





590.8
R264

HISTOIRE NATURELLE

D E S

A N I M A U X.

1870
C
11. 1111
1111111

ZOOLOGIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE,

O U

HISTOIRE NATURELLE

DE TOUS LES QUADRUPÈDES, CÉTACÉES, OISEAUX
ET REPTILES CONNUS;

(DE TOUS LES POISSONS, INSECTES ET VERS, OU NOMMÉS,
OU ANONYMES, MAIS INDIGÈNES;

ET D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE POISSONS, D'INSECTES
ET DE VERS ANONYMES ET EXOTIQUES;

JOINTE à une concordance des divers noms qui leur ont été donnés: le tout disposé selon l'ordre alphabétique, & rapporté à l'ordre méthodique: avec un Supplément que le Lecteur est prié de consulter. Ouvrage également destiné aux Naturalistes & aux gens du monde.

Par l'Abbé PLAYCARD-AUGUSTIN-FIDÈLE RAY.

*Si dixi quæ plurimi non accusandus sum, alia ipse animalia
Fingere non potui. AEL. in perorat. Hist. Anim.*



A P A R I S,

Chez l'AUTEUR, au Lycée, près du Palais-Royal.

Et chez { la V^e. VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers.
la V^e. TILLIARD & fils, rue de la Harpe, au coin de la rue Pierre-Sarrasin;
BÉLIN, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves.
ROYEZ, Quai des Augustins, près du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve encore aux mêmes adresses quelques exemplaires des
CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME,
du même Auteur.

huzar
de l'Institut

INTRODUCTION.

L'ÉCRIVAIN assez heureux pour enrichir le trésor des connoissances humaines, est un homme de génie. Celui qui ne fait qu'ouvrir ce trésor à ses semblables, & leur faciliter les moyens d'y puiser à leur gré, n'est qu'un homme utile. Réduit à ambitionner ce dernier rôle, je donne au public un Ouvrage élémentaire, qui lui manque. S'il n'existoit point de Tables des Sinus ou des Logarithmes, je me hâterois d'en construire; & il est clair que ce travail ne prouveroit que mon zèle & n'annonceroit de ma part aucune prétention. Celui que j'offre aujourd'hui au public est dans le même cas.

Accablés d'une prodigieuse multitude d'écrits sur le plus intéressant des trois regnes de la nature, nous n'avons pas un seul ouvrage exact & sommaire qui présente l'ensemble des êtres animés, quoiqu'un ouvrage de ce genre paroisse nécessaire aux hommes de tout état. Il est peu de livres dont la lecture ne puisse offrir de tems en tems à l'homme du monde des noms d'animaux qui lui sont inconnus. Cependant sa bibliothèque n'est pas toujours complete en livres d'Histoire Naturelle. D'ailleurs il ne l'habite pas sans cesse; &, même au milieu des richesses qu'elle contient, il seroit souvent long, pénible & difficile d'en tirer précisément ces notions dont on croit n'avoir besoin que pour le moment, & qu'on n'aime à se procurer qu'autant qu'on peut le faire sur le champ & sans aucun travail. Le Naturaliste même, ou plus occupé des autres regnes que du regne animal, ou borné à une ou deux des classes qu'il renferme, se trouve souvent embarrassé sur la notion de plusieurs animaux. Les caracteres qui leur sont propres lui échappent, parce qu'ils ne sont pas de la classe à laquelle il se livre. A la campagne, en voyage, dans tous les cas enfin où l'on est éloigné des ressources, on reconnoît combien il seroit avantageux d'avoir sous la main un ouvrage portatif (1), mais exact, auquel on pût recourir. J'ai souvent eu l'occasion d'en sentir le besoin, j'ai pensé que d'autres devoient l'avoir senti comme moi; & afin qu'ils cessassent de l'éprouver, j'ai écrit ces élémens.

Les ayant destinés à toutes sortes de Lecteurs, j'ai dû souvent y insister sur des choses qui ne conviendront peut-être qu'à quelques-uns d'entre eux.

(1) Cette épithete, déjà employée dans mon Prospectus, & appliquée à un ouvrage du format de celui-ci, a paru extraordinaire à plusieurs personnes. Je continue cependant à m'en servir, parce que ce n'est au fond qu'un terme relatif. Il convient, non-seulement aux objets que l'on peut mettre dans la poche, mais à tous ceux que l'on peut facilement avoir toujours près de soi, en route ou dans le cabinet. Je n'ai jamais prétendu que ma Zoologie fût portative comme un petit roman que l'on emporte à la promenade, mais comme un porte-feuille que l'on a sur son bureau à la maison, & dans sa voiture quand on va à la campagne, ou même dans de longs voyages.

Pour être peu volumineux dans une matière aussi abondante, il faut être extrêmement concis, & ne dire, en mille occasions, que ce qui est rigoureusement nécessaire. Cependant, malgré la brièveté à laquelle je me suis astreint, l'homme du monde trouvera ici des notions suffisantes pour lui faire connoître l'animal dont un voyageur lui parle. Le Naturaliste y rencontrera les principaux caractères de l'être qui s'est effacé de sa mémoire; & le Lecteur qui voudra commencer à étudier l'histoire du premier des trois regnes, aura les secours nécessaires pour échapper aux principales difficultés qu'elle pourroit lui offrir. Une concordance, en mettant sous ses yeux les divers noms malheureusement donnés au même animal, le mettra en état d'é luder le rebutant travail qu'il seroit forcé d'entreprendre pour deviner de quel être les Auteurs lui parlent sous des noms mal appliqués. En même tems, des descriptions claires & précises, autant qu'elles peuvent l'être à l'époque actuelle, dissiperont à ses yeux une partie des ténèbres, & commenceront à débrouiller pour lui le chaos où sont encore des classes entières d'animaux.

Les hommes instruits en Histoire Naturelle, sont les seuls juges que je puisse craindre, parce qu'ils sont les seuls que je puisse reconnoître. Si jamais les BUFFON, les BRISSON, les MAUDUIT, les ADANSON, les BLOCH, les SPALLANZANI, les BONNET, les GEOFFROI, les PALLAS, les MULLER, jettent les yeux sur cet ouvrage, ils ne tarderont pas à sentir combien il est imparfait. Je le sens avant eux, & leur déclare que je le trouve moi-même plus imparfait que je ne puis le dire: S'il l'étoit moins, je ne jouerois pas le rôle modeste dont je parlois en commençant: j'aurois créé, moi seul, plusieurs parties de l'Histoire des Animaux. Malgré les travaux réunis des hommes illustres que je viens de nommer, dans quelle confusion ne sont pas encore plusieurs parties de cette Histoire? Combien n'y reste-t-il pas de lacunes! Ces lacunes qu'ils n'ont pas remplies, chacun dans la partie qu'il a adoptée, on doit bien imaginer que seul je n'ai pu les remplir dans tout l'ensemble, & que je ne peux que former des vœux pour les voir disparaître un jour. Cette Introduction deviendroit peut-être plus longue que l'Ouvrage même, si j'indiquois ici tout ce qui nous manque encore. Mais ce n'est pas ce qui nous reste à acquérir qui doit nous occuper en ce moment, c'est sur nos richesses qu'il faut jeter les yeux. Je me suis attaché à les considérer avec assez d'attention pour distinguer, dans cet immense trésor, ce qui est réel de ce qui est imaginaire; afin de faire circuler les bonnes espèces, jeter au rebut celles qui sont fausses, & de déclarer suspectes celles sur lesquelles on ne peut encore prononcer. J'ai donc tâché de prendre, plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la science, au vrai point où je l'ai trouvée; non en disant tout ce qu'elle nous enseigne sur chaque objet, mais en indiquant les principaux, & en les représentant tels qu'elle nous les montre aujourd'hui. Puissé-je faciliter par là son accès à ceux qui lui sont étrangers, & accélérer les progrès de ceux qui déjà font initiés! Mais, au moins, je peux promettre aux uns & aux autres de ne leur donner que des idées justes, & de n'avancer que des faits avoués par les Naturalistes les plus exacts.

Le seul titre de cet écrit prévient assez les Naturalistes sur l'usage qu'ils peuvent en faire. Sans doute ceux qui portent principalement leurs recherches sur les quadrupèdes, sentiront bien qu'un ouvrage élémentaire universel ne

peut sur cet objet leur être d'un grand secours ; mais ils pourront le trouver utile par rapport aux oiseaux , aux poissons , aux insectes , aux vers. De même , le savant Ornithologiste n'y trouvera pas de nouvelles lumières sur les oiseaux , mais il pourra le consulter sur les quadrupèdes , les coquillages , les zoophytes , les poissons. L'habile Ichthyophile n'y aura pas recours pour étendre ses connoissances sur les poissons , mais pour éclaircir , dans l'occasion , ses doutes , ou suppléer à sa mémoire sur quelques-uns des animaux des autres classes. Il en est de même de l'Entomologiste & du Conchyologiste. A plus forte raison les Amateurs qui s'attachent , non à une classe entière , mais seulement à quelques genres particuliers qu'ils aspirent à épuiser , doivent-ils encore moins s'attendre à trouver ici tout ce qu'ils pourroient être tentés d'y chercher. Comme mon titre l'annonce , cet ouvrage ne contient , outre les espèces nommées , que celles qui sont ou indigènes , ou intéressantes par quelque particularité. Mais je n'appelle pas espèces nommées , celles qui ne le sont que dans des sociétés d'Amateurs. Leur nomenclature , tant qu'elle n'a pas été adoptée , consacrée , fixée dans les ouvrages des Naturalistes , est trop capricieuse , trop variable , trop incertaine , pour que j'aie cru devoir m'y arrêter. Si j'avois cru pouvoir enfler ce volume , j'aurois profité de cette liberté pour y introduire un plus grand nombre d'espèces anonymes , plutôt que des noms arbitraires de papillons ou de coquilles rares , qui ne sont souvent que des variétés.

Un ouvrage élémentaire du genre de celui que je présente au public , a , par la nature même de son objet , un grand avantage dont jouissent rarement ceux qui traitent des autres sciences. Souvent des Elémens de Mathématiques , de Physique , de Chimie , n'apprennent ou ne rappellent rien au Mathématicien , au Physicien , au Chimiste passablement instruits. Mais il est difficile que des Elémens de Zoologie soient dans le même cas pour le Naturaliste le plus exercé. L'extrême variété & l'immense multiplicité des objets le réduisent souvent à consulter , & alors les vérités élémentaires lui suffisent presque toujours. Quelque grand que soit cet avantage attaché au sujet que je traite , j'ai essayé d'en procurer un autre à cet ouvrage. Aux vérités triviales pour les Savans , j'ai tâché de mêler à propos quelques vérités d'un autre ordre , afin qu'en le parcourant , on se trouvât de tems en tems dédommagé de l'ennui de voir ce qu'on fait encore par le plaisir de retrouver ce qu'on ne fait plus , ou par celui d'apprendre ce qu'on ne sut peut-être jamais. Tout ce que j'ai pu dire en peu de mots , je l'ai dit. J'ai cru pouvoir négliger certains détails sur l'extérieur d'un animal , quand ils ne m'ont pas paru essentiels à la connoissance du genre ou de l'espèce , afin de me donner de la marge pour dire quelques mots sur son instinct & ses habitudes ; ou sur l'instinct & les habitudes de quelque autre. On devinera bien qu'à cet égard j'ai eu plus de peine à me taire qu'à parler. Je n'avois que l'embaras du choix ; & je me suis trouvé condamné au silence toutes les fois que les choses intéressantes qui se présentoient ne pouvoient être exposées en peu de lignes. Si , ayant travaillé sur ce plan , j'offre en effet çà & là aux gens instruits quelques faits , quelques observations , quelques détails qui puissent ne leur être pas familiers ; si je donne en même tems des notions suffisantes à ceux qui , peu occupés de l'Histoire des Animaux , trouvent néanmoins des occasions fréquentes d'y recourir , j'aurai fait un livre utile aux hommes de tout état.

On ne doit cependant s'attendre à trouver ici , ni descriptions détaillées , ni développemens anatomiques , ni expositions circonstanciées des procédés , des ruses , des moyens incroyablement variés qu'employent les animaux pour remplir la double fin à laquelle ils tendent tous , conservation & reproduction. C'est dans l'ouvrage de M. de BUFFON qu'il faut chercher les descriptions brillantes , les détails complets sur l'extérieur , sur la forme & les couleurs des quadrupèdes & des oiseaux ; c'est dans la partie de M. DAUBENTON qu'il faut en étudier l'exacte & savante anatomie ; c'est dans la Bible de SWAMMERDAM , & sous le burin de M. LYONNET , qu'il faut admirer celle des insectes ; c'est dans les Mémoires de MM. de RÉAUMUR & de GEER qu'il faut apprendre leurs procédés , &c. &c. Pour moi , je n'écris l'Histoire ni des uns ni des autres ; je ne fais que les indiquer & les décrire autant qu'il le faut pour en donner une idée précise. Je suis même forcé d'en renfermer les notions dans les bornes les plus étroites pour rendre cet ouvrage portatif. Le défaut de cette qualité purement physique lui feroit manquer une partie de son but , puisqu'elle le rendroit inutile à un des usages auxquels il est destiné. On peut toujours avoir sur sa table un volume , l'emporter à la campagne , & même dans de longs voyages ; mais on ne peut accorder cette faveur à un écrit plus considérable.

Après beaucoup d'incertitudes sur la marche que je suivrois dans celui-ci , je me suis décidé pour l'ordre alphabétique , comme le plus commode à ceux qui consultent , car cet ouvrage est plus fait pour être consulté que pour être lu. Qu'un livre destiné à conduire son Lecteur pas à pas , depuis les premiers principes d'une science jusqu'à ce qu'elle offre de plus relevé , commence lui-même par ces premiers principes & finisse par leurs derniers résultats , son but exige cette marche méthodique. Mais un livre fait pour répondre sur le champ aux questions qui se présentent , n'admet d'autre ordre que celui auquel les signes employés pour suppléer la parole , ont familiarisé tout le monde.

Si parmi les personnes entre les mains desquelles son destin le placera , il s'en trouvoit qui voulussent en faire un autre usage , elles le pourroient facilement. J'ai fait précéder les notions par les meilleures méthodes zoologiques qui aient paru jusqu'ici. On y trouvera indiqués les principaux animaux décrits dans le corps de l'ouvrage , & placés dans l'ordre où il paroît le plus naturel de les disposer , pour passer avec ordre , de la connoissance du genre à celle des especes qui le composent. Si je veux connoître les especes de tel ou tel genre , je cherche ce genre dans le tableau où il doit se trouver , & j'y vois les noms des principales especes qu'il renferme. Je cherche ensuite son nom dans l'ouvrage , j'y examine les caracteres génériques qui entrent dans sa description ; enfin , je consulte de même les noms des especes que le tableau m'a indiquées , afin d'en apprendre aussi les caracteres spécifiques. Par ce moyen , le Dictionnaire devient pour moi un ouvrage méthodique. Souvent même je n'ai pas la peine de chercher ainsi les especes les unes après les autres. Quand elles forment , pour ainsi dire , une famille si naturelle qu'elles semblent réunies , non par l'art du Naturaliste , mais par la nature même , alors la connoissance du genre est si étroitement liée à celle des especes , que je n'ai pas cru devoir les séparer. C'est ainsi que j'ai placé ensemble les insectes de MM. GEOFFROI & de GEER , chacun avec ses congeneres. J'ai traité de même plusieurs de ces familles

de quadrupèdes & d'oiseaux si heureusement formées par M. DE BUFFON, lors même qu'il s'élevoit le plus contre les méthodes. Dans ces sortes de cas, en rapprochant les espèces, j'ai dû gagner en clarté & en brièveté; car le genre une fois décrit, si les espèces en sont rapprochées, elles n'exigent presque aucun détail. N'ajoutât-on alors qu'un trait à ceux qui peignent le genre, souvent une espèce se trouve suffisamment caractérisée; mais je suppose toujours qu'avant de lire la description d'une espèce on consultera les caractères du genre.

J'aurois voulu pouvoir joindre, en faveur des Naturalistes, la synonymie à la concordance. Mais il est aisé de sentir que la synonymie la moins complète auroit beaucoup enflé ce volume en pure perte pour la plupart des Lecteurs; & je crois avoir mis ceux qui en auroient fait usage en état, ou de s'en passer, ou d'y suppléer facilement. On n'en a pas besoin pour les animaux très-connus & décrits dans tous les ouvrages des Naturalistes; & quant aux espèces nouvelles, à celles dont la description se rencontre moins souvent, à celles sur-tout dont le nom pourroit laisser quelque incertitude & quelque embarras, j'ai eu soin d'indiquer un synonyme de chacune, ce qui suffira pour qu'on puisse s'en procurer d'autres, s'il en existe. Les Quadrupèdes de M. DE BUFFON, les Oiseaux du même Auteur & de M. MAUDUIT, les Insectes de M. GEOFFROI sont trop bien indiqués pour que j'aie dû répéter à chaque article un renvoi à leurs ouvrages, d'autant plus que je me suis conformé à leur nomenclature; ainsi on rapportera facilement mes articles aux leurs.

J'ai tâché que mon ouvrage considéré, soit comme Dictionnaire des Animaux, soit comme Concordance des divers noms sous lesquels on les a désignés, fût plus exact, & en même tems plus complet que les Dictionnaires même les plus volumineux dont les notions sur les animaux font partie. Je ne connois en effet aucun de ces ouvrages auquel on ne puisse reprocher une prodigieuse quantité d'omissions, des inexactitudes impardonnables, des incohérences, & même des contradictions choquantes. Tous les Naturalistes savent qu'un grand nombre d'articles zoologiques avoient été mal rédigés dans l'ancienne Encyclopédie. Elle ne renferme peut-être pas le dixième des animaux connus & nommés, & cependant souvent le même animal s'y trouve décrit sous plusieurs noms qu'on lui applique, comme à autant d'êtres divers. L'ensemble que cette collection précieuse à quelques égards offre sur les animaux, ne présente, à quelques articles près, qu'une compilation indigeste, faite sans critique, & par des hommes qui n'étoient pas même initiés dans la Zoologie. S'ils n'avoient gardé l'anonyme, j'adoucirois les expressions de cette censure, quoiqu'elle n'ait rien d'injuste, ni même de sévère. Je ne dirai rien du Dictionnaire des Animaux, ni de celui d'Histoire Naturelle. Ce sont des ouvrages utiles, malgré ce qui leur manque: c'est dire assez que le bien l'emporte sur le mal dans les détails zoologiques qu'ils renferment. Mais ils sont l'un & l'autre bien plus volumineux que cet ouvrage; ainsi ils ne pourroient en tenir lieu, fussent-ils d'ailleurs beaucoup plus complets qu'ils ne le sont, fussent-ils toujours exacts & d'accord avec eux-mêmes; eussent-ils l'avantage d'offrir toujours, quand cela se peut, les vrais caractères distinctifs des animaux qui y sont indiqués.

La publication des articles qui concernent les quadrupèdes, les oiseaux & les reptiles, dans la nouvelle Encyclopédie, a pensé me faire renoncer à finir la tâche que je m'étois prescrite. J'ai vu que nous allions avoir enfin, sur les

différentes parties de la Zoologie, des Dictionnaires fort supérieurs à ce que nous avoit donné l'ancienne Encyclopédie. Mais après quelques réflexions, je me suis senti rappelé à mon travail. Non-seulement, me suis-je dit, le public fera plusieurs années sans jouir de tout l'ensemble du regne animal que doit lui donner le nouveau dépôt des connoissances humaines, mais cette partie de l'ouvrage sera beaucoup trop volumineuse pour servir aux usages auxquels je destine celui-ci. Je me suis dit quelque chose de plus, car je ne puis dissimuler, & je le peux d'autant moins, qu'ici l'on peut dire toute vérité, sans dire aucune vérité dure. L'histoire des oiseaux, dans la nouvelle Encyclopédie, exprime l'état actuel de la science; & le profond, l'exact Ornithologiste qui en est l'Auteur, a rendu, par cet ouvrage, un service essentiel à l'Histoire Naturelle. Mais l'Auteur de la partie qui concerne les Quadrupèdes a manqué totalement son but. Il a eu beau prévenir ses Lecteurs qu'il n'alloit leur offrir qu'un extrait de l'ouvrage de M. DE BUFFON; cet aveu qu'il étoit impossible de ne pas leur faire, ne les a point dédommagés de ce dont on les privoit sans raison. Chaque partie d'un ensemble, tel que l'Encyclopédie, doit contenir l'abrégé de tout ce qu'on fait au moment où elle paroît, & l'on ne peut ignorer que, depuis la publication des supplémens même de M. DE BUFFON, on a beaucoup ajouté, modifié, corrigé, dans l'histoire des Quadrupèdes. D'ailleurs il se trouve nécessairement çà & là; dans une longue route, des circonstances où il faut oser veiller sur les pas du meilleur guide. En analysant les descriptions du célèbre Historien de la Nature, j'ai cru ne devoir jamais perdre de vue ce principe; & il est fâcheux que l'on n'y ait pas même pensé dans le nouveau Dictionnaire des Quadrupèdes. De-là il est arrivé que l'on a oublié, ignoré, omis, exagéré, ou même erré quand l'homme de génie que l'on suivoit pas à pas a payé ces tributs à l'humanité. HOMÈRE a sommeillé quelquefois, & le sommeil des plus grands hommes peut enfanter des rêves. Alors, comme l'a dit l'illustre M. BONNET, *le Peintre de la Nature cesse d'en être le Dessinateur*. Il eût donc fallu l'abandonner dans ces occasions, pour le rejoindre ensuite. Il eût fallu ajouter aux descriptions qu'il fournit, celles qu'il a omises, & celles qui n'ont été données par d'autres Naturalistes qu'à une époque postérieure à la publication de ses supplémens. Il eût fallu, sur les Cétacées, multiplier les articles, & en offrir au moins autant qu'en renferme l'ouvrage bien antérieur de M. BRISSON. Il eût fallu ne pas dédaigner de rapporter dans cette histoire des Cétacées, dans celle des Quadrupèdes, soit vivipares, soit ovipares, & dans celle des Serp., qui est d'ailleurs exécutée avec beaucoup de netteté & de précision, la nomenclature des articles même suspects qui remplissent les ouvrages des Voyageurs & de quelques Naturalistes. On est étonné en effet de ne pas les trouver indiqués dans ces deux nouveaux Dictionnaires, où naturellement on ira les chercher. Celui qui les cherche, ne le fait que parce qu'il ignore que la nomenclature qui en résulte est mal conçue, plus mal appliquée encore, incertaine, incohérente & variable. Il faut donc qu'il la trouve, ne fût-ce que pour apprendre le peu de cas qu'il doit en faire & le peu de confiance qu'elle mérite.

Ces réflexions ne m'empêchent pas de sentir, & de convenir avec plaisir, que la nouvelle Encyclopédie paroît destinée à nous fournir des Dictionnaires zoologiques bien supérieurs à tout ce qui a paru jusqu'ici: mais elles ont dû en même tems m'engager à continuer mon travail. Puisqu'un but différent exige de moi plus de brièveté, les ouvrages plus volumineux que le mien ne

peuvent en tenir lieu. D'ailleurs, je dois pouvoir le rendre utile sous un autre point de vue. Appercevant ce qui manque encore au meilleur Dictionnaire zoologique qui ait paru jusqu'ici, je peux profiter de ce qu'il a de bon & y ajouter encore; éviter les fautes qui ont échappé à l'Auteur, & m'instruire à ses dépens.

Une concordance & un Dictionnaire ne revendiquent que des objets nommés, puisqu'on ne peut être tenté d'y chercher que ce dont on a rencontré le nom dans quelque ouvrage, ou ce que l'on a entendu nommer dans la conversation. J'aurois donc pu, en rigueur, me borner à décrire les espèces nommées, & négliger toutes celles qui sont restées anonymes & que l'on n'indique que par des phrases. Cependant, comme je l'ai déjà dit; je me suis fait une loi de parler de ces dernières quand elles m'ont paru devoir intéresser, ou parce qu'elles sont indigènes & qu'il est bon de connoître les animaux du pays que l'on habite, ou parce que, quoiqu'exotiques, elles méritent d'être connues à raison de quelque particularité qui les distingue.

Quant au détail dans lequel je suis plus ou moins entré par rapport à chaque espèce, j'ai tâché de me proportionner au degré d'intérêt qu'elle pouvoit inspirer; quelquefois aussi à la nécessité de combattre quelque préjugé. Si je me suis étendu sur d'autres plus qu'elles ne paroissent le mériter, à en juger par ce que j'en rapporte, c'est qu'elles sont moins connues, & qu'il m'a semblé naturel d'insister particulièrement sur ce qui est le plus communément omis par les Auteurs.

Quelques Lecteurs trouveront peut-être que j'aurois pu accorder plus de détails aux quadrupèdes & aux oiseaux, & m'en permettre moins sur les insectes & les poissons. Mais il me paroît facile de me justifier sur ce point. Si les quadrupèdes & les oiseaux paroissent mériter par eux-mêmes d'être décrits avec plus d'étendue, d'un autre côté ils en ont moins besoin, parce qu'ils sont plus connus. Il m'étoit facile de donner plus de développement à leurs descriptions, & je l'aurois fait si je l'avois cru nécessaire. Les poissons, au contraire, non-seulement sont peu connus de la plupart des Lecteurs, mais ils ne le sont gueres, même d'un grand nombre de Naturalistes. Leur histoire est dans une confusion qui repousse ceux qui voudroient s'en occuper. Ce que j'ai dit de ces animaux m'a coûté presque autant que le reste de l'ouvrage, & j'aurois moins insisté sur eux si je l'avois cru possible. Pour ce qui est des insectes, un autre motif m'a porté à entrer, avec M. GEOFFROI, dans le détail de leurs espèces, même anonymes. On est obligé de vivre au milieu d'eux; leurs instincts variés, leurs procédés singuliers, portent plusieurs personnes à s'en amuser à la campagne, & l'on est naturellement plus curieux de les connoître, que de connoître une foule d'autres animaux qui nous sont plus étrangers, que nous ne voyons jamais, ou que nous n'apercevons que rarement.

Cette réflexion me fait imaginer que les personnes peu avancées dans l'histoire des insectes, s'attendent probablement à trouver ici la manière de reconnoître, à l'aide de la méthode, ceux que l'on rencontre, quand on veut se faire de ces hôtes importuns un objet d'amusement & d'instruction: je vais les satisfaire.

Je trouve un insecte, & je vois aussi-tôt s'il a des ailes, ou s'il n'en a pas. Supposé qu'il en ait, j'examine si elles sont au nombre de 2 ou de 4. Supposé qu'elles soient au nombre de 2, j'observe si elles sont ou ne sont pas couvertes d'étuis. Supposé qu'elles soient couvertes d'étuis, je fais attention à leur nature.

Si ces étuis sont fermés & opaques, l'animal est ce qu'on nomme un *coleoptere*; s'ils sont presque aussi mous & transparents que des ailes, il est ce qu'on appelle un *hémiptere*. Dans l'un & l'autre cas, je compte les articulations qui divisent les tarses. En un mot, quelque insecte que je rencontre, j'examine le nombre de ses ailes, de ses pattes, des articulations de leurs tarses & la forme de ses antennes, jettant alternativement les yeux sur lui & sur le tableau de la section à laquelle il appartient à raison du nombre, de la nature ou du défaut d'ailes.

Ainsi, supposé que j'aie saisi un insecte à 2 ailes couvertes d'étuis durs, je suis sûr que je tiens un coléoptère, & je m'attache au tableau des coléoptères. Pour savoir à quel article de ce tableau il appartient, j'examine si ces étuis sont durs & opaques dans toute leur longueur & s'ils couvrent tout son corps; & les ayant trouvés tels, je vois qu'il doit être contenu dans le III. article. Pour découvrir de quel ordre il est, j'examine les tarses à chaque paire de pattes, & j'aperçois qu'à chacune ils sont composés de 4 articulations. Le tableau m'apprend donc que cet insecte est du II. ordre du I. article. Afin de parvenir à connoître son genre, j'examine ses antennes, sa bouche, son corcelet, &c. & je ne tarde pas à distinguer que ses antennes un peu grossies vers le bout, sont ce qu'on appelle des antennes en masse ou en massue; qu'elles sont coudées vers le milieu; qu'il a pour bouche une longue trompe; & que ses antennes, au lieu d'être sur son front, sont placées sur cette trompe. Je parcours de l'œil les caractères des 20 genres du II. ordre du I. article, & je trouve, à côté des caractères que je viens de découvrir à mon insecte, le nom du *Charanson*, ce qui m'apprend qu'il est donc un *Charanson*. Alors je cherche ce nom dans le Dictionnaire, & j'y trouve la description du genre. Je vois qu'on le partage en 2 familles, dont la première a pour caractère des cuisses simples ou non dentelées, ce qui convient à l'individu que j'ai saisi. Je parcours des yeux les 33 espèces de cette première famille, & je vois que la 18^e présente pour caractères spécifiques une couleur d'un brun foncé, des étuis striés, un long corcelet pointillé & une longueur totale d'une ligne & demie sur une largeur d'une demi-ligne: caractères qui conviennent tous à l'individu que je possède, & qui est par conséquent l'insecte appelé: *Charanson brun du blé*.

Je dois supposer à mes Lecteurs assez d'intelligence pour croire qu'ils n'ont pas besoin que j'applique en détail cette manière de procéder à tout autre genre d'animal. Si l'on m'offre un quadrupède, je jette les yeux sur le tableau de cette classe. Je vois que les premiers caractères y sont pris des dents; j'examine donc celles de l'animal qui m'est présenté. S'il n'a des incisives qu'à la mâchoire inférieure, je vois qu'il est du IV ou du V ordre. S'il en a aux deux mâchoires, il peut être du VI, VII, VIII-XVIII ordre. Je compte ces incisives, & je trouve qu'il en a quatre supérieures, & six inférieures; ce qui me montre qu'il est du XIV. ordre, que c'est par conséquent ou un *Maki*, ou une *Chauve-Souris*; mais la forme de ses doigts séparés aux quatre pattes m'apprend qu'il est un *Maki*.

Si l'on me présente un oiseau, le tableau ornithologique me dit qu'il faut d'abord considérer les jambes & les pieds. S'il est filipède, & si ses jambes sont emplumées jusqu'au talon, je vois par le tableau qu'il est d'un des 14 premiers ordres. Pour découvrir quel est le sien, je compte ses doigts. Je vois qu'il en a 4, dont 2 sont antérieurs & 2 sont postérieurs. Je cherche dans le tableau l'ordre où ce caractère est indiqué, & je le trouve au XIII. Mais j'aperçois en même

rems que cet ordre renferme 5 sections. Il faut donc que j'en parcourre encore les caracteres, & je vois que ceux de la III. section sont un bec un peu recourbé, supérieurement convexe, & latéralement applati, ce qui convient à l'oiseau que je me propose de connoître. Mais à côté de ce caractère, 2 oiseaux sont indiqués, le *barbu* & le *coucou*. Ne sachant auquel des 2 je dois le rapporter, je cherche ces deux mots dans l'ouvrage, & les descriptions du *barbu* & du *coucou* me mettent en état de décider auquel de ces deux genres appartient l'oiseau que j'observe.

Si à sa place on m'eût présenté un poisson, la méthode m'auroit dit qu'il falloit d'abord examiner si c'étoit un poisson cartilagineux, ou un poisson proprement dit. Dans ce I. cas, j'aurois compté les trous des branchies & fait attention aux autres caracteres indiqués par le tableau. Dans le II. cas, j'aurois cherché si ce poisson étoit *acanthoptérygien*, *malacoptérygien*, ou *branchiostege*. Supposé que je l'eusse trouvé malacoptérygien, j'aurois examiné la position des nageoires du ventre. Si je les avois vu *thorachiques*, par exemple, j'aurois cherché dans le tableau combien il y avoit de genres de poissons *malacoptérygiens thorachiques*. J'aurois trouvé qu'il n'y en avoit que 3, & j'aurois cherché dans l'ouvrage chacun de ces genres par son nom, afin de voir par leur description; auquel mon poisson pouvoit appartenir. Je ne pousserai pas plus loin ce détail facile à appliquer aux cétacées, aux reptiles, aux coquillages, dont les tableaux sont plus simples & les caracteres moins nombreux & moins variés.

Avant d'entrer en matiere, je crois devoir présenter au Lecteur peu habitué au langage des Naturalistes, l'explication des termes les plus usités en Zoologie. Il n'eût pas été plus long d'expliquer chacun d'eux à la premiere occasion que j'aurois eue de l'employer. Mais alors, pour que le Lecteur eût profité de ces explications, il eût fallu qu'il lût l'ouvrage entier, & celui-ci est moins fait pour être lu de suite que pour être consulté dans le besoin. Il faut donc que la personne qui y a recours pour un article, quel qu'il soit, entende chacune des expressions qui y sont employées, ou qu'elle puisse en trouver facilement l'explication, & par conséquent que l'ordre alphabétique la lui présente dans une table. Chaque science a ses termes techniques, & les personnes légères ou paresseuses qui les prennent en aversion, ne savent pas combien ils abrègent & éclaircissent des descriptions qui, sans eux, seroient longues, embarrassées & coupées par des circonlocutions. De tels Lecteurs doivent être prévenus que s'ils ne se procurent, à mesure qu'ils en auront besoin, l'intelligence de ces termes, plusieurs des descriptions contenues dans cet ouvrage, ou dans tout ouvrage exact, ne leur offriront qu'une suite de phrases inintelligibles.

INTELLIGENCE DES EXPRESSIONS

USITÉES EN ZOOLOGIE,

Et dont la signification n'est pas familière à tout le monde.

A

- ABAJOUES**, espèces de poches que plusieurs animaux ont sous les joues, dans lesquelles ils mettent en réserve ce qu'ils ne veulent pas encore mâcher ou avaler.
- ABDOMINALES**. On dit des nageoires du ventre qu'elles sont abdominales quand elles sont attachées à l'abdomen, & l'on appelle poisson abdominal, le poisson même dont les ventrales sont ainsi placées.
- ACANTHOPTÉRYGIEN**. On dit qu'un poisson est acanthoptérygien quand chacune de ses nageoires, ou quelque'une d'entre elles est soutenue dans toute sa longueur ou dans quelque partie par des aiguillons.
- ACUTIPENNE**. On donne cette épithète à un oiseau, quand ses grandes plumes sont terminées en pointe, au lieu d'être arrondies à leur extrémité.
- ADDIMENT**. On appelle ainsi toute partie extérieure, qui paroît inutile à un animal, & qui semble une production surabondante, comme sont les barbillons, les cirrhes, les pinnules, les fausses nageoires, &c. dans les poissons; les crêtes, les huppées, les panaches, &c. dans les oiseaux.
- ADIPEUX**, synonyme de graisseux, mais employé de préférence quand on parle de fausses nageoires, telles que la faune dorsale du genre du *saumon*.
- AIGUILLON**. On nomme aiguillons les osselets des nageoires, même peu aigus, pourvu qu'ils soient chacun d'une seule pièce. Les nageoires qui ont de tels osselets sont dites *aiguillonées* ou *épineuses*, par opposition aux nageoires *rayonnées* dont les osselets sont des rayons. Voyez ce mot.
- AILE**. On donne souvent ce nom, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, à l'extension de l'une des lèvres de la bouche, c'est-à-dire, des rebords de l'ouverture d'une coquille.
- ALÉPIDOTE**, se dit d'un poisson sans écailles.
- ALTERNE**, s'entend en Zoologie comme en botanique. Il se dit des branches, des vésicules, des dents des *cellulaires*, quand elles sont placées l'une au-dessus de l'autre alternativement, des 2 côtés de la tige.
- ANALE**, terme que je me permets pour exprimer d'un seul mot la nageoire de l'anus. Ainsi je dis l'anale, comme tout le monde dit les dorsales, les ventrales, les pectorales.
- ANOCYSTHE**, se dit d'un *oursin* qui a l'anus en haut.
- ANTENNES**. Presque tout le monde fait que l'on entend par là des espèces de petites cornes que les insectes portent ordinairement sur la tête. Elles diffèrent des vraies cornes, en ce qu'elles sont mobiles & articulées, & des fausses cornes de plusieurs vers, en ce qu'elles ne sont ni charnues, ni membraneuses, ni contractiles, ni rentrantes.
- ANTENNULES**, petites antennes en manière de barbillons, près de la bouche.
- ANUS**. Celui des coquillages est une ouverture qui touche immédiatement la trachée. Il est très-éloigné de la bouche dans tous les animaux que M. ADANSON appelle *limaçons*, mais il est fort près dans les *conques*.

A

- APHIDIVORE**, qui vit de pucerons.
- APODE**, se dit communément d'un animal sans pieds. Mais quand il s'agit de poissons, cette épithete indique qu'il n'a pas les nageoires du ventre.
- APOMÉSOSTOME**, se dit d'un *ourfin* qui a la bouche hors du milieu de sa base.
- APOPHISE**, éminence d'une forme quelconque, pourvu qu'elle soit continue au corps solide qui la présente, os, coquille, écaille, croute, &c.
- APPENDICE**, mot à peu-près synonyme du mot addiment; il se dit de toute partie qui tient à une autre sans lui être essentielle. Ainsi une épine ou pointe à la cuisse ou au corselet d'un insecte, un cirrhe à la mâchoire d'un poisson, sont des appendices.
- APTERES**, se dit des insectes non ailés.
- APTÉRIGIEN**, se dit du dos des poissons qui n'ont point de nageoires dorsales.
- ASCENDANTE**, se dit sur-tout d'une nageoire dont les osselets vont en croissant du premier au dernier.

B

- BALLANCIER**. Voyez la méthode entomologique, sect. V, des insectes dipteres.
- BASE**. On nomme quelquefois base d'une coquille univalve, son extrémité opposée à la partie la plus élevée, quand il n'y a point de queue. Quand il y a une queue, M. D'ARGENVILLE appelle *base* la partie la plus large entre la clavicule & la queue; c'est donc alors, pour parler plus simplement, l'extrémité de la coquille où se trouve l'ouverture; dans la *pourpre*, c'est le canal antérieur.
- BATTANS**. On nomme ainsi les 2 pieces qui composent les coquilles bivalves.
- BEC**. On donne ce nom à l'extrémité de la queue d'une coquille, quand cette queue est recourbée, ou à l'extrémité de la coquille même recourbée vers un de ses bouts, ou vers la charnière.
- BILOBÉ**, partagé en 2 lobes, ou au moins en 2 parties un peu arrondies. Cela se dit, par exemple, d'une nageoire, sur-tout de celle de la queue.
- BIPILE**, se dit d'un insecte qui a 2 filets au derriere.
- BISULCE**, se dit d'un quadrupede à pieds fourchus.
- BIVALVE**, se dit d'une coquille composée de deux pieces.
- BOUCHE**. M. D'ARGENVILLE entend par ce mot l'ouverture par laquelle l'animal se montre hors de la coquille. M. ADANSON a rejeté avec raison cette expression équivoque pour quiconque pense autant à l'animal qu'à sa coquille.
- BOUCLIER**. FABRICIUS, dans ses descriptions, entend par ce mot l'avance ou prolongement horizontal de la partie solide de la tête de plusieurs insectes sur la mâchoire supérieure.
- BOUTON**. On entend par-là, tantôt une saillie ronde au centre de la spirale d'une coquille, & par conséquent l'extrémité de son sommet, tantôt une simple bossé ou tubercule sur quelque point que ce soit de sa surface.
- BRANCHIES**. On nomme ainsi les ouies.
- BRANCHIOSTEGES**. On donne cette épithete aux poissons à ouies incomplètes. Voyez la VII. classe des poissons dans la méthode ichthyologique.
- BYSSUS**, lin ou soie qui tient aux coquilles des *Moules* & *Pinnes marines*.

C

- CADUQUE**, se dit des choses qui tombent facilement, comme le sont les écailles de plusieurs poissons.
- CANAL**. M. ADANSON entend par là une espece de gouttiere creusée dans l'extrémité supérieure, quelquefois aussi inférieure, des coquilles analogues aux *pourpres*, *buccins* & *rochers*; mais le canal inférieur, quand il a lieu, est toujours plus petit & plus court que le supérieur.
- CARENÉ**, se dit de différentes parties de divers animaux. On dit, par exemple,

- qu'un poisson a le dos carené, quand il est fait en quille de vaisseau.
- CASCABELLE**, appareil d'anneaux écailleux ou cornés, mobiles & sonores, qui garnissent la queue des serpens appellés serpens à sonnettes.
- CATAPHRACTE**, cuirassé, armé de toutes pièces; en parlant, par exemple, de la tête, ou du corps de quelques poissons recouverts d'une peau très-dure, ou d'écailles très-ferrées & unies, comme si elles étoient d'une seule pièce.
- CATOCYSTHE**, se dit d'un *ourfin* qui a Panus en bas.
- CAUDALE**, terme dont je me sers pour exprimer d'un seul mot la nageoire de la queue, comme on dit la *dorsale* pour indiquer une nageoire du dos.
- CHAMBRÉE**, se dit d'une coquille, d'un nid, &c. séparés en 2 ou plusieurs chambres, par une espece de cloison.
- CHONDROPTÉRYGIEN**. Voyez dans l'ouvrage, classe VI, ce qu'on entend par un poisson chondroptérygien.
- CHRYSALIDE**. Ce mot indique le second état des insectes qui subissent des métamorphoses, & par conséquent l'état après lequel ils deviennent ce qu'ils seront, jusqu'à la mort; originairement il n'étoit affecté qu'à ceux qui, sous cette seconde forme, étoient éclatans d'or.
- CILIÉ**, se dit de toute partie qui a les bords frangés ou garnis de poils, comme des cils.
- CIRRHE**, appendice soit charnu, soit cornée, qui tient aux mâchoires de plusieurs poissons, aux bras ou tentacules de plusieurs zoophytes.
- CLAVICULE**. On nomme quelquefois ainsi la partie pyramidale d'une coquille en spirale; elle commence vers le milieu, & va jusqu'au sommet; on lui donne aussi le nom de *tête*.
- CLOISONNÉ**, synonyme de *chambré*.
- COL**. Dans le langage de M. D'ARGENVILLE, ce mot désigne le dos des bivalves au-dessus de la charnière.
- COLÉOPTÈRE**. Voyez la I. section de la méthode enthomologique.
- COLUMELLE**, fût, rampe, axe intérieur qui va du haut en bas d'une coquille, & autour duquel les spirales sont contournées. La collumelle ne paroît que vers l'ouverture de la coquille.
- COMPOSÉE**. On dit qu'une nageoire est composée quand ses premiers osselets sont des aiguillons, & les suivans des rayons.
- COMPRIMÉ**, se dit du corps, de la tête, du bec, &c. d'un animal, & ce mot, dans une description, se prend dans son sens naturel. Pour ne pas s'en éloigner en le confondant avec le mot *déprimé*, voyez ce dernier, ci-dessous.
- CONTOURNÉE**, se dit d'une coquille qui tourne au moins une fois en s'élevant en spirale.
- COQUILLAGE, COQUILLE**. On entend par coquillage, l'animal considéré comme formant un tout avec sa coquille qui naît avec lui, dont il ne peut se séparer, & à laquelle il tient par un ou plusieurs muscles. La coquille n'est donc pas seulement le logement, mais le squelette de l'animal; c'en est une vraie partie essentielle.
- CORCELET**. Quand on parle d'insectes, on entend par corcelet, cette partie du corps qui, placée entre la tête & le ventre, répond à la poitrine ou thorax des quadrupèdes. C'est à cette partie, plus dure & mieux défendue que l'abdomen, que tiennent les pattes & les ailes. Dans les coquillages, on nomme corcelet, & quelquefois *casquin*, une partie relevée sur le dos de l'animal.
- CORDELETTE**, partie étroite, arrondie & élevée, qui règne le long d'une coquille, entre ses stries ou ses cannelures.
- CÔTES**, élévations plates & allongées sur la surface d'une coquille.
- GUILLERON**. Voyez la V. section des insectes dipteres, dans la méthode enthomologique.
- CUNÉIFORME**, se dit de toute partie en forme de coin.

D

- DÉCLINÉE**, se dit sur-tout d'une nageoire dont les osselets vont en décroissant du premier au dernier.
- DEMI-LONGITUDINALE**, se dit d'une nageoire du dos qui n'occupe qu'une moitié de sa longueur, ou d'une nageoire de l'anus, qui ne garnit que la moitié de l'espace entre l'anus & le bout de la queue.
- DEMI-PALMÉ**, se dit d'un oiseau dont les doigts ne sont réunis par une membrane que dans une partie de leur longueur.
- DENTS**, petites éminences qui garnissent l'ouverture d'une coquille univalve, ou qui forment la charnière d'une bivalve.
- DÉPRIMÉ**, se dit du corps ou d'une de ses parties, tête, bec, queue, &c. applatis & comme affaiblis sous un poids; ainsi c'est le contraire de *comprimé*, car la partie comprimée est aplatie latéralement, comme si elle avoit été serrée entre des ais verticaux.
- DESCENDANTE**. En parlant des nageoires, ce mot est synonyme de *déclinée*.
- DIACANTHE**, qui a deux aiguillons ou épines.
- DICHOTOME**, fourchue, qui se divise toujours de 2 en 2, & ne produit pas 3 rameaux à la fois. Ce mot se dit des rayons des nageoires, des rameaux des escars, cellulaires, &c.
- DIPTERE**, qui a 2 ailes.
- DIPTÉRYGIEN**, se dit d'un poisson qui a 2 nageoires sur le dos.
- DISCOÏDE**. M. ADANSON appelle discoïdes, les coquilles dont les spires tournent autour d'un point sur un même plan, en s'appliquant immédiatement les unes aux autres, d'où il résulte une figure plane comme un disque. Mais les spires étant coniques, puisqu'elles grossissent toujours en s'éloignant de leur origine, le disque qu'elles forment doit avoir dans son milieu un enfoncement, au moins d'un côté.
- DISTIQUÉ**. On dit en botanique que des feuilles sont distiquées quand elles sont placées alternativement sur deux lignes des deux côtés d'une branche; & on emploie le même terme, dans le même sens, en parlant des calices, papilles, cellules, fleurons de divers zoophytes.
- DOIGTS**, addimens cétacés, mais articulés & libres, qui sont placés entre les pectorales & les ventrales de quelques poissons. On donne le même nom aux grosses pointes mousses de certains *oursins*.
- DORSALES**, nageoire du dos.
- DOS**. Quant il s'agit de coquilles, le dos, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, est leur partie postérieure.
- DOUBLETTE**, bivalve.
- DRAP MARIN**, épiderme d'une coquille.

E

- ECUSSON**, partie postérieure du dessus du corcelet de plusieurs insectes coléoptères, ordinairement triangulaire & un peu relevée.
- EGALE**, se dit d'une nageoire coupée parallèlement à sa base, & dont par conséquent les osselets sont d'égal longueur.
- ELITRES**, étuis des coléoptères.
- EMMÉSOSTOME**, se dit d'un *oursin* dont la bouche est placée au milieu de sa base.
- ENSIFORME**, se dit de toute partie en même tems peu large & comprimée ou déprimée au point d'être à carènes si tranchantes, qu'elle ait quelque ressemblance avec une lame d'épée.
- ENTHOMOLOGIE**, traité, histoire des insectes.
- ENTIERE**, se dit d'une partie qui n'est point entamée; par exemple, d'une caudale qui n'est point fourchue, mais égale; d'une écaille de tortue; d'un élitre de coléoptère; d'une aile de papillon, qui ne sont ni dentelés ni festonnés. Ce même mot se dit aussi d'une partie qui n'est ni rompue, ni coudée; ainsi une antenne, une ligne latérale entières, sont celles qui ne sont brisées par aucun angle.

E

ENVERGURE, se dit de l'étendue qu'embrassent les ailes d'un oiseau ouvertes, comme pour le vol, à compter de la pointe ou extrémité de l'une à celle de l'autre.

EPAULE. Quand il s'agit de poissons, on entend par ce mot un point quelconque placé entre la nuque & le milieu du dos.

EPIDERME. On nomme ainsi cette peau que l'on enlève aux coquilles quand on veut faire paroître leurs belles couleurs.

M. ADANSON préfère avec raison à ce mot celui de *périoste*.

EPINEUX, qui a des épines ou des aiguil-

lons; mais on applique plus particulièrement cette épithète aux nageoires, par opposition au mot : *rayonnées*. Ainsi les nageoires épineuses sont celles dont tous les osselets sont des aiguillons.

ERRATIQUES, se dit sur-tout des oiseaux voyageurs, sans migrations & retour réglés.

ETUIS. Tout le monde connoît ces espèces d'ailes opaques qui recouvrent les vraies ailes des *hannetons* & autres coléoptères.

EVENTS. On désigne par ce mot l'ouverture des ouies des poissons cartilagineux, ou improprement dits.

F

FASCIES, bandes, rubans qui regnent quelquefois sur la robe d'une coquille, & l'on dit alors que cette coquille est fasciée.

FAUSSE-NAGEOIRE. On nomme ainsi un rudiment de nageoire, ou une nageoire purement membraneuse ou grailleuse, sans aiguillons ni rayons.

FILIFORME, long, mince, lice comme un fil. Ainsi une antenne filiforme est celle dont les articulations sont si fines & si égales qu'elle paroît d'une seule

pièce unie dans tous les points de sa longueur.

FISSIPEDE, dont les doigts sont séparés.

FOUET. On appelle fouet de l'aile, sa 3^e. portion. La 1^e. articulée avec le corps, n'est composée que d'un os; elle répond au bras; la 2^e. répond à l'avant-bras; elle est composée de deux os; & la 3^e. qui est le fouet, est composée de plusieurs os & de plusieurs appendices; elle répond au carpe & au métacarpe.

FUT, synonyme de *columelle*.

H

HAUT (le). Dans les coquillages univalves, le haut est la même chose que la base, c'est-à-dire, la partie où est l'ouverture, selon le langage de **M. ADANSON**.

HÉLIX, volute. Voyez ce mot.

HÉMIPTÈRE. Voyez la II. section dans la méthode entomologique.

HERMAPHRODISME. On peut en distinguer trois genres. Le I. est l'hermaphroditisme des conques en qui on ne trouve aucune partie sexuelle, & parmi lesquelles chaque individu produit son semblable, sans le concours d'un autre individu.

Le II. est l'hermaphroditisme de plusieurs limaçons, dont chaque individu, quoique réunissant les parties des deux sexes, ne peut cependant se suffire à lui-même, & a besoin du concours d'un

autre individu qui joue envers lui le rôle de mâle, tandis que lui-même se conduit comme mâle envers le second qui, en même tems, fait les fonctions de femelle, d'où résulte une fécondation double & réciproque.

Le III. genre est l'hermaphroditisme d'autres limaçons moins avantageusement construits. Ceux-ci, quoique munis, chacun, des organes des deux sexes, ne peuvent cependant se rendre des services réciproques à cause de l'éloignement de ces organes. Le 1^{er} d'entr'eux fait donc les fonctions de mâle envers le 2^e. qui est pour lui une femelle, & ne peut agir en mâle qu'envers un 3^e. individu, femelle pour lui, mais mâle pour un 4^e. & ainsi de suite. Voilà pourquo

H

on trouve quelquefois ces animaux attachés en long cordon les uns après les autres.

HEXAPODE, qui a six pattes.

HIMENOPTERES, insectes à ailes membraneuses.

J

JAMBE. On appelle jambe d'un coquillage, ce membre charnu que l'animal fait sortir de sa coquille, & dont il pose l'extrémité qu'on nomme *pied* sur le sol, afin d'y prendre un point d'appui, soit pour se pousser en avant, comme font la plupart des *conques* ; soit pour se soulever & avancer par une espèce de saut, comme font les *Tellines* ; soit pour s'appuyer successivement sur la partie antérieure & ensuite sur la postérieure en allant devant eux; ou sur la postérieure & ensuite sur l'antérieure en reculant, comme font la plupart des *limaçons* . Les *huîtres* n'ont ni jambe ni pied.

ICHTHYOLOGIE, traité, histoire des poissons.

ICHTHYOPHAGE, qui vit de poissons.

IF (antennes en). On désigne par là les antennes composées de gros anneaux assez rétrécis, au point de chaque articulation, pour avoir l'air enfilés par le milieu; alors le tout imite ces-ifs taillés en plusieurs boules séparées, & qui ne

tiennent l'une à l'autre que par la tige commune.

IMANTOPEDE, se dit des oiseaux à longues jambes à moitié nues.

IMBRIQUÉ, synonyme de tuilé; on s'en sert pour exprimer l'arrangement de plusieurs choses placées en recouvrement les unes sur les autres, comme les tuiles d'un toit; ainsi sont disposées les écailles des ailes des papillons, les écailles de plusieurs poissons, &c.

INSECTE PARFAIT, celui qui, n'ayant plus de métamorphose à subir, est dans l'état où il doit reproduire l'espèce & persévérer jusqu'à la mort.

JUGULAIRES. On nomme ainsi dans les poissons les nageoires du ventre quand elles sont placées à la gorge près du cou, c'est-à-dire, avant l'ouverture des ouies, ou tout au plus au-dessous, ou avant les nageoires pectorales, ou au moins à leur aplomb. Le poisson dont les ventrales sont ainsi placées est lui-même appelé *jugulaire* .

L

LARGE, LARGEUR. Quand il s'agit des nageoires du dos & de l'anus, la plupart des Auteurs, & je me suis conformé à leur langage, entendent par largeur la dimension que mesure la longueur des osselets. Mais quand il s'agit de quelque autre nageoire, cette même dimension des osselets exprime sa longueur; & sa largeur est la distance du premier au dernier osselet. Quant à la largeur en fait de coquille, voyez *longueur* .

LARVE, insecte qui doit subir des métamorphoses, & qui est dans son premier état, dans l'état où il est né. Ainsi la chenille est la larve du papillon; la fausse chenille & plusieurs vers, celles du coléoptère & de la mouche. Quel-

quefois la larve ne diffère de l'insecte parfait à l'extérieur, que par le défaut d'ailes; mais elle en diffère toujours assez à l'intérieur pour ne pouvoir servir à la reproduction.

LÉPIDOPTERES. On nomme ainsi les insectes de la III. section, parce que leurs ailes sont couvertes d'écailles. Voyez section III, dans la méthode entomologique.

LEVRES. Les levres d'une coquille sont les bords de son ouverture.

LIGNE LATÉRALE. On nomme ainsi une ligne plus ou moins apparente, droite, courbe ou rompue, que les poissons ont de chaque côté, depuis les ouies à l'extrémité de la queue. Ces lignes ne sont pas

L

de simples marques extérieures, mais elles contiennent les orifices de quantité de vaisseaux excréteurs qui y aboutissent & versent une humeur visqueuse qui entretient la souplesse de la peau du poisson & le défend contre le froid & le contact immédiat de l'eau.

LOMBES. Quand il s'agit des poissons, ce mot se dit de tout point situé en-dessus, entre le milieu du dos & la queue.

LONGITUDINAL, se dit de toute tache, toute ligne, tout trait, toute cannelure tracés sur la peau, les ailes, ou autres parties des animaux, selon la longueur de ces parties. Si ces taches étoient dirigées selon la largeur des mêmes parties, on les appelleroit *transversales*.

Quand il s'agit de nageoires, on appelle *longitudinales* celles du dos & de l'anus qui vont de la nuque ou de l'anus à la nageoire de la queue.

LONGUE, LONGUEUR. Quand il s'agit des nageoires du dos & de l'anus, la plupart des Auteurs, & je me suis conformé à leur langage, entendent par la lon-

gueur, non la dimension que mesure la longueur des osselets, mais la distance du premier au dernier, ou la longueur de la base. Mais pour les autres nageoires, leur longueur se mesure par celle de leurs osselets, quand la membrane qui les lie les accompagne jusqu'à leur extrémité.

Quant aux coquillages univalves, leur longueur se compte depuis l'extrémité inférieure de la première spire, ou de l'ouverture jusqu'à son bouton, parallèlement à l'axe de la coquille. La largeur se prend du même point, mais en traversant la coquille pour aller au point opposé. En fait de conques, la longueur se prend en partant du sommet à l'extrémité opposée, & la largeur se prend sur une ligne qui coupe celle-là à angles droits. Aussi la plupart des conques ont-elles plus de largeur que de longueur. L'animal ayant le pied sur le plan de position, soit qu'il soit en repos, soit qu'il marche, la coquille a une extrémité de sa largeur en haut.

M

MACROLÉPIDOTE, qui a de grandes écailles.

MALACOPTÉRIEN. On appelle ainsi les poissons dont les nageoires ne sont soutenues que par des rayons, sans qu'aucune soit armée d'aiguillons.

MANTEAU. On nomme ainsi une membrane qui tapisse l'intérieur d'une coquille, & qui est destinée à empêcher l'eau d'y entrer, ou d'en sortir contre la volonté de l'animal, même sa coquille étant entr'ouverte.

MARGINAL, se dit de tout ce qui est placé au bord. Une tache marginale aux ailes, est donc une tache au bord de l'aile; des dents marginales sont des dents placées au bord des mâchoires, &c.

MARGINÉ, se dit de toute partie qui a un rebord ou une bordure.

MEMBRANE BRANCHIALE, ou **BRANCHIOSTÈGE.** On nomme ainsi la membrane des ouies, c'est-à-dire, une espèce de nageoire à rayons courbes & inégaux

qui tient à l'opercule des ouies qui la cache. Quand elle se développe, elle est beaucoup plus grande que lui. Elle est un des principaux organes de la respiration; elle concourt aussi avec les opercules à retenir l'eau qui vient du gosier à travers les branchies. Celles-ci jouent en s'écartant & se rapprochant, tandis que les opercules restent couchés sur l'ouverture des ouies pour la fermer. Quand ceux-ci s'élevent, l'ouverture des ouies est libre, & la membrane branchiale se déploie. Alors l'eau contenue entre les opercules & les ouies est poussée dehors, & l'ouverture se ferme.

MEMBRES. Par ceux des poissons, on entend leurs nageoires.

MICROLÉPIDOTE, qui a de petites écailles.

MONTANTE, synonyme d'ascendante.

MOYEN, se dit de toute partie qui, par rapport à sa position, n'est placée ni haut ni bas, mais entre deux. Ainsi quand on dit d'un poisson que sa ligne latérale

M

Matérale est moyenne, s'est comme si l'on disoit qu'elle n'est rapprochée ni de la carène du dos ni de celle du ventre.

MULTIVALVE, se dit des coquillages de plusieurs pieces.

MYRMÉCOPHAGE, qui vit de fourmis.

N

NAGEOIRES. Voyez la VI. & la VII. classes des animaux dans la Méthode.

NEUROPTERES, se dit des insectes dont les ailes sont chargées de nervures très-marquées.

NIMPHE. Ce mot & celui de chrysalide s'emploient aujourd'hui à peu-près indifféremment. Originaiement il étoit borné à désigner les insectes qui dans leur second état étoient tout blancs.

NOMBRIL, enfoncement au milieu de la

base d'une coquille à côté de son ouverture.

NOTOPTERE, est l'opposé d'*aptérygien*; il se dit du poisson qui a une ou plusieurs dorsales.

NUQUE. Les poissons n'ont point de nuque proprement dite, puisque le cou n'est pas marqué; cependant on donne le nom de *nuque* à la dernière partie supérieure de la tête qui tient immédiatement à la première vertèbre du tronc.

O

OCCIPITALE, se dit de la nageoire du dos, quand, sans être longitudinale, elle commence sur la nuque. On dit aussi que les ouies sont occipitales quand elles sont placées assez haut pour paroître à la nuque.

ŒIL, centre de la volute d'une coquille.

OMNIVORE, qui vit de toute sorte d'animaux & végétaux.

ONGUICULÉ, se dit des doigts des quadrupèdes terminés par un ongle beaucoup plus long que large, & assez grêle pour paroître, ne naître que de l'extrémité, & en laisser la partie inférieure à nu.

ONGULÉ, se dit des doigts des quadrupèdes terminés par un ongle assez large pour en recouvrir, & même dans la plupart des genres, pour en envelopper & garnir toute l'extrémité, même en dessous.

OPERCULE. Dans les poissons, on appelle *opercule des ouies* un corps écailleux ou osseux placé de chaque côté de la tête derrière l'angle des mâchoires & les yeux. Il soutient la membrane branchiale & il défend les ouies en fermant leur ouverture.

Dans les coquillages on appelle *opercule* le couvercle de la coquille qui est plus petit que son ouverture; il est aplati & communément plus cartilagineux

que pierreux. Il tient aux pieds de l'animal qui naît avec lui comme avec sa coquille.

Un couvercle à peu-près aussi grand que l'ouverture, convexe & pierreux, n'est pas un opercule, mais une seconde piece de la coquille, un de ses battans.

OPPOSÉ, s'entend en Zoologie comme en botanique. Ainsi des calices, des vésicules de zoophytes sont opposés quand ils sont placés par paires vis-à-vis l'un de l'autre à 2 côtés opposés de la tige.

OREILLE, prolongement d'une coquille en une partie plate, d'un côté ou des deux côtés de la charnière, comme il s'en trouve dans la plupart des *peignes*.

ORNITHOLOGIE, traité, histoire des oiseaux.

OSSELETS des nageoires; ce sont des petits os qui en soutiennent les membranes sous la forme d'aiguillons ou sous celle de rayons. Voyez ces deux mots. Une nageoire sans osselets est une fausse nageoire, même dans les malacoptérygiens. Ainsi les Auteurs qui, au lieu de dire que les nageoires de ces poissons sont sans épines ou sans aiguillons, disent qu'elles sont sans osselets, s'expriment avec une grande inexactitude; les rayons qui les soutiennent toujours étant de vrais osselets.

OUIES. Dans les poissons on nomme ainsi 4 osselets courbes & parallèles entre eux. Leur côté concave est âpre & tuberculeux ; le côté convexe est garni d'appendices sétacées, disposées comme les barbes d'une plume. Cet organe de la respiration ; toujours placé entre la tête & le tronc, ne peut se voir qu'en soulevant l'opercule & en empêchant la membrane branchiale de se développer. Les 4 osselets s'écartent pour recevoir l'eau que le poisson a avalée & veut chasser de son gosier. Cette eau ainsi reçue à travers les ouies, est ensuite expulsée, comme

on l'a dit au mot *membrane branchiale*. Dans les coquillages, M. ADANSON appelle *ouies* 4 petites parties noirâtres qu'on aperçoit au-dessous du manteau des limaçons, vers l'origine de la trachée, destinées au même usage que celles des poissons. Elles sont plus grandes & autrement placées dans les conques.

OUVERTURE DES OUIES. On entend par là une fente ouverte sous l'opercule des ouies, dans l'épaisseur du corps. Elle communique avec le gosier ; & les ouies ou branchies en remplissent l'intérieur.

P

PALLETTE TRIANGULAIRE. Voyez le mot Abeille, dans l'ouvrage.

PALMÉ, se dit des pieds des oiseaux dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALMIPÈDE, oiseau à pieds palmés.

PECTINÉES (antennes), celles qui sont garnies d'appendices fines & assez longues relativement à l'antenne, pour imiter les dents d'un peigne.

PECTORALES (nageoires), ce sont celles de la poitrine placées à l'ouverture des ouies, de chaque côté. On les nomme aussi nageoires latérales.

PÉLAGIENS, se dit des oiseaux de la pleine mer.

PÉNIS, partie sexuelle extérieure des mâles.

PENTADACTYLE, qui a 5 doigts aux pieds. Voyez *tetradactyle*.

PENTAPETALE, fleur découpée en 5 feuilles; les oursins en ont souvent de pareilles.

PERFOLIÉES (antennes). On nomme ainsi celles dont les articles paroissent autant de petits feuillettes.

PÉRIOSTE. Voyez *épiderme*.

PIED. Dans les quadrupèdes & les oiseaux, on entend par-là une partie contenue entre le métatarse & ce qu'on nomme vulgairement, & mal-à propos, la cuisse ; car, dans ces animaux, ce qu'on nomme populairement *cuisse*, est réellement la jambe, cette partie étant composée du tibia & du péroné.

Pour les coquillages, voyez *jambe*.

PINNULES. En ichthyologie ce sont des appendices sétacées & mobiles au gré de l'animal, placées près de ses yeux : situation par laquelle seule les pinnules diffèrent des cirrhes.

PLAGIURES, cétacées.

PLEUROCYSTHES, se dit des *oursins* dont l'anus est placé latéralement.

PLUS PRÈS, PLUS LOIN. Souvent dans les descriptions, pour abrégé, on sous-entend le terme de comparaison facile à deviner. Ainsi quand on dit : l'anus plus près de la tête, on entend facilement que cela signifie plus près de la tête que de l'extrémité de la queue.

POLYACANTHE, à plusieurs épines ou aiguillons.

POLYPIAGE, terme que j'emploie pour exprimer d'un seul mot le *polype* & son *polypier*, toutes les fois que celui-ci, au lieu d'être pour l'animal un simple logement, fait une vraie partie de lui-même étant son squelette, comme la croûte extérieure des insectes & crustacés, est le leur. J'ai cru qu'on pouvoit excuser ce néologisme & adopter même cette expression, qui correspond à celle de *coquillage* ; parce que comme au moyen de ce dernier mot, on peut, sans périphrase, s'énoncer exactement quand on veut indiquer le tout, l'animal & sa coquille ; de même, par cette nouvelle expression, on pourra indiquer le polype & sa demeure, sans paroître en faire

P

2 choses indépendantes l'une de l'autre, & sans induire en erreur les personnes auxquelles leur histoire est étrangère, & qui sont toujours portées à regarder un polypier comme un nid ou une ruche de polypes. Un Minéralogiste peut sans danger dire, par exemple, en parlant du *corail*, que c'est une substance principalement crétacée, &c. comme il le diroit de la coquille d'un *lépas*. Mais le Zoologiste ne peut s'exprimer ainsi; parce que quand il parle du *corail*, il entend le polype & son squelette rameux, de même que par un *lépas*, il entend l'animal & sa coquille. Il dira donc que le *corail* est un polypiage à polypier rameux, &c. comme il dit que le *lépas* est un coquillage à coquille univalve convexe, &c.

POLYPILE, se dit des mouches dont l'extrémité du ventre est garnie de plusieurs poils.

POLYPODE, qui a plusieurs pieds.

POLYVALVE, synonyme de multivalve.

PORREAUX, bosses ou boutons sur la surface d'une coquille.

PULVÉRATEUR, épithète qui, appliquée à un oiseau, exprime un instinct qui lui est commun avec les oiseaux de la famille des gallinacés, ou des poules, qui consiste à remuer & gratter du bec & des ongles la surface de la terre pour y trouver des graines & des insectes; communauté d'instinct toujours accompagnée d'une certaine analogie dans la forme du bec & des ongles.

Q

QUEUE. Dans les quadrupèdes, on n'appelle proprement queue qu'un prolongement de la colonne vertébrale; ainsi une appendice cutanée sans vertèbres, comme on en voit une dans les *magots*, n'est point une queue.

En ichthyologie, on appelle queue du poisson, non la nageoire qui termine la partie postérieure de son corps, mais la partie du corps même qui suit l'anus, & dont les vertèbres diffèrent ordinairement de celles du tronc par quelques apophyses. Il en est de même dans les serpents.

La queue d'une coquille, dans le langage de M. D'ARGENVILLE, en est la partie inférieure plus ou moins allongée.

Dans les *buccins*, *pourpres* & *rochers*, c'est la même chose que ce que M. ADANSON nomme *canal*.

QUEUE PRÉNANTE. On appelle prérente la queue d'un quadrupède quand elle est assez musculeuse pour qu'il s'en serve comme d'une main pour s'aider à monter le long des corps, ou à s'y soutenir suspendu; telle est la queue des *sapajous* & de quelques autres quadrupèdes.

R

RACLÉES (nageoires). On dit qu'une nageoire est raclée quand l'extrémité de ses osselets portede légères appendices qui ont l'air d'être une portion de la membrane qui les recouvre, comme si on les avoit raclées.

RAMENTACÉES, synonyme de raclées.

RAYONS, assemblages de petits osselets mouffes & articulés, qui soutiennent toutes les nageoires des poissons malacoptérygiens, & quelques-unes ou quelques parties de celles des acanthoptéry-

giens. Les rayons, étant composés d'une multitude d'osselets articulés, sont nécessairement très-flexibles; mais il ne faut pas pour cela les confondre avec les cartilages. Une nageoire est dite *rayonnée* quand elle n'est soutenue que par des rayons sans aucun aiguillon.

RIDES, stries irrégulières sur la robe d'une coquille.

ROBE. La robe d'une coquille est sa surface, le périoste enlevé.

S

SAXATILES. On appelle poissons saxatiles, ceux qui vivent près des rivages parmi les rochers.

SCAPULAIRE. On donne cette épithète à une nageoire du dos quand elle est sur l'épaule du poisson. Voyez *épaule* : on la donne aussi aux plumes qui sont le long de la jonction de l'aile avec le corps.

SCOLOPACE, se dit des oiseaux à bec long & effilé, comme celui des *Hérons*, *Vanneaux*, &c.

SÉTACÉ, long, fin, uni comme une soie. Ce terme est à peu-près synonyme de *filiforme*, jamais de *soyeux*.

SIMPLE (nageoire), celle dont tous les osselets sont du même genre, ou tous aiguillons, ou tous rayons.

SIMPLE (rayon), celui qui n'est pas branchu.

SOLIPEDE, se dit d'un quadrupède dont le pied n'est ni fourchu, ni divisé en doigts,

mais terminé, comme il l'est dans le *cheval*, par une corne unique.

SOMMET. Le sommet d'une coquille en est le fond; ainsi ce n'est sa pointe que dans les univalves & les operculées.

SPIRALES, spires, contour en circonvolutions d'une coquille en se roulant sur elle-même; on les compte en partant du sommet. Communément elles vont de droite à gauche pour la personne qui se suppose dans la coquille à la place de l'animal. Les coquilles ou les spires qui vont de gauche à droite sont souvent nommées *uniques*, quoiqu'elles ne soient que rares.

STIGMATES. On nomme ainsi, dans les insectes, les orifices extérieurs des trachées ou vaisseaux aériens; ils sont ordinairement en forme de boutonnières.

STRIES, cannelures fines & légères sur l'écusson ou sur les étuis des insectes, sur les écailles des poissons, &c.

T

TALON. Dans les quadrupèdes & les oiseaux, le vrai talon est beaucoup plus haut qu'on ne le croit vulgairement, puisque leur talon est réellement l'articulation qui est au bas de ce qu'on nomme populairement la cuisse. Ainsi, dire d'un oiseau qu'il est emplumé jusqu'au talon, n'est pas, comme quelques personnes l'imaginent, lui donner des plumes jusqu'après de l'origine des doigts. Voyez pied.

Le talon d'une coquille bivalve, par exemple, d'une *moule*, en est la partie la plus épaisse qui forme un bec très-court au-dessus de la charnière.

TARSE. D'après l'article précédent, le tarse, dans les quadrupèdes & les oiseaux, est ce qu'on prend vulgairement pour la jambe, le tarse, en général, étant la partie du pied qui suit immédiatement la jambe, & dont on nomme le talon la partie postérieure dans l'homme.

TERMINAL. On appelle terminal tout ce qui termine un tout ou une partie quelconque. Ainsi on dit de la bouche d'un animal qu'elle est terminale, quand on

veut exprimer que le nez ou museau ne la dépasse point & qu'elle termine vraiment la tête.

TÊTE. On nomme quelquefois ainsi le sommet d'une coquille.

TÉTRADACTILE, qui a 4 doigts. Souvent, pour abrégé, je dis dans les descriptions, en parlant des oiseaux: *tétradactyle à 3 antérieurs*, ou, à *2 antérieurs*, c'est-à-dire: à 4 doigts dont 3 sont devant, 1 derrière, dans le premier cas; dans le second, à 4 doigts dont 2 sont du devant & 2 par derrière. En parlant des quadrupèdes, je dis aussi pour abrégé: *tétradactyle antérieurement*, *pentadactyle*, ou *tridactyle postérieurement*, c'est-à-dire: à 4 doigts aux pieds de devant, 5 ou 3 à ceux de derrière.

TÉTRAPTERE, qui a quatre ailes.

THORACHIQUES, se dit des nageoires du ventre quand elles sont situées au thorax, c'est-à-dire, après l'ouverture des ouïes peu après l'aplomb des nageoires pectorales; & l'on appelle poissons thorachiques, ceux en qui les nageoires du ventre sont ainsi placées.

T

THORAX, poitrine, ou ce qui en tient lieu, soit par la nature des parties contenues, soit par sa position, soit par l'un & l'autre.

TRACHÉES. On appelle ainsi dans les insectes, comme dans les végétaux, de petits vaisseaux aériens, communément blancs & comme argentins, roulés en tire-bourre dans plusieurs de leurs parties, & qui tiennent lieu de poumons à ces êtres.

Dans les coquillages, **M. ADANSON** appelle trachées une ou 2 petites ouvertures que l'on voit à leur manteau, par lesquelles ils aspirent ou rejettent l'air ou l'eau. Voyez *came* dans l'ouvrage.

TRANSVERSAL. Voyez longitudinal.

TRIDACTYLE, qui a 3 doigts. **V. tetradact.**

TRIPLE, se dit des insectes dont le der-

riere est garni de 3 appendices en poils plus ou moins longs.

TRIPTÉRYGIEN, se dit d'un poisson qui a 3 nageoires sur le dos.

TROU DES TEMPEs. **M. BROUSSONNET** appelle ainsi de petites ouvertures qui se trouvent derrière les yeux de plusieurs chiens de mer.

TUBULEUSES, se dit des narines ou autres ouvertures dont le bord s'élevant un peu, forme une espèce de petit tuyau.

TUILÉ, synonyme d'*imbriqué*.

TURBINÉE, se dit d'une coquille dont les spires se courbent en montant & en descendant autour d'un cône, de manière qu'elles laissent un creux ou umbilique au centre de leurs révolutions; ou autour d'un cylindre très-menu, mais alors il faut que les spires soient très-coniques.

V

VALVE, battant, pièce, écaille qui forme à elle seule, ou avec une ou plusieurs autres, une coquille entière.

VENTRALES. On nomme ainsi les nageoires du ventre, qu'elles soient abdominales, thorachiques ou jugulaires.

VERRUES, élévations irrégulières assez petites & poreuses sur la robe d'une coquille, ou sur la surface de quelque animal.

UMBILIQUE, synonyme de *nombril*.

UNIQUES (coquilles). Voyez spirales.

UNIVALVE, se dit d'une coquille d'une seule pièce.

VOL, se dit comme synonyme d'*envergure*.

VOLUTE, contour des spirales autour du fût d'une coquille, jusqu'à l'œil.

VULVE, ouverture sexuelle des femelles.

Y

YEUX A RÉSEAUX. On nomme ainsi les 2 yeux les plus apparens des insectes, parce qu'ils semblent couverts d'un réseau, mais la loupe les fait voir taillés à facettes. **M. PUGET** est le premier qui ait bien constaté que ces organes, dont chacun ne paroît être qu'un œil, en renferment quelquefois réellement plusieurs mille. On doit s'étonner de ce que quelques personnes ont proposé sérieusement, comme une difficulté, la certitude avec laquelle les insectes distinguent le véritable objet, malgré la foule des images fausses, comme si un papillon de-

voit voir mille fleurs au lieu d'une, tandis qu'avec nos 2 yeux nous la voyons simple.

YEUX LISSES. On a ainsi nommé de petits points noirs & brillans que plusieurs insectes ont communément au nombre de 3 sur la tête, entre ou derrière les 2 yeux à réseaux. **M. PALLAS** pense avec raison que peut-être s'est-on trop hâté de regarder tous les points noirs ainsi placés comme des yeux. **M. FABRICIUS** ne paroît pas croire que ce soient jamais des organes particuliers; cependant quelques observations prouvent que ce sont de vrais yeux sur plusieurs insectes.

Z

ZONES, bandes ou fascies sur la robe d'une coquille.

ZOOLOGIE, traité, histoire des animaux.

ZOOPHYTE. Ce mot, par lui-même, signifie *animal-plante*. Un tel être est sans doute aussi chimérique que la chimère de la fable. Mais, excepté MM. de LINNÉ & PALLAS, les Philosophes Naturalistes en employant ce mot ne prétendent jamais lui donner cette signification. Ils veulent seulement indiquer des animaux qui joignent aux qualités animales une forte

d'analogie avec les plantes, par la faculté de se reproduire, comme elles, de bouture. L'usage de ce mot pris ainsi dans un sens moins strict, a ensuite été étendu & l'est encore à beaucoup d'animaux qui n'ont pas cette faculté des plantes, ou en qui elle n'est pas prouvée, mais qui ont cela de commun avec les animaux qui en jouissent, d'être mous & de n'avoir aucun organe à nous connu, analogue aux organes des animaux des autres classes.

EXPLICATIONS DES ABRÉVIATIONS

Employées pour les mots qui reviennent le plus souvent dans cet Ouvrage (1).

A B D . . . abdominal, ale, ales.
 abus. . . abusivement, sif, sive, &c.
 acanthopt. . . acanthoptérygien.
 alép. . . alépidote.
 Amér. . . Amérique.
 ant. . . antenne.
 antér. . . antérieurement, antérieur.
 art. . . article, articulation.
 branc. . . branchiale, branchiostège.
 c. . . coquillage, & coquille.
 c. à. d. . . c'est-à-dire.
 cét. . . cétacée.
 chond. . . chondroptérygien.
 coléopt. . . coléoptère.
 commun. . . communément.
 comp. . . composé.
 cr. . . crustacé.

cyl. . . cylindrique.
 dact. . . dactyle, tridact. tétradaçt. pentadaçt.
 tridactyle, tétradaçtyle, &c.
 diam. . . diamètre, diamétralement.
 dr. . . droit, droite.
 esp. . . espèce.
 extér. . . extérieur, extérieurement.
 filif. . . filiforme.
 g. . . genre.
 gr. . . *grand*, jamais : *gros*.
 gren. . . grenouille.
 h. . . haut.
 hémipt. . . hémiptère.
 i. . . insecte.
 impropr. . . improprement.
 Indes. . . j'entends par ce mot les Indes orientales.

(1) Je prie les personnes tentées de blâmer cet usage de quelques abréviations, de faire avec moi 2 réflexions. 1^o. Ces abréviations ne sont pas aussi embarrassantes dans le texte qu'elles peuvent le paroître, étant isolées comme elles le sont ici. Dans le cours de l'ouvrage, le sens de la phrase détermine presque toujours leur valeur, & dispense de recourir à cette table.

2^o. Quant à ce que l'ouvrage gagne à ces abréviations, du côté de la diminution du nombre des pages, il ne faut pas l'estimer seulement par la somme des lettres retranchées dans chaque mot, mais il faut considérer que souvent un retranchement de 3 ou 4 lettres dans un mot épargne une ligne entière, parce que si à une ligne bien complète, malgré l'abréviation employée, on eût ajouté les lettres retranchées, il eût fallu commencer une nouvelle ligne, & l'article eût occupé une ligne de plus. Cette économie répétée un très-grand nombre de fois dans un ouvrage plein d'*alinéa*, fait une diminution de plus de 60 pages. Si j'avois cru pouvoir les ajouter à un volume déjà épais, je les aurois employées à un usage plus intéressant qu'à éviter des abréviations, j'aurois donné plus d'étendue à quelques articles.

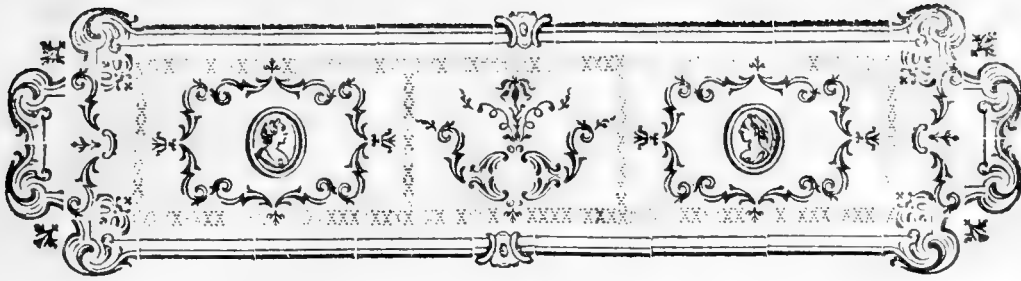
- infér. . . inférieur, inférieurement.
 intér. . . intérieur, intérieurement.
 larg. . . largeur.
 latér. . . latéral, latéralement.
 lig. . . ligne.
 longit. . . longitudinal, longitudinalement.
 malacopt. . . malacoptérygien.
 méd. . . médiocre, médiocrement.
 mérid. . . méridional.
 n. . . noir.
 névropt. . . névroptère.
 non décrit. . . c'est-à-dire : *non décrit sous le nom à l'occasion duquel j'en parle*, car un animal non décrit sous un nom, peut l'être sous un autre, sans que l'on s'en doute ; les demi-descriptions, ou plutôt les indications des Auteurs qui le désignent sous le premier nom, le faisant trop peu connoître pour qu'on aperçoive son identité, & même son analogie avec l'objet d'une autre description plus complète qui tombe sur le même animal, sous un autre nom.
 obl. . . oblong.
 ordin. . . ordinaire, ordinairement.
 p. . . poisson, même chondroptérygien. Il veut dire aussi un *point*, selon que le sens l'indique.
 pap. . . papillon.
 par conf. . . par conséquent.
 partic. . . particulier, particulièrement.
 pet. . . petit.
 phal. . . phalène.
 pi. . . pied.
 pol. . . polype, & polyplage.
 postér. . . postérieur, postérieurement.
 précéd. . . précédent.
 q. . . quadrupède.
 r. . . reptiles, même impropr. dits, tels que les quadrupèdes ovipares.
 serp. . . serpent.
 solit. . . solitaire.
 thor. . . thorachique.
 transp. . . transparent.
 transv. . . transversal, transversalement.
 triang. . . triangle, triangulaire.
 v. . . ver, & aussi : voyez par renvoi.
 zo. . . zoophyte, mollusque, &c.
 ' . . pied.
 " . . pouce.
 "' . . ligne. Ainsi : l. 2' 3" 5''' ; larg. 1' 4" 6''' , veut dire : longueur 2 pieds, 3 pouces, 5 lignes ; largeur : un pied, 4 pouces, 6 lignes. Dans les mesures des insectes, je sous-entendrais toujours les lignes.
 ? . . Ce signe a, dans les méthodes zoologiques, comme dans les autres, toute la signification grammaticale, dont il est susceptible ; il indique le doute & signifie une question, par conséquent il exclut toute assertion. Ainsi quand je dis, par exemple : *Piquitinga, p. du g. du Saurel ?* c'est comme si je disois : *Piquitinga, poisson de je ne sais quel genre. Ne seroit-il pas du genre du Saurel ? je ne peux le décider. Si quelqu'un a sur cet animal des connoissances particulières, je le prie de m'en faire part & de m'aider à prendre un parti.* Voilà en quel sens il faut prendre les phrases affectées du point d'interrogation.

A B R É V I A T I O N S

E M P L O Y É E S

Pour désigner les Auteurs qui sont le plus souvent cités dans cet Ouvrage.

- | | |
|--|--|
| <p>AD... M. Adanson.</p> <p>ARG... M. d'Argenville.</p> <p>ART... Pierre Artedi.</p> <p>BLOCH... M. Bloch.</p> <p>BON... M. Charles Bonnet.</p> <p>BRIS... M. Brisson.</p> <p>BROUS... M. Broussonet.</p> <p>BUF... M. le Comte de Buffon, ou son ouvrage, par conf. M. de Montbeillard, quand les articles où se trouve la citation font de lui.</p> <p>DAUB... M. Daubenton.</p> <p>DICQ... M. l'Abbé Dicquemare.</p> <p>DON... Vitalien Donati.</p> <p>DUHA... M. Duhamel.</p> <p>EL... Jean Ellis.</p> <p>ERX... M. Erxleben.</p> <p>FAB... M. Jean-Christien Fabricius.</p> <p>FABR... M. Othon Fabricius, l'Auteur de la <i>Fauna Succica</i>, qu'il ne faut confondre ni avec le précédent, ni avec Jean-</p> | <p><i>Albert Fabricius</i>, Auteur de la théologie de l'eau.</p> <p>GO... M. Antoine Gouan.</p> <p>GEOF... M. Geoffroi.</p> <p>GEER... M. le Baron de Geer.</p> <p>GRON... Laurent-Théodore Gronovius.</p> <p>JONS... Jean Jonston.</p> <p>LIN... M. le Chev. de Linné.</p> <p>MARC... George Marcgrave.</p> <p>MAUD... M. Maudit.</p> <p>MUL... M. Othon Muller.</p> <p>PAL... M. Pierre Simon Pallas.</p> <p>RÉAU... M. de Réaumur.</p> <p>ROND... Guillaume Rondelet.</p> <p>RU... Henri Ruysch.</p> <p>SPAL... M. l'Abbé Spallanzani.</p> <p>SAM... Jean Swammerdam.</p> <p>TREM... M. Trembley.</p> <p>WIL... François Willughby.</p> <p>ZIM... M. Zimmerman.</p> |
|--|--|



ZOOLOGIE UNIVERSELLE,

O U

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DU REGNE ANIMAL.

M É T H O D E S.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Du regne animal en général.

C'EST aux bons ouvrages de Philosophie zoologique qu'il faut recourir, si l'on veut se procurer, sur l'animalité, des idées justes & complètes. Je n'entreprendrai pas même de définir l'*animal*. Les seules pièces justificatives d'une définition de cet être compliqué & peu connu, quoique toujours sous nos yeux & vivant parmi nous, demanderoient une étendue que je ne pourrois leur donner ici. Il suffira de dire que j'appelle *Animal* tout être organisé, sensible & animé, ou qui montre de la spontanéité, au moins dans quelques-uns de ses mouvemens. Nous le jugeons plus parfait, ou plus élevé dans l'échelle de l'animalité, à mesure qu'il nous semble communiquer davantage avec les objets extérieurs. Excepté un petit nombre

de cas équivoques, le *végétal* ne paroît communiquer qu'avec ce qui pénètre sa substance, avec les sucs & les fluides qu'il admet. Mais l'*animal* annonce bien d'autres rapports. Celui qui occupe un des premiers rangs, ou qui représente un des premiers termes de la progression décroissante & presque infinie que forment ces êtres, étend ses relations, non-seulement jusqu'aux objets voisins, par le Tact & le Goût, mais encore jusqu'aux objets éloignés, par la Vue, l'Ouïe & l'Odorat; & même par la Mémoire, jusqu'aux objets absens. Il montre sa sensibilité par ses efforts pour éviter la douleur. Quand ces efforts sont impuissans, il la témoigne par ses cris & sa fureur, ou par ses plaintes & ses caresses. Enfin il prouve la

A

spontanéité de ses mouvemens, en ne les proportionnant pas à la cause qui paroît les exciter.

Ces signes frappans d'animalité décroissent en s'éloignant des premiers animaux, & en s'approchant des derniers, en qui ils sont moins marqués & moins nombreux. Mais où s'arrête enfin ce décroissement? Nous l'ignorons. Tant que nous appercevons quel'un de ces signes, quelque foible qu'il soit, nous reconnoissons pour animal l'être qui nous le montre. N'en découvrons-nous plus aucun, quoique nous voyions encore des preuves d'organisation? Nous rangeons l'être qui nous les fournit parmi les végétaux. Enfin nous repoussons parmi les êtres moins chers à la nature, plus simples & sans vie, que nous appellons *minéraux*, celui en qui nous ne découvrons aucun organe.

Je ne combattrai pas ici avec détail une opinion trop peu fondée & trop démentie par tout ce que nous connoissons pour qu'elle puisse subsister long-tems, quelque répandue qu'elle paroisse aujourd'hui. Je veux parler du prétendu rapprochement des 2 classes d'êtres qui composent la nature organisée, du rapprochement des végétaux & des animaux. Qu'on les rapproche tant qu'on le voudra, peu importe, pourvu qu'on ne les confonde jamais, en prétendant que les derniers des uns sont les premiers des autres, ou qu'il est des êtres mitoyens, des *animaux-plantes*, ou des *plantes-animaux*. Je suis fâché de voir à la tête de ceux qui ont favorisé cette doctrine, un des premiers Naturalistes de l'Europe, l'illustre M. PALLAS, & même le célèbre LINNÉ. Tout ce que l'on peut dire en faveur de cette manière de voir, se réduit à de simples analogies, & je les exposerai en peu de mots quand je parlerai des Zoophytes. Mais je peux d'avance, parce que c'en est ici le lieu, montrer en 4 mots qu'elles ne prouvent point ce qu'on prétend en conclure. Il est bien étrange que l'on ait choisi des *Polypes* pour assigner en eux les derniers termes putatifs de l'animalité; le point où elle paroît se fondre, s'amalgamer avec la végétation. Comment a-t-on choisi pour cela des animaux qui possèdent à un très-haut degré les facultés animales les plus frappantes, l'irritabilité & la spontanéité? Le *Zoophyte* ou le *Polype* qui a pour squelette les corps rameux & plantiformes qui ont fait naître l'idée de la végétation, est un des animaux les plus irritables, un de ceux en qui les contractions & les dilatations amenées par les causes les plus foibles, sont cependant les plus grandes & les plus rapides. D'une étendue de cent lignes, un bras se réduit tout-à-coup à une longueur d'une ligne; &

cette contractibilité est jointe à un tact si fin, que ce que le mouvement violent des vagues ne fait souvent pas faire à ces tentacules délicats, un foible mouvement causé par un corps étranger, ou son simple attouchement, le leur fait faire à l'instant. Ces mêmes bras vont chercher & amener la proie; leurs mouvemens annoncent une spontanéité, & même un instinct très-éloigné d'avoir rien d'équivoque. Il s'en faut donc bien que les *Polypes* appelés *Zoophytes*, soient les dernières limites du regne animal & commencent à tenir au végétal. Ainsi, s'il devoit se trouver des *animaux-plantes*, il ne faudroit pas les chercher parmi ceux-ci, & l'on ne peut être autorisé à les y voir par des analogies plus imaginaires & ingénieuses que réelles, & qui, la plupart, tombent autant sur les squelettes des *Zoophytes* que sur les *Zoophytes* même.

L'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'ici pour expliquer ce qui tient à l'organisation du végétal, doit faire juger de la difficulté de dévoiler ce qui tient à celle de l'animal. Il n'y a que ceux qui ont la froide manie d'atténuer, je ne fais dans quelle vue, tous les phénomènes, qui aient la petite prétention de rendre compte de tous ceux qui résultent de l'organisation végétale; à plus forte raison doit-on en dire autant des physiciens qui croient expliquer ce qui constitue l'animal. Eût-on fait de toutes les parties des végétaux une dissection aussi fine que l'est celle de la Poire de M. du HAMEL, on n'en seroit pas plus avancé. Tant que l'on ignorera quelle est la cause puissante de l'ascension de la sève, de cette ascension qui élève & soutient le mercure à une hauteur étonnante & ne ressemble en rien à la suspension des liqueurs dans les espaces capillaires; tant que l'on n'aura pas la moindre notion des moyens par lesquels s'operent ces sécrétions qui extraient pour différentes parties d'une même plante des sucs divers; tant qu'on ne nous expliquera point par quelle magie un végétal assimile en même tems à sa tige ou à son bois, à ses feuilles & à ses fleurs, ou à son fruit, les liquides & les fluides qu'il absorbe; tant que l'on ne pourra nous dire ce qui défine les nervures des feuilles, ce qui découpe si régulièrement leurs contours, ce qui les étend & les amincit, mais arrondit leur pédicule, ce qui développe, assemble & dispose les pétales, ce qui les façonne avec art, & ce qui les orne de ciselures fines & de couleurs brillantes placées avec symétrie; tant que l'on n'expliquera pas sur-tout d'où vient la faculté qu'ont ces êtres de se reproduire ou de produire leur semblable, il faudra convenir

que l'on n'entend rien à la Physiologie des végétaux (1). Mais si l'on n'a pu parvenir encore à connoître l'organisation de ces êtres, combien est-on éloigné de développer celle des êtres plus compliqués qui composent le regne animal.

Quelle que soit la partie la plus grossière des animaux, cette partie visible, que l'on a si bien détaillée dans plusieurs ouvrages, & dont la description n'appartient pas à celui-ci, il est certain que son organisation produit 6 principaux résultats que l'on nomme fonctions animales. Ces fonctions sont : la Sécrétion, la Nutrition, la Respiration, la Circulation, la

Digestion & la Génération. Je les cite dans l'ordre selon lequel le hasard les présente à mon esprit, parce qu'on ne peut établir aucun rang entre elles, n'y en ayant aucune que l'on puisse dire antérieure aux autres. S'il n'y avoit point de fluide extrait ou séparé, c. à. d. de Sécrétions, il n'y auroit point de Circulation, & sans la Circulation il n'y auroit point de vie, ni par conséquent de Digestion, de Nutrition, de Respiration. Mais aussi, s'il n'y avoit point de Digestion il n'y auroit lieu à aucune Sécrétion, ni par cons. aux autres fonctions qui en dépendent. Ces fonctions sont donc co-existantes, liées & subordonnées les unes aux autres

(1) Il ne faut pas que les intéressantes & nombreuses découvertes de la nouvelle chimie végétale fassent prendre le change au Naturaliste. Ces découvertes peuvent apprendre, & apprennent en effet, à mieux connoître les produits, les résultats de l'action organique; mais elles ne tendent en rien à montrer en quoi cette action consiste. Que cette même action combine dans l'intérieur de la plante tels ou tels principes gazeux ou autres; qu'il en résulte tel extrait, tel sel, telle huile; qu'il en sorte une substance sucrée, résineuse ou mucilagineuse, je n'en connois pas mieux les organes qui unissent ou séparent ces divers principes, ces diverses substances, d'une manière uniforme dans chaque végétal de la même espèce, & d'une manière toujours différente, mais toujours constante, dans chaque plante de genres divers. Je n'en connois pas mieux ce qui fait la différence de l'embryon qui ne produira qu'un frêle arbutus, à celui qui doit produire un arbre dont la cime s'élèvera dans les nues, & dont le tronc nouveau, centenaire & robuste, bravera les orages. Je n'en connois pas mieux en quoi consiste la différence qui se trouve entre la plantule qui doit produire une fleur odorante, ornée des plus riches couleurs, & d'un port ou élégant ou majestueux, & la plantule qui ne donnera qu'une herbe rampante & inodore, & ne poussera des fleurs qu'aux yeux du Botaniste, parce qu'à ces yeux pénétrants une floraison quelconque précède toujours la maturation de la semence. Convenons-en : le Chimiste en apprenant au Naturaliste quels principes renferment les substances végétales & animales, ne l'instruit pas plus sur leur Physiologie, qu'il n'éclaircira sur la Mécanique l'homme auquel il ferait l'analyse des matières employées dans la construction d'un savant automate. Gardons-nous donc de nous laisser aller à l'enthousiasme sur les nouveaux progrès de la Chimie; ne nous figurons pas que cette science va nous dévoiler tout. Cette confiance aveugle ne seroit propre qu'à ralentir les progrès réels de l'Histoire naturelle, en détournant le Naturaliste des recherches physiologiques, les seules qui puissent reculer les limites de la science. Il pourroit d'ailleurs résulter de l'enthousiasme d'autres inconvéniens, car il porte souvent à recevoir sans assez d'examen, & comme constantes, des théories au moins incertaines. Je n'en citerai qu'un exemple. Depuis les premières expériences de HALEs sur les végétaux, on a mis leurs organes à diverses épreuves. On a fait croître des végétaux dans de l'eau pure. Du succès de cette expérience, on s'est cru autorisé à conclure que les plantes ne pompoient, par leurs racines, qu'une certaine quantité d'humidité,

& qu'elles tiroient leur vraie nourriture de l'air par les feuilles, & non de la terre par leurs racines. Pour confirmer cette hypothèse, on a dit que la sève ascendante étoit moins abondante que la sève descendante; l'illustre M. BONNET a cru observer un fait qui appuyoit cette idée; il a cru voir que, dans les cicatrices qui suivent les blessures de l'écorce, le bourrelet supérieur se formoit avant l'inférieur & étoit le plus considérable. De tout cela, on a conclu que l'engrais ne seroit à la végétation que par des fluides élastiques qui s'en dégagent & vont pénétrer dans la substance de la plante par les organes de la surface des feuilles, & que la terre n'étoit qu'un point d'appui & une éponge propre à retenir une certaine quantité d'eau. Les Physiciens-Chimistes se sont emparés de cette théorie, & bientôt on a oublié qu'elle n'étoit fondée que sur des principes mal établis. On n'a pas même remarqué ce qu'on pouvoit remarquer tous les jours, qu'il étoit faux qu'en effet dans les cicatrices le bourrelet supérieur devançât l'inférieur, & fût plus fort que lui. On n'a pas observé que le moment de la plus forte végétation étoit indépendant de l'action des organes des feuilles, puisqu'il précédoit leur apparition & la décidait même, ou que l'époque de la sève la plus abondante étoit antérieure au développement des boutons & en étoit même la cause; que par conséquent c'étoit la racine qui jouoit le premier rôle; que quelque grand, quelque important que fût celui des feuilles, il n'étoit que secondaire; qu'en effet si la suppression de ces parties nuisoit à la santé de la plante; elle la faisoit cependant périr beaucoup moins promptement que ne le fait la suppression des racines, sur-tout si l'on ne procuroit pas la fonction de ces dernières à la tranche infér. du tronc coupé, en la plongeant dans l'eau. On n'a pas remarqué combien les expériences par lesquelles on a cru prouver les assertions contraires étoient incomplètes. En effet, il ne suffit pas que plusieurs plantes demi-aquatiques, comme le Saule, l'Aune, le Peuplier, &c. parviennent à une crue considérable étant simplement plongées dans l'eau; il faudroit prouver que la plupart des plantes sont dans le même cas; qu'aucun de leurs principes n'en souffre, & qu'ainsi rien n'est changé dans les fonctions de leurs organes. Il eût donc fallu faire ces expériences sur des plantes dont on pût dire si les principes savoureux & nutritifs, médicinaux & odorans, en étoient altérés; enfin il eût fallu répéter ces expériences en plaçant, autour de ces plantes, de l'engrais sans communication ni avec leurs racines, ni avec l'eau dans laquelle elles étoient plongées.

avec la réciprocité la plus parfaite ; excepté la Génération qui est accidentelle à l'individu, mais nécessaire à l'espèce.

Je n'ai pas mis, comme on le fait communément, la Sensibilité & l'Irritabilité au nombre des fonctions, parce qu'en rigueur ce ne sont pas là des fonctions, mais des propriétés. Les fonctions sont le résultat ou l'effet du jeu des organes ; or, la Sensibilité & l'Irritabilité ne sont pas des effets du jeu des organes, mais des propriétés primordiales des organes même. L'Irritabilité n'est pas plus une fonction que l'Attraction n'est un effet. Comme l'Attraction est une des principales causes des phénomènes physiques, de même l'Irritabilité est la principale cause des phénomènes physiologiques, ou des fonctions animales qui la supposent.

Je pourrais, à son occasion, renouveler la même plainte que je faisois, il y a un instant, au sujet de l'organisation végétale. Il y auroit beaucoup de choses à dire sur l'idée foible, imparfaite & mesquine que l'on donne souvent de cette admirable propriété. Mais des élémens de Zoologie n'admettent pas les détails dans lesquels il faudroit entrer pour rectifier tout ce qu'il y a de défectueux dans la plupart des notions de ce qui concerne la constitution animale. Je dirai seulement que l'Irritabilité est une propriété par laquelle une fibre saine, touchée par un corps étranger, tend à se racourcir avec une force supérieure à celle qui lui a été appliquée. Cette définition prévient & corrige la plupart des idées fausses sur cette propriété merveilleuse. Dès lors on n'y peut rien voir qui ressemble, ni à une oscillation, ni à une suite de l'élasticité. Un corps qui oscille ne fait que remonter à la hauteur d'où il est tombé, & un corps élastique ne fait que se rétablir dans son ancien état ; dans l'un & l'autre cas la réaction est égale à l'action, & l'effet à sa cause. Souvent, au contraire, un attouchement léger met un muscle dans de si violentes convulsions que le corps qui l'y a fait entrer par un mouvement, dont la force étoit égale à 1, sera repoussé par lui avec une force égale à plus de 100000.

Il importe que les personnes qui n'ont point étudié la structure animale prennent une idée plus juste de l'Irritabilité, & qu'elles ne se laissent point tromper par des comparaisons fausses, & par des explications qui ne paroissent faciles que parce qu'elles sont incomplètes. Il faut que ces personnes sachent qu'il en est just qu'ici de l'Irritabilité comme de l'Attraction ; c'est un premier fait que l'on n'explique point, mais qui sert à en expliquer d'autres. Il n'a aucune analogie avec cette espèce d'élasticité qui

porte la fibre végétale, aussi bien que la fibre animale, a se racourcir quand on la coupe entre deux points fixes. Cette élasticité végéto-animale survit à l'individu pendant des années entières, tandis que l'Irritabilité ne subsiste que peu de tems après la perte de la vie. Cette propriété n'a nul rapport à l'élasticité des cordes d'instrument auxquelles on l'a quelquefois comparée. La corde doit être sèche & tendue, sans quoi elle ne vibreroit pas ; la fibre, au contraire, sans être ni sèche ni tendue, répond au plus léger attouchement. La corde, même sèche & tendue, ne bouge pas d'une manière sensible si elle est foiblement touchée ; la fibre, au contraire, quoique lâche & noyée dans les humeurs animales, n'est jamais touchée en vain. La corde, heurtée plus ou moins vivement, fait des vibrations conformes aux simples loix de la plus grossière mécanique par une réaction égale à l'action ; la fibre, au contraire, dans son mouvement, surpasse d'une manière étonnante celui qui lui a été appliqué, le simple contact d'un corps étranger la mettant dans de violentes agitations. Enfin, tant que la corde conserve son aggrégation elle peut vibrer ; au lieu que, sans avoir rien perdu de son aggrégation, la fibre est privée de son Irritabilité par tout dérangement notable dans l'organisation des autres parties principales du Tout, ou par sa simple séparation d'avec ces parties.

Cette propriété est simple, séparée, indépendante de toute autre propriété connue. Ce n'est point une action liée à celle des Nerfs. Les Nerfs ne jouent ici aucun rôle immédiat, excepté, peut-être, les mouvemens volontaires, puisque l'Irritabilité a encore lieu quelque tems après que l'on a séparé le muscle du reste du corps, & par conséquent du principe des Nerfs. Pendant plusieurs heures le cœur de l'animal à sang froid, & pendant plusieurs minutes celui de l'animal à sang chaud continuent, quoique séparés du corps, à répondre vigoureusement aux plus légers stimulans ; le simple contact d'un corps étranger, un souffle les mettent en mouvement, de manière à leur faire soulever d'assez grands poids. Si j'ai exposé ici, en peu de mots, ces vérités, c'est pour détruire l'impression que peuvent faire des notions peu exactes données tantôt par la légèreté, tantôt par l'ignorance, quelquefois, peut-être, par un desir secret de ne faire connoître dans les phénomènes que ce que l'on peut en expliquer.

Je ne parlerai pas de chacune des 6 fonctions animales que j'ai indiquées ci-dessus ; on en trouve par-tout des idées assez exactes. Quelques grandes que soient les difficultés qu'elles

offrent au Physiologiste qui entreprend de les développer, du moins n'est-il pas réduit à balbutier dans tout ce qu'il en dit. Des explications justes & satisfaisantes, sur une infinité de points, dédommagent son lecteur de ce qu'il ne peut leur apprendre sur quelques autres. Les fonctions sur lesquelles il est le plus forcé de les abandonner à leur ignorance sont la Sécrétion, la Nutrition & la Génération. Il ne les satisfera pas en expliquant la manière dont les glandes & les autres organes sécrétoires séparent chacun constamment le seul fluide à l'infiltration duquel il est destiné. Il ne sera pas plus heureux sur la cause qui assimile l'extrait de nos alimens aux parties du corps les plus différentes, de façon qu'il répare dans les cheveux & les ongles, dans les chairs & les membranes, dans les os & les ligamens, dans les viscères & les vaisseaux, dans les nerfs & le cerveau même les pertes journalières que sont ces parties si diverses. On fait assez que sur la Génération, nous sommes réduits à admirer; à moins que nous ne soyions assez simples pour croire que nous avons expliqué une fonction quand nous avons fait l'histoire des résultats qu'elle met sous nos yeux.

La Sensibilité, ai-je dit, est, comme l'Irritabilité, une propriété animale plutôt qu'une fonction. Cependant son influence, sur les vraies fonctions, étant bien moindre que celle de l'Irritabilité, son rang est aussi moins fixe. Nous ne connoissons absolument rien qui puisse donner aux parties animales cette faculté que nos sensations nous font trop bien connoître pour que je cherche à la définir. Elle tient si peu à l'Irritabilité que, communément, les parties les plus irritables sont les moins sensibles, & réciproquement. Dire que les nerfs sont les organes de la sensibilité, & qu'ils transmettent au cerveau les impressions qu'ils ont reçues, c'est dire une vérité; mais c'est ne pas donner plus de lumières que n'en donneroit sur l'optique celui qui me diroit que l'œil est l'organe de la vue. La faculté de sentir, ou pour parler plus exactement, la sensibilité est ce que la nature nous offre de plus beau, mais malheureusement de plus inconcevable. Nous n'avons ici aucune donnée qui tende à faire espérer au Physiologiste le moindre progrès. Mille découvertes, plus ou moins sublimes, ont enrichi la science dont il s'occupe, sans que ce qui concerne la sensibilité ait pu en recevoir quelque lumière.

Je crois en avoir dit assez pour faire comprendre, aux personnes même qui n'y avoient jamais réfléchi, combien les animaux sont des pièces compliquées & magnifiquement pourvues

des plus riches propriétés. Celles de ces personnes qui ont le plus négligé jusqu'ici l'étude de ces êtres doivent maintenant concevoir combien les derniers d'entre eux sont supérieurs aux premiers de tous les autres corps de la nature. Les détails sur le regne animal sont donc du plus vif intérêt par tout ce que leur objet a de grand & de merveilleux. Il ne faut pas que ce merveilleux nous effraye. S'il est ici une multitude de prodiges supérieurs à nos foibles conceptions, nous pouvons nous en dédommager sur une foule de faits & de vérités qui sont plus à notre portée. L'Anatomie & la Physiologie nous en offrent beaucoup, & ces sciences méritent le premier rang dans l'ordre des connoissances naturelles. Le second appartient de droit à l'histoire particulière des animaux même. Aussi les différentes parties de la Zoologie ont-elles été souvent l'objet de travaux des hommes de génie, tandis que peu d'entre eux se sont occupés des substances inorganiques, malgré l'utilité & l'intérêt qu'on ne peut contester à la partie de l'Histoire Naturelle qui les décrit. Si depuis quelques années celle-ci, faisant des conquêtes plus importantes, est devenue plus à la mode que la Zoologie, ce succès nouveau, & probablement éphémère, paroît dû à une cause qui fait peu d'honneur à l'esprit humain. Les hommes, en général, aiment à se livrer aux conjectures & aux systèmes, & le regne minéral leur fournit beaucoup plus d'occasions de se satisfaire que le regne animal. A peine fait-on distinguer les substances, que l'on se croit en état de deviner comment elles ont été mélangées, combinées, placées sur différens points de la terre & à de différentes profondeurs. On se croit autorisé, non-seulement à établir des hypothèses sur leur formation, mais à présenter ces hypothèses comme l'histoire des faits. On donne donc des théories de la terre plus ou moins ingénieuses; on y suppose les catastrophes, les révolutions dont on a besoin. On commande aux élémens, & l'on en dispose à son gré. Dans le roman que l'on imagine l'eau & le feu sont arbitrairement employés à élever des montagnes & à creuser des gouffres. Les enfans se regardent comme des héros quand ils font la petite guerre, & nos savans se croient des géans quand, sur le papier, ils entassent des masses, quand ils ébranlent ou font écrouler des voûtes. Plus leur hypothèse suppose de changemens & de fracas, plus ils comptent sur son succès. On nous place ainsi sur des décombres & des ruines, nous qui avions crû habiter un globe dont toutes les parties, au lieu d'être ainsi jetées accidentellement & par ha-

sard, étoient combinées avec sagesse & dessein, parce qu'elles nous paroissent en harmonie avec les hommes, les animaux & les plantes. Après nous avoir proménés sur de tristes débris, on nous traite comme ces hommes vains qui aiment à reculer l'origine de leur maison. On fait au globe une généalogie dont on fait que les titres, quels qu'ils soient, seront authentiques aux yeux de la multitude. On est sûr d'attacher le gros des Lecteurs en les étonnant par cette antiquité même qu'on donne à leur demeure, & par les bouleversemens auxquels on a eu recours pour la faire arriver à l'état où nous la voyons.

La Zoologie n'a aucun de ces moyens pour séduire la foule ; mais elle n'en a pas besoin. Ses attraits sont ceux de la nature, & tôt ou tard ils se font sentir. Je ne parle pas de cette nature morte qui est l'objet des travaux du Minéralogiste ; muette, & par conséquent incapable de rien démentir, elle se prête à toutes les fables. Mais je parle de cette nature vivante dont s'occupe le Zoologiste ; active & animée, elle est toujours sur le point de témoigner contre quiconque ose mêler à son histoire, qui est le résultat de l'observation, le mensonge qui n'est que l'ouvrage de l'imagination & de l'amour de la nouveauté (1).

CHAPITRE II.

Divisions générales des animaux.

§. 1. *Des méthodes en général.*

CE qu'on a dit & redit depuis quelques années contre les méthodes en Histoire Naturelle, doit faire sentir que celui qui ne fait que classer les êtres & ignore leur histoire, n'est point Naturaliste. Mais avec quelque élégance que l'on exprime cette vérité triviale, on ne prouvera jamais l'inutilité des méthodes, & en vain un des plus illustres Naturalistes de ce siècle a-t-il

voulu les dépriser. Elles seront toujours nécessaires pour faciliter l'étude d'une science si vaste que, même partagée entre les 3 regnes dont elle s'occupe, elle offre encore dans chacun d'eux beaucoup plus d'objets & de faits que l'esprit humain n'en peut saisir, s'il ne suit aucun ordre dans leur recherche. Il faut aider la mémoire par des rapprochemens qui, liant

(1) Les progrès de l'Histoire Naturelle trouvent en France, à l'époque actuelle, un obstacle qui ne retarde pas autant l'avancement des autres sciences, parce qu'elles ont moins besoin du concours d'une multitude d'observateurs répandus en divers pays. Les étrangers sont riches de leurs propres fonds, & en même tems de la fortune de leurs voisins, & de la nôtre, puisqu'ils font dans l'usage de s'approprier tous les bons livres qui paroissent en Europe. Il y auroit une présomption aussi forte qu'orgueilleuse à renoncer par principes à un pareil avantage ; aussi n'y renonçons-nous pas avec dessein. Mais, soit légèreté, soit négligence, nous nous conduisons comme si nous avions formé ce funeste projet ; & si nous continuons, les nations savantes finiront par nous laisser bien loin derrière elles. Les Anglois, les Allemands, les Italiens, les Russes, les Suédois, &c. ont tout ce que nous avons, & nous n'avons presque rien de ce qu'ils possèdent. Ils traduisent tous nos bons ouvrages, & nous ne traduisons que leurs ouvrages frivoles. Nous avons tout le faste de l'opulence, au milieu de la disette la plus affreuse. Nous renouvelons, avec un empressement puéril, des éditions qui sont très-loin d'être épuisées. Nous les multiplions sous l'important ou risible prétexte d'y ajouter quelques degrés de perfection typographique ; & nous ne pensons, ni à réimprimer les bons ouvrages de science qui n'existent plus dans le commerce, ni à nous mettre à portée de pro-

fitier des travaux de nos voisins, en traduisant leurs écrits. On n'imprime nulle part autant qu'en France, & cependant la France est peut être le pays de l'Europe où l'on a le plus de peine à se procurer les ouvrages composés en Europe. La matière première du papier est sur le point de nous manquer, & nous continuons à prodiguer cette préparation, en multipliant sans nécessité les éditions des mêmes ouvrages. L'on emploie en ce moment plus de 60 mille rames de papier à une nouvelle édition d'œuvres qui sont déjà, sous je ne fais combien de formes, dans toutes les bibliothèques ; & il n'y a pas chez nos Libraires un exemplaire des mémoires des différentes Académies de l'Europe. On ne trouve chez eux, ni en traduction, ni en original, les ouvrages de Linné, d'Antédi, de Willugby, de Ray, de Gronov, de Malpighi, de Geer, de Pallas, de Redi, de Swammerdam, d'Erxleben, de Pennant, de Schœffer, de Gesner, de Hooek, de Ledermuller, de Lewenhœck, de Sloane, de Nieremberg, de Knorr, de Martini, de Shaw, de Vallisnieri, de Rœsel, de Zimmermann, de Kalm, de Salvien, de Lister, de Scheuchzer, d'Edward, de Muller, d'Albin, de Catesbi, de Frisch, de Forskal, de Clufius, de Kœmpfer, de Schreber, de Steller, des 2 Gmelin, de Schonveld, &c. &c. &c. Ici les réflexions que je ferois seroient peu utiles, elles se présentent assez d'elles-mêmes, & ne fournissent que trop de matière à la critique des étrangers.

un objet à un autre objet, un fait à un autre fait, la mettent en état de se rappeler les uns par les autres.

Tout le monde fait, & il étoit assez inutile de le répéter, que la nature ne connoît ni nos classes, ni nos sections, ni nos genres, ni nos especes. Mais elle connoît nos rapprochemens quand ils sont bien faits, & nos analogies quand elles sont justes; elle les connoît, puisqu'elle les fonde, & nous en indique & nous en fournit les fondemens, cela nous suffit. Que sont ces classes & ces sections, ces articles & ces ordres, ces genres, ces familles & ces especes? Ce ne sont que divers degrés de rapprochemens constants établis sur des analogies constantes, auxquels il a fallu donner des noms pour pouvoir s'exprimer. On a donc appelé especes les animaux entre

lesquels on a observé le plus grand voisinage. Quand plusieurs d'entr'eux ont paru voisins au même degré, à raison de formes ou de facultés communes, on en a fait des familles. De ces familles, ou immédiatement de ces especes même, si on n'a pas été appelé à les réunir en familles, on a fait un genre. On a considéré de même un certain nombre d'autres animaux qui avoient aussi entre eux d'autres rapports très-marqués, & on en a faits d'autres genres. Quand ces genres, ouvrages de l'abstraction de l'esprit, guidé par l'observation de la nature, ont offert encore des motifs de les rapprocher, quoiqu'à de plus grandes distances, on en a fait des sections. Les ordres & les classes sont nés de même, & cette origine n'offre rien de vicieux à la raison (1). Profitons donc des

(1) Voilà la seule maniere dont on puisse raisonnablement considérer les méthodes. Elles supposent, il est vrai, des fondemens réels dans la nature, mais en ce sens seulement que parmi les êtres il en est de plus ou moins rapprochés, de plus ou moins analogues les uns aux autres. Envisager les méthodes sous tout autre point de vue, c'est s'exposer à disputer sur les mots, sorte de puéilité qu'il faut toujours éviter. On y tombe quand on passe le tems à disputer si tel caractère est générique ou seulement spécifique. Il est à peu-près tout ce qu'on veut qu'il soit, & le seul soin qu'il faille prendre en se décidant là-dessus, c'est d'éviter les disputes & les inconséquences, car il ne faut pas prendre pour spécifique une différence considérable quand on en a assigné une autre plus légère comme générique; c'est de ne pas exiger la réunion d'un trop grand nombre de caractères pour former chaque genre, parce qu'il en résulteroit que les genres ne seroient pas assez multipliés, que les especes le seroient trop, & que la méthode deviendroit plus embarrassante qu'utile. Je n'ai jamais conçu que des hommes appelés par leurs connoissances & leurs talens à éclaircir des questions utiles, disputassent sérieusement pour savoir si tel animal est une espece de tel genre, ou s'il forme un genre particulier. Que m'importe que le *Becmare*, à raison de ses antennes droites, vous paroisse différer assez du *Charançon* à antennes coudées pour en faire un autre genre, ou qu'il vous semble devoir former simplement une premiere ou une seconde famille de *Charançons*; il me suffit d'être prévenu sur le parti que vous avez pris. Je peux à mon gré penser ou ne pas penser comme vous, puisque tout cela est arbitraire. Ce sont de pures conventions, dont le but n'est que de pouvoir indiquer brièvement les objets, de saisir plus facilement les rapports, & de mettre de l'ordre entre les êtres pour passer de l'un à l'autre sans occasionner aucune confusion dans les idées. Je voudrais même, qu'on ne disputât jamais sur les especes & les variétés; (il va sans dire que je ne parle pas de celles qui sont certainement passageres, accidentelles & individuelles, ou au moins connues pour simplement héréditaires). Toute différence constante, dont l'origine se perd, comme celle des races antiques, dans la nuit du tems, me paroît une véritable espece, quelque légère que soit la différence qui distingue l'animal qui en est le sujet. Dès que je ne peux

rien découvrir sur l'origine de cette race, je dois la supposer sortie des mains de L'AUTEUR DES ÊTRES avec la différence qui la caractérise. Je ne me tourmenterai pas même à des essais difficiles pour obtenir des accouplements entre des animaux divers. Ou du moins je dirigerai ces curieux essais vers un tout autre but; car le succès même de ces accouplements, & la fécondité du Mulet qui en résulteroit, ne me prouveroit rien sur la distinction que je peux faire de ces animaux. L'inutilité des premiers essais que l'on avoit faits pour établir un commerce entre le *Chien* & le *Loup*, ne prouvoit pas que ces animaux fussent de genres différens, & le succès que ces mêmes essais ont obtenu dans la suite, ne prouve pas aujourd'hui que le *Loup* & le *Chien* soient de la même espece. Il n'y a rien dans la nature qui nous autorise à poser pour principe, ni que tous les animaux du même genre doivent produire ensemble, ni que ceux qui produisent ainsi soient de la même espece, ni qu'ils ne soient que des variétés. Pour qu'il y ait quelque chose de réel & de fondé dans les discussions sur les genres, les especes & les variétés, il faudroit connoître à fond l'histoire des animaux. Dès que l'on sauroit qu'une race n'a pas toujours existé distincte & séparée de telle autre, on pourroit dire hardiment qu'elle n'en est qu'une variété accidentelle, quoique aujourd'hui constante; parce qu'on pourroit dire avec fondement que le climat, la domesticité, des circonstances particulières ont occasionné un changement dans une des générations de l'espece; que ce changement s'est ensuite perpétué par la reproduction, & qu'ainsi s'est formée cette prétendue espece. Mais comme il est rare que de tels faits nous soient connus, même parmi les quadrupèdes, il est rare aussi que nous puissions, sans une présomption ridicule, disputer sérieusement sur les especes & les variétés, quand ces dernieres sont constantes.

Il va sans dire que je ne dois pas, dans cet ouvrage, parler de toutes les méthodes. Cela ne serviroit qu'à jeter dans l'esprit du Lecteur la confusion que les méthodes doivent en écarter. Pour éviter cet inconvénient, il faut se borner à une seule sur chaque classe d'animaux; & dans le choix, ce qui est déjà fort connu est communément préférable à ce qui l'est peu, à moins qu'il ne lui soit extrêmement inférieur en clarté ou en justesse; car il faut sur-tout éviter la nou-

méthodes, puisque malgré ce qui leur manque encore, elles sont utiles pour soulager la mémoire, en mettant de l'ordre entre les objets dont l'esprit & la science s'occupent;

& commençons cet ouvrage par l'exposition de celles que nous suivrons & auxquelles nous rapporterons les animaux décrits dans ces éléments.

§. 2. Méthode de M. Brisson.

LA méthode de M. BRISSON, plus satisfaisante & fondée sur des caractères mieux gradués dans leurs contrastes que celles de la plupart de ses prédécesseurs, mérite d'être exposée avec détail; d'ailleurs elle a servi de modèle à celle que je suivrai, ou au moins elle en a fourni le germe & les principes. Je vais donc la développer d'après son auteur.

Il commence par les animaux qui ont le plus d'analogie avec l'homme, & il finit par ceux qui en ont le moins. Pour cela il observe que parmi les animaux, il en est qui sont privés de sang, & d'autres en qui ce fluide se trouve; que parmi ceux-ci, les uns respirent par des ouïes, & les autres par des poumons; qu'entre ces derniers, les uns n'ont qu'un ventricule au cœur, & que les autres en ont 2; que parmi ceux-ci, il en est d'ovipares & de vivipares; qu'enfin, au nombre de ces derniers il en est qui ont le corps nu & qui sont munis de nageoires, tandis que d'autres sont velus, au moins en quelque partie, & ont des pieds analogues aux nôtres.

Il y a donc des êtres qui ont avec l'homme ces 5 analogies: 1. avoir du sang; 2. avoir un poumon; 3. avoir 2 ventricules; 4. être vivipare & allaitant; 5. être velu & monté sur de vrais pieds.

La I. classe sera donc celle des animaux qui ont avec nous les 5 analogies que je viens d'exprimer.

La II. classe renfermera les animaux qui n'ont avec nous que les 4 premières analogies, ayant du sang, un poumon, un double ventricule, leurs femelles étant vivipares & allaitant, mais étant nus, sans poils, & ayant des nageoires au lieu de pieds.

La III. classe contiendra les animaux qui n'ont avec nous que les 3 premières analogies, ayant du sang, un poumon & 2 ventricules, mais étant ovipares.

La IV. classe sera celle des animaux qui n'ont avec nous que les 2 premières analogies, ayant du sang & un poumon, mais n'ayant qu'un simple ventricule.

Dans la V. & la VI. classe, M. BRISSON renferme les animaux qui n'ont avec l'homme que la première analogie, ayant du sang proprement dit, mais respirant par des ouïes. Le même auteur forme une VII. une VIII. & une IX. classes d'animaux qui n'ont avec nous aucune des 5 analogies susdites, & qui, selon lui, diffèrent assez entre eux par d'autres caractères pour en faire des classes distinctes. De là résulte le tableau suivant.

I. Quadrupèdes	Poils au moins en quelque partie; 4 pieds.
II. Cétacées	Corps nu & allongé; nageoires charnues; queue plate couchée horizontalement.
III. Oiseaux	Corps couvert de plumes; bec de corne; 2 ailes, 2 pieds.
IV. Reptiles	ou Corps nu & 4 pieds, ou corps écailleux & 4 pieds, ou apodes; poumons.
V. Poissons cartilagineux	Nageoires cartilagineuses; ouïes ouvertes.
VI. Poissons simplement dits	Nageoires garnies d'osselets; ouïes couvertes d'opercules mobiles & osseux.
VII. Crustacés	Antennes; au moins 8 pieds.
VIII. Insectes	Stigmates avant la métamorphose, après ce tems antennes, & 6 pieds.
IX. Vers	Corps contractile, au moins en quelque partie; sans antennes, sans pieds & sans stigmates.

veauté dans les méthodes, comme dans les nomenclatures, les variations en ce genre ne pouvant que causer du désordre, embarrasser & tromper la mémoire. D'après ces principes, je m'attacherai de préférence, autant que je le pourrai, aux Méthodistes les plus connus en France. Cela prouvera que je trouve leurs

systèmes assez clairs & satisfaisans; mais cela ne prouvera pas que je les juge meilleurs en tout que ceux des PENNANT, des ERXLEBEN, des MULLER, des BLOCH, des SCOPOLI, des DE GEER, des FABRICIUS, &c.

§. 3. Méthode de M. Daubenton.

M. D'AUBENTON a donné, dans la nouvelle Encyclopédie, un tableau qui a l'avantage de faire voir d'un coup-d'œil les principaux caractères des animaux de toutes les classes. Deux raisons, principales m'éloignent de la méthode générale de M. BRISSON. 1°. Fondée sur 5 analogies, elle devrait s'arrêter quand l'influence de ces 5 analogies devient nulle. La V. & la VI. classes ne sont pas distinguées dans les principes de l'Auteur, puisqu'ils Animaux qui composent la V. n'ont, comme ceux de la VI, que la première des 5 analogies; ces 2 classes devroient donc n'en former qu'une. D'ailleurs au-delà de la VI. classe toute analogie manque, & cependant M. BRISSON distingue encore 3 classes au-dessous de celle-là; il les forme donc arbitrairement, & ses principes ne l'y conduisent pas.

2°. Il réunit dans sa IV. classe, sous le nom de Reptiles, les q. ovipares & les serpens; & nous verrons ci-dessous combien ces animaux sont peu faits pour aller ensemble. Le tableau de M. D'AUBENTON me paroît pré-

férable, en ce qu'il a séparé ces êtres dissemblables, & en ce qu'il a joint les crustacés aux insectes. Il a réuni de même les poissons chondroptérygiens aux autres, & cette réunion me paroît assez naturelle, les uns & les autres étant des animaux à sang froid munis d'ouies. Je les rassemblerois aussi dans la même classe si je ne suivois pas les genres de M. GOUAN. Le tableau de M. D'AUBENTON ne me paroît avoir que le léger tort d'employer le caractère d'ovipare, comme convenant à tous les animaux de ses 6 dernières classes (1), le défaut absolu d'oreilles & de narines comme affectant décidément tous ceux des 2 dernières, & les écailles comme convenant généralement à tous les poissons. Mais il est facile de mettre à tout cela les modifications convenables, de séparer si on le veut, les poissons cartilagineux, de compléter quelques caractères & de les rendre par là plus rigoureusement exacts. L'ensemble du tableau subsistera, & on le trouvera ainsi modifié à la fin de l'ouvrage.

C H A P I T R E I I I .

I^o. C L A S S E .

L E S Q U A D R U P E D E S .

SI je ne suis pas dans cet ouvrage la méthode de M. de LINNÉ, ce n'est pas que j'approuve toutes les critiques que l'on en a faites (2).

Mais le but & l'usage des méthodes exigent que les Ordres soient liés & décidés par les principes même qui les ont fait former, & que les

(1) Je fais que les p. cartilagineux, les serp. & les i. vivipares ont des œufs, & qu'ils seroient ovipares si l'incubation ne se faisoit dans le corps de la mere. Mais ils n'en sont pas moins vivipares; qu'importe ce qui est caché & précède la naissance, quand la naissance même est plus analogue à celle des q. qu'à celle des ovipares?

(2) Rien ne peut autoriser à parler légèrement d'un homme tel que M. de LINNÉ, & il est extraordinaire que la mode de le faire ait pu s'établir. Elle a eu lieu cependant, parce qu'un Ecrivain célèbre a eu des échos. Le PLINÉ du nord a souffert leur acharnement comme il lui convenoit de le souffrir. Je ne sache pas qu'il en ait jamais parlé, si ce n'est dans une lettre à M. DE ROMÉ DELISLE. *J'ai vu dans votre ouvrage, lui dit il, un esprit pénétrant, une lecture immense, des observations prodigieusement multipliées, & ce qui est bien rare, des dispositions pleines de douceur envers moi, (&*

quod rarum est, animum in me mitissimum). Cette phrase seule m'arrêteroit par la noble & inodeste tranquillité qu'elle peint; elle m'arrêteroit quand même, oubliant les immenses services rendus à l'histoire naturelle par M. de LINNÉ, je serois porté à m'appesantir sur quelques inexactitudes, comme si elles n'étoient pas inséparables des ouvrages qui embrassent une grande multitude d'objets. *Homo sum, & nihil humani à me alienum puto*. La plupart des hommes qui lisent sont assez instruits pour savoir que les reproches que l'on a faits au *Systema naturæ* tombent nécessairement d'eux mêmes. En effet, ils attaquent autant les méthodes postérieures à celle de LINNÉ que celle de LINNÉ même. Cette remarque fait voir combien les naturalistes ont eu peu d'égards à de semblables critiques, puisqu'ils ont continué à commettre les prétendues fautes que ces critiques relevent. Eh comment seroit-on attention aux plaintes d'un homme qui trouve mauvais que LINNÉ

genres soient assez multipliés sans l'être trop ; & je trouve ces avantages au tableau de M. BRISSON (1). Je le rapporterai à la fin de l'ouvrage , mais je vais exposer les observations qui y ont conduit ce Naturaliste.

Tous les q. ont du sang , ils respirent par des poumons , ils ont 2 ventricules , & leurs femelles sont vivipares & ont des mamelles. Quoique quelques-uns de ces animaux soient édentés , comme le *Fourmillier* , cependant la plupart ont des dents. Mais les uns n'ont que les molaires , comme le *Paresseux* ; d'autres ont des molaires & des canines sans incisives , comme l'*Eléphant* ; d'autres , enfin , ont ou n'ont pas des molaires & des canines , mais ont tous des incisives , les seules dents auxquelles l'auteur fasse attention dans les *Ordres* suivans. Parmi les animaux de ces ordres , les uns n'ont que les incisives infer. , & d'autres y joignent les supérieures. Parmi ceux qui n'ont que les incisives inférieures , les uns n'en ont que 6 , comme le *Chameau* ; d'autres en ont 8 , comme le *Bœuf*. Entre ceux qui ont des incisives aux 2 mâchoires , les uns , comme le *Cheval* , sont solipedes ; les autres sont bisulces , ou ont le pied fourchu , c. à d. , ont , comme le *Cochon* , 4 doigts ongulés sur 2 desquels ils s'appuyent. D'autres ont à chaque pied 3 doigts ongulés , comme le *Rhinocéros*. Il en est qui sont tetradactyles antérieurement , & postérieurement tridactyles. Parmi eux , les uns ont 2 incisives à chaque mâchoire , comme le *Cabiai* , tandis que d'autres en ont 10 , comme le *Tapir*. D'autres ont 4 doigts ongulés à chaque pied , comme l'*Hippopotame* ; d'autres , enfin , ont leurs doigts ongulés. Parmi ces derniers , les uns n'ont que 2 incisives à chaque mâchoire , comme le *Lievre* ; d'autres en ont 4 , comme le *Singe*. D'autres en ont 4 à la mâchoire supérieure & 6 à l'inférieure , comme le *Maki* ; ou 6 à la super. & 4 à l'infer. , comme le *Phoque* ; ou 6 à chaque mâchoire , comme le *Chien*. Enfin , il s'en trouve qui ont 6 incisives super. & 8 infer. , comme la *Taupe* , tandis que d'autres ont 10 incisives super. & 8 infer. , comme le *Philandre* ou *Sarigue*. M. BRISSON a établi sur ces remarques

la division de Quadrupedes , exposée dans le tableau des genres que je placerais à la fin de cet ouvrage. Un très-petit nombre de légers changemens mettroit ce tableau en état de satisfaire à tout ; mais il n'en seroit pas de même de la liste des especes du même auteur.

M. de BUFFON , même en combattant les méthodes , leur a rendu d'importans services , parce que , le plus souvent , en voulant montrer les défauts essentiels à ces instrumens qu'il prétendoit dénigrer , il prouvoit au moins qu'on les employoit mal. Aussi son ouvrage a-t-il fourni , même aux plus mécontents , mille facilités pour rectifier ce qu'il y avoit d'inexact dans les diverses tables synoptiques des Quadrupedes. Quiconque ne voudra pas disputer , avec cet homme célèbre , sur les mots d'*Especies* , de *Familles* , de *Séctions* , d'*Ordres* , aura assez peu de choses à lui contester ici. Ne rappelez pas comme lui le *Cheval* , le *Bœuf* , le *Chien* que la nature a séparés , & que l'homme seul a réunis pour son usage. Rassemblez , au contraire , le *Loup* , le *Renard* , le *Chacal* & le *Chien* , le *Tigre* , le *Lynx* , le *Serval* & le *Chat* , &c. sur lesquels la nature a imprimé les mêmes caracteres génériques quoiqu'elle leur ait donné des instincts opposés. Substituez pour ces animaux , & pour une vingtaine d'autres l'ordre au désordre , & vous ferez aisément de la superbe histoire des Quadrupedes un ouvrage méthodique , dans lequel les *Especies* , les *Familles* & les *Genres* seront presque toujours bien fixés. Par ces discussions pleines de justice & d'une érudition choisie dans lesquelles l'auteur a éclairci les indications , les descriptions , les passages des anciens & des modernes sur divers animaux ; par ses comparaisons des différentes formes & des différentes parties de ces êtres ; comparaisons où l'exactitude est jointe à la pénétration & à la finesse , combien n'a-t-il pas fixé d'*Especies* & de *Genres* ? Le mot ne fait rien à la chose. Donner à l'*Unau* & à l'*Aï* le même nom de *Paresseux* ; à d'autres animaux celui de *Chauve-souris* , ou celui de *Tatous* , de *Fourmilliers* , &c. ; en rassembler plusieurs sous le nom de *Phoques* ; diviser ces *Phoques* en 2

ait mis , dans le même *Ordre* , des *Genres* disparates entre eux par des points qui ne servent pas de fondement à une division méthodique , comme sont les g. du *Loir* & du *Castor* , du *Cerf* & du *Bouc* ? Mais ce qui est bien plus fort , c'est que le même auteur , si pénétrant & si excellent juge d'ailleurs , ait regardé comme extraordinaire que M. de LINNÉ ait mis le *Loup-cervier* dans le g. du *Chat* , le vrai *Loup* & le *Renard* dans celui du *Chien* , la *Civette* dans celui du *Blairon* ; qu'il ait placé les *Coquillages* dans la classe des *Vers* , & l'*Ecrevisse* dans

celle des *Insectes* , insistant sur ce qu'il a choisi pour cela l'*Ordre* des *Poux*. Cette dernière plaisanterie n'a empêché ni M. GEOFFROI , ni M. de GEER de mettre comme M. de LINNÉ l'*Ecrevisse* au nombre des *Insectes* apteres , & il est fâcheux qu'un homme de genie se soit permis des critiques destinées à être aussi négligées des Naturalistes.

(1) Il renferme quarante-deux genres , & celui de LINNÉ n'en contient que trente-trois , les cét. non compris.

troupes, n'est-ce pas admettre des Espèces, des Genres, & diviser même ces Genres en Familles? Partager tous les Quadrumanes, à raison de leurs formes extérieures, en *Singes*, proprement dits, en *Magots*, en *Babouins*, en *Guenons*, en *Sapajous* & en *Sagouins*, n'est-ce pas former, pour un genre très-riche en espèces, 6 familles très-bien assorties? La lumière que tous ces travaux ont portée dans l'histoire des Quadrupèdes, y a fait une révolution en dépit des critiques. Le Naturaliste éclairé & impartial leur livre volontiers la *Théorie de la terre*, les *Epoques de la nature*, les *Molécules organiques*, les caractères moraux & fictifs donnés, dans des descriptions poétiques, à plusieurs animaux par un Auteur qui refuse presque l'instinct aux *Abeilles*. Mais, en faisant cet abandon, il admire cet Auteur, non-seulement dans ses immortels discours qui réunissent les vues sublimes de la philosophie aux aperçus les mieux rapprochés & les mieux saisis; il l'admire dans ses recherches sur chacun des animaux qu'il décrit. Il ne manque pas de profiter de ces recherches & de leur précieux résultats. Il sent qu'il faut décidément renoncer, dans une foule d'occasions, à l'ancienne indication des espèces, & leur substituer presque toutes celles de M. DE BUFFON; qu'il faut en supprimer plusieurs de celles qu'on admettoit, & en rejeter d'autres au nombre des *variétés*. Aussi ai-je suivi, autant que je l'ai pu, cet illustre Ecrivain dans ce que j'ai dit des Quadrupèdes, ne m'en écartant que de la manière que j'ai annoncée dans mon introduction. Et quel est, comme je l'ai

dit, l'Auteur qu'il ne faille abandonner dans certains cas? Quel est celui auquel il ne faille rien ajouter ou retrancher? J'ai été d'autant plus porté à m'attacher à l'ouvrage de cet éloquent Ecrivain, que le même service qu'il a rendu aux méthodes, en débrouillant le chaos des espèces & des variétés, il l'a rendu à la synonymie, à la concordance & à la nomenclature. Il a pros crit une multitude de noms vagues, composés, mal appliqués, qui ne pouvoient qu'exposer à l'erreur & aux doubles emplois. Il a banni le premier, autant qu'il a pu, ces dénominations fondées sur le prétendu pays natal d'un animal; dénominations familières aux Auteurs, comme si le même animal ne pouvoit habiter différens pays, & comme si le même pays ne pouvoit nourrir diverses espèces du même genre; comme si la *Chevre* que l'on nommoit *Chevre de Syrie*, ne pouvoit être la même que celle que l'on appelloit *Chevre du Levant*, ou de la *nouvelle Espagne*, malgré la distance des lieux!

Je placerai donc, après le tableau des genres de M. BRISSON, une liste des principales espèces qui, en ce moment, paroissent devoir composer ses genres, m'y conformant, autant que je le pourrai, à la nomenclature de M. DE BUFFON. Les personnes qui voudront lire avec méthode les principaux articles qui appartiennent à l'histoire des Quadrupèdes, ou à celle de chaque genre, le pourront facilement en cherchant de suite tous les mots énoncés dans cette liste. Voyez à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE IV.

II^e. CLASSE.

LES CÉTACÉES.

LES animaux qui composent cette classe beaucoup moins nombreuse, & cependant moins connue que la précédente, sont les plus gros de ceux qui peuplent l'Océan. Plusieurs d'entre eux, fort supérieurs en masse & en volume à l'Eléphant, sont les plus puissans de tous les animaux. Ils croissent lentement & paroissent devoir vivre long-tems. Considérés par rapport à la place qui leur convient, dans la grande échelle des êtres animés, on les trouve rapprochés des Quadrupèdes par 5 caractères qui les

éloignent en même tems des poissons. 1. Ils ont 2 ventricules au cœur; 2. ils respirent par des poumons; 3. ils s'accouplent comme les Quadrupèdes; 4. ils sont vivipares; 5. ils ont des mamelles & ils allaitent leurs petits.

Outre ces caractères intimes & essentiels, ils en ont d'autres extérieurs & moins importants, qu'il est cependant bon de remarquer. Leurs nageoires ressemblent beaucoup plus à de vrais membres que celles des poissons. Elles sont réellement charnues, & leur squelette est com-

posé d'osselets articulés comme ceux de nos mains. Ces osselets sont assez gros pour que des parties ainsi construites puissent non-seulement soutenir & faire mouvoir ces masses énormes, mais encore servir à d'autres usages qu'à l'action de nager. Aussi les Cétacées se servent-ils des nageoires pectorales, c. à d., attachées aux parties latérales de leur poitrine, pour se tenir unis dans l'accouplement. La femelle s'en sert aussi pour porter son petit. La queue de ces animaux, au lieu d'être verticale & en aviron, comme celle des poissons, est plate, & couchée horizontalement. Enfin, ils ont, ou sur la tête, ou sur le museau, un ou deux canaux par lesquels ils rejettent l'eau.

C'est sur l'absence ou la position des dents de ces terribles habitans des mers, que M. BRISSON a établi leur division en 4 ordres & en 4 genres. Je ne ferai d'autre changement à

son tableau que d'y ajouter une 8^e. *Baleine*, un 2^d. *Narwhal*, avec le signe d'interrogation, & de supprimer le 2^e. *Cachalot* pour en faire un 5^e. *Dauphin*. Voyez le tableau des Cétacées à la fin de l'ouvrage.

Les Cétacées se trouvent parmi les Quadrupèdes dans la nouvelle Encyclopédie, & l'on a regret à la brièveté avec laquelle on a décrit, dans un ouvrage aussi important, les animaux de cette classe. D'ailleurs, en parlant d'eux, les Voyageurs emploient souvent une nomenclature vicieuse, sur laquelle il eût été bon de fournir des éclaircissemens pour résoudre les doutes des Lecteurs. Je tâcherai d'y suppléer. En tout cas, je me garderai bien de borner, comme on l'a fait dans cet ouvrage, les animaux de cette classe au nombre de 5; j'en décrirai plus de vingt.

C H A P I T R E V.

III^e. CLASSE.

L E S O I S E A U X.

CETTE classe, incomparablement plus nombreuse en genres & en espèces, que les deux premières, offrirait par conséquent beaucoup plus de difficultés à quiconque, voulant l'étudier, ne seroit pas guidé par une méthode claire & facile. Il n'est personne qui, en voyant l'histoire des Oiseaux dans l'immortel ouvrage de M. DE BUFFON, n'éprouve la décourageante impossibilité d'écarter de son esprit la confusion, en y parcourant les tableaux multipliés de ces animaux. Ils y sont cependant disposés suivant un certain ordre; mais cet ordre n'est pas assez senti, & dès-lors il est à peu-près nul pour le Lecteur. L'ordre senti indique les rapports; il lie les idées; il est plus utile & plus nécessaire à mesure que les objets qu'il ordonne sont plus multipliés.

Les méthodes sont donc absolument nécessaires ici. Sans elles, comment reconnoître un individu égaré dans la foule? Faudra-t-il avoir toujours présente à l'esprit la description de 1800 Oiseaux différens? C'est là le terme, le but de l'étude, mais ce ne peut être un de ses premiers fruits, & moins encore un de ses préliminaires.

Le tableau de M. KLEIN laisse beaucoup à désirer. Comme cet Auteur prend presque

toujours ses caractères dans les doigts, rarement dans le bec, & jamais dans les autres parties, il ne multiplie pas assez les genres. Or il est difficile de rapporter une multitude d'espèces à des genres peu nombreux, & il devient comme impossible de ne pas joindre alors dans la même famille les animaux les plus disparates. Tels sont le *Colibri*, l'*Aigle* & le *Cog*, qui se trouvent réunis par la méthode de M. KLEIN, sinon dans la même tribu, au moins dans la même famille. La méthode de M. de LINNÉ est beaucoup plus satisfaisante, & j'en rapporterai au moins la division générale en 6 ordres, parce qu'on peut s'en servir pour rassembler en 6 troupes les Oiseaux qui paroissent les plus faits pour aller ensemble. Alors on placeroit: 1^o. les Oiseaux à bec fort & recourbé & à ongles crochus. Tels sont ces Oiseaux carnassiers qui vivent de rapine & se tiennent sur une patte en s'aidant de l'autre pour déchirer leur proie. Parmi eux se trouvent les *Aigles*, *Condor*, *Vautours*, *Faucons*, *Duc*, *Chat-huant*, *Milan*, *Lanier*, *Hobereau*, *Epervier*, les *Perroquets* même, &c.

On les distingue en diurnes & en nocturnes. Les Oiseaux de proie nocturnes ont la tête grosse & ronde, & la base de leur bec est

environnée d'une membrane calleuse. Ils vivent solitaires, peuvent supporter une longue diete, & multiplient peu. Les mâles laissent aux femelles tout le soin de leurs petits, & ont été nommés *Tiercelets*, parce qu'ils sont ordinairement plus petits d'un tiers que leurs femelles. Les oiseaux de proie diurnes se divisent en grands & en petits. Les grands, tels que les *Aigles* & *Vautours* sont indomptables; mais on dompte ou l'on dresse les petits, du moins les courageux, car on néglige les poltrons, tels que le *Milan*. On divise encore les courageux en oiseaux de haut vol, comme l'*Epervier*, le *Gerfaut*, &c. & en oiseaux de bas vol, comme le *Faucon*, le *Sacre*, le *Lanier*, &c.

2°. Suivroient les oiseaux à bec de *Pic*, tels que les *Corbeaux*, *Corneilles*, *Pies*, *Pics*, *Geais*, *Huppes*, *Merles*, *Loriots*, *Etourneaux*, &c. Quelques-uns d'entre eux dits *demi-rapaces*, ont le bec fort & gros; les autres vivent d'insectes, de fruits, de baies & de graines dans les bois, les champs & les prairies.

3°. Viendroient ensuite les oiseaux qui fréquentent les lieux marécageux & les bords des ruisseaux & des étangs; ne nageant point, mais volant au-dessus de l'eau & cherchant du poisson. Ils ont tous les pieds longs & fendus; ils n'ont point de plumes au-dessous du talon, & ont le bec plus ou moins long & affilé; on les nomme *Scolopaces*; tels sont les *Hérons*, *Cicogne*, *Grüé*, *Butor*, *Courli*, *Phénicoptère*, *Vanneau*, *Chevalier*, &c.

4°. Ces oiseaux seroient suivis des oiseaux aquatiques proprement dits, qui nagent sur l'eau, & y plongent; leurs doigts sont réunis par une membrane, ce qui les fait appeler *Palmipedes*; la plupart ont les jambes courtes & le bec terminé par un petit crochet; tels sont les *Cygnés*, *Canards*, *Macreuses*, *Pélicans*, *Morillons*, *Palettes*, &c.

5°. On placeroit après eux les oiseaux sans demeure fixe, qui vont çà & là cherchant des insectes, des graines & des baies. Ils ont le bec ou droit ou peu courbé, les jambes courtes, le vol vif, la queue longue. Tels sont le *Pigeon*, la *Tourterelle*, le *Pinçon*, le *Chardonneret*, l'*Alouette*, le *Verdier*, le *Serin*, la *Linote*, la *Fauvette*, &c.

6°. Enfin viendroient les oiseaux que l'on nomme *Gallinacés*, ou du genre des poules; ils ont le bec assez court, un peu recourbé, le corps gros, gras & pesant, les ailes courtes. Ils sont *pulsérateurs*, construisent leurs nids par terre, & les petits sont couverts de duvet & suivent leur mere.

Cette division des oiseaux pourroit suffire à

ceux qui ne veulent acquérir qu'une connoissance légère des animaux de cette classe. Mais quand on se propose de l'étudier à fond, ou même de se mettre en état de reconnoître les sujets, on a besoin du détail des genres. Quoique l'on pût s'en tenir à ceux du système de LINNÉ dans ses dernières éditions, cependant je préfere la méthode de M. BRISSON, plus connue en France. J'en placerai donc le tableau à la fin de cet ouvrage, & c'est à lui que je rapporterai les Oiseaux que je décrirai. Ce tableau sera suivi d'une liste des especes, modifiée, rapprochée des nouvelles observations, & conforme à la nomenclature de MM. de BUFFON & MAUDUIT; les noms qu'elle ne renfermera pas se trouveront dans l'ouvrage comme partie de la concordance. D'après cette liste, on pourra, si on le veut, lire avec méthode les descriptions contenues dans le Dictionnaire.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit, dans le chapitre des quadrupèdes, au sujet des travaux de l'illustre ennemi des méthodes. Je pourrois faire voir que M. de BUFFON a rendu plus facile l'entreprise de quiconque veut remettre à leur vraie place quantité d'oiseaux égarés dans les meilleures tables synoptiques, en les décrivant avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait avant lui. La réforme de la nomenclature, la suppression des doubles emplois & de plusieurs especes imaginaires, la description d'un gr. nombre d'especes nouvelles, sont encore d'autres services que l'Auteur de l'Histoire naturelle, générale & particulière, & son digne collaborateur, M. de MONTBEILLARD, ont rendus à l'Ornithologie.

M. MAUDUIT, dans la nouvelle Encyclopédie, en les suivant rarement, s'est toujours trouvé près d'eux, excepté dans les cas où il les a vu s'égarer, ou n'aller pas assez loin, ou laisser quelque chose en arriere. Son travail, absolument original & neuf, est ce qui existe aujourd'hui de plus complet & de plus exact en Ornithologie. Il a prouvé qu'on pouvoit encore intéresser par l'exactitude & la précision, quoiqu'on traitât un sujet nouvellement embelli par les charmes du style & la richesse des descriptions. C'est que le Lecteur qui cherche à s'instruire s'impatiente quelquefois contre les ornemens étrangers destinés à servir d'appas aux hommes paresseux ou légers. Sans être ni barbare, ni ennemi des lettres, il sent que les peintures vives & animées plaisent plus qu'elles n'instruisent; qu'elles sont peu faites pour les sciences; qu'elles excluent la brièveté & la précision, & que par conséquent elles nuisent plus qu'elles ne font

utiles. Il sent combien il est difficile de ne pas sacrifier quelquefois l'exacritude quand on s'occupe de sacrifier aux Graces. Aussi est-il souvent tenté de demander s'il doit prendre

à la lettre, ou s'il doit entendre dans un sens figuré, ce que lui dit un homme qui fait admirer tour à tour son éloquence & son pinceau.

C H A P I T R E V I.

IV^e. ET V^e. C L A S S E.

Les Reptiles improprement dits & les Reptiles proprement dits.

LES animaux que l'on a réunis jusqu'ici, sous le nom de *Reptiles*, ont tous du sang ; mais ce sang est presque froid, & leur cœur n'a qu'un seul ventricule. Ils ont un poumon ; mais leurs inspirations & expirations se faisant à intervalles plus longs, ils consomment moins d'air & élevent beaucoup moins leur température que ne le font les animaux des classes précédentes. Ils digèrent aussi plus lentement ; ils transpirent moins, & ils peuvent supporter de beaucoup plus longs jeûnes. Les femelles de quelques-uns d'entre eux sont vivipares ; mais elles n'en portent pas moins des œufs très-sensibles & apparens, dont l'incubation se fait dans leur corps, en sorte qu'elles mettent au jour leurs petits vivans.

La classe que l'on formoit de tous ces animaux, étoit assez nombreuse dans ses genres, & très-nombreuse dans ses especes. Mais avant M. DAUBENTON, elle n'avoit pas encore été distribuée d'une manière satisfaisante. Il nous manquoit un Naturaliste exact qui, sentant qu'on ne pouvoit laisser dans une même classe tous les animaux dont on avoit coutume de composer celle-ci, la divisât en deux, l'une pour les *Quadrupedes ovipares*, l'autre pour les *Serpens*. En prenant ce parti, on ne peut plus reprocher aux Méthodistes la licence singulière de mettre, au nombre des Reptiles, des animaux qui ne rampent point ; dont quelques-uns même, comme le *Crocodile* & plusieurs autres *Lézards*, courent très-vite relativement au peu de longueur de leurs jambes.

M. de LINNÉ n'a point fait de classes de Reptiles. Il en a fait une d'Amphibies, & il l'a divisée en 3 ordres : *Amphibies à 4 pieds* ; ce sont les quadrupedes ovipares. *Amphibies apodes* ; ce sont les serpens. *Amphibies nageans* ; ce sont les poissons de notre VI. classe & les derniers de ceux de la VII. Cette autre division a le défaut d'exclure du nombre des Amphibies des animaux qui le sont, comme le *Castor*,

l'*Hippopotame*, &c. & d'y admettre des animaux qui ne le sont pas ; car parmi ceux dont il compose cette classe, il en est peu de vraiment Amphibies. Ainsi pour éviter la bizarre inconvénience d'appeller *Reptile* le Lézard qui court légèrement, & la Grenouille qui saute ; d'appeller *Amphibies* des animaux qui ne peuvent vivre ou que sur la terre, ou dans l'eau seule, & de paroître refuser ce nom à ceux auxquels il convient réellement, il faut, de l'ancienne classe des Reptiles, faire, avec M. DAUBENTON, 2 classes, la 1^e. pour les *Quadrupedes ovipares*, la 2^e. pour les *Serpens*. Voyez leurs tableaux à la fin de l'ouvrage.

Outre les quadrupedes & les serpens nommés dans ces 2 tableaux, on en trouve beaucoup d'autres indiqués dans SÉBA, PISON, &c. & sur-tout dans les relations des Voyageurs. Mais ils y sont décrits si superficiellement qu'il est impossible de les classer d'après ce qu'ils en ont dit. M. DAUBENTON a donc eu raison de ne pas les inférer dans son tableau. Il n'en a pas parlé non plus dans son Dictionnaire qui, comme je l'ai déjà dit, est d'ailleurs un chef-d'œuvre d'exacritude & de précision. Pour moi, j'ai cru devoir indiquer les noms de ces animaux dans ma concordance, pour tirer d'embarras, autant que cela se peut, le Lecteur qui les rencontre dans les ouvrages des Voyageurs, & même dans ceux des Naturalistes peu exacts. Quelle pourra être en effet la ressource du Lecteur incertain, si l'on dédaigne de placer dans les Dictionnaires les mots qui ont été employés, même abusivement, pour désigner divers animaux, & les noms qui indiquent des especes, ou équivoques, ou mal connues ? Les fautes des hommes célèbres étant plus propres que celles des Ecrivains obscurs, à fournir des leçons à quiconque se trouve dans le cas d'y tomber, sans doute ceux qui continueront la partie de l'Encyclopédie qui doit développer l'histoire du regne animal, se tien-

dront en garde contre ce dangereux dédain. Autant il importe d'omettre dans une méthode les noms vagues, mal appliqués, dont l'objet est peu connu, incertain, peut-être chimérique; autant il est intéressant de les placer dans les ouvrages auxquels il est naturel de recourir pour favoir à quoi s'en tenir sur ces

mêmes mots, quand on les rencontre dans les écrits de ceux qui ont eu la mal-adresse d'en faire usage. Ces raisons m'ont décidé à placer ces noms dans ma concordance, & à rassembler à la suite du tableau ceux d'entre eux sur lesquels on a au moins quelques foibles lumieres.

C H A P I T R E V I I.

V I^e. C L A S S E.

Les Poissons chondroptérygiens.

ON a souvent appellé les animaux de cette classe *Poissons improprement dits*; il est aisé de sentir que ce nom est lui-même très-impropre. On les nomme mieux, & plus communément, *Poissons chondroptérygiens*, ou *P. cartilagineux*, parce que leurs nageoires sont soutenues par des especes de rayons cartilagineux, tandis que celles des poissons de la classe suivante sont toutes soutenues, ou par des rayons composés d'osselets articulés, ou par des aiguillons d'une seule piece osseuse, ou par les uns & les autres. La charpente du corps, ou le squelette des animaux dont il s'agit ici est de même purement cartilagineuse & non osseuse; leurs vertebres & leurs côtes sont de simples cartilages. Selon M. DE LINNÉ, ils ont des poumons, & ils respirent à volonté, ou par ces poumons, ou par leurs ouïes. Mais M. l'Abbé SPALLANZANI, M. BROUSSONNET & M. BLOCH, regardent les prétendus poumons qu'ont quelques-uns de ces animaux, comme des organes uniquement destinés à changer leur pesanteur spécifique, par le gonflement & l'affaïssement de cette partie. Aussi ceux qui en sont pourvus sont-ils tous privés de la vessie aérienne.

La plupart des p. chondroptérygiens sont nus, tandis que la plupart des autres sont écailleux. Ils ont 2 narines, rarement 4, comme presque tous les autres. Les femelles de plusieurs d'entre eux sont vivipares, mais ont des œufs assez gros qui éclosent dans leur corps. On a dit jusqu'ici que leurs mâles avoient la partie sexuelle extérieure que n'a aucun des p. de la classe suivante. Mais M. BLOCH vient de prouver par des dissections faites avec plus de soin, que les 2 membres que l'on trouve aux *Raies* & aux *Chiens-de-mer*, les 2 seuls genres anciens qui soient réellement pourvus de ces parties équivoques, ne sont point des organes ana-

logues au pénis, mais des especes de bras par lesquels le mâle peut s'aider pour retenir la femelle. En effet celle-ci étant vivipare, ses œufs doivent être fécondés dans son corps même. Ainsi l'accouplement qui n'est pas nécessaire dans les poissons ovipares l'est absolument dans ceux-ci; mais l'on sait qu'un accouplement peut-être efficace sans l'intromission de l'organe même, & il est constant par les dissections de M. BLOCH que l'organe extérieur n'existe pas dans ces animaux.

On peut partager en 5 genres la classe qu'ils forment, en laissant à la suivante les *Branchiostéges*, & en joignant aux 4 genres d'ARTÉDI le *Callorynchus* de GRONOV, c'est-à-dire, la *Chimere*. Ce dernier genre est pourvu, comme les *Raies* & les *Chiens-de-mer*, des membres communément pris pour un double pénis. Sans doute les premiers Naturalistes qui auront occasion d'en disséquer quelque individu, trouveront que ce membre n'est qu'une partie analogue à celle que M. BLOCH a trouvée aux *Raies* & *Chiens-de-mer*. Je placerai ce p. au dernier rang, parce qu'il semble faire le passage aux poissons simplement dits, par ses ouïes & l'aiguillon de sa premiere dorsale. Pour ce qui est des especes, je rapporterai à l'*Esturgeon*, à la *Lamproie* & à la *Raie*, celles que je croirai bien reconnues. Je n'aurai aucune peine à fixer celle des *Chiens de mer*, je prendrai celles que M. BROUSSONNET leur a assignées dans un excellent mémoire sur ce genre. M. BLOCH lui donne, entre autres caractères, 5 ouvertures pour les ouïes. Déjà WILLUGBI, RAY, ARTÉDI, M. DE LINNÉ, GRONOV, &c. leur ont attribué ce caractère des *Raies*. M. BROUSSONNET, dans son Mémoire qui paroît n'être pas connu de M. BLOCH, laisse aux événements le nombre indéfini de 4 à 7 de

chaque côté. Il est vrai que, dans le détail, il se trouve que sur 27 espèces qu'il décrit, on en voit 24 à 5 événements; & à ces 24 espèces, on peut encore en joindre une 25^e, le *Tigre*, auquel, en l'examinant de près, on aperçoit, dit M. BLOCH, 5 événements, & l'on voit qu'il les a en effet, à en juger par la manière dont s'exprime à ce sujet M. BROUSSONNET même. Il ne reste donc que 2 espèces sur 27, qui, selon ce dernier, s'écartent de la règle des 5 événements; ces 2 espèces sont le *Griset* qui en a 6, & le *Perlon* qui en a 7. Je n'ai jamais vu ces deux espèces nouvelles & assez rares, & elles n'ont

pas encore été décrites par M. BLOCH. Quand il les aura observées, il confirmera sans doute les descriptions de M. BROUSSONNET. On peut ne voir que 4 événements à un animal qui en a 5, ou 5 à un qui en a 6; mais on ne peut voir 6 ou 7 événements là où ils ne sont pas. Le savant Ichthyologiste de Berlin pourra ne pas changer pour cela les caractères du genre, regardant le *Griset* & le *Perlon* comme 2 espèces anomales. Cependant, suivant ici M. BROUSSONNET, qui a décrit, jusqu'à ce moment, un plus gr. nombre d'espèces, j'emploie ses caractères dans le tableau. Voyez-le à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE VIII.

VII^e. CLASSE.

Les Poissons simplement dits.

Tous les animaux de cette classe ont des nageoires soutenues par de vrais osselets, & les œufs de la plupart sont munis d'opercules, ou couvercles mobiles & écailloux qui soutiennent la membrane branchiale. Ils ont du sang & sont presque tous ovipares. WIL-LUGBY, RAY, ARTÉDI & M. DE LINNÉ ont cherché à établir l'ordre dans cette classe d'êtres si difficiles à observer, & dont on ne peut se flatter de connoître qu'une petite partie. Le travail d'ARTÉDI, sur-tout, est admirable par les progrès subits qu'il a fait faire à la science. M. de LINNÉ, son digne ami, y a ajouté beaucoup encore, après la mort prématurée de cet illustre Ichthyophile. M. GOUAN profitant des lumières qu'ils avoient répandues sur cette branche de l'Histoire Naturelle, a modifié, & même perfectionné leur méthode à plusieurs égards. Sans toucher aux espèces, il a formé & même découvert quelques genres nouveaux. Mais il a trop multiplié les caractères, ne réfléchissant pas, sans doute, au risque qu'il couroit, d'exclure de tel ou tel genre beaucoup d'espèces qui pourroient réunir une partie de leurs caractères, & contrarier les autres. Il avoit fait espérer le tableau de ces espèces, qui étoit ainsi devenu très-difficile, mais cet espoir n'a pas été réalisé. Les Naturalistes attendoient de M. BROUSSONNET l'exécution de cette entreprise délicate quand M. BLOCH s'en est chargé. Ce qu'il a donné au public jusqu'ici, est aussi satisfaisant par la précision, l'exactitude, la netteté

des descriptions, qu'il est magnifique dans l'exécution. Les manuscrits & les desseins du P. PLUMIER qu'il possède, & ils ne pouvoient tomber en de meilleures mains, vont enfin être publics, & l'on pourra résoudre mille doutes que font naître les descriptions de MARCGRAVE. Mais, à cette époque (Avril 1787), M. BLOCH est seulement au milieu de sa tâche, & je ne peux suppléer à ce qui manque encore à son travail, que comme peut le faire un Naturaliste qui ne s'occupe qu'accidentellement des poissons, & qui n'est point placé dans des circonstances favorables à l'étude de leur histoire.

Malgré ces désavantages, j'ai cru pouvoir contribuer à l'éclaircir en quelques points en tâchant d'oublier pour un moment ce qu'ont pensé les Auteurs qui l'ont écrite avant moi. Quelque reconnoissance qu'ils méritent, je n'ai pas cru devoir m'en rapporter totalement à eux dans la manière de classer des êtres parmi lesquels ils n'ont pas toujours réussi à établir l'ordre. J'ai combiné les descriptions qu'ils nous ont données, ensuite j'ai fixé, quand je l'ai pu, à chaque espèce son genre. J'ai marqué mes incertitudes par le signe de l'interrogation, & j'ai laissé errer au hasard dans le Dictionnaire, & sans en faire mention dans le tableau, les espèces trop incomplètement décrites & trop peu connues pour être classées. Ce travail fait, j'ai repris en considération l'avis de mes maîtres, & j'ai comparé mes résultats aux leurs. Quand ils se sont trouvés les mêmes,

&c

& c'est ce qui m'est arrivé le plus souvent, je m'en suis félicité. Mais quand ils ont différé, je n'ai pas cru devoir pour cela seul changer de façon de penser; j'ai seulement cru devoir revenir sur mes pas & reprendre l'examen des caractères qu'indiquoient les descriptions. En effet, l'autorité, quand on l'a contre soi, peut faire naître des doutes, inspirer de la méfiance & engager à un renouvellement d'attention. Mais elle ne doit point seule faire changer d'opinion, ou les échos déjà trop communs se multiplieront encore.

ARTÉDI, M. de LINNÉ dans ses premières éditions, & M. GOUAN, ont fait 2 sections des animaux de cette classe. La 1^o. est destinée à ceux qui ont les ouïes complètes; la 2^o. à ceux qui ont des ouïes incomplètes. On entend par ouïes incomplètes, celles qui sont dépourvues, ou d'opercules, ou d'une vraie nageoire, c'est-à-dire, membrane branchiale, ou de l'une & de l'autre. On appelle ces poissons *Branchiostéges*. La 1^o. section donne lieu à une sous-division; car les poissons qu'elle renferme ont une partie de leurs nageoires armée d'*aiguillons* ou d'épines, c'est-à-dire, d'osselets durs, simples, & plus ou moins pointus; ou aucune de leurs nageoires n'est ainsi munie, mais elles sont toutes soutenues par des rayons. On entend par *rayons* des osselets articulés, dont l'ensemble est par conséquent flexible, & souvent divisé en 2 branches, dont chacune résulte, comme la tige, de plusieurs de ces osselets réunis; de manière que le tout, par sa flexibilité, semble cartilagineux & mou, quoique vraiment osseux.

On appelle *Acanthoptérygiens* les poissons de la 1^o. sous-division, & *Malacoptérygiens* ceux de la 2^o. Les uns & les autres peuvent être considérés par rapport à la position de leurs nageoires. En général on appelle les nageoires du dos *Dorsales*; celles de la poitrine, qui sont placées près des ouïes, *Pectorales*; celles du ventre, *Ventrales*; pour abrégé, j'appellerai de même celle de l'anus, *Anale*, & celle de la queue, *Caudale*.

Les *Ventrales* varient quant à leur insertion. Sont-elles placées avant le point qui est à l'aplomb des pectorales? on les nomme *Jugulaires*, & l'on dit du poisson même qu'il est jugulaire. Sont-elles attachées au thorax, ou situées fort peu après l'aplomb des pectorales? on les appelle *Thorachiques*, & le poisson même est dit thorachique. Sont-elles placées sous le ventre, à quelque distance qu'elles soient de l'anus? on les nomme *Abdominales*, & l'on dit que le poisson est abdominal.

Manquent-elles absolument? le poisson est appelé *Poisson Apode*.

M. BROUSSONNET voyant que tous ceux qui prétendent décrire des poissons, s'y prennent, en les mesurant, de manière à décrire des individus plutôt que des espèces, a cherché à éviter cet écueil; & voici le moyen qu'il a pris pour s'en éloigner.

Les mesures absolues sont accidentelles & individuelles, mais les mesures relatives ne peuvent l'être. Les parties des poissons encore éloignés de la taille que leur espèce comporte, doivent recevoir des accroissemens proportionnels & gradués. Ainsi en comparant entre eux divers termes de leurs dimensions, on n'aura plus les simples mesures individuelles, mais les vraies mesures spécifiques. Je suppose donc que je prenne au compas la distance de l'extrémité de la mâchoire la plus longue à la base de la caudale, & que l'ayant rapportée sur une règle divisée, je la trouve, par exemple, de 80^{'''}; qu'ensuite je cherche les autres distances, par exemple celle de l'extrémité de la mâchoire à l'anus, & que je la trouve de 50^{'''}; au commencement de la dorsale, & que je la trouve de 20^{'''}; à la fin de la même dorsale; à la base & à la pointe des pectorales; à la base & à la pointe des ventrales; au milieu & à la pointe de la caudale. Il me sera facile de comparer tous ces termes au premier. Je ferai alors autant de proportions que j'aurai de termes de comparaison, moins 1. Je dirai: 1^o. La distance entre le bout de la mâchoire & la base de la caudale, ou, ce qui revient au même: la longueur du poisson est à la distance entre la pointe de la mâchoire & l'anus :: 80 : 50. Je dirai 2^o: la même longueur du poisson est à la distance entre l'extrémité de la queue & le commencement de la dorsale :: 80 : 20. &c. &c. Qu'après cela j'observe un poisson long de 65^{'''}, que je suppose de la même espèce que celui dont j'ai pris ces termes de comparaison; je rapprocherai ce nombre 65 de tous les autres, & je dirai: 80 : 50 :: 65 : x ; ensuite 80 : 20 :: 65 : x, &c. Les 4^{es}. termes de toutes mes proportions cherchés & trouvés, me donneront les dimensions réelles du poisson examiné, s'il est en effet de l'espèce à laquelle je suis tenté de le rapporter. Si au contraire les termes trouvés par la Règle de trois ne s'accordent pas avec ces mêmes dimensions réelles, je suis sûr que mes 2 poissons ne sont pas de la même espèce. Ce procédé m'est d'autant plus avantageux, qu'il me procure la position relative de toutes les nageoires, & me met en état de faire une description exacte & précise.

Je peux encore, avec M. BROUSSONNET, m'y prendre d'une autre manière pour parvenir au même but. Je cherche la distance entre l'extrémité du museau & la base des pectorales, & je compare cette distance à la longueur du poisson. Supposons, par exemple, celle-ci de 90'', & la distance du bout du museau à la base des pectorales de 20''; alors je dis que ce poisson est partagé en $4\frac{1}{2}$ régions, la 1^{re}. sans nageoires; & il m'est facile d'assigner

l'emploi des autres régions, & par conséquent de faire la description rigoureuse de ce poisson. J'ai cru devoir offrir ces principes d'un Naturaliste exact; principes peu connus (1), & cependant très-propres à guider dans les recherches sur un sujet peu éclairci, & qui le seroit davantage si les auteurs des descriptions avoient pris des moyens aussi simples & aussi sûrs pour les rendre fideles (2). Voyez le tableau ichthyologique à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE IX.

VIII^e. CLASSE.

LES INSECTES.

ÊTRE hexapode & avoir des antennes, voilà, selon M. BRISSON, le caractère des *Insectes*, & c'est d'après cette notion qu'il en sépare les *Cruftacés*. Un homme raisonnable n'entreprendra pas de contester avec lui sur cette façon de penser, parce que cette discussion deviendroit nécessairement une dispute de mots. Mais pour ne point disputer sur les mots, quand on met au nombre des insectes des animaux que d'autres Auteurs en excluent, il faut au moins dire ce qu'on appelle *Insecte*, afin de se faire entendre, & de montrer que l'on s'entend soi-même. J'appelle *Insectes*, les animaux auxquels RÉDI, SWAMMERDAM, MM. DE RÉAUMUR, DE GÉER, BONNET, PALLAS, MULLER, LYONNET, ont donné ce nom. Je le donne à tout animal qui réunit chacun des caractères, ou au moins la plupart des caractères suivans indiqués par le dernier des Naturalistes que je viens de citer: défaut de chair & de sang proprement dits, de squelette osseux intérieur, de paupières & de prunelle, de narines & d'ouïes; présence de stigmates, ou de panaches tenant lieu de ce dernier organe; antennes; divisions, ou par incisions,

ou par anneaux; enfin ou trompe, ou mâchoires jouant, non de bas en haut, mais de côté.

La multiplicité de ces caractères ne doit pas étonner. Il y a peu d'êtres fort composés que l'on puisse bien définir par un petit nombre de caractères, chacun en particulier pouvant être sujet à des exceptions dans certains cas.

En décrivant les *Insectes* je les rapporterai à la méthode de M. de LINNÉ, modifiée par M. GEOFFROI, me conformant; autant que cela se pourra à ce dernier, parce qu'il a porté son travail sur les *Insectes* de ce pays. (3) Cependant, j'aurai soin de m'éloigner de lui toutes les fois que je le croirai nécessaire. Son intention même lui ayant fait omettre presque tous les *cruftacés*, je les suppléerai dans la méthode en les joignant, comme un appendix, à la classe des *Insectes*. Dans l'ouvrage je placerai ceux qu'il a omis, comme exotiques, & ne rejeterai que ceux qui sont restés anonymes. Je décrirai même ces derniers quand quelque particularité me semblera les rendre intéressans. La multitude des autres rendroit cet ouvrage fastidieux pour la plupart des lecteurs, & pour beaucoup de Natu-

(1) Ils sont contenus dans une Décade de M. BROUSSONNET, peu répandue en France: *Ichthyologia sistens piscium descriptiones & icones*. Londres, 1782.

(2) En livrant cette première partie de mon ouvrage à l'impression, j'apprends que le volume de l'Encyclopédie méthodique qui doit contenir l'histoire des poissons, va paroître dans peu. J'ai grand regret à n'avoir pu profiter des lumières que cet écrit va sans doute répandre, persuadé des efforts heureux que son auteur aura faits pour mettre en ordre cette classe en-

core dans la confusion, excepté dans ce qui a paru de l'ouvrage de M. BLOCH. Mais au moins si le volume dont je parle paroît en effet avant l'entière impression de mes élémens, je me hâterai d'y chercher ce qui peut manquer à mon travail, afin d'y suppléer.

(3) Je joindrai aux espèces décrites dans son ouvrage, celles qu'il a trouvées depuis, & dont M. DE FOURCROY a donné la notice dans l'*Entomologia Parisiensis*.

ralistes même qui ne regardent pas une tache de plus au ventre, au corcelet ou aux ailes comme un objet intéressant. Dullé-je ne parler que des Insectes, si je voulois les décrire tous j'occuperois au moins ce volume.

Cette classe est la plus riche ; & quoiqu'elle soit aussi une de celles que l'on a le plus souvent étudiées, on est fort loin d'en connoître même tous les genres, & à plus forte raison les especes. Quand quelque Naturaliste laborieux s'est occupé de quelque genre particulier, il lui a toujours découvert de nouvelles especes. On est allé jusqu'à en indiquer plus de 500 dans le seul genre du Papillon, en le séparant des Sphinx, Phalènes & Teignes ; car parmi les Insectes, vulgairement appelés Papillons, on en distingue au moins 1500. M. FABRICIUS a donné les phrases caractéristiques de 7 à 8 mille Insectes, sans parler d'aucun animalcule microscopique. Il est vrai que les especes d'Insectes sont peut-être plus loin d'être fixées d'une manière sûre que celles des autres animaux, & je suis tous les jours étonné de la facilité avec laquelle on se décide à cet égard. Il est si aisé de prendre de simples variétés pour de véritables especes ! Un individu est souvent si différent de lui-même aux diverses époques de sa vie ! 8 jours d'âge de plus ou de moins sont quelque chose de si considérable pour des animaux qui n'ont que quelques semaines, ou tout au plus quelques mois à vivre ! Convenons-en : l'influence du climat & des lieux particuliers du même climat, de la saison, du sexe & de l'âge, est si puissante que pour prononcer sur l'espece, il faudroit avoir observé dans différentes saisons plusieurs individus mâles & femelles de divers âges, de diverses provinces, pris dans les divers lieux particuliers, bois, champs & prairies, que le tempérament & l'instinct du genre lui permettent d'habiter. Que faut-il donc dire & penser de ces Méthodistes & de ces Amateurs qui décrivent tous les divers individus déposés dans un cabinet comme autant d'especes, quoiqu'ils ignorent si les différences qui les distinguent sont constantes ou accidentelles, spécifiques ou individuelles ?

Dans notre manière de voir & de juger, l'organisation des insectes est extrêmement inférieure à celle des grands animaux. Il est vrai qu'ils n'ont aucune des analogies, par lesquelles ceux-ci sont rapprochés de nous dans la méthode de M. BRISSON. Mais, sans parler de l'étrange orgueil qui nous fait rapporter tout à nous-mêmes, est-il bien clair qu'on puisse toujours juger de la perfection d'un animal par sa plus ou moins grande ressemblance à notre physique ? Comment le seul résultat du travail de M. LYONNET, sur la Chenille du saule, ne nous a-t-il pas fait abandonner cette idée ? Une Chenille paroît encore plus dégradée qu'une Abeille, une Cigale, un Grillon. Cependant, quel prodigieux & savant assemblage de muscles & de vaisseaux cet animal n'offrit-il pas au léger scapel de son patient Anatomiste, & avec quel regret ne se voit-on pas frustré de l'espérance que l'on avoit de recevoir de la même main l'anatomie de la Chrysalide & celle du Papillon ! Souvent la structure d'un dard, d'une trompe, d'un organe sexuel, d'un organe particulier comme celui de la Cigale, a suffi pour fatiguer ou épuiser la sagacité des plus habiles Observateurs. Les difficultés ont irrité la curiosité. Les plus grands Naturalistes se sont livrés à l'étude des Insectes ; les uns pour démêler les admirables ressorts de la machine, les autres pour contempler les ressources & les procédés de l'instinct. Les SWAMMERDAM, les RÉAUMUR, les RÆSEL, les BONNET, les de GEER se sont distingués dans cette carrière. Un extrait de leurs travaux, bien combinés & fondus en un corps d'histoire suivie, seroit un ouvrage curieux & intéressant qui nous manque. Il faut espérer que quelque Naturaliste exercé, & au-dessus du métier de Compilateur, se chargera de remplir cette tâche, & que la nouvelle Encyclopédie en prouvera au moins la possibilité.

Je ne peux finir cet article sans former, avec tous les Naturalistes de l'Europe, des vœux pour voir enfin paroître ces derniers mémoires de M. de RÉAUMUR, que l'on attend avec impatience depuis plus de 20 ans (1).

(1) Les Naturalistes instruits sont très-éloignés de partager la façon de penser de quelques censeurs de M. de RÉAUMUR. La plupart de ses critiques sont des juges incompetens. Ne s'occupant pas de l'étude des insectes, ils ne peuvent être appréciateurs éclairés des travaux de cet illustre Académicien. Ils en parlent légèrement, comme quelques Naturalistes ont parlé de LINNÉ, comme quelques Litterateurs ont parlé de BOILEAU. Je ne fais cette observation que pour

prémunir les personnes impartiales contre cette épidémie endémique en ce siècle. Certains Auteurs y ont toute la vogue, & chacun de leurs admirateurs, dans les accès d'un zèle outré, imagine qu'il importe d'immoler à leur gloire tous ceux que l'on pourroit leur comparer. Il ne faut donc pas écouter ces juges ou ignorans ou prévenus. Quand on veut s'adonner à l'étude des insectes, M. de RÉAUMUR est un des premiers Auteurs qu'il faut étudier, prendre pour

Sans doute le corps illustre qui en est le dépositaire, & à la gloire duquel ce célèbre Observateur a concouru toute sa vie, finira par rendre hommage à sa mémoire, en faisant paroître ce 7^e. volume. Chaque année de délai est une perte pour l'histoire naturelle, & non-seulement cette perte est sensible à tous ceux qui cultivent cette science; mais elle pourroit donner des préjugés injustes aux personnes qui en seroient susceptibles.

Si je ne parle pas de la méthode de M. FABRICIUS, ce n'est pas que je croie qu'il faille la négliger absolument. Quelque jour, peut-être, s'en rapprochera-t-on jusqu'à un certain point; mais ce que j'en dirois en ce moment seroit peu utile à la plupart des Naturalistes, & ne serviroit qu'à mettre de la confusion dans les idées de mes autres Lecteurs. Une division uniquement fondée sur la trompe,

les mâchoires, les dents, les barbillons, & tout ce qui tient à la bouche, excepté un petit nombre de cas où les antennes, la larve & la chrysalide font pris en considération, n'est pas assez connue, à l'époque où nous sommes, pour entrer dans un ouvrage élémentaire. Je dis plus: une méthode qui rend indispensable l'usage continuel du microscope aura peine à se faire admettre, quelque exacte qu'elle puisse être. Voyez à la fin de l'ouvrage, la méthode entomologique de M. GEOFFROI. Il divise les Insectes en 6 sections; nous allons jeter avec lui un coup-d'œil sur chacune. Son tableau vous donnera les noms de ces genres, & j'en joindrai quelques autres à la fin de chaque section. Quant aux espèces, il seroit inutile que je les y plaçasse, elles sont presque toutes, dans l'ouvrage, réunies au genre, & accompagnées de renvois à celles auxquelles j'ai laissé suivre l'ordre alphabétique.

P R E M I E R E S E C T I O N.

LES COLÉOPTÈRES.

Ailes couvertes d'étuis, mâchoires dures.

LES étuis qui font le caractère propre des Insectes de cette section, dans M. GEOFFROI comme dans M. de LINNÉ, couvrent ordinairement 2 ailes. Je dis, ordinairement, parce que quelques Coléoptères sont aptères. Tels sont ces *Buprestes* dorés & légers à la course, mais qui ne peuvent s'élever de terre. Quelquefois aussi les étuis sont réunis & soudés de manière à n'en faire qu'un; il arrive même à quelques-uns de ces Coléoptères anomaux d'avoir cet unique étui collé au corps dans toute sa longueur, & quelques *Charançons* & *Ténébrions* en fournissent des exemples.

Les antennes des Coléoptères ont ordinaire-

ment 11 anneaux, dont le premier est le plus long, & le second le plus court. On ne leur trouve que les 2 yeux à réseau, excepté dans les derniers genres à étuis mous, qui font le passage à la section suivante, en qui l'on aperçoit ce qu'on appelle des yeux lisses. Leur corcelet porte les 6 pattes, & 2 stigmates. Communément leur ventre est composé de 10 anneaux, dont les 8 premiers ont chacun 2 stigmates.

Tous ces animaux sont ovipares. Leur larve est ordinairement un ver à tête écailleuse, brunâtre, avec 2 gros yeux, 2 fortes mâchoires & un corps mou, le plus souvent blanchâtre,

guide & pour modèle dans le grand art d'observer & d'interroger la nature. Il est dit, je l'avoue, mais c'est là son seul défaut, & quand il faut entrer dans des détails d'observations neuves & délicates & mettre le Lecteur en état de les répéter, ce défaut est infiniment moindre que ne le seroit le défaut contraire. La sagacité, l'exactitude, l'attention aux circonstances qui peuvent influencer sur les faits, le choix des circonstances, l'assiduité à observer, la fréquente répétition des mêmes observations quand il s'agit de choses qui ont besoin d'être vues & revues; l'indifférence pour tout système, l'indifférence qui laisse à l'esprit l'heureuse liberté nécessaire pour éviter l'illusion; la droiture & la sincérité qui alors sont plus entières, parce qu'elles

ne coûtent ni à l'imagination, ni à l'amour propre; telles sont les principales qualités qui firent de M. DE RÉAUMUR un des premiers Naturalistes de ce siècle, & qui rendront toujours ses mémoires infiniment précieux. Le dernier mérite que je viens de reconnaître dans cet Ecrivain y est si frappant, qu'il inspire à tous les Lecteurs une entière confiance. Cette confiance est bien rarement trompée, car quoique RÉAUMUR soit, après SWAMMERDAM, le Naturaliste qui rapporte le plus de faits neufs, il est celui qui en rapporte le moins de faux, ou de mal vus. Aussi l'exact Abbé SPALLANZANI a-t-il dit de lui que son témoignage contrebalancerait dans son esprit celui de l'Europe entière.

& composé de 13 anneaux, dont les premiers, devant un jour fournir le corcelet, portent les 6 pattes de la larve. Elle a, en tout, 18 stigmates,

& elle vit sous terre, sous des écorces d'arbres, &c. La larve des Coléoptères à élitres mous ne diffère de l'Insecte parfait qu'en ce qu'elle est aptère.

I I. SECTION.

HÉMIPTÈRES.

Ailes supérieures presque semblables à des étuis ; trompe aiguë repliée sous le corps.

ON a nommé *Hémiptères* les animaux de cette section, parce que les étuis de la plupart ressemblent beaucoup à des ailes, étant seulement un peu moins mous & plus colorés. Souvent on diroit qu'ils ont 4 ailes, dont les supérieures sont seulement moins transparentes que les autres. Cependant on a introduit parmi eux des *Diptères*, dont les femelles sont *Artes*, comme le *Kermès* & la *Cochenille*, que MM. de LINNÉ & GEOFFROI ont mis au nombre des Hémiptères. Ils y ont aussi placé des *Tétrapteres*, tels que les *Pucerons*, parce qu'ils n'affi-

gnent pas à cette section, pour unique caractère, la nature des ailes supérieures ; mais ils y joignent celui qui se tire d'une trompe recourbée en dessous. Cette trompe naît, ou du bas de la tête, ou du corcelet entre les 2 premières pattes. Dans le second cas la bouche est déterminée par quelque tubercule.

La métamorphose des Hémiptères ne consiste, comme celle des derniers Coléoptères, que dans un dernier changement de peau qui permet aux demi-étuis & aux ailes de se développer.

III. SECTION.

TÉTRAPTERES LÉPIDOPTÈRES.

Quatre ailes couvertes de poussière écailleuse.

LES Insectes de cette section ont 4 ailes farineuses en apparence, mais réellement couvertes de petites écailles, non-seulement diversement colorées, mais différemment taillées selon les espèces. Ils ont ordinairement la tête petite, les antennes assez longues, placées près des yeux, & de différente forme selon les genres. Ils ont les 3 yeux lisses disposés en triangle entre les yeux à réseau, ou un peu plus en arrière. Ils ont pour bouche une trompe dont la longueur varie selon les genres & les espèces. Leur corcelet est composé de pièces écailleuses, & il a deux stigmates. Le ventre des mâles est moins gros, mais plus long que celui des femelles. Il est ordinairement composé de 9 anneaux à 2 stigmates chacun, excepté le dernier. Leurs larves se nomment *Chenilles*. Elles ont 12 anneaux, 18 stigmates, une tête formée de 2 calottes écailleuses, & de 2 mâchoires dures, dont l'inférieure est percée, vers son bord, d'un petit trou qui est la filière.

Les Chenilles n'ont jamais moins de 8 pattes, ni plus de 16. L'animal qui en a plus ou moins

ne devient point un Insecte à ailes farineuses ; c'est-à-dire un Papillon, une Phalène, &c. mais une Mouche, un Scarabée, &c. & on l'appelle *Fausse-Chenille*.

Les 6 premières jambes des vraies Chenilles tiennent aux 3 premiers anneaux qui doivent former un jour le corcelet. Elles sont écailleuses, & renferment les 6 pattes qu'aura le Papillon. Les autres pattes n'appartenant qu'à la larve, c'est-à-dire à la Chenille, varient en nombre, & on les nomme *pattes membraneuses*. Dans les vraies Chenilles elles sont munies en-dessous, ou d'une couronne, ou d'une demi-couronne de crochets que n'ont jamais les pattes des Fausse-Chenilles. On appelle *pattes intermédiaires* les pattes membraneuses placées entre les deux dernières & les six écailleuses.

Les Chenilles qui n'ont que 8, 10, ou 12 pattes ont plus d'anneaux sans support. Aussi, pour avancer, courbent-elles leur corps en arc élevé, de la manière que tout le monde connoît, & qui les a fait appeler *Géomètres*, ou *Arpentaises*. Celles qui n'ont que 10 pattes arpentent

le plus vite. Leur corps est souvent cylindrique, ce qui leur donne l'air d'un bout de branche, sur-tout quand elles le tiennent élevé, antérieurement isolé, & seulement soutenu par

la dernière paire de pattes, attitude qu'elles affectent assez communément. Les Chenilles à 8 pattes sont les plus petites de toutes les Chenilles.

IV. SECTION.

TETRAPTERES NÉVROPTERES ET HYMÉNOPTERES.

Quatre ailes nues, ou membrancuses, ou chargées de nervures.

CETTE section renferme les Insectes à 4 ailes nues plus ou moins approchantes de la transparence du talc par un tissu, tantôt presque entièrement membraneux, tantôt plus ou moins chargé de nervures selon les genres. Dans plusieurs ces 4 ailes sont égales entre-elles; dans

d'autres les inférieures sont plus courtes & plus étroites que les supérieures. Ici les larves & les nymphes varient aussi selon les genres, & l'on ne peut rien en dire de général, si ce n'est que celles-ci laissent déjà appercevoir les parties de l'Insecte parfait qui est hexapode.

V. SECTION.

DIPTERES.

Deux ailes & deux balanciers.

Tous les Insectes de cette section sont hexapodes, & ont des yeux lisses, outre les grands yeux à réseau. A l'extrémité du tarse, qui est composé de 5 art., ils ont des espèces de griffes, & quelquefois des sortes d'éponges ou des pelottes qui les mettent en état de tenir aux corps les plus polis, & d'y monter. La plupart ont une trompe, & sa structure varie selon les genres. On ne voit aux autres aucune bouche, mais seulement 3 points noirs qui marquent sa place. Ces points pourroient être cependant des suçoirs déguisés, supposé que des animaux qui, aussi-tôt après leur dernière métamorphose, travaillent à la reproduction de l'espèce, & meurent ensuite, ayant besoin de nourriture. Leurs ailes sont membrano-nerveuses, à-peu-près comme celles des Insectes de la section précédente. Sous l'origine de ces ailes on voit un petit filet mince terminé par une tête; on le nomme le *Balancier*. Il est surmonté d'une membrane blanchâtre qu'on nomme le *Cuilleron*. Si les *Cousins*, qui ne l'ont pas, ne bourdonnoient en volant, on croiroit que le bourdonnement est l'effet des coups du balancier sur cette partie; voyez au mot *Mouche* à quoi on peut l'attribuer.

Le corcelet de ces animaux a 4 stigmates, & les anneaux du ventre en ont chacun 2 un peu en dessous. Les larves sont, la plupart, apodes, molles, à tête sans écaille, souvent sans yeux visibles. Les stigmates de plusieurs, au lieu d'être, au dehors, une simple ouverture en boutonnière, sont des tuyaux frangés. Le plus grand nombre d'entre-elles ne changent point de peau; mais parvenues à leur grandeur, elles vont se métamorphoser dans la terre, & s'y mettre sous une forme de nymphe que l'on nomme *Boule-allongée*. Cette *Boule-allongée* est moins grosse que la larve. Elle est d'abord brune & dure; ensuite blanche & molle; enfin, elle se raffermir de nouveau. Alors on ne tarde pas à y distinguer les parties de l'Insecte parfait qui en sort bientôt. Ces métamorphoses de la larve en *Boule-allongée*, & de celle-ci en Insecte parfait, offrent dans leur histoire des particularités qui doivent être étudiées dans MM. RÉAUMUR & de GEER; M. GEOFFROI peut même suffire à les faire connoître jusqu'à un certain point.

VI. SECTION.

A P T E R E S.

Sans aile.

ON ne trouve point d'yeux liffes aux animaux de cette section ; ils varient pour le nombre des pattes, & ils ont peu de choses communes outre le défaut d'ailes ; ainsi c'est dans les genres qui composent cette section qu'il faut apprendre à la connoître. Je préviendrai seulement ici qu'on verra dans

M. GEOFFROI, qu'excepté la Puce, tous les Aptères naissent formés, & ne subissent aucune métamorphose ; mais que, comme M. de GEER l'a fait voir, l'*Male* en subit une véritable, puisqu'il naît hexapode, & le *Cloporte* est à-peu près dans le même cas.

C H A P I T R E X.

APPENDIX A LA CLASSE DES INSECTES.

LES CRUSTACÉS.

LES animaux que l'on nomme *Crustacés* ont des antennes comme les autres Insectes. Ils ont au moins 8 pattes, & leur corps est couvert d'une croûte plus ou moins dure & épaisse qui se renouvelle à certaines époques. Le tableau de M. GEOFFROI en indique quelques-uns. En effet, à commencer par l'*Araignée*, tous les Insectes de la dernière section sont des *Crustacés* qui ne diffèrent de ceux que je joindrai à la fin du tableau entomologique que par leur petitesse.

Ce n'est ni l'épaisseur, ni la nature de la croûte qui recouvre un animal qui le fait mettre au nombre des *Testacés*, ou dans celui des *Crustacés*. Les *Testacés*, ou *Coquillages* sont des animaux mous, qui ont des cornes rétractiles au lieu d'antennes, & qui, sur-tout, sont recouverts en tout, ou en partie, d'une enveloppe crétacée, à laquelle ils ne tiennent que par un petit nombre de points. Mais les *Crustacés* ont de vraies antennes, & ils tien-

nent à leur enveloppe par une multitude d'attaches répandues sur tout leur corps. Leurs muscles, & ceux de tous leurs membres, tiennent à leur croûte, comme les muscles des *Quadrupèdes*, des *Oiseaux* & des *Poissons* tiennent à leurs os.

Ces *Crustacés*, dont nous parlons ici, ont une chair assez ferme, & des muscles bien distincts & prononcés. Il en est d'autres qui ont le corps plus mou, & les muscles moins exprimés ; je les laisserai au nombre des *Vers*, d'autant plus qu'ils sont dépourvus d'antennes. En attendant un bon tableau des *Crustacés*, que les recherches de plusieurs Naturalistes, & en particulier, dit-on, celles de M. BADIER, nous procureront peut-être, je me contenterai de diviser ces animaux en 2 familles, & de donner la liste des principales espèces connues parmi celles qui composent ces 2 familles. Voyez la fin de l'ouvrage, à la suite des Insectes.

C H A P I T R E X I.

I X^e. C L A S S E.

L E S V E R S.

Les Vers proprement dits, sont des Reptiles nuds, de forme plus ou moins allongée, sans charpente osseuse proprement dite, & qui ne subissent aucune métamorphose. Cette notion les sépare des vraies & des fausses Chenilles qui changent de forme pour devenir des animaux parfaits, & capables de reproduire leurs semblables, & qui d'ailleurs ayant des pattes, ne sont point des Reptiles; elle les distingue, de même, de ces faux Vers apodes qui sont, ainsi que les Chenilles, de simples larves qui attendent un autre état.

Mais les Naturalistes ont donné au mot *Ver* un autre sens bien plus étendu que cette signification stricte. Ils ont appelé Vers des animaux de toute forme, pourvu qu'ils fussent sans charpente osseuse intérieure, mous, sans membres analogues à ceux des animaux des autres classes, & qu'ils ne fussent pas destinés à se métamorphoser. La classe des Vers est donc composée, non-seulement des Vers proprement dits, mais encore de tous les animaux qui n'appartiennent à aucune des classes précédentes. Ainsi, en attendant une bonne méthode, qui ne peut être que le résultat du travail d'un Naturaliste qui fera des vers une étude suivie, on peut les partager en 5 ordres. I. *Vers, proprement dits*, sans membres & nuds; II. *Mollusques*, avec quelques membres peu distincts & nuds; III. *Coquillages*, avec des membres peu distincts, mais couverts d'une enveloppe crétacée, avec laquelle ils forment un tout, y tenant par quelque muscle; IV. *Vers Crustacés*, ayant des membres plus distincts, mais non analogues à ceux des autres animaux, & tenant par tous les points de leur surface à une enveloppe qui les recouvre; V. *Polytes & Zoophytes*, ayant des membres très-distincts, mais non analogues à ceux des autres animaux, extrêmement contractiles, les uns nuds, les autres tenant par une de leurs extrémités à un squelette qui leur sert de logement, & avec lequel ils forment un tout.

Le tableau de ces 5 ordres n'est encore rempli que très-imparfaitement, la classe des Vers étant, en général, dans une grande con-

susion & très-peu connue. Le *Systema Natura*, & les différentes *Faunes*, ces ouvrages si commodes par les indications que fournit leur synonymie, sont ici d'une très-foible ressource. Les auteurs qui y sont cités sont très-loin de s'accorder entre eux, & de satisfaire par leurs descriptions, souvent presque aussi incomplètes que les phrases caractéristiques des méthodistes qui les indiquent. Ajoutez à cet inconvénient la difficulté de nommer en langue vulgaire des animaux aussi peu connus, & désignés la plupart sous des noms grecs ou latins extraordinaires & appliqués par caprice, & vous sentirez que ce que l'on a fait jusqu'ici sur les Vers laisse presque tout à désirer, & fait attendre que l'on crée leur histoire. On a été beaucoup trop vite. Au lieu d'attendre qu'elle fût écrite dans toutes ses parties, au moins comme MM. MULLER & PALLAS l'ont écrite dans quelques-unes, on a voulu caractériser & classer tous les Vers. Il valoit mieux travailler sérieusement à les connoître en les étudiant, les décrire ensuite, accompagner ces descriptions de bonnes figures & d'une synonymie fixe, sûre, étayée de quelques noms vulgaires choisis de préférence dans la langue des peuples parmi lesquels chaque animal est le plus connu, & dans celle des pêcheurs & des matelots même, quand celles des nations ne fournit aucun terme. Ceux-ci, fussent-ils barbares, vaudroient bien ceux de *Chaos*, de *Furie*, d'*Aïnie*, de *Clio*, &c. Je dois donc, pour ne rien hasarder, au lieu de distribuer méthodiquement les Vers & les Mollusques, me borner à donner, à la fin de cet ouvrage, la liste des principaux articles que l'on pourra chercher pour y trouver les points les plus connus de leur histoire. Disons un mot sur celle des *Coquillages*.

Les *Coquillages* sont des animaux mous, nés avec une petite coquille, à chaque pièce de laquelle ils tiennent par un seul muscle. Ils sont par conséquent un tout avec elle; ils l'habitent, ils l'agrandissent à mesure qu'ils croissent; ils n'en font jamais sortir qu'une partie de leur corps, & les uns la transportent çà

& là avec eux, les autres restent immobiles avec elle, l'ayant collée par une glu, ou liée par des soies aux corps voisins. Voyez dans les mémoires de l'Académie des sciences les recherches & les observations de M. de RÉAUMUR sur ce sujet.

L'étude de cette partie de l'Histoire Naturelle exigeant un examen d'objets que tout le monde ne peut pas se procurer, elle n'a pu être aussi généralement cultivée que la plupart des autres. LISTER, qui connoissoit très-bien les Coquillages, qui nous a même laissé deux petits ouvrages sur leur anatomie, n'a pas tiré de ses connoissances le parti qu'il pouvoit en tirer dans la manière de classer ces animaux. Ses divisions sont embarrassées, & souvent les caractères de ses genres sont fondés sur des choses qui mériteroient tout au plus de servir de fondemens à des caractères spécifiques. Tels sont ceux qu'il a pris dans les couleurs, dans leurs distributions & dans les figures qu'elles dessinent.

La division de KNORR paroît assez simple, mais il ne l'a remplie dans aucun de ces ouvrages brillans qu'il semble avoir destinés plus à la satisfaction de la vue qu'à l'instruction. Ici le point intéressant & difficile n'est pas de diviser, mais de prouver que l'on a bien divisé, en appliquant tous les genres & toutes les espèces connues à la division que l'on propose. Leur convenance, ou leur disconvenance avec elle, est la seule pierre de touche à laquelle on puisse reconnoître les défauts ou les avantages d'une méthode. Celle de KNORR auroit toujours, quand même on en rempliroit le tableau, le défaut de n'être fondée que sur la forme extérieure de la Coquille, & de faire une entière abstraction de l'animal dont elle est la partie la moins intéressante.

Je ne dirai rien de l'ouvrage de MARTINI, n'ayant pu me le procurer. Celui de MARTYN promet, à en juger par le volume qui vient de paroître, une exécution admirable & très-supérieure à tout ce que nous connoissons; rien, jusqu'ici n'a approché de la beauté & de la perfection de ses figures. Mais il ne renferme que des espèces ou des variétés de coquilles rares, entre lesquelles on ne trouve pas un seul coquillage.

Parmi les autres Conchyologistes modernes, ceux qui ont écrit avec le plus de détail, sont MM. D'ARGENVILLE & ADANSON. Le premier a considéré les coquillages en gé-

néral; mais sa zoomorphose n'a point influé sur sa méthode. Le second n'a examiné que les coquillages des côtes qu'il a visités dans son Voyage au Sénégal; mais il l'a fait en Naturaliste exact & en habile Observateur. Il ne s'est pas contenté de considérer cette partie de l'animal qui lui est si extérieure, qu'elle sembleroit n'être que son logement; il a pénétré jusqu'à l'animal même. Aussi ses divisions sont-elles plus satisfaisantes, plus sûres, moins arbitraires que celles de M. D'ARGENVILLE; elles sont moins sujettes aux exceptions & au risque de donner, pour espèces, des variétés accidentelles. C'est dommage que le Néologisme qu'il s'est permis, rende sa nomenclature difficile à fixer dans la mémoire, & embarrassante pour quiconque veut comparer ses espèces à celles des autres Naturalistes. Malgré cet inconvénient attaché à sa nomenclature, je me bornerois à rapporter sa méthode s'il l'eût appliquée à tous les coquillages connus. En attendant que ce travail soit fait, je ne peux suppléer à ce qui y manque, qu'en présentant d'abord la méthode de M. D'ARGENVILLE. Je l'emploierai donc, quoiqu'elle annonce l'ouvrage d'un Amateur zélé plutôt que celui d'un Observateur Naturaliste, & quoique cet Amateur soit souvent en contradiction avec lui-même. Dans ces tables je ne placeraï que les espèces nommées, croyant inutile de rapporter une multitude de phrases dont la plupart exprimant des exemples de distributions de couleurs rares & peut-être accidentelles, plutôt que spécifiques, ne peuvent occuper que le loisir des Amateurs (1).

Il ne faut cependant pas abuser de ce que je viens de dire. Le Naturaliste ne néglige rien de ce qui couvre le globe; à plus forte raison tout ce qui tient aux animaux attire-t-il ses regards. Ainsi il y auroit de l'injustice, ou de l'exagération, dans le dédain de ceux qui prétendroient que les Coquilles ne sont rien sans l'animal. Une Coquille ne fût-elle considérée que comme étant son ouvrage, & elle l'est presque en totalité, (celle avec laquelle il est né n'en étant que le rudiment); elle offriroit plus à l'admiration, que ne lui offriront jamais les plus extraordinaires des minéraux. Les plus belles de ces substances n'admettent qu'une symmétrie froide & monotone, & cette symmétrie n'est qu'un effet grossier & mécanique des loix de la gravitation, ou des affinités qui président à la formation de la

(1) Malgré les changemens faits à la méthode de cet Auteur dans la troisième édition de son ouvrage, je me

servirai de la seconde, parce que la dernière étant incomplète, il se trouveroit des g. annoncés & non décrits.

glaisée comme à celle des plus brillans cristallins. Mais conçoit - on de même que la matière d'une abondante sécrétion s'arrange, ou soit arrangée par un animal presque sans membres, avec l'art nécessaire pour en faire ces belles Coquilles, qui ornent les cabinets.

Les Coquilles sont donc beaucoup aux yeux du Naturaliste. Leurs formes peuvent même lui fournir des caractères spécifiques pour distribuer les divers Coquillages d'un même genre, comme les formes extérieures des autres animaux lui servent à cet usage. De tels caractères ne sont pas tirés, comme on le dit quelquefois, du logement de l'animal, puisque la Coquille fait partie de lui-même. On peut donc la considérer, comme on considère les plumes, le bec, les ongles, les ailes, le poil, les cornes, &c. des autres animaux, pourvu que l'on ne parle pas de formes & de couleurs constantes. Envisagée de cette manière, la Coquille peut, non-seulement fournir seule des caractères spécifiques, mais concourir avec les parties plus essentielles de l'animal, avec sa tête, ses tentacules, ses yeux, son pied, son manteau, ses trachées, à en fournir de génériques. Seule elle ne suffiroit pas, & le premier tort de la plupart des Conchyologistes est de ne consulter qu'elle. Deux individus, dont les Coquilles diffèrent d'une manière dont d'autres individus prouvent la constance, sont nécessairement d'espèces différentes. Mais ils ne peuvent pas n'être pas du même genre, si d'ailleurs ils se ressemblent dans toutes les parties essentielles du corps.

L'anatomie des Coquillages n'est pas fort avancée. Beaucoup de gens achètent, arrangent, étalent des Coquilles, préférant l'étude légère de la partie à l'étude savante du tout, parce qu'en général on aime mieux ce qui est plus facile. Parmi toutes les expositions anatomiques, qui composent l'intéressante collection de VALENTINI, il s'en trouve bien peu qui aient pour objet les Coquillages. Il y a 30 ans que M. ADANSON apprit au public que l'académie des sciences avoit dans ses papiers le résultat d'un travail précieux de M. DUVERNEY en ce genre. Sans doute, les savans qui composent ce corps, & qui ont déjà voulu faire jouir le public de cet écrit, chargeront de ce devoir quelqu'un qui s'en acquitera enfin. Le philosophe fait que tenir la vérité captive est un crime, & les ouvrages des grands maîtres sont toujours féconds en vérités neuves. Cette réflexion doit rassurer le public, elle est pour lui une preuve qu'on ne tardera pas à le faire jouir de ce qu'il attend avec tant d'impatience.

L'ordre des *Vers Crustacés*, beaucoup moins nombreux en genres que chacun des 4 autres, ne renferme jusqu'ici que les *Oursins* & les *Etoiles de mer*. Ces animaux diffèrent des Crustacés, simplement dits, en ce qu'ils n'ont pas, comme ces Insectes, des membres analogues à ceux des autres animaux, & en ce que leur chair, au lieu d'être ferme & composée de muscles distincts, est molle, & laisse démêler à peine quelques fibres musculaires. M. d'ARGENVILLE a placé les Oursins parmi les Coquillages multivalves; mais la notion même des Coquillages exclut du milieu d'eux l'Oursin qui tient à ses enveloppes par une multitude de points. La division que j'en présenterai est celle de M. KLEIN. Malgré les défauts de son ouvrage, ses premières divisions sont très-bonnes, & remplacent la maigre distribution qu'en a faite M. d'ARGENVILLE; mais il seroit inutile que j'entraisse dans sa division des piquans. Quant aux *Etoiles de mer*, il suffit de nommer le genre, on sait qu'il a autant d'espèces qu'il y a de nombres depuis 4 au-delà de 30; y ayant des espèces à 4, 5, 6... 30, 31, &c. rayons.

Les *Vers Polyypes* n'ont pas encore été distribués d'une manière satisfaisante. M. PALLAS a fait un ouvrage très-intéressant sur les *Zoophytes*; mais il n'y a fait entrer que les *Zoophytes* vraiment *Zoophytes*, c'est-à-dire, *Animaux-plantes* selon lui, & selon M. de LINNÉ. J'ai déjà dit dans le chapitre I. de cet ouvrage ce qu'on devoit penser de cette opinion. Je vais achever de la détruire en montrant la vanité des analogies, sur lesquelles M. PALLAS & ses autres partisans la fondent.

Quelques *Zoophytes* semblent multiplier de bouture, parce que, de leurs parties latérales, il sort de nouveaux individus qui croissent, deviennent semblables aux premiers, & sont féconds comme eux. Mais ensuite le second individu se détache; il emporte avec lui ceux qui tiennent à sa surface, & il va s'établir ailleurs; il a des espèces de bras, il s'en sert pour chercher & saisir sa proie; il se nourrit de cette proie; il ne végète donc pas, ou bien nous disputons sur les mots.

D'autres *Zoophytes* paroissent venir de graines & produire eux-mêmes des graines, parce que, de quelques points de leur squelette rameux que l'analogie a fait appeler Calyces, Gouffes, &c. il tombe de petits corps qui deviennent des *Touts* semblables à celui duquel ils tirent leur origine. Mais si ces petits corps étoient des œufs, que deviendroit cette 2^e. analogie?

La plupart de ces animaux sont, dit-on, fixés aux corps sous-marins, comme les plantes le sont dans la terre. Quelques-uns, même, ont des espèces de racines. Mais pour s'exprimer exactement il ne faut pas comparer leur fixation à la radication des plantes, il faut la comparer à l'agglutination des Huîtres, & l'on verra disparaître les idées de végétation. Il faut aimer à se tromper soi-même pour voir des racines dans les cylindres rares ou nombreux, gros ou chevelus, qui vont de la tige d'un Zoophyte aux corps sur lesquels il est fixé. La vraie racine n'est point un cylindre, mais un cône; elle pénètre le sol, & les cylindres dont il s'agit ne sont que collés à la surface; ce ne sont que des états, des liens ou des tuteurs; ils ne sont point tubuleux, ainsi ils ne concourent point à la nutrition de la tige qu'ils soutiennent. Comment ces parties végétoient-elles, tandis que les substances même que tout le monde nomme plantes marines, & qui n'ont rien d'animal, ne sont pas de vrais végétaux? En effet, celles-ci ne paroissent se nourrir que par les surfaces, puisque comme l'observe M. de RÉAUMUR, (mém. de l'Acad. 1711), plongées en partie dans l'eau, elles se rétablissent & profitent de cette immersion dans la seule partie humectée. Une ligne plus haut elles restent seches & cassantes, comme des substances dans lesquelles il n'y a aucuns vaisseaux.

Enfin, ajoute-t-on, ces êtres prennent leur accroissement dans toutes leurs parties. Les branches poussent des rameaux, & en même-temps la tige, les branches & les rameaux, tout grossit & s'allonge. Mais peut-on oublier que l'être le plus purement animal est dans le même cas. Son corps, sa tête, ses jambes, son poil, sa queue, tout croît en lui, & jamais la croissance simultanée & proportionnelle dans le tout & ses parties ne fut un caractère particulier à la végétation. Ainsi, comme on le voit, toutes ces prétendues analogies sont plus dans l'imagination d'un Naturaliste, qui s'est fait un système, qu'elles ne sont dans la nature & ses productions. Mais d'ailleurs quelle inconcevable hypothèse que celle qui suppose une tige végétante d'où naissent des fleurs, espèces de larves dont la métamorphose consiste à les animer! C'est là cependant le langage des partisans du vrai Zoophytisme.

Joignez à ces réflexions celles que j'ai déjà faites sur ce sujet dans le chapitre I, & vous verrez si les Zoophytes sont d'un ordre différent de celui des autres Vers-Polypes. Il paroît donc que la forme du squelette extérieur de ces animaux, ne pouvant donner que des caractères spécifiques, on ne peut jusqu'ici les

diviser qu'en Polypes fixés, & en Polypes errans ou libres. On trouvera à la fin de cet ouvrage l'indication des principaux articles qui ont rapport à ces derniers; & le tableau des Zoophytes de M. PALLAS indiquera ceux que l'on peut consulter pour connoître les Polypes fixés. Il faut attendre de MM. les Abbés SPALLANZANI & DICQUÉMAR l'avancement de la branche d'Histoire Naturelle qui appartient aux Polypes de mer. Mais l'histoire des Polypes, en général, est si imparfaite qu'on sent combien elle est encore nouvelle. On n'avoit que quelques connoissances éparées & isolées sur ces êtres extraordinaires, avant les belles observations de M. TREMBLEY. Depuis leur publication on a fort enrichi cette partie de la Zoologie. Mais combien de courses ne faudra-t-il pas faire encore dans ce pays avant de pouvoir en donner la carte! J'ai donc mieux aimé ne pas la donner que d'en hasarder une fausse.

M. PALLAS a joint à ses Zoophytes, par manière d'appendix, le *Tania*, le *Volvox*, & les *Corallines*. Mais le *Tania* tient plus aux Vers proprement dits qu'aux Zoophytes. Les *Corallines*, M. PALLAS en convient, & M. SPALLANZANI l'a vérifié depuis, ne sont partie d'aucun animal; ou, pour dire le contraire, il faut réunir, comme l'a fait M. ELLIS, leur Historien, les *Tubulaires* & les *Cellulaires* aux *Corallines* proprement dites. Alors, pour ne pas disputer sur les mots, on dira qu'il y a des *Corallines Zoophytes*, & des *Corallines non Zoophytes*. Pour ce qui est du *Volvox* il tient à la classe immense des animalcules microscopiques, à laquelle je ne touche point ici. Ces êtres merveilleux, étant presque tous anonymes, se soustraient à l'ordre alphabétique comme à l'œil nud; d'ailleurs ils méritent d'être l'objet d'un ouvrage particulier. Pour eux se multiplient encore les nombreux prodiges qu'offre déjà l'ensemble des animaux visibles sans le secours des verres. Ils forment, pour ainsi dire, un autre monde; ils présentent un autre ordre de choses. Et comme cet autre monde, cet autre ordre de choses se voyent d'avec d'autres yeux, ils sont naitre aussi d'autres idées. Parmi ces animalcules, la plupart vivipares, la manière d'engendrer n'est point la même que celle des grands animaux. Quoique je me croie sûr d'avoir vû entre quelques-uns d'eux de vrais accouplemens, il est certain que presque tous sont hermaphrodites. L'Androgynisme étend parmi ces êtres un empire qui renferme bien plus de sujets que l'union des 2 sexes n'en compte parmi les autres animaux; & cet hermaphrodisme se déguise sous mille formes di-

verses. Là, comme dans les *Volvox*, on voit une manière d'engendrer qui paroît prouver, ou au moins peindre & mettre comme en action sous des yeux convenablement armés, la théorie des Germes & de leur Évolution, & l'hypothèse de l'emboîtement. On voit souvent la 3^e, ou a vu la 4^e, quelquefois même la 5^e. génération dans l'individu prêt à reproduire son espèce. Ailleurs différentes divisions & sous-divisions semblent imiter la multiplication des Zoophytes d'une manière destinée à nous prouver qu'elle n'a rien de commun avec la végétation.

Les merveilles ne se bornent pas là. Une sorte d'immortalité paroît l'appannage de certains animalcules. Le *Rotifere*, le *Tardigrade*, l'*Anguille des goutieres*, celle du blé *sachitique*, &c. sont doués d'une étonnante propriété qui porteroit presque à les nommer immortels. Je ne parle pas de la durée continue de leur vie dans l'eau ou dans l'humidité. Cette durée est inconnue, & peut-être même n'est-elle pas assez longue pour mériter d'être remarquée. Mais je parle de la faculté qu'ils ont, ou de continuer à vivre pendant plusieurs années sous tous les dehors de la mort la plus décidée en apparence, desséchés, raccornis, altérés dans toutes leurs formes; ou de pouvoir être ressuscités par une goutte d'eau après la mort la plus réelle; sans que l'on ait pu trouver jusqu'ici, ni le terme du nombre de résurrections dont ils sont capables, ni le nombre d'années de mort très-apparente après lequel leur résurrection est impossible. Déjà l'Abbé ROFFREDI a vérifié que 27 ans de cet état de mort ne leur ôtoit pas la propriété de pouvoir être rappelés à la vie en quelques minutes par le moyen d'une goutte d'eau.

Ne cherchons point à aggrandir les merveilles. Pour se faire admirer, la nature n'a besoin ni de nos petites tournures, ni de nos exagérations. Tenons-nous donc en garde contre la manie d'amplifier & de compliquer les prodiges; simplifions-les plutôt si nous le pouvons, & réduisons tout ici à la plus sévère rigueur.

De deux choses l'une. Ou les animalcules, dont il s'agit, meurent d'une mort réelle quand l'eau leur manque; & alors si nous les rappelons à la vie, en leur rendant cet élément, ils ressuscitent véritablement. Ou la mort dont

nous les tirons n'est qu'apparente, & alors la résurrection qui la suit est un réveil plutôt qu'une résurrection (1). Mais, dans ce dernier cas, quelle étrange faculté sommes-nous contraints de reconnoître à un animal! Pouvoir tomber dans un dessèchement total, dans une atonie qui semble complète; ne paroître plus qu'un atome de parchemin roide & sec; essuyer une destruction absolue de toute organisation visible, de toute sensibilité, de toute irritabilité apparentes & de toute forme animale, & néanmoins n'être pas plongé dans la mort; avoir encore en soi des ressources pour se ranimer à l'aide d'une seule goutte d'eau! pouvoir offrir ce phénomène, & le répéter tous les jours, tous les mois, au bout d'un an, de 10 ans, de 20 ans! Ce prodige est-il moindre que celui d'une résurrection, proprement dite? . . . Cependant l'un ou l'autre a lieu dans ces êtres en qui d'ailleurs tout est anomalie pour nos esprits bornés. On diroit, en effet, qu'ils n'existent que pour contrarier & confondre toutes nos idées & nos notions. Naissent-ils? on n'entend rien à leur naissance. Vivent-ils? on ne conçoit pas d'où ils tirent leur prodigieuse activité; car il est mille espèces parmi eux en qui jamais on n'apperçoit un instant de repos interrompre leur mouvement continu. Meurent-ils? on vient de voir qu'on ne comprend rien à la mort de plusieurs. C'est dans les ouvrages de LEWHENÆCK, de BACKER, de MM. JOBLot, NEEDHAM, LÉDERMULLER, HOOCK, TREMBLEY, BONNET, SPALLANZANI, ROFFREDI, &c. & principalement sur le porte-objet du microscope qu'il faut étudier l'histoire de ces animalcules que je ne pourrois esquiver ici en peu de mots.

J'ai cru pouvoir me permettre cette courte digression sur un sujet qui tient de près à cet ouvrage, & je me la suis permise dans la vue d'exciter la curiosité, & d'indiquer au moins jusqu'où s'étendent les merveilles qu'offre le regne animal, cette première branche de l'Histoire Naturelle, la plus intéressante de toutes, & cependant la moins cultivée aujourd'hui par mes concitoyens. O JEHOVA! QUAM MAGNA SUNT OPERA TUA! s'écrie M. de LINNÉ, à la fin des premières & au commencement des dernières éditions de son *sysl. nat.*

(1) C'est ce qui me paroît le plus vraisemblable, quoique M. SPALLANZANI aime mieux voir ici une mort & une résurrection réelles. Ce qui me porte à croire que si ces animaux mouroient réellement, l'eau ne pourroit les faire revivre, c'est qu'elle ne le fait point quand ils ont été frappés de mort par la sécheresse hors du sable. Ils sont donc alors bien véri-

tablement morts. Or, quoiqu'il y ait alors différentes causes de mort, cependant la mort même est une, il n'en est qu'une sorte, & l'être qui n'a pas en soi des principes capables de le faire passer de cette mort à la vie, ne peut y être rappelé en d'autres cas, que parce que dans ceux-ci il n'étoit mort qu'en apparence.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DU REGNE ANIMAL.

DESCRIPTIONS de tous les Animaux nommés & de leurs principales especes anonymes, avec la concordance des divers noms qu'ils ont reçus en François (1).

A B A

ABACATUAIA, } p. de mer du Brésil, du
ABACATUXIA, } g. du Gal, de la gr. d'un
Turbot médiocre; large, épais & arrondi
comme lui; bouche méd. & édentée, ventre
& dos tranchans & minces. **MARC.** & **GRON.**
décrivent la dorsale comme solit. & longit.
mais le g. qu'ils assignent eux-mêmes exige
2 dorsales très-rapprochées qu'il est facile
de prendre, dans les sujets desséchés, pour
une seule nageoire dont la membrane a été
déchirée. 1^o. dorsale à 9 aiguillons, 2^o. à 22
rayons dont le 1^{er}. est prolongé vers la queue
en un très-l. brin, n. & presque sétacé, selon
GRON. Mais selon **MARC.** c'est le 1^{er}. osse-
let de la dorsale considérée comme unique,
& par conséquent le 1^{er}. aiguillon, qui est
ainsi prolongé, ce qui est plus vraisemblable.
Pectorales l. & à 20 osselets; ventrales plus
l. encore, n. & à 6 osselets; anale à 20, le 1^{er}.
seul épineux, le 2^o. fort l. n. & prolongé
selon **GRON.** comme celui de la dorsale,
tandis que selon **MARC.** il se trouve 2 l.
fils, n. sous le ventre. Peau du corps brillante
& argente; chair estimée.

A B A

ABADA, q. *Rinoceros* à 2 cornes.

ABADAVINE; o. *Tarin*.

ABADIVA, p. *Lieu*.

ABEILLE. i. xvi névroptère de **GEOF.** à
antennes brisées, le 1^{er}. anneau très-l. ailes
infér. plus courtes; mâchoires & trompe
membraneuse couchée en-dessous; aiguillon,
ventre tenant au corcelet par un pédicule
très-court; 3 yeux lisses; corps velu.

C'est au-dessous des dents ou mâchoires
de cet insecte que se trouve sa trompe.
Elle ne paroît dans sa longueur que quand
l'abeille récolte le miel. C'est une vraie
trompe fort compliquée & dont la structure
doit être étudiée avec détail dans **RÉAU**.
Les pattes postér. sont les plus l. & elles
ont dans leur milieu un enfoncement lisse en
forme de cuiller bordée de poils; c'est la *pa-*
lette triangulaire de **RÉAU**. & son usage est de
contenir la récolte de poussière des étamines.
Les extrémités des 6 pattes sont munies de 2
crochets. Entre ceux des 4 pattes postér. sont
des broches carrées qui servent à ramasser la
même poussière attachée aux poils du corps.

(1) Les Naturalistes sont habitués à trouver, dans la description des poissons, les lettres initiales des noms de leurs nageoires au lieu de leurs noms entiers; ainsi ils ne seront pas surpris de retrouver ici les mêmes abréviations; & les personnes auxquelles l'ichthyologie est étrangère ne liroient pas ces parties des descriptions, fussent-elles énoncées en toutes lettres. Cependant afin que ceux qui voudroient se mettre au fait de tous les caractères spécifiques des poissons, pussent le faire, je vais leur donner la cl. f. de ces abréviations que j'ai oublié de joindre aux autres dans mon Introduction.

D. veut dire; dorsale, P. pectorales, V. Ventrals,

A. Anale. Les chiffres mis en fraction indiquent par le numérateur les aiguillons, par le dénominateur la totalité des osselets, aiguillons & rayons. Ainsi: D. $\frac{7}{10}$ P. 8. V. 13. A. $\frac{1}{10}$, veut dire: dorsale à 23 osselets, dont les 9 premiers sont épineux, ou sont des aiguillons, pectorales à 8 rayons, ventrales à 13, anale à 10 osselets, dont le premier est épineux. D. $\frac{7}{10}$ signifie première dorsale à 7 aiguillons, seconde à 5 osselets, dont le premier, &c. Quand les autres caractères m'ont paru suffisans, j'ai négligé celui-ci en tout ou en partie.

Les Abeilles dites *Ouvrières*, composent le gros de la république. On les a aussi nommées *Mûlets*, & *Neutres*, parce qu'elles n'ont point de parties sexuelles sensibles (1). Ce sont originellement des femelles, puisque c'est parmi les *Vers* qui doivent donner ces *Neutres* que les Abeilles prennent des larves qu'elles logent dans des cellules royales pour se faire une Reine, comme M. SCHIRACH l'a fait voir le premier. Là se développent les organes sexuels qu'un logement plus étroit, une nourriture différente, & une autre attitude, dans les cellules communes, oblitérent au point de les rendre invisibles à l'œil le mieux armé.

Sur 10, 15, 20, 25 ou trente mille de ces ouvrières, il n'y a que quelques centaines de mâles dans une ruche. Ceux-ci sont d'un tiers plus l. que les ouvrières; leurs broies sont plus lisses; leurs mâchoires & leur trompe sont plus petites, & ils n'ont ni aiguillon ni palettes triangulaires. Leur tête est plus ronde & plus velue que celle des ouvrières; leurs antennes n'ont que 11 art. au lieu de 15; enfin leurs yeux sont plus grands & leur corcelet est plus velu. On nomme aussi ces mâles *Faux-Bourçons*.

A ces centaines de mâles, ne répond habituellement qu'une femelle que l'on appelle *Reine*. Le mystère de cette énorme polyandrie ne s'explique que par les nouvelles connoissances (2). Elle étoit choquante & paroïssoit presque absurde dans la doctrine *réaumurienne*, qui supposoit un accouplement réel entre cette unique femelle & ses 2 ou 3 cents mâles. Il est bien certain aujourd'hui qu'il n'y a entre elle & eux aucun accouplement. Leurs fonctions se bornent à aller féconder les œufs dans les cellules. Ainsi leur nombre n'étonne plus; il n'est pas ordonné à la femelle qui est seule, mais à les œufs qui occupent des milliers de cellules.

La Reine manque, comme les mâles, de la palette triangulaire; elle n'a point de broies, elle est plus longue que les *Faux-Bourçons*, & son corps dépasse de beaucoup ses ailes.

Outre ces Abeilles *domestiques*, il en est de *champêtres* ou *villageoises*. Parmi celles-ci, les unes sont solitaires, les autres vivent en société. A la tête de ces dernières, il faut mettre ces gros *Bourçons* très-velus, surnommés *Abeilles carduses*, qui font leur nid par terre avec de la mousse. Dans le nombre des Abeilles solitaires, on trouve les *Percebois*, ou *Menuisieres*,

qui établissent leur demeure dans des ouvertures qu'elles pratiquent dans le bois sec, & les *Charpentieres* qui ne travaillent que dans le bois pourri. Elles sont luisantes, d'un n. bleuâtre & lisse, à quelques poils près sur les côtés & autour du corcelet.

Les Abeilles *Maçonnes* sont des solitaires, de la taille des mâles des Abeilles domestiques. La femelle est fort velue, n. en-dessus, un peu jaunâtre en-dessous. Son mâle est fauve, & les poils de son ventre sont noirs. Vers la fin du printemps, ces i. font leur nid sur des murs bien exposés, avec du sable & de la terre qu'ils pétrissent. Quand ce nid est fini, il contient 6 ou 7 alvéoles; & le tout a, en-dehors, l'air d'une pierre relevée en bosse, de la forme & de la gr. de la moitié d'un œuf de poule. Ces Maçonnes fournissent plusieurs espèces qui diffèrent entr'elles en quelques points dans leur extérieur & dans les nids qu'elles construisent. On en trouva ci-dessous 2 esp. des environs de Paris, & GÉER en décrit une de Suede dont la femelle est d'un bleu violet à poils cendrés, & le mâle d'un verd bronzé luisant à poils roux. Cette Maçonne ne construit, dans chaque nid, que 2 ou 3 cellules, & les larves qui les occupent se trouvent, à leur métamorphose, enfermées chacune dans une coque de soie très-mince.

A ces différentes Abeilles, il faut joindre les *Mineuses*, qui se font, pour logemens, de simples galeries souterraines; les *Coupeuses de feuilles* qui partagent ces logemens en cellules par des esp. de dés à coudre, faits avec des pétales de fleurs qu'elles découpent; & enfin les *Tapissieres* qui ornent de feuilles de coquillet l'entrée de leur galerie.

J'ai gr. regret à ne pouvoir toucher ici aux intéressans détails qu'offre l'histoire de ces utiles & merveilleux insectes. Mais, du moins, je dois prévenir les personnes auxquelles on ton décidé en impose facilement, que si elles ne veulent pas être dupes, elles doivent se mêler des connoissances entomologiques de quiconque cherche à atténuer ce qu'il y a d'étonnant dans l'instinct des Abeilles. Ceux qui ont étudié leur histoire sont plutôt sujets à tomber dans l'excès contraire; ainsi il est ordin. facile de juger quels sont ceux qui parlent de ces animaux avec connoissance de cause.

Depuis quelques années on a dit & redit, parce qu'il lussit qu'on dise, pour que d'autres répètent, que ces alvéoles dont RÉAU. avoit

(1) On peut voir ce que je disois à ce sujet dans un mémoire sur les Abeilles, Journal de Phys. Février 1784.

(2) J'ai exposé ces nouvelles connoissances dans le morceau indiqué par la note précédente.

La bonté d'admirer la construction & sur lesquels il fit recourir KANIG à la haute géométrie, étoient la chose du monde la plus simple. L'eau qui tient du savon en dissolution, & que l'on fait mousser, celle qui écume sous une bruyante cascade, offre, dit-on, dans chacune des bulles d'air qu'elle renferme, la forme hexagonale. Une foule de substances affectent la même fig. dans les mêmes circonstances. Toutes les fois que plusieurs corps mous tendent à une forme ronde, & cependant se compriment également l'un l'autre, il ne peut rester aucun espace vuide entre eux. Or les cercles en laisseroient beaucoup; les triangles & les quarrés n'en laisseroient point, mais ils s'éloignent trop du cercle. Les hexagones seuls, sans s'écarter autant de cette courbe, remplissent tout l'espace autour d'un point; ainsi les alvéoles doivent nécessairement se prêter à cette forme indépendamment du travail & de l'instinct des Abeilles.

Ces belles comparaisons, regardées comme une trouvaille par ceux qui les emploient, sont si justes, qu'elles supposent que ceux qui y recourent n'ont pas la moindre idée du travail des Abeilles. Si ces animaux faisoient un gr. magasin de matiere molle; si ensuite ils venoient s'y plonger tous en même tems, de cette compression égale & simultanée, il pourroit sans doute résulter de grossieres cellules hexagonales, à parois inégalement épaisses, auxquelles cependant je supposerais, si on le veut, la propreté, la délicatesse, l'uniformité & la précision de celles de nos ruches. Mais il ne s'agit ici de rien moins que d'un pareil procédé. L'Abeille applique successivement des brins de cire à droite, à gauche, au bas, au haut du fond sur lequel elle veut travailler, & qui est déjà admirable par la forme qu'elle lui a donnée. Elle gâche & ensuite elle arrange ces brins ou ces petites pelottes avec ses mâchoires aidées de ses pattes. De ces petits corps graduellement ajoutés & surajoutés, elle fait une cellule régulière & hexagonale indépendamment de ce que sont ses voisines. Aucune d'elles n'est enfermée assez à l'étroit dans son alvéole pour que la compression ait lieu; & les cellules qui terminent ou bordent le gâteau ne diffèrent en rien de celles qui en occupent le centre. D'ailleurs bientôt la cire est assez ferme pour ne pas se prêter; chaque parcelle est durcie avant que l'alvéole s'éleve assez pour en exposer les parois aux frottemens & à la compression du corps. Aussi n'est-ce pas à cette compression que l'industriel animal a recours pour unir & façonner ces parois. Il les traite comme un ouvrier traite les corps durs, il les lime, il les rabote avec ses mâchoires. Il suffit

de l'avoir vu une seule fois à l'ouvrage, pour rire de l'explication que je combats, & pour sentir que jamais on n'eût pensé à la proposer, si on eût observé au lieu d'imaginer.

Je viens d'exposer un fait, mais comment l'expliquer? Je l'ignore. Ferai-je de l'Abeille un Géometre? pas plus que je ne fais du Castor un Architecte. Mais je conclurai seulement de leurs étonnans travaux que l'ÉTERNEL GÉOMETRE & L'ÉTERNEL ARCHITECTE a formé des êtres auxquels il a donné un instinct, une organisation, des moyens dont la combinaison doit produire ces résultats liés sans doute à la grande chaîne qu'à peine commençons-nous à entrevoir. Revenons aux Abeilles: Voici les esp. que GEOF. a observées dans les environs de Paris.

1. *L'Abeille domestique*; l. 6^{'''}, larg. 2^½, velue; corcelet grisâtre, ventre brun, pattes lisses.
2. *A. brune à ventre lisse & pattes velues*; l. 4, larg. $\frac{3}{4}$, moins velue que la précédente.
3. *A. à 5 crochets*; l. 7, larg. 2^¾. Ces crochets sont à l'extrémité du ventre, 2 à l'avant-dernier anneau, & 3 au dernier; les neutres ne les ont point. Si cette Abeille n'étoit velue, elle ressembleroit à une Guêpe.
4. *A. maçonne à poils roux*; même taille; poils jaunâtres à la tête, roux au corcelet, au-dessus du ventre & aux pattes; le reste n.
5. *A. charpentiere à ventre velu & roux en-dessus*; l. 6, larg. 2^½, n.; poils grisâtres à la tête, au corcelet & aux pattes; le reste n.
6. *A. fauve, à ventre cuivreux*; l. 4, larg. 1, antennes fines & un peu plus l. que la tête.
7. *A. mineuse, à corcelet, velu & roux*; l. 3^½, larg. 1, ventre n. & lisse, mais à anneaux bordés de poils blanchâtres.
8. *A. grise*; l. 5^½, larg. 2, n.; couverte de poils gris; antennes assez l.; mineuse.
9. *A. grise à levres jaunes, & houppes aux pattes du milieu*; l. 6, larg. 2.
10. *A. à l. antennes*; l. 6, larg. 2^½, poils roux; devant de la tête citronné; antennes égales au corps & renversées.
11. *A. à levres jaunes, & anneaux du ventre blanchâtres*; l. 4, larg. 1^½, mineuse.
12. *A. à levres & pattes jaunes, anneaux du ventre blancs*; l. 3^½, larg. $\frac{3}{4}$, n.; tête & corcelet à poils gris, ant. n. assez longues.
13. *A. à pattes jaunes & anneaux du ventre blancs*; l. 7, larg. 1^½, ant. assez l.; poils fauves au corcelet & n. au ventre.
14. *A. à pattes jaunes & ventre un peu cuivreux*; l. 3, larg. $\frac{2}{3}$, n.; ant. médiocres.

15. *Abeille verdâtre & cuivreuse*; l. $3\frac{1}{2}$, larg. 1, poils du bord des anneaux blancs.
16. *A. bleuâtre à ailes nébuleuses*; l. 6, larg. 2. Maçonne d'un n. bleuâtre assez lisse.
17. *A. n. à ventre brun & lisse*; l. $4\frac{1}{2}$, larg. $1\frac{1}{3}$.
18. *A. n. à ventre brun & anneaux n.*; l. 4, larg. 1.
19. *A. Percebois ou Menuisire*; l. 10, larg. $3\frac{1}{2}$, n. & velue.
20. *A. n. à ventre brun vers l'extrémité*; comme la précédente.
21. *A. n. à derniers anneaux du ventre fauves*; l. 6-9, larg. $2\frac{1}{2}$ - $4\frac{1}{3}$.
22. *A. n. à couronne du corcelet citron & extrémité du ventre fauve*; l. 6, larg. $2\frac{1}{2}$.
23. *A. n. à couronne du corcelet & h. du ventre citron, & extrémité fauve*; l. 6, larg. $2\frac{1}{2}$.
24. *A. n. (comme ci-dessus) . . . & extrémité blanche*; l. 7, larg. 4.
25. *A. n. à couronne & extrémité du corcelet citron, & extrémité du ventre blanche*; l. 7 larg. 3.
26. *A. n. à couronne du corcelet citron & extrémité du ventre mi-partie de citron & blanc*; l. 10, larg. 4.
27. *A. n. à ventre fauve*; l. $5\frac{1}{2}$, larg. 3.
28. *A. fauve à ventre jaune & extrémité fauve*; l. 5, larg. $2\frac{1}{2}$, tête noire; cardeuse.
29. *A. à houppes blanches*; l. 4, larg. $1\frac{1}{2}$, n. anneaux du ventre marqués de bandes blanches, velues & interrompues; ailes n. marquées de p. blancs.

A ces espèces des environs de Paris, je pourrais en joindre beaucoup d'étrangères, mais elles sont anonymes comme les précédentes, & je ne parle ici des animaux anonymes exotiques, que quand quelque particularité les rend intéressans. GÉER & FAB. entre autres en ont décrit plusieurs d'Egypte, du Cap, de Pensylvanie, de Surinam, &c. Toutes sont assez semblables à nos Abeilles domestiques, excepté qu'en général elles sont un peu plus grandes & qu'elles sont lisses ou sans poils; plusieurs égalent la taille de nos plus gr. Bourdons. Je ne décrirai que les 2 esp. qui s'éloignent le plus des nôtres.

1. *L' Abeille gigantesque*, i. des Indes, n. luisant, yeux bruns, ailes violettes, changeantes, verdâtres & bronzées. Cette Abeille est plus gr. qu'un *Hanneton*, ayant $14'''$ de l. & 7 de large.
2. *A. à pattes emplumées*, vue par PAL, en Hollande; très-velue, ayant les pattes garnies de duvet & de très-l. poils, au point qu'elle paroît emplumée; c'est une Abeille solitaire.

On dit qu'il se trouve à Cayenne des

Abeilles qui font une cire n. & molle, & un miel blanc fort liquide, & qui s'aigrit très-facilement. Celles de la Louisiane, ajoute-t-on, ressemblent à nos mouches à miel, mais établissent leur ruche sous terre, & évitent par-là les incursions de plusieurs q. friands de miel. Les voyageurs parlent d'Abeilles de la Guadeloupe qui construisent d'assez gr. ruches dans les arbres creux, dont elles tapissent les parois en cire. Mais ils ajoutent qu'elles établissent dans ces ruches, non des alvéoles, mais de pet. vessies allongées & pointues, faites d'une cire d'un violet foncé, si molle qu'on ne peut en faire des bougies, & que le miel qui y est renfermé est d'un jaune brillant. Ces vessies, substituées à des cellules, auroient besoin d'explication, & peut-être de réalité. On sent la difficulté de concevoir comment des vessies peuvent remplacer des alvéoles, sur-tout pour le couvain.

ABER, c. Jambonneau d'AD. à coquille l. de $14'''$, large de 7, & ayant presque la même mesure en profondeur; cannelée profondément depuis son sommet, qui est pointu, jusqu'à l'autre extrémité; charnière de 4 pet. dents; robe violette & ponceau, le périoste ôté.

ABOYEUR. o. 2^e. Barge, dite *Barge aboyeuse*.

ABLE. . . . } p. de rivière du g. de la Carpe;

ABLETTE. } l. de 4 à $8'''$; pet. tête pointue, gr. yeux rouges, dos verdâtre, ventre blanc, écailles caduques & argentées, dont la surface s'emploie à faire les fausses perles; lig. later. fort sinueuse; nageoires rouflées, corps aplati, mais assez large. Selon ROND. ce p. est goulu & a cependant la chair tendre & délicate. BLOCH le caractérise par sa mâchoire infér. plus l. & par une anale de 21 rayons; D. 10. P. 14. V. 9. *Voy. Saumon blanc*.

ABLETTE DE MER, p. du g. de la Perche; dos d'un brun clair rayé qui s'éclaircit encore en descendant; mâchoire infér. plus courte, à 5 ou 6 excroissances charnues; D. $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{24}$. P. 22. V. 6. A. $\frac{1}{8}$; caudale presque entière. l. $12'''$; à la Carolinc.

ABRICOT, c. variété de la *Came*, d'un jaune rougeâtre.

ABROTANOÏDE, Zo. à Madrepore, d'un gris jaunâtre. Quand ses rameaux sont en pointes mouffes & sont hérissés de tubules faillans & étoilés, on appelle l'Abrotanoïde *Bois de Cerf*; quand les rameaux sont rapprochés & arrondis on la nomme *Chouffleur*.

ACACALOT, l. o. *Acalot*.

ACALANTHE, o. *Tarin*.

ACALOT,

ACALOT, o. 6^e. *Courlis d'Amér, Courlis varié du Mexique* de BRIS.

ACAMACU, o. *Mouchevolle* huppé du Cap & du Sénégal; tête couleur d'acier poli; plumage du mâle rouge, celui de la femelle blanc; il a 7" de l., & la grosseur d'une Alouette: femelle un peu plus grande.

ACANQUE, o. *Peintae*.

ACARA, p. d'eau douce du Brésil, qui feroit d'un g. particulier, si la description de MARC. étoit exacte; l. 9", dos courbe & élevé comme celui d'une Perche, bouche étroite, mâchoires finement denticulées; iris dorés; pectorales triang.; dorsale presque longit. toute aiguillonnée, & finissant en angle aigu près de la caudale qui est en quarré l.; écailles argentées assez grandes, ombrées de brun sur le dos & la tête; nageoires brunes; tache n. ronde au milieu de chaque côté, avec une semblable près de la caudale. MARC. donne 6 nageoires à ce p. qui est d'ailleurs déjà extraordinaire par sa dorsale. Mais quelles sont ces 6 nageoires? A-t-il donc 2 ventrales sans anale?

ACARIA, p. de mer du Brésil. De quel g.? l. 3', forme de Carpe; dents fines comme des aiguilles, avec 2 autres dents plus l., une à chaque angle de la mâchoire supér.; yeux assez gr., cerclés de rouge & ensuite d'argent; dorsale longit. comp. dont la partie épineuse peut s'élever & se coucher dans un fillon; les autres nageoires ordinaires, toutes rouges, excepté les ventrales qui sont blanches, & n'ont de rouge que leur extrémité; écailles argentées, ombrées de rouge sur les côtés, & plus encore sur le dos.

ACARA-MUCU, p. de mer du Brésil; c'est la Licorne de mer. WIL. ne pouvant assigner le g. de ce p. l'avoit placé à la suite du *Galanga*.

ACARA-PEBA, p. du Brésil. De quel g.? l. 12", larg. 5; bouche méd.; mâchoires aiguës & édentées; iris argentés; gr. écailles de la même couleur; dorsale aiguillonnée, presque longit. descendante & antér. large de 2"; pectorales triang. l. de 3", ventrales thor. comp. & unies; anale longit. comp. & caudale fourchue; toutes ces nageoires sont transpar. S'il falloit croire MARC. exact sur ces nageoires longit. simples & épineuses, que RAY trouve bien multipliées dans les descriptions de cet Auteur, on pourroit dire que ce p. est du g. du *Rasoir* qui admet ces fortes de dorsales très-râres dans les p. d'Europe. Mais les mâchoires aiguës & l'absence de dents feroient une anomalie, les *Rasoirs*

ayant les mâchoires obtuses & des dents fort apparentes.

ACARA-PINIMA, p. sexatile du Brésil du g. des *Dorades*, l. de 6 à 7", large de 4, dos courbé, bouche méd. & pet. dents; pet. écailles argentées & dorées; 7 raies longit. d'un brun doré, vont de la tête vers la queue, de chaque côté, une d'un bleu doré descend par l'œil aux angles de la mâchoire, & une n. descend de chaque côté de la nuque à la base des pectorales. Nageoires du g. & toutes dorées. Ce p. ne paroît qu'une variété du *Cantheno*.

ACARA-PITAMBA, p. de mer du Brésil du g. des *Dorades*? l. de 2'; corps oblong de la forme de celui d'une *Carpe*; pet. bouche, gr. yeux rouges; longue dorsale aiguillonnée selon MARC., mais probablement comp.; car, comme je l'ai dit ci-dessus, & comme l'observe RAY, il n'est pas vraisemblable qu'il y ait au Brésil tant de p. à dorsale folitaire simple & aiguillonnée, tandis qu'à peine s'en trouve-t-il quelques-uns dans la multitude des autres p. que nous connoissons. La publication des dessins & des descriptions du p. PLUMIER, dans l'ouvrage de BLOCH, décidera enfin cette question: Pet. pectorales l.; ventrales unies; anale; caudale l. de 5" & fourchue; écailles de *Carpe*, d'un bleu pourpré sur le dos; lig. later. dorée & large de 6"; tout le dos, jusqu'à cette ligne, est tacheté de gros p. dorés, & tout le ventre, jusqu'à cette même lig., est rayé d'or sur un fond blanc; dorsale & caudale dorées, pectorales & ventrales jaunâtres, toutes phosphoriques. Ce p. est tourmenté d'une esp. de *Cloporte aquatique* bl. & gros comme le doigt.

ACARA-PUCU, p. de rivière du Brésil du g. des *Dorades*? l. de 6", lar. de 4; museau allongé; bec l. de 20", que MARC. dit édenté, & dont l'animal peut allonger & contracter les levres de manière à ne plus laisser voir qu'une fente pour bouche; gr. yeux bruns & blancs; dorsale très l. & comme celle du précéd. toute épineuse; le p. peut la coucher dans un fillon; caudale l. de 4", fourchue & grise ainsi que la dorsale & les pectorales; ventrales & anale jaunâtres; pet. écailles argentées, mêlées d'or sur le dos; côtés marqués chacun de 6 taches obl. d'un bleu rougeâtre peu apparent.

ACARA-TINGA, p. *Acarapeba*.

ACARAUNA, p. On trouve, dans WIL. & autres, plusieurs *Echarpes* désignées sous ce nom. L'*Acarauna* de MARC. paroît être la 4^e. *Echarpe*, v. aussi *Veuve coquette*.

ACARIMA, q. *Marikina*.
ACARNE, p. de rivage du g. des *Dorades*, si semblable au *Pagre*, selon ROND., qu'on le vend indifféremment à Rome parmi les p. de ce nom; gr. yeux dorés, l'entre-deux applati; nageoires blanches, excepté le bout de la caudale qui est rouge, & la base des pectorales qui est n. & rouge. RAY croit que ce pourroit bien être une variété du *Pagre* ou du *Pagcl*.

ACATECHILI, *Acatechichiāli* au Mexique, o. peu connu, rapproché du *Tarin*, par la taille, le chant & les alimens; tête & dessus du corps d'un brun verdâtre, dessous blanc nué de jaune; c'est le *Tarin du Mexique* de BRISSON.

ACCAVIAC, } o. de Nigritie, non décrit.
ACCAVIAS, } On lui donne la grosseur du *Paon*, une hupe rouge sur la tête, & 2 rangs de plumes blanches de chaque côté.

ACÉE, o. *Bécasse*.

ACÉTARULE, Zo. à polypier marin pierreux, en cône renversé, formant un petit bassin, & tenant par une pédicule mince à une pierre ou à une coquille.

ACHATES, i. *Pap.* porte-queue de la Chine à ailes supér. brunes tachées de sang; les infér. brunes tachées de n. à la base en-dessus, & de rouge en-dessous; le bord orné de lunules rouges, & le milieu d'une tache blanche. FAB.

ACHBOBBA, o. espèce de *Vautour* des terres arides qui avoisinent les pyramides d'Égypte, volant peu, vivant de charogne, taille du *Milan*; on dit qu'on le nourrit en plusieurs lieux d'Égypte comme sacré ou utile.

ACHÉE, v. *Lombric*.

ACHETE, i. gr. *Cigale*.

ACHILLE, i. *Pap.* d'Amér. à corcelet sans taches rouges, ailes dentelées n., avec une raie bleue en-dessus; les supér. ornées de 3, les infér. de 4 yeux en-dessous. LINNÉ.

ACHIRE, p. DAUB. nommé ainsi la Sole rayée. Voyez ce mot.

ACINTLI, o. 6^e. *Poule Sultane*.

ACITLI, o. ou *Grêbe cornu*, ou *Grêbe huppé*.

ACOCOLIN, o. On croit que c'est une esp. de *Lunier* du Mexique.

ACOHU, o. esp. de très-pet. *Coq* de Madagascar; dans cette esp. les œufs des poules sont, dit-on, si pet., même relativement à leur taille, que chacune peut en couvrir 30 à la fois.

ACOLALAN, } i. d'Afrique qui fait de gr.
ACOLAOU, } ravages, sur-tout dans les
 étoffes, car il vient de la campagne dans les

maisons. On a eu tort d'en faire une *Punaise*, c'est un *Terme*.

ACOLCHI, o. Quelques Auteurs ont appliqué ce nom au *Commandeur*; BRIS. & MAUD. regardent l'*Acolchi* comme un *Troupiale* à plumage jaune; ailes d'un n. relevé de quelques plumes de couleur d'or.

ACOLIN, o. dont on a fait une *Caille d'eau*, mais que BUFFON croit un *Râle* du lac du Mexique.

ACONTIAS, r. Plusieurs Auteurs ont donné ce nom à divers Serp. de différente grandeur, à raison de l'extrême vitesse de leur mouvement; ainsi c'est un g. purement scilicet, ou une dénomination plutôt qu'un g. On a aussi surnommé ces Serp. *Serpent seringue*, *Serpent volant*; il en est 2 esp. particulières connues sous le nom de *Dard*, & sous celui de *Ja-velot*, voyez ces mots.

ACORES, o. L'histoire des voyages indique des o. comme connus sous ce nom; cependant les Naturalistes ne savent quels ils sont.

ACOUTI, *Acuti*, q. *Agouti*.

ACTIF (P), i. DICQ. nommé ainsi un i. marin qui est dans un mouvement continu, l. 1-3''' , lar. $\frac{1}{2}$ de la l. Cet i. est gris, blanc & brun; il a 14 pattes comme le *Cloporte*, mais son corps s'étrécit beaucoup en arrière; il a 2 gr. ant. & 2 barbillons, & il est muni de 5 doubles nageoires vers la queue; sa partie antér. qu'il est naturel de prendre pour la tête est fort obtuse, & porte 2 yeux à réseau. Il est carnassier & vit d'autres insectes. Les personnes qui ont peine à croire à l'animalité des pet. êtres mouvans du sperme & des infusions, parce qu'elles trouvent peu d'analogie entre les mouvemens continuels de ces corpuscules & les mouvemens ordinaires des autres animaux connus, ont de quoi à se rassurer dans l'*Actif*, car il paroît qu'il se meut sans cesse.

ACUDIA, i. d'Amér. si diversement & si mal décrit qu'on ne sait si c'est un *Bupreste*, ou un *Richard*. Il vit de *Cousins* & autres i. ailés qu'il chasse; & quoique très-lumineux, il ne paroît pas être un *Porte-lanterne*.

ACULLIAME, q. *Cerf* de la nouvelle Espagne.

ADANE, p. gr. *Esturgeon*.

ADDAX, q. *Antilope*.

ADDIBO, q. *Adive*. V. à la suite du *Chacal*.

ADELLO, **ADENO**, p. gr. *Esturgeon*.

ADIL, q. *Adive*.

ADIMAIN, q. *Bélier* d'Angora. V. la suite des *Béliers*.

ADIVE, q. V. à la suite du mot *Chacal*.

ADONIS, p. *Exocet*.

AEGAGRE, q. Bouc sauvage du Caucase & des autres montagnes, depuis le midi de la mer Caspienne aux Indes; vivant comme le Bouquetin; un peu plus pet. que lui, mais plus gr. que le Bouc domestique dont PAL. le croit la souche primitive; tête de Bouc, antér. noire, latér. rouille & brune; gr. barbe mêlée d'un brun châtain; pelage mêlé de gris & de fauve; l'épine dorsale & la queue fauve; femelle avec de très-pet. cornes selon KEMPFER; GMÉLIN n'y en a vu aucune; cornes du mâle très-gr., mais si peu épaissies qu'elles sont fort légères; peu divergentes; latér. comprimées, antér. carenées, postér. ridées. Cet animal est un de ceux qui fournissent le Bézard.

AGADEC, p. Pilonneau.

AGAME, r. Léopard du 4^e. g. de DAUB. Pentadactyle antér. & postérieurement; tête ovale; fanon sans crête sous la gueule; écailles du cou & de l'occiput imbriquées & comme épineuses, celles du dos plus arrondies, mais toujours un peu carenées, sur-tout sous la queue. En Amér.

AGAMEMNON, i. *Pap.* porte-queue d'Asie à ailes n. rattachées de vert, les infér. ornées de 3 lunules rouilles en-dessous. FAB.

AGAMI, } o. de Cayenne qui n'est, comme
AGAMIE, } le prouve BUF., ni un *Caracara*,
ni un *Faisan*, comme l'a cru BRIS., ni une
Poule sauvage, & moins encore une *Poule*
d'eau. PAL. en fait une *Grue*, & MAUD.
trouve qu'on peut le rapporter au *Cariama*.
Quoi qu'il en soit, cet o. est un Gallinacé
qui habite les hauteurs & les forêts les plus
seches; il a 22^{''} de l., le bec des Gallinacés,
la queue très-courte & recouverte par les
plumes supérieures. Pieds de 5^{''} de h., duvet
fin à la tête & à la moitié du cou; plaque
d'un vert doré violet changeant sur le poi-
trail; dos brun roussâtre, le reste n. Cet o.
fait entendre une esp. de ramage intér. sans
ouvrir le bec. Il est, non-seulement, facile
à apprivoiser; mais, capable du plus fort
attachement, il se montre en état de rem-
placer le *Chien* à plusieurs égards. Libre,
il vole en troupes dans les forêts. Les Amé-
ricains se plaisent à l'orner de colliers de
grains de verre, de rubans & de jarretières.

AGARON, c. *Porcelaine* d'AD. assez semblable
au *Grol*, mais moins épaisse, & à ouverture
plus évasée.

AGASSE, o. *Pic*.

AGATE (1'), i. 197 *Phalène*.

AGÉNOR, i. *Pap.* de la Chine à ailes n. den-

telées, rouges à la base; les infér. blanches
au milieu; avec des taches n. FAB.

AGILE (1'), r. *Voyez* Serpent.

AGLEKTOK, q. *Voyez* 4^e. PHOQUE, sans
oreilles externes.

AGNEAU, q. Petit de la *Brebis*. V. *Brebis*
& *Bélier*.

A. D'ISRAEL, q. *Daman*.

AGON, } p. du g. de l'*Alose*, dont il est une
AGONE, } pet. espèce; peut-être même n'est-
il que l'*Alose* commune encore jeune. Selon
d'autres, esp. de Sardine d'eau douce du lac
de Garde.

AGOUCI, q. *Agouti* de pet. esp. qui a une
queue très-visible, & le poil olivâtre.

AGOUTI, q. du g. du *Lapin* de BRIS. C'est
un q. tridact. antér., tétradact. postér., 2
incisives à chaque mâchoire sans canines, la
mâchoire supér. avancée & sa levre fendue,
oreilles courtes; tête de *Rat*; l. cou, queue
presque nulle, grosseur de *Lapin*, poil rude,
grognement & gourmandise du *Cochon*, met-
tant cependant en réserve ce qu'il ne peut
manger; mordant cruellement. Irrité, le poil
de sa croupe se hériffe, & il frappe la terre
des pieds postérieurs. Il habite le creux des
arbres pourris; il vit de fruits autour des
habitations, & de feuilles ou de racines dans
les bois. Il s'aide, comme l'*Écureuil*, des
pieds antér. en mangeant. Il court très-vite
en plaine, quoiqu'il ait les pieds antér. plus
courts. Poil roussâtre; 2 ou 3 portées par
an, chacune de deux petits; lit d'herbe seche
dans des trous d'arbre. Amér. mérid.

AGRIPENNE, o. 9^e. *Ortolan*.

AGROLLE, o. *Corbine*.

AGROUELLES, i. Vers polyodes des puits
& des fontaines; courts, blanchâtres & à
queue recourbée; accusés de causer des ul-
cères à ceux qui les avalent en buvant.

AGUA, r. Crapaud du Brésil, marqué de
taches roussâtres sur un fond gris & grenu.

AGUA-PÉCACA, o. *Jacana-Péca*, ou 4^e.
Jacana.

AGUILLAT, p. *Aiguillat*.

AHONQUE, o. *Oie* sauvage du pays des
Hurons.

AHU, q. *Gazelle-Tzéiran*, ou 4^e. *Gazelle*.

AI, q. *Voyez* Paresseux.

AJAR, c. *Came* dont la c. ressemble à celle du
Pétoncle, mais qu'AD. assure être bien cer-
tainement une *Came*, parce que l'animal est
celui de la *Came*. Coquille large de 12^{''},
avec un peu moins de l. & de profondeur;
25 à 26 grosses cannelures anguleuses sur
chaque battant; chacun de ceux-ci creusé

intér. autour de ses bords par 25 ou 26 canaux terminés par de profondes cannelures qui répondent à celles de la surface.

AJAJA, o. du Brésil qui, à en juger par le peu qu'en dit **MARC. & RU.**, une *Spatule* blanche légèrement teinte de couleur de chair. Cependant il lui fait habiter le fleuve de S. François, & la *Spatule* ne vit guère sur les eaux douces. Grandeur d'une *Oie*, habile à la pêche des pet. p.

AJAX, i. *Pap.* à queue courte, de l'Amér. sept., à corcelet sans taches rouges, ailes n. rayées de jaunâtre. **LIN.**

AIEREBA, p. du Brésil du g. des *Raies*; c'est une Patte-nage plus ronde que carrée ou que rhomboïdale, ayant en tout sens 2 à 3' de diam.; queue ronde l. de 4', ayant vers son milieu 2 gros aiguillons osseux & dentelés; peau de couleur de fer en-dessus; le milieu du dos garni de pet. tubercules n.; peau blanche en-dessous.

AIGLE, o. 9^e. g. de **BRIS.** Tétrad. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec court & crochu; peau nue sur sa base; sa courbure commençant près de cette base; tête couverte de plumes. L'Aigle est, comme le dit **BUF.**, le premier des o. de proie par sa taille, sa force & sa vue perçante. Cet illustre Naturaliste a réduit à 3 les 11 espèces admises jusqu'ici. Ces 3 esp. sont: 1^o. L'*Aigle doré*, *Aigle Royal*, ou *gr. Aigle*. 2^o. L'*Aigle commun* ou moyen. 3^o. Le *petit Aigle*, ou *Aigle tacheté*. La femelle du *gr. Aigle* a 8 ½' d'envergure, & 3 ½' de la pointe du bec à l'extrémité des pieds; elle pèse jusqu'à 16 ou 18 livres, le mâle ne va qu'à 12. L'ongle du doigt postér. a jusqu'à 5" de l., & la poche de l'œsophage peut contenir une pinte de liqueur. Cet o. est peu commun en Europe, & ne se trouve nulle part dans le nord; il a le plumage fauve. L'*Aigle commun* est plus brun, & quelquefois presque n.; il est moins *gr.*, & préfère les pays froids. Le *petit Aigle* n'a que 4' d'envergure, & il est moins courageux; mais il s'élève dans l'air à une h. prodigieuse, & en volant il pousse sans cesse des cris. Plusieurs des phrases suivantes sont abusives, n'indiquant pas des Aigles, mais de fausses applications de ce nom.

AIGLE A QUEUE BLANCHE, o. Tantôt *Pigargue*, tantôt *Sousbuse*, tantôt *Aigle commun*.

A. A TÊTE FOURCHUE, o. *Milan*.

A. A TÊTE BLANCHE, o. *Pigargue*.

A. BARBU, o. *Orfraie*.

A. BRUN, o. *Aigle commun*.

A. CANARDIÈRE, o. *Petit Aigle*.

A. COURONNÉ, o. des côtes occidentales de l'Afrique, dont les plumes se relevent en crête sur la tête, & qui d'ailleurs ne paroît différer du pet. *Aigle* que par son courage & ses couleurs plus variées.

AIGLE DE L'ORÉNOQUE, o. assez semblable au précéd., excepté que les extrémités de ses ailes & sa queue sont d'un blanc jaunâtre, & que sa crête, mobile à son gré, est toute noire.

A. DE MALABAR. *Oiseau-brame*.

A. DE MER. o. tantôt *Balbusard*, tantôt *Orfraie*.

A. DE PONDICHÉRY, o. Il paroît que ce n'est qu'un *Balbusard* distingué par ses couleurs.

A. DORÉ, o. *Grand Aigle*.

A. DU BRÉSIL, o. *Vrubitinga*.

A. DU CAP, o. *Aura*.

A. DU PÉROU, o. *Aigle de l'Orénoque*, ci-dessus.

A. HUPPÉ, o. C'est encore le même.

A. NOIR, o. *Aigle commun*.

A. ROUX,

A. ROYAL, } o. *Grand Aigle*.

A. TACHETÉ, o. *Pet. Aigle*.

AIGLE, p., espèce de *Raie*.

AIGLE - DON, mot venu par corruption d'*Eider-don*.

AIGLEFIN, **AIGREFIN**, p. *Eglefin*.

AIGRETTE, o. 7^e. *Héron* de l'ancien continent.

AIGRETTE, q. variété du *Macaque* qui porte un petit épi élevé sur sa tête.

AIGRETTE, c. Tantôt *Pinne marine*, tantôt esp. de *Rocher*.

AIGUILLAT, p. 22^e. *Chien de mer* de **BROUS.** armé de 2 aiguillons, un à chacune de ses 2 dorsales; la 1^e de celles-ci également éloignée des pectorales & des ventrales; sans anale; **ROND.** & **JONS.** lui donnent une forme conique allongée qui le distingue du *Humantin*. Dos gris noirâtre, ventre blanc, côtés blanchâtres, nageoires d'un gris foncé; yeux latér. & de forme ovale; mâchoire super. plus l.; trous aux tempes; 3 rangées de 26 pet. dents chacune à chaque mâchoire; mais il paroît qu'on ne peut compter sur ce caractère, l'âge y apportant de gr. variétés. Cet animal est devenu rare sur nos côtes, mais on en prend beaucoup en Écosse. Il habite en société les fonds bourbeux; sa peau sert à polir le bois & l'ivoire; l. 3 à 4'.

AIGUILLE, p. 1^o. 43^e. g. de **GO.** & par conf. malacoct. abd. à corps allongé, grêle, un peu anguleux, queue comprimée; écailles osseuses, minces, tuilées, confuses & caduques; tête allongée, comprimée, avec un bec; mâchoires inégales & dents confuses,

- pet. immobiles & marginales ; yeux gr. latér. & éloignés ; narines doubles , inégales , près des yeux ; opercules lar. & mobiles ; membrane branch. large , de 7-14 rayons ; 4 ou 5 ouïes voisines ; lig. latér. dr. & effacée ; dorsale ou folitaire & loin de l'équilibre ; ou double , & la 1^{re}. au milieu du dos , la 2^e. à son extrémité ; pet. pectorales pointues & rayonnées ; ventrales de même & voisines ; anale loin de l'équilibre & rayonnée ainsi que la caudale qui est libre & ou arquée , ou égale. **BLOCH.** caractérise ce g. simplement par une tête aplatie , une gr. gueule , & par une dorsale au-dessus de l'anale & fort reculée.
- AIGUILLE**, p. 2^o. , autrement dite *Aiguille de mer*. On a donné ce nom au g. même de l'*Hippocampe* , ce qui cause souvent une équivoque , & par conf. de l'embaras.
- AIGUILLE**, p. 3^o. , dite aussi *Aiguille de mer* , esp. partic. du g. de l'*Hippocampe* , à laquelle **BLOCH.** donne pour caractère la forme hexagonale du tronc. Bec mince un peu comprimé ; pet. yeux à iris jaune , le tronc comp. de 18 art. , & la queue de 36 , tous en boucliers. La forme hexagonale du corps devient carrée à la queue ; anus plus près de la tête ; corps marbré de n. & jaune ; nageoires grises ; longueur 1' , épaisseur 1" ; **D.** 18. **P.** 12. **A.** 5. Dans la Baltique & la mer du nord.
- AIGUILLE**, p. 4^o. *Aiguille de mer* , *Orphie* , p. du g. des *Aiguilles* , ce qui cause une autre équivoque. *Voyez Orphie.*
- AIGUILLE**, i. 60^o. *Punaïse.*
- AIGUILLE**, c. *Vis* d'ARG. à ouverture l. édentée , à fût rayé , tachetée & cerclée.
- AIGUILLETTE**, c. *Buccin* de **GEOF.** , d'ARG. & de **MUL.** à c. très-fragile , terminée en pointe ; lisse , blanche ; à 5 ou 6 spires presque plates ; ouverture en fuseau ; fût courbé ; l. 2 1/2''' , lar. 1/2.
- AILE BRUNE**, i. 115. **PHALÈNE.**
- AILE-DE-PAPILLON**, c. Variété du *Jamar* d'AD. , & esp. de *Cornet* d'ARG. à sommet élevé , entouré de 3 rangs de bandelettes ornées d'yeux & de croiffans.
- AILÉE** (P) , c. *Chanon.*
- AIMORROUS**, r. *Hémorroüs.*
- AIOCHTLI**, q. *Tatou* à 8 bandes.
- AKIKI**, o. *Farlouse.*
- AKOUCHI**, q. *Agouchi.*
- ALACHIE**, p. *Harache.*
- ALAGTAGA**, q. Variété de la 1^{re}. *Gerboise.*
- ALAIS**, o. *Alethes.*
- ALAN**, q. , espèce de *Dogue.*
- ALAOUAT**, q. *Alouate.*
- ALAPI**, o. 2^e. *Fourmillier-rossignol.*
- ALATLI**, o. *Achalalaçli.* 2^e. , gr. *Martin-pêcheur* du nouveau continent.
- ALAVETTE**, o. *Alouette.*
- ALBATRE** (P) , i. 145. *Phalène.*
- ALBATRES**, } o. , le plus gros des o. aqua-
ALBATROSS, } tiques , quoique moins h. que le *Pélican* & le *Phénicoptère* , à raison de ses pattes plus courtes. Il fait le 98^e. g. de **BRIS.** Hors les moments de gros tems il vole bas , rasant la surface de la mer , & s'y reposant quelquefois. Plumage gris ou brun , ou gris brun plus ou moins foncé ; grosse tête arrondie ; bec fort & gros comp. de plusieurs pièces jointes par suture , & d'un croc sur-ajouté ; le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière & comme tronqué ; narines ouvertes , comme celle du *Pétrel* , en 2 pet. tuyaux couchés vers la racine du bec dans un sillon longit. ; gros pi. tridact. avec une large membrane qui engage les 3 doigts. l. près de 3' , Vol. 10. **BUF.** & **MAU.** disent que cet o. n'habite que les mers australes , & qu'on ne l'a jamais vu dans celles de l'hémisphère boréal. Cependant **STELLER** & **PAL.** assurent que les *Albatross* arrivent en troupes prodigieusement nombreuses vers la fin de Juin dans les mers du Kamtschatka , d'où il repartent au commencement d'Août. **BUF.** dit aussi d'après **FORSTER** qu'ils vivent de pet. animaux , de zo. , de frai , &c. & **PAL.** assure qu'il fréquentent vers le nord le embouchures des fleuves , & y engloutissent des *Saumons* de 4 à 5 liv. , qu'ils dégorgeent ensuite dans les dangers pressans. Mais il paroît que ces diverses assertions peuvent se concilier , en remarquant que **PAL.** ajoute qu'ils arrivent très-maigres dans ces parages , & qu'ils en repartent fort gras.
- ALBELEN**, p. *Lavaret* des lacs de Suisse.
- ALBERGAME**, zo. *Pomme folle d'amour.*
- ALBICORE**, p. de l'océan mérid. non décrit , auquel on donne la forme & le goût de nos *Maquereaux* , mais une taille plus gr. & des nageoires jaunes , alép. peau blanche ; on ajoute qu'il est un de ceux qui , comme la *Dorade* , poursuivent les p. volans.
- ALBIN** (P) , i. Teigne de Suède à ailes brunes , avec un arc doré au devant. **LIN.**
- ALBO**, p. blanc , du g. de la *Carpe* , un peu plus l. que l'*Able* , tête plus pointue , yeux plus gr. , nageoires n. ; il vit dans les fonds vaseux des eaux douces , & ne vaut pas grand'chose. On a aussi donné le même nom à une pet. *Baleine* blanchâtre.

ALBULE, p. DAUB appelle ainsi le *Mugil Albul* de LIN. qui me paroît être le *Curéma* de MARC. V. ce mot. On fait seulement que l'Albula a : D. 4, 9. P. 17. V. 6. A. 11, & l'on ignore le nombre des rayons du *Curéma*; DAUB. n'a pas même nommé ce dernier.

ALBRAND, o. *Hallebran*.

ALCATRAZ, o. *Pélican* du Chili & du Mexique, moindre qu'un *Coq-d'Inde*, & cependant jambes & bec l. d'un pi., dit-on. On lui voit pendre sur l'estomac, comme à tous les *Pélicans*, un sac fort gros quand il est rempli de p., à peine sensible quand il est vuide. On a quelquefois donné le même nom au pet. *Cormoran* & même au *Calao* des Moluques; cependant aucun de ces o. n'a pu être confondu avec le *Pélican*, dont aucun n'a le sac sur l'oesophage.

ALCÉ, q. *Elan*.

ALCHIMISTE (l'), i. 110. *Phalène*.

ALCIDE, i. des Indes, du g. du *Scarabée*; bords latér. du corcelet unis, antér. dentelés, la corne recourbée & velue en-dessous. Cet i. plus pet. que l'*Hercule* de moitié lui ressemble assez d'ailleurs pour que FAB. soupçonne qu'il n'en est qu'une pet. variété.

ALCION, o. qui paroît à BUF. le même que *Poisseau de tempête*.

ALCO, q. du Pérou, qui ne paroît pas différer essentiellement du chien, & que les Européens ont trouvé en Amér. à leur arrivée en ce pays. Il en est plusieurs esp. ou variétés, & toutes fournissent des domestiques aussi attachés & aussi fideles que notre chien. Parmi ces divers *Alcos*, on distingue sur-tout ceux qui servent à la chasse; ils sont l. & maigres; & ceux des Dames, ils sont de la gr. de nos pet. chiens, mais fort gras; pet. tête, antér. blanche; oreilles pendantes, ainsi que la queue qui est blanche & courte; dos arqué & jaune. C'est sur-tout par le nombre de 6 mammelles que cet animal differe de notre chien.

ALCYON, o. *Martin Pêcheur*. On a aussi nommé quelquefois Alcyon la *Salangane*, la *Frégate* & un petit *Paille-en-cu*. Quant à l'*Alcyon vocal* d'ARISTOTE, on ignore quel o. ce Naturaliste a désigné par ce nom, mais BUF. a prouvé que ce ne pouvoit être la *Rousserolle*, comme on l'avoit imaginé.

ALCYON, zo. 13^e. g. des zo. de PAL. C'est un polypiage d'une substance cartilagineuse, souvent assez tendre & percée de canaux longitudinaux; extér. environnée d'une écorce plus dure & coriace à laquelle on voit les ouvertures étoilées des cellules des Po-

lypes. Ces animaux sont ovipares; leurs tentacules sont finement ciliés à leur extrémité; & quoique la nature ovipare de ces Polypes annonce une conformation qui paroît se rapprocher de celle des animaux des autres classes, cependant ceux-ci montrent d'ailleurs, selon PAL. moins de vie & d'activité que les zo. qui les précèdent dans le tableau. Ce Naturaliste en décrit 12 especes. V. les principales dans le tableau. On peut dire en général que la forme de l'Alcyon varie beaucoup, & que parmi ces esp. les unes ont une forme un peu rameuse, que d'autres paroissent tantôt en lobes, tantôt en masse informe, étant cependant comp. de rameaux, mais de rameaux qui se sont entrelacés, ensuite réunis & soudés. D'autres Alcyons ne montrent qu'une forme croûteuse qui dépend de celle des corps solumarins qu'ils recouvrent. Il y en a qui sont très-poreux & légers, & dont la substance desséchée & altérée à l'air se résoud en parcelles fines comme celles de l'Asbeste; tandis que d'autres sont presque comme du liège. Les cellules sont plus rapprochées dans les unes que dans les autres, & ce plus gr. rapprochement est accompagné d'une position différente. On en voit dont la tige est grosse comme le bras, & qui ont quatre à 5' de h. Leur couleur est tantôt blanche, tantôt grise, tantôt rougeâtre. SPAL. prétend avoir trouvé des Alcyons sans Polypes. Dans ce cas je croirois les Polypes morts & dissous, car quelque confiance que m'inspire ce Naturaliste, quand il est témoin positif, j'ai peine à le croire ici où son témoignage est négatif, parce que je ne peux croire à l'identité de 2 substances dont l'une fait partie d'animaux, & dont l'autre seroit un effet ou végétatif ou minéral. DON. représente une esp. d'Alcyon comme habitée par des i. marins qui n'en font point partie & n'y tiennent point; mais la présence de quelques *Néréides* dans des individus appartenans au g. de l'Alcyon, prouveroit seulement qu'à la mort des Polypes des hôtes étrangers s'y sont établis. EL. décrit parmi les Alcyons des ovaires de coquillages; mais ce n'est là qu'une suite de l'usage où l'on étoit autrefois d'appeller *Alcyon* toute substance animale molle, dont on ignoroit la nature.

ALENBOCH, o. On nomme ainsi sur le lac de Constance la pet. *Mouette cendrée*. V. 4^e. *Mouette*.

ALÈNE (l'), c. *Vis d'ARG.* à bouche l. chargée de pet. lig. dr. & jaunes.

ALÈNE, p. Floffade.
ALÉRION, o. *Martinet noir*.
ALETHES, } o. On dit que c'est un o. de
ALETTE, } proie des Indes, qui, dressé,
 devient très-propre au vol de la perdrix. Il
 est vraisemblablement connu sous quelque
 autre nom.

ALGAZEL, q. V. *Antilope*.

ALGIRE, r. *Lézard d'Afrique*, du 2^e. g. de
 DAUB. jaunâtre en-dessous, en-dessus sombre,
 mais marqué de 4 lig. longit. jaunes;
 écailles du dos carenées & aiguës; l. 1¹ ",
 sans la queue.

ALICORNE, q. *Rhinoceros*.

ALIDRE, r. serp. blanchâtre des Indes, du
 13^e. g. de DAUB. 121 gr. plaques, 58 paires
 de pet.

ALK, o. de mer; gr. pêcheur de Harengs &
 & très-bon plongeur, mais volant mal., qui
 paroît n'être qu'un *Guillemot*, quoique PON-
 TOPIDAM en parle comme d'un o. part. à
 la Norvège.

ALLIGATOR, r. Nom du Crocodile en gé-
 néral dans les colonies Européennes, selon
 M. D'OPSONVILLE. A en juger par les
 notices peu concordantes des Auteurs, il
 paroît qu'ils entendent par *Alligator* un Cro-
 codile d'Afrique, de taille méd. & à queue
 épaisse, qui exhale une odeur de souris & que
 quelques Princes de la côte d'Or nourrissent
 dans des étangs.

ALO, o. *Ara rouge*.

ALOSE, p. 45^e. g. de GO. par conf. malacopt.
 abd. à corps comprimé, dos & ventre care-
 nés, tête méd. & comprimée, front un peu
 applati; écailles minces, tuilées & caduques;
 mâchoires allongées & inégales, dents très-
 pet. & confuses; yeux h. & latér.; narines
 doubles & presque égales; opercules mobiles,
 de 3 pièces; membrane branch. à 2, 8 ou 12
 rayons; ouvertures des ouïes latér. & sous la
 gueule; lig. latér. h. & parallèle au dos;
 anus pet. & éloigné; dorsale solitaire, au p.
 de l'équilibre, presque triang. & courte;
 pectorales pet. & basses; ventrales opposées
 à la dorsale; anale presque triang.; caudale
 méd. & fourchue.

ALOSE, p. C'est un p. du g. précédent, qui se
 trouve dans l'Océan & la Méditerranée, d'où
 il remonte les fleuves. Il joint aux caractères
 du g. un extér. assez connu. Bords du ventre
 garni de lames; forme de *Hareng*, mais plus
 large & moins épaisse à proportion; aussi ce
 p. qui arrive à la l. de 2 à 3' a-t-il en lar-
 geur $\frac{1}{3}$ de cette l.; crâne transparent; gr.
 bouche; dos d'un jaune-vert, ventre argenté;

tache n., ronde près des ouïes; 5, 6 ou 7
 autres plus pet. au-dessus de la lig. latér.
 parallèlement à cette ligne; gr. écailles dont
 les bords sont piqués de p. noirs; ride de
 chaque œil à l'occiput, & pet. tubercules
 mous entre ces 2 rides; pet. nageoires grises;
 19 rayons à la dorsale, 15 aux pectorales,
 20 aux ventrales, 9 à l'anale. WIL. a eu tort
 de dire que ces p. entroient gras & pleins
 d'œufs dans les rivières, & retournoient en-
 suite maigres & déchargés à la mer, car au
 contraire, comme le dit ROND., ils arrivent
 maigres en Mars dans les rivières, où ils
 s'engraissent bientôt. Cet Auteur ajoute que
 le son des instrumens les fait approcher &
 sauter dans l'eau; ils vivent en troupes dans
 la mer, & l'on dit que le bruit du tonnerre
 leur en fait reprendre le chemin. Ils suivent
 volontiers les bateaux chargés de sel.

ALOSE-CARPE, p. du même g. C'est un p. de
 l'Océan entre les Tropiques, & des étangs
 de l'île de Tanna dans l'Océan Pacifique,
 décrit par BROUS. qui le croit le même que
 le *Camaripuguacu* des rivières du Brésil. Mais
 en comparant la description que donne ce
 Naturaliste avec celle de MARC. les 2 p.
 paroissent deux espèces distinctes. V. *Cama-
 ripuguacu*. Le sujet décrit par BROUS. avoit
 à peine 1' de l. lig. latér. en ltries effacées,
 descendant de la jointure des opercules,
 devenant ensuite parallèle au ventre qui est
 droit dans son milieu; mâchoire supér. plus
 large; iris argentée; anus vers le milieu;
 nageoires du g. avec la l. appendice du
Camaripuguacu au dernier rayon de la dor-
 sale prolongée presque jusques sur la base
 de la caudale; dos bleu-vert de mer, ventre
 argenté, nageoires d'un brun grisâtre.

ALOSE A L. BARBILLONS, p. du même g. vu
 par FORSTER dans l'Océan Pacifique, dé-
 crit par BROUS.; corps comprimé lancéolé;
 la plus gr. largeur, qui est vers le milieu,
 étant à la 1 : 2. 11. Abdomen presque dr-
 mais en carène aiguë & dentelée; dos légé-
 rement courbé; lig. latér. foible, presque
 parallèle au dos; anus dans un sillon un peu
 au-delà de l'équilibre; gr. gueule, mâchoire
 supér. plus l. & portant à chaque angle 2
 appendices osseuses, la 1^e. courte & à peine
 visible, la 2^e. allongée en un brin qui va
 jusqu'au-delà de l'anus quand elle se porte
 le long du corps; yeux d'un vert argenté,
 assez près de l'ouverture de la gueule; cau-
 dale fourchue; couleurs du p. précédent.

ALOSE-ATÉRINE, p. de Surinam du même g.
 corps plus comprimé que celui de l'Alose;

mâchoire supér. plus l. pet. ventrales ; lig. latér. couverte d'une large bande d'argent, comme dans les Atérines. D. 12. P. 14. V. 8. A. 32. LIN.

ALOUATE, q. V. le 1^{er}. *Sapajou*.

ALOUETTE, o. 39^e. g. de BRIS. tetradact. à 3 antér. ; Pongle du doigt postér. l. & presq. dr. ; bec assez fort, mais en alêne ; narines découvertes. La plupart des o. de ce g. se cachent si bien pendant les froids, qu'on les a cru voyageurs, même dans les contrées où ils ne le font pas.

L'ALOUETTE COMMUNE est un o. pulvérateur qui ne se perche point, ne chante qu'en volant, & s'élève presque verticalement ; plumage varié en-dessus de noirâtre, de gris-roussâtre & de blanchâtre, chaque plume étant noirâtre dans son milieu, d'un gris-roussâtre aux côtes, & bordée de blanchâtre ; gorge blanche, ventre d'un blanc légèrement roussâtre ; collier n. au mâle ; femelle moins bruné & plus pet. ; cependant il ne pèse pas 2 onces ; il a à peine 7" de l. & 12 de vol ; 2 couvées par an, de 4 à 5 œufs chacune ; incubation de 15 jours ; nid garni d'herbes seches & placé entre 2 mottes. L'Alouette adulte est granivore, mais elle nourrit ses pet. de v. & i. On a vu des individus blancs ; on en a vus aussi de très-bruns, & même de n., mais ce ne sont que des variétés accidentelles. BUF. reconnoît les esp. suivantes, outre la commune dont on vient de parler.

1. L'ALOUETTE N. A. DOS FAUVE, différent d'ailleurs de la précéd. ou commune par une taille plus pet. & par le climat qu'elle habite (Buenos-Aires), apportée par M. COMMERSON.

2. Le Cujellier, corps plus court & moins gros que celui de l'Alouette commune, couleurs plus ternes ; couronne blanchâtre ; se perchant sur les arbres. On l'a appelée *Alouette de bois* ; cependant elle n'y entre point, mais elle aime les bords des jeunes taillis & les terres incultes, tandis que l'Alouette commune aime les gr. plaines cultivées ; chant diurne & nocturne plus semblable à celui du Rossignol qu'à celui de l'Alouette commune.

3. La FARLOUSE, beaucoup plus pet. que les précéd. ; dessus olivâtre antér. varié de n. & postér. pur ; dessous blanc jaunâtre taché de n. ; pennes presque n. ; especes de sourcils blancs ; chant agréable, mais moins varié que celui du Cujellier ; branlant la queue ; aimant les prés même marécageux, & y nichant par terre. On a vu des Farlouses blanches.

La FARLOUSANE est une Alouette de la Louisiane à plumage brun obscur rapportée à la Farlouse par BUF. ; MAUD. croit que c'en est une simple variété.

4. L'ALOUETTE PIPI. Ce furnom exprime le cri d'hiver de cette Alouette, la plus pet. qu'on voie en France ; mais son ramage du printemps est doux & agréable. Elle a le bec fin, aussi est-elle insectivore. Elle se perche, & cependant elle établit son nid comme l'Alouette commune, l. 5 $\frac{1}{2}$ " ; plumes du dos noirâtres, bordées d'olive, dessous du corps d'un blanc jaunâtre taché longit. de noirâtre.

5. La LOCUSTELLE, Alouette d'Angleterre encore plus pet. que la précéd. ; plumage d'un brun jaunâtre, chant de *Cigale*.

6. La SPIPOLLETTE, Alouette de différents pays de l'Europe, un peu plus grosse que la Farlouse, remuant la queue comme elle, ayant le corps plus effilé que l'Alouette commune ; vivant dans les friches & bruyeres ; dessus gris-brun, mêlé d'olivâtre, dessous d'un blanc pâle, mêlé de jaunâtre ; devant du cou tacheté longit. de brun. C'est l'Alouette de champ de BRIS.

7. La GIROLE. Cette Alouette d'Italie, peu connue, est peut-être une jeune Alouette commune, ou un jeune Cujellier.

8. La CALANDRE. Malgré sa plus gr. taille, elle a le bec plus court que la commune ; même plumage, chant & mœurs. BUF. lui rapporte les o. suivans. I. *La Cravate jaune*, ou *Calandre du Cap* ; dessus du corps brun varié de gris, gorge & h. du cou orangé bordé de n. ; poitrine variée de brun, de gris & de jaunâtre ; ventre & flancs d'un roux orangé, taille de notre Calandre. II. *Le Hauffe-col n.*, Alouette de Virginie que l'on voit quelquefois en Europe, taille de notre Alouette, dessus du corps brun ; bec n. ; yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec ; cou jaune bordé de n. ; doigt & ongle postér. encore plus l. qu'à notre Alouette. III. *L'Alouette aux joues brunes*, de Pensylvanie, taille de la Spipollette ; bec mince & pointu ; dessus du corps brun foncé, hors les deux pennes extér. de la queue qui sont blanches ; cou, poitrine, ventre fauves-rougeâtres & mouchetés de brun.

9. La ROUSSELINE, moyenne entre la commune & la Farlouse ; sa couleur dominante est le roux ; chant matinal & agréable ; au voisinage des eaux.

10. La CEINTURE-DE-PRÊTRE ; gorge, front &

& côtés de la tête d'un jaune relevé par une pet. tache n. entre l'œil & le bec, & par une autre sous l'œil; ceinture n. sur une poitrine blanchâtre; le reste rouffâtre, gris-brun & noirâtre.

11. Le *COCHEVIS*, assez répandue en Europe sans y être commune; non-voyageuse; chant doux, quoique h.; couleur de l'Alouette commune, mais portant une pet. huppe de plumes sur la tête; solitaire dans les champs.

12. Le *LULU*, Alouette plus pet. que le Cochevis, couleurs moins foncées; huppe proportionnellement plus grande; ramage, ou plutôt cri désagréable; en troupes dans les champs, les bruyères & les bois.

13. La *COQUILLADE*; pet. huppe n. sur la tête; cou, gorge & dessous du corps blanchâtres; le cou & la poitrine tachés de n.; dessus brun, blanc & noirâtre; un peu plus pet. que la commune; chant matinal; en Provence.

BUF. rapporte les O. suivans aux Alouettes.

1. La *VARIOLE*, pet. o. des terres de la Plata, à plumage très-varié de roux, de noirâtre & de blanc.

2. La *CENDRILLE*, pet. o. du Sénégal, roux & cendré.

3. Le *SIRLI*, brun & blanc, taille de grosse Alouette, bec un peu courbe; ongle postér. l. comme aux Alouettes.

4. La *GRISSETTE*, ou *COCHEVIS DU SÉNÉGAL*, grise & brune; pet. huppe; taille d'Alouette commune.

ALOUETTE (grosse), Calandre.

A. (pet.) *Farloufe*.

A. BATAARDE,

A. BRETONNE,

A. BUISSONNIÈRE,

A. COURTE,

A. CRÉTÉE, *Cochevis*.

A. D'EAU, *Rouffeline*.

A. DE BOIS, *Cujelier*.

A. DE BRIE, *D'ARBRES*, *DE VIGNES*, *Cochevis*.

A. DE BRUYÈRES, *Farloufe* & *Calandre*.

A. DE BUISSON, *Alouette pipi*.

A. DE CHAMPS, *Spipolette*.

A. DE CHEMIN, *Cochevis*.

A. DE MARAIS, *Rouffeline*.

A. DE MER, o. du g. des *Bécasseaux* de BRIS.

Aussi n'est-ce point une Alouette, quoiqu'il en ait la grosseur & à-peu-près le plumage; mais il est plus h. monté, & il a le bec obtus quoique grêle des autres scolopaces; bas de la jambe nu; vivant au bord de la mer ou des rivières. C'est, sur nos côtes, un o. de passage, & on le retrouve en Amér. Dans

quelques Auteurs, l'o. désigné sous le nom d'*Alouette de mer*, est un *Pluvier à collier*, & celui qu'ils appellent *grande Alouette de mer*, est un *Pierre-garin*. L'*Alouette de mer à collier* de BRIS. est un *Cincla*, selon BUF. La *petite Alouette de mer* est une *Guignette*.

ALOUETTE DE MONTAGNES, *Cujelier*.

A. DE PRÉS, *Farloufe*.

A. DE SAULE, *Locustele*.

A. DE SIBÉRIE, *Ceinture de Prêtre*.

A. DE VIRGINIE, *Hausse-col n.*

A. D'ITALIE, *Girole*.

A. DU CAP, *Cravate jaune*.

A. FOLLE, *Farloufe*.

A. FLUTEUSE, *Cujelier*.

A. HUPPÉE (grosse), *Cochevis*.

A. HUPPÉE (petite), *Lulu*.

ALPACA, *Alpaque*, *Alpagne*, q. *Paco*, *Voy. Lama*.

ALPHANESSE, } o. Faucon de Tunis, estimé
ALPHANETTE, } pour le vol de la perdrix.

ALPHÉNOR, i. Pap. porte-queue de la Chine, à ailes brunes, n. à la base; les supér. à gr. tache rouge, les infér. veinées de n. & tachetées de blanc. *FAB.*

ALQUE. o. Pingouin.

ALTAVELLE, p. 10°. Raie.

ALTÉRÉE (1°) r. *Ammobate*.

ALTISE, i. 29°. coléopt. de GEOF. à ant. de grosseur égale jusqu'au bout; cuisses postér. grosses & presque sphériques. On a aussi nommé cet i. *Sauteur*, parce qu'il saute comme la Puce au moyen de ses pattes postér. plus fortes & plus gr. que les autres; au printemps il crible les plantes potageres; il faut prendre garde de le confondre avec la *Mordele*. Esp. des environs de Paris.

1. L'*Altise bleue*, l. 2, larg. 1, toute bleue, ant. méd.

2. *A. de la mauve*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, étuis bleuâtres pi. rouges; corps n.; corcelet & tête rouges.

3. *A. Bèdeaude*, mêmes taille & couleurs, excepté les étuis n. bronfé & les pi. n.; sur le chou.

4. *A. n. dorée*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, étuis striés; dans les jardins.

5. *A. n. ovale*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, n. verdâtre; étuis irrég. ponctués.

6. *A. n. allongée des crucifères*, l. 1, larg. $\frac{1}{7}$, même couleur.

7. *A. à pattes fauves*, l. 1 $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{1}{6}$, étuis un peu velus à la loupe.

8. *A. n. à pattes jaunes*, l. 1 $\frac{1}{7}$, larg. $\frac{1}{2}$, semblable à une puce.

9. *A. n. à bandes jaunes*, l. $\frac{1}{2}$ -1, larg. $\frac{1}{4}$ - $\frac{1}{2}$,

- bande longit. à chaque étui ; sur les plantes odorantes des jardins.
10. *A. à bordure n.* l. 1 $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{2}{7}$, pattes, tête & dessous n.; corcelet jaunâtre avec un peu de n. aux côtés; étuis de même.
 11. *A. du chou*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, bleu brillant; étuis striés, pattes rouillées, excepté les cuisses postérieures.
 12. *A. bleue sans stries*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{4}{7}$, comme n^o. 11.
 13. *A. rubis*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, bronzée; corcelet rouge doré; étuis striés.
 14. *Le Plutus*, l. 1 $\frac{2}{7}$, larg. $\frac{2}{7}$, couleur d'or en-dessus, n. bronzé en-dessous; étuis striés; dans les jardins.
 15. *L'Alise à p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{4}{7}$, n. luisant en dessus, avec 2 p. rougeâtres à chaque étui.
 16. *A. fauve à stries*, } l. 1-2, la 1^e. ovale,
 17. *A. fauve sans stries*, } la 2^e. allongée.
 18. *A. jaune*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, corcelet & étuis pâles.
 19. *La Paillette.*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$, dessus & tête noirs; étuis & corcelet jaunâtres & sans stries; dans les jardins.
 10. *L'Alise bronzée*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1, jambes rouffes, étuis pointillés; dans les jardins.

ALUCO, o. tantôt *Hulotte*, tantôt *Essiaie*, tantôt *Hibou*.

AMADAVAD, o. *Bengali piqueté*.

AMADIS, c., esp. de *Cornet*.

AMANDAVA, o. *Bengali piqueté*.

AMARANTHE DE MER, zo. Madrépore simple de PAL. à pédicule très-court, masse en cratère plus ou moins ouvert & oblong, plus ou moins déchiqueté & frisé, sur-tout dans le fond, près du centre.

AMARYLLIS, i. 20^e. Papillon.

AMATOTE, v. à tuyau presque cylindrique, membraneux, ouvert par le bas, supér. couvert d'un opercule, enfoncé dans le sable du rivage de la mer, l'animal y ayant la tête en bas. Cette tête se contracte & se dilate; le corps est conique & couvert d'anneaux qui ont un mamelon de chaque côté.

AMAZONE 1^o., o. *Bruant brun* de Surinam.

AMAZONES 2^o., o. BRIS. donne ce nom à 7 esp. de Perroquets, les uns de l'ancien, les autres du nouveau continent. BUF. en a fait la 2^e. famille des Perroquets du nouveau continent. Leur caractère est d'avoir du rouge sur le fouet de l'aile. Ce qui se trouve de vert dans leur plumage est d'un vert brillant, & leur tête d'un jaune vif. Ils sont beaucoup plus petits que les *Aras*, & rares par-tout ailleurs qu'aux environs du fleuve des Amazones. Ces beaux o. sont criards

& vivent en société en divers lieux secs ou noyés, se nourrissant à - peu - près de toute sorte de graine. Ils apprennent facilement à parler. BUF. en reconnoît 5 espèces.

1. *L'AOUROU-COURAOU* qui a le front bleuâtre, le reste de la tête & la gorge jaune, celle-ci bordée de vert bleuâtre; le fouet de l'aile rouge; les pennes variées de vert, de n., de jaune, de violet & de rouge; le reste du corps d'un vert clair.
2. *L'AMAZONE A TÊTE JAUNE*, gorge, cou, dos & couverture supér. des ailes d'un vert brillant qui devient un peu jaunâtre à la poitrine & au ventre; pennes des ailes variées de vert, de n., de bleu-violet & de rouge.
3. *L'AMAZONE A TÊTE ROUGE*, ou *Tarabé*; tête, poitrine, fouet & h. des ailes rouges, le reste du plumage vert.
4. *L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE*, ou plutôt à front blanc; gr. pennes de l'aile bleues, plumage d'un vert plus ou moins pur, cette esp. offrant plusieurs variétés.
5. *L'AMAZONE JAUNE*, ou *Perroquet d'Or*; tête & corps d'un beau jaune; rouge non-seulement sur le fouet, mais aussi sur les gr. pennes de l'aile, & sur les pennes later. de la queue.

AMBAJO, q. *Chat* de la côte d'Or.

AMBRÉE (l'), c. *L'Amphibie*.

AMEIVA, r. *Lézard* de Surinam, du g. de DAUB. pentadact. antér. & postér.; à tête l. & couverte de pet. écailles; museau pointu & très-fendu; gr. yeux près des oreilles qui sont gr. & couvertes d'une écaille arrondie; écailles du corps disposées en bandes transv.; queue 3 fois aussi l. que le corps, très-déliée vers le bout; MARC. la suppose bifurquée, mais sans doute accidentellement; bande verdâtre sur toute l'épine du dos, bordée de bleu pâle, contiguë à une large bande noirâtre semée de p. blancs; dessous blanchâtre.

AMÉLIE, i. 3^e. *Demoiselle*.

AMÉRICIMA, r. *Pet. Lézard* du Brésil qui n'a pas 3'' de l. & de la grosseur d'une plumé à écrire; corps anguleux couvert de petites écailles cendrées sur le dos, brunes sur les flancs, bleues sur la tête, la queue & les cuisses. Les Portugais du Brésil ont dit à MARC. qu'il étoit venimeux; mais comme ils ont ajouté qu'il aimoit à sucser le sang des femmes enceintes, & que son seul attouchement les rendoit stériles pour la suite, on peut croire son venin aussi peu réel que ces autres facultés.

AMÉTHISTE, o. 3^e. *Oiseau-mouche*.

AMIE, p. 49^e. g. de GO., par conf. malacopt. abd. à corps assez grêle, un peu comprimé; dos dr. & ventre mince; écailles méd. & ruilées; tête obscure aplatie; front écorché & strié; mâchoires un peu obtuses & presque égales; dents aiguës & confuses; yeux bas & éloignés; opercules osseux; membrane blanc. à 12 rayons; addiment de 2 cirrhes devant les narines; lig. later. dr. & parallèle au dos; anus près de la caudale; dorsale solit. au milieu du dos, un peu longit.; pector. pet. & moyennes; ventrales presque égales à ces dernières; anale courte & arrondie; addiment de 2 os en poitrail sous la gorge; espèce de *Sternum* écorché. **DAUB.** caractérise ce g. d'une manière beaucoup trop incomplète par les os de la tête nus, puisque ce caractère convient à plusieurs p. d'autres g., & entre autres à un du g. du Brochet que **DAUB.** même appelle pour cette raison la *Tête-nue*. Il est bon d'être prévenu aussi qu'il ne faut placer dans ce g. ni l'*Amie* de **ROND.**, qui est le *Boniton*, ni celle de **SALVIEN** qui est le *Derbio*.

L'AMIE, p. du g. précédent que **LIN.** appelle *Amie Chauve*, quoique ce caractère simplement partiel comme générique ne puisse être regardé comme spécifique avant d'avoir trouvé à ce g. des esp. non chauves. Corps presque cyl.; pectorales à-peu-près aussi pet. que les ventrales; ces dernières vers le milieu de l'abdomen; caudale arrondie & marquée d'une tache n. à sa base. **D. 42. P. 15. V. 7. A. 10;** dans les eaux douces de la Caroline. **L'Amie** de **DAUB.** est celle de **ROND.**, & par conf. le *Boniton*.

AMILOTL, p. On dit que c'est un très-bon p. des Indes, l. de 9 à 10^h; à écailles blanches, tête l. & pointue, mâchoire supér. relevée; 2 dorsales, & les autres nageoires ordinaires; non décrit.

AMINTE, i. 10. *Demoiselle*.

AMIRAL, i, gr. Pap. de la 1^{re}. famille à ailes n. dentelées, & tachetées de blanc, avec un arc jaune.

AMIRAL, c. Nom donné par les amateurs à des *Cornets* ou *Rouleaux* d'ARG. à sommet élevé. Si un tel Rouleau a des fascies marbrées de taches blanches sur un fond jaune ils l'appellent *Vice-amiral*. S'il a des bandes jaunes sur un fond blanc, varié de différentes couleurs, ils le nomment *Faux-amiral*; s'il y a des lig. ponctuées courant au milieu d'une gr. fascie jaune ils l'appellent *Grand-amiral*, & se croient plus intéressés à mesure qu'ils le payent plus cher. Tous ces *Amiraux* sont des variétés du *Mosan*.

AMMOBATE, r. Serp. de Guinée à gr. écailles cendrées, en losanges réguliers; ventre ardoise, tête plate, gueule très-fendue. On le dit venimeux.

AMMOCET, 2 p. 33^e. de GO. par conf. **AMMODYTE**, 5 malacopt. apode à corps comprimé un peu grêle & mince; alep. ou cou couvert de très-pet. écailles; tête comprimée un peu aiguë; gr. bouche sans lèvres; mâchoires allongées, l'infér. plus l.; dents très-pet.; yeux latér.; narines pet. & doubles; opercules mobiles & de 3 pièces; membrane branch. demi-nue, à 7 rayons; ouverture des ouïes gr., latér. & sous la gueule; lig. latér. dr. h. & parallèle au dos; anus un peu plus près de la queue; addiment d'une fausse lig. latér. sous l'autre; dorsale étroite, solitaire, longit. & presque égale; pectorales basses, étroites, lancéolées; anale longit., étroite & presque égale; caudale à 2 lobes arrondis. **BLOCH** assigne pour caractères principaux un corps anguilliforme, avec une caudale séparée.

AMMODYTE, p. du g. précédé. Mâchoire infér. pointue, membrane branch. à 7 rayons. Le nombre différent des osselets, assigné par **WIL.** & la notice de **CHARLETON**, peu d'accord avec la description que **FABR.** donne de son *Ammodyte de Tobie*, m'en avoient fait faire 2 esp. malgré la syn. de **LIN.** & d'ART. Mais je vois clairement dans **BLOCH** que c'en est une seule. Tête allongée & plus comprimée que le corps; bouche édentée; os oblongs & rudes à l'entrée du gosier pour retenir sa proie; opercules en 4 lames; dos rond & gris, dit **BLOCH**; ou azuré, dit **FABR.**; ou vert de mer, dit **GRON.**; ventre argenté & rayé transv. de bleu clair; sillon pour loger la dorsale; anus très-reculé. **GRON.** & **FABR.** lui donnent près de la caudale une tache rouge dont **BLOCH** ne parle pas. Ce p. se mêle au *Lodde* & vit de vers qu'il cherche dans le sable où il s'enfonce quelquefois à la profondeur d'un demi-pied. La laite gonfle plus le mâle que les œufs ne gonflent la femelle, ce qui le rend plus gros & plus court. Les pauvres Groënlandois le mangent, mais il n'est réellement bon qu'à amorcer les lignes. **DAUB.** l'appelle *Appât de Vase*. **L. 1^o. D. 54. P. 12. A. 28.**

AMMODYTE, r. Petit Serp. du 3^e. g. de **DAUB.** semblable à une vipère, si ce n'est qu'il a la tête plus large. Elle est presque triang. & antér. garnie de très-pet. écailles; ce qui distingue ce Serp. de la plupart des autres en qui cette partie est couverte de gr.

plaques. Sa queue est fine & courte. Ses dents infér. sont très-pet. ; mais il a de gr. canines supér. mobiles, environnées d'une membrane vésiculeuse qui contient le venin. Son museau est relevé d'une esp. de verrue sur le nez. Chaque œil est ombragé d'une écaille en manière de paupière. Les plaques qui couvrent le corps sont obl., & d'un vert pâle divisé le long de l'épine par une lig. noirâtre assez large & dentelée. Ce Serp. se trouve en Europe, & il n'a qu'un pi. de l. au plus, mais il s'en trouve, dit-on, à Ceylan de beaucoup plus gr. & qui sont variés régulièrement de blanc & de brun.

AMMONIE, c. *Cornet de St. Hubert.*

AMORE-GUACU, p. de mer du Brésil. De quel g. ? l. de 6". Corps obl. ; tête assez grosse ; gr. branchies à 6 rayons ; très-pet. dents ; pet. yeux dorés ; écailles assez g. pour la taille du p., & de couleur de fer qui s'éclaircit sous le ventre. Pectorales obl. & presque triang. ; ventrales thor. unies ; 2 dorsales, la 1^{re}. pet. ; anale à l'aplomb de la 2^e. ; caudale en quarré l. arrondie au bout. GRON. croit décrire le même p. sous le nom d'*Eleotris*, n^o. 170. Ces *Eleotris* de GRON. sont tous malacoct. thor. selon l'Auteur, s'ils étoient acanthopt. je les croirois des Boulerots.

AMORE-PIXUMA, pet. p. du même pays & de la même couleur. De quel g. ? Alepid ; tête large, museau mouffé & édenté ; corps obl. fort semblable au *Lamota* ; 2 dorsales. GRONOV. croit l'avoir décrit sous le nom d'*Eleotris*, n^o. 168, mais il lui donne de pet. écailles. Et s'il n'étoit malacoct., à la manière dont il le décrit, je le croirois un Boulerot.

AMORE-TINGA, autre p. du même pays. De quel g. ? Semblable à l'*Amore guacu*, mais encore plus pet., écailleux, blanchâtre, tacheté de brun en vermicel, queue onlée de la même couleur.

AMOURETTE, i. 2^e. *Anthrène.*

AMPHIBIE (P), c. *Limaçon* à c. obl. transpar. comme une fine membrane ; l'animal y étant elle paroît n., vuide elle est couleur de succin ; elle est légère & fragile, intér. & extér. striée ; 3 spires ; ouverture ovale sans levre. L'animal est n., gros, pesant, toujours en partie hors de sa c. qui peut à peine la contenir. On l'a mal nommé, car il vit toujours sur terre ; mis dans l'eau il en sort, & si, forcé d'y rester, il n'y meurt pas, comme l'observe MUL. cela lui est commun avec bien d'autres. Il a les 4 cornes distinctes des

Limaçons terrestres, & les yeux au h. des 2 plus longues. Il ferme sa c. avec sa bave. L. 1-8''' , lar. $\frac{1}{4}$ - ; $\frac{1}{2}$.

AMPHISBÈNE, r. qui doit rentrer dans le 5^e. g. des Serp. de DAUB. On l'a nommé *Serp. à 2 têtes* parce que sa queue étant aussi grosse que sa pet. tête, dont on voit à peine les yeux, on lui a supposé 2 têtes. On l'a aussi appelé *Double-marcheur*, soit qu'en effet il marche à reculons comme en avant, soit qu'on l'ait cru, en confondant sa tête & sa queue. Son corps est un cylindre l. de 12" comp. d'anneaux convexes comme ceux d'un *Lombric* ; mais ces anneaux sont traversés par quantité de stries longitudinales. Il est assez sombre, étant marbré de gris, de n. & de blanc. Il est inséclivore, & ses pet. dents immobiles n'indiquent pas qu'il soit venimeux comme on le dit. On ajoute qu'en divers pays chauds on en trouve des esp. ou des variétés très-différentes en gr. & en couleurs. GRON. en décrit plusieurs.

ANACA, o. 5^e. *Perriche* à queue l. & égale.

ANACALIFE. On dit que c'est un i. de Madagascar ; l., étroit, polypode, vivant sous l'écorce des arbres, venimeux comme un Scorpion, non décrit.

ANACANDAIA, } r. C'est, dit-on, un de ANACONDO, } ces terribles Serp. qui accablent, étouffent, brisent & dévorent enfin les plus puissans q., Buffles & Tigres.

ANADARA, c. mis par AD. à la suite des *Pétoncles* & qui lui paroît du même g. que le *Fagan*. La c. est assez semblable à celle du *Robert*, mais elle a 35 cannelures, & 12''' de l. sur 24 de large. Voyez *Fagan*.

ANARRIQUE, p. *Lompe.*

ANASPE, i. 4^o. Cléopt. de GEOFF. à ant. filiformes qui vont en grossissant ; écusson imperceptible ; corcelet plat, uni & sans rebord. C'est sur les fleurs qu'on trouve cet i. rare. Au premier coup-d'œil il ressemble à la *Mordele*. GEOFF. n'en a trouvé que 4 esp.

1. *L'Anaspe n. l. 1-1 $\frac{1}{2}$* . lar. $\frac{1}{4}$. ant. devant les yeux, tête applatie ; corcelet évalé vers les étuis.

2. *A. à taches jaunes*, comme le précéd. hors les taches des étuis.

3. *A. à corcelet jaune*, l. 1. lar. $\frac{1}{7}$. de même encore.

4. *A. fauve*, l. $\frac{1}{4}$. lar. $\frac{1}{7}$. fauve jaunâtre foyeux ; 3 taches plus brunes à chaque étui ; plombé en-dessous.

ANCHISE, i. Pap. à corcelet taché de rouge, ailes n. dentelées, les infér. ornées de 7 taches cramoisies ovales ; Chenille à cornes, en Amér. LIN.

ANCHOIS ; p. de mer du g. de l'*Alofe*. Mâchoire supér. avancée ; écailles fines , caduques & d'un blanc argenté ; ventre gris ; nageoires courtes & transp. ; gr. bouche & bec aigu. Ceux de la Baltique sont plus gr. que ceux que nous voyons sur nos tables , qui n'ont que 2" de l. & qui viennent de la Méditerranée. Ces p. nagent souvent en gr. troupes , ferrés les uns contre les autres. La lumière les attire & l'on s'aide de cet appât pour les prendre. Ils sont voyageurs , & ceux de la Méditerranée sont tous les ans une course dans l'Océan , ce qui , à cette époque , rend leur pêche très-abondante au détroit de Gibraltar. D. 15. P. 14. V. 17. A. 14.

ANCYLE , c. Pet. *Lépas* fluviatil.

ANDIRA-ACA , } q. On dit que ce sont
ANDIRA-GUACU , } des *Chauve-fouris* du Brésil ; ongles aiguës ; excroissance sur le nez , qui les a fait surnommer *cornues*. La 1^{re}. aussi gr. qu'un Pigeon , avide du sang des animaux qu'elle peut fucer ; 2^e. un peu plus gr. que notre Chauve-fouris.

ANDROGÉE , i. Pap. de Surinam à ailes dentelées & d'un n. cuivreux , les infér. ornées en-dessous de lunules rouges , bleues & jaunes. FAB.

ANDROSACE , zo. *Acétabule*.

ANDU , o. *Touyou*.

ANE , q. du g. du *Cheval* , ayant les mêmes caractères généraux extér. , la même structure intér. , & produisant avec lui des individus féconds dans les circonstances de chaleur & de ménagemens convenables , comme cela est bien prouvé aujourd'hui. Cet animal lent , mais patient , robuste , dormant peu , facile à nourrir , couvert d'une peau sèche qui exclut la vermine & la sensibilité aux coups de l'homme & aux piquûres des i. a la plus gr. ardeur pour l'accouplement , & on l'a vu s'excéder jusqu'à la mort. Si on ne fouette vivement la femelle aussi-tôt qu'elle a été faillie il arrive souvent qu'elle ne conçoit point , ses convulsions continuant avec assez de force pour l'empêcher de garder le sperme. L'Ane est susceptible d'attachement , il a l'ouïe fine , le pied sûr , le souvenir des chemins fidele. Il est en état d'engendrer à 2 ans ; gestation de 11 à 12 mois , portée ordinaire d'un seul Anon , vie de 25-30 ans. Ces animaux sont plus gr. dans les pays chauds ; ils paroissent originaires d'Asie , & ceux d'Arabie sont les plus beaux L'Ane sauvage , dit *Onagre* , très-différent du *Zèbre* , est d'un gris plus clair que notre Ane do-

mestique ; il est beaucoup plus léger , & court même très-vite. On le trouve en divers lieux d'Asie & d'Afrique , & l'on s'en sert comme d'étalon pour remonter l'esp. , & se procurer ces beaux Anes domestiques qui sont si estimés des Asiatiques. Mais il n'existe en Amérique depuis qu'on y a transporté nos Anes. *ANE MARIN* , zo. On a voulu désigner par-là quelque gr. Polype.

ANE MARIN , *ANE POISSON* , p. *Chabot*.

ANE RAYÉ , q. *Zèbre*.

ANE RAYÉ , c. *Porcelaine* d'ARG. de forme l. & épaisse , à 3 bandes n. sur un fond blanc. C'est une variété du *Majet* d'AD.

ANE SAUVAGE , q. *Onagre*. V. ci-dessus.

ANE-VACHE , q. *Tapir*.

ANÉMONE A PLUMES , zo. marin observé & décrit par M. le chev. D'ESHAIÈS , (journal de Phys.) Cet animal à demi développé ressemble à une fleur dont la corolle seroit comp. d'un gr. nombre de pétales relevés de manière à former un calice évafé & méd. profond. Ces pétales sont les bras de l'animal , & ils tiennent à un pédicule effilé du milieu duquel sortent 2 corps obl. qui ont l'air d'un double pistil. Les bras vus à la loupe ont l'air de plumes. Le pédicule est le corps même du Polype. Ces animaux tapissent certains rochers criblés de trous ; ils habitent chacun un de ces trous , & le mouvement de l'eau les fait contracter sur le champ. Les plus gr. ont 2" de diam. quand ils sont pleinement développés , & alors ils ont l'air d'une fleur en panache. Les uns sont blancs , les autres ornés de diverses couleurs.

ANÉMONE DE MER , zo. à corps charnu , flexible , non gélatineux , mais élastique , cyl. raccourci , & surmonté d'un bourelet. A demi épanoui il imite assez bien un Champignon ; plus ouvert il devient plus semblable à une Anémone. A mesure qu'il se développe il s'allonge ; son pédicule s'amincit & devient transparent. Il change de place en faisant glisser l'extrémité de ce pédicule sur les rochers. Il vit d'i. marins , de pet. cr. & de c. On en trouve de différentes couleurs. DICQ. les divise en 4 ordres relativement à leur taille. Les plus gr. ont plusieurs centaines de bras , & ce sont ces bras qui , un peu rapprochés & contractés , forment les pétales de l'Anémone , plus rapprochés encore imitent un Champignon , & tout-à-fait resserrés forment le bourelet. La plus grande espèce a 3" de diam. sur 6 de l. dans sa moyenne dilatation ; elle est fouettée de laque. La 2^e. espèce en grandeur , est

d'un brun brillant & opaque. La 3^e. est d'un blanc rousâtre, & c'est la plus transpar. La 4^e. est tantôt rosée, tantôt n., tantôt couleur de Lilas.

ANGALA-DIAN, o. Grimpereau de Madagascar, un peu plus pet. que notre *Bec-figue*. Il fait, sur-tout avec le duvet des plantes, un nid en forme de coupe, d'où la mere cit souvent chassée par une grosse Araignée qui suce le sang des petits. L. $5\frac{1}{4}$ " , vol. 8 ; plumage vert doré ; collier violet, poitrine & ventre n., excepté dans les femelles & peut-être dans les jeunes mâles qui ont tout le dessous d'un blanc sale taché de n.

ANGE, p. 27^e. Chien de mer de BROUS., par conf. sans anale ; rapproché des *Raies* par sa chair moins mauvaise que celle des autres Chiens de mer, par son corps aplati, par ses gr. pectorales qui lui ont fait donner son nom, & par la forme de sa queue. Il va en troupes, & se cache souvent dans la vase ; il vit de pet. poissons. Gr. évènements très-rapprochés, tête large, corps étroit, peau dure. ROND. & BLOCH lui donnent sur le dos qui est brun, cendré, & autour des yeux qui sont au haut de la tête, de pet. aiguillons dont BROUS. ne parle pas. Ventre blanc, 2 pet. dorsales très-reculées ; plusieurs rangs de dents à chaque mâchoire ; 2 portées par an, chacune de 7 à 8 petits ; l. 3-8'. On a aussi nommé *Ange* la 12^e. Écharpe.

ANGEL, o. de Languedoc de la gr. d'une Perdrix, à plumage fauve & brun, à bec & pied n., que BUF. croit un *Ganga*.

ANGOLA, q. Esp. de gros *Chat* d'Angora, à l. queue & l. poils foyeux.

ANGOLI, o. 10^e. *Pouille-sultane* de BRIS. V. Caunangoli.

ANGUILLE, p. 29^e. g. de GO., & par conf. malacoït. apode ; corps grêle, de forme de Serpent, glissant, presque toujours alep. ; tête antér. aplatie & pointue ; gr. bouche sans lèvres ; dents recourbées ; langue libre & lisse, palais dentelé ; narines doubles en tuyau & près des yeux ; trous partic. derrière la tête ou derrière les pectorales ; opercules simples, bridés, poil. ouverts ; ouverture des ouïes latér. & découverte ; lig. latér. dr., moyenne, poreuse & apparente ; dorsale & anale solitaires, longit. rayonnées & souvent attachées à la caudale ; pectorales h. pet. rayonnées, quelquefois nulles ; caudale rayonnée, ou nulle. Ces p. vivent de proie, & sont tous marins excepté l'espèce qui suit.

ANGUILLE, p. d'eau douce du g. précéd. ;

corps allongé, presque rond, mais comprimé sur-tout vers la queue ; alep. glissant & visqueux ; lig. latér. marquée de p. bleus ; dos brun, côtés bleuâtres, ventre encore plus pâle, le tout sans taches ; pet. tête, yeux blancs, mâchoires infér. plus l. ; entre les narines, près des yeux, sont deux trous que BLOCH suppose des organes de l'ouïe ; 4 branches couvertes de la peau, recevant l'eau par une petite fente près des pectorales, & c'est, dit ROND. ce qui fait vivre longtemps ce p. hors de l'eau. La dorsale & l'anale sont étroites, garnissent la queue jusqu'au bout & ont ensemble 1100 rayons. Les mouvemens sinueux du p. suppléent à la petitesse des moyens que lui donnent ses nageoires, car il n'en a que 4 pet. étant apode & sans caudale proprement dite. On le trouve dans les rivières, lacs & étangs de presque tous les pays, & l'on assure même qu'il passe quelquefois des fleuves dans la mer. En hiver les Anguilles rassemblées en troupes, se cachent dans la bourbe & rentrent au printemps dans les eaux claires & courantes. Elles sont voraces, & cependant font peu de dégât, parce qu'elles ont la bouche pet. ce qui les réduit à se contenter de pet. p. & souvent de grenouilles & d'i. On dit même que quelquefois pour s'en procurer elles sortent de l'eau pendant la nuit & se traînent sur l'herbe des prés, pouvant subsister 1, 2 & même 3 jours hors de leur élément. On assure qu'elles vivent 15 à 20 ans. Elles sont en plusieurs cantons, près de la Baltique, dans le Jutland, le long de l'Oder, l'objet d'un grand commerce, & l'on en prend quelquefois 200 d'un coup de filet. Il s'en trouve qui ont 8 à 9' de l. & qui sont grosses comme le bras. Leur génération a fort embarrassé les Naturalistes & a fait imaginer les plus étranges hypothèses, parce qu'on ne leur trouvoit ni laite ni œufs. Je crois que ROND. qui prétend les avoir vu frayer, est le premier qui les ait dit vivipares à la manière des chondropt. Mais ce n'étoit guere qu'une hypothèse plus raisonnable que les autres. Elle est devenue un p. de théorie sûre ; LEUWENHOECK a trouvé dans ces p. des pct. l. de 12''' & gros comme un crain, & cette observation a été répétée & confirmée dans ces derniers tems par plûs. Naturalistes, tandis que d'un autre côté MUL. a vu des œufs. Ainsi l'Anguille est comme la *Lote vivipare*, les *Chiens de mer*, &c.

Anguille aveugle, p. de la Méditer. & du même

g. ; esp. anormale , sans nageoires ; ouverture des ouïes en-dessous ; bec pointu , dents aiguës ; LIN. , qui a le premier décrit ce p. , ne lui a point trouvé d'yeux ; 18 per. ouvertures , tant à l'occiput que sur le reste de la tête ; anus moins avancé que dans les congénères , mais toujours plus près de la tête que de la queue.

ANHIMA , o. 86^e. g. de BRIS. , qui ne renferme jusqu'ici qu'une esp. , fiffipede tétradac. à 3 antér. , le bas des jambes nu , le bec en cône courbé , une pet. corne sur le front , les ailes antér. armées de 2 éperons. Ces éperons sont des apophyses de l'os du métacarpe ; ils sont recouverts d'une substance cornée ; l'un est triang. , très-aigu , l. de 18'' , l'autre est mouffe & n'a que 6'' de l. Cet o. porte la tête h. ; la corne dont elle est supér. armée a 3 à 5'' de l. ; le bas en est creux & placé sur une apophyse de la partie antér. de l'os coronal ; le h. est solide & un peu recourbé , & le tout est fort grêle. L'o. est aussi gros qu'un Dindon ; il a 3' de l. , dont la queue prend 8'' , & plus de 5' de vol. Il a de grosses jambes écailleuses & courtes ; ses l. doigts sont armés d'ongles peu courbés , mais l. & pointus , & il a un bec de gallinacé alongé. On ne le trouve que dans quelques cantons de la Guiane , où il habite les bords de la mer & les savanes noyées , & il se perche rarement. Il vit d'herbes , de graines , de v. , d'i. & probablement de reptiles. Il ne se sert de ses éperons que contre les mâles de son esp. dans le tems de l'amour. Cri fort & perçant ; œufs dans un nid de boue en forme de four , parmi les joncs ; femelle , selon MARC. , beaucoup moins gr. que le mâle qui lui tient compagnie fidelle jusqu'à la mort. Chair n. & estimée ; plumes de la tête & du h. du cou douces , duvetées , un peu frisées , & d'un n. d'ardoise ; manteau & poitrine de la même couleur , ventre blanc.

ANHINGA , o. 108^e. g. de BRIS. , comp. d'o. palmipedes tétradac. à 3 antér. ; jambes courtes & avancées vers le milieu du corps ; bec dr. & pointu , très-finement dentelé vers ses bords , l'ongle du doigt du milieu intér. en scie ; tête alongée comme celle d'un Serpent , ressemblance encore augmentée par la l. d'un cou grêle. Les autres parties de ces o. ne semblent pas moins disparates , car quoique o. aquatiques ils ont une queue large ; quoique palmés ils nichent au h. des arbres ; & c'est de-là qu'ils guettent le p. , & s'élançant sur lui. Ils se posent rarement à terre , mais ils ont assez d'autres ailes , volant , nageant , plongeant & se perchant. Ils choisissent les arbres situés le long des rivières ,

ou dans les lieux humides , tels que les savanes noyées de la Guiane. Ils sont sauvages & craintifs ; leur peau est d'une consistance singulière dans des o. , car elle approche de celle des q. par son épaisseur & sa texture.

ANHINGA D'AMÉR. ; grosseur du Canard domestique , mais l. de 2' 9'' , & plus de 3' de vol ; queue de 18'' , cou de 12 ; plumes de la tête & du cou fines & soyeuses ; tête & dessus du cou d'un gris-roussâtre , le dessous d'un gris pur ; bas du dos n. , le h. d'un noirâtre varié de mouches blanchâtres obl. situées au milieu de chaque plume ; ventre gris argenté ; ailes variées de noirâtre , de n. & de blanc sale ; queue de 12 pennes qui vont en s'élargissant , & paroissent transv. cannelées , & d'un noir brillant , hors une frange roussâtre au bout.

A. ROUX , ou **A. du Sénégal** ; semblable au précédent , hors le cou & le dessus des ailes d'un fauve roux distribué par coups de pinceau sur du brun-noirâtre , le reste du plumage n. MAUD. doute si ces 2 o. ne sont pas 2 variétés , & si un A. , en qui le noir domine davantage , & qui se trouve à Cayenne , n'est pas le mâle du 1^{er}. **L'A. de Madagascar** , différent de l'**A. noir de Cayenne** par un cou tout grisâtre , hors le bas de sa partie antér. , ne paroît de même qu'une variété.

ANI , o. 52^e. g. de BRIS. , comp. d'o. fiffipedes tétradac. à 2 antér. , jambes emplumées jusqu'au talon , bec court , crochu , plus épais que large , supér. tranchant , queue pointue , & de 10 pennes. Ce sont des o. de l'Amér. mérid. à vol pesant ; leur bec a la base environnée de fines plumes roides ; leur taille est svelte & alongée ; doigts longs.

Ani des palétuviers ; grosseur du Geai , l. 18'' 6'' , plumage n. à reflets violets & verts , la bordure de chaque plume vraiment verte , sur-tout en-dessus , ainsi que le plein des couvertures des ailes ; bec & pieds noirs. Cet o. habite les lieux plantés de palétuviers. Plusieurs femelles se réunissent , pondent & couvent , dans le même nid , chacune 2 ou 3 œufs d'aigüe-marine ; chacune donne indifféremment la becquée à tous les petits , aidées dans la fourniture par les mâles , ou le mâle , car on ignore si chaque femelle en a un , ou si un seul sert à toute la couvée. Ce nid , que l'on dit fait en commun , est comp. de brins de bois , & sa gr. est proportionnée au nombre d'o. réunis pour la former & en user. Ils vivent de même le reste de l'année en société de 8 à 25 individus. Ils ont le vol court & peu élevé , se posent souvent & plusieurs sur le même buisson.

Ils vivent de graines & de v., & se cramponnent sur les bestiaux pour y prendre les Tiquos & autres i.; ils ne font pas farouches, s'appriivoient aisément, & apprennent à articuler des mots. Leur chair n'est pas mangeable. *Ani des Savanes*; gr. d'un Merle, l. 13 $\frac{1}{2}$ " , dont la queue occupe 7; plumage du précédent, mais d'un n. moins foncé, reflets moins décidés; vivant dans les Savanes découvertes, du reste habitudes du précéd.

ANON, q. Petit de l'Ane, p. Eglisein.

ANONYME (P), q. Zerda.

ANOMIE, c. Térébratule.

ANTA, q. Tapir.

ANTALE, c. Pet. Dentale.

ANTAMBA, q. Léopard.

ANTHIE, p. ROND. en indique 4 de ce nom: le premier est du g. des *Tourds*. ROND. dit qu'on le nomme *Barbier*, à cause du premier aiguillon de sa dorsale qui est tranchant, mais on sent bien que ce *Barbier* est fort différent de celui de GO. qui est son 34^e. g. Celui dont il s'agit ici est rougeâtre, sa dorsale a 19 osselets dont 10 épineux, selon LIN.; elle va jusqu'à la caudale; sa tête est ronde & de couleurs variées, & toutes ses nageoires sont rouffes. La 2^e. *Anthie* de ROND. est le *Capelan*. La 3^e. est un p. saxatile d'un pourpre foncé; grosses dents pointues, corps allongé, gr. anus, l. dorsale aiguillonnée, chair délicate. Quel est-il? La 4^e. est encore moins connue.

ANTHRENE, i. 8^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. dr., en masse solide un peu aplatie; cette masse est entière, & non onlée comme elle l'est dans l'*Escarbot*. L'insecte parfait habite sur les fleurs, & sa larve, dont GÉER a donné une histoire intéressante, vit sur les charognes, sur les plantes pourries, & dans les collections d'i. & d'autres animaux desséchés. Elle est un peu velue, & ressemble assez à celle du *Dermeste* avec laquelle il ne faut pas la confondre, non plus que l'insecte parfait avec la *Coccinelle*.

1. *Anthrene à broderie*, l. 1, lar. $\frac{2}{3}$; n., écailles d'un blanc-rougeâtre çà & là sur les étuis.

2. *L'Amourette*, l. $\frac{1}{3}$, lar. $\frac{1}{2}$; même fond n., mais très-couvert de pet. écailles fort caduques blanches & rougeâtres, & leur chute rend l'i. presque méconnoissable.

ANTILOPE, q. Nouveau g. destiné par PAL. à des animaux appelés jusqu'ici les uns *Gazelles*, les autres *Chevres sauvages*; ce g. est composé d'animaux ruminans, filipèdes, timides, errans, à jambe fine, à taille svelte approchant de celles du Cerf, du Daim & du Chevreuil. Poil assez court; sans barbe; cornes permanentes, plus ou moins annelées

vers la base, ensuite striées, ou lisses; ayant la vésicule du fiel que les Cerfs n'ont pas, mais ayant commun. leurs larmiers, & ayant aussi ordin., aux genoux antér. les pinceaux que ceux-ci ont aux talons postérieurs. Ce g. pourroit être placé, dans la méthode de BRIS., entre le Bouc & le Cerf, en déplaçant le Béliet & le Bœuf. Je crois lui trouver 28 esp., autant que l'on peut les fixer au milieu des doutes que laissent plusieurs descriptions incomplètes, & une synonymie très-embarrassée. L'Europe ne fournit à ce g. que le Chamois, l'Amér. n'offre aucune esp., l'Asie en présente quelques-unes, mais c'est sur-tout l'Afr. qui nourrit dans ses vastes campagnes, & sur ses nombreuses montagnes, des troupeaux innombrables d'Antilopes.

1. *La Gazelle commune*. Taille & pelage du Chevreuil, hors une bande longit. de poils d'un n. brun au bas des flancs, & 3 raies longit. blanchâtres au côté interne des oreilles; mâle & femelle munis de cornes rondes, l. de 12", annelées à la base, demi-annelées & striées longit. au milieu, lisses & pointues au bout; larmiers, grands yeux, oreilles l. & larges, pinceaux aux genoux; en Asie & au nord de l'Afrique.

2. *L'Algazel*; taille du Daim; cornes très-l., allant à près de 3', minces, n., presque dr., excepté vers le bout, où elles se portent en arrière; annelées vers la base, le reste à-peu près lisse; pelage d'un cendré un peu roux; queue l. d'1', assez fournie de poils noirs. Cette esp. se trouve, dit-on, en Asie, & vers l'Egypte. Je ne la place ici que pour n'en omettre aucune, mais elle me paroît fort obscure. BUF. n'a pu en dire qu'à-peu-près ce que RAY en avoit dit. De la synonymie de BRIS., de LIN., de PAL. d'ERX., il résulteroit que l'Algazel a une barbe. Les uns refusent les cornes à la femelle, d'autres lui en donnent de très-petites; enfin je ne trouve pas dans GESNER la description indiquée par PAL.; & les Voyageurs ne m'offrent aucune ressource.

3. *L'Antilope*; un peu moins gr. que le Daim; l. poils épars sur le museau, blancs au menton; 18 incisives, dont les interméd. sont fort larges; aire blanche autour des yeux, raie n. partant du larmier; oreilles assez gr.; voisines, intér. nues, hors des poils blancs vers le bord, mâle à cornes n. voisines à la base, s'écartant beaucoup en s'élevant, sans autre flexion qu'en colonne torsé, lisses vers le bout, le reste annelé, sur-tout vers la base, l. de 16"; jambes l. & fines, les postér. un peu plus l.; pinceaux de poils; queue nue

& plate en-dessous ; poil de Cerf, touffu & roide entre le cou & le dos, ventre blanc ; femelle d'un gris légèrement fauve, raie longit. plus pâle sur les côtés ; mâle adulte plus brun, la tête plus fauve, une raie n. descendant antér. de l'épaule, dessus de la queue noirâtre, taches blanches sur la face. Femelle très-apprivoisable, sans tems réglé pour le rut ; gestation d'environ 9 mois ; portée d'un seul petit ; en Asie & en Afrique. PALLAS.

4. *L'Antilope grise*, ou *Chevre bleue du Cap* ; taille entre celles du Cerf & du Daim ; pelage d'un ardoisé clair qui se fonce sur l'épine du dos & sur la tête, & qui se change en simple gris après la mort ; ventre & pieds blancs, raie blanche devant les yeux ; queue courte, blanche au bout ; cornes aux 2 sexes, l. de 11 à 18", un peu rondes, courbées en arrière, méd. divergentes, assez lissées à la base, ridées en anneaux vers le milieu, & très-lissées au bout ; incisives égales ; au nord du Cap. PALLAS.
5. *L'Antilope-Chameau* ; dos bossu ; cornes l. de 7", courbées en-devant ; queue l. de 12", fort touffue au bout ; l. cou surmonté d'une courte crinière ; esp. de fanon garnie de l. poils ; jambes fines ; pelage doux, cendré en-dessous, hors une tache noire au front ; ventre blanc ; h. 5' ; au Bengale. M. PARSON, *Transact. philos.*
6. *L'Antilope guevei* ; fort pet. & à peu-près de la taille d'un Lievre, n'ayant que 9" de h. ; jambes presque aussi grêles qu'une plume d'Oie ; mâle à cornes n., l. de 2", pointues, luisantes, légèrement contournées ; grandes oreilles, pelage d'un brun-roux. Cet animal léger, doux, craintif & délicat ne peut être transporté hors de son climat ; AD. l'a vu au Sénégal. Les Negres le tuent à coups de sagaies ; ils le forcent même quelquefois à la course, car il fait, il est vrai, des bonds étonnans dans la fuite, mais il se fatigue promptement.
7. *Gazelle sauteuse*, *Spring-bok* ; h. 30", l. 3' 9", queue d'11" ; cornes des 2 sexes l. de 7" selon M. SPARMAN, de 11 à 12 selon M. FORSTER, se touchant presque à la base, s'éloignant ensuite, ou se rapprochant en lyre vers le bout, ou se jetant en arrière, d'un n. foncé, annelées de la base au milieu, le reste lisse ; sans larmiers ; pelage où le blanc & un rouillé clair dominant. Sur le front est ce rouillé qui passe entre les cornes & va couvrir la nuque. Il couvre aussi la partie postér. du corps, les côtés, le dehors des hanches, & les jambes postér., mais il ne forme qu'une raie étroite sur les jambes

antér. ; bande blanche large d'1 à 2" sur la partie postér. de l'épine du dos. Ce blanc se prolonge au-dessous & autour de l'anus, sur le ventre & les jambes antér., & il s'étrécit en raie le long du cou, mais il couvre le reste de la tête, hors une bande brune foncée allant de l'angle de la bouche à chaque corne. Autre bande brune allant de l'épaule à la hanche, & séparant le blanc du ventre de la rouille des côtés ; poils ferrés & courts, hors les bruns l. de 3" & cachant, par momens, une partie du blanc ; queue mince, peu velue, hors le bout en flocon brun ; oreilles cendrées, sourcils noirs. M. SPARMAN, d'après qui j'ai décrit cet animal, le dit d'une forme très-élégante, d'un naturel doux, & très-léger à la course. Il fait des sauts étonnans quand on le fait partir, & les individus qui débutent, dans leur fuite, par 4 ou 5 sauts pareils gagnent fort peu de terrain, & avancent bien moins que ceux qui courent simplement. Ils ne partent pas de loin, & ayant pris une certaine avance ils s'arrêtent & regardent le chasseur venir. BUF. parle d'autres sauts dont M. SPARMAN ne dit rien : il raconte, probablement d'après M. FORSTER, qu'à l'approche des vents orageux ces Gazelles sautent toutes successivement, & comme à l'exemple les unes des autres. La grande sécheresse les chassant quelquefois du Nord du Cap, elles arrivent par milliers vers les lieux plus arrosés, suivies des Lions, des Tigres, des Hyènes, des Onces, &c.

8. *Gazelle en bourse* ; autre esp. des mêmes pays décrite par M. ALLAMAND ; semblable à la 1^{re} esp., mais un peu plus gr., & offrant une particularité extraordinaire. Elle a, sur la partie postér. du dos, une esp. de poche formée par la peau qui, repliée sur elle-même de chaque côté, présente 2 levres qui se touchent presque. Le fond de cette poche étant couvert de poils blancs, ceux-ci vus par l'entre-deux des levres présentent une raie blanche qui paroît s'élargir ou s'étrécir par le mouvement des plis de la peau quand l'animal court. Il a vécu quelques mois dans la ménagerie du Prince d'Orange.
9. *Elan-Gazelle*, ou *Canna*. Voyez ce dernier mot, en son rang, & dans le supplément.
10. *Koba*. 11. *Kob*. 12. *Chamcis*. 13. *Nanguer*. 14. *Nagor*. V. ces mots.
15. *Gris-bok* ; esp. du Cap, assez semblable au Nagor ; taille d'une Chevre de 2' 6" de h. ; pelage d'un brun-roussâtre qui, de loin, paroît gris, étant mêlé de l. poils blancs ; tête & pi. de même, mais d'un brun plus clair encore ; museau n., aire n. autour des

yeux ; larmiers, oreilles n., ovales, presque aussi l. que la tête ; cornes l. de 5", n., à 2 anneaux à la base, le bout lisse, pointu, ramené en avant. Cet animal vit au h. des montagnes, parmi les rochers & les bruyères. BUF. d'après MM. FORSTER.

16. *Le Rit-bok*. 17. *Le Saïga*. 18. *Le Tzériran*, V. ces mots.

19. *La Corinne*. Pet. esp. du Sénégal, encore plus pet. que le Kevel, & qui n'est sûrement pas sa femelle, comme PAL. le soupçonne, BUF. ayant décrit, d'après AD., le mâle & la femelle du Kevel ; poil court & luisant ; dos fauve, quelquefois tacheté de blanc ; ventre blanc ; queue n., l. de 3", cornes l. de 6, mais n'ayant que 6" de diam., assez divergentes, très-pointues, annelées de très-fines rides serrées ; l. 30", h. 22 ; oreilles de 4" 6".

20. *Kevel*. V. ce mot.

21. *Antilope gôtreuse*, ou *Chevre jaune*, voyez *Tzériran*. Gr. d'un petit Daim ; tête assez grosse, comprimée, à museau fort obtus ; 8 incisives, les interméd. larges, 24 molaires ; pelage d'hiver semblable à celui d'un Veau gris-pâle ; pelage d'été plus court, plus lisse & fauve clair, ou d'un gris rouillé sur la tête & le cou, le dessous blanchâtre ; queue courte, nue en-dessous, les poils du bout d'un gris-brun ; gr. aire blanche sur la fesse ; mâle à cornes voisines par la base, légèrement annelées & striées jusque vers le h., peu divergentes, le bout lisse, d'abord ramené en avant, puis montant plus dr., ou plus en arrière ; très-petits larmiers ; oreilles pet. & pointues ; gonflement très-consid. survenant au larynx du mâle avec la puberté, c. à d., entre la 2^e. & la 3^e. année ; jambes fines, pinceaux nuls, ou très-petits. Ces animaux des déserts entre la Sibérie, la Chine & l'Inde vivent dans les lieux secs & découverts. Ils aiment les plaines, mais vont aussi sur les montagnes non boisées, toujours en sociétés peu nombreuses au printemps & en été, par centaines en automne. Ils s'approchent même en hiver des lieux habités, pour trouver des pâturages non couverts de neige, & PAL. les a vus se mêler quelquefois au bétail. Ils sont légers & fournissent de l. courtes ; la frayeur leur fait faire des sauts incroyables, mais pris jeunes ils s'appriivoient facilement. Quoi qu'en ait dit M. GMÉLIN, qui a jugé de l'esp. par un individu privé, ces animaux ont beaucoup d'éloignement pour l'eau, & poursuivis par le chasseur, souvent la rencontre d'une rivière leur fait rebrousser chemin, & essayer de s'échapper à travers la troupe des hommes & des chiens, plutôt que de se jeter à l'eau.

Cependant, si un ou 2 individus s'y décident, quelquefois les autres les imitent. Il en est de même à la rencontre d'un bois, ils ont beaucoup de peine à y entrer.

22. *Le Bubale*. Voyez ce mot au supplément.

23. *Pafan*. 24. *Gaub*. 25. *Chevre de Grimme*, ou *Bouc-damoiseau*. Voyez ces mots.

26. *Le Condoma*. V. ce mot. A cet article j'ai dit, d'après BUF. qui cite MM. FORSTER, que la femelle a des cornes. Je vois le contraire dans M. SPARMAN, & la présomption est pour lui qui a vu & revu cet animal, dont il parle sous le nom de *Koëdoé* ; & MM. FORSTER nous ont laissé ignorer comment ils l'avoient vu. La crainte des doubles emplois m'empêche de parler ici de 3 Antil. qu'on trouvera dans le tableau.

27. *Le Klippfpringer*. V. ce mot.

28. *Le Bosbok*, ou *Bouc des bois* ; mammelles du Rit-bok ; cornes noires, leur 1^{re}. moitié torse, fort penchées en arrière, la pointe un peu ramenée en avant ; dos brun foncé, jambes & ventre blanc, tache blanche au bas du cou, gouttes blanches sur la croupe, tache n. au front, l. oreilles pointues, poils de la queue blancs ; femelles un peu rouffes, plus pet. & sans cornes ; esp. d'aboiement ; l. 3' 6" sans la queue de 6, h. 2' 7" ; dans les forêts au nord du Cap. M. ALLAMAND d'après M. GORDON.

ANTIPATHE, zo. Dans le langage de KNORR c'est une esp. de *Corail* n., par conf. de faux Corail, dur, mais flexible ; Kératophyte, croissant dans la mer des Indes, quelquefois assez dr. pour servir de canne ; d'un n. luisant à l'extér., & d'un noir mat à l'intér., & dont la racine ou base paroît tenir de la nature ligneuse. Ce n'est pas en ce sens que je prends l'Antipathe en le plaçant ici ; mais je le considère comme faisant le 8^e. genre des zo. de PAL. Comme tel, on l'a souvent confondu avec les *Gorgones*, dont il est en effet très-voisin. Il a comme elles une base épatée sur les rochers, un tronc cylindrico-conique qui se divise en rameaux, d'une substance cornée & lamelleuse recouverte d'une écorce ; enfin ses rameaux, comme ceux de la *Gorgone*, se réunissent & s'agglutinent quand ils se rencontrent. Mais, d'un autre côté, la substance cornéo-ligneuse de l'Antipathe n'est pas extér. lisse ou légèrement striée, comme celle de la *Gorgone* ; elle est constamment scabreuse & grossie de pet. épines molles qui se cotonnent dans le tronc âgé, mais continuent à hériffer les jeunes rameaux. D'ailleurs la substance ligneuse est plus dense dans l'Antipathe que dans la *Gorgone* ; elle est même cassante & comme vitreuse. Son écorce, au lieu d'être pierreuse & calcaire, n'est

qu'un tégument gélatineux & mince sur l'ancienne tige, plus épais sur les nouvelles branches. Celles-ci ne sont pas dans le même plan comme dans les Gorgones. Enfin, ce qui acheve de les distinguer, l'Antipathe produit, ainsi que la plupart des Sertulaires, sur différens p. de sa surface, des Calices cornés continus à la substance cornée de la tige & des branches; Calices qui jouent probablement un rôle dans la reproduction. Les caractères spécifiques, dans ce g., se tirent des rameaux plus ou moins nombreux; gros, herbacés, ou chevelus; de la grandeur du tout qui varie depuis 2'' à 2'; de la couleur n., grise, brune ou olivâtre; du nombre, de l'arrangement, de la forme & de la gr. des Calices; & enfin de la direction des branches, dr., courbes, spirales, libres, ou entrelacées. Quant à l'animal il ressemble à celui de la Gorgone, & de plusieurs autres genres.

ANTIPE, i., g. nouveau créé par GEER pour un i. du Cap qui tient des *Carabés*, des *Cardinales* & des *Chrysoeles*. Ses caractères sont : des ant. en scie, une gr. tête aplatie; une mâchoire très-avancée; un corcelet large, peu convexe, à pet. bord relevé; un corps allongé & presque cyl.; pattes antér. plus l.; 4 art. garnis de pelottes à chaque tarse; yeux ronds & saillans; tête, corcelet & cuisses d'un roux luisant; étuis d'ocre pâle avec une pet. tache n. ronde vers l'épaule; ailes noirâtres & plus l. que les étuis. L. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$.

ANTRIBE, i. 37^e. coléopt. de GEOFF. à ant. en masse de 3 art. posées sur la tête; sans trompe; corcelet large & bordé; tarses garnis de pelotes. On le trouve sur les fleurs; sa larve est peu connue.

1. *L'Antribe marbré*, l. 1 $\frac{1}{2}$, larg. 1 $\frac{1}{4}$, presque carré, tête & corcelet n. avec quelques poils gris; étuis rouges tachés de n. & de gris; dessous n. varié de rouge-brun.
2. *A. minime*, l. 1 $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{1}{4}$, brun, avec quelques poils gris.
3. *A. n. strié*, l. 6-7, larg. 2 $\frac{1}{4}$; tête l. & plate, fortes mâchoires, yeux saillans; corcelet ridé & élargi au milieu; étuis à 10 stries, un peu cendrés au bout.
4. *A. des fleurs ombellifères*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, n. étuis plus courts que le ventre.
5. *A. à 2 p. rouges au bout des étuis*; même taille; étuis n.
6. *A. n. lisse*, l. $\frac{3}{4}$, larg. $\frac{1}{4}$, comme le précéd. hors les 2 taches.
7. *A. fauve*, l. 1, larg. $\frac{1}{4}$, l. ant.; sur le vieux bois.

8. *A. panaché*; même taille; n. demi-velu; étuis variés de taches jaunes confluentes.

9. *A. perlé*, l. 1, larg. $\frac{1}{4}$, ovale & tout brun.

10. *A. à bandes*, l. $\frac{1}{4}$, larg. $\frac{1}{2}$, comme ci-dessus, mais la future noire.

11. *A. paillette*, l. 1, larg. $\frac{1}{4}$, supér. brun & demi-velu; infér. pâle.

12. *A. bigaré*, l. 2, larg. 1, n. tacheté de blanc, les jambes annelées de blanc.

ANULE, c. *Patelle*, ou *Lépas* fluviatil.

ANVOYE, r. *Orvet*. On a donné le même nom à plus. autres serpens.

AOUARE, q. *Sarigue*.

AOUROU, o. *Curicaca*.

AOUROU-COURAOU, o. 1^e. *Amazonne*.

APACHICOATL, r. *Bande n. l. & déliée*.

APALIKE, p. *Alose-Carpe*.

APAMEA, r. *Amphisbène*.

APAN, c. *Jambonneau d'AD*. l. de 7'', larg. de 4 $\frac{1}{4}$, profond de 2; dos presque dr.; extrémité supér. large & arrondie; ventre un peu concave vers le sommet qui, en diminuant, forme un manche; cette c. est mince, fragile, demi-transpar., hérissée vers son extrémité de pet. tuyaux cyl.; animal bon à manger.

APAR, q. *Taton* à 3 bandes.

APARA, q. *Cuguacu apara*.

APAREA, } q. du g. du Lapin de BRIS. C'est
APÉREA, } un animal du Brésil qui paroît
 tenir du *Lievre*, du *Lapin* & du *Rat*; queue nulle; couleur du poil peu constante, taille du *Lapin*; oreilles du *Rat*; incisives, barbes & levres fendues du *Lievre*; se blottissant comme le *Lapin* dans des trous, mais n'en creusant point. On le chasse comme un très-bon gibier; il est du nombre des q. nommés *Cavia*, l. 14'', oreilles de 10'''. L'individu vu par ZIM. avoit le pélage de notre lievre sur le dos, excepté vers le croupion qui étoit jaunâtre.

APHIE, p. du g. des *Carpes*; mâchoires supér. un peu plus l.; corps allongé, épais & rond, écailles caduques, iris rouge cerclé de jaune; dos brunâtre, ventre rouge ou blanc; caudale fourchue, nageoires grises & verdâtres; D. 9. P. 12. V. 8. A. 9, l. 18-50'''. Dans la Baltique & dans les ruisseaux de Suede, Norvége, &c. où ils sont en troupes. On a aussi nommé autrefois *Aphie* divers pet. p. qu'on croyoit nés, les uns de l'écume de l'Océan & les autres sans mere de leur esp. La *Loche* & l'*Anchois* sont du nombre de ces prétendus enfans sans mere, auxquels

ROND. avoit encore la bonté de croire.
APHRODITE. v. marin de forme presque quadrangulaire plus ou moins allongée; c'est

une forte d'ovale quelquefois lancéolé. Son corps est tranfv. divisé en segmens, tantôt nuds, ou velus, tantôt garnis chacun d'une écaille de chaque côté. L'anus est un petit trou à l'extrémité la moins obtuse; à l'autre extrémité se trouve la bouche qui est une ouverture large & ridée environnée de barbillons ou petits filets. Des houppes assez semblables à ces filets, mais au milieu desquelles sont (dans la plupart des esp.) des pédoncules charnus, un au milieu de chacune, sont disposées en 4 rangées le long du corps de l'animal. Ainsi il y en a 4 à chaque segment, 2 en-dessus, 2 en-dessous. Souvent de jolies & nombreuses branchies épanouies en bouquets aplatis, se joignent à tout cet appareil que la gravure peut à peine représenter. PAL. en a décrit 9 esp. de différentes mers avec un détail qui donne la plus haute idée de l'organisation de ces animaux en qui divers muscles sont destinés au jeu des houppes. FABR. en a observé plus. esp. des mers du Groenland. La longueur varie d'1 à 14", selon les esp. Quand une a, par exemple, 66 segmens elle a 264 houppes, & il s'en trouve qui en ont bien 400. Tous ces v. vivent au fond de la mer; tous sont voraces & attaquent quelquefois des zo. & des p. plus gr. qu'eux; souvent mêmes ils dévorent leurs semblables. Leurs couleurs, jaunes, violettes, brunes, &c. varient selon les esp.

APIATRE, o. *Guépier*.

AP(O)A, r. Serp. du Brésil, d'un gris bronzé, varié de taches rouges & blanches, ventre roux, les écailles de la partie postér. bordées d'écarlate en dentelures.

APOA, o., esp. de *Canard* du Brésil, ou esp. très-voisine du Canard, n'en différant, selon MARC., que par une crête noirâtre & charnue qui surmonte son bec.

APOCHICOLT, r. Serp. du Brésil, indiqué par RU. d'après NIEREMBERG, comme l. de 7 à 8' sur un diam. de 4", à écailles d'un noir & d'un blanc changeant & à reflets brillans.

APONAR, } o. de l'isle de l'Ascension que
APONAT, } BUF. croit être un *Manchot*.

APOLLON, i. Pap. de Suede à ailes étroites, entières, & blanches, les supér. oblongues, les infér. courtes; celles-ci rouges à la base & ornées de 6 yeux en-dessus, de 4 en-dessous; Chenille à 2 cornes à l'occiput. LIN.

APPARENT (P'), i. 19°. *Phalène*.

APPELLE, i. *Scarabé* du Cap, sans corne au corcelet, avec une corne courte à la tête, les éteuis cendrés piqués de p. noirs saillans,

les bords jaunâtres, les pi. jaunes tachés de n. FAB.

APRE, r. *V. Serpent*.

APRON, p. du g. des *Perches*, dont la mâchoire supér. s'avance en forme de nez; corps allongé, tête large, pet. bouche en forme de croissant; dents à peine visibles; narines antér. rondes & couvertes d'une peau en soupape; iris blanc bordé de rougeâtre; robe jaunâtre coupée tranfv. de 7 ou de 8 bandes noires; ventre blanc, nageoires d'un jaune clair; gr. écailles rudes, rares sur la poitrine; queue mince; anus plus près de la tête; caudale fourchue. Dans le Rhône, le Wolga, &c. chair eslimée, l. 6-8". Il ne faut pas, comme GRON., le confondre avec le *Cingle*. **ROND.** le croyoit partic. au Rhône, & dit que sa chair est dure. Celui que JONS. décrit comme du Danube paroît le même, quoiqu'il le dise alépidote. D. 14, 20. P. 14. V. $\frac{1}{2}$. A. 12.

APUTÉ-JUBA, o. *Perruche Illinoise* de BRIS. 3° *Perriche* à l. queue inégale, de BUFFON. *V. Perriche*.

AQUAQUA; r. *Cururu*.

AQUIQUI, q. C'est un Singe du Brésil, hurlleur & criard. MARC. dit que les *Aquiquis* s'assemblent en troupe sur un arbre, que chacun d'eux pérore à son tour jusqu'à écumer, & qu'alors un de ses voisins lui effluie le museau. ERX. dit que c'est l'*Ouarine*.

ARA, o. BUF. nomme ainsi les Perroquets du nouveau continent les plus gr. & les plus riches en couleurs. Ils sont naturels aux terres situées entre les 2 tropiques. Ils ont la queue très-l.; & une peau nue, au milieu de laquelle sont les yeux, couvre les 2 côtés de leur tête & enveloppe en dessous la base du bec. Leur cri rauque semble dire *Ara*, & ils se familiarisent aisément. BUF. a réduit à 3 les 6 esp. de BRIS., & y en a joint une 4°. 1. **L'ARA ROUGE**; l. près de 30" y comprenant la queue qui en a bien 12. Corps d'un rouge vermeil, ainsi que les 4 plus l. plumes de la queue, ailes comp. de penes bleues, rouges, jaunes & vertes; toupet de plumes d'un rouge mordoré s'avancant sur le front. Dans les savanes noyées plantées de Palmiers.

2. **L'ARA BLEU**; dessus du corps, ailes & queue d'un bleu d'azur; dessous d'un beau jaune; taille de Corbeau; mêmes lieux que le précéd.

3. **L'ARA VERT**; plus rare & aussi plus pet. que les précédens, n'ayant que 16" de l. sa queue comprise; il est d'un beau vert nué de bleu, d'aigüe-marine & de vert foncé; c'est l'esp. la plus facile à familiariser.

4. L'*ARA* NOIR; il a des reflets d'un vert luisant; il se familiarise moins que les 3 autres.

ARABATA, q. *Alouate*.

ARABERI, p. *Sardine* du Brésil.

ARACARI, o. des climats chauds de l'Amér.

C'est un *Toucan* beaucoup moins gr. que les *Toucans* simplement dits, dont le bec est moins volumineux, plus dur & plus solide, & dont la queue plus l. est très-sensiblement étagée. **BUF.** en trouve 4 esp.

1. Le *GRIRI*, ainsi nommé de son cri. Il fréquente, comme les *Toucans*, les lieux humides plantés de *Palmiers*. Tête, gorge & cou n.; dos, ailes & queue d'un vert obscur; croupion rouge, poitrine & ventre jaunes; langue garnie ainsi que celles des *Toucans* d'esp. de barbes comme celles des plumes. A la Guiane.

2. Le *KOULIK*, ainsi nommé de son cri. Il est un peu plus pet. que le précéd.; tête, gorge, cou & poitrine n., avec un demi-coillier jaune au-dessus du cou; dos, croupion, ailes & ventre verts. Ce dernier varié de n.; queue verte terminée de rouge; bec rouge à la base, noir dans le reste.

3. L'*ARCARI A BECN. ET CROCHU*. Corps, ailes & queue variés de n., de blanc- & de jaune; taille de Pigeon.

4. L'*ARACARI BLEU ET CENDRÉ*, même taille, bec plus long.

ARACHNOÏDE, v., cr. g. d'*Oursins pleurocysthes* de **KLEIN**, renfermant toutes les especes à dessins légers superficiels & en toile d'*Araignée*; bouche ronde & dans le milieu de la base; anus carré; surface divisée par 10 lig. ondées & légèrement crénelées, accouplées & ne formant par conf. que 5 segmens.

ARADA, o. placé par **BUF.** à la suite des *Fourmilliers*, parce qu'il en a les caractères extér., quoiqu'il en diffère par les habitudes, vivant solitaire & ne descendant des arbres que pour chercher des *Fourmis*; évitant les lieux fréquentés & ayant le chant le plus varié & le plus doux. **MAUD.** lui donne 7^{''} de l., un dos brun, des ailes & une queue noirâtres rayées transv. de brun; une gorge rousse & un ventre grisâtre. A Cayenne.

ARAIGNÉE, c. *Rocher* d'**ARG.** à lèvres garnies de l. doigts ou pi. crochus, à clavicule & queues pointues.

ARAIGNÉE, i. 8^e. aptère de **GEOF.** bien caractérisé par ses 8 pattes & ses 8 yeux. Son corps semble composé seulement de 2 parties tenant ensemble par un étranglement très-mince. La 1^{re}. tient lieu de tête & de corcelet; elle porte les bras, la bouche & les

yeux. Ceux-ci sont lisses & différemment rangés dans les différentes especes. La bouche est armée de 2 grosses tenailles terminées par des griffes aiguës, mobiles & creusées selon **LEUWENHOECK. GEOF.** en parle, mais probablement d'après cet habile *Micrographe*, car si les griffes de l'*Araignée* sont réellement creusées, il n'est pas facile d'en voir l'ouverture, & plusieurs y ont échoué. Les tenailles dont je viens de parler servent à l'i., soit pour se défendre, soit pour saisir sa proie. A côté de la bouche, ou devant les yeux sont les bras, car l'*Araignée*, quoi qu'en dise **GEOF.**, n'a point d'antennes proprement dites. Ces bras sont plus l. & cyl. dans les femelles, plus gros & terminés par un bouton dans les mâles, & ce sexe est le moins nombreux. Ce bouton est l'organe sexuel, qui est par conf. double. L'i. se sert alternat. de l'un & de l'autre dans ses extraordinaires accouplements que **LYONNET** a si bien observés, & dont les préludes annoncent autant de crainte & de méfiance que de desirs. Le reste de la partie antér. du corps est couvert d'une croûte ferme, quelquefois velue. Chaque patte a un tarse terminé par des ongles recourbés entre lesquels est une pelotte qui l'aide à monter le long des corps. Le ventre est moins dur que le corcelet, & plus pet. dans les mâles. A son extrémité on aperçoit outre l'anus plusieurs mammelons où sont les filières de l'*Araignée*, organe merveilleux & digne d'être étudié au moins dans les écrits de ceux qui l'ont observé. Toute *Araignée* file; mais il y a des esp. qui ne le font que pour construire une coque où elles enferment leurs œufs. Ces œufs sont ronds, pet., luisans, blancs ou jaunes. Il est à remarquer que l'*Araignée*, bien différente en cela de la plupart des autres i., perd la vie plus ou moins vite à l'occasion de la simple fracture d'une jambe, ou d'une blessure dans quelque autre partie du corps. Ses longs jeûnes, ses ruses, la fécondité presque inépuisable de ses vaisseaux foyeux, & plusieurs autres particularités qui la concernent méritent d'être étudiés. C'est dans **SWAM. & GEER** que l'on trouvera le plus de quoi se satisfaire sur ce g. **GEOF.** l'a divisé en 5 Familles selon la différente position des yeux.

I^{re}. Famille.

Yeux en lumule

1. L'*Araignée* à pattes antér. l. & arlequinées; l. 2 $\frac{1}{2}$, larg. 1; corcelet brun & noirâtre;

ventre large, jaune, à 2 taches brunes; les 4 pattes postér. courtes & pâles; les 4 antér. annelées de n. & jaune; manières de crabe, allant souvent de côté & à reculons; portant ses œufs dans une boule de soie blanche; sur les plantes.

2. *Araignée citron*, l. 4, larg. $2\frac{1}{2}$, à 2 bandes, fouci au ventre; mêmes habitudes & lieux que la précéd.
3. *A. à ventre cyl. & pattes antér. étendues*, l. 3, larg. $\frac{1}{4}$, pattes antér. plus l., étendues & collées à quelque branche dans le repos.
4. *A. brune à 3 raies transv. blanches au ventre*, l. 2, larg. 1, les 4 pattes antér. doubles des postér.; un peu velue; dans les jardins.
5. *A. à ventre roux rayé de n. & pattes arlequinées*, l. 2, larg. 1; dans les champs.

II^e. Famille.

Yeux en carré

6. *A. brune domestique*, l. 4, larg. 2, un peu velue; d'un brun noirâtre plus foncé au ventre qu'au corcelet; pattes variées de brun & noirâtre; toiles horif. dans les angles des murs.
7. *A. brune aquatique*, l. 5, larg. 2, un peu velue, n. ou brun foncé; l. pattes. Cette Araignée est amphibie, car elle vit sur terre, sur l'eau & au fond de l'eau. Quand elle nage sur l'eau, c'est sur le dos, le ventre en l'air. Alors ce ventre paroît argenté, parce que toujours gras il ne se mouille point, & une couche d'air toujours interposée entre lui & l'eau lui donne ce brillant. Elle file au fond de l'eau un logement de soie blanche, forte & ferrée, en forme de cloche qui tient au sol, ou aux plantes aquatiques par plusieurs fils. Elle en chasse l'eau peu-à-peu, y portant en un très-gr. nombre de voyages des bulles d'air attachées à son corps entre ses poils, à son derrière sec comme le liège, & à son ventre gras. Quand cette cloche est bien remplie d'air elle a la grosseur d'une noisette. Alors l'i. y habite, y pond ses œufs & n'en sort que pour aller chercher sa proie, soit à la chasse sur terre, soit dans l'eau.
8. *L'Araignée porte-feuille*, l. $3\frac{1}{2}$, larg. $1\frac{1}{4}$, pâle, un peu velue; les 4 pattes antér. plus l.; ventre plus brun chargé d'une bande noirâtre en forme de feuille. Dans les prés; toile en réseau vertical. M. DORTHEs a observé cette même esp. en Languedoc où elle est pl. gr. ayant $4\frac{1}{2}$ de l. & 2 de large. Elle fait un cocon aussi fourni que celui du Ver-à-soie. On trouve ce cocon dans la campagne depuis le commencement de l'au-

tomne jusqu'à l'été. C'est un ovoïde supér. tronqué, l. de 12^{'''} sur 10 de diamètre, d'un gris clair tirant sur le café & chiné par des traits noirâtres & irréguliers. A la troncature de cet ovoïde est son ouverture fermée par un couvercle assez facile à détacher & extér. concave. A la fin de l'automne, le fond des cocons est rempli de pet. Araignées sorties des œufs qui ont été déposés au fond d'un demi-ovoïde contenu dans le grand, placé au milieu de sa capacité sur une soie très-fine & recouvert de cette même soie. Cette soie acheve de remplir le cocon, & celui ci est papiracé ainsi que le demi-ovoïde qui a servi de nid. M. DORTHEs a compté 807 Araignées dans un seul cocon. Elles y passent l'hiver. En été elles se répandent dans la campagne. Elles aiment les lieux humides & y suspendent leurs cocons aux joncs ou aux arbutus. *Extr. d'un mém. lu à l'Acad. de Montpellier, journal d'hist. natur. de M. l'Abbé BERTHOLON.*

9. *Araignée à feuille coupée*, l. $4\frac{1}{2}$, larg. $2\frac{1}{2}$, d'un roux pâle; anneaux noirâtres aux pattes; feuille n. au ventre. Dans les bois; toiles comme la précéd.
10. *A. à croix papale*; l. 4, larg. $1\frac{1}{4}$; croix jaune à 2 branches sur le fond roux du ventre; dans les jardins.
11. *A. rougeâtre, à ventre jaune ponctué de n.* l. $3\frac{1}{4}$, larg. 1, pattes épineuses, l. & fines, les yeux latér. si rapprochés qu'elle semble n'en avoir que 6; sur les arbres.
12. *A. à bande rouge*, l. 3, larg. $1\frac{1}{2}$, d'un jaune pâle; portant ses œufs; dans les jardins.
13. *A. domestique semblable au Faucheur*, l. 6, larg. $2\frac{1}{2}$, d'un brun jaunâtre; pattes 3 fois plus l. que le corps.

III^e. Famille.

Yeux en 2 lig. de 6 & 2.

14. *A. à feuille déchiquetée*, l. $3\frac{1}{2}$, corcelet roux; ventre des femelles jaunâtre avec une feuille n. découpée; ventre du mâle plus jaune avec une feuille entière; sur les plantes; toile en réseau horizontal.

IV^e. Famille.

Yeux sur 3 l. A. B.

15. *A. loup*, l. $2\frac{1}{2}$, larg. $\frac{1}{4}$, brune; pattes postér. plus l. yeux A. ne filant point de toile, chassant aux i. dans les champs.
16. *A. Cendrée à 3 lig. blanches au corcelet*, l. 4, larg. 2, un peu velue; dans les prés; yeux A.

17. *Araignée sauteuse*, aux 3 chevrons blancs, l. 2 $\frac{1}{2}$, n. ; pattes velues tachetées de blanc, les premières plus l. ; vagabonde, sautant çà & là dans la campagne ; c'est une des phalanges de GÉER. Yeux B.

Vt. Famille.

Yeux en bouquets. :. :

18. *A. domestiques* à l. pattes. On en trouve de différ. gr. ; corcelet pâle ; ventre plombé ; toiles lâches & irrégulières dans les maisons aux angles des murs.

L'Araignée des caves paroît une autre esp. que cette Araignée domestique, soit par sa couleur plus brune, soit par son instinct différent. Elle se creuse, dans le sable, comme le *Fourmilion*, un entonnoir ; elle en garnit ensuite la surface de fils de soie épars, partant du fond de l'entonnoir, dirigés comme des rayons & prolongés jusqu'à la distance d'un pied. L'animal placé au milieu de l'entonnoir guette les i., & averti par son tact délicat & sensible aux mouvemens des soies, il se précipite rapidement sur le malheureux qui les a ébranlées.

GÉER considérant ce g. en général, je veux dire sans séparer les esp. exotiques des indigènes, le divise en 8 familles. 1. Les *Tendeuses* faisant des filets réguliers & verticaux & ayant les yeux . : . : . 2°. Les *Filandières* faisant des filets irréguliers & en tout sens dans les maisons & sur les plantes ; yeux des précéd. 3°. Les *Tapissières* faisant des toiles assez fortes & régulières en hamacs dans les angles ; yeux des précédentes. 4°. Les *Araignées-loups*, ne filant pas, mais allant à la chasse, même sur la surface de l'eau, la femelle portant ses œufs dans un sac de soie sous son ventre ; yeux . : . :

5°. Les *Phalanges*, sauteuses ou vagabondes, ne filant pas non plus en chassant, comme l'*Araignée-loup*, mais ayant les yeux . : . :

6°. Les *Araignées crabes* à corps aplati, pattes étendues latéralement & marchant souvent de côté ; yeux en lumule. 7°. Les *Araignées aquatiques*, vivant dans l'eau, sous une cloche, comme on l'a dit ci-dessus, esp. 7 de GIOF. GÉER compose ces 7 familles d'un assez gr. nombre d'esp. parmi lesquelles je choisis les principales, auxquelles j'en joindrai quelques-unes de PAL.

1. L'*Araignée* à 6 yeux, filandrière, ventre gris, oblong, avec une bande longit. brune découpée, & un corcelet brun ; gr. médiocre ;

pattes peu l. ; le nombre de 6 yeux est une anomalie vérifiée par de gr. observateurs, & LISTER qui l'a remarquée le premier, en croyoit à peine sa loupe, tant il étoit éloigné de chercher à voir quelque chose d'extraordinaire.

2. *Araignée à bande rousse* ; du nombre des *A. loups*, très-velue, d'un brun grisâtre, avec une bande longit. ondée rousse & des pattes très-l. ; tête presque triang. , yeux . : . : , par conf. autrement que dans les autres *Loups* ; bras assez l. ; elle porte au-dessous de son corps ses œufs dans un sac rond de la taille d'une grosse groseille, d'une soie blanche jaunâtre ; elle tient des 2 bras ce sac appliqué contre le dessous de son corcelet, ne le quittant jamais que les œufs ne soient éclos, se laissant tuer plutôt que de le déposer, quoique ce fardeau ralentisse beaucoup sa fuite. Un tel nid contient jusqu'à 170 Araignées entassées pêle-mêle, & les pattes entrelacées, jusqu'à ce qu'elles aient la force de de les dégager & de sortir.

3. *A. des rivages* ; autre *Loup*, n. velue, à ventre ovale n. nué de gris, pattes tachetées de même ; taille médiocre ; portant avec la même constance que la précéd. son sac d'œufs attaché à son derrière ; il est de la gr. d'un pet. poids applati. Comment l'i. construit-il ce sac, comment y fait-il entrer ses œufs, comment l'attache-t-il à son derrière ? au bord de l'eau.

4. *A. des marais* ; autre *Araignée-loup*, à corps allongé brun, corcelet & ventre bordés d'une bande blanche ; pattes brunes ; courant avec vitelle sur la surface des eaux dormantes, mais ne vivant pas dans l'eau ; allant aussi par terre & sur les plantes ; corps médiocre, mais pattes grosses & longues, yeux . : . : par conséquent placés autrement que dans les autres *Loups* ; elle est couverte de poils courts & fins, & l'eau ne la mouille pas, même quand elle y entre un peu pour aller à quelque plante aquatique. Elle pond ses œufs en un tas sur une toile qu'elle tend à quelque arbuste près de l'eau ; elle les environne ensuite d'une coque ovale & ne les quitte plus qu'ils ne soient éclos.

5. *A. des oiseaux*, Tapissière d'un brun n. roussâtre, à pieds larges & veloutés, d'une taille énorme ; ayant le corps plus gros qu'une nolette, tout couvert de très-l. poils ; habitant en Amér. entre des feuilles d'arbres qu'elle rapproche & lie par des soies ; elle est vénimeuse, & vit, non-seulement d'assez

- gros insectes , mais de pet. o. & sur-tout de *Colibris*, qu'elle tue & suce ensuite.
6. *Araignée à brofles*, Tendeuse, d'une forme extraordinaire par son ventre très-longé, & antér. bossu, par 2 épines n. élevées sur son corcelet & par ses l. jambes antér. qui sont, ainsi que les 6 autres, velues à l'extrémité; en Amér.
 7. *A. épineuse triang.* Tendeuse, d'une forme extraordinaire par son ventre difficile à décrire, antér. assez mince, postér. arrondi & très-évasé; 2 gr. & grosses épines partent des deux angles qu'il formeroit au bout s'il n'étoit pas arrondi dans cette partie; 2 autres épines 6 fois plus pet. partent des côtés, & 2 autres qui tiennent le milieu entre ces 2 extrêmes, s'avancent horis. de sa partie extér. sur le corcelet; l. ; ^{'''}, larg. 2 $\frac{1}{2}$ par derrière; à Surinam.
 8. *A. épineuse allongée*; autre pet. Tendeuse Américaine à ventre allongé raboteux en-dessus, prolongé & élargi par 8 gr. épines dont les 6 antér. sont perpendiculaires, les 2 postér. parallèles au plan de position, & divergentes entr'elles.
 9. *A. cornue*; elle est, selon PAL., après l'Araignée des oiseaux, la plus gr. du g.; elle a 2 verrues saillantes au h. de la partie postér. de son corcelet; ses jambes sont très-l.; yeux ::::; en Amér.
 10. *A. en lobes*, dont le ventre, dit PAL. est comp. d'anneaux si profondément marqués qu'ils forment comme autant de lobes; yeux ::::
 11. *A. tronquée*; c'est le corcelet qui paroît antér. tronqué; les 4 jambes postér. de moitié plus courtes que les 4 autres; yeux ::::
 12. *A. Maçonne*, Araignée observée en Langue-doc, ne différant de notre Araignée de cave que par l'instinct. Elle se creuse dans la campagne un terrier qu'elle ferme d'une porte de terre liée du gluten qui compose ses soies; cette porte est ronde, & elle est assez difficile à lever quand l'i. la retient, ce qu'il fait toujours quand on y touche; car dans ce cas il accourt, la saisit, & se cramponne aux parois de sa gallerie.
- Il y a en Amér. d'autres gr. Araignées que celles des oiseaux; car il y en a qui sont dans les maisons des toiles assez fortes pour que les *Kakerlaks* s'y prennent; elles leur donnent d'ailleurs la chasse & en détruisent un gr. nombre. Celle qu'on nomme *Araignée de la Louisiane* pourroit être la même que celle des oiseaux. Elle est grosse comme un œuf de Pigeon, ses soies sont jaunes & fortes, &

- elle en fait un vase ou une vessie d'un tissu ferré, dans lequel elle enferme ses œufs. V. aussi *Tarentule*, *Nhamdai*, & *Nhamduguacu*.
- ARAIGNÉE DE MER**, p. *Vive*.
- ARAIGNÉE DE MER**, cr. Cancre que l'on s'est figuré semblable à l'Araignée, parce qu'il a le corps assez pet., les pattes l. & grêles, la tête plus marquée & plus avancée que ne l'est celle des autres Cancres; celui-ci a aussi les yeux plus rapprochés & plus saillans, & de pet. vessies sous le ventre. Il en est de différentes tailles; on en trouve peu dans la Méditér. Mais ils sont communs dans l'Océan; on les connoît aussi dans les mers du nord, & même dans celle du Groënlant, FABR. en décrit plusieurs esp.
- ARAIGNÉE DE MER**, c. *Rocher d'ARG.* à levres garnies de doigts l. & crochus, & à clavicule & queues pointues.
- ARAMACA**, p. de mer du Brésil, du g. de la *Sole*, fort approchant de l'esp., à laquelle nous en donnons le nom; dents aiguës; écailles très-pet.; pectorales étroites & terminées en fil mince de la l. des $\frac{2}{3}$ du p.; yeux du côté gauche qui est, dit MARC, de couleur de pierre. Cet animal aime le sable. V. *Pathimaure*.
- ARARA**, o. *Ouette*; on a aussi appliqué quelquefois ce nom à l'*Ara rouge*.
- ARAPEDE**, c. *Lépas*.
- ARARAUNA**, o. *Ara bleu*.
- ARATARA-GUACU**, o. *Oiseau-mouche*.
- ARATICA**, o. *Oiseau-mouche*.
- ARATU**, } cr. Crabe terrestre
- ARATU-PIRIMA**, } que JONSTON dit de forme quarrée, & varié de petites taches brunes, bleues, rouges & blanches; yeux très-saillans, n. & écartés; pincés assez pet.; quelques poils n. aux cuisses qui sont rouffes & tachetées de n., de pourpre & de blanc; ventre jaunâtre, pincés de même à la pointe.
- ARAU**, o. des mers du nord, plus gros que le *Canard*; tête, cou & dos n.; ventre bleu; bec l. dr. & pointu; BUF. le croit une esp. de *Plongeon*.
- ARBALETRIER**, o. *Martinet noir*.
- ARBENNE**, o. *Lagopede*.
- ARCANETTE**, o. *Sarcelle*.
- ARC-EN-QUEUE**, o. d'Amér. peu connu, rapproché des *Troupiales* par BUF. Il a le corps & la queue jaunes, & sur celle-ci un croissant noir.
- ARCHE DE NOÉ**, c. *Mussole d'AD.* & un des *Cœurs d'ARG.* strié & chagriné de brun sur un fond blanc; V. *Mussole*.

ARDA, q., esp. de *Mulot*, ou de *Campagnol* du Chili; assez social & familier; gros comme un Chat; couvert d'une esp. de laine cendrée.

ARDENET, **ARDERET**, o. *Pinçon* d'Ardenne.

ARDERELLE, **ARDEROLLE**, **ARDEZELLE**, o. Charbonnière.

ARÉTHUSE, i. *Pap.* du Surinam à ailes n., entières & tachetées de bleu; les infér. marquées de p. fanguins en-dessous. **FAB.**

ARGALI, q. *Moufflon* de Sibérie.

ARGENTINE, p. *Hautin*.

ARGUILLE, o. *Motteux*.

ARGUS, o. du nord de la Chine, qui a un gr. nombre de taches rondes sur les ailes & la queue; les 2 pennes du milieu de celle-ci sont très-l.; double huppe sur la tête; gros-seur du Dindon; **BUF.** croit que c'est une esp. de *Faisan*.

ARGUS, r. Serp. de Guinée, du 3^e. g. de **DAUB.** Dos couvert d'yeux rouges cerclés de blanc environnés de rouge & disposés par rangs longit.; tête comme divisée en 2 lobes vers l'occiput; larges mâchoires & grosses dents; fond des écailles blond. On dit que ces Serp. vivent en société, & que chacun se construit en terre gachée une loge qu'ils habitent; on ajoute qu'ils tuent les animaux en les suffoquant par la pression. **V. Boignacu.**

On nomme encore *Argus* un pet. Lézard Américain bleu aussi œillé.

ARGUS, c. *Porcelaine* d'ARG. de forme l. & épaisse; fond jaunâtre à 3 légères fascies brunes, le tout semé de pet. yeux ronds bruns & évidés. On appelle *Faux-Argus* celui où ces yeux ne sont qu'à la surface, & ne pénètrent pas du tout la substance de la c.

ARGUS, p. *Pathimure*.

ARGUS, i. 9^e. *Coccinelle*, & 30-34 *Pap.*

ARMÉ (P), p. **DAUB.**, dans la liste des Chabots, nomme ainsi le *Cottus Cataphraëtus* de **LIN.**; mais au mot *Armé* il donne la synonymie du c. *quadricornis*, & la description de ce p. tirée d'ART. qu'il répète, avec quelques changemens seulement dans la tournure des phrases, au mot *Quatre-cornes*. Ainsi il ne décrit pas le *Cataphraëtus*; je crois devoir en prévenir le Lecteur, afin qu'il ne confonde pas ces 2 poissons. **DAUB.** nomme aussi *Armé* la Silure Armé.

ARIMANON, o. 10^e. *Perruche* à queue courte.

ARLEQUIN, o. **KLEIN** nomme ainsi un o. d'Asie varié de bleu, de cendré, de brun & de jaune; il le donne pour un *Rossignol*, mais il paroît n'être qu'un *Traquet*.

ARLEQUIN DORÉ, i. 14^e. *Chrysomele*.

ARLEQUIN VELU, 17^e. *Scarabé*.

ARLEQUINE (P), c. *Porcelaine* ornée de couleurs variées & tranchantes.

ARLEQUINETTE, i. 5^e. *Teigne*.

ARMADILLE, q. *Tatou*.

ARMENISTAIRE. zo. En général, *Ortie* de mer errante, en partic. *Velette*.

ARMUS, p. On dit qu'il y a un p. sexatile de ce nom; fouetté de virgules rouges, non décrit.

AROMPO, q. probablement *Chacal*.

AROUGHEUN, q. On dit que c'est un animal d'Amér. extér. assez semblable au *Castor*, mais qui monte aux arbres comme l'Écureuil, & dont la fourrure est estimée; quel est-il?

ARPENTEUR, o. *Pluvier*.

ARPHIE, p. *Orphie*.

ARREPIT, o. *Roitelet*, ou *Troglodyte*.

ARRÊTE DE HARENG, zo. *Coralline* vésiculeuse d'EL. à tige h. de 6 à 8'', comp. d'un gr. nombre de pet. tubes collés les uns aux autres, & qui a ses branches à des distances si égales que quoique alternes elles donnent cependant au tout l'air d'une petite arrête. Les vésicules sont gr. & dr.; & les denticules contiennent des *Polypes* selon **ELLIS**.

ARRIAN, o. Gr. *Vautour* des Pyrénées décrit pour la première fois par **MAU.**, d'après **M.** de la **PEIROUZE**; l. 3 $\frac{1}{2}$. vol 8 $\frac{1}{2}$; bec l. de 3 $\frac{1}{2}$ '' Ailes & queue traînantes; plumage brun & n.; tête couverte de duvet raz, brun & roux, oreilles à découvert; gorge & moitié du cou nus, excepté quelques poils n. à la gorge; peau de ces parties bleuâtre, ainsi que les pi. qui sont nus. Cet o. est poltron; il descend des montagnes au printemps, & s'avance quelquefois jusqu'en Languedoc.

ARROSOIR, zo. *Pincau marin*; ARG. en fait un c.

ARTICHAUD, c. *V. Ourfin*.

ARTILE, o. *Motteux*.

ARTISON, i. Nom donné à divers i., rongeurs comme *Teignes*, *Mittes*, *Termes*, pet. *Scarabés* disséqueurs, &c.

ARTRE, o. *Martin-pêcheur*.

ARUSE, p. de la mer rouge, du genre des *Echarpes*, que **FORSKAOL** a décrit le premier. Corps ové oblong; dos venté; ventre droit; dents nombreuses & filif; front h. & écailleux; opercules dentelés, avec une épine vers le bas; robe d'un cendré foyeux; raies transv. bleues à la nuque; taches bleues derrière les opercules & près de la gueule; gr. tache transv. dorée au-delà du milieu du corps; pectorales ovées & obtuses; ventrales

lancéolées, allant au-delà de l'anus; dorsale en faucille vers son extrémité; anale triang.; caudale entière, de couleur cendrée avec des gouttes jaunes, ainsi que la queue; D. $\frac{1}{14}$ P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$.

ARVAN, c. *Vitis* d'AD. très-régulière, & à 12 ou 13 spires.

ARUCO, q. *Cachicame*, c. à d., *Tatou* à 9 bandes.

ASCAGNE, i. *Pap.* porte-queue du Brésil, à ailes n.; les supér. ornées d'un ruban blanc taché de rouge, les infér. de lunules rouges. FAB.

ASCALABOS, r. Lézard d'Amér. pentadact. à écailles convexes; front triang.; cou supér. dentelé; gorge avec un goître ou une peau lâche & pendante; pet. dentelures à la queue.

ASCARIDE. Ver rond, mince à une de ses extrémités, lisse & sans anneaux bien marqués. Celui que la plupart des Auteurs entendent quand ils nomment simplement l'*Ascaride*, est un Ver intestinal qui montre à peine des anneaux: il est communément blanc, & aussi court & aussi menu qu'une moyenne aiguille à coudre. Il se trouve quelquefois par milliers dans l'intestin Rectum des enfans, & les q. n'en sont pas exempts, les Chiens sur-tout y sont fort sujets. Quand ils sont multipliés à ce p. ils se pelotonent & se tiennent en paquets. On nomme communément *Ver cylindrique* un autre Ascaride des enfans qui est plus gros, dont les anneaux sont plus marqués, mais qui cependant est toujours lisse, ces anneaux n'étant pas séparés par un sillon comme dans le *Lombric*. Il va en l. de 3 à 12". Avec cette dernière l. le *Ver cylindrique* est presque aussi gros qu'une plume à écrire. Le *Strongle* des Auteurs est un Ascaride dont la bouche est munie de 3 dents cartilagineuses placées en triangle avec lesquelles il pince avant de fucer. MUL. décrit les 3 esp. suivantes.

1. L'*Ascaride vermiculaire*, la partie antér. obtuse, l'autre très-mince & cétacée; sans aucune ride annulaire, même sous la lentille. L. $3\frac{1}{2}$ " dans nos intestins.
2. *A. lombriforme*, la partie antér. aiguë, le corps marqué d'anneaux; 2 tubercules en-dessus à la partie antér., & en-dessous 2 pet. sillons; il n'a ni la ceinture ni les aiguillons du *Lombric*, ainsi, quoique annelé, c'est à tort que les Médecins l'appellent *Lombric rond*; dans nos intestins.
3. *A. rouge*. Partie antér. aiguë; rides annulaires sous la lentille. L. 6-12", lar. $\frac{1}{2}$ - $1\frac{1}{2}$. sur les rivages. On l'accuse de tourmenter

les Harengs; & FABR. décrit 10 especes d'*Ascarides* du Groënlard qui s'attachent toutes à divers p. de mer.

ASCITE, pet. p. des Indes, du g. du *Silure*, que LIN. a décrit le premier; à fausse dorsale postér.; à 6 cirrhes aux levres; à pet. tête un peu élevée & arrondie; narines basses; caudale fourchue. La manière dont naît ce p. paroît le placer entre les vivipares & les ovipares. Ses œufs sont gros; en mûrissant ils enflent son ventre, sa peau s'amincit & s'ouvre enfin longit.; alors un des œufs détaché de l'ovaire se présente; il continue à grossir; la peau qui enveloppe le jaune & l'embryon, (car on n'y trouve point de blanc), s'ouvre, soit par un effet de la tension, soit par les coups de tête de cet embryon, ce qui n'arrive que quand le jaune est consumé. Alors le p. libre va vivre de son côté. Un 2^e, un 3^e. œuf, &c. remplacent ce premier. La ponte finie, le ventre de la mere se referme pour jusqu'à une nouvelle ponte. D. 9. P. 13. V. 6. A 18.

ASELLE, i. 13^e. aptère de GEOFF. que plusieurs ont appelé improprement *Cloporte aquatique*, à cause de sa forme. 14 pattes; 4 antennes brisées, dont 2 sont plus longues. La mer fournit à ce g. plusieurs gr. esp., & GEER les nomme *Squilles*. GEOFF. n'est pas d'accord avec d'autres Naturalistes sur le nombre des anneaux du corps; mais la présomption est contre lui. Il a peu observé cet i., puisqu'il conjecture seulement par analogie qu'il est vivipare. Il ne donne que 7 lames à la croûte écailleuse qui le recouvre, & la plupart des Naturalistes en fixent le nombre de 7 à 15. Le dernier anneau qui forme la queue est beaucoup plus l. que les autres; il est arrondi par le bout, & il en sort 2 appendices qui se divisent chacun en 2 filets. Pour trouver cet i. dans les ruisseaux il ne faut le chercher ni dans les gr. froids, ni dans les gr. chaleurs, parce qu'il suit ces 2 extrêmes en se retirant au fond des sources. L'*Aselle d'eau douce*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, cendré & assez lisse; ant. à 3 art. C'est la *Squille Aselle* de GEER à 8 lames, à queue arrondie, avec 2 tiges fourchues; elle est brune & mouchetée de gris jaunâtre. Elle se trouve aux environs de Paris. GEER en a vu d'autres qui avoient 7" de l. sur $2\frac{1}{2}$ de large. Il a décrit ce g. en détail. PAL. a aussi décrit plusieurs esp. sous le nom de *Cloporte*. Tels sont:

Le *Cloporte-Cancré* qui se trouve en Sibérie en nombre si prodigieux, à la suite des dégels, qu'il devient la principale nourriture des

Truites & Saumons dont il se venge pendant le reste de l'année, car il les tourmente fort, en s'attachant à leurs ouïes. Il a l'air d'une pet. Squille l. de 20^{'''}, dont le corps n'a que 7 anneaux, un peu carénés sur le dos, & portant de chaque côté chacun une épine & une lame; la queue a 6 segmens décroissans, les derniers sans épine. On mange cet insecte en Sibérie.

Le *Coporte étique*, l., maigre, étroit, anguleux, à ant. aussi l. que le corps. Je ne dirai rien des autres *Afelles* décrit par PAL. & FABR., d'autant plus que parmi ces prétendues *Afelles* ou *Cloportes* il me paroît qu'il se trouve plusieurs *Squilles*.

ASILE, i., autrement dit *Mouche - Afle*, 3^e. diptere de GEOF. qu'il prétend caractériser par des ant. coniques divisées en 4 parties, par une trompe simple & aiguë & par 3 yeux lisses. Mais 1^o. les ant. dans ce g. ne sont pas toujours divisées en 4 parties; elles ont constamment 3 art. dont celui du milieu est plus court, & dont le dernier dans quelques esp. porte pour 4^e. partie un pet. poil. 2^o. La prétendue trompe simple est très-complicquée, & c'est dans GEER qu'il faut en étudier la belle structure. Comme l'*Asile* est carnassier il s'en sert pour tuer plusieurs i. dont il se nourrit, qu'il attrape même souvent de ses 2 pattes postér. tout en volant. Il a les ailes horizontales & un peu en recouvrement, le corps allongé, sur-tout le ventre; les pattes l. & les 5 art. des tarses courts; les yeux très-gr.; enfin, plusieurs esp. sont velues. Sa larve que GEOF. n'a pu trouver, mais que GEER a décrite, est apode; elle a une pet. tête écailleuse garnie de crochets mobiles, & un corps allongé comp. de 12 anneaux, antér. & postér. pointu; sa peau est luisante; elle se sert de ses crochets pour s'ouvrir un trou & pénétrer dans la terre comme la larve du *Taon*; là elle se métamorphose sans se faire de coque. GEOF. avoit conjecturé qu'elle étoit aquatique. Il a trouvé 22 espèces en ce pays.

1. Le *Bichon*, l. 4, lar. 2. Trompe l. & très-aiguë; ant. un peu coudées; corps n. & ramassé, couvert d'un duvet touffu & blanchâtre; l. ailes; ne piquant point; autour des fleurs. Ce prétendu *Asile* paroît être un *Bombile* mal vu par GEOF.

2. *Asile velu fauve*, l. 9, lar. 3, n., mais paroissant fauve à cause de son poil; dans les prés.

3. *A. brun*, à ventre de 2 coulcurs, l. 12, lar. 2 $\frac{1}{2}$, gr. corcelet convexe rouillé; les 3 pre-

miers anneaux du ventre n., les 4 suivans jaunes; piquant fortement; dans les prés humides.

4. *A. n.*, à tache fauve au ventre, l. 10, lar. 2. $\frac{1}{2}$, peu velu, 4^e. & 5^e. anneau du ventre d'un brun fauve.

5. *A. tout n.*, l. 8, lar. 1 $\frac{1}{2}$, l. poils rares, au bord des rivières.

6. *A. n. velu*, à pattes fauves & ailes n. ondées, l. 7; lar. 1 $\frac{1}{2}$, dans les prés.

7. *A. n. lisse*, à ant. & cuisses fauves, ailes ondées de brun, l. 7 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$.

8. *A. n. lisse*, à pattes fauves, ailes n., l. 6 $\frac{1}{2}$, lar. 1.

9. *A. n. lisse*, à pattes fauves, ailes blanches veinées, l. 5, lar. 1, près & jardins.

10. *A. n. lisse*, pattes fauves, tarses noirs, l. 2, lar. $\frac{2}{3}$.

11. *A. n. lisse*, balanciers blancs, ailes bordées de n., l. 3, lar. $\frac{2}{3}$.

12. *A. à ant. & m. lisse & ailes brunes*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$, air de Guêpe, devant de la tête jaune, pattes fauves, corcelet n. & fauve.

13. *A. à ant. en masse*, ailes brunes bordées de blanc, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$, air d'*Ichneumon*, ant. & trompe n.; devant de la tête citron, corcelet n. bordé de fauve.

14. *A. pannaché de n. & fauve*, & ailes n., l. 4, lar. 2 $\frac{1}{2}$, ant. courtes, un peu en masse, soie latér.; ailes courtes, trompe l.

15. *A. n. lisse*, à pattes & devant de la tête fauve, l. 3, lar. 1, ant. & trompe de la précéd.

16. *A. cendré*, l. 6, lar. 1, veu & alléz commun.

17. *A. à pattes fauves allongées*, l. 4, lar. $\frac{2}{3}$, yeux gris; ant. n., trompe repliée en-dessous, ventre jaune aux mâles, gris aux femelles.

18. L'*Asile-fauve à ailes réticulées*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, tache triang. brune à chaque anneau du ventre.

19. *A. vert aore*, l. 2 $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{1}{2}$, ailes brunâtres; sur les fleurs.

20. *A. n. à pi. antér. et massue*, l. $\frac{1}{2}$, larg. $\frac{1}{3}$; sur les fleurs.

21. *A. larmoyant*, l. 6, larg. 1 $\frac{1}{2}$, corcelet n. à traits cendrés, ventre fauve à taches n.

22. *A. à ailes fauves*, l. 5, larg. 1 $\frac{1}{2}$, n. corcelet à traits cendrés, ailes brunes à base fauve.

GEER a divisé ce g. en 2 familles à raison du nombre des parties des antennes, 3, & 4. Parmi les esp. exotiques qu'il admet & qui sont anonymes, je ne distinguerai que :

L'*ASILE-BOURDON*, velu, n., ant. en 3 parties; ventre postér. d'un gris pâle, tête couverte de poils gris; cet i. est d'un n. luisant, même sous les poils qui grisonnent quelques parties. Gr. corcelet brun, ventre long, ovale & conique au bout, moins l. que les ailes;

- pattes & cuisses fort grosses ; c'est le plus gr. des Asiles connus, égalant presque un Frelon ; en Suede.
- L'Asile-FRELON** est le 3^e. Asile de GEOF. La Selle est un autre Asile étranger. V. ce mot.
- ASMODÉE**, r. On dit que c'est un serp. du Japon, innocent & très-beau ; mâchoires bordées de jaune éclatant, dos roussâtre marbré de n., mêlé à diverses autres couleurs ; tête oblongue & à gr. écailles.
- ASOTE**, p. d'Asie, du g. des Tourds, que LIN. a décrit le premier ; sans fausse dorsale ; l'a-t-il bien vu, il dit la dorsale sans aiguillons ? 2 barbillons à la levre supér. & 2 à l'infér. ; 1. anale unie à la caudale ; 1^{er}. osselet des pector. dentelé. D. $\frac{9}{7}$, P. $\frac{1}{14}$. V. 13. A. 22.
- ASP**, p. blanc de Suede, du g. des Carpes, selon ART., mais que BLOCH assure être le même que la *Raphe* ou *Rape*.
- ASPIC**, r. serp. dont on a débité beaucoup de fables qui ont tellement déguisé la vérité qu'on ne fait plus quel est le serp. que les anciens nommoient ainsi. Dans l'île de Chypre, dit FORSKAL, on nomme ainsi le *Lébéin* ; ne seroit-il pas le véritable Aspic ? On donne parmi nous ce nom à un serp. de ce pays, du 3^e. g. de DAUB. extér. semblable à la Vipere, excepté qu'il est plus pet., qu'il a le cou plus étroit, la tête moins aplatie & le dos roux rayé de brun. Il mord & déchire, mais n'est pas venimeux.
- ASPREDE**, p. DAUB. nomme ainsi le *Silure rade*, Voyez ce mot.
- ASSÉE**, o. *Bécasse*.
- ASSOMANGLIE**, q. On dit que c'est un animal de la côte d'Or qui a la tête d'un Rat, la forme du corps d'un Chat, & la peau tigrée. Quel seroit-il ?
- ASTROITE**, zo. Polypiage à madrépore, couvert de pet. figures à pans qui décident de l'arrangement des cloisons intér. dont la base forme ces pet. étoiles plus ou moins rayonnées.
- ASTRO-LÉPAS**, c. *Lépas* d'ARG. en étoile à 7 pointes partant du sommet & saillantes dans son contour ; on a aussi donné le même nom à des *Lépas* seulement fort dentelés dans leur circonférence.
- ATÉRINE**, p. 40^e. g. de GO. par conf. malacop. abd. à corps oblong comprimé, dos dr. ; pet. écailles tuilées & caduques ; tête méd. ; front plat ; 2 pet. sillons longit. & une crête entre les yeux ; 4 trous dont 2 entre les yeux, deux à la nuque ; bec tronqué & relevé, mâchoire infér. plus l. ; très-

- pet. dents aux levres & mâchoires ; yeux gr. & h. ; narines solitaires & presque au bord ; opercules écailloux, mobiles & d'une piece ; membrane blanche. latér. sous la gueule à 4 ou 6 rayons dans le même individu ; lig. latér. dr. moyenne & couverte d'une bande argentée ; anus un peu plus près de la queue ; 2 dorsales, la 1 au milieu, la 2 vers la caudale ; pectorales un peu arrondies, ventrales pet. & contiguës ; anale sous la 2^e. dorsale, caudale fendue. DAUB. caractérise bien incomplètement ce g. par la bande d'argent longitudinale, des p. d'autres g. ayant cet ornement, & entre autres celui du g. des Harengs que cet Auteur appelle pour cette raison *Bande-d'argent*.
- ATÉRINE** ou *HEPSET*, pet. p. des rivages de la Méditer. & des étangs maritimes, du g. précéd. que ROND. dit connu en Languedoc sous le nom de *Melct*, l. de 10 à 12". Dos épais ; corps couvert de gr. écailles un peu argentées, transpar., à bords pointillés de n. sur le dos, plus vivement argentés le long d'une large bande qui orne les côtés, de la tête à la queue, & au milieu de laquelle se trouve la ligne latér. peu marquée. Tête d'un jaune rouge ; nageoires blanches, corps demi-transpar. excepté sous la bande argentée. ROND. ne donne point de dents à ce p. mais il peut n'avoir pas remarqué les très-petites dents que lui trouvent les autres Auteurs. La multitude de ses arrêtes fait qu'on ne l'estime pas ; le 1^{er}. rayon de chaque dorsale plus long ; D. 8, 12. P. 13. V. 6. A. 10. Caudale très-fourchue. Le p. que LIN. indique comme une autre esp. des eaux douces de la Caroline, differe sur-tout par le nombre des osselets. Il a la même bande latér. argentée, la même caudale, & les mêmes écailles. D. 5, 10. P. 13. V. 6. A. 24.
- ATINGACU**, o. 5^e. Coucou d'Amér.
- ATLAS**, i. Nom donné par les Amateurs à des Pap. de Surinam, à ailes rayées de bleu, de blanc & de brun, bordées de n. & de jaune. LIN. nomme de même le 2^e. *Taureau-volant* de MARC. un des *Nasicornes* de SWAM.
- ATOCALT**, i. Araignée du Mexique, qui tend des toiles dont les fils sont, dit-on, colorés de rouge, de n. & de jaune.
- ATOMES** (les) i. 62 & 63^e. Phal.
- ATOTOLT**, o. du lac du Mexique, taille de Moineau ; plumage varié de fauve, de n. & de blanc en-dessus, tout blanc en-dessous ; nichant dans les joncs & y faisant entendre sans cesse un petit cri. On a aussi donné le même nom à l'*Alcatraz*, & à un pet. o. de

couleur de pourpre, à bec de Grimpereau.

ATROCE (P), r. Voyez serpent.

ATROPOS, r. serp. d'Amér. du 3^e. g. de DAUB., venimeux, blanchâtre, orné de cercles bruns.

ATROPOS, i. 2^e. sphinx, dit *Tête-de-mort*.

ATTAGA'S, *Attagen*, o. d'un g. partic. dans BUF. mais que MAUD. a prouvé n'être autre chose que le *Lagopede* avec son plumage d'été.

ATTARAK, *Attarfoak*, *Atteifjack*, q. Voyez le 4^e. Phoque sans oreilles extér.

ATTELABE, i. Dans LIN. c'est un g. d'i. qui rassemble des Clairons, des Charançons, des Capricornes, des Ténébrions, des Colliures. Dans GÉER c'est un g. de coléopt. à ant. filif., &, tout au plus, égales à la tête & au corcelet; mâchoires proéminentes dentelées; gr. yeux ovales; corcelet postér. arrondi; jambes épineuses, tarses à 5 art. sans pelottes; ayant quelque ressemblance avec les scarabés, mais ayant le corps plus allongé & le dessus plus applati. GÉER n'en a trouvé que 2 esp.

1. *L'Attelabe laboureur*, l. 6, larg. 2, n. étuis à 6 stries longit.; ant. brunes.

2. *A. lisse*, l. 12, larg. 4, brun; aux Indes. On a aussi quelquefois nommé *Attelabe* une *Araignée-loup*.

ATTINGUE, p. de mer du Brésil, du g. de l'*Hérisson de mer* à 2 dents. ROND. l'a défiguré en le faisant globuleux, & en ne lui donnant ni dorsale, ni pectorales, ni ventrales. MARC. ici plus croyable ne le fait qu'oblong, & lui laisse ces nageoires que le 55^e. g. exige. Petite tête supér. large; bouche de Grenouille, lèvres dures, tenant lieu de dents; gr. yeux à iris jaune; dos rond noirâtre; peau couverte d'aiguillons à 3 racines, ce qui fait que recouverts de la peau commune, ils ont l'air triang. & en chauffe-trappe; ils sont mobiles; le ventre seul est nud & blanchâtre; aiguillons & nageoires jaunâtres; 3 taches n. rondes de chaque côté, 1 au-dessus de chaque pectorale, 1 au-dessous, & la 3^e. près de la caudale; anus près de cette dernière, l. 12 à 15". La peau de ce p. est dure, & cependant il se gonfle comme un Outre à volonté. On le mange rarement; il est peu estimé, & son fiel passe pour très-venimeux.

AVAOU, p. Voyez *Avzou*.

AUBREFIL, zo. *Pulpo*.

AUBUSSEAU, p. des côtes d'Aunis & de Poitou, du g. de l'Alose, fort semblable au *Blaquet*, l. 3 à 4", écailles argentées, excepté une bande large de 3" le long du dos, laquelle

est d'un bleu clair; mâchoire infér. plus l. & recourbée au h. en crochet. DUH.

AUCHON, **AUÇON**, p. du Rhin & de la Moselle, que l'on dit semblable au *Meunier*, mais un peu plus allongé, quelquefois très-abondant.

AVÉRANO, o. 8^e. *Cotinga*.

AVEUGLE, r. serp. qu'on s'est figuré être sans yeux, mais il en a de très-pet. La plupart des serp. auxquels on a donné ce nom sont des *Amphisbènes* & font le 6^e. g. de LIN. & de DAUB. On a aussi donné ce nom à l'*Orvet*.

AUGURE (P), i. *Punaife* des Indes, oblongue, rouille, ant. ailes & pi. n. FAB.

AVOCETTE, o. 114^e. g. de BRIS. C'est un o. des côtes maritimes qui remonte souvent les fleuves & rivières, peut-être pour traverser le pays, car il est de passage dans presque toute l'Europe; palmipède tétradact. à 3 antér.; l. jambes de 7 à 8", nues dans la partie infér. & portant un corps qui n'est que de la taille du Pigeon. Plumage blanc coupé de n. sur le dos; l. bec menu, sans dentelure, recourbé vers le h. & si flexible que, fût-il mieux tourné, il ne pourroit encore saisir que de pet. p.; aussi ne prend-t il que du frai & des vers; MAUD. a reçu de la Louisiane des *Avocettes* plus gr., grifes & sans bande n. sur le dos.

AURA, o. du g. du *Vautour* dans BR. & BUF. à raison de son naturel, de son bec crochu, de sa tête & de son cou nus; gr. d'une oie sauvage; plumage très-brun; à reflets de vert & de pourpre obscur; encore plus lâche & plus vorace que ses congeneres, & ne se nourrissant que de cadavres.

AURIOL, p. On nomme ainsi le Maquereau à Marseille, selon ROND.

AURION, o. *Loriot*.

AUROCHS, q. troisième *Bœuf* de BRIS. esp. de Taureau sauvage bien supér. au nôtre en force & en grandeur. On le regarde comme la souche primitive de notre Taureau, altéré par une l. domesticité. Poils du corps courts, front garni d'un toupet de poil plus l. & crépu. Cet animal, que l'on assure avoir produit avec nos Vaches & Taureaux, est devenu assez rare, sur-tout en Europe où il n'en reste plus, dit-on, qu'en Russie & Sibérie, ceux de la Prusse & de la Lithuanie ayant tous péri dans les guerres. Ainsi:

Le **TAUREAU DOMESTIQUE** n'est que l'Aurochs à demi-dompté & modifié par l'esclavage, le travail & le changement de nourriture. C'est un bisulce ruminant à cornes simples & creuses, sans incisives supér., à 8 infér.

qui sont toutes renouvelées à l'âge de 3 ans ; castration à 18 ou 20 mois. On connoît les services que rend le *Bœuf*, c'est-à-dire le Taureau qui a été soumis à cette opération. Après qu'elle l'a modifié & rendu traitable, il nous devient journellement utile par la force de son cou & de ses épaules pour tirer, par sa patience & sa docilité, par la facilité avec laquelle il s'engraisse & par le produit abondant & continué de sa femelle. Chaleur au printemps, gestation de 9 mois, ainsi la vache met bas pendant un des derniers mois d'hiver. Elle est en pleine puberté à 18 mois, & le taureau à 2 ans. Leur plus gr. force, à tous égards, est de 3 à 9 ans ; vie de 14 ou 15 ans. Leur grosseur varie avec le climat & la nourriture.

Le *BISON*, Taureau sauvage de l'ancienne Pœonie, ne se trouve plus en Europe que rarement, dans les lieux incultes au nord, & comme en domesticité dans des parcs en Pologne & en Ecosse ; mais il est commun aux Indes, en Afrique & dans l'Amér. septentrionale. Comme notre Taureau domestique, il ne diffère de l'*Aurochs*, selon *BUF.* que par des variétés, & fait par cons. partie de la même espèce. Ce Bœuf porte une bosse entre les 2 épaules, mais elle lui est accidentelle, selon *BUF.* Car elle diminue, dit-il, dès la 1^e. génération, & devient nulle à la 3^e. dans les individus produits par l'accouplement de cet animal avec notre race domestique ; on sent combien cette preuve est insuffisante. Le Bison a le poil du cou, des épaules, de la bosse, des jambes & du dessous de la gorge très-l. & aussi doux que de la laine, ce qui peut encore être, comme dans les Chevres & Moutons, l'effet de la nourriture & du climat. Il a les cornes tantôt très-courtes, tantôt très-l. ; les jambes sont plus fines & sa queue est plus l. que dans notre Taureau. En domesticité le Bison est plus doux que lui ; sauvage il est plus féroce. Il est très-vîte & léger à la course. Sa bosse, gr. ou pet. n'est point un exostose, mais une loupe ou excroissance purement charnue & très-bonne à manger. *BUF.* partage sa race en 2 tribus : l'une dont les individus sont quelquefois aussi grands que nos plus beaux Bœufs, mais dont la taille varie comme celle des nôtres, & reste plus pet. en Amér. ; l'autre d'animaux constamment & beaucoup plus petits, c'est :

Le *ZÉBU*, race de petits Bœufs à bosse que l'on trouve en Asie & en Afrique. Ils sont d'une taille infér. de moitié à celle de nos

Taureaux, très-bien proportionnés, & couverts d'un poil court & lisse. En domesticité ils servent de monture. Ils sont doux, caressans, & plus dociles que les chevaux. Comme Bisons longuement changés par l'esclavage, ils ont une bosse plus arrondie & moins saillante que ne l'est celle de ce Bœuf sauvage. *BUF.* croit que

Le *BONASE* est ce même Bison. Les uns n'en ont parlé que d'après le peu qu'en a dit *ARISTOTE* ; d'autres assurent qu'il se trouve encore en Afrique & en Asie ; que c'est un Taureau à très-l. crinière ; cornes n. & à plusieurs flexions ; queue courte, corps plus gros que celui de notre Taureau. Il se défend, ajoutent-ils, en lançant à quelques pas sa fiente caustique. *LIN. & ERX.* en font une esp. distincte.

Le *BISON MUSQUÉ* est un Bison du nord de l'Amér. à laine l., touffue, pendante presque à terre ; cornes réunies à la base ; taille de nos Bœufs ; vivant de mouffe, comme le Kenne.

Le *Isupe*. Voyez ce mot.

AURORE, r. serp. d'Asie du 3^e. g. de *DAUB.* du nombre de ceux que l'on a nommés *Aconzias*, *Dara* ; bande longit. jaune le long du dos qui est roux ; flancs livides.

AURORE, i. 44^e. Papillon.

AUSQUOI, q. *Renne*.

AUTOUR, o. 4^e. *Epervier* de *BRIS.* C'est un o. de proie plus gr. que l'Epervier, & ayant comme lui les ailes très-courtes ; dos brun ; à la première année taches brunes longit. sur le fond blanchâtre de la poitrine & du ventre ; ces taches deviennent ensuite transv. ; jambes plus h. que celles du *Gerfaut* qui est de même taille. Cet o. vit sur les montagnes, mais il est plus commun en Allemagne qu'en France. On le trouve aussi dans le nord, en Grèce & en Barbarie. Il y a un *Autour* blond moins féroce, ou plus lâche, que l'on a nommé mal-à-propos *gros Buzard*. *MAUD.* décrit un gr. *Vautour* de Cayenne. De 2 individus, le plus pet. qu'il croit le mâle, est l. de 23 à 24'' ; occiput gris cendré, avec une pet. huppe ; plumage varié de blanc, brun roux & brun n. Le 2^e. individu qui paroît la femelle a 26'' de l. ; sans huppe, plumage moins blanc. *MAUD.* décrit encore d'après *SONNERAT* un *Autour* gris de Madagascar à ventre blanc rayé transv. de n. ; à queue n. coupée transv. d'une bande blanche ; iris & pi. jaunes, taille de notre *Faisan*.

AUTRUCHE, o. 62^e. g. de *BRIS.* Le plus gr. des o., pesant jusqu'à 80 liv. & courant

ependant très-vîte, mais incapable de voler, à raison de ce poids & de la nature de ses ailes sans plumes; car ce ne sont que des ailerons armés de deux piquans & garnis de plumes effilées & soyeuses, comme celles de son corps; orifice des oreilles découvert, paupière supér. mobile & bordée de l. cils; tête, cou & flancs presque nus; grosses cuisses, gr. pi. nerveux antér. didact.; crâne mince & fragile; pet. bec droit triang.; callosité au bas du sternum sur lequel l'animal s'appuie en se reposant; omnivore & avalant même ce qu'il ne digérera pas; doux comme un granivore; membre du mâle très-gr., ce qui est unique dans la classe des o; 2 ou 3 pontes par an, chacune de 12 à 15 œufs déposés dans le sable où la mère les couvre tout au plus de nuit dans la zone torride. Phrases abusives.

Atruche batarde, o. *Touyou*.

A. de la Guiane, de *Mugellan*, de *Surinam*, de *Pérou*, o. *Touyou*.

A. encapuchonnée, o. *Droute*.

A. volante, o. *Ouarde* d'Afr. à l. cou, plumage gris & pet. huppe à l'occiput.

AWAOU, p. d'eau douce d'Otahity, du g. du *Boulerot*? décrit par **BROUS.**, corps comprimé, lancéolé, la plus gr. largeur étant à la l. : 1. 6; abdomen & dos presque dr. & un peu convexes; écailles méd. & tuilées, par rangs obliques; lig. latér. moyenne & parallèle au dos; anus vers le milieu; 1^e. dorsale près de la nuque, d'un brun olive, avec un œil n. vers la base, triang. & finissant à l'équilibre; 2^e. dorsale commençant à l'aplomb de l'anus, deux fois aussi l. que la 1^e. & déclinée, verdâtre, à bords rougeâtres, & à rayons annelés de brun & vert; pecto-

rales basses & noirâtres ainsi que les ventrales que **BROUS.** dit jugulaires, (le g. du *Boulerot* les voudroit thorachiques). Anale opposée à la 2^e. dorsale, (**BROUS.** la dit rayonnée; elle devrait être comp.) Caudale nébuleuse, ovée, à base écaillée; dos d'un n. olivâtre; ventre vert de mer.

AXIS, q. ruminant, portant un bois comme le *Cerf*; mais grêle & à 3 andouillers seulement; taille & légéreté du *Dain*; queue plus l.; pelage fauve, également tacheté de blanc; il habite les pays chauds de l'Asie, & multiplie cependant facilement en France.

AYACA, *Ayaja*, o. *Ajaja*.

AYAMAKA, r. *Iguane*.

AYEUL, r. *Lézard vert*.

AZAMICOS, o. *Chardonneret*.

AZÉAGOJOLT, q. dont on a parlé comme d'un Renard des Indes friand de fourmis. Serait-ce un *Fourmiller*, quoique habitant les Indes?

AZERBO, quadrupède qu'on donne pour une esp. de cheval sauvage d'Ethiopie tacheté de blanc sur un fond gris rougeâtre. Ce pourroit bien être un *Zebre*.

AZOLOTI, r. On dit que c'est un *Lézard* aquat. du lac du Mexique dont la chair a le goût de l'*Anguille*.

AZOUEFA, q. que l'on croit être le *Cheval* ou l'*Hyène*.

AZTALT, o. 2^e. *Héron* de ce continent, qui se retrouve sous ce nom au Mexique.

AZUR (pet.), o. 7^e. *Gobe-mouche*.

AZURÉ (l'), r. Voyez *serp.*

AZURIN, o. 2^e. *Fourmiller*.

AZUROUX, o. du Canada, d'un roux varié de bleu; **BUF.** & **MAUD.** le rapportent aux *Bruans*, l. 4 $\frac{1}{4}$ " , vol 7 $\frac{1}{4}$; au Canada.



B

B A B

BABA, o. *Pélican*.

BABILLARD, p. *Sole*.

BABIRONSA, } q. d'Asie & d'Afr. regardé

BABIROSA, } par la plupart comme un

BABIROUSSA, } Cochon. Quoiqu'il en soit,

il a les jambes plus h., le museau moins l., un poil gris-roussâtre avec très-peu de n., court & doux, au lieu des foies l. & roides du Porc; queue terminée par une touffe de cette esp. de laine. Cet animal a 4 énormes défenses, du plus bel ivoire, dont les 2

B A B

moins l. fortent, comme dans le *Sanglier*, de la mâchoire infér., & les 2 autres, beaucoup plus gr. de la supér. en perçant sa levre pour s'étendre en demi-cercle jusqu'au près des yeux. Elles lui servent plutôt à s'accrocher aux branches pour se reposer, qu'à se défendre; pour blesser il se sert des seules infér. Ces Cochons vont en troupes, & une forte odeur les déce. Pour suivis par les chasseurs, ils se jettent à l'eau, même dans la mer, & vont gagner quelque

isle ou cap, car ils nagent & plongent très-bien; taille de nos Cochons, selon BUF.; ERX. lui donne celle du Cerf.

BABOUCARD, o. 1^{er}. *Martin-pêcheur* de l'ancien continent.

BABOUIN, q. Quadrumane à grosse queue courte arquée; à face allongée, à large museau relevé à gr. canines; à abajoues; à larges callosités sur les fesses; plus gr. que le *Magot*, & dont la femelle est sujette à l'écoulement périodique. Voici ceux que BUF. admet dans sa belle division des Singes.

1. Le *BAROUIN* ou *PAPION*, animal féroce, trapu, fort & agile, couvert d'un poil brun roussâtre, l. & épais; au bout de ses pi. & mains de Singe il a des ongles aigus, & viendroit à bout d'un ou 2 hommes; usant publiquement & sans femelle des organes de son sexe qui sont de couleur de chair & à nud, ainsi que son derriere calleux & rouge dont la queue ne couvre pas même l'anus, étant toujours relevée. Il marche plus souvent à 4 pattes qu'à 2. Il vit de pillage dans les terres cultivées qu'il dévaste, réuni en troupes à ses pareils, se jetant les fruits de main en main. Debout les gr. ont 4', les pet. 3' de h. Arabie & Lybie.

2. Le *MANDRILL*. Babouin à naseaux plats & toujours morveux, à face violette & sillonnée de rides des 2 côtés; plus gr. que le *Papion*, mais paroissant moins féroce & moins insolent; il attaque cependant les femmes qu'il trouve seules; il marche souvent sur 2 pieds. Afrique mérid.

3 & 4. L'*OUANDEROU* & le *LOWANDO*. Babouins un peu moins gros que les précéd., presque aussi méchants, mais plus apprivoisables dans la jeunesse. Ils vivent dans les bois, & y abusent des femmes. Ils marchent communément à 4 pi.; debout ils ont 3 $\frac{1}{2}$ ' de h. On nomme *Ouandero* ceux qui ont le poil brun & n. avec une large chevelure & une barbe blanche, & *Lowando* ceux qui ont le poil blanchâtre avec les cheveux & la barbe noirs. A Ceylan.

BACCANTE, i. 15^e. Papillon.

BACCHUS, i., gr. *Scarabé* liite du Cap, sans écusson; bouclier avancé, avec 4 dents obtuses dans son milieu; corcelet convexe; bossu & brillant; étuis n. & luisans; jambes épineuses. FAB. nomme de même le 4^e. *Becmare* de GEOFF.

BACKELEIS, q. *Bisons* domestiques que les Hottentots ont parvenus à dresser à la garde des troupeaux comme des Chiens bergers, & à la guerre comme des Éléphants.

BACKER, o. aquatique de passage dans le Gothland, qui paroît une *Hironde* de mer à plumage gris, de la taille d'une Grue, vivant du p. sur lequel il fonde; cri aigu; ponte de 2 œufs sur terre; incubation de 28 jours.

BADA, **BADAS**, q. *Rhinoceros* à 2 cornes.

BADÉ, p. *Pathimaure*.

BAF, q. *Mulet* produit par l'accouplement du Taureau & de la Jument. V. Jumart.

BAGADAI, o., espece de *Pigeon mondain*. V. Pigeon.

BAGLAFECHE, o. d'Abyssinie auquel BUF.; qui l'a décrit le premier, trouve beaucoup de rapport avec le *Toucnam-courvi*.

BAGRE, p. 1^o. On dit que c'est un p. commun dans la mer de Siam, assez semblable à nos rougets, & qui au moment où on le tire de l'eau fait entendre une esp. de petit cri, effet de l'air sortant par les ouïes.

BAGRE, p. 2^o. P. du Brésil du g. des *Silures*. MARC. en désigne 7 esp. qui, selon ses descriptions, sont toutes alép. & munies de 2 dorsales, la 1^{re}. gr., carrée, commençant par un fort aiguillon au h. du dos, la 2^e. étroite & rayonnée vers la caudale; pectorales oblongues, 1^{re}. osselet fort & épineux; ventrales abd. jointes & arrondies par le bout; anale rayonnée, près de la caudale qui est ou fourchue, ou partagée en 2 lobes arrondis. Tous ces p. ont des cirrhes aux mâchoires qui sont édentées, & ils ont tous la tête couverte d'un test osseux. Il me paroît vraisemblable que la prétendue 2^e. dorsale n'est qu'une fausse nageoire, & il me semble que si elle est réellement rayonnée le p. est d'un g. particulier, car il est clair dans MARC. qu'il est acanthopt. abd., & parmi les g. de cet ordre aucun ne convient aux Bagres.

1. Corps oblong, élevé au commencement du dos; tête conique; 4 cirrhes l. de 18''' à la mâchoire infér., 2 aussi l. que le p. même à la supér.; ces cirrhes, la peau & les nageoires sont argentées; 77 pet. tubercules marquent la lig. latér.; yeux n. assez gr.; pet. bouche, l. 1'.

2. Corps oblong, ventre assez gros, tête comprimée, museau obtus & parabolique; 6 cirrhes à la mâchoire infér., les plus l. de 4''; dos & côtés jaunâtres dorés, ventre blanc, nageoires grises. 2^e. dorsale charnue, cependant postér. soutenue de rayons, dit MARC. C'est le *Silurus-catus* de LIN. qui suppose la 2^e. dorsale purement adipocuse. D. $\frac{1}{2}$. P. $\frac{1}{7}$. V. 8. A. 20.

3. Semblable au précéd., excepté qu'il n'a que 4 cirrhes,

- 4 cirrhes, dont 2 ont 8'' de l. & sont plats & larges comme des lames; la 1^{re}. dorsale & les pectorales commencent par une lame semblable, longue de 9'', taille du précéd.
4. Corps oblong, tête large, museau obtus; 6 cirrhes à la mâchoire infér., 2 l. de 2'', & 4 de 12''; pet. yeux bleus; un test osseux pyramidal étroit couvre une partie des côtés près des ouïes; 1^{re}. dorsale commençant par une grosse épine à 2 rangs de dents & l. de 30''; dos brun clair tacheté de p. bruns foncés; ventre blanc; lig. latér. marquée par une suite de pet. épines aiguës & repliées sur leur base, l. 10''.
5. Semblable au précéd., excepté qu'il n'a pas les épines latér., qu'il est marqué de grosses gouttes d'un brun noirâtre, & que 2 de ses cirrhes sont presque aussi l. que lui.
6. Semblable au 2^e., excepté qu'il n'a que 4 cirrhes dont 2 l. de 8'' & larges comme des lames, & que la dorsale & les pectorales commencent par une pareille lame, l. 9''.
7. C'est le *Nhamdia*. V. ce mot.
- BAJET**, c. Huître d'AD. plate, presque ronde, de 3'' de diam., à sommet pointu duquel partent en rayons 15 à 16 cannelures aiguës & raboteuses; au Sénégal.
- BAI-ROUGE** (le), r. Serpent du 3^e. g. de DAUB. à tête blanchâtre, ayant une tache brune derrière chaque œil; écailles ovales couchées en 19 rangs longit. sur le dos qui est blanchâtre tacheté de bai-rouge.
- BALA**, } p. de mer commun à la Marti-
BALAOU, } nique, l. de 8 à 9'', à bec l.,
menu & pointu; recherché comme nourriture; facile à attirer le soir aux lumières, non décrit.
- BALBUSARD**, o. de proie plus pet. qu'aucun *Aigle*, proprement dit, dont il paroît cependant congénère; vivant en gr. partie des p. qu'il prend en fondant du h. d'un arbre sur ceux qu'il voit dans la mer ou les rivières; jambes nues, au lieu des jambes emplumées des *Aigles*; gr. ongles n. & crochus, le postér. étant le plus court tandis qu'il est le plus l. dans les *Aigles*; ventre blanc; queue large, grosse tête. MAUD. qui a reçu plusieurs fois cet o. de la Louisiane assure qu'il est le même en ce pays que dans l'ancien continent.
- BALEINE**, cét. 1^{er}. g. des cét. de BRIS. sans dents; dont la mâchoire supér. est garnie, des 2 côtés, de lames de corne; dont le conduit auditif est ordin. recouvert par la peau commune, ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'ouïe très-fine. BRIS. en distingue

7 esp., mais il ne paroît pas que l'histoire de ce g. soit assez avancée pour qu'on puisse rien décider là-dessus.

1. La *Baleine ordinaire du Groënland*, le plus gr. des animaux, ayant de 70 à 100' del.; on dit même qu'il y en a de 130', & M. HORREBOWS assure que l'on en a vu en Islande qui avoient 120 aunes del. Il ajoute qu'avant la destruction que l'on en a fait depuis 150 ans on en voyoit de plus gr. qu'aujourd'hui, parce qu'il y en avoit de plus vieilles. On donnera une idée suffisante de cette destruction, en disant qu'en la seule année 1677. les Hollandois & leurs associés prirent près de 20 mille Baleines. La tête de cet animal occupe $\frac{1}{2}$ de son énorme l.; l'ouverture de sa gueule est de près de 20'. La mâchoire infér. plus large que la supér. en reçoit les fanons, c. à d., les lames cornées qui s'y ajuttent dans des enfoncemens comme dans des étuis. Ces grosses barbes sont ce qu'on nomme *Baleine* dans le commerce. Celles de ces lames qui occupent le milieu sont les plus l., & elles ont de 3 à 15', selon FABR. qui en a fait monter le nombre à 500. Elles sont tranchantes d'un côté & garnies d'appendices comme des foies de Sanglier. C'est avec de tels rateaux que cet animal balaie devant lui tous les i. marins qui sont sa nourriture habituelle. Ce n'est pas qu'il n'avale beaucoup de *Harengs*, mais c'est sans paroître les chercher. Cependant JONS. dit, & FABR. confirme qu'elle engloutit aussi des *Saumons*. Sa tête porte 2 éventans en canaux par lesquels elle rejete l'eau qu'elle a reçue. Ses yeux ne se montrent guere plus gr. que ceux du *Cheval*; & je ne fais s'ils sont réellement beaucoup plus gros, car je ne me rappelle que ROND. qui les fasse beaucoup plus gros à l'intér., les égalant à la tête d'un homme. L'esp. dont il s'agit ici, & les 4 suivantes sont aptérygiennes; mais elles ont 2 gr. pectorales presque triang. l. de 10', lar. de 3 à leur base, soutenues par de gros rayons articulés comme des doigts. Leur queue est plate, horizontale, & large de 20'; d'un coup elle peut renverser un petit navire. Le pénis du mâle a 5 ou 6' de l., & 7 à 8'' de diam. La peau de l'animal est un cuir dur, lisse & blanchâtre sous le ventre; sur le dos il est noirâtre, mais parsemé de blanc & de jaune. Il sert de p. d'attache à divers c. & autres animaux marins. Portée d'un seul *Baleineau*. On en a vu qui avoient, en naissant, 30' de l., & qui pesoient 1500 liv. La mere le porte en le soutenant de ses

nageoires quand il ne tette pas. Quand il tette elle nage de côté, & il la suit attaché à ses mammelles. On lui croit 10 mois de gestation, & l'on soupçonne qu'elle ne s'accouple que tous les 2 ans.

2. La *Baleine d'Islande*, moins gr. que la précéd.; tête & lames cornées plus pet. même à proportion, & corps plus mince dans le même sens.
3. *B. de la nouvelle Angleterre*, différente de celle d'Islande par une bosse de 12" de h. & de 6 de diam. sur son dos, ses 2 nageoires ont 18' de l., & sont placées vers le milieu de sa l. Cette description est trop peu détaillée pour que l'on puisse juger si ERX. a tort ou raison de croire cette esp. la même que la précédente. Faute de caracteres je m'attache à la synonym., la supposant exacte. BRIS. parle ici du *Pstockfisch* d'ANDERSON, & ERX. en convient. Or FABR., qui a bien observé les cet. au Groënland, croit que le *Pstockfisch* est la *Balaena-boops* de LIN., & c'est le *Physalus* de cet Auteur qui est de l'aveu d'ERX. même, la *Baleine d'Islande*; ainsi le *Pstockfisch* ou l'esp. dont il s'agit ici ne doit pas être cette 2^e. espèce.
4. *B. à 6 bosses*, différente des précéd. par ses 6 bosses & par la blancheur de ses barbes ou lames; esp. peu connue.
5. Le *Gibbar*. V. ce mot.
6. La *Baleine à museau rond*, l. de 75', épaisse de 12; mâchoire l. de 13', langue l. & lar. de 15. On dit que 14 hommes peuvent tenir debout dans sa gueule. Ses 2 événements sont pyramidaux. Son anus est 5' plus bas que le pénis, & son ouverture a 1' de diam. Outre ses 2 pectorales, l. de 10', elle a une dorsale l. de 3 vers la caudale. La peau de son ventre est ridée & blanche; celle du dos est noire.
7. *B. à museau pointu*. Cette esp. est maintenant bien connue, FABR. l'ayant vue fort souvent, ayant même aidé à la tuer, au Groënland. Canaux éjaculatoires placés sur un gros tubercule au-dessus de la tête, & paroissant d'abord n'en faire qu'un parce qu'ils ont un opercule commun; museau droit, allongé & rétréci, mais plutôt moufle que pointu. Avant les canaux sont placés au-dessus de la tête 3 rangs d'éminences circulaires; yeux latér. & voisins des canaux; oreilles découvertes, mais à ouverture très-petite, au-devant des yeux; fanons n., & l. de 12" au plus, mais nombreux; gr. pectorales oblongues & arrondies, dont l'extrémité est bien formée en main sans ongles aux doigts; dorsale adipo-cartilagi-

neuse à l'aplomb de l'anus, & presque triangulaire; de là à la caudale la queue est carénée; corps sillonné en-dessous par diverses rides que l'animal ouvre ou ferme à volonté; dos noir; museau & nageoires blancs. L. 50 - 54'.

8. *B. à bec*. Cette esp. aussi décrite par FABR. est à-peu-près nouvelle. C'est la plus pet. des *Baleines*; fanons blancs & très-courts; pectorales arrondies, longue dorsale près de la caudale vers laquelle elle est inclinée; caudale fourchue; profonds sillons sous le ventre; dos n.; ventre blanc avec une teinte rougeâtre. Cet animal est commun dans les golfes du Groënland, du moins pendant l'été. Il poursuit avec assez de légèreté le *Lodde* & d'autres petits poissons.
- BALI**, r. Serp. du 3^e. g. de DAUB., l. de 12", à tête ovale, pet. yeux; ouvertures des narines à peine visibles; dos livide, avec 2 bandes longit. de p. bruns de chaque côté.
- BALICASSE**, o. des Philippines, qu'on peut rapporter au *Corbeau* de BRIS., & que BUR. rapproche des *Choucas* sans le croire un vrai *Choucas*. Il n'est guère plus gr. qu'un *Merle*; bec plus volumineux, & pi. plus grêles que ceux de nos *Choucas*; chant doux au lieu de leur voix aigre; plumage n. à reflets verts.
- BALISTE**, p. 52^e. g. de GO., & par conf. branchioïst. ou apode, ou abd. à corps ovoïde comprimé; écailles rudes attachées à un cuir dur; pet. tête & pet. bec; lèvres épaisses; yeux h. & latér.; narines doubles & près des yeux; ouïes voisines & à découvert; anus presque à l'équilibre; 2 dorsales, la 1^{re}. pet. & piquante, la 2^e. rayonnée, l. & à l'extrémité du dos; pector. pet. & rayonnées; ventrale nulle, ou solit. abd. & comp.; anale sous la 2^e. dorsale & rayonnée; caudale arrondie, ou égale, ou fourchue. BLOCH caractérise ce g., sur-tout par un corps rude & un ventre en carène encore plus aiguë que celle du dos. Les p. qui le composent peuvent gonfler leur ventre, mais moins que ceux du g. des *Hérissons*. Ils ont reçu leur nom d'un os placé sous la peau hors de laquelle son extrémité s'avance; c'est un sternum extrêmement allongé. Le caractère tiré de ses dents larges, par lequel seul il est désigné dans la nouvelle Encyclopédie, est insuffisant & inexact, plusieurs *Balistes* ayant les dents plus pointues que larges, & d'autres p. que les *Balistes* ayant des dents larges.
1. *Baliste à 2 piquans*, p. des Indes & du Japon. Corps allongé, moins rude & plus épais que celui de la plupart de ses congénères;

- tête terminée en groin ; pet. bouche , mâchoires égales ; la supér. à 12 , l'infér. à 10 dents pointus ; gr. yeux h. & oblongs ; côtés & ventre blancs ; dos gris ; lig. latér. visible , h. partant du dessus de l'œil , & parallèle au dos , excepté vers le bout de la queue. Les ventrales sont remplacées dans ce p. par 2 piquans latér. dentelés , suivis d'un sillon destiné à les recevoir , & précédé d'une tache n. ; la 1^{re}. dorsale est n. ; les autres nageoires sont jaunâtres ; caudale fourchue. D. 4 , 23. P. 13. A. 17. *B. dorso triac.* de GRON.
2. *B. à pointes* , p. des Indes & de la mer rouge ; queue armée de plusieurs rangs de petites pointes recourbées en arrière , dont le nombre varie avec l'âge , ou le sexe , ou accidentellement , de 2 à 5. Corps large & assez épais pour le g. ; surface rude divisée en quarrés couverts des pet. verrues ; grosse tête terminée en pointe mouffe ; bouche & dents de l'esp. précédente. Au-dessus des levres est une raie bleue , 4 autres dessus & 3 dessous les yeux ; raie rougeâtre de la bouche à la 1^{re}. lig. bleue ; côtés du corps supér. bruns , infér. jaunâtres ; 4 raies brunes obliques allant parallèlement entre-elles du milieu des côtés au-dessous du ventre vers l'anus. Avant celui-ci est un fort rayon dentelé , sous lequel sont plusieurs piquans ; lig. latér. invisible ; 1^{re}. dorsale n. , les autres nageoires d'un brun rouge bordé de gris au bout ; chair de mauvais goût. D. 3 , 25. P. 15. A. 23. *B. aculeatus* de LIN.
3. *B. noire* , p. de l'île de l'Ascension. Tête large & écailleuse , supér. brune , latéral. rouffe & raiee de 3 ou 4 traits fins & noirâtres ; gueule étroite à dents ferrées , larges & tranchantes ; yeux h. ; corps assez l. & large ; écailles rudes ; dos brun , côtés rouffâtres piqués de n. ; chaque écaille ayant une pet. tache de cette couleur ; dorsale & anale brunes , caudale orangée. D. 2 , 34. P. 16. A. 31. *B. ringens* de LINNÉ.
4. *B. tachetée*. Corps large , comprimé & court ; très-large à l'aplomb des fausses ventrales , très-étroit vers la queue ; grosse tête comprimée , montant obliquement au 1^{er}. aiguillon dorsal , & descendant de même aux épines qui représentent les ventrales ; pet. bouche étroite & un peu avancée ; yeux h. & argentés ; lig. latér. invisible ; peau rude , d'un blanc jaunâtre un peu doré , plus sombre sur le dos ; 1^{er}. dorsale triang. ; caudale fourchue. D. 3 , 24. P. 13. A. 19 , l. 3^o. *B. dorso triacantho* , *aculeis binis loco ventralium* de GRON.
5. *B. longue*. Corps plus allongé ; caudale entière & presque quarrée ; sommet de la tête assez large ; 2 premiers aiguillons dorsaux , dont l'antér. a 2 rangs de dentelures ; sans fausses ventrales ; dorsale & anale finissant à 3 doigts de la caudale , l. 16^o , lar. 5. C'est le *Guaperva longa* de WIL.
6. *B. à queue fourchue*. Sommet de la tête assez étroit , corps large ; 2^e. dorsale tachetée , allant jusqu'à 2^o de la caudale , taillée en faucille , & ayant son 1^{er}. rayon prolongé en un brin l. de 4^o , anale de même ; 1^{er}. aiguillon de la 1^{re}. dorsale dentelé ; pet. écailles quarrées & peu rudes , mais en revanche il se trouve çà & là sur la tête & le corps de pet. tubercules ; caudale profondément échan-crée. L. 16^o , lar. 8. *Guap. lata* , *cauda forcip.* de WIL.
7. *B. à bec* , p. de la Caroline ; corps rude , hérissé de pet. soies roides , sur-tout vers la queue ; bec en groin assez pointu ; 1^{er}. aiguillon dorsal rejeté en arrière ; membranes des nageoires percées d'un pet. trou entre chaque rayon ; épine dentelée au lieu de ventrales ; taches n. au bout de la caudale ; corps varié en couleurs. D. 1 , 30. P. 14. A. 29. *B. hispidus* de LINNÉ.
8. *B. à verrues* , p. des Indes ; gros & gr. rayon plein d'aspérités , au lieu de ventrales ; queue garnie d'environ 25 verrues à sommet épineux , sur 4 rangs de chaque côté ; caudale en croissant ; écailles assez gr. , rudes , d'un blanc jaunâtre ; bande plus blanche tirée des yeux aux pector. ; 4 bandes parallèles à celle-là , allant obliquement du milieu de la ligne latér. vers l'anus. GRON. a cru mal-à-propos ce p. une variété de la *B. à pointes*. D. 3 , 24. P. 13. A. 21. *B. verrucosus* de LIN.
9. *B. à papilles* , p. simplement indiqué par LIN. qui ne l'avoit vû que dans le cabinet du Roi de Suede & ignoroit sa patrie ; corps couvert de papilles ou petits mammelons. D. $\frac{1}{2}$, 29. P. 13. A. 21.
10. *B. Chinoise*. C'est le *Piraaca V.* ce mot. BALTIMORE , o. américain , *Troupiale* , ou du 19^e. g. de BRIS. grosseur d'un Moineau ; plumage orangé ; tête , gorge & épaules n. , ce qui lui forme une esp. de capuchon ; pi. & bec plombés ; celui-ci est en pyramide pentagonale , la mandibule supér. occupant 2 côtés , & l'infér. 3 ; nid sur les pet. branches des plus hauts arbres.
- BALTIMORE BATARD , variété à couleurs moins-vives.
- BAMBELLE , p. blanc d'eau douce , du g. de la Carpe , l. de 4 à 6^o ; grosse tête noirâtre ;

dos & côtés jaunâtres ; tache n. sur la queue ; lig. latér. brune & courbe ; yeux safranés, ainsi que la base de chaque nageoire qui est aussi marquée de p. noirs. GESNER a décrit trop superficiellement ce p. pour qu'on puisse décider si c'est une esp. particulière. *Phoxinus squamosus major*.

BAMBLA, o. 2^e. *Fourmiller*.

BAMBOURS, i. On dit que ce sont des Abeilles de Ceylan, plus gr. que les nôtres, qui déposent un miel très-limpide dans des rayons qu'elles placent aux plus h. branches des gr. arbres.

BANANISTE, o. 5^e. *Demi-fin*.

BANDE-BLANCHE (la), r. *Tortue de terre*, tétradaçt., dont l'écaille supér. n'a guère que 4" en carré ; elle est comp. de 3 rangées de lames, & d'un rebord. Ces lames sont panachées de n., de blanc, de purpurin, de verdâtre & de jaune ; l'écaille infér. est blanchâtre ; queue courte & effilée ; tête de Perroquet surmontée de protubérances rouges.

BANDE INÉGALE, i. 47^e. Phal.

B. A P. MARGINAL, i. 49^e. Phal.

B. ROUCE, i. 48^e. Phal.

B. ESQUISSE, i. 141^e. Phal.

B. A L'ENVERS, i. 142^e. Phal.

B. NOIRE, i. 37^e. Pap.

BANDE NOIRE (la), r. serp. des Indes, du 3^e. g. de DAUB. à tête aplatie, ronde & courte, à très-pet. narines ; bande n. entre les yeux ; écailles ovales & lisses ; robe blanche coupée transv. par plus de 20 bandes n. ; il ne paroît pas venimeux ; l. 18", diam. 5 à 6". GRON. en décrit un auquel il donne 3' 6" de l. & 8" de diam., ce qui est une proportion toute différente.

BANDOULIERE, p. *Echarpe*.

BANIAHBOU, o. du Bengale, rapporté par BUF. au *Merle*, un peu plus gr. que la *Grive*, au g. de laquelle il appartient ; plumage brun, bec & pi. jaunes ; queue dépassant les ailes de la moitié de sa l. ; ramage agréable.

BANTAM, o. V. Coq de Bantam, au mot Coq.

BAR, p. loup de mer, n^o. 2.

BARBAIAN, o. *Grand-Duc*.

BARBARESQUE, q. Voyez *Ecureuil de Barbarie*.

BARBARIN, p. 1^o. 1^{er}. *Rouget*.

BARBARIN, p. 2^o. p. du Nil, des rivages du Brésil, &c. du g. du *Siwé*. BLOCH le caractérise par 6 Barbillons, dont 2 à la levre supér. sont plus l. que le corps de

l'animal, les 4 autres au menton. Tête antér. large ; gr. gueule ; gr. yeux ovales séparés par 2 sillons ; dos couvert de plaques osseuses d'un gris n. ainsi que les côtés & les nageoires ; ventre cendré ; le 1^o osselet des pectorales & de la dorsale dentelé des 2 côtés ; 2^o. dorsale adipeuse vis-à-vis l'anale ; caudale terminée en 2 l. pointes, la supér. plus l. D. 8. P. 11. V. 7. A. 11. *S. Clarius* de LIN.

BARBARIQUE, p. On dit que c'est une esp. de *Morue* fort grasse de la mer des Indes, dont la tête est recherchée.

BARBASTELLE, o. 6^e. *Chauve-fouris*.

BARBE DE MER, zo. *Antenne d'écrevisse*.

BARBEAU, p. de rivière du g. de la Carpe ; forme oblongue du Brochet ; museau pointu ; mâchoire supér. fort avancée, & plaçant par conf. la bouche en-dessous ; cette même mâchoire porte 2 barbillons à son extrémité, & 2 plus l. aux angles de la bouche ; écailles rayées, denticulées & tenaces ; dos rond & olivâtre, ventre blanc ; lig. latér. dr. & comp. de p. noirs ; nageoires rougeâtres, excepté la dorsale qui est bleuâtre, & les bords de la caudale qui sont noirs ; elle est fourchue. Ce p. est vorace & carnassier. Sa taille va communément de 12 à 18", mais ceux de l'Oder ont assez souvent 2 à 3', & pèsent 6 à 8 livres ; on assure même que non-seulement le Nil, mais le Vésèr, & plusieurs rivières d'Angleterre en donnent du poids de 12 à 18 livres. Ils aiment les courans rapides & les fonds caillouteux. On dit ordin. leurs œufs purgatifs, mais d'après les expériences de BLOCH, il est certain que c'est un préjugé. D. $\frac{1}{12}$. P. 16. V. 9. A. 7. *Cyp. barbatus* de LIN.

BARBEAU DE MER, p. C'est le g. du *Rouget*.

BARBET, p. pet. *Barbeau*.

BARBET, q. Chien à poil épais frisé comme une toison. V. Chien.

BARBET BLANC DES ÉCORCES, 23 & 24^e. *Coccinelle*.

BARBICAN, o. que BUF. a décrit le 1^{er}. & a ainsi nommé, parce qu'il tient des *Barbus* & des *Toucans*. Comme eux il est tétradaçt. à 2 antér. ; n. en-dessus, & moitié n. moitié rouge en-dessous ; l. 9", jambes courtes, bec de *Toucan* & petit, mais langue toute différente ; l. poils fortant de la base du bec comme aux *Barbus* ; en Barbarie.

BARBICHON, o. 2^e. *Gobe-mouche*.

BARBIER, p. *Porte-écuelle* & 1^o. *Anthie*.

BARBILLON, p. petit *Barbeau* ; c'est aussi le

- 6^e. *Chien de mer* de BROUS. qui lui donne pour caractère spécifique une appendice vermiforme à chaque narine. Couleur rouillé ; tête aplatie ; museau court & obtus , dents nombreuses , allongées & aiguës ; yeux & trous des tempes très-petits ; gr. pectorales ; anale ; anus au milieu de la l. totale qui est de plus de 5' , caudale un peu échancrée & égale au $\frac{1}{2}$ de cette même l. Mers de l'Amér.
- BARBIRONSA**, q. *Babirofa*.
- BARBOT**, **BARBOTTE**, p. *Barbeau*, aussi *Lotte & Loche*.
- BARBOTTEAU**, p. *Meunier*.
- BARBU**, p. 7^e. *Chien de mer* de BROUS. ; robe de fines écailles luisantes , irrégulièrement tachetée de n. , chaque tache entourée d'un cercle blanchâtre ; anale , nombreuses appendices à la partie infér. du museau ; tête large & plate ; dents en plusieurs rangées ; anus au-delà du milieu ; 1^{re}. dorsale à son aplomb ; pectorales plus gr. que les ventrales ; l. 3 à 4'. Mer du nord.
- BARBUE**, p. du g. des *Soles*, les yeux à gauche. Il est facile à reconnoître par son corps large & uni. Pet. tête large, bouche arquée, écailles oblongues & molles ; dessus brun marbré de brun & jaune ; dessous blanc ; lig. latér. courbée près des opercules , ensuite droite & moyenne ; nageoires marbrées de brun, blanc & jaune ; caudale un peu arrondie au bout. Ce p. se trouve dans presque toutes les mers d'Europe ; sa taille & sa largeur l'ont fait appeller *Turbot sans piquans* ; D. 71. P. 12. V. 6. A. 57. C'est le *Pl. rhombus* de LIN., par conf. ce ne peut pas être le Carrelet comme le dit DAUB. V. Carrelet. On a aussi appelé *Barbeau* la 1^e. *Donzelle*.
- BARBUE**, o. *Moustache*, V. 4^e. Méfange.
- BARBUS**, o. Nom donné à tous les o. qui ont, à la base du bec, des plumes fines comme des soies ; ils forment le 49^e. g. de BRIS. BUF. a restreint le nom de *Barbus* à ceux de l'ancien continent ; il appelle ceux du nouveau *Tamatias*. V. ce mot. Outre les plumes effilées autour du bec, ils ont ceci de commun ; d'être tétradaçt. à 2 antér., d'être pesans & de voler mal, d'avoir le corps épais, la tête grosse & le bec très-gros. Pendant le bec des *Barbus* est plus court & plus épais que celui des *Tamatias* ; d'ailleurs les *Barbus* n'ont pas la tranquillité stupide des *Tamatias*.
1. Le *BARBU A GORGE JAUNE*, l. 7'', tête & poitrine rouges, dessous du corps jaunâtre, à taches longit. d'un vert sombre qui couvre le dos ; aux Philippines.
2. Le *BARBU A GORGE N.*, un peu plus gros que notre *Grosbec*, front rouge, le reste de la tête, gorge & cou n. ; corps jaune, n. & blanc ; aux Philippines.
3. *B. A PLASTRON N.*, l. 6'', front rouge, plumage blanc & n. tacheté de jaune ; au Cap.
4. Le *PETIT BARBU*, l. 4'', brun nué & teint de vert aux penes ; dessous blanchâtre, gorge jaune ; au Sénégal.
5. Le *GR. BARBU*, l. près de 11'', vert nué & mêlé de vert & brun ; à la Chine.
6. Le *BARBU VERT*, l. 6 $\frac{1}{2}$ '', tête d'un gris foncé, bec blanchâtre, poils n.
- BARDEAU**, *Mulet* venant du commerce du *Cheval* & de l'*Anesse*. V. Jumar.
- BARDEAUT**, o. *Bruant*.
- BARGE**, o. 76^e. g. de BRIS. C'est un o. de marais tétradaçt. à 3 antér. & qui forme, selon BUF., une famille immédiatement au-dessous de la *Bécasse* ; même forme de corps avec des jambes & un bec encore plus l. ; celui-ci presque dr. & à pointe mouffe ; il se nourrit des vers qu'il tire du limon ; cri ressemblant au bêlement de la Chevre. Cet o. se plaît près des côtes, & il est de passage sur celles de Picardie.
1. *BARGE COMMUNE*, d'un gris-roussâtre au front & à la gorge ; ventre & croupion blancs ; ailes & queue mêlées de n. & blanc ; l. 16''.
2. *B. ABOYEUSE*, ainsi nommée à cause de son cri ; mêmes couleurs, excepté qu'à sa partie antér. chaque plume est cerclée de blanc ; l. 11 à 12'', selon MAUD., 14 selon BUF.
3. *B. VARIÉE*, peu différente de la 2^e. , mais plus gr. & très-marquée de blanc.
4. *B. ROUSSE*, taille de la 2^e. , partie antér. rousse ; sur nos côtes, au nord & en Amér.
5. *GR. BARGE ROUSSE* ; elle ne l'est, comme la 4^e. que du devant & à la poitrine, ventre rayé transv. de noirâtre sur un fond blanc sale, l. 17''.
6. *BARGE ROUSSE DE LA BAYE D'HUDSON*, encore un peu plus gr. & un peu plus rousse que la précéd.
7. *B. BRUNE*, taille de la 2^e. d'un brun noirâtre relevé de lig. blanchâtres.
8. *B. BLANCHE*, bec un peu relevé, taille de la 4^e.
9. MAUD. vient de décrire une nouvelle esp. l. de 13'', bec d'abord courbé en-dessous, ensuite relevé à la pointe ; cinabre dans la 1^{re}. moitié de la mandibule infér., le reste n. pi. rouges, dos gris, ventre blanc, ailes brunes.
- BARILLET**, c. *Limaçon* d'ARG., GEOF. & MUL. *Buccin* de LISTER à c. cyl. en 6

spires, brune, couleur de corne, blanchâtre ou transpar., sans stries, à sommet obtus, ouverture lunaire, gr. d'un grain de seigle; dans les mouffes.

BARNAQUE, c. *Bernacle*.

BARNET, c. *Buccin d'AD.* à pet. c. épaisse, en ovoïde obtus en-dessus, infér. aigu; à 11 spires lisses & ferrées; à ouverture elliptique aiguë par le bas, & près de 2 fois plus l. que large; la levre dr. est dr.; la gauche est courbée & recouverte d'une plaque, l. 6''' , larg. 2 1/2; animal à pet. tête cyl., à cornes obtuses, à pet. bouche ronde.

BAROUTOUS, o. Tourterelle vulgaire de Cayenne.

BARREAUX (les), i. 69°. Phal.

BARRIS, q. gr. *Ourang-outang*.

BARTAVELLE, o. *V. Perdrix rouge*.

BASILIC, r. *Léopard de l'Amér. mérid.* du 4°. g. de DAUB. à crête membraneuse, couverte d'écaillés & soutenue par des rayons, que l'animal replie & développe à son gré; elle va de l'occiput au bout de la queue, mais elle est en plusieurs segmens.

BASSE-LA-REINE, i. 23°. Pap. dit à queue du Fenouil.

BASSET, q. Chien à corps l. & jambes courtes. V. Chien.

BATTAJASSE, *Batte-lessive*, o. Lavandiere.

BATTE-MARE, o. *Hirondelle de rivage*.

BATTE-QUEUE, o. *Lavandiere*.

BAVAROT, i. *Blatte*.

BAUBIS, q. Chien-basset anglois à demi-poil, qui sert sur-tout à la chasse des bêtes puantes.

BAUD, q. race de Chiens courans de Barbarie, ordinairement tout blancs.

BAUDROIE, } p. 56°. g. de GO. par conf.

BAUDREUIL, } branch. jugulaire; corps aplati, alep. tête très-gr. & déprimée, mâchoires arrondies, narines pet. solitaires & près des yeux; ouverture des ouïes latér. & presque en tuyau; dorsale reculée & rayonnée, ainsi que les ventrales & les pectorales; ces dernières plantées sur un talon & formées comme l'artic. du coude; anale près de la caudale & rayonnée; gros cirrhes le long de la dorsale à sa racine. Les rayons des ventrales sont si gros dans ce g. qu'ils ont l'air de doigts & font paroître ces nageoires comme de petites mains de *Taupes*, sur lesquelles WIL. croit que ce poisson peut marcher au fond de la mer; l. de 20'' à 4 1/2'; DAUB. caractérise ce g. par un évent près des ouïes; il a sûrement voulu dire près des pectorales; mais ce caractère convenant à plusieurs des p. qu'il

appelle cartilagineux, est évidemment insuffisant.

BAUDROIE, p. du genre précéd. facile à reconnoître par sa tête déprimée & beaucoup plus large que son corps, au point, dit ROND., qu'il ne paroît que tête & queue. Mâchoire infér. plus l., ronde & armée de 2 rangs de dents pointues & recourbées en dedans, les postér. plus gr. & mobiles; mâchoire supér. munie de 3 rangs de dents semblables aux infér.; gr. bouche toujours ouverte; yeux au sommet; devant eux sont des houpes dont l'animal se sert pour attirer les poissons. Sur la tête & le tronc sont plusieurs piquans, & sur la surface latér. est un cordon de pet. appendices vermiculaires; surface supér. d'un brun enfumé, infér. blanche; queue comprimée; ventrales courtes, roides, en forme de pet. mains à 5 rayons; elles sont blanches, & le *Diable*, car la laideur de ce p. l'a fait ainsi nommer, s'en sert pour s'attacher aux corps. Pectorales à 24 rayons supér. brunes, infér. blanches & bordées de n. Cet animal pesant & mauvais nageur ne fait pas le dégât que sa gueule annonce. Le plus souvent il est réduit à guêter, caché derrière des plantes marines ou des rochers, les poissons attirés par ses houpes, ce qui l'a fait nommer *Pescheteau*, & *Grenouille pêcheuse*, comme si sa grosse tête & sa queue l'approchoient du *Tétard*.

BAVEUSE, p. *Pecepierre*.

BAZAN, q. *Gazelle du Bésoard*.

BEAU-MARQUET, o. 5°. o. rapporté au *Friquet*.

BÉCADE, o. Bécasse.

BÉCARD, p. *Saumon femelle*, parce qu'on dit vulgairement qu'elle a le bec crochu; mais comme le dit LIN. & comme BLOCH le confirme, c'est le mâle qui a le crochet; il a aussi la tête plus l., 2 rangs de dents, tandis qu'elle n'a que des dents isolées; enfin il a les côtés plus tacherés & la caudale plus échancrée. On appelle aussi *Bécard* le p. dit *Testard*. V. ce mot.

BÉCARDE, o. 5°. o. rapporté à la *Piegrêche*.

BÉCASSE, p. 58°. g. de GO. par conf. branch. abd. à corps linéaire lancéolé; dos & ventre carénés, côtés & tête comprimés, celle-ci osseuse, avec un bec courbé; pet. bouche en tuyau sans levres ni dents; mâchoire supér. plus l.; narines doubles, éloignées, près des yeux; opercules durs, raccourcis, mobiles, d'une pièce; membrane branch. latér. à 3 rayons; lig. latér. peu apparente

& brisée ; pet. anus presque au milieu ; 2 dorsales reculées, la 1^e. aiguillonnée, la 2^e. plus pet. & rayonnée ; pectorales rayonnées ; très-pet. ventrales comp. & tenant un peu ensemble ; anale plus l. & comp. ; caudale libre & courte. Le corps sans écailles est défendu, tantôt par une plaque osseuse longit., tantôt par une peau assez dure, un peu velue & rude.

Bécasse, p. du g. précéd. Corps court, large, & cependant comprimé ; tête supér. assez large, mais terminée par un cyl. recourbé vers le bas, au bout duquel s'ouvre la bouche ; gr. yeux latér. ; dos & ventre carénés ; anus assez reculé ; pet. ventrales dont l'animal peut cacher les osselets dans une rainure osseuse ; anale basse près de la caudale & à l'aplomb des 2 dorsales dont le 1^{er}. aiguillon est gros, l. & dentelé. Toutes ces nageoires sont grises, & les plaques dures qui recouvrent l'animal sont rougeâtres ; chair assez bonne, l. 4 à 5". Dans la Méditer. D. 4, 17. P. 16. V. 5. A. 18. *Centriscus scolopax* de LIN.

Bécasse bouclée, p. autre esp. du même g. décrit par GRON. sous le nom de *Centriscus ikan pifau*, en dernier lieu par BLOCH d'une manière qui le fait mieux connoître. Tête allongée terminée par un museau cyl. relevé vers le bout où se trouve la bouche ; c'est la mâchoire infér. qui la ferme en avançant sur la supér. ; dos caréné & postér. prolongé & terminé par une l. pointe ; tout le corps couvert de boucliers si serrés qu'ils semblent n'en faire qu'un. Dos brunâtre, côtés d'un brun argenté, ventre brun rougeâtre, le tout couvert d'un vernis doré, & coupé transv. de lig. blanches à la réunion des boucliers. Du museau à l'anus s'étend une peau mince, les boucliers étant interrompus. Ce p. anomal a les pector. très-éloignées de l'ouverture des ouïes. Ses ventrales sont pet. & réunies de manière à n'en faire qu'une. Ses 2 dorsales placées près de la caudale ont leur base cachée sous le prolongement postérieur du bouclier dorsal, l. 6 à 8" ; aux Indes. D. 3 & 11. P. 11. V. 5. A. 13. *Centriscus scutatus* de LIN.

Bécasse armée à la légère, pet. p. d'Amboine du même g. décrit par PAL. Corps comprimé, oblong, lancéolé, dos un peu convexe, ventre caréné, garni de brins fins, comme de légers poils soyeux & couchés. Tête comprimée & déprimée, antér. prolongée en un bec tubuleux, frangé & ouvert seulement au bout ; lig. saillante allant de ce bec au milieu de l'œil, & une autre du dessus de

l'œil vers le dos ; opercules, ouïes & membrane branchiale comme dans les p. à ouïes complètes ; dos antér. peu dur, jusqu'à un bouclier rhomboïde qui ne va qu'à la demi-longueur du dos où commence une dorsale très-basse, excepté son premier osselet qui est un gros aiguillon dentelé & infér. creusé en gouttière. Anus très-reculé ; ventrales sous l'aiguillon dorsal ; queue ronde ; caudale un peu fourchue ; dos gris jaunâtre ; ventre argenté. L. 2" 5". D. $\frac{1}{17}$. P. 13. V. 3. ou 4 ; A. $\frac{1}{13}$.

BÉCASSE, o. 77^e. g. de BRIS., o. connu, assez stupide, tétrad. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec menu, très-l. dr., obtus & raboteux au bout. Ces o. descendent en Octobre des montagnes des Alpes, des Pyrénées, &c. pour venir passer l'hiver dans nos provinces, d'où ils partent appariés au printemps. Ils nichent par terre au pi. des arbres, le nid est de feuilles & herbes seches, & la femelle y dépose 4 ou 5 œufs un peu plus gros que ceux de Pigeon ; le mâle est fort assidu auprès de sa compagne pendant toute l'incubation. On trouve les Bécasses dans presque toutes les parties des 2 continents ; on en a vu de blanches. Mais la B. commune a le plumage châtain varié de n. & de gris en-dessus ; en-dessous gris rougeâtre, raié transv. de noirâtre.

La *Bécasse des Savanes* est une Bécasse de la Guiane, plus pet. que la nôtre, & à jambes plus h. L'Auteur de l'histoire de Kentucke appelle :

Bécasse à bec d'ivoire, un o. à l. bec de Bécasse, qui est, dit-il, de pur ivoire, ce qui a gr. besoin d'être vérifié pour être cru ; plumage blanchâtre ; plumet d'un blanc pur ; cris très-aigus.

B. d'arbre, o. *Huppe*.

B. de mer, o. tantôt *Courli*, tantôt *Huîtrier*.

BÉCASSE, c. *Pourpre d'ARG.* garnie de tubercules, à l. bec, à l. queue creusée en tuyau, à robe fauve rayée de brun & de gris. On l'appelle : *Bécasse épineuse* quand elle a de l. pointes ; alors elle est ordinairement plus jaunâtre que fauve.

BÉCASSEAU, o. 75^e. g. de BRIS. Ce nom souvent employé à désigner une famille de pet. o. comme *Maubèches*, *Guignettes*, &c. est restreint dans BUF. à l'esp. vulgairement connue sous le nom de *Cu-blanc des rivages*. C'est un tétrad. à 3 antér. ; à bec dr. seulement courbé à sa pointe obtuse & lisse ; cet o. auroit la taille d'une bécassine s'il en avoit une plus allongée ; solitaire & vivant

le long des eaux où il cherche du frai & des vers, sautilant & secouant la queue; pieds verts, plumage brun tacheté de blanc. On a aussi quelquefois nommé *Bécasseau* la jeune *Bécassine*.

BÉCASSINE, o. du g. de la *Bécasse*, plus pet. que l'esp. de ce nom; lui ressemblant d'ailleurs beaucoup à l'extér., mais doué d'instincts différens; ne fréquentant pas les bois, mais les lieux marécageux des prairies; s'élevant fort h. dans son vol en jetant des cris chevrotans; répandue sur tout le globe; piquant la terre pour y trouver des i. Il en est une esp. nommée :

Sourde, moitié plus pet.; ayant reçu ce nom parce qu'elle paroît ne rien entendre, ne partant de dessous les joncs que quand on est prêt à marcher sur elle; une 3^e. esp. dite :

Brunette ressemble fort à la *Sourde*; elle est seulement brune. Au nord de l'Angleterre.

BEC A CUILLER, *Bec à Spatule*, o. Spatule.

B. à *Faucon*, r. *V. Tortue*.

B. courbé, o. *Avocette*.

B. crochu, o. On a ainsi nommé je ne fais quel o. de la Louisiane à plumage gris blanc, qui pêche, dit-on, les Ecrevisses avec son bec en crochet.

BEC-CROISÉ, o. 38^e. g. de BRIS. semblable au *Grosbec*, excepté la forme connue de son bec qui lui a fait donner son nom; plumage de couleurs peu constantes, excepté les penes des ailes & de la queue qui sont toujours brunes selon MAU., avec un filet olivâtre à leur côté extér. Cet o. est un peu plus gr. que le *Moineau franc*; il est tétradact. à 3 antér.; il se trouve dans les plaines des pays froids & dans les montagnes des pays tempérés; on prétend qu'il ne chante qu'en hiver.

B. d'argent, o. 12^e. *Tangara*.

B. de Canard, c., esp. de *Pinne marine*, à laquelle la forme d'une de ses extrémités a fait donner ce nom.

B. de Cite, o. *Sénégal*.

B. de Hache, o. *Huîtrier*.

B. d'Oie, cét. *Dauphin*.

BEC-DE-PERROQUET, c., esp. de *Tébratule*, à laquelle la forme d'une de ses extrémités a fait donner ce nom.

BEC-EN-CISEAUX, o. 104^e. g. de BRIS., o. de la Guiane & de plusieurs autres côtes de l'Amér.; tétradact. à 3 doigts antér. palmés; taille de Pigeon, gorge & dessous blanc, le reste brun noirâtre marqué de blanc. Bec dont la mandibule infér. est beaucoup plus

l. que la supér., d'où il arrive que ce bec ne peut que glisser sur la surface de l'eau pour faire passer le p. sur la mandibule infér., afin de l'arrêter avec la supér.; ce qui a fait nommer cet o. *Coupeur d'eau*. Les 2 parties de ce bec sont fort minces, & comme l'observe MAU. sa forme est unique parmi les palmipèdes.

BEC-OUVERT, o. des Indes que BUF. a placé à la suite des *Crabiers*. Son bec est en effet ouvert dans la plus gr. partie de sa l., les 2 mandibules se jetant également en-dehors, & ne se rejoignant que vers la pointe. Pieds & jambes de *Héron*, plumage n. & gris.

BEC-ROND, o. d'Amér. fort rapproché des *Bouvreuils*, mais qui en diffère par un bec beaucoup moins crochu & plus arrondi. BUF. en reconnoît les esp. suivantes.

1. *Bec-rond à ventre roux*, dessus de la tête, du cou & du dos d'un gris brun; ailes de même.

2. *Bec-rond, Bouvreuil bleu*. En Amér.

3. *Bec-rond, Bouvreuil violet*. Ce violet est mêlé de brun; à la Caroline.

4. *Bec-rond, Bouvreuil n. & blanc*. Au Mexique.

5. *Bec-rond violet*, gorge & fourcils rouges. Aux îles de Bahama.

6. *Bec-rond à huppe n.*, bec blanc, ventre rouge, dos bleu.

BEC-SCIE, o. On a donné ce nom à je ne fais quel o. aquat. de la Louisiane à bec dentelé, vivant de chevrettes & pet. crabes; c'est peut-être le même que le *Bec-crochu*.

BEC-TRANCHANT, o. aquat. d'Angleterre dont la mandibule supér. est courbée à la pointe, & rabatue sur l'inférieur; jambes courtes; moins gros que le Canard; n. & blanc; il niche sur les rochers le long des côtes.

BECFAAL, p. *Torpille*.

BECFIGUE, o. 40^e. g. de BRIS., tétradact. à 3 antér., bec en alène, narines découvertes, ongle postér. arqué & de la l. du doigt. C'est un o. de passage en France & dans le nord où il ne reste que l'été. Couleurs sombres; rache blanche coupant l'aile transv.; l. 5". Nos provinces méridionales sont celles où le *Becfigue* s'arrête le plus, & où on le confond le moins avec d'autres o. Si l'on veut donner son nom à tous ceux qui attaquent les Figues, la *Fauvette* & plusieurs autres o. du même g. seront des *Becfigues*. Aussi a-t-on appelé de même le *Loriot* en quelques provinces, la *Farloufe* en Lorraine, & l'*Alouette-pipi* dans le Bugey.

BÉCHARU, o. *Phénicoptère*.

BÉCHE, i. *Méloloute*.

BECMARE, i. 3^{ce}. Coléopt. de **GEOF.** que **GÉER** réunit au g. du *Charançon*. Ant. en masse, droites & posées sur une l. trompe; larve & chrysalide semblables à celles du *Charançon*; l'i. parfait se trouve sur les fleurs, sur les chardons & sur le charme.

1. *Le Becmare levrette*, l. 3, lar. $\frac{1}{2}$, trompe égale aux 2 tiers du corcelet; corps n., étuis striés, 4 raies longit. blanchâtres formées par de petits poils.
2. *B. vert*, l. 3, lar. 2, vert doré, trompe aussi l. que le corcelet.
3. *B. doré*, l. 2, lar. $1\frac{1}{2}$, dessous d'un noir violet; trompe, corcelet & étuis d'un vert doré; quelquefois une épine à chaque côté.
4. *B. dorés à étuis rouges*, l. $1\frac{1}{4}$ -2. Les petits sont les mâles; trompe égale au corps; dessous noir; tête & corcelet bronzés rougêâtres.
5. *B. bleu à poil*, l. $1-2\frac{1}{2}$; étuis quarrés & striés; velus à la loupe; sur les fleurs.
6. *B. noir strié*, même taille, n. brun sans poils.
7. *B. alongé*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, n. bronzé d'un peu de vert.
8. *B. n. à pattes fauves*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, n. lui-fant; trompe fine & l.
9. *B. puce*, l. $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; tête noire, pattes & étuis bruns & velus.
10. *B. laque*, l. $1\frac{1}{2}$ -3, lar. $\frac{2}{3}$ - $1\frac{1}{4}$; arrondi & comme bossu; trompe large & courte; n. hors le corcelet & les étuis rouges.
11. *La tête écorchée*, l. 3, lar. $1\frac{1}{2}$; trompe grosse & courte; tête allongée; tout n. hors les étuis & la partie postér. du corcelet rouges.
Je joindrai à ces i. de ce pays; ou 4 *Becmares* exotiques décrits par **GÉER** sous le nom de *Charançon*.
12. *B. à corcelet tuberculeux*, l. 10, lar. 5, aptere n., trompe courte & anguleuse; corcelet avec un enfoncement au milieu & 2 épines latér.; corps arrondi; étuis bruns; au Cap.
13. *B. de la vessie*; l. trompe; corps alongé, velu & ardoisé; étuis cannelés; gr. d'une Puce; larve apode dans les gouffes de la vessie où l'œuf éclôt.
14. *B. à l. cou*; l. trompe; cuisses dentelées; corps n., étroit & très-longé; l. corcelet cyl.; étuis rayés de jaune. A Surinam.
15. *B. croix de chevalier*; l. 18, lar. 8, aptere; trompe courte à arêtes; corps n. ovale tacheté de rouge en-dessous; corcelet à 2 épines latér. avec un enfoncement au milieu, dans lequel est en relief la croix de chevalier; gros ventre ovale & convexe; étuis

soudés, repliés sous le ventre; grosses & l. pattes; **GÉER** le croit Indien.

BÉCOT, 2^e. Bécassine, dite *Sourde*.

BECQUEFLEUR, o. *Colibri*.

BECQUEROLLE, o. Pet. Bécassine.

BECQUETEUR, o. *Baker*.

BÉCUNE, p. de mer mal décrit qui se trouve vers la côte d'Or, & qui entre dans les fleuves. Il parvient, dit-on, à la l. de 18 & 20', & alors sa grosseur approche de celle d'un pet. Cheval. On lui donne 2 rangs de dents si fortes & si tranchantes, qu'il coupe tout ce qu'il saisit; hommes & q. sont sa proie. On ajoute qu'il a le goût du Brochet, mais qu'il ne faut en manger qu'après avoir vérifié par l'état du foie s'il n'est pas venimeux, & qu'il l'est souvent, parce qu'il lui arrive de manger des pommes de Mancelnier tombées à l'eau. On nomme aussi ce p. *Brochet de mer*. Soit différence d'âge, soit diversité d'esp., il y en a qui n'ont que 2 à 3'. Un autre p. d'Amér. que l'on appelle de même *Bécune* & *Bécasse de mer* a 5' de l., 1 de large à la nuque, la caudale fourchue, une dorsale longit. & crêtée, un l. bec menu mais solide, 2 appendices dures, n. mobiles & pendantes sous la gorge où elles peuvent se loger dans une rainure. Ce p. est, dit-on, nu & cataphracte. Quel est-il?

BÉDEAU, i. 11^e. *Taupin* & 6^e. *Stencore*.

BÉDEAUDE, i. 3^e. *Altise*, 2^e. *Cigale*, 13^e. *Teigne*, Chenille de la *Bacchante*, ou du 15^e. Papillon.

BÉDEAUDE, o. *Corneille mantelée*.

BÉDÉGUAR, i. On nomme ainsi les excroissances que cause le *Cinips* aux plantes auxquelles il fait des incisions pour y placer ses œufs; & on a donné ensuite le même nom aux *Cinips* même.

BÉDOUIDE, o. *Farloufe*.

BÉFROI, o. 3^e. *Fourmilier*.

BEHORS, o. *Butor*.

BEIGNET, c. ou v. Voyez *Gâteau*.

BELAME, p. Alofe à l. barbillons. V. ce mot.

BELETTE, q. 36^e. g. de BRIS., pentadac. antér. & postér., le pouce éloigné des autres doigts, & articulé plus haut; 6 incisives à chaque mâchoire; corps alongé, jambes courtes.

1. *La Belette commune*, l. 7^{''}, queue de 2; pet. yeux n., oreilles courtes, larges & arrondies; poil du corps court, roux sur le dos, blanc sous le ventre. Cet animal est, selon **BUF.**, facile à distinguer de l'*Hermine*, qui

est plus gr. & a la queue plus l. D'ailleurs l'Hermine blanche en hiver, rousse en été, a toujours le bout de la queue n., tandis que la Belette, même blanchissant en hiver, a le bout de la queue jaune. L'Hermine vit dans le fond des bois du nord, & la Belette rôde sans cesse autour des habitations des régions chaudes ou tempérées. Toutes 2 sont sauvages & difficiles à apprivoiser. Elles n'ont aucun appétit pour le miel, que le Putois & la Fouine recherchent avidement. La B. passe l'hiver où elle peut, dans les granges & greniers; & si elle y est encore tranquille au printemps, elle y fait ses petits. Elle donne la chasse aux Rats & Souris; elle tâche de pénétrer dans les poulaillers & colombiers, où elle suce les œufs & emporte autant de Poulets & de Pigeons que les circonstances lui permettent d'en transporter. En été elle furette autour des moulins & buissons, bondissant plus qu'elle ne court, cherchant à surprendre des Rats d'eau, des Taupes & des o. Si elle est obligée de mettre bas dans la campagne, elle dépose ses petits, au nombre de 3 à 5, sur un lit de paille & d'étoupes qu'elle prépare dans un creux d'arbre. Odeur forte, cri aigre dans la colère, langue rude du Chat. La frayeur fait tomber cet animal en épilepsie, selon LIN.

2. *L'Hermine & le Roselet.* On vient de voir que l'H. est une esp. de Belette à queue n. au bout. Quand cette Belette est blanche, c. à d. en hiver, on la nomme *Hermine*, & on l'appelle *Roselet* quand elle est rousse, c. à d. pendant le reste de l'année. Elle est rare chez nous dans cet état, mais elle l'est bien moins en Norwége & en Russie. Elle vit, dans les bois, de *Petit-gris*, de Rats & d'o., & elle fuit constamment les lieux habités que recherche la B.; d'ailleurs sur 9'' de l. elle a une queue de 5'', taille de corps & proportion de queue qui l'éloignent encore de la B. commune, dont LIN. & ZIM. voudroient qu'elle ne fût qu'une variété.

3. *B. de Sibérie.* PAL. nomme ainsi une espèce qui habite sur-tout les forêts épaisses & humides de la Sibérie orientale. Elle s'approche quelquefois des habitations, elle se terre, elle monte aux arbres, elle rôde de nuit, elle est vorace & insatiable. Elle a, à peu-près, la gr. du Putois, la forme & l'odeur de l'Hermine; mais sa tête est moins large, son museau est n. & plus pointu, ses yeux sont plus h., son cou est plus l. & moins épais,

enfin sa queue est plus l. Son poil, en été, est d'un brun-grisâtre sur le dos & jaune sous le ventre; en hiver, il est d'un fauve assez foncé, sur-tout postér.

4. *B. de Sarmatie*; autre esp. que PAL. & M. GULDENSTAEDT ont décrite. Elle s'établit, comme le Putois, dans des terriers étrangers qu'elle n'a que la peine d'approprier. Elle chasse de nuit les pet. q. & se contente de sucer leur sang. Marche & cri du Putois dans la colère, se ramassant & arrondissant de même son dos; exhalant son odeur, ayant son ventre & ses pattes n., mais un poil plus court & plus gros, une queue beaucoup plus l. & plus touffue, une bande n. le long du dos & de la queue, & des taches fauves irrégulières sur le reste du dessus du corps. Gr. oreilles rondes, n. à la base, blanches au bout; tête n., tour du museau blanc; raie blanche derrière les yeux; cou & flancs plus larges que dans le Putois; bandes fauves sur les épaules & les cuisses postér.; l. 13'', queue 6.

5. *B. noire.* Taille de la Marte, pelage noir; poil assez roide, oreilles rondes & velues, tache cendrée près des yeux; tache blanche en 3 lobes au milieu du dessous du cou; Amér. mérid. *M. barbara*.

6. *B. de Pennant.* Ce Naturaliste l'a décrite le 1^{er}, mais la croit une variété de la Zibeline; oreilles larges, arrondies, noirâtres, bordées de blanc; nez n., gr. poils fins aux narines; face & côtés du cou d'un cendré foncé; dos, jambes, ventre & queue n.; celle-ci à base brune & l. poils; flancs bruns; jambes antér. plus courtes, pieds postér. souvent tétradac.; ongles aigus, blancs & crochus; l. 26'', queue 16; Amér. septent.

B. de Java. Vanisre.

B. noire du Brésil (gr.). Taïra.

BÉLIER, q. 10^e. g. de BRIS.; bisulce à 8 incisives infér.; à cornes simples; quelquefois nulles, & dont l'esp., comme le dit BUF., paroît hors d'état de subsister par elle-même telle qu'elle est en domesticité. Cet illustre Naturaliste croit trouver sa souche primitive dans le *Moufflon*. V. ce mot. Les cornes de notre Bélier paroissent dès la 1^{re}. année, & croissent ensuite d'un anneau tous les ans. A un an il perd les 2 incisives antér., & ensuite les 6 autres, qui sont toutes tombées à 3 ans, & remplacées par d'autres que l'âge noircit & déchausse bientôt. Ou n'a pu faire produire la Chevre avec le Bélier, quoique

La *Brebis* produite avec le *Bouc*. La *Brebis* n'est en chaleur qu'en Novembre, cependant le *Bélier* recherche en tout tems son commerce. Un seul *Bélier* suffit à 25 ou 30 *Brebis*. Cet animal est craintif, stupide & délicat; mais on fait combien il est utile. Castration à 5 ou 6 mois, au printemps ou en automne. Les *Moutons* sont blancs, bruns, n. ou tachetés en France; mais il y en a de roux en Espagne & de jaunes en Écosse. La *Brebis* met bas difficilement, & souvent on est obligé de l'aider. Gestation de 5 mois, une seule portée en ce pays où elle est rarement de 2 agneaux. La laine de cet animal est plus ou moins douce selon les climats; elle se change même en un poil rude dans les pays très-chauds. En général, rien n'est moins constant que la taille de ce q., la qualité de sa toison & la forme de ses cornes.

Bélier ou Brébis à large queue. Ce sont des *Brebis* des pays chauds; elles sont basses sur jambes; leur toison est de poil, ou de laine, ou de laine & de poil mêlés. Leur queue étroite au h., large d'un pi. en bas, va jusqu'au poids de 25, 30 & 40 liv., & on leur donne une brouette pour la porter en marchant; elles ont quelquefois 4, 5 ou 6 cornes. Perse, Arabie, Syrie, Chine, Égypte.

Bélier à l. queue, c'est une variété des mêmes pays, & on l'a établie au midi de la Russie & en quelques lieux de la Pologne; queue longue de 3'.

B. d'Angora. Race de gr. & h. *Brebis* domestiques, à poil soyeux, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une esp. de fanon sous le cou. Elle est plus forte & plus légère que la nôtre, & par cons. plus voisine de la nature.

B. d'Arabie, Barbarie, &c. C'est le *Bélier* ci-dessus à l. queue, qui se trouve en ces pays, ainsi qu'en Perse, Égypte, Tartarie méridionale, &c.

B. de Candie. *Brebis* domestique de la taille de la nôtre, & couverte de laine, mais à corne dr. garnies de cannelures en spirale.

B. de Guinée, la même que celle d'Angora.

B. de la Chine, dite aussi *Morvant*, ayant sur le cou une esp. de l. crinière, & sous le cou & sur le poitrail une cravate de l. poils; jambes assez courtes, gros corps; peut-être est-ce une variété.

B. de Tunis, la même que la *Brebis* à l. queue.

B. de Valachie, cornes cannelées, très-l., verticales quoique contournées en spirale comme un tire-bouire; peut-être est-ce une simple variété.

B. des Indes, la même que celle d'Angora.

B. d'Islande, à 3 ou 4 cornes, rarement 6; queue courte, laine dure & épaisse qui en cache une autre plus fine & plus douce.

B. du Pérou. Ce n'est pas une *Brebis*, mais un *Lama*.

B. du Sénégal, la même que celle d'Angora.

BELLE AQUATIQUE, c. pet. *Planorbe* de MUL. & autres, à c. relevée, luisante, transp., délicate & jaunâtre, à 3 spires, la dernière gr. & ventruc, les autres très-pet. & terminées en un sommet obtus; ouverture large à bord blanc qui enveloppe le fût. L. 1 - 4''' , lar. $\frac{1}{2}$ - 2.

BELLE-DAME (la), i. 7^e. Pap.

BELLE-DE-NUIT, o. *Bouffierolle*.

BELLEQUE, o. *Foulque*.

BELLICANT, p. *Gurneau*.

BELLUGE, p. gr. *Esturgeon*, quelquefois aussi *Milan marin*.

BELONE, p. Voyez *Orphie*.

BÉLUS, i. Pap. de Surinam à ailes dentelées, verdâtres en-dessus, brunes en-dessous & ornées de lumules rouges. FAB.

BELZÉBUTH, q. *Coaita*, c. à d. 2^e. Sapa-jou; selon ERX. *Ouarine*.

BÉNARI, BÉNARIE, o. *Ortolan*.

BENGALI, o. 60^e. *Moineau* de BRIS. C'est un o. familier, destructeur dans les cultures de millet en Asie, comme le *Moineau* en Europe. Chant plus agréable que celui du *Moineau*, taille du *Roitelet*, couleurs si inconstantes par l'effet des mues & de l'âge, qu'on voit aux uns les couleurs les plus brillantes, aux autres des couleurs sombres; le plumage de quelques-uns est piqué.

BENET, BENOIT, p. du Cap, non décrit, l. & gros comme un brochet méd.; gr. écailles; chair pourprée, même étant cuite.

BENITIER, c. gr. *Pétrole* fort concave.

BENTAVEO, o. 4^e. *Tyrant*.

BÉORI, q. *Tapir*.

BERBE, q. *Fossane*.

BERDA, p. de la Mer Rouge, du g. des *Dorades* que FORSKAOL a décrit le premier; corps ovoïde, dos très-boisû entre la tête & la dorsale; ensuite dr. sous la première partie de cette nageoire, enfin descendant jusqu'à la caudale qui est peu fendue; ventre dr. de la tête à l'anale, ensuite fort bombé; robe d'un cendré brun; écailles latér. avec une raye brune transv.; ventre blanc; nageoires brunes, excepté les pector. qui sont d'un vert très-clair; entre autres dents 4 gr. incisives à chaque mâchoire; cirrhe conique ayant les narines; iris blanc;

finciput nu ; toutes les nageoires ont un fillon pour les recevoir ; les aiguillons de la dorsale bulbeux à leur base ; gr. pector. lancéolées. Ce p. vit dans les bas fonds ; il est très-commun & de bon goût, l. $\frac{1}{2}$ aune, mais de quelle aune ? D. $\frac{11}{17}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$.

BERDIN, *Berlin*, c. *Lépas*.

BERGER, p. du Brésil que MARC. nomme *Pastor*, *Harder*, du g. des *Muges* ? gr. & forme d'une *Truite* méd. ; écailles argentées disposées par lig. séparées par des traits gris ; sans branchies, selon MARC., chose incroyable sur laquelle, comme dit RAY, on doit d'autant moins le croire, que souvent il parait entendre par les branchies leurs opercules. Ainsi il a pu vouloir dire ici que ce p. n'avoit point d'opercules osseux, mais qu'il n'en avoit que d'écailleux comme le font ceux des *Muges*, selon WIL. ; 2 dorsales, la 1^e. gr. & à l'équilibre, la 2^e. méd. & vers les lombes ; sous celle-ci l'anale ; caudale très-fourchue. Toutes ces nageoires sont blanches. WIL. & RAY croient ce p. un *Muge*, ce qui n'est pas sans difficulté. MARC. non-seulement ne lui donnant point de pectorales, mais paroissant le faire thor. plutôt qu'abd. ANDERSON le regarde comme un *Hareng*, ce que ses 2 dorsales rendent inadmissible.

BERGERETTE, } o. 39-44°. *Becfigue* de
BERGERONETTE, } BRIS. o. voisin de la
Lavandiere, dont il diffère cependant, car il est un peu plus gros, & il a la queue plus l. D'ailleurs tandis qu'elle fréquente le bord des eaux, il habite le milieu même des prairies, y suivant les troupeaux ; les unes & les autres cherchant les Mouches, les Vers & autres i. par terre ou près de terre. Sans les séparer du g. auquel BRIS. les attache, on peut avec BUF. les réunir sous une famille de pet. o. à bec fin, à pi. h. & grêles, & à queue l., toujours en mouvement.

1. La BERGERONNETTE GRISE ; dessous blanc, demi-collier brun au cou, dessus gris.
2. B. DU PRINTEMPS ; presque toute jaune.
3. JAUNE ; moins jaune que la 2^e, malgré son nom ; tête grise, dessus du corps olive, queue l. de près de 4", le corps n'en ayant que $3\frac{1}{2}$. Les pays étrangers fournissent à ces 3 esp. plusieurs variétés.

BÉRICHON, BÉRICHOT, o. *Troglodyte*.

BERNACLE, } o. du g. de l'Oie, mais qui
BERNACHE, } a la taille plus pet., le cou plus grêle, le bec plus court, les pattes proportion. plus h. que l'Oie commune. Face blanche, cou & gorge n., dessous blanc,

manteau gris & n., frangé de blanc. Cet o. ne nichant que fort loin dans les terres du nord, on a dit qu'il ne déposoit point d'œufs, & on lui a donné pour origine le bois pourri dans la mer, dans le tems où l'on croyoit aux générations équivoques.

BERNACLE, BERNACHE, c. *Conque anatifere*.

BERNARD L'HERMITE, cr. esp. d'*Ecrevisse* de l'Océan, à queue molle, couverte d'une simple membrane au lieu de l'enveloppe crustacée des autres Ecrevisses ; ayant seulement des 2 côtés du bout de cette queue une pet. partie écaillée dont cet animal se sert pour se cramponner au fond des c. de *Buccins*, de *Nérites* ou d'autres *Limaçons* dans lesquelles il s'établit, y cachant sa queue, & ne laissant sortir que la partie antér. & cuirassée de son corps. Il vogue avec cette cr. ; s'il la quitte pour aller plus légèrement chercher à vivre, il y revient au moindre danger. A mesure qu'il croît, il est obligé de changer de demeure & de chercher une autre coquille plus proportionnée à sa taille. SWAM. avoit assuré que tout cela étoit une fable, que le *Bernard* naissoit comme tous les coquillages avec sa coquille, & qu'il y tenoit par un ligament. Mais GÉER & SPAL., ce dernier sur-tout, ont suffisamment réfuté cette opinion qui avoit besoin de l'être solidement, vu la gr. autorité de SWAM. dans ce qui tient à la délicatesse dans les dissections d'insectes. JONS. & plusieurs autres donnent différentes fig. de *Bernards*, mais elles paroissent n'offrir que des variétés.

BERNARD L'HERMITE, c. *Limaçon* d'ARG. à bouche demi-ronde, ombiliqué, souvent habité par les crustacés de ce nom.

BERNARDET, p. *Humantin*.

BERNICLE, c. *Lépas*.

BERTONNEAU, p. *Turbot*.

BESON, q. Chevreau des belles Chevres de Provence.

BÊTE-A-DIEU, i. *Coccinelle*.

BÊTE A GRANDE DENT, *Morse*. Voyez Phoque.

BÊTE NOIRE, *Scarabé n.* de la farine.

BÊTE PUANTE, q. *Mouffette*.

BÊTE ROUGE, i. On dit que c'est un coléopt. de la Martinique, commun & très-incommode dans la campagne, montant le long du corps, piquant & suçant, comme la Punaise, les hommes & les animaux.

BEZENGUE, o. *Charbonniere*.

BEZOLE, p. Ombre bleu.

BIBION, i. 12^e. diptère de **GEOF.** à ant. en if perfoliées & courtes ; bouche à barbillons recourbés & articulés ; 3 yeux listés. Cet i. souvent confondu avec la *Tipule* en diffère par les ant. & son port ; il est moins effilé , & ses ailes sont plus larges & plus courtes. On trouve sa larve dans les boufes & dans la fange. Elle a quelques poils qui la font ressembler à une pct. *Chenille*. Elle n'a pas les gr. stigmates postér. des *Mouches* & des *Tipules*. Sa nymphe est molle & laisse voir les parties de l'i. parfait. Celui-ci vole lourdement dans les jardins & les maisons.

1. Le *Bibion n. à pattes jaunâtres* & p. marginal noirâtre aux ailes, l. 3, larg. 1.
2. *B. de St. Marc n.*, l. 4 $\frac{1}{2}$, larg. 1, ailes blanches croisées ; sur les arbres, quelquefois dès la St. Marc.
3. *B. de St. Marc rouge*, l. 4, larg. 1, corcelet rouge, ventre jaunâtre, corps large & listé, telle est la femelle ; mâle tout n. effilé & velu.
4. *B. à ailes frangées & sans taches*, l. $\frac{5}{7}$, lar. $\frac{1}{7}$, noirâtres, l. ailes cendrées.
5. *B. à ailes frangées avec des taches nébuleuses*, l. 1, larg. $\frac{1}{2}$.

Voyez des esp. étrangères aux mots : *Satyre*, *Troglodyte* & *Lucifer*.

BIBORA, r. Lézard du Brésil non décrit, que **PISON** dit venimeux, de la grosseur du doigt ; grosses pattes, queue large, peau d'un cendré clair.

BICHE, q. Voyez *Cerf*.

B. de Barallou, q. de l'Amér. mérid. que **BUF.** croit être une variété du *Cariacou* plus gr. ayant à la partie latér. de chaque narine 2 ailes grosses glandes qui répandent une humeur blanche & fétide. Cet animal est fort peu connu. Ses 2 glandes font penser à **M. HERMANN** que c'est une esp. & non une variété.

B. des bois, q. *Cariacou*.

B. des Paletuviers, des Savanes, pct. *Cariacou*.

B. rouge, q. *Cariacou*.

B. de Sardaigne, q. *Axis*.

BICHE, p. Glauque chien de mer.

BICHON, q. pct. *Chien* à nez court & poil l. & fin. V. *Chien*.

BICHON, i. 1^{er}. *Afile*.

BIDI-BIDI, o. pct. *Râle* de la Jamaïque.

BIÉLUGA, p. ou cét. ou chien de mer extrêmement vorace indiqué, mais non décrit dans le recueil d'**ALÉON DU LAC**, comme poursuivant dans les golfes profonds du Kamtschatka les p. dont il fait sa proie.

BIERQUE, *Bierne*, p. *Biorka*.

BIEVRE, q. *Castor terrier*.

BIF, q. produit de l'accouplement du *Taureau* & de l'*Aneffe*.

BIFEUILLE, zo. **DICQ.** nomme ainsi un Polypiage qu'il a décrit le premier. Son Polypier est en rosette blanche quoiqu'à demi-transpar. ; cette rosette est composée de tuyaux cyl. qui partent du centre en rayons inégaux posés l'un sur l'autre, les plus pet. en-dessus, comme les pétales d'une rose. De chacun de ces tuyaux blancs sort un tube évasé en trompette, & d'un vert foncé. C'est de leur orifice qu'on voit de tems en tems sortir l'animal, qui est un pct. Polype vert & transpar. terminé par un bouton ; & ce bouton en se développant montre l'apparence de 2 feuilles.

BIGNI, c. pct. *Pourpre* d'**AD.** à canal évasé & à gr. ouverture dont la levre porte à l'intér. 12 ou 15 pct. dents, l. 6^{'''}, larg. 3.

BIGOURNEAU, c. *Marnat*.

BIHOR, o. *Butor*.

BIHOREAU, o. 45^e. *Héron* de **BRIS.** o. tétradacl. à 3 antér. comme tous ceux du g. Il est moins gros que le *Héron* proprement dit & que le *Butor* ; il a aussi le cou plus court & plus gros, le bec moins effilé & un peu plus arqué. Plumage n. à reflets verts sur la tête, vert obscur sur le dos, gris de perle aux ailes & à la queue, le reste du corps blanc. Il est facile de le distinguer de ses congénères à 3 brins de plumes blanches, l. de 4 à 5^{'''}, qui pendent sur la nuque du mâle. Cet o. vit d'i. terrestres & aquatiques, de gren. & de pct. p. Il se tient caché de jour, & fait entendre de nuit un râlement lugubre. Il est assez rare en France & paroît o. de passage. Celui d'Amér. est moins gros & a 5 ou 6 brins les uns n. les autres blancs. V. *Héron*.

BILLE, p. *Menestrier*.

BILOROT, o. *Loriot*.

BIMBELLE, o. 4^e. *Demi-fin*.

BINERI, o. *Bruant*.

BINOCLE, i. 10^e. aptère de **GEOF.** à 6 pattes, 2 yeux, ant. simples & cétacées, queue fourchue & corps crustacé. Excepté la différence que ces caractères indiquent entre le *Monocle* & lui, ces i. se rapprochent beaucoup. Celui-ci s'attache à plusieurs p., & il est possible qu'il renferme un gr. nombre d'esp. inconnues. Quoiqu'on l'appelle vulgairement *Pou de Poisson*, il n'a rien de commun avec les poux.

1. Le *Binocele* à queue en filets, l. 18, larg. 10 ; la partie antér. est la plus large ; yeux rap-

- prochés, filets de la queue durs, pattes crustacées.
2. *Binocle à queue en plumet*, l. 2, larg. 1 $\frac{1}{2}$, plus rond, yeux plus écartés; fauve; ant. très-courtes; queue écaillée à 4 anneaux terminés par des barbes que l'i. agite en nageant.
3. *B. du Gasteroste*. Sur ce pet. p. commun dans les ruisseaux.
- BIORKA, } p. blanc des lacs de Suede,
BIORKNA, } du g. des *Carpes*, qu'ART. caractérise par les 25 rayons de son anale, tandis que LIN. lui en donne 35; & comment prononcer quand 2 Naturalistes du pays sont si peu d'accord entre eux? Iris argenté teint de vert; nageoires grises ou blanchâtres; gueule étroite, tête comprimée. D. 11. P. 15. V. 9. BLOCH soupçonne que ce p. cit le même que la *Bordeliere*, l. 3 à 4".
- BIOURNEAU, c. *Marnat*.
- BIOUCAMBU, cr. *Bernard l'Hermitte*.
- BISERGOT, o. du Sénégal que BUF. qui en a parlé le premier, rapproche du *Francolin* à cause de sa taille, de la l. de son bec, de ses ailes, & de ses 4 éperons, car il a à chaque pied 2 ergots, ou tubercules charnus, origine de son nom.
- BISET, o. *Pigeon sauvage*. V. ce mot.
- BISON, q. V. *Aurochs*.
- BISTARDE, BITARDE, o. *Outarde*.
- BITIN, r. serp. de l'île de Cuba, l. de 5 à 6', mais très-gros à proportion. On lui donne une tête approchant de la forme de celle du Veau, & on lui fait dévorer de gros q. On a aussi nommé *Bitin* un serp. du Mexique, & 2 vipères de Ceylan à écailles mobiles que l'animal relève dans sa colere. GRON. décrit une esp. de la Guinée; dos varié de jaune & de brun, ventre blanchâtre, l. 4' 5", diam. 4", mesures qui donnent une grosseur relative considérable, sur-tout sous la plume de GRON. Car pour le dire en passant, & une fois pour toutes, les diam. des serps. dans cet Auteur me paroissent tous trop foibles, & lors même que ses l. s'accordent avec celles des autres Naturalistes, il se trouve ordinairement au-dessous d'eux pour le diamètre. Ses sujets n'auroient-ils pas été mal préparés?
- BITOU, c. *Pucelage* du Sénégal; qui, s'il étoit moins pet. & s'il n'étoit pas d'un blanc de lait, ressembleroit, dit AD., au *Pou de mer* d'Europe.
- BIVAL, o. *Pic-vert*.
- BIVET, c. *Pourpre* d'AD. à canal médiocre,

- non-échancré, à spires plus arrondies que dans le *Solat* & coupées par des filets.
- BIZE, p. Voyez *Thon-bize*.
- BLAIREAU, q. 37^e. g. de BRIS. pentadact. antér. & postér., les doigts séparés, le pouce rapproché, six incisives à chaque mâchoire.
- BLAIREAU simplement dit. Cet animal a de pet. yeux, des oreilles courtes n. & blanches; poil presque blanc sur le dos, presque n. sous le ventre; tête variée de bandes longit. blanches & n., l. 30", sans la queue qui en a 10; jambes très-courtes & les ongles des pattes antér. l. & forts. Le Blaireau s'en sert pour se creuser de profonds terriers dans les bois que son instinct sauvage & solitaire lui fait choisir. Il ne peut courir vite, & poursuivi il s'enfuit à cet asyle étroit où la plupart de ses ennemis ne peuvent entrer. Ou bien couché sur le dos, les pattes en l'air, il se défend des dents & des ongles, protégé d'ailleurs par l'épaisseur de son poil. Il mange peu, & dort beaucoup, mais ne s'engourdit pas en hiver. Portées de 3 ou 4 petits que la mere dépose sur un lit d'herbe qu'elle traîne au fond de son terrier qui est toujours propre, car elle n'y fait pas ses ordures. Cependant cet animal paroît toujours sale; il est sujet à la gale; il a le poil gras, & suce avec plaisir une liqueur qui suinte d'une pet. poche qui ne communique pas sensiblement à l'intérieur, & dont l'ouverture est entre l'anus & la queue. BRIS. décrit un *Blaireau* de la nouvelle York plus pet. que le nôtre, & aussi blanc en-dessus qu'en-dessous. ERX. le regarde comme une variété.
- BLAIREAU DE SURINAM, q. *Coafe*.
- B. PUANT, q. *Mouffette*.
- B. DES ROCHERS, *Cavia* du Cap. V. ce mot.
- BLANC (le), r. Voyez *Serpent*.
- BLANCHATRE (le), r. Voyez *Serpent*.
- BLANCHET, r. Serp. d'Amér. mal décrit; qu'on dit du nombre des Amphibènes.
- BLANCHET, p. DAUB. nommé ainsi un p. du g. du Saumon; corps l. & effilé; tête en ovale un peu pointu; iris rougeâtre; gueule très-fendue; très-pet. dents aiguës & nombreuses; dos d'un cendré noirâtre; caudale fourchue, ou en lune; D. 12. P. 14. V. 8.
- A. 12. LIN. l'appelle *Puant*; à la Caroline.
- BLANCHE-COËFFE, o. 5^e. *Geai*.
- BLANCHE-RAIE, o. 6^e. *Estourneau*.
- BLANC-NEZ, q. *Mouftac*.
- BLANDE, r. *Salamandre*.
- BLAQUET, p. du g. de l'Aloue; tête de Hareng, mâchoire infér. plus l., caudale

fourchue, les 2 côtés égaux, tandis que la partie infér. est un peu plus l. que la supér. dans le Hareng; proportionnellement plus large que ce dernier, ayant en largeur le quart de sa l. DUH. le trouve assez semblable à la *Melette*. Sur les côtes de Normandie, l. 4 à 5".

Le *Faux-Blaquet* des mêmes côtes est, dit DUH. aussi l. mais plus étroit, sa mâchoire infér. est encore plus l. Cet Auteur assure que ce sont des adultes, ayant de la laite ou des œufs.

BLATIN, c. *Pourpre* d'AD. à canal évafé; coquille l. de 7 à 8", large de 4; à 8 spires serrées, peu renflées & chagrinées par des tubercules; ouverture près de 3 fois aussi l. que large.

BLATTE, i. 54°. coléopt. de GEOFF. à ant. filiformes; 2 longues vésicules aux côtés de l'anüs; bouche garnie de dents & de 4 barbillons; corcelet applati, court & à rebords; étuis demi-écailleux parallèles au plan de position; tête triang. & baiffée; pattes très-l.; j'ai laiffé dans le tableau l'ordre de GEOFF. d'où il réfulte que les tarfes des 2 dernières pattes n'ont que 4 art. mais il faut prévenir ici que cet Auteur s'est trompé, & que les 5 art. se trouvent aux 6 tarfes. Cet i. domestique est l., large, liffe & plat; il court affez vite, & quelques mâles volent, mais aucune femelle ne peut le faire, n'ayant que de court moignons d'ailes. La larve ne differe de l'i. parfait que par le défaut total d'ailes & d'étuis. Elle est avide de farine & de racines.

1. La *Blatte des cuisines*, l. 9, larg. 4 1/2, brune; l. ant. unies & de près de 100 art.; tête cachée sous la platine du corcelet; étuis striés, transpar., plus courts que le ventre, & presque nuls dans la femelle; à côté du dernier anneau du ventre sont 2 appendices vésiculaires pointues. Dans les cuisines près des fours & des cheminées. Selon LIN. elle se retrouve en Russie, Asie & Amér.

2. La *Gr. Blatte*, l. 15, larg. 5, étuis & ailes plus l. que le ventre.

3. La *Blatte jaune*, l. 3 1/4, 4 1/2, larg. 2, ant. moins démesurément l. que celle des 2 esp. précéd.; étuis d'un jaune pâle, demi-transp. & striés; dans les boulangeries. GÉER a retrouvé cette esp. en Suede, sur les orties & sur le pin, & LIN. assure qu'elle se trouve aussi dans les cabanes des Lapons.

A ces 3 esp. des environs de Paris, je ne joindrai que les esp. exotiques les plus remarquables. La premiere sera le fameux:

4. *Kakerlak*, Blatte rousse à corcelet jaunâtre, avec 2 taches & une bordure brunes, ant. très-l. & ventre roux. Cet i. n'est que trop commun à Surinam & dans toute l'Amér. mérid. où il ronge les étoffes, gâte les comestibles, & se rend aussi incommode de nuit que le font nos Punaises. Les mâles sont ailés; la femelle aptere enveloppe ses œufs dans de légers coques foyeufes. Les jeunes n'étant pas plus gr. que de pet. Fourmis courent déjà çà & là. Ces Blattes croissent très-vite & multiplient beaucoup: heureusement elles ont plusieurs ennemis, entre autres certaines Araignées, des Ichneumons & des Fourmis n., l. 18, larg. 2.

5. *Blatte hétéroclite*. PAL. nomme ainsi une Blatte de Guinée, de la gr. de l'ongle du pouce; corps plus court & plus large que celui des autres Blattes, écuiffon demi-ovale, noir & pointillé, relevé en angle à son bord antér. étuis ovales, bordés de poils très-fins; le gauche n., entier & marqué de 4 taches jaunâtres presque rondes; le dr. aminci à sa jonction avec le gauche & subitement fauve à cette jonction; ailes nulles; corps d'un n. pourpre brillant taché de jaune vers les bords; pattes épineufes.

6. La *Blatte livide*, esp. que PAL. croit du Cap, moins large & plus l. que la précéd.; tête d'un gris jaunâtre, yeux en lumules, corcelet écailleux, luisant & bordé; corps ovale allongé, appendices du derriere velues; pieds applatis & épineux; étuis plus l. que le ventre, d'un blanc demi-transp. à nervures d'un blanc-verdâtre, à bord opaque d'un vert de porreau; ailes presque aussi l. que les étuis; tout le corps d'un gris jaune-pâle & uni.

7. La *Blatte géant*. LIN. nomme ainsi une esp. d'Asie & d'Amér. de couleur livide, avec une tache brune quarrée sur l'écuiffon, ayant autant de diametre qu'un œuf de poule.

BLENNE, *Perce-pierre*.

BLÉRIE, o. *Foulque*.

BLEU-MANTEAU, o. *Goëland* à manteau gris.

BLEUATRE (le), r. Voyez Serpent.

BLEUET, o. *Martin-pêcheur*.

BLONGIOS, o. 10°. *Crabier* de l'ancien continent.

BLUET, o. 14°. *Tangara*, & aussi *Poule Sultane*.

BLUET, p. *Glaucque*.

BLUET, r. serp. d'Amér. du 3e. g. de DAUB. tête en ovale allongé, narines presque invisibles; écailles du corps ovales, mi-par-

tics de bleu & blanc, le bleu est clair sur le dos, plus foncé sur la queue qui est mince; écailles blanches sous le ventre. On dit que l'on a vu d'assez gr. individus de cette esp.

BLUETTE, o. On a quelquefois donné ce nom à la *Peintade*, qui n'est cependant pas bleue.

BOA, r. C'est dans **LIN.** le nom du 2^e. g. des serp. qui est le même que le 2^e. de **DAUB.** c'est sur-tout dans ce g. que se trouvent ces r. énormes qui avalent de gros q. entiers. V. Serpent.

BOBAK, BOBAQUE, q. V. *Marmotte* de Pologne.

BOBI, c. *Porcelaine* d'**AD.** à 4 tours de spire, dont un seul est bien apparent & occupe la plus gr. partie de la surface de la c.

BOCHIR, r. Serp. d'Égypte, à tête courte, gr. écailles, ventre d'un jaune cendré semé de p. noirs; dos à même fond orné de 5 fascies nuées de brun & de roux. Ces indications de **SÉBA** n'apprennent jamais à connaître le genre.

BŒUF, q. *Taurcau* domestique à qui on a ôté les testicules dans sa jeunesse, ou que l'on a au moins bistourné en les comprimant & en tordant les vaisseaux spermatiques & déférens. V. *Taurcau* au mot *Aurochs*.

BŒUF A BOSSE, } q. *Bijon*. V. au mot *Au-*
B. DES ILLINOIS, } rochs.

B. GUERRIER, q. *Backelets*.

B. MARIN, q. *Phoque*.

B. GRIS DU MOGOL, q. *Nil-gaut*.

BŒUF, p. *Tapeçon*.

BŒUF MARIN, c. *Oscabrion*.

BOGGO, q. *Mandrill*. V. 2^e. *Babouin*.

BOGUE, p. de mer du g. des *Dorades*. Il habite le fond de la mer selon **LIN.**; c'est un p. de rivage selon **ROND.**; il n'a que 12'' de l.; pet. tête presque toute occupée par de gr. yeux; écailles faiblement argentées & dorées disposées par rangs longitudinaux; lig. latér. large & comp. de pet. traits n.; ventre argenté; chaque côté orné de 4 lig. d'or & d'argent plus brillans; caudale dorée; chair estimée en *Italic*. **D.** 30. **P.** . . . **V.** . . . **A.** 19. *Sp. Boops*. **LIN.**, **ROND.** parle d'un autre p. qu'il nomme :

BOGUE-RAVEL, à bec plus pointu; corps plus large & plus court; très-gr. yeux; dos d'un bleu mêlé de rouge, ventre blanc, queue rougeâtre. On a encore donné le nom de *Bogue* à un p. de mer du Brésil qui n'a de commun avec ceux-ci que la gr. de ses yeux, & qui d'ailleurs a la figure du *Thon*. Enfin on nomme encorø :

BOGA, *Bogue*, à *S. Jean-de-Luz*, selon **DUH.** Un p. l. de 9 à 10'', semblable à la Sardine, mais ayant la tête plus aplatie, le corps plus gros, l'œil plus gr. & les écailles plus épaisses; dos brun, ventre blanchâtre; dorsale à 26 rayons, allant assez près de la caudale; les rayons latér. de celle-ci plus l. dans sa partie h. que dans l'inférieure. Ce p. vient passer l'été à l'embouchure des rivières.

BOICININGA, r., esp. de Serp. à sonnettes.

V. ce mot. **MARC.** donne à celui-ci 4' quelques pouces de l. Son corps gros, au milieu, comme le bras, s'amincit antér. & postér.; dos brun parcouru longit. par une chaîne jaunâtre bordée de n.; flancs jaunés à taches n. & carrées, disposées sur 2 rangs; ventre jaunâtre; 4 dents aiguës & rentrantes comme les griffes du Chat; course rapide par bonds sur les terrains inégaux. L'enflure, l'inflammation & une soif ardente sont les effets de la morsure de ce Serpent. On dit qu'un coup de baguette sur le dos suffit pour le tuer. **PISON** a assez mal observé ces animaux pour croire que leur principal venin étoit dans le dernier art. de leur cascabelle.

BOICUAIBA, r. Serp. du pays des *Incas*, auquel on donne 20' de l.; n. dans la partie antér. de son corps, jaune dans la postér.; on ajoute qu'il détruit beaucoup de Serp. des autres esp., & que les Amér. trouvent sa chair fort bonne.

BOIGA, r. Serp. d'Asie & d'Amér. du 3^e. g. de **DAUB.** qui n'est pas plus gros qu'une plume d'Oie; mâchoire infér. blanche, sin-ciput bleuâtre, les 2 couleurs séparées par un trait n.; dos d'un vert bleuâtre doré couvert d'un rézeau n., chaque écaille étant bordée de noir.

BOIGUACU, r. Il paroît impossible de ne pas faire avec **MARC.** & **PISON** plusieurs esp. de Boiguacu, non-seulement à cause de la différente taille, car elle varie de 4 à 24', mais à cause des couleurs absolument différentes jointes à la gr. variété dans le nombre des dents & de leurs rangées. **DAUB.** rapporte en général le Boiguacu à l'*Argus*. **PISON** en décrit un de la l. de 24', aussi gros qu'un homme; levre supér. dentelée. **DAUB.** donne à l'*Argus*, d'après cet Auteur & d'après **NIEREMBERG**, le talent de se construire des huttes de terre glaise. Je trouve dans **RU.** & **JONS.** qu'au rapport de ce même **NIEREMBERG**, des Serp. semblables au Boiguacu s'établissent sous les voûtes des cabanes que construit le *Terme* dit vulgairement

ment *Fourmi-blanche*, instinct assez simple, & qu'il est plus facile de supposer à un Serp. que de lui croire l'adresse de construire lui-même ces esp. de fours.

BOIGUATRARA, r. Serp. Acontias de Surinam l. de 3' 5" sur 4 à 5" de diam. selon GRON. Museau pointu, tête plus grosse que le corps, & antér. jaune; dos bleu-verdâtre, ventre blanc-rougeâtre; très-petites dents; queue plus l. que la moitié du tronc.

BOJOBI, r. Serp. d'Amér. mérid. du 2^e. g. de DAUB., à lèvres épaisses & pendantes bordées de gr. écailles d'un rouge pâle; dos vert ou orangé, varié de rouge & de jaune clair. PISON dit que souvent il entre dans les maisons, & qu'il ne fait aucun mal à moins qu'on ne l'irrite, & qu'alors ses morsures sont cruelles. L. d'une aune, grosseur du pouce.

BOIQUIRA, r. Serpent de l'Amér. & des Indes, du 1^{er}. g. de DAUB., par conf. Serpent à sonnettes, v. ce mot. Dans sa colere il releve & agit même ses écailles; robe d'un cendré jaunâtre sur le dos, variée de taches n. bordées de blanc & disposées en une lig. longit. Ce Serpent est venimeux & rampe sur les rochers avec une gr. vitesse. JONS. suppose que c'est le même que le *Boicinga*.

BOIS DE CERF, zo. V. *Abrotanoïde*.

BOIS VEINÉ, i. 29^e. Phal.

BOIS VEINÉ, c. *Rocher* d'ARG. garni de pointes & de tubercules, à côtes arrondies vers le bas, aiguës vers le h., & dont les couleurs imitent par leur arrangement un bois bien veiné.

BOITIAPPO, r. Serp. du Brésil que DAUB. rapporte au *Sombre*. PISON lui donne la grosseur du bras & la l. de 7'. Couleur d'olive; vivant de Gren.; il est très-venimeux & sa morsure a les mêmes suites que celle du *Cucurucu*.

BOLIN, c. *Pourpre* d'AD. à canal très-l.; c. un peu plus épaisse que celle du *Sirat*, en forme de massue, à 8 ou 9 spires relevées de 6 ou 7 grosses côtes traversées de filets, & armées sur la 1^{re}. spire de 14 dents en 2 rangs, longue à-peu-près comme le $\frac{1}{2}$ de la c.

BOM, r. On dit que c'est le nom d'un gr. Serp. innocent du Brésil & du royaume d'Angora.

BOMARIN, q. *Hippopotame*.

BOMBA, q. *Cabiai*.

BOMBARDIER, i., esp. d'*Escarbot* du nord; étuis d'un bleu noirâtre; tête, corcelet & pattes rouges; volant rarement & sautant communément, même pour fuir. Il lâche

alors par le derriere une explosion assez bruyante accompagnée d'une pet. fumée; il peut la réitérer 15 ou 20 fois de suite. L'organe qui lui fournit ce moyen est une pet. vessie située près de l'anus; & cet i. n'a guere d'autre moyen que ce coup pour échapper au *Carabé*, son ennemi le plus acharné.

BOMBILE, i. Genre d'i. destiné par LIN. & ensuite par GÉER à des dipteres étrangers à tout autre g., même aux *Mouches* & *Afiles*, à cause d'une trompe dirigée en avant parallèlement au plan de position, aussi l. que le corps, filiforme, paroissant simple, mais réellement composée de 2 filets écailleux qui se logent dans la rainure d'une l. piece très-fine, où elle est recouverte par une autre piece supér. presque aussi l. que l'inférieure. Tête de *Mouche*; gr. yeux ovales; ant. de *Conops* ou de 3 pieces, dont la dernière qui est en masse fait un angle avec celle du milieu; corcelet large & très-velu; ventre court, large & couvert de très-l. poils; ailes l. & assez étroites, toujours écartées comme si l'i. alloit s'envoler; pattes très-l. & délicées. Cet animal vole en planant sur les fleurs, comme certains Pap., introduisant sa l. trompe pour fucer le miel sans se poser.

1. *Bombile à ailes panachées*. C'est le *Bichon* ou 1^{er}. *Afile* de GEOF.

2. *B. à ailes pointuées*; n., poils fauves, ailes piquées de brun; un peu plus gr. que le précédent. En Suede.

3. *B. Taon gris*, d'un n. grisâtre; museau conique gris; bandes grises sur le ventre. Si l'on coupoit la trompe de cet i., dit GÉER, il sembleroit un gros *Taon*. Aux Indes.

4. *B. Taon roux*. Museau du précéd.; ventre roux à 2 bandes blanches & extrémité n.; cuisses n.; l. 6 à 7". Au Cap.

BONANA, i. 8^e. *Pinson*; on a aussi appelé *Bonana* un *Carouge* de Cayenne, dit *Cu-jaunie*. V. ce mot à la suite des *Carouges*.

BONASE, q. V. à la suite du mot Aurochs.

BONDRÉE, o. du g. de l'*Épervier*, 33^e. de BRIS. Cet o. ressemble fort à la *Buse*, & il est de la même grosseur; l. 22", h. 18, vol 50. Narines & bec un peu plus l. que dans la *Buse*; iris, jambes & pi. jaunes; sommet de la tête lar., plat & gris; dos brun; ventre blanc tacheté de brun; nid de buchettes garni de laine; vol pesant & presque seulement d'arbre en arbre; esp. de course assez vite en piétant. Cet o. est plus rare que la *Buse*; il chasse aux Mulots, Grenouilles, Lézards, insectes, &c.

BONJOUR - COMMANDEUR, o. de Cayenne & de la Guiane qui paroît à BUF. un *Bruant*, mais que MAU. prouve n'être qu'un *Moineau franc* d'Amér. un peu modifié par le climat. Ce Naturaliste se fonde sur ce que cet o. n'a pas les 2 portions du bec rentrantes comme dans les *Bruans*; sur ce qu'il n'a pas leur tubercule à l'intér. du bec, qui d'ailleurs est plus gros que le leur. Il se fonde encore sur ce que cet o. a le cri aigu & matinal de nos *Moineaux*, & leur habitude de vivre autour des habitations. L. 5''; dessus du cou brun-roux, dos de notre Moineau; gorge d'un blanc-grisâtre, avec un peu de n. au bas, au milieu & vers les côtés; poitrine d'un gris cendré, ventre plus cendré.

BONITE, p. Maquereau-bâtard. V. ce mot.

BONITON, p. de mer du g. du Maquereau; museau pointu; gros ventre; dos d'un bleu foncé, mais brillant, d'où partent des traits n. transv. allant au ventre qui est argenté; pet. yeux dorés; le dernier rayon dorsal très-l.; anale & 2^e. dorsale déclinées jusqu'au milieu, ensuite ascendantes; caudale très-fourchue; l. 2 à 3 coudées. D. 5, 34. P. 20. V. 6. A. 24. ROND., ART.

BONNET (la), i. LIN. a donné le nom de ce célèbre Naturaliste à une Teigne de Suede à ailes blanchâtres ornées de 2 traits d'argent.

BONNET, p. Pélamide.

BONNET CHINOIS, q. 3^e. Guenon.

BONNET CHINOIS, c. Lépas d'ARG. à c. chambrée, intér. très-polie, avec une pointe faillante & repliée dans son sommet intér.; son nom indique sa forme totale extér.

BONNET DE NEPTUNE, zo. du g. des *Madrépores*, forme de champignon renversé, fort h. & parabolique comme une cloche, quelquefois fort gr., & ayant jusqu'à 12 ou 13'' de diamètre. Il est ordinairement un peu oblong & sans tige, tuberculeux & inégal en-dessous. En-dessus il est couvert de lames qui vont du sommet à la circonférence, ou qui se détournent seulement, ou même s'interrompent à la rencontre des étoiles que forment les orifices des cellules de l'animal.

BONNET NOIR, o. Nom de je ne fais quel pet. o. de passage d'Italie & d'Angleterre.

BOOBI, o. Fou.

BOOLLUCORI, o. *Angoli*. V. *Caunangoli*.

BORD ENFUMÉ (le), i. 183^e. Phal.

BORDE, p. *Able*.

BORDÉE (la), r. V. Grenouille.

BORDELIÈRE, p. de lacs & rivières, du g. des Carpes; large & mince; pet. tête pointue, mâchoires rudes, raboteuses & éden-

tées; forme de *Brème*, mais moins gr. & à plus pet. écailles; dos bleuâtre, ventre plus clair; caudale & anale rougeâtres comme dans les Perches; dorsale & pector. brunes bordées de bleu; lig. latér. courbe & marquée de p. jaunes. Chair médiocrement estimée. Ce p., fort sujet à être tourmenté par la *Sangsue-Limace*, aime le bord de l'eau, d'où lui est venu son nom. D. 12. P. 15. V. 10. A. 25. V. *Biorka*. LIN. & ART. l'ont eu en vue en indiquant le *Bullerus*. La description de ce dernier paroît cependant convenir bien peu à la Bordelière, & le calcul des osselets encore moins. D. 11. P. 16. V. 10. A. 40.

BORDURE APLAQUES, i. 42^e. Phal.

BORDURE ENSANGLANTÉE, i. 46^e. Phal.

BORDURE ENTRECOURPÉE, i. 76^e. Phal.

BORDURE MACULÉE, i. 61^e. Phal.

BORGNE, o. *Charbonnière*.

BORIN, o. *Passerinette*.

BOSBOK, q. V. *Antilope*.

BOSOTE, **BOSCOTE**, o. *Rouge-gorge*.

BOSON, c. Toupie d'AD., dont la c. a 8 spires assez renflées, chargées de pet. boutons rangés sur plusieurs lignes. L. 10''' , lar. 7.

BOSSU (le), p. Nouveau g. formé par BLOCH pour un p. qui n'a pas l'ouverture des ouïes à la nuque comme les *Lyres*; qui n'a pas les cirrhes du *Tapeçon*, les piquans de la nageoire dorsale de la *Vive*; ni les ventrales étroites des *Percepierres*. Le caractère positif de ce g. est un dos élevé. L'esp. qui l'a fait former à BLOCH est un p. des Indes qui, dans l'individu observé, n'a que 10'' de l., la caudale comprise, & un peu plus de 4'' de large. Corps mince & couvert de pet. plaques argentines plus liées & plus unies que des écailles, & qui le font paroître couvert d'une feuille d'argent; dos & ventre carénés; gr. tête comprimée, museau émouffé; bouche large; pet. dents en plusieurs rangées; mâchoire infér. plus l. & recourbée; ouverture des ouïes très-large, n'ayant pour opercule qu'une membrane qui va jusqu'aux pectorales. Ainsi ce p. est un Branchiostége. Étant d'ailleurs jugulaire comme ceux auxquels on l'a comparé ci-dessus, mais n'ayant pas les ventrales pointues comme elles le sont dans le g. du Merlan, il demeure dans un g. à part; narines solitaires; gr. yeux à iris supér. bleu, infér. blanc; au-dessus des yeux le dos commence à s'élever, & la nageoire n'occupe que sa partie la plus haute; il est de couleur d'or piqué d'orange; 4 taches n.

rondes sur la carène du dos précédent la dorsale; côtés & ventre à reflets d'or sur l'argent; lig. latér. commençant seulement au-delà des pectorales; anus plus près de la tête; pectorales & ventrales dorées, à bord rougeâtre; dorsale, anale & caudale bleuâtres à bordure jaune. D. $\frac{1}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

BOSSU (1c), r. V. Crapaud.

BOSSUE (1a), r. V. Grenouille.

BOSTRICHE, i. 35°. Coléopt. de GEOF., ant. en masse composée de 3 art. posées sur la tête; sans trompe; corcelet cubique chantant la tête; tarses nuds & épineux. Il faut prendre garde de confondre, comme on l'a fait plusieurs fois, cet i. avec le *Clairon* & l'*Auribe* qui n'ont ni ses tarses, ni son gros corcelet, ni cet enfoncement qui reçoit la tête. On en trouve différentes esp. au Sénégal & ailleurs; mais on n'en connoît que 2 en ce pays.

1. *Le Bostriche n.*; l. 5, lar. 2; pet. tête; ant. de 11 art., dont les 8 premiers ne font que la l. des 3 derniers qui composent la masse; étuis rouges & lisses; forme assez semblable à celle de la *Virillette*; dans les bois.

2. *B. brun*; l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$. Corcelet dentelé; étuis striés & pointillés.

BOT, p. *Plie*.

BOUBACH, q. *Bobak*. Voyez *Marmotte* de Pologne.

BOUBIE, o. *Fou*.

BOUBIL, o., esp. de pet. *Merle* de la Chine, le seul o., dit-on, qui chante en ce pays; plumage brun coupé par une bande n. longit. qui descend du derrière de l'œil à la moitié du cou; bec & p. d'un gris jaunâtre.

BOUBOU, o. *Huppe*.

BOUC, q. 9°. g. de BRIS.; animal domestique ruminant, à pi. fourchus, à 8 incisives supér., à cornes ou simples ou nulles, à l. barbe, à odeur forte; si chaud qu'un seul suffit à 150 *Chevres*, mais cette ardeur ne dure que 3 ou 4 ans.

Le *Bouc* est propre à la génération à un an, & la *Chevre* à 7 mois, mais on attend communément 18 mois. On sait que celle-ci fournit comme la *Vache* un lait sain & abondant; ainsi cette esp. est une des plus utiles, eu égard d'ailleurs à son suif, à son poil & à sa peau; d'autant plus qu'elle est non-seulement très-facile à nourrir, mais aussi robuste que la *Brebis* est délicate. Elle est aussi plus légère & plus adroite que la *Brebis*; elle aime à graver les rochers & les montagnes; elle est sensible & elle s'attache;

même sauvage, ou non domestique, elle ne fuit pas l'homme. Vie de 10 à 12 ans. Chaleur en automne, mais aptitude toute l'année à recevoir le mâle; gestation de 5 mois; elle met bas au commencement du 6°. mois 1 ou 2 *Chevreaux*, rarement 3 & presque jamais 4. **BUF.** croit que le *Bouc* vient du *Bouquetin*; **PAL.** trouve sa souche dans l'*Aegagre*, & **GULDENSTÆDT** dans le *Pafan*.

V. *Pafan*; *Aegagre* & *Bouquetin*. Il faut observer que la couleur & la l. du poil du *Bouc* varie dans le même pays, & plus encore dans les divers climats. C'est ainsi que la *Chevre* en Italie a le poil très-l. & très-blanc. Il y a des *Boucs* & des *Chevres* sans cornes; & il y en a à 4 cornes. Celles de *Guinée* sont plus pet., & celles du nord sont plus gr. que les nôtres. Celles d'*Angora*, d'*Égypte*, de *Syrie*, &c. ont un poil l., frisé & fin comme de la soie. Leurs cornes sont tournées en avant en demi-cercle, & leurs oreilles sont pendantes. Le mâle de ces *Chevres* a les cornes l., en tire-bourre & dirigées horizontalement. Le *Bouc* & la *Chevre* de Juda ont de grosses jambes basses, & ont les cornes assez courtes, & le poil très-court. Selon **LIN.** elles ne sont pas plus gr. qu'un *Cheveau* d'un an; on les a transportés d'Afrique en Amér. **LIN.** & **ERX.** en font une espèce.

CHEVRE DE MADAGASCAR; oreilles l., larges & pendantes sur les joues.

C. DU LEVANT, ou *Mambrine*, variété de celle de *Syrie*, à oreilles encore plus longues, & pendantes; pet. cornes dr.; poil fauve.

C. NAINNE, variété de celle de Madagascar, à jambes encore plus courtes; poils l. & pendans; cornes triang. & très-courtes; en Afrique, d'où on l'a transportée à Surinam.

C. BLEUE. V. la 16°. *Gazelle*.

C. DE CONGO, q. *Chevrotaïn*.

C. DES ALPES, q. *Chamois*.

C. SAUVAGE DU CAP, q. *Condoma*.

C. A MUSC, q. *Musc*.

C. SAUTANTE, q. *Gazelle sautante*, ou 2c. *Gazelle*.

BOUC-DAMOISEAU, q. *Chevrotaïn d'Afrique* de BRIS. *Antilope* de PAL., autrement appelé la *Grimme*, ou *Chevre de Grim*, du nom de l'Auteur qui en a parlé le premier. Naturel timide, taille svelte & agile, jambes minces, cornes dr. n. l. de 3'', sillonnées longit. & assez grosses; gr. oreilles; entre son nez & l'œil se trouve une fossette nue & n. d'où découle une liqueur visqueuse & odorante; femelle sans cornes; épi de

poils sur la tête; queue courte; sans pinceaux aux genoux; poil du corps roide quoique doux, brun en-dessus, blanc en-dessous, gris clair en-devant; taille d'un Daim de 2 mois. En Guinée.

BOUC DE HONGRIE, q. Saiga.

B. DES BOIS, q. *Bosbok*, ou 1^{re}. Gazelle.

B. DES ROCHERS, q. *Bouquetin*.

BOUC, p. On a donné ce nom à la *Mendole* à cause de sa puanteur, & au *Boulerot n.* à cause des appendices qu'il a sous la mâchoire.

BOUC, cr., pet. cancre de la Jamaïque, de forme ovée, couvert de poils épais & de tubercules presque épineux; bec avancé, fendu & garni de franges roides & aiguës; pincés lisses portées par des bras qui ont 2 dents en-dessus; doigts blancs au bout; les 8 pattes velues & armées d'un ongle courbé, aigu & blanc. FAB.

BOUCARDE, c. *Cœur de Bœuf*.

BOUC-ESTAIN, q. *Bouquetin*.

BOUCHARI, o. *Pie-grièche*.

BOUCLÉ (le), p. 2^{re}. *Chien de mer* de BROUS.

1. de 4 pi. Corps couvert de piquans à base large & ronde comme à ceux des *Raies bouclées*; museau saillant & conique; ouverture de la gueule méd.; plusieurs rangs de dents presque carrées; gr. yeux; pectorales larges; ventrales très-loin du museau; dorsales très-reculées; il n'y a point d'anale proprement dite, mais elle paroît remplacée par une nageoire angulaire sous la queue.

BOUCLIER, i. 10c. Coléopt. de GÉOF.; ant. de 11 art. un peu persiliées & grossies au bout; corcelet couvert par une large plaque écaillée en forme de bouclier bordé, mais qui ne cache pas la tête; étuis bordés & convexes; tête allongée, plate & mince, toujours baissée; yeux ovales; 2 gr. dents, & 4 barbillons à la levre inférieure. La larve de cet i. est brune, dure, aplatie, plus étroite vers la queue; elle court assez vite sur ses 6 pattes. On la trouve avec l'i. parfait dans la terre, dans les corps à moitié corrompus, dans le fumier, &c. car le Bouclier aime en général les immondices, & même les excréments; aussi exhale-t-il une odeur fort désagréable. GÉER regarde comme de vrais Boucliers les 3 premiers *Dermestes* de GÉOF.

1. Le *Bouclier n.* à 3 raies & corcelet lisses; l. 4-6, lar. 2-4; étuis à gr. rebords; sur chacun 3 lig. longit. élevées & lisses; le reste chagriné; quand on touche cet i. il cache sa tête sous son corcelet. Dans les bois sur les animaux morts.

2. *Bouclier n.* à corcelet raboteux, l. 5, 6, larg. 2, 3.

3. *B. à bosses*, l. 9, lar. 4 tout n.; ant. plus feuilletées; étuis courts ayant chacun une bosse au milieu, & 3 lig. longit. élevées & lisses.

4. *B. n. chiffonné*, à corcelet raboteux, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2; il a sur ses étuis les mêmes lig. que le précéd., & l'espace intermédiaire est plissé.

5. *B. n. chiffonné*, à corcelet lisse, à cela près, comme le précéd.

6. *B. à corcelet jaune*, l. 6, lar. 2 $\frac{1}{2}$; masse des ant. en feuilles enfilées terminée par un bouton allongé; étuis n. terminés en gouttières; animal ovale & applati.

7. *B. jaune à tache n.*, l. 6, lar. 3, tête, ant., écusson, corps n.; bords du corcelet d'un jaune pâle; étuis jaunes à 2 p. noirs.

8. *La Gouttière*, l. 6, lar. 3, tout n. & uni; ant. peu foliées; étuis à rebords bien marqués. Dans les bois pourris.

9. *Bouclier fauve*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$; étuis finement chagrinés.

10. *B. brun velouté*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$. Le velouté vient de poils courts sur un fond brun n.; l. pattes.

Je ne joindrai à ces 10 espèces indigènes qu'une esp. exotique.

11. Le *Bouclier-Punaise*, l. 4 $'''$; lar. 2 $\frac{1}{2}$; dessus d'un brun marron à rebord roux; dessous tout roux; 6 arrêtes longit. sur chaque étui, & entre elles sont des p. enfoncés; ant. & pattes courtes; corcelet antér. échancré; corps infér. aussi plat que celui des *Punaises* de lit. En Suède.

Le *BOUCLIER FOSSEYEUR* de GÉER, qui mérite d'être connu, est le 1^{er}. *Dermesse* de GÉOF. V. ce mot.

BOUCLIER, c. ou v. crustacé. KLEIN nomme ainsi les *Oursins* d'une des sections de sa classe des Anocysthes plus unis ou moins ornés, & en même tems plus plats, plus larges & plus gr. que les *Turbans*.

BOUCLIER D'ÉCAILLE, c., gr. Lépas d'ARG. à sommet peu relevé, arrondi, uni, quelquefois orné de lig. brunes sur un fond gris-de-lin. On le nomme:

Bouclier à œil de Bouc, ou *B. à œil de Rubis*, s'il s'y trouve un pet p. brillant qui fait l'effet d'un œil.

BOUCLIER, p. DAUB. nomme ainsi le g. du Cycloptere. Ce nom convient mieux au p. auquel celui qui l'a décrit le premier l'a donné. C'est un p. du g. du Silure, sans fausse dorsale; caudale fourchue; 8 barbillons; D. $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$. P. $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$. V. 6. A. 57,

ou 62, selon le calcul de LIN. ou celui de HASSELQUIST. Ce dernier a trouvé ce p. dans le Nil & l'a nommé *Schild* en sa langue, c. à d. Bouclier.

BOUCRAIE, o. *Engoulvent*.

BOUDIN DE MER, i. marin décrit par DICQ., d'une forme très-allongée, mais trop compliquée d'ailleurs pour pouvoir en donner une idée sans le secours de figures. Il a 6'' de l., & il habite un tuyau l. d'1' & gros comme le pouce, de la couleur & de la consistance d'un vieux parchemin. L'animal contient un éthiops encore plus épais que celui de la *Sèche* ou du *Calmar*.

BOUFFE, q. Chien à l. poils fins & frisés, venant de l'accouplement du grand *Épagneul* & du *Barbet*. V. Chien.

BOUFFON (le), i. *Méololoute* d'Italie à tête n., orbites rouffes, corcelet n. bordé de rouille & traversé de 3 lig. de la même couleur; étuis n. pointillés, tachetés de rouille & ayant leur extrémité de cette couleur; jambes de même, les genoux & cuisses postér. avec une raie brune. FABR. nomme de même une de ses *Abelles nomades* des Indes & de la nouvelle Hollande, à corcelet, ventre & jambes variés de n. & de blanc. Le même Naturaliste désigne encore sous ce nom une *Phalène* de l'île de Tabago, à ailes roulées, les supér. fauves, à gros p. blancs entourés d'un anneau bleu; les infér. & le dessous des supér. n. à bord noirâtre.

BOUFFON (le), cr. *Écrivisse* de Groënland à ant. fourchues, bec lancéolé & dentelé, corps peint de différentes couleurs, lisse & cylindrique.

BOUFFRON, zo. *Séchè*.

BOUGNETTE, p. *Tareronde*. V. la Pastenague à l'article Raie.

BOULLEROT, p. *Boulerot*.

BOUILLEUR DE CANARI, o. *Ani*.

BOULANG, p. des Indes, non décrit, caprhaacte alép.; dos jaune rayé de bleuâtre, ventre roux; queue marquée d'un croissant & rouge au bout.

BOULEROT, p. 8^e. g. de GO., par conf. acanthopt thor. écailleux, lancéolé, tête alép. comprimée, pet. bec arqué & obtus, mâchoires dentelées; dents aiguës, yeux au h. de la tête; narines doubles; anus pet. & à l'équilibre; 2 dorsales, la 1^{re}. près de la nuque aiguillonnée, la 2^e. rayonnée & à l'équilibre; ventrales accolées ensemble, roulées en cornes & composée ainsi que l'anale qui est à l'aplomb de la 2^e. dorsale. La plupart des p. de ce g. sont assez pet.,

& vivent au fond de la mer parmi les rochers.

1. *BOULEROT* n., p. de mer & de l'embouchure des rivières, du g. précéd.; robe à fond blanchâtre semé de taches jaunes & de noirâtres, & de bandes n. sur le dos; corps cunéiforme diminuant depuis sa grosse tête au bout de la queue; mâchoires égales & à 2 rangs de dents pointues; écailles rondes, jaunâtres, piquées de n.; nageoires d'un bleu brun, les pectorales courtes, les autres l., & la caudale arrondie; chair assez estimée; l. 5 à 6'', ou comme dit ROND. 8 à 9. Il est, dit-on, assez épais quoique vivant d'algue & de mouffe. D. 6, 16. P. 18. V. 10. A. 12. G. *Niger* de LIN.

2. *B. blanc*, p. du même g., dit aussi *Goujon bleu* à cause de la couleur de ses nageoires; un autre caractère saillant est dans les l. rayons de sa 1^{re}. dorsale; tête comprimée; mâchoires égales; iris blanc; dos rond & brun; côtés blanchâtres; lig. latér. noirâtre; l. 4 à 5''. Dans la Baltique & la mer du nord près des bancs où il vit d'œufs, de p. cr. & c.; ROND. dit que c'est de tous les congénères le meilleur à manger. D. 6, 14. P. 16. V. 12. A. 14. C'est le g. *Jojo* de LIN.

3. *B. de SCHLOSSER*, p. du même g., l. de près de 9''? forme de corps grosse, cyl. & diminuant à peine vers la queue; ventrales réunies en une coquille de 12 rayons; l. tête; front incliné brusquement aux yeux; lèvres épaisses; la 1^{re}. dorsale à 8 aiguillons, la 2^e. à 13 rayons & opposée à l'anale de 12; caudale en hyperbole aiguë; robe d'un brun noirâtre. Ce p. de la Chine, où on le nomme *Cabos*, se tient souvent hors de l'eau sur l'herbe des marécages où il s'élançe d'un lieu à l'autre, dit PAL., par les coups redoublés de ses pectorales & de ses ventrales. Vorace, il poursuit les Squilles & autres petits animaux. Il a pour ce genre de vie 3 facilités, le tissu ferré de ses nageoires, des opercules écailleux & fermant très-bien, & des yeux placés au sommet de la tête & défendus d'ailleurs par une paupière infér. qui remonte au besoin.

4. *B. de KÆLREUTER*, qui ne diffère considérablement du précédent que par le nombre des osselets de ses nageoires, & en ce que ses ventrales ne sont réunies que vers leur base & ne forment pas la coquille; robe d'un gris blanchâtre; l. 5'' 6'''. D. 11, 13. A. 10.

5. *B. de BODDART*; tête plus courte qu'aux précéd.; front convexe & doucement penché; yeux tout-à-fait en-devant; rayons

- interméd. de la 1^{re}. dorsale très-l. ; pectorales arrondies, ventrales en conque & sous les pector. ; dos ardoisé, tacheté de brun, ventre jaunâtre ; l. près de 7". Mer des Indes. D. 5. 25. P. 21. V. 34. On ne peut attribuer qu'à une faute d'impression le nom de Chien de mer donné à ce p. dans la nouvelle Encyclopédie.
6. *B. BOULEROT, TÊTE DE LIEVRE* ; tête courte, gueule de Crapaud, lèvres épaisses ; yeux très-écartés & presque au h. de la tête ; ventrales à 4 rayons dichotomes chacune, & faisant mieux la coquille que dans aucune des esp. précéd. ; robe d'un gris brun ; l. 4". En Amér. PAL.
7. *B. CARPE* ; forme de Carpe, yeux latér. & séparés par une esp. de crête qui va les rejoindre en manière de pli cutané ; robe d'un gris brun ; l. 4" 6"', à Amboine. PAL.
8. *B. DE PLUMIER*, p. des fleuves des Antilles décrit par BLOCH d'après les manuscrits du P. PLUMIER ; mâchoire supér. plus l. ; corps rond & charnu ; grosse tête, lèvres épaisses ; gr. bouche ; iris argenté, la tête est supér. d'un brun-rouge, latér. jaune ; opercules d'une seule pièce ; ouvertures des ouïes lar., membrane branchiale en partie à découvert ; pet. écailles ; dos rond & d'un rouge brun qui se change en jaune vers la lig. latér. ; celle-ci est droite ; ventre blanc ; anus au milieu ; nageoires jaunes, les pector. & la caudale bordées de noirâtre ; ventrales en cornet ; chair estimée ; ce p. multiplie beaucoup. D. 6, 12. P. 12. V. 6. A. 10.
9. *B. DE LA CHINE* ; tête alép. & lisse ; très-pet. dents ; écailles larges & unies ; robe blanchâtre ; tache violette un peu au-dessus des opercules ; caudale un peu arrondie ; les 2 dorsales égales, excepté les derniers rayons de la seconde qui sont plus l. ; pector. lancéolées ; non réunies à leur base, comme le dit DAUB., cette réunion n'étant ni réelle ni possible ; ventrales en cornet. D. 6., 11. P. 18. V. 10. A. 9. *G. Éléotris*. LIN.
10. *B. ANGUILLIFORME*, p. de la Chine, esp. anormale à une seule dorsale ; corps gros & glissant d'une Anguille ; peau demi-transp., de manière qu'on voit les vaisseaux aux travers selon LIN. ; pector. très-pet. & arrondies ; dorsale & anale longit. ; museau de Canard & édenté. D. 52. P. 12. V. 10. A. 43.
11. *B. A DENTS EN PEIGNE* ; autre p. de la Chine, dont les dents infér., au lieu de garder la position verticale, sont presque horizontales & se montrent en-dehors. D. 5, 26. P. 19. V. 12. A. 25. *G. Peëinirostris*. LIN.
12. *BOULEROT DU NIL*. Loche de mer. BOUQUETIN, cr. Cardon.
- BOUQUETIN, q. 3^e. Bouc de BRIS, qui est selon BUF. la foughe primitive du Chamois & du Bouc domestique. V. ce mot. Quoi qu'il en soit de cette idée combattue par PAL. & GULDENSTAEDT, comme je l'ai dit ailleurs, ce Bouc sauvage, mais facile à apprivoiser, est plus gr. & plus fort que le Bouc domestique & que le Chamois. Il aime les rochers & les plus h. montagnes, même couvertes de neige, ou du moins c'est là que nous le voyons habiter. Je fais cette restriction parce que M. GIRTANNER prétend que c'est malgré lui que le Bouquetin a choisi cet asyle, à mesure que la population y a réduit son instinct timide & sauvage. Pour le prouver, ce Naturaliste observe que depuis 200 ans que cet animal est ainsi relégué il dépérit de misère, de faim & de cécité, & il pose en fait que l'espèce ne consiste plus aujourd'hui qu'en une centaine d'individus. Tout le monde a entendu parler de la légèreté avec laquelle le Bouquetin franchit d'un saut les précipices les plus effrayans. Il a en hiver 2 sortes de poil, l'un fin & épais sous un autre extér. & plus rude. Dos fauve parcouru par une raie n. ; l. poils, & l. barbe de Bouc domestique ; grosses & l. cornes presque dr. & crochues seulement au bout. M. GIRTANNER prétend que le Bouquetin des Alpes diffère essentiellement de celui des Pyrénées, de la Sibérie, &c. par l'énorme l. de ses cornes marquées de 2 arrêtes longit. ; il ajoute qu'il s'éloigne beaucoup du Chamois par sa gr. & par ces mêmes cornes à 2 arrêtes, rejetées en arrière & ayant jusqu'à 3' de l., tandis que celles du Chamois ne vont qu'à 9" & sont rondes & portées en avant. Il observe que d'ailleurs la femelle du Bouquetin n'a que 2 mammelles, au lieu que celle du Chamois en a quatre. Enfin il remarque que le Bouquetin a une l. barbe, & que le Chamois n'en a aucune. Ces raisons paroissent peu convaincantes à WAN-BERCHEN ; la différence des cornes & du nombre des mammelles l'embarraße peu, parce qu'il est certain que, dans la même esp., différentes causes peuvent faire varier le volume & la forme des cornes, comme mille exemples le prouvent. Celui des Rats, des Furets, &c. prouve la même vérité par rapport aux mammelles, leur nombre variant de 8 à 10 dans les premiers, & de 5 à 7 dans les seconds. Cependant toutes ces différences jointes à la présence d'une

barbe dans le *Bouquetin*, & au défaut de broffes aux genoux, doivent nécessairement l'éloigner du *Chamois*, où aucun caractère ne pourra servir à former des g. & des esp.

BOURBEUSE (la), r. Voyez *Tortue*.

BOURDIN (gr.), c. Oreille de mer.

BOURDON, Abeille villageoise.

BOURDONNEUR, o. Colibri.

BOURE, o. en quelques provinces *Canard* ;

Bouret, jeune *Canard*.

BOURGEONNIER, o. *Bouvreuil*.

BOURQUEMESTRE, o. 5^e. *Goëland*.

BOURREAU, p. *DUH*. décrit sous ce nom

un p. du g. du *Milan* qui se prend sur nos côtes, vers *St-Jean-de-Luz*, l. de 15 à 18^{''}.

C'est, à ce qu'il paroît, une esp. voisine du *Gurneau* dont ce p. diffère cependant par une plus grande taille, & par un enfourchement osseux placé près du bout de la mâchoire supér. comme 2 cornes transpar. plates, non-pointues, mais striées de façon que les

striées allant jusqu'au bout font paroître ce bout garni de fines pointes; les dorsales peuvent se coucher dans une rainure osseuse & dentelée. *D. 9, 16. P. 11. V. 6. A. 16.*

BOURSE; p. *Coffie-à-perles*; c'est aussi la

Vieille, p. du g. des *Balistes*.

BOURSE-DE-MER, zo. *Alcyon* de la grosseur d'une pomme médiocre, creux, coriace & ferme sous la main tant qu'il est en vie, mais flasque quand on le garde après la mort; d'un vert foncé; profondément sillonné d'un côté par une anfractuosité en vulve; surface garnie de petites papilles pétales. La cavité, selon *PAL.*, est vuide & seulement munie de foies; d'autres foies extér. sont la seule tige qui lie ce zo. aux corps marins.

BOURSE A FEUILLAGE, zo. esp. d'*Holoturie* noirâtre; contractée, elle est oviforme & l. de 4^{''}; dilatée, un des bouts de l'œuf s'élargit, la bouche s'aggrandit & les bras se montrent au nombre de 10, selon *M. GUNNER*, (Mém. de l'Acad. de Suede). C'est la forme que prend alors cette *Holoturie* qui lui a fait donner son nom. Au fond de la mer elle est souvent appliquée aux corps fomarins par sa bouche qui alors lui sert de base, & l'anus se trouve en h.

B. TREMBLANTE, zo. 2^e. *Holoturie* observée par le même, assez semblable à la précéd. excepté que sa forme est plus allongée dans la contraction, l. 5^{''}, sur 15^{''} dans son plus gr. diametre; elle n'a que 7 bras; corps gris, levres rouges; on l'appelle *tremblante*, parce qu'on voit par momens un tremblement universel dans tout son corps.

BOURSE RIDÉE, zo. 3^e. *Holoturie*, plus ronde, plus courte & plus large que les 2 précéd. sa forme est plus analogue à celle d'une bourse à jetons. On ne lui trouve point d'anus; la partie infér. de son corps s'attache fortement aux corps fomarins; la partie supér. où est sa large bouche est environnée de plusieurs rangs de bras qui imitent un feuillage mieux que l'esp. dont le nom indique cette forme; peau rouge & lisse, mais fort plissée dans la contraction.

BOUSCARLE, o. Voyez la 14^e. *Fauvette*.

BOUSIER, i. 4^e. *Coléopt.* de *GEOF.* à antennes en masse à feuillets, sans écusson. Il diffère des *Scarabés* non-seulement par l'absence de cette partie, mais encore par la l. des pattes, sur-tout postér. On le trouve dans les fientes & autres immondices. *GÉER* ne regardant pas le défaut d'écusson comme un caractère générique, place les *Bousiers* dans le g. des *Scarabés*; il va sans dire que la l. des pattes n'a pas dû l'en empêcher. *GEOF.* a trouvé 10 esp. dans les environs de Paris.

1. Le *Bousier capucin*, l. 8, larg. 4^½, semblable aux 9 & 10^e. *Scarabés* dits *Pillulaires*; tête à rebord sous lequel sont cachées les ant. & la bouche; sur cette sorte de chapeau s'élève une corne assez semblable à celle du *Moine*, à la base de laquelle est une petite dent; corcelet partagé par une bande longit.; étuis larges, courts, luisans & sillonnés; tout le corps d'un brun foncé.

2. Le *Hottentot*, l. 7, larg. 5, n. & luisant, chapeau à 6 dentelures, étuis à 6 canelures.

3. *Pet. B. n. cornu*, l. 2^½, 3^½, } Peut-être ne diffèrent-ils que par le sexe; on les trouve souvent ensemble.

4. *Pet. B. n. sans cornes*, l. 1^½, 2, } larg. 1^½, 2.

5. *B. à 2 cornes*, l. 4, larg. 2^½, tête marginée terminée postér., en 2 pet. cornes entre lesquelles s'avance une éminence du corcelet, corps n. bronzé, étuis bruns n.

6. *B. fauve*, l. 2, 2^½, larg. 1^½, 2; étuis à 2 cavités aux bords latéraux.

7. *B. à p. rouges*, l. 3, larg. 1^½, tête marginée, corcelet à 2 éminences antér.; corps n.; étuis striés, à 2 taches rouges chacun.

8. *B. à coutures*, l. 6, larg. 4, corps n.; tête à chaperon; corcelet large, ventre court, 1. pates postér.; échancrures latér. aux étuis.

9. *B. Araignée*, l. 4, larg. 2^½, corps n.; 1. pattes; étuis postér. étroits; extrémités des cuisses postér. épineuses.

10. *B. à cornes retroussées*, l. 4^½, larg. 2^½, noirâtre; cornes minces repliées jusqu'aux étuis.

BOU DE PÉTUN, **BOU** DE TABAC,

o. *Ani.*

BOUTEILLE, cr. gr. Crabe de la mer du nord, d'une forme ovale, presque blanc, à bec recourbé, un peu aigu; la queue comp. de 6 lames, la dernière fendue & garnie de franges; 14 pattes simples, aucune pince selon **FAB.**

BOUTE-QUELON, o. *Mauvis.*

BOUTIS, q. On dit que c'est le nom de petits Rats très-voraces, de la côte d'Or.

BOUTON, c. ou Ver cr. C'est en général un pet. *Oursin*; en particulier c'est un g. d'*Oursins* catocysthes de **KLEIN**, à base circulaire, l'anus près du bord, la bouche au centre. Les uns sont fort élevés, ce sont les *Cônes*, les autres le sont moins & ont la base rentrante, ce sont les *Oursins difcoïdes*.

BOUTON DE CAMISOLE, c. *Limaçon* d'ARG. à bouche aplatie, chagriné, avec des dents, à pet. cordelettes rouges mêlées de p. noirs; c'est le *Vassët* d'AD.

BOUTON DE LA CHINE, c. *Sabot* à fond blanc bariolé de rouge & de brun, s'élevant de 7 étages peu saillans.

BOUTON GRIS, zo. marin que **DICQ.** nomme ainsi pour exprimer sa forme & sa couleur; quelques pet. protubérances sur sa surface environnent 2 orifices dont l'un est la bouche, l'autre l'anus. Il a des viscères & des intestins reconnoissables qui l'élevaient au-dessus de la plupart des zo. dans l'échelle de l'animalité.

BOUTSALLIK, o. *Coucou* brun-tacheté des Indes.

BOUVERET, } o. étrangers qui ont rapport

BOUVERON, } au *Bouvreuil*. V. ce mot.

BOUVIER, o. On a donné ce nom au *Gobemouche*, parce qu'il fuit les bestiaux pour saisir les mouches; on l'a aussi donné quelquefois au *Bouvreuil*.

BOUVIER, } pet. p. de rivière, du g. des

BOUVIERE, } *Carpes*, l. de 2", large de 6", plat & mince pour sa largeur, sans dents, à gr. écailles perlées & un peu jaunâtres, à gr. yeux, aimant la bourbe. On l'a aussi nommé *Rosère*, parce que ses nageoires sont rosées, excepté la dorsale & la caudale qui sont verdâtres. On appelle *Rosé* une variété du même p. encore plus pet.; le dos du *Bouvier* est bleuâtre; pectorales & ventrales à 7 rayons, & **BLOCH** choisit ce caractère comme spécifique. **ROND.** croyoit que quelque pet. que fussent ces p. on les trouvoit toujours pleins d'œufs. Ils sont toujours

amers, dit **JONS.** mais n'est-ce pas parce que, comme le soupçonne **BELLON**, on fait communément crever leur vésicule qui est fort grande?

BOUVREUIL, o. 37^e. g. de **BRIS.** tétradaët. à 3 antér.; doigt antér. uni dans une de ses phalanges à celui du milieu; ongle postér. plus fort; bec gros & court, un peu crochu & convexe, même en-dessous.

BOUVREUIL proprement dit. Cet o. est au moins de la taille d'un gros *Moineau*; long 6", vol 9; partie de la tête & de la gorge n.; le reste de la gorge, la poitrine & le h. du ventre rouges; bas-ventre & couvertures infér. des ailes & de la queue blancs; dos & dessus du cou cendrés; couvertures supér. & pennés de la queue d'un n. violet, la dernière penne de l'aile rouge; mais l'âge met à tout cela des variétés. Chant aisé à perfectionner; nid de mousse placé assez bas dans les buissons; 4 à 6 œufs. On dit le *Bouvreuil* de montagne plus gr. que celui de plaine; on en a vu de blancs en Sibérie, & de n. en France & en Afrique. **BUF.** appelle: **BOUVERON** un pet. o. du Brésil qui lui paroît tenir le milieu entre nos *Bouvreuils* & les *Bees-ronds*, & qui est infér. blanc, supér. presque tout d'un n. changeant en vert; & il appelle:

BOUVERET un autre o. du Cap qui paroît être un pet. *Bouvreuil* n., orangé & blanc. On a aussi donné le nom de *Bouvreuil* au *Dur-bec*.

BOUVREUIL DE HAMBOURG, o. *Hambouvreux*.

BOUVREUX, o. *Bouvreuil*.

BRAC, o. 6^e. Calao.

BRADYPE, q. *Paresseux*.

BRACHIURE, o. On dit que c'est un *Moineau* étranger, mais on ne le décrit pas.

BRAME, p. Brème de mer.

BRANLE-QUEUE, o. *Lavandiere*.

BRAQUE, q. Chien de chasse à museau assez gros & médiocrement l.; fonds du poil blanc, œil perdrix, oreilles plates. V. Chien.

BRASSEM, p. Brème de mer du Cap.

BRASILIEN, i. Pap. grisâtre dont la Chenille vit sur les feuilles du violier.

BRÉANT, o. Bruant.

BREBIS, q. femelle du Bélier. V. ce mot.

BRELOT, p. de la côte d'Aunis, du g. des *Dorades*, décrit par **DUH.**, l. 12 à 18", plus large, même à proportion, que le *Sarge*; tête grosse & courte, gr. yeux, gueule médiocre; tache n. au commencement de la lig. latér.; robe blonde argentée, nageoires blanches; opercules argentés tachetés de rouge.

BRÈME,

BREME, p. d'eau douce, & de mer.

BRÈME D'EAU DOUCE. C'est un p. de lacs & de rivières, du g. de la Carpe à laquelle il ressemble assez; mais il a le corps plus plat, & une pet. tête tronquée; gr. écailles, nageoires d'un violet-noirâtre; dos noirâtre & fort caréné; lig. latér. parallèle au ventre & comp. d'environ 50 p. noirs; côtés variés de blanc, de n. & de jaune. Ce p. a la chair assez molle, & pleine de pet. arrêtes. Il est plus commun, & devient plus gros dans les lacs & les gr. étangs, par exemple en Auvergne, que dans les rivières. **ROND.** dit qu'il arrive à la l. de 5' sur 2 de large, ce qui ne paroît guere proportionné. L'Elbe en offre différentes variétés sujettes au Taenia & à plusieurs vers intestinaux. D. 12. P. 17. V. 9. A. 29. **DUH.** regarde les pet. Brèmes qu'on appelle *Brèmes gardonnées*, parce qu'elles ont les écailles brillantes du Gardon, comme une variété d'âge.

BRÈME DE MER, p. de rivage, du g. des *Dorades*, l. 8 à 10"; pet. dents recourbées en-dedans; iris nacré; lig. latér. formée de 2 rangées voisines de points, à peu-près parallèle au dos; pet. écailles minces & transpar. formant sur l'animal nouvellement tiré de l'eau des ondes longit. à reflets jaunes, cuivreux, rouges & verdâtres; chair moins estimée que celle de la Dorade dont il est facile de la distinguer, la Dorade ayant les dents dr. & assez grosses, & les écailles moins fines; dos sillonné pour recevoir la dorsale; nageoires rouffes. Ce p. offre, dit-on, au Cap & ailleurs plusieurs variétés. D. $\frac{11}{12}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{15}$. Sans doute c'est par une faute d'impression qu'il se trouve dans **DUH.** V. 14. *Sp. rhomboïdes.* **LIN.**

BRENOUD, o. esp. de *Veuve* de l'isle Bourbon, peu connue.

BRESAGNE, o. Effraic.

BREVE, o. d'Asie assez voisin du Merle, & par conf. du g. de la *Grive* de **BRIS**. Elle diffère du Merle par une queue plus courte, un bec plus fort, des pieds plus l., & par les autres points qui dépendent de ceux-là. Cou, tête & queue n.; dessus du corps vert. Mais, en général, les couleurs, leur intensité & leur distribution donnent dans ces o. 4 principales variétés.

1. **BREVE DES PHILIPPINES**, l. 6" 3" seulement, la queue étant très-courte; coqueluchon & queue n.; bas-ventre & couvertures de la queue rosés.
2. **B. DES INDES**, à 3 bandes n. sur la tête; bas-ventre rosé; ventre jaune; gorge blanche, queue bordée de vert.

3. **BREVE DU BENGAL**, à coqueluchon n. varié de sourcils orangés; ventre jaune, queue verte.

4. **B. DE MADAGASCAR**, h. de la tête d'un brun-noirâtre; demi-collier n.; ventre jaune-brun; bout de la queue vert.

BRICCANT, p. *Tapeçon*.

BRILLANTE (la), i. 66°. Phalène.

BRILLANTE (la), c. *Limaçon terrestre* à c. conique transpar. & luisante, d'un fauve jaunâtre, à 5 ou 6 spires; ouverture ovale, bord obtus, pet. levre rosée; animal n. en-dessus, blanc en-dessous, l. 2 $\frac{1}{4}$ ", larg. 1. **MUL.**

BRIN BLANC, **BRIN BLEU**, o. 3°. & 5°. Colibris.

BRISE-MOTTES, o. Motteux.

BRISE-OS, o. Orfraic.

BRISEUR D'OS, o. 6°. Pétrel.

BRITT, pet. p. de mer dont **M. ANDERSON** dit que les Sardines fe nourrissent dans la mer du nord, & **M. HORREBOWS** ne l'a pas démenti, selon la coutume; mais le p. n'est pas décrit.

BROCARD, q. Chevreuil mâle qui a passé 2 ans.

BROCART D'ARGENT, ou *de foie*, c. Rouleau d'ARG. à sommet couronné, bigarré de brun sur un fond blanc. C'est une variété du Salar d'AD.

BROCATELLE, i. 84, 85 & 86°. Phalènes.

BROCHET D'EAU DOUCE, p. du g. des *Anguilles*; corps presque quadrangulaire; l. tête; grande gueule, museau large & applati; mâchoire infér. plus étroite mais plus l. & armée de dents pointues auxquelles répondent celles de la mâchoire supér.; palais garni de plusieurs rangs de pet. dents; dos de couleur foncée; côtés gris tachés de jaune; ventre taché de blanc très-luisant, mais l'âge apporte de la variété dans ces couleurs. Lig. latér. presque dr. & peu marquée; dorsale dorée, tachetée de n. & placée près de la caudale qui est fourchue; anale à l'aplomb de la dorsale; tête percée de 12 trous sans compter les narines. On connoît la fécondité de ce p. & la gr. taille à laquelle il arrive, car il va jusqu'à peser plus de 30 à 40 livres. Quand il a 18" entre les yeux & la caudale, on le nomme *Carreau*, & on en a vu qui avoient 7' de long. On dit qu'il vit plus de 200 ans; mais quoi qu'il en soit d'un terme aussi reculé, il est certain qu'il a la vie très-longue, & si dure qu'on peut l'ouvrir & le recoudre ensuite sans qu'il en meure. Sa voracité est fameuse,

& il l'exerce envers ses semblables quand il manque d'autres victimes. On l'a vu s'attacher aux levres d'un Cheval qui buvoit, se laisser emporter par l'animal galopant de frayeur, & ne pas lâcher prise. JONS. a trouvé dans un Brochet énorme un autre Brochet assez gros qui contenoit un Rat d'eau. On a trouvé aussi plusieurs Canetons dans le corps d'un même brochet. Ce p. est un de ceux qui ont fourni des exemples manifestes d'hermaphrodisme, présentant des œufs d'un côté, & de la laite de l'autre. Il fraie de Février en Avril. D. 20. P. 14. V. 10. A. 17.

Brochet à boucliers, p. de l'Amér. & de l'Asie septentrionales, du même g. Mâchoire infér. beaucoup plus courte; le premier rayon de chaque nageoire garni de 2 rangs de dents; dorsale plus reculée que l'anale; caudale carrée; ventrales près de l'anus; dos large; gr. écailles osseuses & anguleuses, excepté le long de la carène moule du dos où elles sont arrondies, & d'où elles descendent par rangées obliques sous le ventre; corps presque anguilliforme, & d'un blanc verdâtre tacheté, l. 24 à 28". D. 6. P. 11. V. 6. A. 5. E. osseus. LIN.

B. vert, p. de la Caroline du même g.; mâchoire infér. plus l.; dorsale exactement à l'aplomb de l'anale; écailles minces non-osseuses, libres ou non tuilées. D. 11. P. 11. V. 6. A. 17. Comment LIN. qui pour une caudale entière, au lieu d'une caudale fendue, fait un 3^e. Polynême, hésite-t-il ici à reconnoître une esp. différente de la précédente?

B. jaune, p. des mers de l'Amér. sept. du même g. Corps allongé & aminci; gr. gueule; écailles larges & minces; dos jaunâtre, ventre blanchâtre; caudale large & fourchue; l. 16". D. 14. P. 14. V. 8. A. 10.

BROCHET DE MER, 1^{er}. Spet, & aussi Bécune.

BROCHET-DE-TERRE, r. Mabouja.

BROCHET-PERCHE, p. des étangs de Bavière, de Russie, de Hongrie, &c. du g. de la *Perche*; corps allongé & dents fortes du *Brochet*; écailles dures & raies noirâtres de la *Perche*; tête alep. & allongée; gr. gueule & bec émouslé; mâchoire supér. un peu plus l., munie, comme l'infér., de 40 dents inégales; yeux nébuleux; dos rond, taché d'un n. bleuâtre & rougeâtre; côtés argentins, ventre blanc; pector. jaunâtres, les ailes nageoires blanchâtres, les dorsales tachées de n.; caudale fourchue. Ce p. aime les lacs profonds qui communiquent aux rivières;

chair estimée; l. 2 à 4'. D. 14, 23. P. 15. V. 7. A. 14.

BRONZÉ (le), i. 35^e. Papillon.

BRONZÉE (la), i. 1, 2^e. Phalène.

BRUANT, o. 35^e. g. de BRIS. Tétradact. à 3 antér.; bec conique court, les 2 mandibules dr. & entières, & leur bord rentrant en-dedans. Ce g. réunit l'*Ortolan* & le *Bruant*. Aussi ces 2 familles ont-elles le même bec, la même queue, le même tubercule osseux au palais, & le même cri. Mais, en général, le *Bruant* est plus gros que l'*Ortolan*; & il est répandu dans toute l'Europe.

1. *BRUANT DE FRANCE*; plumage jaune varié de brun, de gris & de noirâtre, sur-tout dans la femelle; langue divisée en filets vers le bout; ongle poiter. plus l.; plusieurs pontes par an; nid dans l'herbe sous les buissons, ou sur leur plus basse branche; 4 ou 5 œufs; l. 6" 3"', vol 9" 4"'. Les suivans sont à peu-près de la même taille.

2. *ZIZI*, ou *Bruant de haie*, plumage d'un vert olive, avec du brun, du noirâtre & du jaune qui est moins abondant sur la femelle. Cet o. se trouve dans les pays méridionaux & dans les pays fort tempérés de l'Europe; on le voit souvent mêlé aux *Pinsons* ses commensaux, sur-tout dans les tems pluvieux.

3. *BRUANT FOU*, ainsi nommé de sa facilité à tomber dans toutes sortes de pièges. Plumage roussâtre, avec du gris & du noirâtre; mêmes climats que le précéd.

4. *PROYER*, Bruant de passage qui arrive en France au printems & y habite les champs & les prés; il vole bas alors, mais il s'élève plush. en automne. Il part peu après les Hironnelles. Plumage roux avec du brun & du jaunâtre. BUF. rapporte au Bruant les o. suiv.

1. Le *GUIRNÉGAT*, ou *Bruant du Brésil*, plus jaune que le nôtre; femelle variée de brun. Cet o. est le Moineau-paille de nos oisieliers, selon MAUD.

2. La *THERESE JAUNE*, ou *B. du Mexique* d'un jaune orangé mêlé de blanc sale & moucheté de brun.

3. La *FLAVÉOLE*; front & gorge jaunes, le reste gris; taille du *Tarin*.

4. L'*OLIVE*; gorge orangée, cravate n., le reste olive; à St. Domingue; taille d'un gros Roitelet.

5. L'*Amazone*, fauve & blanchâtre; à Surinam, taille de *Méfange*.

6. L'*Emberize*, dos d'un vert brun jaunâtre marqué de n.; ventre blanc-cendré; bord des ailes d'un jaune vif; à Buénos-Ayres; un peu plus gr. que le précéd.

7. Le *MORDORÉ*, à l'Isle Bourbon; bec brun, pieds jaunâtres; plumage mordoré, taille de notre *Verdier*.
8. Le *GONAMBOUCH*, d'un gris clair, avec une teinte rouge à la poitrine, aux ailes & à la queue; taille de l'Alouette, chant du Rossignol, à Surinam.
9. Le *BRUANT FAMILIER*; tête n.; dos cendré tacheté de blanc; ventre d'un cendré uni; croupion jaune; ailes blanchâtres; taille du *Tarin*; en Asie.
10. Le *CUL-ROUSSET*; couleurs sombres mêlées à du blanc sale & à du gris; taille de notre *Bruant*; au Canada.
11. L'*AZUROUX*. V. ce mot.
12. Le *CALEFAT*, dessus cendré bleuâtre; le reste n. & blanc; taille entre le *Moineau* & la *Linote*; à l'Isle de France. *BUF.* avoit placé dans ce g. un 3^e. o., le *Bon-jour-commandeur*; mais *MAUD.* a fait voir que c'étoit un *Moineau*. Voyez *Bon-jour-Commandeur*. Souvent on nomme abusivement le *Verdier*: *Bruant*.
- BRUCHE*, c. 14^e. Coléopt. de *GEOF.* Ant. filif.; corcelet arrondi en bosse, corps sphéroïde supér. convexe. Cet i. se trouve dans le foin & dans les ras de feuilles seches où sa larve se nourrit, & se métamorphose en se faisant une enveloppe d'un tissu fin, foyeux & blanc, d'où sort l'i. parfait qu'on voit souvent dans les maisons. *GEOF.* trouve en ce pays:
1. La *Bruche à bandes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; ant. plus l. que le corps; yeux saillans; corcelet plein de tubérosités comp. de pet. touffes de poils blanchâtres; étuis striés traversés de 2 bandes de poils blancs; faisant le mort quand on le touche; plus ou moins brun; carnassier.
2. *B. aptere*, l. 1, lar $\frac{1}{2}$, ressemblant à un globe d'un brun marron poité sur des pattes; pet. tête, l. antennes.
- GÉER* regarde ces *Bruches* de *GEOF.* comme de vraies *Vrillettes*, & elles n'en diffèrent en effet que par des ant. plus exactement filiformes. Pour lui il entend par *Bruche* un Coléopt. qui paroît tenir du *Charançon* & de la *Chrysomele*, à ant. filif., mais en massue; à court museau applati & rond au bout, dont les yeux sont antér. échancrés en croissant, à corps lourd & gros, à étuis plus courts encore que le ventre, & dont tous les tarses ont 4 art. garnis de pelottes. Il n'en décrit que 2 esp., la 1^{re}. est la 1^{re}. *Mylabre* de *GEOF.*, la 2^e. est un Coléopt. d'un brun rousâtre, à étuis roux, corps tacheté de gris; ant. dentelées.

BRUIA, o. *V.* le 10^e. o. étranger rapporté à la *Pie-grièche*; le *Bruia* est sa femelle.

BRULEBEC, c. *Scandebec*.

BRULÉE (la), *Pourpre* d'ARG presque toute n., à branches & queue courtes; à ouverture rouge, & à 3 rangs de feuilles.

BRUN (le), r. *V. Crapaud*.

BRUNE (la), *V. Grenouille*. *DAUB.* nomme de même à cause de la couleur de sa robe une *Perche* du Nil à 2 dorsales presque réunies. D. 8. $\frac{1}{2}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

BRUNEAU, p. de mer verdâtre, non-décrit; *KOLBE* le dit aussi gros qu'un *Bœuf*, & il ajoute qu'il poursuit, malgré cette taille pesante, les p. volans.

BRUNET, o. 7^e. *Pinçon*, & 25^e. o. rapporté aux *Merles*.

BRUNETTE, o. 3^e. *Bécassine*.

BRUNETTE, i. 129^e., 177^e. & 187^e. *Phal.*

BRUNETTE, c. *Rouleau* d'ARG. à sommet joint au corps sans arrêtes; marbré de gr. taches brunes sur un fond blanc. *V. Loman*.

BRUNOR, o. 6^e. *Pinçon*.

BRUTIER, o. *Buse* ou *Butor*.

BRUTUS, i. gr. *Pap.* porte-queue d'Afrique, à tête & corcelet n. piqués de blanc; ventre blanchâtre; lig. dorsale n. & côtés piqués de n.; ailes blanches bordées de n.; les infér. fasciées de brun. *FAB.*

BUBALE, q. On a quelquefois & improprement nommé ainsi le *Buffle*; le vrai *Bubale* est une Antilope qui a la taille & les jambes du *Cerf*, de grosses cornes n. permanentes, l. & un peu fléchies dans toute leur l., mais bien plus vers les 2 tiers où elles ont une inflexion subite à angle aigu & arrondi. Là se trouvent quelques rangs d'anneaux du côté le plus l., ensuite un espace lisse, & enfin les mêmes anneaux ont lieu à la base; tête au moins aussi allongée que celle du *Cerf*; yeux au h. & par conf. front court; poil rouge-brun, en fuseau comme ceux de l'*Élan*; queue moins l. de moitié que celle du *Bœuf*; bandes n. longit. au milieu de la face; courant très-vite, vivant en troupes dans les plaines désertes au nord du Cap.

BUCCIN, c. 3^e. g. des *Limaçons operculés* d'AD. qui lui donne pour caractères d'avoir comme la *Pourpre* les cornes renflées, & portant les yeux à leur côté externe, au-dessus de leur racine. Il ne donne aucuns caractères génériques à la coquille, & il seroit difficile d'en déduire quelques-uns de la comparaison des esp. ARG., embarrassé sur les moyens de se tirer d'affaire dans la confusion où il trouvoit les *Rochers*, les *Pourpres*, les *Vis* & les

Buccins, dit ce que ceux-ci ne sont pas, plutôt que ce qu'ils sont. Le caractère générique extér. est, dit-on, la forme de trompette avec une l. queue & un ventre vers le milieu. Mais, comme il l'observe, ce caractère n'est pas constant, y ayant des *Buccins* privés de cette l. queue. Il faut donc, dit-il, joindre à ce caractère celui de la tête qui doit être élevée, & celui de la bouche qui doit être large, allongée & peu garnie de dents. Ensuite il indique les différences de la c. du *Buccin* aux autres c., avec lesquelles on pourroit la confondre. La *Pourpre*, dit-il, a la tête un peu aplatie & la bouche ronde, la queue ordin. cannelée & plus courbe, ce qui l'éloigne de ce que nous venons de dire des *Buccins*. Pour ce qui est des *Rochers*, ils ont la queue moins allongée, & une bouche moins large & encore moins garnie de dents. Quant à la *Vis*, sa forme plus menue & plus allongée, sa bouche aplatie & son défaut de queue la font assez connoître. L'animal du *Buccin* porte à sa tête une trompe avec laquelle il pompe l'eau, fouille dans la vase, & il donne une couleur pourprée dont le réservoir est dans un vaisseau au côté du cou. Outre cette trompe il a une bouche. Il y a aussi des *Buccins* d'eau douce; ils ont, comme ceux de mer, une l. queue, une forme allongée & une bouche serrée; ils sont hermaphrodites du 1^e g. Mais le c. qu'ARG. nomme *Buccin terrestre* n'est pas un vrai *Buccin*; puisqu'il a 4 cornes; qu'il est sans opercule, & ne se ferme qu'avec sa bave.

BUCÉPHALE, i. La *Lunule*, 28^e. Phal.

BUDD, pet. p. blanc des pet. rivieres de Suede, du g. des Carpes selon ART.; anale à 9 rayons & marquée d'yeux rouges; iris rouges; l. 2^{''}. Il se trouve aussi dans les golfes; on l'a mis au nombre des Aphies.

BUFFLE, q. Animal sauvage en Afrique, demi-domestique en Italie; corps d'un très-gros *Taureau* qui n'auroit pas les jambes h. Malgré sa ressemblance extér. avec cet animal, le *Buffle* ne se mêle point avec lui; il refuse même d'allaiter les *Veaux*, éloignement qui est réciproque, mais que l'on a quelquefois surmonté, car des *Vaches* ont été fécondées par des *Buffles*, à Astracan, il y a quelques années; elles ont même mis bas, mais le *Veau* mulet est toujours né mort. Le *Buffle* a un naturel plus dur, plus brusque & plus violent que celui du *Bœuf*, malgré la castration même par amputation. Tête toujours basse & assez pet. pour son gros cou quarré; mugissement très-fort; jambes maî-

gres; queue nue; poil n.; peau épaisse; toupet de poils crépus sur le front; cornes basses & anguleuses. Cet animal revient sur le coup de fuil; la vue du rouge le met en fureur; il aime l'eau; au Mogol on lui fait combattre le Lion. Sa vraie patrie est l'Afr., & ZIM. assure que dans cette partie du monde il n'y a pas un canton où l'on ne trouve le *Buffle* sauvage ou domestique.

BUFOLT, p. de l'Océan septent. du g. des *Coffres*; mais ayant la tête bien plus marquée & plus détachée que celle de ses congénères; elle ressemble à-peu-près à celle des Carpes. Le corps de ce p. est toujours couvert de la bave qu'il jette; il n'a, disent ROND., JONS., &c. ni dorsale, ni anale, ni ventrale; WIL. lui donne aussi les seules pectorales; il est rare, & on ne le mange pas; peau semée de tubercules ronds & durs, entre lesquels sont disposés quantité d'aiguillons; os en forme d'écusson sur la poitrine; c'est le gr. nombre de pet. dents qu'on lui donne qui me le fait mettre au nombre des *coffres* plutôt que dans celui des *Hérissons*.

BUGÉE, q. On dit que c'est le nom d'une esp. de *Guenou*, mais de laquelle?

BUGLE-CORALLINE, zo. V. *Coralline articulée*.

BUJIS, c. *Monnoie de Guinée*. V. ce mot.

BUITRI, o. On dit que c'est un gros o. de proie de l'île de Tercette, mais lequel?

BULIN, c. *Limacon univalve* d'AD. à 2 cornes, les yeux placés à leur racine au côté interne; c'est un pet. c. d'eau douce, l. 1¹/₄''' , lar. 1/4, ovoïde, à spires renflées; unique, fauve, nageant presque toujours à fleur d'eau, hermaphrodite du 3^e g.

BULLBIRD, o. de la côte d'Or, où il est même, dit-on, consacré par la superstition; taille du Roitelet, plumage fauve tacheté de n. & blanc.

BULLE, c. dans KNORR, c'est la *Tonne* en général; mais communément on ne désigne par ce nom que les très-pet. Tonnes.

BUMBOS, r. *Crocodile*.

BUNE, o. BUF. croit que l'o. désigné sous ce nom sur les côtes de Picardie est un *Tourne-pierre*.

BUNETTE, o. *Fauvette* d'hiver.

BUPRESTE, i. 13^e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif., avec appendices considérables à la base des cuisses postér. Communément les mâchoires des *Buprestes* sont plus grosses que celles des autres Coléopt.; leurs pattes sont aussi plus l. & leur course plus rapide. Ils exhalent la plupart une odcur fétide due à

une liqueur brune & caustique qu'ils jetent par la bouche & par l'anus quand on veut les prendre. Le plus gr. nombre d'entre eux, à savoir presque tous ceux de la 1^{re}. & de la 3^{me} famille, manque d'ailes, & ceux qui en ont les ont comme repliées & chiffonnées sous les étuis. La larve est l., cyl. molle, blanchâtre, hexapode, à tête brune munie d'une plaque écailleuse en-dessus, au-devant de laquelle sont de fortes mâchoires. Elle se fait dans le terrain un trou rond où elle attend sa proie, la tête à fleur de terre. On la trouve aussi quelquefois dans le nid des Chenilles processionnaires qu'elle dévore. Après avoir rapporté les esp. décrites par GEOFF. nous verrons ce que GÉER pense de ces *Buprestes*.

1^{re}. Famille. *Corcelet en cœur plus large que la tête, plus étroit que les étuis.*

1. Le *Bupreste n. chagriné*, l. 14''' , lar. 6, 4 gr. antennules.
2. Le *Jardinier*, ou *Bupreste doré & sillonné à larges bandes*, l. 11, lar. 4; tête, corcelet, étuis d'un vert doré, ceux-ci avec 3 larges sillons.
3. Le *Bupreste galonné*, l. 11, lar. 5; le dessous du corps n., dessus du précéd. à moins qu'il ne soit violet.
4. *B. azuré*, l. 7-12, lar. 3-4, d'un n. violet, étuis finement striés; rebord des étuis & du corcelet d'un rouge cuivreux.
5. *B. carré doré*, l. 7, lar. 3; étuis très-larges; ailes, tête, corcelet, antennes, pattes & dessous du corps d'un noir ou violet, ou verdâtre; rebords du corcelet saillans & bronzés; étuis dorés à 16 stries fines.
6. *B. carré de bronze antique*, l. 6, lar. 3.
7. *B. tout n.*, l. 8, lar. 3 $\frac{1}{4}$. Sillon longit. au corcelet, 8 stries aux étuis.
8. *B. n. à pattes rougeâtres*, l. 4-5, lar. 2, corcelet plus en cœur.
9. *B. n. à pattes jaunes*, l. 3, lar. 1.
10. *B. à 6 p. enfoncés*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$, noir verdâtre; étuis à 8 stries & à 3 enfoncemens vers le milieu; ailé.
11. *B. vert pointille*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; vert doré;
12. *B. vert lisse*, } étuis à 8 stries; pattes fauves.
13. *B. à étuis verts & bruns*, l. 3, lar. $\frac{1}{2}$; tête & corcelet verts; ant. & pattes fauves; étuis à 8 stries, verts à la partie postér., fauves à la base.
14. *B. à étuis cuivreux*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; tête & corcelet d'un vert brillant; étuis d'un rouge cuivreux, bord extér. vert.

15. *Bupreste à corcelet cuivreux*; même taille; tête & étuis d'un beau vert.
 16. Le *Chevalier n.*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$, tout n. hors les étuis briquetés, à 9 stries, coupés par une bande transv. n. qui forme une croix n. avec la future.
 17. *C. rouge*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; corcelet large, court & d'un fauve rougeâtre.
 18. Le *Bupreste quadrillé à corcelet rond & étuis striés*, l. 1 $\frac{1}{2}$ -3, lar. $\frac{1}{2}$ -1; tête & corcelet n., celui-ci hémisphérique; étuis noirâtre, à 4 taches fauves, 1 à la base, l'autre au bout.
 19. *B.*, q. à corcelet plat & étuis lisses; même taille; tête n., corcelet fauve bordé, étuis n. à 4 taches fauves pâles.
 20. *B.*, q. à corcelet plat brun & étuis striés,
 21. *B.*, q. à corcelet plat noir & étuis striés,
- } taille du précédent.
22. *B. bleu à corcelet rouge*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; tête & étuis bleus peu striés; corcelet & base des ant. rouges; pattes n. & rouges.
 23. *B. à tête, corcelet & pattes rouges, & étuis d'un bleu noirâtre*; même taille.
 24. *B. n. à taches fauves*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; tête, corcelet & dessous du corps n.; pattes fauves; corcelet en cœur; étuis n. striés, avec chacun 4 taches fauves.
 25. *B. fauve à tête noir*, l. 2, lar. $\frac{2}{3}$; stries légères.
 26. *B. n. sans stries*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, tout noir.
 27. *B. n. luisant*, l. 10, lar. 3 $\frac{1}{2}$; étuis à 8 stries polies & légères; ant. brunes, 2 fois aussi l. que le corcelet.

2^e. Famille. *Corcelet plus étroit que la tête & que les étuis.*

28. *B. vert à 12 p. blancs*, l. 6, lar. 2 $\frac{1}{2}$; dessous d'un rouge cuivreux, 6 p. blancs à chaque étui.
29. *B. à broderie blanche*; même taille; dessus d'un brun verdâtre un peu cuivreux; étuis à 3 bandes blanches ondulées.
30. *B. vert à 6 p. blancs*, l. 4, lar. 1.
31. *B. à mammelons*, l. 2 $\frac{1}{2}$ -3, lar. 1; tête, corcelet, ventre, cuisses & pieds d'un vert brun doré; jambes brunes; étuis à larges p. ronds enfoncés d'où s'élève un petit mammelon rouge cuivreux.
32. *B. à tête cannellée*, l. 3, lar. $\frac{4}{5}$; n. bronzé; mâchoires avancées en bec; corcelet en cœur.
33. *B. à 4 p. enfoncés*, l. 2-3, lar. 1 $\frac{1}{2}$ -1; dessus d'un bronze rougeâtre à taches vertes dorées; dessous n. bronzé; pattes fauves; étuis à 2 cavités.

34. *Bupreste* à 2. p. enfoncés, l. 2, lar. $\frac{4}{7}$ d'un n. bronzé, quelquefois bleuâtre; corcelet étroit avec un sillon; étuis à 8 stries; enfoncement dans la 3^e. après la future.
35. *B. épiscopal*, l. 4, lar. $1\frac{1}{2}$; violet; pattes & ant. brunes.
36. *B. à bandes*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; n., étuis striés, livides vers la future & du devant.
37. *B. bordé*, l. 2, lar. 1; fauve; étuis n.; postér. fauves.
38. *B. taché à corcelet rouge*, l. 2, lar. 1; tête n.; étuis n. striés & antér. marqués d'une tache fauve.
39. *B. lévrier*, l. $2\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; n.; étuis fauves striés; jambes épineuses.
40. *B. à lunules*, l. $1\frac{1}{2}$; n. étuis striés & pointillés; postér. marqués de lunules fauves.
- 3e. Famille. *Corcelet plus large que la tête, de la même largeur que les étuis, avec un sillon longit. au milieu; étuis à 8 stries.*
41. *B. paresseux*, l. 6, lar. 3; n. hors les appendices des cuisses qui sont brunes; corcelet à rebord; ailé; marchant lentement.
42. *B. verdet*, l. 4, lar. 3; rebord moins marqué; tout vert, hors les cuisses & ant. fauves.
43. *B. rosette*, l. 3, lar. $1\frac{1}{2}$ comme le précéd., mais n. bronzé & cuivre de rosette.
44. *B. en deuil*, l. 5, lar. $1\frac{1}{4}$; n. lisse.
45. *B. n. velouté*, l. 6, lar. 2; un vert gris jaunâtre veloute les étuis n.; pattes & ant. presque rougeâtres.
46. *B. n. à pattes brunes*; de même, hors les étuis sans poil.
47. *B. Perroquet*, l. 3-5, lar. 1-2, vert plus ou moins brun.
48. *B. vert à bordure*, l. $4\frac{1}{2}$, lar. 2. Sillon longit. au milieu du corcelet; dessous n.
49. *B. n. à corcelet rouge*, l. 3, lar. $1\frac{1}{4}$; dessous, tête & étuis n.
50. *B. fauve*, l. 2, lar. $\frac{1}{4}$, tout fauve.
51. *B. brun à tête n.*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$.
52. *B. quadrille à mâchoires brunes*, l. $2\frac{1}{7}$, lar. 1, n.; étuis striés avec 4 taches jaunes.
53. *B. à plaques*, l. 3, lar. 1; tête bleue; corcelet fauve; étuis jaunes striés à 6 taches n.
54. *B. n. à pattes brunes*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; étuis striés.
55. *B. à future*, l. 4, lar. 1, n.; pattes fauves.
56. *B. rouget*, l. 3, lar. 1, n.; corcelet, ant., & jambes rouges.
57. *B. brunet*; même taille, n. pointillé, corcelet & tête bruns.
58. *B. à épaulettes*, l. 3, lar. 1 n. strié, jambes pâles, base des étuis marquée de jaune. GEER appelle tous ces *Buprestes* de GEOFF. des *Ca-*

- rabés*, & nomme *Buprestes* plusieurs *Richards* de cet Auteur. En général, il entend par *Bupreste* un Coléopt. à corps allongé; à étuis durs, postér. étroits; à tête globuleuse, dont la moitié est enfoncée dans le corcelet, & dont les yeux sont ovales & peu élevés. Les plus gr. d'Europe ont 9 à 10^{'''} de l., & les plus per. 3 ou 4; mais parmi les exotiques il s'en trouve de très-l., sur-tout celui de Surinam, qui a plus de 2^{''} de l. sur un de large. Je n'indiquerai que les 2 esp. les plus remarquables.
59. *B. velu à touffes de poil*, l. 12, lar. 6 d'un vert doré très-foncé; tête, corcelet, étuis chagrinés, très-raboteux, à touffes de poils jaunes & rouges. Au Cap.
60. *B. rayonnant*, l. 17, lar. 6, doré, cuivreux & luisant; étuis lisses à 4 taches rouges cuivreuses, & une large bande transv. fauve au milieu; devant de la tête d'un rouge cuivreux; occiput d'un bleu violet bordé de vert doré, ainsi que le milieu du corcelet; pattes vertes. Aux Indes.
- Voyez aussi le *Comma* en son rang alphabétique.
- On a nommé abusivement *Bupreste* une *Araignée* accusée de faire, sur les Bœufs qui lavalent, l'effet d'un *Bupreste*.
- BURETTE, o. *Fauvette* d'hiver.
- BURGAU, c. Dans les premières éditions d'ARG. c'étoit une esp. partic. de Limaçon d'Amér. qui fournit une belle nacre; dans la 3^e. édition c'est le 1^{er}. g. des Limaçons à bouche ronde.
- BURGOS, q. Chien produit par le commerce de l'Espagne & du Bassin.
- BUSARD, o. 28-31^e. *Épervier* de BRIS. C'est un o. de proie l. de 22^{''} qui a les ailes presque aussi l. que la queue, la tête blanche, un plumage brun fouetté de blanc & de jaune, le bec & les ongles n., les pi. jaunes, la membrane du bec d'un jaune verdâtre, le cou gros & court, ce qui le distingue des *Milans*; il est moins gros que la *Buse*, mais il est plus courageux; il a aussi le vol plus rapide, & il ne se perche pas comme elle sur les gr. arbres. Il a les jambes plus l. & moins grosses proportionnellement que les autres o. de rapine. Enfin il est aussi avide de p. que de gibier, aussi habite-t-il les terres basses & non les montagnes.
- BUSARD VARIÉ de BRIS., o. *Autour blond*.
- BUSARD ROUX du même, o. *Harpaye*.
- BUSARD ROUX DE CAYENNE de MAUD, o. un peu plus gr. que le *Busard*, queue moins l., tête & h. du cou d'un blanc roussâtre, le

milieu de chaque plume étant taché de brun ; dos brun mêlé de rousâtre au bout de chaque plume ; ventre roux ; première moitié de la queue roulée , traversée de n. en zigzag ; le reste brun.

BUSC, o. *Gachet*.

BUSE, o. 32°. *Épervier* de BRIS. à couleurs peu constantes , le blanc & le brun étant différemment distribués dans les divers individus ; ailes plus l. que la queue. Cet o. est plus commun , plus gr. , mais moins actif & moins courageux que le *Busard* ; il habite les bois où il guette le pet. gibier du h. des arbres ; l. 21^{''}, vol 4 $\frac{1}{2}$ '.

BUTOR, o. 24°. *Héron* de BRIS. à jambes moins l. , corps plus charnu , cou plus garni que dans le *Héron* simplement dit. Cet o. , malgré l'idée attachée à son nom , est moins stupide & plus sauvage que le *Héron*. Il habite les gr. étangs & les marais environnés de bois , seul & guétant sa proie ; ne s'élevant en l'air pour changer de lieu que le soir ; son cri est une sorte de mugissement ; dos brun-fauve traversé de lig. noirâtres ; cou antér. & supér. blanchâtre , inférieur-fauve , coupé de lig. longit. rouffes ; ventre fauve-clair taché longit. de noirâtre ; bec très-fendu , langue pointue & très-courte. V. *Héron*. BUF. rapporte au Butor les o. suivans :

Dans l'ancien continent.

1. Le *Grand Butor* ; cou taché de noir & de blanc , dos brun , ventre roux ; l. 3 $\frac{1}{2}$ ' , h. 4 ; bec l. de 8'' ; en Italie.
2. Le *Petit Butor* , roux pâle rayé de brun ; gorge & queue blanchâtre ; vers le Danube.
3. Le *B. brun rayé* , allez petit , très-brun ; aux mêmes lieux.
4. *B. roux* , assez petit , d'un roux uniforme ; en divers pays.
5. Le *pet. B. du Sénégal* , l. 1' selon BUF. , 7'' selon MAUD. ; dos brun , ailes mêlées de blanc & de rousâtre , ventre blanchâtre.

6. Le *Pouacre* ou *B. tacheté* , fond brun moucheté de blanc , taille de *Cornille*.

Dans le nouveau continent.

1. L'*Etoile* , un peu plus pet. que notre *Butor* , plumage brun semé de taches blanches ; la *Caroline* , la *Jamaïque* , &c.
2. Le *B. jaune du Brésil* , ayant , outre le jaune , du noirâtre , du brun & du blanc sale ; extrémité du bec dentelée ; l. 2' 3''.
3. Le *pet. B. de Cayenne* , gris rousâtre taché de brun n. par lig. transv. en zigzag , l. 1'.
4. Le *B. de la Baie d'Hudson* , roux coupé de brun , h. 2 $\frac{1}{2}$ '.
5. L'*Onoré*. Quoique par ce nom on désigne à Cayenne les divers esp. de *Hérons* ; ces 3 o. paroissent à BUF. se rapporter plus au *Butor* qu'au *Héron*. Fond roux en-dessus , blanc en-dessous , l'un & l'autre coupé de n. en zigzag ; peu infér. au *Butor d'Europe*.
6. L'*Onoré rouge* , un peu plus gr. que le précéd. ; gr. pennes n. ; le reste rayé de roux , de jaunâtre & de brun.
7. L'*Onoré des bois* , noirâtre pointillé de jaunâtre ; h. 3'.

BUTROL, BUTRON, q. Bœuf sauvage de la Floride.

BYARIS, cét. Cachalot.

BYNNI, p. du Nil, du g. de la Carpe, décrit par FORSK. ; forme de Barbeau ; tête un peu comprimée ; corps ové-oblong , tout argenté ; dos descendant sous toute la dorsale , l'abdomen montant de même sur l'anale ; lig. latér. basse & voûtée ; pet. cirrhes au-dessus du museau , un peu plus l. sous la mâchoire infér. ; les 3 premiers osselets de la 1^e. dorsale accolés au 4^e. qui est 10 fois plus gros qu'eux , creusé en gouttière vers sa base & supér. flexible & mou. Caudale fourchue & rouge , blanche à sa base , anale de même ; les autres nageoires blanches à bords rougeâtres ; l. une coudée ; chair estimée. D. $\frac{4}{10}$, $\frac{1}{11}$. P. 17. V. 9. A. 6.



C

C A B

CAAIGOARA, *Pécar*.
 CABARE, o. *Hulote* du Brésil.
 CABARET, o. Voyez à la suite des *Linotes*.
 CABASSON, p. de la Méditer. rapproché du *Lavaret* , non décrit.

C A B

CABÉLIAU, p. Voyez *Morue*.
 CABIAI, } q. que l'on a d'abord donné
 CABIONARA, } pour une esp. de *Cochon* ,
 mais qui s'en éloigne beaucoup. Gr. d'un
 Cochon de 18 mois , tête plus courte , gueule

moins fendue, sans queue, sans défenses, oreilles plus courtes, yeux plus gr.; jambes courtes; l. pi. digités, doigts unis par des membranes; nageant & plongeant bien; aimant l'eau & le p. mais vivant aussi de grains & de fruits; souvent assis sur les pi. de derriere; ayant pour cri un braiement d'Ane; marchant ordin. de nuit & par troupes; courant mal; doux & apprivoisable; à la Guiane; BRIS. en a fait un g. partic. étant tétradact. antér. tri-dact. postér. comme le *Tapir*, mais n'ayant que 2 incisives à chaque mâchoire, tandis que le *Tapir* en a 10.

CABOCHE, p. de riviere du royaume de Siam, non décrit; l. 18''; tête un peu plate & presque carrée. On dit que les uns sont cendrés, les autres noirâtres, & que ces derniers sont les plus estimés.

CABOCHON, c. Lépas d'ARG. à coquille chambrée, avec une languette dans son milieu à l'intér., blanc, mais tout contrefait à l'extér.

CABOS, p. Boulerot de Schloffer. V. ce mot.

CABOT, p. de mer du g. des *Muges*. Grosse tête déprimée, large, courte, écaillée, garnie, de chaque côté d'un osselet âpre qui aide l'animal à se tenir la tête enfoncée dans le gravier pour résister à l'impétuosité des flots dans le gros tems; mâchoires édentées; dos voûté, large & d'un n. verdâtre ou bleuâtre; ventre blanc & saillant; côtés marqués de traits n. des ouïes à la queue; caudale fourchue. Ce p. entre dans les fleuves & les étangs maritimes; il vit de limon, d'herbes & d'eau, & sa chair est peu estimée, sur-tout quand il se tient dans les étangs & les golfes fangeux. Le *Same*, le *Maxon* & le *Chaluc* pourroient bien n'en être que des variétés. Les Italiens font, de ses œufs préparés, la pâte qu'ils appellent *Botargo*; l. 12 à 16''. D. 5 $\frac{1}{2}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. *Mugil cephalus* LIN.

CABOTE, p. Perlon.

CABRIDOS, p. C'est, dit-on, un excellent p. de Teneriffe, mais quel est-il?

CABROLE, p. Derby.

CABURE, o. esp. de Scops du Brésil. V. Duc.

CACABOIA, r. C'est, selon PISON, un serpent du Brésil l. de 4 à 5', de couleur fauve, doux & innocent & qui n'attaque guere que les Poules.

CACALOTI, o. Corbeau du Mexique, varié de n. & de blanc.

CACALOTOTOLT, o. Ani des Savanes.

CACASTOL, o. du Mexique, que BRIS.

regarde comme un *Cotinga*, & BUF. comme un *Étourneau*; taille de ce dernier; pet. tête, l. bec; plumage varié de bleu & de noirâtre. **CACATOTOLT**, o. Catotol. V. à fin de l'art. *Tarin*.

CACATOU, o. Catacoua.

CACHALOT, cét. 2^e g. de BRIS. qui lui donne pour caracteres des dents à la mâchoire infér. seule, & à la supér. des trous propres à les recevoir. Cet animal a 2 pectorales, quelquefois une dorsale, & un évent pour rejeter l'eau. Au défaut de facons, & aux dents près, le Cachalot est une Baleine.

1. Le *Cachalet* simplement dit. L'individu décrit par CLUSIUS avoit 53' de l., & on dit qu'il y en a qui vont à 80'; peau n. sur le dos, ventre blanc; grosse tête antér. aplatie; mâchoire supér. l. de 15', des yeux à son extrémité, l'infér. l. de 7' seulement; dents de 2 à 3'' de saillie, & de la grosseur du poignet, dit BRIS. Cependant CLUSIUS ne leur donne que la grosseur du pousse d'un homme grand & fort; évent de 3' sur le sommet de la tête; mais que mesurent ces 3' est-ce le diametre? cela seroit énorme; est-ce la l. ou h. du canal éjaculateur? mais CLUSIUS l'auroit exprimé dans sa figure; yeux l. de 6 à 7''; pector. l. de plus de 4'; caudale large de 13; sans dorsale vraie ou fausse; du moins BRIS. & CLUSIUS n'en parlent pas, & la fig. du dernier n'en présente aucune. Ou cette description que BRIS. a empruntée de CLUSIUS, & à laquelle en l'analyfant, je n'ôte rien d'essentiel, est incomplete, ou malgré la synonymie cette esp. differe de la suivante observée & décrite au Groënland par FABR.

2. Le *C. à grosse tête*; elle fait près du tiers de la l. totale; gr. gueule; mâchoire supér. plus l. & plus large, emboitant l'inférieure; celle-ci a 2 rangées de dents, au nombre de 40 à 46, fortes, aiguës, l. de 5 à 6'', & larges de 3 à la base; mâchoire infér. dépourvue de dents proprement dites, mais offrant des rudimens de fines dents couchées & placées sur les éminences qui séparent les alvéoles où se logent les dents de la mâchoire inférieure; yeux assez pet. & près des pectorales; celles-ci fort courtes, n'ayant que 16'' de l.; canal éjaculateur au h. du front; cou marqué par un sillon entre la nuque & les pectorales; fausse dorsale, ou tubérosité calleuse & à peu-près triang. & immobile à l'aplomb de l'anus & des parties sexuelles. Cet animal est l'ennemi mortel du

Requin

Requin qui le fuit de très-loin, & n'approche pas même de son cadavre, tandis qu'il accourt avec avidité vers les restes les plus corrompus du corps des autres cétacés. Il nage très-vite, malgré sa masse énorme, car il a plus de 60' de l. C'est son cerveau qui fournit sur-tout la substance appelée *sperme de Baleine*. Voyez la fin de l'art. précéd.

3. **Le Cachalot blanc.** BRIS. s'est trompé en faisant de ce cét. un Cachalot, c'est un Dauphin. V. ce mot.

4. **C. de la nouvelle Angleterre**, aussi gr. que le 1^{er}; dents éloignées l'une de l'autre de 6"; mâchoire infér. très-étroite; pet. yeux; sans dorsale, mais ayant une bosse sur le dos; évent de 12" de diamètre; peau d'un cendré noirâtre. Cette esp. paroît la même que la 1^e.

5. **Le petit Cachalot**, l. 24'; tête ronde, pet. bouche, dents courtes; évent sur le museau; sans dorsale ni bosse.

6. **C. à dents pointues**, l. 70 à 100', dont l'énorme tête de cet animal occupe presque la moitié; pet. yeux; pectorales de 18" seulement; peau noirâtre; bosse fort élevée au milieu du dos; dorsale vers la queue.

7. **C. à dents en faucilles**; taille du précéd.; pector. l. de 3' 6"; dorsale assez l. mais étroite & terminée en pointe; caudale large; mâchoire infér. un peu plus courte, armée de 22 dents arquées; évent sur le museau; peau noirâtre. Ce cét. est le plus dangereux ennemi des Phoques; ils ne peuvent lui échapper qu'en montant sur les glaces, ou en se retirant sur le rivage. Il dévore même, selon FABR. les Marsoins, Dauphins blancs, Baleines à museau pointu, & B. à bec.

8. **C. à dents plates**; encore la même taille; dorsale élevée verticalement comme un mât de misaine; mâchoire infér. plus étroite, mais plus l. selon FABR.; dents plus recourbées & terminées par un plan; évent sur le front. On le prend rarement; on le trouva échoué, il y a 100 ans, sur une des Orcades.

CACHICAME, q. Tatou à 8 bandes.

CACOLIN, o. 3^e. Colin.

CACUI, *Cacuien*, q. Sagoin en général, & en partic. le 1^{er}. dit Saki.

CACUS, i. Sphinx de Surinam; ailes dentelées n., à 3 raies pâles; les ailes infér. jaunes rayées de n. FAB.

CADOREUX, o. Chardonneret.

CADRAN, c. Limaçon à bouche aplatie d'ARG. dont la vis est travaillée dans son enfoncement, & qui a le dessus de la base bordé d'un liseré blanc sur un fond brun.

CAGADO, r. Jabéti.

CAGAREL, p. Mendole.

CAGNOT, p. Milandre; le *Cagnot bleu* est le Glaucque.

CAGUI, q. Saki, 1^{er}. Sagoin.

CAHUITAHA, o. cri & nom de l'*Anhima*, près de la rivière des Amazones.

CAICA, o. On a quelquefois donné ce nom aux *Perriches* en général; BUF. le donne à un o. qui, par sa taille, tient le milieu entre les *Papegais* & les *Perriches*, comme le *Maïpouri* qui est plus grand, mais auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup. On le voit tous les ans arriver à Cayenne, sans savoir d'où il vient; coëffe n. dans laquelle les yeux sont placés; cravate fauve; corps d'un beau vert, qui est relevé de bleu sur les ailes.

CAITAIA, q. *Saimiri*. V. le 5^e. Sapajou.

CAILLE, o. 14^e. *Perdrix* de BRIS. esp. qui se rapproche de la *Perdrix* proprement dite, étant comme elle un o. pulvérateur, à ailes & queue courtes, courant vite; à bec de Gallinacé, à plumage gris moucheté de brun, à tempérament lascif. Mais il diffère de la *Perdrix* en ce qu'il est plus pet., en ce qu'il n'a pas d'espace nu derrière les yeux, ni de fer-à-cheval sur la poitrine, & en ce que ses yeux sont plus petits; leur voix & leurs instincts sont différens; les mâles des *Perdrix* crient avant de se battre, & ceux des *Cailles* crient en se battant; la *Caille* est plus grasse, elle vit moins longtemps, elle paroît avoir moins de ruses & moins d'aptitude à se familiariser que n'en a la *Perdrix*; elle ne va point par compagnies, elle est voyageuse, & c'est pour nous un o. de passage. On la trouve dans tout l'ancien continent. Nid en terre, garni de feuillages, contenant 12 à 20 œufs; incubation d'environ 3 semaines. BUF. reconnoît les esp. suivantes outre la commune.

1. **Le Chrokiel**, ou gr. *Caille de Pologne*; elle ne diffère de la nôtre que par sa gr.; ainsi ce peut n'être qu'une variété.

2. **La Caille des Isles Malouines**, bec plus gros, plumage plus brun que dans notre *Caille*.

3. **La Fraïse**, ou *Caille de la Chine*, ou des *Philippines*, fraïse blanche sur un plumage très-brun.

4. **Le Turnix**, ou *Caille de Madagascar*, plus pet. que notre *Caille* & tridact. à 3 antér. comme un pet. nombre d'autres esp.; tandis que les autres sont comme la *Perdrix* tétradact.; dos rayé transv. de cendré, de n. & de roux; ventre blanc, gorge n.

6. *Le Réveil-matin*, Caille de Java, un peu plus gr. que la nôtre, même plumage, bec plus allongé, voix plus grave; très-appri-voisable; tombant comme en léthargie dès qu'elle manque du soleil, & mourant au moindre froid.
- A ces esp. MAUD. joint les suivantes.
7. *Caille à gorge blanche*, un peu plus pet. que notre Caille; occiput noirâtre, joues d'un n. qui descend sous le cou; raie blanche montant du bec à l'œil, & revenant aux côtés du cou; dos brun transv. ondé de noirâtre; ventre blanc falerayé de n. en zigzag. MAUD. soupçonne que cet o. est d'Amér.
8. *C. de Cayenne*, que le même Naturaliste a décrite le premier; occiput blanchâtre, gorge fauve, demi-collier d'un blanc sale; plumes du ventre n., terminées de blanc; dos & ailes variés de n. & de gris; plus pet. que notre Caille.
9. *C. brune de Madagascar*; tête & dessus du cou n. & roux; poitrine & ventre d'un roux clair varié de n. qui borde chaque plume; taille de notre Caille.
10. *C. (pet.) de Gingi*, o. de la côte de Coromandel, plus pet. d'un tiers que notre Caille, décrit par M. SONNERAT; tête n., joues roussâtres; gorge blanche, infér. barrée de n.; dos d'un roux marron varié de n.; plumes du ventre d'un jaune rougeâtre, marquées, chacune longit. de n.
11. *C. (gr.) de la Chine*, décrite par le même, beaucoup plus gr. que notre Caille; occiput gris transv. rayé de n.; joues rousses coupées d'une raie blanche; dos gris à bandes transv. n.; plumes du ventre roussâtres, avec chacune une bande longit. blanchâtre.
12. *C. (gr.) de Madagascar*; 2 fois aussi gr. que notre Caille; gorge, poitrine & ventre n.; celui-ci moucté de blanc; ailes variées de brun, de n., de roussâtre & de jaunâtre.
13. *C. (gr.) des Isles Malouines*, plus voisine de la Perdrix que de la Caille par la taille; milieu de chaque plume n., bordé de fauve à la gorge, & de gris sur le dos; le fauve & le gris encore bordés de noirâtre; ventre blanc. MAUD. l'a décrite le premier.
14. *C. tridact. de Luçon*; tête & cou n. & blancs; poitrine mordorée, ventre jaunâtre, dos d'un gris noirâtre; aux Indes; M. SONNERAT.
15. *C. (pet.) de Luçon*; selon le même plus pet. qu'un Moineau franc; dos n.; un peu de gris sur l'aile; ventre jaunâtre transv. rayé de n.; gorge blanchâtre latér. bordée de roussâtre.
16. *Caille de la nouvelle Guinée*, décrite par le même, taille de la 10^e.; plumage brun, plus foncé sur le dos; gr. penes de l'aile n. pi. grisâtres.
17. *C. des Moluques*, décrite par le même; presque aussi pet. qu'un Tarin; gorge n., infér. blanche; ventre ardoisé; dos brun à pet. traits longit. n.; bec l. dr. conique & non supér. convexe comme dans les autres Cailles; ce qui fait penser à MAUD. que peut-être cet o. & les 3 précéd. qui, selon les fig. de M. SONNERAT ont ce même bec, pourroient-ils composer un g. particulier.
- Caille blanche*, o. Variété de la taille commune.
- C. de la Louisiane*, o. Colenicu.
- C. du Bengale*, o. Breve.
- C. du Mexique*, o. Goyolcos. V. 4^e. Colin.
- C. (gr.) du Mexique*, o. gr. Colin.
- C. huppée du Mexique*, o. Zonécolin. V. 1^{er}. Colin.
- CAILLETOT, p. pet. Turbot fort estimé.
- CAILLEU, pet. p. des Antilles, semblable en petit à notre Sardine; tête grosse relativement au reste du corps; gr. gueule; iris argentin; ouïes d'un rouge foncé, frangées ou pectinées; dos bleu; ventre blanc; caudale fourchue; plusieurs fausses lignes latér.; carène du ventre en scie; écailles imbriquées, assez gr. pour la taille du p. qui n'a que 2 à 4" de l. & 8 à 10" de large. Il va frayer aux embouchures des ruisseaux & rivières, & il offre alors une gr. ressource aux Negres. D. 17 ou 18. P. 14. V. 8. A. 15. DUH.
- CAILLEU-TASSART, p. de l'Océan des 2 Indes, du g. de l'Alose, décrit par DUH. & BROUS., fort semblable à l'*Alose-Carpe*, excepté que la courbure de son ventre continue dans le milieu, au lieu d'y être aplatie; il a aussi en général, les nageoires moins larges; suite de p. bruns sur le dos, un à chaque écaille; du reste les couleurs de l'*Alose-Carpe*, & le même prolongement du dernier rayon de la dorsale; lig. latér. perlée; carène du ventre en scie; pector. & ventrales blanches, anale écailleuse; l. 7 à 12". D. 17. P. 16. V. 8. A. 28.
- CAKANEL, p. Mendole.
- CAKATO, *Kakatovès*, o. Catacoua.
- CALABOTE, r. Salamandre aquatique.
- CALABRIA, o. Grêbe huppé.
- CALAMITE, r. *Crapaud* moins épais & moins large que les autres, à dos olivâtre marqué d'une ligne jaunâtre longit., & garni de pustules brunes sur plusieurs rangées, celles de la tête sont rougeâtres & plus rappro-

chées ; flancs jaunâtres variés d'une bande orangée ; pattes cendrées mouichetées d'olive ; sans membranes aux pi. postér. ; 2 faux ongles aux paumes des mains. Cet animal à l'aide de ses crochets s'éleve à 2 & 3' en grim pant le long des murailles & des terrains coupés à pic , pour se retirer dans des trous. Il vit de jour en société ; il court presque comme un Rat , & saute presque comme une Grenouille. Dans sa colere il exhale une odeur de poudre brûlée ; de nuit il crie autour des marais ; en Allemagne.

CALANDRE, o. 8^e. *Alouette* ; en quelques provinces *Cochevis*, ou 11^e. *Alouette*.

CALANDROTE, o. tantôt *Mauvis*, tantôt *Litorne*.

CALAO, o. 61^e. g. de BRIS. C'est un o. des Indes & de l'Afrique, rétrad. à 3 antér. ; doigts latér. presque égaux à celui du milieu auquel ils font à demi-unis ; bec énorme, mou & fragile comme celui des *Toucans*, & portant encore en-dessus une appendice mince, légère, flexible & plus ou moins considérable selon les esp. excepté dans la 1^{re}. **BUF.** reconnoît les suivantes :

1. Le **TOCK** ; gros bec rouge sans appendice ; plumage noirâtre & blanchâtre ; l. 20'' , très-sauvage ; au Sénégal.

2. Le **CALAO DE MANILLE** ; un peu plus gr. que le *Tock*, bec l. de 2 ½'' , appendice en léger feston sur la mandibule supér. ; tête n. & blanche ; plumage brun & blanc.

3. **C. DE L'ISLE PANAY**, taille d'un gros Corbeau, bec l. & en faux, appendice qui en occupe la 1^{re}. moitié, latér. applatié, supér. en arriere ; ailes d'un n. verdâtre changeant ; poitrail d'un brun-rouge clair.

4. **C. DES MOLUQUES**, l. 2' 4'' , jambes basses, bec l. de 5'' sur 2 ½ d'épaisseur ; appendice antér. applatié, poitér. étendu jusques sur la tête où elle s'arrondit ; gorge n. à collier d'un gris-blanc sale, cou maron-clair ; dos brun ; poitrine & h. du ventre noirâtre mêlé de gris ; bas-ventre fauve-clair ; ailes n.

5. Le **CALAO DE MALABAR**, taille de Corbeau, l. 2' 6'' à cause du bec l. de 8'' , large de 2 ; appendice allant de la base à 2'' du bout, haute de plus de 2'' , ce qui en donne 4 au bec total, presque tout n. en-dessus, blanc en-dessous.

6. Le **BRAC**, ou *Calao d'Afrique*, très-gr. ; le bec & la tête seuls ont ensemble 18'' de long ; ce bec est remarquable par son appendice prolongée antér. en maniere de corne, & poitér. en s'arrondissant sur la tête ; plumage tout n.

7. Le **CALAO D'ABYSSINIE**, encore plus gr. que le *Brac*, l. 3' 2'' ; bec l. de 9'' ; appendice en demi-disque de 30'' de diam. ; pi. h. de 5'' 6'' , plumage n. mêlé de blanc & brun aux ailes.

8. **C. DES PHILIPPINES**, taille d'une Dinde, bec l. de 9'' , épais de 2'' 8'' ; appendice rougeâtre, l. de 6'' sur 3 de large ; blanc & n. ; bec rougeâtre.

9. **C. A CASQUE ROND**, gros bec l. de 6'' sans courbure ; appendice presque ronde, h. de 2'' , de 4 avec le bec, d'un rouge vermillon ; on ne connoît que le bec de cet o.

10. **C. RHINOCÉROS**, beaucoup plus gr. qu'un Corbeau, & n. comme lui ; appendice rouge & jaune, l. de 8'' , large de 4 à la base, & élevée en corne ; aux Philippines, à Java, Sumatra, &c.

CALATTI, o. d'Amboine, à peu-près de la taille de l'Alouette, & chantant agréablement ; orné d'une huppe n. ; côtés de la tête & poitrine bleus ; dos n. varié d'azur ; ouvertures des ailes bleues avec une tache pourpre ; penes variées de vert, de bleu & de n. ; **BRIS.** en fait un *Tangara* ; sa patrie fait soupçonner à **BUF.** qu'il n'en est pas un.

CALCAMAR, o. Voyez à la suite des Manchots.

CALCHIS, o. dont parlent les anciens, & que **BELON** croit être l'*Oiseau-St-Martin*.

CALCINELLE, c. Came d'AD., l. de 9'' , large de 18, profonde de 4 ; mince & à sommet peu marqué.

CALDERON, cét. non décrit, que l'on dit être le Souffleur.

CALEÇON-ROUGE, o. Couroucou à ventre rouge.

CALEMAR, r. Serp. d'Amér. du 3^e. g. ; couleur livide interrompue de bandes brunes étroites & variées de p. bruns.

CALENDRE, i. Charanfon.

CALET, p. du g. des *Dorades*. Robe plus argentée que celle du *Pagel* ; corps plus allongé & cependant plus charnu ; tête plus grosse, museau moins pointu, & sur-tout yeux énormes, car un p. de 12'' de l. a des orbites de 18'' de diam. selon **DUH.** Gr. gueule dont l'inter. est d'un rouge de vermillon ; écailles du dos argentées & bordées de pourpre ; ventre d'argent ; lig. latér. fort rouge, traversant vers la naissance une gr. tache d'un n. verdâtre ; nageoires rouges. Ce p. est plus rare & plus estimé que le *Pagel*.

CALFAT, o. 12^e. esp. étrangere rapportée au Bruant. V. ce mot.

CALI-CALIC, o. Voyez le 10^e. o. étranger rapporté aux Pies-Grièches.

CALICTE, p. Tamoata.

CALLINETTE, p. Perlon.

CALLIOPE, i. Pap. des Indes, semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont jaunes, les supér. à 3 lignes, les infér. à 3 bandes noires, LIN.

CALLIQUE, p. Célerin.

CALLITRICHE, q. 6^e. Guenon. ERX. donne le même nom au g. que BUF. appelle Sagouin.

CALMAR, Pol. d'une forme très-oblongue, couvert d'un os moins large que celui de la *Sèche*; cet os au lieu d'être friable & spongieux comme celui de ce dernier Pol. est élastique & transpar. L'animal, qui est fort analogue lui-même à la *Sèche*, a 10 bras rangés autour de fortes levres qui enserment un bec dur & crochu. Il a une esp. de demi-vol qu'il exécute par des appendices en forme d'ailes placées au ventre. Il a, outre ce vol, un autre moyen d'échapper à ses ennemis, en troublant l'eau par l'émission d'une liqueur n. comme de l'encre. Il vit de pet. p. & de pet. cr. qu'il saisit avec ses bras garnis d'une quantité de suçoirs dont l'effet total est d'une gr. force.

CALYBÉ, o. 6^e. *Oiseau-de-paradis*.

CAMAA, q. *Bubale*.

CAMAIL, o. 7^e. *Tangara*.

CAMARIA, o. *Hirondelle acuti-penne* de Cayenne.

CAMARIPUGUACU, p. de riviere du Brésil, du g. de l'*Alose*, à gr. écailles ovales, serrées, nacrées, plus bleues sur le dos qui est presque dr.; gr. gueule édentée qui peut s'ouvrir de 6''; gr. yeux, pectorales triang. l. & accompagnées, chacune, d'une pet. fausse nageoire; ventrales larges & triang.; caudale large & fourchue; près d'elle est l'anale qui est écailleuse; à l'aplomb de celle-ci est la dorsale triang. munie d'une appendice l. & ronde comme un cable, dirigée horizontalement vers la queue; toutes ces nageoires sont argentées, l. 11 à 12', & grosseur d'un homme, selon MARC. V. *Alose-Carpe*.

CAME, c. 4^e. g. des *Conques Bivalves* d'AD. 2^e. famille des Bivalves d'ARG. à c. raboteuse, dont les 2 battans sont également élevés, plus convexe que la c. des *Huitres* avec lesquelles on la trouve souvent; rarement attachée à d'autres corps; plus ronde, plus épaisse que la *Telline*. AD. divise ses *Cames* en rondes, en ovales régulières & en ovales irrégulières qui ont un de leurs bords ondulé ou replié. Il nomme les premières

vraies Cames, les secondes *Palourdes*, & les troisièmes *Lavignons*. Toutes ont leurs battans égaux & leur sommet en volute. Ces c. vivent plus ou moins enfoncés dans le sable, selon que leurs trachées sont plus ou moins l. Ces trachées sont des tuyaux charnus & cyl. qui sortent de l'extrémité supér. du manteau, & qui sont couronnés à leur extrémité par une membrane transpar. bordée de pet. filets. L'animal aspire l'eau par une de ces trachées, & il la rejette par l'autre. Quelquefois les 2 trachées extérieures se réunissent intérieurement en une seule qui alors est divisée en 2 par une cloison. La *Came* a un pi. large qui sert à pousser en avant son corps & sa c.

La *CAME DES RUISSEAUX* de MUL. est une *Telline* à c. globuleuse, lisse, de couleur variable, environnée d'une côte n.; transpar., à peine striée à l'œil nu; intér. bleuâtre; les dents latér. de la charnière assez l., les intermédiaires à peine visibles; diam 4''.

CAMÉLÉON, r. *Lézard* du 3^e. g. de DAUB. des lieux ombragés de l'Inde & de l'Afrique, dont on a débité beaucoup de fables. Il a la tête comprimée, avec une faille supér. en coqueluchon; la nuque déprimée; les yeux presque tout couverts d'une membrane épaisse; la langue étroite & l. comme un ver; la gueule très-fendue, & presque toujours fermée, de façon que l'animal ne respire que par les narines; les mâchoires sans vraies dents, c. à d. sans dents séparées; le corps plat, excepté le dessus de l'épine qui est relevé en carène par des lames coniques séparées, & placées depuis la tête jusqu'au milieu de la queue. Au lieu d'écailles, cet animal est couvert de tubercules. Ses pi. sont pentadact, mais leurs doigts sont réunis par 3 & par 2. Marche très-lente; queue prenante dont il s'aide en montant aux arbres; l. 6'' sans la queue qui en a 5; la grosseur du corps varie par des dilatations & des contractions anormales plus ou moins répétées, & il subit divers changemens de couleur qui paroissent relatifs à cette dilatation ou à ce resserrement de sa corpulence, ainsi qu'à ses divers mouvemens intérieurs, au chaud, au froid, à l'absence, à la présence & au degré de la lumière. A l'ombre, en repos & dans son moyen état de corpulence il est, dit-on, d'un gris bleuâtre, ou selon M. D'OPSONVILLE, d'un vert mêlé de jaune & de bleuâtre. Ce voyageur semble trop restreindre les changemens de couleur de cet animal, d'autres les étendent peut-

être trop. Quoi qu'il en soit, il les explique d'une manière qui paroît satisfaisante. Le sang du *Caméléon* est, dit-il, d'un bleu violet, & sa peau, ainsi que les tuniques de ses vaisseaux sont jaunes. Par conséquent selon que la passion ou une impression quelconque fera passer plus de sang du cœur à la surface & aux extrémités, le mélange du bleu, du violet & du jaune doit produire différentes couleurs à travers l'épiderme qui est transp. Explication plausible, sur-tout si l'on y joint les gonflemens ou resserremens de la corpuence, cause dont M. D'OPSONVILLE ne parle pas. Cet animal vit d'i. qu'il attrape avec sa langue visqueuse qu'il allonge de plusieurs pouces.

CAMÉLÉON, i. C'est la nymphe de la *Mouche-armée* en général, & c'est en partic. la 1^{re}. *Mouche-armée*.

CAMELÉOPARD, q. *Giraffe*.

CAMPAGNOL, q. *Mulot à courte queue* de BRIS. que BUF. a nommé *Campagnol* pour le séparer du *Mulot*. C'est un pet q. l. de 3", sans la queue qui en a un seulement; grosse tête. Commun dans les bois, les prés, les champs & les jardins; il s'y creuse des trous où il fait des provisions de grains, de glands, &c. & où il dépose au printems, & en été sur un lit d'herbes, ses petits au nombre de 5 à 8. Quand il est réduit à vivre de racines il attaque & mange les semblables; & il est lui-même la proie des *Mulots*, du *Renard*, des *Belettes*, &c. On a assuré à PAL. qu'on pouvoit l'éloigner des sillons en y glissant çà & là des feuilles d'Aune.

CAMPULOTE, c. *Tuyau* de mer en Spire disposées comme celles d'un tire-bourre.

CAMURI, p. du Brésil, du g. de la *Perche* ?

BLOCH le place dans la synonymie du *Guara*, mais le *Guara* qui est apode ne m'offre rien qui m'appelle à le rapporter au *Camuri*. Celui-ci est l. de 2', large de 11"; il est assez semblable au *Lubin* ou *Loup de mer*, n^o. 2; tête l. de 6"; gr. yeux dorés; la 1^{re}. dorsale rentrante à volonté dans une rainure l. de 3"; les 2 pectorales de la même l.; les ventrales & l'anale l. de 4"; caudale fourchue; écailles argentées, avec un mélange d'or sur le dos; nageoires dorées tachetées de brun.

CAMUS (1e), r. V. *Serpent*.

CAN, o. *Mauvis*.

CANADELLE, p. Selon DUH. c'est un mauvais pet. p. analogue aux *Tourds*, l. de 4 à 5", dos brun, ventre blanc, le tout taché de brun plus foncé. Dans la Méditer.

CANARD, o. 107^e. g. de BRIS. C'est un pal-

mipède tétradact. à 3 antér., voyageur, mais plus de nuit que de jour, même quand il ne s'agit que de petits voyages d'un étang à un autre. Il va passer l'été dans le nord des 2 continens. Le mâle est plus gr. que la femelle, & il a aussi un plumage plus varié & plus riche en couleur. Le *Canard sauvage* a l'estomac extér. plus arrondi; dans le *Canard domestique* il forme un angle. Dans le 1^{er}. les écailles des pi. sont plus fines, les membranes plus minces, les ongles plus aigus, les jambes plus déliées que dans le 2^e. L'un & l'autre subit annuellement une mue presque subite, après la pariade & la nichée. A cette époque leur voix est affoiblie comme les couleurs du plumage. Un des caractères distinctifs les moins équivoques dans le Canard est un bec dentelé, plus large qu'épais & terminé par un ongllet corné plus dur que le reste; queue très-courte, & jambes très en arriere. BUF. divise la gr. famille des Canards en 2 tribus, dont la 1^{re}. renferme toutes les gr. esp. ou les Canards proprement dits; le 2^e. les pet. esp. que l'on nomme *Sarcelles*. V. ces dernières au mot *Sarcelle*.

1. Le *Canard musqué*. C'est le plus gr. des Canards; l. 2'; plumage n. brun à reflets rougeâtres, lustré de vert, & coupé d'une large tache blanche sur les couvertures de l'aile; peau nue à papilles rouges autour des yeux; cette peau va couvrir une partie des joues & former une caroncule à la racine du bec; celui-ci est rouge barré de noirâtre; les plumes étroites de l'occiput prolongées & un peu retournées forment une huppe; femelle un peu plus pet. que le mâle; le plumage de cet o. s'est éclairci en domesticité; il est même quelquefois devenu blanc; odeur de musc. Malgré le nom de *Canard de Barbarie*, sous lequel cet animal est vulgairement connu, il est originaire d'Amér.

2. *C. siffleur*. Voix très-aiguë au lieu de la voix basse des autres Canards; plus gai, plus agile, moins gros que le Canard commun; bec plus court & moins gros; plumage assez beau hors de la mue qui commence à la fin du mois de Juillet, & nuit à la voix & à ses couleurs, mais ne l'empêche pas de voyager; bec bleu à pointe n.; tête & h. du cou roux; dos blanc liseré finement de pet. zigzags noirâtres; premières couvertures de l'aile blanches, les suivantes d'un vert bronzé; épaules d'un roux pourpré. On croit que c'est cette esp. qui se trouve en Amér. sous les noms de *Wigeon*, de *Vingeon* & de *Gingeon*.

3. *Siffleur huppé* ; plumes rouffes relevées sur la tête ; taille de notre Canard sauvage ; cou & gorge roux ; le reste n. gris & blanc.
 4. *S. à bec rouge & narines jaunes* ; taille h. ; plumage brun-marron nué de jaune foncé ; poitrine grife. En Amér.
 5. *S. à bec n.* ; jambes & cou plus l. que dans ses congénères ; plumage brun ondé de rouf-sâtre ; pet. huppe de plumes n. peu relevées. Antilles & Amér. sept.
 6. *Le Chipecou ou Ridenne* ; plus pet. que notre Canard sauvage ; plumage richement varié de n. , blanc & marron rougeâtre ; bec n. ; de passage dans presque toute l'Europe.
 7. *Le Souchet* , ou le *Rouge* ; gr. & large bec dilaté en cuiller par le bout ; un peu plus gr. que notre Canard sauvage ; tête & moitié du cou d'un beau vert ; dos blanc & d'un bleu tendre ; poitrail blanc ; ventre roux ; chair rouge crue ou cuite ; de passage dans presque toute l'Europe.
 8. *Le Pilet* , ou *Canard à l. queue* ; gris tendre ondé de n. ; rubans blancs le long du cou qui est l. & menu ; le reste du corps plus svelte que dans les autres Canards ; pet. tête brune ; queue noire & blanche terminée par 2 filets. Cet o. passe annuellement en France dans ses voyages , & on le retrouve en Amér.
 9. *Le Canard à l. queue de terre neuve* ; queue de *Pilet* ; bec n. ; tête & ventre blancs ; le reste n. , tout au plus égal à notre Canard sauvage.
 10. *Le Tadorne* ; un peu plus gr. & plus h. que le Canard commun ; bec plus relevé ; panache blanc , n. & canelle ; large collier canelle surmonté d'un collier blanc ; bec rouge , creux au milieu , terminé en cuiller ; voyageur , mais rare en Europe ; faisant des terriers pour y nicher.
 11. *Le Millouin* ; tête & partie du cou d'un brun roux ; le reste varié de brun , de n. & de gris perlé agréablement distribués ; taille du Tadorne un peu épaissie ; se retrouvant en Amér.
 12. *Le Millouinan* ; tête & cou n. à reflets verts ; le reste à-peu-près comme le Millouin , mais bec plus court & plus large.
 13. *Le Garrot* ; pet. , n. & blanc ; au coin du bec 2 mouches blanches qui semblent un 3^e. & un 4^e. œil ; vol roide quoiqu'affez bas ; on voit quelquefois cet o. en hiver sur nos étangs.
 14. *Le Morillon* ; pet. , & à large bec bleu ; domino n. ; le reste blanc & n. à reflets pourprés & verts ; plumes de l'occiput un peu redressées en pannache. Cet o. pêche sur mer comme sur les étangs.
 15. *Le pet. Morillon* ; comme le précéd. , dont il n'est peut-être qu'une pet. variété.
 16. *La Macreuse* ; plumage n. ; tubercule jaunâtre vers le h. du bec ; taille plus ramassée que celle du Canard commun. Cet o. vit de c. qu'il prend dans la mer , & qu'il avale sans les ouvrir ; passage en hiver sur nos côtes.
 17. *La double Macreuse* ; beaucoup plus gr. que la précéd. ; tache blanche près de l'œil , & bande blanche à l'aile ; le reste n.
 18. *La Macreuse à large bec* ; ce bec est bordé d'un trait orangé qui va entourer les yeux ; n. & blanc ; taille du précéd.
 19. *Le Beau Canard huppé* ; roux tacheté de blanc sur la poitrine , terminé par un trait n. suivi d'un blanc ; dos brun , gris & n. à reflets d'acier ; ventre d'un gris-blanc perlé ; aigrette blanche , verte & violette pendante en arrière ; bec rouge à tache n. en-dessus ; plus pet. que le Canard commun. Amér. sept.
 20. *Le pet. Canard à grosse tête* ; taille entre celles du Canard commun & de la *Sarcelle* ; tête grossie à l'œil par des plumes effilées , d'un pourpre changeant en bleu ; plumage n. & blanc ; sur les eaux douces de la Caroline.
 21. *Le Canard à collier de terre-neuve* ; pet. taille arrondie ; plumage brun coupé de blanc ; domino n. bordé d'un ruban blanc ; poitrine gris-de-fer à bande blanche liserée de n. ; côtés d'un roux vif ; ailes d'acier bruni. Europe , Asie & Amér.
 22. *Le Canard brun* ; taille peu infér. à celle du Canard commun ; ventre blanchâtre. En Russie.
 23. *C. à tête grise* ; moustaches n. ; gorge , poitrine & cou blancs ; dos brun à reflets pourprés ; ventre n. ; bec rouge ; plus gr. que le Canard domestique. Baie d'Hudson.
 24. *C. à face blanche* ; voile n. ; ailes & queue noirâtres ; le reste nué de noirâtre & de roux ; plus gr. que le Canard commun. Au Maragnon.
 25. *Le Marco & le Maréca* ; pet. Canards du Brésil ; le 1^{er}. à bec brun ; gorge & joues blanches ; queue grise ; aile verdâtre ; foncé bordé de n. ; le 2^e. à bec & queue n. ; le reste brun varié de bleu & vert.
- Canard à bec étroit* , o. Fou.
C. à duvet , o. Eider.
C. à l. queue d'Islande , o. 9^e. Canard.
C. à mouches , o. 7^e. Canard.
C. à queue pointue , o. 8^e. Canard.
C. à tête n. , o. 14^e. ou 15^e. Canard.
C. aux yeux d'or , o. 13^e. Canard.

Canard branchu, o. 2°. & 19°. Canards.
C. brun, o. 11°. ou 22°. Canard ou Cravan.
C. cuiller, o. 7°. Canard.
C. de Bahama, o. 25°. Canard.
C. de Barbarie, o. 1^{er}. Canard.
C. de Hongrie, o. 13°. Canard.
C. de la Baie-d'Hudson, o. 23°. Canard.
C. de Miclon, o. 9°. Canard.
C. de Montagne, o. *Eider*.
C. de Moscovie, o. 1^{er}. Canard.
C. d'Été, o. 19°. Canard.
C. d'Hiver, o. 20°. Canard.
C. d'Inde, o. 1^{er}. Canard.
C. du Brésil, o. 25°. Canard.
C. du Maragnon, o. 24°. Canard.
C. du nord, o. 18°. Canard & Macareux.
C. franc, o. 1^{er}. Canard.
C. Gingeon, o. 2°. Canard.
C. gris, } o. 3°. Canard.
C. moreton, }
C. Jensen, o. 2°. Canard.
C. lourdaud, o. Canard gris à ailes courtes des terres Magellaniques, & *Manchot*.
C. noir, 17°. Canard.
C. paille-en-queue, o. 8°. Canard.
C. peint, à large bec, o. 15°. Canard.
C. pie, o. 13°. Canard.
C. quatre ailes, variété individuelle provenant du simple renversement de l'aile.
C. sauvage, { à tête roussâtre, o. 14°. Canard.
 { de S. Domingue, de Cayenne, du Brésil, o. 1^{er}. Canard.
 { du Mexique, o. 7°. Canard.
C. siffleur domestique de Cayenne, o. 4°. Canard.
C. siffleur de S. Domingue, de la Jamaïque, o. 5°. Canard.
C. spatule, o. 7°. Canard.
C. vingeon brun, o. 2°. Canard.
 CANARI, o. Serein des Canaries.
Canari sauvage, o. *Penduline*.
 CANCOINE, o. *Liorne*.
 CANE-A-COLLIER, o. *Bernacle*.
 CANE-A-COLLIER BLANC, o. 7°. *Tangara* dit *Cravate*.
C. à tête rousse, o. 11°. Canard.
C. blanche, o. 3°. *Harle* dit *Picte*.
C. de Guinée, o. 1^{er}. Canard.
C. de mer, o. 2°. Canard & Cravan.
C. Pénélope, o. 11°. Canard.
C. pétier, }
C. pétracé, } o. pet. *Outarde*.
C. pétrote, }
 CANETON, o. Jeune Canard.
 CANEVAROLE, o. 5°. Fauvette, dite *Baillarde*.
 CANCRE, i. Crustacé ovipare & omnivore;

corps presque rond; ant. ordin. courtes, & souvent imperceptibles; 10 pattes, les 2 premières munies d'une pince, ou si l'on veut 8 pattes & 2 bras; queue courte & repliée en-dessous. Cet animal a comme les vrais Crabes, les orbites mobiles, placées au bout d'un pédicule, & il les rend plus ou moins proéminentes à son gré. V. Crabe.
Cancre aux pieds larges; corps lisse de la grosseur d'une noix; le mordant ou la picce immobile de ses pinces applati; le bout des pattes postérieures large & ové; 3 pointes entre les yeux. Dans l'Océan.
C. cavalier ou *coureur*; ainsi nommé de sa prétendue vitesse à la course; ant. fourchues; corps lisse, blanchâtre, de la gr. d'une *Chataigne méd.*, demi-transp. vers les bords. Cet animal est amphibie; il sort de la mer après le soleil couché, & il va çà & là sur le rivage.
C. commun; pieds l. & pointus; bras courts; 2 cornes antér.; amphibie; dans plusieurs mers & dans les eaux douces de divers pays.
C. d'eau douce; gros pieds l. & fourchus; croûte mince & flexible. En Italie, en Grèce, &c.
C. de Moluques; corne pyramidale sur le dos; croûte brune; chair fort estimée à la Chine.
C. d'Héraclée; fort semblable au *C. Squinade*; mais plus gros, quoiqu'avec des pieds plus grêles & plus courts. Celui-ci va à 7 & 8'' de diam., & il paroît que c'est le plus gr. de tous.
C. en cœur; corps triangulaire & fort petit; croûte lisse; antér. brune vers les bords; bras dentelés en-dessous; pinces courtes; vivant dans la h. mer.
C. Ours ou *Migraine*, tout rouge, gros & court; dormant sur la vase, les jambes ramassées & les mains sur la tête; chair d'un goût désagréable.
C. parasites; pet. Cancres, qui quelquefois ne font pas plus gros qu'une fève, & qui se logent dans des c. vuides, tels sont le *Pinnotere*, *Diogène*, &c.
C. Squinade; assez gros Cancre de Méditer.; hérissé d'aiguillons, sur-tout à la partie antér. où il en a 6 de chaque côté, dont 2 au front en manière de cornes; jambes l., grosses & un peu épineuses; bout des pinces n.; on l'a appelé *Squinade*, parce qu'on lui a trouvé le goût de la *Squille*; les anciens en faisoient gr. cas.
C. varié ou *marbré*; lisse, orné de n., de bleu & de cendré, mais la mort efface ses couleurs; 2 pet. cornes; les mordans courts & gros; la croûte épaisse; vivans dans les trous & fentes des rochers.

Cancre velu; bras aiguillonnés, & velus ainsi que les pieds; 2 pet. cornes; il en est de différentes tailles.

CANIART, o. 4°. *Goëland*, dit *Grisart*.

CANIDE, **CANIDÉ**, o. *Ara bleu*.

CANICULE, p. *Rouffette*.

CANINANA, r. *Serp. d'Amér.* Selon **PISON**, l. de 5 à 6', dos verdâtre, ventre jaunâtre; très-doux, mais venimeux.

CANNA, q., un des plus grands *Bifulces* de l'Afrique mérid., l. 8' 2 ou 3" sans la queue l. de 2' & terminée par une touffe de crins n.; h. 5'; circonférence du corps derrière les jambes antér. 6'; corps fauve-roux sur le dos, blanchâtre sous le ventre; devant d'un gris cendré; ce pélage est cependant quelquefois tout gris; crinière au-devant de la tête; gr. fanon devant la poitrine; l. tête de Cerf; cornes creuses, permanentes & l. de 18", portant une grosse arrête qui tourne en spirale jusqu'à la moitié de là l., le reste lisse. Cornes des femelles plus l., mais moins grosses. Ces animaux sont doux & timides; leur chair est estimée; ils courent méd., mais ils font des sauts qui étonnent; ils errent dans les montagnes en troupes qui sont quelquefois de 50, 60, 100 individus; c'est une des *Antilopes* de **PAL**.

CANONIER, i. *Bombardier*.

CANOT, o. *Hibou*.

CANTARELLE, i. *Proscarabé*.

CANTHARIDE, i. 45°. Coléopt. de **GEOF.** à ant. filif. & corcelet raboteux & non bordé; bouche munie de mâchoires; esp. de pinces articulées pour saisir & approcher la nourriture de la bouche; yeux de couleur d'or, au-dessus des ant.; Larve qui ressemble à une chenille; elle habite la terre; & l'i. parfait vit sur les Frênes, Noyers, Peupliers, Troënes, Chevre-feuilles, Lilas, Rosiers; il se jete même quelquefois sur les blés & les prairies. On connoit son odeur; il s'accouple sur les arbres dans le tems des gr. chaleurs. Après-avoir indiqué les esp. des environs de Paris, selon **GEOF.**, nous verrons ce que **GÉER** appelle *Cantharide*.

1^{er}. Famille: *TARSES NUS*.

1. La *Cantharide des boutiques*, l. 4-9, lar. 1 $\frac{1}{2}$ -3; ant. n.; le reste vert doré; mâchoires faillantes & couvertes d'une pet. lame; corcelet inégal, étranglé près de la tête; étuis flexibles d'un beau vert; ailes brunes; sur les Frênes.

2. *C. à bandes jaunes*, l. 5, lar. 1 $\frac{2}{3}$ n., excepté le h. des étuis jaune.

2. Famille. *TARSES GARNIS DE PELOTTES*.

3. *C. verte à grosses cuisses*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; d'un vert bleuâtre; cuisses postér. très-grosses; antenne l.; corcelet ponctué, presque cyl., étranglé vers le milieu; ailes brunes.

4. *C. fauve à grosses cuisses*, l. 4, lar. 1; dessous, tête & corcelet d'un n. verdâtre; pattes & étuis d'un fauve pâle; grosses cuisses postér.

5. *C. jaune veloutée*, l. 4, lar. 1; tête noirâtre avec un peu de jaune; corcelet velu, & jaune ainsi que les étuis.

6. *C. n. à étuis jaunes*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1; le dernier art. des ant. long.

7. *C. fauve avec la pointe des étuis n.*, l. 5, lar. 1 $\frac{2}{3}$; extrémité des étuis, cuisses & dessous du ventre n.; le reste fauve; ant. méd.; étuis de lar. égale.

8. *C. Fourmi*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{3}$; grosse tête brune; ant. courtes; corcelet allongé, d'un brun rouge; étuis bruns.

9. *C. Fourmi pannachée*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{2}$ n.; étuis fauves à 5 taches n. confluentes; l. corcelet.

GÉER entend par *Cantharide* un Coléopt. à ant. grenues dont le dernier art. est en pointe; grosse tête; corcelet arrondi; étuis minces, flexibles quoiqu'écailleux; tarses antér. & intermédiaires de 5 art., les postér. de 4. Aussi fait-il entrer dans ce g. le *Proscarabé* de **GEOF.** Parmi les esp. exotiques & anonymes qu'il décrit je choisis la plus remarquable:

10. *C. de la chicorée*; ailée, n., velue, à 3 lar. bandes jaunes transv. sur les étuis; ant. jaunes, en masse & de la l. du corcelet; l. 1", lar. 4". On la trouve à la Chine sur la chicorée; on croit que c'est la *Cantharide* des Anciens, & c'est celle dont se servent encore aujourd'hui les Chinois.

CANTHENO, p. du rivage de la Méditer. du g. des *Dorades*; très-pet. écailles; très-pet. bouche, dents canines; yeux argentés; forme large, comprimée & carénée des autres *Dorades*. **WIL.** observe qu'il en diffère non-seulement par sa couleur plus sombre & ses écailles plus pet., mais par sa lig. latér. plus lar., & par des lig. jaunes & à-peu-près parallèles, allant de la tête à la queue. Ce p. aime la bourbe, & il est peu estimé. *Sp. cantharus*. **LIN.** On a aussi appelé quelquefois de même le *Scare*.

CANUDE, *Canus*, p. saxatile de la Méditer. du g. des *Tourds*; pet. gueule; dents ferrées; dos pourpré, ventre jaune; corps assez épais; l. 1' selon **ROND.** dorsale longit. *Lab. cynaedus*. **LIN.**

CANUT,

CANUT, o. du g. du Bécasseau de BRIS. C'est un o. du nord, semblable à un Vanneau gris, excepté qu'il est plus pet., & que son bec n'est pas renflé au bout comme celui des Vanneaux. Il passe l'hiver sur les côtes d'Angleterre.

CAOUANNE, r. Tortue de mer à grosse tête, dont on n'estime ni la chair, ni l'écaille qui est galeuse & très-mince.

CAPARARROCH, o. du g. du Chat-huant de BRIS. C'est un o. de la Baie-d'Hudson qui, selon BUF., tient de la Chouette par sa tête & ses pi., & de l'Épervier par la l. de ses ailes & de sa queue, par sa taille peu supér. à celle de cet o., & par son vol en plein jour. Le bec du *Capararoch* ressemble aussi à celui de l'Épervier, excepté qu'il n'est pas latér. anguleux; mais il est luisant, orangé & comme velu; plumage brun, foncé & rayé de brun clair au bas du dos; ventre blanc rayé transv. de brun.

CAPELAN, p. *Officier*.

CAPÉUNA, p. saxatile du Brésil du g. des *Dorades*, l. de 6"; corps oblong; pet. dents; mâchoires en pointe émoussée; pet. yeux argentés; pectorales l. & menues; ventrales triang. dorsale l. & rentrante par sa partie aiguillonnée; anale comp.; caudale fourchue; pet. écailles argentées, piquées d'or; 3 lig. d'or le long du dos, 2 autres le long des flancs; nageoires grises; ventre blanc & cendré.

CAPITAINE, p. des côtes de Barbarie, ainsi nommé parce qu'il est rouge & a un hausse-col comp. de 5 rangs d'écailles dorées; dorsale à épines très-l. qu'il couche ou dresse à songré; il est aussi gr. qu'une très-gr. Carpe, & il en a les écailles; mais il est trop mal décrit pour que l'on puisse le classer.

CAPITAINE DE L'ORÉNOQUE, o. *Grenadin*.

CAPITO, p. On a donné ce nom à plusieurs p. à grosse tête, au *Meunier*, à la *Traite* saumonée, au *Corbeau*, à plusieurs espèces de *Carpes*.

CAPIVART, **CAPIVERT**, q. *Cabiai*.

CAP-MORE, o. du Sénégal à capuchon mordoré, qui paroît à BUF. au moins le représentant des *Troupiales* en Afrique; plumage jaune, pennes des ailes & de la queue noirâtres; bec plus épais & moins l. que celui des *Troupiales*; aussi MAUD. le regardé-t-il comme un *Grosbec* plutôt qu'un *Troupiale*.

CAPPA, q. mal décrit, & inconnu, à moins que ce ne soit un *Tupir*.

CAPRA, q. *Chien* de la côte d'Or.

CAPRA, o. *Vanneau*.

CAPRA, r. On dit que c'est un Serpent du

Bengale & du Congo; mais on ne le décrit pas; on ajoute seulement que dans la colere il écume, & que son écume est venimeuse.

CAPRICORNE, q. On a quelquefois donné ce nom au *Bouquetin*; on le donne aussi à un animal qui ressemble assez au *Bouquetin*, mais dont les cornes seroient celles du *Chamois* comprimées & annelées. BUF. le regarde comme un *Bouquetin* dégénééré.

CAPRICORNE, i. 23°. *Coléopt.* de GEOF. à ant. décroissant de la base à la pointe, & dont l'œil entoure la base; corcelet armé d'une pointe de chaque côté; étuis de lar. égale dans toute leur l.; forme du corps allongée; pattes l. & garnies de pelottes; tête assez élevée; mâchoires ou dents fortes & propres à ronger le bois; en-dessous 4 barbillons. Les ant. de cet i. sont recourbées en arriere & plus ou moins l.; mais quelle que soit leur l. elles sont toujours comp. de 11 art. bien distincts. Sa Larve est un ver mou, allongé, souvent blanc, à tête & à 6 pattes écailluses. On la trouve dans l'intér. des arbres qu'elle réduit en tan, & où elle se métamorphose. On surprend quelquefois l'i. à sa sortie du trou. Plusieurs esp. sont, quand on les prend, une sorte de cri en frottant leur corcelet sur le h. du ventre & des étuis. GEOF. n'ayant envisagé, dans sa méthode, que les i. de ce pays a trop resserré ce g. par les caracteres qu'il lui a assignés. GÉER lui donne plus d'étendue en ne regardant pas les pointes latér. du corcelet comme essentielles, diverses esp. exotiques ne les ayant pas & paroissant d'ailleurs de vrais *Capricornes*. D'un autre côté GÉER supprime le g. du *Prione* de GEOF. qui semble inutile, & il le fait rentrer dans celui du *Capricorne*. Le Naturaliste françois a décrit 13 esp., dont 10 se trouvent dans son ouvrage, les 3 autres dans l'édition abrégée qu'en a donnée M. de FOURCROY.

1. Le *gr. Capricorne n.*, l. 18, lar. 6. } Le 2e.
2. Le *pet. Capricorne n.*, l. 9, lar. 3 $\frac{1}{2}$. } est plus brun; mais outre cette différence, & celle de la taille, le gr. a une odeur de rose. D'ailleurs il a, vers l'angle intér. de l'extrémité des étuis, des appendices épineuses que le pet. n'a pas; ils ont tous 2 leurs étuis chagrinés, & leurs ant. ont une fois & demi la l. du corps; autour des arbres.
3. Le *Capricorne n. chagriné*, l. 12, lar. 5; ant. grosses & courtes; corcelet finement sillonné; étuis chagrinés; grosses pattes; dans les chantiers.
4. La *Rosalie*, l. 15, lar. 4; tête d'un bleu

- cendré ; ant. bleues ayant $1\frac{1}{2}$ fois la l. du corps , avec une touffe de duvet brun à leur extrémité ; corcelet bleu à tache brune ; étuis cendrés. bleuâtres à 3 taches brunes veloutées , entourées d'une raie claire ; le dessous d'un beau bleu ; dans les chantiers & les troncs d'arbres pourris.
5. *Le Capricorne vert à odeur de rose*, l. 12 , lar. $\frac{3}{2}$ d'un vert bleuâtre brillant & doré ; ailes n. , jambes bleues , tarses velus en-dessous , corcelet à une pointe de chaque côté ; entre ces pointes font , près des étuis , 3 tubercules , avec d'autres plus pet. sur le devant ; étuis l. , finement chagrinés , avec chacun 2 lig. longit. élevées ; ant. égales au corps ; sur les saules.
6. *C. rouge*, l. 8 , lar. $2\frac{2}{7}$ n. matte velouté , étuis & bords du corcelet rouges , corps velu , ant. de sa l. , corcelet des mâles plus n. , & ayant de chaque côté 2 taches rouges confondues en une dans les femelles.
7. *C. n. marbré de gris*, l. $3\frac{1}{2}$, lar. 1 ; ant. doubles du corps , étuis & corcelet n. à poils gris ; sur le saule.
8. *C. ovale cendré*, l. 6 , lar. $2\frac{1}{2}$; antennes courtes , tête & corcelet n. pointillé , étuis arrondis couverts de pet. poils ; sur les haies & les buissons.
9. *C. à étuis dentelés*, l. 3 , lar. $1\frac{1}{2}$ brun ; ant. plus l. que le corps , avec un art. blanc au milieu ; 2 tubercules au corcelet ; étuis bruns à bandes grises transv. ; dans les prés.
10. *C. brun ovale*, l. 2 , lar. $\frac{1}{4}$, couleurs & ant. du précéd. , étuis à 2 stries longit. élevées & chargées de touffes de pet. poils.
11. *C. applati*, l. 2 , lar. $\frac{1}{7}$ n. , déprimé , raboteux ; corcelet à bords dentelés ; jambes fauves.
12. *C. à pointes*, l. $2\frac{1}{2}$, lar. $\frac{5}{7}$ d'un brun nébuleux ; étuis antér. cendrés , postér. dentelés.
13. *C. nébuleux*, l. $1\frac{1}{7}$, lar. $\frac{2}{7}$; étuis postér. entiers ; couleur du précédent.
- Parmi les i. anonymes exotiques qu'offre ce g. je choisis les plus remarquables.
14. *C. à taches en yeux*, l. 14 , lar. 5 , n. ; corcelet cyl. épineux ; ant. 2 fois aussi l. que le corps ; chaque étui marqué , près du bord extér. , de 4 taches blanches dont le milieu est brun. Au Cap.
15. *C. aillé*, l. $8\frac{1}{2}$, lar. 2 ; corcelet cyl. uni , d'un jaune roussâtre , à 2 gros p. noirs comme des yeux ; ventre & pattes jaunes , tête & ant. n. , étuis ardoisés , corps long & peu large. En Suede.
16. *C. à gr. dents*, l. $9\frac{1}{2}$, lar. $3\frac{1}{2}$ n. ; corcelet gros & arrondi , sans épines latér. ; ant. mé-

- diocres à art. applatis ; dents gr. & avancées. En Suede.
17. *C. à cornes de Cerf*, taille changeante , elle va jusqu'à $4'' 9'''$ en l. , en y comprenant les mâchoires qui ont alors $15'''$ de l. , lar. $16'''$; corcelet plus large que l. , applati & dentelé ; gr. dents en forme de cornes dentelées ; ant. courtes ; tête , mâchoires & corcelet d'un brun marron foncé ; étuis plats & larges , ornés de bandes longit. , variées de roux & de n. ; ventre roux taché de n. Amér. mérid.
18. *C. à cornes de Daim*, l. jusqu'à $2''$, lar. $9'''$, d'un brun marron ; corcelet applati & dentelé ; gr. mâchoires velues intér. avancées en cornes prismatiques , & terminées par 3 dentelures ; ant. courtes ; yeux allongés ; étuis luisans , à rebord latér. ; & garnis d'une pet. pointe à l'angle intér. de leur extrémité qui est arrondie. Larve vivant dans le bois pourri & allante jusqu'à la grosseur du doigt elle est blanche de corps , & sa tête est brune. Les Américains , après avoir vuïdé cette larve , la font rôtir & la mangent avec plaisir.
19. *C. à L. mains*, l. jusqu'à $2'''$, lar. 1 ; corcelet épineux ; pattes antér. raboteuses & très-l. , souvent plus que le corps ; étuis armés d'une épine à la base , & de 2 à l'extrémité ; ant. très-l. ; tête , corcelet & étuis ornés de raies & de taches rosées , olivâtres & n. , disposées avec symmétrie ; pattes n. ; une tache jaune à chaque cuisse ; ant. n. , mais variées de gris au bas de chaque art. par de pet. poils ; gr. yeux. Amér. mérid.
20. *C. violet*, l. $6\frac{1}{2}$, lar. $2\frac{1}{2}$, luisant ; corcelet rond applati ; grosses cuisses ; ant. n. & médiocres. En Suede.
21. *C. n. à bandes blanches*, l. 16 , lar. 6 ; corcelet épineux , avec 2 taches blanches allongées & un écusson blanc ; bande blanchâtre de matiere farineuse ou de poils caduques le long des côtés de la tête , du corcelet & du ventre ; ant. l. , grosses & infér. garnies de pet. pointes dures. Indes.
22. *C. de la Chine*, l. 15 , lar. 6 ; n. , corcelet épineux ; ant. l. & tachetées de gris ; étuis tachés de blanc le long des bords.
23. *C. charpentier*, l. 6-8 , lar. 1-3 ; d'un gris cendré ; 4 taches jaunes au corcelet ; étuis tachetés de brun ; ant. très-l. ; femelle distinguée du mâle par une queue écailleuse l. d'environ $2'''$, qui est un prolongement de ventre & qu'on peut faire allonger de plusieurs lig. par la pression ; de cette esp. de queue sort un canal par lequel l'i. conduit ses œufs dans les fentes du bois dont sa

larve doit vivre en le rongéant ; dans les bois & les chantiers en Suede.

Capricorne fuvetier. C'est le petit Capricorne ci-dessus n^o. 2.

C. ramoneur. C'est celui du n^o. 3.

C. ponctué. C'est la 1^{re}. Lepture.

CAPUCIN, i. *Scarabé* des Indes ; corne munie d'une dent de chaque côté , sur la tête ; corcelet n. , bossu , portant 4 pet. dents du devant & un p. enfoncé ; étuis striés & noirâtres ; FAB. donne le même nom à un *Dermeste* de Coromandel , à étuis n. & entiers ; corcelet antér. raboteux. Un nomme de même le *Boftriche* , & le 1^{er}. *Ousier*.

CAPUCINE, i. Phalène d'Europe à ailes rabattues , denticulées & rouillées ; le denticule supér. rabattu. FAB.

CAPYBARA, q. *Cabiai*.

CARABÉ, i. *Buprestes* de GEOF. auxquels GÉER a rendu le nom que LIN. leur avoit donné. Le Naturaliste Suédois les distingue en 2 familles à raison de la présence , ou de l'absence des ailes. V. *Bupreste*. Je placeraï ici les principales esp. exotiques.

1. *Le Carabé bronzé à p. dorés* ; assez grand & aptère ; d'un vert bronzé obscur en-dessus , n. en-dessous ; à 4 files longit. de p. concaves dorés , séparées par 3 arrêtes sur les étuis ; corcelet à angle arrondi près de leur naissance de chaque côté. En Suede.

2. *C. doré* ; aptère ; tête & corcelet dorés ; étuis d'un vert luisant bordé d'or , avec 4 arrêtes longit. n. & élevées ; corps n. en-dessous ; ant. & pattes n. ; l. 6^{'''}. En Suede.

3. *C. n. à étuis collés* ; aptère tout-n. ; corps court & ovale ; tête allongée & assez étroite ; corcelet pet. & presque arrondi ; étuis chagrinés & en partie ramenés sous le ventre ; 4 barbillons terminés par un triang. applati. En Suede.

4. *C. à tubercules* ; aptère n. ; étuis chagrinés couverts de tubercules coniques velus ; jambes fauves ; grosse tête allongée & armée de 2 fortes mâchoires , l. 18 , lar. 8. Au Cap.

5. *C. Sycophante* ; ailé , luisant , corcelet violet bordé d'or , étuis verts & cannelés , ventre vert doré , tête & ant. n. , cuisses violettes , jambes & tarses n. , corcelet ovale plus large que l. , étuis très-larges ; l. 15 , lar. 7. En Pensylvanie ; ces 5 esp. sont de GÉER.

6. *C. scieur* ; étuis presque plats , ovés , postér. tronqués , n. & irrégulièrement tachetés de blanc. Cet i. décrit par FORSK , un des plus gr. du g. , a les bords de ses étuis denticulés ; souvent il frotte contre eux avec vitesse ses cuisses postérieures , & alors il fait un bruit qui étonne dans un aussi pet. animal ; il est aptère.

CARACAL, q. du g. du *Chat* , que BUFFON trouve si semblable aux *Lynx* , qu'il le croiroit une simple variété , s'il n'habitoit les pays les plus chauds , tandis que le *Lynx* habite les climats froids & tempérés ; gr. du *Renard* auquel il est bien supérieur en force , vivant de proie ; on dit que souvent il fuit le *Lion* pour jouir de ses restes , ne craignant guere ce roi des animaux qui ne peut le poursuivre au haut des arbres. Il a un toupet de poils au h. de l'oreille comme le *Lynx* , mais il n'est pas moucheté comme lui ; il a aussi le poil plus rude & plus court , la tête plus petite , la queue & le museau plus l. ; pris jeune il se laisse apprivoiser , & les Indiens le dressent à la chasse ; il en est qui approchent & d'autres qui s'éloignent beaucoup de la taille du *Lynx* , & qui cependant ont les jambes plus h. que lui. En diverses contrées de l'Asie & de l'Afrique.

CARACARA, o. du Brésil du 8^e. g. de BRIS. , aussi a-t-il les serres de l'*Épervier* ; queue plus l. que les ailes ; bec crochu , mais méd. ; plumage roux taché de blanc & de jaune. On a aussi donné ce nom au 6^e. *Hocco* , à la *Roufserole* , &c.

CARACARA, r. Serp. du Brésil à tête grisâtre , arc brun transv. entre la tête & le corps , dos roussâtre , non décrit.

CARACURA, o. pet. o. maritime du Brésil , dont RÜ. se contente de dire qu'il est d'un gris cendré , qu'il a les yeux rougeâtres , & la voix forte pour sa taille.

CARAGUE, **CARAQUE**, q. *Sarigue*.

CARAH, o. *Lanier* du Bengale.

CARAINAL, o. *Guépier*.

CARAMOT, cr. pet. *Chevrette*.

CARAMOTE, cr. gr. *Chevrette*.

CARANCRE, o. de la Louisiane qui paroît un *Aura*.

CARANGUE, p. de mer des côtes de l'Amér. non décrit , l. de 2 à 3 & 4' , lar. près de moitié de la l. , & épaisseur $\frac{1}{2}$ de cette l. ; dorsales inégales ; pectorales pointues ; chair blanche , grasse , délicate ; on dit que ce p. est très-fort , faute h. , & échappe aisément. Quel est-il ?

CARAPO, p. d'eau douce du Brésil , du g. du *Gymnote* , chair estimée quoique pleine d'arrêtes ; MARC. en donne 2 especes.

1. *Le CARAPO A L. QUEUE* ; mâchoire supér. avancée , tête comprimée , très-pet. yeux , iris argenté ; devant les yeux & sur presque toutes les parties du corps se voient quantité de pet. ouvertures rondes ; anus étroit & assez près de la tête ; lig. latér. dr. , mais

- ne commençant qu'au-delà des opercules; dos n. & arrondi; côté & ventre d'un brun rougeâtre, le tout irrégulièrement taché de brun; queue terminée en pointe fine, pectorales courtes, anale très-l., sur-tout dans les mâles en qui elle commence immédiatement après l'anüs, nageoires brunes. P. 10. A. 230. L. 1-3'; un sujet l. de 3' a une palme de large & pèse 10 liv. J'ai suivi la description de BLOCH plus claire que celle de MARC., & originale comme elle.
2. *CARAPO A QUEUE COURTE*, p. différent du précéd., non-seulement par sa queue courte, mais par sa mâchoire infér. avancée, & par le nombre des osselets de ses nageoires; sillon à la carène du dos depuis la nuque jusqu'à sa demi-longueur; robe jaunâtre oncée de traits bruns ou rougeâtres, ou même blancs; nageoires piquées de brun; chair meilleure que celle du précédent, avec lequel ART. & LIN. ont eu tort de le confondre. P. 13. A. 193.
- CARAPOËBA*, r. Léopard du Brésil, l. de 3 à 5", antér. pentadact., postér. tétradact., de couleur de soie, varié de lig. blanches & de taches jaunes. MARC. & RU. le disent venimeux.
- CARARA*, o. *Anhinga*.
- CARARA-UNA*, cr. Pet. Crabe du Brésil de forme carrée dont les angles sont tronqués, bras courts, grosses pinces courtes, cuisses applaties & garnies de quelques poils, croûte couleur de foie cuit.
- CARASS*, *CARASSIN*, p. *Karäische*.
- CARAUANA*, p. Saxatile du Brésil, du g. de l'*Echarpe*? L. de 7", large de 3 selon MARC.; bouche en croissant; pet. dents très-aiguës; yeux h., latér. méd. & rouges; pet. écailles rouges, en demi-lune, & piquées de n. sur le dos; ventrales thor., dorsale presque longit.; 1^{re}. moitié aiguillonnée, 2^e. rayonnée & plus large; pet. anale rayonnée; caudale carrée; gr. branchies postér. aiguillonnées; cette description superficielle ne met pas en état d'assurer si ce p. est réellement une *Echarpe*.
- CARCAJOU*, q. V. à la suite du *Glouton*; on a donné le même nom au *Cougour* dans plusieurs livres de voyages.
- CARCASSE*, *CARCASSIN*, p. *Coffre tigré*.
- CARDAIRE* (Raie), p. V. *Raie ronce*.
- CARDINAL*, o. Nom donné à plusieurs o.; en effet on l'a donné à des *Tangaras*, au *Commandeur*, à l'*Ouette*, à un *Gros-bec*, à un *Friquet*, au *Chardonneret*, en un mot à presque tout o. rouge.
- CARDINAL A COLLIER*, variété du *Scarlatte*; ou du 4^e. *Tangara*.
- C. BRUN*. *Commandeur* selon BUF. *Tangara* selon BRIS. *Bouvreuil* selon d'autres; gr. du Pinson d'Ardennes; des brun; gorge, poitrine & côtés écarlates; ventre brun; bec blanc.
- C. DE MADAGASCAR*, *Foudi*.
- C. DU CANADA*, *Tangara* de ce pays.
- C. DU CAP*, *Foudi* à ventre n.
- C. DU MEXIQUE*, *Scarlatte*, c. à d. 4^e. *Tangara*.
- C. DOMINICAIN*, *Paroare*. V. la *Soulcie*.
- C. HUPPÉ*, *Gros-bec* rouge huppé d'Amér. 17^e. de BRIS.
- C. POURPRÉ*, *Bec-d'argent*, ou 12^e. *Tangara*.
- C. TACHETÉ*, *Scarlatte*.
- CARDINALE*, i. 44^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. peclinées d'un côté, corcelet raboteux & non bordé. Tels sont, outre les 5 art. aux tarses des 2 premières paires, & les 4 art. à ceux de la dernière, les caractères de la *Cardinale* de GEOFF. Mais GÉER ne regarde pas les feuillettes des ant. comme essentielles à ce g. ne les ayant trouvés que dans quelques esp. On rencontre les i. de ce g. sur les arbres & les plantes. GEOFF. n'a trouvé que la 1^{re}. espèce.
1. La *Cardinale* de l'isle de France, l. 5, lar. 2, ressemblant assez à la *Cicindele*; dessous, pattes & ant. n.; corcelet & étuis d'un rouge de feu; les 3 derniers art. des ant. sont seuls peclinés. En automne sur les haies.
2. *C. à 2 p. n.*; corps n. velu; corcelet arrondi & applati; étuis fauves avec un p. n.; ant. presque aussi l. que le corps, & vraiment filiformes; un peu plus pet. que la précédente. En Suede. GÉER.
3. *C. noire*, luisante, corps ovale, corcelet convexe, ant. & pattes brunes, étuis à 8 stries fines séparées par des rangs de p.; l. 5, lar. 2 $\frac{1}{2}$. En Suede. GÉER.
4. *C. velue*; brune, ant. rousses, étuis à stries comp. de p. & velues, gr. yeux qui occupent la tête, corps allongé, ant. gr. nues, l. pattes & grosses cuisses; l. 5, lar. 2. A Surinam. GÉER.
- CARDON*, cr. Petite *Crevette* de nos côtes, moins estimée que la *Crevette franche*.
- CARÈNE* (lc), r. V. *Serpent*.
- CARET*, r. *Tortue* de mer de l'Amér. mérid. & des Antilles, dont la chair est bien moins estimée que celle de la *Tortue franche*, mais dont l'écaille est très-recherchée. Tête ovale couverte d'écailles de différentes fig.; gr. yeux saillans; museau court & aigu; mâchoire infér. plus courte; cou épais & cou-

vert d'une peau ridée; corps ovale; écaille à bords dentelés formée de 13 lames, les unes hexagonales, les autres pentagonales; pieds plats, nageurs, sans division, garnis de 2 ongles aux bords antér.; queue courte. *V. la Thuilée.*

CARGOOS, o. 3e. *Grêbe*, dit huppé.

CARIA, i. Terme dit vulgairement *Fourmi blanche*. *V. Terme.*

CARIACOU, q. *Chevreuil* de Cayenne à dos roux, ventre blanchâtre, bois rond à 3 branches, taille de notre Chevreuil roux. Le pet. Cariacou en est une variété plus pet., à dos brun, ventre blanc.

CARIAMA, } o. 85e. g. de BRIS. C'est un o.

CARIANA, } de marais du Brésil un peu plus gr. que le *Héron*; il a les l. pi. nus & jaunâtres des o. de rivage, & le bec court & crochu des o. de proie; cou l.; tête h.; bec jaunâtre surmonté d'une crête n. & grise; corps roux, brun & gris; ongles courts, le doigt postér. relevé au-dessus du plan de position; cri de Poule d'Inde, mais encore plus fort; apprivoisable selon PISON; tétradaçt. à 3 antér.; ailes suffisantes au vol.

CARIBOU, q. 6e. Cerf de BRISSON. C'est un *Renne* du Canada moins gr. que celui de l'ancien continent.

CARIGOI, *Carigue*, *Carigaya*, q. Sarigue.

CARIGUEIBEJU, q. Saricovienne.

CARILLONNEUR, o. 7e. Fourmiller.

CARINDE, o. Ara bleu.

CARIOCATACTES, o. Différens Auteurs ont donné ce nom à différens o., à la Sittelle, au Cassé-noix, au Calao des Molluques.

CARIPIRA, o. Frégate.

CARIS, q. d'Amér. qui paroît une espèce de Lapin.

CARLO, o. du Ceylan, auquel on donne la taille du Cygne, une crête blanche, une grosse tête, & une voix de Canard. Si cela est vrai, quel est-il?

CARMON, p. d'eau douce de la côte d'Or, long, dit-on, d'environ 2', lar. de 3'', non décrit; chair blanche, mais trop grasse.

CAROCHUPA, q. que l'on suppose être le Sarigue.

CAROLINE, i. *Demoiselle*.

CARONDI, o. Perroquet, en général.

CAROUGE, o. du g. des *Troupiales* de BRIS.

Il est moins gros que les *Troupiales*, & il a le bec proportionnellement moins fort. On en distingue 4 espèces.

1. Le *Carouge* simplement dit, l. 7'', vol 11, queue l. de 3 & dépassant les ailes; tête; cou & poitrine d'un brun rouge; bec, pi., dos

& gr. pennes n.; croupion & pet. couvertures de la queue & des ailes orangés; nid en portion de sphère & coufu sous une feuille de Bananier. A la Martinique.

2. Le pet. *Cu-jaune de Cayenne*, ou *Carouge du Mexique* & de St. Domingue, l. 8'', vol 12 ou 13, ramage du Lorient, grosseur d'Alouette, nid suspendu à l'extrémité des branches flexibles, queue étagée & dépassant de moitié les ailes, plumage jaune, n. & blanc. Le *Carouge à tête jaune d'Amér.*, celui de Cayenne, celui de St. Thomas & le *Jamac* n'en paroissent que des variétés.

3. La *Coëfè jaune*, *Carouge* de Cayenne à plumage n. coëfè de jaune, l. 7'', vol 11.

4. Le *Carouge olive*, dit *Carouge du Cap*, taille d'un Moineau franc. A la Louisiane.

CARPE, p. surnommé vulgairement p. blanc, 4e. g. de GO., par conf. malacopt. abd. à corps ové oblong, ventre renflé, côtés & queue comprimés; écailles tuilées, striées, caduques; tête alcp. un peu allongée; front plat; mâchoires inégales & sans dents, ou avec de très-pet. dents inégales & confuses; dents au palais à l'entrée de l'ésophage; narines doubles près des yeux; opercules de 2 pièces; ouïes sous la gueule & à demi-ouvertes; anus reculé; lig. latér. peu apparente, dr. ou arquée, ou parallèle au dos; dorsale solitaire, courte, déclinée, à l'équilibre; pectorales basses & pet.; ventrales rapprochées; anale ou solitaire ou double; caudale ou entière, ou fourchue, ou en 3 lobes; toutes ces nageoires sont rayonnées. On peut voir dans le tableau, quoi qu'incomplet, combien ce g. est nombreux.

Carpes, p. d'eau douce connu, du g. précédent. BLOCH le caractérise par le 3e. rayon de l'anale & de la dorsale dentelés; écailles la plupart assez gr., diversement colorées en jaune, & brun & blanc, mais plus jaune avec l'âge; tête assez courte; grosses levres qui font du bruit en mangeant; 4 barbillons en moustaches; caudale large; anale solitaire & d'un brun rouge; dorsale bleue, ventrales violettes. Ce p. parvient quelquefois à une fort gr. taille, & les Auteurs parlent de Carpes l. de 4', & du poids de 70 livres. Il dégénère vers le nord où il a été transporté il y a 200 ans. Il se nourrit d'herbes & de limon, & jouit d'une très-l. vie. Il fraie en Mai & Juin, & multiplieroit prodigieusement si la plus gr. partie des œufs ne se perdoit. ROND. & JONS. ont encore été du nombre des Naturalistes qui croyoient avec le peuple que la Carpe

- naïloit quelquefois spontanément dans certaines eaux. Il est très-certain qu'il y a des Carpes hermaphrodites, puisqu'il s'en trouve qui offrent des œufs d'un côté & de la laite de l'autre, & BLOCH conserve les parties d'un individu qui étoit dans ce cas.
- CARPE A CUIR**, esp. du même g. qui se trouve en Silésie, qui est alép. & n'est couverte que d'une sorte de cuir brun.
- C. AZURÉE**, p. de la Caroline, du même g. mais plus semblable à la Rossie qu'à la Carpe pour la forme du corps; robe d'un bleu argenté; lig. latér. à peu-près parallèle à la carène du ventre; caudale fourchue; D. 9. P. 16. V. 9. A. 18. *Cyp. Americanus*. LIN.
- C. RONDE DU CAP**, p. du même g. à pet. tête oblongue, couverte, ainsi que le tronc, de très-pet. écailles lisses & tuiées; mâchoires égales & allongées; yeux h.; narines solitaires; opercules recouvertes de la peau commune; corps oblong, en cyl. un peu comprimé, & ne diminuant que vers la queue; lig. latér. dr. & moyenne; petite dorsale triang.; pector. courtes & lancéolées; caudale large & peu échancrée; toutes les nageoires marquées d'une tache noirâtre. D. 12. P. 10. V. 9. A. 8. *Cyp. Gonorynchus*. LIN.
- C. PIQUANTE**, p. Pigo.
- C. DE MER**, p. Quelques-uns nomment ainsi la Vieille, p. du g. des Dorades.
- CARPEAU**, p. On nomme ainsi dans le Lyonnais une Carpe à ventre plat qui, selon M. DE LA TOURRETTE, n'est qu'une Carpe mâle imparfaitement organisée. On ne lui trouve jamais d'issue pour la laite, aussi en a-t-elle très-rarement, & quand elle en a, c'est en très-pet. quantité. DAUB. nomme Carpeau le *Saumon-Carpiforme*.
- CARPIONE**, *Carpion*, p. du g. du Saumon. C'est une excellente Truite d'Angleterre, du Danube & du lac de Garde en Italie. Ventre plus blanc & plus large, plus gr. yeux, mâchoires plus l. que la Truite simplement dite; iris blancs, dos semé de taches bleuâtres, noirâtres & rousses, côtés dorés; 5 rangs de dents au palais outre celles de la mâchoire; écailles très-minces; nageoires blanches, excepté les ventrales & l'anale noirâtres; aimant les eaux profondes & vivant de pet. p.; l. 6 à 12". D. 13. P. 13. V. 9. A. 11, selon DUH. *Salmo Carpio*. LIN.
- CARRELET**, p. de mer du g. de la Sole; forme rhomboïdale, peau lisse alép. blanche en-dessous, grise en-dessus, avec des p.

rouges; 6 tubercules à dr. de la tête; épine près de l'anus; chair blanche. BELON & ART. regardent ce p. comme une petite *Plie*; ROND. le croit une esp. différente, à raison de ses taches rousses & de sa forme plus carrée que celle de la *Plie*; mais il est très-possible que ces 2 différences tiennent à l'âge. Ces 2 p. ont les yeux à droite. Par la synonymie & la description du Carrelet dans la nouvelle Encyclopédie, ce p. se trouve confondu avec la *Barbue*; ce sont cependant 2 p. fort différens. Le Carrelet de tous les Naturalistes, celui des marchands de poissons, celui des cuisines & des tables est précisément celui qu'on vient d'indiquer, celui qui ressemble à la *Plie*, celui qui a, comme elle, les yeux à droite. Jamais le p. que l'on désigne sous le nom de Carrelet n'eut les yeux à gauche comme le *Pl. rhombus* de LIN. auquel DAUB. le rapporte. En suivant la synonymie qu'il adopte on est renvoyé, comme il en convient, au Rhomboïde de ROND. & non à son Carrelet; cependant le Carrelet de ce Perc de notre ichthyologie est le p. qu'on nous sert encore aujourd'hui sous le même nom.

CARREYAN, i. Terme vulgairement appelé *Fourmi blanche*. Voyez Terme.

CARTE GÉOGRAPHIQUE, c. Porcelaine d'ARG. arrondie & épaisse, à robe brune marquée d'une gr. traînée blanche, & semée de taches blanches irrégulières.

CASOAR, o. 64^e. g. de BRIS. tridact. antér.; gros pieds; jambes non emplumées jusqu'au talon; ailes trop courtes pour le vol; appendice osseux sur la tête: tels sont les caractères de ce genre. L'espèce pour laquelle il a été formé est un Oiseau des Indes un peu moindre que l'Autruche, mais plus gros en apparence, ayant le cou & les jambes moins longs & plus gros à proportion. Hauteur 5' 6"; casque formé d'une appendice du crâne relevée en cône tronqué, haut de 3", dont la grande base a 1" de diamètre, & la petite 3"; orifices des narines près de l'extrémité du bec; tête & haut du cou presque nus, n'ayant pour plumes que quelques poils n.; plumes du corps comme celles de l'Autruche; ailes courtes, aussi inutiles pour le vol que celles de cet Oiseau, & armées de piquans creux l. de 9 à 12" sur 3" de diamètre; espace calleux & nu au milieu du sternum, sur lequel l'oiseau s'appuie en se reposant. Il court très-vite malgré sa masse. Il est vorace & omnivore; aussi a-t-on débité sur son estomach, comme sur celui de l'Aut-

truche ; des fables ridicules , car on lui a fait avaler des charbons ardens.

CASQUE, c. Rocher uni , à clavicule peu chargée de pointes ; bec recourbé ; bouche édentée , levre repliée. ARG. en admet autant d'esp. qu'il y'a de différentes couleurs.

CASQUE, v. cr. Section d'*Oursins* catocystites de KLEIN , à base ovale où se trouve l'anus ; la bouche à l'opposé , vers le quart de l'axe. Ces Oursins sont élevés & par panneaux hérissés de grains saillans. Il en est 2 g. , de gr. & de petits.

CASQUE (le) , p. de l'Amér. mérid. du g. du Silure , que LIN. désigne par sa sautelle dorsale adipeuse qu'ont aussi plusieurs autres Silures , par les osselets de son anale , par ses 6 barbillons & par sa caudale entiere. D. $\frac{1}{2}$. P. $\frac{1}{2}$. V. 6. A. 24 *Sil. Galeatus*.

CASQUE NOIR, o. 24. esp. rapportée au Merle.

CASQUES, q. On a ainsi nommé des Chiens devenus sauvages en Amér.

CASSANDRE, c. Tonne d'ARG. l. & garnie de côtes & de boutons. C'est une des Tonnes nommées *Harpes* , à cause de leur forme , ou plutôt à cause de celle que paroît leur donner l'inflexion de leurs côtes. Elles sont brunes & bariolées de n. , & quelquefois de blanc.

CASSARD, o. Buse.

CASSE-BURGOT, p. d'eau douce non décrit , indiqué dans le dictionnaire des Animaux comme partic. à la Louisiane ; l. 12 à 18'' ; corps conique & allongé ; tête de Brochet ; chair blanche & goût de la Raie. Selon DUH. on donne en Aunis le même nom au *Brelot*.

CASSE-MOTTES, o. Motteux.

CASSE-NOISETTES, o. Sittelle , aussi Geai , & encore 2°. Manakin.

CASSE-NOIX, 17°. g. de BRIS. tétradaët. à 3 antér. ; bec droit , en cône allongé ; mandibule supér. plus l. & obtuse ; plumes de la base du bec couvrant les narines. L'espèce pour laquelle ce g. a été formé est un Oiseau babillard qui differe des *Pies* par une queue plus courte & peu étagée , par un bec plus droit , plus obtus , & dont les pieces sont inégales. Il en differe aussi par son instinct , aimant les montagnes & ayant un naturel moins rusé que la Pie. Dessus de la tête & penes noires ; le reste du plumage brun à mouchetures triangulaires blanches. Ces Oiseaux habitent de préférence les provinces montueuses de pays plus froids que chauds ; ils ne descendent dans les lieux

plus tempérés que quand la nourriture leur manque dans les premiers. Ils vivent d'insectes , de grains , d'amandes ou semences de divers fruits , sur-tout de celle du sapin qu'ils savent tirer du fruit dur & épincux qui les contient. Ils aiment aussi à casser & à percer au moins les noisettes par les coups réitérés de leur bec anguleux & fort. Nid dans des trous d'arbres qu'ils trouvent tout faits , ou qu'ils aggrandissent & arrangent à leur gré. On a aussi appelé Casse-noix la *Sittelle* & le *Gros-bec*.

CASSERON, zo. pct. Calmar.

CASSICAN, o. que BUF. qui l'a décrit le premier croit de l'Amér. mérid. Il l'a ainsi nommé comme tenant aux *Cassiques* par la forme du corps , & par la partie charnue du devant de la tête , & aux *Toucons* par la grosseur & la forme du bec arrondi à la base & crochu à son extrémité. Corps mince & allongé ; tête , cou , haut de la poitrine & dos noirs ; ailes n. & blanches ; croupion & ventres blancs ; bec bleuâtre , pieds noirâtres ; l. 1, 4'' ; bec l. de 2'' 6''' , queue de 5''.

CASSIDE, i. 39°. Coléopt. de GEOF. à ant. de 11 art. plus gros vers le bout ; étuis & corcelet bordés. Ce corcelet est gr. & plat ; ses bords antér. s'avancent & lui servent comme de casque. En général son corps a un air applati comme celui des Punaises , & son contour est ovale. Ailes plus l. que le ventre , & repliées sous les étuis ; pelotte à chaque tarse ; larve hexapode , large , courte & comme applatie ; appendices épineuses & branchues. La queue de cette larve se releve , se recourbe en-dessus & se bifurque. C'est au fond ou à l'angle de cette bifurcation qu'est placé l'anus. Aussi les excréments soutenus dès leur sortie , ayant le tems de s'affermir , s'élevent-ils au point de faire à l'i. une esp. de parasol qui tombe , mais est bientôt remplacé , & au h. duquel on trouve quelquefois sa dépouille après ses changemens de peau. On la rencontre sur les chardons , l'Aunée d'automne , les plantes verticillées. On y prend aussi la Chrysalide d'un vert pâle & remarquable par ses nombreuses appendices à plusieurs pointes blanches. L'i. parfait dépose ses œufs sur des feuilles , les uns près des autres , en plaques souvent couvertes d'excréments. GEOF. n'en a trouvé que 5 esp. en ce pays.

1. La *Casside verte* ; l. 1 , 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$, 1 ; étuis striés plus l. que le corps ; dessous n. ; pattes pâles.

2. *C. brune* , l. 2 , 3 , l. 1 $\frac{1}{2}$; brun clair tacheté de n.

3. *Casside à bandes d'or*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$, jaune terne; étuis ltrés, avec une bande longit. d'un vert doré au milieu.
4. *C. verte à corcelet brun*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; étuis d'un beau vert; écuillon & base des étuis d'un rouge brun.

5. *C. panachée*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2, corcelet & étuis ou rouges, ou verts, ces derniers tachés de n.; pattes ant. & dessous n.

Parmi les esp. exotiques qui sont en assez gr. nombre (& qui diffèrent par la taille & les couleurs rouges, vertes, jaunes, bleues, n., brunes, blanches disposées par taches, bandes, p., bordures, & réseaux), je choisis les 2 plus remarquables:

6. *C. tigrée*, l. 4, lar. 3, dessus vert clair tacheté de n.; dessous n.; 2 taches blanches au corcelet qui recouvre entièrement la tête; en Suede.

7. *C. grosse*, l. 10, lar. 11, rouge; tache ronde n. sur le milieu des étuis; raies n. & branchues sur le reste de leur contour. Cet i. est presque circulaire, & il le seroit s'il n'étoit plus large que l.; ses étuis dépassent latér. son corps, sur-tout dans leur milieu; le dessus du corcelet cache entièrement la tête; Amér. mérid. V. aussi la *Croix* en son rang alphab.

CASSINI, i. On a ainsi nommé une Chenille du chêne de moyenne gr.; d'un vert tendre; à pet. traits blancs; lig. longit. bleue; jambes rouges; elle porte souvent sa tête renversée sur le dos comme si elle regardoit le ciel.

CASSIQUE, o. du g. des *Troupiales* de BRIS., auquel BUF. trouve du rapport avec les *Troupiales*, les *Carouges* & les *Baltimores*. Mais en général le Cassique est plus gros, il a le bec plus fort & les pieds proportionnellement plus courts. BUF. reconnoît les esp. suivantes:

1. *L'Yapou*, ou *Cassique jaune du Brésil*; il est n. & jaune; BUF. n'en voit qu'une variété dans le *Cassique rouge* qui n'en diffère que par la moitié infér. du dos qui est rouge; l. 12", vol. 17; pieds fort courts.

2. Le *CASSIQUE VERT DE CAYENNE*; plus gr. que le précéd., bec plus épais & plus l.; partie antér. du corps verte; partie postér. & dessous marron; pennes & pi. n.; bec rouge; l. 14", vol. 18.

3. *C. HUPPÉ DE CAYENNE*; partie antér. n.; postér. marron foncé; pet. huppe de plumes mobiles; ailes courtes; l. 12", queue 5; bec 2.

4. *C. DE LA LOUISIANE*; tête, cou, ventre &

croûpion-blancs; pennes d'un violet changeant bordé de blanc; le reste mêlé de ces 2 couleurs; l. queue; l. 10".

CASSOORWAN, p. On dit que c'est un p. d'Amér. rare, presque aussi pet. & beaucoup meilleur qu'un *Anchois*; dos plat; côtés arrondis.

CASTAGNETTE, c. *Came* d'ARG. de forme ronde, à côtés égaux, dont il ne décrit pas la robe.

CASTAGNEUX, o. BUF. nomme ainsi les o. d'une famille où il fait entrer les plus pet. especes de Grêbes, & qui sont par conf. comme il le dit, les plus pet. de tous les o. navigateurs, excepté le *Pétrel*.

1. Le *CASTAGNEUX DE RIVIERE*. Cet o. & les suivans est, comme le *Pétrel*, couvert de duvet au lieu de plumes. Il a eu son nom, & en lui toute la famille, de sa couleur dominante, qui est un brun châtain dont son dos est couvert; côtés de la tête, & devant du cou d'un gris fauve; gorge d'un blanc sale; poitrine & h. du ventre communément d'un blanc argenté, mais quelquefois gris. Cet o., ainsi que les suivans, a le bec & le corps des autres Grêbes; jambes placées & pi. conformés de même; aussi n'a-t-il pas plus de facilité à se tenir & à marcher sur terre, & à prendre l'essor; mais une fois élevé en l'air il va assez loin. Il vit sur mer, comme sur les rivières, de pet. p. & de pet. cr.; l. 9"; dans presque toute l'Europe.

2. Le *CASTAGNEUX DES PHILIPPINES*, un peu plus gr. que le précéd. dont il diffère encore par 2 traits roux sur les joues & aux côtés du cou, & par une teinte pourprée sur son manteau.

3. *C. A BEC CERCLÉ*; ce cercle est formé par un pet. ruban n. qui environne le milieu du bec; plumage brun, avec de l'olivâtre à la poitrine; gorge n.; dessus du corps blanc sale; l. 9" 6"; à la Caroline.

4. *C. DE ST. DOMINGUE*; noirâtre en-dessus; gris-blanc tacheté de brun en-dessous; encore plus petit que le Castagneux d'Europe, l. 7" 10".

5. Le *GRÊBE-FOULQUE*, tenant à la *Foulque* par d'assez l. ailes, par une queue assez large que n'ont pas les Grêbes auxquels il tient cependant par ses pi., ainsi qu'aux Castagneux par sa taille; devant du corps blanc; manteau brun-olivâtre.

CASTAR, q. Hyène.

CASTOR, q. 21^e. g. de BRIS. q. pentadact. antér. & postér., les pi. postér. plus l., & tous onguiculés; 2 incisives larges & tranchantes

chantes à chaque mâchoire sans canines ; les doigts des pi. postér. réunis par une membrane ; ceux des antér. séparés comme dans une main & garnis d'ongles l. & pointus ; corps couvert de poils doux & épais d'un brun-marron plus ou moins foncé ou blanchâtre ; jambes & oreilles très-courtes ; cou épais & court ; pet. yeux , tête ronde ; l. 30, 36", sans la queue. Celle-ci est horizontalement large, ovale, écailleuse, cependant garnie de quelques poils qui sortent çà & là entre les écailles ; elle a 11" de l., & 5 de large dans son milieu. Cet animal est doux, craintif mais social, & l'on connoît les nombreuses sociétés qu'il forme pour ses travaux. On connoît ses travaux même au bord de l'eau & les bourgades qu'il y construit & qu'il habite tant qu'on le laisse tranquille. Les Castors ne s'absentent en effet qu'au printems & en été pour aller manger des écorces nouvelles, du p., des cr. & des racines. Inquiétés par l'homme, ils renoncent à leurs travaux, ils se dispersent & ne font plus que des terriers. Les races entières de nos Castors d'Europe font dans ce cas & leur poil en souffre. On trouve cet animal dans les 2 continens sur les bords des eaux douces & des golfes maritimes avancés dans les terres & recevant de gr. rivières qui en dessèlent les eaux. Il a sous les intestins 2 vésicules qui contiennent le *Castoreum*.

CASTOR, i. Pap. de Guinée ; ailes à 2 queues, dentelées & fauves ; à bord n., variées en-dessous d'un ruban n. & de taches blanches. FAB.

CASUEL, o. *Casoor*.

CATACOUA, o. Nom & cri des plus gr. *Perroquets* de l'ancien continent. Ils paroissent naturels à l'Asie mérid. ; presque tous ont le plumage blanc. Ils sont plus agiles que les autres *Perroquets* ; ils ont le bec plus arrondi & plus crochu ; la tête ornée d'une huppe de l. plumes qu'ils élèvent & abaissent à volonté. Ils sont faciles à apprivoiser, mais apprennent difficilement à parler. BUF. en admet 5 esp.

1. Le *CATACOUA A HUPPE BLANCHE* ; teinte jaune sur son plumage blanc, sur-tout sous les ailes ; bec & pi. n. ; huppe très-h. & en double éventail ; grosseur d'une Poule.
2. *C. A HUPPE JAUNE*, semblable d'ailleurs au précéd. ; taille peu constante ; aux Molluques.
3. *C. A HUPPE ROUGE* ; elle est comp. de plumes blanches & de rouges ; il est très-gr. & a près de 18" de l.

4. Le *PET. CATACOUA A BEC COULEUR DE CHAIR* ; teinte de rouge & de jaune pâles sur son plumage blanc.

5. Le *CATACOUA N.* ; aussi gros qu'un *Ara* ; huppe brune, queue assez l.

CATAPHRACTE, p. de l'Océan septentrional, de la Baltique, de la mer du nord, des bouches de l'Elbe, &c., du g. du *Chabot*, facile à reconnoître à la forme octogone de son corps. Tête large, infér. plate & garnie de barbillons, supér. armée de pointes. Le tronc est une pyramide à 8 pans ; il est couvert de boucliers osseux, & ce sont ces boucliers qui étant disposés sur 8 rangs longit. forment les 8 angles & les 8 côtés de la pyramide. Mâchoire supér. plus l. ; bouche en-dessous & en forme de croissant ; dessus de la tête couvert d'un massif osseux épineux & caverneux ; 4 pointes principales forment au bout du museau 2 échancrures en croissant ; yeux ronds, latér. & à iris jaune ; le dessous des 2 mâchoires prises ensemble, car la supér. déborde l'infér. tout autour, offre une surface coupée par 6 arcs garnis de cirrhes. Dos & côtés bruns, avec 3 ou 4 gr. taches n. ; ventre large & blanc, anus avant l'équilibre ; gr. pector. rondes d'un blanc grisâtre, semées de taches n. ; ventrales l. & étroites ; dorsales grises, à taches n. carrées ; anale assez loin de l'anus & de la caudale, sous la 2^e. dorsale, & noirâtre ; caudale arrondie ; l. 6 à 8" ; chair assez estimée. D. 5, 6. P. 15. V. 3. A. 6, selon BLOCH. On a donné le même nom à divers p. d'autres g., au *Poisson volant d'Amboine*, au *Tamoata*, au *Malarimat*, au *Miivipira*, &c.

CATARACTE, o. 3^e. Goëland, 4^e. Manchot & Guillemot.

CAT-MARIN, o. Plongeon.

CATOTOL, o. V. à la fin de l'art. *Tarin*.

CATRACA, o. On dit que c'est le cri & le nom d'un o. des rivages du golphe du Mexique, gros comme un Faïsan, jambes plus hautes, plumage gris & ardoisé ; non décrit.

CAVALLOS, p. des rivages d'Afrique, verdâtres & de la taille du Maquereau, ou grisâtres & de la taille du Saumon ; non décrits.

CAUDEC, o. 6^e. Tyran.

CAVIA, q. Nom donné en général à des animaux digités qui ont à peu-près les foies & le cri du Cochon, & dont on a fait des *Cochons*, des *Marmottes*, &c. PAL. aime mieux en faire un g. particulier & voisin

de celui des *Loirs* ; BRIS. les a mis dans le g. qu'il appelle g. du Lapin.

CAVIA-APÉREA, q. V. Aparéa.

CAVIA-COBAYA, q. 7°. Lapin de BRIS. connu sous le nom de *Cochon d'Inde* en France, où il se propage, quoiqu'originnaire des pays chauds. Tétradac. antér., tridact. postér.; yeux saillans, pet. bouche, levre supér. fendue, oreilles larges & courtes; sans queue; jambes courtes, poil l. & doux, blanc ou roux, ou varié de blanc & de roux, quelquefois taché de n., car la domesticité a causé de gr. variétés dans le péage de ce pet. animal. Il est très-fécond & s'accouple dès l'âge de 6 semaines; gestation de 21 jours, portées de 5 à 12 petits, selon l'âge de la mere. Elle ne les allaite que 12 ou 15 jours, au bout desquels elle les chasse; le mâle, qu'elle recommence alors à recevoir, les tourmenteroit & les tueroit même s'il les trouvoit. Le tempérament de ces animaux dépaylés est délicat & frilleux, & souvent l'hiver les fait mourir. Ils sont paresseux & indolens; ils ne protègent leurs petits & ne se défendent eux-mêmes contre aucun animal. ERX. dit qu'ils chassent les *Rats*; j'ignore sur quoi fondé il avance ce fait, & en quel sens il faut prendre ces mots: leur odeur seule éloigneroit-elle les Rats? La seule jalousie paroît les émouvoir; ils ne boivent point, ou ils boivent très-peu, cependant ils urinent beaucoup, vivant d'alimens herbacés qui portent leur eau avec eux. Ils ont un grognement analogue à celui d'un jeune Cochon. On ne leur trouve guere que 10" de l. N'autoient-ils pas dégénérés? GESNER disoit, il y a 230 ans, qu'un de ses amis lui en avoit envoyé un de Paris, & il l'a fait un peu plus court, mais aussi gros qu'un Lapin; l'esp. alors nouvellement transplantée en Europe pouvoit avoir conservé sa taille, & elle peut l'avoir perdue aujourd'hui ainsi qu'une partie de ses mœurs & de son instinct. Comme GESNER le disoit déjà de son tems, voisin de celui de la découverte de l'Amér., cet animal est originnaire du Brésil, & presque tous les Auteurs l'ont dit depuis, excepté RAY qui leur a donné de plus la Guinée pour patrie. BUF. a dit la même chose je ne fais sur la foi de quel Voyageur, car il ne cite aucun garant. Le nom de *petit Cochon de Guinée* que cet animal porte en Angl. prouve tout au plus qu'il se trouve en Guinée comme en Europe.

CAVIA DU CAP, q. que PAL. a bien décrit le

premier. Tétradact. antér. tridact. postér.; taille de la *Marmotte*, tête courte, moustaches supér. n. & les infér. blanches; nez nud; gueule obtuse, mâchoires fortes; 2 incisives supér. écartées par un lobule charnu, 4 infér. voisins; gr. molaires; yeux médiocres, oreilles larges à demi-couvertes par le poil; corps court & ventru; queue nulle; poil laineux, fin & peu touffu, gris, plus brun sur le dos. Cet animal se terre & vit de racines.

CAVIA DE JAVA; taille du Lievre; mais avec une pet. tête; gr. yeux saillans, oreilles nues & rondes, queue courte; grosse croupe; l. jambes; dos roussâtre mêlé de brun; ventre blanchâtre, pieds & mœurs du précédent. Il n'est pas clair que ce soit une esp. différente de l'*Agouchi*.

CAVILLONE, p. Grondin.

CAUNANGOLI, o. des Indes presque aussi gros qu'un Canard; plumage cendré, excepté une bordure n. aux plumes des ailes, & le devant & le dessous du corps qui sont blancs avec quelques taches n. en lunules; BRIS. en a fait sa 10°. Poule-Sultane.

CAURALE, o. de la Guiane, du g. du *Râle*; lui tenant par la forme des pi. & du bec qui sont cependant plus l. dans le *Caurâle* que dans le *Râle* simplement dit, dont il s'éloigne d'ailleurs par une queue plus l.; plumage riche par la distribution variée & tranchante de ses couleurs quoique sombres; h. du bec n., bas blanchâtre; l. 15".

CAURIS, c. *Porcelaine*.

CAXCAXTOTOLT, o. *Cacañol*.

CAXOLISSI, o. *Hocco*.

CAY, q. *Sai*. V. le 4°. Sapajou.

CAYEU, c. *Moule*.

CAYMAN, r. Selon les Voyageurs, c'est un *Crocodile* de Ceylan & de Surinam, qui a le corps plus ramassé, le museau plus court, la gueule moins fendue que dans les autres *Crocodilles*; écailles très-dures sur le dos & les côtés, peau délicate & mal couverte sous le ventre. Une odeur musquée annonce, dit-on, d'assez loin cet amphibie vorace & vigoureux qui court vite, mais ne fait pas de détournement. On lui a donné jusqu'à 20' de l.; mais PISON plus croyable que la plupart des voyageurs ne lui donne que 5'. M. D'OPSONVILLE assure que dans les colonies européennes le mot *Cayman* n'est pas le nom d'une esp. partic. de *Crocodile*, mais le nom générique du *Crocodile*, & MARC. le dit assez clairement.

CAYMIRI, q. *Saimiri*. V. 5°. *Supajou*.

CAYOPOLIN, q. Voyez à la suite du mot *Sarigue*.

CAYOUASSOU, q. *Sapajou*.

CAXOLISSI, o. *Hocco*.

CÉBAL, q. *Zibeline*.

CÉCILE, r. 6^e. g. des Serp. de DAUB. On a aussi quelquefois nommé Cécile & Aveugle l'*Orvet*. On nomme de même la 14^e. *Demoiselle*.

CÉDRIN, o. *Serin*.

CEINTURE DE PRÊTRE, o. 10^e. *Alouette*.

CEINTURE BRUNE, i. 101^e. Phalène.

C. GRISE, i. 194^e. Phalène.

CEIXUPIRA, p. de mer du Brésil, du g. de l'Épinoche ? Tête comprimée, longue du $\frac{1}{2}$ de la longueur totale, & large du $\frac{1}{2}$; bouche assez gr. sans dents; elles sont remplacées par des éminences dures & pointues; pector. triang. horizontales, l. de 6'' dans un individu l. de 2' 6'', & larges de 2'' à leur base. Un peu avant l'équilibre commence la dorsale l. de 12'' & assez h., mais déclinée; anale de même; ventrales jointes à leur base, l. de 3'' & étroites; caudale fourchue, dont la partie supér. est la plus l., l'infér. plus courte & ayant cependant 6''; entre l'occiput & la dorsale 8 aiguillons mobiles; narines doubles; pet. écailles très-fines; dos n., ventre blanc, ainsi que les nageoires correspondantes; lig. latér. profondément marquée. Selon MARC. la l. de ce p. va quelquefois jusqu'à 9 & 10' & à la grosseur d'un homme, mais ceux de gr. médiocre sont plus estimés.

CÉLADON, i. 73^e. Phalène.

CÉLERIN, *Célan*, p. de mer du g. de l'*Alose*, fort semblable à la *Sardine*, selon ROND., & le même selon WIL.; corps tout blanc, tête dorée; ou, selon DUH., dos verdâtre, ventre blanc; celui-ci plus caréné & les écailles plus gr. que dans la *Sardine*. On a donné le même nom à un p. d'eau douce de divers lacs de Savoie & d'Italie semblable au précédent, mais plus gr.; bouche proportionnellement plus gr.; pet. écailles caduques & argentées; chair très-grasse.

CELLULAIRE, zo. 3^e. g. de PAL. Polypage dont l'extérieur est celui d'une plante fixée aux corps sous-marins par de fines racines qui naissent de la tige, souvent même d'une partie assez haute. Cette tige est plus ou moins dure ou pierreuse, flexible & membraneuse, ou comme articulée, selon la quantité de matière crétacée qui est entrée dans la composition du Polypier. Celui-ci consiste en petites cellules disposées les unes

près des autres, habitées par de pet. Polypes qui paroissent autant de fleurs naissant des branches. On a souvent confondu ce Polypage avec la *Sertulaire*. EL. & PAL. l'en ont séparé, mais le premier l'a réuni aux *Corallines*. Les pet. tubes qui imitent des racines dans la Cellulaire sont ordinairement gris, & fixés sur des Escars, des Sertulaires ou des Fucus. Ils sont quelquefois si nombreux qu'ils forment un cheveu vers le bas de la tige. Souvent même de semblables filets partent des branches & descendent le long du tronc en rampant sur la surface comme le lierre sur l'écorce des arbres. La plupart des Cellulaires sont comprimés, ne consistant qu'en 2 rangs de 5, 6, 8, 10, ou plus de cellules alternes dont les entrées sont toutes du même côté, l'autre n'offrant qu'une surface un peu striée. Cependant il se trouve ordin. des places où les rangs de cellules vont pendant un court espace à 3, 4 ou 5; & au premier coup-d'œil on prendroit ces morceaux pour des Escars. Quelques rameaux sont si déliés qu'ils ne contiennent qu'un rang de cellules; d'autres plus massifs ne montrent aucun terrain perdu, les nœuds restés entre chaque cellule étant eux-mêmes cellulaires.

Cette notion des Cellulaires fait voir qu'elles approchent beaucoup des Escars, des Sertulaires & des Corallines; d'où il est arrivé que dans plusieurs Auteurs les esp. des unes ont été confondues parmi celles des autres. La plupart de celles que décrit PAL. sont dans EL. des *Corallines vésiculeuses*. Les caractères spécifiques se tirent du nombre des rameaux par lesquels la tige commence à se diviser, de la structure du squelette roide, ou flexible & composé d'articles, de la forme de ces articles, cyl., cunéiforme, anguleuse, ou ovale, selon que la membrane ou le lien qui forme l'articulation est disposé. Les caractères spécifiques se tirent encore du plein abondant ou ménagé, les cellules étant plus ou moins serrées; de la l., de la couleur blanche ou grise, de l'arrangement & de la forme de ces cellules cyl., en bourse, anguleuses; de la h. du squelette, de la grosseur de la tige; des bords simples & entiers, ou dentelés, lancéolés, demi-operculés des cellules; de leur ouverture tournée des 2 côtés ou d'un seul côté; de la manière dont les rameaux se terminent, simplement, ou en flocons; de la direction de la tige, dr. ou rampante.

CENCHRIA, *Cenchrus*, r. dont on a fait

- différens Serpens qui paroissent le même reptile de diverses contrées de l'Amér. du 2^e. g. ; robe jaunâtre, pet. yeux blanchâtres.
- GRON. rapporté à une seule esp. 3 de *Séba*, & d'une 4^e. il fait un *Argus*.
- CENCO, *Cencoa*, *Cencoalt*, r. Serpent d'Amér. du 3^e. g. ; tête presque ronde, panachée de n. & de blanc ; pet. dents ; gr. yeux ; écailles ovales terminées en pointe ; robe brune coupée d'une vingtaine de bandes blanches transv. qui s'élargissent vers le ventre & le rendent presque tout blanc ; l. de 4' & cependant aussi grêle qu'une plume de Cygne.
- CENDRILLARD, o. 7^e. esp. Américaine rapportée au Coucou.
- CENDRILLE, o. 2^e. espèce rapportée à l'*Alouette*. On a donné le même nom à une *Mésange* bleue, à la *Charbonniere* & à la *Sittelle*.
- CONOTZQUI, o. des montagnes du Brésil, à pet. bec cendré, tête n., poitrine jaune, ventre n. & blanc ; insuffisamment décrit pour être classé.
- CENTAURE (le), i. Scarabé des Indes & de l'Afrique ; étuis d'un brun n. ; pattes épineuses ; corne du corcelet recourbée, garnie de 2 dents à sa base & dichotome à son extrémité ; la corne de la tête recourbée, & à une dent ; corcelet n. ; FAB.
- CENTRINE, p. Humantin.
- CÉOAN, o. des Indes, un peu plus gr. que la *Grive* ; plumage blanc tacheté de jaune ; non décrit. On a dit qu'il suivoit les passans & sembloit vouloir imiter leur voix.
- CÉPHALE, } i. 22^e. Papillon.
} p. Voyez Meunier.
- CÉPHALOTE, q. 10^e. Chauve-souris.
- CÉPOLE, p. saxatile de la Méditer., du g. des *Percepierres* ; facile à reconnoître à un gr. œil n. à iris blanc placé vers le h. au premier tiers de la longueur de sa dorsale ; celle-ci est h., descendante jusqu'au milieu de sa l., ensuite montante, & enfin descendante. Grosse tête allongée, comprimée, front presque vertical ; très-grands yeux saillans à iris orangé, quelquefois blanc ; entre eux sont 2 l. cirrhes simples ; gr. bouche armée de dents fines & ferrées ; grosses joues un peu argentées ; dos rond & d'un vert brun, le reste d'un vert ou d'un bleu sale clair taché de brun ; gr. pector. arrondies ; dorsale olivâtre semée de taches bleues & de points blancs. Chair maigre & peu estimée ; l. 6 à 8". D. 25. P. 12. V. 2. A. 17. selon BLOCH. *Blen. ocellaris* LIN. On donne le même nom à la *Flamme*.

- CÉRASTE, r. Serpent d'Egypte & d'Asie, du 3^e. g. Il a, sur chaque paupiere supér. une éminence qu'on dit ressembler à une corne. Robe grise, ou n. & blanche ; queue menue ; l. 2 à 4', mais fort gros à proportion. BELLON le dit vivipare ; on a mêlé sa description de beaucoup de fables.
- CÉRATOPHYTE, zo. Kératophyte.
- CERBERE, i. Sphinx d'Ethiopie à ailes n. ; les supér. à 6 p. clairs, les infér. à 2 ; ventre annelé de rouge. FAB.
- CERCEAU pointillé, i. 162^e. Phalène.
- CERCELLE, *Cercerelle*, o. Pour les uns c'est la *Sarcelle*, pour d'autres la *Cresserelle*.
- CERCIO, o. des Indes non décrit. On lui donne la taille de l'Étourneau, un plumage de diverses couleurs, & l'on ajoute qu'il remue sans cesse la queue, & qu'il est très-babillard.
- CERCOPITHEQUE, q. Guenon ; ou même en général tout quadrumane à longue queue.
- C. CYNOCÉPHALE. C'est le *Macaque* même.
- CERF, q. 12^e. g. de BRIS. composé de bisulces ruminans, à 8 incisives infér., sans supér., dont les mâles, & dans quelques esp. les femelles, sont munis de cornes branchues, pleines, tombant & se renouvelant tous les ans.
- Le CERF. On connoît sa taille, sa forme & son pélage. Les vieux Cerfs entrent en rut au commencement de Septembre, les jeunes plus tard. Cet état dure 3 semaines ; les plus jeunes *Bichés* sont aussi les derniers en chaleur. Gestation de 8 mois & quelques jours ; portées ordinaires d'un seul *Faon*. Dans celui de 6 mois les bosses commencent à paroître, & on le nomme *Here* jusqu'à ce que ces bosses s'allongeant en dagues, il se nomme *Daguet*. Dans cet état qui commence à l'âge de 18 mois, il peut engendrer. On fait que si on lui fait subir la castration il reste pour toujours, ou muni, ou privé de son bois, comme il l'étoit à l'époque de cette opération. Dans les Cerfs entiers le bois se détache au printemps & se reforme en été. D'abord sensible, tendre, donnant du sang quand on l'entame, il se durcit en 4 ou 5 mois. La fureur & les combats des Cerfs en rut pour se procurer la possession des Biches qu'ils préfèrent sont assez connus. Ces animaux s'atroupent en Décembre pour se réchauffer les uns les autres. On les retrouve au Canada. Ceux des pays montueux & arides sont en général moins grands & plus bruns que les autres. Vie de 35 à 40

ans, sur la durée de laquelle on a débité bien des fables; l. 6', h. 3' 6".

CERF DE CORSE, petit & brun.

C. DES ARDENNES; presque n.; l. poils sur le cou & les épaules; corps plus gr. & plus fort que celui de nos Cerfs. Il offre une variété dont le bois a les empaumures larges & applaties de celui du *Daim*. On l'appelle aussi *Cerf d'Allemagne*.

C. COCHON; petit Cerf du Cap, fauve, tacheté de blanc, moins léger que notre Cerf, ayant les jambes plus grosses & plus courtes; oreilles larges, tête ventre de Biche; l. 3' 4", bois l. de 12".

C. DE GUINÉE, Chevrotain.

C. DU GANGE, Axis.

C. PYGARQUE, un des animaux que les Tartares nomment *Saigas*; plus gr. que le Cerf; pélage de Chevreuil, excepté les selles qui sont d'un blanc de neige; cornes à 3 branches, garnies à leur base de tubercules très-velus; oreilles intér. fort velues & blanches; yeux environnés de l. poils n.; simple production cutanée, courte mais épaisse, au lieu de queue; poil du ventre l. & jaunâtre; bout de la levre infér. blanc; le reste de cette levre & le tour du nez n.; **PAL. ERX.** &c. Pour les autres mots relatifs à cet article, voyez le mot *Biche*.

CERF-VOLANT, i. 1^{er}. Coléoptère de **GEOF.** à ant. pectinées au bout d'un côté; mâchoires mobiles plus ou moins ramifiées ou dentées; communément une esp. de langue ou de trompe très-velue; jambes épineuses. La larve de cet i. se transforme dans l'intér. des vieux arbres qu'elle réduit en tan. Si sous la forme qu'elle doit avoir un jour, étant i. parfait, elle est destinée à porter des cornes, elle agit comme si elle en étoit instruite, se faisant d'avance un trou assez vaste pour les loger quand elles paroîtront. L'i. parfait suce la sève des chênes & dépose ses œufs dans leur écorce.

I^{re}. Famille. **ANT. COUDÉES.**

1. **Le Grand Cerf-volant**; il est connu; on le trouve sur le chêne; c'est le plus gr. Coléopr. de l'Europe; sa l. va de 1 à 2", les mâchoires ou cornes comprises.

2. **La Grande Biche**, un peu moins grande que le gr. Cerf; **FAB.** assure que c'est sa femelle, & **RÆSEL** pensoit déjà de même. **GEOF.** a cru le contraire & l'a regardée comme une esp. différente. Il est certain que l'analogie favorise cette dernière opinion, car comme l'observe **GÉER**, les femelles des i.

sont communément plus gr. que les mâles.

3. **La pet. Biche**; l. 9, lar. 4, plus n. que la précéd.; 2 p. sillés élevés sur la tête des mâles.

4. **La Chevrete bleue**; l. 5, lar. 2; mâchoires avancées; corcelet chagriné & à rebords.

II^e. Famille. **ANT. DROITES.**

5. **La Chevrete brune**, l. 3 ½; mâchoires avancées en 2 pointes, avec une dent entre deux.

6. **Le Cerf-volant mignonette**; l. 1, lar. ¼, brun n.; étuis striés, ant. à peine visibles.

A ces 6 espèces des environs de Paris, je joindrai:

7. **Le Cerf-volant-d'or**, tête & ailes dorées; sacré pour quelques Hottentots.

8. **C. interrompu**; l. 15 à 21", n. allongé, aplati, ant. coudées, tête triacanthé; étuis cannelés; corcelet & ventre séparés par une esp. de pédicule assez l. & de moitié moins large que le corcelet. Sur ce pédicule est l'empreinte d'un très-pet. écusson triang. ; en Amér.; **GÉER.** Voyez encore le *Chevreuil brun*.

CÉRIGON, *Cérignon*, q. *Sariguc*.

CÉRIQUE, cr. des eaux douces & des mers de l'Amér.; celui de mer est le *Ciri-Apoa*. **V.** ce mot.

CERISIN, o. *Tarin*, dans **BELLON**; *Serin* selon **MAUD**.

CÉRITE, c. **AD.** nomme ainsi 5 c. communément appelés *Buccins*; tels sont le *Popel*, le *Goumier*, le *Chadet*, le *Dégon* (**V.** ces mots), & un 5^e. auquel il laisse le nom de ce nouveau genre. La coquille de cette dernière esp. a 2" de l. sur 1 de large; elle est ornée de 12 spires renflées dont le milieu porte un rang de bossettes; son ouverture est ronde, & son canal infér. est creusé en demi-cyl. recouvert en partie par une côte assez grosse élevée sur la base de la levre gauche; le canal supér. est resserré & beaucoup plus profond que large. L'animal du g. a une tête cyl. allongée; supér. ornée, vers le côté, d'une esp. de crête formée par un bourrelet frangé. Longues cornes pointues, fort renflées un peu au-dessous de leur milieu, & portant au h. de ce renflement les yeux qui sont pet. & non saillans; bouche en pet. sillons en-dessous, au bout de la tête, manteau épais dont l'extrémité supér. se replie en un tuyau couronné de 10 pet. languettes; pet. pied presque rond; opercule orbiculaire, cartilagineux, très-mince, d'un brun transparent.

CERNA, *Cernua*, p. C'est la pet. *Perche*,

quoique plusieurs en aient fait une autre espèce.

CÉRO, p. Ménéfrier.

CÉROCOME, i. 49°. Coléopt. de GEOFF. à ant. en masse, coudées & en apparence pectinées dans les mâles. Les 10 premiers des 11 anneaux qui composent ces ant. sont très-courts, le 11 faisant seul le tiers du tout. Celles des mâles forment 2 coudes en S, & offrent dans plusieurs de leurs anneaux des appendices qui font paroître le milieu de de ces ant. pecliné. Cet i. est rare.

La *Cérocome*, l. 4, lar. 1, ressemblant au premier coup-d'œil à une pet. *Cantharide des boutiques*; elle est d'un vert assez brillant; ant. & pattes citronées.

CERVEAU DE MER, *Cerveau de Neptune*, zo. Variété de Méandrites auxquelles leur forme a fait donner ce nom.

CÉSAR, 53°. Mouche.

CHABIN, q. venant du commerce du *Bouc* avec la *Brebis*. C'est un Mulet fécond, un Agneau couvert de poil de Chevre.

CHABOT, p. 20°. genre de GOU., par conf. acanthopt. thor. à corps grêle obl., peu comprimé, le plus souvent alép.; tête plus lar. que le corps, & dont la grosseur est le caractère le plus frappant. Gr. bouche, bec couvert de verrues, mâchoire infér. plus étroite, pet. dents pointues, yeux h. & rapprochés, narines doubles & peu apparentes, opercules mobiles, addimens d'aiguillons près des yeux, à la nuque, ou de cirrhes à la gueule, ou de callosités cornues sur la tête. Lig. latér. assez dr., h. & parallèle au dos; 2 dorsales, la 1^{re}. commençant à la nuque, pet. & aiguillonnée; la 2^e. près de la 1^{re}., finissant au point de l'équilibre, déclinée & rayonnée; pector. basses, lancéolées, ou rayonnées ou composées; ventrales comp. & voisines; anale opposée à la 2^e. dorsale, comp. & déclinée; caudale en coin. Tous les p. de ce g., excepté la 1^{re}. espèce, sont des p. de mer.

Le *Chabot*, ou *Tête d'âne*, pet. p. de rivière du g. précéd., l. de 4 à 6'', alép., à grosse tête tétracanthé, ayant 2 piquans crochus près des joues sur chaque opercule, l'un gr. tourné vers la bouche, l'autre en sens contraire pet., & dont la plupart des Auteurs ne font pas mention; dos d'un brun jaunâtre marqué transv. de 3 ou 4 bandes brunes; gr. pector. arrondies, à bords crénelés, ventrales l. & blanchâtres, l. 4 à 5'' selon JONS. Les Chabots des lacs & des étangs sont toujours plus pet. & plus blancs que

ceux des rivières; ils aiment les eaux claires, & se tiennent au fond, cachés sous les pierres. Ils vivent d'insectes, & sont sujets au *Tænia*. Selon LIN. ils déposent leurs œufs dans des trous, & y restent eux-mêmes comme si ils les couvoient dans cette esp. de nid, périssant plutôt que de les abandonner. D. 5, 17. P. 14. V. 4.

C. *CUIRRASSÉ DU JAPON*, autre p. du même g. apporté au Musée de Pétersbourg par STELLER, & décrit par PAL.; l. 1', tête assez l., postér. large & déprimée, supér. striée en long, antér. amincie en bec obtus. Ce bec est recouvert d'un écusson triang. qui dépasse les mâchoires, & dont l'angle antér. porte un cirrhe; gr. yeux, dont l'os orbitaire a en-dessus une gr. apophyse triang., opercules dentés & aiguillonnés, corps diminuant de la tête à la queue, rendu anguleux par des suites d'osselets qui lui donnent une forme extraord. & hérissée de pointes mouffes, robe & nageoires jaunâtres fasciés de brun, caudale ovée. D. 6, 7. P. 12. V. 2. A. 8.

C. *RUDE*, p. du même g. dont LIN. a parlé le premier, & que BLOCH vient de décrire. Lig. latér. parallèle au dos, & armée d'aiguillons recourbés en arrière; tête oblongue, déprimée, munie de 4 rangs d'aiguillons semblables, mais plus petits, & dont les 2 rangs extér. sont des prolongemens de la lig. latérale. Gr. bouche, mâchoire infér. plus l.; yeux assez h., oblongs, rapprochés & à iris argentin. Corps un peu conique, ventre convexe, queue comprimée. Dos bleuâtre, le reste d'un blanc argentin; pet. écailles dures, tenaces & dentelées; 6. lar. bandes d'un brun-rougeâtre faible descendant de la lig. latérale; anus presque au milieu; pector. courtes, larges, à osselets annelés de noirâtre sur un fond jaune; ventrales l., bleuâtres, avec 3 bandes transv. jaunes; 1^{re}. dorsale d'un brun violet, les autres nageoires bleuâtres, à osselets annelés de noirâtre; aux Indes; l. 12 à 20''. D. 8, 12. P. 18. V. 6. A. 12.

C. *MONOPTÈRE DE L'INDE*, esp. anormale du même g. que BLOCH a décrit le premier. Sa dorsale solitaire suffiroit pour la distinguer de tous ses congénères. Corps étroit, allongé, en pyramide octogone; mâchoire supér. plus l., obtuse, munie, au bout, de 2 aiguillons recourbés en arrière; gr. yeux à iris argentin; corps antér. large, se rétrécissant jusqu'à la caudale, couvert de boucliers octogones composés, chacun, de 8

plaques anguleuses, rayonnées, & de substance cornée. C'est de leur jonction que ce p. reçoit les 8 angles que son corps présente; dos sillonné profondément jusqu'à la dorsale, c. à d., un peu au-delà de l'équilibre. Anus près de la tête; anale loin de lui & à l'aplomb de la dorsale; queue hexagonale; sillon entre l'anus & l'anale. Dos brun, côtés gris, piqués & rayés de brun, ventre tacheté de blanc, nageoires grises, pector. tachetées de brun. D. 5. P. 4. V. 11. A. 5.

CHABRIS, p. Le dictionnaire des animaux dit que c'est un p. de mer fort commun sur la côte de Guinée, sans citer les Auteurs qui en ont parlé & sans le caractériser.

CHACAL, q. *Loup doré* de BAIS., & par conf. du g. du *Chien*. M. GULDENSTAEDT, qui a vu souvent cet animal, & l'a disséqué, le décrit comme à peine plus gr. qu'un *Renard*, tenant le milieu entre lui & le *Loup* pour l'habitude du corps & la physionomie; l. 26 à 28", h. 17 à 18. Tête plus courte, museau plus obtus, front plus convexe que dans le *Renard*. Iris d'un brun jaunâtre, nez un peu plus avancé que la levre supérieure; 7 verrues à la face, une au-dessus de chaque orbite, avec 3 poils, une semblable sous chaque œil, une à 2 poils sur chaque parotide, & une à la gorge garnie de beaucoup de poils plus ou moins usés. Oreilles dr., plus courtes & moins noirâtres que celles du *Renard*, corps plus effilé, jambes plus h.; doigts si velus que les ongles paroissent à peine; pouce manquant au pi. postér.; ongles n., égaux & comprimés. Queue renflée au milieu, mince & n. au bout, toute velue & descendant à à peine aux talons; poils beaucoup plus roides que ceux du *Renard*, & très-l. sur le dos; duvet, ou second poil gris-cendré plus court de moitié que le 1^{er}. Robe beaucoup moins dorée qu'on ne le dit, & d'un jaune sale qui s'éclaircit du dos au ventre. **BUF.** représente cet animal comme extrêmement féroce, & très-difficile à apprivoiser, faisant entendre un fréquent hurlement mêlé d'aboiemens, comme un *Loup* des pays chauds, mais très-vorace, exhumant les cadavres, dévorant les charognes les plus infectes, entrant dans les étables, déchirant & mangeant les lanieres, les selles, les bottes, se jetant sur toute substance animale. M. GULDENSTAEDT qui le regarde comme la fouche du *Chien*, & M. d'OPSONVILLE trouvent que **BUF.** le peint beaucoup trop féroce & trop vorace. Le 1^{er}. assure même qu'il est, comme le *Renard*, en partie frugivore, &

qu'il s'apprivoise très-facilement. Le second le représente comme un gourmand sans courage, avouant cependant que les Chacals se réunissent en troupes quand le besoin les presse, & qu'alors ils se jettent sur les bestiaux, presque sous l'œil de l'homme. Mais en cela ils ne font que ce que font nos Loups en hiver dans les pays de montagnes, & ce que feroient des Chiens sauvages & affamés. Aussi **PAL.** ne croit-il pas pouvoir douter, malgré ce qu'on a dit du Chacal, qu'il soit la vraie souche de nos Chiens, soit à raison de la ressemblance extérieure, soit à cause de la facilité avec laquelle il s'attache à l'homme & joue avec les Chiens. **BUF.** n'ayant parlé de lui que d'après des voyageurs dignes de foi il feroit dur de nier les faits, mais il en faut modifier les inductions, & dire que les excès du Chacal sont des faits isolés dans son histoire, commandés sans doute dans quelques circonstances par l'impérieuse disette, & par conséquent peu faits pour peindre ses mœurs habituelles. On feroit de notre *Loup* un animal bien atroce, on le calomnieroit, si l'on caractérisoit l'esp. en général d'après les violences que la faim a fait commettre dans quelques occasions à plusieurs individus.

L'*Adive* paroît être une esp. voisine du Chacal, ou même, comme le dit **ZIM.** peut-être une variété plus petite, moins forte & en conséquence moins entreprenante. On l'accuse d'être criarde & hurleuse, même quand son intérêt seroit de se taire pour ne pas se décèler. Elle se trouve, comme le Chacal, en divers lieux de l'Asie & de l'Afrique. Il me paroît qu'**ERX.** appelle *Adive* ce que les autres appellent *Chacal*.

CHACAMEL, o. 7^e. esp. rapportée au Hocco. **CHACHAVOTOTOLT**, o. du Mexique que l'on dit un peu plus gr. que le Chardonneret, dos varié de bleu, de noir & de cendré; ventre jaune, pieds bruns, petit bec noir; non décrit.

CHADET, c. Nérite d'**AD.** dont la c. ne diffère du *Gournier* que par sa taille plus pct. de moitié, & par ses 12 spires plates.

CHAÎNE (la), r. Serpent de la Caroline du 3^e. g., l. de 30"; robe d'un bleu foncé varié de taches jaunes qui ont quelquefois, par leur continuité, l'air d'une chaîne.

CHAÎNE (la), i. Cicindele des Indes, d'un vert cuivreux, à étuis blancs ornés de 6 p. verts faisant la chaîne. **FAB.**

CHAINUK, q. Voyez *Vache de Tartarie*; le Chainuk en est une variété à plus grosse

tête, plus l. cornes, & queue terminée comme celle des Vaches.

CHALCIDE, r. Lézard du 4^e. g., forme approchante de celle du Serpent, corps cyl. & allongé, queue épaisse & un peu obtuse, pi. très-courts & pentadact., écailles tuilées & de couleur de chair. En Afrique.

CHALLUA, p. Le dictionnaire des animaux dit que c'est un p. d'eau douce du Pérou, alép. à l. tête plate, à gr. gueule, & que sa chair est estimée.

CHALUC, p. de mer du g. des *Muges*? encore moins estimé, selon **ROND.**, que le *Cabot* auquel il dit qu'il ressemble beaucoup, excepté qu'il a la tête un peu moins grosse, les yeux plus faillans, & des traits noirâtres plus régulièrement espacés des ouïes à la queue. Il lui donne de grosses lèvres, & les lèvres manquent dans le g. des *Muges* de **GO.** V. *Cabot*.

CHAMEAU, q. 7^e. g. de **BRIS.** comp. d'animaux à large plante du pied, à 2 gros doigts onguiculés, sans incisives supér., à 6 infér.; sans cornes à la tête.

LE CHAMEAU. On connoît la forme & la courbure du très-l. cou qui porte la pet. tête de cet animal. Oreilles & queue courtes, l. jambes, levre supér. fendue. Le *Dromadaire* forme, dans le même g. & selon **BUF.** dans la même espèce, une autre race. Leurs principales différences consistent en ce que le *Chameau* a 2 bosses sur le dos, & qu'il est plus gr. & plus fort. Mais il ne s'accommode pas autant de divers climats, ou du moins il n'est pas aussi répandu, ne se trouvant qu'en Asie. Le *Dromadaire* n'a que la bosse postér. du *Chameau*; elle est moins élevée & a une plus l. base. Il est moins gr. & moins fort, mais il paroît susceptible de certains changemens de climats, puisqu'il est plus répandu, se trouvant en Asie comme le *Chameau*, & outre cela dans une gr. partie de l'Afrique. Ces différences n'empêchent pas ces animaux de produire ensemble, & l'on assure même que les individus qui viennent de leur commerce sont plus forts que l'un & l'autre. Mais ceci ne prouve pas que ces mêmes différences ne doivent pas engager à en faire 2 esp. distinctes. Aucun fait ne nous indique, je ne dis pas l'époque de la séparation, mais la séparation même de la souche en ces 2 branches; ainsi nous devons naturellement les considérer comme représentant chacune une race pure & originelle. Nous devons y être d'autant plus portés que si leur bosse étoit un effet des fardeaux, dont on les ac-

cable, elle devroit naturellement se trouver double sur l'un comme sur l'autre, puisqu'on charge l'un comme l'autre. Il est difficile de concevoir que ces animaux vivant depuis tant de siècles en Asie avec le même régime, l'unité de climat & de régime n'ait pas produit en eux l'unité de forme, s'ils ont la même origine.

La taille des *Chameaux* & des *Dromadaires* varie comme celle de presque tous les animaux. Les plus gr. portent 10 à 12 quintaux. Tous connoissent leurs forces; on les charge couchés, & ils refusent ce qu'on leur impose de trop. Ils vont assez vite, quelquefois très-vite, très-long-tems, & sans presque s'arrêter. Ils semblent aimer la musique, & le simple chant de l'Arabe qui les conduit les ranime dans la fatigue. Habituellement ils font 12 à 15, au besoin 25 à 30 lieues par jour, 300 en 9 ou 10 jours. Ils font ces marches forcées dans des pays arides, où pendant tout ce tems ils se passent de boire. Un 5^e. estomac leur sert de réservoir pour l'eau qu'ils ont avalée avant le départ. Cette eau, dit **DAUB.**, se conserve plusieurs jours dans ce réservoir, même après la mort de l'animal, sans aucune altération, & il est construit de manière qu'elle ne se mêle point aux alimens à leur passage, & n'est point pompée par eux. L'animal la fait remonter, à mesure qu'il en a besoin, dans la panse, & même dans l'œsophage par la contraction de certains muscles. Comment **BUF.** après l'avoir dit, & avoir renvoyé à ce sujet son lecteur à la belle exposition anatomique de cette partie par **DAUB.**, peut-il dire que cette poche est probablement une expansion forcée de la panse; que celle-ci se fera dilatée peu à peu par l'effet d'une boisson souvent prise en trop grande abondance après avoir souffert trop long-tems la soif? Je suis fâché qu'un *Philosophe-Naturaliste*, tel que **BUF.**, avance une pareille conjecture. A-t-il oublié, ou ignore-t-il la description que son digne collaborateur a faite de ce réservoir? S'agit-il donc ici d'une simple poche? Ces cloisons multipliées, ces augets, ces valves, tout cet appareil est-il une pure expansion membraneuse? N'est-ce pas évidemment un organe particulier, primordialement approprié au climat & aux privations qu'il nécessite? Il n'en est pas de même des callosités que ces animaux ont sur le sternum & sur les articulations des jambes; elles sont des suites naturelles de l'attitude dans laquelle ils dorment, très-souvent sans être déchargés.

déchargés. Mais j'ai déjà dit qu'il me sembloit & pourquoi il me sembloit qu'on ne pouvoit attribuer de même la bosse ou les bosses du dos aux fardeaux, quoiqu'elles ne soient point osseuses, mais, comme le dit BUF., d'une substance analogue à celle des tétines de Vache. On verra encore, ci-dessous, une autre raison de cette façon de penser.

Le *Chameau* & le *Dromadaire* ont, comme l'observe FORSK., les gencives & le palais garnis d'une fine lame cartilagineuse qui les met en état de se nourrir des plantes seches & épineuses de désert qui ensanglanteroient la bouche des autres quadrupèdes. Ce sont des animaux doux, patients & dociles après la castration; & même entiers, ils sont fort traitables, hors le tems du rut qui dure 40 jours. Gestation de près d'un an; portée d'un seul petit; vie de 40 à 50 ans. Aucun animal n'est moins coûteux par sa consommation, & cependant aucun n'est plus utile que ceux-ci. Ils le sont en effet, non-seulement par leur travail continu, mais par leur poil, par la chair des jeunes dont on se nourrit, par le lait, par les excréments même soit comme substance combustible en mottes, soit comme matière première du sel ammoniac.

BUF. & ZIM. croient qu'ils n'existent plus nulle part dans l'état de liberté. Mais PAL. & ERX. assurent qu'il s'en trouve un grand nombre dans les déserts au nord de l'Inde, & entre l'Inde & la Chine; il est impossible de rejeter en cela le témoignage non-seulement des Chinois dans le P. du HALDE, & de plusieurs autres Auteurs sans système, mais le rapport des marchands & voyageurs de la Bucharie, &c. Or ces Chameaux sauvages ont les bosses des Chameaux domestiques, nouvelle preuve qu'elles ne sont point comme le croit BUF. des stigmates de l'esclavage.

CHAMEAU DU PÉROU, q. Lama.

C. LÉOPARD, q. Giraffe.

CHAMEAU (le), i. *Vrocere* à corcelet lisse, ventre n., latér. tacheté de blanc; dans le bois pourri en plusieurs pays de l'Europe. FAB.

CHAMEAU MARIN, *Chameau jaune*, p. de la Mer rouge, & des Moluques, du g. des *Coffres*, que BLOCH caractérise par l'élevation très-considérable qu'il porte sur le dos, & par la forme quadrangulaire de son corps. Celui-ci est beaucoup plus large en bas qu'en haut; ses bords infér. sont tran-

chans & munis chacun de 3, 4 ou 5 piquans, probablement selon Pâge. Les bords supér. sont mouffés; au-dessus de chaque œil est un piquant, & tous ces piquans sont courts, gros & recourbés en arrière. Au milieu du dos se trouve la bosse qui a fait donner à ce p. le nom qu'il porte. Elle est osseuse, large, radiée & terminée par une pointe semblable aux piquans. Le corps est couvert de boucliers à stries élevées, à bords saillans, composés de 6, 7 ou 8 triangles. Le nombre de ces triangles décidant de la forme des boucliers ceux-ci sont hexagones, eptagones, ou octogones, & ils dessinent une espèce de réseau sur la robe de ce poisson. Elle est d'un jaune gris tacheté de gouttes brunes, tête brune, nageoires grises; 12 dents supér., 8 infér.; l. 10 à 12". D. 10, P. 12. A. 10.

CHAMECK, q. Coaita, ou 2^e. Sapajou.

CHAMOIS, q. dont BRIS. a fait son 6^e. Bouc, & que LIN., PENNANT & BUF. ont mis dans ce g. Ce dernier, le trouve même si voisin du *Bouquetin* qu'il le croit la même espèce, ainsi que le *Bouc* domestique. Cependant il paroît bien plus naturel de séparer ces animaux par rapport au g., & à plus forte raison par rapport à l'espèce, & de mettre, comme l'ont fait PAL. & ERX., le Chamois dans le g. des *Antilopes*. En effet, le Chamois n'est pas un Bouc, puisqu'il est sans barbe, qu'il a le pinceau de poil aux genoux antér., & les cornes des *Antilopes*. Il est plus pct. que le *Bouquetin*, mais il a les jambes plus l., le poil même d'hiver plus court & d'un brun roux, hors une raie n. sur le dos. Les cornes que portent les 2 sexes sont beaucoup moins grosses que celles du *Bouquetin*; elles sont n., rondes, dr., anne-lées, excepté le bout qui est lisse & crochu. Levre supérieure fendue, l. oreilles, queue courte & noirâtre, même en-dessous; museau blanc, ainsi qu'une raie nue & enfoncée, espèce de sinus devant les cornes, comme pour remplacer les larmiers que le Chamois n'a pas. Il est léger comme le *Bouquetin*, comme lui il franchit d'un faut des rochers & des précipices affreux. Timide & toujours inquiet, 3 sens très-parfaits en lui, la vue, l'ouïe & l'odorat, semblent incessamment employés à veiller à sa sûreté, & l'approche du moindre objet animé, ou même le moindre bruit le fait partir comme un trait. Il passe l'hiver dans les cavernes des rochers, & il erre le reste de l'année sur les montagnes qu'il habite, sans cependant s'élever comme

le Bouquetin jusqu'à leurs sommets glacés. Il n'a pour cri qu'une esp. de sifflet aigu; portées de 2 ou 3 petits. Cet habitant des Pyrénées, des Alpes européennes & du Caucase va assez souvent par troupeaux nombreux, mais moins aujourd'hui qu'autrefois.

CHAMOIS DU CAP. On a nommé ainsi plusieurs Antilopes.

CHAMPANÈS, *Champanzée*, q. pet. Orang-outang.

CHAMPIGNON DE MER, zo. *Madrépore* de l'Océan indien & de la Mer rouge, dont la forme imite celle d'un champignon, de 5" de diam. au plus; ordin. assez régulier, concave & galeux en-dessous, radié dans son contour par des sillons inégaux; en-dessus convexe & lamelleux, mais creusé vers le centre; tenant aux rochers, ordinairement sans tige, quelquefois par un pet. pédicule, le tout couvert d'une gelée animale. On a aussi nommé Champignon l'*Arémone* de mer à demi-développée.

CHANON, c. qu'AD. met à la suite des *Jambonneaux*, soupçonnant qu'il n'est pas de leur g., parce que les battans de la c. sont inégaux. Elle est l. de 3", platte; elle porte à ses côtés 2 esp. d'ailes qui la rendent beaucoup plus large que l., & l'ont fait nommer l'*Aulé*, l'*Oiseau*, l'*Hirondelle*. L'aile gauche est arrondie, la dr. est pointue & plus l.; le battant supér. plus étroit dans son milieu est plus large dans ses ailes ou extrémités que l'inférieur.

CHANOS, p. de la mer rouge, du g. des Muges? Espèce anormale, à une seule dorsale; corps oblong, argenté; tête plus étroite que le corps; écailles larges finement striées; h. de la tête plat, alép. lisse & vert de mer; lig. latér. h. & dr. excepté près de la tête; dorsale à l'équilibre, & de couleur vitreuse; pector. & ventrales chargées en-dessus d'une appendice membraneuse & lancéolée, & l'anale en a une semblable de chaque côté; queue arrondie, sa nageoire très-fourchue, & ses derniers rayons garnis d'un addiment membrancux; membrane branchiale sous la gueule, osselet large entre elle & l'opercule; est-ce un rayon ou une appendice de l'opercule même? Ce p., dit l'Observateur, par ses ventrales à nombreux rayons & sa dorsale unique, s'approche du *Hautin*, mais il n'a pas la même vessie aérienne, & il est édenté comme les *Muges*; l. 1 auln. D. 14. P. 16. V. 11. A. 9. FORSK. est jusqu'ici le seul qui ait décrit ce poisson.

CHANTERELLE, v. *V. Gordius*.

CHANTEUR, *Chantre*, o. Pouillot.

CHAPPELET, r. Serpent de la Caroline du 5^e. g. de DAUB., livide; taché de noir & de rouge; presque toujours dans la terre; non venimeux.

CHAPPE (la), i. 148-154^e. 199-201^e. Phalènes.

CHAR DE NEPTUNE, c. Yet.

CHARANSON, i. 34^e. Coléopt. de GEOFF.; ant. de 11 art. en masse, posées sur une l. trompe; c'est ainsi que GÉER caractérise ce g., parce qu'il y fait entrer le *Becmare* de GEOFF. Celui-ci faisant 2 g. de ces animaux ajoute à ce caractère du Charanson l'épithète de *Coudées au milieu*, tandis qu'il indique les ant. du *Becmare* comme *droites*; tarses garnis de pelottes & d'un crochet pointu par lequel l'i. se cramponne aux corps; le 1^{er}. art. des ant. est presque aussi l. que tous les autres ensemble; quelques pet. esp. ont le corps ovale & les cuisses postér. fortes; aussi faut-elles comme des Puces. La Larve vit dans différentes graines & plantes.

1^o. Famille, *A CUISSES SIMPLES*.

1. Le *Charanson à trompe sillonnée*, l. 6, lar. 2; grosse trompe avec un sillon en-dessus; corcelet noir chagriné à p. élevés, & à 5 bandes longit. grises; étuis noirs paroissant gris à cause des poils; dans les prés.
2. *C. ridé*, l. 4, lar. 2; de même, mais plus brun.
3. *C. à corcelet sillonné*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2; aptère, trompe carrée, d'ailleurs semblable au 1^{er}.
4. *C. à suture n.*, l. 5, lar. 1 $\frac{1}{2}$; n., étuis cendrés, bandes longit. de poils gris sur le corcelet; grosse trompe.
5. *C. à côtes tachetées*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; dessus d'un brun noirâtre; dessous fauve; corcelet à 3 bandes longit. fauves; étuis striés; lieux arides; au printemps.
6. *C. à 2 p. blancs*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; brun noirâtre; raie longit. d'un blanc fauve formée de chaque côté du corcelet par de pet. poils qui font aussi un p. blanc au milieu de chaque étui.
7. *C. à 4 bandes transv.*, l. 9, lar. 4; dessous & côtés cendrés; tête & corcelet n.; étuis à 2 bandes grises transv. chacun; trompe large & courte; sur les chardons.
8. *C. tacheté des chardons*, l. 2 $\frac{1}{2}$ -4, lar. 1 $\frac{1}{4}$ -2; brun n.; dessous grisonné par les poils; poils gris-roux placés par taches en-dessus.
9. *C. brodé*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$; étuis à 9 frises & 2 rangées de p. peu distincts entre chacune; fond n.; corcelet ponctué.
10. *C. gris, strié sans ailes*, l. 2 $\frac{1}{4}$, 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$,

- 2 $\frac{1}{2}$; trompe courte; brun couvert d'écaillés grises; dans les bois & jardins.
11. *Charanson n. à sillons*, l. 2, lar. $\frac{2}{7}$; pattes fauves; étuis sillonnés.
12. *C. à écailles vertes & pattes fauves*, l. 2, 3, lar. $\frac{7}{7}$, 1 $\frac{1}{7}$; brun, semé d'écaillés d'un vert bronzé caduques; trompe courte; étuis striés.
13. *C. à corcelet rayé*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; gris un peu fauve; bandes longit. brunes au corcelet; étuis striés; sur les arbres & buissons.
14. *C. écailléux à bandes*, l. 2 l. $\frac{1}{2}$; écailles cuivreuses en 3 bandes longit. au corcelet; étuis écailléux; grosse trompe courte; sur les fleurs.
15. *C. grisette*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; tête noirâtre, le reste roux pâle; trompe grosse & courte; étuis à 10 stries chacun.
16. *C. satin vert*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; ou vert brillant & bronzé, ou bleuâtre & plus obscure; étuis striés; au printemps sur les crucifères.
17. *La Pleuruse*, même taille; noir luisant, ventre à écailles blanches.
18. *C. brun du blé*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; trompe mince & l.; tête & corcelet pointillés, étuis striés, corcelet très-l.; déposant ses œufs dans les grains de blé.
19. *C. fauteur brun*, } l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; tête,
20. *C. fauteur à taches n.*, } trompe & dessous n.; dessus & pattes fauves, étuis striés; différens en ce que le 2^e. a 2 taches n. à chaque étui; sur les buissons; larve du 1^{er}. dans le parenchyme des feuilles de l'Orme, du 2^e. dans celles de l'Aune.
21. *C. quadrille à courte trompe*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; gris, à 2 bandes plus brunes que le corcelet; 2 p. n. à chaque étui; p. blanc entre deux.
22. *C. quadrille à l. trompe*, l. 2, lar. 1; 2 p. blancs à la place des n. du précéd., & un n. à la place du blanc.
23. *C. satin gris*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1; fond n. grisonné de poils; étuis striés.
24. *C. à corcelet épineux*; grand d'un grain de Millet; n. cendré; épine latér. au corcelet.
25. *C. à bandes blanches*, encore un peu plus pet.; trompe assez l.; 3 bandes longit. blanches au corcelet n.
26. *C. n. strié*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; cendré en-dessous; étuis striés; l. trompe souvent crochue; sur les fleurs.
27. *C. roux à bande transv. blanche*, l. 1, lar. $\frac{2}{7}$; fauve; étuis striés, avec la bande au milieu, quelquefois 2 autres pet.
28. *C. n. à bande transv. blanche*, même taille; sur le Saule.
29. *C. souris*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; fond n. couvert de pet. poils; trompe fine.
30. *Charensou à côtes épineuses*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. $\frac{2}{7}$; brun; étuis garnis de poils roides comme des épines, ainsi que les côtés du corcelet; grosse trompe.
31. *C. n. à côtes*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; étuis profondément striés; l. trompe; corcelet chagriné.
32. *C. pyriforme*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{2}$; n. bleuâtre, gros ventre ovale; corcelet étranglé vers le bout; trompe fine; sur les fleurs.
33. *C. marbré à bandes*, l. $\frac{2}{7}$, l. $\frac{1}{2}$; brun; trompe fine; étuis striés; sur la falicaire & autres fleurs.

II^e. Famille; CUISSES DENTELÉES.

34. *C. à corcelet couronné*, l. 6, lar. 2 $\frac{1}{2}$; noir luisant; grosse trompe; étuis chagrinés & foudés; sans ailes; bandes de poils & 2 taches fauves au bas du corcelet.
35. *C. tigré*, l. 6, lar. 3; corcelet & étuis chagrinés & semés de taches fauves sur un fond n.; grosse trompe.
36. *C. gris à étuis réunis & chagrinés*, l. 6, lar. 2 $\frac{1}{2}$; étuis sans stries, à cela près comme au n^o. 10.
37. *C. Cartisane*, l. 3-4 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$ -2 $\frac{1}{2}$; d'un brun obscur, plus rougeâtre aux pattes; trompe courte & grosse; étuis réunis & sans ailes.
38. *C. à écailles vertes*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; d'un brun noirâtre couvert d'écaillés vertes bronzées; étuis striés; sur les arbres fruitiers.
39. *C. à étuis fauves*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1; corps n., étuis striés; sur les arbres.
40. *C. Géographie*, l. 2, lar. 1 $\frac{1}{2}$, sans compter la trompe qui est ordin. repliée sous la tête; fond d'un brun n., varié d'écaillés de papillon blanc; sur les arbres.
41. *C. brun, à bandes transv. de taches blanches*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; étuis chacun à 10 bandes longit. de p.; écusson & base des étuis chargés d'un p. jaune; 3 bandes transv. de taches blanches à chaque étui.
42. *C. trompettes*, l. 2-3 $\frac{1}{2}$, lar. 1, 1 $\frac{1}{2}$; d'un roux foncé; écusson blanc; corps terminé en pointe; étuis striés & tachetés de petits poils; l. pattes; attaquant les noix.
43. *C. damier*, l. 2, lar. 1, d'un jaune un peu roux; étuis plus clairs, striés & tachés de pet. carrés plus bruns.
44. *C. à losangé de la Scrophulaire*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; trompe n. assez fine que l'i. retire en-dessous, ainsi que ses pattes quand on le touche; corcelet couvert de petits poils d'un blanc jaunâtre; étuis d'un brun noirâtre à 5 stries entre lesquelles sont des lig. n. élevés & entrecoupés de p. blancs formés par de

- pet. pois ; tache n. en losange au milieu du dos sur la future des étuis.
45. *Charançon gris de la Scrophulaire*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. $\frac{1}{4}$; étuis du précéd. sans losange ; 2 taches n. à la place.
46. *C. porte-cœur de la Scrophulaire*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; noirâtre, cœur blanc au haut de la future ; trompe assez l. & fine.
47. *C. brun à p. blancs* ; grosseur d'un grain de Millet ; dans les prés.
48. *C. n. à corcelet armé*, l. 2, lar. 1 ; corcelet obl., avec une pointe de chaque côté ; étuis striés ; ailes variées de n.
49. *C. n. à corcelet sans pointe*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; l. trompe.
50. *C. brun à écusson blanc* l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; le bas des étuis plus clair ; cuisses très-épineuses ; trompe fine.
51. *C. couvert de rouille* l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{2}{7}$; yeux n. ; trompe assez l.
52. *C. velouté*, l. 2, lar. 1 ; brun n., cendré de poils gris ; trompe courte.
53. *C. vierge*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; brun couvert de poils blancs.
54. *C. n. chagriné*, l. 5, lar. 2.
55. *C. levrier*, l. 2, lar. $\frac{2}{7}$; n., corcelet pointillé, étuis à p. disposés en stries.
56. *C. n. à pattes brunes*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$.
57. *C. n. picoté*, l. 4, lar. 1.
58. *C. à cœur*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$; cendré ; écusson blanc ; ruban blanc interrompu sur les étuis ; l. trompe.
59. *C. fascié*, l. 2, lar. $\frac{1}{4}$; cendré brun velu ; future & taches blanches aux étuis.
- A ces esp. de ce pays je vais joindre les exotiques qui en diffèrent le plus, laissant pour le Becmare les esp. à ant. dr. que GÉER a réunies au g. du Charançon.
60. *C. du sapin*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2 $\frac{1}{2}$, sans compter la trompe qui est l. ; cuisses dentelées, corps n. oblong & moucheté de jaune grisâtre.
61. *C. du Pin*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; l. trompe, cuisses simples, corps d'un brun marron taché & rayé transv. de jaune, étuis à 2 bossés. En Suede.
62. *C. n. à derriere blanc*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; l. trompe fine, cuisses simples ; corps n. à pet. bossés ; étuis postér. blancs. En Suede.
63. *C. de la Philandrie*, l. 7", sans la trompe qui est l. ; cuisses simples, corps cyl. allongé d'un vert jaunâtre, étuis pointus divergens, larve & chrysalide vivant au milieu de la tige de la Philandrie aquatique, esp. d'ombellifère de Suede & autres lieux. C'est à cette larve que LIN. attribue la Paraplégie que l'on accuse cette plante de donner aux

- Chevaux. Cette larve est l. d'environ 7" sur 1, & un peu plus de diam. ; elle est d'un blanc jaunâtre, hors sa tête écaillée brune.
64. *C. de la Campanule* ; l. trompe ; corps noir ardoisé, avec des lig. grises sur chaque étui. Cet i. dépose son œuf dans les gouffes qui contiennent les graines dans les boutons de la Campanule. Le bouton ne s'ouvre plus, mais il croît & devient comme une vésicé ou une galle. L'œuf éclos la larve se nourrit des graines, se transforme, & le Charançon sort en perçant la vésicé.
65. *C. du Plantin*, 2 fois plus pet. que le précédent. Cuisses simples, l. trompe, corps court & ovale d'un gris clair ; bandes brunes au corcelet ; point & gr. tache brune aux étuis ; larve verte avec une raie blanche longit. Cette coque d'un vert jaunâtre, en forme de boule allongée, laisse voir l'i. à l'opposé du gr. jour.
66. *C. bronzé du Poirier*, l. 4, lar. 2 ; ant. & pattes rouillées, cuisses simples, corps bronzé, trompe courte.
67. *C. sauteur des blés*, grand. d'une Puce ; l. trompe, corps n. nué de gris, ant. & pi. d'un brun clair.
68. *C. des Indes*, l. 14, lar. 7 ; trompe l. de 4 $\frac{1}{2}$ " ; cuisses dentelées ; corps n. aplati ; tubercule velu aux côtés du corcelet qui est gros, plat & même concave au milieu ; étuis chagrinés & cannelés.
69. *C. à étuis*, un peu moins gr. que le précéd. ; cuisses dentelées ; corps n. luisant ; étuis n. cannelés, terminés en épine & garnis de tubercules élevés ; 2 gr. taches olivâtres de poils courts & caduques sur chaque étui ; gros corcelet convexe, à 3 tubercules coniques. Entre les pattes intermédiaires se trouve sous le corcelet une partie élevée garnie d'un étui ou d'une cavité dans laquelle l'i. place le bout de sa l. trompe qu'il replie ainsi dans l'inaction. A Surinam.
70. *C. du Palmier*, l. 18 sans la trompe, lar. 7. La trompe est fine & l. de 7", pet. tête, cuisses simples, corps n. & aplati ; grand corcelet plat & ovale ; étuis cannelés, plus courts que le ventre. La larve de cet i. vit dans l'intér. du tronc des Palmiers, & les Américains la font rôtir & la mangent comme un mets très-délicat.
- Charançon des noisettes*, i. 42°. Charançon.
Charançon du Bouleau, i. 2°. Becmare.
Charançon du Tremble, 3°. Becmare.
- Voyez encore le Géant, l'Éléphant, le Spectre, le Crapaud & le Clou en leur rang alphabétique.

CHARAX, p. de riviere de Surinam du g. du *Saumon*. Dos très-bombé aussi-tôt après la nuque; écailles d'un brun-rouge argenté par taches plus gr. sous le ventre que sur le dos; assez gr. yeux d'un cendré doré; membrane branch. à 4 rayons; aiguillon épais & fort près de la base de chaque pectorale, & une tache n. au-dessus de la même base. D. 10. P. 11. V. 8. A. 55. S. *Gibbosus*. LIN. On trouve dans GRON. un autre p. du même g. C'est un :

CHARAX DU BRÉSIL; dos beaucoup moins bombé, taille plus petite; membrane branchiale à 3 rayons; gr. écailles lisses, & d'un bleu argenté; l. 4". D. 10. P. 13. V. 8. A. 37. GRON. représente ces 2 p. avec une tache n. au bas de la nuque, & cependant LIN. fait de ces 2 taches le caractère spécifique du 2^e. S. *bimaculatus*.

CHARBONNIER, p. de mer autrement dit *Colin*, *Morue noire*, du g. du *Merlan*, facile à distinguer de ses congénères par sa couleur dominante noirâtre, ou d'un n. olive, ou brun, selon l'âge, & par sa lig. latér. blanche qui tranche sur ce fond. Opercules & bas du ventre argentés; celui-ci couvert d'un réseau de points noirs; tête étroite, mâchoire infér. plus l.; écailles minces, anus plus près de la tête, nageoires d'un n. bleu. Les pet. Charbonniers ne sont pas mauvais, les pauvres seuls mangent les grands; mais la maigreur de leur chair dure & seche n'empêche pas les Baleines de les chasser vers la Norwége où on les prend, sur-tout, pour leur foie dont on fait de l'huile; l. 2', 2' 6". D. 14, 19, 20. P. 21. V. 6. A. 25, 20.

CHARBONNIER, } r. Serpent à collier.
o. d'Amér. qui a quel-
que rapport aux *Hirondelles de mer*; taille de
Pigeon, bec effilé & l. de 2", pattes de Ca-
nard, plumage gris. On a aussi donné le même
nom au *Rosignol de muraille*.

CHARBONNIERE, o. 1^{re}. Mésange.

CHARDON, } p. Raie à foulon. V. ce mot.
v. cr. Oursin rond, à gr.
piquans droits, fins & pointus.

CHARDON DE MER, zo. esp. ou variété
de l'Alcyon, à l'enveloppe duquel on a trouvé
quelque ressemblance avec la fleur du chardon.

CHARDONNÈRET, o. 32^e. g. de BRIS.
composé d'o. tétradact. à 3 antér.; bec en
cône raccourci, mais dont la pointe est grêle
& allongée, & les mandibules droites & en-
tieres.

Le **CHARDONNÈRET**. Tout le monde connoît

la figure de ce bel oiseau parmi nous, mais son plumage est sujet à de très-grandes variétés. On a vu des Chardonnerets presque tout noirs; on en a vu de tout blanchâtres; d'autres ont la tête seule blanche, ou rayée de jaune & de rouge; d'autres sont blancs & jaunes. Leur commerce avec des *Serins*, des *Verdiers*, des *Turins*, des *Bruans*, des *Linottes*, &c. a probablement causé ces variétés. Dans le Chardonneret, tel qu'il est communément, la femelle a moins de rouge que le mâle, & elle n'a point de noir. Elle fait 2 ou 3 pontes par an, la 1^{re}. de 5 œufs, les autres plus foibles. Vol bas, mais suivi & filé comme celui de la Linotte, & non par sauts comme celui du Moineau. BUF. rapporte au Chardonneret les o. suivans.

1. Le **MARACAXAO**, ou *Chardonneret vert du Brésil*; taille du précéd., & à-peu-près le même plumage, excepté quelques variétés dans les positions des couleurs, & de gr. coups verts sur le cou, le dos, les penes moyennes, des ailes & la poitrine.

2. Le **CHARDONNÈRET JAUNE**; front noir; le reste de la tête, le cou & la poitrine d'un beau jaune. En Amér.

CHARDONNÈRET, p. FORSK. dit que l'on nomme ainsi en François un p. de la Méditer. qu'il appelle *Silure cornu* en latin, mais qui ne me paroît pas un *Silure*. Corps ovale, bec droit, comprimé, un peu recourbé & émoussé au bout, aussi l. que la demi-distance des yeux à la caudale; carène offeuse au ventre avant les ventrales; 2 dorsales reculées, la 1^{re}. à 3 aiguillons dont le 1^{er}. est longit. droit, pointu, infér. dentelé; la carène du dos descend tout-à-coup à la 2^e. dorsale; celle-ci est placée sur cette pente, elle a 6 rayons, l. 4 à 5".

CHARDRIER, o. Chardonneret.

CHARENÇON, i. Charanson.

CHARPENTIER, o. On a donné ce nom à plusieurs *Pics* d'Amér.

CHARRÉE, i. Frigane.

CHARRUE (la), p. d'Amér. du g. du *Gal*. Corps rhomboïde alép. de couleur argentée, lig. latér. très-courbe, 2 aiguillons près de l'anus, toutes les nageoires courtes, ventre arrondi & saillant; caudale fourchue. D. 5, $\frac{1}{11}$. P. 18. V. 4. A. 19. *Zeus vomer*. LIN.

CHARTREUSE, } i. 53^e. Punaise.

c. pet. Limaçon blanc des environs de Paris, de 6''' de diam.; à 6 spires peu élevées; à levres à peine repliées.

CHASSE-CRAPAUD, o. Engoulevent.

CHASSE-MERDE, o. Labbe.

CHASSEUR, p. des Indes insuffisamment décrit par RU., ainsi nommé à cause de sa voracité fécondée d'une gr. vitesse dans ses mouvemens quand il poursuit les autres p. Bouche très-large, dents aiguës, 2 dorsales très-h., ventrales courtes, écailles argentées & irrégulièrement tachées de rouge. RU. indique un autre p. du même nom sans autres nageoires que les dorsales.

CHAT, q. 39°. g. de BRIS. composé d'animaux à 6 incisives à chaque mâchoire, antér. pentadact., postér. tridact., dont les ongles crochus rentrent & sortent à leur gré, & qui ont la tête ronde ou quadrée.

Le CHAT. Animal très-connu en domesticité. Museau court, langue rude, queue longue; 8 mammelles; chaleur de 9 à 10 jours au printems & en automne, quelquefois une 3°. & même une 4°. fois. Communément la femelle fait les avances; plus ardente que le mâle, elle le recherche, le poursuit, l'appelle à gr. cris quoique ses approches doivent lui faire pousser ensuite d'autres cris arrachés par la douleur qui les accompagnera. Gestation de 56 à 63 jours, portées de 4 à 6 petits qui ne voient qu'au 9°. jour, & que la mere a coutume de soustraire aux yeux du mâle sujet à les dévorer. Ils peuvent engendrer à 1 an, & vivre 9 à 10 ans. On connoît les mœurs & le naturel féroce de cet animal, sa légèreté & sa souplesse. Ses yeux sont phosphoriques; de jour sa prunelle se rétrécit & devient perpendiculairement l.; son odorat est méd., & ne paroît pas l'aider dans ses chasses où il guette, mais ne suit pas du nez sa proie; il aime les odeurs fortes, sur-tout celle de l'herbe qui a reçu son nom du goût qu'il a pour elle; il craint l'eau & aime la chaleur; son poil est électrique, & il ne nourrit point de Puces; il mange & mâche lentement & boit peu, mais souvent; il a soin de couvrir, quand cela se peut, ses excréments; il passe pour annoncer la pluie en se lavant la face avec les pattes mouillées de sa salive; jeté de haut il retombe sur ses 4 pattes, arrondissant dans la chute son dos, de maniere à placer le centre de gravité comme il doit l'être pour tomber ainsi sans se blesser; il arrondit de même son dos à la vue du Chien, &c.

Le CHAT SAUVAGE est plus gr. & plus fort que le Chat domestique dont il est la tige. Pelage doux, d'un jaune pâle mêlé de gris; épine du dos noirâtre, d'où descendent des ondes grises sur les côtés; queue annelée de brun

& de blanc, noire au bout ainsi que les levres. Mais le climat apporte à ces couleurs de gr. variétés, & l'on trouve en Afrique des Chats sauvages tout ardoisés. Le Chat, soit sauvage, soit domestique, est répandu dans les 4 parties du monde, & il existoit dans ses 2 états en Amérique avant sa découverte.

CHAT D'ANGORA, variété à poil & à queue plus longs.

C. D'ESPAGNE, autre variété à l. poil varié de n., de blanc & d'orangé.

C. DES CHARTREUX, variété à l. poil d'un gris bleuâtre.

C. A OREILLES N., q. Caracal.

C. CERVIER, q. Lynx blanchâtre tacheté de n.

C. DE CONSTANTINOPLE, q. Genette.

C. DES BOIS, q. Serval.

CHAT-BELETTE, q. qui n'est connu que par la figure qu'en a donné SÉBA, & par le peu qu'il en a dit. Tête pointue de la Belette, museau camus, oreilles plates & arrondies, queue l. & pointue, dos d'un roux jaunâtre; ventre plus clair. Cet animal habite les déserts de la nouvelle Espagne. Il vit sur les plus gr. arbres des œufs & des pet. oiseaux qu'il attrape, & il est apprivoisable. ERX. le suppose du g. de la Belette.

CHAT DE MER, p. On a quelquefois donné ce nom à la Chimère à cause de ses yeux brillans.

C. MARIN, p. Rouffette en général.

C. DE ROCHER; p. V. ci-dessous Chat-Rochier.

C. DE SYRIE, q. Caracal.

C. MUSQUÉ, q. Civette.

C. PARD, q. Serval ou Jaguar.

CHAT-ROCHIER, p. 3°. Chien de mer de BROUS., différent de la Rouffette par sa taille plus gr., par ses taches plus rares & plus larges, par son museau plus allongé, & sur-tout par ses narines formées, en partie, de 2 lobules placés l'un sur l'autre. Il vit, sur les rochers, de pet. p., de cr. & de Pol; il a, à la fois, 18 à 20 petits. On le prend souvent avec le Thon; sa chair ne vaut guere mieux que celle de la Rouffette, & leur peau sont confondues dans le commerce. BLOCH l'appelle Rouffette tigrée, & DUH. pet. Rouffette; cependant ROND. & BROUS. le disent plus gr. que la Rouffette; ses œufs sont aussi plus gr., & par cons. ce n'est pas la diversité de l'âge qui fait ici celle de la taille.

CHAT SAUVAGE, Chat-tigre, q. On a ainsi nommé tantôt l'Ocelot, tantôt le Serval, tantôt le Margai, outre le vrai Chat sauvage dont on a parlé ci-dessus.

CHAT-HUANT, o. 12^e. g. de BRIS. Bec court & crochu, dont la base est chargée de plumes tournées en-dedans; tétradaët. à 3 antér.; différent du *Hibou* par le défaut de paquets de plumes en forme d'oreilles. L'o. du g. qui a retenu son nom est plus pet. que la *Hulote*, & plus gr. que la *Chouette*; h. 12 à 13"; yeux bleuâtres; couleurs moins sombres que celles de la *Hulote*; cri qui semble appeler en articulant *hoho!* grosse tête; dans les bois d'Europe & d'Amér. & même en Asie, car M. d'OPSONVILLE dit avoir vu de vrais *Chat-huans* dans les montagnes de l'Inde, à plumage gris, taille de nos Poules, naturel peu farouche, extrémité de chaque plume variée de demi-cercles d'un gris perlé, nué de diverses teintes. Le même voyageur en a vu, en Caldée, une variété blanche, en qui le gris perlé des demi-cercles est remplacé par du jaune.

GRAND CHAT-HUANT, o. Grand-duc. V. Duc.

PÉTIT CHAT-HUANT, o. Effraie.

C. DE BRUYERES, C. *cornu*, o. Hibou.

C. DE CANADA, o. Chouette, ou gr. Chevêche.

C. DE CAYENNE, o. C'est un vrai Chat huant qui a seulement les yeux jaunes de l'Effraie.

CHATAIGNE, p. de rivage de la côte de Gènes du g. des Dorades, qu'ART. caractérise par le 2^e. osselet des ventrales prolongé en une l. appendice sétacée; caractère frappant, omis par ROND., & qui distingue aussi-tôt ce p. de l'*Oblade* à laquelle il ressemble assez d'ailleurs. Cependant il a les yeux plus petits, il n'a point de tache noire sur la queue, mais il en a une près de la base des pectorales. Pet. tête, museau court, écailles assez gr.; son nom lui est venu de la couleur de sa robe, mais cette couleur est variée de traits jaunes allant des ouës à la caudale qui est fourchue. Ce p. n'a que 4 à 5" de l., mais il est assez gros à proportion.
D. $\frac{1}{3}$. P. 17. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{3}$. Sp. *Chromis*. LIN.

CHATAIGNE } DE MER, v. cr. Oursin.
 } NOIRE, i. 7^e. Criocere.

CHATILLON, p. Jeune Lamproie, ou selon ROND. Lamprillon.

CHATTE-PELEUSE, i. Charançon.

CHAUCHE-BRANCHE, o. Engoulement.

CHAVOCHE, o. Chouette.

CHAUSSE-TRAPPE, c. *Pourpre* d'ARG. à branches & queue courtes; blanchâtre, couverte de bosses & de rides, & à 3 rangs de rameaux.

CHAUVE-SOURIS, q. 32^e. g. de BRIS. à 4 incisives supér., 6 infér.; les doigts onguiculés; tous, excepté le pouce qui est très-

court, énormément longs & joints par une membrane aux pi. antér., mais séparés dans les postér. Les jambes antér. sont très-l., & la membrane qui en réunit les doigts est une production de la peau du dos qui s'étend depuis le cou à l'anus. Les ongles des pouces antér. & postér. & ceux de tous les doigts antér. sont armés d'ongles crochus. Les esp. d'ailes que forme à cet animal la peau du dos prolongée & tendue; à son gré, par le mouvement des pattes antér. auxquelles elle tient, approche la *Chauve-souris* des oiseaux. Mais, comme dit BUF., elle est remise dans la classe des q. par son poil, par ses pommions, & ses organes sexuels; d'autant plus qu'elle est vivipare & qu'elle a 2 mamelles. Cependant, comme l'observe PAL., elle ne tient pas aux o. par son seul vol, mais par tout ce qui y a rapport, car elle a comme les o. la poitrine plus vaste que les q.; son cœur, en faveur de l'équilibre, est placé plus h. que dans ceux-ci, & ses muscles pectoraux sont plus forts que les leurs. Elle reste engourdie tout l'hiver, & cachée pendant les jours, même de l'été, dans les lieux obscurs, suspendue ou collée aux parois des cavernes, des fentes des rochers, des troncs des arbres. Elle est insectivore & carnassière. PAL. a observé que la plupart des *Chauve-souris* sans queue ont sur le nez quelque appendice foliée. Ce g. fournit un assez grand nombre d'espèces.

1. La *Chauve-souris commune*, ou gr. *Chauve-souris de ce pays*; pelage & gr. de la *Souris*; museau court & obtus; oreilles arrondies & transpar.; queue assez l.; dos gris de-souris roux; ventre cendré.

2. L'*Oreillard*, ou *Chauve-souris à gr. oreilles*; plus pet. que la précéd.; ailes plus courtes; museau plus pointu; au moins aussi commune; oreilles énormes; poil jaunâtre; bec aigu & allongé; queue de la l. du corps.

3. La *Noëtule*, presque aussi gr. que la première, aussi commune, mais se montrant moins; oreilles courtes & lar.; poil roussâtre; cri aigre & perçant.

4. La *Sérotine*, plus pet. que la précéd.; oreilles courtes, pointues & presque noires; poil brun très-foncé; queue un peu moins l. que le corps.

5. La *Pipistrelle*, plus pet. qu'aucune. Levre supér. renflée; pet. yeux très-enfoncés; front chargé de poils; oreilles de la l. de la tête; queue un peu plus courte que le corps.

6. La *Barbastelle*, taille de l'*Oreillard*, oreilles aussi larges, mais bien moins l.; joues ren-

- fiées en bourrelet au-dessus des levres; museau très-court; œil très-près de l'oreille; queue un peu plus courte que le corps, dépassant cependant un peu la membrane.
7. Le *Fer-à-cheval*; bourrelet en fer-à-cheval autour du nez & sur la levre supér.; oreilles l. & pointues.
8. Le *Fer de lance*; crête ou membrane découpée en tresse pointu; queue très-courte; taille & poil de la 1^{re}.; esp. américaine & anormale qui n'a que 4 incisives infér.
9. La *Feuille*, la même crête découpée en feuille ovale. Au Sénégal.
10. La *Céphalote*; tête plus grosse, cou plus marqué, moins velu; queue courte. Aux Moluques.
11. La *Chauve-fouris Musaraigne*; assez pet.; sans queue; feuille sur le nez; museau l. & menu; langue très-l.; c'est dans PAL. qu'il faut voir la description de la langue de cet animal qu'il appelle Chauve-fouris souricière, & qu'il a décrite le premier, ainsi que la Céphalote; à Surinam.
- Chauve-fouris cornue*. V. *Andira-guacu*.
Gr. *Chauve-fouris d'Amér.*, q. *Vampire*.
Voyez les art. *Rougette*, *Rouffette* & *Vampire* au mot *Rougette*; LIN. & PAL. les regardent comme de vraies Chauve-fouris; BRIS. & ERX. les séparent.
- CHAUVE-SOURIS DE MER**, p. de la mer du sud, du g. du *Baudroie*, décrit par MARC. sous le nom de *Guatucuja*, & ensuite par GRON. qui possédoit un individu. Cependant leurs descriptions donnent peu l'idée de ce p. Celle de BLOCH, d'après le P. PLUMIER, le fait beaucoup mieux connoître. Son principal caractère est dans sa tête terminée comme un soc de charrue. Corps antér. large, raboteux, rétréci vers la queue; supér. recouvert de tubercules radiés, en cônes aplatis, & jaunes sur un fond rougeâtre. Grands yeux, pet. bouche avec une rangée de pet. dents crochues à chaque mâchoire. Au-dessus des narines est un cirrhe de substance cornée, terminé en pointe. Le dessous du corps est sans tubercules, mais garni de pet. piquans. Anus très-reculé; pector. jaunâtres & semblables à des mains; ventrales jaunes, semblables à des pieds; mais avec une articulation semblable à celle du coude; l. 12 à 18". D. 10. P. 10. V. 5. A. 6. On a aussi appelé Chauve-fouris le *Narinari*.
- CHAYQUARONA**, *Chayque*, r. Serp. d'Amér. du 3^e. g. à bandes longit. brunes., rouges & blanches ou jaunâtres; ventre gris-bleuâ-

- tre; 9 yeux noirâtres à chaque côté du cou; l. 1' 4" sur 3" seulement de diam. selon GRON. Mais toutes ces mesures diamétrales me paroissent beaucoup trop foibles. Ce Serp. passe pour venimeux.
- CHELASON**, q. *Chulon*.
- CELLARE**, p. Esp. de Morue, dit-on, mais laquelle?
- CHELO**, p. *Chaluc*.
- CHÈNE DE MER**, zo. Coralline vésiculeuse d'EL. rampante, par pet. filamens qui couvrent la surface de divers Fucus; les denticules sont émouffés & opposés, & les vésicules presque globuleuses; EL. a vu des Polypes dans les unes & dans les autres, mais plus gr. dans les vésicules; & il prétend avoir observé que tous ces Pol. sont unis entre eux & ne sont qu'un tout avec ceux de la principale branche.
- CHENILLE**, i. Voyez au commencement de cet ouvrage, chap. IX, section III, les i. tétrapteres lépidopteres. Voyez ensuite dans ce Dictionnaire les mots: Papillon, Sphinx, Prétrophore, Phalène & Teigne. Toute Chenille est la larve de quelqu'un de ces i. On ne peut répéter ici collectivement ce qui est dit séparément à chacun de ces articles. Ce qu'on peut faire se réduit donc à rassembler les indications des Chenilles les plus remarquables.
- Chenille à aigrettes*. On nomme ainsi celles qui portent une esp. d'aigrette sur le premier & sur le dernier anneau. Souvent à ces aigrettes elles joignent de pet. broffes le long de leurs flancs. Il y a de ces Chenilles qui sont très-ornées, sur-tout après leur dernière mue; on en trouve sur les Pommiers, Pruniers, &c. Leur Pap. n'a rien de remarquable. Les aigrettes de la Chenille du châtaigner sont de couleur de Rose.
- C. à broffes. Le 15^e. & le 23^e. Phal. en offrent des exemples.
- C. à cornes, portant en effet sur le derrière une esp. de cornes dont on ne connoît pas l'usage. Les 11^e. 32^e. 121^e. Phal. & la plupart des Sphinx en offrent des exemples.
- C. à forme de poisson; la 73^e. Phal. en offre un exemple.
- C. à manteau royal, chargée de taches rougeâtres, relevées de jaune clair qu'on prendroit pour des fleurs de lys sur un fond brun; mais cette parure ne dure que 5 à 6 jours, cette Chenille devenant très-velue; Phal. jaune à œil blanc & n. sur chaque aile; sur le Poirier, le Charme, le Troëne, la Ronce, &c.

Chenille annulaire, demi-velue; tête & partie postér. bleuâtres; filer blanc longit. bordé d'un bleu qui est lui-même bordé de rougeâtre, sur le dos; on la nomme *Annulaire*, parce que les œufs d'où elle sort sont disposés en large anneau autour des branches des arbres fruitiers dont elle doit se nourrir. On la nomme aussi la *Livrée*, à cause de son large ruban de 3 couleurs. Elle donne la 16^e. Phal.

C. à oreilles, demi-velue, à tubercules fauves chargés de pet. bouquets de poils n.; mais 2 de ces tubercules plus éminens que les autres & placés aux 2 côtés de la tête portent de larges touffes qui lui ont fait donner le nom de *Chenille à oreilles*. Elle donne la 14^e. Phal.

C. à queue du Tithimale. V. le 12^e. Sphinx.

C. à queue fourchue. V. la 5^e. Phal.

C. à tubercules; une de ces Chenilles donne le 21^e. Pap. d'autres la 1^e. 2^e. 3^e. , 32^e. Phal. &c.

C'est celle de la 1^e. Phal. qu'on entend plus particul. quand on nomme simplement la *Chenille à tubercules*.

C. Arpenteuse. On peut voir ci-devant dans la méthode, chap. IX, section III, ce qu'on entend par *Chenilles Arpenteuses*, & par *Arpenteuses en bâton*; elles sont en trop grand nombre pour les citer ici. On les trouve dès le commencement du printemps; la plupart filent, & quand on les inquiette elles se laissent tomber le long d'une soie qui ralentit leur chute & la rend innocente.

C. Bédaude. V. le 5^e. Pap.

C. Cloporte. V. le 25^e. Pap. & ensuite les 26^e. , 27^e. , 28^e. & 30^e.

C. Cochone. V. le 10^e. Sphinx.

C. commune. Cette Chenille est la plus répandue de toutes, ayant 2 générations par an. Elle est de gr. moyenne, d'un roux brun, & elle a à sa partie postér. 2 pet. mamelons rouges, & sur le dos diverses pet. taches rougeâtres, avec une lig. blanche à distance égale du milieu du dos & de l'origine des pattes. Cette ligne qui paroît être sur la peau n'est formée que par de très-pet. poils blancs. Elle donne la 20^e. Phal.

C. des grains, très-pet. & n'étant remarquable que par ses dégâts dans les champs & les greniers. Elle donne une pet. Phal. qui multiplie beaucoup.

C. du Chou. V. les 40^e. , 41^e. & 42^e. Pap.; c'est la *Chenille du chou* que l'on désigne en nommant simplement la *Chenille du Chou*, parce que c'est la plus gr. & la plus belle: elle a 3 raies d'un jaune citron, les espaces intermédiaires n. & bleus.

Chenille du Pin. Ces Chenilles sont n. & rouffes; elles se font en société une tente presque aussi gr. que la tête d'un homme, d'une soie blanche, brillante & forte, la meilleure pour l'usage; & en même tems les Chenilles qui la fournissent peuvent se multiplier avec très-peu de danger, n'attaquant que le Pin.

Chenille du Saule. Elle croit jusqu'à une l. de plus de 3''; c'est elle qui donne le *Coffus*, ou la 4^e. Phal. C'est sur elle que M. LYONNET a exercé son incroyable talent pour les dissections les plus délicates, & c'est elle qui nous a valu les chefs-d'œuvre de gravure où ce Naturaliste a lui-même représenté les parties intér. de la *Chenille*. On nomme *Chenille du Saule à double queue*, ou à *queue fourchue*, une autre *Chenille* qui donne la 5^e. Phal. & qui ne se nourrit pas comme la précéd. du bois, mais des feuilles même du Saule; elle est longue de 2''.

Chenille du Tithimale. V. le 11^e. Sphinx.

C. du Troënc. V. le 7^e. Sphinx.

C. en bâton. V. ci-devant *Chenille Arpenteuse*.

C. Epineuses. On nomme ainsi celles qui ont, au lieu de simples poils sur le corps, de grosses soies roides & pointues, tantôt simples, tantôt branchues. Toutes les Chenilles qui donnent des Pap. des 2 premiers §. de la 1^{re}. famille sont des *Epineuses*.

C. Hérissonne, *Chenille* à très-longs poils hérissés.

C. Lievre, celles de la 8^e. & de la 21^e. Phal.

C. livrée (la); c'est l'*annulaire*; voyez-la ci-dessus.

C. Marte, *Chenille* très-couverte d'un poil roux, l. & épais, qui au lieu d'être hérissé, ou perpendiculaire sur l'animal, se couche & se dirige vers sa queue. La 8^e. Phal. est la *Marte* proprement dite. On la trouve au printemps sur les Ormes, & en été sur les Blés, les Avoines, &c. Mais il faut observer que souvent de très-belles *Chenilles* deviennent ou *Martes*, ou *Hérissonnes*; le *Manteau-royal* est du nombre.

C. Processionnaires. On a nommé ainsi des *Chenilles* qui non-seulement passent, comme plusieurs autres, leur vie en société, mais dont aucune ne s'écarte jamais de la troupe. Soit en mangeant, soit en voyageant, elles vont toujours rangées en ordre. Une ouvre la marche; elle est suivie de 2 qui la font de 3, & souvent celles-ci sont suivies de 4, le gros de la troupe marchant en rangs serrés sur ce dernier front, chacune ayant sa tête près du derrière de celle qui la précède. Ces *Chenilles* sont de gr. moyenne,

d'un brun presque n. sur le dos, s'éclaircissant latér. & sous le ventre; on voit quelques poils blanchâtres en aigrettes sur le dos. Elles donnent des Phal. à ailes en toit onnées de n. & de gris, à ant. peclinées, sans trompe, & par conf. du 1^{er}. §. de la 1^{re}. famille. Elles vivent sur le Chêne & sur plusieurs autres arbres, sous une tenture de soie. C'est le soir qu'elles en font processionnellement pour aller paître.

Je vais joindre, à cette indication des Chenilles les plus remarquables de ce pays, l'indication d'un certain nombre de celles dont on fait à quel Pap. elles appartiennent, choisissant celles qu'on peut le plus facilement rencontrer à la campagne. Au moyen de ce pet. tableau, quand on trouvera une Chenille, on n'aura qu'à compter ses pattes, voir si elle est velue, rase, épineuse, quelle est sa couleur, & bientôt on saura, en consultant le tableau, quel Pap. elle doit donner.

CHENILLES A 16 PATTES.

Chenille Epineuse n. à taches rouffes au dos, 1^{er}. Pap.

épin. n. piquée de blanc, 2^e. Pap.

épin. n. à traits citrons latér., 6^e. Pap.

épin. n. à taches fauves latér., 9^e. Pap.

épin. noirâtre, 4^e. Pap.

épin. brune à large bande blanche longit. sur le dos, 5^e. Pap.

épin. brune & jaune, 3^e. Pap.

épin. grise, 7^e. Pap.

Cloportes, (elles donnent ou de pet. Portequeues, ou des Argus), 25^e-36^e. Pap.

n. rase veloutée, 10^e. Sphinx.

n. un peu velue, à bande longit. jaune, 17^e. Phal.

n. velue, 43^e. Pap. ou 119^e. Phal.

n. à tête rouge & tubercules, 21^e. Pap.

n. à tête & pattes rouges, anneaux de p. n. & rouges au milieu desquels est un p. rouge glacé d'argent, 11^e. Sphinx.

n. demi-velue, à bande longit. jaune, 17^e. Phal.

n. & jaune par anneaux altern. de ces 2 couleurs, 105^e. Phal.

n. à poils fauves, 8^e. Phal.

n. velue à boutons bruns & taches jaunes, 19^e. Phal.

n. peu velue à bande citronnée & taches rougeâtres latér. avec une corne sur le dos, 121^e. Phal.

noirâtre, velue, à oreilles & à tubercules fauves, 14^e. Phal.

brune & rouffe, velue & à tubercules, 21^e. Phal.

brune à poil roux & taches rouges sur le dos (c'est la commune), 20^e. Phal.

Chenille brune rase. Ce peut être le 12^e. Sphinx. *brune velue*. Ce peut être la 6^e., la 7^e. ou la 8^e. Phal.

ardoisée demi-velue à 3 bandes longit. jaunes & tubercules n. 27^e. Phal.

d'un gris cendré, 132^e. Phal.

d'un gris de souris, piquée de jaune clair sur le dos, de citron. aux côtés, 150^e. Phal.

d'un gris de Lichen, 112^e. Phal.

grise à taches jaunes au cou, 38^e. Phal.

fauve rase à p. blancs, 127^e. Phal.

rougeâtre & blanchâtre à 3 pet. cornes, 29^e. Phal.

blanchâtre tachetée de n. & de jaune, 125^e. Phal. *punnachée de n. & rayée de citron & de bleu*, 40^e. Pap.

rouge brun en-dessus, blanc jaunâtre en-dessous, grosse, gr. & presque rase, 4^e. Phal.

brune, ou verte à raie blanche & 3 taches obscures, 115^e. Phal.

brune, ou verte à 2 pet. traits n. longit. à chaque anneau, 106^e. Phal.

verte à bande jaunâtre de chaque côté, 41^e. Pap. *verte à lig. blanche & poils coniques n. latér.*, 47^e. Pap.

verte à tubercules rosés & anneaux fauves, 2^e. & 3^e. Phal.

verte à tubercules bleus étoilés, 1^{re}. Phal.

verte à corne bleue terminée de rouge, 6^e. Sphinx. *verte à corne bleue & jaune & boutonnières jaunes*, 2^e. Sphinx.

verte à corne bleue & boutonnières blanches, 1^{er}. Sphinx.

verte à corne n. & boutonnières nuées du gris de lin au blanc, 7^e. Sphinx.

verte à 2 lig. longit. n. & blanches, 21^e. Phal.

verte rase, 44^e. Pap. ou 140^e. ou 153^e. Phal.

verte d'un vert clair, 2^e. Ptérophore.

verte rase à derrière élevé, 123 ou 129^e. Phal.

verte à taches jaunes, 3^e. Sphinx.

verte lisse, gr. & à bande transv. n. à chaque anneau, 23^e. Pap.

verte à p. noirs, 1^{er}. Ptérophore.

verte à raie longit. plus foncée, 70^e. Phal.

verte à raies longit. plus pâles, 138^e. Phal.

verte à bandes transv. jaunâtres, 73^e. Phal.

verdâtre & jaune, velue & à broffes, 23^e. Phal.

verdâtre & jaune, velue, à 4 broffes le long du dos, & à pinceau rouge sur la queue, 15^e. Phal.

jaune à boutonnières vertes & cornes de béliet, 8^e. Sphinx.

jaune & lisse à taches n. 13^e. Sphinx.

jaune pâle verdâtre pointillée de n., 139 & 141^e. Phal.

jaune piquée de n., 126^e. Phal.

jaune clair, un peu velue & tachetée de n., 28^e. Phal.

Chenille jaunâtre à 10 p. n. de chaque côté, 4°. Teigne.
 à anneaux n., velue, 13°. Phal.
 à anneaux n. & jaunes altern., 105°. Phal.
rayée altern. de bandes longit. bleues & rouges, (c'est la livrée ou Chenille annulaire, V. ce mot.) 16°. Phal.

CHENILLES QUI ONT MOINS DE 16 PATTES.

verte & rase à 14 pattes à gr. tache brune & queue fourchue, 5°. Phal.
arpeuteuse verte à 12 pattes, 122°. Phal.
arp. verte à 10 pattes, 130°. Phal.
arp. verdâtre à 10 pattes, 24°. Phal.
arp. jaune, brune & rouge à 10 pattes, à 4 gr. tubercules & à plusieurs petits sur le dos avec une l. corne au 8°. anneau, 32°. Phal.
arp. jaunâtre, médiocre, à 10 pattes, 32°. Phal.
arp. jaunâtre, petite, à 10 pattes, 80°. Phal.
arp. blanche tachetée de n. & de rouge, à 10 pattes, 72°. Phal.
arp. brune en bâton, & en tête ovale aplatie, à 10 pattes, 74°. Phal.

CHENILLE, c. Vis d'ARG. très-étagée, à bouche aplatie très-fendue, à tubercules blanchâtres sur un fond brun. On nomme de même les *Oscabrons* arqués & sinueux.

C. MARINE, i. Scolopendre marine.

CHÉRIC, o. 2°. Figuier de l'ancien continent.

CHERSÉA, r. Aspic & Dipse, ou Dipfade.

CHERUNA, o. Perdrix blanche de Laponie.

CHEVAL, q. 14°. g. de BRIS. composé de solipedes à 6 incisives à chaque mâchoire, les infér. plus saillantes; 2 mammelles.

Le CHEVAL. On connoît la forme, les mœurs, l'instinct, l'utilité de cet animal; ainsi je ne dois offrir que les points essentiels de son histoire. Oreilles courtes & dressées, longue crinière, queue chargée de très-l. crins. Le mâle a, outre ses 12 incisives, 4 canines & 24 molaires; la Jument n'a ordinairement point de canines, & quand elle en a, elles sont très-pet. & courtes. Elle est capable d'engendrer à 2 ans; mais ses productions avant la 4°. ou 5°. année sont foibles. Chaleur de 2 ou 3 mois dont il est bon de saisir le plus fort qui ne dure guere que 15 jours ou 3 semaines. Cette chaleur commence ordin. 9 ou 10 jours après l'accouchement. A cette époque on peut faire couvrir la Jument de semaine à autre, jusqu'au refus qui indique ou la conception, ou la cessation de la chaleur. Mais cette précipitation est nuisible à la mère, au petit qu'elle allaite & à l'Embrion. Un Etalon suffit à couvrir ainsi 15 à 18 Jumens, 2 ou 3 fois

chacune. Gestation de 11 mois & quelques jours selon BUF., de 290 jours selon ERX. Accouchement debout. Le Poulain perd ses premières dents, à la 2°. 3°. & 4°. années; il n'acquiert les canines qu'à la 5°. & c'est aux 4 dernières incisives, des 8 revenues, que l'on juge de son âge. La Jument est féconde jusqu'à celui de 14. ou 18 ans, & l'Etalon peut servir jusqu'à celui de 18 ou 22. Castration à 18 ou 36 mois, vie de 25 à 30 ans.

Cet animal est sujet dans ses proportions; son poil & ses qualités a encore plus de variétés qu'il n'y a de climats divers, le croisement des races les multipliant de son côté; leur détail n'appartient pas à cet ouvrage. Le Cheval en général, mais surtout le Cheval entier, dort peu, & souvent sans se coucher. Il mue tous les ans au printemps, quelquefois en automne. Il n'a point de vésicule du fiel & il ne vomit pas. Il est assez peu connu aujourd'hui dans son état primordial, ne l'étant ou qu'en domesticité, ou déjà altéré quoique dans l'état sauvage, je veux dire dans un pays qui n'est pas sa terre natale, en Amérique où les Espagnols l'ont transporté, & où par conséquent il ne peut y avoir de Chevaux sauvages que les descendans de Chevaux domestiques fugitifs. BUF. n'a même parlé des Chevaux vraiment & originairement sauvages, que d'un ton assez incertain, & il ne pouvoit rien en dire de plus. Tout le monde fait par les Auteurs anciens que l'Asie & de gr. pays en Europe, nourrissoient autrefois de nombreux troupeaux de Chevaux sauvages. Plusieurs Auteurs modernes nous avoient appris qu'il s'en trouvoit encore dans cette même Asie, mais aucun ne les avoit décrits. PAL. même ne dit qu'un mot de ceux qui existent dans quelques cantons de la Russie, comme KOLB l'a fait de ceux de l'Afrique & le P. DU HALDE de ceux de l'Asie. Mais enfin M. GMÉLIN le jeune a décrit ceux qu'il a vus dans les vastes campagnes de Woroneskoi, & dans celles de la Calmoukie entre le Wolga & le Jaïk. Ces Chevaux sont petits, ils ont la tête grosse, les oreilles longues, les yeux étincelans, le poil du corps fort long & d'un gris-de-fouris. Ils sont incroyablement vîtes à la course, timides, méfians, extrêmement en garde, difficiles à prendre & plus difficiles encore à dompter quand on les a pris. On les voit paître & bondir en troupes nombreuses; ils fuient l'approche de l'homme; mais non celle de leurs fem-

blables devenus ses esclaves. Souvent ils osent se mêler aux Chevaux domestiques & les attaquer pour leur enlever quelque belle Jument qui les tente, & ordinairement ils y parviennent; de-là il peut résulter un embarras & une incertitude, puisqu'il doit en résulter des croisemens de race qui mêlent le sang des esclaves à celui des chevaux libres; mais comme l'observe PAL. ces derniers se reconnoissent à l'uniformité de leur poil, tandis que les autres portent la marque de leur bâtardise & de la méfaisance de leurs peres. La couleur du pelage de ces animaux, leur taille médiocre, leur grosse tête & leurs longues oreilles les rapprochent tellement des beaux Anes de l'Asie, que M. GMÉLIN est porté à faire descendre ceux-ci du Cheval. Je ne m'arrêterai pas à combattre cette idée, BUF. l'a combattue d'avance avec son éloquence ordinaire.

CHEVAL DE FRISE, c. Chauffe-Trappe.
CHEVAL-MARIN, p. de mer du g. de l'*Hippocampe*, qu'on a coutume de caractériser, mal-à-propos, par sa queue roulée en spirale, & par sa tête inclinée comme celle d'un Cheval en formant un angle avec le cou. Ce p. ne prend qu'après la mort & par l'effet du dessèchement cette attitude qui lui a fait donner son nom; son corps & sa tête sont, tant qu'il vit, sur une même ligne comme dans les autres poissons. BLOCH caractérise mieux celui-ci par ses tubercules. Ouïes à ouverture très-étroite; grosse tête; excroissance cartilagineuse au-dessus du nez, & 4 autres au-dessus des yeux, toutes terminées en cirrhes. Corps heptagonal, couvert de 13 boucliers (dans l'individu décrit), avec une rangée longit. de tubercules sur chaque angle. Ventre saillant en un tranchant dentelé; queue quarrée, couverte de 35 boucliers, terminée en pointe, & sans caudale. GRON. & BLOCH observent que ce nombre de boucliers n'est pas constant, aussi LIN. en donne-t-il 17 au tronc, & 45 à la queue. Dos & côtés gris, variés tantôt de points n. & blancs, tantôt de taches blanches; ventre brun; nageoires délicates & rougeâtres. D'autres font le dos brun orné de gouttes blanches, ou d'un vert sombre, & le ventre blanchâtre tacheté de bleuâtre. Les tubercules de quelques-uns, dit BLOCH, sont garnis de barbillons, ce qui paroît vérifier ce qu'à dit ROND. & être en même tems expiiqué par sa remarque. Ce pere de l'Ichtyol. moderne observe que le Cheval marin a des cirrhes fins comme des

poils, presque imperceptibles dans l'animal hors de l'eau, & se rompant facilement dans l'animal desséché. WIL. & RAY n'en conviennent pas, parce que chacun juge des faits généraux par les cas particuliers qu'offrent les individus qu'il a sous les yeux, & c'est peut-être aussi ce qui a fait dire à BLOCH que quelques individus seulement avoient ces barbillons. ROND. qui paroît avoir observé ce p. à son aise, quoiqu'il l'ait regardé comme un cr. & n'ait vu en conséquence que des trous dans l'ouverture de ses ouïes, donne à son bec une construction dont BLOCH ne dit rien; il le représente comme un tuyau non fendu, mais ouvert par le bout qui est sa bouche, & garni infér. d'un couvercle qui la ferme & l'ouvre en s'élevant ou s'abaissant; longueur 8 à 12". D. 20. P. 17. A. 4.

On a aussi donné le nom de Cheval de mer au *Pégase* & au *Morse*, & celui de Cheval de riviere à l'*Hippopotame*.

CHEVALIER, o. On a ainsi nommé des o. du g. des *Bécaffaux*, dont on a formé une famille facile. Ils sont très-haut montés & assez pct. de corps, mais ils le paroissent moins à cause de leur plumage épais. Ils aiment les bords des rivieres, des étangs & de la mer; ils courent avec vitesse sur les rivages, entrent dans l'eau jusqu'au talon, c. à. d. jusqu'à ce qu'on appelle vulgairement le genou, & cherchent des vers & des insectes. Ils sont assez répandus, sans être fort multipliés nulle part. Ils sont de passage en France où ils arrivent en automne, & d'où ils repartent au printemps.

1. Le **CHEVALIER COMMUN**; cette esp. sur-tout est moins grosse que son plumage touffu ne la fait paroître. Manteau de plumes n. bordées de gris; devant du cou gris, gorge & ventre blancs; l. 11"; vol 17.
2. **C. AUX PIEDS ROUGES**; croupion blanc; le reste du manteau comp. de plumes brunes à bords gris; dessous blanc varié de gris-brun qui borde chaque plume; ailes variées de brun, de gris, de noirâtre & de blanchâtre; l. 11"; vol 17.
3. **C. RAYÉ**; plumes du dessus du cou brunes, à bords blancs-roussâtres; h. du dos gris-brun, rayé transv. de brun-noirâtre, bas du dos blanc; plumes du devant du cou brunes à bords blancs; ventre blanc à taches ou bandes brunes; l. 9"; vol. 18.
4. **C. VARIÉ**, ou **C. cendré** de BRIS. dessus du cou gris; plumes du dos noirâtres, bordées de roussâtres; croupion d'un cendré brun

tacheté de noirâtre ; gorge & ventre d'un blanc roussâtre ; taille du 2^e.

5. *CHEVALIER BLANC* ; son plumage blanc est varié de roussâtre ; bec & pieds orangés ; l. 12^{''}.

6. *C. VERT*, ou *C. du Bengale* de BRIS. Calotte blanche ; gorge, cou & côtés bruns ; teinte verdâtre au h. du dos ; croupion & ventre blancs, ailes variées de verdâtre, de pourpre, de blanc & d'orangé ; l. 8^{''} 6^{'''}.

C. blanche-queue, abus. Jean-le-blanc.

C. (gr.) d'Italie, abus. Echasse.

C. mordoré armé, abus. Jacana.

C. (pet.) de Picardie, Bécassieu.

CHEVALIER, i. 16 & 17^e. Buprestes.

CHEVANNE, *Chevenne*, p. Meunier.

CHEVÊCHE, ou *pet. Chouette*, o. du g. de la Chouette, le plus pet. de ce g., & même un des plus pet. de tous les o. de nuit, n'ayant guere que 8^{''} de l. & la grosseur d'un *Merle*. Bec brun à la base, jaune au bout ; gorge blanche ; cou, dos & poitrine bruns tachetés de blanc ; plumes du ventre brunes au milieu, blanches à leurs côtés ; queue brune transv. rayée de roussâtre. Cet Oiseau habite plus les masures & carrieres que les bois ; il voit mieux & vole plus souvent de jour que les autres o. de nuit ; 5 œufs tachetés de blanc & de jaunâtre ; nid dans les trous des vieux murs ou des rochers.

On a nommé *Gr. Chevêche* la Chouette.

CHEVENE, *Chevin*, p. Meunier.

CHEVEU DE MER, zo. *Coralline vésiculeuse* d'EL, à l. branches traînantes, à denticules aigus & opposés ; les branches sont par touffes comme des poignées de cheveux ; les vésicules sont transpar. & ont des couvercles régulièrement arrondis qui leur donnent la forme de pet. urnes.

CHEVRE, q. femelle du Bouc. V. ce mot.

CHEVRE DES ALPES, q. Chamois.

C. BLIVE, q. 1^{re}. Antilope.

C. VOLANTE, o. Bécassine.

CHEVRETTE, { q. femelle du Chevreuil.

{ i. Crevette ; c'est aussi le 4^e.

& le 5^e. Cerf-volant.

CHEVREUIL, q. du g. du *Cerf* ; dont le mâle a, comme celui-ci, des bois, ou cornes rameuses & solides, d'environ 8^{''} de l. ; distance du h. du dos à la terre 2['], l. 3['] 6^{''}, pelage varié de brun, de gris & de blanc sale, le brun dominant sur le dos, & le ventre entier de la dernière couleur. Cet animal aime les taillis comme le Cerf aime les hautes futaies ; il est plus agile que le Cerf, plus propre, plus rusé pour échapper aux Chiens, à ce que dit BUF. Il vit, non comme le Cerf en hardes, mais en famille,

le pere, la mere & les petits ensemble. Ceux-ci s'écartent quand les 2 premiers rentrent en rut. Au bout de 15 ou 18 jours que dure cet état, les petits reviennent joindre leurs pere & mere ; & ils continuent à vivre ainsi jusqu'à ce qu'arrivés eux-mêmes à l'âge & au tems du rut, ils aillent s'établir ailleurs & y composer une nouvelle famille. Le Chevreuil perd ses bois vers la fin de l'automne & les refait en hiver. Gestation de 5 $\frac{1}{2}$ mois, portée ordinaire de 2 Chevreux ; vie de 12 à 15 ans. Cet animal se retrouve en Amér. où il est en général plus commun, plus gros & plus apprivoisable qu'en Europe. Dans cette dernière contrée, il fournit deux variétés peu considérables ; les plus gr. qui sont plus roux, & les plus pet. qui sont plus bruns & ont une tache blanche au derriere.

Le *CHEVREUIL DES INDES*, qui est plus pet. que celui d'Europe, s'en éloigne bien plus par la singularité de son bois que par la taille. Ses cornes ont une origine commune, 2^{''} au-dessus du museau, commençant à s'écarter par un angle aigu sous la peau qu'elles soulevent très-sensiblement ; elles montent ensuite, faisant former à cette peau qui les recouvre encore une arrête le long des bords de la tête jusqu'au h. du front. Alors elles s'élèvent perpendiculairement 3^{''} au-dessus de l'os frontal, entraînant la peau avec elles. C'est-là qu'elles la percent & qu'elles sont surmontées des meules. De ce point, elles se partagent chacune en 2 branches inégales & s'élèvent médiocrement. Oreilles l. de 3^{''} ; pelage d'un gris-brun ; langue l. que l'animal s'en sert à se frotter les yeux.

CHEVREUIL } *MUSQUÉ*, ou *ODORIFÉRENT*,
q. abus. Musc.

} *BRUN*, i. Cerf-volant de Pensylvanie, d'un brun marron, à cuisses jaunes ; 2 gr. dents en forme de cornes simples, plaque ovale, formée par des poils jaunes au-devant des cuisses antér. ; étuis lisses, corcelet marqué de pet. points creux, ailes jaunâtres à nervures jaunes, grosse tête antér. plus large que postérieurement ; l. 10 à 14^{''}. GÉER.

CHEVROTAIN, q. i 3^e. g. de BRIS. destiné à des bisulces ruminans, sans cornes, sans incisives supér., & à 2 inférieures. Tels sont les caractères du *Chevrotain* de BRIS. & du *MUSC* des Naturalistes. Mais BUF. faisant plus d'attention à l'ensemble des formes & à l'analogie, qu'aux caractères génériques pris de certaines parties, les seules vraiment fixes & arbitraires, forme un g.

factice de Chevrotain, dans lequel il fait entrer notre 29°. Antilope, ou le *Guévei*, animal cornu & par conf. éloigné du Chevrotain sans cornes.

1. Le *petit Chevrotain*; joli pet. animal qui n'a guere plus de 9" de l.; il paroît réduire les formes d'une Biche à la taille d'un Lievre. Léger, il fait des sauts incroyables dans sa course; mais il se fatigue facilement, & les Indiens finissent par le forcer. Pélage brun-rouge ondé de n.; poitrine marquée de 3 bandes blanches; les 2 canines supér. saillantes; l. oreilles, sabots allongés, queue l. d'1". Aux Indes, à Java, en Guinée.

2. Le *C. Mémine*; quoique cette esp. soit pet. elle est composée de géans en comparaison de la précéd., si M. PENNANT & ERX. n'exagerent pas sa taille en lui donnant 18" de l.; dos cendré-olivâtre; gorge, poitrine & ventre blancs. Ce blanc s'étend sur les côtés & s'éleve presque au dos par pet. taches & pet. raies. Longues oreilles, queue très-courte. A Ceylan.

3. *C. de Surinam*, esp. dont BUF. a nié l'existence contre le témoignage formel de SÉBA, ne croyant pas que le Chevrotain se trouvât en Amérique. Celui-ci est un colosse, même près du précédent, car il est de la gr. de notre Chevreuil; poil court & doux, dos & ventre bruns roux; dessus de la tête & du cou brun, dessous blanc; oreilles l. de 4", gr. yeux noirs, jambes postér. plus longues, queue très-courte. Cet animal est vif, léger, timide & bon nageur. A la Guiane & au Brésil.

CHIAMELTA, r. Serp. sombre. V. Serpent.
CHIANTOTOLT, o. du Mexique que l'on dit de la taille de l'Étourneau; bec méd., un peu courbé & cendré; poitrine & ventre blanc taché de roux; dos brun varié de bleu, ailes variées de n. & de blanc.

CHIC, o. en Provence c'est ou la *Mitilène*, c. à d., le 4°. Ortolan, ou le *Zizi*, c. à d., le 2e. Bruant.

d'avauffe, 10°. Fauvette.

des roseaux, Ortolan des roseaux.

Farnous, Bruant fou.

C. } Gavotte, Gavoué, c. à d., Ortolan de Provence.

Perdrix, Proyer.

jaune, Bruant de France.

Mouffache, Gayoué.

CHICAL, q. Chacal.

CHICAROU, *Chicharou*, p. Maquereau-bâtard.

CHICUALTI, o. Bécasse montagnarde des Indes.

CHICORÉE, c. Pourpre d'ARG. à branches & queue courtes, découpée de feuilles qui forment 6 tours du sommet jusqu'en bas.

CHIEN, q. 13°. g. de BRIS. Ce g. est comp. d'animaux carnivores à 6 incisives à chaque mâchoire, & à 6 ou 7 molaires & une canine à chaque côté de chaque mâchoire.

Le *Chien*. Cet animal est si connu, & en même-tems si variable dans sa taille & son pelage, qu'il n'est ni nécessaire ni possible de le décrire; c'est assez d'en présenter les caractères spécifiques. Il est pentadact. antér.; sans compter une esp. d'éperon en talon, & tétradact. postérieurement, n'ayant point de pousse aux pieds de derrière; tous ces doigts onguiculés & séparés. Le Chien domestique offre cependant quelquefois la variété d'un pousse, ou 5°. doigts aux pieds postérieurs. C'est à dessein, qu'au lieu de faire, avec BRIS., du nombre des doigts, un caractère générique, je n'en fais qu'un caractère spécifique, afin de pouvoir placer dans ce g. l'*Hyenne* qui est antér. & postér. tétradactyle. Femelle à 10 mamelles, pouvant engendrer à l'âge de 12 ou 15 mois; chaleur de 12 ou 15 jours 2 fois par an. Ordinairement la femelle ne se livre qu'au 6°. ou 7°. jour de cet état. Dès qu'elle y est entrée aucun Chien ne la mord, & souvent elle leur fait sentir sa dent. Gestation de 62 ou 63 jours; portées de 2 à 12 petits qui naissent les yeux fermés par une membrane qui se rompt au 10°. ou 12°. jour; vie de 10 à 16 ans. Dans les expériences comparatives de RÉNI, sur divers animaux, les Chiens ont vécu 25, 30, & jusqu'à 36 jours sans nourriture ni boisson. On fait que cet animal est sujet à la rage spontanée, & il y est sujet probablement beaucoup plus que les autres q.; mais il ne faut pas se figurer avec plusieurs personnes qu'il y soit seul exposé; les Loups, les Chats, &c. l'homme même y étant sujet comme MM. de SAUVAGES, ANDRY, &c. l'ont fait voir.

Je ne dirai rien des qualités pour ainsi dire morales du Chien; elles sont assez connues, je me contenterai de continuer à indiquer sommairement les principaux points de son histoire. Il ne sue pas, ou au moins il sue très-peu; il y supplée de son mieux en présentant sa langue à l'air, comme pour en faciliter la transpiration, ou pour débarrasser la cavité de la gueule & aider la sortie du résultat de la transpiration pulmonaire. Ses excréments sont ordin. si secs qu'il a presque toujours de la peine à les rendre; il urine de côté & fort souvent. Sa queue se courbe

vers la gauche ; son nez est terminal & toujours humide. Il a l'ouïe, & sur-tout l'odorat très-fins, & l'organe de ce dernier sens est celui qu'il consulte le plus sans se fier à ses yeux ; flairant tous les objets au gr. jour comme dans l'obscurité. Son sommeil est toujours léger quoique souvent accompagné de rêves. Il tourne sur lui-même aux lieux où il veut se coucher. Il marche sur ses doigts & nage facilement. Dans l'état de domesticité il aboie souvent ; dans l'état sauvage il le fait très-rarement. Il existe dans cet état en plusieurs pays de l'Afrique, & de l'Amérique, dans les descendants des Chiens domestiques soit fugitifs, soit égarés. Les pet. de cet animal, ainsi devenu libre, suivent facilement l'homme. Ces Chiens sauvages vivent en troupe, sont chasseurs, ont le poil roux, & la taille svelte.

Les variétés causées par l'influence des climats, de l'éducation & de la nourriture, multipliées par celles qui résultent du croisement des races sont très-nombreuses. **BUF.**, cherchant parmi elles le Chien original, fouche première des autres, a cru le trouver dans le *Chien de berger* ; **PAL.** & **M. GULDENSTAEDT** dans le *Chacal*, & **ZIM.** dans le *Loup*. Voici comment **BUF.** soupçonne que l'on pourroit dresser la généalogie des Chiens d'après son opinion.

RACES SIMPLES.

Le Chien de Berger est de la taille du Renard ; oreilles dr. & courtes ; queue presq. dr. & garnie en-dessous de poils plus l. qu'en-dessus. Dans le nord, où il aura été dénaturé par un froid excessif, il sera devenu :

Chien de Laponie, pet. & laid. Mais exposé à un froid moins extrême, au lieu de se dénaturer, il sera devenu :

Chien d'Istlande, de *Sibérie*, de *Russie*, grand, vigoureux, à oreilles droites, à poil l. & épais. Enfin, sous divers climats plus tempérés, il sera devenu, ou :

Mâtin, à tête allongée & peu grosse, oreilles médiocres & demi-pendantes, corps postér. aminci, jambes h. & fortes ; ou :

Dogue, à oreilles encore demi-droites, naturel demi-sauvage, lèvres pendantes, corps rond, membres épais ; ou il sera devenu :

Chien courant, doux & à oreilles pendantes. Une Chienne couverte par un seul Chien donnant quelquefois, dans la même portée, des Chiens courans, des Braques & des Bassets, il est clair que la généalogie du :

Braque, (v. ce mot), est la même que celle du Chien-couchant, & il faut en dire autant du **Basset** ; ainsi il ne faut pas s'y arrêter, mais revenir au Chien courant. Transporté en Espagne & en Barbarie, où beaucoup d'animaux ont le poil long & fin, il sera devenu, tantôt :

Épagneul, (v. ce mot), tantôt :

Barbet. Celui-ci n'aura produit aucune autre race simple ; mais le pet. Épagneul porté en Angleterre y sera devenu noir, & aura ainsi donné dans certaines circonstances :

Le gr. Gredin ; dans d'autres :

Le pet. Gredin ; dans d'autres circonstances encore :

Le Pyrame, (v. ce mot.) Reprenons le Mâtin que le Chien courant nous a fait quitter. Porté des pays tempérés dans le nord il sera devenu :

Gr. Danois, à corps allongé, jambes l. & fines, oreilles courtes, étroites & cependant rabattues. Ce même Mâtin porté des pays tempérés dans les pays chauds sera devenu :

Lévrier. Celui-ci porté des pays chauds en Angleterre y sera devenu :

Lévron, ou *pet. Lévrier*. Reprenons le gr. Danois. Porté en Irlande, en Ukraine, en Grèce, il sera devenu :

Chien d'Irlande, c. à d., un des plus grands Chiens. Je reprends le Dogue. Porté d'Angleterre en Dannemarck il sera devenu :

Pet. Danois. Celui-ci porté dans des climats plus chauds aura perdu son poil & sera devenu ;

Chien-turc, à grosse tête, museau court, jambes hautes, corps postér. aminci & presque sans poil.

MÉTIS SIMPLES.

Le Lévrier métis, ou *Lévrier à poil de Loup*, à museau moins effilé que le franc Lévrier, sera venu du Lévrier & du Mâtin.

Le Chien de Calabre, beau, très-grand, & à l. poil touffu aura été produit par le gr. Lévrier & le gr. Épagneul.

Le Burgos sera venu de l'Épagneul & du Basset. **Le Chien-lion** semblable au Bichon, excepté que ses poils ne sont longs qu'à la tête, à la poitrine, aux jambes, & au bout de la queue, sera venu de l'Épagneul & du pet. Danois.

Le Chien-bouffe, grand & à poil l. & frisé aura été produit par le gr. Épagneul & le Barbet. **Le pet. Barbet** sera né du pet. Épagneul & du Barbet.

Le Dogue de forte race, ou *Dogue d'Angleterre*,

plus grand que le vrai Dogue, sera né du Dogue & du Mâtin. Enfin :

Le *Doguin* sera provenu de l'union du Dogue d'Angleterre avec le pet. Danois.

DOUBLES MÉTIS.

Le *Roquet*, (v. ce mot), sera né du Doguin & du pet. Danois.

Le *Chien d'Alicante* sera venu du Doguin & du pet. Épagneul. Enfin :

Le *Bichon*, ou *Chien de Malte*, un des plus pet. Chiens, à tête ronde, museau moufle, jambes courtes, poil soyeux, fort long & laissant à peine voir les yeux & les oreilles, sera né du pet. Épagneul & du pet. Barbet.

TRIPLES MÉTIS.

Le *Chien d'Artois*, *Issois*, ou *Quatrevingt* aura été produit par le Doguin & le Roquet. Enfin :

Les *Chiens des rues*, à la généalogie desquels on n'entend plus rien, (mais entend-on grand'chose à celle des autres ?) auront été produits par des mélanges plusieurs fois croisés.

CHIEN DE MER, p. 4°. famille des poissons cartilagineux; corps allongé, yeux & ouïes placés latér., ce qui distingueroit ce p. de la *Raie* s'il étoit possible de les confondre. Il diffère des *Lamproies* par la présence des ventrales, & de l'*Esurgeon*, qui n'a qu'une ouverture pour les ouïes, par ses 5 ouvertures; 2 esp. même en ont l'une 6, l'autre 7. BROUS. observe 1°. que dans aucun Chien de Mer les dents supér. ne sont vraiment semblables aux infér., & que dans tous la mâchoire supér. est la plus l., ce qui est le contraire des Raies. 2°. Que les pectorales sont presque toujours plus gr. que les ventrales, & le plus souvent également éloignées de celles-ci & du bout du museau. 3°. Que les ventrales sont rapprochées & unies au membre qui a passé jusqu'ici pour le pénis. (Voyez la méthode ci-devant, chap. VII.) 4°. Que la premiere dorsale est tantôt devant, tantôt derriere l'aplomb des ventrales; & cette différence qui tient à la forme du corps, jointe à la présence ou à l'absence des trous aux tempes, a fourni à BROUS. les caractères de ses 3 familles. Ces animaux sont alép., & leurs femelles, comme celles des o. de proie, sont plus gr. que les mâles. Ils ont des yeux encore plus oblongs que ceux de l'homme. Le nombre

des dents, & même celui des rangées de dents, paroît dépendre plus de l'âge que de la différence des espèces. Plusieurs de celles-ci sont voraces; d'autres se nourrissent de plantes marines. Ces dernières vivent en société, les premières sont isolées & voyageuses. Tous ces p. sont plus féconds que les Raies, aussi comme l'observe BROUS., n'ont-ils pas, étant pet., le moyen que la forme des Raies fournit aux jeunes pour échapper à leurs ennemis; ainsi l'équilibre est toujours maintenu. Tous les Chiens de mer sont vivipares, mais leurs œufs éclosent dans la matrice; ils sont munis d'une coque. Rien de moins exact que ce qui a été écrit sur ce g. avant BROUS. & BLOCH, & il faut lire avec réserve & méfiance tous les Auteurs qui les ont précédés.

(gr.) bleu, p. Glaucque.
de terre, q. Zemni.
doré, } Chacal.
marron, }
CHIEN, { mariu, q. Phoque commun.
rat, q. Ichneunion.
volant, q. Rougette.
du Mexique, q. Alco.

CHIÉTOTOLT, o. *Étourneau* du Mexique.

CHILIBUÉQUE, q. du Chili dont la tête a la forme de celle du Chameau, le reste du corps la forme de celui du Mouton, mais étant 2 fois aussi grande, & les Espagnols l'ont nommé *Mouon*. Il est domestique, produit peu, & la femelle a besoin qu'on la soutienne pour recevoir le mâle, ainsi c'est un animal dégénéré. On dit qu'il s'en trouve de blancs, de gris & de noirs, & que leur chair est bonne à manger. Quoi qu'il en soit, cet animal paroît un Lama mal décrit.

CHIÉTOTOLT, o. 4°. Tangara, dit *Scarlate*.

CHIMERE, p. 5°. g. de p. Chondroptérigiens que BLOCH caractérise peut-être insuffisamment par un seul aiguillon dorsal, mais qui sera pleinement caractérisé, en joignant à ce point un seul évent & le défaut d'anale. Le corps des chimeres est allongé & leur tête finit en pointe. Leur bouche s'ouvre infér., leur levre supér. est divisée en 5 selon LIN., & elles ont 2 incisives à chaque mâchoire. Leur queue plus l. que le corps se termine en une pointe qui forme une esp. de brosse. La *CHIMERE*, p. esp. du g. précédent, BLOCH la caractérise par sa queue terminée en un fil mince. Son corps allongé est comprimé; sa large tête se termine en forme de nez, & sa surface est garnie de pet. trous ronds qui distillent une matière visqueuse. Pet. bouche, levre

levre supér. fendue, peau de la tête plissée; gr. yeux, prunelle d'un vert de mer, iris blanc & brillant comme les yeux des Chats; au-dessous & au-dessus est un trait courbe qui va rejoindre la lig. latér, laquelle est assez large pour être blanche le long de son milieu & brune le long de ses côtés. Les mâles ont un cirrhe auquel pend une petite houpe. Corps argenté taché de brun, nageoires brunes; anus entre les ventrales qui sont pet.; gr. pectorales; 3 dorsales; la 1^{re}. commence par un aiguillon dentelé, elle est immédiatement suivie de la 2^e., & elle est très-l., & la 3^e. est à l'aplomb de l'anus; branchies des p. de la VII^e. classe; l. 3 à 4', circonférence. 1'. Ce p. vit, dans la mer du nord, de pol. & de cr.; sa chair est dure & les Norwégiens ne la mangent pas, mais ils font, dit-on, des gâteaux de ses yeux. C'est la *Chimere monstrueuse* de LIN. & le *Galeus acanthias* de CLUSIUS que WIL. ne savoit où placer.

CHINCHE, q. V. au mot *Mouffette* cet animal qui est une Belette ou un Blaireau.

CHINCHIN, q. Singe inconnu; on dit que c'est un vrai *Pithèque*.

CHINCILLE, q. du Pérou que BUF. croit être le *Chinche*.

CHINNE, q. du Chili; forme de Chien, gr. du Lapin, pelage d'un bleu obscur rayé d'anneaux blancs le long de l'épine; doux, entrant dans les maisons, omnivore. Malgré sa douceur les Chiens n'osent l'attaquer, sans doute leur odorat très-fin leur décele une vessie de liqueur infecte que cet animal a près de l'anus, dont les hommes ne s'aperçoivent pas tant que l'animal est dans son état naturel; & sa chair même ne s'en ressent pas. Mais inquiété il lance cette liqueur, & son odeur est si tenace qu'à peine peut-on, à la longue, s'en débarrasser. Si cet animal incomplètement décrit n'est pas une variété du *Chinche* c'est une nouvelle esp. de *Mouffette*.

CHINQUIS, o. du g. du *Faisan* dans BRIS. qui le nomme *Paon du Thibet*; gr. d'une Peintade, iris jaune, bec, pieds & fond du plumage cendrés; celui-ci varié de lig. n. & de points blancs; taches rondes d'un bleu changeant en violet & en or sur le dos & les penes; 2 ergots à la partie postér. de chaque pied du mâle; de ces 2 ergots le supér. est le plus petit. Cet o. qui ne paroît connu que d'après un dessin de M. POIVRE ne l'est pas assez, pour qu'on puisse dire si c'est réellement un *Paon*, ou un *Faisan*.

CHIPEAU, o. 6^e. *Canard*.

CHIQUATOTOLT, o. de la nouvelle Espagne que BUF. croit une *Barge*.

CHIQUE, i. des Antilles, presque aussi pet. que le *Ciron*, forme de *Puce*, mais ne sautant pas; se logeant comme nos Cirons dans la chair des q. & des hommes, sur-tout sous les ongles des pi. où il dépose ses œufs & cause des ulcères. On a abus. nommé de même les Dragonneaux ou les Crinons.

CHIRON, i. ver des olives. C'est, dit-on, la larve d'une pet. Mouche dorée qui dépose ses œufs sous les feuillettes de l'écorce gercée de l'Olivier. La larve sortie de l'œuf quitte sa 1^{re}. demeure, va piquer l'olive, s'introduit dans le trou qu'elle y fait, & le bouche avec ses excréments à mesure qu'elle avance.

CHIRURGIEN, { o. Dans BRIS. c'est le *Jacana*.

{ p. des Antilles, du g. de l'*Echarpe*. Dos & ventre si voutés que sa forme est presque ovale; pet. gueule; dents ferrées; iris doré; lig. latér. assez tortueuse; dos de bistre, ventre beaucoup plus clair; teinte violette & olivâtre près des ouïes; addimens d'aiguillons en forme de dard, un de chaque côté au milieu du bout de la queue, ce qui a fait appeler ce poisson *Chirurgien*, & *Porte-lancette*. Caudale de bistre à reflets jaunes & coupée en lunule; dorsale qui doit être comp. selon le g. dont je crois ce p., & qui cependant, selon DUH., est toute aiguillonnée, ce qui est peu vraisemblable; elle est noirâtre à sa base, brune au h.; anale comp. & noirâtre; pectorales & ventrales brunes & pointues; chair peu estimée. Le dictionnaire des animaux place mal-à-propos les lancettes de ce p. près des ouïes, à moins qu'on n'ait donné le nom de *Chirurgien* à différents p. Alors cela pourroit convenir à la 7^e. *Echarpe*, v. ce mot. L'esp. qu'on vient de décrire est-elle une variété de la 4^e., ou une esp. différente?

CHIVIN, o. *Passerinette*.

CHIURCA, q. *Sarigue* pour BUF., *Belette* d'Amér. pour RU.

CHOACKAMA, q. *Papion*. V. le premier Babouin.

CHOCAS, *Chocette*, q. *Choucas*.

CHOCHOPITLI, o. gr. *Courli* blanc & brun, de passage sur le lac du Mexique.

CHOFTI, o. *Pouillot*.

CHONKUI, o. *Chungar*.

CHOPPARD, o. En Picardie *Bouvreuil*, en Valois *Crave*.

CHOQUART, o. *Choucas* des Alpes; abus. *Coracias*.

CHOTIN, c. *Rouleau* d'AD. en ovoïde pointu au 2 extrémités, d'une l. égale à $1\frac{1}{2}$ fois sa largeur; 10 spires, la 1^{re}. peu renflée, lisse, égale $1\frac{1}{2}$ fois aux 9 autres du sommet qui sont aplaties & un peu sillonnées; fond souvent verdâtre marbré de blanc.

CHOU DE MER, zo. Variété ou esp. d'*Es-care* à qui sa forme analogue à celle du Chou a fait donner ce nom.

CHOUANT, o. *Hibou*.

CHOUART, o. *Effraie*.

CHOU, o. V. ci-dessous le 2^e. *Choucas*.

CHOUCARI, o. V. ci-dessous le 4^e. oiseau d'Amér. rapporté au *Choucas*.

CHOUCAS, o. du g. du *Corbeaude* BRIS. fort voisin de la *Corneille*, plus pet. qu'elle, cri plus aigre, à-peu près omnivore comme elle, excepté qu'il ne touche pas aux charognes; volant en gr. troupes, & nichant les uns près des autres sur le même gr. arbre, ou vieux bâtiment. Quoique de passage plusieurs restent toute l'année, car on en voit quelques-uns en été. On en indique 3 variétés constantes ou esp. secondaires dans BUF.

1. Le *Choucas* simplement dit; gr. de Pigeon, plumage n. à reflets violets & verts, avec quelques traits blancs à la gorge, & cendrés derrière la tête.

2. Le *Chouc*, plus petit, plus rare, d'un n. moins foncé, mais plus uniforme ou non varié.

3. Le *Choquart* ou *Choucas des Alpes*, grandeur moyenne entre le 1^{er}. & la *Corneille*; voix plus aiguë, mais plus plaintive, bec plus grêle que celui des 2 préd. & d'un roux orangé. BUF. rapporte au *Choucas* 6 o. étrangers.

1. Le *CHOUCAS MOUSTACHE*, ou C. du Cap de BRIS.; taille & plumage de notre *Choucas*, queue plus l.; moustaches de poils n. à la racine du bec parmi lesquels plusieurs sont plus l. que le bec; plumes l. étroites & flottant en crinière sur le cou.

2. Le *CHOUCAS CHAUVÉ*, décrit pour la première fois dans BUF. ressemblant au *Freux* par sa tête antér. nue, & sa gorge peu garnie de plumes; plumage olivâtre, un peu rembruni sur le dos, un peu rougi sous le ventre; cet o. peu connu jusqu'ici, n'ayant pas montré les plumes de la base du bec, revenant en avant, MAUD. soupçonne que c'est qu'on n'a encore observé que de vieux individus qui pouvoient les avoir perdues, comme notre *Freux* est sujet à les perdre. A Cayenne, & à la Guiane.

3. *CHOUCAS DE LA NOUVELLE GUINÉE*, décrit aussi pour la première fois dans BUF.; plumage gris; bec plus lar. que celui de nos *Choucas*; moins gros de corps que ceux-ci; ailes plus l. que les leurs.

4. Le *CHOUCARI DE LA NOUVELLE GUINÉE*; plumage gris, bande n. autour de la base du bec; gr. penes de Paile d'un brun noirâtre; l. 11".

5. Le *COLNÚD DE CAYENNE*; plumage n. & gris; cou sans plume; calotte de velours, comp. de très-pet. plumes n.; taille de Merle; bec large à la base, & dont la forme observée avec soin & détail par MAUD. le porte à regarder cet o. non comme un *Choucas*, mais comme un *Cotinga*.

6. Le *BALICASSE DES PHILIPPINES*, qui dans BUF. est représenté comme moins *Choucas* que les précéd.; bec plus gros & plus l.; pi. plus grêles; queue fourchue, plumage gris & n. à reflets verts, chant agréable. MAUD. le croit un vrai *Choucas*.

CHOUCAS ROUGE, o. abus. *Coracias*.

CHOUCHETTE, o. *Choucas*.

CHOU, o. *Hulotte*.

CHOUETTE, o. de proie du genre du *Chat-huant* de BRIS. V. *Chat-huant*. Dans BUF. sa famille contient la *Hulotte*, le *Chat-huant*, l'*Effraie*, la *Chevêche* ou *pet. Chouette*, (v. ces mots. en leur rang,) & la *Chouette* simplement dite, ou gr. *Chevêche* dont il s'agit ici. Elle habite plus les rochers & les vieux bâtimens ruinés que les bois; elle a les yeux jaunes de l'*Effraie*, & sa tache jaune sous le ventre; mais ces 2 o. diffèrent d'ailleurs en ce que la *Chouette* est plus brune & marquée de gr. taches, tandis que l'*Effraie*, quand elle est variée, n'en a que de gros points. La *Chouette* a aussi les pi. plus emplumés & le bec beaucoup plus brun. On la trouve dans les montagnés de toute l'Europe; & même en Amérique.

noire. *Hulotte*.

rouffe. *Chat huant*.

CHOUETTE } rouge. *Coracias*.

des clochers. *Effraie*.

blanche. *Harfang*.

CHOU-FLEUR, zo. V. *Abrotanóide*.

CHROKIEL, o. Caille de Pologne.

CHYSOMELE, i. 32^e. g. des Coléopt. de GEOFF.; ant. plus grosses vers le bout, à art. globuleux; corcelet uni & bordé; corps hémisphérique dans presque toutes les espèces; larve molle, ovale, à tête & pattes écaillées. L'i. parfait a une pelotte à chaque art. des pattes. Quelques esp. jetent, quand

- on les touche, une liqueur huileuse & puante.
1. La *Chrysomele rouge à corcelet bleu*, l. 5; 6, lar. 4; tête; corcelet, dessous du corps & pattes bleus; ant. n. à 11 art.; étuis rouges un peu n. à la pointe; puante; rongant les feuilles du peuplier. On trouve aussi sur le peuplier, une variété de cette esp. plus petite de moitié, d'un bleu plus vif, sans n. aux étuis.
 2. *C. rouge à corcelet doré*, l. 3 $\frac{1}{4}$; lar. 2 $\frac{1}{4}$; vert bronzé en-dessous; tête & corcelet d'une couleur brillante, cuivreuse & dorée; étuis & ailes briquetés.
 3. *C. rouge à corcelet n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$.
 4. *C. rouge à p. n.*, l. 3, lar. 2; ant. courtes, rouges à la base, n. à l'extrémité, ainsi que le corcelet; étuis rouges à 5 taches n.; dessous n.; pattes rouges; sur le saule.
 5. *C. violette*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 3; ronde; ailes rouges; sur le Mille-pertuis.
 6. *C. bleue à corcelet violet*, l. 4, lar. 2 $\frac{1}{2}$; ailes rouges; étuis foncés.
 7. *C. n. à ailes rouges*, l. 3, lar. 2.
 8. *C. n. à bordure rouge*, l. 5, lar. 4; tête, corcelet & dessous bleus; étuis noirs bordés de rouge clair; dans les bois.
 9. *C. bleue à bordure rouge*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 3; étuis d'un bleu foncé bordé de rouge.
 10. Le *gr. Vertu-bleu*, l. 4, lar. 3; beau vert glacé d'un peu de bleu; yeux jaunâtres; sur la menthe & les autres labiées.
 11. La *Chrysomele dorée*; l. 2, 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$, 2; d'un beau vert doré; mêmes lieux.
 12. Le *pet. Vertu-bleu*, l. 2 $\frac{1}{2}$, l. 1 $\frac{1}{2}$; d'un beau vert doré, les étuis coupés par une bande longit. bleue; ailes rouges; mêmes lieux. On peut voir l'histoire détaillée de sa larve dans GÉER sous le nom de *Chrysomele verte de l'Aune*.
 13. La *Chrysomele à galons*, l. 4; lar. 3; dessous, tête & corcelet d'un vert doré taché de rouge cuivreux; étuis d'un vert brillant, entrecoupés de 5 bandes, longit. de rouge cuivreux; ailes rouges; sur les labiées.
 14. L'*Arlequin doré*, l. 3, 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2, 2 $\frac{1}{4}$; étuis à 4 bandes longit. chacun, d'un rouge cuivreux, entrecoupés de bandes bleues, bordées d'un vert jaune brillant; corcelet à 3 bandes cuivreuses, & à 4 bleues bordées de jaune verdâtre; dessous, ant. & pattes violets; lieux arides & élevés.
 15. La *Chrysomele briquetée*, l. 4 $\frac{1}{2}$, l. 3; n. verdâtre bronzé en-dessous; tête d'un vert doré; corcelet d'un rouge cuivreux brillant; étuis rouge-bruns; ailes rouges.
 16. *C. verte à corcelet rouge*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. 1; n. étuis verdâtres; pattes rouges; tarsi n.; sur les malvacées.
 17. *Chrysomele bleue du Saule*, l. 1 $\frac{1}{2}$, 2, lar. 1, 1 $\frac{3}{4}$; pourpre violet ou bleu verdâtre; larve à bandes de pet. pointes à chaque anneau d'où suinte un peu d'humeur; sous les feuilles du Saule & du Bouleau où elle se métamorphose, suspendue par le derrière.
 18. *C. à future n.*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. $\frac{4}{5}$; n. en-dessous; pattes fauves; dessous rouge; étuis à 8 stries longit.
 19. *C. à un seul étui*, l. 5, 6, 7; n. foncé; corcelet large; dans les bois & jardins.
 20. *C. à bandes jaunes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{4}{5}$; n. en-dessous; corcelet n. à bords jaunes; étuis l. à 2 bandes longit. jaunes chacun; future n.; dans les prés.
 21. *C. brunie*, l. 2, lar. 1; n. cuivreux; points disposés par stries sur les étuis.
 22. *C. à stries jumelles*, l. 2 $\frac{1}{2}$; verte, les p. disposés en deux stries sur les étuis.
 23. *C. grésillée*, l. 1 $\frac{1}{4}$; vert doré; étuis raboteux, mais brillants.
 24. *C. antique*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2, fauve, cuivreux, pointillé.
 25. *C. couturée*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. 1; rougeâtre; stries des étuis pointillées; future n.
 26. *C. tulipe*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1; corcelet & pattes fauves; étuis antér. jaunes à tache brune; postér. bruns à tache jaune.
- LIN. & GÉER ne font qu'un g. de cet i., de la *Méloloute*, du *Gribouri*, du *Criocere*, de l'*Altise* & de la *Galeruque*; ne trouvant pas entre eux assez de différence pour en faire autre chose que différentes familles du même genre. GÉER place ainsi la *Galeruque* & la *Chrysomele* dans la 1^{re}. famille, le *Gribouri* & la *Méloloute* dans la 2^e., le *Criocere* dans la 3^e., & il compose la 4^e. des *Altises* qu'il regarde comme de pet. *Chrysomeles* à gr. cuisses postérieures. Je vais joindre quelques esp. exotiques aux 26 de ce pays.
27. *C. du Tremble*, l. 5; ovale, d'un bleu foncé luisant; étuis rouges-jaunâtres avec un p. n. à l'extrémité; corcelet large; larve l. de 6^{''}, lar. de 2. Elle a le corps jaunâtre & postér. conique, 6 pattes écailleuses n., & 12 anneaux tachetés de n. sur plusieurs lig.
 28. *C. bronzé du Saule*, l. 2, lar. 1; d'un vert bronzé luisant; ventré supér. n. à extrémité jaunâtre; p. creux alignés sur les étuis.
 29. *C. grise de l'Aune*, l. 2 $\frac{1}{2}$; ovale, d'un gris mat; corcelet peu large avec un p. n.; étuis bordés de jaunâtre avec un p. n. à l'épaule; ant. tachetés.
 30. *C. de Philadelphie*, l. 6; ovale, d'un vert obscur bronzé; étuis jaunes avec des points allongés verdâtres; ant. & pattes rouffes; ailes rosées en partie.

31. *Chrysomele gigantesque*, l. 10, l. 5; oblongue; n.; corcelet plat; ventre très-convexe; étuis à taches rouges, rondes & nombreuses. Aux Indes.

CHRYSOMELE SAUTEUSE, i. *Altise*.

C. DE LA TANÉSIE, i. 1^{er}. *Galeruque*.

C. VERTE DU GRAMEN, i. 10^e. *Chrysomele*.

C. VERTE DE L'AUNE, i. 12^e. *Chrysomele*.

C. VIOLETTE DE L'AUNE, i. 1^{er}. *Gribouri*.

CHRYSIPPE, i. Pap. d'Égypte à ailes entières & fauves, bordées de n., piquées de blanc; les infér. piquées de n. au milieu.

LINNÉ.

CHUCAS, o. *Choucas*.

CHUCIA, q. V. *Chiurca*.

CHUCHIE, q. *Pécari*.

CHULON, q. On dit que c'est un animal de Tartarie à l. poil doux grisâtre, dont la fourrure est estimée à la Chine & en Russie; taille & forme de Loup, regardé par plusieurs comme une esp. de *Lynx*.

CHUNGAR, o. de la gr. Tartarie regardé comme une esp. de *Héron*.

CHURGE, o. V. à la suite de l'*Outarde*.

CHYVALLIN, p. On dit que c'est une esp. de Carpe fort estimée à la Chine.

CICINDELE, i. 16^e. Coléopt. de GÉOF. à ant. filif.; corcelet applati & bordé, tête découverte, étuis flexibles sans être membraneux, côtés du ventre plissés & à papilles. On a mal-à-propos confondu cet i. avec la *Cantharide*. Il est très-léger à la course, commun sur les fleurs, & carnassier, ou au moins beaucoup d'esp. dévorent d'autres i., & même leurs semblables; larves en terre à 6 pattes écailleuses.

1. La *Cicindele n. à corcelet maculé*, l. 5, lar. $1\frac{1}{2}$; tête n.; mâchoires rouges; ant. égales à la moitié du corps, noires & à base rougeâtre; corcelet relevé au milieu, & d'un rouge fauve avec une tache n.; étuis n.

2. *C. à corcelet rouge*, l. 5, 6, lar. $1\frac{1}{2}$; étuis ou noirs ou jaunâtres; ant. n. jaunâtres à la base.

3. La *pet. Cicindele n.*, l. $2\frac{1}{2}$, lar. 1; ant. de la précéd.; corcelet rouge sans tache; étuis d'un n. cendré; dessous du ventre n. à anneaux rouges.

4. La *petite Cicindele pâle*, l. 3, lar. $\frac{3}{4}$; corcelet rouge sans tache; étuis pâles; dessous cendré.

5. La *Cicindele à étuis tachés de n.*, l. 4, lar. 1; rouge, excepté les étuis fauves, les ant. & tarses n.

6. *C. n. à étuis jaunes*, l. $2\frac{1}{4}$, lar. $\frac{2}{3}$.

7. *C. bédéau*, l. 3, lar. $1\frac{1}{2}$; tête verte; mâ-

choires & premiers anneaux des ant. citronnés; corcelet lisse, vert & bordé d'un peu de rouge; ventre & pattes verts; étuis verts à la base & à la future, le reste rouge. Cette esp. a, à chaque côté infér du ventre & du corcelet, 2 vésicules rouges charnues à plusieurs pointes, que l'i. enflé & défenfle à son gré. On ignore leur usage, & l'animal qu'on en prive ne semble pas incommodé.

8. La *Cicindele verte à p. rouges*; taille & vésicules de la précéd.; étuis terminés de taches rouges.

9. *C. verte à p. jaunes*; encore la même taille & les mêmes vésicules.

10. *C. n. à p. jaunes & corcelet rouge*, l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; tête & ant. n.; corcelet rougeâtre avec une tache n.; étuis d'un brun foncé, avec chacun un p. jaune à l'extrémité.

11. *C. n. à p. jaunes & corcelet n.*; même taille, brun n. verdâtre; étuis terminés par 2 p. jaunes-rougeâtres.

12. *C. à bandes rouges*; même taille; ant. & pattes n.; tête & corcelet d'un vert bleuâtre; étuis n. à 2 bandes transv. rouges.

13. *C. verte à corcelet rouge*, l. $1\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{3}$; étuis verts, pattes jaunâtres, le reste n.

14. *C. verdâtre*, l. 3, lar. 1; corcelet convexe, pointillé & bordé.

15. *C. plombée*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; d'un n. luisant & plombé.

16. *C. cendrée*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; ant. courtes & en massue d'un brun marron comme les pattes; poils blancs sur un fond n.

17. *C. bronzée*, l. 1; étuis lisses, plombés ainsi que le corps; jambes d'un fauve pâle.

18. *C. des rivages*; vue à l'isthme de Sués & décrite par FORSK; tête, ant. & corcelet d'un vert cuivreux; pi. cuivreux; ventre d'un violet à reflets cuivreux; base des mâchoires blanche; corcelet carré avec quelques poils blancs; étuis d'un vert foncé cuivreux, à bord extér. blanchâtre & 4 lunules jaunâtres.

GÉER appelle toutes ces *Cicindeles* des *Téléphores*, & il entend par *Cicindeles* des Coléopt. à ant. filif.; à gr. tête plus large que le corcelet, à gros yeux saillans, à grosses mâchoires proéminentes, à corcelet arrondi & un peu bordé, à gr. appendice à la base des cuisses postér., & à 5 art. à chaque tarse.

Cicindele à cocardes. On a ainsi nommé la 7^e. à cause de ses vésicules.

Cicindele à chaîne. V. la *Chaîne*.

CIECÉE-ÉTÉ, cr. pet. *Crabe* du Brésil fort semblable au *Carara-una*, excepté qu'il est

encore plus pet., & que ses pinces sont l. & étroites.

CIERGE, zo. esp. ou variété de l'*Éponge*, à laquelle on a donné ce nom à cause de sa forme l. & conique ou pyramidale.

CIERGE PASCAL, c. *Cornet blanc à bouche violette*.

CIGALE, i. 1^{er}. g. des Hémipteres de GEOF. 3 art. aux tarfes ; ant. plus courtes que la tête ; 2 pet. yeux liffes ; 4 ailes, les infér. croisées ; trompe courbée en-dessous. GEOF. place cet i. parmi les Hémipteres à raison de sa trompe recourbée sous le corps, caractère qui dans sa méthode a décidé de la section de plusieurs i. RÉAU. & GÉER ne voyent dans celui-ci qu'un Tétraptere-Névroptere, une Mouche à 4 ailes. On en a fait tantôt 1, tantôt 2, tantôt 3 g. GEOF. ne parlant que des insectes des environs de Paris, ne dit rien des Cigales des pays chauds que RÉAU. regarde comme les vraies *Cigales*, appellant celles de nos cantons *Procigales*, c. à d., fausses Cigales. GÉER réunit les unes & les autres en un seul g. Il le caractérise par ses 4 ailes pendantes aux 2 côtés du corps, les infér. quelquefois pliées en éventail ; par la trompe ; par les ant. ordinairement plus courtes que le corcelet & terminées par un poil très-fin ; par les pi. divisés en 3 art. ; par les pattes postér. propres au saut, & enfin par la tarrière dentelée que les femelles portent au derrière, pour entr'ouvrir les tiges des plantes & y déposer leurs œufs. Ces caractères conviennent aux *Cigales muettes*, ou des environs de Paris, aux *Cigales chanteuses*, ou des provinces méridionales & autres pays plus chauds, & aux Cigales lumineuses exotiques nommées *Porte-lanternes* que LIN. avoit séparées comme un 3^e. genre.

Les anciens, ainsi que RÉAU., n'entendoient par *Cigales* que les chanteuses. Ils en distinguoient 2 esp., la gr. ou *Achete*, & la pet. ou *Tettigonie* ; RÉAU. en a ajoutée une 3^e. moyenne entre ces 2. L'*Achete* est plus brune, la moyenne plus jaune, & la *Tettigonie* plus variée de jaune & de brun ; l'*Achete* égale au moins nos plus gr. Hanneçons par sa taille. L'organe du chant, dont les mâles de ces 3 esp. sont pourvus, consiste surtout en 2 cavités ou timbales recouvertes, chacune, par une calote, & cloisonnées ou divisées en cellules par plusieurs membranes. Cet appareil est placé sous le ventre & répond à 2 muscles aussi forts que ceux qui font agir les ailes. L'impossibilité de décrire

en peu de mots cet organe assez compliqué me force à renvoyer le Lecteur au beau mémoire de RÉAUMUR.

Ces mêmes Cigales chanteuses ont des ailes transp. ; les infér. sans aucun pli ; & elles ont 3 yeux liffes ; mais la plupart des Cigales muettes ont les ailes supér. demi opaques & colorées, les infér. croisées, souvent même pliées, & 2 yeux liffes seulement comme GEOF. l'a dit. Leur corcelet est double ou divisé transv., & le ventre des mâles est terminé par des lames écailleuses mobiles, à l'aide desquelles ils s'accrochent à la femelle dans l'accouplement. Les antennes sont courtes & de 3 pièces seulement ; encore la 3^e. n'est-elle, comme je l'ai dit, qu'un poil très-fin. Leur tête est presque triang. & leur corps allongé. La Larve est un ver Héxapode qui vit sur plusieurs plantes. GEOF. décrit les 33 esp. suivantes des environs de Paris.

1. La *Cigale à ailes transpar.*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; brune, tête & corcelet jaunâtres, larges & courts ; écusson large & noirâtre occupant le reste de la place que paroîtroit devoir occuper ce corcelet ; étuis blancs & transpar. à nervures pointillées ; ailes veinées plus courtes que les étuis.

2. *C. bédaude*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; d'un brun quelquefois verdâtre ; étuis à 2 taches blanches transversales. La Larve de cet i. est toujours couverte d'une écume blanche qu'on a nommée *écume printanière*, & qu'un de ces Auteurs qui ont cherché à deviner, au lieu d'observer, a eu l'idée bizarre de regarder comme un *crachat de Coucou*. Quand on trouve cette écume sur le Gramen, où vit cette Larve, on ne s'attend guere à y rencontrer un i. Cependant il n'en sort que transformé. Sans doute cette écume sert à mettre sa peau délicate à l'abri des impressions de l'air & des rayons du soleil, & à soustraire l'animal à la plupart de ses ennemis, du moins aux Araignées, car on a vu des Ichneumons aller le trouver sous cette enveloppe. On voit de plus gr. Larves que celle-là sur le Saule où elles sont de même plongées dans l'écume. M. POUPART (mém. de l'Acad. royale des sciences, 1705,) a fait mal-à propos de cette *Procigale* une *Sauterelle*.

3. *C. à bordure*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; n., étuis bordés de blanc ; dessous blanc, hors le milieu qui est n.

4. *C. à ailes membraneuses*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; tête large & aplatie ; yeux sur les côtés ; corcelet large, d'un fauve pâle, avec 2 p. n. ; étuis membraneux peu colorés.

3. *Cigale verte à tête panachée*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; étuis d'un vert foncé ; corcelet & écusson verts ; tête jaune à p. noirs ; ailes plombées.
6. *C. à taches rouges*, l. 4, lar. 2 ; d'un noir luisant ; étuis à 3 taches rouges ; ailes noirâtres à base rougeâtre.
7. *C. bossue*, l. 3 $\frac{1}{2}$; d'un brun verdâtre ; ailes avec beaucoup de nervures, faisant une boîlle.
8. *C. pâle*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; jaunâtre ; 6 points enfoncés au-devant du corcelet.
9. *C. jaunes à raies n. obliques*, l. 2, lar. 1 ; tête n. tachée de jaune ; corcelet n. bordé de jaune ; étuis jaunes à 2 raies n. chacun.
10. *C. à aigüéme*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$; d'un jaune brun avec une bande transv. plus claire.
11. *C. à collier jaune*, l. 2 $\frac{1}{2}$; mêlé de brun & de jaune ; taches jaunes plus marquées, disposées transv. sur le corcelet ; cavité ronde sur l'écusson.
12. *C. à pattes bigarrées*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; comme la précéd., mais avec des taches blanchâtres aux étuis & aux pattes.
13. *C. à tête & bordure jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; jaune sale & brun.
14. *C. à veines blanches*, l. 1 $\frac{1}{2}$, 2, lar. $\frac{2}{3}$; brune ; nervures blanches sur les étuis.
15. *C. n.*, l. 2, lar. 1 $\frac{1}{4}$; sur le Châtaigner.
16. *C. noire à bandes jaunes au corcelet*, l. 2, lar. 1.
17. *Le gr. Diable*, l. 7, lar. 2 ; d'un brun verdâtre pointillé de noir & lavé d'un peu de rouge ; nervures des étuis pointillées de rouge-brun ; tête aplatie, antér. saillante ; corcelet avec 2 esp. de cornes ; pattes verdâtres ; très-rare.
18. *Le pet. Diable*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$; comme le précéd., mais avec une 3^e. corne plus l. ; sautant bien ; dans les bois sur les h. tiges de Fougère, de Cirsiüm, d'Osclépias ; c'est la *Cigale cornue* de GEER.
19. *Le demi-diable*, l. 2, lar. $\frac{2}{3}$; comme les précédens, mais avec une seule corne ; assez commun dans les champs.
20. *La Cigale rayée*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; tête & corcelet verts à 2 p. n., antér. & à 4 postér. ; étuis rayés de n. & blanc.
21. *C. à bandes brunes* ; même taille ; tête, corcelet & écusson bruns ; étuis blancs transv. à 3 bandes transv. brunes.
22. *C. à 2 bandes brunes* ; même taille, fond jaune ; sur les charmillles.
23. *C. jaune aux yeux n.*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$.
24. *C. flamboyante*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; souffrée, hors l'écusson plus brun ; raie longit. rouge à la tête, au corcelet & à chaque étui.
25. *Cigale verte à p. noirs* ; même taille ; 2 p. n.

- à la tête, au corcelet & à l'écusson, & 3 à chaque étui.
26. *C. géographie* ; même taille ; tête jaune à 3 p. noirs ; corcelet & étuis tachés de n. & brun ; étuis & ailes l.
 27. *C. moucheon vert* ; même taille.
 28. *C. des charmillles*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$, presque cyl. & ou jaune, ou verdâtre ; elle dépose ses œufs sur le rosier & vit sur la charmillle.
 29. *C. à nervures*, l. 2, lar. 1, brune ; bords du corcelet jaunes ; nervures brunes aux ailes.
 30. *C. verte, à tête renfoncée*, l. 2, 3, lar. $\frac{2}{3}$, 1.
 31. *C. à bandes blanches*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$, d'un brun n. ; à 4 bandes transv. blanches interrompues.
 32. *C. à tête al'ongée*, l. 2, lar. $\frac{2}{3}$, pâle.
 33. *C. renflée*, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$, brune, irrég. tachetée de blanc ; les étuis latér. dilates. Les Procigales exotiques n'ont rien de remarquable, excepté la suivante décrite par PAL. & que je crois une Cigale muette ; il ne dit rien de son pays.
 34. *La Cigale porte-boules* ; taille double ou triple de celle d'un Pou ; tête conique qui pousse en arrière sur le dos une épine aussi l. que la moitié du corps, & en avant, 4 pédicules dont chacun porte un pet. globe velu ; le tout n., excepté les pi. jaunâtres & les ailes vitreuses. Quant aux Cigales chanteuses, au lieu des 2 esp. des Anciens & des 3 de RÉAU. on en connoît un assez gr. nombre aujourd'hui ; comme elles sont toutes anonymes, je choisis seulement celles qui offrent quelque particularité.
 35. *La Cigale feuille ambulante*, l. 7, 8, d'un jaune verdâtre ; museau court, droit & pointu ; très-gr. ailes pendantes, presque verticales, ou en toit fort aigu, & à fines nervures n. ; GÉER la croit d'Amér.
 36. *C. feuilletée à bande & arc* ; d'un brun noirâtre ; corcelet très-élevé, & si comprimé qu'il ressemble à une feuille placée verticalement ; son bord antér. décrit un demi-cercle, & le postér. un ovale qui s'allonge entre les ailes en une pointe qui s'étend au-delà du bour du ventre. Ce corcelet avance sa partie antér. sur la tête, & chaque côté du demi-cercle, ainsi avancé, est varié d'une bande transv. blanche ; sa partie postér. est ornée, de chaque côté, d'un arc, ou d'un C blanc renversé ; jambes plates & larges ; à Surinam.
 37. *C. feuilletée à arc* ; du même pays que la précéd. dont elle diffère sur-tout par la coupe

- du corcelet moins arrondi postér., & qui n'est varié de chaque côté que par un arc jaunâtre étendu dans toute sa l., la concavité tournée vers le plan de position.
38. *Cigale vieillie*, l. 2, corcelet antér. vert, postér. fauve & taché de n.; ailes vitreuses, à nervures brunes & bord vert, en Amér.
39. *C. à ventre rouge*, l. 15, ailes supér. brunes, museau & ventre rouges; 2 taches rouges sur le corcelet; à la Chine.
40. *C. phalénoïde*, très-pet.; jaune, à très-gr. ailes pendantes, blanchâtres & piquées de n.; à Surinam.
41. *C. à réseau*; taille de nos Mouches communes, brune-jaunâtre; tête tronquée; lig. blanche longit. sur le corcelet; ailes supér. à réseau blanc; pattes postér. tachetées de n.; à Surinam.
- CIGALE PORTÉ-LANTERNE.** Voyez *Porte-lanterne*. On a nommé abus.
- CIGALES DE RIVIERE**, diverses pet. Mouches aquatiques.
- CIGALE DE MER**, cr. *Squilla mante*. Voy. Squille.
- CIGNI**, o. *Cini*.
- CIGOGNE**, o. 8c. g. de BRIS. tétradaçt. à 3 doigts antér. séparés; la partie infér. des jambes nue; le bec gros, l. dr. pointu & lisse; 2 esp. de ce g. ont conservé son nom dans BUF.; ainsi il reconnoît 2 esp. de Cigognes proprement dites.
1. La *Cigogne blanche*, l. 3' 6", h. 4', vol 6', bec l. de 7". Cet o. habite volontiers sur nos maisons; il chasse aux i. aux gren. aux limaces & autres v. dans nos jardins, & il pêche dans nos rivières; ailes n.; pi. & bec rouges; l. cou arqué; queue courte; pi. demi-palmés; vol soutenu & élevé; revenant au printemps des pays méridionaux aux mêmes lieux quittés en automne; se tenant le plus souvent sur un pied; marchant à gr. pas; langue très-courte & cachée à l'entrée du gosier comme celle de tous les o. à très-l. bec; gorge dilatable. Quand cet animal est inquiet, il renverse son bec en arrière, & pendant ce tems il fait avec les 2 mandibules un bruit sec & réitéré; 2 à 4 œufs; incubation d'un mois, suppléée par le mâle dans les absences de la femelle.
2. *C. noire*; elle est plutôt d'un brun changeant en vert & violet; sauvage & solitaire elle fuit nos demeures, & habite les marais écartés & les bois épais; moins répandue que la précéd. & probablement voyageuse comme elle.

BUF. rapporte au g. de la Cigogne les o. suivans auxquels BRIS. en donne le nom même.

1. Le *MAGUARI*, gr. o. des climats chauds de l'Amér. de la taille de notre Cigogne; jambes & pi. rouges, ongles larges & plats; l. plumes blanches pendantes; penes & gr. ouvertures de l'aile d'un n. lustré de vert.
2. Le *COURICACA*, o. voyageur de l'Amér. sept. aussi gr. que notre Cigogne, mais plus mince, jambes plus l.; bec courbé à la pointe; tête & cou bruns; penes d'un n. changeant; le reste du plumage blanc. On a dit communément que cet o. avoit la tête & le cou nus; BUF. même l'a cru d'après quelques individus, mais MAUD. s'est assuré que cela tenoit à l'âge & non à l'esp., & que le Couricaca jeune avoit la tête & le cou bien garnis de plumes; dans les terres noyées de la Guiane. C'est le *Gr. Courli d'Amér.* de BRIS. Mais MAUD. observe que son bec est trop peu courbé & trop épais pour un Courli, & cet Ornithol. aimeroit mieux en faire un g. partic.; BUF. le rapporte à celui de la Cigogne.
3. Le *JASIRU*, un des plus gr. o. de rivage, l. 6', cou aussi gros que le bras d'un homme; bec l. de 13", lar. de 3 à sa base, & tout n., ainsi que les jambes qui sont fort l.; tête & les $\frac{2}{3}$ du cou nus; plumage blanc; vol très-élevé & à perte de vue; à la Guiane, dans les plages noyées de l'Orénoque & de l'Amazonie; c'est la *Cigogne de la Guiane* de BRIS.
4. Le *NANDAPOA*, *Cigogne du Brésil* de BRIS. taille de notre Cigogne; bourlet olivé & grisâtre au sommet de la tête, penes n. à reflets rouges, le reste du plumage blanc; plumes du bas du cou l. & pendantes.
- Cigogne de Gingi*, o. 2^e. Cigogne.
- CIMBRE**, p. du g. du Merlan; diptérygien; 2 cirrhes sous les narines, 1 à la levre supér. 1 à l'infér.; la 1^{re}. dorsale très-pet. & son 1^{er}. rayon terminé en T. D. 1, 48. P. 16. V. 7. A. 42, selon LIN. Dans la mer du nord.
- CIMI-CIMI**, r. On dit que c'est une Grenouille de Cayenne, mais on ne la fait pas connoître.
- CINCLE**, o. *Alouette de mer à collier* de BRIS., de son g. du *Bécasseau*. C'est le plus pet. des o. de rivage, l. 6" 9"', vol 12 à 13"; il ressemble à l'*Alouette de mer*, mais il est plus pet. & moins h.; il voyage avec elle, & préfère comme elle les rivages de la mer à ceux d'eau douce; plumes du h. de la tête & du dos noirâtres, bordées de roux; celles du dessus du cou brunes, bordées de roussâtre; celles du bas du dos & du croupion d'un gris-brun

qui se fonce dans le milieu; gorge & ventre blancs, poitrine variée de brun & de blanc; dans presque toute l'Europe, & même en Amér., selon MAUD.

CINGLE, p. d'eau douce du g. des *Perches*, par sa mâchoire supér. avancée en forme de nez, & par les 19 osselets de sa 2^e. dorsale. Grosse tête déprimée; écailles dures & dentelées; bouche large; dos rond; robe jaune rayée transv. & tachée de brun; ventre blanc; rayons des nageoires jaunes & dichotomes; caudale en croissant; l. 12 à 16"; dans le Danube & autres rivières d'Allem. Sa chair est estimée; le *Brochet* ose seul braver ses écailles rudes; on l'a confondu mal-à-propos avec l'Apron; **LIN.** entre autres, en a parlé comme d'une variété.

CINI, o. *Serin* verdâtre de Provence; *V. Serin*.

CINIPS, i. 12^e. tétrapt. névropt. de **GEOF.** autrement dit *Mouche à tarière*; ant. cyl. briefées; ailes infér. plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon conique entre 2 lames du ventre; celui-ci presque ovale mais comprimé; infér. aigu & tenant au corcelet par un court pédicule; 3 yeux lisses. La larve de cet i. ressemble à un ver blanc à tête brune, à 18 ou 20 pattes. Elle est cachée dans des excroissances de feuilles ou de tiges, comme la noix de galle, qui font l'effet de l'incision que la mère y a faite pour y placer l'œuf. On trouve ces larves en été dans ces excroissances, les unes seules, les autres en société, selon les espèces. Les unes sortent de ce berceau pour aller se métamorphoser en terre; les autres subissent leurs changements dans cette première demeure. Il en est qui, au lieu de sortir de l'œuf dans ces tubérosités végétales, naissent dans le corps de quelque Chenille ou de quelque Chrysalide où l'œuf a été déposé. L'aiguillon de l'i. parfait est moins à l'extrémité du corps qu'en-dessous, entre les 2 lames que forme le ventre, & qui le font terminer inférieurement en forme tranchante.

1^{re}. Famille. Ant. de 11 art.

1. *Le Cinips doré à queue du Bédéguar lisse*, l. 1 $\frac{1}{2}$, tête, corcelet, ventre & cuisses postér. d'un vert doré; ailes transpar.; aiguillon blanchâtre, fourreaux n.; **GÉER** regarde cet i. comme un *Ichneumon*.
2. *C. doré sans queue*; un peu plus pet.; aiguillon caché.
3. *C. porte-or*, l. 2 $\frac{1}{3}$, tête & corcelet pointillés; aiguillon rougeâtre.

4. *Cinips de la galle sougueuse du chêne*, l. 1 $\frac{1}{2}$, d'un vert foncé brillant. Les galles dures donnent souvent des *Diptolèpes*.

5. *C. de la galle lisse & ronde du chêne*, l. 1 $\frac{1}{2}$, bronzé; dans les pet. galles des nervures du dessous des feuilles; si en sa place on trouve un *Ichneumon*, c'est un brigand qui a dévoré la larve.

6. *C. noirâtre à p. marginal*. Ce p. brun aux ailes le distingue du précéd.

7. *C. de la galle du chêne tenant à la substance de la feuille*, l. 1, d'un vert clair doré; ailes transpar.; galle hémisphérique à chaque surface de la feuille.

8. *C. de la galle en rose du chêne*, l. 1, d'un n. verdâtre un peu doré. L'œuf est déposé dans le bouton du chêne, ce qui produit une galle feuillée en bouton de rose.

9. *C. de la galle en chapeau du chêne*, n. rare, quoique la galle ne le soit pas; elle tient comme un champignon par un pet. pédicule au revers des feuilles.

10. *C. de la galle plate & frisée du chêne*, l. 1, d'un n. doré; galle rouge entourée de festons frisés; aux nervures du revers des feuilles.

11. *C. de la galle en grappe du chêne*; d'un brun brillant; pet. galles à l'extrémité du pédicule des feuilles.

12. *C. de la galle tête d'épingle du chêne*, l. $\frac{1}{3}$, vert brillant; galles sous les nervures.

13. *C. de la galle des feuilles du saule*, l. $\frac{2}{3}$, vert noirâtre brillant; galle irrég. charnue & dans le parenchyme même des feuilles.

14. *C. de la galle à filet du chiendent*, chrysalide connue; i. parfait inconnu.

15. *C. du lièvre terrestre*; d'un brun noirâtre; galle dure & ronde, à la feuille.

16. *C. fauve & sauteur de l'oranger*, l. 1 $\frac{1}{2}$, ailes d'un brun noirâtre à base blanche marquée d'un p. n.; galle inconnue.

17. *C. sauteur n.*, l. $\frac{1}{3}$; galle inconnue.

18. *C. sauteur n. à pi. fauves*, l. 1 $\frac{1}{4}$, galle inconnue. Ces 3 sauteurs portent leurs ailes croisées.

19. *C. des chrysalides de Papillon*, l. 1 $\frac{2}{3}$, d'un vert clair doré; ventre bronzé; dans la chrysalide du Pap. blanc du chou. **RÉAU** & **GÉER** regardent cet i. comme un *Ichneumon*.

20. *C. des œufs des i.*, l. $\frac{1}{3}$, n. à pattes blanches.

21. *C. de l'Ichneumon des Pucerons*, l. $\frac{2}{3}$, n. verdâtre; pattes fauves.

22. *C. à 2 bandes n. sur les ailes*; l. 1 $\frac{1}{3}$, verdâtre brillant, pi. bruns.

2. Famille.

2^e. Famille. *Ant. de 7. art.*

23. *Cinips des feuilles sans galle*, l. $1\frac{1}{4}$, brun verdâtre; larves & chrysalides en groupes au revers des feuilles.
24. *C. du rosier sans galle*, l. $\frac{2}{3}$, n.; chrysalide brune; sous les feuilles.
25. *C. du chêne sans galle*, l. $1\frac{1}{4}$, vert doré; brunes.
26. *C. à ant. rameuses sans galle*, l. $2\frac{1}{2}$. Cette esp. compose, dans l'ouvrage de GEOF. sous le nom d'*Eulophe*, un g. qu'il a ensuite trouvé inutile, comme trop semblable aux *Cinips*, dont en effet cet i. ne diffère qu'en ce que le 2^e, le 3^e. & le 4^e. anneau de ses ant. jaunâtres jettent des appendices qui les font paroître rameuses. Le corps de l'i. est d'un vert doré; chrysalide semblable à celle des *Cinips* sans galle, attachée par le derrière sous des feuilles de tilleul. GÉER regarde cet i. comme un *Ichneumon*.
27. *C. à ailes pointillées*, l. $1\frac{1}{2}$, n. verdâtre luisant; 3 p. noirs aux ailes.
28. *C. vert bronzé à pattes blanches*, l. $\frac{2}{3}$.
29. *C. n. à pattes blanchâtres*, l. 1.

3^e. Famille. *Ant. de 13 art.*

30. *C. brun à grosses cuisses*, l. $1\frac{1}{4}$; étroit & allongé comme un *Ichneumon*. Des recherches ultérieures multiplieront sûrement dans ce g. les esp., car on connoît, même en ce pays, plusieurs galles dont l'i. n'est pas connu.

CIRI-APOA, cr. *Crabe* ou *Cancre* du Brésil qui seroit de forme à peu-près elliptique si ses 2 côtés n'offroient un angle assez aigu. Sa partie antér. est dentelée; ses bras le sont aussi, & il a, comme le 3^e. *Crabe* de GÉER, qui peut être le même animal, les pattes postér. grosses & terminées par des palottes larges, dont il se sert pour nager. Sa croûte est brune, & il seroit estimé s'il étoit moins petit.

CIRON, i. V. *Tique*.

CIRQUINÇON, q. *Taton* à 18 bandes.

CISERRE, o. *Draine*. V. *Grive*.

CISTELLE, i. 9^e. Coléopt. de GEOF. à ant. perfoliées au bout, corcelet conique non bordé; larve & chrysalide inconnues.

1. *La Cistèle fatinée*, l. 4, lar. $2\frac{2}{3}$, corps ovale, dessous n. & lisse; dessus brun clair soyeux avec une nuance verdâtre; bande longit. brune aux étuis.
2. *C. à bandes*, l. $2\frac{1}{2}$, lar. $1\frac{1}{4}$ plus ovale; fond n. velouté en-dessus; les étuis coupés par une bande transv. de pet. poils jaunes.
3. *C. n. lisse*, l. $1\frac{1}{3}$, lar. $\frac{2}{3}$.

CITHARE, p. de mer du g. de la Sole indiqué plutôt que décrit par ROND.; écailles jaunâtres & rudés; gr. bouche; dents ferrées; lig. latér. marquée par de plus gr. écailles; les yeux à droite si la fig. est exacte.

CITLI, q. *Tafeti*.

CITRIL, o. *Serin*. d'Italie.

CITRON, i. 47^e. Papillon.

CITRONELLE ROUILLÉE (1a) 75^e. Phal.

CIVADE, cr. pet. *Squille*, de la grosseur du pet. doigt, à tête proportionnellement grosse & large, & qui n'a pas les ant. des autres *Squilles*.

CIVETTE, q. 4^e. *Blaireau* de BRIS. qui en fait le même animal que le *Zibet*. BUF. l'en distingue, mais d'une manière peu décidée; puisqu'après avoir dit qu'il se trouve entre eux des différences assez considérables pour en faire 2 esp., il dit ensuite que le *Zibet* est vraisemblablement la *Civette* de l'Asie.

LIN. & ERX. en font une seule espèce. Quoiqu'il en soit, la *Civette* est un animal qui aux caractères indiqués par son g. joint les suivans: pet. tête allongée; museau pointu, un peu convexe en-dessus; corps allongé, l. de 2'; pattes courtes, pieds nus en-dessous; ongles de Chien, queue de Chat. Le *Zibet* a le corps encore plus l. & moins épais, le museau plus délié, & un peu concave en-dessus, la queue encore plus l. & annelée, le poil plus court & plus mollet. La *Civette* a une crinière que n'a pas le *Zibet*; tous 2 ont la peau tachetée & ont près des parties génitales l'ouverture de 2 sacs qui contiennent une liqueur odorante, très-épaisse, très-forte, sur-tout dans le *Zibet*, beaucoup plus forte que celle de la *Genette* & très-différente de celle du *Musc*. Ces animaux habitent l'Afrique & les pays chauds de l'Asie. Quoique farouches, ils s'appriivoient aisément; ils sont agiles, courent & bondissent comme le Chat; leurs ongles sont mouffes, leurs dents tranchantes, & ils vivent, comme nos Renards, de chasse & de pillage. Dans les expériences comparatives de RÉDI, la *Civette* ne vécut que 10' jours sans nourriture, c'est-à-dire beaucoup moins que le *Blaireau*, le *Chien*, la *Gazelle*, la *Vipère* & la *Tortue*.

CIVIERE, o. *Bouvreuil*.

CLACAS, v. On dit que c'est une sorte de pet. animaux marins qui vivent plusieurs dans une coquille. Ce n'est donc pas un coquillage. On ajoute que recherchés pour leur bon goût, on les pêche parmi les rochers de Ténériffe.

CLAIRE-OBSCURE (la), i. 159°. Phal.

CLAIRON, i. 36°. *Coléopt.* de GEOFF. à ant. courtes, grenues, en masse de 3 art., posées sur la tête, sans trompe; corcelet presque cyl. & sans rebord; tarfes garnis de pelottes; corps allongé, tête baissée.

1. Le *Clairon à bandes rouges*, l. 6, lar. 2, corcelet velu, quoique d'un beau bleu brillant; étuis de même avec 3 ou 4 bandes de lacque; larve rouge & carnassière qui s'introduit dans les nids des *Abeilles maçonnes* pour y vivre de leurs larves & chrysalides, & s'y métamorphoser. L'i. parfait en fort ensuite impunément, étant défendu par ses anneaux & ses étuis; on le trouve sur les fleurs.
2. *C. bleu*, l. $1\frac{1}{2}$, 2 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, $1\frac{1}{4}$, un peu velu; sur les fleurs & dans les maisons; larves vivant de peaux & de charognes.
3. *C. porte-croix*, l. 4, lar. 1, tête & corcelet bruns; étuis d'un jaune pâle avec chacun 2 bandes brunes coupées par la future, d'où résulte une croix à 2 branches.
4. *C. fatiné*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, n. fatiné par des poils gris; sur le Réséda.
5. *C. porte-livrée*, l. $1\frac{1}{2}$, 5, lar. $\frac{1}{2}$, $1\frac{1}{4}$ n., velu; bande antér. rouille, postér. blanche sur les étuis; quelquefois le corcelet est roux; sur les vieux arbres.
6. *C. à taches jaunes*, l. 4, lar. 1, brun-noirâtre, demi-velu, chaque étui marqué de 2 taches fauves.

A ces esp., les seules observées en ce pays, je ne joindrai que :

7. Le *Clairon-Fourmi*, l. 4, lar. $1\frac{1}{2}$, corcelet, devant des étuis & ventre rouges; étuis à 2 bandes blanches; corcelet brun, antér. plus gros que postér., & étranglé par 2 incisions; tête arrondie & aussi large que le devant du corcelet; ailes plus l. que les étuis, & repliées en-dessous; démarche & port de Fourmi; en Suede.

CLAVELADE, p. Voyez Raie bouclée.

CLÉOPATRE, i. Pap. de Barbarie à ailes entières, mais anguleuses, jaunes; les supér. fauves au milieu en-dessus; en-dessous avec un p. couleur de fer au milieu, & 4 aux bords; les infér. avec un p. central fauve en-dessus, de couleur de fer en-dessous. LIN.

CLIGNOT, o. d'Amér. du g. du *Beefigue*, comme les *Traquets* & *Tarriers* ses proches parents. M. COMMERSON l'a décrit le premier. Il est un peu plus gr. que le *Charaonnet*, tout n., hors une tache blanche à l'aile; peau jaunâtre plissée autour des yeux, queue passant les ailes de moitié; bec dr. effilé, légèrement crochu; pi. menus & n.;

doigt postér. plus gros & aussi l. que les autres, quoique d'un seul art.

CLINCHE, q. *Putois* d'Amér. très-puant, à 2 bandes blanches longit.

CLIO, i. pap. d'Amér. semblable à Apollon, excepté que ses ailes sont brunes, les infér. variées par une bande, & les supér. par des taches blanches. LIN.

CLOCHER CHINOIS, *Clocher gothique*, c. Vis dont la forme a paru avoir quelque rapport à ces objets.

CLOFIS, o. *Fourmilier* d'Afrique, n. & de la taille d'un Etourneau.

CLONISSE, c. *Came* d'AD. à c. presque ronde, épaisse, large de 2'', fort convexe, à cannelures transv. demi-circulaires & ridées qui s'effacent en approchant du sommet; battans à bords marqués intér. d'une centaine de pet. dents, & portant, chacune, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet peu élevé, tourné infér. en volute. Ce c. se pêche près de Bordeaux, & sa chair est assez estimée.

CLOPORTE, i. 12°. aptère de GEOFF. à ant. coudées & à 14 pattes. Son ventre n'étant pas séparé du corcelet, ses 14 pattes naissent de toute la l. du corps. Celui-ci est comp. de 10 anneaux de lames dures & écailleuses. La pet. tête noirâtre du Cloporte a 2 ant. de 4 art. chacune, & il les tient ordin. un peu coudées à chaque articulation. Le dernier anneau du corps forme une sorte de queue terminée dans l'esp. commune par 2 appendices. Cet i. est vivipare. La mere produit cependant des œufs qu'elle enférme dans un sac ovale, gonflé & placé entre les pattes antérieures. Cet ovaire se fend par 2 ouvertures, l'une longit., l'autre transv., & les pet. sortent tout formés. Ils subissent néanmoins une esp. de métamorphose, puisqu'ils n'ont d'abord que 12 pattes & 9 anneaux. L'ouverture cruciale par laquelle ils sont sortis se referme ensuite; ainsi il est faux que la naissance des pet. donne la mort à la mere & qu'elle tombe en pieces en les mettant au monde, comme je l'ai lu dans je ne fais quel ouvrage.

1. Le *Cloporte armadille*, l. 5, lar. $2\frac{1}{2}$, lisse & très-uni, d'un brun foncé, à 7 anneaux larges suivis de 3 étroits & dont le dernier paroît divisé en 3; queue arrondie; touché il se met en boule; dans les bois.
2. Le *Cloporte commun*, l. 5, lar. 2, rouge pâle dans la jeunesse, ensuite cendré, quelquefois assez lisse; c'est le *Cloporte aselle* de GÉEN; aux lieux humides.

CLOPORTE AQUATIQUE, i. Afelle.

CLOPORTE, c. très-pet. *Porcelaine* arrondie, épaisse, chargée de p. graveleux bruns.

On a donné le même nom aux pet. *Oscabrians* de forme un peu applatie.

CLOU, i. *Charançon* de la nouvelle Hollande, blanchâtre, trompe courte, corcelet creusé supér. en goutiere; étuis épincux, marqués de 3 lig. rouges à la base.

CLOU, c. *Vis* à l. bouche édentée & marquée de taches blanches; fût rayé.

CLOUDET, o. *Hibou*.

COAITA, q. Voyez les Sapajous.

COASE, q. Voyez ce Blaireau au mot Mouffette.

COATI, q. 4^e. *Ours* de BRIS., q. de l'Amér. mérid. de la gr. d'un Chat, mais plus épais. Tête large, museau pointu, mâchoire supér. plus l. & retrouffée, le groin étant mobile & toujours relevé; pet. yeux, oreilles courtes, jambes basses, 5 doigts assez l. armés d'ongles aigus, jambes postér. plus h. que les antér.; poils assez l., épais, rudes, gris, n. & roux; queue l. annelée de n., de blanc & de jaune, que l'animal est sujet à manger; se tenant volontiers sur le derrière; s'aidant des pi. antér. en mangeant; apprivoisable; se nourrissant & se terrant comme le *Renard*; marchant lentement & sur les talons, comme l'*Ours*.

COATI-MONDI, q. Coati d'un brun noirâtre, dont BRIS. fait une esp. partic. & que BUF. regarde comme une simple variété de couleur & peut-être de taille; la maniere dont MARC. en parle paroît autoriser cette façon de penser. Ce Coati est plus gr. que le précéd. & sa queue est de la couleur de son corps.

COBEL, } r. Serp. du 3^e. g. de DAUB.

COBELLA, } à mâchoires blanches avec des lig. brunes transv.; à dos brun, ou cendré, varié de pet. lig. blanches en divers sens, en maniere de caracteres, avec des bandes transv. blanchâtres; ventre blanc cerclé de noirâtre; commun en Amér.

COBRA, r. Serpent sombre. V. ce mot.

COCATRE, o. Coq auquel on n'a ôté qu'un testicule, & qui a conservé un reste de voix grêle.

COCCINELLE, i. 41^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. à gros art. encore grossis vers le bout, plus courtes que les antennules; corps hémisphérique, plat en-dessous; corcelet & étuis bordés. C'est la *Bête*, la *Vache*, le *Cheval de Dieu*, la *Bête de la Vierge* des enfans. On voit en été des feuilles couvertes

de ses larves. Elles sont allongées, plus larges à leur partie antér. où sont leurs 6 pattes, la partie postér. en pointe. Elles vont lentement, sont ordin. noirâtres, tachetées de blanc & de jaunâtre, & sont toutes aphidivores. Pour se métamorphoser, elles appliquent leur partie postér. à une feuille, ensuite elles se courbent & se gonflent en boule. Au bout de 15 jouts la peau se fend & l'i. parfait sort. Les œufs sont oblongs & de couleur d'ambre jaune.

1. La *Coccinelle rouge* à 2 p. n., l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2; dessous & corcelet n.; celui-ci à 2 taches blanches latér. & 1 postér.; tête n. à 2 p. blancs; étuis rouges à p. noirs; larve à la suite des Pucerons de l'Aune.

2. *C. rouge* à 5 p. n., même taille; n. excepté les étuis rouges, avec, chacun, un gros & un pet. p. n., & un 5^e. commun aux 2 étuis; 2 p. blancs à la tête, & 2 taches blanches latér. au corcelet; assez rare, dans les jardins.

3. *C. rouge* à 7 p. n., l. 3, 4, lar. 2 $\frac{1}{2}$, 3; tête & corcelet de la précéd., excepté que les 2 taches du corcelet sont jaunes; étuis de même; mais avec un p. de plus; larve grise très-commune sur le tilleul.

4. *C. rouge* à 9 p. n. & corcelet n., l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2, comme la 2^e. au nombre des p. près; sur la charmillle.

5. *C. rouge* à 9 p. n. & corcelet } l. 2, lar. 1 $\frac{1}{2}$,
n. varié, } tête antér. jau-

6. *C. rouge* à 13 p. n. & corcelet } nâtre, postér.
jaune varié, } noire.

7. *C. rouge* à 13 p. n. & corcelet rouge à bande, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2; tête n. ainsi que la bande longit. au corcelet à chaque côté de laquelle est un p. n.

8. *C. rouge* à 11 p. n. & corcelet jaune, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 2; tête jaune bordée postér. de n.; corcelet à 5 p. n. postér.; 11 autres aux étuis, 15 à chacun, 1 à la future.

9. *C. argus*, l. 3, lar. 2 $\frac{1}{4}$; rouge supér. & infér. étuis à 11 p. n. en tout, entourés chacun d'un cercle jaunâtre; sur les buissons.

10. *C. rouge* à 19 p. n., l. 2, lar. 1 $\frac{1}{2}$; tête rouge bordée postér. de n.; corcelet rouge à 3 p. n. latér.; étuis rouges à 9 p. n. chacun & 1 à la future.

11. *C. rayée*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1, rouge; tache n. au corcelet, 12 p. n. à chaque étui, ce qui forme 4 raies transv.; sur les fleurs.

12. *C. à bordure*, l. 2, lar. 1 $\frac{1}{2}$, tête jaune bordée de n.; corcelet jaune à 7 p. n.; étuis rouges pâles à 8 p. n. chacun; dans les jardins.

13. *La Coccinelle* à 14 p. blanches, l. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$, 2; tête blanche; corcelet rouge, avec du blanc aux côtés; étuis rouges, à 7 p. blancs.
14. *C. à p. & bordure blancs*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2, comme la précéd. à la bordure blanche près.
15. *C. à l'échiquier*, l. 2 $\frac{1}{4}$, lar. 1 $\frac{1}{4}$, tête, étuis & corcelet jaunes, celui-ci postér. n.; 7 p. n. carrés à chaque étui.
16. *C. jaune à future n.*, l. 1, tête & corcelet d'un jaune clair, celui-ci à 6 taches n.; étuis de même, avec chacun 8 p. noirs.
17. *C. jaune sans future*, l. 1 $\frac{1}{2}$, l. 1, comme la précéd., mais un p. de plus au corcelet, 10 à chaque étui, la future non marquée.
18. *C. n. à 14 p. jaunes*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$, tête & corcelet mi-partis de n. & de jaune; 7 p. jaunes à chaque étui; sur les arbres fruitiers.
19. *C. n. à 10 p. jaunes*; même taille; tête & corcelet jaunes; celui-ci à 4 p. n.; étuis n. à 5 p. jaunes.
20. *C. n. à p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1; tête n. à 2 p. jaunes; corcelet n. tacheté latér. de jaune; étuis n. à 6, 4, ou 2 p. en tout.
21. *C. velue à bandes*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, fond n., bandes d'un brun rouge.
22. *C. velue à points*, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{2}{3}$; tête & corcelet n., avec des p. latér. rougeâtres; étuis n. velus à 2 p. rouges chacun.
23. *C. velue à bande interrompue*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; n.; bande rouge transv. à la base des étuis, interrompue au milieu; pattes jaunâtres; larve couverte d'un l. duvet blanc & caduque; sur le prunier & sous les vieilles écorces.
24. *C. velue à taches rouges au corcelet*, l. $\frac{1}{4}$; lar. $\frac{1}{2}$, n.; paroissant blanchâtre à cause de ses poils; tache rouge à chaque côte du corcelet; sur les fleurs.
25. *C. tortue à 4 p. rouges*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{3}$,

noires; la 1^{re}. à 2 p. rouges à chaque étui; la 2^e. à une bande transv. rouge; larves hérissées; sur les fleurs.

26. *C. tortue à bande rouge*, l. 1, lar. $\frac{1}{3}$,

27. *C. n. à p. rouges au corcelet*, même taille; corcelet à 2 taches rouges latér.

28. *C. à 16 p. blancs*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1. Ces 16 p. sont sur les étuis rouges.

29. *C. à 12 p. blancs*, l. 1 $\frac{1}{3}$, lar. 1, comme la précéd.

Les Coccinelles exotiques n'offrent rien de particulier, & sont anonymes, mais l'i. dont je vais parler rend intéressante une Coccinelle d'un brun noirâtre, à 4 taches rouges, l. $\frac{1}{2}$, dont la larve est hexapode, & couverte d'une poussière blanchâtre. Cette

larve s'insinue dans l'esp. d'ovaire extér. où éclosent les œufs du *Coccus-Characias*, &, sans attaquer la mere, elle dévore les pet. & les œufs non éclos.

COCCUS-CHARACIAS, i. trouvé sur diverses euphorbes dans les environs de Nismes, hexapode, hémiptere, que M. l'Abbé D'ORTHEZ, qui l'a connu le premier, croit devoir placer à la suite du Kermès & de la Cochenille. Mâle pourvu de 2 ailes grises demi-transparentes, plus l. que le corps, mais ne paroissant pas voler; ant. sétacées, aussi plus l. que le corps; dessus de la partie supér. de l'abdomen garni de filets blancs en houpes soyeuses fort l.; sans bouche ni trompe visibles; l. 1 $\frac{1}{2}$ sans les ailes. Femelle couverte de lames creuses d'un beau blanc, en 6 rangs de 9 lames chacun; en-dessous la même matière est répandue uniformément. On ne lui voit ni tête ni corcelet. Dépouillée de ses lames friables, soit par le frottement du doigt, soit par une des mues qu'elle subit naturellement, elle devient plus pet. d'un tiers, c'est-à-dire qu'elle n'a plus que 2^{'''} de l.; car elle en a 3 après sa dernière mue. Ainsi dépouillée elle est rougeâtre; ses ant. sont sétacées & très-courtes, & on lui aperçoit une pet. trompe entre les 2 premières pattes. Vers le tems de la ponte, il se forme à sa partie postér. un prolongement en manière de sac dont son corps se recouvre & qui double sa l., la portant à 6^{'''}. Là arrivent les œufs; ils y éclosent, & les pet. y restent, comme ceux du *Cloporte*, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller se nourrir. M. l'Abbé D'ORTHEZ a trouvé dans cette esp. d'ovaire jusqu'à 85 pet. tout formés & 15 œufs non encore éclos. V. le Journal de Phys. Mars 1785.

COCHELERIEU, *Cochelevier*, o. Cujelier. V. Alouette.

COCHENILLE, i. 10^e. Hémiptere de GEOFF. trompe naissant du corcelet entre les 2 1^{eres}. paires de pattes; 2 ailes élevées dans les mâles; extrémité du ventre garnie de filets; femelle conservant la fig. d'insecte, quoique se fixant comme celle du Kermès. Elle est oblongue, hexapode; son corps d'un blanc poudreux est comp. d'anneaux dont le nombre varie avec les especes. Ses 4 filets ne sont sensibles que quand on presse son corps. Le mâle, bien plus pet., lui ressemble d'abord; mais il a de gr. ailes; ses ant. sont assez l., & il est rougeâtre poudré de blanc. On connoît l'usage que l'on fait de cet i. desséché, soit pour la préparation du carmin &

de la lacque, soit pour la teinture, & le soin que l'on prend au Mexique, &c. pour favoriser sa multiplication sur l'opuntia. *V.* le mot *Kermès*, la Cochenille a plusieurs analogies avec cet i. *V.* aussi les 2 mém. de RÉAU.

1. La *Cochenille des serres*, venue des pays étrangers avec les plantes & naturalisée en France, pet. mâle à corps & pattes rougeâtres, mais ailes & filets blancs; femelle en forme de Cloporte, à 14 anneaux, à appendices dont ceux de la queue sont les plus l.; enveloppée d'un flocon cotoneux.

2. *C. du chiendent*; elle forme son nid de coton le long des tuyaux du chiendent phalaris de LIN.

3. *C. de l'Orme*; brune, ovale plus allongé; aux branches.

COCHEPIERRE, o. *Grosbec*.

COCHEVIS, o. *V.* la 11^e. *Alouette*.

COCHICAT, o. 4^e. *Toucan*.

COCHITOTOLT, o. C'est le *Promérops orangé*, ou 5^e.

COCHO, o. *Gouarouba*, 5^e. Perriche à queue l. inégalement étagée; c'est aussi une variété du 6^e. *Crick*.

COCHON, q. *Porc coupé*. *V.* Sanglier.

CHINOIS, q. plus pet. que notre Cochon, dos enflé, soies peu épaisses, femelle à mammelles pendantes jusq. fleur de terre.

D'EAU, q. *Cabiai*.

DE GUINÉE, plus pet. que le nôtre, ayant au lieu de soies des poils courts, brillans & roux, plus l. sur le cou & la croupe; oreilles plus l. que celles du Cochon, pointues & couchées; tête moins grosse & queue plus l.; transporté d'Afr. en Amér. il y est devenu très-commun en domesticité.

DE SIAM. *V.* Sanglier.

D'INDE, q. *Cavia-Cobaia*.

MARRON, q. Cochon commun domestique, devenu sauvage dans les forêts d'Amér.

NOIR, q. *Pécari*.

DE TERRE, q. esp. de Fourmiller du Cap, qui, comme ceux d'Amér., est sans dents & cherche comme eux les Fourmis en enfonçant sa gr. langue dans les fourmillères. Taille du *Tamainoir*, poils du dos courts & d'un gris sale obscur, plus l. & roussâtres sous le ventre; tête l. & conique terminée par un boutoir qui avance plus que la mâchoire infér.; oreilles pointues, l. de 6'' & minces comme du parchemin; grosse queue diminuant jusq'au bout, & plus l. que le

corps; tétrad. antér., pentadact. postér. tous les doigts armés de gros ongles.

COCHONNE, i. Chenille du 10^e. *Sphinx*.

COCHOU, p. *Gronin*.

COCKATOO, o. *Catacoua*.

COCKROACK, i. On dit que c'est un assez gros *Escarbot* de la côte d'Or, destructeur des Punaises.

COCOCHATL. On dit que c'est un oiseau du Mexique, jaune, blanc & roux, un peu plus gr. que le Chardonneret. Quel est-il?

COCOÏ, o. *Soco* 4^e. Héron du nouveau continent; *Crabier chalybé*, 8^e. *Crabier* du même continent; *Onoré des bois*, 7^e. *Butor* du même pays; ainsi voyez Héron, *Crabier* & *Butor*.

COCOTZIN, o. *V.* à la fin des *Tourterelles*, au mot Pigeon.

COCOUAN, o. *Marouette*.

COQ-KNOR, *Knor-coq*.

CODOK, c. *Came* d'AD. plus mince & plus aplatie que la *Clonisse* & l'*Ajar*, large de plus de 2'', un peu moins l., & 1 ½ fois moins profonde. Sa surface extér. est couverte d'un fin réseau formé par environ 100 cannelures transv. & 100 longit.

CODOMAN, i. Pap. du Brésil à ailes n. & entières, les supér. à ruban & base rouges en-dessus, & ruban jaune & tache bleue en-dessous; les infér. à bande fauve en-dessus, & anneaux jaunes & p. bleuâtres en-dessous. FAB.

CODRUS, i. gr. Pap. porte-queue d'Amboine; dessus des ailes d'un n. changeant en vert, bordé de vert & de p. rouillés; dessous brun coupé de nervures n.; les supér. ayant dessus & dessous une fascie de 8 taches blanches. FAB.

COENDOU, q. du g. du *Porc-épic* de l'Amér. mérid. Celui-ci a sur le corps des piquans 3 fois moins l. & plus fins que ceux du *Porc-épic* simplement dit qui ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent. Le *Coendou* est plus pet. que lui; il a la tête & le museau moins l.; il n'a point de panache sur la tête, & sa levre n'est pas fendue; il est tétradact.; il a la queue de même l. que le corps, c. à d., de 18''; il dort de jour, court de nuit, grimpe aux arbres où il dépose ses pet. dans des trous; il vit solitaire, une odeur forte le décele, & cependant sa chair est bonne à manger. Il y en a de pet. & de gr.; les plus pet. peuvent peser 6 liv.

COESDOES, q. *Condoma*.

CŒUR, c. 5^e. g. des Bivalves d'AD. Sa c. est de forme ronde, élevée, cannelée, sans oreilles; souvent garnie de pointes, & sou-

vent aussi en forme de tuile creuse. L'esp., dite *Cœur-de-Bœuf*, est le *Kaman* d'AD. V. ce mot. Une autre, dite *Cœur-de-l'homme*, ou de *Vénus*, a des raies très-légères qui suivent son contour; il est dentelé & moucheté de rose sur un fond blanc. L'animal du Cœur montre une partie presque triang. chargée d'épines; c'est un assez gros tuyau qui se divise en 2 trachées; elles s'arrondissent quand le coquillage aspire l'eau; pressé de rentrer par quelque danger il la rejette à plus d'un pi. par une de ces trachées. Pour son mouvement progressif il avance une jambe assez l. & mince qui, comme celle du *Limaçon*, se colle à l'objet sur lequel il l'a posée, & attire à elle le corps & la c. AD. fait du *Cœur-de-Bœuf* un de ses *Pétoncles*. Voyez *Kaman* & *Fagan*.

CŒUR MARIN, v. cr. g. d'*Oursins* pleurocythés de *KLEIN*, renfermant les esp. irrégulières qui ont, d'un côté, une échancrure assez marquée pour leur donner une forme plus ou moins approchante de celle sous laquelle on représente le Cœur. L'anus est dans un des côtés, près de la pointe qui est mouffe & tronquée.

CŒUR UNIS, zo. DIC. nomme ainsi des animaux qui, au premier aspect, ne paroissent que des corps gris, sales & limoneux fixés aux rochers sous-marins, étroitement, unis entre eux, ayant chacun la forme d'un cœur, & un mouvement analogue à celui de systole & de diastole; de la grosseur d'une pet. noisette; 2 tuyaux sortant par la partie supér. l'un à côté de l'autre. L'intér. de chacun de ces corps offre une vessie suspendue qui en occupe presque toute la capacité, & dans laquelle on trouve un cœur, 2 paquets d'intestins & d'autres parties moins distinctes.

COFAR, c. *Pourpre* d'AD. à canal médiocre, presque fermé; à c. brune, épaisse, ovoïde, pointue aux 2 extrémités; à 9 ou 10 spires convexes relevées par 7 à 9 grosses côtes garnies de pointes médiocres dans les 2 premières spires; à gr. ouverture qui seroit ronde si elle n'étoit resserrée en angle aux extrémités où elle forme un canal; l. 8'', l. 5 1/2''.

COFFRE, p. 53^e. g. de *GO.*, par conf. branchioïste apode; à corps comprimé, ové ou polygone & obl.; couvert d'une écaille dure à travers laquelle passe la queue par une échancrure coupée en arc; cette écaille est divisée en boucliers ordin. pentagones &

ornés tantôt de perles, tantôt d'étoiles, tantôt d'un fin réseau; tête tronquée, garnie quelquefois d'aiguillons; petite bouche en groin; lèvres rouges & rudes, mais flexibles; dents distinctes, cunéiformes & orangées; yeux h., latér., rapprochés & défendus par un rebord osseux qui laisse entre eux un sillon sur l'occiput; pet. narines près des yeux, doubles ou simples; opercules membraneux; anus très-reculé; dos tantôt tranchant & arqué, tantôt non caréné mais large; ventre applati; côtés l. & comprimés vers le h.; lig. latér. nulle; queue anguleuse; nageoires rondes, à rayons dichotomes, petites, excepté la caudale qui fait presque tout l'office en nageant. Les pectorales sont verticales au lieu d'être horizontales, aussi ne servent-elles aux Coffres que pour se tenir en équilibre, se pancher, se coucher sur le côté & se lever; dorsale solitaire, loin de l'équilibre & en carré long; anale solitaire, un peu plus loin que l'aplomb de la dorsale. Ces p. sont carnivores, & cependant peu charnus, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient estimés; dans les mers des Indes & de l'Amér., & dans la mer rouge.

Coffre à bec, p. du g. précéd. que *BLOCH* caractérise par une élévation nasiforme au-dessus de sa bouche; corps quadrangulaire à côtés l. & étroits. Au milieu du côté supér., qui est le dos, se trouve une ligne longit. saillante garnie de 4 pet. pointes. Chaque bouclier est comp. de pet. plaques qui, par leurs bords élevés, forment une fleur hexapétale, ou une étoile à 6 rayons, dont le centre est orné d'une tache rouge qui résulte d'un groupe de pet. perles. La tête & le dos sont semés de pet. taches rouges; 14 dents supér., 12 inférieures. (1) Le gris est la couleur dominante des boucliers; le rougeâtre celle des nageoires, qui ont chacune 9 rayons; la queue & la tête sont tachés de bruns; à l'embouchure du Nil.

C. à 2 piquans, p. du g. que *BLOCH* caractérise sur-tout par ses 2 piquans à l'anus, & par la forme triang. de son corps racheré; 16 dents à la mâchoire supér., 12 à l'infér. Les Boucliers ont 1 ou 2 taches n. chacun, & les mêmes taches se trouvent à la caudale & à la queue qui est courte; corps marbré de gris & de jaune pâle; nageoires jaunes à bordure plus foncée; l. 12 à 18''. D. 10. P. 13. A. 9. *Ostr. bicaudalis*. LIN.

(1) Le nombre des dents de cette esp. & des suivantes fait voir que *GO.* a eu tort de donner à ce g. le caractère de 10 dents à chaque mâchoire.

Coffre quadrangulaire à 4 cornes, p. du même g. que BLOCH caractérise par ses 4 piquans & son corps quadrangulaire. Cette forme est telle que, des 4 côtés du quadrilatère, le ventre est le plus large, & le dos est le plus étroit. Les 4 piquans sont l. & horizontaux, 2 sur la tête dirigés en-devant, & les autres aux côtés de l'anus, & dirigés en arrière; 10 dents à la mâchoire supér., 8 à l'inférieure. Les Boucliers ont au milieu un p. saillant d'où partent des lignes raboteuses dirigées comme des rayons vers les bords. Quelques-uns sont hexagonaux, la plupart heptagonaux. Corps brun-jaune; pectorales jaunâtres ainsi que l'ânale & la dorsale; caudale brune avec une bordure plus foncée. Les piquans de ce p. sont une arme souvent funeste à ses ennemis; l. 8 à 10"; chair non estimée. D. 9. P. 11. A. 9. C. 10. Ce Coffre est selon BLOCH le *Poisson cornu* de BONTIUS; cependant on donne à celui-ci 9 rayons aux pectorales & à la dorsale, & 5 à la caudale; il est vrai que dans la plupart des Auteurs le calcul des osselets est très-fautif. *Ostr. cornutus*. LIN.

C. *triangulaire à 4 piquans*, p. du même genre. Le ventre est la base du triangle, & les côtés sont beaucoup plus gr. que cette base; dos tranchant; 14 dents à la mâchoire supér., & 12 à l'infér.; boucliers couverts de très-pet. perles qui les rendent scabreux; ils sont d'un brun rougeâtre, mais le total de la robe est irrégulièrement tacheté de brun plus sombre; l. queue jaunâtre tachetée de n.; nageoires jaunâtres. Ce p. est selon BLOCH le *Poisson cornu* de CLUSIUS, & le 1^{er}. *Guajamacu-apé* de MARC.; cependant CLUSIUS ne donne à son poisson que 8 dents infér., & MARC. en donne au sien 12 supér. & 5 inférieures. D. 7. P. 6. A. 8.

C. *à perles*, p. du même g. que BLOCH caractérise par un dos très-voûté, par les 12 rayons de son ânale & de ses pectorales, & par les 14 de sa dorsale. Les côtés dans cette esp. sont plus larges que dans les autres, & la tête est plus grosse & plus tronquée; 10 dents supér., 8 infér.; boucliers garnis de fortes perles; ceux des côtés relevés à leur centre, & ceux du ventre relevés à leur bord; tête d'un gris jaunâtre; tronc jaune brunâtre; nageoires jaunes bordées de bleuâtre; 2 fortes cornes aux côtés de l'anus. C'est le 3^e. *Guamajacu-apé* de MARC & le *Poisson triangulaire non cornu* de CLUSIUS, l. 12 à 18". PISON dit que ce p. mangé nouvellement cuit & encore chaud

donne des vertiges, & MARC. lui attribue l'indisposition de 20 matelots qui avoient mangé d'un *Cugupuguacu* dans l'estomac duquel on l'avoit trouvé encore entier. *Ostr. trigonus*. LIN.

C. *lisse*, p. du même g. que BLOCH caractérise sur-tout par la forme bombée de ses boucliers hexagonaux, par son corps sans piquans & triang. ; corps brun-rouge; boucliers étroits de blanc au milieu; nageoires jaunes; queue l. ornée de taches rondes, blanches & cerclées de brun. Ce p. vit de cr. & de pet. c., & sa chair est fort recherchée. D. 11, P. 17. A. 12. *Ostr. triquetter*. LIN.

C. *maillé*, p. du même g., caractérisé par les dessins maillés de ses boucliers. Comparé au précéd., ses côtés sont plus étroits, son dos moins arqué, & ses bords forment une carène plus moufle; 5 dents à chaque mâchoire; côtés d'un violet grisâtre; ventre blanc; bords des boucliers élevés & blancs; tête cendrée, rayée de violet; queue brunâtre; nageoires rougeâtres; c'est le 2^e. *Guamajacu-apé* de MARC. Il dit que ce p. est presque vuide & n'a guère de solide que l'épine du dos à laquelle tiennent les viscères par des membranes; il a trouvé beaucoup de sable dans son estomac. Aux Antilles & vers les côtes de l'Amér. mérid. D. 10. P. 12. A. 9.

C. *tigré*, p. du même g. que BLOCH caractérise par ses taches œillées sur son corps quadrangulaire, & par les 10 rayons dichotomes de toutes ses nageoires. Côtés du corps l. & étroits, l'infér. plus large que les supér.; boucliers hexagones, ornés chacun d'un cercle brun dont le milieu est marqué d'une tache blanche; grosses levres; 12 dents supér., 10 infér.; ouverture des ouïes plus pet. que dans ses congénères; côtés gris, tête jaunâtre, queue brune, ventre pâle, pectorales rougeâtres, les autres nageoires grises; l. 1'. *Ostr. cubicus*. LIN.

COGOIL, p. de la Méditer. du g. du *Maquereau*; il ressemble beaucoup à l'esp. qui en porte le nom, mais il est plus gr., plus épais, sa chair est moins délicate; il a les mêmes écailles petites & molles, mais au lieu de raies noirâtres il n'a sur le dos que des traits courts. Il offre, selon ROND., 2 particularités, les enveloppes de sa tête sont si transpar. qu'elles laissent suivre le cours des vaisseaux & les nerfs optiques, & il répard au printemps, je ne fais par quelle partie, sans doute par les ouïes, un sang très-pourpré. Est-ce une esp. particulière?

COIFFE JAUNE, o. 30. Carouge.

COIFFE NOIRE, o. 26. Tangara.

COJOLT, q. On dit que c'est un *Renard* de la nouvelle Espagne, plus gr., plus fort & plus dangereux que le nôtre.

COJUMERO, q. Lamantin.

COLCANAHTLI, o. *Sarcelle* rousse à l. queue.

COLCUITLIC, o. que l'on dit être une *Corneille* du Mexique, mais ne seroit-ce pas plutôt le même o. que le suivant ?

COLENICUI, o. de la gr. de notre *Caille*; ailes un peu plus l.; dos brun, ventre gris & n.; gorge blanche, esp. de sourcils blancs. C'est une *Poule* *de bois* selon les uns; une *Perdrix* selon d'autres, une *Caille* selon quelques-uns.

COLIART, p. *Raie* onnée ou cendrée.

COLIBRI, o. 44. g. de BRIS. C'est comme le dit *BUF.* le voisin & le proche parent de l'*Oiseau-mouche* avec lequel on l'a souvent & mal-à-propos confondu. Ils habitent le même pays, mais en général le *Colibri* est un peu plus gros, & toujours plus allongé; il a le bec plus l. & moins droit; sa langue comp. comme de 2 demi-tuyaux appliqués l'un à l'autre ressemble plus à la trompe d'un i. qu'à la langue d'un o. Il vit comme l'*Oiseau-mouche*, & il est, comme lui, orné des plus riches couleurs. *BUF.* décrit les especes suivantes.

1. Le *Colibri-Topaze*, le plus gr. de ses congénères, presque aussi gr. que notre *Gimpereau*, ayant près de 6" de l., sans compter 2 l. brins qui dépassent sa queue de 2 $\frac{1}{2}$ ". Gorge ornée d'une plaque de *Topaze* changeant, bordée d'un filet n.; coiffe de velours n.; poitrine & h. du dos d'un pourpre foncé; ventre de pourpre à reflets rouges & dorés; épaules & bas du dos d'un roux aurore; gr. penes de l'aile d'un brun violet; queue d'un vert doré.

2. Le *Grenat*; face & gorge de couleur de *Grenat*; dos, coiffe, aile & queue de velours n.; aile & la queue variées de vert doré, l. 5", bec 10 à 12".

3. Le *Brin blanc*; dos & tête de couleur d'or & ondés de gris; ailes d'un brun violet; ventre gris-clair; penes à fond gris noirâtre; 2 l. brins blancs dépassent la queue; bec l. de 20".

4. Le *Zitzil*, *Hoitzitzil* au Mexique; assez gr. *Colibri* d'un vert doré; ailes noirâtres marquées de p. bleus; c'est le *Colibri piqueté* de BRISSON.

5. Le *Brin bleu*; estomac bleu, ventre cendré,

dos & ailes verts; 2 l. brins de plumes bleues dépassant la queue.

6. Le *Colibri vert & n.*, l. 4", bec de 13"; dos vert doré; le reste noir à reflets rougeâtres.

7. *C. huppé*; plumage rouge, ailes bleues, huppe assez l.

8. *C. à queue violette*; poitrail vert doré, ventre blanc, ailes d'un brun violet; l. 5", bec 16".

9. *C. à cravate verte*; vert d'Emeraude sur la gorge, tache n. à la poitrine; dos d'un vert doré sombre, ventre blanc; taille du précédent, mais bec moins l.

10. *C. à gorge de carmin*; l. 4 $\frac{1}{2}$ ", bec de 13" & assez courbé; dos brun noirâtre velouté, fouetté de bleu; ailes lustrées de vert doré. A Surinam.

11. *C. violet*, l. 4"; ailes d'un vert doré. A Cayenne.

12. Le *Hauffe-col vert*; l. 5 $\frac{1}{2}$ ", bec 16"; devant & côtés du cou, & bas de la gorge d'un vert d'Emeraude bronzé; poitrine d'un n. velouté; dos vert doré, ventre blanc; queue courte, & d'un bleu pourpré.

13. Le *Collier rouge*; l. 4 $\frac{1}{2}$ "; dos, cou, tête & poitrine d'un vert doré; queue blanche & verte.

14. Le *Plastron noir*; le reste du corps d'un vert doré; queue d'un brun pourpré changeant; ailes bordées de bleu.

15. Le *Plastron blanc*; le reste du corps d'un vert doré; queue blanche & noire; l. 4", bec 12".

16. Le *Colibri bleu*; ailes & queue n.; dos bleu; tête & cou cramoisis.

17. Le *Vert-perlé*; en-dessus vert perlé qui finit infér. en blanc perlé, aile brune & violette; fort pet. de taille.

18. Le *Colibri à ventre rousâtre*; dos vert doré, ventre bleu rousâtre.

19. Le *pet. Colibri*; l. 2" 10", bec 11"; vert doré, aile violette.

COLIBRI DES GR. BOIS, abus. *Jacamar*.

COLIBRI DES INDES, abus. *Gimpereau*.

COLIMBE. Nom qui renferme indéterminément plusieurs sortes d'o. aquatiques, *Plongeurs*, *Grèbes* & *Castagneux*, & qu'il seroit mieux de restreindre aux 2 dernières qui ont cela de commun de n'être point palmées comme les Plongeurs.

COLIN, p. *Charbonnier*.

COLIN, o. *BUF.* nomme *Colins* des o. du Mexique du g. de la *Perdrix* qui tiennent par l'extér. à la *Perdrix*, & aux *Cailles* par le ramage; il décrit les esp. suivantes.

1. Le

1. **LE ZONÉCOLIN** ; taille médiocre, plumage sombre ; pet. huppe ; cri doux & plaintif.
 2. **LE GR. COLIN** ; fauve, varié de blanc ; tête n. & blanche.
 3. **LE CACOLIN** ; très-ressemblant à nos Cailles.
 4. **LE COYOLCOS** ; tête n. & blanche ; dos fauve & blanc ; ventre fauve.
 5. **L'OCOCLOIN**, ou *Perdrix de montagnes du Mexique*, plus gros que nos Perdrix, rapproché de la Perdrix rouge par son plumage, son bec & ses pattes.
 6. **LE COLENICUI**. Voyez-le ci-dessus en son rang alphabet.
- COLIN**, *Colin-grisart*, o. *Goëland varié*. V. 4^e. Goëland.
- COLIN-NOIR**, o. Le dictionnaire d'histoire-naturelle dit que c'est un des noms de la gr. *Poule d'eau*.
- COLINGA**, o. *Cotinga*.
- COLIOU**, o. 36^e. g. de BRIS., par conf. à bec conique diminuant également de la base à la pointe, les mandibules dr., excepté un pet. crocher au bout de la supér. ; tétradaçt. à 3 antér. Les o. de ce g. viennent des plus chaudes contrées de l'Asie & de l'Afrique. Ils tiennent, selon BUF., aux *Veuves* par 2 l. plumes au milieu de la queue, & aux *Bouvreuils* par un bec qui ne diffère de leur qu'en ce qu'il n'est pas infér. convexe. Ils diffèrent des *Veuves* en ce qu'ils ont la queue étagée. Celui du *Cap* est cendré & l. de 3 $\frac{1}{2}$ " sans les l. plumes de la queue qui ont 6 $\frac{1}{2}$ " de l. Le *Colion huppé* du Sénégal est plus l. ; dos & ventre gris, sinciput aigue-marine. Le *Colion rayé* est, dit MAUD., à-peu-près de la gr. du *Moineau franc*, les l. plumes de sa queue ont 8 $\frac{1}{2}$ ". Il est tout rayé de brun sur 1 fond gris roussâtre, excepté sur le dos ; pet. huppe. Le *Coliou de l'isle Panay*, que M. SONNERAT a décrit le premier, est de la taille de notre *Grosbec*, il est presque tout cendré & roussâtre, la poitrine rayée de n.
- COLIQUE**, c. pet. *Porcelaine* irrégulière, relevée de 6 bosses, l'ouverture garnie de dents.
- COLIVICOU**, o. *Tacco*, 2^e o. d'Amér. rapporté au Coucou.
- COLLIER** (le), { o. V. Pluvier à collier.
r. Serpent d'Amér. du 3^e. g., mais d'une autre esp. que le *Serpent-à-collier*, son congénère. 3 pet. lignes blanches transv. au cou ; bandes annulaires autour du corps.
- COLLIER** { ROUGE, o. 13^e. Colibri.
ARGENTÉ, i. 11^e. Papillon.
- COLLIURE**, i. dont GEER a fait un g. comp. des esp. réunies par LIN. sous le nom d'*At-*

telabes. GEER regarde son g. de *Colliures* comme faisant la nuance entre les Hémiptères & les Névroptères. Il le caractérise par des ant. filif. cyl. de la l. de la tête & du corcelet, par une tête conique postér. déliée, par 2 gr. yeux saillans, par un corcelet fort l., étroit & cyl., & par des tarfes à 5 articles. On en connoît peu d'esp. toutes exotiques & anonymes ; je ne parlerai que de la plus remarquable :

Le *Colliure de Surinam*, l. 4 ; brun, très-long corcelet courbé ; étuis striés, terminés en 2 pointes ; pattes rousses. A ses étuis écailloux près il ressemble fort à la *Raphidie* commune.

COLMA, o. V. *Palikour* au mot Fourmillier.

COLNUD, o. 6^e. O. étranger rapporté au g. des *Choucas*.

COLOMBADE o. V. la 3^e. Fauvette.

COLOMBE, { o. Fmelle du Pigeon.
i. *Vrocere* d'Amér. à corcelet velu & rouillé, ventre noir rayé transv. de jaune & tacheté latér. de la même couleur ; très-l. tarière ; c'est l'*Ichneumon boudon* de Pensylvanie de GEER, l. 1^{re}. FAB.

COLOMBE DE GROENLAND, o. pet. *Guillemot*.

COLOMBO, p. RU. nommé ainsi un p. des Indes ; gris, mâchoire supér. plus l. que l'infér., mais il ne le décrit pas.

COLON, q. *Saiga*.

COLOPHON, o. On dit que c'est un gr. o. aquatique du Pérou, qui paroît un *Héron*.

COLPU, q. esp. de pet. *Guillemot*.

COLUBRIN, r. Serp. d'Égypte du 4^e. g. de DAUB. Corps moucheté & panaché de brun-roux & de blanchâtre ; 180 gr. plaques, 18 paires de petites.

COLUMBASSE, o. *Litorne*.

COMBATTANT, o. 18^e. *Bécasseau* de BRIS. C'est un o. aquatique voyageur qui, au printemps, vient du nord passer un ou 2 mois sur nos côtes ; taille du *Chevalier aux pieds rouges*, mais un peu moins haut monté, & bec plus court ; ventre blanc, le reste du plumage très-inconstant, mais dans lequel il entre ordin. du blanc mêlé de brun, ou de roux, de pourpre, ou de violet, ou de noirâtre à reflets. Au commencement du printemps il vient aux mâles un gros collier de plumes gonflées, & ils s'élève une multitude de papilles rouges & charnues sur la face. Tout cela subsiste autant que la saison de l'amour qui est pour les mâles le tems des combats les plus vifs & les plus opiniâtres. On dit qu'ils se battent par troupes de mâles les uns contre les autres, mais leurs terribles combats singuliers ne sont pas douteux.

- COBBIRD**, o. indiqué dans le dictionnaire des Animaux, d'après LABAT, comme un o. du Sénégal de la taille du Coq-d'Inde, volant peu, levant sa tête & son cou couverts d'une esp. de l. duvet frisé par le bout, faisant la roue, & développant alors des plumes d'un noir d'ébène, & d'autres d'un blanc d'ivoire. Quel est-il?
- COMMA** (le), i. 37°. *Papillon*. C'est aussi un *Bupreste* d'Amér.; n., à corcelet brun, étuis gris avec un trait n. sur chacun. FAB.
- КОММА**, o. d'Afrique indiqué par DAPPER; cou vert, ailes rouges, queue n.
- COMMANDEUR**, o. V. *Troupiale*.
- COMMUNE** (la), i. V. *Chenille*.
- COMTE** (le), { p. d'Amboine, esp. de Carpe
selon RUYSCH.
i. Pap. de la 1^{re}. famille à ailes rondes, dentelées, fauves, tachetées de n., à 3 bandes fauves en-dessous.
- CONAMEYAS**, i. *Abeilles* de Ceylan, n., de la taille des nôtres, déposant leur miel en très-grande abondance dans des trous d'arbres.
- CONCHO-LÉPAS**, c. *Lépas* d'ARG. à sommet recourbé & terminé vers un des bords, ce qui forme une esp. de *Peigne* à stries profondes & nerveuses; cette c. a la moitié de ses bords unie, & l'autre dentelée.
- CONCOMBRE MARIN**, zo. mollusque peu observé, gros comme le doigt, couvert de tubercules, & auquel on suppose la couleur du Concombre, car la forme changeante au gré de l'animal n'est pas plus celle de ce fruit que d'un autre.
- CONDOMA**, q. du Cap, Antilope de PAL. de la grosseur du Cerf, ayant comme lui la jambe fine, mais moins h.; poil ras d'un gris de Souris; sans larmiers; très-pet. pinceaux aux genoux; raie blanche le long de l'épine, d'où descendent de chaque côté du corps 6 ou 8 raies blanches transv.; queue l. de 12"; oreilles brunes, longues & larges; esp. de crinière, & au lieu de barbe une l. aigrette de poils le long du cou. Les 2 sexes ont des cornes creuses l. de 2' 5" 6" en lig. dr., & de 3' 2" en suivant leur triple sinuosité par une arête qui monte tout le long. Intervalle entre leurs bases 1 1/2", entre leurs extrémités 2' 7"; h. de l'animal 4'. Les Condoma font des sauts incroyables; il errent çà & là sans se rassembler en troupes.
- CONDOR**, o. 12°. *Vautour* de BRIS., le plus puissant des volatils par sa taille, sa force, la gr. de ses ailes. Elles ont 11' de l.; envergure 18"; bec fort & épais l. de 3 à 4"; fémur l. de 10", & tibia de 5; ongle n. l. de près de 2". Cet o. habite les montagnes désertes d'où il descend rarement dans les plaines, ne le faisant que pour chercher sa proie. Elle peut être, dit-on, un Cerf ou un Homme aussi bien qu'une Brebis ou un Enfant, mais cela paroît exagéré. Tête & cou presque nus, ce qui le rapproche du *Vautour*, tandis que son courage & son dédain pour la charogne le rapprochent de l'*Aigle*. Plumage blanc & n. On a vu en Suisse, en Allemagne & dans les Alpes un tyran des airs qui paroît être cet o. des montagnes du Pérou, si toutefois, comme l'observe MAU., on peut prononcer sur des animaux aperçus rarement, & encore plus rarement examinés de près.
- CONE**, c.; dans KNORR *Cornet*; dans KLEIN petit *Oursin* catocysthe élevé & à base circulaire qui s'élève en 5 parties; le côté où est l'anus débordant un peu.
- CONEPATE**, q. Voyez cette Belette au mot *Mouffette*.
- CONGRE**, p. de mer du g. de l'*Anguille* dont il diffère, selon WIL., sur-tout par sa taille plus gr., par sa couleur plus pâle, par ses yeux argentés & plus gr., par sa lig. latérale blanche, large, comme comp. de 2 rangs de p. blanches, par sa dorsale blanche bordée de n., & enfin par les ouvertures de ses premières narines plus tubuleuses, ou à plus l. tubes que dans l'*Anguille* simplement dite & par 2 barbillons. On en cite 2 esp. ou variétés, l'une blanche habitant la pleine mer, l'autre noirâtre & se tenant près des rivages. Ce p. va, dit-on, jusqu'à la l. de 4 & 5 coudées, & alors il est gros comme la cuisse. Il est très-vorace & se nourrit de p. & de Polypes. Les très-pet. entrent dans les rivières, & l'on en fait plus de cas que des gros. ROND., JONS., &c. disent qu'ils s'accouplent en s'entortillant.
- CONGRE**, r. On a ainsi nommé de prétendus Serpens marins. V. ce mot.
- CONOOR**, o. Condor.
- CONOPS**, i. C'est un g. établi par LIN. & adopté par GEER pour des diptères qui doivent être séparés des *Astiles*, ayant une trompe toute différente, & n'étant pas carnassiers, mais suce-fleurs. GEER caractérise ce g. par des ant. plus l. que la tête, très-rapprochées à leur base, comp. de 3 parties, la 1^{re}. conique terminée en pet. crochet de plusieurs articles; par une trompe aussi plus l. que la tête, sans barbillons, lisse & roide, compliquée, brisée par un coude en 2 parties,

la 1^{re}. dirigée postér., la 2^e. antér. & appliquée, dans l'inaction, en partie contre le dessous de la tête où une cavité la reçoit. Enfin le 3^e. caractère de ces i. est un ventre antér. délié, gros à son extrémité & formé en masse arrondie.

1. Le *Conops* à 4 bandes ; n. ; ant. n. ; ventre jaune au bout, avec 4 bandes transv. jaunes ; pattes rouffes, ailes claires ; port d'une pet. Guêpe. En Suede.
2. *C.* à 3 bandes, comme le précéd., excepté que les pattes sont variées de jaune & de n., & que les ailes sont bordées de brun.
3. *C. noir* ; front jaune ; ant. & pattes rouffes ; ventre antér. très-effilé ; ailes moitié brunes, moitié blanches ; trompe 2 fois aussi l. que la tête, port d'Ichneumon.

Conops à grosse tête, i. C'est le 12^e. *Asile*.

CONOSMAYAS, i. *Conameyas*.

CONQUE ANATIFERE, c. ARG. comprend sous ce nom les *Glands de mer*, les *Pousse-pieds* & les *vraies Conques Anatiferes*. Je ne rappellerai pas, au sujet de celles-ci, les ridicules fables que l'on a données pour leur histoire, & sur lesquelles a été fondé le nom *Anatifere*, c. à d., Porte-canard, car on disoit que le *Bernacle* naissoit dans la coquille du coquillage dont nous parlons, ou qu'il naissoit du bois pourri & entroit ensuite dans cette coquille ; aussi a-t-on nommé ce coquillage *Bernacle* comme le Canard même. Quoi qu'il en soit de ces inepties, la *vraie Conque Anatifere* est un multivalve de forme ovoïde, applatie & anguleuse, composé de 5 battans. De ces 5 pieces 2 sont gr. ; 2 plus pet. leur sont attachées, & la 5^e. qui est étroite, courbée & très-l., les rejoint d'un côté. La coquille qui résulte de ces 5 valves est bleue & blanche, ces 2 couleurs distribuées par bandes longitudinales. Elle est portée par un assez l. & gros pédicule brun comp. de membranes coriaces que l'animal allonge ou contracte à son gré, & par lequel il tient aux corps étrangers. Il ouvre ou ferme sa c., s'y enferme, ou se montre au dehors sous la forme d'un corps terminé par une frange huppée, sa tête étant garnie d'une vingtaine de tentacules ou bras qui diminuent par degrés & forment des courbes enfermées les unes dans les autres. Leur côté concave est partagé par des incisions marquées, chacune par une touffe de poils que l'animal fait rentrer, ou déploie & agite à volonté pour attirer à lui les i. dont il se nourrit. Au milieu du groupe de ces cornes ou tentacules est une trompe creuse, extér. garnie

de poils. La bouche consiste en 6 lames dentelées qui, en s'abaissant en même temps, serrent & font descendre ce qu'elles ont faisi. Le corps ressemble assez à celui d'une petite *Huitre*. Ces animaux se multiplient, comme les *Polypes à bouuet*, par le développement de nouveaux *Bernacles* qui sortent peu à peu tout formés & avec leurs pédicules, du pédicule de la mere, comme les branches sortent d'un tronc. C'est dans les observations de NEEDHAM qu'il faut voir la description de cet animal où elle est plus exacte & plus intelligible que dans la *Zoomorphose* d'ARG. Outre les 3 esp. que j'ai indiquées ci-dessus, & dans la table synoptique d'après le Conchyologiste françois, l'observateur anglois en décrit une plus pet. qui, avec sa c. & son pédicule, est enfermée dans une c. univalve conique appliquée par sa base aux corps auxquels tient le pédicule, & d'où l'animal sort par une ouverture qui est au h. de ce cône.

CONQUE { DE VÉNUS, c. Porcelaine.
EXOTIQUE, c. Cœur de Bœuf.
SPHÉRIQUE, c. Radis.
PERSIQUE, c. Tonne l. garnie de côtes & chargée de boutons. Le périoste enlevé elle paroît entourée de lig. blanches sur un fond brun rayé. Son ouverture a une de ses levres très-aplatie, & l'autre très-élevée. Sa tête forme une clavicle pointue, mais peu élevée. C'est l'Yec. d'AD.

CONSOUDE MOYENNE, zo. V. Coraline articulée.

CONTOUR, o. Condor.

CONTRA, o. *Étourneau* n. & blanc du Bengale, gr. de la Litorne, donné d'abord comme un *Troupiale* par BRIS. qui a reconnu ensuite avoir été trompé par la figure d'ALBIN.

CONTRIOUX, o. *Cujelier*.

COORZA, p. du g. du *Maquereau*, assez semblable, dit-on, au *Maquereau-bâtard*, mais beaucoup plus gr. ; mâchoires pointues, ventre gros, queue menue, caudale & anale en croissant ; écailles serrées & fines, bleues, mais à pet. raies n. sur le dos, argentées sous le ventre

COPORAL, o. 6^e. *Engoulevent*, selon BUF., pour d'autres *Orfraie*.

COPS, p. V. *Esturgeon*, 1^{re}. esp.

COPSO, p. gr. *Esturgeon*.

COQ, { c. V. *Poulette*.
p. V. *Poisson-coq*.
o. 3^e. g. de BRIS. ; silipepe tétrad. à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon ; bec courbé & conique ; 2 membranes rouges

charnues longit. pendantes sous la gorge, une crête de même substance sur le front; queue ordin. dr. comp. de 14 plumes, dont 7 sont inclinées d'un côté, 7 de l'autre par un angle très aigu; ailes courtes; ergot au pied du mâle. L'esp. en domesticité est un o. pesant, qui chante à différentes heures du jour & de la nuit, dont le mâle a, au milieu de chaque portion de sa queue, une plume beaucoup plus l. que les autres; 2 plumes à chaque tuyau; plumes du cou l. & étroites; pénis double. Les facultés du mâle sont telles qu'il est en état de féconder 15 à 20 Poules par des actes, dont chacun influera sur les pontes d'1, 2, 3, quelques-uns même disent de 5 à 6 mois. La Poule n'a, au lieu des ergots du mâle, que des protubérances. Hors les gr. froids, & les 5 ou 6 semaines de mue, étant bien nourrie, elle peut pondre à-peu-près tous les jours; vie de 10 ans, dit-on. V. dans BUF. & MAUD. l'intéressante histoire de cet o. Ce dernier croit, d'après M. SONNERAT trouver la souche primitive du Coq & de la Poule domestiques dans le *Coq des Gâtes*, c à d., des montagnes qui séparent le Malabar de la côte de Coromandel. C'est un o. un peu plus pet. que notre Coq villageois; & l'on sent que ce dernier doit servir d'objet de comparaison, étant plus rapproché de la nature que le Coq des basses-cours fort soignées. Crête de même; joues, gorge, côtés du h. du cou nus & rouges, mais moins que la crête; oreilles couvertes d'une plaque obl. de pet. plumes d'un gris blanc; dessus du cou garnis de plumes étroites dirigées en-devant, l., & flottantes; plumes du dos obl., ovales, marquées longit. dans leur milieu d'un trait gris-blanc sur un fond n. lustré, & bordées d'un filet gris-blanc; couvertures du dessus de la queue d'un n. violet changeant; queue à-peu-près de notre Coq; pet. couvertures du dessus de l'aile d'un marron-roux luisant; les grandes, d'un brun noirâtre, extér. bordé de gris; penes de l'aile d'un brun noirâtre lavé. Poule beaucoup plus pet. & à plumage formé de brun & de gris. J'entre dans ce détail afin que chacun puisse comparer cet o. à notre Coq villageois, que je n'ai pas eu besoin de décrire ainsi, parce qu'il est facile de se le mettre sous les yeux.

Coq d'Angleterre; plus pet., mais plus h. monté que le nôtre; sur ses narines sont 2 tubercules de même substance que la crête.

C. de Bantam, o. de l'île de Java à pieds emplumés en-dehors, à jambes couvertes de l.

plumes pendantes; assez hardis pour résister aux Chiens & aux Chats; les mâles se livrant entre eux de cruels combats; chair très-estimée.

C. de bois, o. *Tétraz*, aussi *Huppe*.

C. de Bouleau, pet. *Tétraz* à queue fourchue.

C. de Bruyeres, gr. & pet. *Tétraz*. Le *Coq de Bruyeres à fraise* est la grosse Gélinothe du Canada.

C. de Caux, race de gros Coqs à gr. crête; tête huppée, dans la femelle même.

C. de Curasseau, abus. *Hocco*.

C. d'été, abus. *Huppe*.

C. de Hambourg, race de Coqs à cuisses & ventre d'un n. velouté; yeux entourés de plumes brunes qui vont couvrir les oreilles.

C. de Joute, r. *Iguane*.

C. de Limoges, abus. *Tétraz*.

C. de Madagascar, Acocho.

C. de marais, abus. *Attagas* & *Francolin*.

C. de mer, 30. abus. *Pileol*.

Up. du g. du Milan, comme *Gourneau*, *Malarmat*, partic. *Perlon*. On nomme aussi *Coq*, ou *Poisson-Coq* la Chimère, voyez *Poisson-Coq*.

C. de montagnes, *Tétraz*.

C. de Padoue, V. *Coq de Caux*.

C. de Perse, V. ci-dessous *Coq de Virginie*.

COQ DE ROCHE, o. 55^e. g. de BRIS. C'est un o. de l'Amér. mérid. demi-palmé à la manière du *Manakin*; bec comprimé; queue très-courte; belle huppe repliée en demi-cercle; plumage du mâle rouge, plus grand qu'un Pigeon ramier, aimant les repaires obscurs & solitaires, quoique voyant de jour. Il s'en trouve au Pérou qui ont la queue plus l., & les ailes & la queue n.

Coq de Turquie, ne différant du nôtre que par un plumage plus riche en couleurs.

C. de Virginie, bec & pieds bleus, & sans croupion. On dit que peu à peu la race de nos Coqs portée en Virginie perd le croupion.

C. d'Inde, *Dindon*.

C. frisé, plume retournées en dehors; l'Asie offre cette variété avec différentes couleurs.

C. huppé, diffèrent du nôtre seulement par sa huppe; il a ordin. la crête moins fournie.

C. Indien, abus. *Hocco*.

C. marin, cr. *Cancres Ours* selon les uns, *Cancres d'Héraclée* selon d'autres.

C. mordeux, abus. *Huppe*.

C. nain, petit Coq de Java de la taille d'un Pigeon.

C. negre, Coq des Philippines à crête, barbes, épiderme & périoste n.

Coq noir, pet *Tétrás* à queue pleine.

C. puant, abus. *Huppe*.

C. sans croupion. *V. Coq de Virginie*.

COQUALLIN, q. *V. Ecureuil orangé*.

COQUANTOTOLT, o. pet. o. huppé, de la figure d'un Moineau, que *BRIS.* regarde comme un *Manakin*, mais auquel *BUF.* n'en trouve pas le bec.

COQUART o. *V. Faisan, Faisan-bâtard*.

COQUELUCHE, { o. 2^e. *Ortolan*.
i. 158^e. *Phal*.

COQUILLADE, pet. p. faxatile du g. du *Perce-pierre*, l. 3 à 4^{re}; alép.; pet yeux; pectorales larges & courtes; ventrales pet.; caudale entière; peau brune mouchetée; crête transv. sur la tête, molle dit *ROND.*, mais c'est plutôt un lobe charnu, aussi *WIL.* dit-il que l'animal le dresse & le couche à son gré; il est placé entre ses yeux, de forme triang. & bordé de rouge; angles de la mâchoire supérieure produisant une membrane qui s'élève comme une petite pinnule; chair non-estimée. *D. 50. P. 10. V. 2. A. 36.* On ne comprend rien à la discordance échappée à *DAUB.* sur ce poisson. *V. Gattorugine*.

COQUILLADE, o. 13^e. *Alouette*.

COQUILLE D'OR, i. 29^e. *Teigne*.

COQUILLE DE S. JACQUES, c. *Peigne d'ARG.* à 2 oreilles, bien cannelé & bariolé de 2 couleurs.

COQUILLE DE S. MICHEL, c.; le même, mais jaune & d'une seule couleur.

COQUILLE DE VÉNUS, c. *Came d'ARG.* à côtés inégaux, dit *orientale* quand elle est unie, *occidentale* quand elle est hérissée de petites pointes.

CORACIAS, o. 13^e. g. de *BRIS.*; tétradaçt. filspede à 3 antér., à jambes emplumées jusqu'au talon, bec en cône allongé un peu arqué, ayant à sa base des plumes tournées en-devant & couvrant les narines. L'espèce qui a gardé le simple nom du genre est un o. de montagne à plumage noir, à reflets verts, bleus & pourprés, de taille élégante, inquiet & vif; cri aigre; bec & pieds rouges. On a quelquefois donné son nom au *Troupiale* & au *Rollier d'Europe*.

CORACIAS HUPPÉ, autrement dit *Sonneur*, o. du même g. de la gr. d'une *Poulé*; allant en troupes; vol élevé, plumage n. à reflets verts, insectivore; huppe tardive dans la jeunesse & disparaissant dans la vieillesse; bec & cou plus l., plus grêles, tête plus pet.; queue plus courte que dans l'esp. précéd.; sur les h. montagnes de divers lieux de l'Europe.

CORAIL, zo. Une des *Isis* de *PAL.* Polypiage

ovipare bien décrit par *DON.* à squelette de forme arborescente connue, de la h. d'un pi. au plus, & d'un po. de diam. dans le bas des plus gros troncs; dont la base épatée est fixée sur des rochers, ou souvent en dessous, suspendue la tête en bas; tronc & branches conico-cyl. & rarement applatis. Les rameaux sont dichotomes & poussés dans une direction qui les éloigne peu du même plan. Ce squelette est ordin. d'un beau rouge, rarement rougeâtre, plus rarement encore jaunâtre & blanchâtre. Sa substance est crétacée, mais unie à une autre membrano-visqueuse. Son écorce, extér. sillonnée de fines stries longit., est rouge, molle, ciliuleuse, mais elle devient solide par le rapprochement des parois des cellules, à mesure qu'elles cessent d'être habitées. On y trouve de pet. globes rouges qui sont les œufs du Corail. La surface de cette écorce est criblée de pores conoïdes dont l'ouverture marquée de 8 lobes, ou étoilée, donne issue à l'animal. C'est une esp. de pet. Polype d'un blanc bleuâtre, à 8 bras fins, & garnis chacun de 2 cirrhes à leur extrémité. Ces bras n'étant pas développés, l'animal ne montrant que la partie du corps qui les porte, n'a l'air que d'un gros point blanc, & les pêcheurs l'appellent *lait*, *goutte de lait du Corail*; on n'a trouvé jusqu'ici ce zo. que dans la Méditer. Pour le *faux Corail*, voyez *Isis*; on a aussi nommé quelquefois ainsi des *Millepores*, & des *Madrépores*.

CORAIL BLANC DES BOUTIQUES, zo. *Madrépore* de l'Océan indien, comp. de plusieurs troncs unis & liés par leurs branches. Celles-ci poussent des rameaux près de chaque étoile de leur surface qui est lisse. La substance du tout est dure, & d'un beau blanc d'ivoire, & les étoiles sont fort petites. On trouve dans la Méditer. un *Madrépore* assez semblable à celui-ci, excepté que ses étoiles sont plus gr.; aussi lui a-t-on donné le même nom, ainsi qu'à plusieurs autres espèces de *Madrépores*.

CORAL, r. C'est, dit-on, un *Serp.* non venimeux des bords de la rivière des *Amazones*, très-l. & très-gros, car on lui donne 25' de l. & 1 de diam.; non décrit.

CORALINE, c. *Peigne* rouge strié & relevé de bosses disposées par zones, & à oreilles inégales.

CORALLIN, r. *Serp.* d'Asie du 3^e. g. de *DAUB.* Corps grêle, couvert de pet. écailles isolées; dos vert-de-mer à 3 rubans bruns; ventre pâle piqué de blanc, venimeux.

CORALLINE, famille d'êtres marins qu'*EL.*

& plusieurs autres ont mis au nombre des Polypiages; mais ici comme par-tout ailleurs il faut éviter les équivoques & les disputes de mots. PAL. & SPAL. n'ont jamais pu, disent-ils, rien voir qui eût vie dans les Corallines. EL. cependant décrit les Pol. qu'il y a vus cent fois, & les uns & les autres ont raison; ou s'ils ont tort, c'est de n'avoir pas assez spécifié ce qu'ils entendoient par Corallines. Je vais les décrire d'après le Naturaliste Anglois.

Les Corallines sont des productions plantiformes à ramifications nombreuses & légères. EL. les distingue en *vesiculeuses*, en *tubuleuses*, en *celluleuses* & en *articulées*; ces dernières sont à peu-près les seules que PAL. & SPAL. appellent Corallines, & ce sont aussi celles où ils n'ont point vu de Pol.; celles sur lesquelles EL. même n'affirme pas en avoir trouvés, & PAL. décrit les Polypiages des autres Corallines, qu'il met au nombre des zo. sous les noms de *Tubulaires* & de *Cellulaires*.

Les Corallines *vesiculeuses* sont, dit EL., d'une substance cornée. Leurs branches paroissent dentelées, & sont, à certaines époques, chargées de pet. vésicules que l'Autour regarde comme l'habitation du jeune Polype, voyant dans leur chute la séparation du petit & de sa mère. D'autres Pol. habitent les pet. vésicules itales que forment les dents ou denticules, & ces animaux paroissent former entre eux un tout, comme les branches en forment un avec le tronc.

Les *C. tubuleuses*, aussi de matière cornée & élastique, sont comp. de pet. tubes simples appliqués les uns aux autres. Leurs Pol. sont d'un rouge cramoisi, & ils sont fort agiles; on les voit étendre tous leurs bras en même tems. C'est aux extrémités des branches qu'ils paroissent, car elles n'ont ni denticules ni vésicules; quelques-unes sont filles, d'autres sont filloées en anneaux, comme ceux de la trachée artère; quelques-unes sont très-peu ramifiées, d'autres ont beaucoup de branches.

Les *C. celluleuses*, dit encore EL., sont d'une matière crustacée si mince qu'elle est transparente. La loupe fait voir ces corps remplis de cellules, & il a cru ces cellules occupées par des Pol. L'esp. qu'il nomme *C. à tête d'oiseau* est très-pet. & très-touffue; ses cellules se terminent en demi-globes qui portent un bec. Celle qu'il appelle *C. à côte de mailles* est encore plus touffue, & aussi fine. Le microscope montre que tous ces branchages sont

comp. de cellules pyriformes placées par paires, articulées & adossées les unes aux autres. Les Corallines *articulées* sont formées de pièces de matière crétacée dont la surface est couverte de pet. ouvertures. Ces pièces sont unies entr'elles, & comme articulées par des membranes; & le total qui en résulte est flexible, quoique chaque pièce en particulier soit cassante. L'esp. qu'EL. nomme *Bugle coralline*, ou *Conjoudé moyenne*, est comp. de pièces dont chacune a la forme d'un cylindre à extrémités arrondies; ou celle d'un d'ellipsoïde très-allongé, pointillé sur la surface. Mais, au microscope, ce piqué devient une mosaïque en losanges, dont chacun a un petit trou dans son milieu. Les tiges & les branches sont comp. de ces ellipsoïdes. Toutes ces Corallines varient beaucoup entr'elles quant à la couleur blanche, rougeâtre, &c., au nombre des rameaux, à la forme des articles, &c. *V. Tubulaires*, *Cellulaires* & *Sertulaires*. *V. aussi Cheveu de mer*, *Goupillon*, *Scolopendre de mer*, *Queue de Faisan*, *Arrête de Hareng*, *Fil de mer*, & *Supin de mer*.

CORALLOÏDE, zo. *Kératophyte*.

CORAYA, o. 1^{er}. *Fourmiller-Rosignol*.

CORBEAU, o. 14^e. g. de BRIS. tétradaçt. filipède à 3 antér., bec en cône allongé, dr., excepté le bout un peu abaissé; plumes de sa base couvrant les narines; pennés de la queue à peu près égales. L'o. qui a donné son nom au g. est sédentaire, ou non voyageur; c'est peut-être, de tous les animaux, le plus exactement omnivore. On l'a souvent confondu avec la *Corneille*; mais aucune Corneille n'est aussi gr. que le Corbeau, sa taille égale celle d'une poule; il a 3 $\frac{1}{2}$ ' de vol; plumage noir pourpré en-dessus, latér. changeant en vert; la 3^e. des gr. pennes de l'aile plus l., & toutes terminées en pointe; bec, pi. & ongles n.; langue fourchue & hérissée. Cet o. fort répandu dans le Royaume & dans l'Europe, réellement très-rare aux environs de Paris, se retire en troupes, de nuit, non dans les bois, mais sur les montagnes, parmi les rochers, sur les vieux bâtimens abandonnés. Ponte unique, en Mars, de 5 à 6 œufs; incubation de 20 jours; petits plus blancs que n. en naissant; adulte souvent blanc dans le nord; tous moins n. avec l'âge. Le *Corbeau des Indes*, ou des *Molouques*, dont BRIS. a fait un *Calao*, paroît à BUF. un Corbeau. On a aussi nommé Corbeau un *Catouca n.*

CORBEAU { *CHAUVE*, o. *Coracias huppé* à qui l'âge a fait perdre sa hupe.
DE NUIT, o. *Bihoreau*, Engoulevent, *Hulote*.
DE PARADIS, o. 2°. *Moucherolle*.
DE MER, } o. *Cormoran*.
 } p. *Corp*; aussi *Perlon*.

On en a fait aussi un p. que l'on prétend distinguer de l'un & de l'autre, & que l'on rapporte au *Trigla lucerna* de LIN. Addimens de 3 doigts articulés entre les pector. & les ventrales; mâchoire supér. un peu fourchue selon ART.; lig. latér. bifurquée vers la caudale; dorsales dans un sillon osseux; gr. pector. noires; ventrales & caudale gr. & rouges; dans la mer du nord; D. 8, 16. P. 10. V. $\frac{1}{2}$. A. 15. Malgré toutes les synonymies, il me paroît que ce p. pourroit bien n'être autre chose que le *Perlon*.

CORBEILLE, c. *Came* ronde, à côtés égaux, stries ondées. On l'appelle la *Lime* quand ces stries sont les unes transv., les autres longitudinales. On nomme aussi *Corbeille* une variété du *Cœur de bauf*, de forme ronde, striée par ondes.

CORBICHET, *Corbigeau*, o. *Courli*.

CORBILLARD, *Corbillat*, o. *pet. Corbeau*.

CORBIN, o. chez les vieux Auteurs, *Corbeau*.

CORBINE, o. *Corneille n.*

CORCOVADA, p. On dit que c'est un p. de la mer des Indes, Alep., de la taille des plus gr. *Morues*, peau tachetée de jaune & de vert; pectorales; jaunes; chair estimée.

CORDELIÈRE, i. 32°. *Teigne*.

CORDON BLEU, { o. 1°. *Cotinga*; on a nommé de même une variété du *Bengali*.
 } c. *Tonne* blanchâtre rayée de fascies bleues; intér. jaunâtre, rare.

CORDONNIER, { o. 3°. *Goeland*, dit brun.
 } p. On dit que c'est un p. de mer des côtes de Guinée qui a le grognement du *Cochon*, & 2 l. cirrhes pendans aux côtés de la tête.

CORDYLE, r. *Lézard* d'Afrique & d'Asie, du 2°. g. de DAUB. pentadact. à un angle à chaque doigt; tête comme divisée en plusieurs limbes par diverses futures; ouvertures des oreilles pet. & postér.; dos plat, flancs perpendiculaires à sa surface; le tout divisé transv. en 26 segmens imbriqués, l'abdomen en 10. Les écailles qui forment ces segmens sont aiguillonnées & relevées en carènes aux flancs; queue ronde, égale au

corps, & épineuse vers le bout; robe bleue, à pet. raies de châtain sur chaque écaille.

CORET, c. 3°. g. des *Limaçons* univalves d'AD. C'est un pet. c. d'eau douce du Sénégal qui a son analogue dans les environs de Paris; c. en disque d'1 $\frac{1}{2}$ de diam. à spires en 4 tours, arrondies, & laissant entre elles un sillon circulaire. L'animal est hermaphrodite du 3°. g.

CORI, q. *Aperca*.

CORIDON, i. 17°. Pap.

CORIGUAYRA, q. *Sarigue*.

CORINE, q. 19°. *Antilope*.

CORISE, i. 5°. Hémiptère de GEOF. qui lui donne un art. aux tarfes, des ant. très courtes sous les yeux, 4 ailes croisées, 2 pattes en pinces, 4 en nageoires. Mais ce Naturaliste s'est trompé, la *Corise* a réellement 2 art. aux tarfes des jambes antér. & des postér.; quant à ceux des jambes intermédiaires plus l. que les antér. mais moins que les postér., on peut dire qu'ils ont 1 ou 2 art. selon que l'on voit la hanche ou la cuisse dans la 1^{re} partie de la jambe.

1. La *Corise*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2. Cet i. facile à confondre avec la *Punaise* à avirons n'a point d'écusson; il put & pique très-fort; il nage souvent sur le ventre, ce que ne fait pas la *Punaise* à avirons.

CORLI, *Corlieu*, *Corlai*, o. *Courli*, mais sur-tout le pet. *Courli*.

CORMARAN, *Cormarin*, *Cormoran*, o. 111°. g. de BRIS. tétradact. palmipède parfait, le doigt postér. même étant uni aux autres par une membrane entière; les jambes avancées, avant l'abdomen, & plus courtes que le corps, l'ongle du doigt du milieu des antér. dentelé intér. comme une scie; le bec dr. presque cyl. mais crochu vers le bout. L'esp. qui a donné son nom au g. est un o. de la taille de l'Oie, mais sa queue plus l. le fait paroître plus gr.; tête aplatie, yeux très-en-avant; plumage n. & brun avec quelques taches blanches, dont une au h. du cou; pi. n.; femelle toute n. Cet o. répandu dans tous les parages est gr. & habile nageur, plongeur & pêcheur. Il vole cependant & il se perche, faculté rare dans les o. qui ont ces autres talens. Il a aussi un instinct fort utile pour lui: il jette en l'air le p. qu'il a pris & le reçoit ensuite dans son bec, la tête la première, d'où il arrive que les écailles & nageoires n'étant pas prises à contre-sens, glissent dans l'œsophage sans lui faire aucun mal.

Le PET. *CORMORAN*, ou le *Nigaud*. Cet o.

quoique plus pet. que le précéd. paroît plus pareilleux & plus pesant ; peut-être ayant moins d'expérience n'est-il que moins méfiant à l'égard de l'homme qu'il voit plus rarement ; on ne lui en a pas moins donné un nom fait pour désigner sa prétendue stupidité. L'esp. à peu-près aussi nombreuse que la précéd. est moins répandue dans les pays chauds , mais plus réunie vers les rochers & les mers du nord. Ces pet. Cormorans avalent des p. assez gros , & FABR. a vu souvent dans l'o. mort le p. allant de l'œsophage à l'anus. Leurs œufs sont aussi gros que ceux de l'Oie, mais si puans qu'à peine les Groënlandois même peuvent-ils en manger ; la chair de l'o. est cependant assez estimée.

CORMORAN DES AMAZONES, abus. *Vautour urubu*.

CORNE D'AMMON, c. très-commune considérée comme fossile, mais dont on dit que le coquillage est aujourd'hui inconnu. D'autres prétendent qu'il se trouve dans des rivières de l'Indostan. ARG. donne son nom à la 7^e. famille des c. univalves fluviatils dont il assure que l'animal est très-différent de celui des Nautiles auxquels sa c. ressemble fort ; ce qui n'empêche pas KNORR d'en faire un Nautil. V. *Planorbe*.

CORNEILLE, o. du g. du *Corbeau* ; il forme une famille qui réunit plusieurs esp. toutes plus pet. que le *Corbeau*, & cette différence doit empêcher de les confondre.

1. La *CORBINE* ou *Corneille n.*, plus pet. d'un tiers que le *Corbeau* ; ouverture des narines ronde & recouverte de soies dirigées en avant ; doigt extérieur à demi-uni à celui du milieu. Cet o. habite les forêts pendant l'été, & il n'en sort que pour chasser & chercher des œufs dans les nids. Il se mêle en hiver avec les autres esp. pour chercher dans nos pâturages, à la suite des bestiaux, & dans nos champs derrière la charrue, les i. & les v. nés à découvert par le soc. On a vu de ces Corneilles n. & blanches, & aussi de toutes blanches.

2. Le *FREUX*, ou la *Frayonne* ; taille moyenne entre celles du *Corbeau* & de la *Corbine* ; bec moins gros ; peau nue & farineuse autour de sa base au lieu de soie ou de pet. plumes ; granivore & insectivore ; allant par troupes, nichant même en société, plusieurs couples sur un gr. arbre ; criard comme les autres o. du g. ; plumage d'un n. violet.

3. La *CORNEILLE MANTELÉE*, n. à mantelet gris Cet o. est très-familier & fréquente, sur-tout en hiver, les lieux habités ; mais

il change de climat au commencement du printems & va plus au nord. Il est plus granivore que carnivore ; taille de la *Corbine* ; croassement du g. BUF. rapporte à cette famille un o. du Sénégal qui a un scapulaire blanc fort court, sur-tout par derrière ; c'est une esp. nouvelle & peu connue, & un O. de la Jamaïque à queue & bec plus courts que dans nos Corneilles, à narines plus gr. ; plumage n. ; l. 16".

CORNET, c. 8^e. famille des univalves d'ARG. à c. en cône allongé & moufle par le bas, raccourci, mais en pointe vers le haut, qui est séparé du bas par une vive arête au-dessus de laquelle se voit le sommet fait en manière de couronne dentelée. Son ouverture est allongée. Par l'extrémité de cette ouverture opposée au sommet, l'animal fait sortir son l. cou. Il est terminé par une tête ronde qui porte 2 cornes assez l., au milieu desquelles sont les yeux du côté externe. Sa bouche est un suçoir placé au h. de sa tête. Du dessus du cou naît un tuyau, & de l'ouverture de celui-ci sort une plaque large à laquelle tient l'opercule qui est ovale. AD. fait entrer les cornets dans le g. des Rouleaux. V. ce mot.

CORNET DE CHASSEUR, c. *Limaçon* terrestre de GEOF. d'un rouge jaunâtre, ombiliqué des deux côtés, ventru, offrant presque l'aspect d'une pomme, lisse & luisant quoique strié transv. mais très-légerement ; ouverture demi-ronde, levre blanche repliée ; entrée faiblement pourprée ; diam. 16".

CORNET DE ST-HUBERT, c. *Limaçon* à bouche aplatie, à levre repliée & évasée ; l'œil de la volute renfoncé comme dans une corne d'Ammon.

CORNILLON, o. *Choucas*, quelquefois pet. de la *Corneille* qui est cependant plutôt un *Corneillon*.

CORNU (le), r. Serpent d'Egypte du 4^e. g. de DAUP. qui paroît avoir 2 cornes, non comme le *Cérasse* & l'*Ammodyte* par ses paupières, mais par 2 dents qui percent la levre supér.

COROCORO, p. de mer du Brésil du g. du Milan ? l. 1', pectorales l. de 3", ventrales presque triang. mais arquées au bout, dorsales arquées, caudale l. de 2", lar. de 4, écailles argentées, lavées de brun sur le dos, 8 raies transv. de la même couleur sur les côtés ; ventre & nageoires blancs. MARC. & WIL. ne mettent pas en état de le mieux caractériser.

CORP,

CORP, p. de mer du g. du *Daine*, qui se trouve aussi dans les étangs & lacs salés, & à l'embouchure de quelques fleuves; écailleux & approchant de la *Dorade* selon **ROND.**, l. de 12 à 24''; dos très-convexe & noirâtre; tête un peu dorée & n.; lig. latér. très-tortueuse; gr. yeux; pet. bouche, barbillion infér., pet. dents, pectorales gr. & larges, ventrales plus gr. encore & noires ainsi que l'anale. Ce p. vit en troupes. **D.** $\frac{9}{4}$. **P.** 15. **V.** $\frac{1}{2}$. **A.** $\frac{1}{2}$.

CORSAC, q. esp. de pet. Renard très-commun le long de l'Irtis & du Jaïck dans les vastes-déserts de la Tartarie. Peau estimée; dos gris en hiver, d'un fauve clair en été; ventre blanc ainsi que la gueule; raie brune des yeux aux narines; queue garnie de longs poils, aussi longue que le corps, & de la couleur du dos, hors la base & le bout qui sont noirâtres; oreilles courtes, dr. & de la couleur du dos; yeux d'un jaune verdâtre, entourés de poils blanchâtres. Cet animal a une espèce d'aboiement; il se terre & enfouit ce qu'il a de trop.

COSCUI, q. Pécari.

COSMORO, o. Ara rouge, ou 1^{re}. Ara.

COSSON, i. Charançon.

COSSUS, i. 4^e. Phalène.

COSTOTOL, o. *V.* Troupiale.

COTAN, c. *Came* d'AD., de 2'' de large, au plus; fond blanc taché de fauve, ou de couleur de chair, orné de près de 100 pet. stries transv. & arrondies; sommet de chaque battant au milieu de la largeur, & un peu écartés l'un de l'autre.

COTIA, q. *Agouti*.

COTINGA, o. 23^e. g. de **BRIS**. tétrad. à 3 antér., bec dr., convexe supér., plus large qu'épais à sa base; bords de la mandibule supér. échancrés vers le bout; queue un peu fourchue, comp. de 12 pennes. Ce g. renferme de superbes o. des climats chauds de l'Amérique. Ils reviennent 2 fois par an aux mêmes lieux, & ne paroissent pas s'en éloigner beaucoup. Ils aiment les rivières & lieux marécageux plantés de paletuviers. Leur taille varie depuis celle du Pigeon jusqu'au-dessous de celle du Mauvis. **BUF.** admet les esp. suivantes.

1. Le *Cordon bleu*; plumage d'un bleu éclatant quoique foncé sur le dos, la tête & le cou; d'un pourpre violet à la gorge, à la poitrine & à une partie du ventre où il est coupé par une bande bleue qui va rejoindre le bleu du dos; du n. çà & là aux ailes & à la queue; l. 8'', vol 13; au Brésil. **MAUD.**

l'a souvent reçu de Cayenne avec diverses variétés dans la distribution des couleurs, & avec du rouge plus ou moins vineux placé irrégulièrement; peut-être, comme il le soupçonne, ces variétés tiennent-elles souvent à l'âge.

2. Le *Quereiva*, d'un bleu aigue-marine mou-cheté de n., chaque plume étant n., mais ayant le bout le plus apparent de ce beau bleu; plaque d'un pourpre violet à la gorge; bec & pi. n.; taille du Mauvis, à Cayenne.
3. La *Terfine*; tête, h. du dos & pennes n.; gorge, bas du dos & bord extér. des ailes d'un bleu clair; ventre d'un blanc jaunâtre.
4. Le *Cotinga à plumes soyeuses* décomposées & effilées, semblables à des soies d'un bleu changeant mêlé de n. aux pennes; gorge d'un violet foncé; l. 7'' 4''', vol 13'' 4''.
5. Le *Pacapac*, ou le *Pompudour*, d'un pourpre éclatant, aux ailes près qui sont brunes & blanches, les plumes de leur couverture ayant la côte blanche sans barbes à leur extrémité, l. 7 $\frac{1}{2}$ '', vol 14. On a vu des variétés d'un gris pourpre.
6. L'*Ouette*, plumage rouge coupé de teintes très-différentes; calote de plumes écarlates assez l.; pennes de la queue terminées de n.; tarses postér. garnis de duvet, l. 7''. Cayenne.
7. Le *Guira-Panga*, plumage blanc; pi. & bec n.; sur celui-ci est une Caroncule charnue garnie de pet. plumes, qui, du très-pet. volume qu'elle a naturellement, passe à celui de 2'' de l. quand l'animal est agité de quelque passion; cri très-fort; l. 12''; à la Guiane.
8. L'*Averano*. Cendré, mêlé de noirâtre & de verdâtre; appendices n. & charnues sous le cou; gr. de Pigeon; bec l. & large d'1''; voix forte, & semblable à celle d'une cloche fêlée; chair estimée; c'est le *C. tacheté* de **BRIS**.
9. Le *Guirarou*, d'un gris clair mêlé de n., de noirâtre & de blanc, l. 9 $\frac{1}{2}$ ''; au Brésil.

COTRELUS, o. *Cujelier*. **V.** Alouette.

COTTA, o. Gr. Foulque dite *Macroule*. **Voy.** Foulque.

COTTERET-GARU, o. *Combattant*.

COUA, o. *V.* ci-dessous le 4^e. o. rapporté au Coucou.

COUAGGA, q. du midi de l'Afrique, qui semble tenir du Cheval, du Zebre & de l'Onagre. Pélage brun foncé, coupé de raies n. du museau au garrot, en passant par-dessus la crinière & en s'affaiblissant peu-à-peu depuis le garrot, de manière à devenir enfin nulles vers le milieu des flancs. Ventre blanc,

queue médiocre, corne de pi. de Cheval, docilité & force de cet animal, aussi les payfans du Cap l'attellent-ils. Dans l'état sauvage, les Couaggas vont par troupes nombreuses, & aucun Zebre ne s'y mêle, ce qui paroît détruire le soupçon de BUF. que ce sont des Mulets du Zebre & du Cheval sauvage.

COUALE, o. *Corneille n.*

COUANDOU, q. *Coendou.*

COUAR, o. *Corneille n.*

COUCOU, o. 508. g. de BRIS. tétradaç. à 2 antér., bec un peu courbé, supér. convexe, latér. applati, sa base sans plumes en forme de poils, ordin. 10 pennes seulement à la queue; répandu dans tous les climats qui ne sont ni excessivement froids, ni excessivement chauds. L'esp. qui a donné son nom au g., je veux dire notre Coucou, est un o. voyageur, d'un plumage cendré, brun & blanc. On connoît son chant; sa mue qui le met presque à nu, la voracité du mâle & l'instinct de la femelle qui fait sauver son œuf ou ses œufs en les déposant dans des nids qu'il n'a pas vu construire, dans des nids étrangers; l. 13 à 14", bec l. de 3", vol près de 2'; tête assez grosse; narines à rebord saillant, langue mince & non fourchue; cuisses & pi. courts. La taille & les couleurs de cet o. sont sujettes à plusieurs variétés dans l'ancien Continent; elles sont plus constantes dans le nouveau. On ignore si parmi les esp. étrangères, il en est qui pondent dans le nid d'autrui, mais on fait de plusieurs qu'elles construisent elles-mêmes le leur. BUF. rapporte au même g. les o. suivans.

DE L'ANCIEN CONTINENT.

1. Le *Gr. Coucou tacheté*, taille de la Pie, dos brun émaillé de blanc, ventre orangé, huppe bleuâtre mobile; bandeau n. sur les yeux; au nord de l'Afrique.
2. Le *Coucou huppé n. & blanc*, mêmes pays, un peu plus gr. que notre Coucou.
3. *C. verdâtre de Madagascar*, olivâtre foncé nué de brun, l. 21 $\frac{1}{2}$ ".
4. Le *Coua*, huppe mobile d'un cendré verdâtre; plumage blanchâtre, nué de vineux, de cendré & de verdâtre; l. 14", à Madagascar.
5. Le *Houhou d'Egypte*, nom qui imite son cri; plumes de la tête & du cou é. aîsées & rudes, les autres effilées & douces; queue & bec assez l.; acridophage; l. 14 $\frac{1}{2}$ à 16 $\frac{1}{2}$ ". Le Toulou de Madagascar; aroit être le même o.
6. Le *Rufalbin*, roux & blanc, taille de Merle, queue l.; au Sénégal.

7. Le *Boufalick*, brun nué & tacheté de blanc, de n. & de jaune; d'un tiers plus pet. que notre Coucou, mais plus allongé; bec & queue plus l., tête plus grosse, ailes plus courtes; au Bengale.
8. Le *Coucou varié de Mindanao*, rayé, fouetté & moucheté de roux, de blanc, & de brun à reflets verts; plus gros que le nôtre; aux Philippines.
9. Le *Cuil*, mais comme il ne paroît pas de ce g., voyez ce mot en son rang.
10. Le *Coucou brun varié de n.*; queue l.; aux Isles de la Société.
11. *C. brun piqué de roux*, plus gros que notre Coucou; aux Indes.
12. *C. tacheté de la Chine*, noirâtre, blanchâtre, verdâtre à reflets bruns dorés; l. 14".
13. *C. brun & jaune à ventre rayé*, un peu plus pet. que le nôtre; gris, blanc, n. & jaunâtre; aux Philippines.
14. Le *Jacobin huppé de Coromandel*; dos n., ventre blanc; l. 11".
15. Le *pet. Coucou à tête grise & ventre jaune*; gris, n. blanc & brun clair; taille de Merle; à l'île Panay.
16. Les *Coukékés*, c. à d. le *C. n. de Bengale*, l. 14", le *Coucou de Mindanao*, ou de M. COMMERÇON, presque aussi gr. que le nôtre, l'un & l'autre n. à reflets verts dans le 1^{er}, bleus dans le 2^e; & enfin le *C. n. des Indes* de BRIS., l. 9", n. à reflets de toute couleur. La gr. différence de taille dans le même climat porte MAUD. à regarder ce dernier comme une esp. partic. Mais la raison contraire lui fait croire que les 2 1^{ers}. ne sont qu'une esp. & une variété.
17. Le *Coucou vert aoré & blanc*, taille de Grive; au Cap.
18. *C. à l. brins* de 6" à la queue, lesquels n'ont de barbe qu'à leur extrémité; tout vert & huppé, l. 17", à Siam.
19. *C. huppé à collier*, 2 brins à la queue, collier blanc, fond noirâtre & roussâtre, l. 1'; à Coromandel.
20. Le *Sanhia*, 2 brins à la queue, dos bleu, ventre blanc, bec & pi. rouges, l. 13", à la Chine.
21. Le *Taisou*, tout bleu à reflets verts & violets, bec & pi. n.; à Madagascar; l. 17", MAUD. en trouvant beaucoup de plus pet. ignore si c'est une variété de race, ou de sexe.
22. Le *Coucou indicateur* ainsi nommé du cri qu'il pousse quand il trouve un nid d'Abcilles; gris, blanchâtre & brun; l. 6 $\frac{1}{2}$ "; au nord du Cap.

13. Le *Vouroudriou*, *Voudrondriou*, 12 pennes à la queue; dos vert changeant en cuivre de rosette, ventre gris-blanc, l. 15"; sa femelle nommée *Cromb*, a 17 $\frac{1}{2}$ " de l.; dos brun, ailes mêlées de roux & de verdâtre, ventre roux clair, varié de noirâtre. MAUD. ne regarde pas comme bien sûr que le *Cromb* soit la femelle du *Vouroudriou*.

DU NOUVEAU CONTINENT.

1. Le *Vieillard*; barbe de duvet blanc; plumes brunes soyeuses sur la tête; gorge & cou blancs; dos cendré olivâtre; ventre roux; bec n. & blanc; ailes courtes; l. 15"; à la Jamaïque. On en voit à Cayenne un dit *Coucou des Paleuviers* qui n'a que 12" de l.
 2. Le *Tacco*, bec plus grêle & plus allongé que dans le précéd.; dos d'un cendré brillant & tirant sur l'olivâtre; ventre roux; l. 15" 9"; gr. destructeur d'i. & de pet. r.; à la Jamaïque.
 3. Le *Caira-Cantara*, *Coucou huppé du Brésil* de BRIS.; huppe brune & jaune; plumage varié de brun, de blanc & de jaunâtre; criard; l. 14 $\frac{1}{2}$ ".
 4. Le *Quapastol*, ou le *Rieur*; son cri imitant un éclat de rire; dos fauve, gorge cendrée, ventre n.; taille de notre Coucou; au Mexique.
 5. L'*Atingacu-Camucu*, ou *Antigacu*, ou *Coucou cornu* du Brésil de BRIS., double huppe de plumes que l'o. relève ou abaisse à volonté, dos brun, ventre cendré; l. 12" dont la queue seule occupe 9.
 6. Le *Coucou brun varié de roux*, d'un blanc rousâtre en-dessous; taille du Mauvis, à Cayenne.
 7. Le *Cendrillard*, même taille; tout gris.
 8. Le *Coucou piaye*; dos marron-pourpre, ventre cendré, taille de Merle; à Cayenne.
 9. *C. n. de Cayenne*, bordures blanches aux couvertures supér. des ailes; bec & iris rouges.
 10. Le *pet. C. n. de Cayenne*, croupion blanc; l. 8".
- C. de Paradis*, o. 18°. Coucou de l'ancien Continent.
- C. rouge*, o. abus. Engoulevent.
- C. huppé de Guinée*, o. abus. Touraco.
- COUDIOU, o. Coucou.
- COUDOUS, q. On nommoit ainsi le *Canna* quand on ne le connoissoit que par ses cornes, dans un tems où BUF. le croyoit une esp. de Buffle.
- COVET, c. Pourpre d'AD. à canal court, échançré & replié en dehors. L'ensemble de la c. est un ovoïde allongé, supér. obtus,

infér. pointu, peu épais, à 8 ou 9 spires chagrines & distinctes quoique peu renflées; ouverture 2 fois plus l. que large; la levre droite épaissie & à 7 ou 9 dents; la levre gauche recouverte d'une gr. lame mince; l. 1", lar. 6".

COUGAR, *Couguar*, q. féroce de la Guiane & du Brésil, du g. du Chat, *Tigre rouge* de BRIS., mais qui n'est point un Tigre, n'ayant pas les bandes qui caractérisent cet animal. Il est léger à la course & monte aux arbres d'où il s'élançe sur sa proie. Plus avide que courageux, on le fait aisément fuir quand il est rassasié. Pet. tête, gr. yeux, menton blanc, dos d'un jaune rousâtre mêlé de brun, pattes & ventre cendrés, jambes hautes, corps allongé, l. de 4' sans la queue qui en a 2.

COUGAR DE PENNSYLVANIE, autre esp. des climats tempérés de l'Amér., plus basse sur jambes & ayant cependant le corps aussi l. mais plus effilé. Ces 2 esp. sont apprivoisables.

COU-JAUNE, o. de Saint-Domingue rapproché des Fauvettes par sa taille, son bec aigu & ses habitudes. Gorge, cou & poitrine jaunes, le reste varié de blanc & de gris foncé; queue de 12 pennes; chant très-agréable; nid suspendu au bout d'une branche flexible.

COUKÉEL, o. 16°. Coucou de l'ancien Continent.

COULAC, p. Alofe.

COULACISSI, o. 3°. Perruche à queue courte de l'ancien Continent.

COULANT, p. Carpe olive de Cayenne à lig. latér. blanche.

COULASSADE, o. Calandre, 2°. Alouette.

COULAVAU, o. V. Lorient.

COULEUVRE, r. 3°. g. des Serpens de LIN. & une des esp. de Serpens les plus communes en ce pays. Sa l. & ses couleurs paroissent n'avoir rien de constant, & peut-être applique-t-on le même nom à plusieurs especes. DAUB. en décrit une conservée depuis plusieurs années, l. de 3' 8", & ayant dans la partie de son corps la plus grosse 2' 6" de circonférence, ce qui est énorme, cette dimension donnant un diamètre de 10". Ventre jaunâtre, dos n. parcouru longit. par des rangées de taches jaunes de différentes formes.

COULEUVRE CAPELLE, Serpent-à-lunettes.

C. VERTE, Serpent-javelot.

COULIN, o. Goulin.

COULOIR, c. *Cloniffe*.

COULON-CHAUD, o. *Tourne-pierre*.

COUPAN, p. *Rémorá*.

COUPE DE MER, zo. *Aleyon d'ELLIS* en forme de coupe ovoïde fort allongée, tenant par groupes aux rochers ou à des c. par un pédicule d'une subst. cornée d'un jaune demi-transparent, mais qui pourroit bien être un ovaire de c. aussi-bien qu'un zo., car ELLIS dit y avoir trouvé de très-pet. *Péoncles*.

COUPET, c. *Rouleau d'AD.* à 8 spires applaties, la 1^{re}. triple des autres qui forment le sommet. C'est ce qu'on a nommé la *Musique* & l'*Hébraïque* à raison de diverses pet. taches brunes sur le fond clair de sa robe.

COUPEUR-D'EAU, o. *Bec-en-ciseau*. Le Coupeur-d'eau de **COOK** paroît à **BUF.** un *Pétrél*.

COURA-ATCHES, i. *Fourmis* de Ceylan dont les galeries souterraines très-multipliées sont aussi larges que celles des Lapins, mais beaucoup moins enfoncées en terre, d'où il arrive qu'elles s'écroulent sous les pieds des Chevaux, des bestiaux & même des hommes.

COURESSE, r. Couleuvre ou Serpent des Antilles, du 3^e. g. de **DAUB.**, l. de 3 à 4', menu, moucheté, vif, innocent. On le laisse, dit-on, entrer dans les cases, parce qu'il en chasse les Rats & les insectes.

COURE-VITE, o. **BUF.** a donné ce nom à un o. étranger, qui fut tué en France il y a quelques années courant très-vite sur le rivage, & dont on a reçu ensuite une 2^e. esp. ou une variété de la côte de Coromandel. Cet illustre Naturaliste est porté à en faire un g. nouveau; il est tridact. à 3 antér. comme le 69^e. g. de **BRIS.**, qui est celui du *Pluvier*, mais il n'a pas son bec droit épaissi vers le bout, il a les jambes plus h., les doigts plus courts. **MAUD.** lui trouve de gr. rapports avec le 73^e. g. qui est celui de la *Perdrix de mer*, à raison du bas de ses jambes nu, de son bec & de sa taille. Mais le placer dans ce g. en y introduisant une division d'oiseau tridact., comme le propose ce savant Ornithologiste, seroit renverser sans nécessité une partie confid. du tableau de **BRIS.**, de même qu'on détruiroit ce tableau en mettant cet o., comme le même Auteur le propose encore, entre la *Perdrix de mer* & le *Râle*; il seroit plus simple de le placer dans le même ordre & la même section que le *Pluvier*, ainsi que **BUF.** paroît le penser; l. 7''; plumage gris lavé de brun-roux; penes de l'aile noires. L'individu envoyé de Coromandel un peu plus pet.; h. du ventre n., bas ventre blanc, poitrine d'un roux-marron, manteau gris.

COUREUR, o. 115^e. g. de **BRIS.**, tétradaçt. palmipède à 1 doigt postér. libre, jambes avant l'abdomen & plus l. que le corps, ce qui a lieu dans peu de palmipèdes; bec dr., court & sans dentelures; moins gr. que l'*Avocette*, bec & jambes moins l.; plumage ferrugineux en-dessus, blanc en-dessous; très-peu connu quoique se trouvant, selon **ALDROVANDE**, en Italie, où il l'a vu courir très-vite sur les rivages.

COURICACA, o. V. *Cicogne*, 2^e. o. étranger.

COURLAN, o. *Courliri*.

COURLERN, o. *Courli*.

COURLEROLE, i. *Courtilliere*.

COURLI, 78^e. g. de **BRIS.**, tétradaçt. fiffipède à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec courbé en en bas, tendre, assez grêle, cannelé longit. & terminé en pointe mouffe; l. cou; les pi. sont l. & les doigts sont unis par une membrane dans la 1^{re}. art.; cri imité par le nom qu'on lui a donné. Les Courlis sont des o. de rivage, insectivores, qui préfèrent les bords de la mer, & les terres basses, aux bords des rivières. **BUF.** en décrit les esp. suivantes de l'ancien continent.

1. Le *Courli*; dos gris-blanc fouetté de brun, ventre blanc; courant vite, volant en troupes; de passage en France; on le rencontre sur presque tout le globe; grosseur d'un Chapon, l. 2', bec de 5 à 6'.
2. Le *Corlieu*, ou pet. *Courli*, moins gr. de moitié que le précéd. & ne se mêlant jamais à sa troupe, ce qui le fait regarder comme une esp. différente.
3. Le *Courli vert*, ou *C. d'Italie*, approchant de la taille du Héron; tête, cou, poitrine & côtés marron; dessus, ailes & queue d'un vert doré.
4. *C. brun*; taille du 1^{er}. Aux Philippines.
5. *C. tacheté*; semblable au 1^{er}, mais plus pet. d'un tiers & ayant la tête n.
6. *C. à tête nue*; l'occiput est relevé par une protubérance épaisse de 5''', & couverte d'une peau rouge; h. du cou & devant de la gorge nus; plumage n. à reflets; plus grand encore que le 1^{er}.
7. *C. huppé*; la huppe est formée de l. plumes blanches & vertes recourbées en arrière; tête & partie du cou verts; ailes blanches, le reste d'un roux-marron. A Madagascar.

DU NOUVEAU CONTINENT.

1. *C. rouge*, pointe des premières penes de l'aile n.; front nu; un peu moins gros que le 1^{er}, mais plus h. monté, bec plus l. & plus fort. A la Guiane.

2. *Courli blanc*, extrémité des 4 premières pen-
nes de l'aile d'un vert obscur; un peu plus gr.
que le précéd. A la Caroline.

3. *C. brun à front rouge*; ventre blanc; taille
& lieu du précéd.

4. *C. des bois*; préférant les bois aux rivages
de la mer, très-solitaire; bec moins l. que
celui des précéd.; ailes plus l.; bec ver-
dâtre; plumage d'un vert sombre à reflets.
A Cayenne.

5. *L'Acacot*, ou *Acacotot*; plumage sombre à
reflets verts & pourprés; bec bleu; AD. ai-
meroit mieux qu'on en fit un g. partic. voisin
de l'*Ibis*, parce qu'il a le front nu.

6. *Le Matuiti des rivages*, front nu, occiput
gris, le reste du plumage blanc, excepté le
bas du dos d'un noir verdâtre; gr. d'une
Poule.

7. *Le Guarona*, d'un brun-marron à reflets
verts. A la Guiane; l. 21".

8. *Le gr. C. de Cayenne*; plus gr. que le nôtre,
manteau brun ondé de gris à reflets verts;
cou d'un blanc roussâtre; gr. couvertures de
l'aile blanches.

COURLI DES INDES, o. *Curicaca*, 2^e. Cigogne
étrangère.

COURLI DE TERRE, o. abus. gr. *Pluvier*.

COURLIRI, o. de Cayenne presque aussi gr.
qu'un Héron, fort voisin des *Courlis*, & qui
n'en diffère que par son bec presque dr.; de son
extrémité à celle des doigts on trouve 2' 8",
le bec même en a 4; plumage brun à reflets
verts, & moucheté de blanc.

COURONNE D'ÉTHIOPIE, c. *Tonne l.* &
unie, fauve & couronnée de pointes, avec
un bouton dans leur milieu.

C. impériale, c. *Cornet* à 2 zones fauves rayées
de n. & de blanc; sommet plat, couronné
de tubercules.

COUROUCOU, o. 51^e g. de BRIS., tétra-
dactyle fistipède à 2 antér., bec court, crochu
& plus large qu'épais, dentelé, à base en-
tourée de plumes effilées couchées en avant,
mais moins l. que celles des *Barbus*; queue
l.; pi. courts & garnis de plumes jusqu'au-
près des doigts; dans les pays chauds de
l'Amérique.

1. *Le Couroucou à ventre rouge*; tête, cou, dos
d'un vert changeant; couvertures des ailes
d'un gris bleu à traits n.; gr. penes n. &
blanches; l. 10 ½". A S. Domingue.

2. *C. à ventre jaune*; tête & dessus du cou noi-
râtres, dos vert, couvertures des ailes n.
tachées de blanc; queue étagée; l. 11". A
Cayenne. Cette esp. offre 3 variétés, le *C.*
cédré ayant la tête, le cou & la poitrine

d'un cendré brun; le *C. vert à ventre blanc*,
un peu moins gr., & le *C. à queue rousse* que
MAUD. soupçonne pouvoir être une autre
esp. étant plus pet. que les autres *Courou-*
cous; tête, gorge, cou & manteau gris-
bruns; ventre jaunâtre.

3. *C. à chaperon violet*, dos vert à reflets dorés;
ailes brunes piquées de blanc; l. 9 ½".

COUROUCOU, o. du Brésil qui paroît
tenir au *Coucou* & au *Couroucou*; tête rouge
clair, huppe plus rouge & fouettée de n.;
dos rouge nué, penes jaunes, un peu moindre
qu'une *Pie*; c'est le *Coucou rouge huppé du*
Brésil de BRISSON.

COUROUMOU, o. *Roi des Vautours*. V.
Vautour.

COURRIER, o. *Chevalier aux pi. rouges*. V.
ce mot; c'est aussi une esp. de Pigeon dressé
en Perse à porter les lettres.

COURTILLE, *Courtillere*, i. 1^{er}. *Grillon*.

COUSIN, i. 13^e. Diptère de GEOFF. à ant.
pectinées, & panachées dans les mâles;
trompe comp. de plusieurs aiguillons déliés
enfermés dans un fourreau flexible; sans yeux
liffes; jambes h.; corps très-allongé, presque
cyl.; gros corcelet; pet. tête baissée & pres-
que toute occupée par 2 gr. yeux à réseau;
ventre du mâle plus allongé & plus effilé que
celui de la femelle, terminé par 4 crochets,
dont 2 sont plus petits; ils environnent l'anus
& servent à retenir la femelle. La trompe
mérite d'être connue avec détail, & plusieurs
Naturalistes s'en sont occupés. Voyez entre
autres un mémoire de D. ROFFREDI qui a
su ajouter encore à ce que LEWENHÖECK,
SWAM. & RÉAU. avoient déjà vu dans cet
instrument merveilleux, mais compliqué.
GÉER assure que jamais le mâle ne s'en sert
pour piquer l'homme ni les animaux, & qu'il
est simplement suce-fleurs. Les balanciers sont
très-apparens, n'étant recouverts ni par des
ailerons, ni par des cuillerons. On trouve la
larve dans l'eau, sur-tout dormante, dans
celle des plus pet. réservoirs, dans les ba-
quets même abandonnés 24 heures au milieu
d'un jardin. Elle a 9 anneaux, sans compter
la tête, 2 mâchoires aiguës, & plusieurs ai-
grettes. Les anneaux vont en décroissant de
la tête à la queue. Du dernier part un l.
tuyau évasé & frangé par le bout. Parvenue
à sa taille, qui est de 3" de l., au plus,
elle se change en nymphe & perd son tuyau.
Il lui seroit de stigmate, & il est remplacé
par 2 tuyaux placés à la partie antér., qui
est la plus grosse du corps. Ce corps est ar-
qué, & le dernier anneau, le plus pet. de

rours, se termine par une queue au moyen de laquelle l'i. nage çà & là dans l'eau avec une gr. agilité. Au bout de 8 ou 10 jours l'i. parfait sort par une ouverture qui se fait à la peau de la nymphe entre les 2 stigmates tubulaires. Il s'envole & ne revient plus à l'eau que pour faire sa ponte. Les œufs furnagent réunis en un assemblage qui a la forme d'un pet. bateau, & chaque œuf, pris séparément, a celle d'un pet. carafon renversé. La larve en sort après 3 ou 4 jours, pour devenir nymphe au bout de 5 ou 6. Chaque bateau renferme toute la ponte d'une femelle, c. à d., 200 à 350 œufs. Voyez dans RÉAUM. les procédés de la ponteuse. Accouplement d'une minute, communément en l'air; quelquefois & accidentellement aux corps suspendus horizontalement, tels qu'un ciel de lit, &c.

1. Le *Coulin commun*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$, d'un brun noirâtre; anneaux du ventre cendrés.

2. C. à 3 taches aux ailes, l. $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{3}$; brun, à ant. fourchues.

3. C. à pattes fanachées, brun; ailes très-nervueuses; pattes annelées de blanc.

COUVELIER *γc. Solen.*

COUTI, q. *Agouti.*

COUTOUILLE, o. *Torcol.*

COUTRIOUX, o. *Cujellier.* Voyez la 2^e. Alouette.

COUTURIERE, i. Voyez les *Tipules.*

COUYOUMOUROU, q. *Lumantín.*

COXOLISSI, o. *Hocco.*

COYAMETL, q. *Pécari.*

COYOLCOS, o. 4^e. *Colin.*

COYOLTOTOLT, o. du Mexique, dit-on, à bec épais & court, ventre rouge, le reste noir & rougeâtre; taille du Chardonneret. Quel est-il?

COYUTA, r. *Bitin.*

COZQUAUHTLI, o. On dit que c'est un gros o. du Mexique; à bec de Perroquet, ongles crochus, plumage roux, n. & gris, vol haut; reptilivore. Quel est-il?

COZTOTOLT, o. Autre o. du Mexique; non mieux connu; plumage jaune, extrémité des ailes n.; taille & chant du Chardonneret.

COZUMELLE, q. On dit que c'est une race de *Chiens* des Indes

CRABE, p. DUH. décrit sous ce nom des p. qui paroissent être des *Scorpènes.*

CRABE, i. Ce nom, comme traduisant le môl latin *Cancer*, peut être pris pour le nom général de tout Crustacé à 10 pattes, dont les 2 premières plus grosses que les autres sont

munies de pinces. Alors les *Langoustes*, *Écrevisses*, &c. sont des Crabes à longue queue & à corps l.; les *Cancers* sont des Crabes à queue courte cachée en-dessous & à corps rond, & les *Crabes* simplement dits seront ceux qui ont le corps évasé & plus large que long. Le corcelet de ces animaux fait une seule masse avec la tête & le ventre; ils ont l'œil posé sur un pédicule mobile, ce qui fait qu'il est plus ou moins saillant, non-seulement dans différens g. & dans différentes especes, mais encore dans le même individu considéré en divers momens. Presque tous les Auteurs font entrer dans les caractères généraux, ou spécifiques, un bras ou une pince plus grosse que l'autre. Mais, comme c'est tantôt la dr., tantôt la gauche qui est la plus grosse, comme la différence entre l'une & l'autre est souvent énorme, je crois ce caractère absolument illusoire. Je regarde toutes ces petites pinces comme de nouvelles parties qui remplacent des pinces cassées, ainsi qu'il arrive souvent aux *Écrevisses*. Je suis d'autant plus porté à penser ainsi, qu'il est sans exemple, en anatomie, que l'inégalité entre les parties paires soit jamais très-considérable, toute monstruosité exceptée.

Les Crabes sont carnassiers & herbivores. Ils habitent, les uns la mer, les autres les eaux douces; quelques-uns même vivent sur terre, & plusieurs sont amphibies. Ils ont les antennes assez courtes, quelquefois très-courtes. Ils changent de peau tous les ans, opération pénible que ce n'est pas ici le lieu de détailler. La plupart ne peuvent nager, mais restent sur terre au fond de la mer & des rivières. Ils sont tous ovipares, & plusieurs attachent leurs œufs à des filets qu'ils ont sous la queue. Ils s'accouplent comme les *Écrevisses*, & leur gestation est de 6 semaines.

Le *Crabe de mer* est d'un rouge très-foncé; ses pinces sont n. au bout & dures comme des o. Il a 6" de large & 6 de l. Les mâles se battent entre eux dans le tems de l'amour. La taille, la proportion des pattes & des pinces, la présence ou l'absence d'épines ou d'aiguillons au corps & aux pattes, les couleurs de la croûte, sont le fondement de la distinction des especes. On en trouve plusieurs dans les mers, n^èm^e du Groënland, FABR. en décrivant plusieurs. Il en est une ou 2 qui ont les 8 pattes sans pince, tellement disposées que 4 sont placées sur les autres, & non sur la même ligne, d'où il

arrive que les Crabes de ces esp. marchent également le dos, ou le ventre tournés vers le plan de position. D'autres esp. ont des pattes terminées par des lames plates qui leur sont fort utiles pour frapper l'eau & nager. On connoît aux Antilles 3 sortes de Crabes de terre.

Les *Tourlouroux*, ou *Toulouroux*, de forme à peu près quarrée, mais un peu arrondie postér. & supér., & ayant, tout au plus, 2" de large; croûte d'un violet foncé bordé de rouge; ces Crabes se terrent & l'esp. en est nombreuse quoique recherchée.

Les *Crabes blancs* ou *jaunâtres* sont un peu plus gros. Ils se terrent aussi dans les lieux humides, & sur-tout vers les bords de la mer. On appelle *Crabe des Paletuviens* ceux qui vivent dans la vase des savanes plantées de *Paletuviens*; ils fournissent une nourriture abondante & sûre, mais les autres sont sujets à une maladie qui les rend mal-sains, & qui leur arrive quand ils mangent du fruit des *Manceliniens*.

Les *Crabes peints* sont ceux dont la croûte est variée de différentes couleurs. Ce sont les plus grands de tous, & ils ont jusqu'à 4, 5 & même 6" de large. Dans quelques-unes des Antilles on les voit descendre en un nombre infini des montagnes & des collines pour aller déposer leurs œufs au soleil près de la mer. Ils ont alors un instinct opiniâtre qui les porte à traverser une maison, à escalader un pet. mur au risque de s'estropier en retombant, plutôt que de s'écarter de leur route. Ils font de gr. dégâts dans les champs & les jardins qu'ils traversent. Retournés de la mer à leurs collines ils se cachent en terre, & y restent 6 semaines pendant lesquelles ils changent de peau. PAL. décrit un *Crabe des Indes*, de taille moyenne remarquable par la réunion de 2 organes en un, ayant ses yeux placés au milieu de la demi-longueur de ses ant. dont ils font le demi-tour. Le *Crabe terrestre*, que RUMPHIUS appelle *Crabe à bou se*, a tant de force dans ses bras & ses serres que cet Observateur lui a vu soulever de terre une Chevre vivante. Le *Crabe* étoit attaché à un mât, la Chevre passa près lui, il la prit par l'oreille & lui fit quitter le plancher.

C. moissonneur, corps en quarré long, lisse, d'un pouce de lar., obliquement sillonné de rides; croûte d'un cendré obscur; pincés d'un violet foncé, ridées en-dessous comme le corps; cuisses chargées des mêmes rides; épine près de chaque œil. Vu par FORSK.

Au reflux de la mer parmi les pierres près du pont de Suez; arrachant avec les mordans & mangeant l'esp. de tremelle ou d'algue verte que la mer y dépose sur les pierres.

C. à l. antennes, vu par le même Observateur aux mêmes parages dans les trous de l'éponge violette. Corps plats, presque ovale, de 5 à 8" de diam.; croûte cendrée onlée de n.; ant. sétacées, rougeâtres, 3 fois plus l que le corps, ce qui est rare dans les Crabes; yeux plats & non avancés; pincés non dentelées & rougeâtres; queue ovée aussi large que le corps, latér. dentelée & ciliée.

C. noir. Autre esp. de la mer rouge; trouvée par FORSK. parmi les madrépores; corps large de 10", long de 5 seulement, presque plat, antér. arrondi, postér. anguleux, latér. sillonné, denticulé derrière les yeux.

C. paresseux, corps en ovale dont le l. diam. mesure la lar., & a 5 ou 6"; croûte d'un vert obscur & onlé en-dessus, blanchâtre en-dessous; ant. sétacées, noires & courtes; 4 épines entre les yeux, une plus forte au bas de chacun; yeux d'un rouge foncé taché de blanc, profondément enfoncés dans un pédicule cyl. vert; pincés d'un vert bleuâtre, blanches au bout; intérieurement garnies de denticules ronds, supér. armées de 2 épines à la base du gros mordant, & plus haut d'une épine bleue & plus forte; la 4^e paire de pattes est la plus grosse; queue large, blanchâtre, rayée de brun. Ce cr. vu par FORSK. dans la mer rouge marche très-lentement sur le sable au fond de la mer.

C. velouté, de couleur d'écaille brune; front garni de 3 dents émoussées, & plus haut d'une dent plus fine entre les yeux; corps oblong, aplati, couvert de tubérosités & de rides obliquement transv.; 5 dents derrière chaque œil; pincés pentagonales; le carpe armé d'une forte épine; les dernières pattes comprimées & velues; dans la Méditerranée.

CRABIER, o., famille d'o. du g. du *Héron*, qui se nourrissent de Cr. & d'Écrevisses, & sont plus pet. que le Héron. Ils ont la plupart le dos recouvert de plumes effilées & de semblables plumes leur pendent de la tête sur le cou. V. Héron. BUF. compose la famille des Crabiers des o. suivants:

*DANS L'ANCIEN CONTINENT.

1. Le *Crabier Caiot*; bec jaune, pieds verts; huppe de plumes effilées n. & blanches, un chevelu roux de ces mêmes plumes couvre le dos. En Italie; l. 18".

2. *Crabierroux.* } BUF., d'après plusieurs Ornithologistes, a fait de ces 3
 3. *C. marron.* }
 4. *Le Guacco.* } Crabiers 3 esp. distinctes ; M. de la PEIROUSE les réduit à une seule qu'il nomme *Crabier gentil*, l. 19^o, vol 2^o 4^o, bec l. de 3^o 6^o. Occiput noir & jaune orné d'un panache de 9 ou 10 plumes flottant sur le dos, blanchâtres & liserées de n. ; dos marron clair ; cou, poitrine & couvertures supér. des ailes jaunâtres ; ventre blanc ; 1^{re}. moitié du bec bleue, 2^e. n. ; dans presque toutes les parties de l'Europe, sur les montagnes, dans les plaines & au bord des eaux ; cependant on ne le voit en France que dans nos provinces méridionales, & en été.
5. *Le Crabier de Mahon* ; ailes blanches, dos roussâtre ; chevelu gris, blanc & roussâtre ; ailes & queue blanches ; MAUD. pense qu'on pourroit en faire une *Aigrette* à raison de la l. des plumes qui flottent sur son dos & son croupion ; l. 18^o.
6. *C. de Coromandel* ; sans huppe, du roux sur le dos, du roux jaune sur la tête & la gorge, le reste blanc ; plus blanc que le précéd.
7. *C. blanc & brun* ; dos brun, ailes blanches, l. 19^o. A Malaca. BUF. a décrit le premier cet o. & le précéd.
8. *C. noir*, bec & pi. verdâtres, l. 10^o ; apporté de la nouvelle Guinée par M. SONNERAT.
9. *Le pet. Crabier*, l. 10^o ; dos n. & marron en zigzags, ventre gris roussâtre. Aux Philippines.
10. *Le Blongios*, aussi petit qu'un *Râle*, cou très-l., mais jambes assez courtes ; dos n. à reflets verdâtres ; ventre d'un roux marron mêlé de jaune & de blanc ; bec & pi. verdâtres ; sur les côtes de Barbarie, & du Levant.

DU NOUVEAU CONTINENT.

1. *C. bleu* ; pieds verts ; chevelu dépassant la queue ; un peu plus petit qu'une Corneille. A la Caroline.
2. *C. bleu* à cou brun ; bec jaune ; l. 18^o. A Cayenne.
3. *C. gris-de-fer* ; huppe d'un jaune pâle ; chevelu du dos passant la queue ; bec noir ; l. 15^o. Aux îles de Bahama.
4. *C. blanc à bec rouge*, pi. verts ; l. 18^o. A la Caroline.
5. *C. cendré* ; ventre blanc ; penes de l'aile en noir & blanc ; taille de Corneille. A la nouvelle Espagne.
6. *C. pourpré* ; dos d'un marron pourpré, af-

- foibli sous le ventre ; sinciput noir ; l. 12^o. Au Mexique.
7. *Le Cracra*, nom imitatif de son cri, taille d'un gros Poulet, h. du dos tanné & feuille-morte, le reste du manteau varié de bleu cendré, de vert-brun & de jaune, ailes variées de vert foncé, de jaunâtre, de n. & de blanc, pieds jaunes. Au Chili.
8. *Le Crabier chalybé* ; dos & tête d'acier poli varié de brun & de jaunâtre ; ventre blanc mêlé de cendré & de jaune clair ; ailes verdâtres & blanches ; taille de Pigeon. Au Brésil.
9. *C. vert* ; huppe foyeuse & chevelue du dos d'un vert doré ; le reste vert ondé de brun ; l. 17^o ; de passage en Virginie.
10. *C. vert tacheté* ; ventre cendré, les autres couleurs du précéd. mais moins vives. Celui-ci est plus pet., & MAUD. les trouve si ressemblans qu'il pense que ces 2 o. pourroient bien ne différer que par le sexe.
11. *Le Zilatat, Hoitzilaztat* au Mexique, tout blanc, bec & pi. pourpres, ongles bruns ; taille de Pigeon.
12. *Le Crabier roux à tête & queue vertes* ; l. 16^o. A la Louisiane.
13. *C. gris à tête & queue vertes* ; même taille. A Cayenne & à la Guiane.
- CRABIER (chien), q. de Cayenne à l. queue nue & écailleuse, gros pouces antér. sans ongles ; pendaçt. antér. & postér. ; jambes basses, ce qui lui donne de loin quelque ressemblance avec un Chien basset ; tête de Chien, mais un peu trop pointue ; l. poils n. au-dessus de l'œil qui est médiocre ; moustaches n. ; 4 canines ; oreilles nues, brunes & larges ; poil du corps laineux semé d'autres l. poils roides & noirâtres multipliés en crinière le long de l'épine du dos, & aussi sur les cuisses ; flancs & ventre jaunâtres, épaules plus fauves, ainsi que le cou ; jambes d'un brun noirâtre ; l. 18^o, queue 15 à 16. Cet animal vit dans les lieux marécageux, monte lestement aux arbres, vit de Crabes, s'aide de sa queue pour les tirer de leurs trous. Il a le grognement d'un pet. Cochon, hors le cri de la douleur qui ressemble assez aux cris humains. Il s'apprivoise aisément & devient alors omnivore.
- CRABIER (Raton), q. V. Raton.
- CRABRAN, o. Bernacle.
- CRABRIDOS, p. *Truite* de Ténériffe.
- CRACRA, o. Voyez ci-dessus le 7^o. Crabier d'Amérique.
- CRADOS, p. Prêtre.
- CRAMPE, p. *Torpille*.

- CRAPAUD**, r. 1^{er}. g. des Grenouilles de DAUB., q. ovipare, à corps arrondi & tuberculeux; jambes courtes qui paroissent à peine pouvoir porter ce corps; pesant & se traînant plus qu'il ne marche & qu'il ne saute; tête peu distincte du corps. Les Crapauds terrestres évitent le soleil & les o. qui chassent au gros i., en se cachant dans des trous en terre, sous des pierres, &c. Ils ne sortent guere de ces retraites qu'au tems de pluie. Ils sont insectivores & mangent aussi certaines herbes. Des faits incontestables prouvent qu'enfermés étroitement ils supportent des abstinences de plusieurs années. Ils s'accouplent dans l'eau, & au printemps, le mâle posé sur la femelle qu'il serre si fortement que, si l'on veut l'en séparer, il y laisse quelquefois ses pattes. Cet accouplement dure 4, 6, 8, 10, & même jusqu'à 24 heures. Le Crapaud aquatique est plus petit que le terrestre. On connoit la figure & les métamorphoses du Têtard. Il n'est fécond qu'à la 4^e. année; vie de 15 à 16 ans, dit-on. Cet animal est prodigieusement multiplié en certains lieux d'Amér., & il y en a d'énormes en quelques cantons de la côte d'Or; il s'en trouve même en Italie qui sont presque aussi gros que la tête d'un enfant. Le *Crapaud accoucheur* de M. DÉMOURS est, dit cet Observateur, un Crapaud terrestre d'une pet. esp., il auroit dû ne pas négliger de le caractériser, le fait qu'il rapporte & dont tout le monde a entendu parler en valoit bien la peine.
- CRAPAUD BOSSU**; pet. tête obtuse; convexe & ridé, sans verrues; tétradacl. antér.; hexadacl. postér. Aux Indes.
- C. BAUN**; c'est un Crapaud de marais à peau presque lisse, tachée irrég. de brun; doigts des pi. postér. presque entièrement palmés; odeur fétide, piquante & arsénicale dans la colere.
- C. CORNU**; grosse tête, gueule large; paupieres élevées & proéminentes en 3 divisions; cuisses & dos épineux. En Amér.
- C. COULEUR DE FEU**; Crapaud des marais du Danube, le plus pet. des C. connus; dos terreux noirâtre; ventre, gueule & jambes d'un blanc bleuâtre moucheté de vermillon; peau semée de verrues blanches, excepté celles du dos qui ont la couleur du fond. Pour suivi il saute à l'eau comme une Grenouille; tourmenté il exhale une odeur fétide.
- C. COMMUN**, plus gros que la Grenouille; yeux saillans; tubercule réniforme au-dessus de

- l'oreille; dos large & plat, d'un gris mêlé de brun & de jaunâtre, & hérissé de verrues noirâtres & livides; ventre saillant; pi. antér. à 4 doigts égaux; pi. postér. à 6 doigts, dont le 1^{er}. & le dernier sont les plus courts. Touché il se gonfle de colere; tourmenté il lance une liqueur acide qu'on dit être différente de son urine.
- C. GOITREUX**; roux, forme arrondie; outre un gonflement à la région hypochondriaque il en a une considérable à la gorge. La partie supér. de son cou porte des tubercules rangées en lig. longit., & 3 rides sillonnent son dos dans la même direction. Aux Indes.
- C. MARBRE**; d'un jaune cendré marbré de rouge sur le dos; ventre jaune moucheté de noir. A Surinam.
- C. PUSTULEUX**; d'un roux cendré, couvert de pustules jaunâtres; doigts épineux. Aux Indes.
- C. VERT**; d'un blanc livide à taches vertes entourées de n.; tout couvert de verrues dont plusieurs sont rouges, les autres ont la couleur du fond. En Autriche.

Pour les autres *Crapauds* voyez dans la table synoptique leurs noms pour les chercher ensuite chacun en leur rang alphabét.

- CRAPAUD**, i. *Charançon* de Sibérie à l. bec recourbé & brun, avec une bande cendrée en-dessus; corcelet brun, à 2 points blancs; écusson & côtés blancs; écus plats, bruns, avec quelques poils roux & une raie blanche au milieu. FAB.
- CRAPAUD DE MER**, p. du Brésil du g. du *Baudroie*, décrit par MARC. sous le nom de *Guapirya*, dans la 2^e. description d'un animal de ce nom, mais de maniere à ne le faire reconnoître qu'avec beaucoup de peine. Aussi l'avoit-on pris d'abord pour un *Balisse*, ensuite pour un *Coffre*, à cause de la faculté qu'il a de s'enfler, & parce que sa peau ne tient à sa chair que dans un certain nombre de points. D'ailleurs MARC. ne lui donnoit point d'ouïes, il n'avoit pas vu leur ouverture qui est fort petite. BLOCH vient de le décrire beaucoup mieux. Petite tête, mâchoires courtes & finement denticulées; levres garnies, comme le corps, de plusieurs barbillons; tronc comprimé & muni de pet. crochets; dos antér. lar., postér. aigu; ventre épais & saillant. Au-dessus de la levre supér. est un barbillon cartilagineux & élastique, au bout duquel sont 2 corps charnus bacciformes. Delà à la dorsale sont placés, à différentes distances, 2 gros rayons qui portent au h. chacun plusieurs barbillons;

dos jaune, ventre brun, le tout taché irrégulièrement de brun foncé; ventrales & pectorales de Chauve-fouris; l. 9 à 10". Ce p. lourd vit de la proie qu'il attire par le mouvement de ses barbillons, en restant caché en embuscade derrière des pierres & des plantes marines. A la Chine & au Brésil. *Loph. hispidus* de LIN.

CRAPAUD VOLANT, o. *Engoulevent*.

CRAVAN, o. 16°. Oie de BRIS. Tête haute & port de l'Oie, mais avec moins de volume & plus de légèreté; bec peu large & assez court; pet. tête, cou l. & grêle, l'une & l'autre noirâtres; dos, bas de la poitrine & h. du ventre d'un cendré brun; bas ventre blanc; au bord de la mer, & quelquefois en hiver sur les étangs & rivières. On l'a confondu avec la *Bernaacle* qui est beaucoup plus n., & craint beaucoup moins les pays froids.

CRAVATE, o. 7°. *Tangara*.

CRAVATE DORÉE, o. 10°. *Oiseau-mouche*.

C. JAUNE, o. V. *Calandre*, au mot *Alouette*, 8°. espèce.

CRAVÉ, o. *Coracias*.

CRAUPECHEROT, o. *Balbusard*.

CRESSERELLE, o. 27°. *Épervier* de BRIS.

C'est un o. de proie courageux, commun en France; cri qui paroît répéter *pri.. pri.. pri..* le soir & le matin autour des vieux bâtimens abandonnés; vol soutenu; se précipitant presque perpendiculairement sur les o. & r. Mâle l. de 14", vol 2' 4". Tête & queue grises, dos & ailes d'un roux vineux taché de n.; femelle plus gr., à tête rousse, ailes, queue & dos d'un roux vineux moins foncé, mais rayé transv. de brun; dans toute l'Europe & les pays tempérés de l'Amérique sept.

CRÉSUS, i. pet. Pap. porte-queue de Surinam à ailes brunes en-dessus, jaunâtres en-dessous, taches rouges irrégulières, tachées elles-mêmes de rouge & d'or; la queue n. FAB.

CRÊTE-DE-COQ, { i. 12°. *Phalène*.
c. *Huitre* feuilletée rougeâtre, très-repliée dans ses contours.

CREVETTE, cr. *Squille*, ou comme le dit **GEER**, *Écrevisse* dont on distingue 2 esp.

1. La *Crevette*, *Crevette franche*, ou *Chevrette de mer*, l. de 4 à 5", couverte d'une croûte lisse, mince, blanchâtre avant, rouge après la cuisson; esp. de corne sur le dos; 4 antennes, 2 l. & simples, 2 courtes & fourchues à leur extrémité; 2 esp. de pet. nageoires aux côtés de la tête; le milieu de la nageoire de la queue garni d'un aiguillon.
2. La *pet. Crevette*, ou *Squille bossue*, semblable

à la précéd., mais beaucoup plus pet.; d'aileurs sa queue, en sortant du tronc, s'éleve & descend ensuite en-dessous, ce qui lui donne un air voûté. On prend ces cr. en abondance sur plusieurs de nos côtes.

CREVETTE DES RUISSEAUX, V. *Squille*.

CREX, o. *Rôle de terre*, *Barge* & *Angoli* dans les nomenclatures peu fixes.

CRIARD, o. *Vanneau armé*, v. le 3°. *Vanneau*; *Pluvier à collier*, v. le 4°. & *Pierre-garin*, ou gr. *Hirondelle de mer*, dans les nomenclatures peu fixes.

CRIARD, r. gros *Crapaud* d'eau douce de Surinam; épaules saillantes; pentadact. antér. & postér.; peau mouchetée de livide & de brun, & semée de verrues; coaçant, ou mieux coassant toute la nuit.

CRICK, o. *Perroquet d'Amér.* qui ont quelquefois, comme les *Amazones*, du rouge sur l'aile, mais n'en ont pas, comme elles, sur le fouet de l'aile. D'ailleurs les *Cricks* sont en général plus pet. que les *Amazones*; au lieu du beau jaune vif de celles-ci sur la tête, & de leur plumage d'un vert brillant, ils n'ont qu'un jaune sale, & un plumage d'un vert jaunâtre. Ils sont aussi plus répandus & plus communs, mais ils sont criards comme elles & volent de même par troupes. **BUF.** décrit les esp. suivantes.

1. Le *Crick à tête & gorge jaunes*, *Perroquet Amazone à gorge jaune* de BRIS.; dos d'un vert un peu jaunâtre, ventre d'un vert brillant; fouet de l'aile jaune; ailes variées de jaune, de rouge, de n., de vert & de bleu violet; l. 13".
2. *C. poudré*, ou *Meunier*; plumage vert poudré de blanc; tache jaunâtre sur le fond vert de la tête; c'est le plus gr. des *Cricks*, & celui qui apprend le mieux à parler.
3. *C. rouge & bleu*; à ces 2 couleurs se joignent le vert sur le ventre, & le jaune sur la tête & les penes; gr. d'un pet. Pigeon.
4. *C. à face bleue*; poitrine & estomac lilas ondé de vert, le reste vert; l. 12". Au Mexique.
5. *C. simplement dit*; vert, hors la tache rouge à l'aile & les penes n. qui sont bleues au bout; l. 12"; très-commun à Cayenne.
6. *C. à tête bleue*; gorge bleue, tache rouge au bas; le reste bleu & vert, hors le rouge de l'aile. A la Guyane. L'o., dit *Cecho*, à tête rouge & blanchâtre passé pour en être une variété.
7. *C. à tête violette*; bec & yeux bordés d'incarnat; tête, cou, & ventre d'un violet changeant & mêlé de n. & de vert; dos d'un

vert foncé ; ailes rouges , noires , jaunes & vertes ; assez gros. A la Guadeloupe.

CRIN-DE-MER , v. *Gordius*.

CRINON , v. *Dragonneau*.

CRIOCERE , i. 28^e. Coléopt. de GEOFF. ; ant. cyl. à art. globuleux & corcelet cylindrique. Cet i. , souvent confondu mal-à-propos avec la Chrysomele , a une grosse larve courte , lourde , molle , à tête & pattes écailleuses. Elle vit sur diverses plantes , & se métamorphose en terre. La Chrysalide laisse distinguer les parties de l'insecte parfait.

1. *Le Criocere rouge du Lys* ; l. 3 , lar. $1\frac{1}{2}$; dessous , pattes , tête & ant. n. ; corcelet & étuis d'un rouge de vermillon ; larve ayant l'anus sur le dos plus qu'à l'extrémité du corps ; aussi ses excréments y restent-ils , s'élevant & finissant par la rendre méconnoissable.

2. *C. rouge à p. noirs* , l. $2\frac{1}{2}$; tête rouge ; yeux & ant. n. ; corcelet rouge en-dessus , n. en-dessous ; étuis rouges à 6 p. noirs chacun , disposés en 2 triangles ; anneaux du ventre rayés de rouge & n. ; sur l'Asperge.

3. *C. porte-croix de l'Asperge* , l. $2\frac{1}{4}$, lar. 1 ; dessous , pattes & tête d'un n. bleuâtre ; corcelet rouge à 2 p. n. ; étuis l. & d'un fond jaune coupé par une croix bleuâtre , dont le montant est la suture ; larve grise & plus allongée que les autres.

4. *C. bleu à corcelet rouge* , l. 2 , lar. $\frac{2}{3}$; dessous , tête & étuis bleus , larve souvent comme celle du n^o. 1. On la trouve sur les feuilles de l'orge & de l'avoine , & elle se métamorphose en terre.

5. *C. tout bleu* l. 2 , lar. $\frac{2}{4}$.

6. *C. aux yeux noirs* , l. $2\frac{1}{4}$, lar. 1 ; tête , pattes , ant. & étuis d'un fauve pâle , ceux-ci ponctués.

7. *La Châtaigne n.* , l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{3}$; d'un noir matte ; couverte de l. épines ; sur le graminé ; se laissant tomber dès qu'on l'approche.

8. *Le Criocere n. à corcelet rouge* , l. 2 , lar. $\frac{1}{4}$. Le n. est bleuâtre. Cette esp. & les 2 suiv. ont été ajoutées dans l'abrégé de GEOFF. par M. de FOURCROY.

9. *C. n. strié* , l. $1\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$; même couleur.

10. *C. paillet* , l. $2\frac{1}{2}$, lar. 1 ; n. ; étuis & jambes pâles.

Voyez encore le *Morion*.

CRIQUART , *Criquet* , o. Sarcelle d'été , ou pet. Sarcelle.

CRIQUET , i. 57^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. filif. de moitié moins l. que le corps ; 3 pet. yeux lisses. La femelle n'a point de

tarrière au bout du ventre pour conduire ses œufs en terre , & il paroît qu'elle y supplée par 4 pieces écailleuses mobiles , allongées , insérées près de l'anus. La même partie est munie , dans le mâle , de crochets écailleux pour retenir la femelle. Cet i. rend les mêmes sons que le *Grillon* & par le même moyen. Il ne faut pas le confondre avec la Sauterelle , il en diffère trop par ses pi. antér. , par le nombre des art. de ses tarfes & par le défaut de tarière au derrière des femelles , pour en faire un seul g. comme l'ont fait presque tous les Naturalistes avant GEOFF. Il a de même que la Sauterelle le dos taillé en vive arrête , les cuisses postér. grosses & leurs pattes l. ; aussi saute-t-il bien & marche-t-il mal. Quelques esp. volent , & ont même de gr. ailes. L'absence totale de cette partie & des étuis est la principale différence entre cet i. & sa larve. Les œufs éclosent en terre , & la larve , comme l'i. parfait , se nourrit d'herbes & de racines.

1. *Le Criquet à ailes bleues* , l. 12 , lar. $2\frac{1}{2}$; antennes égales dans toute leur l. qui est de 4''' ; brun rougeâtre ; gr. ailes veinées transp. en-dehors , bleuâtres en-dedans ; aux lieux secs & sablonneux.

2. *C. à ailes bleues & n.* , l. 12 , lar. 3 ; ant. méd. un peu renflées au milieu & rouillées ; corcelet à élévations longit. de chaque côté & au milieu ; étuis l. & étroits ; ailes bleues vers l'intér. , n. vers l'extér. ; dans les bois & prés.

3. *C. à ailes rouges* ; taille du précédent ; dans les vignes.

4. *C. ensanglanté* , l. 5-11 , lar. $1\frac{1}{2}$ -3 ; rouge taché de n. ou verdâtre ; cuisses tachées de rouge ; corcelet du n^o. 2 ; éponges bien marquées entre les griffes ; dans les champs.

5. *C. à capuchon* , l. 4 ; brun-obscur ; corcelet prolongé au p. de suppléer aux étuis en couvrant les ailes ; dans les bois & les champs.

6. *C. à corcelet allongé* , l. 5 , lar. $1\frac{1}{2}$; noirâtre , corcelet encore plus l. qu'au précéd. , car il dépasse le ventre ; mêmes lieux. Tous ces Criquets se trouvent en ce pays ; je vais y joindre les esp. exotiques les plus intéressantes.

7. *C. à ailes très-courtes* , de Numidie. Espèce nouvelle qui vient d'être décrite , pour la première fois , par M. l'Abbé POIRET , (journal de Phys. , Avril 1787.) Corps lisse , d'un beau vert , avec quelques coups de feu ; 3 pet. ailes écailleuses , ovales & extrêmement courtes ; femelles comme toutes celles des Criquets , sans canal-tarière ,

mais ayant comme elles , & son mâle de même , 4 ergots près du derriere. Ce mâle n'a guere plus de la moitié de la l. de la femelle qui est habituellement de 3 $\frac{1}{2}$ ". Mais en Juillet , ou en Août , elle s'amincit & s'allonge au point d'avoir près de 6" de long. Alors elle s'enfonce dans le sable jusqu'aux ailes , c. à d. , vu leur peu de longueur qui lui est fort utile en ce moment , jusqu'au corcelet. Dans cette attitude elle dépose ses œufs unis par une glu noirâtre en une masse cyl. arquée l. d'1" sur 6" de diamètre. Elle reste dans cette posture pendant plus de 8 jours , & elle meurt ainsi sur sa chere famille. La larve paroît vers la fin de Septembre ; elle est alors aptere & jaunâtre. Elle devient un insecte parfait , & vert , en Avril ou en Mai. Je le place dans le g. du Criquet parce que , selon M. l'Abbé POIRET , c'est un *Gryllus* dans la méthode de FAB. Or le *Gryllus* de FAB. est par sa synonymie & par ses antennes de 11 art. un vrai *Criquet*. Ainsi quoique l'Auteur n'exprime pas le nombre des art. des tarses de son insecte , quoiqu'il l'appelle *Sauterelle* , quoique dans son mémoire il le rapproche des vraies *Sauterelles* , on doit le regarder comme un *Criquet* à raison de ses antennes & du défaut de tariere.

8. *Criquet de passage*. Les Criquets de cette esp. se rassemblent quelquefois en un nombre prodigieux , & paroissent comme une nuée qui vient de l'Orient , dévastant les campagnes sur leur route qu'ils poussent plus ou moins loin de l'est à l'ouest. En 1748 ils inonderent une partie de l'Europe. Corps brun grisâtre , quelquefois verdâtre ; étuis d'un brun plus clair , tachetés de noir , & à denticules n. ; bande longit. d'un brun blanchâtre à chaque côté du ventre , dans laquelle sont les 7 stigmates. Ceux du corcelet sont gr. , & l'i. peut à son gré les ouvrir ou les fermer par une levre. Grosse tête , gr. mâchoires , ailes larges & triang. ; l. 30".
9. *C. aptere* , l. plus d'1" ; gris un peu rosé ; cuisses postér. rouges en-dessous , jambes bleues ; 2 pct. pieces plates l. d'1 $\frac{1}{2}$ " au lieu d'ailes & d'étuis. En Suedc. GEER.
10. *C. à verrues* , l. 2". Corcelet ovale & applati , garni de tubercules coniques ; étuis & ailes bruns plus l. que le ventre qui est n. & rayé de blanc. En Amér.
11. *C. à ailes couleur de rose* , l. 30" ; vert , ant. jaunes ; moitié intér. des ailes & jambes postér. de couleur de rose. A la Chine.
12. *C. à crochet* ; brun , sans étuis , ailes n. ; corcelet prolongé en une piece verdâtre plus

l. que le corps & à crochet en-devant ; ant. noires , de la l. du ventre qui est jaunâtre en-dessous ; gr. yeux. A Surinam.

CRISTEL , o. *Cresserelle*.

CROCHET (le) , c. *Araignée de mer* qui a un de ses doigts plus l. & plus crochus que les autres.

CROCODILE , r. le plus gr. des q. ovipares , demi-amphibie , 1^{re}. famille du g. des *Lézards* de DAUB. Tête oblongue & aplatie ; museau pointu , gueule très-fendue ; langue non pas très-courte , comme on l'a dit ; mais aussi l. que les mâchoires ; gosier très-ample ; dents pointues , un peu tournées en-dedans , disposées sur un rang , de façon que les infér. se logent entre les supér. & réciproquement. De cette disposition il arrive que , la gueule fermée on voit , à cet animal qui n'a point de levres , une continuité de dents comme si elles se touchoient à chaque mâchoire. Paupieres supér. élevées & ridées ; le h. du cou couvert de 8 à 10 tubercules , & le corps d'une vingtaine de segmens composés chacun d'articulations quarrées plus saillantes vers les flancs que sur le dos. Queue aussi longue que le corps , & comp. d'une quarantaine de segmens ; écailles du dos , des flancs & de la queue munies , chacune dans son milieu , d'une crête qui est moins élevée vers les flancs ; ventre blanc & couvert d'écailles sans crête ; ces écailles du ventre ne forment point de bandes , & sont même isolées ; corps de couleurs sombres & variables ; pi. antér. à 5 doigts , postér. à 4 demi-palmés , les 3 intér. des uns & des autres onguiculés.

Il y a des Crocodiles qui ont 25 à 30' de long. On connoit leur voracité. Cependant on l'a exagérée , car ils ne sont dangereux que quand ils sentent la faim. Selon M. d'OPSONVILLE , quelque agilité qu'on leur ait donnée , ils ne peuvent atteindre à la course un homme qui court passablement & qui ne perd pas la tête. Ils se trouvent par centaines à quelque distance de l'embouchure du Sénégal , & il y en a plus ou moins dans tous les pays du monde , excepté en Europe. Les plus gr. de tous sont ceux d'Afr. , & ce sont probablement aussi les plus voraces & les plus agiles ; ainsi peut-être ce que M. d'OPSONVILLE dit de ceux d'Asie , poursuivant un homme & ne l'atteignant pas , ne leur convient-il point. Quoi qu'il en soit , tous les voyageurs conviennent qu'ils se détournent mal-adroitement en courant , que cela leur fait souvent manquer leur proie , & qu'ils sont

quelquefois réduits par la faim à avaler du bois & des pierres. Leurs œufs ne sont pas plus gros que ceux d'une Poule d'Inde, & sont déposés en gr. nombre sur les bords sablonneux des rivières. Mais la *Mangouste* & le *Thirfé* en détruisent beaucoup, & les p. voraces & les gr. Crocodiles dévorent une partie des jeunes, ce qui empêche l'esp. de devenir excessivement nombreuse. Voyez *Cayman*.

CROCUTA, q. du g. du *Chien*; animal rare & féroce, indiqué par plusieurs Naturalistes, mais vu & décrit par M. PENNANT. Grosse tête n. & plate, moustaches assez l., oreilles courtes extér. n. & intér. grises; courte crinière; corps & membres couverts de poils courts & doux, d'un brun roux varié de taches noires rondes; jambes postér. rayées transv. de n.; queue courte, n. & bien fournie. Cet animal habite les antrès & les cavernes en Éthiopie, en Guinée, &c. Il a un hurlement horrible; il immole de nuit les troupeaux, il déterre les cadavres & attaque l'homme même.

CROISEAU, o. Bifet. V. Pigeon.

CROISSANT, { o. V. Soulcie.
p. des eaux douces de la Chine & du Japon, du g. des *Hérissos de mer à 4 dents*, c'est le *H. willé* de LINNÉ. Ventre & côtés blanchâtres, le 1^{er}. garni de pet. aiguillons ferrés dont on dit la piquure poignante comme celle des orties; dos vert orné d'une bande transv. n. en croissant bordé de jaune; corps épais & arrondi. Chair très-venimeuse, dit-on, -mais si délicieuse, que méprisant le danger de s'empoisonner on mange ce poisson après l'avoir dépouillé de ses arrêtes & en avoir bien lavé la chair. Dorsale placée au milieu d'une tache noire bordée de jaune; toutes les nageoires jaunâtres. D. 15. P. 18. A. 12. DAUB. nomme de même le *Tourde en caudale en croissant*.

CROIX (la), i. Casside de Cayenne, à corcelet jaune traversé par un trait de rouille; étuis rouillés avec un trait longit. & 2 taches jaunes. FAB.

CROKER, p. de la Caroline du genre de la *Perche*, à dorsales presque unies, caudale entière; opercules antér. garnis de 5 dents; iris doré; robe d'un brun rouge ondulé, tache plus foncée sur les pectorales. D. 10 - $\frac{1}{2}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$; l. 1 à 2'. P. *ondulata*. LIN.

CROMB, o. V. Vouroudrion, 23^e. Coucou.
CROS-DE-CHIEN, r. Serpent innocent de la Martinique, l. de 5 à 6' sur 2 à 3" de diam.,

dans lequel M. de CHANVALON trouva un poulet non encore digéré quoiqu'avalé depuis 3 mois.

CROT-PÉCHEROT, o. Cormoran.

CROWN-VOGEL, o. de la nouvelle Guinée, *Faisan couronné* de BRIS., mais que MAUD. ne regarde pas comme un *Faisan*, croyant que c'est plutôt un très-gros *Pigeon*. Taille d'un pet. Dindon, huppe disposée en fer-à-cheval sur 2 rangs; plumage cendré bleu avec une bande brune au haut de chaque aile.

CUANDU, q. Coendou.

CUATI, q. Coati.

CUBASSEAU, zo. Ortie de mer.

CUCKÉEL, o. Coukéel, 16^e. Coucou.

CUCUJU, i. d'Amér. dont les Sauvages se servoient comme nous nous servons de bougies. On a dit que c'étoit un *Porte-lanterne*, un grand *Bupreste*, un *Richard*. Si ce que MOUFFET en dit dans JONS. est exact c'est un g. particulier. Mais MOUFFET n'avoit vu que la représentation de l'i. envoyée d'Amér. par un peintre, & son histoire est si peu connue qu'on ignore quelle est en lui la partie lumineuse. Corps divisé en 12 anneaux, & d'un cendré noirâtre; l. tête baie avec une tache n. triang. en-dessous; ant. courtes; yeux saillans, n. & bas; 2 tubercules dorés près du cou; étuis châtains. GEOF. appelle Cucujules *Richards*, & FAB. quelques i. d'Europe qui paroissent tenir aux Cicindeles & aux Cantharides.

CUCULLE, i. 48^e. Coléopt. de GEOF. à ant. filif.; corcelet armé d'une appendice qui revient en-devant comme un coqueluchon. On n'en connoît qu'une espèce, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{3}{4}$. Corps jaunâtre, gros yeux n.; ant. méd.; l'appendice ou grosse pointe du corcelet noirâtre; 2 taches n. à chaque étui; rare; sur les ombellifères.

CUCURI, p. Chien de mer du Brésil qui paroît être le *Pantouffier*.

CUCURUCU, r. Serpent du Brésil, un des *Hémorrhôis*, v. ce mot; l. 8 à 12', & assez gros selon PISON; robe jaune & noire.

CUGUACUAPARA, q. Selon BUFFON Cariacou.

CUGUACUARA, q. Couguar.

CUGUACUETÉ, q. Selon BUFFON petit Cariacou.

CUGUPUGUACU, p. de mer du Brésil, du g. de la *Perche*? Grosse tête, gr. gueule édentée, dorsale longit. dont la 1^{re}. moitié est peu large & aiguillonnée, la 2^e. plus large & rayonnée; anale de même, mais étroite;

pector. larges, 1. & aiguillonnées, ce qui ne convient pas au g., non plus que l'absence des dents; caudale entière & s'élargissant; écailles cendrées, excepté celles du dos qui sont blanchâtres; nageoires d'un brun clair; dos, flancs & pectorales piqués de n. selon MARC. Ce p. parvient à une l. de 5' sans caudale, sur 15" de diam. Si cet Auteur & WIL. qui n'a fait, ainsi que JONS. que le copier sont exacts, sur-tout en donnant des aiguillons aux pectorales, ce p. ne fera pas une Perche. S'il est décrit dans les manuscrits du P. PLUMIER nous ne tarderons pas à le mieux connaître par le superbe ouvrage de BLOCH. LINNÉ met le *Cupupuguacu* dans son genre de la Perche. (*Guttata.*)

CUICET, q. *Hamster.*

CUJELIER, o. 2^e. *Alouëtte.*

CUIL, o. du Malabar que BUF. a rapporté au Coucou, mais qui d'après ce qu'en dit M. d'OPSONVILLE paroît d'un autre g. à raison sur-tout de son naturel différent & de sa voix agréable; plumage cendré, blanc & noirâtre; queue étagée; bec plus court que celui de notre Coucou. M. d'OPSONVILLE en admet plusieurs esp. qu'il ne décrit pas, mais il dit en avoir vu dans l'Inde d'aussi gros que des Geais, & d'autres beaucoup plus petits. Ils vont toujours par petites troupes, très-rarement seuls & volent à de très-pet. distances, se posant à tout moment. Ils sont insectivores; leur chair est noire, mais délicate & agréable. Cependant on la sert rarement sur la table des riches même, parce qu'on a pour cet o. une sorte de considération, à cause des charmes de sa voix brillante & de son chant varié.

CUIRA-CANTARA, o. 3^e. o. d'Amérique rapporté au Coucou.

CUIRASSE, i. 2^e. *Punaise.*

CUIRASSIER, p. 39^e. g. de GO., par conf. malacoïpt. abd.; corps comprimé un peu lancéolé & un peu cyl.; gr. écailles peu adhérentes, avec un tubercule dans leur milieu; tête large, gucule aplatie, s'ouvrant en-dessous; yeux h., éloignés; narines doubles, les postér. plus gr.; opercules très-pet., arqués & d'une pièce; membrane blanc. de 3 à 6 rayons; cirrhes assez gros au bord intér. des lèvres; côtés du corps anguleux; poitrine & ventre plats; queue un peu grêle; anus très-pet. & nu; dorsale ou solitaire après la nuque, simple, déclinée, ou double; la 1^{re}. plus gr. au milieu du dos, la 2^e. plus pet. & loin de l'équilibre; pectorales basses,

anale courte, caudale en tenaille. GRON. en donne 3 esp. que LIN. réduit à 2.

1. *Cuirassier à 2 dorsales*, p. du Brésil, *Guacari* de MARC. décrit au long par GRON. Cirrhe à chaque angle de la mâchoire, les 2 rayons latér. de la caudale fort allongés, anus peu reculé; 2 rangs de fines dents à chaque mâchoire; dos & nageoires cendrés & tachetés de n., ventre blanchâtre; l. 7". D. 8, 1. P. $\frac{1}{2}$. V. 6. A. 5.

2. *C. à 1 dorsale & thorax écailleux*; levre infér. garnie de pet. cirrhes; les 2 rayons latér. de la caudale allongés, mais le supér. beaucoup plus que l'infér.; corps déprimé, couvert d'écailles rudes, presque quadrangulaire vers le milieu de sa l., mais aminci & caréné vers la queue; dorsale presque triang. & en de-çà de l'équilibre; dents nulles; robe & l. du précédent. D. $\frac{1}{6}$. P. $\frac{1}{7}$. V. 6. A. 5. LIN. réunit, mal-à-propos à ce qu'il me semble, cette esp. à la suivante.

3. *C. à 1 dorsale & thorax alép.*; levre infér. garnie d'un plus gr. nombre de cirrhes que dans l'esp. précéd.; 2 rangs de fines dents à chaque mâchoire; le rayon latér. supér. de la caudale encore plus allongé que ci-dessus; dos d'un n. brun; l. 20". La présence des dents, l'absence d'écailles sur la poitrine, un plus grand nombre de barbillons distinguent donc ce p. du précédent; ainsi l'on ne peut pas dire avec DAÜB. qu'ils ne diffèrent que par la plus gr. longueur d'un des rayons de la caudale.

CUIRIACAMAHU, o. Oiseau de Paradis.

CUIRIRI, o. 4^e. *Tyran.*

CUILLERE, o. Nom donné au *Savacou*, dans BRIS.; par d'autres à la *Spatule* & au *Phénicoptère.*

CUISSE, c. *Huitre* feuilletée, extér. violette, intér. nacrée.

CUL-BLANC, o. *Moteux* & *Bécasseau.*

JAUNE, o. *Troupiale*, aussi *Yacou*, c. à d. le 1^{er}. *Cassique.*

ROUGE, o. *Epeiche.* V. les *Pics.*

CUL - *ROUSSET*, o. 10^e. o. rapporté aux *Bruans*; aussi *Gorge-bleue.*

ROUSSET-FARNOU, o. *Rossignol de muraille.*

D'ANE, *Cul-de-Cheval*, zo. *Ortie de mer.*

DE-LAMPE, c. *Limaçon* à bouche aplatie, sommet entouré de pointes & de boutons, tourné en sabot à plusieurs étages de tubercules sur un fond cendré & rayé.

CULOTE { *DE VELOURS*, o. *Coq de Hambourg.*

{ *DE SUISSE*, c. *Buccin* à sommet

médiocrement élevé & à queue courbée & courte; surface garnie de pointes & de tubercules. Ce sont les replis de son ouverture qui lui ont fait donner son nom.

CUMRAH, q. Kumrah.

CUNCK, c. C'est, dit-on, le nom d'un c. très-commun dans l'île de Tabago, d'un très-bon goût, & dont la c. est jaune, blanche & perlée.

CUNDOE, o. C'est, dit-on, une esp. de *Pie* des Indes, à queue & tête n.; tachetée d'ailleurs comme notre Etourneau.

CUNURU, cr. pet. Crabe du Brésil, que **MARC.** dit la femelle de l'*Uca-una*, dont il ne diffère que par la taille moindre, & en ce qu'il est moins velu.

CURASSO, o. *Hocco*.

CURÉMA, p. de mer du Brésil, du g. des *Muges* selon **WIL.** & **RAY**; oblong & presque cyl.; tête supér. déprimée, finissant en cône obtus; bouche assez pet. & dentelée; gr. yeux argentés; ouïes sémi-lunaires; pectorales triang.; la 1^{re}. dorsale pet. à 3 épines, & au milieu du dos, la 2^e. sur l'anale; celle-ci fourchue, ainsi que la caudale; 2 ventrales triang.; écailles cendrées sur le dos, argentées sous le ventre; chair grasse & délicate; l. 2'; **MARC.** Ce p. pourroit être l'*Albula* de **LIN.**

CURICACA, o. *Couricaca*. V. la 2^e. Cicogne étrangère; aussi *Matuitui*. V. le 6^e. Courli d'Amér.

CURIMATA, p. *Fruite* saumonée des eaux douces du Brésil, fort semblable au *Carpione*; ce p. est tout argenté, l. de 6", large de 3 1/2. **MARC.** Il n'est pas clair que ce soit ni le *Lavaret*, ni le *Ferra*, comme le dit **WIL.**

CURLU, o. Courli.

CURRUC, o. 1^{er}. Promérops, aussi Motteux, Tariet, Fauvette & Gobe-mouche.

CURVATA-PINIMA, p. Maquereau-bâtard.

CURUCU, o. *Couroucou*.

CURUCUI, o. *Pic* du Brésil, taille de la *Pie*; yeux bleus cerclés d'or; dos vert, bleu & rouge; ventre rouge; bec souffré; queue l. de 5", bordée de n.; **MARC.**, **KLEIN**, &c. Je ne vois pas, en considérant leur description, même plus détaillée, auquel des *Pics* de **BUF.** celui-ci pourroit se rapporter.

CURURU, r. *Crapaud* du Brésil. On dit que c'est le *Pipa*. Cependant **PISON** le décrit comme tantôt cendré, tantôt bai, double de notre *Crapaud* & venimeux dans toutes ses parties, ce qui ne convient pas au *Pipa*, dont on mange les cuisses; d'ailleurs il n'est

pas vraisemblable que **PISON** eût gardé le silence sur les cellules dorsales.

CURURUCA, p. du Brésil qui paroît dans **MARC.** le même que le *Gatucufa*, excepté qu'à la manière dont il s'exprime on diroit que celui-ci a 2 dorsales & que le *Cururuca* n'en a qu'une longit. divisée en 2 parties; d'ailleurs il les décrit de même, excepté qu'il ne donne qu'un demi-pi. de l. au *Cururuca* & 2 à l'autre.

CURURIVA, r. C'est, dit-on, un *Serpent* aquatique du Brésil, l. de 20 à 25', très-carnassier, dont la robe variée de différentes couleurs est ornée d'une chaîne qui va de la tête à la queue.

CUSCO, o. *Pauxi*, 2^e. *Hocco*.

CUSCUTE DE MER, zo. esp. de *Sertulaire* à laquelle on a trouvé quelque ressemblance avec la plante parasite nommée *Cuscute*.

CUSOS, q. On dit que c'est un animal des *Moluques*, puant comme un Renard, qui a la figure d'un Lapin, mais la queue prenante; ne feroit-ce pas quelque *Sapajou* mal vu?

CUTEZ-PALLIN, r. Lézard Américain à écailles rhomboïdales variées de blanc & de bleu. Selon **GRON.** c'est le *Téguixin*.

CYACOU, o. 28^e. *Tangara*.

CYCLOPTERE, p. 57^e. g. de **GO.** par conf. branchiost. thor.; corps un peu lancéolé, comprimé, alép. plus étroit que la tête, cependant assez épais; dos caréné; queue un peu grêle; bouche méd. & terminale; lèvres épaisses; dents aiguës; yeux presque au bord du bec; narines doubles & pet., ou solitaires & tubuleuses; opercules mobiles & raccourcis; membrane branch. à 1, 4 ou 7 rayons; pet. anus saillant; dorsale solitaire & étroite, tantôt courte, tantôt prolongée jusqu'à la caudale; pectorales assez larges; anale semblable à la dorsale; caudale arrondie; ventrales pet., collées en coquille; quelquefois une fausse 1^{re}. dorsale en addiment; lig. latér. ordin. à peu-près parallèle au ventre; cependant **PAL.** la dit nulle dans tout le g. **BLOCH** indique comme caractère le plus frappant les ventrales collées en manière d'excroissance circulaire. Ces p. sont marins, vivent d'i. & de pet. poissons. Je trouve dans **BLOCH** le *Barbier* de **GO.** au nombre des *Cyclopteres*; mais ce p. que **GO.** a fait connoître le premier ayant les ouïes complètes, ne peut être rangé parmi ses *Cyclopteres* qui sont branchiostéges.

1. Le *Cycloptere* à gr. dents, l. près d'1'; très-grosse tête déprimée & beaucoup plus large que le corps, latér. terminée par les opercules des branchies qui sont fort saillans; narines doubles & cependant tubulées, ce que Go. n'avoit pas prévu; nageoires blanches; la coquille formée par les ventrales remarquable par sa partie antér. charnue, & les 4 cornes rayonnées de ses côtés qui vont rejoindre les pectorales; robe d'un rouge rosé; enfin pénis très-marqué, dit PAL., mais cela me paroît au moins douteux; à Surinam.
2. Le pet. *Cycloptere*; aussi pet. que les plus pet. des Goujons; coquille des ventrales faite en pet. comme dans le précédent; forme du *Lump*; robe blanchâtre; 2 tubercules osseux derrière les opercules au-dessus des pector.; fausse dorsale charnue avant la vraie dorsale; l. 1" sans la caudale. D. 8. P. 16. A. 7 ou 8.
3. *C. ventru*, l. 14". Il habite les mers entre le Kamtschatka & l'Amér., & paroît ne quitter le fond que forcé par le mouvement des eaux dans la tempête, ses nageoires étant si flexibles qu'à peine peut-il se conduire; 2 vessies urinaires si gr. qu'elles causent l'amplitude de son ventre, & qu'en le comprimant on fait sortir l'urine par l'anus, ce qui, jusqu'ici, semble partic. à ce p.; chair molle.
4. *C. gélatineux*. Sa chair est molle comme celle des *Méduses*, & les Chiens qui mangent des p. à demi-pourris ne veulent pas de celui-ci même frais. Il se trouve après les tempêtes sur les rivages orientaux du Kamtschatka. Œufs aussi gros que des pet. poids; grosse tête, corps grêle. On le nomme aussi *C. barbu*, parce que ses pectorales s'étendent jusqu'à la gorge en manière de barbe; corps allongé, alép.; tête & côtés jaunes, ventre blanc, nageoires & dos bruns, le tout orné de raies & de p. bruns selon BLOCH; selon PAL. peau d'un blanc rosé & nageoires violettes; ventrales réunies en un anneau bleuâtre qui a 12 taches brunes & par lequel l'animal

- s'attache aux corps; l. 6-18". D. 41. P. 34 V. 6. A. 33.
- CYGNE, o. du g. de l'Oie, & le plus gr. de ceg., pesant de 20 à 25 liv., l. de 4, 4 $\frac{1}{2}$, vol 7 à 8; femelle un peu plus pet.; aile extrêmement forte; bec plat, mouffé & terminé par un onglet aigu; duvet sous les plumes. Le Cygne domestique & le sauvage nagent & volent vite & sont assez bons pêcheurs; ils aiment à aller en troupes & vivent très-long-tems; ponte de 5 à 8 œufs, 50 jours d'incubation. Le Cygne sauvage est plus pet., moins blanc; il n'a pas sur le bec une caroncule n. qu'a le Cygne domestique, & il a, au lieu du sifflement sourd de celui-ci, un son de voix doux ou perçant selon la circonstance. Il exprime les notes *mi, fa, re, mi*. Le mâle commence, & quand il a rendu le *mi* & le *fa*, la femelle prend la même intonation pendant que le mâle achève la sienne.
- CYGNE ENCAPUCHONNÉ, o. abus. *Dronte*.
- CYLINDRE, c. Rouleau.
- CYNOCÉPHALE, q. Magot, aussi Macaque.
- CYNOGLOSSE, p. du g. de la Sole, les yeux à droite; dessus d'un brun rouge, dessous blanc; corps lisse & oblong, pet. écailles très-minces; lig. latér. large & dr., excepté pour arriver au-dessus des pectorales; caudale un peu arrondie; mâchoires égales; dents obtuses; l. 14", lar. 5 $\frac{1}{2}$; dans la mer de Hollande. D. 112. P. 111. V. 6. A. 102.
- CYPRES MARIN, zo. *Coralline* semblable à la *Queue d'Ecureuil*, excepté que ses denticules sont plus dr., ses branches plus l. & plus déliées, & la tige plus grosse.
- CZIGITAI, q. du pays des Tartares-Mongous; gr. d'un Mulet moyen, oreilles un peu moins l., crinière courte, queue & fabots d'*Ane*, encolure légère du Cheval, jambes fines, poil d'un fauve jaunâtre, crinière & queue noires. Ces animaux vont par gr. troupes, courent plus vite qu'aucun Cheval, & on n'a pu les dompter jusqu'ici. Est-ce une espèce d'*Onagre*, ou un Mulet d'*Onagre*?

D

D A I

DAGUET, { q. Faon de 2 ans.
p. Eglefin. V. Morue.

DAIE, o. du Mexique fabuleux, ou dont on débite des fables. On lui attribue une ponte prodigieuse de gros œufs, quoiqu'on ne le fasse pas plus gros qu'un Pigeon. NIÉ-REMBERG.

DAIL, c. *Pholade*.

DAIM, q. du g. du Cerf, beaucoup plus petit que le Cerf, dont il diffère aussi par sa queue plus l. & par son bois, dont le bout est palmé. Ces animaux d'ailleurs extr. fort semblables se fuient au lieu de se rechercher. Le Daim se trouve dans les climats tempérés des 2 continens, & le Cerf plus répandu se trouve à des latitudes plus différentes. Les Daims ont ordin. le dos d'un gris jaunâtre & le ventre blanc; mais souvent en demi-domesticité dans les parcs, ils ont donné différentes variétés. Aussi en est-il de tout blancs, de n., de tachetés; sans parler des changemens dans la forme du bois. Ce bois tombe un peu plus tard & est autant de tems à se refaire que celui du Cerf, & il en est de même de son rut. A cette dernière époque les mâles se battent comme les Cerfs, quelquefois même troupe contre troupe. Ils aiment les terrains élevés mais coupés de pet. collines. Ils produisent depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 16; gestation de 8 mois; portée d'un, quelquefois de 2, rarement de 3 faons; vie de 20 ans.

Le **DAIM D'ESPAGNE** est aussi gr. que notre Cerf & a le poil plus brun.

Le **DAIM DE VIRGINIE** n'est guere moindre; il a une queue plus l., des jambes plus h.; un poil plus cendré, & il s'est fait remarquer par son pénis énorme.

DAIM DE BENGALE, Axis.

DAINE, { q. femelle du Daim.

{ p. 15^e. g. de GO. par conf. acanthopt. thor. Corps ovoïde, queue comprimée, écailles très-petites; tête méd., comprimée & écailluse; bouche étroite & terminale, quelquefois garnie de cirrhes; dents pointues; yeux h. latér. & saillans; narines doubles, les postér. plus gr.; opercules mobiles, écailloux & de 3 pieces; membrane branch. à 5 ou 6 rayons; lig. latér. parallèle

D A I

au dos; anus presque au milieu; dorsale longit., déclinée & comp.; caudale ou entière, ou en tenaille; ventrales comp. & pointues; pector. basses & rayonnées; anale longit. & déclinée, comp. & raclée; addimens de filets derrière & sous la pointe des aiguillons de la dorsale & de l'anale. Plusieurs Auteurs parlent des p. de ce g. comme s'ils étoient diptérygiens, parce que souvent la dorsale est comme séparée en 2.

1. Le **DAINE**, p. de la Méditer.; écailles disposées en 2 rangs à chaque côté de la tête. D. $\frac{11}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. S. *cappa*. Je ne trouve ce p. indiqué que dans LIN., quoiqu'il habite près de nous.

2. **D. à aos filonné**. Ce filon est formé par un rang d'écailles de chaque côté sur la carène du dos, & la dorsale s'y couche, comme celle de plusieurs p. d'autres g., au gré de l'animal; D. $\frac{10}{17}$. P. 11. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. S. *lepisma*. LIN., le seul qui ait jusqu'ici indiqué ce p., ignoroit sa patrie.

3. **D. à une tache lat. r.** Cette tache est brune & placée au milieu des côtés. D. $\frac{11}{11}$. P. 15. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. S. *unimaculata*. LIN. est encore le seul qui ait indiqué ce p. quoiqu'il habite la Méditerranée.

4. **D. à mâchoire supér. plus l. & sans cirrhes**, p. de Surinam; yeux oblongs, iris doré; corps rougeâtre varié de bleu & d'argent; nageoires blanchâtres; dorsale presque entièrement séparée en 2. D. $\frac{10}{16}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{2}$. GRON.

5. **D. à bandelettes dorées**, p. de la mer rouge décrit par FORSK. Robe blanchâtre ornée de 5 ou 6 rubans longit. d'un jaune doré; tache n. au bas des pector.; dents fortes, écartées & coniques; opercules antér. dentelés; ventre dr., dos arrondi, lig. latér. haute, un peu courbe au milieu & dr. à la queue; nageoires jaunes, hors la première partie de la dorsale qui est brune; les intervalles des rayons de la caudale écailloux; nageoires branch. à 7 rayons, quoique GO. ne les fasse aller qu'à 6. D. $\frac{3}{17}$. P. 15. V. 6. A. 12.

6. **D. à bandelettes bleues**, p. de la même mer décrit par le même; robe jaunâtre, ornée de 4 gr. bandes bleues de chaque côté; levre

- infér. plus courte, lig. latér. marquée par des itries sur les écailles; caudale en croissant; sinciput blanc marqué de chaque côté par 7 pet. traits bleus effacés; quelquefois une gr. tache brune vers la queue entre les 2 rubans bleus du milieu; D. $\frac{19}{27}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.
7. *Daine noir*, p. de la même mer; le ventre feul d'un brun assez clair; milieu des mâchoires édenté; iris intér. blanc, extér. n.; sinciput nu & convexe; lig. latér. h. & parallèle au dos; pointe des ventrales allant jusqu'à l'anus, osselets comme à l'esp. précéd.
8. *D. argenté*. Ce p. & les 2 suivans sont encore de la même mer, & c'est aussi FORSK. qui les a fait connoître. Mâchoire infér. plus l.; raie bleue de l'œil à la bouche; dorsale d'un vert de mer bordé de rougeâtre, l'intervalle des osselets écailleux; écailles du dos noirâtres, à pointe & bords argentés; celles du ventre rousâtres, à bords plus pâles; anale ascendante; D. $\frac{20}{34}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.
9. *D. rouge*. Dos & côtés d'un brun rouge; varié de huit raies longit. de rouge pâle, un peu plus fort vers le dos; ventre blanc; sinciput muni de pet. épines recourbées en arriere; écailles épineuses; opercules postér. triacanthés; cercle osseux & dentelé autour des yeux; 1^{re}. partie de la dorsale blancheâtre; avec 2 raies rouges longit.; la 2^e. comme le dos, mais écailleuse à la base; membrane branch. à 8 rayons. D. $\frac{7}{11}$. P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. 14.
10. *D. épineux*. Sinciput garni de 2 faisceaux de lignes élevées, précédés d'un sillon; yeux à iris rouge, entourés d'un cercle osseux épineux; bossé sur l'épaule, queue fine, caudale fourchue; gr. écailles à bords dentelés & d'un rouge argenté; tache sombre près de chaque œil & à la base des pector.; 3e. aiguillon de l'anale très-l. D. $\frac{11}{23}$. P. 15. V. $\frac{1}{8}$. A. $\frac{1}{12}$. l. 15 à 18^{''}.
- DAKI, c. Toupie d'AD. qui n'a guere que 2^{'''} de diam., à 7 spires plates & lissés.
- DALAT, c. Sabot du même, l. de 7 à 8^{'''}, lar. de 11 à 12, à 7 spires arrondies, relevées inférieurement d'un rang de bossettes.
- DAMAN, q. qu'il paroît difficile de mettre ailleurs que dans le g. du *Lapin* de BRIS. au moins comme espece anormale, en attendant une méthode où il soit mieux placé. BUF. en avoit d'abord fait une *Gerboise*, ensuite il a séparé ces animaux, parce qu'en celui-ci la disproportion des pattes antér. aux postér. n'est pas, à beaucoup près, aussi

- gr. que dans les *Gerboises*. Cet animal connu sous le nom de *Daman Israël*, se trouve en Arabie, en Abyssinie, &c. Il a la forme d'un *Lapin*, mais il est sans queue & ses oreilles sont courtes. Il vit dans les cavernes & fentes des rochers. Pi. tridac. dont les doigts sont sans ongles, & environnés d'une chair molle; pélagé de notre *Lapin*, mais femé sur le dos & les cuisses de poils n. plus l. & plus gros que les autres.
- DAMAN DU CAP, q. *Cavia* du Cap. V. ce mot & le supplément à la fin de l'ouvrage.
- DAMAS, i. 46^e. & 62^e. Phal.
- DAMASSÉE (la), i. 100^e, 107^e. & 171^e. Phal.
- DAMBORT, p. des Indes, à écailles quarreées rouges, brunes & jaunes, distribuées de maniere à lui former une robe très-jolie selon RU; ventre tacheté & fort saillant antérieurement; dorsale comp. de 7 aiguillons réunis par une fine membrane. Ce p. est apode, & cependant RU. le dit du g. des *Tourds*. Sa courte indication & la figure qu'il y joint l'en excluent également.
- DAME, $\left\{ \begin{array}{l} \text{p. Ombre de mer.} \\ \text{o. 7^e. Méfange, dite à l. queue;} \\ \text{aussi 1^{re}. Couroucou.} \end{array} \right.$
- DAME DES SERPENS, r. On trouve quelquefois ce nom donné à de jolis pet. Serpens; mais JONS. le donne d'après NIÈREMBERG à un Serp. à sonnettes, l. de 4 à 5', qui a une tête de Vipere, le ventre blancheâtre, les côtés d'un blanc pur parcourus par des rubans tannés; dos brun varié de raies jaunes croisées sur l'épine.
- DAMERETTE (la), i. 49^e. Phal. LIN. nomme de même un Phal. d'Allemagne à trompe en spire, dos ras, ailes supér. grises tachées de jaune, les infér. jaunes avec quelques traits n.
- DAMETTE, o. Lavandiere.
- DAMIER, $\left\{ \begin{array}{l} \text{i. 12^e. Pap. & 43^e. Charanson.} \\ \text{o. 2^e. Pétrel.} \\ \text{c. Cornet à sommet aplati, cou-} \\ \text{vert de pet. quarrés, ou de triangles n. &} \\ \text{blancs ou jaunes.} \end{array} \right.$
- DANT, q. Zébu & Tapir.
- DARD, $\left\{ \begin{array}{l} \text{p. Vandoise.} \\ \text{r. Serp. de Surinam du 3^e. g. de} \end{array} \right.$
- DAUB pet. tête ovale, tronc effilé & diminuant jusqu'à la queue qui est très-déliée; robe cendrée, coupée sur le dos par une bande longit. noirâtre, bordée de n. foncé.
- DASAN, c. *Lépas* d'AD. percé en-dessus, conique, à base elliptique, épais & non sillonné; l. 4^{'''}, lar. 3^{'''}, profondeur 1 $\frac{1}{2}$;

bords du pi. de l'animal ornés d'un rang de per. filets ferrés.

DATIN, o. *Vermet* d'AD. solitaire, l. de 2", au plus; tourné en 3 spires, souvent en cor ou en disque.

DATTE, c. bivalve qu'il faut bien distinguer d'un autre auquel on a donné le même nom, qui est multivalve, & qui est la *Pholade* même. *V.* Ce mot. La *Datte bivalve* est la *Moule lithophage* de LIN. Elle mérite en effet ce nom bien plus que les *Pholades*, car elle ne perce pas, comme celle-ci, une banche encore tendre, mais des pierres déjà très-dures. Je dirois qu'elle est phosphorique, si, voyant SPAL. se proposer sur elle cette question parmi plusieurs autres, je ne craignois que les Auteurs qui lui donnent, sans hésiter, cette faculté, n'eussent fait que se copier les uns les autres, ou qu'ils ne confondent la *Datte bivalve* avec la *Datte pholade*, dont la phosphorescence n'est pas douteuse.

DATTIER, o. *V.* Moineau.

DAUPHIN, 2e. g. des *Limaçons* à bouche ronde d'ARG. dans sa 3e. édition; il est armé, dans son contour, de pointes déchiquetées. Dans la 2e. édition c'étoit une simple esp. à sommet aplati.

DAUPHIN, cét. 4e. ordre & 4e. g. des cét. de BRIS. Dents aux 2 mâchoires. Des 6 esp. de ce g. (Voyez-les dans le tableau), les 4 premières ont 4 nageoires, savoir 2 pectorales; une caudale, & une dorsale que n'ont pas les 2 dernières. Corps épais, court, plus gros dans la partie antér., grêle dans la postér.; museau assez l. & cyl.; dents ordin. pointues. L'esp. qui garde le nom du g. a 9 ou 10' de l., 2 de diam. dans sa plus gr. largeur; bouche de 14 à 15" d'ouverture; yeux assez gr. & près de la bouche; canal aspirateur & ejaculateur sur la tête; nageoires latér. l. de 16", larges de 10; dorsale l. de 18, large de 13; caudale large de 2'; peau lisse, n. sur le dos, blanché sous le ventre. Si cet animal avoit des jambes, on pourroit dire que son squelette ressemble à celui de l'homme, car il en approche par le nombre des vertèbres & des côtes, par les os des nageoires latér. qui offrent l'humérus, le cubitus & le radius, par les omoplates, les clavicules & le sternum. C'est aussi le plus modifié, le plus focial & le plus léger des cétacées. Il s'élançe avec vitesse, va souvent par troupes, & fait en certain tems des migrations. Il paroît venir au coup de sifflet. On l'a vu vivre 2

ou 3 jours hors de l'eau, & il ne paroît pas pouvoir vivre 1 heure dans l'eau sans air. Portée d'1 petit, rarement de 2, gestation de 10 mois selon ROND., de 6 selon d'autres. La mere porte son petit en l'allaitant; ils dorment le museau hors de l'eau. Ils se nourrissent de p. On dit qu'ils vivent 30 ans. ROND. croyoit encore aux fables qu'on mêloit autrefois à leur histoire. FABR. décrit un cét. des mers du Groënland, qu'il nomme :

Le *Dauphin blanchâtre* décrit par BRIS. & LIN. pour un Cachalot, & par MUL. pour une Baleine. Aussi FABR. le donne-t-il comme fort peu connu des Auteurs quoique fort commun au Groënland. Sans dorsale; dents aux 2 mâchoires, 18 à chacune, moullés dans l'infér., assez aiguës & un peu recourbées dans la supérieure; peau lisse, blanchâtre, quelquefois avec une teinte de rouge dans l'adulte & de bleu dans les petits; cette peau a 1" d'épais, & couvre 3" de lard; tête courte à museau moullé, mais aminci; occiput convexe où est le canal incliné en arrière, simple en-dehors, double en-dedans; petits yeux bleuâtres; ouverture de la gûeule étroite & incapable d'engloutir des p. un peu gr.; sans conduit auditif externe; caudale horizontale & en tenaille; pectorales larges & demi-ovales; corps arrondi, mais aminci vers la queue; femelle à 2 très-pet. mamelles; l. 12 à 18' & au-de-là.

DAUPHIN DES TORRENS, p. des torrens de la Chine décrit dans les mémoires de l'Acad. de Suede, du g. du *Rasoir*? Grôlle tête de Dauphin; le reste du corps applati comme une Sole, 3 fois aussi l. que large; tête sans piquans ni barbillons, rayée supér. de bleu clair, infér. & latér. de brun jaunâtre; 2 gr. canines à chaque mâchoire, outre une rangée de pet. dents. De chaque côté, assez près de la tête vers le dos, & un peu plus loin de la tête vers le bas du ventre, sont 5 taches à-peu-près rondes, n. ou d'un bleu noir; lig. latér. h. & interrompue vers la queue, devenant moyenne à sa reprise; anus plus près de la tête; dos brun; côtés blancs; pector. variées de n. & de pourpre; dorsale longit. d'un vert de mer bordé d'orangé; anale bleuâtre, caudale entière & orangée, à bordure violette, ainsi que les pectorales & les ventrales, mais ayant de plus que ces 4 nageoires 2 pet. taches blanches à sa base; écailles plates, lisses, pâles & marquées chacune d'une raie transversale. Ce p. a été regardé comme un *Perce-*

Pierre; sa chair est fort estimée, & il est aux Moluques & à la Chine un objet de commerce comme le font en Europe la Morue & le Harreng; l. 12 à 15". D. $\frac{2}{11}$. P. 13. V. 6. A. 15.

DÉCOLORÉE (la), i. 120°. Phal.

DÉCOUPURE (la), i. 26°. Phal.

DÉGON, c. Cérîte d'Ad. du Cap-vert, à 10 spires comp. de 3 rangs de pet. tubercules inégaux & peu serrés; l. 7'''.

DÉIPHOBE, i. Pap. porte-queue d'Asie à corcelet taché de rouge, ailes n. tachées de rouge en-dessous à leur base, les infér. à 7 demi-anneaux rouges. LIN.

DELTA, i. Gamma ou 5°. Pap.

DEMI-AIGRETTE, o. 3°. Héron d'Amér.

DEMI-AMAZONE, o. 2°. *Amazone*, dite à tête jaune.

DEMI-FINS, o. Nom donné dans BUF. à une famille factice, comp. d'o. qui, par rapport à leur bec, tiennent le milieu entre ceux à bec fort, & ceux à bec fin. Ils ont le bec plus fort que les Fauvettes & les Pipits, mais moins que la Linote & les Tangaras. On sent que comme l'observe MAUD. une famille ainsi comp. est inadmissible, soit parce que ne faisant attention qu'à une partie telle que le bec elle peut réunir des o. d'aileurs très-disparates, soit parce que par rapport à cette partie même elle ne repose pas sur un caractère assez déterminé, ce qui paroît aux uns être encore un bec fin, pouvant sembler à d'autres être déjà un bec fort. Quoi qu'il en soit, voici les o. dont on a formé cette prétendue famille.

1. Le *Demi-fin mangeur de vers*, c'est le *Figuier de Pensylvanie* de BRIS.; tête orangée à 2 bandes n. séparées par une jaunâtre, gorge & poitrine d'un orangé, qui, en décroissant, devient blanchâtre près de la queue; dos olivé.
2. *D. n. & bleu*, bec plus l. & plus grêle que celui des Pinsons; taille de gr. Linote; peu connu.
3. *D. noir & roux*; taille de gr. Linote. A Buenos-ayres.
4. Le *Bimbié*, ou *Fausse-Linote*, o. peu connu; que MAUD. croit du g. du *Bec-figue*; h. du ventre & poitrine blanc-sale teint de jaune, bas ventre jaune foible; dos brun; protubérance sur les narines; ramage doux, mais simple; l. 5". A S. Domingue.
5. Le *Bananié*; bec n. un peu courbé; dos gris foncé, tache blanche sur l'aile; sourcils blancs; gorge cendrée, ventre d'un jaune tendre; l. 3" 8''' . A S. Domingue.
6. Le *Demi-fin à huppe & gorge blanches*, le reste orangé & gris-bleu; l. 5" 3''' . A Cayenne.

7. *L'Habit uni*. Capuchon cendré un peu verdâtre, dos d'un brun roussâtre; bec n.; gr. de la Fauvette de haies.

DEMI-PAON, i. 1°. Sphinx.

DEMOISELLE, o. pet. *Cu;jaune* de Cayenne, v. 2°. Carouge; aussi 1°. *Couroucou*, & *Mé-fange à l. queue*, v. 7°. Méfange.

DEMOISELLE, p. Nom donné à plusieurs p., à la *Donzelle*, à la *Pucelle*, au *Marteau*, au *Poisson-coq*, &c. On nomme de même dans plusieurs de nos ports divers petits p. insuffisamment décrits par DUH.

DEMOISELLE, i. 1°. Névroptère de GEOF. 3 art. à chaque tarse; ant. très-courtes; bouche armée de mâchoires; queue des mâles armée d'une pince; 3 yeux lilles entre, ou devant les yeux à réseau. La larve est aquatique, plus courte & plus ramassée que l'i. parfait. On y distingue la tête, le corcelet & le ventre. Ce dernier l. & gros, a 10 anneaux. A son corcelet tiennent 6 gr. pattes avec lesquelles elle va & vient dans l'eau. Elle a sur ce même corcelet 4 esp. de boutons qui finissent par couvrir près de la moitié de son ventre quand elle devient Chrysalide, & qui contiennent les 4 ailes qu'aura la Demoiselle. Pour la voir il faut lever un masque qui lui cache la face & tient à son cou par un pet. pédicule. La Chrysalide a les mêmes mouvemens que la larve. L'i. parfait est plus l. & plus étroit; il a la tête large, les yeux gros, le ventre grêle, les pattes l. & épineuses. Ses œufs sont obl.; ils sont déposés & ils éclosent dans l'eau.

1°. Famille. D. A AILES RELEVÉES.

1. *Louise*, l. 21; yeux saillans, bruns, ne se touchant pas; corcelet vert-bleu brillant; les 4 ailes égales, jaunâtres, le milieu taché de brun bleuâtre; ventre bleu brillant; dans les prés au bord de l'eau.
2. *Ulrique*, l. 20; plus verte, très-brillante; p. blanc allongé vers l'extrémité de l'aile; peut-être femelle de la précéd.
3. *Amélie*, l. 14; ailes blanchâtres finement veinées de n.; p. n. vers le bout; tête bleuâtre; yeux bruns; corcelet bleu à 3 bandes brunes longit.
4. *Dorotheé*; taille & ailes d'Amélie; raie longit. brune sous le ventre.
5. *Sophie*, l. 16; d'un vert rougeâtre pâle; 3 bandes n. longit. au corcelet; ailes transp. à p. brun au bout.

2°. Famille. D. A AILES ÉTENDUES.

6. *Françoise*, l. 19; tête brune, mâchoires

- jaunes; corcelet brun à poils gris; ventre terminé par 2 appendices cyl. brunes; ailes jaunes à 2 taches marginales d'un brun n.
7. *Eléonore*, l. 16; yeux bruns en contact par le h.; corcelet brun-noirâtre velu, à 2 taches jaunes; ventre supér. jaune; infér. n.; ailes transp. à tache fauve initiale, & n. terminale.
8. *Philinté*; comme *Eléonore*; hors le ventre poudré de bleuâtre.
9. *Sylvie*, l. 24; yeux bruns; tête & corcelet verdâtres à 2 bandes jaunes; ailes transp. à tache brune au bord extér.; ventre jaune.
10. *Aminte*, l. 18; yeux d'un vert brun, le reste d'un brun vert doré; ailes jaunâtres à taches brunes marginales; mâle à 4 pointes à la queue, les 2 supér. velues, les infér. fourchues.
11. *Jufine*, l. 17; front jaune, le reste brun; ailes transpar. à petite tache brune au bord extérieur.
12. *Julie*, l. 28; tête jaune, yeux bruns; corcelet fauve à 2 bandes jaunes obliques; ventre fauve tacheté de blanc; ailes jaunâtres à tache marginale brune.
13. *Caroline*, l. 23; tête & yeux de Julie; corcelet n. verdâtre à 3 lignes n. obliques; ventre brun à bande jaune; ailes transp. à tache n. marginale.
14. *Cécile*; comme Caroline, hors le corcelet & le 1^{er}. anneau du ventre jaunâtres.
15. *Vittaire*, l. 15; corps jaune, ventre cyl.; base des ailes jaunâtre; au bord des rivières. Je ne trouve rien de particulier dans les esp. anonymes & exotiques.
- DEMOISELLE DE NUMIDIE, o. V. *Grüë*.
- DEMOISELLE TERRESTRE, i. *Hémérobe*.
- DÉMOPHILE, i. Pap. des Indes à ailes blanches arrondies, à 2 bandes & bordures brunes; les infér. rougeâtres en-déffous. LIN.
- DENT-DE-SCIE, i. 130^e. Phal.
- DENTAIRE, p. de mer de l'Amér. du g. des *Aiguilles*; corps oblong, comprimé; tête oblongue; comprimée, supér. plate, antér. allongée; yeux rapprochés & h., mais près du bec; bouche très-fendue; dents plutôt confuses qu'en 3 rangs aux 2 mâchoires, presque innombrables sur le palais & la langue; narines solitaires; membrane blanc. à 5 osselets; lig. latér. moyenne & peu apparente; gr. écailles tuilées, tachetées de n. sur le dos, blanches sur le ventre; caudale pet. & fourchue; l. 5 $\frac{1}{2}$ ". D. 11. P. 12. V. 8. A. 6. *Synodus*. GRON.
- DENTALE, c. *Tuyau de mer* univalve folitaire, non contourné, conique, un peu

courbé, cannelé longit., & sans opercule. L'animal tient, dit-on, très peu à sa coquille, supposé qu'il y tienne. S'il n'y tient pas en effet, ce n'est pas un coquillage, mais un ver à tuyau. Contracté, sa tête paroît un bouton couvert d'un capuchon & environné d'une frange. Il aime la grève & s'y soutient debout la tête en h., faisant sortir par le bas de son tuyau une jambe épatée en corolle pentapétale qu'il enfonce un peu dans le terrain. Des expériences rapportées dans les mémoires de l'Acad. de Suede, il résulte que la c. ou le tuyau de cet animal est de substance purement cornée, ne donnant ni au feu ni aux acides aucun indice de matiere calcaire.

DENTALE, p. saxatile du g. des *Dorades*, nageoires de la Dorade, tête plus plate; 4 esp. de canines, à chaque mâchoire, outre les autres pet. dents; taille de la Dorade sur nos côtes, mais beaucoup plus gr. dans la mer Adriatique selon ROND. WIL. ajoute à la description de cet Auteur, qui est trop vague, un museau oblong, un dos tranchant; les ventrales & l'anale jaunes; des taches n. à la base des derniers rayons de la dorsale, de gr. yeux dorés qui touchent presque les narines supér.; des écailles pourprées variées de bleu à reflets changeans; une caudale en tenaille. Cette esp. offre une variété rayée de n. D. $\frac{1}{11}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{11}$. Ce p. pese ordinairement entre 5 & 15 livres; mais il arrive quelquefois à une taille qui lui en fait peser 30 à 40, DUH. dit même 76.

DENTÉ (le), p. Scare, aussi Dentale, aussi Torpille.

DENTELLE DE MER, zo. On a donné ce nom aux *Escares*, dont le tissu léger & le travail fin ont rappelé l'idée de la dentelle.

DÉPONE, r. C'est, selon SÉBA, un grand *Serpent* du Mexique à grosse tête, à l. dents tranchantes, à gros yeux saillans; double chaîne comp. d'écailles qui, partant des côtés du cou & se rejoignant sur le dos, enferment un espace de la forme d'un bouclier; queue l., effilée & pointue. Cet animal est craintif; il fuit l'homme, & des Poux d'une esp. partic. s'insinuent sous ses écailles & le tourmentent.

DERBIO, p. de la Méditerranée du genre du *Maquereau*. Corps l., comprimé; dos caréné, lig. latér. droite; écailles très-pet.; dos bleu, ventre blanc; pet. bouche. ROND. donne à ce p. 6 aiguillons sur le dos avant la dorsale; en en faisant un Maquereau, je suppose ces 6 aiguillons unis par une mem-

brane & faisant une première dorsale. Le même Auteur place deux autres aiguillons près de l'anus, je les suppose faisant partie de l'anale, d'autant plus qu'il dit que ce p. les dresse à volonté ou les couche dans une rainure, ainsi que ceux du dos. Pectorales dorées, courtes & larges; pet. ventrales; l. 2 à 3; coudées. D. 7; 26. P. 18. V. 5. A. 27.

DERMESTE, i. 6°. Coléoptère de GEOF. Ant. en masse perforiées, dont le dernier art. forme un bouton; étuis sans rebord; corcelet convexe, aussi sans rebord; jambes sans dentelures; corps assez allongé; ailes plus l. que le corps, & pliées en 2 sous les étuis qui couvrent tout le ventre. La masse des ant. est solide, & non comp. comme le reste d'art. enfilés par le milieu. L'i. porte la tête basse; il fait le mort quand on le touche. Sa larve est hexapode, & souvent velue. Elle se trouve sur les charognes, les viandes, plumes, pelletteries, &c. Cependant quelques espèces, peut-être moins carnassières, vivent dans l'eau, sur le fumier, &c. Hors le tems de la ponte l'i. parfait habite sur les fleurs.

GEER place dans ce g. les *Anthrenes* & les *Cisteles* de GEOF., & il transporte les 3 premiers Dermestes de GEOF. au genre des *Boucliers*.

1. Le *Dermeste* à p. de Hongrie, l. 9, lar. 4. Tête de Guêpe; masse des ant. rougeâtre; corps n. avec quelques poils jaunâtres; étuis courts, coupés de bandes jaunes; corcelet divisé longit. par une rainure. Cette espèce est une de celle que GEER range parmi les Boucliers. Il l'appelle *Bouclier fosfoyeur*, parce qu'au rapport de 2 Naturalistes distingués, MM. RÆSEL & GLEDITSCH, ces i. enterrant les pet. quadrupèdes morts, Grenouilles, Souris, Taupes, &c. Pour y parvenir 1, 2, 3 ou 4 de ces i. creusent & relèvent la terre autour du cadavre & ensuite au-dessous. Celui-ci descend ainsi, peu à peu & par son poids, dans la fosse, à mesure qu'elle devient plus profonde. On voit même les petits fosfoyeurs employer au besoin les moyens convenables. Si le cadavre ne descend pas d'aplomb, 1 ou 2 d'entre eux s'arrangent de manière à y remédier. Prenant un p. d'appui sur les parois de la fosse & baissant la tête, ils poussent du corcelet le mort qu'ils enfouissent. L'opération finie ils le couvrent de terre afin de le dévorer ensuite à leur aise, & d'y déposer leurs œufs d'une manière sûre pour la larve. L'observateur s'amusant à leur donner de l'ouvrage leur fit

enterrer successivement 4 Dermestes, qu'il nomme Escarbots, 2 Taupes, 4 Grenouilles, 2 pet. oiseaux, 2 Sauterelles, des entrailles de poissons & 2 morceaux de foie de Bœuf; tout cela fut enfoui en 50 jours.

2. Le gr. *Dermeste n.*, l. 14, lar. 6.
3. à 2 p. rouges sur des étuis n., l. 2, lar. 1; l. antennes.
4. à 2 p. blancs, un à chaque étui, 3 moins apparens au corcelet; fond brun, l. 2, 1 $\frac{1}{2}$.
5. au lard, l. 3; bande grise tenant la moitié des étuis, & formée de poils gris sur un fond noir.
6. effacé, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{3}{4}$; brun n.; devant des étuis à bande transv. pâle & mal terminée.
7. à écusson jaune, l. 2, 3; lar. 1; n. cendré par des poils gris, jaunes sur l'écusson; infér. blanc.
8. Le *Velours jaune*, l. 2. Corps brun, étuis châtain à poils jaunes.
9. *Dermeste lévrier* à étuis striés, l. 1; dans les vieux meubles; brun châtain.
10. *lévrier* à étuis ponctués & striés; un peu plus pet.; mêmes lieux.
11. à oreilles, l. 2, lar. $\frac{3}{4}$, gris-brun; appendices semblables à des cornes ou oreilles, coudées antér. & mobiles; ant. moins grosses; sur l'eau au printemps.
12. du fumier, l. $\frac{1}{2}$, d'un brun clair; Ips de GEER.
13. panaché, l. 2, lar. 1; étuis fauves, taches longit. n.; dans l'écorce des vieux arbres.
14. à côtes, l. $\frac{1}{2}$; mêmes lieux & couleur, stries profondes.
15. bronzé, l. 1 $\frac{1}{2}$ - 3 $\frac{1}{2}$; brun bronzé; 5 enfoncemens sinueux au corcelet; 10 stries longit. ponctuées aux étuis; sur l'eau parmi le conserva; Hydrophile de GEER.
16. à 4 p. rouges striés, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1; n.; sur les arbres.
17. à 4 p. rouges sans stries, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; étuis polis; mêmes lieux & couleur.
18. joyet, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{4}$, } n. luisant; le 1^o.
19. en deuil, l. 1 $\frac{1}{4}$, lar. $\frac{3}{4}$, } & le 3^o. sans
20. n. à l. ant., l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, } stries; sur les plantes.
21. n. à pattes fauves, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; n.; finement ponctué sans stries; sur les fleurs.
22. à étuis transp., l. 1, lar. $\frac{3}{4}$; étuis en corne blonde; sur les fleurs.
23. à couture, l. 1; n., arrondi, le corcelet & les étuis profondément striés & pointillés. Cette esp. & les 10 suivantes ont été ajoutées dans l'abrégé de GEOF.
24. à tête n. l. 2 $\frac{1}{2}$, brun, corcelet à 3 cannelures, étuis striés.

- 25. *Le Dèmele à bandes n.*, l. 1 $\frac{1}{7}$, n.; pi. & étuis fauves coupés d'une bande n.
- 26. *à épaulettes*, l. 1; tête & corcelet rouges; étuis n. tachés de rouge.
- 27. *puce*, l. $\frac{2}{7}$, ovale, écailleux & demi-velu.
- 28. *puce à corcelet rouge*, l. $\frac{2}{7}$; étuis n.
- 29. *tortue n.*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 2, ovale étuis postér. livides.
- 30. *tortue à tache rouge*; mêmes taille & couleur, hors la tache.
- 31. *à échiquier*, l. 1 $\frac{1}{3}$, n. à pet. taches brunes liées.
- 32. *n. à étuis courts*; l. 1 $\frac{1}{2}$, noir, étuis bordés, jambes brunes.
- 33. *à demi-étuis*, l. 1 $\frac{2}{7}$, n. étuis jaunâtres.

Voyez encore *Jésuite*.

DESMAN, q. du g. du Castor de BRIS. que l'on peut mettre avec l'*Ondatra*, son analogue, dans le g. de la *Musaraigne* comme l'a fait ERX. C'est un animal de Russie & de Laponie, moins gr. qu'un Lapin. Corps allongé; tête à museau l. & dont le bout est n. en-dessus, roux en-dessous; sans oreilles externes; très-pet. yeux entourés de petits poils blanchâtres; jambes courtes, sur-tout les antér.; les 4 pi. à 5 doigts unis par une membrane & armés d'ongles l. & forts; poils doux & épais, d'un cendré-brun noirâtre sur le dos, d'un cendré pâle au ventre; queue lancéolée, latér. comprimée, plus courte que le corps & couverte de petites écailles rondes mêlées de pet. poils. Cet animal habite les rives escarpées, & y creuse des terriers. Il vit d'i., de v. & de pet. poissons; mais il est lui-même la proie des gr. poissons, & son odeur de musc se communique à leur chair au point qu'on ne peut la manger. Il marche lentement & n'est pas difficile à apprivoiser; l. 14".

DEUIL (le), i. 45^e. Papillon.

DEVIN (le), r. Serpent du 2^e. g. Tête à pet. écailles au lieu de lames; corps épais & gris; dos varié de 24 gr. taches pâles, & de p. roux; écailles très-petites, lisses & ovales; queue très-courte; chair estimée; l. jusqu'à 20". Ce serpent, sans être venimeux, est, dit-on, dangereux. Il est du nombre de ceux que l'on a nommé *Confrictor*, puisqu'il enveloppe, ajoute-t-on, & serre fortement les hommes & les animaux, les étouffe & avale ensuite ceux qui ne sont pas trop gros. Avant cette dernière opération, il les attendrit en les faisant; pour ainsi dire, macérer dans sa bave dont il les enduit pendant 12, 24, 48 heures, ce qui en même tems rend leur peau plus glissante & les dispose à céder peu à peu

à la force d'une longue succion & d'inspirations très-répétées. C'est ainsi qu'il avale, selon plusieurs voyageurs, des Chevreaux entiers. En Afr. & dans l'Amér. mérid.

DHARA, r. Serpent d'Arabie du 3^e. g. décrit par FORSK. Corps mince, n'ayant que 1" de diam. sur une l. de 18; écailles de la tête comme celles du *Schokari*, mais en ayant une plus gr. que les autres entre les yeux; dos d'un cendré cuivreux, le bord de chaque écaille blanchâtre; ventre tout blanc, queue courte; 235 gr. plaques, 48 sous la queue. Ce serpent est innocent.

DIABLE { (gr., pet. & demi-), i. 17^e, 18^e.
& 19^e. Cigales.
o. de nuit des Antilles, fort laid, n. & blanc, qui se fait, dit-on, des terriers comme le Lapin, & qui peut être une *Chouette*. On a donné le même nom à des *Anis* & à des o. peu connus, qui peuvent être de *Pétrels*.

DIABLE DE MER, { o. 2^e. Foulque, ou
Macroule.
p. Baudroie. DUH.
nomme de même plusieurs p. dont aucun n'est le vrai Diable de mer; ils paroissent être, les uns des *Scorpions*, les autres des *Scorpènes*. Tout p. fort laid est un Diable de mer pour les pêcheurs & les matelots.

DIABLE { des bois, } q. *Alouate*.
de l'Inde, }
des Paletuviers, } o. *Ani*.
des Savanes, }
de Tajoan, q. *Phatagin*.
de Java, q. *Pangolin*.

DIABLOTEAU, *Diablotin*, o. On dit que c'est une Mouette brune d'Amér.

DIADÈME, i. Guêpe-Ichneumon du Cap; tête n., tache blanche entre les ant.; corcelet noir antér. bordé; ailes à 2 taches jaunes transv.; ventre jaune avec un anneau n.; pi. jaunâtres. FAB. donne le même nom à un *Faucheur* qui porte sur son dos un tubercule épineux, & de gr. yeux de chaque côté. Il le donne aussi à une *Araignée* d'arbres, de la 1^{re}. famille, qui porte sur son gros ventre d'un brun rouge une triple croix formée de points blancs.

Le même Enthomologiste nomme *Diadème* une *Punaïse* n. de l'Amér. sept. à tête & corcelet épineux.

Il appelle encore de même une *Némotele* d'Allemagne, cendrée, à ailes blanches avec une tache marginale brune.

DIANE, { q. *Exquima*.
i. gr. *Papillon* de Virginie à ailes fauves & dentelées, n. à la base; les supér.

coupées de 2 lig. de p. noirs; les infér. à une seule lig. semblable en dessus; en-dessous 2 taches & 7 lunules d'argent. FAB.

DIAPERÉ, i. 43°. Coléopt. de GEOFF. Antennes en If, ou à art. enfilés par le centre; corcelet convexe & bordé. C'est un des *Ténébrions* de GEER. On n'en connoît qu'une esp., l. 3, lar. 1 $\frac{1}{4}$; ressemblant d'abord à la *Chrysome*; tête & n.; étuis striés avec 3 bandes transv. jaunes.

DIDELPHE, q. g. du *Sarigue* dans LIN.

DIDON, i. *Papillon* d'Amér. à ailes dentelées, oblongues, n. & tachetées de vert; les infér. à 7 taches & à fascie transv. bleuâtres. FAB.

DIMBIOS, i. grosses *Fourmis* rouges de Ceylan qui piquent fortement. Elles s'établissent au h. des gr. arbres dans un nid de 8 à 9" de diam. qu'elles construisent avec des feuilles,

DINDON, o. 2°. g. de BRIS.; tétradaçyle filispède à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec conique courbe; membrane charnue, longit. pendante sous la gorge. C'est un gros Coq étranger fort répandu depuis qu'il est domestique. Sa petite tête presque sans plumes est recouverte, comme une partie du cou, d'une peau bleuâtre chargée de mamelons rouges au-devant du cou, postér. blancs. Il est remarquable par le barbillon charnu & flottant qui descend de la base du bec, & par la caroncule charnue & conique qui est placée sur la mandibule supérieure. Celle-ci se gonfle & s'allonge dans la passion, en même-tems que les plumes du dos se hérissent, que la queue se relève & se déve loppe, & que les ailes descendent jusqu'à terre. Couleurs de plumage peu constantes; 28 pennes à l'aile, 18 à la queue; bouquet de crins n. durs, l. de 5 à 6", sortans du bas du cou des mâles adultes; épérons l. & plus mous que ceux du Coq ordinaire; femelle plus pct., & ne pouvant faire la roue avec sa queue, quoique cette queue soit double comme celle du mâle. Le Dindon sauvage est plus gros & plus noir que le nôtre, c'est là leur seule différence. BUF. croit cet o. originair. d'Amér., parce que ce pays est le seul où l'on ait trouvé des Dindons sauvages. Le *Dindon huppé* n'est qu'une variété.

DINE, q. Corruption du mot *Daine*, pour désigner la femelle du Daim.

DIOGÈNE, cr. Cancro parasite de l'Océan vers le nord de l'Asie & de l'Amér.; vivant dans différentes c.; pinces unies, mais couvertes d'un fin duvet. FAB.

DIOMEDE, i. *Pap.* porte-queue des Indes;

ailes n., vertes au milieu; le dessus des infér. bleu à la base, & orné de lunules bleues entre les denticules; le dessous varié de 6 taches marginales demi-ocillées. FAB.

DIP, c. *Buccin* d'AD., l. 5"; blanc; à 10 spires bien renflées & chagrinées de per. tubercules; ouverture en demi-lune & lèvres édentées

DIPLOLEPE, i. 13°. Névroptère de GEOFF. Ant. filif. de 14 art.; ailes inférieures plus courtes; mâchoires; aiguillon conique entre 2 lames du ventre; celui-ci presque ovale, applati latér., infér. aigu, tenant au corcelet par un pédicule court; 3 yeux lisses.

1. *Le Diplolepe de la galle ronde & dure du chêne*, l. 1 $\frac{1}{2}$, brun; ant. égales au corps qui est court & gros dans tout le g.; ailes croisées, transpar. & doubles du corps. On trouve dans les mêmes galles des Cinips, lequel de ceux-ci, ou du Diplolepe, en est l'auteur & le propriétaire?

2. *D. du Bédéguar*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$, n.; ventre brun; cette excroissance fongueuse du Rosier renferme aussi des Cinips & des Ichneumons.

3. *D. de la galle fongueuse & lisse du Rosier*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$, fauve; aile transpar. & débordant un peu; dans la galle du Cinips, n°. 1.

4. *D. n. à ventre brun & ant. n.*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; aiguillon assez apparent; ailes du précéd.

5. *D. brun à ventre luisant & ant. brunes*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; comme le n°. 4.

6. *D. n. à pattes jaunes*, l. 1, lar. $\frac{1}{4}$; ailes un peu noires.

DIPSADE, *Dipse*, r. On a donné à plusieurs Serpens ce nom qui signifie inflammateur, à raison de l'effet de leur venin qui commence par causer une gr. altération & une inflammation. Mais c'est aussi le nom partic. d'une espèce du 3°. g. de DAUB.; tête anguleuse; gr. yeux; l. queue effilée; écailles ovales; dos d'un n. bleuâtre, ventre blanc.

DITIQUE, i. V.° *Dytique*.

DIXHUIT, o. en quelques provinces nom du *Vanneau* imitatif de son cri.

DIXLIVRES, p. de Guinée qu'on dit être le *Cabot*.

DOBULE, p. d'eau douce du g. de la *Carpe*. On peut dire que c'est une Carpe l. & étroite; tête supér. plus large & d'un gris foncé, arrondie par le bout; mâchoire supér. plus l.; narines moins latér., & en conséquence plus h. que les yeux, quoique plus près du museau; iris jaune à tache verte au h.; dos rond & d'un vert noirâtre; écailles médiocres; brillantes, piquées de n. vers leurs bords; ventre argentin; lig. latér. assez basse, comp. de

de points jaunes, descendant un peu vers le ventre; pector. jaunes; ventrales & anale rouges; caudale bleuâtre & fendue; dorsale verdâtre. Ce p. aime le fond des lacs, & dans le tems du frai il remonte les rivières d'eaux claires. Sa chair est peu estimée à cause de la multitude de ses arrêtes. WIL. en a fait un *Muge*, mais sa dorsale solitaire montre combien cet. Auteur s'est trompé, comme il l'a fait aussi, & ART. après lui, en ne donnant que 9 rayons à son anale, l. 12^o. D. 11. P. 15. V. 9. A. 11 selon BLOCH.

DODO, o. *Dionte*.

DOFAN, c. AD. nomme ainsi un *Vermet* jaune, l. de 8 à 9^o sur; à 4^o de diam. contourné irrégulièrement, mais en faisant peu de circuit, s'attachant par morceaux d'un pi. de diam. aux rochers, aux pièces de bois, &c. L'opercule est très-pet. & tient à un pli de l'extrémité du pi. de l'animal. Il a la tête, les cornes, les pieds & le manteau bruns, le reste blanc.

DOGLINGE, cét. Esp. de *Baleine* des îles de Féro, où on ne la voit, dit-on, qu'en automne; l. 32' sur 8 de diam. Sa graisse, ajoute-t-on, est si pénétrante qu'elle transsude à travers les tonneaux, & que son lard se dissipe très-vite par la transpiration dans ceux qui en mangent.

DOGUE, *Doguin*, q. V. Chien.

DOIGT MARIN, c. *Solen*.

DOMINO, o. 16^o. o. rapporté au *Gros-bec*.

DONGON, o. *Grue* des Philippines.

DONTFOÉ, r. On dit que c'est un Caméléon de la Nigritie.

DONZELLE, p. 3^e. g. de GO., par conf. acanthopt. apode; corps oblong, anguilliforme, semé d'écailles molles; queue obtuse; tête ovée, comprimée; mâchoire supér. plus l., dents inégales, recourbées & confuses; gr. yeux; narines doubles; les antér. au bord du bec, les postér. près de l'œil; gr. opercules de 2 pièces; membrane blanc. à 7 rayons, en partie découverte; quelquefois des cirrhes sous la gorge; lig. latér. dr.; anus pet. & un peu rapproché; dorsale solitaire, comp. & assez loin de la nuque, mais allant jusqu'à la caudale; pector. pet. & simples; anale comp., large & allant jusqu'à la caudale qui est courte & obtuse.

LA DONZELLE, p. faxatile de la Méditer. & de la mer rouge; pet. tête alép.; 4 cirrhes au menton; ouverture des ouïes large; corps semé de fines écailles isolées & très-adhérentes, quoique GO. dise les p. de ce genre alép.; dos rond & bleuâtre, varié de traits

bruns, ventre blanc; lig. latér. h. & brune; pector. pèt. & brunes, bordées de gris; dorsale & anale réunies à la caudale, étroites, blanches & bordées de n.; chair blanche, grasse & estimée; l. 12 à 14^o. D. A. & C. 250. P. 17.

D. JAUNE SANS BARBILLONS; corps l. & lisse semblable au *Congie*; l. dorsale du précéd., mais plus forte par ses aiguillons durs & pointus; anale plus molle; pet. pector.; queue longue & terminée en poignard un peu obtus; dorsale jaune bordée de n.; dos jaune marqué de traits n. qui aboutissent à la dorsale. Je ne donnerai pas le nombre des offclets, LIN. & GRON. différant entr'eux de 79 à 147 pour la dorsale, & de 41 à 101 pour l'anale.

D. VERTE SANS BARBILLONS; pet. poisson du Groënland que FABR. a décrit le premier, mais qu'il n'a vu qu'une fois. Il n'avoit que 2^o de l., mais on lui a dit qu'il arrivoit à 8 ou 10. Corps allongé, comprimé, moins large que la tête qui est déprimée, & dont une partie est occupée par de gr. yeux; nageoires & ventre blancs jusqu'à l'anus, le reste du corps vert. P. 10 ou 11.

DONZELLE, { p. Girelle.
i. 180^e. Phalène.

DORADE, p. 13^e. g. de GO., par conf. acanthopt. thor. à corps ové comprimé, caréné; écailles tuilées, tête méd. & écailleuse; front aplati; dents confuses, les antér. canines, les postér. molaires; narines doubles & près des yeux; opercules écailleux, souvent de 3 pièces; membrane blanc. à 5 ou 6 rayons; lig. latér. parallèle au dos; pet. anus saillant & un peu au-delà du milieu; dorsale comp., longit. & déclinée; pector. rayonnées; ventrales comp. & plus petites que les pector.; anale composée.

LA DORADE, p. de mer qui fréquente les rivages, & entre quelquefois dans les étangs qui communiquent à la mer; l. d'une coudée, large & plat; dos tranchant, d'un bleu vif & doré pendant la vie, foncé après la mort; flancs argentés, ventre blanc, iris doré, trait doré entre les yeux, ligne latér. d'un bleu noir, dents assez fortes pour briser les coquilles des coquillages dont cet animal se nourrit. Il est craintif, dit-on, mais c'est probablement parce qu'on l'a vu léger & actif; car il est vorace, & si ardent à la poursuite des *Poissons-volans*, qu'on le prend à la ligne en garnissant de quelque matière légère un hameçon que l'on agite sur l'eau. On assure qu'il parvient, aux Antilles,

à la taille des plus gr. Alofes. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{14}$.

DORADE A RÉSEAU ; p. d'Amér. du même g., assez large & mince ; 2 esp. d'incisives à la mâchoire supér. ; 4 à l'infér. ; dorsale presque longir., caudale entière ; écailles peu ferrées, chacune antér. bordée de blanc à angle dr. ; d'où résulte l'apparence d'un réseau étendu sur la robe. D. $\frac{9}{11}$. P. 12. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. Sp. *capifratrus*. LIN.

D. DE BAHAMA ; p. du même g. ; mâchoire supér. à une dent l. & recourbée, 2 à l'infér. ; caudale fourchue ; dos d'un brun bleuâtre ; tête brune rayée de bleu, les nageoires rouges ; dos sillonné pour recevoir la sienne ; chair estimée ; l. 12 à 16". D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{14}$. Sp. *Chrysopt.* LIN.

DORADE CHINOISE, p. d'eau douce du g. des *Carpes*, par conf. fort loin d'être une Dorade, mais auquel sa riche couleur d'un rouge doré en a fait donner le nom. Il est difficile de le bien caractériser, vu l'inconstance de son extér. en plusieurs points qui sont constans dans les autres poissons. BLOCH a trouvé le nombre des rayons de la dorsale variable ; il a vu des individus à 2 dorsales, sans dorsale simple à élévation, & à double élévation au lieu de la nageoire. Il en a vu à caudale à 3 pointes, en double queue d'hironde. Enfin, il a trouvé des sujets qui avoient 2 anales. C'est sans doute quelque anomalie semblable qui a fait dire à LIN., dans un mémoire sur ce p., qu'il avoit 4 ventrales placées 2 à 2. La couleur n'est pas plus constante. Dans les premières années il est assez noirâtre ; ensuite viennent des points argentins qui s'accroissent insensiblement & finissent par couvrir tout l'animal ; enfin il rougit & continue à s'embellir. Quelquefois cependant il commence & il finit par sa belle robe. Ce p. originaire d'un lac de la Chine, dépaycé, rendu comme domestique, même dans sa patrie où l'on s'amuse à le nourrir, & à le faire venir au coup de filet, est sans doute modifié par la nourriture qu'on lui donne ; l. 12 à 14" dans les étangs, 6 à 8 dans les vases ; tête de grosseur méd. ; occiput rouge ; joues d'un jaune doré ; dos rond avec quelques petites taches n. ; flancs d'un rouge mêlé de jaune ; ventre rougeâtre mêlé d'argent ; nageoires de carmin ; telles sont les couleurs qu'il offre le plus ordinairement.

DORADE D'AMÉRIQUE, p. Guaraçapina.

DORCAS, q. Une des Antilopes de PAL., qui est la Gazelle commune de BUF.

DORÉE (la), p. *Cal.*

DORÉE DE LA CHINE, p. V. ci-dessus *Dorada chinoise*.

DORÉE D'ÉTANG, p. du g. de la *Carpe*, esp. de *Tanche* de Silésie, dont il paroît que BLOCH a parlé le premier. Il la caractérise par ses pet. écailles qui la distinguent des autres Carpes, & par ses nageoires minces & transp. qui l'étoignent de la *Tanche*. Gr. dorsale plus rapprochée que les ventrales ; corps tacheté de n. ; nageoires blanchâtres semées de p. n., à rayons rosés ; pet. tête ; front noirâtre ; joues jaunes ; un pet. cirrhe à chaque côté de la bouche ; ligne latér. large, droite & ornée de p. rouges ; l. 2'. D. 12. P. 16. V. 10. A. 9.

DORMEUR, p. du g. de la *Carpe*, voisin du *Mêmeur* ; gris ; tête large ; corps gluant, & si glissant qu'il est difficile à prendre, quoique flottant comme endormi à un po. ou 2 sous la surface de l'eau.

DORMEUSE, i. Chenille du Tournefol.

DORMILLEOUSE, p. *Torpille*.

DOROTHÉE, i. 4°. *Demoiselle*.

DORQUE, cét. *Epaulard*.

DORSCH, } p. du g. du *Merlan*, autrement

DORSE, } dit *Morue mouchetée*, *Muschebout* ; lig. latér. large & tacheté ; tête grise tachetée de brun ou de n., & plus pet. que celle de l'Églefin ; mâchoire supér. plus l. & à 2 rangs de dents ; l'infér. n'en a qu'un & porte un cirrhe ; corps gris taché de brun sur le dos & les côtés ; pet. écailles minces & molles ; nageoires ou blanches, ou rouges ; chair tendre & plus estimée que celle des congénères ; l. 2 à 3'. Il est extraordinaire combien les Auteurs ont confondu les esp., & il n'y a pas long-tems que HORREBOWS a encore rapporté le Dorse à la Morue. D. 14, 15, 18. P. 10. V. 6. A. 17, 18. Il n'y a point de p. sur qui les Auteurs aient été aussi inexacts dans le calcul des osselets ; ART. & LIN. en ont donné 20 aux pector. ; j'ai suivi le calcul de BLOCH.

DOS-D'ANE, r. *Tortue* des pays chauds.

LIN. ne les nomme pas ; doigts des pi. bien séparés ; écaille supér. relevée en boîte ; les 4 lames antér. du dos relevées en arête, & l'écaille infér. sans échancrure.

DOSIN, c. *Came* des côtes de Portugal peu épaisse, blanche, polie & luisante, à 60 cannelures larges & plates, à battans arrondis sur les 2 bords, ayant chacun 4 dents à la charnière.

DOTEL, c. *Jambonneau* d'AD. ; coquille plate, légère, mince, l. de 18". Chaque battant est bordé de 100 pet. dents, & on le

trouve nacré à l'extér. quand on parvient à ôter son périoste. C'est une des *Moules* d'ARG., celle qu'il nomme *Gueule de Souris*.
DOTTERELLE, *Doirale*, o. Guignard, 3^e. Pluvier.

DOUBLE { C. i. 5^e. Papillon, Gamma.
 CEINTURE, i. 38^e. Pap.
 MARCHEUR, r. Amphibète.
 MACREUSE, o. 17^e. Canard.
 OMÉGA, i. 27^e. Pap.
 POINT, i. 31^e. Phal.
 RAIE, r. très-pet. Lézard d'Asie, dont le cou n'est pas exprimé; corps cyl. & lisse, portant à ses extrémités 2 raies jaunes, & varié de 12 rangs de p. noirâtres.
 TACHE, i. 131^e. Phal.
 W. i. Phal. blanche à 4 lig. marginales très-n. qui se croisent.

DOUBLURE, i. 71^e. & 191^e. Phal.

DOUC, q. V. à la suite des Guenons.

DOUCET, p. de mer du g. de la *Lyre*, que quelques-uns regardent comme la femelle du *Lézard de mer*. Corps rétréci en allant de la tête à la queue; tête plate, mais plus lar. que le corps; mâchoire supér. un peu plus l.; très-gr. yeux h., voisins, rougeâtres; tête & dos d'un jaune brun; menton, ventre & côtés communément argentins; sillon dorsal. Entre la tête & la 1^{re}. dorsale sont 4 petites ouvertures, les 2 antér. à l'angle des opercules, les 2 autres au pied de la nageoire. Par ces 4 ouvertures le p. fait jaillir l'eau, chaque fois qu'il respire; particularité qui me porte à le regarder comme une esp. & non une variété de sexe. Lig. latér. effacée, dr. & moyenne, au-dessous de laquelle est un trait jaune, l. & serpentant; anus plus près de la tête; 1^{re}. dorsale d'un brun n.; 2^e. d'un jaune pâle rayé de jaune foncé; ventrales à rayons ramifiés verts & liés par une membrane jaune; pector. & anale verdâtres. Le plus l. aiguillon de la 1^{re}. dorsale de ce p. n'est que de la l. de la tête, & dans le *Lézard* il est de la l. du corps; l. 8". D. 4, 9. P. 19. V. 6. A. 19. *Cal. draconculus*. LIN.

DRACONCULE, voyez *Dragonneau*, p. Doucet, aussi *Lézard de mer*.

DRAGON (le), r. 6^e. g. de *Lézard*. Cet animal habite les forêts de l'Asie & de l'Afr. Pet. tête ovée, aplatie, 2 fois aussi large que le cou; museau reserré, sans être pointu; gueule assez grande & garnie de dents nombreuses, pointues & contiguës, trous des oreilles latér. & couverts d'une pet. écaille

ovale; 3 crêtes sur la gueule; 2 vessies jaunes aux côtés de la gorge, qui s'enflent quand l'animal vole, & dont GRON. ne parle pas, n'ayant vu ce *Lézard* que desséché. Queue étroite; 1 $\frac{1}{2}$ fois aussi l. que le corps, couverte d'écailles tuilées, carénées, plus anguleuse vers son origine. Cet animal a 2 ailes membraneuses un peu écailleuses, soutenues de 6 rayons osseux, mais flexibles, qui paroissent naître, selon GRON., des apophyses latér. des vertèbres dorsales. Selon BONTIUS elles tiennent à la peau du bas des flancs, & aux jambes postér. Les pi., soit antér., soit postér., sont pentadact. onguiculés. Corps brun tacheté de blanc, & couvert de pet. écailles imbriquées. Le *Dragon vit*, dit-on, d'i. qu'il poursuit en volant d'arbres en arbres, mais ses dents me semblent indiquer qu'il se procure aussi d'autres alimens plus solides; l. 1 à 3 & 4'. A travers toutes les fables des Auteurs anciens & modernes sur ce *Lézard volant*, il paroît qu'il y en a plusieurs esp.; & qu'on peut au moins admettre comme une deuxième espèce le *Dragon d'Amér.* dans lequel SEBA fait tenir les ailes en partie aux pattes antér.
DRAGON DE MER, p. *Vive*, aussi *Poisson volant d'Amboine*.

DRAGONCULE, p. *Lézard de mer*, n^o. 2, & aussi *Doucet*.

DRAGONE (la), r. *Lézard d'Amér.* à petite tête pointue & arrondie, gueule très-fendue, lèvres jaunes, doigts presque égaux entre eux; corps cyl. d'un rouge-brun foncé, queue dentelée supér. en scie; elle est très-l., & l'animal l'agite comme un fouet, ce qui l'a fait surnommer *Fouette-queue*. V. ce mot. On dit sa chair aussi bonne que celle de la volaille.

DRAGONNEAU, v. des pays chauds & humides tels que le sont plusieurs lieux des Indes & de l'Amér. méridionale: Il est quelquefois fin comme un cheveu, d'autrefois aussi gros qu'une chanterelle & l. de 2 à 6 & 7'. Tête brune & plate; corps annelé, d'un cendré clair; queue velue & fourchue. On lui donne 2 pet. cornes dont M. D'OPSONVILLE ne parle pas, quoiqu'il ait pu observer très-bien cet animal, dont il a été lui-même incommodé, comme cela arrive souvent aux Indes à ceux qui se couchent par terre, ou qui marchent les pieds nus. Ceux, qui se font ainsi exposés à la visite de ce dangereux parasite, ne sentent rien pendant 5, 6 ou 8 mois. Mais après ce tems le *Dragonneau* ou *Crinon* dont l'œuf a été, à cette époque, introduit dans quelque partie musculieuse telle

que les jarrets, les cuisses, ou les bras, ayant pris sa taille, commence à se faire jour & à percer la peau. Alors on le tire avec précaution, & très-lentement par la tête, & l'on met ainsi plusieurs jours à le faire sortir, car il se rompt très-aisément. Si cela arrive il survient une inflammation, & ensuite un abcès quelquefois suivi de la gangrene dans la partie où les restes de l'animal sont demeurés. Les enfans sont sujets à ce ver, parce qu'ils s'y exposent souvent en s'affroyant & en jouant par terre. On l'appelle aussi *ver de Guinée*, parce qu'il est connu en ce pays. C'est un Gordius.

DRAINE, o. 2^e. *Grive*.

DRAP D'ARGENT, *Drap d'or*, c. Les amateurs nomment ainsi des *Rouleaux* dont le sommet se joint au corps sans arrête, & dont le fond & les taches ont rappelé à leur imagination l'or & l'argent. V. *Loman*.

DRAP MORTUAIRE, i. 14^e. *Scarabé*.

DRAPIER, o. *Martin-pêcheur*.

DRENNE, o. *Draine*.

DRILL, q. *Orang-outang*.

DROMADAIRE, q. différent du *Chameau* en ce qu'il est moins grand & n'a qu'une bosse. V. *Chameau*.

DRONGO, o. du genre des *Gobe-mouches* de **BRIS.**, qui appelle celui-ci *gr. Gobe-mouche n. huppé de Madagascar*. **BUF.** aimeroit mieux l'éloigner des *Gobe-mouches*, parce qu'il est aussi *gr.* qu'un gros *Merle*, & parce qu'il porte à l'origine du bec une huppe de longues plumes étroites courbées en-devant. Mais la taille d'un o. ne règle pas son g., sur-tout quand il ne s'agit pas de différences énormes; quant à la huppe on peut dire la même chose; d'ailleurs des o. qui ne paroissent que des variétés du *Drongo* n'ont pas cette huppe, **MAUD.** en a vu plusieurs dans ce cas. Il est vrai que le *Drongo* a le bec moins applati, le tarse & les doigts plus forts que ces parties ne le sont dans plusieurs *Gobe-mouches*, aussi sont-ce là les caractères spécifiques qui les distinguent. Plumage n. changeant en vert; queue très-fourchue; assez joli ramage. En Asie & Afrique.

DRONTE, o. 65^e. g. de **BRIS.**; tétradactylipède à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec l. & fort, le bout des 2 mandibules crochu, les ailes trop courtes pour le vol. Cet o. au moins aussi gros qu'un *Cygne* est épais, pesant, & paroît stupide comme tous ceux qui ne connoissent pas l'homme & ont d'ailleurs des facultés médiocres pour la suite. Grosses jambes courtes, gros cou goitreux, pet. tête chargée d'un bec énorme.

De gros yeux & une bordure de plumes qui environnent sa face l'ont fait appeller *Cygne* encapuchonné, mais il est fort loin du *Cygne*. Son plumage est gris & mêlé de jaune & de blanc. On le trouvoit autrefois, dit-on, aux îles de France & de Bourbon; mais aujourd'hui on ne l'y rencontre plus. On ignore donc ce qu'il est devenu. L'esp. entière seroit-elle éteinte? V. *oiseau de Nazare & Solitaire*.

DRYIN, r. Serpent à sonnettes.

DSHEREN, q. *Tzéiran*, voyez *Antilope*.

DUB, r. On dit que c'est un Lézard innocent de l'Arabie, l. de 20'', dont les œufs sont très-pet., qui se terre, que l'on chasse, & dont la chair est estimée.

DUBBACH, q. *Hyene*.

DUBERIA, r. Nom donné à divers Serpens; l'un, dit-on, est aquatique, à dos bleu nué, femé de p. roux & bordé de brun, à Ceylan; l'autre rousâtre & marbré de n. & blanc.

DUC, o. du g. du *Hibou*. V. ce mot. On peut distinguer 3 esp. de *Ducs*.

LE GR. DUC est le 1^{er}. des o. de proie nocturnes. Corps, queue, jambes plus courts que dans l'*Aigle*; tête plus grosse; ailes beaucoup plus courtes, n'ayant que 5' de vol; larges oreilles; aigrettes de 2 ½'' près de chacune; bec court, n. & crochu; gros yeux à large prunelle & à iris orangé; gr. ongles n. forts & crochus; cou très-court; plumage d'un roux brun moucheté; pi. couverts de duvet jusqu'aux ongles; cri qui paroît articuler *huihou*, *houhou*; à toutes les latitudes des 2 continens; 2 variétés en Italie, une aux ailes n., l'autre aux pi. nus; une au nord à plumage blanc taché de n.

LE HIBOU, ou *moyen Duc*, taille de la *Cornaille*, aigrettes courtes, 3' de vol, l. 13 ½'' du h. de la tête à la queue; plumage gris, roux & blanchâtre en-dessus, d'un fond rousâtre rayé de brun en-dessous; pieds couverts de plumes rousses jusqu'aux ongles. Cet o. est beaucoup plus commun en France que le précéd., & sur-tout en hiver. Il habite les masures; les forêts & les montagnes, retiré dans des trous de murs, les fentes de rochers & dans les arbres creux. Des recherches faites par **BUF.** il résulte qu'au lieu de construire un nid il se sert de nids de *Pie*, de *Buse*; &c. abandonnés, sur lesquels il passe le jour dans l'inaction. V. le mot *Hibou*.

LE SCOPS., ou *petit Duc*; taille d'un *Merle*, aigrettes très-courtes & d'une seule plume; tête proportionnellement plus pet. que dans les o. précéd.; plumage varié de gris, de roux, de brun & de noirâtre, le brun dominant sur le dos & le gris sur le ventre;

pi. couverts jusqu'après des doigts d'un duvet roussâtre mêlé de gris; iris jaune, bec n. Cet o. & les 2 précéd. vivent de Mulots, Taupes, Rats, &c. ainsi, comme l'observe MAUD., c'est mal-à-propos qu'on leur fait la guerre, le léger tort qu'ils peuvent causer au gibier étant bien plus que compensé par les services qu'ils rendent aux terres en détruisant les dévastateurs des grains. Le Scops est o. de passage, il arrive au printems & repart en automne; il nous reste très-peu d'individus en hiver; on ignore où les autres vont passer cette saison; ils voyagent par troupes. Le Scops de la Guiane est le même que le nôtre, selon MAUD., mais celui de la Caroline est plus gros, & montre quelques variétés de plumage.

DUCHON, c. *Porcelaine* d'AD. à ouverture très-étroite; c. l. de 6''' seulement.

DUGON, q. V. *Morse*.

DUJANG, *Dujong*, q. *Lamantin*.

DUNAR, c. *Trérite* d'AD. en ovoïde obtus, n. en-dehors, à 3 spires, la 1^{re}. renflée, les 2 autres pet. & formant un sommet rond & obtus 2 fois plus large que l., & 3 fois plus court que l'ouverture qui s'étend en demi-lune hors de la c.; l. 6''' , lar. 12. L'animal a la tête fort aplatie. Ses 2 cornes intérieures sont assez longues & pointues; les yeux sont chacun au sommet d'une pyramide triang. tronquée, 4 fois plus courte que les 2 l. cornes. L'opercule est un offelet pierreux, semi-lunaire, muni à son bord infér. ou concave de 2 gr. dents par lesquelles il tient à la levre gauche de la c. & au-dessus du pi. de l'animal.

DUNTERGOOSE, o. Oie des Orcades.

DUQUET, o. Hibou.

DURBEC, o. 3^e. Gros-bec étranger.

DYTIQUE, *Dytisque*, i. 19^e. g. des Coléopt. de GEOFF. à ant. filif. plus l. que la tête; pattes en nageoires; corps convexe dessus & dessous. Le nom de cet i. signifie *plongeur*. Comme il est plus pesant que l'eau il n'a qu'à se laisser aller pour descendre au fond. C'est pour s'élever à la surface qu'il faut qu'il rame, ainsi c'est le contraire de l'Hydrophyle, son analogue. On le trouve sur les ruisseaux & les mares; il vole le soir d'une mare à l'autre; il est carnassier; sa larve ressemble beaucoup à celle de l'Hydrophyle; GEER l'a décrite avec détail; c'est le *Ver assassin* de SWAM. qui lui a donné ce nom, parce qu'il tue une multitude d'i. aquatiques. Il les suce ensuite par 2 petites ouvertures qui sont aux côtés de 2 gr. dents creuses

avec lesquelles il les saisit. Il est long de 12 à 15'''.

1. *Le Dytique brun à bordure*, l. 8, lar. 4; corcelet & tête n.; côtés du corcelet jaunes; étuis à 2 légères stries de points d'un gris brun; & bordés de jaune; sternum terminé en fourche.
2. *D. n. à bordure*, l. 12; lar. 6, dessus n., hors le bord extér. du corcelet & des étuis; une raie fauve transv. à la levre supérieure; dessous jaune & brun; étuis à 2 pet. bandes de p.; sternum en fourche mouffe; antennes fauves; l'esp. suivante pourroit être la femelle.
3. *D. demi-filloné*, l. 14, lar. 7; dessus noir, hors la tête, les ant., le tour du corcelet & les bords extér. des étuis qui sont jaunes. Les 2 tiers supér. de ceux-ci striés. GEOFF. n'a trouvé que des femelles.
4. *D. à corcelet à bandes*, l. 7, lar. 4; tête n. à 5 taches jaunes; corcelet noir à bandes jaunes; étuis cendrés, ou ponctués de jaune & n.; le suivant pourroit être la femelle.
5. *D. filloné*, l. 6, lar. 4; étuis n. à 4 fillons enfoncés & garnis de poils.
6. *D. en deuil*, l. 4, lar. 2, tout n.; étuis unis.
7. *D. fauve à taches n.*, l. 3; dessous n.; bande transv. plus foncée que le fond sur le corcelet; étuis à p. ronds, n. & enfoncés.
8. *D. à bordure panachée*, l. 2, lar. 1, tête jaune; corcelet brun bordé de jaune; étuis bruns à 4 taches jaunâtres au bord & 2 au milieu; le 1^{er}. art. des tarses antér. presque invisible.
9. *D. n. à étuis bruns*; même taille.
10. *D. sphérique*, l. 2, lar. 1 $\frac{1}{2}$, brun rougeâtre; étuis plus bruns, le reste plus rouge.
11. *D. aux yeux n.*, l. 1 $\frac{1}{4}$; dessous jaunâtre, ainsi que la tête & le corcelet; étuis bruns unis.
12. *D. strié à corcelet jaune*, l. 1, tête & dessous n.; étuis cendré & striés; sternum terminé par 2 plaques qui couvrent l'artic. des pattes postér. & la moitié des cuisses.
13. *D. panaché sans stries*, l. 2; tête & corcelet jaunes, étuis n. à 4 taches jaunes au bord extér. & à 2 autres vers le milieu.
14. *D. à une strie*, l. 1, n. hors les côtes du corcelet & des étuis jaunes.
15. *D. à grosses ant.*, l. 2, lar. 1, brun, étuis lisses, les 3 derniers art. des ant. plus gros; sans écusson.
16. *D. hébraïque*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2, n. hors la tête, le devant du corcelet & des taches jaunes aux étuis. Cette esp. & les 2 suivantes ont été ajoutées dans l'Abrégé de GEOFF. par M. de FOURCROY.

17. *Dytique picoté*, l. 5, lar. 2 $\frac{1}{2}$, corcelet jaune à tache n. ; étuis bruns, piqués de n.
 18. *D. marbré*, l. 2, lar. 1, fond brun pâle, étuis marqués de quelques traits blanchâtres vers les bords.
 Ceg. renferme peud'esp. exotiques connues, & ces esp. anonymes n'ont rien de particulier.

Jobserverai seulement qu'il y en a en Suede une décrite par GÆER, qui a 18^{'''} de l., & 8 à 11 de large, brune & jaune. FABR. en a vu une jolie au Groënland, étuis d'un n. verdâtre & bordés de jaune; ventre n.; pi. jaunes.



E

E C A

EBOURGEONNEAU, o. *Pinson d'Ardennes*, V. Pinson.

EBOURGEONNEUX, o. *Grosbec*, aussi *Bouvreuil*.

ÉCAILLE MOUCHETÉE, *E. marbrée*, *E. marte*, &c. i. 6^o-10^o. Phal.

ÉCAILLEUX (P), { i. 13^o. *Scarabé*.
 p. 24^o. *Chien de mer* de

BROUS. sans anale; à écailles plus marquées que celles de tes congénères; du reste assez semblable au *Humantin*; gros corps; museau plat, mais allongé; ouverture de la gueule méd.; dents presque carrées; gr. narines en partie recouvertes d'un lobe membraneux; yeux oblongs; les 5 évents au-devant du trou des tempes; pectorales méd. & placées à égale distance de la gueule & de la 1^{re}. dorsale; ventrales près de la caudale; l. 3'; mer incertaine.

ÉCATOTOLT, o. 6^o. *Harle*, dit Couronné.

ÉCHARDE, p. *Epinoche*.

ÉCHARPE, p. 14^o. g. de GO. par conf. acanthopt. thor. ; corps ové, comprimé, caréné, ordinairement ceinturé; écailles tuilées; très-pet. selon GO. mais en effet gr. ou pet. selon les esp; pet. bouche terminale; mâchoires allongées, dents confuses, sétacées & flexibles, en partie couvertes par les lèvres; pet. yeux élevés; narines doubles, près des yeux; opercules de 3 pièces, mobiles, presque ronds; membrane branch. à 5 ou 6 rayons; quelquefois des addimens d'aiguillons à la bouche & aux opercules; lig. latér. parallèle au dos & peu marquée; anus ouvert & saillant; dorsale solitaire, écailleuse, comp. longit. & montante; pectorales basses & rayonnées; ventrales basses comp. & pointues; anale courte, écailleuse; comp. près de la caudale; celle-ci distincte, écailleuse, rayonnée, entière ou fendue.

E C H

1. *L'Echarpe cornue*, p. des Indes; 2 épines dentelées près des yeux; bec fort allongé, mâchoire infér. un peu plus l. mais ayant les dents plus courtes; pet. écailles rudes & ferrées; devant de la tête blanchâtre avec un trait n. en-dessus; le reste du corps couvert de larges raies transv. alternativement n. & blanches; caudale fourchue; le 3^e. osselet de la dorsale très-l. D. $\frac{7}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{16}$. LIN.

2. *E. blanchâtre*, autre esp. du même pays; bec moins l.; épine dentelée sur la mâchoire supér. vers les angles de la bouche; 3 pet. osselets sans aiguillons placés longit. sur les yeux; robe blanchâtre & argentée sur le milieu du corps, variée de traits bruns sur les autres parties; le 3^e. osselet de la dorsale l. & filiforme. D. $\frac{1}{16}$. P. 17. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{16}$. LIN.

3. *pointillée*; robe argentée piquée de brun, corps renflé vers l'anus; forme de Carpe; gr. yeux rouges; pector. falciformes; aux Indes. D. $\frac{6}{10}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. LIN.

4. *E. noirâtre à queue blanchâtre* armée d'un aiguillon de chaque côté; corps brun assez élargi; anale & dorsale noirâtres, pector. blanches, ventrales n., pet. écailles. Ce p. de la mer Rouge paroît le même que l'*Aca-rauna* de MARC.; l. 9^{'''}, lar. 5 $\frac{1}{2}$. D. $\frac{2}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$. *Ch. nigricans*, LIN.

5. *E. à gr. écailles jaunâtres*; très-l. bec osseux, étroit, droit & presque pointu; narines & gr. yeux h.; dorsale allant du milieu du dos près de la caudale; gr. pector.; anale presque longit.; caudale large & un peu en arc; robe d'un blanc jaunâtre ornée, de chaque côté, de 4 bandes transv. jaunes, d'un trait n. transv. à la queue, & d'une tache ronde n. & assez gr. à la base de la dorsale; gr. écailles caduques; l. 6^{'''}. D. $\frac{9}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{14}$. *Ch. rostratus*, LIN.

6. *Echarpe à pet. écailles jaunâtres* ; robe variée de bandes brunes transv. , 1 à la tête , 2 au tronc , 1 à la queue , & d'ondes longit. de la même couleur ; tache ronde & assez gr. de couleur de poix au bout de la dorsale ; aux Indes D. $\frac{1}{12}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$. *Ch. striatus* , LIN.
7. *E. à gr. écailles* , 2 épines à chaque opercule , la postér. plus longue ; yeux h. & latér. ; rayons intermédiaires de la dorsale prolongés en l. filets qui passent la queue ; pector. ovées ; anale presque longit. & à rayons intermédiaires allongés comme ceux de la dorsale ; écailles ciliées ; de gr. médiocre malgré la phrase , & couvrant la base des nageoires ; robe d'un brun jaunâtre variée de lunules jaunes sur chaque écaille , & de traits bleuâtres à la tête , aux angles des opercules , vers l'anus & vers le bout de la dorsale & de l'anale. D. $\frac{1}{11}$. P. 26. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{15}$. *Ch. ciliaris* , LIN.
8. *E. à pet. écailles grises* ; tête sans épines ; corps mince , mais presque aussi large que l. ; les 2 premiers aiguillons de la dorsale presque imperceptibles , & les premiers rayons filiformes & aussi l. que le corps , les suivants décroissant jusqu'au dernier qui est très-court ; ventrales rapprochées , presque jugulaires , & à 2^e. osselet l. & filiforme ; anale comme la dorsale. D. $\frac{1}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{18}$. *Ch. pinnatus* , LIN.
9. *E. à aiguillons dorsaux interrompus* ; corps très-comprimé ; pet. tête écailleuse , sans épines ; bec court , gr. yeux h. ; dos caréné & relevé ; gr. écailles ferrées ; hg. latér. h. & effacée ; le 4^e. aiguillon dorsal paroît manquer & être remplacé par un rayon filif. aussi l. que le corps. D. $\frac{1}{7}$. P. 19. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$. GRON.
10. *E. à gr. écailles lissés* , trait n. sur les yeux , tache ronde à la dorsale ; corps presque en disque comprimé ; mâchoires avancées ; gr. yeux latér. ; dorsale égale , longit. & basse ; lig. latér. h. & distincte ; robe jaunâtre ; traits obscurs allant obliquement de la dorsale vers les opercules ; dans l'Océan atlantique sous la zone torride ; l. 2'' , 6''' . D. $\frac{1}{10}$. P. . . . V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{18}$. GRON.
11. *Echarpe monocéros* ; p. de la mer rouge que FORSK. a décrit le premier. Corps ové , oblong , comprimé , rude , d'un cendré clair ; corne horizontale , dr. , conique , obtuse , l. de 4''' devant les yeux ; front très-penché ; sillon oblique devant les narines ; ouverture des ouïes pet. à l'appiomb de laquelle commencent la dorsale & l'anale ; pector. ovées , pointues & courtes ; caudale en croissant ; queue supér. & infér. carénée , plus étroite au milieu qu'au bout , garnie de 2 boucliers , le 1^{er}. rond , le 2^e. rhomboïdal. Ce p. vit en troupes , au nombre de 2 , 3 & 4 cents. S'il n'a jamais qu'une auline de l. , il faut le supposer un nageur bien vigoureux pour qu'on ait osé raconter à FORSK. qu'un Aigle étant un jour descendu sur une troupe de ces p. & en ayant saisi plusieurs avec ses serres , ils parvinrent , par leurs efforts réunis pour s'échapper , à l'écarteler. D. $\frac{1}{11}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$.
12. *E. à queue aiguillonnée & corps ceinturé* , p. des environs d'Otahity ; corps ové-comprimé ; l. un peu plus que double de la largeur ; dos plus relevé que le ventre ; pet. écailles tuilées. Vers le bout de la queue est , de chaque côté , un aiguillon mobile , triang. , pointu & dirigé postér. ; anus avant le milieu , dans un sillon qui va séparer les ventrales ; narines antér. triples des postér. ; dorsale un peu écailleuse ; pector. demi-ovées , ventrales en trapeze , a 2 aiguillons plus l. que les rayons ; robe d'un vert cendré clair , coupée de 5 ceintures d'un brun n ; ventrales blanchâtres , les autres nageoires d'un vert sale. BROUS. *Ch. troctegus* , LIN.
13. *E. à l. bec* , p. trouvé par COOCK dans l'Océan pacifique , vers les îles de la Société , & décrit par BROUS. ; assez semblable à l'E. 6^e. , mais d'une autre esp. ; corps en rhombe oblong , la plus gr. largeur étant à la l. : 2 : 5 ; dos plus relevé que le ventre ; écailles tuilées par rangs obliques ; lig. latér. comp. de p. longs ; mâchoires allongées en bec un peu dilaté à sa base ; les 11 premiers osselets de la dorsale épineux ; robe citronnée , un peu sombre vers les épaules ; raies d'un vert de mer clair au-devant du ventre ; dorsale jaune tachée de n. vers le bout ; pector. & caudale d'un vert de mer , mais les 1^{ers}. à base jaune ; ventrales & anale citronnées , à pet. traits n. & blancs vers le bord.
14. *E. alépidote*. Corps rhomboïdal , dos bleuâtre ; lig. latér. pointillée & parallèle au dos , près de laquelle s'en trouve une fautive qui est dr. ; dorsale & anale en faucille ; ventrales nulles ; à la Caroline. D. $\frac{1}{11}$. P. 24. V. 0. A. $\frac{1}{37}$. Si ce p. est réellement apode , une aussi gr. anomalie ne devoit-elle pas empêcher d'en faire une Echarpe ? *Ch. alepidotus* , LIN.
15. *E. rayée*. Tête & corps comprimés , front penché , mâchoires égales ; écailles quadrang. à angles mouffes , & bord postér. épin. ; côtés

variés de 8 à 9 bandes longit. alternativement bleuâtres, rouffes & blanches; dorsale grise, ventrales oblongues; anale noirâtre à base blanchâtre; caudale fourche à gr. tache ronde blanchâtre précédée d'un aiguillon qui se couche dans un sillon à chaque côté du bout de la queue; aux Indes; D. $\frac{9}{10}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$. *Ch. lineatus*, LIN.

16. *Echarpe n.* à tête diachante; c'est le Guarerva.

ECHASSE, o. 67°. g. de BRIS. Tridac. dont tous les doigts étant antér. & courts paroissent mal soutenir des jambes grêles & très-hautes. Aussi l'Echasse a-t-elle une démarche qui semble peu assurée; mais elle vole bien, & n'est pas appelée à marcher sur le terrain ferme & sec sur lequel nous la voyons, quand étant en notre pouvoir, elle n'est plus livrée à son instinct. Ailes l., queue courte, corps aussi petit que celui d'un Pigeon; bec n., cyl., un peu applati latér., renflé vers le bout, & l. de 2" 8''' ; front élevé, jambes rouges, infér. nues, & h. de 8" ; sinciput n.; face, gorge, cou, poitrine, ventre & croupion blancs; h. du dos, plumes scapulaires, couvertures & penes des ailes d'un n. à reflets violets & verts, celles de la queue grises & blanches; l. totale 12" ; distance du bout du bec à celui des doigts 18" 6'''.

On trouve au Mexique une Echasse plus gr. que celle-là; à ailes variées de n. & de blanc, & à queue toute blanche qui peut être une 2°. espece. Ainsi ou l'esp., ou au moins le g. se trouve dans l'un & l'autre continent, mais n'est multiplié dans aucun.

Cet oiseau paroît vivre d'i. aquatiques sur les bords de la mer, & quelquefois des eaux douces; mais, à dire le vrai, on ne connoît pas du tout ses habitudes. Ainsi l'on voit avec surprise que l'Ecrivain sublime qui, aux magnifiques descriptions des animaux, joint si souvent des remarques solides, des vues profondes & vraiment philosophiques, se permette sur l'Echasse des réflexions qui, même appliquées aux animaux dont nous connoissons le mieux l'histoire, seroient nécessairement ou téméraires ou dépourvues de sens, & dégénéreroient par conséquent en vaines déclamations. Que signifient en effet ces grands mots, ce jargon anti-philosophique, ces idées d'ébauches, de dessins mal-affortis, de productions négligées, de première vigueur, d'essais de ses forces, quand on parle de la NATURE? La PUISSANCE CRÉATRICE n'a-t-elle donc pas vu d'un coup-d'œil?

n'a-t-elle pas tout exécuté sans s'effayer, sans rien ébaucher, sans rien produire de mal assorti? Il n'y a pas d'année où quelque fait nouveau pour nous, venant redresser quelques-unes de nos doctes conjectures, ne nous dise combien nous devons nous méfier de nos petites lumieres en assignant le but, l'usage d'une construction inusitée, d'un organe particulier, même dans les animaux qui vivent au milieu de nous. Comment donc ne sommes-nous pas plus réservés quand il s'agit d'animaux dont nous ne connoissons que les formes extérieures, & dont nous ignorons pleinement le genre de vie, l'instinct, les ennemis, les besoins, les ressources, &c.

ECONOME, q. V. Rar économe.

ECORCE D'ORANGE, c. Limaçon d'ARG. à bouche demi-ronde, jaune & mammelonné.

ECORCHÉE (P), c. Rouleau d'ARG. à sommet détaché par un cercle; fond de couleur de chair taché de brun, & légèrement rayé. C'est une variété du *Mélar*. V. ce mot.

ECORCHEUR (P), o. 3°. Pie-grièche.

ECOSSONEUX, o. Bouvreuil.

ECOUFFE, *Ecouffe*, o. Milan.

ÉCREVISSE, i. Crabe à corps l., queue l., un peu courbée, terminée par des feuillets à l'aide desquels l'animal nage assez bien, mais à reculon; corcelet convexe & cyl. qui ne fait qu'une masse avec la tête; 2 dents fortes; 2 ant. l. & sétacées, & plusieurs barbillons; 2 pet. bras articulés; 2 gros bras & 8 pattes, ou 10 pattes en tout, dont les 2 premières portent de forts mordans, tenailles ou pinces. La femelle a son ovaire placé sous le cœur derrière l'estomac, selon KNORR, par conséquent assez près de la tête. Un canal laiteux va de cet ovaire à chaque cuisse de la 3°. paire. Dans la croûte qui recouvre cette cuisse est une pet. ouverture ronde, couverte d'une pellicule. C'est par-là que sortent les œufs; & au moment de leur sortie la queue se recourbe en-dessous vers ces parties, & ils s'attachent aux filets dont elle est garnie. Le mâle a, au bout de la première articulation des 2 pattes postérieures, une très-pet. ouverture par laquelle il lance le sperme. Cette pet. ouverture répond à une glande à laquelle SWAM. & RÆSEL, dans leurs dissections, ont vu aboutir 2 vaisseaux spermatiques. Ainsi dans cet animal chaque sexe a les organes de la génération doubles, & il résulte de leur position que les 2 individus sont obligés de s'accoupler

s'accoupler ventre contre ventre, la femelle couchée sur le dos.

L'Ecrevissé quitte tous les ans sa peau & son écaille, qui sont devenues trop étroites par un effet de l'accroissement du corps; & à la même époque elle perd son ancien estomach qui se trouve enfermé & ensuite digéré par un nouveau. On peut voir les détails qui concernent cette partie de son histoire dans un Mémoire de RÉAU. inséré dans ceux de l'Académie. Ce n'est qu'au bout de quelques jours que la nouvelle peau est assez dure pour que l'animal, qui vient de muer, n'ait plus rien à craindre de ses semblables, car l'individu muni de toutes ses pièces dans leur force dévore ceux qui ont la peau encore molle. On distingue les Ecrevissés en Ecrevissés d'eau-douce, & en Ecrevissés de mer.

L'Ecrevissé d'eau douce est connue de tout le monde. On sait que sa taille varie beaucoup; que sa queue est comp. de 5 lames, plus larges dans les femelles que dans les mâles; que ces 5 lames sont terminées par 5 feuillets en nageoires; que les pattes, & surtout les tenailles se cassent aisément & sont alors remplacées par d'autres. Cet animal peut vivre 2 ou 3 jours hors de l'eau. Les Ecrevissés de mer offrent un assez grand nombre d'espèces. Voyez à la fin de l'ouvrage dans les tableaux les noms des principales d'entre celles qui sont placées selon l'ordre alphabétique. Je mets ici celles qui ont gardé le nom du genre.

L'Ecrevissé striée de GÉER, *Lion marin* de ROND. est une Ecrevissé plus large que les autres, relativement à sa l.; corps d'un brun marron transv. rayé de rouge; pattes, excepté les 2 dernières, fort différentes de celles des congénères, étant filiformes & épineuses; bras & tenailles chargés de plus fortes épines encore. Les bords du corcelet de ce cr. & l'avance de sa tête qui est triang. sont aussi garnis de pointes dirigées en avant.

E. de Norwége; corps d'un rouge pâle mêlé de jaunâtre; tête munie de gr. épines, 4 moins l. à sa jonction avec le corcelet; autres épines plus pet. rangées longit. dans toute la partie antér. du corps; tenailles l., taillées en prismes à 4 faces & chargées de dentelures arondies.

E. clairvoyanté, *Irstugak* du Groënland. Ce cr. n'a que 15 à 16''' de l., il est très-étroit, & sa forme s'éloigne beaucoup des autres Ecrevissés, au premier coup-d'œil. Corcelet

l. postér. arqué; 12 pattes postér. grêles & flexibles qui ne lui servent qu'à nager, & 12 pattes antér. plus fortes qui lui servent à marcher; gros yeux placés au h. de 2 gros pédicules; 2 antennes fourchues; 4. antennes, dont 2 plattes, en feuillets, & à bords ciliés, & 2 filiformes beaucoup plus l.; queue presque conique, plus l. que le corps, sillonnée longit. en-dessous, le tout d'un gris pâle. FABR.

E. demi-transparente, *Iliaerak* des mêmes mers, assez semblable à l'esp. précéd., excepté que les 6 pattes nageuses ne sont pas sur la même ligne que les 6 marcheuses, qu'on lui voit 2 bras que FABR. n'a pas pu trouver à l'autre, & enfin que sa croûte mince & sa chair graisseuse lui laissent une demi-transparence. Ces 2 esp. sont une des plus abondantes nourritures des cétacés à certaines époques dans les mers du Groënland.

E. bipède, encore des mêmes mers, & plus petite que les 2 précédentes. Elle n'a que 2 pieds marcheurs, 6 moignons fort courts, & 10 pieds nageurs; queue étroite & terminée par 2 feuillets seulement.

E. lagopède; croûte d'un brun cendré; yeux en avant, n., posés sur des pédicules cyl. d'un cendré pâle; ant. jaunes; corps plus grand que le pouce, rayé de bleuâtre piqué de blanc; pattes velues; mordans velus, jaunâtres au bout, garnis de tubercules & blancs à la jointure des 2 pièces. FORSK. l'a trouvé logée dans différ. coquilles de la mer Rouge.

E. teinte, autre esp. parasite de la même mer; gros yeux d'un vert foncé, placés au haut de pédicules cyl. l. de 6''' , blanchâtres, coupés d'un anneau brun-rougeâtre; ant. cendrées, filiformes, plus l. que le corps, le 1^{er}. art. gros, globuleux & velu, le 2^e. comprimé, lancéolé, tronqué; corps l. de 3''' la queue comprise; pincés supér. tuberculées, infér. lisses, à bord extér. caréné & crenelé, intér. épineuses, tachées d'un vert doré à leur base, le reste violet; bras & carpe triangulaires, dentelés & d'un vert doré.

E. sentinelle, pet. esp. trouvée dans des *Pinnas* n.; l. 18''' ; corps lisse, jaunâtre, transpar. & piqué de blanc; front antér. prolongé en un bec conique 3 fois plus court que le corcelet; yeux blanchâtres à pédicule court; ant. sétacées plus courtes que le corps; cuisses lisses; mordans l. de 6''' cyl. & grêles; pouce crochu, un peu plus l. que l'autre pièce.

L. 1. fo., Squille de Smyrne, l. de 4", plus grosse que le doigt ; ant. d'un tiers plus l. que le corps ; bec avancé & eniforme, super. dentelé ; pinces petites ; corcelet vert de mer, piqué de couleur de fer, poilér. prolongé en une corne conique ; supér. sillonné par 3 canaux ; & latér. par un ; queue rouge bordée de bleu au bout, *C. Kerathurus* de FORSK.

E. fœneaire, de couleur de verre jaunâtre ; tête presque conique, verticale, antér. un peu aplatie. Près de la bouche est de chaque côté un œil, ou un globule semblable à un œil, qui porte un pédicule chargé d'un œil, ou d'un 2^e. œil ; antennes collées aux pédicules, & de la même l. ; corcelet ové-lancéolé, à 7 articles ; queue l. & grêle dont les 3 premiers anneaux sont arrondis & munis chacun d'une épine de chaque côté ; 2 autres articles plus pet. terminant la queue & portant 6 épines dichotomes ; 10 paires de pattes, 1 à chaque art. du corcelet, sans doigts excepté les pattes de la 5^e. paire qui sont beaucoup plus longues & plus grosses que les autres, à cuisse comprimée, carpe épineux, grosse pince à mordans crochus. Les 8 pattes qui précèdent cette 5^e. paire ont un pied sétacé muni d'une triple membrane natatoire. Les 3 dernières paires de pattes tiennent aux 3 premiers art. de la queue, & ces pattes sont courtes, à cuisses ovales & jambes recourbées. Cet animal extraord. habite dans la Méditerranée un logement également extraordinaire. C'est une esp. de nid en cube ventru, ridé, d'une substance gélatineuse, mais ferme, ouvert de 2 côtés opposés. Il y reste le corps recroquevillé changeant souvent de position ; mais non d'attitude ; il y dépose les œufs, mais n'y laisse point les petits qui en sortent. Il est sacheux que FORSKAOL, le seul qui jusqu'ici ait parlé de ce cr., ne dise pas si les œufs n'étant pas attachés à la queue, les parties sexuelles sont aussi placées ailleurs que dans les autres Ecrevilles, & ce que deviennent les petits en sortant de l'œuf.

E. de terre ou des Moluques, cr. Ce n'est pas une Ecrevillè, mais un vrai Crabe. Voyez ce mot.

ECRITURE ARABIQUE & Chinoise, c. Comes d'ARG. oblongues, plates, transv. striées, & sur lesquelles des traits n. forment différentes figures.

ECRIVAIN, p. Nafe.

ECROUELLES, v. Agrouelles.

ECUREUIL, q. 24. g. de BRIS. tétrad.

antér., pentad. postér., chaque doigt muni d'un ongle l., aigu & recourbé, 2 incis. à chaque mâchoires, sans canines ; poils du corps assez l. ; ceux de la queue communément rejetés de côté, en sorte qu'elle paroît plate. *Cog.* fournit plusieurs esp. & variétés.

L'Écureuil commun ; poil roux, excepté au ventre & à la gorge qui sont blancs ; gros yeux saillans ; l. queue touffue qui lui couvre tout le corps quand il la relève ; pinceau de poils au bout des oreilles. Cet animal est frugivore, à quelques œufs & quelques oiseaux près qu'il aime à attraper. Il est vif, lesté, adroit, & même docile. Il s'assoit souvent sur le derrière & s'aide des pi. antér. en mangeant. Il habite au h. des arbres & saute facilement de branche en branche, & d'arbre en arbre. Il y fait ses provisions dans quelque trou, & se pratique avec des buchettes & de la mouffe sur la bifurcation d'une grosse branche une espèce de nid couvert où il dépose 3 ou 4 petits.

E. palmiste, plus pet. que le précéd., vivant dans les pays chauds de ce continent sur les palmiers ; tête hérissée de poils, & semblable à celle du Campagnol ; queue rayée de blanc & de noir, verticale, mais garnie de poils peu longs, & ne faisant pas le parasol comme celle du précéd. ; dos mêlé de roux & de gris, & varié encore de 3 raies jaunes longit., ventre jaunâtre.

E. de Barbarie, ou *Barbareque*, des mêmes climats & de la même taille que le précédent, mais ayant sur le dos, au lieu de ses 3 bandes jaunes, 4 bandes blanches ; ayant aussi des oreilles plus grandes, & sa queue faisant le parasol. *ENX.* en fait une esp. différente.

E. Suisse. Dos jaune varié de 5 bandes longit. noires, & c'est de là que lui est venu son nom ; ventre blanc ; pieds roux ; poil plus court que celui de ses congénères ; gros yeux saillans ; tête oblongue ; nez dur & convexe. Cet animal encore plus pet. que les 2 précéd. vit sous terre, & il est moins doux & moins docile que notre Écureuil. Selon *BUF.* c'est un animal propre aux pays froids & tempérés du nouveau monde ; mais *PAL.* l'a vu répandu dans le nord de l'Asie, & pénétrant même en Europe le long de la Dwina & du Kama, comme le long de l'Obi & du Jéniféa. Il a de petites abajoues qu'il rapporte pleines dans son terrier où *PAL.* a vu jusqu'à 15 liv. de div. graines & de noyaux. Ce terrier, selon *KALM*, a autant de galeries qu'il contient d'esp. de récoltes.

L'animal monte rarement aux arbres ; il a la queue peu velue & traînante , ce qui , joint à son genre de vie , porte LIN. à le regarder comme un Rat.

E. écureuil orangé , nommé *Coquallin* par BUF.

Il est beaucoup plus grand que notre Ecureuil commun. Tête & dos variés de blanc , de n. , de brun & d'orangé ; ventre jaune. Il se couvre de sa queue & elle fait le parasol ; mais il n'a point de pinceaux au bout des oreilles. Mœurs du précédent ; Amér. méridionale.

E. noir à oreilles sans pinceaux. Il est un peu plus gr. que notre Ecureuil commun. Il est tout n. excepté le bout de son nez qui est blanc , & sa queue qui est grise & dont le bout est blanc. Il fournit une variété inconstante qui a un collier blanc. Comme cet animal diffère de notre Ecureuil par ses couleurs , par sa taille plus gr. , & comme il a cependant la queue plus courte , LIN. & ERX. le regardent comme une esp. différente.

E. à grande queue. Taille triple de celle de notre Ecureuil ; front , dos & côtés n. ; joues , jambes & ventre roux ; nez couleur de chair ; oreilles n. avec une tache jaune & un pinceau de poil ; queue 2 fois aussi l. que le corps , grise & fort touffue ; Ceylan & le Malabar.

E. gris du Brésil. Oreilles rondes sans pinceaux ; poils de la tête , du dos & des côtés gris , jaunes à la pointe ; queue ronde , annelée de n. & de jaune ; ventre jaune à bande longit. blanche ; l. 8" 3'" , queue de 10".

E. jaune , de moitié plus pet. que notre Ecureuil auquel il ressemble assez d'ailleurs ; oreilles presque humaines & nues ; moustaches aux joues & aux lèvres supér. ; queue ronde , dont les l. poils ne se partagent pas en 2 parts comme dans notre Ecureuil & dans plusieurs autres ; ponce antér. presque nul , ainsi que son ongle ; pelage jaune. Amér. méridionale selon ERX. Indes selon M. PENNANT.

E. gris des 2 Continens , autrement appelé *Petit-gris*. BUF. le dit plus gr. que notre Ecureuil & gris en toute saison , tandis que notre Ecureuil ne devient gris qu'en hiver. Il ajoute que le *Petit-gris* a le poil plus doux , les oreilles intér. nues , extér. garnies de pet. poils jaunâtres , le ventre blanc , la queue grise rayée de n. ; qu'il va par troupes , qu'il est voyageur , que dans ses migrations il passe l'eau , dit-on , sur des écorces d'arbres , &c. Mais GMÉLIN le jeune , qui

a vu & revu cet animal , assure que c'est l'Ecureuil vulgaire qui change de couleur en hiver ; & il donne le tableau de ses changemens successifs. Ainsi , comme le dit ZIM. , c'est une esp. à retrancher.

Ecureuil volant , q. Polatouche.

E. varié. C'est l'Ecureuil commun pris à une époque où son poil , pour devenir gris , passe par différentes nuances. Ce changement se fait graduellement , il commence par le dos , descend au ventre , puis aux pattes , & monte enfin à la tête. On trouve cette variété au nord de l'Europe & de l'Asie.

E. noir , autre variété des mêmes pays , mais plus rare.

E. blanc , ibid. mais encore plus rare. Cet animal , comme la plupart des q. à poils blancs , a les yeux rouges.

E. de la baie d'Hudson ; plus pet. que le nôtre ; épine du dos gris de fer , le reste cendré ; queue annelée de noir , & médiocrement fournie de poils.

La plupart des phrases suivantes se rapportent à quelqu'une de ces 4 variétés , ou aux esp. précédentes.

E. du Bengale , d'un gris tacheté.

E. de Cambaye , blond & petit.

E. du Canada , gris & rayé ; il paroît que c'est le *Petit-gris* , l'R. varié du nouveau Continent.

E. de la nouvelle Espagne , rayé de blanc.

E. de Madagascar , gris , laid & farouche.

E. de Siam , poil blanc , peau noire.

E. de Sibérie , tout blanc.

E. de Tewe , E. Suisse.

E. épileptique , ce n'est point un E. mais un Loir de Prusse.

EDER , o. Eider.

EDOLIO , o. du Cap , que BUF. croit être un Coucou.

EDREDON , o. Eider.

EFFARVATE , o. Ou pet. Roufferolle , ou Fauvette des roseaux.

EFFRAIE , o. du g. du Chat-huant de BRIS. , 3^e. Chouette de BUF. C'est un o. de nuit , qui dort de jour dans les bâtimens élevés , les tours & les clochers où il peut rester caché , & qui va chasser de nuit dans les greniers , dans les bois & les campagnes. Il a la taille d'un Pigeon , ainsi il est plus pet. que la *Hulote* , & plus gr. que la *Chouette* ; l. 12 à 13" ; dessus du corps d'un jaune ondulé de gris & de brun ; dessous blanc tacheté de n. ; cercle de fines plumes blanches autour des yeux ; iris jaune ; bec blanc , excepté le bout du crochet qui est brun ;

œufs sans nid dans des trous d'arbres & de mer.

EGLEDON, o. Eider.

EGLEFIN, *Egrefin*, p. de mer du g. du Merlan. Taille moyenne entre celle du *Lieu* & celle de la *Morue* ou *Cabelliau* selon WIL.; mâchoire infér. plus courte & portant un cirrhe; pet. écailles rondes assez tenaces; dos brunâtre; ventre blanc, lig. latér. n., ayant en-dessous une tache n. ronde un peu en-delà des ouïes; caudale peu fourchue; chair feuilletée & de bon goût, quoiqu'en dise ROND. On trouve ce p. depuis les côtes d'Ecosse jusqu'à la mer Glaciale. FABR. dit que les plus gr. qu'il ait vus n'avoient que 14" de l., & qu'il n'a jamais trouvé que des œufs de p. dans leur estomac. Ils sautent souvent, & se font ainsi prendre sur les glaces. Les femelles vont en troupes déposer leurs œufs parmi les Fucus, & les mâles vont ensuite solitairement les féconder. D. 16, 20, 19. P. 18. V. 6. A. 20, 21.

EGLEFIN VER, p. du même g. sans cirrhes, à dos verdâtre, assez semblable au *Lieu*, mais à caudale très-fourchue; lig. latér. droite; mâchoires égales; Océan Européen. D. 13, 20, 19. P. 17. V. 6. A. 24, 20.

EGOUAN, c. Pet. Porcelaine d'AD. pointue, l. de 9", lar. 4½; robe d'une agate claire.

EGUILLE, p. Aiguille.

EGUILLETTE, p. Orphie.

EGUILLETTE, *Eguille*, i. Chenille de la ronce.

EIDER, o. du g. de l'*Oie*. C'est en effet une Oie des mers du Nord, presque aussi grosse que la nôtre. Dos blanc, ventre n., plaque verdâtre au bas de la nuque du cou; blanc de la poitrine un peu brîqueté. FABR. dit que ces o. se rassemblent en hiver par centaines, quelquefois par milliers dans les golfes du Groënland; qu'ils font, dans les îlots les plus écartés, leurs nids construits de gramin & de mousse qu'ils tapissent de leur fin duvet. Ils y déposent 5 œufs verdâtres, de la gr. de ceux de nos Canards; si l'on détruit cette première couvée, elle est suivie d'une ponte de 3 œufs; si on l'empêche de réussir, la 3^e. n'est que d'un œuf, & alors c'est le mâle qui fournit son duvet pour garnir le nid. Ces mâles sont plus nombreux que les femelles, aussi se livrent-ils de rudes combats pour s'en assurer la possession. Ces o. sont excellens plongeurs, & ils vivent de p. & de coquillages. C'est de leur nid qu'on tire ce duvet chaud, léger & élastique qu'on appelle par cor-

ruption *Egledon*, *Edredon*, au lieu d'*Eiderdon*, duvet d'Eider.

ELAN, q. du g. du Cerf. C'est un ruminant plus gr. plus fort & plus h. que le Cerf. Il a le cou plus court, la tête plus allongée; les levres épaisses, de gr. oreilles, une queue très-courte, une croupe élevée, le poil l., gros & gris, & une loupe ou grosseur sur la gorge. Ses bois sont palmés du h. en bas, & sont garnis de pointes en-dehors. Ils sont beaucoup plus pesans que ceux des Cerfs, & ils tombent comme les leurs. Les Elans vont en troupes & aiment les terres basses & humides du Nord, en-deçà des pôles cependant. Ils sont difficiles à apprivoiser; ils ne courent ni ne bondissent jamais; mais ils ont un trot vif qu'ils peuvent continuer 2 jours entiers. Ils ont le pied, sur-tout antér., si fort, que d'un coup ils tuent un loup. Souvent leur peau résiste à la balle.

On retrouve cet animal au Canada sous le nom d'*Original*. Celui-ci est si parfaitement semblable à l'Elan, qu'on ne peut pas même le regarder comme une variété, & M. PENNANT avoue qu'il n'a pu y trouver la moindre différence.

ÉLAN D'AFRIQUE, q. phrase abus. employée pour désigner le Bubale.

ÉLANCEUR, o. Œil-de-Bœuf.

ELCOZTOTOLT, o. Merle du Brésil.

ÉLECTRE, i. Pap. du Cap, à ailes arrondies, fauves, bordées de n., les infér. ornées d'un œil & d'un demi-œil blancs. LIN.

ÉLÉGANTE STRÉE (P), c. Limaçon de mer de LISTER, Nérîte terrestre de GEOFF. & de MUL. à c. ovée oblongue, cendrée-jaunâtre, dure, striée, à 5 spires convexes, sans ombilique; ouverture arrondie tenant à la spire voisine; opercule corné & strié en spirale. Ce c. paroît lier les *Nérîtes* aux *Limaçons*, ayant l'opercule des *Nérîtes* & leurs 2 cornes avec les yeux à leur base, tandis qu'il se rapproche des *Limaçons* par le gros bout de ses cornes & son séjour sur terre; l. 6", lar. 4.

ÉLÉONORE, i. 7^e. Demoiselle.

ÉLÉPHANT, q. 5^e. g. de BRIS. Cet énorme quadrupède a 5 doigts que la dissection seule fait voir. Ils sont enfermés dans un gros pied au bout duquel on aperçoit cependant 5 ongles joints ensemble par une peau raccornie. Il n'a aucune incisive, mais il a plusieurs molaires & 2 canines supérieures recourbées en h. & dont la l. varie; elle va jusqu'à 5/6". Entre elles est placée la trompe, production du nez; gr. & larges oreilles.

La h. de l'Eléphant adulte varie de 10 à 16'. On dit qu'il y en a de très-pet. dans l'intérieur de l'Isle de Ceylan, quoiqu'en général les Eléphants d'Asie soient plus gr. que ceux d'Afrique. Cet animal est frugivore, ne rumine point, & vit en société. Il est doux & modéré, mais paroît se souvenir des injures. On connoît sa force prodigieuse; la seule impulsion de sa masse frappe des coups terribles; il porte sur son dos 3 ou 4 milliers, il rompt un arbre avec ses défenses, casse de grosses branches avec sa trompe; & enleve par la seule succion un poids de 200 liv. Malgré sa corpulence massive, il atteint aisément le meilleur coureur. Rut de 4 ou 5 semaines; accouplement en secret, à l'écart, & jamais dans l'état de domesticité. Aussi n'a-t-on rien de bien certain sur la durée de la gestation. On la croit de 9 mois, à en juger par l'époque de l'évasion des femelles qui vont trouver les mâles dans les bois, rapprochée de l'époque de leur accouchement à l'étable où communément elles reviennent bientôt. Cependant la plupart des Voyageurs donnoient 2 ans à la gestation, mais sur quoi se fondeoient-ils? La femelle met bas un seul petit, qui en naissant est déjà de la taille d'un Sanglier. Il tette par la bouche, & non par la trompe. A 6 mois il est déjà plus gros qu'un Bœuf, & il croît jusqu'à 16 ou 18 ans selon les uns, jusqu'à 30 selon d'autres; vie de 80 à 100 ans selon les uns, de 150 à 200 selon d'autres. En domesticité il mange environ 100 liv. de pain par jour. On en a nourri un à Naples pendant 14 ans; & on lui donnoit chaque jour 2 ou 3 cents liv. de paille, 30 de pain, 2 de beurre & 2 de sucre, avec 4 à 9 cents pintes d'eau, selon la saison. Voyez BUF., les Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1754, &c.

ÉLÉPHANT (P), i. On nomme ainsi une Chenille de la vigne, & FAB. donne le même nom à un gros Charanson de l'Afr. mérid.; tête n.; bec cyl. brun; corcelet plat, brun, tacheté de n. & piqué; étuis de la même couleur, tachetés de même & garnis vers le bout d'épines courtes. On appelle de même un Grillon d'Afrique aptère, à corcelet caréné.

ÉLÉPHANT (P), p. Quelques-uns nomment ainsi la Chimère.

ELFE, *Elfe*, p. On dit que c'est le nom d'un p. de mer du Cap, à écailles jaunes, minces & transpar.; dos noirâtre, ventre blanc, liz. latér. n.; l. d'environ 2 $\frac{1}{2}$ ', non décrit.

EMBAMBI, *Embamma*, r. Serpent que les

voyageurs disent terribles, mais qu'ils ne décrivent pas.

EMBERGOOSE, o. V. le 4^e. Plongeon, dit Imbrim.

EMBERIZE, o. Ortolan, Bruant, Proyer de divers Auteurs.

EMBERISE A 5 COULEURS. 6^e. Bruant étranger, voyez Bruant.

ÉMÉ, o. Cafoar.

ÉMERAUDE, c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde; à sommet applati, d'un vert uni.

ÉMERAUDE-AMÉTHISTE, o. 13^e. Oiseau-mouche.

ÉMÉRILLON, o. du g. de l'Épervier. C'est le plus petit des o. de proie après les *Pie-grièches*, n'étant que de la taille d'une grosse Grive. Il a cependant le courage, la forme & les couleurs du Faucon. Il diffère du *Hobreaux* par ses ailes qui ne vont pas jusqu'au bout de la queue. BUF. le trouve si semblable au *Rochier* qu'il le croit la même espèce. Ici le mâle est aussi gr. que la femelle, ce qui, dans les o. de proie, n'a lieu que dans l'*Émérillon* & la *Pie-grièche*. Il a le vol bas, mais rapide; il chasse aux petits oiseaux dans les buissons, & on peut le dresser pour la Caille & pour la Perdrix même qui a cependant plus de masse que lui. Dos couvert de plumes d'un brun foncé, bordées de roussâtre; gr. penes des ailes noirâtres, bordées de blanc sale au bout; gorge blanche variée de traits n. longit.; ventre d'un blanc grisâtre à taches oblongues d'un brun roussâtre; queue noirâtre. Cet o. est l'*Émérillon* de BUF. & des Fauconniers.

L'ÉMÉRILLON DES NATURALISTES; un peu plus gros qu'un Merle, ailes n'allant pas jusqu'au bout de la queue; plumes d'un roux vineux, rayées transv. de n. sur le dos; joues & gorge d'un blanc roussâtre, un trait n. descend de chaque œil sur celle-ci; poitrine, h. du ventre & côtés d'un roux vineux, chaque plume coupée d'un trait n. longit.; bas-ventre d'un roussâtre clair. BUF. croit cet o. une variété de la *Cresserelle*, & l'*Émérillon des Antilles* de BRIS. une variété de notre *Émérillon*.

E. DE CAYENNE; taille du nôtre, occiput cendré, sinciput à bande transv. rouille au bas de laquelle s'en trouve une cendrée; dos roussâtre vineux, avec des traits transv. n. scapulaires; queue terminée par une bande transv. n., avec un peu de blanc au bout des penes; ventre de la couleur du dos, mais éclaircie & unie; bec noirâtre, pieds jaunes, ongles n.

EMÉRILLON DE LA CAROLINE, taille du nôtre, reconnoissable par 7 taches n. rondes sur le derriere de la tête, dont le sommet est d'un roux-vineux, & les côtés & le derriere d'un cendré-bleuâtre; dos vineux transv. rayé de n.; ventre vineux uni; couvertures supér. des ailes d'un cendré bleu transv. rayé de n., gr. pennes brunes; les côtés & la poitrine de la femelle d'un blanc roussâtre à traits longit. vineux.

L'Emérillon de Saint-Domingue est encore de la même taille, & les couleurs de son plumage paroissent très-peu constantes. Tous ces o. semblent à **BUF.** des variétés de la Cresserelle; **MAUD.** pense qu'on ne pourra prononcer que quand ils seront mieux connus.

MEU, o. Casoar; par abus Touyou.

EMGALLO, q. d'Éthiopie qui paroît un Babiroussa.

EMIAULLE, o. gr. Mouette cendrée.

EMISSOLE, p. 5^e. Chien-de-mer de **BROUS.** assez semblable au *Milandre*, excepté que ses dents comme celles de la Raie, sont obtuses, en losange, fort ferrées, & si pet. qu'on peut n'être pas étonné que **ROND.** ne les ait pas aperçues & ait dit ce p. édenté. **ART.** avoit déjà remarqué ses dents, & il les indique dans sa phrase; peau cendrée, caudale trilobée; **ROND.** le compare pour ses autres nageoires à l'*Aiguillat*, mais celui-ci est sans anale, & l'*Emissole* en est pourvu. Son fœtus tient à la matrice comme ceux des q. par un cordon ombilical. Selon **JONS.** les plus gr. de ces animaux pèsent 20 liv., & ils vivent en société quoique piscivores.

EMOI. C'est le 2^e. Polynême.

EMOUCHET, o. Mâle de l'Ébervier.

EMPABUNGA, *EMPAKASSE*, *EMPALANGA*, q. du Congo, d'Angora, &c. qui paroît un Bubale, ou quelque autre Antilope.

EMPEREUR, p. 2^e. g. de **GO.** par conf. acanthopt. apode; corps oblong, en fuseau, un peu comprimé, alép. rude; dos & ventre arrondis; tête terminée par un bec; front plat, mâchoires rudes, sans dents ni levres, la supér. plus l., linéaire & applatie en épée; l'infér. courte & aiguë; narines doubles, voisines, inégales, près des yeux, opercules arrondis, mobiles, de 2 pieces; membrane branch. à 7 ou 8 ossélets; 4 ouïes; lig. latér. oblitéré; pet. anus reculé; dorsale solitaire, comp. & au p. de l'équilibre; pector. basses, en faux; addoiment disposé en fausse nageoire qui fait paroître la queue carénée.

EMPEREUR, p. de l'Océan sur-tout mérid.; & de la Méditer. du g. précédent. Selon **ROND.** celui de la Méditer. va jusqu'à 10 coudées de l. sans le prolongement de sa mâchoire supér. qui en a 2. Elle est dure comme un os & elle lui sert de glaiue contre les autres p. même les plus gr. **ROND.** dit qu'il perce même les pet. bâtimens, ce qui paroît avec raison invraisemblable à **WIL.** Yeux aussi gros que des œufs de Poule; dos n., ventre blanc; large bouche; nageoires en faucille, excepté la caudale qui est en croissant; l. dorsale descendante, puis montante. Ces p. vont toujours par paire; leur chair est blanche & assez estimée, mais lourde. Ce n'est pas sans beaucoup d'étonnement qu'on les voit regarder comme des Cétacés dans le Dictionnaire de **M. DE BOMARE.** D. 42. P. 17. A. 18.

EMPEREUR DU JAPON, p. d'Amboine ainsi nommé par **RU.** Il n'est pas de ce g. étant abdominal; gr. taille, corps d'un brun brillant fouetté de bleu, tête variée de rouge & de bleu, & ornée d'une esp. de couronne entre les yeux; nageoires pliffées & presque frisées, chair estimée; non décrit.

EMPEREUR, $\left\{ \begin{array}{l} \text{r. Devin.} \\ \text{o. Roitelet.} \end{array} \right.$
i. Pap. roux & n. rayé d'argent, non décrit.

EMPIS, i. g. établi par **LIN.** & adopté par **GÉER** pour des Dipteres que leur port rapproche des *Cousins* & des *Tipules*, & que leurs antennes & leur trompe rapprochent des *Asfles*. **GÉER** les caractérise par une trompe roide & écailleuse, plus l. que la tête, & qui, au lieu de se diriger en avant, est un peu ramenée en arriere, & composée de plusieurs pieces fines unies dans un fourreau; elle mérite d'être étudiée dans les Mémoires de l'Auteur; ant. à masse conique en 3 art., & de la l. de la tête. Celle-ci est pct., arrondie & presque toute occupée par de gr. yeux à réseau. Elle tient, par un cou délié, au corcelet qui est bossu; ventre de la femelle conique vers le bout, celui du mâle arrondi; hanches & pattes l.; tarses en 5 art. à 2 pelotes & 2 crochets; ailes paralleles au plan de position, & en recouvrement. Les animaux de ce g. vivent de pet. i. qu'ils suçent avec leur trompe.

1. *Empis liviae*, d'un brun grisâtre, à 3 raies longit. n. au corcelet; pattes rousses; ailes transpar.; plus gr. & sur-tout plus gros qu'un Cousin; en Suede.

2. *E. boreal*; n. à très-gr. ailes ovales brunes;

patte variées de roux & de n. ; beaucoup plus pet. qu'une Mouche commune, mais ses ailes le font paroître plus grand.

ENCOUBERT, q. Tatou à 6 bandes.

ENCRINITE, zo. Pennatule de la mer du Nord, de PAL. h. quelquefois de plus de 6' ; tige osse-pierreuse quadrangulaire, ou plutôt, comme on le voit dans EL., composée pour ainsi dire de 4 tiges cyl. collées l'une à l'autre ; contournée & revêtue d'une membrane vers le h. ; vers le bas logée dans une gaine cartilagineuse. L'extrémité supér. de la tige est surmontée d'une esp. d'Ombelle de 20, 25 à 30 Polypes réunis à une base charnuë & continue à la membrane qui revêt le h. de la tige. Ces Pol. sont conico-cylindriques, sillonnés de 2 rides longit. & munis chacuns de 8 bras latér. ciliés, ou même digités. Leur corps contient des corpuscules que l'on croit être œufs. Cette description de PAL. peut être éclaircie par la figure & la description d'EL., quoique ce ne soit que celle d'un individu particulier.

ÉNÉE, i. Pap. des Indes, à ailes larges, n., dentelées ; les supér. à tache verte, les infér. à tache rouge ; corcelet tacheté de rouge.

ENFANT AU MAILLOT (P), c. Vis d'ARG. à bouche édentée & fût rayé ; Limaçon terrestre de MÜL. à c. en fuseau, blanche, profondément sillonnée de stries droites, à 9 spires ; ouverture en lunule, levre repliée, fente oblique près de la levre gauche ; dent descendant vers l'intérieur.

ENFUMÉ (P), r. Nom de l'Amphibène, dans la nouvelle Encycl.

ENGALLO, q. Voyez Emgallo.

ENGOBIA, p. Pigo.

ENGOI, q. du Congo, probablement Léopard.

ENGOULEVENT, o. 29^e. g. de BRIS. sous le nom de *Tette Chevre*, pet. bec applati à sa base, crochu au bout, & à gr. ouverture ; queue simple ; jambes emplumées jusqu'au talon ; pieds courts, communément pattus ; tétradact. à 3 antér. unis dans la première artic. ; ongle du milieu intér. dentelé ; tête large & comprimée ; gros yeux saillans.

L'ENGOULEVENT. BUF. a substitué ce nom, déjà donné à cet o. en quelques Provinces, à ceux de *Tette-Chevre*, de *Crapaud-volant*, de *Grand Merle*, de *Corbeau de nuit*, d'*Hirondelle à queue quarrée*, &c. parce que cet o. ne tette point les Chevres, & n'est ni un Crapaud, ni un Merle, ni un Corbeau, ni une Hirondelle. C'est un o. de nuit à

qui le nom d'Engoulevent peut rester à cause de la manière dont il vole le soir & dans les tems sombres, le bec entièrement ouvert pour attraper les i. dont il fait sa nourriture & qui se prennent à la glu dont l'intér. de ce bec est garni. Il est répandu dans presque tous les pays sans être commun dans aucun. Il est de passage en France ; il y arrive au printems & part en automne. Il vit très-solitaire, se perchait rarement, & le faisant non en travers des branches, mais longitudinalement. Vol & plumage de la Bécasse ; le gris & le noirâtre disposé en zigzags. Grosse tête, yeux saillans, moustache n. ; narines rondes ; bec bordé en-dessous d'une raie blanche qui va jusque derrière la tête ; queue l. & de 10 penes ; l. 10'' 6''' , vol 21''. MAUD. assure que celui de la Chine diffère si peu du nôtre, qu'on est moins tenté d'en faire 2 espèces, qu'etonné de ce que des o. de climats si éloignés se ressemblent autant. BUF. rapporte au même g. les o. suivans, de l'Amér.

1. *L'Engoulevent de la Caroline*, l. 11'' 4''' , fort semblable au nôtre ; plumage varié de gris & de noirâtre, différent de notre E. en ce que ces couleurs sont disposées sur le ventre par traits longit. & non en zigzags, & en ce qu'il a sur la tête des taches jaunâtres. Mœurs de notre E.

2. *Le Whip-pow-Will*, nom & cri de cet E. de Virginie, l. 8'' , dessus brun-soncé tacheté & rayé transv. de brun plus clair, avec un mélange irrégulier de gris ; gr. penes des ailes n. ; suite de taches orangées de la base du bec aux côtés du cou en passant sur les yeux ; croissant blanc au h. de la gorge ; ventre blanc jaunâtre, rayé transv. de noirâtre ; queue égale aux ailes ; cet o. crie toute la nuit dans les pays montueux où il va passer l'été.

3. *Le Guira-quereca de la Jamaïque*, l. de 16'' , tête & cou variés de n. & de tabac d'Espagne ; ventre & couvertures de la queue & des ailes variés de blanchâtre, leurs penes de brun-soncé & de blanc.

4. *Guira-quereca du Brésil*, grosseur d'Alouette, collier doré, les 2 penes intermédiaires de la queue plus l. que les 6 autres.

5. *L'Abi-jou*, autre E. du Brésil, taille de l'Hirondelle ; tête & dos noirâtres, semés de taches blanchâtres & de jaunâtres ; ventre blanc varié de n. BUF. regarde comme des variétés de cet o. le *petit E. tacheté de Cayenne* ; l. 8'' , ventre plus rembruni, taches du dos roullés, collier blanc, & le

- gr. Ibi-jau*, qui a la taille d'une Chouette.
6. *Le Haleur*, ou *E. à lunettes*, à cause de ses narines saillantes, l. 7''; varié de gris, de noir, & de feuille morte; bec n., pi. bruns; à la Guiane & à la Jamaïque.
7. *L'E. varié de Cayenne*, l. 7'' 6''; dos roux, rayé tranfv. de noirâtre; poitrine & haut du ventre de même, mais moins régulièrement; bas-ventre blanchâtre tacheté de n.; bande tranfv. blanche aux ailes; devant du cou blanc; tête fort rayée; 2 cris, l'un foible & analogue à celui du Crapaud, l'autre à l'aboïement du Chien; moins farouche que ses congénères.
8. *L'E. acutifenne de la Guiane*, même taille, quelques différences dans les raies & couleurs du plumage; pennes de la queue pointues.
9. *L'E. gris*, l. 13''; pennes de l'aile rayées tranfv. de gris-clair, pennes de la queue rayées de brun sur un fond gris tacheté de brun, plumage gris; à Cayenne.
10. *Montvoyau*, nom & cri de cet E. de la Guiane, l. 9''; plumage plus fauve & plus roux que celui de notre E.; au lieu de zig-zags il a sur le dos des traits obliques & des taches, & des raies tranfv. sur le ventre.
11. *L'E. roux de Cayenne*, l. 10 à 11''; plumage roux sali de noirâtre, & rayé & tacheté de n.

ENGRI, q. Tigre de la basse Ethiopie.

ENGULO, q. Emgallo.

ENHYDRE, r. Serpent d'Amér. du 2^e g. de DAUB. gris nué, à l. dents à la mâchoire inférieure.

ENJOCKO, q. Pet. Orang-outang.

ENSANGLANTÉE (P), i. 3.^e Phalène.

ENTRELIGNE (P), i. 30^e Teigne.

ÉPAGNEUL, q. Chien à l. foies, orcilles pendantes & queue touffue. V. Chien.

ÉPALOUCO, q. Guenon du royaume de Siam.

ÉPAULARD, cét. 4^e. Dauphin de BRIS. l. de 24 à 25' sur un diam. de 13 à 14, dans la plus gr. largeur; mâchoire infér. plus gr. & plus épaisse; yeux de Bœuf; canal éjaculatoire sur la tête; 2 pector. & une dorsale l. de plus de 3'; peau lisse, n. sur le dos, blanche sous le ventre. Cet animal est agile, féroce & assez fort pour faire fuir & mugir les Baleines. ROND. le dit 20 fois, & BELLON 4 ou 5 fois plus gros que le Dauphin simplement dit; peut-être l'un n'a-t-il voulu estimer que le diam. & l'autre la masse. BRIS. lui donne des dents obtuses, il en fait même un de ses caractères dans sa phrase; ROND., WIL. & BEXON lui en donnent de pointues,

ce qui s'accorde mieux avec son ascendant sur la Baleine; JONS. dit qu'il en a 40, les antér. pet. & obtuses, les postér. grosses & pointues. Voyez *Épée de mer*.

ÉPAULE ARMÉE (P), r. Grenouille du 2^e g. de DAUB. C'est une très-gr. Grenouille d'Amér. tétradac. antér., pentadact. postér.; couverte de verrues d'un cendré jaune sur un gris foncé; dos & entre-deux des épaules relevé en bosse; esp. d'appendices en boucliers sur les pi. antér.; 4 gros tubercules oblongs près de l'anus.

ÉPÉE DE MER, } p. Empereur.
cét. 3^e. Dauphin de BRIS.

l. de 10 à 12' dans les mers d'Europe, de 20 à 30 sur les côtes de la nouvelle Angleterre. Museau tronqué, mâchoires armées de pet. dents pointues; canal éjaculatoire sur la tête; 2 pector. & une dorsale, celle-ci coupée en sabre recourbé, l. de 3 à 4' sur 12 à 18'' à la base. Les contradictions des Auteurs sur la forme des dents de l'Épaulard, & le gr. rapport qu'il y a entre cet animal & celui-ci font voir que souvent on a confondu l'un avec l'autre. ERX. croit que l'on a eu raison, & que c'est le même cétacé. Cependant les noms différens que lui donnent les peuples du Nord dans MUL., & dans ERX. même, paroissent indiquer un animal différent, soit comme espèce, soit comme varié fort connue & par conf. équivalamment constante pour nous quand il s'agit d'animaux marins. On est étonné de voir dans les dictionnaires & dans le système naturel du regne animal ce cétacé confondu tantôt avec l'Empereur ou Espadon qui est un poisson, tantôt avec l'Épée de mer dentelée qui est un Chien de mer.

ÉPÉE-DE-MER DENTELÉE, p. Scie.

ÉPEICHE, o. Pic-varié. V. à la suite des Pics.

ÉPERLAN, p. du g. du Saumon, extrêmement abondant dans plusieurs lacs du Nord, & assez commun dans plusieurs rivières près de leur embouchure. Dents aux 2 mâchoires, l'infér. plus l.; corps rond, gros vers le milieu, s'amincissant en fuseau vers la tête & la queue; écailles minces, argentées & caduques. Dos gris, flancs d'argent changeant en vert & en bleu; ventre d'un blanc rougeâtre; nageoires grises, l'adipeuse à l'aplomb de l'anale, & la dorsale à l'équilibre. Ce p. est si transp. que sans l'ouvrir on distingue ses vertèbres & les lobes de son cerveau. Sa chair est vantée par les uns, déprimée par les autres, ROND. dit qu'il sent

sent la violette, & d'autres disent qu'il put. Indépendamment de la différence des goûts, sur lesquels on ne peut disputer, ce peu d'accord peut tenir à la différence des époques dans lesquelles on considère l'Éperlan, & il seroit possible que le tems du frai influât beaucoup sur la qualité de ses émanations; l. 3 à 5^{''}. D. 11. P. 11. V. 8. A. 17.

GROS ÉPERLAN, ou *E. de mer*. ROND. le distingué du précéd., mais **WIL.**, **JONS.**, **GRON.**, **BLOCH**, &c. croient que ce n'est qu'une variété de taille, quoique celui-ci soit bien décuple du premier, ayant 10 à 15^{''} de l. Il vit dans les mers du nord, d'où il va déposer ses œufs dans les fleuves, & il a une odeur, soit agréable, soit désagréable, moins forte que le précédent. Mais cette différence de taille, & d'odeur peut ne pas annoncer une autre esp., pouvant tenir à la différence de l'habitation. Cependant pour que ce fût le *Salmo fatens* de **LIN.** il faudroit supposer de bien gr. erreurs dans le calcul des osselets. V. *Blanchet*.

E. BATARD. Prêtre.

ÉPERON, *Molle de l'Éperon*, c. Limaçon d'ARG. à bouche aplatie & sommet garni de pointes. Par une suite du peu d'ordre établi dans la nomenclature de cet Auteur, c'est encore un Limaçon à bouche ronde, à sommet applati & épineux.

ÉPERONNIER, o. de la Chine du genre du *Faisan*. Il est un peu plus gr. que le *Faisan* commun; huppe de plumes brunes recourbées en-devant; iris jaune; bec supér. rouge, infér. brun; entre lui & les yeux la peau est couverte de quelques poils n. au lieu de plumes; cou d'un brun pourpré, transv. ondé de brun sombre; dos d'un brun foncé varié de brun clair, orné d'yeux placés au bout de chaque plume; ils sont d'un pourpre à reflets bleus, verts & dorés, environné d'un cercle n.; ventre brun, transv. ondé de n.; couvertures sup. de la queue beaucoup plus l. quela queue même, sur-tout les intermédiaires. Chacune est d'un brun foncé ondé de brun clair & ornée de 2 yeux, un de chaque côté de la tige vers le bout; ils ont la pupille d'un pourpré changeant environné d'un cercle n. & d'un cercle orangé. Mais ce qui caractérise sur-tout cet o. & a porté **BUF.** à l'appeller *Éperonnier*, c'est qu'il a, à chaque pied, 2 ergots ou éperons, l'un plus l., vers la moitié du pied, l'autre plus court, & situé vers les 2 tiers de sa longueur. Femelle plus pet. d'un tiers que le mâle, & ayant des yeux ou miroirs moins éclatans. Tout ce que **BUF.** dit

pour exclure cet o. du g. du *Faisan* prouve en effet qu'il n'est pas la même espèce, & que ce n'est pas non plus un Paon, mais est très-loin de prouver qu'on ne doive pas le mettre dans le même g. quoiqu'il ait les caractères qui ont fait former ce g. à presque tous les méthodistes. Il est extraordinaire que dans presque toutes les discussions analogues à celle-là cet illustre Naturaliste paroisse confondre les idées attachées aux 2 mots *Genre* & *Espèce*, soit qu'il parle des o., soit qu'il décrive des q.

ÉPERVIER, o. 8^e. g. de **BRIS.**; tétradacl. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec court & crochu, à base couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence dès cette base.

L'Épervier, o. du g. précéd., dont le mâle, ou tiercelet, a près de 12^{''} de l., & la femelle 14; queue passant les ailes d'un tiers de sa l.; iris jaune; pieds & doigts longs & grêles; bec noirâtre vers le bout, bleuâtre & garni d'une peau d'un jaune verdâtre à sa base; plumage d'autant plus brun, & taches transv. d'un blanc roux sur la poitrine d'autant plus foncées & plus régulières que l'animal est plus âgé. Il est assez commun dans presque tout l'ancien Continent. Il chasse les petits o. & les Pigeons; la femelle niche dans les forêts sur les gr. arbres; 4 ou 5 œufs tachés de jaune rougeâtre vers leurs poles. Il y a un *Épervier* tacheté qui paroît une simple variété de couleur. **MAUD.** en décrit 4 de Cayenne, qui lui semblent aussi n'être que 4 variétés. Mais il croit que l'*Épervier à gros bec* du même pays peut être une esp. différente, à raison, non de la différence des nuances de son plumage, mais parce que, quoique un peu plus gr. & plus gros, il a les pieds plus courts, le bec n. & proportionnellement plus fort. **MAUD.** décrit encore 2 autres *Éperviers* de Cayenne qui peuvent n'être que des variétés.

Épervier à queue d'Hirondelle, o. esp. de Milan d'Amérique.

E. des Alouettes, o. *Creffere* femelle.

E. marin, o. Fou.

Épervier (pet.), o. mâle de l'*Épervier* commun, **ÉPERVIER**, i. Quelques Auteurs ont ainsi nommé diverses esp. de Papillons qui paroissent immobiles & comme suspendus au-dessus des fleurs qu'ils sucent.

ÉPHEMERE, i. 4^e. Tétraptere névroptère de **GEOF.**; ant. & ailes infér. courtes; les 4 ailes larges & perpendiculaires au plan de position; queue polypile; 2 ou 3 yeux lilles

devant les yeux à réseau. Sa larve est aquatique, hexapode & oblongue. Elle a une grosse tête; son corcelet a 2 ou 3 anneaux, & son ventre 9 ou 10. Ils portent plusieurs appendices latér. qui servent d'ouïes & de nageoires. V. leur description dans RÉAU. & GERR. Au bout d'un an, de 2 ou 3, selon les esp., cette larve qui avoit jusqu'alors vécu presque toujours dans la vase, s'éleve à la surface de l'eau, métamorphosée en une nymphe semblable à elle, excepté 2 étuis qui renferment les ailes. Pour devenir insecte parfait elle sort de l'eau, va se placer sur quelque corps solide, y fait les efforts nécessaires pour quitter sa dépouille, l'y laisse & s'envole. Dans ce dernier état l'Éphemere est fort allongée, a la tête grosse, les ant. presque imperceptibles, & elle ne montre aucune bouche. Elle peut n'en avoir aucun besoin, plusieurs esp. ne vivant que 2 ou 3 heures, & les plus favorisées 8 jours. SWAM. a dit & GEOFF. a répété que ces i. ne s'accoupleroient pas, que la femelle alloit déposer ses œufs à l'eau, & que le mâle alloit les féconder. Mais GERR. a vu leur accouplement semblable à celui des Demoiselles. Dans ce g. les pattes antér. sont beaucoup plus l. que les autres.

1. *L'Éphemere tripile à ailes tachetées*, l. 9, brune; ailes veinées.
2. *E. tripile à ailes réticulées*, l. 5, jaune, avec quelques p. bruns aux côtés des anneaux; ailes transpar. à réseau brun & fin.
3. *E. tripile à ailes brunes*, même taille; mais plus brune, plus hyméoptère que névroptère; filets velus à la loupe.
4. *E. tripile n.*, l. 1, antennes triples du corps; ailes transpar.
5. *E. bipile jaune à ailes réticulées*, l. 4, anneaux à 3 p. noirs; bord extér. des ailes jaune; filets coupés de jaune & de brun, & plus l. que le corps.
6. *E. bipile à ailes blanches*, l. 2, brune; 2 gros tubercules sous les yeux.
7. *E. bipile à ailes brunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$, brune, ventre blanchâtre, tubercules de la précéd.
8. *E. bipile à ailes margiées*, l. 3, brune, anneaux bordés de blanc, filets blancs, ailes transpar. bordées de noirâtre, tubercules sous les yeux. Cette esp. est une de celles qui ont le plus contribué à faire nommer l'Éphemere *Manne des poissons*, leur soutissant une nourriture abondante, soit lorsqu'elle se métamorphose, soit lorsqu'elle dépose ses œufs. A ces espèces indigènes je ne joindrai que celles des exotiques qui en dif-

ferent le plus par des caractères particuliers. 9. *E. brune à ceinture blanche*; elle a le ventre brun comme le reste, mais coupé par un assez large anneau blanc; le mâle dans cette esp. a 4 yeux à réseau, 2 très-gr. & 2 plus petits, sans compter 3 yeux lillés; pattes grises, queue tripile. Cct i. n'a que 3^{me} de l., mais ses filets en ont 5.

10. *E. brune à ventre gris en-dessous*; ailes transpar. à nervures n.; queue bipile. Larve passant l'hiver sous la glace; queue tripile; corps brun taché de gris; garni, de chaque côté, de 7 ouïes en nageoires plates, en forme de feuilles larges & pointues, & tenant au ventre par un pédicule cyl. duquel part un paquet de filets émouffés dont plusieurs sont dichotomes; l. 6^{me}, filets de même.

11. *E. à 2 ailes & bande brune sur un fond gris ardoisé*; anneaux du ventre piqués de rouge; queue de 2 filets blancs marqués de p. noirs, & plus l. que le corps. Le mâle de cette esp. anomale a, comme celui de la 9^e. esp., 2 pet. yeux à réseau outre les 2 grands; ils sont très-saillans, placés au haut d'un pédicule d'un jaune roussâtre & du nombre de ceux que RÉAU. nomme *yeux à turban*, ou en *champignon*.

ÉPINARDE, p. Épinoche.

ÉPINE DOUBLE, p. de mer du g. de l'Hippocampe. BLOCH le caractérise par son corps carré & par 2 épines placées au-dessus des yeux, & recourbées en arrière. Derrière elles est une échancrure en croissant. Long museau comprimé; tronc triangulaire avant d'être carré, & queue hexagone avant de prendre aussi la forme quadrangulaire. 17 boucliers au tronc, 45 à la queue; sur ceux du tronc sont des taches claires disposées de manière que leur suite forme une lig. latér.; dos & côtés bruns, quelquefois marqués d'un X noir sur chaque bouclier, ventre taché de jaune & de brun; nageoires jaunâtres. D. 34. P. 21. A. 4.

ÉPINEUSE (l'), c. Pourpre d'ARG. à queue l., & garnie de pointes disposées sur 3 rangs. ÉPINOCHÉ, p. 23^e. g. de GO., par conf. acanthopt. thor. Corps oblong comprimé; à quel propos GO. le dit-il tantôt alép. tantôt couvert de petites écailles confuses? Toutes les esp. connues ont les boucliers qu'il donne à quelques-unes comme addimens, aucune n'est ni simplement écaillée, ni alépidote; tête ovée, comprimée, avec un bec sans levres; mâchoires denticulées; yeux latér.; opercules mobiles, de 2 pièces; membrane branch. à demi-nue, de 3 à 6 rayons; lig. latér.

parallèle au dos; & annés presque au milieu; dorsale solitaire, déclinée & comp. ; pector. longuettes & rayonnées, ventrales aiguës & pet., de 0 à 7 rayons; anale déclinée, derrière l'équilibre & comp. ; caudale aiguë ou en coin; addimens d'aiguillons avant la dorsale, & d'une plaque à chaque pector. & aux ventrales; ces aiguillons antér. à la dorsale font un des caractères les plus frappans de ce g.; la plupart des esp. habitent la mer.

1. *Épinoche d'eau douce*, p. du g. précéd. décrit légèrement par ROND., d'après lequel on le croiroit alép.; GRONOV. même ne le caractérise pas assez nettement. BLOCH le désigne sur-tout par 3 aiguillons sur le dos & 3 osselets à la membrane branchiale; caudale entiere & cunéiforme; tête antér. tronquée, comprimée, à mâchoires égales; 2 boucliers à la poitrine, 1 au ventre, 13 de chaque côté; peau plissée à la queue, nageoires jaunâtres, l. 3". Ce très-pet. p. ne vit que 2 ou 3 ans, il a peu d'œufs, & cependant il est très-abondant, l'équilibre étant maintenu par ses défenses qui font de lui un mets dangereux pour ses ennemis. Il vit d'insectes, de pet. p. & de leurs œufs; il est sujet à plusieurs vers, & entre autres au *Taenia*. Dans quelques pays du nord, où il est fort multiplié, on s'en sert pour faire de l'huile, pour engraisser les Cochons & les Canards, & même pour fumer les terres. D. 13. P. 10. V. 2. A. 9. *Gast. aculeatus* de LIN.
2. *La pet. Épinoche de mer*, p. du même genre aisé à distinguer par 10 aiguillons qu'il a sur le dos, le 1^{er}. dressé, le suivant incliné en arrière, & ainsi alternativement. Il a comme le précéd. 3 osselets à la membrane branch. & 10 aux pector. qui sont jaunâtres; mais il n'en a qu'un à chaque ventrale, 17 à l'anale, & 16 à la dorsale qui sont grises. Son corps est un peu plus allongé que celui du précéd.; dos jaune, côtés & ventre argentins; c'est le plus petit des p. connus, les plus gr. pèsent 1 once 4 gros, & l'on n'en fait aucun usage; dans la Baltique, la mer du nord, & les lacs & rivières qui y communiquent. *Gast. pungitius* de LIN.
3. *La gr. Épinoche de mer*, p. du même g., reconnoissable à 15 aiguillons qu'il a sur le dos. A ces 15 aiguillons dorsaux GRON. en ajoute un à chaque flanc. BLOCH compte 10 osselets aux pectorales qui sont allongées, 2 aux ventrales, 6 à l'anale & à la dorsale. Tête cyl.; mâchoire supér. plus l., corps

allongé & pentagonal; dos & côtés olivâtres; ventre argentin; ligne latér. élevée, tranchante, comp. de pet. boucliers; il y a encore à chaque côté du ventre un bouclier l. & étroit qui avance, & c'est cette double faille qui avec les aiguillons du dos donne au corps sa forme anguleuse; dans la Baltique & la mer du nord, l. 6 à 7". Il vit de v., d'i., de pet. cr. & d'œufs; les pauvres le mangent; il sert aussi à l'engrais des terres, & on en fait de l'huile. *Gast. spinachia* de LINNÉ.

4. *Épinoche à 7 aiguillons dorsaux*, & 2 avant l'anale, p. d'Amér. Robe argentée, queue variée de stries longit. qui sont coupées par de pet. traits transversaux élevés & saillans. D. 11. P. 7. V. 6. A. $\frac{7}{2}$. *LIN. Gast. occid.*
5. *E. ovale*, p. d'Asie, muni comme le précéd. de 7 aiguillons avant la dorsale, & de 2 avant l'anale; corps en très-pet. ovoïde, forme peu analogue à celle de ses congénères. Il s'en éloigne encore par le nombre plus gr. des rayons de sa membrane branch. qui est de 6; il manque aussi du bouclier osseux sur la poitrine. D. 20. P. 16. V. 6. A. $\frac{17}{17}$. *LIN. Gast. ovatus.*
6. *E. à 8 aiguillons dorsaux libres*, ce qui distingue ce p. du Sautour en qui les 8 aiguillons sont liés par une membrane; cette esp. n'a point d'aiguillons devant l'anale; corps oblong, dorsale & anale taillées en faucille, caudale un peu fourchue. D. 33. P. 2. V. 7. A. 26. A la Caroline. *LIN. Gast. canalic.*
7. *E. à gr. aiguillons dentelés*, p. des Indes du même g. que tous les précédens; il est fort petit, mais des parties latér. postér. de sa grosse tête sortent, de chaque côté, 4 aiguillons dentelés aussi l. que le ventre. D. 16. P. 20. V. 4. A. 8. *LIN. Gast. spinarella.*

ÉPONGE, 15^e. g. des zo. de PAL. que je ne place ici que parce que plusieurs Naturalistes en ont fait un Polyptage. ROND. doutoit déjà de son animalité; ELLIS & PAL. même, tout en la plaçant à la suite de ses zo., n'ont pas cru pouvoir se décider à cet égard, & aujourd'hui SPAL. leur refuse formellement la nature animale. Il en a observé un grand nombre encore remplies de toute la matière gélatineuse dont elles sont gorgées dans la mer, même encore attachées aux rochers, & aucune ne lui a jamais donné la plus pet. indice de l'animalité. Les formes infiniment variées qu'affecte cette substance ont fait imaginer aux amateurs une foule de noms pour les désigner. Ce sont des *Gans de Neptune*, des *Ouisins*, des *Morilles*, des *Trompettes*,

des *Manchons*, des *Mitres*, des *Cierges*, des *Gobelets*, des *Cornes de Daim*, des *Flûtes de Pan*, des *Priapes de Neptune* différens des *Priapes de mer*, &c. tant les gens oisifs ont peu craint de donner de l'ouvrage aux autres en compliquant la nomenclature!

ÉPOUVANTAIL, o. 4°. Hirondelle de mer, dite Guifete noire.

ÉPRAULT, p. Sardine ou Célerin.

ÉRATO, i. Papillon des Indes, semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont n.; les supér. rouges à la base, & les infér. rayées de jaune. LINNÉ.

ERGATILE, o. Hirondelle de rivage.

ÉRYTHRIN, p. décrit sans synonymie dans GRON. L'*Erythrin* des Anciens étant le *Pagel* ne peut être le p. de GRON., qui est malacoct. abd., & ne lui ressemble d'ailleurs presque en rien; ne seroit-il pas, malgré la largeur de sa queue comprimée, & ses dents, du g. de la Carpe? Quoi qu'il en soit de son g., c'est un p. d'eau douce de Surinam, l. de 4", à corps oblong comprimé, mais assez épais, à gr. écailles tuilées; corps cendré tacheté de brun; tête déprimée, nue, aussi large que le corps; gr. yeux latér. près de la bouche; dents aux 2 mâchoires, petites, serrées, sur un seul rang, les antér. moins pet.; ouïes très-ouvertes; opercules polis; membrane branch. à 5 osselets; dos droit; côtés parallèles; lig. latér. dr.; dorsale folitaire presque aussi près de la tête que de la caudale, ventrales rapprochées, & à l'aplomb de la dorsale; caudale arrondie. D. 10. P. 13. V. 8. A. 9.

ÉRYX, r. Serpent de Surinam du 4e. g. de DAUB. à petite tête, museau obtus, yeux très-pet., dents & alène, langue large & fendue, robe d'un roux cendré avec 3 lig. n. longit. & fines.

ESCALIER (l'), c. *Cadran*; c'est aussi une *Vis* d'ARG. entourée de filets blancs.

ESCARBOT, i. 5°. Coléopt. de GEOF. à ant. en masse solide en apparence, coudées au milieu; tête enfoncée dans le corcelet, & ordin. munie de 2 dents qui s'avancent comme des pinces; étuis écailleux souvent plus courts que le ventre; jambes larges, applaties & dentelées comme celles des *Scarabés*. Cet i. fréquente les mêmes lieux que les *Coccinelles* & les *Dermestes*. L'animal décrit par M. GLEDITSCH, (mém. de l'Acad. de Berlin, suppl. 1752,) sous le nom d'*Escarbot enterreste* est un *Dermeste*, le 1er. de ceux de GEOF. & non un *Escarbot*.

1. L'*Escarbot* n., l. 2, 4, lar. 1, 3, d'un noir

luisant, presque quarré; tête dans une échancrure, & à peine visible; étuis courts; dans les boufes & sur le sable.

2. *E. à taches rouges* l. 1, 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1, 1 $\frac{1}{4}$; tête moins enfoncée, ventre plus l.; tache rouge à chaque étui.

3. *E. bronzé*, l. 2, lar. 1, brun; tête encore moins enfoncée, ventre plus allongé.

ESCARBOT-ÉLÉPHANT, i. gros E. de Surinam & de la Guiane, noir; fortement cuirassé, dont on dit les antennes immobiles comme des cornes, & qui a plus de 3 $\frac{1}{2}$ " de l., sans sa trompe de 12"', lar. 2 $\frac{1}{4}$ ".

ESCARBOT-TIREUR, i. Bombardier. V. ce mot.

ESCARBOUCLE, o. 14°. Oiseau-mouche.

ESCARLANDRE, *Escarlandre*, o. Cujelier.

ESCARRE, zo. 2e. g. des zoophytes de PAL.

L'animal paroît absolument semblable au Polype ou Hydre, mais il tient à une enveloppe ou squelette membrano-pierreux, ou corneo-pierreux où chaque individu a sa cellule. De chaque cellule il sort une goutte de substance qui bientôt s'épaissit, s'entrouvre, laisse voir un Polype, & acheve de s'accroître & de se durcir. Il y a plusieurs cellules dont il ne sort pas seulement ainsi une cellule & un Polype, mais dont il en sort 2, l'une au-dessus de l'autre, ce qui fait enfin diverger les rangs qui, sans cela, seroient parallèles. Delà il arrive que la totalité du gâteau, ou la masse qui résulte de toutes ces cellules ajoutées & surajoutées, est tantôt cunéiforme, tantôt ramuscule, selon qu'un plus ou moins gr. nombre de cellules ont été ainsi écartées de la mere. Souvent aussi ces gâteaux, au lieu de s'élever en s'isolant, ne font qu'encroûter & garnir des corps sous-marins, rochers, ou plantes. Et comme ils peuvent s'écarter plus ou moins de la forme de ce noyau qui est accidentelle à leur égard, & varie elle-même à l'infini, on conçoit qu'il se trouve des *Escarres* modelés d'une infinité de manière. On conçoit aussi que les différentes figures qu'ils affecteront ne formeront pas des especes différentes, mais que la seule disposition & la seule forme des cellules pourront caractériser différentes esp. De ces cellules les unes sont des tubes cyl. un peu renflés vers le milieu, & à simple orifice supér.; d'autres sont plus plattes & ont les bords de leur ouverture découpés. Quelques-unes ont cet orifice bordé d'un anneau péliné; d'autres ont une sorte d'opercule membraneux. Plusieurs *Escarres* ont leurs cellules disposées en 2 rangs alternes arrangés, isolés & terminés en especes de

feuillages. On en voit qui forment, par leur assemblage, de gros rameaux, & dont quelques Auteurs ont fait des *Millepores*. Il y en a dont les cellules sont disposées tumultuairement & sans ordre. Il s'en trouve de blancs & de gris; d'anguleux dans leur contour, mais supér. disposés en voûte. Quelquefois les cellules ne forment qu'un simple anneau autour de la tige d'une plante marine; quelquefois leur substance est presque spongieuse. Parmi ces dernières quelques-unes s'étendent en large tache sur les corps sous-marins, & poussent ensuite divers rameaux ou feuillages composés de cellules en entonnoir, dont l'ouverture est dentelée, ou garnie d'un plus ou moins grand nombre de dents. Souvent ces dents sont au nombre de 9, dont une plus l., mince & fragile, s'élève beaucoup au-dessus des autres, & donne à la feuille ou à la branche qui les porte l'air velu ou épineux. Enfin les cellules sont plus ou moins longues. Toutes ces différentes formes & distributions constituent autant d'espèces dans le détail desquelles je n'entrerai pas, il suffit de les avoir caractérisées. Quant à l'animal, sa couleur, le nombre de ses bras & leur l. varient dans plusieurs espèces.

ESCARGOT, c. Limaçon terrestre.

ESCLAVE, o. 13^e. Tangara.

ESCLAPE, r. *Bande-noire*. On a donné ce nom à plusieurs autres serpens.

ESPADON, p. Empereur. *Pet. Espadon*. Voy. Orphie.

ESPAZE, p. *Flambeau*.

ESPROT, p. qui paroît être une Sardine, ou un Sprat, ou un jeune Hareng.

ESSAN, c. Esp. de pet. *Peigne* du nombre des c. qu'AD. a mis à la suite des *Jambonneaux*, ne sachant où les placer. La c. est arrondie & plate, à 2 pet. oreilles à peu près égales, & à battans inégaux. Elle est mince & transpar. comme un Talc, l. 2 $\frac{1}{2}$ '''.

ESTURGEON, p. 1^{er}. g. des Chondroptérygiens. Oüies latér. & un seul trou à chacune, comme le disent GRON. & LIN., quoique WIL. lui en donne 2; bouche en dessous & édentée; tête allongée en tuyau moufle, infér. garni de 4 cirrhes; corps l. & anguleux, couvert de plusieurs rangées de boucliers ou de gr. écailles osseuses qui portent, chacune, une pointe recourbée en arrière. Ce sont ces rangs longit. qui rendent le corps anguleux. Mais, comme l'observe BLOCH, dans aucune esp. il ne faut compter en rigueur sur les boucliers, leur nombre variant avec l'âge; anus fort reculé;

nageoires sans osselets & soutenues par des rayons simplement cartilagineux. Dorsale solitaire & près de la caudale; ventrales abdominales, reculées près de l'anus; anale également éloignée de ces dernières & de la caudale; pectorales assez grandes & placées fort bas. Ce p. remonte de la mer dans les fleuves, comme le Saumon, pour y déposer ses œufs, & c'est là qu'il devient bon. DAUB. ne le caractérise que par ses barbillons; mais un p. que l'on découvrirait avec les autres caractères qu'on vient d'exprimer seroit certainement un Esturgeon, fût-il sans barbillons. L'illustre Auteur que je viens de nommer a le même tort en caractérisant les 3 esp. de ce g. par le nombre de boucliers qui varie dans chaque rangée avec l'âge.

L'ESTURGEON, p. esp. du g. précéd. Cinq rangées de boucliers lui donnent une forme pentagonale. Chaque bouclier est rayonné, large vers le bas & rétréci vers le h. La peau, dans l'intervalle des rangs, est garnie d'une multitude de boucliers semblables, mais si pet. qu'ils ne sont presque que la rendre raboteuse; l. tête panchée, supér. couverte de 8 boucliers; narines doubles; gr. ouvertures des oüies, & gr. opercule rayonné; dos & côtés d'un bleu-gris semé de p. bruns sur le dos & de p. noirâtres sur les côtés; ventre blanc; pector. orangées, & bordées de n.; les autres nageoires noirâtres tachées de jaune. Ce p. a la queue si forte que d'un coup il peut casser la jambe à un homme. Les individus de 200, de 250, de 300 liv. sont très-rares. Le *Cops* de ROND. paroît la même esp. que celui-ci, quoique cet Auteur prétende que sa chair est moins bonne, son museau moins l., sa tête plus grosse & son corps moins anguleux. Selon BLOCH, c'est probablement un vieux E. qui a perdu une partie de ses boucliers & qui ne va plus à l'eau douce, parce qu'il ne fraie plus. D. 38. P. 30. V. 25. A. & C. 24.

Le Gr. ESTURGEON, p. du même g., autrement dit Ichthyocolle, à cause de l'usage que l'on fait de sa vessie aérienne. Pet. opercule, & gr. ouverture des oüies, caractère distinctif; tête en losange très-allongé; museau d'un cartilage fort élastique & en pointe moufle; pet. yeux; tronc épais, garni de 5 rangs de boucliers, dont un sur le dos, un de chaque côté, & 2 au ventre. Ces rangs sont tels qu'il se trouve ordin. 12 à 15 boucliers sur le dos, 54 à 60 aux côtés, & 10

à 12 au ventre, ceux du dos gr. & rayonnés. Ces boucliers tombant avec l'âge, les vieux E. sont presque nus. Dos n., ventre blanc, côtés bleuâtres & ondés; nageoires grises, épaisses, mais pet. relat. à la taille du p. qui va de 12 à 24'. On en a vu qui pesoient 900, 1000, 1200, PAL. dit même 2800. L'*Adans*, *Adelto*, ou *Aseno* du Pô est du nombre, & je suis surpris que BLOCH l'ait mis dans la synonyme de l'Esturgeon; aussi l'a-t-il ensuite mis de même dans celle du p. dont il s'agit ici.

ETAGNE, q. Femelle du *Bouquetin*, plus petite que lui, & ayant des cornes assez semblables à celles de notre Chevre.

ETÉ, o. 4°. Toui.

ETÉOCLE, i. Pap. d'Afrique à 2 queues; ailes en-dessus d'un bleu foncé, avec une raie blanche de chaque côté, les infér. bordées de vert, & marquées de n. à la pointe; en-dessous brunes, avec une raie blanche, des lig. bleues à la base, & des taches n. à la pointe. FAB.

ETOILE, o. On dit que c'est un o. de la côte d'or, de la gr. d'un Merle, à plumage blanc, n. & jaune, bec assez l., voix forte; non décrit.

ÉTOILÉ, o. 1°. Butor d'Amér.

ETOILE D'OR, i. 35°. Mouche-à-scie.

ETOILE-DE-MER, v. Crustacé marin, dont le corps est divisé dans son contour en rayons plus ou moins nombreux, qui lui donnent une forme étoilée. L'esp. la plus commune n'a que 5 rayons; mais leur nombre, en général, varie depuis 4 au-delà de 30. Ils ont quelquefois 4, 6, 10, 12" de l. chacun. Ils sont épineux dans quelques espèces, rameux dans d'autres; aplatis dans quelques-unes, pyramidaux dans quelques-autres. La bouche de l'animal est un gr. suçoir placé en-dessous, au centre des rayons, c'est-à-dire au milieu du corps. Elle est environnée de 5 dents ou osselets fourchus qui servent à retenir les coquillages dont l'Etoile se nourrit. Le dessus de tout le corps, & par conséq. des rayons, est recouvert d'une peau dure & rude, ou d'une esp. de croûte de couleur peu constante. Chaque rayon est infér. garni de 304 jambes disposées en 4 rangs de 76 chacun. Ces jambes ou petits suçoirs sont aussi contractiles & allongeables que les cornes des Limaçons; ainsi leur jeu, soit successif, soit simultané, suppose le mécanisme le plus digne d'être étudié en détail. Voyez un Mémoire de RÉAU, dans ceux de l'Acad. 1710. Je me bornerai ici à en donner une

légère idée: Chaque rayon est parcouru le long de son milieu par un cartilage composé d'une multitude de pièces articulées qui forment comme 2 rangs de nombreuses vertèbres. De chaque côté de ce cartilage regne, dans toute sa longueur, une double rangée de pet. vessies ovales, transpar. & pleines d'eau. Leur nombre est le même que celui des jambes, c. à. d. de 304 par rayon. Ainsi une étoile à 10 rayons est munie de 3040 jambes, & de 3040 vessies. Chaque vessie répond par un vaisseau à une jambe, & quand l'animal veut allonger cette jambe il comprime la vessie, l'eau refluant dans la jambe la gonfle & l'allonge. Cesse-t-il cette compression qui dépend de sa volonté & s'opère par des muscles destinés à cet usage? alors la jambe, étant musculée, se contracte par son ressort, & refoule ainsi l'eau dans la vessie qui ne s'y oppose pas, étant purement membraneuse. Ce qui achève de rendre cette organisation admirable, c'est que l'Etoile ne contracte ou ne dilate à la fois qu'autant de jambes qu'elle veut; car même en marchant elle n'en fait agir souvent qu'un certain nombre; ainsi chacune de ses jambes lui est soumise comme leur ensemble.

ETOILE-DE-MER ARBORESCENTE, zo.

Tête de Méduse.

E. CRUCIFORME, v. cr. Etoile à 4 rayons.

E. EN RAYONS A QUEUE DE LÉZARD, esp. de pet. Etoile à 5 rayons qui ressemblent chacun à la queue d'un per. Léopard. Sa peau est écaillée, & RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1712) assure qu'elle n'a pas les pet. jambes ou suçoirs des autres Etoiles. Ses rayons, dit-il, se rompent aussi facilement que la queue des Léopards, & ne sont pas en état de résister au choc des vagues. Aussi cet animal se tient-il dans les lieux tranquilles sur le sable où il avance très-lentement en se servant de ses 5 rayons comme de 5 jambes.

ETOILE DE VENUS, c. Dans la 3°. édit. d'ARG. on nomme ainsi un *Lépas* élevé, à 8 grosses côtes prolongées à la circonférence en pointes saillantes & chargées de tubercules ronds.

ETOILÉE (l'), 23°. Phalène.

ETOUFFEUR, r. Ce n'est ni un g. ni une esp. particulière de Serpent, mais une dénomination vague qui convient à tous ceux de ces animaux qui pour faire mourir leur proie se roulent autour d'elle & l'étouffent par la compression.

ETOURNEAU, o. 26°. g. de BRIS. tétracod. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon;

bec dr., convexe, obtus & un peu plus large qu'épais au bout, les 2 mandibules entières.

ETOURNEAU COMMUN, o. connu, & cependant, tant qu'il est petit, difficile à distinguer du jeune *Merle* dont il diffère ensuite par son bec plus obtus, plus l., plus plat, & sur-tout sans échancrure au bout de la mandibule supérieure. Son corps est un peu moins gros & plus allongé que celui du *Merle*. Son plumage est composé de plumes l. & étroites, & il est pointillé de blanc-roussâtre sur un fond brun à reflets verts & pourprés. Il vit en troupes nombreuses pendant l'automne & l'hiver, & ils se séparent en Mars pour s'apparier. Tantôt la femelle s'empare d'un nid de *Pivert*, tantôt elle dépose ses 5 ou 6 œufs d'un cendré verdâtre sur quelques brins de moufle ou d'herbes seches qu'elle a assemblés dans un trou de mur ou d'arbre; incubation de 18 à 20 jours. Ce o. vit de v., d'i., de bayes, de chenevis, &c. Il s'apprivoise aisément, & apprend à chanter & parler. Il est le même dans presque tout l'ancien Continent, à quelques variétés de couleurs près, qui le rendent plus n., plus gris ou plus blanc. *BUF.* & *MAUD.* citent les esp. étrangères suivantes :

1. *E. du CAP*, ou *Etourneau-Pie*; taille du précéd., & cependant bec plus l. & plus gros, jaunâtre à la base, rougeâtre vers le bout, plumage de *Pic*, c. à d. blanc & n., 2 taches blanches & rondes reçoivent presque tout l'œil.
2. *Le STOURNE*, ou *E. de la Louisiane*, gros-seur de *Caille*, mais plus allongé; plumage gris & brun en-dessus, jaune en-dessous; plaque noirâtre au bas du cou; 3 bandes blanches sur la tête, partant du bec.
3. *Le TOLCANA*, peu connu; tête brune, le reste presque tout n.; vivant parmi les joncs dans les lieux aquatiques, n'ayant qu'un cri sans chant; un peu plus pet. que notre *E.*; au Mexique.
4. *Le CACASTOL*, autre o. du Mexique aussi peu connu; taille de notre *E.*, corps varié de bleu & de noirâtre, pet. tête, l. bec, iris jaune.
5. *Le PIMALOT*, autre o. du même pays, encore moins connu, un peu plus gros que notre *E.*, & cependant bec plus large.
6. *La BLANCHE-RAIE*, ou *E. des terres Magellaniques*, esp. nouvelle rapportée par *M. DE BOUGAINVILLE*, & décrite dans *BUF.* pour la première fois; l. raie blanche allant

du bec le long du cou sur un fond brun qui s'étend sur le dos; gorge & h. du ventre d'un beau rouge vif, bas-ventre & côtés bruns; un peu plus gros que notre *E.* Il ne paroît pas que *MAUD.* trouve à cet o. un bec qui s'éloigne du g. & le rapproche du *Troupiale*, puisqu'il n'en dit rien.

ETOURNEAU A AILES ROUGES, o. Commandeur.

EVENTAIL, p. des Indes dont on dit, sans le décrire, qu'il a une l. & h. dorsale, & une très-l. anale; qu'il est d'un bleu clair, & qu'il a 3 taches rouges quarrées sur le dos, & 2 éminences cornues sur la tête. Si les taches rouges & les éminences cornues se trouvoient sur le *Rasoir porte-voile* de *PAL.* ce seroit sûrement le même p.; *DAUB.* lui en donne le nom.

EVENTAIL, c. Poigne à 2 oreilles, brun en-dessus, blanc en-dessous.

EVENTAIL DE MER, zo. Coralline d'*EL.* dont les branches sont réunies par un réseau à mailles assez grosses, & celluleux comme les branches même. Celles-ci allant en s'écartant, ce réseau prend nécessairement du bas en h. une forme triang. qui lui a fait donner son nom.

EVEQUE, o. On a ainsi nommé tantôt le *Ministre*, tantôt le *Bluet*, tantôt l'*Organiste*, c: à d. le 14^e. & le 39^e. *Tangara.*

EVERTZEN, p. *Cugupuguacu.*

EULOPHE, i. *V.* le 31^e. *Cinips.*

EURYALE, i. Pap. porte-queue d'*Amboine*; ailes supér. n. fasciées de brun, les infér. à bordure bleuâtre près du bord, & à 7 taches n. marquées d'un p. bleu au centre; les unes & les autres en-dessous variées de brun, de rouge & de bleu, avec un ruban jaune. *FAB.*

EURYSTÉE, i. *Enée.*

EUTERPE, i. Pap. d'*Amér.* semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont n. piquées de blanc, & coupées d'une bande fauve. *LIN.*

EXAGONAL (l'), r. *V.* Lézard.

EXOCET, p. 46^e. g. de *Go.* par conséquent malacoct. abd. à corps oblong, carène du dos & de la nuque relevée; côtés & abdomen convexes; queue comprimée, grêle & pointue; écailles tuilées, confuses & frisées; pet. tête écaillée, front plat; très-pet. bouche terminale; mâchoires égales, dents fort pet., yeux h., gr. & près du bec; gr. narines solitaires, mais séparées en 2 par une esp. de soupape; opercules mobiles, alép. & d'une piece; membrane branch.

demi-nue , à 10 rayons ; lig. latér. basse ; effacée , parallèle au ventre ; anus pet. & très-reculé ; dorsale solitaire , déclinée , courte ; pector. gr. , l. , propres au vol , & presque au milieu ; ventrales l. , & à l'équilibre ; anale courte & déclinée ; caudale en 2 lobes , l'infér. plus gr. & pointu. *EXOCET* , p. de mer du g. précéd. & par conf. fort différent des *Muges* , quoiqu'on l'appelle *Muge volant*. *ROND*. le dit fort semblable au *Same* , par la couleur , la taille & la forme , mais il en diffère beaucoup par ses

nageoires qui sont telles qu'on vient de le voir dans les caractères du g. Robe dorée à reflets rouges & verts ; lig. latér. blanche ; ouïes très-petites , aussi ce p. peut-il subsister à l'air bien plus de tems que son demi-vol , ou ses sauts prolongés à la portée du pistolet ne l'exigent. *V.* au mot *Mivipira* , ou *Pirabebe* , pourquoi je ne le place pas dans le g. de l'*Exocet* , comme l'ont fait *LIN. & GO. D.* 14. P. 15. V. 6. A. 13. *EXQUIMA* , q. 2°. Sapajou.



F

F A G

FAADH , q. Once.

FABIUS , i. pet. Pap. des Indes , à double queue ; ailes dentelées , brunes en-dessus ; les supér. à fascie jaune , les infér. à bordure jaune ; les unes & les autres vert-de-mer en-dessous , la base oncée de n. , le milieu fascié de blanc ; 4 p. blancs sur la tête brune. *FAB*.

FAGAN , nommé par *ARG. Pet. Cœur-de-Bœuf* , placé par *AD.* en attendant un plus ample informé , à la suite des *Pétoncles* avec le *Robet* , l'*Anadara* & le *Jabet*. Le caractère de leur c. est d'avoir les sommets fort éminens , le ligament large & extérieur , la charnière l. & comp. de dents nombreuses & presque égales. Quant au *FAGAN* , en partic. , il a la forme d'un cœur ; sa c. est épaisse , pesante , dure , blanche & polie comme du marbre. Sa l. & sa largeur sont d'environ 3'' chacune ; sa profondeur est un peu moindre , & elle a 6''' d'épaisseur. Elle porte extér. 12 cannelures longit. lisses & & arrondies dont 7 sont plus grosses , & elle a intér. 11 larges cannelures en bande autour des bords de chaque battant. Sommets coniques allongés , un peu séparés & placés un peu au-dessous du milieu de sa largeur.

FAISAN , o. 7°. g. de *BRIS.* tétrad. à 3 antér. , jambes emplumées jusqu'au talon ; bec en cône courbé , sans membranes charnues ; pieds nus , l. queue.

Le *Faisan commun*. Gallinacé très-sauvage , de la grosseur du Coq ordinaire , à aile courte , sans aigrette , sans la double queue du *Paon* ; ayant le corps plus ramassé , la tête plus grosse , le cou plus court. Ses

F A I

yeux sont entourés d'une membrane charnue d'un rouge d'écarlate ; 2 bouquets de plumes d'un vert doré s'élevent , dans le tems des amours , au-dessus des oreilles , & l'animal peut fermer à son gré l'ouverture fort gr. de cet organe avec d'autres plumes qui l'environnent. Plumes du cou & du croupion échancrées au bout , en cœur , comme le sont quelques plumes de la queue du *Paon*. Plumage très-riche en couleurs changeantes , sur-tout dans le mâle ; queue de 18 penes ; éperon court & pointu à chaque pied. *BUF.* observe que la petite membrane qui unit les doigts de cet o. à leur naissance est plus large qu'elle ne l'est ordin. dans les o. pulvérateurs , & qu'aussi se rapproche-t-il des o. aquatiques par son goût pour les lieux bas & frais. Vie de 6 à 7 ans ; nid au pied d'un arbre , de brins de bois & de débris de plantes seches ; 12 à 15 œufs plus pet. que ceux de la Poule domestique , d'un gris verdâtre tacheté de brun ; incubation de 23 à 24 jours. Cet o. se retrouve dans plusieurs pays de l'Europe , de l'Asie & de l'Afrique. On a vu en Europe des *Faisans blancs* à taches violettes & rousses sur le cou , & des *Faisans variés* dont le plumage contient les couleurs du *Faisan ordin.* & le blanc de ceux dont je viens de parler. On appelle *Faisan bâtard* le métis du *Faisan mâle* & de la *Poule* ; il est un peu plus petit que son pere ; il a les mêmes couleurs , mais moins vives & comme brouillées. *MAUD.* assure que parmi ces métis les mâles sont stériles. Le *Coquart* ou *Faisan-Coquart* est une vieille femelle de *Faisan* qui ne pond plus

plus ou presque plus, & dont le plumage le rapproche pour les couleurs de celui du mâle.

On a souvent donné par abus le nom de Faïsan à des *Gelinotes*, & à des *Coqs-de-bruyere*, sur-tout dans le nord où il n'y a point de Faïsans; on l'a aussi donné au *Spicifere* & au *Tétrás*. **BUF.** décrit les o. suivans comme des esp. de F. étrangers.

1. Le *Faïsan doré*, ou *Tricolor huppé de la Chine*, plus pet. que notre F., mais il est plus effilé, il a les jambes plus h., la queue plus l.; il a sur la tête des plumes l., dorées & foyeuses qu'il relève à son gré; le rouge, le bleu & le jaune doré dominant dans son plumage. Il n'a pas la peau rouge de nos F. autour des yeux, il est beaucoup moins farouche, & s'apprivoise assez bien. Il ne faut pas le confondre avec le *Faïsan commun de la Chine*, qui n'est qu'une variété très-légère du nôtre.

2. Le F. n. & blanc de la Chine; plus gr. que le nôtre & ayant encore plus d'écarlate que lui autour des yeux; huppés n., jambes basses, corps pesant.

3. L'*Argus* ou *Lucn*; grosseur du Dindon; double huppe; taches œillées sur les ailes & la queue; les 2 plumes du milieu de celle-ci très l.; au nord de la Chine.

4. Le *Napaul*, ou *Faïsan cornu*; taille de notre F.; une corne de chair calleuse derrière chaque œil; poils n. autour des yeux, & sur les joues; gorgerette de peau sèche, flottante & bleue, pointillée d'orangé, & infér. garnie de pet. plumes n.; tête rouge; partie antér. du corps rougeâtre, partie postér. plus rembrunie; le tout semé de taches blanches cerclées de n.; au Bengale.

F. couronné des Indes; l'o. que **BRIS.** nomme ainsi est le *Pigeon de la nouvelle Guinée*. Voyez ce mot.

F. de Junon, *Spicifere*.

F. de mer, esp. de Canard.

F. de la Guiane, *Katraca*.

F. de montagnes, pet. *Tétrás*.

F. des Antilles, *Agami*.

F. huppé de Cayenne. *Hoazin*, ou 3°. *Hocco*.

F. noir, pet. *Tétrás*.

F. paon, Faïsan commun de la Chine, comme on l'a déjà dit presque absolument semblable au nôtre. On a aussi nommé *Faïsan-Paon* l'Éperonnier.

F. verdâtre de Cayenne. *Marail*, ou 5°. *Hocco*.

FAISAN D'EAU, p. Turbot.

FAITAN, p. Fletan.

FAITIÈRE, c. Cœur d'ARG. à coquille tui-

lée & en faitière. Elle a 7 gr. stries avec de gr. cavités entre deux; traversées par différentes lig. qui forment des étages ou couches. Le dehors est d'un jaune clair, l'intér. est blanc. Il y a des *Faitières* très-gr., & les 2 *Bénitiers* de l'Église de St. Sulpice sont de cette espèce.

FALANOUE, q. Civette que l'on mange, dit-on, à Madagascar.

FALCORDE, o. Mouette blanche & n. de la Loire.

FALIER, c. Mantelet d'AD. qui n'a que 5''' de l., & 6 spires. L'animal a un gros pied plus large que la coquille.

FALLOPE, o. Farlouse. V. 3°. Alouette.

FAMOCANTRATON, r. Un de ces animaux mal décrit & seulement connu par quelques récits de voyageurs; c'est, selon **DAPPER**, un *Lézard* de Madagascar, dont le corps est couvert de pet. appendices, & qui a des ongles très-crochus avec lesquels il monte aux arbres où il vit d'insectes. Il s'élançait de-là, ajoute-t-il, sur la poitrine des Nègres, & s'y tient tellement cramponné, que pour l'ôter il faut lui couper les pattes.

FANEL, c. Narice d'AD. peu allongée, & à spires & sommets aplatis.

FANFARON, p. de la Caroline du g. des *Hérissons de mer à 4 dents*; gros corps, dos bleuâtre, ventre blanc; 2 lignes latér. de chaque côté; ventre tranchant & extrêmement caréné, sur-tout vers le thorax. **D.** 13. **P.** 18. **A.** 12. *Tetr. lavigatus* LIN.

FANTOME, i. Vrocere d'Allemagne, à bouche n., tête & ant. jaunes; corcelet brun, antér. jaunâtre, infér. noir, ainsi que le ventre qui en-dessus est jaune, annelé de n. dans le milieu; pi. jaunes. **FAB.**

FANY, q. gr. Chauve-souris de Madagascar.

FAON, q. petit du Cerf, du Daim & du Chevreuil.

FARAFE, q. Animal sauvage de Madagascar, qui peut être l'Adive ou le Chacal.

FARAS, q. Sarigue.

FARÈNE, p. des lacs de Suede du g. de la Carpe. Corps assez mince & comprimé, sur-tout infér.; bouche assez gr.; iris mêlé d'or & d'argent; dos gris noirâtre, ainsi que les nageoires; ventre d'argent sale; le 1°. & le 3°. rayons de la dorsale sont les plus l., & le dernier le plus court; le 1°. de l'anale est le plus court, le 3°. & le 4°. sont les plus l.; caudale en 2 lobes dont l'infér. est le plus l.; lig. latér. voûtée. **D.** 11. **P.** 18. **V.** 10. **A.** 37. **ART.**

FARLOUSANE, o. V. Farlouse.

FARLOUSE, o. 3^e. Alouette.

FAROIS, c. *Pourpre*, d'AD. à canal évasé, dite aussi *Fuséau* à cause de sa forme allongée, à 11 spires serrées, renfoncées, légèrement sillonnées dans leur l. & bordées, à chaque extrémité, d'un rang de boutons fort serrés; levre dr. mince & édentée; l. 24^{'''}, lar. 9.

FARRA, p. Ferra.

FASCIOLA, v. Sangsue-Limace.

FASIN, c. *Pourpre* d'AD. à canal court, échancré & replié en dehors; opaque quoique très mince; à 7 spires peu renflées; à sommet pointu; à ouverture peu évasée; l. 12^{'''}, lar. 11. C'est une *Tonne* d'ARG.

FATAN, c. *Came* d'AD. toute blanche, large de près de 6^{'''}, l. de 4^½, profonde de 2; mince, transpar. & portant vers le sommet 20 cannelures transv. rondes & écartées qui dégèrent en rides irrégulières vers les bords.

FAVAL, c. *Vis* d'AD. l. de 5^¼''', à 18 ou 20 spires, assez régulièrement tachetée.

FAUCHET, o. des mers Magellaniques qui paroît une Hironnelle de mer.

FAUCHEUR, i. 7^e. aptère de GEOFF. qui le caractérise par 8 pattes, 2 yeux, des ant. formant un angle aigu, & 2 l. barbillons semblables à des antennes. Selon lui les vraies ant. sont de 2 pièces, la 1^{re}. droite, la 2^e. articulée latér. au h. de la 1^{re}. , plus grosse au p. de l'articulation, avec une épine postérieure. Mais si l'on observe cet i. plus attentivement, & si l'on s'aide de la loupe, on verra que les prétendues ant., dont parle GEOFF., sont des ferres ou tenailles avec lesquelles il saisit sa proie, & que les prétendus barbillons sont des bras, étant articulés & terminés par un ongle comme les pattes, & l'i. s'en servant comme de bras pour approcher les objets. La tête de cet animal ne se distingue pas plus du corcelet que celle de l'Araignée, on diroit que ses yeux sont sur son dos. Ses pattes sont très-l., mais non égales entre elles; celles de la 2^e. & 4^e. paire sont les plus l. de toutes, & vont à plus de 18^{'''}. Elles sont comp. de 4 parties, la hanche, la cuisse, la jambe proprement dite, & un l. tarse de plus de 30 articles. Ces jambes s'arrachent très-facilement, & arrachées elles conservent encore leur mouvement des heures entières. GEOFF. ayant vu un Faucheur dont une des pattes étoit très-courte & avoit ses 4 parties entières, il soupçonne que les pattes arrachées sont remplacées par d'autres, & plusieurs analogies favorisent ce soupçon. Le mâle a le corps

plus pet.; mais les pattes plus l. que la femelle. Parmi ces i. le plus fort dévore le plus foible.

1. *Le Faucheur cornu*; corps ovale; supér. d'un brun grisâtre avec une bande longit. noire, infér. blanc; bras très-l.; tenailles qui ont l'air de cornes. Cette esp. est la seule que GEOFF. ait trouvée en ce pays. Je vais en décrire quelques-unes d'exotiques.

2. *F. des murailles*, l. 3, lar. 1^½. On prenoit autrefois cet i. pour une Araignée. Corps ovale, avec les mêmes couleurs que le précédent, mais sans la bande longitudinale; pattes tachetées de brun, bras moins l. que dans l'esp. précédente. En Suede. GEER.

3. *F. à queue*, de la taille du grand Scorpion d'Europe; corcelet ovoïde, allongé, à la pointe duquel sont les yeux. Aux angles latéraux, au-dessus des bras, se trouve de chaque côté un tubercule chargé de 2 p. brillans comme des yeux à miroir. Pincés très-pet. & resserrées entre les origines des bras qui sont gros, & portent une pince grosse & courte, dont le petit mordant est conique; ventre oblong, peu convexe, comp. de 8 anneaux écailleux, imbriqués, terminé par une queue comp. de 2 anneaux de substance cornée, & d'un tube cyl. qui porte une partie sétacée comme les ant. d'Écrevisse, & de 24 anneaux, l. totale 1^{''} 6^{'''}. Aux Indes. PALLAS.

4. *F. réniforme*, ainsi nommé de son corcelet en forme de rein; bord postér. dentelé; ventre l., convexe, de 9 anneaux; bras très-épineux; pattes de la première paire absolument antenniformes & l. de 6^{'''} dans un individu, dont les autres pattes n'ont que 2^½''', & le corps 1^{''}. Amér. mérid. PAL.

5. *F. en lune*, du même pays; corcelet réniforme très-large & à 2 gros lobes postér.; anneaux du ventre bien distincts, & marqués chacun de 2 p. creux; bras garnis, à l'extrémité, de 3 grosses épines & de plusieurs petites, ce qui élargit tellement le bout de ces bras qu'on diroit y voir une main; l. 11^{'''}, jambes 22^{'''}.

6. *Le Faucheur-Araignée*. Corcelet distingué du ventre par un étranglement bien marqué quoique peu profond; tenailles énormes par leur l. & leur grosseur, couvertes de duvet & de poils ainsi que les bras & les pattes, ce qui les grossit beaucoup à l'œil & rend cet i. affreux; mâle, l. 18^{'''}, bras 12, pieds 15; femelle, l. 25^{'''}, bras 15, pieds 22. Au Cap.

Voyez encore *Morion* & *Diadème*.

FAUCILLE, p. Rafoir, n^o. 4.
FAUCILLETTE, o. Martinet n.
FAUCON, o. de proie courageux, du g. de l'Épervier. Celui de France n'est pas plus gros qu'une Poule, il devient plus gr. dans le Nord, & FABR. lui donne la taille d'un gros Coq. Ailes allant presque au bout de la queue; base du bec supér. entourée de pet. plumes blanchâtres rejetées en arrière; membranes de ce bec & les pieds verdâtres; quand ils sont jaunes l'animal est moins estimé. Tête, dessus du cou & dos d'un brun noirâtre; raie brune descendant de chaque côté de la mandibule infér. le long de la gorge qui est blanche; devant du cou, poitrine & h. du ventre blancs, variés de légers traits longit. de brun n. clair-semés. Ventre rayé de blanc & brun. Toutes ces couleurs changent avec l'âge, le climat, la mue, &c. Le mâle ou Tiercelet sert au vol des Perdrix, Pies, Merles, &c. La femelle, beaucoup plus gr. & plus forte, au vol du Lievre, du Lapin, &c. Cet animal fond perpendiculairement & sans détours sur sa proie, & se relève de même quand le poids de cette proie le lui permet. Il aime les montagnes & les rochers. Il y pond vers la fin de l'hiver 3 à 5 œufs, & à la fin de mai les petits sont déjà adultes, l. & h. en France 18'', vol 40. **BUF.** a débrouillé le premier le cahos de la nomenclature & des esp. fictives dont les Auteurs avoient chargé l'histoire de cet o. De ce difficile travail il est résulté qu'il n'y a en Europe qu'une espèce de Faucon; les pays étrangers fournissent les esp. suivantes, selon **MAUD.**

Faucon à collier des Indes, l. 16'', tête, dessus du cou & dos n.; ailes variées de n., blanc & gris; ventre blanc, bec n., iris & pieds roussâtres.
F. huppé des Indes, presque aussi gr. que l'Autor; tête n. à huppe l. & fourchue; cou fauve, dos n.; ventre rayé de blanc & n., iris & doigts jaunes, ongles n.; plumes jusqu'à la naissance des doigts.
F. passager; taille de notre Faucon; dessus de la tête & du cou, & dos d'un brun noirâtre; ailes de même avec du roussâtre au bord de chaque plume; tache noire en moustache à chaque côté du bec; dessous du cou & du corps d'un brun rougeâtre avec une tache n. au bout de chaque plume; oeil entouré d'une peau nue plombée, bec plombé nué de rougeâtre. Cet o. d'Afrique est de passage en Italie, en France, Allemagne, &c.
F. rouge des Indes; tête, dessus du cou & dos

d'un cendré brun; gorge, devant du cou, ventre & cuisses d'un orangé tirant au rouge; l. tache cendrée sur la poitrine; queue rayée de brun & de cendré; bec cendré à base jaune; ongles noirs.
Faucon. (petit) Émerillon.
F. à collier. Soubuse.
F. à tête blanche & pieds pattus. Variété qui se trouve en Allemagne.
F. blanc; tantôt Harpaye, tantôt variété de notre Faucon blanchi par le froid du nord.
F. bleu. Oiseau-Saint-Martin.
F. bossu. Vieux Faucon.
F. brun. Bufard.
F. de Barbarie. V. ci-dessus *F. passager.*
F. de la Baie d'Hudson. Bufc cendrée.
F. de marais. Balbufard.
F. d'Islande. Variété de notre Faucon devenu plus gr. au nord.
F. cendré de montagne. Rochier, Hobreau ou Cresserelle.
F. de roche. Rochier.
F. de Tartarie; le même que le Faucon passager. V. ci-dessus.
F. gentil. Ce n'est pas même une variété, mais un Faucon bien dressé & de bonne mine.
F. hagard. Vieux Faucon qui a beaucoup plus de blanc que les jeunes.
F. lanier. Oiseau-Saint-Martin.
F. niais. Faucon pris au nid, & par conf. trop jeune pour devenir jamais bon.
F. noir. Faucon passager. V. ci-dessus.
F. pèlerin. C'est encore le même.
F. rouge. Variété de notre Faucon.
F. fors. Jeune Faucon encore très-brun.
F. tacheté. Jeune Faucon passager. V. ce mot ci dessus.
FAUCON DE MER, p. Exocet.
FAUCONNEAU, o. Courli vert.
FAUNE, q. Cercopitheque à dos n., ventre blanc, oreilles médiocres, nez plat, barbe blanche, ongles humains, queue l., assez épaisse, floconneuse au bout. **ERX.** croit pouvoir le rapporter au Malbrouck.
FAUNE, i. Pap. des bois, brun, à taches jaunes irrégulières. **FAB.** nommé de même un Scarabé de Cayenne à 4 cornes au corcelet, avec une corne dentelée en scie sur la tête.
FAVORITE (la), o. 5^e. esp. rapportée à la Poule-sultane.
FAUX-PERDRIEU, o. Bufard.
FAUSSE-CHENILLE, i. V. page 21 & l'art. *Mouche-à-scie.*
FAUSSE-FRIGANE, dans **GEER** c'est la Perle de **GEOF.**
FAUSSE-LINOTE, o. V. le 4^e. Demi-fin.

FAUSSE-TEIGNE, i. RÉAU. nomme ainsi les Teignes qui quittent leur tuyau pour marcher.
FAUVE, o. des Antilles à dos fauve, ventre blanc; très-maigres; taille de Poule-d'eau; bec pointu, pieds de Canard; se laissent prendre sur les mâts des vaisseaux. BUF. les croit de l'esp. des *Fous* communs.

FAUVETTES, o. du g. des *Bec-figures*, aimables, vifs, légers, habitant les campagnes, les bosquets, les jardins, les bois, & même les roseaux; leur plumage est, en général, assez obscur.

1. *La Fauvette* proprement dite; taille du Rossignol; manteau gris-brun; bec très-légèrement échancré vers la pointe. C'est la plus gr. des Fauvettes après celle des Alpes, l. 6^{''}, vol 8^{''} 10^{'''}. Elle fréquente sur-tout les bocages, les jardins & les champs semés de légumes; nid de 5 œufs qu'elle abandonne si Pon y touche; départ en automne.

2. *La Passerinette*, ou *pet. Fauvette*, l. 5^{''} 3^{'''}, plus petite que la précéd.; plumage moins sombre; sourcils blanchâtres, la même *pet.* échancrure au bec; mêmes lieux.

3. *La Fauvette à tête noire*; son chant tient de celui du Rossignol, & il est plus continu que celui des autres Fauvettes. Elle est extrêmement apprivoisable; nid près de terre dans les bois, les parcs, les gr. jardins plantés;

4 à 5 œufs que le mâle couve alternativement avec la femelle. Pendant que celle-ci remplit ce devoir à son tour, il se charge de lui apporter à manger; calotte n., manteau brun-olivâtre, gorge & ventre gris, bec brun, pieds plombés; un peu plus *pet.* que la première, l. 5^{''} 5^{'''}. La *pet. Colombade* des Provençaux est une variété de cette esp. plus grande & à plumage plus sombre.

4. *La Grisette*, ou *Fauvette grise*; dos cendré, gorge blanche, estomac blanchâtre mêlé de rousâtre clair; 12 penes à la queue, les 10 interméd. brunes bordées de gris, les 2 extér. d'un blanc rousâtre; chant agréable, l. 7^{''} 6^{'''}. La *Boufcarle* des Provençaux paroît une variété de cette esp. plus *pet.* & à plumage plus roux.

5. *La Fauvette babillarde*, aussi légère & remuante que babillarde; voltigeant sans cesse de buisson en buisson, de branche en branche; se cachant & se montrant tour à-tour, faisant entendre dans ces pirouettes un chant gai & varié; tête cendrée, manteau d'un cendré brun, ventre d'un blanc rousâtre; penes brunes, bec noirâtre, l. 5^{''}.

6. *La Rouffette*, ou *Fauvette des bois*; gorge & ventre rousâtres; dos varié de brun &

de roux; bec noirâtre, pieds blanchâtres; taille de la 1^{re} esp.; nid dans les taillis, 4 ou 5 œufs bleus. Cette espèce va passer l'hiver dans nos provinces méridionales.

7. *La Fauvette des roseaux*, ou *Rossignol des Saules*, parce qu'elle aime les lieux humides, & y chante comme le Rossignol dans les nuits douces du printemps. Elle poursuit avec vivacité les *Demoiselles* & autres i. qui voltigent au bord de l'eau; manteau d'un gris olivâtre, gorge & ventre jaunâtres; bec brun-rouge, pieds orangés, l. 5^{''} 4^{'''}.

8. *La pet. F. rouffe*; robe d'un gris rousâtre plus foncé sur le dos; dans les jardins & les vergers; 4 ou 5 œufs verdâtres & tachetés, l. 4^{''} 8^{'''}.

9. *La F. tachetée*; manteau varié de brun rousâtre, de jaunâtre & de cendré; poitrine jaunâtre tachetée de n.; gorge & ventre blanchâtres; nid dans les prairies, à un pi. de terre, l. 5^{''} 4^{'''}.

10. *Le Traîne-buisson*, *Mouchet*, ou *Fauvette d'hiver*, *F. de haie*, ou *Passe-buse*; cette esp. nous arrive au milieu de l'automne, c. à d., quand les autres nous quittent. Elle passe l'été, ou plus au nord, ou dans les provinces montueuses, & paroît dès le mois d'octobre voltigeant en petites troupes autour de nos haies. Si dans les mois les plus rudes de l'hiver les insectes lui manquent, elle s'approche des granges, sans doute pour y chercher des Charançons & des Chrysalides, ce qui l'a fait nommer *Gratte-paille*. On dit que, quand elle voit approcher l'homme ou quelque animal de son nid, elle en sort, voltige à la ronde, comme ne pouvant prendre l'essor, pour l'attirer & le détourner de ses petits. Voix tremblante qui paroît répéter *iiiiiiiit*, à laquelle succede un *pet.* ramage doux; plumes du manteau noirâtres bordées de rousâtre & de cendré; tache blanche sur l'aile; croupion verdâtre; gorge & poitrine plombées, ventre blanc, l. 5^{''} 3^{'''}.

11. *F. des Alpes*. V. Pégor.

12. *F. à poitrine jaune*, o. de la Louisiane; très-joli plumage; demi-masque n. bordé de blanc; manteau olivâtre; ventre jaune bordé d'orangé sur les flancs, l. 7^{''} 6^{'''}.

13. *F. verdâtre* de la Louisiane; sinciput noirâtre, dessus du cou cendré, dos verdâtre clair, sourcil blanc, ventre gris-blanc, l. 5^{''} 5^{'''}.

14. *F. tachetée* du même pays; manteau brun foncé ondé de cendré, ventre jaunâtre tacheté de n.; sourcil blanc; bec n., pieds jaunâtres; taille de l'Alouette des prés.

15. *Fauvette ombrée* de la Louisiane; sinciput & dessus de la queue jaunes, la reste du manteau olivâtre piqué de brun.
16. *F. tachetée du Cap*; c'est une des plus gr., l. 7" 3''' ; plumes du h. de la tête noirâtres bordées de roux; celles du dos n. bordées de rousâtre; ventre blanc sale varié de rousâtre; pieds gris-bruns.
17. *Pet. F. tachetée du Cap*, encore plus petite que la 5^e. esp.; queue plus l. que le corps; manteau brun, poitrine jaunâtre tachetée de noirâtre.
18. *F. de Cayenne à queue rousse*; gorge blanche; collier rousâtre piqué de brun; ventre blanc nué de rousâtre; manteau brun-roux; **BUF.** l'a fait connoître le premier, ainsi que la suivante; l. 5" 3'''.
19. *F. de Cayenne à gorge brune*; ventre jaune ombré de fauve, dos brun-verdâtre; bec élargi & applati à la base comme celui des Gobe-mouches; un peu plus grand que le Pouliot.
20. *F. bleuâtre de St. Domingue*; manteau bleu-cendré; pennes de la queue brunes, bordées du même bleu; ailes brunes avec une tache blanche; gorge n., ventre blanc, l. 4" 6'''.

FAUX, p. Flamme; o. 3^e. Courly.

FAUX-POLYPH, zo. 5^e. g. de **PAL.** comp. d'animaux que cet Auteur & **RÆSEL** ont détachés du g. des Polypes, à raison, sur-tout, du dernier limbe de leur corps qui est extrêmement contractile & s'agit d'un mouvement ondulatoire qui forme dans l'eau un tourbillon par lequel les i. aquatiques sont attirés & devient la proie de l'animal. Toute la substance de leur corps est semée de grains, ou plutôt elle paroît n'en être qu'un amas. On distingue les viscères & la proie engloutie dans plusieurs especes. **PAL.** en décrit un assez gr. nombre qui diffèrent entre elles par les points suivans. Ces zo. sont, les uns simples, les autres composés, ou branchus. Les *simples* sont libres & changent de lieu; malgré cela plusieurs d'entre eux se tiennent en société; tels sont les *Polypes en entonnoir*, verts, bleus & blancs, & le *Polype en cloche* de **TREMBLEY**. Les uns, comme ceux de cet observateur, sont nus; les autres ont une pet. enveloppe terminée, ou en calice, ou en capsule. Les *Faux-Polypes composés* sont ainsi nommés parce qu'ils produisent chacun latér. un rameau qui devient semblable au tout, poussé lui-même un rejeton qui fait bientôt comme lui, & est imité par le petit auquel il donne naissance. Vient un tems ou le plus ancien de

ces jeunes se détache, quitte sa mere, & emportant avec lui ses descendans va se fixer ailleurs. Là il fera bientôt séparé de son fils aîné qui ira de même former un autre établissement, emportant avec lui ses enfans, petits enfans & arriere petits enfans; tel est le *Polype à bouquet* de **TREMBLEY**. Il y en a même, parmi ces Faux-polypes composés, qui se rapprochent des Sertulaires, en ce que de l'extrémité d'une branche il tombe un corpuscule pyriforme qui, fixé quelque part, produit bientôt un individu semblable à celui qui le portoit. D'autres qui ont la même faculté étendent en ombelle 6 à 12 rameaux terminés par de pet. grappes, dont un grain se détache & va produire ailleurs un Faux-polype. Parmi ceux qui sont enfermés dans un tube il y en a dont le tube gris-brun paroît composé de petits hexaédres, & est couronné en maniere de corne de Bœuf, à bordure ciliée, & poussé latér. des petits. Ces Faux-polypes se trouvent dans les eaux douces assez claires, mais peu courantes & abondantes en plantes aquatiques. V. *Hydre* & *Polype*.

FAUX-PUCERON, i. **RÉAU.** & **GEER** nomment ainsi la Pylle.

FAUX-SCORPION, i. Pince.

FÉFÉ, q. Gibbon.

FEINE, *Feinte*, p. Pucelle.

FÉLAN. Came d'Ap. très-mince & transp.; rides fines & paralleles sur sa surface; sommet au milieu de la largeur, peu éminent mais assez pointu; 2 dents en charniere à chaque battant; diam. 18''' , profondeur 9.

FENEROTET, o. Pouillot.

FER - A - CHEVAL, r. Serp. d'Amér. du 3^e. g.; tête baissée, livide, supér. tachetée en croissant; bande brune entre les yeux; autre en courbe derriere l'occiput; corps livide marqué de taches rondes brunes disposées en bandes longit.

FER-A-CHEVAL, { 0. 7^e. espece rapportée
au Merle.
q. 7^e. Chauve-Souris.

FER-DE-LANCE, q. 8^e. Chauve-Souris.

FERRA, p. Lavaret des lacs de Suisse.

FERRASA, p. Pastenague.

FERRET, o. de l'île Maurice, de la gr. d'un Pigeon, que **BUF.** soupçonne être une Hirondelle de mer.

FÉTU-EN-CU, o. Paille-en-cu.

FEVE-DE-MER, c. Limaçon ombiliqué.

FEUILLE (la), c. Huitre raboteuse repliée en zigzag dans son contour, & ordin. attachée à des branches. On nomme aussi *Feuille d'arbre*

une Telline oblongue à côtés inégaux & découpés; *Feuille de Choux*, un cœur à gr. stries blanches mêlées de couleur de rose, avec des bords dentelés.

FEUILLE (la), { q. 2^e. Chauve-Souris.
p. indiqué & non décrit par
BÉLON; il paroît que c'est le *Folio* qui est
lui-même superficiellement décrit.

FEUILLE AMBULANTE, i. Mante de Surinam l. de près de 3", à très-l. pattes antér. qui sont en pincés, & lui servent de mains; corcelet à bordure épineuse, long lui seul de plus d'1"; ant. moins l. que lui; ailes à nervures qui leur donnent l'air de feuilles. Cet i. sort de l'œuf, étant n., hexapode, & aussi pet. qu'une Fourmi. Le nid où il se trouve est suspendu à un arbre; il s'y enveloppe dans une toile qu'il file, & dans laquelle il s'agitte jusqu'à l'entier développement de ses ailes, c'est en quoi consiste sa métamorphose. On a donné le même nom à la 35^e. Cigale.

FEUILLE MORTE, i. 11^e. Phalène.

FI-FI, *Fia-fia*, o. Litorne & Pouillot.

FIANCÉE (la), i. LIN. nomme ainsi la Phal. de la *Likenée du Chêne* de RÉAU. Voyez 112^e. Phalène.

FIATOLE, p. de mer. ROND. en indique 2 sous ce nom. Il place le 1^{er}. parmi les *Dorades*. C'est un p. de la Méditer. & de la mer rouge qu'il ne trouve différent de la *Saupe* qu'en ce que ses traits dorés sont courts & ne vont pas jusqu'à la queue. Le 2^e. est presque rond, mais fort comprimé, varié de traits transversaux en zigzag. Ces 2 p. se nomment *Fiatola* à Rome. Les *fig.* de ROND. donnent à l'un & à l'autre une l. dorsale & une l. anale; mais celle du premier lui donne des esp. de pet. ventrales jug. ou thor., & celle du 2^e. le représente apode. GO. fait du 1^{er}. une *Teuthie*, le mettant dans la synonymie de ce g. qui est acanth. abd.; il n'y auroit que la position des ventrales qui s'y opposeroit, mais on croira facilement la *fig.* de ROND. inexacte. Quelques pages plus loin GO. met encore ce poisson & le 2^e. dans la synonymie du *Stromatée* qui est malacopt. apode. WIL. ayant observé ces p. à Rome & à Venise les regarde comme un seul & même p., & RAY leur réunit encore le *Tronchou*. Quoi qu'il en soit, WIL. représente la *Fiatole* comme presque aussi plate que la *Sole*. Dos bleu clair, ventre argenté, l'un & l'autre variés de raies d'or ou de jaune foncé; 2 lig. latér., l'une dr., l'autre courbe; écailles très-tenaces; caudale très-fourchue; bec

obrus, & pet. bouche, à un rang de petites dents; ventrales nulles, ou en simple rudiment; dorsale & anale commençant au bout du premier tiers de la l. totale, ascendante jusqu'au 5^e. rayon, ensuite descendante; 2 estomacs & plusieurs appendices. D. 46. P. 25. A. 34. ART. demande si ce p. est du g. du *Maquereau*, ou de l'*Empereur*? Mais il est clair qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre, étant malacopt.; & je ne vois pas qu'on puisse en faire autre chose qu'un g. particulier qui est celui du *Stromatée*. V. ce mot.

FIATOLE DORÉE, autre p. du même g., couvert de pet. écailles tendres & caduques; tête moyenne & tronquée, antér. brunâtre; mâchoires égales; très-pet. dents pointues; grosses lèvres; gr. yeux à iris blanc & jaune; lig. latér. h., large & argentée; côtés brillans vers le dos comme de l'or, vers le ventre comme de l'argent; dos & ventre arqués, donnant au p. beaucoup de largeur vers le milieu de sa longueur; nageoires l., blanches & bordées de bleu; caudale très-fourchue. Ce p. des Indes & du Brésil est vorace, sa chair est tendre & estimée, l. 8 à 12", lar. environ moitié. D. 50. P. 24. A. 42.

FIGUE (la), c. Tonne d'ARG. à queue allongée & faite en croissant, & à tête entièrement aplatie.

FIGUE-DE-MER, zo. Alcyon pulpeux, de couleur olivâtre, couvert de tubérosités rondes, en poire ou en lobes, intér. granuleux, antér. garnis d'étoiles, ou des orifices étoilés des cellules de l'animal. Les grains dont la substance de ce zo. est composée ne sont pas solides, mais remplis d'une liqueur visqueuse. Au milieu de la masse totale se trouve un pet. conduit qui aboutit au-dehors. Souvent on le voit rempli de très-pet. coquilles microscopiques dont on ignore l'origine, & qui si elles n'étoient pas accidentelles à la *Figue* prouveroient qu'elle n'est, comme paroît l'être la *Savonette*, qu'un ovaire de quelque coquillage, & non un zoophyte.

FIGUIERS, o. C'est une nombreuse famille composée d'oiseaux du g. des *Bec-figues*; bec droit, délié & très-pointu, avec 2 petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure; ouverture des narines découverte, ce qui distingue d'abord ces o. des *Méfanges*; ongle postér. arqué, ce qui les sépare des *Alouettes*. BUF. en reconnoît 5 esp. dans les climats chauds de l'ancien Continent, & 35 dans ceux du nouveau. Ces derniers, au lieu d'avoir, comme les premiers, la

queue régulièrement étagée , l'ont échan-crée & comme fourchue. Comme les esp. de cet o. insectivore sont plus nombreuses en Amér., où les i. sont plus multipliés, de même aussi ils sont d'une plus gr. taille dans ce même pays où les i. sont plus gros.

Esp. de l'ancien Continent.

1. *Le Figuier vert & jaune* ; tête & manteau d'un vert olive ; ailes brunes , blanches & jaunâtres , ventre jaunâtre ; bec & pi. noirâtres , l. 4" 8". Au Bengale.
2. *Le Chéric* ; gorge jaune , ventre blanchâtre , dos olive ; membrane blanche autour des yeux , l. 3" 8". A Madagascar.
3. *Le Petit-Simon* ; manteau d'ardoise claire , ventre gris blanc ; gorge blanche ; bec brun , pieds gris ; taille du Chéric. C'est à l'île de Bourbon qu'il se trouve , mais BUF. pense qu'il y a été apporté d'ailleurs , les Portugais n'ayant trouvé ni o. ni q. dans cette île qui paroît être la pointe d'un Continent englouti , & qui est entièrement volcanisée.
4. *Le Figuier bleu* ; tête & dos d'un cendré bleuâtre ; pennes noirâtres bordées de blanc , ventre blanchâtre ; bec & pieds bleuâtres ; BUF. , qui en a parlé le premier , le croit de Madagascar ; taille du Pouillot.
5. *Le F. du Sénégal* ; il n'est pas clair que les o. que BUF. réunit sous ce nom ne forment qu'une esp. à 5 variétés. Quoi qu'il en soit , le 1^{er}. , dit simplement *F. du Sénégal* , est le plus petit de tous ; manteau brun olivâtre ; ventre roussâtre , bec noirâtre ; pi. bruns. Le 2^e. , dit *F. tacheté* , a la taille du Pouillot ; manteau de plumes n. bordées de roussâtre ; croupion roux , ventre blanc sale ; bec n. , pi. bruns. Le 3^e. , dit *Figuier à ventre jaune* , est encore plus gr. ; manteau olivâtre foncé éclairci sur la queue , ventre jaune ; bec n. , pieds jaunâtres. Le 4^e. , dit *F. brun* , est presque aussi gr. que la Lavandière ; manteau brun , ventre blanchâtre , antér. lavé de roux. Le 5^e. , dit *F. blond du Sénégal* , paroît le même que le 4^e. , si ce n'est qu'il est un peu plus grand. Le 6^e. , dit *F. à ventre gris* , semble encore le même , ayant la taille du précéd. & les mêmes couleurs , c. à d. , celles du 4^e. un peu éclaircies ; tous 3 ont le bec noir & les pieds jaunes , & MAUD. les croit de la même esp. , mais il soupçonne que les 3 premiers sont 3 autres esp. distinctes

Esp. du nouveau Continent.

Toutes les esp. suivantes , excepté la première ,

sont plus gr. que les précédentes. Ces o. voyagent , & vont passer l'hiver dans des parties plus méridionales que celles où ils passent le reste de l'année. Ils vivent plus d'i. que de figures , de bananes & autres fruits qui ne sont assez tendres pour leur bec grêle qu'au moment de la parfaite maturité.

1. *Le Figuier tacheté* ; tête & dessus du corps d'un vert-olive ; dessous jaune , tacheté de rouge à la gorge & à la poitrine ; chant de Linotte ; l'été au Canada , l'hiver à la Guiane ; l. 4" 6".
2. *F. à tête rouge* , à la tête près comme le précéd. excepté que les taches rouges sont prolongées vers le ventre ; l. 5" 6".
3. *F. à gorge blanche* ; tête & manteau d'olive ; poitrine jaunâtre tachetée de rouge ; ventre blanc ; taille du Bec-figue.
4. *F. à gorge jaune* ; comme le précéd. excepté que le ventre & la gorge sont jaunes , & le ventre tacheté de rouge ; l. 4" 2".
5. *F. vert & blanc* ; manteau olive-jaunâtre , ventre blanc-jaunâtre ; bec & pi. gris-brun. Un peu plus pet. que le Bec-figue.
6. *F. à gorge orangée* ; manteau olive , marqué de gris sur le croupion , les ailes & la queue ; h. du ventre jaunâtre , bas-ventre blanc sale ; pi. gris ; l. 5" 1".
7. *F. à tête cendrée* ; manteau olive tacheté de n. ainsi que la poitrine qui est jaune ; ventre blanc ; bec & pi. bruns ; taille du Bec-figue.
8. *F. brun* , même taille ; manteau brun clair , gorge plus brune ; ventre varié de noirâtre & de gris-roussâtre.
9. *F. aux joues n.* ; sinciput brun-rouge , dos olive , ventre jaunâtre ; taille du Bec-figue.
10. *F. tacheté de jaune* ; dos varié de brun & d'olive ; bande jaune sur les yeux ; poitrine jaune tachetée de n. ; ventre jaune ; l. 4" 6".
11. *F. brun & jaune* ; même taille ; dos d'un beau vert-olive ; ailes olives & brunes ; ventre jaune.
12. *F. des sapins* ; tête , gorge & poitrine jaunes ; ventre blanc , dos olive brillant , 2 bandes transv. blanches sur l'aile , qui est gris de fer ; bec n. , pi. jaunâtres ; femelle toute brune ; l. 4" 2". Quelques Auteurs en font une Mélangé , & son séjour soit sur les sapins , soit dans la Caroline , même pendant l'hiver , peuvent le faire soupçonner.
13. *F. à cravate n.* ; sinciput & dos olive , cou jaune en-dessus , n. en-dessous ; ventre blanc-jaunâtre.
14. *F. à tête jaune* ; elle est tachée de n. & de blanc ; plumes du dessus du cou & du corps

- n. bordées de vert jaunâtre ; ventre blanchâtre ; l. 4" 4'''.
15. *F. Figuiér cendré à gorge jaune* ; manteau cendré, joues n., tempes blanches ; poitrine & ventre jaunes ; l. 4" 6'''.
16. *F. cendré à collier* ; dos vert ; dessus de la tête, du cou, croupion & couvertures supér. de l'aile cendrés ; gorge & poitrine jaunes, collier cendré au bas du cou ; ventre blanc ; l. 4" 4'''.
17. *F. à ceinture* ; sinciput jaune, le reste de la tête & le manteau d'un cendré noirâtre ; poitrine & ventre blancs tachetés de brun & séparés par une ceinture jaune ; femelle à dos brun ; l. 5" 5'''.
18. *F. bleu* ; gorge & tempes n. ; ventre blanchâtre ; pennes noirâtres ; manteau bleu ardoisé ; taille du Bec-figue.
19. *F. varié* ; sinciput blanc ; tempes n. & blanches, gorge n., ventre blanc, dos blanc varié de n. ; ailes variées de n., de gris & de blanc ; l. 4" 9'''.
20. *F. à tête rousse* ; manteau olive, dessous du corps jaune clair, rayé de roux à la poitrine ; l. 4" 2'''.
21. *F. à poitrine rouge* ; sinciput jaune, manteau n. & olive, dessous blanchâtre, excepté la poitrine ; taille du Bec-figue.
22. *F. gris-de-fer* ; c'est la couleur de la tête & du dos ; sourcils noirs, ailes brunes, ventre blanc, femelle sans sourcils ; plus pet. que le précéd.
23. *F. aux ailes dorées* ; tête jaune, dos cendré, ventre blanc ; taille du Bec-figue.
24. *F. couronné d'or* ; côtés de la tête sous la tache ronde de jaune éclatant, ailes & queue noirs ; dos bleu-ardoisé ; ventre blanchâtre ; taille de la Fauvette.
25. *F. orangé* ; tête, gorge, côtés & dessous du cou orangés ; bandes brunes aux tempes ; dos rougeâtre, ailes variées de rougeâtre, de n. & de blanc ; ventre jaunâtre ; taille du Bec-figue.
26. *F. hupé* ; dos brun tacheté de vert ; ventre gris mêlé de blanchâtre ; huppe de pet. plumes brunes frangées de blanc ; l. 4'''.
27. *F. n.* ; tête, gorge, cou, dos d'un noir qui se prolonge par diverses mouchetures sur le ventre dont le milieu est blanchâtre & les côtés orangés clairs ; ailes & queue n. & jaunes ; MAUD. regarde cet o. comme un Gobe-Mouche ; l. 5'''.
28. *F. olive* ; cette couleur perce à travers le fond brun du dos, de la tête, des ailes & de la queue ; gorge & poitrine d'un jaune clair ; ventre roussâtre ; l. 5'''.
- MAUD. le regarde encore comme un Gobe-Mouche.

29. *F. protonotaire* ; tête, cou & ventre jonquilles ; pennes noirâtres & cendrées ; dos olivâtre ; croupion cendré ; presque aussi gros qu'une Linotte, l. plus de 4'''.
30. *F. Figuiér à demi-collier* ; manteau olivâtre, ventre cendré clair ; demi-collier jaunâtre antérieur vers le bas du cou ; trait transv. cendré derrière les yeux ; l. 4" 6'''.
31. *F. à gorge jaune* ; cou & h. de la poitrine de la même couleur ; ventre roussâtre ; tête & dos d'un brun-olivâtre ; ailes jaunes variées de brun, de gris & de blanc ; l. 4" 2'''.
32. *F. brun-clive* ; dessus de tout le corps d'un olive plus ou moins décidé ; gorge, poitrine & côtés blanchâtres tachetés de traits gris suivant la direction des plumes ; dessous de la queue jaune, ventre jaunâtre ; ailes variées de brun, de blanchâtre & de gris.
33. *F. grasset* ; occiput jaune, le reste de la tête & le dos olive-brun varié de traits noirs ; croupion jaune ; gorge & devant du cou roussâtre, ventre blanchâtre ; cet o. & le suivant sont plus gras que leurs congénères.
34. *F. à gorge cendrée* ; tête & dos cendrés ; gorge & ventre d'un cendré plus clair ; pennes de la queue n., celles des ailes cendrées bordées de blanchâtre.
35. *Le gr. F. de la Jamaïque* ; dos olivâtre sombre, éclairci de jaunâtre sur le croupion ; gorge & ventre roux ; 2 bandes brunes transv. sur la face ; taille du Rouge-gorge.
- FIL (le), r. Serp. des Indes, du 3^e g. Corps très-essilé, grosse tête, dos n., ventre blanc.
- FIL-DE-MER, zo. Corallina, vésiculeuse. EL. à tige capillaire, articulée & très-flexible, dont les vésicules très-pet., visibles à la seule loupe, & garnies de Pol., sont placées au bout de pet. pédicules en tire boure.
- FILANDRE, v. On a ainsi appelé des Vers très-fins & longs qui tourmentent plusieurs o. & particulièrement les Faucons.
- FILAT, p. Congre.
- FILOU (le), p. Trompeur.
- FINFISCH, cét. Gibbar.
- FINGAH, o. 1^{re}. esp. rapportée à la Pie-Grièche.
- FISKATTE, q. Conepate. V. Mouffette.
- FIST, o. cri & nom d'un pet. o. de Provence ; tout le dessus est brun, varié de n. sur la tête & le cou ; devant de celui-ci & poitrine d'un blanc sale lavé de roussâtre & tacheté de n. ; ventre gris-blanc. On regarde en Provence cet o. comme un Bec-figue ; BUF. est porté à le rapporter aux Alouettes, quoiqu'il n'ait pas l'ongle postér. long ;

long; ses raisons sont sa taille aussi gr. que celle de l'Alouette, son plumage, & Phabitude qu'il a de se poser souvent à terre. Mais quand on suit une méthode, il faut consulter les caractères extérieurs constants; la taille & le plumage ne le font pas, l'ongle postér. plus l. que le doigt dans les Alouettes en fournit un qui est absolu, ainsi le *Fist* ne l'ayant pas, doit rester parmi les Bec-figures.

FISTULAIRE, p. 42°. g. de GO. par conf. malacopt. abd.; corps alép. presque en fuseau; dos & ventre élevés, queue carénée dessus & dessous; tête osseuse, comprimée, allongée en tuyau cylindrique; mâchoires aiguës, dentées ou édentées; l'infér. plus longue; yeux h. & grands; narines doubles & h.; opercules osseux d'une seule pièce; membrane branchiale à 4 ou 7 rayons; ouïes latér. voisines, & sous la gueule; lig. latér. presque dr.; anus près de la caudale; dorsale solit., courte, déclinée, reculée; pector. très-pet. & pointues ainsi que les ventrales; anale courte, opposée à la dorsale; caudale courte, arrondie, ou fendue, ou terminée par un cirrhe.

FISTULAIRE à l. cirrhe, p. de la mer Atlantique; l. de 2'; tête allongée, grosse comme le pouce, finissant en un bec osseux, tubuleux, l. de plus de 5", composé de 3 pièces; corps allongé, anguleux, ayant sa plus gr. largeur à la région de la base des ventrales, ensuite diminuant peu à peu jusqu'à n'avoir plus que 2 à 3" de diam. à la caudale. De la bifurcation de celle-ci, sort un cirrhe flexible, n., de consistance de barbe de baleine, l. de 8" 6"', diminuant toujours de grosseur, s'aplatissant vers son milieu, & finissant en une fine soie; yeux ovales, latér. & l. de 7"; membrane branch. à 7 rayons; lig. latér. comp. de points élevés; pector. dressées, son plus l. osselet d'1"; ventrales presque latér., son plus l. rayon de 6"; dorsale reculée, son plus l. osselet d'1"; anale à son aplomb. D. 8. P. 15. V. 7. A. 12. selon GRON.; LIN. donne D. 14. A. 4. On rapporte communément le *Péimbuaba* à cette Fistulaire. V. ce mot.

F. DE LA CHINE; caudale arrondie & sans appendice ni cirrhe; corps comprimé & plus gr. que celui de l'esp. précéd. ; gueule édentée; membrane branch. à 4 rayons; yeux h. latér. & assez ronds; dos caréné, mais dr. jusqu'à la dorsale où il la queue il est voûté, ensuite il se redresse; ventre de même; robe brune tachée de n.; pet. écailles dures;

lig. latér. d'abord h. ensuite dr. & moyenne; dorsale reculée & assez h.; anale au milieu de la distance de l'anus à la queue; pect. & ventrales pct. ainsi que la caudale qui est arrondie. D. 26. P. 16. V. 6. A. 24.

FISTULAIRE ANOMALE; cette esp. paroît moins une vraie Fistulaire de GO. qu'une esp. voisine destinée à faire la nuance entre 2 g. Quoi qu'il en soit, ce p. décrit par PAL. est très-pet., ayant à peine 3" de l. totale; pet. tête un peu inclinée; l. bec obtus fort décliné par rapport à l'axe du corps; gr. yeux à la base de ce bec; nuque épineuse; pector. très-larges & très-courtes; dorsale au milieu du dos, s'élevant obliquement, à 5 osselets, les 3 du milieu fort l.; fausse dorsale placée sur une éminence charnue au bout de la queue; ventrales très-l., couchées sur le ventre auquel elles tiennent par une membrane lâche qui forme ainsi une esp. de sac longitudinal, anale sous la fausse dorsale, courte, placée comme elle sur une éminence charnue; caudale allongée dans ses rayons intermédiaires; corps réticulé par des stries longit. & transv.; à peu-près cyl. jusqu'aux éminences charnues de la queue qui devient alors tout-à-coup étroite; dos gris, ventre blanc; à Amboine.

FISTULAIRE, zo; nouveau g. formé par FORSK. pour des Mollusques à corps libre, rond, allongé, couvert de papilles, un peu coriace; dont la bouche est environnée de plusieurs tentacules rétractiles dentelés au bout. Les animaux de ce g. reçoivent & rejettent alternativement l'eau. Il se trouve dans la description des esp. données par FORSK. des détails peu intelligibles; je choisis ce qui est clair.

F. ALTERNATIVE; corps l. de 9", à peine aussi gros que le doigt; de substance molle, & dont l'animal peut, par la contraction, réduire une partie à la grosseur d'un fil, pendant qu'il étend l'autre; environ 12 tentacules bruns, l. de 10 à 12", lancéolés, dentelés, toujours en mouvement; papilles glutineuses invisibles à l'œil nu, couvrant tout le corps; disque plat entre les tentacules; sur les rivages voisins de Suez.

Gr. F. corps de subst. encore plus ferme & plus dure que celui de l'esp. précéd., & de forme presque quadrang.; l. 12", lar 2" 6"; il est hérissé de papilles, supér. n. & convexe, infér. plat & blanc, latér. garni d'un rebord saillant; tentacules nombreux d'un couleur verdâtre, filiformes, à extrémités dilatées en pet. palettes fendues, ou profondément

dentelées. Ces animaux rejettent assez loin l'eau par la bouche, comme par un ajutage; sur les rivages de la mer Rouge.

FITERT, o. de Madagascar qui paroît un Traquet.

FLAMMANT, *Flambant*, o. Phénicoptère.

FLAMBÉ (le), i. 24^e. Papillon.

FLAMBEAU, p. Flamme.

FLAMBERGEANT, o. Bécasse de mer.

FLAMBOYANTE (la), c. Cornet d'ARG. à sommet très-élevé, à 3 zones coupées de flammes pourpres sur un fond blanc; 2 larges zones aurores passant entre les 3 premières. C'est aussi le nom de la 24^e. *Cigale*.

FLAMME, *Flammette*, c. On a ainsi nommé la Came à cause de son goût poivré & brûlant.

FLAMME, p. 9^e. g. de GO. par conf. acanth. thor.; corps eniforme, à 2 tranchans, alép. lisse; dos, côtés & ventre presque dr. & se rapprochant en descendant vers la queue qui finit en pointe; tête ovée, front plat; museau camus; bouche terminale; mâchoire infér. plus l.; dents recourbées & inégales; gr. yeux élevés; pet. narines doubles, les premières entre le bec & les yeux, les 2^{es}. à l'angle de l'œil; gr. opercules de 2 pièces, le bord supér. libre & pointu; membrane branch. graisseuse, à 4 ou 6 rayons, moitié découverte, moitié sous l'opercule; lig. latér. apparente, dr. & moyenne; anus à pet. rebord & reculé; dorsale solit., déclivée, comp. & attachée à la caudale; pector. oblongues & rayonnées; ventrales de même, mais comp. ainsi que l'anale qui tient à la caudale; celle-ci effilée.

FLAMME A MUSEAU OBTUS; p. de la Méditerranée ROND. décrit sous le nom de *Flambo* & sous celui de *Tania*, paroissant décrire 2 esp. ou variétés; corps alép., l., étroit comme un ruban, & si mince que placé contre le jour on voit l'ombre de ses arrêtes à travers la peau & les chairs; gr. yeux h. & rond; la dorsale est pour ROND. une suite de poils: il indique les pector. & refuse à ce p. toute autre nageoire. Il représente l'autre p. comme ayant la même forme, mais étant plus l., & ayant 2 pet. ventrales thor. rouges, dit-il, comme les poils du dos; robe blanche ornée de 5 taches rouges rondes. WIL. voulant décrire le même p. le fait de couleur de chair, lig. latér. ornée de taches argentées; du reste sa description convient au p. dont il s'agit, excepté qu'il réunit la dorsale à la caudale, comme GO. suppose que cela est. Cependant LIN.

& BLOCH assurent que cela n'a pas lieu dans ce poisson. Anus très-près de la tête; celle-ci est rouge & argentée; dos gris, ventre & côtés argentins; lig. latér. dr.; sous elle 5 à 8 taches rouges & rondes; nageoires rouges; dorsale & anale longit.; pector. & ventrales fort petites; caudale en ovale très-allongé; l. 1, 3'. D. 66. P. 15. V. 6. A. 60. selon BLOCH. *Cepola tenia*, LIN.

FLAMME A MUSEAU POINTU; p. des mêmes eaux. La synonymie des Auteurs suppose que c'est le Serpent-rouge de ROND. qui le représente anguilliforme, rouge, orné de traits obliquement transv. partant du h. du dos; pet. bouche. Il lui donne une caudale, & des poils comme au précéd. au lieu de dorsale & d'anale. WIL. voulant parler du même p. répète la même description, & ne fait ensuite que penser de cette esp.; LIN. se borne à dire qu'elle est rougeâtre, qu'elle a de gr. yeux, que ses mâchoires sont pointues, qu'il a caudale est comme celle du précéd. & qu'il a toutes les nageoires du g. D. 68. P. 17. V. 6. A. 58.

FLASCOPSARO, p. du g. des *Hérifsons* de mer à 4 dents. BLOCH le caractérise par son front plat & son ventre très-faillant, & avançant beaucoup plus que la tête; son corps est court & très-gros quand le ventre est gonflé; alors il paroît tout ventre, & ne seroit qu'une boule, dit ROND. sans sa pet. queue; pet. tête & pet. yeux; dos rond; excepté la queue, tout l'animal est couvert de pet. pointes rapprochées; robe d'un gris-blanc; dos brun & envoyant des bandes brunâtres sur les côtés; l. 1, 2'. On ne mange pas ce p. Il se trouve dans plusieurs mers. D. 9. P. 18. A. 10.

FLAVÉOLE, o. 3^e. esp. étrangère rapportée au Bruant.

FLAVERT, o. 8^e. esp. étrangère rapportée au Gros-bec.

FLECHE DE MER, cét. Dauphin.

FLET, p. Flez.

FLÉTAN, p. de notre Océan, du g. de la Sole, dont la caudale est échancrée en croissant, ce qui est partic. à cette esp.; 7 rayons à la membrane branch.; les yeux à droite; surface supér. noirâtre ou grisâtre, avec des taches plus claires; surface infér. blanche tachetée de brun; mâchoire infér. plus l.; pector. larges & arrondies, jaunes & bordées de brun; dorsale & anale jaune & longit.; anus moins près de la tête que dans les autres p. du g.; ROND. dit avoir vu des Flétans l. de 4 coudées;

ANDERSON dit qu'en Islande on en trouve du poids de 400 livres, & **HORREBOWS**, son sévère critique, avoue qu'il y en a qui ont 3 aunes, c. à d. 6' de l. On en a pris en Angleterre du poids de 300 livres. On peut dire en général que le Flétan est le plus gr. des poissons proprement dits. Sa chair approche de celle du Turbot pour le goût, mais elle est un peu dure. On ne comprend pas comment **M. DE BOMARE** peut demander si ce n'est pas une Raie, n'y ayant nul rapport entre le Flétan & les Raies. Selon **FABR.** les pauvres Groënlendois se servent de la membrane de son estomac au lieu de verre pour leurs fenêtres. **D. 107. P. 14. V. 7. A. 82. V. Flez.**

FLETELET, p. Variété du Flez encore moins bonne que lui.

FLEURI-LARDÉ, **Pol. DIC.** nomme ainsi un animal marin qu'il a décrit le premier. C'est un Ver l. de 3 à 4", de la grosseur d'une Limace médiocre, chargé dans toute sa l. de tubercules, & d'une infinité de jambes à suçoirs par lesquels il adhère fortement aux corps. Ces jambes & ces tubercules sont blancs sur un fond brun-violet-rouge, ce qui le fait paroître rôti & lardé. A son gros bout est placé sa bouche environnée de 10 bras terminés chacun par un bouquet touffu quand ils sont développés; à demi-contractés ils se réunissent & forment un bouton de fleur.

FLEZ, p. de l'Océan, du g. de la Sole, qui passe quelquefois de la mer dans les rivieres; écailles n. & rouges, ou olivâtres & jaunâtres, moins pet. mais aussi adhérentes & aussi fines que dans les autres especes; cependant sa surface est rude à cause d'une multitude de très-pet. piquans qui le hérissent; lig. latér. dr. excepté une courbure au-dessus des ouïes; yeux à droite; surface supér. d'un brun marbré d'olive & de noir; l'infér. blanche ombrée de brun & tachée de n.; dorsale & anale longit.; mâchoire infér. plus l.; aiguillon entre les ventrales & l'anale. Ce p. est beaucoup moins gr. que la Plie, & sa chair est blanche & délicate; l. 12 à 15", largeur 6 à 7. **D. 59. P. 12. V. 6. A. 44.** On voit avec étonnement, dans la nouvelle Encyclopédie, que **DAUB.** rapporte le Flez à l'*Hippoglossus* de **LIN.**, tandis que, même en se laissant aller à la simple consonnance des noms, il pouvoit sentir que le Flez devoit naturellement être le *Flejus* de cet Auteur. Le nombre des effleets pouvoit aussi contribuer à le lui

persuader, car le Flez n'est guere long pour avoir une dorsale de 105 rayons. D'ailleurs il n'avoit qu'à ouvrir quelqu'un des ouvrages indiqués par la synonymie qu'il a tirée d'**ART.**; aussi tôt **ROND.** & **BELON** l'auroient empêché de décrire le Flétan à l'art. Flez, & le Flez à l'art. Flétan. Je suis fâché d'être obligé de relever ces erreurs. Je n'en parlerois pas si je croyois n'être lu que des Ichthyologistes; mais je dois prévenir les Lecteurs qui ne font pas au fait, & les empêcher d'être induits en erreur. Je dois aussi éloigner le reproche qui pourroit m'être fait par ceux qui remarqueroient que je décris le Flez, comme un homme d'une réputation très-méritée sur plusieurs autres objets décrit le Flétan, & le Flétan comme il décrit le Flez.

FLION, c. Telline.

FLORIFORME, **Pol. DIC.** nomme ainsi un animal marin qu'il a décrit le premier. Il se réunit à un certain nombre de ses semblables sur quelque coquille. Chacun des individus ainsi groupés paroît une fleur venant d'une grosse racine qui pousse plusieurs tiges. La fleur qui termine chaque tige consiste en une corolle plus ou moins épanouie. Ses pétales nombreux & mobiles s'écartent ou se rapprochent, s'allongent ou se raccourcissent au gré de l'animal. A certaines époques il se forme un étranglement sous le calice de la fleur; elle tombe, & se corrompt, mais elle est remplacée au bout de 3 ou 4 jours au h. de la même tige.

FLOSSADE, p. 4^e. Raie.

FLOT (lc), 116^e. Phalène.

FLUTE, p. On dit que c'est un p. d'Amboine l. & très-menu, peut être quelque *Aiguille*, ou quelque *Fistulaire*. **DAUB.** donne le même nom à la *Murène*.

F. DE PAN, zo. Eponge l., étroite & percée de plusieurs trous du même côté.

FLUTEUSE (la), r. Grenouille-Raine, d'un blanc de lait marqué de rouge, à pieds postérieurs palmés, dont le mâle, en coassant, fait enfler 2 vessies qu'il a aux parties latér. du cou.

FONKE, q. Maki, ou Lori.

FOLIO, p. de la Méditer. du g. de la Sole, indiqué plutôt que décrit par **ROND.** & **WIL.**; yeux à droite, langue libre, dents serrées, lig. latér. droite; écailles rhomboïdales assez gr. pour le genre; solitaire, vivant d'algue, & ayant une chair médiocrement bonne.

FONET, c. Jambonneau d'AD.; Moule Ma-

gellanique d'ARG. ; c. très-plète, terminée en pointe, intér. nacrée, extér. lisse & de couleur de rose, quelquefois violette & aurore, sous un périoste fauve ; l. 30^{'''}, lar. 15, profondeur 7.

FONGIPORE, zo. Nom vague donné à tous les Polypiages dont le squelette a une structure feuilletée d'un côté, & une forme plus ou moins analogue à celle des champignons & autres plantes semblables.

FORBICINE, i. 3e. aptère de GEOF. 6 pattes à base large & écailleuse ; 2 yeux ; bouche avec 2 barbillons mobiles ; ant. filiformes, queue tripile ; corps couvert de pet. écailles argentées. Cet insecte, que LIN. croit originaire de l'Amér. & transporté accidentellement en Europe, est facile à reconnaître, même de loin, par sa couleur argentine & sa forme ; on croiroit voir courir sur terre un très-pet. poisson. L'origine de ses pattes cachée sous des écailles, les barbillons qui accompagnent sa bouche, & les 3 filets divergens qui garnissent sa queue sont d'autres caractères plus exacts, quoique moins frappans. Outre ces 3 gr. filets, il a encore à l'extrémité du ventre d'autres filets latéraux, courts & pointus, au moyen desquels la 2^e. esp. saute en l'air. On trouve cet i. sous les chassis ou autres piéces de bois humide, courant très-vîte.

1. La *Forbicine plute*, l. 4, lar. 1 $\frac{1}{2}$, ant. presque égales au corps.

2. *F. cylindrique*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 1, couleur plus plombée, corps moins plat, ant. plus l.

FOSSANE, *Fossa*, q. du g. de la Belette. Elle a de la ressemblance avec la *Genette*, mais elle est constamment plus petite. Elle n'a pas non plus sa poche odorante, cependant le mâle est odorant dans le tems de l'amour, & en tout tems les excréments des 2 sexes sont musqués comme ceux de la *Fouine* dont cet animal a aussi les mœurs. Gros yeux n. & ronds, pélage cendré mêlé de roux ; joues & tempes n. ; 4 traits noirs tirés de l'occiput aux épaules & au dos ; jambes postér. noires, queue annelée de la même couleur. La Fossane est difficile à apprivoiser ; elle se trouve à Madagascar, en Guinée, à la Cochinchine & aux Philippines.

FOSSAR, c. Natice d'AD. à pet. coquille de 2^{'''} de l., presque ronde, mince, sans périothe, transpar., à 5 spires arrondies, dont la 1^{re}. efface les autres par son volume ; sommet pointu ; gr. ouverture sémilunaire ; opercule cartilagineux de même forme.

FOTOK, c. Pou de mer.

FOU, o. 110^e. g. de BRIS. tétradacl. palmipede parfait, jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomén, beaucoup plus courtes que le corps ; bec dr. conique & crochu vers le bout. Dans la plupart des esp. ce bec est étroit, & sa mandibule supér. paroît de 3 piéces unies par suture. Les yeux sont entourés d'une peau nue ; les ailes sont aussi l. que la queue, & les jambes étant courtes à proportion de ces ailes, l'oiseau ne peut prendre l'essor que d'un point élevé. Il a un cri fort, qui tient de celui du Corbeau & de celui de l'Oie. Il vit de poissons & on le trouve sur toutes les gr. mers. Il ne montre rien qui ressemble à la folie, & on l'auroit mieux nommé en l'appellant *Stupidé* qu'en l'appellant *Fou* ; encore faudroit-il savoir si ce n'est pas sa difficulté à prendre son vol qui le maîtrise quand il se laisse tuer à coups de bâton, ou même prendre à la main. Il est vrai qu'il montre beaucoup de lâcheté ou de maladresse ; il est toujours victime de la *Frégate* qui, quoique moins grande, & moins forte, lui fait lâcher sa proie. Une fois soulevé, il a un vol rapide & soutenu, mais toujours inférieur à celui de la *Frégate*, & il ne s'éloigne guere des côtes que d'une douzaine de lieues. Il pêche très-bien en planant le long de la surface de l'eau. BUF. décrit les espèces suivantes :

1. *Le Fou commun* ; plumage d'un cendré brun, hors la poitrine, le ventre & les côtés qui sont blancs, & les ailes qui sont variées de blanc & de cendré noirâtre, mais tout cela est sujet à varier ; peau jaune entre l'œil & le bec qui est gris, ainsi que les ongles ; pi. jaunâtres ; dans toutes les gr. mers des climats chauds & des climats très-tempérés ; cette esp. est la plus connue aux Antilles. Grossueur d'une petite Oie, l. 2' 5^{''}, vol 5', h. 1' 2^{''}.

2. *F. blanc* ; plumage blanc, hors les ailes variées de blanc & de brun ; peau très-rouge entre l'œil & le bec qui est rouge ainsi que les pieds. Il montre, dit-on, un peu moins de sécurité ou d'apathie que le précédent, l. 2' 7^{''}, vol 5' 2^{''}.

3. *Le gr. F.* ; tête, gorge, cou, poitrine & dos de brun foncé tacheté de blanc ; ventre sale ; peau noirâtre entre l'œil & le bec qui est gris-brun ; pieds n. ; vers les côtes de la Floride. Un individu de cette esp. arriva en 1773 sur les côtes de Bretagne ; on le prit & il s'apprivoisa au point de devenir fort importun. Taille d'une Oie, vol 6'.

4. *Le pet. Fou*; manteau noirâtre, dessous blanc, l. 1' 6". A Cayenne; BUF. seul en a parlé.
5. *Le pet. F. brun*; brun plus foncé en - dessus qu'en en-dessous; croupion & queue gris; peau rouge entre l'œil & le bec qui est de la même couleur, ainsi que les pi.; Afrique & Amér. mérid.; taille de notre Canard.
6. *F. tacheté*; ailes plus courtes que celles des autres, & n'allant qu'au tiers de la queue; manteau brun - noirâtre moucheté de blanc ondulé de brunâtre; peau jaunâtre entre l'œil & le bec qui est de la même couleur, ainsi que les pieds; presque aussi gr. que le 3^e.
7. *F. de Bassan*, dans le golfe d'Édimbourg; plumage d'un beau blanc, gr. penes & gr. couvertures des ailes brunes; peau d'un bleu foncé entre les yeux, & le bec qui est bleuâtre; vivant sur-tout de Harengs; l. près de 3', vol 5' 3".

FOUCAULT, o. pet. Bécassine.

FOUDI, o. rapporté au Friquet. V. ce mot.

FOUDI JALA, o. rapporté au Rossignol.

FOUETTE QUEUË, r. C'est une de ces dénominations vagues que l'on a aussi appliquées à différentes esp.; on a donné ce nom à la *Dragonne*; DAUB. le donne à un Léopard du Pérou à queue aplatie, bords dentelés; corps couvert de plaques carrées mêlées à des écailles ovales sur les dos, & d'écailles ovales seulement sur les flancs.

FOUILLE-MERDE, i. 9^e. Scarabé.

FOUILLET, o. Pouillot.

FOUINE, q. du g. de la Belette. l. 16", queue de 9", garnie de l. poils & annelée de n.; oreilles larges & arrondies; forme de la *Genette*, poil de la *Marte*, mais plus brun; tête un peu plus l., pieds plus courts; poitrine & museau blancs. Cet animal habite, outre les pays tempérés comme le nôtre, les régions chaudes de l'Asie & de l'Afrique; il s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtimens, dans les greniers à foin, tandis que la *Marte*, dont on voudroit qu'il ne fût qu'une variété, n'habite que les pays froids, & vit au fond des bois. La Fouine est souple, adroite & légère; elle bondit plus qu'elle ne marche; elle se nourrit de Mulots, de Taupes, de Souris, d'oiseaux, de volaille, d'œufs, &c. Elle ne s'apprivoise qu'à demi; gestation de 54 à 56 jours, portées de 3 à 7 petits qu'elle dépose dans un magasin à foin, dans des trous de murs ou d'arbres sur de l'herbe sèche; excréments odorans, & vésicule intér. contenant une humeur qui a une odeur de faux musc.

FOUINE DE LA GUIANE; pelage jaspé de n. &

de blanc; queue plus courte que celle de notre Fouine; museau plus allongé & tout n.; tache blanche au-dessus des yeux, étendue sur le front, enveloppant les oreilles, & se prolongeant en un trait fin qui va se perdre vers les épaules; occiput gris, cou brun mêlé de cendré; dos couvert de poils blancs & noirâtres; jambes d'un noir roussâtre; queue d'un brun clair mêlé de blanc, plus fournie à sa base qu'au bout; l. 20". BUF. a le premier décrit cette Fouine.

FOULCRE, o. Foulque.

FOULIMENE, o. On nomme ainsi, sans citer aucun Auteur, dans le dictionnaire des animaux, je ne fais quel oiseau de l'Isle de Madagascar, à plumage écarlate, difficile à élever en domesticité, sujet à mourir en hiver, & si querelleur qu'on ne peut en mettre plusieurs ensemble. Ne seroit-ce pas une indication mal faite du Phénicoptère?

FOULON, i. 2^e. Scarabé.

FOULQUE, o. 90^e. g. de BRIS; tétradacl. à 3 antér. demi-palmipède, les membranes qui garnissent les doigts dans toute leur l. étant profondément fendues & festonnées; bec en cône latér. applati; front dégarni de plumes & couvert d'une membrane épaisse; partie infér. de la jambe nue.

1. *LA FOULQUE*, dite *Morelle*. Cette esp. est répandue dans toute l'Europe, on la retrouve même en Asie, & MAUD. l'a vue plusieurs fois parmi des animaux envoyés de la Louisiane. Cet o. est un excellent nageur, un très-habile pêcheur, mais un fort mauvais marcheur; aussi va-t-il rarement à terre. Il vole passablement, mais il ne le fait guère que de nuit, & pour aller d'un étang à un autre. C'est aussi de nuit qu'il exerce le plus communément son talent pour la pêche; de jour il reste à-peu-près immobile, caché parmi les joncs, excepté les jeunes qui sont moins prudents & moins tranquilles. Malgré cette méfiance il se fait une gr. destruction de Morelles, non-seulement par les chasseurs, mais sur-tout par les oiseaux de proie, particul. par les Bufards. On prétend qu'à peine un dixième échappe-t-il à tant d'ennemis; aussi cette espèce est-elle assez peu nombreuse malgré sa grande fécondité, car la femelle pond 15 à 20 œufs. Elle les dépose sur un paquet de roseaux secs & flottans qu'elle arrange, & où elle les couve 21 à 22 jours. Grossueur de notre Poule ordin.; plumage & pi. d'un n. plombé; trait blanc au bord de l'aile; bec ordin. jaune-olivâtre à extrémité blanche, mais rougissant au tems

de l'amour. La membrane qui recouvre le front est très-rouge dans cette même saison, mais elle est blanche pendant le reste de l'année; bas de la jambe environnée d'un cercle jaune.

2. *LA MACROULE*, ou *gr. Foulque*, à peine différente de la Morelle; MAUD. fixe l'excédent de la taille de la Macroule sur l'autre à 4'' sur 14'' de l.; il dit la membrane qui couvre son front blanche, mais il ne dit pas si elle reste blanche toute l'année. BUF. la dit plus gr. que dans la Morelle; bas de la jambe environné d'un cercle rouge; plumage & mœurs de l'esp. précédente.
3. *LA GR. F. A CRÊTE*, de Madagascar, beaucoup plus gr. que les précédentes, dont elle diffère d'ailleurs en ce que la membrane qui couvre son front est relevée, & se sépare en 2 lambeaux qui lui forment une crête.

FOUNINGO, o. *K. Ramier* à l'art. Pigeon.
FOURMEIROU, *Fourmeiron*, o. Rossignol de muraille, ou Traquet.

FOURMI, i. 17°. tétraptere névroptère de GEOF.; ant. brisées, dont le 1^{er}. art. est fort l.; ailes infér. plus courtes, nulles dans les neutres; mâchoires; ventre à pédicule court, avec une pet. écaille; 3 yeux lisses. Dans ce genre les mâles & les femelles sont ailés, les neutres sont aptères. Mais ces neutres sont-ils réellement neutres? La nature produit-elle des animaux sans aucun sexe, absolument & originairement nuls pour la reproduction? Cela paroîtra vraisemblable à moins qu'un 2^e. SCHIRACH ne fasse sur les Fourmis & sur les Guêpes la même découverte que le premier a faite sur les Abeilles; v. ce mot. En attendant il faut bien regarder ces prétendus neutres comme vraiment neutres, & leur laisser ce nom. Selon GEOF. ils sont d'une taille moyenne entre celle des femelles qui sont les plus gr. individus, & celle des mâles; mais comme le dit GEEB, ce sont en effet ceux-ci qui sont de taille moyenne, & les neutres sont les plus petits dans chaque espèce. Cependant ce sont eux, comme parmi les Abeilles, qui sont les travaux & qui forment le gros de la société. Les femelles ne viennent à la fourmière que pour y déposer leurs œufs. Ils sont blancs & si pet. qu'à peine les aperçoit-on. La larve qui en sort arrive bientôt à un volume considérable; & ce qu'on nomme vulgairement *œuf de Fourmi* n'est autre chose que cette larve. Quand elle est sur le point de passer à l'état de nymphe, sa peau fine se rapproche des parties de l'i. parfait, & les laisse

apercevoir. Les mesures suivantes, données par GEOF. sur les 6 esp. qu'il a trouvées en ce pays, tombent sur les femelles.

1. *La gr. Fourmi à ailes moitié brunes*, l. 7, lar. 1; noire, peu luisante, ailes débordant le ventre.
2. *F. noire à ant. & pattes jaunes*, l. 3 $\frac{1}{2}$; assez rare.
3. *F. brune à pattes fauves*, l. 4; ailes débordant le ventre, corcelet antér. rougeâtre.
4. *F. brune à corcelet fauve*, l. 3; très-commune.
5. *F. toute brune*, l. 2 $\frac{1}{2}$; luisante, ailes débordant le ventre.
6. *F. toute noire*; l. 2 $\frac{1}{4}$.

GEEB assure que, quoi qu'en dise GEOF.; un gr. nombre de Fourmis ailées perdent leurs ailes vers l'arrière saison, comme LIN. l'avoit déjà observé; & il ajoute que l'on distingue très-bien l'endroit de leur attache. Il divise ce g. en 2 familles. Les i. de la 1^{re}. ont, sur le pédicule qui unit le ventre au corcelet, une pet. écaille dressée verticalement, les i. de la 2^e. famille ne l'ont pas, mais leur pédicule est comp. d'une ou 2 pet. pièces globuleuses, & leur corcelet est ordinairement armé de 2 épines. GEOFFROI donne, comme on l'a vu ci-dessus, les écailles du pédicule pour un caractère générique, parce qu'il ne considère que les 6 esp. qu'il a observées. Quelques Fourmis ont au derrière un aiguillon qu'elles dardent comme le font les Guêpes & les Abeilles. Je vais décrire les principales esp. exotiques.

7. *Fourmi de visite*, gr. F. de l'AMÉR. mérid. d'un brun marron, à grosse tête supér. échancrée, & comme comp. de 2 lobes, avec 2 épines postér., une à chaque lobe; corcelet étranglé au milieu, & supér. armé de 4 épines; ventre presque sphérique, plus pet. que la tête, tenant au corcelet par un filet sans écailles, & de 2 art. arrondis, dont le 1^{er}. a des pointes; pattes très-l.; toutes ces parties garnies de poils roux. Ces F., presque aussi gr. que les pet. Guêpes, se font des magasins en souterrains qui ont quelquefois, dit-on, 6 & 8' de haut. Quand elles se jettent sur un arbre elles le dépouillent aussi complètement de ses feuilles, en une nuit, que pourroit le faire un hiver entier. Elles coupent toutes ces feuilles près du pétiole avec leurs dents, d'autres les ramassent & les emportent dans leur demeure. Selon les uns elles s'en éloignent tous les ans, selon d'autres tous les 2 ou 3 ans en essaims innombrables. Après avoir tout haché sur leur

route dans les campagnes qu'elles traversent en corps d'armée elles entrent dans les maisons. On leur ouvre aussi-tôt, avec plaisir & reconnoissance, les chambres, les coffres, les armoires; elles y exterminent les Rats & les Souris, les Kakerlaques & les Araignées, enfin tous les i. qui inondent ce pays. Mais on prétend que si dédaignant, ou ignorant le service qu'elles vont rendre on ne leur ouvre ni les coffres ni les armoires, elles se jetteroient sur les jambes, hacheroient les bas, couvrieroient le corps & se rendroient aussi formidables à l'homme par le nombre qu'elles le font aux Rats qu'elles accablent ainsi par leur multitude.

8. *Gr. Fourmi des bois*; rousse, tête & ventre plus bruns que le corcelet; écaille au filet du ventre. Cette F. est très-commune en Suede dans les forêts de pins & de sapins où elle élève de gr. fourmillieres coniques faites de feuilles seches & autres débris de ces arbres. Ces fourmillieres ont 2 à 3' de diam., & presque autant de h.; l'i. a jusqu'à 5''' de long. Il est sans aiguillon. Inquiété il relève le derriere & seringue, à une assez gr. distance, une liqueur acide qui fait, dit on, sur la peau du dos de la main l'effet des orties. Cependant GEER assure que bien des gens mâchent cet i. pour en extraire ce suc, le trouvant excellent. Le Naturaliste Suédois nous apprend même qu'on l'emploie dans des crèmes d'entremets auxquelles il donne le goût de jus de citron. On diroit que ces animaux, pour aller de leur fourmilliere à divers arbres des environs, se façonnent avec art des chemins commodes, parce qu'à force de débarraiser, de frayer & de battre celui qu'ils suivent, en y passant souvent & en foule, ils l'appianissent incroyablement. C'est à eux que M. GIRTANNER, (v. le journal de Phys. 1786), vient d'attribuer la formation du Surcin qu'il prétend être originairement une cire, ou un miel d'abord à demi-liquide.
9. *Fourmi rousse des prés*; tête & ventre n.; écaille sur le filet du ventre; moins gr. que la précéd.; seringuant la même liqueur; sans aiguillons.
10. *F. jaune*; écaille sur le filet du ventre; taille fort pet. & sans aiguillon.
11. *F. rougeâtre*, sans écaille au filet du ventre; aiguillon; corcelet armé de 2 épines.
12. *F. brune à aiguillon*; fort pet.; tête & ventre bruns; corcelet plus roux & armé de 2 épines. En Suede, ainsi que les précéd.
13. *F. à 8 épines au corcelet*; rousse; à gr. tête supér. échancrée comme celle de la F. de

visite, avec 2 épines postér.; même corcelet que celui de cette espece, mais armé de 8 épines tant latér. que supér.; 1. pattes; le tout sans poils à l'œil nu; mêmes filets & ventre. Cet i. de Surinam est plus pet. que la F. de visite, mais il est plus gr. & plus multiplié que nos F. de bois.

14. *F. puante*; rousse, à dents courbes & avancées; corcelet brun à 2 épines; ventre antérieur, postér. noir; odeur d'excrémens humains. A Surinam.

Les voyageurs parlent de plusieurs i. sous le nom de Fourmis; mais comme ils ne les décrivent pas, ou les décrivent mal, on ne peut juger si ce sont de vraies F., ou des Termes. Je vais en indiquer quelques-uns.

F. blanches. Termes, v. ce mot.

F. de Guinée, de Maduré, de la côte d'Or; c'est encore le même i., ainsi que la *F. mineuse*.

F. noires, dites Chiens, à cause de leurs piqures douloureuses; très-communes aux Antilles où elles font de gr. dégâts dans les maisons & dans les champs, brûlant & rongant les plantes & leurs racines. C'est sans doute une F. analogue à celle de visite, si ce n'est pas un Terme.

F. volantes des Indes. Elles construisent sur les arbres des gâteaux d'une esp. de cire rouge, dont chaque alvéole contient un pet. corps rouge que l'on dit être un embryon de F. Écrasé entre les doigts il donne une belle couleur d'un rouge foncé, & qui mêlée à la cire qui est d'une couleur moins brune, fait, dit-on, la lacque employée dans la cire d'Espagne & les vernis. Mais tout cela est-il sûr & exact? D'ailleurs, cet animal est-il une F. ou un Terme?

FOURMI-LION, i. 7°. tétraptère névropt. de GEOFF.; ant. courtes & en masse; ailes égales; bouche prominente avec 4 barbillons; queue simple & nue; sans yeux lissés. Sa larve vient des œufs déposés par l'insecte parfait dans un sable sec & fin. Elle est grise, hexapode, & son corps ovale est couvert de pet. tubercules. Son extrémité postér. est terminée en pointe, & par elle l'animal s'enfonce dans le sable en allant toujours à reculons. Au-devant de sa tête sont des pincées aiguës, & cependant creuses, par lesquelles il saisit & suce les insectes qui ont le malheur de tomber dans l'entonnoir de sable au fond duquel il les attend, & qu'il a creusé en formant, à force de tourner sur lui-même, des sillons concentriques de plus en plus profonds. Il est peu de curieux qui ne se soient procuré le spectacle de la patience de cette

larve à attendre sa proie ; celui de son activité à lancer une grêle de pierres pour faire rouler jusqu'au fond du précipice les i. qui n'ayant sut qu'y mettre le pied voudroient s'en cloigner ; enfin le spectacle de sa constance à réparer péniblement le dégât, en rejetant hors de l'entonnoir, avec les pincettes comme avec 2 cornes, le sable trop gros qui y a roulé. Parvenue à la goutte elle se file une coque en boute recouverte de sable, & là elle se change en nymphe dans laquelle on reconnoit les parties de l'insecte parfait. Celui-ci est allongé comme une *Demosfelle*. Ses yeux sont peu nombreux, gros, oblongs, blanchâtres & naves de rouge. Ce pays n'en a offert qu'une esp. à GEOË., & je ne parlerai que de la 1^{re}. des 5 exotiques de FAB. décrite par GÉR.

1. *Le Fourmi-Lion*, l. 11 ; tête large, brune, tachetée de jaune ; gros yeux ; cou l. & cyl. ; corcelet & ventre bruns, celui-ci à 8 anneaux ; gr. ailes transpar. à nervures n.
2. *F. moucheié*, l. 2^o. C'est un géant dans ce g. Corps n., collier jaune ; ailes grises rattachées de n. & à nervures jaunes ; ant. & pattes n. ; ces dernières, & le corcelet velu ; gr. yeux faillans, sans yeux lillés ; gr. ailes transpar. ; au Cap. J'ignore si la larve de cette esp. a les mœurs de la nôtre.

FOURMILLER, q. 1^{re}, g. de BRIS. destiné à des q. à l. museau édenté, gueule étroite, langue ronde & l., qu'ils insinuent dans les fourmillières d'où ils la retirent chargée des gr. Fourmis dont ils font leur principale nourriture. Ils ont le corps velu, les ongles l. & recourbes, marchent mal, lentement & sur les talons, dorment de jour, supportent de l. sèches, se défendent couchés sur le dos, & sont apprivoisables. C'est dans l'Amérique qu'on se trouve communément ces animaux, & BUF. les croit même particuliers à cette unique contrée, mais ZIM. a fait voir qu'il s'en trouvoit en quelques lieux de l'Asie, & PAL. un fœtus, du même animal, ou du Tamanoir, trouvé vers le Cap.

1. *Le noir*. Il a 4' de l., sans la queue qui en a 2 1/2 ; elle est couverte de poils rudes, plats, longs d'1', & elle lui sert de parapluie & de parasol ; cou fort court ; tête étroite ; oreilles courtes & rondes ; petits yeux ; langue menue, l. de 2' que l'animal replie dans sa bouche qui s'avance en museau l. & grêle ; pi. ronds, anter. tetradaçt., postér. pentadaçt. ; les jambes postér. h. d'1', les anter. un peu plus longues ; pelage gris

mêlé de n., sur-tout vers la partie postér. ; tache blanche au-dessus de la poitrine.

2. *Le Tamandua*, beaucoup plus pet. que le précéd., n'ayant que 1^o de l. ; queue l. de 10", prenante, nue au bout ; museau long, grêle, un peu recourbé en-dessous ; langue de 6" logée dans un canal creusé dans la mâchoire inférieure ; cou assez gros ; pi. du précéd., jambes plus courtes ; poils durs, d'un jaune pâle, tache n. à la partie anter. des flancs. Cet animal se suspend aux branches par la queue, s'arme d'un bâton quand on l'irrite, & rejete par les narines une portion d'eau après avoir bu.
3. *Le Fourmi-le* simplement dit ; beaucoup plus pet. que les autres ; l. 8", queue l. de 7, prenante, grosse à la base, rétrécie & nue au bout ; cou presque nul ; grosse tête ; museau conique, moins l. que celui des précéd., mais ouverture de la bouche plus gr. ; oreilles courtes & cachées par les poils ; jambes h. de 3", pieds antérieurs didactyles, postér. tétradaçt. ; poils doux & foyeux, d'un brun-roux mêlé de jaune sur le dos, gris sous le ventre.
4. *Le Cochon de terre*. V. ce mot.

FOURMILLER. o. du g. de la Grive de BRIS. On a laissé les o. de cette famille dans une gr. confusion jusqu'à BUF., qui le premier les a bien fait connoître, & les a réunis comme en une famille. Cependant il ne faut pas imaginer que le désordre soit ordinaire tel que cet illustre Naturaliste paroit l'indiquer quand il attaque les classifications des méthodistes. Mettre un o. dans le g. du Merle n'est pas plus en faire un Merle que mettre l'Anchois dans le g. de l'Asse, le Tigre dans le g. du Chat n'est faire de l'Anchois une Asse, & du Tigre un Chat. Les Fourmilliers ne sont certainement ni des Merles ni des Brèves, mais ce sont des o. du g. du *Merle*, & dans ce g. ils approchent plus de la Brève que d'aucune autre espèce. Ils ont comme la Brève la jambe l., la queue & l'aile courtes, l'ongle postér. arqué & long, le bec dr. & allongé, la mandibule supérieure échancrée à l'extrémité. En eux, comme dans la Brève, cette mandibule se courbe à sa jonction avec l'infér., & elle la dépasse un peu. Mais ils ont d'une part la langue garnie de pet. filets cartilagineux charnus vers la pointe, & de l'autre leurs plumages différent de celui de la Brève. Leur langue est appropriée à leur nourriture, car ils vivent, sur-tout, de Fourmis qui sont incroyablement abondantes à la Guiane, ainsi que dans toutes les terres chaudes

des & humides de l'Amér. mérid. qui font la patrie de ces oiseaux. Ainsi la PROVIDENCE, en mettant l'organisation des Fourmilliers oiseaux & quadrupèdes en harmonie avec les i., dont l'enchaînement des causes & des effets rend l'extrême multiplication propre à ces climats, a pourvu en même tems à leur destruction de manière à ne point infecter l'air. Tous ces o. ayant les ailes & la queue courtes volent mal; aussi volent-ils peu, & leur destination n'exige pas qu'ils le fassent. Ils vivent communément en troupes, les esp. & variétés mêlées entre elles. Dans toutes le mâle est plus petit que la femelle. Celle-ci pond 3 ou 4 œufs dans un nid hémisphérique fait d'herbes seches entrelacées, & suspendu, à quelques pieds de terre, au bout d'une branche flexible. BUF. en décrit un assez gr. nombre d'espèces.

1. **LE ROI DES FOURMILLERS**, c'est le plus gr. de tous, l. 7" 6"; bec plus gros même à proportion que celui des autres esp.; moins social, & plus souvent seul; pi. bruns l. de 2"; dos brun-roux nué de n. & de blanc, ventre blanc rousâtre; gorge & cou de couleurs du dos, mais plus foncé, coupés par 2 bandes blanches venant des coins du bec.
2. **L'AZURIN**, taille un peu supér. à celle du Merle; tête & cou occupés par 5 raies, dont 3 n. & 2 jaunes; le reste du corps jaune & bleu, excepté le dos qui est d'un brun rougeâtre.
3. **LE GR. BEFFROI**, taille peu constante, l. moyenne 6" 6"; dos brun pâle, ventre blanc varié de gris; bec supér. n., infér. blanchâtre; pieds plombés; voix étonnamment forte pour la taille de l'o., cri répété pendant une heure au lever & au coucher du Soleil, esp. de rappel qui imite le tocsin, & se fait entendre de fort loin.
4. **LE PET. BEFFROI**, l. 5" 6"; dos d'un brun olivâtre éclairci vers le croupion, ailes & queue brunes, gorge blanche, h. du ventre blanc-sale tacheté d'un brun rousâtre qui couvre le bas-ventre.
5. **PALIKOUR**, ou Fourmillier simplement dit; l. 6"; gorge & h. de la poitrine d'un noir bordé de blanc; dos gris brun, avec une tache n. au milieu; ailes d'un gris brun varié de n. & de blanc; ventre cendré; bec & pi. noirâtres.
6. **COLMA**, même taille; dos brun, poitrine & h. du ventre gris-bruns, bas-ventre cendré; demi-collier roux derrière le cou; gorge blanche piquée de gris-brun; espèce voisine ou variété du précédent. BUF. croit

le *Tétéma* une variété du Colma, ou son mâle. Cependant il les dit de même taille, & ici les mâles sont plus pet. que les femelles. Le *Tétéma* diffère du Colma par sa gorge, sa poitrine & son ventre d'un brun noirâtre.

7. **F. HUPPÉ**, l. 6"; huppe mobile de l. plumes n.; gorge n. & blanche; ventre n., dos gris-cendré; huppe de la femelle roulée. BUF. regarde comme une variété de cet oiseau le *Grisin*, plus pet., ventre blanchâtre, dos gris-cendré; trait blanc allant du bec au sinciput en passant par l'œil.
 8. **F. A OREILLES BLANCHES**, l. 4" 9"; sinciput brun, gorge n., trait blanc de plumes un peu plus l. à l'angle postér. de l'œil; dos varié d'olive & de rousâtre; ventre antérieur, postér. gris.
 9. **CARILLONNEUR**, l. 4" 6"; tête, gorge, cou & poitrine blancs tachetés de n.; traits n. allant des angles du bec le l. du cou jusqu'au dos; celui-ci brun gris; ventre brun roux; vivant en pet. troupes de 5 ou 6, & faisant entre eux pendant des heures entières une esp. de carillon comme seroit celui de 3 pet. cloches de sons différens.
 10. **BAMBLA**, l. 4"; dos brun-rousâtre; trait blanc transv. sur l'aile; ventre blanc - sale & gris.
 11. **ARADA**, voyez ce mot. BUF. décrit ensuite 2 o. qu'il réunit sous le nom de *Fourmilliers-Rouffignols*, parce qu'ils ont le bec, la langue, les pieds & les mœurs des F., mais la longue queue des Rouffignols. Ces 2 o. sont:
 1. **LE CORAYA**, l. 5" 6"; devant du cou blanc, poitrine cendrée, ventre rousâtre, tête n., dos brun-roux, queue transv. rayée de noirâtre.
 2. **L'ALAPI**, l. près de 6"; devant du cou & poitrine n.; ventre cendré; dessus brun olivâtre, avec une tache blanche au milieu du dos du mâle.
- FOURMILLOU**, o. Grimpereau.
FOURNIER, o. Voyez à la suite des Promérops.
FOURRE-BUISSON, o. Troglodyte.
FRAISE, c. Cœur d'ARG. presque triang., marqué de points rouges sur des cordons longit. & blancs.
FRAISE, o. 4°. Caille.
FRAISE DE VEAU, zo. esp. ou variété de Millepore à qui sa forme a fait donner ce nom.
FRANÇOISE (la), i. 6°. Demoiselle.
FRANCOLIN, o. du g. de la *Perdrix*. L'esp. qui se trouve en Europe diffère de la *Perdrix*, en ce qu'au lieu du tubercule de celle-ci

le F. a un éperon ou ergot à chaque pied, & en ce que son bec est proportionnellement plus l. & plus fort; plumage très-varié mais très-peu constant; devant & dessous du corps n., trait blanc sur la joue, collier marron, dos varié de fauve & de brun-noirâtre; bec n., pieds rouges; taille de la Perdrix rouge; en Italie, Sicile, &c. mais rare; chair très-estimée.

FRANCOLIN DE MADAGASCAR, ou de *Cayenne*; un peu plus gr.; occiput jaune roussâtre; joues blanches coupées de n.; gorge blanche, cou antér. n. piqué de blanc; ventre n. piqué de roussâtre; ailes noires, blanches & roussâtres. **MAUD**.

On a abusiv. nommé Francolin la *Gelinote*, l'*Atugas*, l'*Arbenna* & une gr. *Barge* rousse.

FRANGE bigarrée, i. 132°. Phal.

F. POURRÉE, i. 59°. Phal.

FRAYE, o. Draine. V. 2°. Grive.

FRAYONNE, o. Freux, 2°. Corneille.

FRÉGATE, { 20. Galere

{ o. du g. du Fou; palmipede à doigts crochus, vorace & courageux; c'est un des oiseaux qui s'élevent le plus haut & qui vole le plus long-tems; on dirait qu'il monte au-dessus de la région des tempêtes; & entre les tropiques qui paroissent lui servir de barrière, on le trouve à 3 & 4 cents lieues des terres. Cependant à moins qu'il ne rencontre quelque rocher il faut qu'il fasse cette route & le retour sans se reposer, car jamais il ne se pose sur l'eau. Une fois placée sur cet élément la Frégate ne pourroit plus prendre l'essor, à cause de l'énorme l. de ses ailes. (1) Cette même l. des ailes l'empêcheroit aussi de s'élever de terre, & jamais elle ne s'y pose, mais elle se perche & niche sur les arbres. Grosses jambes courtes, tête assez pet. & aplatie; gr. yeux, dont le contour est sans plumes. Ce brigand prend adroitement au vol, avec ses griffes & son bec, les poissons volans & autres; il attaque les oiseaux aquatiques, & sur-tout les *Fous*, & quoique n'étant pas plus gros qu'une Poule il leur fait lâcher & même dégorger le poisson. Il est vrai que son envergure qui est de 14' offre en l'air une surface qui peut les effrayer, en même tems qu'elle donne à sa chute une rapidité & une force imposantes. Plumage commun. n. ou

très-brun à reflets violets; quelques individus ont le ventre blanc, & même la tête, le cou & la poitrine, & l'on croit que ce sont les femelles. Ces mêmes individus n'ont pas sous le bec, le long de la gorge, la membrane rouge & dilatable qu'ont les premiers, que l'on suppose être les mâles.

FRELON, i. 9°. tétrapt. névropt. de **GEOF.**; ant. en masse; ailes infér. plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon du derrière dentelé; ventre de grosseur égale & intimement uni au corcelet; 3 yeux lisses. **GEER** trouve cet insecte trop semblable à la *Mouche-à-scie* pour en faire 2 g. différens; il les réunit, & place le Frelon dans la 1^{re}. famille du genre.

1. *Frelon à épaulettes*, l. 10, lar. 3; ant. à 2 art. courts, velus & noirâtres, suivis de 3 longs, jaunes & lisses, ensuite d'un dernier jaune & gros; tête noire & jaune; corcelet noirâtre, velu, à plaque jaune sur chaque épaule; anneaux du ventre n. & jaunes; ailes fauves, peu veinées; appendices aux cuisses, sur-tout postér.

2. *F. à échancrure & à ventre jaune*; même taille; antennes, tête & jambes fauves; corcelet & cuisses n., ventre n. en-dessous à 2 bandes jaunes, jaune en-dessus, à 1^{re}. anneau échancré au milieu, & laissant voir à son défaut une tache de poils jaunes; ailes jaunâtres veinées de brun.

3. *F. n. à échancrure*, l. 12; ant. jaunes; le 1^{er}. anneau du ventre échancré & laissant voir une membrane jaune; ailes transpar. variées & à bordure extér. brune.

4. *F. à anneau n.*, l. 10; couleur de fer; corcelet & 1^{er}. anneau du ventre n.

FRELOT, *Frelote*, o. Pouillot.

FRENEAU, o. Orfraie.

FRENEROTET, o. Pouillot.

FRESAIE, o. Effraie, & quelquefois Engoulevent

FRETILLET, o. Pouillot.

FREUX, o. 2°. Corneille.

FRIGANE, i. 5°. tétrapt. névropt. de **GEOF.**, autrement appelé *Mouche papillonacée*; ant. filiformes; ailes en toit, relevées à l'extrémité; 4 barbillons; queue simple & nue; 3 pet. yeux lisses. On voit par ces caractères de la Frigane & par le nombre des art. de ses tarfes dans le tableau, que l'on a eu tort de la confondre avec la *Perle*. Sa larve est l.,

(1) L'observation, faite à Naples par **MAUD**. au sujet des Goëlands, pourroit cependant prouver que quand les vagues sont en carènes aiguës, un o à l.

ailes peut partir de leur sommet. V. **Goëland**. Il est vrai que la Frégate a les ailes bien plus l. que ce dernier Oiseau.

elle a une tête écailleuse munie de 2 ferres placées sous une esp. de casque. Sa levre infér. est à filière comme dans les Chenilles. Elle a 12 anneaux, dont les 3 premiers portent les 6 pattes ; les 2 dernières de celle-ci sont les plus longues. Les 2 premiers anneaux sont écailleux ; le 3^e. est charnu, jaunâtre & piqué de brun, le 4^e. porte 2 mammelons. Les 8 autres ont 2 aigrettes analogues en apparence à des ouïes. Le dernier a 2 crochets écailleux par lesquels l'i. s'attache à son fourreau. Ce fourreau est un tuyau de soie couvert de bois, de sable, de débris de plantes, de coquilles, &c. La nymphe est l. & jaunâtre. Elle ressemble à l'i. parfait, & a, de plus que lui, antér. 2 pet. crochets qui lui forment un bec, & postér. 2 petites cornes charnues. L'i. parfait se montre au bout de 16 ou 20 jours. Sa bouche est une esp. de trompe entourée de 4 barbillons, & ses ant. sont très-longues. On le trouve en été près des rivières. FABR. a vu, au Groënland, sa larve sous la glace.

1. *La Frigane fauve*, l. 11 ; ant. dr. en-devant ; ailes veinées débordant le ventre ; pattes l. & un peu épineuses.
2. *F. panachée*, l. 7 ; d'un jaune brun ; 2 taches blanches à l'aile.
3. *F. brunes à ailes fauves* ; pattes & ailes unies ; ant. droites.
4. *F. fauves à ailes plombées*, l. 4 $\frac{1}{2}$.
5. *F. à ant. panachées*, l. 4 $\frac{1}{2}$, d'un gris obscur ; tache blanche à la jonction des ailes ; l. ant. coupées de brun & de blanc.
6. *F. à ailes tachetées & ant. courtes*, l. 4 ; ant. & corps bruns ; pattes jaunâtres ; ailes nébuleuses.
7. *F. à ailes tachetées & ant. longues*, l. 3 $\frac{1}{2}$, d'un cendré brun ; ant. triples du corps.
8. *F. n. à ailes pâles veinées*, l. 5 ; pattes blanchâtres ; ailes veinées de brun.
9. *F. verte*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes blanches & transp. ; ant. fines, annelées de brun & de gris.
10. *F. à ailes ponctuées*, l. 1 $\frac{1}{2}$. lar. 1, d'un brun verdâtre ; ant. courtes ; gr. ailes à nervures & taches n.
11. *F. mouche en deuil*, l. 2 $\frac{1}{2}$; proportionnellement moins allongée que les autres ; noire ; ant. courtes ; larve à pattes d'une longueur énorme.
12. *F. mouche pâle* ; comme la précéd., mais d'un brun noirâtre, ailes transp.
13. *F. marbrée à pattes panachées*, l. 8, l. 2 ; d'un n. brun, taches cendrées.
14. *F. enfumée*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{1}{2}$; n. ; ailes brunes variées de n.

15. *Frigane à nervures*, l. 3, lar. 1 ; pâle ; ailes blanches, les nervures piquées de brun.

16. *F. savoyarde*, l. 5 ; n., sans excepter les ailes

17. *F. demi-deuil*, l. 3 ; n., coupée de 2 bandes blanches ; ant. blanches au milieu.

Voyez encore *Piebule*.

FRINSON, o. Verdier.

FRIQUET, o. du g. du *Moineau*, esp. très-distincte, comme le dit BUF., ces 2 o. ne se mêlant point ensemble & n'ayant pas les mêmes habitudes. Le *Moineau* ne quitte pas nos habitations, nos murs, nos toits ; mais le *Friquet* leur préfère la campagne. Le *M.* niche à de gr. hauteurs, & le *F.* près de terre. Celui-ci a aussi le vol & la marche moins pesans que le *M.* ; il est plus pet., plus vif & plus frétilant ; il est moins familier & moins gourmand ; il préfère les fruits & les pet. graines sauvages aux grains que le *M.* dévaite. Occiput rouge-bai, joues blanches & n. ; croupion gris ; gorge n. & le reste du plumage du *Moineau*. Cette esp. offre différentes variétés telles que l'o. dit *Moineau de montagne* à collier blanc, tête marron, croupion gris-roufsâtre, & tache de cette couleur vers les oreilles ; le *M.* à collier qui a le collier du précéd., & tout le reste du plumage du *Friquet* ; le *Moineau fou*, ou *Friquet d'Italie*, aussi gros que le *M.* franc, dos gris-roufsâtre à taches ferrugineuses, ventre jaunâtre ; & le *Passereau sauvage* qui est un *F.* de Provence. BUF. rapporte au *F.* les o. suivans, dont je retranche d'après lui le *Passé-vert*.

1. *Le PASSE-BLEU*, ou *Moineau bleu de Cayenne* ; plumage bleu tirant au violet ; bec n., pied d'un brun rougeâtre ; un peu plus gr. que la *Linote*.
2. *Le Foudis*, o. de Madagascar, aussi nommé *Cardinal* à cause de son plumage qui est, selon l'âge & l'époque par rapport à la mue, d'un rouge plus ou moins brillant, excepté 2 traits n. aux côtés de la tête, les couvertures des ailes brunes & les penes noirâtres ; quelques individus ont le ventre n., mais sont d'ailleurs si semblables aux autres qu'ils ne paroissent qu'une variété.
3. *Le FRIQUET HUPPÉ* de Cayenne, & celui de la Caroline que MAUD. regarde comme 2 o. différens. Le 1^{er}. à huppe d'un rouge vif, gorge, poitrine & ventre d'un rouge plus clair ; dessus brun ; bec rougeâtre ; le 2^e. plus gros, tête n. ; sinciput, côtés & devant du cou rouges, dessus brun mais varié de traits noirâtres, & croupion rouge ;

- le milieu du ventre n., ses côtés d'un brun rougâtre; sans huppe; bec brun, queue plus courte que celle du précéd.
4. *LE BEAU-MARQUET*, o. de la côte d'Afr.; rouge vif autour du bec, le reste de la tête cendré; dos olivâtre; ailes variées d'olivâtre & de n.; queue rouge; collier jaune; poitrine & h. du ventre couverts de plumes blanches au milieu, bordées de n. & de jaunâtre; bas ventre blanc.
- FRISCH**, i. Teigne de Suede à laquelle on a donné le nom de ce Naturaliste; ant. médiocres, blanches au bout, ailes brunes dorées. LINNÉ.
- FRONDIPORE**, zo. Millepore de PAL. blanc, cassant, grossièrement réticulé & ondé; à rameaux nombreux & dichotomes, qui souvent s'unissent entre eux. Ces rameaux sont plats, listés d'un côté, de l'autre couverts de verrues criblées de pores ou orifices des cellules; dans la Méditerranée.
- FUJET**, c. Sabot d'AD. assez semblable au Vasset, mais plus petit de moitié, & à 6 spires bien arrondies & chagrinées.
- FULMAR**, o. 8^e. Pétrel.
- FUNÉRAIRE** (la), i. 167^e. Phalène.
- FUNON**, c. Buccin d'AD. l. de 5^{'''}, lar. de 2 $\frac{1}{2}$; à 10 spires striées; 3 grosses dents au milieu de la levre gauche.
- FURET**, q. du g. de la *Belette*, l. de 14^{''},

- sans la queue l. de 5; oreilles dr., courtes & larges; yeux rouges, pelage d'un jaune pâle; corps plus mince & plus allongé que celui du *Putois*, aussi a-t-il 15 côtes, tandis que le *Putois*, la *Fouine* & la *Marte* n'en ont que 14, ce qui caractérise bien décidément une différence d'espèce. Cependant ERX. assure que le Furet a produit avec le *Putois*, & que les petits qui en proviennent ont le pelage plus sombre; mais on fait que ces accouplemens & leurs suites ne prouvent rien par rapport à la distinction des espèces. Le Furet est originaire de pays chauds, & il ne peut subsister ici qu'en domesticité pour la chasse du Lapin. Il est agile; il a une mauvaise odeur, que la colere exhale; il suce plus le sang des animaux qu'il ne mange leur chair; il est si fort qu'il vient sans peine à bout d'un Lapin 4 fois plus gros que lui.
- FURET-PETITE-LOUTRE*, q. Schaeschkai.
- F. DE JAVA*, q. de la taille du Furet; tête d'un bai-foncé, dos roux, ventre jaunâtre; bout de la queue n.; creusant de petits terriers comme ceux de la Taupe; vivant de Mulots, oiseaux, &c. BUF. le regarde comme une variété du *Vansire*.
- FUSEAU**, c. Farois d'AD. & Buccin d'ARG. à longue queue détachée, bouche allongée, levres rebordées & dentées; souvent cannelé.



G

G A B

- GAAR** (gr. & pet.), p. Ce font, dit-on, 2 espèces d'Aiguilles estimées dans l'isle de Tabago; la gr. a 2', la pet. 1' de l.; ce peuvent être des Orphies.
- GABIAN**, o. Goëland.
- GABIRA**, q. Grande Guenon de la Nigritie. MARCGRAVE.
- GABOT**, p. Exocet.
- GACHET**, o. 5^e. Hirondelle de mer.
- GADIN**, c. Lépas de la 1^{re}. section d'AD. V. le tableau; plus régulièrement conique que le *Soron* auquel il ressemble fort d'ailleurs.
- GAFET**, c. Telline d'AD. fort semblable au Pamer, excepté qu'elle est listé, plus plate & de dimensions différentes, ayant 6^{'''} de l., 10 de large & 4 de profondeur.
- GAGNOLA**, p. Trompette.
- GAI**, p. Jeune Pucelle.

G A L

- GAJAN**, p. Ménestrier.
- GAIDARON**, c. Pour AD. c'est un g. voisin de l'*Huitre*, v. Guron & Satal, les 2 esp. qui le composent. Pour ARG. c'est une esp. d'*Huitre* oblongue, avec un mammelon à la charniere.
- GAL**, p. 21^e. g. de GO. par conf. acanthopt. thor.; corps ové, dos élevé, ventre saillant, côtés fort comprimés; écailles confuses, pet., âpres; tête en pente, large, comprimée, alép. avec un bec; mâchoires inégales, pet. dents confuses, recourbées & inégales; yeux h. & gr.; narines doubles, les postér. plus gr. & près des yeux; opercules mobiles, de 2 pieces; membrane blanc. à 7 rayons; quelquefois des aiguillons à la nuque; lig. latér. h. & parallèle au dos; pet. anus à l'équilibre; 2 dorsales presque unies,

la 1^{re}. piquante & raclée, la 2^e. rayonnée & du milieu du dos à la caudale ; pector. basses, arrondies & rayonnées ; ventrales pointues, l. & composées ; anale opposée à la 2^e. dorsale, interrompue, ordin. comp. ; caudale arrondie, ou fendue ; souvent la base des nageoires est armée d'aiguillons.

LE GAL, ou *Poisson St. Pierre*, ou *Dorée*, p. de ce g., vorace, saxatile, extrêmement comprimé ; tête & dos b. uns, côtés d'un jaune doré, nageoires grises, lig. latér. très courbe ; épine à chaque angle de la mâchoire, rangée de courts piquans de chaque côté de la carène du dos & de celle du ventre ; 2 aiguillons près des pectorales qui sont grises & bordées de jaune ; caudale arrondie ; marque brune ronde, de 5 à 6^{'''} de diam. au milieu de chaque côté du corps. **ROND.**, **WIL.**, **JONS.**, **GRON.**, &c. **BLOCH** cite sur ce p. **DUH.** dans sa synonymie. Cependant l'ichthyologiste de Berlin ne parle pas des prolongemens de la membrane de la 1^{re}. dorsale & de l'anale en digitations terminées par des brins filiformes entre chaque aiguillon, que l'Auteur du traité des pêches fait entrer dans sa description ; mais **BLOCH** prolonge & amincit chaque aiguillon même. **L.** 15^{'''}, lar. 6. D. 10, 23. P. 14. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{4}{17}$. Ce p. est beaucoup plus rare dans la Méditer. que dans la mer du nord ; chair estimée.

GALANGA, p. Baudroie.

GALÉOTE, r. Lézard d'Asie, du 4^e. g. pentadactyle ; tête couverte d'écailles imbriquées, épineuses sur le sommet ; écailles lancéolées depuis la tête jusqu'au milieu de l'épine du dos ; queue effilée 2 fois aussi l. que le corps ; dos azuré ; ventre d'un bleu pâle. On dit qu'en Arabie, où cet animal a des couleurs plus variées, il est presque domestique comme nos Chats, allant sur les toits & dans les greniers, & y guettant les Souris & les Araignées.

GALERA, q. Taïra.

GALERAND, o. Butor.

GALÈRE, v. *Méduse*, ou *Ortie errante* de forme ovale, qui paroît comme une vessie pleine d'air, mais enrichie de riches couleurs. Ce mollusque semble flotter au gré des vagues ; cependant, de 8 appendices assez l. & plates dont il est muni, 4 paroissent lui servir de nageoires, & 4 de voiles sur lesquelles le vent agit. On n'en distingue pas l'organisation. Son attouchement cause, dit-on, une inflammation comme le font plusieurs Orties. Mis par terre & frappé du pied il fait en crévant le même bruit que la vessie aérienne d'un p.

Son plus gr. diam. est d'environ 3^{'''}. **Aucun** Auteur, je crois, ne dit lui avoir vu une bouche, ce qui paroît devoir l'éloigner des autres orties. *V. Velette.*

GALERITE, o. Cochevis, Alouette huppée, ou Jaseur.

GALERUQUE, i. 30^e. Coléopt. de **GEOF.** ; ant. d'égale grosseur, à art. presque globuleux ; corcelet raboteux & bordé ; assez semblable à la Chrysomele, mais plus allongé.

1. *Galeruque brunette*, l. 4. lar. 3 ; d'un brun n. ; ant. de 11 art., égales à la demi-l. du corps ; corcelet à rebords saillans ; dans les prés.

2. *G. sanguine*, l. 2 $\frac{1}{2}$; dessous n., dessus rouge, étuis pointillés.

3. *G. à bande de l'Orme*, l. 2, 3 ; n. en-dessous, dessus jaunâtre, pet. tache n. à la tête ; corcelet à sillon transv. & à 3 taches n. ; étuis avec chacun une bande n. ; œufs, larve & i. parfait sur les feuilles de l'Orme.

4. *G. aquatique*, l. 2 ; comme le précéd., mais les étuis sans bandes ; sur le Potamogeton, ou épi d'eau.

5. *G. grisette*, l. 2 $\frac{1}{2}$; tête, dessous du corps & ant. n. ; corcelet & étuis pâles variés de n. ; sur le Bouleau.

6. *G. violette*, l. 3 ; étuis bordés & pointillés.

7. *G. verte*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$.

8. *G. quadrille*, l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; rouge jaunâtre, à 4 taches n.

GALLINE, *Gallinette*, p. Perlon.

GALLINSECTE, i. Kermès.

GALONNÉ (le), p. 9^e. Chien de mer de **BROUS.** différent de ses congénères par 7 bandes noirâtres étendues parallèlement, du museau à la queue ; tête plus large que le corps ; dents comprimées, aiguës, en plusieurs rangs transv. à la mâchoire supér. ; narines en partie fermées par un lobe large ; yeux méd. & oblongs ; trous des tempes 3 fois plus pet. que les yeux ; 5 éventails ; pectorales gr. & horizontales ; ventrales presque triang. ; 1^{re}. dorsale au-delà du milieu du dos & des ventrales, 2^e. à l'aplomb de la partie postér. de l'anale ; peau chagrinée en pet. écailles à 4 pans ; l. 2 à 3^{'''} ; près du Cap.

GAMMA, i. 5^e. Papillon.

GAMBETTE, o. Chevalier aux pieds rouges.

GAN, o. Harle du lac de Constance.

GANGA, o. *V. Gélinote.*

GANNET, o. Goëland brun.

GANT DE NEPTUNE, zo. Variété de l'Éponge uniquement considérée dans sa forme extér.

GANYMEDE, Pap. à double queue n., les

- ailes supér. vertes piquées d'or ; les infér. variées de n. , d'or , & de vert. A Surinam. FAB.
- GARAGAY**, o. de proie d'Amér. , qui a la tête & l'extrémité des ailes blanches , & la taille du Milan , selon NIEREMBERG.
- GARBOTIN**, *Garbotteau*, p. Meûnier.
- GARDON**, p. d'eau douce du g. de la Carpe , assez semblable au Meûnier , mais plus vif & plus léger ; beaucoup moins grand que la Carpe ; corps large , iris doré , tête verdâtre , dos bleu , côtés argentés , ventre blanc mat ; dorsale brune à base rougeâtre , l. 6 à 12". ROND., BELON, JONS., GESNER , DUH. P. 16. V. 8 ou 10. WIL. regarde ce p. comme une variété de la Rolfe.
- GARGANEY**, o. Sarcelle & Harle.
- GARIN**, c. Huître du Sénégal à c. triang. plate , l. de 12" , lar. de 14 , pointue vers le sommet , plus épaisse que le Gasar auquel elle ressemble assez , mais relevée vers son extrémité par 5 à 6 cannelures qui alternent avec des dents en zigzag.
- GARLU**, o. 6^e. esp. étrangère rapportée au Geai.
- GARNOT**, c. Lépas d'AD. à c. chambrée , en nacelle mince & transpar. , n'ayant que 6" de diam. ; cloison n'occupant que le tiers de sa l. ; blanche & polie , sur-tout à l'intérieur.
- GARROT**, o. 13^e. Canard.
- GARSOTTE**, o. Sarcelle.
- GARZETTE**, o. 6^e. Héron.
- GASAR**, c. Huître d'AD. , la seule de toutes celles du Sénégal qui soit bonne à manger , elle s'attache aux arbres ; l. 3" , lar. 18" ; quelquefois beaucoup plus grosse , toujours assez mince , en carré long , obtuse à son extrémité supérieure , en pointe arrondie vers la charnière ; extér. rude & raboteuse , intér. luisante ; battant supér. plat , l'infér. creux & plus grand.
- GASCANELLE**, *Gascanette*, *Gascon*, p. Maquereau bâtarde. V. ce mot.
- GASÉ** (le) ; 43^e. Papillon.
- GASSIGIAK**, q. 7^e. Phoque sans oreilles externes.
- GASTA**, p. selon DUH. on nomme ainsi à St. Jean-de-Luz un p. très-semblable à la Sardine pour la position de ses nageoires ; l. 5 à 7" ; corps plus plat & plus large que celui de la Sardine , œil & écailles plus pet. ; dos brun-vert , ventre blanc ; lig. latér. marquée de pet. p. n. distans de 2" , le 1^{er}. triple des autres & gros comme un pois.
- GASTEROSTE**, p. Épinoche.

- GATAN**, c. Came d'AD. l. de 9" , lar. de 18 ; à 20 cannelures transv. médiocres & arrondies , de couleur de chair à l'extérieur & à l'intérieur.
- GATEAU**, v. cr. Section d'Oursins cycloïthes de KLEIN , à base irrégulière , de forme aplatie , à bords sinueux , & dont la surface est ornée de 5 feuilles. Quand il regne des trous de la surface supér. à la base , on les nomme *Gâteaux de miel*. Quand ils sont plats , plissés & très-sinueux , on les nomme *Beignets* , & on les appelle *Rotules* quand ils sont couverts de pet. anneaux , la moitié de la surface du contour rayonnée ou dentée , l'autre moitié unie & arrondie.
- GATEAU FEUILLETÉ**, c. Huître d'ARG. de forme ronde , découpée en gr. lames très-faillantes , déchiquetées , étagées & d'un blanc taché de rose.
- GATTE**, p. Pucelle.
- GATTEREAU**, p. Hertault.
- GATTORUGINE**, p. de la Méditer. & de l'Océan Atlantique , du g. des *Percepierres* , reconnoissable à 2 ou 3 cirrhes branchus placés sur la nuque & autant sur les yeux ; tête comprimée & émouffée ; mâchoires égales , dents minces & terminales ; tronc comprimé , orné de raies brunes ou couleur de feuille morte sur un fond d'un vert brun ; lig. latér. dr. dit BLOCH , brisée au milieu , & h. dans sa 1^{re}. moitié , & basse dans la 2^e. selon la fig. donnée par cet Auteur. Anus à l'équilibre ; nageoires jaunâtres , dorsale quelquefois tachée de n. antérieurement , mais cette tache est sans iris. D. 31. P. 14. V. 2. A. 21. FORSK. donne à ce p. , dans les trous qu'il habite au sein du limon , un Ver pour compagnon , espece de petit domestique dont il paroît qu'il met le travail à profit pour s'enfoncer plus aisément dans la terre ; on mange ce Ver sur les côtes de la mer Rouge.
- Quand on cherche , dans la nouvelle Encyclopédie , le mot *Gattorugine* , on est fort surpris de s'y trouver renvoyé à la Coquillade. Si l'on a la complaisance d'être docile à ce renvoi , l'on s'en fait bon gré , car on ne trouve pas au mot *Coquillade* la description de la Coquillade , mais celle de la Gattorugine & sa synonymie. En sorte que , quoique DAUB. qui suit LIN. dans cet ouvrage , indique comme lui , page 58 , la Coquillade pour 1^{re}. esp. & la Gattorugine pour 5^e. , cependant il fait de ces 2 poissons un seul animal dans le corps de l'ouvrage. Je ne prétends pas avertir de cette méprise les

Naturalistes, mais j'en prévieni les commun des Lecteurs qui croiroient trouver au mot *Coquillade* de la description de la coquillade; il est bon qu'ils sachent que c'est celle de la Gattorugine, sans quoi ils confondroient ces 2 p. en un seul.

GAVIAN, o. Mouette tachetée.

GAVION, o. Caracara.

GAVOUÉ, o. Ortolan de Provence.

GAUVERA, q. On dit que c'est une Taupe de JAVA à échine en carène aiguë & à pi. blancs.

GANTEREAU, o. Geai.

GAZELLE, q. BUF. & la plupart des Naturalistes nomment ainsi des bisulces cornus sans barbe au menton, avec un pinceau de poils aux genoux antér., que PAL. a fait entrer dans son g. d'Antilopes. V. ce mot. La 9^e. Antilope a gardé partit. le nom de Gazelle.

GEAI, o. 16^e. g. de BRIS. voisin de celui de la Pie; les oiseaux de ces 2 g. étant également tétradac. à 3 antér., ayant tous un bec conique dr.; mais dans la Pie la mandibule supér. dépasse un peu l'infér. par son extrémité qui est un peu rabaisée, & dans le Geai les 2 mandibules sont égales & droites jusqu'au bout; les plumes de la base de ce bec, dans les 2 g. se rabattent également sur les narines.

Le **GEAI D'EUROPE** est plus pet. que la Pie, mais il a beaucoup de ses mœurs. C'est un o. pétulant, criard, impudent, donnant facilement dans les pièges; disposé à imiter les sons, pouvant apprendre à parler; aimant à enfouir les provisions superflues, & à dérober & cacher, même ce qu'il ne peut manger. Les Geais vivent de grosses graines, de jeunes oiseaux qu'ils prennent dans le nid, & des œufs qu'ils y cassent. Ils ont coutume de se rassembler en nombre & de poursuivre avec des cris rauques & perçans les q. carnassiers; ils font de même à la vue des o. de nuit. Queue non étagée; plumage foyeux & doux; sinciput varié de blanc & de n., dont l'o. se fait une pet. hupe en les relevant à son gré; cou vineux; dos, poitrine & h. du ventre d'un vineux cendré; plaque de bleu nué sur l'aile; croupion, gorge & bas-ventre bianchâtres; bec, langue & palais n.; pi. d'un brun-rougeâtre. Cet o. habite toute l'Europe & la partie de l'Asie qui lui correspond; on en a vu de tout blancs; l. 13" 5". BUF. lui rapporte les esp. étrangères suivantes, auxquelles **MAUD.** joint la huitième.

1. Le **GR. GEAI DE LA CHINE**; sommet & derrière de la tête d'un bleu clair; ses côtés, la face & le devant du cou n.; dos d'un cendré foncé, légèrement lavé de violet, ventre gris-perlé; pennes de l'aile bleues, violettes & blanches; bec rouge; queue étagée, dont les plumes sont bleues, mais terminées de blanc; l. 18", & cependant cet o. n'est pas aussi gros que notre Geai; il est vrai que sa queue a 11" de l. tandis que celle du nôtre n'a que 5" 9', ainsi les l. des queues déduites, l'o. de la Chine est un peu moins gros que celui d'Europe.

2. **G. DU PÉROU**; l. 11", dont la queue occupe une bonne partie; 3 coups d'azur sur le fond blanc de la tête; cou blanc orné postér. vers le bas d'un vert nué qui s'étend sur tout le dessus du corps; gorge & devant du cou n.; poitrine & ventre jaunes; queue étagée.

3. **G. DE SIBÉRIE**; même taille; les plumes mobiles du sinciput d'un brun-roux; joues & gorges d'un blanc-gris; poitrine jaunâtre; ventre & queue rouillés; ailes d'un cendré-brun varié de rouille.

4. **G. BRUN DU CANADA**, plus pet. que le nôtre; sinciput & gorge jaunâtres; occiput & tempes d'un brun-noirâtre, cou bianchâtre, dos brun, poitrine & ventre cendrés; les 2 pennes interméd. de la queue un peu plus l.

5. Le **BLANCHE-COIFFE**, ou **G. de Cayenne**, un peu plus gros que le nôtre, mais ne le paroissant pas, ayant la queue plus l. & les pi. plus h., l. 13"; gorge & bas du cou n.; tête variée de n. & blanc; dessus du cou, poitrine, ventre & côtés blancs; dos cendré teinté de violet; à la Guiane.

6. Le **GARLU**, ou **G. à ventre jaune de Cayenne**; taille d'un Merle; dessus de la tête couvert par 5 raies, au milieu une jaune entre 2 brunes, ensuite 2 blanches; dos gris-brun, gorge blanche, ventre jonquille.

7. **G. BLEU DE L'AMÉR. SEPT.**; plus mince que notre G., l. 11"; sinciput & dos bleus; gorge d'un cendré-bleuâtre bordé de n.; ventre blanc; ailes variées de n., de bleu & de blanc; queue étagée.

8. Le **PET. G. DE LA CHINE**, plus pet. d'un tiers que le nôtre; joues & front blancs; sinciput & cou gris; gorge n.; corps d'un gris-brun, moins foncé en-dessous; bec n.

Les phrases suiv. sont abusives.

G. à pi. palmés, o. Nigaud.

G. bleuâtre, Cuit, 2^e. esp. étrangère rapportée au Rollier.

G. de bataille, Gros-bec.

Geai de Bengale, c'est encore le *Cuit*.

G. de Bohême, Jaseur.

G. de Strasbourg, Rollier d'Europe.

GÉANT, o. Phénicoptère. On a donné le même nom à divers insectes.

1. *Géant*, gr. *Charunson* du Japon, à l. bec, cuisses simples, corcelet & étuis scabreux, ant. blanches au bout.
2. *G.*; gr. *Ténébrion* d'Afrique, tout n.; à mâchoires avancées, tête antér. sillonnée, étuis à peine striés.
3. *G.*; gr. *Mante* d'Asie que **MARC.** a aussi trouvée au Brésil, l. 5''; tête peu distinguée du corps qui est comp. de 12 anneaux; pattes l. de 4''; robe d'un gris cendré, longit. rayé de n.; les pattes tachetées de la même couleur. **MARC.** ne parle pas d'étuis, **FAB.** lui en donne de très-courts.
4. *G.* gr. *Punaise* des Indes; n.; bords du corcelet roux; bande foible & sinueuse, de la même couleur sur les étuis.
5. *G.*; **LIN.** & **FAB.** nomment ainsi l'*Urocere* de **GEOF.**

GECKO, r. Lézard d'Asie, du 3^e. g. pentadact., dont les doigts sont latér. garnis d'une membrane; tête un peu plus épaisse que le corps; joues enflées; robe blanche, perlée ou couverte de verrues lisses; trous des oreilles fort marquées; queue à peu-près de la l. du corps, étagée & comp. de 25 segmens. Ce Lézard est familier, & il entre souvent dans les maisons en Arabie où il est commun. **FORK.** dit qu'il a le cri de la Belette, que les Chats en font friands & lui donnent la chasse.

GÉCOTE, Lézard d'Afr. du 2^e. g.; robe livide, couverte de tubercules perlés; queue plus courte que le corps, & étagée par 6 rangs d'épines, jusqu'au milieu où elle devient lisse; pieds du précéd.

GÉER (la de). **LIN.** a donné le nom de ce Naturaliste à une Teigne à ant. très-longues, ailes n., ornées d'une bande d'argent. Je ne comprends pas comment il met dans sa synonymie la Phal. que **GEOF.** appelle la *Veuve*.

GEIRAN, q. C'est l'Antilope Tseiran.

GELÉE-DE-MER, v. Ortie de mer errante.

GÉLINOTE, o. 5^e. g. de **BRIS.** composé d'o. savages & pesans, tétradac. à 3 antér.; pi. couverts de plumes & sans ergots, bec en cône courbé, tête sans membranes charnues.

1. *GÉLINOTE* simplement dite; elle habite surtout les bois situés sur les montagnes, s'y nourrissant de baies de genévrier, des sommités des sapins, des chatons du Bouleau, &c.; l. 14'', un peu plus grosse que la

Perdrix-rouge, vol pesant, mais course vive; ailes n'allant qu'au quart de la queue; dos varié de brun, de noirâtre, de cendré & de roussâtre; pet. plumes n. sur la base du bec, taches blanches à la face; gorge du mâle n., grisâtre dans la femelle; devant du cou roux rayé de noirâtre & tacheté de blanc; milieu du ventre varié de brun & de blanc sale; queue coupée transv. vers le bout par une bande n. interrompue par les 2 plumes intermédiaires; pieds couverts antér., dans la plus gr. partie de leur l., de plumes grises esfilées.

2. *G. d'Ecosse*; un peu plus grosse que la précéd.; queue plus courte, ailes plus l.; plumage rayé transv. de roux & de noirâtre, hors la gorge qui est toute rousse; bec noirâtre.

3. *G. à l. queue*; dos brun-rougeâtre; ailes variées de cette couleur & de n. & blanc; devant du cou d'un brun-rougeâtre plus clair; ventre blanc sale varié de n.; les 2 plumes intermédiaires de l'aile beaucoup plus l. que les autres; pieds antér. couverts d'un duvet brunâtre jusqu'à la base des doigts; taille supér. à celle des autres *G.*; femelle seule connue.

4. *G. des Indes*; taille de la *Perdrix grise*; front blanc entouré de n.; sinciput roussâtre piqué de n.; cou gris; plumes de la poitrine mordorées terminées de blanc; celles du ventre grises terminées de n.; dos roussâtre, transv. ondé de n.; ailes variées transv. de n. & de blanc sur un fond moitié brunâtre, moitié grisâtre.

5. *G. du Canada*; un peu plus pet. que la nôtre; tête & dos transv. rayés de gris-brun & de noirâtre; caroncules rougeâtres sur les yeux; plumes n. autour du bec; taches blanches à la face; gorge, poitrine & milieu du ventre n.; les côtés transv. variés de blanc, de gris-brun & de noirâtre.

6. *Grosse G. du Canada*; un peu plus grosse que la nôtre; tête & dos variés de brun, de roux, de n., de cendré & de blanc sale; gorge & devant du cou roux rayé transv. de brun; poitrine noirâtre avec une bande transv. blanche; ventre rayé transv. de brun & de blanc roussâtre; bec brun.

7. *G. hupée d'Amér.*, d'un tiers plus grosse qu'une *Perdrix*; plumage brun-roussâtre rayé transv. de n. & de blanchâtre; plumes du sinciput l. & mobiles au gré de l'Oiseau; appendices de plumes plus l. que les autres aux côtés du cou près de la tête du mâle; bec brun.

- G. blanche*, Lagopede.

Gélinote de la baie d'Hudson, G. du Canada; *G. huppée*. V. Lagopède & Attagas.

8. *Ganga* ou *Gélinote des Pyrénées*; taille d'une Perdrix grise; dessus de la tête, du cou & du dos nué d'olivâtre, de jaune, de n. & de roux; croupion transv. rayé des 2 dernières couleurs; gorge n., devant du cou olivâtre, collier n. bordé de roux, ventre blanc; bec cendré. Cet o. des pays méridionaux de l'Europe a les ailes plus l. que les autres G., & les 2 plumes du milieu de la queue fort l. Comme d'ailleurs il passe pour moins sauvage que nos G. BUF. le croit d'un autre g.; mais BRIS. & MAUD. le regardent, malgré ces raisons, comme du 5^e. g. On retrouve cet o. au Sénégal, mais plus pet. à gorge jaunâtre, trait cendré partant de l'angle extér. de l'œil; dos & ventre sauves.

GEMARS, q. Jumart.

GENCIVE, c. Nérîte dentelée toute rouge.

GENETTE, q. du g. de la *Belette*, plus pet. que la *Civet*, de la gr. d'un *Chat*, mais d'une taille beaucoup plus effilée; forme de *Fouine*, museau pointu; poil doux, d'un gris jaunâtre, à taches n. plus rapprochées & plus gr. sur le dos qu'ailleurs, de façon qu'il paroît longit. rayé; queue aussi l. que le corps, annelée de n. & de gris; ouverture & sac à humeur d'une odeur plus foible & moins durable que celle de la *Civet*. Cet animal est assez facile à apprivoiser; il aime les lieux humides sans être froids; on le trouve en Turquie, en Espagne; on en a même vu en France.

G. de Madagascar, Fossane.

GENOT, c. Pourpre d'AD. à canal évasé, à c. ovoïde qui se rapproche des *Rouleaux*; l. 18^l, lar. 6; à 10 spires creusées & entourées de 2 rangs de boutons; ouverture en l. fente; levres presque parallèles.

GEOFFROI (la), i. LIN. donne le nom de ce Naturaliste à une Teigne d'Allemagne; ant. médiocres; ailes d'un brun-jaunâtre, antér. rayées de n. & d'argent, avec une tache jaune à chaque bord extér. & intér. vers le bout; l. pieds barbus & épineux.

GÉOGRAPHIE, c. Variété du Salar. C'est aussi, en fait d'insectes, le nom du 40^e. *Charanson*, & de la 26^e. *Cigale*.

GERBO, q. 1^{re}. Gerboise.

GERBOISE, q. PAL. forme une famille d'esp. anormales de Rats qu'il appelle *Léthargiques*; à joli pelage, à oreilles & queue longues, cette dernière velue, & le plus souvent terminée par un flocon; à jambes postér. communément très-l. & propres au saut;

qui sont tous sujets, dans le moindre froid, à un engourdissement qui dure tout l'hiver, & qui marchent & sautent souvent sur 2 pieds. Ce Naturaliste en décrit onze esp. parmi lesquelles on trouve le Lérot, le Muscardin & le Loir, outre les Gerboises de BUF. C'est de ces dernières qu'il s'agit ici. BUF. appelle *Gerboises* des q. d'Asie & d'Afr. remarquables par la disproportion de leur l. queue à leur taille & de leurs pet. jambes antér. aux postér. qui sont très-longues, enfin par leur habitude de marcher & de sauter souvent sur les pieds postérieurs. Il paroît qu'on peut rapporter au Rat de BRIS. les 4 esp. de ce g. factice, comme des esp. anormales, en attendant une méthode où l'on puisse les placer mieux.

1. Le GERBO, ou *Gerboise* simplement dite, tétradac. antér., tridac. postér.; ses jambes antér. qui ne sont que le tiers des postér. ne lui servent que de mains. Ces mains ont 4 doigts onguiculés, & le rudiment d'un 5^e. doigt sans ongle. Les 3 doigts postér. sont de même onguiculés. Jambes nues; queue 3 fois aussi l. que le corps qui a 6^l de l.; elle est garnie de poils rousâtres très-courts; d'autres poils, les uns n., les autres blancs, plus l. & plus doux, la terminent en flocon; tête en petit, comme celle du Lapin; gr. yeux; nez, oreilles & jambes nus, & de couleur de chair; moustaches de très-l. poils n. & blancs; pelage rousâtre en-dessus, blanc en-dessous. Cet animal dort de jour & mange de nuit, du moins en captivité; il est frugivore, & assez doux. Il se terre comme le Lapin, mais il travaille avec bien plus de vitesse. On le trouve en Barbarie, Egypte, Arabie, &c.

L'ALAGTAGA paroît en être une variété. Cependant il habite des climats beaucoup moins chauds, puisqu'on le trouve en Sibérie même. Il est plus gr. que le Gerbo, mais plus pet. qu'un Lapin. Gr. oreilles nues & transpar.; queue moins grosse, mais au moins aussi l. que celle du Gerbo; pentadac. antér., tridac. ou tétradac. postér.; selon qu'on compte, on ne compte pas le pouce sans ongle; disposition qui peut être accidentelle; si elle étoit constante, elle indiqueroit une véritable espèce.

2. Le TARSIER, pentadac. antér. & postér.; les tarses postér. nuds, si grêles & si excessivement l. qu'au nombre des doigts près, ces pi. ont l'air de pieds d'Oiseau. Les antér. très-courts, mais à l. doigts; taille

d'un Rat moyen, queue très-l., gr. yeux, oreilles dr. & larges; tête plus ronde que celle du Gerbo; dans les dernières îles de l'Océan Indien, selon PAL.

3. La GR. GERBOISE, ou *Lievre sauteur du Cap*; gr. du Lapin, à peu-près sa tête; les l. pattes postér. assez grosses, & à 4 doigts l. & séparés, munis de gros ongles courts; pattes antér. à 5 doigts munis d'ongles l. & pointus; l'animal cache ses pattes dans son long poil quand il est dans l'inaction, & il s'en sert comme de mains en mangeant. Moustaches si l. que quelques-uns de leurs poils ont la moitié de la l. du corps; pelage jaunâtre pâle. Cet animal fait des sauts de 6 à 7'; il creuse la terre très-vite avec ses pattes antérieures.

4. Le KANGUROO, ou la très-gr. Gerboise de la nouvelle Hollande où elle a été vue & décrite par le Capitaine COOCK; à peu-près aussi gr. qu'une Brebis, mais moins épaisse, du poids de 84 livres; pentadac. antér., tétradac. postér.; pelage gris de Souris, excepté la tête à poils de Lievre; queue démesurément l. & garnie de l. poils d'un bout à l'autre, mais décroissant de grosseur de la base à l'extrémité; les pi. antér. d'un jeune Kangaroo n'ayant que 8'', les postér. en avoient 22.

GERCE, i. Teigne.

GERENDE, r. C'est, dit-on, un Serpent très-commun à Ceylan, innocent, vivant sur-tout de pet. o. & de leurs œufs. On donne le même nom à un gros Serp. d'Afrique riqueté de gris, de n. & de jaune, & à un Serp. du Brésil à écailles blanches & ombrées de jaune doré, que l'on dit très-prompt dans ses mouvemens, & fort doux quand il n'est pas pressé par la faim; non décrits.

GERFAUT, o. du g. de l'Epervier. C'est un o. de proie des pays du nord de l'Europe & de l'Asie. Il est, après l'Aigle, le premier des Oiseaux de rapine, & sans exception le premier des o. de la Fauconnerie. Il est, au moins, de la taille de l'Autour dont il diffère par tous les caractères qui distinguent les o. moins nobles de ceux de la 1^{re}. classe; c. à d. qu'il a les ailes à peu-près aussi l. que la queue, la 1^{re}. plume de l'aile presque aussi l. que la 2^e., le bout de cette plume non arrondi, mais en penne, ou en forme de lame, sur une l. d'environ 1'' à son extrémité. D'ailleurs le Gerfaut diffère particulièrement de l'Autour, le seul qui ait sa taille, par son bec & ses pieds bleuâtres, & par son plumage brun en-

dessus, blanc taché de brun en-dessous, la queue grise traversée de lignes brunes; il s'en trouve aussi de blancs.

GERRE, p. Picarel.

GHALGUAVA, r. Serpent de Ceylan, rayé longit. de blanc sur un fond livide; vivant parmi les rochers; non décrit.

GHIAMAIA, *Ghiamala*, q. de l'intér. de l'Afr. mal décrit; ou fabuleux. On lui donne de très-l. jambes, des pieds de bœufs, 2 bosses sur le dos, & 7 cornes sur la tête; on le dit féroce & vite à la course.

GIACOTIN, o. On dit que c'est une esp. de Faisan de l'île de Ste. Catherine, dont la chair est médiocre; non décrit.

GIAROLE, o. 3^e. Perdrix de mer. Il ne faut confondre ce mot *Giarole*, ni avec le mot Italien *Giarola* qui indique notre *Girole*, ni avec le mot *Giarolo* qui désigne une Alouette de mer.

GIBBAR, cét. 5^e. Baleine de BRIS. aussi l. à peu-près, mais beaucoup moins grosse que la 1^{re}. esp.; celle-ci a, vers la queue, une dorsale droite & pointue, l. de 4'; pector. de 6 à 7; double canal éjaculatoire au h. de la tête; fanons bleus n'ayant, selon FABR., qu'un pi. de l., & par conséq. beaucoup moindres que ceux de la 1^{re}. esp.; caudale plus l. mais graisseuse; dos brun, ventre blanc; vivant de Harengs, Saumons, Vers, &c. au Groënland & nord de l'Amér.

GIBBON, q. Voyez Singe.

GIBELLE, p. de rivière d'Allemagne, Prusse, &c. du g. des Carpes. Corps large, grosse tête jaune, excepté le h. qui est brun; bouche de Carpe, dos bleu; h. des côtés d'un bleu vert, le bas d'un jaune doré. Dans certaines eaux tout le corps est noirâtre. Lig. latér. parallèle au ventre, & garnie de p. bruns; caudale en croissant, & grise, les autres nageoires jaunes; chair tendre, peu d'arrêtes. Ce p., dit BLOCH, diffère des *Karaisches* en ce qu'il est moins large, ou plus allongé, & en ce que ses écailles sont plus petites; d'ailleurs la lig. latér., l'extrémité de la caudale, & 2 rangées de dents pointues l'en distinguent encore. D. 19. P. 15. V. 9. A. 8. Ce calcul s'accordant assez avec celui des rayons du 1^{er}. *Karaische* de WIL., BLOCH croit que c'est le même p.

GIBOYA, r. C'est un de ces noms multipliés qui indiquent ce que d'autres expriment déjà. Le Giboya des uns est un *Anacandaia*; celui des autres un *Argus*, ou un *Devin* du Brésil l. de 20', ou le Serp. dit *Sombre*.

GIDEON, i. Scarabé des Indes; corne du

corcelet recourbée, dichotome ainsi que celle de la tête, la dernière aussi recourbée, & armée d'une dent en-dessus. FAB.

GILLIT, o. 1⁵. Gobe-mouche.

GIMNOTE, p. Gymnote.

GINGEON, o. Voyez Canard Sifleur.

GINNUS, q. provenant de l'accouplement quelquefois efficace du Mulet avec la Jument ou avec l'Anesse.

GIP-GIP, o. 3^e. Martin-pêcheur de moyenne grandeur du nouveau Continent.

GIRAFFE, 8^e. g. de BRIS, q. à 8 incisives infér. sans supér. qui jusqu'ici n'offre qu'une esp. C'est un bisulce à cornes coniques simples, droites, pleines, paroissant permanentes, l. d'1' sur la tête du mâle, plus courtes sur celle de la femelle, recouvertes de la peau de la tête, avec un pinceau de poils plus l. au bout; oreilles droites & médiocres. BUF. & tous les Naturalistes donnoient autrefois à cet animal, assez rare & peu connu, des jambes antér. beaucoup plus l. que les postérieures. Mais on fait aujourd'hui qu'il y a très-peu de différence entre elles; c'est la h. du poitrail & la l. du gros du cou de cet animal qui lui donnent antér. une taille si h. en comparaison de la h. de sa croupe. Pelage d'un blanc sale semé de taches rhomboïdales fauves; queue mince dont le bout est garni de l. crins n.; crinière de poils rousâtres depuis le h. de la tête jusqu'à la queue. Cet animal a, dit-on; un naturel doux & timide. Il habite les bois les moins fréquentés de l'Afrique en Ethiopie, Abyssinie & au nord du Cap. Il vit sur-tout de feuilles d'arbres, ayant la tête trop h. pour brouter facilement l'herbe; cependant on dit qu'il y atteint en écartant les jambes; on ajoute qu'il s'agenouille pour boire, & que sans doute il prend souvent cette attitude, ayant aux genoux une callosité qui en paroît la suite. On donne à sa tête 17' de h. au-dessus du sol, dont 10 du sol au garot; 7' du garot à l'anus; les proportions des autres parties peuvent se déduire, à peu près; des mesures prises sur une jeune Giraffe du Cabinet de Leyde; l. totale en lig. droite 5' 7" 6''; h. du train de devant 4' 5'', de celui de derrière 4'; h. des jambes de devant 3' 1" 5'', des jambes de derrière 3' 1''; l. de la tête 9''; circonférence au-dessus des yeux 1' 6''; l. des cornes 2" 9''; distance de leurs bases 1' 1" 9''; l. des oreilles 6''; circonférence du corps devant les jambes antér. 3' 11'', devant les postér. 3' 7" 7''; l. de la queue 1' 3''.

GIRAUPIAGARA, r. Serp. d'Amér. à dos n., ventre jaune, corps mince & long, montant facilement aux arbres pour y manger les œufs & les jeunes o. dans le nid.

GIRELLE, p. saxatile qui me paroît, comme à ART. & à LIN., du g. des *Couras*, quoique WIL. & RAY le trouvent plus voisin des Percepierres, ou un genre à part. Femelle à dos d'un violet n., ventre blanc & jaune; lig. latér. jaune vers le cou, ensuite n. & bordée de bleu, enfin jaune & dentelée; mâle à dos d'un vert foncé, dorsale & anale presque longit. jaunes à leur base, bleues au haut, rouges au milieu dans la femelle; dans le mâle rouges & noires; pector. demi-rondes, ventrales voisines. Les plus grands de ces poissons ont à peine 6 à 7'', la plupart 3 ou 4.

ROND. dit avoir vu & senti, à Antibes, qu'ils viennent par troupes, comme des Frelons, s'attacher à ceux qui se baignent, & leur mordre les jambes. GRON. qui n'a probablement vu ce p. que préparé, lui donne un dos brun. D. $\frac{9}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{4}$. A. $\frac{1}{17}$. Lab. *julis*. LIN.

GIROFLADE, zo. Rétépole.

GIROL, Porcelaine d'AD. très-épaisse, pointue au bout infér. ou sommet; couleurs peu constantes, unies ou variées; l. 12''; lar. 6. C'est une des *Olives* des autres Conchyologistes. V. ce mot.

GIROLÉ, o. 7^e. Alouette.

GITON, Pourpre d'AD. à canal médiocre, non échancré; c. l. de 10''; pointue aux bouts, & à 8 spires coupées de pet. filets.

GIVAL, c. Lépas du même Auteur, communément appelé le *Treillis*, à cause du réseau formé par ses stries. La c. est supér. percée d'un trou oval très-petit; 40 stries vont de ce trou à la circonférence, & sont coupées par 15 à 20 autres stries, & les aires qu'elles enferment augmentent en approchant des bords; l. 18''; lar. 9, h. 4 $\frac{1}{2}$.

GLAMA, q. Lama.

GLAND DE MER, c. 30. g. des Multivalves d'ARG. qui paroît ne s'être guère compris lui-même dans la description qu'il en fait. Ce coquillage a 2 coquilles, une extérieure qui est attachée avec nombre d'autres individus du même g. groupés ensemble sur divers corps spongieux. Elle est composée de 12 pièces soudées qui forment un calice dont l'ouverture est plus ou moins évasée ou rétrécie. Divers filamens tiennent suspendue, au milieu de cette coquille, une autre qui est composée de 4 battans triang., for-

mant entre eux une pyramide. Ces battans s'ouvrent au gré de l'animal pour laisser passer sa tête. Celle-ci porte un panache composé de 12 grands bras courbés & garnis de petits filets, & de 8 bras beaucoup moindres, mais construits comme les grands. La taille de ce coquillage n'est pas constante; cependant on peut dire en général que la c. extér. des plus grands est comme une orange, & celle des plus petits adultes, comme une grosse noisette; chair en même tems dure & glaireuse. Ces animaux s'attachent aux rochers, vaisseaux, coquillages, polypiers, Balaines, &c.

GLANIS. Voyez Silure.

GLARÉOLE, o. Différens Auteurs ont donné ce nom à divers Oiseaux aquatiques, à la Barge aboyeuse, au Chevalier, au Bécasseau, à la Perdrix de mer, au Smirring, au Râle d'eau, & au Combattant.

GLAUMET, o. Pinson.

GLAUQUE, p. 15^e. Chien de mer de BROUS.; dents larges & peu nombreuses; dos d'un bleu verdâtre, ventre blanc; fossette triang. à l'extrémité du dos; tête un peu déprimée; museau pointu; pet. yeux presque ronds & comme voilés par une fine membrane qui s'élevant du bas flotte devant eux; sans trous aux tempes; gr. pector. pointues; ventrales plus pet. & placées autour de l'anus au-delà du milieu du corps; caudale en 2 lobes dont le supér. est le plus grand. Cette esp. a, comme les autres des 2 premières sections, une anale. Elle est très-vorace, & attaque même les hommes. Elle se trouve dans presque toutes les mers & parvient, selon PONTOPIDDAM, à 8 & 10 brasses de long. On a dit que cet animal avoit le sang chaud, ce qui ne peut s'admettre légèrement. La plupart des Glossopetres paroissent venir de ses dents. DAUB. donne son nom au *Derbio*.

GLIRICAPA, *Glirippa*, r. Serp. de Surinam & de Ceylan, l. & grêle, n'ayant que 5''' de diam. sur une l. de près de 3'. Il paroît du nombre de ceux que l'on a nommés *Dards*. Dos bleu noirâtre, avec une chaîne de blanc & de n. allant de la tête à la queue de chaque côté. GRON.

GLOBE-RAYÉ, p. de la Méditer. du g. des *Hériffons de Mer* à 4 dents. BLOCH le caractérise par son front élevé & son ventre avancé, varié de bandes courbes, alternat. brunes & blanches. Pet. tête antér. tronquée; dos rond & bleuâtre; queue courte ornée, ainsi que sa nageoire, de taches d'un beau

brun. Ce p. est hérissé de pet. pointes, sans excepter la queue, ni même les nageoires qui sont pet. & jaunes. Lig. latér. d'abord très-tortue, ensuite parallèle au dos & à la queue. D. 12. P. 19. A. 9. *Tetr. lineatus*. LIN.

GLORIEUSE, p. Aigle, 8^e. Raie. Voyez ce mot.

GLOTTIS, o. 3^e. Barge, dite variée; c'est aussi le *Glout*.

GLOUT, o. étranger rapporté à la Poule d'eau. V. ce mot.

GLOUTON, q. du g. du *Blaireau*. Il habite les montagnes & les autres lieux peu fréquentés du nord de l'Europe & de l'Asie. Tous ses doigts sont armés d'ongles forts & crochus. Sa taille presque double de celle du *Blaireau* a une forme qui paroît tenir de celles de l'Ours & de la Belette. Tête courte, cou assez long, membres trapus, petits yeux, queue médiocrement longue, mais touffue; poil épais, gros & hérissé; dos noir, flancs d'un brun roux. Plus le noir s'étend, plus la peau a de valeur; mais elle ne sert guere, en général, qu'à faire des bonnets & des gants pour les payfans; l. du corps 2' 2'', des jambes antér. 11'', des postér. 12; celles-ci seroient plus l. si l'animal ne marchoit pas comme l'Ours & le *Blaireau* sur les talons. Il court assez mal, mais long-tems. Il est solitaire & vorace; mais on voit par les observations de PAL. qu'on a fort exagéré sa voracité, dont les prétendus excès paroissent des fables aux Chasseurs Sibériens. Aussi n'est-il pas fort difficile à apprivoiser, & met-il de côté la proie surabondante, 2 preuves de modération que ne donnent pas les animaux excessivement voraces. BUF. donne à celui-ci l'instinct de se faire un terrier, mais PAL. nous apprend qu'il ne fouille la terre & la neige que pour y chercher à vivre, ou pour y mettre en réserve ce qu'il a de trop. Quand il s'agit de mettre bas ses 2 ou 3 petits, il ne se fait point de terriers, mais il se retire dans ceux de *Blaireaux* s'il en trouve, & à leur défaut dans des cavernes ou des trous d'arbres. Il y monte assez facilement & souvent il y guette sa proie du h. d'une grosse branche. De là il se laisse tomber sur le dos des Rennes ou des Elans à leur passage. Il s'y cramponne, leur suce le sang & aggrandit la plaie jusqu'à ce que l'animal succombe. Il ne fait d'autre guerre qu'aux animaux foibles & mauvais coureurs. Jamais il n'attaque ni l'homme ni les Chiens;

mais attaqué il se défend vigoureusement des ongles & des dents. Souvent alors il se couche sur le dos, comme le Blaireau, & ne lâche prise que quand il a brisé l'os de la partie qu'il a faisie. Il dévore quelquefois des Castors; il suit l'Isatis & le Renard, pour profiter de leur chasse qu'ils lui cedent bien vite quand ils le voient approcher. Pressé par la faim, il déterre & dévore les cadavres même corrompus, il entre dans les cabanes des Chasseurs absens & déchire les peaux qu'il y trouve. ZIM. parle d'un Glouton tué près d'Halmfadé, qui étoit rétracad. antér. & postér.; mais si c'étoit vraiment un Glouton, c'étoit une variété ou une esp. bien anormale pour le g. du Blaireau.

CARCAJOU, représentant du Glouton au nord de l'Amér. Il a les mêmes mœurs, excepté qu'il paroît se creuser des terriers. Il differe du Glouton par sa forme qui approche de celle du Blaireau. Au lieu du poil assez court du Glouton, il a un poil très-long dont chaque brin est teint, dans sa longueur, de plusieurs couleurs qui varient avec la saison. Communément leur effet total est, sur le dos, un n. roux fouetté de gris. Flancs d'un brun-jaune qui va produire une raie le long de la queue; face noire, museau conique pointu, pet. yeux; oreilles arrondies, presque cachées par le poil, gueule tachée de blanc; lunule blanche sur la poitrine; jambes courtes, grosses, fortes, noires; pieds peu profondément divisés, de façon que les uns les ont vus pentadac. antér. & postér., tandis que d'autres les ont jugés tétradac. antérieurement. Cet animal marche comme le précéd. sur ses talons; ses ongles antér. sont les plus longs. Sa queue est garnie de l. poils roides & roux, noirs à leur extrémité. Elle a 12" de l., & le corps 26. M. PENNANT confond le Carcajou avec le GLOUTON, LIN. les avoit séparés le premier; BUF. dans ses supplémens, ERX. & ZIM. ont fait de même; mais ce dernier me paroît confondre le Carcajou avec le Kinkajou. Les 6 incis. supér. sans infér. que l'on donne à cet animal sont fort gênantes dans la méthode de BRIS.

KINCAJOU; autre animal de l'Amérique, plus svelte & plus agile que les 2 précédens. Poil court; queue rase, l. d'1' & prenante. Le Kincajou s'en fert comme d'une main pour approcher les objets & se suspendre aux branches. Langue très-l.; 6

incisives, 2 canines & 8 molaires à chaque mâchoire. Par la forme du corps & de la tête & par la couleur du poil, cet animal est assez voisin de la Loutre. Sa face tient un peu de celle du pet. Danois; il est assez apprivoisable, se tient souvent assis sur le derriere, & s'aide des pattes antérieures en mangeant. Mais il a le procédé du Glouton & du Carcajou pour venir à bout des animaux trop forts pour lui. Il dort de jour, il n'est vif & actif que de nuit; doigts & ongles longs; oreilles de 18''' ; train de derriere h. de 6'' 9''' , l. 2' 3''' ; c'est le *Potoi* de la Jamaïque.

GNOU, q. de l'intér. de l'Afr. à 200 lieues au nord du Cap, dont il paroît qu'il faut faire un nouveau g. dans la méthode de BRIS., & dont M. ALLAMAND a parlé le premier. Le Gnou ou *Niou*, car c'est ainsi qu'on le prononce, paroît, dit ce Naturaliste, tenir du Cheval, du Cerf & du Taureau; 8 incisives supér. sans infér.; fines jambes & pieds de Cerf, sabots noirs, unis, postér. surmontés d'un ergot placé assez haut; grandeur d'un Ane; tête de Bœuf dont le devant est garni de l. poils n.; barbe blanche sous la mâchoire inférieure; cornes l. de 19'' , dont les bases se touchent. Ces cornes s'appliquent d'abord au front, & le premier tiers de leur longueur s'avance ainsi horizontalement; le reste se releve peu à peu & devient vertical après avoir fait le quart de cercle. Entre elles est une criniere épaisse qui continue le long du dessus du cou jusqu'au garrot; une autre suite de poils n. va de même sous le cou, depuis la barbe blanche jusqu'aux jambes antérieures. Etoile très-marquée, composée de poils blancs en rayons autour des yeux; queue de Cheval, composée de longs crins blancs; dos uni, croupe de jeune Poulain; poil du corps court & fauve, mais blanchâtre par la pointe, ce qui grisonne un peu le pelage; mœurs encore inconnues.

GOBE-MOUCHE, o. 24°. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér.; à bec dr. déprimé, large à sa base, & presque triangulaire, les bords de la mandibule supér. échancrés vers le bout; il est environné de poils, ou fines plumes. Ce g. est très-nombreux, sur-tout dans les terres du Midi où abondent les i. dont les esp. différentes de Gobe-mouches se nourrissent. Ici les femelles sont un peu plus gr. que les mâles, analogie avec les o. de proie en qui cette différence est plus marquée. Les Gobe-mouches ont tous une queue

- assez l. , & dépassant les ailes au moins de moitié. Ils sont tristes, sauvages & solitaires, & n'ont qu'un cri rauque au lieu de chant. BUF. les considère comme formant 3 principales familles; la 1^{re}. des *Gobe-mouches* proprement dits, plus pet. que notre Rossignol. La 2^e. des *Moucherolles*. égalant ou surpassant un peu la taille de cet oiseau. La 3^e. des *Tyrans* au moins aussi grands que la *Pie-grièche*, ou l'*Écorcheur*.
1. *Gobe-mouche* d'Europe simplement dit, l. 5^{''} 8^{'''}; dessus de la tête varié de gris & de brun; cette dernière couleur couvre le dos & les ailes, excepté un peu de blanchâtre dans celles-ci; gorge blanche, poitrine roussâtre variée de brun-clair; bec noirâtre, pieds bruns. Cet o. nous arrive au commencement du printemps, il habite nos bois & autres lieux fourrés; il part en automne pour aller chercher des i. dans les pays plus chauds.
 2. *G. n. à collier blanc*; cet o. un peu plus gr. que le précéd. habite comme lui l'Europe. On le trouve en Lorraine, en Bric, en Bourgogne, &c. Il est d'un plumage très-changeant; car, ce qui lui est peut-être particulier, il en change 4 fois par an. Dans ces divers changemens son collier est ou entier, ou n'est qu'un demi-collier. Ses couleurs sont le n., le noirâtre, le gris & le blanc dont l'emploi varie singulièrement selon la saison. Il est de passage comme le précédent.
 3. *G. de l'Isle de France*, plus pet., & sur-tout moins l. que le 1^{er}.; plumage d'un brun plus ou moins noirâtre & roussâtre, taché de blanc.
 4. *G. du Sénégal à bandeau blanc*, l. 3^{''} 6^{'''}, gorge blanche, poitrine roussâtre, dos gris clair & blanc, ailes & queue noirâtres; bandeau blanc passant par les yeux, sinciput roux.
 5. *G. huppé du Sénégal*; pet. huppe n. à reflets verts & violets; dos d'un rouge-bai marron, ventre ardoisé clair; l. 2^{''} 4^{'''} dont la queue occupe plus de moitié.
 6. *G. à gorge brune du Sénégal*, ou *G. à collier du Sénégal* dans BRIS.; tache d'un brun marron en carré l. sur la gorge, terminée au bas du cou par une lig. n.; estomac & ventre blancs, dos grisbleuâtre; taille du 1^{er}.
 7. *Le pet. Azur*, ou *G. bleu des Philippines*; l. 5^{''}, tout bleu, hors une pet. tache n. à l'occiput & une autre à la poitrine.
 8. *Le Barbichon* de Cayenne, l. 5^{''}. plumes de la base du bec plus l. que dans les autres, sinciput orangé, dos brun-olivâtre foncé, ventre jaune verdâtre; nid h. de 12^{''} sur 5 de diam., couvert, & à entrée latérale, en moufle, placé sur une branche bifurquée.
 9. *G. brun de Cayenne*, l. 4^{''}; plumes de la tête & du dos d'un brun-noirâtre, bordées d'un brun-fauve, le fauve domine sur l'aile, & le n. & le blanchâtre sur la queue; ventre blanchâtre.
 10. *G. roux à poitrine orangée* de c., l. 4^{''} 9^{'''}, un peu de vert sur le roux du dos.
 11. *G. citrin de la Louisiane*, taille de notre Lavandière; capuchon & plastron n.; poitrine & ventre citronnés, dos d'un gris verdâtre.
 12. *G. olive de la Caroline* & de la Jamaïque, un peu plus gr. que le 1^{er}.; de ces 2 o. l'un paroît une variété de l'autre; dos brun olive, ventre blanc sali d'olivâtre; sa variété ou esp. très-voisine a les mêmes couleurs plus foncées, & les yeux & les pi. rouges.
 13. *G. huppé de la Martinique*, l. 5^{''} 6^{'''}; dos brun, queue plus foncée; huppe roussâtre; devant du cou & poitrine d'ardoisé clair, ailes frangées de blanc.
 14. *G. noirâtre de la Carol.*; taille du Rossignol, dos brun, ventre blanc mêlé de vert jaunâtre.
 15. *Gillie*, ou *Gobe-mouche-pie de Cayenne*, ou plutôt des Savanes noyées de la Guyane, l. 4^{''} 6^{'''}; tête, gorge & ventre blancs, croupion, queue & ailes n., ces dernières variées de blanc; tache n. à l'occiput, interrompue par un chaperon blanc qui s'arrondit sur le dos; femelle d'un gris clair.
 16. *G. brun de la Caroline*, taille du 1^{er}, dos brun, ailes variées de brun roussâtre; ventre blanc sali de jaune.
 17. *G. olive de Cayenne*, fort semblable à notre Pouillot, mais vrai Gobe-mouche par son bec & ses habitudes.
 18. *G. tacheté de C.* assez semblable au précéd., excepté que ses ailes d'un blanc sale sont nuées de rougeâtre & de jaunâtre, & qu'il a, sous le bec, de pet. plumes blanches hérissées, ainsi que d'autres sur la tête où elles lui font une pet. huppe cendrée.
 19. *Le petit Aurore*, ou *G. d'Amérique*, à peine égal au Pouillot; dos noir, ventre d'un gris blanc fouetté de jaune-aurore.
 20. *Le Rubin*, ou *G. rouge huppé des Amazones*; huppe, gorge, poitrine & ventre d'un beau cramoisi, dos d'un brun cendré, l. 5^{''} 6^{'''}.
 21. *G. roux de Cayenne*, même taille; bec plus gros & plus court; dos roux clair semé de feu; sinciput brun; poitrine & ventre blanchâtres.
 22. *G. à ventre jaune*, un peu plus petit

que le précédent; dos brun varié d'olive; sinciput doré; dans presque toute l'Amér.

23. *Le Roi des G.*; huppe tranfv. au lieu d'être longit. & d'un rouge-bai vif, terminée d'un pet. œil n. à chacune des plumes qui la forment; bec très-large, très-plat, l. de 10^{''}, hérissé de soies qui vont jusqu'à sa pointe; ailes & queue courtes; un peu plus gr. que notre G.; sourcil blanc, gorge jaune, collier & dos noirâtres, ailes d'un brun fauve, ventre bai-clair, estomac blanchâtre ondé de noirâtre. A Cayenne, mais très-rare.

24. *Gr. Gobe-mouche*, plus pet. que le *Souci*; plumage d'un gris-olive animé faiblement d'un peu de verdâtre au bas du dos & sur le ventre, avec un peu de blanc jaunâtre & de noirâtre sur l'aile; dans l'Amér. mérid. ainsi que le suivant.

25. *Pet. Gobe-mouche*, encore plus pet. que le précéd.; ventre d'un jaune-paille, tête & h. du cou jaunes, piqués de noir; dos & ailes d'un cendré n. varié de verdâtre; ailes & queue courtes, bec plus grêle & plus l. que dans les autres especes.

G. A L. QUEUE BLANCHE. Schet.

GOBERGE, p. Merlu barbu.

GOCHET, c. Naticc d'AD. à 6 spires un peu applaties latér. & infér.; la levre gauche forme en se repliant dans sa moitié infér., un peu au-dessus du milieu de sa l., un ombilique rond & sans axe. La c. est blanche intér., & ornée extér. de lig. longit. brunes tirant sur le rouge & onnées en zigzags; opercule pierreux.

GODE, p. Tascau.

GODRILLE, o. Rouge-gorge.

GOEDART (la), i. Teigne de Suede à laquelle on a donné le nom de ce Naturaliste; ailes dorées, avec 2 arcs d'argent; placée sur 4-pattes, les 2 postér. étendues. LIN.

GOËLAND, o. 102^e. g. de BRIS. Les o. qui le composent sont tétradaçt. à 3 antér. palmés; ils ont les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen. Leur bec est sans dentelure, assez l., latér. comprimé, tranchant, crochu vers le bout, & la mandibule infér. est anguleuse. Leurs jambes sont infér. sans plumes, & elles sont assez hautes; leur queue est pleine, ou non fourchue, & leur tête est grosse pour leur taille. Ce sont des animaux gourmands & criards, aussi lâches qu'avidés. Ils sont rarement la guerre aux vivans, & ne dévorent presque que les p. sans défenses, & les cadavres flottans sur la mer ou rejetés sur les rivages. Ainsi, étant fort nombreux, la proie doit leur manquer

souvent, de-là leurs cris perçans & leur maigreur; car c'est l'épaisseur de leur plumage qui donne un certain volume à leur corpulence, & ils sont presque toujours maigres. Ils sont répandus sur toutes les mers; ils courent très-bien & volent mieux encore. Ils favent se reposer sur les vagues, & s'élever de là, malgré la l. de leurs ailes, faculté dont MAUD. les a vu faire usage dans le golfe de Naples au milieu d'une terrible tempête qui les fatiguoit & les affaïmoit, en les empêchant de pêcher, en couvrant les rivages, & en balayant ou engluant les cadavres qui pouvoient y être étendus.

BUF. voyant que le nom de *Goëland* & celui de *Mouette* tantôt réunis, tantôt séparés, avoient jeté la confusion dans l'histoire des o. auxquels on les appliquoit, s'est décidé, pour faire finir ce désordre, à donner le nom de *Goëland* aux plus grands, & celui de *Mouette* aux plus petits o. de ce g.

1. *Le Goëland à manteau n.* C'est le plus gr. de tous; l. 2' 6^{''}; bec fort & l. de 3^{''} 6^{'''}, jaunâtre, avec une tache rouge & une noire en-dessous; gr. manteau n. ou noirâtre ardoisé, le reste blanc; pieds de couleur de chair blanchâtre.

2. *G. à manteau gris.* Tout le dessus de la tête, du cou & du corps est d'un gris-cendré; gr. pennes de l'aile échancrées de n., & le dessus est blanc; bec jaune; pieds de couleur de chair livide. Cet o. paroît au commencement de l'hiver sur nos côtes; il fuit devant le précédent, l. 21 à 22^{''}.

3. *G. brun*, l. 18^{''}; plumage d'un brun sombre, hors le ventre gris rayé tranfv. de brun, & les pennes de l'aile qui sont noires. On le trouve dans presque toutes les mers, mais sur-tout aux latitudes un peu élevées.

4. *Le Grifard*, ou *G. varié*, l. 21^{''}; bec n. l. de 4^{''}; robe d'un fond blanc moucheté & haché de gris brun; gorge blanchâtre, iris gris. Cet o. est assez commun sur les côtes de l'Océan. Comme on en voit de 2 tailles différentes MAUD. soupçonne qu'il y a 2 races dans cette especes. Elle est fort apprivoisable & hardie. On a vu les Grifards se jeter par milliers avec acharnement sur des Baleines que l'on venoit de tuer & que l'on travailloit à dépecer; ils les déchiroient par lambeaux, & à peine le bâton pouvoit-il les écarter.

5. *Le Bourguemestre*, ou *G. à manteau gris-brun*; pennes comme le manteau, mais la plupart terminées de blanc; iris & bec jaunes, la partie anguleuse de celui-ci très-rouge. Com-

mun dans les mers du Nord. Son nom est relatif à sa gravité & à sa taille, que BUF. dit égale à celle du 1^{er}. G. MAUD. ne lui donnant que 22" 6''' a sans doute pris cette mesure sur un des plus petits individus.

6. G. à manteau gris & blanc, l. 20"; sinciput gris, dessus du cou & du corps varié de gris & de blanc, dessous blanchâtre & blanc; penne de l'aile d'un gris sombre bordé de roussâtre; il fréquente nos côtes & paroît se retrouver en Amérique. Pour les *Mouettes*, voyez ce mot.

GOELETTE, o. Les marins nomment ainsi, en général, les pet. o. légers qu'ils trouvent au large; sur nos côtes on nomme particulièrement ainsi les Hirondelles de mer.

GOERTAN, o. 5^e. espèce rapportée au Pic-vert.

GOGOLI, o. Canard du Kamtschatka, non décrit.

GOIFFON, p. Goujon d'eau douce.

GOILAND, o. Goëland.

GOIRAN, o. Bondrée.

GOLANGO, q. gros Daim de la basse Ethiopie.

GOLAR, c. Solen d'AD. à c. d'un beau rouge, l. de 11", lar. de 27, intér. marquée de 15 sillons longit. obliques.

GOMALA, *Goméla*, q. Rhinocéros.

GONAMBOUCH, o. 8^e. esp. étrangère rapportée au *Bruant*. Quelquefois on a aussi donné ce nom à un *Oiseau-mouche*, à un *Sucrier*, à d'autres pet. o. chanteurs.

GONDOLE, c. Dans la méthode de la plupart des Conchologistes, la Gondole est une sorte de *Tonne* large & légère. Dans AD. c'est le 1^{er}. g. de ses *Limaçons* univalves, dans lequel il ne fait entrer que les 2 esp. de Coquillages dont les coquilles sont les plus simples dans leur structure, le *Sormet* & le *Goffon*, dont les animaux ne montrent ni yeux, ni cornes, ni tête, ni manteau, mais seulement un morceau de chair en demi-cylindre arrondi à ses 2 extrémités.

GONOLECK, o. 9^e. esp. étrangère rapportée à la *Pie-grièche*.

GOR, c. *Sabot* d'AD. l. de 11"; fort semblable au *Kachin*, excepté que la partie supérieure de ses spires est couronnée d'un rang de pointes assez fortes.

GORDET, c. *Came* du même, mince, blanche & polie, large d'1"; à plus de 130 fines cannelures, à sommet placé beaucoup plus bas que le milieu, & s'avancant obliquement en pointe; 3 dents en charnière à chaque battant.

GORDIUS, v. aquatique & terrestre, dont le corps est filiforme, lisse & égal, mince & d'une l. médiocre; bouche fourchue & terminale. Il a, dit-on, la faculté des Vers d'eau douce de BON., dont chaque partie coupée devient un animal entier. Il y en a d'aussi fins que des soies de Cochon, on les nomme *Crins* ou *Soies*, & l'on dit qu'ils causent des inflammations à la gorge des animaux qui les avalent en buvant.

1. LA CHANTERELLE, Ver d'eau douce, *Veau aquatique* de GESNER & autres; corps filiforme d'un brun cendré pâle, à extrémités noires, selon LIN., de la même couleur que le reste selon MUL.; on le trouve dans les ruisseaux & dans les lits de glaise molle & arrosée qu'il perce, occasionnant ainsi quelquefois l'apparition de nouvelles sources aux dépens des anciennes. On l'accuse de causer des panaris par sa morsure; l. 5", lar. $\frac{1}{4}$ ".

2. LE FIL, mince, peau transparente, mais corps rempli d'une matière laiteuse; trouvé par MUL. sous l'écorce d'un canal ou gros tube de Sapin qui avoit servi de corps de conduite à l'eau d'une fontaine; l. 2", lar. $\frac{1}{10}$ ".

3. LE G. BLANC OPAQUE, d'une forme très-simple même au microscope qui n'y fait distinguer ni tête, ni extrémité postérieure; sa manière d'avancer en se roulant lentement empêche que son mouvement progressif serve à reconnoître la partie antér. l. 1". MUL. a vu cette esp. entassée par milliers dans des fosses pleines de feuilles de Hêtre à demi-pourries.

4. LE G. PARASITE, blanc, semblable à une corne de Limaçon; habitant à la surface du corps de divers coquillages. MUL.

5. LE G DU FOIE; corps blanc, lisse, antér. & postér. aminci comme un Ascaride, presque toujours roulé en spirale, dans le foie de plusieurs p. d'eau douce, & sur-tout du *Brochet*; l. 1". LINNÉ.

Les caractères dans ce g. étant peu marqués, les esp. sont difficiles à distinguer sûrement. Ainsi pour ne pas m'exposer aux doubles emplois je ne les multiplierai pas. J'ajouterai seulement que FABR. en décrit plusieurs esp. du Groënländ. L'une habite les rivages où le sable se trouve mêlé à la glaise, & où il se terre; il va à 1' de l., & n'a pas 1" de diam.; il a l'air d'un pet. intestin pâle marqué d'une raie longit. rouge à une de ses extrémités. D'autres esp. beaucoup moins l. sont aussi fines que des cheveux, & se trouvent

vent entrelacées par paquets sous les pierres le long du rivage ; plusieurs sont la proie de divers Lombrics. Je peux sans risque de faire un double emploi distinguer des espèces précédentes :

6. *Le G. à boule*, observé par le même FABR., l. 4^m, lar. $\frac{1}{2}$, gélatineux, transpar. un peu aplati, antér. élargi, postér. rétréci, extrémités, & épine du dos blanches. Ordinairement logé dans une pet. sphaere membra-neuse, dont il ne fait sortir qu'une partie de son corps, il s'attache à la membrane extér. du ventricule de l'*Epinoche*.

GORET, p. de la Guadeloupe, du genre des *Dorades*. Gr. écailles tenaces ; tête conique, levres épaisses & blanches, palais d'écarlate ; pectorales blanchâtres, ventrales d'un gris jaunâtre, anale blanche, caudale variée de jaune, de bleu & de gris. On en distingue 2 variétés.

1. *Goret barré* ; iris bleuâtre bordé de citron ; robe grise rayée de bleu, de blanc & de jaune.

2. *Goret doré* ; iris doré bordé de rouge ; robe jaune tachetée de rouge sur le dos. DUH.

GORFOU o. 96^e. g. de BRIS. qui lui assigne absolument les mêmes caractères qu'à celui des *Manchots*, excepté que le bout de la mandibule infér. qui est tronqué dans ceux-ci est arrondi dans le *Gorfo*, différence bien légère pour fonder un g. particulier ; aussi BUF. a-t-il mis cet o. au nombre des *Manchots*. Gr. de l'Oie domestique ; face & gorge brunes, dessus du cou & dos d'un brun pourpré ; devant du cou, poitrine & ventre blancs ; ailes brunes bordées de blanc ; queue n., bec rouge. V. *Manchot*.

GORGE-BLANCHE, o. tantôt *Fauvette*, tantôt la *Nonnette cendrée*. V. *Mésange*.

GORGE-BLEU, o. du g. du *Bec-figue*, esp. de *Rouge-gorge* qui, au lieu d'avoir du rouge à la gorge, y a une plaque d'un bleu éclatant étendu sur le devant du cou, quelquefois marquée, dans son milieu, d'une tache d'un blanc argenté. Barre noire entre cette plaque & la poitrine qui est, ainsi que le ventre, d'un gris roussâtre ; sinciput brun, bandeau sale, dos cendré-brun. Cet o. vit de préférence en été dans les lieux humides, le long des lisières des bois ; en automne dans les champs & les jardins ; quand l'arrivée des froids commence à rendre les i., les baies & fruits rares, il descend dans nos provinces méridionales & peut être plus bas encore.

GORGE-NUE, o. du g. des *Perdrix*, dont

BUF. a parlé le premier. Gorge & devant du cou nus & montrant une peau rouge ; pi. rouges & queue épanouie du *Francoin*, plumage assez semblable, mais moins varié ; double ergot du *Bisergot*.

G. DE PIGEON, i. 176^e. Phal.

GORGONE, zo. 7^e. g. de ceux de PAL. qui renferme la plupart des *Lithophytes*, & des *Kératophytes* d'EL. & des Auteurs. C'est un polypiage à squelette composé de corne & de matière calcaire. La substance cornée en fait le tronc, & la substance calcaire l'enveloppe ou l'écorce. Les animaux, dit PAL., se montrent comme la plupart des zo. à polypiers, sous une apparence floriforme ; SPAL. leur donne 8 bras. Selon PAL. le premier rudiment de la Gorgone, (j'ignore comment il a pu constater ce fait), se montre sur les rochers, ou autres corps sous-marins, comme une couche de la matière calcaire qui doit former l'écorce. Dans son milieu se trouve produite une lame cornée qui s'épaissit peu à peu, s'élève & forme ainsi une tige, ou simple, ou branchue, selon les esp., mais toujours enduite de la couche calcaire. A quelque âge & à quelque taille que parvienne la Gorgone, parût-elle ne plus vivre que dans ses derniers rameaux, (ce qu'on voit par les cellules ouvertes ou fermées dans l'écorce), cependant la gr. de la base & du tronc est toujours proportionnée au tout ; ce qui prouve que la partie cornée vit & croît toujours quoique les cellules de l'écorce de la tige soient bouchées. La partie cornée, analogue à la partie ligneuse des arbres, est tantôt dure & cassante, tantôt flexible & presque coriace ou cartilagineuse. Quelquefois elle ressemble à du jeune bois, ce qui dépend de sa pureté, car elle est communément plus ou moins mêlée de matière calcaire, & sa couleur varie. Son tissu est lamello-fibreux, & sa coupe transv. montre les mêmes couches concentriques que le bois. Comme lui, les portions les plus dures peuvent se séparer dans le sens des fibres longitudinales. C'est, selon PAL., ce squelette corné qui fait la différence des *Aleçons* aux Gorgones. Quant à l'écorce, dont la forme & la couleur varient selon les espèces, elle est évidemment organisée. Elle est ouverte à l'orifice des cellules, & celles-ci sont disposées dans un ordre différent, mais constant dans chaque espèce. Dans quelques esp. ces cellules ne paroissent que par leur orifice, dans d'autres elles soulevent la substance corticale en manière tantôt de calices, tantôt

de verrues, avant de la percer; enfin dans quelques-unes le contour de l'orifice est étoilé.

PAL. observe qu'en général, vers le bas du tronc les cellules disparaissent, que l'écorce s'y amincit, & finit même par devenir nulle, tandis qu'au contraire la plus grande épaisseur est autour des plus jeunes rameaux. Le tronc pousse communément ceux-ci dans un même plan, d'où il arrive que ceux qui ne sont pas parallèles entre eux se rencontrent, s'unissent, se quittent ensuite, en rejoignent d'autres, & forment ainsi divers réseaux. Ainsi il y a des Gorgones en réseau, mais elles me paroissent devoir être des variétés plutôt que des espèces; il y en a de simples ou sans rameaux. La partie ligneuse est d'un brun clair, ou noirâtre; l'écorce est rouge, ou rosée, ou pourprée, ou violette, ou blanche, ou jaunâtre; sa surface est ou unie, ou garnie de verrues placées régulièrement, ou de pet. anneaux qui bordent les cellules; ou elle est étoilée, ou sillonnée, ou calyculée, & toutes ces différences peuvent concourir à établir la distinction des espèces. Mais cette distinction ne peut se faire que d'après un très-gr. nombre de sujets; si l'on ne voit plusieurs individus semblables entre eux, comment ne pas faire, des simples variétés des espèces? **PAL.** les a bien multipliées. Les Gorgones varient pour la taille depuis quelques pouces à plusieurs pieds.

GORRET, p. Tamoata.

GORVELLE, p. qui ne paroît différer de la Sardine qu'en ce que ses écailles sont plus pet. & qu'il a plus d'arrêtes.

GOSSON, c. Gondole d'AD. à c. ovoïde, grise ou fauve, l. de 10", lar. de 5; son ouverture est en ovale irrégulier; corps de l'animal peu allongé, gros pieds qui peut à peine entrer dans la coquille.

GOUACHE, o. Perdrix grise.

GOUANDOU, o. Coendou.

GOUARIBA, q. Ouarine. V. 1^{er}. Sapajou.

GOUARONA, o. 7^e. Courly d'Amérique.

GOUJON, p. d'eau douce, du g. de la Carpe, l. 3 à 5"; tête allongée, mâchoire supér. plus l., infér. garnie de 2 barbillons; petites écailles tachetées; dos d'un bleu noirâtre, ventre blanchâtre à reflets jaunes; lig. latér. moyenne & presque dr.; dorsale à l'équilibre, triang. & tachetée de n., ainsi que la caudale qui est fourchue. Les Goujons vivent, les uns dans les rivières, les autres dans les étangs; les uns se nourrissent des herbes qui croissent au fond de l'eau, les autres de bourbe

& même, dit **ROND.**, de charogne, ce qui doit influer sur la qualité de leur chair. C'est sans doute le défaut d'autres petits p. d'eau douce plus délicats & plus savoureux qui les fait estimer à Paris pour la friture; on en a fait assez peu de cas dans les provinces où la Loche franche est commune. D. 9. P. 16. V. 9. A. 10. Ce p. est sujet au Tœnia. On a donné quelquefois son nom au *Chabot*, à l'*Apron* & au *Vairon*.

GOUJON DE MER, p. Boulerot.

G. BLEU, p. Boulerot blanc.

GOULARD, p. Aubusseau moins gros & plus allongé que l'Aubusseau commun.

GOULIN, o. du g. de la Grive, *Merle chauve des Philippines* de **BRIS.**; taille de notre Etourneau, tête nue excepté le sommet; la peau nue du reste de la tête est de couleur de chair, & devient très-rouge dans la passion; manteau gris argenté, gorge & poitrine noirâtres, ventre d'un gris-brun; bec, ailes, queue & pieds noirs.

GOULU, { o. Cormoran.

{ q. Glouton.

G. DE MER, { o. Goëland, ou Mouette.

{ p. Requin.

GOUMIER, c. Cérîte d'AD., dont la coquille ressemble assez à celle du Cérîte simplement dit, mais a moins d'épaisseur; l. 24", lar. 10; 14 spires moins renflées, bossettes plus pet. que celles du Cérîte.

GOUPIL, q. Renard.

GOUPILLON, zo. Coralline d'EL. vésiculeuse, à tige longue, ferme, s'élevant en serpentant ou en formant des zigzags. Son sommet est couronné d'une touffe de branches courtes & dichotomes à leur extrémité; denticules très-ferrés & à peine visibles à l'œil nu, tout le long des branches; vésicules à leur bifurcation.

GOURGANDINE, c. Porcelaine à ouverture sans dents.

GOURNEAU, p. Gurneau.

GOUSOL, c. Pourpre d'AD. à canal évasé; coquille médiocrement épaisse; l. 9", lar. 4; 8 spires applaties, unies & peu distinctes; ouverture 2 fois plus l. que large, sans canal sensible à l'extrémité infér.

GOUTTIÈRE (la), i. 8^e. Bouclier.

GRADOS, *Gras-dos*, p. Ceux que l'on nomme ainsi paroissent de pet. *Aétrines*.

GRAIN D'ORGE, c. Limaçon terrestre de **MUL.** à c. ovée-oblongue, pointue, d'un brun châtin; ouverture ovale à bord tranchant; 6 spires; animal tout blanc, excepté son dos un peu sombre; l. 3 à 4", lar. 1 1/2.

GRAMPUS, cét. On dit que c'est un grand *Souffeur*.

GRANDE-ÉCAILLE, p. RAY regarde comme une *Carpe* un p. des Antilles auquel on a donné ce nom, à cause de ses écailles qui sont 2 fois aussi gr. que celles de nos Carpes; le P. du TERTRE donne à ce p. 4 à 5' de l.

GRAND-GOSIER, o. Pélican.

GRAND-MONTAIN, o.; gros Pinçon des montagnes du Nord.

GRAISSET, r. Grenouille, Raine verte. V. Grenouille.

GRASSET, o. Fauvette d'hiver.

GRASSETTE, o. Sarcelle commune.

GRATTE-PAILLE, o. Fauvette d'hiver.

GRAVELET, o. Grimpercau.

GRAVISSANTE (la), i. On nomme ainsi la Chenille de l'Absynthe vert des digues maritimes, difficile à trouver, étant de la même couleur que son aliment, & s'enveloppant d'ailleurs des feuilles qu'elle veut manger, & les roulant en cornet.

GRAYE, o. Freux.

GRÈBE, o. 91^e. g. de BRIS. composé d'o. à bec dr. & pointu, tétradaçt. à 3 antér. joints ensemble par des membranes demi-fendues, ou découpées par lobes autour de chaque doigt. Leurs jambes sont tellement en arrière & si enfoncées dans le ventre qu'elles semblent plutôt des rames que des jambes. A peine peuvent-elles soutenir l'oiseau sur terre, à moins qu'il ne se tienne droit comme un homme, attitude pénible & dans laquelle il lui est difficile de prendre l'essor; aussi évite-t-il un élément qui lui convient aussi peu. Excellent plongeur, nageur & pêcheur, l'eau est sa vraie patrie. Ses pieds sont latér. comprimés; les écailles qui les couvrent forment postér. une double dentelure, & leurs ongles sont absolument aplatis. Ces o. n'ont qu'un croupion sans queue, ou une queue sans penes, & seulement composée de plumes effilées. Leurs ailes sont courtes, & ils ne volent qu'avec effort; cependant un vent favorable les porte assez loin. Le devant de leur corps est couvert d'un plumage brillant & satiné qui a, comme dit BUF., la moëlleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume, & le lustre de la soie. C'est pour ce plumage qu'on les recherche; car quoi qu'ils soient fort gras leur chair est médiocrement estimée. Ils vivent de plantes aquatiques, d'algue & de poisson. On les trouve sur les étangs. sur les lacs & en mer. Ils nichent sur les rochers qu'ils trouvent à une certaine distance des côtes; & au milieu

des eaux douces, ils font, avec des joncs entrelacés, un nid flottant, mais fixé aux roseaux qui les entourent. BUF. laisse aux plus grands le nom de *Grèbes*, & il appelle les plus petits *Castagneux*, voyez ce mot.

1. *Le Grèbe d'eau douce*. On le trouve sur plusieurs lacs en Suisse, & même sur plusieurs étangs de nos provinces; aussi est-ce l'esp. la plus connue. Il est un peu plus gros que la Foulque; pet. tête, dos brun, ventre blanc argenté, couleurs que portent tous les G., excepté les 2 dernières esp. Une peau nue & rouge va des angles du bec de celle-ci à son œil. BUF. ne lui donne que 17" de l., MAUD. lui en donne 22.

2. *Petit G.* semblable au précédent, excepté qu'il est beaucoup plus pet., que son dos est d'un brun plus foncé, que son ventre est tacheté de cette couleur, & qu'il habite la mer.

3. *G. huppé*, semblable au 1^{er}, mais plus gr. & ayant sur la tête des plumes qui lui forment une huppe quand il les relève dans la passion. Il se trouve dans les 2 Continens sur mer & sur les eaux douces.

4. *Pet. G. huppé*, taille d'une Sarcelle, 14" 6" de l., huppe séparée en 2 touffes, blanc du devant du cou & des côtés tacheté du brun qui couvre le dos.

5. *G. cornu*; huppe n. séparée comme en 2 cornes, derrière lesquelles sont des plumes plus l. qui forment à l'oiseau une esp. de crinière rousse à sa racine, n. à son extrémité & taillée en rond autour du cou. Il est un peu plus gr. que le 1^{er}, & son plumage est le même, à quelques taches rousses près sur les flancs; il se trouve en plusieurs pays d'Europe & d'Amérique.

6. *Pet. G. cornu*; huppe séparée en 2 cornes d'un roux orangé, ainsi que le devant du cou & les flancs; crinière d'un brun verdâtre non taillée comme celle du précédent.

7. *Le Duc-Laart*, ou *G. de l'Isle de St. Thomas*, taille d'une jeune Poule, pointe du bec un peu courbée; ailes d'un roux pâle, tache n. au milieu du plastron blanc.

8. *G. de la Louisiane*; bec du précédent; taille infér. à celle du G. commun, plastron moins blanc & taché latér. de brun & de noirâtre.

9. *Le Jougris*, joues & mantonnaire grises, devant du cou roux; brun du manteau plus foncé que dans les autres, taille du 5^e.

10. *Le gr. G.*, ainsi nommé, non parce qu'il est, mais parce qu'il paroît plus gr. que les autres, à raison de son cou plus l.; la plaque blanche bordée de brun roux. A Cayenne.

11. *G. au l. bec*, espèce nouvelle décrite par

MAUD. d'après M. de la PEIROUZE; l. 14^o; 3 raies blanches aux joues, cou & poitrine roux, ventre d'un gris brillant; ainsi cette espèce s'éloigne des autres par le défaut de plafron blanc. Elle s'en éloigne aussi par le fauve & les reflets verdâtres mêlés à son manteau, & par son bec très-comprimé.

12. *Grêbe montagnard*, autre esp. nouvelle que le même observateur a encore fait connoître; l. 8^o 6^o; brun de la tête & du dessus du cou très-sombre, mais à reflets verts; le manteau brun taché d'olivâtre sur le dos, & de roux sur le croupion; gorge, joues & bas du cou mordorés; ventre & flancs gris frappés de brun; peau d'un brun verdâtre sur les coins du bec; vu sur un ruisseau des Pyrénées.

Grêbe-foulque. V. Castagneux.

GREDIN, Chien Epagneul n. V. Chien.

GRÉNADIER, o. Moineau rouge du Cap.

GRENADIN, o. du g. du *Moineau*; bec allongé & chant de notre *Chardonneret*, mais l. queue étagée, tour des yeux & bec d'un rouge vif, joues pourprées, œil, gorge, bas ventre & queue n., ailes variées de brun & de gris; sinciput, cou, poitrine, h. & côtés du ventre d'un marron pourpré; dos d'un brun marron. On lui a donné le Brésil pour patrie, mais BRIS. & MAUD. le croyent Africain.

GRENAT, o. 2^o. Colibri.

GRENOUILLE, r. 3^e. ordre des q. ovipares, caractérisé par le corps nu & sans queue des genres qui le composent. La *Grenouille* simple dite est le 2^e. de ces g., & le *Crapaud* est le 1^{er}. Elle diffère de celui-ci par une corpulence de forme plus allongée, par une tête moins enfoncée dans les épaules & plus distinguée du corps, par des jambes plus hautes, sur-tout les postérieures. La *Grenouille* se sert sur-tout de ces dernières pour le saut, qui est son allure habituelle, tandis que c'est une action pénible & rare de la part de presque tous les *Crapauds*. Elle se tient communément acroupie sur les jambes postér. & sur le derrière, comme les Chiens, attitude dans laquelle le *Crapaud* ne pourroit rester. La *Grenouille*, soit aquatique, soit terrestre est à-peu-près amphibie. Elle s'engourdit en hiver, l'aquatique sous l'eau ou sous la glace, la terrestre dans des trous. Pendant le reste de l'année elle vit d'insectes; la terrestre prend les plus pet. avec sa langue dont la viscosité suffit pour les retenir. Elle est dans l'eau la proie de plusieurs poissons, & sur terre de plusieurs oiseaux, des Taupes, des Putois, &c. La terrestre même s'accouple

dans l'eau & comme le *Crapaud*, mais son accouplement dure beaucoup plus long-tems. Le but de cet accouplement des q. ovipares n'est pas de féconder la femelle, mais les œufs à mesure qu'ils sortent. C'est dans SPAL. qu'il faut étudier ce qui concerne la génération, l'accouplement & la fécondation soit naturelle, soit artificielle de ces animaux. L'accouplement de la *Grenouille* dure 3, 4 & 5 jours, selon les climats. Son Testard ressemble à celui du *Crapaud* & subit les mêmes changements. On peut consulter SWAM. & RÆSEL sur l'histoire détaillée de ce genre.

1. La *Grenouille mangeable*, tête moins distinguée du corps que dans ses congénères; museau pointu, yeux saillans, orcilles derrière les yeux & couvertes d'une membrane; gr. gueule édentée; corps latér. arrondi, postér. rétréci, supér. chargé de tubercules & marqué de 3 lignes longit. jaunâtres, celle du milieu imprimée en sillon, les 2 autres en saillie, le tout sur un fond vert; ventre blanc semé de taches n.; pi. tétradact. antér., pentadact. palmé postérieurement. Le mâle a aux côtés de la gueule 2 vessies blanches qui se gonflent quand il coasse, & la femelle qui ne les a pas n'a qu'un grognement sourd. Cette *Grenouille* saute & nage très-bien. Elle se trouve dans les eaux douces de toute l'Europe; c'est la *G. verte aquatique*, une des plus gr. *Grenouilles*.
2. La *G. muette*, ainsi nommée parce qu'elle ne se fait entendre que dans le tems du frai, & quand on la tourmente; & alors même elle a un cri très-sourd. Elle passe l'hiver engourdie dans le limon qui tapisse le fond des étangs & des mares, & elle en sort au printemps pour passer le reste de l'année jusqu'aux premiers froids sur la terre. Elle se tient cachée sous des pierres, ou sous de grandes herbes & n'en sort que de nuit, ou de jour quand il pleut. Elle ne poursuit guère les i., mais elle les attend, & quand ils sont à sa portée elle les prend avec sa langue échan-crée, allongeable & gluante; tache noirâtre de chaque côté de la tête, & allant jusqu'à la cuisse; corps d'un roux obscur qui s'éclaircit quand l'animal a changé de peau, & paroît marbré vers le milieu de l'été. On mange cette *Grenouille* en Allemagne & dans plusieurs de nos provinces. C'est la *Grenouille brun terrestre* de RÆSEL.
3. La *G. mugissante*, ainsi nommée par DAUB. parce que son coassement au fond des fontaines ressemble au mugissement du Taureau entendu de loin; robe d'un brun foncé, inégal,

& teinte d'un vert jaunâtre; gr. yeux ovales, oreilles rondes couvertes d'une membrane transpar. ; dans l'Amér. sept.; c'est une des plus gr. Grenouilles, mais elle est rare. *Rana ocellata*. LIN.

4. *Grenouille pluviale*, ainsi nommée par DAUB. parce que les G. de cette esp., comme celles de la 2^e., sortent de leurs retraites aux tems pluvieux en si grande foule, que le peuple s'est quelquefois figuré qu'elles tombaient de l'air avec la pluie; face de Crapaud, corps chargé de verrues, partie postér. obtuse, bas-ventre pointillé; les pattes postér. demi-palmées. *R. rubeta*, LIN.

5. La *G. changeante*, esp. rare & peu connue, trouvée en Allemagne & décrite par PAL. Taille de la 1^{re}.; tête arrondie; gueule obtuse & édentée, parotides saillantes, narines oblongues, yeux latér. dont la paupière supér. est presque nulle, & dont l'infér. fait tout le chemin nécessaire pour couvrir l'œil; corps court & ventru; dos & flancs convexes, couverts de verrues fauves plus pet. sur le h. du dos que sur les côtés, plus pet. encore sous la mâchoire & au ventre. Pi. antér. tétradac. à gros ponce garni de verrues en-dessous, postér. pentadac. palmés & chargés de verrues. L'animal mort, conservé dans l'esprit-de-vin, est d'un cendré jaunâtre, ventre olivâtre; gr. taches irrégulières d'un brun-olive sur tout le corps qui est d'ailleurs moucheté de fauve par les verrues. L'animal vivant change de couleur comme le *Caméléon*, selon les circonstances. Sa position, sa colere, son inquiétude, sa tranquillité, la chaleur & le soleil qui lui déplaisent, & la fraîcheur qu'il aime, influent sur lui au point de le faire passer du blanchâtre au gris & au verdâtre. Son cri ressemble au bruit aigre des gonds d'une porte.

6. La *G. bordée*, esp. des Indes dont LIN. se contente de dire que les côtés sont bordés, le corps lisse & les pattes postér. non palmées. DAUB. lui rapporte une Grenouille qui a les mêmes caractères, excepté qu'au lieu d'être lisse, elle a de pet. verrues au ventre & le dos chargé d'aspérités. Corps ovoïde, dos brun, ventre pâle.

7. La *G. perlée*. DAUB. nomme ainsi, d'après LAURENTI, une G. du Brésil tantôt d'un rouge brun, tantôt d'un jaune clair, dans l'un & l'autre cas ornée de grains d'un rouge clair; côtés mouchetés de jaune, ventre blanchâtre à verrues d'un bleu clair. Les 2 variétés de couleur qu'offre cette Grenouille

n'indiquent-elles pas 2 esp. la 1^{re}. étant antér. tétradac. comme la plupart de ses congénères, & la 2^e. étant pentadactyle?

8. La *G. aux 5 doigts*, esp. des Indes décrite par le même, d'après le même; antér. & postér. pentadac. avec un tubercule sous chaque phalange; dos veiné transv.; flancs tachetés & presque œillés.

9. La *G. gallonnée*. DAUB. nomme ainsi une esp. de la Virginie à corps cendré tacheté de rouge; dos relevé de 5 arrêtes longit. dont les intervalles sont blanchâtres; ventre & pi. jaunes.

10. La *G. réticulée*, esp. des Indes, veinée de taches confluentes qui lui forment une sorte de réseau sur le dos. DAUB.

11. La *G. bruyante*. LIN. nomme ainsi (*Bombina*) une esp. de l'Allemagne dont le cri ressemble au son des cloches entendues de loin. Elle a l'air d'un très-pet. Crapaud. Corps n. pointillé de blanc & de jaune au-dessous, & hérissé de points saillans en-dessus; ride transv. sous le corps; antér. tétradac., postér. tridac. palmée.

Pour les autres G. v. le mot Raine, & le tableau.

G. Pêcheuse, p. Baudroie.

GRENY, o. Courli du lac de Constance.

GREY, p. C'est le Saumon gris.

GRIANEAU, o. dans les Voges, *Tétris*.

GRIBOURI, 27^e. Coléopt. de GEOFF.; ant. filif. à 12 articles; corcelet hémisphérique.

GEOFF. se plaint de ce que souvent on confond cet i. avec la *Chrisomele*, & GÉER ne les trouve pas assez différens pour en faire 2 g. Quoi qu'il en soit, sa larve grosse, courte, ovale, hexapode, blanche, à pet. tête brune écailleuse, rongée différentes plantes. Le Gribouri sort de terre tout métamorphosé vers la fin de Mars, & il s'accouple en Mai. Il est ovale, ses pattes sont assez l., & sa pet. tête est presque toute cachée par son corcelet.

1. Le *Gribouri bleu de l'Aune*; l. 4, lar. 3; d'un bleu violet; sur les arbres dans les lieux humides, au printemps.

2. *G. de la vigne*, l. 2, lar. 1, l. ant.; tout n., hors les étuis d'un rouge sanguin & velus ainsi que le corcelet; ventre large & carré; larve en terre tout l'hiver.

3. Le *Velours vert*, l. 3, 4, lar. 2; corcelet & étuis légèrement ponctués; ant. & tarses noirâtres; sur le saule.

4. *Gribouri à 2 bandes jaunes*, l. 2, lar. $\frac{3}{4}$, n. 2, hors les 2 bandes de chaque étui; en été sur les buissons dans les prés.

5. *Gribouri* à 2 taches jaunes, comme le précéd. excepté qu'outre les taches jaunes des étuis, il s'en trouve une sur la tête, & une bordure de même couleur au corcelet.
6. *G. rouge strié à p. noirs*, l. 2 $\frac{1}{4}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$, n. hors le corcelet rouge, bordé de n. & les étuis qui portent chacun 2 p. noirs.
7. *G. rouge non strié à p. noirs*; même taille; corcelet à bandes longit. jaunes.
8. *G. bleu strié*, l. 2, lar. 1, bleu n. en-dessous, bleu vif en-dessus; & 11 stries aux étuis.
9. *G. bleu à points*, l. 2; mêmes couleurs; étuis irrég. ponctués; pattes antér. fauves.
10. *G. n. strié*, l. 1 $\frac{1}{2}$.
11. *G. n. à corcelet rouge*, l. 1 $\frac{1}{2}$, pattes fauves.
12. *G. fauve*, l. 1; dessous d'un brun noirâtre; tête, corcelet & pattes d'un fauve rougeâtre; étuis striés, & d'un jaune pâle.
13. *G. rouge à 10 taches noires*, l. 3, n., étuis rouges pointillés.
14. *G. rouge à corcelet jaune*; l. 2 $\frac{1}{2}$; corcelet taché de n.; les étuis rouges sont pointillés, à bordure, & à 6 taches n.

15. *G. couleur de feu*, l. 3, corcelet n.

16. *G. bleu à pattes brunes*; l. 2.

GRIFFET, o. Martinet noir.

GRIFFON, o. 2°. Vautour.

GRIFFONÉE (la), i. 40°. Phalène.

GRIGRI, o. 1°. Aracari.

GRILLAGE (le), i. 179°. Phalène.

GRILLON, i. 56°. Coléopt. de GEOFF.; ant. filiformes; queue bipile; 3 yeux lisses. Cet i. nommé en diverses Provinces *Cri-cri*, *Grillot*, *Grillet*, *Gréfillon*, *Crignon*, *Criqueton*, *Criquet*, &c. a ses yeux lisses entre ses yeux à réseau. Sa tête est arrondie, sa bouche est garnie de dents & de barbillons, ses étuis sont coriaces & placés horizontalement; ses ailes sont pliées en éventail & prolongées en pointes au-delà des étuis. Il vit sous terre, ou au chaud dans des trous de murs de cheminée. C'est-là que la larve subit la métamorphose qui est très-simple, car l'i. parfait n'en diffère à l'extér. que par ses ailes & ses étuis; elle saute & court comme lui. Il a 3 estomacs.

1. La *Countillere*, ou *Taupe-Grillon*, l. 18, lar. 4; pet. tête allongée, avec 4 antennules considérables, & des antennes l. & minces derrière lesquelles sont les yeux à réseau, & les 3 autres sur la même ligne. Corcelet en cuirasse allongée; étuis à grosses nervures noirâtres, croisés l'un sur l'autre, & n'allant qu'au milieu du ventre; celui-ci terminé par 2 appendices. On connoît les pattes antér. de cet i., terminées par 4 griffes

en-dehors & 2 en-dedans, entre lesquelles est caché le tarfe. Pendant le jour, il sort rarement de terre où il vit des racines qu'il ronge. On le retrouve à Surinam, mais il y est moins grand.

2. Le *Grillon domestique* & le *G. des champs*, l. 12, lar. 4. GEOFF. les regarde comme une seule esp. quoique le 1^{er}. soit plus pâle & plus pet. que le 2^e., & qu'ils se fuient l'un l'autre. Antennes très-minces, grosse tête ronde, corcelet large & court; étuis des mâles veinés, chiffonnés & dépassant le ventre; étuis de la femelle unis & plus courts que le ventre. Elle a, de plus que le mâle, entre les filets de la queue qui leur sont communs, un canal dur qui fait en même tems l'office de tariere. Cet instrument lui sert à conduire & à loger ses œufs dans la terre & dans le mortier des trous de mur. Pattes postér. plus grosses & plus l., par lesquelles cet animal saute fort bien. Il est à peu-près omnivore. Le son qu'il rend est dû au frottement des étuis l'un contre l'autre. On dit qu'il chasse les *Blattes*. Il s'en trouve en Guinée d'une taille énorme, ces Grillons étant 5 ou 6 fois aussi gr. que les nôtres, selon BRUNNICHUS dans LIN. GÉER décrit 2 esp. de Surinam, l'une brune, l'autre n., dont les femelles sont sans tariere. Je me contenterai de donner les 3 esp. suivantes décrites par PAL.

3. Le *G. Onos*, esp. de la Sibérie, aussi grosse que le doigt, taille qui se double encore en automne dans la femelle pleine. Tête renfoncée, ant. n., sétacées, plus l. que le corps; yeux hémisphériques & très-saillans; cuirasse du corcelet carrée, à bord postér. dentelé, antér. échancrée, supér. scabreuse, latér. unie; ventre convexe terminé en un double coutelas aussi l. que le ventre, & sous lequel sont 2 écailles concaves entre lesquelles est un filet en alène. Cet i. n'a ni ailes ni étuis; pattes épineuses; le brun, le n. & le gris sont ses couleurs; il rend, dit-on, un son par la bouche, ce qui seroit sans exemple dans les insectes; il se traîne lentement, vit sous terre, rend des excréments verts, & est sujet au *Gordius*.

4. *G. de Laxman*, envoyé à PAL. par le Naturaliste de ce nom; taille du Grillon domestique; tête & antennes du précédent, yeux moins saillans, cuirasse beaucoup plus large & plus longue que le corcelet, & cachant les ailes brunes du mâle; femelle aptère munie des 2 lames du précéd.; 2 pet.

cornes sur la queue de l'une & de l'autre ; les 2 jambes postér. extrêmement longues.

5. *Grillon à main en masse* ; corps aplati, ant. moins l. de moitié que le corps, ilif. & en masse pointue ; étuis brunâtres presque aussi transpar. que les ailes, aussi l. qu'elles & que le ventre ; pattes antér. terminées par un tarse qui naît d'une grosseur pyriforme.

V. encore le *Morion*.

GRIMACE (la), c. *Buccin* d'ARG. à sommet peu élevé, à bec recourbé, à bouche & fûr dentés.

GRIMAUD, o. Gr. Chouette.

GRIMME (la), q. Voyez Bouc-damoiseau.

GRIMPART, *Grimpart*, *Grimpet*, *Grimperet*, *Grimpeur*, o. Grimpereau. Le Grimpart de quelques-uns est aussi la *Sittelle*.

GRIMPEREAU, o. 43^e. g. de BRIS. comp. d'Oiseaux tétradac. filipèdes à 3 antér., à bec effilé, arqué, diminuant de grosseur jusqu'au bout qui est très-pointu ; jambes emplumées jusqu'au talon. Ils ont eu leur nom de l'habitude qu'ils ont de grimper aux arbres comme les *Sittelles*, les *Méfanges* & les *Pics*. Mais ils diffèrent de ceux-ci par le bec & la langue ; des *Sittelles* par un bec plus grêle & plus arqué ; & des *Méfanges* par un bec plus long. Aussi ne percent-ils pas l'écorce pour en tirer les larves, comme le font les o. que je viens de nommer, mais ils se bornent à les attendre. Quelquefois aussi ils se mettent à la suite de ces o. pour glaner après eux en saisissant les i. qui leur ont échappé. Plusieurs Grimpereaux étrangers ont du rapport aux *Colibris* par leur petitesse, leurs belles couleurs & leur bec menu & recourbé. Mais ce bec est plus tiré en pointe en eux que dans les *Colibris* ; ils font aussi toujours un peu plus gr. & ont sur-tout les pi. plus longs. D'ailleurs ils ne fucent pas les fleurs, & ils ne pourroient le faire ; leur langue n'y est pas destinée comme celle des *Colibris* qui est comp. de 2 demi-tuyaux cyl. appliqués l'un à l'autre. Enfin ils font répandus dans les 2 Continens, tandis que les *Colibris* sont bornés au nouveau.

1. **GRIMPEREAU** simplement dit ; presque aussi pet. que le *Roitelet*, quoique ses plumes le fassent paroître plus gros. C'est un o. sédentaire qui vit & niche dans les bois sans presque sortir du canton qui contient l'arbre où est son trou. Il est assez peu commun en France ; l. 5'', narines fort oblongues, à demi-recouvertes par une membrane convexe, sans pet. plumes qui les recouvrent ;

langue pointue, plus courte que le bec, & cartilagineuse au bout ; ongles l. & crochus. Le gr. *Grimpereau* est un peu plus gros, & n'en est qu'une variété. L'un & l'autre ont le dos varié de blanchâtre, de brun roussâtre, & de n. par pet. traits longit. ; croupion roux, gorge blanche, dessous du corps d'un blanc roussâtre.

2. *G. de muraille*, vivant dans les trous des murs & sur les murs, comme le précédent, dans les trous des arbres & sur les arbres ; plumage d'un gris perlé, excepté les ailes variées de rose, de blanc & de noirâtre, & le devant du cou n. Cet o., selon MAUD., est aussi gros que l'*Alouette* commune, & il a reçu de la Chine un individu de cette espèce qui se trouve dans plusieurs de nos Provinces & en plusieurs pays de l'Europe. BUF. rapporte au Grimpereau les o. étrangers suivans. Il les distribue en 2 troupes, ceux de l'ancien & ceux du nouveau Continent. Il nomme ceux d'Asie & d'Afr. *Souimanga*, & *Guitguit* ceux de l'Amérique. Il a été porté à les séparer ainsi par leurs mœurs, les derniers grimpart très-peu aux arbres & vivant pour le moins autant de baies que d'insectes. Les *Souimangas* ont le bec à proportion plus l. & le plumage pour le moins aussi brillant que les *Guitguits*. Les Voyageurs ont souvent confondu ceux-ci avec les *Colibris*, j'ai dit plus h. en quoi ils en diffèrent.

S O U I M A N G A S.

1. Le *Souimanga de Madagascar* ; tête, gorge & cou verts ; 2 colliers, l'un violet, l'autre mordoré, le tout à reflets brillans ; tache d'un beau jaune sous chaque épaule ; poitrine brune, ventre jaune clair, dos & ailes variés d'olive & de brun ; l. 4''.
2. *S. marron pourpré à poitrine rouge* ; même taille ; tête, gorge & devant du cou violets ; le bas du dos violet changeant en vert doré ; dessus du cou & h. du dos marron pourpré ; poitrine & h. du ventre rouge ; bas-ventre olive-jaunâtre ; aux Philippines.
3. *S. violet à poitrine rouge* ; l. 5'' ; finciput & gorge d'un vert doré à reflets rouges cuivreux ; occiput, joues, dessus du cou, dos & ventre d'un n. violet ; devant du cou & poitrine rouges ; ailes variées de brun ; au Sénégal.
4. *S. pourpre*, semblable au précéd. hors le vert doré du finciput & de la gorge, & le rouge du devant du cou & de la poitrine qui sont variés de vert & de jaune dans

- celui-ci en qui d'ailleurs le n. violet est fort pourpré.
5. *Souimanga à collier* ; ce collier est d'un bleu d'acier changeant en vert, sur un fond vert à reflets d'un rouge cuivreux qui couvre aussi la tête & le dos ; poitrine rouge ; ventre gris ; ailes variées de gris-brun, de noir & de vert doré ; au Cap ; l. 4" 6'''.
 6. *S. olive à gorge pourprée* ; manteau d'olive rembrunie ; gorge, devant du cou & poitrine d'un violet éclatant, ventre jaune ; aux Philippines ; l. 4''.
 7. *Angala-dian*. V. ce mot.
 8. *Souimanga de toutes couleurs* ; connu seulement d'après SÉBA, & réuni au précéd. par BRIS. ; fond vert, nué de couleurs éclatantes, parmi lesquelles le jaune domine ; à Ceylan ; l. 7 à 8''.
 9. *S. vert à gorge rouge*, rapporté du Cap par M. SONNERAT ; gorge de Carmin ; ventre blanc ; tête, cou, & partie antér. des ailes d'un vert doré & argenté ; croupion bleu, ailes & queue mordorées ; chant de Rossignol ; l. 4" 4'''.
 10. *S. rouge n. & blanc* ; dessus n. bleuâtre, la tête, le cou & le dos ornés chacun d'une tache rouge ; ailes variées de n. & rouge ; gorge, devant du cou, poitrine & ventre blanc ; au Bengale, l. 3" 3'''.
 11. *S. vert à l. queue* ; plumage vert doré à reflets rouges cuivreux, hors la poitrine rouge, du blanc sur le bas-ventre, du brun sur les ailes & du noirâtre sur la queue ; au Sénégal ; l. 7''.
 12. *S. à capuchon violet & l. queue* ; manteau brun-olivâtre, ventre orangé ; au Cap ; l. 6''.
 13. *S. (gr.) vert à l. queue* ; joues marquées d'un trait n. ; tache jaune sous l'aile qui est variée de noirâtre & la queue de n. ; au Cap ; l. 9''.
 14. *S. de Suida*, esp. nouvelle jointe par MAUD. à celles de BUF. ; tête & cou violets à reflets verts, dos vert doré, poitrine rouge, ventre noirâtre, ailes variées de n. & de vert ; taille de notre Grimpereau.

SOUIMANGAS GUITGUILTS.

1. *S. Guitguit rouge*. Cet o. & les 3 suivants sont Américains, ainsi à raison de leur patrie ils tiennent aux Guitguits ; mais à raison de leur conformation, de leur genre de vie & de leur l. bec ils tiennent au Souimangas ; plumage rouge, plus vif sur la tête, plus brun sur le dos ; devant du cou vert ; penes variées de rouge & de bleu ; voix agréable, un peu plus gr. que notre Grimpereau. Cette esp. offre une variété à tête noire.

2. *S. Guitguit brun* ; front & gorge verts-dorés ; devant du cou rouge, ventre & dos bruns noirâtres, ailes variées de ce brun, de roux & de violet ; bec l. d'1" sur une l. totale de 5" 4'''.
3. *S. Guitguit pourpré* ; chant agréable ; 4" 6'''.

GUIT-GUILTS.

1. *Guit-guit n. & bleu* ; sinciput d'Aigue-marine ; bandeau de velours n. ; devant du cou & ventre d'un bleu vif ; dessous du cou & dos n. ; les ailes repliées font n., mais développées elles sont variées de bleu, de n. & de jaune en-dessus, & de divers jaunes en-dessous ; mais toutes ces couleurs sont sujettes à de gr. variétés ; au Brésil ; l. 4" 3'''.
 2. *G. bleu de Cayenne*, variété du précéd. dans BUF., esp. partic. selon MAUD., tête bleue à bandeau n., ainsi que la gorge, les ailes & la queue ; le reste du plumage d'un bleu violet ; un peu plus pet. que le précédent ; nid en forme de corne renversée, suspendue à une branche flexible, le col vers le sol, l. d'1' & servant d'entrée.
 3. *G. vert & bleu à tête n.* ; tête & gorge n., ventre bleu, dos vert, ailes variées de brun cendré ; l. 5" 4'''.
 4. *G. vert à tête n.* ; variété du précéd. dans BUF., esp. partic. selon MAUD. ; tête n., gorge, ventre & dos verts, ailes variées de vert & de noirâtre ; taille du précéd. mais la queue plus longue.
 5. *G. vert & bleu à gorge blanche*, autre variété du même dans BUF., esp. partic. selon MAUD., tête bleue, ailes variées de noirâtre, de bleu & de verdâtre, le reste du plumage vert ; au Brésil ; taille du Rouge gorge.
 6. *G. varié* ; sinciput rouge, occiput bleu, joues bleues & blanches ; gorge, poitrine & ventre jaunes ; dos varié de jaune, de bleu, de blanc & de noirâtre ; l. 5''.
 7. *G. n. & violet* ; gorge & devant du cou violets ; bas du dos violet-bleuâtre ; h. du dos & ventre n. ; sinciput vert doré ; poitrine marron-pourpré ; ailes variées de n. & de violet bleuâtre ; taille du Roitelet ; au Brésil.
 8. *Le Sucrier*, rapproché des Colibris par sa taille & par sa nourriture qu'il tire du suc de la canne à sucre ; manteau & gorge n., sourcils blancs ; croupion & ventre jaunes ; ailes variées de blanc, de n. & de jaune ; à la Jamaïque. Cette esp. offre à Cayenne, Saint-Domingue, &c. des variétés de couleur & de taille ; l. 3" 7''' à 4" 8'''.
- G. vert tacheté*. MAUD. le regarde comme la femelle du G. bleu de Cayenne.

GRINETTE,

GRINETTE, o. Voyez Poule d'eau.

GRIS-ALBIN, o. 14^e. Gros-bec.

GRISART, { o. 4^e. Goëland.
q. Blaireau.

GRISBOK, q. 15^e. Antilope.

GRISSET, { o. jeune Chardonneret qui n'a pas encore les couleurs; aussi Hirondelle de mer.
p. 13^e Chien de mer de BROUS.

une des esp. qui s'éloigne du nombre ordin. des 5 évents, celle-ci en ayant 6 grands; tête plate & obtuse, mâchoire infér. à plusieurs rangs de dents larges & presque quadrées, la supér. à un seul rang; trous des tempes très-pet. & éloignés des yeux; peau lisse; dorsale solitaire, pector. gr. & horizontales; ventrales abdominales & médiocres, anale pet. & pointue; dans la Méditer.; l. 2 à 3'. Cette esp. est assez rare, & BROUS. l'a décrite le premier.

GRISSETTE, { o. Fauvette grise, & 4^e esp. étrangère rapportée aux Alouettes.
i. 15^e. Charançon, 39^e. Papillon, & 189^e. Phal.

GRISIN, o. V. le Fourmillier huppé.

GRISLAGE, *Grislagine*, p. du g. des *Carpes*; forme oblongue comme celle du *Rotangle*; mâchoires édentées, bouche étroite; gr. écailles d'un jaune argenté, rembrunies & bleues sur le dos; nageoires blanchâtres, caudale fourchue; lig. latér. n. piquée de jaune selon WIL. Cet Auteur & GRON. parlent de ce p. comme purement fluviatil, LIN. comme d'un p. de lacs, & ART. dit formellement que c'est un p. de mer & d'eau douce. D. 11. P. 11. V. 9. A. 11.

GRISON, { o. Hirondelle de rivage.
q. de Surinam, du g. de la *Belette*, dont il paroît voisin, ainsi que de l'*Hermine*. Dos d'un gris où le brun domine; ventre, jambes & museau n.; oreilles plus larges que h.; grosse tête, 6 incisives à chaque mâchoire; queue assez l. & pointue; corps plus allongé que celui de la *Belette*, jambes plus h., pi. pentadac. antér. & postér. avec des ongles forts.

GRISONNETTE, i. 45^e. Phalène.

GRIVE, 22^e. g. de BRIS. comp. d'oiseaux fissipedes tétradac. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec dr., supér. convexe, aussi épais que large à sa base, les bords de la mandibule supér. échancrés vers le bout, celui de la supér. presque droit. Ce g. contient entre autres une famille d'oiseaux auxquels le nom de *Grive* est plus particu-

lièrement affecté, & dans laquelle BUF. distingue 4 esp. de ce pays. Elles ont plusieurs rapports avec les *Merles* leurs congénères, mais elles n'ont pas leur chant, & elles ont la poitrine variée assez régulièrement de pet. mouchetures, tandis que le plumage du *Merle* est, ou uniforme, ou seulement varié par grandes parties. Elles sont sujettes à changer de couleurs d'une saison à l'autre. L'intér. de leur bec est jaune, & sa base est garnie de poils noirs. Les mâles sont de la même taille que les femelles, & leur queue fait le tiers de la l. totale. Ces o. sont insectivores & baccivores, mais non granivores. La 1^{re}. & la 4^e. esp. sont les meilleures par la qualité de leur chair. Celles qui nous arrivent en automne viennent de passer l'été dans le Nord, où elles retournent après l'hiver.

1. La *Grive* simplement dite, ou *G. de vigne*. C'est la 3^e. en ordre de grandeur. Elle arrive dans nos Provinces vers le tems des vendanges, disparoît aux gelées, revient en Mars ou Avril, & disparoît encore à la fin de Mai, excepté les individus pressés de pondre. Alors ils font dans nos bois des nids de fragmens de bois pourri & de boue gâchés avec de la paille & de pet. racines; union durable entre le mâle & la femelle; 2 ou 3 pontes par an, la 1^{re}. de 5 ou 6 œufs bleus tachés de n., les autres moins fortes. Queue un peu fourchue; plumage connu, quoique changeant; l. 8" 8". La *G. blanche* & la *G. huppée* sont des variétés de cette espèce. La *G. de la Guiane* n'en diffère que parce qu'elle est plus pet. & qu'elle a la queue plus l. & les ailes plus courtes à proportion. La *Grivette de l'Amér.* paroît encore une pet. variété de la même espèce. BUF. lui rapporte aussi: la *Rousserole*, esp. partic. dite improprement *Rosignol de riviere*, parce que le mâle chante nuit & jour pendant l'incubation de la femelle, & que ces o. aiment les lieux frais & humides. Ils cherchent, comme le *Grimpereau*, des i. en grim pant au tronc des arbres. Dos brun, ventre blanc sale à taches cendrées; l. 7".
2. La *Draine*, ou *gr. Grive*, ou *Grive du Gui*, plus commune en France l'hiver que l'été; parce qu'elle arrive en automne, & repart ordin. au printems. Celles qui restent font leur nid sur nos arbres les plus couverts de mousse & de lichen, matières dont elles le construisent; chant du mâle plus agréable que celui de l'esp. précéd.; manteau gris-brun tirant au roux vers le cropion, gorge

blanche tachetée de jaunâtre & de brun, le reste du dessous blanc-jaunâtre moucheté de n. ; l. 11".

- 3°. La *Litorne*, 2°. G. en grosseur ; manteau cendré avec du roussâtre au h. du dos ; gorge blanche ; devant du cou & poitrine roussâtre piqués de noirâtre ; ventre blanc. Cet o. nous arrive vers la fin de Novembre ; il préfère les friches aux bois. Il y en a des variétés à tête blanche ; l. 10".
- 4°. Le *Mauvis* ; manteau d'un gris-brun uniforme ; gorge & devant du cou d'un blanc jaunâtre piqué de n. ; poitrine & ventre blancs piqués de gris-brun ; sourcils blancs-jaunâtres. Cet o. arrive en Novembre, repart vers Noël pour ne revenir qu'en automne. On le reconnoit aussi-tôt au-dessous de son aile d'un rouge-orangé. C'est la plus pet. mais la plus recherchée des Grives.

BUF. rapporte autant aux *Merles* qu'aux Grives :

- 1°. La *G. bassette de Barbarie*, à manteau vert & croupion jaune, & à pi. plus courts que ceux des Grives, mais à poitrine blanche grivelée.
- 2°. Le *Tilly*, ou *Grive cendrée d'Amér.* ; manteau d'un cendré foncé ; tache n. à la joue ; gorge blanche à traits longit. n. ; dessous du corps cendré, plus clair au bas-ventre ; l. 10".
- 3°. La *pet. G. des Philippines* ; gorge & devant du cou roux grivelés de blanc ; ventre jaunâtre ; dos brun-olivâtre ; plus pet. que le *Mauvis*.
- 4°. L'*Hoamy* de la Chine, même taille, manteau roux brun, ventre roux clair, sourcils blancs ; décrit par BRIS. d'après une femelle.
- 5°. La *Grivelette de Saint-Domingue* ; sinciput orangé, dos d'un vert-olivâtre ; joues blanches ; ventre blanc grivelé d'olivâtre ; taille d'Alouette.
- 6°. Le *pet. Merle huppé de la Chine*, mais c'est un vrai *Merle*. V. le n°. 47. On peut joindre à ces o. :
- 7°. La *G.* ou *Litorne de Canada* ; tête & dessus du cou bruns-noirâtres ; tache blanche à la joue ; h. de la gorge blanc, le bas n. à traits blancs longit. ; dos brun, moucheté de cendré ; poitrine rouffe, ventre roussâtre ; l. 10".
- 8°. La *G. de la Guadeloupe*, que MAUD. a décrite le premier ; manteau brun ; orbite nue ; gorge bleuâtre ; devant du cou, poitrine & ventre mouchetés de blanc sur un fond brun, ce qui est le contraire des autres especes ; un peu plus gr. que la *Draine*.
G. de brou, o. *Draine*.

Grive de la Caroline, o. *Moqueur-françois*. V. *G. des Ardennes*, o. *Mauvis*.

GRIVE D'EAU, o. Ce n'est pas une Grive, mais un o. du g. du *Bécasseau*, ainsi nommé à cause de son plumage grivelé ; manteau roussâtre tiré sur l'olivâtre, piqué de noirâtre, sourcils blancs ; gorge & dessous blancs grivelés de noirâtre ; gr. ongles crochus, bec couleur de chair à la base, brun à la pointe ; en Pensylvanie ; s'il est vrai que cet o. se trouve en Europe, il y est bien rare ; taille de la pet. Grive.

GRIVE DE MER, p. Tourd.

GRIVELETTE. o. Voyez ci-dessus la 5°. Grive étrangère.

GRIVELIN, o. 6°. & 21°. esp. étrangères rapportées au Gros-bec.

GRIVERT, o. Rolle de la Chine.

GRIVETTE, o. Grive, 11°. esp.

GROGNARD, p. Grondin.

GROIN (le), r. Serp. de la Caroline, du 3°. g., l. de 15" ; joues enflées comme celles de la Vipère ; museau relevé, corps gros vers la tête, dos brun & cendré ; on le dit venimeux.

GROLLE, o. Corneille noire, & Freux.

GRONDEUR, p. des mers des Indes & d'Amér. du g. du *Chabot*. Corps lisse & comprimé ; tête médiocre, mais assez large & déprimée ; gr. bouche, lèvres épaisses, à 2 rangs de dents, mâchoire à un seul rang ; l'infér. plus l. & portant en-dessous quantité de barbillons le long de ses bords ; 2 pet. cirrhes au-dessus de la levre supér. ; 3 pinnules au-dessus des yeux ; opercule d'une seule plaque munie de 4 piquans ; membrane branchiale à découvert ; dos & tête bruns, côtés blancs marbrés de brun ; gr. pector. rougeâtres, ainsi que les ventrales ; les autres nageoires grises, toutes tachetées de brun ; l. 12 à 15". D. 3, 20. P. 22. V. 4. A. 16. BLOCH rapporte à ce p. le *Niqui* de MARC. qu'il a dit (t. 2, p. 118.) être du g. du Hareng. La description qu'on vient de lire différant beaucoup de celle du *Niqui* dans MARC., je doute que leur objet soit le même.

GRONDIN, p. du g. du *Milan*, dit aussi *Rouget-Grondin*, *Cuculus* de LIN. selon BLOCH., ce qui me paroît difficile à admettre ; *Rouget* ou *Morrué* de ROND., confondu avec le *Perlon* dans la nouvelle Encyclopédie. Corps effilé du *Guineau*, tête & bouche moins gr. ; denticule à l'os qui recouvre la levre supér. ; 3 cirrhes digités au bas des ouïes, iris argentin ; tête, dos

& côtés rouges tachetés de blanc, ventre argentin, écailles très-pet. ; lig. latér. h. à écailles plus gr., plus épaisses, argentées & bordées de n. ; caudale étroite à sa base & ensuite élargie, fourchue & rougeâtre, ainsi que les pector. ; ventrales, anale & dorsales blanches, les dernières tachetées de jaune. Ce poisson vorace a 1' de l. ; ses couleurs sont assez durables, & même cuit il les conserve en partie. Hors le tems du frai, il habite la pleine mer ; sa chair est beaucoup plus estimée que celle du *Garneau*. D. 10. P. 10. V. 6. A. 19. BLOCH.

GROS-BEC, o. 34^e. g. de BRIS. comp. d'o. fiffipedes tétracac. à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon, bec en cône raccourci, à pointe grosse & courte, les 2 mandibules droites & entières, la base presque aussi large que la tête. Ces o. insectivores & granivores cassent, avec ce bec gros & fort, les noyaux pour manger l'amande.

Le Gros-bec d'Europe, o. silencieux, solitaire & sauvage, habitant presque toute l'Europe sans être fort nombreux nulle part. En été il habite nos bois & nos vergers, & ne disparaît de la plupart de nos Provinces que dans les plus gr. froids. Ponte de 4 à 5 œufs bleuâtres tachés de brun, dans un nid placé à 10 ou 12' de terre à la bifurcation du tronc même d'un arbre, & comp. de buchettes liées par des brins de chevelu de racines. Tête d'un marron clair, dos d'un marron foncé, croupion grisâtre ; orbites, plumes de la base du bec & gorge noirs ; devant du cou, poitrine & h. du ventre d'un fauve vineux, bas-ventre blanc ; ailes variées de marron, de n. & de noirâtre. Cet o. a quantité de plumes coupées droit au bout comme d'un coup de ciseaux ; l. 6" 9". BUF. lui rapporte les esp. étrangères suivantes :

1. **Le G. de Coromandel** ; même taille ; même particularité dans la coupe des plumes ; plumage d'un n. de velours, hors le moignon des ailes, le croupion & les couvertures de la queue jaunes, & les ailes variées de brun ; mais l'âge, le sexe & même la saison apportent aux couleurs de plusieurs esp. de ce g. de gr. variétés, y ayant des esp. qui changent de plumage 2 & peut-être 3 fois par an.
2. **G. bleu d'Amér.** ; plus gros & sur-tout plus alongé ; gorge blanche, le reste cendré-bleuâtre ; bec rouge.
3. **Le Dur-bec**, ou **G. de Canada**, plumage rouge, ailes variées de brun & de blanc ;

semelle d'un gris-brun, le sinciput & le croupion seuls rouges ; air de *Bouvreuil*, grosseur de notre G., mais taille plus allongée & queue plus l.

4. **Le Cardinal huppé**, taille du précéd., gorge & plumes de la base du bec noirâtres ; plumage tout rouge, antér. vif & éclatant, postér. plus sombre ; huppe mobile ; chant fort & agréable ; Amér. septentr.
5. **Le Rose-gorge** ; tête, cou & dos n. ; poitrine de couleur de rose ; gorge tantôt de même, tantôt n. ; ventre blanc à taches pourprées ; ailes variées de blanc ; à la Louisiane. La taille de cet o. & des suivants ne surpasse guère celle d'un *Moineau*, & il lui est souvent infér.
6. **Le Grivelin** ; tête & gorge rouges, dos brun clair, ventre grivelé de blanchâtre entouré de n. & de jaunâtre ; ailes variées de brun, de noirâtre & de jaunâtre ; au Brésil.
7. **Le Rouge-noir** ; MAUD. le regarde comme le même o. que le **G. de Coromandel** dans une saison où le dos & le cou sont rouges. Cependant je ne vois pas que cela puisse être, BUF. ayant reçu celui-ci de Cayenne & le mettant au nombre des o. de la taille du *Moineau*.
8. **Le Flavert** ; plumes de la base du bec & gorge n. ; manteau d'un vert-olivâtre clair ; ventre d'un jaune tirant un peu à l'olivâtre ; à Cayenne.
9. **La Queue en éventail** ; plumage brun, éclairci & foiblement teinté de rougeâtre en-dessous, & de noirâtre aux ailes & à la queue ; épanouissant souvent celle-ci ; en Virginie.
10. **Le Pada**, ou **Oiseau de riz**, ou **Moineau de Java**, ou **de la Chine** ; tête, gorge & queue n. ; joues blanches, le reste gris-cendré, plus foncé à l'aile ; celle-ci & la queue courtes ; égrainant le riz pour s'en nourrir.
11. **Le Toucnam-courvi** ; sinciput jaune, plumes du haut du cou & du dos brunes au milieu ; jaunes dans le contour, jaunâtres sur le bas du dos ; joues & gorge brunes, poitrine jaune, ventre blanc-sale, nid en cylindre renflé, à ouverture inférieure ; composé de feuilles & de fibres ou nervures entrelassées, suspendu par le h. au bout d'une branche flexible. M. D'OPSONVILLE ayant observé cet o. aux Philippines, sa patrie, ne le regarde pas comme un Gros-bec, mais comme d'un g. à part, ayant, dans l'ensemble de ses formes, dans son caractère doux & dans son chant, plus de rapport à la **Linote** qu'au G.
12. **L'Orchef** ; sinciput jaune ; joues, poitrine, ventre blancs, celui-ci latér. un peu mou-

- cheté ; le reste d'un brun mêlé de noirâtre ; aux Indes.
13. Le *Gros-bec nonnette* ; tête noirâtre , bas des joues blanchâtre ; gorge & devant du cou blanc-jaunâtre ; demi-collier postér. de cette couleur ; dessus noirâtre ; ventre blanc-roussâtre.
14. Le *Gris-albin* ; cendré-bleuâtre ; face , gorge & devant du cou plus blanchâtres ; bec & pi. brunâtres. Cet o. & les 3 précéd. ont été indiqués dans BUF. pour la première fois.
15. Le *Quadricolor*, ou *Moineau de la Chine*, ou *Gros-bec de Java* ; tête, cou & milieu du ventre n. ; poitrine & côtés blancs, dos marron-clair, queue variée de marron-pourpré, & ailes de brun.
16. Le *Jacobin*, dit aussi *G. de Java* ; corps épais ; tête, cou & ventre n. ; dos marron, poitrine d'un blanc teint de brun-rougeâtre. BUF. regarde comme une variété de cet o. le *Domino* ou *G. tacheté de Java* ; plus pet. de taille ; sinciput, joues, gorge & devant du cou d'un marron-foncé ; dessus du cou & dos d'un brun-roussâtre ; croupion varié de brun & de blanc-fale ; ventre & poitrine blancs, celle-ci mouchetée de n.
17. Le *Baglasecht* ; rapproché du *Toucnam-courvi* par son instinct dans la construction de son nid, & par son plumage ; gr. tache aux tempes, allant jusqu'au-dessus de l'œil ; ailes d'un brun-verdâtre bordé de jaune ; iris jaunâtre ; en Abyssinie.
18. *G. d'Abyssinie*, autre esp. du même pays, dont l'instinct se distingue dans la construction de son nid suspendu sur l'eau à une branche flexible, à entrée sinieuse de manière que, comme l'observe BUF. qui a le premier décrit cet o., la pluie qui tombe si abondamment en ce pays & les reptiles qui y sont très-multipliés, ne peuvent pénétrer dans ce nid cloisonné & à entrée tortueuse, ainsi que celle du nid du *Baglasecht*. Tête, gorge & poitrine n., dos & ventre d'un jaune antér. rembruni ; ailes variées de noirâtre, de brun, de jaune & de gris.
19. Le *Guifso-balito*. V. ce mot.
20. Le *G. tacheté du Cap*. C'est le même que le *G. de Coromandel* dans une saison où le brunit. Cela étant, les mesures d'après lesquelles BUF. a rassemblé ces animaux relativement à leur taille, sont donc fautive.
21. Le *Grivelin à cravate*, ou *G. d'Angora* ; tête d'un brun noirâtre ; joues, gorge & devant du cou jaunâtres avec un demi-collier latér. & postér. de cette couleur sur un fond

- brun qui est aussi celui du dos ; poitrine grivelée de brun & de blanc-jaunâtre ; ventre de cette dernière couleur.
- GROSLANT, o. Mouette à tête cendrée, ainsi que le ventre ; dos couleur de fer frangé de jaune obscur. Sans doute c'est une des esp. décrites au mot Mouette ; on ne peut la spécifier d'après cette notice insuffisante dont je ne me rappelle pas la source.
- GROS-MIAULARD, o. Goëland à manteau-gris.
- GROSSE- { GORGE, o. Combattant.
TÊTE, o. Gros-bec.
- GROS-YEUX, p. Nom donné à un Boulerot de Cayenne à œil très-faillant, au *Calet* & au *Hautin*.
- GROULARD, o. Traquet & Bouvreuil.
- GRUE, p. de l'Archipel l. de 15', dit-on, & aussi délié qu'une Anguille ; s'élançant, en nageant, comme un trait ; engendré, disoient quelques anciens, qu'ELIEN même ne paroît pas croire, de la semence que laissoit tomber dans la mer l'o. suivant.
- GRUE, o. du g. de la *Cicogne* ; il voyage du nord au midi ; il est granivore, mais surtout insectivore ; aussi aime-t-il les terres humides. Jambes h., pet. tête, l. cou, bec de 4", gros ; mais pointu ; l. & lisse ; doigt du milieu uni à l'extér. seulement, ce qui éloigne cet o. de la *Cicogne*. Bec plus court que celui du *Héron* ; port droit, esp. de queue formée de larges plumes relevées & retombant en panache ; front & crâne couverts seulement de quelques plumes n. fines comme des poils ; côtés de la tête blancs ; bas des joues & gorge d'un gris-brun ; plumage cendré-clair, varié de brun & n. aux ailes. Cet o. quoiqu'aussi gros qu'un *Dindon*, h. & l. de plus de 4' a cependant un vol élevé & soutenu, mais il a peine à prendre l'esfor. Dans leurs voyages les Grues se disposent en triangle qui présente son angle le plus aigu vers le point où elles tendent. L'individu placé au sommet de cet angle, & qui paroît en ce moment le chef de la troupe, jette de tems en tems un cri de rappel qu'elle répète aussi-tôt ; & il en est de même sur terre, à la vue d'un objet qui inquiète la Grue chargée de monter la garde pendant que les autres dorment, mangent ou se reposent. Attaillies par la tempête, ou par un Aigle elles se disposent en rond. Ne pondant que 2 œufs on s'est figuré que chaque ponte donnoit un mâle & une femelle, ce qui ne peut se vérifier en ce pays où les Grues ne font que passer sans y pondre. Elles sont très-appivoisables.

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE, esp. de Grue ainsi nommée, soit de sa forme svelte & élégante, soit d'un certain air précieux & maniéré, soit d'une blanche d'où partent 2 aigrettes n., & 2 panaches beaucoup plus l. & blancs qui se rejettent en arriere & retombent de chaque côté du cou; joues, gorge & devant du cou noir; le bas garni de l. plumes flottantes qui forment un fichu bouffant sur la poitrine; le reste du plumage d'un gris perlé, varié de n. aux ailes & à la queue. Cet o. élégant paroît en même tems avoir quelque chose d'affecté, de cadencé & d'imitatif dans ses mouvemens. Il a en petit la taille & les proportions du précédent; l. 3' 3".

LA G. A COLLIER, beaucoup plus gr. que la nôtre selon MAUD., quoique BUF. la dise beaucoup plus petite, citant cependant l'un & l'autre le même individu qui a vécu à Paris. Poils du front & du sinciput gris-blanchâtres; h. du cou nu, orné d'un large collier rouge; plumage d'un cendré clair. Aux Indes.

LA G. BLANCHE. Cet o. de la Louisiane paroît avoir été inconnu à BUF. qui ne parle de Grues blanches que comme d'une variété qu'on dit avoir vue quelquefois. Celle-ci que MAUD. possède est plus gr. que la nôtre; peau rouge triang. garnie de quelques poils descendant du dessous du bec à chaque côté de la gorge; plaque de pet. plumes n. au h. du cou; milieu de la gorge & le reste du plumage d'un beau blanc, hors le bout des penes de l'aile qui est n.; front & crâne de la 1^{re}. espece.

LA G. BRUNE; encore les mêmes front & crâne; gorge blanche, cou cendré, dos brun roussâtre, ventre cendré roussâtre; l. 2' 8"; à la Baie-d'Hudson.

LA G. DES INDES; front & crâne blancs & sans poils; plumage de la 1^{re}. espece, taille plus grande.

Grue baléarique, nom appliqué probablement mal-à-propos à *Poissieu royal*.

GUACA-GUACU, o. 6^e. Mouette, dite d'hiver.

GUACARI, p. 1^{er}. Cuirassier.

GUACCO, o. 2^e. Crabier de ce Continent, n^o. 4.

GUACHI, q. Saricovienne.

GUACU, r. Serpent du Brésil, seulement indiqué par SEBA comme joliment marbré de gris & de blanc.

GUACUCUJA, p. Voyez Chauve-Souris de mer.

GUAFFINUM, i. Gros Cancre du Brésil, à

gr. gueule, vivant dans les trous des rochers des rivages.

GUAHEUX, *Guahex*, q. Zébu. V. Aurochs.

GUAIA, i. Crabes du Brésil dont le corps a, en général, la forme d'un quartier de Lune.

Le Guiaia-apara a 3" de lar., 2" 6" de l.; sa croûte est antér. brune & variée de taches jaunâtres, & postér. jaunâtre, striée & raïée longit. de brun. Ses pattes sont jaunâtres, & ses tenailles petites; le haut des cuisses antér. est dentelé, de maniere que rapprochées du corps elles forment une esp. de crête à chaque côté de l'animal. JONS. dit qu'il fait un jet d'eau par sa bouche.

Gua-miri, pet. Crabe des embouchures salées des fleuves du Brésil, un peu velu, de forme plus elliptique que le précédent; dos rouillé, jambes d'un violet pourpré.

GUAJACUJA, p. C'est sans doute le Guacucuja, ou Chauve-Souris.

GUAIBIAYA, p. Sarge.

GUAIBICOARA, p. Saxatile du Brésil. WIL. & JONS. le décrivent, comme je vais le faire, d'après MARC., sans paroître savoir à quel g. on peut le rapporter; ne seroit-il pas de celui de la *Teutic*? Corps assez large, dos élevé aussi-tôt après la tête; celle-ci assez gr., mais pointue; dents très-pet. aux 2 mâchoires; pector. à-peu-près triang. & rayonnées; ventrales abdominales & réunies; anale à 2 aiguillons; dorsale longit. à 11 aiguillons mobiles & à plusieurs rayons; caudale fourchue; toutes ces nageoires jaunes, ainsi que la lig. latérale; écailles argentées, mais à bord jaune; celles du dos frappées de bleu sur le jaune; tête dorée fouettée de bleu; chair estimée; l. 1', lar. 3" 6".

GUAINUMBI, o. Colibris & Oiseaux-mouches en général.

GUAMAJACU-APÉ, p. Des 3 p. décrits par MARC. sous ce nom, le 1^{er}. est le *Coffie triang.* à 4 piquans, le 2^e. est le *C. maillé*; le 3^e. est le *C. à perles*.

G. Atingua, p. Attingue.

G. Guara, p. Guara.

GUANACO, *Guanapo*, *Guanaque*, q. Lama dans l'état sauvage.

GUANHUMI, i. Crabe de terre, un peu arrondi, de la gr. d'une orange; bouche très-fendue; cuisses garnies de l. poils, ainsi que les côtés du corps; les 8 pattes à 4 articles; yeux sur des pédicules très-l. & rentrant cependant totalement; allant assez vite, çà & là dans les savanes plantées.

GUANNA, r. Iguane.

GUAPERNA, *Guaperva*, p. MARC. décrit

sous ce nom 3 p. du Brésil, & ses 3 descriptions sont fort obscures. LIN. & BLOCH en rapportent un à la *Vielle*; un autre est le *Crapaud de mer*; je ne chercherai pas à deviner le g du 3^e.

GUARA, { o. Courli rouge, 1^{er}. de l'Amér.
p. de la mer Rouge, & des mers
du Japon & du Brésil, du g. des *Hérifsons* à
2 dents; corps presque rond, couvert de l.
piquans ferrés & pyramidaux, plus l. aux
côtés qu'au dos & au ventre. Pet. tête, gr.
yeux à iris jaune, ouverture des ouïes en
croissant, dos bleuâtre taché de brun; ventre
blanchâtre, nageoires courtes; MARC. donne
à ce p. des variétés à dos verdâtre & ventre
noirâtre. Il s'ensle, ou devient flasque à son
gré, comme la plupart de ses congénères.

GUARAL, i. Grosse Tarentule d'Afrique.

GUARACAPÉMA, p. de mer, du Brésil & des Moluques, du g. des *Rafors*, décrit par MARC. & par le P. PLUMIER; corps comprimé, médiocre, & couvert d'écailles très-minces; bouche large & armée de 4 rangs de pet. dents recourbées; gr. yeux peu distans de la bouche, à iris orangé cerclé de blanc; tête courte & comprimée, à occiput bleu, joues & tempes vertes, & dessous argenté; dos arrondi & vert-de-mer taché d'orangé; lig. latér. jaune, dr. au-delà des pectorales. Sous cette ligne le p. est argenté. Dorsale longit. à membrane bleue & rayons jaunes; anale assez basse & jaune; caudale profondément échancrée & bordée de jaune. Ce p. dans l'eau paroît chargé d'or, tiré de l'eau il meurt promptement & perd ses riches couleurs. Il est très-voracé, actif à la poursuite des poissons volans, & adroit à les recevoir dans sa bouche quand ils retombent à l'eau. Le P. PLUMIER a trouvé dans son estomac 5 cloux, dont un avoit 5" de long. On voit dans DUH. que ce p. se trouve quelquefois dans la Méditerranée, l. 3 à 5. D. 48. P. 16. V. 6. A. 25 selon BLOCH. Mais il s'est glissé une contradiction dans la synonymie de cet Auteur par rapport à notre poisson. Tome 5, page 112, il le rapporte sous le nom de *Dorade d'Amérique* ou *Coryphaena hippuris* de LIN., & le *Guaracapéma* au *Cor. equisetis*; ensuite p. 116, il rapporte ce poisson au *Cor. hippuris*. Il est d'autant plus difficile de décider laquelle de ces 2 syn. est juste que le *Cor. hippuris*, & le *Cor. equisetis* se ressemblent plus, & que le nombre de leurs osselets est tel dans LIN., qu'en le suivant à la rigueur le *Guaracapéma* ne seroit aucun de ces 2 poissons. V. *Rafors tacheté du Brésil*.

GUANARA, *Guanarona*, o. Courli rouge, 1^{er}. d'Amérique.

GUARAPUCU, p. Thon.

GUARATEREBA, p. du Brésil, du g. du *Maquereau*, l. de 6 à 7"; tête obtuse, iris doré, très-pet. dents, dos très-convexe; les dorsales triang. & voisines; ventrales réunies; caudale fourchue; lig. latér. h. d'abord à-peu-près dr. & lisse, ensuite descendante, reprenant la direction dr. & moyenne, & se couvrant d'écailles armées de pet. crochets recourbés en arrière; dos bleuâtre, ventre blanchâtre, l'un & l'autre un peu doré; nageoires dorées, exceptés les ventrales. MARC. & GRON. D. 7, 9. P. 15. V. 6. A. $\frac{2}{10}$. Sc. *cordyla* de LIN. qui lui donne 10 pinnules.

GUARCO, *Guaroho*, q. Buffle.

GUARÉVA, *Guarenca*, p. de mer du Brésil, du g. de l'*Echarpe*; l. 4" 6"', Jar. 3"; corps large & comprimé, tête diacanthé, museau émouffé, très-petites dents, pectorales en quarré l. selon MARC., pointues selon ART.; dorsale l. & large supér. terminée en une l. pointe dirigée vers la queue; ventrale pointue, caudale en quarré l.; écailles n., dont quelques-unes ont un demi-bord jaune, nageoires n.; lig. de couleur de fer sur la bouche, sur laquelle une autre tombe perpendiculairement; 3 bandes de la même couleur coupant le corps & les nageoires. D. $\frac{10}{41}$. P. $\frac{1}{17}$. V. $\frac{1}{17}$. A. $\frac{1}{17}$.

GUARIBA, q. Ouarine, 1^{er}. Sapajou.

GUARICURU, i. Ecrevisse brune du Brésil, à 16 pattes épineuses & onguiculées, & à 6 barbillons.

GUARONA, o. 5^e. Courli d'Amérique.

GUAROUBA, o. 5^e. Perriche à longue queue inégale.

GUARU, *Guaru-guaru*, p. très-pet. des lacs & étangs du Brésil, de quel genre? Corps grêle, tête comprimée, iris doré; petites écailles brunes au-devant du dos, postér. & latér. dorées, ventre nacré; tache n. de chaque côté sur la queue; nageoires jaunes, savoir: 2 pector., 2 ventrales abd., une dorsale au-delà de l'équilibre, une caudale entière, sans anale selon MARC., WIL., JONS. On ne connoît, je crois, que le *Trikiure*, le *Sabre* & l'*Hippocampe* qui soient sans anale, & il est clair que celui-ci n'est aucun des 3.

GUATUCUFA, *Guatucupa*, p. de mer du Brésil, l. 1 à 2". Corps oblong, dos peu convexe, ventre encore moins, mâchoires pointues, l'infér. un peu plus l., très-pet. dents, iris d'argent; pector. oblongues, ventrales thor.; anale triang.; 2 dorsales, la 1^{re}. triang.,

au h. du dos & aiguillonnée, la 2^e. contiguë à la 1^{re}., rayonnée & finissant près de la caudale qui est quarrée. Pet. écailles argentées sous le ventre, dorées & argentées sur le dos; lig. latér droite. LIN. rapporte ce p. à son *lab. cromis*, & WIL. le croit du g. du *Daine*, imaginant sans doute que MARC. a vu 2 dorsales contiguës où il n'y en avoit qu'une, ce qui arriveroit aisément à quelqu'un qui jeteroit les yeux sur le *Daine de Surinam*. Ce soupçon paroitra encore plus fondé si l'on observe que MARC. ne donne qu'une dorsale au *Cururuca* qui paroît être le même p.

GUAZE, p. de la h. mer, du g. des *Tourds*, à caudale arrondie, dont les rayons dépassent la membrane; robe brune. D. $\frac{1}{12}$. P. 16. V. 6. A. 13. *Lab. guaza*. LIN.

GUEBUCU, p. de mer du Brésil, du g. de l'*Empereur*; l. près de 5', lar. 1. Corps oblong, presque cyl.; tête de Porc, munie d'un bec édenté, avancé, pointu, dur; la mandibule supér. l. de 16'', l'infér. de 10; iris argenté; caudale en 2 lobes à la base desquels est une oreillette membraneuse; pector. étroites, l. & pointues; ventrales thor. réunies, en tiges dures, l. de 18'', mobiles & pouvant se coucher dans une rainure l. & profonde; anale triang. l. de 6'', armée d'un aiguillon qui se loge de même; addiment d'une fausse anale & d'une fausse dorsale près de la caudale; la vraie dorsale presque longit. l. de 3', à l. rayons & courts aiguillons; ventre blanc, côtés cendrés & argentés, dos plus gris; chair abondante, grasse & sans arrêtes. On a fait mal-à-propos de ce p. une *Bécaffe*; WIL. & RAY, & ensuite ART. & BLOCH en ont fait l'*Empereur*, regardant sans doute les ventrales dont j'ai parlé d'après MARC. comme des addimens, & je pense en cela comme eux. Mais alors il me paroît impossible de ne pas faire de ce p. une esp. particulière, l'*Empereur* simplement dit n'ayant pas ces énormes appendices.

GUÉMUL, q. du Chili, qui ne peut être que le *Poco*.

GUENON, q. Famille de quadrumanes à l. queue non prenante & touffue; à museau lar. & allongé; grosses canines; abajoues; callosités sur les fesses; femelle sujette à l'écoulement périodique. Ces animaux marchent le plus communément à 4 pattes; ils sont moins gros que les *Singes* & les *Babouins*, dont ils diffèrent d'ailleurs par la queue; ils n'ont pas le museau pointu des *Makis*, & au lieu de leurs 6 incisives ils n'en ont que 4; enfin ils sont plus doux & plus apprivoisables que les *Babouins*.

1. **LE MACAQUE** est la Guenon qui se rapproche le plus des *Babouins* par sa taille courte, sa grosse tête, son museau large & son nez plat. Mais il a la queue l. & touffue des Guenons. Il est assez doux, mais sale & laid. Visage nu & livide, joues ridées, oreilles velues, odeur de faux musc; dos d'un gris olivâtre, ventre d'un gris jaunâtre. Les Macaques s'attroupent pour voler dans les jardins, & se passer de mains en mains les fruits & les légumes, & ils dévassent encore plus par ce qu'ils gâtent que par ce qu'ils enlèvent; l. 18 à 25'', queue de même, ou un peu plus courte. Afrique mérid.

2. **L'AIGRETTE**. BUF. regarde cette Guenon comme une variété du Macaque; M. PENNANT & ERXLEBEN les distinguent. Et en effet, outre le pinceau de poil que l'Aigrette a au sommet de la tête, ces 2 animaux offrent des différences spécifiques suffisantes à qui-conque n'a point de preuves que l'une tire son origine de l'autre, comme on va le voir. Taille très-infér. à celle du Macaque, n'étant pas plus grande qu'un petit Chat; dos gris, ventre blanchâtre; queue plus l. que le corps, tandis qu'elle lui est à peine égale dans le Macaque; toupet n. à aigrette grise; face blanche & nue; nez très-court, petite barbe à poils remontans; gros sourcils élevés; oreilles pointues; aux Indes. Ainsi la taille, les proportions, les couleurs, la patrie, tout tend à séparer l'*Aigrette* du *Macaque*.

3. **LE PATAS**; corpulence moins épaisse, ou plus allongée que celle du Macaque; museau plus l., yeux enfoncés & surmontés d'un bandeau noir ou blanc; oreilles étroites & garnies de l. poils; l. barbe jaune ou blanche; dos d'un beau roux, ventre d'un gris jaunâtre; queue plus courte que le corps. Cette Guenon habite le Sénégal & autres pays plus méridionaux de l'Afrique; elle est moins agile & moins vive que les autres; elle se défend en jetant des pierres & même ses excréments.

4. **LE MALBROUCK**; face cendrée, gr. yeux, paupières de couleur de chair, museau avancé, nez aplati, gr. oreilles minces & de couleur de chair, bandeau gris entre elles & les yeux; dos jaune-brun, ou brun-roux, ou brun-noir; ventre blanchâtre, ou gris, ou gris-jaunâtre; au Bengale; l. 18'', queue à peu-près aussi l.; M. PENNANT le croit une variété du *Macaque*.

5. **LE BONNET CHINOIS**; face de couleur de chair, ridée, plate, garnie de poil folet blanc; nez long & blanchâtre; bonnet de

- poils qui débordent tout autour de la tête, & s'élevent au sommet en cône obtus; gr. oreilles arrondies, levre supér. épaisse; dos châtain, jambes & ventres brunâtres, mains jaunâtres, queue plus l. que le corps, supér. de la couleur du dos, infér. de celle du ventre; aux Indes; BUF. le regarde comme une variété du Malbrouck.
6. *LE MANGABEY*; tête presque ronde, museau assez long; sans barbe, mais à petites moustaches; sourcils velus, fins & longs; paupières supér. très-blanches, caractère qui suffiroit pour faire reconnoître cet animal; bourrelet faillant autour des yeux; oreilles n. & presque nues; chevelure touffue, blanche, un peu hérissée; corps peu rétréci vers les aines; queue un peu plus l. que le corps, ronde, grosse à la base où elle est très-velue en-dessous, cyl. dans le reste de sa l.; mains n., doigts des pi. plus l.; les ongles des 4 pouces plats; dessus du corps, de la tête, des cuisses, de la queue d'un brun-gris-verdâtre plus ou moins foncé, ventre blanc; taille d'un Chat; doux & docile; en Ethiopie & à Madagascar. Quelques esp. ont un collier blanc, & du blanc autour des joues.
7. *LE MONE*, ou *Singe varié* de BRIS. Tête arrondie, museau court & moufle, face plate & brune, lunule grise sur le front; raie n. allant de l'œil aux cuisses antér. en passant par l'oreille & l'épaule; oreilles arrondies; chevelure & barbe de poils jaunes, n. & blancs; dos brun-roux, ventre blanc, pi. noirs; queue d'un gris noirâtre avec une pet. tache blanche à chaque côté de sa base; doux & docile; en Arabie & au nord de l'Afrique; l. 18", queue 24.
8. *LE CALLITRICHÉ*, ou *Singe vert* de BRIS. Sans barbe, pet. tête arrondie, face nue & n.; museau assez l.; pet. oreilles n. & arrondies; sourcils de gros poils n.; poils blancs-jaunâtres aux tempes; fesses peu calleuses; dos d'un vert jaunâtre-cendré, quelquefois presque blond; gorge & ventre blancs, queue dr. & grêle, un peu plus longue que le corps; gr. du Chat; commun dans les îles du Cap-Verd.
9. *LE MOUSTAC*; moustaches blanches sous le nez, le reste de la face nu & d'un bleu-noirâtre, excepté la levre supér. blanche; poils du h. de la tête jaunes & hérissés, & 2 pinceaux de poils plus l. devant les oreilles, pelage d'un cendré tantôt roux, tantôt verdâtre, plus pâle sous le ventre; pi. noirs; espèce crierde & vive; l. 1', queue de 18". En Guinée.
10. *LE BLANC-NEZ*; face plate & n.; gr. yeux creux, front jaune; orbites & joues nues; taches blanches triang. sous les narines; petite barbe blanche; oreilles nues & ovales; bande n. allant de l'une à l'autre, exprimée par de l. poils; dos, pi. & dessus de la queue d'un noir-olive; ventre blanc, mains noires, ongles arrondis; l. 13", queue de 20. En Guinée. On ne comprend pas pourquoi BUFFON en fait une variété du Moulac.
11. *LE LALAPOIN*; tête arrondie, museau un peu long, nez pointu, face de couleur de chair; gr. oreilles arrondies, nues & noires; joues garnies de l. poils tournés vers l'oreille; pet. barbe; ongles des pouces arrondis, ceux des autres doigts pointus; queue l. & grêle d'un brun olive en-dessus, cendrée en-dessous; dos d'un jaune verdâtre, dessous d'un jaune blanchâtre; aux Indes; l. 1', queue de 19".
12. *LA GUENON A TÊTE BRANLANTE*; face courte & velue, orbites nues, iris jaune; nez, lèvres & manton blanchâtres; fesses velues; pouces des mains très-courts; poils du corps n. & annelés de noirâtre; pi. & queue noirs; celle-ci dr., cyl. & plus l. que le corps, elle a 2' 4" de l. selon MARC., & l'animal est de la taille d'un gr. Chat. Il branle sans cesse la tête, selon LINNÉ, qui l'a vu à Amsterdam; la Guinée est sa patrie.
13. *LA GUENON NOIRE*; esp. du même pays & de la même taille; face d'une couleur de chair rembrunie; nez un peu pointu; iris brun-rouge; l. poils au-dessus des yeux, réunis aux sourcils; oreilles cachées par le poil, mains nues & noires; poitrine & ventre peu velus & de couleur de chair noircie; dos & pattes couverts de poils n. assez longs. J'ignore pourquoi ERX. demande si ce n'est pas une variété de l'*Aigrette*.
14. *LE DOUC*. Cette esp., comme dit BUF., tient aux *Guenons* par sa l. queue non prenante, aux *Babouins* par sa gr. taille, aux *Singes* par sa face plate. Enfin le Douc paroît faire la nuance entre les *Guenons* & les *Sapajous*, étant la seule *Guenon* dont les fesses soient pleinement velues comme celles des *Sapajous*. On ignore si la femelle est sujette à l'écoulement périodique. Face courte à duvet roux; lèvres & orbites brunes; pet. oreilles nues & rouges; barbe & front blanchâtres; l. poils d'un cendré pâle aux tempes; collier brun-rouge; dessus de la tête & du corps gris, ventre rouge; pieds noirs, pouces antér. courts; queue blanche, à peine aussi l. que le corps qui va de 3 $\frac{1}{2}$ à 4". Cet animal

animal marche plus souvent debout que les autres Guenons. A la Cochinchine.

GUENON BLONDE, q. Callitriche.

GUÉPARD, q. du g. du *Chat*, que BUF., qui n'en avoit vu que des peaux chez les fourreurs, a cru un animal du nouveau Continent, & a regardé comme une variété du *Margay*, mais que MM. SCHREBER, PENNANT & MUL. ont connu & décrit comme une esp. partic. des Indes & de l'Afr. Taille de nos plus gr. Chiens; corps allongé, petite tête, bout du nez n.; lig. brune de l'angle de la gueule à l'œil; oreilles courtes & brunes, face & menton d'un brun jaune pâle, dos d'un fauve pâle, marqué de pet. taches n. distinctes, mais non disposées en cercle; taches plus gr. au ventre & aux jambes; cou garni supér. de très-l. poils en crinière; poils du ventre l. & blancs; queue d'un brun-rouge taché de n. Cet animal n'est jamais bien apprivoisé; cependant on vient à bout de le faire servir à la chasse; l. 3' 6", queue de 20".

GUÊPE, i. 16^e. tétraptere névroptère de GEOFF.; ant. brisées, le 1^{er}. anneau très-l.; ailes supér. longit. pliées en deux, les infér. plus courtes; mâchoires & trompe membraneuse couchée en-dessous; femelles & neutres à aiguillon postér.; ventre tenant au corcelet par un pédicule mince & court; yeux à réseau intér. échancrés en lunule; 3 yeux lisses; corps rafe. Le pédicule par lequel le ventre tient au corcelet est plus visible dans ce g. que dans celui de l'*Abeille*, & le corps rafe achève de faire distinguer ces 2 g. très-voisins. Je toucherois à des objets qu'il est impossible de traiter dans cet ouvrage si je parlois ici des travaux industriels des Guêpes avec quelque détail; on sent combien je suis obligé de me renfermer dans les bornes les plus étroites.

Les Guêpes vivent, les unes en société, les autres solitaires. Les premières se distinguent en *Guêpes souterraines*, en *G. frelons* & en *G. aériennes*. Les *G. souterraines* sont la classe la plus nombreuse; chacune de leurs sociétés étant comp. de 20, 25 ou 30 mille individus vers la fin de l'été, ou le guêpier est complet. Ce guêpier consiste en cellules hexagonales comme celles des *Abeilles*; réunies en plusieurs étages dans une boîte ovoïde faite, ainsi que les cellules, d'un papier brouillard tissu de fibres de bois pourri liées avec de la gomme. C'est là que la femelle dépose ses œufs, d'où sort une larve apode que les ouvrières nourrissent d'un miel doux, mais moins pur que celui des *Abeilles*. Vers

le tems de la métamorphose de cette larve en Chrysalide elles l'enferment avec un couvercle de la même matière que l'alvéole même.

Une femelle seule a commencé tout le travail avant sa ponte. Seule elle a ouvert dans la terre la galerie qui conduit au nid; seule elle a commencé cette grande excavation où il est placé, enfin seule elle a commencé le nid même, & a nourri les 1^{res}. larves. L'instinct qui l'a guidée dans cet ouvrage est aussi admirable que sa laborieuse constance, car elle ne fait d'abord que les cellules nécessaires pour loger un certain nombre d'œufs. Au lieu d'ébaucher beaucoup d'objets elle finit ce qu'elle entreprend, & les œufs qu'elle dépose lui donnent autant d'individus qui sont précisément ce qu'ils doivent être pour la féconder. Ce sont, non des mâles ni des femelles qui ne l'aideroient point, mais des ouvrières, sorte de Guêpes qui sont censées être, comme les *Abeilles* ouvrières, des individus sans sexe, uniquement destinés aux travaux de la société; voyez *Abeille*. Le 20^e. jour après la ponte, les nouvelles ouvrières sont en effet à l'ouvrage, qui dès-lors va beaucoup plus vite. Une 2^e. ponte suit de près la 1^{re}. & est suivie d'une 3^e. & ainsi successivement pendant 4 à 5 mois, & les cellules destinées aux mâles & aux femelles sont faites les dernières.

Cette histoire des Guêpes paroît constante & semble prouver qu'il y a plus de différence qu'on ne l'imagine entre elles & les *Abeilles*. Tous ces œufs qui éclosent sans le secours d'aucun mâle, puisqu'il n'en existe encore aucun, sont une preuve que la femelle même avoit été fécondée l'année précédente, & que c'est à elle & non aux œufs que les mâles sont ordonnés. Aussi ne trouve-t-on pas ici la ridicule polygamie que présentoit autrefois l'histoire des *Abeilles*. Il ne s'agit pas, parmi les Guêpes, de féconder une femelle, mais d'en féconder à-peu-près autant qu'il y a de mâles, chaque femelle ayant besoin d'être en état de déposer, au printemps suivant, des œufs qui puissent reproduire l'espèce. Combien l'analogie n'égalerait-elle pas quiconque voudroit deviner les faits relatifs à l'histoire des Guêpes d'après celle des *Abeilles*, en se fondant sur la ressemblance qui se trouve à l'extérieur entre ces animaux! Si je suis le premier qui établisse cette théorie comparative, c'est que d'autres n'y ont pas pensé, car elle se déduit immédiatement des faits comparés à ceux qu'offrent

les Abeilles ; je reviens aux notions élémentaires.

Les Guêpes femelles sont les plus grandes, les ouvrières ou neutres sont les plus petites, & les mâles tiennent le milieu pour la taille entre les unes & les autres, ce qui éloigne encore les Guêpes des Abeilles, & les approche des Fourmis. Au commencement de l'automne la plupart des individus disparaissent peu à peu, & enfin presque tous meurent de froid & d'inanition. Quelques femelles seules vont échapper à la mort dans des réduits où elles passent l'hiver pour produire chacune une nouvelle république au printemps.

Les *Frelons* sont les plus gr. Guêpes de ce pays. Elles sont aussi les plus voraces ; leur morsure même se fait assez sentir, & leur piquûre est très-douloureuse. Elles se logent dans des trous de murs ou d'arbres. Les *Guêpes aériennes* sont les plus pet. de toutes. Elles attachent leur nid en plein air à quelque branche. Ce nid, fait de carton, est gros comme une pet. pomme, & il tient à son support par une esp. de main. Les *Guêpes solitaires*, les moins nombreuses de toutes, sont ou *Perce-bois*, construisant leurs cellules dans le bois ; ou *Maçonnes*, travaillant dans les murs, ou dans la terre ferme. Elles y creusent un puits ou une galerie qu'elles allongent à l'extérieur en arrangeant sur son bord les décombres qu'elles en tirent. D'autres forment de pet. boules de terre creuse qu'elles attachent à quelque tige fine. Elles y déposent un œuf avec le miel nécessaire à la nourriture de la larve, ensuite elles en bouchent l'entrée.

1. *La Guêpe Frelon*, l. 12, lar. 4, facile à reconnoître par sa taille.
2. *G. commune* ou *souterraine*, l. 8, lar. 2 $\frac{1}{2}$; tête jaune aux mâles, brune aux femelles ; corcelet n. à 3 taches jaune latér. ; ventre à anneaux qui sont noirs au bord supérieur, jaunes à l'inférieur. Les mâles ont 7 de ces anneaux, & les femelles, quoique plus gr., n'en ont que 6. Cette espèce offre quelques variétés dans les couleurs..
3. *G. à anneaux bordés de n.*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; corcelet noir antér. ; jaunes ; anneaux du ventre jaunes.
4. *G. à anneaux bordés de jaune*, l. 5 ; tête n. tachée de jaune ; corcelet noir à 2 bandes jaunes ; anneaux du ventre n.
5. *G. à anneaux bordés de jaune & 2 taches jaunes*, l. 5 $\frac{1}{2}$; tête n. & jaune ; corcelet n. à 3 raies & 2 taches jaunes ; les 2 de la phrase

font au 2^e. anneau du ventre ; pet. guêpiers gris tenant aux arbuttes.

6. *G. à l. ant. & à 4 bandes n. au ventre*, l. 5, lar. 1 ; ventre jaune à bandes n. aux 4 1^{res}. anneaux.
7. *G. à 1^{er}. anneau du ventre en poire & 3 bandes jaunes*, l. 5 ; tête & corcelet n. à 2 p. jaunes ; l'anneau en poire est tout n. ; les autres alternat. tout n., & n. bordés de jaune, ce qui fait les 3 bandes jaunes.
8. *G. à ... &c. & 5 bandes jaunes*, l. 4, lar. $\frac{3}{4}$.
9. *G. à 5 bandes jaunes au ventre ; la 1^{re}. éloignée des autres*, l. 4, lar. 1.
10. *G. à 1^{er}. anneau en poire, le 2^e. en cloche*, l. 5, lar. 1. Ce 2^e. anneau est si gros que l'i. peut y faire rentrer les autres ; tous sont bordés de jaune.
11. *G. n. à raies longit. de p. jaunes au ventre*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; rare.
12. *G. n. à 1^{er}. anneau bordé de jaune, avec 2 p. sur le 1^{er}. & le 3^e.*, l. 4.
13. *G. n. à 4 p. blancs au ventre*, l. 2 $\frac{1}{2}$.
14. *G. n. à lèvre supérieure & base du corcelet jaunes*, l. 3.
15. *G. noire à grosses cuisses postér.*, l. 2 $\frac{1}{2}$. Ces cuisses sont épineuses d'un côté.
16. *G. déginguendée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; fond n. ; taches jaunes ; ventre court à pédicelle assez long ; cuisses postér. épineuses d'un côté & tenant à une pièce n. assez l. ; dans les lieux aquatiques.
17. *G. noire*, l. 3 $\frac{1}{4}$.
18. *G. rouge, à bandes n. au corcelet, & points jaunes au ventre*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1.
19. *G. sinuée*, l. 7, lar. 2 $\frac{1}{2}$; n. ; pattes jaunes, base du corcelet marquée d'un trait vert, le ventre de 4 bandes ondées vertes, la 1^{re}. interrompue.
20. *G. entrecoupée*, l. 6, lar. 2, noire ; pattes jaunes, corcelet rayé de jaune ; 7 bandes jaunes ondées & interrompues sur le ventre.
21. *G. à cordons*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; n. ; devant & derrière du corcelet jaunes ; ventre à 3 bandes jaunes, la 3^e. très-éloignée.
22. *G. à pattes fauves*, l. 4, lar. 1 ; n. ; corcelet marqué de 4 p. jaunes, & ventre d'une bande jaune à chaque anneau, les 2 1^{res}. interrompues.
23. *G. à grosse tête*, l. 6, lar. 1 $\frac{1}{2}$; n. ; pieds jaunes, tête carrée, corcelet large ; ventre rayé de jaune.
24. *G. dorée, à corcelet mi-parti de rouge & vert*, l. 2 $\frac{1}{2}$. Elle a, comme les 5 dorées qui suivent, une épine au bas de chaque côté du corcelet. Pour cette esp. & les suivantes v. ci-dessous le mot *Guêpe dorée*.

25. *Guêpe dorée à corcelet vert*, & derniers anneaux du ventre épineux, l. 4, lar. 1; maçonne.
 26. *G. dorée à corcelet vert*, & derniers anneaux du ventre lisses, l. 2 $\frac{1}{7}$, peut-être variété sexuelle de la précéd.
 27. *G. dorée bleue*, l. 2 $\frac{1}{4}$; ant. noires.
 28. *G. dorée verte*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. n.; peut-être variété sexuelle.
 29. *G. dorée cuivreuse*, à ventre n. & fauve, l. 2; aiguillon proport. très-gros.

Il y a, à l'Isle de France, des *G.* noires qui font des nids semblables à ceux de nos Hironnelles. D'autres du même pays font d'un beau vert changeant; elles ont un aiguillon l. & fort; ce sont les utiles ennemis des *Kakerlaques*. D'autres, à Cayenne, construisent de très-gr. nids d'un fort beau carton; aussi les a-t-on nommées *Cartonnieres*. Ce nid est en cloche allongée, suspendue par un anneau tubuleux à une branche d'arbre; il a 8 à 15 ou 19" de l. Elles font assez pet., très-nombreuses, & de la classe des aériennes. Voyez leur histoire dans RÉAU. Entre autres *G.* exotiques on en trouve dans GEER plusieurs de Surinam à l. dents effilées, dr. & pointues & à filet du ventre en l. massue. On les prendroit pour des *Ichneumons* si l'échancrure de leurs yeux à réseau, & leurs ailes supér. pliées longitudinalement, ne montraient que ce sont des *Guêpes*.

GUÊPE-DORÉE i. Dans LINNÉ & dans GEER c'est un g. partic. d'insectes qui ressemblent aux *Guêpes*, mais qui n'ont point de trompe, dont les ailes supér. sont comme les infér. étendues & sans pli, dont le ventre est infér. concave & ordin. armé de quelques pointes roides, & enfin qui portent dans le corps une tarricre membraneuse où est renfermé l'aiguillon avec lequel elle sort au gré de l'insecte. Ceux de ce g. sont ornés de couleurs brillantes, & les 6 dernières *G.* de GEOFFROI en ont offert ci-dessus des exemples.

GUÊPE-ICHNEUMON, i. Dans RÉAU. & dans GEER c'est un g. composé d'i. dont les uns ont le port, extér. des *Guêpes* & les autres celui des *Ichneumons*, & que GEOFF. a mis en effet dans ces 2 g., mais dont les 1^{res}. diffèrent des vraies *Guêpes* par leurs ailes non pliées & par leurs yeux entiers, ou non échancrés; les 2^{es}. par leur aiguillon qui n'est pas extérieur, comme celui des *Ichneumons*, mais logé à l'intérieur comme celui des *Guêpes* & des *Abeilles*. Je n'en décrirai que 4 outre celles qui se trouvent parmi les *G.* & les *I.* Ces i. sont les *Sphex* de LINNÉ.

1. *Guêpe-Ichneumon bleue à ailes dorées*; aussi gr. que nos plus gr. Frelons Son bleu est foncé; ses ailes sont d'un roux ardent, n. à leur base, blanchâtres au bout; ant. fort rouffes. A Surinam.
 2. *G. I. de Pensylvanie*; n., ailes d'un violet foncé, brunes au bout; filet du ventre filiforme; gr. dents recourbées; aussi gr. que la précédente.
 3. *G. I. à tête plate*; cette tête est circulaire; ailes bordées de brun; pédicule du ventre triang. à 2 taches jaunes; corps n.; taille de pet. *Guêpe*. A Surinam.
 4. *G. I. aptère Américaine*; n., velue, à 6 taches blanches au corcelet qui est globuleux; 4 taches rouges & 3 raies blanches au ventre.
 5. *G. I. n. à filet du ventre court*. Cet i., décrit par LIN. d'après BERGMAN, a les ailes courtes, le ventre n., le bord de ses segmens brillant. Il cherche les trous faits dans les murs, ou dans le bois, par des larves d'autres insectes; il nétoie ces trous, ensuite il les aggrandit & les enduit d'argile. Enfin il y dépose une *Araignée* dans le corps de laquelle il a inféré un œuf, après quoi il bouche ce trou avec de l'argille. Au bout de quelques jours il sort de cet œuf une larve semblable à celle des *Abeilles*. Quand elle a consumé l'*Araignée* elle se file une coque qui devient comme membraneuse, dans laquelle elle se change en *Chrysalide*. La même femelle établit plusieurs de ces nids, & emploie 2 jours à l'arrangement de chacun. Aux environs d'Upsal.
 6. *G. I. du Sable*, l. 10, n. & velue; ant. filiformes; filet du ventre fort l.; devant du ventre roux, le reste n. en général selon GEER, dans la femelle seule selon LIN. qui dit le mâle tout noir; ailes courtes. Cet i. creuse, avec ses pattes antér. & ses mâchoires, une fosse dans un sable ferme & battu. Ensuite il va chercher une *Araignée*, qui souvent est plus gr. que lui, il la fait presque mourir selon LIN., il la tue selon GEER qui a assisté à l'exécution; il insère un œuf dans son corps, il précipite dans la fosse & recouvre enfin de terre cette *Araignée* qui servira ainsi de berceau & de nourriture à la larve quand l'œuf sera éclos. M. ROLANDER, qui a observé le même fait, ajoute que la mere remplace, quand il en est tems, la 1^{re}. *Araignée* par une 2^e., quelquefois même par une 3^e.
 7. *G. I. de l'Isle de Bourbon*; pédicule de l'abdomen assez court; 2 corcelets articulés. &

mobiles; corps d'un bleu brillant changeant en vert; ant. noires, yeux de feuille-morte, cuisses bronzées, jambes violettes, aiguillon l. & terrible. Il faut voir dans RÉAU. la manière dont l'insecte se sert de cette arme contre le Kakerlaque beaucoup plus gr. que lui, ses travaux pour l'entraîner à l'entrée de sa demeure, ses peines & l'industrie qu'il met en usage pour faire entrer cette grosse Blatte dans un petit trou.

8. *Guêpe i. maçonne n. à bord du 1^{er}. anneau du ventre jaune*; pet. tache jaune au corcelet, le reste d'un brun-noir; filet de l'abdomen très-fin. Cet i. qui se trouve dans nos provinces méridionales, & qui se retrouve à St. Domingue, entre dans les maisons. Il fait, comme les Hirondelles, aux planchers, aux angles de solives & de murs, des nids de terre. Mais ces nids façonnés avec art sont comme composés d'une cordelette de fine terre bien gâchée & bien liée, repliée non en vermicel, mais en osier formant un parallélépipède au côté infér. duquel on voit 1 ou 2 rangs d'ouvertures rondes. Chaque ouverture conduit à un nid où la mere dépose une victime dans le corps de laquelle est inséré un œuf. La larve s'y construit ensuite une coque & y subit sa dernière métamorphose. RÉAU-MUR.
 9. *G. l. de St. Domingue*, celle-ci est un géant, l. 2", vol 4", pattes postér. l. de plus de 2"; forme de Guêpe; jambes, corcelet & ventre n.; ailes d'une couleur de canelle éclaircie, excepté au bout & à la base. RÉAU.
 10. *G. l. à 3 bandes interrompues*; corps n., antennes brisées & à moitié jaunes; 4 bandes transv. jaunes sur le ventre, dont les 3 premières sont interrompues; cuisses n., jambes & pi. jaunes; un peu plus pet. qu'une Abeille domestique. GEER.
 11. *G. l. à 2 bandes interrompues*; corps noir, antennes brisées toutes noires; bandes jaunes de la précédente, dont les 2 intermédiaires seules sont interrompues; taille d'une pet. Guêpe; lames écailleuses concaves aux jambes antér. du mâle qui s'en sert pour assujettir la femelle dans l'accouplement. GEER.
 12. *G. l. diadème*. V. ce mot.
- GUÉPIER**, o. 60^e. g. de BRIS., comp. d'o. rétradaçtyles à trois antérieurs, le moyen étroitement uni à l'extrér. jusqu'à la 3^e. art. & à l'intérieur jusqu'à la 1^{re}.; les jambes emplumées jusqu'au talon; le bec arqué & pointu.
1. *Le Guépier*. Cet o. voyageur chasse sur-tout aux Guêpes, aux Abeilles & autres i. volans,

& il n'est granivore que dans le cas où cette proie lui manque. On ne le voit beaucoup que dans nos provinces méridionales, ne faisant que passer par les autres, & en assez pet. nombre. L'Italie & les Isles de la Méditerranée sont les lieux de l'Europe où il s'arrête le plus, & on le retrouve en Asie. Il niche comme l'*Hirondelle de rivage* & le *Martin-pêcheur* dans des trous qu'il pratique aux rives escarpées & autres terrains coupés à pic. Vol d'*Hirondelle*; pet. yeux dont le rouge est relevé par un bandeau noir; front d'aigue-marine, tête & dessus du cou marron; cette couleur s'affaiblissant vers le dos s'y change en fauve pâle à reflets verts; devant du cou & poitrine d'aigue-marine qui devient très-pâle sous le ventre; pennes terminées de n.; taille de Mauvis allongé, à dos un peu bossu; queue plus l. que les ailes & dépassée par les pennes intermédiaires; l. 10 à 11"; bec de 22".

2. *G. à tête jaune & blanche*; dos jaune, cou & ventre blanchâtres; croupion, queue & ailes roux; bec très-court pour un Guépier; pennes interméd. de la queue très-l.; taille plus pet. que celle du précédent. En Italie.
3. *G. à tête grise*, *G. du Mexique* de BRIS.; dos gris varié de rouge & de jaune; les 2 l. pennes de la queue rouges; ventre orangé; bec vert; taille du Moineau.
4. *G. gris d'Éthiopie*; tache jaune sur l'anus; queue très-longue.
5. *G. marron & bleu*; queue bleu; ailes vertes & terminées de noir en-dessus, fauves en-dessous; partie antér. du dos marron; le reste du plumage d'aigue-marine qui est vive & claire sur la gorge & la poitrine; à l'Isle de France; l. 11". Le Sénégal offre une variété plus bleue.
6. *Le Patriarch*; tête d'un vert obscur à reflets marrons, la même couleur éclaircie sur le dos; gorge jaunâtre, devant du cou marron; l. 11" 4"; à Madagascar.
7. *Le gr. Guépier vert & bleu*, à gorge jaune terminée de brun vers le bas & sur le devant du cou; front, poitrine & ventre d'aigue-marine, dos vert-doré; sinciput & dessus du cou mordorés; l. 10".
8. *Le pet. G. vert & bleu*, à queue étagée, gorge jaune, yeux rouges surmontés d'un bandeau pointillé de n.; dos vert-doré, ventre d'aigue-marine; l. 5" 6"; à Angora.
9. *G. vert à gorge bleue*, le reste du plumage très-sujet à varier.
10. *G. vert à queue d'azur*; dos d'un vert sombre changeant; gorge d'un jaune-verdâtre;

- ventre d'un vert-jaunâtre; ailes terminées de n.; l. 8 à 9"; aux Philippines.
11. *Guépier rouge à tête bleue*; tête, gorge, croupion & couvertures supér. de la queue d'aigle-marine; cou, poitrine & ventre d'un cramail nué de roux; dos, queue & ailes briquetés, excepté quelques pennes vertes à l'aile & le bout des gr. pennes de la queue qui sont d'un gris-bleuâtre; l. 10"; en Nubie.
 12. *G. rouge & vert du Sénégal*; manteau vert-brun; pennes rouges terminées de n.; gorge jaune, ventre blanchâtre; bec & pi. n.; l. 6".
 13. *G. à tête rouge*; bandeau n.; dos vert, gorge jaune, ventre d'un orangé clair; queue verte en-dessus, grise en-dessous; l. 6"; aux Indes.
 14. *G. vert à ailes & queue rouffes*; origine des pennes des ailes blanche; bec n., pi. d'un brun un peu jaunâtre; plus pet. que la 2^e. espèce.
 15. *L'écrocéphale*, ou *G. à tête & cou jaunes*; manteau marron varié de jaune & de vert; pennes de l'aile n. terminées de rouge; pi. jaunes, bec n.; vu par GESNER en Alsace, probablement expatrié; un peu plus gros que la 1^{re}. esp. & le bec plus arqué.
- GUÉPIER MARIN**, zo. Variété d'Alcyon arrondie, avec apparence celluleuse.
- GUERESE**, q. Mococo, ou Lori.
- GUEVEI**, *Guevel*, q. 6^e. Antilope.
- GUEULE** (gr.), p. d'Amér. assez semblable, dit-on, à une grosse *Sardine*, mais ayant le corps plus plat, une grosse tête, une gueule très-gr. & une robe rougeâtre.
- G. DE FOUR**, o. Méfange à l. queue.
- G. DE LOUP**, c. Limaçon d'ARG. à c. ombiliquée, ovée, un peu carénée, demi-transparente, également ventrue dans son contour, un peu anguleuse par un effet de la future des spires qui est blanche; le reste de la robe d'un blanc-jaunâtre inégalement tacheté de brun; 8 à 9 spires; ouverture arquée, dentée des 2 côtés; plus étroite vers la spire; levre infér. repliée. MUL. regarde la future qui court avec les spires de cette c. comme la marque des dents des anciennes levres; sur les montagnes de l'Inde; l. 6 à 15", lar. 4 à 8.
- G. DE SOURIS**, c. pet. *Moule* d'ARG. terminée en pointe d'un côté, grise, barrée de n. & tachée de violet; bord des bartans rosés. C'est, selon AD., une variété du *Majet*.
- G. NOIRE**, c. Rocher à levre n. ailée & déchirée.

GUIB, q. Antilope du Sénégal décrite par AD. dans BUF.; assez semblable au Nan guer pour la gr., la forme & la légèreté. Cornes lisses, sans stries ni anneaux, torfes mais droites ou non-arquées, & s'élevant le long de 2 arrêtes, & latér. comprimées; pelage lisse; dos d'un brun-marron coupé le long de l'épine par une bande noirâtre & variée de 6 bandes blanches transv. en-dessus & de 2 longit. sur les côtés; poitrine & ventre même d'un brun très-foncé; 8 ou 10 taches blanches rondes sur les jambes; joues & dessous du cou blancs; milieu du front noirâtre; l. 4' 6", h. du train de derriere 2' 8"; oreilles l. de 5" presque nues à l'intér.; queue l. de 10" & garnie de l. poils. Ces Antilopes errent par troupes dans les plaines & les bois.

GUIFFETTE, o. 3^e. & 4^e. Hirondelle de mer.

GUIFSO-BALITO, o. d'Abyssinie rapporté au Gros-bec par BUF., mais qui paroît devoir plutôt former un g. à part. Il ne se rapproche du *Gros-bec* que par des points qui ne peuvent servir de fondemens dans une méthode, je veux dire par les habitudes. Il est solitaire & silencieux, & il perce les noyaux pour en tirer l'amande, mais il est tridact. à 2 antér. & son bec est dentelé sur les bords, ce qui ne convient à aucun des g. connus jusqu'ici. Tête, gorge & devant du cou d'un beau rouge prolongé en une bande étroite sous le corps; reste du ventre & de la poitrine noir ainsi que le manteau; ailes courtes dont les couvertures supér. sont brunes, bordées de verdâtre; pi. brun-rouges.

GUIGNARD, o. 3^e. Pluvier.

GUIGNETTE, { c. Marnat.

{ o. du g. du *Bécasseau*, fort semblable en pet. au *Bécasseau* même, ayant à peu-près le même plumage, mais la queue un peu plus l. & plus étalée, la secouant de même en marchant. Gorge & ventre blancs; poitrine blanche tachetée de gris; dos & croupion gris non-tacheté, mais ondulé de noirâtre. C'est un o. de passage qui reste tout l'été solitaire le long des bords de l'eau, y cherchant des v. & des i., & qui nous quitte à la fin de la belle saison; l. 7" 6". Il se trouve à la Louisiane, mais un peu plus grand.

GUIGNOT, o. Pinson.

GUILLEMOT, o. 92^e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipedes tridac. à 3 antér.; les jambes placées dans l'abdomen; le bec dr. & pointu.

1. Le *GUILLEMOT*. Cet o. est de la gr. du Canard domestique. Ses ailes sont si courtes qu'à peine peut-il voler quelques momens sur la surface de la mer, & de rocher en rocher pour aller à son nid ; & la position de ses jambes fait qu'il ne marche pas mieux qu'il ne vole ; mais il nage & plongé très-bien. Il habite le nord & n'en descend qu'en hiver. Corps ramassé, bec n., l. de 3'', en partie couvert d'un duvet raz & n. qui couvre la tête & tout le manteau ; poitrine très-blanche ; ailes variées de n., de blanc & de brun noirâtre.
2. Le *pet. G.* ou *G. rayé*, ou improprement *Colombe du Groënländ* ; gr. d'un Pigeon ; presque tout blanc en hiver, plus ou moins varié de n. sur le dos en été, & le passage d'un de ces états à l'autre a fait mal-à-propos multiplier les espèces ; dans les mêmes parages que le précédent. On a quelquefois abusivement appelé Guillemot le jeune *Pluvier*.
- GUILLIN*, q. Castor d'eau douce du Chili, de la gr. d'un Chien de moyenne taille.
- GUIMPE* (le), Serpent du Brésil du 3^e. g. dont la partie antér. & postér. sont fort grêles relat. à sa l., *MARC.* faisant varier d'un à 5'' le diam. d'un individu l. de 4'. Il a le ventre blanc, le dos varié tantôt de vert, tantôt de n., tantôt de couleur de rouille. Il est venimeux, & comme il aime beaucoup les œufs, il est attiré dans les maisons par ceux des Poules.
- GUINAMBI*, o. Colibri.
- GUINAR*, o. Ad. parle d'o. qu'il a tués au Sénégal, auxquels les Nègres donnent ce nom, semblables au Coq-d'Inde pour la taille & le plumage, mais ayant sur la tête une esp. de casque n. & creux, de même taille & fig. que celui du Casoar, & sur le cou une l. plaque semblable à du vélin luisant, rouge dans le mâle & bleue dans la femelle. Cet Auteur ajoute ensuite que ce pourroit bien être l'o. nommé *Marchand* par les François de Saint-Domingue ; mais leur *Marchand* est l'Aura qui n'a pas ce casque. Quel est donc cet o. d'AD. ?
- GUINÉE* (la), c. Cornet d'ARG. à sommet élevé, corps entouré de lig. ponctuées & de pet. taches brunes sur un fond blanc. AD. le regarde comme une variété de son *Jemar*.
- GUINIARD*, p. Ferra, Lavaret des lacs de Suisse.
- GUIRA-BERABA*, o. 5^e. Pitpit.
- G. CANTARA*, *G. acangatura*, o. 3^e. o. d'Amér. rapporté au Coucou.

- G. CÆREBA*, o. Guitguit n. & bleu. Voyez le 1^{er}. *Guitguit* à la suite des Grimpercaux.
- G. GUAINUMBI*, o. Houtou.
- G. PANGA*, o. 7^e. Cotinga.
- G. PEREA*, o. ; ou Bouvreuil, ou Tangara du Brésil.
- G. PUNGA*, o. Averano. V. le 8^e. Cotinga.
- G. QUEREA*, o. 3^e. esp. étrangère rapportée à l'Engoulevent.
- G. ROU*, o. 9^e. Cotinga.
- G. TANGÉIMA*, o. Troupiale.
- G. TINGA*, o. Héron blanc.
- G. TIRICA*, o. V. le Grosbec dit *Grivelin*.
- GUIRNEGAT*, o. étranger rapporté au Bruant.
- GUITEAU*, p. Tafcau.
- GUIT-GUIT*, o. V. à la suite des Grimpercaux.
- GUNDON*, i. Bourmi de visite d'Ethiopie.
- GURNARD*, p. Grondin.
- GURNEAU*, p. du g. du *Milan*, dont le nom confondu avec celui de *Grondin* ou *Rouget-Grondin*, autre p. du même genre, & même avec celui de *Grognard* ou *Grondeur*, qui est du g. du *Chabot*, cause plusieurs équivoques. *BLOCH* entend par le *Guirneau* le p. qui a ce nom à Marseille, le *Bellicant* de *DUH.*, le *Gurnardus* de *LIN.* ou son *Lyra*, p. qui paroissent fort voisins & peut-être n'en sont qu'un. Corps allongé, tête plus grosse que celle des autres Milans ; l'os qui recouvre la levre supér. dentelé & saillant ; joues rouges ornées d'étoiles dont les rayons sont comp. de points argentins ; opercules terminés chacun par 2 pointes, omoplates par une, & sinciput par 2 ; gr. yeux à iris argenté ; 3 cirrhes articulés au bas des pector. ; sillon entre les yeux & les narines ; tronc couvert de pet. écailles bordées de n. ; lig. latér. formée d'écailles plus grandes, épaisses, rudes, noires au milieu, latér. blanches ; ventre rougeâtre, dos d'un vert noirâtre ; anus plus près de la tête ; pector. & caudale noirâtres ; celle-ci en queue d'Hirondelle & fourchue ; ventrales bleuâtres, dorsales & anale d'un gris-rougeâtre ; la 1^{re}. dorsale à quelque taches blanches, & tous ses osselets dépassent la membrane. Ce poisson habite les fonds où il vit de Moules & de pet. crustacés. D. 7, 19. P. 10. V. 6. A. 17.
- GURON*, c. Gaidaron d'AD. c. mis provisionnellement par cet Auteur au rang des Huîtres. Sa c. est hérissée de crêtes & de couleurs de feu en-dehors, intér. blanche & garnie d'une vraie charnière que les Huîtres n'ont jamais.

GYMNOTE, p. 30^e. g. de GO. par conf. mala-copt. apode; corps un peu en couteau, caréné, le dos assez dr., le ventre enflé, les côtés & la queue comprimés, les écailles nulles, ou fortement attachées, tuilées & couvertes de rides annulaires; la tête pet. & ou comprimée ou déprimée. Bec alongé, bouche très-pet., mâchoires inégales, dents très-pet. & confuses; yeux h. latéraux; membranc branch. à 5 rayons; pinnules devant les yeux; lig. latér. moyenne, dentelée, dr. & apparente; dorsale, ou nulle, ou longit., pector. très-pet.; anale longit.; caudale ou pointue, ou obtuse, ou nulle.

1. Le **GYMNOTE A FRONT BLANC**, l. 1' 3", lar. 2". Tête conique un peu comprimée & semée de petits pores visibles; bec mou, levre supér. épaisse & large, & enveloppant la mâchoire infér.; narines tubuleuses; gr. anus placé entre les pectorales, anale allant de la tête à la caudale ascendante, ensuite déclinée; pect. n. & à base charnue. Sur le dos, qui est sans nageoire, se détache vers les deux tiers de sa longueur, un cirrhe-brun, membrano-charnu, supér. convexe, infér. en gouttière, finissant en un brin très-fin & blanc, qui va jusqu'au près de la caudale. A côté de ce cirrhe le

dos est alép. comme lui & change de couleur avec lui, de manière, dit PAL., qu'il paroît en avoir été délicatement détaché à la pointe du scalpel. Caudale ovale & petite. La couleur noirâtre de ce p. est relevée par un ruban blanc qui va, en diminuant de largeur, de la tête au milieu du dos; à Surinam. P. 16. A. 147.

2. Le **G. notoptere**, c. à d. à dorsale. Cette esp. que PAL. a fait connoître le premier, ainsi que la précéd., se trouve dans l'Océan Indien; l. 8"; lar. 2" 4". Corps comprimé, lancéolé-enfiliforme; opercules écailleux à bords membraneux; dos un peu convexe, à pet. écailles; l'anús sous la tête qui est courte & obtuse; iris dorés; dents de la mâchoire supér. plus rapprochées que celles de l'inférieure; anale assez égale dans toute sa l., excepté qu'elle est plus charnue au commencement. Elle garnit la queue qui est ainsi sans nageoire; dos & nageoires cendrés, le reste doré & argenté. D. 7. P. 13. A. 116.

3. Le **G. électrique**, Poutaol. V. ce mot.

GYNTET, o. V. Linote.

GYRIN, { i. Tourniquet.
 { r. Testard.

H

H A B

HABESCH, o. du genre du Moineau que BUF. a fait connoître d'après un Observateur Anglois qui l'a vu en Syrie où il est de passage. Calote rouge; joues, gorge & dessus du cou d'un brun noirâtre; poitrine & dos variés de jaune, de brun & de noirâtres; ailes variées de même & de cendré; ventre blanc-fale tacheté de noirâtre & de jaunâtre; joli chant; taille un peu supér. à celle de la Linote.

HABIT-UNI, o. 7^e. Demi-fin.

HADELDE, o. Nouvelle esp. de Courli du nord du Cap, décrite par M. SPARRMAN; grosseur d'une Poule, bec l. de 5" n. au bout, ainsi que dans toute la mandibule infér., mandibule supér. rouge, cou cendré, avec une petite teinte verdâtre en-dessus; ailes d'un bleu noirâtre, queue en coin, l. de 9 à 10"; pi. noirâtres, dos violet. Cet o. est sauvage & méfiant; il vit

sur-tout de plantes bulbeuses & de racines qu'il déterre avec son bec un peu relevé par le bout.

HAEMACATE, r. On dit que c'est un Serp. d'Asie rayé de rouge, & venimeux.

HAIE, r. Serp. d'Egypte du 3^e. g.; grand, n., rayé de blanc obliquement par un effet de la position de ses écailles dont chacune est en partie blanche, en partie noire.

HALBRAN, o. en quelques Provinces Sarcelle.

HALEUR, o. 6^e. Engoulevent étranger.

HALIVE, o. Sarcelle à bec & pi. rouges.

HALLEBRAND, o. Jeune Canard sauvage qui ne vole pas encore.

HAMADRIADE, i. Scarabé du Cap, tout noir, sans écusson; 3 cornes au corcelet; bouclier à 2 cornes. FAB.

HAMADRYADE, q. Guenon des pays les plus chauds de l'Asie & de l'Afrique. Ces

H A L

animaux sont féroces, intraitables, lascifs & impudens. Ils vivent par troupes, & sans leur l. queue ils seroient assez semblables aux Babouins. Ils ont 5' de haut. Tête demironde, très-velue, sur-tout près des oreilles; museau allongé & arrondi; face nue & d'un n. rougeâtre; pet. yeux, oreilles pointues, cachées par le poil; corps trapu, peu rétréci vers l'aîne, & très-velu sur-tout du devant; pélagé d'un gris-olivâtre; membres épais, robustes & très-velus; doigts égaux, le pouce excepté; ongles arrondis aux mains; fesses nues & sanguinolentes; queue presque cyl. velue & relevée, quoique presque aussi l. que le corps. ERX. croit que c'est le *Cynocephale* des Anciens.

HAMBOUVREUX, o. autrement dit *Bouvreuil d'Hambourg*, qui a paru à BRIS. réunir les caractères du g. des Bouvreuils, quoiqu'on le donne pour insectivore, ce qui suppose un genre de vie auquel le bec des Bouvreuils paroît peu convenir. Il grimpe aux arbres comme les *Grimpeaux* & les *Mésanges* en y cherchant des larves & des insectes; queue étagée & dépassant les ailes de toute sa l.; taille un peu plus gr. que celle du *Moineau*; tête & cou d'un brun-rougeâtre, teinté de pourpre; collier brun sur un fond blanc; poitrine & dos d'un brun-jaunâtre semé de taches n.; ventre blanc.

HAMESTER, *Hamster*, q. 8°. Loir de BRIS. mais qui, à raison de sa queue, paroît plus rapproché des Rats. Il est répandu en divers endroits de l'Allemagne, de la Russie, &c. mais seulement dans les lieux qui ne sont ni sablonneux, ni humides, ni très-froids, car il craint le grand froid comme la grande chaleur. La taille du mâle, qui est beaucoup plus grand que la femelle, tient le milieu entre celle du *Lapin* & celle du *Rat domestique*. Il vit sous terre où il se pratique plusieurs chambres qui se communiquent par des galeries. Il en habite une sur la paille, & amasse dans les autres sa provision de froment & d'autres graines farineuses, à la concurrence de 10, 20, 30. 40 & 50 liv. pesant, selon l'âge, le sexe & le pays. Il ne s'endort ou ne s'engourdit qu'au plus fort de l'hiver, mais alors même son cœur bat encore 12 ou 15 fois par minute; il est vrai que dans son état naturel il a 140, & dans la colere 150 pulsations. Il est féroce & courageux, ou plutôt téméraire, opiniâtre & furieux; attaquant les Hommes, les Chevaux, les Chiens; ne cédant, ne reculant jamais; la mort seule peut lui faire

lâcher prise quand il mord. Il tue beaucoup de Mulots, de Campagnols, &c., & souvent il égorge ses semblables, sa femelle même hors le tems du rut. Il est, avec quelques Ecureuils & quelques autres esp. de sa famille, le seul animal d'Europe qui ait des abajoues; & elles lui servent à transporter à la fois au moins 3 onces de grain à son magasin. Il se multiplie au point qu'en une année où les énormes dégâts qu'il avoit faits dans les champs firent mettre sa tête à prix, il en fut présenté 80139 à l'Hôtel-de-Ville de Gotha, des seuls environs. Gestation de 4 semaines; 2 ou 3 portées par an, de 6 à 18 petits chacun. Queue médiocre & demi-nue, oreilles assez l. pour un Rat; yeux faillans, tête assez grosse; pélagé roux varié de n. & de blanc. PAL. parle d'une variété toute n., au royaume de Casan; dans tous il y a plus ou moins de blanc au bout du museau, & dans plusieurs au bord de l'oreille.

HANIPON, o. pet. Bécassine.

HANNASCH, r. Serpent d'Arabie, indiqué par FORSK., l. de 18" sur un de diam.; presque tout n.; morsure qui ne cause qu'un peu d'enflure. Les Arabes ont dit à l'Autour qu'il perçoit les flancs du Chameau & traversoit quelquefois tout son corps, & que pour empêcher cet animal utile d'en mourir, sans doute quand le reptile n'avoit pas fait son trou de part en part, ils introduisoient avec succès un fer chaud dans la blessure.

HANNETON, i. 3°. 7°. & 8°. Scarabé.

HANNON, c. Pétoncle.

HANTAHAN, q. Elan de Tartarie.

HARACHE, p. de la Méditer. qui paroît être une variété de la Sardine, à tête plus aplatie, à plus gr. yeux; chair moins estimée. DUH.

HARENG, p. de mer connu, du g. de l'*Alose*.

Il ressemble à une gr. *Sardine*, ou à une pet. *Alose*, excepté qu'il n'a pas la tête dorée, le ventre blanc & le dos glauque de la *Sardine*, ni les taches n. & rondes de l'*Alose*, & qu'il a le dos plus clair qu'elle. Mâchoire infér. avancée, pet. tête, gr. œil, dos épais, côtés argentés, nageoires grises, toutes assez pct. excepté la caudale qui est gr. & fourchue; lig. latér. h. & à peine visible. D. 18. P. 18. V. 9. A. 17. Les p. de cette esp. ont les ouïes si ouvertes qu'ils meurent très-vite étant tirés de l'eau, selon ROND. On connoît leurs voyages en troupe énormes quand ils passent des mers du nord dans les mers tempérées, soit pour fuir

les

les Baleines, soit pour changer de climat & frayer dans des parages plus convenables. On dirait qu'ils viennent s'offrir aux divers peuples, car ils vont côtoyer leurs rivages, quelquefois entassés de manière que l'on en prend des quantités prodigieuses. Mais ils multiplient au point que malgré ces pêches abondantes & annuelles, que l'on évalue à 1000 millions, & malgré la destruction bien plus grande encore qu'en font les Cétacés, les gros poissons & divers oiseaux pêcheurs, l'espèce ne paroît pas devenir moins nombreuse. On a dit qu'ils vivoient de l'eau de la mer; mais leurs dents, leurs vaisseaux lactés toujours munis de chile, & mieux encore les débris de crustacés trouvés dans leur estomac, prouvent le contraire. Selon FABR. ils sont assez rares au Groënland, excepté dans certains parages, & ils sont toujours de pet. taille.

HARENG DE LA CHINE; semblable au nôtre, mais plus large, édenté, opercules inférieurement tronqués. D. P. & A. 16. V. 3.

H. DES TROPIQUES; tête en pente, yeux bas, gr. gueule, mâchoire supér. plus l.; un seul rang de dents; corps large; opercules écailleux; lig. latér. dr. & noire; caudale en coin. D. 26. P. 17. V. 6. A. 16.

H. GUMI; celui qui a déposé ou sa laite ou ses œufs.

HARENGADE, p. pet. Pucelle.

HARENGUELLE, *Harenguelle*, p. Sardine, ou quelqueune de ses variétés.

HARETAC, o. d'Afrique à huppe rouge, plumages & pi. noirs, selon DAPPER.

HARFANG, o. du nord des 2 Continens, du g. du *Chat-huant*, appelé par BRIS. *Chat-huant blanc de la baie d'Hudson*. C'est un très-grand oiseau, aussi grand que le *Grand-Duc*. Bec crochu & presque recouvert des plumes de sa base; tête sans aigrette; plumage blanc avec plus ou moins de pet. taches n. Cet o. vole & chaffe même de jour.

HARISH, *Harshan*, q. d'Ethiopie, selon DAPPER, à une seule corne, forme & légèreté de Chevreuil; animal dont l'existence est par conséquent aussi incertaine que celle de la Licorne.

HARLE, p. 105^e. g. de BRIS. comp. d'oiseaux d'eau douce, palmipèdes tétradac. à 3 antér.; jambes avancées vers le milieu du corps, plus courtes que lui, & infér. nues; bec presque cyl. & denté en scie; sa mandibule supér. crochue vers le bout. Cet o. plonge très-bien & nage pendant quelque

tems entre deux eaux à la faveur d'une vaste trachée artère qui, remplie d'air, suffit pendant quelque tems à entretenir l'action de son poumon. Cet avantage le met dans le cas de prendre plus aisément le poisson; & les dentelures de son bec rejetées en arrière empêchent celui qu'il failloit s'échapper en glissant. Une langue, hérivée de papilles tournées comme les dents du bec, facilite ensuite son introduction dans l'œsophage. Il paroît que sa patrie est le Nord, & que c'est de-là que nous arrivent ceux que nous voyons en hiver.

1. Le **HARLE** simplement dit. Taille moyenne entre celles de l'Oie & du Canard, mais tenant plus du Canard par sa forme, par son plumage, & par son vol raccourci, mais rapide. Calote de plumes fines & l. d'un vert foncé, à reflets verdâtres & violets; bas du cou, poitrine, h. du ventre, côtés d'un fauve plus ou moins clair, dos noir, croupion gris, souetté de blanchâtre; œil & pi. rouges; l. 2' 2", vol 2' 11"; femelle plus pet, à tête rouffe & manteau gris.

2. **H. huppé**; les plumes du dessus de la tête d'un violet-noir à reflets verts-dorés, longues, relevées & retombant sur le cou; poitrine d'un roux varié de blanc; demi-collier blanc sur un fond varié de n. & de roussâtre; h. du dos n., le reste & les côtés rayés en zigzags bruns & cendrés; ventre blanc; gr. du Canard sauvage.

3. **Piette**, ou pet. *Harle huppé*; tête couffée d'effilés blancs, coupés sur le cou par un voile d'un violet vert-obscur; pet. demi-collier n. au h. du cou; cercle n. autour de l'œil; dos n., ventre blanc; côtés rayés comme ceux du précéd.; un peu plus gr. que la Sarcelle; l. 16". C'est l'esp. de ce g. que nous voyons le plus.

4. **H. à manteau n.**; tête, dessus du cou & dos n., queue brune, poitrine & ventre blancs; taille du 2^e. bec & pi. rouges. BUF. regarde le **H. noir** & le **H. n. & blanc** de BRIS. comme une variété de sexe.

5. **H. étoilé**; l'œil au milieu d'un cercle n., étoile blanche sur chaque joue, calote d'un rouge-bai; manteau d'un brun-noirâtre; devant & dessous du corps blancs; ailes variées de n. & de blanc; taille du 3^e.

6. **H. couronné**; couronne composée d'un cercle blanc environné d'une aie noire, le tout formé de plumes assez l. & relevées; manteau n. qui devient brunâtre sur le croupion; devant du corps & h. du ventre

blancs, bas-ventre brunâtre ; demi-collier noir ; flancs variés de brun-roussâtre & de grisâtre ; l. 16'' ; femelle plus pet. & toute brune, hors une tache blanche sur l'aile, & du blanchâtre à la gorge ; en Amérique.

HARPAGON, i. Punaise Américaine oblongue, n., pointillée de rouge en-dessous, à cuisses épineuses.

HARPAYE, o. du g. de l'*Epervier*, *Busard roux* de BRIS. C'est un Oiseau de proie qui a les habitudes de l'*Oiseau de S. Martin* & de la *Soubuse*, qui aime les lieux bas, les bords des rivières & des étangs, & qui pêche comme *Jean-le-Blanc*, en tirant le p. vivant hors de l'eau. BUF. lui a appliqué ce nom que l'on donnoit aux *Busards*, *Soubuse*, O. *Saint-Martin*, &c. Il se trouve en France, en Allemagne, &c. mais il est peu commun ; robe d'un roux éclairci sur la tête, le cou, la poitrine & les ailes ; & plus foncé sur le ventre ; ailes variées de roux, de brun, de n. & de cendré ; l. 20''.

HARPE, { p. Lyre.
c. Tonne d'ARG. l. & garnie de boutons & de 13 côtes rosées. V. *Cassandre*.

HARPENS, o. dont BELON parle d'après un oui-dire, comme d'un Oiseau de nuit des montagnes du Dauphiné.

HARPONNIERS, o. Crabiers d'Amér. auxquels KLEIN a donné un nom que l'on a ainsi traduit.

HART-BEEST, Bubale. V. le Supplément.

HASELLE, p. Dobule.

HAVELDA, o. Canard à l. queue de Terre-neuve.

HAUMELLE, p. d'Asie du g. de l'*Alose* ?

FORSK. l'a décrit le premier. Corps lancéolé, alép. lisse, argenté, dos fort comprimé & caréné, mâchoire infér. plus l. ; dessus de la tête plat & en losange ; lig. latér. d'abord descendante, ensuite dr. & basse, enfin parallèle au ventre ; dorsale longit. ornée d'une tache oblongue aussi longit. argentée, entourée d'une ligne brunè sur un fond de vert de mer. Caudale, ventrale & anale nulles ; cette dernière remplacée par 32 aiguillons cachés sous la peau & sensibles au toucher seul. FORSK. demande si ces 3 anomalies sont suffisamment compensées par le port du genre & par la carène du ventre denticulée. B. 6. D. 133. P. 12. l. 1 aune, lar. 2''.

HAUHTOTOLT, o. 4^e. Tangara, dit *Scarlat*.

HAUSSE-COL { NOIR, o. Voyez *Calandre*
au mot *Alouette*.

{ VERT, o. 12^e. *Colibri*.

HAUSSE-QUEUE, o. *Lavandiere*.

HAUT, *Hau* ; *Hauty*, q. Aï. V. *Paresseux*.

HAUTE-GRIVE, o. *Draine*.

HAUTIN, p. 44^e. g. de GO. par conf. malacopt. abd. ; corps oblong, presque rond, mais un peu comprimé, alép. queue alongée, tête plus large que le corps, alongée, comprimée ; front plat ; mâchoires égales, alongées, sans levres ; dents pointues, pet. & inégales ; gr. yeux élevés ; narines solit. & presque au bord du bec ; gr. opercules de 2 pieces, luisans, alép. & arrondis ; membrane branch. latérale & sous la gueule, à 6 ou 8 rayons, demi-nue ; ouïes latér. & voisines ; lig. latér. parallèle au dos ; anus petit & près de la caudale, caractère qui seul seroit très-insuffisant, quoique DAUB. n'en assigne pas d'autre à ce genre. Dorsale solit. pet. & presque triang. & à l'équilibre ; pector. & ventrales rapprochées, pointues & basses ; anale pet. & courte ; addiment en maniere de fausse nageoire à l'extrémité du dos ; caudale libre, proportionnée & fendue.

Le **HAUTIN**, p. qui se trouve sur-tout dans la mer d'Allemagne, mais que ROND. & WIL. ont eu aussi de la Méditer. où il est d'une plus pet. taille ; l. bec pointu, pet. bouche, crâne transparent, gr. yeux argentés ; sommet de la tête d'un pourpre obscur, dos cendré mêlé de vert jusqu'à la lig. latérale, le reste argenté ; queue s'élargissant un peu avant la caudale & finissant en cœur ; caudale fourchue. La vessie aérienne de ce p. est tellement argentée qu'on s'en sert comme des écailles de l'*Ablette* pour faire les fausses perles ; l. 3 à 8''. D. 10. P. 14. V. 11. A. 9.

Le **H. DE LA CAROLINE**, autre esp. du même g. que l'on a quelquefois pris pour un pet. *Hareng*, parce qu'il en a presque la forme. Robe argentée, lig. latér. droite ; suture longit. marquée sur les opercules ; caudale fourchue. C'est sans doute une faute d'impression qui fait donner à ce p. dans LIN. 28 rayons à la membrane branchiale. Il remonte les rivières & les ruisseaux, & c'est là qu'on le pêche pour la table. D. 25. P. 16. V. 12. A. 15.

HAY, q. Aï. V. *Paresseux*.

HAYE, *Hayen*, p. *Requin*.

HAYSENG, p. de la Chine non décrit. Selon le Dictionnaire des Animaux il est

très-laid , mais sans arrêtes , & il offre aux Chinois une nourriture abondante & commune.

HAYTSING , o. de proie très-estimé à la Chine pour la Fauconnerie , selon le même ouvrage.

HÉATOTOLT , o. Haïle couronné du Mexiq.

HÉBÉ , i. C'est la 9^e. Phalène dite *Ecaïlle couleur de rose*.

HÉBRAIQUE (la) , r. Serp. d'Asie du 3^e. g. venimeux ; roussâtre , varié de pet. figures blanches ou jaunes bordées de rouge.

HÉBRAIQUE (l') , c. Cornet d'ARG. à sommet élevé ; corps marqué de différens caracteres ; c'est une variété du *Coupet* d'AD.

HECTOR , i. gr. Papillon porte-queue des Indes à ailes n. , les supér. ornées d'un ruban blanc , les infér. de taches rouges. FAB.

HÉLENE , { p. Murène.
i. Papillon d'Amér. à corcelet taché de rouge , ailes noires , les infér. avec une gr. plaque toute éclatante d'or. LIN.

HÉLÉNUS , i. gr. Papillon porte-queue d'Asie , à corcelet taché de rouge , ailes noires , les infér. avec une tache blanche en-dessus , 3 en-dessous , plus 7 lumules de couleur de fer.

HÉLSINGUER , o. Oie d'Ilande qui peut être le *Bernacle*.

HÉMEROBE , i. 6^e. tétraptere , névroptère de GEOF. ant. filiformes , ailes souvent égales , bouche proéminente à 4 barbillons , queue simple & nue , sans yeux lisses. La larve de cet insecte est en ovale allongé. Sa tête est petite ; elle a pour bouche 2 pinces en forme de croissant & qui doivent être creuses. Son corcelet est court , son ventre gros en devant , se rétrécit par derrière. Ses 2 premières pattes tiennent au corcelet , les 4 dernières aux 2 premiers anneaux du ventre. Elle est , ou grise , ou jaune , ou variée de ces 2 couleurs. Sur chacun de ses anneaux sont 2 mammelons d'où partent des aigrettes. Elle est aphidivore , ce qui a fait donner au genre entier & à une de ses esp. en partic. le nom de *Lion des Pucerons*. Pour se métamorphoser , elle se file une coque blanche de la grosseur d'un pois. La filière qui fait cet ouvrage est placée , non à sa bouche , comme la filière des Chenilles , mais à sa queue. Au bout de 3 semaines , s'il fait chaud , ou au printemps suivant si elle ne s'est mise en chrysalide qu'en automne , on voit paroître l'insecte parfait. Il est allongé ; ses ailes sont grandes & d'un réseau ferré. Plusieurs esp. sont puantes , & toutes volent

pefamment. La femelle pond des œufs ovales , petits , blancs , soutenus sur des feuilles par un petit pédicule blanc plus fin qu'un cheveu , souvent assemblés en bouquet les uns près des autres.

1. *Le Lion des Pucerons* ; l. 6 ; d'un vert jaunâtre ; yeux dorés ; quelques p. noirs au ventre ; gr. ailes transpar. à nervures vertes ; larve ovale terminée postér. en pointe , hexapode , à tête armée de 2 pinces par lesquelles elle suce les Pucerons. L'i. parfait a une odeur stercorale ; il vole lourdement dans les jardins.

2. *L'Hémérobe à ailes pointuées* ; l. 3 ; jaune ; yeux dorés ; gr. ailes à nervures pointillées de brun ; larve plus sphérique que la précédente , moins commune & paroissant souvent informe , ayant le corps tout couvert des Pucerons qu'elle a immolés pour les fucer.

3. *H. aquatique* ; l. 7. , noire ; ant. courtes ; gr. ailes brunes plissées ; au bord de l'eau.

Les pays étrangers fournissent un petit nombre d'esp. à ce g. Il s'en trouve , entre autres , une en Pensylvanie qui a plus de 12 à 13''' de long. Ses mâchoires s'avancent en manières de cornes ; elles se croisent & font plus l. que la tête & le corcelet pris ensemble.

HÉMORRHOIS , r. On a ainsi nommé des Serpens d'Afrique & d'Asie dont la morsure cause une hémorragie universelle ; le sang sort par les yeux , la racine des ongles , par les gencives , par le nez , par la plaie , par la voie des urines , par le poulmon , &c. Déjà LUCAIN en a parlé ; RAY , LIN , &c. en ont aussi fait mention d'après NIÈREMBERG & autres Voyageurs. Mais il paroît qu'il y a plusieurs Serpens dont la morsure a ces suites funestes , car les uns parlent de l'Hémorrhôis comme d'un Serp. semblable au Céraste , d'autres le font ressembler au Serpent à sonnettes , mais sans cascabelles ; d'autres lui donnent des écailles mobiles qui bruissent quand il s'agite , ce qui semble indiquer les cascabelles même mal vues ; les uns lui donnent 1' de long , d'autres 3 palmes , d'autres le font plus grand. On lui donne commun. une grosse tête & une queue déliée , & d'après ces différences on peut bien imaginer que celle des couleurs les rend inassignables.

HÉPATE , p. LIN. nomme *Labrus hepatus* un p. de la Méditer. dont il dit seulement que la mâchoire infér. est plus l. , la caudale fourchue , le corps transv. rayé de n. ,

& qu'il a une tache n. au haut du commencement de la 2^e. partie de la dorsale. D. $\frac{20}{17}$. P. 13. V. 6. A. 9. En consultant la synonymie, il semble d'après ce que ROND., BELON, WIL., &c. ont dit de ce p. qu'il est le même que le *Serran*, ou tout au plus une variété; il n'y a d'embarras là-dessus, à ce qu'il me paroît, qu'à raison du nombre des osselets, mais on fait combien il est rare que les Auteurs s'accordent dans leur calcul. Si ce soupçon est juste, l'Hépaté sera, non un *Touré*, mais une Perche de mer.

HEPSET, p. ART. & GRON. & la description même de ROND. font voir que l'Hepset n'est autre chose que l'*Acrine*, ainsi que le *Melet* & l'*Ivoil*.

HERCLAN, o. Tadorne, 10^e. Canard.

HERCULE, i. V. Scarabé Hercule; on a donné le même nom à plusieurs autres Scarabés.

HÉRISSEON, q. 28^e. g. de BRIS. comp. d'animaux couverts de piquans; 2 incisives à chaque mâchoires; canines; doigts onguiculés.

1. Le *Hérissou d'Europe*, l. de 9 à 10"; narines garnies d'une appendice membrano-charnue & plissée; pieds antér. & postér. pentadact. Le mâle & la femelle ont le corps supér. & latér. couvert de piquans gris & bruns; oreilles larges, arrondies & nues, pet. yeux n.; queue d'1" cachée par les piquans. Cet animal peut se mettre en boule par une contraction, qui, rapprochant toutes les parties du ventre, se feules avec les jambes qui n'aient que des poils jaunes cendrés sans piquans, ne laisse plus voir que son dos presque inattaquable tant il est hérissé de pointes, & arrosé d'ailleurs par son urine dont l'odeur achevé de rebuter ses ennemis. Il vit dans les bois & à la campagne, dans des trous d'arbres, sous des racines ou sous des pierres, ou des rochers, de Crapauds, de Vers, d'Insectes, de Limaces & Limaçons, de racines, de pet. Oiseaux, &c. Il nage facilement; il a le sang froid, il supporte une longue diète, & s'engourdit en hiver. Les 2 sexes ne peuvent s'unir que ventre contre ventre à cause de leurs piquans; ils le font au printems & la femelle met bas, au commencement de l'été, 3 ou 4 petits blancs, qui n'ont encore que la marque des points où doivent naître les piquans. Elle les dépose sur un lit de mousse au milieu de quelque touffe de gr. herbes sous un buisson. On trouve ces animaux dans presque toute l'Europe.

2. *Hérissou de Sibérie*, semblable au précéd. excepté que ses oreilles sont plates & courtes, qu'il n'a point d'appendice crêtée aux narines, que les poils de son ventre & de ses jambes sont d'un cendré clair, & les piquans d'un roux foncé, à extrémités d'un jaune doré. Ce peut être une variété du précéd.

3. *H. sans oreilles*, n'ayant que le trou auditif sans conduit ou conque externe; piquans & poils d'une couleur plus pâle que les 2 précéd. dont il peut être une variété de climat; en Guinée, l. 8".

4. *H. à gr. oreilles*, esp. commune dans la province d'Astracan où l'on ne trouve pas l'*H. d'Europe*; pentadac. antér. & postér. comme lui; ayant aussi des piquans de même forme, blancs à leur base, jaunâtre vers le bout, noirâtres au milieu; tempes d'un brun-marron; museau de notre *H.*; oreilles beaucoup plus gr. & de la l. de 16"; queue d'un blanc-jaunâtre, l. de 5", n. au bout; pet. yeux à iris bleuâtre; pet. membrane dentelée & repliée aux narines; l. 6 à 7". PAL. & M. GMÉLIN.

5. *H. à oreilles pendantes*, ou *H. de Malacca*; taille du précéd.; gr. yeux; oreilles presque nues & pendantes; pentadac. antér. & postér.; piquans l. de 5 à 6" variés de n. & de blanc ou de roussâtre, mêlés de pet. soies; poil du ventre court & roux. BUF. le croit aussi voisin du *Porc-épic* que de l'*Hérissou*; ERX. combat mal cette idée en se fondant sur ses pi. pentadac. antér. & postér., puisque, comme l'observe BRIS., il y a des variétés de *Porc-épic* antér. tétradac. & d'autres pentadactyles.

6. Le *Tanrec*, q. des Indes, de la taille de notre *Hérissou*, à piquans plus courts, & ne pouvant comme lui se mettre en boule; museau plus allongé; jambes courtes; cet animal a le grognement du Cochon; il aime l'eau, il se terre; autant de points qui l'éloignent de notre *Hérissou*. Il s'engourdit pendant plusieurs mois; pendant ce tems les poils de ses parties velues tombent & sont remplacés par d'autres à l'approche du tems de son réveil. Ses piquans sont jaunâtres & entremêlés de soie de la même couleur.

7. Le *Tendrac*, semblable au précéd., mais en petit, n'ayant que la taille d'un gros Rat; ayant aussi les piquans plus clair-semés & par conséquent plus de soie dans les intervalles.

HÉRISSEON DE MER, { v. cr. Ourfin.
p. dont on a fait

2 genres différens que nous allons décrire successivement.

HÉRISSON, A 4 DENTS, 54°. g. de GO. par conf. branchioftége apode, à corps presque sphérique, ou polygone, souvent comprimé; dents proprement dites nulles, suppléées par les mâchoires même qui sont fendues & représentent ainsi chacune 2 dents supér. & 2 dents inférieures; yeux hauts; ouverture des ouïes moyenne, latér. & très-petite; dos & ventre élevés; lig. latér. souvent non-apparente; anus assez près de la queue. Dorsale folir. & reculée; pector. pet. & basses; anale opposée à la dorsale; caudale libre & courte. Les animaux de ce g. ont, au lieu d'écaïlles, sur tout le corps, ou au moins sur le ventre, des piquans attachés à une peau rude. Ils peuvent gonfler leur ventre au point que le reste du corps ne paroît plus qu'une pet. partie du tout. Cette faculté jointe à l'arme que leur fournissent leurs piquans, empêche la plupart de leurs ennemis de les avaler. **BLOCH** a trouvé que la vraie partie qui se gonfle est un sac formé d'une production du péritoine qui est placée entre cette membrane & les intestins. Leur dos & leurs côtés sont variés de taches ou de bandes. Avec leurs mâchoires tranchantes ils brisent les coquillages & les crustacés dont ils se nourrissent, & leur chair est coriace.

HÉRISSON TIGRÉ; p. du g. précéd. que **BLOCH** caractérise par la mâchoire infér. avancée. Petite tête, bouche gr. pour le genre, front large, pet. yeux; dos rond, mais dr. & brun ainsi que les côtés, mais étant, de plus qu'eux, tacheté de jaune & de bleu clairs. Ventre & queue blancs jusqu'à la lig. latér., qui après avoir été ascendante devient bientôt parallèle au dos. Excepté celui-ci, & la tête, tout le corps est hérissé de pet. pointes. Nageoires brunes, les pector. bordées de bleu. D. 8. P. 14. A. 7.; dans la mer du Japon. **BLOCH** l'a décrit le premier.

H. OBLONG, p. de mer des Indes qui n'a, je crois, été décrit jusqu'ici que par le même Naturaliste. Il diffère de la tête de Tortue par ses mâchoires égales, & de ses autres congénères par son corps allongé. Longue tête, grosses levres; les narines dans une tache blanche ronde entre l'œil & la bouche, dos rond rayé de brun ainsi que la tête; ventre large, garni de pointes jusqu'à l'anus qui est fort reculé; dorsale à l'aplomb de celui-ci; autres pet. pointes depuis cette nageoire aux narines; côtés unis & argentins

renfermés entre 2 lig. latér. qui vont jusqu'au bout de la caudale; toutes les nageoires d'un jaune gris. D. 12. P. 16. A. 11.

H. Я ВЕС, autre esp. des mêmes mers qui jusqu'ici n'a été décrite que par le même. Tête terminée par des mâchoires égales & allongées en bec; front large & incliné; grands yeux h. à iris jaune-rougeâtre; rayons bruns en soleil autour de l'orbite; lignes brunes autour du bec; dos & partie antér. du ventre garnis de piquans, le reste lisse; côtés comprimés & nués de la couleur du dos qui est gris, & de celle du ventre qui est blanc; anus reculé; ligne latér. invisible. D. 9. P. 16. A. 8.

II. ÉLECTRIQUE, p. du même g. ? Un officier Anglois envoya l'année dernière, 1786, l'indication de ce p. à la société royale de Londres. Il avoit été pêché à l'île de Jean dans la mer du Sud, entre les rochers couverts de Madrépores. Il présente les mêmes phénomènes électriques que la *Torpille*, le *Silure trembleur*, & le *Gymnote* dit *Poutaol*, vulgairement *Anguille de Surinam*; l. 7", lar. 2 1/2. Bouche l. & avancée, dos brun foncé, ventre vert de mer, côtés jaunes, nageoires rouffes, corps moucheté de rouge & de vert brillans, gr. yeux à iris rouge & jaune. Voilà tout ce qu'apprend la lettre de celui qui a le premier indiqué à l'Europe ce nouveau p. électrique. Mais d'après cette notice on ne le connoît guere; il faut donc supposer la figure qu'il y joint exacte & s'en rapporter à elle. En l'examinant on voit que ce p. est apode, qu'il a une dorsale déclinée, petite, presque triang. & placée un peu au-delà de l'équilibre, lieu où le dos s'abaisse déjà assez considérablement vers la queue, la plus gr. lar. du corps étant vers l'aplomb des pectorales. On voit aussi que celles-ci sont de pet. parallélogrammes; que l'anale est un peu reculée, & aussi pet. que la dorsale, & que la caudale est en queue d'hirondine. Enfin dans cette fig. toutes les nageoires paroissent rayonnées. M. de VICHY, qui a fait insérer la notice de ce p. dans le Journal de Physique de cette année, 1787, le croit du g. de l'*Hérifson* à 4 dents; mais rien, dans la figure, ni dans le texte, ne semble porter à le croire à 4 plutôt qu'à 2 dents. Il paroît difficile de ne pas le placer dans un des 2 g. de *Hérifsons*, si on le croit branchioftége. Mais l'est-il, ne l'est-il pas? C'est ce qu'il faudra qu'une description plus détaillée nous apprenne. S'il avoit les ouïes complètes il faudroit bien en faire un genre

nouveau, car ce n'est ni un *Cymnote*, ni une *Anguille*. Je trouve qu'à en juger par la figure il a la dorsale & l'anale bien peu reculées, le corps bien peu large pour un *Hérifson*. D'ailleurs on ne parle ni de ses piquans, ni de sa faculté de se gonfler, faculté cependant qui auroit frappé un jeune homme peu au fait de l'histoire de ces poissons. Enfin il manque à celui-ci, à ce qu'il semble, un certain air de famille qui se sent mieux qu'il n'est exprimé. Quoi qu'il en soit, ce 4^e. p. électrique étant notoire, comme on l'a vu, la remarque de BROUS., rassemblant les analogies des 3 autres, se trouve fautive à l'égard de ce nouveau poisson, au moins quant au défaut de dorsale.

HÉRISSON A DEUX DENTS, p. 55^e. g. de GO., par conf. branchiostège apode à corps rude, alép. & couvert d'aiguillons, rétréci vers la queue; tête courte & obtuse; mâchoires tranchantes tenant lieu de dents, entières ou non divisées, ce qui fait la principale différence de ce g. au précédent; ainsi BLOCH a tort de dire qu'elles sont divisées au milieu. Les p. de ce g. ont les mêmes nageoires que ceux du précédent. La plupart ont le corps couvert de taches n., & leurs piquans sont ordin. l., forts, intérieurement & tenant à 3 racines, ce qui leur donne l'air de *Chausse-trapes*. Comme ils sont recouverts de la peau du corps, l'animal, au moyen du muscle peaussier, les meut à son gré, & les relève quand il veut se défendre. Les uns sont presque sphériques, d'autres sont allongés. Ils vivent de poissons, de coquillages & de crustacés. Ils ont ordin. 1 à 2' de l., & on les trouve dans les mers de l'Arabie, des Indes, du Cap & de l'Amér.

HÉRISSON MOLLE A DEUX DENTS, ou *Hérifson de Kalcuter*, pct. p. de Guinée décrit d'abord par ce Naturaliste, ensuite par PAL., à-peu-près de la forme de la *Lune* de SALVIEN, mais beaucoup plus petit, les plus gr. ne l'étant pas comme la paume de la main. Corps comprimé en ovale, dont le gr. diam. est vertical, & le petit horizontal, par conf. plus large que long, plus épais vers la tête qui est confondue avec le tronc, en carène mince sous le ventre où il est muni de 3 aiguillons. Pct. bouche un peu avancée en bec de *Sèche*; sommet creusé en gouttière longit. entre les yeux, terminée par un aiguillon; aiguillon à chacun des rebords latér. de ce canal; 1^{er}. aiguillon dorsal à son extrémité postérieure; yeux bas, argentés & surmontés chacun de 2 aiguillons; 4 épines sur une lig.

tirée de la bouche à la queue sous les pectorales; celles-ci, à 14 rayons, droites & placées au bas de l'ouverture linéaire des ouïes; dos peu arqué muni de tubercules & de 3 aiguillons, y compris celui qui termine la gouttière interoculaire. À l'extrémité postérieure de ce dos se trouve pour dorsale une frange; une autre pct. frange charnue obtuse représente la caudale. L'anus & sa très-pet. nageoire en frange est un peu avant l'aplomb de la dorsale. Dos noirâtre, ventre & côtés argentés.

HÉRISSON BLANC, c. Rocher d'ARG. blanc & garni de pointes & de tubercules.

HÉRITINANDEL, r. Serpent du Malabar, dont la morsure est très-dangereuse.

HERMINE, q. V. à la suite du mot *Belette*.

HERMINÉE (1'), i. 185^e. Phalène.

HERMITE (1'), i. Gr. Scarabé l. de 14''' , lar. de 8, supér. applati, noir, luisant & cuivreux, ou violet, paroissant couvert d'un cuir n.; écusson triangulaire; boutons des antennes divisés en 3 feuillets roux; corcelet presque rond dans son contour, orné en-dessus de 2 arrêtes longit. élevées & arrondies, & d'un pct. tubercule de chaque côté; étuis un peu chagrinés sous la loupe; gros ventre arrondi. GÉR. Selon FAB. il se trouve dans les troncs pourris du *Poirier* & du *Saule*, & il sent le cuir, dit de *roussi*.

HÉRON, o. 81^e. g. de BRIS. comp. d'oiseaux fissipedes tétradae. à 3 antér.; le bas des jambes nu; le bec conique, gros, long, dr. & pointu, chaque mandibule denticulée vers le bout, & la mandibule supér. creusée de chaque côté par une rainure longitudinale; peau nue entre l'œil & le bec; corps grêle, à flancs aplatis; gr. ailes & queue courte; cou fort l., supér. peu fourni de plumes, mais souvent garni antér. & latér. de l. plumes flottantes, dont les infér. pendent jusque devant la poitrine qui est en partie couverte d'un duvet l. & épais disposé en une bande de chaque côté. Ces animaux ont de l. jambes avec lesquelles ils peuvent entrer de plus d'un pied dans l'eau sans se mouiller le corps. Ils attendent patiemment dans les marais & sur les rivages l'occasion de saisir des grenouilles, des lézards, des poissons, des coquillages, &c. Cependant ils s'éloignent quelquefois beaucoup de ces lieux humides pour aller se poser sur de gr. arbres dans les forêts & y nicher; mais il ne paroît pas qu'ils cherchent leur subsistance ailleurs que dans l'eau ou au bord de l'eau, soit en piétant, en foulant ou en retournant la vase,

pour en faire sortir les reptiles, soit en guettant le poisson & dardant tout-à-coup sur lui son bec dont les dentelures l'empêchent de glisser. Le l. cou de cet animal lui facilite beaucoup ce g. de pêche. Il le tient replié comme s'il étoit à charnière, & tout-à-coup à la vue de la proie il le développe comme par ressort & atteint subitement à plus de 2' de distance. Ce g. de vie rend ces o. solitaires, aussi les 2 sexes ne se voient-ils que pour l'accouplement. Ce ne sont pas des oiseaux de passage, mais des oiseaux erratiques qui entreprennent & exécutent de très-l. voyages sans époques fixes ni retour réglé. Leurs différentes esp. occupent les 2 Continens. BUF. les a distribués en 4 sections. 1^o. Hérons proprement dits & Aigrettes, qui ont le cou plus l. & plus grêle que les autres, toujours garni des l. plumes dont on a parlé ci-dessus, & communément montés sur leurs jambes comme sur de h. échasses. 2^o. Les *Butors* plus épais de corps, moins h. sur jambes, dont le cou paroît gros, tant il est fourni de plumes. 3^o. Les *Bihoreaux* plus pet. que les précédens, à coup plus court, & dont la nuque porte 2 ou 3 l. brins. 4^o. Les *Crabiers*, esp. de diminutifs des animaux de la 1^o. section.

1. *Le Héron commun*; l. 2' 10"; distance du bout du bec à celui des ongles 3' 4"; bec 5" 5"; vol 5'; peau des joues d'un jaune verdâtre, manteau cendré, occiput noir portant quelques plumes l. & étroites très-recherchées dans l'Orient; dessous du corps blanc moucheté de cendré brun, excepté le cou qui l'est de noir; ailes variées de blanc, de noirâtre & de cendré. Voilà le Héron commun de BRIS. Mais BUF. prétend que c'en est la femelle, & que le mâle est l'o. que l'on verra ci-dessous, n^o. 8, sous le nom de *Héron huppé*. Cet o. se trouve sur presque tout le globe, & son vol est si h. & si soutenu qu'il a pu aisément se répandre ainsi.
2. *H. blanc*; taille du précéd., mais encore plus haut-monté; sans l. plumes sur la tête ni sur le cou; aussi répandu, mais moins commun.
3. *H. noir*; plumage noirâtre à reflets bleuâtres; taille des précéd. mais rare.
4. *H. pourpré*, encore la même taille; calotte de cendré noirâtre; dessus du cou cendré varié de petits traits noirâtres; devant du corps varié de même sur un fond rousâtre, dos d'un marron-pourpré; ventre cendré.
5. *H. violet*; l. 30", plumage foncé bleuâtre teint de violet, hors le h. du cou & le dessous

de la queue blancs; à la côte de Coromandel.

6. *La Garfette*; plumage tout blanc, bec & pi. noirs; assez répandue, mais rare.
7. *Aigrette*; cette esp. a reçu son nom de l'usage que l'on fait de l. & magnifiques plumes blanches & soyeuses qu'elle porte sur le dos. C'est un des plus pet. Hérons, n'ayant pas 2' de long. Elle préfère les rivages de la mer aux marais & au bord des rivières. L'Amérique offre une variété encore plus petite. Plumage tout blanc; espèce de huppe composée de 3 ou 4 plumes un peu longues rejetées en arrière.
8. *Héron huppé*, oiseau fort rare, dont BRIS. fait une espèce, & que BUF. regarde comme le mâle du Héron commun; cependant l'extrême rareté de l'oiseau dont il s'agit ici peut rendre cette opinion peu vraisemblable. Taille un peu plus gr. que celle du Héron commun; dessus de la tête blanc avec une huppe n. qui tombe en arrière; plumes scapulaires l. & étroites analogues à celles de l'oiseau précédent; dessous du corps blanc, le h. de la poitrine traversé par une bande n., le bas de ses côtés & ceux du ventre parcourus longit. par une raie n.; le reste comme au Héron commun.
9. *H. montagnard*, nouvelle espèce donnée par MAUD. d'après M. de la PEIROUZE; l. 3'; front n.; sinciput & cou rougeâtre; plumes du dos brunes bordées de rougeâtre; gorge d'un blanc rousâtre tacheté de noir; poitrine brune rayée de rougeâtre; ventre blanc, côtés cendrés; dans les prairies qui bordent les rivières des Pyrénées.

Hérons d'Amérique.

1. *La gr. Aigrette*, o. que BUF. a décrit le premier, presque 2 fois aussi gr. que l'*Aigrette* décrite ci-dessus, & lui ressemblant d'ailleurs en tout excepté qu'elle est sans huppe, & que les plumes effilées de son dos sont incomparablement moins belles, moins barbues & à plus grosse côte.
2. *A. rousse*; l. environ 2'; tête & cou garnis de l. plumes pendantes d'un brun pourpré mêlé de rouille; le reste du plumage gris; les plumes effilées du dos très-l. & dépassant la queue.
3. *La Demi-Aigrette*; l. moins de 2'; manteau d'un cendré foncé bleuâtre, ventre blanc; les plumes effilées du dos rousses & en petit nombre; c'est le Héron bleuâtre à ventre blanc.
4. *Le Socco*; encore plus grand que le Héron commun, ayant 3' de l.; sinciput cendré,

- tempes n. ; huppe de plumes étroites, cendrées, dont quelques-unes ont 6^l de l. ; joues, gorge & devant du cou blancs, celui-ci latér. moucheté de noirâtre, & antér. garni de l. plumes blanches qui tombent sur la poitrine ; dos & ventre d'un cendré clair.
5. *Héron blanc à calotte n.* ; l. 2'. A Cayenne.
6. *H. brun* ; plus de 2' de long ; manteau d'un brun noirâtre plus foncé sur la tête & comme ombré de bleuâtre sur les ailes ; devant du cou blanc taché de brunâtre ; ventre blanc.
7. *H. ajami* ; l. 22^l ; long bec plus grêle que celui des autres ; front, tempes & dessus du cou d'un marron pourpré ; l. & larges plumes mobiles, d'un cendré bleuâtre formant sur le cou une longue huppe flottante ; gorge blanche courvée longit. par une ligne d'un pourpré roussâtre qui descend ensuite le long du cou entre 2 lignes blanches, le reste du devant du cou couvert de plumes d'un blanc bleu bordées de n. ; dos d'un vert de Canard foncé ; postér. garni de l. plumes cendrées larges, mais terminées par un filet ; ventre d'un marron roussâtre. A Cayenne.
8. *L'Healli*, moins gr. que le Héron commun ; plumes n. tombant du h. de la tête en panache sur la nuque ; bandeau blanc ; dos d'un n. lustré de vert, avec du gris au haut de l'aile ; le reste du plumage blanc. Au Mexique.
9. *Le Hohou* ; l. plus de 2' ; huppe pourprée sur une tête noire & blanche ; dos d'un gris bleuâtre, devant & dessous du corps cendrés ; sur le lac du Mexique.
10. *Le gr. H. d'Amérique*, 5' du bout du bec à celui des ongles, bec de 7 à 8^l ; plumage brun, varié antér. de roussâtre, plus quelques coups longit. de brun pur ; penes de l'aile n. ; huppe l. de 4 à 5^l retombant sur le cou.
11. *H. de la Baie-d'Hudson*, l. près de 4' du bout du bec à celui des ongles ; huppe d'un brun n. ; plumage brun éclairci sur le cou, foncé sur le dos, plus encore sur l'aile ; gorge & joues blanches ; raie transv. de brun foncé sur le cou, ventre blanc.
- H. BLANC*. Quelquefois spatule, combattant, chevalier varié.
- H. ÉTOILÉ*. Quelquefois combattant.
- H. DU BRÉSIL*, Honoré des bois. V. Butor.
- H. NOIR*, Courli vert.
- HÉRON DE MER**, p. Scie.
- HERTAULT**, p. Célerin, ou variété du Célerin argentine à dos bleu.
- HEUCH**, p. du g. du Saumon. Il se trouve dans les lacs & gr. rivières d'une partie de l'Allemagne, & sa chair est moins ferme &
- moins estimée que celle de la plupart de ses congénères. Aux peclor. près, toutes les nageoires sont marquées de taches brunes & rondes sur un fond jaunâtre. Tête pointue, mâchoire supérieure un peu plus l. ; sinciput brun, gorge & joues argentées, appendice aux ventrales, anus fort reculé, caudale fourchue, corps allongé & charnu ; l. 4 à 5' : D. 13. P. 17. V. 10. A. 12 selon BLOCH.
- HEYRAT**, q. esp. de Blaireau d'Amér.
- HIBOU**, o. 11^g. de BRIS. comp. d'oiseaux filipèdes tétradac. à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon, bec court & crochu, dont la base est couverte de plumes tournées en-devant, la tête ornée de paquets de plumes en forme d'oreilles.
- Le Hibou commun*. V. le 2^o. Duc. Cette espèce admet des variétés & peut-être des espèces voisines & collatérales. 1^o. Dans le *Hibou de la Guiane* un peu plus grand que le nôtre. 2^o. Dans le *H. d'Amérique* qui ne diffère de l'un & l'autre, selon MAUD., que par quelques nuances de couleurs, & en ce que les faisceaux de plumes de la tête sont imméd. au-dessus de ses yeux. 3^o. Dans le *H. du Mexique* tout varié de brun & de n. 4^o. Dans le pet. *H. de la Caroline* d'une taille moyenne entre le Scops & le H. commun, dont il se rapproche par son plumage. 5^o. Dans le *H. d'Italie*, plus gr. que le nôtre ; plumage d'un cendré roussâtre supér. piqué de taches brunes, infér. de traits plus allongés.
- H. de la Chine* ; taille du nôtre ; manteau varié de n. & de brun roussâtre, plus des taches de blanc roussâtre aux ailes ; front blanc, gorge d'un roux clair avec un trait n. longit. à chaque plume ; dessous du corps roux varié de bandes n. & de bandes blanches transversales.
- H. (pet.) de la côte de Coromandel*, d'un tiers plus pet. que le nôtre ; manteau gris tacheté de blanc roussâtre ; ventre d'un brun rougêatre traversé d'arcs noirs.
- H.* { de clocher. Effraie.
blanc. Harfang.
couronné. Grand-Duc.
sans cornes. Hulotte.
- HIMANTOPE**, o. c'est probablement l'Echasse.
- HIPNALE**, r. Serp. d'Asie du 2^o. g. à grosse tête, dos varié de roux & de jaune, ou de gris & de jaunâtre.
- HIPPELATHE**, q. Cerf des Ardennes.
- HIPPO**, r. Serp. d'Afrique à écailles rhomboïdales relevées en bosses, & en cordon plombé sur l'épine du dos ; tête marbrée de rouge, de jaune & de blanc.

HIPPOBOSQUE ;

HIPPOBOSQUE, 10^e. diptere de GEOF. qui le caractérise sur-tout par des antennes sétacées très-courtes & comp. d'un simple poil, par une bouche qui consiste en un bec cyl. obtus, & par le défaut d'yeux lissés. Mais le caractère tiré des antennes n'est pas sans difficultés; car cet i. ayant d'autres poils sur la tête, on peut dire qu'il a 4, 6, 8 antennes, ou qu'il n'en a point du tout, comme RÉAU. l'a pensé. Peut-être vaudroit-il mieux prendre avec GEER pour ant. les 2 élévations ou tubercules qui portent la plupart des poils. Quant au bec cyl. obtus dont parle GEOF. c'est réellement une trompe en filet délié placé entre 2 pièces beaucoup plus grosses, mais plus courtes, qui le reçoivent dans une rainure. La tête de cet animal est plate & circulaire; son corcelet & son ventre sont larges & plats, en sorte que l'insecte est très-mince, très-sec & très-dur, étant d'ailleurs couvert d'une peau coriace. Ce qui le fait paroître encore plus plat, c'est qu'il n'éleve que très-peu son corps sur le plan de position, étendant ses grosses pattes de manière que son ventre touche presque à la surface du corps sur lequel il se place. La 1^{re}. espèce s'attache en été aux quadrupèdes & sur-tout aux Chevaux qu'elle tourmente vivement, & auxquels elle tient si opiniâtrement qu'on ne peut presque la chasser, il faut la faire tomber ou la détacher.

L'Hippobosque des Chevaux, ou *Mouche à Chien* de GEOF. , ou *M. Araignée* de RÉAU. l. 4, lar. 2; poils roides au-devant de la tête & sur le corcelet; ailes croisées dépassant le ventre & lavées de brun jaunâtre; corps brun, pattes rouffes; tarses à 2 ongles n. & crochus; trompe qui s'allonge ou s'accourcit au gré de l'insecte. Ventre enfoncé au milieu, latér. relevé & couvert en partie de pet. poils fins. Il faut voir dans GEER & dans RÉAU. les circonstances partic. de l'étonnante naissance de cet animal. La femelle pond, ou plutôt paroît pondre un œuf de la gr. d'une grosse lentille, mais c'est une coque aussi gr. que le ventre de la mere, & de cette coque il sort bientôt un Hippobosque aussi gr. que celui qui lui a donné le jour.

La Mouche-Araignée; l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; jaune & brune, large & à corcelet court; ventre gros quoique plat; ailes très-courtes; l. pattes; œufs noirs & luisans; sur les oiseaux, dans les nids d'Hirondelles, &c.

L'Hippobosque de Suede; cette esp. s'attache comme la précéd. entre les plumes des jeunes o. nouvellement nés; taille de nos pet. Mou-

ches domestiques, & par conf. plus pet. que la précédente; verte, à gr. ailes transparentes. Voyez encore le *Pigmée*.

HIPPOCAMPE, p. 51^e. g. de GO., par conf. branchiostège apode. Les p. de ce g. font de tous les poissons connus les plus minces & les plus l. à proportion. Corps grêle, aléop. cataphracte & polygone, articulé par sections transversales, & par conf. flexible. Pect. tête allongée par un bec au bout duquel est la bouche sans dents; front un peu aplati, pet. yeux latéraux, narines doubles près des yeux; opercules bordés tout autour, ouverture des ouïes latér. & presque à la nuque; addimens de cirrhes sous les yeux de quelques-uns, sur la tête ou sur les sections du tronc d'autres. Lig. latér. non apparente; anus différemment placé ainsi que la dorsale; pector. quelquefois nulles; ventrales nulles, excepté dans une esp. où il y en a une, & elle est abdominale; anale ou nulle, ou très-petite; caudale quelquefois nulle. Dans les p. de ce g. les boucliers, qui forment les sections postérieures, s'affaissent au milieu & s'élèvent latéralement, & dans les 2 canaux qui en résultent se trouvent les œufs enfermés dans une vésicule mince formée par le sac qui entoure l'ovaire. Là les œufs éclosent & les petits se développent comme ceux de l'*Ascite*, ce qu'ils ne pourroient faire dans le corps dont les boucliers empêchent le gonflement. PAL. & BLOCH n'ont jamais trouvé que des œufs & jamais de lait dans ces animaux, ce qui fait penser qu'ils n'ont point de mâles.

L'HIPPOCAMPE simplement dit, c'est le Cheval marin. V. ce mot.

H. A DEUX NAGEOIRES; corps anguleux, sans pector. ni ventrales, ni anale. D. 30. C. 5. *Syng. acquoreus* de LIN.

HIPPOPOTAME, q. 19^e. g. de BRIS. C'est un très-gros quadrupède sans cornes, non ruminant, ichthyophage & frugivore; amphibie jusqu'à un certain point; grosse tête de Bœuf, grosses jambes courtes, gros pied divisé en 4 doigts munis chacun d'un gros ongle un peu creux comme le sabot des solipèdes; 4 incisives & 2 canines à chaque mâchoire; molaires dont le nombre varie, mais si grosses qu'une seule pèse jusqu'à 3 livres, & si dures qu'elles font feu sous l'acier. Peau d'un brun-clair bleuâtre sur le dos, blanchâtre sous le ventre, très-épaisse, nue & portant seulement çà & là quelques poils très-rares. Petits yeux; grosse queue, à-peu-près nue & l. seulement de 15". Cet

animal a le trou ovale fermé; quoiqu'il passe une partie de sa vie dans l'eau de la mer & des rivières; mais il ne s'éloigne de la terre que d'une ou 2 lieues au plus. Il est peu craintif, mais doux, ce qui n'empêche pas les mâles de se battre entre eux d'une manière terrible à coups de dents quand ils se rencontrent sur terre où ils viennent souvent paître. Le mâle est un peu plus gr. que la femelle. Ils fournissent jusqu'à 2000 livres de lard; l. du corps 11 à 15', h. 5 à 6 & quelques pouces; l. de la tête 2' 8"; circonférence du corps au milieu du ventre 11' 5"; l. du pénis forti 25 à 26". Incisives & canines inégales, les plus l. vont à 16"; diam. de la plante du pied 10". On trouve cet animal dans le Nil, le Niger, &c.; il n'est pas sûr qu'il existe en Asie.

HIPPURITE, zo. V. Isis-Hippurite.

HIRONDELLE, { c. Oiseau.
o. 30^e. g. de BRIS. composé d'oiseaux tétradac. à 3 antér., dont celui du milieu est uni à l'extér. jusqu'à la dernière articulation; très-pet. bec déprimé à sa base, crochu au bout & à très-gr. ouverture; queue fourchue. Les oiseaux de ce g. ont, comme on l'observe dans BUFFON, plusieurs analogies avec l'Engoulevent, ayant comme lui le bec petit, mais très-fendu, le gosier large, les pieds courts, les ailes l., la tête aplatie, le cou très-court, & poursuivant les insectes au vol. Mais l'Hirondelle s'éloigne de l'Engoulevent par une des circonstances de cette chasse même, il vole le bec ouvert, les i. se prenant à l'humeur visqueuse qui en garnit l'intérieur, tandis que l'Hirondelle vole le bec fermé, mais l'ouvre tout-à-coup en approchant de sa proie, & le referme brusquement. Elle diffère de l'Engoulevent, sur-tout par le défaut de poils à la base du bec, par les 12 penes de sa queue fourchue, (l'Engoulevent n'ayant que 10 penes & une queue entière,) par sa taille plus petite, par les couleurs du plumage posées en gr. masses, par des mœurs plus sociales qui la font voyager en troupes, & rendent les ménages qu'elle forme plus intéressans, par la construction du nid, par un vol plus léger, plus soutenu, & dont elle est si maîtresse qu'elle mange, boit, se baigne & donne à manger à ses petits en volant. Elle est répandue dans les 2 Continens, & il est peu d'espèces qui soient sédentaires dans quelqu'un. Les voyages annuels de cet o. ne sont plus un problème; AD. a vu l'Hirondelle de cheminée arriver au Sénégal, &

l'on peut voir dans BUF. la belle & solide réfutation de l'opinion de ceux qui croyoient que ces o. passioient l'hiver plongés & engourdis dans l'eau.

1. *Hirondelle de cheminée*, ou *domestique*. C'est l'esp. qui se rapproche le plus de nos maisons & qui s'en écarte le moins. On peut même dire qu'elle les habite; car, au défaut de cheminée libre, elle place son nid dans les chambres, & si une cloture trop exacte ou trop de mouvement l'en empêche, elle niche sous l'avant-toit. Elle revient la 1^{re}. dans ce climat & s'établit dans les mêmes lieux qu'elle a quittés l'année précédente, & y travaille aussitôt à son nid; elle part de nuit vers le commencement d'Octobre. Gorge, front, sourcils d'aurore ou de marron, le reste du plumage supér. n. à reflets bleuâtres, ventre blanchâtre avec une teinte d'aurore; l. 6" 2 à 6"; dans tout ce Continent. Il y a des variétés, dans le plumage desquelles il entre beaucoup plus de blanc; d'autres, comme celle d'Antique, ont la gorge de couleur de rouille, & un bandeau de même couleur; elles sont plus pet. que la nôtre. D'autres, comme celle de la Guiane, sont toutes noires, excepté une ceinture blanche sous le ventre. D'autres, comme l'*H. ambrée*, sont d'un gris brun & pas plus grandes qu'un Roitelet; on les voit au Sénégal, & quelquesfois en Europe.
2. *H. de fenêtre*, ou *H. au croupion blanc*. Cet o. familier en comparaison du *Martinet*, est sauvage en comparaison du précéd. Il n'entre jamais dans les maisons; il s'en éloigne même souvent pour aller nicher dans les cavernes & les rochers. Il se sert plusieurs fois du même nid construit aux fenêtres, mais on prétend que celui qui est appliqué aux rochers ne sert qu'une fois, sans doute parce que moins bien abrité il se dégrade. Cette espèce nous arrive en Avril & nous quitte en Septembre. Elle fait 2 pontes par an, quelquefois 3, la 1^{re}. de 4 ou 5 œufs, les autres plus foibles. Elle se pose rarement à terre, mais elle s'accroche souvent aux murs. Elle est un peu plus gr. que la précédente, & cependant elle paroît plus pet. parce que son plumage est moins fourni. Croupion, gorge & ventre blancs, manteau n. à reflets bleus; bec n.; pieds pattus & d'un gris brun, l. 5" 6". Cette esp. offre des variétés blanches, d'autres n. à ventre fauve, & d'autres brunes à poitrine blanchâtre.
3. *H. de rivage*. Elle est plus sauvage que les 2 précédentes, auxquelles elle se mêle cepen-

dant quelquefois. Elle arrive parmi nous & elle part à-peu-près dans le même tems que la 2^e. Cependant il en reste quelques-unes, car on en voit en hiver. C'est la plus petite des Hirondelles d'Europe. Elle niche près de l'eau dans des trous de murs ou d'arbres, ou dans le terrain à pic des rivages, & ne fait qu'y étendre quelques herbes séchées. Une seule ponte par an; l. 4'' 9''; manteau d'un gris de Souris, collier gris au bas du cou sur un fond blanc qui est la couleur du dessous du corps; ailes variées de brun.

4. *Hirondelle grise des rochers*. Elle n'établit jamais son nid ailleurs que parmi les rochers. Elle arrive en Savoie & autres pays montagneux vers le milieu d'Avril, & en part au milieu d'Août. Elle ne descend des montagnes dans la plaine que comme le font les i. qu'elle poursuit quand le tems est bas & annonce la pluie. Plumes du manteau d'un gris brun bordé de roux; queue variée de blanc, ventre roux; l. 5'' 10''.

5. *Le Martinet n.* C'est une esp. anormale qui a les 4 doigts en avant. Elle est plus gr. que les précéd. & a les ailes, même proportionnellement, plus étendues encore, & les pattes plus courtes. De cette l. des ailes, de ces pattes courtes, des 4 doigts en avant il résulte qu'elle réunit tous les désavantages pour se placer à terre; aussi le fait-elle rarement. Quand quelque circonstance l'y engage, ou l'y oblige, elle ne peut que se traîner, tâcher de monter sur une pierre ou une motte d'où elle puisse mouvoir ses gr. ailes pour prendre l'essor. Elle passe sa vie ou dans l'extrême agitation du vol, ou dans un repos absolu dans son nid. Ce nid est un trou de mur qu'elle reprend tous les ans, & qu'elle connoît si bien, qu'en s'élançant de loin du vol le plus rapide, elle en enfle tout droit l'entrée, & paroît subitement devenue invisible. Elle nous arrive une des dernières, & part une des premières. Aussi n'a-t-elle qu'une ponte de 5 œufs blancs pointus; l. 7'' 9''; gorge d'un blanc cendré, le reste du plumage noirâtre à reflets verts, plus foncé sur le dos. FORSK. a vu cet o. arriver & nicher à Constantinople en Avril; ainsi il faisoit partie d'une autre colonie que celle qui vient nous visiter.

6. *Le gr. Martinet à ventre blanc*. Cette esp. a la même anomalie que la précédente dans ses 4 doigts en avant, & outre cela celle de n'avoir à ces doigts que 2 phalanges, & 10 pennes à la queue. Les mêmes raisons qui empêchent l'autre de se poser volontiers à

terre détournent celle-ci de le faire & même de se percher. Elle est beaucoup plus gr. & a les ailes plus longues. Elle habite les montagnes, & quelquefois les rivages maritimes, & elle niche dans les trous des rochers. Manteau & bas-ventre gris-bruns à reflets rougeâtres & verdâtres, collier de même sur le fond blanc du devant du cou; h. du ventre blanc; en Savoie, Suisse, à Malte, &c. l. 8'' 6''.

Hirondelles étrangères.

1. *Le pet. Martinet n.*, l. 5'' 10''; à St. Domingue; bec plus court; pieds, ailes & queue plus l. Celle-ci moins fourchue que dans notre Martinet.
2. *Le gr. M. à ventre blanc*; plumage n. à reflets d'acier; l. 7''; aux Antilles.
3. *M. n. & blanc à ceinture grise*; dos noir, ventre blanc; tête, gorge, cou & partie des ailes d'un cendré clair; ces dernières variées de gris jaunâtre; la ceinture est sur le ventre; au Pérou.
4. *M. à collier blanc*; plumage n. bleuâtre varié de blanc sur la face, au bas-ventre & aux ailes; les 4 doigts en avant; grand nid dans les maisons, en cône tronqué, l. de 9'', gr. diamètre de 5. BUF. a décrit le 1^{er}. cette esp. de Cayenne; l. 5'' 6''.
5. *La pet. Hirondelle noire à ventre cendré*; au Pérou.
6. *H. bleue de la Louisiane*; le bleu est à reflets violets; du noir aux gr. pennes; l. 8'' 6''.
7. *La Tapere*; semblable à notre Martinet, mais d'un plumage moins rembruni, & d'ailleurs se perchant; l. 5'' 9''; au Brésil.
8. *Hirondelle brune & blanche à ceinture brune*; manteau brun, joues blanches, dessous blanc, ceinture sur la poitrine; l. 6''; au Cap.
9. *H. à ventre blanc de Cayenne*; manteau cendré, excepté les gr. couvertures de l'aile blanches ainsi que le croupion; l. 4'' 6''; à la Guiane.
10. *La Salangane*; c'est une pet. H. de rivage des Philippines à manteau noirâtre, dessous du corps blanchâtre; iris jaune, bec noir, pieds bruns; fameuse à cause des nids qu'elle place parmi les rochers sur le bord de la mer, & qui sont fort recherchés des Chinois comme une nourriture très-substantielle, mais dont on ignore quelle est la matière, frai de poisson ou autre; 2'' 3''.
11. *La gr. H. brune à ventre tacheté*, ou *H. des blés*; manteau d'un brun noirâtre, dessous gris semé de l. taches brunes; queue quarrée;

- bec & pi. n. ; l. 7" 9" ; à l'Isle-de-France ; variété plus pet. à l'Isle-Bourbon.
12. *La petite Hironnelle noire à croupion gris* ; dessus noirâtre, hors le croupion blanchâtre ainsi que le dessous ; queue de 10 penncs ; l. 4" 2" ; à l'Isle-de-France.
 13. *H. à croupion roux & queue quarrée* ; dessus d'un brun noirâtre à reflets bleus ou verts foncés, hors le croupion d'un roux mêlé de blanchâtre ; ventre blanc sale ; l. 6" 6" ; à la Guiane.
 14. *H. brune acuti-penne de la Louisiane* ; penncs de la queue pointues & sans barbes au bout ; gorge & devant du cou d'un blanc sale tacheté de brun verdâtre ; le reste du plumage brun foncé éclairci sur le croupion & le ventre ; l. 4" 3" .
 15. *H. noire acuti-penne de la Martinique* ; manteau noir ; gorge d'un brun gris, le reste du dessous du corps d'un brun plus foncé ; l. 3" 8" .
 16. *H. à ventre roux de Cayenne* ; gorge d'un roux s'éclaircissant sur le reste du dessous du corps ; front blanchâtre, manteau noir ; l. 5" 6" . BUF. donne cet o. pour une variété de notre H. domestique ; mais comme elle construit un nid tout différent, je ne peux croire que ce ne soit pas une esp. différente. Ce nid fait de pet. tiges, de mouffe & de plumes est un cylindre suspendu par le haut à un plancher, & isolé de toute part ; l'entrée est placée latér. au bas & communique à divers étages dans lesquels l'intérieur est distribué.
 17. *H. au capuchon roux* ; ce capuchon est varié de n., croupion roux terminé de blanc ; dos n. changeant en bleu ; ailes variées de brun, gorge de blanchâtre & de brun ; ventre jaunâtre tacheté longit. de noirâtre. BUF. a aussi donné cet o. pour une variété de notre H. de cheminée, & la même raison que je viens d'alléguer m'engage à le regarder comme une espèce, son nid étant extér. garni d'un canal cyl. qui lui sert d'entrée.
 18. *H. (gr.) à ventre roux du Sénégal* ; manteau d'un n. brillant à reflets d'acier poli ; penncs noires ; croupion roux ainsi que le ventre ; l. 8" 6" .
 19. *Gr. Martinet de la Chine*, esp. nouvelle décrite par M. SONNERAT ; sinciput roussâtre, gorge blanche, manteau brun, ventre d'un gris roussâtre, raie brune longit. sur la joue ; iris, bec & pieds d'un gris bleuâtre ; l. près d'1'.
- HIRONDELLE DE MER**, o. 103°. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér. palmés ;

- jambes nues vers le bas, courtes & placées vers le milieu du corps ; bec droit, effilé, lisse, sans dentelures, latér. applati & à mandibules égales ; queue fourchue ; ailes très-l. ; duvet épais & ferré sur le corps. Ce g. peut être considéré comme une famille d'o. pêcheurs volants sur mer, & quelquefois sur les eaux douces de même que les vraies Hironnelles sur terre. Tantôt ils s'élèvent, tantôt ils rasent la surface de l'eau en jetant des cris aigus & perçans. Ils arrivent en troupes au printemps sur nos côtes de l'Océan où plusieurs restent toute l'année, vivant de pet. poissons & d'insectes. On les trouve sur presque toutes les mers.
1. *Le Pierre-garin* ; ou gr. *H. de mer de nos côtes* ; calote n. ; manteau gris ; devant & dessous du corps blancs ; bec & pieds rouges ; taille mince ; l. près de 16" , vol près de 2'. Une partie de ces o. peu après leur arrivée sur nos côtes quittent le rivage de la mer, & se dispersent dans les provinces en suivant les rivières. Je ne vois pas qu'on nous dise quand ceux-là s'aparient & où ils nichent. Ceux qui restent sur les côtes ne tardent pas à y déposer sur le sable 2 ou 3 œufs que la femelle ne couve que de nuit & de jour quand il pleut, le Soleil fait le reste.
 2. *La pet. H. de mer* ; plumage de la précéd., mais taille si différente que celle-ci n'est pas plus gr. qu'une *Alouette* ; nous visitant comme la précédente.
 3. *La Guifette* ; plumage blanc en-dessous, varié de n. derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, & de gris frangé de blanchâtre sur les ailes ; taille moyenne entre les 2 précéd., mais d'instincts différens, étant plus insectivore que piscivore, beaucoup moins criarde, & ne pondant pas sur le sable, mais sur la mouffe ou sur de fines herbes ; très-connue sur les côtes de Picardie.
 4. *La G. noire*, ou *l'Epouvantail* ; ailes d'un joli gris, le reste du plumage d'un cendré très-foncé ; pieds bruns-rouges ; taille de l'esp. précédente.
 5. *Le Gachet* ; chaperon n. ; dos gris, ventre blanc ; un peu plus pet. que les 2 précéd. ; plus commun en Amér. que sur nos côtes.
 6. *Hironnelle de mer des Philippines* ; devant du corps blanc, tête tachetée de n., semblable d'ailleurs de taille & de plumage au *Pierre-garin*, excepté que ses ailes & la queue sont supér. brunes, infér. grisâtres.
 7. *H. de mer à gr. envergure*, elle en a 2' 9" , quoique n'étant pas plus gr. que le *Pierre-garin* ; pet. croissant blanc sur son front n. ;

manteau n., ventre blanc; à l'île de l'Ascension.

3. *La gr. Hirondelle de mer*, l. 18"; calote noire, dos gris frangé de jaunâtre, ventre blanc; à Cayenne.

On a donné abus. le nom d'*Hirondelle de mer* au *Martinet noir*, & à la *Perdrix de mer grise*.

HIRONDELLE DE MER, p. du genre du *Milan*. Mais quelle est l'esp. à laquelle on a donné ce nom? L'Hirondelle de mer de la nouvelle Encyclopédie est le *Peron*, puisque c'est l'*Hirundo* de LIN. Celle de ROND. est un autre p. du même g. d'une esp. fort différente. Elle a une tête osseuse, anguleuse, âpre; 2 aiguillons à la nuque, des opercules diacanthés, de gr. yeux à iris rougeâtre, des écailles rudes rangées par files longit., ce qui lui donne une forme anguleuse. Dos d'un n. rougeâtre, ventre blanc, pector. larges, l. & allant presque jusqu'à la caudale. Ces nazcoires & les dorsales sont noirâtres, étoilées & tachées de différentes couleurs. Caudale large au bout & fourchue; 2 cirrhes au bas des pectorales. Si cette description de ROND. est exacte, ce p. ne paroît pouvoir être, dans la nomenclature de LIN., que son *Cataphraetus*, qui d'un autre côté semble être le *Malarmat*. Quoi qu'il en soit, ce p. suit en volant (v. poisson volant) devant les *Dorades*, & s'éleve quelquefois assez haut pour retomber dans les pet. bâtimens. Il devoit être le même que le *Miivipira*; cependant alors il faudroit que ce fût le *Trigla volitans* de LIN., & celui-ci a une pet. pectorale sur la grande, ce que n'a pas ce p. *V. Miivipira*. Cela n'empêche pas ART. d'en faire le même poisson. Combien l'histoire de cette classe d'animaux n'est-elle pas encore embrouillée!

On nomme aussi quelquefois H. de mer l'*Exocet* ou *Muge volant*.

HIRONDELLE DE FERNATE. Oiseau de Paradis. **HOACTLI**, *Houâton*, o. Hoâti, 8°. Héron d'Amér.

HOAMY, o. 4°. esp. étrangère rapportée aux Merles & Grives. *V. Grive*.

HOAZIN, o. *V. ci-dessous* le 3°. **Hocco**.

HOANTOTOLT, o. Moineau du Mexique.

HOBREAU, o. du g. de l'*Epervier*. C'est un Oiseau de proie diurne un peu plus petit que l'*Epervier*, grand destructeur d'Alouettes, Cailles & autres pet. Oiseaux. Il s'éleve assez haut & se retire dans les bois quand il a fait capture. Manteau brun, joues frappées de blanc sale, moustaches brunes,

gorge & devant du cou blancs; poitrine, haut & côtés du ventre blanchâtres mouchetés de brun, bas-ventre roux; iris jaune, bec bleuâtre; ongles n. & pi. jaunes. Cet o. se dresse au vol de la *Perdrix* & de la *Caille*.

HOCCO, o. des pays chauds de l'Amér. que BRIS. a mis dans son g. du *Faisan*, mais qu'il semble plus naturel d'en séparer pour faire un g. voisin, comme l'ont fait LIN. & MAUD. Ils y ont été portés par la membrane qui couvre la base du bec des *Hoccos*, par la forme partic. de leur huppe, par leur défaut d'ergot, par l'ampleur de leur queue comp. de larges plumes épanouies. LIN. a donné à ce g. non 3 esp. comme le dit MAUD. mais 5, & il lui assigne, pour caractères, comme le savant Ornithologiste françois dit qu'il auroit dû le faire, non-seulement la forme de la huppe, mais la membrane de la base du bec. Ce g. sera plus complètement caractérisé en lui donnant avec MAUD. des pi. fissipedes tétrades. à 3 antér. sans ergot; jambes emplumées jusqu'au talon; bec en cône courbé, gros & large à sa base, où il est couvert d'une membrane; huppe de plumes recourbées en arrière à leur origine & réfléchies en-devant à leur extrémité; queue l., horizontale, & s'épanouissant de son origine jusqu'au bout. BUF. rapporte à ce g. les o. suivans, dont quelques-uns ne réunissent qu'une partie de ces caractères.

1. Le *Hocco*. Grosse tête toute coëffée par sa huppe comp. de plumes étroites, étagées, mobiles, n. ou n. & blanches. Plumage n. velouté, à divers reflets, quelquefois moucheté de blanc même sur le dos, quelquefois tout blanc sous le ventre & au bout de la queue; bec de Gallinacé, & même plus fort, de couleur de chair, supér. échancré au bout des 2 côtés. Peau de sa base jaune, plus ou moins étendue sur lui & sur la tête, quelquefois renflée de manière à former un très-gros tubercule. Mœurs très-différentes de celles du *Faisan*, car cet o. est aussi social, aussi facile à apprivoiser que le *Faisan* est sauvage. Cependant il fréquente les montagnes. Il est presque aussi gros que le *Dindon*.

2. Le *Pauxi*, ou le *Pierre*; plus pet. que le précédent; bec plus fort & plus courbé; tête sans huppe, tubercule plus gros, pyramiforme, bleu & dur comme un os; plumage n. à reflets bleus & pourprés. Cet o. se perche, mais il niche par terre comme les Gallinacés; il est doux & tranquille, ne fuit

- pas au coup de fusil, & cependant il vit loin des lieux habités.
3. *L'HOAZIN*; poitrine d'un blanc-jaunâtre, aile & queue rayées de blanc sur un fond d'un brun fauve qui est la couleur du manteau; huppe n. & blanche plus l que celle du Hocco; tête plus pet. & cou plus mince. Cri très-fort & tenant du hurlement; taille du Hocco au Brésil, d'une Poule ordinaire à la Guiane. Il est extraordinaire qu'un o. qui tient comme celui-ci aux Gallinacés, fasse des Serpens sa pâture ordinaire.
 4. *L'YACOU*, nom tiré de son cri. On a fait mal-à-propos de cet o. un Dindon; il n'a de commun avec lui qu'une membrane charnue sous la gorge, mais il réunit tous les caractères des Hoccos. Plumage n. mêlé de brun à reflets; mouchetures blanches sur le cou, la poitrine & le ventre; pieds d'un rouge assez vif; à peine aussi gr. qu'une poule ordinaire.
 5. Le *MARAIL*, o. que *BUF.* avoit déjà soupçonné devoir être une simple variété du précédent. Des connoissances postérieures ont porté *MAUD.* à regarder l'identité de ces 2 Oiseaux comme à peu-près certaine. Plumage d'un vert-olive-noirâtre à reflets rougeâtres; plumes du devant du cou, de la poitrine & du h. du ventre marquées chacune de 2 traits longit. blancs; plumes du bas-ventre à barbes défunies & duvetées; gr. d'une Poule.
 6. Le *CARACARA*, nom tiré du cri de cet o. peu connu; plumes du cou & du poitrail d'un beau bleu luisant, dos d'un gris-brun, ailes & queue n.; grosseur d'un Chapon; aux Antilles.
 7. Le *CHACAMEL*; dos brun, ventre d'un blanc brunâtre, bec & pi. bleuâtres; cri de poule, mais fort & presque continuel; au Mexique.
 8. Le *PARRAKA*; *MAUD.* prouve d'une manière fort plausible que cet o. dont *BUF.* n'avoit pu dire autre chose sinon que sa huppe étoit fauve, est le même Oiseau que le *Katraca*. V. ce mot.
 9. Le *HOITLALLOTL*, si peu connu qu'il est impossible de décider son g.; plumage d'un blanc sale de fauve, croupion n. & blanc; queue fort l. & d'un vert à reflets brillans; ailes courtes; vol pesant, course très-rapide; au Mexique; l. 18".
- HOCHE-QUEUE*, o. Lavandiere.
HOCHICAT, o. 5^e. Toucan.
HOCISANA, o. 4^e. esp. rapportée à la Pie.
HOCTLI, o. 8^e. Héron d'Amér.
HOHOU, o. 9^e. H. du même pays.

- HOILOTL*, o. Pigeon sauvage, brun taché de n. du Mexique.
HOITLALLOTL, o. Voyez ci-dessus le 9^e. Hocco.
HOIXOTOEL, o. du Mexique qui voltige sur les saules; grosseur du Moineau, chant de Chardonnet, plumage jaune, ailes & queue cendrées; mal-à-propos rapporté à la Corneille par *KLEIN*.
HOLLEIK, r. Serpent d'Arabie, indiqué par *FORSK.*, tout rouge, ovipare, l. d'1/2; morsure non mortelle, mais causant de l'enflure avec inflammation.
HOLOTURIE, v. ou i. marin que *LIN.* caractérise par un corps libre, nageant, gonflé, approchant plus ou moins de la forme d'un ovoïde irrégulier, terminé d'un côté par l'anus, de l'autre par plusieurs tentacules au milieu desquels se trouve la bouche. *LIN.* & tous les Auteurs varient tellement sur ce qui constitue ce g. que je regarde son histoire comme à faire. Il faut espérer que quelqu'un des Naturalistes que le voisinage de la mer met dans le cas de s'en occuper éclaircira ce point. Les caractères du g. étant indécis, chacun y fait entrer les animaux qu'il juge à propos d'y admettre; on a même changé plusieurs fois le nom de ce g., tantôt on l'a réuni aux *Orties*, tantôt aux *Priapes*; on l'a appelé *Adinie*, *Hydre*, &c. La seule notion de quelques esp. tirée de divers Auteurs fera voir combien les idées sont peu fixes sur ce g. puisqu'on y introduit des animaux qui semblent n'avoir rien de commun entre eux.
- HOLOTURIE A BEC*, animal décrit par *M. GUNNER* (Mém. de l'Acad. de Stock.); ainsi nommé de la forme qu'il prend souvent. Son corps contracté présente 2 cônes obtus dont les bases sont appliquées à celles d'un cylindre. Un de ces cônes est tronqué; c'est la partie antérieure, celle où est la bouche, & d'où l'animal fait sortir à son gré 10 bras munis de pet. rameaux. L'autre extrémité un peu pointue est la postérieure, celle où est l'anus. Souvent l'animal relève ces 2 cônes en leur faisant faire un angle obtus avec le cylindre. Alors il présente de loin la forme d'un oiseau sans pattes, qui a la tête & la queue relevées. Sa peau assez épaisse & coriace est mammelonnée, & d'un gris noirâtre; les levres sont rougeâtres. Il peut se fixer sur les rochers par un des côtés de sa partie cylindrique qui alors s'applatit un peu; l. 3. à 6", diam. 15 à

25^m. La dissection de cet animal prouve qu'il n'est ni un Ver, ni un Polype, étant composé non-seulement de membranes, mais de muscles très-prononcés & de vrais os. Ainsi ce n'est pas là un Mollusque, ni par conséquent une Holoturie de LIN. V. *Bourje*, vous verrez d'autres esp. qui n'ont rien de commun avec celle-ci, & cependant on les donne de même pour des Holoturies. V. aussi *Priape*.

HOLOTURIE A ZONES; forme oblongue, aplatie, antérieurement obtuse, postér. arrondie, ou en pointe mouffe; présentant un fourreau coriace, élastique & transparent à travers lequel on voit 4 bandes jaunes transv. qui divisent en 4 parties un sac qui remplit tout l'intér. de l'animal & qui est composé d'une tunique transparente. Du côté obtus est la bouche large, placée transv. en-dessous vers le bout & à 2 levres saillantes. A l'autre extrémité est l'anus petit & sémilunaire. Cette esp. décrite par PAL. n'est sûrement pas du même g. que la précéd. ni que celles que j'ai indiquées à sa suite.

HOLOTURIE PHISALE; corps ové, mais présentant cependant 3 angles obtus & arrondis, excepté celui qui marque le dos, lequel est caréné, d'un vert foncé, donnant naissance à un gr. nombre de nervures, antérieurement rousâtre; bouche rousâtre au plus gros bout, & en-dessous tentacules nombreux, inégaux. Les plus courts sont gros & cylindriques, les moyens sont capillaires & terminés chacun par un pet. globe jaune; les plus l. sont filiformes, excepté vers le milieu de leur longueur qui est dilaté. LIN. Les autres esp. que je pourrais tirer de FABR. & d'autres Auteurs n'instruiraient pas plus que celles-là sur la nature du g. de l'Holoturie.

HOMMARD, cr. Ecrevisse de mer dont on distingue une gr. & une pet. espèce. Le gr. *Homard* a des tenailles ou mordans plus gros & plus larges que ceux des plus grands Crabes. Sa croûte dure & épaisse est couverte de taches bleues, blanches & rouges sur un fond rougeâtre, & la cuisson la rougit dans presque toutes ses parties. Cette espèce se trouve dans la plupart des mers, mais elle est plus commune & plus grosse dans celle des Antilles que dans celles d'Europe; elle va à plus de 2 pieds de long. La pet. espèce est plus rare. Sa tête est plus distinguée de son corps que celle des autres Ecrevisses; les anneaux de sa queue sont rayés transv. de bleu, & les jambes antér. au lieu d'être larges sont longues & effilées.

HOTAMBEIA, r. Serpent de Ceylan, à occiput roux & proéminent en manière de coqueluchon; corps jaune; très-puant; tête oblongue, avec & plus large que le corps; gr. écailles; l. 2', lar. 7^m. GRON.

HOUBARA, o. pet. Outarde huppée d'Afrique.

HOUHOU, o. 5^e. esp. de l'ancien Continent rapportée au Coucou.

HOUPEROU, p. L'animal indiqué sous ce nom par plusieurs Voyageurs est un Chien de mer.

HOUPELLE, o. 2^e. Tangara.

HOUTIN, p. du g. du Saumon. Museau conique & édenté; mâchoire supér. plus l., crâne transparent, iris blanc & infér. marqué de rouge; forme de *Truite*, mais moins épaisse; écailles assez gr. & blanchâtres; lig. latér. moyenne & dr. excepté vers sa naissance; caudale fourchue; l. 15 à 18^m. Ce p. se trouve dans nos mers vers le nord & dans l'Océan Atlantique, & on le vend, dit-on, souvent en Hollande parmi des p. du g. du Merlan. D. 14. P. 13. V. 10. A. 15. selon GRON. *S. oxyrinchus*; LIN. ROND. JONS. WIL.

HOUTOU, o. 57^e. g. de BRIS. sous le nom de *Momot*, comp. d'Oiseaux à jambes emplumées jusqu'au talon, tétrac. à 3 antér., le doigt du milieu attaché aux autres dans une partie de sa longueur; bec conique dentelé & courbé vers le bout.

Le *Houou*, cri & nom d'un o. de l'Amér. mérid. qui paroît le seul de ce genre. Solitaire & sauvage, il habite l'épaisseur des forêts où il vit d'insectes; il vole peu, ne se perche jamais haut, court sur terre & niche dans d'anciens terriers abandonnés. Les 2 pennes intermédiaires de la queue plus l. & sans barbe près de leur extrémité; front d'Aigle-marine; couronné de saphir, coupée d'une bande de velours n.; joues n.; manteau vert plus foncé sur le cou que sur le dos; gorge, devant du cou & ventre d'un vert lavé de rousâtre; poitrine ornée d'une plaque de plumes plus l. que les autres, les intermédiaires noires, les latér. mi-parties de n. & de bleu. Taille de la Pie. Le *Momot* varié de BRIS. ne paroît qu'une variété plus pet. avec quelques changemens dans les couleurs.

HUART, o. Lumme, ou 5^e. Plongeon.

HUEQUE, q. Lama.

HUERON, o. Huppe.

HUET, *Huette*, o. tantôt *Hulote*, tantôt Scops ou 3^e. Duc.

HUIT, o. Pinson.

HUITRE, c. 1^{re}. g. des Conques bivalves d'AD. & 1^{re}. famille des Bivalves d'ARG.

C'est de tous les coquillages bivalves celui qui se rapproche le plus des operculés par l'inégalité de ses pièces. Elles sont comp. de plusieurs feuilles qui lui forment une surface raboteuse. La valve supér. est plus plate que l'inférieure; & elle a un bec qui s'éleve à une des extrémités. Les 2 battans joignent & ferment exactement malgré les inégalités des surfaces. Elles sont couvertes extér. tantôt de pointes, tantôt de stries, de boutons, de feuilletés, ou de cannelures. Elles s'attachent à tous les corps, & même les unes aux autres par l'humeur collante qui sort de l'animal. Les battans n'ont point de dents à leur charniere, & ils ne tiennent ensemble que par un muscle tendineux qui les réunit. La supér. s'éleve, tout au plus d'1" quand l'animal veut prendre de l'eau, de l'air ou de la nourriture. Sa bouche est bordée de 2 gr. levres chargées de suçoirs. Il n'a pas de pieds, & n'en a pas besoin, puisqu'il est sans mouvement progressif. Les 2 lobes de son manteau sont séparés dans tout leur contour, & une frange de filets garnit ce contour dans toute son étendue. Il est hermaphrodite du 1^{er}. genre. Voyez *Hermaphroditisme*, dans l'introduction, & *Ver accoucheur des Huitres*. Certaines Huitres contiennent des perles, voyez *Nacre de perles* & *Mere des perles*.

HUITRIER, o. 68^e. g. de BRIS. Il ne renferme jusqu'ici qu'une esp., autrement appelée *Pie de mer*. C'est un Oiseau qui habite les rochers & sables des rivages maritimes où il vit de vers & de divers coquillages. Bec l. de 4", rétréci au-dessus des narines & latér. applati jusqu'au bout, terminé en coin renflé par le bout, & très-propre par cette forme à servir à l'instinct de cet o. qui l'emploie à détacher les Huitres. Ses pieds sont courts, gros, à 3 doigts tous antérieurs, presque entièrement séparés, quoiqu'il nage quelquefois. Ponte sur le sable, incubation de 20 jours interrompue de jour, à moins qu'il ne pleuve; l. 16". Manteau n.; tache blanche au-dessus de chaque œil; demi-collier blanc au-dessous de la gorge; croupion & ventre blancs; ailes variées de n. brun & de blanc; moins commun sur nos côtes qu'ailleurs.

HULOTTE, o. du g. du *Chat-huant*. C'est la plus gr. des Chouettes, ayant près de 15" de l. & de 3' de vol. Grosse tête ronde sans aigrettes; yeux enfoncés dans des plu-

mes grisâtres; bec d'un blanc-jaunâtre; manteau d'un gris-cendré varié de n. & de blanc, dessous du corps blanc varié de brun & de n. par traits qui se croisent, excepté sur le bas-ventre qui est tout blanc; ailes & queue rayées de n. & de cendré roux; bec verdâtre; pieds couverts de plumes duvetées. Vol léger, cri *hou-hou-ou-ou* en maniere de hurlement. Cet o. rode de nuit, & passe les journées en été dans les arbres creux au milieu des bois. En hiver il se rapproche des villages où il chasse aux petits Oiseaux & aux Mulots.

HUMANTIN, p. 25^e. Chien de mer de BROUS. Corps court, épais, presque triang. ; dos tranchant & brun, ventre large & blanc; tête assez pet. déprimée & émouffée; gr. yeux verts; 3 rangs de dents à la mâchoire supér., un seul à l'inférieure; ouverture de la gueule petite; 2 gr. dorsales, la 1^{re}. près de la nuque, la 2^e. à l'aplomb des abdominales, la 1^{re}. munie d'un aiguillon dans les mâles; pector. médiocres, anale nulle, caudale petite; peau très-âpre, étant couverte de durs tubercules & de pet. aiguillons. Cet animal vit dans la vase, & c'est peut-être ce qui l'a fait appeller *Porc*. **ROND**. dit qu'il est ovipare & que ses œufs sont de la gr. de ceux des Poules, ce qui n'est pas facile à vérifier, ce p. vivant en pleine mer, soit dans l'Océan, soit dans la Méditer., d'où il arrive qu'on le prend rarement; l. 3 à 4'.

HUMBLE, p. du g. du Saumon, du lac de Laufane & de plusieurs endroits de l'Allemagne, qui, à la maniere dont **ROND**. & **WIL**. en parlent, paroît être l'*Ombre*.

HUMÉRALE (1'), i. 95^e. Phalène.

HUPPE, o. 27^e. g. de BRIS. comp. d'Oiseaux dont la tête est ornée d'une huppe longit. composée d'un double rang de l. plumes qu'ils peuvent déployer, ou resserrer à volonté; bec menu & un peu arqué; jambes emplumées jusqu'au talon; pieds tétradac. à 3 antérieurs.

La HUPPE D'EUROPE; c'est un o. insectivore de tout l'ancien Continent qui est de passage en divers pays de l'Europe. Elle arrive en France au printemps & en part à la fin de l'été, ou au commencement de l'automne pour retourner dans les pays méridionaux. Elle est sur-tout commune en Egypte où elle est attirée par la proie abondante que lui offre le limon du Nil. On dit que sa chair sent le musc. Elle ne fait pas ses voyages en troupes, mais chacune va à peu-près seule.

seule. Nid dans des trous d'arbres creux ; de mur ou de rocher qu'il doit être inutile de dire ne pas être enduit d'excréments conformément au préjugé populaire. Huppe rousse terminée de noir, gorge, cou & poitrine d'un gris-vineux ; h. du dos d'un gris pur, le bas varié de bandes alternat. brunes & d'un blanc rousâtre ; croupion blanc, ventre d'un gris-blanc & rousâtre ; ailes variées de noir, de blanc & des couleurs du dos ; l. 10" 10'''.

HUPPE NOIRE ET BLANCHE, plus gr. que la nôtre, bec plus court, jambes plus l. & plus grosses, huppe depuis la base du bec au h. des yeux seulement, & non sur toute la tête comme dans l'esp. précédente. Les plumes qui la composent sont effilées, étroites, d'un blanc-gris, ainsi que le cou & dessous du corps ; dos d'un brun-noirâtre ; tache blanche sur l'aile ; l. 16" ; au Cap, à Madagascar, &c. MAUD.

Huppe de montagne, o. Coracias huppé.

H. noire, o. Voyez les o. rapportés au Bouvreuil.

HUPPE-COL, o. 5^e. Oiseau-Mouche.

HURIO, p. Grand Esturgeon du Danube qui paroît être le Cops. V. Esturgeon.

HURLEUR, q. Ouarine & Alouate.

HUTTI, o. Pluvier doré.

HYDRE, zo. 1^{er}. g. des zo. de PAL. qui renferme une partie des *Polypes* de TREM. de RÉAU. &c. destiné par LIN. & PAL. à ce qu'ils appellent en toute rigueur des *animaux-plantes*, mais qui sont réellement de vrais animaux aquatiques, libres, c. à d. non-fixés, d'une structure très-simple autant que nous pouvons en juger, puisqu'ils n'offrent à nos yeux, même armés, qu'une substance transparente & homogène. Leur corps susceptible d'une grande contraction est terminé d'un côté par une espèce de suçoir dont ils se servent pour tenir aux corps, de l'autre côté par une partie plus obtuse munie de cirrhes, cornes ou bras d'une grande finesse, dont PAL. a tort de borner le nombre à 10, capables de se raccourcir & de s'allonger prodigieusement. C'est par ces membres que l'animal saisit sa proie & la porte dans le tuyau que forme son corps. La digestion faite, le superflu sort par où le tout est entré. Des parois extérieures de cette esp. de tube que forme le corps, sort un bouton qui s'allonge ensuite & parvient à la taille & à la forme de l'animal auquel il tient ; c'est un jeune Polype, ou si l'on veut, une Hydre qui

quittera enfin sa mere & ira ailleurs produire d'autres individus.

Tous les animaux de ce genre sont doués d'une faculté reproductive telle que la moindre parcelle de leur corps séparée du tout devient elle-même un tout complet, & que haché il donne autant d'individus. C'est dans TREM., BON., RÉAU., BACKER, &c. qu'il faut voir le détail de ces merveilles. LIN. y ajoute je ne sais à quel propos, celle de la résurrection des individus desséchés. C'est bien assez des prodiges contents de la multiplication par la section, & par le greffe, & du retournement fait impunément sur plusieurs espèces : mais je ne sache pas qu'une Hydre desséchée ait jamais repris la vie par l'immersion, à moins que l'on ne regarde le *Rotifere* comme une Hydre. Depuis les premières découvertes faites sur ces singuliers êtres, on s'est assuré qu'en automne ils se multiplioient par des œufs. On peut ajouter avec M. FONTANA qu'ils ont un venin très-subtil, puisqu'ils tuent, en un instant, des Vers plus gros qu'eux.

Hydre à 1. bras ; elle en a 8, & ils sont capables de s'étendre au moins 10 fois autant que leur corps qui peut aller à 12''' ; il est d'un brun-gris. Le nombre 8 des bras est le plus ordinaire dans cette esp. qui est le troisieme de TREM., mais selon lui ce nombre est sujet à varier.

H. jaunâtre à 6 ou 7 bras, jusqu'à 18 selon TREM., & 2 fois aussi l. que le corps qui va de 4 à 6''' dans cette esp., la seconde de TREM.

H. verte, à 6 ou 10 bras qui n'atteignent que la moitié de la l. du corps, c. à d. 3''' ; l. 6''' ; c'est la 1^{re}. esp. de TREM.

H. jaunâtre à corps supér. aminci, à 4 ou 6 bras de la l. du corps qui est un peu plus gr. que celui de l'esp. précédente. PAL. n'admet que ces 2 esp. renvoyant les Polypes à *bourget*, en entonnoir & en cloche de TREM. au g. du *Faux-Polype*. LIN. joint à celui-ci l'esp. suivante :

H. des hydrotides, à 4 bras presque imperceptibles, terminés cependant par de pet. crochets ; corps vésiculeux, transparent, gonflé d'eau, ayant un cou cylindrique au bout duquel est la bouche entourée des 4 pet. bras ; animal observé par RÉDI, STENON, HALLER, &c. décrit dans les éphémérides des curieux de la nature, trouvé entre le péritoine & les intestins de divers quadrupèdes ; animal très-réel, mais qui n'est ni un Polype, ni un Taenia ; c'est un g. au-

quel il ne paroît pas que nous connoissons aucun analogue. V. *Polype* & *Faux-Polype*.
HYDROPHILE, i. 18°. Coléopt. de GEOFF.

Ant. en masse, perfoliées, plus courtes que les antennules; pattes velues & en nageoires, sur-tout les intermédiaires & les postérieures. Ce g. diffère de celui du *Ditisque* & de celui du *Tourniquet* par ses ant. à art. aplatis, minces & enfilés comme ceux des antennes des *Dermestes*, mais sur-tout par ses tarses larges, plats & minces, bordés intérieurement de poils ferrés semblables à des nageoires, forme nécessaire à des insectes qui habitent les eaux. La larve est aquatique, allongée, à 6 pattes écailleuses, à 11 anneaux. Elle a une grosse tête, avec 4 barbillons. Ses derniers anneaux ont latéralement des rangées de poils, & le ventre se termine en 2 pointes qui portent des panaches de poils semblables. Souvent elle est d'un brun-verdâtre. Elle est vive; agile & carnassière, ainsi que l'insecte parfait, qui mord & pique avec une pointe aiguë qu'il a sous le corcelet. Il prend les insectes aquatiques avec ses pattes antérieures pour les porter à sa bouche. Ses œufs sont assez gros; ils sont renfermés dans une coque soyeuse & grisâtre déposée dans l'eau, & que M. LYONET lui a vu filer avec le derrière. La larve va se métamorphoser en terre; ainsi la nymphe est terrestre, l'insecte parfait est amphibie, & la larve est aquatique. Cette remarque est de GÉER, & je n'ai pas eu occasion de vérifier si elle est exacte, ou si GEOFF. a raison quand il donne comme un caractère qui distingue la larve de l'*Hydrophile* de celle du *Ditisque*, que celle de ce dernier se métamorphose dans la terre. Quand je dis que l'insecte parfait est amphibie, je ne prétends pas dire qu'il puisse toujours vivre au fond de l'eau; il y reste assez longtemps, mais il est enfin forcé de venir respirer à la surface. Il paroît que pour y monter il n'a besoin d'aucune manœuvre, sa légèreté spécifique suffit pour cela. On le voit arriver les pattes immobiles, au lieu que pour plonger il les agite & travaille pour descendre comme d'autres le font pour se soutenir.

1. Le gr. *Hydrophile*, l. 17, lar. 9; tout noir; gr. mâchoire; yeux presque au sommet; ant. branes à 9 art., pliacées sous les yeux, de la l. de la tête; 4 antennules dont 2 sont plus l. que les antennes. Sous le corcelet est une élévation en manière de sternum qui va finir en pointe du côté du ventre; larve l. & grosse.

2. *Hydrophile noir picoté*, l. 7, lar. 3; d'un noir luisant; aiguillon assez court; points rangés en stries sur les étuis.

3. *H. lisse à points*, l. 2, lar. 1, assez rond, n., sans stries, mais montrant à la loupe des étuis pointillés.

4. *H. n. strié*, l. 3 $\frac{1}{2}$; pattes & antennules brunes; corcelet ponctué, étuis striés.

5. *H. fauve*, l. 2, lar. 1; n. en-dessous; œufs blancs tenant en paquet ovale à l'extrémité du corps.

HYENE, q. BRIS. a donné ce nom à son 34°. g. auquel il assigne pour caractères 6 incisives à chaque mâchoire, des pieds tétradact. antérieurement, postérieurement. Mais en caractérisant ainsi ce g. destiné à l'*Hyene*, BRIS. la confondoit avec le *Glouton*, & dénatureroit l'un & l'autre. L'*Hyene* peut entrer dans le g. du Chien; c'est un animal de l'Asie & du nord de l'Afrique, tétradact. antér. & postér., à queue droite & oreilles nues. Elle a la forme du Loup, mais elle a la taille plus grosse, les jambes plus hautes, sur-tout les postérieures. Elle a sous la queue, au dessus de l'anus, une ouverture qui conduit à une vésicule sans communication sensible avec l'intérieur. Sa tête est plus carrée que celle du Loup, ses yeux sont placés plus près du museau, & son cou est plus fort & plus épais. Ses poils sont hérissés sur le cou & très-longs sur le dos. Ils sont d'un gris obscur mêlé de fauve, & noirs au bout; & tout le pelage est ondulé çà & là & comme rayé de n. & de brun. Son pénis n'est pas osseux comme celui du Chien, & la femelle n'a que 4 mammelles. C'est un animal solitaire, qui habite les cavernes des montagnes & s'y pratique des tanières. Féroce & carnassier, il attaque les troupeaux & l'homme même. Il est si fort qu'il enlève un homme & l'emporte à plus d'une lieue presque sans lui faire toucher la terre. L'Once ne peut lui résister & il ose se défendre contre le Lion. Faute de proie, il déterre les cadavres, & quand cette ressource lui manque, il vit de racines & supporte de longs jeûnes. L. 3' 2", h. 2' 3"; mais on dit qu'il se trouve des individus beaucoup plus gr. encore, sur-tout au sud de la Nubie.

HYENNE TACHETÉE, q. *Tigre-Loup* des Hottentots décrit ci-dessus sous le nom de *Crocuta*. Quand je fis cet article je ne me rappellai pas que M. SPARMAN avoit parlé de cet animal; je vais placer ici par manière de supplément le précis de ce que cet inté-

ressant Voyageur nous en apprend : C'est de nuit, ou au moins le soir, que ces Hyenes cherchent leur proie, rodant 2 à 2, ou en troupes, mais se trahissant par leurs cris fréquens, comme le serpent à sonnettes se décelle malgré lui par le bruit de sa cascabelle. On entend de loin ces cris *aaue*, *ooao*, *ooao* répétés à de courts intervalles sur un ton qui paroît celui de la faim & du désespoir. Mais ces animaux ont un autre cri moins fort & plus modifié qu'ils paroissent quelquefois savoir employer à propos. Ils semblent avoir l'art de contrefaire les Veaux, les Poulains, les Agneaux, & il arrive souvent que ceux-ci sont trompés & attirés par cette voix perfide d'un ennemi aussi lâche que vorace. Les *Crocota* en effet, à moins qu'ils ne soient en troupes, n'osent

attaquer ni hommes, ni chiens, ni chevaux, ni bétail autrement que par surprise. L'excès de la faim peut cependant suppléer quelquefois en eux au courage; il les familiarise avec tout, ils s'approchent de la demeure de l'homme & ils dévorent les harnois & lanieres suspendus aux portes des fermes. Ce qui est bien plus étonnant dans des animaux sauvages, ils entrent, quand la nuit est fort obscure, dans la ville même du Cap, & vont autour des boucheries se nourrir des lambeaux de peaux, des tendons, des cartilages, des os, &c., & l'on ne cherche point à les tuer, regardant comme un service la consommation de ces ordures dont on se trouve ainsi débarrassé.

HYÉROGLYPHE, i. 92^e. Phalène.



J

J A B

JABEBIRETTE, p. Raie du Brésil qui me paroît de l'esp. que nous appellons *ondée* ou *cendrée*, quoique le Dictionnaire des Animaux dise qu'on la nomme *bouclée* à Cayenne.

JABET, c. Cœur qui paroît à Ad. du même g. que le *Fagan*, & qu'il met de même à la suite des *Pétoncles*. Sa c. est très-pet. n'ayant que 4 à 5^{'''} de l. sur 3 de largeur & de profondeur; le périoste ôté on lui voit 40 à 50 stries fines.

JABÉTI, *Jaboti*, r. Tortue de terre du Brésil à écailles hexagonales du centre desquelles partent plusieurs rayons d'un jaune plus brun que le fond.

JABIK, c. Pourpre d'Ad. à canal médiocre, non-échancré; à coquille obtuse par l'extrémité supér.; 7 ou 8 stries; levre droite creusée profondément dans son bourrelet ridé; l. 30^{'''}.

JABIRU, o. 3^e. & 4^e. esp. étrangères rapportées à la Cigogne.

JABOTIERE, o. C'est la 4^e. Oie.

JABOUTRA, o. Cracra, ou 7^e. Crabier d'Amér.

JABU, o. Japu.

JACACAI, o. du Brésil, de la gr. de l'Alouette; pet. tête, bec l. de 10^{'''}, droit, excepté le bout qui est un peu crochu; tête & dessus du cou noirs, le reste du plumage jaune, excepté les ailes qui sont variées de

J A C

n. & de blanc, & une tache transv. n. entre les ailes & la queue.

JACAMAR, o. 48^e. g. de BRIS. comp. d'Oiseaux sésipèdes tétradac. à 2 antér., jambes emplumées jusqu'au talon; l. bec quadrangulaire, dr. & pointu; langue qui n'est pas plus l. que le bec; queue de 10 à 12 pennes.

Le **JACAMAR**, Oiseau insectivore des forêts humides de la Guiane & du Brésil, de la gr. de l'Alouette; pieds courts & jaunâtres, yeux bleus, gorge blanche, ventre roux, le reste du plumage d'un vert doré à reflets cuivreux; l. 6^{'''} 6^{'''}, bec n. & l. de 5^{'''}, queue de 10 pennes l. de 2^{'''}.

J. à l. queue; un peu plus pet.; gorge blanche, le reste du plumage d'un vert sombre; queue l. de 6^{'''}, comp. de 12 pennes dont les 2 intermédiaires excèdent les autres de 2^{'''}.

JACANA, o. 71^e. g. de BRIS. comp. d'Oiseaux sésipèdes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes sans plumes; bec droit & renflé vers le bout, les ongles très-longs. Ils habitent les marais de l'Amérique mérid. & ont quelque analogie avec nos Poules d'eau par leurs habitudes, leur corps raccourci, la forme de leur bec, leur front sans plumes & leur pet. tête. Mais ils en diffèrent par de l. doigts, par des ongles droits, effilés comme des aiguilles, & excessivement allongés, & par une membrane qui monte

vers leur front, & qui est flottante & scintillante.

1. Le *JACANA*; tête, cou & devant du corps d'un n. teint de violet; gr. pennes de l'aile verdâtres, le reste du manteau d'un marron pourpré; épaules munies d'un éperon jonquille en forme de grosse épine un peu crochue. La membrane qui naît de la base du bec & monte vers le front, tombe de chaque côté en barbillon; bec jaune, queue très-courte, jambes hautes; l. cou; grosseur d'une Caille. Ces o. vivent en société, mais font sauvages & fuient de loin.
2. *J. noir*; plumage n. excepté le ventre brun, & les pennes des ailes qui sont vertes & dont l'extrémité est brune; éperon des ailes jaune; membrane du front rousse; taille du précéd.
3. *J. vert*; tête, gorge & cou d'un vert-foncé à reflets violets & variés; le reste du plumage d'un n. teint de vert; membrane du front bleue; 1^{re}. moitié du bec d'écarlate, le reste d'un jaune verdâtre; grosseur du Pigeon.
4. *J. péca*; plumage d'un n. verdâtre, hors les pennes des ailes qui sont presque brunes; éperons jaunes; front sans membrane; taille du précéd.
5. *J. varié*; dos d'un marron-pourpré-clair; devant & dessous du corps blanchâtre irrégulièrement tacheté de rougeâtre; le reste comme la 1^{re}. esp. dont MAUD. croit que c'est une variété.

JACAPANI, o. Selon KLEIN esp. de Rossignol varié de brun & de jaune qui vit de Mouches.

JACAPU, o. taille de l'Alouette, l. queue, jambes courtes, bec un peu courbé, n. & l. de 6^{'''}, plumage tout n., hors une tache rouge sous la gorge; au Brésil; MARC.

JACARE, r. Crocodile du Brésil; je ne fais à quel propos GRON. en fait un Dragon en le mettant dans sa syn., tandis que MARC. même qu'il cite le décrit & le donne pour un Crocodile.

JACARINI, o. du Brésil de la taille d'une pet. Linotte; plumage n. avec quelques faibles reflets violets, & avec du blanc aux ailes; bec & pi. cendrés; femelle toute grise. BRIS. & BUF. en ont fait un *Tangara*; MAUD. le regarde comme un Moineau.

JACARD, *Jackal*, q. Chacal.

JACKAL GRIS, q. On nomme ainsi au nord-est du Cap un animal dont la forme en gros ressemble assez à celle du *Chacal*, mais qui est plus analogue au g. de la *Bélette* par ses

dents, selon M. SPARMAN; h. 18^{''}, pelage mêlé de gris & de n. composé de poils doux & l., sur-tout sur le dos où ils sont 2 fois plus l. qu'ailleurs, en sorte qu'on diroit que l'animal porte en-dessus une esp. de brosse. Il est mirmécophage, sans appartenir au g. du Fourmillier.

JACKIES, p. de Surinam, qui, d'après laquelle fait mal vu est censé avoir été une Grenouille d'un brun-jaune-verdâtre à laquelle il vient une queue, & dont les pattes s'oblitérant peu-à-peu disparaissent enfin. Selon cette fable, la prétendue Grenouille devient un excellent poisson à fines écailles grises. M^{rs}. MÉRIAN & SÉBA font, je crois, les seuls qui aient débité ce conte.

JACO, o. 1^{re}. Perroquet proprement dit.

JACOB-EVERTZEN, p. Cugupuguacu.

JACOBIN. On a donné ce nom à plusieurs Oiseaux, au 14^e. Canard, au gr. Martinet n. à ventre blanc, au 16^e. Grosbec, à une variété de Pigeon, au Morillon, au Coucou de Coromandel, &c.

JACOBINE, o. 19^e. Oiseau-Mouche.

JACODE, o. Draine.

JACAPÉMA, o. 4^e. Hocco, dit Yacou.

JACURUTU, o. Grand-Duc du Brésil.

JAGON, c. Pétoncle d'AD. qui a l'air d'une Came par la forme ronde & aplatie de sa coquille. Elle est médiocrement épaisse, de 9^{'''} de diam. sur 4 $\frac{1}{2}$ de profondeur; elle a 25 à 30 stries longit. & ses sommets sont renflés & pointus. Elle est toute blanche.

JAGORACUCU, q. Jaguarète.

JAGUACAGUARE, p. saxatile du Brésil du g. des *Echarpes*. MARC. dit qu'il ressemble à une *Perche* de 8^{''} de l. qui seroit élargie jusqu'à en avoir 5; pet. bouche, iris brun; l. dorsale aiguillonnée, commençant à l'équilibre & finissant par une pointe qui s'avance assez près de la caudale; le 2^e. aiguillon anale quintuple du 1^{er}.; caudale fourchue; gr. écailles; 5 bandes transv. noirâtres partageant le corps en segmens d'un bleu-cendré sur le dos, ainsi que les nageoires, & d'un blanc-bleuâtre sous le ventre; queue noire.

JONS. trouve ce p. fort voisin du *Morme*, mais dans la méthode de GO. on ne peut les rapprocher, le *Morme* de GESNER, de ROND. & de tous les Auteurs étant du g. des *Dorades* dont la dorsale est longitudinale.

LIN. l'a mis autrefois dans le g. des *Tourds* & **WIL.** dans celui des *Dorades*. **GRON.** & **LIN.** ont ensuite fait de même; enfin ce dernier l'a mis dans son vrai g. **D.** $\frac{1}{14}$. **P.** 17. **V.** $\frac{1}{14}$. **A.** $\frac{1}{14}$. *Chae. saxatilis.*

JAGUACATI, o. 3^e. gr. Martin-pêcheur d'Amér.

JAGUACINI, q. Si ce n'est pas le Raton-crabier, c'est probablement le Koupara.

JAGUAR, q. *Tigre d'Amér.* de BRIS. C'est un animal féroce des pays chauds de l'Amérique, assez semblable à l'Once, ordin. plus grand que notre Loup, avide, mais poltron. On dit que le Tamanoira couché sur le dos ne le craint pas. Pelage fauve sur le dos, avec des taches d'un brun-noir en anneaux œillés & quelques bandes transv. brunes; les mêmes taches rondes s'étendent sur les jambes, mais elles y sont pleines ou non-œillées; ventre blanc à taches plus petites; l. 4' 6", queue de 2' 6".

JAGUARACA, *Jaguaraca*, p. saxatile du Brésil, du g. de la Scorpène? Taille de Perche médiocre, gr. yeux à iris argentés, museau pointu & édenté; pector. carrés & courtes, ventrales thor. & réunies; 2 dorsales, la 1^e. aiguillonnée, allant de la nuque au point de l'équilibre & pouvant se coucher dans une rainure; la 2^e. contiguë à la 1^e., large d'1", l. de 2, rayonnée & triangulaire; queue presque cylindrique, caudale fourchue; 2 aiguillons de chaque côté près des ouïes, & entre eux plusieurs épines; écailles à bords finement dentelés; sinciput osseux, scabreux & rouge; nageoires rougeâtres; la 1^e. dorsale en partie dorée; dos argenté, ventre blanc mat. WIL. & RAY rapportent comme moi ce p. à la Scorpène, pensant sans doute que MARC. a pu prendre une dorsale interrompue pour 2 dorsales, ou qu'on peut regarder la dorsale longit. & presque séparée en 2 des Scorpènes comme 2 dorsales.

JAGUARETE, q. *Tigre noir* de BRIS. C'est un animal féroce de l'Amér. mérid., de la gr. d'un Veau d'un an; le bas de la gueule, de la tête, & tout le dessous du corps d'un cendré-blanchâtre; le dos noirâtre taché de n. & de brun. Cet animal est plus cruel & plus féroce, mais plus rare que le Couguar dont ERX. croit qu'il peut être une variété.

JAIRAN, q. Tzeiran.

JAKANA, r. Vipère du Brésil, d'un brun-rouge; ventre cendré tacheté du même rouge; espèce de casque composé d'écailles plus rouges & plus grosses que celles du corps & formant une saillie entre les yeux & sur le front; queue en pointe fine. SÉBA.

JAMAC, *Jamacati*, o. Variété de la 2^e. esp. de Carouge.

JAMAR, c. Rouleau d'AD. à coquille fort

épaisse, à peu-près conique, dont les plus gr. ont 6 à 7" de l. sur 2 de large; en 12 spires, dont la 1^e. fait presque toute la c. & se replie brusquement vers la partie infér. pour former un plan presque horizontal, se joindre aux 11 autres & former un sommet conique très-peu élevé. Ouverture en fente l. & droite; la levre dr. tranchante, la gauche renflée. Le périclité ôté, cette c. offre de belles couleurs, qui, par leurs variétés, donnent le *Nigre*, les *Spécies*. *l'Alie de Papillon*, la *Galatée*, la *Tigre de beurre*, la *Musique*, &c. L'animal a une pet. tête cylindrique; sa bouche est un pet. trou rond au milieu d'une large solette; il a un pied elliptique obtus, & un pet. opercule de corne mince aussi elliptique & qui ne ferme qu'une pet. partie de l'ouverture.

JAMBÉ, c. Huître d'ARG. feuilletée, presque unie tortueuse & moins grosse que la *Cuisse* du même Auteur.

JAMBON, *Jambonneau*, c. dont le nom exprime en partie la forme. C'est une esp. de *Pinne-marine* d'ARG. dont les battans minces, légers & allongés par un bout sont parfaitement égaux. Leurs bords sont plus épais vers l'ouverture que vers la charnière, & leur surface est armée de piquans. Cette description ne convient qu'à l'*Apan*. 5^e. Jambonneau d'AD. qui fait de ce coquillage un genre de Conques bivalves dans lequel les 2 lobes du manteau forment 3 ouvertures sans aucun tuyau, & dont l'animal a un pied apparent au dehors, & attache sa c. aux corps étrangers par des liens composés de plusieurs fils. V. Lulat, Apan, &c.

JAMBU, o. Perdrix du Brésil, de la taille de la nôtre, plumage d'un jaunâtre obscur mêlé & tacheté de brun.

JANACA, q. de Nigritie à qui DAPPER donne un l. cou roussâtre piqué de blanc, la grosseur d'un Cheval, mais moins de l. & plus d'embonpoint, des cornes, & des vessies au côté, (sans dire ce qu'il entend par le côté), qui lui servent à respirer & à ne pas perdre haleine dans ses courses & ses sauts. C'est sans doute une caricature de quelque gr. Antilope. Les vessies sont probablement de trop; où elles sont intérieures & l'explication de leur usage, & leur position peuvent avoir été controuvées.

JANOUARE, q. Jaguar.

JANUS, i. Gr. Phalène de Surinam; les ailes supér. sombres variées en-dessus, grises en-dessous avec un gr. œil n. à pupille oblongue blanche; les infér. en-dessus de couleur de

sang, avec un gr. œil n. à pupille blanche en lunule, cendrées en dessous. FAB.

JAPACANI, o. *V. Troupiale.*

JAPU, *Japujuba*, o. 1^{er}. Cassique, dit *Yapou.*

JAPURUCA, i. Dans MARC. c'est notre 7^e. Scolopendre.

JAQUEPAREL, q. Chacal.

JARARA, r. Nom donné à divers Serp. de Ceylan & du Brésil. PISON en indique un qui a tout au plus 1' de l., le sifflement de la Vipere, & une robe terreuse tachetée de rouge & de n.

JARÉT, p. que DUH. regarde comme une variété du *Picarel*; mâle bleu, femelle brune.

JARRETIERE, p. 38^e. g. de GO., par conf. malacopt. thor. à corps très-grêle & très-allongé, ensiforme, pointu par les 2 bouts, comprimé, alépidote; tête allongée, comprimée; mâchoires pointues, l'infér. plus l.; dents sur plusieurs rangs; gr. yeux; narines solitaires selon le texte, doubles selon la figure; opercules rayonnés, mobiles, flexibles, d'une pièce; membrane branch. latér. sous la gueule, à 7 rayons; la vraie lig. latér. peu apparente, plusieurs fausses, dont 5 sont parallèles; l'anus à l'équilibre; dorsale longit. & basse; pector. pet. & pointues; ventrales rapprochées & à un seul rayon; anale de même & près de l'anus; caudale pet. & ovée, mais pointue. Ce g. est nouveau & dû à GO., & on ne lui connoît que l'esp. qui l'a fait former. Ce p. est couvert d'une peau lisse & argentée.

JARS, o. mâle de l'Oie.

JARSETTE, o. Petit Héron blanc.

JASEUR, o. du g. des *Grives*. Il tient pour ainsi dire le milieu entre les o. de passage proprement dits, & les o. erratiques. Il paroît habiter sur-tout vers le nord de l'Europe d'où il se répand en automne dans divers pays à différentes époques, car tantôt on le voit paroître plusieurs années de suite, tantôt il est 3, 4, 5 ans sans arriver; c'est en Allemagne qu'il se montre le plus. Il se nourrit de baies succulentes, & quelquefois on le prend avec les Grives. Il est à-peu-près de la taille du Gros-bec. Plumage moëlleux & lustré; huppe pointue, mobile & de couleur marron; trait n. sur la face; gorge n.; le reste du plumage d'un cendré brun, foncé sur le dos, éclairci sur le croupion, un peu vineux sur la poitrine, presque blanc sur le bas-ventre; aile bordée de n. avec une raie blanche oblongue vers le milieu de son bord inférieur. Au bout de plusieurs des pennes moyennes de l'aile se voit un coup de pin-

ceau blanc terminé par une appendice obl.; mince, membraneuse, d'un rouge vif; 4, 5, 6, 7 ou 8 pennes offrent la particularité de ces appendices qui sont des prolongemens aplatis de la côte au-delà des barbes. On voit sur l'aile, un peu au-delà des appendices, des taches jaunes. La Caroline offre une variété de cet o., moins gr. & sans n. sur la gorge, quelquefois même sans appendices, ce qui est peut-être une variété de sexe.

JASPE, (le) 121^e. Phalène.

JASON, i. Scarabé de la Chine, un des Naticornes de SWAM. Corne du corcelet très-grosse, celle de la tête dichotome. FAB.

JASON, i. C'est aussi le nom d'un Papillon de Barbarie; double porte-queue, corcelet sans taches rouges, corps brun, antennes noires, filif. & en massue; ailes supérieures brunes en-dessus, postérieurement bordées de jaune avec les nervures noires, la bordure précédée de 5 à 6 points de couleur de fer; ailes inférieures brunes en-dessus, antér. ornées de 5 à 6 taches bleues, postérieurement bordées de n., cette bordure précédée de lunules blanches. Les 4 ailes sont coupées en-dessous, dans leur milieu, par une bande blanche. La moitié qui précède cette bande est ferrugineuse, variée de caractères blancs qui enserment des taches grises; le reste de l'aile brun en-dessous comme en-dessus. LINNÉ.

JATARON, c. d'AD. d'un g. voisin de celui du Jambonneau, par rapport au manteau de l'animal; c. presque ronde, médiocrement plate, de 2' de diam.; extér. ridée de sillons grossiers & irrégulièrement placés en tout sens; chaque battant bordé intér. de 120 pet. filets; charnière proprement dite.

JATOU, c. Pourpre du même, à canal long, fermé comme un tuyau; c. épaisse, triang. & pointue aux 2 bouts, à 8 spires convexes & étagées; ouverture fort petite; l. 18''' , lar. 9.

JAVARI, q. Pécari.

JAVELOT, r. Voyez *Acontias*, *Dard*, & *Sernert-Javelot*.

JAUNAR, o. Rouge-gorge.

JAUNOIR, o. 3^e. esp. rapportée au Merle.

IBIARE, *Ibijara*, r. pet. Serpent de Ceylan, du 6^e. g.; l. 1', diam. 1''; cylindrique, peau lisse & argentée, ou selon GRON. d'un bleu foncé; yeux presque imperceptibles comme dans tous les Serp. nommés *Céciles*; queue obtuse & divisée en anneaux comme le Lombric. Au défaut d'ouïes & de nageoires près il a l'air d'une pet. Anguille. PISON dit qu'il

vit sur-tout de Fourmis, & qu'il est très-venimeux.

IBIBE, r. pet. Serpent de la Caroline, du 3^e. g. Robe bleuâtre varié de taches nébuleuses qui, sur la queue, deviennent des lignes longit.; flancs marqués d'une suite de points noirs.

IBIBOCCA, r. Serp. du Brésil. **PISON** lui donne 2' de l., la grosseur du pouce, une robe blanche tachetée de n. & de rouge, & il le dit très venimeux, mais lent & pareilleux. **MARC.** décrit un *Ibibocca* à ventre tout blanc, tête couverte d'écailles blanches bordées de n.; dos couvert de gr. taches, la 1^e. d'écailles rouges bordées de n., la 2^e. d'écailles noires, la 3^e. blanche bordée de n., la 4^e. noire, la 5^e. rouge, & ainsi tout le l. du dos. **GRON.** en décrit un bleuâtre sur le dos, ventre blanc, l'un & l'autre tacheté de noir, l. 2'. Y a-t-il plusieurs esp. d'*Ibibocca*? Voilà 3 Auteurs originaux qui en le décrivant paroissent décrire 3 différens Serp. de même taille, & dont aucun ne paroît être l'*Argus* auquel **DAUB.** le rapporte d'après **SÉBA.**

IBIJAU, o. 5^e. esp. étrangere rapportée à l'Engoulevent.

IBIRACOA, r. Serp. du Brésil varié de blanc, de n. & de rouge, dont **PISON** dit la morsure suivie des mêmes accidens que celle de l'*Hémorrois*. V. ce mot.

IBIS, o. plus célèbre dans la fable par les fictions dont il a fourni le sujet, & par le respect que lui portoient les Egyptiens, qu'il n'est connu des Naturalistes. Ce peuple superstitieux, au lieu de se contenter de favoriser la multiplication de cet oiseau, dans un pays où il est très-utile pour la destruction des insectes & des reptiles accumulés sur une terre alternativement détrempée par le Nil & échauffée par la chaleur du climat, lui rendoit un culte pendant sa vie, l'embaumoit après sa mort & conservoit soigneusement ses momies; & l'on en trouve encore aujourd'hui. **BRIS.** a placé cet o. dans le g. du Courli; les Anciens en faisoient une Cicogne, & en effet son bec a l'épaisseur de celui de la Cicogne, mais la courbure de celui des Courlis. Il est l., & ses 2 mandibules tranchantes le rendent propre à couper les reptiles auxquels l'*Ibis* fait la guerre. Cou & pieds fort longs; nid dans les feuilles piquantes des Palmiers où les œufs sont à l'abri des Chats & autres ennemis. C'est à l'*Ibis* que l'on a attribué l'invention du clystère, prétendant que de son bec il s'en donnoit avec l'eau de la mer.

L'IBIS BLANC; un peu plus gr. que le Courli, un peu moins que la Cicogne; jambes, face & front nus; plumage blanc, hors les penons de l'aile & de la queue qui sont n.; langue plus cartilagineuse que charnue.

IBIS NOIR; un peu moins gr. que le Courli.

ICHNEUMON, { q. Mangouste.

{ i. 15^e. tétraptère névroptère de **GEOF.**; ant. l., filif. & vibratiles; ailes infér. plus courtes; mâchoires; ventre tenant au corcelet par un l. pédicule; 3 yeux lilles. Les femelles de ce g. ont un aiguillon qui débordé le ventre & qui paroît d'abord triple, mais la seule pièce du milieu est l'aiguillon. Elle naît de l'extrémité du ventre, & les 2 autres naissent du dessous; elles servent de gaine ou d'étui au véritable aiguillon. La femelle s'en sert pour percer le corps des insectes & y déposer ses œufs. C'est-là qu'ils éclosent & que la larve prend son accroissement en vivant aux dépens des chairs de l'animal vivant qu'elle habite. Cette larve est un ver apode blanc, mou, à tête brune & écailleuse. En sortant du corps de l'insecte condamné à la loger & à la nourrir elle se construit une coque de soie en forme d'œuf allongé, uni ou rayé, seul ou rangé avec d'autres, selon les especes. Ou elle colle cette coque à un arbre, ou elle la suspend à une branche. Bientôt changée en nymphe, dans cette nouvelle demeure, elle est blanche, molle, & elle laisse voir les parties de l'insecte parfait. Celui-ci est d'une forme ordin. fort allongée. Sa tête est petite, ses ant. sont l. & agitées par un mouvement de vibration presque continuel. Ses ailes sont veinées, & ses pattes postér. sont plus l. que les autres. Il est facile à reconnoître, non-seulement à ses l. antennes vibrantes, mais au l. étranglement qui sépare son ventre de son corcelet. Les 4 premières esp. sont si pet. qu'elles habitent en gr. nombre le corps d'une même Chenille, au sortir de laquelle elles se filent des coques assemblées en pelotons.

1. *Ichneumon à coton blanc*, l. 1, tout n.; ant. égales au corps; ailes transp. à p. marginal brun; coques rassemblées sur les tiges des herbes dans les prés, mais recouvertes de soie ou de coton.

2. *à coton jaune*, l. 1 $\frac{1}{2}$; pattes jaunes; larves dans la Chenille du Papillon blanc du chou; coques non recouvertes de soie ou coton.

3. *à coque en rayon de ruche*, l. 1, tout noir, effilé, pattes brunes; coque en pet. cyl.

4. *des Pucerons*; comme le précéd., mais pattes jaunes.

5. *Ichneumon* à l. queue, l. 10, l. 1 $\frac{1}{2}$; noir; pattes fauves, aiguillon 2 fois aussi l. que le corps; gr. ailes à p. marginal brun; dans les bois.
 6. n. à queue égale au corps & ventre lisse, l. 7; pattes fauves.
 7. n. à queue égale au corps & ventre tuberculeux, l. 6; corps très-effilé.
 8. à pattes fauves & queue courte, l. 6; corps moins effilé, n.; ant. antennés; larve dans les *Chrysalides* & coques des *Papillons*.
 9. à pattes fauves & ventre en filet, l. 3 $\frac{1}{2}$, n., ant. médiocres, queue courte, ventre grêle.
 10. noir à pattes fauves & devant de la tête jaune, l. 3.
 11. n. à pet. et brunes & grosses cuisses; ostér., l. 3.
 12. n. à pattes brunes & grosses cuisses dentelées, l. 3 $\frac{1}{2}$.
 13. n. à pattes fauves & genoux blancs, l. 5.
 14. n. à pattes fauves & p. blanc à la base des cuisses, l. 5.
 15. n. à pattes blanchâtres, l. 1 $\frac{1}{2}$; ailes à p. noir marginal.
 16. n. à pattes postér. l. & grosses, l. 6; ventre arqué & gros au bout.
 17. n. à pattes postér. grosses & milieu du ventre fauve, l. 5.
 18. n. à pattes postér. fauves, grosses & tachetées, l. 3 $\frac{1}{2}$; appendice à la base des cuisses postérieures.
 19. n. à pattes fauves, cuisses postér. grosses & ventre en faucille, l. 4.
 20. jaune à tête & corcelet n., l. 10; pointe du corcelet jaune.
 21. jaune à ventre en faucille, l. 10; ventre très-long & très-arqué.
 22. à tête & corcelet n. & ventre jaune en faucille, l. 9.
 23. jaune à corcelet infér. n., l. 8; extrémité du ventre n.; filets de la queue très-courts.
 24. n. à pattes & milieu du ventre citron, l. 6; ailes brunes.
 25. jaune à corcelet rayé, l. 5.
 26. brun à tête & bout du ventre n., l. 2; point marginal brun aux ailes; coque blanchâtre à 2 anneaux bruns.
 27. jaune à pointe du corcelet n., l. 2 $\frac{1}{2}$.
 28. jaune à taches n. & pointe du corcelet jaune, l. 5 $\frac{1}{2}$.
 29. brun à taches n. & ailes rouâtres, l. 2.
 30. n. à pet. taches jaunes, l. 7.
 31. fauve à taches n. & ailes croisées, l. 1 $\frac{1}{2}$; pédicule du ventre court.
 32. n. à ventre later. tacheté de citron, l. 6 $\frac{1}{2}$.
 33. n. chariné à pattes fauves, l. 2 $\frac{1}{2}$; 2 taches blanches au ventre.
 34. n. à cuisses postér. fauves, l. 4; 2 taches blanches au ventre.

35. *Ichneumon* n. à pattes rougeâtres, l. 3; corcelet & ventre tachetés de blanc.
 36. n. à poils bruns au ventre, l. 4; dans les coques des *Phalènes*.
 37. n. à 2 bandes n. aux ailes, l. 3 $\frac{1}{4}$.
 38. tout noir, l. 1.
 39. n. à anneaux blancs aux ant., l. 6; dans le nid des *Guêpes* maçonnes.
 40. n. à milieu des ant. blanc, l. 5; pointe du corcelet blanche.
 41. n. à cuisses rougeâtres, l. 4 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
 42. n. à pattes rougeâtres, l. 2 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
 43. n. à taches blanches aux jambes, l. 5; pattes rougeâtres, anneau blanc aux ant.
 44. n. milieu des tarses & ant. blanc, l. 4; pattes rougeâtres.
 45. n. genoux & milieu des ant. blanc, l. 4; pattes rougeâtres.
 46. n. à ventre & jambes fauves, l. 3 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux ant.
 47. n. le bas du ventre fauve, l. 6 $\frac{1}{2}$; anneau blanc aux antennes.
 48. n. à ventre fauve, n. au bout, l. 3; pattes fauves, & anneau blanc aux ant.
 49. n. à bande fauve au ventre, l. 5; pointe du corcelet & anneau du milieu des ant. blanc.
 50. n. à ventre antér. fauve, l. 2 $\frac{1}{2}$; anneaux blancs aux pattes & ant.
 51. n. à ventre de 3 couleurs, l. 3 $\frac{1}{2}$; ventre antér. fauve, postér. noir, excepté le bout qui est blanc, anneau blanc aux ant.
 52. panaché de n. & citron, l. 7; anneau blanc aux ant. qui font en cornes de Bélier.
 53. à pattes panachées de blanc, l. 7; pointe du corcelet blanche.
 54. n. à ventre taché de blanc, l. 6; pointe du corcelet blanche.
 55. n. pieds rougeâtres, l. 6; pointe du corcelet blanche; dans des coques de *Phalène*.
 56. n. le bout du ventre blanc, l. 4; pointe du corcelet blanc.
 57. n. à pointe du corcelet jaune, l. 5; pattes & milieu du ventre fauves.
 58. n. antennes & pattes fauves, l. 5; milieu du ventre fauve.
 59. n. pointe du corcelet fauve, l. 4 $\frac{1}{2}$; partie des pattes & milieu du ventre fauves.
 60. n. pointe au corcelet jaune, partie antér. fauve, l. 3.
 61. arlequin, l. 6; n. & jaune; ailes brunes.
 62. noir, ventre fauve antér. & pédicule court, l. 5 $\frac{1}{2}$.
 63. n. ventre, &c. pédicule long, l. 10; ant. & ailes courtes; celles-ci brunes & croisées; mangeur d'*Araignées*.

64. *Ichneumon* n. ventre antér. fauve, pi. antér. blanc, l. 4.
65. n. ventre fauve au milieu, l. 3 $\frac{2}{3}$; pi. postér. blancs.
66. n. pattes & milieu du ventre fauves, l. 5 $\frac{1}{2}$; pieds postér. noirs.
67. n. pattes postér. panachées, l. 3 $\frac{1}{4}$.
68. n. anneaux du ventre rougeâtres, l. 2 $\frac{1}{2}$; pattes postér. panachées.
69. noir, ventre cerise, l. 4; dans les bois en Juin.
70. n. ventre & corcelet rouges, l. 2 $\frac{1}{4}$.
71. n. corcelet antér. rouge, l. 4. C'est par taches que le devant du corcelet est rouge.
72. formiciforme, l. 2; n.; pattes & devant du corcelet bruns; larve dans les nids d'Araignées.
73. à ailes n., l. 3; n.; 2 anneaux du ventre rougeâtres, pédicule court.
74. n. à 3 anneaux du ventre rougeâtres, l. 5; ailes noires.
75. n. ventre & tête jaunes, l. 2 $\frac{1}{4}$.
76. n. pattes & dos rougeâtres, l. 2 $\frac{1}{7}$.
77. n. ventre antér. rougeâtre, l. 1 $\frac{3}{4}$; pattes rougeâtres.
78. ventre fauve, lèvres jaunes, l. 5; pattes fauves; le reste n.
79. pédicule & devant du ventre fauves, l. 5; pattes fauves; le reste n.
80. pattes & ventre fauves, l. 1 $\frac{1}{4}$; le reste n.
81. ant. & ventre fauves, l. 3; pattes fauves; le reste n.
82. milieu du ventre fauve, l. 3; pattes fauves; le reste n.
83. pattes de 3 couleurs, l. 2 $\frac{1}{4}$; pattes antér. pâles, postér. fauves, intermédiaires n.; milieu du ventre rougeâtre; le reste n.
84. pattes antér. citronées, l. 3; ventre fauve en dessous; le reste n.
85. n. & brun, l. 1 $\frac{1}{2}$; 2 bandes aux ailes.
86. brun en filet, l. 2; corps mince comme un gros fil, pédicule l. & mince.
87. blanc, l. 2; tache brune au corcelet; sur le Chêne.
88. aiguillette, l. 1 $\frac{1}{3}$; noir & brun, ailes croisées.
89. à ventre annelé de fauve, l. 2 $\frac{1}{7}$; n.; ant. fauves; femelle brune, aptère & plus grosse; dans les nids d'Araignées.
90. pattes variées de fauve, l. 1; noir; femelle aptère; sur la Charmille.
91. pattes & base des ant. fauves, l. 2 $\frac{1}{4}$; noire; femelle aptère.
92. du Bédéguar, l. 1 $\frac{1}{3}$; n. à pattes & ventre fauves; sur le Rosier.
93. à bande jaune, l. 2 $\frac{2}{3}$; fauve, ant. & pieds noirs; bande transv. jaune sur les ailes n.
94. *Ichneumon* à pattes fauves, pi. noirs, l. 6; noir.
95. chauffé de blanc, l. 4 $\frac{1}{2}$; noir, ventre en faux; les 4 pi. antér. blancs.
96. basilaire, l. 6; n.; épaulées, pointe du corcelet, base du ventre tachés de jaune; milieu des ant. blanc.
97. à jarretière, l. 5; n.; ventre fauve, pi. & genoux blancs; ant. annelées de blanc.
98. ventre fauve & pattes jaunes, l. 4; noir.
99. pattes arlequinées, l. 3 $\frac{1}{2}$; noir; le bord des anneaux du ventre fauve; jambes fauves annelées de blanc.
100. rayé de blanc, l. 4 $\frac{1}{2}$; fauve; tête & corcelet n.
101. base du ventre rouge, l. 4, 5; noir, les 3 premiers anneaux du ventre rouges bordés de jaune.
102. à bande transv., l. 3; varié de fauve & brun; bande brune sur les ailes.
103. fascié, l. 9; noir; ant. & pieds jaunes, ainsi que le bord des anneaux du ventre.
104. à ventre mi-parti, l. 4; noir; milieu des ant. & pointe du corcelet jaunes; devant du ventre fauve à bande noire; postér. noir à bande fauve.

GEOR. a trouvé toutes ces especes en ce pays, soit avant, soit depuis la publication de son Ouvrage. Je vais y joindre quelques especes exotiques.

105. à ventre court; noir; corcelet assez gros; ventre extraordin. court, latér. fort applati, en demi-ovale ou en ovale postér. tronqué, tenant par un l. filet arqué & implanté sur le corcelet plutôt qu'à son extrémité; pattes postér. très-l.; gr. de la Mouche des appartemens; en Amérique; dans LIN. c'est une Guêpe-*Ichneumon*.
106. (pet.) à pattes rouffes, l. 8; noir, pattes rouffes, ventre l. & cyl.
107. (gr.) à pattes rouffes, l. 13; noir, pattes rouffes, ventre du précéd.
108. jaune à extrémité n., l. 11; corps en fuséau, corcelet n. tacheté de jaune, ventre jaune, hors l'extrémité; ant. n. & pattes jaunes.
109. des Araignées; n., ant. filif., 2 raies jaunâtres sur le corcelet, pattes jaunes. Cet i. confie ses œufs au dos des Araignées de jardin. L'œuf éclos la larve vit sur le dos & aux dépens de l'Araignée jusqu'à ce que celle-ci meure; moment que GEOR. a vu coïncider avec l'époque où la larve prête à filer sa coque pour sa métamorphose n'a plus besoin de nourriture.
110. des Teignes domestiques; n., pattes rouffes; encore plus petit que l'*Ichneumon* des Pu-

cerons, n^o. 4. Il est étonnant que cet i. aille chercher une Teigne & percer son fourreau pour déposer son œuf dans le corps de ce petit animal.

111. *Ichneumon des Abeilles maçonnes*; noir, teint de vert obscur; antennes brisées & en masse; pattes brunes tachetées de n. Cet i. aussi petit qu'une Puce, paroît sauter en volant.

112. *vert doré à ventre n.*; ant. du précéd.; tête & corcelet d'un vert doré, tache brune sur le ventre; pattes jaunes; très-petit & volant par sauts comme le précédent. GEER a trouvé 16 de ses larves dans une seule Chenille velue du maronnier.

113. *roux aptère*; tête, ant. & partie postérieure du ventre noires; taille d'une petite Fourmi.

114. *aptere à 2 vessies*. Ces vessies qu'il remue à son gré tiennent à la partie postérieure du dessus du corcelet. Il est d'un n. verdâtre cuivré. Antennes brisées & en masse; pattes jaunes & noires. Cet i. est plus pet. qu'une Fourmi, & il saute comme une Puce, mais GEER croit que c'est par l'inflexion & le redressement subit de son corps & non de ses pattes.

Ichneumon de Laponie, rapporté à RÉAU. par M. de MAUPERTUIS, c'est l'*Urocere*. V. ce mot.

Voyez le Morion.

ICHNEUMON - BOURDON, i. GEER nomme ainsi les Ichneumons à longs tarfes & cuisses courtes. Ce sont des *Uroceres* de GEOFFROI.

ICHTYOCOLLE, p. Gr. Esturgeon; quelquefois aussi le Silure.

ICTÉRO-CÉPHALE, o. Voyez le dernier Guépier.

IDBARE, p. de Suede qui paroît le même que l'*Ide*. Le silence d'ART; sur son compte, celui de LIN. même dans sa *Faune-Suédoise* semble le prouver, sur-tout quand on voit que ce dernier, dans son *Système de la Nature*, n'a pu assigner le nombre des osselets des pector. & des ventrales, & qu'il donne D. 10. A. 12. pour l'*Idbare*, tandis qu'il donne D. 10. A. 13. pour l'*Ide*, & des ventrales rouges à l'un & à l'autre.

IIDE, p. de riviere & de lac de Suede, Russie & Dannemarck, du g. de la Carpe. Grosse tête n. & tronquée, pet. bouche édentée, iris jaunâtre piqué de noir; corps épais; dos noir; ventre large & blanc; gr. écailles; pector. jaunâtres, ventrales rouges latér. bordées de blanc; anale blanche bordée de

rouge; dorsale & caudale grises, celle-ci en croissant; l. 12 à 18". D. 10. P. 17. V. 11. A. 13. selon BLOCH.

IDOLE, c. Nérîte de MUL. à c. un peu ombiliquée, ventrue; dure, épaisse, brune, striée & ridée; sans taches ni fascies, à 7 spires; ouverture large; diam. 5".

IDOLE DES MAURES, p. que RU. a placé parmi sa collection de ceux d'Amboine, mais que selon sa coutume il fait très-peu connoître. D'après la figure il paroît du g. de l'Echarpe.

JEAN-LE-BLANC, o. du g. de l'Aigle, l. 2', vol plus de 5, ailes dépassant un peu la queue; manteau d'un brun cendré, dessous blanc varié de l. taches d'un brun roux, excepté au bas-ventre; bandes tranfv. plus brunes sur la queue; ailes variées de blanc & de noirâtre; membrane de la base du bec & pi. jaunes; iris de citron, le tour de l'œil n.; jambes nues & moins grosses que celles de l'Aigle, taille plus grosse à proportion de la l.; femelle plus gr. & plus grise; nid assez près de terre sur des arbuttes. Cet o. voit de jour, s'approche de nuit des habitations & la campagne, & détruit beaucoup de volaille. Il est commun en France; on a donné à un individu que BUF. faisoit élever, des Souris & des Mulots; il les a avalés entiers & sans les dépecer comme il dépecoit les Grenouilles, & n'a rendu que la peau & les poils pelotonnées sans chair ni os.

JEK, r. Il y a, dit-on, un Serpent marin de ce nom au Brésil. Cependant je n'en trouve aucune mention dans MARC. ni dans PISON. (V. Serpent marin.) On dit qu'il a la peau très-gluante, & que c'est là le moyen que la nature lui a donné pour arrêter sa proie. Il va sans dire qu'on exagere avec puérilité la force de cette glu, quelle qu'elle soit, quand on ajoute que ceux qui le touchent ne peuvent plus le quitter, & qu'il les entraîne au fond de la mer.

JEKKO, r. Gecko.

JELDOVESI, q. Chameaux pet. & légers.

JÉLIN, c. AD. nomme ainsi un c. qu'il avoue avoir peu observé, & qu'il soupçonne être un *Vermet*. Sa coquille paroît comme un boyau inégal, irrégulièrement replié sur lui-même, l. de 8 à 9", lar. de 6 à 9", affectant dans son arrangement la forme triangulaire; surface extérieure piquée de pet. trous entremêlés de tubercules.

JÉNAC, c. Lépas du même Auteur, à coquille chambrée, ronde, aplatie, pet. & mince, n'ayant que 6" de diam.; cloison n'occupant

que le tiers de sa l. ; blanche & polie , sur-tout à l'intér.

JENDAYA , o. 6^e. Perriche à longue queue égale.

JERBOA , *Jerbus* , q. Gerbo.

JÉSON , c. mis par AD. à la suite des *Jambonneaux* , en attendant un plus ample informé. C. allongée , en ovoïde fort obtus aux extrémités , l. de 18'' , large & profonde de 9 , assez épaisse ; à 15 grosses cannelures longit. arrondies , & à battans égaux.

JÉSUISTE , (le) i. Dermeste de la nouvelle Hollande à étuis entiers & pointillés , & à corcelet antér. tronqué. FAB.

JEVRASCHKA , q. dont BUF. a donné la notice comme si c'étoit un animal différent du Soufflik , mais c'est le même. V. ce mot.

IGNARUCU , r. amphibie du Brésil trop mal indiqué par LABAT pour qu'on puisse dire si c'est un Crocodile ou un très-gros Léopard vorace & léger. Ne seroit-ce pas une caricature de l'Iguane supposée antropophage quoique très-loin de l'être & de pouvoir l'être ? Ce qu'on dit des l. jeunes de l'un & de l'autre & de leur chair estimée autorise à soupçonner que c'est le même animal.

IGUANE , r. Léopard du 4^e. g. , commun au Brésil , décrit entre autres par MARC. L'individu d'après lequel est faite sa description avoit en tout 3' 8'' de l. , mais il dit qu'il y en a de beaucoup plus grands. Sa robe garnie de très-pet. écailles étoit d'un joli vert varié çà & là de taches blanches & de noirâtres ; plus âgés , ils sont ou plus cendrés ou plus bruns. De la tête au bout de la queue la ligne spinale est garnie d'écailles dressées ou d'une croûte écailleuse dentelée en scie , mais dont les dents vont en décroissant de la nuque au bout de la queue. Petites dents noirâtres & nombreuses aux 2 mâchoires ; tache blanchâtre de chaque côté , placée comme les opercules des ouïes des poissons. Peau lâche sous le menton , pendante sur la poitrine , en partie noirâtre , & contractile ou extensible selon les affections de colere ou de crainte que l'animal éprouve. Pi. à 5 doigts armés d'ongles semblables à ceux des o. ; jambes antér. l. de 4'' , le pied l. d'1'' ; les jambes postér. plus l. & plus grosses , l. de 5'' , égales au diam. soit du cou , soit de la queue à sa base , le pied l. de plus d'1' ; queue conique & terminée en pointe fine. Quand MARC. eut tué ce Léopard & l'eut dépouillé , le cœur isolé continua à bondir , & il trouva de chaque côté 10 à 12 œufs , dont les plus gros étoient comme des cerises.

Cet animal est frugivore , il supporte de l. jeunes ; MARC. en a gardés pendant 3 mois sans nourriture ni boisson , & ils furent encore assez vigoureux après cette l. diète pour s'évader. Ils sont gras comme des Chapons , & offrent aux habitans du pays une nourriture qu'ils estiment beaucoup. On les prend en leur jettant sur les arbres , où on les voit , une corde repliée sur elle-même par un nœud coulant , à peine essayent-ils de s'échapper. GRON. décrit sous le même nom 2 autres esp. La 1^{re}. rougeâtre tachetée çà & là de blanchâtre , de n. & de vert , sans aucune crête , corps maigre , le h. des côtés de la tête prolongé en une éminence tranchante ; queue conique 2 fois plus l. que le corps. La 2^e. bleuâtre , variée de traits transv. & de taches blanchâtres ; ses écailles tuilées , & longit. striées ; celles du ventre plus gr. relevées en carène dans leur milieu ; celles de la queue de même , ce qui la rend un peu anguleuse. Elle est comme dans l'espèce précédente 2 fois aussi l. que le corps.

JIYA , q. Loure du Brésil selon les uns , Sarricovienne selon d'autres.

ILLANKEN , p. du g. du *Saumon* , plus voisin du Saumon même que de la Truite saumonée ; dos bleu foncé , éclairci jusqu'à la lig. latér. au-dessous de laquelle les côtés sont d'un blanc argenté ; pet. écailles ; tête médiocre , cunéiforme ; mâchoire infér. terminée en crochet émouffé & munie d'un rang de dents pointues , recourbées & la plupart mobiles ; mâchoire supér. garnie de 2 rangs des mêmes dents ; gr. yeux à iris d'argent. Le corps n'a ni points ni taches rouges , mais on voit çà & là , sur-tout vers la queue , des taches n. allongées. Caudale très-peu fourchue , fausse dorsale grisâtre. Ce poisson passe du lac de Constance dans le haut Rhin où il va frayer. Il devient fort gros , & arrive au poids de 20 , 30 & même de 40 livres. Comme il est pesant , le Brochet , quoique moins gr. & moins fort , mais plus léger , ose l'attaquer sous le ventre , & il le lui déchire quand il s'y prend assez adroitement pour éviter ses mâchoires. Sa chair est d'un beau rouge & très-estimée avant le tems du frai. Un ami de BLOCH qui l'a décrit en Suisse le regarde comme le *S. lacustris* de LIN. D. 12. P. 14. V. 11. A. 12.

ILPEMAXTLA , q. Selon NIEREMBERG c'est un pet. Renard des Indes à pelage varié de fauve , de n. & de blanchâtre , pet. tête , museau l. & pointu , corps mince ; commun sur-tout dans les lieux fort chauds. S'il est si

- commun, quel est-il? Sûrement il doit être connu sous quelque autre nom, ou cette indication est inexacte.
- IMBRIACO**, p. de mer, du g. du *Milan*. **ROND**. l'appelle *Surmulet sans barbillons*, assez semblable à la *Rondele*, dit-il. Gr. tête semée de pet. étoiles; petite bouche rouge édentée; grands yeux; opercules terminés postér. par des aiguillons; pector. rouges; dos rouge, ventre blanc, l'un & l'autre coupés de lig. transversales; 2 dorsales au fond d'une rainure osseuse à bords pointus qui regne le long du dos, la 1^{re}. rouge triang. & aiguillonnée, la 2^e. plus l. & rayonnée. D. 6, 10. P. 12. V. 6. A. 10.
- IMBRIM**, o. 4^e. Plongeon.
- IMBRIQUÉE**, (l') c. Voyez *Faitiere*.
- IMPALLANKA**, *Impangueza*, q. *Empabunga*.
- IMPOOF**, q. *Canna*.
- IMPOSTEUR**, (l') p. On dit que c'est un p. des Indes qui a au bout de sa langue une pointe qu'il darde sur les pet. p. qui viennent à sa portée, qu'il en enfle ainsi plusieurs, retire sa langue & les dévore. On lui donne une tête de Carpe & la grandeur d'une *Morue* médiocre. C'est peut-être le *Trompeur*, dont le procédé est fausement exposé.
- INFORME**, (l') zo. DIC. nomme ainsi un pet. Mollusque sans forme constante, qui s'attache aux Huitres, 1^{re} de diam.
- INHAZARAS**, q. du g. du *Fourmiller*, de la taille d'un Chien de gr. médiocre, couvert de poils n., longs de 4 à 5^{es}; antér. tétradac., postér. pentadac. à ongles longs & pointus; oreilles semblables à celles du Mulet, mais nues; queue touffue, l. de 5^{es}, semblable par le bout aux quenouilles des paysans; museau long & cylindrique. Cet animal se creuse des terriers à 2 ou 3 issues. Il plonge, dans les fourmilieres qu'il découvre, une langue cylindrique qu'il allonge de 9 à 10^{es}, & qu'il retire chargée de Fourmis. Cette indication incomplète, tirée de **PURCHASS** par **ZIM**, paroît désigner une esp. de *Fourmiller* différente de celles que j'ai décrites à ce mot. Si l'on veut absolument que ce soit une de celles que l'on connoît, je ne m'y opposerai pas; mais on sera toujours obligé de voir, dans cet animal qui habite la côte de Zanguebar, une nouvelle preuve de ce que j'ai déjà dit au mot *Fourmiller*, que les animaux de ce g. ne sont point particuliers à l'Amérique comme *BUF*. le prétend.
- INQUISITEUR**, (l') i. On nomme ainsi 2 insectes, l'un est le 2^e. *Stencore*, l'autre le 6^e. *Bupreste*.

- INSECTE HONTEUX**, q. Dans le voyage du P. **TACHARD** c'est le *Pangolin*.
- INSECTE** { *destrucuteur,*
 { *dévorant,*
 { *perçant,* } i. Terme.
- INSIRE**, q. *Vanfirc*.
- INTERPRETE**, o. *Tourne-pierre*.
- JOCASSE**, o. *Draine*, 2^e. *Grive*.
- JOCKO**, q. *Petit Orang-outang*. V. *Singe*.
- JODELLE**, o. *Foulque*.
- JOL**, c. *Buccin d'AD.* fort semblable au *Barnet*, mais n'ayant que 8 spires & 4^{es} de l.
- JONC MARIN**, zo. espèce de *Pennatule*. V. ce mot.
- JONQUILLE**, (la) i. 192^e. *Phalène*.
- IOTA**, i. 125^e. *Phalène*.
- JOTAVILLE**, o. *Alouette huppée d'Italie*.
- JOUA**, o. Selon l'histoire générale des voyages c'est un o. d'Afrique de la gr. d'une *Alouette* qui pond sur terre dans les lieux les plus fréquentés, sans que les superstitieux negres osent toucher aux œufs ni aux petits.
- JOUFLU**, (le) p. C'est suivant **RU**. un p. d'Amboine qui a la levre supér. très-épaisse; robe jaune tachetée de blanc éclatant; estimé quoiqu'assez petit.
- JOUGRIS**, o. 9^e. *Grêbe*.
- JOURET**, c. *Came d'AD.* à coquille fort épaisse, édentée, sans stries, & d'un beau poli, l. de 20^{es} sur 30 de large; sommet fort aplati, placé vers le quart de la largeur.
- IPÉCAGUACU**, o. *Canard musqué du Brésil*.
- IPÉCU**, o. du Brésil décrit par **MARC**, esp. de *Pic* qui ne paroît être aucun de ceux qui sont décrits dans **BUF.**, gr. d'un *Pigeon*, habitudes, pieds & bec des *Pics*; tête rouge avec une pet. aigrette; cou noir marqué de chaque côté par une ligne longit. blanche qui va s'étendre jusque sur le dos qui est n.; ailes supér. toutes noires infér. blanches; queue n.; ventre & cuisses variés de n. & de blanc.
- IPÉRAQUIBA**, *Ipéruquiba*, *Ipéruquique*, p. *Sucet*.
- IPS**, i. g. destiné dans **GEER** à des esp. de *Dermestes* qu'il juge tenir des vrais *Dermestes* & des *Scarabés*. Tête ronde un peu baissée; ant. brisées terminées par un bouton; ventre & corcelet cylindriques, celui-ci bossu; tarses à 4 art. sans broscs.
- IPS TYPOGRAPHE**; velu, brun, à étuis cannelés, coupés obliquement vers le derriere par un plan qui forme une arrête sur le contour de laquelle les cannelures des étuis forment des dentelures. Cette coupe brusque des étuis donne à cet animal l'air extraordinaire

d'un 1. qu'on vient de couper en 2, d'autant plus que son corcelet est presque aussi 1. que ce qui reste des étuis. On le trouve sous l'écorce des pins & sapins où il se fait des sentiers tortueux; 1. 3, lar. 1. Il y en a de beaucoup plus pet. qui lui ressemblent assez d'ailleurs, & que l'on a nommés *Ips micrographes*, *Ips polygraphes*.

Ips d'EUSTACHE; d'un n. luisant, à p. concaves; pattes d'un brun roussâtre; tête baissée sous le corcelet; corps ovale, convexe & très-élevé; pattes & ant. roussâtres; un peu plus gr. qu'une grosse Puce. GEER en a reçu un gr. nombre de Surinam dans un agaric.

IPSIDA, o. *Martin pêcheur* simplement dit.

ISABELLE, p. 1^{er}. Chien de mer de BROUS. ainsi nommé de sa couleur. Il approche fort de la *Rouffette*, mais il a la tête plus plate & la 1^{re}. dorsale à l'aplomb des ventrales. Corps un peu aplati; tête courte, large & déprimée; 6 rangs de dents courtes, triang. pointues, accompagnées, chacune, d'une pet. à sa base; gr. narines également éloignées du bout du museau & des yeux; trous des tempes ronds & assez grands; dorsales presque carrées, la 1^{re}. à l'aplomb de l'anus; gr. pector. sous le 1^{er}. évent; ventrales autour de l'anus sans se réunir; queue en 2 lobes; peau d'un roux cendré semé de noirâtre & chagrinée, sur-tout sur le dos. On l'a pris vers les côtes de la nouvelle Zélande, & BROUS. l'a décrit le premier.

ISANA, o. que l'on dit être un Étourneau du Mexique.

ISATIS, q. des pays froids qui paroît tenir du Renard & du Chien. Il est plus pet. que le Renard, il se creuse un terrier, & se procure sa nourriture comme lui. Il a sa queue, un peu raccourcie cependant, mais peut-être plus fournie, & il a, selon RUF. la tête du Chien. La gestation de la femelle a la même durée que celle de la Chienne, & leurs portées sont à-peu-près les mêmes. Sa voix tient de l'aboïement du Chien & du glapissement du Renard. Il tient à sa femelle, comme le Chien, dans l'accouplement. Son poil est 1. lisse & doux, blanc dans quelques individus, d'un cendré bleuâtre en d'autres, & la peau de sa mâchoire infér. est n. & nue. Il a les pi. courts & velus du Lièvre. Il habite sur-tout les lieux montueux & découverts, mais fort au nord il est très-rare selon FABR. Il vit dans des terriers par paire, ou par 2 paires, & ces terriers ont 8 à 10 issues, & ils sont jonchés de mousse. ZIM. qui a vu cet

animal vivant à Pétersbourg assure que c'est un vrai Renard.

ISIS, zo. Dans PAL. c'est le 9^e. g., & il renferme les *Coraux*. C'est un polypiage analogue aux *Gorgones*, arborefcent comme elles, comme elles composé d'une substance intermédiaire dure & lamelleuse, extérieurement striée, & d'une substance corticale molle, qui renferme les cellules ou squelettes particuliers des Polypes. Mais la substance intér. qui est cornée dans la Gorgone est pierreuse dans l'ISIS. Sa surface extérieure est sillonnée par les demi-canaux des cellules, & sa fracture transv. montre les canaux entiers. Il n'y a que l'espece nommée par excellence *Corail*, c. à d., le *Corail rouge*, dont la substance intér. soit pleine & solide. Dans les autres elle est comme divisée en segmens par une substance ou cornée, ou cartilagineuse, ou criblée de pores. L'écorce des Isis n'est molle que dans la mer, ou quand elle est nouvellement tirée. Elle paroît alors cartilagineo-charnue, mais poreuse. Outre ses pores elle a des cellules qui répondent aux orifices des calices qu'elle présente, & dans lesquels on voit souvent paroître l'animal; espece de *Polype* auquel ses tentacules donnent une forme radiée, car il ne montre que le haut de son corps. PAL. en décrit 4 especes: la 1^{re}. & la principale est le *Corail*. V. ce mot.

ISIS DICHOTOME, haute de 6'' au plus. Plusieurs pet. troncs sortent de la même base; ils sont bifurqués dès leur naissance, & leurs rameaux sont entre-mêlés & réunis çà & là. Chaque tige & chaque rameau est composé d'articles assez longs, un entre chaque bifurcation, tous pierreux, demi-transparens, de couleur de chair, finement striés en-dehors; les genoux formés à chaque articulation, un peu gonflés, cendrés & d'une substance coriace. L'écorce est d'un cinabre pâle; elle est mince, friable, semée de petits calices qui la percent & qu'elle ne recouvre pas. Ces calices sont ferrés & nombreux au h. des branches, plus clair-semés sur le tronc, & nuls dans sa partie basse. Dans l'Océan Indien.

ISIS OCRACÉE, espece de faux-corail rouge & plein; tige souvent très-gr.; troncs presque verticaux, rameaux nombreux, rarement ferrés l'un contre l'autre. La substance de ce faux-corail est percée de pet. vaisseaux longitudinaux. Elle est disposée par art. courts soudés l'un à l'autre dans l'ancien tronc, en sorte qu'il ne paroît plus que d'une piece, quoique ses parties soient simplement réunies

par une matiere friable. L'écorce est mince, & d'un rouge encore plus foncé que la substance propre du Polypier, & elle est, d'un côté, criblée de pores à ouvertures étoilées; mais elle est bien difficile à conserver. PAL. regarde comme une variété de cette esp. un faux-coraïl qui n'en diffère que par sa plus gr. densité, sa couleur blanche, la dureté & la couleur orangée de son écorce. L'Océan Indien fournit de ces polypiages qui ont plus de 2" de diam. & 3' de long.

ISIS HIPPURITE. Cette espèce, tantôt basse, tantôt h. de plusieurs pieds, offre un tronc à rameaux alternes & fort branchus, composés d'articles cyl. de différentes longueurs, à tries longit. tortues & quelquefois rameuses. Ces articles sont réunis en une seule masse dans le tronc; dans les branches ils sont rétrécis vers les ligamens qui les assemblent; ils sont plus blancs que dans le tronc, & les ligamens sont d'une substance en partie charnéo-cartilagineuse, & en partie coriace & fibreuse. L'écorce de ce faux-coraïl est épaisse, sèche; elle est d'un gris sale; elle est lisse, semée de pores à orifices peu sailans & oblitérés, rangés en quinconce. Outre ces pores visibles elle en a une multitude d'autres longitudinaux & transversaux qui la criblent & la rendent légère & friable. Dans presque toutes les mers.

ITAIARA, p. Jurucupéba.

ITALIENNE, (l') i. Mante.

ITING, o. Goulin.

ITIRANA, o. Rouge-gorge du Brésil.

IVOIL, p. 1^{er}. Atérine.

JUBARTE, cét. Par le peu qu'en dit M. ANDERSON, il paroît que c'est une Baleine aussi l. mais moins grosse & plus agile que celle du Groënland.

JUELLE, o. Foulque.

JUIF, { o. Martinet noir.

{ p. Marteau.

IULE, i. 15^e. aptere de GEOF. qui paroît offrir le dernier anneau de la chaîne que forment les insectes & qui semble les réunir aux Vers dont il se rapproche par la multitude de ses pattes dont le nombre est toujours au-dessus de cent. Plus le nombre de petites pattes est grand dans un animal, plus il marche lentement & d'une manière qui a du rapport à celle dont les Vers rampent. Aussi les Iules ont-ils beaucoup de lenteur dans leur mouvement progressif. Antennes à 5 articles; corps cylindrique; peau dure & crustacée que recouvre une multitude d'anneaux dont il est composé. Cet insecte

se roule souvent en spirale où il forme divers cercles, comme les Serpens, par ses plis & replis. En naissant il n'a que 6 pattes & 7 à 8 anneaux; ainsi il subit une vraie métamorphose.

1. *L'ule* à 200 pattes, l. 5, lar. $\frac{1}{2}$, aux environs de Paris où GEOF. l'a observé; GÉER l'a vu en Suède l. de 16"; corps n. comp. de 50 anneaux lisses; sous les pierres & dans la terre.

2. *I.* à 240 pattes, l. 10, cendré, lisse, & comp. de 60 anneaux; ant. très-courtes; en ce pays.

3. *I. des Indes*, l. 3 à 5"; 220 pattes; corps brun, un peu luisant, parfaitement cylindrique; pattes rouffes. GÉER.

JULAN, c. Pholade d'AD. à 5 pièces fort inégales & assez minces dont les 2 principales sont les battans & forment une c. à peu-près cylindrique, large d'1" & profonde de 6". Chaque battant, & la c. entiere, vus de côté, paroissent un rhombe à faces coupées, chacune, par un sillon en 2 parties presque égales, cannelées en bas, & cannelées & contre cannelées en haut comme une lime. Des 3 autres pièces 2 sont près de 3 fois plus courtes que les battans, bien minces & presque triangulaires, & la 3^e. est presque double de ces 2 en longueur, mais beaucoup plus étroite.

JULIE, i. 12^e. Demoiselle.

JULIENNE, p. Lingue.

JUMART, q. Animal produit par l'accouplement du Taureau & de l'Anelle, & alors on le nomme *Bif*, ou du Taureau & de la Jument, & alors on le nomme *Baf*. La réalité de l'un & de l'autre est révoquée en doute par BUF. & par ERX. Cependant il me sembleroit dur de rejeter certains faits qui paroissent l'établir. M. DE BOMARE parle d'un Bif mâle & d'un Baf femelle venus de Dauphiné à l'École Vétérinaire de Paris en 1767. Il décrit le 1^{er}. comme couvert d'un poil de Bœuf alezan, ayant sur le front 2 bosses au lieu des cornes du pere, la mâchoire infér. plus l. de 2" que la supér., le museau du Taureau, sa taille, sa conformation, sa queue, & les genoux rapprochés comme ceux du Veau. Il dit le Baf semblable à une pet. Mule, excepté que sa mâchoire infér. est beaucoup plus l. que la supérieure. J'ignore quel fond l'on peut faire sur ces sortes de faits, parce qu'on peut toujours former des doutes sur l'espèce du pere. Ces doutes sont assez naturels, BUF. assurant que de prétendus Jumarts qu'il avoit

fait venir du Dauphiné & des Pyrénées se trouverent de vrais Bardeaux, soit à l'infpection, soit à la dissection. Cependant si ces doutes peuvent s'appliquer au *Baf* indiqué ci-dessus, & si son indication même les favorise, il paroît impossible d'en dire autant du *Bif*. Le *Baf* dont M. DE BOMARE parle encore comme vu à l'École Vétérinaire de Lyon, paroît dans le même cas; d'autant plus que pour lui on peut joindre aux caractères extérieurs les caractères intérieurs fournis par une anatomie comparée fondée sur la dissection qu'en a fait M. BOURGELAT.

JUMENT, q. femelle du Cheval. *V.* ce mot.

JUNCO, o. tantôt Roufferoles, tantôt Alouettes de mer.

JUNON, i. 24°. Staphylin. C'est aussi un Papillon de Surinam à ailes dentelées fort oblongues, noires au milieu, & bordées de blanc, les inférieures noires en-dessous & tachetées de fauve & d'argent. **FAB.**

JUPATHIMA, q. Sarigue.

JURAKUA, r. Nartaruga.

JURUCO, o. Guèpier.

JURUCUJA, r. Tortue Mydas. *V.* Mydas.

JURUUCAPÉBA, p. saxatile du Brésil, du g. des *Tourds*, l. de 7 à 8", large de 3; gueule assez ouverte, très-pet. dents, iris rouge; pector. carrées, ventrales réunies, dorsale presque longit. & composée; pet. anale près de la caudale qui est carrée; pet. écailles très-lissés; dos rouge, ventre blanc tacheté de rouge ainsi que les côtés où il se trouve, de plus, du noir; nageoires n. & rouges; chair estimée. **MARC.**

JUSCLE, p. Mendole.

JUSTINE, i. 11°. Demoiselle.

JYNX, o. Torcol.

IZQUEPOLT, q. On dit que c'est une esp. de Renard des Indes très-puant.

IX, i. 133°. Phalène.

IXION, i. Sphinx de Surinam; ailes supér. variées de bleu, de n. & de brun avec 3 points blancs; les infér. n. & bordées de blanc; corcelet brun, ventre barbu & bleuâtre; derriere rouge. **FAB.**

K

N. B. Cherchez par le C. les articles qui ne se trouveront pas par le K.

K A C

KAABE, q. Phoque.

KABASSOU, q. Tatou à 12 bandes.

KABO, q. Hyenc.

KACHIN, c. Sabot d'AD., l. de 8", un peu plus large, coupé presque horizontalement dans son extrémité supérieure; à spires peu renflées, mais relevées de 2 rangs inégaux de tubercules.

KACHO, p. alép. à tête très-l. & plate, bec recourbé, dos n. & vert, ventre blanc, que l'on dit très-abondant dans la mer du Kamtschatka, dont les habitans le font sécher pour en faire du pain.

KAJOU, q. Pinche, ou autre quadrumane à l. queue du pays des Amazones.

KAKATO, *Kakatoès*, o. Catacoua.

KAKERLAQUE, i. V. Blatte.

KAKONGO, p. de rivieres du Congo, selon l'histoire gén. des voyages qui, sans le décrire, se borne à dire qu'il a la forme du Saumon, que sa chair n'est pas rouge, mais extrêmement grasse, & que cependant il est

K A L

si estimé qu'on est obligé de le réserver pour le Roi.

KAKOPIT, 5°. Colibri, dit *Brin-bleu*.

KALAN, c. Pourpre d'AD. à canal évasé, c. très-épaisse & pesante, ayant jusqu'à 9" de l. sur 4 à 5 de large, à 11 spires aplaties, ou même creusées dans leur milieu & marquées, au bas, d'un rang de boutons; ouverture en parallélogramme étroit, 4 fois plus l. que large, supér. terminée par un canal cylindrique. On prétend que l'opercule de ce coquillage ressemble à celui de la Pourpre des anciens, que l'animal vivant, cette partie sent le *Castoreum*, & qu'on lui retrouve la même odeur quand on le brûle long-tems après la mort de l'animal.

KALISON, c. Lépas du même à c. demi-ovoïde composée de 8 feuilles en recouvrement. C'est un de ces *Oscabrions* qu'on a nommés *Punaïses de mer*; l. 3". *V.* *Oscabrion*.

KAMAN, c. Pétoncle d'AD. dont on a peine

à se procurer les 2 battans. Sa c. est très-mince, transparente, presque ronde, ou même sphérique, ayant jusqu'à 3 ou 4" de diamètre. Chaque valve est une calotte profonde, à 18 larges cannelures en rayons, dont les 11 plus basses sont relevées chacune d'une côte triang. tranchante, haute de 3"', creusée en canal; les 7 autres de l'extrémité supér. sont relevées d'une crête. Toutes laissent entre elles des sillons aplatis dont les 5 premiers, qui séparent les cannelures de l'extrémité supérieure, sont fauves, tout le reste étant blanc. A l'intérieur, chaque battant a 22 sillons larges qui vont de leur bord au fond de leur sommet. C'est la *Conque sphérique* & le *Cœur de bœuf* d'ARG.

KAMBEUL, c. Limaçon terrestre du même, l. de 4", large de 18"', en ovoïde obtus, arrondi à son extrémité supér. & pointu au sommet; mince, à 10 spires peu renflées; levre droite mince & tranchante, la gauche arrondie; c'est un *Buccin* d'ARG. L'animal est hermaphrodite du 2^e. g. & a les parties sexuelles entre les 2 cornes.

KANICHI, *Kamouki*, o. Anhima.

KANDAR, o. Anhinga.

KANGUROO, q. 4^e. Gerboise.

KANKAN, q. Civette.

KAPASSA, q. On dit que c'est une Vache sauvage de l'Angora.

KARA, o. Arau.

KARASICHE, p. de l'Elbe & autres rivières, du g. de la *Carpe*, proportionnellement plus large que la *Carpe* simplement dite, mais beaucoup plus petit. Dos brun, ventre d'un blanc rougeâtre, pector. violettes, les autres nageoires jaunâtres bordées de gris; caudale carrée; un rang de dents à chaque mâchoire; lig latér. droite. D. 21. P. 13. V. 9. A. 10. selon BLOCH, sous le nom de *Carassin*.

KARARONIMA, o. Toucan.

KASTOR, q. Civette.

KATRACA, o. du Brésil & de la Guiane du g. des *Hoccos*. BRIS. l'avoit rangé parmi les *Faisans* qui chez lui sont du même g., & BUF. l'avoit mis à leur suite; mais MAUD. ayant eu occasion de mieux connaître cet o. le met au nombre des *Hoccos*. Il tient aux *Faisans* par son bec, ses pieds & la l. de sa queue. Mais il en diffère, selon l'observation de ce Naturaliste, en ce que cette queue n'est ni étagée, ni comp. de plumes étroites & pointues; au contraire elles sont fort larges & s'élargissent encore vers leur extrémité qui est arrondie. Il a sur le der-

rière de la tête & le h. du cou une huppe mobile; il est de la taille d'une très-petite Poule; tête & h. du cou d'un brun-roux; bande longit. d'un blanc-faîe sur la gorge; bas du cou, poitrine & dos d'un brun lavé légèrement d'olivâtre; ventre d'un gris un peu fauve; queue l. d'a', large & pendante; ailes courtes, vol pesant; voix extraordinairement forte, qu'il fait sur-tout entendre, à la pointe du jour, par des cris répétés qui semblent articuler son nom. Les longs détours que fait sa trachée-artère seulement couverte de la peau, avant d'entrer dans sa poitrine, sont sans doute la cause de cette force de voix insolite. Cet o. est granivore & frugivore; les petits, peu après leur naissance, quittent le nid, descendent sous les arbres des forêts où ils vivent, la mère les conduisant comme une Poule mène ses Poussins; grattant la terre pour leur trouver des v. & des i. L'Oiseau adulte quitte les bois le soir & le matin pour aller chercher à vivre. Pris jeune, il devient excessivement familier. MAUD.

KAYOUROURE, q. Macaque blanc.

KELTREU, o. Tréguel.

KENLIE, q. Chacal.

KÉRATOPHITE, zo. g. factice de Polyptères en arbrisseaux plus ou moins rameux comme les *Corallines*, mais dont l'intérieur est composé de substances qui tiennent de la corne & de la pierre. Ces substances y ont chacune leur place. La tige, qui paroît d'abord composée de fibres longit. allant de la base du tronc à l'extrémité des branches, consiste réellement en petits tubes dont les parois sont comprimées & unies les unes aux autres. Ces tubes sont placés circulairement autour du centre de la tige comme les anneaux circulaires du bois dans les arbres. Cette partie est de substance cornée, & ceux qui l'ont appelée ligneuse ne l'ont fait qu'à cause de l'analogie. Elle est environnée d'une écorce calcaire, mais qui donne encore au feu une odeur de corne, aussi n'est-elle pas une pure concrétion pierreuse, mais l'ouvrage du Polype de la *Kératophyte*, & la loupe y montre l'assemblage régulier de ses cellules; l'*Eventail*, le *Saule de mer*, &c. sont des *Kératophytes*.

KERKÉDAM, q. Rhinocéros.

KERMES, i. 9^e. Hémiptère de GEOFF. autrement dit *Galle-insecte*. Trompe naissant du corcelet entre la 1^{re}. & la 2^e. paires de pattes; 2 ailes élevées dans les mâles; extrémité

extrémité du ventre garnie de filets ; femelle prenant la figure d'une graine ou petite gouffe. La jeune femelle, avant d'avoir pris cette forme, ressemble à un petit Cloporte. Elle a 2 antennes, 6 pattes, un corps poudreux composé de 5 anneaux, une trompe fort courte d'où naît un filet souvent très-long qu'elle enfonce dans l'écorce, & à l'extrémité du ventre 4 ou 6 filets blancs qui paroissent mieux quand on presse son corps. Après avoir couru sur les plantes, ces femelles s'y fixent, vivent du suc que leur trompe, qu'elles y laissent alors insérée, continue d'en tirer, grossissant jusqu'à la taille d'un petit pois. Après la ponte, leur ventre, jusqu'alors gonflé, se détend, elles meurent & n'offrent plus à l'œil que la simple pellicule d'une graine, une espèce de galle. Le mâle en naissant ressemble à sa femelle. Il se fixe ; sa peau se durcit, sous cette sorte de coque il se métamorphose, en sort insecte parfait, petit, ailé, hexapode, rougeâtre, mais souvent poudré de blanc. Il a 2 gr. ailes blanches ; des filets blancs à l'extrémité du ventre, & entre eux une esp. d'aiguillon. Avant sa métamorphose, il avoit une trompe ; devenu insecte parfait, il n'a plus que 2 petits mammelons. Peut-être fussent-ils à sa nourriture, peut-être aussi n'en a-t-il aucun besoin, ne paroissant vivre que pour la reproduction. En effet, à peine métamorphosé, il vole vers les femelles, passe & repasse plusieurs fois sur leur corps, car elles sont assez grandes en comparaison de lui pour qu'il se promène sur elles. Enfin celle sur laquelle il s'agite ainsi entr'ouvre une fente qui est à sa partie postérieure ; il y introduit son aiguillon, & peu de jours après elle pond des milliers d'œufs. C'est dans RÉAU. qu'il faut voir l'histoire de ces insectes pour en apprendre les curieux détails. La graine d'écarlate qui se trouve sur le chêne-vert est une des esp. de Galle-insectes, & les pays étrangers en fournissent plusieurs. Voici celle que GEOFF. a trouvées en ce pays.

1. Le *Kermès des racines* ; il y forme un grain d'un brun-rougeâtre.
2. *Kermès des orangers*, appelé *Punaise* par les Jardiniers ; oblong, luisant, brun, à 4 filets blancs ; mâle rare ; aux feuilles des orangers, citronniers & limons.
3. *K. de la clématite* ; plus gr., brun, à 4 filets.
4. *Kermès oblong du pêcher* ; mâle diptère de couleur de rose ; ailes d'un blanc-gris bordé de rouge ; 4 filets ; femelle oblongue & brune.

5. *Kermès rond du pêcher* ; brun, à 4 filets.
6. *K. de la vigne* ; oblong, d'un brun de carelle avec un peu de duvet blanc ; 6 filets ; attaché non aux feuilles, mais aux branches ; mâle rare.
7. *K. du sapin* ; rond, d'un marron foncé ; aux bifurcations des branches.
8. *K. de l'orme* ; ovale, d'un brun-clair, gros comme une graine de genievre.
9. *K. du tilleul* ; moins rond.
10. *K. du coudrier* ; encore plus plat.
11. *K. rond & brun du chêne* ; à peu-près comme le 2^e.
12. *K. rond & panaché du chêne* ; fond jaunâtre à points n. & à raies n. transv.
13. *K. réniforme du chêne* ; brun.
14. *K. ovale & cotoneux du chêne* ; d'un brun-foncé, piqué de clair.
15. *K. cotoneux du charme* ; d'un rouge-brun, duvet blanc en-dessous.
16. *K. cotoneux du néslier* ; il paroît le même.
17. *K. en écaille de Moule* ; l. & étroit ; sur divers arbres.
18. *K. ovale de l'érable* ; aplati, brun-clair ; bande longit. brune au milieu, & raies cendrées latérales ; au revers des feuilles de différens arbres.

KEVEL, q. Antilope du Sénégal, semblable à la 1^{re} esp., mais plus pet., & ayant de plus gr. yeux ; cornes du mâle à anneaux plus profonds & plus nombreux, & latér. applaties au lieu d'être rondes. BUF. croit que ce pourroit n'être qu'une variété de la *Gazelle*.

KEVEU, o. Je ne peux me rappeler dans quel ouvrage de voyageur j'ai vu que c'étoit un o. du Chili que les Espagnols appelloient *Grive*, parce qu'il en avoit assez l'extérieur, mais qu'il n'en avoit ni les mœurs ni l'instinct, faisant sur les arbres des nids semblables à ceux de nos Hirondelles, mangeant la cervelle des petits oiseaux & les œufs dans les nids, ayant un chant varié & mélodieux, & apprenant facilement à parler. Tout cela indique un Choucas, excepté le nid qu'aucun Choucas, je crois, ne construit en terre.

KIANG-CHU, cét. pet. Marsoin qui entre dans les fleuves de la Chine.

KIANKIA, o. 7^e. Papegai, dit *violet*.

KIELDER, o. Huîtrier.

KILAKIL, o. Perroquet vert à tête bleue de l'isle de Luçon.

KILDIR, o. 5^e. Pluvier.

KIKI, q. du Chili qui, (selon le même Voyageur que je n'ai pu nommer ci-dessus,

au mot Keveu), a les jambes courtes & un peu la forme du corps du Crocodile, mais la queue du Renard, le corps couvert d'un poil fin, & qui est très-féroce; l. 1' 8". Les Voyageurs n'instruisent pas quand ils donnent des indications aussi incomplètes.

KIMBULA, r. Crocodile du Ceylan.

KINGALIK, o. *V.* les esp. étrangères rapportées aux Poules d'eau.

KINKI, o. de la Chine qui paroît à **BUF.** faire la nuance entre le *Carouge* & le *Merle*, mais auquel **MAUD.** à qui il a été envoyé, trouve tous les caractères du *Merle*. Plus pet. d'un tiers que le nôtre; tête, cou, h. du dos & poitrine d'un cendré qui est blanchâtre sur la gorge, légèrement teint de violet sur la poitrine, plus fortement sur le dos; ventre & bas du dos blancs; ailes variées de blanc & de n. à reflets d'acier; queue étagée, n. & grise.

KINKAJOU, q. *V.* à la suite du Glouton.

KINKI, o. Poule dorée de la Chine, à couleurs variées.

KINKIMANOU, o. de Madagascar, du g. des *Gobe-mouches*, un peu plus pet. qu'un *Merle*; l. 8" 6"; chaperon noirâtre, manteau cendré, ventre plus clair; ailes variées de noirâtre & de cendré; bec n. crochu & peu fort; soies courtes sortant des angles de sa base; gros pieds d'un plombé noirâtre.

KINKIN, o. Nom & cri du 4^e. *Jacana*, surnommé *Péca*.

KINYU, p. Dorade Chinoise.

KIOLO, 2^e. esp. étrangère rapportée au *Râle*.

KISET, c. Nérîte d'*AD.*, l. de 6", à 3 spires plates qui forment un sommet plat, la 1^{re}. ayant 20 stries; lèvres lisses.

KIVITE, o. Vanneau.

KLIPDAS, q. *Cavia* du Cap.

KLIPSPRINGER, ou *Sauteur des rochers*, q. du g. des *Antilopes*. C'est un animal du nord du Cap, de la gr. de notre *Chevre*, mais beaucoup plus h. sur jambes, très-léger, faisant, parmi les rochers & les précipices, des sauts étonnans pour échapper aux *Chasseurs*; tête arrondie, d'un gris-jaunâtre marqué de n.; gr. larmiers; oreilles assez l. & larges, mais pointues; cornes dr., l. de 5", presque toutes lisses; femelle sans cornes; poil qui se détache aisément, assez l., blanc à sa racine, brun au milieu, d'un jaune grisâtre vers le bout, & dont on se sert dans le pays pour faire des matelats & des jupons piqués; queue très-courte; pi. & oreilles couverts de poils blanchâtres; chair très-estimée. **BUF.** d'après **MM. FORSTER.**

KNORCOQ, o. du Cap. de la gr. d'une Poule, à bec court & noir, huppe noire, plumage varié de rouge, de blanc & de cendré, ailes courtes, jambes jaunes, vivant solitaire; ponte de 2 œufs dans les buissons; cri à l'approche de l'homme; chair assez bonne & cependant peu estimée. On ne voit pas pourquoi **BRIS.**, d'après cette description incomplète, rapporte cet o. à la *Peintade*.

KNOT, o. Canut.

KOB, q. du g. des *Antilopes*, autrement dit *pet. Vache brune du Sénégal*, à peine de la taille du *Daim*, à cela près fort semblable au *Koba*, excepté que ses cornes l. d'1', au lieu d'être en lyre, sont écartées au milieu & voisines au bout comme à la base; crinière & broses du *Koba*, tache blanche triang. sur le front.

KOBA, q. du même g., autrement dit *grande Vache brune du Sénégal*; taille du *Cerf*; dos d'un brun-roux, ventre blanc-sale, queue n. l. d'1', garnie de l. poils; pet. crinière; l. broses aux genoux; cornes des 2 sexes l. de 20", à base annelée, le milieu strié longit., le bout lisse; tête & oreilles l.; sans larmiers.

KOBERRA-GUYON, r. Crocodile de Ceylan, moins gr. & moins dangereux, dit-on, que la plupart des Crocodiles; paroissant ne chercher à épouvanter ses ennemis que par les coups de sa queue.

KOKOB, r. Serpent du Mexique, l. de 3', tout noirâtre, dont la morsure est suivie des mêmes accidens que celle de l'*Hémorrhôis*.

KORIN, q. Corinne, 2 1^e. Antilope.

KOULAN, q. Onagre. *V.* Ane.

KOUPARA, q. Crabier (Chien).

KOURI, q. 3^e. Paresseux.

KOUXEURY, p. de lac de l'île de Cayenne & de la Guiane, dont l'os du palais ser voit de rape & de lime aux habitans; c'est, dit-on, un p. du g. du *Merlan*.

KROHALI, o. Canard du Kamtschatka.

KUMRAH, q. que l'on dit résulter de l'union de l'Ane & de la Vache; on ajoute qu'il est sans cornes, & solipède, qu'il a la queue, la peau & la tête de la Vache au défaut de cornes près. Le **D^r. SHAW** dit l'avoir vu en Barbarie.

KURBATOS, o. du Sénégal dont plusieurs Voyageurs parlent sans le décrire; c'est un o. pêcheur, de la taille d'un Moineau, à plumage varié, à très-l. bec intérieurement dentelé, se balançant avec une légèreté & une vitesse étonnantes près de la surface

de l'eau pour attraper de petits poissons. Il est du nombre des o. qui ont l'instinct de mettre leur couvée à l'abri des incursions des Singes & des Serpens en suspendant leur nid comme un lustre au bout d'une branche flexible sur laquelle ces animaux ne pourroient se soutenir. Ces nids sont de terre gachée avec de la mousse & des plumes,

& assez solides pour s'entrechoquer impunément quand le vent les agite. Sans ces nids & sans le bec très-l. on pourroit croire que cet o. est un Martin-pêcheur, mais celui-ci ne construit pas son nid avec tant d'art, & n'a qu'un l. bec non dentelé.

KUTGEGHEF, o. 2^e. Mouette.

L

L A B

LABARIN, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & simple, coquille épaisse & presque ronde; l. de 23^{'''}, large de 17; à 5 ou 6 spires, la 1^{re}. à 4 rangs de mammelons enfermés entre 2 gros bourlets.

LABBE, o. 101^e. g. de BRIS. sous le nom de *Stercoraire*, composé d'Oiseaux maritimes palmipèdes rétracés. à 3 antér.; jambes avancées vers le milieu du corps & plus courtes que lui; bec presque cyl. & sans dentelures, le bout de la mandibule supér. crochu, & celui de l'infér. arrondi; le bas des jambes nu, les 2 doigts latéraux garnis d'une pet. membrane extér. & longitudinale. Le nom de *Stercoraire* est venu à ces o. de ce qu'on se figuroit qu'ils mangeoient la fiente que rendent tout en volant les *Mouettes* qu'ils ont coutume de poursuivre; mais on fait aujourd'hui qu'ils ne les poursuivent que pour leur faire dégorger le poisson qu'elles ont pris, & ils sont si adroits & si maîtres de leur vol, qu'ils réussissent à l'attraper avant qu'il tombe à l'eau. Longues ailes & plumage épais des *Goëlands* & des *Mouettes*.

Le **LABBE**; l. 17^{'''}, vol 42; plumage d'un brun sombre un peu éclairci en-dessous; bec & pi. noirs. Quelquefois les coups de vent poussent cet o. sur nos côtes.

L. à l. queue; beaucoup plus pet. que le précéd.; les 2 plumes intermédiaires de la queue très-l. & étroites, les latérales décroissant vers l'extérieur; tête n., bas des joues, gorge, devant du cou & poitrine très-blancs; le reste d'un cendré plus foncé sur le dos que sur le ventre; en Sibérie.

L. rayé. BUF. le regarde comme la femelle du précédent, mais MAUD. pense que c'est plutôt la femelle ou un jeune du 1^{er}. Labbe, étant de la même taille, & n'en différant que par quelques bandes de taches transv. d'un gris-fale & rousâtre.

L A G

LABRE; p. C'est le g. des *Tourds*.

LABYRINTHE, zo. Madrépore dont la principale différence, relativement au *Méandrite*, consiste dans des anfractuosités plus grandes, en une substance plus compacte, dans les lames des étoiles plus épaisses, & dans les centres même des étoiles qui sont eux-mêmes garnis de lames disposées en petites étoiles.

LACERT, p. Lézard, n^o. 2.

LAGADEC, p. Pilonneau.

LAGAR, c. Nérîte d'AD., l. d'1^{''}, à sommet pointu formé de 3 spires également renflées, dont la 1^{re}. porte 30 sillons.

LAGOPEDE, o. *Gélinote blanche* de BRIS. C'est un Oiseau des hautes montagnes, sur-tout des pays froids, l. de 15^{'''}, vol 24. Bec n. & court, mandibule supér. un peu arquée. Le mâle a une raie n. de chaque côté du bec au-delà de l'œil. Celui-ci est entouré d'une membrane charnue, festonnée & d'un rouge vif. Excepté quelques pennes, le plumage de cet o. est blanc en hiver, & les cuisses, ses jambes & ses doigts même sont garnis d'un duvet long & épais qui se replie en-dessous, qui a l'air de poil & que BUF. paroît avoir pris pour du poil. En été le plumage est n. mêlé de roux & de blanc; le duvet des jambes est moins épais qu'en hiver, & il est d'un gris-rousâtre. Cet o. est pulvérateur; il vole pesamment, mais court légèrement. Il passe l'hiver, en familles de 6 à 12 individus, sur les montagnes où il vit de baies, de boutons, de chatons, de jeunes pousses & d'insectes. Hors le tems du repas, il se tient dans la neige, restant tranquillement dans les trous qu'il s'y pratique. Au moins de Juin commence la parade; chaque paire se creuse en terre un trou où la femelle dépose 8 à 10 œufs d'un gris-rousâtre tacheté de noir. Incubation de 3

semaines pendant lesquelles le mâle ne quitte la couveuse que pour aller lui chercher à vivre; Alpes, Pyrénées, Suède, Sibérie, Canada. C'est d'après MAUD. que j'ai rédigé cet article dont il attribue le fond à Mr. de la PEIROUZE, & c'est d'après eux aussi que je réunis l'*Attagus* & le *Lagopede* que BUF. avoit décrits d'après tous les Auteurs comme 2 Oiseaux différens.

LAGOPEDE DE LABAIE D'HUDSON, plus gr. que le précédent. Son ventre resté blanc même en été, & son dos a de larges taches orangées. Cependant MAUD. pense que ce peut n'être qu'une variété causée par le climat. J'imagine qu'il faut penser de même de l'Oiseau décrit par FABR. sous le nom de *Tétrus-lagopede* du Groënland, qu'une faute d'impression, sans doute, lui fait dire perradaçtile, qui n'est guere plus grand qu'un Pigeon, & dont les Groënlandois mangent la chair crue, & les intestins même avec ce qu'ils contiennent.

LAIÇHE, v. Lombric.

LAIË, q. femelle du Sanglier.

LAITEUSE (la), i. 51^e. Phalène.

LAITUE, c. Chicorée.

LAKTAK, q. 6^e. Phoque sans oreilles externes.

LAMA, q. du g. du *Chameau*, dont on a fait le nom sous-générique d'une famille factice d'animaux bisulces ruminans couverts de laine ou d'un poil semblable à la laine, & ayant un l. cou. Les animaux de cette famille prouvent combien il faut peu multiplier les caracteres des g. quand on ne veut pas les faire contrarier par les especes que l'on peut d'ailleurs être appelé à y admettre. LIN. BRIS. & ERX. donnent au g. du *Chameau* 6 incisives infér. & cependant le *Lama* n'en a bien certainement que 4, & il en est peut-être de même du *Paco* & de la *Vigogne*.

LE LAMA. Cet animal a la forme d'un petit *Chameau*, mais en beau, car il n'a point de bossé sur le dos, & à nos yeux il paroît mieux proportionné. Il est de la h. d'un gros Ane, mais beaucoup plus long, son cou seul ayant environ 3'. Sa tête toujours haute ressemble assez à celle d'un Poulain, mais ses oreilles ont 7" de l. & ses yeux n. sont grands & vifs. Son dos est couvert d'une l. laine de couleur de musc un peu vineux; elle est un peu noirâtre sur la tête, le cou & les cuisses, & assez courte sur le ventre. Il a une queue courte & ordin. relevée; ses genoux antérieurs sont gros. Il vit également dans les lieux chauds & froids (quoiqu'on ait communément écrit le contraire),

& son séjour sur les Cordilleres en est la preuve. L'espece presque entiere est aujourd'hui réduite en domesticité. Dans l'Amér. Espagnole elle sert de monture & de bête de somme comme nos Anes. Cet animal n'a ni trot, ni galop, mais un pas assez vite & en même tems très-doux, & sa laine est d'un produit considérable; l. 5' 5", h. 3' 6".

LE PACO, ou *Alpaca*, autre esp. des mêmes pays, plus basse sur jambes & plus large de corps que la précédente; laine plus fournie, plus fine & plus estimée. Cet animal est resté libre & sauvage; il fréquente la *Vigogne* sur les Cordilleres.

LA VIGOGNE, beaucoup plus pet. que le *Lama*; plus légère, montée sur des jambes plus menues; laine encore plus fine. Ces animaux vivent en troupes nombreuses au sommet des montagnes, ne descendant dans des vallons encore fort élevés que pour paître. Ils sont timides & fugitifs, mais sans ruse, & les Chasseurs en détruisent une excessive quantité pour avoir leur laine que l'on pourroit, sans beaucoup plus de peines, se procurer en les laissant vivre; aussi l'espece devient-elle de jour en jour plus rare; l. 4' 5"; h. 2' 6". La *Vigogne* est moins facile à apprivoiser que le *Lama*; elle est plus colere; elle cherche à mordre & elle crache souvent au visage; car, quoique ne buvant pas, elle a toujours une grande abondance de salive. Oreilles droites, l. & pointues; la plus grande partie du pelage d'un brun-rougeâtre un peu vineux, le reste isabelle; menton & ventre blancs; laine de la poitrine l. de 3", ailleurs d'i seulement, excepté au bout de la queue. Les divers renseignements que BUF. a reçus sur ces animaux à l'époque de ses supplémens, établissent ainsi l'histoire de cette famille à laquelle il n'avoit d'abord donné que 2 esp. confondant en une le *Paco* & la *Vigogne*, & LIN. & ERX. ont fait de même, ainsi que BRIS. Ces 3 Naturalistes placent sur la poitrine du *Lama* une tumeur d'où distille souvent une liqueur; ERX. demande si c'est une incommodité, ou un effet naturel; il paroît que ce doit être une incommodité qui n'affecte que quelques individus, car les Auteurs cités par BUF. n'en parlent pas quoiqu'ils paroissent avoir examiné cet animal dans le plus gr. détail.

LAMANDA, r. Serpent de Java, l. de 7 à 8', peu gros à proportion; front cendré, dont chaque écaille est marquée d'une croix ponceau; écailles du corps rhomboïdales

mouchetées de différentes couleurs, distribuées d'une manière très-variée; gr. tache orangée sur la queue; dessous moucheté de noirâtre.

LAMANTIN, q. Nom d'une famille d'animaux marins que l'on peut placer dans le g. du Morse, pourvu qu'en changeant les caractères que BRIS. lui a donnés & qu'en n'y parlant pas des l. canines de la mâchoire supérieure, on se borne à exclure les incisives des 2 mâchoires. BUF. dans ses supplémens, a donné une histoire très-bien faite des animaux de cette famille. Comme il l'observe, ils nous paroissent informes; mais nous sommes si peu en état de juger de la plus ou moins parfaite organisation d'un être, que ces animaux, qui ne nous semblent que des ébauches, ont non-seulement, comme tous les autres, ce qu'il faut pour pourvoir à leurs besoins, mais montrent plus de sentiment & de sociabilité que la plupart des q. qui nous paroissent mieux conitruits. Loin de fuir l'homme, ils semblent le rechercher & le suivre. Ils vivent entre eux en familles. Le mâle demeure fidele compagnon de la même femelle. Les jeunes non encore adultes restent avec leurs pere & mere & les derniers nés; & plusieurs familles ainsi composées se rassemblent, sur-tout dans le danger. Alors ils environnent les petits; ils se prêtent secours les uns aux autres, & l'on prétend en avoir vu essayer d'arracher le harpon du corps d'un compagnon blessé. Souvent on a vu un mâle suivre sa femelle, des petits suivre leur mere entraînée au rivage pour y être dépecée, & se retrouver encore là près d'elle le lendemain. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle couchée sur le dos, car ils ne peuvent aller à terre où ils ne pourroient se traîner. Ces accouplemens sont précédés de diverses circonvolutions, agaceries & préludes, indices du sentiment. Ils passent pour aimer la musique, & je ne fais pourquoi BUF. rejette cette opinion. Ils vivent près des rivages qui produisent les herbes maritimes dont ils se nourrissent. Ainsi ils sont une proie facile aux habitans de ces côtes, & en même tems une proie recherchée parce qu'elle offre une chair assez bonne & une graisse abondante. Cette graisse peut remplacer le meilleur beurre & la meilleure huile. Aussi leur fait-on une guerre qui a rendu l'espece moins nombreuse par-tout où l'homme s'est établi. Ils ont tous la tête petite, le cou épais & court, le corps gros jusqu'au commencement de la queue. De là

il diminue jusqu'à la nageoire qui la termine en s'épanouissant horifontalement. Cette queue n'est point accompagnée, comme elle l'est dans les Phoques, par des rudimens de jambes postérieures, il n'en existe aucun vestige, même à l'intérieur dans le Lamantin. Petits yeux, pet. trous auditifs sans oreilles externes; peau épaisse, raboteuse, semée de poils apparens dans quelques especes. Pieds antér. en maniere de mains, servant non à marcher, mais à tenir le petit soit pendant qu'il tette, soit pendant que la mere voyage, & probablement à faciliter certains mouvemens dans l'eau, puisqu'il le mâle les a comme la femelle. Pénis dans un fourreau qui est une production de la peau de l'abdomen; vulve assez grande, avec un clitoris apparent; le tout non au-dessous, mais au-dessus de l'anus; mammelles pectorales; trou ovale du cœur ouvert; sommeil après le repas, couché sur le dos à la surface de l'eau.

1. *Le gr. Lamantin de Kamtschaska.* Cet animal est si doux & si tranquille qu'il se laisse toucher, & que même frappé il s'enfuit à peine. Il souffre, sans se retourner, que les *Mouettes* s'établissent sur son dos pour y manger les insectes qui se logent dans les rugosités de sa peau; mais il ne paroît vraisemblable qu'il ne sent ni les unes ni les autres, son cuir devant être à-peu-près insensible. Il est épais comme une forte planche, & paroît à l'extérieur une écorce d'arbre plutôt qu'une peau d'animal. Les habitans du Kamtschatka l'emploient à faire des nacelles. Il est noirâtre & sans poil, excepté quelque soies rares, roides & courtes aux narines, & autour des nageoires & de la gueule. Mâchoire infér. plus courte que la supér.; l'une & l'autre munie d'un os continu qui fait l'office de dents; membrane cartilagineuse qui peut couvrir l'œil au gré de l'animal; bras & avant-bras l. de 2', formés & articulés comme dans l'homme, mais finissant par le métacarpe sans ongles ni doigts; queue épaisse, dure & d'une substance analogue aux fanons de la Baleine; pénis l. de 2' 6", clitoris de 6" & presque cartilagineux; l. totale 23', circonférence du corps à l'abdomen 19', l. des intestins près de 78 toises, c. à d., 20 fois la l. de l'animal; hauteur du cœur 10" 6" sur 23" 6" de largeur; poids total 8 milliers.
2. *Le grand L. des Antilles.* Peau ardoisée avec quelques poils de la même couleur; 5 ongles courts & plats assez semblables aux nôtres, à chaque main; 32 molaires; taille

toujours fort infér. à celle du précédent ;
 1. entre 14 & 18'.

3. *Le gr. Lamantin de la mer des Indes.* Cet animal connu avec très-peu de détail paroît semblable au précédent. Cependant BUF. qui, en tant d'occasions, semble fort porté à resserrer le nombre des espèces, & à ne considérer que comme variétés des animaux qui ont des différences quelquefois très-marquées, regarde ce Lamantin comme une autre espèce que la précédente. Sa seule raison est la distance des lieux. Ces animaux, dit-il, ne pouvant ni voyager sur terre, ni vivre dans les bas fonds qui ne produisent point les herbes dont ils se nourrissent, il paroît impossible d'imaginer qu'ils aient fait le voyage des Indes aux Antilles. Mais 1°. Je ne conçois pas comment l'Auteur de la *Théorie de la terre & des Epoque de la nature* ne voit pas, dans la multitude de bouleversemens & de révolutions par lesquels il lui plaît de tourmenter ce globe, mille moyens d'expliquer le transport des animaux d'un lieu dans un autre. 2°. Le tems ne coûte rien à la nature, & l'illustre Auteur, dont je parle, a trop accumulé les siècles sur les siècles pour qu'il puisse la supposer avare en ce genre. Les voyages que les individus qui durent peu n'ont pu faire ont été facilement & peu à peu exécutés par l'espèce qui est aussi ancienne que la nature. Enfin nous savons, il est vrai, que les Lamantins broutent l'herbe marine près des rivages; mais nous ignorons si, écartés soit par la tempête, soit par quelque autre circonstance, ils ne se nourriroient pas en pleine mer de poisson faite d'herbes & de fucus.

4. *Le pet. L. a'Amérique sans molaires & sans poils;* portées de 2 petits; allant dans les rivières & les lacs, & se trouvant sur presque toutes les côtes de l'Amérique mérid.; l. 7 à 8'.

5. *Le pet. L. du Sénégal;* dents molaires en h. & en bas; soies rares sur le corps; doigts & ongles; ouvertures des conduits auditifs encore plus pet. que dans les précédens; se trouvant dans la mer & dans plusieurs fleuves d'Afrique.

6. *Le Sirge de mer.* V. ce mot.

LAMBDA, i. 122°. Phalène.

LAMBICHE, o. Guignette.

LAMBIS, c. Araignée de mer.

LAMIE, p. Requin.

LAMPAS, i. 164°. Phalène.

LAMPE, (la) c. Limaçon terrestre de MUL.
 à bouche demi-ronde & transversale; ombi-

liqué, déprimé, d'un brun de corne tacheté de fer; à 5 spires, & à levres blanches; diam. de 9'''.

LAMPE ANTIQUE. Limaçon du même & d'ARG., à bouche & à sommet aplatis, coquille striée des 2 côtés, élevée en sautoir, ou jaunâtre, ou brune en-dessus & blanche en dessous, ou toute brune. Quelques-unes ont une carène blanche qui court le long des 6 spires & à quelquefois sous elle une fascie brune, ou sur elle une fascie rouille; levre blanche à peine repliée; diam de 18 à 20'''.

LAMPRIILLON, p. V. Lamproie.

LAMPROIE, p. 2°. g. des poillons chondroptérygiens; 7 éventails disposés en lig. droite de chaque côté; tête plus mince que le corps; dents lar. & creusées; bouche creusée comme celle d'une Sang-sue au lieu d'être fendue comme celle d'un poisson; petites ouvertures placées près des yeux regardées par plusieurs comme des organes de l'ouïe & de l'odorat; ouverture sur la nuque pour rejeter l'eau, la bouche fermée; corps anguilliforme lisse & visqueux; anus fort reculé; 2 dorsales & une caudale; pector. & ventrales nulles. Tous les p. de ce g. sont ovipares, vivent d'insectes, de petits poissons & de glaise.

LA LAMPROIE; plusieurs rangs de dents jaunes pointues, disposées circulairement & séparées les unes des autres; tête d'un gris brun; dos & côtés verdâtres & marbrés de bleu; ventre blanc, dorsale brune & jaune, caudale bleuâtre. Ce p. s'attache par la bouche aux corps étrangers, au moyen de la succion, avec tant de force qu'on a fait enlever à une Lamproie de 3 livres une pierre de 12 livres. Il arrive à plus de 3' de l. & à la grosseur du bras. Sa chair est délicate, mais il devient moins bon dans les fleuves dans lesquels il entre souvent. Il nage autant par les inflexions de son corps que par ses nageoires.

LA PET. LAMPROIE. Elle diffère de la précéd. par sa taille & par ses dents. Elle n'en a qu'un rang disposées de même, & derrière ce rang 2 dents séparées dans la mâchoire supér. & contigues dans l'inférieure. Tête verdâtre, dos noirâtre, côtés jaunâtres, ventre bleu, nageoires violettes; dorsale basse; l. 12 à 15''. Ce p. se trouve dans les rivières d'Europe, sur-tout vers la Prusse & en Angleterre. Il y entre au printems & retourne en automne à la mer. BLOCH assure qu'il vit 5 à 6 ans, ce qui est plus proportionné à la durée de sa croissance que le terme

de 2 ans que lui donnent ROND. & M. de BOMARE.

LE LAMPRILLON. Corps rond, annelé, pointu aux 2 extrémités; bouche édentée; levre infér. coupée en 2 lobes; dos verdâtre; côtés d'un jaune rougeâtre; ventre blanc. Ce p. habite les eaux douces & claires, surtout en Allemagne. Souvent il s'attache aux ouïes des autres poissons; l. 6 à 7". Ces 3 esp. en font 4 dans WIL.

LA LAMPROIE DE PLANER; bords de la bouche garnis de verrues pointues, derrière lesquelles est un rang de dents séparées derrière lesquelles est un rang de dents unies; nageoires proportionnellement plus larges que dans les esp. précédentes; corps olivâtre, annelé & vermiforme, plus gros & plus l. que le Lamprillon; dans les ruisseaux de la Turinge; décrit pour la première fois par BLOCH.

LAMPROIE AVEUGLE, dite aussi *bourbeuse*. C'est le Lamprillon même, & il est bien extraordinaire que LIN. en ait fait un ver sous le nom de *Myxine*, même après avoir pris en considération la description de WIL. qu'il cite.

LAMPUGE, p. Guaracapéma, du moins c'est l'*Hippurus* de LIN. Voyez *Guaracapéma*, & *Rajoir tacheté du Brésil*. Dans la nouvelle Encyclopédie le Lampuge est mal-à-propos le *Pompile*, la synonymie de celui-ci dans LIN. ne l'admettant pas, & celle de l'*Hippurus* le réclamant en citant ART. & ROND.

LAMPYRE, i. Ver-luisant.

LANCERON, p. Brochet qui, sans être gr., est au-dessus du Brocheton.

LANCETTE, p. C'est un des noms de la 2e. Raie, dite *Aigle*, ou *Glorieuse*. Mais c'est aussi un p. du genre du *Boulerot* décrit par BLOCH d'après les manuscrits du P. PLUMIER. Caudale d'abord large, ensuite lancéolée, à 20 rayons; corps allongé, guère plus gros vers la tête que vers la queue; mâchoires égales, pet. dents pointues; yeux h. & rapprochés; joues bleuâtres bordées de rouge; dos brun, ventre gris; anus beaucoup plus près de la tête; écailles tuilées; pector. jaunes bordées de bleu; anale & dorsales transparentes; tache brune sur le dos de chaque côté de la jonction des 2 dorsales; l. 3 à 4'; dans les rivières de la Martinique.

LANÇON, p. Ammodyte; abus. Brocheton.

LANGADIS, r. Les voyageurs désignent sous ce nom un Crocodile d'Afrique qui s'éloigne plus des fleuves en s'avancant dans les terres que ne le font ses congénères.

LANGAHA, r. Serpent de Madagascar décrit par M. BRUGNERE qui le regarde comme un nouveau genre; l. 32" sur 7" de diam. dans la partie du corps la plus épaisse; mâchoire supér. terminée par une appendice l. de 9", pointue, flexible & tendineuse; dents de Vipere; écailles du dos rhomboïdales, de couleur de brique, marquées à leur base d'un cercle gris & d'un p. jaune; anus placé entre 4 écailles; environ 90 grandes plaques sous le ventre avant l'anus, 52 après lui; ces dernières s'allongeant toujours, & étant suivies de 42 anneaux entiers qui rapprochent cet animal du Serpent à sonnettes, sans le mettre dans le même genre; robe blanchâtre & luisante pendant la vie. D'un gris-de-fer foncé après la mort.

LANGHOURON, o. Le 7e. Héron, dit Aigrette.

LANGOUSTE, cr. Ecrevisse de mer à croûte mince quoique hérissée de pet. éminences sur le dos. Ses pattes antér. sont sans tenaille, & simplement munies d'un crochet. Sa queue ressemble à celle des autres Ecrevisses, mais ses yeux sont placés plus latéralement. Ses l. antennes ont une base épineuse & assez grosse. Elle vit de pet. poissons, & devient fort gr. dans la mer des Indes. Elle gagne le fond de la mer en été, & s'approche, en hiver, des rivages bien exposés.

LANGRAIEN, o. 6e. *Pic-grièche*.

LANGUARD, o. Torcol.

LANIER, o. de proie dug. de l'Épervier, qui n'est guère connu que d'après BELON qui en parle comme d'un o. très commun & très connu en France dans la Fauconnerie. Cependant MAUD. observe qu'on ne le trouve ni en France, ni dans les pays voisins, ni dans aucun cabinet. Ce Naturaliste soupçonne donc que BELON a décrit une variété qui s'est éteinte; ce qui est en effet plus vraisemblable que l'extinction d'une espèce dans un pays qui n'a essuyé aucune grande révolution physique. Quoi qu'il en soit, le *Lanier* du pere de notre Ornithologie paroît un *Faucon* un peu plus petit que le *Faucon* commun, à cou, bec & pi. proportionnellement plus courts & queue plus l.; manteau d'un brun noirâtre; bandeau blanc; ventre blanc varié de traits n. longit.; iris jaune, bec bleuâtre.

LANIER BLANC, abus. Jean-le-blanc.

L. CENDRÉ. Oiseau-Saint-Martin.

LANNERET, o. Lanier mâle.

LANT, q. Zébu.

LAPIN, q. Ce nom dans la méthode de BRIS. a 2 sens fort différens.

- 1^o. Il indique le 23^e. g. de cet Auteur, composé d'animaux qui ont 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés; le corps sans piquans; les oreilles & la queue sur-tout ou très-courtes, ou nulles. Voyez dans le tableau des q. ce genre qu'il vaudroit mieux appeller le g. des *Cavia* pour éviter l'équivoque, car
- 2^o. Le Lapin est un q. du g. du *Lievre*; animal fort connu, & différent de ceux du g. précèdent par ses 1. oreilles. Il ressemble au Lievre par tous les caractères du genre, (*v.* Lievre) & outre cela par ses pieds antér. pentadac., postér. tétradac. & velus en-dessous, par sa levre fendue, ses gr. yeux, sa queue courte & ses jambes postér. plus 1. que les antérieures. En un mot il ressemble fort au Lievre par sa forme, puisque leurs principales différences tiennent à ce que dans le Lievre les pattes sont en général plus 1. & sur-tout les postérieures; elles égalent la demi-longueur de son corps tandis qu'elles ne vont pas jusque-là dans le Lapin; à ce que celui-ci a les oreilles moins velues; enfin à ce qu'il est moins gr. que le Lievre. Encore ce dernier point n'étant que relatif est-il bien peu fixe; car un gr. Lapin est aussi gr. qu'un petit Lievre. Cette ressemblance entre 2 êtres d'espèces certainement très-distinctes prouve la difficulté de prononcer sur les animaux dont on ne connoît pas les mœurs. Si ceux-ci étoient rares, exotiques, d'instincts peu connus on n'hésiteroit pas à faire de l'un une variété de l'autre. Cependant l'extrême fécondité du Lapin, ses mœurs différentes de celles des Lievres, son antipathie pour eux, la différence de leur chair mettent entre ces 2 esp. un intervalle bien marqué. Forcées de vivre ensemble dans divers essais faits par des Naturalistes, ou les 2 sexes ne se sont pas unis, ou si l'excès du besoin les a fait accoupler il n'en est jamais rien résulté. La femelle du Lapin est bien plus féconde encore que celle du Lievre, & cette espèce envahiroit bientôt des pays entiers si l'homme & les animaux de rapine, o. & q. ne s'y opposoient. Elle a, à cet égard, outre sa prompte multiplication, un gr. avantage que n'a pas le Lievre, dans un logement qui pourroit jusqu'à un certain point à sa sûreté & à celle de ses petits. La Lapine a, comme la femelle du Lievre, une double matrice. Cependant ses superfétations sont plus rares, parce que la société du même mâle est ici plus constante. La gestation est d'un mois, & les portées sont de 4 à 8 petits,

& répétés 6 à 8 fois par an, c. à d., aussi souvent que le permet le tems du sevrage. Avant cette époque, la femelle éloigne le mâle des nouveaux nés qu'il maltraiteroit parce que leur mere s'en occupe. Elle réussit ordin. à les soustraire à sa jalousie en mettant bas dans un terrier particulier dont elle le détourne en cachant l'entrée avec de la terre détrempée, dit-on, avec son urine. Elle les dépose sur un lit de poils qu'elle arrache de son ventre. Ils sont capables d'engendrer au 6^e. mois. Sevrés, c. à d. âgés d'environ 6 semaines, le pere les voit, n'en est plus jaloux & les caresse. Vie de 8 à 9 ans. On croit ces animaux originaires des climats chauds; mais tout pays leur convient, & ils sont répandus dans tous, excepté dans les régions froides où ils ne subsistent qu'en domesticité. Pelage varié de brun & de gris, hors le ventre blanc & la queue supér. n., infér. blanche; l. 18". Le Lapin domestique est une variété supér. par la taille au Lapin sauvage. Son poil varie du noir au blanc, & dans ce dernier cas les yeux sont rouges comme ils le sont dans presque tous les animaux blancs.

LAPIN D'ANGORA, variété originaire de ce pays, à l. poil soyeux, ondoyant & comme frisé. Ce beau pelage se pelotonnant en divers endroits au tems de la mue donne à l'animal un air difforme.

LE RICHE, autre variété à poil d'un gris argenté & pieds bruns.

LE RUSSE, autre variété probablement individuelle si elle n'a rien d'artificiel; dos garni d'une espèce de poche dans laquelle l'animal retire sa tête & dans laquelle il voit clair par 2 ouvertures pratiquées à cette esp. de gr. capuchon; autre sac sous le manton dans lequel il retire ses pattes antérieures; décrit par M. PENNANT d'après une fig. communiquée par EDWARD. PAL. n'y a aucune confiance & n'a jamais entendu ni vu rien de pareil en Russie où il n'y a que des Lapins domestiques.

LAPIN CHINOIS, ou des Indes, q. *Cavia-Cobaia*.

L. DU BRÉSIL, de Java, q. autres *Cavias*.

L. D'ALLEMAGNE, q. Soullik.

L. DE NORWËGE, q. Lemming.

LAQUAIS, c. Limaçon des jardins.

LARDERE, *Larderelle*, *Larderiche*, o. Méfange charbonniere.

LARE, o. Dans BUF. Goëland; dans divers Auteurs Mouctte, Hirondelle de mer, Noddi, Phalarope.

LARME MARINE, i. DIC. nomme ainsi des insectes marins, ou plutôt je ne fais quelle sorte d'ovaires, des vessies de la forme des larmes bataviques remplies d'une glaire dans laquelle nagent des points noirs & mouvans. Ceux-ci, au bout de quelques jours s'allongent & prennent la forme d'une petite Chrysalide qui a un mouvement vermulaire, mais pesant, & qui finit par se changer en un insecte qui a absolument toute l'apparence extér. d'une Chenille presque aussi pet. que les Anguilles du vinaigre.

LASER, p. Lyre.

LAVANDIERE, { p. Doucet.
o. du g. des *Bec-figures*.

C'est un o. de passage qui arrive de bonne heure en ce pays, & nous quitte en automne pour des contrées plus chaudes. BUF. le considère comme faisant avec la *Bergeronette* une famille de pet. oiseaux à bec fin, à pieds hauts & menus, à l. queue sans cesse agitée, qui poursuivent les insectes en l'air & sur terre, la *Bergeronette* dans les champs autour des troupeaux, la *Lavandiere* sur le bord de l'eau. Celle-ci n'est pas plus grosse qu'un Moineau, mais elle a 7" de l. qui lui viennent en partie de sa l. queue qui en occupe la moitié. Élégante & svelte dans sa forme, légère dans ses mouvemens, tantôt elle a un vol rapide & filé, tantôt elle vole comme par ricochets, tantôt elle marche, court, saute sur la terre, sur le sable des rivages & sur les pierres à demi-noyées, étalant sa queue, l'agitant de bas en haut par secousses réitérées, ne craignant point l'homme & ne fuyant pas sa demeure. Nid de mousse & d'herbes seches, intér. garni de plumes ou de crin, posé par terre, dans quelque angle formé par une pierre, une racine, &c. 4 ou 5 œufs blancs tachetés de brun; ménage tendre, amour paternel & maternel vif, témoigné par les soins & l'assiduité, par l'audace à suivre avec cris celui qui enlève ou évacue le nid. Calote noire; manteau cendré; devant de la tête & du cou, milieu de la poitrine blancs, croissant n. au bas de celle-ci; ailes variées de gris & de brun cendré. On trouve cet o. dans presque tout l'ancien Continent.

LAVARET, p. du g. du *Saumon*. Mâchoire supér. avancée en forme de nez, corps assez l. & épais; pet. tête cunéiforme, crâne demi-transparent; iris argentin; joues & opercules d'un bleu à reflets jaunes, dos d'un bleu gris, bas des flancs jaunâtres, ventre blanc, lig. latér. dr., haute & marquée par

45 gros points bruns; écailles échancrées au bord; pector. jaunâtres, les autres nageoires bleuâtres à rayons blanchâtres, la fausse nageoire en losange; chair estimée. D. 15. P. 15. V. 12. A. 14 selon BLOCH. Quand ces p. quittent la mer & remontent les fleuves pour aller frayer ils vont en troupes disposés sur 2 lignes qui forment un angle aigu dirigé en avant; à leur retour à la mer ils vont sans ordre. ROND. parle d'un Lavaret qu'il dit particulier aux lacs de Savoie. Mais à moins de le croire sur parole, il n'est pas possible d'en faire une espèce particulière, le peu qu'il en dit pouvant s'appliquer à ce que WIL., ART., JONS., LIN., DUH., &c. disent de celui que je viens de décrire.

LAVARET LARGE, diffèrent du précéd. par ses proportions, la largeur du précéd. étant à la l. :: 1 : 4 $\frac{1}{4}$ selon BLOCH, & dans celui-ci :: 1 : 3 $\frac{1}{4}$. D'ailleurs celui-ci a des nageoires plus courtes, des écailles non échancrées, un dos plus voûté & plus caréné, des lig. longit. qui varient son dos qu'elles parcourent. Enfin il parvient à une plus grande taille, & le calcul des osselets de ses nageoires donne : D. 13. P. 16. V. 11. A. 14.

LAVERNE, r. Salamandre.

LAVERT, i. d'Amér. qui, d'après le peu qu'en disent les voyageurs, paroît devoir être le Kakerlaque.

LAVIGNON, c. Famille ou sous-division de *Cames* en ovale irrégulier. Les 2 tuyaux du manteau y sont presque aussi l. que la coquille, & les battans de celle-ci ne ferment jamais exactement. Ils sont fort minces & ordinairement blancs. Le Lisor en offre un exemple.

LÉBÉRIS, r. Serpent venimeux, du Canada, du 3^e. g. rayé de noir; à 110 gr. plaques sous le ventre & 50 pet. sous la queue.

LÉBÉTIN, r. Serpent d'Asie du même genre. FORSK. qui l'a vu en Arabie met plus en état de le reconnoître que ne le fait la courte indication de LIN. l. près d'une coudée, queue l. de 4"; tête large, triang. & déprimée; écailles du dos ovales, obtuses, relevées au milieu par une saillie en carène; dos en dos d'Ane, gris, varié de 4 rangs de taches transv. n. aux 1^{er}. & 4^e. rangs, jaunes aux 2^e. & 3^e.; ventre blanc piqué de noir. Le venin de la morsure de ce Serpent est narcotique & mortel. Comme on l'appelle *Aspic* dans l'île de Chypre, FORSK. pense que ce pourroit bien être l'*Aspic* des Anciens.

LÉGUANA, r. Iguane.

LEMMING, Lemmer, Lem, q. du g. du *Lapin* de BRIS. qui a la forme d'un gros Rat à queue

très-courte. Museau très-obtus, levre supér. fendue; petits yeux très-bas; oreilles à pet. conque externe; gr. pieds pentadac. en y comprenant un pouce très-court; ongles jaunes un peu applatis. PAL. a donné de ces animaux une description très-détaillée. A certaines époques qui, heureusement n'arrivent guère qu'une fois tous les 8 ou 10 ans, ils descendent en nombre incroyable des Alpes du Nord où sont construits leurs terriers, dans les plaines voisines. Ils marchent comme rangés en bataille, les files serrées, laissant leur passage marqué par un chemin de la largeur qu'occupe la troupe, dans lequel il ne reste pas un brin d'herbe, pas une racine. Ils franchissent les obstacles, ou en les consommant s'il s'agit de matières végétales, ou en grimant sur leur surface s'il est question de subitances qui ne puissent les nourrir. Ils traversent les rivières à la nage, ce qui coûte la vie à un gr. nombre d'entre eux, & ils n'évitent les rochers qu'ils ne peuvent gravir qu'en se détournant précieusement de leur demi-circuit pour reprendre ensuite leur première direction en lig. droite. Je ne dis rien de leur opiniâtre courage contre l'homme qui veut les détourner, de la colere avec laquelle dressés sur le derrière, aboyant comme de pet. Chiens, ils mordent le bâton qui les frappe ou les écarte. Quant à leurs combats entre eux, c'est un fait peu constaté. Ils ne s'engourdissent pas en hiver, & cependant on croit qu'ils ne font que peu ou point de provision pour cette saison, & il paroît que c'est à la disette causée par les vents du Nord qui brûlent & dessèchent les plantes, qu'il faut attribuer leurs migrations. Portées de 5 ou 6 petits, probablement/plusieurs fois par an. Ceux de Russie, Sibérie, Laponie, Norwége, diffèrent entre eux par des variétés dans le pélage. On peut seulement dire qu'en général ils ont un poil fin, taché de jaunâtre, de gris, de n. & de roussâtre. Quant à la taille elle va de 3'' 6''' à 5'' 6'''.

LEMNISQUE, r. Serp. d'Asie du 3^e. g. Il n'est pas plus gros qu'une plume de Cygne, & n'a que 6'' de l.; dos couvert de 15 rangs d'écaillés rhomb. idées un peu obtuses, blanches bordées d'une teinte de rouille; les autres écaillés du corps n. & blanches, de manière que l'animal est orné d'un très-gr. nombre de raies blanches sur un fond noir; queue un peu obtuse.

LEMOULEMON, i. Capricorne.

LENTILLAC, p. Chien de mer étoilé, c. à d.,

marqué d'étoiles ou de taches rondes blanches. **ROND.** qui en parle le trouve, à ces taches près, semblable à l'Emissole dont il est vraisemblablement une variété.

LENTILLADE, p. Raie lisse à long bec.

LÉOPARD, { q. V. Tigre.

{ c. Cornet d'ARG. à sommet élevé, corps n. rayé de jaune, ou de rouge.

LÉOPARD DE MER, p. Dorse.

LÉPAS, c. 1^{er}. g. des univalves d'ARG. à c. convexe dont le sommet est tantôt pointu, tantôt recourbé, tantôt percé, dont la capacité est quelquefois chamberée, & qui tient par sa base à quelque corps étranger. C'est le 7^e. genre des Limaçons univalves d'AD. L'animal & sa coquille varient beaucoup dans divers Lépas. L'animal a tantôt 1 corne & 2 yeux, tantôt on ne lui trouve ni les unes ni les autres. Quand il a ces 2 organes, tantôt les yeux sont aux côtés internes des cornes, tantôt ils sont au côté postérieur. Quant à la coquille elle est, ou simple & entière, ou formée de plusieurs écaillés, ou cloisonnée, ou supér. percée. Mais dans tous ces cas, l'animal a 2 mâchoires garnies de dents & de levres sans langue, & il est plus frugivore que carnassier. Il tient à sa c. par plusieurs liens, & il s'attache très-fortement aux corps par un gros pied très-musculeux qui joint à la viscosité la force de la succion. Cependant il se détache à son gré pour changer de place. Mais pour prendre l'air & l'eau il n'a besoin d'aucun mouvement progressif, il élève sa c. de 2 ou 3''' & passe même sa tête en-dehors sans déplacer son pi. Les plus gr. coquilles de Lépas ont 4 à 5'' de diamètre. V. Libot.

LÉPAS FLUVIATIL, coquillage à coquille ovale, oblongue, transpar. & très-délicate, supér. convexe, surmontée d'un très-petit aiguillon recourbé, à bords tranchans. On le trouve collé aux feuilles des plantes fluviales & même marines; l. 2 1/4''', lar. 1. MUL.

LÉPREUX, (le) p. du g. des *Tourds*, ainsi nommé de ses taches. Dorsale longit. à 16 aiguillons & plusieurs rayons; toutes les nageoires demi-transpar. & pointes de différentes couleurs. Chaque écaille a du rouge à son bord, mais est variée d'ailleurs d'une multitude de couleurs. Pet. bouche, dents pointues, lig. latér. h. & sinuuse jusqu'à la queue, l. 9'' dans la Méditér., 12 à 15 dans l'Océan. Ce p. décrit par BELON & WIL. peut bien être un de ceux de LIN. quoiqu'il ne l'ait désigné par aucun de ses synonymes.

LEPTURE, { o. Oiseau du Tropicque.
{ i. 24^e. Coléoptère de GEOFF.

Antennes décroissant de la base à la pointe, & dont l'œil entoure la base; corcelet nu & sans pointes. Ce g. est un démembrement de celui du *Capricorne* que GEOFF. a ainsi séparé pour éviter la multitude des espèces, profitant pour cela de la différence du corcelet. Ainsi voyez *Capricorne*. Les lieux qu'ils habitent, leurs mœurs, leurs larves & leurs chrysalides sont les mêmes. Les espèces que nous allons indiquer d'après GEOFF. sont de la 3^e. & 4^e. famille des *Capricornes* de GEER, & il appelle *Leptures* les 1. que l'Entomologiste François nomme *Stencores*.

I^{re}. Famille. *CORCELET CYLINDRIQUE*.

1. *La Lepture chagrinée*, l. 12, lar. 4. Elle est couverte de petits poils, ce qui la fait paroître d'un gris cendré jaunâtre qui laisse voir des points noirs élevés; ant. égales au corps; petit sillon élevé au milieu du corcelet.
2. *L. ardoisée*, l. 4 $\frac{1}{2}$; tête & corcelet un peu velus; étuis pointillés, avec 2 stries longit. élevés; ant. égales au corps; sur les fleurs.
3. *L. à corcelet cyl. & taches jaunes*, l. 4 - 6; tête n. avec 3 lig. de poils jaunes divergentes vers le corcelet qui est n. & pointillé, & reçoit la continuation des lig. de la tête; étuis n. pointillés, tachetés par des poils jaunâtres; gr. antennes, sur le boureau au commencement de l'étié.
4. *L. n. à étuis jaunes*, l. 2; bout des étuis n.
5. *L. aux yeux de Paon*, l. 5; n. bleuâtre; noir. panachés; corcelet & étuis à 4 taches noires veloutées, entourées d'un cercle gris; rare.
6. *L. rouillée*, l. 17, lar. 5; étuis rouillés; l. ant. à 1^{ers}. anneaux très-l.; mâchoires avancées; dans les bois.
7. *L. nébuleuse*, l. 6; brune, demi-velue & marbrée de gris.
8. *L. à pattes fauves*, l. 6; n. pointillée.

II^e. Famille. *CORCELET GLOBULEUX*.

9. *L. à corcelet rond & taches jaunes*, l. 6 $\frac{1}{2}$, lar. 2; d'un n. marqué de jaune çà & là par des poils; ant. courtes, pattes n.
10. *L. velours jaune*, l. 5, lar. 2; corps noir velouté en jaune par des poils; courtes ant. noirâtres; 4 taches n. lisses aux étuis; sur les fleurs.
11. *L. à corcelet rouge ponctué*, l. 4, lar. 1; l. ant.; tête d'un rouge terne, avec 4 points noirs; étuis ardoisés, pieds roux.
12. *L. aux croissans dorés*, l. 5 - 8; d'un brun mat; pattes & ant. d'un fauve clair; 2

raies transv. d'un jaune citron, l'une à la mâchoire, l'autre entre les antennes; collier de la même couleur; corcelet terminé par une ligne citronnée & coupé d'une autre au milieu; étuis rayés & tachés de jaune; dans les troncs d'arbres pourris.

13. *L. à 3 bandes dorées*, l. 3, lar. 1; mêmes couleurs; sur les fleurs.
14. *L. à raies blanches*, l. 3, 4; mêmes lieux.
15. *L. n. à étuis gris tachés de jaune*, l. 4 $\frac{1}{2}$; tête n. à 2 raies jaunes entre de courtes ant.; corcelet n. à 4 pet. raies jaunes; étuis d'un brun grisâtre, taché de jaune.
16. *L. jaune à bandes n.*, l. 4, lar. 1; fond noir jauni par des poils; étuis à 3 bandes transversales.
17. *L. arlequine*, l. 5; tête & corcelet n., écusson jaunâtre, étuis d'un brun rougeâtre à la base, ensuite variés de raies noires & blanches; sur les fleurs.
18. *L. bleue*, l. 3; noirâtre & un peu dorée en-dessous; d'un bleu foncé en-dessus; dans les chantiers.

III^e. Famille. *CORCELET INÉGAL ET RABOTEUX*.

19. *L. brune à corcelet rhomboïdal*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 2; ant. courtes, tête & corcelet peu velus; ce dernier à 2 tubercules en-dessus; étuis bruns finement chagrinés & à 4 p. blanchâtres.
20. *L. livide à corcelet lisse*, l. 4 $\frac{1}{4}$; longues ant., étuis pointillés sans stries; couleur fauve; sur les fleurs.
21. *L. n. à corcelet rougeâtre*; tête & étuis n.; taille & lieux de la précéd.
22. *L. n. à grosses cuisses brunes*; de même, hors le corcelet noir.
23. *L. veloutée couleur de feu*, l. 5; corcelet & étuis d'un beau rouge; le reste n.; dans les chantiers & bûchers.
24. *L. à étuis étranglés*, l. 4, lar. 1; tête n.; corcelet ou bordé de jaune, ou à 3 tubercules n.; étuis d'un fauve rougeâtre avec un peu de noir au haut, rétrécis vers le bas; sur les fleurs.
25. *L. veuve*, l. 7, lar. 2; toute noire & à points ferrés.
26. *L. maroquinée*, l. 6; noire & à p. ferrés, cuisses rouffes.
27. *L. aux croissans d'argent*, l. 2 $\frac{1}{2}$; n., étuis antér. roux, postér. marqués de 4 arcs blancs; dans les jardins.

Je n'ajouterai à ces espèces qu'une seule exotique décrite par PAL. la seule qui me paroisse s'éloigner des précéd. d'une manière bien marquée.

28. *Lepture lagopede* ; pattes postér. fort l. & terminées par une houpe touffue de poils n. ; les autres tarses garnis d'un fin duvet laineux ; étuis étroits ; corps noir ou brun, ponctué ; ant. de 10 art. dont les derniers sont un peu plus gros.

LERNE, v. un des Mollusques de LINNÉ. C'est un Ver aquatique rond & court, à 2, 3, ou 4 cornes, tentacules ou bras, dont il se sert pour s'attacher aux ouïes de la Brème, de la Morue & de divers autres poissons. Celui de la Morue est de la grosseur d'une plume d'Oie ; il est un peu étranglé ou aminci vers le milieu de sa longueur ; antérieurement un peu ventru, & son anus est à l'autre extrémité dans un sillon. La partie antér. & ventrue s'amincit au bout, & c'est là qu'est la bouche, vers le côté. Près de cette bouche sont 3 cornes ou tentacules fendus en 2 ou 3 à leur extrémité. Le tout est d'un blanc sale avec quelques raies n. à la partie postérieure ; mais ce blanc sale devient d'un rouge foncé quand l'animal est gorgé de sang. Il a sous la queue, ou partie postérieure, 2 ovaires garnis de l. cirrhes charnus repliés sur eux-mêmes. Les Groënlinois le mangent. FABR. en décrit plusieurs especes ; elles varient par la forme du tronc qui au lieu d'être vermiforme affecte toute sorte de figures.

LÉROT, q. 2^e. Loir.

LÉTAGA, q. Polatouche.

LEVREAU, q. Petit du Lievre.

LEVRETTE, { i. 1^{er}. Becmare.

{ q. Femelle du Levrier.

LEVRIER, q. Chien à corps long & effilé, postér. fort aminci, à tête & pattes l. que BUF. croit venir de Mâtins longuement acclimatés dans les pays chauds. Cependant le nord en présente de forts & courageux. V. Chien.

LEVRON, q. Jeune Levrier ; mais c'est aussi une race de Levriers dégénérés.

LEWENHOECK, i. Teigne de Suede, n. à ailes brunes à 2 bandes, un trait & une tache d'argent ; à laquelle on a donné le nom de cet infatigable Observateur. LINNÉ.

LÉZARD, r. Ordre de Quadrupedes ovipares ou nuds, ou simplement couverts de pet. écailles, & munis d'une queue plus ou moins longue. Leur tête ressemble toujours plus ou moins à celle des Serpens, & leur corps ne diffère guere de celui de ces derniers qu'en ce qu'il est ou plus applati, ou plus quarré, & porté par 4 pieds. Ils sont extrêmement vivaces, & il y a des esp. qu'on

peut à peine faire mourir sous les coups. Ils supportent des diètes de 3, 4, 6, 8 mois & plus, sans paroître incommodés, & l'on en a vu de soumis à ces longs jeûnes subir néanmoins leur mue aux époques accoutumées, c. à d., au printems & en automne, & reprendre une robe nouvelle comme s'ils avoient été bien nourris. Si l'on fend leur queue elle reste fourchue ; si on la coupe elle reproduit précisément les vertebres dont on l'a privée. Ils passent l'hiver dans l'engourdissement ; la belle saison revenue, ils confient leurs œufs à la chaleur du Soleil. V. à la fin de cet Ouvrage dans le tableau de ces animaux les caracteres des 6 g. que DAUB. en a formés, & les noms des especes. Elles seroient plus nombreuses si les voyageurs avoient été plus soigneux dans leurs descriptions & leurs indications. Je laisse en leur rang alphabétique celles qui ont des noms particuliers, me bornant ici aux principales esp. simplement désignées par des phrases, & ne répétant pas leurs caracteres généraux qu'on peut voir dans le tableau.

Lézards aux larges doigts ; pieds à 5 doigts, dont les avant-dernières phalanges sont plus larges que les autres ; tête plate, museau obtus ; crête au-dessous de la gueule, mais sans dentelures ; écailles du dos très-pet. & de couleur livide ; queue double du corps ; aux Indes, premier g.

L. moucheté ; robe d'un brun noirâtre, museau rayé de n. & de blanc, dos œillé de taches blanches disposées en bandes transversales. On a surnommé ce Lézard *Sauvegarde*, comme le *Tupinambis*, & pour la même raison. Aux Indes & en Amer. ; 1^{er}. g.

L. sillonné ; robe grise, 2 pet. sillons sur le dos, les côtés relevés en arrête par une rangée d'écailles ; queue courte comprimée, infér. striée, lisse, supér. relevée par une double saillie des écailles ; pet. taille ; aux Indes ; premier g.

L. soucilleux ; crête jaune dentelée sur la tête ; gucule bordée d'écailles assez larges ; celles du dos d'un brun clair piqué de brun-rouge ; celles de l'épinc jaunes, redressées & formant une l. crête pccliniforme jusqu'à la queue ; aux Indes ; premier g.

L. azuré ; queue assez courte, écailles relevées en pointe ; dos & flancs bleus ; second g. ; en Afrique.

L. gris. C'est notre Lézard commun ; il est ordin. l. de 5 à 6'' ; dos gris varié de 2 bandes brunes ; ventre d'un vert bleuâtre clair ; tête triang. applatie & couverte de gr. écailles ;

- muséau mouffe & arrondi ; oreilles rondes & bien ouvertes ; pet. dents fines un peu crochues ; pattes antér. un peu plus courtes que les postér. ; pi. faits comme des mains ; dessous de la gorge jaune & renflé ; queue ronde , étagée , aussi l. que le corps ; langue rougeâtre ; assez l. , fendue en 2 à son extrémité. Cet animal est insectivore , court très-vite , change de peau au printems & en automne , cherche le soleil , dépose ses œufs dans les crevasses des vieux murs. C'est sur-tout sur cette espèce qu'on a le plus constaté la faculté reproductive des vertèbres de la queue ; 2^e. g.
- Lézard gris** ; petit , couvert de verrues ; robe semée de p. roussâtres sur un fond gris ; queue un peu plus l. que le corps ; dans les pays orientaux ; 2^e. g.
- L. hexagonal** ; tête alépidote ; écailles du dos rouffes , pointues & carénées ; queue à 6 pans marqués par des arrêtes , & plus l. que le corps ; pet. taille ; en Amér. ; 2^e. g.
- L. vert** ; tout vert , hors son ventre blanchâtre ; beaucoup plus gr. que notre Lézard gris , & cependant plus bas sur jambes ; colere & se laissant tuer plutôt que de lâcher ce qu'il mord. On lui attribue la même vertu qu'à l'*Anolis*. Dans nos provinces mérid. & en plusieurs autres lieux de l'Europe & des Indes ; 2^e. g.
- L. strié** ; 6 lig. jaunes sur la tête ; dos noirâtre parcouru par 5 lig. jaunâtres qui vont de la tête au milieu de la queue ; ventre plissé ; 1 $\frac{1}{2}$ fois aussi l. que le corps , selon DAUB. ; ce qui contredit cependant le caractère du 3^e. g. auquel il attache cet animal de la Caroline.
- L. doré** ; dos d'un gris jaune , côtés brunâtres. Ce dos est large & plat . & sa largeur diminue jusqu'à la queue , dont la base en a autant que lui ; muséau pointu ; pi. pentadac. antér. & postér. ; écailles rondes ; 4^e. g. ; en divers pays de l'Europe.
- L. galonné** ; dos n. coupé de 8 bandes longit. blanches ; cuisses n. mouchetées de blanc ; 4^e. g. ; en Guinée.
- L. goîtreux** ; tumeur d'un rouge pâle , couverte de pet. grains ; dos cendré & semé de taches brunes ; queue annelée de verdâtre , de sa base à son milieu , le reste blanchâtre ; dans l'Amér. mérid. ; 4^e. g. On a donné le même surnom à d'autres Lézards ; à un du Chily qui a le dos vert tacheté de rouge , & dont le goître se gonfle beaucoup quand on l'irrite , & à un autre qui a sous la mâchoire infér. une esp. de poche où il met les alimens en réserve pour les manger à son aise ; dos d'un bleu clair nué de vert , & dont l'épine est parcourue par une esp. de crête.
- L. marbré** ; tête verdâtre , crête écailleuse sous la mâchoire infér. ; dos grisâtre rayé transv. de n. & de blanc ; cuisses rouffes marbrées de blanc & de brun , avec quelques tubercules ; en Espagne ; 4^e. g.
- L. plissé** ; couvert d'écailles un peu coniques , qui le font paroître tout chagriné ; occiput calleux ; 2 plis à la peau du dessous du cou , d'où une ride saillante s'étend à la peau qui recouvre les pieds ; queue 2 fois aussi l. que le corps ; doigts infér. écailleux ; ongles plats ; aux Indes ; 4^e. g.
- L. à queue bleue** ; tête raccourcie , corps brun coupé par 5 lig. jaunâtres longit. sur le dos ; l. 6'' ; à la Caroline ; 4^e. g.
- L. triangulaire** ; corps lisse , queue anguleuse vers le bout ; écailles bombées , formant une arrête obtuse , & marquées de 4 lignes ; en Egypte ; 4^e. g.
- L. ponctué** ; dos brun coupé de 2 rangs longit. de points blancs qui , se réunissant en une seule rangée , continuent le long de la queue ; à la Caroline ; 5^e. g.
- L. rayé** ; pieds courts , les antér. pentadac. , les postér. tétradac. ; corps rayé de n. & de jaunâtre ; queue l. & ronde ; pet. taille ; à Ceylan ; 5^e. g.
- L. commun**. V. ci-dessus *L. gris*.
- L. d'Amboine**. Porte-crête.
- LÉZARDE**, r. femelle du Lézard ; aussi Lézard gris.
- LÉZARD DE MER**, p. 1^o. Bécasse ; aussi Maquereau-bâtard.
- 2^o. P. de presque toutes les mers , du g. de la Lyre ; remarquable par la l. des osselets de sa 1^{re}. dorsale. Tête large & oblongue , infér. plate ; yeux oblongs & voisins ; tronc allongé , mais arrondi ; dos brun , côtés jaunes & ornés de 2 lig. bleues interrompues , ventre blanchâtre ; mais ces couleurs sont sujettes à des variétés. Anus plus près de la tête ; lig. latér. presque dr. & moyenne ; le 1^{er}. osselet de la 1^{re}. dorsale prolongé en un brin fin aussi l. que le corps , le 2^e. , le 3^e. & le 4^e. allant en décroissant. Cette nageoire est infér. brunâtre , le reste jaune & varié de traits bleus en zigzag ; 2^o. dorsale , ou bleue & rayée de jaune , ou jaune à pet. traits bleus ; anale bleuâtre ; caudale , pector. & ventrales jaunes. Chair estimée ; l. 12 à 14''. D. 4 , 10. P. 18 , V. 6. A. 10 *Calisyra*. LIN.
- 3^o. P. de la Méditerranée , du g. du Saumon , caractérisé dans ART. par 11 , dans LIN. par 10 rayons à son anale. Corps arrondi , selon WIL. qui ne savoit à quel g. le rapporter ; dos d'un vert noirâtre ventre blan-

châtre; tête, dos & côtés tachetés de vert, de bleu, de rouge & de noirâtre, comme la peau de plusieurs Lézards, dont sa pet. tête & son museau rappellent aussi l'idée. Pet. yeux entre lesquels la tête est comme enfoncée; écailles médiocres; l. 1' au plus; on prend rarement ce p. D. 12. P. 13. V. 8. A. 10., selon WIL. *Sal-Saurus LIN.*

LÉZARD ÉCAILLEUX. q. Pangolin & Phatagin.

LIBOT. c. Lépés d'AD. à ouverture elliptique & à sommet incliné vers la tête; surface ext. cendrée & cannelée, en allant du sommet aux bords, intér. nacrée. Quand les dents que la cannelure forme vers les bords sont très-profondes, on appelle le Libot *Astro-Lépés*. Quant à l'animal, sa mâchoire supér. est un osselet n. triang. & pointu, l'infér. est un cylindre cartilagineux, dont le bout est hérissé d'une incroyable multitude de très-pet. dents disposées en 10 rangs. Ce Lépés a 4" de long, 3 de large, & on le mange à Gorée. Quand il est tranquille & qu'il tient sa c. soulevée, elle est débordée tout autour par 3 rangs de pet. filets plats & charnus, qui font la frange de son manteau.

LICAMA. q. Bubale.

LICHE. p. 1°. C'est un p. de mer du g. du *Maquereau*, fort semblable au *Derbio*; mais ayant 7 aiguillons au lieu de 6 à sa 1°. dorsale; lig. latér. fort courbe jusque vers son milieu. Ce pourroit bien n'être pas une esp. particulière, mais une variété du *Derbio*, quoiqu'ART. le rapporte au *Boniton*.

2°. 26°. *Chien-de-mer*, de BROUS., assez semblable à l'Aiguillat, dont il diffère par ses dorsales sans aiguillon, & par ses gr. ventrales très-reculées; 2°. dorsale plus gr. que la 1°. , ce qui distingue d'abord la Liche de toute autre esp. Corps arrondi, grosse tête, museau court & obtus; plusieurs rangs de dents; trous des tempes éloignés des yeux; 5 pet. événements; anale nulle, caudale lancéolée; peau chagrinée & garnie de pet. écailles anguleuses; au cap Breton.

LICOCHÉ. V. Limace.

LICORNE, { q. dont la non-existence n'est pas prouvée, & qui, d'après ce qui est dit dans le voyage de M. SPARRMAN, pourroit exister au nord-est du Cap. cét. Narwhal.

p. de mer du g. du *Baliste*. Corps comprimé, mince, rude, à fond gris marbré de brun; grosse tête à front penché; pet. bouche, mâchoire infér. plus l., l'une

& l'autre garnie de 8 dents larges quoique pointues; ouvertures des ouïes étroites & transversales; lig. latér. invisible; anus un peu plus près de la tête; aiguillon postérieurement dentelé & incliné, placé comme une corne entre les yeux, paroissant suppléer la 1°. dorsale qui manque; nageoires jaunes, la caudale variée de 3 raies brunes; chair coriace; l. 10 à 13", lar. 4 à 5; au Japon, à la Chine, au Brésil. D. 48. P. 15. A. 51. B. *monoceros*, LIN. On nomme:

LICORNE DE BAHAMA, ou *Baliste à lettres*, une espèce voisine qui a des taches semblables à des caractères Chinois; corne dr. & plus reculée; 2 dents au lieu de 8 à chaque mâchoire; caudale dentelée; l. 3'.

PET. LICORNE, autre esp. du même g., de la Jamaïque & de la mer des Indes. Corps rude, caréné infér. & supérieurement; mâchoires égales, la supér. à 10 dents, l'infér. à 8; front & dos bruns; celui-ci sillonné pour recevoir la corne ou l'aiguillon qui représente la première dorsale comme dans les esp. précéd., mais qui est plus court & plus fort; côtés supérieurement jaunes, infér. gris; ventre jaune garni de taches n., rudes & oblongues; nageoires jaunes; queue armée de pointes recourbées en arrière. Ce p. peut gonfler son ventre; il vit de vers & d'i., & sa chair est sèche & désagréable, si elle n'a été salée; l. 7 à 8"; **BLOCH.** B. *tomertofus*, LIN.

LIDMÉE, q. 3°. Antelope.

LIEN, r. Serpent de la Caroline du 3°. g. lisse, mince, tout n.; excepté du blanc à la gorge; agile, il poursuit & prend les Rats jusque sur les toits; non venimeux, mais colere.

LIEU, p. de mer du g. du *Merlan*, à 3 dorsales; mâchoire infér. plus l.; lig. latér. courbée; caudale d'un n. brun, lancéolée; pet. écailles minces & bordées de jaune; dos d'un brun noir, ventre blanc piqué de brun; pet. pector. jaunâtres, ventrales orangées, anales olivâtres & piquées de n. On trouve ce p. dans les fonds entre les rochers de la Baltique & de l'Océan septentrional. Sa chair est blanche, mais moins bonne que celle du *Dorfe* & du *Merlan*. Plusieurs Auteurs, entre autres DUH. le croient le même que l'Egrefin vert; l. 1 à 3, quelquefois 4', largeur 3 à 8 & 10". D. 13, 18, 19. P. 19. V. 6. A. 18, 19.

LIEVRE, { i. Chenilles de la 8°. & 21°. Phalène.
q. 22°. g. de BRIS. composé d'ani-

maux qui ont 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines; les doigts onguiculés; aucuns piquans sur le corps, la queue ou très-courte, ou nulle, & les oreilles 1.

LE LIEVRE COMMUN. On le trouve dans presque tous les pays de l'Europe, du milieu de l'Asie & du nord de l'Afrique; mais il est plus pct. dans les pays chauds que dans les climats froids & tempérés. Sa femelle est très-féconde, sans cependant l'être autant que la Lapine; dès sa première année elle peut produire; sa gestation est d'un mois & ses portées sont de 3 ou 4 petits. Souvent encore pleine elle reçoit un mâle, & elle ne le reçoit pas en vain pour la multiplication, ayant comme la Lapine une double matrice. La fable des Lievres hermaphrodites est venue de ce que la vulve de cet animal est peu apparente & le gland du clitoris presque aussi gros que celui du pénis. De là il arrive aussi que l'on se trompe quelquefois sur le sexe, quoique le mâle ait la tête plus ronde, les oreilles & les moustaches plus longues. L'anatomie ne favorise pas l'opinion de ceux qui croient que le Lievre ruine. Le Levraut naît les yeux ouverts; il tette 20 jours, ensuite il quitte le gîte natal, mais sans s'en éloigner beaucoup. Ces animaux paissent, jouent & s'accouplent communément de nuit, parce qu'étant fort craintifs ils passent dans l'inquiétude tous les momens du jour qu'ils ne donnent pas au sommeil. Ils dorment les yeux ouverts, mais ils ont la membrane clignotante qui affoiblit les impressions de la lumière. On connoît la finesse de leur ouïe favorisée par la l. du tuyau auditif, ces l. oreilles qu'ils dirigent à volonté étant un cornet acoustique qui va chercher les sons. On connoît aussi leur légèreté à la course, leurs ruses pour échapper aux Chiens, &c. Vie de 7 à 8 ans; levre supér. fendue, moustaches supér. noires, les infér. blanches; quelques poils dans la bouche; pieds antér. pentadac., postér. tétradac. & velus en-dessous; jambes postér. beaucoup plus l. que les antér., ce qui donne à cet animal un gr. avantage dans la course en montant; gr. yeux saillans, menton blanc; queue supér. noire, infér. blanche; bout des oreilles noir; dos varié de roux & de gris, chaque poil étant blanc à sa base, n. au milieu, roux au bout; l. 20 à 24".

LIEVRE D'AMÉRIQUE; taille moyenne entre celles de notre Lievre & de notre Lapin; bout des oreilles & de la queue gris;

jambes postér. encore plus l. que celles du précédent; dos d'un brun mêlé de gris qui blanchit plus au nord. Il ne se terre point, mais il fait son gîte sous des racines & dans des trous d'arbres; une ou 2 portées de 5 à 7 petits; Amér. septentrionale.

L. CHANGEANT. C'est un Lievre des pays du nord de ce Continent, d'un quart plus l. que le Lievre commun; tête de même l., mais ayant moins de circonférence; oreilles beaucoup plus courtes, yeux plus près du nez; pattes & queue plus courtes, celle-ci ayant une vertèbre de moins, restant blanche toute l'année & se garnissant en hiver d'un peloton laineux & blanchâtre. Dos varié de roux & de gris, flancs blanchâtres, ventre rayé longit. de brun-noir & de blanc, tel est le pélage d'été. Celui d'hiver est tout blanc, excepté une pet. bordure noirâtre aux oreilles. **PAL.** ne regarde pas cet animal comme une variété de climat, mais comme une espèce, parce qu'élevé chaudement à la maison, il blanchit & prend la fourrure d'hiver de même qu'il le feroit étant exposé au froid. D'ailleurs, dès l'automne le poil d'hiver est préparé, & il commence à sortir avant que la saison soit, à beaucoup près, aussi rigoureuse que le sont les jours de printemps, qui sont l'époque où se forme, se prépare & commence à sortir le poil plus rare, plus coloré & plus dur qui doit former l'habit d'été. Ajoutez à ces raisons, que **M. PENNANT** observe que le Lievre commun & le Lievre changeant se trouvent en Ecoffe, que le premier n'y change pas de couleur en hyver, qu'ils ne se mêlent point ensemble, que le Lievre changeant est moins vite à la course, s'appriivoise plus aisément & n'établit pas, comme l'autre, son gîte dans les sillons, mais dans les fentes des rochers. C'est sur-tout à cette espèce qu'appartient la variété des Lievres soit n. soit bruns; aussi est-elle très-rare dans les pays tempérés & fort peu en Russie.

LIEVRE TOLAI, autre esp. que fournissent encore les pays du nord. Au premier coup d'œil elle paroît différer peu du Lievre commun. Son pélage, soit d'été, soit d'hiver, car il varie peu, est à peu-près le pélage d'été du Lievre changeant, mais leurs instincts sont différens. Le Tolai n'a pas dans la suite les détours de ces 2 espèces, mais il court tout droit sans se détourner, jusqu'à ce qu'il trouve quelque fente de rocher, ou quelque terrier étranger. car il ne s'en construit point comme le croit **BUF.** qui en a fait un Lapin

à l. queue. Il est de la taille du *Lievre changeant*, & par conséquent beaucoup plus grand que le *Lapin*. Sa tête est plus l., mais plus étroite par le haut, & plus grosse par le bas. Ses oreilles & ses jambes sont plus courtes que celles de notre *Lievre*, mais ses cuisses sont plus longues, & il n'a pas les fortes pattes antér. du *Lapin* qui sont destinées à piocher. Sa queue est beaucoup plus l. que celles du *Lapin* & du *Lievre changeant*, mais à proportion un peu plus courte que celle de notre *Lievre*; aussi a-t-elle une vertèbre de moins; elle a aussi le dessus noir.

PAL. a fait connoître une famille nouvelle d'animaux du g. du *Lievre*, dont le principal caractère est de n'avoir aucune queue. Ils diffèrent d'ailleurs des précédens par des oreilles moins longues, & par les jambes postér. moins allongées. Ils passent une bonne partie de leur vie dans des terriers. D'un autre côté ils se rapprochent des *Cavia* par le port extér., par des clavicules entières, (tandis que les animaux précédens n'en ont que d'imparfaites), par le nombre des côtes, & enfin par un son de voix aigu qu'ils font entendre fréquemment. **PAL.** fait connoître 3 especes qui appartiennent à cette famille.

LE PETIT LIEVRE. Il habite vers le Jaïk sans s'élever au-delà du 55°. évitant d'une part les forêts froides & humides, & de l'autre les terres fangeuses, mais recherchant les collines & les vallons boisés & fourrés d'herbes & de buissons. C'est-là qu'il creuse de petits terriers où il n'amasse aucune provision pour l'hiver. Il seroit très-difficile à trouver s'il ne se déceloit par ses cris que l'on prendroit pour ceux d'un Oiseau à voix forte & haute. Il mène une vie solitaire; il court & paît de nuit, & dort de tems en tems pendant le jour, & il le fait les yeux ouverts. Pris, il est apprivoisé en aussi peu de tems qu'il lui en faut pour vaincre sa première frayeur. Il court & saute mal, il a peine à se tenir sur les pieds postérieurs, & se sert souvent des antér. pour se frotter la face, & des autres pour se gratter, taille d'un Rat d'eau, tête oblongue, museau de *Lievre*; nez brun & presque tout velu, levre supér. fendue; poils des moustaches l., nombreux & à peu près sur 5 rangs; pet. yeux bas & faillans, à iris d'un brun-jaunâtre; oreilles brunes; corps grêle & égal; pieds antér. pentadac., postér. tétradac., infér. velus; poils du corps doux, l., d'un brun plombé, recouvrant un poil infér. plus laineux, l. 6" 9".

L. DES ALPES. Il habite au bas des sommets neigeux des Alpes Sibériennes où il trouve ce qu'il cherche, des rochers, des arbuttes, quelques herbes & de la mousse. Là ces pet. animaux vivent tantôt seuls, tantôt en petite société dans des terriers qui souvent ne sont que de l. fontes de rochers appropriées à leurs usages, ou des trous d'arbres. Ils en sortent peu le jour, à moins que le tems ne soit couvert. Alors on les voit courir çà & là sur les bancs de roc, & si on ne les voit point, on entend au moins leur voix qu'on prendroit pour celle d'un Oiseau. Habités aux éclats du tonnerre, ils sortent presque aussitôt que le bruit d'un coup de fusil tiré sur eux les a fait rentrer. Vers le milieu d'Avût ils rassemblent, érendent & approchent de leur demeure des herbes choisies & des gramens comme pour les faire sécher, afin qu'ils se conservent mieux. En Septembre, ils les entassent à l'entrée de leur terrier & en forment des monceaux de 3, 4 & même 5' de haut sur 5 à 8 de diam. Ensuite ils creusent en terre une galerie qui conduise de leur terrier au-dessous de ce magasin, afin de pouvoir, quand il sera couvert de neige, aller sans se refroidir, prendre leur repas sous la base de ce cône. Les habitans recherchent peu ces animaux, mais ils ne manquent pas en hiver de fureter dans les montagnes pour s'emparer de ces riches magasins en faveur de leurs Chevaux. Tête oblongue, petite, museau allongé, nez, levres & pieds du précéd., poils des moustaches n. nombreux, l. & en 6 rangs; pet. yeux n.; grandes oreilles n., peu velues, excepté le bord qui est blanchâtre; corps assez gros & peu allongé, couvert de poils jaunâtres, assez rudes, l. de 6 à 8", & mêlés de n., l. 9" 7".

L'OGOTONE. Il habite au-delà du lac Baïkal & ressemble fort au petit *Lievre*, à la couleur & aux mœurs près. Ces animaux aiment les terrains pierreux & sablonneux; ils y creusent leur terrier à plusieurs entrées & à plusieurs galeries qu'ils jonchent de fines herbes. Au commencement du printems ils remplissent quelque-une de ces galeries des premières productions de la saison qui peuvent être saisies par des retours ou des augmentations de froid. En automne ils rassemblent de petits tas hémisphériques d'un pied de diam. composé de plantes qui leur conviennent & que ce sol produit. Ils sont la proie du Putois, de l'Hermine & de plusieurs Oiseaux. Taille entre celle des 2 précédens,

cédens , poils des mouftaches moins l. & moins nombreux , & la plupart blanchâtres , les autres bruns ; yeux plus grands ; oreilles brunes , corps court , jambes baffes & affez fortes ; poils du corps l. & doux , mais ferrés , d'un gris pâle fur le dos , blanc fous le ventre ; triangle jaunâtre fur le nez , tour du mufcau blanc.

LIEVRE D'EAU , o. Grêbe cornu.

LIEVRE DE MER , { p. Cépole.

{ p. du g. du *Cyclo-*

tere , décrit dans les Auteurs fous le nom de *Lump*. Selon CHARLETON c'est un p. de rivage ainfi nommé en Anglois à raifon de fa maffe informe ; corps épais , couvert d'une peau rougeâtre , ayant le dos prefque triang. & femé de tubercules cutanés ; commun dans les marchés en Angleterre où on ne l'achete jamais pour les bonnes tables.

GRON. lui donne un dos caréné & boffu , un ventre large , & il exprime , outre les petits tubercules femés fur tout l'animal , 3 rangs longit. à chaque côté , & un fur le dos de tubercules plus gros ; & il en compte 12 dans ce dernier rang. WIL. & RAY voient à ce p. une 1^{re}. dorsale qui n'est , felon GRON , que l'addiment de la fauffe dorsale que le g. du Cycloptere admet.

Je place donc , avec LIN. , ce p. dans ce g. d'autant plus volontiers que BLOCH , qui vient de le décrire , le place de même , & fa description ne laiffe là-deffus aucun doute.

Les 7 rangs de tubercules y font fon caractère spécifique ; tête courte , front large , narines baffes ; peau faillante & tuberculeufe placée avant la dorsale ; groffes levres ; dos n. & tranchant ; ventre jaune & large , antér. garni d'un cercle large d'une fubftance coriace par laquelle l'animal s'attache aux corps de façon qu'on ne peut l'en féparer fans violence ; l. 12 à 15'' ; dans l'Océan Germanique , la Baltique & la mer du Nord. D. 10. P. 20. V. 6. A. 12.

LIEVRE MARIN , v. pol. Les Anciens ont nommé ainfi divers animaux. ROND. cherchant quels font ceux qu'ils ont pu désigner par ce nom , croit les trouver dans 3 esp. affez rares & peu observées.

1^o. Corps mou , de fubftance femblable à celle du *Calmar*. C'est une maffe de chair molle d'un brun rouge. Si l'on appelle dos la partie fupér. , on peut dire que cet animal a , comme la *Seche* , un os spongieux fur le dos , & la peau du ventre latér. prolongée en nageoires. En appellant queue une de fes extrémités , on dira qu'il a une groffe

queue courte & recourbée. On ajoutera qu'il a : antér. 2 tentacules , comme les cornes des *Limaces* , mais affez reculés , ou placés derrière la tête , en nommant tête la partie oppofée à celle que nous avons appellée queue. Un côté de cette tête est comme celle du *Marteau* ; l'autre a une ouverture qui peut être la bouche , & d'où fort quelquefois un morceau charnu comme une langue. Cependant ROND. voit une langue entre ce trou même & l'autre côté de la tête. Cet animal a , à l'intérieur , l'éthiops ou liqueur noire , & à peu-près les autres parties du *Calmar*. Les Anciens ont débité des fables fur les qualités vénéneufes réelles ou prétendues , puisqu'ils font allés jufqu'à dire que fa feule vue faisoit vomir & avorter les femmes , ce qu'on ne pourroit attribuer qu'au dégoût qu'elle peut inspirer.

2^o. efpece , plus grande que la précédente , dont elle differe en ce qu'elle n'a pas l'os spongieux dorsal , en ce que fa partie antér. porte 2 groffes avances charnues , entre lesquelles est la bouche , fuivie de 2 pet. tentacules , enfin en ce que fes nageoires n'occupent que la partie poftér. de fes côtés.

3^o. efpece , très-différente des 2 autres ; auffi ROND. avoue-t-il qu'il ne lui donne le même nom qu'à caufe des mêmes qualités vénéneufes. Pour fe la repréfenter telle qu'il la décrit , il faut fe figurer un difque plat , au centre infér. duquel est placée la bouche en forme de vulve. Près d'elle est une esp. de cône arrondi à fa bafe & latér. garni de 2 peaux en nageoires longitudinales. De l'autre côté du difque il se trouve une maffe conique à peu-près femblable. L'intérieur de cet animal renferme , comme celui des précédents , une liqueur noire , un eftomac & des intestins. Sa chair est absolument transparente , & ROND. prétend avoir éprouvé par lui-même qu'à la longue fa vue faisoit venir le mal de tête. C'est une des *Téthies* de LIN. qui lui donne une pet. trompe & 2 ouvertures au côté gauche du cou. Mais où est ce cou ? Il faut convenir que fi ces 2 Auteurs ont réellement en vue le même animal , l'indication de LIN. est bien extraordinaire.

On a auffi appellé Lievre marin la *Limace de mer*. V. ce mot.

LIGAR , c. qu'AD. place provisionnellement à la fuite des Cérites dont fa coquille a la forme ; elle a 20 spires renflées , 4'' de l. fur 16''' de large. Il n'en a pas observé l'animal.

LIKENÉE, i. 112°. & 113°. Phalène.

LIMACE, v. terrestre connu, nu à 4 cornes ou tentacules minces dont les 2 plus gr. portent les yeux à leur sommet. Ce g. renferme un assez gr. nombre d'esp. petites & grandes, lisses ou striées, noires ou grises, jaunes ou rougeâtres, blanchâtres, verdâtres, &c. Toutes vivent dans les lieux frais & humides, dans les prés, les jardins, les bois, les caves, &c. Ces dernières se nourrissent comme elles peuvent des fungus, moisissures & autres productions végétales dont la fraîcheur du lieu favorise l'accroissement, car ces animaux sont herbivores. Leurs mâchoires ont chacune un os denticulé avec lequel ils coupent l'herbe. Ils ressemblent beaucoup au Limaçon terrestre, ou Escargot, excepté qu'ils sont sans coquille. Pour y suppléer, ils ont un manteau à coqueluchon épais dans lequel ils retirent leur tête & leur cou. C'est à cette dernière partie qu'aboutissent les organes sexuels de cet animal, organes qui occupent toute la partie supér. interne du corps. Aussi ont-ils besoin d'une certaine étendue, étant la réunion de ceux des 2 sexes, car ces animaux sont hermaphrodites du 2°. g. On peut voir dans SWAM., dans REDI & dans LISTER la description de ces organes compliqués. Ils aboutissent au côté droit du cou près de l'anus, car ces 2 ouvertures sont différentes, quoique LIN., & après lui M. DE BOMARE, les aient confondues en une. ARG. n'a pas copié cette erreur, mais après avoir bien placé & distingué l'anus de la vulve, il s'est ensuite contredit de la manière la plus extraord. en mettant encore l'anus près de la bouche, car il y place un trou pour la sortie des excréments, par conf. l'anus; sans doute il a voulu dire un trou pour la respiration. La vulve, dans le tems du rut, se dilate; 2 individus s'approchent l'un de l'autre, ils s'excitent, ils se lancent des traits. Ce sont de petites fleches blanches, transparentes, cartilagineuses, très-pointues par un bout, arrondies par l'autre & latéralement comme empennées par un filet membraneux qui va de la pointe à l'autre bout. Sa forme reçoit quelques variétés dans différentes esp., les dards décrits par MUL., SWAM. & LISTER n'étant pas parfaitement semblables. Ces fleches sont quelquefois lancées en vain & tombent à terre, mais aussi quelquefois, probablement même le plus souvent, elles atteignent au but, & on les trouve fichées sur le corps de l'individu vers lequel elles ont été diri-

gées. Alors il s'approche de plus près, il répond au coup, il reconnoît celui qui le lui a porté; les cornes se rencontrent, rentrent, sortent, se croisent, la vulve se dilate, l'orifice de la matrice précédé par celui du pénis paroît au bord de la vulve; ils sortent peu-à-peu; enfin ces 2 organes mis au-dehors de l'animal, sont par chaque individu retirés & lancés à plusieurs reprises, raccourcis & fort allongés; ils s'entre-lacent & s'agitent jusqu'à ce qu'après 2 ou 3 jours de ces préludes l'extrémité des 2 pénis rencontre l'orifice des 2 matrices. Ils restent ainsi pendant quelques heures, se couvrent d'écumes & offrent aux Naturalistes une grande facilité pour l'observation & la dissection, leur gonflement ne permettant plus aux 2 animaux de les faire rentrer qu'au bout d'un assez l. tems. Après un certain nombre de jours, ils déposent en terre de petits œufs blancs ou bleus & ovales.

LIMACE DE MER, semblable en tout à celles de terre, excepté qu'elle est plus grosse, qu'elle n'a point de manteau, mais des appendices membraneuses qui lui sont plus utiles dans l'élément qu'elle habite. Elle a aussi le ventre plus gros & elle est moins visqueuse. Je n'ai pas parlé ci-dessus de l'humeur visqueuse qui transude du corps de la précéd. parce que c'est une chose trop connue.

LIMAÇON, c. AD. nomme ainsi en général tous les c. univalves & les c. operculés; mais il donne plus partic. ce nom à son 5°. g. d'univalves, dans lequel il ne met que le *Kambeul* & le *Pouchet*. ARG. divise les Limaçons comme on peut le voir dans le tableau synoptique à la fin de cet ouvrage. Les Limaçons à bouche ronde, c. à d. à ouverture ronde, ont une c. ombiliquée, à sommet applati ou élevé; leur robe est ou rayée, ou canelée, ou garnie de boutons, ou unie. Les Limaçons à bouche demi-ronde ont ordin. le corps plus ramassé, l'ouverture en demi-lune, quelquefois édentée du côté de la columelle. L'extrémité de leur volute est peu saillante. Quand elle est très-applatie & lorsque les levres ont des gencives & des dents, on les nomme *Nérites*. Enfin les *L.* à bouche applatie ont l'ouverture en ovale allongé, le sommet élevé, & l'intér. de la c. nacré. On les appelle *Sabots* quand plusieurs spires font de leur sommet une pyramide. L'animal de ces 3 familles n'a que 2 cornes, & il a les yeux sur la tête près de leurs bases. Les Limaçons d'AD. qui sont des c. terrestres ont 4 cornes comme la

Limace & portent leurs yeux au sommet des 2 plus longues; mais au lieu d'avoir les parries sexuelles au côté du cou, les uns les ont entre la gr. & la pet. corne du côté droit, & ils sont hermaphrodites du 2^e. g., les autres ont un organe à la base des cornes, & l'autre plus bas, & ils sont hermaphrodites du 3^e. genre.

LE LIMAÇON TERRESTRE vulgaire, dit Escargot, ressemble à la Limace, comme on l'a dit à ce mot. Quoiqu'il s'enferme dans sa c. il ne peut être regardé comme un coquillage operculé; ce qui ferme l'entrée de sa coquille n'est qu'une bave desséchée qui est son ouvrage, mais n'est pas une de ses parties. Il s'accouple en Mai & en Juin & dépose en terre de pet. œufs blancs & sphériques. **RÉAU.** a observé de pet. insectes très-nombreux qui rodent souvent sur son collier, attendant qu'il ouvre l'anus pour y entrer, ce qu'ils ne manquent pas de faire. Mais il leur arrive communément d'être ensuite repoussés par les excréments qui remplissent la capacité de l'intestin. Ils sortent donc avec ces excréments & épient de nouveau près de l'anus le moment d'y rentrer, ce qu'ils parviennent quelquefois à faire sur le champ avant qu'il se reforme dès que l'excrément cesse de sortir. **SPAL.** a observé le premier l'extraordinaire faculté qu'a cet animal de reproduire une tête après l'entière amputation de la première. Quand ce pénétrant Naturaliste, quand **BON.**, **MUL.**, &c. ont fait cette opération, ils ne s'y sont pas pris en écoliers comme paroissent le croire ceux qui n'ont pas voulu ajouter foi à son succès; ils ont vérifié l'amputation par la dissection complete de la tête coupée, & ensuite la reproduction d'une nouvelle tête par la dissection également complete de la tête reproduite. Ainsi dire que cet animal ayant la peau très-épaisse, & retirant sa tête en lui-même dès qu'on le touche, il est vraisemblable que l'on n'a coupé que la peau quand on a cru avoir coupé la tête, est dire une chose vague qui ne peut infirmer un fait. Il n'est pas infirmé non plus par le défaut de succès de quelques Observateurs. Ils peuvent avoir coupé le cou trop loin & avoir emporté l'anus & la vulve, & alors la reproduction n'a pas lieu; ils peuvent avoir fait l'expérience dans un tems trop chaud, sur des sujets foibles, &c. &c. Enfin de quelque manière qu'ils s'y soient pris, ils ne peuvent être que des témoins négatifs.

LIMANDE, p. de mer du g. de la Sole,

les yeux à droite, surface supér. ou jaune, ou d'un brun tacheté de jaune, surface infér. blanchâtre; lig. latér. noirâtre, très-arquée jusqu'au bout des pector., ensuite très-dr.; écailles dentelées & assez gr. pour le g.; pet. tête oblongue, bouche étroite, mâchoires égales, la supér. garnie d'un plus gr. nombre de pet. dents; yeux avancés, iris doré; anale & dorsale écailleuses. Corps moins épais que celui de la Plie, chair blanche qui, à une certaine distance de la mer, vaut mieux que celle du carrelet; rare dans la Méditerranée. D. 66. P. 11. V. 6. A. 64.

LIME, c. Voyez Corbeille.

LINETTE, p. Perlon.

LINGUE, p. de mer du g. du *Merlan*, à 2 dorsales, plus long & plus étroit que ses congénères; mâchoire supér. plus l., grosse tête déprimée; dos brun, côtés jaunâtres, ventre blanc-sale; lig. latér. droite, nageoires d'un gris foncé bordé de blanc, les dorsales avec une tache n., écailles oblongues & tenaces. Ce p. a aux levres, selon **ART. & LIN.**, des cirrhes dont **BLOCH** ne parle pas; l. 3 à 7'. Sur 4' de l. ce p. a 7" 6" de large & 5" 6" d'épais. De Février en Mai on le préfère à la Morue. Son foie donne de l'huile, & sa vessie aérienne de la colle. Il est après le Hareng & la Morue l'objet du plus gr. commerce. D. 15-63. P. 19. V. 6. A. 59.

LIN ORIENTAL, q. Pangolin.

LINNÉ (la), i. 45^e. Teigne.

LINOTE, o. du g. du *Moineau*, rapproché du *Serin* par la facilité avec laquelle ces 2 Oiseaux s'apparient & produisent ensemble; on dit même que les individus qui en résultent sont féconds. La Linote a, comme le Serin, un chant agréable; comme lui, elle se familiarise, apprend à siffler des airs & à articuler quelques mots. Nid dans les vignes, ou sur des genévriers, noisetiers, groseliers, ou autres arbrisseaux; 2 pontes de 4 à 6 œufs d'un blanc-sale marqué de brun-rouge; incubation de 15 jours; la couvée reste assemblée tout l'été; en automne elle se mêle aux autres Linotes qui vont alors par troupes. Comme l'observe **MAUD.**, cet o. si commun est difficile à décrire, parce que les uns distinguent la *Linote rouge* ou *de vigne* de la *Linote grise*, tandis que d'autres ne voient là qu'un Oiseau dont le rouge s'efface soit dans la mue, soit dans la domesticité. Voyez dans la nouvelle Encyclopédie les raisons dont s'étaient ces 2 opinions. Quoi qu'il en soit, la *Linote*

- grise* a le dessus de la tête d'un gris-brun varié de rousâtre, la poitrine d'un rouge obscur, varié de blanc-rousâtre; dessus du cou d'un gris-brun; dos d'un brun-marron varié de la même couleur éclaircie; croupion gris-brun; ventre, gorge & tour du bec & des yeux d'un blanc-rousâtre. La *Linote rouge* a le dessus de la tête & la poitrine rouges, le derriere du cou cendré; dos d'un marron très-brun, croupion blanc-rousâtre, ainsi que le ventre, la gorge & le tour du bec & des yeux.
2. *LINOTE A TÊTE JAUNE*, Moineau du Mexique de BRIS., un peu plus gr. que le Pinson d'Ardennes; face & gorge jaunes, occiput brun; bande longit. brune du derriere de l'œil au long du cou; dos brun varié de taches longit. brunes au milieu de chaque plume; devant du cou, & ventre d'un brun obscur varié de brun-clair posé longit. sur chaque plume; bec & pi. de couleur de chair pâle.
 3. *LINOTE BRUNE*; plumes noirâtres bordées de brun plus clair, mais rousâtre sur le dos, & cendré sur la poitrine & le croupion; bec cendré, pieds bruns.
 4. *L. DE MONTAGNE*; plus gr. que la commune, bec proportionnellement plus fin, croupion du mâle rouge; dans les 2 sexes plumes n. bordées de cendré sur la tête & le cou, de rousâtre sur le dos, de blanchâtre sur la gorge, le devant du cou & la poitrine; ventre blanchâtre; bec & pieds bruns; dans les montagnes, sur-tout en Angleterre.
 5. *L. GRIS-DE-FER*; taille de la *Linote* commune, mais bec plus gros; manteau gris-de-fer, ventre d'un cendré-clair; ailes variées de noir, de noirâtre, de gris & de blanc; pays inconnu; MAUD. d'après M. EDWARD.
 6. *CABARET*, ou *Petite Linote*; tache rouge au sinciput & sur le croupion, pet. tache d'un brun-noirâtre sur la joue; base de la mandibule supér. garnie de petites plumes qui viennent couvrir les narines; poitrine rousâtre, ventre blanchâtre; dos varié de brun & de rousâtre; bec jaunâtre à pointe n.; femelle sans rouge sur le croupion. Cet o. est solitaire & voyageur; il passe l'hiver dans quelques-unes de nos provinces; chant agréable; l. 4" 6".
 7. *VENGOLINE*, ou *Linote d'Angora*, taille de la commune, manteau varié de brun clair & foncé, croupion jaune; ailes variées de brun & de gris; joues rousâtres, sourcils bruns; ventre brun-clair tacheté de brun foncé.

Linote de Strasbourg, ou *Cyniel*; variété de la *Linote* commune, à pieds rouges.

Linote aux pieds noirs; autre variété du même Oiseau; pieds n., bec verdâtre, queue très-fourchue; en Lorraine.

L. bleue, Ministre.

L. (pet.) de vignes, Sizerin.

L. à l. queue, 8^e. Veuve.

LIOMEN, o. 5^e. Plongeon ou Lumme.

LION. q. du g. du *Chat*. Grosse tête, front carré, grands yeux, nez épais, lèvres pendantes; longs poils en criniere flottante qui couvre le devant du corps, que l'animal meurt, & qui se hérisse dans sa colere; queue longue & nue, excepté le bout qui porte une touffe de poils. Cette queue est si forte, que d'un coup elle terrasse un homme. L'animal ne paroît composé que d'os, de nerfs & de muscles. Ses os sont d'une extrême dureté, & les anciens l'avoient imaginée telle qu'ils fissent feu avec l'acier. La peau de sa face est mobile, & contribue à rendre son regard plus menaçant. Il est inutile de parler de la force énorme de ses mâchoires, de celle de ses gros pieds musculeux & de ses griffes terribles & recourbées, de l'effroi que répand son rugissement qui retentit au loin. Il consume 15 à 20 livres de chair par jour, & dédaigne les cadavres. Mais du moins n'égorge-t-il que quand il est pressé par la faim ou provoqué; bien différent du Tigre qui, même rassasié de chair, est encore altéré de sang. On fait que la Lionne n'a qu'une portée par an, mais on n'a rien de certain sur le nombre des petits & la durée de la gestation. Elle n'a point de criniere, & elle est d'un quart moins grande que le mâle. Cependant rien ne l'effraie quand il s'agit de défendre ses petits ou de s'assurer d'une proie pour les nourrir. Quand elle est en chaleur, les mâles se livrent des combats sanglans pour se procurer sa possession. Ces animaux ont le sommeil léger, voient de nuit comme les Chats, & par conséquent sont gênés par le grand jour. Ils ont l'odorat peu fin & l'haleine infecte. Leur marche est grave & assez lente, mais leur course est une suite de sauts brusques, & il est peu d'animaux qui ne soient accablés du dernier bond par lequel le Lion se précipite sur eux. Il n'habite que les pays chauds, l'Afrique & le midi de l'Asie, & sa taille, son courage, son ardeur & sa force varient avec les climats. Le Lion des déserts brûlans de l'Afrique habitué à vaincre, ne connoissant pas la supériorité des armes & les ressources de l'homme a,

selon BUF., beaucoup plus d'audace ; il est bien plus entreprenant que le Lion des pays habités, qui s'est vu plusieurs fois obligé de reculer. On donne aux plus gr. individus 7 à 8' de l., 4 ou 5 de h., & une queue de 4. Ceux des pays plus tempérés n'ont que 5 à 6' de l. sur 3 $\frac{1}{2}$ de h. Tous ont un poil d'un jaune fauve qui s'éclaircit sur les flancs & sous le ventre. Sans croire trop facilement tous les faits rapportés par M. SPARMAN au sujet de cet animal, quand on a lu son ouvrage il est difficile de ne pas voir beaucoup d'exagération dans tout ce qui a été dit & écrit cent fois sur le courage & la générosité de ce Roi des quadrupèdes.

LION { DU PÉROU ; abus. Puma.
BATAARD ; Couguar.

LION-MARIN, { q. 11^e. Phoque.
i. 2^e. Écrevisse.

LION, r. Lézard du 2^e. g. de DAUB. supér. marqué, de chaque côté, de 3 raies blanches & étroites, & de 3 n. sur un fond blanchâtre ; cuisses postér. tuberculeuses ; à la Caroline.

LION DES PUCERONS, i. Hemerobe.

LIPIN, c. Pourpre d'AD. à canal médiocre & non échancré ; coquille à extrémité plus mince que le sommet ; à 9 spires plates, mais distinguées par un rang de boutons ; ouverture elliptique pointue aux extrémités du gr. diamètre qui est double de l'autre ; l. 16^{'''}, lar. 8.

LIPARIS, p. Cycloptere gélatineux.

LIRI, c. Lépas d'AD. assez semblable au Libot, mais à c. mince, transpar., comme cartilagineuse & sans cannelures ; l. 4^{'''}, lar. 3.

LIRON, q. Loir.

LISETTE, { p. Fiatole.
i. 3^e. Mélolonte.

LISOR, c. Came d'AD. ; une de celles qu'on nomme *Lavignons*. Coquille ovoïde, obtuse aux 2 extrémités, méd. renflée, mince & fragile, luisante & unie ; inter. violette, extér. d'un gris d'agate, avec des rayons blancs ou fauves allant de la circonférence se réunir aux sommets ; ceux-ci obtus, un peu écartés l'un de l'autre & peu au-dessous du milieu de la l. de la coquille ; 3 dents en charnière à chaque battant ; l. 1^{''}, lar. 2.

LISPE, c. Vermet du même Auteur, dont les contours sont fort irréguliers, & qui s'élanche moins que le Vermet simplement dit au-dessus des corps auxquels il est fixé ; l. 8 à 9^{''}, lar. 1^{'''}.

LISTER (la), i. Teigne de Suede à ant. médiocres, un peu annelées de blanc, ailes brunes. LIN.

LITORNE, o. 3^e. Grive.

LIVANE, o. Pélican.

LIVON, c. Sabot d'AD. à 6 spires lisses & peu renflées ; sommet dont la largeur est presque double de la l. qui est égale à l'ouverture ; ombilic pénétrant jusqu'au fond du sommet, & antér. muni d'une dent en tubercule arrondi ; l. 4^{''}, lar. un peu moindre. On a nommé ce c. la *Veuve* & la *Pie* quand sa c. est n. & tachée de blanc.

LIVRÉE (la), { i. 16^e. Phalène.
c. Limaçon terrestre rond, jaune, fascié de brun, à 5 spires ; levre brune & repliée ; beaucoup de variétés dans la fascie ; 9 à 12^{'''} de diam.

LIVRÉE D'ANCRE, i. 16^e. Scarabé.

LOCHE, p. 48^e. g. de GO. par conf. mala-copt. abd. ; corps rond & presque anguilliforme ; dos & ventre peu élevés, écailles très-pet. & caduques, pct. tête peu alongée & communément alép. ; mâchoire supér. plus l. & crochue ; très-pet. yeux faillans, h. & latér. ; membrane branchiale à 3 ou 6 rayons ; ouverture des ouïes pet., latér., infér. fermée ; addimens de cirrhes dans les uns, d'aiguillons près de la bouche ou des yeux dans les autres ; ligne latér. moyenne, dr. & peu apparente ; anus plus près de la queue ; dorsale solitaire, courte, basse, à l'équilibre ; ventrales opposées à la dorsale, rapprochées & pointues ; anale courte & au milieu de la distance entre ces dernières & la caudale qui est échancrée & large. Les p. de ce g. vivent de vers & de terre grasse dans les eaux douces.

1^o. LOCHE FRANCHE ou ordinaire, p. du g. précéd. à 6 barbillons à la levre supér., un à chaque angle, les 4 autres au milieu ; tête antér. abaissée, museau moufle, pet. bouche édentée ; corps arrondi jusqu'à la queue qui est un peu comprimée. Il est marbré de gris & de blanc ; ou il est brun-clair au-dessus de la lig. latér. & plus clair encore au-dessous, le tout piqué de brun ; nageoires grises ; dorsale & caudale rayées & piquées de noir ; l. 3 à 4^{''}. Ce pet. poisson fort connu, dans les montagnes des Vôges, sous le nom de *Moutoile*, est mis avec raison fort au-dessus du *Goujon* ; il est excellent à la friture, & même à la sauce, malgré sa petitesse. Il vit de vers & d'i. aquatiques dans les rivières & ruisseaux caillouteux. Il fraie en Mars & en Avril. D. 9. P. 10. V. 9. A. 8. *Cob. barbatula*, LIN.

2^o. LOCHE D'ÉTANG, ou de Marais, autre esp. du même g. à 10 cirrhes, dont 4 à la mâ-

choire infér. & les 6 autres plus l. à la supérieure; tête en pointe, bouche alongée; 12 pet. dents à chaque mâchoire; épine au-dessus des narines; joues & membrane des ouïes jaunes tachetées de brun; dos noirâtre rayé de jaune & brun, ventre orangé piqué de n.; pector., dorsale & caudale de même; ventrale & anale jaunes. La matiere gluante qui recouvre ce p. rend ses écailles presque imperceptibles; l. 6 à 15^{''}; dans les étangs, lacs & rivieres à fond bourbeux. D. 7. P. 11. V. 8. A. 8. *Cob. fossilis*.

3^o. *LOCHE DE RIVIERE*, autre esp. du même g. Pointe fourchue à chaque côté de la tête près de l'œil; tête tronquée, latér. plus comprimée, ainsi que le corps; que dans les esp. précédentes; pet. bouche édentée; 6 cirrhes, dont les 2 plus courts sont à la levre supér.; dos brun, flancs jaunâtres à 4 rangs de taches & de points bruns; écailles couvertes d'une matiere gluante qui les cache; nageoires grises, hors les ventrales & la dorsale jaunes; cette dernière large, ronde, garnie de 4 rangs de points bruns; chair non-estimée; dans les rivieres à fond pierreux. D. 10. P. 11. V. 7. A. 9. *Cob. taenia*.

LOCHE DE MER, p. du g. du *Boulerot*, semblable aux *Goujons de mer*, mais plus petit. Corps rond & transparent, blanchâtre, moucheté de n. Ce p., dit-on, ressemble fort au précéd. excepté qu'il est plus blanc & encore plus rond. C'est la 2^e. *Aphie de ROND*. Dorsale & caudale rayées transv. de brun. D. 6, 16. P. 18. V. 12. A. 14. selon LIN.

5^o. *LOCHE*. On a quelquefois ainsi nommé la *Lote*.

LOCUSTELLE, o. 5^e. Alouette.

LODDE, *Lodder*, p. de mer du Nord, esp. non de petit *Hareng*, quoiqu'on le dise dans tous les dictionnaires, & que MUL. même l'ait dit, mais du g. du *Saumon*, comme FABR. & BLOCH le reconnoissent. Crâne transparent, gr. nageoires, lig. latér. dr. & garnie de quelques poils dans le mâle; bec pointu, mâchoire supér. plus courte; pector. larges; dorsale à l'équilibre, montante, ensuite déclinée; fausse dorsale petite & oblongue; ventrales larges & opposées à la dorsale; anale très-gr. & opposée à la fausse dorsale; caudale fourchue; l. 6^{''}, lar. 8. Ce pet. p. a une chair blanche & savoureuse. Il habite la pleine mer en hiver; en été il s'approche des rivages, & l'on en prend beaucoup dans les golfes où il vient déposer ses œufs sur les algues & fucus. Les femelles

arrivent les premières & en troupes, les mâles suivent à la file. Ils vivent de pet. crustacés & d'œufs de poisson, FABR. soupçonne même qu'ils avalent ceux de leur esp. Ils sont si abondans qu'ils rendent quelquefois tout jaune un fond de mer qui étoit vert, & la liqueur des mâles rend par momens l'eau de la mer presque laiteuse. Aussi les Groënlandois profitent-ils de cette mâne; Ils prennent une énorme quantité de ces p., les font sécher, & s'en servent comme de pain & de dessert. D. 14. P. 19. V. 8. A. 22.

LOHONG, o. V. à la suite de l'Outarde.

LOIR, q. 25^e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui ont 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés; sans piquans sur le corps, la queue l. & couverte de poils rangés de façon qu'elle paroît ronde; pieds antér. tétradac, postér. pentadactyles. Ces animaux ont une température très-peu élevée, & BUF. ne leur a trouvé qu'environ 10^o. de chaleur naturelle quand le thermomètre n'indiquoit que cette température dans l'atmosphère. Ainsi leur sang, pour circuler librement, a besoin d'être aidé de la chaleur extérieure, & pour peu que celle-ci baïsse ils tombent dans cette espèce de torpeur ou d'engourdissement qu'on appelle vulgairement sommeil, quoiqu'elle diffère absolument du sommeil. Ils retardent tant qu'ils peuvent ce moment & tâchent de concentrer la chaleur en se mettant en boule, attitude dans laquelle on les trouve engourdis. Une certaine augmentation de chaleur les tire de cet état soit momentanément, comme dans quelques beaux jours d'hiver, soit pour plusieurs mois comme au retour de la belle saison.

LE LOIR. Il est presque aussi gr. que l'Écureuil, & il a comme lui la queue couverte de longs poils, mais il est beaucoup plus gras. Il habite les forêts, grimpe aux arbres, se fait un lit de mousse dans leur creux, y vit de châtaignes, faines, noisettes, œufs d'oiseaux & jeunes oiseaux même. Il est sauvage, colere; & pris il mord avec fureur. Sa chair étoit très-estimée des anciens Romains, dont quelques-uns l'élevoient dans des garennes. Portées de 4 à 5 petits, vie d'environ 6 ans; l. 5^{''}, queue de 4; dos d'un gris foncé, gorge & ventre blancs; gr. yeux noirs saillans, pet. oreilles nues, joues blanches, moustaches plus l. que la tête. Ces animaux descendent des arbres en automne, se terrent & s'engourdissent en société.

LE LÉROT; plus petit que le Loir, queue bien

moins touffue , excepté le bouquet qui en garnit le bout ; tache n. près des yeux, dos d'un gris foncé, ventre & gorge blancs. Il monte aux arbres comme le Loir, mais au lieu d'habiter les forêts il habite nos jardins, nos espaliers & quelquefois nos maisons. Il vit de nos fruits les plus succulents & de nos légumes, & cependant il est toujours moins gras que le Loir. Il s'accouple au printems & produit 5 à 6 petits. Il se retire en automne sous terre, ou dans des trous de murs avec quelques provisions suffisantes pour les momens de réveil ; c'est au nombre de 6, 8 ou 10 que les Loirs se disposent ainsi à l'engourdissement de l'hiver. Leur chair n'est pas mangeable, ayant l'odeur de celle du Rat. l. 4ⁿ.

LE MUSCARDIN, plus petit que les 2 précéd., n'étant pas plus gr. qu'une Souris, ayant la queue plus fournie que le Lérot, mais moins que le Loir, avec une grosse touffe au bout ; ventre jaunâtre, dos blond. Cet animal est moins multiplié que le Lérot ; il vit solitaire au milieu des bois dans de vieux troncs d'arbres. Il est assez rare en France, plus commun en Italie où il a une variété, ou une espèce voisine, qui sent le musc. Il s'affeoit sur son derrière & s'aide des mains pour manger des faines, des noisettes, des noix, &c.

LOIR VOLANT. Polatouche.

LOMAN, c. Rouleau d'AD. fort semblable au *Chotin*, mais moins alongé ; fond blanc à réseau brun, c'est la *Brunette* ; ou à marbrures brunes & bleues, c'est la *Tulipe* ; ou jaunes, c'est le *Drap orange*, ou le *Drap d'or* des amateurs.

LOMBRIC, v. Genre de Vers de la 1^{re}. classe, destiné à ceux qui sont ronds & composés d'anneaux très-marqués.

LE VER DE TERRE, ou *Lombrie terrestre*. Il est rouge, un peu plat en-dessous dans la contraction, cylindrique dans son extension. Les anneaux dont son corps est couvert portent chacun 2 stigmates. Il sont comme interrompus par une ceinture d'autres anneaux plus élevés. Tous sont produits par les muscles annulaires qui composent son corps ; structure qui lui donne la faculté de se raccourcir & de s'allonger, & par-là celle d'avancer. WILLIS a, je crois, observé le premier que pour faciliter ce mouvement le *Ver de terre* étoit infér. muni de pointes qu'il fait rentrer à volonté ; mais il n'en avoit apperçu que 4 rangs, & MUL. en a trouvé 8, c. à d., 8 pointes par anneau. Par ces

pointes, qui ne sont guere visibles qu'à la loupe, l'animal prend un point d'appui pour se mouvoir. Il est encore pourvu d'une humeur qui rend sa surface glissante, afin qu'il pénètre mieux dans la terre où il vit. Il rend la nourriture qu'il en tire en excréments terreux arrangés sous une forme vermiculaire par la pression de l'anus où cette terre atténuée a passé comme par une filiere. A son extrémité antér. est une espèce de trompe avec laquelle il perce la terre, & en-dessous de cette trompe se trouve la bouche. Il est hermaphrodite, & les parties génitales sont placées antér., c. à d. au 12^e. & au 23^e. anneau d'un sujet qui en a 100 ; éloignement des organes des 2 sexes assez grand pour que cet animal soit renvoyé au 3^e. g. d'hermaprodisme. Il sort de terre pour s'accoupler ; il en sort aussi après les pluies & rosées abondantes, car il aime l'humidité ; la sécheresse le faisant périr bien plus vite que ne le feroit le défaut d'air. Quant au jeûne il peut en supporter un de 8 & 9 mois. On a prétendu, il y a quelques années, l'avoir apperçu lumineux, en Octobre, vers la région de sa ceinture. Il est ovipare, & RÉDI lui a trouvé jusqu'à 200 œufs distribués en 2 paquets. Ils sortent par l'anus auquel aboutit l'*ovi-ductus*. Ils sont gris, en ovoïde un peu pointu d'un côté, & M. LYONNET a vu le vermicelle sortir par cette pointe. On ignore si les nouveaux anneaux qu'il prend dans sa croissance augmentent le nombre de ceux de sa ceinture ; mais on fait qu'ils augmentent le nombre de ceux qui la précédent & de ceux qui la suivent. Il y a long-tems qu'on dit vulgairement que ce ver étant coupé par morceaux, chacun d'eux redevient un ver entier. Cette assertion étoit hasardée, mais vraie. Elle étoit hasardée parce qu'elle étoit uniquement fondée sur ce qu'on voit chaque tronçon continuer à vivre après l'amputation. RÉAU. & BON. sont les premiers qui aient vérifié que ces tronçons, dans les circonstances convenables, finissoient quelquefois, au bout de 3, 4 ou 6 mois, par reproduire ce qui leur manque, une tête, ou une queue, ou l'un & l'autre. Que cette reproduction ait lieu ou non, les tronçons vivent très-long-tems. Cependant comment peuvent vivre ainsi les parties d'un animal qui a, je ne dis pas l'artere des i. & de plusieurs v. (composée d'une suite de nœuds dont chacun fait, dans la partie qu'il occupe, les fonctions d'un cœur,) mais un cœur unique

- & proprement dit, comme RÉDI & WILLIS affèrent l'avoir trouvé à ce ver ? l. 4 à 7".
- LE VER BLANC**, 2 rangs de pointes seulement; extrémités égales & assez fines; sans ceinture; dans les troncs & feuilles humides; l. 8". **MUL.**
- LE VER LONG**, d'un roux tacheté de brun; 6 rangs de pointes. Ce ver de la sange des aunaies & des bois est un de ceux auxquels **BON.** a découvert la merveilleuse propriété de se multiplier de bouture. Mais chaque tronçon refait sa tête & sa queue en un mois ou 2; d'ailleurs ce ver est sans cœur proprement dit; il n'a que la l. artère noueuse des insectes; on y apperçoit le mouvement de sistole & de diastole, & l'on voit le sang aller de la queue, ou du lieu qu'elle occupera, à la tête, ou au côté où elle doit se reproduire; ce qui est très-extraordinaire dans un simple tronçon; l. 16", grosseur d'une chanterelle un peu forte.
- LE LOMBRIC TUBULAIRE**, rougeâtre, à 2 rangs de pointes, partie antér. tronquée. Il forme à la surface du terrain, au fond des caux dormantes, un tube de terre élevé perpendiculairement; il en fait sortir avec précaution une partie de son corps qu'il porte à droite ou à gauche, comme cherchant une proie; le moindre mouvement étranger le fait rentrer à l'instant. Il vit ainsi en société, une multitude de ces tubes étant rassemblée; **TREM.** en nourrissoit ses polypes. Il paroît différer essentiellement du précéd., car on lui voit une veine outre l'artère. Que nos méthodes sont fautive! L. 5 à 10", lar. $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$, tube l. de 2 à 6".
- L. RAVÉ**, blanc, mais transparent, de façon qu'il paroît rayé de rouge & de brun à cause de l'artère, de la veine & de l'intestin que l'on voit à travers son corps. **MUL.** a trouvé son ovaire rempli d'œufs en Mai; sur le rivage de la Baltique; l. 6".
- L. A QUEUE HÉRISSEE**, esp. nouvelle décrite par **PAL.** Elle vit cachée dans le sable des rivages marins d'où l'agitation des vagues la tire souvent. Cependant ceux que l'on y voit à demi-enfoncés offrent quelque résistance quand on veut les faire sortir entièrement de leur trou auquel ils tiennent en gonflant leur partie postérieure. Ils se durcissent en se contractant sous la main qui les touche. Corps cyl. & mou, mais contractile & variable dans toutes ses parties; anneaux très-nombreux chargés de glandules qui étant plus multipliées dans certaines régions semblent diviser l'animal en plusieurs segmens; bou-

- che munie d'une grosse langue charnue, étranglée à sa base, ce qui fait qu'elle se détache aisément, & que les individus ramassés sur le rivage où ils ont été balotés par les flots en sont communément privés. Derrière la bouche, en-dessous, se voient 2 crochets jaunes mobiles que **PALLAS** croit utiles dans l'accouplement; extrémité postér. tronquée & garnie d'une double couronne de piquans jaunes & droits au milieu de laquelle est l'anus; peau livide; l. 2 à 3". Quoique cette esp. soit nouvelle pour les Naturalistes, elle est anciennement connue des pêcheurs qui s'en servent dans le Nord pour amorcer leurs lignes.
- L. A PAPILLES**, autre esp. nouvelle indiquée par **MUL.** & décrite par **FABR.** Corps rond; anneaux très-nombreux & ferrés; la partie antér. plus grosse, mais un peu rétrécie au bout & munie d'un museau trifolié, sous lequel est une bouche environnée de levres ridées, de laquelle l'animal fait sortir une trompe tubuleuse granulée, d'un vert-brun; ventre infér. sillonné; dos garni, de chaque côté, de 19 faisceaux de 10 pointes blanches chacun. L'anneau qui précède, & celui qui suit chaque faisceau, sont infér. plus saillans que les autres, & près de chacun des 13 derniers faisceaux est un cirrhe châtain, flexible, à 8 branches qui couvre presque le faisceau. Les 1^{rs}. & les derniers anneaux du corps sont sans faisceaux, mais les derniers sont garnis d'une infinité de pet. papilles, & les 1^{rs}. le sont de pet. lames carrées. La partie antér. & la postér., qui sont sans pointes, sont grises, l'intermédiaire est d'un violet vert. L'anus est à l'extrémité postér. & il est aussi gr. que la bouche. Cet animal habite les trous qu'il se pratique dans l'argile des golphes.
- LOMPE**, p. 31^e. g. de **GO.** par conf. malacopt. apode; corps comprimé, grêle, alép. selon **GO.** dos un peu applati, ventre peu caréné; gr. tête obtuse & en pente; mâchoires presque égales, dents antér. coniques, postér. molaires; gr. yeux ovales; membrane branchiale latér. & sous la gueule, demi-operculée, à 6 rayons; lig. latér. parallèle au dos, h. & peu apparente; dorsale longit.; gr. pectorales, anale longit.; caudale pet. & peu fendue.
- Le LOMPE** ou *Anarique*; corps rond & oblong, grosse tête, bouche large; les 2 mâchoires armées de 2 rangs de dents, selon **GRON.**; de 2 à 6, selon **BLOCH**, qui dit ce nombre variable dans les divers individus. Peau dure,

dure, épaisse, brune, rayée transv. de n.; mais cette couleur varie, va au gris & à l'acier, & BLOCH y a vu de pet. écailles isolées & enfoncées. Ce. p. a les mâchoires & les dents si fortes, que selon SCHONFELD il laisse leur marque aux ancrés. Il est vorace, mais lourd & mal-adroit; aussi vit-il plus de c., de cr. & d'œufs que de poissons. On le trouve dans la mer du nord; il va de 3 à 7' en l., & cependant selon FABR. le *Lievre de mer* le dompte. Sans doute ce Lievre de mer du Groënland est plus gr. que celui de la mer d'Allemagne, car quelque lesté qu'il pût être, il paroîtroit difficile qu'un p. de 15" de l. se fit craindre d'un p. de 7'. Excepté CHARLETON & quelques autres qui croient aux Crapaudines minérales & qui regardent les autres comme de fausses Crapaudines, on convient assez que la plupart des Crapaudines sont des molaires fossiles de ce p. FABR. soupçonne que les petits Lompes à dents cartilagineuses ne sont qu'une variété d'âge; d'autres en parlent comme d'une esp. distincte.

LOMPO, p. d'eau douce d'Amboine indiqué par RU. comme brun, rayé, tacheté, & dont la chair est très-estimée. Les figures données par cet Auteur sont la plupart si extraord. qu'on n'ose s'y fier; celle du Lompo le fait acanthopt. abd. à 2 dorsales.

LONIER, c. Sabor d'AD. fort semblable au *Sari*, mais percé d'un ombilic; l. 6", lar. 4.

LONTEQUE, p. On nomme ainsi, dit-on, dans plusieurs de nos ports un pet. p. l. de 4", du g. des *Tourés* rempli d'arrêtes. Quel est-il?

LORI, o. du g. des *Perroquets*. Les Lorris forment dans ce g. une famille d'oiseaux dont le nom exprime le cri, dans le plumage desquels se trouvent ordin. le bleu, le vert & sur-tout le rouge, & dont le bec est plus petit, moins courbé & plus pointu que celui des autres *Perroquets*. Ils ont une voix perçante, de la promptitude & de la légèreté dans leurs mouvemens; ils sont faciles à apprivoiser & se montrent doux & caressans. BUF. leur donne une gr. facilité à apprendre à articuler des paroles, sans doute MAUD. écrivant après lui ne dit le contraire que parce qu'il a dû le dire. Ces oiseaux ont un tempérament très-délicat, & l'on a peine à les faire arriver en Europe. On les trouve aux *Moluques* & à la nouvelle Guinée.

1. Le *Lori-noira*, un peu plus gros qu'une *Tourterelle*; plumage d'un rouge brillant & presque cramoisî, excepté une large tache

jaune sur le dos, les jambes d'un vert foncé, & l'aile qui paroît verte étant pliée, mais qui développée est variée de cette couleur, de jaune, de rouge & de noir violet; bec rouge, pi. bruns; l. 10". MAUD. doute si le *Lori de Ceram* de BRIS. est une esp. différente; il est un peu plus gr., sans jaune sur le dos, & les couleurs des ailes sont un peu différentes.

2. *L. à collier*, un peu plus gr. que le précéd.; sinciput n., nuque bleue, le reste du plumage presque cramoisî, excepté le h. du pli de l'aile & les jambes bleus, l'aile verte, & un demi-collier d'un jaune doré. Le *Lori des Indes* de BRIS. en approche, excepté que le sinciput est d'un n. violet, qu'il est sans collier & que les plumes des jambes sont bleues à l'extérieur quoiqu'intér. vertes. MAUD. doute si c'est une esp. ou une variété.

3. *L. tricolor*, taille du précéd.; sinciput n.; le reste de la tête, la gorge & le devant du cou d'un rouge peu foncé; dessus du cou, dos, milieu de la poitrine & du ventre d'un bleu violet; bas du dos, croupion & côtés d'un rouge vif; aile verte étant pliée; développée elle est variée de jaune & de noir; peau cendrée autour des yeux.

4. *L. cramoisî*, ou d'Amboine; l. 11" 6"; manteau d'un rouge un peu sombre, dessous du corps d'un violet pourpre terne; peau noirâtre autour des yeux.

5. *L. rouge*, ou de la Chine; tout rouge, hors le bout des gr. pennes noir, & une tache bleue sous la queue; l. 9" 6".

6. *L. rouge & violet*, ou de Guéby; plumage d'un rouge éclatant varié de violet rougeâtre sur le cou, d'une bande transv. de violet noirâtre sur l'aile, & d'écailles de la même couleur çà & là; taille de la Perruche à collier.

7. *Le gr. Lori*; tête & cou d'un beau rouge, le bas de celui-ci violet; poitrine nuée de rouge, bleu, violet & vert; ventre vert & rouge; manteau d'un rouge sombre, ailes variées d'azur; l. 13".

8. *L. de la nouvelle Guinée*; plumage n. à reflets bleus, pi. & bec noirâtres, peau brune autour des yeux, iris intér. brun-rouge, extér. bleu; taille de la Perruche commune.

LORI DU BRÉSIL, 11^e. Papegai, dit Paragua.

LORI-PERRUCHES, o. BUF. nomme ainsi des Loris à queue longue, moins l. cependant que celle des *Perruches*, & coupée carrément. *Lori-Perruche rouge*; toute rouge, hors la queue & l'aile variées d'un peu de vert & de bleu, & des coups jaunes sur la poitrine; l. 8" 6".

Lori violet & rouge ; plumage rouge mêlé de bleu-violet , hors les flancs , l'estomac , le h. du dos & la queue qui font d'un gros bleu ; les ailes sont variées de jaune ; l. 10'' , dont la queue fait presque le tiers.

L. tricolor ; cou , tête & dessous du corps rouges ; aile verte ; dos & queue d'un gros bleu ; l. 15'' 6''' ; queue de 7''.

LORIOT , o. du g. de la *Grive* ; un des plus beaux de ceux qui se montrent en ce pays ; léger & coureur , il passe sans cesse d'une contrée à une autre. Il nous arrive au milieu du printemps , & nous quitte dès la fin d'Août. A peine arrivé , il pense à se multiplier. Il n'élève son nid qu'à une douzaine de pieds , mais il l'attache toujours à un gr. arbre , & à la bifurcation d'une branche à laquelle il tient par de l. brins qui en traversent le fond ; 4 ou 5 œufs d'un blanc sale piqué de brun noirâtre ; incubation de 21 jours , éducation soignée , courage extraordinaire à défendre ses petits. **BUF.** dit qu'on a vu le pere & la mere s'élançer sur le ravisseur , & la mere prise sur le nid ne pas le quitter , continuer à couvrir en cage & y mourir sur ses œufs. Quand cet o. nous arrive , nos fruits à noyau étant encore loin d'être mûrs , il vit d'insectes , ensuite de pois ; quand les cerises paroissent il entame les plus mûres du côté le plus mûr ; cri ou sifflement court répété 2 ou 3 fois. On croit que cet o. en nous quittant passe en Afrique. **FORSK.** a vu ceux de quelque autre pays sans doute , à Constantinople , & en partit en Septembre pour des climats plus chauds ; gr. d'un Merle , ailes plus l. , bec moins l. & plus fort ; plumage d'un jaune brillant ; ailes & queue variées de n. ; tache n. entre l'œil & le bec. Femelle supér. d'un vert olive ; dessous d'un blanc gris avec des traits longit. de gris brun.

Loriot de la Chine , ou du *Bengale* , un peu plus pet. que le précéd. ; tête , gorge & devant du cou n. ; le reste du plumage jaune , excepté du n. à la queue & aux ailes ; femelle à joues d'un jaune brillant ainsi que le manteau , les ailes variées de brun ; gorge & devant du cou d'un jaune clair moucheté de brun. Dans **BUF.** c'est une variété.

L. des Indes , un peu plus gros que le nôtre ; plumage jaune varié de bleu ; bandeau bleu ; taches longit. bleues sur les ailes ; variété dans **BUF.** , esp. dans **MAUD.**

Le Coulan , esp. de *Loriot des Indes* un peu plus gr. que le nôtre ; bec proportionnellement plus l. & plus gros ; fer à cheval n. sur la tête ; le reste du plumage jaune , excepté l'aile où le n. domine.

Loriot rayé , un peu plus pet. que le nôtre , pi. courts , doigts l. ; tête , gorge & devant du cou d'un noirâtre écaillé de blanc ; le reste du plumage orangé , éclairci sur le ventre ; ailes variées de n.

LORIS , q. dont **BRIS.** a fait un Singe. C'est un pet. quadrumane qui n'a guere que 7'' de long , & qui ressemble fort aux *Makis* , à cela près qu'il est sans queue , & qu'il a le corps plus allongé à proportion de sa grosseur. Aussi a-t-il 9 vertebres lombaires , tandis que les q. qui en ont le plus n'en ont que 7. Il a le poil , les mains , les pieds , les dents & le museau des *Makis* ; mais sa tête est plus ronde que la leur , & ses yeux sont plus gros & plus voisins. Sa femelle offre une singularité dont elle est le seul exemple , elle urine par une fente qui est à l'extrémité de son clitoris percé dans sa l. par un canal comme un pénis dont il a d'ailleurs les dimensions. Cet animal habite les montagnes , les rochers & les bois à Ceylan & aux Indes où **M. d'OPSONVILLE** l'a observé , & d'après qui je vais le décrire. Oreilles & partie postér. de la tête assez semblables à celles des *Singes* , mais front plus large & applati ; museau aussi effilé , mais plus court , que celui de la *Fouine* ; bouche très-fendue ; cou fort court , j'ai déjà indiqué ses gros yeux à fleur de tête & l'allongement de sa taille ; fesses assez charnues , sans callosités. Poil de la tête & du dos d'un gris sale tirant un peu sur le fauve ; celui des parties antér. moins foncé , moins épais & laissant entrevoir une peau très-blanche. Ce quadrumane marche ordinairement à 4 pattes , d'un air contraint & méfiant ; on diroit qu'il tâtonne. **BUF.** a eu tort de relever l'épithete de *Tardigrade* que lui ont donné **SÉBA** & **LIN.** , car au rapport de **M. d'OPSONVILLE** il va avec une telle lenteur qu'il parcourt à peine 4 toises par minute. Debout il a l'air plus aisé & plus lesté. Il est mélancolique , silencieux , patient & carnassier. Il chasse de nuit les petits animaux dont il se nourrit ; il vit isolé , & dort de jour accroupi & la tête appuyée sur ses 2 mains réunies entre ses cuisses. Ce n'est certainement pas là un Singe ; mais malgré son défaut de queue on peut le réunir aux *Makis* comme l'ont fait **LIN.** (12^e édit.) , **ERX.** , &c.

LOSET , c. Pourpre d'**AD.** à canal presque fermé ; 8 spires peu renflées , chagrinées de pet. tubercules ferrés ; ouverture sans canal à son extrémité infér. ; l. 6''' , lar. 2 ½.

LOTE , p. d'eau douce & de mer.

Lote d'eau douce, p. de riviere & d'étang d'Europe & des Indes, du g. du *Merlan*; mâchoires égales, un ou 2 cirrhes à l'infér.; corps gluant, couvert de pet. écailles molles & minces, & varié de brun, de noir & de jaune; lig. latér. dr.; ventre blanc; anus près de la tête; anale & dorsale variées comme le corps; caudale en poignard large & obtus; grosse tête déprimée. Ce p. a communément 1' de long, mais il s'en trouve de 2 & 3' dans le Danube. Il aime les eaux claires, & guette entre les pierres les p. dont il se nourrit. Il dévore ceux même de son esp., mais sa glotonnerie est souvent punie quand il veut avaler l'*Épinoche*. Chair & foie sur-tout très-estimés; œufs purgatifs à ce qu'on dit. D. 14, 68. P. 20. V. 6. A. 67 selon BLOCH, calcul fort différent de celui d'ART. G. *lota*. LIN.

Lote de mer, ou *Musfele vulgaire*, p. du même genre. Mâchoire supér. plus l. & à 4 barbillons, l'infér. à un. Les couleurs de ce p., à ce qu'il paroît dans les Auteurs, sont très-peu constantes, mais on peut dire en général qu'il est tacheté longit. d'un rouge noirâtre; écailles fines, très-tendres & couvertes de bave; corps anguilliforme, à cela près qu'il est trop court; 2 dorsales, la 1^{re}. si basse, excepté son 1^{er}. rayon, qu'on ne peut compter ses osselets, d'autant plus qu'elle est placée dans un sillon; pector. & ventrales rougeâtres; dorsales, anale & caudale d'un brun clair varié de taches d'un brun plus foncé, rondes sur la dernière, l. sur les autres; l. 12 à 18". D. 1, 42. P. 14. V. 7. A. 40. G. *mustela*. LINNÉ.

LOTE VIVIPARE, p. de la mer Baltique, du g. du *Perce-pierre*. Dos & tête d'un jaune cendré rayé de n., éclairci sous le ventre jusqu'à devenir blanc; narines antér. tubuleuses; ventrales si étroites qu'elles semblent n'être que des cirrhes; dorsale des 2 couleurs du dos; anale jaunâtre prolongée en une l. appendice ensiforme & rougeâtre. On trouve à la fois des œufs & des fœtus dans le corps des femelles; BLOCH en a trouvé 200 dans un individu l. de 15", WIL. en a vu plus de 300, & jusqu'ici personne n'a dit avoir trouvé de laite dans aucun. La chair de cette Lote est dure & non estimée. BLOCH assure que tous ses osselets sont des rayons. Cela étant, la méthode de GO. se trouve ici en défaut, le g. du *Perce-pierre* y étant acanthoptérigien. D. A. C. 148. P. 20. *Bl. viviparus*. LINNÉ.

LOUISE, i. 1^{re}. Demoiselle.

LOUP, q. du g. du *Chien*, animal sauvage répandu sur tout le globe, excepté au-delà des cercles polaires. Forme de Chien, grosse tête oblongue, museau pointu, dents fortes; oreilles droites & pointues, orbite de l'œil placée obliquement; l. jambes, pelage d'un gris jaunâtre; queue garnie d'alléz grands poils; longue de près de 18" dans un sujet de 42"; vie de 15 à 20 ans. Cet animal plus ou moins multiplié selon la population des lieux, l'étendue & l'épaisseur des forêts, est souvent obligé de jeûner malgré les avantages que lui donnent sa force, son agilité, son ouïe & son odorat qui l'avertissent de très-loin soit qu'il veuille vivre de rapine, soit qu'il projette de chasser. Ingénieux, patient, infatigable dans ces exercices, supportant long-tems la faim, pourvu qu'il trouve à boire; hardi dans ses entreprises sur les animaux domestiques, téméraire au besoin, de lâche qu'il est habituellement il devient furieux à la dernière extrémité. Il vit solitaire & s'éloigne de la société même de ses semblables, ne se réunissant à eux que pour le moment, quand l'exécution d'un projet de rapine l'exige. Combats mortels entre les mâles pour la possession des femelles; chaleur de celles-ci en hiver, pendant 12 à 15 jours, les plus âgées y entrant les premières, les autres ensuite, ce qui fait durer cet état pendant 3 mois pour l'espece; les jeunes femelles n'y entrent qu'à leur 2^e. année, portée annuelle & unique de 4 à 9 Louveteaux qui naissent comme les Chiens les yeux fermés; pénis osseux comme le leur, terminé comme lui par un bourlet qui se gonfle & retient les 2 sexes pendant quelque tems l'accouplement fini. Cou à-peu-près aussi flexible, mais plus fort que celui du Chien; poil qui ne nourrit & ne loge ni Pucès ni Poux.

De quelque maniere qu'on décrive le *Loup* & le *Chien*, on est forcé d'avouer que ces 2 animaux se ressemblent beaucoup à l'extérieur, & qu'il y a même moins de différence entre le *Loup* & tel *Chien*, par exemple celui qu'on nomme *Chien-Loup*, qu'il n'y en a entre celui-ci & le *Lévrier*, l'*Épagueul*, le *Braque* ou le *Barbet*. Aussi est-on bien tenté de faire de ces animaux une seule espece, comme l'ont fait ZIM. & HUNTER, quand mettant à part tout préjugé, tout système, on veut néanmoins suivre les principes communément admis dans ces sortes de discussions. On n'est plus tenté aujourd'hui d'objecter avec BUF. la prétendue impossibilité

de faire accoupler & produire ensemble le Chien & la Louve. A l'époque même où il affirmoit cette impossibilité, contre le témoignage formel d'ARISTOTE, il y avoit long-tems que l'on savoit en Allemagne que l'ancien Naturaliste avoit raison, car on y avoit uni plusieurs fois & avec succès le Chien & la Louve; mais BUF. avoit ignoré ces faits. Ils se sont multipliés depuis; ils ont été répétés dans les Pays-bas, en Angleterre, & enfin parmi nous. L'illustre historien de la nature a été instruit de l'expérience faite à Namur par MM. de BOISSY & de SPONTIN, & il l'a consignée dans un de ses supplémens.

Objete-t-on la différence de la durée de la gestation dans la Louve & la Chienne? Je fais que BUF. avoit mis autrefois celle de la Louve à $3\frac{1}{2}$ mois, qui font environ 100 jours. Mais en cela il n'étoit fondé que sur le témoignage de DU FOUILLOUX qui avoit été formellement démenti en Angleterre par BROOK dans son Histoire-Naturelle, & en Allemagne par DOEBEL dans son Traité des chasses. Ces 2 Auteurs avoient assuré que la Louve ne portoit qu'environ 63 jours comme la Chienne, & l'expérience de Namur éclaira trop tard BUF. sur cette erreur de DU FOUILLOUX. Comme les plus gr. Philosophes sont hommes, dans certaines occasions ils tiennent sans s'en appercevoir à ce qu'ils ont une fois avancé, & BUF., en abrégant désormais le terme trop reculé par DU FOUILLOUX, fit si bien qu'il resta encore au-delà de celui des 63 jours. En effet ce célèbre Naturaliste fixa ce terme à 73 jours, ce qui laissoit encore une différence suffisante entre les gestations de la Louve & de la Chienne. Mais que l'on y prenne garde: comment établit-il ces 73 jours? M. de BOISSY lui marque que la Louve en expérience a été couverte le 25 de Mars pour la première fois, que ses amours ont duré 16 jours avec d'assez fréquentes répétitions, & qu'elle a mis bas le 6 Juin; qu'ainsi le tems de la gestation a été de 73 jours au plus. De son côté M. de SPONTIN, à qui appartenoient les animaux, lui écrit que cette Louve a été couverte le 28 Mars pour la première fois, & depuis, 2 fois par jour pendant 2 semaines; que le 6 Juin, &c. Il est tout simple d'observer: 1°. Que voilà une variation de 3 jours dans les 2 rapports, & que BUF. ne manque pas de choisir celui qui est la plus favorable à l'opinion par laquelle le Chien est éloigné du Loup; il adopte donc l'époque du 25 qui donne à la gestation 3 jours

de plus que l'époque du 28. 2°. Cette Louve ayant été couverte un grand nombre de fois pendant 15 jours, il est assez naturel de douter auquel de ses accouplements on doit attribuer la conception; & cependant BUF. se décide sans hésiter pour le premier, qui allonge le plus la durée de la gestation. Mais si la Louve n'a réellement reçu le Chien que le 28 au lieu du 25, & si sa fécondation n'a été effectivement opérée que dans un accouplement du 7^e. jour de la chaleur, & non dans l'accouplement du 1^{er}. jour, il est clair que sa gestation aura duré 10 jours de moins, c. à d., 63 jours comme celle des Chiennes, au lieu des 73 que BUF. a voulu lui trouver. Ainsi l'on ne peut fonder la séparation du Chien & du Loup sur cette prétendue différence dans la durée de la gestation de leurs femelles.

BUFFON objete-t-il l'unique portée de la Louve comparée aux 2 portées de la Chienne? On lui répond que cette différence peut tenir à celle du régime, & qu'au fond elle est si peu spécifique que les Chiennes ont quelquefois 3 portées dans l'année au lieu de 2. Oppose-t-il la différence du naturel? On lui répond qu'il est tout simple qu'elle ait lieu entre 2 races l'une sauvage, l'autre modifiée par une très-longue domesticité. Enfin il est clair que la différence dans la durée de la vie, entre 2 races qui menent depuis si long-tems une vie aussi différente, ne prouve rien, non plus que la difficulté d'appriivoiser le Loup, la rudesse de son poil, la grosseur de ses dents, l'obliquité de son orbite, son hurlement au lieu d'aboïement, &c. Tout cela ne le sépare pas plus du Chien que le plumage différent, les jambes plus fines, l'estomac plus arrondi du Canard sauvage ne le séparent du Canard domestique, & que le son de voix du Cygne sauvage ne l'éloigne du Cygne domestique. Quant à l'aversion des Chiens pour les Loups, je ne fais si cette considération est aussi puissante qu'elle le paroît d'abord. Un jeune Chien frissonne, dit-on, à la vue du Loup tandis qu'il voit sans inquiétude approcher un gros Mâtin qui lui est également inconnu. Mais l'odeur du Loup ne peut-elle pas affecter les Chiens de manière à produire cet effet? Si ses émanations déplaisent à la Vermine, pourquoi ne déplairoient-elles pas aux Chiens? Et pourquoi ces émanations particulières annoneroient-elles une autre espèce, tandis que le fumet particulier au Canard sauvage ne le distingue pas spécifiquement du Canard domestique?

Je ne conclurai pas de tout cela que le Loup & le Chien ne forment en effet qu'une espèce; je ne crois pas avoir plus de raison d'unir le Chien au Loup que de le joindre au Chacal. J'insérerai seulement de cette discussion ce que j'ai voulu prouver, que rien n'est plus difficile que de déterminer les espèces d'une manière sûre, quoique tous les jours on les fixe très-légèrement. J'en reviendrai toujours à ce que j'insinue en plusieurs endroits de cet ouvrage, à dire que je ne vois dans l'état de nos connoissances superfluelles qu'une règle sage au moyen de laquelle les Naturalistes puissent s'accorder & rendre leurs tables synoptiques plus uniformes qu'elles ne le sont; je la répete ici: les animaux, distingués entre eux par des différences constantes, doivent former provisionnellement pour nous autant d'espèces jusqu'à un plus ample informé, c. à d., jusqu'à ce que leur histoire nous offre quelque fait qui prouve leur ancienne union en une seule espèce, dont quelque circonstance ait ensuite occasionné la bifurcation.

LOUP DU MEXIQUE; il ne paroît différer du nôtre que par sa fourrure; elle est cendrée, variée de raies & de taches brunes; il a de l. foies roides, grises & blanches à la levre supér.; sa queue est moins l., moins velue & cendrée, excepté un large anneau fauve au milieu.

L. NOIR; taille moyenne entre celle du Loup commun & celle du Renard; oreilles plus écartées, yeux plus pet. & plus latéraux que dans notre Loup; pélagé noir varié de gris noirâtre & couvert d'un nuage gris résultant de la pointe blanche de chaque poil; au nord des 2 Continens.

L. { **CERVIÉ**, Lynx.
DORÉ, Chacal.
TIGRÉ, Guépard.
MARIN, Phoque, quelquefois Chien-de-mer.

LOUP DE MER, p. Outre le *Lompe* auquel on a donné ce nom, on le donne à un p. fort différent & du g. de la *Perche*. Il passe de la Méditer. dans les fleuves. Dans la mer il a le dos d'un n. bleuâtre, piqué de n.; le ventre d'un blanc bleuâtre tacheté de bleu, & son séjour dans l'eau douce le fait devenir presque tout blanc selon **ROND.**; forme de Saumon; gr. gueule; très-pet. dents nombreuses que **ROND.** a cru nulles; 2 aiguillons près des pectorales, caudale peu fourchée. Comme ce p. va souvent à fleur d'eau, il est très-sensible au froid. Il est très-vorace & parvient quelquefois à 4½'

de l. On lui attribue, comme à quelques autres, l'instinct d'enfoncer sa queue dans le sable, en sorte que les filets des pêcheurs passent par-dessus son corps. Il étoit fameux à Rome parmi les gourmands; ils estimoient sur-tout ceux que l'on prenoit dans le Tibre entre les ponts. **D.** 9, $\frac{1}{17}$. **P.** 15. **V.** $\frac{1}{6}$. **A.** $\frac{1}{14}$.
P. labrax, **LIN.**

LOUSOT, o. Lorient.

LOUTRE, q. 40°. g. de **BRIS.** comp. d'animaux qui ont 6 incisives à chaque mâchoire, pentadac. antér. & postér., doigts onguiculés, joints par une membrane aux 4 pi. ou au moins aux postér.

La LOUTRE COMMUNE; l. 26", sans la queue qui en a 18; pet. yeux, oreilles courtes placées fort bas; museau obtus, moustaches de gros crins; gr. canines solitaires de chaque côté, 10 molaires supér., 12 infér.; cou gros & court, corps allongé, jambes courtes & fortes; dos d'un brun-marron, ventre d'un gris-blanc. Cet animal habite le bord sur-tout des eaux douces de tous les pays un peu tempérés. Il y guette le p. dont il fait une gr. consommation; à son défaut il s'accommode de Grenouilles, de cr. & même d'herbes. Il nage très-facilement ayant les 4 pi. palmés. Sans être vraiment amphibie, car il a le trou ovale fermé, il reste assez long-tems sous l'eau à la faveur de ses vastes poumons. Il fuit devant les Chiens; mais, atteint, il les mord très-vigoureusement, ayant la mâchoire & les dents très-fortes. Il fait son gîte dans les trous des rives & sous les racines des arbres. Il s'accouple en Janvier ou Février & il met bas vers le mois de Mars 3 ou 4 petits sur un lit de buchettes & d'herbes. Il est susceptible de s'appivoiser & parvient même à une très-gr. familiarité.

La PET. LOUTRE, forme de la précéd., mais 3 fois plus pet.; pélagé d'un brun-fauve; les poils les plus courts étant jaunâtres, les plus l. noirs; museau blanc; 2 canines & 3 molaires supér. de chaque côté; sinciput grisâtre; les 4 pi. palmés & leur membrane velue; queue terminée en pointe. **ERX.** met dans la syn. de cette esp. le *Tuheri* qui me paroît être une esp. très-distincte. **V.** ce mot. Celle-ci se trouve au nord des 2 Continens.

L. GRISÂTRE, du poids de 3 à 4 livres.

L. JAUNÂTRE, pesant 20 à 25.

L. NOIRE, pesant 40 à 50.

L. D'UN BRUN-MINIME, du poids de 90 à 100 livres. Des notes envoyées de Cayenne à

- BUF.**, il résulte qu'on trouve dans l'Amér. mérid. ces 4 esp. toutes sauvages & farouches, mais très-appriivoisables, allant souvent en troupe. La 2^e. seule est décrite. Elle a 7" de l. & une queue de 6" 6"', sans poils, supér. convexe, infér. plate, diminuant de grosseur jusqu'au bout qui est blanc, le reste brun, le tout couvert d'une peau granulée. Moustaches l. d'1", gr. oreilles, jambes fort courtes, les 5 doigts des pi. antér. libres; dos d'un gris-jaunâtre varié de gr. taches d'un brun noirâtre, ventre blanc.
- LOWA**, o. On dit que c'est une esp. de Cormoran n. que les Chinois appriivoient & dressent pour s'en servir à la pêche.
- LOWANDO**, q. 4^e. Babouin.
- LOUVE**, q. femelle du Loup.
- LOUVETEAU**, q. jeune Loup.
- LOXIA**, o. tantôt Bec-croisé, tantôt Grosbec, tantôt Butor, tantôt Bouvreuil.
- LOYETTE**, o. Emerillon.
- LOZANGE**, i. 26^e. & 66^e. Teigne.
- LUBIN**, p. Loup de mer.
- LUCHERAN**, o. Effraie.
- LUCCIOLE**, i. Coléoptère d'Italie qui brille comme nos Vers-luisans, mais avec cette différence que la femelle seule de ceux-ci étant phosphorique, & étant aptère, ne nous donne qu'une lumière immobile, souvent cachée & rare, tandis que des multitudes de Luccioles volans en Italie, forment des nuages lumineux. Cet i., selon M. FOUGEROUX DE BONDAROY, ressemble fort au mâle de notre Ver-luisant pour la forme. Quant aux couleurs, ses étuis sont bruns, son corcelet est d'un rouge canelle; sa tête est n. & son ventre brun, excepté les 2 derniers anneaux qui sont d'un jaune citron & qui sont le foyer de sa lumière; l. 5'''.
- LUCERNE**, p. Perlon.
- LUCIFER**, i. Bibion des Indes, velu, brun; ailes vitreuses à tache marginale argentée à la base. FAB.
- LUDION**, zo. Phyllophore.
- LUEN**, o. Argus.
- LUISANTE** (la), c. per. Limaçon à bouche demi-ronde des environs de Paris, à c. ombiliquée, transparente, un peu striée, à 5 spires. L'animal est d'un bleu pâle & fait paroître sa c. noire. Vuide, elle paroît d'un brun-fauve corné; diam. 1 à 4'''.
- LULAT**, c. Jambonneau d'AD. à c. longue de 3'', renflée & plus profonde que large. Ses extrémités sont arrondies comme les côtés, mais le dos s'étend vers le milieu de sa l. en une gr. aile. Elle est sans charnière. Le

- périoste ôté, elle est variée de blanc, de violet, de rosé & de pourpre. Elle est ordin. fixée le sommet en bas, & ses battans s'ouvrent très-peu. Le pied de l'animal est très-allongeable, & il s'en sert pour attacher les fils par lesquels il s'ancre. Il en place une centaine en un faisceau éparpillé dont les brins se réunissant, font corps près du pied.
- LULU**, o. 12^e. Alouette.
- LUMME**, o. 5^e. Plongeon.
- LUMP**, p. Lievre de mer.
- LUMPEN**, p. du g. du *Percepierre*, fort commun, selon WIL., dans les marchés à Anvers. Corps anguilliforme, d'égale grosseur de la tête à l'anus, où il s'amincit & devient lancéolé; tête presque conique, latér. sillonnée par un prolongement de la lig. latér. qui est dr. & exprimée elle-même par un sillon. Ouvertures des narines triples, les intermédiaires plus gr. & plus élevées, les autres fausses; ventrales si avancées sous la gueule qu'on les prendroit pour des cirrhes quoiqu'elles aient, outre les 2 rayons ordin. à ce g., un 3^e. rayon, fort pet. il est vrai. Caudale demi-ovée & détachée de la dorsale & de l'anale qui sont cependant longit.; dos & côtés pâles coupés de bandes brunes transv. & irrégulières; tête, thorax & bas-ventre jaunâtres, l'entre-deux blanc; l. 8 à 12''. D. 63. P. 15. V. 3. A. 41. A quel propos DAUB. veut-il que ce soit une variété de la Lote vivipare? La description de FABR. fait bien voir le contraire.
- LUNE** (la), i. Phalène de l'Amér. septentr. à ailes ouvertes, porte-queues, verdâtres; un œil en lunule au milieu; ant. pectinées, trompe roulée. LIN.
- LUNE DE MER**, p. On a donné ce nom à 2 p. de 2 g. différens.
- LUNE DE SALVIEN**, p. de la Méditer. & de plusieurs endroits de l'Océan, du g. des *Hérissons de mer* à 4 dents; corps large & encore tronqué postér. & caréné dessus & dessous; peau rude, tête confondue avec le corps; pet. bouche en bec; dos gris, ventre argenté; pector. à base longit. & non transv. comme celle des autres p., en sorte qu'au lieu d'être comme eux horizontales elles sont verticales, ainsi elles servent à l'animal, non pour avancer, mais pour prendre, conserver, ou perdre l'équilibre, & se coucher sur le côté. Ce p. paroît se reposer & même dormir souvent dans cette attitude. Dorsale & anale unies à la caudale, & comp. de rayons si branchus qu'ils forment une



esp. de frange ou de chevelu qui remplace les fonctions des pectorales. WIL. a vu des individus de plus de 2' de diam., mais on assure qu'il y en a de 8 & 10' & du poids de 500 livres. REDI en a disséqué un du poids de 100 livres, dont les intestins étoient remplis d'une bouillie blanche dans laquelle il trouva 20 vers bruns à queue fourchue. Chair blanche comme neige, mais se résolvant en une sorte de colle par la cuisson. BLOCH a tort de reprocher à LIN. d'avoir fait de ce p. un *Téirodon*, & la raison même sur laquelle il fonde son reproche prouve que l'Auteur du Système de la Nature a bien fait, car l'Ichthyologiste de Berlin dit que la Lune n'a pour dents que sa mâchoire fendue en 2, & c'est précisément ce qui lui donne 4 dents dans le sens usité au sujet de ce g.

LUNE DE KÆLREUTER, p. de Guinée, du g. des *Hérissons de mer* à 4 dents, décrits par KÆLREUTER & PAL., mal-à-propos confondu par LIN. avec le précéd.; corps à peu-près de même forme, mais rarement aussi gr. que la main, plus large que l.; canal longit. entre les yeux; rebords de ce canal garnis chacun d'un aiguillon; épine sur le front au-devant du même canal qui est terminé par le 1^{er}. aiguillon dorsal; yeux surmontés chacun de 2 aiguillons; 4 autres placés à distances à peu-près égales entre la tête & la caudale; ouverture des ouïes simple & pct. au-dessus des pector.; 3 aiguillons sur le dos, en comptant celui qui termine le canal interoculaire; 3 tubercules entre chacun de ces aiguillons; dorsale reculée & consistant en une pet. frange pointue, membrano-charnue & postér. ciliée; caudale consistant en une pet. frange charnue obtuse; très-per. anale; dos noirâtre, ventre d'un blanc argenté.

LUNOT, c. Came d'AD. mince, en ovoïde obtus aux extrémités, couverte d'un fin réseau de 100 striés longit. & de 100 transv.; pet. sommet placé au $\frac{1}{4}$ de la l. vers l'extrémité infér.; l. 9''' , lar. 18.

LUNULE, (la) i. 28^e. Phal.

LUPEGE, *Lupoge*, o. Huppe.

LUPERE, i. 26^e. Coléopt. de GEOFF., ant. filif. à l. art.; corcelet plat & bordé. Cet i. a les antennes assez l. & la démarche lourde, Sa larve est assez grosse, courbe & ovale, hexapode & à petite tête écailleuse. Le reste de son corps est d'un blanc sale, & elle se nourrit des feuilles de l'orme.

1. *Le Lupere n. à corcelet rouge*, } l. $1\frac{1}{2}$, 2,
2. *L. n. à corcelet noir*, } lar. $\frac{1}{4}$. Ils

ne diffèrent l'une de l'autre que par ces couleurs du corcelet; tous deux ont les pattes rouges & les étuis n., brillans & mous.

LUPON, c. Pucelage d'AD. en ovoïde entier, à 3 tours de spire, & d'un blanc sale.

LURUS, r. Selon SÉBA c'est un joli Serpent d'Amér. à collier rouge, qui a l'épine du dos ornée, de la nuque au bout de la queue, d'une bande rouge bordée d'une bande de paille; le reste du dos bleuâtre; le ventre d'un cendré clair piqué de roux.

LUTH, (le) r. Tortue à écaille bombée comme le fond d'un luth, formée de 6 lames longit., arrondie dans son contour, excepté la partie postér. qui est en pointe. Elle est n. & dure comme du cuir; pi. antér. en nageoires & sans ongles, le bout de la mandibule supér. fendu en 2 pour recevoir le bout de l'infér. qui est relevé. Il y a de ces Tortues qui ont 7 à 8' de l. & plus de 2 de large.

LUTHEUX, o. 2^e. Alouette, ou Cujelier.

LUTRIX, r. Serpent des Indes, du 3^e. g., à dos & ventre jaunes & flancs bleuâtres.

LUTKI, o. Canard de Kamtschatka non décrit.

LUTRONE, o. Lorient.

LYNX, q; du g. du *Chat*. On l'a appelé *Loup-cervier*: à raison de son hurlement de *Loup* & de sa peau qui imite la livrée des jeunes *Cerfs*, peut-être aussi à cause de son goût pour cette proie. Il ressemble beaucoup au *Chat* & en rien au *Loup*. Forme d'un très-gr. *Chat*. Longs poils doux d'un cendré roussâtre tacheté de la même couleur plus foncée sur le dos; ventre blanc; pinceau de poils n. au bout de l'oreille; 6 gr. verrues garnies de soies au-dessus des yeux, 8 pet. au-dessous; queue n. au bout; grosses pattes très-fortes, pieds larges; l. 4', queue de 5". Cet animal habite le nord des 2 Continens, sans cependant s'élever jusqu'aux lieux les plus froids.

ZIM. fait voir qu'il ne descend dans ce Continent que jusqu'au 50°, mais en Amérique jusqu'au 35°. Il ne court pas comme le *Loup*, mais il saute comme le *Chat*. Il pourfuit sa proie jusqu'au haut des arbres, *Chats sauvages*, *Martes*, *Écureuils*, &c. Il prend les *Cerfs*, les *Chevreuils* à la gorge, suce leur sang & mange leur cervelle. L'expression familière qui cite ses yeux comme perçans n'est fondée que sur le *Lynx* de la fable; celui de la nature ne paroît avoir que les yeux du *Chat*. L'Amér. en offre 2 variétés plus gr. que celui dont je viens de parler; l'une blanchâtre tachée de n.; l'autre de couleur baie tachetée de brun, poil court, queue

annelée de noir, & il paroît que l'Europe & l'Asie offrent aussi ces 2 variétés, mais moins grandes.

LYONNET, (la) i. Teigne de Suede à ailes jaunes; 4 bandes d'argent, la 3^e. antér. fourchue. LINNÉ.

LYRE, p. 6^e. g. de GO., par conf. acanthopt. jug. Corps & tête cunéiformes, lisses, alép., dos dr. & convexe, les côtés & la queue un peu arrondis; front aplati & penché; pet. bouche, pet. dents confuses & en alène; yeux h. rapprochés, narines très-petites & basses; opercules lisses & bridés; membrane branch. sous la gueule & à 5 rayons; ligne latér. h., descendante & effacée; anus à l'équilibre; 2 dorsales, la 1^{re}. après la nuque, piquante & courte, la 2^e. à l'équilibre, plus l., h. & comp.; pector. pointues & rayonnées; ventrales pointues, comp. & éloignées; anale comp. & sous la 2^e. dorsale; caudale lancéolée. Les p. de ce g. sont voraces, mais ne vont guere qu'à 1' de long.

LYRE aillée, p. du g. précéd., de la taille du pet. doigt, esp. remarquable par la différence du mâle à la femelle. Celle-ci est la plus gr., & sa 1^{re}. dorsale gr. & large n'a que 4 épines flexibles & sétacées liées par une membrane en aile de Chauve-Souris. Cette membrane entre les 2 dernières épines est peinte de pct. bandes brunes bordées de noir environné d'une ligne blanche, & les autres espaces sont ornés de 4 yeux ronds composés de cercles de ces 3 couleurs. Mais dans le mâle la même dorsale construite de même en petit est toute noire. Dos cendré marbré de blanc, ventre blanc; l. de la femelle 3", 1^{re}. dorsale 1 1/2", l. du mâle 2" 2/3", dorsale 2" en tout sens. Cette esp. est venue d'Amboine à PAL.

L. FLÉCHE: Gr. tête triang. ; orbites contiguës & au-devant du sommet, les yeux pet. & à iris argenté; opercules flexibles & munis d'une épine terminale l. & denticulée en scie; ouverture des ouïes à la nuque, 1^{re}. dorsale pet., les rayons de la 2^e. bruns & blancs, caudale peinte de blanc & de brun, dont le milieu pousse une appendice flexible, sétacée & de la l. de cette nageoire; dos brun-grisâtre, ventre gris-blanchâtre; l. 3". D. 4, 9. P... V... C. 10.

L. INDIENNE; rides longit. au haut de la tête qui est d'ailleurs lisse & déprimée; mâchoire infér. plus l.; ouverture des ouïes gr. & latér.; 2 épines à leur partie antér., une à la postér.; corps fort déprimé & livide; le 1^{er}. rayon de la 1^{re}. dorsale court & écarté; ventrales fort éloignées. D. 1/2, 13. P. 20. V. 1/2. A. 13. LIN. a fait le premier connoître ce poisson.

LYSAN, p. des mers d'Asie, du genre de l'*Alose*, que FORSK. a décrit le premier. Corps grêle à dos bleu, le reste argenté; dents inégales, écartées, pointues, les 2 du milieu plus l.; mâchoire infér. mieux armée que la supér. & aussi plus l.; écailles caduques; lig. latér. h. & dr., mais effacée; dorsale 2 fois plus loin de la tête, anus à son aplomp; dos un peu bossu au milieu, queue descendante, ventre dr., denticulé par les pointes filiformes des osselets; ventrales à peine visibles & l. de 6" dans un p. de 1'; caudale fendue jusqu'à la base. B. 8. D. 17. P. 14. V. 7. A. 34.

LYSANDRE, i. *Énée*. On a encore donné ce nom à un Papillon des Indes à ailes n., les supér. marquées d'une raie blanche; les inférieures d'une tache blanche & de lunules rouges. FAB.

M

M A B

MABOUJA, *Mabouya*, r. Léopard, ou Salamandre des Antilles, l. de 6 à 10", qui, sans sa queue, ressembleroit, dit-on, à un Crapaud. Doigts plats terminés par un ongle très-court & extraord. fin; robe de couleurs sombres, & qui paroît toujours huileuse; vivant sur les arbres & les couvertures des cafes. GRON. en a fait un *Scinque*, & par conf. un Léopard.

M A C

MACACO, q. Macaque & Vari.

MACACOALT, r. Serpent d'Amér. innocent; tête piquée de châtain; devant du corps grêle, blanchâtre taché de brun & de n. par gr. coups alongés transv. jusqu'au milieu du corps où elles s'arrondissent; la queue comme la partie antér. SÉBA.

MACAME, q. Nom générique des Cerfs & Chevreuils à la nouvelle Espagne.

MACAMITZLI,

MACAMITZLI, q. féroce de l'Amérique mérid., dont JONS. parle d'après NIEREMBERG, de manière qu'on ne fait à quel animal le rapporter, au *Cougouar*, ou au *Jaguar*.

MACAO, o. Ara.

MACAQUE, q. 1^{re}. Guenon.

MACAREUX, o. 93^e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipèdes tridac. antér., qui ont les jambes placées en arrière & comme cachées dans l'abdomen, le bec latér. aplati, cannelé tranfv. & aussi épais que long.

Le Macareux; bec composé de 2 lames tranchantes, triangulaires, appliquées l'une à l'autre par leur côté tranchant, la pointe rouge & tranfv. cannelée, le reste lisse & bleu, le tout formant un triangle à-peu-près équilatéral; base de la mandibule supér. bordée d'une substance calleuse criblée de pet. trous; ailes presque aussi courtes que celles du pet. *Guillemot*; vol court & rasant la surface de l'eau, dans lequel cet oiseau paroît s'aider de ses pieds; plumage qui paroît plus composé de duvet que de plumes; robe blanche à capuchon & manteau noirs. Cet animal vit de pet. poissons, de c. & de crustacés. Il est excellent plongeur, & s'enfuit même sous l'eau dans le danger, où il y entraîne ses ennemis pour en venir plus sûrement à bout. Il est armé d'ongles forts & crochus; mais ses jambes courtes & enfoncées dans l'abdomen ne lui servent presque que de rames, car à peine peut-il se tenir sur terre & y marcher, ne pouvant le faire qu'en se tenant comme un Chien qui marche debout. Il est très-rare sur nos côtes, quoiqu'il descende en hiver jusqu'à celles de l'Angleterre. Il fait sa ponte dans le sable au fond d'un trou qu'il y pratique; elle est d'un seul œuf un peu moindre que ceux de l'Oie. Cet o. se rapproche le soir du rivage, & va passer la nuit avec sa femelle dans des espèces de terriers qu'il se pratique avec son bec entre les rochers; l. 16'', vol 19, bec de 16''.

M. de Kamtschatka, autre esp. indiquée dans BUF., décrite par PAL., plus gr. que la précéd., ayant la même forme & les mêmes mœurs; mandibule supér. plus crochue au bout, profondément sillonnée tranfv., surtout vers sa base; la membrane qui borde cette base, & cette base même, de couleur de corne jaunâtre, la mandibule infér. jaune; manteau d'un n. assez foncé, ventre d'un n. plus clair, les plumes étant vers leur origine grisâtres, ainsi que le duvet qu'elles

recouvrent; face & tempes frappées de blanc; faisceau de l. plumes décomposées, d'un blanc jaunâtre, partant du dessus de chaque œil, & allant tomber sur le dessus du cou avec le n. duquel elles forment un contraste qui les fait remarquer de loin; le h. de l'aile bordé de blanc; pi. jaunâtres; l. 18'', vol 23, bec 2''.

M. petit Perroquet; esp. nouvelle découverte par STELLER, & décrite par PAL. que je suis surpris de ne trouver ni dans BUF. ni dans MAUD. Ce Macareux, à peine plus grand que le pet. *Guillemot*, nage souvent en troupe, mais sans s'éloigner beaucoup des rivages, des îlots ou des rochers. Il va passer la nuit dans le premier trou qu'il trouve, car il n'en adopte aucun & ne prend pas la peine de s'en arranger un. Il montre un instinct si borné qu'on le prend au piège le plus grossier. Les Sauvages vont le soir au bord de la mer, ils s'allèvent, retirent leurs bras des longues & larges manches de leurs casques qui étant composées de bandes de peaux cousues ensemble sont roides, ne s'affaissent point & restent ouvertes comme si le bras les remplissoit. Ils laissent ces manches pendantes sur le rivage & demeurent immobiles. L'o. dont il s'agit voit peu après le Soleil couché; il prend l'ouverture de ces manches pour celle d'un terrier, il y entre suivi de plusieurs de ses compagnons & le Sauvage n'a que la peine de les tuer. Mais, comme le dit PAL., si cette chasse est facile, elle est aussi d'un très-pet. rapport, cet o. ayant une chair dure & ne pouvant être dépouillé de son duvet épais, & de son plumage touffu & tenace, sans être écorché. Malgré sa petite taille il pond un œuf au moins aussi gr. que ceux de Poule, & d'un très-bon goût. Corps ventru, tête allongée entre l'œil & le bec; celui-ci très-anomal, jaune, en ovoïde fort comprimé, carène obtuse; la mandibule supér. en forme de semence de courge, l'infér. relevée en faucille, l'une & l'autre portant vers les angles de leur ouverture un sillon saillant tranfv., & leur base étant garnie, au lieu de membrane, d'une ride coriace; les narines très-allongées, parallèles aux bords latér. de la mandibule supér. & garnies d'une esp. d'aile très-rouge; pet. yeux; tache blanche à la paupière supér.; raie blanche oblique formée par des plumes effilées & décomposées, blanches & descendant de l'angle extér. de l'œil le long du cou, qui est n. ainsi que le dos, la tête, les ailes & la queue; le dessous

du cou s'éclaircissant jusqu'à devenir gris tacheté de n. sur la poitrine, & blanc sous le ventre; ailes & queue des précédens; pi. jaunes, leurs membranes brunes; bec l. de 7", h. de 5; autour du Kamtschatka & des îles répandues entre l'Amérique sept. & le Japon.

Macaroux à aigrette; autre esp. nouvelle, découverte & décrite par les mêmes Naturalistes, également omise dans BUF., mœurs de la précéd., taille de la *Grive du gui*; bec un peu ascendant, en conoïde comprimé jaune, blanc au bout; la mandibule supér. courbée vers la pointe, supér. convexe; la mandibule infér. comprimée sur tout vers sa pointe qui s'élève un peu; callosité jaune en demi cœur, au-dessus des angles de l'ouverture du bec; narines à-peu-près de l'o. précéd.; tête plus pet., front garni de plumes relevées en pet. aigrette arquée & repliée du côté du bec; trait blanc au bas de l'œil; autres traits blancs formés au haut du cou par quelques plumes décomposées & foyeuses; plumage n. en-dessus avec quelques traits de brun rouillé sur le dos; croupion d'un gris clair, ventre gris fouetté de traits longit. bruns; pieds livides, leurs membranes plus brunes; l. 8", bec l. de 8", h. de 6; autour des dernières îles situées vers le Japon.

M. noirâtre; autre esp. nouvelle, découverte & décrite par les mêmes; si semblable à la précéd. pour la taille & la forme du bec que PAL. l'en croiroit une variété de sexe si STELLER qui a observé de près ces animaux, & les a donnés pour des esp. différentes, & si la différence du climat & de la couleur du bec & des pieds ne l'engageoient à en faire 2 esp. distinctes. Bec à-peu-près semblable, mais un peu ascendant, aussi l. & moins h., d'un brun jaunâtre, sa carène blanchâtre; sans callosité à sa base; front garni, non d'une aigrette, mais de plumes moins l. que sur l'esp. précéd., & rejetées de chaque côté de manière à laisser un sillon longit. entre elles; raie blanche, près des yeux, formée par quelques plumes effilées très-courtes; manteau noir avec quelques traits de rouille brune sur le cou; dessous du corps d'un gris brunâtre, éclairci vers le croupion; pieds livides à membranes très-noires.

MACHAON, i. Pap. porte-queue d'Europe; corcelet sans taches rouges; ailes n. rayées de blanc verdâtre, les queues blanches & écartées. LINNÉ.

MACHETTE, o. Chouette.

MACHNAT, p. de la mer rouge du genre du *Hautin* que FORSK'a décrit le premier. Port de l'Alose, tête de la largeur du corps; dents confuses & presque imperceptibles; mâchoire offrant dans sa construction ostéologique des particularités qu'on peut voir dans l'Auteur; gr. yeux h. & argentés. Au milieu de la partie postér. du plan qu'offre le sommet de la tête est un sillon ovale entre 2 carènes obtuses; lig. latér. h. & dr., excepté vers sa naissance; ventre arrondi; écailles méd. striées; robe argentée teinte de bleu sur le dos; dorsale, anale & caudale d'un vert de mer, les 2 dernières jaunâtres vers le bas; pector. & ventrales jaunâtres, ovéo-lancéolées, avec une appendice membraneuse lancéolée; dorsale avant l'équilibre, les ventrales avant l'aplomb de celle-ci, & l'anale plus éloignée des ventrales que de la caudale; membrane branch. gauche ordin. à 34 rayons, la dr. à 32; caudale fort échancrée, les 2 parties latér. lancéolées; l. 20". D. $\frac{4}{14}$. P. 17. V. 15. A. $\frac{3}{17}$.

MACHORAN, p. de mer de la côte d'Or & de celle du Pérou, aussi nommé *Poisson cornu* par les voyageurs à cause du 1^{er}. aiguillon de sa dorsale l. & fort qu'il couche ou redresse à son gré pour piquer ses ennemis; il en a un pareil à son anale; tête assez grosse, 5 cirrhes sous le menton & 2 sous les yeux; très-pet. écailles brunes, ventre plat; l. 18"; non décrit.

MACOCO, q. DAPPER nomme ainsi je ne sais quel animal du Congo, à l. cornes grêles & pointues, à l. jambes fines, à long cou rayé de blanc & de gris, & aussi gros qu'un cheval.

MAÇON, o. Sittelle.

MACOUACANNA, o. gr. Perdrix d'Amér.

MACOUCAGUA, o. Magua.

MACREUSE, o. 16^e, 17^e. & 18^e. Canard.

MACROULE, o. gr. Foulque.

MADREPORE, zo. 11^e. g. des zo. de PAL.

C'est un Polypiage à polypier de substance calcaire, & plus ou moins rameux, moins compacte que le Corail & d'ailleurs sans écorce. PAL. les distingue en simples, en composés, en aggrégés, en dichotomes, en végétans & en anomaux. Mais 1^o. j'avoue que je n'entends absolument rien ni à cette division, ni à l'explication que cet illustre Naturaliste en donne, d'autant plus qu'il suppose toujours que le Zoophyte est un animal végétant. 2^o. Cette division de PAL. suppose plusieurs faits, & je ne connois &

n'admets en Histoire-Naturelle aucune supposition. L'Auteur n'a examiné les Madrépores que desséchés, & nous n'avons sur ces zo. de véritables observations que celles de DON., mais elles tombent sur des esp. & non sur le g., ou plutôt elles me paroissent prouver que le g. n'est pas formé, non plus que son histoire, les 2 esp. de zo. qu'il décrit très-bien & qu'il appelle *Madrépores*, paroissant ne ressembler à plusieurs autres qu'en ce qu'elles ont comme elle un squelette calcaire dont les branches portent sur leur surface & à leur extrémité des cellules intérieures radiées par de fines lames. PAL. décrit le squelette d'un gr. nombre d'esp.; LIN. y en a ajouté encore quelques-unes, & FORSK en a découvert beaucoup d'autres depuis que ces 2 Auteurs ont écrit; mais à peine ont ils parlé de l'animal. FORSK assigne à une de celles qu'il a trouvées dans la mer rouge le *Priape*, ce n'est donc pas le Priape des Auteurs. La substance du squelette du Madrépore, quel que soit son animal, est si abondante dans cette mer que, suivant ce voyageur, on en a bâti des villes entières; & DON. assure que dans la mer Adriatique il s'en trouve de longs bancs qui ont plus de 8' d'épaisseur. Les animaux des 2 esp. qu'il décrit sont des Polypes d'une structure particulière. Voyez à la fin de cet ouvrage le tableau des zo. SPAL. soupçonne que les Madrépores ne sont réellement que ce que sont tous les polypiers dans l'imagination des gens peu instruits, de simples ruches, des habitations construites par les Polypes, & non des parties constituantes du même Tout animal. Il fonde ce soupçon sur ce qu'il a vu des Polypes à Madrépores conservés dans l'eau hors de la mer, sortir & aller mourir hors de leurs cellules. Mais ne pourroit-on pas penser que la même maladie qui les fait sortir & mourir suffit aussi pour dissoudre le léger ligament par lequel ils tenoient à leur cellule? Il est vrai que DON., dans sa belle description des Madrépores qu'il a examinés, dit que l'animal ne tient à sa cellule que par la dilatation de la partie postérieure de son corps.

MAFAN, c. Rouleau d'AD. à 11 spires peu renflées, dont la 1^{re}. a 22 sillons; ouverture médiocrement longue; fond blanc coupé de jaune en diverses manières, ce qui donne les fameux *Amiraux*, *Grands Amiraux*, &c. des gens qui, en s'amusant avec des coquilles croient apprendre l'histoire des coquillages.

MAGELLANE, (la) c. Fonc.

MAGNIFIQUE, (le) o. 2^e. Manucode. V. Oiseau de Paradis.

MAGOUA, o. 1^{er}. Tinamou.

MAGUARI, o. 1^{er}. esp. étrangère rapportée à la Cicogne.

MAGOT, q. *Cinocéphale* de BRIS. le 1^{er}. des Quadrumanes qui, dans la belle division de cette nombreuse famille par BUF., commence à s'éloigner des Singes proprement dits. Il s'en éloigne en effet par sa face couverte d'un duvet blanchâtre, & relevée en museau de Dogue, par ses abajoues, par de gr. dents canines, par des callosités prominentes sur les fesses. Mais il se rapproche d'eux par l'écoulement périodique auquel la femelle est sujette, & par le défaut de queue proprement dite, ou vertébrale, n'ayant en place qu'une appendice ou simple prolongement de la peau. C'est un animal insolent, lubrique, & vigoureux pour sa taille, n'ayant que 3 $\frac{1}{2}$ ' de h., au plus, étant debout, posture qui n'est pas sa démarche ordinaire, car il va plus souvent à 4 pattes. Sa femelle est un peu plus pet. que lui. Oreilles humaines, poils du front n., ceux du dos d'un brun verdâtre & ceux du ventre d'un jeune blanchâtre; peau d'un gris bleuâtre, excepté celle des mains qui est noire; ongles arrondis; dans les climats chauds de ce Continent.

MAIA, cr. Cancro qui diffère sur-tout du Cancro Squinade en ce qu'il a, pour ainsi dire, l'inverse de sa forme. Le Cancro Squinade est plus large antérieur. que postérieur, & c'est tout le contraire dans le Maia. C'est un animal lourd, qui paroît à peine pouvoir avancer. Croûte d'un livide verdâtre fouetté de rouge, 1. cuisses minces; 4 nageoires latérales en demi-cercle sous lesquelles sont attachés les œufs des femelles.

MAIA, o. de la nouvelle Espagne, du g. du Moineau. Bec court & gros pour la taille de l'animal qui est plus pet. que notre Moineau, & n'a que 3' 8'' de l.; manteau de marron pourpré; tête, gorge & dessous du corps noirâtres; bande transv. pourprée au milieu de la poitrine; femelle à manteau fauve, dessous blanchâtre, hors la gorge & une tache de marron pourpré à chaque côté de la poitrine. Ces o. se jettent en troupes nombreuses sur les champs de riz, & les dévastent autant par ce qu'ils perdent que par ce qu'ils consomment.

MAJAGUÉ, o. Puffin du Brésil indiqué par PISON; forme, & presque gr. de l'Oie; bec crochu par le bout, grosse tête ronde, plu-

mage brun-noirâtre, excepté le devant du corps jaunâtre; près des rivages & aux embouchures des rivières. V. *Pérel-Puffin*.

MAJAN, o. d'Asie, du g. du *Moineau*, un peu plus gr. que le *Maia*; ailes & queue un peu plus courtes, bec aussi court; manducateur de marron rougeâtre, dessous noirâtre, coqueluchon gris-clair.

MAJET, c. Pucelage d'AD. en ovoïde coupé par moitié dans sa l., la surface plane en-dessous; ouverture en fente aussi l. que la c.; l. 40''; lar. 20.

MAIEUSE, o. Charbonniere.

MAIGRE, (le) p. Ombre de mer. **DUH.** décrit aussi sous ce nom un p. du même genre, c. à d., du g. des *Daines* qui, si le calcul des osselets est exact, est une esp. différente de l'Ombre. Dorsale en 2 parties fort distinguées; la 2^e. d'abord montante, ensuite descendante, anale courte & assez haute, composée de rayons dichotomes; écailles de couleurs peu constantes, (ce qui rapproche ce p. de l'Ombre;) assez gr. mais lisses, tenaces & augmentant de grandeur depuis la tête à l'anus, & diminuant ensuite delà à la caudale; taille qui va jusqu'à 5' de l., & au poids de près de 3 quintaux. D. 10, 30. P. 6. V. 5. A. 10.

MAIMON, q. Quadrumane placé par **BUF.** entre les Babouins & les Guenons comme faisant le passage des uns aux autres tenant aux 1^{ers}. par son gros museau & sa queue assez courte & arquée, & aux Guenons par sa taille infér. à celle des Babouins. Il diffère de tous par sa queue nue, grêle & retournée, qui l'a fait nommer *Singe à queue de Cochon*, sans laquelle il ressembleroit beaucoup au Macaque: Il a les canines médiocres, & des abajoues; callosités sur les fesses; femelle sujette à l'écoulement périodique; face nue d'une couleur de chair un peu rouge & rembruni; poil d'un n. olive sur le dos, & d'un jaune roussâtre sous le ventre; mains n. & nues, ongles l. & plats; oreilles nues & presque humaines, mais un peu pointues. Cet animal est assez doux; il est moins ardent que les Babouins, & ses organes sexuels sont comme cachés sous la peau; aux Indes; l. 2', queue 5''.

MAIN DE MER, *Main de Larron*, zo. Alcyon de la Méditer. observé par **EL.** & **SPAL.** de substance cartilagineo-coriace, l. au plus de 6'' sur 7 à 8'' de diam.; rig. ronde, lisse, tantôt grise, tantôt blanche, tantôt rougeâtre; palmée à son extrémité, ou pouffant dans le même plan des rameaux

courts, larges & aplatis, d'un jaune rougeâtre. Ils sont tuberculeux & les orifices des cellules des Polypes y sont marqués par des étoiles à 8 rayons. Ce Polype est rosé; **PAL.** a soupçonné qu'il étoit ovipare, & **SPAL.** dit s'en être assuré.

MAINATE, o. du g. de la *Grive*, un peu plus gr. qu'un *Merle*; bec plus fort, queue plus courte, ailes plus l.; tête en partie nue vers le derrière de l'œil où se trouve une membrane jaune découpée qui se rejette en arriere. Cet o. des Indes apprend très-facilement à siffler ou chanter les airs & même à répéter les sons & les paroles qu'il entend. Ou il y en a plusieurs esp., ou si l'esp. est unique elle offre plus. variétés. Plumage d'un n. brillant, sur-tout en-dessus, avec divers reflets; tache blanche oblongue vers le bas de l'aile; bec & pi. jaunâtres, la base du 1^{er}. rougeâtre. Ou le même plumage sans blanc aux ailes, & la taille un peu plus forte; ou plumage bleu foncé à reflets verts & violets & piqué de gris.

MAIPOURI, { q. Tapir.
o. de la Guiane & du Mexique en qui **BUF.** trouve le passage des *Papégais* aux *Perriches*; sifflant comme le *Tapir* crie; habitant les bois humides & les savanes noyées; allant par pet. troupes, mais se battant souvent & cruellement; sauvage & refusant toute nourriture quand il est pris adulte; grosseur d'une forte *Tourterelle*, taille ramassée, queue & cou très-courts; grosse tête, plumes courtes, ferrées & comme collées à la peau; calote n., tache verte sous les yeux; dessus du cou, bas ventre & jambes orangés; couvertures des ailes, croupion & dos verts; poitrine & ventre jaunâtres; gr. pennes de l'aile bleues, les autres vertes bordées de jaunâtre,

MAITRE, p. *Cugupuguacu*.

MAITRESSE, (la) i. Phal. d'Italie, trompe en spirale, dos ras, ailés supér. rabatus, d'un n. verdâtre, à raies jaunes en-dessus, jaunâtres & nuées de n. en-dessous, les infér. rouges en-dessus, avec un p. noir au milieu & une tache n. à l'angle & au bout, jaunes avec une tache n. en dessous. **LIN.**

MAIZI, o. V. à la suite des *Manakins*.

MAKAKOATH, r. Selon l'histoire gén. des voyages, c'est un Serpent cornu du Mexique qui va jusqu'à 20' de l.; & qui est alors de la grosseur d'un homme. Ne seroit-ce pas une caricature du *Cérasse*?

MACAVOUANE, o. 7^e. *Perriche Ara* à l. queue inégale.

MAKE, c. pet. Porcelaine dont la c. sert de monnoie sur la côte d'or, & dont on mange, dit-on, l'animal, malgré sa petitesse.

MAKI, q. 31^e. g. de BRIS., à 4 incisives supér., 6 infér.; pentadac. antér. & postér., les doigts tous séparés, le pouce bien distinct; ongles plats & obtus; pieds antér. faisant l'office de mains; 1. queue; corps formé comme celui d'un Singe; tête & museau pointu des Renards. Ces animaux sont en partie carnivores, épiant & mangeant les Oiseaux, mais préférant en général les fruits à la chair, & ERX. prétend même que le *Vari* ne mange jamais que des fruits.

1. Le *Mocock* ou *Mococo*, animal très-vif, mais doux & propre. Il a le grognement & la grosseur du Chat, mais il est plus l. & plus haut. Son poil est l. & fort doux quoique toujours redressé; oreilles droites; queue 2 fois aussi l. que le corps, obtuse, velue, annelée de n. & de blanc, toujours ou relevée, ou en mouvement; gr. yeux bruns, museau élevé par les narines comme dans le Chien; pieds de Singe, les postér. fort l. & l'animal marche sur ses talons; dos gris, ventre blanc. Les *Mococks* vont à Madagascar en troupes de 30 à 40.

2. Le *Mongous*, *Mongos*, ou *Maki brun*, un peu plus pet. que le précédent. C'est un animal du même pays; il est léger, doux & délicat; il vit sur les arbres & se sert de sa queue comme d'un parapluie, cependant il est sujet à la manger. Cri de petit Cochon, langue rude du Chat, l. poil frisé, gris-brun ou fauve sur le dos, blanc sous le ventre; oreilles courtes & arrondies; gros nez blanc, yeux orangés.

3. Le *VARI*, *Varicassy*, *Maki-pie*, ou *Macaco*, plus gr., plus fort & moins doux que les précédens, cependant fort apprivoisable quand il a été pris jeune. Les *Varis* vivent en troupes à Madagascar, & se font entendre de loin, car ils font criards & ont une voix extrêmement forte à proportion de leur taille; on dit qu'elle a du rapport au rugissement du Lion. Poil l., sur-tout autour du cou, ce qui lui fait une esp. de cravate à laquelle il est facile à reconnoître; museau allongé & pointu, oreilles courtes & presque cachées par le poil de la tête; pelage tantôt brun-noir, tantôt blanc, plus souvent varié de n. & de blanc. ERX. assure que cet animal est purement frugivore & qu'il refuse absolument les œufs & la chair; l. 11", queue de 16 à 17.

4. Le *MAKI JAUNE A QUEUE PRENANTE*, dé-

crit par MM. SLOANE, SCHREBER & PENNANT. C'est un animal doux & gai, qui vit dans les montagnes de la Jamaïque. Sa queue est pour lui une 3^e. main dont il se sert pour approcher les objets & se suspendre aux branches. Elle est ronde, l. & d'un n. brun; tête large & plate, pet. yeux, nez court & brun; oreilles courtes, larges & tombantes; gros pieds courts; poil du corps épais, court, lisse & d'un jaune noirâtre en-dessus, blanc en-dessous, avec une large bande brune allant longit. sur le dos & le ventre depuis le cou à la queue; l. 19", queue de 17.

5. Le *MAKI VOLANT*, *Chat volant de Ternate* de SÉBA, l. 3', sa largeur est la même quand il est étendu pour exécuter l'espece de vol, ou le saut soutenu par lequel il imite le vol, comme le fait l'Écureuil volant, au moyen d'une membrane qui s'étend de la tête aux mains, & des mains aux pieds. Tête oblongue, pet. bouche, gr. yeux, pet. oreilles rondes; corps & membrane du vol couverts supér. d'un poil gris & doux, la membrane infér. nue & semée de vaisseaux; queue grêle & de la l. de la main; aux Moluques & aux Philippines.

MAKOUMA, p. Rouget de Cayenne à tête blanche & sans barbillons, non décrit.

MALAGOS, o. de mer & de riviere du Cap, selon KOLBE; gr. de l'Oie, bec dentelé un peu plus court que celui du Canard. Cet animal a les jambes plus enfoncées dans l'abdomen que ne le sont celles du Canard, par cons. il marche plus difficilement. Cependant, selon KOLBE, il passe la nuit juché sur une pointe de rocher, ou perché sur un arbre. Plumage n. & blanc varié de gris; non décrit.

MALAKAIA, q. Marguai.

MALART, o. en quelques Provinces Canard mâle.

MALARMAT, p. de mer du g. du Milan. Corps anguleux, formant une pyramide octogonale ou hexagonale, selon que l'on compte 4 ou 2 côtés en-dessus, où les écailles sont plus larges & chargées d'une épine plus grosse; car les angles que présente ce p. sont formés par la jonction de ses écailles qui sont gr. & portent chacune une épine dans leur milieu. Grosse tête, l. mâchoires édentées, la supér. plus l. & fendue en 2 cornes qui s'avancent horizontalement; l'infér. portant en-dessous 5 cirrhes branchus; 3 cirrhes cartilagineux & articulés sous les pector. qui sont attachés aux ven-

trales ; robe d'un rouge clair qui dispa- roît après la mort. BLOCH le rapporte au *Trig. lyra* de LYN., & ROND. a déjà dit que de son tems plusieurs le regardoient comme le mâle de ce p., mais que c'étoit mal-à-propos, ayant plusieurs fois trouvé des œufs au Malarmat. C'est plutôt le *Trig. cataphra- ctus*, comme la syn. de LIN. & d'ART. le fait voir. D. 27. P. 11. V. 6. A. 20.

MALBROUCK, q. 4^e. Guenon.

MALCOT, p. Tafeau.

MALKARABÉLA, r. Serpent de Ceylan, à robe cendrée tachetée de jaune pâle.

MALLEMUCKE, o. Grisart, ou 4^e. Goë- land.

MALLOUASSE, o. Gros-bec.

MALPOLE, r. Serpent d'Amér. & de Cey- lan; un des plus gr. du 3^e. g.; tête blan- châtre panachée de taches bleuâtres bordées de n.; corps bleuâtre coupé par 3 bandes n. & 2 blanches longit.; queue l. & déliée, variée de 2 bandes blanches longit. & d'un rézeau n. On le dit venimeux.

MALTHA, pet. Requin.

MAMBRINE, q. Chevre du Levant. V. Bouc.

MAMMON, q. beau Chat des Indes.

MAMMONET, q. On a donné ce nom à un quadrumane que l'on a fait tantôt sans queue, tantôt avec une l. queue & un mu- seau en groin. ERX. demande si ce ne seroit pas le Mormon.

MAMMOUTH, q. Animal inconnu que l'on attribue au Nord, indiqué sous ce nom par les Russes; dit *Grand Ours noir* par les Groën- landois, le *Pere aux Bœufs* par les sauvages du Canada. M. DE LA COUDRENIERE le suppose de la gr. de l'Eléphant, lui donne la forme d'un Ours, & l' imagine omnivore; M. DE LAMANON le suppose un cétacé. C'est à lui que l'on rapporte les dents & les défenses énormes que l'on a trouvées près de l'Ohio, & qui sont, dit-on, supérieures à ce que les plus gr. Eléphants peuvent offrir.

MANAGUREL, q. Porc-épic de la nouvelle Espagne.

MANAKIN, o. 56^e. g. de BRIS. comp. d'o. rétrac. à 3 antér. le doigt du milieu uni à l'extér. jusqu'à la 3^e. art. & à l'intér. jus- qu'à la 1^e.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec court & comprimé latér. vers le bout, tête simple, dit BRIS., qui ajoute ce caractère aux précéd. pour distinguer ce g. de celui du *Coq-de-roche*; sans doute il n'entend point par une tête simple une tête sans huppe, puisqu'il en a plusieurs esp. ont une pet. huppe. Mais il veut dire qu'elle n'est

pas une huppe longit. très-gr. & remar- quable comme celle du *Coq-de-roche*, ce qui devient alors un caractère plus relatif qu'absolu. Il est vrai que d'un autre côté la petitesse de la taille, car les plus gr. Ma- nakins ne sont guere que de la taille du Moineau, n'offre pas un meilleur caractère. Ces o. habitent l'Amér. mérid.; ils vivent au fond des bois d'i. & de baies, se réu- nissant en pet. troupes de 8 ou 10.

1. Le *Tijé* ou *Grand Manakin*; plumage n., excepté les plumes de la tête dont l'animal forme en les relevant une huppe cramoisie, & le h. du dos & des ailes qui sont bleus. Dans les jeunes le n. est vert; l. 4^{''} 6^{''}.

2. Le *Coffe-noisettes*, ainsi nommé de son cri qui imite le bruit que l'on fait dans l'usage d'un casse-noisette; manteau n., devant & dessous du corps blancs, demi-collier blanc sur le cou; pi. orangés; gr. d'un Tarin.

3. Le *Manakin rouge*; tête, cou, dos & poi- trine rouges, plumes jaunes à la base du bec, ailes variées de n., ventre & croupion n.; picds rouges; l. 3^{''} 9^{''}, queue 1^{''}.

4. *M. orangé*; tête, cou, poitrine & ventre orangés, le reste n.; taille du précéd. dont MAUD. pense qu'il pourroit être une va- riété, le *M. rouge* étant très-commun & très fécond en variétés, & le *M. orangé* étant très-rare.

5. *M.*

}	à tête d'or.
	à tête rouge.
	à tête blanche.

 BUF. regarde ces 3 o., dont le reste du plu- mage est noir, comme une seule esp. dont elles forment 3 variétés.

6. *M. varié*; sinciput blanc entouré d'aigue- marine; plumage de velours n., hors le crou- pion & le dessus de la queue bleus, le ventre orangé, & le dessous de la queue olive; taille d'un Roitelet.

M. à collier, ou *Maiçi du Miacatototl*, o. à collier d'un jaune doré, tête rouge, le reste du plumage noirâtre, les ailes variées de bleu, rapporté au Manakin par BRISSON d'après la notice incomplète de SÉBA; mais, comme le dit BUF., ce peut être un o. d'un autre g. aussi bien qu'un Manakin, & il faut en dire autant des 3 o. suivans.

M. roux huppé, ou *Rubétra*; plumage roux-jaune, ailes & queue bleues variées de jaunâtre; huppe jaune.

M. rouge huppé, ou *Picicilli*, huppe en aigrette jaune, plumage pourpré; bec pointu.

M. gris huppé, ou *Coquantototl*; bec jaune, court, recourbé; ventre jaunâtre; le reste du plumage gris excepté du jaunâtre aux ailes & sur les yeux.

Manakin à front blanc ; 6^e. *Manakin*.
M. à tête n. V. ci-dessus *Casse-noisettes*.
M. au visage blanc ; 6^e. *Demi-fin*.
M. bleu à poitrine pourprée ; 1^{er}. *Cotinga*.
M. orangé ; *Manikor*.

MANATI, q. *Lamantin*.

MANBALLA, r. *Serp. de Ceylan à front h.*, tête large, cou étroit ; écailles rouges sur la tête, d'un jaune pâle sur le dos. Ce dernier a, vers sa partie antér., un espace de la forme d'un bouclier environné, comme dans le *Dépone*, par un assemblage de taches continues, en chaînons ovales ; le reste du dessus du corps semé de taches triang. d'un rouge pâle qui va en se fonçant jusqu'au bout de la queue.

MANCHE { DE COUVEAU, c. *Solen*.
 DE VELOURS, o. *DAPPER*
 nomme ainsi un o. qui passant le jour sur mer & la nuit sur terre ne s'éloigne pas beaucoup des côtes, & dont la vue annonce par conf. aux Navigateurs leur arrivée prochaine. Long bec, plumage blanc, ailes piquées de n. ; vers le Royaume d'Angora.

MANCHETTE DE NEPTUNE, zo. V. *Ré-téporc*.

MANCHOT, o. 95^e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipèdes tétradac. à 3 antér., les jambes en arrière & dans l'abdomen, le bec droit, le bout de la mandibule supér. crochu, celui de l'infér. comme tronqué pour lui faire place. Ces o. par la position de leurs jambes & la forme allongée de leurs corps peuvent à peine se tenir & marcher sur terre, y étant dans l'attitude d'un Chien de bout, & ils ont les ailes si courtes qu'ils sont absolument privés de la faculté de voler. Ces ailes ressembler plus à des nageoires pendantes qu'à des ailes ; elles sont sans pennes & couvertes de plumes si courtes, si roides & si étroites qu'elles ont l'air d'écailles, & il en est à peu-près de même des plumes qui couvrent leur corps. C'est la brièveté & la forme de ces membres qui ont engagé BRIS. à appeler *Manchots* les o. de ce g. Ils sont continuellement à l'eau & ne viennent sur terre que pour se reposer sur le sable dans des trous où ils sont soutenus, & pour faire leur ponte. On les trouve sur les mers du Sud, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Cap. On les a souvent confondus avec les *Pingoins* dont il est cependant facile de les distinguer. V. ce mot.

1. Le *Grand Manchot*, taille d'une grosse Oie, mais plus allongée ; bec plus l. que dans ses congénères. Ce bec est arrondi, droit &

renflé vers le bout supér. ; pieds courts, gros tarses écaillés ; peau du corps dure & épaisse ; cou gros & court ; tête & devant du cou d'un gris noirâtre, dos d'un gris bleuâtre ; ailes rayées de noirâtre & de gris ; raye jaune de largeur inégale, descendant de l'occiput à la poitrine où elle s'élargit jusqu'à la couvrir ; ventre blanc. Cet animal se laisse approcher & tuer à coup de bâton ; cependant il prend quelquefois le parti de se défendre & de mordre ; l. 3', h. 30 à 34''.

2. Le *M. moyen* ; manteau noirâtre, joues & gorge grises, ailes n. ; ventre blanc ; gros-seur d'un Canard, mais taille plus l.

3. Le *M. sauteur*, plus vif & moins gr. que ses congénères, faisant des bonds d'un lieu à un autre où il veut se transporter ; manteau d'un cendré noirâtre ; devant & dessous du corps blanc ; bec rouge ; tache jaunâtre partant de l'œil & allant teindre 2 petites huppées mobiles ; l. 18''.

Manchot à bec tronqué. V. *Gorfou*.

MANDARINE (la), i. 173^e. *Phalenc*.

MANDRILLE, q. 2^e. *Babouin*.

MANGABEY, q. 6^e. *Guenon*.

MANGARSAHOE, *Mangarsahok*, q. vu à Madagascar par FLACOURT & DAPPER.

Oreilles encore plus l. que celles de notre Ane, & retombant en-devant quand cet animal va en descendant ; sabots, forme & braiement de l'Ane. ZIM. le regarde comme l'Ane sauvage de cette île.

MANGOICHE, o. esp. de Serin de Madagascar.

MANGONIZO, r. *Vipère* de l'île de Cuba ; robe d'écailles rhomboïdes d'un jaune pâle, rayée, tachée & pointillée de roux & de n.

MANGOUSTE, *Mangouste*, q. du g. de la *Belette*. Cet animal vit sur-tout au bord de l'eau. Il est actif, agile, adroit & courageux. Les Souris, les Rats, les Serpens sont sa proie ordinaire, & il ne craint ni les Chats, ni des Chiens plus gros que lui. Il tue de jeunes Crocodiles quoique déjà forts, & il mange souvent les œufs déposés par les femelles sur le sable. D'après les dernières relations, il ne paroît pas que, comme on l'a toujours dit & écrit, & comme BUF. l'a cru sur la foi de tous les Voyageurs, la Mangouste soit en Egypte un animal communément domestique comme le Chat l'est en Europe. Elle fait autant de tort aux volailles qu'aux Crocodiles, & pas plus à ces derniers qu'à tout autre animal ovipare, car elle aime sur-tout les œufs. Le véritable & utile ennemi du Crocodile

est, selon M. SONNINI de MANONCOURT, le *Thirfé*. M. D'OPSONVILLE assure aussi que la Mangouste ne montre pas plus d'antipathie pour le Crocodile que pour les Rats, les Serpens, la Volaille, &c. ZIM. & M. SPARMAN disent qu'elle est domestique en Asie; cela ne doit pas être plus vrai de l'Asie que de l'Égypte, d'autant plus que M. D'OPSONVILLE, qui a observé & nourri cet animal aux Indes, ne parle pas de cette prétendue domesticité. On voit seulement que la Mangouste prise jeune est facile à apprivoiser, mais qu'elle revient tôt ou tard à son instinct destructeur. Ce Voyageur a élevé un individu qui est devenu si familier qu'il le suivoit librement à la campagne sans chercher à s'évader, & cependant il a fini par mettre à mort toute sa volaille. Ainsi il est contre toute vraisemblance que l'on multiplie beaucoup un pareil domestique. Cependant on voit sans doute cet animal en domesticité parmi les Égyptiens, puisque BELON dit l'y avoir vu; mais cela ne doit avoir lieu, soit en Égypte soit en Asie, que chez des particuliers curieux, ou qui n'ont chez eux aucun autre animal à conserver. Grossueur d'un Chat médiocre, corps plus allongé, jambes plus basses, sur-tout les antérieures; ongles moins aigus & non rentrants, mais suffisans pour tenir fortement la proie; tête de Fouine; front presque perpendiculaire au sommet; poils assez rudes, variés, chacun; de blanc, de brun, de fauve & de gris, de maniere que, selon les mouvemens de l'animal, le pelage prend en total différentes nuances de quelqu'une de ces couleurs; yeux vifs, enflammés, pet., latér. & près du museau; oreilles courtes, larges & latér.; moustaches fines, courtes & sur un seul rang; queue aussi l. que le corps, grosse à son origine, & finissant en pointe; poche où se filtre une liqueur odorante, & dont l'ouverture est sous l'anus; vie de 7 à 8 ans.

MANICOU { q. Marmose & Sarigue.
cr. Cérique.

MANICUP, o. Plumet blanc.

MANIKIN, q. Il paroît que c'est à la Côte-d'or le nom générique de tous les Singes.

MANIKOR, o. de la nouvelle Guinée qui a des rapports de forme avec les *Manakins*, mais que BUF. & MAUD. ne croient pas de leur g. paroissant avoir le bec trop l. & convexe & les ailes trop l.; manteau n. à reflets verdâtres; ventre d'un blanc sale,

tache orangée oblongue sur la poitrine; bec & pi. n.; taille très-pet.; trop peu connu pour être classé.

MANIMA, r. C'est, dit-on, un fort gr. Serpent aquatique du Brésil, innocent, le corps tacheté de différ. couleurs qui ont plu aux sauvages, & leur ont donné l'idée de se peindre la peau.

MANIPOURI, q. Tapir.

MANIPURITE, *Mapurite*, q. Belette de Sarmatie. V. ce mot.

MANITOU, q. Sarigue.

MANS, i. Larve du Hanneton.

MANSARD, *Manseau*, o. Pigeon ramier.

MANSFENI, *Manoféni*, o. de proie des Antilles, très-semblable à l'Aigle, mais guere plus gr. qu'un Faucon, quoiqu'ayant les serres plus gr. & plus fortes.

MANTE, i. 59°. g. des Coléopteres de GEOF. le seul de ceux qui, ayant des étuis mous & comme membraneux, ait 5 art. à chaque tarse & des ant. filiformes. GEOF. n'en a trouvé que l'esp. suivante en ce pays.

1. *La Mante*, l. 24, lar. 5 ou 6; d'un vert-brun; tête plate, ant. courtes; 2 gros yeux à réseau latér. & 2 lissés sur la tête; corcelet l., étroit, bordé, avec une élévation longit. au milieu; étuis veinés, réticulés, croisés, couvrant des ailes transpar. & veinés; pattes postérieures pour le saut, selon GEOF. J'ignore s'il est bien sûr que cet animal saute quelquefois. Il est assez rare dans les environs de Paris, mais commun dans nos Provinces mérid. où les paysans le nomment *Fregue-Dieu*, à cause d'une attitude qu'il prend souvent, paroissant assis sur le derriere, les pattes antér. avancées, jointes & élevées. Il est carnassier & vit d'i, même de son esp., qu'il attrape adroitement avec ses pattes antér. munies de petits crochets qu'il leur enfonce dans le corps. Je ne décrirai que les esp. exotiques qui en diffèrent le plus.

2. *M. étiqué* de PAL., *M. Phisique* de GÉER; brun grise, l. comme le doigt; tête en ovoïde allongé & sillonné; antennules assez l.; antennes velues, aussi l. que le corps, placées entre les yeux qui sont latér. & antérieurs; corcelet demi-cylindrique, portant en-dessus 4 gros poils; étuis courts & tronqués, ailes presque aussi l. que le corps, blanchâtres, avec des nervures grises; ventre cyl. très-étroit pour sa l., strié latér. longit.; queue comp. d'assez l. appendices art. & fourchues; à l'isle de Java.

3. *M. perle*; toute grise; ailes amples; étuis peu

peu différens de ces ailes, aussi transpar. & à nervures n. ; corcelet mince, cyl. & plus gros près de la tête; pieds antér. garnis d'une gr. pince. PAL.

4. *Mante en bâton*; l. 33, lar. 2; corps l. & grêle; corcelet étroit & chagriné; étuis très-courts & convexes; ailes plus courtes que le corps; pattes simples; le tout d'un gris-clair & jaunâtre; à Surinam; GÉER.

M. précheuse. Feuille ambulante.

V. encore ce dernier mot & Géant.

MANTEAU } i. 21^e, 24^e, 25^e, 60^e,
65^e. Teigne.
ROYAL, i. *V.* Chenille.
DUCAL, c. Peigne rouge,
ou jaune à 2 oreilles.

MANTEGAR, q. ZIM. nomme ainsi le *Singe à cirrhes* de M. PENNANT qui a sur la tête un cirrhe élevé comme une pet. corne, à la mâchoire supér. 2 canines presque aussi saillantes que des défenses, & le devant du corps presque nu; enfin il est sans queue. Ainsi il doit naturellement trouver sa place dans la classification de BUF. entre le Magot & le Babouin. M. SCHREBER & ERX. l'ont confondu avec le *Mormon*, dont les caractères qu'on vient d'indiquer le distinguent nécessairement, comme l'observe ZIM. Cet habile Zoo-géologue n'a pu découvrir si c'étoient les lieux les plus chauds de l'Asie, ou l'Afrique qui étoient sa patrie.

MANTELET, c. 12^e. g. des Limaçons univalves d'AD., qui le trouve voisin de la *Porcelaine* & du *Pucelage*, non-seulement par la position des yeux qui est, dans ces trois genres, au côté externe des 2 cornes un peu au-dessus de leur racine; mais encore à raison du manteau qui, quoique moins ample que dans la *Porcelaine* & le *Pucelage*, tapisse cependant encore le quart de la surface extér. de la c., & est orné de pet. filets mobiles. Ces filets sont cylindriques dans l'eau, mais ils se contractent & deviennent comme des verrues à l'air. Corps d'un violet foncé; gr. pied

MANTICORE, i. FAB. nomme ainsi un *Carabé n.* de GÉER, aptère, à tubercules coniques; pattes rouillées; pieds n., corcelet antér. arrondi, étuis réunis, à bords repliés; au Cap.

MANUCODE, V. Oiseau-de-Paradis.

MANUL, q. des montagnes & rochers découverts de la Tartarie & de la Mongolie, du g. du *Chat*; décrit par PAL.; gr. du Renard, tête assez grosse, membres forts qui lui donnent quelque ressemblance avec

le *Lynx*; pelage fauve mêlé de quelques poils bruns; ventre pâle; finciput piqué de n., joue marquée de 2 traits n. obliques parallèles entre eux; jambes faiblement rayées de brun; aucune tache sur le corps; queue cylindrique, grosse par ses poils touffus, un peu plus longue que celle du *Chat*, marquée de 5 ou 6 anneaux n. vers le bout. Cet animal vit de pet. q. qu'il attrape. ERX. Pa confondu mal-à-propos avec le *Chat sauvage* beaucoup plus répandu, moins gr., & dont le pelage est tout différent.

MAQUEREAU, p. 11^e. g. de GO. par conf. acanthopt. thor.; corps lancéolé, comprimé, tantôt nu, tantôt couvert de très-pet. écailles confuses & fort adhérentes; dos caréné, ventre renflé; tête médiocre; pet. bouche, dents égales & confuses; yeux latér. & près du bec; opercules alép. & mobiles; membrane branch. à 7 rayons; anus à l'équilibre; quelquefois des addimens de tubercules ou d'aiguillons sur la lig. latér.; 2 dorsales, la 1^{re}. sur les épaules, piquante & courte, la seconde sur les lombes; pector. un peu falciformes & rayonnées; ventrales pet., comp. & voisines; anale longit. & comp.; caudale échancrée & rayonnée; quelquefois des fausses nageoires en addiment sur & sous la queue. Les p. de ce g. se reconnoissent aisément, ne fût-ce que par leur queue latér. tranchante.

MAQUEREAU, p. de mer qui a sur la queue 5 fausses nageoires & 5 dessous; corps arrondi charnu & fort lancéolé, le museau & la queue étant pointus; dos souffré dans l'eau, bleu rayé de noirâtre dans l'animal mort; ventre & côtés blancs; pet. écailles; nageoires grises. Ces poissons fraient à la fin de l'hiver, & mettent bas vers le commencement de Juin, leurs œufs enformés dans une fine pellicule, entre les pierres des rivages. Il se forme sur leurs yeux une peau qui disparoit à chaque été. Ils vivent en troupes, & ceux de l'Océan sont plus gr. que ceux de la Méditerranée, ce qui paroît prouver qu'ils ne passent point d'une mer dans l'autre, du moins communément. M. ANDERSON leur fait faire de très-grands voyages; il leur fait passer l'hiver dans le nord, ensuite il les fait descendre au printemps par colonnes, dont les unes s'arrêtent autour de l'Angleterre, d'autres se portent vers les côtes de la Hollande, d'autres relâchent vers les nôtres. Parmi ceux qui les doublent, les uns, selon lui, entrent dans

la Méditerranée, les autres vont vers le Portugal. Il peut y avoir du vrai dans tout cela; mais si ces animaux aiment le froid, pourquoi quittent-ils le Nord au printemps, & s'ils aiment le chaud, pourquoi passent-ils l'hiver dans le Nord? D'ailleurs cet Auteur qui ne mit jamais le pied en Islande, suppose qu'ils abondent sur les côtes de cette île, où M. HORREBOWS assure qu'on ne les connoît pas. Ainsi les fréquentes inexactitudes de M. ANDERSON autorisent à trouver fort douteuse son histoire des voyages des Maquereaux. Quoi qu'il en soit de ce fait, ces p. sont très-voraces, & l'on assure qu'ils se jettent en foule sur les hommes noyés, ou même prêts à pêtrer. Ils sont phosphoriques. Les Auteurs en indiquent plusieurs esp. qui peuvent n'être que des variétés. Ceux des Indes & de la côte d'Or ont la taille plus allongée & le corps plus tacheté; ceux de la Méditerranée n'ont qu'1' de l. & ceux du Nord vont jusqu'à 2'.
D. 12, 12. P. 20. V. 6. A. 13.

MAQUEREAU BATARD, p. du même g. ainsi nommé à cause de sa ressemblance au Maquereau proprement dit, facile cependant à distinguer, à raison des piquans qui garnissent la ligne latér. Ce sont 68 pointes courbées en arrière, qui naissent du milieu d'autant de pet. boucliers imbriqués. Tête, côtés & ventre argentés; dos d'un vert-bleu, en carène tranchante, mais creusée d'un sillon pour recevoir la dorsale quand elle se couche; fines écailles, quoique ROND. & JONS. disent le corps alép.; nageoires blanches. Ce p. entre en été dans les rivières où il détruit beaucoup de pet. poissons. Il va toujours en troupes; sa chair est plus sèche que celle du Maquereau & il est moins épais & moins rond; dans toutes les mers; l. 1 à 2'. D. 8, 34. P. 22. V. 6. A. 31.
Sc. trachurus. LIN.

MARACACA, *Maracaio*, *Maragua*, q. pet. Marguai.

MARACANA, o. Ara vert, & Perroquet gris.

MARACAXAO, o. *V.* Chardonneret.

MARACOANI, i. pet. Crabe fauve qu'on ne voit qu'au moment du flux qui le laisse à sec sur les rivages du Brésil. Corps à peu près carré; yeux étroits, l. & très-rapprochés; gueule très-large. Ses cuisses ont quelques poils bruns, & selon MARC., sa tenaille ou pince droite est aussi grosse que son corps, tandis que la gauche est aussi déliée que celle du Scorpion. Si cette observation étoit bien constante elle restreint

droit au moins ce que j'ai dit sur ces pinces inégales au mot *Crabe*, & elle prouveroit, ainsi que le font déjà beaucoup d'autres faits, combien en histoire naturelle il faut se méfier de l'analogie. Mais on fait aussi combien il faut se méfier des descriptions faites par un seul Auteur trop souvent sujet à conclure d'un cas particulier à tous les individus d'une espèce.

MARAIL, o. *V.* le 5^e. Hocco.

MARALIS, q. pet. Cerfs jaunes du pays des Jakutes, vus à Pétersbourg.

MARANGOUIN, *Maringouin*; i. Cousin très-multiplié dans les îles de l'Amér. qui pique très-vivement & a dans son vol un bourdonnement d'un son aigu.

MARAPUTÉ, q. Serval.

MARAXE, p. Requin.

MARCASSIN, q. jeune Sanglier dont les défenses n'ont pas encore poussé.

MARCHAND, o. Aura, & Macreuse à large bec, ou 18^e. Canard.

MAREC, *Maréca*, o. 25^e. Canard.

MARÉCHAL, i. Taupin.

MARÈNE, p. des lacs du nord, du g. du Saumon, dont il y a 2 espèces.

1. La *gr. Marène*, que BLOCH a décrit le 1^{er}. Corps blanc, mâchoire supér. tronquée & large; l'infér. plus courte; bouche édentée & pet. pour le g.; joues jaunes, dos n. & rond, ventre blanc, opercules bleuâtres bordés de blanc; lig. latér. à 44 points blancs; gr. nageoires d'un bleu-violet bordé de n.; gr. écailles caduques. Ce p. va jusqu'à 4' de l. dont sa lar. est le $\frac{1}{7}$; il habite le fond des eaux profondes & il doit vivre longtemps, n'étant adulte qu'à sa 5^e. ou 6^e. année, & n'ayant alors qu'1' de long. D. 14. P. 14. V. 11. A. 15.

2. La *pet. Marène*; édentée comme la précéd., mâchoire infér. plus étroite, plus l. & recourbée; tête pointue, crâne demi-transparent. & d'un vert sombre; joues argentines, ainsi que le corps, excepté le dos qui est bleuâtre; lig. latér. h. & à 58 p. noirs; écailles minces, argentées & caduques; nageoires grises. Ce p. seroit facile à confondre avec l'*Able*, sans sa nageoire adipeuse; il n'arrive guère qu'à 8 à 10' de l.; il vit en société dans les bas fonds des lacs. D. 10. P. 15. V. 11. A. 14. *Sal. albula*, LIN.

MARENGE, o. Charbonnière.

MARGAI, q. de l'Amér. mérid. du genre du Chat, dit aussi *Chat sauvage tigré*, plus pet. que l'Ocelot, & ressemblant beaucoup au

Chat sauvage pour la taille & la forme, mais ayant la tête plus quarrée, les oreilles plus arrondies, la queue plus l. & le poil plus court. Dos rayé & taché de n. sur un fond fauve, ventre blanc, queue annelée de gris, de n. & de brun. Cet animal vit dans les bois de petit gibier, d'oiseaux, &c. ; il court par sauts, & monte facilement aux arbres. Le *Pichou*, ou *Pitchou* de la Louisiane peut en être une variété plus grande & plus haute sur jambes. Il en est de même du *Chat-tigre* de Cayenne qui a le pélage de l'Once, & du *Chat sauvage* de la Caroline qui est de la même taille que le nôtre ; fond d'un brun-clair varié de raies n. isolées allant de la tête vers la queue comme des rayons ; ventre clair taché de n., queue annelée du Mococo ; tache n. sous l'œil ; fortes moustaches. Quant au *Chat sauvage* de la nouvelle Espagne, ses dimensions étant fort différentes, il paroît être ou une esp. particuliere, ou un *Serval* ; l. plus de 4' sans la queue qui est courte, h 3' ; pet. yeux, poil d'un gris bleuâtre moucheté de noirâtre & assez rude.

MARGÉE, o. Oie d'Islande un peu plus grosse qu'un Canard.

MARICATACA, q. Sarigue.

MARIEE (la), i. Phalène à trompe en spirale, ailes parallèles au plan de position, semblable à la 112°. Phal. ou à la *Fiancée* de LIN., mais ayant le ventre plus blanchâtre, les ailes supér. d'un cendré plus pâle, les bandes brunes nébuleuses, le dessous n. à 2 raies blanches ainsi que les bords ; les ailes infér. d'un rouge plus lavé, à 2 bandes n. en point de Hongrie, le bord blanc & cilié ; le dessous de la même couleur avec les 2 mêmes bandes n. ; en Allemagne, Barbarie, &c. LIN. a tort de rapporter cette Phal. à la 82°. de GEOF. qui est ma 112°.

MARIGNON, *Mariani*, i. Marangouin.

MARIKINA, q. 4°. Sagoin.

MARIPOSA, o. Mariposa des oiseleurs, *Bengali* ; des Auteurs, tantôt *Pinson* de 3 couleurs, dit aussi : *Pape de la Louisiane* ; tantôt : *Pape*, esp. voisine du Verdier ; tantôt *Becron* *Bouvreuil n. & blanc*.

MARKOJIO, p. non décrit qui, d'après le peu que l'on en dit, paroît quelque grand Chien-de-mer.

MARMOSE, q. V. à la suite du Sarigue.

MARMOT, { q. Guenon.
p. Dentale.

MARMOTTE, q. du g. du Loir dans BRIS.

Elle est un peu plus pet. que le Lievre, mais plus forte & plus trapue. Elle mord cruellement quand on l'irrite, mais d'elle-même elle n'attaque jamais que les Chiens dans son état de domesticité. Libre, elle suit les Chiens comme les hommes. Ayant les cuisses courtes & les doigts à peu-près comme l'Ours, elle se tient aisément debout & se sert de ses pieds antér. comme de mains. Elle paroît à peu-près omnivore, mais elle aime sur-tout le lait, & il est vraisemblable qu'elle détruit beaucoup d'œufs d'oiseaux dans les bois, car elle monte fort bien aux arbres. Sa voix, quand elle joue, est celle d'un petit Chien, mais elle a dans la colere, la surprise & la crainte un sifflet fort aigu. Quoique cet animal soit assez commun dans les Alpes, l'Apennin & les Pyrénées, on n'avoit rien ajouté à son histoire écrite par GESNER ; BUFFON a cherché le premier à la développer, & l'on peut s'en tenir à peu-près à ce qu'il en a écrit. Je ne mettrai donc à ce qu'il en a dit que les modifications qu'y a mises M. GIRTANNER (Journal de Phys. 1786) qui a observé ces animaux par lui-même. Il faut absolument rejeter le conte des Marmottes couchées sur le dos, chargées de soie retenu sur leur ventre par les 4' pattes élevées en ridelles, & traînées par leurs compagnes comme on le lit dans BUF. Il faut aussi modifier la description de leur terrier comparé à un Y ; la comparaison n'est juste, selon M. GIRTANNER, qu'en ce sens qu'à 5' ou 6' de son entrée la galerie se bifurque pour mener d'une part à la grande caverne, & former de l'autre un cul-de-sac. Ainsi il n'y a pas 2 issues comme on l'a dit, mais une seule issue & une seule galerie. La gr. caverne ressemble à un four de 3 à 6 ou 7' de diamètre, selon que la famille est de 5 à 6, ou de 15 à 16 individus. Le cul-de-sac sert probablement à mettre les décombrés ou matériaux, terre, pierres & mousse employées à boucher l'entrée du terrier pendant l'hiver. La galerie a en tout 8 à 20' de long, selon sa position & celle du terrain. Ces animaux aiment le soleil, quoiqu'ils choisissent les montagnes froides pour s'y établir. La saison de l'engourdissement passée, ils se rassemblent en cercle dans un lieu exposé aux rayons de cet astre. Là ils se chauffent assis sur leur derrière, mais tournant sans cesse la tête de côté & d'autre. Si l'un d'eux apperçoit un homme, un Chien, un Aigle, il pousse un cri répété

sur le champ par toute la troupe qui est aussi-tôt dispersée. La gr. caverne est jonchée de foin, & elle est toujours propre. **BUF.** a dit qu'elle étoit habitée pendant toute l'année, elle ne l'est qu'en hiver. Les Marmottes ont pour l'été des retraites faites plus à la hâte, avec moins de recherche, & moins exemptes de malpropreté. C'est dans ces dernières qu'elles se retirent au besoin, soit pour se mettre à l'abri des injures de l'air, soit pour se soustraire à leurs ennemis. Aux approches de l'hiver, elles se rassemblent, gagnent le grand terrier, en ferment exactement l'entrée & y subsistent l'engourdissement à l'arrivée des froids. Cet engourdissement est un état de torpeur si profonde qu'on peut les prendre & les emporter à la maison; elles ne se raniment qu'après une longue & successive impression de chaleur. Tête & museau de Lievre, oreilles & ongles de Blaireau; pieds antér. tétradac., postér. pentadactyles; poil du dos d'un roux-brun, assez rude, celui du ventre d'un cendré clair & roussâtre; queue très-velue, d'environ $\frac{1}{2}$ de la l. du corps. On fait à quel point cet animal se familiarise. Il devient très-gras en automne, mais il ne fournit qu'un mets assez mauvais, ayant une odeur difficile à masquer; vie de 9 à 10 ans.

La Marmotte de Pologne, ou Bobak; forme, taille & mœurs de la précéd.; dos gris, ventre jaune; rudiment d'un cinquième doigt dont l'ongle se présente aux pi. antér.

Le Monax, ou *Sisleur*, autrement dit *M. d'Amérique*, ou *M. de Bahama*; queue plus l. & plus garnie que dans les précéd.; tête presque chauve & très-convexe, museau plus pointu & bleuâtre; dos d'un brun-foncé, ventre gris, pi. noirs; les antér. ayant le même rudiment d'un 5^e. doigt que dans l'esp. précéd.; chair assez estimée; dans la Virginie, la Pensilvanie, &c.

La Marmotte de Québec, ou de Canada, que **PAL.** regarde comme une esp. très-distincte. Taille un peu infér. à celle de notre Marmotte; museau n. & obtus, sinciput brun-noirâtre, joues grises, tempes blanchâtres; oreilles presque nues, pet. & arrondies; poils du dos bruns, blancs à la pointe; ventre d'un roux rouillé, pi. d'un brun n., les antér. sans rudiment d'un 5^e. doigt; queue de la couleur du dos, n. au bout & l. de 2^{''} 6^{'''} seulement, l'animal ayant 1['].

M. de Strasbourg, q. Hamster.

M. du Cap, q. Cavia du Cap.

MARNAT, c. Toupie d'Ad. en ovoïde obtus,

comme coupé obliquement à sa partie supér., & terminé brusquement en pointe fine à l'autre bout; coquille épaisse, à 6 spires plates & polies, les 2 premières si gr. que les autres paroissent nulles; ouverture presque ronde inclinée sur le dos de la c.; l. 7 à 8^{'''}, lar. 5.

MAROLY, o. On dit dans le Dictionnaire des Animaux, sans citer aucun Auteur, que c'est un Oiseau d'Afrique voyageur, nommé *Pac* par les Persans, de la gr. d'un Aigle; bec de cet o.; l. oreilles de plumes qui lui retombent en-devant; sommet de la tête pointu; vivant de serpens & de p. échoués sur les rivages de la mer. Parmi les o. connus, je n'en vois aucun à qui ces caractères conviennent.

MARQUETTE, o. 3^e. Rale.

MARQUIS D'ANCRE, i. 16^e. Scarabé.

MARRON ROTI, c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde, à sommet élevé, de la couleur que son nom indique.

MARS, i. 29^e. Papillon. C'est aussi, en général, le nom de tous ceux qui ont des ailes anguleuses, & dont la Chenille est épineuse.

MARSOUIN, cét. du g. des *Dauphins* de BRIS., beaucoup plus pet. que le Dauphin proprement dit, mais proportionnellement plus gros, museau plus court & plus obtus; forme assez approchante de celle du Thon; à chaque mâchoire environ 50 dents pointues mais fort petites; très-pet. yeux oblongs; entre eux est le trou de l'évent en lunule; trous auditifs presque imperceptibles; peau très-lisse, d'un n. bleuâtre sur le dos, blanche sur le ventre; outre les 2 pectorales une dorsale de 7 à 8^{''} de h. sur 2 de large vers le point de l'équilibre; caudale anomale pour un cétacée, étant non horizontale, mais verticale. Les Marsouins se trouvent dans toutes les mers & entrent même assez avant dans les fleuves; on les voit quelquefois en troupes fort nombreuses. Ils sont très-agiles, plongent & se montrent sans cesse, & j'ignore pourquoi dans la nouvelle Encyclopédie on dit qu'ils sont mornes & lourds. Portées d'1, quelquefois 2 petits; gestation de 10 mois; l. 5 à 8', rarement 10 à 12. Ils vivent de Harengs, Sardines, Maquereaux, &c.

MARTE, q. du g. de la *Belette*, un peu plus gr. que la *Fouine* dont LIN., ZIM., &c. voudroient qu'elle ne fût qu'une variété; tête plus courte, jambes plus h., poil d'un châtin foncé, plus fin, plus épais, moins caduque; gorge & museau jaunes, nez

avancé, oreilles rondes. La Martte détruit beaucoup d'Ecureuils, de Mulots, de Lérots, d'oiseaux, d'œufs, &c. Elle dépose au printemps 2 ou 3 petits dans un nid d'Ecureuil qu'elle déloge, ou à son défaut dans un trou d'arbre. Elle est rare dans les pays tempérés, mais assez commune dans les golfes de sapins des pays du Nord dans les 2 Continens. V. *Fouine & Zibeline*.

MARTEAU, p. 11^e. Chien-de-mer de BROUS. ainsi nommé de la forme extraord. & anormale de sa tête couchée transverso-horizontalement, de manière qu'elle présente la forme d'un marteau dont son corps est le manche. Les yeux sont aux 2 bouts du marteau, & la bouche au milieu en-dessous, & armée de plusieurs rangs de dents pointues. BROUS. dit cet animal assez gros, vorace & attaquant même les raies, ce qui peut en donner une idée beaucoup trop faible, d'après ce que les voyageurs rapportent de sa taille, de sa force & de son audace gloutonne. Le P. DUTERTRE a vu un Marteau l. de 17' & qui en avoit 8 de circonférence; on en a vu souvent du poids de 4 & 5 cents livres & ils ont quelquefois attaqué les hommes; aussi les anciens qui, n'y regardant pas d'assez près, jugeoient souvent du g. des animaux par la taille, ont-ils fait de celui-ci un cétacée. Peau rude, dos d'un n. grisâtre, ventre blanchâtre, pectorales presque en-dessous, ventrales séparées, 2 dorsales, quoique ROND. l'ait fait aptérygien, la 1^{re}. gr. & à la nuque, la seconde pet. & près de la caudale qui est allongée.

MARTEAU, c. Huître d'ARG. de la forme singulière que ce nom exprime; elle est ordinairement d'un brun violet, cependant il s'en trouve de blanches.

MARTELET, o. Martinet n.

MARTELOT, o. Traquet.

MARTIN, o. insectivore du g. de la Grive, hardi, glouton, allant comme nos Pies & nos Corneilles chercher dans le poil des quadrupèdes domestiques la vermine qui les ronge. Les Martins vont par troupes, multiplient beaucoup, sont imitateurs & apprennent assez facilement à articuler quelques mots. Ils sont naturels aux Philippines d'où l'on en a transporté quelques paires à l'île de Bourbon, afin qu'ils y détrussissent les Sauterelles qui la désoloient. En peu d'années ils devinrent si nombreux, qu'après avoir exterminé ces i. ils ravagerent les champs. On les proscrivit, les Sauterelles

revinrent; on rapporta des Martins, & l'on prétend que déjà ils font si nombreux qu'ils dévastent les campagnes. L'homme est partout le même; extrême dans sa conduite, il ne fait qu'exterminer ou respecter avec fanatisme. Une conduite plus sage le porteroit à prendre & à tuer assez de Martins pour les empêcher d'être trop nombreux, & à en laisser subsister assez pour les opposer aux Sauterelles. Taille un peu supérieure à celle du Merle; bec & pi. jaunes comme les siens, mais plus l. & queue plus courte; tête & cou noirâtres, peau nue d'un jaune rougeâtre derrière l'œil; plumage brun, ventre blanc, ailes variées de brun, de noirâtre & de blanc. MAUD. a décrit d'après M. SONNERAT les 3 esp. suivantes, des côtes de Malabar & de Coromandel.

MARTIN-BRAME; grosseur du *Moincau-franc*; tête couverte de l. plumes n. & étroites que l'o. relève à volonté; gorge, cou, poitrine & ventre garnis de plumes semblables mais rousâtres, avec une tache longit. blanche au milieu de chacune; dos gris, ailes & queue n.

M. DE GINGI (*pet.*); taille de la Grive commune; huppe de l. plumes n.; bande jaune nue de l'angle supér. du bec au-delà de l'œil; dos & ventre gris, haut de l'aile verdâtre, le reste moitié n., moitié roux.

M. VIEILLARD; l. 7", plumes de la tête & du cou d'un gris-cendré, l., étroites, avec une raie longit. blanche dans leur milieu; h. des ailes gris, gr. penes n.; ventre d'un brun-rousâtre.

MARTIN-PÊCHEUR, o. 58^e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradact. à 3 antér., le doigt du milieu uni à l'extér. jusqu'à la 3^e. art. & à l'intér. jusqu'à la 1^{re}., jambes emplumées jusqu'au talon; bec dr. assez l. & gros & pointu. Pieds courts, grosse tête. Les Oiseaux de ce g. vivent sur-tout au bord des eaux douces de p. qu'ils attrapent en rasant dans leur vol la surface de l'eau.

MARTIN-PÊCHEUR, la seule esp. qui se trouve en Europe. Cet o. quoiqu'ayant les ailes assez courtes, a un vol fort rapide, mais ne va pas loin du même essor. Perché au bout d'une branche qui pend sur une rivière, ou juché sur une pierre, ou un tertre de la rive, il guette les p. & s'élance lestement pour les saisir en effleurant la surface de l'eau, & il retourne ensuite le manger sur une branche, ou par terre s'ils sont trop gros. Ponte de 6 à 9 œufs dans des trous au bord de l'eau appropriés par la mere,

mais non garnis. Cri aigu, chair négligée, taille d'Alouette, l. 6'' 9''' dans laquelle le bec occupe à peu-près 2''. C'est le plus bel o. de ce pays. Gorge d'un blanc teint de roussâtre, le reste du devant & le dessous du corps d'un marron-pourpré; tache rouffe sur la joue; dos d'un bleu à reflets brillans; ailes variées de bleu & de vert changeans; tête & dessus du cou d'azur piqué d'aigue-marine.

Gr. Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *Gr. Martin pêcheur*, l. 16''; plumage d'un brun de bistre, éclairci du devant & en-dessous du corps; queue d'un fauve roux traversé de n., & blanche au bout; mandibule infér. orangée, la supér. n. & un peu crochue; à la nouvelle Guinée.
2. *M. bleu & roux*, l. 16'', bec rouge l. de 2 $\frac{1}{2}$ ''; tête, cou, poitrine & ventre d'un brun marron; gorge jaunâtre, dos d'aigue-marine, ailes variées de n. violet; à Madagascar.
3. *M. crabier*, l. 1'; manteau d'aigue-marine, sourcil blanc, ailes variées de n.; au Sénégal.
4. *M. à gros bec*, l. 14'', le bec en prenant près de 3 $\frac{1}{2}$ ''; coiffure grise, dos d'un bleu verdâtre sombre, ailes d'aigue-marine, devant & dessous du corps d'un fauve-clair; au Cap.
5. *M. pie*, l. 10'' 3''''; n. & blanc; sur plusieurs côtes d'Afr. & d'Asie.
6. *M. huppé*; l. 16''; manteau gris-noirâtre moucheté de blanc; gorge blanchâtre mouchetée longit. de brunâtre; ventre blanc; huppe assez marquée; au Cap.
7. *M. à coiffe n.*, l. 10'' 6''''; coiffe n. sur un manteau d'un bleu violet fatiné; épaulés & pointe des ailes n.; plastron blanc, ventre d'un roux clair; gr. bec rouge; à la Chine.
8. *M. à tête verte*, l. 9''; calote verte bordée de n.; cou blanc, dos vert, ailes variées d'aigue-marine; aux Moluques.
9. *M. à tête & cou couleur de paille*, l. 1'; ventre comme la tête; dos d'aigue-marine; ailes d'un bleu foncé fouetté de brun; bec rouge; à Java, dit on.
10. *M. à collier blanc*; un peu plus pet. qu'un Merle; manteau bleu-verdâtre; collier & ventre blancs; aux Philippines.
11. *M. de Luçon (gr.)*; taille du Merle; manteau brun; trait blanchâtre sous l'œil; croupion d'un bleu clair; ailes variées de brun, de n. & de bleuâtre; devant & dessous du corps blancs frappés d'un trait brun longit. sur chaque plume; demi-collier blanc au

bas postér. du cou; esp. nouvelle décrite par M. SONNERAT.

Moyens Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *Le Baboucard*; taille de notre *M.*; tête & cou d'un vert sombre; dos bleu nué de brun; ventre fauve; au Sénégal.
2. *M. bleu & n. du Sénégal*, un peu plus gr. que le nôtre; tête & dessus du cou d'un bleu pâle; le reste du manteau d'un bleu foncé, varié de noir sur les ailes; gorge d'un gris blanc; devant & dessous du corps roussâtres.
3. *M. à tête grise*, l. 8 $\frac{1}{2}$ ''; tête & dessus du cou gris, le reste du manteau d'aigue-marine, ailes terminées de n.; devant & dessous du corps blanc; mandibule supér. rouge, l'infér. n.; au Sénégal.
4. *M. à front jaune*; taille du nôtre; dos bleu, ventre jaune, gorge blanche, ailes d'un gris-de-fer; au Bengale selon ALBIN, dont la description est telle que MAUD. craint que cette esp. ne soit imaginaire.
5. *M. à longs brins*; ces brins l. de 4'' partent du milieu de la queue, ils ont leur tige nue, terminée par une pet. barbe bleue; devant & dessous du corps d'un blanc légèrement rosé; manteau bleu, varié de brun sur les ailes; taille de notre Estourneau; à Ternate.
6. *M. à collier des Indes*, l. 6'' 9''''; manteau blanc, excepté le croupion & les couvertures supér. de la queue qui sont verts & les ailes bleues; traits transv. l'un blanc sur l'œil, l'autre roussâtre en-dessous; ventre & devant du cou roux, avec un collier blanc; BRISSON.
7. *M. violet des Indes*; grosseur du Merle; manteau d'un lilas rougeâtre à reflets violets; croupion séparé par une bande d'un blanc bleuâtre, gorge blanche; devant & dessous du corps roussâtres.

Petits Martins-pêcheurs de l'ancien Continent.

1. *M. à tête bleue*, l. 4''; dont le bec occupe plus d'1; dos bleu; ailes variées de noirâtre; dessous du corps roux, gorge blanche; à Madagascar.
2. *M. roux*, l. 5''; manteau roux, ailes variées de noirâtre; gorge blanche; ventre blanc lavé de roussâtre; bec & pi. rouges; à Madagascar.
3. *M. pourpré*, l. 5''; tête, croupion & queue d'un jaune aurore nué de pourpre & de bleu; le reste du manteau d'un n. glacé d'azur; 2 traits, l'un lilas. l'autre bleu derrière l'œil; gorge blanche, ventre roux doré; à Pondichéry.

4. *Martin-pêcheur à bec blanc*, l. 5'' au plus; tête & dessous du cou d'un rouge bai pourpré; aile variée de bleu & de cendré; devant & dessous du corps jaunes; queue d'un bleu violet.
5. *M. de Bengale*, l. 4'' 2''' ; manteau d'aigu-marine; joues & tempes frappées de roux; ailes variées de brun; devant & dessous du corps roux.
6. *M. à 3 doigts*, tridac. à 2 antér. le doigt du milieu manquant; manteau de lilas foncé; plumes des ailes en indigo foncé, bordé de bleu éclatant; devant & dessous du corps blancs; plus pet. d'un tiers que notre M.; à l'île de Luçon.
7. *Le Vintsi*, l. 5'' au plus; ailes & queue d'un bleu céleste; fine huppe piquée de points n. & verdâtres; dos d'un bleu verdâtre rayé transv. de n.; gorge blanche; devant & dessous du corps roux; aux Philippines.
8. *M. des Indes*, l. 4'' 1/2'' ; sinciput & gorge d'un bleu éclatant; face variée de blanc, de rousâtre & de bleu; cou & dos d'un vert brillant; devant & dessous du corps roux; BRIS.

Gr. Martins du nouveau Continent.

1. *Le Taparara*; taille d'Etourneau; manteau bleu, ventre blanc; à Cayenne.
2. *Alaïli*, l. près de 16'' ; manteau d'un gris bleuâtre, ailes variées de blanc & de noirâtre; dessous du corps d'un roux marron, taché de gris sur la poitrine; au Mexique.
3. *Jaguacati*; taille du Merle; 3 variétés. I^{re}. A manteau d'un cendré bleuâtre; point blanc sur la joue; pet. huppe; gorge & h. du cou blancs; bas du cou & h. de la poitrine bleuâtres; ailes variées de n. & de blanc, ventre blanc; à la Caroline, la Louisiane, &c. II^{re}. Comme la précédente, en changeant le cendré bleuâtre en gris-de-fer; au Brésil. III^{re}. Huppe des 2 précéd.; plumes du bas du cou bordées de rousâtre; côtés variés de roux; à S. Domingue.
4. *Matuitui*; taille d'Etourneau; manteau brun, gorge jaune, ventre blanc; au Brésil.

Moyens & petits M. du nouveau Continent.

1. *Martin-pêcheur vert & rouge*; à-peu-près la taille du nôtre, mais le bec & la queue plus l.; dessus du corps d'un vert sombre, piqué de blanc sur les ailes; dessous d'un roux foncé, joues frappées d'un coup de la même couleur; bande blanche onnée de roux & de vert sur la poitrine du mâle; à la Guiane.

2. *M. vert & blanc*, un peu plus petit que le nôtre, mais à queue plus l.; tête & dessus du cou d'un vert de Canard, dos d'un vert n.; ailes mouchetées de blanc; devant du cou supér. vert, infér. blanc-fale; ventre blanc, demi-collier blanc produit par la réunion de 2 traits venant de l'angle du bec; à Cayenne.
3. *Gippip*; taille de notre M.; manteau d'un rouge-bai varié de brun & de blanc; devant & dessous du corps blancs, ailes noirâtres; au Brésil.

Martin-pêcheur vert & orangé, l. 5'' au plus; manteau d'un vert foncé, avec un peu de rousâtre aux ailes; demi-collier postér. d'un roux doré, devant du cou rousâtre, bande verte sur la poitrine, ventre blanc; femelle sans demi-collier, & à poitrine d'un roux orangé sans bande verte; à Cayenne.

MARTINET, o. V. Hirondelle.

MASCARIN, o. 6^e. Perroquet.

MASIER, c. Vermet d'AD., solitaire, à 20 cannelures longit., roulé en 3 spires irrégulières; l. de 12'' sur 8 à 9'' de diamètre.

MATADOA, c. Telline d'AD., de forme à-peu-près semblable à celle du *Tivel*, mais moins large, à 40 stries transv. parallèles à la largeur; sommet un peu au dessous de cette largeur; l. 18''.

MATAGESSE, o. Pie-grièche.

MATELOT, o. Hirondelle de fenêtre.

MATERAT, o. Mésange à l. queue.

MATIN, q. V. Chien.

MATUITUI, o. 4^e. gr. Martin-pêcheur du nouveau Continent.

MATURAQUE, p. de lacs & d'étangs du Brésil l. de 5 à 6'', lar. d'1 1/2''; forme obl., tête assez large & couverte d'un test osseux, mâchoire infér. un peu plus l., dents très-pointues, branchies assez gr.; pector. obl., ainsi que les ventrales qui sont abd.; anale en trapeze; dorsale de même, & à l'équilibre; caudale carrée; écailles disposées par rangs; nageoires & dos noirs, ventre blanc, chair estimée. Cette description de MARC. est insuffisante pour faire trouver le g. de ce p.; l'*Alose*? les *Loches*? l'*Amie*? S'il est malacopt.; le *Saurel*? S'il est acanthopt.

MAUBÈCHE, o. Famille d'oiseaux du g. du *Bécaisseau*, plus grands que le *Bécaisseau* proprement dit, réunis entre eux par plusieurs caractères & par les mêmes mœurs; jambes & taille courtes, doigt extérieur en partie uni à celui du milieu. Ils sont de passage en France; on ne les trouve guère

que sur le rivage de la mer où ils volent par troupes, & courent avec vitesse sur le sable.

1. *La Maubèche commune*, l. 9'' 3''', h. 10'', vol près de 18; manteau comp. de plumes d'un brun noirâtre bordées de marron clair, mais elles sont d'un brun plus cendré vers le bas du dos, ou elles sont coupées vers le bout par une bande transv. noirâtre; devant & dessous du corps d'un marron clair.
 2. *M. tacheté*, un peu moindre que la précéd.; dessus de la tête & du cou d'un cendré brun tacheté de noirâtre; le dos a, sur le même fond, de gr. taches blanches, rousses & d'un noir violet, & le croupion est couvert de plumes du même cendré brun bordé de blanc & de n. au bout; devant & dessous du corps d'un blanc roussâtre piqué de brun.
 3. *M. grise*, taille moyenne entre celles des 2 précéd.; plumes du dessous de la tête & du cou grises & bordées de blanchâtre; celles du dos simplement grises; celles du croupion plus pâles & bordées de blanc; devant du cou, poitrine & côtés blancs, variés de zigzags bruns; ventre blanc semé de petits traits bruns longit.
 4. *Le Sanderling*, plus pet. que le précédent, n'ayant que 7'' de l.; plumes du dessus de la tête & du cou grises, tachetées de n.; dos gris, éclairci vers le croupion; devant & dessous du corps blancs; ailes variées de n. & de blanc, outre le gris du manteau.
- MAUCE**, *Mauve*, o. Mouette.
- MAURE**, r. & p. Le r. est un Serp. d'Alger, du 3^e. g. à dos brun, ventre noir & flancs rayés transv. de noir. Le p. n'est pas décrit. Il se trouve aux Indes, il est n. rayé & taché de blanc; il a 2 dorsales, des ventrales abd. assez gr. & une pet. caudale. RU. ne dit rien des pector.; chair estimée.
- MAUVIETTE**, o. Alouette grasse, pour les uns; Grive pour d'autres.
- MAUVIS**, o. 4^e. Grive.
- MAXON**, p. de la Méditer. du g. du *Muge*, assez semblable au *Same* selon ROND., excepté que sa tête est plus obtuse, qu'il est plus baveux, & que sa chair est plus gluante & moins bonne. V. *Cabot*.
- MAZAME**, q. Dans les premiers Auteurs qui ont parlé des animaux de la nouvelle Espagne ce nom est, comme le fait voir BUF., le nom générique des Cerfs & Chevreuils, & non d'une esp. de Chevre ou de Gazelle, comme BRIS. l'a dit d'après SÉBA. Quant à l'animal désigné par SÉBA même sous ce nom, c'est selon BUF. le *Nagor*, selon PAL. le *Canna*.

MÉANDRITE, zo. Madrépores des mers de l'Amér. & des Indes, en masse hémisphérique plus ou moins relevée, ondulée, communément sans pédicule; d'une substance blanche, tendre & d'un tissu léger & poreux. Le dessus est couvert d'étoiles accumulées & lamelleuses, à centres languets & étroits, à lames nombreuses & très-minces, dont chacune, de 2 en 2, est plus l. que sa voisine, & un peu épaissie vers sa partie la plus rapprochée du centre. Quelquefois ces Madrépores sont sillonnées d'anfractuosités; & plusieurs sont fort gr., allant jusqu'à 2 & 3' de diamètre.

MÉAR, p. C'est, selon l'histoire gén. des voyages, un p. de mer des environs du Cap-vert, de la gr. de la *Morue*, plus épais, & propre à être conservé comme elle dans le sel.

MÉBBIA, q. Chacal.

MÉDÉE, i. pet. *Sphinx* d'Afr. à ailes peu dentelées, les supér. vertes avec un point & des bords bruns, les infér. fauves, à bord n. en-dessus, en-dessous verdâtres, à bord brun; corps vert; ant. brunes, grossissant de la base au bout. FAB.

MÉDUSE, zo. Ortie de mer. Quant à la *Tête de Méduse*, v. ce mot.

MÉGERE, i. Papillon de Dannemarck à ailes légèrement dentelées, les supér. jaunâtres, rayées de brun en-dessus, & garnies, vers la pointe, d'un œil auquel en est accolé un petit; les infér. jaunâtres & portant 5 yeux en-dessus; en-dessous cendrées, ondulées de gris & portant 6 yeux. LIN. On donne le même nom à un *Sphinx* des Indes à ailes supér. vertes, les infér. fauves tachées de brun.

MÉLANDRE, *Mélandrin*, p. de mer du g. des *Dorades*, assez semblable à la *Sarge* & à l'*Oblade* selon ROND., excepté qu'il est plus rond, plus petit, n. & violet. Petites dents pointues, caudale entière; chair assez bonne.

MÉLANURE, p. & i. Le p. est l'*Oblade*; l'i. est dans LINNÉ & FAB. le 7^e. *Stencore* de GEOFFROI.

MELAR c. Rouleau d'AD. à 10 spires traversées d'une infinité de pet. filets; ouverture l. & étroite; c. blanche, souvent de couleur de chair interromptue de bandes brunes. Alors c'est l'*Ecorchée* des amateurs. Elle a 30'' de l., 15 de large. L'animal ressemble à celui du *Jamar*, excepté qu'il a le pied plus long.

MELÉAGRE, o. Peintade.

MELET, p. Atérine.

MELETTE,

MELETTE, p. C'est un petit p. de mer du nombre des *Aphies* de ROND. qui le dit semblable à la Sardine, mais plus petit, c. à d., moins l. & plus mince, mais proportionnellement plus large, & si gras qu'en le maniant il se fond, & qu'un certain nombre d'individus conservés dans un vase y fait bientôt trouver une huile bonne pour la lampe. Ce p., selon DUH., a une petite gueule, de gr. yeux, le dos brun jusqu'à la ligne latér. & le reste argenté; l. 3". On donne, dit-on, le même nom à 2 esp. de p. de la côte d'Or, l'une gr., l'autre petite, que l'on marine comme le Thon.

MÉLOÉ, i. Proscarabé.

MÉLOLONTE, i. 21°. Coléopt. de GEOFF. Ant. en scie, placées devant les yeux. Cet insecte ressemble assez à la *Chrysomèle*, & il a comme elle des esp. de bosses ou d'éponges sous ses tarses. C'est la forme triang. des articles de ses antennes qui les fait paroître dentelées.

1. *Méolonte quadrille à corcelet n.*, l. 4, lar. 2; étuis d'un rouge jaunâtre à 2 taches noires chacun; ant. assez courtes; sur le prunelier sauvage.

2. *M. quadrille à corcelet rouge*, l. 2, lar. 1; point n. dans le milieu du corcelet; étuis rouges à 2 taches n.

3. *M. lifette*, l. 2; d'un vert foncé, hors les antennes n. égales à la moitié du corps, & les étuis d'un jaune pâle; dans les bois.

4. *M. bleuette*, l. 1½; dessous & tête d'un noir bleuâtre; étuis d'un bleu plus clair; pieds & corcelet d'un brun rouge.

5. *M. muche*, l. 1½; grosse tête, corcelet assez large, étuis courts & bordés, cuisses & base des ant. fauves; tarses & bout des ant. n., corcelet rouge-fauve avec une tache bleu.

6. *M. Buffon*. V. ce mot.

MELPOMENE, i. Papillon d'Amér. semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont noires, les supér. à fascie rouge, les infér. marquées de p. sanguines à leur base.

MEMBRE MARIN, v. Voyez Priape de mer.

MEMINE, q. 2°. Chevrotain.

MENDOLE, p. de la Méditér. du g. des *Dorades*, assez semblable au *Bogue* selon ROND., mais un peu plus lar. & plus court, à peine l. de 6 à 12", ayant les yeux plus petits, l'iris rouge, le museau pointu, la tête plate, ROND. & WIL. disent que ce p. est tout blanc en hiver, mais le premier ajoute que dans les autres saisons il a, sur un fond vert-jaunâtre clair des taches bleues, n. & jaunes, & un gr. œil noirâtre au mi-

lieu des côtés; 4 dents plus gr. que les autres à la mâchoire infér., dont DUH. ne parle pas; caudale peu échancrée. D. 1½. P. 16. V. ½. A. 1½ selon WIL.; *Sp. maena*. LINNÉ.

MENDOLE BLANCHE, p. Picard.

MENELAS, i. Papillon d'Amér. à corcelet sans taches rouges; ailes dentelées, d'un bleu céleste en-dessus, nébuleuses & variées de p. bruns en-dessous dans le mâle; dans la femelle le dessous des ailes supér. orné de 2 yeux, celui des infér. de 3. LINNÉ.

MENESTRIER, p. faxatile, du genre des *Tourds*, l. de 15 à 16", à dos safrané moucheté de vert; ventre blanc coupé de traits sinueux roux & safranés sans ordre; opercules pourprés, nageoires bleues, lig. latér. blanche. Ce p. de la Méditér. est vraisemblablement un de ceux d'ART. ou de LIN.; mais ROND., d'après qui je l'indique, ne met pas en état de juger à quelle esp. il faut le rapporter.

MERE, { *DES CAILLES*, o. Râle de terre.

{ *DES PERLES*, c. Moules de quelques rivières, à ouverture sinueuse; pesante, opaque, à battans peu convexes, bords de la charnière nus; surface intér. argentée; une grosse dent à un battant, 2 pet. à l'autre; l. 4" 6"; animal sans trachées apparentes. La *Mere des Perles* étant une Moule ne doit pas être confondu comme elle l'est souvent avec la *Nacre de perles* qui est une Huître.

MÉRIAN, (la) i. 43°. Teigne.

MÉRIS, p. Cugupuguacu.

MERLAN, p. 35°. g. de GO., par conf. malacopt. jug.; corps oblong, peu comprimé, épais; dos & ventre peu élevés; pet. écailles lisses & caduques; tête cunéiforme; écailleuse, ou déprimée, ou comprimée; mâchoires souvent inégales; gr. yeux h.; gr. opercules pointus, flexibles, souvent alép., de 3 pièces; membrane branchiale sous la gueule, demi-nue, à 7 ou 8 rayons; quelquefois des cirrhes à une ou aux 2 mâchoires; anus presque au milieu; 1, 2, ou 3 dorsales; pectorales presque moyennes, assez étroites & pointues; ventrales rapprochées & pointues, caractère facile à saisir; 1 ou 2 anales, selon qu'il y a 1, 2, ou 3 dorsales.

Le *Merlan*, p. de l'Océan seul; mâchoire supér. plus l., sans cirrhes à l'infér.; 3 dorsales & 2 anales; iris argenté; 1 g. latér. sinueuse; écailles très-pet., grises sur le dos; argentées sous le ventre; tache noire au commencement des pector.; l. 1 à 2'. Ce p.

est assez vorace , & il en avale d'autres dont la taille approche assez de la sienne. On assure en avoir trouvé d'hermaprodites. D. 16, 18, 19. P. 20. V. 6. A 30, 20.

Merlan Perce-pierre, p. du même g. que PAL. a décrit le premier, semblable à un petit Merlan, mais se trouvant dans la Méditér. que le vrai Merlan n'habite pas; cirrhe sous le menton, anus très-près de la tête; peau des nageoires jaunâtre & très-lâche, rayons très-fins; 1^e. dorsale étroite, 2^e. basse, 3^e. plus h. mais plus courte; pector. un peu en faux, précédées par les ventrales. C'est à raison de ces pector. que PAL. a donné à ce p. le surnom de *Perce-pierre*, ayant ces nageoires comme celles du genre de ce nom. D. 10, 17, 16. P. 19. V. 5. A 23, 19.

M. de la Méditerranée, p. du même g., mais très-différent du vrai Merlan, par son unique dorsale; 2 barbillons à la mâchoire supérieure, un à l'infér. D. 54. P. 15. V. 2. A. 44. Il est extraord. que ce p. de notre Océan, & de la Méditér., ne nous soit indiqué que par LIN. comme le précédent n'a été décrit que par PAL. On a donné le même nom au Merlu.

MERLE, o. Famille d'oiseaux du genre de la Grive, composée de ceux auxquels on a trouvé de l'analogie avec :

Le Merle commun; oiseau plus n. que le Corbeau même, l'étant sans aucuns reflets; ayant seulement le bec, le tour des yeux & la plante du pi. jaunes; jeune & femelle ayant la tête, tout le manteau, & le bas ventre bruns, la gorge variée de brun, de gris & de roussâtre; le reste du devant & du dessous du corps bruns & nués de roussâtre, bec noirâtre. Cette esp. offre 2 variétés peu communes sans être très-rares, les *M. blanchâtres* & les *M. à taches blanches*; l. 10^{''} 3^{'''}. Les *M.* de cette esp. se voient dans toute l'Europe. Ils ne voyagent pas, & ne vont pas en troupes comme les Grives. Ils aiment les bois & y vivent de baies, d'i. & de vers. Moins sauvages que la Grive ils fréquentent quelquefois nos jardins & paroissent s'attacher aux lieux où ils ont une fois pondu. Nid à la fin de l'hiver, à quelques pieds de terre; 1^e. ponte de 5 à 6 œufs d'un vert bleuâtre barbouillé de rouille; cette ponte est suivie d'une 2^e. & quelquefois d'une 3^e. graduellement plus foibles. Le sifflet doux de cet animal & la facilité avec laquelle il s'apprivoise, & apprend à répéter des airs & quelques paroles, fait qu'on l'éleve quelquefois en domesticité. Le goût de sa chair varie avec

celui des baies qu'il trouve; aussi est-elle comparée à celle de la Grive dans nos provinces méridionales où au lieu de nos baies amères il trouve des olives.

2. *M. à plafron blanc*, un peu plus gros que le précéd.; plumes d'un n. moins foncé & légèrement bordées de gris-clair; plafron blanc demi-circulaire; bec plus court & noirâtre; hors les angles de la bouche jaunes. Cet o. est le *Merle à collier* de BRIS. qui dit que la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le collier, ou le plafron, est très-peu apparent. Mais dans BUF. on lui donne pour femelle l'o. appelé *Merle de Montagne* qui est un peu plus pet., dont les plumes ont une bordure grise plus marquée & plus large, dont les pennes des ailes sont bordées de blanchâtre & celles de la queue n., & dont le plafron est d'un gris foncé teint de roussâtre. Cet o. arrive en automne par petites troupes dans plusieurs de nos provinces.
3. *M. couleur de rose*; moins gros que le Merle commun; tête, gorge, cou & pennes des ailes d'un n. à reflets violets; dos, poitrine & ventre rosés, bas-ventre brunâtre; per. huppe rose. Cet o. est rare, & de passage.
4. *Gr. M. de roche*, l. 7^{''} 9^{'''}. Oiseau solitaire qu'on ne trouve que dans les pays de montagnes; gorge & cou d'un cendré noirâtre tacheté de roussâtre; dos, poitrine & ventre couverts de plumes variées de noirâtre, de brun & de roussâtre.
5. *Pet. M. de roche*; encore plus petit que le précédent, quoiqu'ayant les ailes plus l. & habitant les mêmes lieux selon BRIS.; gorge & cou d'un cendré bleuâtre; croupion varié de blanc & de cendré; poitrine & ventre roux varié de brun & de blanchâtre au bout de chaque plume.
6. *M. bleu*; un peu plus pet. que le *M. commun*, mais à ailes plus l.; plumage composé de plumes d'un cendré bleuâtre, rembrunies vers le bout & blanchâtres à la pointe; assez commun en Italie, où on l'appelle vulgairement *Moineau solitaire*; chant de Rossignol.
7. *M. solitaire*, taille du précéd., dont il pourroit être une variété; son de voix très-doux; habitant les montagnes hors le tems de l'amour où il se rapproche des habitations. Il niche au h. de quelque cheminée, vieux bâtiment ou gr. arbres isolés & voisins de quelque tour ou clocher, où le mâle posé chante pendant l'incubation. Plumage composé de plumes brunes piquées de blanchâtre; légere teinte bleuâtre aux tempes, au cou & à la poitrine; femelle brune piquée de jaunâtre.

ESPECES ÉTRANGERES

1. *Le Merle solitaire de Manille*, un peu plus petit que le précédent; manteau brun nué d'un bleuâtre qui devient plus marqué sur le croupion; gorge & poitrine du même fond moucheté de jaune; ventre orangé tacheté de blanc & de bleuâtre; femelle sans bleu ni orangé.
2. *M. solitaire de Philippines*, taille du Merle solitaire d'Europe; front jaune-olivâtre; manteau de plumes brunes terminées de blanc avec un trait noirâtre entre ces 2 couleurs; croupion de même, excepté que les plumes en sont cendrées; celles du devant du corps d'un blanc sale bordé de brun; ventre blanc-roussâtre rayé transv. de brun.
3. *Le Jaunoir*, un peu plus gros que notre M.; plumage n. à reflets verts; hors les grandes plumes des ailes d'un brun roux; il seroit mieux nommé *Rounoir*; au Cap.
4. *M. huppé de la Chine*, un peu plus gros, queue plus courte, pi. jaunes, pet. panache près du bec; plumage n.; bande oblongue blanche sur les ailes.
5. *Le Podobé*, apporté du Sénégal par AD.; gr. de notre M.; plumage n., hors les ailes d'un brun roussâtre, & le bout de la queue blanc.
6. *Le Vert-doré*, l. 18", dont la l. queue occupe seule 11"; plumage d'un vert changeant en n., en violet, en or & en pourpre; les plumes interméd. de la queue plus l.; au Sénégal.
7. *Le Fer-à-cheval*, *M. à collier d'Amérique* de BRIS. plus gr. que le nôtre; dos varié de brun, de roussâtre & de noirâtre; devant & dessous du corps jaunes, fer-à-cheval noir sur la poitrine; dessus de la tête & du cou bruns; serre-tête blanc; Amér. septent.
8. *M. de la Chine*, plus gr. que le nôtre, dans BUF.; un peu plus pet. selon MAUD.; cou, poitrine, ventre d'un gris terne, ainsi que la tête qui paroît porter des lunettes n.; dos d'un brun sombre.
9. *M. vert d'Angola*, taille du nôtre; plumage d'un vert de Canard foncé, à reflets d'un rouge doré sur le dos & les ailes, violets sur la tête & la gorge; double raie d'acier poli sur l'aile.
10. *M. violet de Juida*, taille du précéd.; tête, ventre & cou violets, queue bleue, ailes vertes; peut-être mâle, ou femelle du précédent.
11. *Le Plastron n. de Ceylan*, un peu plus petit que notre M.; manteau d'un vert olivâtre; devant & dessous du corps jaunes; plastron n. produit par la jonction & l'élargissement de 2 raies qui descendent des yeux; ailes variées de brun; au Cap & à Ceylan.
12. *L'Oranvert*, ou *M. à ventre orangé*, du Sénégal, plus petit que le nôtre; manteau vert riche en reflets; dessous & devant du corps orangés; coup blanc sur l'aile. On trouve dans BUF., comme variété de cette esp., l'*Oranbleu* de même taille qui n'en diffère que par le manteau bleu; au Cap.
13. *M. brun du Cap*, l. 10"; plumage brun à reflets verts, hors le ventre & le croupion blancs.
14. *L'Ourovang*, ou *M. cendré* de Madagascar; gr. du Mauvis; h. de la tête garni de plumes étroites, l. & d'un n. vert; cou, dos, gorge & poitrine d'un cendré lavé faiblement d'olivâtre; ventre d'un cendré clair.
15. *M. (abus. Etourneau) des Colombiers*; taille du précéd.; plumage d'un vert sombre à divers reflets; ailes allant au milieu de la queue; familier & entrant, à l'Isle-de-France, jusques dans les colombiers.
16. *M. olive du Cap*; taille des précéd.; manteau brun olivâtre; gorge fauve mouchetée de brun; ventre fauve uni.
17. *M. à gorge n.* de S. Domingue; encore taille de Mauvis, excepté la plaque n., la tête, le cou & le dos sont d'un gris brun légèrement ondulé de brun plus foncé; pet. couvertures des ailes bordées d'un jaune olivâtre qui couvre aussi le dessous du corps.
18. *M. du Canada*, l. 8"; manteau de plumes noirâtres terminées de roux; dessous du corps de même en substituant le roussâtre pâle au roux.
19. *M. olive des Indes*, l. 8"; le vert olive plus foncé en-dessus qu'en-dessous; plumes des ailes brunes bordées de jaunâtre du côté du corps.
20. *M. cendré des Indes*, l. 7" 9"; dessous plus clair que dessus; ailes variées de n.
21. *M. brun du Sénégal*, l. 8"; gris-brun en-dessus, blanc-sale en-dessous; ailes & queue brunes.
22. *Le Tanaombé*, un peu plus petit que le Mauvis; plumage brun, hors la poitrine & les côtés bruns roussâtres, & le ventre blanc; ailes variées de violet, de roux, de n. & de blanc; à Madagascar.
23. *M. de Mindanao*, l. 7"; ventre blanc, le reste d'un n. à reflets d'acier poli, hors une bande blanche près du bord extérieur des ailes.
24. *M. vert de l'Isle-de-France*, l. 7"; d'un vert bleuâtre rembruni; bec & pi. cendrés.

25. *Le Casque n.*, ou *M. à tête n.* du Cap, l. 7'' ; gorge & ventre roussâtres, dos brun foncé, croupion roux, devant & dessous du corps roussâtres, latér. rayés de brun transv.
26. *Le Brunet*, l. 7'' 3'' ; plumage d'un brun foncé en-dessus, éclairci & un peu jaunâtre en-dessous, & vraiment jaune sous la queue ; au Cap.
27. *Merle brun de la Jamaïque*, l. 6'' 4'' ; plumage d'un brun très foncé sur le dos, éclairci sous le cou, blanchâtre sous le corps, tache blanche au bas de la gorge.
28. *M. huppé du Cap* ; guere plus grand que le Cochevis ; tête & gorge n. à reflets violets, dos & poitrine bruns avec les mêmes reflets ; ceinture brune variée de blanc, passant du dos sous le ventre qui est blanc ; couvertures infér. de la queue rouges ; pet. huppe mobile noire.
29. *M. d'Amboine* ; taille d'Alouette ; manteau brun rougeâtre ; devant & dessous du corps d'un jaune clair, ainsi que les penes moyennes des ailes.
30. *M. de l'isle Bourbon*, l. 7'' 9'' ; calote n. ; manteau & poitrine d'un cendré olivâtre ; ventre d'un olivâtre jaune, blanchâtre au milieu ; penes des ailes roussâtres, hors les 3 intermédiaires brunes.
31. *M. Dominiquain des Philippines*, l. 6'' ; plumage brun, clair sur la tête, le cou & le dessous du corps, plus foncé & varié de violet changeant sur le dos & les ailes.
32. *M. vert de la Caroline*, un peu plus grand que l'Alouette ; manteau d'un vert obscur ; coups de blanc sur la face ; devant, côtés & dessous du corps jaunes, hors le bas-ventre d'un blanc sale.
33. *Le Terat-boulan*, ou *M. des Indes*, l. 6'' 1'' ; bec, pi., doigts courts, queue étagée par les seules penes latér. ; manteau n., cendré sur le croupion, & jetant du blanc sur les ; penes latér. de la queue ; dessous & devant du corps d'un blanc qui remonte jusqu'à l'œil.
34. *Le Sui-jala*, ou *M. doré de Madagascar*, taille de l'Alouette ; manteau, poitrine & ventre couverts de plumes n. bordées de jaune ; tempes, gorge & ailes noires.
35. *Merle de Surinam*, taille d'Alouette, sin-ciput fauve-jaunâtre ; tache fauve-jaunâtre au côté de la poitrine, le croupion aussi fauve-jaunâtre ; ailes noirâtres, avec une bande blanche ; le reste du plumage noir.
36. *Le Palmiste*, taille d'Alouette ; tête n. à points blancs sur la face, dessus du cou cendré, dos olive, devant du cou blanc, poitrine

- d'un cendré qui se blanchit sous le ventre.
37. *M. violet à ventre blanc* de Juida, l. 6'' ; plumage d'un violet à reflets rougeâtres, hors le ventre blanc, & les gr. penes de l'aile noirâtres.
38. *M. olive de S. Domingue*, l. 6'' ; plumage olive, mêlé de gris en-dessous, ailes variées de brun & d'olivâtre.
39. *M. olivâtre de Barbarie*, plus gr. que la Draine ; manteau jaune olivâtre, varié de brun & de n. sur les ailes ; devant & dessous du corps d'un blanc sale.
40. *Moloxita*, ou *Religieuse d'Abyssinie*, taille de notre M. ; coqueluchon n. ; le reste du manteau d'une jaune-brun, hors les ailes & la queue variées de brun & de jaune séparés, plus de noirâtre sur la dernière ; ventre jaunâtre.
41. *M. n. & blanc d'Abyssinie* ; taille du Mauvis ; manteau n., hors une bande transv. blanche sur l'aile ; devant & dessous du corps blancs ; bec & pi. n. ; ailes courtes.
42. *M. brun d'Abyssinie* ; même taille ; manteau d'un brun plus foncé sur les ailes & la queue où les penes sont bordées de brun clair ; devant & dessous du corps d'un jaune fauve.
43. *M. à cul jaune du Sénégal*, un peu moindre que notre M. ; tête & gorge noire ; le reste du plumage d'un brun plus foncé en-dessus ; couvertures du dessous de la queue jaunes.
44. *M. bleu de la Chine*, taille du nôtre ; plumage d'un bleu violet changeant ; 2 traits blancs sur l'aile ; jambes intér. blanches, extér. bleues ; M. SONNERAT.
45. *Pet. M. de la côte de Malabar*, taille du Moineau franc ; plumage d'un vert brillant, hors le front jaune, la gorge n., un coup de bleu sur la joue & sur l'aile ; M. SONNERAT.
46. *M. dominiquain de la Chine*, un peu moindre que le nôtre ; plumes de la tête & du cou l. & étroites, blanches sur la tête & le devant du cou, d'un gris foncé en-dessus, le reste du plumage d'un cendré clair, hors le h. de l'aile d'un vert à reflets violets, une tache blanche dans le milieu de l'aile & quelques penes les unes blanches, les autres n. ; queue verte à reflets cuivr. ; M. SONNERAT.
47. *M. huppé de la Chine*, (pet.), taille d'un Moineau ; huppe d'un brun noirâtre ; tempes, gorge & h. du cou intér. blancs ; demi-collier n. ; le reste du dessus du cou & du corps brun ; poitrine & ventre d'un gris clair ; coup de rouge sous l'œil.
48. *M. huppe de Surate*, l. 8'' ; tête & cou n. ;

le reste du devant & le dessous du corps d'un gris foncé, dos brunâtre; ailes variées de vert & de n.; queue n.; M. SONNERAT.

29. *Merle gris de Gingi*; un peu moindre que le nôtre; dessus de la tête & du cou blanchâtre; gorge, devant du cou & dos d'un gris foncé; poitrine & ventre d'un gris clair lavé de rougeâtre; à la côte de Coromandel; M. SONNERAT.

50. *M. jaune de la Chine*, taille du nôtre; plumage jaune, éclairci en-dessous; plumes blanches autour de l'œil; trait n. de l'angle supér. du bec à l'œil & un peu au-delà; M. SONNERAT.

M. $\left. \begin{array}{l} \text{à cravate,} \\ \text{roux,} \\ \text{brun, (pet)} \end{array} \right\}$ o. de Cayenne d'abord mis dans BUF. au nombre des Merles, mais renvoyés ensuite parmi les Fourmilliers, comme des variétés du *Palikour*.

M. $\left. \begin{array}{l} \text{bleu, quelquefois Martin-pêcheur.} \\ \text{brun, Palikour.} \\ \text{à gorge rouge, 12^e. Tangara.} \\ \text{charé de S. Domingue, Moqueur.} \\ \text{chauve de Cayenne, Colnud.} \\ \text{c. des Philippines, Goulin.} \\ \text{des Philippines, Martin.} \\ \text{du Brésil, Scarlate.} \\ \text{du Mexique, Rollier.} \\ \text{vert des Moltaques, Brève.} \\ \text{les Alpes, Choucas.} \end{array} \right\}$

MERLE D'EAU, o. Ce n'est pas un Merle, mais un o. du g. du Becasseau. Il est un peu plus petit que le vrai Merle, l. $7\frac{1}{2}$ " ; le bec dr., grêle, lisse, comprimé vers le bout; manteau d'un brun ardoisé; devant du cou & poitrine blancs; ventre antér. roussâtre, postér. brun noirâtre. Cet o. des pays de montagnes, & partic. des Vôges, vit au bord des ruisseaux dont il suit le cours en marchant le long de la rive & entrant souvent dans l'eau, non en plongeant comme les o. aquatiques, mais en continuant de marcher sur terre sous l'eau où il va chercher de pet. p., des v. & des larves. Silencieux & solitaire il ne voit sa femelle que dans le tems de l'amour; 4 ou 5 œufs dans un nid de mousse supér. couvert en forme de four placé sur terre au bord de l'eau.

MERLE DE MER, p. saxatile du genre des *Tourds*, assez semblable à la Tanche, vivant d'algue, de pet. p., de Mollusques, &c.; mâle d'un bleu violet, femelle d'un n. varié de bleu; opercules rougeâtres, iris intér. rouge, extér. bleu. Il est extraordinaire que **ROND.**, **BELON**, **GESNER**, **SALVIEN**, **WIL.**, **ART.**, **LIN**, &c. ne parlent que de

la couleur de ce p., & qu'on n'en trouve aucune description.

MERLET BLEU, o. Martin-pêcheur.

MERLU, *Merluce*, gr. *Merlu de Bretagne*, *Merlan de la Méditér.*, p. de l'Océan, de la mer du Nord, & de la Méditér. que **BLOCH** caractérise par ses 2 dorsales & sa bouche sans barbillons. Gr. bouche, 2 rangs de dents aux 2 mâchoires, l'infér. plus l.; lig. latér. antér. garnie de 6 à 9 pet. verrues, & allant jusqu'au milieu de la caudale; dos gris & arrondi, ventre blanc-foncé; l. 12 à 24". Ce p. est un de ceux que l'on fait sécher sur des bâtons & que l'on nomme pour cette raison *Stockfish*. Il est vorace & ardent à la poursuite des Harengs. Sa chair est blanche & fenilletée, mais médiocrement estimée parce qu'elle est molle & a peu de goût. D. 10, 39. P. 12. V. 7. A. 37. *Gen. merluceus*.

MERLU BARBU, *Morue louche*, p. du même g., c. à d., de celui du *Merlan*; corps peu épais, mais assez large; dos d'olive clair & jaunâtre, ventre argenté, écailles très-adhérentes, 2 fois plus gr. que celles de la vraie *Morue*; barbillion sous le menton, nageoires couverte de la peau commune, lig. latér. ponctuée; l. 10 à 12". D. 13, 23, 20. P. 11. V. 6. A. 31, 21. *Gen. luscus*.

MÉROPS, o. *Voyez* à la suite des *Promérops*; aussi, abus., *Grimpercau*.

MÉROU, p. de mer, du g. des *Dorades*? Il se pêche près de Bayonne, & sa chair est estimée. Corps comprimé, tête supér. ap-latie; gr. yeux, gr. gueule, mâchoire infér. relevée vers la supér.; pet. dents confuses & crochues; pector. basses, caudale quarrée; tête & dos bruns, ventre argenté; l. 23", lar. $7\frac{1}{2}$ ". D. $\frac{11}{13}$. P. . . . V. 6. A. $\frac{1}{17}$. **DUH.** **MÉRU**, autre p. de mer de nos côtes selon **DUH.**, & de je ne sais quel g.; l. 3', lar. 9"; gueule très-grande, yeux extrêmement faillans; pector. larges & courtes, ventrales thor. mais aussi reculées que peuvent l'être des thorachiques, plus l. & moins larges que les pectorales; dorsale dont la 1^{re}. partie est comp. de 8 aiguillons sans membrane; anale assez courte, rayonnée & paroissant demi-écailleuse, ainsi que la caudale, à en juger par la figure; lig. latér. h. & presque parallèle au dos.

MESEL, c. dont **AD.** n'a pas observé l'animal, & qu'il a mis à la suite des *Cérites*, parce que sa c. ressemble à la leur; plus petit de moitié que le *Liger*; 17 ou 18 spires.

MESANGE, o. 41^e. g. de **BRIS.**, comp. de de pet. oiseaux tétradac. à 3 antér., le bec

en alêne, mais en alêne racourcie, forte, pointue & un peu aplatie latéralement. Ils ont les ailes courtes; les plumes qui couvrent le corps le grossissent à l'œil, étant longues, demi-décomposées; & souvent hérissées. Celles de la base du bec reviennent en avant & donnent aux Mésanges ce que dans notre nouveau jargon, nous appellons de la *physionomie*. Elles ont ordin. des marques blanches autour des yeux; une tache n. à la tête (excepté dans la M. bleue), les pieds plombés, (excepté la M. à l. queue.) Elles sont vives, querelleuses, entreprenantes, courageuses, très-fortes pour leur pet. taille, toujours en mouvement, soit en volant, soit en sautant de branche en branche, soit en grim pant le long de l'écorce des arbres, furetant dans toutes leurs gerfures pour y trouver des i., leurs œufs, leurs larves ou leurs chrysalides, soit en faisant des efforts pour percer à coups de bec redoublés une amande ou une graine dure qu'elles tiennent entre leurs doigts. Elles sont omnivores, mais la chair est tellement de leur goût qu'elles tuent les o. pris au piège, ou affoiblis & hors d'état de fuir, elles leur percent le crâne & en tirent la cervelle. Etourdiées & peu méfiantes elles donnent elles-mêmes dans toutes sortes de pièges, comme on le voit à la pipée, au bâton fendu, où l'on en fait arriver, en 2 heures de tems, plus de 30 douzaines sur le fatal bâton. On vient de saisir celles qui s'y sont prises, il n'est pas encore en repos à la place, & déjà d'autres viennent s'y poser. Leur nid est ordin. construit avec soin, & il contient jusqu'à 15 ou 20 œufs.

1. La Charbonniere, ou grosse Mésange. Capuchon n. descendant jusqu'au milieu du cou, & produisant une l. bande étroite qui descend le long de la poitrine & du ventre jusqu'aux couvertures infér. de la queue qui sont blanches ainsi que le bas ventre; le reste du dessous du corps jaune, le dessus vert olive, jaunissant vers le capuchon & devenant bleu vers le croupion & les ailes; joues blanches; l. 6". Tous les terrains conviennent à cet o., mais il est plus multiplié dans les bois sur les montagnes. Ponte de 8 à 12 œufs blancs tachetés de roux, incubation de 12 jours.
2. La pet. Charbonniere, l. 4" 3"; tête noire hors les joues blanches, dos cendré, gorge & dessus du cou n., celui-ci divisé le long de l'épine par un trait blanc; dessous du corps d'un blanc-fale qui devient latér.

roussâtre, raie n. entre 2 blanches transv. sur l'aile. Cet o. aime les forêts de Sapins, & la femelle est très-féconde.

3. La Nonette cendrée, ou M. de marais, même taille à très-peu près; dos d'un gris brun, cou blanc, ventre blanc-fale roussâtre; du reste comme la précéd. dont BUF. la regarde comme une variété. MAUD. la croit une esp. distincte parce qu'elle aime les lieux marécageux & se trouve aux environs de Paris, tandis que l'on n'y voit jamais la précédente qui est commune en Lorraine, différence de climat trop légère pour produire des variétés. Les mêmes raisons n'ont pas lieu pour la M. à tête n. de Canada.
4. La Mésange bleue, l. 4" $\frac{1}{2}$ "; plumes du sinciput assez l. se relevant en huppe dans la passion, antérieurement & latér. blanches, bleues dans le milieu & la partie postérieure; gorge n., joues blanches du bas desquelles part un trait bleu qui va rejoindre le bleu de l'occiput; dessus du cou cendré-bleuâtre; dos olive-clair; ailes variées de bleu, de cendré, d'olive & de blanc; devant & dessous du corps jaune. Espèce très-commune, même dans les vergers où elle attaque les bourgeons & les boutons; pétulante, criarde, audacieuse, entreprenante, colere; 10 à 22 œufs dans un nid placé dans un trou d'arbre.
5. La Moustache, ou M. barbue, l. 6" 3"; triangle n. partant de l'angle du bec de chaque côté, terminé par des plumes qui tombent sur les côtés du cou & non en manière de barbe; sinciput d'un cendré clair, le reste du manteau roux, aile variée de brun & de blanc; gorge blanche; devant & dessous du corps d'un gris blanc nué de rougeâtre; en Lorraine, Angleterre, &c.
6. Le Remiz, l. 4" $\frac{1}{2}$ "; manteau gris, plus clair sur la tête & le cou, plus foncé sur le croupion, nué de roussâtre sur le dos; front n.; bande n. sur l'aile; devant & dessous du corps d'un cendré antér. blanc, postér. roussâtre; 4 ou 5 œufs dans un nid artificiellement construit du duvet léger de diverses plantes, que l'o. ourdit en manière de drap fortifié de fibrilles & de menues racines en-dehors. Il est couvert en-dessus, ouvert latér., & suspendu sur l'eau à une branche flexible. On trouve cet o. en Pologne, en Italie, dans les lieux abondans en plantes à duvet comme celui des fleurs de saule, de peuplier, chardon, &c.
7. La Penduline, o. du Languedoc, analogue au précéd.; nid au moins aussi adroitement

construit, & suspendu de même, devant & dessous du corps d'un blanc-roussâtre; dessus d'un gris-roussâtre, ailes variées de noirâtre, de roux & de blanchâtre; l. 4".

8. *Mésange à la queue*; l. 5 $\frac{2}{3}$ " dont la queue occupe $\frac{1}{2}$; plumes duvetées qui font paroître ce très-pet. o. plus gros qu'il ne l'est; sinciput, gorge & dessous du corps d'un blanc-sâle ombré de rouge & de noirâtre; dessus du cou d'un n. qui s'avance sur le dos, dont le reste est d'un rouge faux; ailes variées de noirâtre, de blanc & de roux; queue étagée irrégulièrement; 10 à 20 œufs gris coupés d'une zone rougeâtre dans un nid attaché à 3 ou 4' de terre sur une bifurcation de branche. Ce nid fait de lichens, de mousse & de plumes est ample, couvert & à ouverture latér.; dans les bois, excepté le tems où la disette de vivres fait rapprocher les o. des habitations.

9. *Le Petit deuil*; plumage d'un gris-clair, hors les pennes n. bordées de blanc; nid de l'esp. précéd. avec une recherche de plus, contenant une case partic. où le mâle se tient pendant l'incubation; au Cap.

10. *M. à ceinture blanche*; l. 5"; manteau gris, plus brun sur la tête & le cou, cendré sur le dos, roussâtre sur le croupion; ventre roussâtre; plaque n. sur la gorge d'où elle descend sur la poitrine avec un bord blanc qui vient du bec & s'élargit ensuite en demi-ceinture sur le ventre; en Sibérie.

11. *M. huppée*; l. 4 $\frac{1}{2}$ "; huppe n. & blanche étagée jusqu'à une l. de 8"; joues blanchâtres; gorge n. dont la plaque pousse des filets vers l'occiput d'où ils descendent aux yeux; poitrine & ventre blanchâtres, côtés roussâtres; dessus d'un gris-roussâtre, dans les friches en France & ailleurs, mais rare.

12. *M. huppée de la Caroline*; l. près de 6"; huppe n. dans la passion; manteau d'un gris foncé, joues, devant & dessous du corps d'un blanc rougeâtre.

13. *M. à collier de la Caroline*; même taille; capuchon n. qui descend sur le cou & y forme un collier sur un fond jaune qui couvre le devant de la tête & du cou, & le dessous du corps; dos d'un vert-olive.

14. *M. à croupion jaune*, un peu plus pet. qu'un Chardonneret; manteau d'un brun-olivâtre, avec les couvertures supér. de la queue jaunes, devant & dessous du corps gris; dans la Virginie.

15. *M. grise à gorge jaune*; l. 5; sinciput n., plumes de la base du bec jaunes; manteau gris, devant du cou d'un jaune séparé du

gris par un trait n.; poitrine & ventre blancs, latér. un peu mouchetés de n.; femelle toute grise & blanche; à la Caroline.

16. *M. amoureuse*, ainsi nommée des manières très-caressantes du mâle & de la femelle entre eux, du moins en captivité. Mais au lieu d'un exemple unique comme celui qu'on cite sur cet o. il en faudroit plusieurs, & il faudroit que les faits qui les offriroient fussent attestés par des témoins bien sûrs pour qu'ils pussent persuader aux Naturalistes que ces animaux poussent leurs caresses jusqu'à abrégger de beaucoup leurs jours & mourir bientôt d'épuisement; l. 5 $\frac{1}{3}$ "; plumage d'ardoise n., varié seulement par une bande longit. mi-partie de roux & de jaune sur le milieu de l'aile; à la Chine.

17. *M. de la côte de Malabar*, l. 5 $\frac{1}{2}$ " 8"; manteau d'un gris foncé; croupion, poitrine & ventre d'un jaune-rouge; le h. des ailes n., le milieu taché de rouge clair, les gr. pennes longit. mi-partie de noir & de rouge. M. SONNERAT.

18. *M. de Nanquin*; l. 6"; manteau d'un gris verdâtre, coup de blanc sur la joue, devant du corps d'un jaune d'Orpin rembruni, côtés brunâtres, ventre jaunâtre; le h. de l'aile comme le manteau, le reste n. coupé d'une bande jaune. M. SONNERAT.

19. *Pet. M. du Cap*; taille peu supér. à celle du Troglodite; plumage d'un gris cendré clair, hors les pennes de l'aile n. bordées de blanc, & la queue n. en-dessus. Nid mollet, allongé, suspendu à une branche flexible, dans lequel est un logement partic. pour le mâle. Quand la femelle fort, en partant pour la suivre il rabat à coups d'aile les bords de l'ouverture. M. SONNERAT.

M. Pinson, o. Charbonniere.

MÉSENGLE, *Mésingle*, o. M. Charbonniere.

MÉSORO, p. Cépole.

MESSAGER, o. Secrétaire; aussi Pigeon dressé en Perse à porter les lettres.

MÉTICULEUSE (la), i. 114°. Phal.

MEULE, p. Moule.

MEUNIER, { o. 2°. Crik & Martin-pêcheur.
i. pet. Scarabé des meules.

p. de riviere de plusieurs pays de l'Europe, du g. de la Carpe, ainsi nommé, dit ROND., parce qu'il fréquente les eaux des moulins, aussi appelé *Tétard* & *Chevanne*, parce qu'il a une grosse tête, & *Vilain*, parce qu'il aime la bourbe. Corps moins large, mais plus arrondi ou plus épais que celui de la Carpe; tête noirâtre, yeux dorés & latér.; narines plus h. quoi-

que plus près du museau, étant moins latéré; museau court & arrondi, bouche édentée, joues charnues; dos d'olive sombre ou d'un brun bleu, ventre plus ou moins blanc ou jaunâtre, selon la qualité des eaux où ce p. vit, peut-être aussi selon son âge, sa corpulence & sa graisse; dorsale un peu plus reculée que les ventrales, & d'un gris sale mêlé de rouge, les autres nageoires d'un violet clair.

Cette description du *Meünier* s'accorde avec la manière dont ma mémoire me le représente, car je ne l'ai pas sous les yeux. Elle s'accorde aussi avec ce qu'en ont dit **ROND.**, **GESNER**, **WIL.** & **BLOCH**, auteurs originaux. Mais s'agit-il du nombre des osselets & de la synonymie, je n'y entends plus rien. **BLOCH** rapporte le *Meünier* ainsi décrit au *Cyp jesus* de **LIN.**, & il a dû naturellement le faire, *Jesé* étant le nom même du *Meünier* en Prusse. Il donne pour les osselets: **D.** 20. **P.** 16. **V.** 9. **A.** 14. **DUH.**, sans indiquer aucun synonyme, donne: **D.** 8. **P.** 14. **V.** 8 ou 10. **A.** 8 ou 9, disant qu'il n'a pu compter exactement les osselets, parce qu'ils sont branchus. **DAUB.** rapporte ce p. au *Cyp. Cephalus* de **LIN.** qui donne: **D.** 11. **P.** 16. **V.** 9. **A.** 11. D'un autre côté, **LIN.** cite pour syn. du *Jesé* le *Cyp. cubitalis pinna ani officulorum* 14 d'**ART.** & pour celle du *Cephalus* son *Cyp. pinna ani officulorum* 11; & en effet dans la syn. de cette dernière esp. **ART.** cite les descriptions de **ROND.**, de **GESNER** & de **WIL.** qui ont réellement le *Meünier* pour objet. Si donc ce p. est le *Jesé* de **LIN.** comme je le crois, ma mémoire me représentant la dorsale du *Meünier* comme ayant plus de 11 osselets, le mot *Jesé* comme nom trivial du *Meünier* en Prusse me confirmant dans cette opinion, & le *Meünier* ayant la caudale un peu fourchue tandis que le *Cephalus* l'a entière & même arrondie, il faut que la difficulté vienne d'une erreur d'**ART.** Ainsi l'embaras disparaîtra par rapport au calcul des osselets de la part de cet Auteur, mais il persistera de la part de **DUH.**, car il est difficile d'imaginer comment ce Naturaliste & **BLOCH** peuvent différer de 8 à 20 pour la dorsale. Quant au *Cephalus* de **LIN.**, ce sera un autre p. que quelques-uns appellent le *Céphale*, qui aura une grosse tête comme le *Meünier*, mais une caudale entière, & qui plus est, arrondie.

MEZY, o. Cresserelle.

MIACOTOTOLT, o. pet. oiseau du Mexi-

que à dos n. fouetté de blanc, ventre pâle; ailes cendrées, non décrit; **HERNANDEZ**.
MIAULE, o. Goiland & Mouette.

MICO, q. 6°. Sagoin.

MICROCOSME, v. observé par **RÉDI**. Il habite un tube bifurqué, grossièrement assemblé & comp. de gravier, de débris de coquilles & de plantes marines. Les 2 branches ont à leur extrémité un pet. trou ouvert dans une membrane qui tapisse leur intér., & par ces trous l'animal reçoit ou rejette l'eau à son gré, & la lance même à un assez grande distance. Sa chair a, à peu-près, la même consistance que celle des Huitres, mais on y distingue fort aisément l'œsophage, le foie, le cœur, les vaisseaux.

MIDAS, { r. *V.* Mydas.

{ q. Tamarin, 2°. Sagoin.

MIGA, c. Pourpre d'**AD.** à canal court, échancré & replié en-dehors; c. à 9 spires renflées & relevées de 10 à 12 côtes; sommet de moitié plus long que l'ouverture qui est presque ronde; levre droite à 15 dents fines; l. 9".

MIGNONE, (la) i. 162°. Mignonette, 35°. Phalène.

MIGRAINE, i. Cancre-ours.

MIGUEL, r. Serpent d'Amér. du 4°. g., un de ceux que l'on a nommés *Amphisbènes*, *Double-marcheurs*; robe brunâtre rayée longit. de roux, ou jaune rayée de brun; sur les flancs de l'intervalle de ces raies est moucheté de blanc. **GRON.** rapporte ce Serp. au *Tucuman*.

MIIVIPIRA, p. de mer du Brésil, du g. du *Milan*. Il en est, selon **MARC.**, de gr. fort différentes. Celui qui a servi à sa description étoit un peu plus gr. qu'un *Hareng*; forme conique, large presque moitié de la l.; tête obtuse & ronde avec 2 éminences sur les orbites; gr. yeux à iris jaune & brun; pector. l. de 7" naissant à 18" des yeux, & allant jusqu'au près de la caudale & servant d'ailes à ce p. Elles ont à leur extrémité 6" de large, 18" à leur base. Elles sont comp. d'une fine membrane d'un cendré brun tacheté de n., soutenue par des aiguillons roides & blancs. **MARC.** place à leur base 2 petites & fausses nageoires extérieures. Dos d'un brun brillant, ventre argenté. Par ces gr. pector. le *Miivipira* exécute ce qu'on appelle *vol* dans les poissons volans. **MARC.** les a vus par milliers fuir devant les *Dorades* & s'élanter hors de l'eau jusqu'à une portée de fusil. Je mets ce p. dans le g. du *Milan* de **Go.**, quoiqu'il l'ait placé sous le nom de

Pirabebe

Pirabebe dans celui de l'*Exocet*, & ma raison est dans les aiguillons de ses nageoires & dans les 2 dorsales que lui donne MARC.; voyez Hironde de mer.

MILAN, o. de proie du g. de l'*Épervier*, commun dans les provinces montueuses, souvent poussé par le besoin près des lieux habités, différent des *Buses* & autres o. de proie par une queue fourchue; ayant un vol aisé dans lequel ses ailes l. & étroites semblent immobiles & paroissent soutenir un o. qui glisse ou qui nage au lieu de voler. On l'a nommé *Milan royal*, non pour le distinguer de tout autre Milan, mais parce qu'autrefois les Princes s'amusoient à le faire combattre, ou plutôt chasser par le *Faucon*, & même par l'*Épervier* contre lequel il ne se défend que par la fuite, quoiqu'il ait l'avantage de la taille & le bec aussi fort que celui de tout autre o. de proie. Mais il a les jambes courtes, par conséquent moins de facilité à tirer parti de sa ferre. Il ne chasse qu'aux *Mulots*, aux reptiles, aux petits oiseaux; il n'ose pas même ravir les petits Poullets sous les yeux de leur mere, & souvent il est réduit à aller à la charogne; l. 2', vol près de 5'; 2 œufs dans un nid placé dans un trou de rocher ou de vieux arbre; peau nue qui recouvre la base du bec, iris & pieds jaunes, bec de couleur de corne, plumage grisâtre & roussâtre marqué de traits bruns oblongs; les 1^{res}. gr. penes de l'aile n.; les autres brunâtres, celles de la queue rousses terminées de blanchâtre. Cet o. répandu dans presque tout l'ancien Continent est, dit-on, sujet à la goutte.

MILAN NOIR, plus petit que le précéd., queue non fourchue, plumage plus rembruni, queue supér. brune, infér. blanchâtre; c'est un o. voyageur qui passe l'hiver au nord de l'Afr. & l'été en Allemagne où il niche, il ne fait que traverser quelques-unes de nos provinces.

M. DE LA CAROLINE, l. de 2' comme le nôtre, mais plus petit, sa queue occupant 1 3/4; elle est en même tems étagée & fourchue; envergure 4'; jambes courtes; plumage blanc, hors la queue, le croupion & les ailes d'un n. à reflets pourprés; c'est un o. voyageur dans l'Amér. sept.

MILAN DE MER, p. 19^e. g. de GO., par conséquent malacoct. thor.; corps presque cunéiforme, allongé; dos dr. & sillonné; côtés convexes, ventre applati, queue assez grêle; écailles confuses, méd. & adhérentes; tête large, tétragon, à front sillonné, nu-

que fourchue & aiguillonnée; bouche presque en-dessous, sans levres, bec avancé, très-petites dents, gr. yeux h. & saillans, opercules mobiles d'une piece anguleuse, membrane branch. demi-nue à 7 rayons, lig. latér. h.; parallèle au dos, ou fendue à la queue; anus presque au milieu; addiment d'aiguillons sur le bec, sur les yeux, sur les opercules, ou derriere eux & à la base des pector., ou de cirrhes à la mâchoire infér.; 2 dorsales inégales, la 1^{re}. au milieu, aiguillonnée, la 2^e. rayonnée, quelquefois unie à la 1^{re}.; pectorales basses, amples, rayonnées & arrondies; ventrales unies, gr. & comp.; anale comp., l. & opposée à la 2^e. dorsale, caudale fendue, addiment de doigts libres & articulés entre les pector. & les ventrales, & attachés aux 1^{res}. Ces p. sont carnassiers; le g. qu'ils forment me paroît un des plus difficiles & des plus embrouillés, la syn. ne faisant qu'y augmenter l'embarras.

LE MILAN; p. du genre précédent qui, selon BLOCH, est le *Tr. cataphraetus* de LIN., ce qui me paroît impossible, le *cataphraetus* étant selon la syn. d'ART. adoptée par LIN. même, le *Malarmut*. Je croirois plutôt trouver le Milan dans le *Tr. lucerna* qui est le M. de ROND. Selon celui-ci le p. ressemble au *Perlon*, excepté qu'il est plus rouge, qu'il a la tête moins large, les pector. en partie jaunâtres, en partie noirâtres & sans tache rouge à la base, tache que cet Auteur donne à celles du *Perlon*; lig. latér. h., dr., sans écailles, mais de peau rude, bisurquée sur la queue. ART. croit ce p. le même que l'*Hironde* & le *Mivipira*. Tout est ici dans la plus gr. confusion, & je ne crois pas qu'on parvienne à s'en tirer en voulant suivre la syn. d'ART. & de LIN.

MILANDRE, p. 4^e. Chien-de mer de BROUS., assez semblable à l'*Emissole*, dont on le distingue cependant sans peine par ses dents triang. & dentelées sur une de leurs faces, par 2 aiguillons qu'il a sur le dos, & par la peau de la paupiere inférieure qui remonte & lui couvre une partie de l'œil. Corps d'un gris foncé, allongé, rond; tête déprimée, gueule à plusieurs rangs de dents; gr. pectorales n., les autres nageoires pet. & noirâtres, l'anus entre les ventrales; 2 dorsales, dont la 2^e. est la plus pet.; gr. caudale fourchue; l. 3 à 5'. Ce p. vit en pet. sociétés & approche peu des côtes; sa chair est dure; il est vorace & se rend quelquefois redoutable aux pêcheurs, ce qui l'a fait appeller par plusieurs; *Petit Requin*.

MILLECANTONS, p. très-pet. Perchettes du lac de Geneve.

MILLEPIED, { c. Rocher qui ne differe guere de l'Araignée que par des doigts plus longs.
i. On nomme ainsi la Sco-

lopendre & l'Ule. On donne le même nom à un i. de S. Domingue qui est vraisemblablement une Scolopendre; les Auteurs l'ont communément indiqué d'une maniere vague comme étant comp. de beaucoup d'anneaux & ayant la bouche garnie de pincés, & comme étant de 2 esp., l'une aquatique qui se loge dans le bois des vaisseaux & des pilotis, l'autre terrestre dont la piqûre est venimeuse. M. ARTHAUD vient d'en donner une description qui dit quelque chose de plus, mais laisse encore plus à désirer; l. 8^o; corps supér. couvert de 21 écailles d'un rouge brun; infér. de 22 d'un brun plus clair; 4 yeux à la partie latér. antér. de la tête; 2 bras, 2 ant. à 15 anneaux & terminés par une pet. houppé foieuse. Cet animal mord comme l'Araignée, & sa morsure est venimeuse, mais moins que celle de l'Araignée-crabe; l'Auteur ne parle pas du nombre des pattes.

Milleped à dard. Voyez Naïde.

MILLEPORE; zo. 10^e. g. des Zoophytes de PAL., voisin de l'Escaré; du Madrépore & du Corail. C'est un Polypiage dont le Squelette est une tige calcaire, homogène, rameuse, qui ne s'accroît pas dans toutes ses parties; mais par ses extrémités seulement. Cette tige est ordin. vasculaire longitudinalement à l'intér., & percée extér. de pores transv. & perpendiculaires à l'axe. Ces pores sont occupés par les animaux du Millepore; SPAL. les a observés & les a trouvés plus pet. & moins actifs que ceux de la plupart des autres zo. Les orifices des cellules ne sont pas étoilés comme dans le Madrépore. Ils sont placés d'un seul côté dans quelques esp.; dans d'autres ils criblent tous les côtés de la tige; enfin, il en est de plus solides ou de plus pleins les uns que les autres. Quand tous les orifices sont d'un côté, le plein que cette disposition procure au côté opposé est percé de canaux longitudinaux. Quand tout le contour de la tige & des branches est criblé de trous pour l'ouverture des cellules, les canaux longit. sont rassemblés près de l'axe. Parmi les Millepores plus solides il y a divers degrés de solidité qui tiennent à la taille & au nombre des canaux & des cellules. PAL. décrit 16 esp. de Millepores

parmi lesquelles se trouvent plusieurs des Escares d'ELLIS. Les principales esp. sont le *Rétépore* & le *Fronépore*, v. ces mots. En général ce qui distingue ici les esp. tient aux différentes modifications qui peuvent affecter ce Polypier, comme d'avoir de pet. rameaux qui, se rencontrant dans le même plan, s'unissent & forment un rézeau; ou des rameaux plus larges & denticulés comme des feuilles; ou courts & fins, formant des esp. de mouffes grossieres; ou frangés, repliés & enveloppant les corps qui leur servent de base. Ce Polypier peut être blanc, gris, rosé, rouge, jaunâtre ou violet. Il peut être fort petit, ou parvenir à la grosseur de la tête. DON. a observé une espèce dont les cellules sont operculées. L'opercule paroît tenir à l'animal par un filet musculaire au moyen duquel il ouvre & ferme à son gré sa cellule. Enfin la position & la multiplicité, ou la rareté des cellules caractérisent aussi les espèces.

MILLÉT, (le) r. pet. Serpent à sonnettes de la Caroline brun ou cendré, nué de rouge sur le dos, avec 3 rangs longit. de gr. taches n. bordées de blanc.

MILLIO, r. Serp. de Guinée à l. tête, collier blanc; robe comp. d'écailles assez gr., les supér. d'un brun-rouge bordées de blanc & marbrées de rouge; ventre d'un blanc rougeâtre; SÉBA. *part. infér. r. à cr. d.*

MILLOUIN; *Milouinan*, o. 115. & 120. Canard.

MINAREZ; c. Buccin d'ARG. à sommet très-élevé, fût dentelé, côtes relevées & tachetées de n. sur un fond blanc; clavicule formant plusieurs étages très-marqués.

MINEUR; *Mino*, *Minor*, o. Mainate. On appelle aussi *Mineurs*, *Vers Mineurs* les Teignes des feuilles, les fausses Chenilles des Charançons, & les vers ou larves de plusieurs Mouches qui vivent dans le parenchime des feuilles.

MINIA, r. Nom vague de ces gr. Serpens d'Afrique qui étouffent, enduisent de leur bave & avalent ensuite d'assez gr. quadrup. MINJAC, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & simple; c. plus ronde que celle du Tésan auquel ce c. ressemble assez; 6 spires, périoste épais; l. 2^o, lar. 19^o.

MINIME, r. & i. r. voyez Serpent; i. 2^e. Antripe & 13^e. Phalène.

MINISTRE, o. que MAUD. regarde comme du g. au *Moineau*; il a la taille du *Seris*; le mâle dans le tems de sa mue, & la femelle pendant toute l'année, ont un plumage va-

rié de brun, de n. & de grisâtre comme notre *Linote*. Hors le tems de la mue le mâle est d'un bleu violet sur un fond noir selon MAUD., ou d'un bleu celeste sur un fond violet selon BUF.; cette couleur est plus foncée sur la tête que sur le dos, & plus claire sous le corps; la femelle se distingue du mâle en mue par du brun verdâtre au fouet de l'aile; chant de notre *Linote*; dans les montagnes de la Caroline.

MIRAILLET, p. Raie lisse œillée.

MIRAN, c. Vis d'AD. ovoïde, en pointe fine à son sommet; ouverture irrégulière & pointue par le bas, arrondie par le haut; 10 spires qui tournent en descendant peu obliquement; tête de l'animal en forme de croissant, manteau épais; l. 13", lar. 5".

MIROIR, (le) i. 36°. P. pillon.

MISAGO, o. connu seulement par quelques mots de KEMPFFER qui apprennent simplement qu'il est ichthyophage, & qu'il cache sa provision de poisson dans quelque trou de rocher sur la côte où il se conserve comme s'il étoit mariné; au Japon.

MITCHAGATCHI, o. Macareux de Kamtschatka.

MITILÈNE, o. Ortolan de Provence.

MITOU, *Mitu*, *Mituparanga*, o. Hocco.

MITRE, (la) c. Buccin d'ARG. à sommet très-élevé, spires larges & peu profondes, fond blanc tacheté régulièrement de rouge.

MITTE, i. Voyez Tique. On ne fait ce que veut dire l'Auteur du dictionnaire des animaux en faisant de la Mitre un Scarabé.

MITTEK, o. V. à la suite des Poules d'eau.

MOCOCK, *Mococo*, q. 1^{er}. Maki.

MOCOTOTOLT, o. du Mexique non décrit, indiqué par HERNANDEZ; taille d'Étourneau, plumage supérieur brun, inférieur blanchâtre; bec & pieds rouges; chant agréable.

MODESTE, (la) i. 196°. Phal.

MOFAT, c. Pétoncle d'AD. à c. assez ronde, médiocrement épaisse, à 26 grosses cannelures lisses, longit. & arrondies; battans à 26 grosses dents; sommets ronds, assez cr., fort près l'un de l'autre, & au milieu de la largeur; diamètre de 18", profondeur de 9.

MOIGNET, o. Méfange à l. queue.

MOILE, p. Surmulet.

MOINE, }
cér. Marfouin.
p. Ange.
i. 1^{er}. Scarabé. FAB. nomme de même un *Dermist* qui rongé le bois; etuis un peu pourprés, postér. plats & entiers, antér. piqués de points creux; ailes rougâtres pleines de nervures; corcelet globu-

leux, antér. dentelé en-dessus, & avançant 2 aigui-lons sur la nuque; dans l'Amérique méridionale.

MOINEAU, o. 33°. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. à 3 antér., à bec en cône raccourci, les 2 mandibules dr. & entières, & la base beaucoup moins large que la tête. Les plus gr. d'entre eux sont encore de petits oiseux. Ils sont à peu-près omnivores, & la plupart faciles à apprivoiser. On ne comprend rien à la querelle que BUF. fait à BRIS. à propos des nombreuses esp. qu'il fait entrer dans ce genre. Cette querelle n'a empêché & n'empêchera je crois aucun Naturaliste de composer le g. du Moineau à peu-près comme Pa. fait BRIS. Elle paroît uniquement fondée sur la même équivoque, dans laquelle cet éloquent écrivain semble toujours tomber dans ces sortes de discussions. On diroit qu'il combat, non pas un homme qui met les *Linotes*, *Pinsons*, *Serins*, &c. dans le g. du Moineau, mais un homme qui confondroit ces o. en une seule esp. & n'en feroit que des variétés du Moineau proprement dit; car il en revient toujours à s'opposer à ce qu'on les appelle des Moineaux, & à ce qu'on leur ôte leurs noms spécifiques. Personne ne pense à faire de ces o. des M., mais seulement des animaux qui ayant le même bec & les mêmes tarses peuvent être rapprochés les uns des autres.

1. *Le Moineau franc*. Cet o. n'habite ni les forêts, ni les campagnes éloignées des habitations, mais les villes & les villages où il est au iré, soit par son naturel ennemi de la solitude, soit par les facilités qu'il trouve près de nous pour sa subsistance & l'établissement de son nid. On l'accuse de paresse, mais s'il étoit paresseux il vivroit pendant la moitié de l'année dans les champs où il n'auroit qu'à ouvrir le bec, & non dans les villes où il faut qu'il furete pour trouver à vivre. On dit qu'il consomme 10 livres de grain par an; mais en a-t-on fait le compte? Si on l'a fait c'est donc sur un o. en captivité & à qui on ne donnoit pas d'autre nourriture; or, cela ne fait pas évaluer ce que les individus libres dérobent au cultivateur, puisqu'ils joignent au produit de leurs bircins quantité d'insectes & de restes d'alimens perdus pour l'homme. L'ardeur des Moineaux mâles est fameuse, & les combats auxquels l'amour les engage sont connus. Cependant malgré cette ardeur ils connoissent mieux que plusieurs o. moins pétulans la jouissance des préludes. MAUD. assuré qu'en captivité

ils vivent 7 à 8 ans, ainsi on ne peut supposer que libres ils n'en vivent que 2 ou 3, comme on le dit. La femelle fait 3 pontes par an de 4 à 5 œufs chacune. Cet o. est trop connu pour avoir besoin d'être décrit. Il varie cependant du n. au blanc, car on en a vu de n., & il blanchit en hiver dans le nord. La femelle un peu plus pet. que le mâle en diffère encore par des nuances plus pâles, & sur-tout en ce qu'elle n'a pas le devant du cou n. comme lui; dans toute l'Europe; l. 5^{''} 10^{'''}.

2. *Moineau du Sénégal à bec rouge*, plus petit que le *M. franc*, bec proportionnellement plus gros, jambes plus l., queue plus courte, plumes du manteau n. au milieu & bordées de brun, poitrine & côtés d'un gris brun varié de taches brunâtres oblongues, ventre blanchâtre, bec rouge. Mâle ayant de plus: le tour du bec, le bas des joues & la gorge noir. MAUD.
3. *Pere noir*, o. des Antilles, du genre & de la taille du *M.*; plumage n. excepté la gorge & les tempes rouffes.
4. *Pere n. à l. queue*, presque aussi gr. que le *Mauvis*; queue très-l. & étagée; plumage n., hors une bande jaune transv. au haut de l'aile; supposé être de la côte d'Afrique.
5. *M. de Java*, que MAUD. croit le *Pere n. à bec rouge* de BRIS.; moins gr. que le *Pere n. des Antilles*, plumage d'un noir d'acier poli, yeux n. entourés d'un cercle blanc étroit; demi-collier blanc antér. au bas du cou; bec & pieds de couleur de chair.
6. *M. de Macao*; gr. du *Sénégal*; plumage tout n., hors quelques taches blanches au milieu du ventre, & la bordure des plumes de la queue & des ailes qui est brune.
7. *M. du Brésil*; gr. du *Tarin*, mais plus arrondi; queue fort courte, plumage noir à reflets violets, bec & pi. blancs avec une légère teinte de couleur de chair, plumes du manteau de la femelle bordées de brun; plus, joues grises, trait n. à la tête, ventre grisâtre.
8. *M. de Datte*, ou *Dattier*; face & gorge blanches, le reste un plumage d'un gris plus ou moins rougeâtre, sur-tout sur la poitrine & le h. des ailes; pennes noires; mandibule supér. n., l'infér. & les pieds jaunâtres; en Barbarie; chant mélodieux.

M. d'Asie. Bengali.

M. de bois. Soulcie.

M. bleu. Passe bleu.

M. brun. Brunet.

M. de Bahama. Verdinere.

M. { de Campagne. Friquet.
de Cayenne. Jacarini.
de Jons. Ortolan des Roseaux.
du Cap. Veuve & Croissant.
de huye. Fauvette d'hiver.
de Madagascar. Foudi.
de mer, de neige. Ortolan de neige.
fou. Noddi.

MOINEAU DE MER, p. du g. de la *Sole*; yeux à gauche, piquans sur la ligne latér. près de la tête, base de la dorsale & de l'anale garnie d'éminences osseuses munies de piquans, dos marbré de gris & de jaune, ventre blanc, corps allongé, mâchoire infér. plus l.; nageoires jaunâtres tachées de brun, anale précédée d'un piquant; gr. de la *Plie*. D. 59. P. 12. V. 6. A. 43. On confond souvent ce p. avec le *Flez*; mais, comme l'observe BLOCH, la position des yeux à gauche & les piquans restreints aux environs de la tête & à la base de 2 l. nageoires caractérisent le *Moineau* de manière à le séparer du *Flez*. DAUB. rapportant le *Pl. passer* qui est notre poisson au *Pl. fesus*, en voulant redresser LIN. d'après GRONOV. est tombé dans cette erreur avec ce dernier.

M. DE RIVIERE, abus. *Flez*.

MOINET, o. *Moineau*.

MOINOTON, o. *Charbonniere*.

MOIRE, (la) c. Rouleau & Cornet d'ARG. à robe moirée.

MOISIE, (la) i. 47°. Teigne.

MOLAN, c. Solen d'AD. à c. très-mince, fort plate, luisante & transpar.; sommets placés vers l'extrémité supér., au tiers de la largeur; l. 9^{'''}, lar. 18.

MOLE, p. Moule, quelquefois *Lune de mer*.

MOLENAAR, p. Merlan de l'Océan septent. presque tout blanc; lig. latér. presque dr. D. 14, 23, 18. GRON.

MOLLÉ, p. Tascau.

MOLOXITA, o. 40°. espèce rapportée au Merle.

MOLUE, p. Morue.

MOLURE, r. Serpent des Indes, assez semblable à ceux du 2°. g. selon LIN., c. à d., apparemment que les écailles qu'il a sous la queue sont si gr. qu'on les prendroit pour de gr. plaques; cependant ce ne sont que des écailles, & ce serpent est du 3°. genre; 248 gr. plaques, 59 paires de petites.

MOLUROS, r. Si la confusion que la ressemblance de ce nom avec le précédent fait soupçonner dans les Auteurs n'a pas lieu, c'est un serpent d'Amér. du 4°. g.; dos d'un gris clair, varié longit. de bandes blanches

tachetées de n. ; ventre couvert de petites écailles jaunâtres tachetées de n. SÉBA.

MOMENET, q. Magot en général.

MOMOT, o. Houtou.

MONAX, q. V. Marmotte.

MONDAIN, o. V. Pigeon.

MONE, q. 7^e. Guenon.

MONGO, p. Polynème heptanème.

MONGON, *Mongono*, *Mongous*, q. 2^e. Maki.

MONKIE, q. Quadrumane dit aussi *Singe à queue de Rat* à cause de sa l. queue grêle ; nez court, yeux caves, tête ronde, face ridée & blanchâtre jusqu'au front qui est d'un n. roux, ainsi que le bout du nez & le tour de la bouche, qui rend cet animal fort laid, & paroît le faire rassembler à une vieille tête de mort. Assez gr. oreilles nues ; dos bai, gorge & poitrine nues, côtés des cuisses & des reins garnis de quelques poils d'un jaune clair. C'est, selon ERX., un très-jeune *Saimiri*.

MONNIER, o. Martin-pêcheur.

MONNOIE DE GUINÉE, c. Colique d'ARGENVILLE, pet. Pucelage d'AD.

MONOCEROS, { cét. Petit Narwhal.
p. Piraaca, & Chauve-Souris.
o. Manucode.
i. 1^{er} Scarabé.

MONOCLE, i. 9^e. Aptère de GEOFF. qui le caractérise par 6 pattes, un œil, des ant. branchues dont chaque panache a plusieurs poils latéraux, & par un corps crustacé. Mais GEER avoue qu'on ne peut fixer en général le nombre des pattes des Monocles. Quant aux antennes le Naturaliste Suédois n'en voit point à la plupart des espèces, & selon lui les parties que GEOFF. regarde comme des ant. ne différent pas des autres pattes, & peu d'esp. offrent des membres que l'on puisse appeler antennes. La couleur de ce très-petit i. varie comme ses alimens. Il se sert de ses jambes branchues pour nager & sautiller dans les eaux dormantes qu'il habite, & il a une queue qui lui sert d'aviron. Deux lames crustacées recouvrent tout son corps ; on diroit qu'il est enfermé dans une c. bivalve, sous laquelle il cache ses pattes dans l'inaction. Quelques esp. portent extér. leurs œufs à leurs côtés en 2 paquets ovales ; les autres les gardent sous leur coquille dont la transpar. les laisse apercevoir. Les pet. n'en sortent que quand ils peuvent nager, ainsi cet i. est vivipare en un sens. Il vit de pet. animaux microscopiques dont les eaux

dormantes sont remplies. Ce genre fournit des esp. marines dont quelques-unes sont du nombre des animalcules qui rendent l'eau de la mer lumineuse par une liqueur phosphorique & bleuâtre. La trace de cette liqueur va à 2 ou 3''' de chacun d'eux, comme M. GODEHEU DE RIVILLE l'a observé sur la côte de Malabar.

1. *Le Perroquet d'eau*, l. $\frac{1}{2}$; couleur originairement rougeâtre, tête terminée en bec de Perroquet au-dessus duquel seroit un œil, côtés du corps aplatis, queue fourchue ; dans l'eau des mares qu'il fait paroître rouge quand il y est fort multiplié. C'est le *Puceron branchu* de TREM.

2. *Monocle à queue retroussée*, d'ailleurs semblable au précédent.

3. *M. à queue fourchue*, l. $\frac{1}{2}$; d'un brun cendré ; queue l., dont chaque moitié a 3 ou 4 poils ; œufs en paquets aux côtés de la mere. Cette esp. à 4 pet. cornes ou antennes.

4. *M. à c. longue*, l. $1\frac{1}{4}$, lar. $\frac{1}{2}$; lifse & cendré.

5. *M. à c. courte*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; même couleur.

MONOCLE, p. d'Amboine auquel RU. ne donne qu'un œil au h. de la tête. Ce p., à en juger par ce qu'il en dit, & par la figure qu'il en donne, a, outre cette singularité, & outre une forme anomale, une dorsale & des pector. dirigées en avant, ce qui lui seroit particulier. Corps conique, allongé & apode.

MONTAIN, o. Pinson d'Ardenne.

MONTVOYAU, o. Voyez à la suite de l'Engoulevent.

MOQUEUR, o. On a donné ce nom à des o. d'Amér. du g. de la *Grive* qui joignent à une voix mélodieuse, qualité rare dans les o. de ce pays, une gr. facilité d'imiter la voix des autres, & l'on a imaginé que ces chœurs habiles se moquoient des animaux à cri rauque qu'ils imitoient.

1. *Le Moqueur* ; plus petit que le *Mauvis* ; manteau d'un gris-brun ; joues, gorge, devant & dessous du corps d'un blanc sale ; gr. pennes des ailes noirâtres, les 1^{res}. moyennes blanches, terminées de brun, les dernières brunes terminées de blanc ; queue un peu étagée, l. de 4'', l'o. n'en ayant que 9 en tout. Il se retrouve varié de n. au Mexique.

2. *M. FRANÇOIS*, analogue aux *Grives* par son plumage ; manteau d'un brun rougeâtre, gorge blanche ; devant & dessous du corps d'un blanc sale grivelé de brunâtre par des taches oblongues à la pointe des plumes sur leur tige ; bandes transv. brunes & grises sur les ailes ; à la Caroline ; gr. de la Li-torne, l. 10'' dont la queue occupe $4\frac{1}{2}$.

3. *LE GRAND MOQUEUR*; taille du Merle; dessus du corps d'un brun foncé, dessous d'un gris cendré; à la Louisiane, à la Caroline, à la Jamaïque qui font aussi la patrie du précéd.

MORDELLE, i. 47°. Coléoptère de GEOR.; ant. un peu en scie, à art. triang.; grosse tête baissée, presque aussi large que le corcelet qui est convexe, plus étroit en-devant; étuis voûtés, ventre pointu au bout; larve inconnue.

1. *La Mordelle n. à pointe*, l. 4, lar. $1\frac{1}{2}$; étuis lisses, moins l. que le ventre qui est très-pointu; pattes & tarses l.; sur les fleurs.

2. *M. veloutée à pointe*, l. 3; velue.

3. *M. à étuis jaunes striés*, l. 4; antennules en masse; dans les bois; *Cardinale* selon GEOR.

4. *M. à étuis jaunes non striés*, l. 3; mâchoires, pattes, étuis d'un jaune marron, le reste n.; dans les bois.

5. *M. brune à pattes fauves*, l. $3\frac{1}{2}$; ant. assez l.; ailes noirâtres; sur les arbres.

MORDORÉ, o. 8°. Tangara, & 7°. o. rapporté au Bruant.

MORELLE, { o. pet. Foulque.
p. Vairon.

MORETON, o. Canards Siffleur, Chipeau & Millouin.

MORGAY, p. Rouffette.

MORGOULE, V. Ortie errante.

MORILLON, o. 14°. Canard; abus. Tadorne.

MORIO, i. 1°. Papillon.

MORION, i. pet. *Criocère n.* du Cap; base des ant. & pi. rouillés. C'est aussi un gr. *Charafon* d'Allemagne tout n., à bec court, lisse & luisant; corcelet globuleux; cuisses épineuses. C'est encore un *Ténébrion n.* de l'Amér. septentr., à corcelet lisse carré, & étuis striés par des rangs de points. On a appelé de même un *Perce-oreille n.* à ant. avec un anneau blanc. Le même nom a été donné à un *Grillon* d'Afrique n., à ailes blanches, noires au bout, & plus l. que les étuis. Il s'applique aussi à un *Ichneumon* de la nouvelle Hollande tout n., sans exception même les ailes; & à un *Faucheur* de Norwège, à corps ové, supér. n., infér. pâle. Enfin on désigne sous ce nom la 2°. *Mouche* de GEOR., *Némotele* de GÉER, *Bioine* de FAB.

MORME, *Mormo*, *Mormire*, p. du g. des *Dorades*; corps moins rond que celui de la Dorade, plus aplati, tête plus l., museau plus pointu; WIL. le compare au *Dentale*. Mâchoire supér. plus l.; dos tranchant & arqué, d'un vert bleuâtre traversé par

12 raies n. & argentées, dont la 1°. est la plus l., & les autres vont en décroissant, jusqu'à la queue; ventre argenté, caudale fourchue. Ce p. vit de pet. Calmars, de fange, &c. & sa chair n'est pas estimée. **ROND.** lui attribue, d'après les Anciens, la ruse d'enfoncer la queue dans la vase où dans le sable pour faire passer sur lui les filets des pêcheurs; l. 8 à 12". D. $\frac{1}{4}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$.

MORMON, q. Quadrumane du g. du *Papion* d'ERX., c. à d. à 4 incisives à chaque mâchoire, canines plus l. que les autres dents; queue courte; abajoues. Cet animal a la face plate & allèz l., entourée de poils laineux d'un gris foncé, relevés sur le front; pet. yeux creux & bruns, nez rouge, grosses joues ridées & bleuâtres, bouche en groin tronqué, moustaches fines & courtes; oreilles pointues, courtes & dressées; barbe blanche, cou gros & court; poil du dos grisâtre, poitrine jaunâtre, ventre blanc, reins peu velus, fesses nues & sanguinolentes; pénis & scrotum d'un blanc tirant au violet, doigts nus & noirâtres; queue violette & recourbée, l. de 2" dans un individu h. de 2". Ce Papion a une voix de Cochon, il marche à 4 pattes, il est lascif, mais apprivoisable. **ZIM.** dit ne pouvoir découvrir sa patrie; ERX. le place à Ceylan & aux Indes.

MORMYRE, p. 50e. g. de GO., malacopt. abd.; corps ové-comprimé; dos élevé, côtés plats; écailles tuilées; tête alongée, comprimée, alép., le front en pente; pet. bouche en tuyau, bec pointu; mâchoire infér. plus l., dents antérieures; pet. yeux h., latér. & saillans; opercules anguleux, courts & d'une pièce; membrane branch. découverte, déployée, sous la gueule, à un seul rayon; ouverture des ouïes linéaire, latér. & découverte; lig. latér. oblique, apparente, arquée vers la queue; anus un peu plus loin de la tête; dorsale basse, longit. & inclinée; pector. basses, méd. & pointues; ventrales presqu'à l'équidistance mais un peu plus près de la tête, pet. & pointues; anale basse, pet. & loin de l'équidistance; caudale bilobée ou fourchue.

Mormyre forme de Carpe; p. du Nil; caudale en fourche pointue. D. 27. P. 9. V. 6. A. 32. LIN.

M. anguilliforme, p. du même fleuve; caudale en fourche obtuse. D. 26. P. 10. V. 6. A. 42. LIN.

MOROC, o. Coucou indicateur. J'en ai

parlé à ce mot, mais peut-être trop brièvement eu égard à l'instinct de l'ô. On pourroit croire, d'après le peu que j'en ai dit, que les cris qu'il jette quand il trouve un nid d'Abeilles, ne font que l'expression de sa joie; ce qui seroit fort simple & n'annonceroit aucun instinct particulier. Mais **LOBO** & **M. SPARMAN** rendent le fait bien plus piquant. L'ô. ayant découvert un nid d'Abeilles, dont il ne peut s'emparer, reste dans les environs, paroît chercher de tous côtés quelqu'un à qui il puisse l'indiquer. Apperçoit-il un homme? il va vers lui, il chante, il bat des ailes, il a l'air d'inviter le voyageur à le suivre. Si le suivant en effet on paroît l'entendre, il vole d'arbre en arbre jusqu'à ce qu'il arrive au lieu intéressant. Alors il cesse de crier, il chante, voltige autour, se pose, voltige encore jusqu'à ce que le passant soit arrivé à la vraie place du nid. Les Africains dans ces occasions laissent par reconnaissance à l'ô. une part du butin. Nid de filamens d'écorce tressés en forme de bouteille renversée; taille un peu supér. à celle de notre Moineau, plumage plus clair; pct. tache jaune sur chaque épaule, queue marquée de blanc; dos & croupion gris-de-fer, ventre blanc; pi. n.; bec brun vers la base, jaune au bout.

MOROSPHINX, i. 6°. Sphinx.

MORPION, i. 2°. Pou.

MORRUDE, p. Grondin.

MORSE, q. 6°. g. de **BRIS**. comp. d'animaux aquatiques à sang chaud, sans nageoires, sans incisives, sans trompe. V *Lamantin*.

Le **MORSE**, ou *Vache marine*; tête presque ronde, obtuse, assez semblable à celle d'un Eléphant qui n'auroit ni trompe ni oreilles, présentant de même à la mâchoire supér. 2 gr. défenses, mais entièrement dirigées vers le bas; nez moins élevé & ressemblant selon **FABR.** au derrière de l'homme; bouche armée de 8 grosses molaires à chaque mâchoire; lèvres épaisses garnies de soies creuses, transpar. & grosses comme une paille; pct. yeux étincelans; pct. trous auditifs près de la nuque; corps épais, surtout vers le milieu de sa longueur, s'amincissant beaucoup vers la partie postér. qui est terminée par une queue très-courte. Peau épaisse, ridée, semée çà & là de quelques poils courts, roides, d'un brun jaunâtre qui pâlit avec l'âge; jambes courtes, pieds élargis vers le bout & terminés par 5 doigts munis d'ongles courts; les postér. plus lar-

ges que les antér. & dirigés en arrière; gr. pénis offeux. Cet animal arrive à la l. de 15 & 18' & à 12 ou 15 de circonférence. Sa peau a 1" d'épais & son lard 3. Ses défenses ont jusqu'à 2' de l. sans compter 6 ou 7" cachés dans l'alvéole, & elles pesent quelquefois 12, 15 & 20 livres. Autrefois les **Morses** se voyoient, rassemblés avec les Phoques, en nombreux troupeaux dans les mers du nord. Ils alloient respirer l'air & peut-être paître & se reposer sur la terre. On leur coupoit la retraite vers la mer, on en tuoit un grand nombre, & les premiers tués formoient un rempart qui achevoit d'empêcher la fuite des autres. Les Anglois en ont ainsi tués, selon **GMELIN**, il n'y a pas plus de 80 ans, jusqu'à 900 en 7 heures de tems. Mais cette énorme destruction a tellement diminué l'esp. & écarté les individus restés, qu'on ne les voit plus en troupes dans les lieux fréquentés par l'homme. **FABR.** dit même qu'au Groënland ils vont plus sur les glaçons que sur la terre. Pour y monter ils s'aident de leurs défenses. La vue de l'homme les fait fuir; mais blessés ils poussent des mugissemens horribles, ils deviennent furieux, ils frappent de tous côtés avec leurs défenses, se secourant les uns les autres. C'est sur-tout dans l'eau, où ils ont plus de liberté dans leurs mouvemens, qu'ils se conduisent ainsi. Ils entourent la chaloupe de leurs ennemis, ils semblent chercher à la percer, à la renverser, à y aborder. Leurs dents qui donnent un très-bel ivoire font, encore plus que leur lard & leur huile, l'objet qui les fait ainsi maïlâcher. On trouve de ces dents & des parties de leurs squelettes assez loin dans les terres; ce qui prouve qu'autrefois plus nombreux, plus tranquilles, moins méfians ils s'écartoient plus de la mer qu'ils ne le font aujourd'hui. Ils vivent sur-tout d'Algue & de Moules, quelques-uns ajoutent de Crustacés & de Poissons. Le mâle est attaché constamment à la même femelle. Ils s'accouplent en Juin, celle-ci couchée sur le dos, & elle met bas un pct. au commencement du printems. Vers le Spitzberg, le Groënland, la nouvelle Zemble, la baie d'Hudson, &c.

Le **DUGON**, représentant du **Morse** dans la mer du Sud; animal peu connu quoique vu au Cap & aux Philippines. C'est sur-tout par ses dents qu'on le distingue du **Morse**, ses défenses étant non-seulement beaucoup plus courtes que celles du **Morse**, mais placées

en-devant l'une auprès de l'autre, & n'ayant que 6 molaires à la mâchoire infér.

MORVANT, q. V. Béliér de la Chine.

MORUE, p. appelé aussi *Cabéliau*, *Cabliau*, *Morue franche*, *M. vulgaire*, pour le distinguer d'autres p. auxquels on a donné le même nom. C'est une des principales esp. du g. du *Merlan* & une des plus connues, facile à distinguer en ce qu'elle est la seule du g. qui ait en même tems 3 dorsales & d'assez gr. écailles. Tête, dos & côtés gris semés de taches jaunâtres, ventre blanc ou rougeâtre ; gr. bouche, mâchoire supér. plus l., pet. cirrhe à l'infér. ; dorsales & caudale semées de jaune, ventrales & anales grises, pector. jaunes; anus plus près de la tête. D. 15, 19, 21. P. 16. V. 6. A. 17, 16. Ce p. se trouve dans l'Océan, sur-tout entre le 40° & le 66° de latitude septentrionale. Plus au nord il est moins abondant. Sa l. ordinaire est de 2 à 3', & son poids de 14 à 20 livres; mais on a vu des individus de 5 $\frac{1}{2}$ ' de l., & du poids de 78 livres. Il habite les fonds de la pleine mer, & ne vient sur les bancs & vers les côtes que dans le tems du frai. Vorace, il avale des Ecrevisses, des Polypes, de pet. poissons, de ceux même de son esp., & il rejette ensuite par le vomissement les parties qu'il ne peut digérer. Les Morues arrivent en foule au banc de Terre-Neuve dès le mois d'Avril, & on les pêche le frai fini, au commencement de Juin; au mois de Mars sur les côtes de Norwége & d'Islande. Dans ces pays, indépendamment de la chair du poisson, on met à profit toutes ses parties. On mange la vessie aérienne fraîche, ou l'on en fait de la colle; on fait de l'huile avec le foie, on vend une partie des œufs par tonnes aux étrangers pour amorcer aux Anchois & aux Sardines; on mange la tête, on la fait sécher pour la donner par morceaux mêlés à des plantes marines aux Vaches. On a évalué à près de 20 millions le revenu de cette pêche sur le banc de Terre-Neuve pour les Anglois en certaines années, où ils y employoient 150 vaisseaux & 1500 petits bâtimens qui occupoient 20000 hommes. Si l'on supputoit ce que ce peuple, ce que les Hollandois, François, Norwégiens, Islandois, Espagnols, &c. prennent de Morues; ce que plusieurs gros poissons en détruisent, ce que sa propre espèce en consume en dévorant les petits, ce que les Cétacés en engloutissent, **HORREBOWS** assurant qu'on a trouvé 600 Morues dans

l'estomac d'une Baleine en Islande), on fera étonné de la conservation de cette espèce.

Morue (gr.), Lingue.

M. (pet.), Officier, & Tascau.

M. verte, Lieu.

M. noire, Charbonnier.

M. louche, Merlu barbu.

M. mouchetée, Dorse.

M. barbue, Tascau.

MOSE, q. Orginal.

MOSQUILLE, *Mosquite*, i. Cousin des Indes & de la côte d'Or, dont la piquûre cause une inflammation, ses liqueurs étant exaltées par la chaleur du pays.

MOSQUILLON, o. Bergeronette grise.

MOTELLE, p. C'est, selon M. de BOMARE, un pet. p. commun en Suisse & en Bourgogne, dont le corps est comme tortueux, qui a la peau visqueuse, la tête gr., large & un peu aplatie, dont la chair quoique visqueuse & grasse est d'un assez bon goût. Ne seroit-ce pas la *Loche-franche* mal indiquée? On la nomme *Mutoie* en Lorraine, il pourroit se faire qu'ailleurs on l'appellât *Motelle*.

MOIMOT, o. d'Amér. que M. DE BOMARE dit être une esp. de Faisan, mais qui, à la manière dont **SÉBA** en parle, me paroît plutôt le *Momot* ou *Houtou*.

MOTTEREAU, o. Hirondelle de rivage.

MOTTEUX, *Motterelle*, o. du g. des *Becfiges*, un des o. de passage qui nous arrivent le plus tard & partent le plutôt. Il fréquente les landes le long des bois, il aime à se poser dans les friches sur les pierres plutôt que sur les buissons; dans les champs nouvellement labourés sur les mottes plutôt que sur les arbres & les haies, parce qu'il ne cherche que des i. & des v. Il change sans cesse de place par un vol court & bas tâchant de saisir quelque i. en rasant de près la terre. En repos il a un balancement de queue qu'il accompagne souvent d'un son de voix bas qui semble dire *Titreu*, *titreu*; en s'envolant il paroît dire sur un ton plus h. *Tarfur*, *farfur*. Il dépose 5 à 6 œufs bleuâtres dans un nid de mousse & de fines herbes intér. garni de laine & de plumes qu'il établit à terre de manière qu'il soit abrité par quelque pierre ou quelque motte. Un peu plus gr. qu'un Moineau, d'une forme plus allongée & plus h. monté. Manteau d'un gris légèrement teint de fauve, croupion blanc qui l'a fait appeller *Cul-blanc*; plumes du dessus de la base du bec roussâtres surmontées de n.; devant & dessous

fous du corps d'un roufsâtre qui devient blanc sur le bas-ventre ; ailes variées de gris, de noirâtre & de fauve ; dans toute l'Europe & une partie de l'Asie & de l'Afrique ; l. 5" 6".

Motteux cendré, un peu plus gr. que le précédent ; plumage plus mêlé de blanc ; plumes du dessus de la bafe du bec blanches ; dessous du corps blanc , couvert de plumes qui font noirâtres à leur origine.

M. roufsâtre, plus pet. que le 1^{er}. ; tête , gorge , devant & dessous du corps blancs comme le croupion ; manteau d'un roufsâtre clair ; penes de l'aile brunes en-dedans , noirâtres en-dehors ; dans les Vôges , dans nos Provinces mérid. & en Italie.

M. roux , taille du 1^{er}. ; poitrine , h. du ventre & tout le dessus d'un roux jaunâtre qui est femé de lunules n. sur le bas du dos ; bas-ventre & croupion blancs ; penes des ailes noirâtres ; dans le midi de l'Europe.

M. (gr.), ou *Cul-blanc du Cap* ; l. 8" ; manteau brun-fauve jusqu'au croupion où se trouve une bande transv. de fauve-clair ; poitrine brune ; gorge blanchâtre ombrée de brun ; h. du ventre & flancs fauves , bas-ventre blanchâtre ; gr. penes de l'aile brunes légèrement bordées de fauve-clair.

M. brun-verdâtre ; l. 6" ; manteau varié de brun n. & de brun-verdâtre ; gr. couvertures blanches ; gorge blanchâtre , devant du cou gris , poitrine un peu orangée , ventre encore moins ; au Cap.

M. du Sénégal ; plus gr. que le 1^{er}. ; manteau d'un gris un peu brun ; ailes & queue noirâtres avec une bordure de gris-roufsâtre à chaque plume ; gorge blanchâtre ; devant du cou d'un rougeâtre qui s'éteint sur le ventre dans un fond gris-blanc. BUF. a décrit le 1^{er}. les 3 dernières-esp.

MOUCHE, i. 5^e. diptere de GEOFF. ; 2 ailes membraneuses nues , 2 balanciers ; ant. à palette plate & soie latér. ; trompe , sans dents ; 3 yeux lisses. La trompe de cet i. est molle & flexible ; elle est terminée par 2 levres charnues , & , dans le repos , elle est pliée en 2 & cachée dans une cavité sous la tête. GÉER a assez bien prouvé que le bourdonnement que quelques Mouches font en volant vient du frottement de la racine des ailes contre les parties du corcelet où est leur insertion. La larve des Mouches est , en général , un ver apode , mou , blanchâtre , à tête molle. Sa bouche est une sorte de suçoir souvent accompagné d'un dard & de 2 crochets placés latéralement. Elle a 4

stigmates , 2 antér. & 2 postér. , tantôt enfoncés , tantôt élevés comme des cornes. Les différentes esp. ont différentes demeures : les plantes , les viandes , le fromage , les eaux bourbeuses , les excréments même servent de demeure & de nourriture à quelques-unes , ayant servi de nid aux œufs d'où elles sont sorties , & que la mere y a déposés. Celle qu'on nomme *Ver à queue de Rat* mérite l'attention. Elle a une l. queue qui peut s'allonger à son gré jusqu'à 5" tandis que son corps n'a que 7 à 8" de l. C'est par cette queue qu'elle respire quoique plongée dans l'eau. Les nimphes de plusieurs de ces larves sont des *Boules alongées* (V. p. 22) ; celles des aphidivores étant amincies d'un côté sont dites *nimphes en larmes*. La coque des Mouches bleues de la viande & des Vers à queue de Rat est en barril ovoïde qui , pour ces derniers & quelques autres , est muni de 4 cornes correspondantes aux 4 stigmates que l'insecte parfait doit avoir. Dans ce g. & dans les g. voisins ce n'est pas le mâle qui introduit la partie sexuelle dans le corps de la femelle , mais c'est de la part de celle-ci que se fait l'intro-mission. Le mâle n'a aucune partie extér. si ce n'est 2 pet. crochets au derriere par lesquels il saisit & retient la femelle. Mais il a une fente qu'on prendroit pour une vulve , & la femelle y introduit un petit cône. Le bout de ce cône est percé d'un trou dans lequel le mâle lance sans doute la liqueur fécondante. On connoît 2 esp. de Mouches qui déposant , non des œufs , mais des larves , sont vivipares à la maniere des p. chondroptérygiens ; on les trouve sur le lierre. Les Mouches de la 2^e. famille doivent être remarquées par rapport au masque qu'elles portent & qui tient à un pet. pédicule. Leurs larves se trouvent parmi la lentille d'eau.

I^o. Famille. AILES PANACHÉES.

1. *Mouche à ailes n. & tache blanche au bout* ; l. 2 , n. & lisse ; sur les fleurs.
2. *à ailes n. bordées de blanc ondé* ; l. 4-6 ; gr. ailes.
3. *à étoile* ; l. 1 ½ ; cendrée ; bout du corcelet & du ventre n. ; ailes blanches avec un p. n. étoilé.
4. *à ailes vibrantes ponctuées* ; l. 2 ½ ; n. ventre un peu doré & obtus , tête rouge , ailes blanches à p. noirs ; sur les arbres fruitiers.
5. *n. à bafe des ailes jaune* ; l. 3 ¼ ; écailles blanchâtres sous les ailes ; ventre hémisphérique où il n'y a jamais que 2 gros œufs

- qui sont ensuite déposés dans des boufes de Vache ; dans les prés.
6. *Mouche n. à base des ailes. & du ventre fauve* ; l. 4.
7. *n. à ventre brun & base des ailes fauve* ; un peu moindre ; vivipare ; en automne sur le lierre dans les bois.
8. à zigzag aux ailes ; l. 2 $\frac{1}{2}$; d'un brun n. ; yeux verts, ailes blanches à zigzag n. ; œufs dans les tiges & têtes du cirsim & du chardon où leur insertion produit des tubérosités qui logent ensuite la larve. La partie postér. de la femelle porte l'instrument qui sert de tarière pour ouvrir le trou qui doit loger les œufs, & de canal pour les y conduire.
9. à ailes réticulées avec une tache en zigzag ; l. 2 ; zigzags plus bruns que le fond.
10. à ailes réticulées avec une tache n. ; l. 3 $\frac{1}{2}$; larve dans les têtes d'aunée.
11. à ailes jaunes avec un p. & 3 taches brunes ; l. 2 $\frac{1}{2}$.
12. à ailes réticulées à bande ; même taille ; noirâtre ; dans les jardins.
13. à ailes blanches avec un p. & 3 taches brunes ; l. 2 $\frac{1}{2}$.
14. des têtes de chardon ; l. 1 $\frac{2}{3}$; tête jaune, yeux bruns, corcelet cendré, à pointe jaune, ventre n., ailes blanches à 3 bandes brunes.
15. jaune à 4 bandes brunes aux ailes ; l. 2 $\frac{1}{2}$.
16. n. à 5 bandes n. aux ailes ; l. 1 $\frac{1}{2}$; dans les bois.
17. à ailes marbrées ; l. 3, d'un fauve roux ; gr. ailes brunes marbrées de roux, de n. & de blanc.
18. n. à 2 bandes blanches aux ailes ; l. 1 ; ailes brunes ; dans les bois.
19. à ailes vitrées ; l. 4 ; corcelet brun, à traits pâles ; base du ventre jaune à p. noirs ; ailes n. à taches blanches.

II^e. Famille. MOUCHES MASQUÉES.

20. *Mouche cendrée à 4 bandes aux ailes* ; l. 3 ; tête jaune ; l. ailes jaunâtres ; dans les prés.
21. cendrée à p. & ailes marbrées de brun ; l. 3 ; masque blanc ; l. ailes blanchâtres.
22. à ailes réticulées de brun ; l. 3 ; masque jaunâtre, tête fauve, corcelet noirâtre.
23. à corcelet n. & gros ventre jaune ; l. 2 $\frac{1}{2}$; ailes enfumées, tête jaune ; gros masque blanc ; sur les couches.
24. à taches brunes au bord de l'aile, & p. noir au milieu, même taille, tête rougeâtre, corcelet rayé de n. & de gris.
25. à zones ; l. 8 ; gros masque jaune ; gros ventre jaunâtre à 2 bandes n. ; ailes à nervures fauves.

26. *Mouche à bord des ailes jaunâtre & 3 p. n.* ; l. 3 ; comme n^o. 24 ; larve verdâtre, parmi la lentille d'eau.
27. à ailes géographiques ; l. 4 $\frac{1}{2}$; tête brune, masque jaune, corcelet n., ventre brun, ailes variées de brun & de blanc.

III^e. Famille. CORPS PANACHÉ.

28. à forme de Guêpe, ant. courtes ; l. 4 ; sur les fleurs.
29. à forme de Guêpe, ant. l. ; ailes peu jaunâtres.
30. à corcelet n. taché de jaune ; l. 5 $\frac{1}{2}$; ventre jaune à bande n. ; dans les bois arides.
31. velue n. & fauve, imitant le Bourdon ; larve dans les oignons de Narcisse.
32. jaune à bande n. ; l. 1 $\frac{1}{2}$; sur les feuilles.
33. n. à ventre hémisph. roux taché de n. ; l. 3.
34. n. à ventre jaune, n. au milieu ; l. 4 $\frac{1}{2}$; larve Ver à queue de Rat ; dans les eaux dormantes.
35. brune à bandes transv. blanchâtres au ventre ; l. 4 $\frac{1}{2}$; sur les fleurs.
36. n. à bandes transv. jaunes au ventre ; l. 3 ; larve jaune à stigmates en cornes, & aphidivore ; sur les fleurs.
37. cendrée à 2 gr. taches jaunes au 1^{er}. anneau du ventre ; l. 4 $\frac{1}{2}$; bandes blanches au ventre ; ailes transpar. à p. marginal n.
38. à 4 bandes jaunes au ventre ; l. 4 $\frac{1}{2}$; la 1^{re}. bande interrompue ; corcelet n. ; tête jaune ; sur le groselier.
39. brune à 2 taches jaunes à la base du ventre ; même taille.
40. à corcelet strié ; l. 6 ; bandes jaunes interrompues au ventre ; tête & corcelet jaunes ; sur les fleurs ; larve Ver à queue de Rat.
41. à bandes jaunes alternat. plus larges ; l. 4. Ces bandes sont au ventre.
42. à pointe du corcelet & bandes jaunes au ventre ; l. 4, n. ; sur les fleurs.
43. à p. jaunes au ventre n. ; l. 4 ; larve aphidivore.
44. à p. jaunes triang. au ventre n. ; mêmes taille & larve.
45. à 6 p. jaunes carrés au ventre n. ; l. 3.
46. à 4 p. jaunes carrés au ventre n. ; l. 3 $\frac{1}{2}$.
47. à 6 lunes blanches au ventre n. en-dessus ; dans les jardins ; l. 6.
48. dorée à 6 raies ; l. 3 $\frac{1}{2}$; tête & corcelet verts dorés, ventre noirâtre à 6 raies obliques blanchâtres.
49. brune à 8 taches jaunes ; l. 3 ; tête & pattes jaunes, les 8 taches sont oblongues & placées sur le ventre n. ; larve aphidivore.
50. à grosses cuisses ; l. 3 $\frac{1}{2}$; n., tachée de jaune ; larve aphidivore.

51. *Mouche à ant. réunies à la base*; l. 3; n.
 52. n. à bande rouge transv.; l. 2. La bande est au ventre.
 53. *apiforme*; l. 5 $\frac{1}{2}$; larve Ver à queue de Rat; dans les latrines & eaux croupies.
 54. à cerceau; l. 5; corcelet fauve velu, ventre n. à 3 ceintures jaunes.
 55. à ant. en Y; l. 5, n.; variée de jaune; la partie extér. des ailes n.; ant. unies à la base.

IV^e. Famille. *MOUCHES DORÉES.*

56. *dorée commune*; l. 3, d'un vert doré; dans les bois & jardins, larve sur les charognes.
 57. *verte cuivreuse à pattes blanches*; l. 2 $\frac{1}{2}$; l. pattes.
 58. *verte à ailes mi-parties de brun & blanc*; l. 2 $\frac{1}{2}$, courant avec ses l. pattes sur les eaux dormantes.
 59. à 3 nervures aux ailes; l. 1 $\frac{1}{4}$; dans les bois.
 60. à corcelet bleu & ventre vert; l. 2; sur les charognes.
 61. *corcelet vert & ventre bleu*; l. 3 $\frac{1}{2}$, larve dans les matières pourries.
 62. *bleue de la viande*; l. 4; yeux bruns, derrière de la tête n., poil latér. des ant. branchu; corcelet n. avec quelques lig. longit. cendrées; gros ventre bleu à quatre anneaux; pattes n.
 63. *bleue à base des ailes fauves*; l. 4, vivipare; en automne sur le lierre.
 64. à tache brune aux ailes; l. 4, étroite.
 65. à ventre brun & n.; l. 4, un peu plus large; dans les bois.
 66. *verdâtre à tarses annelés de blanc*; l. 1 $\frac{1}{4}$; sur les couches.
 67. *brune bronzée*; l. 2 $\frac{1}{2}$.
 68. à tête verte; l. 1 $\frac{1}{2}$; pi. jaunes, ailes chargées de nervures.

V^e. Famille. *MOUCHES COMMUNES.*

69. *Gr. M. à extrémité du ventre rougeâtre*; l. 4 $\frac{1}{2}$; grise & n.; vivipare; autour de la viande & dans les jardins.
 70. *commune des appartemens*; l. 3, ovipare, semblable à la précéd. excepté qu'il n'y a point de rouge au bout de son ventre, & qu'elle est ovipare.
 71. *cendrée à poils n.*; l. 1 $\frac{2}{3}$; larve dans le fumier.
 72. *cendrée à p. n.*; l. 2 $\frac{1}{2}$; sur les feuilles.
 73. *merdivore*; l. 3, grise velue, femelle plus lisse; face jaunâtre, yeux roux; larve dans la fiente de divers q.; œufs blancs oblongs munis à un de leurs bouts de 2 pet. ailerons qui les soutiennent & les empêchent d'enfoncer dans ces matières souvent demi-liqui-

des où ils sont déposés & dont la larve doit se nourrir, mais où elle seroit enlevée si elle sortoit d'un œuf trop profondément engagé dans ces substances.

74. n. à pattes épineuses; l. 3 $\frac{1}{2}$, sur les arbres.
 75. à caractères n.; l. 3 $\frac{1}{2}$, un peu velue, corcelet n. à 4 bandes longit. grises; ventre d'un brun clair à caractères n.; sur les fleurs.
 76. n. à pattes fauves; l. 2 $\frac{1}{2}$, semblable à la 8^e. *Mouche armée*; sur les plantes.
 77. n. à tache blanche ventrale; l. 2 $\frac{1}{2}$.
 78. *ioute n.*; l. 2; dans les jardins.
 79. à très-gros tarses antér.; l. 2, d'un n. lisse, ventre allongé & pointu; rare.
 80. n. à trait n. sur la moitié du bord extér. de l'aile; l. 1; pattes l.; sur les fleurs.
 81. n. à ailes brunes & yeux rouges; l. 1 $\frac{1}{2}$, autour des fumiers & lieux humides.
 82. n. à face blanche; l. 3 $\frac{1}{2}$, côtés du ventre fauves.
 83. à p. marginal brun aux ailes; l. 2 $\frac{1}{2}$, brune; dans les bois.
 84. aux ailes, & pattes jaunes; l. 1 $\frac{1}{2}$. Le p. marginal est jaune foncé.
 85. grise à l. pattes jaunes; l. 1 $\frac{2}{3}$; sur les fleurs.
 86. n. à ventre d'Ichneumon, l. 4; pattes jaunes, rare.
 87. n. à bord extér. des ailes n., l. 1; pattes jaunes; sur les fleurs.
 88. à ailes vibrantes sans taches, l. 2 $\frac{1}{2}$, n. & lisse, forme allongée; dans les bois.
 89. du vinaigre, l. 1 $\frac{1}{4}$, d'un fauve brun.
 90. *jaune aux yeux n.*, l. 1; sur les fleurs & dans les maisons.
 91. *jaune à bandes n. au corcelet*, l. 1 $\frac{1}{3}$; sur les fleurs.
 92. *jaune à ailes bleuâtres croisées*, l. 1.

Il seroit facile de doubler ce nombre en y joignant les espèces exotiques décrites par GÉER, FAB., &c. Mais comme celles que je viens d'indiquer d'après GEOFF., fournies par ce seul pays, sont sûrement déjà trop nombreuses pour la plupart de mes lecteurs, je me bornerai à y joindre 2 esp. nouvelles du Groënland décrites par FABR.

93. *Mouche des cloaques*, plus pet. que la 73^e; corcelet gris & bossu, ventre n. & mince; ailes non pointillées, mais très-veinées; toute velue, mais sur tout le ventre, & les pieds couverts d'un épais duvet grisâtre; écusson noirâtre; jambes l., sur-tout les postérieures.
 94. *M. vive*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corps n. couvert d'un léger duvet blanchâtre; lame argentée sous le ventre qui a la forme de celui des Ichneumons, mais est surmonté de 4 bandes transv.

argentées plus ternes que les infér. ; ailes transpar. ; en été dans un mouvement continuél sur les fleurs.

- M. } à Chien. Hippobosque.
 } à corcelet armé. Mouche armée.
 } à coton. 1^{er}. Ichneumon.
 } Araignée. Hippobosque.

MOUCHE-ARMÉE, i. 4^e. Diptere de GEOF.

Ant. sétacées & brisées ; trompe charnue, sans dents ; écuillon, ou extrémité du corcelet armée de pointes ; 3 yeux lisses. La larve de cet i. est un l. ver apode un peu applati, d'un brun jaunâtre, à petite tête oblongue & écaillée. Elle vit d'i. aquatiques, & sa bouche est armée de crochets durs accompagnés de barbillons entre lesquels est un suçoir. Au bout de la queue sont des filets barbus dont plusieurs sont encore eux-mêmes fourchus. Ils servent à soutenir l'animal flottant, la tête en bas, le derrière suspendu à la surface de l'eau à laquelle il respire par un stigmate placé au milieu de cette touffe rayonnante. Veut-il descendre au fond de l'eau ? il replie, ou resserre en bouquet ces filets. C'est dans SWAM. qu'il faut étudier l'histoire de cette larve que plusieurs ont mal-à-propos appliquée à l'Asile, parce que SWAM. lui en donne en effet le nom. Quand le tems est venu, où elle doit se changer en nymphe, sa peau se durcit. Au bout de 12 jours de ce nouvel état l'i. parfait sort & ne retourne plus à l'eau que pour y pondre. Il a le ventre large & plat, & au moins 2 pointes au corcelet.

1. M. à ventre plat à 6 lunules, l. 6, lar. 2 ; poils fauves au corcelet, extrémités & pointes de celui-ci jaunes, les 6 lunules jaunes.
2. M. à ventre plat & brun ; taille de la précéd. & le reste de même, hors le corcelet plus velu & le ventre brun sans taches.
3. à corcelet rouge satiné, l. 5, lar. 2 ; toute n. hors le corcelet.
4. à ventre vert, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1 ; antennes très-courtes, yeux verts & violets, corcelet brun.
5. n. à pattes blanches, l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$.
6. n. à pattes jaunes, l. 3, lar. 1 ; ant. très-courtes terminées par une soie.
7. jauné à bandes n., l. 2 $\frac{1}{2}$; dans les prés.
8. n. à ventre & cuisses jaunes, l. 2 $\frac{3}{4}$; corcelet à 6 pointes, ailes croisées.

MOUCHE-A-SCIE, i. 11^e. Névroptere de GEOF. Ant. filif. ailes infér. plus courtes ; bouche armée de mâchoires ; aiguillon dentelé caché dans le corps, ventre de grosseur égale, intimement joint au corcelet ; 3 yeux

lisses. Les femelles seules ont l'aiguillon ; on le voit sortir d'une fente au bout du ventre en le pressant un peu. Il ne leur sert pas à piquer ceux qui les touchent, mais à faire des entailles dans les plantes pour y déposer leurs œufs. Cet i. ressemble assez à la Guêpe, mais il a le vol plus lourd & ses ailes infér. sont plus courtes que les supérieures, tandis qu'elles sont égales dans la Guêpe. Pour ce qui est de l'Ichneumon ; avec lequel il a aussi quelque ressemblance, on distinguera aisément ces 2 i. en observant 1^o. que le ventre des Ichneumons tient toujours au corcelet par un pédicule mince, tandis que le ventre & le corcelet de notre insecte sont intimement unis ; 2^o. que les ant. de l'Ichneumon sont filiformes en toute rigueur, & paroissent unies comme des crins, tandis qu'on aperçoit fort bien les articles de celles des Mouches-à-scie quoiqu'on les appelle filiformes. Sa larve, au 1^{er}. coup-d'œil, ressemble à une Chenille. Elle en diffère cependant par le nombre des pattes qui est toujours de 18, 20 ou 22, & par le défaut de crochets aux pattes membraneuses. RÉAU. & GEOF. trouvent dans la tête une 3^e. différence, supposant que celle de cette Fausse-Chenille, au lieu d'être couverte d'un crâne comp. de 2 écailles unies par suture, comme l'est celle des Chenilles, est couverte d'une calote d'une seule piece. Mais BERGMAN & GÉER ont observé sur cette partie la même suture que sur le crâne des vraies Chenilles. Ces Fausse-Chenilles descendent en terre pour s'y transformer. Elles y construisent une coque de soie qu'elles garnissent de terre en-dehors. On distingue dans la nymphe les parties de l'i. parfait qui sont entièrement cachées dans les Chrysalides des vraies Chenilles. Si l'on compare les caractères de ce g. à ceux du Frelon, on verra qu'ils ne diffèrent que par les antennes. Aussi GÉER qui ne croit pas que les ant. fussent pour décider le g. d'un i. a-t-il réuni les Frelons aux Mouches-à-scie. Il divise celles-ci en 5 familles : 1^{re}. ant. à bouton ; 2^e. ant. en masse à 3 art. ; 3^e. ant. en filets de 9 art. ; 4^e. ant. barbuës ; 5^e. ant. en filets coniques terminées par une fine pointe comme un poil. Il décrit, entre autres larves de M., 3 Fausse-Chenilles sans pattes membraneuses & à 2 cornes au derrière, dont il faut chercher l'i. parfait qu'il n'a pas trouvé ; la 1^{re}. verte, sur l'abricotier ; la 2^e. jaune, sur le poirier ; la 3^e. à corps vert & tête brune, sur le tremble.

I^{re}. Famille. ANT. DE NEUF ARTICLES.

1. *La Lettre Hébraïque verte*, l. 5, lar. 1 $\frac{1}{2}$; ant. & yeux n., yeux lisses dans un cercle n. entre ceux à réseau; 2 raies n. obliques & une longit. sur le corcelet, & une longit. sur le ventre; ailes transpar. veinées de n., sur les fleurs; peu commune.
2. *Mouche-à-scie sufranée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ant. & yeux n., raie n. transv. au bas du corcelet, ailes brunes à p. marginal jaune.
3. *sufranée à tête n.*, l. 4; ant. & pattes n., bout du corcelet taché de noir, ailes noirâtres à bord épais.
4. *à scie de rosier*, l. 4; tête, ant. & corcelet n., ce dernier taché de jaune à l'insertion des ailes; ventre jaune.
5. *n. à ailes jaunes*, tache brune aux supérieures, l. 4.
6. *n. à milieu du ventre jaune*, l. 5; tête n., mâchoires jaunes, corcelet n. à raie & 3 points jaunes.
7. *à une bande jaune*, l. 5 $\frac{1}{2}$; n. & jaune; la bande est transv. & ventrale.
8. *n. marquée de jaune au premier & dernier anneau*, l. 4.
9. *à 2 bandes jaunes*, l. 4; comme la 7^e.
10. *à 3 bandes jaunes*, comme la 7^e.
11. *à 4 bandes jaunes*, comme la 7^e.
12. *à 2 bandes n.*, l. 5; les bandes sont au ventre qui est jaune.
13. *de la Scrophulaire*, l. 5; jaune & n. comme une Guêpe; larve à 22 pattes, restant en terre jusqu'en Juin.
14. *à ventre rayé*, l. 4, comme la précédente.
15. *porte-cœur*, l. 5 $\frac{1}{2}$; corcelet n. à cœur blanc, ventre n. & fauve.
16. *à 2 taches blanches au corcelet*, l. 4, comme la précédente.
17. *n. à ventre bordé de taches jaunes*, l. 4.
18. *n. à pattes & corcelet variés de jaune*, l. 4 $\frac{1}{2}$.
19. *n. à pattes rouges*; bandes du ventre fauve; peut-être femelle de la précéd.
20. *La Bédaude du Saule*, l. 4; jaune, hors le corcelet n. à épaulettes jaunes; larve à 20 pattes; sur le saule.
21. *Mouché-à-scie n. à pattes argentées*, l. 4.
22. *à antennes blanches au bout*, l. 6; presque toute noire.
23. *à ventre & pattes fauves*, l. 5 $\frac{1}{2}$; corcelet panaché.
24. *à pattes argentées & milieu du ventre fauve*, l. 5; noire.
25. *n. à pattes fauves*, l. 5.
26. *n. à pattes jaunes & milieu du ventre fauve*; l. 4.

27. *n. à pattes & milieu du ventre fauve*, l. 3.
28. *n. à pattes antér. jaunes*, l. 4; milieu du ventre encore fauve.
29. *toute noire, milieu du ventre fauve*, l. 5.
30. *n. bleuâtre*, l. 3.
31. *n. à genoux fauves*, l. 4.
32. *n. à pattes jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; ailes brunes; larve dite *Fausse-Chenille de l'Orme*.
33. *n. à ant. pectinées*, l. 2 $\frac{1}{2}$.
34. *cordelière*, l. 4; n., le 5^e. anneau du ventre blanc, jambes pâles, genoux blancs.
35. *L'Étoile d'or*, l. 4; n. à épaulles, pointe du corcelet & jambes jaunes.
36. *Mouche-à-scie aux pi. blancs*, l. 5; noire, épaulles & pointes du corcelet jaunes, milieu des pattes & du ventre rouillés, pi. postér. blancs.
37. *perlée*; comme la précéd., excepté que les pieds postérieurs ne sont que tachetés de blanc.
38. *fauve à point jaune*, l. 5; le p. jaune est sur la pointe du corcelet.
39. *à pattes fauves & taches blanches*, l. 5 $\frac{1}{2}$; n.; pointe du corcelet tachée de blanc, pi. rouillés.

II^e. Famille. ANT. DE ONZE ARTICLES.

40. *n. à corcelet rouge*, l. 2 $\frac{1}{2}$.
41. *n. à ventre bordé de vert*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes brunes.

III^e. Famille. ANT. DE SEIZE ARTICLES.

42. *à jambes variées*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corps n., 2 points jaunes au corcelet.
43. *à point jaune au corcelet, milieu du ventre fauve*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corps n., ant. brunes.
44. *à l. antennes*, l. 4; n., tache jaune triang. au corcelet, anneaux du ventre bordés de jaune.
45. *à cou alongé*, l. 10; n., latér. tachée de jaune.
46. *à bouquet*, mâle l. 3; n., ant. pectinées, pieds jaunes; femelle l. 3 $\frac{1}{2}$ - 4 $\frac{1}{2}$; rouillée, antennes en scie plus courtes que le corcelet.

A ces esp. indigènes je vais en joindre quelques-unes de choisies parmi les exotiques les plus remarquables décrites par GÉER, dont quelques-unes peuvent se trouver en France.

47. *cotoneuse*, l. 4; ant. filif. à 9 art., corps n., gr. tache rouille au corcelet, larve à 22 pattes, corps couvert d'une matière cotoneuse blanche qui enlevée découvre un vert céladon. Cette matière cotoneuse est si fine que ses brins ne paroissent pas plus gros que

- des cheveux à un microscope qui fait paroître un cheveu gros comme le petit doigt. A son dernier changement de peau, avant de passer à l'état de Chrysalide, elle ne produit point cette matière, & elle reste d'un vert tendre; sur l'aune.
48. *Mouche à ceinture rousse*; ant. filif. à 9 art., ventre alongé & cyl. n. avec une ceinture au milieu, jambes rouffes, larve à 22 pattes d'un vert foncé en-dessus, d'un blanc sale en-dessous; tête fauve; sur le roster.
49. (gr.) à ant. *barbues*; mâle l. 4, femelle 6. Ant. n. garnies de barbes comme les plumes des o.; mâle n., femelle grise à tête & taches n.; larve à 22 pattes, blanchâtre, à 4 rangs de taches n., tête d'un brun jaunâtre; en société sur le pin, l. 15.
50. (pet.) à ant. *barbues*, l. 3 $\frac{1}{2}$; pattes grises, ant. noires; mâle n. à ventre brun clair en-dessous; femelle d'un gris jaunâtre à ventre vert rayé de n. en-dessus & tête grise; larve à 22 pattes d'un vert grisâtre uni, tête n.; en société sur le pin, l. 8.
51. à larve *mammelonée*; ant. filif. à 9 art. presque aussi l. que le corps; tête & corcelet n.; ventre jaune orné d'une suite de taches brunes; larve à 20 pattes vertes rayées de n.; les 2 extrémités jaunes; en société sur le faule. Elle s'y tient souvent, la moitié postér. du corps relevée en l'air; & si on la touche alors, on sent une odeur nauséabonde, & l'on voit sortir entre les 5 1^{res}. paires de pattes membraneuses 5 mammelons charnus d'un jaune orangé, plus gr. que les pattes, & qui rentrent ensuite comme des cornes de Limaçon.
52. à *larges pattes*; ant. à 9 art. plus l. que le corps qui est n.; ventre roux au milieu; pattes postér. l., larges & applaties, leur partie supér. déliée & blanche; l'infér. large, plate & n. avec 2 épines brunes au bout, le tarse n. & à 5 art.; larve à 20 pattes, d'un vert céladon à gr. taches n.; extrémités du corps jaunes; en société sur le bouleau; tubercules de la précéd., mais d'un vert foncé, l. 1^{re}.
53. à larve *limace*, fausse Chenille-têtard. de RÉAU.; ant. grenues à 9 art.; corps n., pattes brunes, ailes noirâtres; larve à 20 pattes; devant du corps renflé; d'un vert sale qui paroît n. à moins qu'on n'ôte une matière gluante qui la recouvre, la défend par sa puanteur & l'aide par sa glu à tenir aux feuilles de poirier, cerisier, aubépine, &c.
54. à *scie bleue à ailes bleues*; ant. n. en masse, à 3 art.; larve à 18 pattes, verte, à p. n.;
- à bandes latér. jaunâtre & plissée; derrière pointu; sur le faule; l. 11, diam. 2.
55. *Mouche-Frelon rousse*; l. 8; ant. à bouton n.; ventre infér. & latér. roux; jambes & pi. d'un jaune roussâtre; gr. fausse-Chenille à 22 pattes, verte, poudrée de blanc; corps garni de rides transv.; très-pet. trou au-dessus de chaque stigmate. Par chacun de ces trous elle lance à 1' de distance un filet d'une liqueur un peu verdâtre & visqueuse quand on la touche. Si l'on continue à l'inquiéter elle se laisse tomber par terre; sur le faule; l. 16, diam. 3.
56. *Frelon jaune*; l. 12 jusqu'au bout des ailes qui dépassent le derrière de 2; ant. à bouton; corps brun, ventre jaune rayé de n. violet; gr. fausse-Chenille à 22 pattes d'un jaune orangé pointillé de blanc avec une raie bleue bordée de n. le long du dos; trous au-dessus des stigmates comme à la précéd.; sur le faule; l. 24, diam. 4.
57. *d'Amérique*; grosses ant. n. de 7 art.; tête verte, museau jaunâtre, yeux à rézeau bruns, yeux lisses rosés; corcelet raboteux d'un jaune d'ocre luisant; ventre bleu à reflets violets & d'acier; pattes postér. n., les autres jaunes; ailes chiffonnées, & d'un violet foncé, hors le bout d'un brun clair & transpar.; un peu plus gr. que la Mouche bleue de la viande; à Surinam.
- afile. Afile.*
à *tarriere. Cinips.*
bipile. Les 4 dernières Ephémères.
Bretonne. Hippobosque.
à *automne. Stomoxe.*
M. *des Galles. Cinips.*
à *Espagne. Hippobosque.*
de la peau des bœufs, du nez des moutons,
du fondement des chevaux. Oëstre.
de St. Marc. Ribion.
Ephémère. V. ce mot.
- MOUCHE LUISANTE.** Ce n'est pas une Mouche, mais un pet. coléoptère phosphorique connu en Italie sous le nom de *Lucciola*, v. ce mot. Il y a à la Guiane des i. plus gros qui ont la même propriété, & ce sont aussi des Scarabés. Mais il se trouve à la Louisiane de vraies Mouches à ventre vert un peu plus gr. que notre M. commune, & qui sont de même lumineuses dans les ténèbres.
- M. *papillonacée. Frigane.*
sauteuse. Psylle.
- MOUCHE-SCORPION**, ou *Panorpe*, 8^e. tétraptere névroptère de GEOFF. à l. ant. filif.; ailes égales, trompe dure & cylindrique; queue en pince de Crabe; trois

yeux lisses. **GEOF.** soupçonne que la larve & la nymphe qu'il n'a pas trouvées sont aquatiques. L'i. parfait est commun en été dans les prés, au bord des ruisseaux. Quand on le touche il relève sa queue qui cependant ne fait aucun mal.

La Mouche-scorpion, l. 7 à 8; ant. n. égales au corps; tête n.; l. trompe dure portant 4 antennes à son extrémité. Corps brun tacheté de jaune; queue formée par les 3 derniers anneaux, dont le dernier se termine par 2 crochets dans les mâles; ailes transparentes, réticulées, égales au corps.

tripile. Ichneumon; aussi les 4 premières Ephémères.

M. } *végétante*; phrase abusive qui n'indique qu'une chrysalide de Cigale sur laquelle on a vu quelquefois pousser des clavaria comme ils auroient pu le faire sur toute autre substance humide.

vibrante. Ichneumon.

MOUCHEROLLE, o. du g. des *Gobe-mouches*. Dans ce g. les Moucherolles forment, selon la distribution de **BUF.**, la 2^e. famille. Ils diffèrent des Gobe-mouches simplement dits, non-seulement par une plus gr. taille, mais encore par un bec plus gros & plus long. **BUF.** en décrit 8 esp.

1. **Le Savana**, *Tyran à queue fourchue* de **BRIS.**, celui des **M.** qui approche le plus des **Tyrans** par la taille, étant de la grosseur d'un Moineau; l. 14" dont la queue occupe 9; coiffe noirâtre à dessus jaune, manteau d'un cendré un peu verdâtre; gorge, devant & dessous du corps blancs; penes des ailes brunes bordées de blanchâtre; penes de la queue n. & larges; queue si fourchue que les penes latér. ayant 9" de l. celles du milieu n'en ont qu'un; dans les Savanes.

2. **M. huppé à tête d'acier poli**; coiffure noire à reflets verts & bleus, produisant une huppe étagée, assez l. & tombant sur le cou; manteau d'un rouge-bai; devant & dessous du corps blancs, avec une légère teinte bleuâtre sur la poitrine; gr. d'Alouette, l. 7". **BUF.** regarde comme la femelle un autre o. plus gros, plus l. de 16" & tout blanc, hors les tiges des penes qui sont n. ainsi que le bout des penes même de l'aile; au Cap.

3. **M. de Virginie**; au moins aussi gros qu'une Alouette, l. 8", la queue en prenant près de 4; manteau d'un brun sombre; sinciput noir; devant & dessous du corps d'un brun plus clair; pi. bruns; cri semblable au miaulement du Chat.

4. **Moucherolle brun de la Martinique**; l. 6 1/2", queue moins l. que celle des précéd.; manteau d'un brun foncé; gorge rousse; cou & poitrine d'un cendré brun; ventre cendré tacheté de roux; ailes brunes.

5. **M. à queue fourchue du Mexique**, un peu plus gros que l'Alouette, l. 10" dont la queue occupe la moitié; manteau cendré légèrement teint de rougeâtre; devant & dessous du corps gris-de-perle; ailes variées de noirâtre.

6. **M. des Philippines**, taille du Rossignol; manteau d'un gris brun; devant & dessous du corps blanchâtres; bandeau blanc; poils l. & divergens aux angles du bec.

7. **M. de Virginie à huppe verte**; l. 8" dont la queue prend un peu moins que la moitié; manteau d'un vert sombre, huppe basse; couvertures brunes; devant du corps cendré, ventre jaune.

8. **Le Schet de Madagascar**; gr. du Rossignol, l. 6" sans compter 2 l. plumes de la queue qui la dépassent de 5"; coiffure d'un n. changeant en vert de Canard orné d'une huppe; bec & pi. n.; le reste très-inconstant & donnant un manteau tantôt noir, tantôt noir & blanc, tantôt marron & blanc; dessous communément blanc.

MOUCHERON, i. On nomme ainsi vulgairement tout diptère pet., à l. pattes & corps grêles, mais plus partic. les *Tipules*.

M. sauteur. **RÉAU.** désigne ainsi la *Ppylle*.

MOUCHET, o. Tiercelet de l'Epervier, & 10^e. Fauvette.

MOUCIEU, v. Quoique **PISON** dise que c'est un excrément de la mer, il paroît que ce qu'il désigne sous ce nom est la *Galere*.

MOUETTE, o. Famille comp. des plus pet. esp. du g. du *Goëland*. **BUF.** en décrit 6.

1. **MOUETTE BLANCHE**; l. 15"; plumage tout blanc; bec jaunâtre, hors la base noirâtre & le bout rougeâtre; œil & pi. n.; au Spitzberg. **FABR.** dit le bec d'un n. verdâtre, le bout plus pâle.

2. **M. TACHETÉE**, ou *Kut Geghef*, nom imitatif de son cri; l. 15", vol. 2' 9", ailes passant la queue. Plumage blanc, excepté le dessus du cou d'un cendré clair, le dos un peu plus foncé, & les ailes variées de noirâtre. Cet o. descend du nord jusqu'en Angleterre, & en Février 1775 il en arriva accidentellement un individu en Bourgogne.

3. **M. (GR.) CENDRÉE**, l. 16", vol 3' 5"; dessus de la tête & du cou blanc tacheté de brun; dos cendré; le reste blanc, hors du n. & du cendré aux ailes; bec olive à pointe jau-

nâtre ; descendant jusqu'aux côtés de la Picardie.

4. *MOUETTE (PET.) CENDRÉE*, l. près de 14'', vol 2' 10'' ; manteau d'un gris cendré , ailes variées de n. & blanc, tache n. derrière l'œil, queue blanche , bec d'un rouge foncé , insectivore quoiqu'ichthyophage comme ses congénères , très-apprivoisable ; descendant jusqu'aux cotes de Picardie.
5. *M. RIEUSE* ; grosse à l'œil par son plumage touffu elle paroît comme un gros Pigeon , l. 15'', vol 3' ; tête & gorge noirâtres , tour des yeux blanc , cou & ventre blancs, dos cendré , ailes variées de cendré , de n. & de blanc, pi. n. ; *MAUD.* regarde comme une variété la *M. rieuse aux pi. rouges*. Cet o. agile , criard ; aimant assez les eaux douces , & se trouvant en Amér. , a un cri analogue à un éclat de rire , origine de son surnom.
6. *M. D'HIVER* ; taille de la 3^e. ; tête blanche variée de brun qui va couvrir le cou ; gorge brunâtre , dos cendré , devant & dessous du corps blancs ; ailes variées de cendré , de brun & de noirâtre ; queue blanche bordée de noir terminal ; fréquentant en hiver les prairies basses & voisines des rivières où elle cherche des vers.

MOUFFET, i. Teigne d'Allemagne à ant. courtes annelées de blanc , ailes pointues , livides , variées d'atômes bruns oblongs. LINNÉ.

MOUFFETTE, q. Famille factice d'animaux Américains qui inquiétés répandent une odeur infecte qui leur sert de défense & à laquelle les hommes & les animaux ne peuvent résister. BUF. en indique 4 espèces. Dans la méthode de BRIS. elles font de 2 g. différens ; en y faisant quelques changemens on peut , comme l'a fait ERX. , les réunir en un , ce qui semble plus naturel quoique la faculté d'empester ne soit en rigueur ni un caractère générique , ni un caractère spécifique. Les voyageurs ont désigné ces animaux sous les noms de *Puans d'Amérique*, *d'Enfans du diable*, &c.

1. *LE COASE*, *Blaireau de Surinam* de BRIS. , mais esp. anormale , étant tétradac. antér. , l. 16'' ; jambes courtes , ongles noirs & pointus , museau court & mince , petites oreilles ; poil épais , d'un brun châtain foncé sur le dos , jaune sous le ventre ; queue l. , n. & blanche , ou brune & jaune , moins touffue que celles des suivans. Cet animal habite des fentes de rochers , ou des trous qu'il arrange & approfondit avec ses pieds antérieurs. Il monte aux arbres , & vit de

Vers , de Chenilles , de Scarabés , d'œufs & de cervelles d'oiseaux. Il entre quand il le peut ; comme la *Fouine* , dans les maisons , & il étrangle les volailles dont il ne mange , de même , que la cervelle. Il fait ses courses de nuit & dort de jour. Il est facile à apprivoiser & n'exhale aucune odeur sensible dans son état habituel. Mais il lâche , dans la frayeur & la colère , une vapeur infecte , à laquelle son urine caustique ajoute encore , d'autant plus que l'odeur de celle-ci est si tonace que les objets sur lesquels il en est arrivé une goutte en sentent très-long-tems impregnés. Pour employer ces armes , qui fussent souvent à écarter les ennemis , cet animal arrondit son dos , se met presque en boule , & dans cette position il lance son urine assez loin. Sa chair ne participe point à cette puanteur.

2. *LE CONEPATE*, *Putois rayé* de BRIS. , du g. de la *Belette*. Taille du Putois , dos beaucoup plus bombé , ventre plat , oreilles arrondies ; tête , cou , ventre , pattes & queue noirâtres , 5 bandes blanches parallèles parcourent longit. le dos & les flancs , & la 2^e. , de chaque côté , se prolonge sur la queue. Celle-ci est l. , garnie de poils très-l. , surtout vers le bout ; mœurs du Coase.
3. *LE CHINCHE* ; pentadac. antér. & postér. du g. du *Blaireau* , ou de celui de la *Belette* , car ces 2 g. de BRIS. font si voisins & différens par un caractère si communément omis dans les descriptions , qu'il devient souvent nul. Taille d'un Chat médiocre ; oreilles très-courtes , larges & arrondies ; tête n. , allongée , gueule fendue jusqu'au dessous des yeux ; 2 lignes blanches tirées du nez au sommet par l'entre-deux des oreilles , & allant se terminer en arc sur les flancs qui font n. ; dessus du cou & dos blancs ; celui-ci longit. parcouru en partie par un trait n. ; jambes & ventre n. ; queue de *Repard* garnie de gros poils épais , l. , n. & blancs ; dos très-voûté , ventre plat ; mœurs du Coase.
4. *LE ZORILLE* , peut être un peu plus petit que le précédent ; pelage n. , haut du dos rayé longit. de blanc , le bas rayé de la même couleur , mais transv. ; queue touffue ; la 1^e. moitié n. , la 2^e. blanche ; Amérique méridionale.
5. *LA MOUFFETTE DU CAP* ; l. 2' , queue de 8'' ; museau court , un peu pointu ; sans oreilles externes ; pelage d'un brun gris en-dessus ; lar. bande blanche de chaque côté , de l'œil à la queue ; ventre , jambes & bout de la queue n. ; ongles antér. l. d'1'' , les postér. courts ; mœurs

mœurs des précédens. **BUF.** confond cet animal avec le Zorille, dont il est cependant évident qu'il diffère spécifiquement d'après cette description de **MM. SCHREBER & PENNANT.** Comme il est toujours porté à ne pas admettre dans l'ancien Continent les animaux du nouveau, il ne croit pas que celui-ci se trouve au Cap, à moins qu'on ne l'y ait apporté d'Amér., rejetant le témoignage de **KOLBE**, le seul Auteur qui en avoit parlé quand il écrivoit cette partie de son ouvrage. D'un autre côté **PAL.**, peut-être emporté sans le savoir par son zèle contre le principe de **BUF.**, non-seulement soutient, comme il le doit, que cet animal se trouve au Cap, mais pour mieux combattre la théorie Buffonienne, il prétend avec **BUF.** que cette Mouffette du Cap est la même que le Zorille, & cette opinion me paroît insoutenable. **BUF.** a parlé du Zorille d'après une peau qu'il avoit sous les yeux, & ce Zorille a certainement des oreilles externes, tandis que la Mouffette du Cap, vue par **M. de la CAILLE**, & dont **PAL.** même a vu une peau, n'a que des conduits auditifs; ainsi il est impossible de ne pas faire de ces animaux 2 esp. distinctes.

MOUFFLON, q. sauvage, du g. du *Bélier*, que **BUF.** & **PAL.** regardent comme la souche primitive de nos *Béliers* & de nos *Brebis* auxquels il ressemble dans ce qui leur est essentiel. D'ailleurs, comme l'observe le **PLINE-FRANÇOIS**, qui a le 1^{er}. travaillé efficacement à éclaircir l'histoire de ces animaux, notre *Brebis*, telle qu'elle est, ne pourroit subsister sans nous & dans l'état de nature. Ainsi il faut la supposer issue de la race sauvage dont elle approche le plus, & le *Moufflon* est cette race sauvage. On l'a vu en Corse où il existe peut-être encore dans quelques montagnes; mais on le trouve abondamment dans celles de la Sardaigne, de la Grece, & sur-tout de la Sibérie mérid., &c. Il est plus léger, plus vif, plus gr., plus fort que notre *Bélier*. Il est couvert de poil au lieu de laine, comme la *Brebis* l'est dans les pays chauds, & jusqu'à un certain point dans les pays froids. Il a la tête & la face du *Bélier*, les cornes & la faculté de produire, avec la *Brebis*, des individus féconds. Comme nous n'avons aucune description du *Moufflon* d'Europe aussi détaillée que celle que **PAL.** a faite de celui de Sibérie, ou de l'*Argali*, je vais en extraire les principaux traits. On peut les appliquer au *Moufflon* Européen dont il est probablement une va-

riété fortifiée par le climat. Ainsi il suffira de se représenter un *Argali* moins grand, & armé de cornes moins l. & moins grosses pour se faire une idée du *Moufflon* Européen. Je préviendrai seulement que la femelle de celui-ci est sans cornes selon **M. HERMANN**, qui le dit d'après **BOSWELL & CETTI**, tandis que celle de l'*Argali* est munie de cornes, différentes seulement de celles du mâle. Celui-ci surpasse la femelle en grandeur, de manière qu'elle ne pèse que 209 livres quand il en pèse 310. Il est de la taille d'une pet. Biche, mais d'une corpulence plus épaisse, plus forte, moins élégante, car il a le cou & les jambes moins l.; tête de *Bélier*, museau un peu arqué, front large & plat entre les yeux; ceux-ci hauts & près des cornes & des oreilles, ces dernières plus pet. que celles des *Béliers*. Cornes du mâle striées longit. & d'une substance demi-transp. & jaunâtre; ayant en gros la forme de celles des *Béliers*, mais beaucoup plus gr., comprimées, à 3 angles, chargées de rides annulaires profondes; tournées, presque dès leur origine, en-dehors & en spirale, d'abord en montant, ensuite en descendant, enfin se relevant en avançant la pointe après s'être un peu rapprochées de la tête. Elles sont très-fortes, épaisses, & très-larges, sur-tout à leur base où elles se touchent presque. On oseroit à peine le dire si **M. GMELIN** ne l'affirmoit positivement: elles sont quelquefois si énormes que la cavité de celles qui tombent, dans les combats que ces animaux se livrent, servent souvent de retraite à de pet. Renards. **PAL.** assure que le poids des 2 cornes avec le noyau osseux qui les unit va souvent à plus de 32 livres. Les cornes de la femelle sont beaucoup moins gr. & plus approchantes, par la forme, de celles des *Chevres*. Pieds de *Bélier*; queue très-courte, placée h., ronde & obtuse; poil d'été lisse, court, semblable à celui du *Cerf*, d'un cendré brunâtre au dos & au cou; aire jaunâtre au-dessus de la queue à laquelle elle envoie une bande brune; tête cendrée, ventre & museau blanchâtres; poil d'hiver 5 ou 6 fois plus l. que celui d'été, & en général d'environ 18^{'''}, un peu hérissé, chaque poil ayant le bout relevé; celui du cou l., en-dessus, de 2^{'''} au moins, plus l. encore en-dessous; museau blanc surmonté d'une tache brune, au-dessus de laquelle tout le reste est cendré; cou & dos d'un gris-de-fer qui se jaunit vers le derrière; fesses blanchâtres; ventre d'un gris blanchâtre; queue blanche,

brunâtre au bout; genoux antér. ayant des esp. de pet. pinceaux. Ces animaux occupent la moyenne région du Caucase & des autres montagnes qui traversent l'Asie jusqu'à la Chine, & ils remontent delà jusqu'à la Sibérie vers le 60°. Ils fuyent les bois, cherchant les lieux découverts & fertiles en pet. plantes de leur goût qui croissent parmi les rochers. Ils vont par petites troupes, & les femelles après avoir mis bas restent seules avec leur agneau, ou leurs agneaux, car les portées sont d'un ou 2. L'hiver ne leur laissant que peu de plantes vivaces outre la mousse & le lichen, ils maigrissent en cette saison. La bonté de leur chair & leur pélage les font chasser, quoique cette chasse soit difficile, pénible & dangereuse. Enfin ils sont faciles à apprivoiser.

MOVIN, c. Pétoncle d'AD. à 40 stries longit. presque insensibles, & à sommets ronds & peu renflés; l. 16''' , lar. 14, prof. 7.

MOULE, c. 3^e. Famille des Bivalves d'ARG. dont la plupart des espèces entrent dans les *Jambonneaux* d'AD. V. les tableaux de conchyologie à la fin de cet ouvrage. La Moule est en général un Bivalve de forme l., tantôt terminé en pointe d'un côté, tantôt ayant ses 2 extrémités égales, quelquefois avec un bec assez alongé. L'animal est hermaphrodite du 1^{er}. g. Il est mieux connu que la plupart des autres coquillages, ayant été anatomisé par M. MÉRY (Mém. de l'Acad. 1710), mais on diroit que l'on a cherché à embrouiller les principaux faits de son histoire. On a beaucoup disputé sur son mouvement progressif dans la mer, RÉAU. l'a ensuite bien prouvé, il en a même été témoin; il a vu la jambe de l'animal s'avancer hors de sa c., se contracter ensuite & l'attirer ainsi vers son pied comme le font plusieurs conques. Cependant depuis les observations de RÉAU. on a prétendu que tout cela n'avoit rien de réel; mais je ne vois rien que de négatif dans ce qu'on lui a opposé, tandis que son mémoire ne contient que des preuves positives, des faits concluans dont les inductions ne laissent aucune réplique. Il est vrai que l'animal, doué de cette faculté de se mouvoir, se met lui-même dans un état qui l'empêche habituellement de l'exercer. Il s'attache aux corps voisins par une sorte de byssus grossier l. d'1 à 2'' , & c'est encore dans un mémoire de RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1711) qu'il faut voir la manière dont il procède pour placer chaque brin, dont sont composés les cordages qui doivent le fixer & le dé-

fendre contre l'impétuosité des flots. On concevra, en lui voyant tâter le terrain avant d'attacher ses liens, à quoi lui sert sa faculté loco-motrice. En effet, il faut qu'il aille d'un lieu où il ne trouve aucun point fixe à un lieu qui lui en présente un, car vainement s'épuiserait-il en efforts pour s'ancrer sur une surface de sable, de gravier ou de vase; il a besoin de la surface d'un corps solide. J'ignore sur quels faits s'est fondé ARG. quand il a dit que ce byssus naissoit avec l'animal & qu'on l'avoit vu dans son frai, mais il est certain que s'il en apporte le rudiment en naissant, il en reproduit de nouveau au besoin. Quand on nomme simplement la Moule de mer, on ne prétend désigner ni *Pinnes marines*, ni *Tellines*, ni *Jambonneaux*, ni *Gueules de Souris*, ni *Magellanes*, mais la petite Moule mangeable, à bartsans assez minces, d'un bleu noirâtre extér., d'un blanc bleuâtre intérieurement. La Moule de rivière a une c. plus mince, plus délicate, plus transpar. que celle de la Moule de mer; elle est plus large antér. que postér.; elle est arrondie à ces 2 extrémités, & tronquée en angle obtus près de la charnière. Ses bords sont membraneux; surface extér. d'un brun verdâtre, striée parallèlement à l'ouverture; sommet ordin. dépouillé; surface intér. lisse, brillante, de couleurs changeantes & irisées. Sa nacre plus ou moins belle contient quelquefois des perles. Cette Moule a plus de mouvement que celle de mer. Elle monte du fond à la surface de l'eau, & elle descend de la surface au fond. Elle change souvent d'attitude; couchée, elle se relève & fait pénétrer son côté tranchant dans le sable qu'elle sillonne ensuite en y avançant ainsi le sommet élevé. M. POUPART assure même (Mém. de de l'Acad. 1706) avoir vu la gr. Moule d'étang, qui paroît n'être qu'une variété de celle de rivière, voltiger sur la surface de l'eau comme ARISTOTE l'avoit déjà dit. L'Observateur explique ce fait par la légèreté & la gr. des battans qui peuvent frapper l'eau avec vitesse étant mus par des muscles & des ligamens très-forts.

MOULE } *BÉANTE*. RÉAU. & KNORR entendent par-là la Came.
 } *EN PIEU*. KNORR nomme ainsi la Pinne marine.
 } *FICHÉE*. Il appelle ainsi le Jambonneau.
 } *MAGELLANIQUE*, *Magellane*. FONET.
MOULE, *Moulette*, p. saxatile de la Méditér., du g. du *Perce-pierre*. ROND. lui donne la

partie antér. d'une *Tanche*, la partie postér. d'une *Sole*, étant mince & plat comme elle. Couleurs changeantes, h. de la tête d'un n. rougeâtre, le bas vert, le ventre jaunâtre, le derrière du corps n., les pectorales rouges, telles sont à peu-près ses couleurs au printemps ; mais pendant le reste de l'année il est presque tout blanc. Gr. bouche sans levres, pet. dents, un cirrhe pendant au bout du bec. A la maniere dont ROND. & JONS. parlent de ce cirrhe on diroit que ce p. en a 2 autres plus reculés, mais ce sont de pet. ventrales ; narines postér. à demi-tubuleuses, ou précédées d'une pet. crête, les antér. d'un fin cirrhe ; anus environné d'un anneau n., caudale arrondie, dorsale comme partagée en 2. D. 10, 61. P. 15. V. 2. A. 56. *Blen. phycis*. LIN. On nomme de même à Marseille le *Lezard de mer*, n^o. 2.

MOURET. Lépas de la 1^{re}. section d'AD., à ouverture elliptique, à sommet presque au centre, d'où partent 200 fines cannelures en rayons ; yeux & cornes presque invisibles ; l. 12''' , lar. 4, prof. 3.

MOURIER, o. Mésange à l. queue.

MOURON, r. Salamandre.

MOUSTAC, q. 9^e. Guenon.

MOUSTACHE, o. 5^e. Mésange.

MOUSTILLE, q. Belette.

MOUSTARDIER, o. Gr. Martinet n.

MOUTOILE, p. Loche franche.

MOUTON, q. Bélier auquel on a fait subir, ou la castration complète par incision en lui enlevant les testicules ; ou au moins la demi-castration, en détruisant peu à peu la communication de ces glandes avec les vaisseaux spermatiques, par la ligature des bourfes dans leur partie supér. V. Bélier.

MOULTON DU CAP, o. Albatross.

MOYTOU, o. Hocco.

MUCU, p. Paille-en-cul.

MUCUCUGUA, o. Outarde du Brésil.

MUGE, p. 25^e. g. de GO., par conséquent malacopt. abd. ; corps lancéolé, peu comprimé ; dos presque droit, abdomen peu renflé ; gr. écailles tuilées, confuses, striées, ciliées ; tête presque conique à nuque & front aplatis ; pet. bouche à bec tronqué, non pas toujours sans levres comme GO. l'a dit ; mâchoires égales, l'infér. intérieurement carénée, & la supér. sillonnée pour recevoir cette carène ; dents très-pet. ; yeux latér., saillans, voisins du bec ; opercules de 2 pieces ; membrane branch. à 7 rayons ; lig. latér. parallele au dos, presque au milieu, peu apparente ; anus reculé ; 2 dor-

sales, la 1^{re}. à l'équilibre, courte, aiguillonnée ; la 2^e. à l'extrémité du dos, rayonnée ; pectorales rayonnées, moyennes, méd. & presque lancéolées ; ventrales un peu avant la 1^{re}. dorsale, ovées, comp. ; anale opposée à la 2^e. dorsale, comp. & courte ; caudale fendue.

1. *MUGE BLANC*, p. de mer des Lucayes semblable au Cabot, mais communément plus petit & ayant une robe argentée comp. de gr. écailles brillantes ; gr. yeux, iris blanc, petite gueule édentée ; l. 12''' . D. 4, 9. P. 17. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{12}$. *M. albula*. LIN.

2. *M. A LEVRES CRÉNELÉES*, p. commun dans la mer rouge, que FORSK. nous a fait connoître ; écailles larges à carène brune longit. dans leur milieu, lig. latér. effacée, levre supér. comme détachée & à bords crénelés, ainsi que l'infér. qui offre 2 carènes dans son milieu ; nageoires d'un vert-de-mer clair ; tache n. ronde à la base des pector. ; caudale en 2 lobes pointus ; l. $\frac{1}{2}$ aune, mais quelle aune ? D. 4, P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$.

M. NOIR, p. inconnu dans nos mers. Si ROND., qui ne l'a vu que conservé s'exprime exactement dans le peu qu'il en dit, il n'est point du g. des *Muges*. Il a, dit cet Auteur, 7 aiguillons dorsaux séparés l'un de l'autre & suivis d'une petite dorsale ; écailles noirâtres, traits n. des ouïes à la queue, mâchoire infér. plus l. & abaissée au bour.

MUGE VOLANT, p. Exocet.

MULART, cét. Souffleur.

MULET, { p. Cabot.

q. On nomme ainsi l'animal produit par l'union de l'Ane & de la Jument, & quelquefois le *Bardeau*, ou l'animal produit par l'union du Cheval & de l'Aneffe. Ces métis tenant plus de leur mere que de leur pere le 1^{er}. est plus beau, plus grand, plus fort que le 2^e. , il a le dos moins tranchant, la croupe moins pointue. Le Mulet a tous les organes essentiels à la génération, puisque, comme on le fait aujourd'hui, il peut engendrer & produire, l'ayant fait dans les pays chauds. Mais on ignore si 2 Mulets, & à plus forte raison 2 Bardeaux pourroient produire effectivement entre eux. Il reste en ce genre beaucoup d'expériences à faire, mais on sent combien il faudra être réservé à tirer de leur défaut de succès, qui ne fourniroit qu'une preuve négative, aucune conclusion positive. On emploie souvent le mot *Mulet* dans un sens plus étendu, pour désigner tout animal qui résulte de l'accouplement de 2 esp. ou même de 2 races diffé-

rentes. La plupart n'ont pas de nom particulier; tels sont ceux du Chien & de la Louve, de divers oiseaux, &c. On nomme *Jumart*, *Kumrah*, *Chabin*, *Ner*, *Ginnus*, &c. ceux de divers autres animaux.

MULOT, q. V. Rat.

MULOT-VOLANT, 10°. Chauve-fouris.

MUNCO, *Mungo*, q. Mangouste.

MURÈNE, p. des eaux douces & salées, du g. de l'Anguille, plus large qu'elle, ayant le museau plus comprimé, & en même tems plus allongé; gr. bouche; mâchoire supér. aquiliforme & garnie, au bout, de 2 verrues ou cirrhes très-courts; 2 autres un peu plus l. devant les yeux, dents l. & pointues, ouverture des ouïes étroite & longit., peau variée de fauve noirâtre & de jaune ou verdâtre. Ce p. étant apode & sans pector., & sa dorsale & son anale étant liées à sa caudale, il nage plus par les inflexions de son corps que par ses nageoires. Il vit d'autres p. & il multiplie beaucoup. Il est vorace, & les pêcheurs craignent ses morsures, ses dents crochues rendant la plaie mauvaise. Transporté de la mer dans les viviers il s'y plaît & y engraisse; & c'est là que les voluptueux Romains le nourrissoient, soit pour leur table, soit pour satisfaire une manie que l'on ne conçoit pas. Ils s'attachoient à leurs Murènes au point que les uns avoient l'ineptie de pleurer leur perte & de porter le deuil à leur mort, & d'autres l'absurde barbarie de leur faire donner pour nourriture les esclaves dont ils étoient mécontents. On trouve aujourd'hui la chair de ce p. trop molle & trop grasse; l. jusqu'à 2 coudées. *M. helena*, LIN.

MURÈNE TACHETÉE, autre p. du même g. que **WIL.** a fait connoître le premier, d'après **LISTER**, & que **FORSK.** vient de trouver dans la mer Rouge. Corps anguilliforme & glissant, à pet. tête & grande gueule armée de 2 rangs de dents à chaque mâchoire, disposées de manière à s'engraîner les unes dans les autres; pet. yeux à iris jaune; robe argentée, irrégulièrement tachée; de brun sur le dos, anus plus près de la tête. Ce p. ressembleroit à un Serpent sans ses nageoires pector. qui sont pet., & sans sa dorsale & son anale longit., mais très-basses; queue en pointe sans caudale; lig. latér. moyenne, comp. de p. blancs & de gouttes brunes; l. 2 à 4'. D. 136. P. 10. A. 79, selon **BLOCH**. *M. ophis*, LIN.

MUREX, c. Rocher.

MURIER, o. Bec-figue.

MUSARAIGNE, *Muset*, q. 27°. g. de **BRIS.** comp. d'animaux à 2 incisives à chaque mâchoire, avec des canines; les doigts onguiculés; le corps sans piquans.

La *MUSARAIGNE*; pet. animal qui tient de la Souris par sa taille de 2 $\frac{1}{2}$ " , & de la Taupe par son museau plus avancé que la mâchoire inférieure. Elle habite en hiver les écuries, les greniers à foin & les granges, & en été les champs & les bois où elle se cache soit dans des taupineries abandonnées, soit dans de très-pet. terriers qu'elle se creuse. Son odeur déplaît aux Chats, & après l'avoir tuée ils ne la mangent pas. On dit sa morsure venimeuse, mais c'est un préjugé sans fondement. Portées de 4 à 6 petits; course peu rapide, cri aigu; queue l. d'1 $\frac{1}{2}$ " , couverte de poils très-courts; pet. yeux presque cachés par le poil, oreilles courtes & arrondies; pi. courts & pentadac.; 28 dents dont 6 canines & 8 molaires supér., 4 canines & 6 molaires infér.; pélage commun. brun-roux sur le dos, quelquefois brun-cendré, ventre blanchâtre.

M. D'EAU; elle habite près des fontaines & des ruisseaux, se cachant de jour dans les trous & les fentes de la rive. Elle est un peu plus gr. que la précéd., ayant plus de 3" de l. sans la queue qui en a 2; son museau est aussi proportionnellement plus épais; le brun de son dos est plus foncé, & son ventre est varié de gris & de fauve. Du reste ces animaux sont très-semblables; cependant la femelle a 10 mammelles, tandis que celle du précéd. n'en a que 6.

M. DU BRÉSIL, beaucoup plus gr. que la nôtre, ayant 5" de l. & si forte & courageuse qu'elle ne craint pas le Chat; queue de 2" seulement; dos brun varié longit. de 3 raies n. & larges

MUSC, q. du g. du *Chevrotain* de **BRIS.**, animal dont on pouvoit dire, il y a quelques années, qu'il étoit plus fameux que connu. Les Anciens n'en avoient rien dit, & les Modernes en ont long-tems parlé sans le connoître. **BUF.** même, dans le corps de son ouvrage, ne le décrivant que d'après **KIRCHER**, **CHARDIN**, **TAVERNIER** & **GREW.** n'en donnoit presque aucune idée. **GMÉLIN** étoit, à cette époque, le seul qui eût passablement décrit cet animal, & **BUF.**, apparemment, n'avoit pas connoissance de cette description, puisqu'il n'en a fait aucun usage. Mais un Musc arrivé à M. le Duc de la **VRILLERE** mit **DAUB.** dans le cas d'en donner une description (Mém. de l'Acad.

1772), dont BUF. a placé un extrait dans un de ses supplémens. J'avertirai seulement, pour prévenir toute erreur, que dans ce *Mémoire* (page 219), on dit que les caractères du Musc sont, entre autres, les 2 *longues canines & les 8 incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous*, & que cette faute qu'on ne peut rejeter que sur l'Imprimeur, a cependant passé dans l'extrait incorporé aux supplémens de BUF.

Enfin PAL., en 1778, donna l'histoire naturelle du Musc, suivie d'une description complète & de l'anatomie de ce quadrupède. Il avoit vu un gr. nombre d'individus dans la Sibirie orientale, & je vais faire de ce qu'il en a dit l'extrait le plus abrégé que je pourrai, sans tomber dans une brièveté qui m'empêcheroit de faire assez connoître cet animal. Sa vraie patrie paroît être vers le 30° de latitude septent. sur les montagnes du Tibet, parmi les bois & les rochers. De-là il monte jusqu'au 60°, toujours vers l'orient, & il descend jusqu'au Tunquin, se procurant toujours, par les différentes hauteurs auxquelles il s'éleve sur les montagnes, le climat, ou le degré de froid qui lui convient. Les campagnes découvertes lui ont servi de barrière, & on ne le trouve ni en Perse, ni dans les vastes plaines de la Tartarie. Il aime les montagnes escarpées & boisées de sapins, & il n'en descend pas même en hiver. Il vit à peu-près solitaire, & on ne le voit guere avec ses semblables que dans le tems de l'amour. Etant d'une extrême timidité, & ayant l'organe de la vue très-délicat, il va plus de nuit que de jour. Coureur & sauteur léger, favorisé par des sabots & des ergots durs & pointus, il gravit & descend avec une égale facilité les rochers & les ravins les plus escarpés. Il franchit des précipices affreux & fait des bonds étonnans, se détournant à propos & sachant éviter l'embarras des branchages dans les bois. Il traverse à la nage les torrens les plus larges, & par l'écart qu'il donne à ses sabots & à ses ergots, il court sur la neige sans y enfoncer. Il se nourrit en hiver de lichens, de racines & de feuilles d'arbres verts, & la fin de l'automne est le tems où il est le plus gras & où il entre en chateur. Alors il paroît plus inquiet, il va & vient sans cesse, on le voit en petites troupes, & il se prend plus souvent aux pièges. A cette époque les mâles se battent à toute outrance, & jusqu'à se déchirer &

se percer les flancs avec leurs défenses qu'ils brisent & perdent même souvent dans ces combats. Je ne parlerai ni de l'accroissement du petit ou des petits, ni des changemens successifs que l'âge apporte à leur pelage, ni de l'apparition & de la croissance de leurs défenses. L'animal a par lui-même peu de valeur, on ne fait aucun cas de sa chair qui n'est que mangeable, & sa peau n'est pas précieuse. Elle sert cependant à faire des bonnets & des pelisses pour l'hiver; &, dépouillée de son poil, elle offre un tissu souple & fatiné qu'on emploie à faire des vêtemens légers. Mais l'objet de la recherche de cet animal est la substance d'où il a tiré son nom, dont la femelle est privée, & qui, à tout âge & en toute saison, est peu odorante dans le Musc de Sibirie, & l'est plus à proportion que l'animal habite un pays plus voisin du 30° de latitude. Aussi est-ce dans les pays situés dans ce climat que l'on est plus porté à falsifier cette substance pour en augmenter la quantité apparente.

Cet animal a la forme & la taille d'un Chevreau de 6 mois, mais son poil l. & touffu le fait paroître plus gros. Il a 2' 11" de l., 22" de h. sur le train de devant, 26 sur celui de derrière. Tête à peu-près du Chevreau; museau conique, plus gros & plus obtus dans le mâle même jeune, plus effilé dans la femelle. Nez convexe, n. & nu; levre infér. presque nue, la supér. plus velue; 8 incisives infér. & 2 canines supérieures. Ces 2 canines, qui rendent cet animal reconnoissable, sont l. comme des défenses, tournées vers le bas, placées aux côtés antér. de la mâchoire. Elles s'écartent & se portent en arrière en descendant; elles sont pointues, en alène comprimée, antér. arrondies, postér. carénées, polies & d'un blanc d'ivoire. Elles ont 2" de l. hors de l'alvéole; 6 molaires supér. & autant d'inférieures. La femelle n'a point de défenses; mais quand elle arrive à un certain âge, on voit à leur place une pet. dent languette, foiblement implantée & branlante. Yeux sans sinus lacrymal, iris d'un brun-gris; prunelle de l'animal vivant contractée pendant le jour, linéaire & oblique, ronde après la mort. Oreilles gr. & dr., extér. couvertes de poils de la couleur de ceux de la tête, intér. peu velues, & noirâtres au bour; poil de la tête plus fin & plus doux que celui du corps; cou un peu comprimé, & paroissant fort large à cause de son pelage

qui, comme je l'ai déjà dit, grossit aussi son corps à la vue, sur-tout vers le derrière; queue l. de 14''' seulement, en cône obtus, couverte de poils en-dessus & de laine en-dessous dans les femelles & les jeunes mâles, nue ainsi qu'une aire autour de l'anús dans les mâles adultes en qui elles sont rougeâtres, onctueuses & odorantes l'une & l'autre. Jambes fines, les postér. plus l., plus charnues & couvertes de plus l. poils; pieds fourchus qui ont, outre les vrais sabots des bisulces, 2 ergots postérieurs qui posent sur le terrain & tiennent à de forts tendons. Espèces de faux pinceaux aux genoux antér; poils du corps l., assez gros, mais flexibles & doux, & épais sans être ferrés; future abdominale antér. fourchue, autre en arc derrière chaque oreille; couleur de poil peu constante; il est ordin. gris-blanchâtre, terminé de brun ou de noirâtre; les côtés de la levre supér., le menton & le dedans des oreilles sont blanchâtres, le reste de la tête & le dessus du cou sont mêlés de brun & de gris-clair; dessus du cou marqué d'une aire longit. large, n. & bordée de blanc qui va en s'élargissant encore vers le menton; ventre varié longit. d'une teinte d'un brun plus n. que le reste; jambes d'un brun aussi plus foncé; livrée des jeunes comp. de raies & de taches jaunâtres, n. & grises.

Je ne ferai pas l'extrait de la description anatomique de PAL., elle seroit déplacée dans cet ouvrage. Je dirai seulement qu'il a trouvé au Musc les parties intér. des Ruminans, & que son squelette est plus semblable à celui du Cerf qu'à celui des Antilopes ou de tout autre animal; qu'en lui l'Ischyon a une apophyse saillante pour favoriser l'action des muscles qui servent au saut, & que le talon des pi. postér. est allongé de manière à augmenter la force de l'action du tendon d'Achille dans le même exercice. J'ajouterai que le réservoir du Musc est un follicule à orifice étroit, placé devant le pénis qui est couché longit. sur la peau qui le couvre. Ce follicule une fois dépouillé des tégumens communs & de ses tégumens propres, & sur-tout d'un tissu cellulaire abondant, le tout garni de nombreux vaisseaux, il reste une dernière membrane mince & transparente. Elle adhère au Musc, on ne lui voit aucun vaisseau, & elle forme une poche ovale dont le gr. diam. a près de 2''. Vuide comme elle l'est dans les jeunes animaux, elle est toute ridée

& frisée; dans les adultes elle est tendue, extérieurement lisse, intérieurement garnie d'une multitude d'appendices membraneuses qui forment sur la masse du Musc quantité d'anfractuosités. Elle contient environ 2 drachmes de cette substance, laquelle est de consistance cérumineuse grumelleuse, d'un brun foncé, intérieurement semée de petits vuides.

MUSCARDIN, q. 3°. Loir.

Muscardin-volant, 8°. Chauve-fouris du supplément.

MUSCHEBOUT, p. Dorse.

MUSICIEN, o. Arada, & Organiste.

MUSIQUE, c. Rocher d'ARG. garni de pointes & de tubercules, & à fût ridé, varié çà & là de traits n. sur plusieurs lignes; c'est une variété du *Jamar* & du *Coupet* d'AD.

MUSSOLE, c. Cœur du g. du *Fagan* d'AD.; c'est l'*Arche-de-Noé* d'ARG. à 50 ou 60 pet. stries longit., le périoste ôté; charnière presque égale à la largeur des battans, & de 80 à 110 pet. dents; l. 2'', lar. 4, prof. 2.

MUSTELE, p. V. Lote.

MUTEL, c. qui paroît à AD. une Moule d'étang plutôt qu'une Came; c. lisse à quelques rides près, obtuse aux 2 extrémités, mais sur-tout à la supér.; sommet peu apparent vers l'extrémité infér. au quart de la lar.; l. 2'', larg. 5, prof. 1.

MUTOU, *Mutu*, o. Hocco.

MYDAS, r. Tortue de mer des Isles de l'Ascension, si gr. qu'elle porte plusieurs hommes; aussi les Anciens se servoient-ils de son écaille comme d'un bouclier. Elle a le museau pointu & édenté; son écaille est ovale; son bord est comp. de 27 pet. lames qui allant en croissant de gr. vers le derrière, rendent ce bord dentelé; 15 lames couvrent cette écaille; pieds écailleux, pentadac., palmés, & dont les ongles des doigts extér. sont moux & membraneux.

MYLABRE, i. 32°. Coléoptère de GEOFF.; ant. plus grosses vers le bout, à art. hémisphériques, & placées sur une trompe courte & large au bout de laquelle sont encore 4 antennules. Les étuis de cet i. sont presque ronds, & si courts qu'ils laissent la partie postér. du corps découverte; on le trouve sur les fleurs.

1. *Mylabre à croix blanche*; l. 2, lar. 1; ant. égales au tiers du corps; yeux sur une avance plate; étuis bruns sur lesquels un duvet cendré paroît dessiner une croix.

2. *M. brun*; l. 3; étuis un peu plus longs, sans duvet.

3. *M. fatiné*; l. 1; n. & luisant, étuis striés, souvent garnis de duvet, ainsi que le ventre.

MYRTIL, { i. 18^e. Papillon.
r. Salamandre.

MYR (le), p. de la Méditer., du g. de l'*Anguille*; bec aigu, varié de raies blanches; corps alép., antér. mince, l. n., menu, rond, sans taches, ayant seulement quelques p. dorés dans la lig. latér.; sans pector.; dorsale & anale basses, blanches & bordées

de n.; 2 pinnules ou cirrhes courts à la levre supér. WIL. croit que ce peut être le même p. que le Serpent marin à queue comprimée, & en effet ils ne paroissent guere différer.

MYSTE, p. de la mer des Indes, du g. de l'*Alose*; corps lancolé; esp. anormale en qui l'anale est réunie à la caudale qui est entiere. D. 12 ou 13. P. 17. V. 6 ou 7. A. 84 ou 86.



N

N A C

NABBA; q. Rhinoceros.

NACARAT, i. 138^e. Phalène.

NACELLE, c. Osecabron de forme arquée, à surface peu sinueuse; aussi Garnot.

NACRE DE PERLES, c. On nomme quelquefois ainsi la *Pinne-marine*, mais c'est aussi une *Huitre* des mers orientales, à c. nacrée, dure, pesante, plate, grise & ridée en dehors, luisante & argentée en-dedans, plus abondante en perles que les autres *Huitres* & que les *Moules*. Les perles, dans ces coquillages, passent pour l'effet d'une maladie, mais cette idée me paroît bien invraisemblable, car les perles étant de la même nature que la nacre qui tapisse la c., elles ne supposent, comme cette nacre, qu'une liqueur argentée contenue dans le corps de l'animal, & qui au lieu de s'étendre sur toute la coquille est restée en un point qui a servi de noyau à d'autres couches.

NACRÉ (le gr. & le pet.) i. 9^e. & 10^e. Pap.

NADDI, p. qui paroît être la *Grislagine*.

NADELLE, p. Melette.

NADJAR, p. de l'embouchure du Nil, du g. des *Dorades*, que FORSK. a décrit le premier; corps ové-comprimé, d'un rouge argenté plus foncé sur le dos; tête en pente, la mâchoire supér. plus l.; entre autres dents, 4 gr. incisives qui avancent au-devant de chaque mâchoire; yeux écartés, argentés & dorés; dos très-vouté, ventre dr. jusqu'à l'anus; sillons pour recevoir les aiguillons de la dorsale & de l'anale; lig. latér. h., rouge & moins courbe que le dos; larges écailles à stries convergentes effacées; l'entre-deux des rayons de l'anale écaillé; caudale pâle à bord postér. rouge. Ce p. vit dans les bas fonds limoneux; cependant

N A G

sa chair est fort estimée; l. 15 à 18". D. $\frac{7}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

NAGEUR (le), { r. Serpent à collier.
p. des Indes, du g. du *Pégase*;

corps antér. large, postér. étroit & couvert de boucliers; dos brun-jaune, ventre blanchâtre, tête déprimée, courte & terminée en museau étroit légèrement dentelé à l'extrémité; gr. yeux latér. placés à la naissance du bec; 2 piquans au dernier bouclier; dorsale & anale brunes ainsi que la caudale qui est étroite; pector. violettes. D. 5. P. 9. V. 1. A. 5.

NAGMAUD, *Nagmeul*, p. Brochet-perche.

NAGOR, q. du g. des *Antilopes*, dont tout le corps est d'un fauve-clair, le poil peu lisse, & un peu hérissé; taille du *Nanguer*, jambes un peu moins h., cornes plus courtes, très-peu annelées, même à leur base; le bout ramené de même en-devant; l. oreilles; au Sénégal.

NAIA, r. Petit Vipère de Ceylan à corps très-plat.

NAÏDE, ou *Millepied d'eau douce*, 3^e. g. des Vers de MUL. comp. d'animaux linéaires, transpar., plats & à jambes ou appendices sétacées.

1. La *Naïde vermiculaire*; sans appendices sétacées latér., n'en ayant que d'antér.; verrues infér. à 5 ou 6 soies; l. 2". Elle se multiplie par des divisions latér., & souvent on voit ses petits qui adhèrent à ses côtés; parmi les plantes aquatiques.
2. *N. serpentine*; triple collier n.; sans soies latér.; moins plate que la précéd.; verrues infér. à 3 soies crochues; l. 9", lar. $\frac{1}{4}$.
3. *N. à trompe*, *Millepied à dard* de RÉAU. & TREM. Corps transpar. rendu noirâtre par un intestin longit.; 16 segmens à peine visi-

bles, une seule soie partant de chacun de leurs côtés; tête antér. en tenaille, du milieu de laquelle sort une l. trompe au-dessus de laquelle sont les yeux, & au-dessous la bouche; pied consistant en une verrue garnie de soies à chaque segment; anus terminal; l. 7 à 8^{'''}. Cette Naïde est souvent la proie des Polypes d'eau douce, & elle jouit comme eux du privilège de se multiplier par les sections qui paroissent devoir la détruire; elle se multiplie aussi naturellement par l'émission de plusieurs individus qui se détachent du corps de leur mère quand ils sont bien formés. Ce v. nage par le mouvement vis de toutes ses parties, ou de ses soies, & par les inflexions rapides de son corps. On l'a mis mal-à-propos au nombre des Néréides dont il n'a pas les pinces latér.

4. *Naïde sans langue*; soies latér. solitaires, corps fort étroit, bouche obtuse & sans pince, anus latér., à ce qu'il paroît; l. 4 à 5^{'''}.
5. *Le Milleped digité*; soies latér. solitaires, queue frangée en 5 doigts qui suppléent au défaut de la vue dans cet animal, dont la tête est presque toujours plongée dans la vase des ruisseaux. MUL. a vu dans ces doigts le liquide qui tient lieu de sang à ce v. couler à grands flots; double rang de verrues à 3 soies; l. 5^{'''}.
6. *L'Anguille blanchâtre, ou Milleped barbu*; sans trompe; soies latér. réunies par faisceaux à chaque segment; tête obtuse portant 2 yeux ou points noirs. BON. a admiré la promptitude avec laquelle ces animaux multiplient; i ne m'a donné que 10 petits en un mois, il est vrai que c'étoit dans un automne assez froid; ils multiplient aussi par la section; l. 2 à 4^{'''}.

NAIS, i. pet. Pap. du Cap à ailes dentelées, avec une pet. queue, tachées d'or à la pointe, les supér. brunes, les infér. fauves; le dessous des 1^{res}. fauve à points d'or cerclés d'argent, les 2^{es}. brunes tachées d'or. FAB.

NANDAPOA, o. 4^e. esp. rapportée à la Cicogne

NANGUER, *Nanguer*, q. du g. des *Antilopes*; forme & pelage du Chevreuil, supér. fauve, blanc sur le ventre & les fesses, avec une tache blanche au bas du cou; corne des 2 sexes l. de 7 à 8^{''}, recourbées en-devant vers le h., d'où BUF. & PAL. concluent que cet animal est le *Daim* des Anciens; l. près de 4', h. 2' 6^{''}; 6 incisives seulement. Cet animal est léger, & s'appriivoise facilement; au Sénégal.

NAPPAUL, o. 4^e. esp. rapportée au Faïfan
NARCISSE, i. Pap. de la nouvelle Hollande à ailes dentelées brunes, le milieu bleuâtre; le dessous orné de fascies & taches rouges, & bordé d'argent. FAB.

NARELLE, c. Porcelaine d'AD. à 15 côtes parallèles à sa l., & à ouverture étroite.

NARI, q. Chacal.

NARI-NARI, q. C'est la Raie dite *Aigle*, ou *Glorieuse*.

NARKA, p. de mer du Kamtschatka; forme plate, écailles larges, pet. tête, museau court & pointu, queue fourchue, dos rouge, ventre blanc; chair rouge; non décrit.

NARTARUGA, r. Tortue de terre de Ceylan, d'un roux & d'un blond clair.

NARWHAL, cét. 2^e. g. des Cétacés de BRIS., ordin. l. de 20 à 25', allant quelquefois jusqu'à 50 & 60 selon ANDERSON; tête & yeux proportionnellement très-petits. A la mâchoire. supér. sont 2 dents l. de 7 à 8', communément tournées en colonnes torfes, qui percent la lèvre & se portent en avant; canal éjaculatoire garni d'une soupape & placé au sommet de la tête; dorsale nulle; 2 pet. pector.; peau lisse, blanche; & marquée de taches n. sur le dos. On a appelé ces cét. *Licornes*, parce qu'on les voit, dit-on, plus souvent avec une seule dent, qu'avec deux, soit qu'ils perdent la 2^e. en se battant entre eux ou en frappant les rochers ou les navires par des coups portés à faux, soit qu'il arrive souvent qu'une seule acheve de prendre son accroissement. Cette dernière supposition sera fort vraisemblable s'il est vrai que, comme on le prétend, on distingue toujours un rudiment de dent du côté où devoit être la 2^e. Cet animal ne se voit que dans les mers du nord des 2 continents. Les Groënlandois mangent quelquefois sa chair crue; plus communément ils la conservent dans un état moyen de sécheresse & de mortification dans lequel ils la prennent pour la faire cuire à mesure, avant qu'elle approche de la putréfaction.

NARWAL BATARD, cét. FABR. nomme ainsi une esp. anormale, ou un genre nouveau. Cet animal n'a point de dents dans la bouche, mais il a au bout de la mâchoire supér. 2 pet. dents coniques qui se présentent en-devant & n'ont guere plus d'1^{''} de l.; corps n., rond, allongé; pet. dorsale que n'a pas le vrai Narwhal. Celui-ci est un des plus pet. Cétacés & un des moins utiles à nos usages, son lard & sa chair étant purgatifs & ne pouvant être mangés qu'en pet. quantité.

C'est

C'est aussi un des cét. que l'on prend le moins, parce qu'il quitte rarement la pleine mer où il vit de Sèches & de Calmars.

NASE, *Nasen*, p. du g. des *Carpes*, fort voisin de la *Brème* par la position de ses nageoires & le nombre de leurs rayons. Il a aussi quelque chose du *Gardon* par sa forme & sa couleur. Pet. tête, museau élevé & avancé; iris doré & argenté, dos noirâtre; ventre blanc, plat & large; tache n. sur la nuque; lig. latér. basse mais voûtée; nageoires rougeâtres, hors la dorsale & la caudale noirâtres; chair méd. & pleine d'arêtes, d'ailleurs le péritoine est n., ce qui acheve de détourner bien des gens de manger ce poisson; l. 1'. D. 12. P. 16. V. 13. A. 15, selon BLOCH.

NASICORNE, i. Moine ou 1^{er}. Scarabé.

NASTELING, p. qui paroît le même que l'Able.

NATICE, c. Nérîte d'ARG. sans dents nigencives. Dans AD. c'est un c. operculé qui diffère de la Nérîte par l'animal, celui de la Naticé n'ayant que 2 cornes qui portent les yeux à leur racine, & celui de la Nérîte en ayant 4 dont les 2 extér. portent les yeux à leur sommet. Aussi AD. compose-t-il ces 2 genres d'esp. toutes différentes. Celle qui se nomme simplement *Naticé* est arrondie, assez semblable au *Limaçon* de jardins dit la *Vigneronne*, mais plus épaisse, à 7 spires renflées & polies, à sommet en cône surbaissé, & à levre droite unie & simple, la gauche un peu repliée dans le bas; l. 16'''.

NAUCORE, i. 3^e. Hémiptère de GEOFF.; 2 art. aux tarses, ant. très courtes placées sous les yeux, 4 ailes croisées; les 2 premières pattes en pinces; écusson. Cet i. est aquatique; il tient de la *Mouche* par la tête, de la *Punaise* par la trompe & les étuis, de la *Procigale* par le port, du *Cancre* par les pattes antér., & des *Diitiques* & *Hydrophiles* par les autres, car il les a, dit-on, en nageoires; je ne l'ai pas vérifié, & GEOFF. n'en parle pas. Il saute très-bien.

La *Naucore*, l. 4, 5, lar. 3; ovale, d'un vert panaché de brun; tête large à bec crochu; corcelet large, à bandes brunes; ventre vert & brun passant les étuis. Cet i. pique vivement; sa larve court sur l'eau & y vit soit du parenchyme des feuilles, soit de petits i.

NAVET, c. Faux-Amiral. V. Amiral.

NAVETTE de *Tisserand*, c. Porcelaine mince, pyriforme, dont les levres sont proéminentes aux deux extrémités.

NAVIA, o. Foulque.

NAVIAT, o. Goëland & Mouette.

NAUTILE, c. 4^e. famille des univalves d'ARG. Coquille oblongue, arrondie, imitant la forme d'une gondole étroite à poupe élevée & quille l.; contournée en 2 ou 3 spires dont la dernière seule paroît à l'extérieur. Indépendamment des différences qui peuvent faire distinguer les *Nautiles* à raison des stries & des oreilles, on peut les diviser en épais & en papyracés. Les *Nautiles épais* sont intér. nacrés & chambrés. On y trouve jusqu'à 40 cloisons dont les divisions se communiquent par un canal qui loge le ligament par lequel l'animal tient à sa coquille; & ce canal paroît articulé & allongé progressivement comme la coquille. Le *Nautile papyracé* est si mince qu'il est presque transparent, & en même tems d'une forme très-comprimée & commun. chargée de cannelures profondes en rayons allant de l'ombilic à la circonférence. Les Anciens ont dit, & les Modernes ont répété que l'animal de ce *Nautile* ne tenoit pas à sa c.; ROND., ARG. &c. disent qu'on le voit en sortir de lui-même; tous les Dictionnaires en disent autant, mais j'avoue que je ne croirai ce fait que quand un de ces Naturalistes, dont un j'ai vu vaut une preuve, me l'aura attesté. Quoi qu'il en soit, cet animal a une grosse tête mouffe, 2 grands yeux; son corps est plat & ovale. Il a, comme le *Polype*, 8 jambes ou bras en forme de cônes fort aplatis, unis vers leur base par une fine membrane, argentés & garnis de fines verrues ou suçoirs. De ces 8 bras, les uns sont dans la c. quand l'animal vogue, les autres dans la mer où ils sont l'office de rame & de gouvernail, & la peau qui en unit la base, fait celui de voiles. Il emplit sa c. d'eau, ou il la vuide, à volonté, selon la pesanteur qu'elle doit avoir pour nager entre 2 eaux, voguer à la surface, ou plonger tout-à-coup à la vue d'un ennemi.

NAYADE, i. 60^e. & 94^e. Phalène, & 59^e. Punaise.

NEBBI, o. Faucon n. du Brésil, à pi. & bec roux, selon HERNANDEZ.

NECYDALE, i. 51^e. Coléoptère de GEOFF. à ant. filif. & ailes presque nues. Cet i. est assez rare dans ce pays. Il ressemble à quelques esp. de *Cicindèles*; ses étuis sont plus l. & plus durs que ceux du *Staphilin*, mais ils ne recouvrent pas ses ailes qui s'étendent sur tout son ventre.

1. La *Nécydale* à p. jaunes ; l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; tête n. , gros yeux entre lesquels sont les ant. dont le 1^{er}. art. seul est long & dr. ; corcelet à rebord , ou n. & bordé de jaune , ou jaune ; étuis noirâtres avec un peu de jaune au milieu , & un point citron à leur extrémité ; sur le chêne.

Voilà la seule esp. que GÉOF. ait trouvée.

GÉER assigne à ce g. pour caractères : des étuis ou plus étroits ou plus courts que le ventre qui est allongé , les yeux autour de la base des ant. qui sont l. & de 12 art. dont le 2^e. est fort court , des cuisses terminées en masse plus ou moins grosse , & enfin le 3^e. art. des tarses divisé en 2 lobes en forme de pelottes velues en-dessous.

2. *N. Ichneumon* ; n. , demi-étuis d'un brun-roussâtre avec un enfoncement longit. dans leur milieu où sont des poils dorés ; pattes & ant. rouffes , celles-ci plus courtes que le corps. Ce sont les pattes , les ailes & le ventre de cet i. qui lui donnent un faux air d'*Ichneumon* ; tête baissée ; corcelet muni d'un tubercule latér. , de 2 élévations ovales supér. , & d'une incision transv. antér. ; ventre lisse , à 5 anneaux , long de 8''' , l'i. n'en ayant que 12 en tout , sur 2 de large ; en Suede.

3. *N. Capricorne* ; brune , demi-étuis avec un pet. trait oblique blanc ; tête & corcelet n. ; ant. rouffes en filets fins plus l. que le corps ; l. 4 $\frac{1}{2}$; lar. 1 ; en Suede.

4. *Nécydale vernissée* ; n. ; cercles blancs formés par de pet. poils sur le ventre ; cuisses en masses , corcelet orné de lig. luisantes jaunâtres formées par des poils ferrés ; étuis d'un jaune citron pâle , mais luisant , plus courts que le ventre , aussi large que lui à leur base , mais s'étrécissant ensuite ; grands yeux couvrant presque toute la tête & environnant la base des ant. ; l. 6 , lar. 1 $\frac{1}{2}$, à Surinam.

NÉGRAL , o. d'Angora à gorge & front n. , joues blanches , poitrine & ventre orangés , dos brun ; taille de Linote , chant agréable. On a voulu en faire le mâle de la Vengoline , ce qui paroît peu vraisemblable , cet o. dont on veut le regarder comme le mâle chantant aussi bien que lui.

NEGRE , p. saxatile d'Amér. non décrit , devenant l. de 2 & 3' & ayant même avec cette gr. taille la forme d'une Tanche ; sa couleur n. lui a fait donner ce nom , ainsi qu'au *Seffer*.

NÉGRO , o. Jabiru.

NELINS , q. Mangouste , & Panthere.

NEIPSE , q. On dit que c'est un Furet de la partie orientale de l'Afr. Mais ne seroit-ce pas encore la Mangouste ?

NÉLICOURVI , o. du g. du *Gros-bec* , décrit par M. SONNERAT ; taille d'un Moineau franc ; tête & devant du cou jaunes ; dessus du corps & du cou d'un vert terne , un coup longuet du même vert sur chaque joue , ventre gris ; penes des ailes n. bordées de vert. MAUD. croit cet o. une simple variété du *Toucnam-courvi*. Nid de paille & de joncs bien entrelacés , suspendu à une branche flexible au bord des ruisseaux ; entrée au bout d'un tuyau dirigé vers le bas ; au bas de ce nid est suspendu un 2^e. nid à la 2^e. année , & au 2^e. un 3^e. à la 3^e. année ; & plusieurs ménages attachent de ces girandoles aux branches du même arbre qui en porte quelquefois ainsi 5 à 6 cents ; à Madagascar.

NEMOTELE , i. 8^e. Diptere de GÉOF. ; ant. grenues , pointues & placées sur une gaine qui renferme une trompe ; 3 yeux lisses.

1. La *Némotele à bande* ; l. 2, lar. $\frac{2}{3}$; corcelet n. , ventre blanc coupé de n. ; sur les fleurs.

2. *N. à ventre tacheté de blanc* ; l. 2 $\frac{1}{2}$; dans les prés humides.

3. *N. à point d'argent* ; l. 5 $\frac{1}{2}$ n. , à poils jaunes ; un p. d'argent à la base des ailes.

La *Némotele* de GÉER est un autre g. de Dipteres à ant. plus courtes que la tête , à l. trompe coudée , terminée par 2 levres charnues surmontées de 2 barbillons velus , tantôt cachée , tantôt visible , dont le ventre plus ou moins l. a des anneaux plus ou moins marqués. Parmi les esp. qu'il décrit je ne choisirai que la fameuse :

4. *N. du vert-lion*. Tête & corcelet d'un marron-clair ; ventre d'un brun-rougeâtre dont les anneaux sont bordés de jaunâtre ; ailes transpar. ; corps & jambes assez l. , les 4 premières d'un jaune pâle , les postér. plus l. , à grosses hanches , plus rougeâtres & variées de brun ; l. 4 $\frac{1}{2}$. On trouve cet i. dans la Provence , le Lyonois & l'Auvergne d'où sa larve a été envoyée à RÉAU. qui l'a décrite & a exposé ses procédés (Mém. de l'Acad. 1753). Elle differe du *Fourmilion* dont elle a les habitudes , en ce qu'elle est apode , plus allongée , sa partie antér. amincie & en pointe , la postér. grosse ; l. 6 à 9'''. Ses différentes parties sont si pet. qu'on ne peut les observer qu'au microscope. Elle vit dans un fable sec & fin où elle se creuse un entonnoir au centre duquel elle attend patiemment les i. qui y tombent & sur les-

quels elle fait pleuvoir le sable quand ils veulent s'enfuir. Elle supporte de l. jeunes. Elle arrête sa proie en se roulant comme un serpent autour d'elle ; & RÉAU. croit qu'une pet. pointe placée au milieu d'un mammelon de son 5^e. anneau l'aide à la tuer, ou au moins à la fixer.

NÉPA, r. Vipere de Madagafear, à collier d'un jaune obscur ; écailles du dos roussâtres, couvertes d'un rézeau jaune-soncé.

NER, q. Mulet du Chameau & de la femelle du Dromadaire.

NÉRÉIDE, v. Marin de forme plus ou moins allongée, comp. d'anneaux dont chacun porte des houpes qui servent à l'animal d'ant. & de nageoires. **PAL.** divise ce g. en 2 familles, celle des *Néréides errantes*, & celle des *N. à tuyau*. Les 1^{res}. voguent ou rampent parmi les fucus & les rochers. Elles ont, en général, le corps délié, très-allongé ; capable d'allongement & de contraction comme le Lombric. On a souvent nommé ces *N. errantes Scolopendres* de mer. **FABR.** en a décrit plusieurs esp. de la mer du Groënland ; & parmi elles il y en a de verdâtres, de rosées, de tachetées, de rondes, de plates, de prismatiques ; il y en a de si l. qu'elles ont 240 segmens. La plupart ont 2 yeux, une esp. en a 4, & il en est une à laquelle on n'en aperçoit aucun. Les *N. à tuyau* ont le corps moins l. Elles s'enferment dans un tube qu'elles construisent, & hors duquel elles ne font ordin. sortir que leur tête garnie de houpes & de branchies dont le reste de leur corps est privé. Le Cap offre de ces *N.* dont le tuyau à 5" de l. ; c'est un cône tronqué mince comme une carte ; blanc & cassant quand il est sec, composé de zones imbriquées, & d'une substance cornéo-calcaire. L'animal a, en gros, la forme de son tuyau, & son dos a la même convexité. Sa tête est au bout le plus gros ; elle porte 2 palmes comp. d'aiguillons aplatis, dorés, disposés en plusieurs rangs, imbriqués, & légèrement recourbés vers le dos. Près de ces palmes sont 2 esp. d'ant. garnies de cirrhes filiformes & inégaux. Sous la levre infér., & par conf. au h. du ventre, sont 3 segmens fort proéminens & presque cartilagineux. A leur jonction avec le dos se trouve de chaque côté une branchie comp. d'un gr. nombre de lames. Le ventre moins convexe que le dos est ridé, & partagé en 14 segmens qui ont chacun un pédicule placé entre les papilles d'une frange longit. qui sépare le

dos du ventre. Ces pédicules sont des faisceaux de paillettes dorées, rassemblées dans une gaine, & implantées sur un lobe charnu. Les rivages de la Hollande fournissent une de ces *N.* à tube beaucoup moins l., comp. de grains de sable très-fins & très-homogènes, revêtu intér. d'une membrane, & si transpar. qu'on voit au travers l'animal rougeâtre monter, descendre, s'allonger ou se contracter. D'autres *Néréides* se font, de fragmens de c. agglutinés, des tuyaux l. de 4 à 5". En sortant elles font voir leurs branchies pleines d'un sang écarlate qui les fait paroître vermeilles, & on les voit pâlir quand elles les contractent. Ces animaux quittent à volonté leur tube & alors ils rampent pesamment.

NÉRITE, c. Limaçon d'ARG. à bouche demi-ronde, à tête aplatie & ramassée. C'est le 9^e. g. des Limaçons operculés d'AD. V. Natices, & le tableau. La forme aplatie de la c. de la Nérite, la petitesse de son sommet, l'évasement de son ouverture, l'épaisseur & la nature pierreuse de son opercule, ses esp. de gonds & les crénelures de la levre gauche dans lesquelles il joue comme un battant, rapprochent, dit AD., ce c. de la classe des Bivalves.

NÉRITE DES RIVIERES ; coquillage à c. dure, supér. convexe, infér. presque plate ; n., verdâtre, ou jaune, marquée de p. blancs ; 2 spires dont la seconde forme presque toute la coquille ; ouverture édentée & large ; opercule lunaire & finement strié. Les plus recherchées de ces c. sont jaunes, tachetées de blanc & fasciées de rouge en 3 bandes ; l. 4"', lar. 2.

NERVURE (la), i. 43^e. & 88^e. Phal.

NESTOR, i. Pap. d'Amér. à corcelet sans taches rouges ; ailes dentelées, brunes, à taches bleues ; les supér. à 2, les infér. à 3 yeux en-dessous. LIN.

NEZ (le), Outre le *Nasen*, on nomme ainsi le 16^e. Chien de mer de BROUS. ; corps arrondi, très-gros dans son milieu ; museau conique, saillant, percé de pet. trous ; ouverture de la gueule ample ; dents l., mobiles, dilatées à la base, tournées vers le gosier ; gr. yeux ; sans trous aux tempes ; 5 grands évents ; gr. pector., anale, per. ventrales autour de l'anus qui est au-delà de l'équilibre ; 1^{re}. dorsale avant ce p. ; peau lisse ; l. 2 1/2' ; dans nos mers.

NEZ (le gr.), p. d'Amboine que RU. croit une esp. de *Baliste* ; cependant il lui donne 2 per. ventrales abd. ; l. nez, ou mâchoire

supér. avancée, tête bleuâtre, dos brun ; ventre jaune & convexe. RU. donne encore le même nom à un autre p. d'Amboine, à raison du prolongement de sa mâchoire supér. ; tête jaune, corps bleuâtre varié de traits de différentes couleurs.

NEZ RETROUSSE (le), r. Serpent de Ceylan, du 3^e. g. à tête oblongue, étroite, plane en-dessus ; museau terminé en une pointe élastique débordant la mâchoire supér. qui est la plus l. ; tronc latér. applati, queue très-essilée, dos verdâtre.

NHAMDIA, p. d'eau douce du Brésil, estimé, & du nombre des *Bagres*. V. ce mot. l. 12 à 14^{''}, lar. 2 $\frac{1}{2}$; corps oblong, ventre mollet, tête cataphracte & comprimée, museau parabolique ; très-pet. dents, branchies assez gr. ; 2 cirrhes l. de 2 $\frac{1}{2}$ '' à la mâchoire supér., 4 à l'infér. ; dos & côtés d'un bleu cendré, ventre blanc, nageoires n., lig. latér. rouge.

NHAMDUGUACU, { o. Touyou.
i. Araignée du Brésil que PISON dit énorme, velue, à l. dents pointues, à aiguillon venimeux & presque invisible, ce qui doit être une pure illusion, l'Araignée n'ayant d'autre aiguillon que les griffes même de ses mâchoires. PISON ne sait si celle-ci s'ourdit une toile parmi les branches d'arbres qu'elle habite.

NHAMDUI, i. Autre Araignée du Brésil, venimeuse, l. de 18^{'''}, à écusson luisant, triang., orné de 6 pet. cônes blancs tachetés de rouge ; jambes l. de plus de 2^{''}.

NHAQUUNDA, p. d'eau douce du Brésil, l. de 8 ou 10^{''}, lar. de 2. Corps oblong, tête & museau de Brochet, pector. l. de 2^{''}, ventrales réunies sous les pector., anale presque carrée, dorsale demi-longit., rayonnée & montante ; queue couverte d'un test dur, le reste du corps ne l'étant que d'écaillies méd. ; dos & côtés gris & argentés, ventre blanc, gouttes n. avec des p. bleus entre elles le long de la lig. latér. ; nageoires dorées, plus des points bleus sur la dorsale du mâle. De quel g. ?

NICANOR, i. Scarabé d'Amér. sans écusson, corcelet n. & sans corne, à 4 p. enfoncés, antér. tronqué, postér. arrondi ; sur la tête une corne marquée d'une dent à chaque côté de sa base ; étuis n. FAB.

NIFAT, c. Vis d'AD. ovoïde ; pointue à ses 2 bouts, l. de près de 2^{''}, lar. de 9 ou 10^{'''} ; 11 spires lisses & applaties ; ouverture en ellipse pointue aux 2 extrémités de son gr. diam., dont la supér. forme, par le pro-

longement de la c., un canal assez l. ; fond blanc tigré de jaune & de brun.

NIGAUD, o. Petit Cormoran.

NIGROIL, p. Oblade.

NILGAUT, q. ruminant que BUF., dans un de ses suppléments, a bien fait connoître le premier en France, & dont il paroît qu'il vaut mieux faire un g. partic. que de l'introduire dans aucun de ceux auxquels il semble tenir par quelques caractères. Le mâle a des cornes coniques assez peu courbées, creuses & permanentes, l. de 6^{''} sur un animal de la gr. d'un Cerf de moyenne taille. Vu en gros, & au premier coup-d'œil, il paroît tenir le milieu entre le Taureau & le Cerf, mais examiné en détail il se trouve plus voisin des Antilopes que d'aucun autre animal. Quoique naturellement vis & vagabond, il court mal, du moins en captivité dans un parc. Il a les jambes plus grosses que celles du Cerf, moins que celles du Taureau, & les postér. plus courtes que les antérieures. En courant il tient sa queue élevée horizontalement, dans le repos il la tient basse & entre les jambes. Elle n'a des poils un peu longs qu'au bouquet noir qui la termine, & elle ne descend pas tout-à-fait jusqu'au talon qui est cependant fort haut. La plupart des poils qui couvrent cet animal sont blancs vers leur racine & n. au bout ; aussi le pélage est-il, en général, d'un gris plus ou moins ardoité, quelquefois mêlé d'un peu de brun, sur-tout à la tête, plus foncé sur les jambes & par taches sur la tête que sur le corps. Celui-ci porte une légère éminence au-dessus de l'omoplate. Le dos est couvert de poils moins épais, plus forts & plus roides que ceux du Bœuf ; ceux du ventre sont plus l., plus doux & tout blancs. Le long du cou & de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élevation de l'omoplate, le poil est plus n., plus l., plus redressé, & forme une petite crinière rare & basse. Au-dessus de chaque sabot est une tache blanche, & une plus petite au-devant du canon, l'un & l'autre surmontée d'une touffe de l. poils blancs. Cou de Cerf ; aire large & blanche sur la gorge au bas de laquelle pend un pinceau de l. poils n. en forme de barbe pointue. Tête l. & mince ; 8 incisives infér., sans supér., 6 molaires de chaque côté des 2 mâchoires, gr. oreilles à 2 raies n. élargies & arrondies vers le bout qui est bordé de blanc.

Cet animal est doué d'un odorat très-fin. Il paroît doux hors le tems du rut, & facile

à apprivoiser. Samaniere d'attaquer l'homme; ou ses propres semblables dans le tems de l'amour, est singuliere. Il se jette sur ses genoux de devant, fait quelques pas assez rapides dans cette attitude, & se relève tout-à-coup par un saut qui le précipite sur son rival qui en fait autant de son côté, ou sur tout autre objet qui l'irrite. Il a produit en Angleterre quoique originaire d'un pays fort chaud & ne paroissant pas aimer tous les lieux, puisqu'étant assez commun au Mogol où sa chasse est un des divertissemens de l'Empereur, il ne se voit cependant dans l'Inde qu'en domesticité, ou dans des enclos. Sa chair est très-estimée. La femelle est beaucoup plus pet. que le mâle; elle ressemble par sa forme & sa couleur jaunâtre à une jeune Biche, & le jeune mâle, à ses cornes près, est comme sa mere. Gestation de 9 mois, à ce qu'on croit, portée d'un, quelquefois de 2 petits. *Nil-gau*, en langage du pays, signifie un Taurcau bleu.

NINTIPOPONGA, r. Serpent de Ceylan & des Indes, dont la morsure est venimeuse & narcotique; robe marbrée de brun, de cendré, de noir & de blanc; tête couverte de larges écailles jaunes, gr. yeux bleus, gr. plaques du ventre blanches, queue pointue. **SÉBA.**

NIOU, q. Gnou.

NIQUI, p. de rivage du Brésil, du genre du *Chabot*? L. 6 ou 8", lar. 1 $\frac{1}{2}$ "; alép., grosse tête, gueule de Grenouille que **MARC.** dit édentée; partie antér. du corps assez large, la postér. étroite & arrondie; yeux faillans, l'orbite portée en-dehors comme dans les Crabes; pector. larges & l. d'1". **MARC.** donne à ce p. une l. dorsale; le genre en demande 2 très-voisines, que l'Auteur peut avoir prises pour une seule; 2 aiguillons à la nuque, un à la base de chaque pector., 2 pinnules sur les yeux, 2 cirrhes à la mâchoire, dos nué de brun & de gris & piqué de n., ventre blanchâtre. **GRON.** paroît rapporter comme moi ce p. au *Chabot*; **WIL.** le croit une *Vive*, mais la *Vive* est écailleuse, elle n'a pas la grosse tête du Niqui, & les dorsales sont trop distinctes pour que **MARC.** les ait confondues en une. Ce p. est du nombre de ceux dont **PISON** dit les aiguillons venimeux dans la piquûre.

NISOT, c. Buccin d'AD. fort semblable au *Barnet* & au *Jol*, mais seulement l. de 4", à 8 spires chagrinées, à ouverture 2 fois plus longue que large, gris-de-lin, & sans périoste.

NISUS, i. Gr. Papillon porte-queue d'Amboine à ailes noires en-dessus, les supér. à bande formée de gr. taches fauves, les inférieures à bande de lunules bleues à côté d'une de p. blancs. **FAB.**

NIVAR, c. Pourpre d'AD. à canal évasé, c. méd. épaisse, très-allongée, pointue aux 2 extrémités, l. de 5 à 6"; à 11 spires très-renflées, repliées à angle droit vers le milieu, excepté la 1^{re}. qui ne l'est que vers son extrémité infér.; ouverture elliptique pointue aux 2 bouts, 2 fois plus l. que large, & se confondant avec son canal supér. qui s'ouvre en demi-cylindre; périoste épais, brun & velouté.

NIVEROLLE, *Nivezeau*, o. V. les Pinsons.

NLANNETON, i. C'est, selon l'histoire générale des voyages, un gros *Ver-luisant* de Siam, d'un beau vert doré, dont la lumiere nocturne est très-vive, & dont les œufs sont aussi gros que des petits pois.

NOCTULE, q. 3^e. Chauve-Souris.

NODDI, o. du g. des *Goëlands*, un de ces o. que les Voyageurs ont regardés comme stupides, parce que ne connoissant pas l'homme & le danger qu'on court à l'aborder, ils se posent avec confiance sur les mats & les vergues des navires, & même sur la main des matelots. Ils habitent des ilots en pleine mer entre les tropiques, où l'expérience n'a pu les instruire. Cependant faute d'ilots & de rochers ils s'approchent du rivage & y font même leur ponte, pêchant en troupe & jetant de gr. cris. Mais l'éducation finie ils retournent à la pleine mer. Taille un peu supér. à celle de la grande *Hirondelle de mer* dont ils ont le bec grêle & allongé, mais non applati latér.; calote blanchâtre, le reste du plumage d'un brun n., ou noirâtre; bec & pi. bruns; l. près de 15", vol près de 29.

NOERZA, q. C'est, dit-on, une espece de Belette de Pologne, puante, à poilde Loutré, taille de Marte.

NOIRA, o. 1^{er}. Lori.

NOIR { *AURORE*; o. Petit-aurore, 19^e. Gobe-mouche.
MANTEAU, o. Goëland à manteau noir.

NOIR-SOUCI, o. de Buenos-Ayres, du g. des Moineaux, que **M. COMMERSON**, qui l'a fait connoître le premier, regarde comme un Pinson, ou un Moineau; gorge & devant du cou & du corps de couleur de souci, dos noirâtre; pennes extérieurement bordées de bleu qui est aussi la couleur de la tête & du dessus du cou; ventre d'un jaune soufré; bec

- noirâtre, fort, court & convexe; l. 7", vol 11 $\frac{1}{2}$.
- NOIX-DE-MER**, c. ARG. nomme ainsi une Tonne grise tournée en forme de grosse *Gondole*, & une *Came* de forme ronde.
- NONNETTE**, o. 3^e. Mélange; aussi Balbusard & Bernache.
- NON-PAREILLE**, (1a) c. Buccin de LISTER, Limaçon d'ARG. & MUL. à c. brune, presq. cyl., couverte de stries longit. élevées & arrondies; à 9, 10, 11, rarement 16 spires roulées de droite à gauche; ouverture presque ronde, mais un peu resserrée vers la gauche; levre blanche; l. 5 à 8", lar. 1; dans la mouffe.

- NOYAU**, (1c) i. Petit Crabe des côtes de Barbarie, de la grosseur d'un gland, jaune, queue très-lisse & arrondie, bras piqués de p. élevés, ongles pointus, pinces l., égales & ciliées.
- NUSAR**, c. Telline d'AD. en triangle fort marqué; le côté le plus l., c. à d., la plus gr. largeur en bas a 60 fillons longit. piqués de p. alongés transv.; bords des battans marqués chacun de 60 pet. dents; sommet peu au-dessous du milieu de la largeur; 5 dents en charnière à chaque battant; robe d'un violet foncé; l. 7", lar. 9. prof. 3 $\frac{1}{2}$.
- NYPHE DE TERNATE**, o. 5^e. Martin pêcheur moyen de l'ancien Continent.



O

O B L

O C O

- O**BÉLISQUE CHINOIS, c. Pyramide.
- OBLADE**, p. de la Méditer., du genre des *Dorades*; yeux dorés plus gr., taille plus alongée, dos moins caréné que dans la vraie *Dorade*; corps oblong, large & plat, d'un bleu noirâtre, côtés argentés, le tout varié de traits longit. obscurs. Au bout de la queue est une gr. tache n.; caudale très-fourchue & rougeâtre; écailles méd. selon WIL., larges & caduques selon ROND.; lig. latér. droite & marquée par une rangée d'écailles plus gr. & plus rondes, & variées, chacune, de plusieurs pet. traits n., l. 8 à 12". Ce p. aime le sable & les rochers, & il n'y a guere que la tempête qui le porte vers la pleine mer. Il vit tantôt d'algue, tantôt de limon, tantôt de petits p. selon les lieux qu'il habite. Aussi sa chair en général médiocre l'est-elle plus ou moins dans les divers individus. *Sp. melanurus*. LINNÉ.
- OCCIPUT FOURCHU**, (1^r) r. Léopard des Indes du 1^{er} genre de DAUB., à tête très-courte, très-convexe & dont le sommet a 2 avances comme des cornes; aiguillons courts & coniques sur le dos & la queue.
- OCELOT**, q. du g. du Chat. Sa taille & sa forme approchent de celles du Jaguar & du Cougar, h. de 2 $\frac{1}{2}$, l. de 4 sans la queue qui en a 2 environ. C'est un animal vorace, mais timide, & il n'ose attaquer que les animaux foibles, quoiqu'il soit lui-même très-fort. Attaqué il s'enfuit, grimpe aux

arbres sur lesquels il passe une partie de sa vie. Il y dort, il y épie le gibier & le petit bétail sur lequel il s'élanç & dont il fait une gr. destruction, préférant le sang à la chair qu'il ne mange que faute de nouvelle proie. On dit qu'il feint souvent de dormir pour inspirer de la sécurité aux Singes, afin qu'ils approchent de plus près. On a vu 2 Ocelots à Paris; ils avoient été enlevés tout petits à leur mere, & à l'âge de 3 mois ils avoient déjà été assez féroces & assez forts pour dévorer une Chienne qu'on leur avoit donné comme nourrice. Ils ne mangent pas les Chats qu'on leur livroit, mais ils les tuoient & les suçoient ensuite. ERX. dit qu'ils se familiarisent aisément & deviennent alors fort gras. Oreilles courtes, comme fendue au bout, & sans pinceau; peau richement tigrée; fond d'un brun roux plus pâle sur les flancs, lig. n. le long du dos, bandes & taches n. irrégulieres, brunes dans leur milieu, formant différentes figures sur tout le corps; femelle de même, mais un peu plus petite & les couleurs de sa robe plus ternes.

- OCCOLIN**, o. du g. de la *Perdrix*, *Perdrix de montagne* de BRIS., un peu plus gr. que la P. grise, pi & bec de la P. rouge; plumage varié de fauve & de brun; taches grises & taches blanches sur les tempes & le dessus du cou, taches n. sur la tête, la gorge & les côtés; ailes grises, tachées de blanc

& de fauve ; dans les parties les moins chaudes du Mexique. On a aussi nommé *Oocolin* le *Tocolin* & le *Quereiva*, ou 2°. *Cotinga*.

OCONOTOLT, o. Gr. Pic du Mexique.

OCOROME, q. Cougar.

OCOZOALY, r. Serpent à sonnettes du Mexique l. de 3' ; tête de Vipere, dos d'un brun presque n., flancs blancs rayés de n., ventre jaunâtre. Il va très-vite sur les rochers & autres terrains inégaux.

OCULAIRE, (P) i. 174°. Phalène.

BLANC, o. Cherif. V. *Figurier*.

DE BŒUF, o. du Cap non décrit, à plumage n. œillé de blanc ; vol rapide qui l'a fait aussi nommer *Élanceur*.

DE BOUC, } c. Lépas. On donne le
D'AMMON, } même nom à un Limaçon
terrestre ombiliqué, verdâtre, uni, à 7 spires ; c'est ainsi que le décrit *LISTER*. *MUL.* appelle de même une *Nérite* qui est aussi ombiliquée, mais fasciée, ventrue, supér. déprimée, excepté à son sommet qui est pointu, infér. convexe, à ouverture large. Ses fascies varient en nombre de 7 à 12, & elles sont brunes ; 6 spires ; aux Indes.

DE PAON, i. 2°. *Papillon*.

ŒILLÉ, (P) p. 10°. Chien de mer de *BROUS* ; corps gris, moucheté ; gr. tache n. entourée d'un cercle blanc, comme un gr. œil à chaque côté du cou ; tête courte ; pet. dents comprimées, aigues, dilatées à la base ; narines très-près du bout du museau, en partie fermées par une appendice recouverte d'un lobule épais ; pet. yeux oblongs ; trous des tempes oblongs & méd. ; 5 événements sous l'œil ; pector. & ventrales arrondies, ces dernières situées autour de l'anus & avant l'équilibre ; la 1°. dorsale au-delà de l'aplomb de l'anus, ayant 2 taches noires au bord antér. & une légère échancrure au postér. ; 2°. dorsale un peu plus petite que la 1°. ; & ayant les mêmes taches ; anale ; l. 2 à 3'.

ŒILLET DE MER, zo. On a ainsi nommé des Millepores finement découpés, sur-tout le *Retepore*.

OESTRE, i. Diptere de *GEOF.* ; antennes sétacées naissant d'un bouton, 3 yeux lisses, 3 points à la place où doit se trouver la bouche s'il y en a une. La tête de cet i. plus large qu'épaisse se termine infér. en une esp. de museau arrondi où se voient ces 3 petits grains ; & il a paru à *GÉER* qu'un de ces grains étoit eyl., ce qui suffit pour qu'on

puisse soupçonner que c'est une pet. trompe. Les antennes minces & courtes sortent d'une grosse base divisée en 3 globules aplatis. La larve se trouve dans le fondement des Chevaux, dans le nez des Bœufs & des Moutons, & sous la peau de divers quadrupèdes. C'est un Ver mou, apode, court, qui en sortant de sa demeure, où la mere par un instinct singulier étoit allé déposer son œuf, se laisse tomber pour aller se métamorphoser dans la terre, ou sous quelque motte, en forme de *boule allongée*, (v. page 22.) L'i. parfait a 2 pelotes & 2 crochets à chaque tarse ; il est court, velu, & semblable à une grosse Mouche. Les esp. sont probablement multipliées au-delà des 3 que l'on connoît. Leur histoire est intéressante, & il faut l'étudier dans *RÉAUMUR*.

1. *L'Oestre du fondement des Chevaux*, l. 5, lar. 2 ; très-velu, sur-tout le mâle ; corps n., poils jaunâtres, corcelet & ventre moins velus dans leur milieu ; ant. très-courtes ; femelle plus allongée.
2. *O. des Moutons*, l. 5, lar. 1 $\frac{1}{2}$; peu velu, peau chagrinée, grise, tachetée de n.
3. *O. des Bœufs* ; taille d'une grosse Mouche ; le bouton des ant. aplati en palette ; corcelet jaune, ventre fauve traversé de n. ; queue recourbée en-dessous, mais non piquante ; ailes à bande brune transv. & 3 p. bruns ; larve ardoisée & chagrinée.

OESTRE AQUATIQUE, i. Larve de la Mouche-armée.

ŒUF-COQUILLE, c. Porcelaine pyriforme, mince & mammelonnée.

ŒUF-MARIN, v., cr. Genre d'Ourfins de *KLEIN*, renfermant les esp. pleurocysthes sans échancrure, & approchant par cons. de la forme ovoïde.

OFFICIER, p. de mer, mais sur-tout de la Méditer. du g. du *Merlan* ; c'est un des plus pet. p. du g., n'étant pas plus gr. que le vrai *Merlan*, mais plus large ; l. 6 à 8" ; mâchoire supér. plus l., l'infér. portant un pet. cirrhe ; dos d'un brun jaune, côtés & ventre argentés piqués de n., lig. latér. dr., nageoires d'un gris clair, anus au milieu, ventre n. en-dedans ; chair assez bonne. Ces p. vont en troupes. *D. 12.*, 19. 20. *P. 14.* *V. 6. A. 25*, 17.

OGOTONE, q. V. les Lievres sans queue.

OIE, o. 106°. g. de *BRIS.* comp. d'o. tétréd. à 3 antér. réunis par une membrane, plus une membrane fine le long du côté intér. du doigt intér. ; les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus

courtes que le corps, le bas sans plumes; le bec dentelé comme une lime, supér. convexe, infér. plat, *aussi épais que large*, le bout onguiculé & obtus; le corps commun, plus gros & plus gr. que celui des Canards, & les jambes moins en arrière.

L'OIE D'EUROPE. Tout le monde connoît l'*Oie domestique*, cette portion de la famille que nous avons réduite à la domesticité. Le défaut d'exercice, joint à l'abondance de la nourriture, dans ce nouveau genre de vie, l'a fait devenir plus grosse & plus pesante que l'*Oie sauvage* dont elle descend; mais elle n'a pas acquis des forces en proportion, & elle ne pourroit plus fournir le vol nécessaire pour reprendre & garder sa liberté. Elle a un cri perçant qu'elle fait entendre dès qu'un objet, quel qu'il soit, l'inquiete ou la surprend, l'irrite ou lui fait plaisir; ce qui fait d'elle une sentinelle encore plus sûre que le Chien accusé comme il l'est de se taire, dans les momens de bon appétit, à la vue ou à l'odeur d'un morceau de viande qu'on lui présente. Elle est aussi capable d'une reconnaissance vive & durable, d'un attachement fort & constant, & l'on en peut voir un trait remarquable dans une note de l'ouvrage de BUF. Cependant, malgré tant de bonnes qualités, sans égard aux avantages qu'on tire de cet animal que l'on dépouille à chaque été 3 fois de son duvet, & qui nous laisse encore tous les ans les gr. penes de ses ailes, on veut, quoi qu'il lui en coûte, trouver en lui un aliment plus délicat qu'il ne doit l'être naturellement. On s'étudie en quelques Provinces à lui donner une maladie qui rende son foie digne d'être envoyé aux APICIUS de la Capitale. On lui crève les yeux, on le force à avaler sans faim des boulettes de pâte. On le lie près du feu pour l'altérer, & cependant au lieu de lui donner à boire on ne met près de lui qu'une pâtée humide à laquelle sa soif brûlante le fait recourir incessamment pour suppléer au défaut de boisson. Mais laissons là ces excès du Roi des Animaux devenu leur Tyran.

On ne tient pas en tout pays les Oies dans une captivité aussi absolue que celle à laquelle nous les avons réduites. Parmi les Cosaques, & en plusieurs pays du Nord, elles quittent au commencement du printemps la basse-cour ou la prairie de leur maître, & elles vont s'établir sur des lacs & des étangs dans des lieux fort éloignés & plus septentrionaux. Elles y font leur ponte, y

élevent leurs petits, & reviennent à la fin de l'automne en troupes innombrables qui se divisent & se sousdivisent, à mesure que la position des lieux l'exige, pour revenir passer l'hiver chez leur maître. Elles reconnoissent parfaitement sa maison comme elles ont reconnu la route qui y conduit, & les pere & mere y amènent avec eux leur progéniture qui a fait beaucoup plus que de décupler le troupeau.

Dans cette espece, & dans plusieurs autres peut-être, au lieu de la simple compression que le Coq peut exercer, il y a de la part du mâle une véritable intromission. Ponte de 10 à 12 œufs supplée par une 2^e, une 3^e, quelquefois même par une 4^e. si l'on enlève les 1^{er}s. Incubation de 30 jours faite par la femelle seule, avec tant d'assiduité qu'elle mourroit d'inanition sur sa couvée plutôt que de s'éloigner pour manger; courage étonnant à la défendre; joie touchante du mâle exprimée par des trépignemens & une espece de danse à la vue des premiers repas pris par ses chers Oisons.

Les Oies sauvages arrivent en France vers la fin de l'automne, & si l'hiver est rude elles descendent dans les Provinces méridionales. Elles font leurs voyages en troupes qui s'élevaient dans les airs à de gr. hauteurs. Les pet. troupes vont sur une seule lig., celles de 40 à 50 sur 2 lignes dirigées comme il convient pour fendre l'air avec le plus de facilité, c. à d., en formant un angle toujours dirigé du côté vers lequel elles tendent. Chacune occupe à son tour le 1^{er}. rang qui donne le plus de fatigue & les derniers qui en donnent le moins. Quand elles s'abbattent elles font le contraire des Canards, elles paissent de jour & se retirent de nuit sur les lacs & les étangs. A la fin de l'hiver elles repartent pour le Nord où elles vont faire leur ponte & passer l'été. Leur plumage est beaucoup plus varié, mais plus constant que celui de l'Oie domestique. Celle-ci est souvent toute blanche, d'autres fois toute grise, quelquefois sa robe est composée de ces 2 couleurs employées par grandes plaques; j'ignore si la pet. huppe qu'ont quelques individus est une variété constante. Mais l'Oie sauvage a le h. de la tête & le dessus du cou & du corps d'un cendré brun adouci, excepté sur la tête, par du cendré plus clair qui borde chaque plume; les joues, le devant du cou, la poitrine & le h. du ventre d'un gris blanchâtre, le bas-ventre blanc; les plumes des côtés, les couvertures supér. des ailes

- ailes d'un brun bordé de blanchâtre; leurs 10 premières plumes extérieurement grises dans leur 1^{re}. tiers, noirâtres dans le dernier; les 16 plumes intermédiaires de la queue noirâtres, extérieurement bordées de blanc & terminées de même, les 2 latérales blanches; la 1^{re}. moitié du bec noirâtre, la 2^e. safranée hors le bout n.; jambes & pieds orangés.
2. *OIE DES TERRES MAGELLANIQUES*, plus gr. que la nôtre; tête & h. du cou d'un brun pourpré, le reste du cou, le h. du dos & de la poitrine rousâtres rayés transv. de brun rougeâtre au bout de chaque plume; les mêmes raies en brun noirâtre sur un fond gris-clair au ventre; large plaque blanche au milieu de l'aile qui est variée de gris & de noirâtre; bas du dos noirâtre teint de poupre; bec n. & court.
3. *OIE DES ISLES MALOUINES*, ou de *Falkland*; jambes & cou plus l. que dans les précéd., démarche & vol plus légers, sans cri désagréable, mâle d'un blanc qui est varié de n. & de cendré sur le dos & les ailes; femelle fauve, ailes à reflets changeans.
4. *OIE DE GUINÉE*, la plus gr. des Oies, l. 3' 4", vol 5' 6"; vigilante comme notre Oie, ayant le cri encore plus perçant, sentinelle aussi sûre; démarche fière, la tête levée, domestique au nord de l'Europe & en Allemagne; bec n. selon *BUF.*, orangé selon *MAUD.*, surmonté à sa base d'un tubercule charnu assez gros d'un rouge vermeil; petit fanon, ou poche membraneuse grise sous la gorge; jambes & pieds orangés; plumage assez semblable à celui de notre O. sauvage.
5. *OIE ARMÉE*, le seul palmipède qui ait aux ailes les éperons du *Kamichi* & du *Jacana*; plus gr. & sur-tout plus h. monté que notre Oie; face blanchâtre, tour de l'œil & haut du cou rousâtres, joues piquées de la même couleur; le reste du cou & le dessous du corps jaunâtre transv. & finement rayés de gris; collier roux; dos d'un roux doré; ailes variées de n., d'une plaque blanche traversée de n., & plus bas d'une plaque verte à reflets dorés; femelle à couleurs plus ternes, excepté le dos d'un marron foncé brunâtre; au Cap.
6. *OIE BRONSÉE*, un peu plus gr. que notre Oie; dos, ailes & queue d'un n. changeant en violet, à reflets verdâtres dorés; le reste du plumage blanc, mais piqué de violet sur la tête & la partie h. du cou; gr. tubercule en manière de crête sur la base du bec, d'un n. brillant comme lui; sur la côte de *Coromandel*.
7. *OIE D'EGYPTE*, d'où elle vient quelquefois dans nos provinces; tout au plus de la taille de notre Oie sauvage; calote blanche, tempes d'un marron clair qui entoure l'œil; dessous du cou d'un fauve clair qui brunit en descendant; gorge blanchâtre tacheté de marron; dos & poitrine rousâtres variés de zigzags bruns; ventre blanchâtre; ailes variées de rousâtre, de n., de vert changeant en violet, & de brun.
8. *OIE DE ESQUIMAUX*; taille de la nôtre; h. du cou & tête blancs à calote rousâtre; bas du cou, h. du dos, poitrine & côtés bruns foncés; bas du dos d'un cendré bleuâtre; ventre d'un blanc brunâtre.
9. *OIE RIEUSE*; taille de notre Oie sauvage; front blanc; le reste du plumage brun en-dessus, blanc tacheté de noirâtre en-dessous; ailes variées de gris & de noirâtre; au nord des 2 Continens.
10. *OIE A CRAVATE*, plus gr. que notre Oie domestique qu'elle pourroit, selon *MAUD.*, remplacer avantageusement, ayant une chair plus délicate & étant plus grosse. Malgré sa taille plus forte elle a le cou plus mince & plus l.; tête & h. du cou d'un n. à reflets violets; gorge d'un blanc qui remonte en une large bande à l'occiput; le reste du plumage d'un brun mêlé de gris; bec & ongles n., jambes plombées; voyageant du nord de l'Amér. à ses contrées tempérées. Elle multiplie fort bien en Europe où on l'a apportée, & on la voit sur le canal de Versailles.
11. *OIE SAUVAGE DU CAP. M. SONNERAT* l'a décrite le premier; tout au plus de la taille de notre Oie sauvage; peau nue couleur de marron autour de l'œil; dos marron, bord des ailes varié de blanc; tête, cou & ventre gris; bec grisâtre, pi. rouges.
12. *OIE SAUVAGE A TÊTE GRISE*, de la côte de *Coromandel*, un peu plus pet. que la 7^e.; plumage d'un brun roux éclairci sous le ventre; un peu de blanc au bord des ailes dont les plumes sont n. avec une raie verte, ce qui forme une plaque de cette couleur; bec & pi. n. *MAUD.* en a parlé le premier.
13. *OIE A COU ROUX*, espèce qui me paroît absolument distincte des précédentes, à laquelle une desquelles j'avois d'abord essayé de la rapporter, trouvant peu vraisemblable qu'elle eût échappé à *BUF.* & à *MAUD.*; car ce n'est pas une esp. nouvelle, ayant été décrite il y a près de 20 ans par *PAL.* Elle est peu commune en Sibérie, mais assez fréquente vers l'embouchure de l'*Obi*. Taille

& forme de l'Oie à cravate ; petit bec conique brun , gr. narines oblongues ; dessus du cou & tête noirs , excepté un piqué de blanchâtre sur le bas du front & une grande plaque blanche sur la joue ; gorge d'un n. continu à celui de la tête , & qui descend en pointe de chaque côté du cou jusque vers le milieu de sa l. où il est séparé de celui du dessus du cou par une autre plaque blanche ; celle-ci couvre la tempe & descend se perdre dans le roux vif qui couvre tout le devant & les côtés du cou jusqu'à un collier très-bas. Ce collier remonte de la poitrine à la nuque ; il a 2 rangs , le 1^{er}. n. , le 2^e. blanc ; bas de la poitrine & h. du ventre écaillés de noir & de blanc par des plumes blanches à la base & n. au bout ; bas-ventre blanc ; côtés fouettés çà & là de n. ; dos n. ; ailes presque égales à la queue , comp. de 28 pennes n. ; couvertures variées de n. & blanc ; queue courte & arrondie comp. de 14 pennes brunes , les couvertures blanches ; pi. n. ; l. 1' 10" 4''' , vol 3' 10" .

14. OIE HYPERBORÉE , autre esp. décrite par PAL. , & qui me paroît dans le même cas que la précédente. Elle habite sur-tout au nord-est , vers le Léna & le Jana ; d'où de pet. troupes seulement se détachent quelquefois , viennent en Europe & descendent même jusqu'au Danube. Mais cet O. n'est qu'erratique en ces contrées , & ses migrations sont renfermées dans la Sibérie orientale où il est la ressource annuelle des habitans ; y ayant tel paysan qui avec sa famille en prend , à chaque été plus de mille. La chair de ces animaux enterrée dans une terre resserrée , & desséchée par la gelée , s'y conserve d'une saison à l'autre. Taille de notre O. sauvage ; bec jaune ; son crochet & le bord de la mandibule supér. n. dans les jeunes , blanchâtre dans les vieux ; plumage tout blanc dans ceux-ci , hors un peu de jaunâtre au front. Dans les jeunes , occiput , dessus du cou & h. des ailes d'un jaune rouillé , joues légèrement cendrées ; ailes un peu plus l. que la queue ; pennes en partie blanches , en partie n. ; doigts n. , pi. & membranes rouges.

Oie } à duvet , o. Eider.
 } d'Ecosse , de Solan , o. Fou de Bassan.
 } V. ce mot.
 } de mer , o. Harle.
 } nonnette , o. Bernacle.

OIGNARD , Oigne , o. 2^e. Canard , dit Siffleur.

OISEAU , (l') c. Chanon , & Huître plate , assez unie , à 2 ailes , à bec & à queue.

OISEAU - ABEILLE , o. ; tantôt Colibri ; tantôt Oiseau-Mouche.

O. arctique , o. Labbe à l. queue.

O. à collier ; o. Alati , 2^e. gr. Martin-pêcheur d'Amérique.

OISEAU-BRAME , o. du g. de l'Épervier , esp. de Milan , de la gr. d'un Pigeon Cauchois , selon M. D'OPSONVILLE ; vol entre 3 & 4'. Tête , gorge , cou , poitrine & h. du ventre couverts de plumes à barbes blanches & tuyau n. ; dans le reste du plumage le tuyau est le même , mais les barbes font de chocolat , ou de marron lustré ; peau de la base du bec bleuâtre. C'est un des o. honorés au Malabar , & dont quelques Indiens tirent des augures.

Oiseau cendré de la Guiane , o. que BUF. a placé à la suite des Manakins , comme leur analogue , dont il diffère par une queue étagée plus l. & par un bec aussi plus l. , mais MAUD. le croit plutôt du g. des Gobe-mouches ; taille du nôtre ; face & gorge blanches , devant du cou & ventre blanchâtres , dessus de la tête & du cou n. ; dos cendré , ailes bordées de blanc.

O. Chameau , o. Autruche.

O. Chat , o. 3c. Mouchierolle.

O. coignée , o. Canard de Madagascar à excroissance charnue n. sur le bec.

O. couronné du Mexique. V. ci-dessous Oiseau-Royal.

O. d'Afrique , o. Peintade.

O. de Banana , o. Troupiale.

O. de combat , o. Combattant.

O. de Diomède , o. 7^e. Pétrél , dit Puffin.

O. de feu , o. Foulimene.

O. de glace , o. Martin-pêcheur.

O. de guerre , o. Labbe.

O. de la croix , o. Pere-noir.

O. de mer , o. Oiseau du Tropique , Voyez ci-dessous.

O. de montagne , o. Hocco.

OISEAU DE NAZARE , de Nazareth , de Nausée. O. peu connu , analogue au Dronte & au Solitaire , dont il diffère par ses p. tridac. ; il diffère aussi du Solitaire par ses cuisses duvetées sans vraies plumes ; du Dronte par sa tête sans capuchon ; taille supér. à celle d'un Cygne ; corps couvert d'un duvet n. , n'ayant de vraies plumes qu'aux ailes & sur le croupion au lieu de queue ; celles-ci sont frisées ; gros bec un peu crochu ; l. pi. écaillés ; cri d'Oison , chair médiocre. Cet o. ne vole point , & son existence actuelle est un problème comme celle du Dronte. On l'a vu autrefois à l'île de Nazare , entre

celles de Bourbon & de Madagascar , & à l'isle de France où on ne le retrouve plus aujourd'hui.

O. de neige , o. Pinçon d'Ardennes.

O. de Nerte , o. Litorne.

OISEAU DE PARADIS , o. 20^e. genre de BRIS. comp. d'o. tétracod. fissipèdes à 3 antèr. ; jambes emplumées jusqu'au talon ; bec en cône allongé ; dr. très-pointu , latèr. un peu comprimé , les plumes de sa base tournées postérieurement.

1. *L'Oiseau de Paradis*. Il n'est connu que par les peaux qui arrivent en Europe des Moluques où on l'a transporté de la nouvelle Guinée sa patrie. Il arrive delà qu'on ignore sa taille. BRIS. l'évalue à celle de l'Étourneau ; abstraction faite du volume considérable de son plumage qui le fait paroître égal à un Pigeon ; MAUD. trouve cette évaluation trop faible. Tête , gorge & cou couverts de plumes courtes & serrées ; celles de la base du bec n. à reflets verts ; dessus de la tête & du cou jaunâtres ; joues & gorges n. & veloutées ; devant du cou vert à reflets cuivreux ; le reste du plumage d'un marron clair , hors la poitrine & le h. du ventre plus foncés , & des plumes latèr. qui environnent la queue. Ce sont 2 touffes de plumes décomposées , l. & d'un jaune nué , légères , & bouffantes. Au-dessus de la queue naissent 2 très-l. plumes ou filets noirâtres , dont les côtés ne sont garnis de barbes qu'à leur naissance & à leur extrémité où elles s'épanouissent en ovale d'un n. à reflets verts. Ces 2 brins ont près de 3' de long.

2. *Le Manucode* , ou *pet. O. de Paradis* , ou *Roi des O. de Paradis* ; presque aussi gros qu'un Merle ; manteau d'un rouge éclatant & soyeux ; large plaque d'émeraude au haut de la poitrine ; milieu du ventre blanc , les côtés garnis de l. plumes grises terminées de vert ; queue environnée de plumes moins l. , moins effilées que celle du précéd. , surmontée de 2 brins semblables à un gros crin garni , au bout , de barbes assez l. & serrées , & ce bout n'est pas dr. , mais recoquillé. Ces brins ne sont que 2 fois plus l. que la queue , & les barbes qui les terminent sont d'un vert brillant d'un côté & bruns de l'autre. Ni CLUSIUS , ni BRIS. , ni MAUD. ne donnent à ces barbes comme on le fait dans BUF. d'après HELBIGIUS , les miroirs de la queue du *Paon*.

3. *Le Magnifique* , ou *Manucode à bouquets* , un peu plus pet. qu'un Merle , mais plus allongé. Sinciput mordoré , gorge d'un brun noi-

râtre ; plumes du dessus du cou étroites , l. , d'un jaune éclatant , & pouvant se relever comme en 2 panaches dont l'infèr. est plus longue ; devant du cou & ventre d'un vert bleuâtre lustré ; ailes variées de jaune & de brun ; queue brunâtre ; les 2 filets du dessus plus l. d'un tiers que tout l'o. , seulement garnis en-dehors de barbes presque imperceptibles.

4. *Le Superbe* , ou *Manucode n.* de la nouvelle Guinée ; un peu plus gros qu'un Merle ; pet. huppe n. à la racine du bec ; manteau d'un vert à reflets dorés , composé de plumes soyeuses disposés en écailles ; ailes & queue n. ; gorge violette , ventre vert ; paquet de plumes latèr. qui au lieu de garnir la queue sont dirigées vers le bas.

5. *Le Sifilet* ; huppe d'un gris perlé sur le front ; le reste de la tête n. ; demi-collier sur la nuque , d'acier poli à reflets rouges , violets , & d'émeraude ; manteau n. ; gorge , devant du cou & h. de la poitrine d'un jaune doré à reflets d'émeraude ; paquets de plumes latèr. l. , n. & à demi-effilées ; 6 filets , 3 de chaque côté , au lieu de naître du croupion , naissent de derrière l'œil près du trou auditif ; ils sont noirs & terminés vers le bout par des barbes noires.

6. *Le Calybé* ; un peu plus allongé & plus gros que la 2^e. espèce ; plumage tout vert , à reflets brillans comme de l'acier poli ; iris rouge ; bec & pi. noirâtres ; sans touffes de plumes latèr. & sans filets.

O. de pluie , o. 1^{er}. Coucou d'Amér.

O. de plumes , o. Oiseau-Royal , ci-dessous.

O. de riz , o. 10^e. esp. rapportée au Gros-bec.

OISEAU DE S. MARTIN , *Lanier cendré* de BRIS. , o. du g. de l'*Egervier*. C'est un o. de proie un peu plus gr. que la *Corneille* commune , proportionnellement plus mince ; qui par ses jambes l. & menues s'éloigne des *Faucons* & *Laniers* , & se rapproche de *Jean-le-blanc* & de la *Soubuse*. Il est plus pet. que cette dernière , mais il lui ressemble assez par son bec court , par les plumes l. & épaisses qui grossissent sa tête à l'œil , & par la l. de ses ailes & de sa queue. Il est assez commun en France où on commence à le voir vers le mois de Novembre , soit qu'il fasse de pet. voyages , soit qu'il se tienne caché pendant l'été. Manteau cendré ; poils n. & courts à la base du bec ; tiges des couvertures & des penes moyennes de l'aile formant autant de traits n. & fins , ces dernières terminées par un trait blanc ; gr. penes n. ; ventre blanc ; bec n. marqué de

blanchâtre au bord des mandibules vers leur base ; ongles n. & pi. jaunes.

Oiseau de S. Pierre, o. Pétrél.

O. de Sauge, o. 7^e. Fauvette.

O. de Tempête, o. 10^e. Pétrél.

O. de Terre-neuve, o. Toucan vert du Brésil.

O. diable, o. Pétrél.

O. dunette, o. Grive.

OISEAU DU TROPIQUE, *Paille-en-cul*, o. 109^e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. palmipèdes parfaits ; jambes avancées vers le milieu du corps, & plus courtes que lui ; bec gros, l. , pointu & un peu courbé vers le bout ; 2 des plumes de la queue très-l. ; corps plein, ailes très-l. , bas des jambes nu. On les trouve entre les tropiques sur les mers des 2 Continens ; ils fréquentent les îles avancées en mer & peu habitées. Leur apparition annonce l'entrée sous la zone torride, mais non le gr. voisinage d'une terre, car ils s'en écartent souvent à plusieurs centaines de lieues, à la faveur de leur l. ailes & de la faculté qu'ils ont de pouvoir se reposer sur les flots. Malgré la conformation de leurs pieds, lorsqu'ils sont sur terre ils ne s'y posent pas, mais ils se perchent. C'est en rasant dans leur vol la surface de l'eau qu'ils prennent le p. dont ils vivent.

1. *Le gr. Paille-en-queue* ; un peu moindre qu'un Canard domestique ; l. 2' 9" , dont le bec occupe plus de 3" , vol 3' 2" ; dessus de la tête & du cou d'un blanc argenté coupé par une bande n. venant de la base du bec, passant sur l'œil & s'étendant jusqu'à la nuque ; dos blanc rayé transv. de noirâtre ; devant & dessus du corps d'un blanc satiné pur, excepté de l. plumes cendrées sur le bas des côtés ; ailes variées de noir ; penes de la queue étagées ; les plus l. dépassées de près de 16" par 2 brins étroits, roides & à barbes courtes ; bec corallin, pi. jaunâtres, bout des doigts & ongles noirâtres.
2. *Le pet. Paille-en-queue* ; grosseur d'un Pigeon, l. 2' 5" ; plumage d'un blanc brillant, hors un fer-à-cheval n. à chaque tempe, les plumes latér. du précéd., noirâtres bordées de blanc, & une large bande n. sur les ailes ; queue du précéd., les 2 brins dépassant les plus l. penes de 12" ; bec jaunâtre, cendré à sa base ; jambes & pi. jaunâtres, hors le bout des doigts, leurs membranes & les ongles noirâtres.
3. *Le Paille-en-queue à brins rouges* ; taille du précéd. ; plumage d'un blanc moins éclatant ; trait n. à chaque tempe, quelques autres sur

l'aile ; les 2 brins de la queue rouges, moins l. que ceux du précéd. ; bec, jambes, pi. & origine des doigts rouges, le reste brun noirâtre.

O. fou, o. Sittelle de la Jamaïque. Voyez la 3^e. variété.

O. frégate, o. V. Frégate.

O. gouireux, o. Pélican.

O. guerrier, o. Labbe.

OISEAU-MOUCHE, o. 45^e. g. de BRIS. composé d'o. tétradac. filipèdes à 3 antér. ; jambes emplumées jusqu'au talon ; pi. courts ; bec effilé, dr., déprimé & un peu renflé vers le bout ; queue de 10 penes ; langue comp. de 2 demi-cylindres creux appliqués l'un sur l'autre, & formant une esp. de trompe dont les 2 parties peuvent s'écarter & se rapprocher vers le bout. Ces o. la font sortir en gr. partie de leur bec, la dardant comme les Pics dardent la leur. Un pareil instrument paroît plutôt un suçoir qu'une langue. Cependant quel inconvénient y auroit-il à supposer qu'elle fit l'office de l'un & de l'autre ? Ce seroit le moyen de concilier le rapport de tous les Voyageurs qui sont vivre ces o. du suc qu'ils vont pomper dans les nectaires des fleurs, avec l'observation de M. BADIER qui a trouvé des insectes dans leur estomac. Cette même supposition expliqueroit la manière dont les Oiseaux-mouches vivent au défaut de fleurs en certains tems de l'année. Il est possible qu'elle soit démentie par leur anatomie quand on l'aura faite ; mais en attendant pourquoi ne pas donner à cet organe les fonctions de trompe pour sucer ou pomper, & de langue pour favoriser la déglutition des pet. matières solides à la manière d'une langue ordinaire ?

Ces o. dont le nom exprime la petitesse forment en effet le g. des plus pet. oiseaux connus ; les plus gr. d'entre eux ne étant que comme les plus pet. de ceux des autres g. tels que les *Colibris* & les *Grimpereaux*. C'est, dit *BUF.*, le bijou de la nature ; légèreté, prestesse, grâce & riche parure ; tout appartient à ce pet. favori. L'émeraude, le rubis, le topaze brillent sur ses habits, il ne les fouille jamais de la poussière de la terre. A peine touche-t-il le gazon par instans ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs d'un vol bourdonnant, rapide & continu, ne les flétrissant point, les cilleurant tout au plus du bout de son aile tandis qu'il plonge sa langue dans leur corolle. Il manque aux Oiseaux-mouches un

ramage agréable, car ils ne font entendre qu'un pet. cri. Ils vivent solitaires, & l'on n'en voit même 2 ensemble que dans le tems de l'amour. Le mâle apporte les matériaux du nid & la femelle les emploie. Elle forme un tissu de la bourre soyeuse des fleurs, dont elle fortifie l'extér. de brins d'écorce. Les œufs sont blancs & aussi pet. que des pois, & ils sont couvés alternativement pendant 12 jours par le mâle & la femelle. Ces, o. habitent la Zone torride des 2 Continens, & peu d'individus s'en écartent pendant quelques mois de la belle saison. On fait, & je ne vois pas ce qui peut autoriser BUF. à révoquer ce fait en doute, qu'ils sont souvent la proie de grosses Araignées, l'une dite pour cette raison *Araignée des o.*, v. ce mot, l'autre *Araignée-crabe*, v. le supplément.

1. *Le plus pet. O. mouche*, l. 15^{'''}, dont le bec occupe $3\frac{1}{2}$ & la queue 4; manteau d'un vert doré brun à reflets rougeâtres; dessous gris-blanc; ailes d'un brun violet; au Brésil & aux Antilles.

2. *Le Rubis*; un peu plus gr. que le précéd.; gorge & devant du cou d'un rouge qui vu de face a le feu du rubis, vu de côté envoie des reflets dorés, & par-dessous a le sombre du grenat; manteau vert à reflets de cuivre de rosette; devant du corps varié de gris & de noirâtre; pennes intermédiaires de la queue comme le dos, les latér. d'un brun pourpré; aile d'un brun violet; femelle sans rubis, ayant la gorge, le devant du cou & le dessous du corps blanchâtres. Cet o. passe l'été à la Caroline.

3. *L'Améthiste*; taille du précéd.; manteau vert doré un peu foncé; queue fourchue, d'un vert doré brun, ainsi que les ailes qu'elle dépasse de beaucoup; poitrine & ventre marbrés de gris blanc & de brun; gorge & cou couverts du plus bel améthiste; à Cayenne.

4. *L'Orvert*, l. 21^{'''}; plumage varié de vert & de jaune dorés à reflets riches & variés; queue d'acier bruni, ventre blanc.

5. *Le Hupecol*; taille du 3^e.; huppe rousse assez l. sur la tête du mâle; touffe de plumes rousses, l. & étroites, excepté le bout qui s'élargit & porte un point vert, placée à chaque côté du haut du cou, ou elles sont couchées ainsi que la huppe quand l'o. est tranquille; gorge & devant du cou d'un vert doré à reflets bruns; manteau vert à reflets d'or & de bronze jusqu'à une bande blanche transv. sur le croupion, au-delà de laquelle, jusqu'au bout de la queue, dominant l'or, le

brun & le roux; poitrine & ventre vert doré, bas ventre blanc.

6. *Le Rubis-topaze*; l. 3^{''} 4^{'''}; dessus de la tête & h. du cou d'un rouge changeant en rubis & en pourpre; gorge & devant du cou de topaze à reflets d'or & de vert; dos brun teinté de vert doré; ventre brun avec du blanc sur les côtés; ailes d'un brun violet; queue d'un roux pourpré; à la Guiane.

7. *L'Oiseau-mouche huppé*; un peu plus gr. que le 2^e.; huppe d'émeraude sur la tête du mâle; dos brun à reflets verts & dorés; queue d'acier poli; devant du corps d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert sur la poitrine; pet. plumes vertes fort avancées sur le bec; aux Antilles.

8. *L'O. mouche à raquettes*; l. 30^{'''}; gorge & devant du cou d'émeraude; dessus & dessous du corps d'un vert doré; pennes des ailes d'un brun-noirâtre; celles de la queue d'un brun-verdâtre, pointues; à gros tuyau jaunâtre; les 2 intermédiaires plus l. de 10^{'''}, sans barbes, hors leur extrémité où elles sont disposées en palette ovale d'un n. verdâtre; à Cayenne.

9. *L'O. mouche pourpré*; l. 3^{''}; manteau brun-jaunâtre; tempes, gorge, devant du cou & dessous du corps d'un rouge bai clair, tacheté de noirâtre sur la poitrine; trait brun au-dessus de l'œil; pennes des ailes & de la queue d'un brun-violet; à Surinam.

10. *La Cravate dorée*; taille, ailes & queue du 6^e.; dos brun nué, à reflets dorés; ventre gris; gorge & devant du cou d'un gris relevé par un trait longit. & brillant de topaze du bec à la poitrine; h. de la tête d'un vert doré à reflets rougeâtres. MAUD. regarde cet o. comme la femelle du 6^e.

11. *Le Saphir*; au-dessus de la taille moyenne de ses congénères; devant du cou & poitrine de saphir à reflets violets; gorge rousse; poitrine & h. du ventre vert doré sombre; bas-ventre blanc; pennes de l'aile brune, celles de la queue d'un roux doré bordé de brun; bec blanc à pointe n.

12. *Le Saphir-émeraude*, un peu plus pet. que le précéd. dont MAUD. le croit une variété; tête & gorge de saphir; poitrine, estomac, tour du cou & dos d'émeraude à reflets dorés; à la Guadeloupe.

13. *L'Émeraude améthiste*; taille du 11^e., ayant près de 4^{''} dont le bec occupe 8^{'''}; gorge & devant du cou d'émeraude à reflets dorés; poitrine, estomac & h. du dos d'améthiste d'un bleu pourpré éclatant; bas du dos vert

- doré sombre, ventre blanc; queue d'acier bruni, fourchue & dépassant les ailes.
14. *L'Escarboucle*; taille du 6^e. dont MAUD. le regarde comme une variété accidentelle & rare; gorge, devant du cou & poitrine d'un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé, le dessus de la tête & du cou plus sombres; le reste du plumage en velours n., hors l'aile brune & la queue d'un roux doré foncé; à Cayenne.
15. *Le Vert-doré*; l. 3^{''}; plumage vert à reflets dorés & cuivreux; pennes des ailes d'un brun-violet, celles de la queue d'acier bruni; à la Guiane & à Saint-Domingue.
16. *L'Oiseau-mouche à gorge tachetée*; l. 3^{''} 11^{'''}; plumage d'un vert doré, hors le ventre cendré & de pet. bordures blanches aux plumes de la gorge & du devant du cou; ailes d'un brun-violet, queue d'acier poli, les 2 pennes du milieu à reflets rougeâtres, les latér. terminées de gris; à la Guiane.
17. *Le Rubis-émeraude*; l. 4^{''}; tête, cou, poitrine & ventre verts-dorés, ainsi que le dos, qui a plus de reflets cuivreux. Ailes d'un brun-violet, queue rousâtre, gorge de rubis; au Brésil.
18. *L'Oiseau-mouche à oreilles*; l. 4^{''} 7^{'''}; manteau-vert-doré; gorge, devant du cou & le dessous du corps blancs; coup. de noir sous l'œil; plumes du conduit auditif prolongées, les 1^{res}. vertes, les suiv. plus l. & violettes; à la Guiane.
19. *La Jacobine*, ou *O. mouche à collier*; l. 4^{''} 2^{'''}; tête & partie supér. du dessus du cou, & partie antér. & gorge bleues mêlées d'or; dos vert à reflets dorés; poitrine & ventre blancs; demi-collier blanc sur le dessus du bas du cou; ailes d'un brun-violet; les 4 pennes latér. de chaque côté de la queue blanches; à Surinam.
20. *L'O. mouche à larges tuyaux*; l. 4^{''} 8^{'''}; manteau vert foncé; gorge, devant du cou & ventre cendrés; pennes latér. de la queue noirâtres, terminées de blanc; gr. pennes des ailes à tuyaux n., aplatis, larges, courbés dans leur milieu, ensuite relevés en coutelas, & à barbes noirâtres; à Cayenne.
21. *L'O. mouche à l. queue d'acier bruni*; l. 6^{''} & le plus gr. de tous; dessus de la tête, gorge & cou d'un bleu-violet frappé de vert-doré sur la tête & le cou; le reste du plumage vert-doré, hors le tour de l'anus blanc, les ailes d'un brun-violet & la queue d'acier poli; cette dernière fourchue.
22. *L'O. mouche violet à queue fourchue*; l. 4^{''}; dessus de la tête & du cou d'un brun à reflets
- verts dorés & rougeâtres; h. du dos, poitrine & ventre violets; gorge, devant du cou, bas du dos verts dorés; pet. couvertures des ailes violettes, les gr. vertes dorées, les pennes de l'aile & de la queue n.; au Brésil & à la Jamaïque.
23. *L'O. mouche à l. queue, or, vert & bleu*; l. près de 7^{''}, mais les pennes extér. de la queue en occupent 4; calote bleue, le reste du plumage vert-doré, hors l'aile d'un brun-pourpré; à la Jamaïque.
24. *L'O. mouche à l. queue n.*; l. près de 10^{''}, mais les pennes extér. de la queue en prennent près de 8; calote n.; dos vert-brun doré; tempes, gorge, devant du cou, ventre verts à reflets bleus; ailes d'un brun-violet bordé de blanc; pennes de la queue n. & n'ayant pour barbes qu'un duvet effilé; à la Jamaïque.
25. *L'O. mouche à queue fourchue du Brésil*; l. 4^{''} 6^{'''}; front bleu à reflets violets; calote d'un vert doré foncé; le reste du plumage d'un vert doré éclatant, hors les gr. couvertures de l'aile d'un vert n., & la queue d'un n. d'acier bruni. BUF. rapporte cet o. à la 4^e. espèce, mais BRIS., comme l'observe MAUD., l'ayant décrit d'après un sujet, on ne peut pas en appeler de sa description.
- Oiseau-pêcheur*, o. Kurbatos, & Balbuzard.
- O. peint*, o. Peintade.
- O. pourpré*, o. Poule sultane.
- O. prédicateur*, o. Toucan, à cause de la l. continuité de son sifflement.
- O. Rhinocéros*, o. Calao.
- OISEAU-ROYAL, o. 84^e. g. de BRIS. qui ne contient encore qu'une esp., & qui est destiné à tout o. tétradac. fissipède à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec court, dr. & conique vers le bout, la tête ornée d'une aigrette fort épanouie. Dans l'o. qui a fait former ce g. elle est comp. de brins touffus, de couleur isabelle, aplatis & filés en spirale, hérissés chacun de petits filets à pointe n. & terminés par un pet. pinceau n. Les plus l. de ces brins ont 4^{''} de l. Cet o. moins gros que la *Grue* l'est plus que le *Héron*; quand il se redresse il a 4' de h.; il a 2' 9^{''} de l. & 5' 6^{''} de vol. Des plumes d'un n. plombé pendent le l. de son cou, sur son dos & ses épaules; toque de duvet n. fin & serré comme du velours sur son front d'où elle descend en bande étroite derrière la joue & va s'étendre sur la gorge; plumage d'un brun-bleuâtre dans le mâle, tirant sur le verdâtre dans la femelle; aile marquée de 2 larges plaques, l'une de marron, l'autre

de blanc ; queue noirâtre. Le cri de cet o. a le son retentissant de la voix de la Grue ; c'est l'accent rauque d'un cor qu'il fait entendre par reprises courtes & répétées coup sur coup. Il vit de poisson, d'herbes & de graines. On dit qu'il est demi-domestique en quelques lieux d'Afrique sa patrie. Il est doux & se familiarise aisément. Dans l'état de repos il se tient souvent sur un pied le cou plié. Il a les mouvements graves & marche la tête haute ; il court quelquefois & alors il plie à demi ses l. jambes ; on l'a fautive-ment attribué au Mexique sous le nom d'*O. couronné du Mexique*.

Oiseau sans ailes, o. Pingoin.

OISEAU SILENCIEUX, o. du g. des *Tangaras* ; grosseur d'un Moineau ; calote & tempes n. ; gorge & h. du devant du cou blancs, demi-collier n. au bas ; h. de la poitrine & milieu du ventre blanchâtres, le reste du dessous du corps d'un gris clair lavé de bleuâtre ; dessus du corps d'un vert-olive foncé hors une tache jaune au h. de l'aile dont le bord est du même jaune ; à Cayenne.

O. Sorcier, o. Effraie.

O. trompette, o. Agami & 6^e. Calao.

OISON, o. pet. de l'Oie.

OLIVAREZ, o. Variété du Tarin. *V.* ce mot.

OLIVE, { o. 4^e. esp. étrangère rapportée aux Bruans.

c. Girol ; aussi *Rouleau* à fût ridé, à coquille renflée vers son milieu, & à extrémités égales. Il en est d'unies, de variées, de fasciées, qui portent des caractères. On en trouve de n., de jaunes, de blanches, de violettes, & ARG. en fait autant d'esp.

OLIVET, o. 17^e. Tangara.

OLIVETTE, o. Pinson de la Chine.

OLRUPPE, p. de l'Elbe que l'on dit alép., à peau brune tachée de n., grosses levres dures, & queue d'Anguille.

OMALISE, i. 17^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. filif., corcelet. aplati, quadrangulaire, les 2 angles postér. prolongés en pointes aiguës, ce qui, au premier aspect, fait ressembler cet i. au *Taupin*. Il est assez rare, & GEOFF. n'en a trouvé qu'une esp. l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 4 ; ant. n. égales à la moitié du corps & portées en-devant parallèlement entre elles ; étuis à 9 stries ; l'i. est tout n., hors le bord extér. & le bout des étuis qui sont d'un rouge-saffrané.

OMBLE, p. Ombre.

OMBRE D'EAU DOUCE, p. de plusieurs

rivieres & lacs, du g. du *Saumon*. Tête plus comprimée & corps plus étroit que dans l'*Ombre d'Auvergne* ; bouchelarge, pet. dents pointues ; mâchoire supér. un peu plus l., iris argenté ainsi que les joues & les opercules ; dos brun, côtés blancs, le tout semé de taches orangées & rondes dans un anneau blanchâtre ; ventre orangé ; ces couleurs sont plus ou moins fortes dans différentes eaux. Lig. latér. fine & moyenne, anus reculé ; appendice aux ventrales qui sont rouges ainsi que l'anale, & ont comme elle leur 1^{er}. osselet gros & blanc, caractere qui suffit pour faire distinguer ce p. ; dorsale & caudale brunes, celle-ci échancrée. Ce p. est très-estimé ; son poids ordin. est d'1 à 2 livres, cependant on en a vu de 4 & 5. D. 13. P. 14. V. 9. A. 12. *S. salvelinus*. LIN.

OMBRE DE MER, p. du g. des *Daines* ; l. 18 à 24'' ; dos noirâtre coupé transvers. dans toute sa l. par des traits alternativement plus n. & dorés ; mâchoire supér. plus l., verrues ou cirrhes courts au menton ; nageoires courtes & noirâtres, dos peu convexe, chair assez bonne ; lig. latér. parallèle au dos. Selon plusieurs les traits alternativement n. & dorés tiennent à l'âge, ainsi il ne faut pas s'y attacher. D. 11, 24. P. 17. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{2}{3}$.

OMBRE BLEU, p. de plusieurs lacs de Suisse, du g. du *Saumon*, que BLOCH a bien fait connoître le premier, ART. & LIN. l'ont confondu avec le *Lavaret*. Petite tête & ventre argentins ; mâchoires égales & édentées ; front, dos & côtés, jusqu'à la lig. latér., d'un bleu qui s'éclaircit en descendant ; pector., ventrales & anale jaunâtres, dorsale & caudale blanchâtres, toutes bordées de bleu ; appendice près des ventrales ; caudale en croissant, corps large & mince ; écailles gr. pour le g. ; lig. latér. dr. & comp. de p. noirs ; l. 14 à 18''. Ce p. est par son abondance le Hareng du lac de Constance. D. 15. P. 17. V. 12. A. 14.

OMBRE CHEVALIER, p. des lacs de Suisse, du g. du *Saumon* ; pet. tête, corps uni & sans taches ; mâchoire supér. un peu plus l. & à une rangée de pet. dents pointues, l'infér. en ayant 2 rangs ; écailles très-pet., ventre blanchâtre, dos verdâtre, caudale fourchue, nageoires courtes & d'un vert jaunâtre. Ce p. a la chair encore plus délicate que la *Truite* ; son poids ordin. est d'1 à 2 livres, mais il va à 6, 12, 15. D. 10. P. 15. V. 9. A. 11, selon BLOCH. *S. umbla*, LIN.

OMBRE D'AUVERGNE, p. du g. du *Sau-
mon*, qui vient de la mer dans les fleuves
& remonte les rivières ; il aime les eaux
pures, vives, à fonds caillouteux ; il se
trouve en différentes parties de l'Europe &
il est si commun en Laponie que les habi-
tans se servent de ses intestins au lieu de
présure pour faire du fromage avec le lait
de leurs Rennes. **Pet.** tête arrondie semée
de p. noirs, supér. brune, latér. bleuâtre ;
corps allongé & arrondi ; dos d'un vert n. ;
flancs d'un gris bleuâtre ; gros ventre blanc ;
chaque rang d'écaillés marqué par une lig-
noirâtre qui va de la tête à la queue ; lig-
latér. marquée de p. noirs ; ventrales, anale
& caudale rougeâtres ; gr. dorsale violette,
tachée de verdâtre & piquée de brun. **D. 23.**
P. 16. V. 12. A. 14. selon BLOCH. *S.thyma-
lus*, LIN.

OMBRETTE, o. 82°. g. de BRIS. qui ne
renferme jusqu'ici qu'une esp. Il est destiné
à tout o. tétradac. filipède à 3 antér., le bas
des jambes nu ; le bec gros, l., dr. & latér.
aplati ; le bout de la mandibule supér. cro-
chu. L'o. qui a fait former ce g. est à peu-
près de la gr. de l'*Aigrette* ; l. 21", vol. 3' 6".
Il a quelques rapports avec le *Héron*, mais
il en diffère beaucoup par son bec très-large
& épais à sa base, ensuite comprimé, supér.
fort caréné en arrière qui se rabat sur le
bout où il se termine en pointe recourbée.
Plumage de terre d'ombre, éclairci en-
dessous ; bec, pi. & ongles noirâtres.

OMICRON, i. 123, 124 & 175°. Phalène.

ONAGRE, q. Ane sauvage. V. ce mot.

ONANTOU, o. 4°. esp. rapportée au Pic
noir.

ONCE, q. V. à la suite de l'arr. Tigre.

ONDATRA, q. du g. du *Castor*, nommé par
plusieurs *Rat musqué* ; un peu plus gr. que
le Lapin ; forme tenant de celle du Rat &
de celle du *Castor* ; queue l., un peu dé-
primée, couverte de pet. écailles & semée
çà & là de quelques poils ; museau assez
gros & court ; poil doux & luisant, d'un
brun-roux en-dessus, grisâtre en-dessous,
recouvrant, comme dans le *Castor*, un du-
vet épais ; pi. pentadac. garnis, sur-tout
postér., de l. poils qui aident l'animal à
nager ; oreilles très-courtes presque cachées
par le poil ; gr. yeux ; 2 fortes incisives à
chaque mâchoire ; muscle peaussier si fort que
par sa contraction l'animal, qui a d'ailleurs
les côtes très-souples, se réduit au besoin
à un très-petit volume ; testicules énormes
au tems du rut, mais qui s'oblitérent au

point de disparaître à toute autre époque ;
ainsi qu'une poche dans laquelle se filtre
une humeur odorante. Les Ondatras font
en petit des constructions analogues à celles
du *Castor* ; mais leurs édifices ont besoin
d'être recommandés tous les ans, n'étant
faits que d'herbes & de joncs liés par de la
glaise. Plusieurs portes y donnent entrée &
plusieurs familles s'y rassemblent en hiver.
Ces familles se séparent à l'arrivée des beaux
jours & chacun va avec sa femelle brouter
de son côté. Portée de 4 à 7, unique selon
BUF., triple & même quelquefois quadru-
ple selon ERX. ; l. 1', queue de 9" ; dans
l'Amér. septent.

ONDOYANTE (P), i. 93°. Phalène.

ONGLE ODORANT, c. Ce n'est point ;
comme on le dit communément, un coquil-
lage, mais simplement l'opercule du *Kalan*
qui a la demi-transparent. de la corne, & une
pet. odeur de *Castoreum*.

ONGLET, o. 9°. Tangara.

ONIX, c. Solen d'ARG. à corps dr., qu'il
nomme mâle quand il est plus gr., femelle
quand il est plus pet. Il donne le même nom
à un Cornet à sommet aplati, mince &
blanchâtre.

ONKIES-JACKAL, q. du nord-est du Cap
indiqué par M. SPARMAN, assez sembla-
ble par la taille & la forme au Jackal gris,
mais étant d'un brun-foncé, plus commun,
& creusant la terre pour y chercher des
bulbes dont il se nourrit.

ONOCROTALE, o. Pélican & Savacou.

ONORÉ, o. 5°, 6° & 7°. Butor ; aussi Héron ;

ONOS, i. V. Grillon onos.

OPALE, i. 182°. Phalène.

OPANO, o. 5°. Canard, dit Siffleur à bec n.

OPHRIE, r. Serpent du 2°. g. fort semblable
au Devin, dont il ne diffère que par sa
couleur brune & par le nombre de ses
plaques ; 281, 64.

OPIPISCAN, o. Canard du Mexique à bec
rougeâtre, pi. roux, plumage gris & n.

OPOSSUM, *Opassum*, q. Sarigue.

ORAN-BLEU, *oran-vert* ; o. 12°. esp. rap-
portée au Merle.

ORANG-OUTANG, q. V. Singe.

ORANGE DE MER, zo. Alcyon globuleux,
de la gr. d'une orange, d'un jaune foncé,
tenant aux corps marins par une pet. por-
tion de sa surface, le reste couvert de ver-
rues. Fraîche, sa substance est comme car-
tilagineuse ; sèche, elle se divise comme
l'Asbeste en fibrilles, & ces fibrilles tendent
vers un noyau également composé de pail-
lettes,

lottes, mais assemblées tumultuairement. Ce noyau est tantôt au centre, tantôt plus près de la base. Dans le Polypiage vivant, ces fibrilles composent des faisceaux de fibres osseuses, cylindriques, blanches, dilatées vers la surface, & entrelacées de fibres tendineuses. La mort change le jaune foncé de cét Alcyon en gris-jaunâtre. PAL. croit que les individus que DON. a vu errer dans la mer avoient été détachés par les flots.

ORBAINÉ, o. Lagopede.

ORBE ÉTOILÉ, p. de mer du g. des *Hérifsons* à 4 dents, reconnoissable à son gros ventre couvert de pointes étoilées. Tête allongée, très-pet. bouche, mâchoires égales, yeux ovales, dos & queue ronds. Cet animal gonfle extrêmement son ventre en certains momens; les étoiles y sont disposées sur une vingtaine de demi-cercles, & chacune est formée d'un piquant posé sur 3 racines; le reste du corps est uni; lig. latér. invisible; corps jaune hors le ventre qui est blanc; mais ce jaune est varié de bandes transv., & le ventre de taches rondes brunes; nageoires jaunes bordées de brun; l. 1 à 2'; aux Indes, en Amér. & à l'embouchure du Nil; D. 12. P. 15. A. 10, selon BLOCH; *Tetr. lagocephalus*, LIN.

ORBE-HÉRISSON, p. du g. des *Hérifsons* à 2 dents; piquans courts, construits comme ceux de l'*Atingue*; corps presque rond, qui devient un vrai globe quand l'animal se gonfle; pet. bouche sans autres dents que des levres dures & tranchantes; iris vert de mer, dos rouge brun, ventre blanc sale, nageoires rougeâtres; côtés variés de taches rondes brunes; l. 9 à 10"; au Cap, aux Moluques, &c. D. 11. P. 21. *Orbis muricatus*, ROND., GESNER & CLUSIUS.

ORCHEF, o. 12^e. esp. étrangère rapportée au Grosbec.

ORCHERE, p. Epinoche.

ORCHETTE, i. Squille de la Méditer., aussi gr. qu'une Langouste; tête large, corps velu & couvert de pet. éminences d'un rouge vif. Le front de ce cr. porte de chaque côté une pièce écailleuse dentelée, à laquelle tient un appendice en nageoire. Du milieu de chacune de ces pièces sort la gr. antenne qui se partage en 2 vers le milieu de sa l. Cet animal vit dans la vase.

OREILLAR, q. 2^e. Chauve-fouris.

OREILLE D'ANÉ, c. Rocher à levre ailée & déchirée, intér. rouge, & à bec recourbé.

OREILLE DE COCHON, c. Rocher triang. entouré de stries & de tubercules, & à

levre ailée & déchirée; aussi Crête de Coq.

OREILLE DE MER, c. Ormier.

OREILLE DE MIDAS, c. Buccin d'ARG., Limaçon de MUL. à c. en fuseau, enfumée & granuleuse. Les grains sont brillans au-dessus & au-dessous des spires, mais ternes & effacés vers leur milieu. La c. dépouillée de son épiderme, ils sont d'un blanc rosé; huit spires; ouverture lancéolée, levre épaisse, jaunâtre & luisante; l'intér. rejoignant la paroi opposée, & prolongée en angle aigu vers le milieu par 2 plis élevés; dans les lieux marécageux aux Indes; l. 3" 4", lar. 1" 4".

OREILLE DE JUDA, c. Buccin de LISTER, Limaçon de MUL. à c. cyl. épaisse, noirâtre & granuleuse; ouverture & levre blanches & épaisses, à 3 dents; 5 spires dont la 1^{re}. est déjà fort large; l. 2", lar. 8".

O. DE MALCHUS, c. Limaçon de MUL. à c. en fuseau, d'un brun sale, blanche sous l'épiderme, granuleuse, à ouverture ovale & blanche, levre extér. épaisse; 6 spires; les parois tellement taillées qu'il n'y a point de fût & que l'on voit tout l'intér. de la c.; l. 2" 5", lar. 13".

O. DE VÉNUS, c. Ormier à 6 trous.

ORFRAIE, o. gr. *Aigle de mer* de BRIS., du g. de l'*Aigle*, à peu-près aussi gr. que l'*Aigle royal*, mais ayant les ailes moins l. & un vol moins élevé. Cet o. fréquente les bords de la mer & des eaux douces où il vit de gibier & d'assez gros poissons. Il chasse & il pêche de nuit & de jour, voyant mieux pendant le jour que les oiseaux nocturnes, & de nuit que les o. diurnes. Il construit sur un gros chêne un nid large & solide dans lequel il dépose 2 œufs, mais le plus souvent il n'élève qu'un seul petit; aussi l'esp. est-elle peu nombreuse, mais elle est très-répendue. On la trouve dans presque toute l'Europe, & il paroît qu'elle existe aussi dans l'Amér. septentrionale. Ongles d'un n. brillant, si crochus qu'ils font tout le demi-cercle; bas des jambes nu, jaune & écailleux; bec fort crochu, de corne brune tirant sur le bleuâtre; membrane jaune à sa base; barbe de plumes effilées sur la gorge; plumes de la robe teintes, chacune de blanchâtre, de brun & de ferrugineux, hors les couvertures de la queue presque toutes blanches & semées d'un peu de n.; ventre blanchâtre varié d'assez gr. taches ferrugineuses; l. 3' 4", vol 6' 9".

ORGANISTE, o. 29^e. Tangara.

ORGUE, c. Tuyaux de mer à peu-près cylindriques, droits, ordin. pourprés, rarement

blancs, adossés les uns aux autres en grand nombre & dont l'assemblage imite assez un rayon de rûche.

ORIGNAC, *Orignal*, *Orignan*, q. Elan du Canada.

ORIO, *Oriol*, *Oriot*, o. Lorient.

ORMIER, *Ormeau*, ç. Oreille de mer, 2^e. famille d'ARG., 6e. Limaçon univalve d'AD. à c. plate, d'une très-gr. ouverture, de forme analogue à la conque extér. de l'oreille humaine, quelquefois intér. garnie, vers son milieu, de semences de perles, quelquefois percée de 6 ou 7 trous. La c. considérée dans sa situation naturelle, l'animal marchant, paroît un bassin ovale renversé sur lequel paroissent trois tours de spirale vers l'extrémité postérieure, &, un peu sur la droite, parallèlement à la l. de la c., un rang courbe de trous ronds continué par de pet. tubercules qui sont des vestiges d'anciens trous bouchés. Surface extér. rougeâtre, marquée de sillons légers naissans du sommet; surface intér. nacrée, ouverture ovale; animal à grosse tête cyl., à 4 cornes dont les 2 extér. plus courtes portent les yeux à leur sommet; pied énorme, débordant la c. quand l'animal est en marche, & montrant 2 franges qui en font le tour.

ORNEY, c. Moule de l'île de Tabago, d'une chair estimée.

ORONTE, i. Papillon, double porte-queue des Indes, à corcelet sans taches rouges, ailes n. rayées de blanc-verdâtre, les queues blanches & écartées. LIN.

ORPHE, p. On a donné ce nom à 2 p. fort différens.

ORPHE DE MER, p. du g. des *Dorades*; forme & nageoires du Pagre; corps d'un rouge rembruni sur le dos, ventre blanc, tache n. vers le bout de la queue, caudale entière; gr. yeux, anus très-petit. ROND. dit que ce p. est sans vaisseaux spermatisques, ce que RAY regarde comme une fable. Il est carnassier & vit solitaire. D. 10.

ORPHE D'EAU DOUCE, p. du g. des *Carpes*; un des plus jolis après la *Dorade Chinoise*; robe d'un orangé brillant, corps plus large que celui de la Carpe; iris jaune piqué de n.; pet. tête, mâchoire supér. un peu plus l.; gr. écailles; dorsale livide, les autres nageoires rougeâtres; caudale en croissant; chair blanche qui, selon GESNER, devient rougeâtre & meillicure dans certaines eaux. Ce p. se trouve dans les rivières, lacs & étangs des parties mérid. de l'Allemagne, de l'Angleterre, &c. D. 10. P. 11. V. 10. A. 14; l. 12 à 16".

ORPHIE, p. de mer du g. de l'*Aiguille*, reconnoissable par ses 2 mâchoires avancées en un cône très-allongé, l'infér. plus l.; ce bec non compris la tête est courte; gueule ouverte jusqu'aux yeux; opercules d'argent à reflets bleus & verts; nuque & dos d'un olive noirâtre, côtés verts, ventre argenté; corps l. de maniere que la l. est à la largeur: 15:1; forme plus quarrée que ronde. Ce p. est vorace & il a ordinairement 12 à 18" de l., rarement 3', mais on dit qu'il s'en trouve de 8' de l. dans les mers d'Asie; chair peu estimée, vertèbres qui verdissent entièrement par la cuisson.

J'ai fait cette description d'après celle de BLOCH qui est originale & à laquelle je n'ai rien changé d'essentiel si ce n'est de faire la mâchoire infér. plus l. & non la supér. comme son texte le dit, probablement par une faute d'impression. Quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir suivre préférablement la figure qu'il donne, pour des raisons que l'on connoitra bientôt. La synonymie ne s'accorde pas avec elle-même. Il rapporte, comme il le faut, p. 182, le *Timucu* à l'*E. brasiliensis* de LIN., ensuite en décrivant l'*Orphie* il rapporte ce même p. de MARC. à l'*E. belone*. Celui-ci, selon LIN. & BLOCH même, est l'*E. n.º. 30* de GRON. qui, selon ce dernier, est le *Timucu* que LIN. rapporte à son *E. brasiliensis*. Veut-on décider la synonymie par les caracteres? On sent bientôt qu'il est difficile de le faire d'une maniere sûre. LIN. caractérise l'*E. belone* par un bec tubuleux dans l'une & l'autre mandibule, & l'*E. du Brésil* par la mâchoire infér. très-l. GRON. dit la même chose du p. qu'il rapporte à l'*Orphie* de LABAT & au *Timucu*. MARC., le principal juge ici, dit la mâchoire infér. du *Timucu* un peu plus l., charnue & non osseuse dans la partie excédente. Les autres points essentiels de sa description sont: l. 2'; corps alép. anguilliforme, bec de 3 à 4" muni de dents très-fines; iris & ventre argentés; dos olive, lig. latér. verdâtre & séparant l'olive de l'argent; pector. oblongs, ventrales pet. & jointes; anal. & dorsale opposées & allant presque à la caudale qui est très-fourchue; toutes ces nageoires de la couleur de la partie qui les porte. GRON. n.º. 30, s'accorde avec MARC., excepté qu'il donne à son p. de pet. écailles sur le dos & aux côtés, & qu'il paroît éloigner les ventrales, mais l'ensemble de sa l. description paroît indiquer le même p. qu'à décrit MARC.

Ainsi voilà le *Timucu* bien connu. Nous avons commenté par faire connoître l'*Orphie* d'après la description de BLOCH ; celle que WIL. donne de l'*E. Belone*, & qui est également originale, donne aussi à ce p. la mâchoire infér. plus l. L'*E. Belone* a donc la même mâchoire que l'*E. brasiliensis* ; cela étant, pourquoi ne pas supposer que ces 2 p. n'en font qu'un ? DAUB. décrit *Belone* d'après WIL. ; ainsi si *Belone* de WIL. ne differe pas du *Timucu* ou pet. *Espadon* de DAUB., il faut retrancher une de ces 2 especes. Il n'y auroit que le nombre des osselets qui pourroit faire ici quelque difficulté, mais on est habitué aux disparates à cet égard, & par rapport à l'*E. brasiliensis* même, le calcul de LIN. differe de celui de GRON. de 10 à 17 pour l'anale.

ORTIE DE MER, v. On a donné ce nom à des Mollusques qui, comme on va le voir, paroissent différer beaucoup trop pour n'en pas faire au moins 2 genres, celui des *Orties fixes*, & celui des *Orties errantes*. On les a ainsi réunies sous le même nom, sans doute à cause de la faculté qu'a le plus grand nombre d'entre elles, & qu'elles ont peut-être toutes jusqu'à un certain degré, de causer par leur attouchement une douleur semblable à la piquûre des orties. RÉAU. dit n'avoir pas éprouvé ce sentiment, & il est possible en effet qu'il soit tombé sur des especes qui ne l'excitassent pas, ou qui ne l'excitassent que foiblement, SPALLANZANI avouant que celle qu'il compare à une grosse fleur de grenade ne pique point. Mais DIC. qui a, pour ainsi dire, passé une partie de sa vie parmi ces animaux, nageant en mer au milieu des *Orties errantes* pour les mieux observer, en a été piqué mille fois. Le sentiment de cette piquûre n'est pas toujours le même, soit de la part de toutes les esp., soit sur toutes les parties du corps à sec. La douleur, selon DIC., ne dure qu'une demi-heure, mais au bout de plusieurs jours, la chaleur du lit fait encore reparoître des taches rouges avec un p. blanc dans leur milieu sur les parties délicates. L'attouchement des bras des *Orties* pique comme celui de leur corps, & sans doute cette faculté leur sert soit pour mieux saisir leur proie, soit pour éloigner leurs ennemis ; cependant les gr. *Anemones* ne les avalent pas moins.

ORTIES DE MER FIXES, ainsi nommées par les Anciens, parce qu'ils n'avoient pas aperçu leurs mouvemens. Ces animaux changent

tellement de forme qu'on ne fait comment les décrire. Ce qu'on peut dire en général, c'est que l'Ortie fixe approche toujours plus ou moins d'un cylindre, ou d'un cône tronqué dont la base tantôt ronde, tantôt ovale, tantôt irrégulière, est posée sur les rochers. Le cône est tantôt dr., tantôt incliné ; il s'éleve quand la base s'étrécit, & il s'abaisse quand la base s'étend. La pet. base du cône, c. à d. la supér., varie aussi de gr. & de figure, mais elle est ordin. convexe ; & dans son milieu est une ouverture qui se resserre ou s'aggrandit au gré de l'animal, ce qui lui donne une forme qui l'a fait nommer : *cu-d'âne*, *cu-de-cheval*, sur nos côtes. Quand l'Ortie aggrandit son ouverture, il se fait un retournement de ses parties, une portion plus ou moins considérable de son intér. se faisant voir alors, & devenant extérieure. On croiroit voir une bourse à jetons intérieurement doublée, dont la doublure ne tiendroit pas inférieurement au fond, seroit percée au milieu, & pourroit se relever & sortir. Cette partie de l'enveloppe intér. de l'animal, en devenant extér., fait voir un nombre de cornes plus ou moins gr. selon qu'elle fort plus ou moins. Ces cornes sont rétractiles, tubuleuses & gorgées d'eau dont l'Ortie lance des jets très-fins par leur extrémité quand on la touche. On en compte 150 disposées sur 3 rangs autour de l'orifice sur la doublure interne. Quand elles se montrent toutes, on voit en même tems un cercle de tubercules bleus concentrique à ceux que forment les 3 rangs de cornes, mais plus intér. & renfermé par ces derniers. Quant à la couleur, elle varie presque autant que la forme, non-seulement avec les esp., mais dans les individus de la même esp. & dans le même individu, selon la figure qu'il prend. La distribution des couleurs varie autant que les couleurs mêmes ; tantôt elles forment un fond, tantôt elles sont par raies, tantôt par taches.

Ces *Orties* ne sont fixes que par comparaison aux autres. RÉAU. qui les a décrites comme je viens de le faire, (Mém. de l'Acad. 1710) & depuis ce tems SPAL., ont très-bien observé leur mouvement progressif, voyons en peu de mots comment il s'exécute. Leur substance extér., ainsi que la portion intér. qui devient extér. quand l'animal dilate sa bouche, est comp. de muscles annulaires & de muscles longit., ou si l'on veut, de canaux dr. & de canaux annulaires à parois musculieuses. Les muscles dr. de la

base vont du centre à la circonférence, & l'animal peut à son gré les gorger ou les vuidier d'eau, par conf. les gonfler, les allonger ou les laisser affaîlés. Ainsi en allongeant vers sa dr. les rayons de sa base, la partie extér. de sa dr. avancera vers ce côté. Si l'animal s'y attache, s'il détache ensuite les rayons tournés vers la gauche, & s'il les raccourcit avant de les recoller au sol, il est clair qu'il avancera. Ce qu'il peut faire sur les muscles de sa base, il peut l'exécuter sur les autres; de-là ses changemens de forme, & même de structure apparente. Car tantôt tous ses muscles sont dans un état égal, & alors il offre une surface assez unie; tantôt tous ses muscles dr. sont gonflés & les annulaires affaîlés, & alors il paroît cannelé du haut en bas; tantôt c'est le contraire, & alors il paroît annelé; tantôt, comme quand il se penche d'un côté, les muscles droits sont gonflés d'un côté & affaîlés de l'autre, tandis que c'est le contraire dans les annulaires, & alors ces 2 faces présentent chacune une des 2 apparences que je viens d'indiquer. Dans certaines occasions, par exemple parmi les rochers, dans les angles, quand l'Ortie peut atteindre un p. fixe avec ses cornes, elles s'y attachent & lui offrent un autre moyen de mouvement progressif. Je dirai peu de chose de son intér.; il est entièrement mou, & il le faut bien pour qu'il se prête à toutes les formes que lui donne son enveloppe. Cependant il se nourrit de c., même assez gros; il les engloutit, il les suce & vomit la c. vuide. C'est par une opération semblable à ce vomissement, c. à d. par une esp. de renversement de son intér. vers le dehors, qu'il met au jour ses petits tout formés.

Ortie de mer Méduse hémisphérique; elle est fixe dans le sens dont on vient de parler, & M. DANA qui l'a décrite (Mém. de l'Acad. de Turin 1764.) soupçonnoit déjà qu'elle devoit avoir un mouvement progressif. Dans sa contraction c'est un hémisphère de couleur de sang qui se fixe très-fortement aux rochers par sa base. Cette base est lisse, & a 1^{''} de diametre. Son fond est d'écarlate variée par des rayons d'un rouge plus foncé qui aboutissent à l'ouverture du milieu. Quand l'animal se dilate, la peau du contour s'affaîsse, s'amincit & s'étend; le trou du milieu diminue, le gr. hémisphère paroît remplacé par un plus petit qui lui est concentrique, & semble placé sur le disque applati que

forme l'ancien. Du contour de la base du nouveau sortent 2 rangs de bras ou tentacules pointus, plus rouges que le reste & divergens comme des rayons solaires. Les extrémités de ces bras, pendant la contraction, paroissent comme de pet. dents autour du trou, ou de la bouche. Dans l'espace qu'ils laissent sur la surface du gr. hémisphère on voit, le long de ses bords, un cercle formé par 24 points gris, creux ou tubuleux.

Ortie de mer Méduse à levre en fleuron; cette esp. ordin. fixe dans le même sens que la précéd. se détaché cependant & nage quelquefois. Elle est toujours applatie; son disque, supér. blanc & un peu convexe, a 1^{''} de diam., 2^{'''} d'épaisseur au milieu, 1 au bord. Ses bras cendrés sont toujours visibles, & son milieu n'est occupé par aucun pet. hémisphère; mais par une bouche dont les levres, par leur bourrelet ou contour découpé & rentrant, semblent dessiner une fleur pentapétale. Des bords du disque part tout autour un double rang de bras d'un gris bleuâtre, divergens comme les demi-fleurons d'une Reine-Marguerite, dont le disque seroit blanc & les demi-fleurons cendrés.

Orites errantes. Elles ressembtent si peu aux précéd. qu'elles ne paroissent pas pouvoir être du même g., & on les séparera sûrement quand on fera une bonne méthode des Vers. Leur substance paroît une gelée par sa couleur, sa transparence & sa consistance. Un morceau se fond près du feu ou dans la main comme une gelée. Leur forme, en général, approche assez de celle d'un champignon plus ou moins convexe en-dessus, mais leur gr. va de quelques pouces de diam. à 2'. La surface supér. n'offre qu'une infinité de grains ou petits mammelons, c'est l'infér. qu'il est curieux de connoître & qui annonce une organisation étonnante. Au milieu est le tronc ou pied du champignon; le chapiteau est assez épais vers son insertion, mais son bord extér. est mince & découpé. Un peu au-delà, vers le centre, on distingue divers arcs concentriques qui couvrent la surface jusqu'aux deux tiers. Ceux des premiers rangs sont au nombre de 8 dans chaque rang; ils forment autant de circonférences interrompues ou partagées en 8 arcs chacune; ceux des rangs suivans sont au nombre de 16 dans chacune. Ce qui coupe ainsi ces circonférences est un système de vaisseaux communiquans entre eux, dont les principaux canaux sont 8 rayons entiers qui divisent

les 8 arcs de chaque gr. cercle , & 8 demirayons placés à intervalles égaux entre les premiers , & formant la sous-division qui donne les 16 arcs des circonférences les plus voisines du centre. Ces vaisseaux sont pleins d'une liqueur limpide comme eux , & l'on voit qu'ils communiquent entre eux par le refoulement du liquide de l'un dans l'autre sous le doigt en le faisant glisser sur l'un d'eux. Ainfi cette substance qui paroît si brute est très-organisée , & c'est la finesse & la transparence des pet. vaisseaux qui les rend imperceptibles. Le corps entier de l'animal étant sans doute comp. de vaisseaux & de vésicules transpar. , & pleines d'un liquide également transpar. , ne paroît qu'une gelée. Aussi RÉAU. ayant fait bouillir longtemps une Ortie de 2' de diam. , au lieu de se fondre comme les morceaux , en qui les vaisseaux sont nécessairement brisés & ouverts , elle est devenue plus solide & s'est réduite à 5 ou 6'' de diamètre. Je n'en dirai pas davantage sur l'organisation de cet animal , ne le pouvant pas dans un ouvrage tel que celui-ci. Il est plus pesant que l'eau , & mort il va au fond. Comment fait-il donc pour surnager ? Selon RÉAU. , & sur-tout selon SPAL. , qui paroît avoir eu les Orties plus à sa disposition , elles se soutiennent par un mouvement continuel de contraction & de dilatation , qui dans ses alternatives régulières paroît analogue à celui de sistole & de diastole.

D'autres esp. d'Orties errantes ne ressemblent presque en rien à celle-là. Leur bord , au lieu d'être à peu-près rond , est profondément festonné ; les levres qui environnent leur bouche placée en-dessous , comme dans l'esp. précéd. en qui elle paroît simple , sont formées d'une multitude de feuillettes , dont les derniers étant les plus courts & les 1^{ers}. les plus l. , forment une espèce de fleur à nombreux pétales. De 8 points de leur surface infér. sortent des paquets de cornes ou bras très-alongeables , & souvent l'animal saisit dans le même moment plusieurs proies avec ces bras. La taille de ces esp. varie depuis un point à peine visible à 15 ou 18'' de diamètre. Quelques esp. sont sans couleur & aussi transpar. que du cristal ; d'autres sont roussâtres , bleues , verdâtres , &c. Quelques-unes sont ornées de festons & ont leurs parties intér. tellement colorées en violet , en purpurin , &c. qu'elles paroissent un ornement au travers de leur substance diaphane. Quelques esp. , selon DIC. , ont 4

bouches , quelques-unes 6 , & autant de districts de nutrition. Ce g. ne fera vraiment connu que quand cet observateur ingénieux , assidu & infatigable aura publié le détail de ses observations. En attendant je ne peux entrer dans le détail des esp. , retenu par les mêmes raisons que je rapporte au mot *Priape*. On peut voir quelques-unes de ces esp. dans FABR. & FORSK. plus intelligibles dans leurs descriptions que les Auteurs cités dans la synonym. de LINNÉ.

ORTHÉS-CHARACIAS , i. Coccus - Characias.

ORTOLAN , o. de passage , du g. du *Bruant*.

Il n'est sédentaire que dans le midi de l'Europe , ailleurs il est voyageur. Il s'arrête & niche dans plusieurs de nos provinces ; il fait 2 pontes par an , & règle la position de son nid selon la saison & la chaleur du pays , à quelque distance de terre sur les ceps de vigne , &c. quand il n'a pas à craindre le froid , par terre dans les lieux ensemencés si le pays est moins chaud. On fait combien sa chair grasse & délicate est estimée. Il chante de nuit & de jour , & son ramage est assez agréable. Il nous arrive & il nous quitte dans le même tems que les Caillés. Il est à peu-près de la taille du Serin ; gorge jaunâtre bordé de cendré ; poitrine ; ventre & flancs roux nués ; tête & cou d'un cendré olivâtre , dos marron foncé ; ailes variées d'un peu de jaune & de roux , de brun & de gris ; bec & pi. jaunâtres. Mais ces couleurs sont si variables qu'on a vu des Ortolans tout jaunes & de tout blancs à bec & pi. rouges , de n. à tête & cou verdâtres ; d'autres avec la robe décrite ci-dessus avoient la queue blanche. Outre cet Ortolan , proprement dit , BUF. & MAUD. décrivent les esp. suivantes.

1. *Ortolan des roseaux* ; taille du précéd. ; nid parmi les roseaux , fréquentant les lieux humides , mais non à l'exclusion des champs les plus secs ; mouvement de queue comme celui de la Bergeronnette ; cri aigu à la moindre surprise ; chant au printemps ; granivore & insectivore ; calote noire ; bandeau roussâtre sur les yeux ; demi-collier blanc au h. postér. du cou ; manteau de plumes n. bordées de roussâtre ; gorge & devant du cou n. mêlés de gris roussâtre , ventre roussâtre , ailes variées de roux , de roussâtre & de gris.
2. *La Coqueluche* , Ortolan de roseaux de Sibérie à gr. coqueluchon noir descendant en pointe sur la poitrine avec une pet. tache blanche de chaque côté près de l'ouverture du bec , & une bordure blanche par derrière ;

- deffous du corps blanchâtre, moucheté de n. vers les flancs; dos varié de roux & de noirâtre.
3. *Le Gavoué* de Provence; taille du 1^{er}. dont il differe peu, & dont MAUD. le croit une variété; dos & poitrine variés de n. & de roufsâtre; ventre gris; tempes n. surmontées d'un trait blanc; gorge brune latér. bordée de noire.
 4. *Le Miulehe* de Provence, solitaire, farouche & criard à la vue de tout ce qui l'effraie, ne chantant qu'en été; taille de l'Ortolan proprement dit; habitudes du 1^{er}.; manteau varié de n. & de brun; aile traversée de deux bandes blanchâtres & variée de brun & de gris; joues jaunâtres coupées de 3 raies longit. noirâtres; poitrine roufsâtre, ventre blanchâtre.
 5. *L'Ortolan de Lorraine*, l. 6^{''} 6^{'''}, queue passant les ailes de 15; devant cendré clair moucheté de n., ventre roux foncé; manteau roux, moucheté de noir.
 6. *O. de la Louisiane*, l. 5^{''} 3^{'''}; gorge & devant du cou roufsâtres; tête roufsâtre avec une tache n. en lunule au-dessus; lig. n. derriere l'œil & sur la joue; manteau varié de n. & de roux; ventre d'un blanc roufsâtre.
 7. *O. à ventre jaune du Cap*, l. 6^{''} 3^{'''}; calote & joues blanches, celles-ci supér. & infér. bordées de n., plumes du dos brunes, bordées de roux clair; croupion gris; poitrine orangee, le reste du devant & du deffous du corps jaunâtres; ailes variées de blanc, brun, roux & cendré.
 8. *O. de neige*; habitant les montagnes du nord des 2 Continens qu'il ne quitte que quand une neige universelle, lui ôtant toute nourriture, le force à descendre dans des climats un peu moins froids; l. 6^{''} 6^{'''}, vol 11^{''}, queue un peu fourchue, plumage inconstant & varié par le degré de froid; ordin. comp. de blanc, de n. & de roufsâtre. *L'O. de neige à collier* de BRIS. est une de ces variétés à triple collier, l'infér. & le supér. bleuâtres, l'intermédiaire blanc.
 9. *L'Agripenne*, ou *O. de riz*; suivant en Amér. dans ses voyages la maturité du riz; l. 6^{''} 9^{'''}, vol, 10^{''} 10^{'''}. Calote, gorge, haut du dos couverts de plumes n. terminées de roufsâtre; croupion d'un cendré olive; poitrine & ventre n.; aile n. variée de gris & de soufre; femelle presque toute roufsâtre; penes de la queue, dans les 2 sexes, terminées en pointe.
- ORTOLAN; on a abusivement donné ce nom au *Torcol* & au *Bec-figue*; on a aussi appelé:

O. de la Jamaïque le 11^e. *Figuier d'Amér.*, & O. de la Martinique le *Cocotzin*.

ORVERT, o. 4^e. Oiseau-Mouche.

OSCABRION, c. 1^{er}. g. des multivalves d'ARG.; espece de Lépas à 8 pieces imbriquées, qui forment un ovale allongé. Il s'attache & rampe comme le Lépas univalve sur les rochers couverts d'eau & sur le dos des Baleines. L'animal, selon ARG., ne montre ni cornes ni yeux; cependant quelques observateurs prétendent lui avoir vu des yeux, & JACOBÆUS (Actes de Copenhague obs. 90.) lui en donne au moins 400, croyant lui avoir vu 2 yeux à réseau verdâtre dans chacun desquels il a compté plus de 200 divisions. Sa tête arrondie en croissant est percée d'un trou ovale par lequel sort & rentre, d'un mouvement analogue à celui de la respiration, un tube fermé de 2 hémispheres. Son gr. pi. elliptique ne débordé pas la c. Le *Kalifon* d'AD. est un très-pet. Oscabrien de l'île de Gorée, ceux d'Europe & d'Amér. sont beaucoup plus gr. La couleur de la c. varie; il en est de violettes, de bleuâtres, de grises, &c. Les 8 pieces qui la composent étant enlevées il reste une carcasse membraneuse à laquelle elles étoient appliquées.

OSILIN. c. Sabor d'AD. à c. épaisse l. de 12^{''}, lar. de 10, à 7 spires lisses & distinctes quoique peu renflées, à sommet conique peu pointu, aussi l. que large, & plus court de moitié que l'ouverture qui est ronde & coupée sur un plan incliné de 45° à l'axe de la c. La tête, le pi., le manteau & les cornes de l'animal sont remarquables par un nombre prodigieux de filets. L'opercule parfaitement rond & mince tient au-dessus de l'extrémité postér. du pied.

OSSIFRAGE, o. Orfraie.

OTTOMANE, (l') i. 62^e. Teigne.

OUANDEROU, q. 3^e. Babouin.

OUANO, i. Selon BARRERÉ c'est une per. Abeille n. de Cayenne, sans aiguillon, qui fait sa ruche indifféremment dans les fentes de murs, les vuides des charpentes & au h. des arbres, mais dont le miel limpide & coulant s'aigrit très-vîte, & dont la cire noirâtre & molle n'acquiert point de fermeté.

OUANTOU, o. 3^e. esp. étrangere rapportée au Pic noir.

OUARIAC, p. du g. des *Dorades*, moins large que le *Sar*, tête plus allongée, robe grise, nuée de rouge & rayée longit. de jaune. DUH.

OUARINE, q. 1^{er}. Sapajou.

- OUARIRI, q. Tamanoir.
 OUASPOUS, q. Phoque des côtes de l'Amérique septentrionale.
 OUCELLE, q. esp. de Tigre un peu plus gros que l'Once que l'on a vu, dit-on, sur les côtes de Barbarie.
 OVELLE, p. Able.
 OUETTE, o. 6e. Cotinga.
 OUISTITI, q. 3e. Sagoin.
 OURANA, q. Paca.
 OURILE, o. Cormoran de Kamtschatka.
 OURISSA, o. Oiseau-Mouche.
 OUROUA, *Ourouon*, o. Vautour urubu.
 OUROVANG, o. 14e. espèce rapportée au Merle.
 OUROUTARAN, o. Urutaurana.
 OURQUE, cét. Epaulard.
 OURS, q. 38e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui ont 6 incisives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés, tous séparés, & qui s'appuyent sur le talon en marchant.

L'Ours terrestre de ce Continent. La diversité des distinctions que les Auteurs ont voulu établir entre les Ours prouve combien ce g. a été mal observé. Les uns les divisent en grands, n. & féroces, & en pet. d'un gris-brun & innocents, les autres en grands, bruns & herbivores, en moyens, n. & carnassiers, & en petits aimant les Fourmis, légers & dangereux. En Suede on les distingue vulgairement en grands, n. & rares; en moyens grisâtres à collier blanc, & en petits & bruns. RZACZINSKI & KLEIN les divisent en grands, noirâtres, aimant les Fourmis, en médiocres, bruns & communs, & en plus petits, grisâtres par l'effet de poils blancs mêlés aux autres. BUF. & ERX. les distinguent, comme on le fait vulgairement en Allemagne, en bruns & carnassiers, & en n. & frugivores. Toutes ces variations & ces incertitudes semblent prouver que ces distinctions sont chimériques, que l'Ours gris-brun, l'O. brun & l'O. n. ne sont que le même animal modifié par l'âge, la saison, le pays & les alimens. Je ne vois à cela que la difficulté qui viendrait de la différence des appétits naturels; mais cette différence est-elle bien constatée? Est-il bien sûr que, parmi les Ours, les uns soient constamment carnassiers, je veux dire à tout âge & en toute saison, & que les autres soient toujours & uniquement herbivores? Cela paroît d'autant moins prouvé que tantôt c'est l'Ours n., tantôt l'O. brun que l'on suppose carnassier. D'ailleurs que signifient ces mots Ours brun, Ours noir? Il est certain que les couleurs du

pelage dans l'Ours sont sujettes à beaucoup de variétés, effets de l'âge, du pays & de la saison, puisqu'on en voit de fauves, de roux, de gris-bruns, de blancs, de variés de brun & de blanc; ainsi l'on ne peut établir un instinct fixe comme attaché à tel pelage, ce pelage étant lui-même variable.

Quoi qu'il en soit de ces distinctions, l'Ours est, en général, un animal solitaire & farouche, qui n'est susceptible d'être apprivoisé que dans la première jeunesse, & qui habite les grandes montagnes boisées & peu fréquentées où il vit sur-tout de racines, de baies & de fruits; il aime aussi les Fourmis & le miel. Il se tient souvent assis sur le derrière, & même debout sur les pi. postér., s'aidant des antér. comme de mains. Il est pesant, paresseux & lent dans ses mouvemens, si ce n'est étant provoqué. Attaqué il se défend du poing, & sur-tout en étouffant son ennemi entre ses pattes antérieures. Il monte assez facilement aux arbres, & il ne nage pas avec moins de facilité, aidé par son poil épais, & sur-tout par la gr. quantité de sa graisse. C'est au moyen de cette graisse qu'il subsiste en hiver, les vaisseaux absorbans repompant alors sa surabondance. Il passe cette saison endormi, mais non engourdi, dans ses rochers, sa grotte ou son trou d'arbre. Gestation de 3½ mois, portées de 2 à 5 pet. déposés en hiver loin du mâle, qui continue à vivre seul pendant la grossesse de la femelle. Celle-ci furieuse quand il s'agit de défendre ses pet., brave tout pour les sauver, & les fait, dit-on, monter sur un arbre avant de commencer le combat. Vie de 25 ans; pieds pentadac. antér. & postér.; formes connues; chair de l'adulte peu mangeable à cause de sa graisse huileuse; chair de l'Ours assez délicate.

L'Ours blanc terrestre est une variété qui ne se trouve qu'au Nord. Il paroît difficile de décider si cette variété est, ou n'est pas constante; mais elle l'est, au moins, en ce sens qu'elle n'est pas l'ouvrage de la saison comme la blancheur de quelques autres animaux dans le Nord, celui-ci naissant & restant blanc toute l'année & pendant toute la vie. Il jaunit seulement à la longue par le suintement de son huile.

Ours de la mer Glaciale. Quoique BUF. hésite à faire de cet animal une esp. distincte, & paroisse soupçonner que c'est le défaut de proie sur terre dans le Nord qui fait de cet Ours blanc un Ours de mer, cependant en examinant son histoire de plus près il est

impossible de ne pas le regarder comme une espèce très-différente de l'Ours terrestre. Celui-ci aime les forêts, il fuit les lieux découverts, il ne se jette à l'eau qu'au besoin ou pour fuir, il ne recherche ni la neige ni la glace; l'Ours de mer, au contraire, ne s'éloigne jamais des rivages de l'Océan au nord de l'Europe & de l'Asie, & il évite tous ceux qui le rameneroient à une latitude où il ne trouveroit ni neige ni glaces, mais où il pourroit en échange se procurer des végétaux & de la chair. En un mot, il ne descend point à la latitude où commence le séjour de l'Ours terrestre, ou s'il le fait c'est accidentellement & malgré lui, emporté par des glaçons sur lesquels il guettoit des Phoques, des Baleineaux ou des Poissons. Une fois trop éloigné des côtes qu'il préfère, il n'y revient pas quand il veut, ne pouvant faire plus d'une lieue, environ, à la nage, ni rester long-tems sous l'eau pour s'y reposer. Il a un tempérament si chaud, & un si gr. besoin de modérer sa chaleur naturelle, qu'il ne peut vivre que dans la neige ou sur la glace, & que ceux que l'on élève dans l'esclavage deviennent aussi-tôt malades si on ne leur fournit l'un ou l'autre. En automne ils sont fort gras, & on les a vu passer en cette saison au milieu d'un troupeau de Vaches sans les attaquer. Mais il n'en est pas de même au printemps; venant de passer 4 mois d'abstinence endormis dans la neige, ou sous un bloc de glaces, ils sont affamés, & se jettent sur toute chair, morte ou vivante. S'ils sont ce que les croit BUF., pourquoi ayant une fois goûté ce g. de vie ne le continuent-ils pas? Ou pourquoi les Ours terrestres du Kamtschatka, qui s'approchent quelquefois, en été, de la mer & des fleuves, & s'y engraisent de p., ne deviennent-ils pas Ours de mer? Pourquoi retournent-ils en automne aux racines, aux fruits, & ensuite à leurs cavernes? Pourquoi ceux du reste de l'Asie & de l'Europe ne vont-ils jamais à l'eau qu'étant poursuivis?

Cet animal est constamment plus gr. que l'Ours terrestre; mais cette différence va-t-elle jamais au point où on l'a dit quand on lui a donné 10, 12, 13' de long? PAL. ne lui en donne que 7 & quelques pouces; gestation de 6 à 7 mois, dit-on; portée d'1 ou 2 pet. déposés en Mars dans le lieu où la femelle a passé son hiver; tête plus grosse que celle de l'Ours terrestre, museau plus épais, gros nez n. & tronqué; oreilles beaucoup plus pet., cou moins gros & aussi court; tronc

court & ventru; membres épais, pieds pentadac.; poil long, touffu, doux & d'un blanc qui jaunit avec l'âge.

Ours du nord de l'Amér. BUF. a confondu cet animal avec notre Ours noir, & il a cité plusieurs traits de son histoire pour prouver la différence de notre O. noir à notre O. brun. PAL. en est étonné, & d'après l'inspection de 3 individus vivans qui ont été transportés en Angleterre, il assure qu'il suffit d'avoir vu l'Américain & l'Européen pour n'être pas tenté d'en faire le même animal. Selon lui ils diffèrent par la forme, la couleur & les habitudes; l'Ours d'Amér. ayant la tête moins large, le museau disposé comme celui du Chien, ce qui donne à cet animal une physionomie particulière; le poil constamment très-n., plus doux & luisant, le tour de la gueule & les joues rouillés, en tout une tête assez semblable à celle des Chiens de boucherie d'Allemagne; au lieu du mugissement grondant & sourd de notre Ours, un ton bruyant, mais sanglotant; il aime beaucoup le p. sur-tout le Hareng, & il l'attrape fort adroitement; il ne dévore que de jeunes Sangliers & prend le fond habituel de sa nourriture dans les champs, grains, pommes de terre, &c.

Ours marin, q. 2^e. Phoque à oreilles externes. **OURSIN**, c. ou v. cr. C'est dans ARG. la 2^e. famille des multivalves, mais c'est plutôt une famille de *Ver* crustacé, à croûte ou enveloppe crétacée, ronde, ou ovale, ou à pans, ou de forme irrégulière, toujours plus ou moins ramassée & voûtée; garnie de nombreux tubercules qui, souvent, lui forment un ornement très-riche par la régularité de leur distribution en compartimens réguliers, variés d'une multitude de très-petits trous, & ayant deux autres ouvertures beaucoup plus considérables, l'une à la base pour la bouche, l'autre pour l'anus. Celui-ci est diversement situé. Il est au sommet dans les *Oursins anocysthes*, à quelque endroit de la base dans les *cato-cysthes*, au bord de cette base, ou en quelque point la surface supér. dans les *pleuro-cysthes*. La bouche a aussi différentes positions. Si elle est au milieu de la base, M. KLEIN nomme l'Oursin *Emmésofome*, & il l'appelle *apomésofome* si elle est hors du milieu de cette base. Un intestin va de la bouche à l'anus, en tournant autour de la surface intér. de la croûte où il est fixé de distance en distance par de petits filets. La bouche est ronde, assez large, garnie de 5 dents

dents ou osselets mobiles, liés par une membrane qui forme avec eux, quand l'animal les fait sortir, une figure analogue à celle d'une sorte de lanterne. Au milieu de cette bouche est une caroncule charnue, espèce de petite langue. Les très-petits trous que j'ai indiqués ci-dessus donnent passage, chacun, à un filet membrano-charnu, esp. de bras ou de pet. corne flexible, allongable & rétractile comme celle des Limaces. RÉAU. en a compté 1300 dans un Ourfin qui avoit plus de 2000 pointes ou piquans. Ces piquans sont articulés chacun à un des tubercules que j'ai désignés plus haut, & qui sont ainsi autant d'apophyses qui ont leurs usages. Organisation étonnante, puisque chaque piquant a une membrane d'attache & un petit muscle destiné à le mouvoir, & que d'un autre côté chaque corne a les mêmes mouvemens que celles des Limaçons! RÉAU. vouloit que les piquans seuls contribussent au mouvement progressif de l'Ourfin, & que ses cornes ou bras ne servissent qu'à le fixer; d'autres prétendoient que les cornes seules lui servoient à se mouvoir. Mais les dernières observations de SPAL. ont prouvé que les unes & les autres de ces parties concouroient chacune à un mouvement différent, les cornes à un mouvement continu, consid. & plus vif qu'on ne l'imagineroit, & les piquans à un mouvement qui ne fait parcourir à l'animal que quelques lignes de chemin en plusieurs poses; espèce de déplacement lent & successif qui peut être nécessaire à son genre de vie & de nourriture. Son corps est divisé intérieurement en 5 lobes, & sa chair rougit au feu comme celle des Ecrivisses. Il est ovipare, & ses œufs, qui forment un paquet assez consid., sont estimés. Sa croûte est jaune, verte, violette, ou brune, mais sa couleur se détruit commun. à la mort, après laquelle il faut aussi de gr. précautions pour conserver les piquans. La forme de ceux-ci varie avec les esp., les unes en ayant de coniques, d'autres de pyramidaux, quelques-unes les ayant formés en spatules. On nomme *Turbans* les O. hémisphériques, *miliaires* ceux dont les apophyses ou tubercules sont pet. & grenus, *Artichauds* ceux dont les piquans sont plats, *digités* ceux dont ils sont gros & obtus. Il en est d'étoilés, de plus ou moins aplatis, ornés de feuilles, &c.

OURSINE, i. Phalène de la Chenille velue de la laitue.

OUTARDE, o. 66^c. g. de BRIS. comp. d'o.

fissipedes tridac. sans ergot, dont les 3 doigts sont antér. & courts, & dont les ongles sont convexes en-dessous comme en-dessus; bas des jambes nu; bec en cône courbé comme celui des Gallinacés qui sont cependant fort éloignés de ce g. par le nombre des doigts.

1. L'OUTARDE simplement dite, ou gr. *Outarde*. Oiseau voyageur quoique pesant & granivore; il est vrai qu'il est en même tems herbivore. Il habite les plaines, sur-tout ensemencées, & y dépose dans un trou 2 œufs d'un brun-olivâtre piqué, qu'il couve pendant 30 jours, mais qu'il abandonne pour peu que l'on y ait touché; ils sont de la taille de ceux de l'Oie. Les Outardes vont ordinairement par petites troupes de 8 ou 10. Elles courent assez vite en s'aidant de leurs ailes, & elles ne peuvent même prendre l'essor qu'après avoir fait ainsi un certain nombre de pas. La conformation de leurs pi. les empêche de se percher. Elles sont sauvages ou méchantes, & on ne peut les approcher qu'à la faveur de diverses ruses que les chasseurs ont imaginées. MAUD. les croit plus communes vers le nord de l'Europe que par-tout ailleurs, mais on en voit dans quelques-unes de nos provinces, soit comme o. de passage, soit à demeure. Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est très-estimée, & MAUD. regarderoit comme une opération très-avantageuse celle de les réduire à la domesticité. Corps charnu, gros cou; poche verte tenant à l'œsophage & capable de contenir beaucoup d'eau, organe utile à un animal qui se plaît dans les lieux secs; l. plus de 3', vol 6' 8"; tête, gorge & cou d'un cendré clair; plumes effilés en moustaches l. de 3", tour des yeux rousâtre; dos varié de brun-noirâtre & de fauve par taches & bandes transv. sur un fond rousâtre; dessous d'un blanc légèrement teint de fauve; duvet de la base de chaque plume rosé; femelle beaucoup plus pet., sans moustache & à gorge brune.

2. *CANÉPÉTIÈRE*, ou pet. *Outarde*; l. 17", vol 2' 8" 6", grosseur d'un Faisan; calotte de plumes n. avec un filet rousâtre sur la tige; tempes & gorge rousâtres-claires, semées de traits noirâtres; cou n. à collier blanc qui surmonte une bande noire semée de rousâtre; dos couvert de zigzags fauves, rousâtres & n. avec un peu de blanc, le tout tacheté de n.; dessus de la queue & dessous du corps blanc; ailes variées de n. & de blanc; femelle à calotte de plumes

- n. longit. rayées de roussâtre; plumes du cou roussâtres à milieu brun; gorge d'un blanc roussâtre; dos jaunâtre transv. rayé de n.; poitrine d'un blanc-roussâtre rayée de noirâtre en différens sens; ventre blanc; plus rare que la précéd.; pondant cependant 4 ou 5 œufs; chair noire, estimée; voyages peu connus. BUF. rapporte à nos Outardes les o. suivans.
1. Le *LOHONG*, ou *O. huppée d'Arabie*; taille du notre gr. O., doigts plus courts, pieds, bec & cou plus l., front blanc, sourcils & huppe n. & contigus, manteau roussâtre rayé transv. de noirâtre; gorge & devant du cou cendrés; coupés de raies transv. brunes; bord de l'aile blanc, croissant blanc au h.
 2. *O. d'AFR.* taille de notre gr. o., cou plus l., pet. huppe postér.; bec & pi. jaunes, calotte cendrée, bord extér. des ailes blanc; femelle toute cendrée hors le ventre & les cuisses n., en Ethiopie & au Sénégal; peu connue.

3. Le *Houbara*, ou *pet. O. huppée d'Afrique*; taille & plumage de la Canepetière; huppe rejetée en arrière, plumes du dessus du cou l. & pouvant se relever en fraise.
 4. Le *Rhaad*; semblable à la précéd. au défaut de fraise près; tête n.; huppe d'un bleu foncé; dos jaune taché de brun; queue d'un brun clair rayé transv. de n.; ventre blanc. On a donné le même nom à un o. plus pet. & sans huppe, qui pourroit être sa femelle, selon BUF. & MAUD.
 5. Le *CHURGE*, ou *O. moyenne des Indes*, o. peu connu, dont BRIS. a fait un *Pluvier*; long d'environ 23"; calotte, gorge & cou couverts de plumes l., étroites & n.; dos brun tacheté de n.; bande n. transv. au h. de la poitrine; ailes brunes variées de cendré, de n. & de blanc; ventre n.
- OUTIN, p. Hautin.
 OUTREMER, o. V. Serin.
 OZINISCAN, o. Arc-en-queue.



P

P A C

P A C

PAC, { o. Maroly.

{ q. Paca.

PACA, q. du g. du *Lapin* de BRIS., du nombre de ceux que l'on nomme *Cavia*. Il habite les lieux humides de l'Amér. mérid. Il se terre comme le *Lapin*, auquel il ne ressemble en rien d'ailleurs. Excepté sa grosse tête presque ronde, il a la forme d'un petit Cochon dont son cri imite aussi le grognement. Il est pesant & il court mal; doux & facile à apprivoiser, on l'éleve aisément, car il mange à peu-près de tout, si ce n'est de la viande. Il aime la propreté, & pour faire ses ordures, il sort toujours des retraites obscures & étroites où il aime à se tenir pendant le jour. C'est de nuit qu'il va chercher à vivre; il devient fort gras, & sa chair est recherchée. Ses dents sont assez fortes pour entamer & couper même du bois sain. Pentadac. antér. & postér.; gros yeux, museau court; poil court & rude, mais joliment marqué de n. & de blanc en pet. taches disposées par bandes sur un fond de brun fauve; ventre blanc; oreilles nues, courtes ainsi que la queue; moustaches assez longues. Cette esp. offre une variété toute blanche près du fleuve Saint-François; l. 1'.

PACAMO, p. saxatile du Brésil, du g. du

Perce-pierre? **BLOCH** non-seulement le regarde comme un *Chabot*, mais il le croit une variété du *Niqui*, ce que je ne peux admettre, devant m'en tenir à la description originale de MARC. Peau alép. & glissante, dos d'un bleu noirâtre, ventre blanchâtre, corps s'amincissant presque toujours de la tête à la queue; grosse tête large, gueule de Grenouille; 4 lignes de p. blancs allant de chaque côté de la tête à la queue; dorsale solit., basse, allant de l'équilibre à la caudale; anale opposée & semblable à la dorsale; ventrales jug. ou thor. très-étroites; pector. l. de 2", lar. de 14"; toutes ces nageoires molles; ouïes étroites, yeux saillans, assez voisins, surmontés chacun d'une appendice cutanée en corne, avec une semblable à chaque joue & près de l'angle de la bouche; chair estimée; l. 11".

PACAPAC, *Pacapaca*, o. 5°. Cotinga.

PACASSE, q. Condoma.

PACO, *Pacos*, q. 2°. Lama.

PACQUIRE, q. Pécar.

PADDA, o. 10°. Grosbec étranger.

PADERE, r. Serpent des Indes du 3°. g. de DAUB., à robe blanche variée de taches brunes liées 2 à 2 par de pet. traits sur le dos, isolées sur les côtés; 198 gr. plaques, 112 pet.

PAGALA, o. Pélican.

PAGANELLE, p. Boulerot.

PAGEL, p. de la Méditer. & d'Amér. du g. des *Dorades*; corps d'un rouge uni que l'âge fait blanchir; ventre plus pâle; museau plus étroit & plus pointu, corps moins large que dans le *Pagre* auquel ce p. ressemble assez d'ailleurs. **ROND.** le dit hermaproditite; s'il le prouvoit en assurant que tous les individus qu'il a vus avoient de la laite & des œufs, ce seroit un fait établi, mais il se contente d'avancer qu'on trouve des œufs dans tous, ce qui ne peut jamais être vérifié. Ils passent l'hiver en pleine mer, l'été près des rivages. Ils font plus pet. que la *Dorade*; caudale très-peu fourchue; D. $\frac{13}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{13}{17}$. *Sp. erythrinus*, LIN.

PAGODE, c. Cul-de-lampe.

PAGRE, p. de la Méditer. du g. des *Dorades*; corps large & comprimé; dos d'un roux qui devient bleuâtre en hiver; tache de rouille au commencement de la lig. latér. & à la base des pector. ; dorsale & anale en partie cachées dans une rigole formée par la peau; museau plus épais & plus arrondi, corps plus rond & plus large, pector. moins l. que dans le *Pagel* avec lequel sa couleur le fait quelquefois confondre. Il entre quelquefois dans les rivières, & sa chair est estimée. Même vivant il est phosphorique, WIL. l'ayant vu lumineux de nuit dans un bocal.

PAGULE, *Pagure*, i. Cancre squinade.

PAILLE-EN-CUL, { o. Paille-en-queue, V.
Oiseau du Tropicque.
p. Trikiure, 1^{er}. g. de
GO. & par conf. acanthop. apode; corps un peu lancéolé en épée; peau mince, alép.; dos droit & tranchant; museau & ventre convexes; côtés comprimés, queue dr., carénée, alongée & pointue; tête oblongue & comprimée, nuque saillante & carénée; bouche avancée, gr. dents inégales, peu nombreuses, sur plusieurs rangs; narines simples, h. & près des yeux; opercules mobiles, flexibles, d'une piece; membrane branch. latér. & à 7 rayons; lig. latérale mammelonée, h., arquée & aiguillonnée; dorsale longit. & piquante; pet. pector. basses & rayonnées; les autres nageoires nulles; addimens d'aiguillons alongés & séparés, en place d'anale.

1. Le *Paille-en-cul*, p. d'eau douce de l'Amér. mérid.; corps l. & mince, infér. & supér. caréné, brillant comme s'il étoit couvert d'une lame d'argent. L'épiderme enlevé, la

peau est brune, comme le dit GRON., & c'est sans doute ce qui l'a fait décrire purement & simplement comme brun par MARC. & WIL. qui le croyoit voisin de la Lamproie. Gr. gueule armée de dents, les unes l. & crochues, les autres courtes & grosses; lig. latér. jaune; queue finissant en l. pointe; dorsale soutenue par un gr. nombre de rayons mous selon GRON. & BLOCH; elle devoit être aiguillonnée selon GO. & elle l'est selon la figure de BLOCH même; pet. piquans libres & nombreux derrière l'anus, les 1^{ers}. dirigés en arriere, & les postér. en avant; l. 2 à 3'. Ce p. est vorace, & ne lâche jamais prise, mais il ne peut avaler que de pet. poissons. Il nage rapidement & faute si haut, que souvent il retombe dans les canots des pêcheurs. D. 117. P. 11.

2. Le *Paille-en-cul électrique*, p. des Indes plus mince antér., plus gros postér. que le précéd.; dents beaucoup plus pet., mais très-aiguës; queue beaucoup moins pointue; corps brun semé de taches rhomboïdales. Ce p. se tient sous les pierres & dans des trous, & sa chair est estimée. Il cause à ceux qui le touchent un tremblement & un engourdissement passagers que WIL., ne connoissant pas l'électricité, attribuoit à une vapeur empestée.

PAILLERET, o. Verdier.

PAILLETTE, i. 19^e. Altise.

PAISSE, o. Moineau.

Paisse-buissonniere, o. Fauvette d'hiver.

PAK, Paca.

PAKEL, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & simple; c. obtuse à son extrémité, l. de 24''., lar. de 12, peu épaisse, à 5 spires fort renflées, la 1^{re}. triple des 4 autres; ouverture fort gr.; surface extér. couverte d'une croûte tartareuse verdâtre, ou de couleur de chair qui cache un brun-violet; surface intér. d'un azur rembruni; animal presque violet; opercule qui ne ferme que le tiers de l'ouverture.

PAL, p. Milandre.

PALA, p. Ferra.

PALAIS CORNU, i. Frigane.

PALANGA, p. Baudroie.

PALALACA, o. 1^{er}. & 2^e. o. étrangers rapportés au Pic-vert.

PALATINE, q. Cercopitheque ajouté par M. ALLAMAND aux *Guenons* dans son édition de FUF.; l. 1' 6''; face triangulaire, plate, n. & encadrée de blanc; l. barbe blanche fourchue; poil brun n. mais qui sur la tête, les côtés & les cuisses, est terminé

de blanc ; poitrine , ventre & tour des fesses orangés , mais ils deviennent blancs en Europe ; queue aussi l. que le corps. Cet animal est gai , doux & léger ; en Guinée.

PALE, *Palette*, o. Spatule.

PALEE, p. esp. de Truite du lac de Neuchâtel , indiquée , non décrite par M. BERTRAND ; différente de la Truite commune en ce que ce p. est plus plat qu'elle ; sa bouche beaucoup plus pet. n'est qu'une fente ; il ne passe jamais le poids de 2 à 3 livres ; il ne vit que de vers & d'i. & il se tient près de la surface de l'eau & du rivage , tandis que la Truite habite en pleine eau & ne vient au rivage que pour frayer.

PALICOUR, o. Fourmillier.

PALME D'ISIS, zo. à polypier kératophite rameux dont KNORR représente les branches comme aussi fines qu'un gros crin de Cheval , mais elles sont enduites d'une écorce calcaire & noueuse qui les grossit ; elle est d'un cendré brunâtre & sa surface est criblée de très pet. trous qui sont l'ouverture des cellules presque imperceptibles des Polypes. Le tout est implanté sur des groupes de c. & de tuyaux marins abandonnés.

PALMIER MARIN, animal aujourd'hui inconnu , puisqu'on ne connoît que les débris de son étonnant squelette. Ce squelette est très-composé , car il consiste en une suite de vertèbres pentagonales & radiées , posées les unes sur les autres & diminuant toujours de volume , excepté des renflemens placés de distance en distance. De chacun des renflemens de cette colonne vertébrale en partent 5 autres construites comme elle , mais plus pet. & terminées par un crochet. Le sommet de la principale colonne est un verticille épanoui , une étoile à 5 rayons immédiatement implantés dans la dernière vertèbre , mais se soudissant aussi-tôt chacun en 2. Chacune de ces sous-divisiones en produit ensuite 2 autres qui forment enfin des bifurcations moins régulières. Cette superbe étoile se trouve munie , près de sa circonférence , de 51 rayons tous composés de vertèbres & poussant chacun dans le même plan de fins rameaux rangés comme les piquans d'une arrête , & qui ne sont eux-mêmes qu'une suite de vertèbres. Cette construction est telle que M. GUETTARD évalue le nombre des vertèbres étoilées qui entrent dans un pareil squelette à 25735 , au moins. Elles paroissent d'une matière analogue à celle de la croûte extér. des Ourfins. La principale colonne a environ 3' de l. ,

& l'étoile qui en fait le sommet 1' de diamètre.

PALMIFERE (la), v. DIC. nomme ainsi une esp. de Limace de mer , l. de 8" , lar. de 4 dans sa plus gr. largeur qui est au 1^{er}. tiers de sa l. La partie antér. est mince & découpée comme une crête de Coq , excepté la tête qui est plus épaisse , & dont la bouche est en-dessous. Elle porte 2 grosses ant. tubuleuses à extrémité évasée & festonnée. De l'intér. de ces tubes s'éleve une tige qui porte une fleur exapétale qui a pour pistil un petit cylindre arrondi par le bout. Cet animal est hermaphrodite , & ses organes de la génération sont placés à peu-près comme ceux de nos Limaces. Il est de couleur de cuivre rouge terni , & tout couvert , sur-tout au dos , de mammelons qu'il contracte à son gré. Mais ce qui le caractérise le plus , c'est que sa peau , aux 2 côtés du dos , se relève & s'étend inégalement en formant des palmes très-finement découpées.

PALMISTE, { o. 36^e. Merle étranger.
q. V. Ecuréuil.

PALOMBE, o. Pigeon ramier.

PALOURDE, c. Came en ovale régulier , à réseau fin & serré , d'un gris clair taché de gris plus fort. Il en est dont les trachées sont l. & qui jettent l'eau à plusieurs pieds. Dans la marche la jambe sort par le côté opposé & égale le diam. de la c. V. Came.

PAMBE, p. Pet. p. des Indes indiqué , non décrit , par RU. , armé de 5 aiguillons sur la tête & à la nuque ; dorsale & anale longit. & épineuses ; corps large & verdâtre. Selon l'Auteur , on le fait sécher pour l'approvisionnement des vaisseaux.

PAMET, c. Telline d'AD. à c. en forme de triangle à côtés très-inégaux , solide , épaisse , coupée obliquement & aplatie à son extrémité infér. , arrondie à la supér. , l. de 7" , lar. de 14 , profonde de 3 $\frac{1}{2}$, luisante , à 20 stries en rayons partant du sommet ; battans obtus & arrondis aux bords qui sont finement découpés en 20 dents ; pet. sommets triang. peu éminens , peu contournés , & placés fort près l'un de l'autre vers la partie infér. au tiers de la largeur ; coquille sans périoste , naturellement polie & luisante ; blanche ou jaunâtre , quelquefois gris-de-lin , extér. tachée de violet ou de rouge , extér. variée de 2 bandes triang. d'un brun-violet ; animal blanc , dont le pi. en forme de soc de charrue lui fait quelquefois faire de pet. sauts

PAMPHILE, i. 21^e. Papillon , dit *Procris*.

PAN, i. Scarabé des Indes à étuis n. & liffes, hors une strie vers la structure; corne du corcelet très-grosse à sa base, courbée, dichotome vers son extrémité; corne de la tête à une dent. FAB.

PANACHE, i. 2^e. Coléoptère de GEOFF. à ant. pectinées tout du l. d'un côté; elles font comp. de 11 articles dont les 2 1^{ers}. ne contribuent pas à pectiner l'antenne.

1. La *Panache brune*; l. 2, lar. 1, fort semblable à une *Vrillette*; corps noirâtre, hors les pattes & les ant. plus pâles, corcelet bossu. Cet i. fait le mort dès qu'on le touche; (V. au mot *Vrillette* ce que je dis à l'occasion de ce fait); il voltige sur les fleurs, & sa larve se métamorphose dans les vieux troncs de saule.

2. *P. jaune*; l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1; ressemblant à une Cicindelle; un peu velue & toute n. hors les étuis jaunes.

PANON, o. C'est, selon THEVET, je ne fais quel o. de l'Amér. mérid. de la taille d'un petit Corbeau, à poitrine rouge & bec cendré, qui vit du fruit d'un certain Palmier.

PANGOLIN, q. du g. du *Pholidote* de BRIS. V. ce mot pour les caractères généraux.

Les écailles dont tout le dessus & les côtés du corps de cet animal sont couverts ressemblent à des feuilles d'artichaud, mais elles sont brunes, très-dures & tranchantes dans tout leur contour. La queue même, qui est presque aussi l. que le corps, en est couverte comme lui, & même plus que lui, l'étant en-dessus & en-dessous. Entre ces écailles sortent çà & là de gros poils roux. Elles se dressent dans la colere de l'animal, & lui servent à écarter ses ennemis. Mais dans la frayeur elles lui font d'un usage bien plus sûr, devenant des armes offensives & défensives contre les animaux les plus terribles & les plus voraces. Alors il se contracte comme le *Hérifson*, & sa queue infér. plate sert de lien ou de cerceau à l'espece de globe inattaquable & hérissé qu'il forme alors. Le Tigre même ne peut en venir à bout, & tôt ou tard il renonce à son entreprise & se retire la gueule & les pattes ensanglantées par ces écailles tranchantes. Cet animal est doux, & il se creuse des terriers où il vit. Il se nourrit de Lézards, de Vers, de Fourmis & d'autres insectes. Les Negres l'assomment à coups de bâton, mangent sa chair & vendent sa peau. Le P. TACHARD qui en parle sous le nom de *Lin oriental*, dit qu'il monte quelquefois aux arbres, ce qui me semble au moins douteux.

Il ajoute que le petit se tient souvent sur le croupion de sa mere, & que dans le danger il s'enferme dans l'orbe qu'elle forme en se roulant. Marche lente, cri foible; corps fort allongé, presque nu en-dessous; tête oblongue, dont les écailles sont plus pet., gueule étroite, museau presque en bec de Canard, langue l. & vermiforme, oreilles très-courtes, cou presque nul, pi. écailleux à 5 doigts courts, non séparés & qu'on ne peut presque compter que par leurs ongles, l. 6 à 8', la queue comprise; en Guinée, aux Indes, à Java, Ceylan, Formose, &c.

LE PHATAGIN; autre esp. du même g., beaucoup plus petit & ayant la queue proportionnellement beaucoup plus l.; dessous du ventre velu, aucun poil entre les écailles; celles-ci plus petites que dans le Pangolin, moins liffes & triacanthes; les pieds, une partie même des jambes antér. sans écailles & seulement couverts de poils; l. 4' 6", dont la queue seule occupe 3' 4". BRIS. & LIN. ont cru cet animal antér. tétradac., sans doute ne remarquant pas l'ongle du pouce qui est très-court; BUF. & DAUB. ont observé que les pi. antér. étoient pentadact. comme les postérieurs.

PANORPE, i. Mouche-Scorpion.

PANSAR, p. Barbue.

PANTHERE, q. V. à la suite du Tigre.

PATOUFLIER, p. 12^e. Chien de mer de BROUS. assez semblable au *Marteau* avec lequel on l'a souvent confondu, & BLOCH vient de l'y confondre encore. Il est vrai que ses nageoires sont à peu-près les mêmes, mais sa tête est fort différente; elle est triangulaire, ou comme on représente le cœur, elle n'est pas plus large que longue. Très-pet. yeux latér.; pet. bouche triang. & en-dessous; 3 rangs de pet. dents selon WIL., un selon BROUS., différence qui peut tenir à l'âge des individus observés; pector. pet. & triang.; ventrales & anales de même; 2 dorsales aussi triang., la 1^{re}. gr., la 2^e. petite; dos cendré, ventre blanc; l. 2 à 3'; sur les côtes du Brésil.

PAON, o. du g. du *Faisan* de BRIS., granivore, dont MAUD. aimeroit mieux faire un g. à part, dont sa queue & son aigrette fourniroient les caractères. Cet o. originaire des Indes a été fort anciennement transporté en Europe d'où il l'a été ensuite sur tout le reste du globe. Le mâle est de la grosseur d'un Dindon médiocre, & il est au moins aussi ardent que le Coq. Il a besoin de 5 ou 6 femelles au moins, & si on ne lui en donne

que 2 ou 3, il les fatigue & les met dans le cas de pondre avant que la coque des œufs soit affermie. Il est parfaitement formé à l'âge de 3 ans, & c'est là l'époque de la production des belles plumes de sa queue. Chaleur au printemps, ponte renouvelée tous les 3 ou 4 jours, de 8 œufs en tout à la 1^{re}. année, de 12 les années suivantes, plus consid. dans les pays chauds; incubation de 27 ou 30 jours, selon le climat. Au bout d'un mois commence à pousser, dans les jeunes femelles, comme dans les jeunes mâles, l'aigrette qui doit orner leur tête. Elle est comp. de 24 pet. plumes décomposées jusqu'au près du sommet où elles ont de vraies barbes, & elle est mobile au gré de l'oiseau. Le mâle a un éperon à chaque pied, & il est plus gros que la femelle. Ses couleurs sont bien plus vives, sa queue est plus l., & elle s'épanouit en faisant la roue. Chacune de ses l. plumes est formée de filets rares & détachés jusqu'au près du bout où se trouvent de vraies barbes unies entre elles, & c'est là qu'est l'œil qui orne chaque plume de cette superbe queue dont je crois inutile de détailler les couleurs. Les 2 plumes du milieu ont environ 4' 6"; les voisines & les suivantes décroissent jusqu'aux dernières. Elles ne tombent pas à la mue, mais l'aigrette tombe à cette époque, c. à d., vers le milieu de l'été, & repousse au printemps. Vie de 25 ans. On voit des Paons tout blancs, & l'on a cru qu'ils étoient issus de races élevées depuis long-tems dans le Nord, mais MAUD. assure qu'il en est né en ce pays de pere & mere parés de couleurs ordinaires. Ainsi ces Paons blancs sont une variété accidentelle, & il en est probablement de même des P. panachés. Le luxe & la vanité réunis avoient persuadés aux Romains, dans le tems de leur dépravation, que la chair & les œufs d'un oiseau magnifique devoient flatter le palais des gourmands & être servis sur leur table. Aujourd'hui on ne fait cas de cet animal qu'à raison de son riche plumage. Le Paon n'étant naturel ni à l'Afrique ni à l'Amérique, les phrases composées de noms de pays qui y sont situés sont nécessairement fausses, & il est inutile que je les rapporte.

Paon de la Chine, o. Éperonnier.

P. de marais, P. de mer, o. Combattant.

P. de nuit, i. 1^{re}, 2^e. & 3^e. Phalènes.

des roses, o. Caurâle.

du Japon, o. Spicifere.

P. du Thibet, p. Chinquis.

sauvage des Pyrénées, o. Tétrás.

(pet.) sauvage, o. Vanneau.

PAON, p. de la Méditér., qui se retrouve en Asie, du g. des *Tourds*, remarquable par la variété de ses couleurs. Dos d'un fond fauve coupé par 4 à 5 lignes bleues longit. & parallèles; environs de la tête ornés d'un gr. nombre de traits de cette couleur; iris à reflets de brun, d'or & de minium; mâchoire supér. presque toute bleue; ventre rayé de rouge & de safran; 1^{re}. partie de la dorsale ornée de bleu, supér. bordée de jaune; 2^e. partie rouge au bas, jaune au h., tachetée de bleu au milieu; rayon sortant de la base de chaque aiguillon de cette nageoire & l'accompagnant; pector. fauves, tachées de jaune & de rouge; ventrales d'incarnat, ses osselets antér. bleus, les postér. jaunes; h. de l'anale bleu, le reste rouge & jaune; caudale fourchue & bleue; l. 1', quelquefois beaucoup plus. D. $\frac{3}{11}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{3}{14}$.

PAON DE MER, p. des rivières des Antilles, du g. du *Razoir*, nouvellement décrit par BLOCH d'après les manuscrits & les dessins du P. PLUMIER. Corps allongé, tête oblongue, supér. alép. & brune, hors du jaune au-dessus des yeux, & de l'argent aux joues; dents fortes & pointues; iris rouge cerclé de blanc, auquel des rayons bleus viennent aboutir; pet. écailles, dos rond, brun, orné de taches bleues en serpenteaux; anus beaucoup plus près de la tête; ventre argentin; pector. & ventrales jaunes bordées de gris; dorsale fort l. & violette; anale aussi l. & de couleur de paille; caudale profondément échancrée, rouge au milieu, latér. jaune, postér. bordée de bleu foncé. BLOCH croit que ce p. devient fort gr., ayant 17" de l. dans le dessin du P. PLUMIER.

PAONE, o. Femelle du Paon.

PAONEAU, o. Jeune Paon.

PAPAN, o. 1^{er}. Canard, dit *Musqué*.

PAPE, o. du g. du *Moineau* & de la gr. du Serin, qui a quelque analogie avec le Verdier, auquel sa femelle ressemble beaucoup. C'est un o. de passage très-commun dans la Louisiane, la Caroline, &c. Dans sa 1^{re}. année il est, comme sa mere est toute la vie, d'un vert brun en-dessus, d'un vert jaunâtre & terne en-dessous. A la 2^e. année il s'embellit & prend un superbe plumage que la mue lui fait perdre tous les hivers en le rendant à peu-près semblable à sa femelle. Camail d'un bleu violet, devant du cou, dessous du corps, couvertures supér. de la queue & tour des yeux rouges; dos varié de vert tendre & d'olivâtre obscur; gr. pennes d'un

brun rougeâtre, gr. couvertures vertes, les pet. d'un bleu violet.

PAPEGAI, *Papigaut*, o. Dans l'ancien langage c'étoient en général les noms du Perroquet. **BUF.** a remis le 1^{er}. en usage pour désigner ceux du nouveau Continent qui sont analogues aux Perroquets proprement dits de l'ancien. Ils sont plus pet. que les *Amazones* dont ils diffèrent ainsi que les *Criks* par le défaut de rouge aux ailes.

1. *Papegai de Paradis*, *Perroquet jaune* de Cuba de **BRIS.**; presque aussi gros que le *Jaco*, manteau de plumes d'un jaune vif bordées de rouge à leur extrémité; gorge, devant du cou & ventre rouges; poitrine, côtés & jambes jaunes; gr. penes de l'aile blanches, les moyennes jaunes; bec & pi. blancs.

2. *P. maille*; si semblable au *Perroquet varié* que **BUF.** croit que c'est le même o. transporté par l'homme des Indes à la Guiane. **MAUD.** en doute & croit qu'on peut le regarder comme naturel à l'Amér., & différent de l'o. des Indes par un front blanc grisâtre, par les plumes des joues & de l'occiput d'un blanc sale bordé d'un filet brun, par les côtés du ventre vert, par la l. des plumes de son cou, & par le ton sombre du vert de son plumage.

3. *Le Tavoua*; taille du 1^{er}.; calote d'un bleu clair, hors un peu de rouge au front, bas du dos rouge, le reste du plumage d'un vert foncé en-dessus, clair en-dessous; gr. penes de l'aile n. Cet o. est un de ceux qui apprennent le mieux à parler; mais il a communément le défaut de mordre à l'improviste; à la Guiane.

4. *P. à bandeau rouge*; plus petit que le précédent, l. 9'' 6''; plumage d'un vert foncé, hors un demi-bandeau rouge antér., des coups de rouge terne aux côtés de la poitrine, & de bleu violet au bord des grandes penes de l'aile, & le bout des plumes du manteau marqué d'un peu de n.; à S. Domingue; parlant mal.

5. *P. à ventre pourpré*; taille du 1^o., l. 12'' 6''; plumes blanches à la base du bec; calote d'un bleu cendré; manteau & poitrine d'un vert foncé, mais chaque plume n. au bout; ventre varié de rouge & de vert; fouet de l'aile bleu; parlant passablement; à la Martinique.

6. *P. à tête & gorge bleus*; plumes vertes bordées de violet bleu sur l'occiput, tache n. à la tempe; manteau de plumes vertes bordées de noirâtre, excepté au bas du dos où

le vert est pur; devant du cou violet, poitrine verte, ventre d'un vert jaunâtre; ailes variées de vert, de rouge, de n. & de bleu. Ce plumage assez beau couvre un o. peu commun, mais trille & pesant; gr. d'une Tourterelle; l. 9'' 6''; à la Guiane.

7. *P. violet*; taille du précéd.; plumes du devant du front rougeâtres; le reste du plumage d'un violet bleu, nué de rougeâtre sur le devant du cou, de brun sur le dos, de bleu & de pourpre sur le ventre, de rouge pâle sur le côté intér. des penes de la queue; n'apprenant pas à parler; à la Guiane. **MAUD.** croit que ce pourroit être la femelle, ou un jeune, ou une variété du précédent.

8. *Le Saffébé*; taille du *Jaco*; plumage vert, hors le devant du cou rouge, & les grandes penes de l'aile noirâtres du côté intérieur; à la Jamaïque.

9. *P. brun*; gr. du Pigeon; calote, dos & plumes scapulaires d'un vert brun; joues, dessus du cou & croupion verdâtres; gorge bleue, devant du cou & dessous du corps d'un cendré brunâtre; couvertures de la queue & des ailes vertes; penes de l'aile voisines du corps jaunes; à la nouvelle Espagne.

10. *P. à tête aurore*, le reste du plumage d'un vert céladon. **MAUD.** est persuadé que cet o. de la Louisiane est le même que la *Perriche à tête jaune*, v. 6^e. *Perriche à queue l. inégalement étagée.*

11. *Le Paragua*; taille de l'Amazone; tête, dessus du cou & bas du ventre n.; dos, couvertures de la queue, devant du cou, poitrine, & h. & côtés du ventre rouges; ailes & queue n.; au Brésil. Si cet o. peu connu, qui semble analogue aux *Lorris*, en étoit un en effet, on ne pourroit plus dire les *Lorris* particuliers à l'ancien Continent.

PAPILLON, { o. Colibri n. & bleu.

i. 1^{er}. tétraptere lépidoptère de **GEOF.**, à ant. en masse, dont la Chrysalide est nue. Sa larve est toujours une Chenille à 16 pattes. Parmi ces Chenilles plusieurs ont le corps hérissé d'épines branchues, & leurs Papillons forment dans la méthode de **GEOF.** les 2 premiers paragraphes de la 1^{re}. Famille qu'on a quelquefois nommés *Papillons-mars*. D'autres Chenilles sont rases, & leurs P. forment le 3^e. paragraphe de la 1^{re}. Famille, & les 5 paragraphes de la 2^e. On a nommé les P. du 3^e. §. de la 1^{re}. *Crimpans*, ou *Maçons*, parce qu'ils grimpent aux murs.

Les Papillons proprement dits, c. à d., les animaux de ce g., ont tous une trompe plus ou moins l. qu'ils roulent & retirent dans la cavité de leur bouche quand ils n'en font pas usage. Leurs Chrysalides ne sont pas enfermées dans une coque, elles sont nues & attachées, soit par la queue seule, soit par la queue & le milieu du corps à une branche d'arbre ou à un autre objet saillant. On trouvera facilement dans plusieurs Auteurs des détails sur les procédés singuliers par lesquels ces animaux parviennent à se suspendre ainsi. Je ne peux entrer dans ces détails ni dans aucun autre sur ce g. dont, sans eux, l'exposition est déjà fort longue. Ces Chrysalides ont une forme oblongue & anguleuse. L'i. reste en cet état pendant 20 jours au plus dans la belle saison; mais il y demeure tout l'hiver s'il n'a pas pris cette forme qu'en automne. On peut voir dans un mémoire de MUL. parmi ceux de l'Acad. des Sciences (Savans étr. 1774), le phénomène extraordinaire d'un P. à tête de Chenille en toute rigueur, c. à d., dont la tête étoit sans ant., sans trompe & munie de mâchoires. Cet animal singulier pondit des œufs, mais ils ne produisirent rien. V. les généralités sur les lépidopteres, page 21; & le mot Chenille.

1^{re}. FAMILLE.

Masse des ant. en bouton ovale; pattes antér. sans onglet; Chrysalide suspendue verticalement.

- §. 1^{re}. *Chenille épineuse; Pap. à ailes anguleuses; pattes antér. courtes, velues, ramassées en palatine sous le cou.*
1. *Le Morio*, l. 18, lar. 36; ailes n. bordées de blanc; corps & ant. n.; Chenille n. à dos taché de roux; en société sur le bouleau, le saule ou l'osier; Chrysalide n. à épines simples.
 2. *Le Paon de jour*, ou *l'œil de Paon*, l. 15, lar. 30; ailes très-anguleuses, fauves en-dessus, n. en-dessous; 2 taches n. séparées par une jaune au h. des supér.; œil rougeâtre à iris jaune cerclé de bleu; Chenille noire piquée de blanc; sur la gr. ortie.
 3. *La gr. Tortue*, l. 15, lar. 28; ailes fauves en-dessus; le h. bord des supér. marqué de 4 taches n. avec 4 autres au milieu; ailes infér. n. au haut, fauves au bas; bord des 4 n. avec une raie jaune; Chenille brune & jaune; sur l'orme.

4. *La pet. Tortue*, l. 11, lar. 24; ayant de plus que la précéd. 2 croissans bleus à la bande n. des bords; Chenille noirâtre en société sur la gr. ortie.
5. *Le Gamma*, ou *Robert-le-diable*, l. 10, lar. 22; ailes très-déchiquetées, fauves en-dessus avec des taches n., brunes & onduées en-dessous; tache blanche en forme de G au milieu des infér. en-dessous; Chenille épineuse brune à large bande blanche longit. sur une partie du dos, ce qui l'a fait nommer *Bédaude*; sur le houblon & le grosefier.
6. *Vulcain*, l. 15, lar. 30; ailes un peu anguleuses, n. avec une bande rouge; ant. annelées de blanc & de n.; Chenille épineuse n. à traits citrons latér.; sur l'ortie.
7. *La Belle-dame*, l. 12, lar. 29; ailes peu anguleuses; le dessus des supér. n. mêlé de fauve, avec un peu de cerise au bord intér. & de blanc à l'extér.; le dessus des infér. d'un fauve rougeâtre taché de n.; les supér. cerises tachées de n. en-dessous, les infér. marbrées de gris, de jaune & de brun avec 5 yeux rangés en bande. Chenille grise sur le chardon & le cirsim.

§. II^e. *Chenille épineuse; Pap. à ailes arrondies; pattes des précédens.*

8. *Le Tabac d'Espagne*, l. 15, lar. 31; ailes de la couleur de ce tabac en-dessus, avec des taches n. rangées longit.; même fond en-dessous avec des bandes obliques verdâtres & argentées; rare.
 9. *Le gr. nacré*, l. 12, lar. 27; ailes supér. fauves tachées de n.; les infér. presque jaunes avec des taches nacrées; volant vite & h. dans les bois; Chenille noire latér. tachée de fauve.
 10. *Le pet. nacré*, l. 10, lar. 24; les 4 ailes fauves en-dessus & tachées de n.; jaunes en-dessous avec des taches nacrées.
 11. *Le Collier argenté*, l. 8, lar. 18; les 4 ailes jaunes en-dessus & piquées de n.; le dessous des supér. d'un jaune plus pâle & le piqué moins marqué; le dessous des infér. à 9 taches argentées en forme de collier; dans les bois.
 12. *Le Damier*, l. 6, lar. 18; fauve à bandes n. croisées; dans les bois.
- §. III^e. *Chenille sans épines; Pap. à pattes antér. courtes, mais non en palatine.*
13. *Silene*, lar. 27; ailes d'un brun n. à large bande transv. blanche portant 2 yeux blancs cerclés de n.; dans les bois, assez rare.

14. *Trifan*, lar. 18; brun en-dessus, plus clair en-dessous, avec 3 yeux à chaque aile supér. & 5 aux infér.; ces yeux font comp. d'un p. blanc entouré de n. enfermés dans un cercle jaune; dans les bois.
15. *La Buccante*, lar. 23; brune en-dessus; moitié infér. du dessous des ailes plus pâle, & même blanche aux infér.; sur cette partie blanche 5 yeux comme ceux du n^o. 14; voltigeant par sauts dans les bois.
16. *Tircis*, l. 8, lar. 20; ailes brunes en-dessus avec des taches jaunes; les supér. ayant vers l'extrémité un œil comp. d'un point blanc cerclé de n., les infér. en ayant 4; dans les bois.
17. *Corydon*, lar. 21; ailes d'un brun cendré; dessous des supér. jaune à bord brun avec un pet. œil n. à p. blanc à l'angle extér.; dessous des infér. brun à 4 points n.; dans les bois.
18. *Myrtil*, lar. 24; dessus brun; dessous des ailes supér. nué de fauve rougeâtre plus foncé vers les bords, & un pet. œil n. à p. blanc dans la partie claire; large bande transv. aux ailes infér.; dans les bois.
19. *Le Satyre*, lar. 24; dessus des ailes ondé de brun & de fauve; œil noir à p. blanc à l'angle des supér.; 3 yeux en-dessus, 7 en-dessous aux infér.; dans les bois & jardins; Chenille sur le gazon.
20. *Amaryllis*, lar. 17; les 4 ailes fauves en-dessus & bordées de brun; œil allongé, à 2 prunelles blanches aux supér. en-dessous; 2 très-pet. yeux aux infér. dessus & dessous; dans les bois.
21. *Procris*, lar. 12; fauve en-dessus avec un bord brun; dessous des supér. de même avec un œil, ailes infér. d'un brun cendré en-dessous, à bande transv. blanche; dans les landes & bruyères; Chenille n. à tête rouge & tubercules, en société dans des toiles sur le gazon.
22. *Céphale*, lar. 17; ailes supér. de *Procris*; les infér. brunes en-dessus, en-dessous comme dans le même, avec 4 yeux dans la bande blanche, & une 5^e. au bord extér.

II^e. FAMILLE.

Masse des ant. en fuseau; les 6 pattes à onglets; Chenille non épineuse, Chrysalide suspendue horizontalement.

§. I^{er}. Les grands Porte-queues.

23. *Le gr. Pap. à queue du fenouil*, l. 28, lar. 36; panaché de n. & de jaune; ailes supér.

n., assez arrondies; à 3 taches jaunes au bord antér., 8 au postér. & 8 autres en bande au milieu; ailes infér. dentelées, & une des dents prolongée en un l. filet; leur moitié antér. jaune avec des traits n., le reste varié de n. & jaune; gr. Chenille lisse d'un vert clair; à bande transv. n. à chaque anneau. Ces bandes sont toutes interrompues de pet. taches d'un rouge orangé. Quand on importune cette Chenille elle fait sortir de son cou 2 pet. cornes charnues; sur le fenouil, la férule, la carotte, & autres ombellifères.

24. *Le Flambé*, l. 18, lar. 40; d'un jaune pâle; ailes supér. à bord n.; les infér. à une seule bande avec une appendice encore plus l. que celle du précéd.; dans les bois, assez rare.

§. II^e. Les petits Porte-queues.

25. *Le Porte-queue bleu strié*, l. 7, lar. 15; bleu noirâtre en-dessus; ailes rayées en-dessous par de pet. lig. transv. alternat. blanches & brunes; appendice courte & pointue aux ailes infér.; Chenille du nombre de celles que l'on appelle *Cloportes* à cause de leur forme courte & aplatie; sur le bagnaudier, les pois, & autres légumes, ou dans leurs gouffes.
26. *P. bleu à une bande blanche*, l. 7; bleu verdâtre en-dessus; brun gris en-dessous, avec une bande blanche transpar.; 2 yeux au-dessous des ailes infér.; Chenille-Cloporte sur le chêne.
27. *P. fauve à 2 bandes blanches*, l. 9; ces 2 bandes sont au-dessus des ailes inférieures; Chenille-Cloporte.
28. *P. brun à 2 bandes de taches blanches*, l. 7; les 2 bandes au-dessus des 4 ailes; Chenille-Cloporte brune velue; sur l'orme & les murs.

§. III^e. Les Argus.

29. *Mars*, l. 14, lar. 34; ailes d'un violet changeant en-dessus; en-dessous marbrées de brun & de fauve avec des bandes transv. blanches; un œil à chaque aile.
30. *L'Argus bleu*, l. 6, lar. 14; dessus bleu, dessous grisâtre à pet. yeux n. bordés de blanc; bord des ailes à frange blanche; Chenille-Cloporte avec quelques poils; dans les prés.
31. *Le Demi-Argus*; l. 5; dessus bleu un peu pourpré; dessous gris avec de pet. yeux n. cerclés de blanc.

32. *L'Argus brun*, l. 6; dessus brun; dessous du précédent.
33. *A. myope*, l. 6; dessus brun tacheté de n.; dessous gris jaunâtre semé de pet. yeux.
34. *A. vert*, ou *aveugle*, l. 6; dessus tantôt brun, tantôt bleuâtre; dessous d'un joli vert; corps cendré; pattes & antennes n. & blanches..
35. *Le Bronzé*, l. 5; dessus & dessous fauve bronzé bordé de brun avec des p. noirs; pet. appendices au bas des ailes infér.; en automne dans les prés.
36. *Le Miroir*, l. 6; dessus brun, mais brillant, à 2 pet. taches jaunâtres au bord antér. des ailes supér.; dessous brun avec 12 taches blanches & bordure brune aux infér.

§. IV^e. *Les Étropiés.*

37. *La Bande n.*, l. 5, lar. 12. Dans le repos ailes infér. presque parallèles au plan de position; les supér. relevées & presque perpendiculaires à ce plan, ce qui donne à cet insecte & aux 2 suivans un air mutilé. Les 4 ailes d'un fauve plus foncé dessus que dessous; bande n. tranfv. au milieu du dessus des supér.; en automne dans les prés.
38. *Le Plein-chant*, l. 5; dessus d'un brun n. semé de p. blancs carrés moins réguliers en-dessous; au printems dans les prés; Chenille grisée à tache jaune au cou; sur le chardon à foulon.
39. *Le Papillon grifette*, l. 5; peut-être simple variété du précéd., son brun étant seulement gris, & les p. blancs moins réguliers.

§. V^e. *Les Brassicaires.*

40. *Le gr. Papillon blanc du chou*, l. 12, lar. 28; ailes blanchés à 3 taches n. en-dessus; bout des ailes de la femelle noir sans taches; Chenille panachée de jaune, de n. & de bleu.
41. *Le pet. P. blanc du chou*, l. 11; comme le précéd.; Chenille verte à bande jaunâtre pâle latér.
42. *P. blanc veiné de vert*, l. 7; dessus blanc, dessous panaché de vert; sur le chou.
43. *Le Gasé*, l. 13; tout blanc à nervures n.; Chenille n. & velue, à bande latér. de poils jaunes, en société sur l'aubépine, le prunier, &c.
44. *L'Aurore*, l. 8; femelle blanchée en-dessus, avec très-peu de brun au bout des ailes supér., & une tache noire en croissant dans le milieu; ailes infér. panachées de vert en-dessous; mâle de même, excepté que l'aile est d'un jaune aurore depuis le croissant n. jusqu'au bout; en printems dans les bosquets;

Chenille verte sur le thlaspi; Chrysalide en forme de pet. bateau vert.

45. *Le Deuil*, l. 9, lar. 23; ailes n. en-dessus, fauves en-dessous, tachetées de blanc en-dessus & en-dessous, &, de plus, de n. en-dessous.
46. *Le demi Deuil*, l. 10, lar. 22; ailes d'un blanc jaunâtre à nervures n. entre lesquelles sont des taches n. presque carrées; dans les bois.
47. *Le Citron*, l. 12; ailes d'un jaune citron à tache ronde de souci au milieu; Chenille verte avec une ligne blanche aux côtés, & des points coniques noirs.
48. *Le Souci*, l. 9; ailes de Souci bordé de n. en-dessus, de citron pâle en-dessous.

Les esp. de ce g. sont trop nombreuses & intéresseroient trop peu la plupart de mes Lecteurs pour que je doive décrire les exotiques anonymes, ou même celles qui n'ont que des noms donnés par des amateurs. Je me contenterai donc de décrire le beau :

49. *Pap. violet de la Chine*, décrit par ALBIN, ayant plus de 3" 6" d'envergure; gr. yeux d'un brun rouge; corps noirâtre; l'extrémité du ventre annelée de bleu; ailes supér. d'un violet foncé & velouté avec des taches de bleu célesté tachées elles-mêmes de blanc dans leur milieu; taches blanches marginales; dessous des 4 ailes brun taché de bleuâtre.

Voyez encore d'autres Pap. aux mots: Pâris, Ascagne, Hélenus, Polyte, Alphéonor, Priam, Déiphobe, Polydore, Agénor, Sarpédon, Anchise, Polydamas, Thésée, Hector, Hélène, Ménélas, Antéonor, Phorbante, Patrocle, Achates, Androgée, Jason, Oronte, Enée, Lyfandre, Philoctete, Ajax, Castor, Bélus, Pirrus, Ethécle, Machaon, Protésilas, Nestor, Achille, Télémaque, Brutus, Fabius, Diomède, Codrus, Euryale, Nifus, Turnus, Ulyffe, Agamemnon, Didon, Atlas, Chryfipe, Mégere, Diane, Junon, Vénus, Electre, Ganimede, Narcisse, Crésus, Polyclète, Cléopâtre, Roxelane, Naïs; Codoman, Philéon, Démophile, Aréthuse, Apollon, Melpomene; Uranie, Terpicore, Calliope, Euterpe, Polymnie, Cléo, Erato, Thalie, & Porte-miroir.

Papillon à ailes en plume; dans RÉAUMUR Pterophore.

P. bourdon; dans GÉER Sphinx.

P. b. gr. pourceau, 10^e. Sphinx.

P. b. pet. pourceau, 12^e. Sphinx.

P. de la canicule, 47^e. Pap.

Papillon Héro, 22^e. Pap.

P. Phalène; dans GÉER Sphinx-Bélier.

P. Virgule, 37^e. Pap.

PAPILLON DE MER, p. du g. du *Perce-pierre*, de la mer du Nord; dorsale jaune bordée de blanc & ornée d'yeux n. cerclés de blanc; 5 rayons à la membrane branch. selon BLOCH, GO. lui en donne 6; très-pet. pector., l. osselets à la dorsale, ventrales très-pet.; pet. tête, corps très-comprimé; mâchoire infér. recourbée & saillante, raie n. derrière les yeux; écailles pet.; ventre d'un jaune gris, ou brun, ou olivâtre; dos noirâtre; anale & pectorale orangées & tachetées de brun. Il paroît que l'âge influe sur le nombre des yeux qui ornent la dorsale de ce p., LIN. & GRON. en ayant compté 10, PENNANT 11, FABR. 12, & BLOCH 9 seulement. Chair non-estimée; l. 4 à 6", lar. 1. D. 68. P. 10. V. 2. A. 41. *Blen. gunellus*. LIN. On donne le même nom à la *Cépole*.

PAPION, q. 1^{er}. Babouin.

PAPION A DEMI-QUEUE, q. Esp. peu connue quoique depuis long-tems indiquée, & je ne me rappelle pas que BUF. en ait fait mention. LIN. en a parlé dans la description du Cabinet du Prince Adolphe-Frédéric, & ensuite dans son Système de la Nature; M. PENNANT, MUL., ERX., &c. l'ont décrit. Gr. d'un Chat, tête arrondie, face brune & demi-nue, velue autour de la bouche qui est avancée; queue velue, obtuse, l. d'1" seulement; fesses velues; oreilles presque rondes & nues; poils du corps jaunâtres, mais n. à la pointe; pouces des mains comme ceux de nos pieds, c. à d., collés aux doigts voisins; pouces des pieds écartés comme ceux de nos mains; ongles longs, courbes, comprimés, excepté ceux des pouces qui sont arrondis; aux Indes.

PAQUIRE, q. Pécar.

PARADIS, p. Polynème heptanème.

PARAGUA, o. 11^e. Papegai.

PARAGUAJANA, r. Parterre.

PARANACARE, i. pet. Ecrévisse du Brésil, parasite comme *Bernard-hermite*; croûte châtain, longit. striée de n. & semée de poils jaunes; base des cuisses intérieures bleuâtre.

PARANIMPHE, (la) i. Phalène d'Allemagne à ant. sétacées, ailes rabattues, les supér. cendrées, & onnées de n. & de brun en-dessus; en-dessous jaunâtres à 3 raies brunes; les infér. jaunâtres en-dessus, à 2 arcs n. dont le postér. est interrompu & marginal; en-dessous à 2 bandes brunes. LINNÉ.

PARASOL, q. du Congo, que BUF. croit être le *Pasán*.

PARAT, o. Moineau.

PARATI, p. de mer du Brésil, du genre des *Muges*, l. 1^{er}, fort semblable au *Curéma*, excepté qu'il est plus gr. & qu'il a, autour des yeux, un cercle doré que le *Curéma* n'a pas.

PAREMENT BLEU, o. 2^e. esp. rapportée au Verdier.

PARESSEUX, { o. Butor.

{ q. 3^e. g. de BRIS. comp.

d'animaux qui n'ont que des dents molaires,

sans incisives ni canines, le corps couvert

de poils. Ce sont là les caracteres assignés à

ce g. par BRIS. & adoptés par BUF.; mais

il me paroît qu'il vaudroit mieux n'exclure

que les dents incisives. On peut en voir ou

n'en pas voir de canines aux P., selon quel'on

veut regarder la 1^{re}. de chaque côté de chaque

mâchoire comme une molaire ou comme une

canine. LIN. & ERX. l'ont prise pour une

canine, parce qu'elle est séparée des autres

& qu'elle est plus l., ce qui suffit en effet

pour autoriser à donner 4 canines à ces ani-

maux. Ils ont les jambes postér. plus courtes

que les antér., ce qui peut contribuer à la

lenteur de leur marche, à laquelle doit aussi

concourir la conformation de leurs pieds à

doigts très-courts & peu mobiles, & à très-

gr. ongles fort recourbés. D'ailleurs le tems

où on les a communément observés, je

veux dire le grand jour, où ils paroissent

voir moins bien que le soir & la nuit, n'est

pas un moment convenable pour bien juger

de la lenteur de leur démarche. Aussi est-elle,

de l'aveu de BUF., moins excessive qu'on ne

le dit ordinairement. Quelques Voyageurs

sont allés jusqu'à leur donner 15 jours pour

franchir la distance d'un jet de pierre, d'au-

tres 8 ou 9 minutes pour porter l'un de leurs

pieds à la distance de 3". Dans la nouvelle

Encyclopédie on a osé répéter d'après

DAMPIERRE qu'ils mettent 5 ou 6 jours à

descendre d'un arbre, & que partis gros &

gras de son faite ils arrivent au haut de

l'arbre voisin n'ayant plus que la peau sur les

os. Le sublime BUF. même a dit qu'il leur

falloit plusieurs jours pour monter à un

arbre, qu'ensuite ils n'en pouvoient des-

cendre, & qu'ils étoient enfin obligés par

la faim de se laisser tomber comme des

masses; tandis que M. le Marquis de MONT-

MIRAIL qu'il cite lui-même, & qui a eu un

Unau chez lui pendant 3 ans, assure que cet

animal monteroit & descendroit plusieurs fois

en un jour de l'arbre le plus élevé.

BUF., constant dans ses façons de voir, parle du *Pareffeux* comme il l'a fait de plusieurs autres animaux, & particulièrement de l'*Echasse* (V. ce mot.), & je pourrois les combattre aussi de la même manière. L'idée d'*Ebauches imparfaites mille fois projetées, & enfin exécutées par la nature, n'est pas plus admissible ici, à la considérer en elle-même, qu'à propos de l'Echasse; & d'un autre côté nous ne connoissons guere mieux ce qui peut nécessairement, ou au moins rendre utile la conformation insolite des Pareffeux que ce qui peut motiver celle de l'oiseau au petit corps & aux longs pieds. Ainsi, prononcer sur ces objets, c'est, pour me servir de l'expression même du célèbre écrivain dont je parle, voir la nature par un tube étroit, & oser ensuite juger de ses ouvrages comme si on la voyoit toute entière. Cependant, même en n'appercevant que ce que couvroit le très-pet. coin du voile immense que nous commençons à soulever, nous savons bien que les *Pareffeux* n'ont besoin que d'une organisation en harmonie avec le genre de vie qui leur est destiné. S'ils ont cette organisation, ils ont tout ce qu'il leur faut pour qu'on ne puisse regarder leur conformation comme vicieuse, bizarre, négligée, comme une simple ébauche; c'en est assez pour qu'on ne puisse les peindre dans un état de douleur habituelle, ni même les dire misérables. Ils sont appelés à vivre, non sur terre, mais sur les arbres; & leur poil long, sec, plat & touffu les défend assez contre le vent & contre le petit nombre d'ennemis qu'ils peuvent avoir à craindre dans un pareil séjour. La faculté qu'ils ont de pouvoir supporter des jeûnes d'un mois est beaucoup plus que suffisante pour obvier à l'inconvénient qui pourroit résulter de leur lenteur à descendre d'un arbre qui ne leur offre plus de pâture, & en escalader un autre. La longueur de leurs ongles crochus par lesquels ils se suspendent aux branches, tantôt pour se laisser tomber de moins haut, tantôt pour varier leurs attitudes, tantôt pour se reposer, fait de la cime d'un grand arbre une habitation commode pour eux. Ne devant pas brouter l'herbe, n'ayant que des feuilles à arracher, & rien à couper, ils n'ont pas besoin d'incisives. Les branches, sur lesquelles ils s'avancent pour les effeuiller, pouvant casser*

sous le poids de leur corps, il falloit qu'ils pussent tomber impunément, & que par conséquent ils fussent peu sensibles. Je fais qu'un animal qui l'est peu est à nos yeux un être imparfait, triste & manqué; mais qu'importe, s'il n'est pas fait pour nous plaire? Celui-ci est si peu sensible, si dur, si vivace qu'on peut travailler long-tems à sa vivification, comme l'a fait MARC., avant de le voir mourir. Le corps ouvert & privé de ses visceres, l'animal étendoit les jambes comme s'il eût sommeillé, & son cœur, une demi-heure après son extraction; battoit encore comme le fait celui des animaux à sang froid. Il a une conformation intérieure qui lui est particulière, & qui est sans doute liée, ordonnée à sa manière d'être. Il est, comme l'observent BUF. & DAUB., le seul ruminant connu non bisulce, sans cornes, sans incisives, & à intestins courts. Il n'a qu'un seul orifice extérieur pour les parties de la génération, la vessie & le rectum.

L'Amérique méridionale semble être sa vraie patrie puisque c'est le pays où il est le plus commun; & c'est même, selon BUF., le seul pays où on le trouve. Mais cet écrivain célèbre (1) ne fonde cette assertion, comme toutes celles de ce genre; que sur ce qu'il lui paroît impossible qu'un animal des pays chauds ait pu passer d'un Continent à l'autre. Je n'ai pas le tems de combattre ce principe qu'il seroit plus long que difficile de détruire; d'ailleurs, le fait même semble en avoir déjà prouvé la fausseté par rapport au *Philandre*, au *Fourmillier*, &c. v. ces mots, & *Inhazaras*. Je dirai seulement qu'en Histoire-Naturelle, comme en Histoire Civile & Politique, les raisonnemens les plus spécieux, à moins qu'ils ne forment une démonstration rigoureuse (ce que ce genre ne comporte guere), doivent céder aux témoignages. BUF. a rejeté celui de SÉBA comme tendant à établir une erreur suivie mal-à-propos par KLEIN, LIN. & BRIS. Mais SÉBA n'est pas le seul témoin que l'on puisse citer. M. PENNANT allégué le témoignage d'un homme digne de foi qui a long-tems habité l'Inde, & lui a assuré que le *Pareffeux* n'étoit pas rare sur les montagnes du Bengale, principalement vers Paliacate. D'ailleurs le *Porto* de BOSSMAN cité par ZIM., cet animal que ce Voyageur a vu sur les côtes de

(1) C'est avec un regret sincere que je me vois forcé de le combattre si souvent. Je ne m'y déterminerois pas si l'intérêt d'une science chérie ne l'exigeoit. Ayant à lutter

contre un homme aussi supérieur, la foiblesse de mes moyens me décourageroit si je ne savois que l'on est toujours assez fort quand on a la vérité pour soi.

- Guinée, ne peut être que du g. du Pareffoux.
1. *L'UNAU*. Corps très-allongé, couvert de l. poils d'un gris blanchâtre qui devient plus foncé avec l'âge; antér. didac., postér. tridac., à ongles l. de 20''; sans queue; museau un peu allongé; front élevé; oreilles assez gr., mais presque cachées par le poil; 46 côtes, tandis que, comme *BUF.* l'observe, l'*Eléphant* n'en a que 40, le *Cheval* 36, le *Blaireau* 30, le *Chien* 26, & l'*HOMME* 24; l. 18 à 20'', poids de 25 livres. *ERX.* a tort de ne supposer cet animal guere plus grand que l'*Écureuil*, & de donner à l'*Ai* la gr. d'un *Renard*. Portée d'un petit, que la mere met aussi-tôt & garde ensuite sur son dos.
 2. *L'Ai*; aussi gros que le précéd., mais moins long d'un tiers; poil aussi moins long & d'un gris brun taché de noir; antér. & postér. tridac.; queue courte, museau plus court, front moins élevé, oreilles plus courtes que dans le précéd.; 28 côtes, l. 12'', poids 12 liv.; ne buvant point, craignant le froid & la pluie; plus lent que l'*Unau*, faisant plus souvent entendre sa voix qui est aussi plus forte, & cependant ne l'est pas plus que celle d'un jeune *Chat*, tantôt répétant *ai*, *ai*, *ai* sur un ton qui nous paroît plaintif, tantôt poussant des sons coupés qu'*OVIÉDO*, cité par *CLUSIUS*, dit descendre diatoniquement du *la* à l'*ut* en répétant 6 fois *ha*. Il vit surtout des feuilles de bois-canon qui passent pour un poison; aussi ses boyaux empoisonnent-ils, dit-on, les Chiens; mais le peuple mange impunément sa chair.
 3. *LE KOURI*, ou *petit Unau*, semblable au gr. par ses pieds antér. didac., mais ayant les postér. pentadac.; poils plus courts, & d'un brun de musc, nué de grisâtre & de fauve; ongles l. de 9''. Il ne paroît pas que cet animal puisse être une simple race d'*Unau* plus pet., comme le dit *BUF.*, puisqu'il a les pi. postér. si différens. *M.* de la *BORDE*, d'après qui *BUF.* indique cet animal, parle encore d'un *Pareffoux dos brûlé*, & d'un *P. cabri*, mais il ne les décrit pas.
 4. *LE POTTO*; animal de Guinée indiqué par *BOSSMAN*, ainsi nommé par les naturels du pays, appelé *Pareffoux* par les *Hollandois*, & qui paroît former une espece partic., à raison d'une grosse tête, & de pieds antér. & postér. pentadac. que lui donne *BOSSMAN*.
Pareffoux horticux. Ai.
P. mouton. Unau.
- PARESSEUSE**, (la) i. Fauve - Chenille du rosier, larve de la Mouche-à-Scie.
- PARIS**, i. Papillon porte-queue d'Asie, à

ailes n.; les infér. avec une tache bleue & un œil pourpré en-dessus, & 7 lunules en-dessous. *FAB.*

PAROARE, o. 2c. O. rapporté à la *Soulcie*.

PARRAKA, o. V. 8c. *Hocco*, & *Katraca*.

PARTERRE, (le) r. Serpent de l'Amérique mérid. du 2c. g.; robe de pet. écailles de couleurs vives & très-variées; petits yeux, mâchoires larges, tête variée de traits jaunes en divers sens, cou bien marqué, corps allongé, 290 gr. plaques, 256 petites.

PARU, p. du Brésil, du g. des *Echarpes*; corps large & presque rond, mais comprimé & peu épais; l. 9 à 10'' sans la caudale, lar. 7; dorsale terminée par une appendice roide & mince, l. de 5'', l'anale par une de 3; ventrales très-étroites, pet. tête, nez retrouffé; lunules jaunes sur un fond noir résultant de la disposition des écailles qui ont chacune une partie n., l'autre jaune.

LIN. met dans le g. du *Stromatée* un *Paru* qui doit bien différer de celui-là quoique **RAY** les dise congénérés; ce *Paru* de **LIN.** est la *Fiatole dorée*.

PASAN, *Pafen*, q. du g. des Antilopes, dit aussi *Chamois du Cap*, & *Gazelle du Besoird*, quoique d'autres Antilopes puissent avoir aussi de ces concrétions. Taille du *Cerf*; h. près de 4' sur le train de devant; semelle munie de cornes, mais moins l. que celles du mâle en qui elles vont de 2 à 3'. Elles sont très-déliées, presque dr., annelées à la base, & très-pointues au bout. Ventre blanc, tête blanche, excepté des taches n. à la face, & 2 bandes n. allant du museau aux cornes; flancs, cuisses & croupe couverts d'un poil court, d'un gris bleuâtre, mêlé du rouge de la fleur de pommier; queue terminée de n., dont le reste est d'un brun qui s'étend le long de l'épine sur des poils plus l. que les autres, dirigés en tout sens, & formant sur le cou une espece de criniere; le bas des jambes antér. blanc, excepté une tache brune au-dessus du sabot; tache ovale d'un brun clair & jaunâtre à chaque côté de la croupe; oreilles l. de 7'', lar. de 4 $\frac{1}{2}$, & bordées de poils bruns; base du pi. élargie par la forme des sabots; cou proportionnellement moins l. que celui des autres Antilopes. C'est ainsi que *BUF.* décrit le *Pasan* d'après *MM. FORSTER & KLOCKNER*; il habite les montagnes situées au nord du *Cap*, & va non en troupes mais par paires. Il avoit été mal connu, car toutes les descriptions que l'on en donnoit, excepté celle de **PAL.**, différoient beaucoup de celle qu'on vient de

lire & qui est originale. Comment M. GULDENSTAEDT verroit-il encore là la fouche de notre *Bouc* ?

PAS-DE-POULAIN, v. cr. Ourfin en ovoïde irrégulièrement échancré d'un côté, aplati à la base, & orné en-dessus d'une fleur pentapétale. KLEIN nomme de même un de ses *Cœurs*.

PASSE, *Passerbusse*, o. Fauvette d'hiver.

PASSE-BLEU, o. 1^{er}. O. rapporté au Friquet.

PASSERAT, *Passereau*, o. Moineau.

PASSERINE, o. 4^e. Fauvette.

PASSERINETTE, o. 2^e. Fauvette.

PASSERON, *Passere*, o. Moineau.

PASSESOURDE, o. Fauvette d'hiver.

PASSETEAU, o. Friquet.

PASSETIER, o. Emerillon.

PASSEVERT, o. 20^e. Tangara.

PASTENAGUE, *Pastenaque*, p. 7^e. Raie.

PATAGAU, *Patagu*, c. Lavignon.

PATAS, q. 3^e. Guenon.

PATE RÉTICULÉ, v. cr. Etoile de mer bombée en-dessus, concave en dessous, avec un réseau à mailles triang., dont chaque noeud est armé d'un denticule conique.

PATELLE, c. Lépas.

PATHIMAURE, p. du g. de la *Sole*, trouvé dans l'Océan pacifique par M. SOLANDER, & décrit par BROUS. qui le juge le même que l'*Aramaca*. V. ce mot. Cependant après l'avoir orné beaucoup plus que MARC. n'orne l'*Aracama*, en faisant sa partie supér. cendrée de points noirs & de pet. taches irrégulières de vert-de-mer clair, & en donnant à sa partie infér. & à ses nageoires ce même ver pour fond, & l'avoir varié de pet. gouttes régulières brunes; après avoir rendu sa mâchoire infér. un peu plus l. & l'avoir garnie infér. de tubercules, il fait l'animal gaucher & boîteux. Pectorale gauche en faux, son 3^e. rayon fort l. & égal aux 2 tiers de la l. du poisson; pector. droite ovée; ventrale gauche l., la droite courte. J'ai peine à croire que ce soit là l'*Aramaca*. BROUS. rapporte son p. au *Pl. papillofus* de LIN. auquel BLOCH (tome 2, p. 28), rapporte aussi ce p. du Brésil. Il est vrai que le savant Ichthyologiste de Berlin, apparemment décidé par la description & le dessin du P. Plumier, (ce que je crois plutôt que d'imaginer qu'il se soit contredit sans s'en apercevoir), a ensuite rapporté (p. 49) l'*Aramaca* au *Pl. lunatus*; reprochant à LIN. de l'avoir rapporté au *Pl. papillofus*, en décrivant l'*Argus* qu'il regarde comme le même p. que le *Pathimaure* de

BROUS., l'*Aramaca* de MARC. & le *Pl. lunatus* de LIN. Je place donc ici l'extrait de sa description de l'*Argus*, afin que l'on puisse juger de l'identité ou de la différence de ces p. qui ont tous deux les yeux à gauche. Mâchoires égales, pet. écailles molles; partie supér. couverte de taches d'un jaune clair garnies de points bruns & bordées d'un bleu clair, formant tantôt des circonférences entières, tantôt des cercles interrompus, tantôt de simples arcs solitaires; l'intervalle d'une tache à l'autre garni d'autres pet. taches bleues & de points bruns; tache de brun foncé près de la queue; membranes des nageoires jaunes, leurs rayons bruns, le tout tacheté de bleu; pector. avec quelques rayons en filers, caudale arrondie; partie infér. cendrée; l. 1 à 2', chair estimée. D. 79. P. 10. V. 8. A. 69. pour l'*Argus*, selon BLOCH. D. 58. P. 12. V. 5 & 6. A. 42. pour le *Pl. papillofus*. D. 85. P. 12. V. 6. A. 79. pour le *Pl. lunatus*.

PATIRA, q. de la Guiane, du g. du *Sanglier*, gr. comme le pet. *Pécari*, mais ayant les soies moins rudes, plus douces même que celles du Cochon domestique; ligne de poils blancs le long de l'épine du dos; vivant par familles dans les forêts marécageuses. Cet animal chassé tient tête aux Chiens; pris jeune il s'apprivoise aisément. Portées de 2 petits; chair plus estimée que celle du Porc.

PATIRIC, o. 8^e. o. rapporté au Guépier.

PATROCLE, i. Papillon porte-queue des Indes, à corcelet sans taches rouges, ailes blanches à la pointe, le reste brun & coupé d'un trait blanc; ant. filiformes; LIN.

PATTE D'OIE, r. Grenouille exotique du 2^e. g. indiquée par DAUB. d'après SÉBA; corps panaché de différentes couleurs, taches obliques au h. du dos; les 4 pi. palmés.

PATTE ÉTENDUE, i. 15^e. Phalène.

PAU, q. Le dictionnaire des animaux indique sous ce nom un Léopard de la Tartarie à pelage blanchâtre tacheté de rouge & de n.; tête du Tigre; taille moins consid.

PAVERT, o. 23^e. Tangara, septicolor.

PAVILLON D'ORANGE, c. Les amateurs appellent ainsi les *Cornets* & les *Buccins* rayés de jaune & blanc.

PAVOIS, v. cr. Section & g. d'Ourfins catocysthes de KLEIN, à base irrégulière, mais à contour simple, approchant de la forme ovale; ou n'ayant qu'un pet. nombre d'angles fort obtus. Sur la surface supér. est une fleur pentapétale épanouie; l'anus au bord de la base vers la partie la plus large de

fon irrégulière circonférence, & la bouche au centre.

PAVOUANE, o. 1^{re}. Pérriche à l. queue également étagée.

PAUXI, o. 2^e. Hocco.

PEAU { *DE CHAGRIN*, c. Cornet d'ARG. à sommet méd. élevé, robe piquée & scabreuse.
DE LÉZARD, de *Serpent*, c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde, fascié & garni de bosses de différentes couleurs. Le même Auteur a encore donné ce nom à une *Porcelaine*, à raison de ses taches.

PÉCARI, q. du g. du *Sanglier*; moins gros & plus bas sur jambes que le *Sanglier* & le *Cochon domestique*; cou gros & court, oreilles droites & pointues, pet. yeux; sans aucune queue; soies noirâtres annelées de blanc, plus grosses & plus roides que celles de notre *Cochon*; défenses plus courtes que celles de notre *Sanglier*. Cet animal offre une singularité qui lui est partic. : il a sur le dos près de la croupe une ouverture large de 2 à 3''' , profonde de plus d'1'' d'où sort une liqueur d'une odeur désagréable, selon *BUF*. Aussi quand on le tue a-t-on soin d'enlever cette esp. de poche & les glandes qui s'y déchargent, à cause du mauvais goût qu'elles pourroient communiquer à la chair. Cette chair est plus sèche que celle du *Cochon domestique*; & elle a peu de lard. Un habile Anatomiste, *TYSON*, avoit cru lui trouver 3 estomacs, mais *DAUB.* a vu qu'il n'en avoit qu'un divisé par 2 étranglemens. Il ne se mêle ni à notre *Cochon d'Europe* ni à celui de *Guinée*. Hors les tems de pluie, dans lesquels il fréquente les hauteurs, il vit dans les forêts humides des pays chauds de l'Amérique mérid. On y trouve communément ces animaux en troupes très-nombreuses. Pris jeunes ils s'apprivoisent aisément, ne cherchent pas à s'évader, mais ne s'attachent point. Ils sont omnivores, vivans de fruits, de racines, de reptiles, *Lézards*, *Grenouilles*, &c.; l. 3', poids environ 100 livres.

Le *pet. Pécar*; beaucoup plus pet. que le précédent, ne pesant que 60 livres, & ayant le poil roux; habitant les mêmes pays que le précédent, & ne se mêlant point avec lui; montrant plus d'instinct & de courage, poursuivant le chasseur s'il fuit devant une troupe nombreuse, cherchant à l'environner s'il tient ferme, & ne rompant l'enceinte, ou ne prenant la fuite qu'après avoir essuyé un feu vif & avoir vu tomber un gr. nombre

d'individus. *M. DE LA BORDE* dans *BUF*. **PÉCHETEAU**, p. *Galanga*.

PÊCHEVERON, o. *Martin-pêcheur*.

PÊCHEUR { o. *Balbusard*.
DU ROI, o. *Martin-pêcheur*.
DU SÉNÉGAL, o. *Kurbatos*.

PÉCHILY, q. Race de Chats Chinois à l. poils & oreilles pendantes que les Dames élèvent à la Chine comme elles élèvent des Chiens en Europe.

PÉGAFROLE, o. Oiseau-mouche en général.

PÉGASE, p. 59^e. g. de *Go*. par conf. branchiofège abd.; corps alép. cataphracte & articulé, les incisions offeuses; applati ou anguleux; nuque & front carénés; per. bouche terminale, un peu en tuyau & un peu en-dessous; bec cilié, mâchoires allongées & applaties, l'infér. un peu plus comprimée & plus l. fermant la supér.; gros yeux latér., saillans & à la base du bec; opercules très-pet., peu mobiles & d'une pièce; lig. latér. peu apparente, & au milieu du corps; pet. dorsale reculée & montante; pector. basses, arrondies, à rayons simples, propres au vol; ventrales à un rayon, rapprochées & allongées; anale rayonnée comme les pector.; caudale pet. & un peu pointue.

Le *PÉGASE VOLANT*, p. du g. précéd., dont jusqu'ici *LIN.* seul a parlé, mais en si peu de mots qu'il nous apprend seulement que ce p. habite la mer des Indes, qu'il a, comme le *Poisson volant d'Amboine*, un museau conique mais peu applati, ensiforme & dentelé.

PÉGON, c. Came d'AD. méd. épaisse, très-dure, l. de 16''' , lar. de 8, profonde de 4, à environ 40 cannelures tranfv. plates & polies; bords des battans épais & arrondis; sommet au-dessous du milieu; charnière de 5 per. dents, 3 dans le battant droit, 2 dans le gauche.

PÉGOT, o. du g. du *Bec-figue*, voisin de la famille des *Fauvettes*, décrit par *M. DE LA PEYROUZE*, (*Journal de Phys.* 1779). Il habite les Pyrénées, les Alpes, les montagnes du Dauphiné, &c., ne descendant de ces lieux élevés que quand quelque ouragan l'en chasse en hiver. Arrivé dans les plaines, il est si dépayté, qu'il se laisse approcher & prendre aisément. C'est un oiseau mélancolique, granivore & insectivore. Chant doux, mais monotone; 5 ou 6 œufs dans un nid de mousse au creux d'un rocher; l. 6'' 6''' , vol 10'' 6''' ; manteau gris

varié d'une tache n. au milieu de chaque plume ; gorge blanche tachetée de n. ; poitrine grise , flancs rougeâtres ; bec dr. , jambes de couleur de chair.

PÉGOUSE, p. Sole de Marseille. *V.* Sole œillée.

PÉGUANA, r. Iguane.

PEIGNE, c. 5^e. famille des bivalves d'ARG. à c. dont le sommet est en ligne droite & dont le corps va en s'élargissant & en s'arrondissant. Les 2 battans joignent exactement , & sont plus ou moins profondément cannelés. L'un est communément plus plat , & l'autre plus convexe. ARG. les divise en 3 g. par la présence d'1 ou 2 oreilles , ou par l'absence d'oreilles à côté du sommet & de la charnière. C'est le gr. Peigne à 2 oreilles & bien cannelé qu'on nomme ordin. la *Coquille de S. Jacques* , ou la *Pélerine*. Quand l'animal ouvre sa c. on voit déborder tout autour une frange de poils blancs , & il en regne 4 semblaibles qui vont en décroissant dans leur contour. Elles sont appliquées l'une sur l'autre , & elles portent , de distance en distance , de pet. globules n. & brillans. Ces franges paroissent être des esp. d'ouïes. Un pied long sort du côté opposé aux 2 trachées (*V.* Came) qui portent de gros poils. Ce pied ne paroît pas servir aux mouvemens de l'animal , car le Peigne semble les exécuter par les coups des valves subitement ouvertes & subitement fermées à plusieurs reprises , soit sur le rivage pour regagner l'eau , soit dans l'eau même. Outre cette liberté de se mouvoir , il a celle de se fixer aux corps sous-marins comme le font les *Moules* , mais par des fils plus gros & plus courts. Dans plusieurs Auteurs *Pétoncle* est synonyme de Peigne ; dans d'autres il signifie pet. Peigne ; dans AD. c'est un tout autre g. *V.* Pétoncle.

PEIGNE (le) , o. Comb-bird.

PEINTADE, o. 4^e. g. de BRIS. comp. d'o. fistipèdes tétradaët. à 3 antér. ; jambes sans ergots & emplumées jusqu'au talon ; bec en cône courbé , à côté de l'ouverture duquel pendent 2 membranes charnues ; protubérance sur le front.

La *Peintade*. C'est un o. pulvérateur originaire d'Afrique qui a la tête & le h. du cou à peu près nus ; barbillons ou membranes bleuâtres dans le mâle , rouges dans la femelle ; tubercule de chair recouvert de peau sèche & ridée , élevé en casque sur la tête , latér. applati , un peu rejeté en arrière & d'un brun-rougeâtre ; la peau du h. du cou d'un

rougeâtre veiné de bleu & semé de très-pet. plumes qui n'ont que l'air de poils & font n. sur le h. du cou , & d'un cendré violet vers le bas. Plumage n. semé de gouttes blanches & coupé de raies grises ; queue un peu arquée , & penchée vers le bas , ce qui arrondit à l'œil le dos de l'o. ; bec rouge à la base ; couleur de corne vers le bout ; pi. gris-bruns ; gr. d'une forte Poule , l. 21". Cet o. court vite , mais il est pesant au vol. Transporté sur tous les climats , élevé dans plusieurs en domesticité , il a subi les divers changemens qui pouvoient en résulter ; les perles ou gouttes blanches qui caractérisent son plumage sont devenues moins nettes , se sont même fondues dans le fond , & l'ont éclairci au point de le rendre blanc dans plusieurs parties. On prétend qu'au Cap-vert une race a la chair n. , & une autre la chair blanche ; qu'à Saint-Domingue il se trouve une race plus pet. que la commune. D'autres ont la poitrine blanche , quelques-unes ont le plumage panaché de blanc. Elevé en domesticité , cet o. est bruyant & il domine dans les basses-cours , même sur les Dindons , quoique plus gros & plus forts. Il les intimide par ses cris & sa pétulance , leur ayant donné 20 coups de bec avant qu'ils aient pris le parti de se mettre en défense. Il ne pond que 15 à 18 œufs en Europe , mais il en pond jusqu'à 100 à Saint-Domingue en demi-domesticité , tandis qu'en ce même pays il n'en donne que 8 à 10 dans l'état sauvage. Ces œufs sont un peu plus pet. que ceux de notre Poule , & ils ont une coque plus épaisse & d'un rougeâtre sombre qui est piqué de blanc , du moins quand l'œuf vient d'une P. sauvage.

La *Peintade huppée*. BUF. & MAUD. ont indiqué légèrement & comme en passant cette P. d'après MARC. qui l'a désignée. Je suis surpris qu'ils ne s'y soient pas arrêtés davantage pour la décrire & l'admettre , sinon comme une esp. partic. , au moins comme une race remarquable. Mais d'après la description qu'en donne PAL. , description faite sur des individus envoyés en Hollande , je ne vois pas pourquoi ce ne seroit pas une esp. distincte , & j'en dis presque autant de la suivante. Taille moyenne entre l'o. précéd. & la Perdrix ; bec de couleur de corne , & ne portant aucun barbillon , caractère remarquable comme spécifique ; remarquable aussi en ce qu'il prouve qu'il faut effacer la présence de ces barbillons de la

liste

liste des caractères génériques ; il faut en effacer aussi la protubérance du sinciput , car cet o. ne l'a pas ; il a , à sa place , une huppe large & touffue de plumes n. recourbées les unes en-devant , les autres en arrière ; le reste de la tête & le h. du cou nus , hors quelques poils fins , d'un bleu cendré qui est en-dessous rayé longit. de rouge ; plumage n. , uni au bas du cou & au-devant du corps ; semé par-tout ailleurs de gouttelettes bleuâtres disposées par lignes parallèles au bord de chaque plume ; gr. pennes de l'aile d'un brun-noirâtre uni ; aux Indes.

La Peintade mitrée ; taille de la P. commune ; casque moins gr. mais tout-à-fait conique , d'un rouge foncé ainsi que tout le tour du bec ; pet. membrane rouge à la pointe , sur-tout dans le mâle , pendant des angles de celui-ci ; esp. de petit fanon demi-ovale ; h. du cou nu & bleuâtre ; bec jaunâtre , pieds noirâtres ; plumage de la P. commune , excepté qu'il est plus n. , ses gouttes plus gr. , & que le bas du cou est ondé transv.

PEINTADE { c. Huitre plate d'une belle nacre violette intér. , extér. rayée de gris & de blanc.

r. Serpent d'Amér. & des Indes , du 4^e g. ; robe bleue , ou verdâtre , ou d'un rouge-brun , marquée de points n. ou noirâtres sur plusieurs lig. longit. ; 165 écailles abd. , 32 caudales.

PÉKAN , q. du g. de la *Balette*. Il paroît que c'est un *Vison* ou une *Marte* de l'Amér. sept. , la même que celle d'Europe , ayant seulement le poil plus lisse , plus lustré & plus brun.

PÉLA , r. Serpent d'Amér. à dos d'un brun rougeâtre , affaibli vers les flancs où il devient alezan ; ventre jaune , pet. tête ; plus tourmenté qu'aucune autre esp. par une multitude de *Tiques*. **SÉBA**.

PÉLAMIDE , p. des mers situées entre les Tropiques , du g du *Maquereau* ; côtés marqués chacun de 4 lig. n. ; 7 fausses nageoires sous la queue. D. 15 & 10 ou 11. P. 27 ou 28. V. 6 ou 7. Sc. *pelamis*, LIN.

PÉLAS , q. Pécaï.

PÉLICAN , o. 112^e g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. palmipèdes , les jambes avancées vers le milieu du corps , plus courtes que lui ; le bec dr. & déprimé , crochu vers le bout ; une poche membraneuse sous la gorge ; narines à peine visibles.

1. Le *Pélican* , Oiseau aquat. aussi gr. que le Cygne , moins épais que l'Aïbatros , à jambes courtes , à ailes si l. qu'il a au moins 11'

d'envergure , c'est-à-dire , beaucoup plus que le Cygne & l'Aigle. Aussi a-t-il un vol léger & facile par lequel tantôt il rase la surface de l'eau , tantôt il se précipite d'aplomb sur les poissons , chûte énorme qui les étourdit & les empêche de fuir , par le tournoiement qu'elle occasionne dans l'eau frappée des vastes ailes de l'Oiseau. Il se relève ensuite & retombe de même à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il ait rempli sa poche. C'est un sac membraneux capable de contenir 20 pintes de liqueur , tant il est extensible ; son orifice est placé au h. de l'œsophage. Quand ce sac est plein , le p. va manger à son aise sa pêche sur quelque rocher. Il dépose 4 œufs de la gr. de ceux de l'Oie dans un nid fait de fardens placé par terre au bord de l'eau. Dans les pays situés un peu vers le nord la femelle inquiétée s'enfuit , mais revient l'instant d'après , sachant sans doute que ses œufs se refroidissent fort vite en ces climats ; mais en Arabie , selon FORSK , elle ne revient qu'au bout d'environ 2 heures , probablement par une raison contraire. L. 5' quelques pouces , bec l. de 17'' sur plus de 18''' de large ; poche jaunâtre ; tête & h. du cou seulement couvert d'un duvet blanc & court ; plumes de la nuque étroites , l. , en toque pendante & blanche , ainsi que le reste de son plumage , lequel est lavé d'une couleur rosée qui s'anime dans la passion ; gr. pennes des ailes n. ; tempes nues , de couleur de chair ; arrête rouge le long de la mandibule supér. dont la 1^{re} moitié est rougeâtre , l'autre jaunâtre ; mandibule infér. rougeâtre , pi. plombés ; os légers & minces jusqu'à la transpar. ; dans les pays chauds & dans les pays tempérés des 2 hémisphères ; même dans les pays les plus secs , comme la Perse & l'Arabie où cet o. va chercher au loin sa provision d'eau dans sa poche.

2. *Pélican à bec dentelé* ; & safrané ainsi que ses pieds ; au Mexique où se trouve aussi l'o. précéd. , raison , comme le dit MAUD. , de voir en eux 2 especes.

3. *P. brun* ; moins gr. que le 1^{er}. ; tête & cou couverts de plumes blanches ; toque du 1^{er}. ; dos d'un cendré brun , chaque plume étant brune mais à milieu blanchâtre ; ventre d'un cendré brun plein ; gr. pennes de l'aile noirâtres , base du bec verdâtre , ensuite cendré bleuâtre avec un peu de rouge au bout ; poche d'un cendré bleuâtre veiné de rougeâtre ; pi. plombés ; à la Louisiane où se trouve aussi le premier.

4. *Pélican de Cayenne*, près de moitié plus pet. que le 1^{er}. ; tête & cou garnis de plumes foyeuses d'un brun-clair, plus l. sur la nuque; dos d'un brun-foncé, ventre plus clair; bec, pi. & poche jaunâtres.

P. d'Allemagne, o. Souchet.

P. des bois, o. Couricaca.

On a quelquefois abus. désigné la *Spatule* sous le nom de Pélican.

PÉLIE, r. Serpent des Indes du 3^e. g.; occiput brun; larges bandes n. sur le dos; ventre vert, avec une ligne jaune de chaque côté; 187 gr. plaques. 206 pet.

PELLICULE ANIMÉE, v. DIC. nomme ainsi un animal marin qui, à son extrême minceur près, ressemble à une pet. Limace qui a, tout au plus, 1" de l. dans l'extension qu'elle fait succéder à la contraction pour son mouvement progressif. PAL. décrit comme Limaces quadrangulaires 4 v. marins qui paroissent fort approcher de celui-ci.

PELOURDE, c. Palourde.

PELURE D'OIGNON, c. Huître d'ARG. verte, mince, de forme un peu contournée, quoique du nombre de celles qu'il appelle plates & unies.

PENDULINE, o. 7^e. Méfange.

PÉNÉLOPE, { o. 2^e. & 11^e. Canard.
i. Phalène des Indes à ailes courtes, jaunâtres, piquées de brun, avec un œil au centre. FAB.

PENGUIN, o. Pingouin.

PENNARD, o. Pilet, ou 8^e. Canard.

PENNATULE, zo. 14^e. g. de ceux de PAL. Polypiage qui vogue librement dans la mer & se fixe momentanément à son gré. Il est, en général, d'une forme allongée, & un cuir musculieux revêt la partie qu'on peut nommer sa tige. Cette même partie a un mouvement vermiculaire par lequel l'animal nage & se dirige. Le prolongement de la tige a moins de mouvement propre & paroît comme parenchymateux. On peut réduire à 3 points principaux les changemens multipliés de forme que ce Polypiage admet. 1^o. Quelques esp. ont à peu-près la forme d'une grande plume ou penne, & c'est d'elles que tout le g. a pris son nom. Là où cesse la tige, le long de la partie parenchymateuse, sont implantées des lames penchées & imbriquées comme les barbes d'une plume, & au bord de ces lames sont les orifices des cellules des Polypes, taillés en calices denticulés; & çà & là sur la côte de la plume & sur les barbes sont leurs ovaires. Ces barbes ont un léger mouvement, paroissent faire

l'office de nageoire, & sont phosphoriques. V. *Plume marine*. 2^o. D'autres esp. n'ont pas ces barbes au h. de la tige, mais seulement des rides molles & tranév. 3^o. Il y a une esp. dont la forme anormale & compliquée veut une description; c'est l'*Encrinite*. V. ce mot. Quant aux Polypes dont le squelette vient de nous occuper, ils ont le corps cyl. & terminé par une tête que 8 bras ciliés font paroître étoilée. Ils ont aussi un long osselet qui tient à la partie parenchymateuse & à la musculieuse. Les mouvemens spontanés du tout font voir que les Polypes qui le composent forment entre eux un tout comme les petits Polypes en font un avec leur mere avant leur séparation. La partie infér. de la tige étant celle par laquelle la Pennatule se fixe à volonté, LIN. avoit cru y voir une bouche commune à tous les Polypes. EL. a cru ensuite prouver le contraire, & PAL. s'est rangé de son côté; mais SPAL. assure avoir vu, si-non une bouche, au moins une ouverture fort analogue, puisqu'elle reçoit & rend l'eau.

Les Pennatules les plus l. parmi celles qui sont en plumes, ne vont qu'à 1', les plus courtes ont 3". La tige est ronde, ou anguleuse, blanche, grise ou verdâtre; elle va en diminuant du bas en haut, ou elle se dilate à l'insertion des barbes. Parmi les P. à simples rides au lieu de barbes il s'en trouve qui ont jusqu'à 3 & 4' de l.; la partie ridée est la plus l., & les rides faites par une membrane qui la revêt sont plus ou moins profondes. On nomme *Joncs marins* les especes à tige ronde, h. de 1' & grosses comme un jonc.

PENNACHE, *Penne de mer*, zo. Plume marine.

PENRU, o. Canard siffleur.

PENTON DE MER, p. du g. des *Hérissons* à 4 dents, que BLOCH caractérise par une quantité de filamens courts qui garnissent son corps. Grosse tête, pet. yeux, pet. bouche, front large & penché, dos rond & arqué, rougâtre & varié de taches de brun foncé; suite de gr. taches rondes brunes de chaque côté; ventre blanc moins dilatable que celui des congénères, mais garni de pointes plus fortes; petites nageoires grises; l. 1'; aux Indes. D. 8. P. 13. A. 6.

PERCE-BOIS, i. Ips.

PERCE-OREILLE, i. 52c. Coléoptère de GEOF.; ant. filif.; ailes cachées sous les écus; extrémité du ventre armée de pincés. Mais ces pincés rendent cet animal plus re-

connoissable que dangereux, quelques accidens qu'on lui attribue dans les histoires que l'on débire, & dans lesquelles on lui fait percer le tympan. On le trouve dans les tiges des plantes, sur-tout férulacées, dans les trous d'arbres & de murs, dans la terre, le fumier, &c. Sa larve diffère peu de l'insecte parfait.

1. *Le gr. Perce-oreille*, l. 7, lar. 2; ant. méd., de 14 art.; ailes & étuis d'un gris fauve.

2. *Le pet. P.*, l. 3; ant. de 11 art., corps d'un jaune fauve.

Voyez encore le *Morion*.

PERCE-PIERRE, p. 7^e. g. de GO., par conf. acanthopt. jug. à corps lancéolé comprimé; dos caréné & en pente vers la queue carénée dessus & dessous; grosse tête comprimée & obtuse; pet. bouche terminale; mâchoires égales; dents pointues, yeux h., un peu saillans; narines doubles & tubuleuses; opercules charnus, mobiles, de 2 pièces; membrane branch. à découvert; addimens de pinnules aux yeux, ou aux narines, ou une crête entre les yeux; lig. latér. brisée, descendante; pet. anus avancé; dorsale & anale longit. comp., attachées à la caudale; pector. basses, arrondies en faux & rayonnées; ventrales à 2 rayons, presque collées entre-elles; caudale arrondie. La plupart des p. de ce g. sont marins, & d'une taille assez petite.

1. *Le Perce-pierre*, p. saxatile qui a donné au g. le nom qu'il a eu de son habitude de se cacher dans les fentes & trous des rochers, & qui ressembleroit assez à la *Coquillade* s'il avoit sa crête entre les yeux; grosse tête; narines reculées, à bords dentelés; dos d'un n. olivâtre, quelquefois moucheté de bleu, quelquefois de feuille-morte; ventre blanchâtre; le tout lisse & glissant étant enduit d'une bave qui a fait appeler ce p. la *Baveuse*; chair molle & gluante; l. 7 à 8^{''}; dorsale presque séparée en 2 au milieu; membrane branch. à 7 rayons selon LINNÉ & BLOCH; ainsi GO. a tort d'en indiquer 6 comme caractère générique D. 28. P. 14. V. 2. A. 119. *Bl. pholis*. LINNÉ.

2. *P. rayé*; Petit p. des Indes & du Japon, que BLOCH a, je crois, décrit le premier; 2 cirrhes entre les yeux, front penché, tête moins gr. que celle des autres, supér. brune, infér. jaunâtre; tronc antér. large, postér. étroit, varié de 4 bandes transv. brunes, entre lesquelles sont des chevrons & des traits bruns sur un fond jaunâtre; le tout peu marqué sur le dos qui est d'un bleu

brunâtre; ligne latér. h. & dr.; pectorales rondes, blanches, transpar., transv. & coupées de 4 lig. brunes; ventrales longues, étroites; de la couleur des pector.; dorsale fasciée obliquement de brun; caudale grise, transv. rayée de brun. D. 29. P. 13. V. 2. A. 19.

3. *P. de l'Inde*. Cirrhe dichotôme sur chaque œil; corps alongé & épais, tête du précéd.; gr. yeux latér. & bas, argentés; lig. latér. courbe, & devenant presque basse vers le milieu; pet. écailles; ainsi GO. a tort de faire le g. alép.; robe jaunâtre tachée de rouge. Ce p. est vivipare; il vit de petits crabes; l. 8 à 10^{''}. D. 44. P. 14. V. 2. A. 28. *Bl. superciliosus*. LINNÉ l'a décrit le premier.

4. *P. pointillé*. Petit p. du Groënland que FABR. a décrit le premier; corps peu comprimé, presque cyl. & plus large que la tête; celle-ci marquée de p. blancs enfoncés; gr. yeux rouges, saillans & rapprochés; gr. pector. blanches, ovées, à membrane lâche, allant presque à l'anús, & pouvant envelopper le p.; lig. latér. crénelée; dorsale toute aiguillonnée, se on l'Auteur; peau lisse marquée de fines écailles fauves; côtés de la tête blancs, variés de 6 à 7 raies brunes transv.; 5 taches rondes n. accolées à 5 blanches sur la dorsale, 11 ou 12 n. à l'anale; l. 6^{''}. D. 50. P. 17. V. 4. A. 38.

5. *P. cornu*, p. des Indes; tête comprimée, rude, couverte de très-pet. tubercules; pet. dents assez serrées, égales, excepté 2 plus gr. de chaque côté de la mâchoire infér.; pinnule près de chaque œil; corps taché de roux; pector. ovales. D. 34. P. 15. V. 2. A. 25. LIN. en a parlé le premier sous le nom de *Bl. cornutus*.

6. *P. à dorsale interrompue*, p. des Indes, sans crête sur la tête, LIN. ne fait que l'indiquer d'après un sujet du cabinet du Roi de Suede. D. 3, 43. P. 17. V. 2. A. 29. *Bl. mustelaris*.

7. *P. à vraies ventrales*, p. des lacs de Suede; pet. ventrales à 6 rayons, dont les 2 premiers sont filif.; selon LIN. ce p. ne vaut rien comme aliment, & il nuit d'ailleurs, car là où il est on ne trouve pas d'autres p.; il ne dit rien de sa taille. D. 66. P. 22. V. 6. A. 60. *Bl. raninus*.

P. AMOUCHE, p. Cépole.

PERCE-POT, o. Sittelle.

PERCERAT, p. Aigle, 9^e. Raie.

PERCHE, p. 16^e. g. de GO., par conséquent acanthopt. thor.; corps oblong, comprime;

dos & ventre convexes ; queue carénée ; écailles striées & tuilées ; tête médiocre , écailleuse ; front en pente ; gr. bouche terminale ; mâchoires inégales ; dents égales , pointues , confuses ; opercules mobiles , durs , de 3 pièces , la supér. dentelée ; membrane branch. demi-nue , à 7 rayons ; lig. latér. h. , parallèle au dos ; pet. anus saillant , un peu reculé ; dorsale ou solitaire , comp. , longit. & déclinée , ou double , la 1^{re}. montante , aiguillonnée , la 2^e. du milieu du dos à la caudale , comp. & déclinée ; pector. rapprochées , basses , rayonnées ; ventrales un peu au-delà des pector. , comp. & pointues ; anale longit. & composée. La rudesse des écailles & la dentelure de la 1^{re}. des 3 lames de l'opercule peuvent suffire à faire reconnoître les p. de ce genre.

1. *Perche de mer* , p. faxatile à dos roux , rayé transv. de 7 bandes n. , la tête & le devant du ventre rayés alternativement de bleu & de rouge sur un fond blanc rougeâtre ; lig. latér. argentée , museau pointu , dorsale solitaire & jaune ; chair estimée. D. $\frac{15}{19}$. P. 19. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$.
2. *P. commune d'eau douce* , p. de rivière , à 4 pet. trous devant les narines , bouche large , écailles rudes & tenaces ; dos rond , doré , d'un vert jaune coupé de bandes n. , ventre large & blanc , dorsales violettes , pector. rougeâtres ; ventrales , anale & caudale rouges , celle-ci fendue. La l. commune de la P. est de 5 à 12'' en ce pays , mais vers le Nord on en a pris du poids de 8 à 10 liv. Elle nage vite , est très-vorace , & se met quelquefois , par gloutonnerie , dans le cas de mourir de faim , prenant dans sa gueule des p. comme l'*Epinoche* , qui restent attachés par leurs piquans , & n'entrent ni ne sortent. Elle dévore des Vers , des Gren. , des pet. p. , même de son esp. , & se défend contre d'assez gros p. en hérissant les aiguillons de ses nageoires. D. 15 , 14. P. 12. V. 5. A. 11. *P. fluviatilis*.
3. *Pet. Perche d'eau douce* , souvent décrite de manière à paroître une simple variété de la précéd. , car on lui donne souvent 2 dorsales , tandis qu'elle n'en a qu'une , caractère très-spécifique. Tête labourée par plusieurs enfoncemens ; corps l. & gluant , dos noirâtre , mâchoires égales & à pet. dents très-pointues ; flancs d'un jaune verdâtre & brun , quelquefois dorés , tachetés de n. ainsi que les pector. , la dorsale & la caudale ; celle-ci fourchue , & toutes jaunes ; l. ordin. 6 à 8'' , cependant il s'en trouve

de fort gr. individus en Russie , & cette esp. est en général un p. du Nord. D. $\frac{15}{17}$. P. 14. V. 6. A. 8. *P. cernua*.

4. *P. ponctuée de Garden* , p. de la Caroline ; tête & corps argentés , celui-ci coupé de pet. lig. composées de points noirs ; caudale jaune & entière ; dorsales presque réunies. D. $11\frac{1}{3}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. *P. punctatus*. LINNÉ.
5. *P. ponctuée de Catesby* , p. de mer d'Amér. à dorsales entièrement unies , caudale arrondie ; robe brune piquée de bleu ; iris orangé. *P. punctata*.
6. *P. au Nil* , indiquée par HASSELQUIST. Dorsales presque unies , caudale entière , robe brune D. 8 , $\frac{1}{13}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$. *P. nilotica*.
7. *P. distinguée* , p. de l'Amér. sept. à dorsales réunies , caudale entière , robe argentée , variée de 8 bandes transv. noirâtres de chaque côté ; aiguillons dorsaux d'argent. D. $\frac{15}{17}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *P. nobilis*.
8. *P. rayée transv. de blanc* , p. des Indes , à tête très-large , dorsales réunies , gr. gueule , opercules postér. garnis d'une épine , & légèrement dentelés ; lig. latér. h. & parallèle au dos ; robe rougeâtre ornée de 3 bandes blanches transv. ; l. 3''. D. $\frac{15}{16}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{11}$. *P. polymna*.
9. *P. noire & rouge* , p. de l'Amér. septent. ; corps tacheté & rayé de n. , ventre rouge ; écailles & opercules ciliés , ceux-ci postér. en pointe ; tache n. au milieu de la base de la dorsale au point où elle seroit séparée si elle étoit double , les 2 premiers osselets sont les plus courts. D. $\frac{10}{11}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{10}$. *P. philadelphica*.
10. *P. noire* , p. de la Caroline à dorsales réunies , robe n. , hors des taches blanchâtres aux nageoires ; ligne latér. dr. ; opercules antér. dentelés , postér. ciliés ; caudale entière. D. $\frac{8}{11}$. P. 20. V. 7. A. 26. *P. atraria*.
11. *P. aux nageoires jaunes* ; autre espèce de l'Amér. septent. , à dorsales réunies , opercules foiblement dentelés ; ventrales , anale & caudale jaunes & variées de brun , celle-ci presque entière ; dos très-voûté ; écailles d'un brun noirâtre qui s'éclaircit sous le ventre. *P. chrysoptera*.
12. *P. venimeuse* , p. de la mer des Lucayes ; dorsale unique , écailles minces & brunes , plus foncées sur le dos , piquées de petites taches rouges bordées de n. ; pector. jaunes au bout ; caudale en croissant ; yeux rouges ; l. 1 à 3' LIN. d'après CATESBY.

13. *Perche à queue n.*; autre p. des mêmes mers; dorsale unique, gr. écailles brunes bordées de jaune; lig. latér. moyenne, couverte d'un rang d'écailles plus pet.; pector. l. & pointues; anale commençant par un fort aiguillon; caudale n. bordée de blanc, tête jaunâtre rayée de bleu, yeux jaunes, mâchoire infér. plus l., l. 1'. *P. melanura*.
14. *P. suivante*, p. des mers de l'Amérique mérid.; dorsale unique, caudale fourchue, rouge au bout, armée de 3 aiguillons à sa base; dos brun taché de jaune sombre par gr. plaques; ventre jaune rayé de gris; l. 5". Ce p. se plaît à suivre les vaisseaux. LIN. d'après CATESBY. *P. setatrix*.
15. *Perche rayée de jaune*. Gr. gueule, mâchoire infér. plus l., gr. yeux latér., narines solitaires, opercules gr. & postér. prolongés en un l. aiguillon qui passe sur les pector., dos voûté, ventre plat, ventrales rapprochées, caudale entière, robe blanchâtre irrégulièrement rayée de jaune. D. $\frac{11}{16}$. P. 13. V. $\frac{5}{6}$. A. $\frac{1}{11}$; pays ignoré. *P. diagramma*.
16. *P. crénelée & à réseau*, p. des Indes, dont les écailles sont crénelées & la robe divisée par une multitude de lig. fines composées de p. blancs; caudale fourchue. D. $\frac{11}{10}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{1}{13}$. *P. radula*.
17. *P. de la Caroline à tête rayée*; tête jaunâtre rayée de bleu, mâchoire infér. plus longue, gueule très-ouverte & rouge, opercules dentelés, écailles brunes bordées de jaune, caudale fourchue. D. $\frac{10}{13}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *P. formosa*.
18. *P. à caudale trifurquée*, p. de la Caroline à opercules finement dentelés; tête variée de plusieurs couleurs, robe ornée de 7 bandes bleues, 3^e. & 4^e. aiguillons de la dorsale prolongés par une l. & fine râclure. D. $\frac{11}{12}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{11}$.
19. *P. aillée*, p. de la même mer, à 2 dorsales presque réunies, dont le 1^{er}. aiguillon est très-court ainsi que celui des ventrales; œil n. à iris blanc au h. de l'extrémité de la queue; caudale entière. D. 10. $\frac{1}{25}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{10}$.
20. *P. argentée diptérygienne*, nouvelle espèce décrite par FORSK, ainsi que les suivantes; dos & base des pector. d'un brun verdâtre, sillons longit. élevés entre les yeux, opercules antér. latér. dentelés, anale & 2^e. dorsale adipeuses à la base, queue fourchue, ventrales liées entre-elles & à l'abdomen par leur membrane. D. 7. $\frac{1}{17}$. P. 16. V. 6. A. 16; près de Constantinople.
21. *P. d'un n. rougeâtre*; mâchoires larges, l'infér. plus l.; narines solitaires précédées d'un cirrhe au fond d'un petit creux; opercules postér. coupés en 3 dents; bosse sur l'épaule; dos & ventre droits; épines dorsales un peu raclées; dorsale, anale & caudale charnues à la base, écailleuses entre les osselets; caudale montante, lig. latér. h. & effacée, nageoires n.; entre les bancs des Madrépores. D. $\frac{9}{13}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{13}$; l. 10 à 12".
22. *Perche lunaire*, d'un n. rouillé; pector. n. & jaunes; ventrales en triangle arrondi, n. bordées de brun rouge; dorsale & anale variées d'une bande rouge, le bord postér. de la dorsale blanc; caudale marquée d'une lunule blanchâtre. D. $\frac{9}{13}$. P. 18. V. 5 à dr., 6 à gauche; A. $\frac{1}{14}$.
23. *P. piquée de n. rouillé*, disposé par gouttes sur un fond brun; corps plus allongé que dans les congénères; mâchoire infér. plus l.; narines postér. 2 fois plus gr.; opercules écailleux antér. arrondis, postér. dentelés; nageoires verdâtres, variées des mêmes gouttes que le corps, caudale montante; lig. latér. h. & parallèle au dos, brisée au milieu, & au commencement de la queue. D. $\frac{11}{16}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{12}$.
24. *P. rouge rayée transv. de blanchâtre*, p. de la mer rouge, souvent l. de plus d'1 aune; tête équivalente au tiers du corps; mâchoires obtuses, égales; grands yeux voisins, d'un rouge verdâtre, séparés par 2 sillons longit.; opercules post. prolongés en pointe précédée de 2 épines, caudale entière, anale & dorsale antér. jaunâtres & postér. variées d'un triangle noir au bout de chaque osselet, celle-ci raclée. D. $\frac{11}{13}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{12}$.
25. *P. rouge à gouttes violettes*, ventre pâle & uni; écailles pet., striées, arrondies, entières; narines du n^o. 21; opercules antér. unis, postér. triacanthes; crâne nu & convexe; lig. latér. h., montante, ensuite descendante, enfin presque dr., jamais parallèle; dorsale, anale & caudale charnues à la base, écailleuses entre les osselets; pector. ovales, ventrales en faux, toutes 4 sans gouttes; l. 1 aune; parmi les Madrépores. D. $\frac{9}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{12}$.
26. *P. de minium*, ornée de gouttes bleues; mâchoires très-larges, l'infér. plus l.; narines du n^o. 21; iris intér. rouge, extér. jaune; V placé devant les yeux; lig. latér. du p. précéd.; écailles pet., striées & arrondies; l. $\frac{1}{2}$ aune. FORSK. croit ce p. aussi voisin de l'Echarpe que de la Perche. D. $\frac{7}{12}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

27. *Perche d'un brun cendré semé de gouttes blanches*; tache n. obl. sous chaque œil; nageoires brunes, avec les gouttes du corps; tête moins garnie de ces gouttes, iris brun, caudale courte, tache n. en-dessus. D. $\frac{11}{11}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

28. *P. argentée, à 2 dorsales éloignées*; lig. n. longit. sur le fond argenté, corps lancéolé, ventre dr. & sans lig. ni taches, iris jaune, gr. tache d'un vert doré à centre n. au bout de la queue, dorsales & anale triang., pector. lancéolées, écailles caduques. D. 6, $\frac{1}{11}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{11}$.

PERCNOPTERE, o. V. Vautour.

PERÇOIR, c. Buccin d'ARG. à l. bouche édentée, fût rayé, entouré de lignes & de points.

PERDRIEU, o. Busard.

PERDRIX, o. 6^e. g. de BRIS. composé d'o. fissipèdes tétrac. à 3. antér., pieds nus, jambes emplumées jusqu'au talon, bec en cône courbé, tête sans membranes charnues; queue courte.

1. *La Perdrix grise*, o. de tous les lieux tempérés de l'Europe où il vit dans les campagnes, n'entrant pas dans les bois, sédentaire dans le canton qu'il a choisi, allant par troupes composées, chacune, d'une famille jusqu'à la saison de l'amour où il ne va plus que par couple. La formation de ce couple est souvent précédée de rudes combats entre les mâles, & l'on prétend que les femelles se battent aussi quelquefois de leur côté, & qu'il leur arrive de pondre comme notre Poule domestique sans accouplement antérieur. La vraie ponte, dans le bon âge, est de 15 à 25 œufs, & quand elle ne réussit pas elle est suivie d'une 2^e. moins forte. Ces œufs, semblables à ceux de Pigeon, sont déposés par terre, & le nid ne consiste que dans un lit de brins de paille & d'herbes seches. Incubation de 3 semaines faite par la femelle qui éprouve alors une mue considérable. Pendant tout ce tems il est rare que le mâle s'éloigne, & quand les œufs sont éclos il se joint à la femelle pour s'accroupir sur les petits & les réchauffer, & ensuite pour les conduire. Je n'entrerai pas dans le détail des faits touchans qui prouvent l'extrême attachement du père & de la mère pour eux, & leur instinct industrieux, quoique communément inutile, pour les sauver à l'approche du chasseur & de ses chiens. Vie de 6 à 7 ans selon les uns, de 12 à 15 selon les autres; très-appriivoisable, mais ne multipliant pas l'esp. dans la captivité; l. 12^o

6^o; front, gorge & côtés de la tête roux clairs, sinciput brun roussâtre rayé de jaunâtre; per. excroissances rouges entre l'œil & l'oreille, sur-tout dans le mâle; h. du cou varié transv. de cendré, de n. & de roux; dos de même avec plus de roux, y ayant à chaque plume vers le bout une bande transverse de cette couleur; fer-à-cheval marron sur le bas de la poitrine qui est ainsi que le bas du cou d'un cendré bleuâtre rayé transv. de n. avec un peu de roux; ventre blanc sale jaunâtre, bec & pieds cendrés. Cette esp. admet une variété inconstante qui donne la *P. grise - b anche*; plumes d'un gris blanc variées de traits bruns & de teintes roussâtres.

2. *La pet. Perdrix grise*, ou de Damas, ou de Syrie; plus pet. que la précéd., ayant cependant le bec plus long, pieds jaunâtres. Ces différences jointes à celle de l'instinct, car celle-ci est voyageuse & ne fait que traverser ce pays, prouvent que c'est non une variété, mais une espèce particulière. On ignore où elle va, & d'où elle vient; FORSK l'a vue hiverner aux environs de Constantinople.

3. *P. de montagne*; taille de la 1^{re}., dont elle diffère par ses couleurs & sur-tout par son instinct qui lui a fait choisir un séjour différent, ce qui paroît prouver une distinction d'espèce. Tête, gorge & haut du cou fauves; dos, poitrine & h. du ventre d'un marron clair, rembruni autour de chaque plume sur le dos seulement; bec & pieds d'un gris brun.

4. *P. rouge de Grece*, ou Bartavelle, 2 fois aussi grosse que la 1^{re}., habitant les montagnes & les rochers, mais nichant dans la plaine où les petits trouvent une nourriture plus facile; ponte de 8 ou 10 œufs gros comme de per. œufs de Poule, dont on dit que le jaune ne se durcit pas; mâles encore plus ardents au combat entre eux que ceux de la 1^{re}. esp.; dessus du corps d'un gris cendré, ventre d'un roussâtre clair, poitrine d'un brun terne, gr. plaque blanche sur la gorge, collier n. étroit, poitrine unie, double raie n. sur chaque plume des côtés du ventre. Cet oiseau est rare & difficile à fixer en ce pays.

5. *P. rouge d'Europe*; tenant le milieu, pour la grosseur, entre la précédente & la 1^{re}., moins répandue qu'elle, craignant plus le chaud & le froid. Tous les lieux même tempérés ne lui conviennent pas, & si on l'établit dans ceux qu'elle n'a pas choisis, il est

rare qu'elle y reste. Elle aime ceux qui sont montueux & abondans en bruyeres & arbustes. Elle se perche quelquefois, & elle a dans la plaine un vol plus dr. & plus roide que celui de la 1^{re}. Elle forme aussi des compagnies moins unies, & le mâle est moins attaché à sa femelle. Dessus du corps d'un gris brun, ventre d'un roussâtre assez fort, poitrine bleuâtre, pet. plaque blanche sur la gorge, collier noir assez large, poitrine maillée de n. & de blanchâtre, raie n. sur chaque plume des côtés, bec & pi. rouges. Cette espèce donne une variété à coulcurs plus pâles & mêlées de blanc dans la *Perdrix rouge-blanche*.

6. *Perdrix rouge d'Afr.*; manteau de plumes d'un brun foncé bordées de brun plus clair; papilles rouges autour de l'œil; gorge nue & rouge, trait blanc latér.; devant du cou & du corps comme le dos, mais un peu moins bruns, bas-ventre roussâtre, bec & pieds rouges; ergot plus l. que celui de nos P. & queue plus épanouie.

7. *P. rouge de Barbarie*, un peu moins grosse que la 1^{re}.; calote brune, tempes & gorge cendrées, dessus du cou & dos cendrés-bruns, couvertures du dessus des ailes bleues & bordées de marron, collier brun & h., devant du cou d'un cendré qui s'affoiblit en arrivant à la poitrine où il se change en rose pâle, ventre brun clair, plumes des côtés cendrées variées de 3 raies, blanche, n. & orangée; bec & pi. d'écarlate.

8. *P. rouge de Madagascar*; taille de la précéd.; plumage d'un rouge-brun terne; un peu plus foncé en-dessus; bec jaune, pi. rouges; mâle à double ergot. M. SONNERAT.

9. *P. de roche de la Gamba*; plumage d'un brun obscur, plaque de tabac d'Espagne sur la poitrine, papilles rouges autour des yeux, bec & pi. rouges; moins grosses que notre P. rouge; vivant sur les montagnes & parmi les rochers.

10. *P. perlée de la Chine*, un peu plus grosse que la 5^e.; calote brune tachée de blanchâtre, joues rayées transv. de 2 traits n. & entre eux d'un blanc & d'un roussâtre, gorge blanche, cou & dessous du corps bruns variés de taches rondes blanchâtres & de roussâtres, dos rayé transv. de brun & de roussâtre, bec noirâtre, pieds roux.

11. *P. de Gingi*, un peu plus pet. que la 1^{re}.; calote brune, lig. blanche du bec à l'œil & au-delà; joues, gorge & cou d'un roux clair, avec un trait n. longit. au milieu de chaque plume; tache noire au-dessus d'une

brune à la poitrine, séparées par un arc blanc; dos gris roussâtre avec une tache n. vers le bout de chaque plume; gr. penes de l'aile noirâtres, les moyennes de marron clair; ventre rayé transv. de marron clair; bec n., pi. roussâtres; femelle plus pet.; dessus de la tête & du cou gris, le devant & la gorge bruns foncés; ventre roux clair, côtés marrons; poitrine grise oncée & tachée de noir, bec noir, pi. gris. M. SONNERAT.

12. *P. de la nouvelle Angleterre*; plus pet. que la 1^{re}.; manteau brun roux taché de noir, plus quelques taches blanches au h. du cou; gorge blanche; coup blanc sur chaque joue; ventre jaunâtre rayé transv. de n.; bec n., pi. bruns clairs.

13. *P. de Pondichéri*; taille de la 1^{re}.; calote d'un gris roussâtre, gorge jaunâtre; h. du dessus du cou grisâtre ondé de n., le bas & le dos roux rayés transv. de blanc; poitrine roussâtre rayée transv. de n.; ventre blanc varié d'arcs noirs; les côtés mouchetés de mordoré, ailes variées de gris, de roussâtre & de mordoré; croupion gris traversé de blanc sale; bec noirâtre, pieds rouges. M. SONNERAT.

Les Voyageurs ont souvent donné à des Pigeons, Tourterelles, Tinamous & autres o. de cette taille le nom de Perdrix, surtout en Amérique. Les phrases suivantes en fournissent des exemples.

blanche. Lagoped.
de la Baie-d'Hudson. Tétr.
de la Guiane. Toco.
de la Martinique. Pigeon.
de montagne du Mexique. Oocolin.
des Antilles. Pigeon violet de la Marti-
nique.
des prairies. Francolin.
de Syrie. Ganga, & 2^e. P. grise.
de Terre-neuve. Peintade.
du Brésil. Yambou & Magoua.
du Sénégal. Bifergot.
naine. Caille.
Peintade. Tinamou varié.

PERDRIX, c. Tonne d'ARG. ronde, ombiliquée, striée & tachetée régulièrement.

Le même Autour nommé de même une Nérie assez semblable à la Grive.

PERDRIX-DE-MER, { p. Sole & Tourd.
 o. 73^e. g. de BRIS.
 comp. d'o. fort différens des Perdrix, puisqu'ils sont oiseaux de rivage, à bec convexe en-dessus, latér. comprimé vers le bout, le bas des jambes nu; ils n'ont de commun avec les Perdrix que leurs 3 doigts

antér. & un postérieur. Ces o. ne sont pas gros, mais leur tête est assez grosse, leurs ailes sont l. & pointues, & leur queue est fourchue. Ils ne pêchent point, mais vivent d'i. & de vers; sur le gravier des bords de la mer & des rivières.

1. *La Perdrix de mer*, ou *P. de mer grise*; taille du Merle, mais ayant 22" de vol; manteau gris lustré, gorge & devant du cou blanc roussâtre bordé d'un trait n. descendant du bec; poitrine d'un gris roussâtre, ventre blanc teint de roussâtre; ailes variées de gris, de brun & de blanc; bec noir à base rouge, jambes & pi. brun-rouges.
2. *P. de mer brune*, ou *au Sénégal*; taille de la précéd., toute brune, n'y ayant de différence dans la nuance même que sur les ouvertures & penes de l'aile plus foncées.
3. *P. de mer tachetée*, ou *Giarole*; tête, cou, poitrine & haut du ventre roux tacheté de brun & de blanc; bas-ventre d'un roux-blanchâtre tacheté de n.; dos brun nué; ailes variées de brun, de n. & de cendré; queue blanchâtre; en Italie.
4. *P. de mer à collier*; aussi pet. que l'Alouette de mer; calotte, dos, croupion, plumes scapulaires d'un gris brun; tache blanche à la tempe; gorge & cou blancs à collier brun; poitrine & ventre blanchâtres; en Allemagne.

PERE NOIR, o. 3^e & 4^e. Moineaux.

PERLE, i. 2^e. tétraptere névroptère de GEOFF. à ant. filif; ailes égales couchées & croisées sur le corps; 4 barbillons, queue bipile, 3 yeux lisses. Souvent on a confondu cet i. avec la Frigane dont ces caractères le distinguent assez, sans parler du nombre des art. aux tarses. Sa larve est allongée & divisée en anneaux; elle est hexapode, à tête écaillée, & aquatique. Elle habite un tuyau dont l'intér. est de soie recouverte extér. de sable, de détrimens de coquilles, plantes, &c. L'i. parfait est allongé, ses ailes sont gr. & chargées de nervures en rézeau.

1. *La Perle brune rayée de jaune*; l. 8; d'un brun foncé, bande jaune longit. à la tête & au corcelet; l. ant. brunes; filets du ventre bruns; ailes débordant le ventre & veinées de brun.
2. *P. brune à pattes jaunes*; un peu plus per.; un peu de jaune à la tête & au ventre; ant. & filets n. & l.
3. *P. brune à ailes pâles*; l. 5 $\frac{1}{2}$; ant. & filets courts.
4. *P. jaune*; l. 2; ailes blanches; l. ant.; commune & entrant le soir dans les maisons.

PERLE AQUATIQUE, i. 28^e. Scarabé.

PERLON, p. On a donné ce nom à 2 p. fort différens.

PERLON, 1^o. 17^e. Chien de mer de BROUS., ressemblant un peu au Glauque, mais s'écartant du nombre ordinaire des évents; celui-ci en a 7, ce qui lui est particulier; dents séparées, aiguës, assez gr. & retournées en-dedans; gr. yeux; pector. après le 1^{er}. évent; dorsale solitaire; anus un peu avant l'équilibre & entre les ventrales; anale; l. 3'; BROUS. l'a décrit le premier & le croit de la Méditer.

PERLON, 2^o. p. de mer du g. du Milan, Gallinette de DUH. *Hirundo* de LIN. selon BLOCH, mais qui me paroîtroit plutôt être le *Cuculus*. Pector. violettes aussi larges que l.; grosse tête pointue; os du dessus des lèvres dentelé; iris d'argent rougeâtre; dos & côtés d'un brun-violet, ventre argentin, anus à l'équilibre; lig. latér. composée d'un rang d'écaillés étroites mais épaisses; caudale brunâtre. Ce p. nage assez vite au moyen de ses gr. pector.; l. 2 à 3'. D. 8, 15'. P. 12. V. 6. A. 14, selon BLOCH.

PEROUASCA, q. Belette de Sarmatie.

PERPEIRE, p. du g. de la Sole, décrit par ROND. omis par LIN. l. 10", les yeux à droite; écaillés caduques & si fines que ce p. paroît alép.; corps mince & transpar.; chair délicate.

PERRICHE, o. BUF. nomme ainsi les *Perruches* d'Amér. V. *Perruches*. Il les divise en *Perriches* à queue l. également étagée, en *P.* à queue l. inégalement étagée, & en *P.* à queue courte. Il peut paroître extraord. que cet Auteur qui a proscrit autant qu'il a pu les dénominations spécifiques tirées du pays d'un animal ait cependant fondé des divisions sur la différence du pays. A ce pet. défaut près, la division du g. des Perroquets y a porté beaucoup de lumières.

Perriches à queue l. également étagée.

1. *La P. pavouane*, une des plus jolies de la famille, & en même tems une de celles qui apprennent le mieux à parler. Mais elle est criarde, un peu sauvage & sujette à mordre. Ces o. volent en troupes dans les bois & les Savanes de la Guiane. Grosseur d'un Pigeon; plumage d'un vert assez foncé sur le manteau, plus clair au-devant & au-dessous du corps avec quelques plumes rouges aux joues. MAUD. donne seulement à quelques individus des plumes rouges, çà & là sur le dessus du corps, BUF. les donne à toute l'espece sur

sur les côtés de la tête & du cou, mais avec une restriction qui borne ce caractère à l'o. parfaitement adulte en qui ces taches rouges se multiplient avec l'âge. Pet. couvertures du dessous des ailes rouges, les gr. jaunes; tige des pennes de l'aile & de la queue n.; bec blanchâtre, pi. gris.

2. *Perriche à gorge brune*; calotte d'un vert bleuâtre; front, tempes, gorge & bas du cou d'un gris-brun; dos vert-jaunâtre; gr. couvertures supér. de l'aile bleues, ainsi que le dessus des gr. pennes qui de plus sont bordées de noirâtre; bec & pi. cendrés; à la Martinique.
3. *P. à gorge variée*; plus pet. qu'un Merle; plumage vert, hors la gorge & le devant du cou d'un brun-rougeâtre, écaillé de gris-jaunâtre; gr. pennes bordées de bleu; quelques plumes rouges sur le pli de l'aile; bec & pi. noirâtres; à la Guiane, assez rare.
4. *P. à ailes variées*, ou *P. commune*; plus pet. qu'un Merle; plumage d'un vert foncé qui s'éclaircit en-dessous; gr. couvertures du dessus des ailes les plus près du corps blanches & jaunes, & les plus éloignées du corps d'un vert-bleu; les 5 premières pennes intérieurement noirâtres & bordées de blanc, les 7 suivantes blanches; bec blanchâtre, pi. gris; commune à la Guiane, n'apprenant pas à parler.
5. *L'Anaca*; taille de l'Alouette, tête brune, gorge cendrée, flancs verts, dos vert à tache brune, ventre roux, pli de l'aile rouge, queue d'un brun-clair; au Brésil. Il ne paroît pas prouvé que cet oiseau peu connu ait la queue longue.
6. *Le Jendaya*, ou *pet. Perruche jaune du Brésil*; taille du Merle; tête, gorge, cou, h. & côtés du ventre jaunes; dos & bas-ventre verts; bout des pennes noirâtre; peau blanche autour de l'œil; bec & pi. noirs.
7. *P. émeraude*; plumage d'un vert foncé, hors le ventre & la queue d'un brun-rougeâtre; bec & pi. noirs.

Perriches à queue l. inégalement étagée.

1. *Le Sinciala*; un peu plus pet. qu'un Merle; plumage d'un vert-clair-jaunâtre, hors le bout des 2 plus l. pennes intermédiaires de la queue qui est d'un vert-bleu; peu de couleur de chair autour des yeux; bec supér. rouge hors le bout n. infér. tout n., pi. de couleur de chair; à Saint-Domingue.
2. *P. à front rouge*; tout au plus comme la précéd.; front rouge, sinciput bleu; tempes,

occiput, cou & dos d'un vert foncé qui s'élargit au-devant & dessous du corps; peau orangée autour des yeux; bec supér. gris-blanc, infér. plus gris; pieds de couleur de chair; au Brésil.

3. *L'Apulé-Juba*, commun à la Guiane, criard, articulant peu & mal quand il a eu des leçons, mais doux & caressant; l. 9" 6"; gorge, front & tempes jaunes, le reste du plumage vert, hors une hordure bleue aux ailes, & une foible teinte rougeâtre sur le ventre.
4. *P. couronnée d'or*; front orangé; manteau d'un vert-foncé, gorge, devant & dessous du corps verts-jaunâtres; les 2 plus l. pennes interméd. de la queue pointues; à Cayenne; caressante & apprenant bien à parler.
5. *Le Guarouba*, plumage jaune, tache verte sur les ailes, dont les gr. pennes sont violettes; couvertures de la queue vertes franchées de jaunes, les 2 l. pennes interméd. terminées de violet; les latér. vertes bordées de jaune, ensuite violettes.
6. *P. à tête jaune*, variée d'orangé & de jaune vif qui s'étend aussi sur la gorge & le dessus du cou; le reste du plumage d'un vert qui s'éclaircit & se nue de jaune sous le ventre; peau cendrée autour de l'œil; bec blanc-jaunâtre, pieds gris blancs; à la Caroline.
7. *P. Ara*; taille moyenne entre les Perriches & les Aras, joues nues de ces derniers; l. 9" sans la queue qui en a autant; calotte d'un vert-bleuâtre, tache brune au front; peau blanche semée de poils n. à la joue; devant du cou & poitrine verts & teints de rousâtre; bas-ventre brun-rouge; dos d'un vert-foncé; bec n., pi. bruns noirâtres; à la Guiane.

P. à queue courte.

BUF. nomme ces Perriches *Touïs*. V. ce mot.

PERROQUET, o. 53^e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. sillipèdes à 2 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon; bec court, crochu, plus épais que large & supér. convexe. Le doigt extrér. postér. est mobile & peut revenir en-devant. La mandibule infér. est presque ronde, c'est la plus courte, & le crochet de la supér. se rabat devant elle. Ce bec est fort, & les P. s'en servent pour casser les noyaux, ronger le bois, se suspendre, s'aider à monter & à descendre, mâcher même les alimens comme le feroient les mâchoires d'une vraie bouche. Cés o.

tiennent leur nourriture, comme les oiseaux de proie un pied, en Pair. Ils ont le corps épais & pesant, la tête grosse, les narines rondes, la langue large & épaisse, les picourts, les doigts gros & l. & les ongles peu courbés. Ils habitent les pays les plus chauds des 2 Continens dans une zone large de 25°, dont cependant ils se sont écartés en Amérique vers la Louifiane & la Caroline, où ils font, au moins, des voyages en été, supposé qu'ils n'y soient pas sédentaires. En général ils ne sont pas voyageurs, & leurs courses se bornent à passer d'un canton à un autre pour y trouver des fruits mûrs, car malgré leur bec crochu ils ne sont pas carnassiers. Ils passent les nuits en troupes sur de gr. arbres & ils célèbrent le lever de l'aurore par des cris aigus & perçans. Ils déposent 2 œufs dans des trous d'arbre. On fait qu'ils sont plus ou moins faciles à apprivoiser; que l'étant ils aiment plus ou moins la société; qu'ils apprennent plus ou moins facilement à articuler des mots. Pris adultes ils sont rétifs & mechans, & à cette époque les habitans ne parviennent à les apprivoiser qu'à force de camoufflets de tabac. Ils passent pour vivre très-long-tems, & RÉAU. avoit une preuve certaine qu'un P. qui avoit appartenu à la Grande Duchesse de Toscane avoit vécu au moins 120 ans. La division de ce g. par BUF. y répand tant de clarté, que quoique suivant d'ailleurs l'ordre de BRIS. je la prendrai dans cet ouvrage. Il sépare les p. des 2 Continens, ensuite il partage ces 2 sections en familles. La section des P. de l'ancien Continent contient: 1°. les *Catacouas*, 2°. les *Perroquets proprement dits*, 3°. les *Lorris*, 4°. les *Lorris-perruches*, 5°. les *Perruches à l. queue*, 6°. les *Perruches à courte queue*. La section des P. du nouveau Continent contient: 1°. les *Aras*, 2°. les *Amazones*, 3°. les *Criks*, 4°. les *Papegais*, 6°. les *Perriches à l. queue*, 7°. les *Touis*, ou *Perriches à courte queue*. V. ces familles en leur rang alphabétique.

PERROQUETS proprement dits. Ce sont des p. de l'ancien Continent à queue courte comp. de pennes à peu-près égales, différens des *Perriches* & des *Perruches à queue courte* par une taille beaucoup plus gr.

1. Le *Jaco*, ou *P. cendré*. C'est l'esp. la plus connue en Europe, la moins criarde, la plus docile, la plus facile à dresser soit à articuler des mots, soit à imiter des sons, & même des mouvemens & des gestes. On lui a donné le nom qu'elle paroît prononcer

le plus naturellement. Plumage d'un gris perlé avec quelques reflets violets, plus foncé sur le dos que sur le croupion, très-éclairci sur le ventre; queue rouge; yeux jaunâtres environnés d'une peau farineuse blanche qui s'étend sur la base du bec; celui-ci n., pi. cendrés; l. 1', en Guinée.

2. *P. vert*; gr. d'une Poule moyenne, l. 15". Plumage vert, hors les côtés rouges; épau-les & gr. pennes de l'aile bleues; pennes des ailes & de la queue doublées de brun; au midi de la Chine & à Amboine.

3. *P. varié*; gr. d'un Pigeon; plumes de la tête & de la gorge brunes avec un trait longit. plus clair dans leur milieu; celles du cou, de la poitrine & du ventre pourprées, bordées de bleu; dos vert; ailes variées de n. & de vert; peau noirâtre autour des yeux; bec noirâtre, pi. plombés; plumes du h. du cou se relevant dans la colere; aux Indes.

4. *P. Maidé*, regardé par BUF. comme le même que le précéd., mais MAUD. doute fort de cette identité. Front d'un blanc grisâtre comme celui de plusieurs Amazones; plumes du reste de la tête & de la gorge, non pas brunes avec un trait plus clair, mais d'un blanc sale bordé d'un filet brun; plumes du cou pourprées non bordées, mais seulement terminées de bleu, celles du ventre d'un rouge sombre terminées de bleu pâle, au milieu, vertes aux côtés. La différence entre ces o. une fois reconnue, on n'est pas obligé d'admettre en Amérique, (car cet o. se trouve à Cayenne) la même espèce qu'aux Indes, ou de supposer sans preuves qu'elle a été transportée d'un continent dans l'autre.

5. Le *Vaza*, ou *P. noir*; MAUD. le dit moins gros que le *Jaco*, & cependant il lui donne 13" 6" de l.; plumage n. légèrement lavé de bleuâtre; gr. couvertures des ailes d'un cendré brun-verdâtre; peau blanchâtre autour des yeux; bec d'une couleur de chair légère, pi. rougeâtres.

6. Le *Miscarin*; un peu plus gros que le *Jaco*; masque n. qui couvre le front, la gorge & le tour de la face, à travers lequel passe un bec rouge; derrière de la tête & du cou gris; corps brun; peau rouge autour de l'œil; pi. de couleur de chair pâle, à l'île de Bourbon.

7. *P. à bec couleur de sang*, plus gros que celui des autres P.; tête & cou verts à reflets dorés; devant du corps jaune ombré de vert; dos d'aigue-marine; ailes d'un vert-bleu

- changeant à couvertures n. & jaunes; l. 14"; à la nouvelle Guinée.
8. Le gr. *Perroquet vert à tête bleue d'Amboine*; l. 16" quoique la queue soit fort courte; tête bleue; manteau d'un vert de pré nué de bleu sur les gr. pennes; ventre olivâtre; queue super. verte, infér. jaunâtre; trait n. de l'œil au bec qui est rougeâtre; pi. d'un n. bleuâtre.
9. *P. à tête grise*, l. 7" 6", mais épais de corps; manteau vert, hors les ailes grises comme la tête, mais bordées de vert; ventre d'un jaune souci; gorge grise; peau noirâtre autour des yeux; bec cendré noirâtre, pi. cendrés avec un peu de rougeâtre; au Sénégal.
10. Le gr. *P. vert de la nouvelle Guinée*, espèce nouvelle décrite par M. SONNERAT; tête, cou, poitrine, couverture des ailes & de la queue d'un vert de pré clair; gr. pennes d'indigo, les pet. en-dessous de carmin; mandibule super. d'orpiment, l'infér. n.; iris rouge.
- à bec bariolé. Amazone à tête jaune.*
à poitrine blanche du Mexique. Maïpouri.
à tête rouge du Brésil. Tarabé.
d'Allemagne. Rollier, & Bec-croisé.
le Bontius. Perruche huppée.
d'eau, i. 1^{re}. Monocle.
- P. de Groënland. Macareux.*
de Macao. Ara rouge.
de mer, o. Macareux, p. V. ci-dessous.
d'or, 3^e. Amazone.
noir. Ani des Paletuyviers, Caïca & Vaza.
de paradis, 1^{re}. Papegai.
tapiré. Ce n'est pas une esp., c'est un individu ordin. Crick ou Amazone, dont les sauvages ont changé les couleurs en lui arrachant dans sa jeunesse quelques plumes & en mettant sur ces parties nues du sang d'une Grenouille bleue rayée longit. de jaune.
- PERROQUET DE MER**, p. On a donné ce nom au g. des *Tourds*, au *Verdonne* en particulier, & à d'autres que l'on trouvera ci-dessous. On l'a donné à plusieurs p. non décrits, qui sont probablement de divers g., n'ayant de commun que la beauté de leurs couleurs. Par exemple on a ainsi nommé un p. de l'île de Tabago à écailles d'un vert-jaune brillant, de la taille du Maque-reau, à un p. des Antilles, carpiforme, à dos ver-foncé, ventre plus clair, à 2 dorsales variées de bleu, de rouge & de jaune, ainsi que les pect., les ventrales & la caudale; de la l. de 12 à 18". Selon RU. on nomme de même à Amboine 2. p. différens,

l'un parce qu'il est orné de couleurs très-variées, l'autre à cause de son museau en bec crochu.

P. de mer de la Caroline; p. du g. du *Rasoïr*; tête ornée de différentes couleurs; iris rouge, extér. bleu; tache rhomboïdale pourprée, & variée de jaune, vert & bleu au milieu de la l. des côtés; lig. latér. interrompue sous la dorsale; celle-ci basse & presque longit., anus à l'équilibre; caudale entière; couleurs qui s'éteignent avec la vie. D. $\frac{2}{17}$. P. 11. V. 6. A. 16. *Cor. Esit-racus.*

P. de mer d'Arabie, esp. nouvelle du g. des *Tourds* décrite par FORSK. Corps lancéolé tronqué; h. de la tête nu, convexe & brun; triangle pourpré au-devant de chaque œil; dos vert foncé, ventre bleu; opercules verts, ornés d'un carré pourpré qui envoie un rameau à l'œil & 2 en-dessous; 3 raies latér. longit. pourprées, l'intermédiaire plus large au milieu de sa l., & supérieurement dentelée; celle du h. plus foncée & dentelée dessus & dessous; pector. vertes à croissant n. vers le bout; dorsale & anale très-raclées, la 1^{re}. verte, la 2^e. bleue & ornées d'une bande longit. pourprée; caudale verte à taches pourprées; ligne latérale branchue, d'abord dr. & h., ensuite descendante, enfin dr. & moyenne; l. $\frac{3}{4}$ d'aune; fréquent dans la mer Rouge parmi les Madrépores; chair estimée. B. 5. D. $\frac{8}{11}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{17}{17}$.

P. de terre, p. du même g. & des mêmes mers décrit par le même Naturaliste. Il ne dit pas pourquoi les Arabes l'appellent *P. de terre*; vit-il sur les rivages? Chaque mâchoire munie de 2 os séparés au milieu, la supér. laissant voir de chaque côté 3 dents, l'inférieure 2; ligne courbe bleue allant de la levre supér. à chaque œil, 3^e. parcourant longit. le dessous de la tête; robe verdâtre, nageoires pourprées bordées de bleu; dos moins voûté que le ventre; queue montante, caudale fourchue tachée de bleu; écailles striées; lig. latér. jaune, interrompue, la 1^{re}. partie h., la 2^e. moyenne, reprenant à l'aplomb du défaut de la 1^{re}. B. 5. D. 20. P. 13. V. 6. A. 11.

PERRUICHE, o. Familles de *Perroquets* de l'ancien Continent, plus pet. que les *P.* proprement dits.

PERRUICHES À LONGUE QUEUE.

1^o. *Egalement étagée.*

1. La gr. *P. à collier a'un rouge vif*; tête verte; demi-collier rouge au h. de la nuque, s'étré-

H h h ij

cissant en venant joindre le n. de la gorge; plumage vert, éclairci en-dessous; bande longit. pourprée au haut de l'aile; queue d'aigle-marine en-dessus, jaune en-dessous; bec rouge, pi. noirâtres; aux Maldives. BUF. croit que c'est le Perroquet des Anciens.

2. *Perruche à double collier*; taille d'une Tourterelle, l. 13" 6"; plumage d'un vert-brillant en-dessus, d'un vert-jaunâtre en-dessous; 2 colliers étroits, le supér. de rose, l'infér. bleu; mandibule supér. rouge, l'infér. de brun-rouge; pi. gris; à l'île de Bourbon.

3. *P. à tête rouge*, de Gingi; l. 11" dont la queue occupe plus que le corps; tête rouge glacée de bleu; lig. n. allant du coin du bec, de chaque côté, en former poitér. la tête; h. du cou d'un vert clair; le reste du dessus du cou & du corps d'un vert sombre éclairci sur le croupion; gorge n.; devant & dessous du corps jaunes-verdâtres; rouge obscur au haut de l'aile; bec rougeâtre, pi. gris.

4. *P. à tête bleue*; l. 11"; tête d'un bleu nué de violet; gorge d'un cendré violet; côtés & devant du cou jaunâtres, ainsi que le ventre; le reste du plumage vert; bec blanc, pi. bleuâtres; aux Indes.

5. *P. lorri*, ou *P. variée des Indes*; l. 8"; sinciput d'un bleu n.; croissant rouge à l'occiput les 2 cornes tournées vers les 2 yeux; tempes d'un bleu n.; gorge & devant du cou rouges; du vert au bout de chaque plume de la poitrine; dessus du cou, dos & ventre verts; un peu de jaune à la queue en-dessus, du rouge & du jaune en-dessous; bec orangé, pi. gris.

6. *P. jaunes*; grosseur d'une Tourterelle; plumage orangé, hors le dos jaune varié de vert-jaunâtre, les côtés & le tour des yeux rouges, & du bleu sur l'aile; peau nue cendrée autour de l'œil, bec d'un cendré verdâtre, pi. rougeâtres; à Angora.

7. *P. à tête d'azur*; gr. d'un Pigeon; tête & gorge bleues; plumage vert, éclairci en dessous, hors une tache jaune sur l'aile; du bleu dessus, & du jaune dessous la queue; bec rouge, pi. cendrés; aux Indes.

8. *P. Souris*, l. 10" dont la queue prend la moitié; front, gorge & devant du cou & du corps gris-de-Souris; le reste du plumage d'un vert jaunâtre plus pur sur l'aile, bec cendré, pi. plus gris.

9. *P. à mouchaches*, ou de *Pondichéry*, l. 11" dont la queue prend la moitié; sinciput bleuâtre, joues & gorge blanches, trait n. d'un œil à l'autre, mouchaches n.; devant du cou, poitrine & ventre lilas; bande

longit. jaune sur l'aile, le reste du plumage vert, mandibule supér. rouge, l'infér. n.; pieds gris.

10. *P. à tête bleue d'Amboine*, l. 10" dont la queue prend la moitié; face & gorge d'indigo, occiput vert, demi-collier jaune poitér. au h. du cou, plumes du devant du cou & de la poitrine mordorées terminées transv. de bleu, h. & côtés du ventre bleus, bas-ventre jaune tacheté de vert, dos vert, bec jaunâtre, pi. noirâtres.

11. *P. aux ailes chamarrées* de bleu, d'orangé, de vert, de noir & de roux; tête verte; gorge, cou, h. du dos, poitrine & ventre d'un vert jaunâtre; bas du dos d'un vert bleu, bec rouge à bout blanchâtre, pieds cendrés; l. 11" quelques lig. selon BUF., 18 selon MAUD.

2°. Queue inégalement étagée.

1. *P. à collier couleur de rose*, l. 14" dont la queue prend 8, y compris 2 l. brins d'aigle-marine qui passent les autres pennes de 3"; plumage d'un vert clair, hors la gorge n. & le collier au h. du cou où il se perd dans le n.; mandibule supér. rouge, hors le bout n., l'infér. n.; pi. cendrés; caressante, vive, docile, apprenant bien à parler, mais criarde; au Sénégal.

2. *P. (pet.) à tête couleur de rose & à l. brins*, l. 12" dont les brins de la queue prennent 8, les autres pennes n'en ayant que 2 ½; tête de rose & de lilas, collier & gorge noire, le reste du plumage d'un vert qui devient jaunâtre en-dessous, les 2 l. brins d'un bleu verdâtre, mandibule supér. jaunâtre, infér. noirâtre, pi. cendrés; au Bengale.

3. *P. (gr.) à l. brins*, l. 16"; calote d'un vert sombre; joues, occiput & h. du cou de rose, gorge n., ventre vert jaunâtre, dos vert, brins de la queue bleus, mandibule supér. rouge, infér. brunâtre, pi. gris; à Malaca.

4. *P. (gr.) à ailes rougeâtres*, l. 21"; manteau vert, avec un peu de rouge sur le dos; gorge & devant du cou d'un vert clair un peu cendré, ventre vert jaunâtre, raie rouge foncée au h. de l'aile qui est variée de n. & de jaunâtre, bec rouge, pi. rougeâtres.

5. *P. à gorge rouge*; tout au plus de la grosseur de l'Alouette, l. 8" 6" dont la queue prend plus de la moitié; manteau d'un gros vert, gorge rouge, ventre vert jaunâtre, couvertures de l'aile rougeâtres, bec & pieds de couleur de chair; aux Indes.

6. *P. (gr.) à bandeau n.*, l. 14"; calote n., collier vert & rouge, le reste du manteau

d'un bleu foncé ; gorge, devant du cou & poitrine rouges, ventre vert varié de rouge, queue supér. verte, infér. rouge, les plumes bordées de n.

7. *P. verte & rouge* ; esp. obscure attribuée au Japon & seulement connue d'après un dessin, comme ayant le dos vert, le ventre & la queue rouges, celle-ci à brins verts ; épaules & plumes de l'aile bleues.
8. *P. huppée de Java* ; gréffeur d'Alouette, queue passant les ailes de 10", plumage d'un rouge vif, hors la gorge grise, le devant du cou & la poitrine de rose pâle, & du vert, du rosé & du jaune sur l'aile ; bec & pi. gris ; jaseuse, apprenant facilement à parler.

PERRUCHES A QUEUE COURTE.

1. *P. à tête bleue*, plus pet. qu'un Serin ; plumage vert, hors la calote bleue, un demi-collier supér. orangé, la poitrine & le croupion rouges ; dormant la tête en bas ; à Luçon.
2. *P. à tête rouge*, ou *Moineau de Guinée*, à cause de sa taille peu supér. à celle du M. ; l. 5" 6" ; masque & gorge rouges, croupion bleu, front de l'aile bleu dans le mâle, orangé dans la femelle ; le reste du plumage vert, hors des bandes rouges & n. aux plumes latérales de la queue ; bec rouge, pieds gris ; douce, mais ne parlant pas.
3. *Le Couacouaci* ; même taille ; front, gorge & croupion rouges, demi-collier supér. orangé ; le reste vert, hors du noir & du bleu sur l'aile, bec & pi. rouges ; aux Philippines.
4. *P. aux ailes d'or*, un peu plus gr. ; manteau vert foncé, hors du bleu & de l'orangé sur l'aile ; bec blanchâtre, pi. rougeâtres.
5. *P. à tête grise* ; taille du Moineau ; gorge & devant du cou comme la tête, le reste du plumage d'un vert qui en-dessous se mêle de jaunâtre, bande n. sur la queue ; bec & pi. cendrés ; à Madagascar.
6. *P. aux ailes variées*, un peu plus gr. qu'un Moineau ; tête, cou & ventre verts jaunâtres ; bande de ce vert sur l'aile dont les petites plumes sont d'un n. verdâtre, les gr. d'un n. velouté ; queue de lilas avec un trait noir transv. au bout, bec jaune rougeâtre, pi. gris ; à Luçon.
7. *P. aux ailes bleues*, au moins aussi petit qu'un Serin ; plumage vert éclairci en-dessous, bordure bleuâtre aux gr. plumes de l'aile, bec blanc, pi. gris ; à l'île de Bourbon.
8. *P. à collier* ; taille de la 2^e. ; plumage vert,

éclairci & nué de vert en-dessous ; demi-collier supér. jaune au mâle, bleu à la femelle, mais dont les plumes sont toujours variées transv. de n. ; bec & pi. d'un gris noirâtre.

9. *P. à ailes n.* ; taille d'un Moineau ; dessus du cou, dos, pet. plumes de l'aile & queue d'un vert foncé ; ventre d'un vert clair jaunâtre, calote rouge, gorge bleue dans le mâle, rouge dans la femelle ; gr. plumes de l'aile n., couvertures de la queue, bec & pi. jaunes, à Luçon.
10. *L'Arimaron*, aussi pet. qu'un Serin ; plumage bleu à reflets violets ; tempes, gorge, & h. de la poitrine blancs ; bec & pi. rouges, langue pointue terminée par un pinceau de pet. poils blancs ; à Orahiti.

PESCHETEAU, p. Galanga.

PÉTALAIRE, r. Serpent des Indes, du 3^e. genre à dos brun transv. rayé de blanc, ventre pâle, 212 gr. plaques, 204 petites.

PÊTEUSE, p. Bouvier.

PÊTHOLE, r. Serpent d'Afrique du 3^e. g. à dos d'un fond pâle plombé, un peu soufré, varié de bandes transv. de la même couleur plus foncée, ventre jaunâtre, mâchoire infér. blanche, l. 2' sur 1" de diam. ; GRON. lui donne un dos n. bleuâtre rayé de blanc ; 209 gr. plaques, environ 120 petites.

PÉTIMBUBARA, p. du Brésil, du g. de la *Fistulaire* ? l. 3 à 4', alér., glissant & alongé comme une Anguille ; bec aigu, édenté, l. de 18", large de 12 à la base ; mâchoire infér. plus courte ; tête l. de 9' du bout du bec aux yeux, où elle a 5" de large ; le reste de la tête tel que du commencement des ouïes au bout du bec il y a plus d'1' ; yeux de la gr. d'une noisette, & d'un bleu argenté ; nageoires rougeâtres ; dos de couleur de foie, marqué de 3 rangs longit. de taches bleues, 2 sur la tête & une le long de chaque côté ; taches vertes entre ces rangées bleues, ventre d'un blanc rougeâtre. 1^o. *Pectorales larges & l. de 18"*. 2^o. *A 6 1/2" de leur base en descendant, & vers la partie postér.* 2 pet. *ventrales*. 3^o. *1' plus bas une nageoire l. de 2"*. 4^o. *Au-dessous de celle-ci une de la même gr. au bas du ventre.* 5^o. *5" plus loin 2 nageoires un peu plus pet., l'une en h. l'autre en bas, & entre-elles la queue mince, ronde, l. de 6"*. Voilà ce que dit MARC., & je suis surpris que WIL., RAY, JONS. qui l'ont copié n'aient fait aucune remarque sur une aussi étrange description. Car voilà, tout bien compté, 2 pector., 2 ventrales, 3 anales & une dorsale. Il me paroît clair

par le détail de ces nageoires, en me représentant la vraie Fistulaire, qu'ici MARC. par ces 2 *pet. nageoires* 5°. l'une en h. l'autre en bas, désigne la caudale de la Fistulaire, & que ce qu'il appelle la queue mince, ronde, l. de 6'' n'est autre chose que son cirrhe. Ainsi le Pétimbuaba n'aura plus de dorsale, mais il aura gagné une caudale & perdu une anale; il sera déjà moins anomal; il aura 2 pector., 2 ventrales, 2 anales éloignées l'une de l'autre, & une caudale. Pour achever de lui ôter son anomalie il faudroit lui ôter une anale & en faire une dorsale, & pour cela il suffit de supposer une faute d'impression ou de copiste par laquelle on a mis: 4°. au-dessous de celle-là une de la même gr. au bas du ventre, au lieu de mettre: au-dessus de celle-là une de la même gr. Alors ce p. n'est plus un monstre, mais une Fistulaire comme LINNÉ & GRON. paroissent l'avoir cru fort légèrement.

PETIT-AZUR, o. 7°. Gobe-mouche.

PETIT-CHÊNE, o. Sizerin.

PETIT { DEUIL, o. 8°. Méfange.

PETIT { LOUIS, o. Variété du Teité.

PETIT-GRIS, q. Ecurueil gris.

PETIT { RIC. o. Tyran pipiri.

PETIT { SIMON, o. 3°. Figuier de ce Continent.

PETITE { JASEUSE, o. 3°. Toui, Tirica.

PETITE { VIE, o. Sittelle à huppe noire.

PETLACOALT, r. Serp. du Mexique; front couvert de gr. écailles jaunes & rouffes, dos jaune nué par petits-quarrés, ventre cendré varié de jaune & de rouge clair. SÉBA.

PÉTONCLE, c. 6°. g. des conques-bivalves d'AD. qui n'y fait entrer que les c. renflés, ou à battans fort convexes, à sommets arrondis & sans oreilles, mais striés comme des Peignes. Il dit en général que l'animal n'est pas le même que celui du Peigne, mais il n'exprime pas en quoi il en diffère.

PÉTRAT, o. Friquet.

PÉTRÉL, o. 100°. genre de BRIS. comp. d'o. marins tétradac. à 3 antér. liés par des membranes entières; les jambes avancées vers le milieu du corps & plus courtes que lui, le bec sans dentelures & presque cyl.; le bout de la mandibule supér. crochu & celui de l'infér. comme tronqué. Ce dernier caractère établit la seule différence qu'il y ait entre les Pétréls & les Puffins, dont BRIS. a fait son 99°. g. parce qu'ils ont le bout des 2 mandibules crochu. Mais comme ces o. ont d'ailleurs tout commun dans la forme, l'inf-

tié & les mœurs, BUF. ne les a regardés que comme formant 2 familles dans un seul genre. Tous ont une pet. membrane le long du côté intér. du doigt intér., & le l. du côté extér. du doigt extér., & le bas des jambes nu. Leur bec est épais & fort, comp. de 4 pièces unies par future, dont 2 forment les extrémités. De tous les o. marins ils sont les plus hardis à s'éloigner des terres. Munis de vastes ailes & de pieds larges; ils joignent à la légèreté & à la puissance du vol, & à la faculté de nager celle de marcher sur l'eau en frappant avec vitesse & alternativement des 2 pieds sa surface qui cede à peine au poids du corps en partie soutenu par les ailes déployées. Ils ne s'élevent pas haut, mais ils vont à leur gré dans toutes les latitudes, sans égard à la distance des terres. Ils n'habitent cet élément qu'autant de tems qu'il en faut pour faire leur pont dans destrous de rochers. Quelquefois cependant on en a vus de fort éloignés de la mer; sans doute emportés par quelque coup de vent & ayant ensuite perdu leur route. Ils évitent de se poser à terre où ils auroient peine à marcher & à prendre l'essor. Ils ne s'approchent guere des vaisseaux & des côtes qu'en précédant les tempêtes.

1. *Le Pétré cendré*; gr. d'une Poule moyenne, l. 17'', vol 3' 4''; plumage blanc, hors le dos & les penes d'un cendré bleuâtre; bec & pi. rouges dans l'o. vivant, gris dans l'o. mort; entre le 62 & le 80° de lat. nord; si âpre à déchirer la chair des Baleines harponnées qu'il se laisse tuer à coups de bâton sur leur corps.
2. *P. blanc & noir*, ou *le Damier*; taille du Pigeon, l. 14'', vol 2' 7''; tête & gorge noirâtres, dos couvert de plumes blanches terminées par une tache n., devant & dessous du corps blancs, hors quelques taches n. sur les côtés; bec n., pi. noirâtres; en société dans les mers australes.
3. *P. antarctique*, ou *Damier brun*; taille d'un gros Pigeon, plumage plus épais que celui du précéd., mais le même d'ailleurs en substituant le brun au noirâtre & au n.; vivant plus vers les glâces du Pôle austral.
4. *P. blanc*, ou *P. de neige*; taille de Pigeon, bec d'un n. bleuâtre, pieds bleus; dans les mêmes mers que le précédent. J'ignore pourquoi BUF. & MAUD., communément sévères dans la distinction des esp., ne font ici aucune difficulté de séparer ces oiseaux.
5. *P. bleu*; un peu moins gr. que les précéd.,; manteau gris-bleu coupé transv. d'une bande

plus foncée qui s'étend aussi sur l'aile, ventre d'un blanc bleuâtre, queue terminée de noirâtre, bec très-large, 2 plumes sortant de la même racine; dans les mers australes, du 30° aux glaces fixes.

6. *Le très-grand P.*, de la taille de l'Albatros, connu seulement pour sa gr. taille & la force de son bec, M. FORSTER qui seul en a parlé ne l'ayant pas décrit.

7. *Le P. Puffin*; (*V.* ce qui a été dit ci-dessus des Puffins en parlant des caractères des Pétréls.) l. 15''; poitrine & ventre blanc; manteau grisâtre, assez clair sur la tête, plus foncé & plus bleuâtre sur le dos, noirâtre sur les ailes & la queue; bec jaunâtre à crochet noirâtre, pi. jaunâtres. On trouve cet o. aux Sorlingues où il fait sa ponte dans les trous des Lapins après les avoir délogés.

8. *Le Fulmar*, ou *P. Puffin gris-blanc de l'isle de St. Kilda*, ne différant du précéd. que par un manteau gris-blanc, au lieu d'un gris-bleuâtre. Ce qui ne peut engager à en faire une esp. particulière.

9. *P. Puffin brun*; grosseur du Corbeau; plumage d'un brun noirâtre, bec jaunâtre, pi. bruns; vers le Cap.

10. *L'Oiseau de tempête*, de la taille d'une Alouette, par conséquent, selon la remarque de BUF., plus foible que les autres, devant craindre & fuir la tempête plus qu'aucun d'eux & en être ainsi le 1^{er}. messager. Aussi l'annonce-t-il avant eux aux Navigateurs en cherchant un abri sous la poupe des vaisseaux. Répandu sur toutes les mers; l. ailes & vol rapide; courant en piétant dans le fillon mouvant formé par les lames de la mer en fureur; plumage brun noirâtre, croupion blanc, quelquefois le bout des ailes blanc; devant & dessous du corps d'un brun cendré, bec & pi. n.; l. 5'' 10''', vol 1'.

PÉTUVE, o. Grand-Duc.

PETZCOALT, r. Serpent du Mexique, l. de 4 1/2', qui paroît ressembler beaucoup au Petlacoalt, d'après ce qu'en dit SÉBA.

PEVA, q. D'après le peu qu'en dit NIEMBERG on voit seulement que c'est un animal de la gr. d'un Chien médiocre qui crie sur la trace du Tigre, comme le feroit un Chien sur celle du Loup.

PHAGRE, p. Page.

PHALANGE, i. Gr. Araignée des Antilles; v. aussi Araignée, page 55.

PHALANGER, q. Philandre.

PHALANGITE, i. 4^e. Scarabé.

PHALARIS, o. Foulque.

PHALAROPE, o. 89^e. g. de BRIS. comp. d'o. palmipèdes tétradac. à 3 antér. liés par des membranes fendues & festonnées, le bas des jambes nu, le bec menu & dr., la mandibule supér. courbée en bas vers le bout. Ce sont de pet. o. de rivage qui habitent les pays froids des 2 Continens.

1. *P. CENDRÉ*, l. 8''; manteau gris légèrement ondé de brun & de noirâtre, hausse-col blanc bordé de roux-orangé, devant du cou gris, ventre blanc.

2. *P. ROUGE*, l. 8''; manteau & gorge rouge d'un roux brun tacheté de noirâtre, poitrine & ventre briquetés, croupion blanc, bec orangé, pi. d'un brun verdâtre.

3. *P. A FESTONS DENTELÉS*; taille des précédens; tête blanche à l'inciput noirâtre, dessus gris ardoisé à taches brunes longit., devant & dessous du corps blancs, les festons des membranes des doigts denticulés.

PHALÈNE, i. 4^e. Tétraptere lépidoptère de GEOF. à ant. décroissantes de la base à la pointe; Chrysalide dans une coque, Chenille nue. *V.* les généralités sur les lépidoptères, p. 21, les mots Chenille, & Papillon. Les i. dont il s'agit ici sont ceux que l'on appelle vulgairement *Papillons de nuit*. Il faut y regarder de près pour ne pas confondre les antennes des femelles de la 1^{re}. famille, qui sont très-peu pectinées, avec celles des mâles & des femelles de la 2^e. qui ne le sont pas du tout. On trouve parmi les larves de ce g. des Chenilles à 10, 12, 14 & 16 pattes. Toutes se filent des coques; leurs Chrysalides sont ovales, all. ngées & non anguleuses comme celles des Papillons. L'insecte parfait est ordin. lourd; il ne vole que le soir, & sa femelle est quelquefois aptère, ou n'a pour ailes que des esp. d'appendices.

1^{re} Famille. ANTENNES PECTINÉES.

§. 1^{er}. Sans trompes; ailes relevées.

1. *Le gr. Paon de nuit*, l. 24, vol 66. C'est la plus gr. Phalène de ce pays; gr. antennes fauves; 4 ailes brunes onnées, avec un gr. œil n. entouré d'un cercle fauve environné d'un blanc contenu dans un rougâtre qui est lui-même enfermé dans un n.; couleurs de la femelle plus foibles. Chenille à 16 pattes d'un vert clair, varié de tubercules bleus en étoiles portant quelques poils; elle est grosse & l.; sur l'abricotier, le pêcher, le prunier, &c.

2. *Le Paon moyen*; moins gr., mêmes couleurs; Chenille verte à 16 pattes & à tubercules de couleur de rose chargés de poils

- terminés par un bouton, anneaux fauves ; sur les arbres fruitiers.
3. *Le pet. Paon*, l. 11, vol 29 ; femelle, ailes à fond blanc pointillé de n., avec un œil noir cerclé de fauve ; mâle, ailes moins gr., même œil ; ailes supér. en-dessus d'un brun rouge avec une tache blanche sur laquelle l'œil est placé, en-dessous jaunes, le contraire pour les ailes infér. ; Chenille semblable à la précédente ; sur la ronce & le rosier.
 4. *Le Cossus*, l. 15 ; d'un blanc cendré qui paroît strié de pet. lignes noires ; Chenille à 16 pattes, l. comme le doigt, rougeâtre, presque rase ; dans l'intér. des saules où elle fait sa coque.
 5. *La Queue fourchue*. Cendrée ; nervures des ailes n. ; gr. Chenille verte à 14 pattes, rase, retirant sa tête sous ses premiers anneaux, queue terminée en 2 l. appendices ; sur le saule & le peuplier.
 6. *L'Écaille mouchetée*, l. 10, vol 23. Corps jaune à bande longit. de p. n. sur le ventre ; ailes supér. jaunes tachetées de brun en-dessus, en-dessous bordées de rouge au h. ; ailes infér. d'un rouge cerise taché de n. ; Chenille velue à 16 pattes ; sur la renoncule.
 7. *L'Écaille marbrée*, l. 12 ; tête noire, ailes supér. n. à 8 taches d'un blanc jaunâtre, ailes infér. jaunes à taches n. & bord extér. rouge, corps rouge ; Chenille velue à 16 pattes ; sur l'orme.
 8. *L'Écaille martre*, l'Hérissone, ou le Lievre, l. 12. Corcelet brun à collier rouge, ailes supér. brunes à bandes blanches, infér. rouges à 6 taches n., ventre d'un rouge orangé taché de n. ; Chenille à 16 pattes & l. poils fauves ; sur l'orme.
 9. *L'Écaille couleur de rose*, l. 10 ; ailes supér. blanches à 5 bandes n. bordées de jaune, ailes infér. de rose tachée de n., corps n. lavé de rouge ; rare.
 10. *L'Écaille brune*, l. 8 ; ailes supér. d'un brun clair à 7 taches de citron, les infér. rouges à 4 taches n., corcelet & ventre bruns, poils jaunes latér.
 11. *La Feuille morte*, l. 15 ; grosse tête ; corps & ailes d'un brun rouge, celles-ci dentelées ; les supér. parallèles, les infér. presque perpendic. au plan de position ; Chenille à 16 pattes, très-l., avec une corne, un peu velue, d'un gris de souris ; sur le gramen.
 12. *La Crête de Coq*, l. 8 ; d'un fauve pâle, ailes en toit aigu, crête n. velue à leur jonction.
 13. *Le Minium à bandes*, l. 21 ; mâle à corps brun rouge, ainsi que la moitié supér. des ailes, l'infér. étant d'un jaune clair ; femelle toute jaune & plus gr. ; Chenille velue à 16 pattes à anneaux n. ; sur le charme, l'orme, le groselier.
 14. *Le Zigzag*, l. 12. Corps & ailes gris à 4 bandes n. en zigzag ; femelle à extrémité du ventre très-velue, ainsi que sa larve qui est la *Chenille à oreilles*, v. ce mot, p. 129 ; sur le chêne, l'orme & le pommier.
 15. *La Patte étendue*, l. 12 ; ailes du mâle cendrées, à bandes transv. noirâtres ; celles de la femelle plus claires avec les mêmes bandes ; pattes antér. étendues & tête entre les cuisses. *Chenille à brosses*, à 16 pattes, velue, d'un jaune verdâtre, à 4 brosses le long du dos, & un pinceau rouge sur la queue ; sur le poirier.
 16. *La Livrée*, l. 8 ; d'un blanc jaunâtre avec une bande transv. plus brune au milieu des ailes ; belle Chenille l., presque rase, à 16 pattes, déposant ses œufs en anneau autour des branches, ce qui l'a fait appeler *Chenille annulaire*, v. ce mot, p. 129.
 17. *La Phalène Chouette*, l. 5 à 7. Corps noir-jaunâtre, ailes supér. d'un gris-jaunâtre à raies n. longit., les infér. d'un beau jaune bordé de n. avec un croissant n., roulées autour du corps ; Chenille à 16 pattes, n., un peu velue, à bande longit. jaune.
 18. *Le Ver-à-soie*. Connu ; ailes blanches tachées de blanc jaunâtre avec 3 traits bruns effacés ; Chenille rase d'un blanc jaunâtre à 16 pattes, corne sur le 11^e. ou avant-dernier anneau ; originaire de la Perse & de la Chine, apportée en Europe sous l'Empereur JUSTINIEN.
 19. *L'Apparent*, l. 11 ; ant. n. ; pattes blanches annelées de n., corps gris, ailes blanches ; Chenille à 16 pattes, velue, à boutons bruns & taches jaunes ; sur le peuplier & le saule.
 20. *La Phalène blanche à cul brun* ; l. 9 ; corps velu & blanc, extrémité du ventre de la femelle garnie de longs poils bruns, c. à 16 pattes dite la *commune*, v. ce mot, p. 129.
 21. *P. Tigre*, l. 9 ; corps jaunâtre piqué de n. ainsi que les ailes cendrées ; c. brune, velue, à 16 pattes, à 19 tubercules dite le *Lievre*, comme celle du n^o. 8 à cause de sa marche moins lente que celle des autres ; sur les arbres fruitiers.
 22. *La Printanière*, l. 11 ; ant. l. & peu pectinées, tachetées, comme le corps, de n. & blanc ; ailes de même avec 2 bandes brunes ; au printemps, mais rare.

23. *L'Etoilee*, l. 7; mâle à ailes d'un fauve ondé de brun à tache blanche; ailes infér. & dessous des 4 jaunes; femelle aptère & cendrée; C. à broffes, à 16 pattes; velue, semblable à celle du n°. 15; sur le prunier.
24. *La Phalène jaune à ailes vertes*, l. 6; ant. peu pectinées.
25. *La Rosette*, l. 6; corps jaune; ailes rosées, les supér. à bandes n. en zigzag.
26. *La Découpure*, l. 10, ant. peu pectinées, corps jaune; ailes découpées un peu en toit, jaunâtres, à 2 p. blancs; C. verte à raie blanche longit. sur le dos.
27. *Le Double Oméga*, l. 10; corps & ailes d'un brun marbré, les supér. à taches jaunes où sont 2 doubles o. C. à 16 pattes un peu velue ardoisée, à 3 bandes longit. jaunes & pet. tubercules n.; sur les poiriers, cerisiers, abricotiers, aubépine.
28. *La Lunule*, l. 11; corcelet jaune entouré de brun rouge; ailes supér. d'un gris perlé à bande rougeâtre à la base, à bande transv. vers le milieu, & à 3^e. en lunule vers le bas où elle enveloppe une autre lunule jaune; C. à 16 pattes presque rase, un peu jaune, tachetée de n.; sur l'orme & le tilleul.
29. *Le Bois veiné*, l. 7; corps brun; ailes supér. d'un brun veiné, les infér. d'agate transp.; C. à 16 pattes, blanchâtre, les derniers anneaux rougeâtres; bossés pointues vers le 6^e. & 7^e.
30. *La Phalène agate*, l. 9; ailes supér. d'un gris veiné, les infér. blanchâtres.
31. *Le Double Point*, l. 8; corps brun; ailes supér. grises à la base avec un point noir, ensuite une bande jaune bordée de n., puis une brune formée de p. noirs, enfin une plaque grise à p. noir au milieu; le tout finissant par une bande jaune & brune; ailes infér. grises.
32. *La Phalène jaspée*, l. 9; ailes marbrées de jaune, de brun & de rouge; dessous de même, avec un p. noir au milieu; C. à 10 pattes, arpentuse, rase, de la même couleur que la Phalène, avec 4 gr. tubercules & plusieurs petits sur le dos, & une l. corne au 2^e. anneau.
33. *La P. verdelet*, l. 6; corps grisâtre, ailes vertes à frange grise, & p. noir en-dessous au milieu; arpentuse à 10 pattes sur le chêne.
34. *L'Ensanglantée*, l. 6; corps brun, ailes jaunâtres à bords rouges, les supér. avec 2 bandes transv. rouges; autour des carreaux d'oseille.
35. *La Mignonette*, l. 1 $\frac{2}{3}$; air d'une petite Teigne, cendrée, ant. bien pectinées, ailes à l. frange.
36. *La Zone*, l. 8; jaune, avec des bandes transv. plus foncées sur l'aile; sur le chêne.
37. *L'Anguleuse*, l. 4 $\frac{1}{2}$; grise, ailes supér. pointues au bout, semées de p. bruns, & traversées par une bande brune; ant. très-pectinées dans le mâle, en filets dans la femelle.
38. *La Double Ceinture*, l. 3 $\frac{1}{2}$; corps jaunâtre; ailes jaunes à bord infér. brun, & à 3 lig. transv. en-dessus & en-dessous. Les 7 esp. suivantes ont été trouvées par GEOFF. depuis la publication de son ouvrage.
39. *La Phalène briquetée*, l. 8; ailes dentelées, d'un brun sanguin, à bandes plus pâles.
40. *La Grifonnée*, l. 7 $\frac{1}{2}$; ailes cendrées, peu relevées, onnées de fins traits n. transv. & de bandes alternativement plus pâles.
41. *L'Obscure*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes d'un brun n. peu relevées, les supér. à 2 taches fauves postér.
42. *La Bordure à plaques*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes blanches peu relevées, à taches transv. & bord brun interrompu.
43. *La Nervure picotée*, l. 6; ailes d'un brun cendré, peu relevées, à nervures pointillées de n.
44. *La Phalène à brassulets*, l. 5; ailes étendues, d'un brun cendré, à pet. traits transv. n.; pattes annelées de n. & blanc.
45. *La Grifonette*, l. 6; ailes étendues, d'un cendré pâle, à p. & lig. transv. n., pattes blanchâtres.

§. 2°. Trompe; ailes rabattues.

46. *La Bordure ensanglantée*, l. 10; jaune, les ailes bordées de rose; les supérieures à une tache brune & une rouge, les infér. à 2 bandes transv. brunes arquées.
47. *La Turquoise*, l. 6; d'un vert brillant, hors les ailes infér. & le dessous des supér. bruns.
48. *La Phalène brune à ailes infér. blanches*, l. 7; brune; les ailes supérieures panachées de noir.
49. *La Damerette*, l. 4 $\frac{1}{2}$; corps brun; ailes d'un rosé terne, avec des raies noirâtres transv., & en-dessous un p. noir au milieu; ailes parallèles au plan de position.
50. *Le Toupet tanné*, l. 5; feuille-morte, ailes supér. à 2 lignes transv. plus brunes, 2 longs barbillons velus sous les ant. avec une appendice au bout.

§. 3^e. *Trompe ; ailes étendues.*

51. *La Laituse*, l. 3, vol 7 ; corps jaunâtre ; ailes blanches, arrondies & délicates.
52. *La Phalène striée fauve*, l. 5 ; fauve, hors les ailes jaunâtres, à stries fines transv. plus foncées & rougeâtres.
53. *Le Damas cendré*, l. 4 ; tête & h. du corcelet bruns, le reste cendré, les ailes supér. à 3 taches & des p. bruns, les pattes annelées de brun & blanc.
54. *La Bande inégale*, l. 7 ; grise, ailes nuées de brun & à pet. lig. brunes.
55. *La B. rouge*, l. 6 ; d'un jaune terne, bande transv. rosée à chaque aile.
56. *La B. à p. marginal*, l. 5 ; semblable au n^o. 16 ; gris de perle à large bande transv. plus sombre au milieu des ailes supér., avec un p. n. au bord de cette bande.
57. *La Rayure jaune picotée*, l. 5 ; corps brun jaunâtre, ailes jaunes à bandes transv. brunes entre lesquelles le fond est semé de p. bruns.
58. *La Grisaille*, l. 11 à 14 ; ant. bien pectinées au mâle, en filets à la femelle ; ailes blanches, piquées de n. Les 9 esp. suivantes ont été trouvées par GEOFF. depuis la publication de son ouvrage.
59. *La Frange pourprée*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes jaunâtres à 3 bandes brunes liées, à bord rouge, pointillées en-dessous.
60. *La gr. Náyade*, l. 6 ; ailes de vert d'eau à 2 lignes transv. blanches ainsi que les ant.
61. *La Bordure maculée*, l. 5 ; ailes cendrées, le bord des supérieures à 4 taches brunes oblongues.
62. *Le Damas blanc*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanches à 3 bandes & p. blanchâtres.
63. *La Bimaculée*, l. 7 ; ailes cendrées à bandes transv. plus foncées & p. noirs.
64. *La Virginale*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanches, les infér. à un p. noir.
65. *La Piquère*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes brunes, à points plus foncés.
66. *La Brillante*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanches à p. noir & piquère cendrée.
67. *La Pointillée*, l. 3 ; ailes cendrées piquées de brun & à bordure n.

II^e. Famille. *ANTENNES FILIFORMES.*§. I. *Trompe ; ailes étendues.*

68. *La Rayure blanche picotée*, l. 5, vol 13 ; corps brun, ailes blanchâtres à bandes brunes transv. & pointillées de brun entre deux.
69. *Les Barreaux*, l. 5 ; noirâtre, hors les ailes

blanches coupées longit. & transv. de lignes brunes.

70. *La Queue jaune*, l. 7 ; h. du corcelet jaunâtre, corps cendré, ventre à queue velue jaune, ailes grises tachées de n. ; Chenille à 16 pattes, verte, avec une raie longit. plus foncée sur le dos, pliant les feuilles des arbres fruitiers & de l'ortie.
71. *La Doublure jaune*, l. 6 ; corps noirâtre ; ailes en-dessus d'un brun obscur marbré de brun moins foncé, jaunes en-dessous ; air de Papillon.
72. *La Mouchetée*, l. 8 ; tête n., ant. & pattes brunes, corcelet jaune taché de n., ailes blanches mouchetées de n. ; arpeuteuse à 10 pattes, blanche, tachetée de n. & rouge ; sur le grofelier.
73. *Le Céladon*, l. 9 ; gr. ailes d'un vert d'eau pâle, à bande transv. plus foncée. C. rase verte, à bandes transv. jaunâtres, dite *Chenille à forme de poisson* ; sur le chêne où elle file une coque en bateau.
74. *La Soufrée à queue*, l. 10 ; jaune pâle, à 2 lignes transv. un peu brunes à chaque aile ; petites appendices à l'extrémité des infér. ; arpeuteuse brune à 10 pattes, en forme de pet. bâton.
75. *La Citronelle rouillée*, l. 7 ; ailes arrondies, d'un jaune citron, avec des bandes transv. de taches cendrées, plus une bordure de rouille aux ailes supér.
76. *La Bordure entrecoupée*, l. 6 ; ailes blanches bordées de bandes brunes entrecoupées.
77. *La Phalène Panthere*, l. 5 ; ailes & corps jaunes tachés de brun.
78. *Les Atômes à 2 bandes*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanchâtres piquées de points cendrés à 2 bandes transv. onnées de jaunâtre.
79. *Les Atômes à une bande*, l. 5 ; ailes blanchâtres piquées de gris, à bande transv. rouillée.
80. *La Phalène blanche à tache & bande noire*, l. 4 ; petite arpeuteuse jaunâtre rase à 10 pattes.
81. *La bande interrompue*, l. 4 ; blanche, au bord infér. des ailes est une bande transv. brune interrompue dans son milieu.
82. *La Phalène grise à lignes brunes & p. noirs*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes à raies transv. brunes avec un p. noir au milieu.
83. *La P. blanche à lignes brunes sans p. noirs*, l. 5 ; corps blanc à 2 bandes transv., ailes plaquées de brun pâle.
84. *La Brocatelle d'or*, l. 5 ; corps & ailes jaunes à raies transv. onnées de brun & de

- blanc ; arpentouse à 10 pattes sur le chêne & l'orme.
85. *La B. d'argent*, l. 4 ; ailes blanches à bandes transv. brunes, le dessous plus blanc, pointillé de noir.
86. *La B. brune*, l. 4 ; fond des ailes cendré avec des bandes transv. brunes ondées, bord infér. dentelé & velu.
87. *Les 4 Omicrons*, l. 4 ; blanche, un pet. o noir à chaque aile, avec une bande transv. n. en zigzag sous chaque o.
88. *La Nervure brune*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes grises à p. noir, & bordure des ailes supér. brune.
89. *La Phalène à bandes vertes*, l. 5 ; d'un brun mêlé de vert ; ailes à 3 bandes plus foncées, entrecoupées de 3 autres plus claires. Les 14 esp. suivantes ont été ajoutées à l'ouvrage de GEOFF. dans l'*Entomologia par.* de M. DE FOURCROY.
90. *L'Herbacée*, l. 4 ; ailes vertes dentelées à 2 lignes transv. blanches.
91. *La Veinée*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes rayées de brun & blanc.
92. *L'Hyéroglyphe*, l. 4 ; ailes cendrées dentelées, les supér. à 2 caractères & bords bruns.
93. *L'Ondoyante*, l. 3 ; ailes de vert de mer pâle à traits arqués foncés.
94. *La pet. Naysade*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes de vert de mer à 2 bandes blanchâtres.
95. *L'Humérale*, l. 5 ; ailes blanches à bande transv. & épaules d'un n. fauve.
96. *L'Auripeau*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes jaunâtres à bandes inégales obscures & p. noir.
97. *La Bande orangée*, l. 6 ; ailes jaunâtres avec des bandes en arcs orangés.
98. *La Phalène en croissant*, l. 4 ; ailes d'un cendré brillant, les supér. à p. noir & bande marginale blanche & arquée.
99. *L'Apostrophe*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes blanches, les supér. à p. noir allongé.
100. *La Damassée à points*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes blanches avec chacune un p. noir & des bandes ondées sombres.
101. *La Ceinture brune*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes blanches à bandes sombres marquées chacune d'un p. n., & à bande large brune ondée.
102. *La Zone blanche*, l. 3 ; ailes n., à taches & bande transv. arquée, blanche & bord blanc.
103. *La Blanchette à points*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes blanches à un p. n. chacune.
- §. II. *Trompe ; ailes rabattues.*
104. *La Phalène chinée*, l. 11 ; ailes supér. n. en-dessus, & rayées de jaune ; jaunes en-
- dessous avec des bandes n. bordées de rouge & quelques taches blanches au bas ; ailes infér. rouges à taches n.
105. *La P. carmin du Sénéçon*, l. 8 ; ailes supér. n. à bande & taches rouges, les infér. rouges à bord extér. noirâtre ; C. à 16 pattes, anneaux alternat. n. & jaunes.
106. *La P. Hibou*, l. 12 ; ailes supér. brunes, nuées, à 2 taches n. ; les infér. d'un jaune doré à bande noire ; C. à 16 pattes, rafe, brune donnant des mâles, verte donnant des femelles ; ne mangeant que de nuit & se métamorphosant en terre ; sur les crucifères, le thlaspi, &c.
107. *La P. brune à tache jaune aux ailes infér.*, l. 5 ; ailes d'un brun noir, les infér. à tache & bordure jaunes.
108. *La Rayure à 3 lignes*, l. 8 ; ailes d'un gris cendré, les supér. avec 4 bandes transv. plus brunes.
109. *La Veuve*, l. 8 ; ventre jaune, le reste n.
110. *L'Alchimiste*, l. 10 ; n., les ailes supér. ondées de clairs, les infér. de blanc.
111. *Le Vert doré*, l. 8 ; ailes supér. fauves & ondées avec 2 bandes transv. d'un vert doré, ailes infér. plombées.
112. *La Lichenée rouge*, ou *Lichenée rouge*, l. 18 ; cendrée, à bandes brunes ondées & en p. de Hongrie aux ailes supér. en-dessus ; les infér. de couleur de cerise avec une bande n. en p. de Hongrie, & une autre bande n. vers le bord intér. ; dessous blanchâtre aux 4 ailes, avec les mêmes bandes ondées n., plus un peu de rouge aux ailes infér. ; C. à 16 pattes avec démarche d'Arpentouse, d'un gris de Lichen, avec une bande plus foncée, en point de Hongrie à chaque anneau ; sur le chêne.
113. *La L. bleue*, l. 24 ; de même, hors le bleu au lieu de rouge.
114. *La Méticuleuse*, l. 10 ; grise, marbrée de brun ; ailes supér. à base rougeâtre & à triangle brun dans un rougeâtre enfermé dans un autre brun. C. rafe, verte, à 16 pattes, à bandes longit. blanches sur le dos, ne sortant que de nuit ; coque de brins de terre liées de soie ; en Mars sur plusieurs plantes potageres.
115. *L'Aile brune à base fauve*, l. 7 ; cendrée en-dessous.
116. *Le Flot*, l. 12 ; café au lait, à 3 bandes transv. brunes à chaque aile.
117. *La Phal. blanchâtre à 2 bandes brunes*, l. 7.
118. *La Tache marginale*, l. 5 ; comme la précédente, hors que les bandes n'étant pas achevées ne font que des taches.

119. *La Phalène jaune* à 4 p., l. 6; jaune pâle, les ailes supér. à bord plus jaune & à 2 p. bruns; C. à 16 pattes couverte de poils n.; sur l'orme.
120. *La Décolorée*, l. 7; blanc lavé de fauve léger.
121. *Le Psi*, l. 9; gris, tache n. représentant un ψ renversé sur chaque aile supér.; p. noir au milieu du dessous des ailes infér.; C. n. à 16 pattes, peu velue; esp. de corne sur le dos, bande citronnée & taches rougeâtres aux côtés; sur les arbres fruitiers.
122. *Le Lambda*, l. 7; brun, avec un λ , ou un γ renversé jaunâtre à chaque aile; arpentuse à 12 pattes, verte; coque en terre; sur l'aurone & l'oseille.
123. *L'Omicron nébuleux*, l. 11; ailes marbrées de brun & gris avec un o clair; C. rase, verte, à 16 pattes, à derrière élevé; coque entre les feuilles du chêne, du bouleau ou de l'osier qu'elle roule.
124. *L'Omicron géographique*, l. 7; comme le précéd., si ce n'est que les ailes supér. sont brunes avec des raies blanchâtres en divers sens, & 2 taches blanches, l'une en o, l'autre presque carrée.
125. *L'Iota*, l. 9; gris, fines lig. n. en ι aux ailes supér.; Chenille à 16 pattes, blanchâtre, tachée de jaune & n.; coque en terre sur l'aurone, l'absinthe, la fantoline.
126. *La Striée brune du verbascum*, l. 9; ailes brunes, les supér. à raies longit. plus foncées & à 2 lunules blanches vers le bord; C. à 16 pattes, jaune tachetée de n.; coque en terre; sur l'amandier, la scrophulaire, le bouillon-blanc.
127. *Le Volant doré*, l. 9; ailes supér. brunes très-marbrées, à teinte dorée; ailes infér. brunes en-dessus, grises en-dessous, à p. noir & bande transv. n.; autour des plantes odorantes, & suçant les fleurs sans se poser; Chenille à 16 pattes fauves, rase, à points blancs.
128. *Le Petit-gris*, l. 6; panaché de noir & gris, ailes tachetées de blanc.
129. *La Brunette à ailes infér. rougeâtres*, l. 11; ailes supér. brunes à bande noire.
130. *La Dent de scie*, l. 8; ailes larges un peu écartées dans le repos; les supér. d'un brun panaché de cendré, de bleuâtre & de rougeâtre; les infér. grisâtres avec quelques lig. plus brunes & bords dentelés; Arpentuse verte à 10 pattes sur le chêne; coque en terre.
131. *La Double Tache*, l. 8; ailes supér. d'un gris fauve avec 2 taches noirâtres, les infér. blanchâtres.
132. *La Frange bigarrée*, l. 7; panachée de brun & gris, ailes supér. à 2 taches & un p. blanc, les infér. d'un brun plus uni; C. grise à 16 pattes sur la lainaire.
133. *L'Ix*, l. 6; ailes cendrées, X brun au milieu des supérieures entre 2 bandes blanchâtres.
134. *La Phalène noire à tache blanche*, l. 6; tache ronde au milieu de chaque aile.
135. *P. à 2 taches blanches*, l. 7; plusieurs petits traits blancs outre les 2 taches de chaque aile.
136. *P. à lignes blanches*, l. 6; ces lignes sont aux ailes supér., taches blanches aux infér., dessous gris.
137. *P. brune à 2 bandes blanches*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes supér. d'un brun noirâtre à 2 bandes transv. blanches à la base, & 2 plus gr. obliques; ailes infér. grises.
138. *Le Nacarat*, l. 6; ailes supér. nuées de brun rouge & d'incarnat, & relevées de 2 taches & de 3 raies blanches; ailes infér. d'un rouge terne; C. à 16 pattes, verte, à bandes longit. plus pâles; coque entre les feuilles de l'orme.
139. *L'Incarnat*, l. 7; corps gris fouetté de rose; ailes supér. nuées de rose, de blanc & de brun rouge; ailes infér. couleur de rose; C. rase à 16 pattes, d'un jaune pâle verdâtre pointillé de noir.
140. *La Plaque dorée*; ailes à taches dorées en-dessus, argentées en-dessous, C. à 16 pattes, rase, verte; sur le chou, démarche d'Arpentuse.
141. *La Bande esquissée*, l. 6; jaunâtre en-dessus; ailes en toit, les supér. à 3, les infér. à 2 bandes d'un fauve pâle; pattes épineuses; c. à 16 pattes, très-peu velue, d'un jaune verdâtre pointillé de n.
142. *D. à Penvers*, l. 7; ailes un peu en toit, d'un blanc-verdâtre, à 2 bandes brunes en-dessous.
143. *La Phalène à ventre relevé*, l. 4; corps & h. des ailes supér. pourpré, le reste fauve pâle; ailes infér. & dessous des 4 gris.
144. *P. à quadrille*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes supér. n. à 4 p. blancs; les infér. jaunes bordées de brun.
145. *L'Alvâtre*, l. 2 $\frac{1}{2}$; blanche, ailes supér. un peu plissées.
146. *Le Toupet à pointes*, l. 6; 2 appendices barbues avec une pet. pointe au-devant de la tête; brun; le devant des ailes rayé de n. avec 2 p. faillans, la partie postér. un peu plus claire.
147. *La Phalène à 3 bandes argentées*, l. 1; ailes d'un brun n. à 3 bandes transv. argen-

- tées ; C. sur le cerfeuil sauvage ; coque ronde d'un fauve clair.
148. *La Chappe brune*, l. 4 ; le h. des ailes de cette P. & des suivantes s'élargit en chappe ; brun-rougeâtre à 3 bandes transv. plus foncées.
149. *C. à bande & tache brunes*, l. 4 ; jaune un peu bronzé.
150. *C. brune au sautoir*, l. 4 ; h. des ailes brun-pâle, bande oblique plus foncée, celle d'une aile joignant au h. celle de l'autre en sautoir ; le bas de l'aile brun-foncé ; C. à 16 pattes d'un gris de Souris, piqué de jaune en-dessus, les côtés couronnés.
151. *C. jaune à bande brune*, l. 2 $\frac{1}{2}$; jaune-lustré avec une bande transv. brune au milieu de chaque aile faisant un angle obtus à leur jonction.
152. *C. broncée*, l. 3 ; brun-bronzé par des poils bronzés ; bande d'un brun-pourpre bordée d'une raie dorée vers le bord intér. des ailes supér.
153. *C. verte*, l. 4 ; ailes d'un beau vert clair ; C. à 16 pattes, verte, rase, roulant les feuilles du chêne.
154. *C. verte à bande* ; l. 9 ; vert-clair ; ailes à bord blanchâtre avec 2 lig. transv. blanches ; C. roulant les feuilles du chêne, coque en bateau.
155. *La Phalène verte ondulée*, l. 7 ; ailes supér. vertes ondulées de rouge, à 3 bandes transv. d'un vert plus foncé ; ailes infér. d'un vert-jaunâtre.
156. *P. culiciforme de l'Eclaire*, l. $\frac{3}{2}$; corps rougeâtre poudré de blanc, trompe dr. ; ailes peu écaillées, dépassant le corps de moitié ; C. ovale, plate & très-petite. Les 45 esp. suivantes ont été ajoutées dans l'*Entomparisifensis*.
157. *P. à nervures n.*, l. 8 ; ailes blanches, les nervures n. en-dessous.
158. *La Coquette*, l. 13 ; très-velue ; ailes blanches tachetées de n. bleuâtre.
159. *La Claire-obscur*, l. 7 ; ailes supér. irrégulièrement tachetées de brun n. à bord pâle ; les infér. brunes à 2 rangs de taches blanchâtres.
160. *La Phalène à 3 points*, l. 3 $\frac{1}{2}$; corps jaune ; ailes supér. brunes à p. blancs ; les infér. jaunes à la base.
161. *La Lu-aire*, l. 9 ; ailes cendrées à bord brun ; milieu marqué d'une lunule brune.
162. *Le Cerceau pointillé*, l. 9 ; ailes d'un brun-cendré à p. noirs rangés par bandes, & à tache circulaire.
163. *L'Orangere*, l. 6 ; ailes orangées, les infér. à base & bande n.
164. *Le Lampas vert*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes verdâtres à bandes irrég. blanches terminées de n.
165. *La Phalène brûlée*, l. 1 ; d'un cendré noirâtre.
166. *La Mille-raies*, l. 7 ; ailes blanches à nervures jaunâtres ferrées.
167. *La Furcraire*, l. 6 ; brune ; les ailes supér. tachées longit. & transv. de blanc.
168. *La Mignone*, l. 4 ; ailes blanches à traits ondulés n. & à 3 taches brunes, les pattes coupées de n.
169. *La Phalène ondulée*, l. 6 ; ailes brunes à point & bandes transv. plus foncées.
170. *La Damassée jaune*, l. 4 ; ailes pâles à bandes jaunes ondulées, celle du milieu plus large, brune & à p. noir.
171. *D. brune*, l. 7 ; ailes brunes à bandes blanches ondulées & p. n. en-dessous.
172. *La Nôturne*, l. 5 ; ailes brunes à 4 lig. plus foncées.
173. *La Mandarin*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes brunes à bande transv. jaune sur les infér.
174. *L'Oculaire*, l. 4 ; ailes roulées autour du corps, d'un cendré pâle & à tache jaune.
175. *L'Omicron vert*, l. 8 ; ailes supér. brunes à tache blanche & bandes ondulées ; les infér. cendrées & o vert.
176. *La Gorge de Pigeon*, l. 7 ; rosé pâle à bandes brunes ondulées & luisantes.
177. *La Brunette à taches en bordure*, l. 4 ; ailes brunes, antér. plus foncées, & à 2 taches postér. plus foncées.
178. *La Marbrure brune*, l. 5 ; ailes supér. marbrées de brun, de fauve & de blanc, les infér. brunes.
179. *Le Grillage*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes brunes à bandes transv. blanches.
180. *La Donzelle* ; tête n. ; ailes pâles, les supér. finement marbrées de bandes blanches & stries jaunâtres.
181. *Le Jaspe brun*, l. 6 ; ailes cendrées marbrées de n. & brun luisans.
182. *L'Opale* ; l. 6 ; ailes d'un cendré-brun à bordure blanche, & large bande courbe bleuâtre.
183. *Le Bord enfumé*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanchâtres à bord jaunâtre qui brunit vers le bas.
184. *La Vinaise*, l. 4 ; ailes antér. blanches, postér. rougeâtres, à tache blanchâtre & p. n.
185. *L'Herminée*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes brunes à larges taches blanches confluentes.
186. *La Phalène cerclée de jaune*, l. 3 ; ailes brunes à taches jaunes transv. & continues.
187. *La Brunette à ceinture*, l. 3 ; ailes brunes ; les supér. avec des taches plus foncées, les infér. avec une bande transv. fauve.

188. *La Rouillée*, l. 6; ailes brunes, les supér. tachées de rouille foncée.
189. *La Grisette à zigzag*, l. 6; ant. fauves, ailes blanches à bandes courbes noirâtres.
190. *Le Velours cramoisi*, l. 7; ailes supér. rougeâtres, infér. rouges à point & bordure noirs.
191. *La doublure brune*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes blanchâtres, coupées de lig. brunes en-dessus, brunes en-dessous.
192. *La Jonquille*, l. 5; ailes jaunes variées d'aires plus pâles.
193. *La Sinuée*, l. 4; ailes jaunes à lig. brunes ondées.
194. *La Ceinture grise*; l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes brunes postér. cendrées, mais à bord brun.
195. *La Tache brune*, l. 4; ailes jaunâtres à tache ovale brune.
196. *La Modeste*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ailes blanchâtres à lig. transv. & à 2 taches oblongues brunes.
197. *L'Agate brune*, l. 6 $\frac{1}{2}$; ailes d'un brun-noirâtre; la base & le bout des supér. plus pâles, environnés d'une lig. double.
198. *La Phalène à Panache*, l. 6; ailes rougeâtres à bande transv. jaunâtre, la bordure extér. des ailes interrompue.
199. *La Chappe rose*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes rosées, tache & bord extér. jaunes; corcelet large.
200. *C. grise*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ailes cendrées; corcelet large.
201. *C. bedaude*, l. 4; ailes antér. blanches, postér. fauves, corcelet large.

On fait combien il seroit facile de rapporter ici un gr. nombre d'esp. anonymes exotiques; je m'en abstiendrai comme je l'ai fait par rapport aux Mouches, Papillons, &c. & pour la même raison. V. seulement d'autres Phalènes aux mots: Polyphème, Lune, Janus, Pénélope, Capucine, Bouffon, Zénobie, Damerette, Maîtresse, Servante, Mariée, Paranimphe.

PHALÈNE { *disparate*, 14^e. Phal.
paradoxe, 23^e. Phal.
tipule, Pterophore.
du seigle, décrite par M. ROLAN-

DER (Mém. de l'Acad. de Stockolm). Ailes supér. d'un rouge obscur rayé de cendré, avec une grande tache rouge, au bord infér. de laquelle est un A jaunâtre; ailes infér. d'un gris rougeâtre avec un bord jaune pâle à l'extrémité. Le corcelet porte 2 brins fendus, & le dos 3 bouquets de poils. Chenille à 16 pattes, lisse, d'un vert luisant, à 10 raies transv. rouges, l. 12". Elle monte le long de la tige du seigle & se place dans la gaine de la feuille supér. entre cette

feuille & la tige près de son dernier nœud, & là elle arrête les sucres destinés à l'épi qu'elle fait ainsi mourir.

PHATAGIN, q. V. Pangolin.

PHAVIER, o. Ramier.

PHENICOPTERE, o. 113^e. g. de BRIS. sous le nom de *Flamant*, destiné à tout o. tétradac. palmipède à 3 antér.; jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus l. que le corps & la partie infér. sans plumes; bec dentelé courbé en en-bas vers le milieu de sa l., la mandibule infér. plus large. On ne connoît jusqu'ici que l'esp. qui a fait former ce g. C'est un o. de rivage des pays chauds des 2 Continens, car nos côtes sur la Méditer. sont les contrées les moins méridionales dans lesquelles on voit les Phénicoptères en Europe. Ils sont voyageurs & volent souvent en troupes nombreuses dans l'ordre des Grues. Ils se nourrissent de c., de frai, de p. que les dentelures de leur bec les aident à retenir, & d'i. aquatiques qu'ils cherchent de ce bec & des pi. dans la vase. Soit qu'ils pêchent, soit qu'ils se reposent sur la plage, ils ont coutume d'être rangés en file. Un d'entre eux paroît faire sentinelle, & à la moindre occasion il donne l'alarme par un cri qui imite le son de la trompette. Alors si le cas l'exige la troupe prend son vol. Ils font leur nid dans les terres noyées. Ces nids sont des élévations de glaise & de fange au-dessus de la surface de l'eau, supér. concaves, où la femelle dépose 2 ou 3 œufs qu'elle couve du croupion, les jambes pendantes comme celles d'un enfant assis sur un siège trop haut. Ces o. quoique méfians & craintifs s'appriivoient assez facilement, mais ils ne multiplient pas en captivité. Ils mangent plus de nuit que de jour, & ils aiment tant l'humidité qu'ils trempent toujours dans l'eau le pain qu'on leur donne. Gros bec, ou jaunâtre, ou d'un rouge pâle, toujours n. au bout, supér. convexe, infér. carré, fortement courbé du milieu à l'extrémité, & dont on ignore quelle est la mandibule mobile; cou grêle & très-l.; plumage d'un beau rouge, plus vif sur les ailes, hors les gr. penes noires. Mais ce bel o., à qui ses ailes de feu ont valu son nom, n'est que varié de gris & de blanc dans le premier âge, & il ne se colore ensuite que peu-à-peu. Quere plus gros que l'Oie, mais très-haut sur jambes; l. 4' quelques pouces; distance du bout du bec à celui des ongles 6', vol plus de 5. MAUD. observe que les

P. d'Amér. font un peu plus grands & d'un rouge plus foncé ; chair estimée des anciens & des Voyageurs modernes, mais négligée sur nos côtes.

PHILANDRE, q. 41^e. g. de BRIS. comp. d'animaux à 10 incisives supér., 8 infér. ; pentadac. antér. & postér. onguiculé, le pouce bien distinct & écarté, mais sans ongle aux pieds postérieurs. Le nombre des dents canines & des molaires varie dans les différentes espèces. Toutes marchent comme les Singes sur le talon.

1. **LE SARIGUE** ; animal du g. précéd., de la gr. d'un Chat médiocre selon MARC. ; tête allongée par un museau pointu & conique ; gueule armée de 30 dents ; & fendue jusqu'au près des yeux qui sont n. & saillans quoique petits ; cou assez court, oreilles assez gr., nues, minces & rondes ; moustaches du Chat ; doigts nus en-dessus comme en-dessous, rougeâtres, & munis d'ongles pointus, hors les pouces postérieurs ; queue de la l. du corps, velue vers sa base, le reste couvert de pet. écailles blanchâtres environnées d'un filet plus brun ; poil l. sur le dos & le cou, non lisse, mais à demi-hérissé, d'un blanc-jaunâtre vers sa racine, n. au milieu, blanchâtre au bout ; d'où résulte une couleur fauve sur le dos ; ventre blanchâtre, pattes noirâtres, cou jaunâtre, tête d'un gris-clair-jaunâtre. Le caractère le plus saillant de cet animal, mais qu'il partage avec d'autres esp., c'est que la femelle a sous le ventre une poche dont elle ouvre ou ferme à son gré l'entrée. Cette poche, peu velue à l'intérieur, enferme les mammelles dont il paroît que le nombre varie. MARC. en a trouvé 8 sur un individu. BUF. 5 à 7 sur d'autres. C'est-là que les petits, au nombre de 2 à 6, vivent collés aux mammelles sans s'en détacher, jusqu'à ce qu'ils puissent marcher. Alors ils sortent & ils rentrent soit pour dormir, soit pour tetter, soit pour fuir le danger. On dit qu'ils naissent aussi petits que des fèves, & que là ils achevent de prendre la croissance que les autres animaux prennent dans la matrice. Mais comment les embrions arrivent-ils dans cette poche, comment s'y trouvent-ils collés à la mamelle ? C'est ce qu'on ignore, & ce qu'il seroit même difficile d'imaginer. BUF. rapporte le récit d'un Observateur qui a disséqué une femelle de l'esp. suivante, qui avoit 7 petits collés à ses mammellons ; (ce que cette espèce peut offrir doit probablement avoir lieu dans le

Sarigue.). Cet Observateur assure avoir trouvé à l'extrémité des cornes de la matrice de petits filets d'une substance analogue à celle des trompes & aboutissans chacun à un des mammellons. Il n'a pu les suivre dans le corps glanduleux même des mammelles ; cependant ils lui ont paru creux & pleins de mucus contenu dans les cornes, & il conjecture que, par ces canaux susceptibles de se dilater, les embrions arrivent de la matrice aux mammellons. Mais on sent que le fait a besoin d'être revu, & la conjecture d'être vérifiée. Le Sarigue ne court pas & marche peu vite, mais il monte lestement aux arbres. Il se suspend aux branches par sa queue qui est *prenante*, il se balance, s'élanche de branche en branche, ou se précipite sur les oiseaux. Il est à peu-près omnivore, & il se creuse des terriers. Il s'approprie facilement, mais on se foucie peu de l'élever à cause de sa mauvaise odeur. Il se trouve dans les climats chauds & dans les climats tempérés de l'Amérique ; mais, quoi qu'en dise BUF., il n'est pas clair qu'il ne se trouve pas aux Indes. V. ci-dessous la 9^e. espèce.

2. **LE SARIGUE DES ILLINOIS**. BUF., le seul je crois qui en ait parlé, le regarde comme une variété du précédent. Mais habitant à peu-près le même pays, je ne vois pas à quoi pourroit tenir cette variété ; ainsi il me semble plus naturel de regarder cet animal comme une esp. particulière. Poil l., non-seulement sur le dos, mais sur tout le corps ; tête moins allongée & toute blanche, hors une tache brunâtre sur la joue ; queue courte, toute écailleuse & sans poils, même à sa base ; oreilles semblables à du parchemin brun ; bout du nez n. ; les 2 dents incisives supér. intermédiaires plus pet. ; poil de tout le corps d'un brun nué de cendré, & mêlé de l. poils blancs ; ventre cendré-blanchâtre, l. 15'' ; queue d'1'' 3''' selon le texte de BUF., mais probablement par un faute d'impression ; d'autant plus que la figure représente cette queue presque aussi l. que le corps.

3. **LE SARIGUE A LONG POIL**, l. 20'', queue plus courte à proportion que celle du précéd. (ce qui confirme que cette dernière a plus de 15'') ; bout du nez couleur de chair ; les 2 incisives intermédiaires supér. plus gr. ; pelage brun sur les jambes & les pieds, blanchâtre sur les doigts, rayé de bandes longit. brunes indécises sur le corps avec des taches roussâtres ; cou & ventre rouf-

- sâtres ; queue écaillée , hors sa base couverte de poils blancs mêlés de poils bruns. Cet animal dont BUF. me paroît avoir parlé le premier , me semble une esp. partic. pour la même raison que la précédente.
4. *LA MARMOSE* ; infér. au Sarigue par la taille , n'étant pas plus grossé qu'un Rat. Elle en diffère encore par sa femelle qui n'a , au lieu de poche sous le ventre , que 2 plis longitudinaux à sa peau. Ses petits placés entre ces plis s'attachent aux mammelles comme ceux du Sarigue & y adhèrent de même jusqu'à ce qu'ils soient entièrement formés & en état de marcher. Ces pet. sont au nombre de 6 à 14 , & les mammelles de même , car LIN. n'en compte que 6 , & BUF. 14 Queue & dents du Sarigue ; mêmes mœurs ; museau encore plus pointu ; dos d'un rouge-bai-foncé selon BRIS. , grisâtre selon ERX. ; ventre & front d'un blanc-jaunâtre. On dit que cet animal pêche avec sa queue des cr. & des p. dont il est avide. Il habite les mêmes pays que le Sarigue.
5. *LE CAYOPOLLIN* ; un peu plus gr. que le précéd. ; tête un peu plus épaisse , museau moins pointu , queue prenante de même , mais un peu plus grosse & plus l. Quoique BUF. dise cet animal plus voisin du Sarigue que la Marmose , il paroît que la femelle a , au lieu de poche sous le ventre , tout au plus les plis de la Marmose , puisque FERNANDES dit que les pet. , quand ils ont peur , tiennent la mere embrassée , & qu'elle les emporte sur les arbres ; pelage du précéd. ; queue tachée de rouge-bai-foncé.
6. *LE PHALANGER* , esp. anormale qui s'éloigne des précéd. dont son extérieur pris en gros le rapproche plus que sa vraie conformation. Taille d'un très-gros Rat , ou d'un pet. Lapin ; queue & pouces postér. du Sarigue ; 1^{er}. & 2^e. doigt des pi. postér. collés ensemble sous la peau , excepté dans leur dernière phalange , singularité qui a porté BUF. & DAUB. à nommer cet animal *Phalanger* ; pli transv. à la peau du ventre de la femelle ; museau plus alongé que celui du Sarigue ; sommet de la tête plus relevé ; oreilles plus courtes & velues , pieds proportionnellement plus gros , ongles plus gr. , pouces postér. encore plus écartés & de même sans ongle ; dents fort différentes de celles des congénères & choquant les caractères du g. , n'y ayant que 2 incisives supér. & 2 infér. ; 1^{er}. quart de la queue tout velu , 2^e. quart velu en-dessus , nu en-dessous , le reste

- tuberculeux & ridé ; DAUB. croit qu'elle est prenante ; pelage mêlé de roussâtre , de cendré pâle & de jaunâtre en-dessus ; en-dessous mêlé de blanc-sale & de jaunâtre ; bande noirâtre de l'occiput au bout des lombes ; l. 8^{''} 9^{'''} , queue de 10^{''}.
7. *LE PHILANDRE A COURTE QUEUE* ; gr. d'un Rat ; grosse queue tout au plus de la moitié de la l. du corps. Cette brièveté de la queue & les oreilles sont les seuls points qui rapprochent cet animal du Sarigue des Illinois. Il en diffère par l'absence totale de poche sous le ventre de la femelle ; mais les pet. n'en adhèrent pas moins aux mammelles ; esp. de moustaches épaissies comme une barbe ; 2 gros poils sur chaque œil ; dos roux-foncé , ventre plus pâle , museau & front d'un jaune blanchâtre , tour des yeux brun ; dans les forêts de l'Amér. mérid.
8. *LE P. DE SURINAM* ; taille , moustaches & poils au-dessus des yeux comme à l'espèce précéd. ; oreilles roides & nues ; queue du Sarigue ; pelage roux , hors le ventre ; pieds , museau & front d'un jaune clair , tour des yeux brun ; ongles des pi. antér. & des pouces postér. courts & obtus , peut-être usés par le travail dans la terre , car cet animal paroît passer une bonne partie de sa vie dans son terrier. Les petits effrayés montent sur le dos de la mere qui alors relève sa queue à laquelle chacun d'eux s'attache par la sienne , & elle les emporte ainsi dans son logement.
9. *LE P. ORIENTAL* ; animal peu connu , dont BUF. a nié autrefois l'existence , en éludant de différentes manières le témoignage des Auteurs qui l'attestoient. Quoique cette existence soit bien certaine , il n'est pas décidé si ce P. est une esp. particulière , ou une des précédentes. Dans ce dernier cas le fameux prince de BUF. : que les animaux des pays chauds ne peuvent être communs aux 2 Continens , est rigoureusement démenti. Dans le 1^{er}. cas le P. oriental doit être compté ici comme 9^e. espèce. Si c'est celui que SÉBA a désigné sous le même nom , il ressemble au Sarigue , excepté qu'il est un peu plus grand , qu'il a le dos d'un brun foncé , le ventre jaune ; & une tache jaune sur chaque œil. Femelle avec la poche du Sarigue sous le ventre. MM. SCHLOSSER & VOSMAER ont reçu cet animal d'Amboine , mais ce que celui-ci en a dit ne suffit pas pour décider si c'est une espèce particulière. C'est cet animal que l'on désigne aux Indes sous les noms de *Cufos* & de

de Coescoës. Quand je fis le petit article *Cyfos*, je n'en parlai que relativement à ce que je trouvois dans l'Histoire Générale des voyages, & je crus que cet animal qui n'y est qu'indiqué & non décrit pouvoit être un Sapajou. Je ne me rappellois pas alors les passages du Voyageur Allemand BANCHEWITZ cités par BUF. & ZIM., par lesquels on voit que le *Cyfos* est ce Philandre des Moluques. Je ne vois pas sur quoi fondé ERX. rapporte le Phalanger à ce Philandre.

PHILÉMON, i. Papillon des îles de l'Amér. mérid. à ailes entières, arrondies, d'un n. uni, ant. crochues. FAB.

PHILIN, c. Yet d'AD., plus rare que l'Yet simplement dit, à c. plus mince & plus l. Cette l. va jusqu'à 1', mais l'animal est moins grand.

PHILINTE, i. 8°. Demoiselle.

PHILOCTÈTE, i. Papillon pet. porte-queue des Indes, à corcelet sans taches rouges; ailes brunes; le dessous des supér. varié d'un trait blanc, & d'un n. à la base; les infér. ornées en-dessus de 3 p. blancs & de 2 yeux bleus à pupille noir; en-dessous, de 3 p. blancs & de 2 taches violettes. LIN.

PHOLADE, c. 6°. famille des multivalves d'ARG., & 1°. de ceux d'AD. Ce coquillage a une c. composée de 2 battans, ou oblongs à la manière de ceux des Moules étroites, comme sont ceux des Pholades décrites par ARG. & RÉAU.; ou en losange, comme le *Julan* d'AD.; ou presque ronds, comme le *Tugon* du même. À ces 2 battans il faut ajouter une 3°. pièce l. & étroite qui les attache vers leur sommet, & en descendant vers l'extrémité la plus éloignée de ce sommet. Telles sont les trois pièces principales dont la Pholade est composée. Je dis les 3 pièces principales, parce qu'AD. y en ajoute 2 autres plus pet., appliquées sur leur épaule près du sommet, ce qui fait en tout 5 pièces. ARG. en compte le même nombre; il indique même une 6°. pièce qui paroît n'être qu'un pet. opercule. Mais, soit que RÉAU. & SPAL. ne regardent pas comme de vraies pièces composantes celles qui n'enferment rien & ne sont qu'appliquées sur d'autres comme de simples feuillettes, quoique tenant à un ligament; soit qu'ils n'aient observé que des esp. en qui ces morceaux n'aient pas eu lieu, ou des individus morts qui les avoient perdus, ils parlent de la Pholade comme d'un trivalve.

Je fais cette observation pour faire cesser l'obscurité; l'incertitude & le scandale qui résultent souvent de la lecture des Auteurs, quand on trouve entre eux ces oppositions réelles ou apparentes. Quoi qu'il en soit du nombre des pièces proprement dites qui composent la c. de la Pholade, elles ne joignent jamais, mais elles sont toujours béantes. Encore petite, elle se pratique, dans une espèce de glaise, qui en se durcissant forme une banche ou pierre molle, un logement qui sera un jour son tombeau, car elle n'en sortira jamais. A mesure que l'animal & sa c. acquierent plus de volume, il aggrandit sa demeure & allonge sa galerie qui devient ainsi un cône. Est-ce en limant peu-à-peu les parois de ce trou par les côtés de sa c. friés en hachures, ou en perçant le terrain avec ses 2 extrémités antérieures, ou en l'amollissant par quelque liqueur, ou en le rongant avec la partie charnue & en pointe mouffe avancée par l'animal sur les bords de sa c., ou est-ce par la réunion de ces moyens qu'il perce le terrain? AD. croit que le procédé de la lime est le seul, & cependant, dans une dissertation qu'il nomme excellente, RÉAU. assure que c'est par sa partie charnue proéminente en losange que l'animal fait ce travail. Il s'approche ainsi du centre de la terre par un mouvement plus lent qu'aucun mouvement progressif connu. Il a, à sa partie postér., les 2 trachées de beaucoup d'autres coquillages réunis extér. en un. Il est lumineux, soit en vie, soit peu après la mort, & il rend lumineuse la bouche qui le mange & l'eau où on le délaie, tandis qu'au contraire les p. lumineux ne le sont communément qu'à l'époque de leur putréfaction. Il y a plus: selon les expériences de M. BECCARI & d'autres Académiciens de Boulogne, ce c. même desséché, pourvu que la dessiccation n'ait pas été poussée trop loin, peut recouvrer la qualité phosphorique qu'il semble avoir perdue; il suffit pour cela de le laver dans l'eau, surtout si elle est un peu chaude; & des Pholades confites au miel ont gardé plus d'un an la faculté de redevenir ainsi lumineuses à l'eau.

PHOCÈNE, cét. Marsouin.

PHOLIDOTE, q. 2°. g. de BRIS. composé d'animaux sans dents, le corps couvert d'écaillés. V. Pangolin.

PHOQUE, q. 33°. g. de BRIS. comp. d'animaux à 6 incisives supér., 4 infér., à pi.

palmés pentadac. onguiculés, les postér. tournés en arriere. Les pieds antér. sont faits en mains sans bras ni avant-bras extér., les postér. sont sans jambes & accompagnent une queue très-courte. Ils ne servent qu'à nager, mais les antér. servent encore à marcher; car ces animaux vont à terre, ils peuvent même y vivre long-tems, étant amphibies en toute rigueur & le trou de la cloison du cœur restant ouvert en eux. Ils ont un corps de forme allongée comme celui des poissons, sans hanches ni croupe. Leur tête est ronde, leur museau large, & leur peau est garnie de poils courts & roides. Ce qui leur est particulier, ils ont le cerveau & le cervelet proportionnellement plus grands que ces organes ne le sont dans l'homme; fait qui anéantit les inductions que quelques Physiologistes tirent de la petitesse de ces viscères dans les animaux comparés à l'homme. Les Phoques ont peut-être des sensations plus développées que beaucoup d'autres animaux, mais ils ne montrent rien qui annonce une supériorité d'instinct relative à celle de la capacité de leur cerveau. Ils sont apprivoisables, vivent en famille & en société, & mangent de tout, herbe, poisson, chair même. Ils s'accouplent sur le rivage ou sur les glaces, la femelle, dans la plupart des esp., couchée sur le dos; elle met bas sur la terre son petit, ou ses 2 petits, elle les y allaite une quinzaine de jours, ensuite elle les conduit à la mer, leur apprend à nager, & les prend sur son dos quand ils sont fatigués. Ils se traînent plus vite sur la terre & sur les glaces qu'on ne pourroit l'attendre d'animaux lourds qui ne peuvent s'aider que de mains sans bras & du bout du museau. Leur voix, différente selon les circonstances, ressemble dans la colere à celle d'un Chien enroué. Ils sont doux quand on ne les attaque pas, mais ils se défendent & s'entr'aident courageusement contre les Chasseurs, & ils ne meurent qu'après avoir perdu tout leur sang. Ils habitent sur-tout les mers des 2 pôles, & quelques peuples de ces parages tirent un grand parti de leur dépouille. Les Groënois mangent leur chair fraîche & séchée; ils emploient la peau à divers usages, vêtemens, tentes, canots, &c. la membrane intestinale à garnir les fenêtres, la vessie à conserver l'huile, &c. BUF. divise ce g. en 2 familles, celle des P. à oreilles externes, & celle des P. qui n'ont que des trous auditifs sans conque extérieure.

Phoques sans oreilles externes.

1. *Le grand Phoque à museau ridé*; levre supér. plus l. & s'élevant le long du museau où elle forme un bourrelet de peau ridée dans le mâle en qui elle se gonfle dans la passion; poil court, rude & cendré sur le corps, noirâtre sur la queue & les pieds; l. commune 14 à 16', quelquefois 23 à 24. Ces animaux sont pesans & très-indolens hors le tems du rut dans lequel les mâles se livrent de rudes combats. On dit qu'à toute autre époque ils paroissent si apathiques, qu'on peut leur monter sur le corps & les aiguillonner sans crainte. Ils sont fort gras, ont un sommeil profond, & un cri analogue tantôt au grognement du Cochon, tantôt au hennissement du Cheval.
2. *P. à ventre blanc*; gueule environnée de très-grosses foies; poil court, lisse, d'un brun mêlé de grisâtre, moins épais sous le ventre qui est marqué d'une grande tache blanche; narines l. de 3 à 4" qui se ferment dans l'intervalle assez l. de l'inspiration à l'expiration; doigt intermédiaire plus court à chaque pi. antér. & postér. que les latéraux; mœurs du précéd. avec moins de pesanteur & un instinct plus marqué & plus modifiable; l. 7 à 8'.
3. *P. à capuchon*, *Neitserfoack* des Groënois. BUF., d'après M. CRANTZ, le caractérise par une laine n. qui couvre sa peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître gris, & sur-tout par une esp. de capuchon d'une peau épaissée & velue qu'il a sur le front & qu'il peut abattre sur ses yeux pour se garantir des tourbillons de sable & de neige. FABR. qui a observé plusieurs de ces animaux donne seulement au mâle sur le front un tubercule qui peut se gonfler comme une vessie, & qui porte de fausses narines. Gr. moustaches presque cyl.; pouces antér. plus longs que les autres doigts; pelage changeant de couleur avec l'âge; la tête, la queue & les pi. n.; le reste d'un n. tacheté de gris, dans les individus d'un certain âge; tout gris ou gris mêlé de brun dans les jeunes; l. 8'. FAB. assure n'avoir jamais trouvé à cet animal que 4 incisives supér. au lieu des 6 de ses congénères. Il ne s'attache à aucune femelle en partic., s'accouple debout dans l'eau & met bas un seul petit sur les glaces. Il aboie comme un Chien; blessé, il est dangereux; attaqué inopinément, il gémit & semble pleurer.
4. *P. Attarfoak*, BUF. le dit blanc en naissant

& nommé *Iblau*, ensuite un peu moins blanc & appelé *Aurarak*, *Atteitsiak* à sa 2^e. année étant devenu gris, *Alektok* à la 3^e. où il devient tacheté, *Milcktok* à la 4^e. où il l'est plus encore, & enfin *Aurarsoak* à la 5^e. où il est toujours gris-blanc à dos marqué de 2 croissans n. dont les cornes se regardent, ce qui l'a fait appeler par BUF. *P. à croissant*. Mais cet illustre Naturaliste a pris tout cela dans un Dictionnaire Groënlandois publié en Dannemark il y a 27 ans, & tout le monde fait combien il est peu sûr de s'en rapporter aux Dictionnaires sur les objets d'histoire naturelle, sur-tout quand cette science n'est pas le principal objet de ces compilations. Dans la foule de Dictionnaires classiques & autres dont nous sommes environnés en est-il beaucoup, en est-il un seul auquel un Naturaliste s'adressât pour avoir une notion précise sur aucun animal? Je crois donc devoir consulter plutôt la description originale de FABR. Cet Auteur, sans détailler autant de variétés d'âge, en dit assez pour faire voir que le pelage de cet animal est fort changeant, & qu'il l'est même dans les individus adultes. Laine molle & blanche en naissant, ensuite poil brunâtre sur le dos, blanchâtre sur le ventre taché de noirâtre, remplacé par un pelage blanchâtre fouetté de n., auquel succèdent enfin un front blanc dans les uns, noirâtre dans les autres, avec des pieds brunâtres, un corps tout n. dans les uns, dans les autres gris, avec une gr. tache n. & quelquefois plusieurs petites; tête déprimée, allongée, dont le museau occupe la moitié; grosses moustaches grises; poils peu serrés, courts, gros, couvrant une laine peu touffue; l. 6'. Cet animal paroît n'aller sur les glaçons fixes & sur la terre ferme, que forcé par quelque ennemi; mais il aime beaucoup à se reposer sur les glaces flottantes. Il nage sur le dos & sur le ventre, & son peu de méfiance fait qu'on le prend aisément. C'est la ressource & la principale nourriture des Groënlandois.

5. *Phoque Neitssoak*, plus pet. que les précéd.; poil mêlé de soies brunes & rudes, varié de grandes taches, & hérissé. Voilà à quoi se réduit dans BUF. son indication tirée du même Dictionnaire, & je crains bien que ce ne soit par un double emploi fondé sur plusieurs noms donnés au même animal comme presque tous les Poissons en ont plusieurs dans nos différens ports.

6. *P. Laktak*, un des plus gr. mais non décrit,

indiqué seulement par BUF. d'après l'hist. gén. des voyages, comme se trouvant au Kamtschatka, rien n'empêche que ce ne soit un des précéd. ou un des suivans.

7. *Phoque Kaffigiak*, tête un peu déprimée, museau qui en occupe le tiers, moustaches à brins plats, les gr. blanchâtres, les pet. noirâtres; pet. yeux; corps presque cyl., & à peu-près d'épaisseur égale vers les 2 extrémités; poil fin, doux, épais, couvrant très-peu de laine; dos des jeunes presque noir & ventre blanc, ensuite pelage d'un gris livide tacheté de blanc, enfin tigré de n. & de blanc, hors le ventre blanchâtre. Cet animal ne va pas en pleine mer, mais se tient toujours le long des rivages; il est méfiant & fugitif, même blessé; chair estimée parmi les Groënlandois; l. 5'.
8. *Le P. commun*. Cette espèce dont BUF. parle assez au long, mais sans en donner la description, ni lui assigner aucun caractère spécifique, me paroît le même que le précédent, & en effet FABR., d'après qui je l'ai décrit, les confond par sa synonymie & reconnoît son *Kaffigiak* dans la fig. du *P. commun* de BUF. Ainsi cet homme célèbre a vraisemblablement fait un double emploi en donnant le *Gaffigiak* & le *P. commun* comme 2 espèces. Il appelle celui-ci commun parce qu'il se trouve dans toutes nos mers, même méditer., même dans les lacs Ladoga & Onéga.
9. *Le P. puant*, ou *Neitsok*, espèce à peu-près nouvelle décrite par FABR., & la plus pet. de toutes, allant rarement au-delà de 4' 6'' de l.; corps presque elliptique, aplati sous le ventre, voûté sur le dos, les pi. postér. presque perdus dans le lard; chair rouge, mais puante; pelage brunâtre fouetté de blanc sur le dos, blanc tacheté de brun sous le ventre. Cette esp. offre une variété toute blanche, hors une lig. brunâtre le l. de l'épine; dans les golfes reculés de la mer glaciale.
10. *Le P. barbu*, autre espèce à peu-près nouvelle, décrite par le même. Elle paroît faire la nuance entre les *P.* sans oreilles externes & ceux qui en sont pourvus, ayant un léger commencement de conque extérieure. Tête longue, museau large, moustaches de nombreux brins cornés, gros, lisses, demi-transparens & peu adhérens; gr. yeux peu faillans; doigt du milieu des mains plus l.; corps l., épais, supér. bombé; poil épais dans les jeunes, caduque & moins touffu dans les autres; livide sur le dos, blanc sous le ventre des 1^{ers}., noirâtre sur tout le corps des 2^{es}.; chair blanche; l. 10 à 12'; en

pleine mer au Nord parmi les glaces flottantes, & ne s'approchant des terres qu'au printems. BUFFON ne connoissant pas la description de cet animal par FAB. s'est trompé en le rapportant sous le nom d'*Urksuk* au P. à ventre blanc.

Phoques à oreilles externes.

11. *Le Lion marin*, le plus gr. des P. de cette famille, allant à 10 à 12' de l., & au poids de 15 ou 16 cents livres. Corps plus cyl. que celui de la plupart des autres especes; petite tête à museau de Dogue, moultaches des esp. précéd. ; oreilles l. de 6", cartilagineuses & coniques; gr. yeux saillans à gros sourcils n.; 4 incisives seulement à chaque mâchoire; l. canines qui dans la supér. sont doubles; mains & pi. n., lisses, nues, très-alongées, dont les doigts se terminent sans ongle, on en voit seulement l'apparence dans un tubercule corné posé sur la 1^{re}. articulation; criniere de poils l. de 2 à 3", épais, d'un jaune foncé, qui se hérissent dans la passion, & couvrent une partie de la tête, le cou & la poitrine; femelle moins gr. que le mâle, & sans criniere; poil du reste du corps d'un jaune plus foncé sur le mâle que sur la femelle. BUF. a donné une très-bonne histoire de cet animal d'après MM. FORSTNER & STELLER, on peut la consulter ainsi que celle de l'esp. suivante écrite d'après les mêmes Observateurs.

22. *L'Ours marin*; plus répandu que le précéd. & se trouvant presque à toutes les latitudes, souvent par troupes nombreuses composées de plusieurs familles rapprochées, non mêlées, ni mêmes réunies. Chaque famille a, à sa tête, son mâle suivi de ses 10 à 20 femelles, & de leurs 50 ou 60 jeunes. Ces animaux sont courageux, mais doux quand on ne les attaque pas; il faut cependant en excepter les vieux mâles qui vivent solitaires & deviennent plus féroces; pi. & mains du précéd., excepté qu'ils sont terminés par des ongles, & qu'entièrement hors du corps ils sont plus l. & plus fibres; pelage, sans la criniere du précéd., comp. d'un feutre recouvert de l. poils épais & hérissés, noirâtre sur le dos, le reste d'un jaune roussâtre, excepté sur la femelle qui est plus pet. & dont les couleurs sont plus claires; oreilles l. de 17", coniques, nues à l'extér.; yeux de Bouf; 4 incisives seulement à chaque mâchoire, canines du précéd., dents pointues au lieu de molaires; l. 9'.

PHORBANTE, i. Papillon porte-queue de

Cayenne, à ailes n. tachées de bleu; les inférieures avec une fascie blanche interrompue en-dessous.

PHYSSOPHORE, zo. Nouveau g. formé par FORSK. pour des Mollusques errans à corps gélatineux porté pour ainsi dire par un pomm. extérieur comme le *Ludion* ou *Diablotin* de Descartes par une vessie pleine d'air; membres gélatineux comme le corps; nombreux tentacules en-dessous.

La P. hydrostatique, l. 18", épaisse d'1", en ovale comprimé. Au-dessus d'elle est une vessie ové-oblongue, de la grosseur d'une plume de Pigeon, dr., toujours pleine d'air. A chacun de ses côtés sont 3 à 5 autres vessies transpar.; au milieu du corps est un intestin étroit allant de la vessie supér. à un petit ventricule infér. évasé, garni de tentacules blanchâtres & entortillés dans la contraction; au bas des côtés du même ventricule sont des tentacules rouges plus gros & terminés par un bouton blanc.

P. rose; semblable à une fleur épanouie, penchée, transpar. & de 1" de diam.; feuilles de 6" oblongues, obtuses & nombreuses, sur plusieurs rangs, mobiles, ayant leur attache à la vessie aérienne qui se trouve ainsi au milieu. Elle est de forme ovée & rougeâtre. En-dessous sont des tentacules bruns, filif. & si dilatables qu'ils peuvent s'étendre plus loin que les feuilles.

PIABA, p. d'eau douce du Brésil, dug. de la Carpe? l. 2 à 4", taille du Vairon, iris doré, dorsale triang., anale solitaire, caudale fourchue, les nageoires que le g. de la Carpe exige. Côtés de la tête dorés & argentés; dos d'argent, de vert & d'indigo; ventre de bleu clair mêlé d'or & d'argent; tache ronde d'indigo après les ouïes, suivie d'une lunule de la même couleur; tache oblongue de la même teinte près de la caudale; anale & ventrales rouges, les autres nageoires dorées. C'est un p. vif qui tend toujours contre le courant.

PIABUCU, p. Truite argentée.

PIAT, o. Petit de la Pie.

PIAUHAU; o. qui a de l'analogie avec les *Gobe-mouches* par son bec; mais qui est plus gr. que le plus gr. *Tyrân*, & même que la *Draine*; tout n., hors une gorge de pourpre; ailes & queue égales, bec l. de 16", large à la base, terminé par un petit crochet. Le nom de ces o. imite leur cri; ils vont par troupes, précédant souvent les Toucans & habitant les bois; à Cayenne.

PIAYE, o. 8°. o. d'Amér. rapporté au Coucou

PIC, o. 47^e. g. de BRIS. comp. d'o. filipedes tétradac. à 2. antér., jambes emplumées jusqu'au talon, bec droit & en coin, langue très-l. & vermiforme, pennes de la queue roides & cunéiformes. Tous ces o. ont des pi. courts & forts, des doigts gros, & munis d'ongles épais & crochus, avec lesquels ils s'attachent aux écorces des arbres qu'ils percent avec leur bec taillé comme il le faut pour cet usage. Ils font ainsi fortir les insectes, ou ils mettent à découvert leurs larves & chrysalides; qu'ils enlèvent au fond de leur trou en y dardant une langue l., effilée & à pointe offeuse. Leur queue est comp. de 10 pennes roides & capables de leur servir d'appui dans les attitudes verticales qu'ils sont obligés de prendre. Les muscles de leur cou épais & fort, & leur grosse tête favorisent aussi l'action de leur bec, & leur facilitent leur genre de vie laborieux. Leur vol est court, mais rapide, & ils n'en font guere usage que pour aller d'un arbre à un autre dans les forêts qu'ils habitent. Ils y font leur nid dans des trous d'arbres qu'ils aggrandissent & arrangent à leur goût. Les plus gr. esp. font à peu-près de la taille de la *Corneille*, d'autres sont plus pet. que la *Mésange*. Elles sont répandues sur tout le globe sans être fort nombreuses nulle part. BUF. en reconnoît 3 en Europe, & il leur rapporte toutes celles des autres parties du monde.

Le PIC VERT; le plus commun de nos Pics. Il se montre sur-tout au printemps & fait entendre ses cris aigus & rauques, *ticacan, ticacan* en volant par bonds d'une forêt à une autre, ou dans le tems de la parade *tio, tio, tio*, très-répétés du ton d'un éclat de rire. En été il se pose souvent à terre, & découvre & dévaste les fourmillières. Ponte de 4 à 5 œufs verdâtres piqués de n. à environ 15' de terre, vers le centre d'un arbre dont le cœur est peu dur. L. 1', queue, au moins de moitié, plus l. que les ailes; calote rouge, tempes noirâtres; moustaches rouges au mâle, n. à la femelle; manteau d'un vert olive qui jaunit sur le croupion; gorge d'un blanc jaunâtre, le reste du devant olivâtre pâle; ventre blanc-olivâtre, ailes variées de brun & de blanchâtre sur le vert du manteau; dans toute l'Europe.

Analogues du Pic-vert dans ce Continent.

1. *Palalaca*, ou gr. *Pic-vert des Philippines*, esp. peu connue, aussi gr.; dit-on, qu'une Poule; c. à d., probablement aussi l.; plu-

mage vert, hors une tête rouge huppée; voix forte, coups de bec sur les arbres tels qu'on les entend, dit-on, à 300 pas.

2. *Palalaca tacheté*, taille de notre Pic vert; manteau d'un brun lustré mêlé de verdâtre; huppe courte; devant & dessous du corps couverts de plumes blanches bordées de n.; couvertures de la queue en carmin, ses pennes d'un n., à 2 taches blanches voisines au milieu de chacune; à l'isle de Luçon. BUF. d'après M. SONNERAT.

3. *Pic-vert de Goa*, un peu plus pet.; calote & huppe rouges; dessus du cou & h. du dos d'un blanc grisâtre; trait blanchâtre de l'œil à l'occiput, surmontant une plaque n. qui descend le long des côtés du cou, & va noircir les couvertures de l'aile, le bas du dos & la queue; gorge blanchâtre à 15 traits n.; plumes du devant & dessous du corps blanches bordées n. BUF. & MAUD. croient que cette esp. peut être une variété du:

4. *P. du Bengale*; même taille; gorge; front & sinciput n. piqués de blanc; huppe rouge à l'occiput, manteau n., croupion jaune-olivâtre-doré, raie longit. blanche & n. à chaque côté du cou, plumes du devant & dessous du corps blanchâtres bordées de n.; gr. pennes n. tachetées de blanc, les moyennes olivâtres, les couvertures brunes.

5. *Le Goërtan*, ou *P. du Sénégal*; taille du 3^e.; calote & croupion rouges, manteau olive; joues, devant & dessous du corps d'un gris blanc ondé transv. de verdâtre; ailes brunes piquées de vert.

6. *Petit P. rayé du Sénégal*; taille du Moineau; calotte rouge, front & joues bruns, dos & gr. pennes jaunes, couvertures & croupion verdâtres, devant & dessous du corps rayés transv. de blanc-fale & de gris-brun. BUFFON.

7. *P. à tête grise*; plus pet. qu'une Alouette; dos, cou & poitrine d'un brun olivâtre obscur, le reste du plumage d'un gris foncé éclairci sur la tête, teinte de rouge à l'origine de la queue; au Cap. BUF.

Analogues du Pic-vert en Amérique.

8. *P. rayé de S. Domingue*; taille de notre Epeiche; front blanc, sinciput n., occiput rouge, gorge & poitrine d'un gris-brun, ventre olivâtre, dessous du cou & dos n. rayé transv. de jaunâtre.

9. *Pet. P. olive de S. Domingue*; gr. d'Alouette; calote rouge, manteau d'olive jaunâtre, devant & dessous du corps rayés transv. de brun & de blanchâtre.

10. *Gr. Pic rayé de Cayenne*; plus gr. que notre Pic-vert; front & sinciput n., huppe rouge à l'occiput, joues blanchâtres, moustaches de brun-rouge; manteau gris-roussâtre, dont chaque plume finit par une raie n. transv.; couvertures des ailes n. à plumes bordées de roussâtre, devant & dessous du corps d'un gris-roussâtre varié de gros p. noirs.
11. *Pet. P. rayé de Cayenne*; un peu plus pet. que le Pic varié; sinciput n., occiput rouge, dessus du cou & h. du dos rayés transv. de n. & d'olive jaunâtre, croupion de cette olive avec une tache n. au bout de chaque plume, gorge noire mouchetée de blanc, plumes du devant du corps d'olive jaunâtre rembruni avec du n. & çà & là du rouge au bout, ventre jaunâtre.
12. *P. jaune de Cayenne*; plus pet. que le Pic-vert; plumage jaune, pet. huppe, moustaches rouges, gr. penes brunes, les moyennes rouffes, queue noire.
13. *P. mordoré*; un peu plus petit que notre P. vert; tête jaune, huppe occipitale, trait rouge sous l'œil, bas du dos jaune, queue noire, le reste du plumage mordoré à petites taches blanches & citrines.
14. *P. à cravate n.*; taille entre celles du P. vert & de l'Epeiche; tête, gorge, h. du dessus du cou & ventre jaune roussâtres; huppe occipitale; devant & dessus du bas du cou & poitrine n.; dos d'un brun roux mordoré ondé transv. de n. sur les ailes & la queue; à la Guiane.
15. *P. roux*; taille du Torcol; plumage roussâtre ondé transv. de n., & plus clair sur la tête que sur les ailes; rien de rouge, ce qui est rare en ce g.; à Cayenne.
16. *Petit P. à gorge jaune*; plus petit que l'Epeiche; calote & moustaches rouges; joues, gorge & dessus du cou jaunes; le reste du plumage olivâtre, infér. écaillé de gris-blanc; à Cayenne.
17. *Très-petit P. de Cayenne*; à peu-près aussi petit qu'un Roitelet; sinciput rouge, occiput noir piqué de blanc, manteau gris-roux; devant & dessous du corps ondes de zones n. & blanches, femelle à tête noire.
18. *P. aux ailes dorées*; un peu moindre que notre P. vert; différent des autres par son bec qui n'est ni en coin ni en ciseau, mais en pointe légèrement courbée; aussi ne travaille-t-il pas à percer les arbres, il ne cherche les i. qu'à la surface de l'écorce, ou même par terre, & les penes de la queue sont terminées par 2 pet. filets; dessus de la tête & du cou cendrés, hors l'occiput rouge;

gorge & devant du cou d'un fauve clair, moustaches n. descendant le l. des côtés du cou, dos gris brun rayé transv. de noirâtre, croupion blanc, poitrine & ventre d'un fauve blanchâtre semé de lunes n., plus une gr. tache n. sur le milieu de la poitrine, tiges des penes d'un jaune doré, femelle sans moustaches & à occiput moins rouge; Amér. septentrionale.

Lx Pic noir. C'est le plus gr. de tous les P. d'Europe, étant presque aussi gros qu'une Corneille, & ayant 17" de l. & 2' 3" de vol. Aussi fait-il beaucoup de tort aux arbres où il établit son nid, puisqu'il faut qu'il y pratique un trou où il puisse entrer. Heureusement l'esp. n'en est ni multipliée ni répandue; on ne la trouve ni dans le nord ni au midi, mais seulement dans les Alpes, en Allemagne, sur les montagnes de Suisse, des Vôges, &c. Calote rouge, le reste du plumage n., bec cendré-noirâtre; latér. blanchâtre. Cette espèce n'a d'analogues connus que dans l'Amérique.

1. *Le gr. P. n. à bec blanc*; le plus gr. de ses congénères, ayant 18" de l.; ailes aussi l. que la queue; l. huppe rouge à l'occiput; le reste du plumage n., hors le bas du dos, la plupart des penes & une bande qui descend de l'œil le l. des côtés du cou qui sont blancs; bec d'un blanc d'ivoire, l. de 3" qui fait, dit-on, en une heure ou 2 un boisseau de copeaux.
2. *P. n. à huppe rouge*; taille entre celles des 2 précéd.; huppe rouge; joues, gorge & devant du cou d'un jaune pâle coupé par de l. moustaches n.; manteau n. marqué longit. par une tache blanche; bec plombé.
3. *Ouantou, ou P. noir huppé de Cayenne*; l. de notre Pic-vert, mais moins de grosseur; huppe & moustaches rouges; dessus tout n., hors une ligne blanche partant de la mandibule supér., descendant sur le cou, & jetant quelques plumes blanches dans les couvertures de l'aile; gorge grivelée de n. & de gris; devant & dessous du corps ondes de même.
4. *P. à cou rouge*; un peu plus l. que le P. vert; tête & cou rouges, poitrine fauve éclabouffée du rouge du cou, ventre fauve, le reste du plumage d'un brun noirâtre.
5. *Petit P. noir*; taille du Torcol; plumage n. à reflets bleuâtres, émaillé de gris-blanc au ventre, varié d'une tache rouge sur la tête du mâle & le long de son sternum, & de quelques plumes jaunes vers l'occiput.
6. *P. n. à domino rouge*; taille du suivant; der-

rière du bas du cou & dos n., poitrine & ventre blancs; tache n. entre le bas du cou & la poitrine, 1^{er}. pennes n., les autres blanches à tige noire.

L'ÉPEICHE, ou *Pic varié*. Il est de la gr. du Merle, ayant 9^l de l. Il passe l'été dans les bois, mais il fréquente en hiver nos jardins & nos vergers; on l'y entend frapper sur les arbres des coups vifs & secs. Il est extrêmement méfiant, & si l'on approche il fait le tour de la tige ou de la branche pour la mettre entre lui & l'homme; & il reste un certain tems sans recommencer son travail. Veut-il se transporter d'un canton à un autre? il ne le fait que par pet. intervalles, se posant souvent, regardant autour de lui & au-dessous de l'arbre entre les branches. Calotte rouge, front d'un gris sale; manteau n., hors les plumes scapulaires blanches; gorge, devant du cou, poitrine & h. du ventre blanc-jaunâtre; bas-ventre d'un rosé vif; pennes variées de noir & blanc; femelle sans rouge à la tête.

PET. ÉPEICHE; taille du Moineau; front roussâtre, sinciput rouge, dessus du cou n., dos n. transv. rayé de blanc, gorge & devant du cou d'un roussâtre qui va s'éclaircir sous le corps en passant sur la poitrine où il est fouetté de n., les 4 plumes interméd. de la queue n., les latér. variées de n. & blanc.

Analogues de l'Épeiche dans ce Continent.

1. *L'E. de Nubie ondé & tacheté*; moins grand d'un tiers que le 1^{er}.; calotte n. piquée de blanc, hors une huppe rouge occipitale; joues blanches à pet. traits n.; gorge blanche; cou & poitrine blanchâtres mouchetés de n.; dos gris-brun ondé de roussâtre; ventre blanchâtre moucheté de larmes noirâtres.
2. *Gr. E. de l'isle de Luçon*; taille de notre Pic-vert; plumes du dos & des couvertures de l'aile à tige jaune; plus, des taches jaunâtres sur les dernières & quelques raies transv. blanches; poitrine & ventre blancs tachés longit. de n.; bande blanche aux côtés du cou; sinciput rouge.
3. *Pet. E. brun des Molluques*; taille de notre 1^{er}. E.; plumage varié de brun noirâtre & de blanc sale par bandes transv. en-dessus, en dessous par traits n. longit. sur le fond blanchâtre; trait blanc du bec à l'occiput en passant par l'œil.

Analogues de l'Épeiche en Amérique.

4. *E. du Canada*; même taille que le nôtre, dont MAUD. croit qu'il peut être une va-

riété de climat; occiput orangé pâle, dos & face n. variés de blanc, ventre blanc, ailes rayées transv. de blanc sur n.

5. *E. du Mexique*; même taille; manteau n. & brun rayé transv. de brun, ventre & poitrine de vermillon.
 6. *E. de la Jamaïque*; un peu plus gr.; dessus de la tête & du cou rouge, joues jaunâtres, devant du corps olivâtre, dessous rouge terne jusqu'au bas-ventre rayé transv. de brun, dos gris rayé transv. de n., femelle à face roussâtre.
 7. *E. de la Louisiane*; taille du précéd.; calotte de rouge clair; joues, devant & dessous du corps d'un blanc gris; dos gris-blanc rayé transv. de noir.
 8. *E. de la Encenada*; taille de notre pet. E.; huppe de noirâtre & blanc semés d'un peu de rouge; coup rouge à la tempe, plumage varié de gris-brun & de blanc.
 9. *E. chevelu de Virginie*; taille de notre E.; sinciput n.; occiput rouge; dos & dessus du cou n., celui-ci coupé vers le bas par une large bande longit. de plumes à peu-près décomposées; gorge, devant & dessous du corps blancs.
 10. *Pet. E. de Virginie*; plus pet., mais d'ailleurs semblable au précéd., excepté la poitrine & le ventre d'un gris clair, & les 4 pennes interméd. de la queue n., & les autres rayées de n. & blanc.
 11. *E. de la Caroline*; plus pet. que le nôtre; calotte rouge; face coupée par 4 traits, un jaunâtre au-dessous des yeux, un n. passant par les yeux, ensuite un 3^e. jaunâtre & un 4^e. noir qui se prolonge & vient encadrer la gorge rouge; poitrine jaunâtre, ventre blanc; manteau varié de n. & blanc.
 12. *E. ondé*; calotte rouge, joues n. coupées transv. de 2 traits blancs qui vont vers l'occiput; manteau n. varié de quelques raies transv. blanches, p. noirs & blancs en échiquier sur le bas des gr. pennes de l'aile; ventre blanc, latér. moucheté de n.; bout des pennes latér. de la queue rouge.
- Pic bleu*, ou *cédré*, ou *de mai*; *Pic maçon*. Sittelle.
- Pic d'Auvergne*, de *montagne*, de *muraille*. Grimpereau.
- Pic mars*. Gr. *Pic noir*.
- PIC-GRIMPEREAU**, o. **BUF.** nomme ainsi un g. nouveau d'o. qui tiennent aux Pics par les pennes roides de leur queue & leur genre de vie, & aux Grimpereaux en partie par ce g. de vie, & par les pieds, étant tétréd. à 3 antéri.; on les trouve à Cayenne.

1. *Pic-Grimpereau*, l. 10", bec l., supér. un peu convexe, & un peu courbé; grosseur du Merle, forme plus allongée; tête & gorge d'un brun roussâtre tacheté de blanc; manteau d'un brun pur ondé de noirâtre, mais qui devient roussâtre & sans ondes sur les ailes & la queue; ventre gris-jaunâtre rayé transv. de noirâtre.

2. *Petit Pic-Grimpereau*, l. 7"; tête, cou, gorge & poitrine d'un brun roussâtre rayé de blanc dans le sens des plumes; dos & ventre du même brun uni, mais éclairci sur ce dernier.

PICAREL, p. des mers mérid. d'Europe, du g. des *Dorades*, assez semblable à la *Mendole* selon **ROND.**, mais plus pet. n'étant guere que de la l. du doigt. **WIL.** lui donne des couleurs plus sombres qu'à la *Mendole* qu'il paroît n'avoir observée qu'en hiver, & **ROND.** le représente comme ayant des couleurs plus pâles parce qu'il en garde toute l'année de moins foncées que celles de la robe d'été de la *Mendole*. Corps étroit & arrondi; caudale fourchue, rougeâtre ainsi que les pector.; dorsale tachée de bleu; lig. latér. comp. de pet. traits obscurs un peu argentés & dorés; tache n. en-dessous vers le milieu de chaque côté. **DUH.** assure que l'on trouve à Antibes une 2^e. esp. plus gr. & plus brune; mais cette prétendue 2^e. esp. ne seroit-elle pas la *Mendole* en robe d'été? *Sp. Smaris.*

PICASSON, o. Grimpereau.

PICHO, *Piclo*, p. Pigo.

PICHON, *Pichou*, Margay.

PICHOT, o. *Pinson*.

PICICITLI, o. V. à la suite des *Manakins*.

PICOLAT, *Picosseau*, o. Pic-vert.

PICOTÉE, (la) c. Cornet rare; robe de couleur de noisette semée de très-pet. p. rouges, avec 2 zones, l'une au milieu, l'autre vers le bas; celle-ci brune, & pleine, l'autre comp. de pet. taches isolées & disposées par zig-zags; sommet peu élevé & blanc auquel conduisent des étages bariolés de brun.

PICOTELLE, o. Sittelle.

PICUCULE, o. 1^{er}. Pic-Grimpereau.

PICUMAR, o. Pic-vert.

PIE, c. Limaçon d'ARG. à gr. bouche peu aplatie & à sommet peu élevé, varié de noir & blanc; c'est une variété du *Livon*.

PIE, o. 15^e. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér.; les jambes emplumées jusqu'au talon; bec en cône allongé, dr., hors le bout un peu tourné vers le bas, les plumes de sa base dirigées en avant & cou-

vrant les narines; les plumes du milieu de la queue beaucoup plus l. que les latérales, ce qui distingue ces o. de ceux du g. du Corbeau.

1. **LA PIE**, espèce commune dans toute l'Europe, excepté les montagnes froides. Elle ressemble beaucoup aux Corneilles & aux Choucas. Omnivore comme eux elle vit de charogne, d'œufs, de jeunes oiseaux, d'oiseaux foibles ou pris au piège, & à leur défaut, d'i. & de graines. Elle vole par troupes & s'approche des maisons en hiver; jaseuse comme la Corneille, elle a, de plus, le talent d'apprendre à articuler quelques mots & à imiter la voix de l'homme & divers cris d'animaux. Elle se pose quelquefois comme le Choucas sur le dos des q. pour chercher leur vermine, & elle a le même penchant que la Corneille à prendre & à emporter à la dérobée de pet. objets qu'elle va cacher. Plus pet. de corps que la Corneille, elle a la queue plus l. & les ailes proportionnellement plus courtes; aussi a-t-elle le vol moins léger. Cependant elle est toujours en mouvement; ou elle voltige d'arbre en arbre, ou posée par terre elle va çà & là avec pétulance, d'une marche sautillante & en secouant la queue comme la Lavandière. Ponte de 7 à 8 œufs d'un vert bleu taché de brun, déposés dans un nid placé sur une branche assez haute. Ce nid fait par le mâle & la femelle est très-grand à l'extérieur. Il est bâti de terre gâchée, & il est défendu au-dehors par une enveloppe d'épines & de buchettes qui ne laissent à découvrir qu'une entrée oblique & étroite; l'intér. est matelassé. Cette ponte est unique dans l'année, à moins qu'elle ne manque, car alors elle est remplacée par une 2^e. & celle-ci, au besoin, par une 3^e. de plus en plus foibles, & l'on assure que le nid de ces nouvelles pontes est construit en fort peu de tems. On connoît le courage avec lequel le père & la mère défendent leur couvée contre des o. de proie plus forts qu'eux, & qu'ils parviennent quelquefois à intimider & à écarter à force de cris & d'audace. On suppose même la Pie aussi prudente & aussi instruite qu'intrepide, car on prétend que si elle a vu entrer 2, 3, 4, ou 5 hommes dans une hutte, ou sous une feuillée voisine de l'arbre où est son nid, elle ne le quitte pas qu'elle n'ait vu sortir le même nombre d'hommes, ce qu'elle ne peut faire sans savoir compter jusqu'à 5. Plumage en général varié de n. & blanc; tête, gorge, cou, h. de la poitrine

poitrine & du dos d'un n. violet sombre; bas du dos & croupion gris; plumes scapulaires; bas de la poitrine & haut du ventre blanc; bas-ventre & queue noir; celle-ci étagée; tête chauve dans la mue.

2. *PIE DU SÉNÉGAL*; manteau & h. du ventre n.; bas-ventre & queue noirâtres, hors quelques pennes brunes ainsi que les gr. des ailes; un peu plus pet. que la précédente, mais ayant les ailes plus longues & la queue plus courte.

3. *P. DE LA JAMAÏQUE*; plus pet. d'un tiers que la nôtre; plumage n. à reflets pourprés dans le mâle, brun dans la femelle. On ne sépare dans *BUF.*, cet o. de notre *P.* qu'à cause de la distance des lieux.

4. *P. DES ANTILLES*; taille de la nôtre; tête & cou bleus à collier blanc; raie blanche coupée de n. allant du front au bas du cou; dos de couleur tannée, croupion jaune, ventre blanc. *BRIS.* regarde cet o. comme un *Rollier.*, à raison de ses caractères, & dans *BUF.* on l'a mis au nombre des *Pies* à cause de ses habitudes.

5. *L'HOCISANA*; plus gr. qu'un Pigeon; plumage n. nué de bleu, hors les gr. pennes d'un n. pur du côté intér.; au Mexique.

6. *LA VARDIOLE*, ou *P. de Papoé*; gr. d'un Merle; tête; gorge & cou d'un n. pourpré brillant; le reste blanc, hors les barbes des pennes des ailes n.; les 2 l. interméd. de la queue à tige n. dans leur 1^{re}. moitié.

7. *LE ZANOÉ*; taille de notre *P.*, queue plus l.; plumage n., hors la tête & le cou tirant au fauve.

8. *P. DE MACAO*; moins gr. d'un tiers que la nôtre; calotte d'un gris cendré; cou & poitrine d'un gris-brun; dos roux; ailes à pennes n. & taches blanches. *M. SONNERAT.*

9. *P. rousse de la Chine*; taille du Merle; tête & cou bruns; poitrine & ventre d'un blanc-roussâtre; dos roux-jaunâtre; ailes variées de roux, de gris & de brun. *M. SONNERAT.*

Pie de mer. Huitrier; quelquefois *Rollier.*
P. du Brésil. Toucan.

PIE-GRIECHE, o. 21^e. g. de *BRIS.* comp. d'o. filipèdes tétrac. à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon; bec dr., supér. convexe, aussi épais que large à sa base, les bords de la mandibule supér. échancrés vers le bout qui est crochu. Ce sont des o. criards qui vivent sur-tout de leur chaise aux i., mais qui aimant la chair, ayant de l'audace & de la témérité, portent souvent avec succès leurs entreprises beaucoup plus

loin, poursuivant les per. o., mangeant les jeunes *Perdreux*, & les animaux affaiblis ou pris au piège; se faisant respecter, eux & leur couvée, des *Pics*, des *Cornilles*, *Créffereilles* & *Corbeaux*, & même des *Bufes* & des *Milans*.

1. *La Pie-grièche grise*; de la taille du Mauvis, l. 9" 4"; commune en France & dans presque toute l'Europe; passant l'été dans les bois, se rapprochant en hiver des habitations; ponte de 5 à 8 œufs dans un nid très-bien tissu & posé sur quelqu'une des bifurcations d'un gr. arbre; pet. d'abord nourris d'i., ensuite de morceaux de chair que le pere leur apporte; vivant en famille jusqu'à la pariade; reconnoissables à leur vol en crocher, toujours de bas en h. & de h. en bas, & aux cris *trouï, trouï*, d'une voix aiguë. Manteau d'un gris-cendré, plumes scapulaires blanches; raie transv. n. à la tête; plumes & poils n. à la base du bec; devant & dessous du corps blancs; ailes variées de n. & blanc, ainsi que la queue qui est étagée. Mais ce plumage est sujet, de même que la taille, à plusieurs variétés.

2. *P. rousse*, un peu plus petite, grosseur d'Alouette; o. de passage qui arrive au printems & part en automne, & qui, par sa ressemblance avec des o. vus au Sénégal, paroît prouver son voyage en Afrique. Front d'un n. qui descend le long des côtés du cou, dont le dessus est d'un marron clair; h. du dos noirâtre, le bas cendré; devant & dessous du corps d'un blanc-roussâtre; ailes variées de blanc & de brun, queue de n. & de blanc. Femelle à manteau roux rayé transversalement de brun; gorge & ventre blancs roussâtres; devant du cou & poitrine de même, plus un trait brun autour de chaque plume; ailes variées de roux & brun.

3. *L'Ecorcheur*; un peu plus pet. que l'o. précéd.; dessus de la tête & du cou, & bas du dos cendrés; h. du dos roux; gorge & devant du cou blancs; poitrine & ventre rosés; ailes variées de brun & de roux, & la queue de blanc & noirâtre; voyages du précéd. *BUF.* lui rapporte l'*E. varié*, la *Pie-grièche du Bengale*, & la *Pie-grièche de la Louisiane*, comme variétés.

4. *Le Fingah*; taille de la 1^{re}. esp.; manteau n. à reflets bleus, verts & pourprés, poitrine noirâtre, ventre blanc; queue fourchue; au Bengale.

5. *Le Rouge-queue*, ou *P. brune du Bengale*; même taille; tête n., tache rouge entourée

- de blanc sous l'œil; manteau brun; devant & dessous du corps blancs, hors le bas-ventre rouge.
6. *Le Langraien*; un peu plus pet.; queue égale aux ailes; gorge & manteau noirâtres; croupion & ventre blancs; bec bleuâtre, pi. noirâtres; à Manille.
 7. *Le Tcha-chert*; gr. du Moineau; manteau vert sombre; devant & dessous du cou blancs; pennes noirâtres bordées de vert sombre; bec plombé à bout blanchâtre; ailes presque aussi l. que la queue; à Madagascar.
 8. *La Bécarde grise*. BUF. a rassemblé des Pie-grièches à bec plus l. & plus gros, à taille plus épaisse, & il les a nommées Bécards. L'esp. dont il s'agit ici a 8" 6" de l.; plumage cendré, hors la tête, la queue, le pli & les gr. pennes de l'aile n.; bec rougeâtre, n. à la pointe; pi. cendrés, ongles n.; à la Guiane. BUF. croit que la *Pie-grièche tachetée* de BRIS. est la femelle de cet o. dont elle ne diffère que par sa taille l. de 5", & par un trait longit. n. sur chaque plume de son plumage cendré.
 9. *B. à ventre jaune*; l. 3" 3"; sinciput n.; joues, gorge & pet. plumes de la base du bec blanchâtres; raies n. longit. allant du bas du bec en arrière; dos brun; poitrine & ventre souffrés; à Cayenne.
 10. *Le Vanga*, ou *B. à ventre blanc*; gr. du Merle; occiput n. verdâtre, le reste de la tête, la gorge, le cou, la poitrine & le ventre blancs; dos n. nué de n. verdâtre autour de chaque plume; ailes n. & blanches; à Madagascar.
 11. *Le Schet-bé*, ou *Pie-grièche rousse de Madagascar*; taille de la 1^{re}.; tête, gorge & cou n. à reflets verts; dos rousâtre; poitrine & ventre d'un blanc-gris; ailes variées de brun & de roux; queue rousse.
 12. *Le Tcha-chert-bé*, ou *gr. Pie-grièche verdâtre de Madag.*; taille du Merle; tête, gorge, devant & dessous du corps blancs; manteau n. à reflets verts; bec & pi. plombés.
 13. *Le Gonolek*, ou *Pie-grièche rouge du Sénégal*; taille de la 1^{re}.; plumage n., hors le sinciput d'un fauve olivâtre, les jambes fauves, le devant & le dessous du corps rouges.
 14. *Le Cali-Cali*; taille de notre Friquet; manteau cendré hors le croupion rousâtre; raie blanche du bec à l'œil; gorge & devant du cou n.; dessous blanc, plus une teinte rousâtre sur la poitrine & le bas-ventre; ailes & queue brunes; femelle nommée *Bruia* à manteau d'un cendré plus clair, à joues, gorge & devant du cou blancs; à Madagascar.

15. *La Pie-grièche huppée du Canada*; l. 6"; sinciput roux-clair, joues noirâtres piquées de blanc; huppe rousâtre à l'occiput; manteau brun-roux; gorge, devant du cou & poitrine d'un roux-clair avec quelques traits bruns; ventre cendré clair; ailes variées de noirâtre & de blanc.

PIE GRIVELÉE, o. Casse-noix.

PIÉBULE, i. GÉR (Mém. de Stock.) décrit sous ce nom une pet. Frigane d'un brun-noirâtre, qui n'a pas 1" de l., & dont chaque tarfe muni d'une pet. vessie transpar.; paroît porter une pet. bulle d'air ou une gouttelette d'eau. Une grosse nervure parcourt longit. chaque aile, & se bifurque vers le tiers.

PIED { D'ANE, c. Huître unie, oblongue, épaisse, avec un mammelon à sa charnière.
NOIR, o. Traquet.
ROUGE, o. Huïtrier.
VERT, o. Bécasseau.

PIENU, o. Cujelier.

PIERRE, o. Pauxi, ou 2^e. Hocco.

PIERRE-GARIN, o. 1^{re}. Hirondelle de mer.

PIERROT, o. sur mer Pétrel; vulgairement Moineau.

PIÈTE, *Piette*, o. 3^e. Harle.

PIÉTIN, c. 4^e. g. des Limaçons univalves d'AD. C'est un c. saxatile des rivages de Gorée, en ovoïde arrondi dans le contour, obtus à la base, pointu au sommet; l. 3", lar. 2 1/4; 6 spires peu renflées; animal très-pet., même relativement à sa c.

PIEUMART, o. Gr. Pic noir.

PIGEON, o. 1^{re}. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér., les jambes courtes & emplumées jusqu'au talon, le bec dr., plus ou moins l. & grêle selon les esp.; le bout de la mandibule supér. un peu renflé & courbé; les narines à demi-couvertes d'une membrane épaisse & molle. Ces o. vivent de grains qu'ils avalent sans les casser. Ils pondent plusieurs fois par an, mais à chaque fois 2 œufs seulement qui donnent communément un mâle & une femelle, & qui sont alternativement couvés par le père & la mère. Ils nourrissent les pet. en leur dégorgeant des grains déjà plus ou moins amollis à proportion de leur âge. Ces pet. ne sont adultes qu'à 8, 10 ou 12 mois, selon les races, & ils ne roucoulent guère avant cet âge; le roucoulement de la femelle est moins fort & moins fréquent que celui du mâle. On connoît leur tendresse mutuelle, leurs fréquentes caresses & la

constance de leur union qui ne finit qu'avec la vie de l'un des 2 individus.

On a multiplié les esp. de ce g., & il en est résulté une confusion & un désordre auxquels BUF. a cherché à remédier. Dans cette vue, il a considéré attentivement chacune des prétendues esp., il les a comparées & a examiné si quelqu'une d'elles n'étoit pas la souche de toutes les autres. BRIS. avoit admis 5 esp. européennes, sans compter ni leurs variétés ni le Ramier & la Tourterelle, à savoir : 1°. le *P. domestique*, 2°. le *P. romain*, 3°. le *Biset*, 4°. le *P. de roche*, 5°. le *P. sauvage*. Mais BUF. ne voit qu'une esp. dans les 2 premiers, quoique différens par la taille & le plumage, parce qu'ils produisent ensemble des individus féconds. Il ne voit de même qu'une esp. dans les 3 derniers, celle du *Biset*, parce que les 2 autres sont à peu-près de sa taille, sont o. de passage & se perchent comme lui, en un mot ont les mêmes habitudes que lui, & n'en diffèrent que par quelques teintes de couleurs. Ainsi il ne reste que 2 esp., l'une domestique, l'autre sauvage, & il est assez naturel de regarder celle-ci comme la souche de l'autre. En effet la race domestique paroît nous représenter le *Biset* dans ses individus fuyards qui, désertant nos colombiers, reprennent l'habitude de se percher sur les arbres & d'habiter le bois. Ce même *Biset* semble nous être encore indiqué par les déserteurs moins hardis qui ne quittent nos colombiers que pour une vieille tour, ou même un trou de mur. Quant aux Pigeons de volière, gros & petits, ils se montrent plus complètement asservis par la domesticité que ceux de colombier, puisque non-seulement jamais aucun d'eux ne reprend sa liberté, mais ils ne sauroient pas même aller, comme le *P. de colombier*, chercher leur nourriture dans les champs; il faut qu'ils la trouvent rassemblée devant eux, offerte par l'homme. On ne peut donc voir en eux qu'un degré de plus dans l'asservissement, & non une espèce; c'est une race qui appartient à la même souche que le Pigeon de colombier, & qui vient probablement de lui. Je vais indiquer sommairement les principales races qu'a ainsi produites le *Biset* après l'avoir décrit lui-même.

1. *LE BISSET*. Pigeon libre & sauvage qui arrive à la fin de l'hiver dans nos bois où il niche dans des creux d'arbres, faisant 2 pontes, l'une au printemps, l'autre en été, & qui vers la fin de l'automne prend sa route vers

le midi. Il part plutôt encore des pays moins tempérés, car FORSK. l'a vu arriver en troupes nombreuses à Constantinople au mois de Septembre. Il a la taille du Pigeon de colombier, & il produit avec lui des individus féconds, ce que je rapporte d'après BUF., mais seulement comme un fait, & non comme une preuve certaine de l'identité des 2 races. Je l'ai déjà dit ailleurs : nous n'avons aucune donnée qui nous prouve que de l'union de 2 animaux d'espèces différentes, il ne puisse jamais résulter des individus capables de se reproduire. Le *P. de colombier* déserteur prend les habitudes du *Biset*, & leur plumage n'est pas fort différent. Un cendré-bleuâtre domine dans celui du *Biset*; reflets verts dorés sur la gorge, croupion blanc, 2 bandes n. transv. à l'aile; bec rouge-pâle, pieds d'un rouge plus vif, ongles noirs. Ces couleurs sont sujettes à quelques variétés augmentées sans doute par les Pigeons domestiques fuyards & par leurs descendans; & ces variétés ont été portées avec nos colombiers dans le Nord, où le *Biset* originaire n'existe pas. Les *P. dits de montagne, de roche, ou Rocherayes*, sont quelques-unes de ces variétés.

Le Pigeon de Colombier. C'est, comme le dit BUF., un captif volontaire que nous ne pouvons fixer qu'à force de lui rendre son logement agréable. Il offre la 1^{re}. dégradation de l'esp. C'est de tous les descendans du *Biset* celui qui y tient de plus près par la taille & les couleurs, & en même tems celui qui a le moins perdu de sa liberté & qui a le plus conservé la possibilité de la reprendre. On connoît ses mœurs; vie d'environ 8 ans, les 4 premières seules d'un bon rapport; pontes vers les mois de Mars & d'Août, & souvent une 3^e. entre ces 2 pontes ordinaires.

P. de voliere. On nomme ainsi les plus multipliées des variétés suivantes, sur-tout les *P. mondains*.

I. race. *P. grosse gorge*. Tous les *P.* peuvent enfler leur jabot en y faisant passer de l'air, sur-tout en roucoulant; mais la race dont il s'agit fait un usage continuel de cette faculté. Ces *P.* sont d'un produit méd., mais ils sont assez gros, & leur gorge énorme les fait paroître plus gros encore. Ils sont : ou *soupe-en-vin*, à mâles panachés; ou *Chamois*, mâles aussi panachés; ou *blancs*; ou *blancs-pattus* à l. ailes croisées sur la queue; ou *gris panachés*, d'un gris doux & uniforme; ou *gris-de-fer*, d'un gris rayé; ou

gris-piqués, d'un gris argenté; ou *jasintes*, d'un bleu très-varié de blanc; ou *couleur de feu*, chaque plume ayant une barre bleue, ensuite une rouge, enfin une n. au bout; ou *couleur de bois de noyer*, ou *couleur de marron*, à penes toutes blanches, & bavette blanche; ou *maurins*, d'un n. velouté, penes & bavette blanches; ou *araoisés*, penes & bavette blanches.

- II^e. race.** *Pigeons mondains*, autrement dits *P. de voliere*, très-estimés à cause de leur fécondité & de leur taille de moitié plus forte que celle des Bisets; les plus gros ne sont ni pattus ni huppés; quand la race est pure, ils sont ordin. blancs; pour éviter les querelles, il faut en mettre peu dans un assez gr. espace; vie longue, pontes jusqu'à 13 ou 14 ans, 9 à 12 par an dans le tems de la plus gr. vigueur, qui est depuis la fin de la 2^e. année jusqu'à la 6^e.; mâle appelé 2 fois par jour par la femelle, & venant couvrir à sa place pendant 2 à 3 heures chaque fois. On peut reconnoître ces o. à un filet rouge autour de l'œil. Ils offrent plusieurs variétés, car ils sont: ou *gros mondains*, lourds & gros comme de petites Poules, estimés pour leur taille, peu pour le produit; ou *bagadais*, à peu-près de la taille des précéd., filet rouge plus large autour de l'œil; bec plus courbé que dans les congénères, & tubercules en-dessus; plumage blanc, ou n. ou minime, &c.; ou *espagnols*, même taille, bec moins crochu & sans tubercule, bordure rouge moins large; peu féconds; ou *turcs*, semblables aux *bagadais*, excepté qu'ils sont huppés; plumage très-inconstant; ou *romains*, moins gr. & sans huppe. Telles sont les plus grosses variétés des mondains, mais il en est de moins fortes; ils sont: ou *tambours*, nommés aussi *glou-glous* à cause de leur voix forte, & *P. de mois* à cause de leur grande fécondité. Ils sont pattus & huppés, & font 8 à 9 pontes par an; ou *nonains*, à bec court, pet. taille, forme élégante, fraise de plumes relevées; ou *soupe-en-vin*; ou *rouges* à mâle panaché; ou *chamois*, mâle aussi panaché; ou *maurin*, à tête blanche, bout des ailes blanc, le reste n., bec court, gr. fécondité; mais Pigeonneaux fort petits.
- III^e. race.** *Pigeons-paons*, ayant, au lieu des 12 penes des autres à la queue, 28 à 32 penes qu'ils relevent en portant en même tems la tête en arriere, & montrant alors un tremblement dans presque tout leur corps; volant mal, taille méd.; plumage blanc, ou n. & blanc.

IV^e. race. *P. polonois*, plus gr. que les précéd., bec très-gros & très-courts, jambes très-basses, large cercle rouge autour des yeux; plumage peu constant.

V^e. race. *P. cravate*; taille d'une grosse Tourterelle; bouquet de plumes le long du devant du cou, bec court, plumage inconstant.

VI^e. race. *P. coquille hollandois*, aussi pet. de taille que le précéd.; plumes de l'occiput disposées à rebours & formant une esp. de coquille; plumage peu constant; queue ordinairement, & quelquefois bout des ailes de la couleur de la tête. J'ai vu un P. à 2 coquilles, l'une à l'occiput, l'autre sur le front; la 1^e. tournée vers le devant, la 2^e. vers le derriere, de façon que la tête se trouvoit engagée entre ces 2 coquilles; cet o. avoit les pieds, je ne dis pas pattus, mais garnis de vraies penes l. de 2 & de 3" disposées comme en rayons autour du métatarse & couchées sur les doigts, ce qui l'empêchoit de voler. Son plumage étoit d'un cendré bleu qui, au bas de la nuque & sur la poitrine, étoit mêlé de lilas à reflets cuivreux. J'ignore si cette variété appartient à cette 6^e. race; sa rareté me la fait croire accidentelle. On ne savoit d'où venoit l'individu que j'ai vu; il s'étoit trouvé, m'a-t-on dit, un matin dans une cour à Versailles.

VII^e. race. *P. hirondelle*; taille & corps allongé de la Tourterelle, vol léger; dessous de la tête, du cou & du corps blanc, le reste sujet à varier, mais d'une seule couleur.

VIII^e. race. *P. carme*; très-pet., pi. très-pattus & très-courts, plumes des jambes très-l.; plumage de la race précéd.

IX^e. race. *P. heurté*; taille d'un mondain méd.; coup de bleu, de jaune, de n. ou de rouge, du bec au dessus du front, queue de la même couleur; le reste blanc; non pattu.

X^e. race. *P. suisse*; taille & légèreté du Biset; plumage ordin. panaché de rouge, bleu, ou jaune sur un fond blanc, avec un ou 2 colliers & un plastron brun-rouges.

XI^e. race. *P. culbutant*; taille du Biset; plumage ordin. tout gris ou tout brun, rarement varié; s'élevant par le vol plus h. qu'aucun autre P., mais d'un vol irrégulier & tournant sur lui-même.

XII^e. race. *P. tournant* ou *batteur*; tournant en rond dans son vol & faisant beaucoup de bruit par le mouvement de ses ailes qui sont communément tachées de n., le reste gris.

Voilà les principales variétés européennes du Pigeon ; BUF. regarde encore les o. suivans comme autant de variétés étrangères de notre Biset ; cependant quelques-uns sont assez peu connus pour qu'il soit douteux si ce ne seroient pas des esp. , car il est bien difficile de former ici autre chose que des conjectures.

- Pigeon de Crête ou de Barbarie* ; mammelons farineux sur une peau nue autour de l'œil ; bec très-court, 2-taches noirâtres sur chaque aile, le reste du plumage bleuâtre. *P. à la couronne blanche*, ou *P. de roche de la Jamaïque* ; taille de notre *P. de colombier*, calotte blanche bordée de pourpre ; cou vert à reflets bleus cuivreux ; le reste du plumage brun tirant au gris-bleu. *P. de la Jamaïque* ; taille du Biset ; manteau brun pourpré, queue bleue coupée de blanc au bout, devant & dessous du corps blancs ; tubercules calleux sur le bec ; voyageur. *P. violet de la Martinique* ; un peu plus gros & moins allongé que la Tourterelle de bois ; mammelons rouges autour des yeux ; tête, cou, poitrine & dos d'un marron glacé de violet, ventre rousâtre. *P. de passage d'Amér.* ; un peu plus gros que le Biset, ailes & queue plus l. ; gorge & manteau cendrés brunâtres avec des taches n. au-dessus des ailes ; devant du corps d'un vineux qui s'éclaircit en-dessous. *P. des Indes* ; grosseur de notre Tourterelle ; devant de la tête, du cou & du corps d'un brun-rousâtre-clair ; manteau brun-obscur, cendré-sombre sur le croupion ; ventre cendré-clair ; ailes brunes, noires & blanches. *P. vert d'Amboine* ; même taille ; dos marron, le reste d'un olive qui jaunît sur la poitrine ; large bande jaune-pâle sur l'aile. *P. vert de l'isle Saint-Thomas* ; taille du *P. de colombier* ; pi. jaunes comme du safran, ce qui lui est particulier ; peau bleue autour des yeux ; plumage vert. *P. vert des Philippines* ; un peu plus gros que la Tourterelle ; tête & gorge d'olive rembrunie ; cou d'un marron vineux ; dos d'olive, à bande transv. soufrée sur l'aile ; poitrine orangée, ventre d'olive jaunâtre. *P. brun de la nouvelle Espagne* ; poitrine & bout des ailes blancs ; tour des yeux rouge ; ou tacheté de n., ventre fauve-clair.
2. *P. hollandois*, esp. décrite par M. SONNERAT, plus gr. que notre Ramier ; plumes de la tête, de la poitrine & du cou étroites, l. & terminées en pointe, polies & brillantes comme des lames cartilagineuses ; peau rouge autour de l'œil ; dos, ailes &

ventre d'un bleu-foncé ; croupion, queue, bec, yeux de carmin très-vifs ; pi. n. ; à Pille de France, où sa chair passe pour venimeuse.

3. *Pigeon de Guinée* ; presque aussi gros que le *P. romain* ; tête, devant & dessous du corps cendrés-clairs ; plumes du cou cendrées bordées de rougeâtre, haut du dos brun-pourpré à reflets violets, le bas cendré ; ailes variées de brun, de n. & de cendré, avec un triangle blanc au bout des 1^{res} penes ; peau rouge autour de l'œil, bec noirâtre.
4. *P. violet à tête rouge*, esp. décrite par M. SONNERAT ; taille de la Tourterelle ; calotte rouge ; h. du dos & de la poitrine d'un gris-bleuâtre, le reste n. à reflets violets ; peau rouge autour de l'œil, bec & pi. gris ; à Antig.
5. *Le Ramier* ; presque aussi gros que le *P. romain*, l. 17^l, vol 29 ; tête d'un cendré-foncé ; dessus du cou vert-doré à reflets bleus & d'un rouge-cuivreux ; demi-collier blanc oblique ; dos cendré-brun qui s'éclaircit vers le croupion ; h. du devant du cou cendré, bas du cou & poitrine vineux, ventre gris-blanc ; bec jaunâtre, membrane rouge couverte de farine blanchâtre sur les narines ; pi. rouges emplumés jusqu'au près des doigts. Ces o. nous arrivent au printemps, habitent les bois, attaquent les moissons, font un nid de buchettes plat & assez grand pour loger le couple. Ils le placent sur un grand arbre & y déposent 2 œufs, rarement 3, qu'ils couvent pendant 14 jours ; 2^e. ponte en Juin ; départ de la plupart des individus vers le commencement de l'automne pour des lieux plus chauds, il reste cependant quelques ménages. La chair de ces o. est estimée, & comme il paroît que les anciens ont su les réduire en domesticité & les y faire multiplier, il est possible que les plus grosses variétés attribuées au Biset appartiennent aux Ramiers. BUF. rapporte à ceux-ci comme variété le *P. à queue annelée* de la Jamaïque de BRIS. ; gr. du Ramier d'Europe ; tête, devant du cou & poitrine pourprés ; dessus du cou de pourpre à reflets verts ; dos bleu pâle, ventre blanc, ailes brunes, queue bleuâtre coupée d'une bande noire.
6. *Le Founingo*, Ramier de Madagascar, beaucoup plus pet. que le précéd. selon BUF., le cédant peu au Pigeon de colombier selon MAUD. ; plumage bleu noir, hors la queue d'un pourpre violet ; peau rouge autour de l'œil ; bec & pi. rouges. Cette esp. paroît offrir une variété un peu plus pet. ; plumage olivâtre éclairci sous le ventre, varié d'une

- plaque rougeâtre au pli de l'aile & de noirâtre aux pennes.
7. *Le Ramiret* ; gr. du Biset ; manteau d'un brun marron ; gorge , cou & poitrine d'un violet pourpré à reflets rougeâtres , plus une petite tache blanche à chaque plume ; ventre blanc nué de brun ; à Cayenne.
 8. *P. des îles de Nicobar* , un peu plus gr. que le *P. romain* ; tête & gorge n. ; manteau vert varié de bleu , de rouge & de jaune , à reflets de cuivre rouge sur le cou dont les plumes sont l. & étroites ; poitrine & ventre bruns , queue blanche , bec cendré ; pi. antér. bruns , postér. jaunes.
 9. *P. de Banda* , mais réellement originaire de la nouvelle Guinée ; grosseur d'un gr. Coq , mais de la taille plus allongée ; plumage d'un cendré bleu , rembruni sur les pennes , hors du marron pourpré sur les couvertures de l'aile & en bande transv. large au h. du dos près du cou , & du blanc aux pennes moyennes ; huppe en aigrette l. de 5 à 6". C'est le *Crown-Vogel* dont j'ai parlé trop brièvement à ce mot.
 10. *Ramier des Moluques* , taille double de celle du nôtre selon M. SONNERAT , BRIS. ne l'avoit dit qu'égalé ; plumage d'un gris blanc teint de vineux , hors le dessus du corps d'un vert doré à reflets de cuivre rouge ; bec & pi. verdâtres ; mangeant l'enveloppe extér. de la noix muscade & semant la noix même dans les lieux où il passe.
 11. *La Tourterelle*. On a fait des *T.* une famille d'esp. de pet. Pigeons ; nos bois ne nous en offrent qu'une ; l. 11" , vol 20 ; calote & h. du cou cendrés ; le reste du manteau brun , varié de roux & de brun sur l'aile ; devant du cou & h. de la poitrine vineux , bas de la poitrine gris-brun , ventre blanc , demi-collier latér. n. taché de blanc , peau rougeâtre autour de Poëil , bec brun-bleuâtre , pi. rouges. Ces o. nous arrivent plus tard & nous quittent plutôt que les Bisets & Ramiers. Ils aiment les bois épais , & placent 2 œufs que le mâle & la femelle couvent alternativement dans un nid au h. d'un gr. arbre. La tendresse de la *T.* quoique citée proverbiallement ne surpasse pas celle des autres o. du genre. Ceux-ci retournent dans les pays chauds en troupes nombreuses ; on ignore où ils s'arrêtent & passent l'hiver. On voit des Tourterelles routes blanches un peu plus pet. que celle dont on vient de parler ; c'est une variété de cette esp. ou de quelque autre. BUF. rapporte à celle-ci la *T. à collier* que MAUDUIT paroît regarder
 - comme une esp. partic. ; taillé un peu plus forte , du moins en volière ; plumage blanc , avec une teinte roussâtre en-dessus , du gris brun aux pennes , & un collier n. au h. du cou. BUF. rapporte encore à la *T. d'Europe* les 3 o. suivans en qui MAUD. semble voir des esp. particulières. 1°. La *T. du Canada* , un peu plus gr. que la nôtre ; manteau gris-brun ; devant du cou & du corps de même , plus une teinte jaunâtre ; ventre blanc sale ; pennes de l'aile brunes , celles de la queue cendrées à une tache rouffe & une noirâtre. 2°. La *T. d'Amérique* ; taille de la nôtre ; front & gorge bruns roussâtres , tempes n. ; manteau brun , hors le bas du dos un peu cendré ; devant du corps rosé , ventre brun cendré ; tour des yeux blanc. 3°. La *T. du Sénégal* , gr. du Merle ; calote cendrée , manteau gris-brun , gorge blanchâtre , devant du corps d'un vineux clair , ventre blanc sale , ailes brunes & rouffes avec des taches violettes. BRIS. regarde comme une esp. différente la *T. à collier du Sénégal* ; même taille ; tête , cou , poitrine vineux ; collier noir ; manteau gris-brun , ventre blanc sale , ailes brunâtres & d'un blanc sale , & la *T. à gorge tachetée* , du même pays & de la même taille , qui a le devant du cou tacheté de n. , mais rien ne porte à distinguer ces 3 oiseaux l'un de l'autre ; on peut donc les considérer comme une esp. qui peut fort bien n'être pas la même que celle des 2 nos. précédens.
 12. *T. ensanglantée* , un peu plus pet. que notre *T.* ; plumage tout blanc , hors une tache rouge au bas du cou & au h. de la poitrine ; cette esp. a une variété à calote blanchâtre , dessus du cou violet-verdâtre , devant blanc avec la tache rouge précéd. ; ventre gris à teinte rougeâtre ; dos n. , ailes à 5 bandes transv. , 2 n. & 3 grises ; à Luçon. M. SONNERAT.
 13. *T. grise de Luçon* , un peu plus pet. ; tête & cou gris clair avec quelques traits noirs latér. ; poitrine d'un gris vineux ; ailes n. à pet. pennes terminées de brun-jaunâtre ; queue noire au milieu , latér. blanchâtre. M. SONNERAT.
 14. *T. brune de la Chine* ; taille de la nôtre ; manteau , poitrine & gorge d'un gris brunâtre plus clair sur celle-ci ; quelques plumes n. cendrées au bout sur les côtés du cou ; ailes brunes variées de jaune ; queue d'un gris clair. M. SONNERAT.
 15. *T. d'Amboine* ; même taille ; plumage roux , hors le dessus du cou & des ailes plus bruns ; queue étagée ; bec & pieds rouges. BRIS.

16. *Gr. T. de la Chine* ; taille de notre Ramier ; tête grise , devant du cou & ventre gris vineux clair , manteau de pourpre foncée , côtés du cou n. à bande transv. de gris vineux , croupion de gris lilas , ailes variées de mordoré foncé & de noirâtre , bec jaunâtre , pi. bruns. M. SONNERAT.
17. *T. de la côte de Malabar* , un peu plus gr. que la nôtre ; cou & poitrine d'un gris vineux , tête & dos d'un gris cendré clair avec quelques taches n. sur l'aile , ventre blanc ; queue grise , noire & blanche. M. SONNERAT.
18. *T. de la Jamaïque* ; presque aussi gr. que le Bifet ; h. de la tête & gorge d'un bleu qui descend sur le devant du cou où il se termine par des taches n. rayées de blanc ; manteau brun vineux ; devant du corps vineux , ventre roux vineux. BUF. regarde cet o. de BRIS. comme une variété de la Tourte.
19. *T. de Portugal* , un peu plus gr. que la nôtre ; plumage d'un brun foncé , hors des plumes n. à extrémités blanches aux côtés du cou , des plumes noirâtres bordées de jaune sur l'aile , & les pennes de la queue cendrées & blanches. BRIS.
20. *Pet. T. de Quéda* ; presque aussi petite qu'un Moineau ; manteau cendré clair plus foncé sur le dos où il est traversé de noir ; côtés du cou blancs traversés de même ; poitrine & ventre aussi rayés de n. transv. ; ailes variées de brun & de noir. M. SONNERAT.
21. *T. de Surate* ; taille de la nôtre ; tête & devant du cou d'un gris vineux éclairci sur la poitrine & le ventre ; h. du dessus du cou n. coupé de blanc , le bas n. coupé de roux ; dos gris sombre , pennes de l'aile n. , ses plumes grises avec un trait noir au milieu. M. SONNERAT.
22. *T. du Cap* ; taille de notre Ramier , tête & ventre d'un gris-clair , plume du cou l. , étroites & d'un gris vineux ; plumes du h. des ailes du même gris avec un trait blanc longit. sur chaque plume , le reste de l'aile & de la queue n. ; peau rouge à bord blanc autour de l'œil. M. SONNERAT. On a donné le même nom à la Tourtelette.
23. *T. grise de la Chine* ; taille de la nôtre ; calotte grise , paupières blanches ; devant & dessous du corps d'un gris-rougeâtre-clair ; plumes du dessus du cou n. avec deux taches blanches rondes ; dos brun , sombre , gr. pennes n. ; bec n. ; pi. jaunes ; M. SONNERAT.
24. *T. grise de Surate* ; un peu plus gr. que la

- nôtre ; tête & devant du cou d'un gris-rougeâtre ; manteau d'un gris-sombre , pennes n. , ventre blanc ; bec n. , pi. rouges ; M. SONNERAT.
25. *T. rayée de la Chine* , décrite par le même , & de même taille ; calotte cendrée ; plumes des côtés du cou jaunes , rouges au bout ; coup bleu sur la joue jaune ; manteau brun rayé transv. de n. en arcs ; poitrine & ventre d'un rosé-pâle , ailes variées de brun , de n. & de blanc ; bec cendré-bleu , pieds rouges.
26. *T. rayée des Indes* ; un peu plus pet. que la nôtre ; calotte rousâtre ; front , joues & gorge d'un bleu-clair ; manteau brun-cendré , rayé transv. de n. en arcs ; côtés du cou & du corps bleuâtres rayés de noirâtre ; devant & dessous du corps couleur de rose ; BRIS.
27. *Le Tourocco* ; taille du Merle , relevant & épanouissant sa l. & large queue comme les Hocos ; plumage d'un brun-roux un peu vineux , hors le bas de la poitrine & le ventre d'un brun-noirâtre , & une bordure blanche au bout des pennes de la queue ; au Sénégal.
28. *La Tourtelette* ; un peu plus gr. qu'une Alouette ; plumage gris-brun , hors le ventre blanc-sale , une tache d'acier poli sur l'aile , & du n. au-devant du cou du mâle ; queue fort étagée ; au Sénégal.
29. *Le Turvert* ; un peu plus pet. que notre T. ; front & gorge cendrés , manteau & ventre d'un vert-doré à reflets de cuivre rouge ; devant du cou violet-pourpre ; ailes variées de n. ; à Amboine.
30. *La Tourte* , un peu plus pet. que notre T. ; front , devant du corps rougeâtre , à reflets violets sur la poitrine du mâle ; manteau cendré rembruni , avec une nuance de rousâtre sur le dos ; ventre rousâtre ; ailes variées de n. ; queue étagée & variée de n. & de cendré ; en divers pays d'Amér.
- Pigeon { de mer , 2°. Pétrel , ou Damier.
du Groënland , pet. Guillemot.
plongeur , Guillemot.
- PIGMÉE , i. On a donné ce nom à divers insectes , & au Jocko.
- 1°. LIN. & FAB. le donnent à l'*Escarbot noir* de GÉBR , peu supér. à une grosse Puce , d'un n. brun luisant , la demi-longueur des étuis marquée de 4 pet. itries.
- 2°. à un pet. *Staphilin* noirâtre des champignons , à corcelet & étuis pâles.
- 3°. à un pet. *Urocere* de différens pays d'Europe , à ant. presque égales au corps , ven-

tre n. comprimé, à 2 p. & 3 fascies jaunes. 4°. à un pet. *Hippobosque* de l'Amér. sept. à tête n., corcelet velu, brun, antér. & postér. bordé de blanc; ventre velu & rouillé, ailes mi-parties de n. & piquées de n. dans la partie transparente.

PIGO, p. Outre le *Thon bize* auquel on a donné ce nom, c'est celui d'une carpe piquante d'Italie, semblable aux autres Carpes, excepté que du milieu de ses écailles, qui sont gr., sortent des aiguillons osseux & transperans; lig. latér. parallèle au dos, marquée de points; dos bleu, ventre rouge; dans les lacs Majeur, & de Côme.

PIGUCHEN, q. Je ne me rappelle pas quel est le voyageur qui dit que c'est un q. du Chili, de la gr. du Lapin, jambes de Léopard, queue ronde à son origine, aplatie horizontalement vers le bout; sifflement de la Couleuvre, vol assez léger, demeure dans les trous d'arbres. N'étoit-ce pas un Ecureuil volant Américain mal décrit?

PILCHARD, p. Sardine.

PILET, o. 8°. Canard.

PILLULAIRE, i. 9°. & 10°. Scarabé.

PILLULE, i. 1°. Cistele.

PILONNEAU, p. de mer du g. de la *Dorade*, l. de 7 à 12", semblable au *Spare*, mais sans tache n. près de la caudale; nageoires d'un brun-roux, écailles brillantes, gr. yeux, tête méd., dents fines.

PILORI, q. autrement appelé *Rat musqué des Antilles*, 3, ou 4 fois aussi gros qu'un Rat; gr. oreilles nues & blanches; dos d'un gris-foncé & tanné, ventre blanc, queue l. de 4", nue, demi-écailleuse & cylindrique. Cet animal a une forte odeur de musc, & il se creuse des terriers; il est tétradac. antér. à pouces tronqués, pentadac. postér. comme les Rats dont il n'a pas la fécondité. PAL. le regarde comme un Rat, ERX. comme un *Cavia*, & ZIM. le met dans le même g. en attendant un plus ample informé.

PILORIOT, o. Lorient.

PILOTE, p. du Cap & des Antilles, du g. de l'*Epinoche*, ainsi nommé parce qu'on l'a vu souvent devant le Requin, & qu'au lieu de penser que le per. p. fuyoit devant le gros, on s'est figuré qu'il lui seroit de guide. L. 6 à 10", dos brun taché de bleu, à reflets dorés, & rayé transv. de n.; museau allongé, écailles très-pet., lig. latér. devenant grosse & saillante vers la queue. D. $\frac{4}{17}$. P. 18. V. 6. A. 16. OSBECK qui en a fait un *Maquerreau*, (Mémoires de

Stockolm), donne P. 9. *Gast. ductor*. LIN.

PIMALOT, o. 5°. Etourneau.

PIMART, o. Pic noir.

P. jaune, o. Lorient.

PIMBERACH, *Pimberoch*, r. Serpent sombre. V. ce mot.

PINARU, p. Punaru.

PINCE, 5°. g. des aptères de GEOFF. à 8 pattes, 2 yeux à peine visibles même à la loupe; 2 ferres ou pinces servans de mâchoires & placées au-devant d'une tête conique confondue avec le corcelet; 2 autres ferres semblables à celles des Crabes placées au bout de 2 l. bras que GEOFF. appelle des antennes, mais selon GÉER cet i. n'a point d'ant. & les parties qui portent les pinces sont, par leurs usages & leurs articulations, de vrais bras; corps oblong, sans queue. Ces i. sont en général de pet. taille, n'excédant guère celle des Punaifes de lit. Ils diffèrent des Scorpions par le défaut de queue, & des Crabes; dont ils imitent souvent la marche de côté & à reculon, par le défaut d'antennes. On les trouve dans les lieux humides, sous les pierres, sous les pots de fleurs; quelquefois dans les chambres non-habitées, dans la poussière, parmi les vieux papiers où l'on a dit qu'ils cherchoient des Mittes.

1. *Le Scorpion-araignée*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; brunâtre; corps ovale, applati; bras beaucoup plus gros que les pattes, & beaucoup plus l. que le corps.

2. *La Pince rouge*, l. $\frac{1}{2}$; forme de poire allongée; tête pointue sans pinces visibles à la bouche; bras presque aussi grêles que les pattes & beaucoup plus l. que le corps.

3. *Le Faux Scorpion d'Amér.*, l. 3, lar. 1. Corps cyl. allongé, jaunâtre; corcelet & ferres d'un brun-marron; bras de la l. du corps; pattes jaunes.

PINCE DE CHIRURGIEN, c. Telline d'ARG. rougeâtre, oblongue, à côtés inégaux, avec un bec.

PINCEAU-MARIN, zo. à tuyau coriace & cartilagineux attaché aux rochers par une partie flexible qui lui permet de s'incliner en tout sens au gré des vagues. Les bras ou tentacules de l'animal sortant par l'autre bout représentent les poils du pinceau. ARG. en fait un c. & PAL. une Néréide.

PINCHE, q. 5°. Sagouin.

PINGOUIN, o. 24°. g. de BRIS. comp. d'o. palmipèdes tridac. à 3 antér., les jambes placées tout-à-fait en arrière & cachées dans l'abdomen,

l'abdomen, le bec latér. applati, cannelé tranfv., & plus l. qu'épais. Ces o. par une suite de leur conformation ne peuvent marcher qu'avec beaucoup de peine, & en tenant le corps tout dr. comme un Chien qui danse. Ils ont cela de commun avec les *Manchots* & les *Mucareux*. Aussi évitent-ils la terre pour n'habiter que l'eau. Leurs ailes beaucoup plus semblables à de vraies ailes que celles des *Manchots*, puisqu'elles ont de vraies penne, sont si étroites qu'à peine fournissent-elles un vol de quelques toises. Ils habitent de préférence les mers froides & même glacées, où trouvant peu d'ennemis, ils multiplient prodigieusement quoique leurs pontes ne soient que de 2 œufs qu'ils déposent comme les *Manchots* dont ils ont les habitudes; n'allant comme eux à terre que pour pondre, ou pour se reposer en se couchant à plat.

1. *LE PINGOUIN*; moindre que notre Canard, l. 14", vol 23" 6"; manteau n., poitrine & ventre blancs, gorge & h. du devant du cou bruns-noirâtres; raie blanche du bec à l'œil; bec n. sillonné de blanc; raie tranfv. blanche sur l'aile. Cette esp. descend en hiver jusqu'à nos côtes.
2. *LE GRAND PINGOUIN*; aussi h., mais moins épais que notre Oie; l. près de 2'; ailes insuffisantes au vol; plumage du précéd., plus une tache blanche ovale entre le bec & l'œil; 8 sillons à la mandibule supér. de son bec noirâtre; s'éloignant moins du nord.
3. *LE PET. PINGOUIN*; l. 15", vol 11; dessus n., dessous blanc; joues blanches avec un trait n. piqué de blanc; bec n. à 2 rainures à chaque mandibule.

PINNE-MARINE, c. genre de *Moules* triang. dont chaque battant est mince & applati vers le haut qui est sa partie la plus large & qui peut égaler le tiers de la l.; le sommet se trouve en-bas. Ces *Moules* sont les plus gr. de toutes, il y en a qui ont 2 $\frac{1}{2}$ ' de l. & qui pèsent plus de 12 livres. Les fils par lesquels elles s'attachent aux corps souterrains sont beaucoup plus fins, plus égaux & plus l. que ceux des autres *Moules*; ce sont des soies l. quelquefois d'1'. La c. varie dans sa couleur & dans la forme des perles qu'elle contient. Les plus gr. sont intér. rouges, & ont des perles d'un nacré-rougeâtre; les plus pet. sont de couleur de corne. Le *Jambonneau* d'ARG. est une Pinne.

PINNOTERE, i. petit Cancre parasite, tout au plus de la gr. d'un œuf de Pigeon,

à croûte grise, lisse à quelques très-petites tubercules près, à queue courte dont le milieu est noué & supér. caréné, muni de 4 pieds sur le dos, & de 4 au ventre sans compter les bras, corcelet arrondi. On place communément ce pet. parasite dans la c. de la Pinne avec la Pinne même dont on le fait le gardien & le pourvoyeur. On suppose que cet animal, à demi-nu comme *Bernard*, va pêcher pour la Pinne & pour lui-même, & que si dans sa pêche il aperçoit quelque ennemi, il s'enfuit aussi-tôt à la c. de la Pinne qu'il se fait ouvrir par une espèce de cri. Si des Auteurs graves, des hommes tels que M. HASSELQUIST ne rapportoient ces faits, on n'oseroit en parler ici. On ne peut pas expliquer ce fait en disant qu'un animal quelconque muni d'yeux étroit nécessaire à la conservation de la Pinne qui en est privée, car dans ce cas il faudroit un parasite à toutes les Conques, car elles sont toutes aveugles comme les Pinnes, & d'ailleurs il s'en faut bien que tous les individus de cette esp. aient un Pinnotere. LIN., soit dans ses *Amœnités*, soit dans son *Système de la Nature*, place le Pinnotere dans le *Gâteau feuilleté*.

PINPERNAU, p. Nom donné sur quelques-unes de nos côtes à je ne sais quel p. de mer du g. de l'Anguille.

PINSON, o. du g. du *Moineau*, un peu moins gras que lui; l. 6" quelques lignes, vol près de 10". Les P. se trouvent dans toute l'Europe; c'est en automne qu'on les voit se rassembler en plus gr. nombre, parce qu'alors ils se préparent à aller passer l'hiver dans les Provinces méridionales. Cependant alors même il en reste plus ou moins, selon les lieux, les années & l'abondance ou la disette des menues graines dont ils se nourrissent. Ils vivent dans les bois & les jardins; ils s'approchent même des maisons, sur-tout à la campagne où les basses-cours leur offrent de la ressource. Leur nid placé sur une branche peu élevée est comp. de mousse, de crin, de laine, de plumes très-artistement employées, il est toujours fort bien caché & il contient 4 ou 5 œufs d'un gris-rougeâtre tacheté de noirâtre. Le jeune Pinson s'appriivoise aisément & prend le ramage des o. avec lesquels on le fait vivre, mais non les airs qu'on leur a appris, ni ceux qu'on voudroit lui apprendre à lui-même. Quelques personnes, pour se procurer le médiocre plaisir de le faire gazouiller davantage, le rendent équivalement aveu-

- en lui foudant les 2 paupieres au moyen d'un fer chaud. Côtés de la tête, devant du cou & poitrine vineux; plumes du front n., grises au bout; manteau marron, un peu verdi sur le cou; ventre blanc-roussâtre; tache blanche sur l'aile; croupion olivâtre; femelle à bec plus effilé & à couleurs plus pâles. Mais toutes ces couleurs sont modifiées dans différentes variétés qu'offrent en Suede le *P. à ailes & queue n.*, tête & dessus du cou cendrés, ventre brun-rougeâtre; le *P. brun*, manteau brun-cendré, ventre brun plus clair, ailes n.; le *P. à collier*, calotte & collier blancs; en Silésie on trouve le *P. brun huppé*, tout brun, hors la huppe rouge, & le *P. blanc*. MAUD. doute si les 4 premiers de ces 5 oiseaux sont des esp. ou des variétés.
2. *Le Pinson d'Ardenne*, un peu plus gr. que le précéd.; manteau de plumes n. bordées de roussâtre; croupion blanc; devant du corps roux-clair, dessous blanc; queue un peu fourchue, les 2 penes du milieu grises bordées de blanchâtre, les autres noirâtres bordées de jaunâtre. Cet o. se trouve dans presque toute l'Europe, mais il n'arrive en plusieurs pays, & entre autres en celui-ci qu'en hiver & en assez pet. nombre, ne paroissant le faire que pour éviter les froids trop rudes & sur-tout les neiges qui couvrent les saines & autres semences dont il se nourrit. On le trouve par troupes extrêmement nombreuses en plusieurs cantons de l'Allemagne.
 3. *Le grand Montain*, un peu plus gr. que notre *P.*, habitant les montagnes vers le nord; tête noirâtre variée de roussâtre-clair; manteau roussâtre tacheté de brun; devant du corps roux-clair, ventre blanc; bande blanchâtre sur le brun-noirâtre de l'aile; penes de la queue noirâtres, extér. bordées de jaunâtre.
 4. *La Niverolle*, ou *P. de neige*; un peu plus gr. que notre *P.*, ne descendant des montagnes que quand elles sont couvertes de neige; devant & dessous du corps très-blancs; tête & dessus du cou cendrés, dos gris-brun; ailes variées de brun, n. & blanc.
 5. *Le Brunor*, ou *pet. P. rouge*, guere plus gros qu'un Roitelet, habitant les Indes selon LIN., devant & dessous du corps d'un orangé-rougeâtre; manteau brun-foncé ainsi que la queue; ailes d'un brun plus clair.
 6. *Le Brunet*, ou *P. de Virginie*, l. près de 7"; plumage brun, plus clair sous le ventre; queue un peu fourchue.
 7. *Le Bonana*, ou *P. de la Jamaïque*; l. 5"; manteau de plumes foyeuses au toucher, & d'un bleu obscur, devant & dessous du corps d'un bleu plus clair, les plumes du ventre terminées de jaune; ailes & queue d'un bleu vert-foncé.
 8. *P. à tête n. & blanche*, ou *P. de Bahama*; taille du nôtre; tête, devant du cou & dos n.; dessous du cou & croupion rougeâtres; tache jaune sous la gorge, poitrine orangée, ventre blanc, ailes & queue brunes; 2 coups de blanc sur la joue.
 9. *P. n. aux yeux rouges*, ou *P. de la Caroline*; l. 8"; plumage n., hors la poitrine & le ventre rougeâtres, le milieu de celui-ci blanc, ainsi que le bord extér. des grandes penes de l'aile; femelle toute brune, hors une teinte rougeâtre sur la poitrine.
 10. *P. n. & jaune*, ou *P. du Cap*; l. 6; plumage n., hors des jarretieres grises, le croupion & quelques parties des ailes jaunes, & d'autres brunes & grises.
 11. *P. à l. bec*, ou *P. du Sénégal*; même taille, bec l. de 9" & assez gros; tête & gorge n.; collier marron; dos varié de brun & jaune; bas du cou, poitrine & ventre orangés; ailes variées d'olivâtre, de brun & de jaunâtre.
 12. *L'Olivette*, ou *P. de la Chine*; l. 5"; manteau brun-olivâtre, un peu teint de roux sur le dos; joues, gorge & devant du cou olives, ventre roux-jaunâtre; ailes variées de brun, de blanc, de n. & de jaune.
 13. *P. jaune & rouge*; taille du nôtre; plumage jaune, hors un coup de bleu sous l'œil, la poitrine & le ventre orangés; les ailes, la queue, le bec & les pi. rouges; à Saint-Eustache.
 14. *Le Touite*; même taille; plumage varié de rouge, jaune, bleu & blanc; hors la tête rougeâtre & pourprée, la poitrine jaunâtre nuée de jaune; bec jaune, pi. rouges; à la nouvelle Espagne.
 15. *Le P. frisé*; taille du nôtre; tête & cou n.; dos olive sombre; poitrine & ventre jaunes; bec blanc, pi. bruns; plumes frisées sur le dos & le ventre.
 16. *P. à double collier*; même taille; pet. plumes blanches autour du bec & des yeux, le reste de la tête n.; gorge blanche & demi-collier postér. blanc, demi-collier antér. n. & plus bas, manteau cendré-brun; poitrine & ventre d'un blanc-roussâtre; aux Indes.
- P.* { *d'Auvergne*, } Bouvreuil.
 { *Maillé*, }
- PINSONNIERE, o. Charbonniere.

PINTADE, *Pintado*, o. Peintade & Damier.
PIOCHET, o. Grimpereau.
PIONE, o. Bouvreuil.
PIPA, *Pipal*, r. Crapaud de Surinam, noirâtre, large, aplati, hérissé de très-petites verrues, à tête large & courte; yeux très-écartés, mâchoire inférieure plus courte; corps de largeur égale dans toute sa l., & plus large que l.; pi. antér. à 4 longs doigts, postér. à 5 peu palmés. La femelle porte les petits sur son dos dans des cellules qui paroissent se former à mesure que les œufs qui y ont été collés par le mâle approchent du moment d'éclore. La formation de ces cellules n'est pas facile à expliquer, & l'enflure des tégumens du dos causée par la liqueur fécondante du mâle dont les œufs sont arrosés, semble une cause peu capable de produire ces excroissances minces & élevées. Quoi qu'il en soit, quand les Têtards ont quitté cette singulière demeure, tout l'appareil des cloisons tombe peu-à-peu, soit en se desséchant, soit que la mère frotte son dos contre quelques corps, soit qu'elle subisse alors une mue. On mange à Surinam les cuisses de ce Crapaud.
PIPE-DE-TABAC, p. Nom vulgaire du Pétimbuaba parmi les Matelots.
PIPELINE, o. inconnu, indiqué par FRÉZIER comme semblable à la Mouette, & cependant comme bon à manger.
PIPERONE, c. Cloniffe.
PIPIT, o. Pipit; & surnom de la 4^e. Alouette.
PIPICAU, o. Mouette rieuse.
PIPIRI, o. 1^{er}. Tyran.
PIPISTRELLE, q. 5^e. Chauve-Souris.
PIQUE-BŒUF, o. 25^e. g. formé par BRIS. pour un o. fissipède tétrac. à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon; bec dr., presque quadrangulaire, supér. un peu convexe, infér. anguleux, les 2 mandibules entières. L'o. qui a fait former ce g. habite le Sénégal; il est un peu plus gros que l'Alouette huppée, l. 8'' 6''; il se pose sur le dos des bœufs pour tirer de leur peau les larves qui y habitent comme celles de nos Oestres vivent sous le cuir des bestiaux d'Europe. Queue étagée, composée de 12 penes pointues; gorge & manteau gris-bruns, ventre d'un jaunâtre sali de brun & de gris.
PIQUITINGA; p. du Brésil du g. du Saurel? l. 3'', fort semblable, dit MARC., à la Truite argentée, si ce n'est qu'il n'a pas sa fausse dorsale & que sa robe est sombre, la lig. latér. seule étant fort brillante; petite

bouche, assez gr. yeux argentés, nageoires blanches, gr. ouvertures des ouïes; pector. triang. & basses, ventrales abdom. & réunies, dorsale triang. & à l'équilibre, anale près de l'anus, caudale fourchue; tête argentée, dos olive, lig. latér. dr., large & d'argent brillant. Je ne conçois pas à quel propos BLOCH en fait un Hérisson à 2 dents, en le rapportant au Guara, ni pourquoi LIN. le met dans le g. des *Aiguilles* sous le nom de *Hepsetus*.

PIQUURE (la), i. 65^e. Phalène.

PIRAACA, p. de mer du Brésil du g. du *Baliste*, l. 3'' sans la caudale, lar. 2. Corps comprimé, 2 dents antér. un peu larges à la mâchoire infér., celles de la supér. pet.; pet. groin de Cochon; front très-incliné & descendant brusquement vers le bout du museau; corne consistant en un aiguillon placé au h. de ce front, garni de 2 rangs de dents pointues, lié par une membrane au dos où il peut se coucher dans une rainure, & représentant la 1^{re}. dorsale; dos commençant à cet aiguillon & ne montant pas jusque vers le milieu de sa l. qui porte une éminence en bosse de Chameau; là commence une 2^e. petite dorsale courte, & le dos descend jusqu'à la caudale; ouverture des ouïes en pet. fente, sous laquelle sont de pet. pector. en parallélograme; anale semblable & opposée à la 2^e. dorsale; ventrale solitaire, épaisse, large de 13'', l. de 12, soutenue par une épine cachée sous la peau, & terminée par une appendice épineuse; caudale en carré l., un peu arrondie au bout; peau d'un jaune-brun, nageoires de même, mais un peu dorées. C'est en confondant ce p. de MARC. avec la pet. *Licorne*, ou *piscis monoceros de Cluſius*, que LIN. rapporte le *Piraaca* à son *B. tomentosus*.

PIRAACANGATA, p. du Brésil que MARC. ne décrit pas avec assez de détail pour que je puisse fixer son g. Il paroît que ce pourroit être une *Perche*; il est de la taille d'une *Perche méd.* & l. de 7 à 8''; mais sa bouche n'est pas gr.; iris d'un noirâtre doré à reflets roux; écailles teintes de rouge, d'or & d'argent sur le dos, de vert de mer & d'argent sous le ventre; pector. blanches, ventrales bleuâtres & se touchant; dorsale piquantée & longit. ainsi que l'anale, argentées & tachées de brun; caudale bleuâtre & fourchue.

PIRABEBE, *Pirabele*, p. Miivipira.

PIRABUCU, p. 2^e. Charax.

PIRACOABA, p. de mer du Brésil du g. du *Milan*? l. 1'; corps oblong, comme celui de l'Ammodyte; museau pointu, gr. gueule édentée, mâchoire supér. plus l. & relevée par un cartilage qui la fait paroître conique; écailles argentées, un peu cendrées sur le dos, nageoires d'un gris-clair plus foncé dans les pector. qui sont oblongues & étroites; 2 dorsales triang. éloignées d'1 $\frac{1}{2}$ " l'une de l'autre; ventrales qui se touchent & sont petites. Aux termes de la description de MARC. elles seroient abdominales, car il les dit *in infimo ventre*, ainsi ce p. ne seroit pas un *Milan*; mais cet Auteur a la mauvaise habitude d'employer presque toujours cette expression, même pour des ventrales certainement thorachiques; caudale fourchue; paquet de 6 cirrhes l. de 3" sous chaque pectorale.

PIRAEMBU, p. Pirambu.

PIRAGUER, p. de mer non décrit, forme de Carpe, mais l. de 4 à 5', avec des écailles gr. à proportion; chair délicate; FRÉZIER.

PIRAGUÏBA, p. Sucet.

PIRAJURUMEMBÉCA, p. de mer du Brésil du g. des *Scorpènes*? l. 9 à 10', lar. 2 $\frac{1}{2}$ "; forme oblongue, museau élevé, gr. yeux dorés & argentés, écailles médiocres, dos vert-doré, ventre argenté; lig latér. comp. d'écailles plus élevées; nageoires argentées dans leur 1^{re}. moitié, dorées dans la 2^e.; pector. étroites, l. de 2", ventrales de même & réunies, anale soutenue d'une forte épine; dorsale longit. interrompue & dont la 1^{re}. moitié est triang. & transpar. & peut se coucher dans un sillon; caudale l. de 2" & pentagonale. Si ce p. manque de tous les addimens du g. comme il paroît à la description de MARC., il est d'un autre g. que cette description incomplète laisse inassignable.

PIRAMÉTARA, p. du Brésil du g. du *Rouget*; l. 5 à 6", tête méd., subitement déprimée des yeux au museau qui est pet. & à pet. dents; 2 cirrhes l. de 2" au bas du menton; iris doré; nageoires du g. Ce p. est tout rouge, hors une bordure dorée au bout de la caudale, & 3 taches n. & rondes placées à distances égales de chaque côté du corps. La mort le fait devenir d'un jaune piqué de rouge.

PIRAMIDE, c. Buccin de forme pyramidale, à bouche aplatie, ridée; à cercles élevés & garnis de pointes.

PIRANÉMA, p. du Brésil du g. de la *Perche*; l. 9 à 11", lar. 3; gr. gueule édentée, mais

dont les mâchoires sont pleines d'aspérités; très-gr. yeux supér. rouges, infér. blancs; gr. ouïes; écailles très-pet., argentées & teintes de carmin qui s'affoiblit sous le ventre; nageoires du g.

PIRAPIXANGA, p. du Brésil, du g. des *Tourds*; l. 11 à 12"; museau l. de 2 $\frac{1}{2}$ "; très-pet. dents, tête méd.; gr. yeux saillans & de turquoise cerclée de rouge, de n. & d'or; gr. opercules armés d'une épine; pet. écailles; corps & nageoires jaunâtres marqués de gouttes de sang effacées; air de Dorade; nageoires du g.

PIRASSOUPI, q. d'Arabie, bifurce aussi gr., dit-on, que le Mulet auquel il ressemble par la tête; poils fauves, aussi l. que ceux de l'Ours; indication beaucoup trop incomplète pour qu'on reconnoisse cet animal.

PIRATE, o. Frégate.

PIRATIPIA, p. du Brésil, du g. des *Dorades*, quelquefois assez gr. pour peser 50 livres; mâchoire infér. plus l., dents pointues & confuses; yeux saillans à iris rouge; gr. opercules terminés en triangle; petites écailles; dos & ventre de vermillon tacheté de gris, taches plus brunes & plus gr. sur le dos où elles ont près d'1" de diam.; côtés nués & obscurcis par la même couleur; nageoires du g., & de vermillon bordé de n. & de blanc, hors les pector. & la partie aiguillonnée de la dorsale qui sont sans bordure.

PIRATIAPUA, p. du Brésil, du g. des *Tourds*, quelquefois du poids de 200 livres; dos penchant un peu vers la tête, ventre assez ample; mâchoire infér. plus l.; dents infér. pointues, celles du milieu plus l.; les seules intermédiaires supér. pointues; pet. écailles lisses; corps & nageoires d'une couleur hépatique plus ou moins dorée & découpée par un rézeau gris; caudale large & presque carrée; dorsale longit. déclinée & ensuite montante. Il ne me paroît pas que ce soit là le *Labrus hepatus* de LIN.

PIRAVENE, p. volant que THEVET dit gros comme une Lamproie, qu'il dit avoir vu dans la mer d'Amérique entre les Tropiques.

PIRAEMBU, p. du Brésil, du g. des *Tourds*; forme, gueule, taille d'une Carpe l. d'1' & large de 4"; gr. yeux saillans à iris blanc & doré; gr. écailles argentées, mêlées d'un peu d'or & dont la moitié est d'un feuillet-morte affoibli sous le ventre; nageoires d'un cendré-clair; dorsale ne commençant qu'à l'équilibre, & la 1^{re}. partie soutenue de 9

épines qui peuvent se coucher dans un fillon ; caudale fourchue , l. & large de 3''.

PIRAYA, p. d'eau douce du Brésil, du g. du Saurel ? l. 1', lar. 5'' ; dos très-convexe, tête obtuse, museau parabolique ; mâchoires armées chacune de 3 à 14 dents tranchantes avec lesquelles ce p. vorace emporte d'un seul coup & comme s'il le coupoit au rasoir, quelque membre humain qu'il faisisse, selon MARC. ; 2 pet. trous entre les yeux ; le h. de la tête, le dos, les côtés jusqu'à la lig. latér., & la dorsale d'un cendré-bleuâtre, chaque écaille ayant une pet. bordure bleue fouettée de feu ; bas du corps & ses nageoires d'un jaune sombre ; pector. peu h., l. de 2'', larges d'1, 2 pet. ventrales qui paroissent être abd. ; dorsale à leur aplomb, & seulement l. de 2 $\frac{1}{2}$ '' ; anale longit., à 2'' des ventrales, commençant par une forte épine, & en partie écailleuse ; caudale bilobée.

PIREL, c. Came d'AD., opaque, quoique très-mince, large d'1'' au plus, un peu moins l., profonde de 5'' , à plus de 100 stries longit. traversées par quelques rides ; sommet fort obtus, placé bien au-dessous du milieu de la largeur.

PIROUOT, o. Cujelier.

PIRRHUS, i. Papillon des Indes à double queue, ailes brunes & ruban blanc. FAB.

PITANGAGUACU, o. Bentaveo, 4^e. Tyran.

PITCHOU, o. pet. Fauvette de Provence. q. V. Marzay.

PITAR, c. Came d'AD. épaisse & très renflée, l. de 21'' , large de 26, profonde de 16, assez lisse vers le sommet, profondément ridée vers les bords tranchans, sommets obtus & contigus placés vers le bas de la c. ; 4 dents en charnière à chaque battant.

PITAUT, c. Pholade.

PITHÉQUE, q. V. Singe.

PITO, o. de la nouvelle Espagne, à l. bec & l. queue, dos d'Alouette, ventre vert, taille de l'Étourneau, qui creuse dans les rochers, (de pierre tendre sans doute) avec son bec, un trou pour y faire son nid. LAET.

PITPIT, o. BUF. a formé une famille des o. du genre des *Figuiers* auxquels BRIS. avoit donné ce nom. MAUD. les distingue par leurs couleurs dominantes qui sont le bleu ou le vert plus ou moins varié de noir, & par leur bec un peu plus gros, leur queue coupée quarrément & non un peu fourchue comme celle des autres *Figuiers*. Ils habitent les pays les plus chauds de l'Amér., sont

fédentaires ; vont en gr. troupes, se mêlant plus volontiers aux o. d'autres esp. ; ils sont aussi plus gais, plus vifs ; habitent les bois auxquels leurs congénères préfèrent les lieux découverts.

1. **PITPIT VERT** ; gr. du Bec-figue, l. 4'' 6''' , tête bleue, gorge d'un gris bleuâtre, le reste vert, hors les penes des ailes brunes bordées extér. de vert, & les penes latér. de la queue brunes. MAUD. regarde le *P. bleu* de BRIS. & BUF. comme une variété de cet o. avec lequel il vit. Il a le dos & les plumés de la base du bec noirs, le reste bleu ; & comme on en trouve souvent qui tiennent divers milieux entre les couleurs de ces 2 plumages ; & qui sont mi-partis de vert & de bleu, il croit que les bleus sont les mâles, les verts des femelles, & les mixtes de jeunes mâles surpris dans la mue.

2. *P. VARIÉ*, ou *P. bleu de Surinam*, un peu plus grand que le précéd. ; tache violette à reflets verts entre l'œil & le bec qui a, à sa base, des plumes de la même couleur ; front jaune ; gorge & côtés du cou verts à reflets bleus violets ; devant du corps & haut du ventre bleus clairs ; croupion jaune ; le reste du manteau n., bas-ventre marron.

3. *P. A COIFFE BLEUE* ; taille du 1^{er}. ; côtés de la tête & du cou n. comme le dos, ce qui le distingue de la variété de cet o. en qui ces parties sont bleues ; d'ailleurs il a une raie longit. blanche sous le ventre.

4. *LE GUIRA-BERABA*, ou *P. vert du Brésil* ; gr. du Chardonneret ; manteau vert clair, gorge n., croupion & ventre jaunes, bout des ailes brun.

PITRE, p. Picarel.

PITRIS, *Pitriou*, o. Creffellerie.

PIVANE, *Pive*, o. Bouvreuil.

PIVERT, o. Pic-vert ; aussi Sittelle, & Martin-pêcheur.

PIVETTE, o. Bécasseau.

PIVIER, o. Courlis.

PIVITE, o. Vanneau.

PIVOINE, o. Bouvreuil.

PIVOTE ORTOLANE, o. de Provence où on le voit avec les Ortolans ; il paroît du g. du *Bec-figue*, à peu-près aussi gr. que le *Cochevis* ; plumés du manteau d'un gris-brun bordé de noirâtre ; moyennes penes d'un brun noirâtre bordé de rousâtre, les gr. noirâtres ; devant & dessous du corps gris-blancs variés de taches n. oblongues.

PIVOTON, o. Farlouse.

PLAISE, p. de la Caroline du g. des *Soles* ; yeux à gauche, corps lisse & oblong, dents

pointues & faillantes en-dehors, caudale écaillée & arrondie. D. 86. P. 12 & 11. V. 66. *Pl. dentatus.*

PLANE, p. Plie.

PLANORBE, c. d'eau douce d'ARG., du g. des Limaçons à bouche ronde; brun, vert, ou blanchâtre; à 5 ou 6 spires arrondies, ou à spires imbriquées, ou à spires en arrête. Pour MUL. c'est un g. de c. d'eau douce à 2 cornes filiformes, les yeux à la base, du côté intérieur.

PLANORBE, (le gr.) c. Pourpre de LISTER, Limaçon d'ARG.; esp. du g. précédent de GEOF. & MUL.; à c. déprimée, unie & sans taches, finement striée transv.; part. profondément ombiliquée en-dessus qu'en-dessous, à 5 spires rondes roulées l'une sur l'autre; ouverture en demi-lune; robe rousse, ou brune, blanche ou jaunâtre, bleuâtre, &c. animal n. à cornes l., courbes, grises, frisées au bout. Ce c. est un de ceux d'eau douce que l'on a nommés *Corne d'annon*; diam. 1 - 15^{'''}, axe $\frac{1}{2}$ - 5.

P. A ARRÊTE; c'est celui que GEOF. & MUL. décrivent comme fort plat, de couleur de corne, d'un jaunâtre pâle, lisse, transpar., très-finement strié transv., un peu convexe, peu ombiliqué en-dessus, plat en-dessous, excepté le centre un peu enfoncé, à 4 spires assez plates. Une carène rend son bord aigu; ouverture en ovale rétréci en pointe à ses 2 extrémités, & c'est le bord aigu de la spire qui lui donne cette forme. L'animal est toujours enfoncé dans les spires inférieures; l. 1 - 8^{'''}, hauteur $\frac{1}{4}$ - $\frac{1}{2}$. Il y a aussi des P. à 6 spires à arrête, de pet. P. à 6. spires rondes, & des P. dits *tuillés* aussi pet. que des têtes d'épingle, à spires striées transv. & qui vont denticuler sa carène. V. aussi la *Belle aquatique.*

PLANOT, o. Sittelle.

PLAQUE DORÉE, i. 140°. Phalène.

PLASTRON $\left\{ \begin{array}{l} \text{blanc, o. 15°. Colibri, \& 2°.} \\ \text{Merle.} \\ \text{noir, o. 14°. Colibri, \& 11°.} \\ \text{Merle étranger.} \end{array} \right.$

PLATANE, p. de Macédoine, semblable à une Brème moyenne.

PLATUSE, p. On appelle ainsi les plus gr. Plies.

PLEINCHANT, $\left\{ \begin{array}{l} \text{i. 38°. Papillon.} \\ \text{c. Musique.} \end{array} \right.$

PLESTIE, p. Bordelière.

PLEUREUR, q. Saï, 6°. Sapajou.

PLEUREUSE, (sa) i. 17°. Charanson.

PLIE, p. du g. des Soles; les yeux à droite;

facile à reconnoître par 6 éminences osseuses placées derrière les yeux; membrane branchiale à 6 rayons, écailles minces, molles & caduques; mâchoire infér. plus l.; corps marbré de brun & de gris sur un fond supérieur, cendré, infér. blanc. Il est semé, outre sa marbrure, de taches rondes orangées, & il en est de même de la dorsale & de l'anale. Il se trouve à l'Anus, avant l'anale, un aiguillon. Ce p. de la Baltique & de la mer du Nord vit de pet. p. & de c.; sa taille ordin. est de 12^{'''} de l. sur 7 de large, mais il y en a de bien plus gr., & qui pèsent jusqu'à 15 & 16 livres. Cependant ce ne fut pas à son occasion, comme je l'ai vu quelque part, que DOMITIEN ordonna qu'à l'avenir il fût toujours suivi de potiers dans ses voyages, afin qu'on pût lui faire sur le champ des vaisseaux assez gr. pour cuire quelque p. que ce fût. Il avoit consulté le sénat sur la manière d'en accommoder un qui avoit plus de 25' de long & 1 d'épais, & c'étoit une *Barbue*. GRON. parle d'une Plie d'Amboine ornée de pet. anneaux blancs & ferrés, sans pectorales; mais n'est-il pas à préférer qu'elle les avoit perdues dans la préparation? car il n'avoit vu qu'un sujet acquis du cabinet de SÉBA.

PLIE RUDE, p. du même g., les yeux à droite, corps rude & allongé, ligne latér. large, moyenne & droite; pet. tête, gr. bouche, plusieurs rangs de dents pointues à chaque mâchoire, narines dans un enfoncement, yeux très-rapprochés, opercules garnis de pet. écailles, celles du tronc rudes & dentelées; dessus brun jaune clair, dessous blanc, nageoires demi-écaillées, caudale ronde. Ce p. se trouve dans la mer du Nord; sa chair est blanche & d'un bon goût. BLOCH l'a décrit le premier. D. 89. P. 11. V. 6. A. 63.

PLOMB, (1e) p. Marteau. On nomme de même à Nante un p. du g. des *Dorades*, qui paroît être une pet. Brème étroite d'un blanc roux argenté, lig. latér. n.; l. 6^{'''}.

PLONGEON, o. 97°. g. de BRIS. comp. d'o. palmipèdes, rétrac. à 3 antér., les jambes en arrière & dans l'abdomen, les pi. déprimés & comprimés, le bec dr. & pointu. La position de leurs jambes les éloigne de la terre où ils ont peine à se soutenir & à marcher. Aussi, quoique leurs ailes soient assez courtes, aiment-ils mieux franchir au vol les espaces qui séparent l'eau qu'ils quittent pour en chercher une autre; que de faire ce chemin sur terre. Ils sont nageurs & plongeurs ha-

biles, & l'on assure que souvent le feu de l'amorce les avertit assez à tems pour qu'ils évitent le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Ils ne descendent des pays froids que chassés par la glace.

1. *LE GR. PLONGEON*; à peu-près aussi gr. que notre Oie. Il plonge à de très gr. profondeurs, & la vue de l'ennemi qui fait prendre l'essor aux autres o. porte celui-ci à s'enfoncer dans l'eau sous laquelle il peut faire plus de cent pas. Il dépose ses œufs au commencement du printemps entre les joncs dont l'eau baigne le pied. Dessus de la tête & du cou brun; côtés de celui-ci coupés par une bande transv. noirâtre au-dessous de laquelle ils sont variés de n. & de blanc par petites taches; plumes du dos & du croupion brunes bordées de cendré; & dessous du corps blancs avec quelques taches au devant du cou; sur les lacs de Suisse.
2. *LE PETIT P.*; moins l. d'environ 6"; mêmes mœurs; vivant sur nos étangs qu'il ne quitte qu'à la gelée pour les rivières. Dessus de la tête & du cou cendré; plumes du dos d'un cendré brun avec 2 traits blanchâtres sur chacune; ventre, poitrine, gorge & devant du cou blancs, celui-ci varié d'un peu de cendré.
3. *LE CAT-MARIN*, c. à d., Chat de mer parce qu'il détruit beaucoup de frai de p. Il arrive sur nos côtes de Picardie en automne avec les Macreuses, & il paroît se retirer en été plus au Nord, car dans cette saison il nous en reste peu. Le mâle est un peu plus gr. que le précédent, dont la femelle de celui-ci a précisément la taille. Son plumage est à peu-près le même que celui de ce pet. P., hors des taches blanches semées sur son dos. *BUF.* regarde comme une variété de cet o. le *P. tacheté* de *BRIS.* un peu plus gr., à tête, gorge & cou n.; bandé transv. comp. de raies noires & blanches au bas de celui-ci, dos noirâtre marqueté de blanc, poitrine & ventre blancs; dans les mers du Nord.
4. *L'IMBRIM*, plus gr. que l'Oie; tête, gorge & cou d'un vert n.; large bande de traits n. & blancs sur le milieu de chaque côté de celui-ci; dos noir; le tout varié de taches blanches, ventre blanc; dans les mers du Nord.
5. *LE LUMME*, gr. du Canard, dessus du cou cendré, ses côtés blancs tachetés de noir, bande longit. n. à reflets verts & violets au bas du devant du cou, dos n., poitrine & ventre blanc, ailes n. carrelées de blanc; dans la mer du Nord.

On a quelquefois improprement nommé Plongeon l'Anhinga. On a aussi fait un usage abusif de ce nom dans les phrases suivantes.

(petit) Garrot & pet. Morillon, ou 13°. & 15°. Canards.
Plongeon } à poitrine rouge. Harle huppé.
 de mer. (gr.) Grêbe huppé & Piette.
 de mer. (pet.) Pet. Grêbe cornu & pet. Pingouin.

PLUME-COQUILLE, c. Finne-marine; aussi Mitre.

PLUME-MARINE, zo. Esp. de Pennatule de la forme de laquelle est venu le nom du g. *V. Pennatule*. En effet les lames couchées le long du prolongement de la tige de celle-ci lui donnent quelque ressemblance avec une plume ou penne, sur-tout quand ces lames ne sont placées qu'à 2 côtés opposés de la partie parenchymateuse, car il y a des esp. ou des variétés en qui ces lames entourent toute cette partie, & alors elles imitent moins les barbes d'une plume. Ce Polypiage se fixe à son gré aux corps sous-marins par son extrémité la plus grosse, qui est l'extrémité opposée à celle où sont les lames. Les Polypes, qui se montrent par les orifices de leurs cellules à côté des lames, ont chacun leur mouvement particulier, mais leur ensemble a un mouvement commun progressif par lequel il s'avance en glissant lentement le long de la surface des corps. Ce zo. est ordin. ou gris, ou rougeâtre. Il est très-lumineux, comme on l'a dit; mais *SPAL.* assure que pour qu'il montre cette faculté il faut qu'il se meuve, ou qu'il soit frappé par l'eau, & que dans ces circonstances il rend de la lumière, mort comme en vie. Il ajoute que tiré de la mer l'eau qui sort par l'extrémité infér. de la tige, si l'on comprime un peu la partie supérieure, est lumineuse elle-même dans le petit jet qu'elle forme.

On a aussi nommé Plume-marine une gr., mais fine Coralline de Sardaigne.

PLUMET BLANC, o. de la Guiane, du g. des *Manakins*, plus gr. qu'aucun de ses congénères, ayant près de 6" de l.; plumes du front, du sinciput & de la gorge blanches, l. & étroites, mobiles au gré de l'o. qui paroît ainsi huppé & barbu quand il les relève; manteau brun noirâtre, le reste fauve roussâtre.

PLUTON, { o. probablement Cormoran, selon *BUFFON.*
 i. Sphinx de l'Amér. mérid. à ailes entières & verdâtres, les inférieures brunes à ruban fauve; ventre doré en-dessous.

PLUTUS, i. 14^e. Altise.
PLUVIAN, o. V. la fin de l'article suivant.
PLUVIER, o. 69^e. g. de BRIS. comp. d'o. tridac. filipides à 3 antérieurs, le bas des jambes nu, le bec dr., court & renflé vers le bout. Ces o. sont répandus sur les 2 Continens & sont voyageurs dans chacun. Ils nous arrivent en automne, dans la saison des pluies, & c'est là l'origine de leur nom. Leur manière de se nourrir exige une température & des terrains humides; aussi aiment-ils les lieux marécageux où ils peuvent trouver des i. en abondance, & les faire sortir de terre en la piétant. Quand les gelées & les neiges sont sur le point de succéder aux pluies ils se portent vers le midi, du moins la plupart, & le peu d'individus qui nous restent deviennent fort maigres. Ils traversent de nouveau ce pays au printemps pour aller passer l'été & faire leur ponte dans le Nord. En voyageant ils se disposent sur une ou plusieurs lignes parallèles entre elles, mais obliques à celle que l'on tireroit d'eux au but où ils tendent. Soit qu'ils s'abattent dans un canton pour s'y reposer & s'y nourrir, soit qu'ils s'y fixent pour y passer la saison, ils sont tout le jour ensemble, & s'écartent peu les uns des autres pendant la nuit. Le matin, celui qui est éveillé le premier, ou peut-être celui qui est de garde, donne le signal aux autres par un cri de rappel qui les éveille tous, & aussi-tôt ils se rendent près de lui. De jour, pendant qu'ils chassent aux i. il y en a un qui fait sentinelle & qui donne l'alarme à la vue du premier objet inquiétant, & aussi-tôt la troupe prend l'effort. C'est un gibier estimé, mais qui par son fumet partic. déplaît à quelques personnes. Ce que je viens de dire des mœurs de ces o. reçoit en différentes esp. plusieurs restrictions.

1. *Pluvier doré*; gr. d'une Tourterelle, l. 10'' 3'''; plumes du manteau d'un gris-brun semées de taches jaunes vers leur bord; tour des yeux blanc, côtés du cou variés de brun & jaunâtre, gorge blanchâtre tachetée de gris-brun, devant du cou gris-brun tacheté de jaunâtre qui s'étend davantage sur la poitrine, ventre blanc, bec & pi. noirâtres. Les taches jaunes sont plus ou moins multipliées sur le manteau, ce qui produit plusieurs variétés, ainsi que des plumes noirâtres qui se trouvent quelquefois çà & là sur le ventre. BRIS. regarde comme une esp. partic. sous le nom de *pet. P. doré*, un o. un peu moins gr., qui a le devant du corps

blanc comme le dessous. Mais il faut remarquer que cet o. répandu dans des pays très-éloignés est sujet à varier beaucoup dans ses couleurs.

2. *P. doré à gorge n.*; mêmes taille & plumage supérieur; gorge, devant & dessous du corps n.; bandeau blanc descendant le long du cou, & l'entourant en partie au bas; gr. penes n., les moyennes rayées tranfv. de noir & brun; au nord des 2 Continens.
3. *Le-Guignard*, ou *pet. Pluvier*, l. 3'' 6'''; c'est celui dont la chair est le plus estimée, & en même tems celui qu'il est le plus facile de tirer & de prendre au filet dans les provinces comme l'Orléanois où il a coutume de s'arrêter, car c'est un o. qui, soit par stupidité, soit par lassitude du voyage est quelque tems sans s'éloigner du lieu où on l'attaque à son arrivée. Calote de plumes noirâtres bordées de rousâtre; plumes du dos d'un gris brun bordé de rousâtre; poitrine rousse; h. du ventre noirâtre, le bas blanc; tout cela est fort peu constant, soit par un effet de l'âge, soit que cette esp. admette des variétés.
4. *P. à collier*. BRIS. en distingue 2 esp., le gr. l. de 7'' 3''', le pet. l. de 6'' 4'''; BUF. trouvant entre ces dimensions des intermédiaires & une très-grande inconstance dans le plumage des uns & des autres les regarde comme une seule esp. modifiée par les divers climats, car on trouve le **P. à collier** dans toutes les parties du globe. Il vit au bord des eaux, & sur-tout de la mer où l'on dit qu'il pond sur le sable sous quelque avance de rocher. Les pet. races sont les plus communes; bec court, n. au bout, blanc vers sa base qui est garnie de plumes; front blanc, bandeau noir, calote grise, collier blanc, plastron noir, manteau gris-brun, ventre blanc.
5. *Le Kildir. P. criard & à collier de Virginie*, l. 9'' 9'''; calote & manteau gris-bruns; croupion roux; front, gorge & ventre blancs; collier n. vers le bas du cou, surmonté d'un demi-collier blanc; queue presque toute rousse, ensuite n., excepté le bout rousâtre. *Le P. à collier de St. Domingue de BRIS.* un peu moins gr., est regardé par BUF. & MAUD. comme une variété.
6. *P. huppé*; taille du 1^{er}, mais jambes plus h.; éperon au pli de l'aile; huppe de plumes assez l., n. à reflets verts; joues & côtés du cou blancs; manteau marron foncé; devant & dessous du corps n., hors le bas-ventre blanc; cou entier de la femelle blanc; en Perse.

7. *Pluvier à aigrette* ; mêmes taille & jambes , un peu plus de l. dans la queue ; gorge & calote n. , avec une huppe qui se change en aigrette par les filets qui la prolongent ; manteau gris ; devant & dessous du corps blancs , fauves , avec un croissant n. sur le milieu du ventre ; éperon n. , corné , l. de 6'' au pli de l'aile ; au Sénégal.

8. *P. coiffé* ; moindre que les précéd. ; membrane jaunâtre couvrant le devant du front , à peu-près perpendiculaire au bec ; coiffe n. composée de plumes étroites , allongées & pendante en huppe sur un chignon blanc ; manteau gris roussâtre ; devant & dessous du corps blancs , penes de l'aile & bout de la queue n. ; au Sénégal.

9. *P. couronné* , l. 12'' ; jambes l. , calote n. bordée de blanc , manteau brun à reflets verdâtres & pourprés , devant du cou gris , ventre blanc ; au Cap.

10. *P. à lambeaux* ; taille du 1^{er} , mais jambes plus h. ; membrane jaunâtre élevée sur la base du bec , pendante des 2 côtés en lambeaux pointus après avoir couvert le devant du front ; calote n. bordée de blanc ; manteau & devant du cou gris-bruns , le dernier moins foncé ; poitrine & ventre blancs , gr. penes n. , bande transv. blanche au milieu de l'aile ; à la côte de Malabar.

11. *P. armé de Cayenne* ; même taille ; masque & dessus du cou n. , calote grise bordée de blanc , dos gris , gr. penes n. ; croupion , devant & dessous du corps blancs ; éperon au pli de l'aile ; plastron , ou large demi-collier n. au bas du cou.

12. *Grand P. , ou Courlis de terre* , l. 15'' 9'''. Il arrive au printems dans plusieurs de nos provinces , mais au lieu de chercher les terrains humides , il s'établit dans les lieux secs , dans les friches. Il se tient caché & presque immobile de jour ; le soir il commence la chasse aux Sauterelles , Grillons , Scarabés , &c. & c'est alors qu'il fait entendre ses fréquens cris de rappel , *turrlui* , *turrlui* qui l'ont fait appeller Courli , quoiqu'il soit un vrai Pluvier. Il part de loin ; souvent au lieu de s'envoler il court , & il le fait aussi vite qu'un Chien ; il nous quitte en Novembre. Ponte de 2 ou 3 œufs dans un enfoncement du terrain ; bas de l'os de la jambe & h. de l'os du pi. très-gros , caractère spécifique qui me dispensera d'insister sur le plumage. Manteau varié de brun , de gris & de fauve ; gorge d'un blanc nué de fauve ; plumes du devant du cou & du corps bruns bordées de fauve ; ventre blanc.

13. *Le Pluvier* , assez peu connu ; un peu plus gr. que les o. de la petite race du n^o. 4 , mais ayant le cou plus l. & le bec plus fort ; manteau n. , devant du corps blanc - roussâtre , ventre blanc ; ailes variées de blanc , noir & gris ; au Sénégal ; BUE. seul l'a décrit.

P. DE MER , o. Vanneau-Pluvier.

PLUVINE , r. Salamandre.

PODOBÉ , o. 5^e. Merle étranger.

PODURE , i. 2^e. g. des apteres de GEOFF. à 6 pattes ; selon GÉER 16 yeux rangés sur 2 lig. , une de chaque côté qui a l'air d'une rangée de 8 pet. grains ; ant. filif. ; queue fourchue , repliée & à ressort ; corps couvert d'écaillés encore plus fines que celles des ailes de Pap. La queue est égale aux 2 tiers de la l. du ventre , & elle est fendue jusqu'à sa moitié. Souvent on ne l'aperçoit pas au 1^{er}. coup-d'œil , parce qu'elle est presque toujours repliée en-dessous , & disposée de manière qu'en la redressant brusquement l'infante assez haut. On le trouve sur les plantes , sous leurs feuilles , sous les pierres dans les lieux humides , & même sur l'eau & sur la neige.

1. *La Podure noirâtre à taches fauves au ventre* , l. $\frac{1}{2}$; forme globuleuse ; sous les pierres.

2. *verte aux yeux n.* , l. $\frac{1}{4}$; globuleuse , sur les plantes.

3. *brun enfumée* ; l. $\frac{1}{2}$; globuleuse ; sur l'écorce des arbres.

4. *commune velue* , l. 2 , lar. $\frac{1}{2}$; allongée ainsi que les suivantes ; sous les pierres.

5. *jaune à anneau n.* , l. $\frac{3}{4}$; mêmes lieux.

6. *porte-anneau* , l. 1 $\frac{1}{4}$; n. , lisse ; base des ant. jaune ; sur le vieux bois.

7. *n. terrestre* , l. 1 $\frac{1}{2}$; cylindrique & un peu velue.

8. *n. aquatique* ; plus pet. ; au bord de l'eau & sur les eaux dormantes , y sautant & y marchant comme sur terre , & s'y trouvant quelquefois par paquets de plusieurs milliers.

9. *grise commune* , l. 1 ; luisante , sur les arbres dans les prés.

10. *violette* ; un peu plus pet. , & c'est peut-être une variété d'âge , car on la trouve avec la précédente. A ces esp. de ce pays j'en joindrai quelques-unes d'exotiques.

11. *n. des arbres* , l. 1 , au plus , & cependant de forme allongée ; pattes & queue d'un brun clair ; sous l'écorce. GÉER , ainsi que pour les 3 suivantes.

12. *grise des arbres* , un peu plus gr. , forme allongée , tache n. ; mêmes lieux.

13. *brun ronde* , l. 2 ; luisante ; ant. brisées ; sautant bien.

14. *Podure non sauteuse* ; très-pet. , blanche , queue droite & très-courte ; dans la terre humide.

15. *maritime* ; tête bleue , le reste blanchâtre ; sur les rivages du Groënland , & sur l'eau de la mer reitée dans les creux des rochers. FABR.

16. *terrestre* , plus grosse , ventre à 9 anneaux , d'un bleu foncé qui pâlit à leurs jonctions , un peu velue ; sous les pierres & le vieux bois. FABR.

POELA, p. RU. nomme ainsi un p. des Indes , dont il se contente de dire qu'il a la voracité & le goût du Brochet , que sa tête est rouille , son dos d'un jaune rayé , son ventre bleuâtre , la 1^{re}. partie des nageoires rouges , le bout vert.

POINÇON , c. Buccin à l. bouche édentée , fût rayé & entouré de points.

POINT SANGUIN , v. DIC. nomme ainsi une très-pet. Ortie marine dont le milieu est rouge.

POIS DE MER , c. Petite Nérite jaune & édentée.

POISSON A L. QUEUE, p. Nouveau g. formé par BLOCH pour un p. thor. à queue très-l. & pointue. Grosse tête supér. large , antér. terminée en nez au-dessous duquel est la bouche ; opercule consistant en une plaque bordée d'une membrane ; large ouverture des ouïes ; membrane branchiale découverte , & à 7 rayons. Le p. à l'occasion duquel BLOCH forme ce g. se trouve dans les profondeurs de divers ports du Groënland. Il a été regardé par les uns comme un *Perce-pierre* , par les autres comme un *Rasoïr* ; 15 rangs de dents en h. , 2 en bas ; gr. yeux ronds argentés ; gr. écailles dures portant un trait longir. élevé & dentelé ; anus beaucoup plus près de la tête que du bout de la queue ; lig. latér. assez h. & presque dr. ; dos bleuâtre , le reste d'un blanc argentin ; nageoires jaunâtres bordées de bleu ; 2 dorsales , le 1^{re}. offelet de la 1^{re}. l. , fort & antér. dentelé ; 2^o. dorsale & anale se joignant à la pointe de la queue qui n'a point de nageoire partic. ; l. jusqu'à 3 & 4' , lar. 6'' vers les pector. D. 11 , 124. P. 19. V. 7. A. 148.

POISSON ARMÉ , p. Nom donné à plusieurs Coffres & Hériflons , partic. à l'Atingue & au Guara.

P. ASSIETTE. Lune de mer.

P. BŒUF. Tapeçon.

P. { CHIRURGIEN. V. Chirurgien.
COFFRE. V. Coffre.

POISSON COQ , p. du g. de la *Chimere*. Il se trouve dans l'Océan mérid. à quelques milles des côtes du Chili. Corps comprimé , obl. , alép. , lisse , ventre argenté , dos doré ; tête aussi h. & large que le corps , inclinée brusquement vers le bec , supér. convexe , couverte d'une peau lâche , marquée de différens pet. traits semblables à autant de futures ; bec membraneux , pendant , composé comme de 2 parties , car un prolongement de la peau de la tête l. de 7''' , déjà large à sa naissance , s'élargissant encore en s'éloignant , & percé de plusieurs pet. trous , s'attache à une autre membrane coupée en cœur , dont la base seroit en bas & la pointe en haut. La bouche placée sous ce bec est très-étroite , & n'a au lieu de dents que des tubercules raboteux ; trous des narines fermés par une valvule membraneuse & pyramidale qui les partage chacun en 2 parties ; dos doucement incliné de la tête à la queue , garni avant & après la 2^e. dorsale d'un rang d'aiguillons ; ventre large & plat ; anus plus près de la tête & entre les ventrales ; près de lui un de ces membres que l'on a regardé comme des pénis (v. page 15) , l. de 7''' , large de 4 ; 1^{re}. dorsale à l'aplomb des pectorales , triang. & munie d'un aiguillon avant ses cartilages ; 2^o. dorsale aussi triang. & 15''' plus loin ; caudale en 2 lobes dont le supér. étroit , & terminé en pointe est 10 fois plus l. que l'infér. qui est arrondi ; l. 9'' 8'''.

POISSON CORNU. Voyez Coffre quadrang. à 4 cornes , & Coffre triang. à 4 piquans.

P. CUIRASSÉ. Pégase.

P. D'ARGENT , d'or. Atérine & Dorade Chinoise.

P. DE PARADIS. Polynème heptanème ; RU. nomme de même 3 p. d'Amboine. Il croit le 1^{er}. du g. du Merlan , mais le peu qu'il en dit n'explique pas pourquoi ; il lui donne 2 aiguillons courbes & roides sur la tête , une dorsale composée , dont la 1^{re}. partie est soutenue de l. aiguillons , & dont la 2^e. est attachée à la caudale à laquelle l'anale tient pareillement. Je ne pourrois parler de 2 autres p. de RU. que d'après ses figures , & par conséquent je n'en dois rien dire.

P. DE TOBIE. Ammodyte & Tapeçon.

P. ÉPINARDE. Epinoche.

P. FARINE. Pet. p. blancs & délicats que l'on dit si multipliés à la Chine qu'on les trouve quelquefois entassés , & que l'on en prend 2 , 3 , 4 quintaux en une pêche.

P. FLEUR. V. Ortie de mer.

P. GOURMAND. Girelle.

POISSON HOTTENTOT. Brème de mer:

P. JUIF. Matteau.

P. LUNE. Lune de mer.

P. PILATE. Lote vivipare.

POISSON RAYE, p. de la Caroline, du g. de l'*Echarpe*? Ce seroit une esp. anormale, sur-tout par ses nageoires. Mâchoire supér. plus l., dents nulles ou imperceptibles, iris orangé, carène du ventre presque dr., dos élevé & d'un brun qui va en s'éclaircissant jusqu'à un blanc sale sous le ventre. La dorsale est précédée d'une crête falciforme, du tiers de la l. du p., inclinée & frangée du côté du dos, & la dorsale est presque longit. & très-basse. Pector., caudale & ventrales brunes & ovales, ces dernières thor.; anale à l'équilibre & ovale, par conf. fort loin d'être longit.; face entourée d'une bande qui passe par les yeux; au-dessus d'elle, & un peu avant la crête, 2^e. bande qui descend obliquement & va passer par les bases des pector. & des ventrales, 3^e. bande allant encore plus obliquement de la base de la crête à la caudale qu'elle parcourt longit.; ces 3 bandes n., les 2 dernières bordées de blanc. **DUH.**

POISSON ROND. Coffre.

P. ROUGE. Narka. On donne le même nom à un p. des Antilles qui a, selon **LABAT**, la forme de la Tanche, mais beaucoup plus gr., pesant ordin. entre 4 & 8 livres, & allant quelquefois à 40; écailles de couleur de feu, chair très-estimée. On appelle aussi p. rouge la Dorade Chinoise.

POISSON ROYAL, p. de mer & du Nil, du g. du *Daine*, que **ROND.** trouve fort semblable à l'ombre de mer & au Corp, plus blanc & plus gr., mais moins large que ce dernier il diffère du 1^{er}. en ce qu'il n'a point de verrues au menton. Ecailles claires & argentées; nageoires du Corp. On donne aussi le nom de *P. royal* au *Maigre* & au *Thon*.

P. SAINT PIERRE. Gal.

P. STERCORAIRE. V. ce mot.

P. VOLANT. On donne le surnom de *Volant* à ces p. qui à l'aide d'amples nageoires peuvent s'élever hors de l'eau, & d'après ce bond se soutenir en l'air jusqu'à ce que ce dernier élément desséchant leurs nageoires, ils soient obligés de retomber après avoir parcouru 20, 50, 80, 100 toises même, soit par gaieté, soit en fuyant les Dorades ou d'autres ennemis. Souvent ce volles livre au pouvoir des oiseaux marins.

POISSON VOLANT D'AMBOINE, p. du

g. du *Pégase* d'une forme anormale par laquelle sa tête est confondue avec le tronc dont la queue est très-distinguée. Mâchoire supér. terminée en museau plat, opercules en-dessous & joints au tronc; ouverture des ouïes étroites & en croissant; ouverture de la bouche en-dessous; yeux absolument latér., très-saillans & paroissans placés aux parties antér. des côtés du tronc; celui-ci infér. garni de tubercules bruns & rayonnés; il porte une élévation où sont 2 l. cirrhes qui représentent les ventrales; tronc quadrangulaire & presque cubique, ou en parallépipède peu allongé; queue en pyramide carrée qui, à sa base même, est beaucoup moins grosse que le corps; dorsale à l'aplomb de l'anale; fond de la couleur bleuâtre; pector. arrondies & presque circulaire quand elles sont développées pour le vol; l. 3 à 4"; dans la mer des Indes. **D.** 8. **P.** 10. **V.** 1. **A.** 10. selon **BLOCH.** *Peg. draconis.* **LIN.** On nomme aussi quelquefois *P. volant* d'*Amboine* la *Scorpène volante*.

POKKO, o. Pélican.

POLACK, p. Lieu.

POLATOUCHE, q. Il y a des *Ecuruils* que l'on nomme *Ecuruils volans*, non qu'ils puissent voler, mais parce que leur faut, quand ils s'élancent d'un arbre à l'autre, est prolongé jusqu'à un certain point par la résistance qu'offre à l'air l'expansion de leur peau. Elle est lâche & plissée le long de leurs flancs & continue aux pattes antérieures & postér.; d'où il arrive que quand ces animaux veulent sauter, & qu'ils étendent pour cela les pattes antér. en avant, & les postér. en arrière, cette peau s'écarte du corps, & se tend comme une voile l. & étroite de chaque côté entre les pattes. **BUF.** ne reconnoît que 2 esp. distinctes d'animaux ainsi conformés, le *Polatouche* & le *Tagouan*; mais **PAL.**, **MUL.**, **ERX.** en reconnoissent une 3^e. sans admettre positivement l'espèce anormale de **SÉBA**, dont la peau latér. est continue à celle de la tête. La synonymie d'**ERX.** ne me satisfait pas, **PAL.** me paroît s'être seul tiré d'embarras, car ces 3 espèces ont souvent été confondues.

1. **LE POLATOUCHE**, *Ecurueil volant* des pays du nord de l'Europe & de l'Asie, l. de 6' sans la queue qui en a 5, & qui n'est que méd. touffue, mais dont les poils sont fort l. Cet animal vit solitaire dans les bois. Il dort de jour caché dans des trous d'arbres d'où il sort de nuit pour aller chercher à vivre. Il est frugivore comme l'*Ecurueil* commun,

mais il préfère les baies des arbres résineux aux noix & aux noisettes. Il court mal sur terre, mais s'élance fort loin d'une branche à une autre. Il ne s'engourdit pas en hiver, mais il vit seulement plus renfermé. Il met bas 2 à 4 petits qui n'ouvrent les yeux qu'au 14^e. jour. Ils sont délicats & très-frileux en captivité, ce qui est extraordin. dans des animaux de leur climat. Oreilles nues & arrondies, tête presque ronde, gr. yeux n. & saillans, paupière supér. blanche, museau blanchâtre, moustaches n. & roides; poil du corps doux, ferré brun près de la peau, extér. d'un cendré clair, l. de 9''' sur le dos; d'un blanc pur, & l. de 5''' sur le ventre; mains tétradac., pieds pentadac., très-velus, & blancs au bout.

2. *Ecureuil volant d'Amér.*, différent du précéd. par les mœurs, vivant en société de 10 à 12 individus dans le même trou d'arbre & sur le même lit de feuilles seches. Il diffère encore du Polatouche par une taille plus pet. d'un bon tiers, par la forme & la proportion des parties, ayant la tête plus l. & moins arrondie, la queue comp. d'un plus gr. nombre de vertèbres & de la l. du corps; par ses yeux plus loin du museau, par ses pattes postér. plus l., enfin par la couleur du pelage qui est par-tout d'un gris cendré.
3. *Le Tagouan*, gr. Ecureuil volant des Indes & des Philippines, l. de plus de 20'', sans la queue de plus de 15; celle-ci plus ronde que celle du Polatouche, couverte d'assez l. poils d'un brun-noirâtre; tête proportionnellement plus grosse; face n., tempes d'un gris noirâtre; l. poils bruns derrière les oreilles d'où ils vont couvrir en partie les côtés du cou; pelage n. jaspé de blanc sur le dos, ou comp. de poils n. à pointe blanche; ventre gris; ongles crochus au bout; poil du pi. noir.

POLE, p. du genre de la *Sole*, autrement dit *Sole épaisse* à cause de sa ressemblance avec le p. qui a donné son nom au g., & de sa forme plus épaisse & plus courte. Yeux à droite, écailles assez gr. & comme crénelées; couleur moins brune que celle de la *Sole*, chair bien moins bonne, caudale arrondie, gr. bouche, dents pointues, dos brun-rouge. **D.** 68. **P.** 10. **V.** 6. **A.** 55. C'est le *Pl. linguatula* de LINNÉ, & non son *Cynoglossus* comme DAUB. vient de le dire. La synonymie même qu'il a donnée au p. qu'il lui a plu d'appeller *Languette* pouvoit le détromper, puisqu'elle le renvoyoit à la *Pole* de ROND.

POLOCHION, o. 7^e. Premécrops.

POLONGA, r. Serpent innocent de Ceylan; tête à pet. écailles cendrées rayées de roux; lèvres nues; robe de feuille morte variée de gr. taches de brun-rouge, & de cendré jaune bordées de n. & jaspée de pet. taches noires. SÉBA.

POLPOCH, r. Serpent-Acontias de la nouvelle Espagne, assez court, & cependant gros comme le bras; grosse queue obtuse, tête l. On dit qu'il s'élance avec vitesse sur sa proie & qu'il est venimeux. NIEREMBERG.

POLYCLETE, i. Papillon des Indes, à pet. queues; ailes d'un vert brun; les supér. à tache blanche en-dessus, à taches fauves bordées d'argent en-dessous. FAB.

POLYDAMAS, i. Papillon d'Amér. à corcelet taché de rouge; ailes n. dentelées; bande jaune interrompue formée de traits parallèles entre eux aux supér., les infér. ornés de 7 traits tortueux rouges. LIN.

POLYDORE, i. Pap. pet. porte-queue des Indes; corcelet taché de rouge; ailes n. à tache blanche qui se partage en 6 au bord intér., & à 7 lunules rouges. LIN.

POLYGLOTTE, o. Moqueur.

POLYGONOPE, i. à 8 pattes qui paroît être une esp. de Tique marine; bec conique à la base, cylindrique au bout qui est obtus & percé; corps divisé par 4 incisions; ant. de 7 articles très-fins & crochus; jambes comp. aussi de 7 art., mais bien plus l. & plus gros. PALLAS soupçonne que cet i. s'attache aux poissons.

POLYMNIE, i. Papillon de Surinam semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont jaunâtres, jaunes à la base; les supér. à une bande jaune, les infér. à 3 bandes n. LIN.

POLYNÈME, p. 26^e. g. de GO., par conf. malacopt. abd.; corps oblong, comprimé, épais, dos presque dr., ventre peu caréné, écailles méd., flexibles, caduques, tuilées; tête méd., écailleuse, obtuse, en pente vers le bec & la nuque; dents confuses & grainues, yeux latér. & presque au bord des mâchoires; membrane branchiale de 5 à 7 rayons; ligne latér. h. & parallèle au dos; anus au milieu; 2 dorsales, la 1^{re}. à l'équilibre, courte, piquante & déclinée, la 2^e. reculée, plus gr. & comp.; pector. basses, l. & étroites, rayonnées & obliques; ventrales voisines, comp. & courtes; anale longit., gr. & comp.; addimens en doigts libres, mais non articulés près des pectorales.

1. *Polynème pentanème*, de GRON., p. d'Amér.; tête comprimée, museau obtus, mâchoires

égales, l'infér. munie d'une saillie terminale qui est reçue dans une cavité de la supér.; yeux latér., méd. & près du museau, iris argenté; dos rougeâtre, ventre argenté, nageoires blanchâtres; écailles médiocres, minces, caduques, poillér. un peu dentelées; 5 doigts libres, dont les intermédiaires sont beaucoup plus l. que le corps & n'ont cependant qu'1^{re} de diam. à leur base; l. 9 à 10^{es}. D. 7 $\frac{1}{16}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. MM. BANKS & SOLANDER ont trouvé près des îles Otaïti & Tanna un p. que BROUS. a décrit & qui paroît être le même. Sa plus gr. lar. est à sa l. :: 2. 7.

2. *Polynème heptanème* d'EDWARD, p. d'Amér. du même g., mais qui a 7 doigts en addimens au lieu de 5; dos orangé, opercules dentelées; caudale large, entière & même pointue. D. 7, $\frac{1}{13}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. LIN., & après lui DAUB. donnent le Pentanème sur-nommé *P. de Paradis* pour une esp. différente de celle-ci, mais je crois qu'ils font en cela un double emploi, le *P. de Paradis* n'étant connu que d'après EDWARD qui n'a pas donné le nombre des osselets, & GRON. paroissant ne connoître qu'un seul heptanème qu'il dit d'après EDWARD s'appeller *Mongo*, ou *P. de Parais*. Je sais que LIN. fait la caudale de celui-ci fourchue; mais cette différence est-elle réelle, & si elle l'étoit, suffiroit-elle pour changer l'espèce?

3. *P. tétranème*. Tête lisse, argentée, à peu-près cylindrique. Museau avancé, opercules antér. denticulés, pector. falciformes, addimens de 4 doigts. D. 7, $\frac{1}{16}$. P. 12. V. 6. A. 17. Les doigts de ce p. n'étant pas articulés LIN. a eu tort d'en faire un *Milan*.

POLYPE, v. aquatique comp. d'une substance capable de dilatations & de contractions très-considérables & muni de plusieurs tentacules, suçoirs ou bras encore plus contractiles & plus alongeables que le reste de son corps. Il y a des Polypes de mer & des P. d'eau douce; mais on ne peut regarder l'histoire ni des uns ni des autres comme fort avancée. Celle des premiers sur-tout est à peine ébauchée, quoique plusieurs especes soient anciennement connues, telles sont le *Polype* simplement dit, le *Lievre marin*, &c. & que d'autres piquent vivement la curiosité depuis quelques années, telles sont l'*Anémone à plumes*, les diverses *Anémones* simplement dites, &c. L'histoire de ces animaux ne peut être que le résultat des observations que le zèle des Naturalistes, le tems & les circonf-

tances leur permettront de rassembler. On peut mettre au nombre des Polypes de mer la plupart des Zoophytes de PAL. indiqués par la table placée à la fin de cet Ouvrage, dans lequel ils sont décrits chacun en leur rang; voyez ces articles, & particulièrement les mots *Hydre* & *Faux-Polype*.

Le *Polype* simplement dit. C'est à ce qu'il paroît le genre le plus anciennement connu, & celui qui a donné à toute la famille le nom que lui ont fait donner à lui-même ses 8 pi. ou bras. Un corps assez gros, en ovale déprimé, plus ou moins rond ou allongé, selon les esp., porte une tête garnie de 2 gros yeux saillans & antér. prolongée. L'extrémité de ce prolongement se divise en 8 parties qui s'allongent & forment les bras. Ces bras sont garnis d'un ou 2 rangs de suçoirs par lesquels l'animal s'attache aux corps, ou allè-jettit sa proie & la fait mourir, ou l'affoiblit s'il est nécessaire en exerçant sur différens points de sa surface une succion d'une force égale à celle d'un gr. nombre de ventouses. Il differe de la Sèche ou du Calmar en ce que n'ayant que 8 bras il n'a pas les 2 longs bras de ces animaux, qui en ont 10 en tout, dont 2 excèdent beaucoup les 8 autres en longueur; il en differe aussi en ce qu'il n'a pas l'expansion latérale qui leur forme de chaque côté une esp. de nageoire. Mais il leur ressemble beaucoup d'ailleurs, ayant comme eux la tête entre le corps & les bras, le bec construit & situé de même, ainsi que l'anus. Il a aussi une liqueur analogue à la leur, excepté qu'elle est moins noire, mais il en fait le même usage. Il s'accouple comme eux ventre contre ventre, & il dépose ses œufs en forme de graines réunies en grappe dans quelque trou. Il y a de ces Polypes qui ont 2 ou 3 coudées de l.; il y en a qui habitent les rivages, d'autres ne quittent pas la pleine mer. L'esp. qui n'a qu'un rang de suçoirs à chaque bras a le corps presque rond, & une odeur de musc.

La famille des P. d'eau douce, dans le sens qu'on attache communément à ce mot renferme plusieurs Hydres & Faux-Polypes, & en outre plusieurs especes observées par MM. de JUSSIEU, GUETTARD, REAUMUR, &c. mais sur-tout par TREM. Parmi eux les uns sont fixes, les autres sont libres. Le *Polype à panaches* est du nombre des P. fixes. Sur des corps plongés dans l'eau, sur une pierre ou sur une plante on voit un petit corps branchu qui a l'air d'être lui-même une plante morte & effeuillée. Si on le dé-

compose on voit qu'un pet. tube formé d'une membrane élastique & transpar. est fixé à un corps quelconque; que près d'une de ses extrémités un tube semblable est greffé sur lui; que celui-ci en porte de même un 3^e. chargé d'un 4^e. & ainsi de suite. L'ensemble paroît une tige à rameaux courts, & qui a un nœud opposé à chacun de ses rameaux. Souvent cette tige a, outre ces courts rameaux, de vraies branches qui ont aussi chacune leurs rameaux, & chaque rameau est un polypier, c'est l'ouvrage & le squelette d'un Polype. Le 2^e. sort du 1^{er}. comme une branche fort d'une tige végétale, & ce fil, bientôt mere à son tour, a de son côté un petit qui lui adhère de même. Cependant cette production a ses bornes, & il vient un tems où le P. à panaches cesse de multiplier par rejets. Il se rapproche alors de l'ordre commun, & il pond de pet. œufs bruns d'où fort bientôt un très-petit P. avec son tuyau qui commence ailleurs une nouvelle tige. Ce n'est point le squelette de ces P. qui les a fait nommer P. à panaches, mais c'est l'extrémité antér. de leur corps même, celle qu'ils font sortir de leur tuyau, laquelle représente un joli pet. panache, étant munie d'une soixantaine de bras ou suçoirs.

D'autres Polypes d'eau douce changent de place à leur gré. Tels sont :

Les Polypes à l. bras, c. à d., ceux qui ont été indiqués ci-dessus, au mot *Hydre*, sous le nom d'*Hydre à l. bras*, *H. jaunâtre* & *H. verte*. On les appelle tous P. à l. bras parce qu'ils ont toujours les bras plus l. que les P. des autres familles. Quelle que soit la l. de ses bras qui quelquefois va à 8 ou 10", quel que soit leur nombre, quelque gr. que soit alors leur finesse comparable à celle des fils de toile d'Araignée, fussent-ils en apparence mêlés comme des cheveux crépés, ils se développent facilement au besoin pour agir soit ensemble, soit chacun de son côté. Ils enveloppent & assujettissent la proie qui se présente; ils la cherchent en suretant de tous côtés autour d'eux, mais sans que l'animal quitte son poste pour la poursuivre. Sa position naturelle est de rester fixé à la surface des corps submergés, ou suspendu à la surface supérieure de l'eau par sa partie postérieure, c. à d., par la partie opposée à celle qu'environnent les bras. Son corps contracté ne paroît qu'un globe; développé il paroît un pet. sac, un tuyau fermé par un bout qui lui sert à se fixer, ouvert & dilatable à l'autre bout qui lui sert de

bouche & d'anus, & dont les bords sont garnis des bras. Sa substance par-tout similaire n'est variée que par des grains qui y sont semés çà & là. Chaque bras est creux comme le corps & garni de grains comme lui. Quand les bras ont saisi un *Milleped*, un *Vermisseau*, un *Monocle* ou autre i., ils le portent & le plongent dans le tuyau qui fait les fonctions d'estomac & d'intestins. Communément ils y restent avec la proie jusqu'à ce qu'elle soit digérée, & alors ils sortent intacts de ce lieu où les autres animaux sont dissous en assez peu de tems. A mesure que la digestion s'opere on voit les alimens passer dans la substance du corps, dans celle des bras & dans celle des pet. grains, & leur donner une nouvelle couleur. La digestion finie le superflu des alimens sort par où ils sont entrés. Dans les lieux où il se trouve un certain nombre de P. à l. bras il arrive souvent qu'un individu saisit un ver déjà tenu par un autre individu. Comme un seul des 2 rivaux peut jouir de cette proie c'est le plus fort qui l'emporte, & il arrive quelquefois que l'un engloutit l'autre avec elle. Dans ce cas le vaincu reste avec la proie dans l'estomac du vainqueur jusqu'à ce qu'elle soit digérée, & alors il est rejeté, non comme un aliment indigeste, mais sain & entier comme une substance dont la digestion n'a pas même été commencée.

Si j'avois écrit il y a 30 ou 40 ans, la crainte de paroître faire l'ébauche d'un Roman plutôt que celle de l'Histoire Naturelle d'un animal, m'auroit engagé à joindre ici à chacune de mes phrases un grand nom, celui d'un des célèbres Observateurs qui ont été les premiers témoins de ces merveilles. Mais aujourd'hui elles sont trop connues pour trouver des Sceptiques, & je peux négliger cette précaution. Je continuerai donc la liste des faits qu'offre l'histoire des Polypes comme je l'ai commencée.

On peut à volonté les multiplier par la section; en quelques petites portions qu'on les divise, chacune d'elle devient un animal entier. Se contente-t-on de les couper d'un côté avec des ciseaux, comme un doigt de gant dont on veut faire une piece quarrée de peau? Les 2 bords coupés se rejoindront & se soudront bientôt. Coupe-t-on le P. en 3? la queue produit une tête & des bras, l'ancienne tête produit une queue, & la partie intermédiaire produit une tête & une queue. Se contente-t-on de diviser longit. la partie antér. de l'animal en plusieurs la-

nieres sans pousser la section jusqu'au bout ? Les bords de chacune de ces lanieres se rapprochent & l'on réalise l'Hydre de la fable ; chaque tête se réintègre par la production des bras dont elle manque, & l'on a une Hydre à plusieurs têtes. Parvient-on à affujettir pendant un certain tems la queue d'un Polype au fond d'un autre ? Il s'y greffe & l'on a un P. double. Retourne-t-on un P. comme on pourroit retourner un doigt de gant ? il fait effort pour détruire ce retournement, & quand même il n'y réussiroit pas, il continueroit à vivre dans ce nouvel état, quoique sa surface extérieure fût devenue la parois intér. de son estomac, & réciproquement. Réussissant en partie à détruire l'effet du retournement, resie-t-il au milieu de l'entreprise sans pouvoir l'achever ? ses levres se trouvent comme une ceinture qui environne le milieu de son corps, ses bras garnissent cette ceinture comme de longues franges, la partie antér. du corps n'a plus de bras, comment l'animal fera-t-il pour vivre ? Il rapprochera l'un de l'autre les bords de cette partie antérieure, il en fermera l'ouverture, & se formera ainsi une seconde queue. Muni de 2 queues sans aucune bouche, que fera-t-il ? Il se recourbera en arc, en rapprochant les 2 queues l'une de l'autre, & sur la partie convexe de cet arc, il s'ouvrira plusieurs bouches qui se pourvoiroient de nouveaux bras tandis que les anciens se souderont au corps & s'obliteront peu-à-peu. Cet animal est-il donc indestructible ? non, & ce que toutes nos armes tranchantes ne peuvent faire sur lui, la succion de pet. Poux aquatiques qui s'attachent à son corps l'effectuera tôt ou tard & finit toujours par faire périr le Polype. Mais nous avons besoin de le faire vivre quelque tems encore pour achever son histoire. Le microscope le mieux employé n'a pu rien découvrir en lui qui fût analogue à des yeux. Cependant il recherche toujours la lumière, & les plus pet. parcelles dans lesquelles on le divise la recherchent de même avant leur réintégration. Mais si on ne le coupe point, comment se multipliera-t-il ? comme un arbre produit une branche. Il se formera de pet. excroissances sur différentes parties de son corps ; chacune de ces excroissances s'agrandira, produira de pet. bras, & sera bientôt un P. entier greffé sur le premier. Ce fils produira un fils comme il a été produit lui-même. Enfin, chargé de plusieurs géné-

ration, il se séparera de sa mere à la faveur d'un étranglement qui se formera à la partie postér. de son corps par laquelle il lui adhéroit. Il ira se fixer ailleurs avec sa postérité, &, tout ce que les individus qui la composent avaleront, circulera dans son corps & le colorera ; & réciproquement, comme le résultat de la digestion de sa mere passoit en lui & dans les petits dont il étoit chargé avant qu'il la quittât. Mais abrégeons & passons à d'autres especes.

Polype en cloche, ainsi appelé parce que dilaté il a l'air d'une pet. fleur en cloche portée par un pet. pédicule. On voit l'eau tourner par l'entrée de la cloche, & c'est ce tourbillon excité par le mouvement des levres de l'animal qui y précipite les i. dont il se nourrit. Contracté, il prend la forme d'un pet. bouton, & c'est dans cet état qu'il se multiplie. Le bouton se divise longitudinalement en 2 autres boutons dont chacun s'ouvre, & forme une cloche entiere portée par son pédicule propre. La même chose arrive ensuite à chacune de ces 2 nouvelles cloches, & par ces divisions & sous-divisions successives, il se forme une esp. de bouquet. Ce bouquet est quelquefois comp. d'une trentaine de cloches, ce qui a fait donner à ce P. le nom de *P. à bouquet* entre celui de *P. en cloche*. Quelques autres esp. dites *P. à bulbe*, au lieu de se diviser ainsi, poussent, de différens points de leur pédicule, de pet. bulbes qui deviennent autant de cloches. Chacune de ces cloches, au bout d'un certain tems, quitte le bouquet commun, va s'établir ailleurs & y former une nouvelle famille.

Les Polypes en entonnoir vivent chacun solitaires. Ceux-là se multiplient, non pas en se divisant longit., mais par une division oblique, ou en écharpe. La portion supér., qui emporte la partie la plus évafée de l'entonnoir, se réintègre en s'étrécissant infér. & en produisant une queue, & la portion infér. qui reste munie de l'ancienne queue, se réintègre en s'évasant en-dessus pour achever le pavillon de l'entonnoir.

Les Polypes en nasse ont été ainsi nommés à cause de leur forme analogue à celle d'une nasse de poisson. Ils se rassemblent en groupes fort différens des précédens. Ce n'est plus l'image d'une plante ou d'un bouquet, mais celle d'une sphere composée de petits Polypes unis par la queue de maniere que le centre de la sphere est occupé par le point de réunion de toutes les queues, &

la surface extér. par toutes les têtes. Cette sphère nage çà & là par une suite du mouvement de chaque P. qui tend à la faire tourner sur un de ses axes ; & c'est ainsi que le groupe se transporte d'un lieu à un autre. Leur substance transpar. laisse voir dans leur intérieur un pet. corps blanchâtre qui fort à une certaine époque, se fixe sur la surface extér. du corps de sa mere & devient bientôt un P. semblable à elle. Plusieurs individus se développent ainsi en même tems ; aussi se trouvent-ils formés & en état de se détacher en même tems. Alors on diroit qu'ils se cherchent ; ils se réunissent en effet par leur queue, ils quittent la sphère des meres, en forment une nouvelle & vont tourner de leur côté.

POLYPHÈME, i. On a donné ce nom à plusieurs insectes.

1. Scarabé d'Afrique à tête plate couverte de poils gris ; ant. n. sans cornes au corcelet ; 3 cornes n. à la tête, celle du milieu plus l., courbée & dichotome, les latér. plus courtes ; dessus du corcelet vert, coupé de 5 lignes blanches ; dessous blanc ; étuis verts marqués de 3 traits blancs ; ventre & jambes vertes ; cuisses marquées d'une ligne blanche.

2. Gr. Monocle des Moluques à très-l. queue.

3. Phalène de la Jamaïque à ailes ouvertes, un peu en faux ; les supér. couleur de chair à la base & à la pointe, cendrées au milieu, le cendré séparé du couleur de chair par un trait en partie blanc, en partie n. & orné dans son milieu d'un pet. œil n. cerclé de jaune ; les infér. à peu-près de même, mais l'œil gr. ; en-dessous toutes sombres avec un pet. œil. FAB.

POLYPODE DE MER, i. Scolopendre de mer.

POLYTE, i. Papillon gr. Porte-queue d'Asie ; corcelet taché de rouge ; ailes n., les infér. avec une bande & 5 taches blanches, & 5 lunules rouges. LIN.

POMACIE, c. Vigneron.

POMME FOLLE, *Pomme d'amour* ; *pomme de mer*, zo. du g. de la *Pennatule*, h. de 4", gros comme le doigt. Tige courte, un peu pointue, longit. ridée ; la partie parenchymateuse cyl., très-obtuse, assez grosse, couverte de pet. grains & des orifices des cellules des Polypes qui l'ornent souvent de leurs 8 bras ciliés, quelquefois ouverts & aplatis en pétales. Quand ils les retirent, ils contractent aussi la tige de la pennatule, ou leur squelette même. Celui-ci est extér.

blanchâtre, & intér. sans osselets, ce qui le rapproche des Aleyons. Quoique la fig. de ROND. ne ressemble presque en rien à celle d'EL. & à celle des Mélanges zoologiques, PAL. croit qu'elles se rapportent au même animal.

POMPILE, p. de mer du g. du *Raisoir*, assez rare sur les côtes, parce qu'il aime la pleine mer où il suit souvent les vaisseaux. Corps alép., assez gras, postér. aminci ; tête obtuse, mâchoire infér. montante ; lig. latér. jaunâtre & à plusieurs courbures, d'où partent plusieurs bandes transv. courbes de points jaunes dirigées vers le dos qui est moucheté de diverses couleurs, & vers le ventre qui est d'un blanchâtre uni ; tache dorée entre les yeux ; pector. fort pointues, caudale entière. D. $\frac{8}{11}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{7}{14}$.

PONGI, q. Saki, 1^{er}. Sagoin.

PONGO, q. gr. Orang-Outang. V. Singé.

PONT, c. Huitre ronde, épineuse & portant de gros cailloux.

POPEL, c. Cérite d'AD. à c. en pyramide ou cône fort allongé, dont la partie supér. est la base, l'infér. la pointe ; épaisse, à 16 spires peu distinctes ; ouverture petite & presque carrée ; 2 canaux, l'un en bas, très-pet. & formé par un enfoncement de la levre droite, l'autre en h., court & évasé ; levre dr. tranchante, ondulée & à bords crénelés ; levre gauche arrondie, lisse & arquée ; l. 3", lar. 14" ; animal à tête cyl. frangée, à 2 l. cornes pointues, à très-pet. opercule cartilagineux.

PORC, { q. Cochon. V. Sanglier.

{ p. de mer du g. des *Balistes*, omis par LIN. quoique décrit par ROND., SALVIEN, GESNER & WIL., & indiqué par ART., mais ces Auteurs n'ont compté que les osselets de la 1^{re}. dorsale. Corps large ové & comprimé, yeux h. & ronds, les 8 dents de chaque mâchoire fortes & bien rangées ; peau écaillée, si dure & d'un grain si fin qu'elle peut polir l'ivoire ; elle est d'un livide verdâtre tacheté de bleu, & les nageoires sont noirâtres, les ventrales manquent ; la 1^{re}. dorsale est placée à l'équilibre & soutenue par 3 gros aiguillons qui peuvent se coucher dans une rainure osseuse, & le 1^{er}. est triple des 2 autres. Ce p. passe rarement le poids de 2 livres ; il se trouve dans l'Océan. On a donné le même nom au Sanglier, p. du g. du Gal, au *Humantin*, & à plusieurs autres poissons.

PORC { à large groin. Sanglier d'Afr.
 { à muse. Pécari.

FORC-ÉPIC,

PORC-ÉPIC, q. 20°. g. de BRIS. à 2 incisives à chaque mâchoire, sans canines, les doigts onguiculés, le corps armé de piquans.

Le **PORC-ÉPIC**; animal frugivore, originaire de l'Afrique & des Indes, qui transporté en Europe a multiplié en Espagne, & sur-tout en Italie. Il passe le jour en société dans des terriers. Les incisives fortes & tranchantes, 8 molaires à chaque mâchoire; pi. antér. tétradac., postér. pentadac.; piquans un peu courbés en alène, de différentes l. & grosseur, en partie creux comme des tuyaux de plumes, variés de brun-noirâtre & de blanc, ayant entre 6 & 12" de l. Il les redresse & les agite dans la colere, & quelquefois ils se détachent, mais il ne peut les lancer comme on la dit. Il ne ressemble en rien au Cochon dont il n'a que le grognement, excepté que sa chair a à-peu-près le goût de cet animal selon M. SPARMAN. Mais quant aux formes, il en est très-éloigné, les dents & les pieds étant tout différens, & le Porc-épic ayant la tête & la queue courtes, de l. mouffaches, un museau sans groin, la levre supér. fendue, & les oreilles courtes, rondes & plates; l. 2'.

P. à l. queue, pi. antér. & postér. pentadac., oreilles nues, levre supér. fendue, l. mouffaches, queue de la l. du corps & terminée par un pinceau de poils; aiguillons sur le dos, en alène, argentés & mêlés de poils. Il est impossible, malgré les doutes formés par BUF., de ne pas distinguer cet animal du suivant avec BRIS., KLEIN, LIN., MUL., ERK., PENNANT & autres. Aux Indes.

L'URSON; taille & à-peu-près forme de Castor; poil l. & doux qui cache un fin duvet, mais est entremêlé de piquans minces qui servent d'épingles & d'aiguilles aux sauvages du nord de l'Amérique. La chair de cet animal les nourrit, & la fourrure les couvre. Il craint de se mouiller, & il se loge sous les racines des gros arbres où il passe la plus gr. partie du jour à dormir. Il vit sur-tout d'écorces de genévre & de pin. Queue méd., pi. antér. tétradac. postér. pentadac.; habitant sur-tout vers la baie d'Hudson où il se défalte en avalant de la neige.

P. DE LA NOUVELLE ESPAGNE. Coendou.

PORC DE RIVIERE. Cabiai.

PORCELAINE, c. 12°. famille des univalves d'ARG., qui renferme tous les coquillages dont la coquille a une forme ovoïde allongée, à ouverture oblongue, étroite & en forme de fente ou de vulve, ce qui renferme soit les

c. qu'AD. comprend sous ce nom, soit ce qu'il appelle *Pucelage*. Cependant, comme il l'observe, ces 2 coquillages diffèrent, tant par l'animal que par sa c. *V. Pucelage*. Celle de la Porcelaine est mince, luisante, en ovide dont l'extrémité supér. est obtuse, & dont le sommet est une pointe assez mouffée. Son gr. diam. est presque double du petit; elle a 6 spires qui descendent peu obliquement de dr. à gauche. La 1^{re}. fait l'ouverture, elle est grande & arrondie, sa l. est triple des 5 autres tours pris ensemble & faisant le sommet. L'ouverture est quatre fois plus l. que large, & elle se termine en haut par un canal assez large formé par l'enfoncement de la levre droite. Son gr. diam. est oblique à celui de la coquille. La levre dr. est très-épaisse & a un rebord qui, venant se replier sur la levre gauche, forme une dent rentrante. La levre gauche est renflée & a 4 gr. dents du h. à son milieu. L'animal a la tête aussi l. que large, & ses 2 cornes coniques & minces sont un peu renflées vers le premier quart de leur l. où les yeux sont placés. La bouche, au-dessous de la tête, vers le milieu de sa l., a une trompe 2 fois aussi l. que la tête, & armée de dents, avec laquelle elle perce les c. & en suce la chair. Le manteau est mince, il s'étend en-dehors, & recouvre près de la moitié de la coquille. Outre cela il se replie à son extrémité antér. sur le cou de l'animal, & y forme un tuyau qui sort par le canal de la c., & se place tantôt entre les cornes, tantôt de côté. Le pied forme une large ellipse, & il est d'un tiers plus l. & plus large que la c.

PORCELET DES INDES, q. Cavia Cobaya.

PORE, zo. On a donné ce nom à plusieurs esp. de *Millepores* & de *Madrépores*, mais on nomme sur-tout gr. *Pore* un *Madrépore* de la Méditerranée & de l'Océan Atlantique. Il est très-branchu, mais jamais fort h.; la tige est ronde, assez grosse, & couverte de stries ondées. Les rameaux sont assez minces & alternes, le tout extér. de couleur de fer, intér. blanc & rempli de cellules étoilées. Chaque rameau est terminé par une cellule semblable, & l'animal a un très-gr. nombre de bras ou tentacules, selon DON.

PORGO, p. On dit que c'est le nom de 2 poissons de l'isle de Tabago, l'un gris, l'autre rouge, dont la chair est fort estimée.

PORON, c. Came d'AD. qui n'a que 2' de

- diam., & qui ne differe guere du *Félan* que par cette petiteſſe.
- PORPHYRE**, c. Pourpre à ſommet applati & bec très-court, peu garnie de pointes; nommée ainſi à cauſe de ſes couleurs. La même raiſon a fait donner le même nom à une *Olive*.
- PORPHYRION**, o. Poule ſultane.
- PORTE** { *CHAPPE*, i. 66°. & 67°. Punaiſes.
CŒUR, i. 35°. Punaiſe, 46°. Charanſon, & 15°. Mouche-à-ſcie.
- PORTE-CRÈTE**, r. Lézard d'Amboine, du 4°. g., qui eſt timide & vit au bord des eaux douces; il a un peu moins de 3' de l., la queue comprimé. Il a ſur le dos une ſuture dentelée comme celle de l'*Iguane*, & ſur la queue une crête en nageoire, ou rayonnée comme celle du dos du *Baſſic*. Pi. pentadac.; peau du cou ample, lâche & formant un pli en collier; tête & cou verdâtres variés de ſtries blanches; dos & queue bruns, la crête plus pâle, le ventre gris.
- PORTE-CROIX**, i. 28°. Punaiſe, 6°. Taupin, 3°. Criocere, & 3°. Clairon.
- PORTE-ECUELLE**, p. 34°. g. de Go., par conf. malacopt. jug.; corps cunéiforme, alép., peau très-liſſe, aſſez ſemblable aux *Lyres*, dos applati & caréné, abdomen concave, côtés & queue comprimés; tête ovée, plus large que le corps, applatie ainſi que la nuque; bec de Canard, mâchoire ſupér. plus large & plus l.; les premières dents confuſes & grenues, les poſtér. plus l. & pointues; yeux latér. & aſſez loin du bec; narines doubles, voiſines, reculées, égales, rebordées; addimens de pinnules pointues au bord de chacune, antér. ſelon le texte de Go., poſtér. ſelon ſa fig.; lig. latér. inviſible; addiment d'un écuſſon en poitrail antér. attaché aux premières pector., & latér. aux ſecondes; dorsale ſolit., reculée, un peu adhérente à la caudale; pectorales doubles, les premières plus gr., les ſecondes placées entre les premières & l'écuſſon; ventrales éloignées, mais attachées enſemble par un fanon tranſverſal; anale comme la dorsale. Ce g. eſt nouveau & dû à Go. L'eſp. qui le lui a fait former a une tache en pet. arc entre les yeux, ſuivie d'une plus grande en croiſſant, derrière laquelle s'en trouve une 3°. plus gr. encore, & en croiſſant alongé; corps couvert de points blancs aſſez gros; tache ovale d'autres p. blancs beaucoup plus pet. vers le milieu du dos; caudale ovée.
- PORTE-ÉTENDART**, p. d'Amboine non

- décrit. Ru. dit ſeulement qu'il eſt pet. & paroît ſervir de guide à d'autres p. encore plus pet., que ſa chair n'eſt point eſtimée, qu'il eſt familier & facile à prendre & n'eſt recherché que pour ſes belles couleurs.
- PORTE-IRIS**, v. Dic. nomme ainſi un Ver marin inteſtiforme qui a 12' de l., & n'eſt pas plus gros qu'une plume à écrire.
- PORTE-LAINE**, c. Pinne marine, ou Moule d'ARG. plate, terminée en pointe & chargée de beaucoup de byſſus ou ſoie.
- PORTE-LANCETTE**, p. Chirurgien.
- PORTE-LANTERNE**, i. On a donné ce nom à pluſieurs Cigales. Les principales ſont :
- Le Porte-lanterne de Surinam*. Cette eſp. eſt le vrai Porto lanterne. Tête en forme de veſſie alongée & applatie; boſſe élevée vers le milieu du deſſus de cette tête, entre 2 rangs d'épines, ſuivie de taches rouges, rondes un peu élevées, avec 8 lig. brunes. Cette veſſie répand de nuit une telle lumière qu'elle met en état de lire le caractère le plus fin, & qu'en portant l'i. à la main, on voit de manière à ſe très-bien conduire dans les ténébres. Les yeux à réſeau ſont à chaque côté de la tête près du corcelet, & au-deſſous eſt un pet. globe ſurmonté d'un poil fin qui représente l'antenne; ailes bigarrées, les infér. ornées d'un gr. œil. Cet i. vivant eſt varié de couleurs qui ſe détruiſent après ſa mort.
- Le P. de la Chine*; couleurs brillantes qui ſubſiſtent dans l'i. conſervé; tête prolongée en un muſeau à peu-près cyl., preſque auſſi l. que le corps, & relevé en arc comme une corne à ſon extrémité. Deſſus de cette tête & de ce muſeau brun-rouge ſemé de p. blancs, deſſous d'un jaune-brun-verdâtre; corcelet jaune-foncé taché de n.; ventre n. en-deſſus, chaque anneau bordé de jaune, jaune-orangé en-deſſous; ailes ſupér. n. à nervures vertes avec une bande tranſv. jaune bordée de blanc vers leur origine; non loin d'elle 2 pet. bandes de taches jaunes croiſſées en X; autres petites taches jaunes iſolées; ant. de l'eſp. précéd. dont la ſeule analogie lui a fait donner le nom, aucun Voyageur ne parlant de ſa lumière.
- PORTE-MIROIR**, i. Gr. Papillon de la Chenille du Citronnier à Surinam; ailes d'un rouge doré & rayé de blanc.
- PORTE** { *MUSC*, q. Muſc.
PALME, v. Palmifere.
VOILE, p. Raſoir porte-voile.
- PORZANE**, o. gr. Poulc-d'eau d'Italie.

POSSUM, q. Sarigue.

POSTILLON, o. Per. Guillemot.

POTAN, c. Mantelet d'AD. à c. extrêmement mince, cylindrique, dont l'extrémité infér. a un pet. sommet. en pointe très-courte ; surface très-polie ; animal à l. cornes fines ; gr. pied, manteau fort court.

POTOT, q. Kinkajou, 2^e. Glouton.

POTIQUIQUYA, cr. Langouste du Brésil, l. de 9 à 10", en y comprenant la queue qui finit par 2 rangs de feuillets en nageoire ; corps ovoïde allongé, hérissé de pet. tubercules pointus ; 2 grosses ant. épineuses entre lesquelles s'en trouvent 2 plus pet. bifurquées vers leur milieu, & lisses dans toute leur l.

POTTO, q. 4^e. Pareffeux.

POU, i. 1^{re}. aptere de GEOFF. à 6 pattes non sauteuses, 2 yeux, ant. filif., ventre simple. Les ant. sont très-courtes, les yeux sont saillans & la tête est assez grosse. Le ventre est aplati & composé de 6 à 10 anneaux, & les tarses ont 3 pièces. Le corps est plus ou moins épais, plus ou moins effilé selon les espèces. Toutes sont carnassières ; elles infèrent dans la peau des animaux, pour en fucer le sang, une pet. trompe courte & fine qu'elles font sortir d'une avance qui se trouve à la partie infér. du devant de leur tête. C'est dans SWAM. qu'il faut étudier leur anatomie ; elle l'a conduit à penser qu'ils étoient hermaphrodites. On a parlé de *Poux volans*, ou du moins d'i. semblables à des *Poux* par l'instinct, la manière de vivre, la forme même, excepté qu'on leur donnoit des ailes, & l'on a dit que les acridophages en étoient tourmentés ; V. au mot *Sauterelle* ce qui me porte à regarder ce fait comme au moins douteux. Quant aux *Poux volans*, il est possible qu'il en existe & que dans ce genre comme dans celui des *Punaises*, par exemple, il se trouve des insectes ailés & des i. apteres. Les œufs des *Poux* sont ce qu'on nomme vulgairement des *lentes*. Presque toutes les esp. d'animaux ont leurs *Poux* particuliers ; GÉER nomme *Ricins* ceux qui ont des mâchoires au lieu de trompe.

1. *Le Pou ordinaire*. Celui de la tête est cendré ; son corcelet & son ventre sont bordés d'une bande de très-pet. taches n. ; celui du corps est un peu plus gros, plus mou, & il est d'un blanc sale uni. Est-ce une esp. différente, ou une simple variété ? On peut faire la même question sur le *Pou humain* du Groëniand décrit par FABR. Il est d'un brun-roux, & les habitans le mangent avec

déliées. Pour se le procurer aisément, ils mettent sur leur chair une peau de Chien ou d'Ours, & la retirent ensuite bien fournie de ces insectes. La fécondité du *Pou* humain est fameuse, & c'est avec raison, puisque cet i. pond 50 œufs dans l'espace de 6 jours ; on ignore combien au bout de ce tems il lui en reste à déposer à d'autres époques. Au bout de 6 jours ces œufs éclosent, & les petits qui en sortent sont eux-mêmes en état de pondre au bout de 18 autres jours ; en sorte que selon le calcul de LEEUWENHOEK une mere peut en 2 mois avoir 5000 descendans.

2. *Le Morpion*, plus court, plus arrondi, plus brun & plus dur, ventre velu, crochets aux pieds de la 2^e. & 3^e. paire de pattes, par lesquels il adhère aux lieux où il s'établit. Outre son poste ordinaire, il se loge quelquefois dans les sourcils, selon LIN.
3. *Pou du Bauf* à 8 bandes transv. au ventre ; très-pet. & blanc.
4. *P. du Bauf* à ventre couleur de plomb ; plus gr. ; grosses pattes courtes.
5. *P. du Busard*, l. 4, lar. 1 ; c'est le plus gr. *Pou* connu ; brun-clair.
6. *P. du Moineau*, l. $\frac{1}{4}$; grosse tête ; blanc étant jeune, ensuite d'un fauve luisant.
7. *P. du Pigeon*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; forme allongée ; blanc-jaunâtre.
8. *P. du Corbeau*, l. 1 ; fond gris ; tête n. ; ant. recourbées, ventre rayé de n. ; blanc étant jeune.
9. *P. du Dindon* ; tête plate, presque triang., ainsi que le corcelet ; ventre gris & blanc.
10. *P. de la Poule* à ventre bordé de n.
11. *P. de la Poule* à tête & corcelet pointus ; plus pet. que le *P. humain*, & garni de quelques poils gris.
12. *P. du bois*, plus pet. que le *P. humain* ; blanc ou plombé ; sur les vieux bois & les vieux livres. Celui des troncs d'arbres est plus brun & plus velu. Je pourrais joindre à ces espèces celles que RÉDI a décrites, mais elles intéresseroient peu, je me bornerai donc à y ajouter :
13. *P. tique* ; il a en effet l'air d'une *Tique*, à cela près qu'il est hexapode. Corps rougeâtre, ventre rond, avec un trait blanc ; museau l., cyl. & blanc ; écusson à 3 lobes. Cet i. se trouve en Amér., où il s'attache aux jambes de ceux qui y marchent les pi. nus ; il y dépose ses œufs d'où viennent souvent des ulcères malins. LIN.

POU DE RALEINE, { i. 5^e. Squille.
c. On a donné ce nom à de pet. *Glands de mer*.

Pou de bois, i. 12°. *Pou* ci-dessus ; aussi *Mitte* & *Terme*.

POU DE MER, c. très-petite *Porcelaine* d'ARG. arrondie, & si épaisse pour sa grandeur, qu'elle a presque l'air plein & solide. On nomme de même un i. marin de la gr. d'une grosse fève, semblable à un *Cloporte*, excepté par sa queue qui est fort large. Il s'attache aux p. qu'il suce & tourmente.

de Pharaon, i. *Chique*.
de poisson, i. *Binocle*.
pulsateur, i. *Vrillette*.
sautcur, i. *Podure*.

POUACRE, o. 6°. *Butor*.

POUC, q. *Rat* de Russie plus gr. que notre *Rat domestique*, museau oblong, creusant la terre, se faisant des terriers, dévastant les jardins & se trouvant très-multiplié en quelques années dans certains cantons ; trop peu connu pour qu'on puisse dire si c'est un autre animal que le *Surmulot*.

POUCHET, c. *Limaçon* terrestre d'AD. à c. épaisse, 2 fois plus large que l., à ouverture presque ronde, 5 spires peu renflées ; sommet convexe & obtus ; l. 9^{'''} ; sur les montagnes de *Ténérisse*.

POUDINGUE, p. de mer de l'Amér. sept. du g. des *Dorades*. Dos vert, côtés pourpres, ventre roux, tête rayée de bleu, de jaune & de vert ; sourcils pointillés ; 2 gr. incisives antér. ; 2 taches, l'une pourprée, l'autre jaune sur les opercules ; lig. latér. parallèle au dos, descendant vers la queue, comp. d'écaillés étroites, partagée en 3 rameaux dont chacun se bifurque ; caudale arrondie. D. $\frac{11}{16}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{16}{16}$. Sp. *radiatus*. LIN.

POUILLOT, o. du g. du *Bec-figue*, presque aussi pet., mais plus alongé que le *Roitelet*. Il est voyageur ; il nous arrive au printemps & nous quitte en automne pour passer sans doute dans des pays plus chauds & où il puisse continuer à trouver des i. qui font sa nourriture. Il les cherche en été dans les bois où il fait entendre sans cesse un chant assez doux & varié. En automne il fait sa chasse dans nos vergers & nos jardins, où les i. sont attirés par les fruits, mais il n'y fait plus entendre qu'un cri qui semble articuler *tuit, tuit*. Son mouvement est continu, il saute incessamment de branche en branche, agitant sa queue & poursuivant sa proie. Il construit un nid presque en boule qu'il cache dans de h. touffes d'herbes, ou dans des buissons épais, & la femelle y pond 4 à 7 œufs d'un blanc-terne piqué de rou-

geâtre. Bec grêle, brun, à bords & intér. jaunes ; manteau d'olive clair ; devant & dessous du corps jaunâtres ; penes bordées de cendré-brun ; coup de jaune au-dessus de l'œil.

LE GRAND POUILLOT ; d'un tiers plus grand que le précéd. ; gorge blanche & coup de blanc au-dessus de l'œil ; poitrine & ventre d'un blanc-roussâtre ; tête & dos d'un roux-noirâtre ; ailes noirâtres frangées de blanc-roussâtre. BUF. qui en a parlé le premier l'a reçu de Lorraine.

POUL, o. *Roitelet*.

POULAIN, c. jeune Cheval.

POULE, { c. *Poulette*.

o. femelle du Coq. Cherchez au mot *Coq* les articles qui ne se trouveront pas ici.

{ à 5 doigts, & même à 6 ; variété accidentelle.
Africaine, Peintade.
biève, *Poule-sultane*.
de Barbarie, Peintade.
de bois, *Colonicui*, & 1^{er}. *Cotinga*.
de Camboge ; race à pi. si courts que les ailes touchent la terre.

POULE DE DAMIETTE, Plumage d'un bleu-violet, tache rouge sur la tête, bec & pi. rouges, BUF. croit qu'on pourroit la rapporter à la gr. *Poule d'eau*.

Poule { de *Guinée*,
 de *Lybie*, } Peintade.
 de *Pharaon*, }

POULE DE JAVA ; tenant de la *Poule commune* & de la *Poule d'Inde* ; se battant vivement ; h. sur jambes ; queue l. & pointue, tête sans crête.

POULE DE L'ISTHME DE DARIEN ; plus petite que notre *Poule* ; jarretière de plumes ; queue touffue & droite, bout des ailes n.

Poule { de mer, *Guillemot*.
 de *Numidie*, *Pauxi* & *Peintade*.
 de neige, *Lagopède*.
 des *coudriers*, *Gélinote*.

POULE D'EAU, o. 88. g de BRIS. comp. d'o. aquatiques tétrac. à 3. antér. garnis dans toute leur l. de membranes fendues & simples, en quoi elles diffèrent de celles des *Fouques* qui sont festonnées ; bec droit & pointu ; sinciput & bas des jambes nus ; corps latér. comprimé comme celui des *Râles*. Ces o. vivent au bord des eaux ; mais quoiqu'ils nagent très-bien ils ne quittent guère la terre que quand ils veulent passer d'une rive à l'autre. Ils vivent de p., d'i. & même de plantes aquatiques. De jour ils se tien-

nent ordin. cachés parmi les joncs & les roseaux. Leurs facultés pour le vol sont méd., & en volant on leur voit toujours les jambes pendantes. Ils font jusqu'à 3 pontes par an, & ils ne font pour nid qu'un amas de joncs secs qu'ils établissent sur le rivage assez près de l'eau. Ils quittent en hiver les provinces montagneuses & froides pour de plus tempérées.

1. *La Poule d'eau*; gr. d'un Poulet de 6 mois l. 1'; tête, gorge, cou & poitrine noirâtres; plumes du ventre d'un cendré foncé avec un peu de blanc au bout, sur-tout vers le bas-ventre; dos brun-olivâtre; ailes variées de brun & de blanc; queue brune; peau du front rouge; bec rouge à pointe jaune verdâtre; femelle un peu plus petite & à gorge blanche.
2. *La Poulette d'eau*; un peu plus pet. que la précéd., & montrant qu'elle est une autre esp. en ne se mêlant jamais avec elle quoiqu'elle fréquente les mêmes lieux. Manteau brun olivâtre; gorge & devant du cou d'un cendré olivâtre; plumes de la poitrine & du ventre cendrées, blanches au bout; ailes variées de brun & de blanc; peau du front d'un jaune olivâtre; bec & jambes olives.
3. *La Porzane*; beaucoup plus grande que les précéd.; l. 18''; tête, gorge & cou noirâtres; dos marron; plumes de la poitrine & du h. du ventre d'un cendré foncé, blanches au bout; bas-ventre blanc; peau du front jaunâtre, mandibule supér. n. à base jaunâtre, l'infér. toute jaunâtre; jambes vertes; en Italie.
4. *La Poule d'eau de Cayenne*; taille de la précédente; tête & cou d'un brun gris; dos olivâtre sombre; dessous du corps d'un roux rougeâtre; front plumé; bec jaune verdâtre; jambes rouges.
5. *La Grinette*. BUF. rapporte à la Poule d'eau cet o. d'Italie que BRIS. regarde comme une Poule-Sultane, & MAUD. paroît pencher vers cette opinion. Peau du front jaune; plumes du manteau noirâtres bordées de roux; gorge cendrée bleuâtre; devant du cou & poitrine olivâtres tachetés de noir; ventre roussâtre, latér. rayé de brun & de blanc; bec vert jaunâtre.
6. *Le Smirring*, o. que les mêmes Auteurs rapportent aux 2 mêmes g.; front jaunâtre; manteau roux taché de noirâtre; devant & dessous du corps blancs; bec jaunâtre à pointe n.; en Allemagne & Pologne.
7. *Le Glout*, o. d'Allemagne que BUF. rapporte à la Poule d'eau d'après GESNER, & que BRIS. & MAUD. rapportent à la Poule-Sultane. Peau du front d'un vert jaunâtre,

manteau brun, devant & dessous du corps blancs, bec n., pi. d'un vert jaunâtre; voix haute comme le son d'un siffre. La figure de GESNER ne donne à cet o. aucune membrane aux doigts.

2. *Le Mittek* que les Voyageurs font peu connoître, qu'ils disent être une Poule d'eau du Groënland, dont cependant l'exact FABR. ne parle pas. Dos & cou blancs, ventre n., tête presque violette.
9. *Le Kingalik*, autre o. attribué au même pays, & aussi peu connu; plus gr. que le Canard; bec chargé, entre les narines, d'une protubérance dentelée & orangée; mâle n. à ailes blanches, & dos tacheté de blanc; femelle brune.

On a quelquefois abusé. nommé Poule d'eau le *Bécasseau* & la *Foulque*.

Poule d'eau	}	<i>couleur de pourpre</i> . Foulque & Poule-Sultane.
		<i>de Barbarie</i> . (pet.) Râle. éperonnée. 6°. Jacana. perlée. Marouette.
Poule	}	<i>de Tunis</i> . Peintade.
		<i>du port Egmont</i> . Goëland brun.
		<i>moresque</i> . Pet. Tétris à queue entière.
		<i>naïve de Java</i> . Race de pet. Poules. perlée. Peintade. rouge du Pérou. Hocco. sauvage. Gélinothe & Magoua.

POULE-SULTANE, o. 87°. g. de BRIS. comp. d'o. tétrac. fissipèdes à 3 antér.; bec en cône latér. aplati; front & bas des jambes nus.

1. *LA POULE-SULTANE*, o. d'Afrique, de quelques lieux de l'Asie, & qui se trouve même en Sicile. Les Anciens le connoissoient sous le nom de *Porphyrio*, & les Romains l'élevoient à cause de sa beauté, & lui faisoient fréquenter leurs palais & leurs temples. Il a le port noble, les formes agréables & le caractère social quoique craintif; Il est herbivore & piscivore, & tient, d'une patte élevée, ce qu'il mange assujetti entre ses l. doigts. Il n'est pas plus gros qu'une Poule commune, mais il est bien plus h. sur jambes, & il se trouve près de 2' du bout de son bec à celui de ses ongles. Sa queue est courte, & son front chauve est couvert d'une membrane rouge terminée en ovale, & qui paroît une production de la substance même de son bec pourpré & gros à sa base. Tête & dessus du cou violets, le reste du manteau vert foncé; devant du cou bleu-violet, poitrine & ventre violets, queue blanche & verte, jambes & pi. rouges.

P. VERTE DES INDES ; gr. du Râle, distance du bout du bec à celui des ongles moins de 15'' ; bec & membrane du front d'un vert jaunâtre, manteau vert sombre, devant & dessous du corps blancs.

3. *P. BRUNE DE LA CHINE* ; l. 16'' ; manteau cendré noirâtre, ventre roux, devant du cou & du corps blanc, membrane du front per. & rouge ; bec & pi. jaunâtres.
4. *L'ANGOLI*, ou *Caunangoli* de Madras, o. peu connu qui peut être un Râle, ou une Poule d'eau comme une Poule-Sultane, dont sa gr. paroît cependant le rapprocher. Voyez *Caunangoli*.
5. *PET. POULE-SULTANE*, de la Guaine ; l. 15'' ; à cette taille près semblable en tout à la 1^{re}. esp., excepté le bout du bec jaune.
6. *LA FAVORITE* ; à peu-près même taille ; manteau d'un bleuâtre clair qui se fonce vers le croupion ; devant du corps blanc, penes brunes, membrane du front & pieds blanchâtres, bec jaunâtre ; à Cayenne.
7. *L'ACINTLI*, o. du Mexique que BRIS. croit le même que la 1^{re}. esp., & que BUF. en distingue soit en vertu de son principe favori sur les animaux des pays chauds qu'il croit ne pouvoir se trouver dans les 2 Continens, soit parce qu'il a les pieds jaunâtres, & le plumage d'un pourpre noirâtre varié de plumes blanches.

Poule-Sultane { *brune*. V. ci-dessus Glout.
 { *rouffe*. V. ci-dessus Smirring.
 { *tachetée*. V. Grinette.

POULETTE, c. Térébratule.

Poulette d'eau, o. 2^e. Poule d'eau.

POULPE. V. Polype de mer simplement dit.

POULTE, c. bivalve striée de îles Malouines, de je ne fais quel genre.

POUMON DE MER, v. ainsi nommé à cause d'une grossière ressemblance avec un poumon. On ignore quel est précisément l'animal que les Anciens désignoient par ce nom. ROND. croit le trouver dans un v. cr. ou dans un Mollusque qui habite dans les fentes des rochers, & qui est couvert extér. d'un cuir noir & dur, intér. très-mou, & criblé de trous comme une éponge. Le même Auteur pense que si ce n'est pas là le *Poumon de mer* des Anciens, on peut lui rapporter un autre animal rond comme une pelotte, dont la peau extér. paroît comme un feutre vert, & dont l'intér. est rempli de petites cavités. D'autres rapportent le Poumon marin à l'*Alcyon*, partic. à la *Figue de mer*. Enfin quelques-uns prétendent le voir dans je ne sais quel Mollusque auquel ils donnent la

propriété de causer la même inflammation que l'*Ortie de mer*, & celle de rendre phosporiques les corps que l'on frotte contre sa surface.

POUPART, i. Esp. de Crabe de forme très-évasée, de celles qui fournissent les plus gros individus & en même tems la meilleure à manger. On l'accommode, dit-on, dans une fausse faite de *Taumalin* assaisonné, c. à d., d'une matière grasse & jaunâtre semblable à du beurre, ou du fromage que l'on trouve dans son corps. ANDERSON dit que l'on voit au Groënland de très-gros Pouparts ; cependant il me paroît que FABR. n'en parle pas. S'il en parloit je le ferois mieux connoître, mais je ne le trouve vraiment décrit nulle part.

POURPRE, c. 14^e. Famille des Univalves d'ARG. ; c. découpée du sommet à la base par des tubercules, des stries, des boutons & des pointes, avec une petite ouverture ronde, & des lèvres minces. Elle diffère du *Rocher* en ce qu'elle n'a pas l'ouverture allongée, aussi dentée, & en ce qu'elle est sans ailes. Son corps & sa tête sont moins élevés, & dépourvus de pointes & de boutons. Sa queue est creusée en tuyau & recourbée. L'animal est carnassier, se cache dans le sable & darde autour de lui une l. trompe qui perce tout.

Ce Coquillage est le 2^e. *Limaçon operculé* d'AD. qui, faisant plus d'attention qu'ARG. à l'animal, se plaint de ce que celui-ci a confondu les Pourpres avec d'autres genres, parce que dans sa méthode les Pourpres rondes sont devenues des *Tonnes*, les P. ovales sans pointes des *Buccins*, les ovales hérissées de pointes des *Rochers*, & qu'il n'est resté pour les Pourpres que les P. longues. Voulant éviter ce désordre, & portant son attention sur l'animal, il met dans le g. des P. tout c. operculé à pet. tête cyl. également l. & large, à extrémité échancrée, de manière qu'au fond de l'échancrure paroît commencer la base des 2 cornes coniques, épaisses, presque doubles de la tête en l., très-renflées jusqu'au milieu, & filonnées longit. en-dessous. Deux pet. yeux sont placés au côté externe sur leur renflement vers le milieu de leur l. La bouche est un pet. trou ovale transv. au-dessous de la tête. Le manteau ne sort que par l'échancrure supérieure, replié en un tuyau de la l. du 6^e. de la c. Le pi. est gros, ovale, & 2 fois aussi l. que large ; dans la marche il cache le dessous de la tête. La partie sexuelle

du mâle est à droite, en forme de languette triangulaire. **AD.** ne parle pas du vaisseau qu'on place au collier & qui sert de réservoir à la liqueur pourprée, & il n'a pas vu sortir la trompe. Pour mettre plus d'ordre dans ce g. il le divise à raison du canal ou de la gouttière de la c. en 7 sections, comme on peut le voir à la fin de l'ouvrage dans la table synoptique.

POURPRE DE PANAMA, c. Conque persique.
POURVOYEUR DU LION, q. Caracal; on lui suppose l'odorat plus fin que celui du Lion, & l'on dit qu'il évente la proie dont celui-ci vient ensuite jouir; il va sans dire que, si cela est ainsi, c'est sans aucun accord préalable.

POUSSE-PIED, c. 4^e. Famille des Multivalves d'ARG., dont les nombreux battans, à peu-près triangulaires, tiennent par le bas à un pédicule gris, ridé & chagriné, plus gros & moins l. que celui des *Conques anatifères*. L'animal paroît à ARG. à peu-près le même, excepté que ses panaches sont moins longs. Le pédicule est rempli d'une chair blanche qui rougit au feu, & qui a le même goût que celle des Ecrévisses. Les *Pousses-pieds* s'attachent en gr. nombre & par groupes aux rochers.

POUTAOL, p. des fleuves de l'Amérique mérid. dans la Zone torride, du genre du *Gymnote*, que l'on a souvent pris pour une Anguille à cause de sa forme allongée. Il a donné des signes d'une électricité plus forte qu'aucune *To-pille* n'en a encore montrés, ayant produit des étincelles que l'on n'a pu jusqu'à ce moment obtenir de celle-ci. Il se sert comme elle de cette faculté pour engourdir sa proie avant de la saisir. Tête alép., courte, plus large que le corps, supér. plate; gr. gueule tranfv. & terminale; lèvres épaisses, pet. dents aiguës, groupées & confuses; pet. yeux; 4 orifices sur la mâchoire supér. qui paroissent communiquer à des canaux sous-cutanés; ouverture des ouïes étroite & oblique; corps alép., lisse & glissant, presque cyl. en-dessus, mais infér. caréné & s'amincissant insensiblement vers la queue dont le bout est obtus; ligne latér. double, l'une h., l'autre basse, peu marquée, ne l'étant que par de très-pet. trous dont la pression fait sortir un mucilage épais qui enduit la peau; pet. pector. en ovale allongé, recouvertes d'une peau qui semble duvetée par l'épanouissement des rayons divisés; anale de même, mais longit. & allant garnir le bout de la queue qui est sans nageoire

propre; dos aptérigien & noirâtre, quelquefois tacheté de clair; ventre d'un blanc rougeâtre plus ou moins foncé; chair de bon goût, quoique molle & un peu gluante au ventre, mais ferme sur le dos où elle n'a que le défaut d'être pleine d'arrêtes; l. 2 à 3', lar. 7 à 9''.

POYON, i. Mouche-luisante.

PRÉCONSUL, o. Bourguemestre, 15^e. Goëland.

PRÈLE, o. Proyer.

PRÈLE MARINE, zo. Coralline vésiculeuse d'EL., dont chaque tige est comp. de plusieurs tubes capillaires réunis & adossés l'un à l'autre. Chacun d'eux pousse une petite branche qui paroît garnie d'un pas de vis, & qui porte une vésicule en cloche renversée, & à bords dentelés. Toutes ces petites branches naissant à la même h. lui donnent l'air régulier de la Prèle végétale.

PRÊTRE, o. Bouvreuil.

PRÊTRE, *Prestra*, *Pretra*, p. On donne sur nos côtes ce nom à divers petits p. qui ne servent que d'appât, & dont les uns paroissent des variétés de l'*Atérine*, & dont les autres sont les uns de jeunes *Aubusciaux*, les autres de pet. *Sprats*.

PRIAM, i. Papillon d'Amboine à ailes dentelées, vertes, les supér. marquées d'une tache n., les infér. de 6. **FAB.**

PRIAPE, *Membre marin*, *Vit de mer*. v. dont **LIN.**, dans sa 10^e édition, faisoit un g. de Mollusque à corps oblong, rond, fixé à une base; à bouche terminale garnie de dents recourbées, bec cyl. rayonné. Dans sa 12^e édition c'est une esp. d'*Holourie*, (ce qui est assez différent,) dont la bouche est environnée de papilles charnues; corps annelé terminé par un gland garni de stries longit. élevées; ce corps oblong & rond a sa 1^{re} moitié cyl., & elle est marquée de stries annulaires nombreuses. Elle est terminée par un orifice environné de 3 grosses rides, ou sillons annulaires d'où part un faisceau de tentacules. La 2^e moitié du corps est ovoïde & garnie de stries longit. indiquées ci-dessus. Son extrémité est un peu renfoncée, concave, & munie de pointes, les unes l., les autres courtes, au milieu desquelles sont plusieurs soies en faisceau & formant une espèce de langue. Est-ce là la bouche? Cette partie est armée de dents, cependant selon **LINNÉ** plusieurs voient la bouche dans l'extrémité opposée.

FORSK. regarde le Priape, non comme une esp., mais comme un g., & il le définit

un Mollusque à corps charnu, rond, inféré, fixé à une base, supér. plat, bordé de nombreux tentacules, la bouche élevée au milieu, le tout pouvant rentrer dans la peau comme le bout d'un doigt de gant que l'on commence à retourner. Il en décrit 5 especes fort différentes les unes des autres. La plus gr. a, dans sa contraction, 4'' de l. & autant de diam. ; mais la peau qui l'enveloppe s'étend quelquefois à plus de 12 de diamètre. Sa bouche s'éleve plus ou moins au-dessus du tronc, mais elle ne s'éleve ainsi qu'à ses dépens, car il en devient plus étroit & plus ride. Ses papilles sont l., cyl. & verdâtres, hors le bout violet. Cet animal se tient dans les fonds sableux de la mer Rouge, ne laissant sortir que sa partie supér., enfonçant le reste assez vite dans le sable. Ses papilles sont si visqueuses, que touchées elles s'arrachent plutôt que de quitter le corps qu'elles ont touché. Quant au tronc il est rouge, vert, verdâtre, cendré, selon les especes.

FABR. met comme LIN. le Priape dans le g. des Holoturies. C'est selon lui une H. alongée, à queue comp. de papilles, dont l'extrémité antér. est glandiforme & striée longit., tandis que le tronc a des rides annulaires. Il a 6'' de l., dans lesquels la queue est comprise pour 4 $\frac{1}{2}$, & il n'a que 4'' de diamètre. On peut le considérer comme divisé en 3 parties : le tronc, le gland & la queue. Le tronc est presque cyl., mais un peu aminci antér. où il a 30 à 40 sillons annulaires ; le reste est lisse ; il est poitér. terminé par 3 anneaux concentriques & relevés. Du centre part la queue 3 fois plus l. que le corps, filiforme, un peu raboteuse, couverte de papilles molles & charnues, plus rares vers le bout, & elle est terminée par un trou qui est l'anus. Le gland est plus gros, mais plus court de moitié que le tronc dont il est séparé par un sillon annulaire profond. Ce gland est sillonné d'une vingtaine d'anneaux coupés par à peu-près autant de stries longit. relevées, qui se réunissent à l'orifice comme à un centre. Cet orifice est saillant, & l'animal en fait sortir, à volonté, un tube qui, en l. & en grosseur, n'est que le tiers du gland, & est encore étranglé à sa base où il est garni de 20 aiguillons n. distribués en 2 anneaux, & qui environnent la bouche comme autant de dents quand le tube rentre. Un intestin plein d'une liqueur n. va de cette bouche à l'anus ; le reste du corps est blanchâtre, hors les papilles caudales qui sont rouges. FABR. assure que la

bouche est au milieu du gland, vu que l'animal se sert toujours de cette partie pour fouiller la terre, & il ne fait jamais cet usage de l'extrémité opposée que l'Auteur appelle la queue, & que le P. tient alors élevée comme un tentacule, dont le moindre attouchement fait rentrer tout dans le tronc.

En examinant ces 3 descriptions on voit bien que celle de LIN. ne diffère de celle de FABR. que parce qu'elle est moins complète & non originale, & que l'esp. désignée par FORSK. est toute autre chose. Mais celle qu'indique ROND. & que BELON décrit ne paroît n'avoir rien de commun avec ces animaux. Ce P. a 1' de l., & il est gros comme le bras, mais il se raccourcit beaucoup en se contractant. Il rampe au fond de la mer qu'il ne quitte jamais. Contracté, sa peau est si ferme & si dure qu'à peine le couteau peut-il l'entamer ; dilaté, cette peau est molle & flexible. Il fait sortir 2 especes de trompes qui n'ont que 4 à 5'' de longueur dans la contraction, mais qu'il peut allonger jusqu'à leur en donner 12, & c'est par ses trompes qu'il s'attache aux corps sous-marins. Sa bouche est entourée de cirrhes creux, avec lesquels il saisit les c. & les porte à cette bouche qui est gr., dilatée, & garnie de dents, les seules parties osseuses qui se trouvent dans cet animal. La différence qui se trouve entre ces esp. décrites sous le même nom prouve assez où en est encore leur histoire, & en les multipliant je ne serois qu'augmenter la confusion.

PRIER, o. Procyr.

PRINCE, i. Collier argenté, 15°. Papillon.
PRINCE DES SERPENS, r. Asmodée.

PRINCESSE, { i. Petit Nacré, 10°. Pap.
p. RU. nomme ainsi 2 pet. p.

des Indes qu'il ne décrit pas. Il se contente de dire qu'ils sont saxatiles, que l'on ne les prend que comme un objet de curiosité, que le 1^{er}. a la tête oblongue, & que 3 bandes transv. perpendiculaires à la ligne latér. lui font 3 ceintures ; que le 2^e. a plusieurs bandes longit. parallèles à la ligne latér., & que leurs couleurs sont inconstantes.

PRINTANIERE, (la) i. 22°. Phalène.

PRIONE, j. 22°. Coléoptère de GEOF., à ant. en scie, dont l'œil entoure la base ; GÉER le réunit à ses *Capricornes*.

Le *Priore*, l. 15, lar. 6 ; femelle encore plus gr. ; brun noirâtre & luisant ; mâchoires fortes sous lesquelles sont 4 antennules ; ant. de 11 art. assez l. ; corcelet large, plat, avec 3 pointes

3 pointes latér. ; étuis bordés ; en été dans les bois , mais rare.

PRO-ABEILLE, i. RÉAU. & GÉER nomment ainsi un g. qu'ils forment & composent de pet. Abeilles dont la trompe, dans l'inaction, a son bout tourné en avant, & caché sous la levre, au lieu d'être tourné vers le corcelet comme celle des Abeilles ordinaires. A l'œil nu elles paroissent sans aucun poil. Elles creusent dans la terre des cellules de 9 à 10'' de profondeur.

1. *Pro-Abeille n. à ailes brunes* ; ant. en masse, ventre roux, hors le bout n. Cet i. est un peu plus gros que la Mouche commune ; il faut y regarder de près pour voir sa trompe, & cependant sans cette trompe il ressembleroit à une *Guêpe-Ichneumone*, tant il paroît lisse à l'œil nu. Ventre ovale, renflé, pointu au bout, tenant au corcelet par un pet. pédicule ; en Suede.

2. *Pro-Abeille de Surinam* ; ant. filif. ; tête & corcelet n. ; taches velues & dorées ; ventre roux, hors le bout n., pattes rouffes ; fig. de *Guêpe-Ichneumone* ; presque aussi grande qu'un Frelon.

PROCELLAIRE, o. Grifart ou 4^e Goëland ; Pétrel cendré ; Oiseau de tempête.

PRO-CIGALE, i. Cigale de ce pays.

PROCRIS, i. 21^e. Papillon.

PRO-GALLINSECTE, i. Cochenille.

PROMÉROPS, o. 28^e. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec menu & un peu arqué, la tête simple, ou sans huppe. En comparant ces caractères à ceux de la *Huppe* on verra que ces 2 genres ne diffèrent essentiellement que par les plumes relevées sur la tête de celle-ci. Cependant les *Promérops* diffèrent encore des *Huppés* en ce qu'ils sont un peu plus h. montés., en ce qu'ils ont la queue & le bec bien plus l., celui-ci plus grêle & plus arqué, & en ce qu'ils ont une corpulence plus allongée. Ils sont insectivores comme la *Huppe* ; l'Europe n'en offre aucune espèce.

1. *Le Promérops à ailes bleues* ; grosseur du Mauvis, l. 19'' ; plumage d'un gris foncé à reflets verts & pourprés, ventre jaune clair, sourcils jaunes, gr. penes de l'aile bleuâtres, les 4 penes intermédiaires de la queue beaucoup plus l. ; sur les montagnes du Mexique selon SÉBA.

2. *P. brun à ventre tacheté* ; un peu plus gros que l'Alouette, l. 18'' ; gorge blanchâtre, trait brun descendant des sourcils sur le cou, devant de celui-ci & poitrine rousâtres,

manteau brun, croupion d'olive, ventre blanchâtre tacheté de brun, les 6 penes interméd. de la queue beaucoup plus l. & passant les ailes de plus d'1' ; au Cap.

3. *P. brun à ventre rayé*, l. 22'' ; tête, cou & gorge n. dans le mâle, bruns dans la femelle ; manteau vert-brun ; queue d'un brun-clair ; ventre rayé transv. de n. & blanc ; queue de 12 penes étagées, la plus l. ayant 13'', la plus courte 4 ; à la nouvelle Guinée.

4. *P. (gr.) à paremens frisés*, l. 4' ; tête, cou & ventre d'un vert brillant ; dos violet ; ailes violettes à reflets n. & bleus ; queue n. à reflets bleus ; plumes scapulaires rassemblées en touffe à l'origine des ailes, de dessous lesquelles s'élevent de l. plumes arquées ; à la nouvelle Guinée.

5. *P. orangé* ; grosseur d'Etourneau, l. 9 à 10'', queue de 4, à penes égales ; plumage d'un jaune qui paroît doré sur la tête & le cou ; bec jaune avec des plumes rouges à sa base ; à la Guiane selon SÉBA.

6. *Le Fournier*, l. 8'' 6''' ; manteau roux foncé, jaunissant vers la queue ; devant & dessous du corps blancs-roussâtres ; penes brunes bordées de rousâtre ; à Buénos-ayres.

7. *Polochion*, l. 14'', queue de près de 6, à 12 penes presque égales ; plumage gris, infér. éclairci ; joues n., peau nue autour de l'œil, du blanc à l'occiput ; bec très-pointu, échancré vers le bout ; aux Moluques.

8. *Le Mérops rouge & bleu*, o. que SÉBA n'a pas fait connoître assez pour que l'on puisse juger si c'est un P. ou un Guépier. Tête, devant & dessous du corps rouges ; manteau varié de noir & brun ; ailes & queue bleues, avec du rouge aux pet. couvertures de l'aile ; au Brésil.

PROMÉRUPE, o. du g. précéd., mais qui paroît se rapprocher de la *Huppe* par d'assez l. plumes sur la tête. Grosseur de l'Etourneau, l. 17'' ; tête, gorge & cou n. ; dos d'un rouge-bai-clair, ventre cendré ; aux Indes.

PROSCARABÉ, i. 53^e. Coléopt. de GEOFF. ; ant. grossès au milieu, amincies au bout & à la base ; sans ailes. Les anneaux des ant. de cet i. sont ronds ; ils sont plus gros, & ils forment un coude dans le milieu, mais plus sensiblement dans le mâle. Celui-ci est plus petit que la femelle. Elle dépose ses œufs en terre ; la larve est fort semblable à l'i. parfait. GÉER réunit ce g. aux *Cantharides*.

Le Proscarabé, l. 10 ou 11, lar. 5 ; d'un noir violet ; ant. devant les yeux ; grosse tête, corcelet étroit, étuis mous, chagrinés & courts. On trouve cet animal par terre dans

les jardins au solcil du printems ; il vit d'i. & de feuilles délicates, telles que celles des violettes. Touché, il lâche une liqueur grasse, brune & d'une odeur qui n'est pas désagréable ; elle l'a fait nommer *Scarabé onctueux*. Sa larve est extrêmement pet. en naissant, & GÉER l'a vue s'attacher en nombre au ventre des Mouches.

PROTESILAS, i. Papillon porte-queue de l'Amérique septentr. à corcelet sans taches rouges ; ailes blanchâtres rayées de brun en-dessus, avec une bande rouge en-dessous ; pointe du ventre rouge. LIN.

PROTONOTAIRE, o. 29°. Figuiér d'Amér.

PROYER, o. 4°. Bruant.

PRUNELLE, o. Fauvette brune à tache blanche.

PSI, (le) i. 121°. Phalène.

PSYLE, i. 7°. Hémiptère de GEOFF., autrement dit *Faux-puceron* ; 2 art. aux tarses ; trompe naissant du corcelet ; 4 ailes latérales en toit ; pattes propres au saut, ventre en pointe, 3 yeux lisses. La larve de cet i. est hexapode & pesante, & la nimphe n'en diffère que par 2 boutons plats qui logent les ailes ; souvent on trouve sur la feuille du figuier leur dépouille qu'elles y ont laissée. L'i. parfait a 4 ailes, il vole & saute très-bien. La femelle a, à l'extrémité du ventre, un canal pour introduire ses œufs dans la plante qui conviendra à la larve.

1. *La Psylle du figuier*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; supér. brune, infér. verdâtre ; grosses ant. velues ; ailes 2 fois aussi l. que le ventre ; trompe naissant entre les 2 1^{es}. paires de pattes ; larve verte & large.

2. *P. du buis* ; même taille ; verte ; yeux lisses rougeâtres & saillans, corcelet tacheté de rouge. Cet insecte aime les arbres & arbrustes verts, & l'on y trouve sa larve dans un duvet blanc. En croissant elle jaunit, & verdit ensuite.

3. *P. de l'aune* ; semblable à la précéd., corcelet sans taches.

4. *P. du frêne*, l. $1\frac{1}{2}$; tête brune, ant. sétacées, corcelet brun à bande transv. jaune, ventre noirâtre, ailes longues.

5. *P. du sapin* ; mêmes taille & ant. ; jaunâtre ; larve dans les tubérosités du sapin où elle est enveloppée d'un duvet fortant de son anus.

6. *P. du pin* ; inconnue ; larve commune sous un duvet attaché aux feuilles.

7. *P. des pierres*, l. $1\frac{1}{2}$; brunâtre, avec quelques p. noirs en-dessus ; ailes, ant. & pattes l. ; sur le lichen des murs.

2. *P. brune à ant. sétacées & ailes nerveuses*, l. $1\frac{1}{2}$;

ailes jaunâtres, & en toit aigu, égalant 3 fois la l. du ventre.

9. *P. rouge*, l. $1\frac{1}{2}$; ailes très-diaphanes, à nervures bien marquées.

PTÉROPHORE, i. 3°. Tétraptere lépidoptère de GEOFF. ; ant. filif. ; trompe en spirale ; ailes comp. de branches barbuées ; Chrysalide nue & horizontale. Cet i. tient le milieu entre les *Papillons* & les *Phalènes*, ayant la Chrysalide des 1^{es}. & les ant. des 2^{es}. Mais ses ailes rameuses, découpées en portions étroites garnies de barbes qui paroissent plumacées à l'œil, séparent ce g. de tout autre.

1. *Le Ptérophore blanc*, lar. 12 ; corps jaune pâle ; ailes blanches étendues, les supér. à 2 nervures, les infér. à 3 ; Chenille verte à p. noirs.

2. *P. brun*, lar. 10 ; ailes supér. roides, divisées comme au précéd. ; Chenille d'un vert clair sur le liseron.

3. *P. en éventail*, lar. 6 ; ailes supér. à 8 nervures, les infér. à 4. Ces 12 nervures paroissent se tenir & ne faire qu'une aile repliée en éventail, mais elles ne tiennent que par l'enlacement des barbes. Fond gris à bandes brunes ; Chenille sur le chevre-feuille, i. parfait autour des maisons en automne à la campagne.

PTÉROTRACHÉE, y. Genre nouveau formé par FORSK. pour des Mollusques libres, gélatineux, tubiformes, munis d'une ou plusieurs esp. de nageoires gélatineuses & mobiles sous le ventre ou sous la queue ; 2 yeux sous la tête. La nageoire & le corps ouvert en trachée & de part en part lui ont fait donner son nom.

PTÉROTRACHÉE COURONNÉE. Corps rond, l. de 4 à 5" sur 1 de diam. ; tête, ou partie antér. arrondie, couronnée de 10 épines au bas desquelles pend une trompe ou bec l. de près de 2", blanchâtre & grêle, mais grossi au bout où est la bouche ; 2 yeux assez écartés, marqués par une tache ovale brune dans laquelle est enfoncée une esp. d'entonnoir de couleur d'écaille qui reçoit un pet. globe qui par sa transpar. ressemble à une bulle d'air ; tronc à peu-près cyl., tacheté de blanc en-dessous près de la nageoire, celle-ci précédée d'un double sachet ; anus avant l'origine de la queue qui est verticale, l. d'1", fixée en-dessous par un l. pédicule, & garnie au bout d'une pet. nageoire de chaque côté ; vers le milieu du tronc en-dessus nageoire arrondie, d'1" de diam., épaisse à sa base. Les autres espèces ont plus ou moins de nageoires, & sont plus pet. ou plus grandes.

FORSK. a trouvé à une un *Taenia* blanc & filiforme, à anneaux n., dans l'Archipel.

PUANT, {
o. Martin-pêcheur.
q. Quelquefois Sarigue; plus communément une des Mouffettes.

PUCE, i. 4°. Aptère de GEOF.; ant. filif.; 2 yeux; 6 pattes, les 2 postér. l. & propres au saut; bouche recourbée en-dessous en forme de trompe courte, conique & fort pointue; ventre arrondi. La femelle est plus gr. que le mâle. Celui-ci a, au derrière, de chaque côté de l'organe sexuel, un instrument écaillé recourbé en haut; les 2 rapprochés font l'effet d'une pince pour assujettir le derrière de la femelle dans l'accouplement. Alors il est placé sous elle entre ses 2 pattes postér., les 2 têtes tournées du même côté. Les œufs sont très-pet., & il en sort au bout de 4 ou 5 jours de pet. larves que GEOF. dit polipodes, mais que LEUWENHOEK, REESEL, GÉER assurent être apodes, semblables à des Vers bruns un peu velus. Au bout de 12 à 15 jours elles forment de pet. coques grisâtres qui renferment la nymphe d'abord blanche, ensuite brune.

La Puce. Elle est assez connue. D'un fait rapporté par BORRICHUS, (Actes de Copenhague 1676.) il suit qu'elle vit au moins 6 ou 7 ans.

Puce {
aquatique arborescente, i. Binocle.
d'eau, i. Monocle.
de neige, i. Podure du Nord.
de terre, i. Podure du Cap.

PUCE DE MER, insecte marin semblable à une Squille qui n'auroit que 6'' de l., s'attachant au p. qu'il tourmente, si nombreux dans certains fonds que selon ROND. les pêcheurs en retirent quelquefois leurs appâts tout couverts.

PUCELAGE, c. 11°. g. des Limaçons univalves d'AD. détaché des Porcelaines d'ARG. Ce g. ne contient dans la méthode d'AD. que les coquillages à c. ovoïde épaisse, sans sommet en spire, dont l'ouverture est en fente étroite semblable à une vulve, à levres épaisses, rentrantes, arrondies & dentées; dont l'animal ressemble assez à celui de la Porcelaine, mais est cependant facile à en distinguer par ses yeux plus gr. & en qui la loupe fait appercevoir l'iris & la prunelle. Cet animal est d'ailleurs caractérisé par son tuyau formé des replis du manteau sur le cou, tuyau qui ne débordé pas la c. comme dans la Porcelaine. Enfin il est encore caractérisé par son manteau même qui, quand le Pucelage fort, enveloppe entièrement la

c.; la fait disparaître & donne au c. l'air d'un simple Mollusque.

PUCELLE, p. Pet. Alofe qui n'est pas encore œuvée. Cependant quelques-uns en font une esp., ou une variété constante, entre autres DUH. Il lui donne une tête un peu plus applatie, un dos plus arrondi & plus bleu, des écailles moins brillantes, & une taille plus petite. Il assure même, d'une manière qui ne permet guere de douter, que les unes sont œuvées, les autres laitées, ce qui prouveroit qu'elles ne sont pas une variété d'âge. Aussi reconnoît-il sous le nom de: **PUCELLÔTE**, p. les jeunes & petites Pucelles.

PUCERON, i. 8°. Hémiptère de GEOF.; un seul art aux tarses; 4 ailes élevées, ou ailes nulles; pattes propres à marcher; extrémité du ventre chargée de 2 tuyaux relevés en cornes. Les 6 pattes de cet i. sont très-grêles, & son corps est gros & lourd. Quand il a des ailes elles dépassent le ventre. Dans plusieurs esp. le mâle est ailé & la femelle est aptère. Sa trompe est souvent si longue que repliée sous le corps elle excède encore sa l. & paroît être une queue. Elle naît du corcelet, mais on apperçoit quelquefois un pet. filet couché sur sa base, qui naît de la tête & y conduit peut-être de la nourriture. Plusieurs de ces animaux sont couverts d'une poudre blanche, d'autres d'une esp. de duvet fort l. relativement à leur taille. On les trouve rassemblés en sociétés communément fort nombreuses sur quantité de plantes. Leur histoire mérite d'être étudiée en détail dans RÉAUMUR, GÉER & BON. Ce dernier a eu la patience d'élever en solitude 9 générations consécutives de Pucerons vierges, qui cependant n'en ont pas été moins fécondes. On est étonné qu'après les preuves réitérées d'androgynisme dans plusieurs plantes & dans divers animaux, GEOF. ait encore eu une opposition assez forte à ces exceptions aux loix communes, pour répéter à tête posée ce qui n'étoit échappé à TREM. que dans un premier moment de surprise & d'embarras: que peut-être une fécondation suffisoit-elle aux Pucerons pour 9 générations. Ce qui me surprend le plus ici n'est pas qu'un animal produise son semblable sans le concours d'un 2°. individu, mais c'est que cela ait lieu dans un g. où il y a des mâles & des mâles très-ardens. On ne peut faire que des conjectures hasardées sur l'utilité dont ils peuvent être. Une autre particularité non moins bien avérée dans ces i. c'est que les

individus nés dans la belle saison sont vivipares, tandis que ceux qui naissent en automne sont ovipares. La cause de cette différence peut tenir à la température de la saison, & son but peut être dans l'impossibilité où seroient des Pucerons de perpétuer leur esp. s'ils ne laissoient des œufs qui résistent mieux au froid que les individus formés.

1. *Le Puceron de l'orme*; gros comme un grain de millet, brun, couvert de duvet blanc; dans les vésicules de l'orme.
2. *P. du sureau*; noir-bleuâtre.
3. *P. du chêne*; plus gros, pattes plus l., appendices du ventre infensibles, aptere, brun-noirâtre.
4. *P. de l'érable*; assez gros, vert; corcelet n., bouton au lieu de cornes au bout du ventre.
5. *P. du frêne*; gr. ailes, ventre du mâle vert; femelle toute noire.
6. *P. du tilleul*; alongé, verdâtre, ailes bordées de n.; 4 raies noirâtres au ventre.
7. *P. du bouleau*; très-pet., verdâtre; points noirs au ventre; appendices imperceptibles; aptere.
8. *P. de la tanaïse*; brun, ventre n. bleuâtre.
9. *P. de l'oseille*; n., bande verte transv. au milieu du corps.
10. *P. du poirier*; brun de café.
11. *P. du peuplier noir*; vert, à l. duvet blanc; dans des excroissances coniques qu'il fait venir aux feuilles du peuplier & du hêtre.
12. *P. du laiteron*; ou n., ou bronzé; petite queue recourbée entre les appendices du ventre.
13. *P. des écorces*; brun; très-l. trompe excédant 3 fois la l. du ventre quand l'i. ne la raccourcit pas; appendices imperceptibles; sous les écorces. Je n'ajouterai à ces esp. de ce pays que le:
14. *P. de la pistache*. Corps n., ailes blanches, très-l. pattes, corcelet chargé de verrues, ant. grenues, derrière arrondi, partie postérieure du ventre souvent infér. garnie de globules laineux & demi-transparens. Cet i. fait sur la base des feuilles du pistachier, du térébinthe & du lentisque une piquure qui y produit une galle réniforme d'1" de diam., verte pendant le séjour des i., rougeâtre après leur sortie. Il n'y a que 50 ans que parlant de ce fait on a encore osé dire, dans un abrégé du Pinax de BAUHIN, que le lentisque jetoit des gouffes pleines d'une eau claire qui ensuite se changeoit en insectes.

PUFFIN, o. 99°. g. de BRIS. V. les caractères du Pétrel & ses 4 dernières espèces.

PULLON, o. Foulque du lac Majeur.

PUMA, q. du Pérou, de la taille d'un gr. Renard, que les Européens ont appelé *Lion d'Amérique*, mais qui n'est pas un Lion, n'en ayant ni la taille, ni la crinière, ni le pelage, car il est brun; ni le courage & la force, car on le tue souvent à coups de pierres & de bâtons. On dit même qu'il monte aux arbres, & que sa tête est plutôt celle du Loup raccourci que celle du Lion; ce peut être un *Cougouar*.

PUNAISE, i. 2°. Hémiptère de GEOFF.; 3 art. aux tarses, 4 ou 5 aux ant. qui sont plus l. que la tête; étuis membrano-écailleux; trompe courbée en-dessous. Elle est plus ou moins l. selon les esp., & dans la plupart elle est assez dure pour percer divers Coléoptères. La punaise qu'on attribue communément à tout le g. ne convient qu'à quelques-unes de ses espèces. Dans toutes le corcelet est comme partagé en partie antér. & en postérieure. Ces i. pour s'accoupler se placent derrière contre derrière, & le mâle se laisse entraîner par la femelle. Celle-ci pond ordin., selon GÉER, environ 25 à 30 œufs qui se trouvent collés l'un près de l'autre sur quelque feuille. Le bout supér. de chacun porte une esp. de couvercle entouré d'un anneau plus blanc, & il se détache quand la jeune larve doit sortir. Elle court comme l'i. parfait dont elle ne diffère que par le défaut d'étuis & d'ailes. Le grand nombre d'esp. à décrire m'empêche d'en dire davantage sur le genre même.

1^{re}. Famille. ANTENNES A QUATRE ARTICLES.

1. *La Punaise des lits*. Elle est trop connue pour que je doive la décrire. On soupçonne qu'elle n'est pas originaire d'Europe, mais on ignore sa patrie. Il paroît constant qu'elle reste toujours aptère en France, mais M. SCOPOLI dit que dans la Carniole elle est quelquefois ailée.
2. *cuirasse*, l. & lar. 1 $\frac{1}{2}$; hémisphérique, d'un n. bronzé; écusson recouvrant les étuis; sur la vece.
3. *tortue brune*, l. 3, lar. 2 $\frac{1}{2}$; même écusson que la précéd.; dans les bois.
4. *mouche*, l. 7 à 8, lar. 2; n., pet. tête & gros yeux; grosse trompe très-piquante; corcelet à 2 gros tubercules; étuis membraneux croisés, l. pattes. Cette espèce vole bien, entre dans les maisons, put, & fait, quand on la prend, un bruit semblable à un petit cri, en frottant le bout de son corcelet contre sa tête. Souvent sa larve est mé

- connoissable , étant affublée de ses excréments mêlés à la poussière. On retrouve cette espece en Pensylvanie.
5. *Punaise mouche à pattes rouges*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; n., ventre varié de rouge; assez rare, piquant & volant bien; dans les bois.
 6. *porte-épine*, l. 6, lar. 1; brune; pointe aiguë à chaque côté du corcelet en-dessous; appendices ramifiées sous la tête; sur les plantes, mais rare.
 7. *brune à étuis transpar*, l. 2, lar. $\frac{1}{2}$; tête n., gros yeux, 2 bossés au-devant du corcelet, étuis à une tache n. au sommet de la partie censée écailleuse, pattes jaunes.
 8. *marbrée aux gros yeux*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. presque nulles; tête, corcelet, étuis marbrés de jaune & de brun-noir; corcelet antér. rétréci.
 9. *léviathan*, l. 2, lar. 1; tête brune, yeux saillans, grosse trompe courte entre les ant., corcelet brun à appendices pointues.
 10. *rouge à taches triang.*, l. 3 $\frac{1}{2}$; tête, écusson & ant. n.; corcelet rouge à bande transv. n.; étuis rouges à taches n. triang.; sur le chardon-roland.
 11. *rouge des jardins*, l. 3 $\frac{2}{7}$; la plupart des individus aptères, & cependant le montrant i. parfait par l'accouplement; corcelet & étuis rouges à tache n.; le reste n.; ne puant pas.
 12. *rouge à croix de chevalier*, l. 4; tête rouge à 2 taches n. derrière les yeux, corcelet rouge à bande transv. & 2 taches n., étuis rouges tachés de n. en croix; dans les jardins.
 13. *rouge à base des ailes blanches*, l. 4; tête & écusson n., celui-ci bordé de rouge; étuis rouges à gr. tache n., dessous rouge taché de n.; dans les jardins.
 14. *rouge à bande n. & taches blanches*, l. 5; tête rouge tachetée de n.; corcelet rouge à bande transv. n.; étuis de même, avec des taches blanches à la partie membraneuse.
 15. *rouge à point n. & taches blanches*, l. 3; tête & écusson n.; corcelet rouge à 2 taches n. demi-circulaires, étuis rouges à point n.; le reste comme à la précédente.
 16. *rouge à damier*, l. 4; tête n. à bande rouge, corcelet n. à 3 raies longit. rouges, étuis variés de n. & rouge.
 17. *sufannée*, l. 3; tache rougeâtre au bout des étuis n. à la partie membraneuse.
 18. *rougeâtre à ant. incarnat*, l. 3 $\frac{1}{2}$; du rouge brun supér., du jaune infér.
 19. *à brocard jaune*, l. 4 $\frac{1}{2}$; pet. tête n., yeux saillans, corcelet n. bordé de jaune, petit écusson jaune, étuis variés de n. & jaune.
 20. *à ailerons*, l. 6; d'un brun rougeâtre,

- épinés à la tête en-dehors des ant., corcelet large à bords anguleux relevés.
21. *à bec*, l. 5 $\frac{1}{2}$; angles du corcelet moins saillans; épinés entre les ant. couleur de de la précédente.
 22. *brune à corcelet lisse & pointu*, l. 6, lar. 2; un peu plus rougeâtre que les précédentes, angles du corcelet moins relevés & plus pointus.
 23. *brune à corcelet épineux & pointu*, l. 3 $\frac{1}{2}$; cuisses épineuses.
 24. *à pattes de Crabe*, l. 3; brune; corcelet large à bord élevé, & à 5 cannelures; ventre plus large que les étuis; pattes antérieures en pinces; dans les bois.
 25. *à nervures pointillées*, l. 3, lar. 1; d'un brun verdâtre; ant. fauves; la partie nerveuse des étuis tachetée de n., la membraneuse transpar.
 26. *brune à ant. & pattes panachées*, l. 5; point jaune à l'écusson, 2 à chaque étui.
 27. *grise panachée de n.*, l. 3; tête n., étuis gris à tache n., leur partie membraneuse & les ailes vert-d'eau; sur les labiées.
 28. *grise porte-croix*; mêmes taille & couleur; les taches de l'écusson, des étuis & des ailes formant la croix; dans les lieux arides.
 29. *brune à pointe des étuis blanche*, l. 2; tête & corcelet n.
 30. *verdâtre à cuisses pointillées*, l. 1 $\frac{1}{2}$.
 31. *n. à taches fauves & ailes panachées*, l. 1 $\frac{1}{2}$; sur les troncs d'arbres.
 32. *brune ponctué*, l. 1; ailes à nervures blanchâtres.
 33. *gris-fauve porte-cœur*, l. 3; tête & corcelet gris mêlé de fauve; cœur citron entouré de n. sur l'écusson.
 34. *verte porte-cœur*, l. 1 $\frac{1}{2}$; vert-jaunâtre; cœur de même, entouré de brun.
 35. *porte-cœur à taches jaunes au bout des étuis*, l. 2 $\frac{1}{2}$; l. ant. panachées; tête n. à p. jaune; étuis d'un fauve rougeâtre avec une tache jaune.
 36. *Punaise jaune à ant. dr.*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 1; ant. l.; tête n. à 5 taches jaunes; corcelet jaune à 2 bandes longit. n.; étuis à bande longit. brune.
 37. *à 3 taches*, l. 3; tête n. à 2 traits jaunes; corcelet n. à bandes longit. jaunes; écusson & étuis n. à tache jaune.
 38. *rayée de jaune & n.*, l. 3; tête & corcelet n., celui-ci à 3 bandes longit. jaunes; étuis rayés de n. & jaune.
 39. *jaune à corcelet tacheté & étuis verts*; l. 3; tête jaune à tache n., corcelet tacheté de n. & jaune.

40. *Punaise verdâtre à tache blanche aux étuis*, l. 3, lar. 1, pattes 1.
 41. *verdâtre à tache brune aux étuis*; l. 2 $\frac{1}{2}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$.
 42. *verdâtre à bande brune*; l. 3 $\frac{1}{2}$; tête n. & verte; corcelet vert rayé de n.; étuis verts à future brune; l. pattes.
 43. *verte aux yeux blancs*, l. 3; corcelet bordé de jaunâtre.
 44. *verte ensanglantée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; corcelet à 2 bandes rougeâtres; 3 raies longit. rouges à chaque étui.
 45. *verte à ant. fauves*; l. 2 $\frac{1}{2}$.
 46. *blanchâtre aux yeux n.*, l. 3 $\frac{1}{2}$.
 47. *verte à ant. d.*, l. 4; pâle; l. pattes.
 48. *pâle à tache n. sur l'écusson*, l. 3 $\frac{1}{2}$; blanchâtre; la tache est le prolongement élargi d'une raie n. du corcelet.
 49. *grise conique*, l. 3; tête languette, yeux faillans.
 50. *n. à pointe des étuis rouge*, l. 3; tête d'un jaune-rouge, corcelet n.; écusson & étuis à tache rouge.
 51. *couleur de saie à ailes jaunes*, l. 3; corcelet carré.
 52. *n. à pattes panachées*, l. 1 $\frac{2}{3}$; pattes n. & verdâtres.
 53. *toute noire*, l. 3; corcelet antér. échancré.
 54. *à grosses ant. terminées par un fil*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noirâtre; pattes d'un jaune-pâle; dans les bois.
 55. *chatreuse*, l. 2; tête, pattes & ant. n.; le reste blanc pointillé; sur le chardon-olland.
 56. *tigre*; l. 1 $\frac{1}{3}$; dessous & tête n.; corcelet n. au milieu, latér. blanc; étuis en réseau blanc transp. piqués de n. au bord.
 57. *à fraise antique*; l. 1 $\frac{1}{3}$; tête brune; corcelet à bord membraneux, formant des ailerons & allant couvrir la tête; étuis larges, membraneux & réticulés.
 58. *culiciforme*, l. 2; panachée de blanc & brun; la partie écailleuse des étuis presque nulle; ant. & pattes postér. l. & grêles; se balançant comme la Tipule; sur les arbres.
 59. *naiade*, l. 4, lar. $\frac{2}{3}$; yeux faillans, étuis & corcelet d'un noir mat, celui-ci avec 3 sillons; pattes postér. l. Cet i. court sur les eaux dormantes sans mouiller son corps qui ne touche pas même cet élément. GEOFF. dit qu'il s'accouple avant sa dernière métamorphose, c. à d. avant d'avoir ni ses ailes ni ses étuis. Ce fait, qui seroit unique en entomologie, auroit besoin des preuves les plus exactement rigoureuses. Ainsi il vaut mieux croire, avec GÉER, que ces Naiades aptères qui s'accouplent, auxquelles il a

même vu une très-gr. ardeur pour l'accouplement, font d'une autre esp. que celles qui sont ailées. Il assure même que celles-ci, qu'il paroît avoir parfaitement observées, ont les pattes intermédiaires plus l. que ne le sont celles des aptères.

60. *aiguille*, l. 5, lar. $\frac{1}{3}$; d'un brun-noirâtre; tête & les 4 pattes postér. l.; courant moins vite que la précéd. sur les eaux tranquilles.

II^e. Famille. CINQ ART. AUX ANT.

61. *verte*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 3 $\frac{1}{2}$; l. trompe effilée, à 2 filets comp. chacun de 4 pièces, entre lesquels se trouve, vers le h., la langue plus courte que la trompe; tête allongée, corcelet large à angles latér. obtus; très-puante; dans les champs & jardins, sur les groselières.
 62. *verte lavée de rouge*, l. 6; forme de la précéd.
 63. *verte à pointes du corcelet rouges*, l. 6; les 3 angles du corcelet plus aigus; gr. écusson, dessous jaunâtre.
 64. *brune à ant. & bords panachés*, l. 6; n. & jaune fauve aux ant. & au bord du ventre; corcelet large à angles mouffes; dessous puante; arbres & groselières.
 65. *brune à pattes panachées*, l. 3; plus brune que la précéd.; un peu de jaune au milieu de son gr. corcelet; bord du ventre & pattes jaunes & bruns.
 66. *porte-chappe n.*, l. 5 $\frac{1}{2}$; écusson l.; en été sur le seigle.
 67. *porte-chappe brune*; comme la précéd.
 68. *siamoise*, l. 4, lar. 3; corcelet, écusson; tête rayés de n. & rouge; le corcelet large & bossu, l'écusson gr. & ne montrant que le bord des étuis rouges.
 69. *rouge du chou*, l. 4 $\frac{1}{2}$; ant. & tête n.; corcelet rouge à 4 taches n.; écusson n. à tache rouge; étuis rouges à 3 taches n.; sur les choux & autres crucifères où ses œufs, en forme de petits barils, sont par bandes serrés.
 70. *noire*, l. 4; ailes pâles; jambes très-épineuses.
 71. *brune-luisante*, l. 1 $\frac{1}{2}$; gr. écusson.
 72. *n. à bordure blanche*, l. 2, étuis bordés de blanc.
 73. *n. à 4 taches blanches*; l. 3, corcelet latér. bordé de blanc; étuis à 2 taches blanches.
 74. *verte à raies & taches rouges ou blanches*, l. 3; dessous n.; dessus n. verdâtre cuivreux rayé & taché.
 75. *verte-bleuâtre*, l. 3; ant. & pattes n.; étuis & corcelet ponctués.
 76. *sautieuse*, l. 1 $\frac{1}{2}$; tête ovale d'un jaune-rou-

- gâtre, le roste n. ; pattes postér. grosses & l. pour le saut.
77. *Punaise à tête alongée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; jaune-pâle ; tête en pointe piquée de n., ainsi que le corcelet & les étuis qui, de plus, sont coupés de raies brunes.
78. à 3 cornes ; l. 3 ; aplatie ; d'un brun n. ; tête présentant antér. 3 pointes ; bords du corcelet en scie ; étuis petits.
79. à double masse, l. 2 $\frac{1}{2}$; livide, oblongue ; le 1^{er}. & dernier art. des ant. en masse.
Je vais joindre à ces esp. les Punaises exotiques qui en différent le plus.
80. *impériale*, i. de la nouvelle Hollande, à corcelet & écusson rouges ; ventre bleu bordé de pourpre. FAB.
81. *royale*, i. du même pays, décrit par le même Auteur ; corcelet & écusson dorés, le 1^{er}. orné de 2 points, le 2^e. de 2 taches bleuâtres.
82. *du genévrier*, l. 6 ; ovale, verte, bordée de jaune ; le bout de l'écusson d'un jaunec clair, la partie membraneuse des étuis transp. GÉER.
83. à pattes rouges, l. 7 ; ovale, brune ; corcelet armé de pointes à ses angles, bout de l'écusson rouge ; en Hollande sur les arbres.
84. *ensanglantée*, l. 7 ; ovale, verte supér., infér. jaunâtre ; pointes mouffes au corcelet ; gr. tache brune aux étuis ; ventre supér. rouge tacheté de n. ; sur le forbier.
85. *du bouleau*, l. 4 ; ovale ; d'un gris tantôt verdâtre, tantôt rougeâtre ; tache n. sur l'écusson ; ant. grises, n. au bout ; ventre bordé de n. & jaune. Cette esp. offre un des plus frappans exemples de l'attachement d'une mere à ses petits. Celle-ci va toujours entourée d'eux, au nombre de 20 à 30, rassemblés sur la même feuille, & passant ensemble d'une feuille à l'autre. Inquiétée, elle ne s'envole pas comme elle le fait quand elle est seule. Elle combat de toutes ses forces les mâles qui cherchent à les percer de leur trompe pour les fucer. GÉER & MODEER, celui-ci dans les Mémoires de l'Acad. de Stockolm.
86. à ailes courtes ; alongée ; grise, ant. fines, tête l., trompe courte & crochue, ventre taché & piqué de n., étuis très-courts & étroits, ailes plus pet. encore ; cri de l'esp. du n^o. 4.
87. à grosses cuisses antér. ; l. 3 $\frac{1}{2}$; très-plate ; d'un brun-roussâtre, tête & corcelet noir ; cuisses antér. très-grosses & dentelées ; sur le sapin. GÉER.
88. *plate du charbon* ; taille du Pou humain ; grise, tachetée de n. ; 3 arrêtes longit. sur le corcelet ; ant. à bouton.
89. *verolée*, l. 10 ; ovale ; jaune-grisâtre marquée de taches & de p. creux bruns ; corcelet épineux ; écusson bossu, presque aussi long que le ventre ; aux Indes.
90. *verte de Pensylvanie* ; arrondie ; toute verte, hors quelques taches obscures aux ant. de 5 art.
91. *Y grec* ; ovale ; corcelet épineux, à 2 p. blancs, étuis bronzés obscurs avec un p. blanc ; écusson marqué d'un Y jaunâtre ; à Surinam.
92. *rouge à baudrier jaune* ; oblongue & de la gr. d'un Taon ; d'un rouge foncé ; ant. à 4 art. ; bande jaunâtre piquée de n. sur les étuis ; cuisses postér. très-dentelées ; en Amér.
93. à yeux de Crabe, plus pet. que nos Mouches domestiques ; oblongue, d'un gris-jaunâtre moucheté de rouge ; ant. à bouton, & de 4 art. ; yeux sur des pédicules cyl. ; à Surinam.
94. à 2 pattes velues ; oblongue & de la gr. d'un Taon ; ant. en filets coniques, trompe très-courte, corcelet n. ; base des étuis, ant., pattes intermédiaires & postér. rouges ; grosses jambes antér. l., n. & très-velues ; à Surinam.
95. *Scorpion*, un peu plus gr. que la Punaise domestique ; ovale, aplatie, anguleuse ; ant. à bouton ; ventre jaune avec une bande n. ; pattes antér. en pince ; à Surinam.
96. à très-l. pattes, l. 10, lar. $\frac{7}{8}$, par cons. ayant le corps si étroit & si alongé, qu'à peine la reconnoît-on pour une Punaise ; brune ; trompe courte & crochue ; ant. & pattes très-l. ; en Pensylvanie. GÉER.
97. *Punaise tipuloïde*, l. 10, lar. 2, par cons. alongée & étroite, mais beaucoup moins que la précéd. ; grise ; ant. tachetées de rouge ; bout des cuisses rouge ; à Surinam. GÉER.
98. *paradoxe*, l. 6, lar. 1 $\frac{1}{2}$; d'un jaune-pâle-brunâtre ; devant de la tête & du corcelet épineux ; ventre en bateau, avec un rang de pointes de chaque côté ; cuisses épineuses ; trompe allant au milieu du ventre ; ant. aussi l. que le corps, de 3 pièces & en masse ; à l'est du Cap. M. SPARMAN.

Voyez encore en leur rang : l'Anneau, le Géant, l'Augure, & Harpagon.

PUNAISE A AVIRONS, i. 4^e. Hémiptère de GEOFF. ; 2 art. aux tarses, ant. très-courtes & sous les yeux ; 4 ailes croisées ; 6 pattes en nageoires ; écusson. Cet i. nage sur les eaux tranquilles, ses pattes applaties

& bordées de poils le soutenant quand il veut ; mais si l'on entreprend de le saisir , il s'enfonce lestement. Il pique vivement.

1. *La gr. Punaise à avirons*, l. 6, lar. 2 ; tête jaune , gros yeux bruns , pet. ant. jaunâtres , corcelet large & court ; gr. étuis bruns & jaunes , le reste n.
2. *Le pet. P. à avirons*, l. 1, lar. $\frac{1}{2}$; sans ailes ni étuis.

La Punaise à avirons de GÉER est la *Corise* & le *Scorpion aquatique* de GEOFF.

PUNAISE D'EAU, i. C'est dans GÉER la *Naucore* de GEOFF. , la *Corise* , la *Punaise à avirons* & son *Scorpion aquatique*, c. à. d. que c'est pour lui un g. qui réunit les *Notonecta* & les *Népa* de LIN. Ainsi v. les i. de ce g. à ces 4 mots , je n'y joindrai ici qu'une gr. espee exotique.

P. d'eau de Surinam, l. 30, lar. 12 ; grise , tachetée de brun ; corps ovale & aplati ; corcelet lisse , pattes tachetées ; forme de nos *Scorpions aquatiques* ; dans les marais.

PUNAISE { DE MER , c. Osecabron plat.
DE RIVIERE , i. Scorpion aquat.

PUNARU, p. saxatile du Brésil du g. des *Perce-pierres*, dont MARC indique 2 esp. ou variétés.

1. *PUNARU brun*, l. 4", corps oblong , grosse tête antér. obtuse ; pet. bouche , mâchoire infér. seule armée de 2 pet. dents l. & aiguës ; yeux h. & dorés , surmontés de 2 filets rouges , courts & relevés ; peau & nageoires brunes.
2. *P. varié* ; semblable au précéd. , hors ses mâchoires en bec , & les côtés du corps variés de lig. courbes d'un pourpre foncé. Selon MARC. ces 2 p. vivent dans les trous des rochers , & même quelquefois dans les coquilles vuides. GRON. & LIN. les regardent comme le même p. sous le nom de *Bl. cristatus* , & lui donnent , au lieu des 2 filets rouges , plusieurs filets n. formant une pet. crête longit. entre les yeux. Ce n'est cependant pas ce qu'exprime MARC. GRON. lui donne même beaucoup de gr. dents aux 2 mâchoires. D. 26. P. 14. V. 3. A. 16.

PUNGI, q. Saki, 1^{er}. Sagoïn.

PURAQUE, p. du Brésil décrit par MARC. , qui me paroît d'un g. partic. , s'il n'est pas du g. des *Raies* , qui ne ressemble point à la *Toupille* , & qui est électrique comme elle ; l. 1' 8" du bout du bec à celui de la queue , qui a elle seule 1' de l. , ainsi il ne reste que 2" pour le corps ou partie antér. qui a la forme que l'on donne au cœur ; tête conique , yeux rapprochés , saillans , de la grosseur d'une noisette médiocre , à

iris doré ; canal gros comme le pet. doigt derrière chacun ; bouche comme celle des *Raies* , mais édentée ; derrière elle 2 ouvertures ; les 5 événements des *Raies* ; première moitié du dessous du corps blanche , 2^e. rosée ; dessus jaunâtre tacheté de brun & de p. bleuâtres. Je ne conçois pas comment BLOCH peut rapporter ce p. au *Gymnote électrique* dit *Anguille de Surinam* , ou *Poutaol*. V. ce mot : il suffit de comparer la description que BLOCH même en donne à celle que MARC. fait du *Puraque* pour ne pouvoir se décider à en faire le même animal.

PUSA, q. Phoque.

PUTOIS, q. du g. de la *Belette* , un peu plus gr. que la *Fouine* , queue plus courte , noire & très-touffue , museau plus pointu ; poil plus épais & plus brun , cri moins aigu , outre le grognement de la colere commun à tous deux ; odeur fétide venant d'une humeur contenue dans une vésicule près de l'anus ; pelage d'un jaune brun-noirâtre , hors le tour du museau & la pointe des oreilles qui sont blanches. Cet animal répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe a les mœurs de la *Fouine*. A la campagne il se retire de jour dans des terriers de Lapins , des trous de rochers ou d'arbres de nuit il rode , cherche des nids d'o. , épie les Rats , les Taupes , les Lapins ; avide de miel , il dévaste les ruches. Il s'approche des habitations , s'établit dans les granges , pénètre dans les colombiers , les basse-cours , met à mort & emporte à son magasin tout ce qu'il peut faire passer par l'entrée qui lui a donné accès , se contentant des têtes quand les corps sont trop gros. Il entre en chaleur au printemps , les mâles se battent pour la possession de la femelle qu'ils quittent bientôt pour aller passer l'été à la campagne , tandis que la femelle reste dans le grenier où elle s'est établie , y met bas 3 à 5 pet. & ne quitte la ferme que quand ils peuvent la suivre , c. à. d. vers la fin de l'été ; l. 15" , sans la queue de 6.

Putois rayé, q. Zorille.

PUTPUT, o. Huppe.

PYCNOGONE, i. Polygonope.

PYGARGUE, { q. Gazelle sauteuse, 7^e. Antilope.

{ o. de proie du g. de l'*Aigle* , différent des Aigles proprement dits , par la nudité de la partie infér. de ses jambes , par son bec jaune ou blanc & jamais noir-bleuâtre , par sa queue blanche , par son éloignement des lieux solitaires & des h. montagnés ;

montagnes ; mais il aime , comme l'Aigle , les pays du Nord. BUF. réunit sous le nom de Pygarque comme 3 variétés :

- 1°. L'Aigle à queue blanche de BRIS. au moins aussi grand & plus fort peut-être , & plus féroce ou plus carnassier que l'Aigle commun , chassant ses petits de l'aire à une époque où ils peuvent à peine se nourrir ; l. 2' 9" , vol 6' 11" ; tête blanche , croupion noirâtre , première moitié des plumes de la queue n. , le reste blanc ; tout le reste du plumage d'une couleur de fer sombre.
2. Le pet. A. à queue blanche du même , guere plus gros qu'un gros Coq ; l. 2' 2" ; plumage

du précéd. hors le dessous moins foncé , la tête & le cou non blancs , mais d'un cendré-clair-châtain , & les plumes de la queue entièrement blanches. Comment la gr. différence de la taille a-t-elle permis à BUF. de faire une seule esp. de ces 2 oiseaux ?

- 3°. L'A. à tête blanche de BRIS. plus gr. que l'A. commun ; l. 3' 3" , vol 8' ; tête , queue , cou blancs ; le reste brun. Ces 3 o. ont le bec & les pi. jaunes.
- PYRAME , q. Gredin marqué de feux aux pattes , au museau & autour des yeux ; V. Chien.
- PYTHONISSE , p. Scorpène horrible.

Q

N. B. Cherchez par le C. les mots qui ne se trouveront pas ici.

Q U A

- QUADRICOLOR , o. 15°. Grosbec.
- QUADRICORNE , p. du g. du Chabot , facile à reconnoître , à quatre bosses ou éminences osseuses en forme de gros tubercules , une au bord de chaque oeil , & 2 sur la nuque. Grosse tête plate en-dessous ; bouche large , mâchoires égales & à plusieurs rangs de pet. dents ; iris jaunâtre , joues brunes , opercules rougeâtres , tronc allongé & un peu aplati ; lig. latér. marquée par des points l. ; dos brun , côtés jaunâtres , ventre gris ; anus reculé ; tubercules rudes sur le corps , les plus gros disposés en une rangée sur le dos jusqu'au bout de la 1^{re}. dorsale où cette rangée se bifurque ; elle redevient simple au milieu de la 2^e. dorsale & elle reste telle jusqu'à la caudale ; gr. nageoires grises bordées de n. , à rayons blancs , excepté les ventrales rouges , ainsi que les premiers rayons des pector. ; l. 10 à 12" ; vers les bords de la Baltique ; très-peu estimé. D. 8 , 14. P. 16. V. 4. A. 14 , selon BLOCH. *Cor. quadricornis*. LIN.
- QUAN , o. Yacou.
- QUAPACTOL , o. 4°. Coucou d'Amér.
- QUAPIZOTL , q. Pécarí.
- QUARANTE-LANGUES , o. Moqueur.
- QUASJE , q. Coafe.
- QUATRE-AILES , o. Ce nom indique , non un vrai caractère , mais une défecuosité accidentelle dans quelques Canards à portion de l'aile écartée du reste.

Q U E

- QUAUPECOTLI , q. JONSTON dit d'après NIEREMBERG que c'est un Blaireau de la nouvelle Espagne , à l. museau effilé , supér. un peu tortu , à l. poil noirâtre sur le dos , blanchâtre sous le ventre , à l. queue , pi. n. & ongles crochus , sauvage & aimant les montagnes , cependant très-facile à apprivoiser , vorace & omnivore. Ne seroit-ce pas le Fourmillier mal indiqué ?
- QUELZ-PALES , r. Lézard du Brésil orné de bandes annulaires de différentes couleurs.
- QUENOTE SAIGNANTE , c. Variété de Limaçons à bouche demi-ronde , qui ont 2 dents marquées de rouge , comme le remarque ARG. , observation importante !
- QUERCERELLE , o. Cresserelle.
- QUEREIVA , o. 2°. Cotinga.
- QUETELE , o. Peintade.
- QUEUE { blanche , o. Pygarque.
d'Ecurcuil , zo. Coralline vésiculeuse d'EL. , qui forme un jet droit , garni d'une touffe de branches dont les denticules ou les vésicules sont alternes.
- QUEUE DE FAISAN , zo. Coralline vésiculeuse d'EL. naissant d'une touffe de pet. tubes qui ne paroît , à l'œil nu , qu'une éponge. De cette esp. de racine sortent plusieurs tiges h. de 10 à 12" . Le dos de chacune porte des jets réguliers & assez serrés de rameaux un peu arqués , chargés dans leur côté concave , ou infér. , de denticules en taillés.

de flèche, o. Oiseau du tropique.
en éventail, o. 9°. Gros-bec.
en soie, o. Veuve à 4 brins.
fourchue, i. 5°. Phalène.
jaune, i. 70°. Phalène.

QUILTOTON, o. 3°. Amazone.

QUIMA, q. Exquima, 2°. Sapajou.

QUIMPEZÉE, q. pet. Orang-outang.

QUINCAJOU, q. 3°. Glouton.

QUINÇON, o. Pinçon.

QUINDÉ, o. Oiseau-mouche.

QUINOMORROU, q. pet. Orang-outang.

QUINQUE, o. Kink.

QUIONQUION, o. Troglodite.

QUIR, *Quirpele*, q. Mangouste.

QUIRIZAO, o. Hocco.

QUIRAPANGA, &c. Cherchez par *Guira* ce mot & tous les autres qui commencent de même, MARC. employant le g, LAET, JONSTON, &c. se servant du q.

QUOGELO, q. Pangolin.

QUOJAS MORROU, *Quojavoran*, q. pet. Orang-outang.

QUOIMEAU, o. pet. Butor roux.



R

R A D

RABAGI, p. de la mer Rouge, du g. de l'*Echarpe*, que FORSK a décrit le premier; corps ové-oblong, argenté, tête coupée de 2 bandes n., l'une passant par les yeux, l'autre par le bord des opercules; occiput ridé, mâchoire supér. plus l.; 5 fortes incisives à chaque mâchoire; lig. latér. h. & parallèle au dos; dorsale & caudale jaunes; pectorales supérieurement jaunes, infér. blanches; ventrales n.; aiguillons de la dorsale & de l'anale dans un sillon. D. $\frac{1}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

RABAILLET, o. Cresserelle.

RABIROLLE, o. Hirondelle de Fenêtre.

RAC, c. Buccin d'AD. qui ne diffère du *Nisot* que par des spires plus renflées.

RACANETTE, o. Sarcelle.

RACKLAN, o. de Suede, du g. de la *Gellinote*. C'est un *Tétris* assez semblable au pct., mais plus gr., & ayant le cou, la poitrine; les ailes femées de pct. points rougeâtres dans les mâles; femelles grises, variées de taches n.

RADIEUX (le), p. d'Amboiné indiqué, non décrit par RU., dont les yeux sont environnés de pct. taches d'un roux foncé disposées de manière à représenter les rayons d'une étoile dont l'œil est le centre; robe bleue, ligne latér. rouge; 1°. dorsale épineuse, la 2°. rayonnée & arrondie; chair non estimée.

RADIS, c. Tonne d'ARG. à queue allongée & violette; *Buccin* d'eau douce de MUL. à c. ventre, brillante, transparente; renfermant l'animal, elle paroît marbrée de n. & d'or; vuide, elle paroît unie & de couleur de

corne claire; à 3 ou 4, rarement 5 spires, la plus gr. finement striée, les plus pet. lui paroissant inférées; sommet aigu, ouverture ovale, levre repliée; animal blanc piqué de cendré; dans les lacs; l. 1", lar. 4".

RAFEL, c. Vis d'AD. plus l. & plus épaisse que le *Miran*, à 11 spires coupées par 7 ou 8 pct. sillons; l. 18".

RAGOT, q. Sanglier de 2 ans, qui fort de compagnie.

RAIE, p. 4°. g. des p. chondroptérygiens, ou cartilagineux; alép., plat, très-large, le corps assez épais, mais latér. aminci & étendu ou terminé de chaque côté en esp. de nageoires minces & demi-transparentes. Du point où se réunissent postér. les 2 lobes qu'elles forment fort la queue qui est l., pointue, & porte ordin. une nageoire bilobée. A la partie opposée est la tête qui est pet. & presque en forme de pyramide triang. couchée sur un de ses côtés & portant sur les 2 autres les yeux fort rapprochés & regardant à dr. & à gauche. La bouche est en-dessous & garnie de plusieurs rangs de dents souvent très-petites. Ce p. nage couché à plat, s'aidant de sa queue qui étant très-l. en a plus de force pour le diriger. Une fine membrane qui est une production de la paupière infér. remonte devant ses yeux. A l'opposé de ceux-ci, c. à d. en-dessous, au-devant de la bouche sont pratiqués des trous munis d'une valvule qui s'ouvre ou se ferme au gré de l'animal; ces trous vont rejoindre intér. la cavité de la bouche, & servent de narines. Derrière les yeux, sont 2 autres trous en lunule terminés cha-

un par 2. canaux dont l'un répond à la bouche, l'autre aux ouïes. Ils sont intérieurement garnis d'une soupape, & ils servent à rejeter l'eau venue par la bouche & les ouïes. Celles-ci, autrement dites *Events*, sont dépourvues d'opercules, & placées intérieurement à dr. & à gauche de la bouche, position caractéristique. Les Raies sont plus ou moins armées d'aiguillons différemment placés; mais presque toutes en ont sur la ligne du milieu du dos, près des yeux, vers la bouche, & à la queue où ils sont ordinairement disposés sur 3 rangs longit., ce qui la rend anguleuse. L'anus est en-dessous, près de l'origine de la queue, & il est environné de pet. nageoires qui servent de ventrales & d'anale.

La Raie multiplie beaucoup. Les espèces ovipares ne déposent pas leurs œufs par paquets comme le font la plupart des autres p., mais un à un, ou tout au plus 2 à 2, parce qu'ils ne sortent qu'à mesure qu'ils acquièrent une coque, qu'ils mûrissent, & que l'embryon commence à vivre. Ils sont au nombre de plus de 300, la coque est de couleur châtain, elle a la forme d'un oreiller oblong, à 4 angles, & la femelle pond tous les jours quelques-uns de ces œufs pendant un l. espace de tems. Elle est plus grosse que le mâle. La multiplication de l'espèce est favorisée par la difficulté qu'éprouvent même de gros poissons à dévorer un animal aussi large & en même tems aussi dangereux pour leur palais. On a vu des Raies d'une gr. surprenante. On en prit une près de l'île Saint-Christophe qui avoit 10' de largeur & 12 de l. sans la queue; mais elle étoit si dure qu'on ne put en manger que le foie. Une autre prise vers la Guadeloupe avoit près de 13' de large, 9 $\frac{1}{2}$ de l., près de 2 d'épaisseur dans son milieu; & sa queue l. de 15' avoit 20" de diam. à sa base. Mais il est rare qu'on voie des individus de cette taille, & quand une Raie pèse 200 livres on la trouve très-grande. Elle habite les bas-fonds, car elle aime la fange, & elle est moins estimée près des côtes qu'à Paris. Elle vit de cr., de c. & de pet. p.; on assure même que les grosses attaquent les plongeurs. BLOCH croit que parmi les esp. que l'on assigne à ce g., il peut se trouver beaucoup de simples variétés d'âge, parce que des aiguillons tombés ne laissent que des taches.

1. *Raie lisse commune*, dite *Fumat*; corps en losange, un seul aiguillon près de chaque œil, 3 rangs à la queue, quelques petites pointes clair-semées le long du dos; museau

mince, méd., cartilagineux & demi-transparent; gr. bouche garnie de dents imperceptibles; peau du dessus noirâtre, dessous blanc.

2. *R. lisse onlée*, ou *cenarée*, dite *Colliart*. Cette esp. n'a des aiguillons qu'à la queue, encore n'y forment-ils ordinairement qu'un seul rang. Mais elle a, outre ces vrais aiguillons, une épine dr. à chaque côté de la queue vers sa base, & vers les yeux de pet. épines recourbées. Tête en pointe obtuse, queue pointue avec 2 pet. nageoires près du bout; peau lisse, grise en-dessus, blanche en-dessous, supér. marquée de taches n. & noirâtres. C'est parmi les p. de cette esp. comme parmi les *Aigles*, que se trouvent les gr. individus, & l'on a assuré à WIL. qu'une de ces R. avoit fait le dîner de 120 écoliers, elle pesoit 200 livres. Mais leur taille ordinaire est de 2', 2 $\frac{1}{2}$ ' de large, sur 4 à 5" d'épaisseur. Cette esp. est aussi celle dont la chair est le plus estimée; celle des jeunes est toujours préférable; dans l'Océan, sur-tout vers le Nord. *R. batis*. LIN.

3. *R. lisse au l. bec*, dite aussi *Lentillade*; différente de la précéd. par un bec plus l. & plus pointu, par les taches de sa peau semées en gouttes isolées grosses comme des lentilles; 4 aiguillons près des yeux, & ceux de la queue plus gr.; d'ailleurs elle est plus mince à largeur égale; sa queue est plus courte, ses dents sont pointues, & elle a sur le milieu du corps 10 tubercules garnis de pet. aiguillons; chair médiocre. *R. oxyrinchus*?

4. *R. lisse au bec pointu*, dite aussi *Flossade*, *Flassade* & *Alène*. WIL. doute que ce soit une esp. différente de la précédente; elle a le bec plus dr. & plus pointu, le tronc antérieur plus étroit, la chair un peu meilleure, mais toujours méd. selon ROND.; ses nageoires sont gr., & sa queue n'a qu'un rang d'aiguillons continué le long du dos; 3 pointes sur chaque œil; peau supér. d'un gris-noirâtre semé de p. noirs & de taches rondes claires.

5. *R. lisse œillée*, ou à *miroir*, dite aussi *Miraillet*; peau supér. brune-rougeâtre, marquée de très-pet. taches blanchâtres, & ornée, de chaque côté, d'un gros œil pourpre cerclé de n.; plusieurs aiguillons sur l'œil, 3 rangs & 2 nageoires sur la queue; taille toujours assez pet.; chair dure. *R. miraleus*.

6. *R. lisse étoilée*. Sa surface supér. est couverte de taches en pet. étoiles; queue courte, armée d'un seul rang d'aiguillons qui se prolonge le long du dos jusqu'à la tête, le reste du corps n'en offrant aucun. Cette

- esp. ne se trouve qu'en pleine mer ; elle en est meilleure , mais aussi plus rare.
7. *Raie pastenague*, dite aussi *Tare-orde* & *Tourterelle* ; corps lisse & gluant ; côtes cartilagineuses , en forme de croissant sur le dos qui est brun mêlé d'olivâtre ; tête terminée en pointe courte ; ventrales nulles ; queue très-l. , fine au bout , sans nageoire , munie , vers son milieu , d'un aiguillon assez l. & gros , pointu & dentelé de 2 côtés , sur le venin duquel on a débité beaucoup de sables. Cet aiguillon , venimeux ou non , est pour cette Raie une arme qui lui sert à piquer les p. dont elle veut faire sa proie. Il peut se briser , ou tomber accidentellement ; d'ailleurs il se détache tous les ans , & il est remplacé par un nouveau ; ainsi il peut y avoir une époque où la Pastenague n'ait aucun aiguillon. D'un autre côté il peut arriver que le nouveau pousse quelque tems avant la chute de l'ancien ; 2 cas qui font voir que ces aiguillons considérés dans l'individu , & non dans l'esp. , ne peuvent fournir aucun caractère. Chair fort médiocre , foie très-estimé ; poids des gr. individus 8 à 12 livres ; dans l'Océan , mais plus souvent dans la Méditer.
8. *R. atavelle*. LIN. croit ce p. le même que le précéd. pris à une époque où il est muni de 2 aiguillons à la queue , l'ancien n'étant pas tombé à la formation du nouveau. Cependant , selon COLUMNA cité par WIL. , il a la tête plus pet. , les côtés moins anguleux , & sur-tout la queue beaucoup plus courte , n'égalant pas la moitié de la l. du corps. De plus , son aiguillon , ou ses aiguillons sont placés plus près de l'origine de la queue ; enfin ce p. devient moins gr. que la Pastenague , & sa chair est meilleure ; mêmes mers.
9. *R. dite l'Aigle*, ou *Glorieuse*, *Tare-franc*, *Chauve-Souris*, *Rate-penade*, *Percerat*, *Lancette*. Poisson des mêmes mers ; même queue , mais munie d'une pet. nageoire placée près de son aiguillon ; tête terminée en pointe obtuse , infér. & supér. creusée dans son milieu , en devant , par un sillon longit. en ellipse très-étroite & alongée ; autre sillon postér. à celui-là entre les yeux ; ceux-ci jaunes , très-faillans & placés au haut d'un pédicule cyl. ; derrière les trous aqueux qui les suivent sont 5 côtes cartilagineuses ; dents moullés ; dessus des côtés olivâtre vers les bords , ensuite plombé , se brunissant vers le milieu du dos. L'individu décrit par MARS. , sous le nom de *Narinari* , fournit

- assez de chair pour le repas de 40 hommes ; ceux que l'on vend aux marchés de Rome ne pesent qu'environ 2 livres , mais on en prend du poids de 100 , de 200 , & même , dit-on , de 300 livres. Chair & foie de la Pastenague ; mêmes sables sur le venin de son dard.
10. *R. Lymna*, p. de la mer Rouge décrit par FORSK. , esp. nouvelle , l. de 12" au plus , la queue non comprise ; forme ovale ; peau supér. lisse , de couleur d'écaille blonde , tachetée de bleu ; yeux faillans ; queue blanche en-dessous , brunâtre en-dessus , sans nageoire , ornée de 2 raies longit. bleues jusqu'au milieu de sa l. où elle porte 1 ou 2 l. aiguillons. Là elle devient comprimée & toute bleue , hors le bout blanc & pointu.
11. *R. piquante œillée* ; taches en yeux comme sur l'esp. n°. 5 ; à côté de ces yeux , en-dehors , 2 rangs d'aiguillons ; un rang de chaque côté de la tête , un le long du dos , & 3 rangs de gros le long de la queue ; chair médiocre.
12. *R. piquante étoilée*, semblable à la 6°. , excepté qu'elle est couverte de pet. épines ; il s'en trouve plusieurs en groupes entre les yeux , de plus gr. le long du milieu du dos , 3 rangs sur la queue & de plus pet. çà & là ; chair sèche.
13. *R. bouclée*, dite aussi *Clavelade* & *Clavade* ; facile à reconnoître à ses aiguillons courbes ; coniques , gros & pointus qui regnent le long de son dos & de sa queue , & dont le nombre varie de 15 au-delà de 30. Outre ceux de cette rangée on en trouve d'épars dessus & dessous , & entre les yeux & les trous aqueux , devant les yeux , & vers le bout du museau. Le reste de sa surface est garni , en-dessus , d'une infinité de petites épines courtes , & la chute de chaque aiguillon laisse une tache blanche. Petites dents rondes , iris brun , queue plus l. que le corps , garnie , vers le bout , de 2 ou 3 nageoires membraneuses ; peau supér. brunâtre tachée de blanc , & quelquefois de n. ; chair dure. On a vu cette esp. parvenue à 12' de l. & à 10 de large ; 10 matelots avoient peine à porter son foie.
14. *R. bouclée à bec pointu*, ou *Ronce* ; aiguillons faits comme ceux de la précéd. ; 3 rangs le long de la queue , un le long du dos , au milieu duquel s'en trouvent 4 gros placés en carré ; 6 près des yeux , 2 sur le museau ; autres aiguillons plus pet. en 2 ou 3 rangs sur chaque côté , plus une multitude de pet. épines jetées en groupes çà & là ; peau

supér. jaune tachée de brun, infér. blanche avec de grosses & de petites pointes. Les pieds, ou faux pénis (V. page 15.) sont plus l. dans cette esp. que dans les autres. ROND. la divise en 2, car sa Raie ronce & sa Raie cardaire ne sont autre chose que ce p. Sans doute LIN. l'a regardé comme la même esp. que le précéd., car il n'en parle pas; c'est la *R. aculeata dentibus tuberculosis* d'ART.

15. *Raie à foulon*, différente des autres raies piquantes en ce que toute sa surface supér. est assez uniformément couverte de pointes serrées, assez égales, excepté des aiguillons plus gros autour des yeux, quelques-uns sur le museau, un rang le long du dos & 2 sur la queue. Peau supér. jaunâtre à pet. taches n. & rondes, infér. blanche; museau un peu allongé & pointu. ROND. donne 3 rangs d'aiguillons à la queue; il parle aussi d'une Raie semblable excepté qu'elle est piquante en-dessous. Est-ce une esp. particulière, ou une des précédentes?

16. *R. bokhate*, p. de la mer Rouge, esp. nouvelle décrite par FORSK. L'individu sur lequel il a fait sa description avoit 2 aunes de l., & $\frac{1}{2}$ de large. Coupe triangulaire, peau un peu rude supér. d'un cendré pâle varié d'ovales blancs; dessous blanchâtre, rayé de brun & de blanc derrière l'anus; tête déprimée & obtuse; aiguillons entre & devant les yeux; queue presque plate, à un rang d'aiguillons qui envoient sur chaque côté du corps un rang d'épines terminé vers le milieu de ces côtés.

17. *R. Rhinobate*, tenant en apparence, par sa forme insolite & allongée, de l'Ange & de la Raie; museau avancé & comme triang.; peau supér. brunâtre, infér. d'un blanc rougeâtre; iris jaune, trous aqueux & narines intér. peçcinées, mâchoires à tubercules durs au lieu de dents, rang d'épines courtes le long du dos; queue plate, large, & à 2 nageoires; l. 30", la queue comprise. FORSK. a trouvé une Raie assez semblable à la précédente à qui d'ailleurs les caractères de celle-ci convenoient. GRON. & LIN. ont regardé la Rhinobate comme un p. récl; WIL. l'a admise d'après COLUMNA qui la dit commune dans le golfe de Naples, SALVIANI l'a décrite, GESNER l'a reconnue d'après BÉLON qui assure qu'on la trouve dans le golfe de Gènes; ROND. seul a nié sa réalité, sans doute parce que de son tems on supposoit que ce poisson étoit un Mulet de l'Ange & de la Raie, plutôt que parce que BÉLON admettoit son existence.

RAINE, *Rainette*, r. 2°. g. des Grenouilles de DAUB., dont le caractère consiste dans une plaque visqueuse au bout de chaque doigt. Au moyen de ces plaques les Raines peuvent se coller aux troncs, aux branches des arbres, & même à leurs feuilles. Elles y montent, s'y tiennent pour y guetter les insectes; en hiver elles se retirent dans les marais. Elles paroissent vivre au moins 12 ans, d'après un fait rapporté par SCHULTZ. (Ephémérides des curieuses de la nature, obs. 157.) Il en prit une qui avoit au moins un an, il la garda 8 ans, & elle ne mourut en hiver que parce qu'il ne put pendant un certain tems lui procurer aucun insecte.

Raine bossue; ronde, dos convexe & bossu, yeux saillans, doigts palmés; à Surinam.

R. brune; tubercules déchiquetés sous chaque article des doigts & aux talons; pays ignoré.

R. couleur de lait; blanche comme neige, tachée de blanc de lait, & rayée de cendré pâle aux hypocondres; en Amérique.

R. orangée; gr. gueule édentée, yeux peu saillans; corps oblong, rétréci postér., infér. tuberculeux; pentadactyle postér. palmée, jambes minces, corps jaune, dos environné d'une ligne de p. roux; à Surinam.

R. rouge; très-grosse tête, gr. gueule, peau d'un rouge brun; en Amérique.

R. verdâtre; brune à taches vertes dentelées; appendice en sac conique cillé de vert sur le cou; à Surinam.

R. verte; à dos lisse d'un cendré vert ou bleuâtre, ventre blanc & tuberculeux, cuisses & région hypocondriaque coupés transv. de rouille; 4 doigts antér., 5 postér., tous paroissant plutôt ongulés qu'onguiculés; en divers lieux d'Europe & d'Amér.

RAISIN DE MER, zo. Alcyon brun ou cendré qui encroûte souvent des fucus, ou autres corps marins, couvert de fleurons épars, aplatis en corolles comp. de pétales ovéo-lancéolés, longit. concaves, & percés vers le bout d'un pet. trou dont les bords montrent un mouvement de palpitation continu. Le centre de la corolle vers lequel convergent tous ces pétales est une esp. de bouche dont l'orifice se contracte & se dilate avec activité quand il ne reste pas fermé. Entre les fleurons se voient de pet. œufs dont les plus gr. sont de figure ovale, les plus pet. globuleux. On a aussi nommé *Raisin de mer* les œufs de Seche & certains amas d'œufs de coquillages, sur-tout de Buccins, comme on a nommé *Alcyons* plusieurs de ces amas;

mais l'Alcyon pris dans ce sens n'est pas un Zo., ce n'est qu'un nid plein d'œufs.

RALE, o. 74^c. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec dr. & latér. comprimé ainsi que le corps, la queue fort courte. Excepté le Râle, dit *R. de terre*, qui habite les prairies, & dont le râlement a donné le nom à tout le g., les o. dont il s'agit ici aiment le bord des eaux; mais ils préfèrent les bords fangeux des rivières, des étangs & des marais aux bords sablonneux. Ils vivent de v., d'i. & de pet. graines, & ils nous quittent quand les premiers froids rendent ces alimens rares, On trouve ces o. dans les 2 Continens; quoique voyageurs ils ont le vol court, & en l'exécutant ils laissent leurs pieds pendans. Leurs ailes sont infér. fort concaves, leur corps est grêle & leur tête fort petite; ils sont sauvages & solitaires.

1. *LE RALE DE TERRE*, ou de Genes, abus. *Roi des Cailles*, parce qu'il a à peu-près leur plumage, & qu'arrivant & partant en même tems qu'elles, on a imaginé qu'il étoit leur chef. Il paroît plus gros qu'elles sans l'être réellement, l. 9^{''} 6^{''}, vol 16^{''}. Il va passer l'hiver dans nos provinces méridionales, & si les i. y manquent il profite du premier vent favorable pour traverser comme il peut la Méditerranée. A son retour en Europe il s'y répand de maniere à être commun jusque dans plusieurs pays du Nord même. Il s'établit dans les prés; chassé par les Faucheurs il se retire dans les champs, & au tems de la moisson dans les friches & parmi les genets. Le chasseur & ses chiens le font rarement envoler, il fuit en courant très-vite à travers les herbes, & s'il prend l'essor ce n'est pas pour long-tems. On ne l'aperçoit pas aisément, mais on entend son cri bref & sec *crek, crek*. Nid de mousse & d'herbes seches ramassées dans un pet. fossé, 8 à 10 œufs tachetés de rougeâtre; plumes du manteau noirâtres bordées de gris-roussâtre; gorge d'un blanc roussâtre, ventre encore plus clair; devant du cou & poitrine d'un cendré clair; côtés roux rayés transv. de blanc; ailes variées de blanc, roussâtre & fauve, queue de n. & de gris-roussâtre; gibier fort estimé.
2. *R. D'EAU*, l. 9^{''} 3^{''}, vol 1^{''}; mœurs du précédent, à la différence du séjour près; chair bien moins estimée; plumes du manteau noirâtres bordées de roux olivâtre; devant & dessous du corps cendrés, hors le bas-ventre écaillé de fauve-clair, & les côtés noirâtres

rayés de blanc; mandibule supér. rouge à pointe n., l'infér. rougeâtre.

3. *LA MAROQUETTE*, le plus petit de nos Râles, grosseur du Cailleteau, taille plus allongée. Séjour du précéd., paroissant encore aimer l'eau plus que lui, nageant & plongeant plus souvent; mœurs exprimées ci-dessus, mais retour plus précoce en ce pays; plumage brun olivâtre tacheté de blanchâtre, devant & dessous du corps cendrés, tache blanche sur l'aile, bec jaune olivâtre.

BUF. rapporte aux Râles les oiseaux Américains suivans, outre les *Tiklins*, ou Râles des Philippines, v. ce mot.

1. *RALE A LONG BEC*; manteau de plumes n. bordées de gris-brun, devant & dessous du corps d'un gris-pâle, côtés gris-blancs rayés de n., ailes & queue brunâtres, bec rougeâtre à pointe noirâtre. **MAUD.** croit ce Râle une variété due au climat, cependant **BUF.** le fait plus gr. qu'aucun de nos R., & il lui donne un bec, même proportionnellement, plus l.; à Cayenne.
2. *LE KIOLO*; plus petit que la Marouette; tête, devant & dessous du corps d'un roux foncé, éclairci sur la gorge; dos brun olivâtre; mandibule supér. noirâtre, l'infér. blanche; à la Guiane.
3. *R. TACHETÉ DE CAYENNE*, ou plutôt de la Guiane; un peu plus gr. que notre R. d'eau; manteau de plumes n. bordées de blanc; gorge blanche; plumes de la poitrine & du ventre blanches terminées de n.; ailes variées de blanc, de noir & de brun-roussâtre; l. bec jaunâtre.
4. *R. DE VIRGINIE*, plus petit que notre Râle d'eau; manteau brun; devant & dessous du corps d'un brun-roussâtre, ailes & queue brunes.
5. *BIDIBIDI*, ou *R. de la Jamaïque*, plus pet. que la Marouette; tête & gorge n.; dessus du cou marron; dos brun-roussâtre rayé transv. de n.; devant du cou & poitrine d'un cendré bleuâtre; ventre brun rayé transv. de gris-blanc; ailes variées de brun-roussâtre & de blanc.
6. *R. (petit) DE CAYENNE*, gr. d'Alouette; dessus de la tête & du cou brunâtre; plumes du dos n. bordées de roussâtre & frappées d'un coup de blanc; devant du corps gris-blanc roussâtre; ventre de même, mais rayé transv. de noir.

BRISSON a décrit un autre Râle d'Amérique **BUF.** regarde comme une variété du *Kiolo*, c'est le:

7. *R. DE PENNSYLVANIE*; taille de notre Râle

d'eau; sinciput noirâtre, sourcils blancs, manteau de plumes noirâtres bordées de roussâtre; gorge blanche, le reste du devant & dessous du corps fauves, hors le bas-ventre brun rayé de blanc; tache de marron au-dessus de l'aile; bec brun, à base infér. rougeâtre.

Râle { à collier des Philippines. Tiklin rayé.
a'eau de Bengale, abus. Chevalier vert.
d'eau. (petit) } Marouette.
perlé.

RALLO-MAROUET, o. du même g. observé par M. DE LA PEYROUZE sur les Pirenées, tenant du Râle d'eau & de la Marouette; l. 7" 6"; bec jaune olivâtre, jambes & pi. bruns jaunâtres comme dans le 1^{er}, devant du corps cendré comme dans le 2^e, dos brun olivâtre du 1^{er}.

RAMART, p. Renard marin.

RAMEREAU, o. Jeune Ramier.

RAMIER, o. 5^e. Pigeon.

RAMIRET, o. 7^e. Pigeon.

RAMPEUR, p. je ne fais quelle mauvaise Raie lisse du Cap.

RANGIER, *Ranglier*, q. Renne.

RAPE, { c. Ratilloire.

p. de plusieurs rivières d'Allemagne, du genre de la Carpe; dos d'un bleu foncé, ventre argenté, couleurs qui viennent, non des écailles larges, minces & transpar. du p., mais de sa peau. Il est l., épais, charnu, & seulement 5 fois plus l. que large, mais plein d'arrêtes. Vorace, il détruit beaucoup de poissons, & il les poursuit quelquefois vers la rive avec tant d'impétuosité qu'il se met ainsi lui-même à sec. Sa l. ordinaire est de 15 à 16", mais il parvient à une bien plus gr. taille, arrivant au poids de 12 livres. Il n'avoit encore été décrit originalement que par GESNER, mais BLOCH vient de le donner. Il le caractérise par sa mâchoire infér. recourbée, sa pet. tête cunéiforme, sa nuque large, son iris jaune. D. 11. P. 20. V. 9. A. 16. On a aussi désigné quelquefois le Sabre sous le nom de *Rape*. *Cyp. aspius*. LINNÉ.

RAPHE, p. Rape.

RAPHIDIE, i. 3^e. Tétraptère névroptère de GEOFF.; ant. filif.; ailes couchées sur le dos; 4 barbillons; queue simple & nue; 3 yeux lisses. L'esp. qui a fait former ce g. a 6" de l.; tête allongée en forme de cœur dont la pointe tient au corcelet, lisse, n., aplatie; ant. courtes, mâchoires jaunâtres, l. corcelet cyl.; ventre plus large, n., annelé de jaune; ailes en toit, diaphanes, couvertes d'un fin réseau n.; dans les bois, larve inconnue.

RASCASSE, { v. cr.; gr. Ourfin non décrit.
p. de la Méditerranée & de
plusieurs endroits de l'Océan, du g. des Scor-
pènes. Taille assez pet. & passant rarement
le poids d'une livre selon WIL.; tête ridée,
épincuse & grosse pour le corps qui est déjà
gros relativement à sa l.; gr. yeux rappro-
chés, séparés seulement par un sillon; pin-
nules devant les narines; petites écailles
rudes; dos voûté, brun, tacheté de noir,
ventre & nageoires rougeâtres, hors les
pectorales grises & la moitié de la dorsale
brune, toutes tachées de brun, hors les ven-
trales & les pector. qui le sont de noir &
jaune; dorsale déclinée, ensuite montante;
gr. pector., caudale arrondie. D. $\frac{11}{11}$. P. 16.
V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{2}$. Sc. porcus. LINNÉ.

RASOIR, *Rafon*, p. 10^e. g. de GO., par cons. acanthopt. thor.; corps oblong, comprimé, dos caréné; thorax, abdomen & côtés convexes, queue supér. & infér. carénée; écailles tuilées, striées, tenaces, quelquefois rares, rarement nulles; gr. tête communément alép., osséuse & comprimée, front en pente, bec obtus, bouche méd., dents confuses, narines doubles, opercules alép. & lisses; membrane branch. de 4, 5, 6 ou 10 rayons; anus à l'équilibre; dorsale étroite, longit., ordin. composée & presque égale; pector. pointues, près du ventre; ventrales rapprochées, ordin. comp. & pointues; anale étroite, ordin. comp., presque égale. BLOCH caractérise ce g. par une tête gr. & large, mais fort tronquée, des mâchoires égales, & un corps fort comprimé.

1. *Le Rasoir*, p. de la Méditer. du g. précéd., auquel son dos tranchant a fait donner son nom; l. de 9", large de 3, épais d'un ROND. dit que de la tête il ressemble au Pagre, & du derrière à la Sole. Pet. traits transv. rouges & bleus entre les yeux & la bouche, en général tête & nageoires rayées de bleu; gueule très-bas, yeux h. & petits; les 4 dents antér. plus l., réseau de traits jaunes & verts sur le corps. Ce p. va seul le long des rivages cherchant le fable, & sa chair est tendre & délicate. *Cor. novacula*. LINNÉ.

2. *R. porte-voile*, p. du même g.; anus presque sous la bouche, gr. yeux doré, tête écailleuse, membrane branch. à 7 rayons; dorsale commençant au front, s'élevant en parabole d'une h. égale à plus de la moitié de la l. du p., anale de même; gr. écailles d'un cendré argenté; la dorsale & l'anale brunes, tachetées de gouttes blanches, pector. & caudale blan-

- ches ; l. 14'' sans la caudale , h. des nageoires longit. 10 $\frac{1}{2}$ '' . Ce p. anomal par le volume disproportionné de son anale & de sa dorsale a été décrit pour la 1^{re}. fois par PAL. au musée de Leyde. D. 55. A. 51. Peut-être l'*Eventail* indiqué , mais non décrit par les Voyageurs est-il ce poisson ?
3. *Rasoir tacheté du Brésil*. BLOCH appelle ainsi le *Guaracapéma*. Mais comme il rapporte ce p. de MARC. à l'*Hippurus* & à l'*Equisetis* de LIN. , & comme il voit cependant 2 p. dans ces derniers il faut nécessairement qu'il y ait erreur dans sa synonymie. Je placerais donc ici le simple calcul des osselets de ces 2 p. de LIN. comme indépendant de toute application. *Coryphaena Hippurus*. D. 60. P. 21. V. 6. A. 26. *Cor. Equisetis*. D. 53. P. 19. V. 6. A. 23. Ces 2 calculs , comme on le voit , ne diffèrent pas assez pour qu'en y supposant quelques erreurs ils ne pussent convenir au même animal , & alors le *Rasoir tacheté du Brésil* , & le *Guaracapéma* ou la *Dorade d'Amér.* ne seront qu'un poisson. Le *Lampugo* de ROND. étant de la synonymie d'ART. , adoptée par LIN. , on pourra dire que ce p. a une dorsale longit. à rayons fins , commençant presque à la tête comme un crête , des pector. courtes , larges & dorées , des ventrales plus l. & noirâtres , une petite bouche & de pet. dents , de gr. yeux , de pet. écailles , une croissance prompte & la chair du Thon. V. *Guaracapéma*.
4. *R. à queue pointue* , p. de l'Océan asiatique , ainsi que les 5 suivans. Caudale pointue , lig. latér. presque parallèle au dos D. 45. P. 16. V. 6. A. 9. *Cor. acuta*. LIN.
5. *R. rechigné* ; caudale entière & égale , mâchoire inférieure plus l. D. 32. P. 16. V. 6. A. 16. *Cor. Sima*.
6. *R. vert* ; facile à reconnoître à sa robe verte , & aux appendices filif. du dernier rayon de sa dorsale & de son anale , & du 2^e. de ses ventrales. D. 26. P. 13. V. 6. A. 13.
7. *R. à demi-nageoires* ; mâchoires à peu-près égales , dorsale courte , ce qui est extraord. dans ce genre où elle est communément presque longit. D. 14. P. 15. V. 8. A. 10.
8. *R. branchiostège* ; ouverture des ouïes en fente transv. D. 24. P. 15. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{10}$.
9. *R. à bouclier* ; lame osseuse entre les yeux. D. 32. P. 14. V. 5. A. 12.
10. *R. bleu* , p. de mer de l'Amér. décrit par BLOCH d'après le P. PLUMIER ; reconnoissable par sa couleur universellement bleue , qui cependant s'éclaircit beaucoup sous le ventre ; iris rouge , cerclé de blanc ;

- grosse tête écailleuse ; corps comprimé & couvert de gr. écailles ; ligne latér. haute , presque parallèle au dos , & marquée de l. points d'un bleu très-foncé ; caudale profondément échancrée en croissant ; l. 12 à 20''. D. 19. P. 14. V. 5. A. 11.
11. *R. à bandes* ; très-petit p. d'Amboine , décrit par PAL. ; tête conique , sommet plat , front penché , très-pet. dents marginales , corps médiocrement comprimé , également aminci , & bien proportionné ; ligne latér. dr. & un peu saillante ; dorsale à peine montante , chaque paire de rayons alternativement n. & brune ; caudale fourchue & marquée d'une lunule brune ; robe d'un blanc argenté terni de gris sur le dos du h. duquel descendent , en mourant , des bandes brunes onnées , pector. & ventrales de vert d'eau clair ; anale rayée comme le corps ; l. 2'' 6'' . D. 54. P. 19. V. 5. A. 25.
- Rasoir à 5 taches*. Dauphin des torrens.
- RASOIR-CARPE , p. de lacs & de rivières , sur-tout du voisinage de la Baltique , du g. des *Carpes* , par cons. fort différent des précédens ; anale à l'aplomb de la dorsale ; tête comprimée , mâchoire infér. arquée & plus l. , bouche édentée ; narines larges , près des yeux qui sont très-gr. ; lame osseuse & mobile entre eux & la bouche ; dos rond , dr. , d'un gris brun ; flancs comprimés & argentins , ventre mince & tranchant , lig. latér. courbe & rompue plusieurs fois , gr. écailles caduques & rayonnées , pectorales très-l. , dorsale & caudale grise , celle-ci fourchue ; l. du sujet qui a servi à la description de BLOCH 18'' , lar. 4. D. 9. P. 15. V. 9. A. 30.
- RASPECON , p. Tapesçon.
- RASSANGUE , o. 6^e. Oie , dite broncée.
- RAT , q. 26c. g. de BRIS. comp. d'animaux à 2 incisives à chaque mâchoire , sans canines , les doigts onguiculés , le corps sans piquans , la queue nue , ou seulement couverte de poils clair-semés. Il y a , comme on le voit , une gr. affinité entre ce g. & celui du *Loir* , & les animaux qui les comp. ne diffèrent entre eux que par des caractères souvent omis ou équivoques dans les descriptions des Auteurs. Ainsi je ne prétends pas assigner le genre de tous ceux que je place ici , & l'on y trouvera plusieurs Loirs. On peut considérer ces 2 g. comme n'en faisant qu'un divisé en 2 familles que je n'ai pas toujours osé séparer.
1. *Le Rat domestique*. Animal omnivore connu qui habite sur-tout les lieux où il trouve le plus

plus à manger & le plus de tranquillité & de sûreté. Personne n'ignore à quel point il porte le dégât dans les meubles , dans le grain , &c. rongéant le bois , perçant les vieux murs , se pratiquant des retraites dans les lieux d'où il est le plus difficile de le déloger. Plusieurs portées par an , de 5 à 7 petits chacune ; fécondité qui seroit de cette esp. un fléau terrible si la voracité féroce des individus les plus forts ne les portoit à dévorer les plus foibles. Leurs dents l. & fortes font quelquefois acheter la victoire aux Chats , mais ne suffisent pas pour les mettre en état de résister au Surmulot. Ces animaux font lascifs , ardens , ils glapissent dans le tems de leurs amours , & les mâles se battent entre eux en criant pour s'assurer la possession des femelles. Dans le tems de l'éducation ils font des magasins de chair & de grains pour leurs petits. Ils passent pour être sujets à la pierre , aux poux & à la gale. Ils paroissent naturels aux pays tempérés de ce Continent d'où ils se font répandus , sur-tout dans les pays chauds ; le froid & les Surmulots les ont empêché de s'étendre & de multiplier beaucoup vers le Nord. Nos vaisseaux les ont portés vers l'an 1550 en Amér. , ainsi que les Souris , & ZIM. a solidement réfuté l'erreur surprenante de LIN. qui a dit au contraire ces animaux originaires d'Amérique. L. 7" , queue de 8 presque sans poils & garnie de fines écailles ; museau pointu , oreilles arrondies & larges , gros yeux , dos communément d'un gris-noirâtre , ventre blanchâtre ; 4 doigts antér. , le pouce manquant , & n'étant que représenté par un ongle ; 5 doigts postér. La couleur du pelage varie du noirâtre au brun , au cendré & même au blanchâtre.

2. *La Souris* , fort semblable en pet. au Rat , mêmes mœurs & habitudes , hors celles qui tiennent à la force , & à la confiance qu'elle inspire. Elle est omnivore comme lui , mais moins entreprenante & moins coureuse , tombant plus facilement dans les pièges , étant souvent la proie du Rat lui-même , & ne pouvant se soutenir que par son extrême fécondité , ayant des portées plus réitérées d'un aussi gr. nombre de pet. ; l. 3" , queue de même , un peu plus velue que celle du Rat , pelage plus pâle , pi. antér. à 4 doigts sans rudiment ni indice du pouce , 5 doigts postérieurs.
3. *Le Malot* , plus gros que la Souris , mais beaucoup moins que le Rat , fort répandu comme eux , habitant les campagnes & les

bois non humides , y vivant dans des terriers composés de 2 parties dont l'une est sa demeure , l'autre son magasin. Omnivore , il mange les o. pris au piège , & même ses semblables quand il a peine à trouver des faines , des glands ou d'autres graines , & il est le fléau des semis de bois. Plusieurs portées de 7 à 10 pet. chacune ; taille des adultes de 3 $\frac{1}{2}$ " à 5 $\frac{1}{2}$ " ; gr. yeux saillans , dos roux-brun , poitrine jaunâtre , ventre blanc , pi. du Rat.

4. *Le Surmulot* , ou *Rat des bois* ; plus gr. , plus fort & plus méchant que le Rat domestique , mordant cruellement , & sa morsure causant une inflammation ; produisant 3 fois par an 12 à 18 pet. à chaque fois. C'est par cette extrême fécondité que cet animal du Nord qu'on ne connoît en Angleterre que depuis 1730 , & en France que depuis 1750 s'y est multiplié au point où il l'est. Il se terre comme le Lapin , & il ne hait pas le voisinage de l'eau à laquelle il se jette volontiers , nageant , plongeant même fort bien & aimant le poisson. Il dévore quand il le peut le per gibier & la volaille , égorgeant beaucoup plus de victimes qu'il ne peut ni en consommer ni en emporter. Les mâles & les femelles passent l'été dans les bois & les champs ; les mâles y passent même l'hiver , solitaires chacun dans leur terrier bien fourni de graines , mais les femelles & les jeunes non adultes vont s'établir pour cette saison dans les granges & les maisons d'où ces nouveaux hôtes ont bientôt chassé les Rats & les Souris , mais où ils font au moins autant de dégâts qu'eux. L. 8 à 9" , queue de même ; pelage supér. d'un brun roux pâle , infér. blanchâtre ; pieds nus ; doigts , oreilles , yeux du Rat , bout du nez blanc-sale ; queue assez velue vers sa base , le reste comme celle du Rat.

5. *Rat d'eau* ; de la taille du Rat domestique. Il ne s'éloigne pas des bords des rivières & des étangs où il vit selon BUF. , & selon l'opinion reçue , de p. , de frai & de Grenouilles qu'il vient manger à terre , ou dans son trou. On le trouve près des étangs & rivières peu fréquentées & peu rapides de presque toute l'Europe. Quoiqu'en aient dit RAY & LIN. , qui avouent l'avoir peu examiné , il n'a pas les doigts postér. palmés , & cependant il nage très-bien , & il peut rester près d'une minute sous l'eau. Cet animal étant vu par les pêcheurs plus souvent que par les Naturalistes , il est possible qu'il ait été très-souvent confondu avec le Sur-

mulot, & que comme le croit PAL. il soit innocent de la plupart des dégâts dont on l'accuse, car il aime diverses plantes & racines, il paroît s'en nourrir, & il est certain que le Surmulot aime beaucoup le poisson. Mais comme ce dernier aime aussi diverses substances végétales, & est plus commun parmi nous, cette observation n'a rien de concluant, on peut seulement en inférer que l'un & l'autre animal font funestes aux empoisonnemens. Le Rat d'eau attaqué se défend des ongles & des dents, assis sur son derrière. Portée de 6 ou 7 pet. qu'il met bas en Avril; tête plus courte, museau plus gros, oreilles moins gr., poil moins lisse que dans le Rat domestique; pet. yeux, dents très-jaunes, pelage noirâtre mêlé de rouille, éclairci sous le ventre; l. 7", queue de 4½; pi. du Rat domestique.

Voyez encore Campagnol, Hamester, &c. en leur rang, conformément au tableau. Je vais joindre ici une suite nombreuse d'autres Rats, ou d'animaux plus ou moins analogues au Rat, la plupart décrits par PAL., & omis par BUF., & par conf. dans la nouvelle Encyclopédie.

6. *Rat des champs.* Outre le Campagnol, le Mulot & le Surmulot auxquels on donne quelquefois ce nom, il convient à un autre Rat qui n'en a pas d'autre, & qui est quelquefois très-multiplié en Allemagne, en Prusse, en Pologne, dans le midi de la Russie, & plus vers l'Est où il se jette sur les meules de grain, souvent en se réunissant à l'esp. suivante. Aussi pet., mais de forme plus allongée, tête plus oblongue, oreilles plus pet., museau plus pointu, queue plus velue & plus courte, n'étant guère plus l. que la moitié du corps; nez velu & brun, 4 rangs clair-semés de moustaches noirâtres; poil du dos brun à sa base, le reste gris; ventre plus pâle; épine dorsale n.; pi. blancs; doigts du Rat. *M. agrarius.*
7. *Le petit Rat.* Il habite les champs & les greniers avec les précéd. dans les mêmes pays; PAL. doute cependant s'il s'étend jusqu'en Allemagne. Il paroît vivre sans terrier, & il ne fait pas même se défendre contre le *Rat vagabond* guère plus gr. que celui-ci qui est un des plus pet. animaux du g., n'étant guère plus que moitié de la Souris. Nez pointu, velu & brun en-dessus, latér. pâle; 5 rangs de fines moustaches, yeux plus bas, oreilles pet. & à demi-cachées par le poil, corps plus arrondi, jambes plus fines que dans la Souris, doigts du Rat, dos d'un fauve qui s'éclaircit

aux côtés & se fonce sur le croupion; l. 2", queue un peu moindre; plus grêle que celle de la Souris, mais moins que celle du Rat des champs. *M. minutus.*

8. *Rat à collier*, q. de Sibérie, à queue très-courte, terminée par des poils roides; pelage varié de fauve & de n. sur le dos; collier blanc, lig. spinale n.; oreilles plus courtes que le poil; pentadac. antér. & postér.; mœurs du Lemming, yeux plus gr.; galerie du terrier presque à fleur de terre. *M. torquatus.*
9. *Rat d'Hudson*, esp. voisine de la précédente; fines moustaches blanchâtres à base brunâtre, pet. yeux près du museau; trous auditifs à petits rebords cachés par le poil; jambes courtes, pieds antér. tétradac., postér. pentadac.; queue obtuse, cyl., très-courte, nue, hors un très-petit pinceau de poils roides au bout; pelage doux, lanugineux, assez l., d'un gris ondé de brun qui devient brusquement couleur de fer aux côtés; ventre blanchâtre, ainsi que les pi. & les ongles. *M. hudsonius.*
10. *Rat lagure*, q. de la gr. Tartarie; queue & oreilles du Rat à collier, pieds du Rat domestique; pelage cendré, lig. spinale n.; l. 3" 7". Cet animal fait des migrations comme le *Lemming*; terrier avec magasin, à 2 entrées, l'une verticale, l'autre oblique, ce qui le fait prendre facilement, parce qu'en faisant du bruit à l'une on est sûr qu'il sortira par l'autre. *M. lagurus.*
11. *Rat social*, q. des déserts sablonneux des environs du Volga; tétradac. antér. avec un pouce à demi-formé, pentadac. postér., 5 verrues ou callosités sous chaque pi.; un peu plus gr. que le *Campagnol*, tête plus grosse & plus obtuse, tronc plus court, membres plus gros, queue plus courte & plus menue, nez velu, lèvres charnues, la supérieure très-fendue; 3 molaires de chaque côté à chaque mâchoire; yeux plus h. que ceux du *Campagnol*, oreilles moins larges, plus nues, blanchâtres, ainsi que la queue; pelage touffu, doux, lisse, l. de près de 6", supér. d'un gris pâle, encore plus clair aux côtés, mêlé d'un duvet laineux & plombé sous le ventre; l. 3" 6". Ces animaux criblent la surface du terrain de trous qu'ils recroissent légèrement de tas de sable, & qui donnent 6, 7, 8 entrées à leur terrier & à leur magasin où ils vivent par couples, ou avec leurs petits, selon l'époque. *M. socialis.*
12. *Rat économe*, q. de la Sibérie, des environs du lac Baikal & de la Daurie. Cet ani-

mal se construit à très-peu de profondeur un logement rond d'1' de diam., recouvert d'une voûte surbaissée, auquel aboutissent des galeries étroites dont les unes conduisent à la campagne, les autres menent à plusieurs chambres. Les Economes rassemblent dans ces chambres une quantité étonnante de menues racines choisies & proprement épluchées, destinées à la provision du mâle, de la femelle & des petits. Ces magasins sont si abondamment remplis que les gens du pays vont avant l'hiver chercher les terriers, les découvrent & enlèvent pour leur propre nourriture ces amas de racines, & souvent un seul terrier leur en donne 20 à 30 livres pesant. Les froids les plus rudes n'engourdissement pas ces animaux. Ils font des migrations comme les *Lemmings*; leur départ afflige les habitans, & leur retour les réjouit, soit à cause de la récolte des racines, soit à cause de la fourrure des bêtes fauves qui suivent ces légions de Rats pour les dévorer. Taille supér. à celle du *Campagnol*, tête plus pet. & moins oblongue, membres plus gros, yeux plus pet.; oreilles nues, mais cachées par le poil; dents très-jaunes; corps plus l. que celui du *Campagnol*; ventru; pieds du Rat domestique, queue grêle, cyl., obtuse, avec quelques poils en-dessus, plus velue en-dessous, blanchâtre, hors une ligne longit. brune en-dessus, dans laquelle on peut cependant compter environ 60 anneaux; pelage mêlé de jaune & noir, plus noirâtre le long du milieu du dos, infér. gris; mâles plus pet. que les femelles; l. de celle-ci 4" 6"', sans la queue de 13". *M. economus*.

13. *Rat républicain*, q. des lieux secs & élevés au-delà du lac Baïkal & de la Daurie où le précéd. choisit les terrains bas & frais; mais les républicains aiment sur-tout les oignons des plantes bulbeuses que l'autre néglige, ils ne vivent point en familles, mais en troupes composées de plusieurs familles réunies. Leurs terriers ressemblent à ceux du Rat économe, excepté que les chambres y sont plus gr., plus multipliées, & que la pièce du milieu, à laquelle aboutissent toutes les communications est supér. recouverte d'une partie des terres portées en-àhors, comme pour la mettre mieux à l'abri de la pluie. Taille un peu infér. à celle de l'*Econome*, tronc un peu plus court, mais plus long que dans le Rat social, moustaches de poils n. la plupart; oreilles plus grandes, minces, dépassant le poil du corps, garnies, au bout, de poils bruns; incisives supér.

plus larges; pi. bruns, presque nus, doigts du Rat domestique; queue plus grosse que celle du Rat social, garnie de poils noirâtres plus l., sur-tout au bout, d'environ 40 anneaux; pelage rude & épais, d'un gris pâle, plus foncé sur l'épine dorsale, s'éclaircissant en-dessous; l. 3" 6"', sans la queue l. d'1". *M. gregalis*.

14. *Rat roux*, q. des mêmes pays, omnivore, coureur & brigand, vivant de rapine, allant tantôt dans les granges & les greniers, tantôt dans le terrier du Rat économe, tantôt rodant sur la neige pour y manger l'appât mis aux pièges tendus aux Hermines, auxquels il se fait ainsi prendre, l. 3" 7"' sans la queue de 13"' son poil non compris; moustaches fines, blanchâtres, de la l. de la tête; petits yeux moyens; oreilles plus gr. que celles du précéd., ovales, nues, hors une bordure de poils couleur de fer; doigts du Rat domestique; queue plus grosse & plus velue que celle des précéd., à environ 80 anneaux; pelage roux-fauve qui s'éclaircit & jaunit sur les flancs, & blanchit sous le ventre; trait longit. brun sur la queue. *M. rutilus*.
15. *Rat de l'ail*, q. des enviroies, sur-tout du Jenisea & d'Angara qui vit de différentes esp. d'ail qu'il rassemble dans son terrier où les paysans vont en faire leur provision. Taille de l'Econome, queue un peu plus l., assez velue pour qu'on ne puisse en compter les anneaux; moustaches l. & blanchâtres, gr. oreilles presque nues, doigts du Rat domestique; poil l. d'environ 6"', doux, épais, inégal, cendré, les plus l. poils bruns au bout, côtés & ventre blanchâtres. *M. alliarius*.
16. *Rat des rochers*, q. des deserts au-delà du lac Baïkal & de la Mongolie. Il creuse son terrier dans la terre qui remplit les fentes des rochers sur les montagnes du côté du midi, & il y vit de graines d'astragale. Tête obl., museau assez pointu; incisives supér. épaisses & d'un jaune fauve, les infér. jaunâtres; moustaches courtes, fines & noirâtres; gr. oreilles ovales, velues & brunes au bout; gros membres, sur-tout les parties postér. noirâtres & presque nues; doigts du Rat domestique; queue grêle, aussi écailleuse que velue; dos brun mêlé de gris qui domine sur les flancs; l. 4"', queue de 16". *M. saxatilis*.
17. *Rat à grosses lèvres*, un des q. de la famille du Hamster, auquel il est fort infér. par sa taille qui n'est pas double de celle du *Campagnol*. Grosse tête, museau rendu extraordinaire & fort obtus par des lèvres charnues,

très-épaisses, dont la supér. est profondément fendue, & dont l'infér. est presque pendante; très-gr. abajoues; pet. incisives supér. d'un jaune brun, les infér. blanchâtres; moustaches fines, assez l., en 5 rangs, les 1^{rs}. blanchâtres, les plus l. noirs; yeux assez gr. & moyens; gr. oreilles couchées, presque nues, brunes; cou, tronc, membres courts & gros; gr. mains tétradac., le 5^e. ongle remplacé par une simple papille, pi. postér. pentadac., à 6 tubercules en-dessous; queue courte, cyl., obtuse, supér. brune, infér. garnie de fins poils blancs; poil du corps lisse, blanc autour de la face, cendré jaunâtre mêlé de brun sur le corps, grisâtre en-dessous, blanc au bout des pieds. *M. acedula.*

18. *Rat brun*, q. que PAL. n'a vu que dans la province d'Altracan, & qu'il croit venir de pays plus méridionaux, de la famille du Hamester comme le précéd. par ses abajoues, mais ne s'engourdit pas en hiver; plus gros que le Rat social, mais de la même l.; nez nu, lèvres lâches & épaisses, la supér. fendue; 5 rangs de l. moustaches n. dont le bout est gris, les plus voisines de la bouche blanchâtres; yeux & oreilles assez grands, celles-ci velues au bout; cou & corps épais & courts; jambes courtes, blanches, peu velues, la plante des pi. & mains nue; 4 doigts antér. & une verrue sans ongle pour pouce; 5 doigts postér., ongles blanchâtres; queue blanchâtre, courte; poil du corps doux, l. de 4^{'''}, brun, ombré de n. sur le dos, front gris, tour du museau & bout des pieds blancs, oreilles brunes; l. 3^{'''} 6^{'''}, queue de 9^{'''} sans le poil. *M. phaus.*

19. *Rat du sable*, autre q. de la famille du Hamester, mais dont il paroît que PALLAS ignore s'il s'engourdit ou non pendant l'hiver. Il creuse son terrier dans le sable le long de l'Irtis; il est plus méchant & plus féroce que le suivant. Nourris ensemble en captivité ce dernier étoit assez doux; tandis qu'au contraire le Rat du sable, quand on le touchoit, se couchoit sur le dos, grognoit comme le Hamester, & menaçoit des dents & des ongles. Grossueur moyenne entre le précéd. & le R. social, l. 3^{'''} 3^{'''}, queue de 10^{'''}, dr., grêle, blanche & presque nue; museau allongé & pointu, incisives d'un jaune brunâtre, gr. oreilles ovales brunes avec un léger duvet grisâtre, corps court & épais, jambes courtes & minces, doigts du Rat domestique; ongles blancs; poil du corps l., doux, blanchâtre en-dessus, blanc en-dessous,

recouvrant une laine brune; pieds & queue blancs. *M. arenarius.*

20. *Rat de l'alysson*, autre espèce de la même famille & des mêmes pays, dont le terrier est composé d'une galerie qui conduit à une chambre ronde jonchée de filicules d'alysson de montagne, mêlées de graines d'élymus; une 2^e. galerie part de cette chambre, s'enfonce profondément & conduit peut-être au logement d'hiver. Un peu moins gros que les précéd., mais beaucoup plus court, l. 3^{'''}, queue de 4 à 5^{'''}, grosse, obtuse & velue; tête plus grosse & museau plus obtus que dans le précéd.; moustaches fines de poils nombreux, assez courts; incisives jaunes-brunâtres; oreilles ovales, membranes neuves, garnies d'un petit duvet gris; corps & membres trapus, pi. plus velus que ceux des précéd., l'étant même en-dessous; doigts du Rat domestique; poil du corps doux & long; dos d'un gris cendré parcouru le long de l'épine par une raie n.; côtés variés de plaques blanches, supér. bordées de brun; bout de la queue, pieds & ventre blancs. *M. songarus.*

21. *Rat-furet*, autre esp. de la même famille des pays situés vers l'Obi, le lac Melassatu, celui de Dalai en Daurie, &c. plus petit que le Rat du sable, museau pointu comme le sien; incisives étroites, les supér. fauves, les infér. jaunâtres; moustaches l., blanches & brunes; très-gr. yeux; oreilles ovales, presque nues, bordées d'un noirâtre bordé extér. de blanc; taille moins grosse & plus allongée que celle des précéd.; verrue pour 5^e. doigt antér.; pelage doux, d'un gris jaunâtre sur le dos qui est divisé le long de l'épine par une raie n. qui n'arrive pas à la queue; ventre blanc sale; l. 3^{'''} 4^{'''}, queue de près d'1^{'''}, un peu conique blanche, hors un trait longit. noirâtre en-dessus. *M. furunculus.*

22. *Rat aux l. pieds*. Cette esp. avoit déjà été indiquée par SÉBA, mais BUF. l'avoit négligée comme obscure ou incertaine; cependant PAL. l'a vue depuis dans des déserts sablonneux le long de la mer Caspienne. Il se creuse, dans le sable ferme, un terrier à 3 galeries dans lequel on ne trouve aucune provision, & le pays ne fournit guère que quelques plantes maigres & seches, ce qui prouve que cet animal s'engourdit en hiver. Malgré la l. de ses jambes postér. il ne saute point comme on l'imagineroit, mais il court à la manière des Souris. Grosse tête oblongue, museau allongé, mais obtus, 6 ou 7 rangs de l. moustaches n., levre su-

- périeure peu fendue; yeux assez gr.; ver-
rues bipiles sur les cils; gr. oreilles ovales,
jaunâtres, cloisonnées par un pli; corps
postér. épais, pattes antér. plus grosses,
postér. beaucoup plus l.; petit pouce aux pi.
antér., queue presque aussi l. que le corps,
garnie de l. poils fauves en-dessus, blancs
en-dessous; poils du corps l. de 5^{'''}, d'un
gris fauve sur le dos, blanc sous le ventre
qui est longit. coupé d'une bande jaunâtre;
bout des pieds & du museau blanc; l. 4^{''} 2^{'''}.
M. longipes.
23. *Rat du tamarin*, q. des mêmes terres, qui
creuse sous les racines de cet arbre un terrier
à 2 galeries; il est sujet à l'engourdissement;
gr. du Surmulot, tête oblongue, nez obtus,
dont les narines sont défendues par une ap-
pendice cutanée dure & repliée; 5 rangs de
moustaches, l. de près de 2^{''}, n., à bout
blanchâtre; verrue tripile sur chaque cil,
levre supér. fendue, gr. yeux, doigts &
queue du précéd.; poil du corps l. de plus de
8^{'''}, d'un gris jaunâtre sur le dos, plus brun
sur la croupe; tour du nez & des yeux blanc,
ainsi que les côtés de la tête & du cou;
ventre & dessous de la queue blancs, celle-ci
grise & annelée de brun en-dessous. *M. ta-
maricinus.*
24. *Rat du bouleau*, q. des campagnes entre
l'Obi & le Jenisca, un des plus pet. du g.,
& un de ceux que le moindre froid engourdit.
Il paroît qu'il ne se terre pas, & qu'il se
contente de s'arranger un lit dans les bou-
leaux creux. Museau pointu, moustaches
fines & grises, oreilles méd. & brunes, jambes
grêles & infér. presque nues; doigts des
précéd., mais l. & écartés; queue mince,
beaucoup plus l. que le corps, très-peu
velue, annelée, brune en-dessus, blanche
en-dessous; dos gris-de-fer frotté de brun,
épine n., ventre cendré pâle; l. 2^{''} 6^{'''},
queue de 3^{''} 4^{'''}. *M. betulinus.*
25. *Rat vagabond*, q. des mêmes pays & des
déserts de la Tartarie. Il fait son lit dans
les terriers abandonnés, dans les trous
d'arbres & de rochers, & quoique vivant
souvent dans des pays très-froids il est si
frileux que le moindre vent du Nord l'en-
gourdit, même en Juin. Il est carnassier, &
attaque même ceux de son esp.; tête obl.,
museau obtus, nez rouge, narines écartées
par une cloison épaisse, & défendues par
un rebord supér.; levre supér. peu fendue,
moustaches fines & courtes, yeux méd., gr.
oreilles ovales, jambes du précéd., queue
grêle, annelée d'écaillés, un peu plus velue
que celle de la Souris; poils du corps doux,
d'un cendré pâle avec quelques poils n. sur
le dos, épine n., poil du ventre blanchâ-
tre recouvrant une laine brune; l. 2^{''} 8^{'''},
queue de 3^{''}. *M. vagus.*
26. *Rat rayé*, *R. oriental* de BRIS. plus pet.
que la Souris; oreilles méd. & nues; queue
presque nue & de la l. du corps; pi. antér.
tétrad., postér. pentadac.; pelage gris, plus
foncé sur le dos, mais varié de 12 lig. longit.
de p. blancs; pi. jaunâtres. J'ignore s'il a
été vu par LIN., ERX., MUL., PENNANT,
selon lequel il se trouve aux Indes, BAR-
BOT cité par ZIM. dit qu'on le trouve en
Guinée; PAL. avoue qu'il ne le connoît
guère que par l'individu de SÉBA, & il
craint que ce ne soit une variété d'âge.
27. *R. quadriraie*, q. de l'est du Cap, décrit
par M. SPARMAN, aussi pet. qu'aucun des
précéd., n'ayant que 18^{'''} de l., & étant
par cons. un des plus petits quadrupèdes
connus. Corps un peu comprimé, pelage
en général d'un brun cendré, n. sur le front
& à la nuque, d'où partent 4 raies n. longit.
qui parcourent le dos jusqu'à l'origine de la
queue où elles se réunissent après s'être
écartées en s'arquant, région des yeux & du
museau plus pâle; queue de même, presque
nue & de la l. des $\frac{2}{3}$ du corps; pi. antér. &
postér. pentadac.
28. *R. caraco*, q. des terres voisines du lac
Baikal, & de la Mongolie, assez semblable
au Surmulot, aimant comme lui le voisinage
de l'eau & les lieux cultivés, mais différent
de lui par une tête plus pet., plus étroite
& allongée, par des dents moins fortes &
plus blanches, par la proportion des mem-
bres, sur-tout des jambes postér., par le
pouce des pi. antér. encore plus nul, par
les doigts des 4 pi. qui paroissent demi-
palmés, par une queue plus courte, un poil
plus doux, par le nombre des vertèbres,
par les yeux & les oreilles plus près de la
nuque. Moustaches roides & en 5 rangs,
verru bipile sur l'œil; levre supér. très-
fendue; jambes charnues, les postér. plus
gr.; pi. presque nus & écaillés, queue de
la l. du corps, velue à sa base, le reste nu
& mince, le bout obtus & comme rongé;
dos gris-brun, ventre cendré, pi. blan-
châtres; l. 7^{''}. PAL. ne croit pas cette esp.
sujette à l'engourdissement.
29. *Pet. R. aux pet. yeux*, q. des campagnes
cultivées entre l'Occa & le désert d'Astra-
can; taille & forme, à peu-près, d'un pet.
R. d'eau. Cet animal sort peu pendant le

- jour; il élève de très-pet. buttes à l'ouverture de sa galerie, & ne s'engourdit pas. Il dépose, en magasin, des racines bulbeuses sur un lit d'herbes seches dans la chambre de son terrier qui est toujours sous un tas de foin, sous une meule de grain, ou à leur défaut sous des arbuttes très-fourrés. Museau très-court, levre supér. fendue jusqu'au nez & laissant voir les dents supér. entieres, lesquelles sont larges & courtes, les infér. plus l.; moustaches n., pet. yeux bas, oreilles très-reculées & ne consistant qu'en un pet. rebord du trou auditif; pi. forts & pentadac.; corps ventru & d'un gris-brun plus ou moins noirâtre; l. 4", queue de 4 à 5"; *M. talpinus*.
30. *Gr. Rat aux pet. yeux*, q. des environs du Volga & du Tanais dans les lieux cultivés. Il creuse la terre comme la Taupe en se servant de son museau, & il jonche sa chambre de gramens secs. Le terrier d'été est assez près de la surface du sol, mais l'animal s'enfonce en hiver à une plus gr. profondeur. Il vit de diverses graines & de racines d'ombellifères. Marche lente; l. tête pyramidale, museau cartilagineux & avancé, levre infér. courte, & laissant voir les dents; moustaches blanches, pet. yeux qu'on ne voit qu'en écartant le poil; oreilles externes nulles; pet. tubercule au lieu de queue; pi. courts & pentadac., les postér. demi-palmés; pelage doux, d'un n. cendré, chaque poil roux au bout; croix blanche au ventre; l. 8"; *Spalax major*, ERX. d'après MM. GMÉLIN & GULDENSTADT.
31. *Très-gr. R. aux pet. yeux*, q. de la Daurie & de quelques autres lieux, analogue au Zemni pour les mœurs, mais de g. différent. Il aime le penchant des collines où le sol est ferme & compacte, & où il trouve des oignons de liliacées. Il creuse son terrier parallèlement à la surface & va ordin. dr. devant lui. Il ne travaille pas des mains seules comme les Taupes, ni du museau seul comme le Zemni, mais il se sert de tous ces instrumens, & ils sont tous excellens. Ses ongles sont tranchans, sa tête est forte, son nez large, coriace & calleux; 3 molaires de chaque côté de chaque mâchoire; moustaches fines & blanchâtres; paupieres épaisses, ridées, duvetées, laissant à peine appercevoir de très-pet. yeux; oreilles courtes & comme tronquées; corps court & déprimé; membres épais, courts; pi. nus & pentadac., les 3 doigts moyens antér. plus gr.; dos d'un gris sale, bruné près de la peau, la partie

- apparente des poils étant plus cendrée; ventre d'un gris-brun; l. 8" 8"', queue de près de 2"; mais cette esp. est beaucoup moins gr. en certains cantons qu'en d'autres. *Mus aspalax*, PAL.
32. *R. des fossés de Suede*; taille & forme du Campagnol; oreilles velues & plus courtes que le poil qui est noir, pi. du Campagnol, mais couverts de poils blancs; queue de la l. du tronc, & toute velue. Cette esp. fait son terrier près des fossés, de maniere que l'entrée soit sous l'eau. *M. paludofus*; ERX.
33. *R. de Barbarie*; taille infér. à celle de la Souris; dos brun, varié de 10 raies pâles, ventre pâle; mains tridac., en ne comptant ni un pouce court & sans ongle, ni le rudiment d'un 5^e. doigt sous la paume même; pi. pentadac.; queue peu velue, à demi-verticille, de la l. du corps. *M. barbarus*, LIN. in addendis.
34. *R. de Perse à courte queue*; pelage d'un cendré pâle, tête courte, museau obtus, narines très-pet. & arrondies; moustaches de la couleur du pelage; yeux n., grandes oreilles oblongues arrondies & velues; mains tétradac., pieds pentadac., ongles aigus; l. 3" 3"', queue de 6"; *M. micruros*, ERX. d'après M. GMÉLIN.
35. *Rat pet. Gerboise*; tout au plus de la taille de la Souris; dos jaunâtre, ventre blanchâtre; cou non marqué, l. moustaches, oreilles nues & ovées, queue & mains de Souris; jambes postér. de la l. du corps, fortes, presque nues & à pi. pentadac.; dans la Zone Torride. *M. torridarum*, ERX.
- Les animaux analogues au Rat sont si nombreux, & leurs caracteres sont si variés, qu'il est peu de méthodes qui puissent les contenir tous. C'est ce qui a forcé plusieurs Naturalistes à multiplier les g. en leur faveur, & ils en ont fait un entre autres, qu'ils appellent *Sorex*. Il est destiné à de petits q. à 2 incisives supér., 4 infér. & plusieurs canines de chaque côté; caracteres qui ne conviennent ni au Rat, ni à la Musaraigne, ni à la Taupe, ni au Loir. Je vais en placer ici quelques-uns. Les 5 premiers ont été trouvés par M. HERMANN dans les environs de Strasbourg. Il les a envoyés à M. SCHREBER, & ce qu'il en dit, en attendant la description de ce dernier, se réduit à quelques caracteres. Ne sachant sous quel nom les désigner en françois, je les appellerai *Rats-musaraignes*, & *Rats-taupes*.
1. *Rat-musaraigne à courte-queue*; elle n'a pas

- la demi-longueur du corps ; dos d'un roux-cendré , ventre blanc. *Sorex araneus*.
2. *Rat à queue quarrée* ; dos d'un n. cendré , ventre plus pâle , incisives rouillées. *S. tetragonurus*.
3. *R. aux dents blanches* ; dos du précéd. , ventre blanc , queue ronde & assez velue. *S. Leucodon*.
4. *R. à queue carénée* ; queue fine , languette , infér. carénée par une arrête de poils ; dos & ventre du précédent ; dents rouillées. *S. Carinatus*.
5. *R. à queue étranglée à sa base* ; pelage entier d'un n. cendré supér. & infér. ; gr. d'une Taupe. *S. constrictus*.
6. *R. musaraigne créché* ; air de Taupe , corps n. , mains blanches , museau allongé ; narines portant chacune une caroncule radiée , de 10 à 15 rayons ; 4 canines de chaque côté ; pi. antér. courts & larges , pentadac. comme les postér. qui sont écaillés ; queue presque nue , de la couleur du corps & plus courte de moitié ; dans l'Amér. septent. où il vit comme notre Taupe. *S. cristatus* , LIN.
7. *R. d'eau à queue blanche* , q. du Canada , dont la queue grêle est d'un quart plus courte que le corps , à pieds antér. pentadac. comme les postér. qui sont palmés , 2 incis. supér. , 4 infér. , ainsi ce ne peut être une variété de notre Rat d'eau , comme l'a cru BUF. , ces caractères tranchans que lui donnent LIN. , PENNANT , MUL. & ERX. l'en distinguant absolument ; l. 5 $\frac{1}{2}$ " ; museau grêle , mâchoire infér. plus l. ; pi. antér. , occiput & queue blancs , le reste du pelage d'un brun cendré ; c'est la *Taupe de Virginie* de BRIS. *S. aquaticus* , LIN.
8. *Pet. R. musaraigne sans queue* , q. de la Sibérie , où il habite dans les lieux humides , sous les racines d'arbres , sur un nid de lichens où il fait des provisions de différ. graines. Il court assez vite , & plonge assez bien. C'est un des plus pet. q. connus après le R. n°. 27 , n'ayant que la taille du pet. R. n°. 7 , c. à d. n'ayant que 2" de l. & 38 grains de poids. Museau aminci , infér. sillonné ; moustaches allant jusqu'aux yeux qui sont pet. & enfoncés ; oreilles larges , mais courtes & nues ; queue nulle ; dos d'un gris foncé , ventre blanchâtre ; pi. antér. & postér. pentadac. *Sorex minutus* , LIN. fort différent de *M. minutus* , PAL.
9. *Pet. Rat musaraigne à queue courte* , q. des déserts du nord de la Perse. Museau mince , moustaches blanchâtres , oreilles rondes ; les 2 incisives supér. en alêne , les 4 infér.

- obtusés & tronquées ; 3 canines supér. , 4 infér. , la 1^{re}. plus l. ; 4 molaires de chaque côté ; pi. antér. & postér. pentadac. ; dos gris-blanc , ventre gris-cendré ; l. 3" 7" , queue de 13" dont les poils blanchâtres sont à peu-près distiqués. *S. Puffillus* , ERX.
10. *R. musaraigne de Java* ; taille de la Souris ; museau allongé , infér. sillonné , gris ; corps brun ; l. moustaches , oreilles arrondies & peu velues ; pi. antér. & postér. pentadac. ; queue moins velue & un peu plus courte que le corps. *S. murinus* , LIN.
11. *R. taupe doré* , dit vulgairement *Taupe dorée de Sibérie* , q. faussement attribué soit à la Sibérie , soit au g. de la Taupe , comme l'observent MM. PAL. & SPARMAN. Pi. antér. tridac. , sans y comprendre le rudiment d'un 4^e. doigt dont on ne voit que l'ongle , pentadac. postér. ; 2 incis. supér. , 4 infér. ; 14 autres dents à chaque mâchoire ; queue nulle ; yeux si pet. que PAL. n'a pu les trouver dans une peau conservée , & que M. SPARMAN n'est parvenu à s'assurer de leur existence qu'après avoir enlevé la peau de la tête ; oreilles externes nulles ; museau court & sans poil ; pelage changeant , vert , brun , ou jaune doré , selon l'aspect ; l. 5 à 6" .

Rat de blé. Hamester.

R. d'Egypte. Mangouste.

R. de Madagascar. Ecureuil palmiste.

R. de Norwège. Lemming & Pouc.

R. d'or. Muscardin.

R. de Pharaon. Mangouste.

R. de Pont. Polatouche.

R. des bois. Surmulot.

R. des bois de la Louisiane. Sarigue.

R. de Scytie. Polatouche.

R. de Surinam. Phalanger.

R. d'Inde. Mangouste.

R. Liron. Loir.

R. manitou. Marmose.

R. musqué { de Canada. Ondatra.

{ de Moscovie. Desman.

{ des Antilles. Piloni.

R. palmiste. Ecureuil palmiste.

R. pennade. Chauve-souris.

R. perlé. Souslik.

R. puant. Ondatra.

R. sauteur. Mulot , & Gerboise.

R. sauvage d'Amér. Agouti & Sarigue.

R. volant. Polatouche , & 11^e. Chauve-souris.

V. le Supplément.

RATEL , q. du nord-est du Cap , du g. du Blaireau , décrit par M. SPARMAN. Cet animal , très-avide de miel , guette par-tout

les Abeilles sauvages. Elles construisent leurs rayons à l'entrée d'anciens terriers à demi-écroulés & abandonnés, & le Ratel les épice. Il se tapit vers l'heure du coucher du soleil, les pattes devant les yeux, paroissant regarder entre ses l. griffes, comme pour micux voir. Si quelque Abeille passe en l'air en retournant porter son butin à la rûche, elle lui indique la route, car il la suit. Il suit de même le Coucou indicateur, ou Moroc (V. ce dernier mot), & il détruit ainsi beaucoup de nids d'Abeilles. Ses poils sont rudes, sa peau est dure, & il est difficile à tuer. Ayant les jambes postérieures, il ne peut échapper aux Chiens par la fuite. Mais souvent ses dents & ses griffes l'en délivrent, d'autant plus que la dureté de sa peau le défend très-bien. Quand ils veulent le mordre, ils ne prennent que cette peau même qui semble ne tenir à sa chair que par quelques points; en sorte que son corps est libre & au large dans sa peau comme dans un sac. Pris par celle du cou, il peut encore se retourner & mordre la main qui le tient. Langue rude du Chat; 6 incis., 2 canines & 6 molaires à chaque mâchoire; jambes courtes; pi. pentadac. antér. & postér., avec des ongles l. de 18'' aux pi. antér., de 9 aux postér.; sans oreilles externes; front, sinciput, nuque, épaules, dos & queue cendrés; museau, tour des yeux & des trous auditifs, dessous du cou & du corps n.; le gris & le n. séparés par une raie d'un gris plus clair tirée des oreilles à la queue; l. 3' 4'', queue d'1'.

RATE-PENADE, p. 9°. Raie.

RATEREAU, *Ratillon*, o. Troglodyte.

RATIER, o. Cresserelle.

RATISSOIRE, c. Peigne d'ARG. sans oreilles, très-raboteux par ses fines cannelures.

RATON, q. du g. de l'Ours. Il a la gr. & assez la forme d'un pet. Blaireau, mais sa tête ressemble à celle du Renard, excepté qu'il a les oreilles beaucoup plus courtes; gr. yeux d'un vert-jaunâtre, museau effilé, nez un peu retrouffé, dents du Chien; queue aussi l. que le corps, touffue & presque toujours annelée de noir-roux & blanc; jambes antér. plus courtes que les postér.; 5 ongles forts & pointus à chaque pied; poil doux, l. & gris à pointe noirâtre, d'où résulte une robe grise mêlée de n., altérée cependant par une pet. teinte de fauve; levre & nez n., bandeau n. au-dessus & au-dessous des yeux, prolongé sous la tête; poil des parties infér. rousâtre

mêlé de blanc & recouvrant une laine brune; moustaches blanches l. de 2 ½'', poil des fesses l. de 3''; l. 1' 10'' 6''', h. du train de devant 9'', du train de derrière 10. Cet animal est léger, quoique trapu; en marchant il s'appuie sur tous ses doigts, mais dans le repos, il s'appuie comme l'Ours sur les talons & se tient comme lui aisément de bout. Il monte lestement aux arbres & s'avance jusque sur les branches les plus pliantes. Ses doigts étant peu flexibles, il tient des 2 mains réunies ce qu'il veut assujettir ou manger, & il saute plus qu'il ne marche. Il est naturel à l'Amér. mérid. où il vit sur les montagnes, n'en descendant que pour manger les cannes à sucres. Il s'apprivoise aisément, & on voit dans sa domesticité qu'il est omnivore, qu'il trempe dans l'eau tout aliment qui n'est pas humide; qu'aucune caresse, aucune friandise ne lui fait oublier un mauvais traitement; que comme beaucoup d'autres animaux, il hait le bruit, & sur-tout les cris aigus des enfans; & qu'enfin il se retire à l'écart pour rendre ses excréments & qu'il tache toujours comme le Chat, de les recouvrir de terre.

Tel est le *Raton* de BUF. & de DAUB.; ils l'ont vu vivant, & ce dernier l'a disséqué, ainsi leur description mérite toute confiance. Ils distinguent cet animal du *Coati* de MARC. avec lequel la plupart des Naturalistes l'ont confondu & le confondent encore. Il faut convenir que tout ce que MARC. dit du *Coati* s'accorde très-bien avec la description qu'on vient de lire; & il en est de même de celle du *Coati* observé & disséqué par LIN. (Mém. de l'Acad. de Stockholm). Cependant malgré cette difficulté, il est impossible de réunir le *Raton* & le *Coati*, quand 2 Observateurs tels que BUF. & DAUB., après les avoir examinés à leur aise & les avoir disséqués, assurent que ce sont 2 animaux différens. Il est donc plus naturel de supposer qu'il y a, de part ou d'autre, erreur dans l'application des noms, & que, ou MARC. & LIN. d'une part, ou BUF. & DAUB. de l'autre, ont appelé *Coati* ce qu'il falloit appeler *Raton*. J'observerai seulement que MARC. ayant observé l'animal dans son pays natal, la présomption est entièrement pour lui. *Coati* est un nom indigène, & le mot *Raton* est au contraire un nom européen qui peut avoir été appliqué au vrai *Coati* dont les Européens auront ensuite donné le nom à un autre animal analogue. Mais comme

l'essentiel

l'essentiel n'est pas de savoir quel est le vrai nom de ces animaux, mais si celui que nous venons de décrire sous le nom de Raton est différent de celui que nous avons décrit ailleurs sous celui de Coati, & comme nous le savons par BUF. & DAUB. de manière à ne pouvoir en douter, il ne s'agit plus que d'exprimer d'après ces 2 Savans en quoi ces animaux diffèrent. Ma description du Coati ne le fait pas sentir, & elle le peut d'autant moins, qu'ici les différences tiennent, non à des caractères positifs, mais à des points comparatifs. Le Raton est plus gr. que le Coati; il a le corps & le cou moins allongés, la tête moins l., ainsi que le museau. Celui-ci n'est pas terminé dans le Raton, comme il l'est dans le Coati, par une esp. de groin mobile débordant d' $1\frac{1}{2}''$ le bout de la mâchoire inférieure. Cette esp. de groin du Coati fait paroître son museau entier courbé & relevé, tandis que le Raton n'a que le bout du nez un peu retrouffé; yeux plus gr. que ceux du Coati, oreilles moins courtes, poil plus l., moins rude & plus peigné; jambes plus l., pieds plus courts. Enfin DAUB. trouve quelques différences dans les squelettes, mais elles sont très-légères.

RATON-CRABIER, q. du même g., ainsi nommé par BUF., à raison de sa ressemblance au Raton & de sa manière de vivre analogue à celle du *Crabier*. Il fréquente les bords de la mer où il se nourrit de Crabes; l. 2', queue plus courte & plus mince que celle du Raton, à 6 anneaux n. & 6 d'un fauve-grisâtre; pelage mêlé de fauve, de n. & de gris, de manière que le n. domine sur le dos, le fauve sur les flancs; face, devant du cou & ventre d'un blanc jaunâtre; à Cayenne.

RATTE-COUËTTE, *Ratte à courte queue*, q. Campagnol.

RAVALE, q. Sarigue.

RAUBALET, p. Râpe.

RAVEL, p. V. à la suite du Bogue.

RAVET, i. Kakerlaque. V. Blatte.

RAY, i. Teigne de Suede à ailes dorées & 7 taches d'argent, la 2^e. & 3^e. accolées; sur les feuilles de l'aune. LIN.

RAYON VERT (le), Crapaud de Saxe de couleur de chair varié de lig. vertes disposées en rayons. DAUB.

RAYURE (la), i. 57^e. & 68^e. Phalène.

RÉAUMUR, i. 28^e. Teigne.

REBËTRE, o. Troglodyte.

RÉDI, i. Teigne de Suede à ailes n., fauves

à la pointe, ornées de raies d'argent interrompues. LIN.

RÉE-BOK, ou *Bouc rouge*, q. du nord du Cap, du g. des *Antilopes*, h. de 2', d'un gris-cendré un peu approchant de la couleur du Lievre & en même tems mêlé d'une teinte qui tire au rouge; ventre & tour de l'anus blancs, queue fort courte, cornes n., dr., assez semblables, par leur position, à celles du *Pafan*, mais seulement l. d'1', très-menues & si pointues que les Hottentots s'en servent comme de poinçons; chair sèche & non-estimée. Ces animaux vont en troupes. M. SPARMAN.

RÉGINE (le), r. Serpent des Indes, du 3^e. g. à dos brun, & ventre tacheté de n. & blanc; 137 gr. plaques, 70 paires de pet. RÉGLE, p. Marteau.

REINE DES CARPES, p. de Bohême, Franconie, &c. du g. de la *Carpe*, de laquelle il diffère principalement par la gr. de ses énormes écailles qui sont 4 fois plus gr. que celles de la Carpe commune. Dans les sujets observés par BLOCH, elles ne couvroient qu'une partie de leur corps, peut-être accidentellement, car elles sont fort caduques; elles sont striées, jaunes & bordées de brun, & elles ont 18''' de diam. Ce p. est excellent & parvient à la taille des plus gr. Carpes. D. 20. P. 18. V. 9. A. 7. C. 19, tandis que la Carpe commune donne: D. 24. P. 16. V. 9. A. 9. C. 26.

REINE DES SERPENS, r. On nomme ainsi, selon SÉBA, un Serpent du Brésil l. de 3' 8 à 10'', sur 12 à 15''' de diam., à tête ovée, supér. & latér. aplatie, antér. arrondie en tête de Chien; yeux bas, mâchoire infér. plus courte, gr. dents; pet. écailles tuilées, queue courte & conique; robe couleur nébuleuse, comp. de n. & blanc; 3^e. g. GRON.

RELIGIEUSE, o. Bernache, Hirondelle des fenêtres, Piette, & 14^e. Sarcelle.

RELIGIEUSE D'ABYSSINIE, o. 40^e. esp. rapportée au Mçrle.

REMIZ, *Remès*, o. 6^e. Mésange.

RÉMORE, *Rémora*, p. 37^e. g. de GO., par conf. malacopt. thor.; corps cunéiforme un peu grêle & un peu comprimé; dos, côtés & ventre convexes, queue comprimée; peau alép. selon GO.; GRON. lui donne des écailles très-pet., & BLOCH avoue que la loupe même ne lui en montre aucunes. Tête plus large que le corps, ovale & aplatie; lèvres épaisses, mâchoires denticulées, obtuses, la supér. plus courte; yeux h. & peu saillans, pet. narines doubles;

opercules arrondis, durs & d'une piece; membrane branch. sous la gueule & demi-couverte; lig. latér. moyenne, dr. & peu apparente; anus au milieu, entouré de stries en rayons; dorsale reculée & déclinée; pector. h. , triang. & obliques; ventrales liées par une bride transv.; anale un peu avant l'aplomb de la dorsale, déclinée; caudale entiere ou fendue; addiment d'un bouclier sur la tête & la nuque. Ce bouclier est ovale, plat, couvert de stries transv. coupées dans leur milieu par une longitudinale. Ces stries vues à la loupe sont des suites de petites houppes à filets très-fins. Quand le p. applique sa tête à un corps, les houppes ou leurs filets s'insèrent dans les inégalités de sa surface, probablement dans ses pores mêmes, & il y reste suspendu. Moyen extraord. de suppléer à la médiocrité de ses nageoires! Il s'attache à la quille d'un vaisseau, au ventre d'un Requin ou autre gros p. & se fait ainsi transporter d'un parage à un autre. On l'arrache facilement en le prenant par la tête. Mais si on le prend par la queue, la direction oblique dans laquelle on le tire favorise l'adhésion; ses houppes prises ainsi à contre-sens n'en pénètrent que mieux dans les inégalités & les pores, & l'on éprouve une assez gr. résistance. Aussi l'animal s'attache-t-il aux bâtimens en se tournant toujours dans le sens convenable pour que les flots fendus par le vaisseau le prennent ainsi dans la direction qui lui est avantageuse. Mais le Rémora ne tient-il au corps que par ses filets? n'y joint-il pas une sorte de suççon? ne pompe-t-il pas l'air interposé entre son bouclier & le corps flottant? Je l'ignore. Les Naturalistes qui sont dans le cas d'observer des sujets vivans & de les disséquer, peuvent seuls répondre à cette question. Je ne m'amuserai pas à combattre la fable par laquelle on donnoit à ce p. la faculté d'arrêter un vaisseau. On sent assez que le pouvoir d'un très-gr. nombre d'individus attachés au même bâtiment se réduiroit à ralentir sa marche comme la ralentiroient toutes les inégalités fort nombreuses que l'on formeroit sur la surface de sa quille. Les p. de ce g. sont voraces; ils parviennent à la l. de 2 à 7'.

Le Rémora, p. de presque toutes les mers, ainsi que le Sucet son congener. Il est par conf. extraord. que ces p. aient été décrits jusqu'ici de maniere que l'homme qui cherchoit des notions précises, des idées

exactes, dans les Auteurs, ne pouvoit se les procurer. MARC., WIL., GRON., ART., LIN., & par conf. tous leurs copistes ont parlé de ces 2 p. de maniere à jeter leurs lecteurs dans l'incertitude & l'embarras, soit par leurs descriptions, soit par leur synonymie. Je ne savois quel parti prendre quand le cayer où BLOCH décrit ce g. me parvint heureusement, & je m'en rapporte à ses descriptions; elles levent des difficultés qu'il seroit trop l. & fastidieux de détailler ici. Une caudale en croissant fait aisément distinguer le Rémora du Sucet. Corps allongé couvert d'enfoncemens légers; tête méd.; bouclier allant du bord du museau aux épaules, & garni de 16 à 19 stries, nombre inconstant, dont LIN. a par conf. eu tort de faire un caractère; pet. yeux, iris argenté; dos n. & rond, ventre blanc, lig. latér. dr., hors la région des pector.; celles-ci courtes, grises & bordées de brun, ainsi que les ventrales. On ne confondra plus le Rémora avec le Sucet quand on observera que le 1^{er}. est plus court & plus épais, qu'il a moins de stries à son bouclier, que sa caudale est échancrée, son anus plus reculé, sa lig. latér. moins dr., enfin que le nombre des osselets de ses nageoires & ses couleurs sont différens. D. 21. P. 22. V. 4. A. 20.

RENARD, i. Mélolonte de Sibérie à bouclier court, entier, doré, à bord noirâtre; corceler doré de poils fauves; étuis durs & écailleux couverts des mêmes poils; ventre rouillé à sa base, n. au bout qui est corné, recourbé & garni de 2 dents. FAB.

RENARD, q. du g. du Chien. Cet animal dont la ruse a passé en proverbe, se procure une retraite, mais il ne fait communément pour cela qu'aggrandir un terrier de Lapin. C'est de là qu'il part pour choisir un poste avantageux à ses diverses chasses. Tantôt il guette des Lapins, tantôt il attrape de jeunes Levrauts; d'autrefois il surprend des Lievres au gîte. Il rôde le long des sentiers des bois où l'on fait des pipées & où l'on tend des lacets, & souvent en prévenant les piqueurs il s'approprie leur proie. Il dort pendant une partie du jour, & son sommeil est assez profond. De nuit il cherche à pénétrer dans les basses-cours des fermes & des hameaux sans exciter les clameurs des Chiens. S'il y réussit, il enleve sans bruit & lestement ses victimes, en plusieurs voyages, ne les emportant pas d'abord fort loin, mais se contentant de les cacher en des lieux sûrs où il fait bien ensuite les

retrouver & les transporter à loisir dans des retraites plus écartées. Dans toutes les entreprises, on voit la finesse de l'odorat, la prudence, la mémoire, mais jamais le courage. Il en a cependant, puisqu'on peut le faire expirer sous le bâton sans lui faire jeter un cri; qu'il se défend vigoureusement & ne démord jamais, & qu'il se détermine même à se couper la patte prise dans un piège. Comme il guette les œufs & les jeunes oiseaux, la plupart le connoissent & le poursuivent du h. des airs avec de grands cris. Il s'apprivoise difficilement & résiste peu à une l. captivité. Il refuse de commercer avec les Chiennes; cependant ZIM. cite le fait d'une Chienne qui a été couverte par un R. & a produit; mais ces suites d'un extrême besoin ne peuvent rien prouver. Il aime le p., le miel & le raisin, & l'on assure que pressé par la faim, il mange la fiente des autres animaux. Odeur connue; mue en été, chaleur en hiver, gestation de 9 semaines, portée de 3 à 7 per. qui naissent les yeux fermés, & sont adultes dans la 2^e. année; vie de 13 à 14 ans; grosse & l. queue dr., très-touffue, quelquefois blanchâtre au bout; oreilles dr.; tête proportionnellement plus grosse que celle du Chien; museau plus allongé & plus pointu que celui du Loup; poil du corps l., d'un fauve mêlé de gris, ventre gris; l. environ 2', h. 15 à 16". Il se trouve au Nord des Renards blancs, de n., de bleuâtres, de variés de ces couleurs; mais celui qu'on vient de décrire est la variété la plus répandue. Cet animal se trouve dans tout ce Continent, les pays très-chauds exceptés. La fourrure du R. noir de Sibérie est la plus recherchée, ensuite celle des châtains-noirs du Kamtscharka.

R. *CHARBONNIER*, variété connue en Bourgogne & dans d'autres provinces montueuses; poils plus l. & d'un gris cendré; bout des pi. noirâtre.

R. *CROISÉ*, autre variété qui se trouve selon BRIS. en Suède, en Pol. & même en Afr.; corps fauve marqué d'une l. croix n. sur le dos. On appelle quelquefois Renard croisé l'*Isfaïs*.

R. *DE VIRGINIE*, tout cendré pâle, hors un peu de roux autour des oreilles; museau fort pointu, l. oreilles droites, jambes h., ne se terrant point, se retirant dans les arbres creux, s'apprivoisant facilement. Mais est-ce un Renard, ou une esp. particulière? Est-ce un animal différent de celui dont

parle ERK. d'après MM. SCHREBER & MUL. sous la phrase de *Canis cinereo-argenteus*, plus pet. que notre R. couvert de fins poils blanchâtres mêlés de gros poils n. & blancs, hors les oreilles rouillées à pointe noirâtre, une tache fauve près d'elles & sur les côtés; la gueule, la poitrine & le ventre blancs; la queue d'un brun-jaunâtre, & une raie blanche qui devient noirâtre aux pieds postérieurs.

RÉNARD MARIN, p. 14^e. Chien de mer de BROUS., ainsi nommé soit à cause de la mauvaise odeur de sa chair, comme le dit BROUS., soit à cause de la l. de sa queue, comme le dit RONDELET. — En effet sa queue est aussi l. que le corps; celui-ci est épais & arrondi; pet. bouche peu au-dessous du museau, dents pointues, pector. & anale plus larges que la dorsale; caudale fourchue, le lobe supér. 4 à 5 fois plus l. que l'infér.; l. 4 à 8', lar. 8 à 13". On entend quelquefois par R. marin, le *Phoque*.

RÉNNE, q. ruminant du g. du *Cerv*, en général plus bas, plus trapu que lui, ayant les jambes plus courtes & plus grosses. Au lieu de courir comme lui, il a un trot très-vif, qu'il peut continuer 2 ou trois jours de suite à 30 lieues par jour. Il vit en troupes sur les montagnes & il s'apprivoise assez facilement; aussi est-il devenu domestique chez les Lapons dont il est l'unique bétail. D'autres troupeaux ne pourroient subsister dans ces climats où il vit pendant 7 à 8 mois de l'année d'une mouffe grise, esp. de lichen qu'il trouve sous la neige. Les Lapons tirent de lui tous les avantages que nous procurent nos Chevaux, nos Vaches, nos Brebis & nos Chevres. Il mene leurs traîneaux sur un sol où les Chevaux ne pourroient marcher ni vivre, & un seul individu leur fait franchir dans un tems donné des distances beaucoup plus gr. que celles qu'un Cheval pourroit parcourir dans nos climats. Il leur fournit un lait excellent & une chair fort bonne. Ils filent son poil, sa peau entiere leur offre une fourrure impénétrable au froid & à l'eau, & passée, elle est souple, durable & propre à divers usages. Soit qu'il trotte, soit qu'il marche, on entend, d'aussi loin qu'on peut le voir, un bruit de craquement causé, non par ses Sabots, comme on l'avoit cru, mais par les articulations des jambes & des pieds, comme l'on s'en est assuré sur une femelle qui a vécu quelques tems à Chantilly. Pour supporter l'éclat de la neige sans fermer les yeux, il a ce voile qu'on appelle

membrane *niçtante*, cette paupiere intèr. dont quantité d'o. font pourvus, & que l'animal étend à volonté d'un angle de l'œil à l'autre. Les Rennes sauvages font plus gr. & plus forts que les R. domestiques, & l'on s'en sert pour remonter l'espèce. Dans le tems du rut on lâche des femelles domestiques dans les bois qu'ils fréquentent. Elles vont les trouver, reviennent ensuite au parc, ou à l'étable, & produisent des individus plus vigoureux, mais moins dociles que les mâles hongres & d'origine purement domestique. Ces esp. de Métis sont sujets comme les R. domestiques entiers, à être rétifs, à se retourner même contre leur guide dont la seule ressource est alors de renverser son traîneau pour s'en couvrir jusqu'à ce que le caprice de l'animal soit passé. Il a des bois beaucoup plus l. & plus rameux que ceux du Cerf, divisés en andouillers larges, palmés, pointés en tout sens. La femelle en est aussi pourvue, mais ils sont bien moins gr. que ceux du mâle. Ils ne sont pas pour lui des armes défensives, car il ne s'en sert pas contre le Loup, mais il l'éloigne, il l'étourdit, il le tue même quelquefois d'un coup de ses pieds de devant. Ces bois tombent & se refont tous les ans comme ceux du Cerf, & ce qui doit paroître extraordinaire, ils continuent à tomber & à se refaire jusqu'à la 9^e. année malgré la castration. Mais n'exagérons pas ce qu'il y a de singulier dans ce fait. Les Lapons ne font l'opération de la castration à leurs R. qu'en les bistournant avec les dents, & s'ils la faisoient par amputation peut-être les bois ne tomberoient-ils, ou ne se renouvelleroient-ils plus. Croira qui pourra avec BUF. que cette reproduction des bois des R. hongres vient de ce que le lichen dont ils se nourrissent en hiver abonde plus qu'aucune autre substance en molécules organiques, & que de là vient aussi leur graisse en hiver, tandis qu'ils sont maigres en été où ils vivent d'herbes, de boutons & de feuilles. Le 1^{er}. fait peut, comme je viens de l'indiquer, tenir à une castration imparfaite, & il paroît d'ailleurs avoir peu besoin d'explication, s'agissant d'un animal dont la femelle même est munie de bois. Quant au 2^e. fait, il est naturel de l'attribuer avec SCHEFFER à la température de l'hiver beaucoup plus affortie que celle de l'été à un animal pour qui la Prusse est une zone torride où il ne peut subsister. Cette maniere de voir n'est-

elle pas plus fondée que la supposition absolument gratuite d'une gr. abondance de molécules vitales dans une plante qui montre aussi peu de vie végétale qu'en montre le lichen? Vie de 14 à 16 ans pour les individus domestiques, probablement d'environ 25 ans pour les sauvages, ces animaux n'étant pleinement adultes qu'à la 5^e. année; chaleur en Septembre, gestation de 8 mois, portée presque toujours d'un seul petit; l. environ 4' 8", h. du train de derriere 3' 3" pour l'animal domestique moins gr. que le sauvage; larmiers, l. oreilles, queue courte, sabots larges & gr. ergots propres à soutenir le pied sur la neige; dents foiblement attachées; poil du dos d'un brun roussâtre qui pâlit beaucoup en été; museau brun, blanc au bout; tour de l'œil n. 3; poil du ventre blanchâtre & l., poils beaucoup plus l. encore & pendans sous le cou; dans le nord des 2 Continens, plus pet. & nommé *Caribou* dans le nouveau.

REQUIN, { i. 1^{re}. Lepture.
p. 19^e. Chien de mer de BROUS.

C'est le plus gr. des animaux de ce genre; ROND. dit en avoir vu un médiocre, qui pesoit un millier, & les Voyageurs parlent d'individus l. de 30' sur 4 de diam., & du poids de 3 milliers. Ces monstres paroissent devenus rares, & l'on ne voit plus de Requin qui puisse fournir des glossopetres semblables à ceux qu'on trouve dans l'isle de Malte. Corps aplati, dos large; tête large mais peu haute & terminée par un museau pointu. Gueule & gosier si énormes, qu'en tenant les mâchoires d'un gr. individu écartées par un pieu, l'homme le plus puissant peut y entrer avec de gros Chiens, & qu'au rapport de MUL., cité par BLOCH, à l'ouverture d'un de ces animaux on trouva dans son corps un Cheval tout entier. Il est extrêmement vorace & très-vite à la nage; aussi échoue-t-il quelquefois sur les bancs de sable & les rivages, par une suite de la rapidité & de la fureur avec lesquelles il poursuit sa proie. Il est vivipare, en ce sens que les œufs éclosent dans sa matrice, & BELLON y a trouvé 11 pet. tout formés. Quand il a pris tout son accroissement on lui trouve, à chaque mâchoire, 6 rangs de dents triang., finement dentelées, aiguës, & l. quelquefois de 2", du moins celles du 1^{er}. rang, car les autres sont plus courtes, & recourbées en dedans. Chaque rang en contient au moins 30, ce qui fait 360 dents en tout. Cet animal a presque besoin de ce gr. nombre de

dents , perdant assez souvent quelques-unes des antér. auxquelles sa gloutonnerie & surtout sa fureur quand il est pris donnent un terrible exercice ; car dans ce dernier cas il fait l'impossible pour couper la chaîne qui tient à l'hameçon. Quand il a perdu une dent elle est remplacée par une du rang suivant , où elles ne tiennent qu'aux gencives qui les amènent peu-à-peu à la place vuide , par un effet de la moindre résistance. Cet animal est difficile à tuer ; sa chair est vivace , très-seche & fort dure. Cependant les Negres , les Islandois , les Norwégiens même la mangent , & ces derniers font cas des omelettes faites avec ses œufs peu avancés. Sa peau rude , épaisse & d'un gris foncé sert à couvrir différens ouvrages de gainerie , & de rape à polir l'ivoire & les bois durs. Gr. yeux latér. d'un bleu verdâtre ; nageoires brunâtres ; gr. pector. ; 1^{re}. dorsale gr. & avant l'équilibre , 2^e. petite & reculée ; ventrales pet. & séparées par l'anus , caudale gr. & en 2 lobes. Je ne fais que penser au sujet de l'anale. BROUS. lui en donne une , ROND. , BELON , MARC. , & , à ce qu'il paroît , WIL. & ART. ont fait de même , tandis que LIN. & BLOCH la disent formellement nulle , & que le silence de FABR. en dit également autant. On trouve cet animal dans toutes les mers , mais il se tient beaucoup dans les bas-fonds ; les Anciens le regardoient comme un Cét. parce qu'il est vivipare , & à cause de sa taille.

REQUIN BARBU, p. Tigre.

RESEAU, (le) r. Serpent de Surinam du 4^e. g. *Amphisbène* de plusieurs Auteurs ; petite tête un peu arrondie , de la grosseur du tronc qui s'amincit insensiblement vers la queue , & est couvert de pet. écailles tuiilées blanchâtres , bordées de cendré noirâtre , ce qui forme une esp. de réseau sur le dos ; ventre jaunâtre ; l. 7" 8" , diam. 3" . GRON.

RETAN, c. Sabot d'AD. Semblable à l'*Oslin* , mais à spires plus plates , moins distinctes , & chagrinées de boutons disposés en 20 rangs dans la 1^{re}. , 6 dans la 2^e. , & 5 dans la 3^e. ; intér. nacrée , extér. de couleur de chair.

RÉTEPORE, zo. Millepore extér. gris , intér. blanc , cassant , ombiliqué , ou creusé en entonnoir. Les lames qui forment cette apparence sont larg. , frisées , ondées & réticulées par les orifices oblongs des cellules placées en quinconce ; l'espace qui est entre ces orifices est garni d'épines fines comme des poils , & il est criblé de pores très-fins. La *Manchette de Neptune* , la *Giroflade* , l'*Œillet de*

mer font des variétés de cette espèce ; dans la Méditerranée.

RETON, p. Raie lisse commune.

RETOURNÉ, (le) p. des Indes non décrit , dont ROND. dit seulement qu'il est l. de 8 à 9" , & couvert d'écailles ridées , que sa dorsale & son anale sont longit. & épineuses , & que ce pet. animal se sert de ses aiguillons pour blesser d'assez gr. poissons. Mais ce qu'il ajoute , sans citer aucun garant , est si incroyable , qu'il en eût cité vainement. On apprivoise , dit-il , ce p. , ensuite on l'emporte à la mer lié à un cordon. Apperçoit-on un poisson , fût-ce un Chien-de-mer , on laisse le pet. prisonnier s'avancer dans l'eau , il va blesser le gros p. dont on s'empare ainsi sans perdre le petit pour une autre occasion.

RETS MARIN, zo. Eponge mince & comprimée comme une membrane , criblée de trous , & repliée sur elle-même en maniere de bourse de 2 ou 3" de diametre.

REVEIL-MATIN, o. 6^e. Caille.

REYNAUBY, o. Motteux rousâtre des environs de Nîmes.

RHAAD, o. Outarde huppé d'Afrique.

RHANTIER, *Rhenne*, q. Renne.

RHINOCÉROS, { o. Calao.

{ i. 1^{er}. Scarabé. Aussi Scarabé d'Asie , à une corne simple sur la tête , corcelet tronqué & chargé de 2 pet. tubercules ; étuis n. pointillés. FAB.

RHINOCÉROS, q. 16^e. g. de BRIS. formé pour un animal des pays chauds de ce Continent , non ruminant , qui a 3 gros doigts courts & onglés à chaque pied , une ou 2 cornes sur le nez , & , à chaque mâchoire , 2 incisives éloignées l'une de l'autre , ou si l'on veut 2 canines fort minces , sans aucune incisive.

LE RHINOCÉROS A UNE SEULE CORNE, le plus anciennement connu , & , à ce qu'il paroît , le seul qui se trouve en Asie. Cet animal a 7' de h. , 12 de l. & autant de circonférence , en la mesurant au milieu du ventre. Il est moins éloigné de l'Éléphant par la masse que par la h. , car il a les jambes beaucoup plus courtes ; il est avec l'Hippopotame le 2^e. des q. par la taille. Son nez est muni d'une corne conique très-dure , pleine , & dont la pointe est un peu tournée en arriere , arme terrible par sa force & sa position ; aussi les animaux les plus voraces n'osent-ils l'attaquer. Il a les yeux très-petits & placés fort bas , & ce n'est pas là l'organe qui le sert le mieux. Il a l'ouïe & l'odorat très-fins ; ses oreilles sont larges , minces au bout , &

comme étranglées à leur base, & les narines sont presque au bout du museau. Sa mâchoire supér. avance devant l'infér., & sa levre est mobile & terminée par une appendice pointue avec laquelle il cueille l'herbe & les sommités des arbrisseaux à poignée. Il a de chaque côté de chaque mâchoire 7 dents, & tous les Naturalistes ont regardé jusqu'ici les 2 premières de chaque mâchoire comme 2 gr. incisives écartées & placées à ses angles au lieu d'être au milieu du devant, comme dans les autres animaux. Son cou est gros & court, & environné de 2 bourellets formés par des plis de la peau. Celle-ci en forme encore d'autres plus gr. en se renversant sur elle-même au-dessus des épaules, avant, & après la croupe, au-dessus de la cuisse & de la jambe. Elle est d'un gris plus ou moins noirâtre, très-dure, très-épaisse, & couverte de tubercules, dont les plus gros sont sur les épaules & la croupe; mais elle est d'un couleur de chair rembruni, douce & flexible entre les plis. ce qui facilite les mouvemens de l'animal. Sa queue est assez menue; elle n'a que 16 à 18" de l., & elle est terminée par quelques gros poils courts. On n'en voit aucun sur sa peau, excepté quelques soies n., l. d'1", éparfées sur le bord de ses oreilles, & autour de la base de ses cornes. Il naît de la grosseur d'un Dogue puissant, & cependant il n'a encore que le rudiment de sa corne dont l'accroissement est si lent qu'à 2 ans elle n'a qu'1", & 9 ou 10 à 6 ans, devant arriver à la l. de 2 à 3'. Il n'est pas carnassier, & à proprement parler il n'est point féroce, mais il est brutal, fantasque, brusque dans ses mouvemens; il ne montre aucune intelligence, il vit solitaire & paroît absolument inapprivoisable, quoiqu'on ait dit que les Abyssins en avoient fait une bête de charge. Il n'attaque ni l'homme, ni les animaux, à moins qu'on ne l'ait irrité. Alors il est autant plus redoutable que sa peau résiste à l'arme blanche & au coup de fusil, les lingots ne la pénétrant pas en entier, & les balles s'applatissant sur elle, si ce n'est sous le ventre & autour des yeux ou des oreilles. Malgré sa masse énorme & son air lourd il court aussi vite qu'un Cheval. Mais comme il ne voit guere de côté, & ne fait pas se détourner quand il va vite, on peut lui échapper par un crochet fait à propos. Alors il paroît furieux, il casse les branches des arbres qu'il rencontre; avec sa corne il fait sauter les pierres en l'air; il sillonne profondément la terre avec son museau & en

lance les mottes à la ronde. Il n'a pour cri qu'un grognement plus fort que celui du Cochon. On croit qu'il vit 60 ou 70 ans. Les Indiens estiment sa chair, & ils emploient sa peau à divers usages; ils font même un très-grand cas de sa corne & de presque toutes ses parties comme médicaments, sur-tout anti-vénéneux.

LE RHINOCÉROS A DEUX CORNES, moins anciennement connu, & à ce qu'il paroît le seul qui se trouve en Afrique. Je n'hésite pas à le regarder comme une espèce distincte, quoique je me voie en cela seul de mon avis. Est-il beaucoup d'espèces de q., d'o., de p. qui diffèrent entre-elles par des caractères plus spécifiques que ceux qui distinguent ce Rhinocéros du précédent? Deux cornes au lieu d'une, une peau tendue comme celle du Bœuf, au lieu d'une peau repliée sur elle-même de manière à représenter une selle sur un grand caparasson qui recouvriroit l'animal, ne sont-ce pas là 2 différences suffisantes pour être regardées comme spécifiques? Ne le sont-elles pas plus que celles qui séparent les esp. les plus universellement avouées pour distinctes? Des oreilles, une queue plus ou moins longues, des cornes différemment formées, un incident au bec, le nombre des pennes, leur coupe, &c. ces caractères admis par les Naturalistes les plus exacts sont-ils plus décidés que ceux qui distinguent nos Rhinocéros? Quant à la double corne, elle n'est pas une variété d'âge, comme PAL. l'a conjecturé, puisque les jeunes, vus & disséqués par M. SPARMAN, avoient cette double corne comme les plus âgés, tandis que les plus vieux des Indes ont, comme les plus jeunes, une corne unique. Cette double corne est constante dans les Rhinocéros d'Abysinie, M. BRUCE n'y en ayant pas vu d'autres, & dans ceux du nord du Cap, les habitans de ces contrées ne sachant ce qu'on veut leur dire quand on leur parle de R. à une corne. Rien ne nous porte, ni même ne nous autorise à regarder, avec RUF., cette différence comme une variété d'âge au climat, à moins qu'il ne soit arbitraire de rejeter tout sur lui. Alors on pourra dire que les moindres représentans du Lion & du Tigre en Amér., sont des Lions & des Tigres altérés par le climat, & en dire autant de tous les analogues qui n'habitent pas les mêmes contrées. D'ailleurs nous savons bien que le climat influe sur le pelage, sur la taille d'un animal, peut-être même sur les dimensions de quelques-unes de ses par-

ties ; mais où l'a-t-on vu influer sur leur nombre ? Tout concourt donc à me faire regarder le Rhinocéros d'Afrique comme une espece particuliere.

Je l'ai déjà dit, sa peau ne forme aucun des vastes plis dans lesquels se reploie celle de l'autre, & il n'en a pas besoin pour la liberté de ses mouvemens ; cette peau étant moins dure, & par-là même probablement moins roide que celle du R. d'Asie. Non-seulement les lingots de fer, mais même les balles de plomb allié d'étain, les flèches, les sagaies, ou haffaguais la percent, comme on le voit dans M. SPARMAN. Mais cet intéressant Voyageur a tort de reprocher à BUF. d'avoir dit le contraire, BUF. n'ayant presque parlé que du R. à une corne, puisqu'à cette époque il soupçonnoit à peine l'existence de celui-ci. Les 2 sexes ont la double corne, & elles paroissent toutes deux en même tems dans le jeune animal. La 1^{re}. est toujours la plus gr., elle est placée sur le nez ; la 2^e. est 1" plus haut, c. à d., entre les yeux, ou à la partie antér. de l'os frontal, comme M. SPARMAN l'a vu à la dissection ; ainsi BUFFON a eu tort de relever KOLBE pour les avoir ainsi placées. Ces cornes, (& il en est vraisemblablement de même de celle du R. d'Asie), ne sont point fixées aux os de la tête auxquels elles répondent. Tous les habitans des terres au nord-est du Cap ont dit à M. SPARMAN que l'animal les remuoit à volonté ; que souvent il détournoit l'une quand elle le gênoit pour se servir de l'autre, & que dans sa course on les entendoit quelquefois s'entrechoquer, & la dissection favorise ce rapport. Elle ne montre pas que ces cornes ne tiennent qu'à la peau comme le dit M. ALLAMAND, mais elle les fait voir attachées par des ligamens, des muscles, & par-tout l'appareil qui tient aux parties mobiles ; ce qui est bien plus croyable qu'une simple adhésion cutanée dans des parties aussi lourdes. Ceci est une nouvelle preuve de la distinction des 2 esp. de R., car plus est gr. le rôle que joue l'organisation dans une différence entre 2 animaux, moins il est raisonnable de l'attribuer au climat, car le froid peut bien resserrer, le chaud peut dilater des organes, mais ils ne peuvent en produire. D'ailleurs où est donc ici cette gr. différence de climat ? Le nord du Cap & l'Abyssinie, séjours connus du R. à 2 cornes, sont à la même latitude soit mérid., soit septent. que l'Inde, patrie du R. à une corne. M. SPARMAN a

tort de relever BUF. pour avoir dit que la peau des R., cette peau impénétrable à la balle, étoit insensible, les preuves de sensibilité cutanée que donne cet animal pouvant ne tomber que sur la peau de son ventre beaucoup moins dure que celle du dos. Ainsi l'allongement de son pénis quand on lui frotte le ventre avec de la paille, le plaisir qu'il trouve à se rafraîchir en se vautrant dans la fange ne sont pas des preuves de sa sensibilité dorsale. Des observations du même Voyageur, il résulte que cet animal est dépourvu de la vésicule du fiel, qu'il a la langue douce, que son estomac est plus analogue à celui de l'homme, ou du Porc, qu'à celui du Cheval, que la cavité du cerveau est si étroite en lui qu'elle n'a qu'une pinte de capacité, tandis qu'elle en a près de 3 chopines dans l'homme près duquel il est un colosse.

RHINOCÉROS DE MER, cét. Narwhal.

RHOMB, p. Turbot.

RHOMBOIDE, p. Barbu.

RICH, q. Loup de Suede & de Pologne dont la fourrure est plus fine & plus estimée que celle du Loup commun, dont il n'est qu'une légère variété.

RICHARD, i. 114. Coléoptère de GEOFF. ; ant. courtes, en scie ; corcelet uni & simple en-dessous ; grosse tête enfoncée dans le corcelet. On ne connoît ni sa larve, ni sa chrysalide. Il a été apporté dans les environs de Paris avec des bois ; & il s'en trouve ailleurs de beaucoup plus gr. que les nôtres ; les Indes en offrent qui sont ornés des plus riches couleurs. On l'a confondu souvent avec le Bupreste.

1. *Le Richard à fossettes*, l. 5, lar. 2 ; couleur dorée un peu brune, tête large & courte, étuis alongés, terminés en pointe, portant 3 lignes longit. élevées qui laissent entre elles 2 fossettes.
2. *R. à points blancs*, l. 5 ; vert doré, un peu bleuâtre en-dessous ; 2 fossettes blanches à chaque étui.
3. *R. doré à stries*, l. 7 ; vert doré brillant, yeux brun-rouges, étuis à 10 stries longit. formées par des points ; dans les jardins sur les arbuttes.
4. *R. rubis*, l. 4 ; dessous du corps & cuisses d'un rouge cuivreux ; jambes & ant. d'un n. verdâtre ; tête & corcelet rouges, celui-ci coupé de bandes brunes, étuis bruns ; mêmes lieux.
5. *R. vert alongé*, l. 2 $\frac{1}{2}$; tout vert, un peu doré ; ant. très-courtes, corcelet à rebord ; sur les charnilles.

6. *R. triang. ondé*, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. 1; corcelet bordé & plus large que le ventre & les étuis; ceux-ci d'un brun cuivreux ondé de poils blancs.
 7. *Renard noir*, l. 9, lar. 3 $\frac{1}{2}$.
 8. *R. noir allongé*, l. 4, lar. 1; pointillé; étuis striés.
 9. *R. noir chagriné*; même taille, corcelet pointillé, postér. dentelé; étuis sillonnés.

RICHE, q. Voyez Lapin.

RICIN, i. GÉER nomme ainsi un g. qu'il forme pour des i. mis communément au nombre des Poux sous le nom de *P. des quadrupedes & des oiseaux*, mais qui diffèrent des vrais P. par le défaut de trompe. Elle est remplacée par 2 mâchoires. La plupart ont la peau si transpar. qu'on voit leurs intestins au travers. Ils sont plus vifs, plus agiles que les Poux. RÉDI en a observé plusieurs, & GÉER quelques-uns; il est peu de quadrupedes & d'oiseaux qui n'aient leur Ricin particulier.

RIDENNE, o. 6°. Canard.

RIDÉE, (la) *la vieille Ridée*, c. pet. Came à côtés inégaux, à gr. rides, dont les extrémités se terminent en pointe sur les levres; robe blanche fouettée de brun.

RIEUR, o. 4°. Coucou Américain.

RIFET, c. Toupie d'AD. assez semblable au Daki, mais encore plus pet., & à spires plus renflées.

RIKOURS, *Rillours*, q. Ouanderou.

RITBOK, q. du g. des *Antilopes*; animal du nord-est du Cap, qui ne va qu'en petites troupes, ou même par couples près des fontaines, parmi les roseaux & dans les bois humides; dos d'un gris cendré, ventre, gorge & fesses blanches; femelle sans corne, ce qui détruit le soupçon formé par BUF. que c'est une variété du *Nagor*; cornes du mâle n., garnies d'anneaux effacés, jusqu'au-delà du milieu de leur l., le reste lisse & tourné en avant, mais très-peu, & par un arc doux & court, longues de 15'' dans un individu l. de 4' 5''; h. sur le train de derrière 3'; oreilles très-l., intér. blanches; tache nue près de chacune; larmiers; queue l., plate & à l. poils blanchâtres; 4 mamelles qui produisent 2 tubes qui s'ouvrent en-dehors; femelle plus petite. M. ALLAMAND.

ROBERT-LE-DIABLE, i. 5°. Papillon.

ROBET, c. Cœur mis par AD. à la suite des *Pétoncles*, après le *Fugar* dont il lui paroît congénère; c. en ovoïde arrondi aux extrémités, large de 10'', l. & profonde de 8, peu épaisse, à 26 cannelures longitudi-

nales. L'intér. de chaque batrant en a autant qui sont disposées en bande le long de ses bords.

ROC, o. Condor.

ROCHAU, p. de mer, du g. des *Echarpes*? Robe d'un gris blanc varié de bandes tranfv. d'un jaune brun qui s'éteignent vers le ventre coupé par 4 bandes longit.; anus vers l'équilibre, caudale fourchue, pet. gueule, dents très-fines. DUH.

ROCHER, c. 10°. Famille des univalves d'ARG., dont les g. & les esp. font partie des Pourpres d'AD., v. ce mot. ARG. définit le *Rocher*: un univalve garni de pointes & de tubercules avec un sommet chargé de piquans, élevé ou applati, la bouche toujours allongée, la levre ailée, ou garnie de doigts, ou repliée, ou déchirée; ensuite il varie beaucoup dans ses remarques sur ces caractères. Ainsi il est plus simple de renoncer à cette famille composée d'espèces si peu uniformes dans leurs caractères, & d'en rapporter avec AD. les c. aux *Pourpres*.

ROCHERAIE, o. V. Bifet au mot Pigeon.

ROCHIER, o. du g. de l'*Epervier*, ainsi nommé, & dit aussi *Faucon de roche*, parce qu'il fait son nid dans les trous des rochers; l. 1'; sinciput cendré fouetté de noirâtre; plumes du dos & des couvertures cendrées à tige noirâtre; celles du devant du cou blanches, avec un trait brunâtre au milieu de chacune; dessus du cou, poitrine & ventre noirâtres; ailes variées de brun, blanc & cendré, les gr. pennes échancrées comme dans tous les o. de bas vol.

RODING, p. de plusieurs lacs de Suede, de Norwége, d'Angleterre, de Laponie même, du g. du *Saumon*, qu'ART. caractérise par ses ventrales rouges, sa mâchoire infér. plus l., & par sa taille d'1'; forme plus allongée que celle de la Truite, selon WIL.; dos olive piqué de blanchâtre, de n. & de rouge non disposés en anneaux, ventre d'un blanc rougeâtre, dorsale jaune tachée de n., appendice étroite aux ventrales, lig. latér. dr., anus reculé, chair rouge & plus tendre que celle de la Truite. BLOCH croit que c'est une variété de l'*Ombre* causée par les eaux. D. 13. P. 14. V. 2. A. 12. S. *alpinus*. LINNÉ.

RŒSEL, i. Teigne de Suede à ailes jaunâtres ondés d'or & de n., avec 9 points d'argent relevés vers les bords, & dont le 3°. produit un trait dirigé vers celui de l'autre aile. LINNÉ.

ROI, (le) i. Gr. nacré, 9°. Pap.

ROI BEDELET, *bertaud, bery, bouti, de froi-dure*, o. Troglodyte.

R. DES CAILLES, o. Torcol, & Râle de terre.

R. DE GUINÉE, o. Oiseau-Royal.

R. DES CORBEAUX, o. d'Arménie très-peu connu, qui paroît analogue aux Paons, ou aux Faïsans.

R. DES FOURMILLERS; o. 1^{er}. Fourmillier.

R. GOBE-MOUCHES, o. 2^{3e}. espece.

R. DES O. DE PARADIS, o. 2^e. espece.

R. DES SERPENS, r. Lamanda.

ROI DES SURMULETS, p. du genre du *Rouget*, commun dans la Méditer., sur-tout aux environs de Malte, différent des autres Surmulets en ce qu'il est sans cirrhes, & plus ventru; gr. gueule; la 1^{re}. dorsale peu avant l'équilibre, son 1^{er}. aiguillon très-court, le 2^e. le plus l. de tous; pector. pet., caudale fourchue, corps tout rouge. D. 6, $\frac{1}{10}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{1}{10}$. *Mul. imberbis*. LINNÉ.

Roi des Vautours, des Zopilotes, o. Voyez à la suite des Vautours.

ROJEL, c. Huître d'AD. à c. plate, mince, assez unie, ronde, de 2" de diamètre sur 2 $\frac{1}{2}$ " de profondeur; manteau de l'animal bordé de 200 filets alternativement longs & courts.

ROITELET, o. du g. de la *Mésange*. C'est le plus pet. o. de l'Europe, il est encore plus pet. que le *Troglodyte*. J'entends parler du *Troglodyte des Anciens*, c. à d., d'un o. qui aime à se cacher dans les trous d'arbres, de murs, ou de rochers, qui a un petit ramage assez agréable & la tête sans huppe. Cet o. n'est point le Roitelet, quoiqu'on lui en donne vulgairement le nom. Le vrai Roitelet n'a que 3" 6" de l., la huppe, ou couronne à laquelle son nom fait allusion est comp. d'assez l. plumes demi-effilées, & orangées, accompagnées, de chaque côté, de plumes n.; manteau d'olive jaunâtre; plumes de la base du bec, du devant & deffort du corps d'un gris-roussâtre; 2 bandes transv. blanchâtres sur chaque aile. Ce pet. o. est répandu dans toute l'Europe, même au Nord; mais il descend en hiver de ces régions froides, & voilà pourquoi il est plus commun alors dans nos bois & dans nos parcs & vergers. Il voltige sans cesse, se suspend aux branches dans toute sorte d'attitudes, cherchant des œufs & des chrysalides d'i. faute d'i. mêmes; 6 ou 7 œufs dans un nid à ouverture latér.; petit cri au lieu de chant. BUF. & MAUD. regardent comme une variété de cet o. le *Poul de Pensylvanie* de BRIS., ou *R. couronné de rubis*,

un peu plus gr., & à huppe d'un orangé rouge très-vif.

ROITELET-MÉSANGE, o. du même genre; voisin du Roitelet par sa taille & sa huppe, & de la *Mésange* par un bec plus court, moins effilé & plus en coin que celui des R.; huppe d'un jonquille pâle; manteau brun-verdâtre; gorge & devant du cou d'un cendré-clair; poitrine & h. du ventre verdâtres; bas-ventre jaunâtre terne; queue brunâtre, hors les 2 pennes du milieu verdâtres; à Cayenne.

ROLLE, o. Voyez ci-dessous.

ROLLIER, o. 12c. g. de BRIS. comp. d'o: tétradac. fissipedes à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon; le bec en cône alongé, dr., le bout un peu tourné vers le bas, les plumes de sa base tournées en arrière, & laissant les narines à découvert.

1. *Le Rollier d'Europe*, abus. *Geai de Strasbourg*; taille du Geai, l. 12" 6", vol 2". C'est un o. de passage assez rare en France. Il traverse, en Mai & Septembre, une partie de l'Europe depuis le Nord jusqu'aux côtes d'Afr., par l'Allemagne & l'Italie. Il paroît qu'il vit d'i., de baies & de graines, & qu'il quitte les bois, son séjour le plus ordinaire, selon que ces mets cessent d'y abonder & ne se trouvent plus que dans les champs. Tête & dessus du cou d'un bleu d'aigue-marine à reflets de vert foncé; dos fauve clair; croupion varié de bleu & de vert; gorge & devant du cou d'un bleu d'aigue-marine varié de traits longit. plus clairs sur chaque plume; poitrine & ventre d'aigue-marine claire; ailes comp. de 23 pennes, & variées de n., de vert, de violet, d'aigue-marine, de fauve & de gris; bec noirâtre à base un peu jaunâtre.

2. *Rollier d'Abyssinie*; même taille, les mêmes couleurs plus vives; pet. plumes blanchâtres autour du bec qui est plus l. que dans le précéd.; les 2 pennes externes de chaque côté de la queue prolongées en un filet l. de 5" à barbes courtes. Le *R. du Sénégal* est une variété qui a le dessus du cou comme le dos.

3. *R. d'Angola*; gr. du Geai; dessus de la tête & du cou vert, dos fauve à reflets d'olive, plumes du devant du cou & de la poitrine violettes avec un trait longit. blanc, ventre d'aigue-marine; croupion & pet. couvertures bleues, celles de la queue variées d'aigue-marine, ainsi que les pennes de l'aile; des 12 de la queue les 2 interméd. d'un vert sombre, les autres d'aigue-marine, hors chaque latér. beaucoup plus l., & dont l'excédent est n.; bec noirâtre, pi. gris.

4. *Rollier de Mindanao* ; même taille ; h. de la tête vert , deffous du cou fauve tirant au violet , h. du dos & fcapulaires fauves à reflets d'olive , bas du dos & croupion variés de bleu & vert , gorge d'un blanc roufsâtre ; plumes du devant du cou violettes , avec un trait beaucoup plus pâle le long de leur milieu ; poitrine d'un roux violet , ventre d'aigue-marine , pet. couvertures d'un bleu foncé ; 1^{re}. moitié des 5 premières pennes de l'aile de même , le refte aigue-marine , les 4 fuivantes ayant les mêmes couleurs renverfées , les autres un peu plus variées ; des 12 de la queue les 2 interméd. d'un vert fombre avec un peu de bleu le long de la tige ; les autres d'un bleu foncé dans leur 1^{re}. moitié , le refte d'aigue-marine , hors le bout bleu foncé ; bec & pi. de l'o. précéd. , dont celui-ci n'a pas les pennes extér. prolongées , & dont cependant il eft donné dans BUF. comme une variété d'âge ou de fexe ; conjecture à laquelle il eft vrai que la feule diftance des lieux paroît s'oppofer.
5. *R. des Indes* ; taille du nôtre , mais à bec plus large & plus gros ; tête & deffus du cou bruns , dos d'un vert fombre , gorge bleue foncée , devant & deffous du corps d'aigue-marine ; queue d'un vert clair à fon origine , fe fonçant jufqu'au noirâtre au bout ; bec & pieds jaunâtres.
6. *R. de Madagafcar* ; un peu plus gros , bec plus court & plus épais , plumage d'un pourpre à reflets bleus & violets , bas-ventre violet bleuâtre , gr. pennes noires , l. queue égale d'un bleu-clair coupé au bout par une bande de pourpre & une de bleu n.
7. *R. du Mexique* ; très-peu connu , puifqu'il ne l'eft que par ce qu'en dit SÉBA ; prefque auffi gros qu'un Geai ; plumage gris obfcur roufsâtre , hors le ventre & les ailes d'un gris-clair varié de couleur de feu.
8. *R. de Paradis* ; plus pet. que notre Merle ; manteau orangé , plumes de la bafe du bec & de la gorge n. , devant & deffous du corps jaunes , queue de 12 pennes n. en-deffus. M. EDWARD , d'après qui on connoît cet oifeau , le regardoit comme un o. de Paradis ; LIN. comme un Coracias , BRIS. en fait un Rollier ; & dans BUF. on le regarde comme interméd. entre ce g. & celui de l'oifeau de Paradis.
9. *Rollier* , ou *Rolle de la Chine* ; un peu moins gros , mais plus alongé que notre Geai ; manteau d'un vert clair , avec une huppe de même couleur ; trait n. du bec à l'occiput en paffant par l'œil ; devant & deffous du

corps d'un blanc jaune - verdâtre ; des 12 pennes de la queue les 2 interméd. font d'un vert-clair , les autres plus l. & intér. d'un gris verdâtre , extér. vertes jufqu'aux 2 tiers , enfuite noirâtres terminés de gris-blanc.

10. *Rolle de Cayenne* , ou *Gri-vert* ; gr. d'un Merle ; manteau olive ; devant & deffous du corps gris , hors la gorge blanche coupée longit. de 2 traits n. ; gr. pennes des ailes d'un verdâtre clair , queue étagée , bec rouge , pieds gris.

RONCE , p. 14^e. Raic.

RONDELLE , Jo. Cabaret , 6^e. Linote.

RONFLEUR , p. Rouget-Surmulet barbu.

ROOTANG , p. Pirambu.

ROOTANG , p. Rotengle.

ROPAN , c. d'AD. qui tient du *Taret* & de la *Pholade*. C'eft un bivalve en ovoïde l. d'1^{''} , large de 4^{'''} , plus gros en bas qu'en h. , à battans minces , égaux , fans fommet apparent , & fermant exactement. Cette c. eft enfermée dans une autre qui eft une efpece de tuyau percé aux 2 bouts , & plus gros à l'un qu'à l'autre. On trouve ce c. attaché aux corps pierreux dans les amas de *Glands de mer* dont il perce la c. ; mais il s'arrange toujours de maniere que les pointes de fes battans communiquent à l'eau.

ROQUET , q. esp. de très-pet. Danois criard , à nez court & retrouffé , front h. , gr. yeux faillans , pet. oreilles à demi-pendantes , l. jambes , corps poftér. étranglé.

ROQUET , r. Le Dictionnaire des Animaux nomme ainfi d'après ROCHEFORT un Lézard des pet. ifles des culs-de-facs de la Guadeloupe , agile , familier , l. d'un pied , courant la gueule ouverte , la langue tirée , la queue en l'air comme les Chiens ; peau feuille-morte piquée de jaune & de noirâtre. C'eft probablement un des Lézards de LIN. , mais lequel ?

ROSALIE , i. 4^e. Capricorne.

ROSCHAL , p. du Nil , du g. du Saumon , d'abord décrit par HASSELQUIST comme appartenant à ce g. , enfuite mis par LIN. dans celui des Carpes avec l'épithete de *Dentex* , enfin rendu par FORSK à fon vrai g. , après s'être fans doute affuré , ainfi que BLOCH , de la fauffe dorfale que LIN. n'a pas apperçue. Ce p. doit être reconnoiffable à fes groffes molaires latér. , & à fes dents antér. canines & avancées. Forme de *Dorado* , membrane branch. à 4 rayons , dos brun rayé de blanchâtre ; le refte du corps argenté , les nageoires blanches , hors la moitié infér. de la caudale rouge. D. 10. P. 15. V. 9. A. 14.

ROSE, { v. pet. Ortie de couleur de rose.
 { p. Bouvier & Rosse.

ROSE-GORGE, o. 5°. Gros-bec étranger.

ROSELET, q. V. Hermine au mot Belette.

ROSELLE, o. Mauvis.

ROSETTE, i. 25°. Phalène.

ROSIERE, p. Bouvier & Rosse.

ROSMARE, q. Morfe.

ROSSE, p. du g. de la *Carpe*, à ventrales, anale & iris rouges; dos d'un n. verdâtre, côté & ventre argentins, lig. latér. marquée par 36 points; taille du Rotengle avec lequel on l'a souvent confondu. Cependant la Rosse, à largeur égale, est plus l., sa tête est plus gr., son iris & ses nageoires sont plus rouges, ses écailles plus gr. & sa dorsale est moins reculée. Ce p. multiplie beaucoup, &, avant qu'on eût desséché les marais des environs de l'embouchure de l'Oder, on s'en servoit dans ces cantons pour engraisser les Cochons. Il passe en troupes, des rivages voisins des embouchures dans les fleuves, pour aller y frayer. Le gros des mâles marche ensemble; à quelque distance d'eux viennent les femelles qui sont, à quelque intervalle, suivies d'une arriere-garde de mâles, tous rangés en files, assez ferrées. D. 13. P. 15. V. 9. A. 12. *Cyp. rutilus*. LINNÉ.

ROSSIGNOL, o. du g. du *Bec-figue*. On connoît l'éclat, l'étendue, la force & la douceur de sa voix, & la variété de son ramage, dans les beaux jours de son chant qui sont ceux de ses premières amours de l'année, & ceux du tems de l'incubation & de l'éducation, c'est-à-dire, depuis le commencement d'Avril à la fin de Mai. Le chant de la 2°. ponte, ou d'automne, est beaucoup moins mélodieux & finit avant l'incubation. C'est sur-tout de nuit que cette voix brillante se fait entendre, & il paroît que le Rossignol donne au sommeil une partie du jour. Sa voix, en été, est rauque & méconnoissable, ce qu'on peut attribuer à une forte d'épuisement, d'autant plus que les individus élevés en cage n'ayant pas eu occasion de s'épuiser au printems conservent tout l'agrément de leur voix pendant presque toute l'année. Ce chantre habile se plaît à écouter d'autres sons que les siens, & cependant après les avoir écoutés attentivement il cherche à les couvrir, & l'on assure qu'il redouble ses efforts jusqu'à y succomber. Il s'appriivoise assez facilement pour un o. aussi craintif, mais il est difficile à bien nourrir. Dans cet état de domesticité on peut lui ap-

prendre à chanter des airs & à articuler quelques mots. Il n'arrive en ce pays qu'avec le printems, & il nous quitte en automne. Il ne voyage point en troupes, mais seul & il vit de même dans les bois où il s'établit, & où il se nourrit d'i. jusqu'à ce qu'à la fin de l'été il soit obligé d'aller en chercher dans les champs. A peine arrivé, il s'apparie, & dès la fin d'Avril chaque couple se construit un nid qu'il établit très-près de terre, quelquefois même sur une touffe d'herbes. Ponte de 4 à 5 œufs d'un brun-verdâtre, incubation de 18 à 20 jours, mâles beaucoup plus nombreux que les femelles. Mais que deviennent ces o. en hiver? on l'ignore. Pendant 8 mois de l'année, sans être fort multipliés nulle part, ils sont répandus dans toute l'Europe, & pendant l'hiver on n'en voit plus aucun, si ce n'est dans les cantons d'Italie assez éloignés de l'Apennin pour être peu exposés au froid. Dans BUF. & MAUD. on les exclut même de ce pays, mais je les y ai entendus tout l'hiver., & leur chant alors n'est point rauque, mais flûté. Ces individus ne sont pas ceux qui étoient précédemment distribués dans toute l'Europe, ce sont ceux de l'Italie même. Où sont donc alors les autres? Je l'ai déjà dit, on l'ignore, car c'est l'ignorer que de savoir seulement qu'on en voit en Perse; il est trop difficile d'imaginer qu'un o. aussi sauvage, aussi timide, exécute 2 fois par an un pareil voyage pour qu'on puisse le supposer sans preuves; & d'un autre côté on ne le voit pas en Afrique. Manteau gris-brun-roux; devant & dessous du corps gris blancs, côtés gris; les 2 interméd. des 12 pennes de la queue d'un brun-roux, les autres de même du côté extér., mais d'un rouge-bai à l'intér.; l. 6'' 2''' , vol 9'' 4''' . On voit en Silésie une variété plus gr., à plumage plus cendré, qui habite, dit-on, les plaines. Quant au R. blanc, c'est une variété rare & accidentelle.

Rossignol de muraille; beaucoup moins gros que le R. proprement dit, n'ayant que 5'' 3''' de l., 8'' de vol. Voix moins étendue, chant moins varié, ne fréquentant pas comme lui les parcs & les bocages, mais s'établissant toujours ou sur la faite des vieilles tours ou autres bâtimens ruinés, ou dans une forêt épaisse sur de vieux arbres dans les trous desquels il niche. Il a l'habitude d'agiter, comme quelques autres oiseaux, sa queue de droite à gauche quand il se pose, & d'accompagner ce mouvement d'un pet. cri différent de son chant. Ponte de 5 à 6 œufs

bleuâtres; mœurs du précéd., voyages aussi mystérieux; manteau cendré-clair; plumes n. à la base du bec; front blanc; joues & devant du cou n.; croupion, poitrine & ventre roux; pi. & bec n., hors les bords des mandibules jaunes; tête, gorge, cou & dos de la femelle gris; croupion roux, dessous du corps plus clair que dans le mâle. L'o. dit *Roffignol de muraille cendré* n'est qu'une variété de cette esp. à manteau d'un cendré foncé. Mais il n'est pas sûr que le *R. de muraille de Gibraltar* ne soit qu'une variété, BRIS. le regarde comme une esp. distincte. Même taille; manteau, poitrine & h. du ventre cendrés; joues, devant du cou & plumes de la base du bec n.; front blanc envoyant un trait jusqu'à chaque œil; croupion roux, bas-ventre blanc, raie blanche sur l'aile d'un gris-brun, bec brun. On peut en dire autant du *R. de muraille d'Amér.* ou de *Virginie* à manteau noir, avec une tache de roux sur l'aile; bout de la queue n., ventre gris envoyant une bande à la poitrine qui est rousse.

R. de muraille des Indes, décrit par M. SONNERAT; taille de notre Bec-figue; manteau d'indigo clair; bande transv. blanche sur la joue, une n. au-dessus & au-dessous de l'œil; gorge blanche, devant & dessous du corps roux, bec n., pi. jaunes-roux.

Le Foudi-jala, ou *R. de Madagascar*; taille de notre *R.*, jambes & queue plus courtes, tête rousse à tempes brunes, manteau brun olivâtre, gorge blanche, poitrine d'un roux-clair, ventre brun varié de roux & d'olive; bec & pi. bruns; l. 6'' 5'''.

R. à ailes variées. Traquet d'Angleterre.

R. d'Amérique. 35°. Figuier.

R. de Rivière. Rousserolle.

R. de Virginie. 4°. Grosbec.

R. d'hiver. Fauvette d'hiver & Rouge-gorge.

R. monct. Bouvreuil.

ROSSOLAN, o. Ortolan de neige des montagnes de Dauphiné.

ROTELE, p. Orphe.

ROTEGLÉ, p. du g. de la *Carpe*, plus épais & plus large que la Brème; teinte rouge répandue sur le corps, iris orangé, nageoires vermeilles, ligne latér. marquée par 30 p. élevés, dos d'un vert foncé sous la teinte rougeâtre qui colore toute la robe; l. 8 à 12''. D. 12. P. 16. V. 10. A. 14. (WIL. dit A. 7, sans doute par une faute de copiste ou d'impression.) *Cyp. erythroptalmus*. LINNÉ.

ROTULE, v. cr. V. Gâteau.

ROUCHEROLLE, o. Rousserolle.

ROUGE, (le) o. 7°. Canard & Souchet.

Rouge } à la cueillere. Souchet.
bourse. Rouge-gorge.
cap. 15°. Tangara.

ROUGE-GORGE, o. du g. du *Bec-figue*; facile à reconnoître à la plaque d'un roux orangé qui lui couvre la gorge & la poitrine, mais qu'il ne prend qu'après la 1^{re}. mue. C'est un o. voyageur, & comme la plupart des autres il arrive au printemps & part vers la fin de l'automne. Les Rouge-gorges faisant leurs voyages seuls, chaque individu de son côté, on ne s'apperçoit pas de leur arrivée, d'autant plus qu'ils vont s'établir dans les bois où ils font leur ponte, & où ils vivent de baies, de v., de larves & autres insectes. Quelque tems après la fin de l'éducation, celui du départ approchant, & les raisins, les figes, & autres baies mûres les attirant, ils se répandent dans les campagnes & les jardins. De-là ils partent solitairement comme ils font arrivés; mais il en reste toujours un certain nombre, & le besoin que l'hiver fait éprouver à ceux-ci les rend encore plus familiers que les Moineaux. Ponte de 5 à 7 œufs bruns dans un nid placé sur de gr. herbes, ou au bas d'un buisson. Chant doux & agréable au tems de l'amour & de l'éducation; simple cri dans le reste de l'année, paroissant articuler *uip, uip, tirit, tirititi* le matin & le soir. Ces o. étant très-multipliés dans certaines provinces, comme la Lorraine, offrant une chair délicate & estimée, & d'ailleurs étant vifs & curieux, confians ou étourdis, on en prend beaucoup à la pipée & aux tendues, sur-tout dans les sentiers où il se trouve des alises ou quelque ruisseau. Manteau gris-brun; devant du front, tour des yeux, gorge, devant du cou & h. de la poitrine d'un roux orangé, le reste blanc, hors du brun olivâtre terne aux côtés; bec grêle, tarfes menus & bruns.

ROUGE-GORGE BLEU, congénère & représentant du précéd. dans l'Amér. septent., un peu plus gros que lui, & ayant cependant la queue & les pi. plus courts; manteau bleu, pointe de l'aile brune; gorge, devant du cou & poitrine roux, hors un peu de bleu sur la gorge; ventre blanc.

ROUGE-GORGE, r. DAUB. nomme ainsi 2 animaux indiqués par LIN. ; le 1^{er}. est un petit Lézard de la Jamaïque, à peau verte, ayant sous la mâchoire une pet. vessie rouge qu'il dilate ou resserre à son gré. Le 2^e. est un Serpent d'Egypte du 3^e. g., presque tout n., hors sa gorge rouge; 195, 204.

ROUGE-GROSBEC, o. Cardinal huppé, ou 4^e. Grosbec.

ROUGE-NOIR, o. 7^e. Grosbec.

ROUGE-QUEUE, o. du g. du *Bec-figue*, insectivore & voyageur, arrivant plus tard que le Rouge-gorge, & partant vers le même tems. Il habite les bois, sur-tout ceux qui sont sur des montagnes; mais il en sort matin & soir pour aller chercher des i. & des v. dans les champs. Il n'a point de ramage, mais seulement un petit cri flûté, & quand il se pose il agite sa queue comme les Rouge-gorges. On le prend avec eux à la pipée, & sa chair est estimée. Ponte de 5 à 6 œufs blancs variés de gris dans un nid placé sur un buisson bas; manteau gris-brun, croupion roux; joues, devant & dessous du corps d'un blanc sale varié de brun sur les joues, la poitrine & les côtés; large demi-collier brun antér.; penes bruns, hors les latér. de la queue dont les 2 premiers tiers sont roux; l. 5" 4". Tel est le Rouge-queue que BRIS. appelle *R. à collier*; il en décrit un autre qu'il nomme simplement *Rouge-queue*, & qui est un peu plus gros. Dans BUF. on le regarde comme la femelle du précéd.; manteau gris, croupion roux, devant & dessous du corps d'un gris blanc mêlé de roux, penes de l'aile d'un gris-brun bordé de gris-roussâtre, queue rousse.

R. DE LA GUIANE; gr. de la Fauvette, manteau gris, ailes & queue très-rouffes, devant & dessous du corps blanchâtres, bec noirâtre, pi. gris-bruns.

R. DE BENGALE. 5^e. Pie-grièche.

ROUGE-QUEUE NOIR, o. peu connu, rapporté au g. du *Bouvreuil* par BRIS. sous le nom de *Bouvreuil n. du Mexique*; plumage n., hors le pli de l'aile blanc & une partie des barbes extér. de ses premières penes qui est blanche; bec & pi n.; grosseur du Serin. On ne parle pas de rouge sur la queue de cet oiseau.

ROUGE-TUMBE, p. On nomme ainsi sur plusieurs côtes une variété de *Grondin* plus gr., sans enfourchement au bout du museau, & dont la lig. latér. moins rude est comme un cordonnnet; robe rouge, ou d'un rouge verdâtre. DUH.

ROUGEOT, o. Millouin.

ROUGET, p. 18^e. genre de GO., par conf. acanthopr. thor. à corps assez grêle, obl., très-lisse, le dos & l'abdomen un peu aplatis; gr. écailles tuilées & caduques, que BLOCH regarde comme le principal caractère de ce g. qu'il appelle g. des *Barbeaux de mer*, &

d'autres g. des *Mulets*. Tête presque carrée, écailleuse, en pente; pet. bouche, mâchoires obtuses, presque égales; pet. dents antér. & confuses; yeux h. & rapprochés; membrane branch. à 3 rayons; quelquefois additivement de cirrhes au bout de la mâchoire infér.; ligne latér. presque au milieu, parallèle au dos & peu apparente; anus un peu plus près de la queue; 1^{re}. dorsale plus pet., après la nuque, piquante & déclinée; la 2^e. au milieu, plus l. & rayonnée; pectorales basses, arrondies & rayonnées; ventrales pointues, comp. & rapprochées; anale pet., comp. & opposée à la 2^e. dorsale; caudale fendue. Ces p. sont tous plus ou moins rouges, & ils habitent toutes les mers; ils vivent de plantes aquatiques & de pet. poissons.

LE ROUGET, p. de mer du g. précéd.; grosse tête d'un rouge argenté rayé de jaune; iris argenté; 2 barbillons; corps sans carène supér. ni infér., sillon pour recevoir la dorsale; corps rouge rayé d'un jaune d'or, mais le nombre de ces raies n'est pas fixé à 4 comme ART. & LIN. l'ont dit, il varie de 2 à 5, comme BLOCH le prouve par M. PENNANT qui n'a trouvé que 2 raies, SALVIEN & lui 3, & le P. PLUMIER 5. ROND. avoit déjà observé que le rouge tenoit à la peau & étoit vu à travers les écailles comme après leur chute, mais que les raies tenoient aux écailles même; nageoires jaunes à rayons rougeâtres; l. 6 à 14", plus gr. dans la Méditer. que dans la Baltique; chair blanche & feuilletée. Ce p. étoit très-recherché des Grecs & des Romains tant pour sa beauté que pour son goût. On l'a vendu au poids de l'argent, & SUÉTONE fait monter à 30000 sesterces, ou environ 4000 liv. le prix donné pour 3 Surmulets. On le nourrissoit dans des viviers & avant de faire cuire ceux que l'on vouloit manger, on les faisoit apporter vifs & l'on amusoit les convives par la vue des changemens de couleurs qui se succédoient les uns aux autres sur ce p. à mesure qu'on le faisoit approcher de sa fin en le faisant mourir lentement. D. 7. 9. P. 15. V. 6. A. 7. *Mul. surmuletus*. LIN.

La plupart des Auteurs décrivent, comme une autre esp., un p. difficile à distinguer du précéd. & que j'aime autant ne pas décrire d'après eux, afin d'éviter l'embarras d'une synonymie peu concordante. Les uns l'appellent *Surmulet*, les autres *Rouget*. On donne aussi à notre p. les noms de *Rondelle* & de *Barbarin*. On a aussi donné le nom

de Rouget à divers p. rouges d'autres g., au *Pagel*, au *Perlon*, au *Groncin*, &c. & DUH. appelle Rouget le g. même du *Milan*.

ROUGET AURIFLAME, p. de la mer Rouge & du même g. décrit par FORSK. ; côtés de la tête rayés de jaune; dorsale & caudale jaunes, les autres nageoires blanchâtres; ruban d'or le long de chaque côté du corps, 2 autres effacés au bas de la queue; écailles à bords membraneux & à stries élevées; lig. latér. h. & branchue; pet. tache n. au-dessus de la queue; dos bronzé; 2 cirrhes blancs dont FORSK. n'étoit pas sûr, n'en restant que la base à 3 sujets que les pêcheurs lui remirent. D. 7, $\frac{1}{10}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{2}{5}$.

R. RUBANÉ, autre esp. de la même mer décrite par le même. Corps blanc, lancéolé; lig. latér. presque dr., h. & branchue; au-dessus font 2 rubans longit. bruns, au-dessous un fauve, plus bas 2 souffrés; bord des mâchoires dentelé & tranchant, chacune étant séparée en 2 au milieu, comme celles de l'*Hérifson* à 4 dents; 2 barbillons; écailles à stries élevées mais effacées; nageoires blanchâtres, hors les dorsales & la caudale blanches rayées obliquement de n. D. 7, $\frac{1}{10}$. P. . . . V. . . . A. . . .

ROUGETTE, q. *V.* Rouffette.

ROUILÉE (la), i. 188^e. Phal.

ROULEAU, 9^e. famille des c. univalves d'ARG. Il entend par Rouleau tout univalve à ouverture allongée, approchant de la forme cyl., quoique son extrémité infér. soit un peu plus pet. que la supér., & dont la tête ou clavicule n'est pas séparée du corps par une vive arrête comme elle l'est dans le *Cornet*; & d'après cette notion, cet Auteur s'embarrasse ensuite dans le détail des exceptions. AD. plus exact & plus simple dans sa marche, évite ces incertitudes en réunissant en un seul g. les Rouleaux & les Cornets. Il entend par *Rouleau* un c. operculé à spires plates, comme roulées les unes sur les autres, & formant une c. ovoïde, ou cyl., ou plus ou moins conique, & ayant son sommet plus ou moins marqué. L'animal est assez pet.; il a les yeux au côté externe des cornes, plus près de leur extrémité que de la racine. Sa bouche est un pet. trou rond ouvert au milieu d'une foffette creusée sous l'extrémité de la tête, & faisant l'office d'un suçoir par lequel il s'attache aux corps pour s'aider à traîner sa coquille. Le manteau ne sort que replié en tuyau fendu antér. & un peu plus l. que les cornes. L'opercule attaché au bout de

son pied elliptique, & assez pet., est elliptique lui-même, pet. & de substance cornee. **ROULEAU**, r. DAUB. nomme ainsi le *Seytale* de LIN. l. d'environ 20" selon GRON., du 4^e. g. & par cons. n'ayant ni gr. plaques sous le ventre, ni pet. sous la queue. Tête antér. un peu aplatie, & supér. large; très-pet. yeux écartés; dents pointues, égales & recourbées en-dedans; corps partout de même grosseur que la tête; grandes écailles tuilées & blanchâtres, avec des p. & des raies rouffes ou noirâtres disposées en réseau; queue mouffe & très-courte; aux Indes; 240, 13.

ROULOUL, o. de Malaca décrit par M. SONNERAT comme analogue au Faisan, mais devant être mis à part comme un g. nouveau; tétradac. filipède à 3 antér., bec en cône courbé, queue courte & horizontale, doigt postér. en simple moignon sans ongle. Mais MAUD. remarque que l'individu observé peut avoir été mutilé, & qu'en attendant que l'on sache si le caractère fourni par ce doigt postér. est constant, il faut placer cet o. à la suite des Faisans. Grosseur d'un Ramier; huppe de 6 crins n. sur le front; touffe de plumes mordorées, roides, à barbes courtes, rares & défunies, placée à l'occiput; sinciput blanc, joues & cou n.; poitrine & ventre violets; dos vert sombre; ailes variées de brun, de blanc & jaune roussâtres, & de n.

ROUPEAU, o. Bihoreau.

ROUSSEAU, { o. Motteux.
i. Cancre squinade.
p. de mer qui paroît une variété du *Pagre*, ou du *Pagel*; taille du 1^{er}.; nageoires rouges, tache n. presque ronde un peu au-dessus des pector. D. $\frac{2}{17}$. P. 17. V. 6. A. . . . DUH.

ROUSSELINE, o. 9^e. Alouette.

ROUSSEROLLE, o. du g. de la *Grive*. Il habite sur-tout les lieux aquatiques, grim pant le long des saules & des roseaux, cherchant des i. comme le *Grimpereau*; nid dans la mouffe des lieux inclinés près de l'eau; chant du mâle paroissant articuler *cra-cra*, répété plusieurs fois nuit & jour par le mâle pendant l'incubation, d'un son de voix assez h. & étendu, mais peu agréable; ainsi on a eu tort d'appeler cet o. *Rouffignol de rivière*; l. 7"; manteau brun-roussâtre, ailes variées de brun pur; ventre blanc sale, taché de cendré; mandibule supér. brune, l'infér. & les pi. gris.

ROUSSETTE, q. 30^e. g. de BRIS. comp.

d'animaux qu'il est bien difficile de ne pas regarder comme des Chauve-fouris. En effet tous ceux de ce g. sont conformés comme les autres Chauve-fouris dans ce que celles-ci ont de constant. Le nombre de leurs incisives variant, il s'en trouve parmi elles qui en ont 4 supér. & 4 infér., & c'est de ces esp. que BRIS. & ERX. ont formé ce g. V. Chauve-fouris dans le supplément où cet art. est beaucoup plus complet que dans le corps de l'ouvrage.

- I. LA ROUSSETTE de BRIS. & de BUF., *Chien volant* de DAUB. Animal du Malabar, des isles de Madagascar, de Bourbon, des Philippines, &c. J'en parlerai d'après l'extrait que BUF. a donné, dans un de ses suppléments, d'une lettre de M. DE LA NUX. Cet Observateur paroît avoir bien examiné & bien vu, & il est impossible de ne pas avoir plus de confiance à son histoire de la Rouffette qu'aux faits isolés, souvent peu concordans racontés par des Voyageurs qui n'ont vu qu'en passant, & aux récits desquels BUF. avoit été réduit à s'en rapporter dans le corps de son ouvrage. La Rouffette n'habite pas les antres, comme la plupart des Chauve-fouris d'Europe, mais les gr. arbres. Sans qu'on puisse dire qu'elle vive en société, il s'en trouve quelquefois 50, 100, 200 sur le même arbre, soit que chacune y arrive par hasard, soit qu'elles y soient attirées par quelque baie de leur goût. Elles ne se suspendent pas comme on le dit les unes aux autres; mais chacune de son côté s'accroche à une branche avec les ongles de ses pi. postér., & par conf. la tête en bas, les ailes pliées & appliquées au corps. Telle est leur attitude ordinaire quand elles ne se disposent pas à voler. Chacune d'elle quitte de son côté son poste comme elle l'a pris, les unes plutôt, les autres plus tard, à moins que quelque objet ne les effarouche. Alors elles partent toutes ensemble; & ce n'est que dans ce cas qu'il est vrai de dire qu'on voit voler en plein jour de gr. troupes de ces animaux; mais il y a bien de l'exagération à les représenter comme des nuées qui obscurcissent l'air. Quoi que l'on en ait dit, elles ne se jettent, selon M. DE LA NUX, ni sur les hommes, ni sur les animaux, elles fuient plutôt les uns & les autres. Il est vrai qu'elles égratignent comme des Chats, & qu'elles mordent fortement, ayant les canines I. & les incisives fort tranchantes, mais elles ne le font que quand on les saisit. Elles sont

purement frugivores selon le même Auteur; mais son témoignage en cela n'étant que négatif, on peut lui opposer leurs I. canines qui semblent attester qu'elles sont en partie carnassières. Cependant il fait assez bien voir qu'elles ne pourroient attaquer même le plus petit animal, ne pouvant fondre sur lui, mais tombant par terre quand elles approchent de trop près du fol. Y étant arrivées, elles ne peuvent que s'y traîner lentement pour atteindre un objet le long duquel elles puissent grimper pour aller reprendre l'essor. D'ailleurs, avant d'en venir là, il faut à la Rouffette un certain tems, car il faut qu'elle décroche ses griffes. Ensuite, après avoir pris l'essor, elle décrit par son poids une demi-parabole renversée, & ce n'est que par des efforts répétés qu'elle se relève le long de l'autre moitié pour tendre enfin vers son but; ainsi elle n'y arrive jamais sur le champ. Il faut même, pour qu'elle y arrive tôt ou tard, 1°. que le point d'où elle part soit tellement isolé, que ses gr. voiles aient leur jeu libre, & que leur développement ne leur fasse pas rencontrer le moindre rameau. Il faut 2°. qu'au bas de la branche sur laquelle l'animal est posé, & du côté vers lequel il tend, il ne se trouve aucune autre branche, sans quoi il sera rabattu par elle dans son vol parabolique, soit descendant, soit montant. Aussi la R. manque-t-elle souvent son essor & tombe-t-elle par terre. Alors elle remonte au même arbre, ou au plus voisin pour s'élancer de nouveau; & il faut convenir qu'un animal aussi peu maître de ses courses semble plutôt appelé à se nourrir de fruits qu'à s'emparer de proies fugitives. Celui-ci, selon M. DE LA NUX, ne mange pas plus de poisson que d'autre chair, & quand on lui voit raser dans son vol la surface de l'eau, c'est pour se baigner & non pour pêcher. Une fois en train, la R. s'élève fort h., va très-loin, & ne vole plus par un mouvement prompt & court des ailes comme quand elle est près de terre. Elle a l'œil & le nez très-bons, elle voit & sent de loin les bananes, les pêches, en-général les fruits, les baies & les fleurs de son goût, & elle s'en nourrit de jour comme de nuit; on dit aussi qu'elle aime le suc des palmiers & qu'il l'enivre. Jeune, elle est un très-bon gibier, mais l'espece est moins nombreuse aujourd'hui qu'autrefois, ce que les chasseurs en tuent ne se réparant point, car la femelle n'a qu'une portée par an,

& elle est d'un seul petit. Chaleur en automne, gestation de 4 à 5 mois; langue garnie, au bout, de fines papilles dures & pointues qui peuvent servir à l'animal pour fucer les nectaires des fleurs & le suc des palmiers; pelage d'un brun roux-foncé que l'âge fait grisonner; tête assez bien faite, & à peu-près en pet. comme celle du Chien; oreilles courtes; queue nulle; BUF. a donné à cet animal 9" de l. & 3' d'envergure; M. DE LA NUX dit que c'est trop, sans spécifier de combien.

2. *LA ROUGETTE* de BUF., *Rouffette à cou rouge* de BRIS., animal des mêmes pays que le précéd. auquel il est fort semblable, si ce n'est qu'il est plus pet., n'ayant que 5" 6" de l., & qu'il a sur le cou un demi-collier roux, le reste du pelage étant d'un cendré-brun. Ce n'est pas une simple variété, comme l'a cru ERX., car les Rougettes ont des habitudes différentes de celles de la Rouffette. Elles ne volent point de jour, & elles vivent en société dans des troncs d'arbres pourris au nombre de 2, 3 & 4 cents. Elles n'en sortent que le soir fort tard, & y rentrent avant le jour. On dit qu'il ne se trouve jamais qu'un mâle dans les plus nombreuses de ces sociétés, fait qui, pour être admis, auroit gr. besoin d'être vérifié. Ces animaux sédentaires deviennent encore plus gras & sont aussi bons à manger que les Rouffettes; ils sont frugivores comme elles selon M. DE LA NUX.
3. *LE VAMPIRE*, *Rouffette à l. oreilles* de BRIS. Esp. des pays chauds de l'Amérique mérid. qui est fort peu connue. Sa manière d'attaquer l'homme & les animaux est cependant assez extraord. pour que l'animal qui l'emploie eût dû attirer les regards des Naturalistes & autres Voyageurs, les porter à le décrire & à en faire l'histoire. Il suce le sang des hommes & des animaux endormis sans leur causer une douleur suffisante pour les éveiller, & selon M. DE LA CONDAMINE, il a détruit le gros bétail en plusieurs cantons. Comme l'observe BUF., ni dents ni ongles ne peuvent ouvrir la peau sans faire éprouver de douleur; on est donc réduit à conjecturer que le Vampire a une langue construite à peu-près comme celle de la Rouffette, & que c'est par ses papilles qu'il ouvre un passage au sang. Il reste encore à savoir comment il peut fatiguer, épuiser, faire mourir des Hommes, des Chevaux & des Bœufs. Un aussi pet. animal ne peut absorber une très-gr. quantité de sang;

ce précieux fluide continue-t-il à couler après la retraite du Vampire? ou est-ce l'effet de saignées fréquentes qui peu-à-peu épuise un gros quadrupède? SÉBA & MARC. ont dit quelques mots de cet animal, car c'est lui sans doute que MARC. a désigné sous le nom d'*Andira-Aca*. Ils lui donnent de l. & larges oreilles dr., des narines fort ouvertes, & entre elles une crête pointue recourbée en-devant comme une corne; il paroît que sa taille est assez grande pour le genre.

4. *LE FER DE LANCE*, esp. américaine qui a déjà été placée par distraction (p. 128) au nombre des Chauve-souris, mais qui, à raison de ses 4 incisives infér. & supér., doit être mise avec les Rouffettes, tant que l'on jugera à propos de séparer ces 2 genres. Crête membran. en forme de tresse pointu, ou plutôt de fer de lance accompagné de ses oreillons; queue presque nulle; taille & pelage de la Chauve-souris simplement dite.
5. *LA CHAUVESOURIS-MUSARAIGNE*, déjà placée comme la précéd. au nombre des Chauve-souris, & devant plutôt se trouver ici parmi les esp. qui ont les mêmes incisives; l. 25" vol 8" 3"; museau fort allongé & semé de pet. poils; bouche fendue jusque sous les yeux; bout du nez portant une membrane découpée en feuille cordiforme; oreilles méd., extér. nues & brunes, ainsi que la membrane des ailes; queue nulle; pelage d'un brun cendré qui devient presque blanchâtre en-dessous; langue très-l., mince, infér. lisse, supér. couverte de papilles flexibles, divisées en deux dents, taillées, allant en décroissant vers le bout qui, ainsi que les bords, semble plutôt velu que papilleux; à Surinam; PAL. Je ne comprends pas pourquoi ERX. s'est avisé de rapporter cette esp. à la *Feuille* de DAUB. qui est fort différente, étant sans incisives supér.

ROUSSETTE, } o. Bruant, & Fauvette des bois.

{ p. 2°. Chien de mer de BROUS., fort semblable au *Chat-rochier* dont il diffère cependant par sa taille plus gr., par ses taches plus pet. & plus nombreuses, par ses narines recouvertes d'un lobule & d'une appendice vermiforme en-dessous. Pct. tête; à chaque mâchoire 3 rangs de dents pointues bilobées à leur base; queue l.; peau du dos rousâtre, celle du ventre blanche, servant l'une & l'autre aux Gaimiers. BLOCH dit les ventrales séparées, & l'analogie est pour lui; les 2 pré-tendus

tendus pénis devant être placés entre elles. Cependant BROUS. les dit réunies dans les mâles, séparées dans les seules femelles qui les surpassent tellement par la taille, qu'on en a quelquefois fait 2 especes. Ce Chien de mer vit de Seches & de pet. p. ; il est vorace, sa chair est dure, & ses portées sont de 9 à 13 petits. C'est la *Rouffette tigrée* de BLOCH; la pet. Rouffette de DUH. est le *Chat-rochier*, & sa gr. Rouffette est celle-ci. Quoique ce p. soit, comme le dit ROND., un des plus pet. de ses congénères, DAUB. le fait beaucoup trop pet. en ne lui donnant que 9" de l., tandis que WIL., d'après qui il le décrit, lui donne 1 ½ coudée, par cons. au moins 20".

ROUSSOLAN, o. Gr. Montain, 3°. Pinson.
ROUVERDIN, o. 27°. Tangara.

ROXELANE, i. Papillon d'Asie à ailes dentelées, les supér. brunes & tachées de jaune en-dessus, en-dessous œil n. à pupille blanche; les infér. brunes, à 3 pet. yeux à iris fauve en-dessus, en-dessous grises onnées de brun & garnies de 7 pet. yeux n. à iris jaune & pupille blanche, double dans le dernier. FAB.

RUBAN, { p. Flamme.
 { r. Aspic.

c. Limaçon à bouche ronde d'ARG. & à sommet élevé, qu'il ne décrit pas. C'est aussi un de ses *Buccins* & un de ceux de MUL. à c. conique, lisse, variée de fascies étroites, de diverses couleurs, à sommet rosé, à 8 spires peu inégales; ouverture

en ovale irrégulier; l'intér. pourpré; l. 13 à 22"', lar. 9 à 10; dans les marais de l'Inde. On appelle *Gr. Ruban*, ou *Ruban plat*, un Limaçon des environs de Paris, ombiliqué, déprimé, jaunâtre, à une fascie brune, diam. 11"', à 4 fascies, diam. 7"'; à 3 fascies, diam. 5"'; à 9 fascies, diam. 4 ½"'.
RUBÉTRA, o. Voyez à la suite des Manakins.

RUBIENNE, *Rubiette*, o. Rouge-gorge.

RUBIN, o. Linote, & 20°. Gobe mouche.

RUBIS, { o. Sénégal, & Oiseau-mouche.
 { i. 4°. Richard & 13°. Altife.

RUFALBIN, o. 6°. Coucou.

RUFFÉ, p. pet. Perche.

RUSÉ, p. d'eau douce du royaume de Guzarate, du g. du Gal, que BLOCH vient de nous faire connoître. Pet. bouche, corps moins large que celui des congénères, pet. tête antér. un peu concave; mâchoires assemblées & construites de manière que son ouverture peut descendre du dessus au bas du devant de la tête & réciproquement, structure qui sert à l'animal pour lancer l'eau à la surface & submerger ainsi les i. dont il veut faire sa proie; iris doré; lig. latér. d'abord arquée, ensuite parallèle au dos, interrompue au commencement de la queue, ensuite dr.; anus derrière les ventrales; côtés argentins & piqués de n.; dos brun taché de n.; caudale fourchue; corps couvert d'une peau fine sans écailles. D. 7/14. P. 16. V. 1/6. A. 1/10.

S

S A B

S A B

SABLON, c. Natice d'ARG. fort semblable au Limaçon à bouche ronde dit *Vignot*, mais plus pet. & verdâtre.

SABOT, c. Dans ARG. le Sabot est un Limaçon à bouche aplatie dont le sommet s'élève en pyramide par ses spires nombreuses. Le Sabot d'AD. est un c. operculé en cône renversé, coupé obliquement en-dessus, dont l'animal a 4 cornes, les 2 extér. portant les yeux à leur sommet.

SABRE, p. 22°. g. de GO., par conséquent acanthopt. thor. à corps ensiforme, mamme-ronné & alép.; dos dr. & descendant, ventre enflé, côtés comprimés, queue fort alou-

gée; tête en pointe; comprimée, plus large que le corps, la nuque élevée & carénée; mâchoires sans lèvres, l'infér. plus courte, 2 pet. dents aiguës supér., 6 infér.; yeux h. & loin du bec; narines non apparentes; opercules mobiles, lisses, de 2 pièces; membrane branch. à demi-nue, à 6 rayons; lig. latér. descendante & piquante; anus presque à l'équilibre; addimens d'écailles le long de la lig. latér., pointues dans leur milieu, & répondant chacune à une vertèbre; dorsale solit., longit., comp. & déclivée, les aiguillons dentelés, les rayons fort rudes; pector. basses, très-pet. & épi-

neufes ; ventrales plus l. , à aiguillons dentelés , les rayons rudes ; anale nulle ; caudale allongée , rude & pointue.

LE SABRE, p. de la Méditer., du g. précéd., lisse & glissant , de la l. d'une aune , dit **WIL.** , & de 5 à 6 pouces de large ; grands yeux ; tête difforme ; dorsale rougeâtre , corps orné de 5 taches rouges rondes placées de chaque côté sur une ligne. *Taenia tertia* , *Fulx venetorum*. On donne quelquefois le même nom au *Rasoir-carpe*.

SABURON, c. Pourpre d'AD. à canal court , échancré & replié en-dehors ; c. semblable à celui du Tésan ; 5 rangs de taches fauves carrées tournant sur la 1^{re}. spire , un sur les autres ; l. 12''' , lar. 12. C'est un des *Rochers* d'ARG.

SAC ANIMAL, v. **DIC.** nomme ainsi un animal marin qui a l'air d'un sac verdâtre à demi-transpar. , gros comme le pouce , dont la partie supér. est terminée par 2 tubes inégaux , qui disparaissent dès que l'on y touche. Au moment de cette contraction , chacun d'eux lance un pet. filet d'eau.

SACA, q. Chat sauvage de Madagascar.

SACRE, o. de passage , à peu-près inconnu aujourd'hui en France où il étoit autrefois assez commun dans le tems de ses voyages. **BRIS.** la regarde comme une variété du *Faucon* , par cons. du g. de l'Épervier ; dos & poitrine variés de taches brunes sur un fond noirâtre ou rousâtre , queue variée de taches en demi-cercles ; yeux n. , pi. bleus ; **BUF.** croit cet o. plus voisin du *Lanier* que du *Faucon* , soit parce qu'il est voyageur , soit parce qu'il n'a pas les pi. jaunes du *Faucon*.

SACRE D'EGYPTE, Achbobba. **MAUD.** le regarde comme le même o. que le pet. Vautour.

SACRET, o. Mâle du Sacre.

SADOT, c. Pourpre d'AD. à canal court , échancré & simple , à c. épaisse , ovoïde , pointue aux 2 extrémités , à 7 spires peu marquées , à sommet très-pointu , mais plus court que l'ouverture qui est rétrécie en dedans par l'épaisseur de la levre droite ; l. 15''' , lar. 7.

SAGITTAIRE, o. Secrétaire.

SAGOIN, *Sagouin* , q. Dans la division des quadrumanes de **BUF.** les Sagoins forment la 2^e. famille des espèces américaines. Ils ont une l. queue lâche & toute velue qui les distingue des *Sapajous* ou des animaux de la 1^{re}. famille américaine qui ont la queue moins l. infér. nue & prenante. Les uns & les autres ont également l's formes & les

mais des *Guenons* & des *Babouins* ; mais ils en diffèrent par le défaut d'abajoues , par celui de callosités aux fesses , & en ce que leurs femelles , ou du moins la plupart , ne font pas sujettes à l'écoulement périodique. D'ailleurs les *Sapajous* & les *Sagoins* ont la cloison du nez si épaisse , que les narines paroissent plutôt ouvertes à côté qu'au bas du nez. Tous ces animaux marchent à 4 pat.

1. **Le Saki.** C'est le plus gr. des Sagoins , ayant environ 17'' de l. ; pet. tête ronde ; face basanée couverte d'un court duvet blanchâtre , poils blanchâtres plus l. sur le front & les tempes ; oreilles arrondies & pet. ; gr. yeux n. & saillans ; poil du corps d'un brun n. en-dessus avec la pointe blanche , d'un blanc-roussâtre en-dessous , fort l. , plus l. encore sur la queue qui a 20''. Cet animal de la Guiane est gai & s'apprivoise assez facilement , mais il lui reste toujours un peu de méchanceté.

2. **Le Tamarin**, l. 7 à 8'' seulement ; tête arrondie , face nue & d'une couleur de chair obscure ; yeux châtains ; oreilles assez gr. , carrées , nues ; levre supér. fendue ; poil du dos presque n. , jaunissant un peu sur la croupe ; queue près de 2 fois aussi l. que le corps , & couverte de poils n. & courts ; mains d'un jaune roux ; au Maragnon & à Cayenne. Cet animal se familiarise très-aisément , mais il est si délicat qu'il ne peut supporter notre climat.

3. **L'Ouistiti** ; nom que le cri de cet animal semble prononcer ; encore plus pet. que le précéd. , n'ayant que 6 à 7'' de l. ; queue l. de 11 , grosse , touffue , annelée de n. & blanc , ou de brun & de gris ; très-petite tête ronde , levres blanches ; face nue , d'une couleur de chair rembrunie ; 2 l. toupets de poils blancs devant les oreilles qui , quoique gr. , en font presque cachées ; poil doux d'un gris-cendré sur tout le corps , avec de légères ondes transv. d'un brun-clair-roussâtre. Cet animal est omnivore , léger , très-actif , méchant , frilleux , exhalant une odeur de muse ; au Brésil.

4. **Le Marikina**, l. de 8 à 9''. Il a une esp. de crinière d'un rouge-vif autour du cou & de la face , & un flocon de poils au bout de sa queue qui a 12 à 14'' , ce qui l'a fait appeller *Singe-lion*. Tête ronde , face brune ; oreilles rondes , cachées par la crinière ; poils du corps l. , touffus , foyeux , d'un jaune-pâle ; mains d'un brun-rougeterne ; au Brésil ; au Maragnon , Cayenne , &c. Cet animal s'éleve assez facilement en France.

5. *Le Pinche*, l. 9'', queue de 18; face ronde, n. & garnie d'un léger duvet gris; chevelure blanche, l. & lisse; oreilles nues & n. ainsi que la gorge; dos d'un brun-roux-fauve; ventre & membres blancs, hors le dedans des mains n.; 1^{re}. moitié de la queue rousse; la 2^e. d'un n. brun. Cet animal a une odeur de musc, il est très-délicat, il a un cri foible & aigu comme celui d'un oiseau; au pays des Amazones, au Mexique, &c.

6. *Le Mico*, l. de 7 à 8'', queue de 12; pet. tête ronde; face & gr. oreilles nues & rouges; museau court; poil d'un blanc-argenté sur le corps, d'un brun n. sur la queue; vers l'Orénoque. Cet animal est rare & délicat.

SAGOY, q. Oufitiri.

SAGORIS, q. Sagoin.

SAGRE, *sugrée*, p. 23^e. Chien de mer de *BROUS*.; narines presque au bout du museau qui est obtus; 2 rangs de pet. dents; dos brun-cendré, ventre brun-noirâtre; la 1^{re}. dorsale un peu avant l'équilibre, la 2^e. près de la queue; anale nulle. Il est facile de distinguer ce p. de l'Aiguillat avec lequel il a quelque rapport: il suffit d'observer qu'il a le corps moins arrondi que l'Aiguillat, que sa robe est plus sombre, que son ventre, contre l'ordinaire des p., est plus brun & plus rude que son dos, & que ce dos est applati, tandis qu'il est caréné dans l'Aiguillat.

SAI, q. 6^e. Sapajou.

SAIGA, *Saigi*, q. du g. des *Antilopes*. Quoiqu'il habite entre les sources de l'Obi & le lac Baikal, entre celui-ci & la mer Caspienne, & même entre elle & la mer Noire, par consé. assez près de nous, on n'en avoit que des notions fort imparfaites avant que *PAL*. l'eût fait connoître. Les Saigas errent dans des déserts sablonneux où ils trouvent ce qu'ils aiment, des plantes aromatiques & des végétaux âcres, salés, dont plusieurs restent verts toute l'année, & ils les brouillent en marchant à reculons. Ils s'affemblaient en troupes vers l'automne; ensuite le rut arrivant, ces troupes se partagent, chaque division descend vers le midi, autant qu'elle trouve des lieux convenables. Au printemps, ils remontent plus au nord entre le Jaik & l'Irtis, s'éloignant peu des fleuves, surtout en été; presque toujours en sociétés composées de plusieurs mâles, de leurs femelles & de leurs petits. Quand la troupe se repose, couchée par terre, il y a tou-

jours quelques individus qui montent la garde, allant & venant çà & là dans le camp. Lorsqu'une de ces sentinelles a besoin de repos, elle va éveiller un des individus endormis; celui-ci paroît se lever sans difficulté pour faire la garde à son tour, & l'autre se couche à sa place. Les jeunes Saigas apprivoisés font de même, & l'instinct qui les y porte paroît nécessaire à la conservation d'une esp. peu en état de se soustraire à ses ennemis. En effet, ces animaux ont la vue peu nette & peu sûre. Le soleil d'été les éblouit au point qu'on en a vu venir se coucher à l'ombre des charriots de voyageurs arrêtés dans le désert, les prenant sans doute pour des rochers ou des buissons. Cette incertitude de leur vue peut tenir à la petitesse extrême de l'ouverture de leur prunelle encore garnie de fungosités floconneuses; construction de l'organe qui cependant ne s'oppose à sa perfection que pour le conserver à des animaux qui passent leur vie dans des lieux découverts. D'un autre côté, quoiqu'ils devancent les Chevaux, les Chiens, les Loups, dans la première ardeur de leur course, cependant ils sont atteints, domptés, épuisés, hors d'haleine en assez peu de tems. Outre ce désavantage, ils ont celui d'être très-délicats, & une blessure qui seroit légère pour d'autres animaux est mortelle pour ceux-ci. Il est vrai que tout cela est en partie compensé par un odorat & une ouïe qui leur font sentir & entendre l'ennemi de très-loin. *PAL*. ne leur croit aucun cri, ne leur en ayant entendu pousser aucun, même en mourant. Au tems du rut, les troupes, comme je l'ai déjà dit, se désunissent, les mâles se livrant des combats jusqu'à ce que les plus forts aient chassé les autres & se soient appropriés chacun 60 à 80 femelles. Il les emmène avec lui un peu plus vers le midi, & devient pour elles un despote impérieux qui tient son ferrail rassemblé en peloton, & y distribue à son gré ses faveurs. Il s'accouple avec une vingtaine de ses esclaves, de suite & sans se reposer; ce qui est extraordinaire de la part d'un animal aussi délicat d'ailleurs. Les femelles portent tout l'hiver; & peu après leur retour vers le nord, c. à. d. vers le milieu de Mai, elles mettent bas communément un seul petit qui reste couché pendant 24 heures, d'où il arrive qu'il est facile de s'en procurer. Pris ainsi tout jeunes, les Saigas deviennent aussi familiers que des Chiens, & ne reprennent

jamais leur liberté, quelque occasion qu'ils en aient; mais pris adultes ils restent toujours sauvages. Quoique pouvant agiter & secouer en tout sens leur peau pour chasser les i., ils sont extrêmement tourmentés par la larve du Taon qui crible leur peau de trous & infecte leur chair. Taille du Daim; tête assez gr.; nez dépassant la mâchoire infér., latér. comprimé, supér. relevé en bossé l., étroite & longit. sillonnée, très-mobile & pouvant se rider, quoique d'une substance cartilagineo-coriace; narines à bords velus, si ouvertes qu'on peut y introduire le pouce; yeux h., méd., d'un brun-jaunâtre; larmiers étroits; cornes de la l. de la tête, presque toujours en lyre, quelquefois se rejoignant & se croisant même vers le haut, d'une couleur pâle, demi-transparente, annelées jusque vers le bout qui est mince & lisse. On a vu, dit-on, une variété rare, à une seule corne plus grosse, & d'autres à 3 cornes. Femelle sans cornes; oreilles courtes; cou grêle & à l'arinx un peu saillant; jambes fines courbées vers le dehors dans leur milieu, sur-tout les antérieures qui ont de gr. pinceaux de poils aux genoux; queue courte, infér. nue; poil d'été l. de 5 à 6", lisse, d'un gris-jaunâtre sur le dos & au bas des jambes, presque blanc sur le reste; poil d'hiver l. de 18 à 24", hérissé & grisâtre; l. 4' 1", queue de 4" 4". ZIM. connoissoit sûrement bien mal cet animal quand il l'a regardé comme une variété du Chevreuil dont les cornes ne sont ni permanentes ni simples, & qui d'ailleurs n'a aucun rapport particulier avec lui. On a abus. appliqué quelquefois au Musc le nom de Saiga; en général dans les descriptions & les synonymies des Auteurs, il est souvent employé d'une manière dont il est bon d'être prévenu, c'est une sorte de nom générique donné par les Tartares à divers animaux, soit du g. des Cerfs, soit de celui des Antilopes.

SAIMIRI, q. 7^e. Sapajou.

SAINO, q. Pécari.

SAINT-GERMER, o. 12^e., ou gr. Pluvier.

SAJOU, q. 5^e. Sapajou.

SAKEM, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & simple; ovoïde, arrondi par le h., l. de 3", lar. de 12"; c. méd. épaisse, à 10 spires un peu renflées, bien distinctes; la 1^{re}. presque double des 9 du sommet; gr. ouverture arrondie au h., pointue vers le bas; levre dr. mince, à 26 pet. dents, levre gauche renflée & très-lisse; sommet conique fort aigu.

SAKI, q. 1^{re}. Sagoin.

SALAMANDRE, p. des Indes plutôt indiqué que décrit par RU. Dorsale longit., jaune, commençant par 10 aiguillons; pectorales rouges, anale verdâtre, dos bleu, ventre blanchâtre, tête presque toute jaune, ligne latér. marquée par de pet. tubercules.

SALAMANDRE, r. On peut considérer les Salamandres comme formant une famille de Lézards alép., à langue large & non fourchue, tétradac. antér., pentadac. postér., sans ongles (quoique M. DE BOMARE leur en donne), pareilleux, tristes, à marche lente, aimant les lieux frais & humides, tandis que la plupart des autres Lézards sont légers, vifs, & aiment le soleil & les lieux chauds & secs. Cette famille a été assez négligée pour que l'on n'ait pas fixé les esp. qui doivent la composer; les uns, comme GRON. y ont introduit des Lézards proprement dits tels que le *Gekko*, d'autres, comme DAUB., semblent n'appeller *Salamandres* que les esp. aquatiques, puisqu'il ne parle pas de la Salamandre terrestre. Voulant éviter toute discussion sur les questions peu intéressantes, je ne m'attacherai qu'aux esp. généralement reconnues.

LA SALAMANDRE TERRESTRE, l. 5 à 6"; tête large, plate & lisse; museau moufle; gros yeux saillans comme ceux de la Grenouille, & à paupières orangées; ouverture des narines très-pet., trous auditifs non connus; queue plus courte que le corps, ronde, hors le bout qui n'est pas pointu, mais aplati; dos lisse, n., piqué de jaune & longit. coupé de la tête à la queue par 2 bandes jaunes, souvent interrompues vers leur milieu. Cette esp. se trouve dans toute l'Europe excepté vers le Nord. C'est elle que l'on a dit être incombustible, tandis qu'elle n'est qu'humide & ne peut éteindre que quelques pet. charbons proportionnés à son volume, comme un linge mouillé les éteindroit. Sa peau est criblée de pores visibles la plupart à la simple loupe, quelques-uns même à l'œil nu; & soit sous cette peau, soit, plus probablement, dans des organes particuliers, se trouve une liqueur blanchâtre & âcre qui sort par ces ouvertures, à ce qu'il paroît, au gré de l'animal, ou pour le moins quand la douleur ou la passion l'agitent, & on la fait jaillir en comprimant un peu son corps. De-là il arrive que sa peau paroît tantôt terne & sèche, tantôt vernie & mouillée. Il vit sous terre, sous les pierres, & il n'en sort qu'aux tems pluvieux. Il s'engourdit en hiver, ou du

moins dans les jours froids de cette saison. On a trouvé au même individu des œufs & des pet. bien formés. Malgré tout ce que les préjugés populaires ont établi, il n'est pas plus venimeux qu'il n'est incombustible. Il est tout au plus demi-amphibie ne pouvant vivre au-delà d'un tems assez court sous l'eau que comme dans le vuide, ou sans alimens, ou sous le bâton, ayant la vie très-dure. Voyez les Mémoires de MM. de MAURPERTUIS & DU FAY parmi ceux de l'Acad. 1727 & 29. Je ne fais si les prétendues Salamandres asiatiques verdâtres, dont parle M. D'OPSONVILLE, qui ont 4' de long, vivent sur les montagnes entre les rochers, & dont on fait des consommés restaurans, ne sont pas plutôt des Lézards simplement dits que de vrais Salamandres.

LA S. AQUATIQUE A QUEUE RONDE. Corps livide à 4 raies dorsales longit., & à diverses taches brunes; ventre jaune; queue presque aussi l. que le corps. Cet animal indiqué par LIN. & GRON. est une esp. assez obscure & incertaine, & LIN. même doutoit si ce n'étoit pas une variété d'âge. Comme MM. DU FAY, DEMOURS, BON., SPAL. n'en ont rien dit, comme d'un autre côté il est certain que l'âge apporte de gr. différences parmi les Salamandres, il est difficile d'y décider des especes.

LA S. AQUATIQUE A QUEUE PLATE, ou *S. aquatique* simplement dite, car c'est sous ce simple nom que de gr. Naturalistes l'ont rendu célèbre. Tête ovale supér. plate; queue peu distinguée du corps à sa base, presque aussi l. que lui, grosse au milieu, déprimée au bout & entre son milieu & sa base, & latér. carénée; dos d'un brun foncé semé de taches les unes rondes, les autres ovales presque noires; ventre d'un jaune foncé tacheté de même; côtés chagrinés par des grains blancs ou jaunâtres; dos des jeunes individus d'un vert jaunâtre, ventre blanchâtre, tachetés tous deux de brun clair; l. 5'', dont la queue occupe un peu plus de 2. Je ne fais si c'est bien là le *Lacerta palustris* de LIN., mais je viens de décrire cet animal tel que BON. l'a employé dans ses expériences sur la régénération des parties amputées. Dans la nouvelle Encyclopédie, où il ne s'agit pas de ces merveilles, on a donné, d'après GRON., à cet animal un dos longit. sillonné, au commencement de la description; & vers la fin de cette description, un dos longit. garni d'une crête, d'après M. DU FAY. Mais il est évident que ces 2

caractères se contredisant ne peuvent convenir à la même esp., & que par cons. la *S. aquatique* de GRON. trouvée dans des marais en Hollande est un autre animal que la Salamandre observée dans les environs de Paris par M. DU FAY. Ce dernier en distingue même 3 especes: la 1^{re}. ressemble à celle de BON. par la taille & la couleur, mais M. DU FAY ne donne à sa queue que la demi-l. du corps, & le mâle a de la tête au bout de cette queue une crête dentelée que BON. eût exprimée si les Salamandres en avoient été munies. M. DU FAY appelle celle-ci *grosse S. noire*. La 2^e. esp. lui ressemble en tout, excepté par la taille, n'ayant que 3'' de l.; la 3^e. est de la même gr., elle est brune ou jaunâtre; son corps est semé de gouttes n. très-distinctes, & son cou envoie sur la tête des bandes n. qui vont se réunir au bout du museau. Ces 2 esp. ont la même crête longit. que la première. M. DU FAY a observé que la *S. aquatique*, (il ne dit pas si cette découverte tombe sur les 3 esp. ou sur une seulement,) subit une métamorphose incon nue jusqu'à lui. Jeune, elle a des ouïes couvertes par un panneau faisant les fonctions d'opercule, & du dessous duquel naît une houppe frangée qui forme de chaque côté du cou un panache. Il vient une époque à laquelle tout cela s'oblitére peu à peu; & quand l'animal a entièrement perdu cet organe de poisson il cesse d'être purement aquatique. Le même Naturaliste a vu les 3 esp., quelque âge qu'elles eussent, changer de peau, quand elles se tenoient à l'eau, tous les 4 ou 5 jours au printems & en été, & tous les 15 jours en hiver. Il a aussi observé que ces animaux résistoient aux plus gr. froids, & n'étoient qu'engourdis au bout de plusieurs jours au milieu d'un glaçon.

Ces Salamandres dites aquatiques sont aussi terrestres, ou plutôt elles sont amphibies; mais elles vivent plus dans l'eau que sur terre, tandis que la *S.* appelée terrestre habite beaucoup moins l'eau que la terre. Elles ont, comme elle la faculté d'exprimer de leur corps une esp. de lait qui enduit leur peau. Elles supportent des jeûnes de plusieurs mois sans tomber même dans l'engourdissement. C'est sur la *S. aquatique*, ou du moins sur l'esp. que j'ai indiquée d'après BON., que SPAL. a découvert, & que BON. & d'autres gr. Observateurs ont vérifié l'admirable propriété de la régénération des membres coupés, reproduisant précisément autant de doigts, autant de phalanges que

l'amputation en a retranchés. Mais c'est sur une espèce munie d'une crête que SPAL. a observé la fécondation dont M. DU FAY avoit vainement cherché à pénétrer l'histoire, & que M. DEMOURS n'avoit connue qu'imparfaitement. Il n'y a point d'accouplement proprement dit entre les 2 sexes; ou du moins, dans l'acte qui en tient lieu, le mâle & la femelle ne se touchent que par la tête, leur corps faisant un angle aussi ouvert qu'il peut l'être sans empêcher le mâle de pouvoir du bout de sa queue atteindre & frapper légèrement les flancs de la femelle. Alors il lance un jet de sperme qui, mêlé à l'eau, pénètre par l'anus de celle-ci suffisamment pour féconder les 5 ou 6 œufs les plus près de sortir. Quand elle s'en est débarrassée, d'autres œufs descendent de l'*ovi-ductus*, & le mâle recommence une 2^e., une 3^e., une 10^e. fois, &c. car ce commerce dure 20 à 30 jours, les *ovi-ductus* 4 fois aussi l. que le corps de l'animal, étant alors remplis d'œufs descendus de l'ovaire. Au reste SPAL. prouve assez bien que ces prétendus œufs ne sont autre chose que l'Embryon même dans son amnios, car ils changent de forme & ils croissent, ce qui ne convient point à de vrais œufs après leur ponte.

SALANGA, *Salangane*, o. 10^e. Hirondelle étrangère.

SALAR, c. Rouleau d'AD., mince, presque cyl., à 8 spires, l. de 26''' , lar. de 13; surface extér. polie & d'un blanc marbré. On le nomme tantôt *Géographie*, tantôt *Brocard de soie*, selon ses marbrures.

SALICOQUE, *Salicot*, i. Pet. Crevette.

SALLÉMA, p. Saupe.

SALLIAN, o. Touyou.

SALMARIN, *Salmerin*, p. des rivières claires & pierreuses du Tirol, du g. du *Saumon*, qui paroît être une variété de l'*Ombre*, à dos fauve taché de jaune, caudale fourchue, museau arrondi, nageoires rouges, ventre rougeâtre.

SALPE, p. Saupe.

SALVELIN, p. d'Autriche, du g. du *Saumon*, que l'on dit être une variété de l'*Ombre*, à mâchoire supér. beaucoup plus l., dos noirâtre taché de jaune, ventre jaunâtre; l. 12''; chair rougissant au feu.

SALUS, o. Linote.

SALUZ, p. Silure.

SAME, p. de mer, du g. des *Muges*, que **ROND.** se contente de décrire comme ayant la tête plus pet. que le Cabot, le museau plus pointu, les traits tirés de la tête vers

la queue moins l., & la chair moins blanche & moins grasse. Malgré ces différences ce pourroit bien être, comme le pense **WIL.**, le même poisson. Il vit d'herbes & de bourbe; il vient déposer ses œufs aux embouchures des rivières, & y pénètre même quelquefois assez loin. On dit que la femelle étant prise à l'hameçon, le mâle la suit jusqu'au rivage & se laisse arrêter facilement.

SAMIER, c. Pourpre d'AD. à canal méd.; non échancré; à c. épaisse, en triangle alongé, par conf. pointue aux extrémités; à 7 spires peu renflées & à grosses cannelures; ouverture étroite, lèvres de couleur de chair; l. 26'' , lar. 13.

SANCLÈS, p. Melet.

SANDAT, p. Brochet-perche.

SANDERLING, o. 4^e. Maubèche.

SANDRE, p. Brochet-perche.

SANGLIER, q. 15^e. g. de **BRIS.** sous le nom de *Cochon*, comp. d'animaux bisulces qui ont des incisives aux 2 mâchoires. Le nombre de ces incisives n'est pas constant; mais **BRIS.** observe que s'il est le même aux 2 mâchoires il est de 4 ou de 6 dans chacune, & que s'il n'est pas le même c'est toujours dans l'infér. qu'il est le plus grand. Non-seulement le nombre des dents n'est pas constant dans le g., mais il varie même dans les différens sexes de la même esp. Ainsi ce qu'on peut dire de plus général à ce sujet, c'est, comme le remarque **ZIM.**, que dans le *Sanglier*, le *Cochon domestique*, le *C. de la Chine*, & le *C. de Guinée* on trouve ordinairement 6 incisives, 2 canines & 14 molaires à chaque mâchoire; que dans le *Pécari* il y a 4 incisives, 2 canines & 12 molaires supér., 6 incisives, 2 canines & 12 molaires infér., ainsi que dans le *Babiroussa*, excepté qu'il n'a que 10 molaires à chaque mâchoires; qu'enfin le *Sanglier d'Afrique* est sans incisives, qu'il a 2 canines, & on ne fait combien de molaires à chaque mâchoire. Cette exception fait voir que le caractère tiré des dents par **BRIS.** ne peut être employé, & il faudroit peut-être n'assigner à ce g. que le caractère qu'offre le nez en cône tronqué terminé par un plan arrondi où sont placées les narines, & que l'on nomme groin; car le *Cochon domestique* n'est pas toujours bisulce, **LIN.** assurant que souvent en Suede on en voit de Solipedes, & **ARISTOTE**, comme l'observe **ZIM.**, ayant déjà remarqué la même chose par rapport aux *Cochons* de la Péonie & de l'Ilirie.

LE SANGLIER, foughe de nos Porcs domestiques

dont il ne diffère que par ses défenses, ou canines infér. plus l. & plus tranchantes, par son boutoir ou groin plus fort, par sa hure ou tête plus grosse, par ses membres plus épais & par ses soies toujours noires. Cet animal solitaire & sauvage habite, comme on le fait, les lieux les moins fréquentés des bois, & le tems de l'amour ne fait que le rendre encore plus farouche. Il fuit la Laie, ou femelle, & passe avec elle environ un mois dans l'endroit le plus secret & le plus fourré de la forêt, & il ne permet à aucun autre mâle d'en approcher. Gestation de 4 mois, portée unique de 8 ou 10 petits mis bas en Mai ou Juin. Tant qu'ils sont jeunes on les nomme *Marcassins*, & au lieu d'être n. ils sont rayés longit. de fauve clair & de fauve brun. Cet animal passe ordin. le jour dans sa bauge, il ne commence à roder que vers le soir pour se nourrir. Quoique gourmand, il n'est carnassier qu'au besoin, ou par fantaisie, attiré par une chair fraîche qui s'offre à lui, car il dévore quelquefois ses petits, & il est arrivé au Cochon domestique de manger des enfans au berceau. Il aime sur-tout les glands, les grains, les fruits, les vers & certaines racines qu'il tire de terre en la sillonnant à coups de boutoir. On assure qu'il a la vue, l'ouïe & l'odorat beaucoup plus fins que le Cochon domestique; que ne mangeant pas comme lui toute fortes d'ordures infectes il n'est pas sujet à devenir ladre, qu'il montre plus d'instinct & de sentiment, & qu'il y a plus d'attachement entre les petits & la mere qui les mene plus long-tems, & les défend contre le Loup. Ainsi la domesticité a dégradé l'espece, elle a donné à un animal déjà brut & vorace une stupide grossièreté, & une gourmandise immonde. On connoît la facilité avec laquelle on l'engraisse pour augmenter la quantité & perfectionner la qualité de son lard, c. à d., d'une couche épaisse & continue de graisse placée entre sa peau & ses muscles, au lieu d'être mêlée à sa chair comme dans les autres animaux. Mais avant de l'engraisser, & même à l'âge de 6 mois, au printems ou en automne, on lui fait subir la castration. La Truie, ou femelle, est disposée toute l'année à recevoir le mâle; mais elle a 2 accès de chaleur par an, pendant lesquels le Verrat, ou mâle, est féroce comme le Sanglier. Aussi porte-t-elle 2 fois, & à chaque fois 8 à 18 petits. Fécondité depuis 1 an à 15 ans, vie de 25 à 30 ans. La Laie, la Truie, & le Cochon coupé ont les ca-

nines infér. des Sangliers, mais elles sont trop peu alongées pour qu'on les nomme des défenses. Ni ces dents, ni les incisives, ni les molaires ne tombent, & elles n'ont pas été précédées par des dents de lait. Le Cochon domestique n'a quelquefois que 4 incisives supér., & alors il en a 8 inférieures. Il seroit inutile de décrire des animaux aussi connus. J'ajouterai seulement qu'en général ils dégèrent & deviennent plus pet. dans les pays froids; qu'ils sont répandus sur presque tout le globe; que comme ils n'existoient pas en Amér. avant qu'on en y eût transportés, ce Continent n'a pour Sangliers que des descendans de Cochons marrons ou domestiques fuyards.

LE COCHON DE SIAM, ou de la Chine & des Indes, dont j'ai déjà dit un mot à l'article *Cochon*, n'est comme notre Cochon domestique qu'une variété du Sanglier, plus pet., à jambes plus courtes & proportionnellement plus grosses que celles de notre Cochon domestique. Ventre plus pendant, dos moins garni de soies, chair plus blanche & plus délicate, robe mêlée de n. & blanc ou gris. Cette variété n'est pas rare en Europe.

LE SANGLIER D'AFRIQUE, dit aussi *S. d'ETIOPIE*, du Cap, & du Cap-vert, animal absolument inconnu à l'Europe avant l'arrivée d'un individu envoyé, il y a 22 ans, à la ménagerie du Prince d'Orange. Il fut bientôt décrit par MM. PAL., VOSMAER & ALLAMAND, & je vais en parler d'après le premier de ces Naturalistes. Il ressemble assez par le corps à notre Sanglier; mais il a une tête énorme par sa gr., & anormale par sa forme, sa largeur, son aplatissement en-dessus, depuis les oreilles jusqu'au bout d'un boutoir que forme un museau tronqué obliquement par un plan parallèle à la terre. Levres dures, incisives nulles; canines supér., ou défenses plus grosses que le pouce, & l. de 7", marquées de 2 larges sillons longit., recourbées de côté en même tems qu'elles se dirigent vers le haut; canines infér. moins gr. & moins courbées; petits yeux h. & antér., cils supér. épais, oreilles assez gr. & un peu pointues; esp. de sac mou formé au-dessous des yeux par une peau lâche, ridée, n. & semée de quelques poils. Au-dessous de ce sac est une appendice qui présente un gr. lobe dur, plat, large, arrondi, ordin. dirigé horizontalement, mais que l'animal peut relever vers son œil ou abaisser à son gré. Ces 2 lobes vus de loin ont l'air d'une 2^e. paire d'oreilles, & con-

tribuent à donner à la face de cet animal quelque chose d'extraordinaire. Grosse verrue, ou tubercule convexe & dur entre chaque lobe & le bout du groin ; jambes de notre Sanglier, mais plus courtes ; queue grêle, nue, roide, l. de 10'' 6''' ; peau d'un brun noirâtre, méd. couverte de soies, la plupart implantées par 5 en pet. pinceaux, excepté le long du dessus du dos & sur la nuque où elles sont touffues, très-l., & d'un brun n. ; soies des côtés & du ventre moins grossières & blanchâtres ; l., en ligne dr., du bout du boutoir à l'anus, 4' 9'', aux oreilles 1' 3'' ; largeur du boutoir 6' 9'' ; h. des épaules 2' 2'' 6''' , des lombes 1' 11'' . Cet animal répand, sur-tout en été, une odeur semblable à celle du *lamium purpureum* froissé, & il est d'un tempérament si chaud que malgré la différence de climat entre la Hollande & l'Afrique, & quoique peu vêtu par la nature, il avoit le corps très-chaud, même en hiver, dans un lieu assez mal fermé. Il est moins pesant & plus vif, il montre plus d'instinct que notre Sanglier. Irrité, il pousse des cris semblables à ceux de notre Cochon quand on l'égorge. Sa manière de fuir est de marcher à reculons en faisant face ; & en présentant toujours la masse dure & formidable de sa tête sur laquelle les coups de bâton ont moins d'effet que les coups de verges pour lui faire rebrousser chemin. Souvent il se met sur les genoux antér., quelquefois même il appuie son derrière à un arbre quand il veut creuser profondément la terre. Il boit peu. Il s'apprivoise assez, au moins étant pris jeune. Il a éventré une femelle de Cochon de Siam & une Truie qu'on lui avoit présentées dans l'espérance d'un accouplement. Comme il ne voit bien que devant lui, il avoit besoin de sa légèreté, de ses l. défenses & de son boutoir dur & cartilagineux pour pouvoir conserver son espèce malgré les animaux carnassiers qui habitent le même pays.

Sanglier { d'Amérique, } Pécaré.
 { du Mexique, }

Pour les autres phrases & noms qui ont rapport au Porc, & qui ne se trouvent pas ici, v. le mot Cochon, & le tableau à la fin de l'ouvrage.

SANGLIER, p. de la Méditer. du g. du Gal, assez semblable à celui qui a donné le nom au g., mais beaucoup plus petit, & ayant les écailles ciliées, le bec un peu rebroussé vers le h. en manière de groin ; gr. yeux blancs, corps ovale applati, robe rougeâtre, cau-

dale entière, rouge au bout. D. 9, 23. P. 14. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{10}$. WIL. dit qu'on prend souvent ce p. avec la Bécasse, sur-tout après les tempêtes, restant ordin. au fond dans les temps calmes.

SANGSUE, v. Genre de vers aquatiques de forme simple, plus ou moins allongée, fort contractiles & fort alongeables, qui par une sorte de succion fixent tour-à-tour leurs extrémités antér. & postér. sur les corps. C'est par ce moyen qu'ils exécutent leur mouvement progressif, tantôt en formant un arc & en avançant sans pattes comme les Chenilles arpiteuses le font avec les leurs, tantôt en se glissant sur la surface du terrain comme le font les Lombries, mais employant dans l'un & l'autre cas la force de succion. Ils nagent par un mouvement d'ondulation, mais ils tendent toujours à fixer une de leurs parties sur quelque corps solide, la postér. de préférence quand ils cherchent un point d'appui, l'antér. quand ils cherchent à sucer le sang d'un animal. J'ignore ce que veut dire M. THORNBURN, dans les Mémoires de l'Acad. de Stockholm, par l'appendice l. & conique qu'il place au derrière des Sangsues, appendice par laquelle elles diffèrent, selon lui, des *Sangsues-Limaces*. Dans cette partie qui, comme tout le reste du corps, n'a aucune forme fixe, mais est tantôt large, tantôt grêle, je ne vois qu'une esp. de mammelon applati, ou de boîte plate qui achève de s'applatisir en s'appliquant aux corps, un suçoir fait pour y adhérer. Il y adhère en effet avec assez de force pour soutenir le poids de tout le corps de l'animal élevé, incliné, ou horizontal, s'allongeât-il au point de se donner une l. de plus de 4''. Ainsi allongé & fixé par la partie postér. il avance tout son corps, la tête, c'est-à-dire, la partie antér. la première, la bouche ouverte, tâtant autour de lui & cherchant, ou une proie à sucer, ou un 2^e. point d'appui qui lui convienne. La Sangsue ne fait jamais ce manège autrement, ou avec la partie postérieure, comme M. THORNBURN le lui fait toujours faire ; si ce n'est quelquefois quand elle est occupée à sucer le sang d'un animal. Le même Auteur place l'anus au bout de l'appendice par laquelle il termine l'extrémité postér., & il n'est pas le seul qui trouve un anus aux Sangsues. D'autres Observateurs le leur refusent parce qu'ils n'ont pu l'apercevoir ; mais quoique je ne sois pas plus avancé qu'eux à cet égard, je ne voudrois pas

pas conclure comme eux qu'il n'existe pas. L'énorme bouche des Sangsues paroît à peine quand elle est fermée, & dans des animaux aussi contractiles un anus beaucoup plus petit doit être bien plus imperceptible, quand son sphincter est resserré. Mais supposât-on une absence effective d'anus dans ces animaux, il ne faudroit pas l'expliquer, comme on l'a fait, en disant que le sang dont ils se nourrissent ne fournit sans doute d'autre matière excrémentitielle que celle de la transpiration, car il y a des Sangsues qui mangent des vers & des insectes. Il seroit donc plus naturel de recourir au vomissement, étant possible qu'elles rendent par la bouche le léger résidu de leurs alimens. REDI assure que toutes les esp. qu'il a disséquées étoient hermaphrodites à la manière des Limaces, & les organes des 2 sexes sont placés en elles sous le ventre, un peu avant le milieu du corps. On a cru que toutes les espèces étoient vivipares, mais BERGMAN & MUL. ont prouvé que plusieurs étoient ovipares.

1. *La Sangsue des boutiques*, ainsi nommée de l'usage où l'on est de la conserver dans les pharmacies pour l'usage des personnes auxquelles son application peut être utile. L'animal le plus rare n'est pas aussi diversement décrit dans les Auteurs que l'est ce v. très-commun; je vais le décrire comme je le vois. Corps de la gr. & de la forme d'une lève, mais un peu moins arrondi aux 2 extrémités, dans l'entière contraction; de moitié plus l. & antér. plus aminci dans la demi-contraction; l. d'environ 4'' & aussi grêle, mais plus dur & plus fort qu'un Lombric, dans l'extension, le tout sur l'animal à jeûn. Dos & ventre également annelés, séparés l'un de l'autre par une bande jaune longit. qui parcourt chaque côté; ventre varié de jaune & de noirâtre de manière qu'on ne peut dire laquelle de ces deux couleurs est le fond, aussi convexe, en lui-même, que le dos, & seulement applati quand il porte l'animal; distingué du dos seulement par cette attitude & par la position de la bouche & du suçoir postérieur, position qui détermine & cette attitude & le ventre. Dos marqué longit. d'un ruban noirâtre uni bordé de jaune, ensuite, à chaque côté, d'un ruban noirâtre varié longit. d'une suite de larmes n. à bords jaunes, & enfin d'un ruban noir bordé d'un feston jaune d'un côté, & de l'autre par la bande jaune longit. qui parcourt chaque côté. Sans doute c'est la différente manière d'envisager ces ornemens qui a fait compter à

BERGMAN 8 raies jaunes, à LIN. 6, à MUL. 2 roullés, 2 roullés tachetés de n., 2 n. & 2 jaunes. La bouche de cet animal fermée fait tout au plus naître le soupçon d'une fente, ou d'un léger sillon triangulaire; ouverte, elle est ronde; ou elle offre un ovale plus ou moins allongé selon que l'animal la dilate. On ne lui trouve ni poumons, ni stigmates, cependant on a prétendu lui voir des mouvemens alternatifs analogues à ceux de la respiration, mais je ne connois aucune observation constante sur laquelle on puisse fonder ce fait. Quand cette Sangsue est occupée à tirer le sang d'un animal on peut lui couper la partie postér. d'un coup de ciseaux sans lui faire quitter prise, & alors le sang coule par l'extrémité de son corps aussi abondamment qu'elle peut le tirer. On prétend que la partie postér. retranchée vit encore plusieurs semaines, & la partie antérieure 4 ou 5 mois. Une Sangsue bien affamée, & ne pesant qu'un demi-gros, peut sucser assez de sang pour parvenir au poids de 3 gros. Il va sans dire qu'en vain succeroit-elle, si auparavant elle ne perçoit la peau; elle en vient à bout au moyen d'un instrument à 3 pointes qu'elle darde sur la partie à laquelle elle s'est attachée. MUL. ne lui a trouvé, & on ne lui voit aucun oeil.

2. *S. de Cheval*, ainsi nommée parce qu'elle s'attache quelquefois à cet animal quand il se baigne, & l'on prétend qu'il n'en faudroit que 9 ou 10 pour le faire succomber. Forme & taille à peu-près de la précéd. ; dos n., ventre cendré verdâtre taché de n., ou noirâtre marbré de jaune. MUL. a vu des larves de Dytiſques sucser cet animal jusqu'à ce que mort s'en suivît; dans les eaux dormantes.
3. *S. rayée*, l. 16''', lar. 4; robe grise variée de 5 raies n. longit., 2 en-dessus, une de chaque côté, & une en-dessous; 6 yeux n. disposés sur 2 rangs, mais ces prétendus yeux en sont-ils réellement? Je ne connois aucune observation qui l'établisse.
4. *S. commune*; l. 15''', lar. 2 à 3; robe d'un brun ou fauve ou cendré, selon l'âge; 8 yeux sur une double ligne transv. dans l'animal contracté, en simple lunule dans l'animal allongé. MUL. lui a vu souvent sucser jusqu'à extinction des Buccins, & réciproquement.
5. *S. à 2 yeux*; blanchâtre, transpar. & semée de p. cendrés; bord latér. plissé, & comme crénelé; 2 yeux n. & brillans. MUL. a vu le combat de cette S. avec le Planorbe, qui se sentant peu en sûreté au fond de sa c. où

son ennemi l'attaquoit encore, fortit assez pour se trainer hors de l'eau. Mais ne pouvant vivre long tems hors de cet élément il fut obligé d'y retourner, & finit par être la proie de la Sangsue. On trouve cet esp. dans les marais, & elle est ovipare.

6. *Sangsue des poissons*, l. 8''' , lar. 1; corps alongé, dos d'un brun ou cendré, ou jaunâtre; lig. blanche un peu relevée en arrête, tirée le long du dos; extrémités & côtés minces & membraneux comme des nageoires, les côtés marqués d'une suite de p. blancs; 4 yeux n. placés en quarré, les 2 antér. plus grands & formés en lunules; la partie postér. blanchâtre rayée de brun; ventre jaune pointillé de brun. Cette esp. s'attache au p., MUL. l'a trouvée au gosier d'un Brochet, & selon THORNBURN ses œufs se trouvent quelquefois déposés sur le corps des poissons qu'elle tourmente.
7. *S. des Alpes*; très-pet. esp., n'ayant pas dans l'extension 3''' de l., l'extrémité antér. la plus mince, la postér. un peu dilatée; le tout d'un gris n., hors une petite ligne blanchâtre qui part de la bouche & s'avance longit. jusqu'aux 2 tiers de la l. du corps où elle s'élargit & s'éleve en pet. vésicule failante dans la contraction. M. DANA (Mémoire de l'Acad. de Turin.) nous apprend combien sont fréquens & funestes les accidens auxquels sont exposés dans les Alpes les payfans Sujets à avaler ces pet. Sangsues en buvant. Je crois inutile de multiplier davantage les esp. de S. d'eau douce.
8. *S. de mer*, esp. décrite d'après M. BOCONE (Transactions phil. n°. 99.); l. 4'', museau alongé & dur, queue en nageoire, ventre demi-transparent. Cette Sangsue s'attache au corps de l'Empereur ou *Espadon*, & le suce tandis qu'elle est elle-même tourmentée par un i. marin gris, gros comme un pois, imprimé d'un profond sillon d'où naissent plusieurs filets entrelacés.

SANSUE-LIMACE, v. Genre de vers aquatiques gélatineux, aplatis, de forme variable, plus ou moins alongée & simple.

1. *Sangsue-Limace du foie*; taille d'une petite graine de melon; pet. bouche avancée; pet. tache blanchâtre oblongue sur le dos, envoyant vers les 2 extrémités une lig. de la même couleur sur un fond livide; ventre brun. LIN. lui donne 2 esp. de très-courts tentacules, ce qui la tireroit du g.; l. 9''' , lar. 3. Cette esp. se trouve dans le foie des Moutons, & il faut la faire périr par un régime salé. LIN. & PAL. l'ont vue dans

les ruisseaux sous des pierres. MUL. la dit sans yeux.

2. *Limace n. & plate*, l. 5''' , lar. 1 ½; oblongue, antér. tronquée, milieu du dos un peu caréné; dans les ruisseaux.
3. *Fasciola cilié*, ne paroissant à l'œil nu qu'une pet. ligne mobile; granuleux & entouré de cils, assez transpar. pour que les alimens changent la couleur. MUL. lui rapporte la *Sole dorée* de JOBLOT; sous la lentille d'eau.
4. *Fasciola glouton*, semblable au précéd., mais non cilié. MUL. lui a vu avaler des Monocles, il a suivi leur passage dans l'estomac, & il lui a vu rendre au bout de 2 heures le superflu par la bouche.
5. *Fasciola intestinal*, esp. très-différente des autres, & qu'il paroîtroit plus naturel de placer dans un g. particulier. Dans l'eau, son élément naturel où elle vit sous les pierres, elle n'est que de la taille, & elle a la forme d'une graine de melon; dans les intestins de l'homme où elle est rare, dans ceux du p. où elle est plus commune, surtout dans l'Epinoche, elle devient grosse comme une semence de courge. LINNÉ, d'après qui je parle ici, a vu un individu, tiré des intestins d'une Brême, qui s'étoit alongé au point de ressembler à un pet. Ténia l. d'1 ½'. Mais il étoit aisé de le distinguer du Ténia, étant antér. & postér. arrondi, ayant les bords latér. un peu épais & crénelés, & n'offrant pas dans toute sa l. un seul anneau. Le même Naturaliste raconte qu'un de ses amis a trouvé un individu vivant dans une Brême cuite & servie sur table. Mais quoiqu'on ne puisse dire ce fait impossible, il est si peu croyable, que je l'admets trois à peine si LINNÉ se donnoit lui-même pour témoin.

MUL. décrit un gr. nombre d'esp. de ce g. sans yeux, à un, à 2, à plusieurs yeux, n., vertes, jaunes, &c. mais je n'entrerai pas dans ce détail.

SANHIA, o. 20°. Coucou.

SANSONNET, { o. Etourneau.
p. Petit Maquereau.

SANTÉ, p. des côtes d'Aunis qui paroît être une petite Sardine, ou un petit Célerin. On donne le même nom à une pet. Chevette.

SAPAJOU, q. 1^{re}. Famille des quadrumanes Américains dans la division des animaux analogues aux Singes, établie par BUF. Ils ont une queue prenante qui les distingue des Sagoins auxquels ils ressemblent d'ailleurs, n'ayant comme eux ni callosités sur les fesses, ni abajoues, ayant de même qu'eux la cloison

- du nez épaisse, & leurs femelles ne paroissant sujettes à aucun écoulement périodique, v. Sagouins. Les Sapajous marchent à 4 pattes comme ces derniers, & en général leurs allures ne diffèrent que par la faculté qu'ont les Sapajous de se servir de leur queue comme d'une main, ou au moins comme d'un doigt pour saisir les objets, & se suspendre aux branches.
1. *L'Ouarine*, *Guariba* de MARC., de la gr. de notre Renard; yeux n., oreilles courtes & arrondies; queue l., nue vers le bout; poil du corps n., lisse & l., plus l. encore sous le menton & sur la gorge, & y formant une barbe pendante; poil des jambes brun. Ces animaux s'assemblent tous les matins & tous les soirs dans les bois, & ils y font un bruit effroyable; tantôt un seul d'entre eux ayant l'air de haranguer les autres & d'en être écouté, tantôt criant tous ensemble d'une voix si forte qu'on les entend de plus d'une lieue, aussi les a-t-on surnommé *hurleurs*. Le retentissement de leur voix tient à une grosseur de l'os hyoïde dilaté & formant une concavité en manière de timbale. Ils sont sauvages, méchants, indomptables & impudens, ils attaquent les femmes & se réunissent contre le chasseur quand il est seul, cherchant à l'intimider par leurs cris affreux, cassans des branches seches & les lui lançant, tâchant de lui jeter de la main leurs excréments au visage. Ils sont si légers & si adroits que jamais ils ne tombent par terre, même grièvement blessés; ceux que le coup de fusil précipite de leur branche s'accrochant dans leur chute, par les mains ou la queue, à quelque autre branche, à moins qu'ils n'aient été tué roides. Les femelles portent, même dans leurs gambades de branche en branche, leur petit sur le dos où il se tient en embrassant fortement sa mere. On prétend que quand un de ces animaux est blessé les autres accourent à son secours, que les uns tiennent les bords de la plaie rapprochés, pour arrêter le sang, tandis que d'autres mâchent des feuilles pour en faire un tampon qu'ils introduisent dans la plaie. On mange leur chair. On n'a point de preuve que leurs femelles, ni celles de *L'Alouate* soient ou ne soient pas sujettes à l'écoulement périodique, au Brésil.
 2. *L'Alouate*, regardée par BUF. & M. PENNANT comme une variété de *L'Ouarine* dont elle a les mœurs, la voix forte, l'organisation qui en est cause, & au moins une aussi gr. taille; mais elle a les oreilles plus gr.,

la barbe beaucoup plus courte, & son poil est d'un rouge-bai foncé; à la Guiane & à Cayenne.

3. *Le Coaita*, *Belzébut* de BRIS., le plus gr. des Sapajous après les 2 précéd. selon BUF. qui l'a vu à Paris, dont il n'a pu supporter le climat, & où il est possible qu'il soit resté au-dessous de sa taille à laquelle BUF. ne donne que 18" de l., d'autres Auteurs le faisant aussi gr. qu'un Dogue. Face nue & tannée, peau & poil n., celui-ci hérissé; oreilles nues & humaines; 4 doigts seulement aux mains antérieures, n'existant pas même un rudiment de pouce; queue plus l. que le corps. Ces animaux sont intelligens, adroits, légers, gais & très-apprivoisables. Quand ils veulent passer un ruisseau, ou d'un arbre à l'autre, ils se suspendent par la queue les uns aux autres, & se balancent ainsi, jusqu'à ce que le dernier atteigne l'autre côté de la rive ou la branche qu'il vise, & alors il tire après lui le reste de la chaîne. Ils sont sujets à nourrir quantité de gr. vers intestinaux. Quoique principalement frugivores ils mangent des i. & même du p. qu'on dit qu'ils pêchent fort adroitement avec leur queue. On prétend aussi que dans les basses marées ils prennent des Huîtres & vont ensuite les casser à coups de pierre sur un rocher.
4. *L'Exquima*, quadrumane que BUF. juge si semblable au précéd. qu'il le regarde comme une variété qui n'en diffère que par une barbe blanche, & souvent par des poils blancs sous le ventre. Mais pour soutenir cette opinion il est obligé de supposer assez légèrement: 1°. Que MARC. se trompe en attribuant *L'Exquima* au Congo & à la Guinée. 2°. Que LIN. a tort, ou en rapportant sa *Diane* à *L'Exquima*, ou en ne lui donnant pas une queue prenante. Dans tout ce que BUF. dit à ce sujet il suppose comme certains 2 principes que rien ne prouve, à savoir qu'aucun quadrumane de l'ancien Continent n'a la queue prenante, & que *L'Exquima* est un Sapajou, ou un q. à queue prenante. Mais 1°. BUF. n'a point vu *L'Exquima*, & il n'oppose à MARC. & LIN., qui l'ont observé, aucun Voyageur, car DAMPIERRE qu'il cite parle de Singes en général, sans nommer celui-ci. 2°. Si *L'Exquima* étoit une variété du *Coaita* il n'auroit comme lui que 4 doigts antér., anomalie qu'il est impossible de supposer que MARC., & sur-tout LIN., eussent négligé de faire remarquer dans leur description,

d'autant plus que ce dernier lui donne positivement les mains de l'homme. Ainsi il faut regarder l'Exquima comme une esp. très-distincte. Il y a plus, il est même d'un autre g. que le Coaita, car LIN. le représente comme n'ayant pas la queue prenante, & ayant un écoulement périodique par le bout même de cette queue qui s'ouvre tous les mois & donne du sang pendant quelques jours, ce qui est partic. à la femelle de cet animal. Il est donc plus voisin des *Guenons* que des *Sapajous*, & je l'aurois placé parmi les premières, comme l'ont fait MARC., LIN., ERX., ZIM., &c. si j'avois fait à tems les réflexions que je viens d'exposer, & qui sont décisives. La contradiction apparente entre LIN. qui, dans les Mémoires de l'Acad. de Stockholm, dit positivement la queue non prenante, & la figure de MARC. qui la représente recoquillée par le bout, ne doit pas arrêter, chacun sachant combien les figures données par cet Auteur méritent peu de confiance. La description de LIN. étant plus détaillée que la sienne je vais en offrir le résultat. Taille un peu supér. à celle du Chat; barbe étroite, obtuse & assez l.; poils du corps n. à extrémités blanches, ce qui forme un pelage noirâtre sur le dos, excepté sa partie postér. qui est rouillée; partie de la face, oreilles, ventre, queue & pi. n.; poitrine, museau, tempes, partie de la barbe blanches, le reste de celle-ci n.; queue cyl., l., dr., mouffé & velue comme le corps; oreilles rondes, pet. & presque nues; front garni d'un toupet de poils n. à extrémités blanches, ce qui forme un arc lunaire, origine du nom *Diane*. Cet animal est doux; cependant il renverse tout ce qu'il peu renverser; mécontent, il montre les dents; irrité, il les fait claquer plusieurs fois & finit par mordre. Le froid, la faim, la peur le font crier; en Guinée & au Congo.

5. *Le Sajou*, l. 1'; face & oreilles couleur de chair rembrunie & un peu duvetée; yeux châtain assez voisins, queue fort touffue en-dessus; pelage brun en-dessus & autour de la face dans les uns, & on les appelle vulgairement *Singes-Capucins*, dans les autres fauve-brun en-dessus & gris autour de la face; mains n. & nues. Ces animaux des terres du Maragnon sont vifs, légers, adroits, gais, s'habituent si bien à notre climat, pourvu qu'on ne leur laisse pas souffrir le froid en hiver, qu'ils ont multiplié à Paris & dans le Gâtinois. La femelle a un clitoris si saillant qu'on la prend aisément pour un mâle.

6. *Le Saï*, l. 12 à 14"; face ronde & plate, oreilles presque nues; pelage supér. d'un brun-noirâtre, d'un blanc sale ou fauveâtre infér., quelquefois blanc sur la gorge & la poitrine. On a surnommé ces animaux *Pleureurs*, parce qu'ils font souvent entendre un cri plaintif, & musqués, parce qu'ils répandent une forte odeur de faux musc. Ils sont doux & craintifs; dans l'état sauvage même tout les effraie & les fait sauter de branche en branche, la mere chargée de son petit. ERX. regarde le Saï comme une variété du Sajou, & en effet je ne vois entre eux aucune différence spécifique marquée. Cependant BUF. les ayant observés tous 2 vivans, & les regardant comme 2 esp., il est vraisemblable que quelque trait, qu'il n'a pas assez fait sentir dans ses descriptions, l'y a porté. D'ailleurs le caractère du dernier beaucoup plus timide que celui du 1^{er}. semble indiquer une autre espèce.
7. *Le Saïmiri*, l. 10 à 11"; front presque nul; 2 bourellets charnus sur l'orbite; nez saillant à sa racine & applati sur les narines; face nue & plate; oreilles velues & un peu pointues; pelage d'un jaune brillant; queue plus l. que le corps, moins musclée que celle des précéd., & pour ainsi dire à demi-prenante. Cet animal par sa pet. taille, ses gr. yeux vifs, sa robe, son pet. minois rond & ses allures est le plus joli des Sapajous, mais il est délicat, & difficile à élever.
8. *Le Sapajou n.*; taille du Sajou, pelage tout n., hors la face rouillée avec sa bordure & le devant de la poitrine; sans barbe; doux. C'est tout ce qu'en dit ERX. qui ne le reconnoît ni dans le *Sapajou n.* de BRIS., ni dans son *petit Singe neg'e*, puisqu'il croit en avoir seul parlé jusqu'ici. Il ignore sa patrie, & ne l'a vu que dans la ménagerie du Landgrave de Hesse.
9. *S. cornu*, l. 14", queue de 15; yeux bruns, oreilles humaines, pet. cornes de 2 bouquets de poils sur la tête; ongles l. & obtus; face, côtés, ventre & jambes antér. bruns; sinciput, dos, queue, jambes postér., pieds noirs. BUF. croit que c'est une variété du Sajou. BRISSON.
10. *S. des Philippines*; sans barbe; moustaches, l. paupières; indiqué par les Auteurs d'après PETIVER, qui seul l'a vu, & dit qu'il ne marche que de nuit, & qu'il lie son petit à son corps avec une branche flexible. *Simia Syrichta*. LIN.
11. *S. d'Antigua*, l. 18", queue de 20; face n., nez court, tempes garnies de l. poils; dos

& côtés d'orangé & n. mêlés; ventre blanc; dehors des jambes n., le côté intér. cendré, queue d'un cendré plus foncé; doux, gai & vif. M. PENNANT.

Sapajou aurore, S. de Cayenne, S. jaune, S. orangé, q. Saïmiri.

S. à queue de Renard, q. Saki.

SAPHIR, o. 11^e. & 12^e. Oiseau-mouches.

SAPIN DE MER, zo. Coralline vésiculeuse d'EL., dont la régularité dans la position des branches a fait imaginer le nom.

SAPINETTE, c. Conque-anatifere.

SAR, p. des rivages de la Méditer., du g. des Dorades, l. 12 à 15''; gr. caudale fourchue; robe d'un brun-jaune varié de bandes brunes & divisée en losanges; lig. latér. n., parallèle au dos; taches n. à la région de la queue & des ouïes; gr. écaille n. près de la caudale; chair moins estimée que celle de la Dorade. DUH. Ne seroit-ce pas une variété du *Spare*?

SARCELLE, o. du g. des Canards. BUF. en forme une famille de pet. Canards, mais elle est factice & ne peut servir que comme une division de convention, rien ne fixant où commence une assez petite taille pour qu'un o. passe de la section des Canards dans celle des Sarcelles. Les Romains avoient des Sarcelles domestiques comme nous avons des Canards.

1. *Sarcelle commune*, l. 15'', vol 13, gr. de la Perdrix rouge. Cet o. arrive en automne comme les Canards sauvages, & il nous quitte en Mars, mais il ne voyage pas comme eux, en volant dans un ordre fixe & régulier. Il fait entendre un cri de Râle dans le tems de la pariade qui est rare dans nos provinces, car il nous quitte communément avant cette époque, & il nous reste peu d'individus; ceux-là nichent dans les prés marécageux. Trouvant au bord & à la surface de l'eau les i. & les graines dont ils se nourrissent ils plongent rarement. Calote d'un brun-noirâtre; bandes blanches au-dessus des yeux & allant se joindre au-dessous de l'occiput; gorge & h. du cou bruns roussâtres longit. rayés de blanc; le reste du devant du corps roussâtre varié de traits bruns; h. du ventre blanc; bas-ventre blanchâtre tacheté de brun; les 11 premières plumes de l'aile d'un gris-brun extér. bordé de blanc, les 9 suivantes d'un vert doré bordé de blanc; les 5 autres d'un gris-brun nué de vert foncé, & extér. bordées de blanc; femelle plus pet. simplement vêtue de gris & de brun, hors une bande de vert doré sur l'aile; dans les 2 Continens.

2. *Petite Sarcelle*, l. 14'', beaucoup plus commune que la précéd., du moins en ce pays où elle passe toute l'année. Nid parmi les plus h. joncs sur l'eau de manière qu'il monte & baille avec elle; ponte de 10 à 12 œufs d'un blanc sale tacheté de noisette en Avril; mâles vivant entre eux pendant l'incubation & venant retrouver chacun sa femelle & ses pet. en automne; vivant en hiver, non sur les étangs, mais sur les rivières & les fontaines, de creffon & autres plantes, en été de leurs graines & de pet. poissons. Plumes du sinciput d'un marron brun bordé de roussâtre; trait de blanc roussâtre allant du bec à l'occiput en passant par l'œil & le front; tempe d'un vert doré envoyant une bande le long du cou; gorge brune; haut du dos rayé transversalement de noirâtre & blanchâtre en zigzags; bas du dos brun avec quelques traits transv. blanchâtres; h. de la poitrine varié de blanc & de roussâtre séparés par du noir; bas de la poitrine & ventre blancs; couvertures des ailes d'un cendré brun; plumage de la femelle principalement comp. de brun & de roussâtre; ailes des 2 sexes variées de cendré brun, de n., de vert doré & de blanc; dans les 2 Continens.

3. *S. d'été*, l. 13'', la plus pet. de nos S.; arrivée à la fin de l'hiver; 10 à 14 œufs d'un blanc sale dans un nid d'herbes seches au milieu d'une touffe de joncs dans les marais en Avril; passage non dans le nord, mais vers le midi pour l'habiter l'hiver; apprivoisable & délicate; manteau cendré brun; bande blanche du dessus de l'œil à l'occiput; gorge marron, le reste du devant couvert de plumes rousses bordées de brun; ventre blanc roussâtre, postér. tacheté de gris; couvertures des ailes cendrées, le reste de l'aile varié de brun, blanc, n. & vert doré; femelle supér. variée de cendré brun & de roussâtre; ventre du mâle.

4. *S. d'Égypte* que BUF. a décrite le premier; gr. de la 1^e., bec plus l. & plus large; tête, cou, poitrine & ventre d'un brun roux; manteau n., trait blanc sur l'aile, estomac blanc; couleurs plus ternes dans la femelle en qui d'ailleurs l'estomac blanc est ondé de brun.

5. *S. de Madagascar*; taille de la 2^e., bec & tête plus pet.; face, gorge, h. du devant du cou d'un blanc qui envoie à celui-ci une bande latér., laquelle l'entoure en-dessus vers le milieu de sa l.; plaque oblongue verdâtre encadrée de n. de chaque côté du cou; poitrine roussâtre rayée transv. de noirâtre;

- ventre blanc, dos vert sombre ; bande blanche sur l'aile à couvertures comme le dos & à pennes noirâtres ; femelle infér. d'un gris-blanc, supér. variée de gris & brun.
6. *S. de Coromandel*, plus pet. d' $\frac{1}{2}$ que la 2^e. ; petites plumes blanches à la base du bec du mâle ; joues, devant du cou & ventre blanc ; calote d'un vert noirâtre qui tombe par taches sur le dessus du cou blanc sale ; dos brun-noirâtre nué de verdâtre ; pennes noirâtres, hors du blanc un peu avant l'extrémité ; femelle sans rien de verdâtre, poitrine rayée transversalement de noirâtre & rousâtre.
7. *S. de Java* ; taille de la 1^{re}. ; joues, calote, dessus du cou d'un vert doré à reflets de cuivre rouge ; gorge blanche ; plumes du devant & dessous du corps d'un gris-blanc perlé, bordées de n., avec une tache n. dans leur milieu ; celles du dos brunâtres, bordées d'une teinte plus claire.
8. *S. de la Chine* ; un peu plus gr. que la 1^{re}. Les couleurs de ce bel o. sont si variées qu'il demanderoit une l. description ; comme il suffit de mettre en état de le reconnoître, je me bornerai aux points les plus caractéristiques. Pannache de l. plumes étroites, les unes blanches, les autres purpurines, quelques-unes vertes naissant de l'occiput & du haut du cou & pendantes jusqu'au h. du dos ; côtés du cou garnis d'autres plumes moins l., mais aussi étroites d'un roux marron pourpré ; les 2 pennes de l'aile les plus proches du corps, en-dehors d'acier bruni, en-dedans d'un beau marron, infér. terminées de n., supér. de brun clair, à barbes internes très-l., coupées quarrément & formant chacune un éventail rabatu sur le croupion où ils se rejoignent par l'angle supér. ; femelle brune en-dessus, trait blanc derrière l'œil & devant les joues ; gorge & ventre blanc ; poitrine brune plaquée d'ovales roux clairs. MAUD. nous apprend que cet o. de la province de Nanquin, d'où on le transporte dans le reste de la Chine, & que les Chinois représentent sur leurs porcelaines & leurs papiers peints, est en ce pays le symbole de la fidélité conjugale, & que les amies d'une jeune personne lui en portent la veille de son mariage un couple orné de rubans. BUF. croit d'après KÆMPFER qu'il se trouve aussi au Japon.
9. *S. de Féroé* ; taille de la 1^{re}. ; manteau n., ventre blanc ; pennes des ailes brunes ; celles de la queue grisâtres ; tout le devant d'un gris blanc légèrement tacheté de noirâtre sur la gorge & les côtés de la poitrine. Les 8 esp. suivantes sont Américaines.
10. *S. Soucrourou* ; un peu plus gr. que la 1^{re}. ; calote n. & plumes n. à la base du bec ; trait tranfv. blanc entre lui & l'œil ; h. du cou violet à reflets verts ; h. du dos en zigzags gris, le bas d'un brun clair ; queue brune ; plaque de bleu clair au h. de l'aile, suivi d'un trait blanc & d'un miroir vert ; femelle toute brune ; voyageant du nord au midi de l'Amérique.
11. *S. Soucrourette* ; un peu plus petite que la précéd., plumes du manteau & de la poitrine d'un brun noirâtre bordé de gris blanc, ainsi que celles du ventre hors son milieu tout blanchâtre ; ailes du précéd., dont MAUD. soupçonne que ce pourroit être un jeune, ou un adulte en mue.
12. *Sarcelle à queue épineuse*, l. 11", 2 raies n. & 2 blanches tranfv. sur la joue ; gorge blanchâtre ; plumes du manteau d'un brun-noirâtre bordées de rousâtre ; devant & dessous du corps des mêmes couleurs plus foibles ; tache blanche au pli de l'aile qui est courte, & dont les pennes sont noirâtres ; celles de la queue brunes & à tige forte & prolongée en pointe au-delà des barbes ; à la Guiane.
13. *S. rouffe à l. queue*, un peu plus gr. que la précéd. dont elle a les ailes courtes, la queue l. & les épines un peu moins marquées, & dont MAUD. la croit une variété de sexe ; tête n. ; plumes du manteau brunes bordées de roux ; ventre d'un gris-blanc-rousâtre ; plaque blanche sur l'aile dont les pennes sont d'un brun-noirâtre.
14. *S. blanche & n.*, ou *Religieuse* ; taille de la 1^{re}. ; tête, gorge & h. du cou n. à reflets violets ; devant & dessous du corps très-blancs, dos n. velouté, croupion gris-blanc ; ailes variées de n., blanc, brun & gris ; à la Louisiane.
15. *S. du Mexique* ; taille de la 1^{re}. ; tête fauve variée de noirâtre & vert-bleu ; coup de blanc entre l'œil & le bec ; le reste du plumage blanc piqué de n., hors l'aile variée de bleu, de vert, de fauve & de n. ; plumes du manteau de la femelle n. bordées de blanc ou de fauve.
16. *S. de la Caroline* ; un peu plus pet. que la 2^e. ; mâle varié de n. & blanc comme une Pie ; femelle à manteau brun-foncé, devant & dessous du corps gris-clair ; bande blanche sur l'aile brune, queue brune ; tache blanche ovale à la tempe.
17. *S. brune & blanche*, ou de la baie d'Hudson ;

raille de la 1^{re}. ; manteau brun-foncé ; pet. plumes blanches à la base du bec, tache blanche à la tempe ; gorge & devant du cou bruns-clairs ; h. de la poitrine & croupion bruns-roussâtres ; bas de la poitrine & haut du ventre blancs rayés transversalement de roussâtre ; bas-ventre blanc rayé de brun-roux.

SARDE, p. gr. Sardine de la Méditer., ou Célerin de l'Océan. On donne, dit-on, le même nom à je ne sais quels p. demi-plats, comme la Dorade, assez gros, estimés, dont on distingue 2 esp., ou 2 variétés, l'une rouge à écailles plus fines & qui sont meilleures étant fraîches ; l'autre grise, meilleure à garder & quelquefois presque aussi gr. qu'une Morue. LABAT nomme de même un p. rouge d'un gr. lac vers le Cap-vert.

SARDELLE, p. Anchois.

SARDINE, p. de mer voyageur, du g. de l'Alose ; mâchoire infér. plus l. taille peu supér. à celle du Goujon d'eau douce, ayant tout au plus 4^l de l. ; tête un peu dorée & pointue, dos bleu brillant, ventre argenté, gr. écailles, lig. latér. pointillée & surmontée de 5 à 6 pet. taches n. ; nageoires courtes & grises. D. 17. P. 16. V. 6. A. 19. WIL., RAY & GRON. voudroient en faire un jeune Hareng, mais une gr. Sardine de la l. d'un pet. Hareng est plus épaisse que lui, & dorsale est plus reculée & son ventre est plus caréné. Les Sardines, pour éviter leurs ennemis, se précipitent souvent dans les golfes & se livrent ainsi à nous en troupes presque aussi nombreuses que celles de Harengs en différens parages de l'Océan & de la Méditer., particul. dans la mer Adriatique & sur les côtes de Sardaigne dont on prétend que le nom a rapport au leur. On les retrouve en Afr. & en Asie, & on les fait voyager comme le Hareng. Ils sont recherchés & comme aliment, & comme appât excellent pour plusieurs pêches.

SARGE, *Sargo*, *Sarguet*, p. de rivage du g. des Dorades, à bec plus aigu, selon ROND., que celui de la Dorade & du Spare, cependant un peu retroussé ; corps plus rond & plus épais, dos caréné & tranchant, écailles argentées, ceintures transv. brunes autour du corps ; tache ronde n. près de la caudale ; pector. rougeâtres, ventrales n., ainsi que le bout de la caudale qui est très-fendue. D. $\frac{1}{2}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{2}$. Sp. *fargus*. LIN.

SARGON, o. pet. Plongeon,

SARI, c. Petit Sabot d'AD., l. de 2^l, à 6 spires sillonnées & peu renflées.

SARICOVIENNE, ou *Loutre marine*, q. du g. de la *Loutre*, ayant communément environ 3' de l. sans la queue qui a 12 ou 13^l, & pesant 70 à 80 livres, mais il se trouve, dit-on, des S. plus grandes. Elles se nourrissent de p., de pol., de c. & de cr. dans les mers du nord de l'Europe, de l'Asie & de l'Amér., & même aux embouchures des rivières de l'Amér. mérid., car la S. de la Guiane ne paroît qu'une variété de celle du Kamtschatka. Elles ne sont ni féroces, ni farouches, mais elles n'aiment que la société de leur espèce. Elles sont assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis, & avant qu'elles connussent l'homme, elles se laissoient tellement approcher, qu'en 1742 les Russes en tuèrent plus de 800 à l'île de Béring. Pendant l'hiver elles se tiennent tantôt sur les glaces, tantôt sur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & les lacs, & y cherchent le frais & l'ombre. En sortant de l'eau, elles se secouent & se couchent en rond comme les Chiens. Elles se fient plus à leur odorat qu'à leur vue qui est foible, & elles s'éloignent peu de l'eau afin de la regagner dans le danger, ne courant pas assez vite pour trouver leur salut sur terre, tandis qu'elles plongent & nagent très-bien, & dans toute sorte d'attitudes. Le mâle s'attache à une seule femelle qu'il ne quitte dans aucune saison. Les portées de celles-ci ne sont ordin. que d'un petit, & la gestation est de 8 ou 9 mois. Elle met bas ce petit sur les rivages les plus déserts ; elle l'allaité près d'un an, l'éleve pendant 2 à 3, jouant avec lui, l'exerçant à nager, & l'aimant au point que, quoique douce & timide d'ailleurs, elle se fait tuer plutôt que de l'abandonner ou de le laisser prendre. On voit les Saricoviennes arriver sur des glaçons poussés par le vent, sur lesquels les chasseurs s'exposent avec des patins l. de 5' & larges de 8^l pour prendre ces animaux. Ce n'est pas pour leur chair qu'on les poursuit avec tant d'ardeur, quoique celle des petits soit délicate, & celle des femelles assez tendre, mais c'est pour leurs fourrures qui se vendent très-cher aux Chinois. Si elles n'étoient pesantes & épaisses, on les préféreroit à celles des Zibelines. Il y a du choix dans le pelage des unes comme dans celui des autres. Les plus estimées sont les n., mais il y en a qui ne sont que brunes.

ou même brunâtres. Quelques-unes ont la tête & la gorge blanches, d'autres n'ont qu'un poil crépu & court au lieu du poil lisse & l. de 12 à 18''' qu'elles devoient avoir. Ces l. poils ne sont jamais n. ni bruns de leur origine à leur pointe, mais ils sont toujours blancs dans la 1^{re}. moitié de leur longueur. Forme de Loutre commune, mais plus épaisse; pi. postér. très-reculés & plus l. que les antér.; oreilles dr., coniques, velues, l. d'1'' & distantes de 5; narines n. & nues; mâchoire supér. plus l.; moustaches blanches dirigées en bas; pi. tous pentadac. & palmés, velus jusqu'au près des ongles; doigts libres comme s'ils n'étoient pas palmés, sur-tout les antér. (qui ne sont pas palmés dans la Loutre commune); doigts extér. des pi. postér. plus l.; queue plate comme l'est celle de la Loutre commune, mais plus courte; 4 incisives seulement à chaque mâchoire, ce qui fait voir que le caractère tiré des dents par BRIS., LIN., ERX. ne convient pas à tous les animaux de ce genre. Telle est, selon M. STELLER cité par BUF.; la S. du Kamtschatka qu'il a observée avec loisir dans le pays. Celles de l'Amér. mérid. en diffèrent par un poil d'un gris plus ou moins foncé, peut-être par une taille infér. & un naturel moins timide, puisqu'on dit qu'au lieu de fuir, elles environnent le canot du chasseur en jetant de gr. cris; mais elles ne sont pas assez connues pour qu'on puisse en faire une esp. distincte. BUF. soupçonne que les plus gr. Loutres du même pays indiquées par M. DE LA BORDE, sont des Saricoviennes, mais nous n'avons là-dessus aucune notion exacte.

SARIGUE, *Sarigoy*, q. 1^{res}. Philandres.

SARLUK, q. Vache de Tartarie.

SARPE, p. Saupe.

SARPEDON, i. Pap. d'Asie à ailes dentelées brunes, les supér. à ruban vert, les infér. à bande & 5 taches rouges. FAB.

SARVE, p. Rotengle.

SASA, o. du g. du *Faisan*, des Savanes noyées de la Guiane, décrit par M. SONNINI de MANONCOURT (Journal de Phys. 1785). Taille, port, bec & pi. du Faisan; plumage assez agréable, quoiqu'un peu sombre, & seulement varié, sur le dos, de reflets verts cuivreux; pi. rouges, ongles noirs. Quand il développe sa queue en éventail, il souleve en même tems une huppe rouffe & n. Il se nourrit des baies de l'arum sur lequel il se perche, ne se posant jamais à

terre. Vol court & peu élevé; odeur de Castoreum. Le nom de cet o. imite ce que paroît articuler sa voix rauque.

SASAPINE, q. Sarigue.

SASSEBÉ, o. &c. Papegai.

SATAL, c. Gaidaron, ou c. mis provisoirement par AD. au rang des Huîtres; c. presque globuleuse, de 4'' 6''' de diam., à surface raboteuse rouge, sans pointes.

SATIN gris & vert, i. 23^e. & 16^e. Charanrançon.

SATURNIN, r. Serpent des Indes du 3^e. g. à gr. yeux, corps nué de livide & de cendré; 1,47 gr. plaques; 120 paires de pet.

SATYRE, { q. Orang-outang.
i. 19^e. Papillon.

SAVACOU, o. 23^e. g. de BRIS. sous le nom de *Cuilliere*, destiné à tout o. tétradac. fissipède à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec gros & court, la mandibule supér. en forme de cuillier, & onguiculé à son extrémité.

LE SAVACOU, o. triste & sauvage de la Guiane & du Brésil, analogue aux Hérons, ayant leur marche & leur contenance, leur dos élevé, leur cou replié, mais ayant les jambes plus courtes & un bec l. de 4'', énorme par sa largeur de 20'''. Les 2 mandibules, dit BUF., ont l'air de 2 gr. cuilliers appliquées l'une à l'autre par leur côté concave. Deux rainures profondes partant des narines laissent entre elles une arrête terminée par une pet. pointe crochue. La mandibule infér. n'est pour ainsi dire qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge; elle est, ainsi que la supér., dure & tranchante, & cependant ce bec terrible en apparence ne sert au Savacou qu'à prendre du poisson sur lequel il se précipite du haut des arbres. Il habite sur-tout les Savanes noyées & les rives des fleuves, & sa pêche faite, il retourne aussi-tôt sur son arbre avec sa proie. BARRERE a distingué 3 Savacous que BRIS. a réduits à 2 esp. & à une variété; BUF. & MAUD. croient que ce sont probablement 3 variétés d'âge & de sexe, & dans ce cas cet o. est unique dans son g. Ces 3 variétés sont: la *Cuilliere* ou S. de Cayenne, le S. tacheré, & la *Cuilliere brune* ou S. huppé. Le S. de Cayenne est gros comme une Poule; l. 17'', vol près de 3'; calote n. produisant une huppe dont la l. varie dans les divers individus, elle tombe & flotte sur le cou, étant comp. de plumes très flexibles; manteau gris, excepté quelquefois le h. du dos ou n. ou plus foncé que le reste; face, devant & côtés du cou blancs ainsi que

que le ventre & la poitrine qui est marquée d'une plaque n. de chaque côté. Comme cet o. est un peu plus gr. que les 2 autres, il pourroit être le mâle. Le *S. brun* infér. varié de blanchâtre, pourroit être la femelle, & ceux qui sont mi-partis de gris & de brun pourroient être des jeunes.

SAVANA, o. 1^{er}. Moucherolle.

SAVI-JALA, o. 34^e. Merle étranger.

SAULE DE MER, zo. Kératophyte d'EL. ainsi nommé à cause de quelques-uns de ses rameaux aplatis & étranglés en pétiole à leur base.

SAULET, o. Friquet.

SAUMON, p. 40^e. g. de GO. par conséq. malacopt. abd.; corps lancéolé comprimé, dos peu convexe, la carène du ventre obtuse, écailles arrondies, tuilées, méd. & striées; tête un peu aiguë, comprimée, alép. & lisse; mâchoires inégales; gr. yeux h. & latér.; opercules mobiles, alép.; membrane branch. à demi-découverte, de 4 à 12 rayons; lig. latér. h.; anus reculé; dorsale solit., courte, presque triang. & à l'équilibre; addiment d'une fausse dorsale au bout du dos; pector. basses & obtuses, ventrales ovées, de 10 à 12 rayons; gr. anale opposée à la fausse dorsale; addiment d'une pièce écailleuse à la base des ventrales.

1. *LE SAUMON*, p. de l'Océan qui entre dans les rivières; tête assez pet. pour le corps, mâchoire supér. plus l., crochue dans le mâle qui a pris tout son accroissement (V. Bécard); bouche étroite, mais très-fendue, gr. dents aiguës entremêlées de pet. dents mobiles; iris d'un argent verdâtre, opercules argentés & de 4 lames; front, joues & nuque n.; lig. latér. n. & dr.; dos bleu-noirâtre; quelquefois tacheté de n.; h. des côtés bleuâtre, le bas argenté; ventre & gorge d'un jaune rouge; fausse dorsale n., pector. jaunes & bordées de bleuâtre; ventrales & anale jaunes; caudale bleue & en croissant; écailles méd. & peu tenaces. D. 14. P. 14. V. 10. A. 13. On connoit la bonté de la chair de ce poisson. Contre l'opinion de ROND., il naît dans les rivières; encore pet., il va habiter la mer, y prend une partie de son accroissement, ensuite il y passe tous les hivers, & vient passer l'été dans les rivières. Il y dépose ses œufs dans de pet. fosses à la surface du gravier, soit qu'il les prépare, soit qu'il les choisisse. On s'est assuré qu'il revenoit tous les ans aux mêmes lieux. Ordin. il entre dans les fleuves en troupes de 25

ou 30 individus rangés en triangle, les plus gr. les premiers, ce sont les femelles, suivies des plus gros mâles; la marche est fermée par les plus petits. Comme ces p. aiment à remonter les rivières, ils sont souvent obligés de faire des sauts considérables pour s'élever à la h. des cascades qu'ils rencontrent; & l'on assure que quand un simple élan ne suffit pas, posés sur une pierre, ils prennent leur queue dans leur gueule, la roidissent & lui font faire ainsi l'effet d'un ressort au moment où ils la lâchent brusquement. Souvent un Saumon de 6 ans pèse déjà 10 à 12 livres, & il parvient quelquefois, avec l'âge, à 2 & 3 coudées de l., à la grosseur de la cuisse & au poids de 40 & 45 livres. Dans les climats tempérés, il fraie en Mai, vers le nord il ne le fait qu'en Juillet. Il est sujet à être tourmenté par des Lernes. On en fait l'objet d'un commerce consid. en plusieurs pays; puisqu'en certains cantons on en prend en Angleterre 200 mille par an, quelquefois 700 d'un coup de filet, & qu'à certaines époques il entre à Berghen 2000 Saumons frais par jour.

2. *Saumon rhombe*, p. des mers de l'Amér., du même g., esp. anormale, l. de 7 à 8", forme à peu-près du Karaische selon PAL., de l'Echarpe selon LIN.; tête assez large, mais plus comprimée vers les ouïes; mâchoire inférieure plus longue, grandes narines séparées par une membrane; petites écailles; dos presque anguleux & très-relevé; ventre caréné & garni de denticules olieux comme dans l'Alose; pet. aiguillon diacanthé avant la dorsale; fausse dorsale ciliée, caudale très-large; dos brun-jaunâtre, ventre gris-jaunâtre argenté. D. 17. P. 17. V. 7. A. 32.

3. *S. d'étang*, p. des ruisseaux des montagnes du Groënland, que FABR. paroît avoir décrit le premier. Corps un peu rondlet & alongé, grêle au-delà de l'anus; grosse tête ovée & comprimée, museau pointu, gr. narines doubles devant les yeux & au sommet; dents marginales aux 2 mâchoires, dont la supér. est plus l.; dorsale h. de 2" & presque égale; pector. & ventrales pointues, caudale fourchue; dos d'un brun-noirâtre, côtés pâles, ventre blanc, le tout sans taches; l. 17 à 18". D. 14. P. 14. V. 10. A. 10. Ce p. est assez rare, peu estimé, & n'est guère pêché que par les hommes occupés à la chasse du Renne.

4. *S. Carpi-forme*, p. d'Amér., du même g.;

port de la *Rosse*, tête supér. aplatie, yeux faillans, h., latér. & dorés; mâchoires obtuses & édentées, l'infér. plus courte; opercules argentés, dos bleu vouûté & caréné; côtés & ventre argentés; dorsale triang., ses 1^{ers}. rayons étant les plus l.; caudale fourchue. D. 10. P. 15. V. 10. A. 11, selon GRON. *S. cyprinoïdes*, LIN.

5. *Saumon gris*, p. de l'Océan, du même g. BLOCH le croit une variété du 1^{er}.; cependant il est moins gr., allant peu au-delà du poids de 12 à 13 livres, il est proportionnellement plus large & plus épais & sa tête est plus grosse. Mais tout cela peut tenir à l'âge, d'autant plus qu'ART. & LIN. lui donnent à très-peu-près le même nombre de rayons, les mêmes dents & la même caudale; il est vrai que d'autres font celle-ci entière. Robe d'un gris cendré piqué de n., selon WIL.; chair plus délicate que celle du 1^{er}. D. 14. P. 14. V. 10. A. 12. *S. Eriox*. LIN.

6. *S. camus*, p. de mer des Indes; corps assez épais, excepté vers la queue qui est mince mais large; tête fort déprimée, cependant un peu convexe, antér. alongée & presque pointue; mâchoire infér. plus l. & beaucoup plus épaisse, ce qui donne au museau l'air camus; narines simples, ce qui dément un des caractères assignés au g. par GO.; lig. latér. effacée, robe brune obscurément rayée de brun plus clair; caudale fourchue; D. 11. P. 13. V. 7. A. 10. *Anostomus*, GRON.

7. *Saumon argenté*, p. de la Baltique & de quelques lacs d'Auriche. BLOCH le caractérise par ses taches n. latér. en lunules, & sa mâchoire infér. plus l.; tête en pointe, supér. brune ainsi que le dos; joues, gorge, ventre & côtés argentés; ceux-ci mêlés d'une teinte rougeâtre; ligne latér. noire; nageoires brunes teintées de bleu, caudale échancrée, ventrales garnies d'une petite appendice. D. 15. P. 18. V. 10. A. 13. Ce p. va au poids de 6 à 10 livres, sa chair est estimée & il n'y a pas long-tems qu'il est décrit.

8. *S. du Nil*, robe blanche, nageoires jaunâtres; caudale fourchue. D. 9. P. 13. V. 9. A. 26. C'est tout ce que nous en apprend LIN. qui en a seul parlé jusqu'ici.

9. *S. poudré*, p. d'Amér. que le même Auteur a seul indiqué. Ligne latér. descendante, nageoires piquées de points blanchâtres comme de la poussière. D. 11. P. 16. V. 8. A. 26.

Saumon blanc, pet. Marène.

S. bossu, 1^{er}. Charax.

S. à 2 taches, 2^e. Charax.

SAVONETTE DE MER. Ce n'est pas un animal, c'est l'Alcyon improprement dit, ou *Alcyon des matelots*, qui n'est autre chose qu'un amas d'œufs de gros Buccins qui forme un corps onctueux dont on peut se servir, & dont les matelots se servent quelquefois comme d'une esp. de savon.

SAUPE, p. du g. des *Dorades*, dont on distingue 2 esp. fort différentes de la *Sope*.

1. *Saupe simplement dite*, p. de mer qui entre dans les rivières que ROND. compare au Bogue, & MARC. à la Sarge, en le décrivant sous le nom de *Salléma*. Petite tête, museau obtus, gr. écailles, dos vert bleu obscur, côtés rayés de 9 ou 10 traits dorés longit., ventre argenté, yeux dorés, dessus de l'orbite vert; 2 taches n. entre les yeux & les pector., nageoires de la Dorade, mais d'un gris argenté, corps plus large & plus épais; l. 6 à 12". D. $\frac{1}{13}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. Ce p. aime la fange où il vit solit. selon les uns, en société selon d'autres; chair non estimée. *Sp. salpa*, LIN.

2. *Saupe pourprée*, p. de l'Amér. sept., du même g.; gr. yeux rouges, dos d'un pourpre violet qui s'éclaircit en descendant vers le ventre; 7 rubans d'un jaune doré de chaque côté; caudale rouge & fourchue, pector. violettes, les autres nageoires jaunes, la dorsale échancrée au-delà de son milieu, ventrales étroites, anale arrondie; l. 9 à 12". *Sp. synagris*, LIN.

SAUPE, r. nouv. g. formé par FORSK. pour des Mollusques libres, gélatineux, oblongs, ouverts aux 2 extrémités, intér. creux, avec un intestin qui va obliquement du h. en bas; une ou plusieurs appendices globuleuses opaques près de l'anus, ou absence de toute appendice, & alors trait opaque le long du dos. La forme de ces animaux approche de celle d'une trompette, & ils paroissent exécuter leurs mouvemens par une esp. de sistole & de diastole qui s'opere comme par un balancement semblable à celui d'une liqueur qui monteroit & descendroit alternativement dans un siphon. Ils vivent en société. Parmi les esp. décrites par FORSK. je choisis celles qui paroissent les plus propres à donner une idée du g.

1. *La gr. Saupe*; l. 5", lar. 2; corps d'une transparence vitreuse & de forme changeante, en général presque quadrang. & droite; gr. bouche transv., partie antér. obtuse; appendice en noyau rond, de couleur d'écaille brune, à écorce transpar., de la grosseur d'une noix, près de l'anus qui

a 12^{'''} de diam. & est placé obliquement sous cette appendice ; autre appendice l. de plus de 12^{'''}, un peu pointue & placée au côté dr. au-dessus de la 1^{re}. ; 3^e. appendice conique, plus dure & plus l. que la 1^{re}. , & placée plus antér. ; intestin anelé allant obliquement de la 1^{re}. appendice vers la bouche où il se rétrécit. On aperçoit un mouvement de balottement dans les appendices, & de sistole & diastole dans le corps, & il paroît causé par l'admission & l'expulsion de l'eau ; dans la mer de l'Archipel.

2. *S. à nageoire*; l. 2^{'''}, lar. 10^{'''}; corps transpar., presque triang., longit. parcouru sur le dos par une lig. jaune opaque à laquelle en est opposée intér. une autre blanchâtre qui ne commence qu'à quelque distance de la bouche & va jusqu'à l'anus ; sous le ventre s'en voit une autre plus courte, d'un violet pâle ; intestin de la précéd. ; appendice au commencement du dos près de la bouche, en forme de nageoire, l. quelquefois de 12^{'''} ; On voit dans la mer Rouge ces *S.* par troupes de 10 à 12 disposées en sorte que convergeant vers un centre, chacun de leurs groupes vu de loin paroît former une *Etoile de mer* rayonnante.

SAUQUENE, p. jeune Dorade.

SAUREL, p. 28^e. g. de GO., par conf. acanth. abd. à corps lancéolé, comprimé, dos peu arqué, côtés peu convexes, ventre arrondi ; gr. écailles confuses & striées ; grosse tête comprimée, alép., à sommet applati ; gr. bouche, dents confuses ; yeux latér., h. & éloignés ; narines doubles, voisines & inégales ; opercules de ; pièces ; membrane branch. demi-découverte, gr. & à 30 rayons ; lig. latér. moyenne & parallèle au dos ; anus au milieu ; dorsale solit., presque triang., comp., déclinée & à l'équilibre ; gr. pector. simples & obtuses ; ventrales basses, voisines, aiguës, comp. & un peu avant l'anus ; anale courte, comp. & déclinée ; addiment de 2 écailles osseuses & aiguës l'une dessous, l'autre dessus l'origine de la caudale.

Le SAUREL, p. de la Caroline, forme de Saumon, mais sans fausse dorsale & ayant d'ailleurs les 2 écailles épineuses horizontales au-dessus & au-dessous du bout de la queue, ainsi que les autres caractères de g. du Saurel ; caudale profondément échancrée. D. $\frac{4}{14}$. P. 17. V. 14. A. $\frac{1}{16}$. On a quelquefois abus. nommé Saurel la *Bécasse*, en traduisant son nom grec *Sauros* par Saurel ; & dans l'an-

cienne Encyclopédie on donne ce nom comme synonyme de *Scieurel*.

SAURITE, r. Serpent de la Caroline, du 3^e. g. ; l. & effilé, agile mais innocent ; dos d'un brun foncé varié longit. de 3 lig. d'un blanc verdâtre ; ventre verdâtre ; 156, 222.

SAUTERELLE, i. 58^e. Coléopt. de GEOFF. à ant. filif. plus l. que le corps, & à 3 yeux lisses. La tête de cet i. est assez semblable à celle d'un Cheval sans oreilles. Sa bouche est recouverte d'une esp. de bouchier écailleux & mobile ; elle renferme une langue rougeâtre, & elle est garnie de 4 antennules en masse formée par une per. houppé. Cet animal a, pour sauter, les pattes postér. l. & grosses ; il saute très-bien, marche mal, & plusieurs esp. volent passablement. Le ventre est composé de 8 anneaux, & il est terminé par 2 per. queues velues, entre lesquelles sont 3 mammelons. Du bout du ventre de la femelle sort une double pointe un peu dure & l., semblable à une lame de sabre dans les unes, de coutelas dans les autres, entre lesquelles elles conduisent leurs œufs en terre, au nombre de 2 à 3 cents. De ces œufs sort un ver gros comme une per. Puce, d'abord blanchâtre, ensuite noirâtre, enfin roussâtre. La nymphe en laquelle il se change saute déjà assez h., & avant l'espace d'un mois, elle se dépouille d'une fine peau & devient i. parfait. SWAM. a trouvé 3 estomacs à celui-ci. Le son aigu qu'il rend, & qu'on nomme son chant, est produit par le frottement des étuis l'un contre l'autre. Aussi le mâle, qui se fait seul entendre ; a-t-il sur l'étui dr. près de son origine, une plaque ronde, membraneuse, transpar. à rebords écailleux & relevés. C'est le frottement du dessous du bord de l'étui gauche sur ce rebord écailleux qui rend le son, sans doute par l'ébranlement qui se communique à la membrane qu'il soutient comme une peau de tambour. L'Asie & l'Afrique produisent de gr. Sauterelles que l'on mange, & que M. d'OPSONVILLE dit avoir un goût de Chevrettes. Il ne parle pas de la maladie à laquelle on dit les acridophages sujets, de ces prétendus Poux volans qui leur rongent les chairs, ce qui me rend ce fait d'autant plus suspect qu'il étoit naturel qu'il en dit un mot, ayant parlé de l'ophtalmie & de la cécité qu'on a attribués au trop grand usage de cette nourriture. Il ne rejette pas ces accidens sur elle, parce que des peuples des mêmes climats, & non

acridophages, souffrent les mêmes maux d'yeux, qui ont par conséquent une autre cause que les Sauterelles. FORSK. en parle aussi comme mets, il ne le trouve pas moins bon que M. D'OPSONVILLE, & il le juge fort innocent. Les Auteurs qui, comme M. BARON (Journal de Phys. 1786), parlent de Sauterelles à femelles sans canal-tarrière, confondent, comme on le fait souvent, la Sauterelle avec le Criquet. La vraie Sauterelle à 4 art. aux tarfes, (Locusta des Naturalistes,) n'est jamais dépourvue de cet instrument. V. Criquet. On connoît les ravages que font les S.

1. *Sauterelle à sabre*; l. 11, lar. 2 $\frac{1}{2}$; d'un vert-pâle, l. ant., corcelet recouvert d'une plaque qui s'élargit jusqu'aux étuis qui sont l. & nébuleux; ailes réticulées; appendice ou canal-tarrière de la femelle à pointe relevée comme le bout d'un sabre.
2. *S. à coutelas*; l. 22, lar. 3; d'un beau vert; l. ant. très-fines; corcelet s'avancant latér. par un angle aigu, & plus encore vers les étuis; ceux-ci plus l. que le corps; les 2 lames pour la conduite des œufs droites. GEOFF. n'a trouvé que ces 2 esp. en ce pays. Je vais y joindre les principales especes exotiques.
3. *Sauterelle ronge-verrue*; l. 18; verte, étuis rachetés de brun, tariere de la femelle recourbée; rang de taches brunes de chaque côté du corps. On dit que cet i. plus gros que l. à proportion, a la mâchoire assez forte pour mordre jusqu'au sang; &, au rapport de GÉER, on prétend en Suede que les paysans lui font mordre leurs verrues, & que la liqueur qu'il y dégorge en les entamant les fait dessécher & disparaître. Le même Naturaliste a vu sortir de petits Gordius du corps de cette S.
4. *S. grise aptere*, l. 9; 2 bandes n. sur la tête & le corcelet; très-l. ant. en filets coniques; étuis très-court & ne couvrant point d'ailes; en Suede.
5. *S. feuille de citron*, l. 36; verte; corcelet en carré-long, à bords supér. dentelés; étuis 2 fois aussi l. que le ventre & à nervures très-marquées; ailes encore plus l. que les étuis; à Surinam.
6. *S. cornue*, l. 27; verte; corcelet arrondi; tête prolongée sur le front en pointe conique raboteuse presque aussi l. que le reste de la tête; cuisses très-épineuses; étuis & ailes plus l., & ant. jaunes aussi l. que le corps; à Surinam.

7. *S. couronnée*, l. 24; corcelet bordé d'une arrête garnie d'épines; tache concave n. sur les étuis; ant. 2 fois plus l. que le corps; pattes & cuisses épineuses & très-longues.
8. *S. aigle*, l. 33; corcelet anguleux & raboteux, cuisses & pattes épineuses, hors les cuisses antér.; ailes grises rayées de brun; ant. doubles du corps; aux Indes.
9. *Sauterelle vautour*, l. 24; brune; corcelet anguleux & lisse; cuisses, pattes & ant. de la précéd.; gr. tache sur le front & bande noires sous le ventre; à Surinam.
10. *S. nymphe épineuse*, l. 18, lar. 8; brune; corcelet épineux, tubercules coniques pointus sur le ventre qui est ovale & enflé; grosse tête. Cet i. n'acquiert ni ailes ni étuis; au Cap.

Sauterelle de passage. On a ainsi nommé abus. le Criquet de passage.

S. Chenille, i. Fausse-Chenille de l'Orme, larve sautante de je ne sais quelle Mouche.

S. Puce, i. pet. Prodigale.

Sauterelle de mer, i. Langouste.

SAUTEUR, { i. Altife.
o. 3^e. Tangara moyen, dit
Passé-vert.

SAUTEUR { des rochers, q. 7^e. Antilope.
de la Caroline, p. du g. de l'Épinoche; corps de Perche; mâchoire infér. à 1, la supér. à 2 rangs de dents; caudale fourchue; 8 foibles aiguillons avant la dorsale, liés entre eux par une fine membrane, tandis qu'ils sont isolés dans les autres esp. D. 8, 26. P. 16. V. 6. A. 27. *Gast. saltatrix*, LIN.

SAUVEGARDE, r. Léopard moucheté, Tupinambis & Teguin.

SAYCOU, o. Cyacou, 28^e. Tangara.

SCALOPE, q. Marmose & non Rat d'Amér. comme on le dit dans le Dictionnaire des Animaux & dans celui d'Histoire Naturelle.

SCANDEBEC, c. Huître de ROND. & ARG., de forme ronde & garnie de feuilles & de crêpe, dont l'animal a le goût piquant & brûlant.

SCARABÉ, i. 3^e. Coléoptère de GEOFF.; ant. en masse à feuillettes mobiles & que l'i. ouvre ou ferme à son gré; ordin. il les ferme quand il est en repos, & il les ouvre en marchant; écusson entre les étuis, caractère ajouté à ce g. par GEOFF., à l'occasion duquel il renvoie au g. du *Bousier* les i. privés de cette partie; jambes, sur-tout antérieures, latér. épineuses; ailes plus l. que le corps, & repliées en 2 sous les étuis.

I^{re}. Famille. *Sept feuillets aux ant.*

1. *Le Moine*, ou *Monoceros*, l. 16, lar. 9; brun, étuis lisses, dessous du corps couvert de poils roux; pet. tête chargée d'une corne n. recourbée en arriere, l. de 4''' dans le mâle. Si courte dans la femelle que ce n'est qu'une éminence; bossé élevée sur le derriere du corcelet du mâle, presque insensible sur celui de la femelle. Cet i. se trouve sur les couches des jardins & dans le bois pourri avec sa grosse larve jaunâtre dont il faut voir la description dans SWAM.; GÉER décrit 2 pet. esp. semblables à celle-ci, excepté leur petitesse, l'une n'étant que comme un grain de chenevi, l'autre comme une Puce.
2. *Le Foulon*, l. 17, lar. 7; feuillets des ant. des mâles très-l., corps n. tacheté de blanc, ventre infér. velu; étuis bruns tachetés de blanc. Ce blanc paroît, à la loupe, comp. de pet. écailles.
3. *Le Hanneton*, l. 12, lar. 6; reconnoissable à ses triangles blancs aux côtés du ventre, & à sa queue pointue & recourbée en-dessous; feuillets des ant. & queue plus l. aux mâles. On connoît les ravages que cet i. fait dans le feuillage des arbres. La femelle fécondée, aidée de ses pattes antér. larges, fortes & épineuses, creuse un trou en terre & s'y enfonce à la profondeur de 6''. Là elle dépose des œufs oblongs & jaunâtres; ensuite elle sort de terre & elle retourne sur les arbres où elle n'a plus que quelque tems à vivre. Des œufs sortent de grosses larves blanches hexapodes, dites *vers blancs* par les jardiniers, munies d'ant. de 5 pieces, & de 18 stigmates. Elles restent près de 4 ans sous cette forme, changeant de peau au moins une fois par an, & se nourrissant de racines, excepté en hiver; car elles passent cette saison sans manger & enfouies à une plus gr. profondeur que pendant le reste de l'année. Vers l'automne de leur 4^e. année, elles s'enfoncent en terre comme elles le font en hiver, excepté qu'elles se construisent chacune une chambre dont elles lissent & battent les parois, & où elles se mettent en chrysalide. Elles gardent cet état jusqu'en Février où elles deviennent i. parfaits; alors ce sont des Hannetons mous & blanchâtres qui ne sortent de terre que quand leurs parties sont affermies & colorées, c. à. d. en Mai. Ces Hannetons, trouvés en terre, entre Février & Mai, ont fait croire à plusieurs personnes que ces i.

vivoient plusieurs années & passoient leurs hivers en terre. GÉOF.

II^e. Famille. *Trois feuillets aux ant.*

4. *Le Phalangiste*, l. 8; étuis longit. striés, corps n., poils bruns en-dessous; corcelet muni de deux especes de cornes latér., origine de son nom; larve dans les boufes de Vaches.
5. *L'Emeraudine*, l. 9, lar. 5; corps vert-bronzé, avec des taches blanches transv. aux étuis; sur les fleurs; larves l. de 12 à 14''' sur 5 de diametre. Elles attaquent les racines, & GÉER assure qu'elles vivent souvent dans le terreau gras & humide du fond des fourmilières, ce qui est très-extraord., les Fourmis tuant communément tous les i. qui, se mêlant parmi elles, veulent partager leur demeure. V. dans GÉER l'histoire détaillée de cette larve.
6. *Le Verdet*, l. 7, lar. 4; d'un vert non bronzé, corcelet moins avancé sous la tête.
7. *Le petit Hanneton d'automne*, l. 7; moins brun & plus velu que le 3^e., sans triangle & sans queue; autour des arbres.
8. *Le petit Hanneton à corcelet vert*, l. 4; étuis d'un cannelle clair; dans les boufes.
9. *Le gr. Pillulaire*, ou *Fouille-merde*; l. 10, lar. 5; n. lisse en-dessus, vert en-dessous; étuis striés longit. Cet i. dépose ses œufs dans des boules de fiente, ou de terreau très-gras; ensuite appuyant ses pattes antér. sur le sol, il pousse avec les postér. ces boules en arriere, allant toujours à reculon. Il réitere plusieurs fois cette manœuvre sur chaque boule; elle s'aggrandit ainsi, & il se forme en même tems dans son centre une cavité qui servira de logement à la jeune larve en sortant de l'œuf.
10. *Le petit Pillulaire*, l. 7, lar. 5; d'un bleu-brillant; étuis unis; sur les boufes au printemps.
11. *Le Scarabé perlé*, l. 3 $\frac{1}{2}$; semblable au Ténébrion à stries dentelées; d'un n. mat; ant. courtes, corcelet bossu & pointillé; étuis à p. élevés en lig. longit.
12. *Le Scarabé à tariere*, l. 4, lar. 2; d'un n. écailleux; étuis courts, corps plat; femelle à tariere à l'extrémité du ventre; faisant le mort quand on le touche. V. ce que je dis à ce sujet à l'occasion de la *Vrillette favoyarde*; dans les troncs d'arbres pourris.
13. *L'Écailleux violet*; l. 4; aux mêmes lieux.
14. *Le Drap mortuaire*, l. 5, lar. 3, forme de Hanneton; d'un n. bleuâtre tacheté de blanc; en été sur les fleurs, sur-tout ombellifères.

15. *Le Scarabé à bordure*, l. 3 ; corps n. & velu, étuis jaunes bordés de n. & striés.
16. *La Livrée d'Ancre*, l. 4 $\frac{1}{2}$, lar. 3 ; corps n. à poils jaunes ; étuis velus, d'un jaune pâle, avec 3 bandes n. transv. ; sur les fleurs.
17. *L'Arlequin velu*, l. 4, lar. 2 ; corps n. tout velu ; étuis bigarrés de jaune ; ant. courtes.
18. *Le Scarabé bedeau* ; l. 3 ; tête n. en chaperon avancé ; ant. rouges plus bas ; corcelet n. & arrondi, avec une tache rouge, le reste du corps n., étuis rouges à 9 stries longit. ; sur les fientes.
19. *Le S. des boufes*, l. 1, 2, 3 ; gris, commun au printems.
20. *La Tête armée*, l. 2-5 ; n. luisant, étuis striés ; dans les boufes.
21. *Le S. jayet*, l. 4, lar. 2 ; mêmes lieux, couleur & forme ; l'entre-deux des stries des étuis ponctué.
22. *Le S. fauve aux yeux n.*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ne différant du pet. Hannelton que par un ton rougeâtre, un corcelet lisse, la taille & par des feuillettes plus l. aux ant. ; sur les arbuttes.
23. *Le Velours n.*, l. 2 ; corps n. arrondi ; corcelet & étuis velus & mous.
24. *S. couleur de suie*, l. 4 ; étuis à 9 stries longit.
25. *S. chagriné brun*, l. 4 ; gr. feuillettes aux ant. ; corcelet & étuis chagrinés, ceux-ci d'un brun cendré, à 9 stries longit.
26. *S. n. des marais*, l. 2 ; moins n. en-dessous ; étuis à 10 stries ; tête du n^o. 18.
27. *S. nageur*, l. 2 ; semblable au Dytique, mais pattes en griffes & non en nageoires ; ant. très-pet., l. antennules ; brun tacheté de n.
28. *La Perle aquatique*, l. 1 ; hémisphérique, d'un n. luisant ; antennes & antennules du précéd. ; étuis d'un brun pâle.
29. *Le pet. S. n. strié*, l. $\frac{1}{4}$; corps n., pattes brunes, sur les plantes pourries.
30. *Le pet. S. des fleurs*, l. $\frac{1}{2}$; d'un n. bleuâtre en-dessus, plus n. en-dessous.
31. *Le S. à côtes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; n., côtes striées. Je vais choisir quelques esp. parmi les exotiques.
32. *S. aloè*, l. 24, lar. 12 ; n. à poils roux-bruns, yeux jaunâtres, corcelet garni de 3 grosses cornes disposées en triangle, l'antér. s'avancant horizontalement sur la tête, puis se relevant verticalement, les 2 autres étant plus postér. & pyramidales ; 2 enfoncemens assez profonds sur le corcelet entre ces 3 cornes ; tête sans corne, ayant seulement 2 petites pointes perp. fort courtes ; grosses cuisses ; jambes extér. dentelées ; à Surinam.

33. *S. hercule*, l. totale près de 5'' ; corps n., étuis gris-mouchetés de n. ; cuisses & dessous du corps garnis de poils roux ; tête méd. mais prolongée en une corne l. de près de 2'', latér. comprimée, parallèle au plan de position jusqu'au près de son extrémité où elle se recourbe vers le h. ; corcelet supér. convexe, aussi prolongé en une très-l. corne insensiblement courbée en arc par-dessous, & cette courbure augmentant vers l'extrémité qui est refendue. Ces 2 cornes ont en-dessus plusieurs dentelures, & celle du corcelet a, en-dessous, des poils courts coupés en brosse, hors un endroit lisse, à savoir celui où la corne de la tête rencontre celle du corcelet quand l'i. veut saisir un objet. Le corcelet, avec sa corne, a 2 $\frac{1}{2}$ '' de l., le ventre 1 $\frac{1}{4}$, & il est large d'1 $\frac{1}{2}$; Amér. mérid.
34. *Scarabé petit Hercule*, l. 18'' , lar. 10 ; gris, moucheté de n. ; la corne, qui prolonge la tête, recourbée en-dessus ; corcelet prolongé en 3 cornes, la 1^o. très-courte, la 2^o. un peu moins, la 3^o. aussi l. que celle de la tête qu'elle va rencontrer ; en Pensylvanie.
35. *S. de Pensylvanie sans corne*, l. près de 2'', lar. 1 ; tête n., avec un pet. tubercule peu élevé en-dessus ; corcelet & étuis lisses, d'un vert d'olive nué & tacheté de n. ; pattes & dessous du corps à poils roux. C'est peut-être la femelle d'un mâle cornu.
- Les esp. suivantes n'ayant pas d'écusson font des *Boufiers* dans la méthode de GEOFF., & j'aurois dû naturellement les placer dans ce genre. Ne l'ayant pas fait, je vais les mettre ici comme le feroient les Naturalistes qui en font des Scarabés.
36. *S. molosse* ; tout n. ; tête recouverte d'une plaque taillée en quartier de lune, surmontée d'une corne conique. Cette plaque est rebordée & cache en partie les yeux. Corcelet très-élevé, antér. tronqué de manière à former une arrête tranchante garnie de 2 grosses dentelures ; tête & corcelet chagrinés, étuis lisses à l'œil nu, dessous du corps garni de poils roux & courts. Ce corps est court lui-même, mais gros & élevé ; grosses cuisses, jambes dentelées ; à la Chine.
37. *S. pillulaire de Pensylvanie* ; à peu-près de la taille de celui d'Europe ; n. & lisse ; grosse tête couverte d'une plaque arrondie, mais plate, avec un pet. rebord ; gr. corcelet convexe postér. arrondi ; étuis un peu plus courts que le ventre (qui est court lui-

même), lisses & unis à l'œuf nu; antennes brunes, corps sans poil. Ces i. font la même manœuvre que notre *S. pillulaire*, n^o. 9, mais ils paroissent plus laborieux, si nous connoissons bien tout ce que fait le nôtre. La boule qu'ils roulent parvient à la grosseur d'une noix, & ils se mettent 2 ou 3 à chacune pour la rouler. Si l'inégalité du terrain les gêne, ou les fatigue au point de leur faire renoncer à leur entreprise, d'autres les remplacent; en sorte que, quoique chaque boule contienne l'œuf d'un individu & non d'un autre, ils ne paroissent pas en affectionner chacun une, mais travailler en commun & pour l'intérêt général. Quelquefois la boule roule malgré eux dans un trou ou une crevasse. Alors ils l'abandonnent, soit qu'ils la jugent bien placée, soit qu'ils sentent l'impossibilité de la tirer de ce lieu, & ils vont en pousser quelque autre. Ils conduisent ces balles du lieu où ils les ont faites à quelque trou de 2 ou 3' de profondeur, c. à. d. fouvent à plusieurs toises de distance. Elles y restent tout l'hiver; au commencement du printems les œufs éclosent, & les larves brisent ces prisons dont la construction a coûté tant de peines.

38. *Scarabé pillulaire de la Caroline*; un peu plus gr. que le nôtre; n., tête large, couverte d'une plaque, avec un tubercule conique en corne très-courte; corcelet élevé, tronqué, à 2 tubercules & 2 cavités sur l'arrête qui sépare la partie antér. & tronquée de la partie supér.; étuis courts à 7 cannelures longit.; ailes grises à nervures rouffes & noirâtres; dessous presque tout d'un roux ardent par l'effet des poils qui le garnissent.

39. *S. élégant*, l. 10; tête n. en demi-lune; corcelet convexe, à 4 enfoncemens, & d'un rouge tacheté de n.; étuis courts, cannelés, d'un rouge cuivreux; pattes & dessous du corps d'un noir luisant; plaque triang. du même rouge que les étuis sur le bout du ventre qu'ils laissent à découvert; on croit que c'est la femelle d'un mâle cornu; à Surinam.

40. *S. à crête*, l. 19, lar 12; brun marron; corcelet bossu avec un rebord tranchant & anguleux au milieu; lance élevée en crête sur la tête; au Cap.

Voyez encore d'autres esp. exotiques aux mots: Rhinocéros, Gidéon, Alcide, Centaure, Pan, Apelle, Jason, Hamadryade, Polyphème, Faune, Nicanor, Trident, Renard, Bacchus, Capucin, Hermite.

Scarabé à ressort. Taupin.

S. aquatique. (petit) Monocle.

S. aquatique. (gr.) Dytique & Hydrophile.

S. de Cayenne. Kakerlaque.

S. disséqueur. Dermeste.

S. hémisphérique. Coccinelle.

S. onélicieux des maréchaux. Proscarabé.

S. pulfateur. Vrillette.

S. Puce. Altise.

S. Tortue. Criocere, Coccinelle & Casside.

SCARE, p. de la Méditer., depuis la Grece jusqu'à la Sicile, du g. des *Tourds*; gr. écailles minces, d'un bleu noirâtre mêlé de rougeâtre sur le dos, blanches & transparentes sous le ventre; corps arrondi, yeux noirs, fourcils bleus, dents plates comme nos incisives, & telles que selon ROND. aucun autre p. n'en a de pareilles; caudale large & très-fourchue; appendices latér. transv. faillantes au bout de la queue. Ce p. vit de plantes aquatiques, & les Anciens en faisoient gr. cas, ainsi que de son foie; on n'en parle plus aujourd'hui; l. 9^o. Déjà ARISTOTE, au rapport de ROND., a dit que ce p. ruminoit, je trouve dans ELIEN que de son tems c'étoit l'opinion établie, & ça été celle de LIN., mais je doute qu'elle soit fondée sur aucune observation anatomique.

SCARKER, p. d'Afr. qui selon le Dictionnaire des Animaux pourroit être le *Marteau*.

SCARLATE, o. 4^e. Tangara.

SCATOPSE, i. 9^e. Diptere de GEOFF.; ant. filif., trompe sans dents, 3 yeux lisses. Cet i., dont le nom signifie *Mouche à orlure*, ressembleroit assez à une per. Mouche s'il en avoit les antennes. Sa larve quitte sa peau & devient une nymphe dans laquelle on distingue les parties de l'i. parfait.

1. *Le Scatopse n.*, l. 1, lar. $\frac{1}{4}$; ailes croisées; dans les latrines & sur l'eau du fumier.

2. *S. du buis*, l. 1 $\frac{1}{4}$; corcelet, ventre & pattes jaunes; larve dans l'épaisseur des feuilles du buis où elle se loge en y causant une petite tumeur qu'elle ouvre ensuite à sa métamorphose pour sortir, laissant quelquefois au passage une partie de sa dépouille.

SCÉNICLE, o. Tarin.

SCHACAL, *Schachal*, q. Chacal.

SCHAESCHKAI, q. Tuhcuri.

SCHEFFER, (la) i. Teigne de Suede à ailes n., jaunes au milieu, avec une bande, 2 raies & 3 p. d'argent; sur les feuilles du hêtre. LINNÉ.

SCHEILAN, p. de plusieurs rivieres d'Afr. & d'Amér. du g. du *Silure*. Tête aussi large que le corps & penchée, museau obtus, mâchoire supér. plus l. portant 2 l. cirrhes au-devant des yeux; 4 cirrhes à l'inférieure,

beaucoup plus courts, sur-tout les 2 du milieu; corps antér. épais, postér. aminci; anale également éloignée de l'anús & de la caudale qui est fourchue. D. $\frac{5}{7}$, o. P. $\frac{1}{14}$. V. 7. A. 11. *S. clarius*. LINNÉ.

SCHELFISCH, p. Eglefin, soit que sa chair se leve aisément par feuilles, soit que, comme dit M. ANDERSON, ses écailles soient moins pet. que celles de ses congénères, Schelisch signifiant p. à écailles.

SCHET, o. 8°. Moucherolle.

SCHET-BÉ, 11°. Pie-grièche.

SCHINDEL, p. Brochet-perche.

SCHOKARI, r. Serpent de l'Arabie du 3°. g. décrit par FORSK., l. 24", diam. 1"; pet. rangée de gouttes blanches au milieu du dos des plus gr. individus; dos brun cendré varié de chaque côté par 2 bandes longit., l'infér. toute blanche, la supér. moitié blanche, moitié cendrée & divisée en long par des traits n.; ventre blanchâtre fouetté de p. bruns; tête ovée-obtuse, supér. plate & couverte de gr. écailles; 2 écailles cunéiformes près des yeux, 3 méd. entre eux, 2 paires de gr. entre la bouche & les yeux, 2 paires de pet. près de la bouche, queue plus courte que le corps, 183 gr. plaques, 144 pet.; dans les forêts sur les montagnes; probablement innocent.

SCHRAITSER, p. du Danube, du g. des *Perches*, l. de 6 à 7"; robe jaunâtre rayée longit. de n.; tête alép. épineuse, avec une cavité au h.; addiment d'une membrane qui pend comme une levre lâche de la mâchoire supér. qui est la plus l.; opercules épineux dans leur milieu, caudale fourchue. D. $\frac{1}{12}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{2}{7}$.

SCHROLL, p. C'est la Perche nommée *petite Perche*, & c'est son nom en Bavière; plusieurs Auteurs en ont parlé mal-à-propos comme d'un p. différent.

SCIE, p. 20°. Chien de mer de BROUS. mis mal-à-propos par plusieurs au nombre des cét., parce qu'il parvient à une très-gr. taille. En effet quelques individus ont en Europe 10 & 12' de l., mais on ne croit pas facilement ROND., qui sans citer aucun garant, & sans dire *j'ai vu*, prétend qu'il s'en trouve aux Indes de la l. de 200 coudées. Museau qui est environ $\frac{1}{3}$ de la l. de l'animal, & MARC. en a vu un de 5', ce qui prouve que la *Scie* parvient à 15' de long. Ce museau est couvert d'une peau dure & grisâtre, aplati, large, par exemple, de 3" à sa base & diminuant jusqu'à son extrémité qui n'en a plus qu'un. Il est latér.

armé, de chaque côté, de 12 à 20 dents qui ont 15 à 18" de largeur à leur base, 6 ou 8 vers le bout, & qui sont éloignées l'une de l'autre d'une distance égale à leur l. qui varie de 2 à 3"; 1°. dorsale à l'aplomb des ventrales, anale nulle. Cet animal, avec l'arme dont il est pourvu, se rend formidable à la Baleine même. Il ne l'éventre pas comme on le dit, mais il lui scie ou lui déchiro la peau du ventre si elle ne l'écrase pas auparavant d'un coup de sa queue. On entend quelquefois abus. par *Scie de mer* l'Espadon ou *Empereur*.

SCINQUE, r. Lézard des cantons montueux de la Libie, de l'Egypte, de l'Arabie, &c. du 3°. g., l. de 9 à 10" selon M. D'OPSONVILLE; d'un brun foncé, assez semblable au Gekko, mais ayant le museau plus pointu, & une arrête longit. sur le dos; queue aplatie, tout au plus aussi l. que le corps; doigts terminés en lobes sans vrais ongles. MARC. qui insiste plus sur ses propriétés médicales que sur ses caractères ne lui donne, au lieu d'arrête, qu'une ligne longitudinale.

SCOLITE, i. 38°. Coléoptère de GEOFF., ant. en masse solide & d'une pièce, sans trompe.

Le Scolite, l. 1 $\frac{1}{2}$, lar. $\frac{2}{7}$. Cet i. a le corps d'un Scarabé; il ressembleroit, les ant. à part, au Becmare s'il avoit une trompe, &c. au Dermeste sans le nombre d'art. de ses tarses. Tête & corcelet n. & lisses, étuis bruns, striés & plus courts que le corps; sous les écorces & dans les chantiers, mais assez rare; larve & chrysalide inconnues.

SCOLOPENDRE, i. 14°. Aptère de GEOFF., autrement dit *Milleped*; ant. filif. à art. courts, corps l. & aplati; 24 pattes au moins. Tout le corps de cet i., sans distinction du ventre & du corcelet, est composé d'anneaux précédés d'une tête ronde, aplatie comme le reste. Ordin. chaque anneau fournit une ou 2 paires de pattes, & le nombre des anneaux varie non-seulement dans les différentes esp., mais dans le même individu, avec l'âge. Les Scolopendres sont carnassières; elles habitent dans la terre, dans le bois pourri & sous les pierres humides. Ce pays n'en a présenté que 6 espèces à GEOFF., mais les pays étrangers & la mer en offrent beaucoup d'autres parmi lesquelles j'en choisirai quelques-unes. Les i. auxquels on a donné ce nom, & qui habitent des tuyaux marins, ne sont pas de vraies Scolopendres. La vraie Scolopendre a les caractères exprimés ci-dessus, 2 pincées ou renailles

mailles en crochet au-dessous de la tête, & entre ces tenailles & les ant., 2 barbillons, ou plutôt 2 pet. bras, car elle s'en sert pour présenter la proie aux tenailles & les aider à l'assujettir. LEWENHOECK assure que l'extrémité de ces tenailles est ouverte & distille une goutte de venin sur la proie. Le nombre des yeux varie; ils sont séparés & assez semblables à ceux des Araignées.

1. *Scolopendre* à 30 pattes, l. 9, lar. $1\frac{1}{2}$; fauve, lisse, à 9 anneaux, sans la tête, antennes médiocres.
2. *S.* à 28 pattes, l. 8; noirâtre, ant. & pattes l.; 9 anneaux.
3. *S.* à 60 pattes, l. 5; noirâtre en-dessus, blanchâtre en-dessous; 18 anneaux.
4. *S.* à 140 pattes, l. 9; très-platte, d'un jaune fauve à bande longit. n.; 70 anneaux; s'enfonçant dans la terre & le fumier; quelquefois lumineuse.
5. *S.* à 144 pattes, l. 10; brune, du reste comme la précéd.; 72 anneaux.
6. *S.* à pinceaux, l. $1\frac{1}{4}$; tête n., corps brun; 10 anneaux, 24 pattes, 9 aigrettes de poils frisés de chaque côté; pinceau de poils plus droits à la queue; sous les vieilles écorces d'arbres humides.
7. *S. mordante*; allant à 5'' de l. sur 6''' de large, & n'ayant cependant que 21 anneaux & 42 pattes; d'un brun-roussâtre, les pattes postér. épineuses, les anneaux supér. convexes, infér. aplatis; ant. près de 3 fois plus l. que la tête; 8 yeux, 4 disposés en carré de chaque côté; aux Indes & en Amérique. GÉER.
8. *S. Colcoptere*, l. 12 à 15''; ant. jaunes aussi l. que le corps; 28 pattes, 8 segmens garnis chacun d'un pet. écusson demi-rond; au 4^e. segment est un étui, comme comp. de 2 étuis soudés, court, couvrant à peine 2 segmens & cachant 2 ailes étroites; cuisses épineuses; en Espagne. LIN.
9. *S. phosphorique*; ailée comme la précéd., tombant quelquefois de l'air dans les vaisseaux à cent milles de la terre, brillant comme un ver luisant; 152 pattes; tête jaunâtre à 2 stries longit. & une transv.; corps presque cyl., de la grosseur d'une plume d'Oie & plus l. que le doigt, d'un rougeâtre pourpré; 72 segmens coupés de 2 lig. jaunes longit.; en Asie. LINNÉ.
10. *S. Occidentale*, l. 6'', 246 pattes, ant. de 14 art., corps un peu convexe & de couleur de fer. LINNÉ.
11. *S. Provençale*, assez semblable à la 4^e, mais 4 fois plus gr.; ant. courtes, de 14

art.; queue demi-ovale avec une pet. appendice & 2 petites tentacules; 296 pattes.

LINNÉ.

12. *S. de mer*; très-grand nombre de pattes; corps d'un rouge pâle coupé longit. d'une ligne dorsale rouillée. On la trouve dans l'Océan atl. & même dans notre mer du nord où les Harengs la dévorent. Ceux que l'on prend peu après qu'ils s'en sont nourris, & que l'on n'a pas laissés dégorger pendant 2 jours dans l'eau de la mer, ont le ventre rouge & enflé. LINNÉ.

C'est abus. que l'on nomme *Scolopendre de mer* l'animal décrit par SWAM. sous le nom de *Physalus*; il n'a rien de commun avec les Scolopendres, c'est une Aphrodite, & le Traducteur de SWAM. a tort de croire qu'en l'appellant *S. de mer*, il détermine son genre comme il le dit. Corps ovale très-allongé, infér. plat, supér. convexe; ventre sillonné de rugosités & couvert de poils fins & foyeux; chaque côté du corps bordé de 32 appendices, dont chacune porte une aigrette de poils roides qui aident l'animal à nager. Dos couvert de tubercules garnis de poils non disposés en houppes; bouche antér. & garnie de cirrhes. Cet animal s'enfle & se défenfle à son gré en recevant ou en excluant soit l'air, soit l'eau. Son histoire est très-peu connue. Les petits animaux observés par M. FOUGEROUX dans la mer Adriatique, qui sont du nombre des animalcules qui rendent l'eau de la mer lumineuse, sont encore plus loin d'être des *S.*, quoique M. DE BOMARE leur en donne le nom, ce sont des Vers mollusques du nombre de ceux que LINNÉ appelle *Néréides*. On compte 23 segmens dans leur corps à peine visible à l'œil nu.

SCOMBRE, p. du g. du *Maquereau*, décrit par FORSK., ainsi que les 4 esp. suivantes. Dos brun bleuâtre, ventre argenté; écailles si fines & si tenaces qu'elles paroissent être la peau même gravée; point enfoncé au milieu de chacune; les 2 premiers aiguillons dorsaux courts, les autres 2 fois plus l., passant tous la membrane qui est très-basse; fausses nageoires triang. & unies; ventrales & anale blanchâtres; pector. ovales & de vert de mer; taches brunes effacées au-dessus & au-dessous de la ligne latér. qui est d'abord sinueuse, ensuite droite. D. 7, 21. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{21}$; dans la mer Rouge. *Scombre argenté arrosé d'or*; dos brun bleuâtre, côtés marqués de gouttes d'or & coupé de 5 larges bandes brunes transv.; pet. écailles

caduques ; pet. cirrhe conique avant chaque narine ; pector. blanches & en faux, le côté concave en h. ; aiguillon isolé entre les 2 dorsales. D. 6, 29. P. 21. V. 6. A. $\frac{1}{26}$.

Sombre en faux ; corps lisse & glissant, en trapeze dont les côtés sont dr., excepté celui de la tête à la 2^e. dorsale un peu courbé ; dos brun argenté, le reste blanc d'argent, hors le front jaunâtre ; bouche édentée ; lig. latér. d'abord h., ensuite moyenne ; écailles peu apparentes, si ce n'est par une pet. pointe antér. ; pector. brunes & ovales, ventrales plus l., extér. fauves, intér. blanches ; 2^e. dorsale & anale en faucille ; épine tournée horizontalement en-devant placée avant la 1^{re}. dorsale, & quelquefois cachée sous la peau. D. 5, 10. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{10}$.

S. ensellé ; corps ové, comprimé, l. de 5", lar. de 3, lisse, argenté, écailles très-fines ; front hérissé de 2 carènes osseuses, 3 autres entre les yeux & au-delà, la moyenne obtuse & mobile avec la levre supér. ; épine sur chaque œil ; fossette osseuse avant la 1^{re}. dorsale précédée d'une bosse osseuse pointue ; caudale à 2 lobes, obtus. D. 8, 25. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{18}$.

S. orné ; mâchoires édentées ; h. de la tête nu, lisse & bombé ; dorsales triang., la 1^{re}. dans une rainure ; pector. en faux, triples des ventrales, queue ronde, caudale à 2 lobes lancéolés ; pet. écailles caduques ; corps d'argent mêlé d'or, avec du brun sur le dos & 7 bandes n. transv. alternativement l. & courtes ; nageoires jaunes, hors les dorsales de vert de mer. D. 6, 20. P. 21. V. 5 ou 6. A. $\frac{1}{17}$.

SCOPOLI, i. Petite Teigne de Suede ; ant. courtes annelées de blanc ; ailes noirâtres, rapprochées, variées irrégulièrement de 5 ou 6 points blancs dorés & de quelques traits blanchâtres, postér. ciliées de blancs. LIN.

SCOPS, o. Petit Duc ; abus. Demoiselle de Numidie.

SCORPÈNE, p. 17^e. g. de GO., par conf. acanthopt. thor. ; corps ové-lancéolé comprimé ; dos convexe, ventre renflé ; gr. tête peu comprimée, obtuse, alép. & piquante ; front creux, levres épaisses, pet. dents confuses ; gr. yeux saillans, h. & rapprochés ; narines doubles & très-voisines ; opercules piquans, membrane branch. demi-operculée, à 7 rayons ; addiment d'aiguillons sur la tête, de follicules en nageoires près des yeux & des narines, & de cirrhes aux mâchoires ; lig. latér. h. & parallèle au dos ; anus un peu plus près de la queue ; dorsale longit., comp.

& interrompue, les aiguillons déclinés & les rayons du milieu plus l. ; pector. basses, larges, arrondies & rayonnées ; ventrales rapprochées & piquantes ; anale comp. & opposée à la partie rayonnée de la dorsale ; gr. caudale ; addiment d'aiguillons an-dessus des pector.

1. *Gr. SCORPÈNE*, ou *Crabe de Biarritz* ; p. de la Méditer. & de plusieurs autres mers, beaucoup plus gr. que la *Rascaffe*. Dos brun, nageoires bleuâtres tachetées de jaune & brun, mâchoires garnies de barbillons, opercules armés d'épines vers leur bord ; grosse tête épineuse, tubercules épineux au-dessus des yeux ; lig. latér. garnie de pet. barbillons. D. $\frac{11}{12}$. P. 19. V. 6. A. $\frac{1}{8}$, selon BLOCH. *Sc. serofa*. LIN.

2. *S. HORRIBLE*, ou *Pythoniffe*. Grosse tête large, caverneuse, garnie de tubercules les uns osseux, les autres calleux ; corps alép. (ainsi GO. a tort de dire tout le g. écailleux,) blanc & brun, semé de callosités & de tubercules mous ; 1^{res}. osselets de la dorsale terminés en pet. lobes formés par la dilatation de leur membrane ; gr. gueule dirigée en h. ; tronc épais quoique comprimé, dos dr. & caréné ; dorsale peu h. & à membrane lâche & calleuse, petite caudale un peu arrondie. D. $\frac{11}{10}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{2}$; aux Indes.

3. *S. VOLANTE*, ou *Epinoche volante* de LIN., qui, comme le dit PAL., est plutôt une Scorpène. Tête caverneuse & épineuse ; 4 barbillons à la mâchoire supér., 2 à l'infér. ; pector. plus l. que le corps & disposées pour le vol ; robe jaune transv. rayée de brun & de blanc en ceinture au milieu du corps ; lig. latér. comp. de pet. traits élevés & de p. blancs ; dorsale marbrée de brun & jaune ; ventrales violettes piquées de blanc ; chair de Perche, taille infér. à celle de ce poisson. RU. donne à cette esp. une grosse & l. épine presque verticale sur la nuque, qu'elle ne doit sans doute pas avoir ; GRON. & BLOCH n'en disant rien & ne la représentant pas ; à Amboine. D. $\frac{11}{4}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{10}$.

4. *S. à antennes* ; tête jaune hérissée de piquans, bouche large, levre supér. fendue & rétractile, ayant en-dessus 3 barbillons, sans en compter plusieurs autres, dont 2 entre les narines ; double rang de piquans soit au-dessus de joues, soit à la nuque ; gr. yeux à sourcils piquans au-dessus desquels sont 2 barbillons bruns & tuberculés ; menton blanc ; corps varié de bandes brunes entre lesquelles sont des lig. jaunes & blanches ; pector. violettes tachés & bordés de n., soutenues

de l. rayons blancs ; fond de la robe jaune ; les autres nageoires que les pector. marbrées de brun & jaune. D. $\frac{13}{14}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{10}{10}$. Le gr. rapport qu'il y a entre ce calcul & le précéd. peut faire regarder ces p. comme une variété d'âge ou de sexe, d'autant plus qu'ils se trouvent dans la même mer ; cependant BLOCH croit trouver entre eux plusieurs différences spécifiques.

f. S. DIDACTILE, p. de l'Océan Indien, l. d'1', esp. anormale qui semble, dit PAL., se rapprocher du g. du Milan par ses 2 doigts sous les pectorales, mais n'en est pas moins une vraie S. ; tête monstrueuse, maigre, déprimée ; 2 fossettes entre le bec & les yeux, aides entre le bec & les opercules ; bec tronqué & chiffonné ; yeux placés comme dans un entonnoir relevé de 2 crêtes ; appendice charnue, bilobée, râclée & feuilletée de chaque côté de la mâchoire infér. ; autre semblable, mais plus large & à un seul lobe à chaque angle de la bouche ; autre plus grande entre le museau & les opercules qui en ont plusieurs pet. ; feuilles membraneuses déchiquetées au bout des osselets dorsaux, sur-tout des 16 premiers, & d'autres moins gr. au bout de ceux des pector. ; 2 doigts à la base des 2 derniers rayons de celle-ci ; corps un peu plus gros que la tête vers les pector., ensuite comprimé, décroissant, couvert d'un cuir encroûté & chargé de râclures ; couleur d'un brun jaunâtre que l'âge fonce. D. $\frac{16}{14}$. P. 10. V. 6. A. 12. On a souvent nommé Scorpène le *Scorpion de mer*, & DUH. confond souvent ces 2 noms. SCORPION, i. cr. des pays chauds, sans ant., à 8 pattes tenant au corcelet, à 2 gr. ferres aux côtés & à 2 pet. pour mâchoires au-devant de la tête qui est confondue avec le corcelet ; à 6 ou 8 yeux, dont 2 ou 3 sont à chaque côté du devant de la tête, & les 2 autres en-dessus vers le milieu ; à l. queue terminée par un aiguillon, & à 2 lames pectinées au-dessous du corcelet. Celui-ci est plus l. que large, & il est couvert d'une croûte écailleuse sur laquelle on voit antér. arrête longit. à chaque côté de laquelle est un des yeux. Les 4 ou 6 autres sont plus petits. Les 2 gr. ferres sont articulées au-devant du dessous du corcelet, & elles sont faites comme celles des Ecrevisses, excepté que c'est le doigt intér. qui est mobile dans le S., tandis que c'est l'extrér. dans l'Ecrevisse. Ces pinces sont intér. dentelées, & elles servent à saisir les Mouches, Cloportes, Araignées dont le S. vit.

Elles sont portées par des bras comp. de 4 articles. Les 2 pet. ferres placées dans un enfoncement au-dessus de la bouche sont l'office de dents, & elles sont mobiles dans une de leurs parties, car elles sont comp. comme les gr. de 2 mordans. Les pattes vont en croissant de l. de la 1^{re}. paire à la dernière, & chacune est terminée par 2 ongles crochus. Le ventre est en ovale allongé, supér. & infér. convexe, divisé en 7 anneaux supér. couverts chacun d'une plaque liée à sa voisine par une membrane musculeuse ; il n'y a que 5 plaques en-dessous, & chacune des 4 premières porte 2 stigmates. On ignore l'usage des lames pectinées. La queue, courte ou l., est toujours comp. de 6 art., dont le dernier renflé en poire se termine par une pointe un peu recourbée, qui est l'aiguillon. Un peu avant sa pointe il a de chaque côté un petit trou visible à une loupe passablement forte, cherché vainement par RÉDI, parce qu'il le croyoit au bout. Par ces trous sort une goutte de liqueur limpide qui entre avec l'aiguillon dans la chair quand le S. irrité pique un animal. Il a toujours l'air prêt à s'en servir, portant sa queue relevée en arc vers sa tête, l'aiguillon dirigé en haut. Il résulte des expériences de RÉDI & de M. DE MAUPERTUIS que la piquûre de cet animal, en général venimeuse, n'est pas toujours funeste, un S. épuisé de venin par plusieurs coups n'en portant plus d'efficaces, & d'ailleurs une seule piquûre ne pouvant faire périr qu'un animal de pet. taille. Les S. sont vivipares, & on a trouvé jusqu'à 50 & 60 petits tout formés dans leur corps, aussi les femelles sont-elles plus gr. que les mâles. Il est pourvu à ce que des animaux aussi féconds ne se multiplient pas beaucoup, car ils se dévorent les uns les autres, sans épargner leurs petits. Selon KNORR, ils sont courageux au combat contre d'autres animaux, & ils se donnent eux-mêmes la mort en se frappant de leur aiguillon dans les cas où ils ne peuvent se tirer d'affaire ; mais il est impossible à cette arme de percer la croûte dont leur corps est couvert. Aussi M. DE MAUPERTUIS (Mém. de Paris 1731.) a-t-il vu la fausseté d'un fait de ce g. rapporté par plusieurs qui prétendoient que le S. placé dans un espace environné de charbons ardens se tuoit ainsi. JACOBÆUS (Copenhague 1679.) avoit déjà voulu répéter cette expérience avec GASP. BARTHOLIN ; il avoit cru voir le S. se piquer

de son aiguillon & mourir, mais il sentit bien ensuite qu'il étoit plus naturel de penser qu'il étoit mort de chaud, & que quelque convulsion lui avoit fait agiter la queue comme s'il eût voulu se piquer. Je crois inutile d'entrer dans le détail des espèces. Elles varient par la taille; ceux de nos provinces méridionales & d'Italie n'ont qu'1'' de l. sans la queue, ceux d'Amér. ne sont guère plus gr., & il y en a aux Indes d'aussi gr. que des Ecrevisses. Elles varient encore par les proportions de la queue un peu plus courte que le corps dans nos S., beaucoup plus l. dans d'autres. Enfin elles varient par le nombre des yeux, par celui des dents des lames pectinées & par la couleur brune, fauve, &c.

SCORPION, c. C'est une légère variété du *Milleped*; la moindre chose suffisoit à ARG. pour former des espèces. FAB. nomme de même un petit *Cancro* de la mer du Nord couvert d'une sorte de duvet cotonneux ou laineux, le corps armé de 4 épines verticales, les pi. antér. fort longs.

SCORPION AQUATIQUE, i. 6^e. Hémiptère de GEOFF. qui caractérise ce g. par un art. aux tarses, des ant. en pince de Crabe, 4. ailes croisées & 4 pattes, avouant que cet i. se sert des pièces qu'il appelle ant. pour marcher, assurant cependant que ce ne sont pas des pattes, mais des ant. qui naissent de la tête, & non du corcelet. Mais GÉER, frappé de cette anomalie prétendue, a mieux examiné le S. aquatique, & il a aperçu, au-dessous des yeux, de vraies ant. très-fines, très-courtes & naissant d'une cavité. Il a vu que les prétendues ant. naissent réellement du corcelet, & sont construites comme de vraies pattes, étant comp. d'une cuisse, d'une jambe & d'un tarse, & ne différant des autres qu'en ce qu'elles sont terminées en pince. Ainsi cet i. n'est point quadrupède comme l'a cru GEOFF., mais hexapode comme tous ceux de la section. La mère enfonce ses œufs dans la tige de quelque plante aquatique, & l'on n'en voit sortir que quelques poils qui garnissent leur extrémité supérieure. Cet animal vit d'autres i. aquatiques, & vole souvent d'une mare à l'autre.

1. *Scorpion aquatique à corps allongé*, l. 13, lar. 1, sans compter 2 appendices l. de 11''' à l'extrémité du corps qui est d'un brun verdâtre; pet. tête, yeux saillans, trompe aiguë, méd. & souvent redressée; étuis croisés dépassés par le ventre qui est rouge; pattes très-l.

2. *S. aquatique à corps ovale*, l. 8, 9, lar. 3;

tête logée dans une échancrure du corcelet; à la partie antér. de celui-ci 2 moignons avancés & débordant la tête; ventre des femelles terminé par 2 l. appendices; pattes plus grosses & moins l. que celles du précéd.

Scorpion-Araignée, i. 1^{re}. Pince.

SCORPION DE MER, p. du g. du *Chabot*, dont la description est un de ces sujets de scandale malheureusement trop nombreux qu'offrent en tant d'occasions les descriptions des Naturalistes. En effet celle de ce p. dans WIL., RAY, ART., GRON., BLOCH., se ressemblent si peu qu'à peine entrevoit-on qu'ils parlent du même animal. Ayant plusieurs sujets de compter davantage sur l'exactitude du dernier je suivrai sa description. Il caractérise le S. par la mâchoire supér. avancée, & par des rayons simples ou indivis aux pectorales. Des bosses pointues & des piquans donnent à ce p. une forme anguleuse; 2 piquans mobiles devant les yeux, 3 ou 4 immobiles de chaque côté; gr. bouche, os des joues larges; narines simples & pet.; opercule en 2 lames, corps s'amincissant de la tête à la queue, couvert de petits boucliers pointus; dos brun n., côtés bruns au-dessus de la lig. latér., d'un blanc marbré au-dessous; gros ventre blanc dans les femelles, jaune taché de blanc dans les mâles, caudale arrondie; l. 1' à 2 brasses. D. 10, 16. P. 17. V. 3. A. 12. Ce p. se trouve dans la Baltique, dans l'Océan sept. & en Amér., les Groënlandois le mangent, mais dans la Pomeranie on le donne aux Cochons.

SCYTALE, r. Orvet.

SÈCHE, pol., ou plutôt animal qui, ainsi que le *Calmar*, n'est bien placé nulle part dans aucune de nos méthodes, l'anatomie de l'un & de l'autre (v. SWAM.) montrant en eux trop de parties analogues à celles des autres animaux pour que l'on en fasse des vers, & par conf. de vrais polypes; ayant d'ailleurs, non-seulement le bec osseux du *Polype de mer*, leur analogue, mais ayant de plus, sous la peau du dos, une écaille large connue sous le nom d'*os de Sèche*. Cette écaille est gr. comme la main, & elle a en-dessus une convexité cyl., telle que le long de son milieu elle a 1'' d'épais & devient très-mince aux bords. Elle est supér. dure, infér. fongueuse, friable, d'une structure partic. & si légère que même fraîche elle surnage. L'animal a la tête & les bras placés comme ceux du *Polype de mer* simplement dit, mais ces bras sont moins l., moins gros; & il en est dédommagé par 2 autres beau-

coup plus longs. Les 8 bras courts, ou pi., sont couverts d'un gr. nombre de suçoirs en godets montés sur des pédicules musculeux & contractiles; les 2 l. bras n'ont de suçoirs que vers leur extrémité qui est dilatée. La Seche fait de ces suçoirs le même usage que le Polype. Sa tête est courte, ses yeux gros, son bec épais & court; l'os dorsal ne couvrant pas tout le corps, il reste une bordure ou expansion latér. libre qui fait l'office de nageoire. La peau du dos est marbrée de taches & veines blanchâtres piquées de n. sur un fond sombre qui devient pourpré sur la bordure en nageoire. Cet animal a dans le corps une liqueur d'un n. très-foncé qui lui sert à ôter toute transpar. à l'eau qui l'environne, quand il est poursuivi. Elle est contenue dans un réservoir dont l'orifice aboutit au rectum. Les vaisseaux séminaux de la Seche, semblables à ceux du Calmar, ont été observés par NEEDHAM, & ce qu'il en a écrit mérite d'être lu. Ces animaux vivent de cr., de c. & de pet. p.; leur taille va d'1 à 3 & 4'. On les mange en plusieurs cantons; l'os dorsal sert dans les arts & en pharmacie, ainsi que la liqueur n., & l'on croit qu'elle entre dans la composition de l'encre de la Chine.

SECRETARE, o. qui n'étoit pas connu quand BRIS. composa sa méthode; il ne peut entrer dans aucun de ses g., mais on peut le placer comme un g. partic. entre l'*Oustarde* à laquelle il tient par son bec en cône courbé & l'*Echasse* dont il se rapproche par ses très-l. pi.; tétracod. à 3 antér., le bas des jambes nu, les doigts fort courts; un sourcil de l. poils roides au-dessus de l'orbite; 2 rangs de l. plumes dures, étroites par le bas, s'élargissant ensuite, placées 2 à 2 à distances inégales de l'occiput aux $\frac{1}{2}$ du cou; gr. d'une Cicogne. C'est ainsi que MAUD. caractérise ce nouveau g. & l'o. qui le fait former. Cet o. donne la chasse aux Rats & aux Serpens; il fatigue ceux-ci à coups d'ailes, ensuite il les enlève par la queue, les laisse tomber de fort h. à plusieurs reprises jusqu'à leur mort. Il dort accroupi, le ventre à terre, & il niche dans les buissons à peu de h.; il est doux & s'apprivoise facilement. Plumage d'un gris-bleuâtre, infér. éclairci, hors les gr. pennes des ailes & le h. des jambes n., ainsi que les l. plumes de l'occiput sur le cou, qui sont mobiles au gré de l'o.; peau rouge nue autour de l'œil; pennes extér. de la queue très-l. M. SPARMANN ajoute un cou d'Aigle, des jambes

1. de 27", corps l. de 3'; au Cap & aux Philippines.

SEDENETTE, cét. Souffleur.

SEFFER, p. saxatile de la côte d'or, selon l'histoire gén. des voyages, l. de 3 à 5', allant par troupes, ayant une peau n. qui l'a fait appeler *Negre* par plus. Voyageurs, gras & ayant le goût de l'Anguille; non décrit.

SEIGAK, q. Saïga.

SELLE, i. Guêpe de la nouvelle Hollande à ventre rouillé, le 2^e. anneau plus gr. & n.; écusson à 3 dents. C'est aussi un *Asile* d'Allemagne velu, n., base du corcelet blanche, la partie postér. d'un jaune verdâtre.

SELLÉ, p. des Indes qui a, dit RU., un museau en bec de Perroquet; dorsale enfoncée en manière de selle; appendice cutanée près de l'anus en plaque dure & à bords tranchans; non décrit.

SELLE DE CHEVAL, *Selle Polonoise*, c. Huitre verte presque ronde, peu épaisse, cambrée de façon que la valve supér. est déprimée au milieu, & relevée aux côtés; c'est une esp. de gr. *Pelure d'oignon*.

SELOT, c. Nérite d'AD. l. de 9", assez semblable au Lagar, mais n'ayant que 15 grosses cannelures à la 1^{re}. de ses 3 spires.

SELOSNI, o. Canard ou Sarcelle du Kamtschatka, non décrit.

SEMENDA, o. Calao 9^e., à casque rond.

SÉNATEUR, o. du Spitzberg que BUFFON croit être la Mouette blanche.

SENCLE, p. Atérine.

SÉNÉGALI, o. du g. du Moineau, dont on peut distinguer 2, & peut-être 3 especes.

1. *SÉNÉGALI* simplement dit, o. du Sénégal, comme son nom l'exprime, un peu plus pet. que le *Tarin*, analogue au *Bengali*; plumage d'un rouge vineux, hors le bas-ventre brun-verdâtre, le dessus du cou & le dos de même; plus une foible teinte de rouge-vineux; les ailes brunes & la queue n.; bec rougeâtre à bords brunâtres, pi. gris-blancs.

2. *S. RAYÉ*, mêmes taille & pays; voix assez forte & glapissante, naturel vif & gai; s'acclimatant facilement parmi nous; plumage rayé transv. de gris & de brun clair, hors une teinte rougeâtre au-dessous du corps coupé longit. par un trait d'un rouge vif, & un cercle rouge autour de l'œil; bec de corail, pi. bruns.

3. *S. ROUGE DE CAYENNE*, un peu plus petit que les précéd., semblable au 1^{er}. dont il ne diffère que par des points blancs sur la poitrine, une absence totale de brun verdâtre, un bec tout rouge & des pieds rougeâtres.

MAUD. le croit réellement originaire de Cayenne.

SÉNEMBI, r. Iguane.

SÉNICLE, o. Cini, v. Serin.

SEPS, r. Lézard du 2^e. g. à pet. tête, corps couvert d'écaillés d'un gris livide, quadrangulaires, disposées de manière que leurs bords forment des stries transv. & longit. ; future le long du ventre, de chaque côté, produisant un rebord cutané tranchant; queue un peu plus l. que le corps, très-pointue & couverte d'écaillés carénées qui y font une cinquantaine de verticilles annulaires; jambes courtes, pentadac. onguiculées. Ce Seps est celui de LIN., mais M. DE SAUVAGES (Dissertation sur les animaux venimeux de France.) donne le même nom à un Lézard de Languedoc, alép., à pi. tridac. si courts & si menus qu'il ne peut s'en servir pour marcher. Une Poule avala un de ces L.; un moment après il sortit par l'anus, elle l'aperçut, l'avalâ de nouveau, le résultat fut le même, elle le coupa en 2 d'un coup de bec & l'avalâ pour la 3^e. fois; M. DE BOMARE cite ce fait d'après M. DE SAUVAGES qui l'a sans doute rapporté dans une autre édition que celle qui est entre mes mains. On dit ce Lézard vivipare en Italie.

SEPTICOLOR, o. 23^e. Tangara.

SERBANDER, p. RU. nomme ainsi un p. d'Amboine fort plat, varié de bandes transv. & obliques de différentes couleurs; non décrit.

SEREN, r. Serpent de Sicile marqué de blanc, de brun & de rouge selon SÉBA; non décrit.

SEREVAN, o. analogue au Bengali, ou peut-être une de ses variétés; même taille, manteau brun, ventre gris ou fauve-clairs avec une teinte rougeâtre; croupion & bec rouges, pi. rougeâtres; en Afrique.

SERGAT, p. Pilonneau; aussi p. du g. des *Merlans*, qui pourroit être un jeune *Tascau*.

SERGEANT, p. d'Amboine, qui selon RU. paroît toujours en conduire d'autres; corps arrondi, antér. & postér. bleu, jaune au milieu; dos armé de 3 pet. aiguillons suivis d'un gros, penché vers la queue; non décrit.

SERIN, o. du g. du Moineau, que l'on peut considérer comme une famille comp. de 3 races, ou même de 3 esp. auxquelles on rapporte toutes les variétés que l'on connoît parmi les Serins. Je ne dirai rien de la voix, du chant, du talent imitatif, ni des autres qualités aimables que ces o. montrent en cage, quoique cet état leur soit si contraire, que non-seulement la mue y devient pour eux

une maladie, mais qu'ils y sont sujets aux boutons sur la queue, à l'asthme, à l'épilepsie, &c. qu'ils ne connoissent point dans l'état de liberté.

1. *Serin des Canaries*; gr. du Friquet, l. 5'' 3''' ; dans son pays natal & dans l'état de nature d'un gris presque aussi foncé que celui de la Linote, bec blanc, pi. de couleur de chair pâle. En domesticité plumage entièrement citron dans la partie apparente des plumes, leur partie couverte demeurant blanche.
2. *Venturon*, ou *S. d'Italie*, & Greece, & de nos provinces mérid.; plus pet. que le précédent; manteau de plumes brunes dans leur milieu, bordées de vert jaunâtre; devant du cou, poitrine, h. du ventre & croupion d'un vert jaunâtre plus clair sur ce dernier; bas-ventre blanchâtre; ailes variées de vert, de verdâtre & noirâtre; bec brun, pi. de couleur de chair pâle; chant approchant de celui du précéd., mais moins net.
3. *Cini*, ou *S. vert de Provence*; taille entre celles des 2 précéd.; sinciput jaune-vert taché de brun, occiput plus jaune, manteau du précéd.; croupion, devant du cou, poitrine & h. du ventre d'un jaune verdâtre taché de brun sur les côtés; bas-ventre blanc lavé de jaunâtre; bande transv. de vert-jaunâtre sur l'aile brune; mandibule supér. d'un gris-brun, l'infér. blanchâtre, pi. bruns; en Italie, Espagne, Allemagne, & depuis la Provence à la Bourgogne; voix plus forte, chant plus varié que la voix & le chant du précédent.

Il me paroît naturel de regarder ces 3 races constantes comme 3 espèces, puisqu'en liberté elles ne se mêlent point, & que d'un autre côté, comme l'avoue MAUD., il n'est pas certain que les métis du Serin avec d'autres o. perpétuent leur race ou variété. Les 3 Serins que l'on vient d'indiquer font donc 3 esp. primordiales qu'il faut admettre pour trouver dans leur croisement en domesticité la souche de toutes nos variétés constantes. Je n'entrerais pas dans le détail de celles-ci, d'autant plus qu'elles sont encore multipliées par les changemens de climats & d'alimens. Ces 3 esp. originales ou leurs variétés, unies en cage aux Chardonnerets, Tarins, Linotes, Verdiers, Pinsons, &c. donnent encore des variétés d'un autre ordre, n'étant que passagères, ne se reproduisant pas, ou ne le faisant au moins que difficilement, & par conséq. très-rarement.

4. *S. de Mozambique*; un peu plus pet. que le 1^{er}.; manteau brun, hors le croupion

jaune, & du blanc dans le bord des pen-
nes; ventre jaune.

5. *S. de la Jamaïque*, l. 8''; tête & gorge grises; manteau jaune-brun; ailes & queue brunes rayées de jaune; devant & dessous du corps jaunes. BUF. & MAUD. croient cet o. aussi voisin du Tarin que du S.
6. *S. du Cap*; un peu plus gr. que le Cini, bec plus gros, ailes panachées, pen-
nes de la queue bordées d'un beau jaune, sans jaune sur le croupion.
7. *Le Worabée*, o. d'Abyssinie décrit par M. de FAUGERES (Journal de M. l'Abbé BERTHOLON), qui l'a eu vivant pendant plusieurs années. Il a en hiver un plumage très-différent de celui de l'été. Ce dernier est tel qu'il a été décrit dans BUF., c. à. d. que les côtés de la tête, le devant du cou & le h. du ventre sont n., le manteau & le bas-ventre jaunes, hors un demi-collier n. postér.; pen-
nes n. bordées de noirâtre. Mais pendant les 6 autres mois de l'année, il est méconnoissable; plumes noirâtres à bords éclaircis sur la tête; trait jaunâtre partant de chaque côté du bec & allant passer sur les yeux; plumes du manteau brunes à bordures éclaircies; gorge, devant du cou, poitrine & ventre d'un gris-cendré; pen-
nes de la queue n. bordées de jauneverdâtre; grosseur de Linote, mais taille plus courte, la queue l'étant extrêmement; pet. cri. au lieu de chant.
8. *Outremer*; autre o. du même pays & de la même taille; plumage bleu foncé, bec blanc, pi. rouges, chant agréable; femelle & jeunes gris d'Alouette.

SEROTINE, q. 4°. Chauve-Souris.

SERPE, p. de mer de Surinam & d'Amboine, regardé d'abord par GRON. comme un p. anomal qui ne peut se rapporter à aucun g., mis ensuite dans celui de l'*Alose* par LIN. qui lui découvrit de pet. ventrales; tiré de là quelque tems après par PAL. qui croyant lui voir une fausse dorsale graisseuse, le mit dans le g. du *Saumon*, & enfin rejeté nouvellement & pour toujours de ces g., pour en former un nouveau, par BLOCH qui s'étant avisé d'observer ses nageoires à la loupe, a vu que la prétendue nageoire graisseuse est une vraie nageoire soutenue par 2 rayons. Les caractères de ce nouveau g. sont un ventre très-arrqué & tranchant, 2 dorsales, une tête supér. large & labourée par 2 sillons, une bouche qui s'ouvre vers le h., les 2 mâchoires garnies d'un rang de pet. dents ferrées, l'infér. plus l.; le

corps mince, l'anus à l'équilibre. L'espece qui fait former ce g. a 3 rayons à la membrane branch.; tête & corps d'un bleu d'acier argenté; os mince & tranchant allant de la gorge à l'anus, taillé en convexité de serpe & donnant au ventre sa forme extraord. avancée, tandis que le dos est dr.; nageoires grises. Ce p. est vorace, mais il n'a qu'environ 2'' de l. D. 12, 2. P. 9. V. 2. A. 34. *Sal. gasteropelecus* de PAL., *Clup. sternicla* de LIN.

SERPENT, r. Classe d'animaux reptiles & d'une forme connue, qui renferme plusieurs g., un très-gr. nombre d'esp. & probablement de variétés. V. les tables synoptiques à la fin de l'ouvrage. Ces animaux n'ont point de cou marqué, étant comme les p. sans épaules. Ils diffèrent des p. longs, étroits & cyl. comme eux par le défaut de nageoires & d'ouïes; ils n'ont pas besoin de ce dernier organe, ayant de vrais poumons. Leur estomac est l., & susceptible d'une extrême dilatation, ainsi que leur gosier; aussi sont-ils obligés par le défaut de molaires d'avaler sans mâcher, sauf à dégorger ensuite ce qu'ils n'ont pu digérer, les os, les plumes, les poils de l'animal qu'ils ont englouti. Leur digestion étant fort lente, ils peuvent rester très-long-tems à jeun. Ils changent d'épiderme au printemps & en automne. Ils n'ont d'autre voix qu'un sifflement. La morsure de ceux dont les dents ne sont ni percées, ni mobiles & contiguës à quelque vessie, n'est point venimeuse; & le nombre de ceux qui sont venimeux en effet est bien moindre qu'on ne l'imagine vulgairement. Leur l. varie depuis quelques pouces à plus de 6 toises, & leur grosseur depuis quelques lignes de diam. à 15 & 18''. Ils se cachent & jeûnent en hiver, & l'on dit qu'ils dorment les yeux ouverts. Les gr. Serpens qui tuent des Bœufs, des Buffles, des Cerfs, des Tigres, des Lions, &c. sont, quoi qu'en disent plusieurs Voyageurs, obligés de briser leurs os, & d'avaler ainsi ces animaux comme par parties détachées. Mais ils engloutissent les Chevres, Chevreuils, Moutons entiers après les avoir attendris en les comprimant, en léchant toute leur surface & en la couvrant de leur bave, ce qui rend en même tems la proie glissante & plus facile à avaler; encore y employent-ils quelquefois 1 ou 2 jours de succion & de fortes aspirations, selon le volume de l'animal. Bien repus, ils sont lourds, apathiques, sans défenses on les tue alors faci-

lement, & l'on découpe par tranches, pour s'en nourrir soi-même, le reptile que l'on n'osoit approcher, même avec des armes, lorsqu'il étoit à jeun. L'haleine de ces Serpens voraces exhale une odeur douceâtre & nauséabonde qui les décele de loin quand leur masse échappe à la vue. Au reste, soit paresse de leur part, soit instinct, précaution, finesse de l'odorat & de la vue, dans les q., les Serpens ne font point parmi eux autant de dégât qu'on l'imagine, & peut-être rendent-ils plus de services qu'ils ne font de tort dans des climats qui sans eux seroient inondés de pet. Serpens, de Cra-pauds, de Lézards, de Sauterelles, &c. La plupart sont ovipares; ils cachent leurs œufs de maniere que le soleil puisse cependant les échauffer, & il paroît qu'ils ne les déposent qu'un à un. Ils ont les parties sexuelles près de l'anus, & dans leur accouplement ils tiennent cette partie du corps de l'un & de l'autre individus étroitement appliqués, en s'enflant du bout de la queue au h. du tronc, de maniere à représenter une colonne torse à double fût couronnée par 2 têtes pour chapiteau. Les ouvrages des Voyageurs sont remplis de fables & d'exagérations sur ce qui concerne cette classe d'animaux. Je vais placer ici les esp. anonymes, & après elles les mots Serpent à collier, à lunettes, à sonnettes, &c.

1. *Serpent muet*, S. du 1^{er}. g., c. à d. à sonnettes, dont les osselets de la queue ne se font pas entendre, étant très-pet. & seulement placés à la partie infér. de l'extrémité; gr. taille; dents 1.; robe livide mouchetée de pet. rhombes n. sur le dos; plaques 217, 34; à Surinam.
2. *S. tortu*; S. du 2^e. g.; tête large, très-convexe; dos épais & relevé, gris; varié d'aires brunes qui se changent en gouttes sur les côtés; venimeux; plaques 150, 40; à la Caroline.
3. *S. mangeur de Chevres*, S. du 2^e. g.; tête oblongue presque cyl.; mâchoire infér. plus courte; yeux très-pet.; corps effilé; queue très-courte; robe d'un gris-verdâtre varié de gr. gouttes blanches qui, sur les flancs, font annelées de n.; plaques 250, 70; en Amérique.
4. *S. mangeur de Rats*; S. du 2^e. g., amphibic, à tête oblongue, aplatie, à museau obtus; tronc latér. comprimé; pet. écailles tuilées; dos bleuâtre; ventre blanchâtre mouchetés de n.; queue courte; 254, 65; en Amér.

Serpens anonymes du 3^e. g.

5. *S. camus*; museau court, tête relevée en bosse; dos panaché de n. & blanc, ventre n.; croix blanchâtre sur la tête; gr. plaques 124, pet. 92; à la Caroline.
6. *S. caréné*; dos relevé en arête; écailles livides à bords plus pâles; ventre blanc; 257, 230; aux Indes.
7. *S. strié*; dos brun strié, ventre pâle, tête lisse, pet. taille; 126, 90; ou 130, 50; à la Caroline.
8. *S. ponctué*; dos cendré, ventre jaune coupé de 3 bandes de triples p. noirs; 136, 86; à la Caroline.
9. *S. anguleux*; tête cendrée & livide; narines à très-pet. ouvertures pratiquées, chacune au milieu d'une écaille; queue très-pointue; robe blanchâtre rayée de larges bandes brunes bordées de noirâtre sur le dos, variée de taches quadrang. ferrugineuses sur le ventre; écailles du dos disposées en 19 rangs, ovales, échancrées & carénées, hors le dernier rang à dr. & à gauche; 124, 120; en Asie.
10. *S. blanc*; robe d'un blanc uni; 170, 40; aux Indes.
11. *S. blanchâtre*; robe blanche rayée de brun; 220, 100; aux Indes.
12. *S. bleuâtre*; 215, 340; aux Indes.
13. *S. annelé*; corps mince, blanchâtre, supér. varié de raies n. transv. alternativement voisines & écartées; & se réunissant sur les flancs; 164, 86; à la Caroline.
14. *S. agile*; tête ovale un peu déprimée, blanche, à bande brune d'un œil à l'autre; gr. narines; robe annelée de blanc étroit & de brun large, comp. d'écailles ovales & lisses; l. 1', grosseur du pet. doigt; 184, 100; aux Indes.
15. *S. âpre*; écailles relevées en arrête; tache n. sur la tête, postér. bilobée; robe comp. de nuages bruns & noir; 228, 288; aux Indes.
16. *S. atroce*; venimeux; grosse tête blanchâtre à très-pet. écailles, gr. narines près des yeux; corps assez grêle; couvert de pet. écailles grises; ovales terminées en fer de lance & relevées en arrête; queue de 18''' sur un individu de 12''; 196, 134; en Asie.
17. *S. moqueur*; tête ovale antér. rétrécie, yeux bas & latér.; tronc comprimé, queue du $\frac{1}{2}$ de la l. du corps; robe blanchâtre longit. rayée de n.; gr. plaques à bords bruns, bande blanche dentelée sous la queue; 142, 156; ou 155, 124; en Amér.
18. *S. milliaire*; dessus brun avec une tache blanche

- blanche sur chaque écaille ; dos , ventre blanc ; 162 , 118 ; aux Indes.
19. *Serpent romboïdal* ; bleuâtre taché de rhombes n. bleus dans leur milieu ; 157 , 140 ; aux Indes.
20. *S. vert & bleu* ; pet. tête ovale à écailles un peu larges , rides des yeux au museau ; ventre plat , côtés relevés ; robe d'un bleu foncé en-dessus , d'un vert-pâle en-dessous ; l. 2' dont la queue prend 6" ; 119 , 220 ; en Amér.
21. *S. vert* ; gr. plaques élargies dans leur milieu ; 217 , 244 ; à Surinam.
22. *S. verdâtre* ; corps lisse , dos azuré , ventre verdâtre ; petit , innocent , insectivore , montant aux arbres , apprivoisable ; 155 , 288.
23. *S. laité* ; venimeux ; tête n. à trait blanc longit. ; robe d'un blanc de lait varié de taches n. accolées 2 à 2 ; 203 , 64 ; aux Indes.
24. *S. losange* ; robe rousâtre divisée en losanges par un réseau formé de lig. d'un cendré-jaunâtre ; sinciput blanc ; gr. plaques jaunâtres ; 184 , 120 ; en Amér.
25. *S. n. & fauve* ; annelé alternativement de n. & de fauve , les 22 anneaux de cette dernière couleur tachetés de brun & bordés de blanc ; queue très-courte ; 218 , 62 ; à la Caroline.
26. *S. pâle* ; tête épaisse , dos relevé en arrête , queue très-effilée ; écailles lisses & pointues ; robe d'un gris-pâle moucheté de gris plus foncé & de p. bruns , dont plusieurs disposés par lig. séparent le ventre des flancs ; l. 12" , grosseur d'une plume de Cygne ; queue pointue ; 155 , 192 ; aux Indes.
27. *S. rayé* ; pet. ; robe bleuâtre longit. variée de 4 raies brunes , ventre blanchâtre ; 169 , 168 , en Asie.
28. *S. grison* ; blanc varié de raies brunâtres , avec 2 points d'un blanc de neige aux côtés ; 188 , 140 ; aux Indes.
29. *S. large-queue* ; cendré , rayé de brun ; queue obtuse & comprimée en lame ; 220 , 84 ; aux Indes.
30. *S. nébuleux* ; dos nué de cendré & brun , ventre de blanc & brun , 185 , 162 ; en Amér.
31. *S. sombre* ; robe d'un gris-brun ; 2 taches brunes oblongues derrière les yeux ; 149 , 234 ; en Asie. LIN. rapporte entre autres syn. le *Pimberach* de SÉBA , à grands yeux saillans , gr. dents serrées , gueule à large rebord ; écailles du front garnies de fortes écailles grises & tachetées , celles du corps rousâtres & tachées de brun sur le dos
- par plaques oblongues , & sur les côtés par triangles ; ventre cendré-clair tacheté de plusieurs couleurs ; taille énorme , dévorant de gr. quadrupèdes ; à Ceylan.
32. *Serpent sans tache* ; venimeux ; tout blanc selon LIN. , hors quelques taches n. selon SÉBA ; l. 2 $\frac{1}{2}$ aunes ; gr. écailles disposées par rangs longit. ; 209 , 124 ; en Lybie.
33. *S. décoloré* ; gr. écailles peu ferrées , levres blanches , robe d'un bleu cendré ; 147 , 264 ; aux Indes.
34. *S. moucheté* ; robe livide , dos tacheté de n. & de rouge , côtés rayés de n. ; taches n. quadrées alternes sur le ventre ; queue $\frac{1}{2}$ du corps ; 223-230 , 120 ; à la Caroline.
35. *S. bai-rouge* ; tête blanchâtre , tache brune sur l'œil ; écailles lisses , oblongues , en 19 rangs longit. ; robe blanche variée de taches brunes souvent confluentes ; 186 ou 190 , 128 ou 196 ; en Amér.
36. *S. minime* ; gr. tête ovale n. , hors du blanc aux tempes & en-dessous ; côtés comprimés & relevant le dos en arrête ; robe grise variée de raies brunes piquées de blanc ; ventre blanc varié de brun aux bords de ses plaques ; l. 2 à 3' ; 217 , 216 ; en Asie.
37. *S. cendré* ; dos cendré , ventre blanc , anguleux & tacheté de couleur de fer ; 200 , 274 ; aux Indes.
38. *S. muqueux* ; tête anguleuse & bleuâtre , pet. raies n. sur les levres ; 200 , 280 ; aux Indes.
39. *S. domestique* ; semblable au ser-à cheval , si ce n'est que la bande brune entre les yeux est divisée en 2 par du n. , & que les plaques donnent 245 , 188 ; en Barbarie , familier , entrant dans les maisons.
40. *S. à nez retroussé* ; venimeux ; tête étroite , supér. plane , museau terminé en pointe retroussée , élastique & cartilagineuse débordant la mâchoire supér. qui est déjà la plus l. , mais la moins large ; tronc latér. aplati , queue très-effilée ; robe verdâtre coupée d'un trait longit. blanc sur chaque côté ; 192 , 334 ou 187 , 336 ; en Amér. & à Ceylan.
41. *S. mexicain* ; LIN. n'indiquant aucun synonyme , je suis obligé de me borner comme lui à indiquer le nombre des plaques , 134 , 154.

S. anonymes du 4^e. g.

42. *S. lombric* ; forme de ce Ver par sa tête arrondie , même antér. ; mâchoire infér. plus courte ; h. de la tête couvert de 9 écailles hexag. en 3 rangs ; yeux à peine visibles ;

tronc grossissant jusqu'à l'anus; queue courte & plus grosse que la tête; robe jaune-blanchâtre; 230, 14; en Amér.

43. *Serpent à queue plate*; mâchoires édentées, ventre blanc, dos n. & demi-caréné, queue d' $\frac{2}{3}$ de la l., fort comprimée & variée de n. & blanc; écailles presque rondes; LIN. n'a pu les compter.

44. *S. à queue laméolée*, élargie & terminée en pointe, pâle & rayée de brun; 200, 100, à Surinam.

45. *S. visqueux*; 6^e. g. brun, chaque côté marqué d'une ligne blanche longit.; 340, 10; aux Indes.

S. aveugle. Orvet.

S. à collier; du 3^e. g.; assez commun dans plusieurs pays d'Europe, & même en France; innocent, aimant les lieux humides, les prés & les bûissons, s'engourdissant en hiver dans des trous au pied des haies ou des vieux arbres, vivant d'i., Grenouilles, Lézards, Rats, &c., selon sa taille qui parvient quelquefois à une assez gr. longueur sans devenir jamais épaisse. On dit que les pots de lait l'attirent quelquefois dans les maisons à la campagne, & on l'accuse de se rouler autour des jambes des Vaches pour sucer leur lait. Il rampe assez vite sur terre & ne nage pas moins bien, ce qui l'a fait appeler *S. nageur*. On l'appelle *S. à collier*, parce que son cou assez grêle, & par-là plus marqué que celui de la plupart des Serp., est supérieurement marqué de taches jaunâtres qui lui forment un demi-collier. Tête déprimée & élargie, museau obtus, pet. dents crochues, triangle blanc à chaque bout du demi-collier; joues blanchâtres variées de traits n.; milieu du ventre renflé; dos noirâtre, ventre blanc, bleuâtre & n., les taches n. étant les plus nombreuses vers la queue; 177, 170.

S. à 2 têtes. Amphibène.

S. à lunettes; du 3^e. g. M. D'OPSONVILLE le décrit comme varié, par compartimens réguliers, de vert, de jaune & de brunâtre. Il a, dit-il, au-dessous de la tête une peau lâche qui, dans la passion, la colere, la crainte, l'étonnement ou l'inquiétude, s'étend des 2 côtés & présente alors la forme d'une sorte de chaperon sur laquelle paroît une empreinte qui approche de celle d'une paire de lunettes. Dans les mouvemens qui lui font étendre cette peau, il élève la tête, & même toute la partie antér. du corps au-dessus du plan de position, comme un Sphinx. Sa morsure est mortelle,

ce qui n'empêche pas quelques Indiens de l'honorer; l. 4 à 5'; 193, 120.

S. à sonnettes; 1^{er}. g. de la classe des Serpens ainsi nommé, parce que les *S.* qui le composent ont la queue terminée par de petits corps cartilagineux, demi-transpar., sonores & figurés à peu-près en cœurs. Leur nombre varie de 5 ou 6 à 30 & 40, ce qui paroît tenir autant à l'âge qu'à la différence des especes. Le cliquetis de ces parties, quand l'animal se meut, avertit de son voisinage, & ceux qui l'entendent profitent bien vite de l'avis, car les *S.* de ce g. sont tous très-venimeux. D'après les récits des Voyageurs, il paroît qu'il renferme quelques esp. ou au moins des individus de la plus gr. taille. L'esp. qui a gardé le nom pur & simple du g. n'est pas de ce nombre, PISON ne le faisant arriver qu'à 4 ou 5' de long. C'est le même animal que celui qui a été décrit sous le nom de *Boicininga*. V. ce mot. J'ajouterai seulement ici que sa tête est obtuse, son corps couvert d'écailles ovales carénées, pointues, assez gr., excepté vers la tête. Il n'est pas possible de rejeter le témoignage unanime des Voyageurs qui assurent qu'un Ecureuil guêté par ce Serpent sur un arbre isolé, voyant son ennemi qui l'attend la gueule béante & les yeux ardents, va çà & là de branche en branche, & tombe comme enforcé presque dans la gueule de son ennemi: l'extrême crainte suffit pour produire cet effet; 164 ou 165, 28 ou 30; en Amér.

S. brûlant. M. D'OPSONVILLE indique sous ce nom un *S.* l. d'environ 2' & fort grêle; robe d'un fond jaune varié de taches d'un vert-brun, dont le venin, dans la morsure, dissout le sang en fort peu de tems. C'est peut-être un des *S.* connus sous quelque autre nom.

S. d'eau. Serpent à collier.

S. d'Esculape. Bande noire. V. ce mot.

S. des Dames, *S. de Malabar*; du 3^e. g., l. de 5 à 7", si doux & si joli que selon SÈBA les Indiennes le mettent dans leur sein pour se rafraîchir; tête cendrée, lèvres blanches rayées de brun; robe blanche variée de bandes noirâtres larges sur le dos, s'étrécissant en descendant vers le ventre où elles se réunissent; queue pointue; 118, 120.

S. de Minerve, du 3^e. g.; robe de vert de mer coupée par une bande dorsale brune; 3 bandelettes brunes sur la tête; 238, 180; aux Indes.

Serpent cornu, du 4^e. g. ; ainsi nommé parce qu'il semble avoir 2 cornes, non comme le *Cérasse* & l'*Ammoïte*, par ses paupières, mais par 2 dents qui percent sa levre supér. ; 200, 15 ; en Egypte.

S. de verre, du 4^e. g. J'ignore d'où DAUB. tire ce nom, quoiqu'il rapporte ce S. à l'*A. ventralis* de LIN. & non à son *A. fragilis* comme ce nom le feroit penser. Dos nué de brun & vert tacheté symétriquement de jaune ; ventre jaune ; très-petites écailles ferrées ; ventre court, queue annulée & 3 fois aussi l. que le corps ; 127, 223 ; l. 1 à 2' ; à la Caroline.

S. étouffeur ; nom vague plutôt que spécifique, s'appliquant à tout gros Serpent qui tue sa proie en l'enveloppant & la comprimant dans ses tours de spires ; le 2^e. g. en offre plusieurs.

S. javelot, un de ceux que l'on nomme *Serpent volant*, *Dard*, *Acontias*. M. D'OPSONVILLE indique sous ce nom un S. de l'Inde, très-venimeux, l. de 4 à 5', à robe verte, se tenant ordin. sur les arbres, suspendu par sa queue roulée autour d'une branche, se balançant en cette attitude pour s'élaner soit sur sa proie, soit sur une autre branche.

S. impérial ; nom vague qui s'applique aux Etouffeurs du 2^e. g.

S. jofflu ; bande noire, parce que ce S. a une gr. gueule & des levres épaisses.

SERPENT DE MER, p. du g. de l'*Anguille* ; forme de Serpent, dos jaunâtre terni de brun, ventre bleuâtre-clair, mâchoires allongées armées de dents ferrées & petites, hors les 4 antér. & quelques autres derrière elles ; pet. pector. ; dorsale basse, ascendante jusqu'au milieu, ensuite descendante, supér. jaunâtre, infér. noire ; anale semblable à la dorsale, mais bleuâtre, hors vers l'extrémité des rayons où elle est noire, caudale nulle, queue pointue. WIL. a vu un sujet l. de 5'. M. *Serpens*. LIN. On donne quelquefois le même nom à la *Vipere marine* & à la *Flamme*.

S. de mer. Plusieurs Voyageurs parlent de vrais S. marins : en existe-t-il ? je ne le nie pas, mais je ne connois aucune observation constante qui autorise à l'affirmer. M. D'OPSONVILLE dit qu'il s'en trouve près des côtes de l'Inde, que leur morsure est mortelle, qu'il en a vu de 3 & de 4' de l., mais comme il ne les décrit pas, j'ignore s'il les a observés assez exactement pour décider que ce sont de vrais S. & non des p. anguilliformes.

Serpent nageur. Serpent à collier, ci dessus.

S. nain ; très-pet. Serpent de l'Inde indiqué par M. D'OPSONVILLE ; dos brun-sale tacheté latér. de pet. points allongés d'un brun plus foncé ; ventre plus pâle & légèrement truité ; l. 5 à 6", sur 1 $\frac{1}{2}$ " de diam.

S. titan ; gros S. d'Asie indiqué par le même, probablement connu sous quelque autre nom, parvenant à la l. de 25 à 35' ; robe tannée richement variée quoiqu'en couleurs foncées & rembrunies.

S. volant, *S. Seringue* ; *S. Javelot*, *Acontias* SERPILLERE, i. Courtille.

SERRAN, { o. Bruant.

{ p. de la Méditer., du g. des *Perches*, dont ROND. a donné la description, quoique BLOCH en fasse honneur à LIN. ; mâchoire infér. plus l. & avancée, ce qui fait paroître la bouche toujours ouverte ; pet. yeux ; dos noirâtre varié de 4 raies longit. rouges ; caudale très-fourchue, mouchetée de roux, ainsi que l'anale ; dorsale toute rousse, hors une tache n. à sa 1^e. partie. Ce p. ressemble assez à la Perche de mer, mais il est moins grand, n'allant qu'à 1' de l. ; il est du nombre de ceux que les Anciens ont regardés comme hermaphrodites, sans avoir observé que les mêmes individus eussent de la laite & des œufs, mais uniquement parce qu'ils tomboient toujours sur des sujets munis d'œufs. D. $\frac{10}{14}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{15}$. P. *Cabrilla*. LIN.

SERRURIER, o. Pic, & Mélange.

SERTE, p. voyageur qui passe de la Baltique dans les rivières pour y déposer ses œufs ; du g. de la *Carpe* ; pet. tête en coin ; mâchoire supér. allongée en nez sur l'intér. ; gr. yeux à iris jaune ; écailles pet. pour le g. ; dos bleuâtre, la 1^e. moitié de sa l. tranchante, la 2^e. arrondie ; ventre argenté ; lig. latér. marquée de p. jaunes ; l. 9 à 18" ; chair blanche & estimée. D. 12. P. 17. V. 11. A. 2 ; selon BLOCH. *Cyp. vimba*. LIN.

SERTULAIRE, zo. 6^e. g. de ceux de PAL. C'est un Polypiage dont l'extérieur représente une plante marine, ou c'est un animal semblable à un Polype branchu qui auroit pour squelette un tube de corne branchu comme lui. A ce tube tiennent des vésicules d'où tombent de pet. corps qui vont produire ailleurs des Polypiages semblables. La plupart des sertulaires consistent ainsi dans un seul tube délié, encore aminci par le bas, poussant sur le corps qui lui sert de base un plus pet. tube qui, comme une

A a a a ij

racine traçante, rampe, se divise & se foudivise, & souvent produit une tige. Dans plusieurs, au lieu d'un tel tube radical, il y en a une infinité qui forment comme un chevelu de radicules dont quelques-unes multiplient l'esp. par des rejetons. Chaque tige est d'une substance mince & cornée, & les animaux dont elle est le squelette & le logement, montrent leurs têtes munies de tentacules, & qui paroissent de pet. fleurs. On les voit sortir chacun par un petit calice. Ces calices sont placés latér. le long de la tige. Si celle-ci a des branches, chacune d'elles a aussi ses calices qui denticulent le côté où ils sont placés. Les calices, dans les différentes esp., affectent des formes différentes, mais constantes dans chacune. La couleur & la consistance des tiges varient de même, les unes étant roides, d'autres flexibles, quelques-unes même presque gélatineuses, & les unes étant grisâtres, les autres noirâtres, &c. L'animal paroît plus lent dans ses mouvemens que ne le sont les vrais Polypes & les Tubulaires; inquiété, il se retire moins vite. La plupart des Sertulaires produisent au printemps des vésicules fort différentes des calices, PAL. les regarde comme des ovaires; elles ont un orifice étroit, & communément un opercule. Leur place sur la tige varie comme celle des calices, les unes étant opposées, d'autres alternes, d'autres distiquées, ou en sautoir. Plusieurs de ces S. sont du nombre des Corallines d'EL.; PAL. en décrit plus de 30, & il est aisé d'imaginer, d'après ce que je viens de dire, sur quoi peuvent être fondés leurs caractères. KNORR applique quelquefois le nom de Sertulaire à de simples mouffes marines.

SERVAL, q. du g. du *Chat*; féroce & indomptable, mais fugitif devant l'homme. Il habite les montagnes de l'Inde, sur les arbres, sautant de branche en branche, guétant des o. & de pet. q., & ne descendant presque jamais à terre, même pour mettre bas ses petits, mais établissant son nid dans des trous d'arbres. Plus gros que le *Chat* sauvage; gr. pi., ongles l. & forts, moutaches l. & roides, tête ronde, hors le front comprimé; queue courte; pelage fauve en-dessus, blanc en-dessous, marqué de pet. taches n. & rondes. Il est extraord. que LIN. n'ait rien dit de cet animal assez anciennement connu.

SERVANTE (la), i. pet. Phalène d'Allemagne; ailes brunes, les supér. oblongues,

avec un p. & 4 taches blanches, les infér. jaunâtres avec un arc & les bords bruns. LIN.

SERY, q. Musaraigne.

SESEF, q. Babouin.

SESONTLÉ, o. Moqueur.

SÉSOSTRIS, i. Enée.

SEVREAU, p. Picarel.

SIACAL, *Siacali*, *Siachal*, *Sical*, q. Chacal.

SIBON, r. Serpent du Cap, du 3^e. g.; tête un peu applati mais arrondie, gr. yeux; pet. queue; écailles rhomboïdales; dos rouillé, ventre blanc tacheté de brun; 180, 270.

SIEUREL, *Sicarel*, p. Maquereau-bâtard.

SIEGE, p. d'eau douce que ROND. dit se trouver dans les rivières qui ont leur source dans les Cévennes; il ne le décrit pas.

SIFAC, q. Douc.

SIFFLASSON, o. du lac de Geneve que BUF. croit être un Bécasseau.

SIFFLEUR, { q. Marmote du Canada.
{ o. V. Canard. On a aussi donné ce nom au Mauvis, au Bouvreuil, & à un o. du g. du Troupiale de la famille du Baltimore; gr. du Pinçon; tête, gorge, cou, h. du dos bruns olivâtres; poitrine d'un olivâtre roux; bas du dos, ventre & côtés d'olive, ailes variées de brun & olivâtre, & bordées de jaune; bec de couleur de corne, pi. gris; à Saint-Domingue.

SIFILET, o. 5^e. Manucode.

SIGARET, c. Ormier d'AD. sans trous, & non nacré.

SIGER, c. Pourpre du même, à canal évafé, semblable au *Bigni*, mais à c. plus épaisse.

SIGNIS, o. Cini.

SIHAME, p. de la mer Rouge, du g. de l'*Aterine*, que FORSK. nous a fait connoître. Corps épais à la base des pector. & s'aminçissant de-là vers le museau & vers la queue; ruban longit. d'argent matte au milieu des côtés; tête déprimée, infér. platte, supér. écailleuse; opercules antér. gras, épais & cependant transpar. comme tout le reste du p., hors le ruban d'argent, ornés d'un rang d'yeux olives à pupille blanche, postér. écailleux, ornés d'yeux verts à pupille vitreuse. Écailles méd., légèrement denticulées; 2^e. ruban d'argent allant seulement des ventrales à l'anale, placé sous le 1^{er}.; robe de vert-de-mer éclairci sous le ventre; nageoires de la même couleur; points n. sous les rubans; lig. latér. d'abord parallèle au dos, ensuite dr. & moyenne; ventrales autant thor. qu'abd.; 1^{re}. dorsale au-delà de leur aplomb & terminée à celui

de l'anus qui est à l'équilibre, 2^e. dorsale opposée à l'anale; l. 15 à 18". D. 11, 21. P. 16. V. 6. A. 23.

SILENE, { i. 13^e. Papillon.

{ q. Cercopithèque n., barbu, à l. museau, face nue, corps postér. aminci, fesses calleuses; féroce; l. 3' 6"; aux Indes & en Afrique. ERX. le rapporte au *Singe n. d'Egypte* de BRIS. On nomme aussi quelquefois Silène l'*Ai*, & LIN. appelle ainsi l'*Ouan-derou*.

SILURE, p. 24^e. g. de GO., par conséquent acanthopt. abd. à corps ou comprimé ou déprimé, oblong, glissant, alép. & graisseux, dos caréné, côtés un peu anguleux, ventre renflé, gr. tête comprimée ou déprimée, la nuque souvent couverte d'un os nu; bouche presque en-dessous, mâchoire supér. plus l.; membrane branch. demi-nue, d'1 à 16 rayons; addimens de cirrhes à l'anus, écailles pointues placées en l. sur les côtés; dorsale solit. après la nuque, ordin. courte, le 1^{er}. aiguillon dentelé; gr. pector. basses, le 1^{er}. aiguillon ordin. dentelé; ventrales rayonnées, toujours abd., mais plus ou moins avancées suivant la position de l'anus; anale rayonnée, caudale rarement fendue; addiment d'une fausse dorsale vers l'extrémité du dos, & de cirrhes à une, ou aux 2 mâchoires.

1. *Le Silure*, p. de plusieurs fleuves d'Europe, d'Asie & d'Afr., allant très-peu à la mer, facile à reconnoître à son défaut de fausse dorsale, & à 6 barbillons, dont les 2 plus l. sont à la mâchoire supér.; tête large & aplatie, gr. gueule; fossette lisse creusée de chaque côté de la grosse levre infér.; dos rond, d'un n. verdâtre, ventre d'un blanc jaunâtre, pector. bleuâtres à milieu jaune & 1^{er}. rayon dentelé, dorsale & ventrales jaunes à extrémité bleuâtre, anale longit., caudale ronde, toutes 2 d'un gris jaune bordé de violet. D. 5. P. 18. V. 13. A. 90. C'est le plus gr. des p. d'eau douce, avec l'Esturgeon, allant à 10' de l. & au poids de 2 à 3 cents livres, & quelques individus arrivant à celui 5, 6, 7, & même 8 cents liv. Ses nageoires courtes & la grosse masse ne lui permettent pas d'être agile; aussi se tient-il dans les bas-fonds au milieu d'une vase de la couleur de sa robe, où il attire à lui les p. par le mouvement de ses barbillons. Sa vessie aérienne est moins employée que celle du gr. Esturgeon à faire de la colle. Il est quelquefois si gras que l'on conserve sa peau, dans plusieurs villages le long du Danube, pour servir de lard.

2. *S. à bandes*; tête déprimée, antér. arrondie, du $\frac{1}{2}$ de la l. totale; mâchoire supér. plus l., l'infér. à 6 cirrhes; dos rayé de n. & blanc, ventre blanc, nageoires blanches piquées de n.; dorsale à la nuque; fausse dorsale; dans les eaux dormantes au Brésil. D. 7. P. 11. V. 6. A. 13. *S. fasciatus*.

3. *S. rude*; tête large & déprimée, pet. yeux n.; membrane branch. à 4 rayons; 8 cirrhes, 2 de chaque côté de la mâchoire supér., 1 de chaque côté de l'inférieure & 2 plus pet. en-dessous; côtés de la poitrine osseux; caudale fourchue; ventrales près de l'anus; anale longit.; sans fausse dorsale. D. 5. P. $\frac{1}{3}$. V. 6. A. 55. *S. aspredo*. C'est ainsi que LIN. décrit ce p., & il place dans sa synonymie l'*Aspredo* de GRON. qui n'a que 6 cirrhes, & dont le dos a une carène basse, tranchante & presque osseuse; en Amérique.

4. *S. cuirassé*; fausse dorsale munie d'un fort aiguillon mouffe; lig. latér. marquée par un rang d'écailles, dont chacune porte une pointe; caudale entière; 6 assez l. cirrhes annelés de brun & de blanc; tête postér. plus large que le corps & supér. marquée d'un ovale blanchâtre; en Amér. D. $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{1}$. P. . . . V. 6. A. 9. *S. cataphractus*.

5. *S. caréné*; corps & tête comprimés, angles de la gueule garnis de 2 barbillons divisés en filets qui leur forment une esp. de petite nageoire au bout; 4 autres courts liés entre eux & égaux, terminés en papilles, pendant de la mâchoire infér.; lig. latér. carénée & dentelée comme dans les Maquereaux; 1^{er}. osselet de la dorsale & des pector. dentelé; caudale fourchue, fausse dorsale. D. 6. P. 8. V. 8. A. 12.; à Surinam.

6. *S. anguilliforme*; 2 barbillons, dont 2 à la levre supér., 2 à l'infér., 4 aux angles de la mâchoire; tête déprimée, cataphracte, supér. sillonnée; yeux bas & latér.; mâchoires arrondies, dents très-nombreuses; corps noirâtre, muqueux & épais, dont la forme a fait prendre autrefois ce p. pour une Lamproie; sans fausse dorsale; vraie dorsale & anale longit.; mangé en Egypte, mais non estimé. D. 70. P. $\frac{1}{15}$. V. 7. A. 59; dans le Nil.

7. *S. armé*; fausse dorsale; 2 barbillons roides quoique plats, étant comme osseux; ligne latérale dr.; dos montant sous la dorsale. D. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{11}$. V. 7. A. 20; dans les mers d'Asie. *S. militaris* de LIN. qui l'a décrit le premier, ainsi que le suivant.

8. *S. désarmé*; fausse dorsale; 2 cirrhes devant les narines, sans barbillons; tête plate.

- large & lisse ; caudale presque entiere ; nageoires presque sans aiguillons comme il suit : D. $\frac{7}{1}$. P. 17. V. 7. A. 38. *S. inermis* ; à Surinam.
9. *Silure Chat* ; fausse dorsale ; 6 barbillons, dont 2 aux angles de la bouche, 4 à la levre inférieure ; dos bleuâtre, ventrales & anales rougeâtres, caudale fourchue. LINNÉ le trouve voisin du 2^e. Bagre. D. $\frac{1}{8}$. P. $\frac{11}{11}$. V. 6. A. 23. *S. felis* ; à la Caroline.
10. *S. de Syrie* ; fausse dorsale ; tête large, antér. étroite ; gr. gueule ; mâchoire supér. plus l. ; yeux pet. , h. & écartés ; gr. narines divisées chacune en 2 par un petit cirrhe ; 8 barbillons, un de 14^{'''} à chaque angle des mâchoires, 2 de 9^{'''} à chaque côté de l'infér. , & 1 de 4^{'''} entre eux de chaque côté ; corps argenté, supér. marbré de gris. D. $\frac{1}{7}$. P. 9. V. 6. A. 8. *S. cous*.
11. *S. à côte* ; fausse dorsale ; tête postér. large, cataphracte, supér. striée ; gueule placée, non au sommet de la tête, comme le dit DAUB., ce qui seroit inoui dans ce genre, mais au bout. C'est ainsi que l'entend GRON. d'après qui cet illustre Naturaliste le décrit, comme on le voit par la figure, & , (supposé que l'expression *in apice* soit équivoque) par la suite du texte qui dit la mâchoire supérieure plus l. , d'où il résulte que la bouche est terminale, ou même plus en-dessous qu'en-dessus ; 6 barbillons, dont 2 aux angles de la gueule, presque égaux à la demi-longueur du p. , les 4 autres moins l. sous la mâchoire infér. ; corps en pyramide presque triang. , le ventre étant très-large, le dos très-caréné, & le tronc diminuant uniformément de la tête à la queue ; ligne latér. couverte d'un rang d'écaillés, dont chacune porte en son milieu une pointe recourbée ; gr. caudale fourchue ; l'aiguillon des dorsales & pector. l. , fort & dentelé. D. $\frac{1}{7}$. P. $\frac{1}{7}$. V. 7. A. 12. *S. Costatus*.
12. *S. d'Osbeck*, décrit dans les Mémoires de Stockholm, différent du 1^{er}. , non-seulement par sa taille qui n'est que de 3' quelques pouces de l. , sur 8 de diam. , & son poids de 15 liv. , mais en ce que de ses 6 barbillons 4 sont à la mâchoire supér. & l. de 2^{'''}, 2 à l'infér. l. de 2^{'''} ; ils diffèrent aussi par le nombre des rayons, & je ne vois aucune esp. , parmi les Européennes sur-tout, à laquelle on puisse le rapporter. Corps presque rond, & de grosseur égale de la tête à l'anus ; dos bleuâtre, obscurément rayé, ventre blanc ; 2 mammelons creux, pointus & mous à la mâchoire infér. sans en compter d'autres plus pet. aux 2 mâchoires ; membrane branchiale à 16 rayons. D. 4. P. $\frac{1}{17}$. V. 13. A. 18 ; dans quelques lacs de la Sudermanie & de la Gothie orientale.
- Silure Dauphin*, p. Tamoata.
- SILUS, c. Pourpre d'AD. à canal évasé, un peu plus large que le Blatin, & à spires divisées en treillis par des fillons.
- SIMERI, c. Mantelet d'AD. très-étroit, dont les Negres se font des colliers.
- SINCIALO, o. 1^{er}. Perriche à longue queue inégale.
- SINGE, q. 29^e. g. de BRIS. comp. d'animaux qui ont 4 incisives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés, tous séparés, & le pouce bien distinct. Ils ont tous des cils aux 2 paupieres, 2 mammelles pectorales, les jambes antér. faites comme nos bras, & portant des mains semblables aux nôtres, les jambes postér. semblables à nos jambes & portées par des pieds faits comme des mains, & ayant le doigt du milieu plus long.
- La maniere dont BUF. a distribué les animaux que BRIS. & LIN. avoient réunis dans ce genre y répand trop de lumière pour que je ne la suive pas. Il n'appelle Singes que les animaux sans queue, à face plate, qui ont les dents, les mains, les doigts & les ongles comme les nôtres, & qui marchent facilement sur 2 pieds. Ils sont antropomorphes jusqu'à un certain point, les autres le sont très-peu, s'éloignant considérablement de la figure humaine par leur museau, leur queue, &c. BUF. en a fait plusieurs familles qu'on peut considérer comme autant de g. : le *Magot* ou *Cinocéphale* des Anciens, le *Babouin*, le *Maimon*, les *Guenons*, les *Sapajous* & les *Sagoins*. Les caractères indiqués ci-dessus d'après BRIS. conviennent aux animaux de ces 7 genres ; nous ne parlerons ici que du 1^{er}. , ou des Singes proprement dits, voyez chacun des autres en leur rang.
1. L'*Orang-outang*, ou *Homme des bois* ; animal des parties mérid. de l'Afr. , des Indes & des îles de ces climats ; esp. devenue très-rare, à moins qu'elle ne se soit retirée dans l'intér. de l'Afr. , ou dans d'autres lieux non visités par les Européens. M. D'OPSONVILLE croit pouvoir assurer qu'elle n'existe plus dans la presque île en-deçà du Gange, aussi est-elle très-peu connue. On applique également, parmi nous, le nom d'*Orang-outang* au *Pongo* & au *Jocko*. Le 1^{er}. a 5 ou 6' de h. , & le 2^e. la taille d'un enfant de 6 ou 8 ans. Habitant tous deux le même climat, j'ai peine à croire que le 2^e. puisse être une

variété constante, une race inférieure, ne voyant pas ce qui auroit pu la causer, & ce qui pourroit la maintenir. Il est donc très-probable que c'est, ou une esp. particulière, ou une variété d'âge; mais cette dernière idée paroît la plus fondée, jusqu'à ce que de nouvelles connoissances viennent la démentir. Car, comme l'observe BUF., tous les individus qui ont été vus en Europe étoient jeunes, quelques-uns même n'avoient pas encore toutes leurs dents. Leur accroissement n'étoit donc pas à beaucoup près complet, & il est naturel de supposer qu'ils auroient pu parvenir à la taille de 5'. Quoi qu'il en soit de ce point, je vais m'attacher à l'Orang outang en général, mais ayant le plus souvent en vue le grand, ou le Pongo, celui que les Voyageurs ont le plus communément désigné.

Il a la face humaine, ses yeux sont ronds & enfoncés; les poils de la tête sont plus l. que les autres, & descendent comme des cheveux le long des tempes. Son nez est camus & épaté; sa bouche est fort grande & placée plus bas que la nôtre, & son menton est garni de barbe. Ses oreilles sont plates comme les nôtres, ce qui fait voir qu'on ne peut prendre que pour une plaisanterie la prétention de ceux qui attribuent l'appâtissement de nos oreilles aux béguins de notre enfance. Sa poitrine est plate & large comme la nôtre, & non saillante comme celle des quadrupèdes. Ses bras sont si l. que ses doigts touchent presque ses genoux. Il a des mollets, sans les avoir fort charnus; ses fesses le sont assez & n'ont aucunes callosités. Il n'a point d'abajoues. Excepté sur le dos & le dehors des bras il n'a pas beaucoup plus de poils que n'en ont les hommes très-velus; ce poil est d'un brun-roussâtre, & la peau d'une couleur un peu plus pâle que celle des mulâtres. Il dort sur les arbres, & y grimpe très-facilement. Il se construit une hutte de branchages où il se met à l'abri de la pluie & du grand soleil. Cependant il est frileux & paroît se chauffer avec beaucoup de plaisir quand il trouve dans les bois du feu allumé par les Negres. On ne lui connoît aucune voix, & il ne fait entendre aucun cri que dans la douleur. Agile & hardi, il se défend très-bien à coups de pierres & de bâton. Son corps & ses membres sont beaucoup plus gros que ceux d'un homme de sa hauteur, & il est si fort qu'à peine 2 ou 10 hommes pourroient-ils le dompter. Il est purement frugivore, & il vit en société avec un certain nombre de ses semblables.

On accuse ces animaux de tuer des Negres, mais peut-être n'est ce qu'étant provoqués. Ils sont passionnés pour les femmes, & ils enlèvent, quand ils en trouvent l'occasion, de jeunes filles dont ils abusent; ils les gardent ensuite parmi eux, en prennent soin & les nourrissent aussi bien qu'ils le peuvent. Ils courent mieux qu'ils ne marchent, leur talon étant naturellement élevé au-dessus du sol. On les voit quelquefois courir & marcher à 4 pattes, sur-tout quand il s'agit de sauter un fossé. Ce point est celui sur lequel les Auteurs paroissent le moins d'accord, les uns faisant de ces animaux de vrais bipèdes, les autres les posant aussi souvent sur 4 pi. que sur 2. Cette espèce de contradiction même semble prouver que l'O. n'est pas purement bipède; car, quoi qu'en dise M. PAUW, si cet animal étoit aussi parfaitement & aussi continuellement bipède que l'homme, tous les Observateurs l'auroient vu sur ses 2 pi., & il ne peut s'en trouver qui le fassent marcher à 4 pattes que parce que, marchant en effet de ces 2 manières, il a été vu par les premiers dans une de ces attitudes & dans l'autre par les seconds; d'ailleurs on verra bientôt que l'observation anatomique dépose pour ceux-ci.

Les Orangs-outangs chassent, dit-on, à coups de gaulles les Eléphants de leurs bois, & l'on prétend qu'ils couvrent de feuillages le corps de leurs semblables après leur mort. Pris jeunes ils s'appriivoient aisément; mais ils ont toujours un air grave & triste qui tient sans doute à la contrainte de l'esclavage. Aussi dépérissent-ils en captivité, & finissent-ils par y mourir de consomption, sur-tout si en leur ôtant la liberté on les éloigne encore de leur climat. On croit que dans l'état de nature ils vivent environ 25 ans. Ceux que l'on a élevés sont très-modérés & obéissent mieux aux simples signes que les autres quadrumanes n'obéissent au fouet ou au bâton. En compagnie, dans un cercle, à table, ils se tiennent tranquilles, assis, & paroissent se conduire comme des hommes. On en a vu faire leur lit, s'y coucher, s'y couvrir comme nous, se ferrer la tête d'un mouchoir, &c. Instruits au service ils rincent des verres, donnent à boire, portent des feux d'eau, tournent la broche, pilent des drogues dans un mortier, &c. Mais il faut prendre garde que souvent les Voyageurs, en parlant de tout ce que font ces Singes, supposent qu'ils agissent d'eux-mêmes, & il faut toujours se méfier de cette supposition.

Elle est communément démentie par quelque circonstance du récit même où l'on voit ces animaux ne pas se tourmenter à tout rompre pour s'évader, comme le feroit un individu nouvellement esclave, (le seul dont on puisse être sûr qu'il n'a pas été instruit) couvrir des mains leurs parties sexuelles, ou faire d'autres choses qu'ils n'ont pu apprendre que dans une éducation quelconque. On a assuré à M. D'OPSONVILLE que les femelles étoient sujettes à l'écoulement périodique, ce que l'analogie faisoit déjà soupçonner, les femelles des Magots, Babouins & Guenons étant dans ce cas. On présume, selon le même Voyageur, que leur gestation est d'environ 7 mois.

Si je me permets beaucoup plus de longueur sur cet article que sur aucun autre, c'est qu'il paroît l'exiger. Il s'agit ici d'un être par rapport auquel on dispute beaucoup sur le rang qui lui convient. Est-ce une esp. intermédiaire entre l'Homme & le Singe, ou est-ce simplement un Singe? Est-ce une bête, ou un homme moins parfait que nous, une sorte d'intermédiaire entre l'homme & la bête? Cette question a été agitée par les Naturalistes avec aigreur, dit M. PAUW. J'ignore dans quel ouvrage il a trouvé ce ton; je ne le trouve que dans le sien où il s'exprime d'une manière équivalente aux injures en parlant du Plin du Nord, de cet homme à qui l'Histoire-Naturelle est si prodigieusement redevable, mais qui a eu le tort de confondre l'Orang-outang avec les Chacrelas, Kakerlakes, Bédas, Dondos, Albinos, ou Negres-blancs, & de faire ainsi, dans son *homme de nuit*, de l'Orang-outang & des Blafards de l'isthme de Darien, de l'Afr. & de l'Asie, un composé qui n'est ni un O., ni un homme réellement existant. M. PAUW a bien corrigé cette erreur facile à démontrer, mais il n'a contribué en rien à fixer nos idées sur l'O. dont il se proposoit d'éclaircir l'histoire.

La question dont il s'agit est susceptible de plusieurs sens, selon la façon de penser de ceux qui l'agitent. Depuis que l'on a compris que les bêtes ne pouvoient être de pures machines, puisque leurs actions ne sont point réglées par les loix de la mécanique, on leur a donné une ame, ou principe sentant & agissant. Mais ce principe ne pouvant être connu en lui-même, ou ne pouvant l'être que par leurs actions, chacun l'a réduit à ce qu'il a voulu, & l'on a continué à raisonner comme au tems où on leur refusoit le prin-

cipe du sentiment & de la spontanéité. On s'est représenté les bêtes comme des êtres auxquels une organisation plus parfaite donneroit notre intelligence. Aucun d'eux ne réunissant à la fois les organes de 5 sens aussi parfaits que ceux de l'homme, on ne risquoit rien en s'avançant ainsi, on ne pouvoit être démenti par le fait. Aussi est-on allé jusqu'à imaginer que si les especes qui excellent par la vue, l'ouïe & l'odorat y joignoient la même finesse de tact & de goût, elles égaleroient l'homme. Il est clair que d'après cette façon de penser, qui cessera de plaire quand elle cessera de paroître neuve, originale & hardie, l'homme ne feroit qu'un animal pur & simple, de même nature que les autres, mais seulement plus favorisé dans le degré de perfection de ses organes. Il est également évident qu'avec cette manière de voir il est tout simple de demander si l'O. est plus près de l'Homme que du Singe.

Ceux qui ont une plus noble idée de l'esp. humaine mettent entre nous & les animaux un tout autre intervalle, un intervalle immense. Ils ne pensent pas que l'homme ne diffère des bêtes que du plus au moins. Ils croient avec BUF. que *quoique l'homme soit un animal, il n'est pas un simple animal, que sa nature est supér. à celle des autres animaux*, qu'à plusieurs égards ses facultés sont d'un autre ordre que les leurs. Il est fondé dans cette persuasion sur ce qu'il voit que l'homme ne devient ni plus spirituel, ni plus raisonnable pour avoir beaucoup exercé son oreille ou ses yeux; que l'homme à sens obtus, à vue courte, à oreille dure, à odorat peu sensible n'a souvent pas moins d'esprit que les autres; que tout animal purement animal n'invente & ne perfectionne rien, qu'il fait toujours les mêmes choses, & de la même manière. Il en conclut qu'il n'a que des idées particulières, & aucune idée générale & abstraitive; qu'ainsi il ne peut ni penser ni réfléchir; que la pensée est un don particulier, & fait à l'homme seul dont le créateur a pénétré le corps animal de son souffle divin.

BUF. ne veut pas dire par-là, comme M. PAUW le suppose, que les animaux n'ont point d'idées, mais qu'ils ne les comparent point, qu'ils ne les combinent point. Ils ont des perceptions, par cons. des idées; mais cela ne suffit ni pour raisonner, ni pour réfléchir, ni même pour penser. On sent bien qu'avec cette manière de voir on ne peut demander purement & simplement si l'O. est plus voisin de l'Homme que du Singe. L'intervalle

tervalle entre l'Homme & les Singes étant infini, ou du moins incommensurable, il est clair que quelques degrés de perfection de plus dans l'organisation d'un de ceux-ci ne peuvent lui faire franchir une partie assez considérable de cet intervalle pour l'approcher de l'homme. Ainsi l'O. a beau nous ressembler par ses organes, il reste une bête. Si donc on fait la question proposée, ce ne sera qu'à l'égard de la structure anatomique. Mais alors la réponse sera facile; car, comme le dit BUF., *on pourra également regarder l'O. comme le premier des Singes, ou comme le dernier des hommes, puisqu'à l'exception de l'ame il ne lui manque rien de ce que nous avons. Il a tout le masque de la figure humaine; c'est un animal très-singulier, un animal que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.*

Mais au fond, cet O. que nous connoissons si peu, & dont nous parlons tant, cet O. que ses traits de conformité organique avec l'homme nous rendent si intéressant & doivent nous rendre si curieux de mieux connoître, que savons-nous donc de lui qui puisse nous donner sujet de vouloir l'élever si haut? Comme le dit encore BUF., *bien loin d'être le 2^e. dans notre esp. il n'est pas même le 1^{er}. dans celle des animaux, puisqu'il n'est ni le plus intelligent, ni le plus avancé pour les qualités relatives, autant du moins que l'on peut en juger par ce qu'il nous a montré. Le Castor, l'Éléphant, &c. le laissent loin derrière eux, & il ne nous a encore donné aucune preuve d'une intelligence remarquable. Il fait ce qu'on lui commande quand on l'y a habitué dès la jeunesse, mais 50 autres animaux en font autant, & si l'O. paroît en cela plus intéressant, c'est à cause du rapprochement fait par notre imagination. Un oiseau à la galere tire de l'eau pour boire; un Chien ferme les portes, cherche ce que son maître a perdu, &c. cela frappe moins que la vue d'un animal à figure humaine qui verse du thé dans une tasse & y met du sucre avant de le boire, qui rince des verres & les présente à son maître, qui fait son lit & s'y arrange comme un homme. Notre imagination est séduite par ces actions, parce qu'elles sient à un animal qui a la même forme que nous, mais on sent qu'elles ne peuvent rien prouver. Ce même animal ne fait rien à propos & de lui-même. Le feu lui fait plaisir, & cependant son instinct est si borné qu'il supporte le chagrin de voir ce feu prêt à s'éteindre sans s'aviser de*

l'entretenir en y jetant du bois, ne se montrant pas en cela supér. aux autres animaux, qui ont tous la même ineptie. Il ne fait pas plus qu'eux employer au besoin le secours du levier auquel le sauvage & l'enfant non instruit ne manquent guere de recourir. Il ne parle pas, & jamais on ne vit une société de sauvages, quelque peu nombreuse qu'elle fût, qui n'eût l'usage de la parole.

Mais, dira-t-on, l'O. parleroit peut-être s'il le pouvoit, mais il peut n'y avoir pas en lui entre les organes de la voix & ceux de l'ouïe un rapport qui paroît nécessaire à la production de la parole. Cette réponse ne renverse pas mon raisonnement, car: 1^o. Elle est fondée sur 3 *peut-être*. 2^o. Si l'O. ne peut parler quelle qu'en soit la cause, il s'éloigne prodigieusement de nous par cette impuissance même, & se rapproche d'autant des autres animaux. Il seroit bien étrange que la privation de la faculté la plus importante, privation qui doit faire descendre l'O. de mille degrés sur l'échelle des êtres, devint, dans la tête du philosophe, un prétexte pour l'y élever. 3^o. Il ne s'agit pas ici de la parole prise dans la rigueur grammaticale de ce mot, mais dans un sens plus étendu & plus philosophique. Parler c'est communiquer ses pensées, & l'être qui, ne pouvant les communiquer par des sons articulés, les manifeste par des signes variés; parle véritablement. Comment les O. n'emploient-ils pas ce moyen si familier aux enfans, pour converser entre eux sans ouvrir la bouche?

Je n'imagine pas qu'on s'avise de m'opposer le goût des O. mâles pour les femmes; on fait que ceux de la plupart des esp. quadrumanes montrent le même penchant sans que personne ait jamais cru pouvoir en rien conclure.

M'objectera-t-on qu'en comparant l'O. à l'homme il faut tout compenser, qu'il faut avoir égard à la brièveté de sa vie qui lui laisse peu de tems pour se perfectionner, & à son tempérament qui le borne & le lie à un seul climat? Je répondrai comme je viens de le faire, en m'étonnant qu'on veuille tirer avantage pour l'O. des imperfections même par lesquelles la nature a fixé son rang à une distance immense du nôtre. Sans doute il faut avoir égard à ses défauts de moyens, mais ce doit être pour en conclure qu'un être aussi borné ne peut être assimilé à l'homme qui joint à ses avantages d'un autre ordre l'avantage physique d'étendre son existence jusqu'à tripler & quadrupler la durée de celle des O.,

& celui de braver seul les climats les plus opposés, de s'étendre ainsi sur le globe, d'assujettir tout ce qui l'approche, de dominer par l'ascendant de sa raison les animaux qui sembleroient devoir l'avançant par celui de la force. Il faut que l'O., vigoureux comme on le dit, habile à lancer des pierres, à manier le bâton & à se réfugier au haut des arbres, soit d'ailleurs bien dénué de ressources & de ruses, pour qu'il n'ait pas su au moins s'étendre dans la large Zone qui lui offre la même température que celle des pays qu'il habite. Les bêtes féroces n'ont pas dû être plus en état de s'opposer à son établissement en divers lieux qu'elles n'ont pu empêcher tant d'autres animaux foibles de s'étendre, ou il est inférieur en instinct & en ressources à ces vils animaux. Tout concourt donc à prouver que MM. ZIM., PAUW., &c. ont tort de penser que BUF. l'a trop abaissé; dans l'examen que je viens d'en faire, il ne s'est rien présenté qui pût être un motif de l'élever davantage. La seule anatomie le rapproche de nous, comme nous allons le voir; mais qu'en conclure, sinon qu'un animal peut être construit comme nous sans nous ressembler davantage par les facultés, & par la réunion de tout ce qui constitue la nature d'un être.

La tête de l'O., selon les observations de DAUB., n'est point placée comme la nôtre. Son attache, le gr. trou occipital & les nœuds qui l'entourent sont plus en arrière chez lui, c. à d., plus près de l'occiput. De-là il résulte que, lorsqu'il est debout, sa face est disposée de manière, que pour la montrer en plein il est obligé de baisser la tête, comme nous sommes obligés, par une raison contraire, de lever la nôtre pour montrer notre visage quand nous nous tenons à 4 pattes; aussi prend-il souvent cette posture de quadrupède. Ainsi quoiqu'il sache marcher, & qu'il marche souvent, sur-tout en domesticité, dans l'attitude d'un bipède, quoiqu'il soit plus bipède qu'aucune autre S., cependant il l'est beaucoup moins que l'homme par sa structure. Il a 26 côtes au lieu de 24, différence moins légère & plus caractéristique que M. PAUW. ne l'imagine. Les vertèbres de son cou sont plus courtes que dans l'homme; la 1^{re}. est sans apophyse épincuse, & l'apophyse épincuse des suivantes n'est pas fourchée comme dans celles de l'homme. Ses os du bassin sont plus serrés, ses hanches plus plates, ses reins plus ronds, sa vessie & sa vésicule du fiel plus étroites & plus longues. Son nez

n'est pas assez faillant, & l'os de la pommette l'est trop. Son menton est plus plat que le nôtre, ses oreilles, plus gr. & plus minces que les nôtres, ne paroissent que des membranes comme celles des Singes. Ses yeux sont plus rapprochés & plus enfoncés que les nôtres; sa bouche est plus loin du nez; ses cuisses sont plus courtes, ses bras plus l., ses pouces plus courts & plus écartés. La paume de sa main est plus l. & plus étroite; ses pi. par leurs l. doigts & leur pouce écarté ressemblent à des mains. Enfin il lui manque plusieurs muscles indiqués par TYSON.

Mais ces différences, quelles qu'elles soient, entre nous & l'O., sont bien moindres que celles que l'on a trouvées entre lui & les autres S., car son cerveau est, autant que l'on a pu en juger jusqu'ici, le même que le nôtre, & de la même capacité relative, c'est-à-dire, bien plus gr. que dans les S.; son crâne est plus arrondi que le leur, & il a les mêmes sutures que le nôtre. Il a l'os ethmoïde & la crête du Coq qui manquent aux S.; l'apophyse zygomatique n'est pas gr. en lui comme en eux. Ses dents ressemblent aux nôtres, & non à celles des quadrumanes; les vertèbres du cou sont pleines comme en nous, & non percées comme en eux pour le passage des nerfs. Il a 5 vertèbres lombaires comme nous, & non 6 ou 7 comme les S.; son os sacrum est de 5 pièces comme le nôtre, & non de 3 comme le leur. Son coccyx est de 4 pièces comme le nôtre, & ces pièces sont solides, tandis qu'en eux elles sont trouées & plus nombreuses. Le doigt du milieu de ses pieds est moins l. que celui des leurs. Il a notre poitrine large & plate, au lieu de leur poitrine étroite, relevée & anguleuse; nos épaules applaties au lieu de leurs épaules saillantes; notre sternum, nos ongles, nos articulat., notre rotule. Ses parties sexuelles sont à peu-près comme les nôtres; il a presque nos fesses charnues & nos mollers que n'a aucun d'entre eux. Il a le cœur; les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac comme les nôtres. Ses intestins plus l. que les leurs ne sont pas non plus comme eux de même diamètre dans toute leur longueur, & son cœcum a l'appendice vermiculaire qu'on voit dans le nôtre, & qui ne se trouve point dans celui des Singes. Enfin il n'a pas les abajoues qu'ils ont tous dans l'ancien Continent, & dont le Gibbon même est pourvu. Je ne trouve nulle part s'il a les osselets de l'ouïe que MARTINI, cité par ERX., dit manquer à tous les Singes.

J'ai dit que le cerveau des Orangs-outangs étoit le même que le nôtre, autant que l'on a pu en juger jusqu'ici ; & cette restriction est essentielle, car il faut convenir que l'on n'en a pas encore examiné assez scrupuleusement la structure, même extérieure. Il est impossible de ne pas regretter vivement que les anatomistes célèbres, qui ont eu occasion de faire ces observations délicates, n'y aient pas mis le soin que l'on met aujourd'hui dans l'examen de ce viscere. Depuis quelques années que l'on observe les cerveaux avec plus de détail qu'on ne le faisoit autrefois, on a remarqué qu'il ne s'en trouvoit pas 2 humains de semblables, tandis que ceux des animaux de même esp. diffèrent à peine entre eux. Il est donc très-probable que le cerveau de l'O. ainsi considéré eût différé du nôtre. Je ne parle pas des petites différences qui peuvent avoir lieu dans le dessin & les courbures des circonvolutions, ces sortes de différences peuvent être sans conséquence ; mais je parle du nombre même de ces circonvolutions, de celui des lamelles du cervelet & de la profondeur des unes & des autres. Quant aux lamelles du cerveau M. MALACARNE a écrit à BON. qu'il en avoit compté jusqu'à 780 dans quelques hommes, & qu'en d'autres il avoit trouvé ce nombre baissé jusqu'à 600 ; & cela toujours, autant qu'il a pu l'estimer (quand ses dissections sont tombées sur des sujets qu'il avoit bien connus pendant leur vie), dans le rapport de leur mémoire, & de la sagacité de leur esprit. Quoique la folie puisse survenir comme une autre maladie à une époque ou la structure du cerveau est fixée pour toujours, il n'a trouvé que 324 lamelles au cervelet d'un fou, apparemment fou de naissance. De 3 imbécilles à demi-muets celui qui avoit montré le plus de jugement & qui avoit parlé avec le moins de peine lui offrit le cervelet le plus gr. & le plus nombreux en lamelles. Combien en eût offert celui d'un Orang-outang ? En parlant ainsi je n'oublie pas ce que j'ai dit au mot *Phoque*, car dans tout ceci je ne prétends qu'indiquer des faits, & suis très-éloigné de vouloir décider du degré d'influence que peut avoir la différente conformation extérieure, & sur-tout la diversité de la masse ou du volume des cerveaux. Je fais combien nos connoissances en ce genre sont bornées. Le plus savant anatomiste ne peut que bégayer ici comme le feroit le plus ignorant. L'organisme en général, mais celui du cerveau sur-tout, est un mystere auquel la physiolo-

gie n'a pu toucher ; ainsi l'on ne peut sans présomption ni étendre, ni restreindre ses suites. Comment le pourroit-on ? La seule forme extér. du cerveau est connue, on ignore absolument sa structure. Les microscopes les plus forts n'y montrent rien de satisfaisant à ceux qui savent le mieux s'en servir. Le P. DELLA TORRE, avec un verre qui aggrandit 2560 fois le diametre des objets, & en augmente par conséquent la masse dans le rapport de 1 à plus de 16 billions, n'a jamais vu autre chose, dans cet organe précieux, qu'un amas de globules incroyablement petits, plus ou moins transparens, nageans dans un liquide plus ou moins visqueux ; en sorte que les substances corticale & médullaire du cerveau & du cervelet ne lui ont offert que ces globules plus gros, & nageans dans un liquide plus clair dans la 1^e. que dans la 2^e. de ces substances.

2. *Le Troglodyte*. Grosse tête, corps épais & charnu, peau noirâtre ; poil d'un roux foncé, assez l. & assez épais sur le dos, les épaules & le dehors des bras ; ceux-ci fort l. eux-mêmes, ainsi que les mains ; pouces des pi. très-courts & sans ongles ; pi., en forme de mains étroites & à l. doigts ; sans fesses ni mollets charnus ; nez si court, mâchoires si saillantes que la face n'a rien d'humain ; structure anatomique des quadrupèdes. C'est ainsi que M. CAMPER décrit cet animal, selon le traducteur Anonyme du commencement de la Zoologie géographique. J'ai regret à n'avoir pas l'édition allemande de cet ouvrage qui doit contenir les observations de M. CAMPER communiquées à ZIM. par l'Auteur même ; l'édition latine, la seule que je possède ne parle pas de ces observations auxquelles elle est antérieure. M. CAMPER, dont je n'ai pas non plus la description, a vu 5 individus de cette esp. ; ils n'avoient que $2\frac{1}{2}$ de h., mais ils paroissoient assez jeunes pour arriver à $4\frac{1}{2}$. Ils se tenoient souvent à 4 pattes, & quand ils marchaient debout ils avoient les genoux ployés comme ceux des quadrumanes. Leur dissection offrit 2 pet. poches attachées & communiquant à la trachée-artere, ce qui suffit pour montrer qu'ils n'ont pas les organes de la voix figurés comme ceux de l'homme. Selon M. GATTERER cet animal vit, non en société comme ses congénères & comme les quadrumanes même, mais solitaire, non-seulement à Bornéo, mais à Java, à Sumatra, à la Chine, dans l'intér. de l'Afrique, toujours dans les lieux les plus déserts. Je ne fais à quel propos

l'anonyme dont j'ai parlé ci-dessus dit que c'est là le véritable Orang-outang ; c'est celui de Bornéo, ce peut être celui de BONTIUS & de TULPIUS ; mais ce n'est pas ce Singe semblable à l'homme, à qui le nom d'Orang-outang convient plus qu'à tout autre, celui que la plupart des Voyageurs ont désigné par ce nom & par celui d'Homme des bois, qui en est la traduction, ou par ceux de Pongo, d'Enjocko, de Barris & de Drill.

3. *Le Pitheque*, ou *Singe des anciens*, *S. simplement dit* ; taille d'un grand Chat, ayant tout au plus, debout, 1 $\frac{1}{2}$ ' de haut ; tête presque ronde, face nue & un peu ridée ; oreilles & ongles assez semblables aux nôtres ; 28 dents, dont 4 canines à peu près humaines ; fesses nues, le reste du corps couvert de poils olivâtres en dessus, jaunâtres en dessous. Ces animaux marchent très-souvent sur 2 pieds. Ils sont adroits, agiles, très-approvoisables, & plus imitatifs que la plupart des quadrumanes. Ils habitent en société les bois où ils vivent d'i. & de fruits sauvages quand ils ne trouvent pas l'occasion de piller dans les jardins & dans les champs. Ils mettent dans leur pillage beaucoup d'ordre & de circonspection relativement à leur sûreté, plaçant, dans tous les environs, des sentinelles qui les avertissent par leurs cris de l'approche de l'homme. Femelle sujette à l'écoulement périodique, très-attachée à ses petits, & les portant par-tout sur son dos ; s'accouplant en domesticité, mais n'y produisant pas, même dans son pays natal. Je ne me rappelle pas dans quelle relation moderne j'ai vu assurer ce fait ; je fais seulement que je la trouvai telle qu'elle m'inspira assez de confiance pour que je m'en tinsse alors à ce qu'elle me disoit, quoique ce ne fût qu'une assertion négative, & quoiqu'ERX. dise, sans citer son garant, que cette espèce produit en Europe, par conf. en domesticité, & qu'elle met bas au 10^e. mois. En Ethiopie, Mauritanie, Guinée, &c. & même selon BUF. en quelques lieux de l'Asie.

4. *Le Gibbon*. Ce Singe que BUF. a décrit le premier s'éloigne beaucoup de l'homme par la proportion de ses bras si longs qu'il peut, étant debout, toucher la terre de ses mains. Aussi à peine a-t-il besoin de se pencher pour marcher à 4 patres ; mais il marche très-souvent sur 2 pieds. Il est beaucoup plus velu que l'homme ; son corps est couvert de poils bruns ou gris selon l'âge, excepté ses fesses qui sont nues & légèrement calleuses. Sa face est plate & assez semblable à la nôtre,

mais brune & environnée de poils gris. Oreilles nues, n. & arrondies, gr. yeux & enfoncés, gr. canines. BUF. distingue 2 variétés de ce S., une gr. & une pet. ; l'individu qu'il a vu n'avoit pas 3' de h., mais étoit assez jeune pour faire présumer qu'il arriveroit à 4' au moins. Il paroît doux & tranquille ; sa femelle est sujette à l'écoulement périodique, & il a des abajoues comme les quadrumanes de ce Continent. On le trouve aux Indes, aux Moluques, &c. & déclimaté il ne vit pas long-tems. On peut lui joindre, ou comme 3^e. variété, ou comme 2^e. esp. le Gibbon vu en Angleterre ; il lui est semblable, selon M. PEN., excepté que ses bras sont moins démesurément l., & qu'en tout il est moins laid. Face, oreilles, dessus de la tête, pieds & mains n., le reste couvert de poils très-blancs. L'individu observé avoit environ 2 ans, & avoit 3' de haut. Il paroïsoit plus gai & plus vif que celui qu'a vu BUFFON.

Singe à queue de Cochon, ou de Rat. Maimon.

S. à queue de Renard. Saki.

S. aurore. Saïmiri.

S. capucin. Sajou brun.

S. de Ceylan. Loris.

S. de la Cochinchine. Douc.

SINGE DE MER, { p. Perce-pierre.
q. M. PENNANT

nomme ainsi un animal vu par STELLER à la côte d'Amér. ; corps épais, arrondi, s'amincissant de la tête à la queue qui est fourchue, & dont le lobe supér. est le plus l. ; poils épais sur tout le corps, gris en-dessus, roux en-dessous ; tête de Dogue, moultaches aux 2 mâchoires, gr. yeux, oreilles dr. & pointues ; sans pieds ; cependant agile & gai dans l'eau ; l. 5'. Cette description est insuffisante pour juger si l'on peut rapporter cet animal au g. des Morfes.

Singe de Saint-Jacques. Callitriche.

S. hurleur. Ouarine, ou Alouate.

S. musqué, ou pleureur. Saï.

S. rouge. Patas.

S. varié. Mone.

S. vert. Callitriche.

SINSIN, q. Pitheque selon BUF.

SIOUR, v. Sangfue des Alpes.

SYPEDE, r. Serpent de l'Amér. sept. du 3^e. g., à robe brune, 144, 146.

SIRAT, c. Pourpre d'AD. à canal très-long à l'extrémité supér. ; c. à 8 spires relevées de grosses côtes rondes, dont 3 sont armées chacune de 8 épines.

SIRLI, o. du Cap, le 3^e. rapporté aux Alouettes.

SISELLE, o. Grive.

SISERRE, o. 1^e. Grive, dite Draine.

SISIN, o. Sizerin.

SITTELLE, o. 42^e. g. de BRIS. sous le nom de *Torche-pot*, comp. d'o. tétracac. fissipèdes à 3 antér., jambes emplumées jusqu'au talon, bec cunéiforme, le doigt du milieu uni à l'extér. jusqu'à la 1^{re}. artic. Ces o. frappent du bec l'écorce des arbres comme le font les *Pics* & les *Méfanges*, & ils ont quelque chose du port de ces dernières, mais ils en diffèrent par le bec, & des premiers par les pieds. Ils grimpent comme le *Grimpercau* dont ils n'ont pas le bec, & ils percent les noix & noisettes pour en tirer l'amande comme le fait le *Casse-noix* qui est d'un g. différent & ne grimpe point. On trouve les Sittelles dans les 2 continens, & celles d'Amér. ressemblent tellement aux nôtres, que l'on a réuni dans BUF. en une seule esp. les o. de ce pays que BRIS. avoit décrits comme autant d'esp. séparées.

1. *La Sittelle*. O. insectivore & granivore qui ne fait d'autres voyages que de se rapprocher de nos habitations en hiver, trouvant alors plus de ressources dans les jardins que dans les bois son séjour ordinaire. Marche sautillante, mouvement dans la queue comme à celle de la *Lavandière*; nul ramage, cri ordin. *ti, ti, ti*, cri de rappel *guiric, guiric*; nid dans un trou d'arbre que le mâle & la femelle arrangent, garnissent & ferment en partie avec de la terre gachée, origine du mot *Torche-pot* & de *Pic-maçon*; 5 à 7 œufs d'un blanc sale piqué de roux; mâle nourrissant la femelle pendant l'incubation. Gr. d'Alouette, l. près de 6"; manteau cendré-bleuâtre, gorge blanchâtre, devant du cou, poitrine & ventre orangés, ou d'un roux-clair; plumes n. & roides couvrant les narines; joues blanches; coup de n. qui va former un bandeau sur les yeux; ailes variées de brun, de gris & de blanc; queue de 12 pennes, les deux intermédiaires cendrées; les autres d'abord noires, ensuite variées de blanc & de cendré; bec cendré, pi. gris. *La pet. Sittelle* ne paroît qu'une variété de cet o., ainsi que celle du *Canada* qui est beaucoup plus pet. & a un bandeau blanc; la *S. à huppe n.* ou de la *Jamaïque* sans bandeau; lig. transv. blanches au bout de la queue, ventre blanchâtre; se laissant approcher; taille de la nôtre; la *S. à tête n.* ou de la *Caroline*, un peu plus pet. que la nôtre, dessus de la tête & du cou n., ventre blanchâtre; queue latér. variée de n. & blanc;

pet. S. de la Caroline, l. de 4", dessus de la tête & du cou n., tache blanche à l'occiputa ventre blanc-sale; tous ces o. ont les os cendré.

2. *Sittelle* (gr.) à *bec crochu*, plus gr. que la nôtre, bec crochu au bout, pennes bordées d'orangé; l. de 7"; à la *Jamaïque*.

3. *S. grivelée*; manteau cendré-obscure, ailes terminées de blanc, gorge blanche, poitrine & ventre d'un cendré-clair, côtés & poitrine grivelés de traits blancs, bec & pi. bruns; l. 6"; à la *Guiane* Hollandoise.

SITULE, r. Serpent d'Égypte du 3^e. g., robe grise coupée de chaque côté d'une bande longit. bordée de n.; 236, 90.

SIZERIN, o. du g. du *Moineau*, pet. *Linote* de vigne de BRIS., analogue à la *Linote*, au *Chardonneret* & au *Tarin*. C'est un o. granivore & de passage, dont les voyages sont à époques inégales pour nous, car il nous arrive tous les 5, 6 ou 7 ans, sans doute dérangé alors par quelque cause de disette ou d'intempérie dans les lieux placés le long de sa route ordinaire. On le voit dans nos bois grimper aux arbres & se suspendre au bout des branches comme le font les *Méfanges*. Un peu plus pet. que la *Linote*, sinciput rouge, manteau varié de gris-roussâtre & de brun, coup de brun sur la joue & sous la gorge; poitrine & h. du ventre rouges, devant du cou & bas-ventre blanc-roussâtre; rouge moins vif sur la tête & nul ailleurs dans la femelle.

SKRABEN, o. *Petrel-puffin*, & non espèce d'Oie comme on le dit dans le Dictionnaire des Animaux.

SKUE, *Skuen*, o. 4^e. *Goëland* dit varié.

SMIRRING, o. 6^e. *Poule-d'eau*.

SNAK, q. Saïga.

SNAVELAAR, p. d'Amboine indiqués, non décrits par RU. L'un a la mâchoire supér. prolongée en un l. bec pointu, dorsale & anale longit.; la 1^{re}. précédée par de forts aiguillons: l'autre a un os qui recouvre la mâchoire supér. & s'avance comme si elle étoit prolongée de même; dos carapacte, bleu, rayé de jaunâtre, côtés rouges, ventre rougeâtre taché de blanc.

SNIPVISCH, p. d'Amboine indiqué par le même; gros corps, pet. tête terminée par un l. bec étroit & dentelé; 6 ou 7 aiguillons dorsaux; nageoires citrines, la caudale bordée de bleu.

SOAJER, r. *Iguane*.

SOASÉE, v. marin de Java, de *Batavia*, &c. que PAL. met au nombre des *Lombries*. Les Chinois en font gr. cas comme aliments.

Il est de couleur de chair & a environ 1' de l. & la grosseur d'une forte plume à écrire. On le trouve sur les rivages sablonneux découverts par le reflux. Il est à peu-près cyl. ; une de ses extrémités est terminée par un bouton ové très-court ; l'autre s'aminuit, se ride & se dilate ensuite vers le bout en forme de gland terminé par la bouche. Celle-ci est environnée d'une levre ridée garnie de poils très-fins, d'autres moins fins couvrent le reste du gland & la partie ridée. Le corps est divisé en anneaux striés longit.

SOTTO, o. 4°. Héron d'Amér.

SOGUR, q. Surok.

SOHAL, p. de la mer rouge, du genre de l'*Echarpe*, que FORSK. nous a fait connaître. Tête écailleuse, corps ové, brun, longit. rayé de violet, ventre blanchâtre, nageoires coriaces & violettes, tache jaune aux pector., ligne latér. effacée ; carène osséuse rouge dans un sillon rouge de chaque côté de la queue ; épine antér. & postér. à cette carène ; chair non estimée ; l. 15 à 18". D. $\frac{3}{19}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{2}$.

SOIE DE MER, v. *Gordius fin & mince*.

SOLART, o. Bécasse.

SOLAT, c. Pourpre d'Ad. à canal méd., non échancré ; c. l. de 10", pointue aux bouts, & à 8 spires divisées en treillis par des sillons.

SOLDAT, { o. Combattant.
i. Bernard-l'hermite.
p. LIN. dans ses 1^{res} éditions nommoit ainsi un p. du g. des *Tours*. D. $\frac{1}{11}$. P. 14. V. 6. A. 20., dont il n'a plus parlé dans les éditions suivantes.

SOLDIDO, p. Tampata.

SOLE, { p. 36°. g. de GO., par conf. malcopt. thor. à corps oblong., comprimé, de 2 couleurs, le dos & le ventre-carénés, les côtés fort comprimés. L'un blanchâtre & sans yeux tient lieu de ventre par la position du p., l'autre coloré, portant les yeux sert de dos. Très-pet. écailles tuilées, pet. tête comprimée, écailleuse ; ouverture de la bouche arquée, levres un peu épaisses ; dents mobiles & presque sur un seul rang ; yeux accouplés d'un seul côté ; opercules flexibles, écailleux, de 3 pièces ; membrane branch. à 4 ou 7 rayons ; quelquefois des addimens tuberculeux sur la tête ; anus sous les opercules entre les ventrales, quelquefois du côté infér. ; quelquefois des addimens de cirrhes roides, ou d'épines, vers l'anus ; dorsale longit., pector. presque moyennes, très-petites & pointues ; ventrales contiguës

autour de l'anus, très-petites & pointues ; anale longit., caudale pet. & obtuse. Ces p. habitent sur-tout la Baltique & la mer du Nord, & peu d'esp. se trouvent dans la Méditer. & en Amérique. Ils n'ont point de vésicules aériennes, & ne s'élèvent pas vers la surface, mais ils restent au fond, le corps caché dans le sable, ou traçant un sillon en lig. droite à sa surface, quoique nageant de biais. Ils vivent d'i., de v. & de frai.

1. *La Sole*, ou *S. franche*. Ecailles dures, tenaces, dentelées & raboteuses ; dessus olivâtre, dessous blanc ; pet. tête ; mâchoire supér. avancée & coupée inférieurement en croissant, l'infér. seule armée de dents, l'une & l'autre garnie infér. de pet. barbillons blancs ; 2 narines, l'une en-dessus, l'autre en-dessous, ainsi GO. a tort de les accoupler en-dessus dans toutes les esp. ; ligne latér. dr. & presque moyenne ; nageoires colorées comme la partie qui les porte ; pector. & ventrales pet. ; anus sous les 1^{res}, accompagnées d'un piquant ; dorsale & anale longit. en rigueur, & écailleuses jusqu'à demi-hauteur ; caudale arrondie. B. 6. D. 81. P. 10. V. 7. A. 61, selon BLOCH ; l. 12 à 18", quelquefois 24 ; dans toutes les mers. Ce p. a les yeux plus écartés que ceux de ses congénères, & ils sont bien certainement à dr., en prenant même cette expression dans le sens où DAUB. la prend quand il les dit à gauche. J'aurois dû, parmi les notions placées à la fin de mon introduction, expliquer ce qu'on entend par là : je réparerai cette omission dans mon supplément.
2. *Sole oïllée*, p. de Surinam dont LIN. dit seulement qu'il a les yeux à dr., le corps orné de 4 taches oïllées à iris blanc, la dorsale plissée & la caudale coupée d'une raie n. ; D. 66. P. 3. V. 6. A. 55. ROND. nomme de même un p. de la Méditer., qu'il appelle autrement *S. Pégouse*, qui a des écailles fort tenaces & est de même ornée de taches oïllées. Mais dans la fig. les vrais yeux sont placés à gauche. Il est vrai que l'on ne peut rien en conclure, on connoît l'inexactitude de ses fig., & celle de la *S. franche* la représente de même les yeux à gauche. Ainsi rien ne prouve que malgré la distance des lieux la *S. de Surinam* & celle de la Méditer. soient 2 p. différens.
3. *Sole manchote*, p. d'Amboine qui a quelque ressemblance avec la *Sole franche* ; yeux à dr., mâchoire supérieure un peu plus l. ; yeux séparés par quelques aspérités ; dessus gris,

- ou brun varié de brun plus foncé ; pector. à osselets filif. & presque imperceptibles, ou imperceptible, car la pector. infér. n'en a qu'un ; caudale en pointe arrondie ; l. 2 à 3'' ; D. 53. P. 4 & 1. V. 5. A. 43. *Pl. trychodaëtylus*, LIN.
4. *Sole sans caudale*, p. de la Caroline ; yeux à dr., corps oblong, un peu rude, supér. cendré ; dorsale & anale tellement réunies à la caudale qu'on ne peut les en distinguer. *Pl. plagiusa*, LIN.
5. *Sole-plie*, p. des embouchures des rivieres du Groënlant, espece nouvelle décrite par FABR. ; fig. de la Pole, écailles de la Sole, taches de la Plie ; yeux à dr. ; l. $\frac{1}{2}$ coudée, lar. $\frac{1}{2}$; extrémités étroites & pointues, corps mince, nageoires écailleuses, dessus fauve-cendré taché de brun & varié, vers la dorsale & l'anale, de lunules blanchâtres ; mâchoire infér. beaucoup plus l. avec un tubercule au bout ; pector. & ventrales cunéiformes. On mange plus ce p. simplement desséché que cuit ; il est fort sujet au Gordius. D. 89. P. 12. V. 6. A. 71.
6. *Petite Sole*, l. de 6 à 8'' ; yeux à gauche si la fig. de ROND. est exacte ; ligne latérale marquée par des écailles plus gr. que les autres ; chair peu estimée.
7. *S. rayée*, p. de l'Amér. sept. ; les yeux à gauche selon LIN., quoique GRON. les place à dr. ; pector. nulles, écailles lisses & ciliées, caudale arrondie, lig. latér dr., dessus brun transv. rayé de n. D. 53. P. o. V. 4. & 5. A. 45.
8. *S. à 2. lig. latér.* ; esp. nouvelle que BLOCH vient de décrire ; yeux à gauche, corps mince & allongé, pet. bouche en croissant ; pet. yeux, iris vert de mer cerclé de blanc, & ce qui est extraord., prunelle blanche ; pet. écailles dentelées & presque rondes sur la tête & le corps ; lig. latér. l'une haute, l'autre moyenne, coupées par 2 traits obliques venant de la tête ; pector. nulles ; nageoires brunes ; dessus brun à milieu jaune, dessous blanc-rougeâtre ; à la Chine & aux Indes. B. 4. D., A., C. 174. P. o. V. 4.
9. *à gr. écailles*. V. Aramaca en son rang, & dans le supplément.
- S. épaisse*. Pole.
- S. pégoise*. Sole œillée de ROND.
- S. perpeirc*. V. Perpeire.
- SOLEIL, c. & v. cr. ARG. nomme :
Soleil (pet.) de l'isle de Cythere, un Lépas papyracé à sommet doré d'où naissent des cannelures & de fines stries rayonnantes chargées de très-pet. tuiles ; fond blanc

moucheté de jaune, & mêlé de gris-verdâtre entre les cannelures.

Soleil (gr.) de l'isle de Cythere, variété du précéd. ; c. plus gr. à sommet, cannelures & stries moins marquées.

Soleil de mer. Etoile garnie d'un très-grand nombre de rayons ; aussi Etoile dont les rayons, sans être fort nombreux paroissent partir de la circonférence d'un disque plutôt que d'un centre.

SOLEN, c. 7^e. famille des Bivalves d'ARG. pour qui ce mot est synonyme de *Coutlier* ; 7^e. g. des operculés d'AD. ; c. à l. battans étroits, béans, & laissant voir une ouverture aux 2 bouts qui sont arrondis. Leur réunion se fait des 2 côtés par une membrane, & elle forme une esp. de tuyau un peu applati. De l'extrémité supér. du manteau de l'animal, sortent les 2 trachées adossées l'une à l'autre & dentelées au bout. De l'autre extrémité du manteau & de la c., sort le pied cyl. & renflé vers son extrémité. C'est par ce pied qu'il s'enfonce plus ou moins, en une situation verticale, soit dans la vase comme le dit AD., soit dans le sable comme le disent ROND., RÉAU., & ARG. Il s'y enfonce, ajoutent-ils, de plus de 2' ; RÉAU. assure (Mém. de l'Acad. 1712) qu'il n'a pas d'autre mouvement progressif que ces descentes & ces ascensions. Le trou qu'il fait differe de ceux des autres c. en ce qu'au lieu d'être rond comme eux, il est fait en entrée de ferrure. On dit qu'il est phosphorique comme la Pholade. ROND. distingue, d'après PLINE, le mâle de la femelle ; il donne à celui-ci la grosseur du pouce, la l. de 10 à 12'' & des raies bleues, & il dit la femelle plus pet. & à robe unie.

SOLITAIRE, { v. Taenia.

{ o. peu connu, que BUF., d'après ce qu'on en dit, a rapporté au *Dronte*. A peu-près aussi gros qu'un *Dindon*, bec plus crochu, pieds plus h., cou plus l., queue très-courte, tête sans crête ni huppe. Cet o. a des ailes trop courtes pour voler, & il ne court pas vite ; aussi ne peut-il échapper qu'en se cachant. Pris, il se laisse mourir de faim. L'os de son aileron est renflé au bout en maniere de bouton, & il lui sert de défense ; c'est aussi une Cresselle, car en faisant battre le bouton des 2 ailes l'un contre l'autre, il appelle sa femelle d'assez loin. Il vit seul & dans les lieux les plus déserts. Il aide sa femelle à couvrir son œuf, car elle n'en perd qu'un, ainsi le petit est tout en naissant solitaire.

comme ses père & mere, & il prend ainsi leur naturel sauvage. Plumage du mâle mêlé de gris & de brun, celui des femelles mêlé de brun & de jaune; plus, un bandeau au-dessus du bec & une touffe de plumes blanches de chaque côté de la poitrine; aux îles de Bourbon & Rodrigue où on ne les trouve plus.

SONGO, o. C'est, dit M. de *Bomare*, un o. de Congo & d'Abyssinie, avide de miel, & jetant un cri quand il en trouve, ce qui l'indique aux Voyageurs Si plusieurs esp. n'ont pas le même instinct, c'est le Maroc sous un autre nom. *V.* ce mot.

SONI, c. Buccin d'AD. l. de 2^{'''}, à 8 spires au milieu desquelles sont 2 pet. filets charnés.

SONNEUR, o. Coracias huppé.

SOATY, o. pet. Albatros gris-brun.

SOPE, p. du g. de la *Carpe*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Saupe*. Pet. tête antér. arrondie; mâchoires égales, l'infér. un peu recourbée; corps & sur-tout queue minces, anus moyen, dos noirâtre & caréné, côtés argentés, ventre rougeâtre, lig. latér. dr. & marquée de p. bruns, nageoires jaunes bordées de bleu; poids d'1 à 2 livres. Ce p. diffère de la Bordelière en ce qu'il est plus alongé, qu'il a la tête moins pointue & ne se trouve que vers le nord, tandis qu'elle se prend dans toute l'Europe. D. 10. P. 17. V. 9. A. 41, selon BLOCH. *Cyp. ballerus*, LIN.

SOPHIE, i. 5^e. Demeiselle.

SORCIERE, c. Sabet cendré piqué de brun.

SORÉE, o. 4^e. o. rapporté au Râle, ou R. de Virginie.

SORGE MARINE, p. Lote de mer.

SORMET, c. Gondole d'AD., semblable à un ongle; c. très-mince, luisante, demi-transparent., couvrant à peine la moitié de l'animal, & ayant un bourelet autour de l'ouverture; l. 5^{'''}, lar. 3.

SORON, c. Lépas du même, à c. fort épaisse, base arrondie, sillons circulaires qui ne vont pas jusqu'au sommet; celui-ci émoussé & penché vers le bord postér.; surface naturellement blanche & polie.

SORRAT, p. Requin.

SOSORÉ, *Sofové*, o. 2^e. Toui.

SOUBUSE, o. du g. de l'*Epervier*. C'est un o. de proie lâche & qui vole bas. Il chasse comme l'Oiseau Saint-Martin aux Mulots, Reptiles, Pigeons, Poulets, &c., car il entre jusque dans les basses-cours. Femelle l. de 19^{''}, vol 3['] 6^{''}, mâle plus pet. d'un tiers; manteau brun-obscur, tache blan-

châtre sous l'œil; collier de plumes hérissées brunes, bordées de roussâtre; gorge brunâtre; devant du cou, poitrine & ventre roussâtres variés de traits bruns le long des tiges des plumes; ailes variées de noirâtre, de brun, & de blanc-roussâtre par bandes; les 2 pennes interméd. de la queue d'un brun-obscur rayées transv. de brun plus clair, les 10 autres coupées altern. de roux & de noirâtre; iris & pi. jaunes, bec & ongles n., telle est la femelle. On lui donne commun. pour mâle l'Oiseau Saint-Martin, mais BUF. après beaucoup de recherches sur ce point, regarde celui-ci comme une espèce partic. & donne pour mâle à la Soubuse un o. qui en diffère non-seulement par sa taille plus pet. d'un tiers, comme tout le monde en convient, mais par le défaut de collier, par la couleur du dessous du corps plus claire, & par les taches longit. des plumes de cette partie qui sont rousses au lieu d'être brunes. Cet o. est le *Faucon à collier* de BRIS.

SOUCHET, o. 7^e. Canard.

SOUCI, { i. 48^e. Papillon.
o. Roitelet.

SOUCIE, *Soucie*, o. en vicieux langage, Roitelet.

SOUCROUROU, *Soucrourette*, o. 10^e. & 11^e. Sarcelles étrangères.

SOUFFLEUR, cét. du g. du *Dauphin* selon BRIS. d'après ROND., qui lui donne des dents aux 2 mâchoires. Il est le seul de ce g. sans dorsale. Taille plus l. que celle de l'Épaulard, dents pointues, dont 4 plus grosses; gr. langue charnue, canal ejaculatoire plus l. que celui des autres cét., aussi pousse-t-il l'eau à une plus gr. hauteur, ce qui lui a fait donner son nom. Dos d'un jaune brun, ventre blanc. Ce cét. devient très-gras; il va en troupe, & fuit, dit-on, quelquefois les vaisseaux. On en voit de fort grands vers les Antilles, & il est commun vers le Cap. ERX. le rapporte au *Gibbar*, mais il est impossible de réunir ces animaux. ROND. se fût-il trompé sur le caractère tiré des dents, ce qu'on n'a aucune raison de supposer, il seroit impossible d'imaginer qu'il eût dit sans dorsale, le *Gibbar* en ayant une h. de 3 à 4['].

SOUI, o. 4^e. Tinamou.

Sou-manga, oiseaux étrangers rapportés aux Grimpeaux. *V.* ce mot.

SOULCIE, o. du g. du *Moineau*, avec lequel on l'a quelquefois confondu. Cependant il diffère du *Moineau-franc* par une taille plus grande,

grande, par un bec plus fort, par un instinct qui lui fait préférer les bois au voisinage de nos habitations. Granivore moins nuisible que le Moineau par la nature même des lieux qu'il fréquente, mais aussi destructeur quand il se jette sur un champ; nid dans un creux d'arbre; ponte unique; manteau gris-clair varié longit. de brun au milieu de chaque plume; ventre blanc-fale varié de gris; tache jaune au-devant du cou; ailes brunes variées de gris & de blanc; bec gris-blanc à pointe brunâtre. On trouve la Soulcie dans presque tous les pays tempérés de l'Europe. BUF. lui rapporte:

1. *Le Soulciet*, ou *Moineau de Canada*, un peu moins gr.; calotte de marron supér. varié de gris-brun; tache rousâtre au-dessus du bec; joues, dessus du cou, bas du dos gris-bruns; h. du dos varié de gris-brun & de marron-foncé; devant du cou, poitrine & h. du ventre gris-clairs; bas-ventre rousâtre; bec rougeâtre au bout, queue un peu fourchue.
2. *Le Paroaire, Cardinal Dominicain* de BRIS., plus gr. que le Moineau; front, joues & gorge rouges; occiput, cou, poitrine, ventre blancs, dos cendré, bande n. le long du dessus du cou; ailes variées de n. & blanc; femelle ayant de l'orangé piqué de rouge au lieu de rouge; au Brésil; variété huppée.
3. *Le Croissant*, ou *Moineau du Cap* de BRIS.; taille du Moineau; calotte, gorge & bas du devant du cou n., l'entre-deux occupé par du blanc qui remonte aux côtés de la gorge, passe par-dessus l'œil, & se termine près de la base du bec, formant une sorte de croissant; dessus du cou & du dos marron, poitrine & ventre blancs; aile brune à filets gris; bec n.

SOULCIET, o. ci-dessus 1^{re}. Soulcie étr.

SOURCICLE, o. Roitelet.

SOURD, r. Salamandre terrestre.

SOURDE, o. V. Bécassine.

SOURDON, Peigne en général, en partic.

Peigne rond, blanc & sans oreilles.

SOURE, v. Sangsue des Alpes.

SOURIS, { q. 2^e. Rat.

{ c. Pucelage d'ARG. à fond gris piqué de n. à l'extrémité. C'est une variété du Majer d'AD.

SOUSLIK, *Zizel*, *Jevraschka*, q. Noms qui, par un triple emploi, dans BUF., & par conf. dans la nouvelle Encyclopédie, sont suivis de descriptions différentes, comme appartenant à différents animaux, tandis

qu'ils ne font en effet que les noms donnés en diverses langues au même animal que l'on appelle *Suslik* en Russie, *Sizel* ou *Zizel* en Bohême, *Jevraschka* en Sibérie, comme le dit M. GATTERER. Cet animal est une esp. de Marmotte de divers lieux au midi de la Sibérie, de la Russie, des environs du Pont-Euxin & de la mer Caspienne, de la gr. Tartarie, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Autriche, de la Bohême, &c. Dans des lieux aussi variés, le Souslik a subi des variétés qui ont été décrites par MM. GMÉLIN, GULDENSTADT, MULLER, PAL., &c. Ce dernier a vu des *Sousliks* presque aussi gros que la Marmotte des Alpes, & ils étoient d'un gris-jaunâtre uniforme. Il en a vu d'autres entièrement jaunâtres qui, quoique adultes, étoient à peine de la gr. d'un Rat d'eau. Il en a vu d'un peu plus grands qui étoient d'un gris-tacheté. Il en a trouvé plus communément d'une taille moyenne entre ces 2 extrêmes; & dans un pays ils étoient d'un gris-fauve tacheté de gouttes blanches, dans un autre ils avoient le poil grivelé. Tous ont la tête grosse & plus convexe supér. que celle de la Marmotte, le museau plus conique, le cou plus grêle, le corps moins ventru, plus capable de ramper & de se glisser dans les lieux étroits, les membres moins gros, le nez noirâtre, velu jusqu'au près des narines, la levre supér. fendue; les incisives infér. blanches, les supér. un peu jaunâtres, 5 molaires supér., 4 infér. de chaque côté; des moustaches n., de gr. yeux faillans, le conduit auditif nu & sans conque externe; la peau fine & lâche, la queue annelée & couverte de l. poils, ordin. plus courte que le train de derrière; les pi. postér. pentadac., les antér. tétradac. avec un pouce conique; des ongles aigus & fort gr., sur-tout aux pi. postér.; le poil doux, fin, & n'ayant pas 6^{me} de long.

Cet animal se terre comme le Lapin, mais son terrier conduit à un magasin qui est souvent bien fourni, sur-tout dans le tems de l'éducation. Tous les ans il en change l'ouverture agrandie par la terre écroulée, & ce sont ces anciennes ouvertures mal bouchées à l'extér. qui décelent le terrier & son maître. Les nouvelles ouvertures sont plus difficiles à appercevoir, parce qu'elles sont plus étroites, qu'elles sont ombragées par le gazon, & qu'il n'y a point de terre portée au-dehors qui les annonce. Le canal qui conduit à la chambre de la femelle est en-

core plus étroit que celui qui mene chez le mâle qui est plus gros qu'elle, & ne pénètre point dans sa demeure dont il dévoreroit les jeunes habitans. Ces animaux sont craintifs, & la vue d'un homme fait aussitôt rentrer dans le terrier ceux qui rodent dans la campagne. Cependant ils s'apprivoisent aisément, sur-tout les mâles, car les femelles sont plus revêches. Quelque l. que soient les nuits, ils les emploient à dormir; ils dorment même de jour dans les mauvais tems, & leur sommeil est très-profond. Quand ils vont & viennent à leur aise, & avec sécurité, ils sautent souvent sur les pieds postérieurs, sur les talons, & même sur les fesses. Ils s'aident des pieds antérieurs en mangeant, ensuite ils les mouillent avec leur langue, se lavent, se secouent & s'essuient ensuite. Ils vivent de graines, de baies, d'oiseaux, d'œufs, de fourmis, &c. A l'approche des tems froids ils ferment l'entrée du terrier & creusent la nouvelle jusqu'au gazon; ensuite ils s'engourdissent; après la fonte des neiges & à leur réveil ils n'ont plus que les racines de l'herbe à couper pour fortir. Les o. de proie en détruisent un grand nombre, & les chasseurs en tuent beaucoup; car on les guette, soit pour leur peau, malgré son peu de valeur, soit pour leur chair que le peuple mange avec plaisir. Gestation de 25 à 30 jours, portées de 3 à 8 petits, croissance très-rapide.

SPADON, p. Empereur, & scie.

SPARE, *Sparailon*, p. de rivage du g. des *Dorades*, fort semblable à celui dont on leur a donné le nom, mais plus large, moins épais, même relativement à sa l. qui est moindre; ROND. ne lui donne que 8 à 11"; bouche aussi plus pet., tête plus comprimée; corps & nageoires d'un jaune-verdâtre, sur-tout les ventrales; on dit qu'il est bleu au fortir de l'eau. Mais ce qui le fait distinguer d'abord de la Dorade, c'est une gr. tache ronde vers le bout de la queue. Il vit en troupe, & entre avec la Dorade dans les étangs de mer. *Sp. annularis*, LIN.

2. *S. rougeâtre de Surinam*; autre esp. décrite par GRON.; mâchoire infér. plus l., grands yeux latér. & beaucoup plus près de la bouche que des opercules; membrane branchiale à 5 rayons, dos large & voûté; lig. latér. h. & parallèle au dos dans sa 1^{re}. moitié, dr. & moyenne dans la 2^e.; pet. écailles rudes & tuilées; robe rousse, plus foncée sur le dos; tache n. cerclée de blanc près des pector. & au h. de la base de la caudale;

nageoires piquées de n. & blanc; D. $\frac{17}{31}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. *Sp. saxatilis*, LIN.

3. *Spare-doradé aux yeux d'argent*; p. de l'Amér. sept. semblable à la Dorade de Bahama, excepté qu'il a les yeux argentés, les mâchoires micux armées; que les 3 premiers osselets de sa dorsale ont un l. prolongement filif., & que ses nageoires donnent: D. $\frac{11}{26}$. P. 17. V. 6. A. 15. *Sp. argyrops*, LIN.

4. *S. piquant de Java*; p. des Indes dont le 1^{er}. aiguillon dorsal peut se coucher en avant; corps varié de traits bleus courbes, caudale fourchue; D. $\frac{11}{24}$. P. 15. V. $\frac{1}{3}$. A. $\frac{7}{15}$. *S. spinus*, LIN.

5. *S. à 2 bandes n.*, p. de l'Amér. sept.; corps varié de plusieurs traits bleus, parallèles & longit.; bande n. des épaules à la mâchoire infér. en passant par les yeux; autre des épaules aux pector.; opercules dentelés, caudale en 2 lobes obtus. D. $\frac{11}{17}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. *Sp. virginicus*.

6. *S. Galiléen*; p. du lac de Génésareth indiqué par LIN. d'après HASSELQUIST; dos verdâtre, ventre blanc, caudale entière. D. $\frac{11}{17}$. P. 11. V. 7. A. $\frac{1}{17}$.

SPATULE, p. que je ne vois nommé que dans M. de BOMARE, & j'avoue que je ne fais quel il peut être. C'est, selon ce qu'il en dit, un Chien de mer dont la mâchoire supér. est prolongée en spatule; il a une anale, sans quoi je penserois que c'est un embryon de scie incomplètement indiqué; il n'a que 5" de l. & il parvient à 20; il se trouve dans le fleuve Mississipi.

SPATULE, o. 79°. g. de BRIS. destiné à tout o. tétracac. fissipède à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec dr., déprimé, dont le bout est large & arrondi en spatule, la base aussi large que la tête, l'entre-deux étreci.

La Spatule. Cet o. habite les bords de la mer où il vit d'i. marins, de v., de c. & de très-pet. p., car son bec est si flexible qu'il ne pourroit retenir un p. qui auroit un peu de force ou de poids. L'esp. est fort multipliée, mais très-répendue, car on la trouve sur toutes les plages, supposé que l'espèce soit réellement unique, ce qui paroît incertain. Celle qu'on trouve sur nos côtes est à peu-près de la grosseur du Héron; elle a 2' 8" de l., un bec de 6" 6", large de 7" au bout; gorge & tour des yeux nus & n.; plumage blanc, hors quelquefois le bout des gr. penes n.; plumes du sinciput l. de 3 à 4", étroites, formant une huppe qui tombe en arriere; bec gris-brun, ou n. à bout jaunâtre; jambes & pi. n. ou gris-bruns. Mais

on voit passer des Spatules moins grandes que celles-là & sans huppe, même sur nos côtes, selon M. BAILLON cité par BUFFON; M. SONNERAT en a vu aux Philippines de huppées à bec gris-roux & pi. d'un rouge terne, & de non-huppées à bec brun-rougeâtre, & pi. d'un jaune-rougeâtre; on en trouve de non-huppées en Amér. & elles sont plus pet.; le plumage de celles de la Guiane est d'un rose-pâle; celui des S. de la Louisiane est d'un rouge plus vif, & les unes & les autres ont au bas du cou une touffe de plumes étroites & l. qui sont plus rouges que le reste de leur robe. Est-ce l'âge, le climat, le sexe qui cause ces différences, ou sont-elles fondées sur la diversité d'esp.? C'est ce qu'il semble impossible de décider en ce moment.

SPECTRE, i. pct. *Charançon* brun du Cap, à bec court, gros & inégal, corcelet court, étroit & globuleux, écus réunis, striés par des rangs de p. élevés en pointes. C'est aussi un *Urocere* de Suède à ventre n., corcelet velu, avec une raie jaune près de la base des ailes.

SPECTRES (les), c. Cornet d'ARG. tacheté de p. rougeâtres disposés 3 à 3 entre des bandes & des figures irrég. sur un fond blanc; c'est une simple variété du *Jamar* d'AD.

SPECULATION (la), c. Guinée.

SPÉT, p. Outre le *Hautin*, on désigne par ce nom un p. de la Méditer. du g. des *Aiguilles*, plus l. & plus rond que le Brochet; bec conique, mâchoire supér. plus l., dos brun-vert jusqu'à la lig. latér., le reste de la robe argenté; gr. gucule, un rang de dents assez gr. & aiguës, celle du milieu de la mâchoire infér. plus l. & se logeant dans une rainure de la supér.; 2 rides convergentes au-dessus du bec; 2 dorsales, la 1^{re}. avant l'équilibre; caudale très-fendue; anus à l'aplomb de la 2^e. dorsale. **ROND**. ne donne à ce p. aucunes écailles, si ce n'est sur la lig. latér., mais le témoignage contraire de **WIL**. étant positif, doit l'emporter sur le témoignage négatif d'un homme qui peut ne pas remarquer de très-petites écailles. **D. 5**, **P. 13**. **V. 6**. **A. 10**. *Es. sphyraena*, LIN.

SPHINX, i. 2^e. Tétrap. lépid. de **GEOF.**, à ant. prismatiques & chrysalide dans une coque. On voit par ces 2 caractères la différence générique des Sphinx aux Papillons. L'attitude que prennent leurs Chenilles en appliquant leur extrémité postér. à une branche, tandis qu'elles tiennent leur partie antér. relevée, les a fait appeller Sphinx; cepen-

dant le Sphinx-bélier ne prend pas cette posture, & a aussi une coque différente des autres. Elle est lisse, jaune, allongée en fuseau par les bouts, & appliquée à quelque tige, tandis que les coques des autres esp. sont grossières, mêlées de grains de terre & enfoncées dans le terrain.

I^{re}. Famille. SPHINX BOURDONS.

Ant. presque cyl., trompe nulle ou très-courte, Chenille rasé, corne sur la queue.

1. *Le Demi-Paon*; l. 17; ailes supér. d'un brun-marbré, les infér. d'un rouge de laque avec un gr. œil à fond n. & cercle bleuâtre; corps fort gros, brun, à bandes rougeâtres en-dessous; tête & corcelet gris, Chenille verte à corne bleuâtre; œufs verts; sur le saule.
2. *S. du tilleul*; l. 12; corcelet velu & gris, à 3 bandes longit. verdâtres; ventre gris; ailes supér. grises avec des taches & une bordure vertes; ailes infér. fauves; dessous gris-clair-verdâtre, Chenille verte.
3. *S. à ailes dentelées*; l. 12; gr. ailes d'un gris-brun-nué; Chenille verte à taches jaunes; sur le peuplier.
4. *S. mouche*; l. 5; ailes supér. transpar., à bord & nervures n.; les infér. plus opaques, à taches & extrémités n.; corcelet noir à bande jaunâtre.

II^e. Famille. SPHINX EPERVIEFS.

Ant. presque cyl., trompe roulée en spirale, Chenille rasé, corne sur la queue.

5. *S. vert à ailes transpar.*; l. 10; corcelet & ventre n.; le 1^{er}. à poils verdâtres, le 2^e. à poils jaunâtres.
6. *Le Moro-Sphinx*; l. 13; corps brun-velu, ailes assez courtes, les supér. d'un brun-nué, les infér. d'un jaune-rougeâtre; Chenille à corne bleue terminée de rouge; sur le caille-lait.
7. *S. du trône*; l. 22; ailes supér. étroites, l. de 24'', d'un brun-nué; les infér. d'un rouge-rose à bandes n.; ventre rouge & n.; Chenille verte à boutonnières nuées du gris-de-lin au blanc; sur le trône & le lilas de Perse.
8. *S. tête de mort*; l. 28, lar. 9; ailes supér. d'un brun-nué, avec un p. blanc au milieu; les infér. jaunes avec 2 bandes n.; ventre n. & jaune; corcelet n. à tache grise marquée de 2 p. noirs qui sont les yeux de la tête de mort.

9. *Sphinx à corne de bœuf*; l. 24; grosses ant. l. de 10", grosse trompe; gr. ailes supér. d'un brun-nué, ainsi que les infér.; ventre altern. rouge & n.
10. *S. de la vigne*, l. 16; corps vert & rouge, ainsi que les ailes supér.; ailes infér. n. à la base, rouges au bout; Chenille d'un noir velouté, dite la *Cochonne* à cause de la forme de sa tête.
11. *S. du tithimale*, l. 17; poils verdâtres au corps; ailes supér. d'un gris rougâtre à 3 taches verdâtres, & une bande n.; ailes infér. rouges à base & bande transv. n. & tache blanche; dessous des ailes & du corps rouge, Chenille à tête & pattes rouges, fond noir, anneaux de p. n. & rouges, au milieu desquels est un p. rouge glace d'argent; elle est fort grande.
12. *S. à bandes rouges dentelées*, l. 12; corcelet vert d'olive bordé de pourpre, ailes rouges, les supér. tachées de vert olive au milieu, avec des bandes transv. brunes; Chenille brune, dite *Chenille à queue du tithimale*.

III^e. Famille. SPHINX BÉLIERS.

Antennes grosses au milieu, trompe en spirale, Chenille velue & sans corne.

13. *S. Bélier*, l. 8; corps n.; ailes supér. d'un vert bleu à 6 taches rouges dans les mâles & 5 dans les femelles; ailes infér. rouges à bordure verte; Chenille jaune lisse à taches n.; sur le gramin, le charme, &c. Coque lisse, jaune & alongée. Voilà les seules especes trouvées en ce pays.
14. *S. Proserpine*, l. 16; corps supér. verdâtre, infér. blanc; ailes supér. échanquées, d'un gris blanchâtre qui verdit vers le bout, & coupées au milieu par une bande verte transv. plus large au bout extér., & marquée d'un p. noir en lunule; ailes infér. jaunes bordées de n., les unes & les autres olives en-dessous; aux environs de Francfort sur le Mein. PALLAS.

Voyez encore d'autres S. exotiques aux mots Pluton, Cerbere, Ixion, Atropos, Mégère, Médée, Thétis & Cacus.

SPHYRÈNE, p. Spet comme Hautin & comme Aiguille.

SPICIFÈRE, o. du g. du *Faisan*, Paon du Japon de BRIS., à peu-près de la gr. du nôtre, remarquable par une aigrette en épi h. de 4" sur la tête, émaillée de vert & de bleu; bec cendré plus l. & plus grêle que celui du Paon; iris jaune, tour des yeux rouges comme au Faisan; tête & cou ver-

dâtres tachetés de bleu & de blanc; plaques bleues au h. des ailes; bleues, vertes & dorées sur la poitrine, bleues & vertes sur le dos; queue moins fournie plus rembrunie & ornée de plus gr. miroirs que sur notre Paon; femelle plus pet., ventre noir.

SPIPOLETTE, o. 6^e. Alouette.

SPIRLIN, p. du g. des *Carpes*, omis par ART. & LINNÉ, & qui vient d'être décrit par BLOCH. C'est une espee très-petite & fort large; lig. latér. rouge garnie de 2 rangs de p. noirs qui subissent seuls après la mort de l'animal; mâchoire infér. plus l., dos gris, côtés d'un brun vert, ventre blanc argenté, le tout couvert de pet. écailles piquées de n.; nageoires rougâtres, hors la dorsale verdâtre. D. 10. P. 12. V. 8. A. 16. Ce p. de plusieurs ruisseaux & rivières d'Allemagne, à fond de sable ou de cailloux, est trop pet. pour servir à autre chose qu'à nourrir les gros, & il y est très-propre, multipliant beaucoup.

SPONDYLE, c. Gaidaron.

SPONTON, cét. Narwhal.

SPRAT, *Spret*, p. voisin de la Sardine, l. de 4 à 5"; iris argenté; dos olive, à reflets bleuâtres, irrégulièrement nué de brun; côtés & ventre argentés tant sur la peau que sur les écailles qui sont caduques; lig. latér. dr. & à peine visible; dorsale des couleurs du dos, anale blanche. D. 10 à 11. P. . . . V. . . . A. 14. DUH.

SPRINGBOK, q. 7^e. Gazelle.

SQUATINE, p. Ange.

SQUELETTE, r. Raine du Brésil très-maigre, d'un jaune doré, panaché de rouge.

SQUILLE, i. cr. à 14 pattes, dont les antér. sont sans pincés proprement dites, ne pouvant rien saisir qu'en rapprochant, comme le sont les Araignées, l'ongle mobile qui la forme, de l'apophyse de sa base à laquelle il est articulé. Ces i. ont 4 ant. en filet conique; corps alongé, un peu applati & recourbé, yeux communément sans pédicule. Ainsi ce g. est aisé à distinguer des Ecrevisses & autres crustacés. Toutes les S. ont le corps divisé en 10 ou 12 anneaux, le corcelet non distingué du ventre, mais la tête bien marquée. Elles sont vivipares en ce sens que les œufs sont disposés dans une poche au bas de l'abdomen, & que les pet. en sortent à mesure que les œufs sont éclos. GÉER rapporte à ce g. l'Aselle de GEOFF.

1. *Squille de la Baltique*, ou *Entomon* de KLEIN, l. près de 2"; corps ovale, d'un brun clair, supér. convexe, infér. applati; croûte écail-

- ieuse disposée en 10 anneaux, dont chacun pousse latér. en-dehors une appendice plate & triang. ; tête antér. échancrée en arc ; bouche au-dessous des ant. , munie de 2 dents brunes ; les 8 pattes postér. plus l. & plus grosses ; queue presque conique.
2. *Squilla marine*. Corps plus allongé & plus égal que celui de la précéd. ; queue oblongue & terminé par un arc rentrant ; pattes plus semblables entre elles.
 3. *S. Puce*, ou *Crevette des ruisseaux*, l. 7, lar. 2 ; jaune de rouille, ou d'un brun verdâtre sale ; corps en 12 anneaux, toujours voûté, la queue & la tête tendant à se rapprocher en-dessous, & la dernière étant moins séparée du corps que dans les autres esp. ; MM. THULLIS & BERNARD l'ont vue phosphorique au fond de l'eau. (Journal de Physique.)
 4. *S. mante*, l. 5 à 7". lar. 9 à 12". Cette espèce se rapproche plus des Ecrevisses que les précéd., en ce que ses yeux ont un pédicule, & son corcelet se confond assez avec la tête ; mais aussi il se distingue mieux du ventre, ce qui n'a pas lieu dans l'Ecrevisse. Ses 2 plus l. ant. se terminent chacune par 3 l. filets très-flexibles. Le corcelet a 2 échancrures antér., & il se termine en pointe aiguë aux 2 angles antér. La bouche a 4 barbillons ; le ventre est 4 fois aussi l. que large, & divisé en 11 anneaux, dont les 10 derniers ont chacun 6 arrêtes longit. élevées, & terminées dans les 5 derniers en épines aiguës. L'extrémité du ventre qui représente la queue a 8 épines dures. Sous le ventre sont 5 paires d'esp. d'ouïes. Les 2 premières pattes 20 ou 30 fois plus grosses, & 2 fois plus l. que les autres, ont un mordant large divisé en l. dents aiguës. Les 6 pattes suivantes ne se voient qu'en retournant l'animal, & les 6 dernières tiennent au ventre, & semblent uniquement faites pour nager. Dans les gr. mers.
 5. *Pou de Baleine*, l. 6, lar. 3 ; corps ovale, aplati, à 6 anneaux, tête avancée ; les 6 premières & les 2 dernières pattes étant les plus grosses, les autres semblent faites pour nager ; aussi sont-elles flexibles & sans ongle ou crochet. Ces i. entament quelquefois des parties considérables de la Baleine.
- STAPHILIN, i. 50°. Coléoptère de GEOFF. ; ant. filif. quoique grenues, ailes entièrement cachées par les étuis. Ceux-ci sont toujours courts, & les ailes au contraire sont l. & larges ; mais elles sont si bien repliées sous les étuis que quoique très-petits ils les couvrent entièrement. Ils sont si étroits & si raccourcis dans quelques esp. qu'on prendroit au premier coup-d'œil l'i. pour sa larve qui en effet en diffère assez peu. Il est carnassier, & sa bouche est munie de 2 mâchoires ou dents fortes & avancées. Il cherche & détruit beaucoup d'i. dans la terre, dans les ordures & dans le fumier où il fouille sans cesse avec ses tarses antér. qui sont larges & forts. Veut-il prendre l'essor ? Ses ailes, malgré la manière dont elles sont pliées & retrouffées sous les étuis, se développent très-lestement pour le vol. Quand on le touche il relève en l'air son derrière quoique nu & sans défense, car les 3 parties que l'on y remarque sont absolument innocentes ; l'une est moullé & porte l'anus à son extrémité, les 2 autres l'accompagnent & sont velues & pointues, mais molles. Il peut les faire rentrer dans son corps, & les en faire sortir à volonté. Il a une grande facilité à relever ainsi le derrière, & il le fait souvent sans qu'on le touche, mais sur-tout lorsqu'il vient de se poser. Il y est porté alors par la facilité que cela lui donne pour pousser ses ailes & les aider à se replier sous ses étuis.
1. *Le gr. Staphilin n. & lisse*, l. 11, lar. 2 $\frac{1}{4}$; ant. de 11 art., corcelet convexe un peu bordé ; étuis jusqu'au tiers du ventre qui est latér. un peu veu ; pattes assez l. ; les 5 art. des tarses garnis de pelotes ; dans les jardins & les bois.
 2. *bleu*, l. 7 ; dessous & pattes noires ; forme du précédent.
 3. *Le petit S. noir*, l. 6 ; pointillé.
 4. *noir à l. étuis*, l. 2, lar. 1 ; d'un n. brun, ant. méd., tête aplatie, corcelet arrondi peu bordé, étuis couvrant les $\frac{2}{3}$ du ventre.
 5. *nébuleux*, l. 8, lar. 2 ; tête & corcelet n., étuis avec une bande transv. de poils gris, ainsi que le dessous du ventre ; tarses garnis de pelottes ; derniers art. des ant. plus gros ; dans les boues.
 6. *velouté*, l. 5 $\frac{1}{2}$; dessous couvert d'un fin duvet gris-verdâtre ; dessous noir, ant. un peu en masse.
 7. *bourdon*, l. 10 ; poils jaunes sur la tête, le corcelet & les derniers anneaux du ventre, n. sur les étuis ; ant. courtes.
 8. *à tête jaune*, l. 5 $\frac{1}{2}$; ant. grossissant ; corcelet & étuis n. tachés de poils roux ; cœur noir sur l'écuillon ; volant bien, & courant vite.
 9. *à étuis de rouille*, l. 6 $\frac{1}{2}$; tête, corcelet & ventre n. ; 2 taches triang. de poils dorés à chaque anneau de ce dernier ; étuis roux, écuillon noir.
 10. *noir à étuis fauves lisses*, l. 2, 3 $\frac{1}{2}$.

11. *Scaphilin à étuis marrons pointillés*, l. 3 ; tête & corcelet n. lisses.
 12. à *étuis très-courts*, l. 3 ; grosses ant. courtes, corcelet large à rebord aigu ; étuis bruns, le reste noir.
 13. *aplati à étuis bruns*, l. 1 ; tête & corcelet n., mâchoires & rebord fauves, étuis fauves tachés de brun, ventre noirâtre à extrémité fauve ; dans le sable.
 14. n. à *patte fauve & étuis pointillés*, l. 3 $\frac{1}{2}$; corcelet allongé.
 15. n. à *corcelet lisse & bordé*, l. $\frac{1}{2}$; pattes rougeâtres, ant. grossissant un peu.
 16. n. à *corcelet sillonné & bordé* ; mêmes taille & pattes.
 17. à *étuis bronzés*, l. 4 ; n. & luisant.
 18. *couleur de paille*, l. 1 ; court & ovale, tête n., ant. grossissant, corcelet jaune-clair, ventre n. ; dans le sable le long des murs.
 19. à *étuis bordés de jaune*, l. 2 ; ant. grossissant un peu ; tête, corcelet & ventre n., pattes & étuis bruns.
 20. n. à *taches jaunes*, l. 2 ; étuis plus l. & couvrant les $\frac{2}{3}$ du ventre ; tête & corcelet n., celui-ci bordé de jaune ; étuis n. à l. tache jaune.
 21. *rouge à tête noire & étuis bleus*, l. 3 ; fond rouge-brun.
 22. *jaune à tête, étuis & anus n.*, l. 3 ; ant. en if & grossissant ; corcelet, pattes & h. des étuis jaunes.
 23. n. à *corcelet rouge*, l. 3 $\frac{1}{2}$; ant. cyl. & assez longues.
 24. *Junon*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noir mat, gros yeux, étuis larges & courts, quelquefois un p. jaune à leur milieu ; volant bien ; dans le sable.
 25. à *ant. en demi-masse*, l. $\frac{2}{3}$; noir, étuis bruns.
 26. *fauve aux yeux n.*, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. en demi-masse.
 27. n. à *bandes de p.*, l. 3 ; étuis pointillés, l. corcelet lisse, hors 4. stries pointillées.
 28. à *corcelet étranglé*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noir, corcelet fauve, pattes bruns.
 29. *aplati, à étuis bigarrés*, l. 3 ; n., la partie postér. des étuis & pattes brun.
 30. à *étuis jaunes au milieu*, l. 1 $\frac{1}{2}$; noir.
 31. à *tête n.*, l. 1 ; fauve.
 32. *Arlequin à l. mâchoires*, l. 4 ; n., corcelet, pattes, base des étuis fauves, le bout brun ; l. mâchoires.
 33. *cuivreux*, l. 5 $\frac{1}{2}$; pointillé, les étuis comme marquetés.
- STARON, c. Pourpre d'AD. semblable au Siger, excepté que la c. est plus épaisse, qu'elle a 8^{me} de l., que son sommet est plus

lar. que l., & qu'elle est quelquefois toute blanche, ou seulement marbrée d'un peu d'ardoisé.

STEEN-BOK, q. du g. des *Antilopes* ; environ 2' de h. ; larmiers, pelage rougeâtre, tache blanche sous les yeux ; chair dure & sèche selon M. SPARMAN, très-bonne selon MM. FORSTER qui regardent cet animal incomplètement décrit comme une variété du Nagor.

STEIN-BOK, q. Bouquetin.

STELLION, r. Léopard du 2^e. g. de DAUB. ; corps orbiculaire couvert de pet. écailles hérissées & variées de blanc, de n. & de cendré ; queue annelée & de l. médiocre. Ce Léopard se trouve au Levant, en Egypte, au Cap, &c. il est innocent ; RU. dit cependant qu'il se trouve venimeux en Italie. BELLON regardoit les excréments de celui d'Egypte comme un excellent cosmétique.

STENCORE, i. 25^e. Coléoptère de GEOFF. ; ant. décroissant de la base à la pointe & placés devant les yeux ; étuis postér. rétrécis. La larve & la chrysalide de cet i., ainsi que celles de la Lepture, ressemblent à celles du Capricorne, & elles habitent la plupart les mêmes lieux. Les Stencores de GEOFF. sont des Leptures dans GÉER.

I^{re}. Famille. *Corcelet muni d'une pointe ou tubercule latérale.*

1. *Stencore lisse à bandes jaunes*, l. 8, 9, lar. 2 $\frac{1}{2}$; tête & antennules allongées ; ant. méd. ; corcelet allongé, cyl. & n. ainsi que la tête, avec quelques poils gris ; étuis assez larges, pointillés, avec 3 raies longit. d'un brun-rougeâtre entrecoupées de taches jaunes ; dans les bois.
2. *noir velouté de jauné*, l. 6 $\frac{1}{2}$; le velouté vient des poils, ant. & antennules du précédent, étuis avec 2 lig. longit. élevées.
3. à *genoux n.*, l. 7, 10 ; n., semé de poils dorés ; étuis d'un brun fauve à la base, n. au bout ; cuisses & jambes fauves, artic. n. ; sur les fleurs.
4. *rouge à étuis violets*, l. 9 ; ant. assez l., rouges à la base, n. à l'extrémité ; tête & corcelet à un sillon ; rouge terne, hors les étuis ; sur l'orme.
5. *jaune à bande n.*, l. 6 ; l. ant., tête noire, 2 touffes de poils fauves sur les mâchoires, corcelet n., étuis jaunes tachetés de noir ; appendice au milieu des cuisses ; sur la ronce.

II^{re}. Famille. *Corcelet simple.*

6. *bedeau*, l. 3-6 ; l. ant., corps n., étuis brun-rouges à bout noir.

7. *Stencore n. à étuis rougeâtres* ; un peu plus petit, corcelet & ventre velus ; dans les broussailles.
 8. *n. à étuis jaunes* ; de même.
 9. *n. à ventre jaunâtre*, l. 3, lar. 1.
 10. *n. à cuisses rouges*, l. 2 $\frac{1}{2}$.
 11. *n. à corcelet rouge*, l. 4 ; ventre jaune.
 12. *doré*, l. 3, 4 ; ant. médiocres ; rouge, vert, jaune, n. ou violet, mais toujours doré ; tête, corcelet, étuis ponctués ; épines aux cuisses postérieures.
 13. *rouge*, l. 6, lar. 2.
 14. *n. à étuis rouges*, l. 4 $\frac{1}{2}$.
 15. *en deuil*, l. 9 ; n. pointillé.

STERCORAIRE,

- { o. Labbe.
 i. Boulier ; aussi 9°. &
 10°. Scarabés.
 p. du g. des *Echarpes*,

de l'Océan des 2 Indes, & de l'Océan pacifique, confondu par RAY & LIN. avec le *Ch. triostegus*, mais distingué par BROUS. & décrit sous le nom de *Ch. faber*. Corps comprimé, presque rhomboïde, à angles arrondis ; la plus grande largeur étant à la l. :: 4 · 5 ; anus un peu avant le milieu, ce qui dans ce g. est, je crois, partic. à cette espèce ; tête courte & comprimée, un peu plus épaisse que le corps ; mâchoires étroites, yeux h., latér., caudale en queue d'Hirondine terminée en croissant ; corps cendré argenté, coupé transv. de 5 ou 6 larges bandes d'un n. bleuâtre qui se perd vers leurs bords, nageoires de la couleur de ces bandes. D. $\frac{7}{12}$. P. 6. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{12}$.

STERLET, p. du g. de l'*Esturgeon*, le plus petit du g., ayant rarement plus de 4' de l. & de 35 livres de poids ; boucliers moins fail-lans & à pointes moins dures qu'aux 2 autres esp., disposés en 3 gr. rangées en-dessus, & 2 en-dessous, ceux-ci plus pet. & plats ; corps allongé, longue tête déprimée, museau é mouffé, les 4 cirrhes du g. ; tête grise tachée de jaune, dos gris foncé, ventre blanc taché de rose, boucliers jaunes ; dorsale, pector. & caudale grises, ventrales & anale rouges ; quelques pointes çà & là sur le corps entre les boucliers. D. 39. P. 20. V. 23. A. 22, selon BLOCH. Ce p. est le meilleur du g., aussi l'a-t-on transporté de la Russie, son pays natal, en Suède & en Prusse. *Acip. ruthenus*. LINNÉ.

STERNICLE, p. Serpe.

STINC, *Stinx*, r. Scinque.

STIPON, c. Très-petit Mantelet d'AD., l. de 2 $\frac{1}{2}$ " , lar. d'1 $\frac{1}{2}$; ouverture semblable à celle du Simeri, hors 15 à 18 très-pet. dents

à la levre dr., & 8 ou 10 à la gauche ; ordin. tout blanc, quelquefois une bande sauve tournant avec la 1^{re}. spir.

STOMOXE, ou *Mouche d'automne*, i. 6^e Diptere de GEOFF. ; ant. à palette & soie latér. velue ; trompe simple, dure & pointue ; 3 yeux liffes. Cet i. ressemble à la Mouche commune par ses ant., sa forme & sa couleur, mais il en diffère par sa trompe, par ses ailes plus écartées & par son ventre plus court. Il pique vivement les hommes & les animaux, & ne paroît guere avant l'automne, ce qui a fait dire vulgairement que les Mouches piquoient en cette saison. Nous n'en avons qu'une esp., elle a 3''' de l., 1 de large.

STOURNE, o. 2°. Etourneau étranger.

STROMATÉE, p. 32°. g. de GO., par conf. malacoct. apode ; corps ové comprimé, non alép. comme il le dit, la Fiatole dorée ayant des écailles ; dos & ventre convexes & carénés, pet. tête comprimée, front plat, pet. bouche, mâchoires obtuses, égales, denticulées, levres épaisses, dents presque égales, yeux latér. moyens, narines doubles ; opercules charnus, de 3 pièces ; membrane branchiale demi-operculée, à 5 ou 6 rayons ; ligne latér. presque dr., h. & parallèle au dos ; anus un peu plus près de la caudale ; dorsale longit., un peu triang., pectorales courtes, anale longit. un peu triang., caudale un peu en tenaille.

STRONGLE, v. Voyez Aascaride.

SU, *Succarath*, q. du pays des Patagons, dont JONS. parle d'après NIEREMBERG ; face voisine de celle du Lion, corps postérieur étranglé aux lombes, grande queue touffue comme celle de l'Ecureuil, taille considérable, puisque les Patagons se couvrent de la peau de cet animal qu'ils prennent dans des fosses couvertes de branchages ; non décrit.

SUASI, o. Canard du Kamtschatka, non décrit.

SUCET, { o. Roitelet.

{ p. du g. du *Rémora*, v. ce mot. Le Sucet se trouve comme le Rémora dans toutes les mers. Corps allongé, tête méd., bouche large, mâchoire infér. plus l. & pointue, pet. yeux, iris jaune, joues charnues & argentines ; bouclier allant du milieu de la mandibule supér. au-delà de la nuque, comp. de 22 à 24 stries ; peau alép. & criblée de pet. pores ; caudale entière & ronde, dos & queue verts, lig. latér. dr. & blanche, ventre blanc, nageoires jaunes bordées de violet, hors la caudale toute violette ; pector. & ventrales courtes ; dorsale & anale commu-

çant à l'équilibre & finissant assez l. de la caudale; l. 1 à 7'. D. 40. P. 20. V. 4. A. 35. Les pauvres seuls mangent ce p. que l'on prend souvent avec les Chiens de mer auxquels il est attaché.

SUCEUR DE ROCHER, c. Lépas dans KNORR.

SUCRIER, o. 8°. Grimpercau-Guitguit.

SUETOLT, p. Bufolt.

SUGA, c. Pourpre d'AD. à canal presque fermé, c. l. de 5'' seulement, du reste assez semblable au Loset.

SUGLACURU, v. dit ver Macaque, voyez ce mot.

SUISSE, { r. Salamandre.
p. Vandoife.
q. 4°. Ecurcuil.

SUKOTYRO, *Sucotario*; q. M. HANS

SLOANE (Sav. étr. 1727.) rapporte la description ou notice imparfaite que NIEUHOF fait d'un animal des Indes ainsi nommé à la Chine. Taille d'un gr. Bœuf, museau en groin, l. oreilles, queue touffue, yeux au sommet de la tête; près-d'eux, de chaque côté, une l. corne, ou dent moindre que celles de l'Éléphant; cet animal pâit l'herbe, & on le prend rarement. Voilà ce que dit NIEUHOF. M. SLOANE rapproche de cette indication ce que plusieurs Anciens ont dit d'un énorme Taureau carnivore, indomptable, léger à la course; bouche fendue jusqu'aux oreilles, cornes aussi mobiles qu'elles; poil très-roux & couché à contrefens, peau impénétrable aux traits. La plupart des Auteurs ont placé cet animal en Éthiopie, & plusieurs Modernes ont dit qu'elle nourrissoit en effet des espèces de Bœufs 2 fois aussi gr. que les plus beaux d'Europe. M. SLOANE rapportoit à cet animal, quel qu'il fût, 2 cornes qu'il possédoit. Elles sont assez dr. jusqu'à une distance considérable de leur base, ensuite elles se courbent & s'amincissent jusqu'à finir en pointe. Elles sont un peu comprimées & sillonnées; l., en suivant leur courbure, 6' 6'' anglois; en lig. dr. 4' 5''; diamètre à la base 6'' 9''; poids 21 livres 10 onces; cavité contenant 6 quartes. On voit par ces notions isolées que l'animal auquel appartient ces cornes nous est encore inconnu, quoique vraisemblablement fort gr.

SULAC, q. Saïga.

SULIN, c. Lépas d'AD., de la 3°. section; à c. chambrée, en bassin elliptique fort applati, poli intér. & extér.; sommet sur le bord postér. en bec recourbé; cloison parallèle à

la base, mais n'occupant que la partie postér. de la c.; base à bords ondes & tranchans; tantôt brune, tantôt rouffe; ou verte piquée de brun, ou blanche variée de gr. taches de brun rougeâtre; l. 16''', lar. 12, h. 4; yeux n. un peu au-dessus de la racine des cornes jaunes; manteau bordé de 25 crénelures en croissant; pi. blanc sale; corps cendré noirâtre; adhérent avec une force étonnante aux rochers de Gorée.

SUNET, c. Came du même, assez épaisse, à 25 sillons transv. & profonds; 100 petites dents aux bords intér. de chaque battant qui en a 3 pour la charnière; intér. violette, extér. blanchâtre à bandelettes rougeâtres; l. 10''', lar. 15.

SUPERBE, (le) o. 4°. Oiseau de Paradis.

SURI, o. Touyou.

SURIKATE, q. du g. de la *Belette*, que BUF. a vu & décrit le premier en Europe. Gr. d'un Lapin, forme un peu moins allongée que celle de la Mangouïte à laquelle on peut le comparer, queue moins l. & seulement moitié du corps, tête à front relevé & museau pointu, mâchoire supér. plus l. & garnie en-dessus d'un cartilage très-mobile; pi. antér. & postér. tétradac., ce qui ne se trouve que dans cet animal & dans le Lynx; oreilles arrondies; poil l., roide, hérissé, varié de fauve, de n. & de blanc. Le Surikate est carnivore, mais doux & apprivoisable, vif & adroit. Il s'assied souvent sur le derrière, le corps droit, & marche aussi quelquefois sur 2 pieds. Il lappe comme les Chiens en buvant, mais boit plutôt son urine, malgré son odeur forte, que de l'eau froide. Son cri est l'aboïement d'un petit Chien; il mord les gens qui lui déplaisent, & quand on lui déplaît il paroît que c'est son odorat qui en est affecté. Quoique Surikate soit le nom belgique du Maki, & que le marchand qui vendit l'animal, dont je parle, à BUF. l'ait trompé sur ce nom, comme il le trompa sur le pays en attribuant cette Belette à l'Amér., je lui laisse ce nom sous lequel BUF. l'a fait connoître. M. PENNANT l'appelle *Tupe*, croyant le reconnoître dans l'animal de Java que RUMPHIUS a désigné sous ce nom. Peut-être existe-t-il en effet à Java, mais il se trouve bien certainement au nord du Cap dans les montagnes pierreuses, comme M. PAL. & VOSMAER l'ont fait voir, & comme BUF. en est convenu dans ses suppléments. ZIM. qui n'a pu connoître le *Ratel* que par KOLBE s'est trompé en croyant que c'étoit l'animal dont nous parlons.

SURMULET,

SURMULET, p. Rouget.
SURMULOT, q. 4^e. Rat.
SUROK, q. Mamotte de Pologne, ou Bobak.
SUSERRE, o. Draine, 2^e. Grive.
SWAMMERDAM, (la) i. Teigne de Suede
à ant. très-l., ailes jaunâtres & unies. LIN.
SUVEREAU, p. Guaratéréba.

SYCOPHANTE, i. C'est le 5^e. Bupreste.
SYLVIE, i. 9^e. Demoiselle.
SYNAGRIDE, p. Dentale.
SYRIOT, o. Fauvette grise.
SYRTALE, r. Serpent du Canada du 3^e. g. ;
corps mince & lirié, robe brune variée de
3 bandes de vert bleuâtre; 150, 228.

T

T A C

TABAC D'ESPAGNE, i. 2^e. Papillon.
TACAB, o. Pélican.
TACATACA, o. Pics, & abus. Toucan.
TACAUD, p. Tafcau.
TACCO, o. 2^e. Coucou d'Amérique.
TACLOVO, c. M. DE BOMARE dit que c'est
une gr. Huitre des Indes.
TACON, p. Petit & jeune Saumon.
TACUMAN, r. Tucuman.
TADIN, c. Nérite d'AD., assez semblable au
Dunar, mais plus petite, ayant sa 1^{re}. spire
relevée de 15 cannelures, & son fond noir
piqué de blanc.
TADORNE, o. 10^e. Canard.
TAENIA, { p. Flamme.
v. Genre de vers l., minces &
plats comme un lacet, qui habitent dans
l'intér. de l'homme ou des animaux, dont
le corps est composé d'un nombre plus ou
moins gr. d'anneaux qui se séparent plus ou
moins facilement, selon les esp., & passent
pour devenir, après leur séparation, chacun
un Ver entier semblable au premier. L'his-
toire de cet animal trop commun, sur-tout
dans les pays froids & humides comme la
Hollande, la Suisse, quelques cantons d'Alle-
magne, de Russie, &c. n'est cependant con-
nue qu'assez imparfaitement. Chaque anneau
contient ses viscères ou glandes propres, &
ses papilles ou suçoirs. Une des extrémités
du Ver est très-grêle, & l'on ne découvre
pas les organes de ses parties. L'autre ex-
trémité est large, & offre dans chaque anneau
le détail de ses organes vitaux qui sont de
moins en moins marqués dans chaque anneau
à mesure qu'il se rapproche de l'extrémité
déliée. PAL. juge très-invraisemblable que
celle-ci contienne une tête, c'est-à-dire,
qu'elle renferme une vraie bouche ou or-
gane destiné à pourvoir seul à la nourriture
du T. entier. Selon ce Naturaliste on pour-

T A E

roit dire que le T. est un Zo. comp. de pé-
ricarpes ou d'ovaires formant un système con-
tinu qui a sa vie & ses mouvemens propres,
mais dont chaque partie a ses organes par-
ticuliers, mûrit & périt en laissant les œufs
qui ont mûri avec lui. Quant à la partie
déliée qui paroît offrir la tête dans la plu-
part des esp., on la regarderoit, dit-il,
comme la racine du Zo., & c'est aussi ce que
pense LIN. Il compare le T. à une racine
de gramin qui se régénère par un bout &
vieillit par l'autre. Ce sentiment tient le
milieu entre l'opinion commune qui fait voir
dans chaque T. un seul animal dont chaque
anneau séparé du tout peut se régénérer de
même que le fait chaque portion de Pol. ou
de Ver blanc aquatique, & l'opinion étrange
de ceux qui se sont avisés de regarder un T.
comme une suite d'animaux qui se tiennent
attachés l'un à l'autre. Quoique cette idée
ait cessé de faire fortune, comme elle a eu
quelques partisans illustres, entre autres
VALLISNIERI, & comme il seroit possible
qu'elle séduisît encore quelques personnes par
sa singularité même, je crois devoir indiquer
ce qui en démontre la fausseté. 1^o. Les tro-
chets que l'on a cru voir à chaque anneau
séparé ne sont, comme l'a vu BON., que les
débris de l'anneau dont il a été séparé. 2^o. Les
T. en qui l'on distingue une esp. de tête ne
peuvent être une chaîne de T. réunis, puis-
qu'il n'y auroit que le 1^{er}. de la chaîne qui
fût pourvu de cette partie principale. 3^o. Il
y a, dans toute la l. du T., un vaisseau
continu que M. WINSLOW a injecté & mon-
tré à M. ANDRY; or, un assemblage d'ani-
maux accrochés l'un à l'autre ne peut avoir
aucun organe commun à toute la chaîne qu'ils
forment.

Mais il se présente naturellement ici une
autre question plus intéressante. D'où vien-

nent les T. PAL. & BON. croient qu'ils s'engendrent & vivent dans nos corps & dans ceux des autres animaux; que leurs œufs sont d'une extrême petitesse, qu'ils sortent de nos corps avec nos excréments; que, soit qu'ils voltigent dans l'air, soit qu'ils arrivent à l'eau, soit qu'ils se trouvent déposés sur terre, ils peuvent entrer dans le corps d'un homme ou d'un animal avec sa boisson ou avec ses alimens, & que ceux d'entre eux qui viennent à être placés d'une manière convenable pour les faire éclore établissent ainsi le T. dans le corps d'un homme ou d'un animal qui en avoit été jusqu'alors exempt. Ces suppositions, dont chacune est réalisée dans quelque fait relativement à divers autres animaux, suffiroient pour expliquer soit le prétendu T. des Hydatides, si ce n'étoit pas plutôt un analogue aux Hydres, des œufs extrêmement pet. pouvant arriver au tissu cellulaire du péritoine, soit le T. des enfans les plus jeunes, nés de pere ou de mere affligés de la présence d'un de ces parasites. Cette hypothèse est donc satisfaisante. D'un autre côté elle paroît vraisemblable, car 1°. Aucune observation certaine ne fait voir le T. vivant hors d'un corps animal, & ce que LIN. a dit à cet égard paroît peu constant, & d'ailleurs prouveroit tout au plus que le T. peut exister ainsi accidentellement. 2°. Il seroit bien extraord. que des animaux très-pet. & très-rares dans leur élément naturel devinssent communs & d'une taille énorme, étant aussi prodigieusement déclimatés qu'ils le seroient en passant, soit de la terre, soit de l'eau froide dans le corps d'un animal à sang chaud où ils sont encore exposés à tous les effets du jeu des solides & des liquides.

On a appelé le T. *Ver solitaire*, parce qu'on croyoit qu'un homme ou un animal n'en logeoient jamais qu'un; mais on fait aujourd'hui qu'ils en nourrissent souvent 2 ou 3, & quelquefois 8, 10, 12 & plus, soit d'une seule esp., soit d'esp. différentes. On fait aussi que ce Ver arrive, dans quelques esp., à une l. presque incroyable, à celle de 30, 40 aunes & au-delà. M. CUSSON en a conservé un l. de 60 aunes, & BOERRHAAVE, cité par M. VAN-DÆVEREN, son disciple, en a fait rendre, à un Russe, un qui avoit 300 aunes. Au reste ce Ver paroît prendre sa croissance fort vite. M. RAULIN, cité par le même Médecin, en a trouvé un l. de 26' dans un agneau de 3 mois, & j'eus à l'âge de 12 ans le bonheur d'être débarrassé

d'un individu très-l. qui ne me tourmentoît que depuis 7 ou 8 mois. Je ne prétends pas en conclure qu'il n'avoit que cet âge, car il pouvoit avoir à peu-près le mien, le séjour de cet animal dans le corps de l'homme n'étant souvent accompagné d'aucune indisposition sensible, sur-tout celui de la 1^{re}. esp. que je décrirai. Un des plus singuliers symptômes de la présence du T. est le larmolement, ce qui rapproché de là dilatation de la prunelle, regardée comme annonçant la présence des Ascarides lombriciformes, indique un rapport très-extraord. & très-digne d'être étudié. FABR. observe, & M. VAN-DÆVEREN l'avoit déjà fait avant lui, qu'il ne faut pas toujours regarder comme antér. la partie la plus mince; y ayant, au moins, une esp. en qui elle est postérieure. Le plus sûr est en général de voir celle-ci du côté vers lequel les segmens imbriqués qui forment les anneaux sont rejetés en recouvrement, puisque selon la solide réflexion de FABR., ils font l'office de pieds ou de crochets pour faire avancer l'animal dans un sens opposé nécessairement à leur direction.

1. *Taenia large*, ou T. à anneaux courts, T. à épine. Les anneaux dans cette esp. sont plusieurs fois moins l. que larges, les plus gr. soit dans le milieu, soit dans l'extrémité postér. du corps, ayant à peine 1''' de l. sur 3 ou 4 de large. Son extrémité antér. se montre sous la forme d'un gros fil l. quelquefois de plus d'1', en qui la loupe fait distinguer au moins 20 anneaux par ligne de longueur. Le bout de ce fil est renflé, mais le microscope n'y fait pas voir (comme BON. l'avoit dit d'abord, en confondant les esp.), 4 mammelons creux & terminés en suçoirs, mais seulement (comme il l'a écrit depuis), un sillon qui semble dessiner une bouche de poisson entr'ouverte, dont l'entre-deux des mâchoires apparentes seroit rempli d'une substance moins ferme & plus blanche que celle du renflement elliptique qui termine le fil en manière de tête. Chaque anneau laisse voir à travers sa peau dans son milieu un organe composé de plusieurs grandes & de plusieurs pet. vésicules ovales, dont l'assemblage représente une corolle polypétale. Au milieu de chaque corolle est un trou que l'animal ouvre ou bouche à volonté par un mammelon qui sort ou rentre à son gré. Plus bas que ce trou en est un plus pet. qui communique aux gr. vésicules & non aux pet., ce qui paroît indiquer que celles-ci sont l'estomac, & les gr. les intestins, & qu'ainsi

le pet. trou est un anus. Cette induction est confirmée par la sortie du chyle au travers de celui-ci quand on plonge dans l'eau un *T.* nouvellement tiré du corps d'un homme. La suite de ces organes très-rapprochés l'un de l'autre, vu le peu de l. des anneaux, & marqués au-dehors soit par leur faille, soit par leur couleur bleue ou rouge (le reste étant blanc), paroît au premier coup-d'œil une veine placée le long de l'épine du dos, ce qui a fait nommer, fort improprement, par M. ANDRY, cette espèce : *Taenia à épine*. Elle est assez commune en quelques lieux de la Suisse, mais ailleurs elle paroît plus rare que la suivante dont elle diffère assez pour résister aux remèdes qui expulsent celle-ci, laquelle à son tour résiste souvent aux remèdes efficaces contre la première ; je veux parler des fameux spécifiques de M. HERRENSCHWANDS & de M^{me}. NOUFFER. LIN. a trouvé ce Ver dans des Chiens, & PAL. lui rapporte comme variétés de larges *T.* l. de 2 à 10'' qui se trouvent dans le ventricule du Cheval, dont l'extrémité antér. au lieu d'être filiforme porte une tête à peu près cubique de la grosseur d'une pet. lentille, antér. munie de 4 suçoirs par lesquels ces animaux adhèrent aux parois de l'estomac. C'est cette 1^{re}. esp. qui fournit les plus l. individus, & le *T. gris* de PAL. paroît n'en être qu'une variété.

2. *T. cucurbitin*, *T. à l. anneaux*, *T. sans épine*. Cette esp. est blanche comme la précédente, mais elle ne présente pas la fausse apparence d'une veine le long de son dos, ayant l'appareil de ses vésicules & ses suçoirs placés, non au milieu de chaque anneau, mais au bord extér. tantôt gauche, tantôt dr. selon PAL., communément unique à chaque anneau. Le fil qui termine la partie antér. est latér. garni de pet. épines & offre à son extrémité une tête bien observée par BON., & terminée par 4 mammelons tubiformes percés chacun dans leur milieu. Les anneaux les plus gr. & les plus reculés se détachent souvent & facilement; & comme ils ont quelque ressemblance avec la graine de courge on les a appelés *Vers cucurbitins*, & ce *T.*, *Taenia cucurbitin*. C'est l'esp. la plus difficile à expulser entièrement, à cause de la facilité avec laquelle ses anneaux se séparent, en sorte que les 1^{rs}. restent souvent avec le fil qui porte la tête, cette partie se réintègre toujours. Cette esp., ainsi que la précéd., n'habite que le corps de l'homme & des q., mais sur-tout du Chien, du Chat, de la

Souris, &c. Les plus l. individus que PAL. ait trouvés dans les Chiens avoient à peine 3 aunes.

3. *T. du Chien*, ainsi nommé par LIN. & PAL., mais se trouvant aussi dans les Chats, les Lievres, &c. & peut-être dans l'homme. Corps blanc, grêle, dont les anneaux postérieurs sont plus gr. & plus elliptiques, les antér. plus arrondis; appareil des glandules & suçoirs communément opposés à chaque anneau; fil antér. terminé par un renflement.

4. *T. des Poissons*. Corps blanc, ondulé de rides, antér. terminé par un fil; rang longit. de glandules opaques sur chaque anneau; suçoir placé à côté, & canal opaque allant de chaque glandule vers un des bords & produisant souvent en-dehors une papille. Selon PAL. ce *T.*, dont LIN. n'a rien dit, habite sur-tout les intestins du Brochet, du Dorse, du Saumon, de l'Anguille, de la Perche, de la pet. Perche & du Spirilin, le bout de son fil attaché aux appendices du pylore.

5. *T. des Phoques*. Corps jaune comp. d'une multitude d'anneaux très-pet. & très-ferrés, sur-tout vers la partie antér. qui est la plus étroite. La tête est bien exprimée par un renflement très-consid.; elle est presque cubique, chacun de ses angles présente un lobe oblong lancéolé dirigé en-devant, & son extrémité antér. offre une bouche entourée de nombreuses papilles. FABR. a vu des individus de cette esp. l. d'1 $\frac{1}{2}$ aune & larges de 2'', & il en a trouvé plusieurs dans l'intestin rectum du Phoque barbu.

6. *T. des Pingoins*. Corps blanchâtre, postér. plus large, antér. aminci & terminé en tube fin; papille marginale des 2 côtés de chaque anneau qui sont plus compactes que leur milieu; le dernier anneau plus gr. que les autres, & postér. dentelé. FABR. en a trouvé plusieurs individus l. de 9'' sur un peu moins de 3''' de large dans les intestins du petit Pingoin.

7. *T. de l'Épinoche*. Corps blanc, postér. aminci en pointe, antér. large & arrondi; anneaux si courts & si ferrés que FABR. en a compté 89 dans un individu l. de 2'', & qui n'en avoit qu'un quand il se contractoit; les anneaux antér. & les postér. moins larges que les intermédiaires; bouche marquée par une fente antér. qui s'élargit en cœur; le dernier anneau plus l. qu'aucun; anus au bout du dernier. FABR. n'a vu aucune autre ouverture que ces 2; il avoue qu'il a d'abord été porté à regarder ce Ver comme une *Sangfuc-Limace* intestinale, mais que l'ayant vu &

reçu depuis il s'est assuré que c'est un vrai *Taenia*.

TAFETAS, c. Rouleau d'ARG. à sommet couronné, qu'il ne décrit pas, & dont quelque couleur fait sans doute le caractère important.

TAFON, c. Pourpre d'AD. à canal évasé; c. arrondie à son extrémité supér.; l. 18''' , lar. 9, à 9 spires coupées d'un nombre infini de légers sillons; ouverture elliptique obtuse en haut, aiguë en bas, une fois plus l. que large; levre dr. coupée vers ses bords de 20 pet. dents rapprochées 2 à 2.

TAGAC, o. Cygne.

TAGAL, c. Solen d'AD. à c. médiocrement épaisse, l. de 12''' , lar. de 36, profonde de 6; quelques rides transv. sous un périoste grossier; bords des battans fort tranchans, joignant bien, aux extrémités près; sommets très-pet., un peu au-dessus du milieu de la largeur.

TAGUAN, q. V. à la suite du Polatouche.

TAJACU, q. Pécaré.

TAJASICA, p. de je ne fais quel g.; corps en obélisque ou cône très-allongé; tête comprimée, yeux saillans, iris doré, bouche édentée, pet. écailles d'un vert de mer pâle semé de taches brunes vermiculaires, excepté au ventre & aux nageoires de cette région qui sont jaunâtres; 2 dorsales, la 1^{re}. à l'équilibre; la 2^e. vers la queue, l'anale à son aplomb; pector. oblongues, ventrale solitaire, thor. & courte; caudale oblongue, arrondie au bout, & onquée de brun; l. 8 ou 9'. C'est ainsi que MARC. décrit ce p. du Brésil. Il paroît que WIL. n'a pas su plus que moi à quel g. on pouvoit le rapporter, puisqu'il le met à la suite de l'Ammodyte, avec qui il n'a rien de commun que l'instinct de se cacher dans le sable, mais dont il diffère par ses écailles, par sa ventrale & sa double dorsale.

TAJASSOU, q. Pécaré.

TAIBOA, *Taipoa*, p. de l'Océan-Pacifique autour de l'île d'Otaïti, trouvé par MM. SOLANDER & FORSTER, décrit par BROUS., du g. du *Boulerot*? Corps comprimé, lancéolé, la plus gr. lar. qui est vers l'anus étant à la l. :: 2 · 9 · ; ventre presque dr., dos plus dr. encore; écailles légèrement ciliées & tuiées par rangs obliques; lig. latér. parallèle au dos & peu apparente; anus un peu avant le milieu; tête postér. plus épaisse que le corps, antér. plus comprimée; pet. trous devant les yeux, 2 ou 3 plus gr. sur les opercules antér.; gueule ample, narines doubles, les antér. un peu tubuleuses;

yeux verts argentés; 1^{re}. dorsale verte avec des traits rouges vers la base, & dont le 2^e. offélet est fort l., 2^e voisine de la 1^{re}., peinte comme elle, & allant presque à la caudale, l. pector. un peu écaillées & verdâtres; ventrales blanches jugulaires & rapprochées; anale presque longit. & d'un vert rougeâtre; caudale ovée, à base écaillée, d'un jaune verdâtre & à rayons rouges; dos vert de mer, ventre blanchâtre, faibles taches rougeâtres sous la lig. latér. D. 6, . . . P. 19. V. . . A. . . BROUS. regarde ce p. comme un *Boulerot*; mon doute vient de ce qu'il ne donne que des rayons à la 1^{re}. dorsale qui devrait avoir des aiguillons, de ce qu'il fait les ventrales rapprochées & jugulaires, tandis qu'elles devraient être réunies & thorachiques.

TAJIBI, q. Tlaquatzin.

TAIRA, q. du Brésil & de la Guiane, du g. de la Belette, analogue à la Fouine & au Putois. Gr. d'un pet. Lapin, tête oblongue, museau allongé, un peu pointu & avec moustaches; yeux oblongs, également éloignés du museau & des oreilles; celles-ci presque humaines; langue rude du Chat, 2 canines à chaque mâchoire, la supér. plus l., pieds antér. disposés pour piocher, plus forts & plus courts que les postér.; queue l., dr. & conique; corps allongé, couvert de poils bruns l. & courts mêlés. Cet animal se creuse un terrier; ERX. le croit le même que le *Vanfère*. Ces 2 animaux étant décrits avec peu de détail il est difficile de l'approuver, ou de le contredire, mais il a tort d'attribuer l'un & l'autre à la Guinée & à Madagascar, BARRERE nous assurant que le *Taira* habite la Guiane.

TAISSON, q. Blaireau.

TAITSOU, o. 21^e. Coucou de ce Continent. **TALAO**, o. du Mexique que BRIS. a rapporté au *Septicolor*, mais que BUF. ne croit pas pouvoir être le même, puisque selon SÉBA, qui seul nous a fait connoître cet o., il est rare au Mexique où le *Septicolor* va par gr. troupes, & que d'ailleurs le *Talao* a un plumage varié de jaune de vert pâle, de n. & de blanc, le bec & les pieds d'un n. de poix.

TALAPIOT, o. Petit Pic-Grimpereau.

TALAPOIN, q. 11^e. Guénon.

TALETAC, r. Lézard décrit par SÉBA; robe cendrée, nuée de roux & de blanc sur le dos; les côtés & le ventre marquetés de blanc en pet. carreaux; queue l., pointue & annelée de blanc; dans la Virginie.

TALEVA, *Taleve*, o. Poule-Sultane.

TALPIER, i. Tonga.

TAMACHIA, r. Vipere décrite par SÉBA ; robe d'écaillés d'un jaune pâle varié de pet. coups de brun châtain ovales sur le dos ; en pet. arcs sur les côtés, & en mouchetures irrég. sur le ventre ; au Brésil.

TAMACOLIN, r. Lézard décrit par SÉBA ; pentadactyle onguiculé antér. & postér. ; écailles bleuâtres bordées de raies & de p. ; bande large de p. blancs le long de l'épine du dos ; 2 autres plus étroites & jaunâtres le long des côtés ; l'espace interméd. varié de traits de différentes figures ; à la nouvelle Espagne.

TAMACUILA-HUILLA, r. Serpent décrit par SÉBA ; gr. gueule très-fendue, armée de l. dents recourbées ; tête alongée, couverte d'écaillés ovales & rousâtres rayées de brun foncé ; robe de gr. écailles rhomboïdales d'un brun sombre sur le dos, de cendré rougeâtre sur le ventre, le tout orné d'anneaux ou d'yeux gr. & n. sur le dos, les autres plus pet. & blancs mêlés d'autres châtrains bordés de n. ; à la nouvelle Espagne.

TAMANDUA, q, 2^e. Fourmillier.

TAMANDUA-GUACU, q. Tamanoir.

TAMANOIR, q. 1^e. Fourmillier.

TAMARIN, q. 2^e. Sagoin.

TAMARIS DE MER, zo. Coralline vésiculeuse d'EL., branchue, assez irrég., demi-transpar., à gr. denticules toujours opposées l'une à l'autre, & qui font autant de vésicules cordi-formes, dont le haut porte un petit tube.

TAMARU-GUACU, i. cr. Squille mante ; ainsi JONS. fait un double emploi quand après avoir décrit celle-ci il dépeint quelques pages plus bas cette Squille du Brésil.

TAMATIA, o. du g. des *Barbus* ; BUF. a formé une famille des o. de ce g. qui habitent l'Amér. & qui diffèrent de nos *Barbus* par un bec moins épais, plus alongé & infér. moins convexe, & par un plumage ordin. plus sombre. Ils ont le corps épais & pesant ; ils sont silencieux & solitaires, volent peu, ont presque toujours la tête dans les épaules, & le coup de fusil les décide à peine à prendre l'eslor. *Tamatia* est aussi un des noms du *Savacou*.

1. *LE TAMATIA A VENTRE TACHETÉ*, l. 6'' 6''' , queue de 2'' ; calote rousâtre, demi-collier n. & roux ; dos brun nué de roux, coup n. sur la tempe, gorge orangée, devant & dessous du corps blanc-roussâtre tacheté de noir ; à Cayenne.

2. *T. A TÊTE ET GORGE ROUGES*, l. 7'' ; BUF. réunit sous ce nom le *Barbu de Cayenne* de BRIS., & son *Barbu tacheté de Cayenne* ; tous 2 à front & gorge rouges, à sinciput varié de n. & gris-jaunâtre ; le 1^{er}. à tempes n., le 2^e. à tempes n. & blanchâtres ; bande blanchâtre sur la joue du 1^{er}. , nulle sur celle du 2^e. ; plumes du manteau du 1^{er}. n. bordées de gris jaunâtre ; côtés tachetés longit. de blanc-jaunâtre & de cendré-olivâtre ; ailes variées de n., de noirâtre, d'olivâtre & de blanchâtre ; devant & dessous du corps blanc-jaunâtre. Plumes du manteau du 2^e. noirâtres bordées de gris ; devant & côtés du corps blanc-jaunâtre à gr. taches n. ; ventre blanc-jaunâtre uni ; le reste comme le 1^{er}. ; Amér. méridionale.

3. *T. A COLLIER* ; taille de la Pic-grièche rousse ; manteau roux rayé transv. de noir ; bande transv. fauve descendant du haut du dos à chaque côté de la poitrine ; bande n. plus étroite plus bas que celle-là ; gorge & devant du cou blanchâtres ; ventre rousâtre ; collier formé par une bande n. sur la poitrine ; ailes comme le manteau, plus les penes brunes ; queue rousse ; à la Guiane.

4. *LE BEAU T.* ; gr. du Moineau ; calote & gorge d'un rouge vif terminé transv. de bleu-clair qui s'étend au bas de la joue ; manteau vert brillant ; devant du cou & poitrine jaunes ; large tache rouge entre celle-ci, & le ventre blanc-jaunâtre longit. frappé de vert.

5. *GR. T. N. ET BLANC*, bec plus l. & plus gros que celui des précéd., mandibule supér. plus crochue & fendue au bout ; l. 7'' , mais proportionel. fort gros ; calote n., gorge & devant du cou blancs & envoyant un demi-collier au bas de l'occiput ; large bande transv. n. sur la poitrine ; plumes du ventre blanches, terminées de n. sur les flancs ; dos n. ; ailes n. à filets blancs.

6. *PET. T. N. ET BLANC*, l. 5'' ; bec du précéd. ; front n. piqué de blanc ; manteau n. ; trait blanc de l'œil à l'occiput, h. du devant du cou blanc, le bas & la poitrine n., ventre blanc.

TAMBOURINAIRE, p. On nomme ainsi à Toulon un mauvais pet. Tourd roux annelé de brun, non décrit.

TAMOATA, p. d'eau douce du Brésil, du g. du *Silure*, l. de 4'' seulement sur plus de 2 de large, ce qui est peu vraisemblable ; tête de Grenouille, gucule méd., édentée, à chaque côté de laquelle font 2 cirrhes, le 1^{er}. court, le 2^e. l. d'1'' , roide & se sou-

tenant horizontalement de côté ; pet. yeux dorés ; pector. l. d'1", roides & écartés du corps ; ventrales de même l., mais moins roides ; dorsale à l'équilibre ; fausse dorsale soutenue d'un aiguillon ; caudale quarrée, l. d'1" ; tête couverte d'un test dur, corps cuirassé de lames-oblongues & écailleuses de couleur de fer, placées sur 4 rangs longit., ce qui donne 4 angles à ce p. Quand il se trouve à sec, il va par terre chercher de l'eau ailleurs selon MARC. D. $\frac{1}{8}$. $\frac{1}{4}$. P. $\frac{1}{2}$. V. 6. A. $\frac{1}{2}$. selon LIN. sous le nom de *Sil. callichthys*.

TANAOMBÉ, o. 22^e. Merle étranger.

TANAS, o. du Sénégal, du g. de l'*Épervier*, fort semblable à notre Faucon, mais un peu plus pet. & orné d'une espèce de huppe, ayant d'ailleurs le bec jaune, moins recourbé & plus gros, les bords de ses mandibules plus dentelés & analogues à un naturel différent, car il est plus pêcheur que chasseur.

TANCHE, p. d'eau douce du g. de la *Carpe*, à laquelle elle ressemble assez, mais ayant les écailles plus pet., oblongues, minces, tenaces, toujours muqueuses & des nageoires beaucoup plus épaissies ; tête & museau assez gr. & larges pour la l. du corps qui est large & court ; mâchoires édentées, un barbillon à leurs angles ; pet. trous au-dessus & au-dessous des yeux ; iris rouge, dos vert presque n., côtés d'un vert-jaunâtre, ventre blanchâtre ; couleurs du mâle plus claires, en général variant avec la qualité de l'eau ; nageoires d'un gris-violet très-foncé, caudale quarrée. Ce p. est fort sujet au *Taenia*, il a moins d'œufs à proportion que la *Carpe*, il aime la fange, les v. & les étangs ; il croit très-vite, & sa taille est très-variable. En ce pays il a ordin. 8 à 10" de l. sur 3 de large, mais SALVIEN parle d'individus du poids de 15 & 20 livres. D. 12. P. 18. V. 9. A. 11.

TANCHE DE MER, p. On nomme ainsi en Poitou, a-t-on écrit à DUH., un p. assez épais & assez large ; tête comprimée, museau obtus, dents confuses & pointues, pet. opercules ronds ; dorsale comp., d'abord déclinée, puis montante ; anale longit., caudale quarrée ; écailles du dos bleuâtres, celles du ventre grisâtres : Ne seroit-ce pas la Moule ou Moulette ?

TANCHE-MARINE, p. du g. des *Tourds*, qu'il ne faut pas confondre avec le précéd. ; ainsi nommé, parce qu'on lui a trouvé quelque ressemblance avec la *Tanche*. Quoique nommé par plusieurs *Tourd commun*, il n'est pas

le *Labrus turdus* des Auteurs, mais leur *Lab. tinca*. Écailles, les unes rouges, les autres feuille morte, quelques-unes jaunâtres, d'autres brunes, disposées de manière à former, de la tête à la queue, 5 ou 6 bandes longit. où la feuille morte & l'olive dominant alternat. ; bec relevé par le bout, caudale arrondie, dorsale très-ramentacée, rayée, ainsi que l'anale & les ventrales, de rouge, bleu & jaune. D. $\frac{11}{16}$. P. 14. V. $\frac{1}{7}$. A. $\frac{1}{11}$; l. 1'. LIN. le borne à l'Océan Britannique, WIL. l'étend à la Méditerranée.

TANGARA, o. 31^e. g. de BRIS. comp. d'o. tétradac. fissipedes à 3 antér., les jambes emplumées jusqu'aux talons, le bec en cône raccourci, les 2 mandibules dr., les bords de la supér. échancrés vers le bout. C'est par ce dernier caractère que ces o., jusqu'ici tous Américains, s'éloignent de notre Moineau, dont d'ailleurs leur plumage diffère, mais ne fourniroit qu'un caractère spécifique. Comme lui, ils ont un vol court & peu élevé, communément une voix désagréable, ou au moins un simple cri sans ramage. Ils aiment, comme le Moineau, à fréquenter les lieux habités, mais ils n'y font que des courtes sans s'y fixer. Ils vivent d'i., de fruits & de baies, quoique leur bec paroisse les mettre en état de se nourrir de graines. Ils font, comme les Moineaux de Cayenne, plusieurs pontes de 2 ou 3 œufs chacune.

GRANDS TANGARAS.

1. *Le Gr. T.* ; un peu moindre que le *Mauvis* ; ailes passées par la queue de presque toute sa l. ; manteau d'olive-sombre ; trait n. surmonté d'un blanc entre le bec & l'œil ; haut de la gorge blanchâtre, le bas jaunâtre, latér. bordés d'un trait n. ; devant & dessous du corps jaune-roussâtre ; à Cayenne dans les bois & les plantations.
2. *Houpette* ; l. 6" 3"', grosseur du Moineau ; front n. suivi de l. plumes orangées que l'o. peut relever en huppe ; le reste du plumage n. terne, hors la gorge & le bas du dos d'un fauve-clair, & une tache blanche au h. de l'aile ; à la Guiane.
3. *Tangavio*, l. 8" ; plumage d'un violet foncé ; reflets verdâtres aux ailes & à la queue ; femelle à tête n., & plumage brun varié de teintes n. ; à Buénos-Ayres.
4. *scarlate* ; plus gr. que notre *Pinson* ; robe comp. de plumes n. dans ce qui est caché, d'un rouge éclatant dans la partie visible, hors celles des jambes & des couvertures

- des ailes & de la queue, & leurs pennes n. ; c'est le *Cardinal* de BRIS. & même son *Cardinal tacheté* de vert au h. du dos & de la poitrine, selon BUF. & MAUD. Il n'en est peut-être pas de même des 2 suivans, selon MAUD.
- 4.2 *Cardinal à collier* de BRIS. ; couvertures de la queue rouges comme le reste ; bord & pet. plumes des ailes bleus ; taches bleues formant un demi-collier de chaque côté du cou ; au Brésil comme le précéd.
- 4.3 *Cardinal du Mexique* de BRIS. ; tête d'Améthyste, dessus du cou vert, plumes scapulaires jaunâtres ; couvertures des ailes & pennes d'Améthyste avec un trait longit. verdâtre au milieu de chacune ; le reste du plumage rouge ; au Mexique.
5. *T. ou Cardinal du Canada* ; gr. du Moineau, plumage rouge-clair, hors les couvertures & les 2 pennes de l'aile les plus près du corps n., les autres brunes, & celles de la queue n. terminées par un pet. trait blanc.
6. *T. du Mississipi* ; taille du Scarlate ; plumage rouge de brique ; bec plus gr. & plus gros que celui des autres, mandibules plus convexes, plus renflées, & d'un brun-clair.
7. *Camail*, ou *Cravate*, l. 7", bec de 9" ; queue un peu étagée, l. de 3" 3/4 ; plumage d'un cendré qui s'éclaircit sous le ventre, hors la face, l'occiput & le devant du cou couverts d'un camail n. ; à Cayenne.
8. *Mordoré*, ou *T. jaune à tête n.* ; l. 7" ; tête, ailes & queue n., tache blanche au h. de l'aile ; le reste du plumage jaune-roussâtre, ou mordoré, plus foncé antér. ; plumes en général l. & à demi-décomposées ; à la Guiane.
9. *Onglet* ; ainsi nommé d'une pet. rainure sur chaque face latér. des ongles ; tête rayée de n. & bleu ; dos antér. noirâtre, postér. orangé ; couvertures de la queue olivâtres, celles des ailes & toutes les pennes n. bordées de bleu au-dehors ; dessous jaune.
10. *T. n.* ; gr. du Scarlate, plumage n., hors une tache blanche au haut de l'aile ; à la Guiane. MAUD. ne croit pas que l'o. qu'on lui rapporte sous le nom de *Tangarou*, ou de *T. roux*, soit le même, étant beaucoup plus commun, ayant le bec plus allongé & à bords un peu rentrans.
11. *Turquin*, ou *T. bleu* ; gr. du Moineau ; tête & devant du cou bleus, manteau n., couvertures du dessus de la queue de vert-foncé ; ventre blanc ; couvertures des ailes & pennes n. bordées de pourpre ; aux Barbades & Brésil.
12. *Bec-d'argent* ; un peu plus gr. ; tête & devant du corps d'un pourpre brillant, le reste d'un pourpre sombre ; pi. & mandibule supér. n., ainsi que le bout de l'infér., base de celle-ci dilatée dans le mâle, portée vers les côtés de la supér., & d'un blanc d'argent dans l'animal vivant, n. après la mort, comme dans la femelle pendant la vie.
13. *L'Esclave* ; gr. du Moineau ; manteau brun avec une teinte olivâtre sur le croupion ; ventre blanc-fale grivelé de brun ; pennes de l'aile brunes extér. bordées d'olivâtre ; queue fourchue ; à Saint-Domingue.
14. *Le Bleu*, ou *l'Evêque* ; tête, cou & poitrine d'un bleu-clair ; ventre plus foncé, dos plus sombre encore avec un mélange de vert, pli de l'aile d'un bleu-violet, ses pennes d'un bleu moins altéré ; femelle d'un brun-verdâtre-foncé qui s'éclaircit sur la tête & le h. de l'aile ; pennes brunes extér. bordées de verdâtre ; à la Guiane.
15. *Le Rouge-cap* ; ou *Cardinal d'Amér.*, l. 6" 3/4 ; tête & h. de la gorge d'un rouge-vif, le bas de pourpre obscur ; manteau noir, devant & dessous du corps blancs ; pennes noirâtres ; à la Guiane.
16. *T. vert du Brésil* ; un peu plus gr. que le Moineau ; manteau vert ; trait bleu surmonté d'un n. à la joue ; gorge n., devant du cou jaune, poitrine & ventre verts-jaunâtres ; couvertures de la queue d'un vert qui est supér. d'aigue-marine ; les pennes variées de vert & de noirâtre.
17. *L'Olivet* ; plumage d'olive éclairci en-dessous, presque brun aux pennes ; l. 6" ; ailes allant à la moitié de la queue ; à Cayenne.

TANGARAS MOYENS.

18. *T. diable enrhumé* ; guere plus gr. qu'un Serin ; plumes bleues à origine n. qui perce çà & là, hors le h. du cou & du dos n., ainsi que les couvertures supér. de la queue terminées de bleu, le ventre d'un blanc-jaunâtre, & les ailes variées d'aigue-marine & de n. ; à Cayenne.
19. *Le Verderoux* ; l. 5" 4/4, plumage vert, hors le front & les tempes roux & le reste de la tête gris ; à la Guiane.
20. *Le Passe-vert*, ou *T. vert de Cayenne* ; gr. de la Linote ; calote ou roussâtre, ou bleue ; dessus du cou & dos vert glacé de gris ; joues & gorge noirâtres, devant & dessous du corps d'un gris-vineux ; aile & queue verts-bleuâtres.
21. *Le Tricolor*, ou le *T. à tête bleue*, & le *T.*

- à tête verte ; presque aussi gr. que le Moineau ; tête & gorge bleues, joues & dessus du cou rouges, dos, n., trait de jaune foible au milieu de l'aile qui est d'un beau vert, ainsi que le croupion & la queue, hors les 2 pennes interméd. de la queue qui sont n. ; devant & dessous du corps verts ; ou gorge, dos, les 2 pennes interméd. de la queue & le bout de celles des ailes n. ; couvertures des ailes bleues ; le reste du plumage vert-clair ; à Cayenne, dit-on ; MAUD. en doute.
22. *Le gris-olive*, ou *T. olive*, regardé par MAUD. comme un Gobe-mouche, à raison de la forme de son bec, & de quelques poils de sa base revenant en-devant ; manteau olivâtre nu de jaune au devant de la tête ; ventre gris-blanchâtre, côtés jaunâtres, aile brune variée de blanc grisâtre & d'olive jaunâtre ; à la Louisiane & à Cayenne.
23. *Le Septi color*, ou *Pavert*, & *T. du Brésil* ; l. 5" 10" ; front & tempes d'un vert un peu olivâtre ; manteau n. ; bas du dos rouge dans le mâle, orangé dans la femelle & les jeunes ; devant du cou bleu à reflets violets ; poitrine & ventre d'aigue-marine ; couvertures des ailes de vert-doré, de bleu & de bleu-violet ; pennes en n. & bleu violet.
24. *T. bleu de Cayenne*, ou *des Barbades* ; un peu moindre que le Moineau ; tête, devant du cou & croupion bleus ; manteau n., hors du bleu aux couvertures des ailes ; poitrine & ventre blancs, queue étagée.
25. *T. à gorge n.* ; manteau vert-olive, gorge n., poitrine orangée, devant & dessous du corps jaunes ; ailes brunes variées d'olivâtre ; à Cayenne.
26. *La Coiffe n.*, ou *T. cendré du Brésil*, l. 4" 10" ; tête d'un n. prolongé en pointe aux côtés du cou, trait blanc du bec à l'œil ; manteau cendré-bleuâtre, devant & dessous du corps blancs.

PETITS TANGARAS.

27. *Le Rouvérdin*, un peu moindre que le Linote, l. 4" 4" ; tête de roux-marron bordé de jaune ; corps d'un vert mêlé de bleu au-devant & en-dessous ; tache jaune au h. de l'aile ; au Pérou.
28. *Le Cyacou*, ou *T. varié du Brésil*, encore plus pet. que le précéd., plumage vert, mêlé de bleuâtre sur le dos, bec & pi. brunâtres. BUF. regarde comme une variété le *T. vert piqueté des Indes* de BRIS. qu'il croit Américain, d'un vert plus gai, mais tacheté de brun sur le dos au milieu des plumes, ainsi que sur le devant du cou où elles

- sont, de plus, bordées de blanc ; ventre blanc lavé de jaune & vert ; pennes brunes bordées de vert ; bec & pi. bruns.
29. *L'Organiste*, l. 4" ; plumes de la base du bec, du croupion, de la poitrine & du ventre orangés ; dessus de la tête & du cou en bleu-clair ; gorge n. ; dos, ailes & queue n. à reflets bleus ; chant ou cri montant diatoniquement du grave à l'aigu.
30. *Le Teité*, ou *pet. Louis*, ou *T. noir & jaune du Brésil* ; l. 3" 9" ; front, gorge, devant du cou, poitrine & ventre jaunes ; le reste n. à reflets d'acier poli ; femelle à manteau olive ; gorge cendrée, dessous jaune-olivâtre. Le *T. n. & jaune* de Cayenne de BRIS., un peu plus pet. à gorge & cou n., tête plus jaune, paroît à MAUD. une variété.
31. *T. negre* ; taille du Teité, plumage n. à reflets bleus, croissant jaune sous le pli de l'aile ; à Cayenne. MAUD. le regarde encore comme une variété du précéd.
- TANGAROU, o. V. le 10°. Tangara.
- TANGAVIO, o. 3°. Tangara.
- TANREC, q. 6°. Hérisson.
- TANTALE, o. Courli en général ; aussi Couricaca, 2°. o. rapporté à la Cicogne.
- TAON, i. 2°. diptère de GEOFF. ; ant. coniques divisées en 4 ; trompe & 2 grosses dents blanchâtres ; 3 yeux lisses. Cct i. ressemble à une grosse Mouche ; il a de gros yeux ; sa tête est infér. garnie de l. poils, ceux du corcelet sont plus courts. Ses jambes sont méd. l., les antér. ont des hanches presque aussi l. que les cuisses, & ses tarses sont garnis de 3 pelottes. Ses ant. forment un filet court terminé en pointe, ordin. comp. de 7 anneaux dont les 3 premiers forment les 3 premières parties, les autres la 4°. où ils se confondent à l'œil nu. La trompe est dure & propre à percer la peau des q. dont elle doit sucer le sang. GÉER assure cependant que les seules femelles la font servir à cet usage, & qu'on ne voit jamais le mâle que sur les fleurs. C'est dans RÉAU. qu'il faut étudier la structure admirable de cet instrument compliqué ; il est bon cependant de mettre à ce qu'il en dit les modifications qu'y a mises Dom ROFFREDI à propos de la trompe des Cousins. (Mém. de l'Acad. de Turin.) M. FONTANA peut avoir raison de nier que cette trompe qu'il nomme *aiguillon* distille aucun venin ; mais il a nécessairement tort en disant que ce prétendu aiguillon n'est point creux ; que seroit une trompe non creuse ? Ayant GÉER on ne connoissoit

- connoissoit pas la larve de cet i. ; elle vit en terre , & en sort à moitié pour se changer en chrysalide. Elle est l. de 12 à 15^{'''}, antér. & postér. conique , le cône postér. beaucoup plus court que l'antérieur. Elle est blanchâtre , apode ; petite tête alongée & écaillée ; très-pet. ant. ; 2 gr. crochets noirs écaillés recourbés en-dessous , & lui servant à ouvrir la terre ; corps garni de 7 ceintures noirâtres relevées en cordons ; nymphe cyl. , de même l. que la larve.
1. *Taon à ventre jaunâtre & taches triang. blanches* , l. 11 , lar. 4 ; tête grise en partie couverte par les yeux ; corcelet gris , milieu & bas du ventre brun à tache blanche triang. à chaque anneau ; sur les Bœufs.
 2. *gris à tache triang. au ventre* ; l. 7 ; tête grise , corcelet infér. & latér. gris , supér. brun avec 5 bandes grises longit. ; ventre infér. gris , supér. brun avec une tache grise triang. au milieu de chaque anneau.
 3. *brun à jambes blanchâtres* ; l. 7 ; luisant , corcelet assez velu , poils châtains , dessus du ventre lisse.
 4. *n. à ant. fourchues* , l. 7 ; lisse ; ailes n. , quelques poils courts aux côtés du corcelet.
 5. *à ailes brunes piquées de blanc* ; l. 4 ; d'un brun cendré , yeux verts rayés de brun , corcelet brun rayé de gris , ventre cendré , tache marginale n. aux ailes ; commun.
 6. *n. à anneaux bordés de blanc* , l. 5 ; tête grise , corcelet noirâtre à 2 bandes longit. grises ; un peu de jaune aux ailes.
 7. *gris à jambes fauves* , l. 4 ; assez rare.
 8. *brun à côtés du ventre jaunes & ailes tachetées de n.* , l. 4 $\frac{1}{2}$; piquant vivement en été.
 - 9 *à 2 bandes n. aux 2 ailes* , l. 5 ; brun , le tiers du ventre jaune.
 10. *à une seule bande n. panachée* , l. 4 ; ventre jaune sale à 2 taches triang. à chaque anneau ; corcelet gris à 3 bandes longit. n. ; yeux n. ; tête grise , bande transv. d'un n. brun aux ailes.
 11. *brun à côtés du ventre jaunes* ; pieds jaunes , ailes blanches sans taches.
 12. *tropicque* ; gr. des Mouches bleues de la viande , mais forme plus svelte ; ant. dont la dernière partie est en croissant ; corps & pattes bruns ; yeux verts à 3 raies pourprées ; gr. tache rousse aux côtés du ventre , lig. grise au bord de chaque anneau ; sur les Chevaux en Suede. GÉER.
 13. *T. du Groënland* , l. 5 $\frac{1}{2}$; gros yeux d'un vert-foncé , corcelet n. couvert d'un duvet jaune , coupé de 4 traits blancs longit. ; écusson rouillé ; ventre assez plat , n. &

lisse à 5 anneaux qui , excepté le 1^{er}. & le 5^e. , sont supér. marqués d'un arc blanc ; en été sur les fleurs ; FABR.

TAON MARIN , i. **ROND**. nomme ainsi un i. qui s'attache à la base des nageoires du Thon , de l'Espadon & du Dauphin. Bouche en tuyau alongé , 2 bras ou antennes , corps annelé , portant postér. 6 pattes , taille d'une assez grosse Araignée. Cet i. , dit **ROND**. , suce le sang jusqu'à ce qu'étant trop rempli , il tombe , & sa piquûre est si douloureuse , qu'elle fait faire des bonds aux animaux.

TAPARARA , o. 1^{er}. gr. Martin-pêcheur américain.

TAPAYAXIN , r. Stellion & Tapaye.

TAPAYE , r. Léopard du Mexique à tête de Salamandre , museau pointu , corps large , gonflé , d'un gris-clair ondé de brun & hérissé d'aiguillons ; queue pointue.

TAPEÇON , p. 5^e. g. de Go. , par conf. acanthopt. jug. à corps conique un peu comprimé & grêle ; dos dr. , ventre assez plat , côtés convexes ; pet. écailles tuilées & caduques ; tête obtuse , plus large que le corps , alép. , rude , nuque crénelée , fossette entre les yeux ; gr. bouche camarde , mâchoire infér. plus l. & remontant vers la supér. , dents aiguës & confuses ; pet. yeux h. & rapprochés ; narines non apparentes ; opercules osseux , simples , bordés d'une peau dentelée ; membrane branch. à 6 rayons ; addimens de plusieurs cirrhes à la mâchoire infér. ; lig. latér. brisée , montant par une courbe à la dorsale , ensuite descendant de même , & enfin dr. à la queue ; anus un peu plus près de la tête ; 2 dorsales , la 1^{re}. un peu après la nuque , courte & piquante , la 2^e. plus l. , comp. & déclinée ; gr. pector. moyennes , simples & arrondies ; pet. ventrales simples & rapprochées ; anale opposée à la 2^e. dorsale , longit. comp. & presque égale ; caudale large & arrondie.

Le Tapeçon. Grosse tête carrée , rude & couverte de verrues , supér. armée de 2 piquans , infér. de 5 plus pet. ; bouche presque en-dessus. **ROND**. a donné à ce p. une espece de 2^e. langue sous la vraie langue qui est immobile & courte ; il représente en-dessous une peau large terminée par un cirrhe que l'animal fait sortir pour attirer sa proie. **WIL**. n'ayant pu , sans doute , trouver cette partie , s'est moqué de la prétendue découverte de **ROND**. , qui a cependant été vérifiée depuis. Plusieurs pet. barbillons à la mâchoire infér. ; yeux placés si h. que les

Anciens ont appellé ce p. *Uranoscope*, c. à d. contemplateur du ciel; 1^{re}. dorsale basse & n. à aiguillons jaunes comme ceux des autres nageoires; dos brun, côtés gris, ventre blanc; caudale pourprée selon JONSTON; ROND. la compare à la queue du Paon; BLOCH la représente jaune, l. 12". D. 4, 14. P. 17. V. 6. A. 13. Cep. habite la méditer.; il se cache dans les plantes marines où il attire les pet. p. & i. par le mouvement de ses barbillons; sa chair est blanche, mais dure & seche selon ROND., délicate selon GESNER.

TAPERÉ, o. 7^e. Hirondelle étrangère.

TAPÉTI, q. du g. du Lievre, de la gr. du nôtre, ayant les oreilles plus l., la queue nulle, les yeux n., le pelage de notre Lievre, mais plus foncé en couleur, ventre blanchâtre, commun. une espèce de collier blanc; face rousse, menton blanc; mœurs de notre Lievre; femelle très-féconde, chair estlimée; au Brésil & au Mexique.

TAPIR, *Tapirouffou*, *Tapirété*, q. 18^e. g. de BRIS. qui jusqu'ici ne renferme qu'une esp., & dont le caractère est d'avoir 10 incisives à chaque mâchoire, 4 doigts ongulés antér., 3 postérieurs.

Le Tapir. C'est un animal partic. à l'Amér., & le plus gr. de ce Continent, quoique n'ayant que la h. d'un pet. Mulet, mais il va au poids de 500 livres, & on a vu en Hollande une femelle qui pouvoit n'avoir pas toute sa taille, & avoit cependant plus de 5' de l. quoique dans ce g. elle soit toujours infér. au mâle. Corps épais, supér. arqué comme celui du Cochon; queue courte & non pas nulle comme on l'a dit encore dans la nouvelle Encyl. d'après BUF., sans remarquer qu'il s'est équivalement rétracté; cette queue est nue & l. de 2"; grosse tête alongée par une esp. de trompe qui est une production de la levre supér., ou plutôt du nez, car elle porte les narines à son extrémité. Elle reste contractée, courte & ridée dans l'inaction, & elle s'alonge de 8 à 12" pour saisir les objets en se repliant en-dessous sur eux, ce qu'elle fait avec souplesse. Petits yeux & oreilles du Cochon; jambes grosses & courtes, pieds larges; poils du corps bruns, très-courts & clair-semés; poils plus ferrés, plus l., roides, noirâtres & toujours dressés en crinière le long du cou. Les dents paroissent contrarier les caractères assignés au g. par BRIS., car, selon les détails envoyés à BUF. par M. BAJON, les incisives ne sont

pas toujours au nombre de 10 à chaque mâchoire, & il y a, outre les molaires, une canine de chaque côté. Sa peau est si compacte, qu'elle résiste souvent à la balle, & ne le fit-elle pas, il est rare qu'on tue cet animal d'un seul coup. Il est doux, timide & solitaire, hors le tems de l'amour. Il vit loin des lieux habités & va souvent à l'eau se baigner & se laver, & la femelle, de son côté, y conduit son petit & l'accoutume peu-à-peu à nager & à plonger. Le Tapir n'est pas pour cela amphibie; & quand il se voit obligé de rester quelque tems sous l'eau pour échapper à un ennemi, on lui voit présenter souvent le bout de sa trompe, c. à d. ses narines à la surface pour respirer. Il est fugitif devant l'homme, mais il résiste fort bien aux Chiens & les tue à coups de dents, ou les roule rudement sous ses pieds. Il a l'odorat fin, & l'on voit la femelle en marche tourner de côté le bout de sa trompe pour sentir si son petit, qui doit la suivre, n'est pas trop éloigné. S'il est trop loin, à son gré, elle l'appelle, & son cri est un sifflet assez aigu. Le T. se nourrit de baies, d'herbes, de feuilles, de fruits tombés, arrachant ou cueillant les uns, ramassant les autres avec sa trompe. Il s'apprivoise aisément, & les habitants mangent sa chair quoique assez médiocre. Ses allées & venues ouvrent dans les forêts des sentiers qui finissent par être larges & battus comme si on les eût travaillés, parce qu'il passe toujours par les mêmes chemins. Il court plus vite que sa conformation ne le feroit imaginer, & quoiqu'il n'ait rien de féroce, il faut éviter sa rencontre, parce qu'il est brusque & frappe ou froisse fortement ce qui se trouve sur sa route. Il habite de l'extrémité du Chily à la nouvelle Espagne, & ne passe pas l'isthme de Panama. On retrouve dans BUF., au sujet de cet animal, les mêmes idées de *matière épargnée*, de *formes imparfaites*, *négligées ou manquées*, de *membres mal proportionnés*, *mal unis*, &c. qu'il a déjà exprimées en parlant de l'Echasse, du Pareilleux, &c. V. à ces mots ce que j'ai dit de cette manière de voir.

TAPIS DE PERSE, c. Buccin d'ARG. à l. queue détachée, à bouche alongée, variée de différ. couleurs.

TAPITI, q. Tapeti.

TAPUN, o. Daie.

TAQUATZIN, q. Sarigue.

TARABÉ, o. 3^e. Amazone.

TARAGUIRA, r. Léopard du Brésil, commun

dans les jardins & autour des maisons, de la l. d'1; corps presque cyl., couvert de pet. écailles cendrées, dos droit. Quand un objet le frappe, dit MARC., il branle la tête avec vitesse. Il est du nombre de ceux que l'on suppose éveiller l'homme endormi quand un Serpent ou autre animal venimeux en approche. Il est difficile de reconnoître le même Lézard dans celui que SÉBA décrit sous le même nom, comme ayant le dos longit. rayé de bleu, de jaune, de châtain & de blanc; la raie de cette dernière couleur le long de l'épine du dos & piquée de vermillon; les côtés couverts de pet. écailles brunes, blanches & blanchâtres; le ventre d'un bleu brun-foncé, la queue bleuâtre.

TARANDE, *Taranté*, q. Renne.

TARANTOLA, r. Stellion, parce qu'il donne la chasse aux Araignées.

TAREIKIS, q. C'est, selon le Diction. des Animaux, un q. de la Tartarie orientale, de la taille & de la forme du Castor, pelage plus fin & plus doux que celui du Loup, mais de la même couleur, passant l'hiver dans un terrier où il a assemblé pendant l'été une provision d'herbes.

TARE-FRANC, p. 9°. Raie.

TAREIBOYA, r. Serpent du Brésil vivant également, selon PISON, dans les lacs & sur terre, tout n., de la l. d'environ 6 palmes, facile à irriter, mais dont les morsures se guérissent facilement, & qui est plus nuisible par le tort qu'il fait aux basses-cours en dévorant les volailles.

TAREIRA, p. du Brésil, l'un de mer, l'autre d'eau douce, du g. des *Aiguilles*. Cependant la forme du corps paroît s'y refuser quant au 1^{er}. si l'on consulte le texte de MARC. qui lui donne 5^{es} d'épais sur 10 de l., tandis que la fig. le fait 9 à 10 fois plus l. que large ou épais; & quant au 2^e., si l'on a égard à la fig., qui est presque celle d'une Carpe.

1. *Tareira de mer*; corps arrondi, tête de Couleuvre, à 2 tubérosités élevées au-dessus des yeux; museau aigu, dents fines, écailles très-étroitement unies; dos & côtés longit. rayés de jaune & de vert, le tout couvert d'un fin réseau brun dessiné par le bord des écailles, ventre blanc; 2 dorsales, la 1^{re}. à l'équilibre, presque carrée; la 2^e. vers le bas du dos, triang.; pector. l. d'un^{es} écartées à angle dr.; ventrales abd. 1 1/2^{es} plus loin, anale opposée à la 2^e. dorsale, caudale fourchue; toutes ces nageoires minces, rayonnées, rayées longit. de brun & jaune.

2. *Tareira d'eau douce*; corps oblong, dos dr., ventre un peu saillant, mâchoire infér. plus l., les 2 dents du milieu de cette mâchoire & les 4 du milieu de la supér. beaucoup plus l. que les autres; tête de Brochet, mais couverte d'un test osseux brun; dos brun, ventre argenté, nageoires brunes onduées de n.; dorsale solit. à l'équilibre & en quarré l., les autres comme ci-dessus, hors la caudale non fourchue, mais arrondie au bout.

TARENTULE, i. Araignée assez commune dans la Barbarie & en Italie, mais dont on ne parle guere que dans le Royaume de Naples, & partic. dans la Pouille où la ville de Tarente lui a donné son nom. Plus gr. & plus veluë que nos Araignées domestiques; corps & pattes tachetés de n. & de jaune, de façon que le n. domine sur le dos, & le jaune sur le ventre, le blanc remplaçant quelquefois le jaune; gros yeux fort saillans. On connoît l'histoire des prétendus effets de la morsure de cet insecte, & son prétendu remède. Déjà SWAM. en suspectoit la vérité, & sa fausseté est bien reconnue aujourd'hui. Le *Tarentisme* est cependant une maladie chronique endémique réelle dans la Pouille, décrite par M. DE SAUVAGES parmi les *Extravagantes*. Son paroxysme revient tous les ans & aboutit à un desir extrême de danser & d'entendre jouer de quelque instrument. Si ce desir n'est point satisfait le malade est tourmenté pendant toute l'année de pâles couleurs, d'anxiété, de fièvre, de dégoût, &c.; & ce qui est assez singulier, cette maladie se retrouve, sous le nom de *Janon*, en Barbarie, autre patrie de la Tarentule. Le principal remède consiste à procurer au *Tarentulé* une musique instrumentale; ainsi le roman ne consiste ni dans le genre & les effets de la maladie, ni dans le remède, mais dans la cause que des fourbes se sont avisés d'attribuer à la morsure d'une Araignée. Il y a des Tarentules à Rome, en Sicile, à Malte; on en a trouvé en 1776 dans les environs de Narbonne, & cependant on ne connoît le Tarentisme dans aucun de ces lieux, il n'existe même dans la Pouille, comme effet de la morsure d'une Araignée, que dans la tête des gens de la lie du peuple. Je ne prétends pas dire pour cela que la morsure de cet i. soit absolument innocente; selon les expériences faites à Rome, elle produit, au rapport de M. DE SAUVAGES, une douleur, ensuite une tumeur qui bientôt se couvre d'une croûte noire, & ces effets sont suivis d'insomnie, de cardialgie, &c. Les remèdes diaphoréti-

ques fussent dans ce cas, & il paroît même qu'à l'enflure près, ces effets sont faciles à prévenir, si ce que rapporte un Anonyme (Journal d'Hist. Nat. de M. l'Abbé BERTHOLON, Mai 1787.) est exact. Un paysan lui offrit à Naples de se faire piquer pour 10 carlins, disant qu'il avoit avec lui du vin qui le guériroit. L'Observateur approcha d'un des doigts de cet homme une Tarentule qui s'y jeta aussi-tôt & le pinça. En peu de tems le doigt & toute la main furent très-enflés. L'homme aux 100 sols, gardé à vue, ne fit d'autre remède que de boire son vin qui put émuïsser en lui le sentiment de la démangeaison & l'aider ainsi à s'abstenir de se gratter, & pouvoit d'ailleurs contenir à l'insu de l'Anonyme quelque infusion, ou agir comme simple liqueur spiritueuse. Le lendemain l'enflure étoit dissipée, & le patient se portoit bien. Le même Anonyme rapporte qu'il a gardé plusieurs Tarentules dans un bocal, & qu'elles y sont toutes mortes de faim au bout de 2 mois, n'ayant pas même touché aux Mouches qu'il leur livroit, mais se gonflant de colere & se jetant sur les parois du bocal, comme pour mordre le doigt quand il l'approchoit à l'extérieur. Mais ce fait me paroît au moins suspect. On a toujours dit que les Tarentules tendoient, comme les autres Araignées, des pièges aux i. dont elles se nourrirent, & il faut bien qu'elles le fassent. Pourquoi dans un bocal refuse-roient-elles leur aliment ordinaire pour se jeter sur un doigt, c'est-à-dire, sur un objet qu'elles ne connoissent pas ? Dès qu'une fois la fable a touché à un sujet, quel qu'il soit, il est bien difficile ensuite d'y démêler le vrai.

TARERONDE, p. 7^e. Raie.

TARET, $\left\{ \begin{array}{l} \text{i. Cinips \& larve de Vrilette.} \\ \text{v. V. Ver rongeur de digues.} \\ \text{c. 2^e g. des multivalves d'AD.,} \end{array} \right.$
 qui, au premier coup-d'œil, paroît un Ver à tuyau, mais est réellement un c., comme il est facile de s'en convaincre à l'examen, soit de l'animal, soit de son tuyau qui est une vraie c. multivalvée. Celle-ci est comp. de 5 pieces. La principale est un tuyau ouvert aux 2 extrémités; son diametre varie de 3 à 6''' , & sa l. est environ 20 fois plus gr. Il est peu épais, mais très-dur. Sa surface extr. est ordin. lisse, étant séparée du bois par un autre tuyau mince & luisant que l'animal y a d'abord collé; quelquefois cependant ces 2 tuyaux n'en font qu'un, & alors il porte extr. l'impression des fibres du bois. Ce

tuyau est toujours placé dans les pieces de bois dans le sens des fibres, mais de maniere que l'extrémité qui travaille soit toujours enfermée dans le cœur du bois, & que l'autre sorte toujours un peu, & communique avec l'eau. Chacune de ces 2 extrémités porte 2 pet. battans; celle qui est dans le cœur du bois les a semblables à 2 valves de conque, mais leur surface convexe ou extér. est hérissée de 25 rangs de pet. dents en losanges, qui en font 2 limes avec lesquelles l'animal perce le bois. Il ne fait sortir que ses 2 trachées, & cela par l'extrémité opposée à celle qui taraude; quand ces trachées restent renfermées, les 2 petits battans de cette extrémité se ferment sur elles. L'une est frangée par une quarantaine de filets, & reçoit l'eau; l'autre est simple, sert d'anus, & rend l'eau. Le manteau de l'animal est transpar., & laisse voir son estomac & son intestin. La coquille & l'animal sont ordin. blancs. Il est le fléau des constructions, rongant les pilotis & le bois des vaisseaux, non pour se nourrir, mais pour se loger. V. un Mém. d'AD. Savans éw. tome 3, 1759.

TARGEUR, p. du genre de la Sole; yeux à gauche, corps large & ovale, gr. bouche, plusieurs rangs de dents ferrées & recourbées, yeux saillans & vert de mer; petites écailles rudes, dentelées & ferrées; ligne latér. dr. & moyenne, excepté au-dessus des pector.; côté supér. brun, hors le milieu gris comme les nageoires, dont les rayons sont larges & couverts d'écailles; côté infér. d'un blanc-rougeâtre; caudale courte & ronde; le tout tacheté de noir & de rouge; l. 12 à 18'' sur 5 à 7 de large; chair plus estimée sur la Baltique que sur l'Océan. D. 89. P. 11. V. 6. A. 68, selon BLOCH.

TARIER, o. du g. du *Bec-figue*, esp. voisine de celle du Traquet, avec lequel cependant il ne se mêle point dans les lieux même tels que la Lorraine où ils se trouvent l'un & l'autre. Celui-ci est un peu plus gr. que le Traquet; il se tient le plus souvent à terre dans les friches près des bois, tandis que le Traquet est toujours perché sur les buissons, les échaldas, &c. Il arrive, il part & niche comme lui; il est de même sauvage & insectivore, mais son espece est moins nombreuse; 4 ou 5 œufs d'un blanc sale piqué de n.; plumes du manteau noirâtres bordées de roussâtre, celles du dessus de la queue rousses piquées de n. au bout; bande blanche sur la face; gorge blanche, devant du cou & poitrine roussâtres, ventre blanc

teint de roussâtre; 2 taches blanches sur l'aile; leurs pennes brunes bordées les unes de gris, les autres de roussâtre.

TARIERE, { i. Cinips & larve de Vrilllette.
c. Taret; aussi Vis d'ARG. à bouche qui s'étend en long; quelquefois ailée, tantôt blanchâtre, tantôt bariolée & entourée de lig. fauves.

TARIN, o. du g. du *Chardonneret*, vif, docile & doux comme lui, produisant, dit-on, avec lui des individus féconds, mais différant fort de cet o., soit par le plumage, soit par les habitudes. C'est un o. de passage qui paroît venir du Nord au mois d'Octobre & y retourner au printemps; il reste même & niche dans nos provinces fraîches & montueuses, en Suisse, &c.; mais son nid est si bien caché, qu'il ne paroît pas qu'on le connoisse. Il s'appriivoise très-facilement, mais fait plus d'effet par sa jolie forme & la légèreté de ses mouvements que par son ramage. Plus pet. que la Linotte, l. 4" 9"; calotte noire, manteau d'olive jaunâtre, gorge brune; joues, devant du cou, poitrine de citron; ventre blanc-jaunâtre; ailes variées d'olivâtre, de n. & de noirâtre; queue un peu fourchue, bec blanc à pointe noirâtre, pi. gris, femelle à gorge blanche, calotte n. fouettée de gris. On connoît, dit-on, une variété à calotte jaunâtre, plumage noir.

TARIN DE LA CHINE, un peu plus petit qu'un Moineau; tête n., manteau olive, devant du cou & ventre jaunes; h. de l'aile jaune coupé par 2 bandes transv. n.; pennes de l'aile les plus près du corps jaunes terminées de n., les suivantes noires, les plus gr. mi-parties de ces 2 couleurs, ainsi que les pennes de la queue; bec & pi. n. M. SONNERAT.

T. DE LA NOUVELLE YORCK; un peu plus gros que le nôtre, bec plus court; calotte noire; jaune de la gorge & de la poitrine remontant pour faire un demi-collier sur le cou; dos varié de n. & jaune, couvertures de la queue blanches, ses pennes & celles des ailes n. bordées de blanc; ventre blanc sale. Si la distinction des esp. n'est pas arbitraire, je ne vois pas pourquoi cet o. ne seroit qu'une variété de notre Tarin.

CATOTOL, ou *T. noir du Mexique*, taille du nôtre, manteau varié de noirâtre & de fauve, ventre blanc, ailes & queue noirâtres variées de fauve; pi. cendrés.

T. DU MEXIQUE. Acatéchili.

TARPAN, q. On nomme ainsi en Russie & Sibérie des Chevaux sauvages répandus dans la Tartarie, mais qui ne paroissent pas être

d'origine sauvage, ayant un pelage de couleurs très-inconstantes, v. Cheval. Ce sont donc probablement des Chevaux échappés des troupeaux nombreux que font paître les Tartares, les Mongoux, les Mantcheoux, les Kalmoucks, &c. ou les descendants de ces animaux devenus sauvages, & ayant pris les mêmes mœurs que les vrais Chevaux sauvages. Selon M. GATTERER, les Mongliens nomment de même le Bouquetin.

TARSIER, q. 2°. Gerboise.

TARTARET, o. Faucon passager.

TARTARIEU, o. Martin-pêcheur.

TARTARIN, { o. Martin-pêcheur.
q. Magot.

TASCAU, p. des mers d'Europe, la Méditer. exceptée, du g. du *Merlan*, proportionnellement plus large que ses congénères; pet. tête, gr. bouche, mâchoire supér. plus l.; un barbillon au-devant de l'infér., & 6 ou 7 pet. ouvertures latér.; gr. yeux faillans argentés, pet. écailles tenaces, ligne latér. n., dos d'un brun-verdâtre, rond & épais, ventre court & blanc, côtés d'un blanc rougeâtre, anus assez rapproché; 1^{re}. dorsale h., courte & en faucille; souvent une tache n. au milieu des pector.; caudale rouge, les autres nageoires olivâtres, toutes bordées de n.; l. 12 à 18". Ces p. très-nombreux près des côtes, en certains tems, sont voraces & vivent de pet. p.; chair blanche & feuilletée, mais molle & se gardant peu; plus gras en Angleterre qu'en France, ils sont plus estimés; au Groënland on les mange frais & séchés. D. 13, 19, 18. P. 18. V. 6. A. 25, 17, selon BLOCH, car le calcul des osselets de ce p. varie extraord. chez les Auteurs. *Gad. barbatus*. LIN.

TASSART, p. Bécune.

TATABULA, p. des Indes non décrit, dont RU. nous apprend seulement qu'il a, sur le dos, de pet. taches blanchâtres offeuses marquées de n. comme des dés à jouer, que les matelots débitent une fable à ce sujet, & qu'il fort quelques aiguillons de ses ventrales.

TATAC, o. de la nouvelle Espagne, décrit par SÉBA. Tête n., plumage d'un rouge clair, hors les couvertures des ailes d'un jaune doré, & les pennes d'un rouge assez foncé. BUFFON le croit une variété du 1^{er}. Souimanga - Guitguit. *Voyez* Grimpereau. Tatac, ou *Tatach* est aussi le nom d'une pet. Sarcelle de Madagascar, à bec & pi. rouges.

TATERLAS, o. Barge.

TATI, o. de la côte de Coromandel. probablement pet. Grimpereau.

TATONNEUR, q. Loris.

TATOU, q. 4^e. genre de BRIS. sous le nom d'*Armadille*, comp. d'animaux qui n'ont que des dents molaires, & dont le corps est couvert d'un test osseux & comme cuirassé. Ce test est divisé en plusieurs parties sur le tronc; l'antér., la postér. (celle-ci manque au Cirquinçon), & l'intermédiaire. Les 2 premières, l'une sur les épaules, l'autre sur les reins, sont 2 esp. de boucliers osseux qui se prêtent peu, étant comp. de pièces unies par l'ymphise, mais la 3^e. partie, ou la cuirasse placée entre ces 2 boucliers, est composée de plusieurs bandes transv. étroites, jointes par une membrane qui leur donne la liberté de glisser les unes sur les autres. La tête, le cou, le dos, les flancs, la queue sont couverts de ce test. Ainsi la gorge, la poitrine & le ventre restent seuls à nu, n'étant couverts que d'une peau grenue comme celle d'un Dindon plumé, sur laquelle on voit çà & là quelques poils. Le nombre des bandes placées entre les 2 boucliers varie avec les esp., & indépendamment de l'âge. Plus elles sont nombreuses, plus l'animal a de facilité à se contracter en boule comme le Hérisson; car c'est ainsi qu'il se dispose dans la frayeur, cachant par ce moyen toutes les parties qui sont sans défense. Les boucliers, & chacune des bandes qui forment la cuirasse intermédiaire, offrent un dessin de mosaïque exprimée par la suture de toutes les petites parties dont ils sont composés, & le tout est recouvert d'un cuir mince & transpar. qui fait sur cette mosaïque l'effet d'un vernis. Quoique l'Amér. mérid. soit la seule patrie des animaux de ce genre, il est facile de les élever dans les climats tempérés. Ils sont doux, marchent vite, mais ne peuvent ni courir, ni monter aux arbres. La seule ressource d'un Tatou pour fuir est de s'enfuir vers son terrier s'il en est à portée; sinon de s'ouvrir une route perpendiculairement dans la terre, ce qui est pour lui l'affaire d'un moment, car on assure qu'il creuse au moins aussi vite que la Taupe. Atteint, il se contracte en boule, & on peut le prendre & l'emporter ainsi, & l'homme le plus fort a bien de la peine à vaincre l'action des muscles qui agissent pour le maintenir dans cette attitude. S'il est près d'un précipice au moment où son ennemi arrive il s'y laisse rouler sans se blesser. Si on le joint avant qu'il soit entièrement logé dans la terre, & qu'on le prenne par la queue pour le faire sortir, la queue reste à la main, l'animal se

fixant fortement à son terrier en se gonflant pour en remplir mieux la capacité. Il n'en sort que de nuit pour chercher à vivre; il aime les baies, les fruits, les vers & les i. BUF. après beaucoup de recherches n'a pu trouver les mesures fixes des différ. esp., il lui a seulement paru que la 2^e. & la 5^e. étoient les plus gr., & qu'ainsi, d'après ce que dit GUMILLA, elles devoient habiter les lieux secs & élevés, & les autres les plaines. Cet illustre Naturaliste a dit d'après le même Auteur que les Tatous produisoient tous les mois 4 petits. Cette prodigieuse fécondité dans des q. qui ne sont pas très-pet., & le peu de durée qu'elle laisse à la gestation, auroient dû étonner & lui rendre ce fait au moins suspect; aussi M. DE LA BORDE l'a-t-il détruit, en marquant à BUF. que les T. sont leurs petits dans la saison des pluies, ce qui n'indique qu'une portée par an, & je suis surpris qu'on ne l'ait pas observé dans la nouvelle Encyclopédie, au lieu d'y répéter l'ancienne erreur de BUFFON.

1. *L'Apar*, *Aparea*, ou *T.* à 3 bandes; tête oblongue, museau pointu, pet. yeux, oreilles courtes, casque d'une seule pièce, épaules & croupe couvertes chacune d'un bouclier comp. de pièces pentagonales; entre ces 2 boucliers 3 bandes comp. de pet. carrés chargés chacun de pet. écailles lenticulaires; pentadac. antér. & postér.; l. 1', lar. 8'', queue de 2.
2. *L'Encoubert*, ou *T.* à 6 bandes; plus gr. que le précéd.; pentadac. comme lui; oreilles nues; queue conique, grosse à son origine, presque aussi l. que le corps, & terminée en pointe osseuse comme son enveloppe; mosaïque du casque & des boucliers exprimant des pentagones & des hexagones avec un ovale au milieu de chacun, celle des bandes représentant des carrés; pet. poils blanchâtres sortant de la membrane qui unit les bandes, lesquelles sont jaunes-roussâtres. M. DE LA BORDE lui donne 14'' de long.
3. *Le Tatouete*, ou *T.* à 8 bandes, plus pet. que l'Encoubert, l. 10'', queue de 9, jambes assez h. à proportion de la taille, ayant 3''; pi. tétradac. antér., pentadac. postér.; pet. tête, museau pointu, oreilles dr.; casque & boucliers semés de pet. lentilles blanches & saillantes; 8 bandes à compartimens de triangles aisés à briser; le test de la queue divisé en 8 anneaux; écailles d'un gris-fer, peau du ventre blanche; chair blanche & estimée; au Brésil.
4. *Le Cachicame*, ou *T.* à 9 bandes; absolu-

ment semblable au précéd., si ce n'est qu'il a une bande de plus, & sa queue 12 anneaux; elle est l. de plus d'1' & le corps de près de 2.

5. *Le Kabassou*, ou *T.* à 12 bandes; *BUF.* le croit le plus gr. de tous, à en juger par sa carapace de 21" à elle seule; museau moins pointu que celui des autres, tête & jambes plus grosses, poils plus nombreux; queue sans test; pentadac. antér. & postér.; pièces du casque irrégulières, les autres quarrées.

6. *Le Cirquinçon*, ou *T.* à 18 bandes, ou *T. Belette*; l. 13", queue de 5; tête de Belette, pi. pentadac.; les pièces du casque & des cuissarts ronds, celles du bouclier des épaules & du cou quarrées, celles des 18 bandes qui servent de cuirasse & suppléent sur les reins le bouclier qui y manque, ou quarrées ou barlongues; pet. carreaux en 6 anneaux sur la 1^{re}. moitié de la queue, le reste couvert de pet. écailles irrégulières.

TATOUETE, q. Tatuete, ci-dessus.

TATOU-OUASSOU, q. Kabassou, ci-dessus.

TATOU-PEB, q. Encoubert, ci-dessus.

TATOU-APARA, q. Apar, ci-dessus.

TATUETE, q. 3^c. Tatou.

TATUPERA, q. Encoubert, ci-dessus.

TATUSIA, q. Tatou en général.

TAU, (le) p. de la Caroline, du genre du *Merlan*, à 2 dorsales, muni de quantité de pet. cirrhes à la mâchoire infér. est de la plus l.; 6 rayons à la membrane branchiale, grosse tête déprimée; gr. yeux h., saillans, séparés par un sillon longit. traversé d'une lig. jaune; opercules terminés par 3 pointes; dos & nageoires bruns tachés de blanc, ventre blanc sale, anus presque au milieu, écailles molles & presque imperceptibles, caudale arrondie. **GARDEN** qui a fait connoître ce p. n'a pas indiqué sa taille; l'individu de **BLOCH** n'a pas 3" de long. **D.** 3, 20. **P.** 20. **V.** 6. **A.** 15.

TAUPE, q. 41^e. g. de **BRIS.** comp. d'animaux à 6 incisives supér., 8 infér., les doigts onguiculés.

1. *Taupe commune d'Europe*, l. 4 à 5", queue d'1 tout au plus. La plante des pi. antér. de cet animal est plus large que celle des postér., elle est tournée en-dehors, & les ongles de ses doigts sont plus forts que ceux des postérieurs. Ce sont des esp. de mains avec lesquelles la *T.* fouille la terre, l'écarte & la rejette en arriere à mesure qu'elle la creuse. Elle n'est pas aveugle comme le peuple le croit, mais elle a de très-pet. yeux presque entièrement cachés par le poil qui empêche

les parcelles de terre de les incommoder dans le travail, & les met dans le cas de n'être point éblouis par la lumière quand elle est obligée de sortir de son terrier. On lui donne un tact & un odorat très-fins, & une ouïe très-subtile. Elle a un tempérament très-ardent, un appareil remarquable d'organes sexuels, dont toutes les parties étant renfermées dans l'intérieur de son corps, en ont plus de chaleur & d'activité. Le mâle & la femelle se quittent peu, & celle-ci met bas 4 ou 5 petits au printems; on ignore si elle a une 2^e. portée dans l'année. Elle les dépose dans la chambre de son terrier au h. d'un petit terre élevé & jonché d'herbes & de feuilles. Cette position les met à l'abri de l'eau qui, hors les cas d'inondation, arrive peu dans leur demeure, dont les parois & la voûte sur-tout sont faites de terre bien battue & gâchée avec de petites racines. Le peu d'eau qui arrive, malgré ces précautions, s'écoule par les canaux qui descendent comme autant de rayons du terre où est le lit. C'est delà aussi que partent les galeries qui donnent issue au pere & à la mere, soit pour s'enfuir & emmener leurs petits en cas d'inondation, soit pour aller dans le besoin chercher ailleurs des racines de leur goût. Ces animaux ne s'engourdisent en hiver que pendant les jours les plus froids; pour peu que la température s'élève, ils sortent de leur torpeur, & on les voit même quelquefois pousser la terre. **PI.** antér. & postér. pentadac., nez avançant de 3 à 4" au-delà de la mâchoire infér., poils fins, épais & noirâtres. On trouve des *T.* toutes blanches dans le Nord; & on en voit de n. & de fauves en Suisse, en Angleterre & dans l'Aunis; de rayées de n. & blanc dans l'Ost-frise; d'un jaune-verdâtre dans le terroir d'Alais; mais il paroît que ce ne sont que des variétés.

2. *T. de Canada*; forme & légèreté du Rat, queue l. de 3", noueuse comme un collier de gros grains & presque nue; pieds nus, pentadac. garnis supér. d'écailles; jambes plus h. & corps plus effilé que dans notre *T.*; poil n. & grossier; museau singulièrement terminé par de pet. muscles déliés & pointus, nués de rouge, s'épanouissant, au gré de l'animal, en calice, au milieu duquel se trouvent les narines, ou se rapprochant & n'offrant plus qu'un corps grêle & pointu. **BUF.** Cette esp. me paroît la même que la *T.* à l. queue de **M. PENNANT** & d'**ERX.**

3. *T. du Cap*, ou *T. des Dunes*; l. 1'; tête alongée, terminée par un museau en croix

plat, de couleur de chair; à chaque mâchoire 2 incisives si l. qu'elles se montrent, même la gueule fermée, mobiles au gré de l'animal, ce qui jusqu'ici lui paroît particulier; queue plate, l. de 2" 6"', couverte de l. poils roides; pentadac. à ongles l., yeux & oreilles de notre T., poil du dos blanchâtre mêlé de jaune, ventre gris-clair; chair estimée, gros monceaux de terre soulevés sur la Taupinière; au Cap près des rivages. M. ALLAMAND dans BUF.

4. *Pet. T. du Cap*, l. 7"; poil brun minime qui se fonce & devient presque n. sur la tête, d'un blanc cendré ou bleuâtre sur le ventre; tête aussi h. que longue, museau applati, gueule ceinte d'une bande blanche, petite moustache de poils blancs, incisives de l'esp. précéd., yeux & conduits auditifs placés chacun au milieu d'une tache blanche qui les fait trouver facilement, pi. pentadac. à ongles l., queue de 7 à 8" couverte de l. poils, mœurs de notre T.; M. ALLAMAND dans BUF.

T. rouge d'Amér., q. Tucan.

T. dorée de Sibérie, q. Dernier Rat-Taupe.

T. de Virginie, q. Rat-Taupe, dit Rat d'eau à queue blanche.

TAUPE, c. Porcelaine d'ARG., l., épaisse & à 4 gr. zônes fauves.

TAUPE MARINE, {i. Scolopendre de mer.
zo. Madrépore que PAL. regarde comme une variété du *Bonnet de Neptune*, distingué par les amateurs comme plus délicat, plus régulier quoiqu'un peu oblong comme une *Limace*, hérissé infér. de petits tubercules, striés vers les bords, supér. convexe & couvert d'étoiles; le milieu marqué par une ligne spinale, ou future longit. comp. d'étoiles plus élevées & pannachées; dans l'Océan Indien.

TAUPE-GRILLON, i. 1^{er}. Grillon.

TAUPIN, ou *Maréchal*, 12^e. Coléoptère de GEOF.; ant. en scie, ou à filets, logées dans une rainure en-dessous de la tête; corcelet terminé infér. par une pointe reçue dans une cavité du ventre. Les mâles, dans ce genre, ont ordin. les ant. en scie, & les femelles les ant. à filets. La pointe qui termine le corcelet entre, comme par ressort, dans une cavité de la partie supérieure du dessous du ventre; ce qui fournit à l'i. le moyen de sauter en l'air & de retomber sur ses pattes quand il est couché sur le dos, attitude qu'il ne peut guère quitter que par ce saut. Son corps est assez allongé, & terminé en pointe. On le trouve sur les

fleurs; & quelquefois avec sa larve dans les troncs d'arbres pourris. V. les observations de GÉER sur l'un & l'autre.

1. *Taupin rouge*; l. 8, lar. 3; corcelet rouge ponctué, étuis rouges striés & piqués de n. avec quelques petits poils; ant. n.; dessous du corps, tête & pattes de couleur de chair dans l'animal jeune, n. dans le vieux.

2. à étuis rouges & corcelet un peu velu. { l. 5,

3. à étuis jaunes & corcelet lisse . . . n. { lar. 1 1/2

4. à corcelet velouté; même taille, n., mais paroissant jaune à cause de ses poils.

5. n. à corcelet rouge; l. 3; étuis n. à 8 striés.

6. *porte-croix*; l. 5; brun-noir; cercle rouge au-devant du corcelet; étuis fauves à croix n.

7. *brun-cuivré*; l. 6; étuis striés & bordés; mâles plus verdâtres, femelles plus n.

8. *brun nébuleux*; l. 5; étuis velus striés; 2 vésicules paroissant à côté de l'anus si l'on comprime le ventre.

9. à plaques velues; l. 5; fond n., poils fauves, étuis striés; par terre dans les champs.

10. *gris de Souris*; l. 4, 5 1/2; fond n. à poils gris, mâles plus pet. & plus velus.

11. *bedeau*; l. 4; tête, corcelet, dessous du corps n.; pattes fauves, étuis n. striés, avec une bande longit. fauve; commun dans les champs.

12. n. à étuis bruns; l. 4, lar. 1.

13. *en deuil*; l. 5; tout n., étuis striés.

14. n. à pattes fauves; l. 3; sous l'écorce des chênes.

15. n. à taches rouges; l. 3; les taches à la base des étuis.

16. à ant. en masse; l. 1; tout brun, étuis striés un peu velus.

17. à bandes; l. 1 1/2; n., étuis fauves, épine n.

18. *fauve aux yeux* n.; l. 3 1/2.

19. *brunet*; l. 4; corcelet pointillé, étuis striés.

20. *brun-velouté*; l. 9, lar. 2.

21. *lumineux de Cayenne*; l. 18; gros yeux n.; ant. à 10 art.; corcelet en cloche dont les bords infér. sont les angles postérieurs; corps café, tirant sur le cannelle. Les 2 foyers de la lumière vive & même éblouissante que jette cet i., sont au-dessus du corcelet près des bords, ou angles postér., & ils sont de couleur d'émeraude. Ils sont creux & recouverts d'une lame mince & un peu saillante. Ce T. a été décrit par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, Mém. de l'Acad. 1766. Dans une belle soirée d'automne on crut voir ce phénomène vulgairement connu sous le nom d'*Etoile tombante*, & cette prétendue étoile parut se poser sur la fenêtre d'une maison du fauxbourg Saint-Antoine,

- Antoine, où elle continua à briller. Y étant allé, on vit avec surprise que c'étoit un i. qui, porté à M. de BONDARROY, fut reconnu pour le T. de Cayenne. Sa larve étoit sans doute arrivée en été dans quelques-unes de ces picces de bois des îles que les Ebénistes du fauxbourg emploient dans leurs ouvrages.
22. *Le gr. Taupin brun*; l. 6 à 7; brun-obscur-luisant, pattes de brun-marron, dessus du ventre rougeâtre; en Suede; GÉER.
23. *T. variable*; l. 5; corcelet roux, tête & ventre n.; étuis jaunes dans le mâle, bruns bordés de jaune dans la femelle; en Suede.
24. *T. à 2 taches en ail*; l. 18, lar. 6; luisant, étuis longit. striés; corcelet marqué de 2 gr. taches ovales d'un n. mat & veluté, très-apparentes, malgré le fond n. de Pi., à cause du luisant de ce fond; Amér. sept.
25. *T. luisant*; l. 18; brun-obscur un peu luisant; tache jaune-luisante & convexe de chaque côté du corcelet. Tout l'intér. de cet i. est phosphorique à sa volonté, comme la queue de la femelle de notre ver luisant; mais la lumière ne peut percer que les 2 taches jaunes du corcelet. Elle est cependant si vive, que plusieurs de ces i. dans un bocal éclaircissent assez pour mettre en c. de lire & de travailler. Ils sont engourdis de jour, mais actifs de nuit; à la Jamaïque.
- TAUREAU**, q. V. Auroches.
- TAUREAU VOLANT**, i. Cerf volant. MARC., LIN. & autres nomment de même le Scarabé-Atoé, le Scarabé-Hercule, & le S. molosse.
- TAUTE**, v. Seche, ou Calmar.
- TAYRA**, q. Taira.
- TCHACHERT**, o. 7^e. Pie-grièche.
- TCHACHERT-BÉ**, o. 12^e. Pie-grièche.
- TCHERNETI**, *Tchirki*, o. Canard du Kamtschatka non décrit.
- TCHOUET**, o. Friquet.
- TECHICTLI**, o. du Mexique, non décrit; dos brun-vert, ventre blanc; bec court & pointu, supér. n., infér. blanc, pi. rouges; vivant dans les roseaux. HERNANDEZ, cité dans le Diction. des Animaux.
- TÉCOLOTL**, o. Hibou d'Amér. à plumage n. & brun.
- TECTÉO**, o. Gobe-mouche de l'île Bourbon.
- TÉCUNHANA**, r. Lézard du Brésil à tête bleuâtre tachetée de n., dos rayé longit. de blanc, piqué de brun le long de l'épine, latér. de bleu-moucheté de noirâtre & coupé transv. de raies jaunes; ventre bleu nué de n.; jambes bleuâtres tachetées de blanchâtre; queue annelée de brun. SÉBA.
- TEGUIXIN**, r. Lézard des forêts de Surinam, du nombre de ceux que l'on a nommés *Sauve-gardes*, arrivant selon GRON. à la taille de 20', innocent mais vivant de cadavres & d'œufs d'Oiseaux; tête alongée en museau pointu, gr. gueule, dents aiguës, gr. oreilles nues garnies d'une écaille arrondie percée d'un trou ovale à son centre; queue presque ronde, un peu plus l. que le corps, pointue, relevée de 110 verticilles formés par les écailles; pi. écailleux & pentadac., le premier & le dernier doigt des mains de moitié plus courts que les autres; le doigt extér. des pi. plus court, le 2^e. plus l. & les autres diminuans graduellement; écailles lisses, brunes sur la tête; dos n. varié de traits blanchâtres, ventre blanc tacheté de n.
- TEIGNE**, i. 5^e. tétraptere lépidoptère de GEOFF.; ant. filif. décroissantes; corps élevé & avancé; Chenille cachée dans un fourreau; chrysalide dans le même. Le caractère le plus frappant, celui auquel on peut, du 1^{er}. coup-d'œil, distinguer la Teigne du Papillon, c'est cette esp. de Toquet de pois qui s'avance sur le devant de la tête. Sa Chenille n'a ordinairement que 8 pattes, mais elle en a quelquefois 14 ou 16. Elle est pet., & communément lisse. Elle est logée dans un fourreau où elle vit & se métamorphose. N'étant, comme les autres g. de cette section, i. parfait que sous la forme de Papillon, c'est dans ce dernier état sur-tout qu'il faut la considérer pour décider son genre. Ainsi, il me paroît plus naturel de regarder, avec GEOFF., comme des T. tous les animaux auxquels conviennent tous les caractères énoncés ci-dessus, que d'en distraire, avec RÉAU., ceux qu'il appelle *fausses Teignes*, parce qu'elles n'emportent pas leur fourreau avec elles. Mais d'un autre côté il faut exclure toutes les larves qui ne donnent pas des tétrapteres lépidoptères; telles sont celles de quelques Charançons. Ces larves sont aisées à distinguer de la T., puisqu'elles sont hexapodes. Il est également facile d'en séparer les larves de certaines Mouches, puisque ces larves sont apodes. Celles qui rongent les fruits donnent des Teignes quand elles ont plus de 6 pattes. On nomme *mineuses* les pet. Chenilles qui se logent dans le parenchyme même des feuilles.
1. *Teigne à queue d'Irondelle*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2; grise; trompe accompagnée de 2 petits crochets recourbés & articulés, naissant du

- devant de la tête ; ailes larges terminées en queue d'oiseau , avec une bande brune & 2 points noirs.
2. *Teigne à bandes rayonnées*, l. 5 ; ailes jaunâtres un peu bronzées , à petites raies blanchâtres longit. ; les 2 crochets de la précédente.
 3. à *rayure d'argent*, l. 4 ; barbillons velus des 2 côtés , terminés par une pointe sans poils , relevée devant la tête ; ailes grises à bande argentée.
 4. *blanche à p. noirs*, l. 4 $\frac{1}{2}$; dessus blanc argenté , ailes supér. à points noirs , les infér. plombées ; ventre supér. n. , infér. blanc ; Chenille jaunâtre à 16 pattes , 10 p. noirs à chaque côté ; vivant en société dans des feuilles plissées.
 5. *L'Arlequinette jaune*, l. 4 $\frac{1}{2}$; corps n. tacheté de jaune ; l'inverse pour les ailes supér. ; les infér. brunes en-dessus , jaunes en-dessous avec une bande noire.
 6. *Teigne commune*, l. 2 ; d'un gris plombé ; point n. à chaque aile ; dans les appartemens ; Chenille se faisant un fourreau des débris de laine qu'elle hache , colle ensemble , & dont le fourreau porte les couleurs.
 7. *plombée nébuleuse*, l. 2 ; ailes supér. à bande transv. brune , le bas de l'aile nébuleuse de la même teinte ; longues pattes poilées.
 8. *blanche*, l. 2 $\frac{1}{2}$; les yeux seuls noirs.
 9. à *bordure de p.*, l. 3 $\frac{1}{2}$; cendrée ; ailes supér. bordées de p. noirs.
 10. à *croix de S. André*, l. 2 $\frac{1}{4}$, étroite ; ailes en recouvrent vers le bout ; jaune doré ; croix rougeâtre aux ailes supér. ; cuisses grosses par le bas ; *T. à pattes en raquettes de RÉAUMUR*.
 11. *brune à tête blanchâtre*, l. 3 $\frac{2}{7}$; brune , ailes supér. tachetées de n. & de jaune ; commune dans les maisons , où la Chenille rongé les étoffes.
 12. à *croix de chevalier*, l. 2 $\frac{1}{2}$; étroite , d'un brun bronzé ; ailes à triangle blanc argenté de manière à faire la croix avec le triangle de l'autre aile.
 13. *bedaude à tête blanche*, l. 4 $\frac{1}{2}$; l. ailes enveloppant le corps , élevées en toit vers le bout ; les supér. noires & blanches , les infér. grises. Chenille vivant comme celles des n^o. 6 & 11.
 14. *bedaude à tête brune*, l. 4 ; comme la précéd. , hors la tête.
 15. *bedaude à 3 triangles n.* ; pattes jaune , ailes supér. n. au haut , le reste blanc à 3 taches n. ; Chenille dans le gland.
 16. à *quarrure*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noire , hors une tache blanche quarrée à chaque aile ; dans les bois.

17. *Teigne à quadrille*, l. 2 $\frac{2}{7}$; n. en-dessus , grise en-dessous ; h. des ailes supér. blanchâtre à 2 taches formant un quarré avec celles de l'autre aile ; le reste n. à tache blanche.
18. n. à 2 rangs de points blancs , l. 1 $\frac{1}{4}$; 2 bandes transv. de p. blancs aux ailes supér.
19. *marbrée à plaques brunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; grise ; ailes supér. tachées de brun , ant. courtes ; dans les maisons.
20. à 4 bandes brunes ondulées , l. 3 $\frac{1}{2}$; cendrée ; bandes aux ailes supér.
21. *Le Manteau à points*, l. 8 ; ailes roulées autour du corps , les supér. d'un blanc argenté à 2 bandes de p. noirs.
22. *T. à tête jaune*, l. 7 ; même forme , ailes d'un gris blanc.
23. à bandes verdâtres , l. 6 $\frac{1}{2}$; même forme , ailes d'un blanc aurore à 3 bandes transv.
24. *Le Manteau jaune*, l. 7 ; même forme , dessus & ailes jaunes.
25. *T. couleur de rose*, l. 7 ; même forme , corps & ailes verdâtres bordés de rose , barbillons relevés en-devant.
26. *Le Losange cendré*, l. 3 ; à chaque aile un triangle blanchâtre sur un fond très-gris , les 2 formant un losange.
27. *T. à nervures*, l. 5 ; ailes cendrées brillantes à nervures brunes.
28. n. bronzée , l. 3 $\frac{1}{2}$; très-l. ant. en filets.
29. *La Coquille d'or*, l. 4 $\frac{1}{2}$; n. un peu bronzé à bande transv. dorée au milieu des ailes supér. entre 2 autres écartées en séries de coquille ; ant. triples du corps ; sur le faule.
30. *L'Entre-ligne*, l. 5 ; ailes jaunâtres , les supér. à 2 lig. transv. fauves au bas.
31. *T. à 2 taches jaunes en bordure*, l. 3 $\frac{1}{2}$; brun rougeâtre à taches jaunes le long du bord des ailes supér. , les infér. ayant une tache transv. blanche.
32. *cordelière*, l. 2 $\frac{1}{2}$; noire , hors une bande transv. blanche qui traverse les 4 ailes.
33. à 2 taches jaunes en bande , l. 3 ; brune-rougeâtre à 2 taches jaunes aux ailes supér. qui , repliées , montrent 4 taches en bande ; Chenille dans plusieurs fruits & dans l'épi du maïs.
34. à *marbrure*, l. 5 ; brune-noirâtre ; ailes supér. entrecoupées de jaune ; grise en-dessous.
35. à *bandelette blanche*, l. 3 ; cendrée , ailes applaties vers le bout & s'y relevant ensemble , bord intér. blanc , les 2 réunis faisant une bande blanche , ant. en avant.
36. *grise à 3 sautoirs bruns*, l. 3 $\frac{1}{4}$; ailes grises à 3 bandes brunes coupées par d'autres.
37. à *corcelet rayé*, l. 4 ; tête & corcelet jaunes

- celui-ci à 3 bandes longit. brunes ; ailes jaunâtres à 3 bandes tranfv. brunes.
38. *Teigne à bande interrompue*, l. 2 $\frac{1}{2}$; ailes supér. d'un jaune-pâle à 2 bandes obliques fauves, dont la postér. est interrompue ; ailes infér. brunes.
39. à *triangle marginal*, l. 3 $\frac{1}{2}$; dessus blanc brillant à 3 taches brunes aux ailes supér., lesquelles font un triangle vers le bord extérieur ; grisâtre en-dessous.
40. *blanche à 5 bandes brunes*, l. 1 $\frac{1}{2}$; d'un blanc argenté, ailes terminées par une l. frange, les supér. ayant 5 bandes tranfv. d'un brun-clair ; sur les charmillles.
41. à *bordure herminée*, l. 2 ; brune, ailes supér. traversées de 2 bandes jaunâtres, bords entrecoupés de brun & de jaune, Chenille vivant d'un pet. lichen en poussière n. dont elle fait son étui ; sur les arbres & treillages.
42. à *bande dorée, anneaux blancs aux antennes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corps & ailes supér. d'un n. bronzé, celles-ci à 2 bandes longit. dorées, les infér. jaunâtres bordées de brun.
43. *dorée à bandes d'argent*, l. 1 ; ailes d'un n. doré & bronzé à 3 bandes tranfv. argentées, Chenille mineuse.
44. *dorée à bande & toupet jaunes*, l. 2 $\frac{1}{2}$; tête n., hors le toupet ; ailes supér. dorées avec une bande tranfv. jaune non dorée.
45. *dorée à 4 p. d'argent*, l. 2 $\frac{1}{2}$; corps n. ; ailes supér. d'un jaune doré, bordées d'une frange n. bronzée ; sur le jaune font 2 taches n. argentées.
46. *crayonnée*, l. 3 $\frac{1}{2}$; fond d'un brun-jaunâtre à taches blanches, brunes, & p. plombés.
47. *La Moïse*, l. 4 ; étroite, blanchâtre, à lig. longit. brunes ; fourreau blanchâtre fait avec le duvet du gramen.
48. *T. à fourreau en croise*, l. 4 ; l. & cendrée, ailes à franges de poils, à 2 lignes blanches argentées & à lig. brune ; fourreau de soie long, cyl., brun, strié, recourbé en bas, avec 2 appendices minces ; sur les arbres.
49. à *fourreau à 2 lames*, l. 3, ailes noirâtres, fourreau de soie en écailles, dur, brun, recourbé, couvert de 2 gr. lames naissant de son extrémité ; sur les feuilles d'arbres.
50. à *fourreau de paille simple* ; femelle aptère selon RÉAU. qui ne la décrit pas, GEOFF. n'a pu voir l'i. parfait, il en est de même des 3 esp. suivantes. Fourreau l. de 4''' , couvert de brins de paille en long ; sur les feuilles d'arbres.
51. à *fourreau de paille composé*, l. d'1'' , de plusieurs brins de paille tuiés mis en l.
52. à *fourreau de paille tranfv.*, l. de 7''' ; tout hérissé.

53. *Teigne des pierres à fourreau rond en capuchon* ; conique & un peu recourbé, couvert de poussière ; sur les pierres où la larve vit d'un lichen n. verdâtre.
54. *des pierres à fourreau triang. à pans* ; i. parfait petit & bronzé ; femelle grise & aptère, marchant peu, ayant à son extrémité une frange d'écailles jaunes d'où sort une l. partie, par laquelle elle dépose des œufs oblongs jaunâtres.
55. *d'or à anneaux*, l. 4 ; ailes jaunes en-dessus, brunes en-dessous, avec un bord extér., un p. & un cercle jaunes.
56. à *p. noirs*, l. 3 ; cendrée, les ailes extér. marquées de 3 paires de p. noirs.
57. à *ceinture blanche*, l. 2 ; d'un brun-noir à bande tranfv. blanche.
58. *brochée d'or*, l. 3 ; blanche à taches jaunes dorées, bordure extér. des ailes blanche.
59. *La Mine de plomb*, l. 3 $\frac{1}{2}$; fauve, marbrée de brun, de lig. & de p. plombés.
60. *Le Manteau rayonné*, l. 5 ; brune ; ailes roulées autour du corps, à bandes longit. blanches rayonnées.
61. *T. à mantelet*, l. 2 $\frac{1}{2}$; d'un cendré clair ; bandes tranfv. brunes, tête & collier blancs, yeux noirs.
62. *L'Ottomane* ; l. 2 $\frac{1}{2}$; n., base des ailes à 2 croissans blancs.
63. *T. à grosses ant.* ; l. 2 $\frac{1}{2}$; n., base & bande tranfv. des ailes jaunes.
64. *La Purpurine* ; l. 4 ; d'un n. violet, ailes antér. jaunes, postér. marquées de jaune & de raies bleues ; jambes annelées de blanc.
65. *Le Manteau cendré* ; l. 4 ; ailes blanches roulées autour du corps, à bordure cendrée.
66. *Le Losange jaune* ; l. 3 $\frac{1}{2}$; n. ; tache longit. jaune à la base des ailes, p. jaune à leur bord extér., plus une tache rhomboïdale jaune ; milieu des ant. blanc.
67. *La Citrine* ; l. 4 $\frac{1}{2}$; ailes supér. jaunes avec quelques taches orangées.
68. *La Paillette* ; l. 4 ; corps brun, yeux n., ailes jaunâtres.
69. *Le Fan* ; l. 4 ; marbrée de cendré & brun, la pointe des ailes marquée de blanc.
70. *La Tache de neige* ; l. 3 ; jaune, nué de violet-pâle ; tache très-blanche au bord extér. des ailes.
71. *T. brochée d'argent* ; l. 3 $\frac{1}{2}$; d'un brun-violet, à traits & p. d'un violet argenté.
72. *T. orangée* ; l. 3 $\frac{1}{2}$; d'un bleu-noirâtre, le h. des ailes & 2 taches jaunes ; 2 pct. aigrettes.

V. encore d'autres Teignes aux mots :

F f f f ij

Swammerdam, Gêér, Geoffroi, Mouffet, Litter, Frisch, Scopoli, Albin, Goëdard, Lewenhoëck, Lyonnet, Bonnet, Scheffer, Rédi, Roefel, Ray.

TEIRA, p. du g. de l'*Echarpe*, que les Auteurs, tels que RU., RENARD, &c., n'avoient fait qu'indiquer, & que FORSK. a décrit le premier. Corps brun coupé de 3 bandes plus foncées, l'une sur les yeux, la 2^e. sur les pector., la 3^e. à la base de la caudale; opercules écailleux, écailles pet. & dentelées; pector. & caudale blanches à base n., dorsale & anale noirâtres, en faux, le 1^{er}. rayon fort l.; dorsale 2 fois aussi l. que le corps. D. $\frac{1}{17}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{17}$.

TEITE, *Teitei*, o. 30^e. Tangara.

TÉJUGUACU, r. Téguixin, selon GRON.

TÉJUNHANA, r. Léopard du Brésil, à tête aiguë, yeux dorés; l. $9\frac{1}{2}$ "", dont la queue fait plus des $\frac{2}{3}$; elle est très-grêle, très-pointue & couverte de très-pet. écailles carrées; corps couvert d'une peau très-lisse, supér. brune, ou plutôt varié de traits & d'ondes de brun-clair & foncé; tête écailleuse & brunâtre; le dos parcouru par 3 lig. vertes, le brun intermédiaire piqué de vert; ventre blanc; MARC.

TÉLÉMAQUE, i. Papillon d'Amér. assez semblable à *Ulysse*, mais plus pet.; ailes dentelées, mais sans queue, brunes au lieu d'être n., mais le milieu de même bleu & rayonné; 6 yeux aux 4 ailes en-dessous; LIN.

TÉLÉPHORE, i. Dans GÉER les Téléphores sont les Cicindèles de GEOFF.

TELESCOPE (le), c. Vis d'ARG. en pyramide, à bouche aplatie, striée transv., pointe blanchâtre, le reste brun.

TÉLLINE, c. 3^e. famille des bivalves d'ARG. dans sa 3^e. édition; dans la 2^e. il n'en avoit fait qu'une Moule mince & légère; 5^e. g. des bivalves d'AD.: nous ne disputerons pas sur les mots. ARG. appelle Telline des bivalves très-minces, RÉAU. & AD. donnent ce nom à des bivalves semblables aux Cames, dont AD. décrit 5 esp., toutes épaisses, à peu-près triang., dont les 2 battans sont parfaitement égaux. En leur appliquant ce nom, il se fonde sur l'étymologie. ARISTOTE l'ayant employé comme signifiant un prompt accroissement, ce qui convient aux c. désignés par AD., lesquels arrivent en un an à leur grandeur. Le manteau fort très-peu de la c. & seulement sous forme de membrane mince; les tra-

chées sont courtes, rapprochées, & sortent de l'extrémité du manteau. Le pi. fort du milieu de la l. de la c., il est recourbé en sabre, & l'animal s'en sert comme d'un ressort pour avancer par pet. sauts.

TÉMAMAÇAME, q. Ce nom, dans SÉBA; désigne selon BUF. le Kob, selon PAL. le Bubale. Il indique, selon BUF., le petit Cariacou dans les premiers Auteurs qui ont parlé des animaux du Mexique & de la Nouvelle Espagne.

TÉMAPARA, r. Léopard d'Amér. à très-l. queue, grande tête plaquée d'écailles n. & brunes sur un fond blanc; ventre & jambes d'un cendré-clair; dos & queue d'un gris mêlé de brun. SÉBA.

TÉNDRAC, *Tenrac*, q. 7^e. Hérisson.

TÉNÉBRION, i. 46^e. Coléoptère de GEOFF.; ant. filif.; corcelet peu convexe, uni & bordé; corps ordin. assez alongé, étuis écailleux, méd. convexes; tête ovale, aplatie & non baissée. Les i. de ce g. volent peu, plusieurs esp. sont même aptères, mais courent très-vite. Leur larve vit dans la terre, dans les immondices, sous les écorces d'arbres; on l'a vue quelquefois dans la farine; en général elle est difficile à trouver. On a, faute d'attention, introduit souvent des Chrysomeles parmi les esp. de ce g.; GÉER leur a réuni les Diaperes de GEOFF.

1^{re}. Famille. *Ant. à art. globuleux un peu plus gros vers le bout.*

1. *T. lisse à prolongement*, l. 10, lar. 4; d'un n. foncé; ant. peu longues, à 11 articles, les 3 derniers lenticulaires; étuis réunis & prolongés en queue; ailes nulles; puant; dans les ordures des jardins.
2. *ridé*, l. 5, lar. 3; n., étuis ridés, queue moins marquée; dans le sable.
3. *à stries jumelles*, l. 4; n., étuis à 8 stries, postér. arrondis, soudés & sans ailes.
4. *à 8 stries lisses*, l. 3 $\frac{1}{2}$; d'un brun noirâtre; ant. assez courtes, à 11 art. triang.; antennes nulles saillantes & en masse; air de Bupreste; courant par terre dans la campagne.
5. *bronzé*, l. 5 $\frac{1}{2}$; n. bronzé; étuis à 8 stries finement pointillés.
6. *à 9 stries lisses*, l. 7; n. tête & corcelet lisses, ant. courtes, l. étuis, ailes; dans les ordures des maisons; larve l. & jaune, dans la farine & le bois pourri.
7. *à stries dentelées*; l. 3, lar. 2; tête courte & bordée; ant. très-courtes, corcelet large, étuis assez courts avec 5 stries que divers

- p. font paroître dentelées ; ailes courtes ; par terre & sur les charognes avec sa larve.
 8. *Ténébrion n. lifse* ; l. 3, lar. 1 $\frac{1}{2}$; gr. corcelet, étuis arrondis ; dans les terres sablonneuses.
 9. *fauve velu*, l. 1 $\frac{1}{4}$; ant. courtes, corcelet assez grand & convexe.
 10. *fauve lifse*, l. 1 $\frac{1}{2}$; comme le précéd.

IIc. Famille. *Ant. à art. l. & égaux.*

11. *jaune*, l. 3 $\frac{1}{2}$; jaune-clair ; mâchoires avancées, antennules saillantes, ant. méd. ; étuis à 9 stries ; sur les fleurs.
 12. *Cannelé*, l. 7 ; étuis foudés, sans ailes ; 3 cannelures à chaque étui ; d'un jaune-clair.
 13. *à étuis fauves* ; l. 5 à 6 $\frac{1}{2}$; n.
 14. *T. arrondi*, l. 3 $\frac{1}{2}$, lar. 2 ; n. cuivreux ; étuis garnis chacun de 8 stries pointillées, & presque ronds.
 15. *à corcelet arrondi*, l. 6, lar. 2 ; noir, raboteux.
 16. *bleu*, l. 4 $\frac{1}{2}$; pattes fauves. Les suivans sont exotiques.
 17. *à crêtes*, l. 4, lar. 2 ; non ailé, gris ; corcelet à 2 crêtes longit. ; étuis foudés, à crête & à 2 pointes postér. assez l. ; au Cap. GÉER, ainsi que pour les 8 esp. suivantes.
 18. *à étuis variolés* ; ailé, n. ; étuis chagrinés très-raboteux ; tête & corcelet plus l. que larges ; yeux oblongs, moitié en-dessus, moitié en-dessous ; les 4 derniers des 11 art. des ant. plus gros ; corps assez applati ; grosses cuisses & l. pattes ; en Suede.
 19. *du bois*, l. 5, lar. 1 $\frac{1}{2}$; ailé ; 2 enfoncemens au corcelet ; étuis roux ou violets ; ant. & pattes rouffes, corps applati, ventre & étuis alongés, ant. un peu en massue, pattes assez courtes ; larve hexapode sous l'écorce des pins & sapins abattus, l. de près d'1", lar. de près de 2" ; en Suede.
 20. *velu*, l. 3 ; n., ailé ; étuis velus-olives ; corcelet étroit & cyl. ; air de Chrysomele, corps ovale ; sur les plantes.
 21. *du lard* ; presque aussi pet. qu'une Puce ; ailé, ovale, jaune-fauve ; étuis à stries ponctuées ; larve sur le lard ; en Suede.
 22. *à ant. velues* ; un peu plus gr. que le précéd. ; ailé, n. ; tête applatie ; corcelet à 2 arêtes ; étuis striés & piqués.
 23. *convexe*, l. 12, lar. 6 ; aptère, n., très-lisse ; corcelet & étuis arrondis très-convexes ; corcelet à rebord tranchant ; étuis se moulant sur le ventre & l'embrassant des deux côtés, où ils sont garnis d'une arête saillante, & se terminant en pointe comme lui ; au Cap.

24. *vert-cuivreux*, l. 6 ; ailé, n. ; étuis striés & piqués de vert-cuivreux-bleuâtre ; en Pensylvanie.
 25. *de Surinam* ; gr. d'une Puce ; ailé, alongé, brun-jaunâtre, étuis striés ; corcelet ovale, latér. dentelé, & à 3 arêtes en-dessus.
 26. *perce-oreilles*, l. 4 $\frac{1}{2}$; tête & corcelet n. ; étuis & ventre brunâtres ; corcelet divisé en 2 par une profonde strie longit. ; yeux blanchâtres, ailes blanches, pieds rouillés ; au Groënland, où on l'accuse de percer les oreilles. FABR.
 27. *Polychreste*, l. 18 ; tout n. ; les 4 derniers art. des ant. lentiformes ; 2 l. antennules ; corcelet convexe, luisant, antér. & postér. tronqué & cilié de poils rouillés ; étuis ovales à bord extér. épais, à 9 stries élevées, l'intervalle entre elles ridé ; la partie postér. de ces étuis abaissée & prolongée en poignard émouffé ; 2 crochets aux pi. ; dans les jardins en Arabie ; FORSK. Selon cet Auteur, les femmes Turques pour s'engraïsser, mangent tous les soirs & matins 3 de ces-i. cuits dans du beurre. Quelques gouttes d'huile, où on en a fait cuire, versées dans l'oreille, en guérissent les douleurs. La décoction de ces mêmes i. dans l'eau faite à vaisseaux clos, pendant $\frac{1}{4}$ d'heure, bue, apaise les douleurs causées par la piqûre du Scorpion, & leurs débris appliqués sur la petite plaie la guérissent ; de là le surnom de Polychreste.

V. encore Morion & Géant.

- TENILLE, c. Telline.
 TEPEMAXTLA, q. Conepate.
 TEPÉMAXTLATON, q. Margay.
 TEPETOTOLT, o. Hocco.
 TEPEYTZCUITLI, q. Glouton.
 TERAT-BOULAN, o. 33°. Merle étranger.
 TERCOL, *Tercou*, *Tercot*, o. Torcol.
 TEREBRATULE, c. Bivalve dont les battans débordent mutuellement l'un sur l'autre, l'infér. étant plus l. dans le milieu, & le supérieur par les côtés ; extrémité de la charniere en proue qui a au haut de son bec un pet. trou rond. Parmi ces c. il en est de striés & d'unies, de rondes dans leur contour, de demi-circulaires, de triang., de pentagonales, d'heptagonales, de transpar., de jaunâtres, de blanches. L'animal s'attache par un l. pied frangé aux corps étrangers ; l. 2 à 6". L'accouplement étroit de 2 battans les a fait nommer, l'un le *Coq*, l'autre la *Poule*.
 TERIN, o. Tarin.
 TERITZ, *Teriz*, o. Proyer.

TERME, i. g. composé des apteres communément nommés *Poux de bois*; en effet ces animaux différent essentiellement des vrais *Poux* par le défaut de trompe. Ils ont à la place des mâchoires ou dents écailleuses & denticulées qui jouent latér., & dont ils se servent pour ronger le bois, les livres, &c. La peau de leur ventre est molle & tendre; leurs ant. sont plus l. que celles du vrai *Pou*; ils sont vifs & courent très-vîte. GÉER comprend dans ce g. le *Pou* de bois de GEOFF. & les i. dont les Voyageurs parlent sous le nom de *Fourmis blanches*. On les trouve en Guinée, au Sénégal, au Cap, en Arabie, aux Indes & dans l'Amér. mérid. Il y en a plusieurs esp., & c'est cette diversité d'esp. qui a causé jusqu'ici la difficulté de concilier les descriptions des Auteurs, chacun parlant de l'esp. qu'il avoit vue, ou qui avoit été observée par les Voyageurs d'après lesquels il écrivoit. On a appelé ces i. des *Fourmis*, parce qu'ils vivent sous terre en nombreuse société, & que leur corcelet est assez bien distingué de la tête & du ventre; mais ce corcelet ne tient point à ces 2 parties par un pédicule mince, comme il y tient dans les *Fourmis*. Dans l'état d'i. parfait ils sont tétrapteres-névroptères; ainsi l'on ne peut en faire un même g. que celui des *Poux* de bois, mais il faut en faire un g. à part & voisin de celui des *Fourmis*; & leur caractère peut se tirer de ce qui les distingue des *Fourmis* dans la manière dont la tête, le corcelet & le ventre sont assemblés, & de la l. de leurs ailes qui est double ou triple de celle du corps. On trouve dans le même nid 4 sortes d'individus, le Roi, ou le mâle; la Reine, ou la femelle, les travailleurs & les soldats; ces deux dernières sortes d'individus sont apteres & passent pour n'être que des larves, mais je ne fais si cela n'auroit pas besoin d'être confirmé. M. SMÉATHMAN, d'après qui j'esquissai leur histoire, en indique 5 esp. que je ne peux caractériser que comme l'a fait M. SOLANDER, quoiqu'il ait négligé de choisir des caractères opposés.

1. *Terme guerrier*. Corps brun, ailes sombres, à nervures rouillées, les yeux lisses, haut des yeux à réseau, un p. saillant au milieu; l. 8 à 9; envergure 30.
2. *T. mordant*. Noirâtre; ant. & pi. écailleux; ailes enfumées, à bords renflés & nervures noirâtres; yeux lisses près des yeux à réseau, mais placés assez bas, un p. enfoncé au milieu.

3. *T. féroce*. Anneaux du ventre pâles vers le bord, du reste semblable au précéd.; envergure 14.

4. *T. destructeur*. Noirâtre; ligne latér. jaune au ventre; ailes vitreuses à nervures jaunâtres; yeux lisses placés assez h.; envergure 8.

5. *T. des arbres*. Corps écailleux, ailes brunes à nervures jaunâtres, tête noirâtre, yeux lisses, bas & près des yeux à réseau, un p. enfoncé au milieu.

Ces 5 esp. offrent également les 4 sortes d'individus dont j'ai parlé ci-dessus, & leurs couleurs paroissent varier avec les pays, étant tantôt d'un blanc roussâtre, tantôt bruns ou noirâtres. Le mâle & la femelle ne combattent ni ne travaillent; il n'en reste qu'un couple dans le nid, & il est occupé uniquement à la multiplication; les autres individus périssent, peut-être exterminés par les soldats, excepté ceux qui s'échappent & vont établir une autre colonie ailleurs. La 1^{re}. esp. est la plus gr., & la plus connue en Afrique; on dit que les nids qu'elle construit vont jusqu'à 15 & 20' de haut. On en rencontre beaucoup dans la campagne, & on les prendroit de loin pour des villages de Negres. Ces nids sont si solides que les hommes & les bestiaux y montent pour découvrir le pays que cachent souvent les plantes h. que produit ce sol. Leur extérieur présente un cône de terre gâchée, si bien liée & battue qu'elle résiste à la pluie, & on ne peut les démolir qu'avec peine & à gr. coups de pioche. Plusieurs de ces cônes réunis forment un nid complet où se trouvent le logement des 4 sortes d'individus, & les cellules pour leurs provisions; tels sont les nids des *T. guerriers*. Les *T. mordans* & les *T. féroces* construisent les leurs en forme de tour de 3' de h., surmontée d'un toit qui lui donne à peu-près, mais très en grand, la forme d'un champignon à gros pédicule. Les *T. des arbres* construisent leur nid autour d'une branche d'arbre, & leur donnent quelquefois, selon M. SMÉATHMAN, la grosseur d'une barrique de sucre.

Dans tous ces nids les individus ouvriers forment le plus gr. nombre, car il est à peu-près centuple de celui des soldats. Leur taille va à 2''' , 3 ½''' de l., celle des soldats de 3 à 6. Les mâchoires de ceux-ci sont plus allongées que celles des ouvriers, & elles sont plus propres à mordre & à pincer qu'à travailler. L'ardeur des ouvriers à réparer le dégât, & celle des soldats à attaquer les hommes, ou

les animaux qui le caufent, est inexprimable. FORSK. a observé qu'en ne détruisant que leur galerie, le dommage étoit si promptement réparé, qu'en une nuit ils en avoient reconstruit 3 aunes de long. Les femelles des 5 esp. ont cela de commun entre elles, que leur ventre grossit peu à peu, & finit par arriver à un volume 2000 fois plus considérable que le reste du corps. En l'espace de 3 ans il acquiert 3" de l., & environ 8" de diametre. Alors il s'y établit un mouvement péristaltique qui en fait sortir continuellement des œufs. Il en sort environ 60 par minute, par conséquent 87200 par jour. A mesure que ces œufs sortent, les ouvriers les transportent dans les cellules où ils doivent éclore. Ces animaux ont, outre leur nid, des galeries ou souterraines, ou à fleur de terre, dont le toit est à l'épreuve de l'eau, & à la faveur desquelles ils vont faire le dégât dans la campagne & dans les maisons. Ils entrent par-tout, rongent tout, creusent l'intér. du bois sans endommager sa surface. Delà il arrive souvent qu'une cabane s'écroule sans qu'on se soit aperçu de l'état où ils ont mis les pieces de bois qui la soutiennent; qu'une armoire, un coffre tombent en poussiere sans qu'on ait vu qu'ils étoient percés. Ils dévorent les vêtements, les meubles, les livres, &c. n'épargnant que les pierres & les métaux. Plusieurs peuples les mangent frits ou grillés. Mon plan ne comporte pas de plus gr. détails.

TERNIER, o. Grimpeur de muraille.

TERPSICORE, i. Papillon des Indes semblable à *Apollon*, hors que ses ailes sont jaunes, les infér. plus foncées & tachetées de noir. LINNÉ.

TARRAPENE, r. Tortue d'eau douce qui paroît ne différer de l'*Hécate* (v. Tortue) que par un dos plus rond.

TERRASSON, o. Motteux.

TERSINE, o. 3^e. Cotinga.

TÉSAN, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & simple, à c. mince, si fragile qu'à peine la trouve-t-on entiere; en ovoïde obtus à l'extrémité supér., en pointe au sommet; à 7 ou 8 spires renflées & cannelées, sans perioite, la levre dr. tranchante, la gauche renflée & recouverte d'une lame mince & luisante; l. jusqu'à 6", lar. jusqu'à 3.

TÉSQUISANA, o. du Mexique, esp. de Pie à l. queue, plumage n. à reflets variés qui paroît pouvoir être rapportée à la Pie de la Jamaïque.

TESTICULES (les), c. Limaçon à bouche demi-ronde d'ARG., ayant dans son ombilique 2 petites éminences oblongues & arrondies.

TESTARD, { r. Larve de la Grenouille.
Grondin-Testard, p. du g. du Milan, qui, d'après ce qu'en dit DUH., paroît un Grondin à tête courte, museau arrondi, crâne applati entre les yeux, gr. pector. d'un rouge orangé, mouchetées de rouge plus foncé. On a aussi quelquefois nommé Testard le *Meünier*.

TÊTE { armée, i. 20^e. Scarabé
 bleue, i. Chenille du cerisier.
 d'âne, p. Chabot.
 de Chien, r. Serpent de la Dominique

à grosse tête courte, du nombre de ceux qui montent aux arbres pour prendre les pet. o., ou les œufs dans les nids.

TÊTE DE MÉDUSE, v. marin que l'on met au nombre des *Etoiles de mer*, qui en differe cependant par la nature de ses membres plus analogues aux bras des Polypes qu'aux rayons des Etoiles. Leur nombre va quelquefois jusqu'à plus de 50 mille, les premiers se divisant & se sous-divisant successivement. Aussi les derniers sont-ils fins comme des cheveux. Ce sont autant de bras dont l'animal s'aide pour arrêter sa proie & la porter à sa bouche.

TÊTE DE MORT, q. & i. Comme q. c'est un fort jeune Saïmiri. Comme i. c'est le 8^e. Sphinx; c'est aussi un Crabe d'Alger, de la gr. d'une châtaigne, d'un gris sale, couvert d'un poil cotonneux, court & serré, excepté au bout des doigts; bouche presque invisible, ongles des pi. aigus, croûte non épineuse recouverte d'une esp. de dôme hémisphérique, qui a l'air de glaise, ou de vieux cuir, qui naît de la base des dernières pattes, & va jusqu'au près des yeux. Sa laideur lui a fait donner son nom.

TÊTE DE TORTUE, p. du g. des *Hériffons* à 4 dents, reconnoissable, selon BLOCH, à son corps allongé, & à sa mâchoire supér. avancée. Grosse tête l. & large, antér. tronquée; petite bouche, grosses levres, petits yeux; corps tout couvert de pet. pointes, lig. latér. invisible, fond brun rouge varié de bandes longit. inégales, alternat. brunes & bleues; taches bleues rondes d'un bleu clair vers la queue; ventre blanc, nageoires rougeâtres bordées de brun; l. 1 à 2'; aux Indes & en Amér. D. 10. P. 20. A. 8. *Tetr. testudineus*. LINNÉ.

TÊTE NOIRE, r. Serpent Amér. du 3^e. g.,

à corps lisse, & d'un brun qui se fonce en s'approchant de la tête, où il devient noir; 140, 124.

TÊTEMA, o. Variété du 4°. Fourmillier.

TÊTHIE, v. que l'on met au nombre des Alcyons, & par conf. des zo., dont cependant la vraie nature n'est peut-être pas encore connue. **DON.** paroît avoir observé cet animal avec soin, & je vais le décrire d'après lui. La surface de la Téthie nouvellement tirée de l'eau est molle & glissante; au bout de quelques heures elle devient rude & raboteuse. Elle a la forme & la gr. d'une paume à jouer; sa surface est couverte de tubercules hémisphériques. Au centre, ou entre le centre & la surface, est un noyau sphérique comp. de fines épines en très-pet. faisceaux entassés liés par des fibres charnues. De ce noyau partent, vers les différentes portions de la surface, un très-gr. nombre de rayons comp. des mêmes épines liées de même entre elles, terminés chacun en un faisceau qui s'épanouit en cône dont la base forme un des tubercules de la surface. Le reste de la surface de la **T.** est charnu, mais mou & un peu spongieux, & ses cavités contiennent une lymphé claire. D'un cône à l'autre est placé un faisceau de fibres tendineuses. Quand ces faisceaux se contractent tous ensemble, la **T.** devient moins volumineuse; quand ils se relâchent, elle reprend sa taille ordinaire; la succession alternative de la contraction & du relâchement fait un mouvement de systole & de diastole. Mais souvent la **T.**, au lieu de contracter ou de dilater ainsi en même tems tous les faisceaux qui correspondent aux extrémités de tous ses rayons, n'en contracte ou n'en allonge que quelques-uns; & alors ses dimensions s'allongent ou se raccourcissent de ce côté-là, ce qui la fait tourner sur son centre, & aller d'un lieu dans un autre. Cependant il vient un tems où elle ne peut plus exercer cette faculté; alors elle reste immobile & devient *plante-animal*, selon **DON.**; **PAL.** au contraire prétend qu'elle l'est toujours. Il assure qu'un p. de sa surface la fixe au fond de la mer, mais que la force des vagues l'en détache souvent & la fait rouler sur le rivage. L'appareil de ses fibres osseuses a fait penser à plusieurs que les *Zéolites*, la pierre de Boulogne & les *Bolemnites* pouvoient venir de son squelette. Au reste il ne faut pas confondre la Téthie avec la *Téthys* de **LIN.** qui est le 3°. *Lievre marin.*

TETRAO, *Tétrás*, o. du g. de la *Gélinote*; autrement dit *Coq de Bruyeres*. On en distingue plusieurs esp.

1. **LE GR. TÉTRAS.** Cet habitant sauvage des bois sur les h. montagnes des pays tempérés & des bois en plaine dans les régions du Nord, arrive, dans les Voges, à la taille d'un Paon, ayant 2' 9" de l., & près de 4' de vol. Mais il est moins gr. en Sibérie. Il vit de feuilles & sommités de sapin, genévrier, bouleau, &c., & de différentes fleurs. Le mâle est très-ardent & suffit à plusieurs femelles. Le fort de sa chaleur est dans les 1^{ers}. jours du printemps. Alors, la queue étalée, les ailes traînantes, le corps ou le plumage gonflé, il fait & répète souvent un cri d'appel aigre & perçant, auquel les femelles se rendent bientôt. Arrivées, elles se placent sous l'arbre du h. duquel le mâle les a convoquées; il descend vers elles, & remonte à plusieurs reprises. Tant que dure ce manège qui commence à la pointe du jour, & finit vers le milieu de la matinée, le *Tétrás* paroît ne rien voir, ne rien entendre, & à peine le bruit du coup de fusil fait-il partir l'o. le plus sauvage & le plus difficile à approcher dans tout autre moment. Ponte de 5 à 9 œufs blancs tachetés de jaune, déposés sur la mousse & couvés par la femelle seule. Tête & dessus du cou cendrés avec de pet. traits transv. noirâtres; gorge noire, dos rayé transv. de cendré & de noirâtre; scapulaires & couvertures des ailes à zigzags bruns & roussâtres transv.; bas du devant du cou en vert de Canard; poitrine & ventre d'un brun-noirâtre tacheté de blanc; plumes duveteuses antér. jusqu'à l'origine des doigts; penes des ailes brunes, de la queue noires; membrane rouge au-dessus de l'œil; bec blanchâtre, doigts bruns, à appendices latér. écailleuses; femelle beaucoup plus pet.; manteau varié de n. & cendré, gorge rousse; poitrine rayée de n. sur un fond roux-pâle, ventre cendré, penes de la queue rousses rayées transv. de n. On sait combien la chair de ces o. est estimée.

2. **LE PET. TÉTRAS**, ou *Coq de Bruyeres à queue fourchue*, ou *Griant*, beaucoup plus petit que le précéd., n'étant guere plus gros qu'un Faisan; il se nourrit comme le précéd., & cependant sa chair est moins estimée. On prétend qu'au Nord il passe le plus fort de l'hiver engourdi dans la neige; mais ce fait paroît suspect & auroit besoin d'être confirmé. Il en est de même des prétendus combats des

des mâles entre eux renouvelés, dit-on, tous les jours aux mêmes lieux dans la saison de l'amour. Tête, cou & bas du dos d'un n. violet; h. du dos & poitrine n. avec un peu de n. violet autour de chaque plume; ventre, côtés & couvertures de la queue & des ailes noirâtres, hors quelques-unes blanches vers l'épaule; gr. penes des ailes brunes à tige blanchâtre, les moyennes blanches à tige brune; celles de la queue d'un n. violet, les interméd. plus courtes & les extér. fléchies en-dehors, ce qui rend la queue très-fourchue; plumes au-devant des pi. comme à la 1^{re} esp., membrane rouge plus gr. sur l'œil; bec noir, doigts bruns; femelle beaucoup plus pet. que le mâle; plumage roussâtre varié de pet. traits n. transv.; gorge blanchâtre, teinte grisâtre sur la poitrine & le ventre; gr. penes des ailes brunes, les moyennes blanches terminées de brun rayé transv. de n., plus du blanc au bout.

3. *LE PETIT TÉTRAS A QUEUE PLEINE*, ou *Coq de bois d'Ecosse*; mâle presque tout n., femelle comme notre Perdrix grise; barbillons rouges à côté du bec. BUF. n'a pas mis, à ce qu'il me paroît, dans ce qu'il a dit de cette esp. la clarté qui caractérise ordin. ses observations critiques, quand il en joint à ses descriptions. Ici il me semble qu'en voulant indiquer 4 esp. il en désigne 5.

4. *PET. T. A PLUMAGE VARIABLE*; plumage d'un brun-rougeâtre, ou d'un gris-bleuâtre qui devient blanc en hiver; ne se perchait pas; en Courlande.

TÊTE CHEVRE, o. Engoulevent.

TETTIGONIE, i. pet. Cigale.

TEUTIE, p. 27^e. g. de Go., par conséquent acanthopt. abd.; corps oblong, comprimé, ordin. de plusieurs couleurs, dos renflé & carené, ventre gonflé, très-pet. écailles confuses, pet. tête tronquée, courte, comprimée & en pente; un rang de dents aiguës; yeux h. & latér., le bord supér. de l'orbite saillant; narines doubles & rapprochées; opercules alép., ordin. de 3 pièces; membrane branch. à 5 gros rayons; ligne latér. h. & parallèle au dos; anus un peu plus près de la tête; dorsale solitaire, longit. & comp.; pector. basses, presque lancéolées & rayonnées; ventrales basses très-rapprochées, pet., comp. & pointues; gr. anale reculée, longit., comp. & pointue; caudale fourchue.

1. *Teutie couleur de foie*; tête très-penchée, pet. & courte, pet. dents égales; dos &

ventre minces, voûtés & carénés; ligne latér. très-visible jusque dans la caudale, quoique Go. la dile peu apparente dans tout le g.; opercules lisses & arrondis; forte épine à chaque côté de la queue, pouvant se coucher dans un sillon; à la Caroline, à Amboine, &c., chair estimée. D. $\frac{2}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{4}$. A. $\frac{1}{16}$. *Teuthis epatus*, LIN.

2. *T. de Java*; corps varié de taches longit. bleuâtres, caudale en croissant, pector. lancéolées, 1^{er}. & dernier osselet des ventrales épineux; gr. yeux, corps en ovale allongé; lig. latér. voûtée & très-effacée; écailles très-pet. & tenaces; dos brun-rouge éclairci en descendant; chair estimée; D. $\frac{1}{14}$. P. 15. V. 5. A. $\frac{1}{16}$. *Teut. javus*.

TEUTHLACO, r. Serpent à sonnettes du Mexique, l de 4', gros comme le bras, à écailles ovales relevées en arête sur le dos, sur-tout vers la tête; queue courte & étroite, dos très-brun nué de jaune, ventre fauve; le tout varié de taches n. rhomboïdales à milieu blanc; 172, 21.

TEXMIMENI, r. Acontias l. & menu, à dos brun, ventre plombé.

TEZERDEA, q. Mangouste en Arabie selon BUF. d'après M. SHAW; mais M. SPARRMAN, d'après M. SKIOLDEBRAND, nous apprend que c'est un q. d'Afrique d'une forme assez jolie, si ce n'est qu'elle tient un peu de celle du Renard. Poil touffu, mélangé de couleur de paille & de ventre de Biche; beaux yeux n., l. oreilles de couleur de rose auxquelles on ne voit aucun trou auditif. Sans doute, dit l'Auteur, il est caché par quelque membrane pour parer aux inconvénients de la conformation ordin., dans un animal qui passe sa vie sous un sable fin, dont bientôt ses oreilles auroient été remplies. Pi. & dents du g. du Chien.

THABITI, q. Tapeti.

THALIE, i. Papillon des Indes semblable à *Apollon*, excepté que ses ailes sont brunes, les supér. tachées, les infér. rayées de jaune. LIN.

THAUMANTIAS, o. Rubis-topaze, 6^e. Oiseau-mouche.

THÉONA, r. Serpent d'Amér. à tête courte; écailles blanches & brunes mêlées sur toute la robe. SÉBA.

THÉOTOCHTLI, q. Tapéti.

THERESE-JAUNE, o. 2^e. rapporté au Bruant.

THÉSÉE, i. pet. Papillon porte-queue de Sumatra, à ailes brunes, les infér. ornées de 9 lunules rouges piquées de blanc. FAB.

THÉTIS, f. Sphinx de la Jamaïque, bleu, les épaules piquées de rouge, les ailes supér. n. à la pointe, les infér. en vert d'eau au milieu. FAB.

THÉVANGUE, q. Loris.

THIARE, c. Buccin d'ARG. à sommet très-élevé & ouverture dentelée. Comme c. fluviatil, sa c. est noire, presque ovale, à 5 ou 6 spires un peu convexes, & ayant chacune, au sommet qui est de même fort élevé, 10 épines fragiles; gr. ouverture blanche; levre extér. tranchante, l'infér. épaisse; l. 9 à 19", lar. $4\frac{1}{2}$ à 9; dans les rivières de l'Inde. MUL.

THIRSE, r. Tortue du Nil, qui, selon ce qu'assure M. SONNINI DE MANONCOURT, détruit beaucoup plus de jeunes Crocodiles que ne le fait la Mangouste, malgré la réputation dont elle jouit à cet égard.

THON, p. de mer du g. du Maquereau. Corps en fuseau, épais au tronc, mince vers la tête & la queue; gr. bouche, petites dents pointues, gr. yeux à iris argenté cerclé d'or; tête & corps argentins, hors le front & le dos d'un gris d'acier, écailles minces, caduques, & non gr. comme on le dit dans les Diction. d'Hist. Nat. & des Animaux; fausses nageoires en nombre qui varie peut-être, avec l'âge, de 7 à 11 & peut-être au-delà; de chaque côté près de la caudale, faillie de la peau comme si on l'avoit pincée pour lui faire imiter une fausse nageoire; pector. l. & jaunes, ventrales courtes & grises, 1^{re}. dorsale bleuâtre, 2^e. jaunâtre ainsi que l'anale, caudale noirâtre & en croissant; lig. latér. un peu arquée vers le dos. D. 15, 12. P. 22. V. 7. A. 12 selon BLOCH, calcul assez différent de ceux de WIL., LIN., ART., GRON., &c. La taille de ce p. varie beaucoup; elle est ordin. de 18 à 24", mais elle peut devenir très-consid., & les Auteurs parlent de T. l. de 6', de 7' 10", & du poids de 460 livres, du poids de 1000 & même 1800 livres. D'après cela, on sent bien qu'il est impossible d'admettre que ce p. ne vive que 2 ans, comme l'ont dit les Anciens, il faudroit pour cela lui supposer une croissance trop rapide. On le trouve dans toutes les mers, & sa glotonnerie est telle, que ses per. même en sont la victime. Il détruit beaucoup de Harengs & de Maquereaux, & contribue à les livrer à l'homme en les chassant vers les côtes. Il nage très-rapidement, & peut suivre pendant plusieurs jours

de suite le meilleur voilier. On dit qu'alors aucun bruit ne peut l'éloigner, ce qui ne s'accorde guère avec le naturel peureux qu'on lui donne d'ailleurs. On le fait voyager d'une mer à l'autre, mais il paroît que cette opinion est uniquement fondée sur ce qu'en hiver il habite les bas-fonds, & cherche au printems les côtes pour frayer. Etant ainsi presque invisible une partie de l'année, on lui a supposé des migrations que dément sa présence continuelle dans la Méditerranée. Son coup de queue est très-fort & dangereux à recevoir, il sert sans doute à sa l. & rapide natation. Il est pour les côtes de la Méditer. ce que le Hareng est pour celles du Nord, & dans la seule Sardaigne on en prend, dit-on, près de 50000 par an. Sa chair est ferme ou molle, & par son goût elle approche de celle du Veau ou de celle du Cochon, selon les parties du corps où elle est prise.

Thon pélamide, p. de la Méditer. que les uns regardent comme une esp. partic., les autres comme un jeune Thon, mais qu'il ne faut confondre ni dans l'un ni dans l'autre cas avec la Pélamide de LIN. Selon ROND. celui-ci ressemble au Maquereau; corps arrondi, alép.; queue grêle, dos d'un bleu-foncé, ventre argenté, côtés variés de 8 ou 9 lig. n. obliques; pet. yeux; taille, selon WIL., toujours infér. à celle des T. médiocres, plus allongée selon SCALIGER, cité par ce Naturaliste.

Thon-bize; autre esp. douteuse; alép. comme la précéd. selon ROND., hors quelques écailles sous les pector.; chair moins savoureuse & moins tendre que celle du vrai T., mais tout cela peut tenir à l'âge, à la saison, à l'époque relat. au tems du frai.

THOUAROU, o. Noddi.

THOUS, q. de Surinam du g. du Chien, pentadac. antér., tétradac. postér., de la taille d'un gros Chat, dos gris, ventre blanc, oreilles droites & grises; verrues sur les yeux, sur les joues & au menton; queue lisse & recourbée, langue latér. ciliée. M. PENNANT en fait un Chien, MM. SCHREBER & MUL. un Renard, ERX.

THUILÉE (la), r. *V.* Tortue tuillée.

THYMALE, p. Ombre d'Auvergne.

TIATIA, o. Litorne.

TIBURIN, *Tiburon*, p. Requin.

TICTIC, o. 3^e. Todier.

TIERCELET, o. Mâle de tout o. de proie, mais plus commun. de l'Épervier.

TIERS, o. Harle à manteau n.; aussi Sarcelle.

TIGRE, q. du g. du *Chat*, qui est après le Lion le premier des animaux carnassiers ; il n'est même infér. qu'aux Lions de forte race qui n'habitent que l'Afrique où il ne se trouve pas. Plus féroce & plus sanguinaire que le Lion, il égorge encore quand il est rassasié ; cherchant à boire du sang quand il ne peut plus dévorer, il dévaste les troupeaux, met à mort les bêtes sauvages, immole les jeunes Rhinocéros & les pet. Eléphants, & ose même quelquefois braver les Lions. Il va souvent étancher sa soif ardente, que le sang irrite encore, au bord des rivières où il est d'ailleurs attiré par l'espoir d'y trouver quelqu'un des animaux qui viennent s'y délabérer. Sa force est telle, qu'à peine sa course est-elle ralentie par le poids d'un Cheval ou d'un Bœuf qu'il a égorgés & qu'il entraîne pour les dépecer plus à son aise dans un lieu fourré. Aussi compare-t-on sa taille à celle de nos plus gr. quadrupèdes, ayant jusqu'à 10' de l. & plus de 5 de haut. Sa course est une suite de sauts comme celle du Chat, & d'un seul de ces sauts il franchit plusieurs toises. Rien ne le fléchit & tout l'irrite ; il semble n'être né que pour détruire. Sa taille varie dans différentes races ou variétés : la plus considérable est celle dont nous parlons, dite vulgairement *Tigre royal* ; il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie, & le Tigre en général occupe la partie mérid. de cette région, & ne s'éleve, selon ZIM., que jusqu'au 46°. ou 47°. Il ne paroît pas qu'il existe en Afrique, aucun récit constant de Voyageur ne l'y indiquant. A mesure que la latitude s'éleve, on trouve des races moins gr., moins fortes, mais toujours sanguinaires & formidables. M. D'OPSONVILLE dit qu'on lui a assuré que la Tigresse avoit 2 portées par an, & que sa gestation n'étoit que d'environ 3 mois ; mais l'analogie étant contraire à ces faits, ils sont suspects & ont besoin d'être confirmés. On dit communément que la femelle dans cette esp. ne met bas qu'une fois par an, & que ses portées sont de 3 ou 4 petits ; aussi l'esp. est-elle peu nombreuse, comme doit l'être d'ailleurs une race contre laquelle l'homme est toujours armé. Le T. a, à nos yeux, le corps trop l. & les jambes trop basses ; son poil est court, sa langue de couleur de sang est toujours hors de sa gucule ; il rugit, grince les dents, & fait mouvoir la peau de sa face comme le Lion. Pelage d'un fauve jaune coupé transv. de

larges bandes n. ; queue d' $\frac{1}{2}$ plus courte que le corps & annelée de n. On donne souvent, mais improprement, le nom de Tigre aux animaux suivans, dont on dit aussi vulgairement que la peau est tigrée, quoique celle du T. étant rayée & non tachée, diffère beaucoup de la leur.

2. *La Panthere*, q. analogue au Tigre, du même g., mal-à-propos confondu par plusieurs avec le Léopard ; de la grosseur d'un Dogue de forte race, mais moins h. sur jambes & plus l., ayant 5 ou 6' de l., queue de 2 $\frac{1}{2}$; poil court, d'un fauve très-foncé sur le dos, blanchâtre sur le ventre, marqué de taches n. en gr. anneaux ou ronds, ou oblongs, bien séparés les uns des autres, sur-tout aux flancs, évidés dans leur milieu, & ayant la plupart au centre une ou plusieurs taches n. ; celles de la tête, du ventre, des jambes étant pleines ; ongles durs & pointus, oreilles courtes & pointues, langue rude & très-rouge, dents fortes & aiguës. Cet animal de l'Asie & du nord de l'Afrique a les mouvemens brusques, le cri d'un Dogue en colère & les mœurs du Tigre ; il est cependant un peu moins intraitable, puisqu'on en fait une esp. d'animal domestique pour la chasse, mais quel domestique ! On le mene dans une charrette ; à la vue du gibier on le lâche, il s'élance d'un saut sur la proie, & s'il manque son coup, il revient furieux & reçoit de son maître effrayé un Chevreau, ou quelque gros morceau de chair, en dédommagement.
3. *L'Once*, plus pet. que la Panthere, n'ayant que $\frac{1}{2}$ ' de l., & une queue de près de 3, par cons. plus l. à proportion, & même réellement que celle de la Panthere ; taille plus légère & plus allongée ; tête cependant assez grosse, oreilles courtes ; poil plus l. que celui de la Panthere, tacheté à peu près comme le sien, mais sur un fond d'un gris-blanchâtre sur le dos, & les taches pleines formant sur les flancs, par leur rapprochement & leur position, des bandes longitudinales. Cette esp. plus multipliée que la précéd., & moins intraitable, se dresse véritablement pour la chasse. On la trouve au nord de l'Afrique, en Perse, à la Chine, &c. LIN. l'a sans doute crue la même que la précéd., ou la suivante, puisqu'il n'en a rien dit, même depuis que l'ouvrage de BUF. a paru.
4. *Le Léopard*, plus gr. que l'Once, mais plus petit que la Panthere, de la grosseur d'un gros Chien de Boucher, l. 4', queue de 2 $\frac{1}{2}$;

poil d'un fauve plus ou moins brillant sur le dos , blanchâtre en-dessous ; orné de taches n. comme les précédens , mais plus pet. & disposées de maniere que la plupart semblent comp. de plusieurs petites taches pleines réunies en groupes. Cette fourrure est fort recherchée , & c'est celle que l'on vend sous le nom de peau de Tigre. Cet animal ne s'appriivoise pas ; il passe même pour attaquer l'homme sans être provoqué , ce que ne font pas ceux des 2 esp. précédentes. Cependant , selon FORSK. , il est assez modéré en Egypte & en Arabie pour ne se jeter que sur ceux qui l'irritent , & quand il entre de nuit dans quelque habitation , ce n'est que pour y dévorer quelques Chats. Il monte aux arbres , ainsi que les 2 esp. précéd. , soit pour y poursuivre les animaux qui s'y réfugient , soit pour guetter de là ceux qui habitent la campagne , ou pour s'élançer sur eux à leur passage.

TIGRE, p. 8^e. Chien de mer de BROUS. ; corps oblong , épais ; peau rude , brune , rigée par des traits larges , tortueux & blanchâtres ; ventre large & d'un blanc-fale ; tête large & tronquée , l. queue ; les 2 derniers évents réunis de maniere que le p. paroît n'en avoir que 4 ; pet. dents très-pointues ; appendices vermiformes , ou barbillons près des narines ; 1^{re}. dorsale à l'aplomb des ventrales , 2^e. à égale distance d'elle à la caudale qui est l. ; pector. larges , ventrales courtes , anale ; l. 5 à 15' ; dans la mer des Indes & la riviere de Canton. **RU.** nomme de même des p. des Indes qu'il dit du g. des Morues , à corps gris , queue & nageoires vertes , rayés longit. de noirâtre.

TIGRE, c. Limaçon d'ARG. à bouche aplatie , à sommet élevé , racheté irrégulièrement. C'est aussi une variété du Jamar d'AN.

du Brésil. Jaguar.
marin. Phoque.
noir. Jaguarete.
rouge. Conguar.
 Loup , v. Hyene rachetée.

TIJÉ, *Tijé-Guaca*, o. 1^{re}. Manakin.

TIJE - PIRANGA, o. 4^e. Tangara , dit Scarlate.

TIKLIN, o. On nomme ainsi les Râles des Philippines , où l'on connoît les especes suivantes.

1. **TIKLIN** simplement dit. Gr. d'une Caille ; manteau de plumes noirâtres bordées de gris-roufsâtre ; bande blanchâtre au-dessus des yeux , au-dessous desquels en est une autre

d'un brun marron ; gorge de blanc fale ; devant du cou gris-roufsâtre rayé de brun ; poitrine , ventre & côtés rayés transv. de brun & de gris ; couvertures des ailes variées de gris-roufsâtre , de brun , de blanc & de rouge - bai ; penes des ailes brunes rayées transv. de rouge-bai , hors les 6 plus voisines du corps , noirâtres bordées de gris-roufsâtre ; bec & pi. gris.

2. **T. A COLLIER** ; un peu plus gr. que le Râle de genet ; manteau brun-olivâtre ; joue & gorge de suie ; bande blanche sur la joue , venant se réunir de chaque côté au-devant du cou & y former un collier sur un fond de couleur de suie ainsi que le ventre , rayés l'un & l'autre transv. de blanc ; penes de l'aile brunes , les 3 premières rayées transv. de blanc , les 6 suivantes de marron roufsâtre ; bec & pi. gris-brun.

3. **T. BRUN** ; un peu plus pet. que la Marouette ; plumage brun lavé de rouge vineux sur la face , le devant du cou , les côtés & le haut du ventre , hors les couvertures de la queue n. ; bec brun , pi. jaunes.

4. **T. RAYÉ** ; plus pet. qu'une Caille ; calote variée de marron & noirâtre ; h. du cou marron , le reste du manteau brun noirâtre piqué de blanchâtre ; par lignes transv. ; gorge de blanc-roufsâtre ; joues , devant du cou , poitrine , h. du ventre de cendré-olivâtre ; bas-ventre & côtés bruns-noirâtres rayés transv. de blanchâtre ; penes de l'aile brunes , plus foncées en approchant du corps , & routes tachées transv. de blanc-roufsâtre ; bec de corne claire , pi. gris-bruns.

TILCUETZPALLIN, r. Léopard Américain , du nombre de ceux que l'on a appellés *Sauvegardes* ; assez semblable au Tupinambis ; écailles plombées ; dos & jambes semés , sur ce fond , de taches en yeux blanchâtres cerclés de noir. SÉBA.

TILIN, c. Rouleau d'AD. à 10 spires un peu renflées , la dernière seule unie , les autres portant sur leur convexité de petits filets ; ouverture assez étroite , aiguë par en-bas ; l. 24''' , lar. 14 ; opercule petit.

TILLY, o. 2^e. espece étrangere rapportée aux Grives.

TIMUCU, p. V. Orphie.

TINAMOU, o. BRIS. a placé les Tinamous dans le g. des Perdrix ; MAUD. considérant les différences qui séparent ces o. en fait un g. particulier voisin de celui des Perdrix , & il le caractérise par les pi. tétradac. fissipedes à 3 antér. , les jambes emplumées jusqu'au talon , un bec cyl. assez l. , mouffe ,

latér. un peu applati, & très-légèrement courbé au bout de la mandibule supérieure. Tous les o. de ce g. ont les pi. écailleux & rudes, les doigts gros & courts, les ongles larges & infér. creusés en gouttière, la gorge & le jabot presque nus, les ailes & la queue courtes, le cou gros & court, le corps plein & ramassé. Ils habitent les climats chauds de l'Amér., & y sont un gibier estimé. Ils vivent de différentes baies & se perchent chaque nuit, & quelquefois de jour, mais jamais au faite des gr. arbres. Ils ont le vol pesant, mais ils courent vite; ils nichent par terre, & leur nid n'est qu'un petit creux garni d'herbes sèches. Ils font 2 pontes par an, toutes 2 nombreuses; leurs œufs sont gros, & souvent d'une belle couleur. La femelle est plus grosse que le mâle, ce qui est rare parmi les o. autres que ceux de proie.

1. *LE MAGOUA*, *Macoucagua*, ou gr. *Tinamou*; grosseur d'une Poule, l. 15", bec 20"; tête & cou piqués de n. & de jaune obscur; gorge blanchâtre; poitrine, ventre, dessus du corps d'un cendré foncé; ailes brunes ondées de n., pi. bleuâtres; œufs d'un blanc-verdâtre, un peu plus gros que ceux de Poule.

2. *T. CENDRÉ*; gr. d'un fort Poulet, plumage brun-cendré, hors la tête & le h. du cou roussâtres, & les gr. pennes de l'aile noirâtres; mandibule supér. de même, l'infér. blanchâtre, pi. gris-blancs.

3. *T. VARIÉ*; un peu moins gros que la Perdrix grise, l. 11"; gorge & milieu du ventre blancs; cou, poitrine & h. du ventre roux; côtés obliquement rayés de blanc, brun & roux; dessus de la tête & du cou n., dos rayé transv. de n. & de brun-olivâtre, pi. noirâtres; à chaque ponte 10 à 12 œufs d'un beau lilas.

4. *SOUR*, ou *pet. T.*; un peu plus gros que la Caille; calote n., gorge blanche, manteau brun un peu ondulé de n.; devant, dessous du corps & queue bruns roussâtres; gr. pennes de brun-noirâtre, bec & pieds gris-bruns; moins constamment renfermé dans les bois que les précéd., 5 à 6 œufs blancs.

TINNE DE BEURRE, c. Cornet d'ARG.

à sommet applati; variété du Jamar d'AD. TIOQUET, o. Pinson d'Ardenne.

TIPHLE, p. Aiguille de mer, n°. 3.

TIPULE, i. 11°. Diptère de GEOF.; ant. filif. un peu pectinées, souvent en panache dans les mâles, plus l. que la tête; bouche à barbillons recourbés & articulés; 3 yeux lisses. Les très pet. art. des ant. de cet insecte portent chacun un poil, ce qui les fait pa-

roître un peu pectinées. Ses pattes sont l., son corps est allongé, sa tête est pet. & ses gros yeux la couvrent presque entièrement; son corcelet est court & relevé en bosse. Les mâles ont le ventre mince, les ailes gr., & les balanciers très-sensibles. Les larves des gr. Tipules sont souvent brunes & allongées; elles sont toutes hexapodes. Quelques-unes de leurs nymphes ont à leur tête 2 cornes à stigmate, & elles habitent le tan des vieux arbres. Celles des petits Tipules vivent la plupart dans l'eau, & ont 2 ou 4 stigmates, tantôt en simples boutonnières, tantôt en tuyaux, quelquefois environnés de l. appendices qui les ont fait appeler *Vers polypes* par RÉAU. Leur couleur n'est pas plus constante que leur forme. Les gr. Tipules volent & courent dans les prés; les pet. volent çà & là le soir, & malgré leur innocence on les tue souvent, parce qu'on les confond avec les Cousins. Quoique GÉER fasse entrer les Bibions dans ce g. on fera bien d'en étudier l'histoire dans son ouvrage, où l'on trouvera sur plusieurs esp. des détails très-intéressants. Les descriptions suivantes, de GEOF., tombent tout sur les femelles.

I^{re}. Famille. *Gr. Tipules*, ou *Tipules couturrières*, ailes étendues.

1. *T. variée de brun, jaune & n.*, l. 7, lar. 1; fond noir, tache safranée au corcelet & au ventre, l. larve lisse jaunâtre à 14 anneaux.

2. *à ailes panachées*, l. 10 au mâle, 14 à la femelle; d'un brun cendré. FABR. rapporte qu'il a vu une femelle de cette esp. dont une épingle traversoit le corps depuis plusieurs jours, & qui sembloit morte, se ranimer dans ses parties sexuelles au simple attouchement fortuit du pénis d'un mâle embroché comme elle, mais moins éteint.

3. *à bord des ailes brun*, l. 8, 9; d'un brun cendré, vol lourd; commune.

4. *à ailes cendrées & tache blanche marginale*, l. 8.

5. *jaune à p. noirs en 3 bandes au ventre*, l. 6; commune.

6. *jaune à tache marginale aux ailes & bande brune au ventre*, l. 5.

7. *jaune aux yeux n.*, l. 4.

8. *noire à taches jaunes & ailes maculées*, l. 5.

9. *brune à 2 p. marginaux*, l. 3; pattes & ailes longues; cendrée & brune; les p. marginaux des ailes bruns.

10. *noire à ailes brunes*, l. 3; dès la fin de Mars.

11. *toute noire*, l. 2 ½.

12. *noire à ventre bordé de jaune*, l. 3; pattes un peu moins l. qu'aux autres.

13. *Tipule de couleur plombée à ailes blanches*, l. 3; ailes & pattes très-longues.
 14. *jaune à p. marginal cendré aux ailes*, l. 2 $\frac{1}{2}$.

II^e. Famille. *Pet. Tipules*, ou *Tipules culiciformes*, à ailes rabattues.

15. à ailes en damier, l. 2 $\frac{1}{2}$; brunc, ailes croisées & tachetées de brun.
 16. à corcelet vert & p. marginal aux ailes, l. 3, l. larve rouge à 12 anneaux, à queue fourchue; 2 pattes près de la tête, 2 près de la queue, couronnée de poils, sans crochets; dans les étangs & ruisseaux où elle creuse de l. tuyaux en terre.
 17. brune à ventre verdâtre, l. 2.
 18. à pattes en forme d'ant., avec un anneau blanc, l. 1; d'un vert clair, ou d'un rouge pâle; 3 bandes n. longit. au corcelet; pattes antérieures presque toujours élevées & agitées.
 19. à pattes en forme d'ant. sans anneau, l. 2 $\frac{1}{2}$; ou verte, ou brune.
 20. à pattes d'Arlequin, l. 1 $\frac{2}{3}$; pattes blanches coupées de noir.
 21. verte à ailes blanches sans tache ni point, l. 1 $\frac{1}{4}$.
 22. verte à bande transv. aux ailes, l. 1 $\frac{1}{2}$; ant. des mâles à plumets.
 23. brune à 4 p. bruns aux ailes, l. 1 $\frac{1}{4}$; larve rouge du nombre des *Vers polytypes*.
 24. à ailes réticulées, l. 1 $\frac{1}{2}$; brune; larve grise, mince, à 3 aigrettes à la queue; nymphe à 2 petits cornets comme celle du Cousin, à queue terminée par une esp. de nageoire, & courant dans l'eau.
 25. brune à ailes blanches, l. 1 $\frac{1}{4}$; plumets aux ant., pattes antérieures fort longues.
 26. noire à ailes blanches, l. 1.
 27. à pattes n. & jambes blanches, l. 1 $\frac{1}{4}$; brune & jaune.
 28. n. à ailes n., l. 1 $\frac{1}{4}$; ant. assez longues, gros ventre.

TIQUE, { o. Farlouse.

{ i. 6^e. Aptère de GEOFF.; 8 pattes, 2 yeux; ant. simples & plus courtes que la trompe, dit GEOFF.; mais GEER observe que cet i. n'a point d'ant. connues, que ce que GEOFF. appelle en lui des ant. est réellement une paire de pet. bras semblables à ceux des Araignées. Ils sont articulés comme des bras, & l'animal s'en sert pour fixer les matières dont il se nourrit. Il ne s'agit pas ici de ces très-pet. Tiques qu'on ne peut découvrir qu'à l'aide des verres, nous ne parlons que des i. visibles à l'œil nu. Ce genre renferme les Tiques simplement dites, les

Mittes & les Cirons. Tous ces i. ont la tête fort pet. & non séparée du corps comme elle l'est dans l'Araignée, & leurs bras sont tantôt plus courts, tantôt plus l. que l'esp. de bec aigu ou de trompe qui forme leur bouche; Le corcelet ne se distingue du ventre que par sa dureté. Celui-ci est si expansible, que la quantité de sang lucé par l'i. peut le sextupler. Il est ovipare, & la femelle pond un gr. nombre d'œufs d'où les jeunes Tiques éclosent au bout de 8 jours selon LEWENHOECK. En naissant elle n'a que 6 pattes, les 2 postérieures ne paroissant qu'après qu'elle a changé de peau. Les esp. les plus carnassières deviennent omnivores quand elles ne trouvent point d'animaux aux dépens desquels elles puissent vivre.

1. *T. des Chiens*, l. 1 $\frac{1}{2}$; brune, ovale, anus sous le ventre, gr. trompe divisée en 2.
2. *Le Ciron de la galle*; presque imperceptible; tête & pattes brunes, ventre blanchâtre.
3. *Ciron du fromage*; plus gros, plus lisse, plus blanchâtre; on le trouve aussi dans la farine & les pains à cachetter.
4. *Mitte des Coléoptères*, l. $\frac{1}{4}$; corps écailleux, dur, blanchâtre en-dessus, fauve en-dessous; l. pattes; courant très-vîte; au ventre des Hanneçons, Frelons, &c.
5. *Mitte rouge des Mouches*; très-petite & ne paroissant qu'un point rouge.
6. *Mitte brune des Mouches*; encore plus pet.; pattes plus longues.
7. *Tique rouge satinée terrestre*, l. 1 $\frac{1}{4}$; en ovale allongé, mollasse, d'un rouge de carmin; sur les gazons un peu secs.
8. *T. rouge satinée aquatique*; de même; nageant sur l'eau dormante, où la précédente périt, tandis que celle-ci périt sur terre.
9. *T. aquatique panachée*, l. $\frac{1}{4}$; noirâtre, panachée de jaune; l. pattes fines.
10. *T. rouges des pierres*, l. $\frac{1}{4}$; en ovale arrondi, marche lente, pattes antérieures longues, postérieures courtes.
11. *T. n. & lisse des pierres*, l. $\frac{1}{4}$; dure, luisante, marchant lentement.
12. *T. n. à ventre antérieur anguleux*; comme un p. noir courant sur des pierres.
13. *Tisserand d'automne*; d'un brun-jaunâtre. C'est à cette Tique que GEOFF. attribue les toiles dites vulgairement *fil de la Vierge*. GEER rejette cette conjecture; les fils que ces T. filent autour des feuilles étant toujours trop foibles pour donner les flocons dont il s'agit. D'ailleurs ces flocons renferment souvent de jeunes Araignées, & il assure les avoir vu travailler.

14. *Tique de la Chauve-Souris*, l. 1 ; semblable en pet. à celle des Chiens.
15. *La grosse Tique* ; aussi grosse qu'un gros noyau de cerise ; forme ovée , plus aplatie postér. ; corps lisse, d'un brun-olivâtre ; tête très-pet. , museau cyl. accompagnés de 2 antennes de la même l. , écuiffon en cœur près de la tête ; à Surinam. PALLAS.
16. *Mitte du Rhinocéros* ; grosse comme un pois, & se gonflant encore beaucoup quand elle s'emplit de sang ; plus arrondie & moins aplatie que la plupart des autres especes ; brune, à taches fauves & p. bruns ; en Afr. M. SPARRMAN.
17. *Mitte-pique*, l. 1 ; ovale, aplatie, d'un rouge foncé luisant, tache blanche ronde sur le dos, pattes rouffes, leurs jointures blanchâtres ; tel est l'état habituel de cet i. Mais à jeûn, à peine est-il visible ; gorgé de sang, il parvient à la grosseur du bout du doigt. Il est commun en Amér. dans les bois, où il tourmente les hommes & les q. pour lesquels il quite les feuilles. Il est d'autant plus gênant qu'on ne le sent point piquer, dit-on ; on ne commence à éprouver la démangeaison & la douleur que quand la moitié de son corps est engagée dans la peau. Alors en voulant l'ôter on le mutile, souvent la tête & le corcelet restés dans la plaie y causent une inflammation. Un certain nombre de ces animaux réunis fait mourir un Cheval. GÉER.
18. *Mitte réduve* ; plus gr. qu'une Punaise de lit. Corps ovale & aplati, d'un gris ardoisé, ou d'un rouge pâle jaunâtre, mais ayant toujours antér. sur le dos un cercle n. & luisant. Pattes n., ventre latér. un peu rétréci vers le milieu de sa l. Cet i. tourmente en Suede les Chiens, les Bœufs & les Moutons. Souvent GÉER a vu une autre *Mitte* toute n., aussi pet. qu'une graine de navet, collée au-dessous du ventre de celle dont il s'agit, entre ses pattes postér., toujours à la même place, & paroissant avoir la trompe enfoncée dans une pet. éminence située entre les 2 pattes, & dont il ignore l'usage. Il demande si ceci est un accouplement, ou le long repas d'un parasite affamé.
- TIRCIS, i. 16^e. Papillon.
- TIRE-LANGUE, o. Torcol.
- TIRICA, o. 3^e. Toui.
- TIROT, p. Raie bouclée.
- TISSERAND D'AUTOMNE, i. V. ci-dessus la 13^e. Tique.
- TITIRI, s o. 1^{er}. Tyran.
- TITRI, { p. On en a fait quelquefois une esp. particulière ; on est même allé jusqu'à

indiquer sa couleur, & le nombre de ses nageoires. Mais il paroît, & DUH. assure, que c'est un amas de divers pet. poissons, les uns naissans, les autres nouvellement nés. Les plus foibles & les moins formés se trouvent en tas aux embouchures des rivières & des ruisseaux, près de leurs bords, où le frai a été déposé. Les plus forts & les plus formés, pour trouver une eau claire & fuir leurs ennemis, remontent les rivières & les ruisseaux, en suivant les bords où le courant est moins rapide. A certaines époques on les trouve arrêtés par gr. tas à fleur d'eau ; en passant entre deux eaux une nappe tenue par 4 personnes, & en la relevant ensuite quand elle est arrivé sous ce tas, on enlève des milliers de ces petits animaux. Leur chair est délicate, & la tête, les écailles, les arêtes & les nageoires sont si tendres qu'on mange tout sans rien ôter.

TITIT, o. Fauvette d'hiver.

TITU, r. Serpent du Brésil, de couleur d'olive, taché de n., vivant des pet. o. qu'il prend dans leur nid. SÉBA.

TIVEL, c. Telline d'AD. en triangle équilatéral, l. & large de 14'' , profond de 7 ; battans lisses & à bords tranchans, à sommets assez éminens, un peu écartés & placés au milieu de la largeur.

TLAQUATZIN, q. du g. du *Philandre*, esp. peu connue, fort semblable au Sarigue, mais n'ayant pas sa poche sous le ventre ; l. 14'' , museau pointu, moustaches du Chat, yeux n., oreilles l., pendantes, arrondies, minces & nues ; queue très-l., le 1^{er}. tiers couvert de poils blancs à pointe n., le reste écailleux ; poils du corps blancs à extrémité noirâtre plus foncée sur le dos & les jambes ; 2 mammelles à 2 mammelons chacune. *Philandre du Brésil* de BRISSON. *Diâ. Philander* de LINNÉ.

TLATLOHQUI, q. Ocelot.

TLATMITZLI, q. d'Amér. non connu, & mal indiqué sans doute par JONS., d'après NIEREMBERG, comme aussi petit qu'un Chat, & ayant la face & la férocité du Lion. Ne seroit-ce pas un Puma mal désigné, & représenté trop petit ?

TLÉHUA, *Tléva*, r. Selon SÉBA c'est le nom de 2 différentes Vipères. La 1^{re}. de l'île de Java ; robe d'écailles d'un gris-clair mêlées à d'autres d'un brun foncé ; chaîne & rangée de taches d'alezan foncé serpentant le long du dos ; rang de perles brunes le long de chaque flanc ; écailles du ventre plombées bordées de blanc & piquées de n. La 2^e. à la

nouvelle Espagne ; dos d'un vert-céladon , parcouru longit. par une chaîne brune ; ventre jaunâtre fouetté de rouge ; bandelettes rousâtres sur les côtés.

TOAS, i. Tique du Brésil.

TOBAQUE, o. Négral.

TOCAN, p. Jeune Saumon.

TOCO, o. 1^{er}. Toucan.

TOCOCO, o. Phénicoptère.

TOCOLIN, o. du Mexique, rapporté aux Troupiales par BRIS., de la gr. de l'Etourneau ; dos & ventre cendrés, le reste varié de noir & jaune.

TOCOQUITO, o. Petit oiseau des côtes de la mer du Sud, inconnu.

TOCRO, o. que MAUD. regarde comme une variété de notre Perdrix grise modifiée à la Guiane par le climat ; un peu plus gros que notre Perdrix grise, plumage plus brun ; cri exprimé par son nom ; vivant dans les bois & s'y perchait, mais près de terre.

TODIER, o. 59^e. genre de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér., le doigt du milieu étroitement uni à l'extér. jusqu'à la 3^e. artic. & à l'intér. jusqu'à la 1^{re}., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec droit, assez l., applati horizontalement & obtus, conformation qui est partie, aux o. de ce g. Ils sont tous insectivores.

1. *Todier de l'Amér. sept.* ; un peu plus gros que le Troglodyte ; l. 4", vol 4" 6" ; manteau de bleu céleste foible, dit BUF., de vert bleuâtre, dit MAUD., dans le mâle ; vert de pré sur la femelle ; gorge & côtés de rose ; devant du cou, poitrine & ventre d'un jaunâtre rosé ; penes cendrées d'un côté, vertes de l'autre ; mandibule supér. brun-rougeâtre, l'infér. rouge, pieds gris.

2. *Le Tic-tic*, ou *Todier de l'Amér. mérid.* ; gr. du Troglodyte ; manteau cendré-bleu-foncé, devant & dessous du corps jaunes ; penes des ailes d'un brun-noirâtre extér. bordées de jaune, intér. de blanc, queue en pointe ; bec rougeâtre à bout noirâtre.

3. *Todier bleu à ventre orangé*, ou *T. de Juida*, l. 3" 6" ; manteau bleu-foncé, ainsi que la queue & la pointe des couvertures des ailes ; pinceaux de pourpre violet près des yeux ; devant & dessous du corps orangés, hors la gorge blanchâtre ; probablement Américain plutôt que de Juida.

4. *T. varié* ; gr. du Troglodyte ; tête, gorge & cou d'un bleu-noirâtre ; dos, poitrine & ventre variés de bleu, n. & vert ; ailes vertes ; queue n. variée de vert au bout ; probablement en Amér. ; BRISSON d'après ALDROVANDE.

5. *T. au large bec* ; gr. du Roitelet ; manteau d'un cendré-gris-blanc qui se fonce peu-à-peu & devient n. au sommet de la tête ; dessous du corps d'un blanc de neige ; penes de l'aile & de la queue noirâtres, à bords blancs ; celle-ci égale ; bec très-large à sa base ; reçu de Surinam par PAL. *Species* 3^a.

6. *T. brun* ; gr. du Rossignol, bec du précéd., mais moins gr. à proportion & entouré de poils à sa base ; manteau d'un brun-noirâtre terne ; ventre d'un blanc-fale ; penes & couvertures des ailes & de la queue grises, celle-ci égale. PAL. *Species* 4^a.

7. *T. à tête blanche* ; gr. du Rossignol de muraille ; bec déprimé, lancéolé ; la mandibule supér. noirâtre ; l'infér. blanche à bout noirâtre ; poils n. en gr. moultaches ; plumage n. sans reflets ; tête blanche, dont les plumes sont hérissées & relevées ; ailes courtes à penes brunâtres au bout ; queue courte, n. & égale. PAL. *Todus leucocephalus*.

TOIT CHINOIS, c. Cul-de-lampe.

TOJUGUA, r. Serpent d'Amér. ; dos n., front varié de blanc & n., élévation blanche portant une esp. de couronne noirâtre sur le cou qui est postér. marbré de n. & blanc ; partie postér. du dos moins n. que l'antér. & mouchetée de bleuâtre ; ventre couvert d'écaillés d'un brun-bai bordé de blanc. SÉBA.

TOKAIE, r. esp. de Léopard du royaume de Siam, l. d'environ 1", dont la queue occupe la moitié, & qui a une sorte de cri que son nom imite ; peau variée de brun & de rouge, & chagrinée de pointes coniques d'un bleu-clair.

TOLAI, q. V. Lieyre Tolai.

TOLCANA, o. 3^e. Etourneau étranger.

TOLITOL, o. Pouillot.

TOMTOMBO, p. RU. désigne sous ce nom divers p. des Indes du g. des Coffres, parmi lesquels on trouve, à ce qu'il paroît, le Coffre tigré & le Chateau marin.

TONGA, i. Tique du Brésil, qui vit dans la poussière & s'attache aux pieds de ceux qui marchent sans chaussure.

TONNE, c. 11^e. Famille des univalves d'ARG. ; c. ronde en tonneau, bouche très-évasée, sommet peu chargé de boutons & peu élevés. AD. place parmi ses Pourpres les c. qu'ARG. a ici en vue.

TONNEAU, v. Ourin d'ARG. à base & sommet aplatis.

TOQUET, r. Tokaie.

TORCHE-POT, o. Sittelle.

TORCOL,

TORCOL, *Torcol*, o. 46^e. g. de BRIS. destiné à tout o. fissipede tétradac. à deux antér., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec dr. & pointu, la langue l. & grêle comme un *Lombric*, les penes de la queue flexibles & au nombre de 10.

Le Torcol. C'est un o. connu dans toute l'Europe. Il nous arrive en Mai, & nous quitte en Septembre; il voyage & vit seul, ne voyant sa femelle même qu'au tems de l'amour. Il a le bec & les pi. des *Pics*, & cependant il ne grimpe pas comme eux aux arbres, se perche même peu, & seulement sur les plus isolés. Il prend sa nourriture à terre, vivant de Fourmis qu'il attrape avec sa langue, & de blé & d'avoine dans les champs; sifflement assez aigre pour cri; 8 ou 10 œufs blancs déposés sur le bois vermoulu d'un arbre creux; habitude singulière de tordre souvent le cou de côté & en arrière, la tête renversée sur le dos, & les yeux à demi-fermés. Gr. d'Alouette, l. 7", vol 10, bec 9"; manteau couvert de zigzags transv. gris, bruns & noirâtres; gorge, devant du cou, poitrine & côtés roussâtres rayés transv. de noirâtre; penes de l'aile brunes extér. marquées de quarrés roux; celles de la queue grises rayées transv. de noirâtre.

Torcol noir, o. abuf. Merle à plastron blanc.

TORPILLE, p. du g. des *Raies*; tête beaucoup plus large que celle des congénères, museau mouffe, obtus & applati; 2 cirrhes en-dessus de la levre supér., 4 barbillons au bout de l'infér.; petits yeux que l'animal peut faire sortir & rentrer comme le font les *Crabes*; petites dents crochues; les 2 gr. lobes que forme son corps aminci latér. en nageoires, comme celui des autres *Raies*, fort arrondis, & formant un ovale au lieu d'un trapeze; queue plus courte & plus grosse que celle des autres *Raies*, mais cependant n'approchant pas de celle du *Turbot* à laquelle M. DE BOMARE la compare mal-à-propos; caudale presque ronde garnissant son extrémité. Je n'entends pas ce que veut dire FORSK. en ne donnant à ce p. qu'une l. ouverture étroite aux ouïes, tous les Auteurs lui donnant les 5 ouvertures qui sont un des caractères du g. La *Torpille* offre plusieurs variétés, & ROND. en indique 4 de nos seules mers. Toutes ont la peau du dessous blanche & celle du dessus ou briquetée, ou d'un gris-brun, l'une & l'autre plus unie que celle des autres *Raies*, & sans aucun aiguillon ni tubercule, si ce n'est 2 petites entre les 2 cirrhes. Dans la 1^{re}. variété le

dessus est orné de 5 taches rondes en yeux comp. de cercles n. & blancs, & placés en pentagone irrégulier; la 2^e. variété a dans le même ordre 5 gr. taches n. & rondes; la 3^e. a de petites taches noires irrégulières semées çà & là; la 4^e. a la couleur de la peau unie. La gr. commune de ce p. est de 8 à 18" de l., mais on assure qu'en divers parages on en prend de beaucoup plus gr. Il n'est personne qui n'ait entendu parler des phénomènes électriques qu'il présente, & l'on n'est plus obligé de faire voir la fausseté de l'ingénieuse explication que RÉAU. avoit donnée de ces phénomènes. On fait que les p. électriques se servent de cette faculté pour engourdir & saisir leur proie. Ce n'est pas ici le lieu de décrire l'organe prodigieusement riche en filets nerveux qui paroît être le foyer de cette électricité. Je dirai seulement que SPAL., après un grand nombre d'observations, a vu qu'il étoit faux que la T. déprimât ses yeux au moment de sa décharge électrique; qu'il a remarqué constamment qu'alors elle ne montrait rien de particulier à l'extérieur, & qu'elle ne lui a rien présenté qui confirmât ce qu'on a dit de l'action de l'aimant sur elle. Enfin j'ajouterai que des observations de cet illustre Naturaliste sur les œufs de la T., il résulte qu'en elle le germe préexiste à la fécondation comme dans les o. & dans les q. ovipares.

TORSK, p. Dorse.

TORTICOLIS, o. *Torcol*.

TORTUE, r. Quadrupede amphibie ovipare recouvert en-dehors d'une enveloppe commun. osseuse, ouverte pour le passage de la tête, des pattes & de la queue, & dans laquelle l'animal peut à volonté retirer ces membres pour les soustraire au danger. La partie supér. de ce test est en voûte, & on la nomme proprement *carapace*; l'infér. qui lui est unie par de forts ligamens est à peu-près plate dans le mâle, très-souvent concave dans la femelle selon FORSK., ce qui est cependant contraire à l'analogie qui demanderoit plus de capacité dans celle-ci pour loger les œufs; cette partie inférieure s'appelle le *plastron*. La carapace & le plastron sont à sutures & d'une épaisseur différente en leurs diverses parties, mais leur ensemble est de la plus gr. solidité. Il est recouvert extér. d'un nombre quelconque de lames d'une écaille plus ou moins pure selon les esp., & il sert d'attache & de point fixe aux muscles de l'animal, lui tenant ainsi lieu

de charpente offeufe , car il n'a d'os qu'à la tête , au cou , aux pattes & à la queue. La tête a , à peu-près , la forme de celle des Serpens , les pattes & la queue celle des pattes & de la queue des Lézards. La mâchoire est si forte , qu'elle coupe tout ce qu'elle saisit. Au lieu de levres , elle a une peau dure , cornée & tranchante qui cache souvent deux rangs de dents , quoique LIN. les dise nulles. Les yeux sont pet. & sans paupieres supér. ; le conduit auditif est caché par la peau de la tête qui est seulement plus mince à cet endroit. La gr. des Tortues varie beaucoup en général ; elle varie même dans chacune des divisions que l'on en a faites naturellement en T. de terre , de mer & d'eau douce. Toutes ont la vie l. & très-dure ; on leur donne 80 ans de vie , & dans les expériences comparatives de RÉDI , une T. terrestre a vécu 18 mois sans nourriture. Il en a vu une vivre 6 mois sans cerveau ; en 3 jours l'ouverture du crâne fut fermée par une membrane , & l'animal n'ouvrit plus les yeux ; une autre vécut 23 jours la tête coupée. Elles se nourrissent d'herbes , de fruits , de v. , d'i. & de p. Leur accouplement dure , dit-on , de 8 à 30 jours. Leur cœur a 3 ventricules qui communiquent entre eux par le trou ovale , & leur poumon peut garder très-long-tems le même air , & le comprimer ou lui permettre de se dilater , selon qu'il le faut pour modifier leur pesanteur spécifique , pour descendre au fond de l'eau ou s'élever à la surface.

La T. de terre. Elle est plus commune partout ailleurs qu'en Europe , & elle l'est aux environs d'Alep & du Liban , au point que les payfans en amènent des chariots remplis au marché , selon FORSK. Ces T. communes n'ont gueres que 12 à 18" de l. En général elles sont beaucoup plus pet. que celles de mer ; cependant on en a vu qui avoient 4' de l. sur 2 ½ de lar. ; leur queue seule étoit l. d'1' & avoit 6" de diam. à sa base. Cet animal passe presque tout l'hiver dans des cavernes & sans manger. La lenteur de sa marche est fameuse. Ses jambes sont très-courtes , ses pi. antér. sont pentadac. , les postér. tétradac. Sa queue est très-forte & terminée par une substance semblable à la corne de Bœuf. Il est très-facile à renverser sur le dos , & il a ensuite beaucoup de peine à se retourner ; cependant il y parvient quelquefois à force d'efforts en agitant sa tête en divers sens , &

en déplaçant ainsi le centre de gravité ; mais la T. de mer moins libre dans ses mouvemens , n'y réussit presque jamais. Son cerveau est incroyablement petit , n'égalant , par exemple , que la grosseur d'une fève dans une tête du volume de celle d'un jeune Veau. Le sommet de cette tête porte une légère élévation en crête. La femelle dépose 30 à 40 œufs tout ronds , gros comme des œufs de Pigeon , par terre au-soleil , & elle les couvre légèrement de sable ou de feuilles seches.

La Tortue de mer est commun. beaucoup plus gr. que celle de terre , elle va jusqu'à 12' de l. sur 8 ½ de large , & alors sa chair peut faire le diner de 100 personnes. Sa carapace sert de battelet aux sauvages , & 2 suffisent pour leur construire une cabane. Ces gr. Tortues , communes sur-tout dans la mer des Antilles , sont si fortes , qu'elles marchent portant plusieurs hommes sur leur dos. Leurs pieds palmés sont l'office de larges nageoires. Elles vont tous les ans pondre leurs œufs dans des trous qu'elles font dans le sable fin des rivages exposés au soleil , & elles exécutent quelquefois des voyages de 50 & de 100 lieues pour aller chercher des lieux commodes. La ponte se fait en 3 fois , à 15 jours d'intervalle , & à chacune de ces époques la femelle dépose environ 80 œufs ronds , gros comme des balles de paume , à enveloppe molle , très-bons à manger , mais dont le blanc ne se durcit pas au feu. Cette extrême fécondité étoit nécessaire à l'espece , beaucoup d'œufs étant enlevés avant d'être éclos , & les petits devenant souvent , peu après leur naissance , la proie de l'homme , des animaux ou des vagues de la mer en fureur. On a pris au nord de l'embouchure de la Loire (Mémoires de l'Acad. des Sciences , 1729) une T. qui avoit plus de 7' de l. & de 3 ½ de large. Quand on l'assomma , elle poussa des hurlemens qu'on eût entendus à un quart de lieue , & elle exhala de sa gueule écumante une vapeur que les pêcheurs même pouvoient à peine supporter. Ses pi. étoient sans ongles , & elle n'avoit , au lieu d'écaille & de carapace , qu'une espece de cuir. Ces T. sans test osseux offrent plusieurs esp. , car celle-ci avoit des dents & une vraie queue , & ROND. & GESNER parlent d'une espece édentée & sans queue proprement dite. Le *Luth* est encore une autre esp. analogue.

La T. d'eau douce differe peu des précédentes. Sa tête est plus pet. , son museau plus pointu ,

sa queue plus l. & plus effilée. Elle est beaucoup plus pet. que celle de mer. Elle vient très-souvent sur terre, y passe l'hiver, dépose ses œufs au bord de l'eau, & est couverte d'une écaille noirâtre.

Quant aux différentes esp. ou variétés de T. appartenant à ces 3 familles, elles doivent être assez nombreuses, mais elles sont trop peu connues pour être distinguées. On n'a presque fait attention qu'à leur gr., à la qualité de leur écaille & à celle de leur chair. C'est ainsi que la différence des T. dites *Caouane* & *Caret* (V. ces mots) à la T. franche ou T. verte, ne paroît pas assez fixée. Celle-ci est la seule des T. de mer connues qui soit bonne à manger. Son écaille, quoique très-gr., n'est pas fort estimée, étant très-mince & verdâtre. L'animal a le dos assez plat & la tête fort petite. La T. à bahu, ainsi nommée de sa taille & de son dos élevé, n'est pas mangeable, non plus que la *Grosse-tête*. Le *Bec-à-faucon*, ainsi dit de sa gueule l. & étroite, n'offre pas de gr. individus, mais leur écaille est fort estimée; leur chair ne se mange pas. L'*Hécate* est une T. d'eau douce, de gr. médiocre, à cou plus l. & plus menu, à jambes minces, chair estimée. La T. *bâtarde* paroît une T. verte à écaille plus épaisse & chair moins bonne.

Tortue bourbuse; T. d'eau douce d'Italie, des Indes, de l'Amér., &c. qui détruit beaucoup de p. dans les étangs, & que l'on met quelquefois dans les jardins pour y détruire les Limaces & les insectes. Pi. antér. plus palmés que les postér.; queue dr. & de moitié plus courte que le corps; écaille un peu aplatie, sur-tout antér., dont le bord est formé de 24 lames, & le disque de 13, dont 5 en rang au milieu, & un rang de 4 de chaque côté, toutes striées & hérissées de fines pointes. T. *lutaria*. LIN.

T. à courte queue, T. de la Caroline, antér. pentadac., postér. tétradac.; tête un peu obtuse & couverte d'écailles en manière de callosités, ainsi que ses pi., dont les ongles sont fort aigus; carapace convexe, antér. échancrée en croissant, couverte de lames larges, marginalement striées, presque plates, & dont le centre est marqué d'un point. T. *Carolina*.

T. dentelée, T. de la Virginie, les 5 doigts antér. & les 4 postér. peu distingués; test de la grosseur d'un œuf de Poule seulement, d'une couleur pâle & sale, antér. applati, à bords dentelés & comme rongés, couvert

de lames d'écaille hexagonales & rudes, queue plus courte que les pattes. T. *denticulata*.

T. géométrique, T. d'Asie; carapace n. variée de traits jaunes tirés çà & là, chaque écaille distinguée de sa voisine par des stries, & ayant son milieu marqué par des points; plastron postér. terminé en pointe, & sans bordure. T. *Geometrica*.

T. grecque ou T. terrestre commune, se trouvant en Afr., en Asie, en Grece, en Languedoc même; pi. à 5 doigts antér., 4 postér. peu distincts; carapace postér. vaste & fort voûtée, bords latér. très-émouffés, lames presque plates, marbrées de jaune & n.; chair estimée. T. *Graca*.

T. raboteuse, T. des Indes & de la Caroline; pi. écailleux, palmés, antér. pentadac., postér. tétradac.; carapace supér. carenée, antér. aplatie; plastron antér. tronqué; tête en cœur, dont le museau fait la pointe, & n'a pour dents que des levres tranchantes; lames de l'écaille lisses; cou plus grêle & plus marqué que dans les autres esp.; queue courte. T. *scabra*.

T. ronde, pi. palmés; carapace pet., arrondie & sans échancrure; plastron postér. divisé en 2 lobes; dans les parties mérid. de l'Europe. T. *orbicularis*.

T. Scorpion, T. de Surinam; doigts des pieds peu distincts, 5 antér. & 5 postér., en y comprenant le doigt extér. mince & sans ongle; queue terminée par une pièce de corne recourbée; test ovale, oblong & n., dont chaque écaille est relevée en écussion; tête antér. couverte d'une callosité postér. divisée en 3 lobes. T. *scorpioides*.

T. tuillée, T. de mer d'Asie & d'Amér., autrement appelée *Caret* par plusieurs Voyageurs, mais fort différente du vrai *Caret*; carapace en forme de cœur, antér. arrondie, postér. en pointe supér. un peu carenée, marginalement dentelée, plastron antér. arrondi, postér. alongé en pointe obtuse; lames d'écaille imbriquées, assez minces & transparentes, en 3 rangs sur le dos, 4 sur le plastron, un pour la bordure; le rang du milieu du dos comp. de 5 lames lisses & larges, les 2 rangs latéraux composés chacun de 4 lames, ces 13 lames pesant environ 25 livres; la bordure comp. de 25 lames, qui toutes, excepté les 9 antér., se terminent en pointe & dentellent cette bordure; les 14 lames du plastron à peu-près carrées. T. *imbricata*.

T. serpentine; tête de Serpent, queue de la

longueur du corps ; carapace un peu carénée, postér. aplatie, le bord de cette partie divisé en 5 dents ; dans les eaux douces de la Chine. *T. serpentina.*

Tortue de Mercure, Luth. *V.* encore ci-dessus la *T.* de mer.

TOSAR, c. Came d'AD. assez épaisse, dure & polie, presque ronde, d'1'' de diam., à 30 stries transv., à bords ronds & sans dents, & à sommet fort éminent placé en bas au tiers de sa largeur.

TOTOMBO, c. Pourpre d'AD. à canal court, échancré & replié en-dehors ; c. à 7 spires plates, mais étagées & chagrinées ; sommet rond, ouverture presque ronde, levre dr. à 9 dents intér. ; bourelet en-dehors ; la gauche recouverte d'une lame épaisse ; l. 6'' , lar. 3.

TOUCAN, o. 54^e. g. de BRIS. comp. d'o. filipides tétracac. à 2 antér., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec dentelé en scie, le bout des 2 mandibules courbé vers le bas en faux, sur-tout la supér. ; le tout l. & aussi gros que la tête, & cependant léger & si mince, qu'il cède sous le doigt ; langue encore plus extraord., n'étant qu'une esp. de plume dont la tige est un cartilage large de 2'' , & porte de chaque côté de l. barbes ; doigts & ongles fort longs ; pieds courts, ailes courtes & vol pesant. Cependant ces o. s'élevaient jusqu'au h. des gr. arbres, où ils aiment à se percher, & dans les trous desquels ils font leur nid, où ils ne pondent que 2 œufs. Leur bec, aussi l. dans quelques esp. que le reste de l'animal, n'est qu'un corps caverneux divisé en cellules par de petites cloisons osseuses, mais minces comme du papier, & dont l'enveloppe légère est ordinairement peinte de couleurs vives. Il ne peut leur servir à broyer leurs aliments, quoique ce soient des fruits, sur-tout du palmier. Ils prennent ces fruits du bout de ce bec, les lancent en l'air & les reçoivent ensuite pour les avaler entiers & en lappant. BUF. divise ce g. en 2 familles, celle des *T.* proprement dits, plus gr. de corps, à bec proportionnellement plus l., moins épais & moins solide ; à queue proportionnellement plus l., égale ou arrondie, & celle des *Aracaris*. *V.* ce mot.

1. *Le Toco*, ou *T. de Cayenne*, grosseur de la Corneille mantelée, l. 18'' , dont le bec occupe près de 8 ; plumage n., hors les couvertures supér. de la queue blanches, les infér. rouges, & la gorge & le devant du

cou d'un blanc-jaunâtre, séparé du n. de la poitrine par un trait rouge ; base des deux mandibules n., le reste de l'infér. d'un jaune-rougeâtre, ainsi que le 1^{er}. tiers de la supér. dont le reste est occupé par un gr. ovale n., l'arête ou carène d'un rouge assez vif ; pi. noirs ; à la Guiane.

2. *TOUCAN A GORGE JAUNE* ; grosseur d'une Pie, l. 17'' , dont le bec occupe 3'' 2''' ; joues & gorge souffrés, devant du cou orangé bordé de soufre ; poitrine, h. du ventre & couvertures de la queue d'un rouge vif ; le reste du plumage n. plus foncé en-dessus ; bec n. à sa base, le reste olivâtre bordé de rouge. Cet o. de Cayenne se retrouve au Brésil avec les mêmes couleurs plus vives ; BRIS. en avoit fait 2 espèces, BUF. & MAUD. les ont réunis. La femelle, en ces 2 pays, a les joues, la gorge & le devant du cou blancs, celui-ci séparé du n. de la poitrine par une bande d'un rouge vif ; couvertures du dessus de la queue souffrées, le reste du plumage n. ; bec n. à sa base, ensuite ceint de n. & de jaunâtre, ensuite rouge terminé de jaunâtre ; peau bleuâtre autour des yeux dans les 2 sexes ; femelle au Brésil, de même, à de légères variétés près dans le ton des couleurs. Ces femelles sont les *T. à gorge blanche de Cayenne & du Brésil* de BRIS., ainsi ces 4 esp. n'en font qu'une. On emploie dans la pelletterie les gorges jaunes des mâles de cette espèce.

3. *TOUCAN A VENTRE ROUGE* ; taille du précédent ; poitrine orangée ; ventre & côtés d'un rouge vif ; le reste du plumage noir à reflets verdâtres, hors le dos qui tire sur le cendré ; bec jaunâtre nué de vert obscur, à extrémité rougeâtre ; au Brésil.

4. *Cochicat*, ou *T. à collier du Mexique* de BRIS., l. 18'' , dont le bec occupe 7 ; tête & cou n. coupé d'un collier rouge, hors le bas du cou blanchâtre tacheté de rouge & n. ; queue & ailes n., ventre vert, mandibule supér. blanche, l'infér. n., pieds cendrés verdâtres.

5. *Hochicat* ; gr. inconnue, plumage vert un peu tacheté de rouge, bec l. de 4'' varié de jaune & n., pi. n. ; au Mexique sur le bord de la mer.

TOUCNAM-COURVI, o. 11^e. esp. étrangère rapportée au Gros bec.

TOUI, o. du g. des Perroquets, qui, dans la division que BUF. en a faite, s'applique aux Perriches à queue courte du nouveau Continent, & qui sont les plus pet. de ce g., ne surpassant pas la taille du Moineau. Ils

sont attachés aux climats chauds de l'Amér. mérid. , & BUF. ne voulant pas s'écarter de son principe , suppose que les esp. qui se trouvent dans l'ancien Continent y ont été transportées par l'homme , fait dont la vérité ou la fausseté ne pourront jamais être prouvées.

1. *T. à gorge jaune* ; gr. du Moineau , calote verte , cou & poitrine d'un vert jaunâtre , dos d'un vert de pré , pet. tache orangée sous la gorge ; ventre , côtés d'un vert clair nué de jaunâtre ; ailes variées de vert & vert-jaunâtre ; moyennes couvertures de marron verdâtre , bec gris-clair , pi. gris ; pays ignoré.
2. *Sofové* , ou *Soforé* ; gr. de notre Gros-bec ; plumage d'un beau vert , couvertures du dessus de la queue d'un jaune foncé , bas de l'aile marqué d'une tache de la même couleur , peau blanchâtre autour de l'œil , bec de couleur de chair , pi. blancs ; apprenant facilement à parler , babillard , voix de *Polichinel* ; à la Guiane.
3. *Tirica* ; un peu plus gr. que le précéd. , plumage vert éclairci en - dessous , yeux noirs , bec de couleur de chair , pieds gris-bleuâtres ; au Brésil.
4. *Toui-été* , *Été* ; gr. du Moineau , plumage vert-clair , hors le croupion & le h. de l'aile bleus , les plumes bordées extér. de même , ce qui fait une bande bleue , l'aile pliée ; bec d'incarnat , pi. cendrés , quelquefois le vert-jaunâtre remplace le bleu sur les plumes , & l'orangé , l'incarnat & le cendré sur le bec & les pi. (si ces couleurs n'indiquent pas une autre esp. dans les o. où on les trouve) ; au Brésil.
5. *Toui à tête d'or* ; même taille ; manteau de vert de pré ; dessous du corps d'un vert-jaunâtre ; tête , ou au moins face d'un beau jaune , bec noirâtre , pi. gris ; Amérique méridionale.

TOUILLE-BŒUF , p. BROUS. croit que ce p. de DUH. est le *Nex* , Chien de mer.

TOUITE , o. 14°. Pinçon.

TOUPET { à pointe ; i. 146°. Phalène.
 tannée , i. 50°. Phalène.
 bleu , o. du g. du Moineau , analogue au Verdier , & sur-tout au Pape auquel BUF. est fort tenté de le rapporter , mais que MAUD. paroît en distinguer avec BRIS. ; un peu moindre que le Friquet ; manteau vert , hors le bas du dos & le croupion roux ; milieu du ventre rouge ; côtés & poitrine roux , couvertures de la queue rouges ; front , joues & gorge bleus ; plumes de l'aile brune à bord extér. vert , celles de la queue rouges

à bord intér. brun , hors les 2 intermédiaires à bord extér. rouge ; bec plombé , pi. gris ; à Java.

TOUPIE , c. operculé d'AD. qui a reçu son nom de sa forme semblable à celle du Sabot , mais dont l'animal n'a que 2 cornes sans renflement , portant les yeux au côté extér. de leur base.

TOURACO , o. du g. du Coucou , quoique BUF. ait voulu l'en séparer sous un prétexte qu'on est surpris de lui voir alléguer : il trouve le plumage de cet o. trop riche en couleurs , comme si les couleurs pouvoient servir de caractère générique ! Gr. du Geai , queue fort l. , ailes assez courtes ; tête , cou , h. du dos & du ventre , poitrine d'un vert de pré ; tache n. sur la joue entre 2 traits blancs , membrane rouge autour des yeux , plumes courtes & effilées revenant en avant sur la base d'un bec court , & dont elles couvrent une bonne partie ; tête mitrée , ou coiffée d'un faisceau longit. de plumes relevées , foyeuses & si fines qu'il est transpar. ; gr. couvertures des ailes & bas du dos verts foncés , croupion vert-noirâtre ; bas-ventre noirâtre ; gr. plumes de l'aile rouges intér. , brunes extér. ; les moyennes rouges avec une légère bordure brune extér. , queue verte un peu arrondie au bout. On trouve cet o. en Abyssinie & au Cap ; ce dernier est celui que l'on vient de décrire ; sa queue est verte bordée de n. , celle du Touraco d'Abyssinie est noirâtre , moins redressée & terminée en flocons ; poitrine & h. du dos d'olive qui se fond en brun pourpré à reflets verts , qui regne sur le reste du dos ; gr. plumes de l'aile cramoisies.

TOUR , (petite) c. Buccin de forme pyramidale à bouche aplatie , grenué & entourée de lignes.

Tour de Babel , *Tour de Babylone*. Noms donnés à des Vis , à des Buccins , à l. queue détachée & à bouche alongée.

TOURD , { o. Grive.
 p. 12°. g. de Go. , par conséquent acanthopt. thor. ; corps ové lancéolé , comprimé ; dos convexe , gueule & ventre un peu renflés ; écailles méd. , confuses & flexibles ; tête penchée , front plat , lèvres épaisses , yeux h. & ovales , narines doubles , les 1^{res}. très-pet. ; opercules écailleux , de 2 pièces , membrane branch. à 5 ou 6 rayons ; ligne latér. h. , parallèle au dos , & brisée vers la queue où elle devient droite ; anus moyen ; dorsale solitaire , composée , ordin. longit. & râclée ; pector. simples & un peu

basses ; ventrales rapprochées , comp. & pointues ; anale comp. & râclée ; addimens de fils ou de râclures derrière & au-dessous de la pointe de chaque aiguillon de la dorsale & de l'anale. ROND. en désigne 11 esp. de nos mers , mais il les décrit si superficiellement qu'on ne peut s'assurer quelles sont celles d'entre elles qui se retrouvent dans les descriptions des autres Auteurs. WIL. croit en reconnoître plusieurs dans les 2 familles de SALVIEN. Je ne hasarderai aucun jugement là-dessus , non plus que sur celles des 41 esp. que LIN. a indiquées. Je vais placer ici celles qui ne se trouveront pas en leur rang alphabétique , & j'y joindrai quelques esp. plus nouvelles.

1. *Tourd* proprement dit , esp. de la Méditer. ; forme oblongue du Brochet , dos d'un vert foncé jusqu'à la lig. latér. , le reste jaunâtre tacheté de bleu clair , caudale & ventrales verdâtres , ces dernières tachées de bleu ; très-gr. écailles , gr. dents , pet. yeux dorés ; les 1^{ers}. osselets de la dorsale très-prolongés par leur râclure ; presque tous les rayons des différentes nageoires 2 fois dichotômes. D. $\frac{19}{12}$. *L. Turdus*. LIN. Ce p. paroît admettre une variété à dos tacheté de bleu , ventre bleu rayé de rouge , nageoires rouges piquées de bleu , hors les pector. jaunâtres. WIL.
2. *T. de crête* ; dos brun-vert , côtés jaunes-verdâtres ; os des mâchoires divisés en 2 comme dans l'Hérifison de mer à 4 dents , ce qui n'empêche pas que de chaque côté de la mâchoire supér. il ne sorte 5 petites dents aiguës tournées en-dehors ; mâchoire infér. couverte de tubercules en quinconce ; écailles assez gr. pour le p. ; ligne latér. moyenne , marquée par un rang d'écailles qui dessine une suite de feuilles , caudale fourchue ; l. 13". WIL. *append. L. cretensis*. LIN.
3. *T. gris* , p. d'Amér. décrit par CATESBY , qui , s'il est réellement de ce g. , est une esp. bien anomale , étant sans pector. selon cet Auteur qu'il est difficile de supposer s'être trompé sur un caractère aussi frappant. Robe d'un gris-brun éclairci sous le ventre , côtés de la gueule & dessous des ouïes rouges nus de bleu , mâchoires pointues quoique larges & munies de gr. dents au bout , caudale large & presque entière , ventrale triang. , dorsale presque longit. ; l. 1'. *L. griseus*.
4. *T. à caudale en croissant* ; p. des Indes à tête large , alép. & pourprée , gueule étroite , pet. dents ; opercules pourprés comme la tête , mais , de plus , rayés de blanchâtre ; écailles cendrées , avec une pet. tache obl.
- transv. ; queue rousse , caudale très-échancrée ; dorsale , anale & pectorales marquées d'un trait longit. , & quelquefois encore d'un transv. de pourpre. Cette dorsale est basse & l. , & ses aiguillons ont , pour ainsi dire , une division épineuse & une rayonnée , puisque , selon GRON. , de la même racine il sort un aiguillon & un rayon. D. $\frac{8}{12}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{14}$. *L. lunaris*.
5. *T. à opercules tachés* , p. d'Asie ; robe livide à environ 10 bandes transv. brunes , tête postér. mouchetée de n. ; opercules postér. marqués de brun , caudale fourchue , 1^{er}. osselet dorsal prolongé en un l. brin. D. $\frac{13}{10}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{8}$. *L. opercularis*.
6. *T. à oreilles* ; LIN. désigne ainsi un p. des eaux douces de l'Amér. sept. qui a de chaque côté , aux opercules , une appendice membraneuse , alongée , obtuse , n. & qui a l'air d'une oreille , ou d'une pet. nageoire ; iris jaune , caudale bilobée. D. $\frac{10}{17}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{1}{14}$. *L. auritus*.
7. *T. à nageoires en faucilles* , p. d'Amér. à corps de Brème , large & argenté , petites ventrales ; les 5 premiers osselets de la dorsale & de l'anale alongés , les suivans égaux , ce qui donne à ces nageoires une forme de faux. D. $\frac{7}{27}$. P. 17. V. 5. A. $\frac{1}{20}$. *L. falcatius*.
8. *T. roux* , p. d'Amér. à caudale fourchue ; robe , nageoires & iris d'un roux jaunâtre ; mâchoire infér. cartilagineuse & rétractile , antér. munie de fortes dents. D. 23. P. 17. V. 6. A. 12. *L. rufus*.
9. *T. sans anale* , p. de la Caroline ; corps varié de 6 ou 7 bandelettes n. ; lèvres rétractiles , dents canines aux mâchoires , arrondies au palais ; opercules antér. écailleux & à bordure pointillée ; dorsale presque longit. , à aiguillons égaux & l. râclure , la 2^e. partie noire & arrondie ; caudale entière. D. $\frac{17}{18}$. P. 16. V. 6. A. 0. *L. hiatula*.
10. *T. bordé* , p. de la pleine mer , à robe brunâtre , nageoires de même , mais bordées de roux. D. $\frac{11}{11}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{1}{12}$. *L. marginalis*.
11. *T. couleur de rouille* , p. des Indes , sans raies ni taches , caudale entière. D. $\frac{3}{18}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. *L. ferrugineus*.
12. *T. à opercules verts de mer* , p. des Indes , à caudale entière , lig. latér. courbe , nageoires rousses. D. $\frac{10}{11}$. P. 12. V. 6. A. 14. *L. paroticus*.
13. *T. porcelet* , p. de l'Océan vers le nord , dont LIN. a parlé le premier. Sans rien dire du reste de sa robe il se contente de le désigner

- par une tache n. sur la queue, par sa caudale entiere, par sa dorsale râclée & le nombre des osselets. D. $\frac{9}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$. L. *suillus*.
24. *T. rayé*, p. des mers de l'Amér. rayé de blanc & brun, caudale entiere, dorsale râclée, la râclure du 1^{er}. osselet prolongée en l. brin. D. $\frac{10}{17}$. P. 17. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *striatus*.
15. *T. œillé*, p. dont LIN. ignoroit la patrie, & dont il a seul parlé jusqu'ici pour l'avoir vu dans le cabinet de Stockholm; dorsale râclée, tache en œil au milieu de la base de la caudale, qui est entiere. D. $\frac{14}{24}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *ocellaris*.
26. *T. à double tache*, c'est-à-dire à 4 taches, 2 de chaque côté, une sur la base de la caudale, l'autre sur son milieu; râclure des osselets dorsaux en l. fils; dans la Méditer. D. $\frac{16}{26}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. L. *bimaculatus*.
17. *T. des fleuves de Surinam*; 1^{ers}. osselets de la dorsale & de l'anale allongés d'une râclure; tête & corps épais, gr. écailles lillés couvrant tout le corps, la base même des nageoires; lig. latér. interrompue vers son milieu, robe brune, trait n. & tache de poix près des opercules, 9 ou 10 lig. longit. de p. bruns & blancs allant le long du dos vers la queue. D. $\frac{13}{13}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{12}$. GRON. L. *punctatus*. LINNÉ.
18. *T. à lunule brune près des yeux*, p. des mers méridionales d'Europe, qu'il seroit par conf. extraordin. que nous ne connussions que par LINNÉ. Il ne l'a vu que dans le cabinet de Stockholm, & il ne le désigne que par cette lunule oculaire brune, par sa dorsale râclée, son anale variée, & le nombre des osselets; ainsi il peut être un des T. de BELON, de SALVIEN, de ROND. ou de WIL.; mais il est si légèrement indiqué, & les anciens Naturalistes ont tellement négligé le calcul des osselets, qu'il est impossible de prononcer. D. $\frac{15}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *melops*.
29. *T. du Nil*; caudale entiere & nébuleuse, ainsi que la dorsale & l'anale. D. $\frac{17}{10}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *niloticus*.
20. *T. à levres plissées*; caudale entiere. D. $\frac{17}{11}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$; mers d'Europe. L. *offifagus*.
21. *T. de roche*, p. de mer de Norwége à dorsale très-râclée, antér. marquée d'une tache brune; ou comme LINNÉ le dit ailleurs, tache brune au bord supér. de la queue, ce qui est fort différent. D. $\frac{17}{16}$. P. 13 ou 14. V. $\frac{1}{6}$. $\frac{1}{10}$ ou $\frac{1}{14}$. L. *rupestris*.
22. *T. à ventre cendré taché de brun*; dorsale râclée, caudale entiere, pays ignoré. D. $\frac{17}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *onitis*.
23. *T. louche*; caudale entiere, paupiere supér. n., nageoires jaunes. D. $\frac{18}{11}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{14}$; pays ignoré. L. *lufius*.
24. *T. livide*; caudale arrondie, dorsale râclée, robe d'un brun livide, pays ignoré. D. $\frac{18}{36}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$. L. *livens*.
25. *T. rayé de bleu*, p. de l'Océan atlantique; dorsale râclée, caudale entiere, D. $\frac{19}{17}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$.
26. *T. de la Chine*; caudale entiere, dorsale râclée, tête déprimée, robe livide. D. $\frac{19}{14}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. L. *chinensis*.
27. *T. à dorsale presque séparée*, p. de la Caroline, forme de Perche d'eau douce, corps un peu argenté, rayé de brun; caudale entiere, opercules armés d'une dent, 1^{er}. aiguillon dorsal gros & très-court, le 2^e. gros, mais l. & plat. D. $\frac{11}{11}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{7}{7}$. V. *Guatucifa*, LIN. croit que c'est le même poisson. L. *cromis*.
28. *T. à un seul osselet dorsal mou*, p. des Indes; corps comprimé & allongé, robe blanche, pector. & ventrales lancéolées. D. $\frac{10}{17}$. P. 12. V. 6. A. 15. L. *linearis*.
29. *Gr. T. varié de la Méditer.*, l. 13 à 14"; caudale entiere, dents antér. plus grandes que celles de la plupart des congénères, tête bleue, queue mi-partie de jaune & bleu; ventrales & anale jaunes à extrémité bleue, moitié antér. du dos d'un brun-bleuâtre, sa moitié postér. jaunâtre, ainsi que le ventre; dorsale bleuâtre jusqu'au 13^e. osselet, hors les extrémités de ces osselets jaunâtres. WIL. Il n'est pas clair, dit ART., que ce p. ne soit pas le Paon. L. *mixtus*.
30. *T. fauve d'Amér.*, l. 8 à 12"; gueule large, mâchoire infér. plus l., & à 2 rangs de pet. dents; iris rouge, pet. écailles minces & orangées, caudale arrondie, antér. armée d'un fort aiguillon. L. *fulvus*.
31. *Pet. T. varié de la Méditer.*; iris & bas du ventre pourprés, queue d'indigo, tronc d'un bleu en partie verdâtre, en partie noirâtre; écailles piquées de p. sombres; dents supér. larges & serrées, les infér. rares & pointues; dorsale longit., dont les osselets ont un l. prolongement membraneux provenant de leur râclure; pector. ovées; 2 taches de pourpre au milieu du ventre. WIL. L. *varius*. LIN.
32. *T. à ventrales filiformes*, p. de Java & d'Amboine, que KÆLREUTER, qui l'a décrit le premier, avoit regardé comme une Dorade, & que PAL. a placé dans le g. des

- Tourds. Corps comprimé, carené & convexe derrière la dorsale, arrondi & droit devant cette nageoire; pet. tête écaillée & pet. bouche relevée par le bout; anus à la poitrine; lig. latér. courbe, descendante, ensuite dr. & comme interrompue vers la queue; robe livide onnée de brun; p. blancs sur l'anale, plus nombreux sur la caudale; pector. pet. & pâles, ventrales comp. d'un seul rayon filiforme allant jusqu'à la caudale & râclé vers sa base; dorsale brune & à base écaillée, caudale en 2 pet. lobes; l. 4^{''} 4^{''}, la caudale de 10^{''} comprise, lar. 14^{''}. D. $\frac{4}{11}$. P. 9. V. 1. Ar $\frac{4}{11}$. *L. trichopterus*. PAL.
33. *Tour Perdrix*, p. de la mer Rouge, décrit par FORSK., ainsi que les suivans. Caudale entière, dos dr., ventre courbé; moitié supér. de la tête brune, l'infér. d'un blanc rougeâtre; tache bleue à la base des pector., dorsale & anale rougeâtres; lig. latér. supér. dentelée; bandelette blanche & dentelée au milieu des côtés, autre plus h. de couleur d'écaille sombre, large ligne jaune plus bas. D. $\frac{8}{11}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. *L. perdica*.
34. *T. désarmé*; corps allongé & l. d'1' sur 2^{''} de large; robe verte coupée longit. au milieu des côtés par une suite de gouttes noires au-dessous de la lig. latér. qui est h. & presque dr.; le vert de la robe est brun sur le dos; clair & tacheté de blanc sur le ventre; nageoires verdâtres, & sans aucun aiguillon ni râclures, les pectorales plus l. que les ventrales, caudale arrondie, dorsale longit. & très-basse. *L. inermis*.
35. *T. très-râclée*; corps lancéolé, robe d'un brun-verdâtre, nageoires tirant au rougeâtre & rayées de violet, stries violettes au sinciput & aux joues; ligne latér. h. & parallèle au dos, ensuite descendante subitement, enfin dr.; gr. écailles arrondies, râclure des aiguillons dorsaux 2 fois aussi l. que les rayons, les 1^{res}. de l'anale pendant de toute la l. des aiguillons. D. $\frac{2}{11}$. P. 13. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. *L. ramentosus*.
36. *T. argenté*; corps oblong & argenté, nageoires de vert-de-mer; bord de la carene dorsale antér. n.; dos courbé, ventre presque dr. & plat, queue montante, lig. latér. h. & parallèle au dos; écailles larges & arrondies, variées de stries élevées dans leur milieu; 2e. aiguillon dorsal plus l. & plus large que les autres & à peine piquant, le 3^e. de l'anale plus l. que les autres; rayons dorsaux un peu ramentacés; caudale en 2 lobes lancéolés. D. $\frac{2}{19}$. P. 15. V. $\frac{1}{1}$. A. $\frac{1}{10}$. *L. oyena*; vers l'isthme de Suez.

37. *T. à ventre droit*, du museau à l'anus; ce qui est partic. à cette espèce. Iris vert, dessous de la tête & du corps blanc varié de ruilleaux jaunes, lig. latér. interrompue dans son milieu; pector. jaunâtres, les autres nageoires d'un verdâtre sombre comme le dos, & tachetées de bleu; fossette entre les yeux, précédée d'un sillon; à Constantinople. D. $\frac{18}{11}$. P. 14. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. *L. scina*.
38. *L. lapina*, ainsi nommé par les Turcs & les Grecs. Corps en ovale oblong; trait bleu sur la joue, côtés de la tête tachetés de rouge, sinciput brun, flanc d'un jaune verdâtre, dos brun, ventre blanchâtre; trois lignes longitudinales de chaque côté, chacune de deux rangs de taches rouges; la 1^{re}. ligne près du h. du dos, la 2^e. parallèle à la ligne latér. la 3^e. un peu plus bas & moyenne; dorsale & anale à base verte, le reste violet taché de bleu; pector. jaunes, ventrales bleues, bout de la caudale arrondi. D. $\frac{17}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$; à Constantinople.
39. *T. Chani*, ainsi nommé par les mêmes peuples; dos brun, ventre blanchâtre, carré bleu sur la joue, ligne latér. h. & parallèle au dos; sous elle une bande brune appartenant au brun du dos, parcourue par une lig. blanche; sous cette bande une blanche précédant le blanchâtre du ventre, & parcourue par 2 lig., l'une rougeâtre & l'autre sale; pector., ventrales & anale jaunes, dorsale & caudale tachetées de rouge; mâchoire infér. plus l., caudale un peu fourchue; à Constantinople. D. $\frac{10}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$.
40. *T. œillé de Smyrne*, fort différent de celui du n^o. 15. Corps un peu ové, tête rayée de bleu, tache bleue bordée de rouge sur l'opercule en forme d'œil ovale; lig. latér. h., excepté à la queue où elle est moyenne; dos d'un brun jaunâtre, le reste vert. D. $\frac{14}{14}$. P. 11. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{14}$.
- T. noir*, p. Merle.
- TOURDELLE, o. Litorne.
- TOURDRE, o. Grive.
- TOURET, o. Litorne.
- TOURLOUROU, i. Crabe de terre. Voyez ce mot.
- TOURMENTIN, o. Oiseau de tempête.
- TOURNEL, o. Etourneau.
- TOURNE-MOTTE, o. Motteux.
- TOURNE-PIERRE, o. 72e. g. de BRIS. sous le nom de *Coulon-chaud*, comp. d'o. filipèdes tétradac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec un peu comprimé horizontalement, & plutôt courbé en haut que droit.

droit. On a donné à ces o. le nom de *Tourne-pierres* d'après l'instinct & l'habitude qu'ils ont de retourner avec leur bec les pierres placées sur le bord de l'eau, pour y trouver les insectes dont ils se nourrissent. Ils en retournent même d'assez grandes, & du poids de 2 à 3 livres, quoiqu'ils ne soient eux-mêmes que de la taille d'une Maubèche.

1. *Le Tourne-pierre*; un peu plus gros qu'un Merle, l. 8" 3"', vol 15" 6"'; front noir, tache blanche sur la joue, petites plumes n. bordées de blanc au sinciput; occiput, gorge & derrière du cou blancs; h. du dos & plumes scapulaires variés de n., brun, & ferrugineux; bas du dos, poitrine & ventre blancs; couvertures des ailes variées de gris-brun, de brun foncé, de blanc, de noirâtre & de ferrugineux; pennes variées de blanc & brun; bec noir, dur, pointu, mais assez épais, & l. d'1"; pi. orangés & assez courts; commun aux 2 Continens sans être fort multiplié nulle part; allant par pet. compagnies de 3 ou 4.

2. *T. cendré*; un peu plus gr. que le précédent, dont BUF. le regarde comme une variété. Tête, & dessus du cou gris-brun; dos de même, plus une bordure blanchâtre à chaque plume; gorge blanche, devant du cou & poitrine d'un brun foncé; bas du dos & ventre blancs; pennes des ailes brunes, quelques-unes bordées, toutes terminées de blanc; celles de la queue mi-parties de ces couleurs; bec n., pieds rouges, l. 9" 6"'; BRIS. le regarde comme une esp. distincte, & il est difficile en effet de voir des variétés dans des o. répandus les uns & les autres en divers climats, & portant chacun leur plumage dans tous ces climats, comme pour prouver qu'il n'est pas leur ouvrage, mais qu'il tient à l'espèce.

TOURNIQUET, i. 20°. Coléoptère de GEOFF.; ant. grosses, roides & plus courtes que la tête; pattes intermédiaires & postér. en nageoires; 4 yeux à réseau. Cet i., l. de 2 ½" & lar. d'1 ½", est d'un noir brillant; pattes jaunes, 4 gr. yeux, dont 2 sont en-dessous de ceux qui occupent la place ordinaire. Sur la partie postér. des étuis on voit de petites éminences portées sur des pédicules qui tombent aisément après la mort de l'animal. Ses pattes postér. sont courtes, plates & larges. Il court en décrivant des cercles sur la surface de l'eau dormante. Veut-on le prendre, il plonge, mais reparoît bientôt, GÉÉR, qui a écrit son histoire avec détail, croit qu'il passe l'hiver dans la vase au fond de l'eau,

TOUROCCO, o. 27°. Pigeon.

TOURPAN, o. Espèce de Canard de Sibérie indiqué par M. GMÉLIN, plumage roux de Renard, hors les ailes & la queue variées de beaucoup de n.; son de voix semblable à celui d'un haut-bois.

TOURTE, o. 30°. Pigeon.

TOURTELETTE, o. 28°. Pigeon.

TOURTERELLE, { o. 11°. Pigeon.
p. 7°. Raie.

TOURTRAC, o. Traquet.

TOUS, i. Tique du Brésil.

TOUYOU, o. 63°. g. de BRIS. destiné à un o. filipede tridac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec droit, applati horizontalement, arrondi au bout, les ailes insuffisantes au vol. Cet o. de l'Amérique mérid., décrit par MARC. sous le nom de *Nhamduguacu*, n'a pour doigt postér. qu'un tubercule. C'est le plus gros o. du nouveau Continent, mais il est un peu moins gros que l'Autruche. On donne aux plus gr. 6' de h., & on compare leur cuisse à celle d'un homme. En général cet o. a le cou l., la tête pet., & le bec applati de l'Autruche, mais il ressemble plus au Casoar. Son corps est ovoïde; de l. plumes grises couvrent son dos & son anus, car il n'a point de queue. Tout son plumage est gris, hors le ventre qui est blanc. Aidé de ses ailes, il court en pleine campagne, de manière qu'à peine les Chiens peuvent-ils l'atteindre. Il est peu connu, & rare, du moins dans les lieux habités. MARC. dit qu'il mange de la chair comme des fruits, mais c'est sans doute dans l'état domestique, car il lui fait avaler aussi des corps, tels que des dés à jouer, qui ne se trouvent pas à la campagne. Chair assez estimée.

TOUYOÛHOU, *Touyouyou*, o. Jabiru, 3e. o. étranger rapporté à la Cicogne.

TRACAS, o. Traquet.

TRAGE, o. Draine.

TRAGELAPHE, q. dont parlent les Anciens, rapporté par BUF. au Cerf des Ardennes, à la Chevre du Levant par BRIS., au Renne par LIN., à l'Élan par GESNER, au Bouquetin par BÉLON, au Mouflon par KLEIN.

TRAINE-BUISSON, o. Fauvette d'hiver.

TRAINE-CHARRUE, o. Motteux.

TRAIT, (le) r. Serpent d'Égypte, du 4°. g. en qui les écailles abdominales sont plus larges que dans les congénères. 186, 46.

TRALE, o. Mauvis.

TRAPE-BOIS, o. Sittelle.

TRAQUET, o. du g. du *Bec-figue*, appliqué à plusieurs espèces.

1. Le *Traquet* commun de ce pays. C'est un o. insectivore, solitaire, toujours en mouvement, même dans les courts instans où il est posé, agitant alors ses ailes & sa queue; voltigeant incessamment de buisson en buisson, de branche en branche, d'échalias en échalias, dans les landes & les bruyères, & dans les champs & les lieux secs & élevés, jetant un cri fréquent, couvert & sourd qui semble articuler : *ouistratra*. Nid très-bien caché au pied d'un buisson, ou sous l'avance d'une pierre ou d'une racine; ponté à la fin de Mars ou au commencement d'Avril; 5 ou 6 œufs verts-bleuâtres légèrement tachetés de roussâtre; chair grasse, à peu-près aussi estimée que celle du Bec-figue; gibier connu sous le nom de *pieds noirs*. Un peu plus pet. que la Linotte, l. 4" 10"; manteau de plumes noirâtres bordées de roussâtre; couvertures supér. de la queue blanches, terminées de roux & piquées de noirâtre; plumes des joues & de la gorge n., terminées de roussâtre; bande blanchâtre au-devant du cou; tache n. entre l'œil & le bec; devant & dessous du corps roux; ailes variées de gris, n. & roussâtre; bec & pi. n.; gorge & tête de la femelle d'un roussâtre clair, & couvertures supér. de la queue rouffes. Cet o. nous quitte en Septembre pour aller chercher des i. plus au midi.
2. *T. du Sénégal*; taille du *Tarier*, plumage brun foncé, pennes de même du côté extér. rouffes vers l'intér.; celles de la queue n., terminées de blanc, hors les 2 intermédiaires; bec & pi. bruns.
3. *T. de l'Isle de Luçon*; un peu plus pet. que le nôtre; plumage brun-noirâtre, hors les couvertures de la queue blanches, & les gr. de l'aile; bec & pieds noirs.
4. *T. des Philippines*; gr. de la Fauvette; tête, gorge, cou & ventre n. à reflets violets, avec un peu de marron sur le bas-ventre; plumes du dos noirâtres bordées de n. à reflets violets; petites couvertures les plus près du corps blanches, les plus éloignées noirâtres bordées de n.; pennes brunes, plus une bordure extér. n. aux moyennes; queue d'un noirâtre brillant, bec & pieds noirâtres.
5. *Gr. T. des Philippines*; un peu plus gr. que le précéd.; tête, gorge & dessus du cou d'un blanc sale roussâtre; devant du cou en marron clair, dos n. à reflets violets, poitrine d'un cendré brun, ventre d'un blanc-roussâtre; pet. couvertures des ailes d'un noir violet, moyennes d'un blanc sale, gr. d'un n. ver-

- dâtre; gr. pennes noirâtres à bord extér. blanc-roussâtre, moyennes d'un n. verdâtre; pennes de la queue noires à reflets verts, plus un bord extér. blanc-roussâtre à la dernière de chaque côté; bec jaunâtre, pi. noirs.
6. *Fitert*, ou *T. de Madagascar*, un peu plus gr. que le 1^{er}.; manteau & gorge n., poitrine rouffe, devant du cou & ventre blancs; tache blanche au h. de l'aile, dont les pennes sont noirâtres, intér. bordées de blanc, celles de la queue n.; bec & pi. noirs.
 7. *Gr. Traquet*, l. 7 $\frac{1}{2}$ " du bout du bec aux ongles; plumage brun, éclairci sur le dos, mêlé de blanchâtre & de brun foncé sur la gorge; bord intér. des pennes de l'aile varié de roux, ainsi que le bout de celles de la queue & leur milieu; bord extér. des 2 latér. de celles-ci blanc, ventre roussâtre. On a donné le même nom au *Tarier*.
 8. *T. du Cap*, l. 6"; manteau vert-brun, ventre gris avec des teintes de roux, croupion roux, pennes & couvertures de l'aile brunes avec un bord plus clair, les 2 pennes interméd. de la queue noirâtres, les autres marquées obliquement de brun sur un fond jaune.
 9. *T. d'Angleterre*; gr. du 1^{er}. pet. plumes n. à la base du bec, tache blanche au front, manteau n., couvertures supér. de la queue variées de n. & blanc; devant & dessous du corps blancs; ailes brunes à plaque blanche; queue n., extér. bordée de blanc; bec & pi. n.; femelle à manteau brun-verdâtre lavé, & pennes moyennes extér. bordées de blanc-jaunâtre.
 10. *Pet. T. des Indes*; tête, cou, dos, poitrine & h. des ailes n. piqués de jaune, moyennes pennes n. bordées de jaunâtre, gr. & caudales n., tache blanche sur l'aile, croupion roussâtre, ventre roux rayé de n., bec & pi. noirs; à la côte de Coromandel.

Traquet à lunette, o. Chignot.

TREFLE, q. Américain, dont il est parlé dans le Dictionnaire des Animaux d'après le récit d'un officier qui y est nommé. C'est, selon lui, un animal frugivore, presque aussi gr. que le Rhinocéros, ce qui seroit unique dans le nouveau Continent; à tête courte analogue à celle d'un Dogue; sans cornes; pieds, jambes & poil du Bœuf; museau terminé en tresse; dents de la mâchoire supér. non séparées, celles de l'infér. larges chacune de 3"; vivant le long des côtes inabordables qui gisent entre la nouvelle Orléans & le Mexique. Si l'objet de cette indication est réel, il me paroît qu'il faut la regarder comme une mauvaise caricature du Tapir.

TRELLIER, o. Chardonneret.

TREGUEL, o. Je ne me rappelle pas où j'ai vu indiquer sous ce nom un o. du Chili, de la grosseur du Pigeon, mais 2 fois plus h. monté, à dos cendré, ventre blanc, appendice osseuse & pointue, l. d'1" au pli de l'aile, nichant dans le sable; indication peu exacte d'un jeune Anhima, du moins autant qu'on peut en juger.

TRICHE, o. Draine.

TREILLIS, c. Gival.

TREMBLANTE, p. Gymnote électrique, ou Poutaol, (*V. ce mot*), regardé autrefois par les uns comme une Anguille, à cause de sa forme & de sa peau glissante, & par M. DE LA CONDAMINE, qui l'a observé dans le fleuve des Amazones, comme une Lamproie, à cause de divers petits trous qui ne sont que des conduits excréteurs.

TREMBLE, p. Torpille.

TREMBLEUR, { o. Hulote & Pigeon-paon.
p. électrique rapporté par BROUS. au g. du *Silure*; mais si c'est un Silure, il est bien anomal. Corps rond, alép. & glissant, beaucoup plus large, à proportion, que le Poutaol n'est épais; sans dorsale proprement dite, n'ayant qu'une fausse nageoire graisseuse; 4 narines rapprochées, per. & au bout du museau; dents nombreuses à chaque mâchoire; 2 cirrhes à la supér., 4 à l'infér.; membrane branch. à 6 rayons. Voilà en substance ce que BROUS. dit de ce p. Il a été vu par AD. dans le Niger, mais ce Naturaliste ne l'a pas décrit. BROUS. dit qu'il a été vu par FORSK. dans le Nil, mais je ne vois pas où ce Voyageur peut en avoir parlé, car il n'est aucun des 3 Silures qu'il a décrits. M. DE VICHY, (*Journal de Phys.* 1787) le rapporte au *Silurus glanis* de LIN.; mais la description fort détaillée de GRON. adoptée par LIN., fait assez voir que le Trembleur n'est pas ce poisson, qui est pourvu d'une vraie dorsale avant la fausse.

TRES-GRAND (le), p. 18°. Chien de mer de BROUS., différent du Requin par sa forme plus aplatie, ses dents non dentelées vers les bords, & sur-tout en ce qu'il a une anale. Il est très-gros & rare; on ne l'a encore vu que dans les mers du Nord, encore FABR. dit-il qu'on le voit très-rarement dans celle du Groënlund. On prétend que sa taille parvient quelquefois jusqu'à approcher de celle des Baleines. Il se nourrit, non-seulement de Méduses,

comme LIN. l'a dit d'après GUNNER, mais des plus puillans animaux aquatiques après les gr. Baleines, tels que la Baleine à museau pointu, les Dauphins, & sur-tout le Marsouin.

TRETTE-TRETTE, q. de Madagascar qui, d'après l'indication incomplète qu'en donne FLACOURT, selon le Diction. des Animaux, paroît devoir être quelque Babouin.

TRIANGLE (le), r. Serpent des Indes, du 3°. g.; tête blanche, triangle brun au-dessus des narines, 2 p. bruns au-dessus de la tête; corps brun avec des bandes blanches; 107, 144.

TRICOLOR, o. 21°. Tangara.

TRICOTÉE (la), c. Corbeille.

TRICTRAC, o. Draine.

TRIDE, o. Proyer.

TRIDENT (le), i. Gr. Scarabé de l'Afr. équinoxiale, sans écusson, bouclier arrondi, antér. n., postér. cuivreux, avec une côte transv. unie au milieu, & une autre à 3 dents à sa base; corcelet cuivreux & hérissé de p. élevés; corps & étuis n. faiblement striés. FAB.

TRIE, o. Draine.

TRIKIURE, p. Paille-en-cul.

TRIPS, i. 55°. Coléoptère de GEOF.; ant. filif., bouche en simple fente longit., tarses garnis de vésicules. Cet i. est le plus petit des coléoptères; il vit dans les fleurs & sous les écorces, ainsi que sa larve qui ne diffère de lui que par le défaut d'ailes & d'étuis.

1. *Trips à pointe*, l. 1, lar. $\frac{1}{4}$ n., luisant, ant. de 7 articles, ventre en pointe, ailes & étuis étroits & blanchâtres, volant peu, courant assez vite; sous les écorces. GÉER assure avoir vu des individus de cette esp. non ailés. Auroit-il pris la larve pour l'i. parfait, ou GEOF. auroit-il pris une variété non ailée de l'i. parfait pour une larve?

2. *T. n. des fleurs*, l. $\frac{1}{4}$; étuis bleuâtres, ventre sans pointes; sur les fleurs composées.

3. *T. à bandes*; même taille; étuis n. avec 3 bandes blanches.

TRIS, o. Mauvis.

TRISCALE, r. Serpent des Indes, du 3°. g.; robe de vert de mer, variée de 3 lignes dorsales brunes longit. qui se rejoignent à la nuque, & d'une ligne semblable aux flancs, qui, se rapprochant de chacune des supér., l'intermédiaire exceptée, va avec elles jusqu'au bout de la queue; celle-ci de la l. du $\frac{1}{2}$ du corps; 195, 172.

TRISTAN, i. 14°. Papillon.

TRITOME, i. 42^e. coléoptère de GEOF.; ant. plus grosses vers le bout, plus l. que les antennules; corps allongé. La seule esp. trouvée par GEOF. a 2 $\frac{1}{2}$ de l., 1 $\frac{1}{4}$ de large, & elle a un faux air de Bupreste. Dessous & tête fauves; ant. de 11 art., courtes & presque triang.; antennules très-courtes; corcelet n., assez large, un peu bordé; étuis n., striés à 2 grandes taches fauves chacun.

TRITRI, { o. Proyer.
 { p. Titiri.

TROGLODYTE, { q. 2^e. Sing.
 { i. Bibion des Indes, velu, brun; ailes vitreuses à tache marginale argentée à la base. FAB.

TROGLODYTE, o. du g. du *Bec-figue*, mal-à-propos confondu avec le Roitelet, dont il diffère par ses narines nues, par le défaut de couronne ou de huppe, par une queue relevée & par une taille un peu plus grande. Sédentaire, il nous reste en hiver, s'approche alors des habitations, se loge dans les piles de bois, les tas de fagots, les trous d'arbres & de murs ou sous le rebord des toits & pignons. Il sort souvent de cet asyle pour aller chercher à vivre, se percher, voltiger de branche en branche, se poser & agiter ses ailes. Dans ces momens, il fait entendre un pet. ramage h. & clair, *fidiriti, fidiriti*, qui plaît, parce qu'à cette époque on n'en entend guere d'autre. Au printems, il retourne dans les bois, où il établit près de terre un nid de mousse intér. garni de plumes, extér. gros & informe & à entrée latér. étroite. Il y dépose 9 à 10 œufs d'un blanc-terne coupé d'une zone rougeâtre au gros bout. Il se mêle souvent aux Rouges-gorges & fait entendre un petit cri différent de son ramage, *tirit, tirit*. Il est chaque jour le premier & le dernier oiseau chantant, le plus facile à prendre à la pipée, le plus confiant & le moins effrayé à la vue de l'homme. Il se nourrit de v., d'i., de leurs œufs, de leurs larves ou de leurs chrysalides. On le trouve dans toute l'Europe, excepté au Nord, & il paroît se retrouver à la Louisiane & à Cayenne. Dans ce pays, il a 3" 5" de l.; manteau brun, un peu roux; joues tachées de blanc-roussâtre; gorge, devant du cou & poitrine de ce même blanc; ventre & côtés bruns-roussâtres rayés transv. de brun pur; ailes brunes variées de roux; mandibule supér. noirâtre, l'infér. brune, pieds gris-bruns. Cct o., à la Louisiane, est d' $\frac{1}{2}$

plus gr.; ventre & poitrine fauves-jaunâtres. A Cayenne il est aussi plus grand qu'en Europe, & ressemble à celui de la Louisiane, excepté que ses couleurs sont plus claires.

TROMPE, { c. Buccin.
 { p. d'eau douce des Indes, du g. de la *Donzelle*, indiqué par WIL. dans son Appendix, & décrit depuis par BLOCH. Corps allongé, latér. comprimé, pet. tête étroite, mâchoires édentées, la supér. plus l., sa levre prolongée en trompe aiguë plus l. que la tête; anus plus près de la queue, dos arrondi & rougeâtre, côtés argentins, ventre blanc & carené, lig. latér. dr. & moyenne; pector. courtes & brunes à bord violet; dorsale marbrée de rouge & brun, avec 2 yeux postér. n. à iris jaune; caudale marbrée de n. & bleu; anale rougeâtre à bord n. & précédée de 2 piquans recourbés en arrière; dorsale reculée, précédée d'un rang de 14 autres piquans; chair très-estimée; l. 6 à 8"; D. 51. P. 16. A. 53.

TROMPETTE, { o. Agami & 6^e. Calao.
 { c. Buccin.
 { p. du g. de l'*Hippocampe*.

Corps heptagonal à 20 boucliers, queue hexagonale à 43, chaque bouclier rayé alternativement de brun & de blanc, bec évasé en trompette & relevé par le bout; anus un peu plus près de la tête, à l'aplomb de la dorsale qui est tachetée; caudale; l. 2 à 3'; dans la Baltique & la mer du Nord. D. 36. P. 14. A. 6. C. 10. Sing. *acus*. LIN.

Trompette du Cap; autre p. du même g. Corps heptagonal à 18 boucliers, queue quarrée à 32, le tout brun-jaune & varié de traits bruns transv.; pet. tête, museau cyl., mâchoire infér. avancée sur la supér., pector. plombées, dorsale & caudale jaunes. D. 26. P. 14. A. 4. C. 7. Sing. *pelagicus*. LIN. Je suis surpris que BLOCH caractérise cette esp. par son tronc heptagonal, qui lui est commun avec la précéd., plutôt que par sa queue quarrée. Il regarde comme une variété de ce p. la *Trompette d'Amér.* de LIN., dont le tronc a 25 boucliers & la queue 33, parce que le nombre des boucliers est variable, par conf. accidentel & non spécifique.

TROMPEUR, p. de mer du g. des *Dorades*; forme de Carpe, gr. écailles, lig. latér. un peu h. & presque parallèle au dos, interrompue sous l'extrémité de la dorsale, moyenne à sa reprise; tête comprimée & écailleuse; bec tubuleux, avancé, comprimé, plus long que la tête, terminé par 2 mâchoires à bords osseux & denticulés,

ayant chacune au milieu 2 dents coniques plus gr. ; membrane branch. à 5 rayons ; dorsale & anale montantes & rayées de vert ; caudale en tenaille par ses derniers rayons ; dos rouge jaunissant latér. , le bord de chaque écaille d'un vert cuivreux ; nageoires jaunâtres ; l. 10^{''}, lar. 2 $\frac{2}{3}$. On a appelé ce p. *Trompeur* & *Filou*, parce qu'il le tient, dit-on, immobile au fond de la mer, comme s'il étoit mort, attendant ainsi les pet. p. pour les saisir quand ils sont à sa portée. *Sp. inficiator*. PAL.

TRONCHOU, p. de mer que **GO.** met dans le g. de sa *Toutie*. **ROND.** le dit fort semblable au *Derbio*, mais plus court, plus large, plus comprimé, alép., à dos bleu & ventre blanc. Il le compare au *Lampuge* pour les ouïes & les pector., & dit que sa dorsale ne commence qu'à l'équilibre & va jusqu'à la caudale. Il lui donne 2 lig. latér., la supér. presque parallèle au dos, l'intér. dr. ; chair estimée. Mais ce p. paroît si semblable à la *Fiatole*, que **WIL.** me semble avoir raison de les confondre en un.

TROUPIALE, o. 19^e. g. de **BRIS.** comp. d'o. fissipedes tétrac. à 3 antér., jambes emplumées jusqu'au talon ; bec en cône alongé, dr. & très-pointu, les plumes de sa base tournées en arrière & laissant les narines à découvert. Ce g. renferme 4 familles, les *Cassiques*, les *Troupiales*, les *Carouges* & les *Baltimores*. Les *Cassiques* sont les plus gros & ont la base du bec aplatie & comme implantée au bas du front ; les *Troupiales* sont moins gros & ont le bec plus l. à proportion ; les *Cassiques* sont encore plus pet., & ont le bec proportionnellement plus court encore, quoique très-pointu ; enfin les *Baltimores* ont le bec encore plus court & plus droit. On croit que tous ces o. habitent la seule *Amér.* ; nous allons parler ici de la seule famille des **T.** Voyez les 3 autres en leur rang.

1. **LE TROUPIALE** ; un peu moindre qu'un *Merle*, sautillant & criant comme lui, social même dans le tems de l'amour où un certain nombre de couples se tiennent ensemble sur le même arbre. Ils y construisent chacun un nid cyl. qu'ils suspendent au bout des plus h. branches. Cet o. si social, par rapport à ses semblables, est aussi très-familier avec l'homme quand on l'éleve, & **MAUD.** en rapporte des traits qui font voir que c'est, de tous les o. connus, celui qui arrive à la plus entière familiarité. Tête, gorge, devant du cou & dos n. ; plumes du devant

du cou l., étroites & tombant en pointe au-devant de la poitrine qui est orangée, ainsi que le dessus du cou, le croupion, le ventre & les côtés ; couvertures des ailes mi-parties de n. & de blanc, hors les pet. orangées ; pennes n., pieds plombés, à la *Jamaïque*, à la *Martinique*, au *Bréfil*, à la *Caroline* même.

2. *T. noir*, un peu plus gr. qu'un *Merle* ; plumage n. à reflets verdâtres & violets, hors le ventre, la poitrine & les côtés d'un n. mat ; bec & pieds noir. **MAUD.** regarde comme une variété un *T. blanc* varié de n. à reflets verdâtres & violets ; mêmes pays.
3. *Pet. T. noir* ; gr. du *Gros-bec* ; plumage n. à reflets violets ; bec & pi. n. ; à *Cayenne*.
4. *T. à calotte n.* ; gr. du *Merle* ; calotte n. ; le reste de la tête, le cou & le ventre jaunes ; dos & croupion n. ; ailes n. variées de jaune ; bec & pi. noirs ; peau nue autour de l'œil. Dans **BUF.** & **MAUD.** on regarde comme une variété de sexe le *T. brun de la nouvelle Espagne* de **BRIS.** à calotte, dos & croupion d'un brun-noirâtre, le reste jaune, hors les pennes noirâtres bordées de gris-jaunâtre ; bec & pi. jaunâtres.
5. *T. tacheté de Cayenne* ; un peu plus petit que l'*Alouette* ; plumes du mâle noirâtres bordées de roussâtre, gorge blanche, trait blanc au-dessus des yeux. Tête, cou & pet. couvertures des ailes de la femelle variés de roux-jaunâtre & de blanc-roussâtre ; bec des 2 sexes grisâtre & pi. rougeâtres.
6. *T. olive de Cayenne*, l. 6 à 7^{''} ; tête, devant du cou & poitrine d'un brun-mordoré, tirant à l'orangé sur cette dernière, où il se mêle à l'olivâtre du ventre & du manteau ; ailes variées de n. & blanc ; bec & pi. noirs.
7. *T. de la Guiane* ; de la gr. du *Mauvis* ; plumes noirâtres bordées de gris, hors celles de la gorge ; du devant du cou & de la poitrine rouges bordées de blanchâtre, le moignon de l'aile rouge, ses gr. pennes noirâtres, la queue n. rayée transv. de gris vers le bout ; bec & pi. bruns. **MAUD.** regarde le *T. de Cayenne* de **BRIS.** à couleurs plus vives, où le n. n'est pas varié de gris, & où le rouge n'est pas bordé de blanchâtre, comme une variété d'âge ou de sexe ; mais il ne croit pas que ces o. soient des variétés du *Commandeur*, comme on le dit dans **BUF.**
8. **LE JAPACANI**, *T. du Brésil* de **BRIS.**, gr. de l'*Étourneau*, tête noirâtre, manteau varié de n. & brun, devant & dessous du

corps blancs-jaunâtres rayés transv. de n. ; queue supér. noirâtre , infér. tachée de blanc ; bec n. , pi. bruns.

9. *LE XOCHITOL*, *T. de la nouvelle Espagne de BRIS.* peu connu ; dos , cou & croupion n. ; queue , poitrine & ventre d'un jaune safrané mêlé d'un peu de n. , ailes variées de n. & blanc.

10. *LE COSTOTOL* ; gr. de l'Etourneau ; manteau noir ; poitrine , ventre & côtés safranés , ternis d'un peu de n. ; ailes variées de n. & blanc ; pays du précéd.

11. *LE COMMANDEUR*, *T. à ailes rouges de BRIS.* ; o. de la Virginie & de la Caroline , qu'on ne fait , à ce qu'il paroît , voyager dans *BUF.* , de ces pays à la Guiane , que parce qu'on le confond avec la 7^e. espece ci-dessus. Il niche à la Caroline & à la Virginie parmi les joncs qu'il réunit par le h. de maniere à en former un toit sur le nid. Quoique insectivore en partie , il fait de gr. dégâts dans les rivieres , ce qui ajoute un motif de les chasser à ceux que fournissent déjà la délicatesse de leur chair très-grasse , & l'usage qu'on fait , dans la pellerie , d'une plaque rouge qui orne le moignon de leurs ailes. Au rapport de *M. LE BEAU* , cité par *MAUD.* , on chasse ces o. , à la Louisiane , & on les vend au marché , comme on chasse & on vend les Alouettes dans plusieurs de nos provinces. Mais avant de les plumer , on enleve , avec les plumes , la peau sur laquelle est placée la plaque rouge ; on prépare & l'on envoie par milliers ces plaques en Europe. Gr. d'un Merle , plumage noir & luitré , hors les petites couvertures des ailes qui forment une plaque oblongue d'un cramoisî très-vif , de 2'' de l. sur 1 de large ; bec & pieds n. , femelle un peu plus petite ; filet gris autour de ses plumes ; plaque de l'aile moins gr. & moins rouge.

TROUSSE-COL, o. Torcol.

TRUBLE, o. Spatule.

TRUEN, o. Labbe à l. queue.

TRUIE, { q. femelle du Verrat.
p. Gal. à cause d'un grognement qu'il fait entendre.

TRUIE, p. On donne ce nom à plusieurs p. du g. du Saumon.

1. *TRUIE* simplement dite. Tête assez grosse , mâchoires garnies de dents pointues , l'infér. un peu plus l. ; nez & front bruns ; joues d'un jaune-verdâtre ; corps étroit , dos rond garni de taches noirâtres ; lig. latér. dr. & n. , au-dessus de laquelle les côtés sont

d'un jaune doré & d'un vert-jaune au-dessous ; ventre blanc , écailles très-pet. ; robe variée de taches remarquables , outre celles du dos ; celles des côtés rouges sur un fond-bleuâtre ; pector. brunâtres , ventrales jaunes à base un peu renflée ; 1^{er}. rayon de l'anale plus l. & pourpré , le reste mêlé de gris & jaune ; caudale rayée de jaune-foncé , un peu arrondie , mais aussi un peu échancrée ; fausse dorsale jaune bordée de brun , la vraie grise tachetée de pourpre ; l. ordin. 1' , poids $\frac{1}{2}$ livre , mais quelquefois 1 , 2 & même 3 & 4. Ce p. dont la chair est , comme on le fait , très-estimée , aime les eaux claires , vives , froides , coulant sur des fonds pierreux & caillouteux. Il cherche à remonter & il saute comme le Saumon. Il vit de v. , d'i. , de c. & de pet. p. Ses œufs sont plus gros que ceux des autres p. de sa taille , aussi multiplié-t-il moins ; mais en revanche il trouve peu de p. voraces dans ses eaux. La qualité de celle-ci influe tellement sur celle de sa chair , que le goût de certaines *T.* , de celles des Vosges , par exemple , est si supérieur à celui de celles de plusieurs autres pays , qu'on les prendroit pour des p. d'une autre espece. La *T. brune* est une variété plus brune , à tête plus grosse , à chair qui rougit en cuisant. *D. 14. P. 10. V. 13. A. 11. S. fario. LIN.*

2. *Truite faumonée* ; p. qui tient en effet de la *T.* & du Saumon ; gr. d'un Saumon médiocre , parvenant à 4 , 6 , 8 & 10 livres de poids , vivant comme le *S.* , tantôt dans la mer , tantôt dans les rivieres , & étant tacheté comme les *T.* Les *T.* faumonées des ruisseaux & rivieres qui n'ont jamais été à la mer surpassent rarement la *T.* commune par la taille. Pet. tête cunéiforme , mâchoires égales , nez & front noir , joues d'un jaune mêlé de violet ; dos un peu courbé , lig. latér. dr. , noirs l'un & l'autre ; nageoires grises , hors la caudale & la fausse dorsale n. ; celle-ci & la vraie dorsale ornées de gouttes n. , entourées de clair ; corps garni des mêmes taches sans entourage. *D. 14. P. 14. V. 10. A. 11. S. trutta. LIN.*

3. *T. de mer* , p. que *BLOCH* a décrit le premier. Pet. tête , bouche large , gros yeux ; corps allongé & plus mince que celui des autres *T.* ; joues , ventre & côtés argentés ; ceux-ci variés de taches rouges entourées d'un cercle blanc ; dos , fausse dorsale & caudale brunâtres , cette dernière fourchue ; dorsale d'un brun-clair taché de brun-foncé ; anus reculé , appendice près des ventrales ;

dans la Baltique ; l. 18". D. 12. P. 15. V. 10. A. 11.

4. *T. argentée*, p. du Brésil, fort différent du Saumon argenté, couvert d'écaillés argentées brillantes, le milieu des côtés parcouru par un ruban longitudin. blanc-mat, selon MARC., sous le nom de *Piabuçu*; dos & côtés d'un olive changeant en vert & hyacinthe sous l'argent des écaillés, jusqu'à cette bande; nageoires blanches, anale fort l., dents aux deux mâchoires, dos droit, ventre convexe, saillant & carené. *S. argenteus*. LIN.

Gr. Truite, Illanken.

T. dorée, Carpione.

T. des Alpes, Roding.

TUBIPORE, v. 12°. g. des zo. de PAL., g. obscur, dont le seul squelette a occasionné la formation. La seule esp. que l'on ait en vue, en le formant, est d'un rouge pourpré. C'est une masse informe attachée aux corps solumarins, comp. de petits tubes distincts, articulés, parallèles & tenant entre eux par le nœud même de l'articulation. La grosseur de ces tubes varie depuis celle d'un gros fil à celle d'un jonc fin. Les art. sont cyl. comme les tubes, & ont 1, 2, 3, jusqu'à 5" de l., selon la grosseur des tubes. L'intér. de ces articulations est étoilé.

TUBULAIRE, v. 4°. g. des zo. de PAL.; Polyptage à squelette tubuleux, corné, simple ou très-peu branchu, fixé à quelque corps solumarin, ou plongé dans l'eau douce; animal transpar., contractile, à cirrhes, bras ou suçoirs en forme de nageoires. Plusieurs esp. de ce g. sont un démembrement des Coralines d'EL., du nombre de celles qu'il nomme tubuleuses. Le tube, soit rigoureusement simple, soit très-peu rameux, paroît d'un seul morceau de corne, quelquefois annelé, conico-cyl.; il est fixé à divers corps par une de ses extrémités communément divisée en plusieurs esp. de radicules, & l'autre extrémité est ouverte. Par celle-ci, l'animal fait passer une partie de son corps & ses bras. PAL. est porté à regarder ceux-ci comme des branchies plutôt que comme des bras ou tentacules à suçoirs, parce qu'il les a toujours vus immobiles. Mais MUL. les a vus très-actifs; d'ailleurs PAL. lui-même rapporte une de ses esp. au *Polype à panache* de TREM., dont les bras sont, comme ceux des autres P., doués d'un mouvement non-équivoque; ainsi l'on ne peut douter du véritable usage de ces membres. La principale différence des Tubu-

laires aux Sertulaires est dans le défaut de calyculé, chaque animal sortant simplement par l'extrémité de sa branche, & dans le nombre des bras qui le rapproche plus du Faux-Polype que du Polype. PAL. & MUL. en décrivent plusieurs esp., dont les différences tiennent à ce que le tube est annelé & infér. aminci en corne d'abondance, à ce qu'il est dr. ou incliné sur le sol, à sa couleur, à ce qu'il est solitaire ou agrégé, à sa l. & à sa grosseur, à sa plus ou moins gr. ressemblance aux Coralines, à la finesse des rameaux, à leur nombre, transparence, flexibilité, courbure, &c. MUL. en décrit une esp. qu'il nomme *rampante*, que l'on trouve au revers de la feuille ou aux tiges du nymphæa blanc, à tube brun, corps blanc, intestins jaunâtres. Ce Naturaliste a admiré l'immobilité de ses bras, malgré le mouvement de l'eau, & leur mouvement prompt à l'approche d'une proie.

TUCAN, q. de la nouvelle Espagne, du g. de la *Taupe*, *Taupe rouge d'Amér.* de BRIS., qui ressembleroit fort à la nôtre s'il n'étoit antér. tridac., postér. tétradac.; poil d'un cendré jaune-roux, oreilles arrondies & pet., pet. yeux; ongle extér. des mains plus l., l'intér. plus court, doigts des pi. égaux; taille un peu supér. à celle de notre Taupe. Cet animal ne fait pas retrouver sa taupinière, & il en fait une nouvelle chaque fois que, sorti, il veut se remettre à couvert.

TUCUMAN, r. esp. d'Amphisbène de Surinam, à écaillés de couleur, hépatiques, variées de blanc. V. Miguel.

TUGON, c. Pholade d'AD. à c. presque ronde, peu épaisse, large de 15" & profonde de 12, à réseau de fines cannelures coupées par d'autres.

TUHCURI, q. du g. de la *Loutre*, décrit par M. LEKE, Mém. de Stockholm, & par PAL. qui voit en lui le *Satherion* d'ARISTOTE que BUF. a cru trouver dans la Zibeline. L'opinion de ce dernier étant fondée sur une erreur de fait qui regarde le genre de vie des Zibelines dont le Naturaliste habitant du Nord doit être plus instruit, la prétention qui fait du *Satherion* une Zibeline tombe, celle qui en fait un animal particulier reçoit un nouveau degré de vraisemblance. Quoi qu'il en soit, l'animal dont il s'agit ici habite le nord de l'Europe & de l'Amér. où il vit sur-tout de cruitacs dans les ruisseaux d'eau vive, dont les bords plantés & escarpés lui offrent des moyens de se pratiquer une retraite sous la terre &

entre les racines. Il plonge & nage aussi bien que la Loutre, & il met bas, au printemps, 4 à 7 petits. La partie postér. de son corps a une forte odeur de musc; sa chair en est pénétrée, & elle se conserve très-long-temps sans se corrompre, ce qui semble particulier à cet animal. Son poil, sur-tout en hiver, ressemble assez à celui de la Zibeline pour que les seuls connoisseurs puissent ne pas s'y méprendre. Sa forme mince & allongée, & ses pieds très-courts, le rapprochent beaucoup de la Belette & de la Mangouste. En marchant il s'étend, s'allonge, & a l'air de ramper ou de se glisser, & il ne saute jamais. Il a la gr. du Putois & les habitudes de la Loutre; 5 doigts demi-palmés à chaque pied, tous munis d'ongles aigus, le pouce fort court, tous garnis de fins poils en-dessous; tête assez pet., à sommet applati; nez nu & n.; 5 rangs de moustaches n. dont plusieurs brins naissent loin de son extrémité; tour des levres blanc; incisives du g., 4 molaires supér. & 5 infér. de chaque côté; yeux d'un jaune foncé, & plus près du nez que des oreilles; celles-ci élargies en demi-lune, courtes, appliquées à la tête, intér. garnies de pet. poils gris, bordées de n., & presque cachées par le poil; queue ronde, plus fournie de poils que le corps, & d'environ 5'' de l. à un animal l. de 14, elle non comprise; pelage d'un châtain noirâtre qui recouvre une laine d'un cendré brun, le tout éclairci sous le ventre; raie blanche sous le cou au-dessus du sternum. *Viverra lutreola*. PAL. J'ai eu tort, au mot *pet. Loutre*, de la croire un autre animal que celui dont il s'agit ici, la notice peu exacte & incomplète d'ERX. m'avoit fait former ce soupçon que j'avoue non fondé.

TUI, *Tuin*, o. Toui.

TUIDARA, o. Effraie du Brésil.

TUILÉE (la), c. Faitiere, r. *V. Tortue*.

TUIT, o. Pouillot.

TUITE, o. Touite.

TULIPE, c. Rouleau d'ARG. à sommet sans arête, corps fouetté de diverses couleurs; c'est une variété du Loman d'AD.; KNORR donne le même nom aux Glands de mer.

TUPE, q. *Voyez* Surikate.

TUPINAMBIS, } o. Momot & Anhinga.

 } r. Lézard d'Amér. à peau écailluse plombée, semée de taches blanches; 3 lignes blanches & 2 rouffes sur le front; dessus de la queue hérissé de denticules. On l'a nommé *Sauvegarde* parce que la vue du Crocodile lui fait jeter un tri qui

avertit de la présence ou du voisinage de cet animal vorace.

TURBANS. *V. Ourfins* de la section des anocysthes de KLEIN, fort convexes & ornés en-dessus. On a donné le même nom à plusieurs esp. de Limaçons; à une Vis à bouche large & ovale qui est bariolée de jauné, n. & rouge; à un Rocher uni, à bec recourbé, dont la clavicule est peu chargée de pointes, à levres étendues des 2 côtés, à corps rouge & plein de boutons; enfin à la plus gr. esp. des Glands de mer.

TURBOT, p. de mer du g. de la Sole, les yeux à gauche; corps l. & arrondi, supér. marqué de brun & jaune, infér. de brun & blanc, rude au toucher à cause d'une multitude de pet. éminences osseuses à pointes mouffes qui couvrent sur-tout sa tête & sa surface supér.; gr. yeux à prunelle de vert de mer & iris brun; mâchoire infér. plus l.; nageoires supér. jaunâtres, tachées & piquées de n.; lig. latér. dr. & moyenne au-delà des pectorales. Ce p. se trouve dans l'Océan, dans la Méditer. & dans la Baltique. ROND. dit en avoir vu un l. de 5 coudées, large de 4, épais d'1'; on en prend du poids de 25 & 30 livres en Angleterre, où sa pêche est un objet si considérable qu'il en entre tous les ans plus de 30 mille livres pesant à Londres. On fait combien sa chair est estimée; il est vorace & vit d'i., de vers & de petits p., puisque ceux-ci font un des meilleurs appâts pour le prendre. Il a, comme toutes les esp. qui habitent le fond de la mer, une membrane clignotante qui empêche le sable de lui faire mal aux yeux dans la tempête & les courans fomarins. D. 67. P. 10. V. 6. A. 46. *Pl. maximus*. LINNÉ.

TURBOT ÉMAILLÉ, p. d'eau douce de la Louisiane, non décrit, & de je ne fais quel genre, dont je ne peux parler que d'après ce qu'en dit l'Auteur du Dictionnaire des Animaux sur le récit d'un officier. Corps large & presque rond, l. environ 2', museau pointu, gr. écailles triang. très-dures & tranchantes, disposées en bandes transv., entre lesquelles la peau est lisse; chair très-estimée, sans arête, un l. nerf, (chose incroyable & à peu-près impossible) qui lui tient lieu de vertèbres, parcourant la l. de son corps & offrant un aliment aussi délicat que la chair.

T. sans piquans. Barbue.

TURCOT, o. Torcol.

TURLUT, *Turlui*, o. Courli.

TURLUT, o. Cujelier.

TURNIX,

TURNIX, o. 5^e. Caille.

TURNUS, i. Grand Papillon porte-queue d'Amér. à ailes jaunes; à bordure & fascies n. racourcies. FAB.

TURPAN, o. Tourpan.

TURQUIN, o. 11^e. Tangara.

TURQUOISE, i. 47^e. Phalène.

TURVERT, o. 29^e. Pigeon.

TURTLE, r. Gr. Tortue de l'île de Tabago, dont on dit la chair estimée comme aliment, & comme remède contre le virus vénérien.

TUYAU DE MER, c. 3^e. Famille des univalves, & 7^e. des multivalves d'ARG. En effet, parmi ces c. les uns sont univalves, les autres multivalves, tels que le Taret, (v. ce mot, & Ver à tuyau, Ver rongeur des digues.) La c. des Tuyaux de mer univalves est un simple canal, dr. ou courbé, en spirale ou autrement, régulièrement ou irrégulièrement, solitaires ou entassés, entortillés, agglutinés, unis ou striés longit.; les Dentales, le Vermet en sont des exemples. Si, comme on l'a dit, les animaux de quelques-uns de ces tuyaux n'y tenoient point, ce seroient, ou des Néredes, ou des Vers à Tuyau, & non des coquillages.

TYPHIE, r. Serpent des Indes du 3^e. genre, tout bleuâtre; 140, 106.

TYPHLE, q. Zemni.

TYRAN, o. BUF. appelle ainsi les esp. du g. des *Gobe-mouches* qui se trouvent en Amér., qui surpassent leurs congénères par la taille, par un bec plus fort & plus crochu, & par les habitudes qui en font la suite, c. à d., par un naturel plus dur, plus querelleur, une plus gr. confiance en ses forces, & par conf. plus d'audace & de témérité.

1. *Le gr. Titiri*, ou *Pipiri*, ou *Pipiri à tête n.*; un peu moindre que le Mauvis, l. 7" 10", vol 13", bec 13"; calotte noirâtre, dont le h. est formé de plumes à base jaune qui ne paroît que quand elles sont hérissées; manteau gris-brun; plumes des couvertures des ailes & de la queue de même, plus une bordure rousse; devant du cou & poitrine d'un gris-pâle, ventre blanc, penes brunes bordées de rougeâtre, bec & pi. d'un brun-noirâtre; à la Guiane, à Cayenne, St. Domingue, à la Louisiane & à la Caroline. Cet o. est si audacieux que rien ne l'effraie près de son nid, & il n'est point, dit-on, d'animal auquel il n'en impose & qu'il ne mette en fuite par la fureur avec laquelle il défend ses œufs ou ses petits.

2. *Le pet. Titiri*, ou *Pipiri à tête jaune*; calotte

jaune, manteau comp. de plumes grises bordées de blanc. Cette différence jointe à une moindre taille, à un naturel, non seulement moins solitaire, mais social, car cet o. vit en troupe & s'éloigne moins des habitations que le précéd. qui est toujours ou seul ou avec sa femelle, me semble un motif suffisant pour regarder comme 2 esp. distinctes ces 2 o. qui habitent le même pays sans se mêler.

3. *Tyrans de la Caroline*; un peu plus petit que le 1^{er}, même audace, nid à découvert, tandis que le 1^{er}. cache soigneusement le sien; même plumage, excepté que celui-ci a au h. de sa calotte une tache plus marquée, & d'un jaune-rouge.

4. *Le Bentavéo*, ou *Cuiriri*; gr. du Merle, l. 8" 10", vol 13" 9", bec 16"; calotte d'un brun foncé avec une tache orangée oblongue, bande blanche du bec à l'occiput, manteau de plumes brunes bordées d'olivâtre, gorge blanche, bas du devant du cou & ventre jaunes, penes brunes bordées de rousâtre, bec brun, pi. noirâtres; au Brésil.

5. *Tyrans de Cayenne*; gr. d'Alouette; l. 7", bec 10"; manteau brun, devant du cou & poitrine cendrés, ventre jaune-pâle, penes brunes bordées de rousâtre extér. aux ailes, intér. à la queue; bec & pieds noirâtres.

6. *Le Caudec*, l. 8", bec 13"; sinciput jaune; trait blanc sur l'œil; surmonté d'un autre n. & brun; plumes du manteau n. bordées de rousâtre; gorge blanche, latér. variée de traits n.; devant du cou & poitrine blanchâtres variés de traits n. oblongs longit., ventre jaunâtre fouetté de n., bec & pieds noirâtres; à Cayenne.

7. *Tyrans de la Louisiane*; gr. de l'Ecorcheur; manteau gris-brun, gorge d'ardoisé clair, ventre jaunâtre, gr. penes rousâtres, traits blanchâtres sur les gr. couvertures, queue d'un cendré brun lavé d'un peu de roux.

TYRIE, r. Serpent d'Egypte du 3^e. g.; robe blanchâtre variée de 3 rangs longit. de taches brunes en losanges; 210, 166.

TZÉIRAN, q. du genre des Antilopes. MM. FORSTER, & ALLAMAND, & BUFFON, dans ses suppléments, font de cet animal & de l'Antilope goitreuse une même espèce, & la manière dont ils présentent la chose a été sur le point de m'entraîner dans la même erreur. La synonymie est ici très-embarrassée. BUF. rapporte son Tzéiran au Pygargue de PALLAS, qui lui-même a mis autrefois le Tzéiran du PLINE françois dans la synonymie du Pygargue. Ce même PALLAS a changé d'avis depuis ce tems-là, & il a

montré son embarras & son incertitude en mettant le Koba avec le signe d'interrogation dans la synonymie de son Pygargue. M. SPARMAN vient de rapporter, & je crois avec raison, cet animal à son Springbok, c. à d., à la Gazelle sauteuse, animal africain, & non asiatique, par conf. fort différent du Tzéïran qu'on trouve dans une bonne partie de l'Asie, & dont on doute s'il existe en Afrique. Ainsi pour nous éclairer sur le Tzéïran il faut laisser là le Pygargue, qui est tout autre chose. BUF. rapporte une corne du cabinet du Roi semblable, mais en grand, à celle du Kevel, il la rapporte, dis-je, à un animal qu'OLÉARIUS dit être appelé Tzéïran par les Turcs; il lui applique aussi un passage de M. GMÉLIN qui a pour objet un animal goîtreux que ce Voyageur dit s'appeler *Dsheren*. Mais l'analogie de ces 2 noms *Tzéïran* & *Dsheren* n'est qu'une présomption, & l'on ne peut y mettre une certaine confiance. OLÉARIUS a pu, par le 1^{er}. désigner un animal, & GMÉLIN un autre par le 2^e. PAL. assure même que les Mongoliens appellent l'Antilope goîtreuse *Dseheren*, & d'après cette donnée il conjecture, non sans vraisemblance, que ce nom a passé des Mongoliens aux Perles & aux Turcs, qui n'ayant pas chez eux l'Antilope goîtreuse (renfermée dans la Mongolie & les terres situées entre la Sibérie asiatique & la Chine), mais ayant le Kevel, lui ont appliqué ce nom en l'altérant & en faisant *Dshairan*. Quoique les noms importent beaucoup dans une science où il en faut autant de bien décidés que l'on a d'objets à indiquer, cependant laissons-les là pour un moment, puisqu'ils ne nous procurent aucune lumière. Tournons-nous donc du côté des descriptions, mais n'en prenons que ce qui est original, & par conséquent ne pré-suppose ni identité, ni diversité entre le Tzéïran & l'Antilope goîtreuse. Le Tzéïran d'OLÉARIUS ressemble au Daim, excepté par la couleur du pelage & la forme des cornes, & les cornes que GMÉLIN donne à son *Dsheren* ne ressemblent pas, dit M. ALLAMAND lui-même, à celles du cabinet du Roi. Le Tzéïran, ajoute ce Naturaliste, a la gr. & la forme du Cerf; dos d'un gris-blanchâtre plus foncé sur

la tête; cornes n. qui se rejettent en arrière en formant un gr. arc fort courbé; oreilles d'une l. remarquable; queue plus l. que dans la plupart des Antilopes, & finissant par une touffe de poils. Voilà le Tzéïran suffisamment & certainement connu; tout cela est original, & fait d'après une peau préparée par M. KLOCKNER. Voyons maintenant l'Antilope goîtreuse. Taille & forme de l'Antilope lidmée, ou simplement dite, c. à d., un peu moins grande que le Daim; cornes d'un jaune transparent, formant un arc dans une partie de leur l., revenant en avant vers les 2 tiers de cette l., ensuite retournant en arrière; oreilles assez pet.; dos d'un gris rouillé qui s'éclaircit sur la tête & le cou; queue courte, &c. Voilà l'Antilope goîtreuse connue par des caractères opposés à ceux du Tzéïran, par des points d'une description originale faite par PAL. qui observe & disséquait l'animal qui en est l'objet. C'en est plus qu'il n'en faut pour décider la question, & l'on auroit peine à trouver, dans aucun genre, des animaux qui différaient par des caractères correspondans plus opposés, & exprimés dans des descriptions aussi sûres. Mais revenons au Tzéïran, dont je n'ai donné que les caractères opposés à ceux de l'Antilope goîtreuse pour prouver la diversité d'espece; achevons de le décrire d'après M. ALLAMAND. Ventre tout blanc; large tache blanche au-devant des yeux, s'étrécissant & descendant presque au coin de la bouche; cornes annelées jusqu'aux $\frac{2}{3}$ de leur l., le reste lisse, le bout très-pointu; cou un peu moins épais que celui du Cerf; poils du dessus & du dessous du cou singulièrement tournés, ceux de la 1^{re}. moitié étant dirigés vers la tête, & ceux de la 2^e. vers le dos, dont les poils sont de même dirigés en 2 sens différens; esp. d'étoiles de 2^o de diam. sur les côtés du cou, formées par des poils dirigés comme des rayons qui partent d'un centre.

TZICATLINA, r. Le Dictionnaire des Animaux, dit d'après NIEREMBERG, que c'est le nom d'un Serpent de l'Amér. sept., innocent, vivant de Fourmis, varié alternativement de bandes rouges & blanches, l. 9^o, grosseur du petit doigt.

TZONPAN, o. Moqueur.

V

V A G

VACHE, i. 5^e. Bouffier de GEOF. dans LIN. & FAB.

VACHE, q. Femelle du Taureau. *V. Aurochs*. *Vache de Barbarie*. Bubale.

V. brune. (gr. & pet.) Koba & Kob.

VACHE DE TARTARIE, q. sauvage de la Calmoukie & du nord de l'Asie, du g. du Taureau, dont M. PENNANT le regarde comme une variété; grognant au lieu de mugir; crinière; poil du corps très-l. & pendans sous le ventre, ce qui fait paroître les jambes plus courtes; dos voûté; queue de Cheval, cornes tournées en-dedans; pelage n., hors le front, l'épine du dos, la queue & les pi. postér. blancs; l. 5' 6". BUF. croit cet animal une variété du Bifon.

V. de Quivira. Bifon.

V. Marine. Morse.

VACOS, i. Terme, dit Fourmi blanche.

VAGABOND, p. de mer, des Indes, du g. des *Echarpes*; bouche ou museau cyl., écailles de la tête pet., celles du corps gr.; bande n. au-dessus des yeux; anus plus près de la queue; iris brun cerclé de blanc; robe jaune, bande noire au bout du tronc & au milieu de la caudale, qui est bordée de n. ainsi que la dorsale & l'anale, le fond de toutes les nageoires jaune. D. $\frac{1}{3}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{10}$, selon BLOCH; *Ch. vagabundus*. LINNÉ.

VAGAL, c. Came d'AD. qui va jusqu'à 3" de lar. & 15 à 18" de l., assez mince & platte, lisse à quelques grosses rides transv. près, l'extrémité supér. des battans courbée & joignant mal; charnière à 2 pet. dents au battant droit, & à 3 dans la gauche.

VAGRA, q. Tapir.

VAG-VAGUE, i. Terme, dit Fourmi blanche.

VAIRON, *Véron*, p. de rivière du g. de la Carpe; tête cunéiforme, supér. d'un vert n., opercules jaunes, mâchoires égales & bordées de rouge; corps demi-transparent, allongé, rond; écailles petites, minces & gluantes; dos tantôt n., tantôt bleu; côtés variés de bleu, de n. & jaune, ou de rouge, de bleu, & de blanc par raies transv.; nageoires grises à tache rouge; dos & ligne latér. dr.; l. 3 à 4"; chair estimée. D. 10. P. 17. V. 10. A. 10. *Cyp. phoxinus*. LIN.

V A N

VAISSEAU-COQUILLE, c. Nautile.

VAISSEAU DE GUERRE, o. Albatros & Labbe.

VAMPIRE, q. 3^e. Rouffette.

VAMPUM, r. Serpent de la Caroline du 3^e. g.; écailles noirâtres & carenées, côtés variés de raies fourchues d'un blanc terne, ventre marqué d'autant de raies brunes effacées qu'il a de gr. plaques; 128, 134.

VANCOCHO, i. Selon le Dictionnaire des Animaux c'est un Scorpion de Madagascar à gros ventre noir.

VANDOISE, p. de rivière, du genre de la Carpe; l. 6 à 10"; plus étroit de corps que le Gardon, & à museau plus pointu; écailles méd., dos rond brun rayé de vert & jaune, côtés argentés variés de ces 2 couleurs, ventre jaune argenté; nageoires grises avec des coups de noirâtre sur la dorsale & la caudale qui est fourchue, & de rougeâtre sur les autres. La vivacité de ce p. dans ses mouvemens l'a fait nommer *Dard*. Il va par troupes; chair dédaignée des uns, assez estimée des autres, & par conséquent médiocre. D. 10. P. 15. V. 9. A. 11. *Cyp. leuciscus*. LINNÉ.

VANGA, o. 10^e. Pie-grièche.

VANGERON, p. du lac de la Laufane, analogue à la Carpe selon ROND.; museau allongé, bouche édentée, pector. dorées, ventrales jaunes, dorsale solitaire, caudale en 2 lobes à base garnie d'écailles caduques. Indication insuffisante pour faire juger quel est ce p. & son genre.

VANNEAU, o. 70^e. g. de BRIS. comp. d'o. filipèdes tétrac. à 3 antér., le bas des jambes nu, le bec droit & renflé vers le bout, les ongles très-courts. Ces o. se trouvent les uns dans l'ancien, les autres dans le nouveau Continent; tous aiment les terrains humides & s'y nourrissent de vers & d'insectes.

1. *Le Vanneau d'Europe*, ou proprement dit. C'est un o. de passage assez h. monté, vif, gai, toujours en mouvement, léger au vol & à la course, il s'agit de cent manières, même en volant. Il arrive en ce pays dès la fin de l'hiver, & même dès la fin de Février, & il s'établit parmi nos blés verts, & dans nos prairies humides pour y chercher des

K k k k ij

- vers. Social autant qu'aucun o. il vit en gr. troupes, excepté depuis le moment de l'amour jusqu'à la fin de l'éducation, c. à d., pendant 3 mois, à commencer aux 1^{ers}. beaux jours du printems. A cette époque les Vanneaux se séparent pour s'apparier, après quelques combats entre les mâles. Ponte de 3 ou 4 œufs d'un vert sombre tacheté de n., sur une touffe d'herbe au h. d'une pet. butte de terre dans un marais; incubation de 20 jours. Quand la société se renoue, elle se trouve augmentée, & quelquefois très-nombreuse, & elle dure jusqu'au départ, c. à d., jusqu'à la fin de l'automne. Il nous reste toujours un certain nombre d'individus qui vivent comme ils peuvent & deviennent fort maigres. La chair de cet o. est en général médiocrement estimée. Gr. d'un Pigeon, l. 1', vol 2' 4"; calotte n. à reflets verdâtres, aigrette de brins n. effilés & l. de 2 à 3" à l'occiput; plumage épais & bien garni de duvet, joues roussâtres à tache noirâtre enveloppant un trait qui se termine derrière la tête, dessus du cou cendré à reflets verdâtres, dos vert doré, gorge blanche, devant du cou n., poitrine & ventre blancs, ailes de 27 pennes, bec n., pi. bruns-rougâtres; femelle un peu plus pet., huppe plus courte, couleurs moins vives.
2. *Vanneau Suisse*; taille du 1^{er}.; manteau varié transv. de blanc & de brun-noirâtre; calotte blanchâtre; tempes, devant du cou, poitrine, h. & côtés du ventre n. ou noirâtres; bas-ventre blanc; pennes de l'aile variées de blanc & brun-noirâtre; queue de 12 pennes blanches, dont les 2 moyennes sont rayées transv. de brun-noirâtre; les autres de même, mais du seul côté extér.; bec & pi. n.; rare dans l'intér. des terres, aimant le bord des rivières, des lacs, & même les rivages maritimes; sur nos côtes au printems & en automne.
 3. *V. armé du Sénégal*; même taille; membrane jaunée entre l'œil & le bec, l. de 10 à 11" sur 4 de large, pendante & terminée en pointe; front blanc, gorge n., manteau gris-brun, devant du cou, poitrine, h. du ventre, côtés plus clairs; bas-ventre, couvertures de la queue & celles des ailes les plus près du corps d'un blanc sale; ailes de 28 pennes, bec jaunâtre à bout noirâtre, pieds verts jaunâtres; éperon corné, n. & pointu au pli de l'aile. On nomme cet o. *Criard*, selon Ad., parce que la vue de l'homme lui fait jetter de gr. cris, au point qu'il désole les chasseurs en faisant fuir le gibier.
 4. *V. armé des Indes*; même grandeur, moins d'épaisseur, plus de h.; petit éperon au pli de l'aile, dont les gr. pennes sont noires; queue mi-partie de blanc & n., à extrémité roussâtre; teinte pourprée sur l'épaule, ventre blanc, gorge & devant du cou n., dessus de la tête & du cou n. avec un trait blanc latér., dos brun, pet. membrane autour de l'œil.
 5. *V. armé de la Louisiane*; taille du 1^{er}.; membrane jaune entre l'œil & le bec, aussi gr. que dans le 3^e. & remontant même au-dessus de l'œil; calotte n., manteau gris-brun, devant & dessous du corps blancs, un peu teints de fauve; ailes de 26 pennes; queue comme le ventre, plus du n. au bout; l'ergot du pli de l'aile l. de plus de 4"; bec orangé, pi. rouges.
 6. *V. armé de Cayenne*; un peu plus gr. & plus h. monté que notre V.; plumage assez semblable au sien, mais moins h. en couleur; front n., le reste de la tête & le cou gris-verdâtres; plaque n. sur la poitrine, ventre blanc, dos vert, queue blanche dans ses 2 premiers tiers, le reste n. terminé de blanc sale, bec blanchâtre à bout n., pi. rouges, éperon du pli de l'aile blanchâtre. Cet o. paroît le seul des V. armés qui n'ait point d'excroissance entre l'œil & le bec.
 7. *V. armé de St. Domingue*; taille du 1^{er}.; manteau fauve-clair, devant & dessous du corps d'un fauve plus clair encore, grandes pennes de l'aile d'un fauve-brun, l'éperon l. de près de 4"; l'excroissance sous-oculaire jaune, ainsi que le bec & les pieds.
 8. *Gr. V. de Bologne*; beaucoup plus gr.; tête & dessus du cou marrons, dos n., devant du cou & poitrine blanchâtres tachetés de rouille, ventre blanchâtre, pennes n., bec jauné à bout n., pi. jaunes; o. très-peu connu.
 9. *V. varié*; un peu plus gr. que le Pluvier; manteau brun, varié de blanchâtre, gorge blanche, plumes du devant du cou d'un gris-brun bordé de blanchâtre, ventre blanc; pennes des ailes noirâtres, hors les plus proches du corps brunes bordées de taches blanchâtres; les 10 pennes moyennes de la queue blanches rayées transv. de blanc, bec & pi. noirs. MAUD. soupçonne que ce pourroit être une variété du suivant.
 10. *V. Pluvier*; un peu plus gros que le Pluvier, dont il se rapproche par son doigt postér. très-court; l. 10 $\frac{1}{2}$ "; manteau gris-brun varié de blanchâtre qui borde chaque plume; gorge blanche; devant du cou, poitrine & h. du ventre variés de blanc & brun noirâtre; bas-ventre blanc; pennes des ailes d'un brun-noirâtre à tache blanche vers les $\frac{2}{3}$ de leur l.;

celles de la queue blanches, transv. rayées de brun; bec & pi. noirâtres; dans toute l'Europe.

VANSIRE, q. du g. de la *Belette*, fort semblable au Furet, mais ayant la queue plus l., & 12 molaires supér., tandis que le Furet n'en a que 8; museau allongé & un peu pointu, infér. garni de poils assez l.; yeux également distans du nez & des oreilles; celles-ci courtes & presque humaines; jambes fortes, les antér. plus courtes; queue dr. & conico-cyl.; ses poils & ceux du corps bruns à leur base, le reste de leur l. annelé de n. & de rouille. Cet animal se creuse des terriers; il habite la Guinée & l'île de Madagascar, & il a 13" de l., sa queue 10. *V. Taïra*.

VARDIOLE, o. 6^e. Pic.

VARI, *Varicossi*, q. 3^e. Maki.

VARIOLE, o. 1^{er}. o. étranger rapporté aux Alouettes.

VASE-A-L'HUILE, c. Limaçon à bouche ronde uni d'ARG.

VASSET, c. Sabot d'AD. à spires chagrinées par de très-pet. boutons; l. 7 à 2", lar. 8 à 9. C'est le *Bouton de camifole*.

VATEMAR, o. Bergeronette.

VAUTOUR, o. 10^e. g. de BRIS. comp. d'o. fissipedes tétradac. à 3 antér.; jambes emplumées jusqu'au talon, bec court & crochu, à base couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque distance de son origine; tête, ou nue, ou seulement couverte du duvet. Toutes les esp. de ce genre sont des o. de proie que leur taille rapproche des Aigles, mais qui en diffèrent par des yeux plus saillans, par une tête nue, par un cou presque nu, ou couvert d'un simple duvet avec quelques poils, par des ongles moins l. & moins crochus, par le duvet fin qui garnit l'intér. de leurs ailes, par l'attitude demi-horizontale & jamais élevée de leur corps, par la pesanteur de leur vol, & par un naturel plus avide, plus gourmand & plus lâche que guerrier ou courageux, n'attaquant que les foibles, se réunissant plusieurs contre un, & se jetant sur les cadavres. On les trouve dans les pays chauds & tempérés des 2 Continens, rarement vers le nord. Cependant, comme l'observe MAUD., ils ne craignent pas le froid, puisque la plupart vivent sur les h. montagnes. Mais d'un autre côté, très-multipliés en Egypte, au Pérou, à la Guiane, ils y habitent souvent les plaines, s'approchent même des lieux habités, entrent même dès le grand matin, & avant que les hommes soient sur pied, dans les villes &

villages pour enlever les immondices, comme ils le font dans les plaines de ces climats chauds où ils sont très-nombreux, & dont ils empêchent l'infection en faisant disparaître les charognes & débris d'animaux. Ils ne produisent qu'en pet. nombre & une fois par an, & ils établissent leur nid dans des lieux inaccessibles, & contre des rochers escarpés. On croit que le seul *Percnoptere* fait sa ponte sur les Pyrénées, & que les autres esp. font la leur dans des pays plus chauds.

1. *Le Percnoptere*, autrefois pris pour un Aigle, plus commun que les autres V. sur les Alpes & Pyrénées où il a été observé & décrit par M. DE LA PEYROUZE. Mâle l. de 3' 2", vol 8'; femelle l. de 3' 8", vol 9'; plumage rousâtre tacheté de brun, penes n., ventre blanc, tête allongée, pet. yeux; duvet de la tête & du cou blanc, ras, épais, & cependant laissant percer le bleuâtre de la peau; jabot proéminent, couvert d'un duvet brun encadré de blanc; bas du cou entouré d'une fraise de plumes l., étroites & un peu roides; pi. plombés. Cette esp. très-vorace exhale une odeur infecte dont la puanteur se joint à celle d'une mucosité fétide qui découle de ses narines. Quand cet o. est repu, il reste immobile, le cou enfoncé entre les épaules, les ailes & la queue traînantes.

2. *Le Griffon*, *V. fauve* de BRIS., l. 3' 6", vol 8'; dos gris-rousâtre, penes n.; tête, bas du cou & l'intér. des cuisses blancs; quelques plumes blanches au h. des ailes; pet. plumes effilées sur la tête, & même une pet. huppe l. d'1' à l'occiput; duvet du cou fin & rare; fraise blanche au bas du cou; gr. creux au haut de l'estomac, garni de plumes fines comme des poils & allant de la circonférence au centre; pieds noirâtres; langue dure & hérissée de pointes dirigées vers le gosier; au sommet de nos h. montagnes, & peut-être de celles de l'Archipel, de l'Egypte & de l'Arabie. M. DE LA PEYROUZE dans MAUD.

3. *Le Vautour moine*, ou *Vautour* simplement dit, ou gr. *Vautour*, ou *V. cendré*; tête comme encapuchonnée par un l. duvet brun; différent de l'Arrian par ce duvet même qui couvre sa tête & son cou; par une cravate blanche, partant des joues & bordant de chaque côté le duvet brun du devant du cou, & par ses doigts jaunes; l. 3' 6", bec de 4", queue d'1', vol. 7' 10"; plumage brun-sombre, pi. couverts de plumes brunes jusqu'à l'origine des doigts; mêmes lieux que le précéd., description du même.

4. *Vautour à aigrettes*, ou *V. aux Lievres*. Corps gr. & fort, queue droite & l., plumage roux-noirâtre, pi. jaunes, vol 6'; plumes de la tête relevées en 2 cornes; marchant à gr. pas; moins lâche que ses congénères, attaquant de puissans o., de petits Faons, de jeunes Renards, &c. nichant au haut des arbres dans les forêts non fréquentées; vu en Alsace par GESNER. M. DE LA PEY-ROUZE, dans MAUD., doute si c'est un vrai Vautour.
5. *Le petit Vautour*, ou *V. à tête blanche de BRIS.*, ou *Alimoche*; l. 2' 2", vol 5'; plumage blanc sale mêlé de brun; gr. penes de l'aile n., les autres de couleur de suie; tête nue semée de duvet blanc; estomac offrant, après le repas, une saillie nue safranée, ainsi que la base du bec & la partie nue de la tête; bec l. de 18"', de couleur de corne, jambes plus grêles & plus l. que celles des autres; pi. cendrés; passant l'été au sommet des h. montagnes d'Europe; se nourrissant de Lapins, Rats, pet. o., volaille, charogne, & excréments même humains. Description du même Naturaliste.
6. *V. barbu*, ou *V. doré*, regardé par BUF. comme une variété du Griffon, mais bien distingué de cet o. par M. DE LA PEY-ROUZE qui l'a vu souvent; l. 3' 10", vol 8' 6"; bec l. de 4", recouvert, de la base au milieu, par de l. poils n. & roides dirigés en-devant; barbe de ce même poil sous la mandibule infér. & l. de 18"; mêmes poils épars aux coins du bec, à la gorge, aux paupières & aux sourcils; duvet de la tête blanc & épais, tache n. à l'occiput; cou blanc mêlé d'un orangé qui se fonce sur la gorge & la poitrine, & s'affoiblit sur le ventre; queue grise encadrée de n.; le reste du plumage très-brun, hors la tige blanche, & le bout des couvertures des ailes moucheté d'orangé; pieds emplumés jusqu'au bas du tarse; femelles plus gr. que les mâles; Afr., Alpes & Pyrénées.
7. *V. de Malte*, ou *V. brun, Vilain*; un peu plus gros qu'un Faisan, l. 2'; dessus de la tête couvert de duvet brun, le cou de plumes étroites, d'un brun-noirâtre; le reste du plumage d'un brun plus foncé aux couvertures des ailes tachées de blanc; extrémité de premières gr. penes blanche tachée de brun; bec n., pi. jaunâtres; à Malte, en Afrique près de la Méditerranée, sur les Pyrénées, &c.
8. *V. de Gingi*; gr. du Dindon; peau nue rougeâtre sur le front, les joues & la gorge;

- plumes blanches, l. étroites flottant sur le chignon; dos & ventre blancs; gr. penes n., les moyennes blanches; bec & pi. grisâtres; M. SONNERAT; MAUD. croit ce V. le même que le 5^e.; les caractères coïncident cependant bien peu.
9. *Gr. V. des Indes*; grosseur d'une Oie; tête, cou & poitrine couverts d'une peau nue rousâtre; duvet fin semblable à du poil sur le haut de la tête; petits pinceaux de fines plumes çà & là sur le cou; plumes courtes, rudes, semblables à du poil ras au bas de la poitrine, cravate de l. plumes étroites, pointues, d'un roux mordoré, derrière le cou; dos & h. des ailes en terre d'ombre; gr. penes, queue, bec & pi. n.; au bord de la mer. M. SONNERAT.
10. *V. royal de Pondichéry*; taille d'une Oie très-forte, peau nue de couleur de chair sur la tête & le cou, duvet rougeâtre à l'occiput & du bec à l'œil, pinceaux de petites plumes de couleur de chair épars sur le devant du cou & la poitrine, plumage & bec n., pieds jaunes. M. SONNERAT.
11. *Le roi des Vautours*; gr. d'un Dindon femelle, l. 2' 2 ou 3"; ailes moins gr. que celles des autres, quoiqu'atteignant le bout de la queue, parce qu'elle n'a pas 8" de l.; bec crochu au bout seulement; sa base couverte d'une peau orangée qui s'élève de chaque côté jusqu'au haut de la tête, où sont placées les narines entre lesquelles elle s'élève en crête dentelée & mobile; peau d'écarlate autour des yeux; peau de couleur de chair sur la tête & le cou; petite touffe de duvet n. au-dessous du derrière de la tête, d'où sort une peau brunâtre qui va de chaque côté jusqu'à la gorge; duvet n. aux tempes; fraise d'un cendré foncé au-dessous de la partie nue du cou, assez ample pour que l'o. puisse y cacher son cou; plumes de la poitrine & du ventre blanches teintées d'aurore; celles du croupion tantôt n., tantôt blanches. MAUD. regarde les individus d'un brun-noirâtre comme des jeunes. Cet o. se trouve à la Guiane, au Pérou, au Mexique, &c. M. D'OPSONVILLE croit l'avoir retrouvé aux Indes, mais l'indication qu'il donne de l'o. qu'il a vu est beaucoup trop incomplète pour qu'on puisse juger si c'est le même.
- Vautour d'Islande*, abus. Harle.
V. d'Egypte, Sacre.
V. de Norwège, petit Vautour.
V. des Alpes, Percnoptère.
V. du Brésil, roi des Vautours.

Vautour des quadrupedes, q. Glouton.

V. huppé, 4^e. espece.

V. lanier, abus. Bufard.

V. Vrubu, tantôt roi des V., tantôt Vrubu simplement dit, ou Aura qui est le même oiseau.

VAUTROT, o. Geai.

VAZA, o. 5^e. Perroquet.

VCA-UNA, i. Pet. Crabe des marais du Brésil, de forme elliptique dont le petit diam. fait la l., tout velu, olive en-dessus, jaunissant en descendant; bras intér. tuberculeux; pattes antér. plus l., les cuisses très-velues; corps plus gros qu'une grosse noix; chair estimée. **MARC.**

VEAU, q. Petit de la Vache & du Taureau.

VEAU AQUATIQUE, v. Gordius.

VEAU MARIN, q. Phoque commun, ou 7^e. & 8^e.

VEBLETTE, p. Albe.

VELETTE, v. Mollusque, Ortie de mer errante, ou plutôt d'un g. voisin, car il paroît trop en différer pour appartenir au même g. La Velette est comp. de 2 parties, l'une principale qui nage horizontalement. Elle est elliptique; son plus grand diam. est de 2^{''}, le pet. d'1^{''}; elle est très-peu convexe supér., & le milieu de cette convexité est un peu creusé. Cette esp. de base est coupée en 2, obliquement à son gr. diam., par un plan plus ou moins incliné, formé par une esp. de crête découpée en demi-cercle à bord déchiqueté. Le vent soufflant sur cette partie, contribue à faire voguer l'animal à fleur d'eau. La base & la voile sont d'un bleu-clair argenté, veiné de bleu plus foncé. La base a, vers son centre, une gr. tache elliptique rouffe. Cette base & la voile ont de la fermeté, & paroissent une sorte de cartilage enfermé entre 2 membranes transpar. & gluantes qui le dépassent d'environ 1^{''} dans tout son contour. Excepté des canaux en arcs elliptiques, qui occupent une partie de la capacité de la base vers son milieu, on ne voit aucun organe à cet animal; on ne lui voit à l'extérieur ni bouche, ni anus, ni yeux, ni viscères à l'intérieur. Il a été observé par M. DANA, qui l'a décrit dans les Mém. de Turin. Mais combien ne reste-t-il pas de questions à faire sur son histoire?

VELOUTÉE (la), c. Limaçon terrestre de MUL., convexe, transpar., ombiliqué, à 5 spires arrondies; ouverture ovale; robe hérissée de très-pet. soies très-courtes que la loupe fait découvrir. On les sent sous le

doigt quand la c. a été très-bien conservée; surface fauve, ou jaune, ou cendrée, ou couleur de corne, &c. L'animal est noirâtre-

VÉNÉTOU, o. Jacamar.

VENGOLINE, o. 7^e. Linotte.

VENTOU, o. Ouantou.

VENTRE-EN-HACHE, p. Serpe.

VENTRE NOIR, p. Nafe.

VENTURON, o. Serin d'Italie.

VÉNUS, i. Papillon de Surinam à double queue n., les ailes supér. vertes, piquées d'or, les infér. variées d'or, de n. & de vert. **FAB.**

VER. *V.* pag. 24, les différentes acceptions de ce mot. En chacun des 2 sens qu'on lui donne, il désigne des animaux qui doivent persévérer dans leur état jusqu'à la mort; ainsi il ne peut convenir aux larves. Cependant il a été abus. appliqué à plusieurs, comme on le verra dans quelques-unes des phrases suivantes.

Ver accoucheur des Huîtres. **RÉAU.** nomme ainsi de pet. v. rougeâtres qu'on n'aperçoit, de jour, qu'à la loupe, & qui, de nuit, paroissent autant de points lumineux. Sont-ils de quelque usage aux Huîtres fécondées? Excitent-ils les organes de la génération? on l'ignore; mais jamais l'Huitre ne jette ses œufs que quand elle renferme de ces pet. animaux. Il ne faut pas les confondre avec d'autres vers beaucoup plus gr. & aussi lumineux, mais dont la présence n'est pas liée de même à l'émission des œufs. **M. DE LA VOYE** en a observé 3 esp. qui sont, dans ce dernier cas, toutes munies d'un gr. nombre de pieds, la 1^{re}. fort petite, la 2^e. l. de 3^{''}, la 3^e. l. de 5^{''}.

Ver à fourreau conique. **DIC.** nomme ainsi un pet. v. marin garni de quantité d'appendices en pointe, logé dans un tuyau très-mince, implanté dans le sable, ayant $2\frac{1}{2}$ '' de l., sur une base de 4^{''} de diam.

Ver aphidivore; larves de l'Hémérobe, de la Coccinelle & de diverses Mouches dipteres plattes qui se nourrissent de Pucerons.

Ver aquatique. On donne partic. ce nom à un i. amphibie, à 10 jambes très-courtes, corps étroit, l. de 7 à 8^{''}, comp. de 11 anneaux, & presque toujours replié sur lui-même par une courbure qui reporte sa queue vers sa tête. Il marche en cette attitude au bord des eaux tranquilles, tâchant d'avoir toujours la tête & la queue dans l'eau; le reste du corps à l'air. Il ne s'étend que quand il se laisse aller entièrement à l'eau, où il nage & attire à lui de pet. i. par un

tourbillon qu'excite le mouvement de petits tourbillons qui environnent sa bouche. Cet organe & l'anus sont placés d'une manière opposée à celle dont ils le sont dans les autres animaux, car l'on peut dire qu'ils sont situés sur le dos, ou que les jambes y sont placées, celles-ci naissant du côté du corps opposé à celui où sont la bouche & l'anus.

On donne le même nom à un i. marin du Brésil, dont parle SÉBA, semblable à un Cloporte un peu allongé, de couleurs changeantes & à pieds épineux. On nomme de même les Agrouelles, le *Ver assassin*, plusieurs larves de Mouches panachées, les Vers à queue de Rat, les larves de Tipules, de Cousins, de Friganes, de Demoiselles, &c. *Ver à queue de Rat*; larve des 34^e., 40^e., & 53^e. Mouches.

Ver à soie; larve de la 18^e. Phalène.

Ver assassin. SWAM. nomme ainsi la larve du Dytique.

Ver à tuyau. On donne ce nom à plusieurs animaux fort différens. Les uns habitent le sable des rivages; ils n'ont pas d'autre tuyau que les parois de leur trou prolongées en-dehors, & dont les grains de sable sont collés par une glu dont ils les impregnent. Il y en a de n. & de rouges; les n. sont les plus grands; ils ont un bon pouce de l.; leur forme est conique, & ils sont munis de 3 rangs de petits crochets, & leur tête porte des appendices en nageoires. *V.* aussi Lombric tubulaire. On a donné le même nom au Vermet & au Taret.

Ver cucurbitain, 2^e. Tænia.

Ver cylindrique. *V.* Ascaride.

Ver d'eau douce. Il y en a une infinité d'esp.; les plus remarquables sont le Lombric aquat. dit *Ver long*, *V.* Lombric: j'ajouterai seulement ici à ce que j'en ai dit, que sa bouche, au lieu d'être au-devant de sa tête, est au point où elle s'unit au tronc, & que cette tête est de forme changeante. *V.* la description détaillée de ce *V.* dans BON., & celle de plusieurs autres esp.

Ver de Guinée, Dragonneau.

V. de Mai; larve de divers Scarabés & du Proscarabé.

V. de Porc; larve d'une Mouche abeilliforme, mais diptère & sans aiguillon, qui suce une esp. de miel dans la fleur du Chardon. Cette larve est apode & presque globuleuse; mais elle a une appendice en manière de queue, qui l'empêche de rouler. Elle vit dans les jarrières & les égours.

Ver des tumeurs des bestiaux, du gosier des Cerfs; du fondement des Chevaux, des sinus frontaux du bœuf; larve de diverses esp. d'Oestres.

V. de terre, Lombric.

VER HOTTENTOT, larve du Criocere; ainsi appelée, parce qu'elle se couvre de ses excréments.

VER INTESTINAL, Ascaride.

V. Lion. Voy. Némotele.

V. lithophages. M. DE LA VOYE parle de pet. Vers hexapodes qui se filent un fourreau grisâtre qu'ils habitent dans les murs exposés au midi. Selon lui, ils passent leur tête par l'extrémité la plus grosse du tuyau, & sans en sortir ils travaillent à ronger la pierre. Cet i. n'ayant que 6 pattes, n'est pas une Teigne, mais c'est sûrement une larve, & l'on seroit porté à croire que la pierre est rongée par l'eau & l'acide aérien; qu'il y croit ensuite un lichen dont cet i. se nourrit, & que l'observateur a pensé qu'il rongeroit la pierre même. Mais son récit ne comporte pas cette explication; & d'ailleurs on ne peut nier purement & simplement qu'un v. ou un i. ronger les pierres, puisqu'il en est qui rongent & percent le corail & les c. plus durs que la pierre, & que DIS., (Journal de Phys. 1781) décrit des i. vraiment lithophages, l. de 4^o.

VER LUISANT, i. 15^e. coléoptère de GEOF.; ant. filif.; tête cachée par le rebord du corcelet qui est applati & circulaire; côtés du ventre repliés en papilles, étuis plats, ventre allongé. Cet i. est facile à reconnoître à ses ant. simples & décroissantes & aux anneaux de son ventre plissés en papilles mollasses. GÉER aime mieux l'appeller *Lampyre* que *Ver luisant*, soit parce que ce n'est pas un Ver, soit parce que toutes les esp. ne sont pas phosphoriques. Celles qui le sont, ont, sous les derniers anneaux du ventre, des taches jaunes ou jaunâtres, toujours plus claires que le reste, & où paroissent être les foyers de la plus vive lumière.

1. *Ver luisant à femelle aptère*. Mâle l. 3 $\frac{2}{7}$, lar. 1 $\frac{1}{2}$; femelle l. 6-12, lar. 2 $\frac{1}{2}$ -5. Cette femelle, dont la taille est si peu constante, est brune; tête couverte, comme celle de la Casside, par la large plaque du corcelet; 6 jambes écaillées, 12 anneaux, 18 stigmates, 2 dents l., fines & courbes; marchant lentement & s'aidant du derrière. On peut voir dans GÉER la description très-détaillée de cette femelle. Mâle plus pet., tête n. un peu plus grosse; plis du ventre

ventre moins marqués, étuis bruns chagrinés, à 2 lig. longit. relevées & couvrant les ailes; extrémité du ventre à peine lumineuse.

2. *Ver à demi-fourreaux*, l. 2 $\frac{1}{2}$; brun comme le précéd., ant. plus grosses, égales à la demi-l. du corps; étuis plus courts; femelle inconnue.
3. *Ver rouge*, l. 4 $\frac{1}{2}$; corps, ant. & pattes n.; étuis rouges striés; tache longit. n. au corcelet qui est à rebords & couvre la tête; étuis débordant le corps.

GÉER décrit plusieurs Lampyres exotiques, dont quelques-uns sont phosphorescens, mais n'ont rien de bien particulier. Il s'en trouve en Italie de très-brillans, un peu plus pet. que le premier, à plaque du corcelet moins avancée sur la tête, d'un brun-noirâtre, hors le corcelet roux. *V.* aussi *Lucciola*. On donne encore le nom de *Vers* luisans aux pet. i. qui rendent l'eau de la mer lumineuse. Elle en contient différentes especes. Les uns sont de très-petits animaux longuets, à 11 art., munis de 2 esp. de nageoires & de 2 cornes ou ant.; d'autres, observés au Havre par DIC., ont à-peu-près la forme d'une pomme un peu alongée qui auroit une queue égale à la moitié de son axe, mais retournée vers sa surface. *V.* encore *Ver* accoucheur des Huîtres.

Ver macaque. *Pet. Dragonneau*.

V. méduse. DIC. nomme ainsi des i. marins qu'il a trouvés sur des Huîtres auxquelles ils adherent fortement. Ils ont 6''' de l.; l'extrémité où doit être la tête paroît comp. d'une infinité de pet. Serpens blancs entrelacés & annelés, ainsi que tout le corps.

V. mineurs. On nomme ainsi différentes pet. Chenilles qui vivent dans le parenchyme des feuilles.

V. ombilical. Aucune observation certaine ne me paroît établir l'existence de ce prétendu *Ver* du nombril des enfans.

V. polype. RÉAU. nomme ainsi la larve de la *Tipule*, à cause de 4 cordons charnus qu'elle a à la partie infér. & postér. du corps. Elle a aussi, à la queue, 2 tuyaux cyl. qui paroissent être des stigmates.

V. rongeur des digues. Taret de MASSUET fort différent du vrai Taret coquillage, qui est celui d'AD. *V.* ce mot. C'est celui-ci observé en France par M. DESLANDES, & en Hollande par M. MASSUET, qui fit, il y a 50 ans, tant de ravages dans les digues de la Hollande, & qui en fait souvent de gr. dans les vaisseaux & pilotis. Il n'a

d'autre tuyau que celui qu'il applique aux parois même de la galerie qu'il s'ouvre dans le bois qu'il perce. Il attaque cette substance étant très-jeune, y ouvre un très-pet. trou qu'il continue en montant du fond de l'eau à la h. des marées. Là, il prend, pour le moment, une direction horizontale, & redescend ensuite parallèlement à sa 1^{re}. percée, & aux fibres du bois, grossissant toujours jusqu'à la mort. Il arrive, de la plus petite taille, à une l. de 10 à 12'', & alors il est plus gros qu'une plume d'Oie. Son tuyau est épais & solide à proportion de son âge, & d'une matière semblable à celle des c. d'Huitre. Sa tête, plus grosse que le reste de son corps, qui va en diminuant jusqu'au bout de la queue, est antér. garnie de 2 boucliers ou pet. coquilles très-dures & tranchantes, qui lui servent à percer le bois. L'extrémité postér. ou bout de la queue, est munie de pet. corps tenant à un pédicule, terminés en pointe, capables d'écartement, & d'une substance analogue à celle des concrétions, dites *yeux d'Ecrevisse*. M. MASSUET soupçonne que l'usage de ces pet. corps est de procurer à l'animal un point d'appui pour trouver la force nécessaire au travail pénible auquel il passe sa vie. La substance du corps étant molle & visqueuse ne laisse aucun résidu sensible après la mort; on ne retrouve dans le trou de chaque individu que ses boucliers & les pieces solides de sa queue. On connoît plusieurs esp. à ce g.; mais on ignore comment cet animal se reproduit; si un certain nombre d'individus vivans toujours dans l'eau, ne sont pas les seuls qui servent à la reproduction, à l'exclusion de ceux qui se logent dans le bois.

Ver rouge. On nomme ainsi de pet. i. qui se multiplient si prodigieusement à certaines époques de chaleur, dans la mer occidentale, que l'eau en paroît rouge, quoiqu'ils soient aussi fins que des cheveux, & l. de 6 à 9''' au plus. On dit que les Harengs qui en mangent sont mauvais & malades. On a quelquefois donné le même nom à la larve du 1^{er}. Clairon.

V. solitaire. *V. Tænia*.

VERDAUGE, o. Cochevis.

VERDELIN, *Verdere*, o. Verdier.

VERDERIN, o. 5^e. Verdier.

VERDEROUX, o. 19^e. Tangara.

VERDET, i. 6^e. Scarabé.

VERDIER, o. du g. du *Moineau*; sédentaire, il habite toute l'année ce pays, passant des bois dans les campagnes, les jardins & les

vergers, selon que la saison le décide pour chercher des graines & des insectes. Il choisit, pour passer l'hiver, les arbres toujours verts, & , à leur défaut, ceux qui gardent leurs feuilles, quoique seches. Ponte de 5 à 6 œufs d'un blanc-verdâtre, tachetés de brun-rouge au gros bout, déposés dans un nid d'herbes seches & de mousse entrelacées, & intér. garni de crin, de laine & de plumes. Le mâle & la femelle montrent beaucoup de courage dans leur attachement à la couvée. Ils n'ont aucun chant, mais apprennent à articuler quelques mots, deviennent très-familiers, & sont très-propres aux pet. travaux de la galere. Grossueur du Moineau, l. 5" 6"', vol 9"; manteau d'olive un peu cendré; coup de cendré-foncé entre l'œil & le bec; croupion, gorge, devant du cou & poitrine d'olive relevée de jaune; h. du ventre jaune, bas-ventre jaunâtre; bord de l'œil jaune; les 1^{res}. pennes jaunes extér., noirâtres intér. & au bout, les autres cendrées extér., noirâtres intér. & au bout; mandibule supér. brune, l'infér. blanchâtre, pi. de couleur de chair; femelle moins h. en couleur & plus cendrée, bec gris-brun, pieds gris. Dans BUF. on rapporte à cet o. les suivans, qui en effet lui sont voisins, outre le *Pape* & le *Toupet bleu*.

1. *Le Parement bleu*, ou *Petit Verdier des Indes*, seulement connu d'après un dessin apporté des Indes & vu par ALDROVANDE; un peu plus pet. que notre PINSON; manteau vert, devant & dessous du corps blancs; pennes bleues à tige blanche, bec brun-verdâtre, pi. noirs.
2. *Le Ver brunet*, ou *Verdier des Indes* de BRIS.; gr. d'une Linotte, l. 4" 6"'; manteau d'olive; trait transv. jaune au-dessus de l'angle extér. de l'œil, plus bas un olivâtre, plus bas encore un noir; devant & dessous du corps jaunes; pennes des ailes d'olive, les gr. bordées extér. de blanc; queue jaunâtre un peu fourchue; bec noirâtre, pi. cendrés bruns.
3. *Le Verdiniere*, ou *V. de Bahama* de BRIS.; gr. d'un Serin; tête, gorge, cou & poitrine n.; dos, ventre & côtés verts sales; bec n.
4. *Le Verderin*, ou *Ver de Saint-Domingue*, décrit pour la 1^{re}. fois dans BUF.; tour des yeux blanc-verdâtre; manteau de plumes d'un vert-brun bordé de vert plus clair; gr. pennes n.; gorge & ventre d'un roux-foncé moucheté de brun; bas-ventre blanc.
5. *Le Verdier sans vert*; l. 6" 4"'; gorge & ventre blancs, poitrine variée de brun;

manteau mêlé de gris & brun-verdâtre; plus une teinte de roux au bas du dos; couvertures des ailes rouges, pennes moyennes bordées extér. de cette couleur, les gr. bordées de blanc-roussâtre; au Cap.

6. *V. de la Chine*; tête & cou d'un gris-verdâtre; dos brun-clair, ainsi que le haut des ailes, sous lequel est une bande transv. noirâtre; pennes moyennes n. intér., d'un gris-roux extér.; les gr. jaunes dans leur 1^{re}. moitié, le reste n. terminé de gris; ventre roussâtre; queue noire terminée de blanc. M. SONNERAT.

V. des prés. Abus. Proyer.

V. des oiseleurs, Bruant.

V. de Java, Toupet bleu.

V. de la Louisiane, Pape.

VERDIERE, o. En Lorraine Proyer.

VERDIN, o. du g. du *Merle*; gr. du Moineau; gorge n., le bas entouré de jaunâtre qui couvre le devant du cou & la poitrine; le reste du plumage vert, mêlé de bleu sur la queue & le bord extér. des gr. pennes, & partie des pet. couvertures; pet. tache bleue à chaque côté de la gorge, point n. sur la joue; aux Indes.

VERDINERE, o. 3^e. Verdier.

VERDOIE, o. Bruant.

VERDON, o. 10^e. Fauvette, ou d'hiver.

VERDONE, p. du g. des *Tourds*; robe verte; extrémité postér. des opercules & des ventrales rouge, yeux roux, ventre blanc-jaunâtre, quelquefois taché de bleu; lig. latér. bleue, pet. bouche. D. $\frac{13}{10}$. P. 14. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{17}$, selon WIL.

VERDRIE, *Verdun*, o. Verdier.

VERGADELLE, p. d'étangs marins, qui paroît du g. des *Dorades*, dont ROND. parle sans le décrire, disant seulement qu'il a le dos rayé comme la Saupé, mais qu'il est moins l. & plus applati, & ressemble assez à la Dorade. DUH. croit que c'est une jeune Saupé.

VERGE MARINE, v. Priape.

VERMET, c. 5^e. g. des operculés d'AD., en forme de tuyau, droit ou contourné. L'animal a 2 pet. cornes sans renflement, les yeux à leur racine, au côté externe; v. le tableau. La 1^{re}. esp. garde le nom du g.; ses individus sont rarement seuls, mais ils sont commun. groupés & entrelacés en masse attachée aux rochers, & ordin. d'1 ou 2" d'épaisseur sur une l. & largeur indéfinies. Chaque c. individuelle est un tuyau cyl. de 3 à 6" de l., dont le diamètre d'environ 2" au h., c. à d. à l'ouverture, diminue & finit en pointe fine au

fommet, plié en plusieurs spires, quelquefois en 8 à 12, par lesquelles elle adhère aux corps fomarins. Elle est très-dure, longit. cannelée, & à périoste presque imperceptible. La partie dr. est isolée relativement aux corps étrangers, & s'éleve perpendiculairement. L'animal a une trompe garnie de plusieurs rangs transv. de très-pet. dents crochues. Le pi. est assez l. & cylindrique. Il porte un pet. opercule rond corné. Du point de jonction du pi. & de la tête, sortent 2 filets, 2 fois plus l. & plus minces que les cornes. Le corps est un assez l. cyl.; Panus est éloigné de la tête d'environ 1". On appelle *Orgues* les Vermets les plus réguliers.

VERMISSEAUX DE MER, c. Vermet.

VÉROLE (pet.), c. Porcelaine verte, de forme l. & épaisse, piquée de blanc-rougeâtre.

VERON, p. Vairon.

VERQUETTE, o. Draine.

VERRAT, q. Porc domestique mâle non-coupé.

VERT-BRUNET, o. 2°. Verdier.

VERT-DORÉ, o. 6°. o. étranger rapporté au Merle, & 15°. Oiseau-mouche.

VERTU-BLEU, i. 10°. & 12°. Chrysoleme.

VERTUMNE, i. Enée.

VESSÉ-DE-LOUP, v. Nom donné à je ne fais quel Alcyon.

VESSIE-DE-MER, v. Galere.

VÉTAN, c. Huître d'AD., de forme alongée, moins plate que le Gasar, en parallépipède irrégulier; battant supér. creux & raboteux; extér. d'incarnat; l. 42"', lar. & prof. 28.

VEUVE, { i. 109°. Phalène.

{ c. Limaçon d'ARG. à grande bouche un peu aplatie, fommet peu élevé. C'est une variété du Lison d'AD.

VEUVE, o. Famille d'o. granivores d'Afr. & d'Asie, du g. du *Moineau*, mais plus analogue au *Pinfon* qu'au *Moineau* proprement dit. Les *Veuves* sont faciles à reconnaître dans la foule de leurs congénères par de l. plumes qui accompagnent la queue des mâles au-dessus ou aux côtés. Elles sont, du moins la plupart, sujettes à 2 mues annuelles. En automne, le mâle perd les l. plumes de sa queue & son brillant plumage, devenant semblable à sa femelle, qui subit aussi les mêmes mues, en gardant ses couleurs ordinaires. Au printemps, les plumes de la mue d'automne tombent; elles sont remplacées par des plumes plus colorées, & les gr. plumes qui doivent accompagner la queue paroissent en même

tems. Ces o. sont vifs & toujours en mouvement. Leur nid, fait de coton, est à 2 étages; le supér. est occupé par le mâle, l'infér. par les œufs & par la couveuse.

1. *La Veuve au collier d'or*, ou gr. *Veuve d'Angola*, *Veuve* simplement dite de BRIS.; un peu plus pet. que le *Moineau*; tête, gorge, devant du cou, croupion, scapulaires & couvertures n.; dessus du cou orné d'un demi-collier d'un brun-roux; poitrine de marron-brillant, ventre & côtés blancs; penes de l'aile n.; queue de 12 penes n.; plus 4 plumes au-dessus & au milieu de la queue, dont 2 élevées verticalement & opposées par leur surface intér., n. à l'extér., l. de près de 4", très-larges, & finissant tout-à-coup par une pointe terminée en l. filet; les 2 autres plumes naissant à côté des 2 précéd., l. de près d'1", relevées comme elles à leur origine, mais ensuite recourbées en arriere; filets très-déliés, plus ou moins l. & nombreux, naissant des barbes de ces 4 plumes; hors l'été, plumage de *Linotte*, ou varié de brun & de grisâtre, excepté le ventre & les côtés qui restent blancs.

2. *V. à 4 brins*, *V. de la côte d'Afr.* de BRIS.; *V. à queue en soie* des oiseliens; plus pet. qu'un *Serin*; calote, dos, croupion, scapulaires, couvertures n.; occiput, joues, gorge, cou, poitrine, ventre & côtés bruns-roux; penes des ailes noirâtres; queue de 12 penes, dont les 8 extér. sont fort courtes; 4 gr. plumes au-dessus de la queue, l. de près de 10", sans barbes, hors les 2 derniers pouces; bec & pieds rouges; plumage varié de gris & brun en hiver.

3. *V. dominicaine*, ou pet. *Veuve* de BRIS.; gr. d'un *Serin*; calotte n.; bande transv. de blanc-roussâtre qui s'étend de l'occiput aux côtés du cou & y forme un collier; bas du dos nué de gris-fale & de noirâtre; devant & dessous du corps d'un blanc foiblement teint de roussâtre; bord de l'aile blanc, à penes n.; plus, du roux à l'extér. & au bout des moyennes; queue de 12 plumes n. dont les 2 moyennes sont très-pointues & dépassent les autres de 2"; bec rouge, pi. gris; esp. très-rare.

4. *Grande Veuve*; gr. du *moineau*; manteau n. à reflets verts & bleus; devant & dessous du corps blanchâtres; penes noirâtres; couvertures n.; les moyennes terminées de blanc, les gr. de jaunâtre, ce qui donne sur l'aile une bande transv. blanche & une jaunâtre; fausse queue n., l. de 9"; vraie queue blanchâtre.

5. *Veuve à épaulettes* ; presque aussi grosse qu'un Gros-bec, l. de 21'' ; d'un n. velouté, hors les pet. couvertures des ailes rouges & les moyennes blanches ; queue de 12 pennes ; fausse-queue de 6 plumes en-dessus ; au Cap.
6. *V. mouchetée*, ou *V. d'Angola* de BRIS. ; (suppl.) ; gr. d'un Serin ; manteau orangé moucheté de n. ; gr. couvertures & pennes de l'aile n. bordés d'orangé ; poitrine d'orangé plus clair & uni ; bande transv. blanche formée par les pet. couvertures ; ventre blanc ; queue de brun-obscur ; les 4 l. plumes de la fausse-queue n.
7. *V. en feu* ; gr. de la Linotte ; plumage n. , hors une gr. plaque rouge sur la poitrine ; les 4 plumes de la fausse-queue s'étrécissant & finissant en pointe ; au Cap & à l'île Panay.
8. *V. éteinte*, ou *Linotte à l. queue du Brésil* de BRIS. ; gr. du Pinson ; plumage cendré, hors de pet. plumes de rouge-clair à la base du bec, & les ailes variées de ce rouge & de jaune ; 2 pennes au milieu de la queue plus l. que les autres, terminées de rouge bai. Le pays & les l. plumes qui peuvent appartenir à la vraie queue de cet o. connu seulement d'après SÉBA, & dont cet Auteur a fait un Ortolan & LIN. un Pinson, font douter à MAUD. que ce soit une Veuve, comme on le dit dans BUF.

VEUVE COQUETTE, p. d'Amér. du g. des *Echarpes*, envoyé de la Guadeloupe à DUH. ; corps comprimé, sur-tout postér., mais ové, le thorax s'élevant, ainsi que le front, la nuque & les épaules, & le dos continuant à achever la courbe qui descend de même vers la queue. Pet. gueule, dents fines & l. ; anneau brun naissant entre le menton & la gorge, passant par les yeux & allant aboutir à la base de la dorsale ; pectorale d'environ $\frac{1}{2}$ de la l. du p. ; rayons de la dorsale $\frac{1}{2}$ de l'anale beaucoup plus l. que les aiguillons qui ne sont qu'au nombre de 3 dans la dernière ; caudale méd. & arrondie ; région antér. du p. & ses membres d'un blanc-sale ; région moyenne brune, la postér. d'un pourpre foncé. DUH. donne à chaque opercule un aiguillon pour lequel il renvoie à la fig. qui ne l'exprime pas, & qui présente aux côtés, près de la caudale, une tache en gr. œil, & des rubans près de l'extrémité des dorsale, anale & caudale, dont le texte ne parle pas ; l. du sujet décrit 6''. DUH. dit que ce p. est l'Acarana d'EDWARD, mais ce n'est sûrement pas celui de MARC.

VIEILLARD, { o. 1^{er}. Coucou d'Amér.
q. Mone, à cause de sa
barbe grisâtre.

VIEILLE, *Vielle*, p. On a donné ce nom à plusieurs p., au Lépreux, à la Rosse, & aux très-gr. Lingues. Mais on le donne partic. aux 2 suivants.

1. *VIEILLE*, p. de nos côtes sur l'Océan, du g. des *Tourds*, ou de celui des *Dorades*, selon DUH., qui le juge différent du Lépreux de ROND., aussi nommé *Vielle* ; l. 9 à 12'', couleur peu constante, écailles tachetées de vert, de rouge & de jaune, de façon que le jaune-foncé domine plus sur le dos, & le vert-clair sur le ventre ; dorsale brune tachetée de blanc & vert, pector. & ventrales brunes. Ce p., selon DUH., ressemble à la Carpe par sa forme charnue, sa tête & ses grosses lèvres. On dit qu'il y en a de saxatiles plus bleus, & de pélagiens plus bruns. D. $\frac{20}{31}$. P. 14. V. . . A. 12. La *Vielle* de la Guadeloupe est d'un brun de bistre moucheté de n. & de jaune, gr. gueule ; l. 2 à 5'.
2. *VIEILLE*, p. de mer des Indes & de l'Amér., du g. du *Balisté* ; corps large, mince, rude, divisé en trapezes ; pet. bouche, 14 incisives supér., 12 infér. ; lèvres épaisses bordées de bleu ; 2 raies bleues aux joues, 3 sous les yeux, au-dessus 2 qui semblent naître de la prunelle à travers l'iris ; dos jaune-brun rayé de vert-bleu, côtés jaunes, menton & ventre gris ; ventrale à chaque côté de la base de laquelle sont 3 rangs longit. de piquans ; bande bleue près de l'anale, celle-ci grise & garnie de traits bleus ; caudale échancrée, à rayons extér. très-l., les autres jaunes & la membrane bordée de bleu ; 1^{re}. dorsale bleuâtre à 1^{re}. aiguillon très-fort & antér. dentelé, 2^e. dorsale en faucille & ornée de traits bleus ; l. 12 à 18''. D. 3, 29. P. 18. V. 12. A. 28, selon BLOCH. *B. vetula*. LIN.
- VIEILLE RIDÉE**, c. Ridée (la).
- VIELLEUR**, *Vielleuse*, i. Cigale d'Amér. dont le chant a le son d'une vielle, qui ressemble fort à nos Cigales de Provence, excepté qu'elle est plus l. & plus grosse.
- VIERGE**, i. Louise, & 53^e. Charançon.
- VIGNERON**, *Vignerone*, c. Limaçon des jardins, rougeâtre, à fascies effacées, à 5 spires ; diam. 9 à 16'''.
- VIGNOT**, c. Marnat.
- VIGOGNE**, q. 3^e. Lama.
- VILAIN**, p. Meunier.
- VINETTE**, o. Bec-figue.
- VINGEON**, o. Canard d'Amérique que l'on croit le même que le Canard siffleur.
- VINTSI**, o. 7^e. pet. Martin-pêcheur de ce Continent.

VINULA, i. Chenille à double queue du faule ; du peuplier & du chêne ; de couleur vineuse ; Phalène du 2^e. §. de la 1^{re}. famille , à ailes blanches tachetées de gris & rayées de n.

VIOLETTE, (la) c. Limaçon d'ARG. à bouche ronde , sommet aplati , dont le nom indique la couleur. Cet Auteur , qui tenoit plus de compte de la couleur qu'elle ne le mérite , a donné le même nom à une Porcelaine arrondie , épaisse & violette.

VIPERE, r. Serpent de plusieurs pays , du 3^e. g. La Vipere de France a 18 ou 25'' de l. , elle est grosse comme le pouce. Sa tête l. de 12''' , large de 7 à 8 près du cou , est si plate qu'elle n'en a pas 3 d'épaisseur. Si son museau étoit moins moufle elle seroit triangulaire. De nombreuses futures la divisent en quantité de pet. espaces. Sa peau forme une espee de rebord autour de la mâchoire supér. , & ses joues paroissent enflées. Elle a les yeux vifs , mais on ne lui trouve point de trous auditifs , & DAUB. dit que les narines y suppléent. Sa langue a 2 , quelquefois 3 & même 4 pointes. Les écailles qui couvrent son dos sont ovales , disposées en quinconce & longit. striées ; les gr. plaques de l'abdomen , au nombre de 146 , sont de couleur d'acier. La queue est l. d'environ 3'' , pointue & garnie de 39 paires de pet. lames. Quelle que soit la couleur du dos , blanchâtre , rougeâtre , grise , jaune ou tannée , il est toujours semé de taches noirâtres de différentes figures , mais distribuées uniformément par bandes en zigzags. On fait que ce Serpent est vivipare , parce que ses œufs éclosent dans son corps même ; 2 accouplements par an , gestation d'environ 4 mois , portés de 12 à 25 petits. RÉDI , dans ses expériences comparatives , a vu que la Vipere pouvoit vivre 10 mois sans nourriture , & il paroît qu'elle refuse constamment de manger en captivité. On connoît , on exagere même commun. la force de son venin. C'est dans l'ouvrage de M. FONTANA sur les poisons , ouvrage qui contient le résultat de plus de 6000 expériences , qu'il faut voir comment ses observations lui ont appris que la Vipere ne peut faire mourir , par une ou 2 morsures , que d'assez pet. d'animaux ; que son venin n'est ni âcre ni caustique , & qu'il ne donne pas les cristaux que MÉAD. prétendoit s'y former ; que son siège est , non dans des vessies des gencives , mais dans une pet. vessie placée sous les muscles de la mâchoire ; qu'il est conduit dans l'intérieur de 2 , quelquefois de 3 , rarement de 4 dents canines supér. , un peu crochues , commun. mobiles & sujettes à tomber , dont chacune en recouvre 3 , 4 ,

5 , 6 ou 7 pet. , dont la 1^{re}. ne tarde pas à remplacer celle qui manque ; que le venin passe dans ces canines & en sort par une pet. fente ouverte à son extrémité ; que la salive de l'animal en fureur n'est pas venimeuse , comme l'a dit M. CHARAS , & que son venin l'est , même après sa mort ; que les premières morsures seules font effet , &c. Je ne parle pas des petites dents des 2 mâchoires qui ne servent qu'à retenir la proie , & n'ont rien de venimeux. La Vipere est moins féroce qu'on ne l'imagine ; elle n'attaque point , & ne mord que quand on l'irrite en la foulant , ou autrement. Elle ne bondit pas comme la plupart des Serpens , mais elle se traîne assez lentement. Elle ne pénètre pas en terre pour s'y cacher , elle se met seulement sous des pierres , souvent en société. La Vipere d'Egypte a la tête moins plate que celle des nôtres , le corps plus court , plus pâle , marqué de brun au lieu de noirâtre , & ses écailles sont plus pet. ; c'est la plus estimée en pharmacie. 128 , 44. On appelle Vipere ignée le Tlehua , à cause de l'action ardente de son venin.

VIPERE MARINE, p. On a donné ce nom à la Murène , mais on désigne sur-tout par ce nom un p. du genre de l'*Hippocampe* , à corps arrondi , museau court , tubercule papilleux sous la mâchoire infér. , iris rougeâtre ; angles faiblement exprimés , & 4 lignes bleues interrompues sur les côtés ; la couleur dominante sur la robe est le verdâtre , ou feuille mourante ; corps annelé comme un Lombric ; queue pointue & sans caudale ; dorsale de 34 rayons pour toute nageoire ; l. 1 à 2' , grosseur d'une plume de Cygne. *Syng. ophidion*. LINNÉ.

VIRA-OMBÉ, o. de Madagascar que M. SONNERAT a fait connoître , qu'il croit le même que le gr. Figuier de Madagascar de BRIS. qu'il ne regarde pas comme un Figuier , à cause de son l. bec crochu & échancré au bout de la mandibule supérieure. MAUD. pense de même d'après l'inspection d'une peau , & il croit que cet o. doit être placé , comme genre partic. , à la suite de celui des Gobe-mouches dont il se rapproche par des plumes l. , étroites , qui reviennent au-devant de la base du bec. Manteau d'olive foncée ; devant & dessous du corps d'olive très-claire ; gr. pennes intér. brunes , extér. comme le dos , pieds roussâtres.

VIRBACO, p. Uribaco.

VIREVENT, o. Martin-pêcheur.

VIRGADELLE, p. Vergadelle.

VIS, c. 15^e. famille des univalves d'ARG. ; 9^e. g. de celles d'AD. ; forme très-l. & membr.

avec une pointe aiguë, des spires peu profondes & coulant imperceptiblement; base & ouverture plates & petites, rondes ou ovales.

VIS DE PRESSEUR, c. ARG. nomme ainsi les Vis dont les spires sont les plus profondes, quand elles ont la bouche ronde.

VISCACHA, *Viscachos*, q. Lapin des montagnes & autres lieux froids du Pérou, à queue de Renard, poil doux & d'un gris de Souris, gr. & forme de notre Lievre. Les Péruviens filotent, dit-on, autrefois son poil & le faisoient entrer dans leurs étoffes les plus estimées.

VISON, q. de l'Amér. sept., du genre de la *Belette*; plus pet. que la *Marte* à laquelle il ressemble beaucoup; l. moustaches, oreilles presque pointues, pelage d'un châtain brillant, chaque poil cendré à sa base; tache blanche entre les pattes antér.; doigts velus dessous comme dessus; queue d'un châtain plus foncé que celui du corps; l. 17", queue de 7. BUF. regarde cet animal comme une variété de notre Fouine, & MM. PENNANT, ZIM. & ERX. pensent que par lui on peut regarder la Fouine, la *Marte* & la *Belette* comme des variétés d'une seule esp.

VITREC, o. Motteux.

VIVE, p. 4^e. g. de GO., par conf. acanthopt. jugulaire; corps lancéolé, comprimé, dos presque droit, ventre peu renflé; écailles tuilées, très-petites & caduques; petite tête écaillée comprimée, nuque dentelée, mâchoire infér. plus l., dents aiguës, yeux h., narines doubles, opercules de 3 pièces, membrane branch. à 6 rayons; addimens de plusieurs aiguillons, 1 de chaque côté, au bord de la mâchoire supér., 2 devant les yeux, 2 au bord supér. des opercules; lig. latér. h. & parallèle au dos; anus près de la poitrine, caractère distinctif; 2 dorsales, la 1^e. courte, piquante, un peu après la nuque, la 2^e. plus gr., comp. & descendante; pector. basses, pet. & simples; ventrales pet., comp. & rapprochées, anale opposée à la 2^e. dorsale, longit. & comp.; caudale fendue.

La Vive, p. de mer du g. précéd., de la l. de 12 à 16"; large bouche dirigée obliquement; dos d'un jaune-brun, ventre blanc, côtés traversés de traits bruns-jaunâtres, yeux jaunes mouchetés de n. & très-rapprochés. Ce p. vit de v. & de pet. p.; il aime à se cacher dans le sable des rivages, & sa chair est estimée. GRON. dit qu'on le vend aux marchés en Hollande sous le nom de Pieterman. ROND. & la plupart des anciens Auteurs croyoient la piquûre faite par

ses aiguillons venimeuse. Pris & jetté sur le sable il s'y enfonce assez vite, & on le trouve souvent ainsi caché en partie, les yeux aux aguets; aussi pique-t-il aussi-tôt & vivement les pêcheurs ou autres qui posent le pied nud à sa portée. WIL. parle des Vives plus gr. vues à Rome, mais c'est probablement une variété accidentelle. D. 5, 24. P. 14. V. 6. A. 25, selon BLOCH. *Trachinus draco*. LINNÉ.

VIVELLE, p. Scie.

VIVIPARE (la) A BANDES, c. Limaçon de SWAM. & LISTER, Nérîte de GEOFF. & MUL., à c. délicate & transpar., d'un vert-jaunâtre, à stries longit. très-légères, à 3 fascies brunes, à 5 ou 6 spires fort convexes; sommet très-pointu, ouverture ovale, à bord intér. peu replié, l'extér. tranchant; entrée blanche ou bleuâtre. La c. du mâle est plus petite que celle de la femelle, & son organe sexuel est dans la corne droite qui est 2 fois plus grosse que la gauche. Dans les rivières & ruisseaux, l. 11", lar. 10.

VLAK-STEEN-BOK, ou *Bouc des plaines*, q. du g. des Antilopes, peu connu, indiqué, non décrit, par M. SPARMAN; h. d'environ 2'; pelage gris-de-fouris un peu tirant au roux; plus épais & plus pesant que le *Rec-bok*.

ULRIQUE, i. 2^e. Demoiselle.

ULYSSE, i. Papillon porte-queue d'Asie, à ailes n., le milieu bleu rayonné, les infér. ornées de 7 yeux en-dessous. FAB.

UMBRE, r. Lézard de nos provinces mérid., du 4^e. g., à tête obtuse & arrondie, occiput chargé d'une callosité nue; dos de couleur nébuleuse, & garni d'écailles aiguës & carénées qui le font paroître filonné; peau du menton formant un pli profond.

UMBUA, q. Tamandua.

UNAU, q. 1^{er}. Parciffeux.

UNICORNE, cét. Narwhal.

UNIQUE, c. ARG. donne ce nom comme spécifique à un Buccin & à un Rocher, dont les spires vont de gauche à dr. au lieu d'aller de dr. à gauche en descendant de l'ouverture au sommet; mais plusieurs autres c. offrent cette anomalie.

VOJET, c. Pourpre d'AD. à canal méd., non échancré; c. gr., épaisse, ovoïde, pointue aux 2 extrémités; périoste épais & crêté par intervalles; 10 spires profondément cannelées & bien arrondies; sommet pointu; ouverture en ellipse une fois plus l. que large; levre droite relevée en-dehors par un gros bourrelet; l. 2 à 8", lar. 1 à 4.

VOILE, v. Velette.

VOILIER, c. Nautile.

VOISIEU, q. Lérot.

VOLEUR, (le) i. Cancre terrestre des Indes & des Antilles ; corps marqué de 4 futures, queue simple, convexe & renflée en-dessous. Ce cr. se tient dans les grottes & les fentes des rochers, & n'en sort que de nuit pour monter aux cocotiers & en faire tomber les cocos qu'il parvient ensuite à ouvrir, selon FAB.

VOLUCELLE, i. 7^e. Diptère de GEOFF. ; ant. à palette & poil latér. velu, placées sur la tête ; 3 yeux lisses ; trompe dans une gaine ou bec aigu assez saillant ; cette gaine est l. & divisée en 2 parties. La larve trouvée sur le rosier ressemble à celle des Mouches.

1. *V. à ventre antér. blanc*, l. 5 $\frac{1}{2}$, lar. 3, le reste du ventre & corcelet n.

2. *V. à ventre tout n.* ; même taille.

3. *V. à ventre jaunâtre*, l. 4 ; tête jaune, corcelet noir.

VOLVERENNE, q. Carcajou.

VOLUTE, c. Cornet.

VONDSIRE, q. Vanfire.

VOSSE, q. Selon le Diction. des Animaux, c'est un animal de Madagascar semblable au Blaireau, qui guette la volaille comme le fait la Fouine. Cependant *Vos* étant, selon M. GATTERER, le nom belgique du Renard, l'analogie de ces 2 noms me fait soupçonner que le prétendu Vosse n'est qu'un Renard qui aime les Poules à Madagascar comme en Europe.

VOVAN, c. d'AD., qui lui paroît très-voisin du Fagan ; c. ronde, du diam. de 36^{'''}, profonde de 18, luisante quoique portant un treillis de stries très-fines ; petites dents à l'intér. des bords ; sommets dont les bords se touchent & sont au milieu de leur largeur.

VOUROUDRIOU, o. 23^e. Coucou.

VOUROUGONDRON, o. Spatule.

VOUROUSAMBÉ, o. de Madagascar que l'on croit être une Hirondelle de mer.

URA, i. cr. M. DE BOMARE dit qu'il tient du Homar, & qu'il se trouve dans la vase ; il fait Péloge de sa chair, & ajoute que c'est au Brésil une des nourritures ordin. des gens du pays. On avoit déjà dit la même chose dans le Diction. des Animaux en parlant d'un cr. qu'on y appelloit *Uzas*, & dans les 2 Diction. on ne cite aucun Auteur. L'Uca-una a de même le Brésil pour patrie, les eaux marécageuses pour demeure, & sa chair est une bonne nourriture. Ces 3 convenances, jointes à celle des noms, peuvent faire penser que ces 3 animaux n'en sont qu'un, c. à d., l'Uca-una. Voyez ce mot.

URANIE, i. Papillon des Indes semblable à Apollon, excepté que les ailes sont brunes à milieu blanc, les infér. ornées de 2 gr. yeux jaunes, à pupille n. & cercle bleuâtre extér. FAB.

URIBACO, p. de mer du Brésil, du genre du *Rasoir* ? Dos & ventre saillans, tête & museau obtus, pet. dents aiguës, gr. yeux argentés nués de vermillon ; pécorales l. & triang. ; ventrales thor., aussi triang., le 1^{er}. osselet épineux ; anale oblongue & comp. ; dorsale h., égale, longit., piquante ; caudale fourchue ; gr. écailles argentées tachées çà & là de vermillon ; ligne latér. rouge, surmontée, vers la queue, d'une tache n. ronde, assez gr. ; l. 15 à 16^{'''}, lar. 5 à 6. MARC.

VRILLETTE, i. 7^e. Coléoptère de GEOFF. ; ant. filif., mais dont l'extrémité est le plus souvent presque en masse, les 3 derniers art. plus l. que les autres ensemble ; la totalité de l'ant. plus l. que le corcelet. Celui-ci est convexe & arrondi en bosse ; la tête y est enfoncée en partie ; le corps est presque cyl., & la plaque écailleuse, qui couvre le corcelet, descend latér. en-dessous.

1. *V. des tables*, l. 1 $\frac{1}{2}$, 2, lar. $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$; d'un brun terne, étuis striés. Elle fait la morte quand on la touche. En creusant dans le bois de pet. trous ronds que sa larve continue, & où elle se métamorphose, elle fait entendre un bruit semblable à celui du mouvement d'une montre.

2. *V. de la farine*, l. 1 ; dans la farine & les vieux pains à cacheter ; d'un brun-rougeâtre luisant.

3. *V. fauve*, l. 2 $\frac{1}{2}$; d'un brun très-foncé ; dans l'intér. des vieux arbres.

4. *V. savoyarde*, l. 2 $\frac{1}{2}$; de couleur de suie ; dans les maisons ; la larve dans les charognes & le bois pourri. Cet i. fait aussi le mort quand on le touche. Mais cette action, ou, si l'on veut, cet état, dans lequel entrent plusieurs autres i. dans la même circonstance, est-il libre de leur part ? Il en a l'air, puisqu'il cesse peu après qu'on a cessé de les inquiéter, & qu'alors ils prennent bien vite la fuite. Cependant, d'un autre côté, rien n'est capable de les tirer de ce même état, quelque tourment qu'on entreprenne de leur faire souffrir, leur coupât-on successivement les membres. GÉER a mis l'espèce dont il s'agit ici dans une cuiller sur la flamme d'une bougie & l'a chauffée ainsi graduellement, & l'i. s'est laissé rôtir au lieu de s'enfuir. Comment un i. se laisse-t-il brûler, mutiler, dépecer tout vif, sans remuer ? La frayeur,

quand on le touche, le fait-elle tomber en paralysie ? Mais dans ce cas, comment est-il guéri en un moment quand on le laisse tranquille ?

5. *V. brune à bandes grises*, l. 1 $\frac{1}{2}$; art. des ant. peu inégaux; bandes transv. sur les étuis.
6. *V. bleuâtre*, l. 2; demi-velue, & d'un n. bleuâtre.

UROCIERE, i. 10^e. Tétraptere névroptère de GEOFF.; ant. filif.; ailes inférieures plus courtes; bouche armée de mâchoires; aiguillon dentelé, proéminent & couvert d'une gouttière; ventre de grosseur égale; intimentement joint au corcelet; 3 yeux lisses. La corne qui a fait donner le nom à cet i., forme à sa partie postér. une gouttière sous la concavité de laquelle l'aiguillon est caché. Cet aiguillon est un peu dentelé, & contenu entre 2 lames comme dans les Ichneumons; aussi RÉAUM. a-t-il fait de l'Urocère un Ichneumon sous le nom d'*I. de Laponie*, & GÉER en a fait de même, ainsi que LIN. qui l'avoit d'abord regardé comme une Mouche-à-scie; mais il est plus conforme à l'ordre d'une méthode d'en faire un g. à part avec GEOFF., son ventre différant trop de celui des I., & ses ant. n'étant pas vibratiles. Les mâles n'ont point d'aiguillon.

L'Urocère, l. 13, lars 3; ant. méd., jaunes, à 3 art.; tête noire à tache jaune derrière chaque œil; corcelet noir & velu; ventre cyl. à 9 anneaux, les uns n., les autres jaunes, prolongé en une corne droite & pointue; gr. ailes jaunâtres & veinées; mâle plus petit.

Voyez encore: Colombe, Chaineau, Fantôme & Pigmée.

UROCHS, q. Aurochs.

URSON, q. 3^e. Porc-épic.

URUBITINGA, o. du Brésil, du genre de l'*Aigle*, de moitié plus petit que l'*Urutaurana*. Plumage brun, mêlé de noirâtre; queue l. de 9'', à pennes blanches dans les 2 premiers tiers & dans le bout, le reste noirâtre; pi. nus & jaunes, bec noir; c'est tout ce que MARC. en dit.

URUBU, o. de Cayenne, de la Louisiane, du Brésil, &c. du g. du *Vautour*; gr. d'un Dindon femelle; peau de la tête & des $\frac{2}{3}$ du cou nue, variée de bleuâtre, roux & blanchâtre, quelques pet. poils n. çà & là; plumage noir à reflets pourprés & verts; iris rougeâtre, paupières safranées, bec blanc, peau de sa base bleuâtre, pi. de couleur de chair. Cet o. est le même que l'*Aura*. Il est un de ceux qui purgent les campagnes & même les rues des villes, comme on l'a dit au mot *Vautour*.

URUTAURANA, o. du Brésil & du Mexique, du g. de l'*Aigle*, *A. huppé du Brésil* de BRIS., que BUF. croit une variété de l'*A. huppé de l'Afr.*; gr. de l'*Aigle* commun; huppe mobile comp. de 4 plumes, dont 2 plus l.; ailes n'allant qu'à l'origine de la queue; calotte brune, dos varié de noir & brun, gorge & bas du cou blancs; poitrine, ventre & pi. jusqu'à l'origine des doigts couverts de plumes blanches mêlées de plumes n.; ailes brunes rayées transv. de n., & à bords blanchâtres; doigts jaunes.

WANG-YU, p. Très-grand Esturgeon de la Chine, selon M. DE BOMARE.

VUBARANA, p. du Brésil, du g. du *Hautin*, dont MARC. compare la forme du corps à celle de la *Truite*, excepté qu'il a le dos & le ventre un peu plus convexes, la queue plus étroite, & le corps plus anguleux. Tête méd., museau assez aigu, bouche édentée; dorsale à l'équilibre, en trapeze de 2'' de base; petites pector. étroites & oblongues; ventrales de même, abd. & opposées à la dorsale; très-pet. anale également éloignée des ventrales & de la caudale qui est fourchue; écailles tuilées par rangs longit. & lisses; dos olive à reflets bleus & argentés, ventre blanc; l. 1'.

WHIP-POUR-WIL, o. 2^e. Engoulevent.

WIGEON, o. Canard siffleur.

WIMBA, p. Serte.

WITFISCH, cét. Cachalot.

WITLING, p. Merlan.

WORABÉE, o. 7^e. Serin.

UZAS, i. *V. Ura*.

X

X A L

XALCUANI, o. Canard du Mexique un peu plus pet. que le C. domestique; dos & poitrine fauves transv. rayés de blanc, ventre blanc, ailes & queue variées de vert, de blanc, de n. & de brun en-dessus, de blanc

X A L

& de cendré en-dessous; tête d'un blanc cendré mêlé de noirâtre, & coupé d'une bande verte de l'occiput aux yeux; jambes pet. pour le corps. FERNANDEZ.

XÉ,

XÉ, q. Mufe.

XIRICA, i. Ciri-apoa.

XIUHTOLT, o. *Tangara bleu de la nouvelle Espagne* de BRIS., connu seulement d'après FERNANDEZ, de maniere qu'il n'est pas clair que ce soit un Tangara. Un peu plus

gr. que le Moineau ; plumage bleu taché de fauve, plus du n. aux penes des ailes ; queue de 12 penes n. terminées de blanc ; bec blanc très-fale, pieds gris.

XOCHITOL, o. 10°. Troupiale.

Y

Y A P

YACACINTLI, o. Acintli.

YACOU, o. 4°. & 5°. Hoccus.

YAMBU, o. C'est le Jambu de MARC. *Voyez* ce mot.

YAPA, o. C'est, selon le Diction. des Animaux, un o. du Brésil semblable à une Pie ; plumage n., hors la queue jaunâtre ; yeux bleus, bec jaune, huppe de 3 plumes mobiles ; puant dans la colere, utile pour la destruction des Araignées, Grillons, &c. qu'il attrape en suretant dans tous les coins des maisons.

YAPOU, o. 1^{er}. Cassique.

YATU, o. C'est, selon le Diction. des Animaux, le cri & le nom de 2 Perdrix grises à bec & pi. blancs, du Pérou ; l'une presque aussi grosse que nos Poules, l'autre plus délicate & plus petite que nos Perdrix. Ne seroit-ce pas le Jambu ou Yambu ?

YET, c. 8°. g. d'AD., Conque persique des

Y P E

Anciens. La 1^{re}. esp., celle qui conserve le nom du g., est un des plus gr. coquillages. La c. a commun. 10" de l., 8 de largeur, & 4 de profondeur. C'est une portion d'ovoïde obtus formée de 3 spires, dont la 1^{re}. fait presque à elle seule toute la c. ; ouverture elliptique très-évasée, terminée par une échancrure lunaire ; surface intér. blanche & polie. L'animal a une gr. & large tête, & sa bouche est une trompe à suçoirs garnie de dents, avec laquelle il perce & suce les autres c. ; pied énorme, & presque quadruple de la c. Cet animal est vivipare, ses petits naissent avec une c. qui a déjà 1" de l. Les plus gr. adultes pesent 7 à 8 livres.

YPECA-GUACU, o. Canard musqué ; au Brésil.

YSARD, q. Chamois.

YSQUIEPATL, q. Coase.

Z

Z E B

ZABO, q. Hyenne.

ZAINO, q. Pécari.

ZANOÉ, o. 7°. Pic.

ZEBRE, q. du g. du Cheval. Cet animal joint, à un extérieur qui rappelle l'idée du plus bel Ane, ou d'un très-beau Mulet, l'air plus svelte & plus actif du Cheval, & il devance en effet les Chevaux les plus vites à la course. Ce qui rappelle en lui l'idée de l'Ane, ou plutôt celle du Mulet, c'est sa tête un peu grosse pour sa taille, son museau un peu épais, ses oreilles qui tiennent, pour la l., le milieu entre celles de l'Ane & du Cheval, & enfin sa queue peu fournie, sa criniere courte, & sa taille qui n'égale que celle d'un fort petit Cheval. On connoît sa belle robe rayée

Z E B

de bandes transv. brunes & n. sur un fond jaunâtre dans les mâles, presque blanc dans les femelles. Ces bandes, sur le corps, partent d'une raie longit. n., le long de l'épine, & elles suivent sur la tête, au cou, aux cuisses, aux jambes, sur la croupe, le contour des chairs. Cet animal a été jusqu'ici indomptable, malgré les tentatives réitérées que l'on a faites de le dresser & de l'atteler ; & BUF. a su qu'il n'étoit point vrai que le Prince d'Orange en eût eu un attelage, comme on le lui avoit assuré & comme il l'avoit dit. Il rapporte le fait d'une femelle Zebre qui, après avoir refusé des Anes avec leur robe naturelle, en reçut un que l'on avoit peint en Zebre, conçut & mit bas un petit semblable

M m m m

à elle. Mais j'ai déjà dit plusieurs fois que les suites d'accouplemens amenés par le besoin ne pouvoient rien sur l'identité ou la diversité des espèces, la nature ne nous ayant rien offert qui prouvât l'impossibilité d'une femelle qui engendre après avoir été couverte par un mâle d'une autre esp., & même d'un g. voisin. M. FORSTER, cité par BUF., a vu une variété de Zebre à raies d'un brun-roussâtre à peine marquées, larges & peu nombreuses, qui étoit moins intraitable que celui dont nous avons parlé jusqu'ici, & qu'on atteloit parmi les Chevaux aux voitures dans les campagnes du Cap. ZIM. assigne à ces animaux, pour patrie tout le milieu, l'Est & le Sud de l'Afrique, c. à d., toute cette vaste partie du globe, l'Ouest & le Nord seuls exceptés.

ZEBRE, c. Buccin de LISTER & MUL. à c. ovale, un peu pointue, lisse, blanche, transparente, ornée de fascies longit. brunes & ondées, plus ou moins larges & nombreuses, à 6, 7 ou 8 spires; ouverture en ovale élargi au h.; levre aiguë, bordée de brun; fût blanc; l. 15 à 27", lar. 10 à 12; dans les rivières des Indes.

ZEBRE DE MER. 1°. P. du g. de la Sole, les yeux à droite. Corps allongé, petite tête, mâchoire supér. plus l.; très-pet. yeux, narine solitaire de chaque côté, opercule, écailles dentelées, ligne latérale droite & moyenne, anus plus loin de la tête que dans les congénères; fond du côté supér. brunâtre vers les bords, blanc au milieu, avec des bandes transv. brunes allant 2 à 2, se confondant vers la queue; nageoires rayées de jaune & brun, les pector. presque imperceptibles, la dorsale & l'anale unies à la caudale. D. 81. P. 4. V. 6. A. 48, selon BLOCH qui vient de nous faire connoître ce p. des Indes.

ZEBRE DE MER. 2°. C'est la 6°. Echarpe; ajoutez à sa description que ses nageoires sont jaunes bordées de brun, hors les pector. brunes & les ventrales noires.

ZÉBU, q. V. Aurochs.

ZEMNI, q. du g. du Loir, décrit peu exactement dans BUF., & par conf. dans la nouvelle Encycl., mais que PAL. qui l'a vu, observé & disséqué, a très-bien fait connoître. Il habite sur-tout les terres situées entre le Volga & le Tanais, & on l'a trouvé quelquefois jusqu'en Pologne. Il fuit les lieux ou humides, ou très-froids. Son genre de vie ressemble à celui de la Taupe. Il parcourt de gr. distances dans des galeries,

presque à fleur de terre sous le gazon, & ces galeries se communiquent par une multitude de rameaux. Le Zemni élève, à leur orifice, des buttes de terre qui ont commun. plus de 2' de diamètre. Surpris dans son travail, il s'échappe souvent en creusant très-vite, & perpendiculairement. Pris, il mord vivement; mais sa cécité, car il est aveugle en toute rigueur, met en état d'éviter facilement sa morsure. Blessé, découpé, mutilé, il ne fait entendre qu'une esp. de ronflement. PAL. ignore s'il fait des provisions pour l'hiver, & s'il dort ou s'engourdit dans les très-fortes gelées, mais il l'a surpris bien éveillé dans des tems assez froids; d'ailleurs il ne lui a pas trouvé l'appareil de glandes, soit graisseuses, soit analogues au thymus, dont sont pourvus les animaux sujets à l'engourdissement; l. 7" 7 à 8"; grosse tête plus large que le corps, supér. plate, infér. convexe, latér. carénée du nez aux tempes par un cuir épais, bordé de gros poils; nez large & cartilagineux; incisives inférieures courtes, supér. longues, toutes larges & non couvertes par les levres; simples rudimens d'yeux plus pet. qu'un grain de poivre, & recouverts de la peau & des autres enveloppes communes; conduit auditif très-étroit, sans oreille externe, & à peine visible; cou très-court, jambes courtes, pieds à 5 doigts assez longs & à ongles coniques courbes, plantes nues; poil du corps l. de 6", épais, doux, laineux, brun à l'intér., gris-cendré dans la partie découverte, plus pâle sous le ventre; queue nulle, une pet. appendice cutanée & nue indiquant seulement le cocix. *Mus typhlus*.

ZENDEL, p. Zingel.

ZENLIE, q. Chacal.

ZÉNOBIE, i. Affiz-gr. Phalène de Surinam; ailes variées de blanc, de n., de bleu, & de rouille en-dessus; 2 taches blanches aux supér., la 2°. plus gr. & piquée de rouge; en-dessous toutes rouillées & ondées de n. **ZERDA**, q. du g. de l'Écureuil? BUF. en a parlé le premier, & d'après M. BRUCE, sous le nom d'*Anonyme*, car alors on ignoroit son nom. Puisqu'on le fait aujourd'hui par M. SKIOLDEBRAND, cité par M. SPARMAN, il est juste de le lui rendre. C'est un animal assez rare & difficile à prendre. Il est souple, & à peine peut-on le saisir, même quand on le tient prisonnier dans une cage. Son cri ressemble à l'aboïement d'un petit Épagneul, & ses dents sont fines & aiguës. Il a 9 à 10" de l., la forme d'un Écureuil &

Le museau d'un Renard. Ses larges oreilles ont presque la demi-longueur de son corps, caractère qui lui est partic. jusqu'ici. Queue l., très-garnie de poils, & fauve, hors le bout n., ainsi que celui du nez. Pelage du corps doux, d'un blanc mêlé de gris & de fauve clair; ongles courts & rétractiles. Ce q. peu connu habite, sur-tout, la Lybie & le Sara; il grimpe aux arbres, & se nourrit, sur le palmier, du fruit qu'il y trouve.

ZERTE, p. Serte.

ZIBELINE, q. PAL. se plaint des erreurs dont on a rempli l'histoire de cet animal du g. de la *Belette*, & il reproche à BUFFON d'avoir dit qu'elle s'engourdit en hiver, qu'elle aime les bords des rivières, qu'elle prend & mange du poisson, que les criminels relégués en Sibérie sont chargés d'en faire la chasse, &c. Mais il faut convenir que BUF., en parlant de l'engourdissement de la Zibeline, s'est montré plus porté à rejeter qu'à recevoir cette opinion. Quant à celle qui leur fait aimer l'eau, prendre & manger du poisson, il ne l'a d'abord adoptée que d'un ton assez indécis, & il n'a pris ensuite le ton affirmatif à cet égard qu'à l'article de la Loutre du Canada, où il met la Zibeline au nombre des amphibiens pour en faire le Sathérien, comme je l'ai déjà dit au mot *Tuhcuri*. Après ce préambule que l'équité exigeoit, & qui prévient d'ailleurs sur les erreurs qu'on peut trouver dans divers ouvrages, passons à l'histoire & à la description de la Zibeline d'après PALLAS qui a été dans le cas de l'observer mieux qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici.

La Zibeline est une esp. de Marte qui habite sur-tout les montagnes les plus désertes, & les forêts les plus épaisses de la Sibérie orientale, vers le Kamtschatka, où l'avarice & le luxe achevent tous les jours de la confiner. Elle vit dans des terriers, & pour suivie elle s'enfuit sur les arbres. Alertes, rusées, adroites, courageuses, elle vient aisément à bout du Lievre qui est bien plus gros qu'elle. Les Belettes, Ecrevilles, Hermines, Coqs de Bruyères, &c. sont aussi sa proie ordinaire. Pour les tems de disette elle met en réserve des Mulots, des graines, des baies & autres menues captures dans un de ses terriers, dans un tronc d'arbre où jamais elle ne fait ses ordures. Sa portée annuelle est de 2, 3, quelquefois 4, presque jamais 5 petits. Prise jeune, elle s'apprivoise fort bien. Elle exhale sans cesse une odeur

de musc, & elle a, selon les circonstances, le cri du pet. Chien, ou celui de la Pie. Elle choisit commun. la nuit pour faire ses courses, & elle se tient souvent sur le derrière comme les Ours. Les lieux qu'elle habite, & la saison, influent beaucoup sur la couleur de son poil. Celles qui l'ont le plus noir, & en qui le *mauvais sens*, ou le *contre-poil*, est le moins décidé, sont les plus estimées. Quelques-unes sont toutes blanches & on les recherche comme une singularité. En général, le pelage de la Zibeline est bien plus pâle en été qu'en hiver, & cette inconstance de sa couleur fait voir qu'il faut la distinguer de la Marte commune par d'autres caractères. PAL. assigne les suivans. Queue plus courte que les pi. postér. dans la Z., plus l. dans la M.; taille un peu supér. à celle de la M., l. 15'' 10''' sans la queue; front plus applati que celui de la M., museau un peu plus l. & plus aigu, moustaches plus fines, yeux plus éloignés du nez, oreilles un peu plus larges, jambes un peu plus l. & à poils plus hérissés, plante des pi. plus velue; enfin, si l'on consulte la couleur du pelage en général, une esp. de duvet gris couvert de poils plus n., plus l. & allant plus indifféremment en tout sens; les joues & les oreilles blanchâtres dans la Z., une tache rouge près de la gueule dans la M., le reste semblable dans l'une & l'autre.

ZIBET, q. *V. Civette*.

ZIGENE, p. Marteau.

ZIGZAG, c. Came d'ARG., de forme presque ronde, à côtés égaux, à frises en zigzag.

ZIGZAG, i. 14°. Phalène, & Bois-veiné, 29°. Phalène.

ZILATAT, o. 11°. Crabier d'Amér.

ZINGEL, p. Cingle.

ZITZIL, o. 4°. Colibri.

ZIZI, o. 2°. Bruant.

ZIZEL, q. qui, malgré la différence de sa description, dans BUF., & par conf. dans la nouvelle Encyclopédie, à la description du Souslik & à celle du Jevraschka, est cependant le même animal produit sous 3 noms différents.

ZIMBIS, c. Porcelaine.

ZONE, i. 36°. Phalène.

ZONE BLANCHE, 102°. Phalène.

ZONÉCOLIN, o. 1^{er}. Colin.

ZORILLE, q. 4°. Mouffette.

ZOUCET, o. Castagneux.

ZURNABA, *Zurnapa*, q. Giraffe.

S U P P L É M E N T.

JE montrerois bien peu de zèle pour l'Histoire Naturelle, ou un amour-propre bien révoltant, si, imitant l'indolente apathie ou la paresseuse confiance de la plupart des Auteurs, je livrois cet ouvrage au public, tel qu'il est au sortir de la presse & sans aucuns changemens. L'immense quantité d'objets dont j'ai eu à parler, n'a pu me permettre de saisir leur ensemble, & de rapprocher à mon gré & autant de fois que je l'aurois voulu, la foule des animaux jetés dans la confusion par l'ordre alphabétique. Aussi n'ai-je pas regardé les douze mois employés à l'impression de cet écrit comme un tems où il ne dût plus occuper que l'Imprimeur; j'ai cru que c'étoit, au contraire, le tems le plus précieux à l'Auteur, & j'en ai profité de mon mieux pour fixer chaque jour un œil sévère sur quelqu'une de ses parties, afin de corriger, de retrancher ou d'ajouter. Je corrige donc dans le corps de l'ouvrage même quand il en est tems encore, & au moins dans le supplément, quand je ne peux plus faire mieux; je corrige quelques erreurs qui m'avoient échappé; j'explique ou je modifie des assertions ou équivoques ou hasardées; je rectifie quelques renvois; je complète la concordance; je supprime quelques doubles emplois; j'ajoute des especes dont plusieurs sont assez nouvelles, & dont quelques-unes n'étoient pas même connues l'année dernière quand je livrai cette Zoologie à l'impression.

A ce genre d'additions, j'en joins un autre devenu tout aussi indispensable. Quand j'entrepris cet ouvrage, mon projet étoit de le rendre encore plus court qu'il ne l'est. Déjà sur le point de faire gémir la presse, il ne contenoit, outre les especes indigenes, que les especes exotiques ou nommées, ou remarquables par quelque particularité, comme je le disois il y a quinze mois dans mon Prospectus. Mais bientôt j'eus lieu de pressentir que, quoiqu'ainsi borné dans son objet, il fût encore beaucoup plus complet qu'aucun ouvrage analogue publié jusqu'ici, il paroîtroit, & seroit, en effet, insuffisant pour les Naturalistes dans une infinité d'occasions. J'ai donc tiré de mon porte-feuille ce que j'y avois laissé, voulant que cette Zoologie renfermât désormais tout ce qu'il est possible & intéressant de connoître. D'après les additions que j'y fis alors, elle me paroît contenir tous les Quadrupedes, tous les Cétacés & tous les Oiseaux connus en ce moment. J'ai doublé le nombre des quadrupedes décrits dans l'immortel ouvrage de *BUFF.*, & par conséquent dans la Nouvelle Encyclopédie. J'ai donné tous les Oiseaux décrits par *MAUR.*, c'est-à-dire, à-peu-près tous les Oiseaux connus; car je n'ai osé ajouter qu'un très-petit nombre d'especes à celles qu'a rassemblées ce Savant Naturaliste, dans la crainte des doubles emplois, & ne devant pas me persuader facilement que quelques especes aient échappé à ses recherches profondes & assidues, aidées de ses vastes connoissances en Ornithologie. J'ai donné tous les Amphibies non nageans de *LINNÉ.*, c'est-à-dire, tous les Quadrupedes ovipares & les Serpens de *DAUB.*, & j'y ai joint ce qu'on fait sur plusieurs autres indiqués plutôt que décrits par les Auteurs.

La classe des Poissons est celle qui m'a donné le plus de peines. Malgré la petitesse du nombre des juges compétens qui pourront les apprécier, & même des simples Lecteurs qui voudront en profiter, j'ai cru que cette classe, presque aussi mal connue que celles des Reptiles & des Vers, méritoit de ma part plus de recherches & d'efforts pour en débrouiller le chaos. Cependant j'ai regardé comme très-peu intéressant de présenter tous les Poissons de LINNÉ. A qui auroit-il pu être utile que j'empruntasse de son ouvrage l'indication des especes anonymes obscures, & de celles dont on ne connoît qu'un ou deux caracteres peu distinctifs ? Malgré ce retranchement qui peut aller à une soixantaine d'especes, j'en décris la moitié de plus que n'en a décrit LIN., & par conséquent que l'on n'en a décrit dans la nouvelle Encyclopédie. DAUB. y a placé tout le systême ichthyologique du Plin du Nord, & n'y a ajouté qu'un petit nombre d'especes moins anciennes décrites par PAL. & BROUS. ; au lieu que, dans cette Zoologie, sans compter plus de 60 poissons non classés, indiqués par les Voyageurs & que j'ai cru devoir désigner d'après eux, parce qu'ayant chacun un nom particulier, ils sont nécessairement partie d'un Dictionnaire, j'ai remplacé le pet. nombre des poissons de LIN., que j'ai omis, par plus de 300 esp. mieux connues, la plupart découvertes ou décrites seulement depuis la dernière édition du *Systema Natura*. Quant aux Insectes & aux Vers, je n'ai rien changé à mes premières vues dans mon nouveau travail.

La plupart des additions dont je viens de parler, sont fondues ou insérées dans mon ouvrage, & je ne place dans ce supplément, outre les corrections, que les additions qu'il m'a été impossible de fournir à tems, & celles qui ont été oubliées. Je sens à regret que ces dernières causeront quelques redites. Mais d'anciens articles trop peu étendus s'étant quelquefois glissés dans mon manuscrit à la place des nouveaux articles plus exacts, plus détaillés & plus riches en especes, il faut bien remettre ici ces nouveaux articles accidentellement exclus du corps de l'ouvrage ; ils appartiennent la plupart aux premières feuilles d'impression.

N. B. Le Lecteur est invité à parcourir des yeux ce supplément, & à placer en marge, dans l'ouvrage, une pet. croix †, ou un astérisque *, vis-à-vis de chaque article auquel ceux du supplément ont rapport, quand il s'agit de changemens ; ou vis-à-vis de la place que l'ordre alphabétique auroit fait prendre à cet article, s'il est question d'objets omis. Cette opération qui peut se faire en une demi-heure, & sans défigurer l'exemplaire, est le seul moyen d'éviter pour toujours les deux inconvéniens attachés à tout supplément : l'un d'y recourir au hasard, chaque fois que l'on cherche un mot dans le corps de l'ouvrage, afin de profiter des changemens, s'il s'en trouve ; assujettissement fastidieux, en ce qu'il donne une peine plus souvent vaine qu'utile ; l'autre, de s'exposer à ne profiter d'aucun des changemens indiqués par le supplément, ce qui est plus court, mais inconséquent lorsqu'on s'adresse à un ouvrage exact dans lequel on veut s'instruire. Il seroit inutile d'appliquer le petit travail dont je parle à la concordance qui suivra ce supplément.

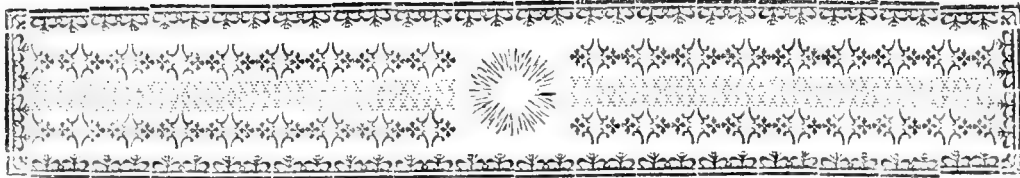
S U P P L É M E N T

A L'INTRODUCTION.

YEUX A DROITE, YEUX A GAUCHE.
 (J'ai oublié de placer cet art. page xxj).
 On dit qu'un p. plat, tel que ceux du g. des Soles, a les yeux à droite, quand en le couchant à plat, comme il l'est dans la mer, ou sur une table, le côté du ventre, c'est-à-dire, celui où sont l'anus & sa nageoire, tourné vers nous, sa tête & ses yeux se trouvent vers notre droite; & on dit qu'il les a à gauche quand ils se trouvent alors à notre gauche. Il y a 2 autres manières de s'y prendre qui reviennent au même. La 1^{re}. est de tenir le p. suspendu devant nous par la queue, de manière qu'il

nous présente la carène du ventre; la 2^e. est de le soutenir dans l'attitude d'un p. non plat, d'une Carpe, par exemple, dans l'eau, c. à d. sur la carène du ventre, la queue tournée vers nous. Dans ces 3 manières d'observer, les p. de la même espèce auront toujours également les yeux tournés ou vers notre droite ou vers notre gauche. Il faut se méfier, à cet égard, des figures copiées mécaniquement, parce qu'elles renversent toujours la position de l'original.
FORSK. Je me suis servi de cette abréviation du nom de FORSKAOL, ne remarquant pas que je ne l'avois pas expliquée page xxiv.

ON imprimoit cette annonce de mon supplément, quand l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, par M. LE COMTE DE LA CEPEDE, a paru. J'ai lu promptement cet ouvrage, & sa lecture n'a pas tardé à m'inspirer de vifs regrets à ce qu'il n'ait pas paru il y a un an. La partie de ma Zoologie occupée par les animaux de cette classe y eût gagné beaucoup. Je vais suppléer rapidement à ce que j'aurois mieux fait alors, parce que j'aurois fait à loisir ce que je dois commencer & terminer en deux jours. J'insérerai çà & là, d'après lui, dans ce supplément déjà livré à l'impression, quelques additions & corrections. La manière dont M. DE LA CEPEDE débute dans la continuation de l'immortel ouvrage de M. DE BUFFON, donne lieu de concevoir, pour toute sa suite, les plus grandes espérances. Puisque le Naturaliste sur lequel il a jeté les yeux s'annonce d'une manière aussi distinguée en débutant par la classe des animaux la moins éclaircie avant lui, si l'on excepte celle des Vers, que ne peut-il pas faire dans celle des Poissons, & sur-tout des Insectes?



SUPPLÉMENT AU CORPS DE L'OUVRAGE.

A

A B A

ABACATUAIA, p. Je n'avois pu parler de ce p. que d'après **MARC.** & **GRON.**; **BLOCH**, qui vient de le décrire, me met en état de rectifier cet art. & d'y ajouter. J'ai eu tort de dire (ligne 17): *ce qui est plus vraisemblable*; car c'est le 1^{er}. rayon de la 2^e. dorsale, ou si l'on veut, comme le disent **LIN.** & **BLOCH**, le 10^e. rayon de la dorsale considérée comme unique, qui est prolongé. Quant à l'anale, c'est décidément son 2^e. ostélet qui s'allonge en filet. Ligne latér. d'abord très-arquée, ensuite droite; nageoires vertes. **D.** 9, 16. **P.** 16. **V.** 6. **A.** $\frac{1}{17}$.

ACARAUNA, p. C'est décidément ma 4^e. Echarpe. *V.* aussi Persien dans ce suppl.

AÇON; p. *Aucher*, *Auçon*.

AIGLE, o. 9^e. g. de **BRIS.**, comp. d'o. de proie diurne, fissipedes, tétradac. à 3 antér., jambes emplumées jusqu'au talon, quelquefois jusqu'à l'origine des doigts; bec court & crochu, dont la courbure commence à quelque distance de son origine, & dont la base est couverte d'une peau nue, dans laquelle sont placées les narines; tête couverte de plumes. Ce g. est un de ceux auxquels **BUF.** a fait le plus de réductions, & il étoit nécessaire d'en faire quelques-unes. Mais cependant il ne faut pas ici, (& il en est de même en plusieurs autres occasions) prendre à la lettre tout ce que cet illustre Naturaliste dit à cet égard. Son éloignement pour la marche des Méthodistes l'a souvent entraîné & lui a fait combattre des fantômes. Une partie de ce qu'il dit, dans le cas

A I G

présent, pour exclure certains o. du g. où on les a placés, ne prouve pas que ces o. ne soient pas du g. de l'Aigle, mais seulement qu'ils ne sont pas du nombre des esp. qui en gardent le nom, & personne ne lui conteste ce point. Tout le monde convient, par exemple, que *Jean-le-blanc*, l'*Orfraie*, le *Balbusard*, le *Piguargue*, sont des espèces particulières & distinctes, & qu'on ne doit point les appeler simplement des Aigles; mais ils n'en ont pas moins les caractères extér. qui ont fait réunir un certain nombre d'Oiseaux pour former un g. dans lequel les Aigles sont entrés de leur côté: autant vaudroit dire que la *Morue* n'est pas du g. du *Merlan*, parce qu'une *Morue* n'est pas un *Merlan*. C'est cependant l'équivoque où l'homme célèbre dont je parle tombe communément dans ces sortes de discussions, & il est bon que le Lecteur en soit prévenu.

1. *Aigle royal*, ou *gr. Aigle*. **BUF.** compare cet o. au *Lion*, en ce que l'un & l'autre méprise les insultes des pet. animaux, ne veut que ce qu'il conquiert, dédaigne les cadavres, laisse jouir paisiblement les foibles de ses restes. L'un & l'autre a les yeux étincelans, les ongles de la même forme, l'haleine forte, un cri effrayant, un corps robuste & compacte, un naturel fier & difficile à réduire. L'Aigle a les jambes & les ailes fortes, le bec crochu & terrible, ainsi que les serres, la vue perçante, l'attitude dr. & menaçante, les mouvemens brusques, & le vol très-rapide & très-élevé, mais son

A I G

premier essor est pénible. Il place son aire entre deux rochers, dans des lieux inaccessible. Ce nid est construit comme un plancher, comp. de perches l. de 5 à 6', soutenues par les 2 bouts, traversées & liées par des branchages, le tout recouvert de joncs & de bruyères; ponte de 2 ou 3 œufs. On a dit que la femelle ne laissoit vivre qu'un des Aiglons, plusieurs étant trop difficiles à nourrir, & l'on a ajouté que cet animal vivoit plus de 100 ans; mais ces assertions ne sont fondées sur aucun fait constaté. Pour en faire le Roi des oiseaux & le mieux rapprocher du Lion, on a beaucoup embelli son portrait. Comme le dit MAUD. Inutile aux hommes, il est le fléau des lieux qu'il habite. Hardi quand il est sûr de vaincre, il manque de courage quand il éprouve une certaine résistance. On le trouve en Asie & en Afr.; il est peu commun en Europe, & ne se voit nulle part dans le Nord. Son instinct & l'étendue de ses besoins lui font habiter les montagnes, & autres lieux où l'homme ne peut le troubler dans ses entreprises. Plumes roides, dures & d'un roux rouillé; pennes de la queue d'un blanc sale varié de taches & bandes brunes rouillées; le reste simplement de cette couleur; gr. pennes de l'aile noirâtres, les 4 premières échancrées dans leurs barbes; bec de corne bleuâtre, la membrane de sa base jaune; plumes jusqu'à l'origine des doigts; l. 3', ongle postér. l. de 5''; femelle plus gr., ayant 8' 6'' de vol, pesant 16 à 18 livres, tandis que le mâle n'en pèse que 12. *L'Aigle blanc* a la taille, & n'est probablement qu'une variété de cet o., l'âge, les longs jeunes & le froid faisant blanchir cet animal sur les Alpes.

2. *Aigle commun*, ou *A. moyen*. Mâle plus gros qu'un Dindon, l. du précéd., vol 7' 8''; femelle presque aussi gr. que le mâle de l'A. royal; moins criarde, soignant plus ses petits, se déterminant plus souvent en hiver à quitter ses montagnes pour la plaine; plus répandue, plus commune en France, elle cherche moins les pays chauds; on la retrouve dans l'Amér. septent. Tête & cou d'un brun-roux, plumes du reste d'un brun pur dans ce qui s'apperoit, car elles sont blanches à leur origine; les 5 premières pennes de l'aile échancrées & noirâtres, hors le côté interne de la 1^{re}. demi-longueur de celles qui suivent les 6 premières; pennes de la queue d'abord blanches, ensuite noirâtres.

A I G

3. *A. noir*, l. 2' 10''; plumage noirâtre mêlé de roux sur la tête & le cou; plumes d'un blanc sale du talon à l'origine des doigts; la même échancrure aux pennes que dans le précéd., dont BUF. le regarde comme une variété; pennes de la queue blanches tachetées de noirâtre dans leur 1^{re}. moitié, le reste noirâtre; les 2 premières pennes de l'aile noirâtres, les autres noirâtres extér., intér. blanches & tachées de noirâtre dans leur 1^{re}. moitié.
4. *Petit A.*, ou *A. tacheté*, l. 2' 6'', vol 4; grosseur d'un fort Coq; moins courageux, ou moins hardi, plus criard & plus apprivoisable que les précéd.; vivant de Carnards, d'autres o. plus pet., souvent même de Rats; s'élevant à une très-gr. h. dans son vol. Plumage d'un brun obscur, hors la gorge d'un blanc sale, & des taches blanches sur les plumes du bas des pieds; les ailes de couleur de fer terne, rayées transv. de brun & frappées de blanc; dans les 3 parties de ce Continent.
5. *A. huppé d'Afr.*; d'un tiers plus petit que le 1^{er}.; huppe mobile; devant de la tête & gorge blancs tachetés de n.; derrière du cou & de la tête, dos & ailes d'un brun-noirâtre éclairci aux bords de chaque plume, pennes plus foncées que le reste; queue d'un gris foncé, croisée de n.; poitrine d'un brun-rougeâtre latér. tachée de n., ventre blanc, plumes blanches tachetées de n. jusqu'au bout des doigts. Malgré la distance du Brésil à l'Afrique BUF. croit cet o. une variété de l'Urutaarana.
6. *Gr. A. de la Guiane*; taille un peu supér. à celle du 1^{er}., l. 3' 2'', ouverture de la ferre 11''. Ce puissant animal vit, dit-on, surtout de Pareilleux, de Faons, &c. Tête d'un gris-noirâtre, plumes allongées & formant une huppe, cou gris, dos & gr. couvertures des ailes n. rayés de grisâtre; h. de l'aile gris, plus un peu de n.; gr. pennes n.; queue noirâtre; poitrine & ventre grisâtres; cuisses blanches rayées de n.; jambes garnies, jusqu'à 1'' au-dessous du genou, de petites plumes serrées & blanchâtres; bec fortement arqué loin de sa base. MAUD., qui a décrit le premier cet o., croit que c'est la femelle, & regarde comme son mâle un o. moins gr., à poitrine n., & couleurs du reste du plumage plus vives.
7. *A. moyen de la Guiane*, l. 25''; tête brune, à pet. huppe; dessus & côtés du cou fauves; devant

A N E

A N T

devant du cou & h. de la poitrine blancs ; ventre blanc semé de taches n. disposées par rangs transv. ; cuisses blanches rayées de n. ; ailes & dos bruns faiblement rayés transv. de fauve ; queue rayée transv. de n. & de brun livé. MAUD.

8. *Petite Aigle de la Guiane*, l. 22'' ; manteau , poitrine & ventre blancs ; petite huppe ayant dans son milieu une plume plus l. que les autres & marquée d'une tache n. ; ailes & queue rayées de n. & gris ; jambes l. , nues & jaunes , ce qui porte MAUD. à douter si c'est un Aigle ou un Epervier.

9. *Peut A. d'Amér.*, l. 17'' ; gorge & h. du cou nus & à peau rouge ; manteau , poitrine & h. du ventre n. ; bas-ventre & cuisses blancs , jambes nues & rouges , ongles peu crochus. Est-ce là un Aigle , d'autant plus qu'on le dit frugivore ?

Les phrases qui suivent l'art. Aigle dans le corps de l'ouvrage sont bonnes , en mettant seulement : *A. à queue fourchue* , au lieu de : à tête fourchue ; en renvoyant de l'*Aigle couronné* au 5^e. qui est le même , de l'*A. de l'Orénoque* à l'Urutaurana , de l'*A. de Pondichéry* à l'Oiseau-brame , de l'*A. du Pérou* à l'Urutaurana.

AIGRETTE , q. 2^e. Guenon.

ALIMOCHÉ , o. 5^e. Vautour.

ANDIRA-ACA , q. J'aurois dû rapporter purement & simplement cet animal au Vampire , sa corne sur le nez & son habitude de sucer le sang en font la preuve.

ANE , q. Le peu que je dis de l'Onagre , à la fin de cet art. , est insuffisant & inexact. Je ne me rappelle plus sur la foi de qui j'ai avancé qu'en plusieurs pays d'Asie on se servoit des Onagres comme d'étalons pour remonter l'espece des Anes , mais je crois maintenant devoir rejeter ce fait. Je ne l'aurois pas hasardé avec autant de confiance si j'avois eu alors présent à l'esprit ce qu'un de MM. FORSTER a écrit à BUFFON au sujet de cet animal , sous le nom de *Koulan*. Le Naturaliste françois l'a placé dans un de ses suppléments , & en voici le résultat. Les Koulans vivent en sociétés , quelquefois de plusieurs mille. Ils passent l'été dans les vastes déserts situés au-delà du Jaik , & dans le voisinage du lac Aral ; & à l'approche de l'hiver ils se retirent vers les confins , soit de la Perse , soit des Indes. Leur poil est d'un beau gris nué légèrement , tantôt de bleuâtre , tantôt de fauve. Ils ont , comme

l'Ane domestique , une bande n. le long du dos , & elle est transv. coupée , soit sur les épaules , soit au garrot , par une autre qui fait ainsi la double croix. Ils ont la queue de l'Ane , mais leurs oreilles sont moins gr. Ils courent avec une vitesse incroyable , & jamais on n'a pu en dompter un seul. Ce dernier fait , ne fût-il pas rigoureusement exact , suffiroit pour empêcher qu'on ne pût dire qu'on se sert des Onagres pour remonter l'espece. Ils ne peuvent y servir , à moins que quelques femelles de l'Ane domestique ne soient faillies par eux dans le désert , ce qui vraisemblablement n'arrive pas , ou arrive rarement. V. Onagre dans ce suppl.

ANIMAL-FLEUR. V. Anémone de mer.

ANNEAU (l') , i. Punaise du Sénégal , verdâtre , écusson de la même couleur , ailes n. au bout , corps orné de taches n. en anneaux. FAB.

ANNULAIRE (l') , i. Chenille de la 16^e. Phalène.

ANOLIS , *Anouly* , r. des Antilles & de l'Amérique mérid. C'est un Lézard vert , longit. rayé de gris & de bleu , encore plus bruyant que la Cigale , courant de jour autour des habitations , passant la nuit en terre dans des trous. On en distingue 2 esp. , l'une de la taille de nos pet. Lézards , l'autre l. de 18'' ; on les mange toutes deux dans le pays ; GRON. les confond avec le *Iéjugacu*. Ce sont des animaux carnassiers , & ils dévorent leurs semblables morts. Les Américains font avaler aux malades des morceaux palpitans de ces Lézards pour guérir les lèpres , les chancres & le virus vénérien ; & ce même remède a obtenu des succès en Europe depuis 3 ans qu'il y est connu. On y fait servir , non-seulement le pet. Lézard vert auquel on donne le même nom , mais encore le Lézard gris.

ANTENNE D'ÉCREVISSE , zo. Coralline vésiculeuse d'EL. , portant par étages fort rapprochés , quantité de pct. branches capillaires arquées , la courbure tournée vers le h. , & garnie de denticules creusées.

ANTENOR , i. Papillon porte-queue des Indes ; ailes n. tachetées de blanc , les postérieures ornées de lunules marginales rouges. FAB.

ANTI-BARILLET , c. Limaçon terrestre de GEOF. & MUL. , à c. d'un jaune brun , cyl. & unie ; 9 spires tournées à gauche ; ouverture arquée plus étroite que celle du *Barillet* ; 4 dents blanches , 2 à la levre dr. ,

N n n n

A R A

une à la gauche, & une au milieu de la base de la spire voisine.

ARACHE, p. Harache.

ARAIGNÉE, i. Ajoutez aux esp. désignées dans cet art. l'*Araignée-Crabe* que M. ARTHAUD vient de décrire. Les 2 bras terminés par un crochet noir, corné & très-pointu; les 2 1^{res}. pattes très-l., à une épine, terminées par 2 crochets & 2 brosses; corps tout velu; corcelet n. & écailleux, convexe, en ovale allongé; ventre marqué latér. de 4 taches blondes, ovales & séparées par des lignes n.; dessous du ventre d'un blond roux; les 2 yeux jaunes, placés sur une protubérance. Cette Araignée habite les lieux humides. Elle tue & suce de très-gros i., des Kakerlaques, & souvent ses semblables; mais une esp. de Taon la tue en lui piquant le ventre. On dit que son seul attouchement fait éprouver des démangeaisons urticaires. L'Observateur lui a fait piquer des Poulets, & ils en sont morts; mais on exagère très-vraisemblablement les effets de son venin quand on lui fait tuer des Chevaux & des Bœufs. Voilà à peu-près ce que je peux tirer d'un Mémoire que M. ARTHAUD a envoyé du Cap-François sur cet insecte. Dans ce Mémoire, obscur en plusieurs points, & annonçant peu d'habitude à décrire des animaux, l'Auteur, qui se plaint des notions insuffisantes de LABAT & de DU TERTRE, ne dit pas même comment sont disposés les yeux de cette Araignée, s'ils sont en lunules, comme ceux des Araignées-Crabes de GÉER; il se contente de la dire très-grosse, sans donner ses dimensions; il n'apprend pas s'il décrit un mâle ou une femelle; il se borne à dire que les parties de la génération sont entre les 2 pattes postér. avec l'anus, ce qui est extraordinaire. pour une femelle comme pour un mâle, les autres A. femelles ayant la vulve sous le ventre plus près du corcelet que de l'anus, & les mâles ayant leur organe au bout des bras.

ARAMACA, p. Sole à gr. écailles du Brésil, dont j'ai déjà parlé à ce mot. BLOCH vient d'en donner la description. (Tome 6, p. 25.) Quoique cette description puisse me fournir plusieurs traits à joindre à ce que j'en ai dit d'après MARC. je n'y prendrai cependant que le calcul des osselets: D. 69. P. 12. V. 6. A. 45, afin qu'on le compare à celui que j'ai rapporté à l'art. Pathimaure. P. ce mot, & Aramaca. De la comparaison de ces art. il

A U T

résulte que BLOCH a vu dans l'Aramaca 3 poissons différens, 1^o. le *Pl. papillofus* de LIN., 2^o. son *Pl. lunatus*, 3^o. un p. omis par le PLINE du Nord. Il est fâcheux de trouver de ces contradictions sur la synonymie dans un aussi savant ichthyologiste. Je sens bien que quelquefois on se tire d'affaire en apparence par ces variations, dont la plupart des lecteurs ne s'aperçoivent pas; mais j'aime mieux convenir de mon embarras que paroître en sortir de cette manière.

ARGUS, p. On nomme ainsi, outre le Pathimaure, une Echarpe des Indes; forme presqu'arrondie, abstraction faite de la tête & de la queue; mâchoires égales; iris doré, lig. latér. arquée, dos violet, ventre blanc, côtés tachetés de brun, nageoires jaunes. D. $\frac{11}{18}$. P. 18. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{4}{13}$, selon BLOCH. *Ch. Argus*. LINNÉ.

ASOTE, p. du g. du *Silure*, & non du g. des *Tourds* comme il est dit dans l'ouvrage.

ASPIC, r. Étendez & modifiez ainsi la description que j'en ai donnée: ventre blanc, écailles fort pet., dessous de la tête jaune; dos roux tantôt rayé longit. de brun ou de noirâtre, (& alors on appelle ce Serpent *Ténia*,) tantôt marqué de pet. taches, (& alors on le nomme *Musique*); 217, 120, selon M. DE SAUVAGES, qui devoit connoître ce r. de France mieux que LIN. qui a dit 146, 92, & l'a cru venimeux, tandis qu'il n'est qu'audacieux, attaquant la gueule béante ceux qui l'approchent, mais ses morsures étant sans suites funestes.

AURA, o. Ce Vautour est le même que l'*Urubu*, & il vaut mieux en prendre une idée à ce dernier article dans l'ouvrage, l'autre étant trop incomplet.

AUTOUR, o. du g. de l'*Épervier* selon BRIS. La femelle beaucoup plus forte que le mâle a 22" de l., & il n'en a que 19, mais elle le surpasse bien plus en grosseur, étant de plus d'un tiers plus grosse que lui. Manteau brun, un peu de blanc à l'occiput, & des raies blanchâtres aux joues; devant, dessous & côtés du corps blancs & variés de fers-de-lance bruns & larges; plusieurs pennes de l'aile échancrées, la 1^{re}. la plus courte, la 4^e. la plus l.; queue d' $\frac{1}{2}$ plus l. que les ailes, brune & transv. ondée de brun plus sombre. Plumage moins foncé dans les jeunes. On trouve cet o. dans presque toutes les parties de l'Europe. Il est employé dans la fauconnerie; au lieu de fondre sur sa proie, il la

A U T

faist de côté comme le fait l'Épervier. Il est féroce, inquiet, s'effarouche de tout, immole tout ce qu'il peut, & ne s'appriivoise que fort difficilement. BUF. lui rapporte comme variété le *gros Busard* de BRIS. à plumage moins foncé, & naturel moins courageux; on le connoît sous le nom d'*Autour blond*.

2. *Autour de Cayenne*. (gr.) Oiseau que MAUD. a décrit le premier. Ayant vu 2 individus, dont l'un est d' $\frac{1}{2}$ plus gr. que l'autre, il regarde le plus pet. comme le mâle; l. 23 à 24''; plumes du sinciput grises, bordées de blanc, avec une raie n. dans leur milieu; gorge & joues blanches, raie n. de l'œil à l'occiput; les plumes de celui-ci l., une d'elles plus l. encore & formant une esp. de huppe; dos brun-noir, ailes rayées de ce brun & de cendré, ventre blanc transv. rayé de brun-roussâtre, queue alternat. rayée de gris & de n., pi. jaunes. Le 2^e.

A U T

individu l. de 26''; sans huppe, offrant du brun-noirâtre là où l'autre a du gris; ventre moins blanc & rayé de noir; jambes plus grosses & moins longues.

3. *A. de Cayenne* (petit), l. 16'', grosseur & forme courte du Faucon auquel MAUD. le rapporteroit si ses ailes & ses doigts étoient plus l.; tête & cou en-dessus latér. cendrés; dos & ailes ardoisés; queue de même, plus 2 bandes transv. grises; ventre blanc cendré.
4. *A. gris de Madagascar*, décrit par M. SONNERAT; gr. de notre Faisan; manteau gris-clair; peau nue, jaunâtre autour de l'œil, étendue sur presque toute la joue; tache n. presque ronde sur les pet. & moyennes couvertures des ailes; leurs penes moyennes extér. cendrées, intér. blanches jusqu'au milieu de leur l., le reste n. mais terminé de blanc; gr. penes d'abord blanches & obliquement rayées de n., ensuite toutes noires.
- A. fors*; jeune Autour.



B

B A L

BALISTE TACHETÉE, p. J'ai décrit sous ce nom, d'après GRON., ma 4^e. Baliste. BLOCH vient de donner, comme connue sous ce même nom, ma 5^e. espèce, que j'ai appelée *B. longue*. Joignez les traits suivans à ce que j'en ai dit: anale fort large, robe divisée en quarrés longs, & garnie de pet. verrues & de taches rondes bleues; ventre blanc-jaunâtre, dos & côté à fond violet. Ce p. devient gros, & sa chair est estimée. D. 2, 24. P. 14. A. 21.

B. CHINOISE, p. C'est le *Piraca*, v. ce mot, & ajoutez ce qui suit. D. 1, 30. P. 13. V. 13. A. 30 selon BLOCH; GRON. dit les ventrales nulles, à moins qu'on ne regarde comme ventrales une pet. membrane soutenue par un pet. aiguillon mouffe, ce qui est bien différent de V. 13.

BANDOULIERE, p. Outre que ce nom est synonyme de celui d'*Echarpe*, & comme tel désigne tout le g., ainsi que je l'ai dit, il est encore affecté partic. à plusieurs p. de ce genre.

Bandouliere à gr. écailles. C'est ma 9^e. *Echarpe*; ou le *Ch. macrolepidotus* de LINNÉ.

B. noire. Paru.

B A N

B. à nageoires noires. Teira.

B. rayée. Duc; & par conf. fort différente de ma 15^e. *Echarpe*. Voyez Duc dans ce supplément.

1. *B. tachetée*. Espèce nouvelle que BLOCH a reçue du Japon, & vient de nous faire connoître. Il la caractérise par le premier & le dernier osselets des ventrales épineux. Corps étroit, pet. écailles, bouche assez gr. pour le genre; iris d'un jaune foncé; côtés gris vers le dos, blancs vers le ventre, ornés d'une multitude de gouttes d'un brun-rouge; pector. d'un brun-jaune, ventrales grises, caudale jaunâtre, dorsale & anale d'un gris foncé. D. $\frac{1}{14}$. P. 15. V. $\frac{1}{7}$. A. $\frac{7}{16}$.

2. *B. à 3 bandes*. Ce p. du nombre de ceux de LIN. que j'ai négligés comme à peine désignés dans son syst. nat. (& je n'avois apparemment pas consulté sa description du cabinet du Roi de Suede), vient d'être décrit encore plus en détail par BLOCH. Robe argentine, variée de 3 bandes n., la 1^e. sur la tête, la 2^e. sur la poitrine, la 3^e. de l'anale à la dorsale, ces 2 nageoires très-courtes; gr. tête, petite bouche, front brun, selon BLOCH, blanc selon LIN.; dos, dorsale &

N n n n ij

B A N

- anale jaunâtres sous l'argent ; l. ventrales n., pector. transpar. ; caudale grise & ronde, le sujet que LIN. avoit en vue dans sa description n'ayant pu, selon BLOCH, l'avoir fendue qu'accidentellement ; dents de Perche ; en Arabie & aux Indes. D. $\frac{11}{14}$. P. 17. V. $\frac{1}{3}$. A. $\frac{1}{13}$.
3. *Bandouliere à larges nageoires* ; autre esp. nouv. envoyée du Japon à BLOCH. Il la caractérise par sa dorsale & son anale fort larges & épaisses, & par une bande n. sur sa queue. Corps aussi large que long, tête alép., iris jaune, opercule comp. de 2 petites plaques argentines, large ouverture des ouïes ; tronc couvert de très-petites écailles, dos gris, ventre blanchâtre. D. $\frac{11}{17}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{17}$.
4. *B. à tache* ; autre esp. nouvelle que BLOCH vient de décrire. Pet. tête, bande n. passant sur l'œil ; iris brun, membrane branch. à 4 rayons ; côtés blancs, transv. rayés de jaune ; dos gris, bande brune à la queue, tache n. sur la ligne latér., nageoires jaunâtres ; aux Indes. D. $\frac{11}{17}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{17}$.
5. *B. boracée*, p. des côtes des Antilles décrit nouvellement par BLOCH d'après les manuscrits du P. PLUMIER. Il la caractérise par ses nageoires bordées, terminées en pointe, & sans aiguillons, excepté la dorsale ; tête & ventre blanchâtres, dos jaune ; gr. écailles ; pector., ventrales & anale grises, caudale fourchue & jaune, dorsale antér. jaune, postér. grise ; anus plus reculé que dans les congénères, yeux oblongs ; 8 bandes de brun-clair sur la robe. D. $\frac{11}{17}$. P. 12. V. 8. A. 16.
6. *B. rhomboïde*, p. de mer d'Amér. décrit par le même, d'après les mêmes manuscrits. Écailles méd. ; corps en rhombe, abstraction faite des nageoires ; h. de la tête vert, ses côtés argentés ; bouche plus gr., dents plus pet. qu'aux congénères, iris rouge ; dos vert foncé ; côtés d'un vert de mer qui au-dessus du ventre se partage en 3 bandes dont l'intervalle est blanc, le bas du ventre jaune ; anus à l'équilibre ; nageoires jaunes, les pectorales & ventrales bordées de violet, l'anale, la dorsale & la caudale de vert ; l. 2^e.
7. *B. bleue*, p. des mêmes mers, décrit d'après le même ; lig. latér. dr., ventrales très-pet., anale sans aiguillons, corps allongé, écailles méd., pet. tête, iris blanc, dos bleu jusqu'à la ligne latér., le reste argenté, le tout coupé de 6 petits rubans n. ; pector. & ventrales jaunâtres bordées de bleu, les autres

B A R

- noirâtres & pointues. D. $\frac{11}{16}$. P. 12. V. $\frac{7}{8}$. A. 17.
8. *B. de Plumier*, p. des mêmes mers ; tête alép., 2 dorsales, corps arrondi en faisant abstraction de la queue ; petite tête supér. brune, latér. blanche ; dos brunâtre, côtés jaunâtres, ventre blanc, 6 bandes verdâtres ; nageoires vertes, à bordure plus foncée. D. 5. P. 14. V. $\frac{7}{8}$. A. $\frac{1}{13}$.
9. *B. de Curassau* ; grosse tête, mâchoires égales, iris blanc bordé de jaune, ligne latérale interrompue vers son milieu, dos bleuâtre, 3 taches latér. comp. d'écailles argentines bordées de violet, nageoires jaunes, anale très-forte, caudale fourchue, taille assez considérable. D. $\frac{11}{17}$. P. 12. V. $\frac{1}{4}$. A. $\frac{1}{16}$.
10. *B. du Prince Maurice*, p. du Brésil ; corps allongé, pet. écailles, iris d'argent jaunâtre, dos bleu foncé, ventre blanc ; côtés clairs, coupés de 6 bandes n. ; lig. latér. h. ; anus plus près de la queue ; ventrales jaunes ; pector. bleues, les autres rougeâtres, hors le bord bleuâtre ; l. 2^e. D. $\frac{11}{17}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. BLOCH. dit qu'on nomme ce poisson Jaguacaguare au Brésil ; il a en effet quelques caractères qui coïncident avec ceux du Jaguacaguare de MARC, mais d'autres sont disparates, v. ce mot.
11. *B. du Bengale*, p. que BLOCH vient de nous faire connoître. Corps large, bleuâtre, coupé de 5 bandes de châtain, nageoires brunes bordées de bleu ; écailles du tronc gr., les autres pet. ; ligne latér. assez h. & en arc lâche, anus plus près de la queue. D. $\frac{11}{17}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{14}$.
- B. à arc*. Guarerva, v. cet art., je vais le modifier d'après BLOCH. Sans doute les bandes de rouille que lui donne MARC. sont à peu près de même largeur que le fond, en sorte qu'on peut indifféremment les regarder elles-mêmes comme le fond, & leur entre-deux comme les bandes, car BLOCH lui donne 5 bandes blanches arquées sur un fond brun, la 1^{re}. entourant la bouche, la 5^e. environnant la caudale, les autres le corps. BLOCH dit D. $\frac{9}{17}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{17}$. *Ch. arcuatus*. LINNÉ.
- BARAUD GODE, p. Tascau.
- BARBASTELLE, q. 6^e. Chauve-Souris de ce supplément.
- BARBEAU, p. En finissant cet article j'ai dit d'après BLOCH, & d'un ton beaucoup trop affirmatif, que les œufs de ce poisson

B E C

n'étoient pas purgatifs. Quoiqu'il en ait fait, dit-il, l'expérience avec toute sa famille, il n'en résulte qu'une preuve négative qui est détruite par une preuve positive contraire. Celle-ci résulte de plusieurs faits, & surtout de celui que cite M. DE SAUVAGES; ce Médecin attestant la maladie grave que causerent ces œufs à deux personnes qui en avoient mangé.

BASILIC, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard qu'il arrive à une l. de plus de 3', qu'il a sur la tête une esp. de capuchon membraneux qu'il resserre ou dilate à son gré, se rendant ainsi plus léger sur l'eau, & sur tout dans l'air, d'autant plus qu'il développe en même-tems sa l. crête dorsale, & c'est ainsi qu'il prolonge les sauts qu'il fait de branche en branche; pentadactyle fissipede antér. & postér. M. DE LA CEPEDE.

BECCOUVERT, o. Espèces anormales du g. du Héron, ou g. nouveau à mettre à la suite de celui du Héron, dont elles s'éloignent en ce que les côtés de la mandibule supér. sont sans rainure longit., en ce que les 2 mandibules, au lieu d'être dr., sont cambrées, extér. convexes vers leur milieu, intér. foulévées, de manière qu'elles laissent un vuide entre-elles & ne se rejoignent que vers la pointe. Enfin l'ongle du doigt moyen n'est pas intér. dentelé comme dans le Héron.

1. *B. noir & gris*, l. 13 à 14''; penes des ailes n., le reste du plumage d'un gris-clair; bec blanc ou jaunâtre à base noirâtre; aux Indes.

2. *B. blanc*; dos, ailes & queue n.; tête, croupion, ventre, h. des ailes blancs; plumes du scaput l. & étroites; peau n. du bec à l'œil, autre bande n. du bec à la gorge, iris rouge, bec & pieds d'un jaune roussâtre. Dernière moitié de la mandibule supér. dentelée vers ses bords, doigts antér. unis par une membrane jusqu'au 1^{er}. article; M. SONNERAT, qui a fait connoître cet oiseau, croit qu'il pourroit être le mâle ou la femelle du précédent.

BECCOROND, o. Les espèces ne sont pas suffisamment désignées dans le corps de l'ouvrage; je vais y suppléer:

1. *B. à ventre roux*. Manteau gris-brun; penes de la queue & des ailes de même, plus une bordure de blanc teint de marron; devant & dessous du corps de marron foncé, bec & pi. bruns; cri du Moineau; à la Guiane.

2. *B. bleu*, ou *Bouvreuil du Brésil* de BRIS.; l. 6'';

B E C

plumage d'un bleu foncé en général. On trouve de ces o. à la Caroline & au Brésil. Celui de la Caroline a de l'œil au bec une raie n. qui entoure celui-ci; ses ailes ont une bande transv. rouge; leurs penes & celles de la queue sont brunes, nuées de vert; bec noirâtre, pi. gris. L'o. du Brésil n'a qu'une petite tache n. entre le bec & l'œil; les penes couvertures de ses ailes sont bleues, les gr. & celles de la queue sont n. bordées de bleu; bec brun, pi. n. On croit que l'un de ces o. est le mâle, l'autre la femelle.

3. *B. violet*, l. 5'' 8''' dont la queue prend 2''; plumage violet obscur, hors le ventre blanc, les couvertures des ailes, & la queue où le brun se joint au violet. Femelle toute brune, à poitrine tachetée comme celle du Mauvis; à la Caroline.

4. *B. violet à gorge & sourcils rouges*, l. 5'' 8''' encore plus violet que le précéd., l'étant par-tout, hors la gorge & les sourcils, bec & pi. gris; femelle brune, avec la gorge & les sourcils du mâle; à Bahama.

5. *B. noir & blanc*; gr. du Serin; plumage n., hors un peu de blanc au bord antér. & à la base des 2 premières penes de l'aile; pi. & bec n., échancrure consid. de chaque côté de la mandibule supér.; espèce peu connue; au Mexique.

6. *B. à huppe n.*; tête n., bec blanc, manteau rouge, dessous bleu, tache n. sous le cou; connu seulement d'après SÉBA, dont la fig. lui donne 6'' de long.

BECCOFIGUE, o. Ajoutez ceci au peu que j'ai dit dans le corps de l'ouvrage sur cet o. dont la chair est si grasse & si estimée, & qui vit de figues, raisins, autres baies douces, & d'i. à leur défaut. Le vrai Bec-figue n'a pas tout-à-fait 5'' de l.; manteau gris-brun, tour des yeux blanc-roussâtre; gorge, bas du cou, poitrine & côtés gris-blancs; ventre & bord des ailes d'un blanc mêlé de roussâtre clair; bande transv. de blanc-roussâtre sur l'aile, dont les penes sont les unes de gris-brun, les autres de gris-blanc, quelques-unes blanches; celles de la queue noirâtres, extér. bordées de gris-brun; bec & pieds noirâtres; de la Suede à l'Italie, aux îles de la Méditér., & à la Grece.

BELZÉBUTH, q. Regardez les 3 derniers mots de cet article comme nuls.

BENGALI, o. Famille d'oiseaux du genre du Moineau, qui se trouvent en Afrique & dans le midi de l'Asie, & ont ordina. le bec rouge

B E R

& le plumage plus ou moins piqué de blanchâtre. Ils font dans les champs, & sur-tout dans les plantations de millet, de gr. dégâts par leur nombre, car ils vivent en grandes sociétés. Ils sont vifs, familiers, & leur chant n'est pas désagréable, mais leur voix est foible. Ils passent pour changer plusieurs fois de couleurs par an; mais MAUD. soupçonne que leur nuance seule souffre ces variations avec celles de la chaleur, parce que dans nos climats tempérés ils ne subissent aucun changement dans leur plumage.

1. *Le Bengali*, l. 4" 5"', vol 6" 9"; manteau gris-clair; croupion, devant & dessous du corps bleus-clairs, le ventre quelquefois gris; pennes de l'aile extér. grises, intér. brunes; queue de bleu-clair, les 2 pennes moyennes plus l.; bec blanchâtre à bords noirâtres. Cette esp. du Bengale & de l'Afr. offre 2 variétés, le *Mariposa* qui a un coup transv. de rouge sous l'œil, & le *Cordon bleu* qui n'a pas ce trait.
2. *Bengali brun*, l. 3" 9"', vol 6" 6"; plumage brun éclairci sur le dos & foncé sous le ventre, contre ce qui a lieu ordinairement; un peu de blanc sale sur la poitrine & la gorge; point blanc au bout de quelques-unes des couvertures des ailes dans le mâle; bec rougeâtre.
3. *B. piqué*, l. 4", vol 5" 9"; plumage brun mêlé de rouge sombre, éclairci sur la tête, la gorge & la poitrine; jaune pâle sur la poitrine & le ventre de la femelle; moucheture de blanc sur la poitrine, les côtés, les couvertures des ailes & de la queue du mâle; bec rouge sombre. Les nuances de ce plumage varient avec les pays, aux Indes & en Afrique.

BERGERONETTE, o. Il faut suppléer ici à ce qui manque à cet art. dans l'ouvrage, soit par rapport à la brièveté des descriptions, soit relativement au nombre des esp.

1. *B. grise*, ou simplement dite. Cet o. a donné au reste de la famille le nom qu'il a reçu à cause de son genre de vie. Confiant & familier, il n'évite pas l'homme & suit souvent les troupeaux. Il vit en été de Mouches & autres i. volans, & les individus qui nous restent en hiver vont chercher des v. le long des eaux, les autres se transportent dans des lieux moins rigoureux. L. 6" 9"; manteau cendré, hors les couvertures de la queue noirâtres; devant du cou d'un cendré plus blanc, coupé d'un collier gris-brun dans le

B E R

seul mâle; poitrine, ventre & côtés blancs, ceux-ci un peu mêlés de gris; plumes des ailes brunes terminées de blanchâtre; queue de 12 pennes noirâtres, les 2 extér. de chaque côté, mi-parties de blanc; bec & pi. bruns.

2. *B. du printemps*, ainsi nommée parce qu'elle revient la 1^{re}. dans nos campagnes; nid quelquefois dans les blés, mais communément près des ruisseaux; l. 6" 6"; tête cendrée, un peu d'olivâtre au sommet; bandeau jaune sur les yeux du mâle, blanc sur ceux de la femelle; manteau d'olive obscure; ventre jaune; ailes brunes, variées d'une bande transv. jaunâtre vers le h.; queue de la précédente, gorge & dessus des genoux du mâle variés de lunules noirâtres; dans presque toute l'Europe.
3. *B. jaune*, l. 7" 6"', dont la queue prend la moitié; tête grise, manteau d'olive foncée, croupion & ventre jaunes, gorge blanche, bandeau blanchâtre sur les yeux, plumes des ailes d'un gris-brun quelquefois frangé de gris-blanc, bord extér. des 3 pennes voisines du corps d'un jaune pâle, les 6 pennes moyennes de la queue noirâtres, les 2 suivantes intér. blanches, la plus extér. blanche avec une tache noire; mœurs de la première.
4. *B. de Java*, l. 7"; manteau d'un brun cendré tirant sur l'olivâtre, couvertures de la queue d'un jaune-olive; devant du cou & poitrine d'un gris-sale un peu teint de jaunâtre sur celle-ci; ventre jaune, ailes brunes; queue à peu-près de la précéd., dont MAUD. croit que cet o. de BRIS. est peut-être une variété de climat.
5. *B. grise des Indes*; manteau d'un gris-brun & verdâtre; gorge, poitrine & ventre d'un jaune-clair; 2 arcs n. sur la poitrine, liés dans leur milieu par une 3^e.; pet. couvertures des ailes d'un gris-verdâtre, les moyennes jaunes, les gr. brunâtres terminées de jaune-clair; pennes très-brunes, extér. tachées de jaune; les 2 moyennes de la queue d'un gris-verdâtre, les latér. d'un brun-noirâtre, hors la dernière blanche.
6. *B. à collier de l'isle de Luçon*; taille de la 1^{re}.; joues, gorge & sinciput blancs; occiput, dessus & bas du devant du cou & poitrine n.; dos gris, ventre blanc; queue n., hors les 2 extérieures de chaque côtés blanches.
7. *B. de l'isle de Timor*; manteau gris; gorge, bas du cou & ventre jaunes; bandeau jaune

B I H

B O U

- au-dessus de l'œil ; queue & ailes n. , hors les gr. couvertures terminées de gris , ce qui en forme une bande ; bec n. , d'abord large , ensuite rétréci , puis renflé.
8. *B. de Madrast* ; manteau , gorge & poitrine n. , les ailes coupées d'une bande transv. blanche ; ventre & queue blanches , hors les 2 pennes moyennes noires & un peu plus courtes.
9. *B. du Cap* , l. 7^o ; manteau brun , dessous blanc-fale ; trait blanchâtre du bec à l'occiput en passant par l'œil ; large bande transv. brune au h. de la poitrine ; gr. pennes de l'aile brunes , extér. bordées de gris ; queue n. , hors les 2 extér. de chaque côté mi-parties de blanc ; bec de la 7^e.
10. *B. du Cap* (pet.) , l. moins de 5^o ; manteau brun - jaunâtre ; poitrine & ventre jaunes ; bandeau noir sur l'œil ; ailes , queue bec & pieds noirs.
- BIELUGA**, cét. Quand j'écrivis le peu de mot qui composent cet art. je ne me rappellois pas que **PAL.** a fait voir que cet animal de la mer Glaciale appartient au g. du Dauphin , & que par cons. ce n'est ni un Chien-de-mer , comme quelques-uns l'ont voulu , ni un Phoque , comme **M. PENNANT** l'a dit d'après **M. STELLER**.
- BIF.** Cet article suppose un renvoi au mot **Jumart**.
- BIHOREAU**, o. Il y a quelques additions essentielles à faire à cet article. 1^o. D'après ce que **MAUD.** dit de cet o. il paroît qu'il n'est pas oiseau de passage , mais simplement erratique , & que le nombre des belles plumes blanches qui , roulées l'une sur l'autre , mais séparables à son gré , lui forment une huppe , n'est pas constamment de 3 , ce Naturaliste ayant vu un individu vivant en qui cette huppe étoit comp. de 5 brins. 2^o. Je n'ai pas exprimé en quoi la femelle diffère du mâle. Elle est sans huppe ; sinciput brun , dessus & côtés du cou gris , chaque plume marquée d'une tache longit. fauve ; dos cendré roussâtre , gorge blanche ; devant du cou d'un blanc mêlé de fauve , chaque plume étant fauve bordée de gris ; l. plumes blanches pendant du bas du cou ; poitrine & h. du ventre d'un blanc mêlé de gris ; bas-ventre blanc. C'est le Héron gris de **BRIS.** 3^o. Je n'ai fait qu'indiquer l'espèce Américaine , je vais la décrire d'après **MAUD.**
- Bihoreau cendré d'Amér.* ; taille du nôtre ; sinciput blanc , trait blanc du dessous du bec à l'occiput ; coup de n. derrière l'œil ; gorge & dessus du cou n. ; le reste du cou & le dessous du corps cendrés ; plumes du dos & des couvertures des ailes d'ardoise bordée de cendré ; aigrette de 6 à 7 plumes pendantes de l'occiput , moins belles que celles de notre Bihoreau , celle du milieu , qui est la plus longue , n'ayant que 3^o , les unes noires , les autres blanches , d'autres mi-parties ; à la Louisiane & à la Guiane.
- BISERGOT**, o. A l'art. de cet. o. du g. de la *Perdrix* , il faut ajouter au moins quelques mots sur son plumage. Il est varié de gris & de brun , chaque plume étant grise & portant un arc brun entre son bord & son milieu ; bec & pi. grisâtres.
- BLANC-NEZ**, q. A son renvoi lisez 10^e. **Guenon** , au lieu de *Mouffuc*.
- BOUC DES BOIS**, q. **Bosbok** , 28^e. Antilope , & non 15^e. **Gazelle**.
- BOULEROT**, p. Dans la description de la 9^e. esp. je dis que les pectus. ne sont pas réunies à leur base. Je sais que **LIN.** , dans ses *Aménités acad.* , dit formellement qu'elles le sont ; ainsi je dois expliquer ce qui me fait avancer le contraire & supposer son texte altéré. 1^o. Elles ne sont pas placées assez bas pour se réunir ainsi , car il faudroit pour cela qu'elles fussent entièrement en-dessous comme des ventrales. 2^o. **LIN.** est le seul Auteur qui ait parlé de cette singularité paradoxale. 3^o. Lui-même , dans son *Syst. nat.* , ne dit rien de ce caractère qui seroit très-faillant & mériteroit bien d'être employé. 4^o. Dans sa 10^e. édition il soupçonnoit que l'espèce dont il s'agit étoit la 169^e. du Musée de **GRON.** , où cette 169^e. espèce n'offre rien d'analogue à cette étrange anomalie.
- BRUIA**, o. *V.* la 14^e. **Pie-grièche** , ou le *Callicalic* ; le **Bruia** est la femelle.
- BROCHET**, p. Par une faute d'impression il est dit du g. des *Anguilles* , lisez : des *Aiguilles*.
- BUBALE**, q. du g. des Antilopes. A la description trop courte dans le corps de l'ouvrage , & faite d'après celle de **BUE.** qui n'est originale qu'en quelques p. fournis par **MM. FORSTER & GORDON** , substituez celle-ci combinée d'après la leur & d'après celles de **MM. PAL. & SPARMAN** qui ont vu l'animal vivant. Le **Bubale** est une Antilope douce , mais d'une corpulence plus forte & moins élégante que celle de la plupart des congénères , d'autant plus qu'il a la tête

B U B

grande & large & les épaules élevées. Il est presque aussi gr. qu'un Cerf, mais sa taille est moins svelte, quoiqu'il ait la jambe aussi fine. Son pas accéléré a l'air d'un galop pesant, & cependant sa course égale en vitesse celle des autres Antilopes. Comme quelques-unes d'entre-elles, quand il a gagné une certaine avance sur les chasseurs, il se retourne pour les regarder en face; on dirait qu'il les attend. Il s'agenouille comme le Nilgaut quand il veut frapper son ennemi. Il fait quelquefois entendre un cri semblable à un étternement. La femelle est moins gr. que le mâle. La couleur dominante du pelage est la canelle, mais le front qui est court, parce que les yeux sont h., est couvert de poils n. annelés de brun, dont quelques-uns forment un épi en étoile; tache noire oblongue allant de 2'' au-dessous du front jusqu'aux narines; levre infér., devant des épaules & des pi. & tour du dessus des sabots n.; gr. raie noire à l'extér. & à l'intér. des cuisses postér.; 2 raies étroites partant des oreilles, se réunissant sur la nuque où commence une gr. aire ovale d'un brun foncé, qui parcourt le dos & se termine à la queue; celle-ci pet. & montrant d'abord quelque ressemblance à celle de l'Ane; especes de crins noirs plus dressés que pendans, & l. de moins de 6'', la garnissant un peu dès le haut; les parties supér. & postér. des cuisses de derrière, & le ventre d'un jaune pâle; la partie postér. des cuisses antér. plus pâle aussi que la canelle qui domine sur le corps; poils blancs dans les oreilles; larmiers; poils du menton assez l. pour figurer une esp. de pet. barbe; cornes l. de 6 à 9'', sujettes à varier, car, selon BUF., qui les avoit sous les yeux dans sa description adoptée en ce point par PAL., elles sont n., grosses, rapprochées par la base, chargées de gros anneaux, écartées en Lyre vers le bout & recourbées en arrière, un peu torses & imitant une vis à pas usés, sur-tout antér. & inférieurement; tandis que selon la figure qu'en donne M. SPARMAN, figure dont il est content, elles

B U S

sont annelées de grosses rides & s'écartent peu en s'élevant, mais leur dernière moitié se recourbe en faisant un grand crochet dans lequel elle est lissée; 8 incisives infér. dont les intermédiaires sont plus larges que les latérales; l. 6' 4'', h. 4'; dans presque toute l'Afrique.

BUSE, o. du g. de l'*Épervier*, plus commun dans nos campagnes, plus gr., mais moins actif & moins courageux que le *Bufoard*. La Buse ne chasse pas sa proie au vol, mais elle la guette du h. d'un arbre ou d'un buisson. Quand le menu gibier lui manque elle se nourrit de Grenouilles, de Crapauds, de Lézards, de jeunes o., ou d'œufs qu'elle va prendre dans le nid. Elle construit le sien sur un arbre élevé; ponte de 2 ou 3 œufs blanchâtres tachetés de jaune; l. 20'', vol 4' 4'', ailes passant la queue d'1''; manteau brun ferrugineux; plumes blanches à milieu brun aux tempes & à la gorge; ventre & poitrine variés de blanc sale & de brun ferrugineux; gr. plumes de l'aile d'abord extér. brunes, intér. blanches à coups transv. bruns, ensuite noirâtres; les 5 premières plumes échan-crées; celles de la queue infér. grisâtres, supér. brunes, rayées transv. de brun plus foncé & terminées de blanc-roussâtre. Cette espèce est sujette à des variétés de plumage plus blanc.

2. *Buse cendrée*, ou *Faucon de la Baie-d'Hudson* de BRISSON; gr. d'une Poule domestique; plumes de la tête, du dessus du cou & de la poitrine blanches, leur milieu taché de brun; ventre & côtés bruns tachés de blanc par cercles ou ovales; plumes du dos d'un brun cendré éclairci sur les bords.

3. *Buse criarde* (pet.), o. que M. SONNERAT a décrit le premier. Gr. du Ramier; ailes presque aussi l. que la queue; peau rouge autour de l'œil, cils de vrais poils; manteau gris cendré; pet. couvertures des ailes n., les moyennes cendrées, les gr. d'un n. grisâtre; devant & dessous du corps blancs; l'ongle du doigt du milieu intér. élargi & tranchant.

C

C A L

CABIAI, q. Ajoutez un mot sur le pelage : poil court, roide & d'un brun-roux.
CAHUHOT, p. Calluau, ci-dessous.
CALI-CALIC, o. 14°. Pie-grièche.
CALLITRICHE, q. 8°. Guenon.
CALLUAU, p. Petite Feinte laitée, c. à d., Pucelle laitée selon DUH.
CALMAR, v. Comme l'article *Seche* peut éclaircir celui-ci, voyez-le :
CAMOUCLE, o. Anhima.
CAMPAGNOL, q. Cet animal n'est pas caractérisé dans le corps de l'ouvrage ; ajoutez à son article : Grosse tête, oreilles courtes & cachées par le poil, yeux saillans, museau mouffe ; pelage supér. d'un brun rouillé mêlé de n., infér. d'un cendré foncé ; queue demi-velue, légèrement floconneuse au bout.

CAMPAGNOL VOLANT, q. 7°. Chauve-Souris de ce supplément.

CANARD, o. Les caractères du g. ne sont bien exprimés à cet art. dans l'ouvrage, que par rapport au bec ; je devois, quant aux jambes, ne pas les mettre très en arriere, étant au contraire avancées vers le milieu du corps en comparaison de celles des Pingoins, Macareux, &c. ; elles sont courtes, le pi. est tétradac. à 3 antér., le 4°. doigt libre, les autres unis par des membrans entières ; bas des jambes nu. Quoique l'espece du Canard sauvage commun, souche de notre C. domestique, soit connue, cependant il eût été bon d'en donner une petite description, & je vais y suppléer. Domino vert à reflets violets, suivi d'un collier blanc ; le bas du devant du cou & la poitrine d'un marron très-foncé ; le reste du plumage comp. de zigzags alternat. gris-clairs & gris-bruns, hors le croupion n. à reflets verts & 2 bandes, l'une violette à reflets verts, l'autre blanche sur l'aile ; queue de 20 plumes, les 4 moyennes n. à reflets verts, relevées en arc, les autres de gris-brun bordé de blanchâtre ; bec vert-jaunâtre ; femelle un peu moins grosse ; plumage varié de brun & gris-roussâtre, les bandes du mâle sur l'aile ; le bec rougeâtre, la mandibule supér. tachetée de noir.

Dans la courte description de la 25e. esp.

C A N

réunie à la 26°. au lieu de : aile verdâtre ; foncé bordé de noir, lisez : aile d'abord d'un gris-foncé, ensuite couverte d'une plume verte bordée de noir.

CANNA, q. Le peu de rapport qui se trouve, en plusieurs points, entre la description de cet animal par MM. GORDON & FORSTER, d'après qui j'ai donné la notice, & la description que M. SPARMAN en a faite, m'oblige à parler ici d'après lui de ce même animal, sans prétendre décider en faveur d'une des 2 descriptions par préférence à l'autre. Les couleurs attribuées au pelage sont si différentes sous la plume de ces Auteurs, également originaux & bons observateurs, qu'il me paroît impossible de ne pas voir dans les objets de leurs descriptions 2 variétés du même animal. Je vais parler d'après M. SPARMAN ; on pourra comparer ce que je dirai avec ce que j'ai écrit dans l'ouvrage en suivant MM. FORSTER & GORDON.

Le Canna, Elan-Gazelle, ou Elan du Cap, est un peu plus grand, mais plus joli que le Bubale. C'est un animal doux & extrêmement facile à apprivoiser. Il vit, comme la plupart de ses congénères, de sommités d'arbustes ; & cependant il devient si gras, que l'on en tire plus de 12 livres de graisse, en ne prenant que la plus pure, celle qui peut également servir de beurre & de lard. Il court toujours contre le vent, de quelque côté qu'il soient les chasseurs. Les Antilopes de cette esp. sont communément réunies en troupes, & ces troupes sont souvent très-nombreuses. Les individus les plus gras succombent après une course forcée, ils meurent, le sang & la graisse fondue leur sortant par les narines. Leur peau fort épaisse sert à divers usages, & on fait, dans le pays, des tuyaux de pipe avec leurs cornes. Les femelles ont ces cornes, comme le mâle, l. de 2', d'un brun-foncé, torses, à 3 pet. arêtes jusqu'auprès du bout où elles deviennent dr., lisses & coniques, le reste étant plus ou moins sensiblement annelé, sur-tout vers la base ; sans larmiers ; pelage d'un cendré-bleuâtre, hors la touffe du bout de la queue n., ainsi qu'une pet. crinière qui

C A O

va le long de l'épine du dos, de la nuque à la queue; tête plate, assez large au h., fort étroite vers le bas; toupet sur le front; fanon divisé en 2 par de l. poils.

CAOUANE, r. Le genre des Tortues, comme je l'ai dit dans le corps de l'ouvrage, a été jusqu'ici dans une gr. confusion, mais **M. DE LA CEPEDE** paroît avoir réussi à l'en tirer. Les noms étant nécessaires pour désigner les objets, la confusion des uns amène toujours celle des autres. Aussi le Naturaliste que je viens de citer a-t-il cherché à fixer enfin l'application des noms. Pour cela, il a rendu le sien à l'animal que les Voyageurs ont appelé *Caouane*; **LIN. & DAUB.**, après plusieurs autres, l'avoient appelé *Caret*, nom que les Voyageurs ont commun. donné à la Tortue que ces Naturalistes ont nommée *Tuilée*. Celle dont il s'agit ici est encore plus gr. que la *T. franche*, ou *Mydas*; elle a la tête plus grosse, la gueule plus gr., la mâchoire supér. plus allongée, le cou plus épais & couvert d'une peau ridée & çà & là écailleuse; carapace ovale, plus large au milieu, postér. plus étroite que celle de *Mydas*; sa bordure dentelée par les lames qui la garnissent; disque en 3 rangs longit. d'écailles, celles du rang du milieu relevées en bosse, & postér. terminées en pointe; plastron terminé vers l'anus par une esp. de bande un peu arrondie par le bout, & garni de 22 à 24 écailles; queue courte; pi. palmés, couverts d'écailles épaisses, allongés en nageoires; les antér. plus l., mais moins lar. que les postér., tous armés de 2 ongles aigus; écaille galeuse & peu estimée; chair huileuse, coriace & de mauvais goût, ce qui peut venir de ce que l'animal est carnassier & non herbivore comme *Mydas*; dans presque toutes les mers.

CARET, r. Voyez ce que je viens de dire en commençant l'art. *Caouane*, sur les noms de *Caret* & de *Caouane* ci-devant confondus. **M. DE LA CEPEDE** rend au *Caret* des Voyageurs son vrai nom, auquel plusieurs Auteurs avoient substitué celui de *Tuilée*; ainsi voyez *T. tuilée* (page 611), & ajoutez à cet art.: cet animal est très-reconnoissable aux écailles luisantes & imbriquées de sa carapace, à sa tête & à son cou allongés; mâchoire supér. avancée en bec sur l'infér., ce qui a fait encore appeler cet animal *Bec à Faucon*; pi. en nageoires, quelquefois munis de 4 ongles; taille moins gr. que celle

C A V

de *Mydas*. On ne mange pas la chair de cette *T.*, mais son écaille est fort estimée; dans les mers chaudes d'Amér. & de l'Asie.

CARIAMA, o. Dans la courte description de cet o. peu connu, on a placé sur son bec une crête, au lieu de mettre, comme il le falloit, au-dessus de la racine de ce même bec qui est en cône courbé, une pet. huppe variée de n. & de gris.

CAVIA, q. V. ci-dessous.

CAVIA DU CAP. Quand je fis cet article, j'oubliai de prendre en considération ce que **M. ALLAMAND** a dit de cet animal, d'après **M. KLOCKNER**. Au ton dont il parle de la description de **PAL.**, on diroit qu'il va la combattre dans des articles fort essentiels, & on la croiroit inexacte & incomplète; & comme je l'ai suivie, je dois en ce moment ou l'abandonner ou la justifier. **PAL.**, il est vrai, n'a vu, ainsi que **M. KLOCKNER**, le *Cavia* du Cap vivant qu'à la Ménagerie d'Amsterdam; mais cela suffit, & la description qu'il en donne, suivie de son anatomie, est pleine de détails qui décelent l'observateur exact & habitué à choisir les caractères sur lesquels il faut porter l'attention. Aussi sa description instruit-elle plus que celle de **M. KLOCKNER**, ce qui me décide à continuer de l'employer, mais en l'analysant avec moins de brièveté que je ne l'ai fait dans l'ouvrage, & en exprimant les 2 seuls points sur lesquels **M. ALLAMAND** particularise les reproches qu'il fait à cette description antérieure à celle de **M. KLOCKNER**. Taille de la Marmotte; tête courte, museau un peu conique, le reste de la tête épais, les muscles des mâchoires étant gros & robustes, & le poil très-touffu sur toute la tête; moustaches de 6 poils n., dont les 3 supér. sont plus l., sans compter les poils blanchâtres de la levre infér.; nez nud; 2 incisives supér. larges & séparées par un double lobule charnu formé par la gencive; 4 incisives infér. larges & contiguës de chaque côté; 4 gr. molaires fort éloignées de celles-ci, sans compter une pet. molaire avant les gr. à la mâchoire supér.; yeux médiocres; oreilles larges, brunes, velues excepté au bord, à demi couvertes par le poil de la tête; membres courts, plante des pi. nue, calleuse & brune; les pieds antér. beaucoup plus courts, équivalement tétradac., étant divisés en 4 lobes qui sont autant d'esp. de doigts courts recouverts en partie & défen-

C H A

C H A

das par la callosité infér. qui remonte en-dessus, ces doigts étant sans ongles, la place de ceux-ci étant simplement marquée par une impression transv. vers le bout; pieds postér. équivalement tridac., le doigt extér. & l'intermédiaire paroissant unis jusque vers le bout, ou ressemblant à un large doigt dont le bout seroit divisé en 2 lobes; le doigt intér. bien séparé & muni d'un ongle mince. Corps court & plus ramassé que celui des autres Caviars; abdomen très-ventru, queue nulle; poil du corps peu touffu, gros & lanugineux, d'un gris-cendré-clair en-dessous, foncé en-dessus, & même brunâtre le long de l'épine, & de couleur de poil de Lievre sur la tête; tout ce pelage semé çà & là de poils n. plus l. & plus gros. A cette conformation anormale, sur-tout dans les targes & les dents, on peut joindre plusieurs anomalies internes. Je n'indiquerai que les suivantes: 21 côtes à droite, 22 à gauche, dont 7 vraies de chaque côté; outre les 7 vertèbres cervicales ordinaires, 22 dorsales & 6 lombaires; intestins énormes; poitrine extrêmement vaste; très-petits poulmons; vésicule du fiel nulle. PAL. n'ayant vu cet animal que captif, n'a pu juger de ses habitudes que d'après KOLBE, & il dit qu'il se terre. Il imagine ensuite que ses pi. antér. sont, par leur conformation, propres à creuser la terre, & les postér. à la jeter en arrière. M. ALLAMAND nous apprend, d'après M. KLOCKNER, qu'on dit qu'il se loge au Cap dans les fentes des rochers sur un lit de feuilles & de mousse; cela peut être vrai, quoique cela ne soit fondé que sur un *on dit*, & c'est cependant là le seul article important où M. ALLAMAND trouve à relever la description de PAL, si l'on y joint l'omission d'un caractère concernant le doigt intér. des pi. postér. dont l'ongle est infér. creusé en gouttière.

CÉPHALOTE, q. 21°. Chauve-Souris de ce supplément.

CHACAL DU CAP, q. On donne quelquefois ce nom, qui convient au vrai Chacal, à l'animal désigné dans l'ouvrage sous le nom de Jackal gris, qui vraisemblablement n'a rien de commun avec le Chacal.

CHALCIDE, r. M. DE LA CÉPEDE nomme ainsi un Lézard différent de celui que LIN. a désigné sous ce nom. Il n'a que 3 doigts antér. & postér.; son corps & sa queue sont couverts de pet. écailles disposées en anneaux

transv.; queue plus l. que le corps; ouverture extér. des oreilles nulle comme aux Serpens; pattes l. d'1^{'''} seulement à un individu l. de 2 $\frac{1}{2}$ ''.

CHARRUE, p. Il manque à sa description, dans l'ouvrage, 2 caractères saillans que je vais suppléer. Le 2°. rayon de la dorsale & de l'anale est presque aussi l. que le corps, & l'anale est précédée de 2 piquans. On trouve ce p. dans notre mer vers la Norwége, & il y est d'un argent purpurin, tandis qu'au Brésil il est d'argent bleu; nageoires bleues; l. 6''; D. $\frac{6}{11}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{1}{12}$, selon BLOCH.

CHAT-HUANT, o. Il n'est pas suffisamment désigné dans le corps de l'ouvrage; ajoutez-y ce qui suit: Cet oiseau de nuit que l'on a souvent confondu avec l'Effraie, qui est cependant plus petite, a un manteau de plumes d'un roux-rouillé, à milieu tacheté de n., & ondées de zigzags transv. bruns peu marqués; quelques taches blanches au scaput, sur les plumes scapulaires & au bout de la plupart des gr. couvertures; les mêmes taches plus marquées en-dessous; 1°. penne de l'aile la plus courte, 4°. la plus l.; yeux entourés de plumes décomposées, d'un gris-fale; iris bleuâtre, bec jaune-verdâtre.

CHAUVE-SOURIS, q. 32°. g. de BRIS. comp. d'animaux à 4 incisives supér., 6 infér.; jambes antér. fort l., & dont le pied est divisé en 5 doigts, 4 desquels sont très-longs & joints ensemble par une membrane continue à la peau du dos dont elle est un prolongement. Le 5°. doigt, ou pouce, reste libre; il est fort court en comparaison des autres doigts, & il est terminé par un ongle crochu, ainsi que les 5 doigts des pi. postér. La même membrane qui unit les doigts des pieds antér., & les bras à la peau du ventre, ne lie pas les doigts des pi. postér., mais elle engage leurs jambes, & même au moins une partie de la queue, dans les esp. qui en ont une. Ainsi cette peau qui forme des ailes membraneuses à l'animal, s'étend du cou à l'anus. Avec ces esp. d'ailes, il vole, mais beaucoup moins bien que les o., son vol n'étant ni aussi élevé, ni aussi étendu, ni aussi rapide, ni aussi sûr. La Chauve-Souris est moins maîtresse de l'accélérer ou de le modérer à son gré, & même de le diriger avec une certaine précision; il a commun. quelque chose de coupé, d'oblique

C H A

& de tortueux. Malgré son imperfection, il suffit au but de cet animal, qui est d'attrapper des insectes. Il est bien peu rapproché des o. par cette faculté, car ses poils, ses dents, ses 4 pattes, sa nature vivipare, ses mammelles, son pénis non-seulement plus l. que celui des o., mais pendant & détaché comme celui de l'Homme & du Singe, l'attachent beaucoup plus aux q., que les fausses ailes & son voltigement ne le lient aux oiseaux. Cependant il a ce qu'il faut pour favoriser cette action, des muscles pectoraux plus charnus & plus forts que ceux des q., une poitrine moins resserrée que la leur, selon PAL., le cœur placé plus h. en faveur de l'équilibre. En général, les Chauve-Souris passent l'hiver dans l'engourdissement, & commun. dans les mêmes lieux où elles se retirent de jour pendant le reste de l'année, c'est-à-dire dans des endroits obscurs, le corps enveloppé de leurs ailes suspendues par leurs ongles crochus aux voûtes d'une grotte, ou collées aux parois d'une caverne, dans les fentes d'un rocher ou dans des creux d'arbres, car elles évitent ordin. la lumière. La plupart des espèces sont insectivores & carnassières, mais capables d'assez l. jeûnes; presque toutes sont laides à nos yeux, de l. poils cachent à peu-près les leurs, & elles ont le cou si court, que leur tête semble confondue avec leur corps. D'ailleurs leurs oreilles ont souvent une l. qui paroît disproportionnée, & leurs naseaux une forme bizarre. PAL. a remarqué que ce sont ordin. les esp. sans queue qui ont le nez chargé d'appendices foliées. On croit que leur portée annuelle est de 2 pet., & qu'elles s'accouplent & mettent bas dans la belle saison. DAUB. a fourni à ce g. plusieurs esp. qu'il a décrites le premier. (Mém. de l'Acad. 1759). On en connoît en tout 8 auxquelles conviennent les caractères que BRIS. a tirés des incisives, & qui en ont, comme il le demande, 4 supér., 6 inférieures. Mais peut-être vaudroit-il mieux, pour simplifier la méthode, laisser le nombre des incisives, & même leur existence, indécis, & réunir tous les q. à 5 doigts antér., dont 4 sont très-l. & liés par une membrane qui leur forme des ailes. Alors ce g. seroit composé de toutes les esp. que nous allons rassembler ici à cause de leur analogie, & l'on y joindroit même les Rouffettes.

1. LA CHAUVÉ-SOURIS COMMUNE, ou plutôt

C H A

simplement dite, ou *Gr. C. de ce pays*. Dents incisives, 4 supér., 6 infér.; museau gros quoique allongé, gr. oreilles transpar. & arrondies, mâchoire infér. & lèvres rouffes; nez & oreilles d'un brun-clair; membrane des ailes en partie du même brun, en partie noirâtre; poils du manteau d'un gris-desouris pâle, & roux ou jaunâtres vers le bout, le reste noirâtre; poils du dessous du corps d'un blanc mêlé de jaunâtre dans ce qui paroît, le reste noirâtre; queue assez l., engagée dans la membrane des ailes; gr. d'une gr. Souris; l. 2" 6"', vol 15".

2. OREILLAR, ou *C. à gr. oreilles*; dents 4, 6; oreilles grandes en l. & largeur, minces & transpar.; museau l. & pointu; très-l. poils entre les yeux; membrane des ailes d'un brun-noirâtre & moins étendue que celle de la précéd.; manteau noirâtre mêlé de gris roussâtre, étant comp. de poils noirâtres vers leur racine, ensuite roussâtres & bruns au bout; ventre noirâtre & gris-roussâtre plus clair que le dos; queue de la l. du corps; l. 1" 8"', vol 9" 9"', oreilles l. de 15"', lar. de 10; au moins aussi commune que la précédente.

3. NOCTULE (la); dents 4, 6; à peu-près aussi gr. que la 1^{re}.; jambes & nez moins l., front moins convexe, oreilles aussi larges, mais beaucoup plus courtes & arrondies au bout; oreillon large, court, arrondi en cuiller, au-dessous du bord du conduit auditif près de l'angle de la mâchoire; poil moins l., & d'un roussâtre ou fauve teint de brun; bout du museau, membrane des ailes & de la queue, & pi. noirâtres; cri aigre & perçant; aussi commune que les précéd., mais se montrant moins.

4. SÉROTINE (la); dents 4, 6; taille de la 1^{re}., mais ailes moins amples; museau l. & large; oreilles courtes & larges, à bord extér. échancré au-dessous de l'extrémité de la conque, avec un pet. oreillon au-devant; pelage supér. brun nué de fauve, infér. jaunâtre-cendré; membrane de l'aile noirâtre; queue un peu moins l. que le corps; les incisives latér. supér. très-pet. & pointues.

5. LA PIPISTRELLE; dents 4, 6; plus petite qu'aucune autre de ses congénères indigènes, n'ayant que 14" de l. & 6" 6" de vol; levre supér. renflée de chaque côté du nez qui est pet.; poil du front l. & grossissant la tête à la vue; oreilles larges, échancrées au bas du bord extér.; oreillon bien appa-

C H A

rent au-devant du dedans de la conque ; pelage brun-jaunâtre en-dessus ; nez, oreilles & membrane noirâtres.

6. *LA BARBASTELLE* ; dents 4, 6 ; l. 2^{''}, vol 2^{''}, 6^{'''} ; oreilles bien moins l., mais aussi larges que celles de l'Oreillard, se touchant par le bord infér. & renfermant un oreillon moins l. de moitié ; museau fort pet. ; tubercule applati, placé sur la levre supér. avant les narines ; grosses joues renflées & formant un bourrelet au-dessous des levres ; pelage noirâtre en-dessus, d'un gris mêlé de brun en-dessous.

7. *LE CAMPAGNOL VOLANT* ; dents 4, 6 ; l. 18^{'''} ; nez & chanfrein enfoncés en gouttière qui aboutit à une fosse du front, & divisée longit. au milieu par une arête, en 2 sillons à l'origine desquels sont les 2 ouvertures des narines ; oreilles arondies au bout, à oreillon large, court & extér. velu ; pelage d'un brun-roussâtre en-dessus, d'un fauve blanchâtre en-dessous & sur toute la tête, hors le sommet ; au Sénégal ; DAUB.

8. *LE MUSCARDIN VOLANT* ; dents 4, 6 ; l. 15^{'''} ; oreilles courtes, infér. échancrées au bord extér. ; oreillon étroit & allongé ; pelage supér. blond, infér. d'un fauve blanchâtre ; ailes d'un brun-fauve. ERX. rapporte cette C. de DAUB. à l'esp. suivante, mais il se trompe, car outre la différence des couleurs aux ailes, elles diffèrent par les incisives, la suivante en ayant 4, 8, & DAUB. n'en ayant vu que 4 & 6 à celle-ci. PAL. paroît avoir fait la même faute qu'ERX., si DAUB. ne s'est pas trompé sur le nombre des incisives.

9. *CHAUVE-SOURIS DES MOLUQUES* ; dents 4, 8 ; l. 2^{''} 6^{'''} ; museau court, oreilles de la l. de la tête, larges, ovales, mais terminées en pointe, tournées en-devant ; queue de la l. du corps, entièrement engagée dans la membrane ; corps brun-roux en-dessus, blanc-fale en-dessous ; membrane des ailes noirâtre, mais comme divisée en segmens par une bande pâle correspondante à chacun des l. doigts des mains ; une canine & 6 molaires de chaque côté des deux mâchoires. *Vesper. pictus*. ERX.

10. *LA GR. C. DE FERNATE* ; dents 4, 4 ; l. 4^{''}, vol 12 ; oreilles l. & larges, ovales, dr., intér. garnies d'une appendice foliée large & repliée ; membrane en cœur sur le bout du nez ; queue nulle ; la membrane comme marbrée, avec quelques poils en-

C H A

dessus, & liant ensemble les 2 pattes postér. comme si la queue avoit lieu ; pelage roussâtre, plus clair sur la face. BRIS.

11. *LE FER-DE-LANCE* ; dents 4, 4 ; l. 3^{''} 6^{'''} ; crête membraneuse sur le bout du nez, découpée en tresse pointu ; oreilles plus courtes que la tête ; pelage gris-de-souris, queue très-courte ; Amér. mérid. Je l'ai déjà placée p. 520, je la remets ici à cause de la suivante.

12. *LE PET. FER-DE-LANCE* ; dents 4, 4 ; l. 2^{''} 6^{'''} ; du reste assez semblable au précéd. avec lequel BUF. le confond. PAL. qui les a comparés, assure que ce sont 2 esp. fort distinctes, non-seulement par la taille, mais par les 2 incisives interméd. supér. beaucoup plus gr. dans celui-ci, qui a d'ailleurs les oreilles plus étroites, mais de la l. de la tête, le museau court, large & tronqué, la membrane en tresse moins pointu, & le pelage plus tirant au roux ; même pays. *Vesper. perspicillatus*.

13. *LA C. LIEVRE*, ou *C. rousse d'Amér.* de BRIS. ; dents 4, 4 ; ou 4, 2 ; Gr. d'un Rat méd., vol 2' 5^{''}, grosse tête ronde, bouche large, levre supér. fendue, l'inférieure pendante en 3 lobes ; gr. oreilles nues & pointues ; les 2 incisives supérieures moyennes gr. & coniques, les 2 latér. très-pet., éloignées & obtuses ; 2 incisives infér. seulement selon PAL., les canines étant fort rapprochées ; 4 incisives selon LIN. & ERX. qui regardent ces canines comme des incisives ; narines faillantes & cyl. ; queue plus courte que la membrane qui l'engage, pelage d'un gris-rouillé, avec une raie blanchâtre sur le dos. *Noctilio Americanus* LIN., *Vesper. leporinus* ERX.

14. *MARMOTTE VOLANTE* ; dents 2, 6 ; l. 4^{''} ; tête allongée, oreilles courtes & pointues à l. oreillon pointu ; bout de la queue dépassant la membrane qui est noirâtre ; pelage brun-fauve mêlé de cendré en-dessus, infér. plus clair ; au Sénégal. DAUB.

15. *MULOT VOLANT* ; dents 2, 4 ; ou 2, 2 ; l. 2^{''} ; gros museau, levres l. & pendantes, oreilles rondes & larges qui se touchent par le bas, à oreillon court ; queue presque aussi l. que le corps, & dépassant du tiers de sa l. la membrane qui est d'un brun-noirâtre ; pelage d'un brun-cendré en-dessus, cendré en-dessous ; à la Martinique. DAUB. ne lui donne que 2 incisives à chaque mâchoire ; PAL. qui en parle sous le nom de

C H A

- Vesper. molossus*, lui en donne 4 infér. très-pet. & ferrées.
16. *RAT VOLANT*; dents 2, 2; l. 3'' 3'''; museau court & gros; oreilles larges & à pet. oreillon; queue dépassant la membrane qui est variée de brun & de gris; pelage brun en-dessus, d'un fauve blanchâtre en-dessous. DAUB.
17. *LÉROT VOLANT*; dents 0, 4; l. 2'' 9'''; museau l. & large; oreilles méd., à oreillon large, mais très-court; bout de la queue libre; pelage supér. brun, infér. éclairci de gris. DAUB.
18. *LE FER-A-CHEVAL*; dents 0, 4; l. 2'' 6''', membrane large d'1 $\frac{1}{2}$ ''' sur la levre supér. au-devant des narines, postér. concave, antér. convexe, quoiqu'un peu échancrée au milieu, se prolongeant postér. en 2 branches, comme un fer-à-cheval; cloison des narines élevée au-dessus de leurs orifices, & portant une lame membraneuse en triangle dont la base est placée transv. au-dessus des 2 narines, & cette lame est liée à une autre à peu-près carrée, placée derrière elle. Cette description incomplète des 3 premières lames, car il s'en trouve d'autres encore, suffit pour faire reconnoître cette espèce; pelage d'un cendré-clair mêlé de roux en-dessus, en-dessous d'un gris-jaunâtre, & dont le poil a 4 ou 5''' de l.; gr. oreilles à large base, la pointe un peu portée en-dehors.
19. *LA FEUILLE*; dents 0, 4; l. 2'' 3'''; membrane ovale perpendiculaire sur le nez, l. de 8''', large de 6 & de la forme d'une feuille terminée en pointe; oreilles l. & larges qui se touchent dans la première moitié de leur longueur, & à pet. oreillon pointu; queue nulle; pelage cendré nué de jaunâtre. ERX. tombe dans une gr. erreur quand il rapporte à cet animal la Chauve-Souris musaraigne qui a 4 incisives supér., & que PAL. a décrite le premier. Voyez-la au mot Rouffette.
20. *C. LEPTURE*; dents 0, 4; l. 18'''; museau un peu mouffe, semé de fines soies; menton divisé par une fossette; narines voisines & tubuleuses; oreilles brunes, l. & arrondies; pet. poche formée au coude par la membrane de l'aile qui est brune; bout de la queue libre; l. canines; pelage gris en-dessus, éclairci en-dessous; à Surinam. ERX. d'après MM. SCHREBER & MUL.
21. *LA CÉPHALOTE*; dents 2, 0; l. 3'' 9''', vol 1' 2'' 6'''; très-grosse tête, grosses joues;

C H E

- museau mouffe & épais, grosses levres lâches; cou plus marqué que dans les autres esp., le poil du corps étant moins épais; canines, soit supér., soit infér., l. & accompagnées chacune d'un denticule; les inférieures fort voisines, n'y ayant point d'incisives; queue courte & libre; langue hérissée de papilles comme celle de la Rouffette; narines écartées & tubuleuses; oreilles courtes & étroites; yeux saillans fort extraord. dans ce g., ainsi que les pouces qui sont très-l.; pelage gris en-dessus, blanchâtre en-dessous; membrane d'un brun-rougeâtre; aux Moluques; PAL.
22. *CHAUVE-SOURIS DE NEW-YORCK*; dents 0, 0; l. 2'' 6'''; tête de Souris, bout du nez un peu fendu, oreilles courtes, larges & arrondies, queue entière engagée, jambes postér. très-grêles, pelage supér. brunâtre, infér. plus pâle encore; membrane noirâtre, hors une tache blanche près du corps; canines solitaires. ERX. d'après MM. PENNANT, SCHREBER & MUL.
- CHEVAL, q. A cet art., p. 131, 2^e. col., lig. 6, effacez: des 8 revenues.
- CHEVRE BLEUE, q. 4^e. & non première Antilope.
- CHIRURGIEN, p. du g. des *Echarpes*. J'en ai déjà décrit un du même g. & du même nom dans le corps de l'ouvrage, d'après DUH.; celui dont je veux parler ici est un p. tout différent, qui vient d'être décrit par BLOCH d'après les manuscrits & les dessins du P. PLUMIER. Grosse tête variée de n. & violet; mâchoire supér. plus l., & dont la levre consiste en 2 os larges & minces; dos jaune, ventre bleuâtre, le tout coupé de 5 rubans violets; pector. & ventrales violettes; anale de même; plus, des raies jaunes; caudale armée d'un seul aiguillon, & jaune, hors le bout violet; dorsale marbrée de jaune & violet; dans la mer des Antilles, aux endroits pierreux & aux embouchures. D. $\frac{1}{16}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{10}$.
- COATI, q. Après avoir lu cet art. voyez Raton.
- COQ DE MER, p. Outre les animaux désignés dans l'ouvrage, ce nom indique encore l'*Abacatuia*. Voyez-y ce mot, & dans ce suppl.
- COQ DE ROCHE, o. Le g. & l'esp. sont trop légèrement indiqués dans l'ouvrage; je vais y suppléer: Cet o. a fait former à BRIS. son 55^e. g. Ses caractères sont d'avoir

C O Q

4 doigts, dont 3 antér., celui du milieu étroitement uni à l'extrém. jusqu'à la 3^e. art., & à l'intér. jusqu'à la 1^{re}., les jambes emplumées jusqu'au talon, le bec court & latér. comprimé vers le bout, la tête ornée d'une huppe longit. & demi-circulaire, la queue très-courte. MAUD. fait très-bien sentir combien cet o. est déterminé, par ses formes, à un g. partic., ayant à la fois le bec des Gallinacés, les pet. pi. courts des Manakins, les yeux entourés d'un demi-cercle de plumes, comme étant à demi oiseau de nuit, une huppe comp. de 2 plans inclinés qui se rejoignent vers leur bord coupé en demi-cercle, les couvertures de sa courte queue à demi-défunies, l., comme coupées quarrément, étant réfléchies vers les côtés; taille supér. à celle d'un Ramier, à peu-près celle d'un Poulet de 3 mois, forme d'un jeune Coq; plumage orangé, quelques traits blancs au pli & au milieu de l'aile; penes de celle-ci brunes terminées de jaunecclair, queue de même, mais plus foncée; trait brun surmonté d'un jaune au h. de la huppe; bec brun avec un trait jaune longit. en-dessus; dans les cavernes & les fentes des rochers de quelques cantons de la Guiane, d'où il s'écarte peu pendant le jour. On le retrouve au Pérou, un peu plus gr., queue moins courte, d'un n. de velours, ainsi que les gr. plumes de l'aile, les pet. étant d'un brun-grisâtre, la huppe sans bordure, le plumage d'un orangé plus vif.

COQUANTOTOLT, o. Cet art. doit renvoyer à la fin de celui du Manakin.

COQUETTE DES ISLES, p. 10^e. Echarpe. Ajoutez à sa descr. : opercules & aiguillons de la dorsale & de l'anale en vert de mer. D. $\frac{1}{3}$. P. 14. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{19}$, selon BLOCH; *Ch. capistratus*, LIN.

CORACIAS, o. Ajoutez à cet art., par rapport à la 1^{re}. esp. : sa taille un peu infér. à celle de la Corneille, l. 15'' 3''', vol 2' 8''; son séjour sur les Alpes, Pyrénées & autres gr. montagnes où il vit de graines & d'i., & d'où il paroît qu'il descend dans la plaine quand ces alimens lui manquent; ses mœurs, en domesticité, analogues à celles de la Pie, cachant comme elle les petits objets qui la frappent; apprenant à articuler des mots, &c. La 2^e. esp. n'habite les montagnes que pendant quelques mois de la belle saison, & elle y niche parmi les rochers. La chair des jeunes étant estimée, on cherche à les prendre dans

C U I

le nid, malgré les difficultés de cette espèce de chasse.

COUCOU INDICATEUR, o. Maroc.

COUROUMOU, o. J'ai envoyé de cet art. au mot *Aura*, mais il vaut mieux consulter l'article *Urubu*, c'est le même oiseau moins brièvement décrit.

CRABE DE BIARRITS, p. Gr. Scorpène.

CRAHATTE, p. 1^{re}. Vieille.

CRAPAUD DE MER DU CROISIC, p. Rascafse.

CROCUTA; q. Voyez Hyenne tachetée, c'est le même animal plus complètement désigné.

CUIL, o. Ce n'est qu'en suivant un principe très-faux que j'ai pu être porté à tirer du g. du Coucou cet o. qui en a les caractères génériques, les seuls à consulter dans une méthode où l'on ne peut avoir égard au naturel, & au chant d'un oiseau. Celui-ci a près d'1' de l., sa queue noirâtre & rayée de blanc est très-étagée; chaque plume du manteau est noirâtre, & variée de 2 taches blanches, une de chaque côté près du bout.

CUIT, o. Rollier de Mindanao.

CUSOS, q. Ce petit article défectueux est corrigé à la fin de celui du 9^e. Philandre.

CYCLOPTERE GÉLATINEUX, p. J'ai décrit cette 4^e. esp. d'après PAL. & BLOCH, croyant qu'ils avoient décrit tous deux le même poisson. Mais dans l'exacte revue que j'ai faite de mon ouvrage, pendant qu'il occupoit la presse, je me suis aperçu que je m'étois laissé induire en erreur à cet égard par BLOCH. STELLER a le premier connu ce p., & il en a déposé un individu dans le cabinet de Pétersbourg avec une notice. PAL. l'y a observé, & en a donné la description comme d'une esp. nouvelle. Ce seul fait auroit dû m'inspirer des doutes sur la synonymie du savant ichthyologiste de Berlin, puisqu'il rapporte ce p., sous le nom de *Cycloptere barbue*, au *Cycl. liparis* de LIN., d'ART., de WIL., de FABR., &c. & au *Cyclogaster* de GRON. Les descriptions de tous ces Auteurs, excepté celle de FABR., étoient antér. à celle de PALLAS, & il les connoissoit, car il indique les esp. qui en ont été l'objet, ainsi il n'y reconnoissoit pas son poisson. Comment donc BLOCH les voit-il, sans hésiter, dans le *Liparis* sur lequel elles tombent? Mais, quelque forte que soit cette induction, les descriptions même nous donneront des preuves plus sûres de la différence du Cycloptere gélatineux au *Liparis*.

C Y C

Je vais analyser la description que PALLAS nous donne du premier.

Cycloptere gélatineux. Forme plus grêle que celle des congénères ; corps oblong , comprimé , plus épais vers la tête , postér. plus aminci , grosse tête presque carrée , un peu déprimée ; yeux couverts de la peau commune ; iris d'un livide verdâtre cerclé de bleuâtre ; narines simples , tubuleuses , à bords rougeâtres ; plusieurs pores entre elles & le bord des levres ; celles-ci épaissies & charnues ; mâchoire infér. plus l. ; pector. très-larges , jugulaires , allant jusqu'au bord de la gueule , & en garnissant le dessous jusqu'au trou des ouïes , comme des cirrhes ; dorsale & anale basses , charnues , d'un violet noir , commençant un peu après l'équilibre & allant se joindre à la caudale ; mammelon formé par des esp. de ventrales réunies entre les pector. , & presque jugulaires , molles & seulement soutenues par 2 lames cartilagineuses venant de la mâchoire inférieure. Le p. s'attache par cet organe aux corps étrangers , & il paroît que c'est en employant la force de succion. Anus saillant , tout près du mammelon , & comme lui entre les pectorales ; lig. latér. invisible ; peau blanchâtre , teinte d'une couleur rosée jointe à quelque chose de livide ; l. 18'' ; chair molle , demi-transpar. comme celle des Méduses , tremblante au simple attouchement , comme une gelée ; passant pour venimeuse ; aussi n'en mange-t-on pas , & les Chiens qui dévorent , au Kamtschatka , des p. à demi pourris , ne veulent pas de celui-ci , même frais. On le trouve , après les tempêtes , sur les rivages orientaux de ces contrées septent. , car d'ailleurs il habite la pleine mer. Ses œufs sont aussi gros que des petits pois. B. 7. D. , au moins 50. P. environ 30. A. , environ 35 ; caudale pet. & en double queue d'Hirondelle , selon la figure. Opposons à cette description celle de GRON. , également originale ; mais , pour abrégé , n'y plaçons que les caractères correspondans à ceux de la précédente , qui sont opposition avec eux.

Cyclogaster. Mâchoire infér. un peu plus courte , dorsale commençant à la nuque ; anale commençant à l'anus , qui est près de la gorge ; caudale un peu arrondie. D. 35. P. 29. A. 33. C. 9. Voyons de même le p. de FABR.

Cycl. Liparis. Corps allongé , un peu arrondi , abdomen ventru , narines doubles , iris fauve cerclé d'argent , les 1^{ers}. rayons des pector.

C Z I

plus l. que la membrane. D. 35. P. 30. V. 7². A. 33. C. 14 ; tel est le petit Liparis. Le gr. , qui cependant n'a , au plus , que 10'' de l. , lui ressemble , excepté qu'il offre : D. 44. P. 40. V. 8. A. 35. C. 14. FABR. lui trouve du rapport , mais non de l'identité avec le p. de PALLAS ; il ajoute qu'il vit sur les rivages parmi les fucus , & que les Groënlandois le mangent cuit. Voyons enfin le p. de BLOCH.

Cycl. barbue. Corps allongé & épais ; peau mince & dégagée du corps , couverte de viscosité ; tête & côtés jaunes , ventre blanc , dos & nageoires bruns , le tout orné de raies & p. bruns ; tête courte , plate & large ; 2 petits barbillons au-dessus du bout de la mâchoire supér. qui est un peu plus l. selon la figure ; anus plus près de la tête , l. nageoires , hors la caudale courte , ovée selon la figure ; ventrales en anneau bleuâtre varié de 12 taches brunes. D. 41. P. 34. V. 6. A. 33. C. 10.

Maintenant il est clair que si l'on supposoit ces 5 calculs d'osselets exacts , il faudroit reconnoître 5 différens p. dans ces 4 descriptions ; qu'en y supposant quelques inexacritudes , & en consultant les autres caractères , le p. de BLOCH diffère encore spécifiquement de celui de PALLAS ; que celui , ou ceux de FABR. , (car ou il faut renoncer à tirer des caractères du calcul des osselets , ou il faut voir 2 esp. dans les 2 prétendues variétés du Liparis) , & celui de GRON. sont plus voisins de celui de BLOCH que de celui de PAL. , avec lequel ils n'ont de caractère spécifique commun qu'une peau visqueuse qui tient à peine à la chair.

CZIGITAI , q. du g. du Cheval , nommé par plusieurs : *Mulet fécond de Daurie*. Quand je fis le pet. art. qui le concerne je doutois avec BUF. si c'étoit une esp. partic. , ou un métis , j'avois oublié de prendre en considération ce qu'en a dit PAL. qui l'a très-bien connu. Selon lui on voit , dès le 1^{er}. abord que cet animal n'est ni un Cheval , ni un Ane , mais qu'il tient de l'un & de l'autre sans être ni un Mulet , ni un métis d'Onagre. Il diffère de l'Ane par un air plus léger & plus élégant , par des membres plus souples & plus sveltes. Ses oreilles sont plus courtes que celles du Mulet , & plus l. que celles du Cheval. Il les tient toujours dressées & en action , comme s'il étoit sans cesse aux aguets. Il a un dos dr. , des sabots d'Ane , une queue de Vache qui l'éloignent du Cheval ; mais il s'en rapproche

C Z I

proche par son encolure & par ses jambes fines. Sa gr. est celle d'un moyen Mulet, mais il a la tête plus grosse, une criniere courte & hérissée, & un large poitrail antér. plat & faisant un angle avec chaque côté. Son pelage est d'un brun-jaunâtre, hors l'intér. des cuisses & jambes qui sont d'un brun-blanchâtre, & sa criniere & sa queue noirâtres. L'épine de son dos est marquée d'une raie brune noirâtre qui ne fait point de croix comme sur l'Ane, mais s'élargit seulement un peu sur la croupe, & se rétrécit de nouveau sur la queue. Toutes les fois qu'il s'arrête, il leve la tête, & présente les narines au vent, flairant très-loin, car il a l'odorat très-fin. Les Czigitais vont par troupes de

C Z I

30, de 50, quelquefois de 100, dans la Tartarie, la Daurie, le pays des Tunguses, le Thibet, le midi de la Sibérie, &c. On les chasse comme un gibier, mais ils courent plus vite qu'aucun Cheval. On en tue assez souvent, & dans le pet. nombre de ceux qu'on est parvenu à prendre vivans, on n'a encore réussi à en dompter aucun, eût-il même été attrapé jeune. M. FORSTER dit que chaque troupe a son chef, que si ce chef sent ou apperçoit de loin quelque chasseur il se détache, va seul reconnoître le danger, donne le signal de la fuite, & s'ensuit en effet suivi de la troupe; que s'il est tué elle se disperse bientôt faute de guide, & qu'alors plusieurs deviennent la proie des chasseurs.

D R A

DIABLE DE MER DU CROISIC, p. Rascasse.

DORADE DE PLUMIER, p. de mer des Antilles, du g. des *Echarpes*, que BLOCH vient de nous faire connoître, d'après les manuscrits & les dessins du P. PLUMIER. Corps ovale, entièrement couvert d'écaillés, ainsi que les nageoires, hors les pector. & les ventrales; iris rougeâtre à prunelle jaune; opercules terminés en pointe près des pector.; lig. latér. en arc lâche; nageoires jaunes, vertes au bout, la caudale & les pectorales arrondies, les autres en faucille; robe toute dorée; os maxillaire armé d'un piquant. D. $\frac{11}{14}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{7}{11}$.

DRAGON DE MER, p. Le 2^e. renvoi est faux; c'est au Pégase, & non au p. volant d'Amboine que l'on a donné ce nom.

DRAGONE, r. Ajoutez à cet art.: ce Léopard parvient à une si gr. taille, qu'on l'a quelque-

D

fois pris pour un jeune Crocodile. Mais il est aisé de l'en distinguer. Tous ses pi. sont pentadac., non palmés, garnis d'ongles aigus & crochus; sa langue est fourchue, & loin d'être presque immobile, comme celle du Crocodile, il la darde souvent comme le font les Serpens. Il se tient plus sur terre que dans l'eau, & il grimpe même aux arbres. M. DE LA CEPÈDE.

DUC, p. de mer des Indes du g. des *Echarpes*. Tête, écaillés & bouche pet.; iris blanc & bleu; stries bleues au-dessus & au-dessous des yeux; os maxillaire dentelé & terminé en un fort piquant; robe à fond blanc varié de bandes bleues bordées de brun; anus à l'équilibre; pectorales courtes & arrondies. D. $\frac{14}{14}$. P. 16. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{7}{11}$. *Bandouliere rayée* de BLOCH.

DUCHESSE, p. Duc.

D U C

E C U

ÉCUREUIL DE BOMBAY, q. Oreilles garnies d'un pinceau de poils au bout; dos, côtés, tête & queue d'un pourpre obscur, hors le bout de celle-ci orange; ventre &

E

côté intér. des cuisses & des pattes jaunes; l. 16", queue de 17. M. PENNANT.

ELAN-GAZELLE, *Elan du Cap*, q. *Canna*, voyez ce supplément. L'Elan d'Afrique est le

même animal , & je devois y renvoyer dans l'ouvrage , & non au Bubale.

EMOUCHET, o. Tantôt mâle de l'Epervier, tantôt , & plus communément, femelle de la Cresserelle.

EMPEREUR, p. A la fin de cet art. je dis que **M. DE BOMARE** a pris ce p. pour un Cétacé, & en effet il décrit l'*Espadon* comme un Cétacé; or *Espadon* est synonyme d'Empereur. Mais j'aurois dû prévenir que le p. ainsi décrit par cet Auteur sous le nom d'*Espadon* n'est point l'*Espadon* même, ou Empereur, mais un Chien-de-mer nommé *Scie*. Cette erreur vient de la confusion des noms. Pour l'éviter il faut bien distinguer: 1°. L'*Épée de mer*, vrai Cétacé qui n'a aucune arme offensive, & ne porte ce nom, mal imaginé, qu'à cause de la forme de sa dorsale. 2°. La *Scie*, ce Chien-de-mer dont tout le monde connoît l'arme garnie de dents, telle que **M. DE BOMARE** décrit celle de l'*Espadon*, en un mot, telle qu'on la voit dans tous les cabinets. 3°. L'*Espadon* ou *Empereur*, p. simplement dit, dont le museau se prolonge ant. en forme de coutelas.

EMPEREUR DU JAPON, p. de mer des Indes & du Japon du g. de l'*Echarpe*. Quand je l'indiquai dans l'ouvrage, je ne pus en parler que d'après **RU.** qui n'en donne aucune idée. Maintenant je peux le décrire d'après **BLOCH** qui l'a reçu du Japon. Gr. tête garnie de pet. écailles; gr. yeux à iris orangé; os maxillaire bordé de bleu & armé d'un fort piquant; raie bleue sur chacune des 2 plaques qui composent chaque opercule; courbure vers le bas dans la partie de la lig. latér. qui est à l'aplomb de l'extrémité de la dorsale; robe jaune longir. rayée de bleu; dorsale & anale épaisses, roides & arrondies; les piquans de l'anale courts, celui des ventrales long. **D.** $\frac{1}{4}$. **P.** 18. **V.** $\frac{1}{2}$. **A.** $\frac{1}{3}$. Chair encore plus grasse que celle du Saumon, si estimée, que ce p. est cher, & n'est acheté que par les Grands, origine de son nom, plutôt que la prétendue couronne que **RU.** lui suppose.

EPERVIER, o. Il manque plusieurs choses à cet article. 1°. L'indication du plumage de notre Epervier est beaucoup trop vague; ajoutez: manteau de plumes brunes bordées de rousâtre dans la femelle, avec une simple tache rousâtre vers le bout dans le mâle; taches blanches à l'occiput de l'un & de l'autre; gorge & devant du cou marqués de quelques taches, & mouchetés de quelques

raies longit. brunes; poitrine, ventre & côtés blancs rayés transv. de brun; queue & ailes brunes, celles-ci transv. rayées de brun plus foncé que celui du fond.

2°. Il se trouve dans le texte une faute qui le rend incohérent & inintelligible. Au lieu de ces mots: **MAUD.** en décrit 4 de Cayenne qui lui semblent n'être que 4 variétés, lisez: **MAUD.** en décrit plusieurs de Cayenne, dont 2 lui semblent n'être que des variétés. Ainsi il faut décrire ceux qui peuvent être considérés comme des esp. différentes, & effacer les 2 dernières lignes de l'article.

Gr. Epervier de Cayenne; plus gr. que le nôtre de près d'un tiers, pieds & doigts plus l. & plus grêles; plumes du manteau d'un brun peu foncé, avec du rousâtre au bord; ventre blanc varié de traits bruns-roussâtres longit.; gorge & devant du cou blancs, le haut de la 1°. & les côtés du 2°. variés de traits bruns. **MAUD.** a trouvé dans un autre individu, qu'il croit être une variété de sexe, un manteau d'un brun très-foncé, les bords des plumes à peine bordés de rousâtre. Queue de l'un d'un brun-clair, celle de l'autre d'un brun foncé; l'une & l'autre rayée transversalement d'un brun plus foncé que celui du fond.

Epervier à gros bec de Cayenne, un peu plus gr., & sur-tout plus épais que le nôtre; bec proportionnellement plus fort; pi. moins l.; manteau brun dont les plumes, sur le dos seulement, sont bordées de rousâtre, & au contraire, sur les ailes, sont toutes brunes hors le milieu rousâtre, & sont entièrement brunes sur la tête & le cou; plumes de la poitrine brunes terminées de roux; ventre blanc rayé transv. de brun-roux; queue blanchâtre rayée transv. de n.; bec n., peau de la base & pi. jaunes.

E. à ventre roux de Cayenne que **MAUD.** a décrit le premier. Grandeur du nôtre avec plus d'épaisseur, bec plus court; tête d'un cendré-brun, dessus du cou d'un cendré plus clair, le reste du manteau d'un brun très-foncé; milieu de la gorge blanchâtre, ses côtés roux; ventre roux, bec noirâtre, pieds jaunes, ongles noirs.

E. de Cayenne (pet.); aussi pet. que l'Emerillon. Manteau brun-noirâtre; joues & côtés du h. du cou grisâtres, le reste du devant, & le dessous du corps gris-blancs rayés transv. de brun; dessus de la queue brun, dessous blanchâtre, les pennes intermédiaires rayées de noirâtre.

É P E

Epervier de la Caroline; ou *E. des Pigeons*; gr. du nôtre avec moins d'épaisseur; manteau brun; devant & dessous du corps blancs, avec quel-

É P E

ques plumes brunes; queue brune variée de 4 raies transv. blanches; bec bleuâtre à base n.; peau de sa base, iris & pi. jaunes.

F A I

F

FAISAN, o. A cet article, en finissant l'indication du *Faisan doré de la Chine*, je n'ai fait que nommer le *F. commun* du même pays, & il est bon d'en dire quelques mots; MAUD. l'a décrit le premier en France. Cet o. est le *F.* que l'on élève le plus communément & que l'on sert le plus souvent sur table à la Chine, mais il est beaucoup moins voisin du *F. doré de la Chine* que de notre *F.*; il paroît même n'être qu'une variété de ce dernier, ce qui n'empêche pas que j'aie eu tort de dire qu'il n'en est qu'une légère variété. Il est plus pet., il a la queue proport. moins l., son plumage en diffère par des teintes moins foncées & plus éclatantes, par un collier blanc, par des taches plus larges & plus régulières sur le dos; mais sa femelle un peu plus pet. que lui, ressemble entièrement à celle de notre Faisan; & celui-ci produit avec elle des individus féconds; je le dis, d'après MAUD., comme un fait, n'y voyant pas avec lui une preuve certaine de l'identité d'esp. Comme ce savant Naturaliste l'observe, on ne voit pas à quel propos le climat de la Chine auroit pu agir de 3 manières différentes en modifiant notre *F.* pour en faire le *F. com-*

F A U

mun, le *Tricolor* & le *F. noir & blanc*. Ainsi on ne peut regarder avec BUF. ces 2 derniers o. comme des variétés de notre Faisan.

Quant au *F. doré*, ou *Tricolor huppé*, sa femelle, dont je n'ai pas désigné les couleurs, a un plumage gris-de-fer ondulé de n. & de roussâtre.

FAUCILLE, p. Rasoir - Carpe, & non Rasoir, n°. 4.

FAUCON, p. 9^e. Raic.

FER-A-CHEVAL, q. 18^e. Chauve-Souris de ce suppl.

FOUËTTE-QUEUE, r. J'ai omis le principal caractère de ce Lézard, qui est d'avoir les pi. antér. & postér. pentadac., ceux-ci palmés. Ainsi, sans la différence de la taille, il est aisé à distinguer du Crocodile, dont les pieds postér. sont tétradac. M. DE LA CEPEDE.

FURET PETITE LOUTRE, q. Lisez Tuhcuri, au lieu de Schaeffskai.

FEUILLE, q. 19^e. Chauve-Souris de ce supplément.

FORGERON, p. Stercoraire. A son article lisez: P. 16, au lieu de P. 6.

G A L

G

GALA LONGS CHEVEUX, p. de mer du g. du *Gal*, que BLOCH vient de nous faire connoître. Corps en losange, presque aussi large que l., très-mince & alép.; pet. tête fort en pente; mâchoire inférieure plus l., iris argenté; dos & ventre arqués, anus à l'équilibre; tronc & tête argentés; teinte jaune sur les opercules; nageoires brunes, ventrales très-l., pector. étroites; rayons interméd. prolongés en brins plus l. que le corps. D. 30. P. 17. V. 5. A. 19.

GALÉOTE, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard:

G A V

queue plus de 3 fois aussi l. que le corps, ayant 14" dans un individu l. de 3" 10" du museau à l'anus; 5 l. doigts à chaque pi.; robe longit. striée par une pet. arête aiguë qui s'élève sur chacune de ses écailles; M. DE LA CEPEDE.

GASCON, p. Maquereau-bâtard.

GAVIAL, r. Crocodile du Gange, dont M. DE LA CEPEDE vient de parler, connu seulement, à ce qu'il paroît, d'après les *Transactions philos.*, comme ayant les mâchoires si étroites & si alongées, qu'on peut

G E C

les comparer au bec des poissons appelés *Bécaffis*, caractère suffisant pour faire regarder ce Crocodile comme une esp. différente de celui d'Égypte. On lui donne aussi des dents plus nombreuses; mais ce caractère pouvant absolument tenir à une variété d'âge, m'inspire moins de confiance.

GAZELLE, q. Ce n'est pas la 9^e, mais la 1^{re}. Antilope qui a gardé le nom de Gazelle simplement dite.

GÉCKO, r. Je vais détailler davantage l'art. de ce Lézard d'Égypte & d'Asie, d'après M. DE LA CEPEDE. Tête presque triang., large, supér. aplatie; gros yeux, dents aiguës & fortes; corps presque tout couvert de pet. verrues plus ou moins saillantes, le dessous des cuisses garni d'un rang de tubercules creux; côtés des 5 doigts de chaque pied garnis d'une membrane, leur dessous couvert d'écaillés aussi larges qu'eux, mais courtes & encore imbriquées; ongles très-aigus, quoique LIN. les dise nuls; queue de la l. du corps, ronde, menue, annelée par des rangs d'écaillés; robe d'un vert-clair tacheté de rouge selon BONTIUS, d'un roux tacheté de blanc selon GRON. Ce Lézard est très-venimeux, & l'attouchement même de ses doigts envenime les parties sur lesquelles il passe, & les alimens qu'il touche, ce qui est extraord., si ce que j'ai dit, d'après FORSK., du goût du Chat pour sa chair, est exact. Cet Auteur lui donne, comme je l'ai rapporté, un cri qui approche de celui de la Belette, & HASSELIQUIST compare aux cris d'une Grenouille ceux qu'il fait entendre de nuit. M. DE LA CEPEDE lui rapporte le *Tokie*.

GÉCOTE, r. Lézard très-semblable au précédent, si ce n'est que son corps est plus court & plus épais, sans tubercules en dessous des cuisses, queue plus courte & plus grosse, étagée par des tubercules dans la seule jeunesse; pays du précéd., & même en Provence, & probablement en Amér. M. DE LA CEPEDE.

GÉER (la de) i. 29^e. Teigne. Ainsi il faut réunir en une les 2 descriptions pour ne pas faire un double emploi.

GNOU, q. Je dois d'abord prévenir, en corrigeant cet article, que c'est BUF., & non M. ALLAMAND, qui a donné la 1^{re}. description de cet animal. Je dois ensuite avertir qu'il s'est glissé dans la mienne une faute d'impression essentielle au sujet des dents in-

G R O

cisives; lisez: 8 incisives infér. sans supér. Je dois 3^o. exprimer la couleur de la crinière. Elle est comp., selon MM. FORSTER & ALLAMAND, de poils blanchâtres l. de 3'', n. dans le dernier tiers de leur l., ou, ce qui revient au même quand on n'y regarde pas de fort près, & peut même être vrai en rigueur, d'un gris-clair, selon M. SPARMAN. Je dois 4^o. d'après ma description, qui n'est que l'extrait de celle de M. ALLAMAND, faire une réflexion. Cette description originale, puisqu'elle est d'après un individu vivant observé à la ménagerie du Prince d'Orange, comparée à celle que M. SPARMAN fait, en peu de mots, de tous les Gnous qu'il a vus, porte à admettre 2 esp., ou au moins 2 variétés probablement constantes dans ce g., car il n'est pas encore assez connu pour que l'on puisse prononcer. Ce dernier Voyageur donne aux Gnous, au lieu du pelage comp. de poils fauves à pointe blanchâtre qu'avoient l'individu observé au Cap par M. FORSTER & celui que M. ALLAMAND a décrit en Hollande, un pelage d'un brun foncé, comme M. DE QUERHOENT l'avoit déjà écrit autrefois à BUF. D'ailleurs M. SPARMAN ne dit rien de la barbe blanche indiquée par MM. FORSTER & ALLAMAND; il l'exclut même, en disant que les poils que l'on voit au dessous de la mâchoire infér., & sur le poitrail, sont noirs. De plus, M. FORSTER parle d'une touffe de très-longs poils près du nombril, dont les autres n'ont rien dit. Enfin M. SPARMAN seul donne à cet animal des larmiers, il leur donne 1'' de diam., & il les environne d'une pet. touffe de poils noirs. Il a disséqué un Gnou, & il a trouvé ses viscères très-différens de ceux du Cheval, & plus semblables à ceux des Antilopes qu'à ceux des Vaches. M. FORSTER nous a appris que la fièvre du sujet qu'il a vu étoit comme celle de ces derniers animaux, mais je ne pense pas qu'on puisse rien inférer de ce fait, le Gnou qui l'a offert étant domestique, & nourri de pain-bis & de feuilles de choux, alimens assez différens de ceux des animaux sauvages pour changer la qualité de leurs excréments.

GRELIN, p. A Fescamp, *Lieu*.

GRIVE, o. La Rousserolle, indiquée à cet art., p. 249, est plus complètement décrite en son rang alphabétique.

GROS-YEUX, o. On nomme ainsi au Sénégal, selon AD., un o. tridac. fort voisin

G U A

de l'Outarde, mais ayant des yeux énormes, la grosseur d'une poule, le plumage gris varié de blanc, & une chair tendre & mangeable.

GUAPERVA, p. Le 1^{er}. des 3 Guaperva de MARC., celui que je n'avois pu rapporter à aucun g., est la *Charrue*. V. ce mot dans l'ouvrage & dans ce suppl.

GUARERVA, p. Après avoir lu cet article

G U É

dans l'ouvrage, v. dans ce suppl. la *Bandouliere à arc*.

GUÉPIER, o. La 9^e. esp. n'est pas suffisamment désignée. Manteau vert à reflets dorés; gorge & dessous du corps d'aigue-marine à reflets dorés; léger bandeau n. au-dessus de l'œil; esp. de pet. collier n. & h.; ailes verdâtres étant pliées, chaque penne terminée de n.; celles de la queue supér. vertes; l. près de 9".



H

H É R

HART-BEEST, q. Bubale.

HÉCATE, r. Tortue géométrique. V. l'ouvrage & ce suppl.

HÉRON DE MER, q. 1^{re}. Echarpe. Je l'ai décrite d'après LIN. qui donne D. $\frac{7}{46}$. BLOCH qui vient de décrire le même p. sous le nom

H É R

de *Héron de mer*, dit D. $\frac{1}{47}$, & croit qu'il y a une faute d'impression dans le *Syst. Nat.*, vu que 3 sujets qu'il possède n'ont chacun que 3 aiguillons dorsaux. Il donne aussi A. $\frac{1}{12}$ au lieu de $\frac{1}{16}$.



J

J A C

JACKIES, r. Grenouille de Surinam, d'un jaune-verdâtre, moucheté sur le dos; ventre nébuleux, cuisses postér. rayées obliquement; antér. tétradac., postér. palmée. M. DE LA

J A C

CEPEDE explique avec assez de vraisemblance l'origine de la fable dont j'ai parlé à cet article, par la gr. du têtard de cette Grenouille.



K

K O B

KARAGAN, q. MM. PAL. & SCHREBER désignent sous ce nom un animal peu connu, vu dans les déserts des Calmoucs. Il paroît appartenir au g. du Chien; queue droite, pelage du Loup, mais plus gris.

KOBERRA-GUYON, r. Ce Lézard n'est pas un Crocodile, comme je l'ai dit, puis-

K O U

qu'il tire la langue. Comme l'observe M. DE LA CEPEDE, ce peut être un *Fouette-queue*, si les pi. postér. sont palmés, une *Dragonne* s'ils ne le sont pas.

KOULAN, q. Onagre, ou Ane sauvage; ainsi v. Ane dans l'ouvrage & dans ce suppl., & Onagre dans ce dernier.

L

L É Z

LÉROT VOLANT, q. 17°. Chauve-Souris de ce suppl.

LÉVENÉGATTE, p. *Lieu*, en Basse-Bretagne.

LÉZARD, r. Je vais placer ici quelques additions à des esp. décrites dans l'ouvrage, & en décrire 2 nouvelles que M. DE LA CEPÉDE vient de nous faire connoître.

L. SOURCILLEUX. Ajoutez : queue aplatie & beaucoup plus l. que le corps; 5 doigts antér., ceux des 4 pi. très-séparés & très-l., surtout les postér., l. 1'.

L. DORÉ. Ajoutez : corps allongé, queue encore plus l. que lui, pattes très-courtes; l. totale de 10 à 20''.

L. MARBRÉ. Ce L. d'Espagne est le même que le Témapara d'Amér., & il se retrouve aux Indes & en Afr., par-tout reconnoissable à sa queue 4 fois aussi l. que son corps.

L. BIMACULÉ, esp. de l'Amér. sept. d'abord décrite par M. SPARMAN, (Mém. de Stockholm), ensuite par M. DE LA CEPÉDE; rapproché du *L. aux larges doigts* par des lobes ou membranes qui élargissent à l'œil tous ses doigts, hors les 4 extér.; tête & queue latér. applaties, celle-ci 2 fois plus l. que le corps; 2 gr. taches n. sur les épaules; robe de couleur peu constante, souvent d'un bleu-noirâtre; faisant entendre un petit sifflement dans les bois où il vit, & se laissant attirer aisément au piège par un sifflement semblable.

LA TÊTE PLATE, espèce d'Afr. que le même Naturaliste vient de décrire d'après plusieurs individus venus de Madagascar. Tête en triangle allongé, fort déprimée, le sinciput & le dessous entièrement plats, la mâchoire inférieure si mince qu'elle paroît manquer; gueule fendue jusqu'au-delà des yeux; pet.

L I E

dents très-nombreuses; tête inclinée & presque aussi l. que la moitié du corps; gros yeux faillans, ouverture des oreilles très-pet.; pi. tous à 5 doigts infér. garnis d'écaillés tuilées, & élargis au bout par une membrane; ongles très-crochus; queue menue, beaucoup plus courte que le corps, paroissant large & plate, étant garnie latér. d'une membrane; peau de la tête, du corps, des pattes & de la queue chagrinée de pet. points faillans; la dessus du corps & de la tête séparé du dessous par un prolongement de la peau qui regne en membrane frangée du museau à l'anus; dos de couleurs changeantes & nuées, ventre jaune brillant. Cet animal, quoiqu'en horreur dans le pays, n'est pas venimeux. M. DE LA CEPÉDE lui rapporte le *Famocantraton*, sans croire au conte débité à son sujet. *V.* ce mot.

LIEVRE DU CAP, q. peu connu, déjà indiqué par LIN. dans sa 10^e. édition, négligé par BUF., admis cependant comme une esp. partic. par MM. MUL. & PENNANT, & ajouté à celles de BUF. dans l'édition allemande de son ouvrage. Queue de la l. de la tête, pi. rouges; se terrant.

LIPARIS, p. Dans l'ouvrage, j'ai renvoyé au *Cycloptere gélatineux*; j'ai eu tort. *V.* ce dernier mot dans ce suppl., le Liparis y est suffisamment désigné.

LOMPE, p. Lievre de mer.

LOUTRE (pet.), q. *V.* Tuhcuri; quoique j'aie dit le contraire au mot *pet. Loutré*, le Tuhcuri est le même animal mieux décrit.

LUNE DE KØLREUTER, p. du g., non des Hérissons à 4 dents, mais des H. à 2 dents, comme je l'annonçois dans l'article général *Lune de mer*.

LUT, p. à Caen: *Lieu*.

M

M A B

MABOUYA, r. Dans la notice que j'ai donnée de ce Léopard, la comparaison de son tronc privé de la queue à celui d'un

M A B

Crapaud est de toute fausseté. Le Mabouya a le corps très-allongé & assez grêle; cou aussi gros que le corps; celui-ci couvert

M A R

M Y D

d'écaillés rhomboidales qui , sur le dos , font d'un brun-jaune quelquefois très-foncé ; bande de taches noirâtres le long de chaque côté du corps ; museau obtus , ouverture des oreilles assez gr. ; queue conique plus courte que la moitié du corps ; pieds tous pentadac.

MACAREUX, o. Dans la description du *M. noirâtre*, j'ai dit que la différence du pays qu'il habitoit à la patrie du *M. à aigrettes*, étoit une des raisons qui avoient engagé PAL. à faire de ces o. 2 especes. J'ai établi le 2^e. près du Japon, mais je n'ai pas dit que le premier se trouvoit dans la mer qui environne le Kamtscharka.

MARCHAND, o. J'ai rapporté, entr'autres synonymes, *Aura* ; mais il vaut mieux consulter l'art. *Urubu* ; c'est le même o. plus complètement décrit.

MARMOTTE DE CIRCASSIE, q. du g. du *Loir* ; l. 9 à 10'' ; corps allongé & cyl., couvert de l. poils châains sur tout sur le dos ; queue velue & assez l. ; pi. antér. plus courts, ongles aigus ; oreilles de Souris ; se terrant & aimant le bord des rivières. **M. PENNANT**.

MARMOTTE VOLANTE, q. 14^e. Chauve-Souris de ce suppl.

MERLU, p. En Picardie, *Lieu*.

MOUCHARRA, p. Jaguacaguare, D. $\frac{11}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{17}$, selon BLOCH.

MOUFFETTE, q. A la description de la 2^e. espece, c. à. d. du *Conopate*, il faut ajouter que cet animal de l'Amér. sept. se retrouve au Cap, au rapport de M. SPARMAN. Je n'imagine pas qu'on prétende qu'il l'ait confondu avec la 5^e. Mouffette, qui en differe trop par le défaut d'oreilles, & le nombre des raies du dos, & qui a été tout-à-fait distinguée de celle-ci par MM. PENNANT & SCHREBER. Si M. SPARMAN, qui connoît leurs ouvrages, eût pensé autrement qu'eux sur les caractères spécifiques de cet animal, il en auroit averti

ses Lecteurs. D'ailleurs il seroit trop dur de contester, sans de graves raisons, à un homme comme lui, la synonymie qu'il adopte (*viverra putorius*), quand il s'agit d'un animal observé dans son pays. Mais l'argument qu'il en tire contre le principe Buffonien, sur les animaux des pays chauds, est sans force ; puisqu'alors le *Conopate* est autant un animal des pays froids que des pays chauds, habitant également le nord de l'Amér., & le midi de l'Afr., & probablement des climats intermédiaires entre ceux-là.

MOURINE, p. 9^e. Raie.

MULOT VOLANT, q. 15^e. Chauve-Souris de ce supplément.

MYDAS, r. Cette Tortue, selon M. DE LA CEPEDE ; est la même que la *T. franche*. Carapace ovale, l. quelquefois de 4 à 5' sur 3 ou 4 de large, entourée d'une bordure de lames qui vont en croissant de gr. vers le derriere, dont le nombre est peu constant, & qui extér. terminées en arcs plus ou moins courbes, font paroître le bord denticulé ou ondé ; disque d'une quinzaine de lames rouffes que la sécheresse détache ; plastron plus court que la carapace, garni de 23 ou 24 lames en 4 rangs ; pi. pentadac. très-allongés & palmés, avec lesquels cette T. nage facilement & se promene sur terre au fond de la mer ; ongles extér. mous & membrancux ; tête, pates, & queue recouvertes d'écaillés de poisson ou de Serpent ; bouche très-fendue, sans dents, mais dont les mâchoires sont bien garnies d'aspérités. On trouve cet animal vers les côtes des continens & des isles de la zone torride, & on en voit quelquefois des troupeaux nombreux qui paissent sur l'algue des bas-fonds. Sa chair, d'un bon goût, propre à faire d'excellens bouillons & possédant une vertu anti-scorbutique, est d'une gr. ressource pour les navigateurs.

N

N A C

NACRE DE PERLES, c. J'ai eu tort, dans cet art., de rejeter comme une idée invraisemblable celle que l'on s'est faite de la formation des Perles, en les regardant comme

N A C

l'effet d'une maladie. Les raisons sur lesquelles RÉAU. (Mém. de l'Acad. 1717.) fonde cette théorie, la rendent à peu près certaine, sur-tout appliquée aux Perles qui

N A D

comme autant de pierres ou de bézoards, se forment dans le corps même de l'animal. Leur présence en divers lieux indique la rupture d'un des vaisseaux qui contiennent le suc destiné à ajouter une couche à la c.; elle prouve l'extravasation intér., & par conséq. contre nature, de ce suc qui devoit arriver à la surface extér. de l'animal, c'est-à-dire, une esp. de maladie.

NADELLE, p. Melette.

N O E

NADIOL, *Naduel*, r. Orvet, dans ce supplément.

NARTARUGA, *Tartaruga*, r. Ce n'est pas une Tortue de terre, mais la *T. franche*, ou le *Mydas* décrit ci-dessus.

NOCTULE, q. 3^e. Chauve-Souris de ce supplément.

NOERZA, q. C'est la petite Loutre dite *Tuhcuri*, & non une Belette, comme je l'avois dit.



O

O N A

OCCIPUT FOURCHU, r. Ajoutez à l'art. de ce Lézard : membres l. & grêles, cou goîtreux, corps semé de boutons blancs.

ŒIL DE PAON, p. de mer des Indes, du g. des *Echarpes*; mâchoires égales; écailles de la tête & de la base des nageoires petites, celles du corps gr.; opercules dorés, dos brun, ventre blanc; ligne latér. dr. contre l'ordin. dans ce g., mais interrompue vers le bout du dos, vis-à-vis d'une tache ronde & n. bordée de blanc; bande n. au-dessus des yeux, nageoires grises. D. $\frac{1}{12}$. P. 16. V. $\frac{1}{6}$. A. $\frac{1}{11}$. BLOCH.

ONAGRE, { p. Zebre, n^o. 2.
q. J'ai dit dans le corps de l'ouvrage, à l'art. de l'Ane, qu'on se servoit, en quelques pays, de la race sauvage, ou de l'*Onagre*, pour remonter la race de l'Ane domestique. N'ayant tenu aucune note relativement à cet objet, & ma mémoire qui m'avoit présenté ce fait, ne me disant plus sur quelle autorité je pouvois l'appuyer, je crus devoir le rétracter & faire pour cela un art. sur l'Ane dans ce supplément, parce qu'alors je me rappellois ce que *BUF.* a dit dans un des siens, d'après *M. FORSTER*, que jamais on n'étoit parvenu à dompter un seul Onagre. Je conclus de-là, même en doutant un peu de l'exactitude rigoureuse de cette assertion, qu'il ne pouvoit donc pas être vrai qu'on se servit des Onagres pour remonter l'espèce, & se procurer ainsi ces beaux Anes dont les Persans font tant de cas. Enfin je viens de me rappeler que c'est un très-bon Mémoire de *PAL.* sur l'Onagre qui m'a fourni le fait en question. Je me hâte donc de le rétablir, & je le fais avec d'autant

O R B

plus de confiance, que ce que *PAL.* dit à ce sujet peut en un sens se concilier avec l'assertion de *M. FORSTER*, & d'ailleurs est fondé sur des détails fournis par *M. GMÉLIN* au retour de son voyage le l. des côtes de la mer Caspienne, voyage d'où les personnes de sa suite ramenerent une femelle d'Onagre qu'on lui avoit envoyée de Casbin à Astracan. Cet animal parcourut les 2130 verstes qui lui restoit à faire depuis cette dernière ville jusqu'à Petersbourg, en passant par Moscou, c. à d., environ 700 de nos lieues, en suivant les chariots de poste derrière lesquels on l'avoit attaché, & en ne se reposant que quelques nuits; & l'on peut juger par-là à quel point ces animaux sont en état de fournir de longues courses. Pour se les procurer vivans & en bon état les Persans les chassent vers des fosses couvertes, & à demi remplies d'herbes, afin qu'ils ne se blessent point par la chute. On apprivoise assez les jeunes pour qu'ils puissent ensuite servir dans les haras des Grands. Ceux-ci les achètent fort cher, à cause de la beauté des individus qui résultent de leur accouplement, & l'on vend chacun de ces Anes domestiques jusqu'à 75 ducats. Je ne peux remédier à la discordance de cet art. avec l'art. *Ane* ci-dessus, qui est déjà imprimé, qu'en y ajoutant un renvoi à celui-ci.

ORBE, p. des Indes du g. des *Echarpes*, esp. nouvelle que *BLOCH* vient de décrire. Corps en disque orbiculaire; pct. tête fort penchée, narines simples, iris jaune; mâchoires égales; lig. latér. non arquée vers le dos, mais s'y élevant en plusieurs lig. dr. interrompues; anus à l'équilibre; t. ventrales; barbillons sétacés

O R V

scacés au bout des 2^e. , 3^e. & 4^e. rayons dorsaux ; robe blanche. D. $\frac{9}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{17}$.

OREILLAR , q. 2^e. Chauve-Souris de ce supplément.

ORVAL , } r. Serpent du 4^e. g. , l. de 9 à
ORVET , } 12'' sur 12 à 15'' de diam. ;
robe de couleur de cuivre rouge ; queue très-courte , levre supér. élevée & obtuse. Il est très-commun en Languedoc dans les prés ; ses yeux sont très-pet. , & le peuple le croit aveugle & venimeux ; mais M. DE SAUVAGES assure qu'il n'est ni l'un ni l'autre.

O V E

On prétend que son corps se casse comme du verre sous les coups de baguette ; ce que LÉMERY expliquoit en disant que peut-être cela tenoit-il à des alimens chargés de rouille , ce Serpent se trouvant en Suede sur une montagne , dite *Montagne de cuivre*. LIN. a goûté cette explication ; ainsi il a cru le fait vrai , & cependant il a pu s'en assurer ; Mais l'Orvet n'a pas cette fragilité en France , ou du moins M. DE SAUVAGES n'en dit rien ; 135 , 135. A. *fragilis*. LINN.

OVELLE , p. Able.



P

P A R

PAON DE L'INDE , p. BLOCH nomme ainsi une nouvelle esp. du g. des *Echarpes*. Corps alongé , grosse tête , petite bouche , dents fines , ligne bleue entre les yeux & les narines , iris d'un blanc-vert , tache bleue ronde derrière les yeux vers la naissance de la lig. latér. , fond de la tête & de la poitrine d'un brun-jaune relevé de taches bleues-claires ; corps varié de plusieurs couleurs en queue de Paon , selon le texte , mais que la figure ne met pas en état de spécifier ; anus à l'équilibre , pectorales courtes & transpar. ; appendice osseuse au commencement des ventrales. D. $\frac{2}{17}$. P. 15. V. $\frac{1}{4}$. A. $\frac{1}{17}$.

PARU , p. BLOCH venant de le décrire d'après un dessin original , je vais prendre dans sa description quelques caractères pour les joindre à ceux que m'a fournis MARC. Ouverture des ouies étroite , écailles pet. sur la tête & la poitrine , gr. sur le reste du corps ; tache jaune devant les pectorales qui sont courtes & rondes , ainsi que la caudale ,

P O R

les autres l. & en faucille ; anus à l'équilibre. D. . . . P. 14. V. 6. A. . . . C. 15. *Ban-douliere noire*. BLOCH.

PEIGNE , p. C'est , à ce que m'apprend BLOCH , le nom sous lequel on connoît ma 7^e. Echarpe. Il lui donne un dos gris foncé , & P. 20. A. $\frac{1}{12}$.

PERSIEN , p. BLOCH vient de décrire sous ce nom ma 4^e. Echarpe. Il caractérise ce p. par des dents crénelées , & dont chacune , vue à la loupe , paroît comme une petite main , & par l'aiguillon de chaque côté près de la caudale. Il dit : D. $\frac{9}{16}$. P. 18. V. $\frac{1}{2}$. A. $\frac{1}{12}$; l. 6 à 24''.

PIPISTRELLE , q. Chauve-Souris de ce supplément.

PIRAMIDE , c. Vis , & non Buccin , comme il est dit dans l'ouvrage.

PORTE-CRÊTE , r. Ajoutez à son article : l. 4' ; queue 3 fois aussi l. que le corps ; p. tous pentadac. ; ce Lézard est frugivore , & inféclivore , & on le chasse comme un bon gibier. M. DE LA CEPEDE.



R

R A T

RAT VOLANT , q. 10^e. Chauve-Souris de ce supplément.

RALLO-MAROUET , o. Le déplacement

R A L

des mots 1^{er}. & 2^e. dans cet article le rend discordant. Là où il y a 1^{er}. il faut 2^e. , & là où il y a 2^e. il doit y avoir 1^{er}.

R I T

RIT-BOK, *Rit-rée-bok*, q. M. SPARMAN dit cette Antilope 2 fois aussi grosse que le Réebok, qui d'ailleurs lui ressemble beaucoup, & habite comme elle les roseaux. Mais comme elle est peu connue, il est impossible de décider si ce n'est qu'une variété d'âge, ou une espèce.

ROQUET, r. Ajoutez à cet art., d'après

R O Q

M. DE LA CEPEDE, qu'il ressemble assez au Lézard gris, mais qu'il a les pattes & les ongles plus longs, que ses écailles ventrales sont moins larges & ne sont pas disposées de même en bande transv. ; qu'il est léger, & adroit à attraper des insectes, & que je ne devois pas attribuer à sa peau, mais à ses écailles, les couleurs que je lui ai données.



S

S A R

SALAMANDRE, r. Ayant cherché de nouveau quelle étoit la *S. aquatique à queue plate* que BON. a eue en vue, je ne vois pas qu'elle puisse être autre que la femelle de ce mâle qui a une crête le long de l'épine du dos, & par conf. la même que celle dont parle M. DU FAY. D'ailleurs on assure que, dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus communes que les mâles; ainsi il est possible que BON. soit toujours tombé sur elles; mais il auroit dû en prévenir. Quant à la description qu'on fait de cet animal dans l'Encyclopédie méthodique, lorsqu'on lui donne une crête d'après M. DU FAY, c'est en parlant du mâle, comme DAUB. le dit positivement. Ainsi en lui donnant, quelques lignes plus haut, d'après GRON., un enfoncement le long de l'épine dorsale, il est clair que, quoiqu'il ait eu l'air de parler de l'esp. en général, il n'étoit censé avoir en vue que la femelle, & par conf. j'ai eu tort d'inférer de-là la duplicité d'espèces.

SARROUBÉ, r. Nouvelle esp. de Lézard de Madagascar qui vient d'être décrit par M. DE LA CEPEDE d'après M. BRUGNERES; rétrac. antér., pentadac. postér., onguiculé; peau du dos brillante & grenue, jaune, tigrée de vert; double rang d'écailles d'un jaune-clair sur un large cou; tête plate & alongée; gr. mâchoires édentées, mais crénelées; langue assez visqueuse pour retenir les insectes; gros yeux; queue courte, plate & ovale; pet. écailles rondes & jaunes sur le ventre; l. totale 1'.

SÉROTINE, q. 4°. Chauve-Souris de ce supplément.

SHELTOPUSIK, r. Bipède ovipare d'un g. nouveau, décrit d'après PAL. par M. DE LA CEPEDE. Il ressemble à un Lézard à

S P U

grosse queue obtuse qui n'auroit que de très-petites pattes postér. sans antérieures, ou si l'on veut à un Serpent qui auroit 2 petites jambes vers l'anus. On le trouve dans le désert sablonneux de Naryn, près du Volga. Gr. tête plus épaisse que le corps, museau obtus, narines bien ouvertes, paupières mobiles, trous auditifs des Lézards; gr. écailles sur la tête; celles du corps & de la queue festonnées & tuilées; ride latér. le long des côtés du corps, au bout desquelles sont les pieds bidactyles, & couverts, chacun, de 4 écailles; l. totale près de 4', dont la queue occupe près de 2½. M. DE LA CEPEDE vient de nous faire connoître encore un Bipède d'un autre genre qu'il appelle :

LE CANNELÉ; il n'a que de très-petites pattes antér., sans postérieures, & il se trouve au Mexique. Robe d'écailles presque carrées disposées en demi-anneaux supér. & infér. séparés les uns des autres par un sillon latér. longit., excepté à la queue où les anneaux sont entiers; l. 8½", dont la queue occupe 1. **SPUTATEUR**, r. Nouvelle esp. de Lézard que M. DE LA CEPEDE vient de décrire. Ce pet. Lézard d'Amér. n'a guère que 2" de l., dont la queue prend la moitié. Écailles luisantes; dos gris varié de brun, ventre blanchâtre & sans bandes transv.; 4 bandes transv. presque n. sur la tête & le dos, 6 sur la queue; oreilles sans ouverture visible; à chaque pi. 5 doigts écailleux en-dessous, terminés par une petite pelote, sans ongle visible. Cet animal est hardi, entre dans les maisons, court le long des murs, s'irrite facilement, & lance alors une esp. de crachat n. qui fait enfler la partie du corps à laquelle elle parvient, selon que M. ACRÉLIUS l'a écrit à GÉER.

T

T O R

T O R

TEIRA, p. Je serois bien tenté de regarder la description que j'ai faite, à cet article, d'un p. de la mer rouge, d'après FORSK., comme un double emploi, & de voir dans ce Teira le même p. que ma 2^e. Echarpe, à laquelle aussi on en donne le nom dans l'Encyclopédie, mais sans dire sur quoi l'on se fonde en cela. Les 2 calculs des osselets ne coïncident pas de manière à décèler l'unité d'esp., & ils ne s'éloignent pas non plus assez pour qu'on ne puisse pas, en y supposant quelques inexactitudes, les rapporter au même poisson. Ainsi, les descriptions ne tombant pas d'ailleurs sur des caractères assez correspondans, il me paroît difficile de rien décider.

TERRAPENE, Tortue géométrique, voyez l'ouvrage & ce supplément.

TORTUE, r. Ce g. de quadrupèdes ovipares est un de ceux à l'éclaircissement desquels l'ouvrage que M. DE LA CEPÈDE vient de publier contribuera le plus. Je vais corriger, modifier & ajouter d'après lui. Il refuse, avec LIN., les dents à toutes les esp. de T., & il pense que ceux qui ont cru en voir à quelques-unes ont été trompés par les aspérités qui dentellent leurs mâchoires. Voyez dans ce supplément les mots Caouane, Caret, Mydas & Nartaruga.

Tortue franche. V. Mydas.

T. verte. On a encore donné ce nom à la T. franche, ou Mydas, parce que sa chair est verdâtre. On a aussi nommé de même l'esp. suivante.

T. à écaille verte; **T. d'acier** de l'embouchure de l'Amazone & de la mer du Sud, omise par LINNÉ; écaille très-verte, transpar., mince, & ces dents estimées; pet. tête arrondie, carapace plus pet. d' $\frac{1}{4}$, environ, que celle de M.

T. bourbeuse, ou *a'eau douce commune*. Ajoutez à son article: l. totale ordin. 7 à 8", lar. 3 ou 4; partie postér. du plastron terminée en ligne droite; carapace & peau noirâtre, 5 doigts antér., 4 postér. très-distincts quoique palmés. Cette T. passe l'hiver dans l'engourdissement, même dans les pays tempérés; c'est sur terre qu'elle subit cet état. Elle se creuse, avant d'y entrer, un trou d'environ

6" de profondeur, & elle emploie un mois à ce travail qui probablement diffère son engourdissement. Elle passe une bonne partie du printems à l'eau, & de l'été sur terre. Elle dépose ses œufs dans une petite excavation qu'elle fait à la surface du terrain, & les recouvre de sable. À la faveur de ses doigts plus séparés elle a une marche moins lente que celle de la plupart des congénères; vie de 60 à 80 ans.

T. ronde. Ajoutez à son article: bord de la carapace garni de 23 lames, disque de 13, toutes très-unies, d'une couleur claire, semées de très-pet. taches rousses; museau terminé en pointe comme une très-petite corne; queue très-courte; pieds ramassés & arrondis, doigts distingués seulement par leurs ongles l. & forts, 5 antér., 4 postér. Cette T. vit plus dans les rivières que sur terre, & on la trouve même en Prusse.

T. jaune. Espèce d'eau douce nouvellement décrite, quoiqu'elle se trouve quelquefois en Europe; mais c'est sur-tout l'Amérique qu'elle habite, & ses couleurs y sont beaucoup plus vives. Gr. double de celle de la T. bourbeuse; tête, carapace, pattes & queue d'un vert d'herbe agréablement tacheté de jaune; disque de 13 lames, bordure de 25, plastron de 12, terminé en lig. dr. comme dans la T. bourbeuse; pattes délicées, pi. antér. pentadac., postér. tétradac., un peu palmés, les doigts armés d'ongles l., aigus & crochus; queue menue, égalant presque la demi-l. de la carapace; marche moins lente que celle des T. terrestres.

T. molle, décrite d'après M. PENNANT. Elle se trouve dans les rivières de la Caroline mérid., & c'est la plus gr. des T. d'eau douce. Elle parvient au poids de 70 livres. & un individu du poids de 30 livres avoit 20" de l., 4 de large. Cette T. étoit d'un brun foncé teint de verdâtre; le milieu dur, fort & osseux, les bords sur-tout poiler., cartilagineux, moux, plians comme un cuir tanné, mais épais, le disque couvert de pet. élévations lisses & oblongues, plus gr. vers la tête que vers la queue; plastron blanchâtre, débordant la carapace, & postér. dur, osseux, relevé & conformé en selle de

Q q q q ij

T O R

Cheval ; tête un peu triang. & pet. ; cou l. & épais , mais rentrant facilement sous la carapace ; dessus de la mâchoire supér. terminé par une production cartilagineuse un peu cyl. , l. au moins de 9''' , en groin de Taupe , tendre , menue , & demi-transparent , au bout de laquelle étoit l'ouverture des narines ; pattes épaisses & fortes , à 5 doigts , sans compter 2 faux doigts aux antér. , & 1 aux postér. , tous réunis par une gr. & large membrane ; grosse queue large & courte ; chair estimée.

Tortue grecque. Ajoutez à son article : taille fort changeante selon l'âge , le pays & le lieu dans le même pays , car les individus qui vivent sur les montagnes sont plus gr. en général que ceux qui habitent les plaines. Celui qui a servi à la description avoit 14''' de l. totale , sur près de 10 de large , le tout en suivant la courbure supérieure qui est peu considérable , mais on a vu dans l'Inde cette esp. arriver à 4' de long ; mâchoires fortes , dont on a souvent pris les crenelures pour des dents ; queue de 2'' seulement ; pattes antér. l. de 3'' 6''' , postér. de 2'' 6''' ; tête , pattes & queue couvertes d'une peau grenue & d'écailles brunes & inégales ; pi. ramassés , palmés , & dont les ongles sont seuls distinguer les doigts. Ces ongles sont mouffés , étant usés par la marche ; car cette T. , en posant chaque pied , l'appuie successivement sur chaque ongle , en lui faisant , pour ainsi dire , faire la roue ; disque de 13 lames marbrées , à contours striés ; bordure de 24 gr.

T O R

plaques qui dentent la circonférence ; plastron de 12 à 13 lames. Cette T. vit d'herbes , de fruits , d'i. , de v. & de Limaçons ; elle passe l'hiver engourdie dans la terre , & elle a une longue vie.

T. géométrique. Ajoutez à son article : Le milieu de chaque écaille du disque est relevé en bosse assez h. , & la totalité de ce disque est très-convexe ; les 5 ongles antér. & les 4 postér. indiquent seuls le nombre des doigts réunis par une membrane couverte de pet. écailles en-dessus , & d'assez gr. en-dessous.

T. chagrinée. Nouvelle esp. apportée des Indes au cabinet du Roi , ainsi que la suivante , par M. SONNERAT. Carapace l. d'environ 4'' sur 3 ½ de lar. , ayant comme 2 disques , le supér. l. de 2'' 8''' , lar. de 2'' , un peu saillant , osseux & chagriné , divisé en 23 pièces , sans écailles ; de ces 23 pièces 16 plus larges sont sur 2 rangs séparés vers la tête par un 3^e. de 6 pièces plus pet. qui se réunissent à la 23^e. pièce dont est formée la partie antér. ; bordure cartilagineuse & demi-transparente ; plastron débordant antér. & postér. la carapace , un peu échancré antér. , & garni de 7 plaques osseuses & chagrinées.

T. rousâtre. Carapace aplatie , l. & lar. de 5'' 6''' ; disque de 13 lames , bord de 12 , toutes minces , légèrement striées , hors leur milieu lisse , d'un marron rousâtre ; plastron de 13 lames , postér. échancré ; tête fort plate pour le genre ; 5 doigts antér. & postér. , garnis d'ongles longs & pointus.

V

VOMER , p. Charrus.

OBSERVATIONS

SUR DEUX POINTS DE THÉORIE ZOOLOGIQUE

QUI N'ONT PU ÊTRE DISCUTÉS DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE.

I.

DANS plusieurs articles de cette Zoologie, j'ai rejeté, comme au moins incertain, un principe sur lequel Buf. s'est souvent fondé quand il a voulu distinguer quelques animaux en différentes especes. Il suppose en vingt occasions, dans son superbe ouvrage, que les animaux des pays chauds ne sont jamais communs aux 2 continens, parce que, dit-il, pour qu'ils se trouvassent dans les 2, il faudroit qu'ils eussent passé de l'un à l'autre, ce qu'ils n'auroient pu faire que par le nord, dont leur tempérament a toujours dû les éloigner. Je n'ai rien dit pour combattre ce principe considéré en lui-même, soit parce que je n'ai pas cru devoir interrompre la description des animaux à l'occasion desquels je le repoussois, soit parce que j'ai imaginé que l'on sentiroit facilement l'incertitude d'une assertion aussi générale. Cependant, mon livre pouvant tomber entre les mains de lecteurs qui ne réfléchissent pas assez pour trouver d'eux-mêmes la réfutation du principe dont il s'agit, je vais leur indiquer les raisons qui doivent le faire regarder comme au moins fort incertain.

Quand, en lisant, on rapproche & l'on compare les idées exprimées dans les différentes parties d'un ouvrage, on voit nécessairement avec surprise les terres froides du nord représentées par Buf. comme une barrière insurmontable aux animaux des pays chauds. Comment en effet l'Auteur de la *Théorie de la Terre & des Epoque de la Nature*, à qui les révolutions du globe coûtoient si peu quand son imagination brillante lui dictoit ces ingénieux romans, est-il devenu, en d'autres occasions, assez ami de l'uniformité pour supposer que depuis que cette Planete est habitée, sa surface ait toujours été telle que nous la voyons aujourd'hui? Ayant commencé, selon lui, à se refroidir par les pôles, & ayant acquis dans ces contrées les premiers degrés de la température nécessaire à la nature vivante; les animaux ayant reçu à cette latitude l'existence & la vie, & s'étant ensuite distribués de là sur le reste de la terre à mesure qu'un degré de chaleur modérée a succédé à l'état d'incandescence; comment l'Auteur de cette hypothese peut-il croire impossible que les mêmes especes existent aujourd'hui dans les pays chauds des 2 continens? Mais sans recourir à ces systèmes, ne se présente-t-il pas à l'esprit vingt moyens d'expliquer l'identité des esp. dans les deux continens? Si les Pôles n'ont pas été, dès les premiers tems de la nature vivante, une région glaciale, les animaux ont pu en traverser les terres pour passer de l'Asie en Amér. ou de l'Amér. en Asie. Ils ont pu même, sans s'élever à une aussi grande latitude que celle où l'on trouve des débris de leurs squelettes, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, au Canada, au sud-est de l'Ohio, parvenir d'un continent à l'autre, si autrefois la mer s'est avancée entre eux beaucoup moins qu'elle ne l'est aujourd'hui. Enfin qui nous assurera que la communication n'ait jamais pu se faire par la Zone Torride meme? Cette multitude d'îles dont la mer du sud est semée le long d'une bande large de 5°. entre le Tropique du Capricorne & l'Equateur vers l'Amérique, & entre l'Equateur & le Tropique du Cancer vers l'Asie, où elle rejoint les Philippines, cette multitude d'îles n'indiquent-elles pas des terres élevées, peu submergées, & qui autrefois ont pu offrir une route aux Quadrupedes & aux Oiseaux? Voilà certainement assez de moyens d'expliquer le voyage des animaux d'un continent à l'autre, pour qu'on ne puisse alléguer l'impossibilité de ce passage comme une preuve de la différence des especes qui habitent ces régions. Ces considérations sont d'autant plus puissantes,

que l'on a trouvé des *Fourmillers*, des *Philandres*, des *Pareffeux*, &c. dans l'ancien continent, dont Bur. les avoit exclus en conséquence de son principe. Voyez Fourmiller, Inhazaras, Philandre oriental, Pareffeux.

I I.

J'ai eu plusieurs fois occasion de dire, dans cet ouvrage, que nous n'avions aucune donnée qui nous prouvât que de l'union de 2 animaux d'espèces différentes, il ne put jamais résulter des individus féconds. Quoique j'ose dénier tout Naturaliste d'infirmer cette assertion, cependant si je ne l'étais, on trouveroit peut-être extraordinaire cette élimination d'une preuve que les Auteurs les plus justement célèbres ont souvent employée quand ils ont voulu prouver l'unité d'espèce dans 2 animaux. Je ne prétends pas nier qu'il soit bon de consulter la nature en examinant si 2 animaux s'unissent ensemble, pourvu qu'on ne les y force pas par le besoin; car c'est leur conduite dictée, amenée par le besoin, & les suites qu'elle peut avoir, qui me semblent ne fournir aucune preuve sur l'unité de leur espèce. Pour remplir mon objet, il n'est pas nécessaire que je prouve que les animaux d'espèces différentes peuvent produire des individus féconds, il suffit que je fasse voir qu'il n'est pas certain qu'ils ne le puissent pas; or rien n'est plus facile à faire sentir que cette incertitude. Tant que la fausseté de la théorie, ou si l'on veut, de l'hypothèse de la préexistence des germes, ne sera pas prouvée, il ne sera pas prouvé non plus que les animaux d'espèces différentes ne peuvent multiplier ensemble. En effet, si le germe préexiste à l'union du mâle & de la femelle, s'il appartient uniquement à celle-ci, si le mâle ne fait que fournir une liqueur stimulante qui mette en jeu l'irritabilité d'un petit être dont le développement ne puisse avoir lieu qu'après l'action de ce premier *stimulus*, on ne pourra assurer que les animaux d'espèces, & même de genre différens, mais voisins, ne peuvent s'unir efficacement; car que faut-il pour l'efficacité de cette union? Un certain rapport, à nous inconnu, entre un *stimulus* & un corps organisé, entre la liqueur du mâle & le germe. Or, qui oseroit prononcer que la différence d'espèce suffise pour empêcher ce rapport? Qui nous a dit qu'un bec plus ou moins long, qu'une queue l. ou courte, (caractères bien spécifiques), & même qu'un doigt ou quelques dents incisives de plus (caractères bien génériques), soient des preuves certaines d'obstacles à l'harmonie nécessaire entre le sperme & le germe, pour que l'un stimule convenablement l'autre? Convenons-en, nous n'entendons absolument rien à ces matières; ou si nous y entrevoyons quelque chose, le peu que nous y découvrons tend à nous montrer la fécondation d'une femelle par un mâle d'une autre espèce, comme une chose très-possible. La fécondité aujourd'hui bien constatée au Mulet, la fécondation d'une Louve par un Chien, ne prouvent donc pas l'unité d'espèce dans le Cheval & l'Âne, dans le Chien & le Loup, &c.

A ces simples réflexions j'ajouterai, en faveur de ceux qui ignorent sur quoi est appuyée la doctrine de la préexistence des germes dont je viens de parler, qu'elle est fondée, d'abord sur ce qu'elle offre le seul moyen de ne pas supposer de vraies générations, & sur ce que tout nous porte à regarder une génération proprement dite comme choquant autant notre raison que peuvent la choquer les générations équivoques des Anciens, si universellement rejetées depuis RÉDR. En effet, la génération actuelle d'un être organisé seroit un miracle inconcevable, c'est-à-dire, un fait qu'il ne faut admettre que lorsqu'on ne peut absolument le rejeter. Nous ne connoissons, nous n'entrevoyons même, dans la nature, aucunes loix en vertu desquelles des molécules puissent se disposer de manière qu'il en résulte un animal; ainsi nous ne devons pas reconnoître la formation mécanique. Eh! que gagnerions-nous à l'admettre? Nous serions toujours réduits à présupposer au moins l'irritabilité & la sensibilité des organes; ainsi autant vaut présupposer le germe lui-même. Il est donc assez simple & naturel de supposer la préexistence comme un premier fait, comme un fait général au-delà duquel on ne peut pas plus remonter qu'au-delà de l'attraction.

Viendra-t-on me dire que je me fais un monstre pour le combattre ; que la chose est fort simple, que la génération n'est qu'une crystallification ; que des molécules semblables se réunissent par leur affinité, & forment un cœur, que d'autres se rassemblent & forment un estomac, d'autres un cerveau, celles-là des yeux, celles-ci des poumons, &c., comme, dans une dissolution saline, chaque sel différent donne ses divers crystaux ? Je rougis de combattre ces idées puérides ; mais comme on n'a pas rougi de les proposer, & comme on vient de les renouveler, il faut bien en montrer l'extravagance.

La structure compliquée des organes animaux ne peut être comparée en rien à celle des crystaux. D'ailleurs les divers crystaux qui peuvent se former successivement dans une capsule, n'ont aucune liaison entre eux ; ce sont autant d'êtres isolés, complets & independans l'un de l'autre ; tandis qu'au contraire chaque partie de l'animal dépend des autres parties sous un grand nombre de rapports. Mais particularisons ces considérations générales, & nous sentirons mieux le vice de l'étrange explication que je combats.

Les crystaux de formes constamment diverses, viennent toujours de sels différens ; tandis qu'au contraire, dans l'animal, il est une infinité de parties de formes constamment différentes, qui sont cependant d'une même substance. Dira-t-on que plus de 240 muscles qui composent le corps humain, & qui la plupart ont des formes différentes, sont aussi de substances différentes ? Dira-t-on que 4 à 5 cents os, dont la plupart offrent des formes bien plus diverses encore que celles des muscles, sont composés de principes différens ? Le dira-t-on de toutes ces membranes qui forment les uns différens viscères, les autres divers vaisseaux, celles-ci différentes valvules, celles-là de simples enveloppes ? D'ailleurs, le nombre de cubes, de rhombes, de pyramides, d'aiguilles, de paillettes, qui se forment par la crystallification des sels contenus dans une dissolution, est indéfini ; pourquoi celui des parties d'un animal est-il toujours très-borné, fixe & invariable ? Pourquoi les molécules qui doivent former des omoplates, des clavicules, des cubitus, des radius, des hanches, des fémurs, des rotules, des tibia, &c., en donnent-elles toujours 2, jamais 3, 4, 5, &c. ? Pourquoi avons-nous toujours 20 doigts, dont 18 à 3 phalanges ; 2 bras, 2 jambes, 2 yeux, 2 oreilles, 2 poumons, &c., & un seul cœur, un seul foie, une seule vésicule du fiel, une seule vessie, un seul sternum, &c. ? Comment plusieurs principes différens peuvent-ils ne pas faire une crystallification confuse & irrégulière dans la formation des organes très-compliqués ? Comment, par exemple, les molécules qui commencent à ébaucher le crystallin ne sont-elles pas troublées par celles qui doivent former la tunique, par celles qui doivent former la pupille, dessiner les fibres radieuses & circulaires de l'uvée, &c. &c. ? Comment, en général, les molécules qui doivent former un organe, un viscère quelconque, ne sont-elles pas dérangées par celles qui doivent composer les nerfs & les vaisseaux de toute espèce qui doivent s'y distribuer ? Dans une crystallification, si tous les sels se crystallifioient en même tems, ils le feroient tumultuairement, sans ordre, & aucun crystal ne seroit pur & irrégulier ; si au contraire ils se crystallifioient successivement, le 2^e. recouvreroit le 1^e., & seroit masqué par le 3^e. qui lui-même seroit enveloppé par le 4^e. ; pourquoi n'en est-il pas de même dans la formation de l'embryon ? pourquoi les molécules destinées à faire des parties osseuses, des musculo-fibreuses, des membranueuses, des ligamenteuses, &c., ne sont-elles pas confondues ensemble, si elles se sont rapprochées en même tems ? Ou, si leur rapprochement a été successif, pourquoi les os de toute forme, les muscles de toute figure, les membranes de tout contour, &c., ne sont-ils point par couches, tous les os entassés l'un sur l'autre, cet amas recouvert de fibres musculaires, & cette masse informe enveloppée de membranes ? Pourquoi, &c., &c., car je ne finirois pas si je voulois accumuler les contradictions qu'enferme une hypothèse fondée sur la comparaison des corps les plus simples de la nature à ceux dont la structure est la plus admirable. Comment donc a-t-on pu proposer cette manière d'expliquer la formation des animaux ? Je

l'ignore. Si l'hypothèse de la dissémination des germes, ou celle de leur emboîtement, enfermoient des absurdités aussi choquantes, aussi contraires aux lumières d'une saine physique, que d'iroit-on de ces opinions ? Elles ont assez peu de partisans, j'en conviens ; il est presque de mode de les rejeter. Cependant elles satisfont assez la raison, & ne révoltent que l'imagination, en la fatiguant par l'inconcevable petitesse qu'elles supposent aux parties des germes. Mais qu'est-ce que la grandeur & la petitesse dans l'esprit du Philosophe ? Elles ne doivent y être que des dénominations relatives ; & l'on ne peut dire, ni du soleil qu'il est grand, ni de l'animalcule microscopique qu'il est petit, mais on peut seulement assurer que l'un contient plusieurs fois le volume de l'autre.

Quant à l'hypothèse des molécules organiques, moins connue en elle-même, qu'à raison de la célébrité de son illustre Auteur, le moyen qu'elle fournit pour expliquer une génération proprement dite, n'est pas plus heureux que celui dont je viens de montrer l'illusion. Cependant j'en parlerai peu, car j'aime à être clair, & il est difficile de l'être en combattant un système intelligible. Je n'ai jamais compris ce que ce peut être que *la tendance de la nature à s'organiser*, ce que c'est qu'un *moule intérieur*, ce que c'est que *des molécules organiques vivantes dont l'assemblage fait un être organisé*, ce que c'est que *des molécules inaltérables qui cependant peuvent se mouler*, &c., &c. Je sais seulement que des molécules qui n'ont pu être admises dans les parties du corps d'un adulte, parce que ses membres avoient pris tout leur accroissement, en sont nécessairement renvoyées dans le même état où elles s'y étoient présentées. N'ayant pu y pénétrer, elles n'ont donc pas dû s'y mouler (quelque sens que l'on attache à ce mot), elles n'ont pu y prendre une forme qui les mît en état d'aller représenter ces membres en petit dans l'embryon. Si au contraire elles ont pu pénétrer dans les parties du corps de l'adulte, elles ont dû y rester comme elles restent dans celles de l'enfant, & alors tout l'édifice du système s'écroule. Je sais encore que tous les Naturalistes qui ont observé au microscope ont reconnu, & que j'ai reconnu de même cent & cent fois pour de vrais animaux, les prétendues molécules organiques des infusions. J'ajouterai à ces courtes réflexions 2 questions que me suggère Bon. : Où se moulent les molécules qui doivent dessiner une queue dans l'embryon de la Chienne, ou de la Jument à qui on a coupé la sienne dès la jeunesse ? Où se moulent les molécules qui doivent former un second testicule à l'enfant Hortentor dont les pere, les ayeux, bisayeux, trisayeux, &c., ont été privés de ce second organe dès leur enfance ? Je crois ce peu de mots suffisant pour faire sentir ce qu'on doit penser de ce singulier système, & pour faire conclure que, repoussé ainsi de tous côtés, il est fort simple & naturel d'en revenir à la préexistence des germes comme à un premier fait. Quand on contemple l'univers, la projection & l'attraction sont les faits où l'on s'arrête ; quand on observe une dissolution chimique, on ne va pas au-delà des affinités qui l'opèrent ; si l'on explique les fonctions animales, on présume l'irritabilité d'un certain nombre de parties ; & en s'occupant de la reproduction des espèces organisées, animales ou végétales, on est réduit à ne parler que du développement des germes, & à présumer leur existence.

On doit être d'autant plus porté à saisir l'hypothèse dont je parle, qu'elle est fondée d'ailleurs sur des faits inconciliables avec toute autre. Telle est l'existence du germe dans les œufs des Poules vierges, existence assez solidement établie par les beaux Mémoires de M. DE HALLER sur la formation du cœur dans le Poulet ; telles sont encore plusieurs des observations contenues dans les intéressantes dissertations de SPALLER sur la génération de quelques amphibies, ouvrages auxquels je suis obligé de renvoyer le Lecteur, ainsi qu'aux sublimes considérations de BON. sur les corps organisés. Les personnes les moins instruites en ce genre n'auront pas besoin de méditer beaucoup ces excellens écrits pour se mettre en état de détruire aisément les idées qui viennent d'être exposées (Août 1787, Mém. de M. REYNIER), à propos des clavaires, sur la génération par la simple agrégation de la matière organisée.

S U P P L É M E N T

A LA CONCORDANCE

PAR RAPPORT A LA NOMENCLATURE DES POISSONS.

LE volume de la nouvelle Encyclopédie, qui contient le Dictionnaire des Poissons, a paru trop tard relativement à l'impression de mon ouvrage, pour que j'eusse pu en adopter la nomenclature, ou la joindre à celle que j'ai employée. D'ailleurs une réflexion m'eût arrêté, si j'eusse eu le tems de faire ou cette adoption, ou cette réunion. Un Auteur qui découvre une espèce nouvelle, acquiert par-là une sorte de droit à lui donner un nom; mais il n'a pas le même pouvoir sur les espèces anciennes. Quand même il l'auroit, il ne devrait en user que dans un ouvrage méthodique, mais il ne le pourroit dans un Dictionnaire; le but même d'un pareil ouvrage s'y oppose évidemment. L'ordre dans lequel les mots y sont rangés, est un vrai désordre; c'est même le désordre le plus complet, & il n'est admissible qu'à cause de l'extrême facilité qu'il procure de trouver ce que l'on cherche. Il ne doit donc contenir que des noms que l'on puisse être tenté d'y chercher. Mais comme il ne peut venir à l'esprit de personne de chercher des noms qui n'ont pas encore été employés à désigner tel ou tel animal, fussent-ils les mieux appliqués & les mieux choisis, ils ne doivent point faire partie d'un Dictionnaire. Personne ne s'avisera de chercher: *Blanc-jaune*, *Ovale*, *Brune*, *Noire*, *Barré*, *Taché*, *Bordé*, *Raboteux*, &c. comme des noms de Poissons. LIN. a pu joindre ces mots, comme épithètes, au nom du genre pour désigner les espèces; il a pu appeler un Poisson: *Labrus marginalis*, un autre *Perca atraria*, c. à. d. *Tourd bordé*, *Perche noire*; les mots *Tourd*, *Perche* précédant l'adjectif levent toute équivoque. Mais je n'aurois jamais cru pouvoir faire de ces épithètes même des noms propres, & appeler un Poisson: le *Bordé*, la *Brune*, le *Blanc*, le *Taché*, le *Sans-tache*, &c., bien sûr que personne ne peut penser à chercher ces noms qui n'ont jamais été employés en ce sens. Cependant j'imagine que puisqu'on a passé par-dessus ces considérations dans la nouvelle Encyclopédie, il est bon de rapporter ici, au moins les noms que l'on y a donnés à un certain nombre de Poissons, & d'indiquer sous quels autres noms on les trouvera dans mon ouvrage. Mon but en cela est de mettre le Lecteur en état de comparer les descriptions, & de l'empêcher de croire que j'aie omis ces Poissons; j'ai dit ci-dessus, dans mes observations sur mon supplément, ce qu'il en est de ce point. Quant à ce supplément à la concordance des Poissons, le premier nom est celui qui est employé dans l'Encyclopédie pour y désigner chaque Poisson, le 2^e. est l'article de mon ouvrage où il est décrit.

Able, outre mon *Able*, 2^e. *Marène*.
Acipe. Genre de l'Esturgeon.
Aiolé. 2^e. *Tourd*.
Albule. 1^e. *Muge*.
Anguillard. 10^e. *Boulerot*.

Anostome. 6^e. *Saumon*.
Argenté. 3^e. *Polynème*.
Argentine. 7^e. *Perche*.
Argus. Ce n'est pas mon *Argus* ou *Pathimaure*;
 mais ma 2^e. *Sole*, & l'*Argus* du suppl.

R r r r

- Armé.* 7^e. Silure.
Avite. 6^e. Tourd.
Azuré. 3^e. Carpe.
Bande d'argent, 4^e. Alofe.
Barbier. Ce n'est pas mon Barbier, mais ma
 1^{re}. Anthic.
Barbue. 1^{re}. Donzelle.
Barré. 2^e. Silure.
Basse. 19^e. Perche.
Baveuse. 1^{re}. Perce-pierre.
Bec alongé. 5^e. Echarpe.
Belette. 6^e. Perce-pierre.
Bergforelle. Roding.
Bergsnyltre. 13^e. Tourd.
Bibé. Merlu barbu.
Blanc. Orbe étoilé.
Blanc-jaune. 8^e. Saumon.
Bleu. Glauque.
Boddart. 5^e. Boulerot.
Bordé. 10^e. Tourd.
Bosfu. Le p. indiqué sous ce nom dans mon
 ouvrage n'a pas été décrit par DAUB. Des
 2 auxquels il donne ce nom, le 2^e. est mon
 1^{re}. Charax, le 1^{re}. est une esp. obscure du
 g. des Coïfres dans LIN.; je l'ai négligée.
Bouclier. g. du Cycloptere.
Branchiale. 3^e. Lamproie.
Bridé. 10^e. Echarpe, & 2^e. Dorade.
Brune. 6^e. Perche.
Cachive. 2^e. Mormyre.
Callyonyme. g. de la Lyre.
Canude. 6^e. Epinoche, outre le Tourd.
Carené. 5^e. Silure.
Caroline. 2^e. Hautin.
Carrelet. Barbue, non que le Carrelet soit la
 Barbue, mais parce que le p. que DAUB.
 décrit sous le nom de Carrelet n'est pas un
 Carrelet, mais une Barbue.
Carude, 21^e. Tourd.
Cayman. 2^e. Brochet.
Ceinture d'argent. Paille-en-cul.
Centrisque. g. de la Bécasse.
Cépole. Flamme.
Chardon, 15^e. Raie.
Charmuth. 6^e. Silure.
Chat. 9^e. Silure.
Chétodon, g. de l'Echarpe.
Cilier. 7^e. Echarpe.
Cinq-épines. 25^e. Tourd.
Cinq-taches. Dauphin des torrents.
Clavière. 31^e. Tourd.
Clupe. g. de l'Alofe.
Coq. Charrue.
Coquillade. Gattorugine, non que la Coquillade
 soit la Gattorugine, mais parce que le p.
 décrit dans l'Encyclopédie sous le nom de
 Coquillade est une Gattorugine, & non une
 Coquillade.
Cornu. 1^{re}. Echarpe & 5^e. Perce-pierre.
Côte. 11^e. Silure.
Cotte. g. du Chabot.
Courte-épine. Guara.
Cous. 10^e. Silure.
Crapaud. 2^e. Scorpène.
Crapaudine. Lompe.
Crénelée. 16^e. Perche.
Crin. 32^e. Tourd.
Croissant. 4^e. Tourd.
Cuirassé. 2^e. Bécasse, & 4^e. Silure.
Cyprin. g. des Carpes.
Cyprinoïde. 1^{re}. Mormyre, & 7^e. Boulerot.
Denté. Roschal, 1^{re}. Cycloptere, & Dentale;
Désarmé. 8^e. Silure.
Deux-dents. g. du Hérisson à 2 dents.
Deux-doigts. 5^e. Scorpène.
Diagramme. 15^e. Perche.
Diptère. 1^{re}. Cuirassier.
Dofin. C'est l'*Hippurus* de LIN. V. 3^e. Rafoir;
Doradon. Guaracapéma.
Dorée. 11^e. Perche.
Double-mouche. 2^e. Charax.
Double-tache. 16^e. Tourd.
Dragon. Poisson volant d'Amboine.
Dragonneau. Doucet.
Echène. g. du Rémora.
Écureuil. 17^e. Perche.
Élétre. 9^e. Boulerot.
Elope. g. du Saurel.
Enfumé. Stercoraire.
Épineux. Aramaca, & 2^e. Baliste.
Eriox. 5^e. Saumon.
Esôce. g. de l'Aiguille.
Fario, Truite.
Fauteur. 3^e. Echarpe & 7^e. Tourd.
Fauve. 30^e. Tourd.
Fleche, 2^e. Lyre.
Fléton. Flez, non que le Fléton soit le Flez,
 mais parce que le p. décrit dans l'Encycl.
 sous le nom de Fléton est un Flez.
Flez. Fléton, par la raison contraire.
Franche-barbote. 1^{re}. Loche.
Gade. g. du Merlan.
Gal. Abacatuana.
Gastré. g. de l'Epinoche.
Gélatineux. 4^e. Cycloptere. V. le suppl.
Glaive. g. de l'Empereur.
Gobie, g. du Boulerot.
Goujon blanc. 2^e. Boulerot.
Grenouiller. 7^e. Percepierre.
Grifon. 2^e. Echarpe, & 3^e. Tourd.
Grogneur. Grondeur.
Guare. Guaraterba.

- Gunnel.* Papillon de mer.
Hamburge. Karaïsche.
Hériffé. Flascopsaro & 7°. Baliste.
Hiatule. 9°. Tourd.
Huch. Heuch.
Jagaque. Jagacaguare.
Java. 2°. Teutie.
Jaunâtre. 2°. Tourd.
Imberbe. 2°. Donzelle.
Joël, Joil. 1°. Athérine.
Kopirat. 2°. Gymnote.
Kalreuter, 4°. Boulerot.
Languette. Pole.
Lépisme. 2°. Daine.
Lievre. Cépole.
Lizizé. 2°. Chabot.
Linéaire. 28°. Tourd.
Livide. 26°. Tourd.
Loche. 3°. Loche.
Lomçe. Lievre de mer.
Longue-épine. Atingue.
Louche. 23°. Tourd.
Lunule. Hériffon mole à 2 dents.
Lunulé. Pl. *lunatus*, LIN. V. Pathimaure.
Mal. 1°. Silure.
Mammelonné. 9°. Baliste.
Manchot, 3°. Sole.
Mango. Mongo.
Marbrée. Lamproie.
Marron. Châtaigne.
Matou. 2°. Bagre.
Mélope. 18°. Tourd.
Merlus (gr.). Merlu.
Meunier de mer. 9°. Perche.
Misgurn. 2°. Loche.
Monocéros. 1°. Licorne.
Monoptere. Cuirassier.
Mouche. 5°. Tourd.
Muge. Cabot.
Mugile. g. des Muges.
Mulet. g. du Rouget.
Mustelle. 2°. Lote.
Nawaga. Dorse.
Nébuleux. 19°. Tourd.
Noiraud. 4°. Echarpe.
Noirc. 10°. Perche.
Nu. 14°. Echarpe.
Øillé. 1°. Lyre & 15°. Tourd.
Ombre de riviere. Ombre d'Auvergne.
Ondoyant. 11°. Rafoir.
Onyte. 22°. Tourd.
Offisage, 20°. Tourd.
Ovale. 5°. Epinoche.
Oxyrinque. Houtin.
Paon. 2°. Spare.
Papou. 1°. Teutie.
Parot. 12°. Tourd.
Passan. 1°. Gymnote.
Peigne. 11°. Boulerot.
Pentadactyle. 1°. Polynême.
Perroquet. Outre les miens, Tête de Tortue.
Persegue. g. des Perches.
Petit-monde. Croissant.
Pipe. 2°. Hippocampe.
Plagieuse. 4°. Sole.
Plécost. Cuirassier.
Pleuronctte. g. de la Sole.
Plombé. 24°. Tourds.
Pointillé. 9°. Saumon.
Pole. Cynoglosse, d'où il ne faut pas conclure que la Pole soit la Cynoglosse, mais que l'un de ces p. a été décrit pour l'autre dans l'Encyclopédie.
Polymne. 8°. Perche.
Pontué. 17°. Tourd.
Pontuée. 5°. Perche.
Porgy. 3°. Dorade.
Post. 3°. Perche.
Prycka. 2°. Lamproie.
Quatre-dents, g. des Hériffons à 4 dents.
Queue-jaune. 4°. Perche.
Queue-noire. 13°. Perche.
Quinze-épines. 3°. Epinoche.
Raboteux. 3°. Chabot.
Rat. Tapeçon.
Rayé. Globe rayé, & 15°. Echarpe.
Renard. 4°. Brochet.
Rhombôide. 2°. Saumon.
Roi des Harengs du nord, Chimere, dans l'Encycl. ; mais ce nom n'est connu que comme désignant une variété de Harengs rougeâtres, assez rare, que les pêcheurs du nord nomment ainsi.
Roi des Harengs du sud. Poisson-coq.
Rougeâtre. Roffe.
Rouillé. 11°. Tourd.
Salvelinc. Ombre.
Sanguinolente. Probablement c'est le Cugupuguacu.
Sans-tache. Serpent de mer.
Sarve. Rotangle.
Saure. Saurel, aussi 4°. Epinoche, & Léopard de mer 3°.
Sauteur. 4°. Carpe.
Schilde. Bouclier.
Schlosser. 3°. Boulerot.
Scienc. g. du Daine.
Serpent. Vipere marine, & 2°. Flamme.
Scy. 2°. Eglefin.
Silloné. 3°. Baliste.
So'cnostane. 3°. Fistulaire.
Souflet. 13°. Echarpe.

- Sourcil.* Vagabond.
Sourciller. 3^e. Percepierrc.
Spatule. Nageur.
Spinarelle. 7^e. Epinoche.
Sternicle. Serpe.
Strié. 13^e. Tourd, & 6^e. Echarpe.
Sumpit. 3^e. Bécasse.
Synode. Dentaire.
Taché. 2^e. Marène.
Tachée, Crapaud de mer.
Tambour. 27^e. Tourd.
Ténia. 1^{re}. Flamme.
Tête de Lievre. 6^e. Boulerot.
Tête nue. Amie. DAUB. donne le même nom à un p. des Indes du g. des Aiguilles désigné par LIN. sous la phrase d'*Esox gymnocephalus*. Os de la tête nu, mâchoires égales, opercules très-obtus. D. 13. P. 10. V. 7. A. 26.
Trachinc. g. de la Vive.
Trachiure. g. du Paille-en-cul.
Trident. 18^e. Perche.
Trigle. g. du Milan.
Trois-épines. 1^{re}. Epinoche.
Truie. 1^{re}. Scorpène.
Truite. Truite faumonée.
Truite faumonée. Manken.
Tuberculeux. 8^e. Baliste.
Tuyau de plume. 2^e. Trompette.
Velu. 3^e. Licorne.
Venimeuse. 12^e. Perche.
Ventru. 3^e. Cycloptere.
Verdet. 3^e. Brochet.
Vert-blanc. 6^e. Spare.
Vimbe. Serte.
Vivipare. Lote vivipare;
Umble-chevalier. Ombre-chevalier.
Volant. 3^e. Scorpène, Pégase volant. Voyez aussi Hirondelle de mer.
Zanture. 3^e. Spare.

TABLEAUX ZOOLOGIQUES.

CES Tableaux, à la fin d'un ouvrage tel que celui-ci, sont destinés à remettre en ordre la foule des animaux confondus par la disposition alphabétique. Je placerai d'abord, comme je l'ai annoncé page 9, le tableau général de DAUB., avec quelques modifications. On trouvera ensuite celui des q. de BRIS.; celui-ci sera suivi de l'indication des esp., dont j'en ai composé les genres, afin qu'on puisse les chercher par ordre dans l'ouvrage, le lire, au lieu de se borner à le consulter, & en faire ainsi un ouvrage méthodique. Les autres tables des especes sont destinées au même usage, & dans chacune les genres nouveaux seront inférés. Les Tableaux des Cétacées & des Oiseaux sont encore de BRIS.; celui des Quadrupedes & des Serpens n'est que l'indication des g. & des esp. que LIN. & DAUB. y ont fait entrer, & auxquels j'en ai joint quelques-unes. Celui des g. des Poissons est de GO., celui des Insectes est de GEOF. Quant aux Vers, voyez ce que j'en ai dit, chapitre XI. Ces Tableaux sont encore destinés à fournir les moyens de reconnoître un animal, comme on l'a expliqué dans l'introduction, pages vij, viij & ix.

D I S T R I B U T I O N

D E T O U S L E S A N I M A U X

E N N E U F C L A S S E S .

Tête connue dans tous.							Plusieurs sans tête connue.	
Narines connues.							Sans narines connues.	
Oreilles connues.							Sans oreilles connues.	
Cœur à deux ventricules.			Cœur à un ventricule.			Cœur de différentes formes, ou inconnu.		
Sang chaud.			Sang presque froid.			Liquueur blanchâtre, au lieu de sang.		
Inspirations & expirations fréquentes.		Inspirations & expirations par intervalles plus longs.		Entrée de l'air par des ouïes.		Entrée de l'air par des stigmates.	Nulle entrée appar. à l'air.	
Vivipares.		La plupart ovipares.						
Mammelles.		Sans mammelles.						
I. Classe. QUADRUP.	II. Classe. CÉTACÉS.	III. Classe. OISEAUX.	IV. Classe. QUADRUP. ovipares.	V. Classe. SERPENS.	VI. Classe. POISSONS cartilagineux	VII. Classe. POISSONS simp. dits.	VIII. Classe INSECTES.	IX. Classe. VERS.
4 pieds & poils.	Nageoires, corps nu.	Plumes, 2 pieds.	4 pieds, sans poils.	Ecaillés, sans pieds ni nageoires.	Corps nu, ou écaillés, nageoires cartilagineuses.	Corps nu, ou écaillés, nageoires à osselets.	Antennes; trompe, ou mâchoires jouant de côté; incisions ou anneaux; ord. 6 pieds, quelquefois un plus gr. nombre.	Sans pieds ni antennes propr. dites, sans membres distincts & analogues à ceux des autres animaux, sans squelette intérieur.

ORDRES.

6 incisives à chaque mâchoire.	} XVI.	doigts tous séparés.	} 4 doigts antér., 5 postérieurs 34. HYENNE. 5 doigts antér., 4 postérieurs 35. CHIEN. 5 doigts à chaque } pouce éloigné. 36. BELETTE. } pouce rapproché. 37. BLAIREAU. jambes appuyées sur le talon 38. OURS. ongles crochus rentrants & fortans 39. CHAT.
5 incisives supér., 3 infér.	} XVII. 41. TAUPE.
10. incis. supér., 3 infér.			

TABLE DES ESPÈCES DE QUADRUPÈDES.

- | | |
|---|--|
| <p>1. FOURMILLER, v. à ce mot 3 espèces, ensuite Cochon de terre & Inhazaras.</p> <p>2. PHOLIDOTE, v. Pangolin & Phatagin.</p> <p>3. PARESSEUX, v. à ce mot 4 espèces.</p> <p>4. ARMADILLE, ou <i>Tatou</i>, v. à ce dernier mot 6 espèces.</p> <p>5. ÉLÉPHANT, v. ce mot.</p> <p>6. MORSE, v. à ce mot 2 espèces, ensuite 5 Lamantins & Singe de mer.</p> <p>7. CHAMEAU, v. ce mot où se trouve aussi Dromadaire, v. ensuite Lama, Vigogne, Paco & Chilibueque.</p> <p>8. GIRAFFE, v. ce mot.</p> <p>9. BOUC, v. ce mot, & les 2 ou 3 esp. ou variétés, ensuite Aogagre, Bouquetin & Capricorne.</p> <p><i>Nouveau genre.</i> ANTILOPE, v. à ce mot 28 esp., ensuite Viak-Sicen-Bok, Steen-Bok, Réé-Bok.</p> <p><i>Nouveau genre.</i> NILGAUT, v. ce mot.</p> <p>10. CERF, v. à ce mot 3 ou 4 esp., ensuite Axis, Renne, Caribou, 2 Chevreuils; Cariacou, Biche de Barallon, Daim & Elan.</p> <p><i>Nouveau genre.</i> GNOU, v. ce mot dans l'ouvrage & dans le supplément.</p> <p>11. BŒUF, ou <i>Taureau</i>, v. Aurochs suivi de Taureau, Bison, Bison musqué, Zébu; v. ensuite Backelets, Buffle, Vache de Tartarie & Chainuk.</p> <p>12. BÉLIER, v. à ce mot 6 ou 7 espèces ou variétés, ensuite Mouton & Moufflon.</p> <p>13. CHEVROTAIN, v. à ce mot 3 espèces, ensuite Mufc.</p> | <p>14. CHEVAL, v. ce mot, & Tarpan, ensuite Ane dans l'ouvrage & le supplément, ainsi que Onagre; enfin Zebre, Mangarsahok, Couagga, Czigitai dans l'ouvrage & le supplément, puis Mulet, Jumart & Kumrah.</p> <p>15. SANGLIER, v. à ce mot 3 esp., ensuite Babiroussa, Patira, 2 Pécaris, Cochon de Guinée & Cochon chinois.</p> <p>16. RHINOCEROS, v. à ce mot 2 espèces.</p> <p>17. CABIAI, v. ce mot.</p> <p>18. TAPIR, v. ce mot.</p> <p>19. HIPPOPOTAME; v. ce mot.</p> <p>20. PORC-ÉPIC, v. à ce mot 3 esp., ensuite Coëndou.</p> <p>21. CASTOR, v. ce mot, ensuite Desman & Ondatra.</p> <p>22. LIEVRE, v. à ce mot 7 espèces, ensuite dans le supplément Lievre du Cap, enfin Lapin avec ses variétés & Tapéti.</p> <p>23. LAPIN, v. ce mot, ensuite 3 Cavia, en consultant le supplément pour le 2^e, puis Paca, Aparéa, Agouchi, Agouti, Piloni, Lemming, Viscacha & Daman.</p> <p>24. ECUREUIL, v. à ce mot 10 esp. & variétés, ensuite dans le supplément Ecureuil de Bombai, puis au mot Polatouche, 3 Ecureuils volans, enfin Zerda & Piguchen.</p> <p>25. LOIR, v. à ce mot 3 esp., ensuite 4 Marmottes, puis Marmotte de Circassie dans le supplément, enfin Zemni & Souflik.</p> <p>26. RAT, v. à ce mot 46 esp., ensuite Pouc, Campagnol, Hamelter, Arda, & 4 ou 5 Gerboises.</p> |
|---|--|

27. MUSARAIGNE, *v.* fes 3 especes.
 28. HÉRISSON, *v.* fes 7 especes.
 29. SINGE, *v.* à ce mot 4 ou 5 especes de Singes proprement dits, ensuite Magot, Mantegar, Mormon, Papion à demi-queue, 3 Babouins, Maimon, 14 Guenons, Hamadryade, Silène, Faune, Palatine, 11 Sappajous, Monkie & 6 Sagoins.
 30. ROUSSETTE, *v.* à ce mot 5 especes.
 31. MAKI, *v.* à ce mot 5 esp. & Loris.
 32. CHAUVE-SOURIS, *v.* à ce mot 22 esp. dans le supplément.
 33. PHOQUE, *v.* à ce mot 12 especes & Krylatca.
 34. HYENNE, genre chimérique, *v.* à ce mot, pourquoi.
 35. CHIEN, *v.* à ce mot la foule des variétés, ensuite Alco, Chacal, Adiva, Ifatis, 2 Renards, Vosse, Tezerdea, 2 Hyennes, Crocuta, 2 ou 3 Loups, Rich, Crabier, Thous, Corfac, Ilpémactla, & dans le supplément, Karagan.
 36. BELETTE, *v.* à ce mot 6 esp., ensuite Grifon, Hermine, 2 Fouines, Marte, Zibeline, Pékan, Vifon, Genette, Foffane, Putois, Conepate, Clinche, Taïra, 2 Furets, Vanfire, Mangouite, Surikate, Chat-Belette, Jackal gris? Onkies-Jackal?
 37. BLAIREAU, *v.* ce mot, & au mot Mouflette Coafe, Chinche, Zorille & Mouffette du Cap, ensuite Chinne, Civette, Zibet, Ratel, Glouton, Carcajou & Kinkajou.
 38. OURS, *v.* à ce mot 3 especes, ensuite 2 Coatis & 2 Rats.
 39. CHAT, *v.* ce mot & Péchily, ensuite Margay, Ocelot, Serval, Lyax, Manul, Chulon, Caracal, Lion, Puma, 4 esp. au mot Tigre, puis 2 Cougars, Jaguar, Jaguarcte, Pau & Guépard.
 40. LOUTRE, *v.* à ce mot 5 especes, ensuite Saricovienne & Tuheuri.
 41. TAUPE, *v.* à ce mot 4 esp. & Tucan.
 42. PHILANDRE, ou *Sarigue*, *v.* à ce dernier mot 9 esp. & Tlaquatzin.
 Voyez encore Gauvéra, Ghiamaja, Harish, Janaca, Kiki, Macamitzli, Macoco, Mammonet, Mammouth, Péva, Pirassoupi, Quaupécotli, Tarbikis, Tlamitzli, Trefle, Trette - Trette, ou Succarath, Sukotyro, animaux non classés.

C É T A C É E S.

- | | |
|--|---|
| Sans dents. I. Mâchoire supér. garnie de lames de corne des 2 côtés | 1. BALEINE. <i>V.</i> à ce mot 7 espee, ensuite Gibbar. |
| dents infér. II. Trous supér. propres à recevoir les dents inférieures | 2. CACHALOT. <i>V.</i> à ce mot 7 esp. |
| dents supér. III. Deux longues dents avançantes | 3. NARWHAL. <i>V.</i> à ce mot 2 esp. |
| dents supér. & infér. IV. Dents aux 2 mâchoires | 4. DAUPHIN. <i>V.</i> à ce mot 2 especes, ensuite Marfouin, Epée de mer, Epaulard, Souffleur, & Biéluga dans le supplément, |

O I S E A U X.

Fissipedes à jambes emplumées jusqu'aux talons, tétradac. à 3 antér.

I. . .	{ bec dr., mandibule supér. épaissie, sa pointe recourbée, narines à demi couvertes d'une membrane.	1. PIGEON.
		2. DINDON.
	1 { tête avec des appendices	3. COQ.
II. bec courbé & conique		4. PEINTADE.
	2 { tête sans appendices	5. GELINOTE.
		6. PERDRIX.
		7. FAISAN.
III. bec court & crochu	1 { base du bec couverte de peau nue.	8. EPERVIER.
		9. AIGLE.
	2 { base du bec chargée de plumes tournées en-devant	10. VAUTOUR.
		11. HIBOU.
		12. CHAT-HUANT.
	1 { plumes de la base du bec tournées en-devant sur les narines.	13. CORACIAS.
IV. bec conique & alongé		14. CORBEAU.
		15. PIE.
		16. GEAL.
	2 { plumes de la base du bec tournées en arriere, narines découvertes	17. CASSE-NOIX.
		18. ROLLIER.
		19. TROUPIALE.
		20. OISEAU DE PARADIS.
V.	{ doigt extér. en partie uni à celui du milieu; bec dr., mandibule supér. échancrée de chaque côté vers sa pointe	21. PIE-GRIECHE.
	1 { bec convexe en-dessus	22. GRIVE.
		23. COTINGA.
	2 { bec applati horisont. vers sa base, & presque triangulaire	24. GOBE-MOUCHE.
VI.	{ doigt extérieur en partie uni à celui du milieu; bec droit, mandibule sans échancrures	25. PIQUE-BŒUF.
		26. ÉTOURNEAU.
VII.	{ doigt extérieur en partie uni à celui du milieu; bec grêle un peu arqué.	27. HUPE.
		28. PROMÉROPS.
VIII.	{ bec très-pet., applati horizontalement à sa base, & crochu à sa pointe; ouverture de la bouche énorme.	29. TETTE-CHEVRE.
		30. HIRONDELLE.
		31. TANGARA.
IX.	{ bec conique diminuant également, de la base à la pointe.	32. CHARDONNET.
	1. mandibules droites	33. MOINEAU.
		34. GROS-BEC.
		35. BRUANT.
		36. COLIOU.
		37. BOUVREUIL.
	2. mandibules se croisant	38. BEC-CROISÉ.

Suite des Fissipedes à jambes emplumées jusqu'au talon.

	X. . . bec en alêne.	1. narines nues	{ 39. ALOUETTE.	
			{ 40. BEC-FIGUE.	
Tétradac. à 3 antér.	XI. . . bec cunéiforme.	2. narines recouvertes par les plumes	{ 41. MÉSANGE.	
			{ 42. TORCHE-POT.	
	XII. . . bec filiforme.	1. bec arqué	{ 43. GRIMPEREAU.	
			{ 44. COLIBRI.	
		2. bec applati horizontalement, & un peu élargi vers la pointe; pattes très-courtes	{ 45. OISEAU-MOUCHE.	
Tétradac. à 2 antér.	XIII.	1. langue très longue & vermiforme, bec pointu & médiocrement long	{ 46. TORCOL.	
			{ 47. PIC.	
		2. bec très-alongé, quadrangulaire & pointu	{ 48. JACAMAR.	
		3. bec un peu recourbé, supér. convexe, latér. applati	{ 49. BARBU.	
			{ 50. COUCOU.	
	XIV.	4. bec court & crochu	{ 51. COUROUCOU.	
			{ 52. BOUT DE PETUN.	
			{ 53. FERROQUET.	
	XIV.	5. bec l., aussi gros que la tête, la pointe de chaque mandibule courbée en bas	{ 54. TOUCAN.	
Tétradac. à 3 antér.		XIV.	1. bec court, latér. applati vers la pointe	{ 55. COQ-DE-ROCHE.
				{ 56. MANAKIN.
			2. bec conique dentelé, le bout de chaque mandibule courbé en bas	{ 57. MOMOT.
			3. bec droit assez long	{ 58. MARTIN-PÊCHEUR.
			{ 59. TODIER.	
	XIV.	4. bec arqué aigu	{ 60. GUÉTIER.	
		5. bec épais en faucille	{ 61. CALAO.	

Fiffipedes le bas des jambes nu.

Ailes trop courtes pour le vol	} XV.	1. 2 doigts antér. fans postér. ; bec droit un peu applati horizont. , & arrondi à sa pointe ; tête chauve. { 62. AUTRUCHE.	
		2. tridactyles antérieurement . . . { 63. THOUYOU. 64. CASOAR.	
		3. tétradac. à 3 antérieurs , long bec , mandibules crochues. { 65. DRONTE.	
Ailes suffisantes au vol.	} XVI.	1. bec conique courbé 66. OUTARDE.	
		2. bec dr. , épaissi vers la pointe . . . { 67. ECHASSE. 68. HUITRIER. 69. PLUVIER.	
		1. bec dr. renflé vers le bout { 70. VANNEAU. 71. JACANA.	
			2. bec un peu tourné vers le haut , & un peu applati horizontalement. { 72. COULON-CHAUD.
			3. bec supér. convexe , & latér. applati. 73. PERDRIX DE MER.
			4. bec dr. latér. applati 74. RALE.
			5. bec droit & grêle { 75. BÉCASSEAU. 76. BARGE. 77. BÉCASSE.
			6. bec arqué vers le bas 78. COURLI.
	} XVII.	7. bec dr. applati horizont. & dilaté en spatule au bout. { 79. SPATULE.	
		8. bec long & épais { 80. CICOGNE. 81. HÉRON. 82. OMBRETTE.	
		9. bec court , épais , mandibule supér. en cuiller , le bout onguiculé. { 83. CUILLERE.	
		10. bec droit , tête couronnée 84. OISEAU-ROYAL.	
11. bec conique recourbé { 85. CARIAMA. 86. KAMICHI.			
12. bec conique , latér. applati , devant de la tête fans plumes { 87. POULE-SULTANE.			

Oiseaux palmipèdes.

				1. membranes unies . . .	88. POULE D'EAU.
	Tétradac. à 3 antér., membranes fendues. XVIII.			2. membranes décou- pées.	{ 89. PHALAROPE. 90. FOULQUE.
	membranes demi-fendues, jambes près de l'anus, tétradac. à 3 antér.	XIX.		bec droit & pointu . . .	91. GRÈBE.
	tridac. à 3 antér., jambes près de l'anus.	XX.		1. bec dr. & pointu . . .	92. GUILLEMOT.
				2. bec latér. aplati, strié transv.	{ 93. MACAREUX. 94. PINGOIN.
	tétradac. à 3 antér., jambes près de l'anus	XXI.		1. bec dr., mandibule supér. crochue.	{ 95. MANCHOT. 96. GORFOU.
				2. bec dr. & pointu . . .	97. PLONGEON.
		XXII.	tridac. antér.	bec comprimé latér.	98. ALBATROS.
	jambes au milieu du corps & plus courtes que le corps, les 3 doigts antér. réunis.	4 ^e . doigt postér.	XXIII.	1. bec dentelé crochu à la pointe.	{ 99. PUFFIN. 100. PETREL. 101. STERCORAIRE. 102. GOELAND.
					2. bec dr., latér. aplati & dentelé.
membranes entières.			XXIV.	1. bec cyl. non dentelé, mandibule supér. crochue.	{ 105. HARLE.
					2. bec non dentelé, supér. convexe, infér. plar.
			XXV.	1. bec pointu	{ 108. ANHINGA. 109. PAILLE-EN-CUL.
					2. bec crochu
	jambes plus l. que le corps.	XXVI.		1. bec dentelé, recourbé au milieu, mandibule infér. plus large.	{ 113. FLAMMANT.
				2. bec sans dentelures.	{ 114. AVOCETTE. 115. COUREUR.

TABLE DES ESPECES D'OISEAUX.

1. PIGEON, v. à ce mot 30 esp., & 40 ou 50 variétés.
2. DINDON, v. ce mot.
3. COQ, v. à ce mot, & au mot Poule, plusieurs variétés, ensuite Caunangoli & Acoho.
4. PEINTADE, v. à ce mot 3 esp., ensuite Knorcoq ?
5. GELINOTE, v. à ce mot 8 esp., ensuite 2 Lagopedes, Attagas, 4 Tétrás, Angel & Racklan.
6. PERDRIX. v. à ce mot 13 esp., ensuite 2 Francolins, Gorge-nue, Bifergot, 17 Cailles, 6 Colins, Oocolin, Tocro, Jambu, Yatu.
- Nouveau genre. TINAMOU, v. à ce mot 4 especes.
7. FAISAN, v. à ce mot 5 especes, Safa, Argus, Chinquis, Paon, Spicifere, Eperonnier, Rouloul ?
- Nouveau genre. HOCCO, v. à ce mot 9 esp., & Katraca.
8. EPERVIER, v. à ce mot 6 esp. dans le supplément, 4 Autours & 3 Buses; ensuite dans le corps de l'ouvrage 2 Bufe, 2 Bufards, Harpaie, Bondrée, Caracara, Crefserelle, 4 Emerillons, 5 Faucons, Tanas, Nebbi, Gersaut, Lanier, Oiseau-Saint-Martin, Hobreau, Sacre, 3 Milans, Oiseau-Brame & Rochier.
9. AIGLE, v. à ce mot dans le supplément 9 especes, ensuite Balbufard, Jean-le-blanc, Mansféni, Orfraie, 2 ou 3 Pygargues, Uru-aurana & Urubitinga.
10. VAUTOUR, v. à ce mot 10 esp., ensuite Condor, Urubu, Achbobba, Guinar & Arrian.
11. HIBOU, v. à ce mot 2 especes, 3 au mot Duc, ensuite Técolotl.
12. CHAT HUANT, v. ce mot, & Caparoch, Hulote, Chouette, Chevêche, Effraie, Harfang.
13. CORACIAS, v. à ce mot 2 especes.
14. CORBEAU, v. ce mot, ensuite Cacaloti, Balicasse, 9 Choucas, Keyeu ? 3 Corneilles.
15. PIE, v. à ce mot 9 esp., ensuite Tesquifana, Yapa, Cundoë.
16. GEAL, v. à ce mot 9 especes.
17. CASSE-NOIX, v. ce mot.
18. ROLLIER, v. à ce mot 10 especes.
19. TROUPIALE, v. à ce mot 11 especes; ensuite Baltimore, Siffleur, Arc-en-queue, Acolchi, 4 Carouges, 4 Cassiques, Callican, Tocolin.
20. OISEAU DE PARADIS, v. à ce mot 6 especes.
21. PIE-GRIÈCHE, v. à ce mot 15 esp.
22. GRIVE, v. à ce mot 12 especes, ensuite Roufferolle, 57 Merles, Boubil, Goulin, Jacapu, Kink, 4 Martins, 12 Fourmillers, Clofis, Arada, Baniabou, 4 Breves, Verdin, Jaseur, 3 Moqueurs, 5 Loriots & Mainate.
23. COTINGA, v. à ce mot 9 especes, & Cacaol.
24. GOBE-MOUCHE, v. à ce mot 25 esp., ensuite Drongo, Piauhau, Kinkimanou, 8 Moucherolles, Acamacu, 7 Tyrans, Oiseau-cendré de la Guiane.
- Nouveau genre. VIRA-OMBÉ, v. ce mot.
25. PIQUE-BŒUF, v. ce mot.
26. ETOURNEAU, v. à ce mot 7 especes, & Contra.
27. HUPE, v. à ce mot 2 especes.
28. PROMEROPS, v. à ce mot 8 especes, & Promérupe.
29. TETTE-CHEVRE, ou Engoulevent, v. à ce dernier mot 12 especes.
30. HIRONDELLE, v. à ce mot 25 especes.
31. TANGARA, v. à ce mot 33 especes, & Calatti, Oiseau silencieux, Cardinal brun, Talao, Xiuhtotl.
32. CHARDONNERET, v. à ce mot 3 esp., ensuite 4 Tarins & Acatéchili.
33. MOINEAU, v. à ce mot 8 esp., ensuite 5 Friquets, 4 Soulcies, 3 Sénégalis, dans le supplément 3 Bengalis, Serevan, Maia, Majan, 8 Serins, Bonjour-commandeur, Grenadin, Habesfch, 7 Linottes, Sizerin, Ministre, Négral, 16 ou 20 Pinsons, Noir-

1000. Touci, 8 Veuves, 8 Verdiers, Pape, Toupet
blanc, Jacarini.
34. GROS-BEC, v. à ce mot 21 especes, &
Mélécourvi.
- Nouveau genre.* GUIFSOBALITO, v. ce mot.
35. BRUANT, v. à ce mot 16 especes & 10
Ortolans.
36. COLIOU, v. à ce mot 4 especes.
37. BOUVREUIL, v. à ce mot 3 esp., dans
le supplément 6 Bec-ronds, ensuite Ham-
bouvreux & Rouge-queue noir.
38. BEC-CROISE, v. ce mot.
39. ALOUETTE, v. à ce mot 21 especes.
40. BEC-FIGUE, v. ce mot dans l'ouvrage
& le supplément, ensuite 10 Traquets,
Clignot, Tarier, Arlequin, 10 Bergero-
nettes, Lavandiere, 19 Fauvettes, Pégot,
Cou-jaune, 40 ou 42 Figuiers, 4 Pitpits,
7 Demi-fins, 2 Rouge-gorges, Gorbe-bleu,
2 Rouge-queues, 4 ou 6 Rossignols, Jacapani,
7 Motteux, 2 Pouillots, Troglodyte, Fift
& Pivotte-Ortolane.
41. MESANGE, v. à ce mot 19 esp., ensuite
Roiteler, & Roiteler-Mefange.
42. TORCHEPOT, ou *Sittella*, v. à ce der-
nier mot 3 esp., 4 variétés & Oiseau-sou.
43. GRIMPEREAU, v. à ce mot 2 especes,
ensuite Tatac, 14 Soui-mangas, 3 Soui-
manga-guitguits, & 8 Guit-guits.
44. COLIBRI, v. à ce mot 19 especes.
45. OISEAU - MOUCHE, v. à ce mot 25
especes.
46. TORCOL, v. ce mot.
47. PIC, v. à ce mot 40 esp., ensuite Curucui
& Ipécu.
- Nouveau genre.* PIC-GRIMPEREAU, v. à ce
mot 2 especes.
48. JACAMAR, v. à ce mot 2 especes.
49. BARBU, v. à ce mot 6 especes & 6 Ta-
matias.
50. COUCOU, v. à ce mot 33 esp., ensuite
Moroc, Couroucouou, Cuil, Touraco.
51. COUROUCOU, v. à ce mot 3 ou 4 esp.
52. BOUT-DE-PETUN, ou *Ani*, v. à ce
dernier mot 2 especes.
53. PERROQUET, v. chacune des familles,
dans cet ordre: 5 Catacous, 10 Perro-
quets, 8 Lorris & 3 Lorris-Perruches, 29
Perruches, 4 Aras, 5 Amazones, 7 Criks,
11 Papegais, Saffésbé, Caïca & Maïpouri,
14 Perriches, 5 Touis.
54. TOUCAN, v. à ce mot 5 especes, Bar-
bican & 4 Aracaris.
55. COQ-DE-ROCHE, v. ce mot dans le
supplément.
56. MANAKIN, v. à ce mot 6 especes & 4
autres oiseaux, ensuite Plumet-blanc &
Manikor?
57. MOMOT, ou *Houtou*, v. ce dernier mot.
58. MARTIN-PECHEUR, v. à ce mot 35
especes & Kurbatos.
59. TODIER, v. à ce mot 7 esp.
60. GUÉPIER, v. à ce mot 15 esp.
61. CALAO, v. à ce mot 10 esp.
62. AUTRUCHE, v. ce mot.
63. THOUYOU, v. ce mot.
64. CASOAR, v. ce mot.
65. DRONTE, v. ce mot, ensuite Solitaire
& Oiseau-de-Nazare.
66. OUTARDE, v. à ce mot 7 especes, &
dans le supplément Gros-yeux.
- Nouveau genre.* SECRETAIRE, v. ce mot.
67. ECHASSE, v. ce mot.
68. HUITRIER, v. ce mot.
69. PLUVIER, v. à ce mot 13 especes.
- Nouveau genre.* COURE-VITE, v. ce mot.
70. VANNEAU, v. à ce mot 10 especes.
71. JACANA, v. à ce mot 5 especes.
72. COULON-CHAUD, ou *Tourne-pierre*,
v. à ce dernier mot 2 especes.
73. PERDRIX-DE-MEK, v. à ce mot 4
especes.
74. RALE, v. à ce mot 10 especes, ensuite
Caurale, Rallo-marouet, & 4 Tiklins.
75. BECASSEAU, v. ce mot, & Alouette de
mer, Guignette, Cincle, Canut, 6 Che-
valiers, Combattant, 4 Maubèches, Merle-
d'eau, & Grive-d'eau.
76. BARGE, v. à ce mot 9 especes.
77. BECASSE, v. à ce mot 3 especes & 3 Bé-
cassines.
78. COURLI, v. à ce mot 15 esp., & Cour-
liri, 2 Ibis, Chochoptili & Hadelde.
79. SPATULE, v. ce mot & Ajaja.
80. CICOGNE, v. à ce mot 6 esp.; ensuite 6
Gruës.
81. HÉRON, v. à ce mot 20 esp., ensuite 23
Crabiers, 2 Bec-ouverts, Bec-crochu,
Bec-féie, 14 Butors, 2 Bihorcaux dans le
supplément.
82. OMBRETTE, v. ce mot.
83. CUILLERE, ou *Savacou*, v. ce dernier
mot.
84. OISEAU-ROYAL, v. ce mot.
85. CARIAMA, v. ce mot & Agami.
86. KAMICHI, ou *Anhima*, v. ce dernier
mot.
87. POULE-SULTANE, v. à ce mot 7 esp.
& Caunangoli.
88. POULE-D'EAU, v. à ce mot 9 esp.

89. PHALAROPE, v. à ce mot 3 esp.
 90. FOULQUE, v. à ce mot 3 esp.
 91. GRÈBE, v. à ce mot 12 especes & 5 Castagneux.
 92. GUILLEMOT, v. à ce mot 2 especes & Alk.
 93. MACAREUX, v. à ce mot 5 especes & Bec-tranchant,
 94. PINGOUIN, v. à ce mot 3 esp.
 95. MANCHOT, v. à ce mot 3 esp.
 96. GORFOU, v. ce mot.
 97. PLONGEON, v. à ce mot 5 especes & Arau.
 98. ALBATROS, v. ce mot.
 99. PUFFIN, v. en 4 à la suite des Pétrels & Majagué.
 100. PÉTREL, v. à ce mot 6 esp.
 101. STERCORAIRE, ou *Labbe*, v. à ce dernier mot 2 esp.
 102. GOELAND, v. à ce mot 6 especes, 6 Mouettes & Noddi.
 103. HIRONDELLE DE MER, v. à ce mot 8 esp., Backer, Charbonnier.
 104. BEC-EN-CISEAUX, v. ce mot.
 105. HARLE, v. à ce mot 6 esp.
 106. OIE, v. à ce mot 14 especes, ensuite Bernacle, Eider, Cravan, Margée, Malagos, Cygne.
 107. CANARD, v. à ce mot 27 esp., Apoa, Tourpan, Xalcuani, Manche-de-velours, Opipifcan, 17 Sarcelles.
 108. ANHINGA, v. à ce mot 2 esp.
 109. PAILLE-EN-CUL, ou *Oiseau du Tro-pique*, v. à ce dernier mot 3 esp.
 110. FOU, v. à ce mot 7 especes, Fauve & Frégate.
 111. CORMORAN, v. à ce mot 2 esp.
 112. PÉLICAN, v. à ce mot 4 especes & A-catraz.
 113. FLAMANT, ou *Phénicoptère*, v. ce dernier mot.
 114. AVOCETTE, v. ce mot.
 115. COUREUR, v. ce mot.
 Voyez encore Accaviac, Atotolt, Bulbird, Caracura, Carlo, Catraca, Cénotzqui, Céoan, Cercio, Chachavototolt, Chiantotolt, Cocochatl, Combbird, Comma, Coyoltotolt, Cozquauhtli, Coztotolt, Diable, Etoile, Foulimene, Garagay, Guinar, Jacacaii, Jacapu, Maroly, Miacototolt, Misago, Mocototolt, Œil-de-Bœuf, Pito, Téchiçtli, Tréquel, oiseaux non classés.

QUADRUPÈDES OVIPARES.

Ordre I. Corps revêtu d'un test, & terminé par une queue.

TORTUE, v. à ce mot 15 ou 17 esp., tant dans l'ouvrage que dans le supplément, ensuite Luth, Mydas, Caret, Caouane, Dos-d'âne, Bande-blanche, Jabéti, Thirfé, Tourtle, Terrapène, consultant le supplément sur les principaux de ces articles.

Ordre II. Corps nu terminé par une queue.

LÉZARD, v. ce mot.

Genre I. Corps un peu tuberculeux, & queue aplatie. V. au mot Lézard 4 esp. de ce genre, ensuite Crocodile, Alligator, Cayman, Ignarucu, Occiput-fourchu, Dragone, Foucette-queue, Gavial.

G. II. Queue étagée. V. au mot Lézard 5 esp. de ce genre, ensuite Cordyle, Stellion, Améïva, Algire, Sepe, Lion, Gécote.

G. III. Queue ronde, écailleuse, plus courte que le corps. V. au mot Lézard une esp., ensuite Caméléon, Scinque, Tapaye, Gekko, Spurtateur.

G. IV. Queue ronde, écailleuse, plus l. que le corps. V. au mot Lézard 7 especes, ensuite Basilic, Porte-crête, Iguane, Galéote, Agame, Umbre, Rouge-gorge, Téguixin, Double-raie, Chalcide.

G. V. Tétradac. antér., corps lisse. V. au mot Salamandre 3 esp., 2 au mot Lézard.

G. VI. Ailé. V. le Dragon. V. ensuite dans le supplément 2 esp. nouvelles des g. précéd., & Mabouya, Sarroubé.

G. nouveau. Bipède. V. en 2 especes au mot Sheltopusk. Enfin voyez diverses esp. non classées aux mots: Américima, Anolis, Ascalabos, Bibora, Carapopéba, Cutez pallin, Famocantraton, Koberra-guyon, Langadis, Quelzpaies, Roquet, Taletac, Tamacolin,

Taraguira, Técunana, Téjunhana, Témapara, Tilcuelz pallin, Tokaie, Tupinambis.

Ordre III. Corps nu, sans queue.

CRAPAUD, v. ce mot.

Genre I. Corps arrondi & tuberculeux, jambes courtes. V. au mot Crapaud 9 especes, en-

suite Pipa, Agua, Rayon vert, Calamite, Criard.

G. II. Corps alongé. GRENOUILLE, v. à ce mot 11 especes, ensuite Epaule armée, Jackie.

G. III. Doigts terminés par une plaque visqueuse. RAINE, v. à ce mot 7 esp., ensuite Fluteuse, Squelette. V. encore Cururu.

S E R P E N S.

SERPENT, v. ce mot.

Genre I. Grandes plaques sous le corps & sous la queue, avec sonnettes. V. au mot Serpent 1 esp. de ce g., ensuite Serpent-à-sonnettes, Millet, Boiquira, Teuthlaco, Ocozoalt.

G. II. Gr. plaques sous le corps & sous la queue, sans sonnettes. V. au mot Serpent 3 esp. de ce genre, ensuite Bojobi, Hipnale, Devin, Cenchris, Ophrie, Enhydre, Parterre.

G. III. Gr. plaques sous le corps, petites sous la queue. V. au mot Serpent 37 esp. de ce g., ensuite Atropos, Lébérís, Lutrix, Calmar, Ammodityte, Céralte, Bali, Serpent des dames, Alidre, Triangle, Vipere, Vipere d'Egypte, Tléhua, Dipfade, Bluet, Aïpic, Typhé, Vampum, Lebetin, Tête noire, Cobel, Régine, Ibibe, Hébraïque, Aurore, Sipedé, Maure, Chayque, Bande-noire, Serpent à collier, Dard, Collier, Serpent à lunettes, Padere, Chaîne, Malpole, Syrgale, Gibbon, Saturnin, Corallin, Guimpe, Saurite, Lien, Sitale, Triscale, Lemnifque, Dipse, Pelie, Tyrie, Rouge-gorge, Pétole, Molure, Boiga, Pétaire, Haie, Fil, Fer-à-cheval, Serpent de Minerve, Cenco, Argus, Schokari, Dhara, Reine des Serpens.

G. IV. Écailles sous le corps & sous la queue. V. au mot Serpent 3 esp. de ce g., ensuite Eryx, Peintade, Colubrin, Trait, Miguel,

Rézeau, Serpent cornu, Serpent de verre, Rouleau, Orvet.

G. V. Anneaux sur le corps & à la queue. V. Enfumé, Blanchet.

G. VI. Peau latér. nue & plissée. V. au mot Serpent 1 esp. & Ibiare.

Nouveau g. LANGAHA, v. ce mot, ensuite les S. non classés aux Mots, Acontias, Ammobata, Amphisbène, Anacondo, Apoa, Apochicoatl, Asmodés, Aveugle, Bitin, Boa, Bochir, Boicinga, Boicuaiba, Boiguacu, Boiguatrara, Boitiapo, Cacaboya, Caninana, Caracara, Coral, Couleuvre, Couresse, Cucurucu, Cros-de-Chien, Cururyva, Dame des Serpens, Dépone, Dub, Dubéria, Gérende, Ghalguava, Giraupiagara, Guacu, Gliricapa, Hannash, Hémmorrhôis, Hippo, Holleik, Hotambeia, Jacana, Jarara, Ibiboboca, Ibiracoa, Kokob, Lamanda, Lurus, Macacoatl, Makakoath, Malkarabéla, Manballa, Mangonizo, Manima, Millio, Moluros, Naia, Népa, Nintipolonga, Ocozoalt, Péla, Petlacoatl, Petzcoatl, Polonga, Polpoch, Seren, Serpent nain, S. titan, Tamachia, Tarcyboya, Tête-de-Chien, Teuthlaco, Texmiméni, Théona, Titu, Tojugua, Triscale, Tucuman, Tzicatlina, Tamacuila-hilla.

POISSONS

POISSONS CARTILAGINEUX.

- I. Genre. *Un trou à chaque ouïe ; bouche tubuleuse édentée, & en-dessous de la tête.* } ESTURGEON, v. à ce mot 2 especes, & Sterlet.
- II. Genre. *Sept trous à chaque ouïe ; sans ventrales.* } LAMPROIE, v. à ce mot 5 especes.
- III. Genre. *Cinq trous à chaque ouïe ; corps déprimée, mâchoire inférieure plus longue.* } RAIE, v. à ce mot 17 esp. & Aiereba, Torpille, Puraque.
Voyez CHIEN DE MER, ensuite les mots suivans : Habelle, Rouffette, Char-Rochier, Milandre, Emiffole, Barbillon, Barbu, Tigre, Galonné, Oëillé, Marteau, Pantoufflier, Grifet, Renard marin.
- IV. Genre. *4, 5, 6 ou 7 trous aux ouïes, yeux latér., corps alongé, mâchoire supér. plus l. ; ventrales.* } Chien de mer. }
 I. Familles. }
Anale & trous aux tempes. }
 II. }
Anale, sans trous aux tempes. } Glauque, Nez, Perlon, Très-grand, Requin.
 III. }
Trous aux tempes, sans anale. } Scie, Bouclé, Aiguillat, Sagre, Ecailleux ; Humantin, Liche, Ange.
- V. Genre. *Un trou à chaque ouïe ; sans anale, un aiguillon dorsal.* } CHIMERE (la), le Poisson-Coq.

Poissons simplement dits.

I^{re}. Division. *Poissons à ouïes complètes.*

I^{er}. Article. *Acanthoptérygiens.*

I^{er}. Ordre. *Apodes.*

1. PAILLE-EN-CUL, v. à ce mot 2 esp.
2. EMPEREUR, v. ce mot & Guebucu.
3. DONZELLE, v. à ce mot 3 especes & Trompe.

II^e. *Jugulaires.*

4. VIVE, v. ce mot.
5. TAPEÇON, v. ce mot.
6. LYRE, v. à ce mot 3 esp., ensuite Léopard de mer & Doucet.
7. PERCE-PIERRE, v. à ce mot 7 especes, ensuite Coquillade, Gattorugine, Lumpen, Lote vivipare, Papillon de mer, Cépole, Moule, Tanche de mer? Pacamo? 2 Punarus.

III^e. *Thorachiques.*

8. BOULEROT, v. à ce mot 10 especes, en-

suite Loche de mer, Lancette, Awaou? Taiboa?

9. FLAMME, v. à ce mot 2 especes.

Nouveau genre. POISSON A L. QUEUE, v. ce mot.

10. RASOIR, v. à ce mot 11 especes, ensuite Pompile, Perroquet, Paon, Guaracapéma, Uribaco? Acarapéba? Dauphin des torrens?
11. MAQUEREAU, v. à ce mot 2 especes, ensuite Boniton, Derbio, 5 Sombres, Coorza, 3 Thons, Guaratériba, Pélamide, Cogoil, Liche?
12. TOURD, v. à ce mot 40 especes, ensuite Canude, Anthie, Girelle, Merle, Scare, Piraambu, Pirapixanga, Piratiapua, Guaze, Verdane, Paon, Tanche marine, Guatucufa? Lépreux, Menestrier, Perroquets, Canadelle, Dambort, Vicille, Juruucapéba, Lontéque, Hépaté? Soldat? Tambourinaire.

13. DORADE, *v.* à ce mot 3 especes, ensuite 6 Spires, Sar, Pilonneau, Sarge, Brelot, Oblade, Mélandre, 2 Gorets, 2 Bogues, Mérout, Mendole, Picarel, 2 Saupes, Vergadelle, Pagel, Caler, Pagre, Rousseau, Ouariac, Poudingue, Acarne, Trompeur, Dentale, Morne, Capeuna, Berda, Nadjar, Chataigne, Orphe de mer, Piratiapia, Brème de mer, Cantheno, Plomb, Acarapinima? Acarapitamba, Acarapucu?
14. ECHARPE, *v.* à ce mot 15 esp., ensuite Acarauna, Chirurgien, Veuve-coquette, Stercoraire, Guarerva, Vagabond, Paru, Arufe, Rabagi, Sohal, Jaguacaguare, Teira; Carana? Nhaquunda? Poiffon-rayé? Rochau; enfin dans le suppl. 11 Bandoulières, Dorade de Plumier, Duc, 2^e. Chirurgien, Forgeron, Empereur du Japon, Argus, Orbe, Paon de l'Inde, Œil de Paon.
15. DAINE, *v.* à ce mot 10 especes, ensuite Ombre de mer, Corp, Corbeau de mer, Poiffon-royal, Maigre, Guatucufa? Cururuca?
16. PERCHE, *v.* à ce mot 28 esp., ensuite Serran, Croker, Brochet-Perche, Loup de mer, Apron, Schraister, Cingle, Piranéma, Ablette de mer, Cugupuguacu? Camuri? Piracangata?
17. SCORPÈNE, *v.* à ce mot 5 esp., ensuite Rascaffe, Jaguaraca? Pirajurumbéca?
18. ROUGET, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite Roi des Surmulets, Piramétara, Makouma?
19. MILAN, *v.* ce mot, Hirondelle, Perlon, Grondin, Rouge-tumbe, Testard, Gurneau, Bourreau, Malarmat, Imbriaco, Miivipira, Corocoro? Piracoaba?
20. CHABOT, *v.* à ce mot 4 esp., Scorpion de mer, Cataphracte, Quadricorne, Grondeur, Niqui?
21. GAL, *v.* ce mot, & dans le suppl. Gal à l. cheveux, ensuite Sanglier, Charrue, Rufé, Abacatuaiia.
22. SABRE, *v.* ce mot.
23. EPINOCHÉ, *v.* à ce mot 7 esp., Pilote, Sauteur de la Caroline, Ceixupira?
- IV^e. *Abdominaux.*
24. SILURE, *v.* à ce mot 12 esp., Ascite, Afote, Casque, Bouclier, Trembleur, Barbarin, Scheilan, Tamoata, Nhamdia? 5 autres Bagres? Chardonneret?
25. MUGE, *v.* à ce mot 2 esp., Cabot, Curéma, Albule, Parati, Same? Chaluc? Maxon? Chanos? Berger?
26. POLYNÈME, *v.* à ce mot 3 esp.
27. TEUTIE, *v.* à ce mot 2 esp., Cururuca? Guaibicoara?
28. SAUREL, *v.* ce mot, Piraya? Piquitinga?
- II^e. *Article. Malacoptérygiens.*
I^{er}. *Ordre. Apodes.*
29. ANGUILE, *v.* à ce mot 2 esp., Congre, 2 Murènes, Myr, Serpent de mer.
30. GYMNOTE, *v.* à ce mot 2 esp., 2 Carapos, Poutaol, Tremblante.
31. LOMPE, *v.* ce mot.
32. STROMATÉE, *v.* ce mot, 2 Fiatoles, Tronchou.
33. AMMODYTE, *v.* ce mot & Tajafica.
- II^e. *Jugulaires.*
34. PORTE-ÉCUELLE, *v.* ce mot.
35. MERLAN, *v.* à ce mot 3 esp., ensuite Morue, Officier, Lieu, Charbonnier, Dorse, 2 Egleïns, 2 Merlus, Tafcau, Lingué, Tau, Cimbres, 2 Lotes, Mole-naar.
- III^e. *Thorachiques.*
36. SOLE, *v.* à ce mot 8 esp., ensuite Pole, 2 Plies, Carrelet, Flez, Flétan, Folio, Cithare, Perpeire, Limande, Zebre de mer, Cynoglosse, Pégoufe, Turbot, Barbut, Moineau de mer, Pathimaure, Aramaca, Targour, Plaise.
37. REMORA, *v.* ce mot & Sucet.
38. JARRETIÈRE, *v.* ce mot.
- IV^e. *Abdominaux.*
39. CUIRASSIER, *v.* à ce mot 3 especes.
40. ATÉRINE, *v.* à ce mot 2 especes & Sihame.
Nouveau genre. SERPE, v. ce mot.
41. SAUMON, *v.* à ce mot 9 especes, ensuite Bécard, Illanken 4 Truites, Palée, 4 Ombres, Curimata, 2 Lavarets, Carpione, Heuch, Roding, 2 Charax, 2 Eperlans, Blanchet, Lodde, Léopard de mer, Houtin, 2 Marènes, Roschal, Salmarin, Salvelin, Wimba.
42. FISTULAIRE, *v.* à ce mot 3 especes, & Petimbuaba?
43. AIGUILLE, *v.* ce mot, 4 Brochets, Dentaire, Spt, Orphie, Gaar, Belone, Bécune? 2 Taréiras?
44. HAUTIN, *v.* à ce mot 2 esp., Machnat & Vubarana.
45. ALOSE, *v.* à ce mot 4 especes, Pucelle, Agone, Gueule, Sardine, Harache, Bogue,

Sprat, Melette, Anchois, Camaripuguacu, Gaita, 2 Cailleux, 2 Célerins, 2 Blaquets, Aubuffeau, 3 Harengs, Myfte, Lyfan, Haumele ?

46. EXOCET, v. ce mot.

47. CARPE, v. à ce mot 4 especes, ensuite Grande-écaille, Reine des Carpes, Carpeau, Brême d'eau douce, Nafe, Serre, Meünier, Auchon, Dormeur, Dorade chinoise, Dorée d'étang, Albo, Pigo, Bambele, Tanche d'eau douce, Goujon d'eau douce, Vairon, Waper, Naddi, Rotengle, Roffe, Gardon, Bordeliere, Biorka, Sope, Karaische, Gibele, Vandoise, Able, Grilla-gine, Barbeau, Rape, Bouvier, Budd, Dobule, Ide, Idbare, Bynni, Rafoir-Carpe, Spirlin, Farène, Aphie, Orphe d'eau douce, Erythrin ? Piaba ? Vangeron ?

48. LOCHE-FRANCHE, v. à ce mot 3 especes.

49. AMIE, v. ce mot.

50. MORMYRE, v. à ce mot 2 esp.

II^e. Division. *Branchiostéges.*

I^{er}. Ordre. *Apodes.*

51. HIPPOPOCAMPE, v. ce mot & Cheval-marin, Aiguille de mer, 2 Trompettes, Vipere marine, Epine double.

52. BALISTE, v. à ce mot 9 esp., Vieille, 3 Licornes, Porc, Piraaca.

53. COFFRE, v. à ce mot 8 esp., Chameau marin, Buffolt, Guaperva ?

54. HÉRISSON A 4 DENTS, v. à ce mot 4 esp., Croissant, Fanfaron, Lune de Salvien, Tête de Tortue, Orbe étoilé, Globe rayé, Penton de mer, Flascopsaro.

55. HÉRISSON A 2 DENTS, v. ce mot, Atingue, Guara, Orbe Hérisson, Lune de Kœlreuter, Piraaca ?

II^e. *Jugulaires.*

56. BAUDROIE, v. ce mot, Chauve-Souris & Crapaud.

Nouveau genre. Boffu, v. ce mot.

III^e. *Thorachiques.*

57. CYCLOPTERE, v. à ce mot 4 especes, Lievre de mer, & dans le supplément, Li-paris au mot Cycloptere gélatineux.

IV^e. *Abdominaux.*

58. BÉCASSE, v. à ce mot 3 especes.

59. PÉGASE, v. ce mot, Poisson volant d'Am-boine & Nageur.

On peut voir ensuite nombre de Poissons non classés aux mots suivans : Acara, Acaria, Acarapéba, Albicore, Amilot, Amore-guacu, Amore-pixuma, Amore-tinga, 3^e. Anthie, Balaou, Benet, Boulang, Bru-neau, Caboche, Capitaine, Carangue, Carmon, Caffé-burgot, Cassoorwan, Ca-vallos, Challua, Chasseur, Colombo, Cor-covada, Cordonnier, Cururuca, Elfe, Even-tail, Grue, Guaru, Jouflu, Kacho, Ka-rongo, Kouxeury, Lompo, Machoran, Ma-turaque, Maure (le), Méar, Méru, Mo-nocle, Motelle, Muge noir, Narka, Negre, Nez (le gr.), Nhaquunda, Olruppe, Pambe, plus. Perroquets outre ceux qui sont classés, Piraguer, Piravene, Pœla, Poisson de pa-radis, autre que le Polymène-heptanème, Poisson-sarène, Poisson rouge, autre que le Narka, Porte-étendart, Princefle, Radieux, Retourné, Salamandre, Sarde, Sesser, Sellé, Serbander, Sergent, 2 Snavelaars, Snip-vifch, Spatule, Tajaica, Tatabule, Titiri, Turbot-émaillé.

I N S E C T E S .

S E C T I O N S .

- | | |
|--|--|
| 1. Coléopteres. | <i>Ailes couvertes d'étuis, mâchoires dures.</i> |
| 2. Hémipteres. | } <i>Ailes supérieures presque semblables à des étuis ; trompe aigüe repliée sous le corps.</i> |
| 3. Tétrapteres lépidopteres. | |
| 4. Tétrapteres, soit Névropteres, soit Hyménopteres. | } <i>4 Ailes couvertes de poussière écailleuse.</i>
} <i>4 Ailes nues, soit membrancuses, soit couvertes de nervures.</i> |
| 5. Dipteres. | |
| 6. Apterès. | <i>2 Ailes & 2 Balanciers,</i>
<i>Sans ailes.</i> |

Coléoptères.

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTERES.	GENRES.	ESP.
I.	I.	Ant. pectinées au bout, d'un côté	1. CERF-VOLANT, 9.	
		ant. pectinées tout du long, d'un côté	2. PANACHE, 2.	
		ant. en masse à feuillets; écusson	3. SCARABÉ, 56.	
		ant. en masse à feuillets; sans écusson	4. BOUSIER, 10.	
		ant. en masse solide, coudées au milieu, tête enfoncée dans le corcelet	5. ESCARBOT, 5.	
		ant. en masse perfoliée, le dernier art. en bouton; étuis sans rebord	6. DERMESTE, 34.	
		ant. presque en masse, les 2 derniers art. plus longs	7. VRILLETTE, 6.	
		ant. dr. en masse solide un peu aplatie	8. ANTRÊNE, 2.	
		ant. plus grosses & un peu perfoliées au bout; corcelet conique & sans rebord	9. CISTELE, 3.	
		ant. plus grosses & un peu perfoliées au bout; corcelet & étuis bordés	10. BOUCLIER, 11.	
		ant. courtes, en scie; corcelet uni & simple en-dessous; tête enfoncée dans ce corcelet.	11. RICHARD, 9.	
		ant. en scie, ou en filets, reçues dans une rainure sous la tête; corcelet terminé infér. par une pointe logée dans une cavité du ventre.	12. TAUPIN, 25.	
		ant. filiformes; appendice considérable à la base des cuisses postérieures.	13. BUPRESTE, 61.	
		ant. filiformes; corcelet en bosse; corps supér. convexe & en sphéroïde.	14. BRUCHE, 2.	
		ant. filiformes; tête cachée par un rebord du corcelet; ventre latér. plissé en papilles	15. VER-LUISANT, 50.	
		ant. filiformes; tête découverte; corcelet applati & bordé; étuis flexibles	16. CICINDELE, 18.	
		ant. filiformes; corcelet quadrangulaire	17. OMALISE, 1.	
		ant. en masse perfoliée plus courtes que les antennules, pattes en nageoires	18. HYDROPHYLE, 5.	
		ant. filiformes plus longues que la tête; pattes en nageoires	19. DYTIQUE, 20.	
		ant. roides, plus courtes que la tête; pattes en nageoires; 4 yeux	20. TOURNIQUET, 1.	

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTÈRES.	GENRES.	ESPECES.
		Ant. en scie devant les yeux	21. MÉLOLONTE, 6.	
		ant. en scie dont l'œil entoure la base	22. PALONE, 1.	
		ant. décroissantes dont l'œil entoure la base, corcelet armé de pointes	} 23. CAPRICORNE, 23.	
		ant. du précéd., corcelet sans pointes		24. LEPTURE, 28.
		ant. décroissantes devant les yeux; étuis rétrécis au bout.	} 25. STENCORE, 15.	
		ant. filif. à l. art.; corcelet plat & bordé		26. LUPERF, 2.
		ant. filif. à l. art.; corcelet hémisphérique	27. GRIBOURI, 16.	
		ant. cyl. à art. globuleux; corcelet cylindrique.	} 28. CRIOCERE, 11.	
		ant. d'égal grosseur, à art. presque globuleux; corcelet raboteux & bordé		29. ALTISE, 20.
		ant. d'égal grosseur, art. presque globuleux; corcelet raboteux & bordé.	} 30. GALERUQUE, 8.	
		ant. plus grosses au bout, art. globuleux; corcelet uni & bordé		31. CHRYSOMELE, 31.
		ant. plus grosses au bout, art. hémisphériques sur une trompe courte & large, 4 antennules au bout.	} 32. MYLABRE, 3.	
		ant. en masse droite sur une l. trompe		33. BECMARE, 15.
		ant. en masse coudées sur une l. trompe	34. CHARANSON, 75.	
		ant. en masse de 3 art. sans trompe; corcelet cubique cachant la tête, tarfes nus & épineux.	} 35. BOSTRICHE, 2.	
		ant. du précéd., sans trompe; corcelet presque cyl., tarfes garnis de pelotes.		36. CLAIRON, 7.
		ant. des précéd., sans trompe; corcelet large & bordé, tarfes garnis de pelotes	} 37. ANTRIBE, 12.	
		ant. en masse solide d'une pièce, sans trompe.		38. SCOLITE, 1.
		ant. plus grosses au bout, & à gros art.; corcelet & étuis bordés, tête cachée sous le corcelet	} 39. CASSIDE, 8.	
		ant. grossissant vers le bout, écusson imperceptible; corcelet plat, uni & sans rebord.		40. ANASPE, 4.
		ant. à gros art. grossissant vers le bout, plus courtes que les antennules; corps hémisphérique	} 41. COCCINELLE, 30.	
		ant. plus grosses vers le bout, plus courtes que les antennules; corps allongé		42. TRITOME, 1.
		ant. en if; corcelet convexe & bordé	43. DIAPERE, 1.	
		ant. peçtinées d'un côté; corcelet raboteux, non bordé	} 44. CARDINALE, 4.	
		ant. filif.; corcelet raboteux, non bordé		45. CANTHARIDE, 10.
		ant. filif.; corcelet uni & bordé	46. TÉNÉBRION, 29.	
		ant. un peu en scie, art. triangulaires; corcelet convexe, antér. rétréci	} 47. MORDELLE, 5.	
		ant. filif.; corcelet à appendice avancé en coqueluchon		48. CUCULLE, 1.
		ant. en masse d'un art., pliées & peçlinées au milieu dans les mâles	} 49. CÉROCOME, 1.	

II.
4 articles à chaque tarfe.

III.
3 articles à chaque tarfe.

IV.
5 art. aux 4 premières pattes, 4 aux 2 dernières.

Suite du I^{er} art. Étuis durs couvrant tout le ventre.

Genres ajoutés.

Antipe, 1. Attelabe, 2. Carabé, 6. Ips, 2. Voyez aussi Cucuju.

ARTICLES.	ORDRES.	CARACTERES.	GENRES.	ESP.
II. Écuis durs ne cou- vrant que partie du ventre.	I.	5 artic. à chaque tarfe. { Ant. filif., ailes cachées sous les étuis; bout du ventre armé de pincés	50. STAPHYLIN,	33.
	II.	4 artic. à chaque tarfe. ant. filif., ailes nues.	51. NÉCIDALE,	4.
	III.	3 artic. à chaque tarfe. { ant. filif., ailes cachées sous les étuis; bout du ventre armé de pincés	52. PERCE-OREILLE,	3.
	IV.	5 art. aux 4 premiers tarfes, 4 aux derniers. } ant. grosses au milieu; fans ailes	53. PROSCARABÉ,	1.
	I.	5 art. aux 4 premiers tarfes, 4 aux derniers. } ant. filif., 2 l. vésicules aux côtés de l'anús	54. BLATTE,	7.
III. Écuis mous & comme membra- neux.	II.	2 art. à chaque tarfe. { ant. filif., bouche en simple fente longit.; tarfes à vésicules	55. TRIPS,	3.
	III.	3 art. à chaque tarfe. { ant. filif., ventre bipille; 3 yeux lifses	56. GRILLON,	6.
	IV.	4 art. à chaque tarfe. { ant. filif. égales à la moitié du corps; 3 yeux lifses	57. CRIQUET,	12.
	V.	4 art. à chaque tarfe. { ant. filif. plus l. que le corps; 3 yeux lifses.	58. SAUTERELLE,	10.
	V.	5 art. à chaque tarfe. antennes filiformes	59. MANTE,	6.

Hémipteres.

3 art. aux tarfes; ant. très-courtes; 2 yeux lifses; trompe recourbée en-deffous, 4 ailes, les infér. croifées.	1. CIGALE,	43.
3 art. aux tarfes; ant. plus l. que la tête, en 4 ou 5 articles; trompe recourbée; 4 ailes, les supér. membrano-écailleufes.	2. PUNAISE,	102.
2 art. aux tarfes; ant. très-courtes sous les yeux, trompe recourbée, 4 ailes croifées; écuiffon, les 2 premières pattes en pince.	3. NAUCORE,	1.
2 art. aux tarfes; ant., trompe & ailes du précéd.; écuiffon; les 6 pattes en nageoires.	4. PUNAISE A AVIRONS,	2.
1 art. aux tarfes; ant., trompe & ailes du précéd.; fans écuiffon; les 2 premières pattes en pincés, les 4 autres en nageoires.	5. CORISC,	1.
1 art. aux tarfes; ant. en pincés de Crabe; trompe recourbée, 4 ailes croifées; 4 pattes.	6. SCORPION-AQUATL- QUE,	2.
2 art. aux tarfes; trompe naiffant du corcelet; 4 ailes posées en toit; pattes fauteufes, ventre en pointe; 3 yeux lifses.	7. PSYLLE,	9.
1 art. aux tarfes; trompe recourbée; 4 ailes dr., élevées ou nulles; pattes marcheufes; 3 pointes ou tubercules au ventre.	8. PUCERON,	14.
Trompe fortant du corcelet; 2 ailes dr. élevées au mâle; extrémité du ventre garnie de filets; femelle prenant la forme d'une gouffe.	9. KERMÈS,	18.
Trompe, ailes & extrémité du ventre du précéd.; femelle gardant la forme d'infecte.	10. COCHENILLE,	3.

Genres ajoutés.

Coccus-Characias, Colliure, Punaife d'eau.

Tétrapteres lépidopteres.

- Ant. en masse ; Chrysalide nue. 1. PAPILLON , 124.
- Ant. prismatiques ; Chrysalide dans une coque. 2. SPHINX , 22.
- Ant. filif. ; trompe en spir. ; ailes de branches barbues ; Chrysalide nue & horizontale. 3. PTÉROPHORE , 3.
- Ant. décroissantes ; Chrysalide dans une coque , Chenille nue. 4. PHALÈNE , 214.
- Ant. filif. ; toupet élevé & avancé ; Chenille & Chrysalide dans le même fourreau 5. TEIGNE , 88.

Tétrapteres névropteres & hyménopteres.

- I. { Ant. très-courtes ; mâchoires ; pince à la queue des mâles ; 3 yeux liffes. 1. DEMOISELLE , 15.
- aux { Ant. filif. ; ailes égales , couchées & croisées ; 4 barbillons ; queue bipile ; 3 yeux liffes. 2. PERLE , 4.
- tarfes. {
- II. { Ant. filif. ; ailes couchées ; 4 barbillons ; queue simple ; 3 yeux liffes. 3. RAPHDIE , 1.
- aux {
- tarfes. { Ant. très-courtes ; ailes infér. courtes ; queue polypile ; 3 gr. yeux liffes. 4. EPHEMERE , 11.
- { Ant. filif. ; ailes latér. en toit , & relevées au bout ; 4 barbillons ; queue simple ; 3 yeux liffes. 5. FRIGANE , 18.
- { Ant. courtes , grosses , en masse ; ailes égales ; bouche prominente , à 4 barbillons ; queue simple ; sans yeux liffes. 6. FOURMI-LION , 2.
- { Ant. filif. ; ailes souvent égales ; bouche & queue du précédent ; 3 yeux liffes. 7. HÉMEROBE , 4.
- { Ant. l. & filif. ; ailes égales ; trompe dure & cyl. ; queue en pince ; 3 yeux liffes. 8. MOUCHE - SCORPION , 1.
- { Ant. en masse ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires , aiguillon dentelé au derriere. 9. FRÉLON , 4.
- { Ant. filif. ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires ; aiguillon dentelé couvert d'une gouttiere ; ventre égal & intim. uni au corcelet ; 3 yeux liffes. 10. UROCERE , 5.
- III. { Caractères du précéd. , hors que l'aiguillon est caché dans le corps. 11. MOUCHE-A-SCIE , 57.
- aux { Ant. cyl. brisées ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires ; aiguillon conique entre 2 lames du ventre ; celui-ci presque ovale , latér. aplati , à pédicule court ; 3 yeux liffes. 12. CINIPS , 30.
- tarfes. { Ant. filif. & l. ; le reste comme ci-dessus. 13. DIPOLEPE , 6.
- { Ant. filif. & vibratiles ; ailes infér. plus courtes , mâchoires ; aiguillon de 3 pieces ; l. pédicule ; 3 yeux liffes. 14. ICHNEUMON , 115.
- { Ant. brisées ; ailes infér. plus courtes ; mâchoires , trompe couchée en-dessous ; aiguillon simple ; pédicule court ; 3 yeux liffes ; corps ras. 15. GUÊPE , 29.
- { Corps velu , le reste comme ci-dessus. 16. ABEILLE , 31.
- { Ant. brisées , ailes infér. plus courtes ; mâchoires ; pédicule court , avec une petite écaille ; 3 yeux liffes. 17. FOURMI , 14.

Genres ajoutés.

Guêpes-Ichneumons , 12. Guêpes dorées. Pro-Abeilles , 2.

Dipteres.

Ant. sétacées naissant d'un bouton ; 3 points au lieu de bouche, 3 yeux lissés.	1. OESTRE , 3.
Ant. sétacées coniques, en 4 parties ; trompe & dents ; 3 yeux lissés.	2. TAON , 13.
Ant. du précédent ; trompe simple & aiguë ; 3 yeux lissés.	3. ASILE , 23.
Ant. sétacées brisées ; trompe sans dents ; extrémité du corcelet armée de pointes ; 3 yeux lissés.	4. MOUCHE-ARMÉE, 8.
Ant. à palette plate & poil latéral ; trompe sans dents ; 3 yeux lissés.	5. MOUCHE , 94.
Ant. à palette plate & poil latéral, velu ; trompe simple aiguë, 3 yeux lissés.	6. STOMOXE , 1.
Ant. du précéd. ; trompe dans une gaine ou bec aigu ; 3 yeux lissés.	7. VOLUCELLE , 3.
Ant. grenues & aiguës sur la gaine de la trompe ; 3 yeux lissés.	8. NÉMOTELLE , 3.
Ant. filif ; trompe sans dents ; 3 yeux lissés.	9. SCATOPSE , 2.
Ant. sétacées très courtes ; bec cyl. obtus ; sans yeux lissés.	10. HIPPOBOSQUE , 4.
Ant. filif. un peu pectinées & aîlez l. ; barbillons recourbés & articulés ; 3 yeux lissés.	11. TIPULE , 28.
Ant. en fil courtes ; barbillons du précéd. ; 3 yeux lissés.	12. BIBION , 8.
Ant. pectinées ; bouche en tuyau filif. ; sans yeux lissés.	13. COUSIN , 3.

Genres ajoutés.

Bombile , 4. Némotelle de GÉER , 1. Empis , 2. Conops , 3.

Apteres.

6 pattes, 2 yeux, ant. filif., ventre simple.	1. POU , 13.
Queue fourchue & à ressort, corps écailleux, le reste comme ci-dessus.	2. PODURE , 16.
6 pattes, 2 yeux, ant. filif. ; barbillons mobiles, queue triple, corps écailleux.	3. FORBICINE , 2.
6 pattes sauteuses, 2 yeux ; bouche recourbée en-dessous ; ant. filif. ; ventre simple & arrondi.	4. PUCE , 1.
8 pattes, 2 yeux, ant. en pince de Crabe plus l. quo la trompe.	5. PINCE , 3.
6 pattes, 2 yeux, ant. simples & courtes.	6. TIQUE , 18.
8 pattes, 2 yeux, ant. formant un angle aigu ; 2 l. barbillons.	7. FAUCHEUR , 8.
8 pattes, 8 yeux.	8. ARAIGNÉE , 34.
6 pattes, 1 œil ; ant. branchues à poils latéral ; corps crustacé.	9. MONOCLE , 5.
6 pattes, 2 yeux ; ant. sétacées ; queue fourchue ; corps crustacé.	10. BINOCLE , 3.
10 pattes, les 2 premières en pince ; 2 yeux, ant. filif. ; queue en plusieurs lames, corps crustacé.	11. CRABE.
14 pattes ; 2 ant. coudées.	12. CLOPORTE , 2.
14 pattes ; 4 ant. coudées, dont 2 plus longues.	13. ASELLE , 3.
24 pattes au moins, ant. filif. ; corps applati.	14. SCOLOPENDRE , 12.
Plus de 100 pattes ; ant. de 5 art. ; corps cylindrique.	15. JULE , 3.

Genres ajoutés.

Scorpion , 1. Ricin , 1. Terme , 5. Polygonope.

Supplement aux Crustacés.

I. Corps allongé, longue queue composée d'anneaux en feuillettes très-apparens.

Voyez 11 Ecrevisses, 2 Homards, Langouste, Bernard-l'hermite, 2 Crevettes, 5 Squilles, Cardon, Civade, Orchettes, Paranaçare, Poitiquiquya, Bouffon, Guaricuru, Lion marin.

II. Corps large & court, évasé ou arrondi ; queue cachée sous le ventre.

Voyez 10 ou 12 Cancres, 9 ou 10 Crabes, Pinnotere, Diogene, Saratan, Maia, Poupard, Araignée de mer, Tourbourou, Boutaille, Ciécié-éré, Cérique, Gnuanhumí, Ciri-apoa, Volcur, Maracoani, Carara-una, Uca-una, Ura, Cunuru, Scorpion, Guaiá-apara, Guaiá-miri, Guassinun, Aratu-pinima, Bouc, Tête-de-mort, Noyau.

V E R S.

N. B. Voyez leur division & leurs caractères, page 24.

Vers & Mollusques.

Voyez d'abord l'art. *Ver*, en général, & parcourez-en les divers art. particuliers; voyez ensuite: Dragonneau, Agrouelle, Lerne, 5 Ascarides, Ver cylindrique, 7 Lombrics Soasée, 6 Gordius, 7 Taénias, 2 Limaces, 3 Lievres marins, Palmifère, Fleuri-lardé; Pellicule animée, 5 Sang-fue-limaces, 8 Sang-fues, 6 Naïdes, Aphrodite, Néréïde, Ver à tuyau, Ver rongeur des digues, Amatote,

Pinceau marin, Microcosme, Actif, Boudin de mer, Larme marine, Holoturie, Membre marin, Priape, 3 Bourfes, 4 Orties, Gallere, Velette, Point sanguin, Cœurs unis, Bouton gris, Pulpo, Floriforme, Informe, Porte-iris, Sac animal, Poumon de mer, Concombre marin, Scolopendre.
Nouveaux genres. Saupe, 2; Ptérotrachée, 1; Phyllophore, 2; Fistulaire, 2.

Coquillages d'Argenville.

I^{re} Classe. U N I V A L V E S.

I^{re} Famille. LÉPAS.

<i>Sommet pointu.</i>	Bouclier d'écaille.
<i>Sommet aplati.</i>	Œil de Bouc & de Rubis.
<i>Lépas Chambré.</i>	Bonnet chinois, Cabochon.
<i>Lépas en étoile.</i>	{ Astro-Lépas, Soleil de Cythere, Etoile de Vénus.
<i>Sommet recourbé.</i>	Concho-Lépas.

II^{re} Famille. OREILLES.

<i>A 6 trous.</i>	Oreilles de Vénus.
-----------------------------	--------------------

III^{re} Famille. TUYAUX ET VERMISSEAUX.

<i>Solitaires.</i>	Dentales, Pinceau de mer, Antale.
<i>En société.</i>	Orgue de mer, Campulote.

IV^{re} Famille. NAUTILÈS.

Cornes d'Ammon.

V^{re} Famille. LIMAÇONS A BOUCHE RONDE.

<i>Fascié & garni de bosses.</i>	{ Burgau d'Amérique, Peau de Léopard ou de Serpent.
<i>Uni.</i>	Vase à l'huile, Amphibie.
<i>Sommet élevé.</i>	2 Rubans, Marron-rôti.
<i>Sommet aplati.</i>	Emeraude, Violette, Dauphin, Eperon.

Voyez encore: Planorbe, Belle-aquatique, Non-pareille, Brillante, Éléante striée, Oreille de Judas, Oreille de Malchus, Grain d'orge.

VI^e. Famille. LIMaçONS A BOUCHE DEMI-RONDE.

Nérite <i>dentelle</i>	Gencive, Quenote.
Nérite <i>cannelée</i>	Perdrix.
Nérite <i>filonnée</i>	Grive.
Nérite <i>édentée</i>	Pois de mer, Natices, Sablon.
Limaçon <i>ombiliqué</i>	Testicules, Gueule de Loup, Œil d'Ammon
Limaçon <i>mammelonné</i>	Ecorce d'orange.

Voyez encore : Luifante, Lampe, Idole, Chartreuse, Vivipare à bandes.

VII^e. Famille. LIMaçONS A BOUCHE APPLATIE.

Sommet <i>élevé</i>	Sabot, Bouton de la Chine.
Sommet <i>peu élevé, gr. bouche aplatie</i>	Veuve, Pie, Tigre.
Sommet <i>entouré de boutons</i>	Cul-de-lampe.
Sommet <i>chagriné</i>	Bouton de camifole.
Sommet <i>garni de pointes</i>	Éperon.
Sommet <i>aplati</i>	Lampe antique, Barillet.
Levre <i>replée</i>	Cornet de St. Hubert, Cornet de chasseur.
Bouche <i>très-applatie</i>	Escalier.

Voyez encore : Veloutée, Livrée.

VIII^e. Famille. CORNETS.

Sommet <i>élevé</i>	} Gr. Amiral, Vice-Amiral, Amiral d'Oranges Faux-Amiral, Spectres, Flamboyante, Peau de Chagrin, Guinée, Hébraïque.
Sommet <i>aplati</i>	
Sommet <i>couronné</i>	} Léopard, Damier, Tinne de beurre, Onix, Aile de Papillon, Picotée.
	Couronne impériale, Cierge pascal.

IX^e. Famille. ROULEAUX.

Sommet <i>joint au corps sans arête</i>	Drap d'or, Drap d'argent, Brunette, Tulipe.
Sommet <i>détaché du corps par un cercle</i>	Écorché.
Sommet <i>couronné</i>	Brocart, Tafetas, Moire.
Êt. <i>rué</i>	Olive.

X^e. Famille. ROCHERS.

Garni de pointes & de tubercules.	Hérifon blanc, Bois-veiné, Musique.
Uni, clavicule peu chargée de pointes, bec re- coubé	} Casque, Turban.
Levres garnies de doigts.	
Levre aillée & déchirée.	} Araignée, Crochet, Mille-pieds, Scorpion. Oreilles d'Ane, Oreille de Cochon, Gueule noire.
Bouche tournée de droite à gauche.	Unique.

XI^e. Famille. TONNES.

Ronde & ombiliquée.	Perdrix.
Longue & <i>vide</i>	Couronne d'Ethiopie.
Longue & garnie de pointes & boutons.	Harpe, Cassandre, Conque persique.
Queue <i>allongée en croissant</i>	Figue, Radis.
Fasciée.	Cordon bleu.
Arrondie.	Gondole, Bulles.

XII^e. Famille. PORCELAINES.

Ronde & épaisse.	{ Carte géographique, Peau de Tigre, Peau de Serpent, Pou de mer, Cloporte.
Mince & en poire.	
Épaisse & longüe.	{ Gr. Argus, pet. Argus, faux Argus, petite Vérole, Ane rayé, Taupe.
Bossue.	

Monnoie de Guinée, Make.

XIII^e. Famille. BUCCINS.

Queue longue détachée, bouche allongée.	{ Gr. Fufeau, petit Fufeau, Aiguillette, Per- çoir, Tour de Babel, Tapis de Perse.
Queue courte, bouche large.	
Sommet très-élevé.	Oreille de Midas, Unique, Ruban. Minarez, Thiare, Mitre, Radis.
Sommet moins élevé, bec recourbé.	

Voyez encore : Zebre, Pavillon d'Orange.

XIV^e. Famille. POURPRES.

Queue & branches courtes.	Brulée, Chauffe-trape, Chicorée.
Queue longue couverte de pointes.	Gr. Épineuse, pet. Épineuse,
Queue & bec l. & garnis de tubercules.	Bécasse.
Mince, garni de pointes, sommet plat, bec court.	Porc-épic, Porphyre.

XV^e. Famille. VIS.

Bouche longue édentée, fût rayé.	Clou, Alène, Poinçon, Aiguille, Perçoir.
Bouche dentelée, fût rayé.	Enfant au maillot.
En pyramide, à bouche aplatie.	{ Téléscope, Pyramide, Clocher chinois, pet. Tour.
Bouche allongée.	
Bouche aplatie très-fendue.	Tariere.
Bouche large & ovale.	Chenille.
Bouche ronde.	Turban.
Bouche entourée de filets blancs.	Vis de pressoir.
	Escalier.

*Bivalves.*I^e. Famille. HUITRES.

Plate & presque unie	{ Nacre-de-perles, Pelure d'oignon, Selle de Cheval, Peintade, Oiseau.
Légèrement feuilletée.	
Ronde & épineuse.	{ Marteau, Crête de Coq, Feuille, Jambe ; Cuisse.
Ronde à grandes lames saillantes.	
Ronde & garnie de feuilles.	Pont.
Oblongue, avec un mamelon à la charnière.	Gâteau feuilleté.
	Scandebec.
	Pied d'Ane, Gaidaron.

II^e. Famille. CAMES.

Oblongue & plate.	Écriture arabe.
Ronde, à côtés égaux.	{ Noix de mer, Abricot, Corbille, Casta- gnette, Zigzag.
À côtés inégaux.	

Coquille de Vénus, Vieille ridée.

Voyez encore : Lavignon, Palourde.

III^e. Famille. MOULES.

<i>Plate, tournée & terminée en pointe</i>	} Magellane, Gueule de Souris, gr. & petite Pinne marine, Jambonneau, Porte-laine, Bec de Canard.
<i>Plate, oblongue, à côtés égaux</i>	
<i>Oblongue, à côtés inégaux.</i>	Telline. Pince de Chirurgien, Feuille d'arbre.

Voyez encore : Datte bivalve, Mere des Perles.

IV^e. Famille. CŒURS.

<i>Forme ronde.</i>	Faitiere, Corbeille.
<i>Triangulaire.</i>	Fraise, Cœur de l'homme.
<i>En tuile creuse, chargée de côtes.</i>	Feuille de choux, Arche de Noë.

V^e. Famille. PEIGNES.

<i>A 2 oreilles.</i>	} Mantau ducal, Coquilles de St. Jacques & de St. Michel, Eventail, Coraline.
<i>Sans oreilles.</i>	
<i>A une oreille.</i>	Ratifoire, Sourdon, Bénitier.

VI^e. Famille. MANCHES DE COUTEAU.

<i>A corps droit.</i>	Onix.
<i>A corps arqué.</i>	

*Multivalves.*I^e. Famille. OURSINS.

Voyez-les ci-dessous aux Vers crustacés.

II^e. Famille. OSCABRIONS.

<i>Applati.</i>	Punaïse de mer.
<i>Arqué & sinueux.</i>	Chenille de mer.
<i>Arqué sans sinuosités.</i>	Nacelle.

III^e. Famille. GLANDS-DE-MER.

<i>Gr. & à gr. bouche.</i>	Turban.
<i>Pet. & à pet. bouche.</i>	

IV^e. Famille. POUSSE-PIEDS.V^e. Famille. CONQUES ANATIFERES.VI^e. Famille. PHOLADES.*Vers crustacés.*

I. OURSINS.

I^{er}. ANOCYSTHES.

<i>Elevés & très-ornés.</i>	Turbans.
<i>Plats & larges.</i>	Boucliers.

II^e. CATOCYSTHES.

<i>Base circulaire</i>	Boutons, Petits Cônes, Ourfins discoïdes.
<i>Base ovale</i>	Calques.
<i>Base irrégulière</i>	Pavois.
<i>Base irrégulière, bords sinueux</i>	Beignets, Gâteaux de miel, Rotules.

III^e. PLEUROCYSTHES.

<i>Dessinés très-légerement à la surface</i>	Ourfins arachnoïdes.
<i>Echancrés d'un côté</i>	Cœurs marins.
<i>Sans échancrure</i>	Œufs marins.

II. ETOILES DE MER.

Voyez ce mot, & Soleil de mer, Tête de Méduse, Pâté réticulé, Palmier marin.

Coquillages de M. Adanson.

FAMILLES.

SECTIONS.

I. Limaçons	{ 1. Univalves.
	{ 2. Operculés.
II. Conques	{ 1. Bivalves.
	{ 2. Multivalves.

I^{re}. Famille. I. Section.

LIMAÇONS UNIVALVES.

Sans yeux ni cornes.

1. GONDOLE, v. ce mot & Sormet, Goffon.

Deux cornes, les yeux au côté interne de leur base.

2. BULIN.

3. CORET.

4. PIÉTIN.

Quatre cornes, les 2 externes portant les yeux au sommet.

5. LIMAÇON, voyez ce mot & Kambeul, Pouchet.

6. ORMIER, v. ce mot & Sigaret.

Deux cornes, les yeux au côté extér. de leur base, un peu en arrière.

7. LÉPAS, v. ce mot, & Libot, Liri, Soron,

Gadin, Mouret, *si la c. est simple & entière*;
Dafan, Givel, *si elle est supér. percée*;
Sulin, Garnot, Jenac, *si elle est chamberée*;
Kalison, *si elle est écailluse*.

8. YET, v. ce mot & Philin.

9. VIS, v. ce mot & Miran, Rafel, Nifat, Arvan, Favat.

Deux cornes, les yeux un peu au-dessus de leur base au côté externe.

10. PORCELAINE, voyez ce mot & Narel, Egouen, Bobi, Duchon, Girol, Agaron.

11. PUCELAGE, v. ce mot, & Majet, Lupon, Bitou.

12. MANTELET, v. ce mot, & Potan, Faliier, Simeri, Stipon.

II^e. Section. LIMAÇONS OPERCULÉS.

Deux cornes avec un renflement, les yeux au-dessus de leur racine au côté externe.

1. ROULEAU, v. ce mot, & Jamar, Mélar, Tilin, Mafan, Coupet, Chotin, Loman, Salar.

2. POURPRE, v. ce mot. Pour les Pourpres à : Canal court, échancré & simple, v. Sakem, Labarin, Pakel, Sadot, Téfau, Minjac. Pour les P. à :

Canal court, échancré & replié en-dehors, v. Fa-

fin, Saburon, Covet, Miga, Totombo. Pour les P. à :

Canal méd. non échancré, v. Voget, Jabik, Samier, Solat, Bivet, Giton, Lipin. Pour les P. à :

Canal très-long, v. Sirat, Bolin. Pour les P. à : Canal en tuyau, v. Jatou. Pour les P. à :

Canal méd. presque fermé, v. Cofar, Lofet ; Suga. Pour les P. à :

Canal évafé, v. Tafon, Goufol, Bigni, Siger,

- Staron, Kalan, Nivar, Blatin, Silus, Faroïs, Genot.
3. BUCCIN, *v. ce mot*, Barnet, Jol, Nifot, Rac, Fanon, Soni, Dip.
4. CÉRITE, *v. ce mot*, Popel, Goumier, Chadet, Dégon, Ligar, Métal.
- Deux cornes sans renflement ; yeux au côté externe de leur base.*
5. VERMET, *v. ce mot*, Lispe, Dofan, Datin, Massier, Jélin.
6. TOUPIE, *v. ce mot*, Marnat, Bonfon ; Daki, Bifet.
7. NATICE, *v. ce mot*, Foffar, Funel, Gochet.
- Quatre cornes, les 2 postér. portant les yeux à leur sommet.*
8. SABOT. Ofilin, Réstan, Vasser, Fujet, Sari, Lonier, Livon, Dalat, Kachin, Gor.
9. NÉRITE, *v. ce mot*, Dunar, Tadin, Lagar, Selot, Kifet.

II^e. Famille. I^{re}. Section.

CONQUES BIVALVES.

Les 2 lobes du manteau séparés dans tout leur contour.

1. HUITRE, *v. ce mot*, Gafar, Garin, Véran, Bajet, Rogel, Guron, Satal.

Les 2 lobes du manteau formant 3 ouvertures sans aucun tuyau.

2. JATARON, *v. ce mot.*
3. JAMBONNEAU, *v. ce mot*, Lulat, Aber, Dotel, Fonct, Apan, Chanon, Effan, Jéfon.

Les 2 lobes du manteau formant 3 ouvertures, dont 2 prennent la fig. d'un tuyau assez long.

4. CAME, *v. ce mot*, Clonisse, Ajar, Codok,

Cotan, Dofin, Gordet, Pitar, Félan ; Poron, Pirel, Lunot, Pégon, Sunet, Tofar, Jouret, Lifor, Fatun, Calcinelle, Vagal, Gatan, Mutel.

5. TELLINE. Pamet, Gafet, Nufar, Tirel, Matadoa.

6. PÉTONCLE, *v. ce mot*, Mofat, Kaman, Jagon, Movin, Fagan, Robet, Anadara, Jabet, Muffole, Vovan.

7. SOLEN, *voyez ce mot*, Tagel, Golar, Mélan.

II^e. Section. CONQUES MULTIVALVES.

Aucune des pièces de la c. ne prenant la forme d'un tuyau.

1. PHOLADE, *v. ce mot*, Julan, Tugon.

Une des pièces de la c. prenant la forme d'un tuyau qui enveloppe toutes les autres parties.

2. TARET, *v. ce mot*, & Ropan.

Vers Polypes & Zoophytes.

Voyez 6 Polypes, 5 Hydres, Faux-Polype, Seche, Calmar, Tête de Méduse.

1. HYDRE, renvoyez ce mot, & Polype, avec les espèces.
2. ESCARE, *v. ce mot*, Chou, Dentelle.
3. CELLULAIRE, *v. ce mot.*
4. TUBULAIRE, *v. ce mot.*
5. FAUX-POLYPE, renvoyez ce mot.
6. SERTULAIRE, *v. ce mot*, Cuscute.
7. GORGONE, *v. ce mot.*
8. ANTIPATHE, *v. ce mot.*
9. ISIS, *v. ce mot*, Corail, Kératophyte, Litophyte, Saule, Palme d'Isis, Corail blanc.
10. MILLEPORE, *v. ce mot*, Fraïse de Veau, Fondipore, Œillet.
11. MADREPORE, *v. ce mot*, Pore, Fongipore, Rétépore, Labyrinthe, Abrota-

noïde, Champignon, Astroïte, Bonnet de Neptune, Amarante, Taupe, Méandrite, Cerveau de mer, Acétabule.

12. TUBIPORE, *v. ce mot.*
13. ALCYON, *v. ce mot*, Tethye, Main de Larron, Bourse, Raisin, Figue, Orange, Savonnette, Coupe, Chardon.
14. PENNATULÉ, *v. ce mot*, Jonc, Plume de mer, Encrinite, Pomme folle d'amour.
15. EPONGE, *v. ce mot*, Cierge, Flûte de Pan, Rets marin.

Voyez aussi Coralline, Tamaris de mer ; Antennes d'Ecrevisse, Scolopendre, Prêle, Arrête de Hareng, Eventail, Queue de Faïsan, Queue d'Ecureuil, Cyprès marin, Cheveu, Chêne de mer, Sapin, Goupillon, Fil.

E R R A T A

Pour les fautes qui peuvent altérer le sens.

Pages. Colonnes.

10. . 2. . Lig. 24, entre le *Chien* & le *Tigre*, mettez un point & une virgule.
11. . 1. . lig. 4, antérieures, *lisez* extérieures.
26. . 2. . lig. 19, on ne parle pas de, *lisez*: on ne parle que de.
28. . 2. . lig. 1^{re}. de la note, *effacez* le mot: alors.
31. . 1. . lig. 2, Kanig, *lisez*: Kœnig.
33. . 1. . art. ACAMACU. Mouchevolle, *lisez*: Moucherolle.
- ibid.* . 2. . art. ACARAPITAMBA, lig. dernière, bl. & gros comme le doigt, *lisez*:
l. d'1 $\frac{1}{2}$ " & gros comme le doigt.
34. . 2. . art. ACTIF, lig. avant-dernière, *effacez*: à.
36. . 1. . art. AJAJA, lig. 2^e., une Spatule, *lisez*: paroît être une Spatule.
42. . 2. . art. AMEIVA, lig. 1^{re}., du g. de, *lisez*: du 2^e. g. de.
49. . 2. . vers le milicu, *Gazelle en bourse*, *lisez*: *Gazelle à bourse*.
53. . 1. . art. ARACARI, lig. 7, le *GRIRI*, *lisez*: le *GRIGRI*.
56. . 2. . ARATU-PIRIMA, *lisez*, ARATU-PINIMA.
61. . 2. . art. AVEUGLE, ligne 4, le 6^e. g, *lisez*: le 5^e. g.
68. . 1. . art. BAR, *effacez*: n^o. 2.
75. . 2. . art. BÊLE DE-NUIT. Boufferolle, *lisez*: Roufferolle.
- ibid.* *ibid.* . art. BELZÉBUTH, effacez les 3 derniers mots.
83. . 1. . art. BOUC, lig. 3, supér., *lisez*: infér.
85. . 1. . art. BOUFFON, lig. 7, Fabr., *lisez*: Fab.
89. . 2. . art. BROCHET, lig. 2, Anguilles, *lisez*: Aiguilles.
96. . 1. . art. CABOCHON, lig. 2; milicu à l'intér., blanc, *lisez*: milieu; à l'intér. blanc,
- ibid.* . 2. . art. du 2^e. CACHALOT, lig. 6, mâchoire infér., *lisez*: mâchoire supér.
97. . 2. . CAHUITAHA, *lisez*: CAHUITAHU.
101. . 1. . art. CAMURI, lig. 6, *effacez*: n^o. 2.
102. . 2. . art. du 25^e. CANARD. La faute d'impression qui détruit le sens des lig. 3 & 4,
est corrigée dans le suppl. au mot CANARD.
131. . 2. . lig. 6, *effacez*: des 8 revenues.
133. . 2. . lig. dernière; & arbitraires, *lisez*: & non arbitraires.
149. . 2. . art. CŒUR, 5^e. g. des Bivalves d'AD., *lisez*: 4^e. g. des Bivalves d'ARG.
175. . 2. . art. CURURUCA, lig. 2. Garucufa, *lisez*: Guatucufa.
185. . 1. . art. DORADE CHINOISE, lig. 10; sans dorsale simple à élévation au lieu
de la nageoire, *lisez*: sans dorsale, à simple élévation, & à double élévation
au lieu de nageoire.
192. . 1. . lig. dernière; n'a-t-elle donc pas vu, *lisez*: n'a-t-elle donc pas tout vu.
201. . 2. . art. EPERVIER; les fautes de cet art. de l'ouvrage sont corrigées dans le suppl.
237. . 2. . art. GNOU, lig. 8; 8 incisives supér. sans intér., *lisez*: 8 incisives infér.,
sans super.
268. . 2. . art. du 3^e. HISSON, lig. 3, en Guinée, *lisez*: à la Guiane.
345. . 1. . art. MELOLONTE, ligne 4, botte, *lisez*: brosse.
360. . 2. . art. MOSE, Orgnal, *lisez*: Original, ou Elan du Canada.
408. . 1. . lig. 19, *effacez*: pas.
411. . 1. . art. PARANACARE, lig. dernière, intérieures, *lisez*: intérieurement.
417. . 2. . lig. 15, le p. va manger, *lisez*: l'o. va manger.
483. . 1. . art. PUCES DE MER, lig. 2, 6", *lisez* 6".
488. . 1. . art. PURAQUE, lig. 4, Toupille, *lisez*: Torpille.
495. . 1. . art. RALLO-MAROUET, lig. 3, 4 & 5, *lisez*: 1^{er}. où il y a 2^e., & *lisez*:
2^e. où il y a 1^{er}.
506. . 2. . art. RENARD, lig. 12, piqueurs, *lisez*: pipeurs.
509. . 1. . art. REQUIN, vers la fin; également, *lisez*: équivalement.
524. . 2. . art. SALAMANDRE TERRESTRE, l. 5 à 6", *lisez*: l. 5 à 7" sans la queue de 3 ou 4".
538. . 2. . art. SAUPE, r., *lisez*: v.
575. . 1. . art. TÉTHIE, vers la fin; Bolemnites, *lisez*: Bélemnites.
68. . 2. . art. TOKAIE; l. d'environ 1", *lisez*: l. d'environ 1'.
684. . . . 5 lignes avant la dernière; Quadrupedes, *lisez*: Quadrupedes ovipares.
688. . 2. . avant-dernière lig. des esp. de Quadrup.; ou Succarath, *lisez*: Su, ou Succarath.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Zoologie universelle & portative, ou Notions élémentaires du règne animal, par M. l'Abbé Ray*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Mars 1783.

S A G E.

P R I V I L È G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux conseillers, les gens tenans nos cours de parlement, maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, grand conseil, prévôt de Paris, baillifs, sénéchaux, leurs lieutenans-civils, & autres nos justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur Abbé RAY, Aumônier de Saint-Lazare, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de sa composition, intitulé : *Zoologie universelle & portative, ou Notions Elementaires du règne animal*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos lettres de privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre royaume; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, sous quelque pretexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'arrêt du conseil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la communauté des imprimeurs & libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux réglemens de la librairie, à peine de déchéance du présent privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit, qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal chevalier garde-des-sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMESNIL, commandeur de nos ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal chevalier, chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL: le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux conseillers secrétaires soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le dix-septieme jour du mois de janvier, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-sept, & de notre regne le treizieme. Par le Roi, en son conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 994, folio 147; conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil du 16 Avril 1785. A Paris, le 26 Janvier 1787.

KNAPEN, Syndic.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01348 7699